



Université Paris-Sorbonne (Paris IV) Nancy-Université
 École Doctorale V 'Concepts et langages'
 Laboratoire ATILF, CNRS/Nancy-Université



Rheinische
 Friedrich-Wilhelms-
 Universität Bonn
 Philosophische Fakultät
 Institut VII, Romanisches Seminar

THÈSE INAUGURALE EN COTUTELLE

pour obtenir le grade de

DOCTOR PHILOSOPHIAE

des Universités de Bonn et de Paris-Sorbonne

Discipline : Linguistique – Romanistique : philologie française

présentée et soutenue le 18 décembre 2010 par

INKA WISSNER

Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier

Sous la direction de :

M. Christian SCHMITT professeur des universités, *Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn*

M. André THIBAUT professeur des universités, Université Paris-Sorbonne

JURY :

M. Peter BLUMENTHAL professeur des universités, *Universität zu Köln*

M. Jean-Pierre CHAMBON professeur des universités, Université Paris-Sorbonne

M. Andres KRISTOL professeur des universités, Université de Neuchâtel

M. Franz LEBSANFT professeur des universités, *Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn*

M. Christian SCHMITT professeur des universités, *Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn*

M. André THIBAUT professeur des universités, Université Paris-Sorbonne

Bonn / Paris 2010

Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Philosophischen Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn und der Universität Paris-Sorbonne (Paris IV) vorgelegt von Inka WISSNER aus Siegburg.

Remerciements

À l'issu de la grande aventure que représente pour moi l'accomplissement de cette thèse, un regard rétrospectif met tout d'abord en évidence qu'elle n'est pas devenue exactement ce que j'avais envisagé à l'origine, et que la complexité et la durée du projet ont dépassé de loin ce que j'avais pu imaginer il y a six ans. Si j'assume l'entière responsabilité de ce travail, en particulier pour toute erreur et imperfection, je n'ai pas été seule lors de sa préparation. Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée à la mener à bien.

À l'origine de cette découverte a été le professeur Ch. Schmitt, qui lors de mon assistanat au Département d'Études romanes à l'Université de Bonn m'a confié ce projet de recherche sous sa direction, afin d'étudier les régionalismes et leurs fonctions dans la production littéraire d'Yves Viollier. Je tiens à le remercier de m'avoir indiqué avec ce sujet une véritable lacune à combler. Ma profonde reconnaissance va aussi vers le professeur A. Thibault de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), qui en 2005 a accepté la co-direction d'une cotutelle binationale et, aux côtés de Ch. Schmitt, m'a accompagnée avec le soutien scientifique nécessaire, et avec des encouragements constants. Qu'ils soient vivement remerciés aussi pour leurs relectures, corrections et commentaires.

Au laboratoire ATILF-CNRS à Nancy, vers lequel m'avait dirigée le professeur Schmitt, je souhaite remercier l'équipe de Linguistique historique française et romane, et en particulier le directeur du centre du FEW J.-P. Chauveau. Depuis 2005, il m'a permis l'accès à la bibliothèque wartburgienne, et m'a donné de précieux conseils dans la recherche documentaire ainsi que dans l'analyse lexicographique différentielle. Je remercie aussi les autres équipes du laboratoire pour leur important soutien documentaire et technique.

Mes remerciements vont également vers l'écrivain Yves Viollier, qui a bien voulu m'accorder quatre longs entretiens fructueux, et qui a donné son accord pour la publication des extraits tirés de ses romans. M'a également été généreusement accordé le droit de reproduire les extraits de citation de ses romans publiés chez Robert Laffont, ainsi que les images citées en annexe (chap. 7.5) qui ont été tirées d'ouvrages publiés par De Boeck-Duculot, les Éditions de Linguistique et de Philologie, Geste Éditions, ainsi que les Presses Universitaires de Rennes.

Je remercie également tous mes informateurs d'avoir accepté de répondre aux enquêtes que j'ai menées en Vendée en 2006 et 2009 – pour leur confiance, de même que pour le temps et l'accueil chaleureux qu'ils m'ont accordés, en particulier les informateurs PD & YD, PV, GV, et CIM (v. chap. 2.4.5.4).

Les déplacements réguliers qu'impliquait ce projet de recherche, entre Bonn, Paris, et l'est et l'ouest de la France, ont été possibles grâce aux organismes qui m'ont accordé des bourses et des aides financières. Celles-ci ont été importantes, vu la situation précaire dans laquelle se trouve une doctorante qui souhaite se consacrer à plein temps à une thèse. Le soutien principal m'a été accordé par la *Universitätsgesellschaft* de Bonn avec une bourse de doctorat d'une durée exceptionnelle de trois ans, et par le *Deutscher Akademischer Auslandsdienst*, avec une bourse d'études et de recherches à l'étranger. Ont aussi été d'un grand secours des bourses d'étude du Ministère des Affaires Étrangères de la République française et de l'Association française des Femmes Diplômées des Universités, ainsi qu'une aide à la mobilité dans le cadre de la cotutelle de thèse, de l'Université franco-allemande de Saarbruck.

Au cours de l'avancement des recherches, des regards extérieurs sont nécessaires, et particulièrement appréciés de la part de collègues et amis attentifs et généreux. Je remercie pour leurs relectures A. Wirth, aujourd'hui à l'Université de Louvain-la-Neuve, S. Miech (Nancy), et en particulier F. Lagueunière. Non seulement ses commentaires ont été enrichissants grâce à son expérience de rédactrice au FEW et au DRF, mais elle m'a aussi accordé un soutien scientifique et amical sans lequel il m'aurait été difficile de terminer ce projet à temps.

Soient également remerciés ici pour leur aide en matière informatique Laurent Borne, ainsi qu'en particulier Nathanael et Verena Wissner, surtout pour l'élaboration des cartes.

La réalisation d'une cotutelle de thèse présuppose un excellent suivi scientifique, mais aussi un cadre de vie favorable, dont j'ai pu bénéficier. Je tiens à exprimer ma gratitude profonde à mon père Michael Wissner, qui m'a toujours soutenue et orientée avec amour et délicatesse, m'a fait confiance, et m'a donné l'envie de ne jamais cesser d'apprendre et de découvrir.

Cette thèse ne serait pas non plus ce qu'elle est sans Damien Lapierre, mon mari, que j'ai pu rencontrer grâce à mes séjours en France, et qui m'a acceptée en même temps que ce projet. Non seulement il a relu des épreuves, en tant que locuteur natif du français (isérois, et non vendéen...) et en tant que connaisseur de la flore et de la faune, tout comme le botaniste Roger Marciau. Il a aussi accepté que je sois plus souvent prise et préoccupée par la préparation de la thèse, que par notre vie privée. Il a eu la patience et l'énergie de me soutenir à chaque instant des six années de travail, afin de m'aider à le mener à bien.

Ce voyage plein de découvertes m'a fait parcourir un chemin raboteux, mais m'a fait mûrir, et m'a permis de découvrir le monde merveilleux de la recherche. Il m'a aussi fait comprendre que le travail que je soumets aujourd'hui n'est pas un résultat parfait et clos, mais le début d'un autre voyage, peut-être encore plus ardu, mais non moins enrichissant.

« Quand j'écris, un régionalisme est pour moi naturel dans des situations bien précises, où il peut être *le* mot [...]. Là, j'ai plaisir à le mettre. En même temps, je pense au lecteur. Je suis sûr que ça a une forte poésie, qui ne s'y trouverait pas autrement. Donc là, je retrouve avec plaisir les mots de l'enfance, dans la mesure où ils apportent un supplément – une valeur ajoutée. » (Yves Viollier 2006, entretien oral informel avec nous-même)

« Ces régionalismes [entre Loire et Gironde] peuvent paraître quantité négligeable et ils ont d'ailleurs été souvent négligés ou mal traités jusque là dans les dictionnaires. Pourtant, ils ponctuent la langue de tous les jours à laquelle ils donnent sa tonalité particulière : ils sont au paysage linguistique ce que sont les tuiles romaines dans le paysage humain, ils ont l'odeur de fraîcheur des conches du marais, ils fleurissent de bon le tourteau fromager, ils ont la simplicité du broyé ou de la galette, le velours insidieux du pineau et, par leurs origines, sont souvent hors d'âge comme les grands cognacs » (Pierre Rézeau 1986c, 309)

Table des matières

I. Abréviations, symboles et sigles	11
II. Introduction	15
III. Problématique	17
1. LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN DANS SA VARIATION DIATOPIQUE	21
1.1. DIATOPICITE ET REGIONALITE DU FRANÇAIS STANDARD.....	21
1.2. UNE FRANCOPHONIE REGIONALISEE ET SES VARIETES DIATOPIQUES.....	26
1.3. LES DIATOPISMES.....	31
1.4. L'AREOLOGIE D'UNE FRANCOPHONIE PLURICENTRIQUE	42
1.5. LA DIATOPIE ET SA LEGITIMITE DANS LA SOCIETE	47
2. LA VARIATION DIATOPIQUE DANS LA LITTERATURE	59
2.1. UNE ANALYSE DE CORPUS : POURQUOI UNE ŒUVRE LITTERAIRE ?	60
2.2. LE CORPUS D'ANALYSE : L'ŒUVRE DU VENDEEN CONTEMPORAIN YVES VIOLLIER.....	65
2.2.1. <i>La Vendée et le Centre-ouest : paysage linguistique et culturel</i>	66
2.2.2. <i>L'œuvre d'Yves Viollier dans le champ littéraire francophone</i>	87
2.3. DECRIRE L'UTILISATION DE DIATOPISMES DANS LA LITTERATURE FRANCOPHONE.....	107
2.3.1. <i>Un bilan chronologique</i>	107
2.3.2. <i>Une approche sociopragmatique</i>	117
2.3.2.1. L'exploitation de diatopismes : implications et contraintes.....	121
2.3.2.1.1. Le discours littéraire comme dispositif de communication.....	121
2.3.2.1.2. Les contraintes discursives d'une stratégie de discours.....	127
2.3.2.1.3. Un positionnement littéraire et ses conventions stylistiques	131
2.3.2.2. Les mises en relief métalinguistiques et leur interprétation	143
2.3.2.2.1. Emploi et modalisation autonymiques.....	145
2.3.2.2.2. Les unités compositionnelles du discours	155
2.3.2.2.3. Le marquage typographique	161
2.3.2.2.4. Les gloses	165
2.3.2.2.5. Une question de fonctions ou d'actes de langage ?.....	173
2.4. DECRIRE LES DIATOPISMES DANS L'APPROCHE DIFFERENTIELLE	177
2.4.1. <i>La collecte des diatopismes</i>	180
2.4.2. <i>L'identification des diatopismes du français</i>	182
2.4.3. <i>Les outils de description des diatopismes</i>	185
2.4.3.1. Établir un corpus de référence.....	186
2.4.3.2. Le corpus de référence minimal.....	186
2.4.3.3. Enquêtes orales	189
2.4.3.4. Le corpus de référence élargi	189
2.4.4. <i>Exploiter le corpus de référence</i>	193

2.4.4.1.	Le corpus différentiel du français contemporain.....	193
2.4.4.1.1.	Dictionnaires.....	194
2.4.4.1.2.	Documentation préparatoire du DRF.....	197
2.4.4.1.3.	Base de données en ligne	199
2.4.4.2.	Le corpus général du français.....	201
2.4.4.2.1.	Dictionnaires généraux du français moderne.....	203
2.4.4.2.2.	Bases de données du français général contemporain.....	212
2.4.4.2.3.	Ouvrages du français général populaire contemporain.....	214
2.4.4.2.4.	Le FEW	216
2.4.4.2.5.	Dictionnaires généraux de l'ancienne langue.....	219
2.4.4.2.6.	Sources modernes et historiques en matière de grammaire.....	223
2.4.4.2.7.	Sources modernes et historiques : phonétique et phonologie.....	227
2.4.4.2.8.	Enquêtes orales : le français contemporain	230
2.4.4.3.	Le corpus régional.....	233
2.4.4.3.1.	Le fonds documentaire du FEW	234
2.4.4.3.2.	Les ouvrages régionaux concernant surtout le 20 ^e siècle.....	236
2.4.4.3.3.	Les ouvrages régionaux concernant les 15 ^e –19 ^e siècles.....	243
2.4.5.	<i>Les enquêtes orales en Vendée</i>	253
2.4.5.1.	L'approche conversationnelle dirigée.....	253
2.4.5.2.	Accéder aux usages d'une communauté de locuteurs	261
2.4.5.3.	Le questionnaire et les diatopismes testés	264
2.4.5.4.	Les caractéristiques des témoins et les points d'enquête.....	267
2.4.5.5.	Le déroulement des enquêtes	279
2.4.5.6.	Synthèse des résultats d'enquête	289
2.5.	PRESENTATION DES DONNEES.....	291
2.5.1.	<i>Nomenclature</i>	292
2.5.2.	<i>Macrostructure</i>	327
2.5.3.	<i>Microstructure</i>	329
3.	ANALYSE DES DIATOPISMES DU FRANÇAIS EN VENDEE DANS L'ŒUVRE LITTÉRAIRE	
D'YVES VIOLLIER.....	345	
3.1.	LE VOCABULAIRE.....	345
3.1.1.	<i>L'univers : ciel, atmosphère, terre, flore et faune</i>	346
3.1.1.1.	Ciel, atmosphère, terre.....	346
3.1.1.2.	Flore et faune.....	383
3.1.2.	<i>Le Pays et les hommes</i>	447
3.1.3.	<i>L'homme : être physique et émotionnel</i>	455
3.1.3.1.	L'homme : être, corps et santé	455
3.1.3.2.	Nourriture.....	477
3.1.3.3.	Comportement, gestes, caractère	511
3.1.4.	<i>L'homme : être social</i>	565
3.1.4.1.	Sobriquets.....	565
3.1.4.2.	Famille	565
3.1.4.3.	Loisirs et fêtes	611

3.1.4.4.	Travail	637
3.1.4.5.	Aménagement de l'espace, moyens de déplacement.....	747
3.1.4.6.	Habitat, la maison et ses dépendances.....	767
3.1.4.7.	Ustensiles domestiques et meubles traditionnels.....	815
3.1.5.	<i>Divers</i>	849
3.1.	LES DIATOPISMES PHONETICO-GRAPHIQUES	871
3.2.	LES NOMS PROPRES	885
4.	RESULTATS : LES DIATOPISMES DU FRANÇAIS EN VENDEE DANS L'ŒUVRE D'YVES VIOLLIER	945
4.1.	LES DIATOPISMES DANS L'APPROCHE DIFFERENTIELLE.....	949
4.1.1.	<i>Caractéristiques formelles</i>	949
4.1.2.	<i>Caractéristiques sémantiques</i>	955
4.2.	OBSERVATIONS DISCURSIVES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES.....	959
4.2.1.	<i>Deux acteurs à l'origine des mises en relief : l'auteur et l'éditeur</i>	959
4.2.2.	<i>Répartition discursive des mises en relief et des diatopismes</i>	963
4.2.2.1.	Où les diatopismes sont-ils mis en relief et utilisés dans les romans ?	963
4.2.2.2.	Où et quand les diatopismes mis en relief sont-ils utilisés ?	966
4.2.2.3.	Les diatopismes non mis en relief et d'autres stratégies de discours.....	969
4.3.	LES MISES EN RELIEF : ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE.....	973
4.3.1.	<i>Emplois et modalisations autonomiques : des stratégies de discours</i>	973
4.3.2.	<i>Comment l'auteur met en relief les diatopismes qu'il utilise</i>	975
4.3.2.1.	Les marques typographiques : guillemets et italiques.....	977
4.3.2.2.	Les gloses : commentaires métalinguistiques, tournures de citation localisatrices, définitions	979
4.3.3.	<i>Le dire que véhiculent les mises en relief</i>	985
4.3.3.1.	Non-coïncidences du dire que véhiculent les mises en relief	985
4.3.3.2.	Modes du dire : à qui les diatopismes sont-ils attribués ?	989
4.3.3.3.	Des mises en relief descriptives, metteurs en scène de l'usage	991
4.4.	LES DIATOPISMES ET LEURS VALEURS SOCIOLINGUISTIQUES	993
4.5.	FINALITES DE L'UTILISATION DES DIATOPISMES MIS EN RELIEF	995
5.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	1003
6.	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES.....	1011
7.	ANNEXE.....	1089
7.1.	LES SIGLES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES.....	1089
7.1.1.	<i>Les sigles de notre corpus de référence</i>	1089
7.1.2.	<i>Autres sigles</i>	1092
7.2.	LE CORPUS PRIMAIRE	1095
7.2.1.	<i>Références bibliographiques : l'œuvre d'Yves Viollier</i>	1095
7.2.2.	<i>Résumés des romans constituant l'œuvre d'Yves Viollier</i>	1097

7.3. INDEX DES DIATOPISMES D'AUTRES AIRES LINGUISTIQUES QUE LA VENDEE QUI SONT MIS EN RELIEF DANS L'ŒUVRE D'YVES VIOLLIER	1113
7.4. INDEX DES DIATOPISMES DU FRANÇAIS EN VENDEE QUI SONT MIS EN RELIEF DANS L'ŒUVRE D'YVES VIOLLIER : NOTRE NOMENCLATURE	1121
7.4.1. <i>Index par champs sémantiques</i>	1121
7.4.2. <i>Index alphabétique</i>	1123
7.5. LES CARTES	1139
7.5.1. <i>Départements de la France continentale</i>	1139
7.5.2. <i>Le Strich. Ordre géolinguistique de Walther von Wartburg</i>	1140
7.5.3. <i>L'aire du poitevin-saintongeais, dans le Centre-ouest</i>	1141
7.5.4. <i>Carte physique de la Vendée</i>	1142
7.5.5. <i>Organisation de l'espace en Vendée : réseaux de communication</i>	1143
7.5.1. <i>Points des enquêtes de terrain EnqWissVendée 2006-2009</i>	1144

I. Abréviations, symboles et sigles

Dans notre travail, nous recourons aux abréviations, symboles et sigles qui ont aujourd'hui généralement cours en linguistique romane (repris à LRL 2005, 53-91 ; HSK 2003, XXIV-LXI ; FEW ; TLF), et plus particulièrement en linguistique différentielle française (v. DRF ; DRFA ; DSR ; DHFQ, li-lvii, et lvi notamment pour les marques d'usage). Ils ne sont pas explicitement repris ici.

Notre liste des abréviations, qui donne les termes dans leur forme considérée comme la plus neutre (c.-à-d. le singulier masculin sauf cas particuliers), inclut seulement celles qui sont proposées par nous-même ou qui sont d'une fréquence particulière :

Char.	(en) Charente
CharM.	(en) Charente-Maritime
c.-à-d.	c'est-à-dire
com.	commentaire
comm. pers.	communication personnelle
dial.	(en) dialecte ; dialectal (en parlant de faits de langue)
diat.	diatopie ; diatopisme ; diatopique
DSèvres	(dans les) Deux-Sèvres
fr. de réf.	français de référence, v. chap. 2.4
fr. gén.	français général, v. chap. 1.1
fr. stand.	français standard, v. chap. 1.1

inf.	informateur(s), informatrice(s)
LoireA.	(en) Loire-Atlantique
orig.	selon le texte original
p.-ê.	peut-être
poit. ; Poit.	(en) poitevin ; (dans le) Poitou
pragm.	pragmatique
région.	régional ; régionalement
saint. ; Saint.	(en) saintongeais ; (en) Saintonge
vend. ; Vend.	(en français / dialecte) vendéen ; (en) Vendée

Toutes les abréviations, conventionnelles ou personnelles, sont appliquées systématiquement en note infrapaginale, dans notre analyse de corpus (chap. 3) et dans les passages entre parenthèses, lorsque cela permet d'améliorer leur lisibilité.

L'emploi de crochets carrés à l'intérieur de citations indique toujours que le texte qu'ils entourent n'est pas dû à l'auteur cité, mais qu'il a été ajouté par nous-même pour des raisons

de lisibilité. Ceci concerne entre autres l'indication de synonymes¹ généraux (précédée du signe « = ») pour les faits de langue diatopiquement marqués qui sont absents de notre nomenclature. Une barre oblique indique un changement d'alinéa ou de page. Le symbole « * » à droite d'un mot indique sa présence dans notre nomenclature (v. chap. 3).

À l'intérieur des citations provenant d'autres ouvrages (exception faite du corpus primaire), nous uniformisons de la façon suivante sans remarque explicite ultérieure :

- utilisation systématique d'accents sur les lettres majuscules,
- utilisation de minuscules dans les définitions (sauf pour l'écriture de noms propres),
- utilisation systématique de guillemets anglais (" ") pour des guillemets définitoires, et de guillemets simples (' ') pour des guillemets de citation d'auteurs,

Pour les abréviations, nous recourons systématiquement aux emplois suivants :

- l'emploi de 's.v.' (*sub voce*) servant à renvoyer à un mot-vedette, de 'syn.' (et non pas 'synon.') pour *synonyme*, de 'dep.' pour *depuis*, de 'dans' (et non pas 'ds') pour *dans*, de 's.' pour 'siècle', de 's.m.' et 's.f.' pour *substantif masculin* et *substantif féminin* (et non pas 'n.m.' et 'n.f.'), et
- l'emploi des marques des dictionnaires généraux : 'région.' pour *régional*, 'dial.' pour *dialectal*, 'vx' pour *vieux*, 'techn.' pour *technique* et *t. de spécialisation*.

Pour faire référence aux ouvrages consultés, nous suivons deux traditions de citation. Le schéma habituel 'nom(s) d'auteur(s) + année de publication' est utilisé pour toutes nos sources, exception faite du matériel qui fait partie de nos corpus de travail (v. chap. 2.2.2. et 2.4.3-2.4.4). Pour ces derniers, nous suivons et adaptons systématiquement les sigles d'usage de la lexicographie différentielle française (v. DRF, 1089-1118). Selon ce modèle unifié accessible, nous indiquons d'abord le(s) nom(s) d'auteur(s) ou une forme abrégée (donnée omise en cas de plus de trois auteurs). Commenant par une majuscule, suivent (accolés) éventuellement un / des terme(s) frappant du titre de l'ouvrage cité (comme 'ÉvPhon'), et systématiquement l'indication de la région à l'étude (comme 'Vendée') ou d'une forme abrégée (p.ex. 'Poit' ou 'MaraisV'). Ces données sont suivies de l'année de publication (p.ex. 'PignonÉvPhonPoit 1960' ou 'SvensonMaraisV 1959'). Dans notre analyse (chap. 3), nous ajoutons en outre une date entre crochets carrés indiquant la période que concernent les données citées en cas de divergence importante avec la date de publication de l'ouvrage (v. chap. 2.5 et 7.1).

¹ C.-à-d. de formes sémantiquement identiques ou proches, indépendamment de considérations connotatives, fréquentielles, paradigmatiques et syntagmatiques, de même que sociopragmatiques.

Des ouvrages que nous utilisons ponctuellement, quoique pourvus d'un sigle par le DRF, sont cités ici d'après le premier type de convention, afin de les distinguer typographiquement des travaux appartenant à nos corpus de référence.

Les sigles construits sur le modèle de la lexicographie différentielle française sont également proposés pour les ouvrages faisant partie de notre corpus (littéraire) primaire (v. chap. 2.2.2), et constitués de trois éléments : 'nom d'auteur + terme remarquable du titre accolé + année de publication' (p.ex. 'ViollierVigne 1994'). De la même façon, nos enquêtes linguistiques de terrain sont citées de façon analogue au sigle proposé dans le DRF pour les enquêtes entreprises dans le cadre du projet de ce dernier (v. 'EnqDRF 1994-96') : 'EnqWissVendée 2006-09'.

Tous les sigles de la tradition lexicographique française sont indiqués dans la bibliographie, à leur place alphabétique, si nécessaire (ainsi 'DRF = Rézeau (*ed.*) 2001'), et à la suite des références concernées. Ainsi, ils apparaissent entre parenthèses si repris au DRF, et entre crochets carrés si nous les proposons de façon analogue (p.ex. '[SvensonMaraisV 1959]'). Des crochets sont également utilisés pour indiquer des ajouts aux sigles proposés par le DRF, entourant les éléments avec lesquels nous complétons éventuellement ces derniers pour des raisons d'unification.

II. Introduction

Toute langue est inséparable de ses locuteurs. Les langues romanes contemporaines varient donc dans leurs réalisations concrètes, selon différents facteurs, situationnels autant que sociaux, diachroniques, et géographiques – ou mieux *diatopiques*.

C'est la variation diatopique qui nous intéresse ici en particulier. En ce domaine, les travaux portent surtout sur les dialectes primaires, dont la plupart sont en voie de disparition, sous la pression des langues romanes standardisées qui les dominent. Ces dernières sont pourtant elles aussi caractérisées par une dimension diatopique, plus récente, inhérente, et bien vivante.

Notre analyse, résolument descriptive, portera sur une variété diatopique du français. Cette langue se prête à notre analyse par la richesse de la documentation lexicographique – qui est la plus élaborée parmi les langues romanes et les langues modernes en général : celle-ci permet de mener des analyses philologiques approfondies, en synchronie et en diachronie. Le français est en outre la langue romane la moins régionalisée, et la plus soumise à une attitude collective unificatrice – d'où un important décalage entre les réalisations concrètes de la langue et les représentations collectives que s'en font les locuteurs.

Nombreux sont en effet ceux, surtout dans l'Hexagone, qui vont jusqu'à nier l'existence d'une variation régionale au sein de leur langue 'une et indivisible'. On observe cependant une meilleure reconnaissance du français en tant que langue dynamique avec une variabilité inhérente, y compris sa variation diatopique, depuis le dernier quart du 20^e siècle notamment. Ce changement se cristallise non seulement dans les sciences – aussi en linguistique romane, et française depuis les années 1980 notamment. Il se manifeste également dans les comportements langagiers des locuteurs francophones – aussi dans la littérature, gardienne et créatrice des normes linguistiques dominantes.

La présente étude se propose de partir de la production romanesque d'un écrivain contemporain vendéen, du Centre-ouest de la France, pour décrire comment les éléments du français en Vendée sont utilisés, afin d'identifier les finalités pragmatiques de leur usage, ainsi que ses implications sociolinguistiques.

Dans une démarche proprement philologique, l'analyse variationniste des particularismes identifiés est pour cela complétée d'une approche que nous appelons *sociopragmatique*, et qui vise à rendre compte de leur utilisation discursive particulière.

III. Problématique

L'étude de la variation diatopique du français (v. chap. 1) est aujourd'hui largement prise en considération en linguistique variationniste par la récente discipline de la lexicographie différentielle, notamment depuis les années 1980/1990 (v. chap. 1).

Les travaux s'inscrivant dans ce mouvement visent à décrire les diatopismes du français en synchronie et en diachronie, prioritairement dans leurs aspects dénotatifs (v. chap. 1.1-1.4).

Des effets de discours, comme des aspects connotatifs, font cependant également partie des réalisations concrètes de la langue. Ils sont intimement liés au fonctionnement énonciatif-discursif des différents genres de discours, qui est surtout décrit par une discipline elle aussi en pleine évolution : l'analyse du discours (v. chap. 2.3).

Vu l'effective variation diatopique et discursive du français, nous proposons dans le cadre du présent projet de décrire le fonctionnement des éléments diatopiques qui la constituent dans un genre discursif en particulier – celui de la littérature – où leur utilisation fait partie d'un processus créatif artistique complexe, à visée esthétique.

Nous avons choisi une production grand public, en partie régionaliste, qui se démarque par l'importance qu'accorde son auteur à sa région et à ses habitants. Il s'agit de l'ensemble des 26 romans contemporains du Vendéen Yves Viollier, qui recourt à ce titre à un bon nombre de diatopismes (v. chap. 2.2.2).

Pour analyser l'utilisation d'éléments diatopiques du français au sein d'une telle œuvre littéraire, nous nous sommes posé une question fonctionnelle de base : '*Quels* sont les faits de langue que nous cherchons à analyser, *qui* les emploie, *où*, *quand*, *comment* et *pourquoi* ?'. En décrivant préalablement les facteurs contextuels auxquels renvoient les interrogatifs *qui*, *où* et *quand* (v. chap. 2.2 et 2.3), nous retenons pour notre propos trois questions essentielles : *Quels* sont les diatopismes employés dans l'œuvre littéraire choisie ? *Comment* et *pourquoi* sont-ils utilisés dans leurs cotextes spécifiques ?

Pour répondre successivement à ces trois questions, qui représentent pour nous un fil rouge à suivre, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés.

Pour une étude qualitative *et* quantitative, notre demande d'informatisation du corpus primaire choisi auprès du service responsable de la Bibliothèque nationale de France en mars 2005 nous a montré qu'elle dépasse de loin notre budget de thèse. Il n'a pas non plus été possible d'obtenir une prise en charge par la bibliothèque de l'Université de Bonn. Le corpus primaire a

donc été constitué en version papier. Nous avons procédé à un dépouillement manuel, coûteux en termes de temps, pour maintenir l'approche quantitative envisagée (v. chap. 2.2.2 et 2.5.3).

Au niveau de l'analyse différentielle, en termes méthodologiques et conceptuels, la notion de la diatopie du français est ancienne, et les débats ont déjà été relancés dans la francophonie à la fin des années 1960. Ce n'est cependant que depuis la seconde moitié des années 1990 que l'étude différentielle approfondie du français se manifeste comme un champ disciplinaire à part entière (v. chap. 1 et 2.4.4.1). Elle doit aujourd'hui porter sur les caractéristiques synchroniques mais aussi diachroniques des diatopismes, par le moyen d'une analyse qui demande une expérience certaine, et dont la complexité dépasse ce que nous imaginions au commencement de ce projet (v. chap. 1.3 et 2.4).

Si les standards méthodologiques en la matière sont bel et bien exemplifiés dans de grands travaux lexicographiques, les méthodes d'analyse qui ont été appliquées ne sont pas toujours décrites de façon explicite (v. chap. 2.4). L'identification et la description adéquates des éléments diatopiques du français se révèlent de toute façon souvent délicates, malgré la mise en place de multiples stratégies méthodologiques et l'existence d'une documentation très riche. En outre, les particularismes phonético-phonologiques et morphosyntaxiques – moins nombreux que des diatopismes lexicaux (v. chap. 1.3), et peu étudiés dans le domaine jusqu'à présent, comme les noms propres – méritent pareillement une description à la hauteur des standards développés en lexicographie différentielle (v. chap. 2.4.3-2.4.4).

Pour analyser les diatopismes en synchronie, nous avons jugé nécessaire, au cours de l'avancement du projet, de compléter l'approche différentielle recourant aux sources existantes par des enquêtes orales sur le terrain. Ces dernières visent à vérifier et contrôler la vitalité et les caractéristiques des diatopismes identifiés, qui ne sont pas toujours bien représentés dans les sources écrites. Cette démarche a par conséquent exigé la mise en place d'une méthodologie d'enquête adaptée, de type sociolinguistique, sachant que les méthodes d'enquête sont peu explicitées dans les travaux précédents en notre domaine (v. chap. 2.4.5).

Cependant, une des difficultés majeures de notre projet provient de la nécessité de développer un nouveau paradigme d'analyse permettant de décrire l'*utilisation* des diatopismes dans le discours littéraire. Leur exploitation en tant que stratégie ciblée caractérise à priori particulièrement la littérature à orientation régionaliste, où elle contribue à instituer l'univers narratif. L'identification de l'orientation littéraire de l'œuvre d'Yves Viollier et de son mouvement d'appartenance, et la description des implications d'une exploitation stratégique de diatopismes dans la littérature posent un certain nombre de problèmes (v. chap. 2.3).

Notre analyse proprement dite (v. chap. 3) a par conséquent dû être précédée d'une clarification des caractéristiques énonciatives et pragmatiques du genre de discours qui nous concerne, de même que des contraintes discursives et stylistiques qui pèsent sur l'emploi de diatopismes (v. chap. 2.3.2.1). L'*utilisation* de diatopismes étant particulièrement intéressante dans le cas d'emplois mis en relief, auto-référentiels, nous avons également identifié les paramètres métalinguistiques qui contribuent à leur description adéquate (v. chap. 2.3.2.2).

Lors du choix des diatopismes à analyser en profondeur, nous avons opté pour une nomenclature sélective : le nombre de diatopismes dans le corpus choisi est relativement élevé, et le développement d'une approche d'analyse de discours adaptée, de même que l'analyse différentielle selon les standards actuels, ont nécessité un investissement important.

Nous nous proposons donc d'étudier l'utilisation de l'ensemble des diatopismes qui relèvent du français de la communauté d'appartenance de l'auteur, et qui sont mis en relief métalinguistiquement dans ses romans. Nous identifions et classifions pour cela les *procédés* de mises en relief discursives des diatopismes, ainsi que leurs *valeurs sociolinguistiques* et les *finalités* de leurs emplois (v. chap. 2.3.2.2 et 3 Rubr. pragm.).

Notre projet de recherche implique pour cela de concilier l'approche variationniste qui vise l'étude du système de la langue dans sa variation (v. chap. 1), avec des approches développées dans les courants pragmatiques pour l'étude de l'usage dans le discours, plus spécifiquement dans le champ récent de l'analyse du discours littéraire – tout en prenant en considération les avancées d'autres disciplines comme la stylistique, la sociologie de la littérature, et l'analyse littéraire (v. chap. 2.3.2).

L'établissement de la nomenclature finale a impliqué de faire des choix autant en termes différentiels, que pragmatico-discursifs (v. chap. 2.5.1). La présentation des données recueillies n'a pas posé de problème majeur, grâce à l'existence de modèles lexicographiques que nous avons pu adapter à notre projet. Nous avons cependant ajouté une rubrique discursive ainsi qu'une rubrique pragmatique (chap. 2.5.2-2.5.3).

La synthèse des données rassemblées est de type descriptif mais aussi en partie interprétative. En raison d'une variation d'interprétations possibles, nous nous sommes efforcée de présenter les hypothèses les plus probables, autant en termes variationnistes-différentiels, qu'en termes pragmatiques d'analyse du discours (v. chap. 3-4).

1. Le français contemporain dans sa variation diatopique

Dans le cadre de l'étude d'une langue romane dans ses réalisations concrètes, l'analyse du français sous l'angle de la diatopie dans une œuvre littéraire contemporaine nécessite non seulement une méthodologie adaptée (v. chap. 2.3-2.4), mais également une clarification de ce que nous entendons par notre objet d'étude.

Un premier chapitre servira à présenter notre conceptualisation de la variation diatopique du français contemporain, et à définir les termes et concepts fondamentaux pour ce sujet.

Au sein de la philologie et linguistique françaises, l'étude de la variation diatopique du standard comme champ disciplinaire apparu à la fin du 20^e siècle, est établie solidement depuis deux décennies (Rézeau 2007e ; Francard 2008, 30 et 36)². Inscrite dans un cadre variationniste, elle est entreprise dans une optique résolument descriptive et majoritairement lexicale, par des chercheurs de formations et d'orientations diverses, affiliés aux grands courants d'Europe, d'Amérique du Nord et de la francophonie du Sud (*ibid.*, 31). La conceptualisation de l'objet d'étude et la terminologie utilisée divergent (encore) de façon importante en fonction des chercheurs et de leur affiliation, mais aussi selon les époques au cours de la mise en place du domaine d'étude, notamment depuis les années 1970/80 (cf. Poirier 1987, v. chap. 1.2-1.5).

L'avancement et l'état actuel de la recherche en ce domaine ayant été discutés ailleurs (surtout Chambon 1997b et 2005 ; Greub/Chambon 2008b), nous nous concentrons ici essentiellement sur une présentation des concepts et termes auxquels nous recourons tout au long de la présente étude.

1.1. Diatopie et régionalité du français standard

Dans une représentation dynamique de la langue, la variation, comme la variabilité, est considérée comme principe structural et partie intégrante de toute langue. Cette conception se

² Dans le présent travail, nous citons les références dans l'ordre chronologique de leurs publications. Nous dévions de cette règle lorsque les sources sont citées dans l'ordre de leur importance pour les propos respectifs que nous évoquons. Pour ce qui est des publications d'un même auteur d'une même année, distinguées par les lettres a, b, c, d, e, cette numérotation est basée sur l'ordre alphabétique des articles ou, le cas échéant, des ouvrages concernés ; les articles au sein d'un ouvrage du même auteur suivent cependant dans leur numérotation l'ouvrage même ; les articles et monographies ou autres ouvrages précèdent toujours les comptes rendus.

manifeste en linguistique variationniste, tenant de la théorie sociolinguistique instaurée par les travaux de William Labov (1972, 223-226 ; Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 174), de même qu'en linguistique variationnelle (Völker 2009) – ou 'linguistique des variétés' (Ammon/Arnuzzo-Lanszweert 2001) – laquelle s'inscrit dans la linguistique générale initiée par Eugenio Coseriu (cf. Gadet ²2007, 26 pour le français). L'inhérence de la variation à la langue est aujourd'hui considérée comme principe de base en philologie romane (Glessgen 2007, 19sq. et 73-110), et plus particulièrement en sociolinguistique historique française, après une longue persistance de conceptions centralistes et structurelles unifiantes de la langue (cf. Bal 1983, xvi ; Rézeau 1987b, 30 ; Francard 1991, 371-374 et 377 ; Chaudenson 1993, 387 et 395-397). Ainsi, la sociolinguistique (historique) française englobe aussi la linguistique différentielle qui décrit la variation diatopique du français, c'est-à-dire sa variation de type géolinguistique ou géographique (p.ex. Bavoux 2008b, 18).

Au sein d'une langue historique telle que le français (Coseriu 1969, 148), les variations collectives *diatopique*, *diastratique* et *diaphasique* sont considérées comme constitutives de l'architecture (ou du diasystème). Elles concernent (dans l'ordre) les types de facteurs 'espace', 'société/communauté', et 'style/niveaux/registres' :

« Normalmente, en una lengua histórica pueden comprobarse tres tipos fundamentales de diferenciación interna : a) diferencias en el espacio geográfico o diferencias diatópicas ; b) diferencias entre los distintos estratos socioculturales de la comunidad idiomática, o diastráticas, y c) diferencias entre los tipos de modalidad expresiva, según las circunstancias constantes del hablar (hablante, oyente, situación u ocasión del hablar y asunto del que se habla), o diferencias diafáticas » (Coseriu 1981 [1958], 12 ; v. aussi *id.* 1969, 149 ; l'auteur reprend les notions de diatopie et diastratie à Flydal, p.ex. 1952, 248-250 et 250-253).

Bien que les termes structuralistes tels que *architecture*, *structure* et *(dia-)système* évoquent dans de nombreux cas l'existence d'ensembles statiques (Schmitt 2006, 1857), les outils de la linguistique contemporaine permettent de conceptualiser la variation diatopique non pas en conflit avec la structure de la langue, mais comme élément de sa dynamique, en interaction avec d'autres paramètres. En font aussi partie les variations *diachronique* – selon le facteur 'temps' – *diacodique* – écrit ou oral selon le canal, ou médium de communication (code graphique/phonique) – mais aussi *diamésique*, selon la *conception* d'un énoncé, c'est-à-dire selon ses modalités de constitution fonctionnelle et communicative (Gadet ²2007, 23, 47-49 ; Söll ³1985 [¹1974], 17-25 pour la notion de conception). C'est surtout suite aux travaux de Koch/Oesterreicher que la représentation cosérienne du diasystème est complétée par le quatrième paramètre de la dynamique (conceptuelle) *immédiat-distance* (1985, 17-24 ; 2001, 605-609 ; 2008, 2575-2577).

La conceptualisation cosérienne d'une langue en termes de différents ordres catégoriels en *dia-* est en effet matérialisée mais aussi davantage développée dans une (socio)linguistique moderne qui dépasse le primat des structures linguistiques. Dans une telle conceptualisation d'une langue ou variété, la variabilité du système linguistique concerne non seulement les plans lexical, phonique et morphologique, mais aussi la syntaxe comme le souligne Gadet (2009, 171-191) ; elle est en outre due à des facteurs multiples qui s'enchevêtrent, linguistiques (formels) de même que sociolinguistiques – selon l'histoire des variétés et des phénomènes variables, 'leur statut, fonctionnement écologique et rapport à la norme', selon des facteurs identitaires (selon l'évaluation des formes par leurs utilisateurs), énonciatifs et interactionnels, de même que cognitifs (2009, 186-188 ; aussi chap. 1.5 et 2.3.2.1).

Dans une optique historique défendue ici, nous percevons le français comme une *langue standard* car *historiquement standardisée*, 'élaborée' (Kloss 1987, 303sq. ; Haarmann ²2004, 241, 248sq.). Elle a en effet subi les quatre opérations définitoires de sélection, *acceptance*, élaboration et codification d'une norme linguistique (Haugen 1966, 933 ; cf. Gadet ²2007, 27)³. Elle se réalise non pas comme *une* variété d'une langue historique, selon une acception répandue où le terme *langue standard* réfère à un concept éminemment social – défini comme « un ensemble de normes abstraites » (p.ex. Lodge 2010, 7), mais comme un ensemble de variétés effectives. Comme les autres types de variation, la variation diatopique du français est donc, dans notre perspective historique, considérée comme étant *dans* le standard (Chambon 2005, 6-8 ; aussi p.ex. Bouchard 2004 et Pöll 2005 en titres).

La variation dans l'espace – ou *diatopie* – est la variation collective la plus ancienne, la plus ancrée dans l'histoire de l'humanité, présente en français écrit depuis ses débuts au 9^e siècle (Roques 1988-1989, 139sq.)⁴.

La *régionalité* de la langue française en tant que phénomène propre à une langue standard – ou en voie de standardisation, depuis les scriptae régionales des 12^e/13^e siècles – reflète, elle, un type de variation plus récent, lié à la propagation de la langue française comme *standard régionalisé* (Glessgen/Thibault 2005b, XII). Il est peu probable que le français standard ait été

³ Le modèle de Haugen, développé surtout pour traiter les problèmes de planification linguistique notamment dans les nations nées de la décolonisation, est utilisé dans de nombreuses études consacrées à l'histoire du français, aussi dans celle de Lodge 1993. Ce dernier distingue ainsi pour les quatre phases de *sélection* (d'une variété prestigieuse), *élaboration* (des fonctions surtout écrites), *codification* (de la norme) et *acceptation* (de la langue par l'ensemble de la population), quatre grandes phases dans l'histoire du français (13^e s., 14^e–16^e s., 17^e–18^e s., et 19^e–20^e s.) (cf. Lodge 2010, 7 ; v. aussi ci-dessous).

⁴ Pour une définition différente de la variation diatopique, v. Koch/Oesterreicher, qui préfèrent parler de variation spatiale, ou *topique*, dans les ensembles d'usages antérieurs à l'établissement d'un *diasystème* d'une langue standard (2008, 2575-2577, 2597, 2601).

initialement créé à partir d'une seule variété, de Paris, du 12^e et 13^e siècles – celle-ci ne devenant particulièrement prestigieuse qu'à partir du 13^e et notamment du 16^e/17^e siècles⁵. Selon les uns, il s'agit à l'origine d'une variété écrite (Duval 2007, 144) qui a évolué par nivellement progressif des spécificités géolinguistiques propres aux différentes variétés diatopiques de l'ancien français écrit⁶. C'est dans une seconde étape qu'a pu se diffuser un 'français à base parisienne' sur le territoire national – *acceptance* de la variété sélectionnée entraînant un marquage régional – d'abord par une diffusion rapide, puisque limitée au seul milieu dominant des villes les plus importantes (Chambon/Chauveau 2004, 175 pour un couplet de diat. du lyonnais)⁷.

La régionalité du français, d'abord attestée à l'écrit, où elle s'atténue aux 16^e–17^e siècles (suite à une codification plus importante dep. le 15^e s.), est donc rapidement entraînée vers les réalisations orales des élites en Galloromania (vivant en milieu urbain, puis aussi rural) – puis depuis le 16^e/17^e siècle vers une large part de la population septentrionale, du moins centre-occidentale (Greub/Chambon 2008b, 2554 ; v. aussi chap. 2.2.1). La régionalité est enfin intensifiée avec le degré croissant de l'élaboration de la langue, puis aussi l'alphabétisation de la population depuis les 19^e–20^e siècles surtout, pour se trouver à son « apogée » aux 20^e/21^e siècles (Glessgen/Thibault 2005b, xiiisq. ; déjà Cohen ⁴1973, 307).

La régionalité du français, augmentée avec la diffusion de la langue dans l'espace par l'intermédiaire des villes comme centres directeurs des évolutions linguistiques (v. chap. 1.4), est par là bien différente de la variation diatopique de dialectes primaires, qui n'ont d'existence qu'à côté d'une langue historique commune (Coseriu 1981, 14), et qui sont en voie de disparition au sein de la famille galloromane depuis notamment le 18^e siècle, processus grosso

⁵ L'impact direct et dominant de Paris en Europe francophone (c'est-à-dire de sa norme, nationale ou générale, qui vient influencer la norme régionale des différentes variétés diatopiques, v. chap. 1.5), se manifeste en effet notamment depuis l'époque classique (cf. Chambon/Chauveau 2004, 175 pour un ex. de l'impact de la norme nationale sur le couplet des diat. *poulaille* et *poulet* dans le lyonnais).

⁶ V. notamment Greub/Chambon (2008a, 2511 ; aussi 2008b, 2555), qui conçoivent l'ancien français comme diatopiquement variable, et non pas comme une langue 'composite'. La réalisation écrite de la variété d'ancien français de l'Île-de-France, c'est-à-dire telle qu'elle se présente dans les rares manuscrits connus, depuis la seconde moitié du 13^e siècle seulement, se démarquait essentiellement des autres variétés par le nombre relativement faible de diatopismes en raison de sa position centrale au sein de la Gaule du Nord, et par un conservatisme relatif (par rapport à des variétés plus occidentales et septentrionales), en l'absence de diffusions d'importants changements à époque ancienne (*ib.* 2008a, 2509-2511).

⁷ Pour d'autres descriptions de scénarios de la formation du français au Moyen Âge, qui divergent également de l'hypothèse traditionnelle d'une création par koinésation à base monotopique parisienne, v. aussi Cerquiglini (³2007, 114-125 [¹1991, 114-124]) de même que Koch/Oesterreicher (2008, 2582 et aussi 2001, 611). V. aussi les travaux de Lodge, pour qui, selon le principe de la primauté de l'oral, « la base du français standard devait être une variété mixte » créée non pas à l'écrit mais à l'oral lors des échanges, personnels et commerciaux, des locuteurs venus à Paris, forgeant une koinè supra-régionale (2010, 10 ; aussi *ib.*, 7 et *id.* 1993 pour la sélection d'un dialecte prestigieux, au 13^e s., comme première étape de la standardisation du fr. ; v. aussi note ci-dessus).

modo accompli vers le milieu du 20^e siècle (Auer 2005, 27). Après avoir connu un seul système linguistique (dans chacun des deux espaces, d'oïl et d'oc) au Moyen Âge classique, puis une architecture à deux étages du 16^e au 20^e siècles – constitués du français et, sous son toit, des dialectes modernes – l'espace galloroman connaît aujourd'hui un seul étage (Greub/Chambon 2008a, 2555sq.). En effet, dans une perspective historique (et en termes majoritaires), « l'Europe francophone de la deuxième moitié du 20^e s. a réduit à un étage l'architecture complexe de cet espace unique [de la Galloromania] par l'extinction des patois. C'est un cycle de quinze siècles qui parvient à son terme » (*ib.*, 2514)⁸.

L'évolution au cours de l'histoire du français standard vers une croissante régionalité semble cependant contraire à la représentation que s'en font les locuteurs – différente des usages effectifs (Gadet ²2007, 22) – pour qui la diversité des caractéristiques régionales, notamment prosodiques, semble aujourd'hui diminuer (*ibid.*, 25 ; v. aussi chap. 1.5). Lors de l'extension croissante vers l'oral du français régionalisé aux 16^e et 17^e siècles (aussi dans les couches non dominantes), la notion de la variation diatopique est en effet assez présente dans les représentations des locuteurs (Schmitt 2000b, 278). À l'époque contemporaine, la conscience linguistique des locuteurs surtout français semble au contraire dominée plus par les aspects diastratique et diaphasique, que diatopique (ou diamésique et diacodique) (*ibid.* ; aussi 2003, 440). Si la variation diatopique du français est plus importante que dans les siècles précédents, en raison de sa complexification surtout sur les axes diastratique et diaphasique, on observe un changement du primat du diatopique au 19^e siècle, vers celui du diastratique, puis du diaphasique (Gadet ²2007, 24 ; aussi Greub/Chambon 2008b, 2562).

Le phénomène de la régionalité étant inhérent au français standard, il relève en principe de tous les domaines et de tout milieu (Rézeau 1995c, 686). En même temps, en termes de tendances et de fréquences, la régionalité est plus marquée dans des variétés nationales que dans des variétés régionales (v. chap. 1.2), entre locuteurs familiers plutôt que distancés

⁸ Pour les facteurs de la genèse de la régionalité et son histoire, v. Chambon (2005, 9sq.) et Rézeau (1995c, 677-691) ; pour des facteurs centraux dans le processus de standardisation du français, v. p.ex. Schmitt (2000a). Le français n'a jamais été en contact avec des dialectes en dehors de l'Europe, et aujourd'hui ne l'est plus dans la France d'oïl – abstraction faite des derniers dialectophones, en voie de disparition, et dont le nombre est contesté et difficile à établir. En revanche, le français coexiste encore avec des dialectes d'oïl en Belgique (cf. Francard 2005, 48), avec des dialectes francoprovençaux en Suisse Romande (cf. Matthey/Maître 2007, et Kristol p.ex. 1994-1995), et avec des variétés occitanes dans la France méridionale (cf. Glessgen/Thibault 2005b, v, et Schmitt 2006, 1863-1867). Pour la disparition des variétés galloromanes dialectales suite à la propagation du français, v. Greub/Chambon (2008a, 2513sq.) et déjà Dauzat (1933, 133-135 et chap. 1.4). Pour une définition du terme *dialecte* dans une perspective (socio)linguistique en opposition à *langue* et *patois*, v. Martinet (1970, 125-159) ; Rézeau (1987b, 37-43) ; Encrevé (1996, 357sq.). V. Koch/Oesterreicher pour la cohabitation et le développement de dialectes primaires, secondaires et tertiaires dans les langues romanes (2008, 2576sq., 2600-2602) et pour l'histoire des langues romanes décrites par application du modèle de Haugen (2008, 2583-2586 ; v. ci-dessus).

(*ibid.*), parmi des locuteurs de statut socioculturellement bas plutôt qu'élevé et notamment dans des situations de communication informelles (Gadet ²2007, 24 ; Hornsby 2006, 112, 114) – c'est-à-dire dans le domaine de l'immédiat (Koch 2004, 609). La régionalité du français est également plus forte dans des réalisations codiques orales plutôt qu'écrites, mais semble aussi plus présente dans le langage quotidien de portée générale que 'dans les cours de ferme' (Rézeau 2000c, 264) ou dans des domaines fortement influencés par une pression centraliste comme le vocabulaire administratif, en France.

Facteur important pour l'intensité de la régionalité du français, la pression centraliste varie en outre selon le plan linguistique (Gadet 2000, 268sq. ; chap. 1.5). Ainsi, le lexique et la phonétique et phonologie sont des espaces de plus grande liberté. La grammaire étant soumise à la variation elle aussi, elle réserve cependant « bien des surprises » (Rézeau 2000c, 263 ; aussi Brasseur/Falkert 2005).

S'agissant là simplement de tendances, les phénomènes diatopiques peuvent bien sûr être très divers. La variation diatopique du français moderne se conjugue naturellement avec les autres types de variation dans un réseau complexe. Elle est en effet l'affaire « de tout locuteur francophone utilisant l'ensemble des potentialités du milieu linguistique où il vit » (Lagueunière 1993, 115).

1.2. Une francophonie régionalisée et ses variétés diatopiques

Phénomène diversifié, la variation diatopique caractérise le français dans toute la francophonie, qui connaît des situations (socio)linguistiques et des fonctionnements communicatifs divers – en Europe et en Amérique du Nord, mais aussi en Afrique, au Moyen Orient, dans l'océan Indien et le Pacifique et dans les Antilles (Poirier 2005, 485-495 ; 1995, 16sq.).

Les *variétés diatopiques* du français, ensembles linguistiques nés lors de la diffusion du français en voie de standardisation dans le futur espace francophone européen (Greub/Chambon 2008b, 2554 et 2553-2557) – puis également sur des territoires extra-européens – sont le *français standard en X* ou *à Y* (Chambon 2005, 8). Dans une perspective historique, il s'agit du « standard sous sa forme réelle, celui-ci – en dehors de la variété codifiée livresque/scolaire dite de référence – n'ayant pas d'existence concrète en dehors de ses réalisations géographiquement particularisées » (*ibid.*, 7 > Greub/Chambon 2008b, 2556)⁹.

⁹ Notre conception de la variation diatopique d'une langue standardisée telle que le français se situe donc dans

Les différentes variétés diatopiques, non étanches entre elles, sont formées par des apports et mouvements divers impulsés essentiellement depuis les villes comme centres directeurs (*ib.*, 2559)¹⁰. Selon les chercheurs, elles sont conçues tantôt comme des systèmes linguistiquement cohérents, tantôt comme des ensembles à cohésion de type sociolinguistique (cf. Bavoux 2008c, 341). L'usage du terme *variété* persiste ainsi en linguistique contemporaine en dépit de ses inconvénients (Chambers 1995, 13sq. ; Gadet ²2007, 23, 25sq.), même si celui de *modalité* aurait l'avantage d'être moins chosifiant (Chambon 2005, 8)¹¹.

Parmi les variétés diatopiques du français, les *variétés nationales* représentent des ensembles linguistiques cohérents qui ont cours à l'intérieur d'entités étatiques, c'est-à-dire en Suisse Romande, Belgique et au Québec ; elles sont aussi de type national dans les pays maghrébins et dans certains pays de l'Afrique subsaharienne. Les *variétés régionales*, elles, constituent des ensembles diatopiques à l'intérieur d'un pays, dans un rapport de dépendance quant à une variété nationale.

Compte tenu des importantes différences (socio)linguistiques de fonctionnement entre une variété de type régional et une variété de type national, la première peut être conçue comme « l'ensemble des usages linguistiques d'une communauté francophone bien localisée sur le plan géographique » (Poirier 1995, 19, v. aussi 16-19 – qui restreint d'ailleurs l'utilisation de l'adjectif *diatopique* aux variétés *nationales*). En effet, en ce qui concerne les variétés régionales, on ne pourrait pas parler de « systèmes qu'on pourrait ranger sous l'étiquette de 'français régionaux' » (Rézeau 2004, 9) au sens de variétés autonomes (v. ci-dessous).

une optique historique, et non pas normative (v. chap. 2.4 en note).

¹⁰ Au sujet du fonctionnement des variétés diatopiques du français du point de vue de l'organisation de l'espace linguistique avec ses centres directeurs et des aires d'influence, mais aussi de leur légitimité (sociolinguistique), v. *ib.* (2557-2562, chap. 3) et nos chap. 1.4 et 1.5.

¹¹ Pour un plaidoyer en faveur d'une définition moins statique du terme *variété*, v. les travaux de Gadet (v. aussi chap. 1.1), qui attire l'attention sur la complexité et l'enchevêtrement de facteurs extralinguistiques et sur l'appartenance diasystématique souvent multiple de variantes, y compris en syntaxique, domaine encore parfois considéré comme invariable (p.ex. 2009, 188). Les notions *variable* et *variante*, adaptées à la phonologie d'où elles sont issues, suggèrent à d'autres niveaux, comme en syntaxe ou en discours, l'invariant du sens des formes comparées, comme aussi une équivalence de leurs caractéristiques où les conditions d'emploi concernent aussi leur fréquence et leur statut (Gadet 2009, 185sq.). Pour ce qui est du terme *variété*, il est dans une (socio)linguistique moderne à comprendre comme désignant un système linguistique variable sur les plans lexical, phonique et morphologique mais aussi syntaxique, l'instabilité et la variation étant des phénomènes au fondement de la pratique des langues (*ib.*, 186). Cf. Francard (2001b) pour un résumé de différentes définitions des variétés et éléments diatopiques du français. Pour les termes *variation*, *variété* et *variante* dans la discipline de la linguistique variationniste, v. Schmitt (2003, 402sq.) pour une vue d'ensemble dans la tradition de la romanistique allemande (pour une description synthétique du débat sur la discipline, v. Holtus 2007), de même que Gadet dans une optique (socio)linguistique qui en signale les limites conceptuelles notamment pour ce qui est de la syntaxe (2009, 171-174, 183-188). Gadet observe à juste titre qu'il « est difficile de fournir à 'variété' une définition sur des bases linguistiques, et même de montrer comment des faits linguistiques prendraient corps en une telle chose, au-delà de l'idée vague que la langue 'reflète le social' [...]. Mais en même temps, il apparaît difficile de se passer totalement de la notion » (*ib.*, 175).

Le terme *français régional* a été fortement critiqué surtout lorsqu'il est utilisé sans définition adéquate préalable et pour référer aux variétés nationales du français hors de France (Poirier 1987, 152, cf. 140-152 pour la polysémie du terme). Il a en outre pour désavantage d'évoquer l'idée de l'existence d'entités autonomes – comme le fait selon nous aussi l'usage au pluriel du terme *français*, même si celui-ci semble utilisé surtout pour évoquer l'importante variation du français (p.ex. Muller 1985, 157-168 ; Rézeau 2004, 18, mais v. *ibid.*, 9 ; Thibault 2008a, 115sq.).

Lancé par Dauzat (1906, 203 et déjà p. 191), le terme *français régional* a été utilisé de façon générique pour les variétés diatopiques, en France et en dehors, surtout jusqu'à la fin des années 1980, à côté de nombreux autres (Boulanger 1980, 27-49, surtout 33, 45, 48). Son emploi est cependant restreint depuis la fin des années 1990 et le début du 21^e siècle chez une partie des chercheurs pour être utilisé dans le sens de variété *régionale* du français, en accord avec l'acception propre de l'adjectif *régional* (v. TLF) – par là opposé à celui de *français national* (Poirier 1987, 158 et 155sq.).

Selon des définitions plus anciennes et atomiques, les 'français régionaux' désignaient des conglomerats d'éléments déviants par rapport au 'bon français' (Tuailon 1977a, 10 ; 1983, 19), ou bien des « sous-ensembles de traits particuliers greffés sur un noyau commun, lequel assure à la fois l'appartenance à la même langue et l'intercompréhension des locuteurs faisant usage de variantes différentes » (Corbeil 1984, 41sq.). Les 'français régionaux' ont longtemps été perçus comme existant à côté d'un *vrai* français, pour certains sous la forme d'une variété populaire, rurale et orale (encore Chaurand 1985, 341, 357 et 355 ; Pöll 2005, 120 pour une critique) et/ou d'une interlangue entre français et dialecte. Cette seconde conception est dans la lignée de l'ancien modèle du 'français régional comme calque du patois', ou même de celui du français régional comme ce qui reste quand le patois a disparu : 'miroir fidèle du patois qui y survit après sa mort'¹². La persistance de ce modèle résulte, comme ses conséquences

¹² Chambon/Chauveau 2004, 155sq., 160, 167, 176 ; v. aussi Chambon 1997b, 20 ; 1997a ; 1999b, 16 ; Rézeau 2007e, 264 ; aussi Hornsby 2006, 114, 121.

Pour la conception du français comme 'calque du patois' (ou comme 'mésolècte') – en contradiction avec des résultats d'analyses contemporaines, dans les domaines lexical (p.ex. Chambon 1997a/b) et phonético-phonologique (Durand 2009, 127sq. et Hambye 2009) – v. Tuailon (1983, 10 et 42) et Chaurand (p.ex. 1985, 367) ou encore p.ex. Picoche/Marchello-Nizia (⁵1998, 37sq.), Blanchet (p.ex. 1995b, 208sq.), Encrevé (1996, 358), Goebel (2005a, 153 et 155 ; 2007, 381) ou d'autres travaux déjà indiqués ailleurs (cf. Rézeau 2007e, 264) ; la position est particulièrement explicite chez Chevalley (2002, 151-155, 157, 160sq.), qui présente la variation diatopique du français en Suisse comme essentiellement due au « patois de substrat » (*ibid.*, 148, 149, 151).

Nous évitons ici le terme *patois* pour désigner les dialectes primaires modernes du galloroman, à l'exemple de Francard (2005, 45) ainsi que de Buchi, Chauveau et Möhren – pour ne retenir que des contributeurs aux mélanges en l'honneur de P. Rézeau (Glessgen/Thibault 2005a). En effet, le terme reçoit souvent une connotation péjorative (TLF s.v. *patois* aussi pour son évolution sémantique dep. *patte**). Pourtant, du point de vue

méthodologiques (chap. 1.3), d'un « obstacle épistémologique : la dialectologie » (Chambon/Chauveau 2004, 176). Celui-ci a façonné et parfois durablement brouillé le regard de toute une génération de romanistes français ayant travaillé sur les variétés régionales du français depuis le milieu des années 1970 ; en donnant au patois le primat absolu, il a empêché de voir d'autres variétés, notamment le français et son rôle moteur dans l'histoire des autres langues galloromanes dès la fin du Moyen Âge (*ib.* ; aussi notre chap. 1.3-1.4 pour la diffusion du français).

Malgré les emplois divers qui ont pu en être faits, le terme *français régional* se maintient, ainsi pour désigner des variétés urbaines régionales modernes socialement limitées, de type populaire (Hornsby 2006, 111-115 ; cf. Trotter 2008, 254), ou alors des variétés caractérisées par l'ensemble des variations diastratiques et diaphasiques, aussi dans des contextes extrahexagonaux (p.ex. Thibault 2008a, 115sq., 126). Ce second emploi, en accord avec la notion de la régionalité du français standard (v. chap. 1.1), va ainsi au-delà des frontières politiques (qui sont au fond plus administratives que linguistiques).

Pour ce qui est des caractéristiques des variétés diatopiques du français, outre quelques variétés diatopiques qui sont en effet essentiellement de type populaire (v. ci-dessus ; Greub/Chambon 2008, 2560 pour un ex. en France), en principe, l'usage en un lieu donné d'une « variété marquée diatopiquement, au moins minimalement » est non seulement l'affaire

linguistique, les dialectes ont le statut et le fonctionnement de systèmes d'expression et de communication propres à un espace communicationnel donné. Le terme *patois* connaît également depuis longtemps un usage scientifique historique, donc neutre (p.ex. Littré 1863, xxvi ou Dauzat 1906, 163-216) ; il renvoie alors, dans le cas de la Galloromania, à toute variété galloromane sociolinguistiquement soumise au français comme langue-toit qui les influence fortement suite à sa diffusion en Europe francophone depuis le 15^e/16^e siècle (Rézeau 1987b, 41 ; Chambon 1997b, 35 ; Greub/Chambon 2008a, 2513 et 2008b, 2555sq. ; v. aussi Martinet 1970, 136). Dans ce contexte, le terme *patois* peut être utilisé dans un sens restrictif pour évoquer le fonctionnement des dialectes modernes depuis leur soumission au français, et aussi pour « marquer l'absence de solution de continuité avec les dialectes de l'Ancienne France » (Rézeau 1987b, 38 ; v. aussi p.ex. Höfler 1989, 113, 115, 119, 121, 127sq. ; Poirier 2000a, 140 ou, pour prendre l'ex. des mélanges Rézeau dans Glessgen/Thibault 2005a : Chambon, 9, 11, 15 ; Eberenz, 252 ; Glessgen/Thibault, VIII et XIV ; Lagueunière, 75 ; et Valdman, 64). Contrairement à l'époque des anciens dialectes traditionnels du galloroman (ou *dialectes romans*, v. Greub/Chambon 2008a, 2513), qui avaient un dynamisme propre et une certaine extension, depuis le moyen âge tardif, « le français innove ([...]), les patois conservent. » (Chambon/Chauveau 2004, 164). Les variétés dialectales modernes ont ainsi souvent simplement conservé des emplois traditionnels et poursuivi les mouvements successifs diffusés par le français, sans avoir de rôle actif majeur dans l'émergence de la régionalité du français (Dauzat 1906, 191-216, surtout 191, 194 et 203sq. ; Chambon 1997b, 49 et *id.* 1999b, 78). En effet, différentes études récentes (p.ex. Chambon 1997b, 1999a, 1999b, 2005 ; Chauveau 2005, 43 ; 2008, 77sq. ; Greub 2007) remettent explicitement en question la notion du 'substrat dialectal' dans la relation entre le français et les variétés galloromanes qui lui sont soumises (cf. Greub/Chambon 2008b, 2561).

Pour la conceptualisation actuelle de la relation entre les variétés diatopiques du français d'une part et les dialectes en linguistique variationniste du français d'autre part, ainsi que de l'architecture de l'espace francophone européen, v. Greub/Chambon (2008a, 2508-2513 et 2008b, 2555sq. ; v. aussi Greub 2007) ; pour une description de l'architecture des variétés galloromanes au Moyen Âge, v. aussi Greub (2003a, 12-14 et 368sq. ; 2003b, 15-17 ; 2005) ; pour une comparaison des espaces variationnels des langues romanes, v. Koch/Oesterreicher (2008, 2600-2602 ; 2001, 610-614) ; Auer (2005) pour les situations diglossiques en Europe.

de *tout* locuteur, mais aussi légitime dans toutes les situations de discours, y compris dans les situations les plus formelles (*ib.*, 2557 ; au sujet de la légitimité de la diatopie, v. chap. 1.5).

Pour notre part, nous préférons l'emploi du terme *variété diatopique* pour renvoyer à toute variété nationale et régionale qui est jugée diatopique – au sens d'un ensemble linguistique qui correspond à un espace communicationnel doté d'un dynamisme de diffusion d'évolutions linguistiques propres (Greub/Chambon 2008a, 2501 au sujet de l'espace galloroman dans une perspective historique), mais aussi d'une capacité de maintien de particularismes partagés ; elle forme une entité linguistique cohérente (plutôt qu'exclusivement sociolinguistique) : un « système cohérent où chaque élément trouve sa valeur en opposition avec les autres, de haut en bas de l'échelle diastratique, de part et d'autre de l'axe diaphasique » (Glessgen/Thibault 2005b, VIII)¹³.

Une telle conception et cette terminologie permettent d'éviter le terme *français régional* en raison de ses désavantages conceptuels et des confusions possibles auprès du lectorat (v. ci-dessus), tout en soulignant le rapport intriqué de chaque fait diatopique avec les autres éléments linguistiques au sein de chaque variété diatopique moderne, et le dynamisme propre de cette dernière. Formée comme un espace structuré par les variétés diatopiques différentes, la francophonie connaît une grande diversité des usages. Les différentes variétés diatopiques maintiennent leur diversification tout en assurant une certaine cohérence – en présence d'une histoire majoritairement commune, d'un épïcêtre dominant commun (v. chap. 1.4), et plus généralement d'un réseau de communication panfrancophone interactif notamment grâce aux nouveaux médias et à la mobilité de la société moderne. On ne perdra toutefois pas de vue que la plus grande part des faits de langue est commune à la majorité des locuteurs de la francophonie (v. la notion de 'français commun'). Selon la terminologie courante, nous nous en tenons ici au terme *français général* pour renvoyer à l'« ensemble des faits linguistiques partagés par toutes les communautés francophones ou par le plus grand nombre d'entre elles » (Poirier 1987, 153).

¹³ Notre conception dynamique d'une *variété* comme un système partagé et modelé par une communauté de locuteurs qui a un dynamisme propre relève essentiellement d'une approche lexicale mais est en principe applicable aussi aux autres composantes de la langue, sachant que les répartitions aréologiques divergent d'un phénomène linguistique à l'autre.

1.3. Les diatopismes

Au sein de la francophonie contemporaine, chaque variété diatopique, *régionale* (ou *français régional*) et *nationale* (ou *français national*), est caractérisée par une situation sociolinguistique particulière, et par un certain nombre d'items diatopiquement marqués, définis par rapport au *français de référence* (v. chap. 2.4).

Il s'agit là de phénomènes linguistiques nommés *diatopismes* surtout depuis le début du 21^e siècle, selon un terme qui renvoie à tout « fait de langue géographiquement marqué » (DRF, 16). En concurrence avec d'autres, comme *régionalisme*, *variante topolectale*, *particularisme* ou *particularité* (cf. Bavoux 2008c, 340), ce terme a été dérivé de la terminologie développée par Coseriu (suite à Flydal 1952, v. chap. 1.1).

Dans la présente étude, notre usage de l'adjectif *diatopique* s'applique aux particularismes des variétés *nationales* et proprement *régionales* du français standard. Le terme *diatopisme* (ou aussi *variable diatopique*) englobe par là le champ d'application du terme *régionalisme* en son sens strict, comme "fait linguistique dont la diffusion dans l'espace est limitée à l'intérieur d'une entité étatique" (Glessgen/Thibault 2005b, ix)¹⁴.

En considérant non seulement la présence de faits linguistiques mais aussi leur absence dans une variété donnée, on peut opposer les diatopismes *positifs* et les diatopismes *négatifs*. Encore peu étudiés mais notamment analysables à l'aide de bases textuelles informatisées (Glessgen/Thibault 2005b, xvi ; v. chap. 2.4), les *diatopismes négatifs* (DSR, 20sq. et 23 ; Thibault 2007b, 467 ; déjà Taverdet 1977, 42) désignent ces faits qui appartiennent à la

¹⁴ Le terme *régionalisme* est employé dans un sens générique surtout dans les années 1970/80 pour tout fait de langue marqué géographiquement, en France et en dehors. Il peut en effet être restreint aux particularités d'une variété proprement *régionale* du français (v. chap. 1.2). Il est cependant aussi encore utilisé par de nombreux auteurs pour renvoyer aux particularismes de variétés diatopiques *régionales et nationales*, probablement pour des raisons analogues qui expliquent l'usage persistant du terme *français régional* (v. chap. 1.2). Des définitions restrictives ont déjà été proposées (Rézeau 1986b, 43sq. v. ci-dessous mais DRFA, 18 ; Chambon 2005, 11), cependant sans nécessairement être appliquées de façon stricte.

Pour les premières définitions génériques et atomiques du 'régionalisme' dans les années 1970/80, v. surtout Tuaillon (1977a, 8 ; 1983, 2) puis Taverdet pour une définition tâchant de tenir compte des relations systémiques des éléments du français 'régional' (1977, 41sq. > Straka 1977b, 239, qui refuse cependant la conception du français régional comme système). Pour une description de l'ancienne conception des 'régionalismes' comme instables (perpétuée encore p.ex. avec Tuaillon 1977a, 26, malgré sa négation déjà dans Brun 1931, 149), ruraux, d'origine dialectale – ou même proprement dialectaux – oraux, inconscients, marginaux et provinciaux au sens de non innovateurs, en perte de vitalité et comme résultats imparfaits de l'apprentissage du français par des patoisants, v. p.ex. la critique formulée par Thibault (2001, 308-310). V. aussi Gouvert (2007, 366sq.) au sujet de la conception sous-jacente aux déclarations souvent citées d'Imbs (TLF 1971, vol. I, surtout xxvi *Préface*).

langue générale mais qui sont absents d'une communauté linguistique donnée – où le même phénomène est généralement dénommé à l'aide d'un équivalent diatopique.

Les diatopismes (implicitement : positifs), très divers, affichent une grande variation, en termes de vitalité, de fonctionnement oppositionnel au sein des variétés diatopiques, de nature, de géohistoire, d'aréologie, et de fonctionnement social du point de vue de leur prestige et de la norme (RézFrance 1999, 15sq. ; Chambon 1999b, 58-62), comme de leurs fonctions et effets, et de leur fonctionnement discursif en général (v. chap. 1.5 et 2.3).

Du point de vue de leur vitalité, comme tout fait de langue, les diatopismes peuvent, dans une perspective synchronique, être a) d'usage *usuel* (ou *courant*), b) (*bien*) *connus*, s'ils sont (très ou) assez fréquents, ou c) d'usage *rare* – qu'ils relèvent du vocabulaire quotidien ou de domaines d'usage particuliers (pour les termes *courant* et *rare*, v. DHFQ, lvi sq.). Ces particularismes peuvent bien sûr afficher, au cours de l'histoire, une vitalité décroissante ou croissante (Francard 2005, 53sq.), en fonction de divers facteurs intra- et extralinguistiques.

Dans une perspective diachronique, des faits de langue peuvent également être en voie de régionalisation ou de dérégionalisation, par des canaux différents et par l'intermédiaire de différents niveaux de langue. Ainsi, le commerce (et notamment la grande distribution) est l'un des principaux diffuseurs des particularismes diatopiques en France (Rézeau 2000c, 266) ; les faits relevant du domaine de l'alimentation sont particulièrement propices à la dérégionalisation – sans pourtant nécessairement devenir *usuels* en français général (*id.* 2004, 12sq. ; Greub/Chambon 2008b, 2560 qui parlent alors de *mots régionaux expansés*, v. ci-dessus)¹⁵. En effet, les changements d'acception et d'usage des diatopismes font partie de l'évolution naturelle de la langue, comme les échanges – souvent difficiles à retracer – entre les registres et variétés d'une langue.

Au niveau du fonctionnement des diatopismes dans des oppositions structurelles – qui dépend également de leur vitalité – ils sont le plus souvent en concurrence ouverte avec des équivalents généraux. Ils sont alors souvent plus ou moins fréquents par rapport à ces derniers, mais aussi parfois d'usage presque exclusif (Hambye 2007, 365 et 2009, 36 pour des faits de prononciation), et utilisés spontanément notamment entre interlocuteurs de la même communauté linguistique, par habitude, pour leurs connotations, ou en raison du caractère évocateur et expressif qui leur est attribué par ces derniers (v. chap. 1.5). Quand le français

¹⁵ Pour d'autres voies de dérégionalisation, v. aussi Roques (1988-1989, 141sq.). Les faits de langue complètement dérégionalisés, devenus généraux, ne sont pas pour autant toujours courants, comme c'est le cas de l'innovation régionale *tartiflette* désignant un plat savoyard traditionnel (DRF s.v. *tartiflette*), même proposé sans mise en relief de sa particularité régionale sur le menu du restaurant du Louvre (p.ex. le 19/04/2006).

général ne propose pas un terme, une construction ou une opposition donnée, les différentes communautés linguistiques ont évidemment la possibilité (du moins théorique) de recourir à leur propre diatopisme, notamment quand il sert à référer à une réalité propre. Celui-ci est alors souvent décrit comme 'suppléant l'absence d'un équivalent général' selon le point de vue de la langue générale (RézOuest 1984, 10sq. ; Rézeau 1987b, 28 ; Tuailon 1977a, 14-21 ; 1977b, 149 et 1983, 31-40 ; Poirier 2005, 504).

Au niveau du lexique, les faits de langue renvoient à des référents très divers. Ils peuvent ainsi relever du présent, ou bien du passé, comme les *mots-souvenir*. Les diatopismes qui réfèrent à des réalités communes à l'ensemble ou à la majeure partie de la francophonie représentent des *régionalismes linguistiques*, alors que les faits qui désignent des *realia* d'extension géographiquement limitée représentent, eux, des *régionalismes encyclopédiques* (DRFA, 18 ; ou *régionalismes au sens strict vs en un sens élargi*, selon Rézeau 1986b, 43sq. et 1987b, 29). Ces derniers peuvent ainsi décrire des *realia* propres à la culture et à la vie locales, régionales ou (en dehors de la France aussi) nationales (Poirier 1995, 29).

Les particularismes référant à des *realia* nationales incluent aussi les *statatismes* (terme dep. Pohl 1979, 11), qui désignent des faits de langue dont la diatopie est déterminée par les limites et qui sont caractéristiques des entités étatiques francophones ; d'un point de vue linguistique strict, ce phénomène s'applique aussi à la France.

La diatopie est en outre particulièrement marquée dans les champs lexicaux pour lesquels le français général ne dispose pas des ressources lexicales nécessaires, ou que ce dernier a développées plus tardivement que les variétés diatopiques. Notamment les régionalismes (ou diatopismes) encyclopédiques relèvent des domaines de la géographie naturelle et humaine, de l'histoire, et des activités et secteurs socioprofessionnels.

En général, la diatopie se manifeste ainsi surtout au niveau de l'alimentation, de la gastronomie, de la cuisine – et par là aussi du commerce (v. ci-dessus) – et des activités restées artisanales comme la boulangerie et les marchés. S'y ajoutent l'environnement comme la géographie, la géologie, la météorologie, la faune et la flore, et les domaines et activités professionnelles variables selon les lieux, tels que la pêche dans certaines régions littorales, ou le métier de mineur en région montagneuse ; s'y joignent aussi les domaines de la vie familiale comme l'habillement et l'habitation modernes et traditionnels, et de la vie en société, moderne et traditionnelle comme les loisirs, les jeux et les coutumes (RézOuest 1984, 10sq. ; 2000c, 264-266 ; DSR, 837-845 ; Chaurand 2000, 649-661 ; Poirier 2005, 505). Domaine traditionnellement présenté comme fortement marqué par la variation diatopique, l'agriculture, avec ses techniques et outils, connaît elle aussi un vocabulaire régional, en partie

d'origine dialectale (Chauveau 1995a, 363 et 2000, 94 ; Thibault 2003, 905 ; DSR, 839sq.). La part des diatopismes en ce champ sémantique semble cependant moins importante que la part des termes plus proprement ruraux et techniques qui appartiennent à la langue générale (RézOuest 1984, 17).

S'y ajoutent les faits (assez nombreux) de la langue expressive, tels que des termes mélioratifs et dépréciatifs, des injures, sobriquets et expressions imagées (aussi par euphémisme face à des tabous), et les termes référant aux rapports sociaux quotidiens (Poirier 2005, 505 ; Chaurand 2000, 652-654 ; RézOuest 1984, 11 ; Tuailon/Rézeau 1983, 153 ; déjà Brun 1931, 147). Pour les variétés nationales, on peut y ajouter des domaines qui concernent la gestion d'un pays, parmi lesquelles l'éducation, l'administration ou les institutions juridiques, financières, militaires et politiques (Poirier 1995, 29 ; DSR, 842-844 et 19sq.).

Si le lexique présente le champ d'observation le plus vaste, d'autres types de variation ne sont pourtant pas négligeables. Pour rendre compte de la situation en France, nous adaptons ici la grille d'analyse descriptive de la nature et de l'origine des diatopismes proposée par Poirier pour la situation nord-américaine (1995, 31-45), ailleurs adaptée à la situation en Suisse (Thibault 1996b, 335). Pour la description du trajet géohistorique des diatopismes, elle sera également complétée par des considérations apportées récemment par Rézeau (DRFA, 15), Greub/Chambon (2008b, 2560sq., v. ci-dessous) de même que Chambon (2007b).

La variation diatopique se présente sous la forme de diatopismes *lexicaux*, *morphosyntaxiques* et *phoniques* (auxquels s'ajoutent les *diatopismes de statut* et les noms propres). Ils se répartissent entre les *archaïsmes*, *diatopismes de statut*, *innovations internes* et *innovations par transfert* (cf. Poirier et Thibault cités ci-dessus), mais aussi les *régionalismes de toujours* et les *particularismes venant de régions francophones voisines* (DRFA, 15), ou plus précisément *venant d'autres variétés (diatopiques) francophones*, limitrophes ou non (cf. Thibault 1996b, 361-363)¹⁶.

¹⁶ Pour d'autres classifications, v. p.ex. Tuailon (1983, 2) ; RézOuest (1984, 11-13) ; Rézeau (2000c, 269) ; DRF, 10 ; DFQPrés, XIII ; pour une catégorisation historique novatrice développée pour le français aux Antilles, v. les travaux récents de Thibault (2009, p.ex. 79 ; 2008a, 116 et 148sq.). L'article récent dû à Greub/Chambon qui consacre explicitement un chapitre aux « sources linguistiques des régionalismes », propose en outre une typologie géohistorique particulièrement bienvenue pour le français en Europe (2008b, 2560). Elle distingue 1) les *régionalismes dépendants de mouvements de l'aire* – qui incluent a) les mots régionaux rétrécis et b) expansés, et c) les mots généraux rétrécis – 2) les *régionalismes de toujours*, 3) les *innovations régionales*, 4) les *emprunts aux patois*, et 5) les *emprunts aux autres langues* (ib., 2560sq.).

La tripartition diachronique traditionnelle classant les diatopismes selon leur origine a été notamment critiquée par Chambon (1999b, 60). Elle rappelle en effet la typologie des sources 'archaïsmes – emprunts – innovations' (Brun 1931, 145, 147 et aussi 82sq. pour le contexte provençal), ou du type 'archaïsmes – dialectalismes – emprunts – innovations' (Baldinger 1961, 161 ; Straka 1977b, 117 ; 1981, 41-43 ; 1983, 49-60 ; v. encore Knecht 1997, 10). Dans ces usages, le terme *dialectalisme* désigne les emprunts au dialecte (c.-à-d. les innovations du

A. Nature des différents particularismes :

1) En ce qui concerne la nature des différents particularismes, le terme *diatopisme lexical* regroupe pour nous trois types.

- Il renvoie d'une part aux faits *lexématiques* qui se distinguent du français général par leur forme ou qui sont dérivés d'une unité lexicale non française par emprunt (ou transfert). Ils peuvent aussi être homonymiques avec un fait général, mais se sont alors formellement formés différemment de celui-ci au cours de l'histoire. Ainsi, le diatopisme de Centre Afrique *torcher* (v. tr.) "éclairer (qqn) avec une lampe-torche" – où le particularisme *lampe-torche* désigne une lampe électrique (BDLP) – s'est développé différemment du mot général familier (lui aussi issu de l'afr. *torche* "bouchon de paille") *torcher* "essuyer, frotter [...]" (TLF s.v. *torcher*).
- Les diatopismes *sémantiques*, au contraire, ont été formés par glissement de sens à partir d'un fait de la langue générale, avec lequel ils sont toujours homonymiques. Ainsi, le diatopisme usuel *bourg* désignant un chef-lieu de commune dans les régions d'habitat dispersé du grand Ouest et Centre – où il est opposé à *village* (syn. gén. *hameau*) – continuant le (moyen) français général où le mot est rattaché à un groupement intermédiaire entre la 'ville' et le 'village' (DRF s.v. *bourg*).
- Les diatopismes *phraséologiques*, eux, concernent les locutions (lexicales) formellement distinctes du français général, comme la tournure à *bonne heure* "de bonne heure" en français québécois (v. Thibault 1996b, 342).

2) La catégorie des *diatopismes morphosyntaxiques* inclut, elle :

- les diatopismes *morphologiques*, c'est-à-dire des particularités d'usage de l'article ou par exemple de prépositions, verbes, affixes, adjectifs, adverbes ou pronoms (et)
- les faits *syntaxiques* – par exemple l'emploi des temps (Chaurand 2000, 646-649 pour un choix d'ex.), comme du passé surcomposé en proposition indépendante dans le Sud et Est de la France et en Suisse (v. chap. 2.2.1 n.).

français par emprunt au dialecte), selon une acception qui a largement cours dans le discours scientifique. Le classement des diatopismes selon leur origine se présente sous une forme plus réduite dans des trilogies comme celle des 'archaïsmes – emprunts au patois – calques d'autres langues' (Gilbert 1969, 44sq.), qui ne tiennent pas compte des innovations propres et des divers mouvements au sein d'une variété de langue. Certes, parmi les précurseurs de notre domaine, Brun admettait seulement des innovations au sens de changements sémantiques et non pas des véritables néologismes (v. ci-dessus). De son côté, Dauzat opérait une distinction dans sa terminologie essentiellement entre les « traits dialectaux » (ou « régionalismes », 1953, 11) et les « traits archaïques » (*id.* 1933, 140). Il soulignait cependant déjà la dynamique propre de chaque 'français régional' en insistant sur l'importance des villes, qui lui donnent leur « empreinte » (*ibid.*, 139). La notion du pouvoir de création du français 'régional' y est ainsi déjà présente (v. chap. 1.4).

3) Au niveau *phon(ém)ique* (dans des textes écrits réalisés sous la forme de diatopismes *phonético-graphiques*, v. chap. 2.3.2.2.1),

- les *diatopismes phonologiques* sont les particularismes qui touchent les oppositions pertinentes du français et concernent surtout, en francophonie, la longueur et/ou le timbre de voyelles. Il s'agit de différences quantitatives, mais aussi qualitatives (p.ex. Hambye 2009, 36 pour la Belgique). Ce phénomène variationnel se distingue
- des *diatopismes phonétiques*, sans impact oppositionnel structurel (qui représentent souvent des variantes de faits généraux avec lesquels elles alternent), comme le maintien d'un *r* apical dans le Sud-ouest (DRF, 8) ou l'ouïisme dans l'Ouest ainsi qu'en français des Amériques (v. chap. 2.2.1).
- Les particularismes *d'intonation*, relevant de la prosodie, semblent se manifester majoritairement au niveau des réalisations phonétiques (Poiré/Kaminskaïa 2007, 220sq.). Le français en Afrique connaît cependant des *intonèmes*, ou « prosodèmes », où la hauteur de ton est alors porteuse de sens (Lafage 1990, 775)¹⁷.

4) D'autres faits de langue peuvent dans tel ou tel espace communicationnel se distinguer par un *usage* particulier. Ces *diatopismes de statut* concernent

- d'une part, les diatopismes *de fréquence*, faits de langue qui sont connus en français général mais qui sont d'une fréquence remarquable dans une variété diatopique donnée (Thibault 2007a, 467 ; 2000b, 559 ; 1993, 168 ; DRFA, 19). Le mot *soulier* comme terme générique (syn. gén. *chaussure*), aujourd'hui devenu rare en français hexagonal, est par exemple courant en Suisse Romande et en Louisiane (Thibault 1996b, 360 ; BDLF). La fréquence remarquable d'un diatopisme est souvent accompagnée d'un emploi particulier :
- Les diatopismes *d'emploi* se caractérisent par leur appartenance à un registre différent de celui du français général, ou par un usage dans des contextes d'emploi particuliers

¹⁷ Par rapport au domaine du lexique, les analyses différentielles en matière de prononciation sont relativement rares (cf. Chambon 2005, 16), sans pour autant être moins novatrices, notamment avec les travaux de Morin et Hambye (cf. Greub/Chambon 2008b, 2552). Leur renouvellement théorique et méthodologique, nécessaire depuis les années 1980 (Hambye 2007, 364, 366-369), s'appuie sur une conceptualisation sociolinguistique actualisée de la variation diatopique du français (*ibid.*, 368-373 ; v. aussi *id.* 2009). Parmi les travaux innovateurs, on pensera également aux études possibles grâce aux recherches menées dans le cadre du projet international *Phonologie du Français Contemporain*. Une étude récente sur le débit du français dans différentes variétés diatopiquement marquées montre ainsi que ce dernier varie en effet sur le plan diatopique, mais aussi en diachronie, suggérant une augmentation et un nivellement du débit dans le discours des jeunes locuteurs indépendamment de leurs caractéristiques diatopiques (communication de Schwab/Racine intitulée "Le débit lent des Suisses romands, mythe ou réalité ?", présentée le 03/09/09 lors de la conférence 2009, AFLS à Neuchâtel du 03/05/09/09).

(RézOuest 1984, 13 ; Thibault 1998a, 896 ; 1995, 258), par leur valeur sociale (DHFQ, XVIII), par une valeur emblématique ou une tonalité propre (DRFA, 19), voire une résonance ou connotation particulières (RézOuest 1984, 13). Les diatopismes d'emploi incluent donc également des particularismes relevant du niveau textuel (Glessgen/Thibault 2005b, xi), mais aussi des diatopismes pragmatiques relevant du niveau des salutations ou des formes d'interrogation, de même que des particularismes au niveau des effets de discours (v. chap. 2.3).

- 5) À la quadripartition des diatopismes lexicaux, morphosyntaxiques, phon(ém)ique et de statut, qui concerne les noms communs, on pourrait ajouter le groupe des noms propres qui ont cours dans une variété diatopique donnée et qui n'appartiennent pas à l'usage général – en particulier lorsqu'ils sont formés à partir d'appellatifs diatopiquement marqués qui sont caractéristiques de la variété étudiée, et/ou lorsque leur formation révèle des processus caractéristiques de celle-ci. Comme le souligne Chambon (2007b) au sujet des toponymes, les noms de lieux « sont autant de particularismes diatopiques (à tout le moins par leur fréquence) » (ils pourraient de ce point de vue figurer par les diatopismes de statut) (2007b, 349). Comme les unités lexicales, ils « peuvent servir de marqueurs de statut régional », et leur emploi fait partie de la « compétence dans une variété géographique de français » (*ib.*). Leur analyse linguistique relève également de la problématique des variétés diatopiques, de la linguistique variationnelle et de la sociolinguistique historique en général (*ib.*). Ceci concerne aussi d'autres dénominations telles que les surnoms (v. chap. 2.5.1).
- B. Si les diatopismes peuvent être de natures diverses et varier dans leur statut et leur fréquence, ils peuvent aussi afficher des trajets géohistoriques différents. Selon les standards actuels de la lexicographie différentielle, pour ce qui est des diatopismes appellatifs, leurs origines sont décrites suivant le principe de *l'etimologia prossima* (Chambon 2006, 749 ; 2005, 14 ; 1997b, 49 ; Thibault 2000a, 81 ; Höfler 1989, 117 et 122 ; déjà Esnault 1925) : il importe « d'identifier prioritairement l'étymologie la plus proche » en retenant dans la vie d'une unité diatopiquement marquée, « sa provenance immédiate dans la variété concernée » (Greub/Chambon 2008b, 2559). La mise à jour de la vie historique, géographique et sociale des diatopismes du français (*ib.*, 2552) impose de tenir particulièrement compte du moment et lieu du transfert stable (donc emprunt) des faits de langue étudiés d'une variété à une autre (et éventuellement d'un registre à l'autre), du canal codique et du milieu social par lesquels ils passent, de la profondeur de leurs adaptations formelles, et de leur (variation de) statut (v. chap. 2.4.2).

1. Un fait diatopique peut représenter un *archaïsme* maintenu dans une/des variété(s) 'périphérique(s)' (mot régional rétrécis, un type de *régionalisme dépendant de mouvements de l'aire*, dans la typologie de Greub/Chambon, v. n. ci-dessus). Ce conservatisme, survivance d'un stade antérieur du français général, acquiert ainsi un statut de diatopisme dès qu'il perd sa vitalité en français général, en principe après avoir eu un statut de diatopisme de fréquence, dont la vitalité est maintenue dans une ou plusieurs variété(s) diatopique(s) (Thibault 2008a, 142).
2. D'autres diatopismes naissent d'une *innovation interne* grâce au dynamisme propre du français, formés au sein d'une de ses variétés diatopiques sans aucun impact d'un substrat, notamment sur une base française et/ou à l'aide des outils de formation linguistique qui lui sont propres, par exemple formellement par dérivation, composition, aphérèse ou apocope, ou sémantiquement par restriction, extension, analogie, métaphore ou métonymie (RézOuest 1984, 12sq. ; RézFrance 1999, 15). Ces faits spécifiques, utilisant alors « des moyens (bases lexicales, dérivation, mécanismes de changement sémantique) qui ne le sont (le plus souvent) pas », sont souvent des statalismes et des particularismes « consistant en une différence sémantique mineure » (Greub/Chambon 2008b, 2561 qui parlent d'*innovations régionales*).
3. Selon notre point de vue diachronique variétal, les diatopismes peuvent également représenter des *innovations par transfert*, en principe en français moderne (à partir du 17^e/18^e s.) depuis une variété dialectale moderne ou une autre langue avec laquelle ils sont en contact géographique direct (ou aussi indirect). On peut y distinguer les *emprunts aux patois*, et les *emprunts aux autres langues* (*ib.*, 2560). Les innovations par transfert sont formellement intégrées dans la variété diatopique du français concernée à des degrés divers, après un processus d'adaptation notamment lexicale, sémantique, phonétique et/ou morphologique plus ou moins marquée. Leur intégration se fait en fonction des habitudes langagières des locuteurs, de leur proximité linguistique à la variété emprunteuse et du milieu, du groupe de locuteurs et du contexte dans lequel a lieu le transfert (Thibault 2000b pour une typologie ; v. aussi Francard 2005, 51-57).
4. À ces trois types de particularismes s'ajoutent les *régionalismes de toujours* (Greub/Chambon 2008b, 2560 < DRFA, 15 ; aussi Rézeau 2000c, 268 et DRF, 10), qui représentent les faits de langue qui ont « toujours vécu dans le même domaine géographique » (Roques 2001, 550), ou plus précisément dans une aire limitée au sein de la francophonie. Il pourrait théoriquement s'agir d'innovations internes du français ou alors d'emprunts anciens à une autre variété linguistique (c.-à-d. avant le 17^e siècle). Ils

sont cependant depuis peu explicitement définis comme les unités « attestées en un lieu depuis le M[oyen]Â[ge], et qui ont été empruntées au dialecte galloroman par le français au moment de la diffusion du français » (c'est-à-dire majoritairement au 16^e s.), ne subissant depuis ce moment plus que les changements phoniques du français qui sont impulsés depuis le centre, tout en se distinguant dès lors plus ou moins visiblement de la variante (si elle survit) de la lignée dialectale (Greub/Chambon 2008b, 2561 pour le lexique). Cette définition permet en effet d'opposer les innovations par emprunt aux dialectes traditionnels, aux innovations par transfert (en français moderne) et aux innovations internes du français pour lesquelles une langue ou variété dialectale soumise n'a joué aucun rôle. Les régionalismes de toujours ont une existence écrite (et éventuellement lexicographique) ancienne et peuvent aussi vivre au niveau dialectal, sous la forme soit d'une continuation de la forme dialectale médiévale, soit d'un réemprunt plus récent depuis le français. Ainsi, le régionalisme de toujours *joran* désignant un vent connu en Suisse et Franche-Comté, attesté dans le dialecte moderne sous la forme de variantes diverses, est un emprunt au dialecte local par l'ancien français régional, où il est attesté à l'écrit depuis ses débuts (Greub 2007, 334sq.). L'aire d'extension d'un régionalisme de toujours peut varier plus ou moins fortement au cours de l'histoire, comme celle du mot de l'Ouest *corme* "fruit du sorbier domestique", dont l'aire d'emploi s'est fortement restreinte (DRF). Les particularismes qui ont toujours vécu régionalement mais dont il est avéré qu'ils ont été empruntés à une variété dialectale ou une langue régionale à l'époque de la diffusion du français dans une région donnée, peuvent donc aussi afficher des changements d'extension de leur aire d'emploi (et tomberaient alors aussi dans la catégorie des mots régionaux rétrécis ou expansés des *régionalismes dépendants de mouvements de l'aire* de Greub/Chambon, v. n. ci-dessus).

5. Enfin, des diatopismes peuvent aussi s'avérer être des *particularismes venant d'autres variétés (diatopiques) francophones*, en général diffusés depuis un centre urbain dominant (v. chap. 1.4) et/ou par les canaux de communication modernes, comme les formes féminisées de titres et de professions, arrivées en Suisse romande depuis le Québec (Thibault 1996b, 361sq.). Il s'agit là d'un cas de figure de ce que Greub/Chambon proposent d'appeler les mots régionaux expansés (v. n. ci-dessus) – qu'ils soient par la suite maintenus ou non dans la variété d'origine.

Si la seconde partie de notre proposition de classement tente d'esquisser les grandes lignes dans la diversité des trajets géohistoriques des diatopismes du français, elle illustre aussi les difficultés et l'importance de la description explicite des grandes tendances, qui sont

désormais observables grâce aux travaux fournis dès lors dans notre domaine d'étude pour plusieurs centaines de diatopismes (cf. Greub/Chambon 2008a, 2552)¹⁸. L'identification de l'un ou l'autre des types de diatopismes est évidemment dépendante en outre de la documentation disponible (v. aussi chap. 2.4), et leur classement à reconsidérer pour chaque cas particulier.

Ainsi, un régionalisme de toujours peut à premier (et même second) abord avoir l'allure d'un archaïsme si son aire d'extension et sa fréquence ont été importantes à une époque antérieure, et s'il a été accueilli dans la lexicographie générale sans restriction d'usage diatopique. De la même façon, en l'absence d'attestations anciennes suffisantes, la limite entre un archaïsme et une innovation par transfert depuis une variété dialectale s'estompe souvent pour l'œil du linguiste quand un fait étudié qui ne porte pas de traits caractéristiquement dialectaux est aussi bien attesté en français classique que dans les dialectes de la même époque (p.ex. de l'Ouest et/ou de l'Est de la France) (Thibault 1996b, 358). Un archaïsme peut aussi être interprété (dans des sources de référence ou par nous-même) comme un diastratisme « dans la mesure où un mot qui sort peu à peu de l'usage peut d'abord se réfugier dans le style 'bas', ou au contraire se maintenir comme une affectation propre aux registres les plus châtiés » (*id.* 2009, 114).

Pour ce qui est de l'importance proportionnelle des différents types de diatopismes, « la présence d'emprunts au registre dialectal doit être considérée pour ce qu'elle est : une source parmi d'autres de la composante différentielle » de la langue (Rézeau 2007e, 264). Contrairement à l'ancienne conception des diatopismes du français, la variation diatopique même régionale s'explique en effet plus souvent par le dynamisme interne de ses variétés que par l'influence de variétés galloromanes traditionnelles (Greub/Chambon 2008b, 2559sq.).¹⁹

¹⁸ La présente typologie, schématique, vise surtout à clarifier des notions clés, et à présenter les termes utilisés dans le cadre de notre étude – plus qu'à faire une description définitive et exclusive des termes utilisés dans le discours scientifique. Elle intègre les notions proposées récemment par Greub/Chambon (2008b, 2560sq.) sans suivre exactement leur terminologie afin de bien distinguer les archaïsmes et les particularismes venant d'autres aires de la francophonie, que ces derniers incluent dans une catégorie commune des 'régionalismes dépendants de mouvements de l'aire' (mots régionaux rétrécis ou expansés et mots généraux rétrécis) (v. ci-dessus). Également rangés dans cette catégorie, les diatopismes venus d'un registre particulier (notamment technolèctal) du français général, devenus usuels dans une variété diatopique de français (*ib.*), ne relèvent pourtant pas *stricto sensu* d'un mouvement d'aire, puisqu'un usage technique sans marquage diatopique ne dessine justement pas une aire géolinguistique particulière ; dans notre proposition de classement, en raison du statut bien différent de l'élément correspondant du français général, ils sont alors rangés dans les innovations internes. Ces exemples illustrent la difficulté de tenir compte, sous la forme d'une typologie, de la complexité et de la diversité des trajets géohistoriques des diatopismes du français, mais aussi des nécessaires choix à faire, qui n'impliquent pas nécessairement le refus des propositions antérieures.

¹⁹ Comme corollaire de la théorie du 'français régional – miroir fidèle du patois' (v. chap. 1.2), la considération de l'emprunt au dialecte comme cause première de la variation diatopique du français a été défendue dans notre domaine d'étude notamment dans les années 1980 et même par la suite – quoique souvent implicitement (p.ex.

Lorsque le français emprunte à une variété dialectale, l'emprunt passe en principe non pas au français général, mais à une variété régionale du français, et ce majoritairement à l'époque de la pénétration du (moyen) français dans les régions considérées²⁰, c'est-à-dire majoritairement au 16^e siècle (Greub/Chambon 2008b, 2555 et 2555-2557 ; pour la remise en question de la notion de substrat, v. chap. 1.2 n.). Il s'agit alors non pas d'emprunts, mais de régionalismes de toujours.

Les études récentes montrent ainsi que les sources des régionalismes des variétés diatopiques modernes en Europe sont en fait très souvent à chercher dans une variété proche de français, notamment pour ce qui est des variétés régionales subordonnées, et que la plupart des diatopismes de variétés autocéphales comme les français nationaux sont des innovations internes du français (Chambon 2005, 15 pour un ex.). En même temps, les emprunts directs du français moderne au patois syntopique sont rares (*id.* 1999b), et la part de tout type d'emprunt à une variété non française est faible (Buchi 2005, 83 pour la France ; Francard 2005, 50 pour la Belgique ; Chambon 2005 pour Roanne en France) ; ces emprunts sont en outre tous fonctionnellement spécialisés (Greub/Chambon 2008b, 2559sq.).

On retiendra alors que les variétés régionales du français se caractérisent aujourd'hui notamment par une importante présence d'archaïsmes, de même que par un certain nombre d'innovations (Thibault 2001, 308 ; Chambon 1999b, 62 ; 2005, 15). Les variétés régionales d'Europe sont ainsi bien plus différenciées par les conservatismes, notamment phonologiques, que par les innovations lexicales (Greub/Chambon 2008b, 2562). Une plus grande part d'innovations internes dans les variétés nationales – ainsi en Suisse et Belgique, au Québec et en Afrique d'expression française – vient renforcer la plus grande autonomie de ces dernières, plus ou moins marquée selon les cas²¹. Dans les variétés nationales, aussi plus facilement perçues comme des entités (socio)linguistiques par leurs usagers et les locuteurs exogènes (v. chap. 1.5), cette plus grande autonomie est également à la source de leur plus fort marquage diatopique (v. chap. 1.1) et implique un impact moindre de l'épicentre commun de la francophonie (v. chap. 1.4).

Straka 1977b, 117 et 1977a, 237 ; Tuaillon 1983, 10 et 42sq. ; Carton/Rossi/Autesserre *et al.* 1983, 4 ; Höfler 1989, 128 ; Taverdet 1990, 713 et 704-706 ; Francard 1991, 375 ; Billod-Morel 1997, 32 et même encore DHFQ, xxx au sujet du français en Europe ; Chevalley 2002, surtout 153-155, 161 pour une position explicite ; Goebel 2005a, 155 ; pour une critique, v. notamment Chambon 1997b ; 2006, 749-751 ; aussi Chambon/Carles 2007, 315-317 ; Gouvert 2007, 365-370 ; Rézeau 2007e, 264).

²⁰ Chambon/Chauveau 2004, 163-165 ; Gouvert 2007, 408 ; Greub 2007, 334, 338, 340sq. ; aussi Chambon 2007b, 350-353 et Chambon/Carles 2007 pour des toponymes.

²¹ V. Chambon 2005, 15 et Thibault 2005a, 110 pour la Suisse ; Francard 2005, 50 et Hambye/Francard 2004, 53 et 55 pour la Belgique ; Poirier 1995, 22-55 pour le Québec ; Lafage 1990, 778-785 pour l'Afrique.

Si à l'époque contemporaine du tournant des 20^e/21^e siècles, les différentes variétés diatopiques du français perdent certainement des diatopismes, elles maintiennent leurs particularités en introduisant de nouvelles innovations internes, et des innovations de la langue générale qu'elles acceptent en décalage temporel et géographique par rapport à d'autres espaces communicationnels francophones, ou alors aussi sous la forme d'hypergénéralisations (Greub/Chambon 2008b, 2562 ; pour les impulsions d'innovations du fr. général, v. chap. 1.4).

1.4.L'aréologie d'une francophonie pluricentrique

Espace organisé, la francophonie contemporaine articulée en sous-ensembles nationaux et régionaux qui ont chacun leur dynamisme (socio)linguistique propre, se présente sous une forme régionalisée, mais aussi *pluricentrique* (Glessgen/Thibault 2005b, ix ; Pöll 2005, 17-28) – même si le pluricentrisme du français est moins développé que dans d'autres langues romanes comme l'espagnol et le portugais (cf. Koch/Oesterreicher 2008, 2597sq.)²².

Les mouvements linguistiques au sein des diverses variétés diatopiques du français se situent moins à une échelle locale, qu'à une échelle régionale et supra-régionale – voire (inter)nationale – notamment dans des sociétés marquées par une mobilité et une densité démographique relativement importantes et par des réseaux sociaux plutôt 'multiplexes' et 'lâches' (cf. Hornsby 2006, 121-124 ; Gadet 2007, 95sq.).

La variation du français est ainsi articulée d'abord par l'organisation nationale des États modernes, puis par la diffusion du français depuis les villes qui constituent des centres directeurs (primaires et secondaires) dans leurs aires d'influence. Décisives pour le profil variétal de la francophonie, les grandes villes représentent alors des centres directeurs linguistiques importants, récepteurs des innovations de Paris, et diffuseurs (et conservateurs ou effaceurs) de leurs propres particularismes dans leur zone d'influence (Greub/Chambon 2008b, 2559 ; Chambon 2005, 13).

L'impact des grands centres urbains sur l'histoire de la pénétration du français (régional) et pour son évolution particulière dans les différentes régions a peine à être décrit dans le

²² L'état actuel des connaissances en matière de pluricentrisme du français, de la composition et historicité des variétés diatopiques du français standard, de même qu'en matière de l'évolution de la lexicographie générale depuis R. Estienne au Petit Robert 2007 et de la description du français 'global' grâce à la BDLP (v. chap. 2.4.4), a récemment été synthétisé dans le cadre d'une conférence plénière, présentée par A. Kristol (le 03/09/09 avec le titre "Une francophonie pluricentrique : lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux", lors de la conférence 2009, AFLS à Neuchâtel du 03/05/09/09).

domaine d'étude de la variation diatopique du français. Il a pourtant déjà été souligné il y a plus d'un siècle au sujet du français en Europe :

« Le français s'est d'abord implanté dans les centres urbains et dans les classes riches : modifié sous l'influence du milieu, il constitue ce que j'appellerai le français régional. Ce français régional, qui s'est propagé peu à peu dans les villages et dans les classes rurales, agit à son tour directement sur le patois qu'il modifie, en introduisant dans son sein – à la place des éléments anciens auxquels ils se substituent peu à peu – en première ligne de nouveaux mots, puis de nouvelles formes, de nouvelles tournures syntactiques » (Dauzat 1906, 203 ; v. aussi *ibid.*, 191 et 204 et 1933, 139 et 141).

Ainsi, la langue française

« a d'abord gagné les grands centres, puis les petites villes, d'où elle a rayonné sur les masses rurales environnantes. Chaque agglomération importante lui a imprimé sa marque. D'où l'existence de plusieurs types de français régionaux [...] élaborés dans les grands centres (Lyon, Marseille, Toulouse), avec des variétés pour les centres secondaires comme Carcassonne » (*id.* 1953, 10sq.)²³.

Les centres directeurs, ainsi hiérarchiquement organisés, forgent et diffusent en effet des innovations à l'intérieur de réseaux de communication préférentiels (Dauzat 1933, 139 et 141). Les diatopismes voyagent notamment par parachutage, des capitales ou villes principales des différents pays francophones qui ont une variété diatopique de type national propre, et « des métropoles régionales aux chefs-lieux de département et ainsi de suite, le long des principaux axes de communication » (Thibault 2000a, 71). Paris, épice centre à l'échelle de la francophonie, diffuse dans les capitales socioculturelles francophones, et plus directement encore dans les grandes villes de l'Hexagone. Si les centres directeurs des variétés diatopiques nationales sont nettement subordonnés sur le plan linguistique à la capitale de la France, ils soumettent de leur côté les centres directeurs des différentes variétés régionales.

Ainsi se diffusent des innovations diatopiques, notamment lexicales (et aussi phonético-phonologiques) par des mouvements successifs d'impulsion, pour être effacées par la suite lors de la diffusion d'innovations nouvelles, d'abord dans le noyau, puis dans les régions plus

²³ Au sujet des villes en tant que centres directeurs et transmetteurs, v. aussi déjà (Wolf 1972, 177 < Dauzat ci-dessus) ou PignonÉvPhonPoit (1960, 138). Leur rayonnement linguistique a été particulièrement illustré par Chambon (1999b, 58-62 ; 1999a, 81sq. ; 2004 ; 2005, 7 et 12sq.), puis aussi par Lagueunière (2007a et 2007b) et Chauveau (2009, 83). Le nombre de centres directeurs actifs dans le Midi s'élève ainsi à une dizaine (dont p.ex. Périgueux, subordonné à Bordeaux et Limoges) ; des villes tardivement francisées, comme Nice, ne semblent pas jouer de rôle sensible pour la répartition des diatopismes d'aujourd'hui (Greub/Chambon 2008b, 2559). Au contraire, dans la hiérarchie des centres directeurs dominants, c'est à Lyon que revient le statut de « second centre d'influence linguistique de la France moderne », après Paris (Chambon/Chauveau 2004, 175 et aussi 155), dont le rayonnement dans l'« aire lyonnaise » produit des effets géolinguistiques voisins à celui de Lugdunum dans l'Antiquité tardive (Chambon/Chauveau 2004, 165 ; v. aussi surtout 163-165, 167-171, 171-176).

éloignées de l'épicentre, selon un mouvement dynamique dont l'avancement varie selon les lieux (Greub/Chambon 2008b, 2559).

Les faits de langue plus anciens étant en principe retenus plus longtemps dans les aires périphériques, les superpositions des différents usages dessinent leur maintien et les vagues de diffusion d'innovations nouvelles – selon les 'courbes de poursuite' de Dauzat (1906, 204) – et par conséquent le profil et la stratification particulière des variétés diatopiques du français (Chambon 2005, 14sq. ; 1999a, 95).

L'analyse géolinguistique de la documentation contemporaine permet ainsi en principe de reconstituer la diffusion des diatopismes étudiés. Cependant

« il est évident que les particularismes diffusés par un centre directeur ne sont pas toujours créés par lui ; c'est le manque de documentation ancienne suffisante qui explique que [...] nous ne puissions le plus souvent repérer que le centre diffuseur » (Chambon/Chauveau 2004, 169 ; v. aussi chap. 2.4.4.3).

Si la diffusion de diatopismes par parachutage concerne en principe les particularismes d'une extension certaine, elle ne s'applique pas nécessairement aux faits de langue qui n'ont toujours connu qu'un usage sur une aire réduite : les localismes (Chambon 1999b, 58 ou Chauveau 2005, 31).

La diffusion des diatopismes d'une langue standard a en outre deux dimensions déjà implicitement décrites par Dauzat (citation ci-dessus) : une dimension *horizontale*, d'un lieu à l'autre (Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 153-155, 158 et 409 au sujet de l'anglais), et une dimension *verticale* (surtout diastratique), suivant les hiérarchies sociales, en règle générale depuis les couches socialement favorisées (ou 'milieux cultivés') aux couches moyennes, puis modestes (*ibid.*, 155-159 et 388 ; aussi Chambon 2006, 754, et 755 pour un schéma de diffusion d'emprunts du français dans une situation de diglossie sans bilinguisme généralisé). En contradiction avec les hiérarchies classiques (Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 158), certains diatopismes peuvent pourtant se diffuser verticalement depuis des milieux socioculturellement bas (v. chap. 1.5), ou alors horizontalement depuis des centres secondaires vers un centre dominant (Chambon/Chauveau 2004, 169 pour un cas particulier de *covert prestige* en mfr. dans l'aire lyonnaise), et même depuis des lieux sans centre de diffusion important (Chambon 2005, 13 pour un ex. contemporain dans le Sud-ouest) – tout en pouvant atteindre des aires d'emploi importantes (pour l'importance des changements linguistiques de bas en haut, v. aussi Lodge 2010, p.ex 12, 13-22).

En ce qui concerne notre domaine d'étude, l'aréologie de l'Hexagone dessine des aires régionales qui reflètent clairement l'influence des centres régionaux contemporains les plus

importants (déjà Chabot 1961, 141-143 et carte hors texte pour une approche géographique). Il s'agit d'abord de Lyon, Bordeaux et Marseille, et à une deuxième échelle de villes comme Toulouse, Clermont-Ferrand, Carcassonne, Chambéry et Grenoble (Dauzat 1933, 139, 141 et 143 ; 1953, 10sq.)²⁴, Rennes et Nantes (Thorel 2005, 139) ou encore Poitiers (Lagueunière 2007b, 130sq.). D'autres villes comme Roanne jouent plutôt un rôle de relais (*ead.* 2007a, 320, 323).

S'y ajoute une distribution périphérique importante de diatopismes du français, en raison de l'impact dominant de Paris – incontestablement le centre prépondérant dans la hiérarchie des centres directeurs linguistiques de la francophonie. La capitale influence en effet notamment (et d'abord) les aires les plus proches géographiquement et les grandes villes, puis les villes et régions moins importantes socio- et/ou économique-politiquement. La diatopie est ainsi la plus lâche dans la partie septentrionale, notamment dans une vaste aire centrale qui inclut l'Île-de-France, surtout avec ses bandes nord et sud et le Bassin Parisien – sans y être pourtant inexistante (p.ex. Simoni-Aurembou 2004, 59-70). Un tel faible marquage régional est donc une des conséquences de la « normalisation linguistique opérée par Paris dans la large zone de son influence directe, reléguant les variétés [diatopiques] à la périphérie » (Rézeau 2005b, 308 ; v. aussi *ibid.* 307sq. et Goebel 2005a, 157, 160 et 162sq. ; 2005b, 303).

Cet effet de nivellement se manifeste également au niveau de la morphosyntaxe (Walter 1981, 40) et surtout de la prononciation. La région parisienne est en effet « considérée comme le creuset où les diverses tendances provinciales cohabitent et s'influencent réciproquement », dont certains traits se redistribuent par la suite dans son aire d'influence (*id.* 1982, 203 ; v. Gastaud-Correia 2000 pour un exemple de cartographie).

En fonction de leur diffusion, les diatopismes peuvent avoir des aires à dimension variable (aires réduites, moyennes, vastes), homogènes ou non (aires compactes ou fragmentées) – qui se superposent ou non avec d'autres aires linguistiques (Greub/Chambon 2008a, 2559) – et se positionnent différemment dans l'espace hexagonal (aires orientales, méridionales, occidentales, septentrionales, mixtes) (Lagueunière 2007a, 317 pour un classement des aires lexicales).

Parmi la grande variété des configurations aréologiques possibles, le cas des distributions *périphériques* est caractéristique des archaïsmes, dont les aires d'extension peuvent être très

²⁴ V. aussi les travaux de Chambon, par exemple pour Lyon et Clermont-Ferrand (1999b, 64) et pour Lyon et Bordeaux (2005, 12sq.), de même que de Lagueunière, pour Lyon et Marseille (2007a, 319sq.), ou pour Toulouse et Clermont-Ferrand (*ibid.*, 320 et 324).

variables – plus ou moins larges ou continues, ou ne constituer plus que des isolats – selon leur trajet et leur maintien, liés aussi aux conditions sociolinguistiques de leur usage.

Les aires (proprement) *régionales* englobent, elles, les plus grands centres directeurs régionaux, révélant parfois les aires d'influence des villes et le trajet de diatopismes d'une variété voisine à une autre (v. chap. 1.3). Il peut ici s'agir d'innovations par transfert, de particularismes venant de variétés françaises voisines, ou de régionalismes de toujours. Leurs aires, éventuellement d'extension variable selon les époques (comme de tout autre diatopisme), peuvent bien sûr à un moment donné être plus ou moins étendues, et être continues ou bien interrompues là où les diatopismes perdent leur vitalité, réduites à une aire compacte ou laisser des aires séparées, parfois aussi des isolats.

À l'époque contemporaine, le paysage linguistique hexagonal dessine essentiellement deux domaines (supra-)régionaux principaux au niveau lexical qui sont superposés à (mais indépendantes de) la tripartition traditionnelle de la Galloromania : une aire occidentale et une aire orientale (passant dans le Sud par l'embouchure du Rhône), dont il reste cependant à retracer le passage exact. À cela s'ajoute un écart de variation diatopique surtout quantitatif entre le Nord et le Sud, qui inclut le Bordelais à l'ouest et le Lyonnais à l'est²⁵.

L'écart Nord/Sud semble être aussi quantitatif que qualitatif au niveau phonologique, et est lui aussi lié à l'histoire de la diffusion du français (Walter 1982, 54 ; Martinet 1945, 203-222). Entre le Sud et le Nord, où l'Alsace est à mettre à part en raison d'un accent spécifique (Gadet 2007, 71), la limite la plus importante se trouve au nord de Bordeaux à l'ouest, et au sud de l'ancien domaine francoprovençal à l'est (Walter 1982, 205sq.), l'Auvergne et le Limousin représentant des zones de transition (Durand 2009, 125)²⁶. Le paysage moderne et contemporain de la francophonie européenne tel que permettent de le concevoir les enquêtes de Walter (1982) – esquisse à actualiser à l'aide des données du projet 'Phonologie du français contemporain' (PFC) et d'études sociolinguistiques à venir (cf. Durand 2009, 160) – signale la diffusion géographique différenciée des évolutions majeures impulsées par le centre depuis la fin du 16^e siècle, et dessine ainsi une aire innovatrice – le Bassin parisien et l'Ouest ligérien soumis – et des aires conservatrices ; il s'agit du Midi, d'une vaste zone orientale qui inclut le

²⁵ Ces aires principales ont été établies sur la base des données du DRF, aussi par application de la méthode dialectométrique (Goebel 2005a, surtout 161 et 180 = c. 15 pour la bipartition Est/Ouest ; *ibid.*, 161 et 182 = c. 17 pour l'orientation sud du Lyonnais ; *id.* 2005b, 305 ; v. aussi Rézeau 2005b, 308 et Chambon 2005, 12-16) ; pour la ligne linguistique passant par l'embouchure du Rhône séparant l'aire orientale (Provence et Rhône-Alpes incluses) de l'ensemble du Sud-ouest (Languedoc inclus), v. Goebel (2007, 390 et 402 = c. 22), qui confirme aussi de nouveau l'orientation sud du Lyonnais.

²⁶ V. aussi Durand 2009 pour une description des variétés méridionales qui est basée en particulier sur les enquêtes du projet 'Phonologie du français contemporain' (PFC).

français en Suisse et en Belgique, et du Nord de même que de la Normandie (Greub/Chambon 2008b, 25553sq.)²⁷. En matière de morphosyntaxe, moins concernée par la variation que le domaine phonique (Gadet ²2007, 71), les aires linguistiques sont trop peu différenciées pour être regroupées de façon cohérente.

1.5. La diatopie et sa légitimité dans la société

Étant donné l'impact de Paris en matière de langue, la variété associée par les locuteurs à la capitale de la France figure comme *le* modèle linguistique – souvent appelé *standard* (v. chap. 1.1). Ainsi, le français 'parisien', associé à l'usage le plus prestigieux, est généralement considéré comme représentant une sorte de *supranorme* (Poirier 1987, 166 ; Corbeil 1986, 57), selon une domination socioculturelle particulièrement marquée qui distingue la francophonie d'autres espaces sociolinguistiques²⁸. C'est pourquoi, si nous nous sommes penchée jusqu'à présent sur les *usages* de la langue, nous prenons aussi en compte la *représentation mentale* que se font les locuteurs de cet usage.

En effet, il a été montré que l'usage de diatopismes est intimement lié aux attitudes de leurs usagers et à leur sentiment identitaire, et que ces représentations linguistiques, par conséquent aussi les diatopismes, sont certes marqués par les pratiques linguistiques courantes (vernaculaires) dans l'environnement social immédiat des locuteurs, mais aussi par leur volonté de se positionner par rapport à des groupes géographiques ou socioculturels donnés, à travers l'adoption de normes linguistiques qui en sont le corollaire (Hambye 2005, et 2009, 36sq., pour le français en Belgique ; v. ci-dessous pour la notion des normes). La variété de français associée avec (la bonne société de) Paris, et plus généralement avec l'Hexagone (dans une optique francophone extrahexagonale), est ainsi ressentie comme supérieure pour diverses raisons, depuis le 16^e siècle notamment (Schmitt 1977, 218), selon une position déjà annoncée aux 14^e/15^e siècles (*id.* 1986, 134sq.). Comme d'autres types de variation, la variation diatopique (implicitement : non 'parisienne') est par conséquent ressentie comme inférieure (*ibid.*, 136 et 148sq.), ou même inacceptable socialement, notamment depuis la centralisation

²⁷ En ce qui concerne les caractéristiques principales des deux grandes aires conservatrices, définies essentiellement par le maintien commun de conservatismes (et leur capacité de résistance aux innovations du centre), et non pas par des innovations communes (éléments en principe dominants dans la création de variétés différentes d'une langue), le domaine oriental se distingue dans ses grandes lignes par le maintien de la corrélation de durée et par le refus de la répartition allophonique de [o] ≠ [□] en fin de mot, et l'aire du Midi grosso modo par le refus de la phonologisation des nasales et de l'effacement généralisé de schwa, et par là aussi de la corrélation de durée et de la distinction allophonique [o] ≠ [□] et [e] ≠ [□] (Greub/Chambon 2008b, 2553).

²⁸ Pour une position considérant l'association de l'usage linguistique le plus prestigieux avec la capitale d'un pays comme la règle, v. Auer (2005, 20).

du pouvoir aux 16^e et 17^e siècles (aussi avec Malherbe et Vaugelas, cf. Schmitt 1977, 224sq. ; Messiaen 2004, 21 et 26). La variation diatopique retrouve seulement une acceptation partielle depuis la période du romantisme, et surtout sous l'effet de la standardisation massive et accélérée du français au 20^e siècle, plus particulièrement depuis la seconde moitié de ce dernier.

L'idée collective du 'bon usage' comme supranorme parisienne est ainsi une construction mentale proche de celle que l'on trouve représentée dans les ouvrages de référence hexagonaux – qu'ils soient élaborés dans l'Hexagone ou non (v. chap. 2.4.4.2). S'agissant de *représentations* sociolinguistiques, elle ne peut pourtant y correspondre, et ne reflète pas non plus les usages effectifs (à Paris, dans le Bassin parisien ou en France). En effet, la norme prescriptive (codifiée explicitement) telle qu'elle est concrétisée dans les dictionnaires et grammaires jugés de référence, est à distinguer de l'usage effectif dont le linguiste descriptif tente de s'approcher, et de la représentation que se fait le locuteur de l'usage et de la norme selon son système de valeurs historiquement situé, c'est-à-dire la norme subjective (Gadet ²2007, 28).

Les normes implicites (ou 'objectives', v. *ibid.*) sont, pour leur part, régies par l'usage collectif, de la majorité des francophones – la norme d'usage général – mais aussi d'une communauté linguistique francophone plus restreinte, c'est-à-dire les 'normes géographiques' (Rézeau 1987b, 31 ; déjà Coseriu 1952, 169 ; ²1971, 67 ; ³1978 [¹1957], 71)²⁹.

Ainsi, parmi les normes d'usage implicites, nous distinguons les normes locales, les normes régionales – déterminées par l'impact des centres directeurs régionaux (à l'intérieur d'un même pays) – et les normes nationales des différentes entités étatiques de la francophonie pluricentrique (cf. Chambon 2005, 10 au sujet de l'Hexagone). Sans être complètement autonomes, les normes diatopiques nationales sont en concurrence avec – et s'inspirent constamment de – la norme exogène associée à la France. En Suisse, en Belgique et notamment au Québec commencent en outre à s'établir des normes prescriptives (codifiées) propres.

Les différentes normes d'usage diatopiques se manifestent surtout aux niveaux du lexique et de la prononciation, et dans une certaine mesure des conventions textuelles, de la pragmatique et de la morphosyntaxe. Selon le plan linguistique, accompagnant la répartition du degré de

²⁹ En ce qui concerne le terme polysémique *norme*, les deux catégories de norme prescriptive et de norme implicite (Thibault 2003, 907) ont déjà été distinguées pour l'essentiel par Coseriu – sans qu'il en tire pourtant les conséquences (cf. Schmitt 1986, 126) dans ses développements au sujet de l'architecture de la langue (Coseriu 1952, 163sq. ; v. aussi 1962, 90 et ²1971, 68-70).

normativité, on observe en outre une hiérarchie de codification (ou 'standardisation') qui est inversement proportionnelle à la variabilité potentielle, allant du lexique et de la prononciation (surtout prosodie) comme domaines les plus variables, en passant par la syntaxe et la morphologie, jusqu'à l'orthographe comme domaine le plus codifié (Gadet 2000, 268sq.).

Les différentes normes, prescriptives et implicites d'usage (général, national, régional ou local), contribuant à caractériser les diverses variétés diatopiques du français, et établies par l'usage et donc par un certain consensus, sont aussi de type collectif – comme les attitudes des locuteurs.

Il y a cependant un décalage collectif plus ou moins important entre les différents types de normes. Ce décalage contribue à établir une situation conflictuelle d'insécurité linguistique pour une partie des locuteurs francophones (Gadet ²2007, 29sq.) qui considèrent leur variété diatopique comme peu prestigieuse par rapport à un français idéal imaginaire, surtout lorsqu'ils la perçoivent comme du 'patois' – et ce particulièrement en France : « Élevés dans le mythe du « bon français » monolithique, les Français ont de cette réalité une perception floue, perturbée par les interférences du patois » (Rézeau 2004, 9). L'association de la diatopie du français avec les langues de substrat (v. chap. 1.1) est en effet un facteur majeur pour la conception de la variation diatopique du français comme non pertinente (Hambye 2005 pour la Belgique). Alors que certains locuteurs vivent alors une situation sociolinguistiquement asymétrique, de nombreux autres, en particulier en France, ignorent l'existence de la variation diatopique dans leur langue standard ainsi que le sentiment d'insécurité linguistique (Rézeau 2004, 12).

S'il y a en outre un décalage entre les pratiques effectives et le métadiscours des locuteurs, celui-ci s'explique d'une façon générale bien sûr par le fait que la conscience de tout locuteur des usages linguistiques est nécessairement limitée (Poirier 1995, 23sq.), d'autant plus quand il s'agit des pratiques langagières propres. Ainsi, la conscience des locuteurs de la diatopie d'un fait étudié dépend non seulement du niveau de culture du locuteur et de ses réseaux communicationnels, mais aussi de la fréquence du diatopisme (et d'éventuels équivalents) et de sa nature (Tuaillon 1983, 23sq. ; RézOuest 1984, 20sq.), de même que de son origine présumée et de son statut (v. ci-dessous).

En règle générale, la conscience linguistique d'un locuteur est la plus limitée dans les domaines phonologique et morphosyntaxique – sauf cas ouvertement stigmatisés (cf. p.ex. Hambye 2007, 368-373). Notamment en matière de morphosyntaxe, lorsqu'un emploi est conscient, un 'écart' par rapport au système de la langue telle qu'elle a été apprise, est

rapidement perçu comme 'incorrect' (Tuailon 1983, 23sq.). Le domaine lexical est celui où le degré de conscience linguistique des locuteurs est le plus élevé (RézOuest 1984, 19-21 ; Francard 2005, 49).

Dans la France méridionale et les communautés extrahexagonales, l'emploi d'une variété diatopique est cependant aujourd'hui plus conscient, et l'idée d'une identité propre plus marquée (p.ex. Hambye 2005 et 2009, en particulier 36sq. pour la Belgique). Pour définir une communauté linguistique donnée, le critère d'une identité commune reconnue comme telle par les locuteurs endogènes et exogènes, vient ainsi rejoindre celui du partage de normes et de faits linguistiques (dep. Gumperz 1972b, 219sq.).

Nous avons vu que la légitimité qui est attribuée à la norme (générale ou endogène), et donc aussi à une partie des diatopismes, est le résultat des usages et des représentations des locuteurs (pour la notion de légitimité, v. p.ex. Éloy 1998, 43). À leur tour, les attitudes des locuteurs vis-à-vis de la variation diatopique, fortement marquées par la pression des normes existantes et par l'omniprésente 'idéologie du standard', dépendent aussi des caractéristiques (socio)linguistiques des variétés et éléments diatopiques concernés, et aussi de la relation de la variété en question avec la variété diatopique du locuteur.

En nous concentrant sur les attitudes des locuteurs vis-à-vis de leurs variétés diatopiques propres et de leurs particularismes, nous pouvons les résumer pour l'essentiel à trois types de jugements – absent, négatif ou positif. Le plus souvent, les locuteurs ne se posent pas de question sur leur usage, ou les jugent méprisables. Ils peuvent ainsi se culpabiliser dans le cas d'un emploi conscient, ou renvoyer, pour leur usage, à des locuteurs d'un lieu situé à proximité. Le jugement péjoratif, surtout lorsqu'il domine dans une communauté linguistique donnée, peut au contraire être renversé par une prise de position opposée, qui permet aux locuteurs de satisfaire une auto-image positive. Les valeurs existantes se trouvent alors renversées (pour inévitablement être confirmées par le fait), selon la stratégie du *black is beautiful* – par revalorisation d'une variété diatopique en tant que patrimoine linguistique à préserver (Chambon 1999b, 18). Cette redéfinition positive de la diatopie peut être collective mais aussi individuelle, en fonction de l'intentionnalité des locuteurs (une des propriétés de leur conscience, cf. Auroux/Deschamps/Kouloughi 2004, 208-210).

Lié aux attitudes des locuteurs, le statut des diatopismes, quoique délicat à saisir, n'est selon nous pas aussi indéterminable que le présente Chaurand (2000, 643). En tant que position sociolinguistique plus ou moins prestigieuse ou dévalorisée d'un fait de langue dans le système des valeurs attribuées par les locuteurs selon leurs schématisations surtout collectives de la langue (v. chap. 2.3.2.1.1), le statut d'un diatopisme varie notamment selon la

communauté linguistique et l'époque. Il est généralement défini en fonction de tendances formulées selon le point de vue des usagers d'une variété diatopique, l'attitude de locuteurs exogènes divergeant généralement de celui-ci – avec des évaluations qui tendent davantage vers le pôle négatif (Lebsanft 2005, 296sq.). Le statut des diatopismes est cependant également variable en fonction de la vitalité des diatopismes et de leur prestige, selon leur appartenance ou non aux différentes normes linguistiques.

Des éléments diatopiques sont par là généralement dotés d'un statut *normatif* (ou simplement général) par leurs utilisateurs quand ils font partie d'une norme collective implicite (régionale ou nationale) (v. ci-dessous). Ils sont généralement perçus non pas comme diatopiques mais comme correspondant à la norme prescriptive, ou ressentis comme nécessaires parce qu'ils décrivent des *realia* propres. De tels faits sont ainsi soumis à un prestige ouvert (cf. Labov 1972, 243). Ces diatopismes *légitimes* sont généralement hautement socialisés ('implicitement légitimes', selon Thibault 1998b, 26 pour la Suisse ; cf. Lebsanft 2005, 296sq. pour la France).

À ce groupe de particularismes s'opposent des faits *illégitimes*, perçus de façon négative (ou 'hostiles', v. Thibault 1998b, 26), interprétés comme (très) familiers (Singy 1989, 102), ou même comme fautifs. Ces faits de langue sont critiqués notamment parce qu'ils sont stigmatisés, en raison d'une diatopie consciente, d'une attribution à un registre sociolinguistiquement inférieur du français général, ou d'une association avec une variété dialectale ou langue minoritaire. Leur dévalorisation s'explique donc plus généralement par l'ignorance des locuteurs de l'inhérence de la variation diatopique à la langue – d'où un jugement péjoratif de la différence linguistique – évaluée par rapport à un concept idéal imaginaire. La critique et l'évaluation négative concernent plus le domaine de la prononciation que celui du lexique, certains traits lexicaux pouvant être plus explicitement valorisés (v. Hambye 2009, 35 pour des résultats de recherches en Belgique).

Si nous nous référons ci-dessus en principe à des représentations collectives du diatopique, conformes aux jugements dominants dans une communauté et à une époque données (v. chap. 2.3.2.1.1), le statut des diatopismes peut varier également selon le contexte d'usage. Certains particularismes peuvent être illégitimes selon les valeurs dominantes, mais jouir d'un prestige caché à un niveau local. Ils sont alors perçus comme légitimes et nécessaires dans des contextes bien précis, et dans ceux-ci seulement, car inadaptés ou incompréhensibles en dehors – où ils sont généralement stigmatisés. Restreints à des situations entre membres d'une même communauté linguistique locale, ces diatopismes de statut *légitime caché* font partie

des normes locales, et peuvent même être diffusés en contresens des hiérarchies sociales générales³⁰.

Proches du pôle des usages légitimes (dominants), d'autres emplois (de caractère diatopique conscient ou non) peuvent être ressentis comme non normatifs mais pourtant nécessaires, utiles ou valorisants. Ces diatopismes *légitimés* – qui peuvent en fait être en train de parcourir un changement de statut dans le temps – sont *déclarés* acceptables de façon plus explicite par les locuteurs (Thibault 1998b, 26 parle ici de statut *légitime* ; v. aussi chap. 2.3.2.2.2). Une telle attribution de statut, qui peut alors être plus individuelle que collective et varie en fonction des caractéristiques surtout géographiques, sociales et générationnelles de l'usager, dépend en outre de facteurs pragmatiques liés à leur contexte d'usage (v. chap. 2.3).

Pour ce qui est des diatopismes *légitimes* qui font partie de la norme implicite d'usage régional ou national d'une communauté linguistique donnée, du point de vue des usages effectifs, la *norme spontanée régionale* (Greub/Chambon 2008b, 2557 pour la francophonie en Europe) – ou aussi diatopique nationale – est définie comme constituée de l'ensemble des diatopismes qui sont d'usage général et communs à tous dans un espace régional (ou national), et qui, par conséquent, ont aussi une certaine légitimité ; ces usages sont donc sans aucune limitation d'emploi – diastratique, diaphasique, diamésique/diacodique, diasectorial (selon l'appartenance des diatopismes à un domaine terminologique spécialisé), ou selon le contexte de vie, rural ou citadin, des locuteurs (*ib.*). Il s'agit du « noyau dur de la variété régionale : essentiellement le phonologisme et un stock lexical assez restreint (avec les répercussions structurelles qui en dépendent) », avec un nombre d'unités qui peut être évalué à une centaine environ (dans les variétés régionales) (*ib.*, 2558).

Dans la perception et l'évaluation de productions langagières, qui se fait donc toujours à travers le filtre du 'regard normatif' des locuteurs sur la langue (v. ci-dessus), la constitution d'une norme endogène régionale (ou nationale) est le corollaire de l'orientation des locuteurs vers un modèle normatif régional (ou national) (Hambye 2005 et 2009, en particulier 36sq. au sujet de la Belgique francophone). La légitimité d'une telle norme résulte essentiellement du prestige que lui donnent les dominants éduqués et régionalement enracinés, de même que les enseignants et la presse locale (écrite, parlée, télévisée), vecteurs officiels et illustrateurs de la

³⁰ Voir le prestige *néгатif* au sens sociolinguistique (Gadet ²2007, 101 ; *covert prestige* selon Trudgill 1972 et Labov 1994, 23sq. ; Chambers/Trudgill ²1998 [¹1980], 85 ; Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 184). La notion du prestige 'couvert', en opposition au prestige 'ouvert', est aussi reprise dans un article récent sur la 'standardisation et koinéisation' du français, et rapprochée de la norme 'sociale', nationale, alors opposée à la norme vernaculaire comme fonctionnant dans les situations d'intimité et au niveau de sous-groupes, ainsi géographiques, sociales, professionnelles, de tranches d'âges – normes qui exercent des pressions sur « [t]ous les locuteurs, même les plus cultivés » (Lodge 2010, 20).

norme du français (Greub/Chambon 2008b, 2558 au sujet des 'normes régionales'). On comprendra alors que la conscience de la régionalité d'un fait de langue donné ne représente pas nécessairement un frein à son usage. Au contraire, elle peut aussi être « souvent un facteur de vivacité lexicale et de résistance à la standardisation » (Gouvert 2007, 367).

Si l'aspiration des locuteurs pour un modèle (exogène ou endogène) est décisive pour l'établissement de normes régionales ou nationales (à partir de diatopismes ressentis comme normatifs), les locuteurs sont en outre tiraillés entre leur orientation vers un modèle normatif, et celle, aussi nécessaire, vers leur groupe d'appartenance. Les représentations linguistiques de tout locuteur sont en effet marquées par deux pôles : facteurs « de stabilité et d'unité (prestige social et recherche du statut, 'distance' : l'école, les institutions, l'écrit, le langage public), et facteurs de diversification (identités de groupes ou de communautés, solidarité, 'proximité' : l'oral, l'intimité et le groupe de pairs, le cercle privé) » (Gadet ²2007, 26). C'est le besoin d'adhésion au groupe d'appartenance locale, plus ou moins marqué selon les (groupes de) locuteurs, qui est décisif pour l'attribution d'un statut *légitime caché* à tel ou tel diatopisme (malgré son illégitimité selon les valeurs dominantes), et donc aussi pour la création de normes locales.

D'une façon générale, des éléments d'une certaine fréquence tendent plutôt à jouir d'un statut normatif et ainsi à appartenir à la norme régionale (voire nationale). Des usages diatopiques peu fréquents ne sont pourtant pas forcément stigmatisés, et des diatopismes critiqués peuvent se montrer fréquents dans les usages effectifs. Les évaluations qui tendent vers le pôle positif concernent particulièrement des diatopismes lexématiques, surtout s'ils désignent des réalités propres (déjà Littré 1863, XXVII-XXVIII ou Dauzat 1953, 11). L'association de particularismes avec une 'faute' se manifeste davantage avec des diatopismes sémantiques (Lebsanft 2005, 297), et est plutôt la règle dans le domaine de la grammaire.

Au niveau variétal, en termes de tendances, les variétés diatopiques semblent aujourd'hui caractérisées par une plus grande légitimité qu'il en a été jusqu'au milieu du 20^e siècle notamment : le mouvement sociétal contemporain de revalorisation du 'régional' (et du 'national', hors de France) – au niveau culturel et linguistique – est soutenu avec plus ou moins d'engagement et d'idéologie par les locuteurs francophones (Glessgen 2007, 108 ; Thibault 1998b, 29, 39, 40 ; v. chap. 2.3.2.1.3).

Ce sont notamment les français nationaux qui jouissent d'une certaine légitimité auprès de leurs locuteurs et d'autres locuteurs francophones, du moins pour ce qui est de la Suisse et du

Québec³¹. D'autres communautés, au contraire, comme le français en Belgique, ont un déficit de légitimité linguistique (*ibid.*). Celle-ci pourrait aujourd'hui être construite sur la base d'identités plurielles dans une francophonie transnationale (*ibid.*, 21) ; elle se manifeste aussi à travers une préférence pour certains usages endogènes qui relèvent non seulement du lexique, mais aussi de la prononciation (Hambye 2009, 28).

La légitimité d'un diatopisme est donc bien liée à son évaluation, mais elle en est bien distincte, comme c'est aussi le cas d'une variété diatopique en général ; c'est ainsi qu'un trait endogène peut être jugé moins légitime qu'une forme de référence dans une communauté donnée tout en étant préféré même dans le registre soigné, et il peut même être explicitement stigmatisé tout en ayant un rôle de marqueur identitaire régional et social (Hambye 2009, 28 pour la Belgique).

Si les variétés et éléments diatopiques peuvent afficher des statuts et légitimités variables, et si ces derniers dépendent des attitudes (surtout collectives) des locuteurs, l'usage de particularismes peut dès lors aussi avoir des effets sur les usagers dans les interactions différentes. Ces effets peuvent être négatifs – explicitement dévalorisants ou ridiculisants – ou bien positifs, surtout en présence d'une appréciation plus répandue aujourd'hui de la diversité et du pittoresque (Rézeau 2000c, 259 ; v. aussi chap. 2.3.2.1.2). Au contraire, d'autres diatopismes ne produisent pas d'effet particulier, parce qu'ils ne sont pas perçus comme tels (pour les effets effectifs et visés de l'usage de diatopismes dans le discours, v. surtout chap. 2.3).

Les attitudes des locuteurs vis-à-vis des éléments diatopiques de la langue et le statut de ces derniers qui s'ensuit, comme leurs effets, sont en outre intimement liés aux fonctions des diatopismes et des variétés diatopiques d'une langue.

Puisque toute langue se réalise diatopiquement, les fonctions décrites au sujet du langage en général devront en principe s'appliquer également aux variétés diatopiques du français. Les fameuses fonctions non exclusives *émotive* (expressive), *référentielle*, *poétique*, *phatique*, *métalinguistique* et *conative* (d'appel) relèvent du modèle le plus répandu, fondé sur celui de Bühler (Jakobson 1963, 211-221)³². Les fonctions bühleriennes de *Darstellung*, *Ausdruck* et

³¹ Thibault 1998b, 40 et 2005a, 110sq. pour la Suisse ; Vézina 2005, 279sq. et Francard 1998, 19 pour le Québec.

³² Développée sur la base de textes littéraires, la typologie jakobsonnienne permet également de décrire des types de discours selon leur fonction dominante (v. chap. 2.3.2.1.1). Comme aussi le modèle bühlierien, elle révèle une notion structuraliste pré-variationniste de la communication. Des critiques mettent notamment en évidence que le modèle semble présupposer que le langage est un instrument de communication décontextualisé qui possède une structure de 'code', et dont les énoncés et les messages sont transmis et décodés de façon symétrique (Adam 2004, 120 ; Kerbrat-Orecchioni ³1997, 11-28). Des conceptions contemporaines du langage humain décrivent au

Appell (Bühler 1969 [1933], 107 ; pour chacune des trois fonctions, v. *ibid.*, 102-104, 104-111 et 111-116) rappellent, elles, la tripartition plus récente des fonctions de base, cognitive, créative et sociale (Glessgen/Thibault 2005b, III). Toute description de fonctions représente en effet une construction métalinguistique dont les catégories sont non étanches et dépendantes du contexte de leur évolution.

Si l'on retient la tripartition des fonctions de base de la langue, du point de vue de l'essentielle fonction référentielle (*Darstellung*), cognitive, les diatopismes servent en effet entre autres à référer à des *realia*, communes ou propres à une communauté linguistique donnée (v. chap. 1.3). Pour ce qui est de la fonction expressive-créative (donc aussi esthétique), centrée sur l'énonciateur, l'utilisation d'un diatopisme peut manifester une émotion ou une expression particulière (*Ausdruck*) par le pouvoir d'évocation qui lui est attribué. L'utilisation de diatopismes a des objectifs et inévitablement des effets particuliers sur l'interlocuteur (v. chap. 2.3.2.3). Les signes linguistiques peuvent donc fonctionner comme des signaux (*Appell*), en raison du caractère interactif et phatique – car social – de la communication. En outre, la variation linguistique « providing information about speakers' social identities » (Gumperz 1972a, 13), contribue à la distinction et à la hiérarchisation sociales des locuteurs, fonctionne comme *signum social*³³. Toute variété diasystématique a par conséquent une fonction identitaire essentielle, qui relève de la fonction sociale du langage (Glessgen 2007, 92). Cette fonction s'explique par l'assouplissement des structures sociales de la société moderne, caractérisée par sa mobilité : tout sujet a un besoin essentiel de s'identifier à un groupe donné, notamment géographique, temporel, linguistique, social (Maingueneau 2004, 86sq.).

D'une manière générale, on peut donc affirmer que les diatopismes et les variétés diatopiques remplissent des fonctions intrinsèques au langage. Étant donné surtout le statut qui est attribué aux diatopismes et les normes établies en fonction de ce statut au sein des différentes variétés diatopiques, ces variétés, comme leurs particularismes, doivent également être dotés de fonctions particulières, notamment selon les contextes d'usage et les locuteurs (Singy 1989, 18), c'est-à-dire selon un faisceau de faits socioculturels et de mécanismes psychoaffectifs plus ou moins conscients (v. chap. 2.3.2.1.1). Dans une société où le bon usage, si prestigieux,

contraire la communication comme non réductible à des codes (ni simplement à des systèmes de signes linguistiques), comme réalisée dans des contextes contingents, comme ayant pour instance essentielle sa nature inférentielle, dans un échange où l'intercompréhension et le malentendu sont considérés comme des formes communicatives ordinaires (Auroux/Deschamps/Kouloughi 2004, 27-30 ; Kerbrat-Orecchioni ³1997, 28-33 ; pour un nouveau schéma de la communication-interaction remplaçant les schémas classiques, v. Adam 2004, 105 et 101-108 ; aussi chap. 2.3.2.1.1).

³³ Pour la notion de *signum social*, v. Singy (1989, 17sq.), qui applique à la situation du français en Suisse, la notion du langage comme *signum* de type social, empruntée à Guiraud (1956, 97).

compte comme étalon (conscient) unique, selon la « hiérarchie des valeurs » accordées à des variétés concurrentes, le choix d'une variété donnée, aussi diatopique, est sociolinguistiquement pertinente (Bourdieu 1982, 41 ; cf. Encrevé/Mounin/Éloy 2006, 833 : partie d'article d'Encrevé).

Les fonctions des variétés diatopiques et de leurs éléments sont aussi explicitement décrites dans le domaine variationniste. Les diatopismes ressentis comme tels par leurs usagers sont ainsi décrits avec leurs *fonctions sociales, affectives* et *expressives* (Tuaillon 1977b, 150) de même qu'avec leur potentiel *identitaire* (Glessgen/Thibault 2005b, xi ; cf. Hornsby 2006, 122, 136 ou Hambye 2005 et 2009, 37). Le diatopisme est également dit avoir une fonction *stylistique* (Martin 1997, 58), manifeste notamment dans des textes qui veulent se donner une dimension artistique (v. chap. 2.3.2.1.1). En tant que moyen d'action, il est en outre doté d'une fonction *pragmatique* indéniable (Thibault 2005a, 106 et Encrevé/Mounin/Éloy 2006, 833 : partie d'article d'Encrevé). Ceci est le cas dès lors qu'un diatopisme sert un acte de langage particulier, qui dépend notamment du but pragmatique poursuivi par le locuteur, et de l'interprétation de l'interlocuteur (pour l'approche de l'analyse du discours, v. chap. 2.3.2.3.3).

La fonction sociale, et identitaire en particulier, est en outre intimement intriquée avec la fonction communicative d'une variété diatopique (jugée la plus dominante par Martinet) : des usages collectifs contribuent en effet à assurer l'intercompréhension entre les locuteurs (⁴2003 [1970], 10). Toutefois, la conception traditionnelle d'une variété de langue selon le critère de l'intercompréhension (et donc de sa distinction des autres par la distance) est aujourd'hui revue dans une perspective sociolinguistique historique en faveur de la notion d'espaces communicationnels déterminés par la structuration sociogéographique des échanges linguistiques, et donc par la capacité de diffusion d'évolutions propres (Greub/Chambon 2008a, 2501 et chap. 1.2).

En même temps, l'usage de diatopismes par un interlocuteur permet en partie l'identification géolinguistique de ce dernier par son association avec une région et/ou un pays particulier sur la base de traits linguistiques jugés pertinents ou 'typiques', associés à des (prototypes d') ensembles régionaux stéréotypés. Des diatopismes phoniques mais aussi pragmatiques (interjections ou jurons) ont ainsi une forte charge stéréotypante. À titre d'exemple, le locuteur de France peut en principe identifier autant un 'accent du Midi' qu'un 'accent alsacien' (Greub/Chambon 2008b, 2559).

Cependant, d'une manière générale, les représentations linguistiques des locuteurs sont souvent bien éloignées des usages effectifs de l'interlocuteur. La localisation d'un interlocuteur sur la base de traits linguistiques, comme aussi une attribution caractérielle

correspondante (du type 'ce locuteur est de X parce qu'il dit Y ; il est donc Z'), facilite néanmoins aux locuteurs l'application de stratégies communicationnelles qui conviennent, développées sur la base de leur savoir sur leur interlocuteur, selon un procédé primordial pour réussir un échange verbal (v. chap. 2.3.2.1.1).

La fonction communicationnelle est ainsi imbriquée avec les fonctions sociales et identitaires des variétés diatopiques, porteuses symboliques d'identités et d'histoires. Conséquence de ce potentiel d'affirmation identitaire, central pour communiquer une ouverture vers ceux qui partagent la même identité et une distinction vis-à-vis de ceux qui ne la partagent pas, la diatopie assure une connivence dans l'endo-groupe et une différenciation suffisante de l'exo-groupe. Autrement dit, la diatopie a une fonction discriminante qui permet de marquer la différence, et de créer un sentiment de valorisation ou d'exclusion. En même temps, elle a une fonction cohésive qui permet à un locuteur de s'identifier avec un groupe et d'adapter son comportement langagier en fonction de cette identification (v. ci-dessus), afin d'être reconnu par les autres membres du même groupe partageant son langage, ses valeurs culturelles et une mémoire collective.

Cette fonction sociale de reconnaissance mutuelle et de distinction est en général reconnue comme particulièrement centrale pour les variétés linguistiques locales. Dans le processus de la disparition de ces dernières, cette fonction – comme aussi d'autres aspects fonctionnels du vernaculaire – est prise en charge par le registre sociolinguistiquement bas des variétés diatopiques du français.

Malgré une conscience linguistique faible de la régionalité du français auprès de ses locuteurs, même les variétés régionales accomplissent pour ces derniers un rôle non négligeable de marqueur et de vecteur identitaires, et aussi de stratégie de discours (v. chap. 2.3). Ceci vaut également pour l'Hexagone, où on observe pourtant de façon générale une forte adhésion au modèle identitaire national et un faible développement de l'idée d'une identité linguistique régionale. Contrairement notamment aux variétés diatopiques centre-occidentales de l'ancien domaine d'oïl, l'identité régionale est plus marquée dans des régions telles que le Midi (Martel 1991, 488sq. ; Blanchet 1995b, 199sq. ; 1996, 67 ; 2000b, 88).

Dans le cas de variétés nationales, la fonction identitaire et les effets sociolinguistiques de la variation diatopique sur l'endo-groupe et l'exo-groupe, plus développés, contribuent en outre à renforcer la notion de 'nation' et la légitimité d'une variété diatopique propre. Cela est surtout le cas quand il s'agit d'une entité historique, politique et socioculturelle clairement délimitée (Francard 2005, 61, Hambye 2005, 2009 pour la Belgique ; Singy 1989, 17sq. pour la Suisse).

En termes de tendances, les fonctions sociale (identitaire) et communicationnelle d'une variété diatopique donnée dominant donc d'autant plus qu'il y a une réelle conscience d'une différence régionale ou nationale, et que l'usage effectif d'une communauté linguistique se démarque de la norme générale prescriptive (cf. Singy 1989, 17sq. pour la Suisse). Ces fonctions semblent à priori moins importantes dans des communautés linguistiques à faible identité propre comme dans le Centre-ouest de la France (v. cependant aussi chap. 2.2.1).

Pour ce qui est, non pas de la conscience de variétés ou de la diatopie en tant que concept abstrait, mais de diatopismes individuels, en revanche, celle-ci peut être plus élevée – notamment à la suite de confrontations (régulières) des locuteurs avec des usages peu ou autrement marqués diatopiquement. Ce sont d'abord les différents diatopismes qui semblent jouer un rôle social (identitaire) et communicationnel pour les locuteurs ; c'est, de façon indirecte, par leur association à une communauté linguistique endogène, que ces rôles et fonctions sont alors aussi pris en charge par les variétés diatopiques.

Outre les fonctions socio-communicationnelles et cognitives-descriptives, les différents éléments diatopiques de la langue (et par là aussi leurs variétés d'appartenance) peuvent aussi avoir des fonctions créatrices-expressives et pragmatiques, qui dépendent fortement des locuteurs et des contextes (v. chap. 2.3.2.1). Les particularismes sont en effet considérés par beaucoup comme particulièrement expressifs (Tuailon 1988, 298) et comme enfermant un « surplus de sens » (Bourdieu 1982, 83, n. 20), parce que ressentis comme plus évocateurs et authentiques (v. aussi chap. 2.3.2.1). L'attribution de telles caractéristiques s'explique notamment par la familiarité des diatopismes pour leurs utilisateurs et par leur apprentissage dans l'entourage social, surtout familial et affectif (Bourdieu 1982, 83, n. 20 ; RézOuest 1984, 10sq. ; Tuailon 1977a, 21) – c'est-à-dire en raison de leur association aux contextes d'usage de l'immédiat (v. chap.1.1).

En présence d'un tel potentiel attribué à des diatopismes du français par des groupes de locuteurs ou des individus, et de leurs fonctions linguistiques intrinsèques, les possibilités d'exploitation pragmatique effective sont diverses et à considérer dans un développement à part (v. chap. 2.3).

2. La variation diatopique dans la littérature

Suivant en cela notre objectif de décrire l'utilisation de diatopismes dans les manifestations effectives de la langue française, nous avons jusqu'ici proposé une vue d'ensemble sur l'objet d'étude de la variation diatopique du français contemporain, et sur le fonctionnement de ses diatopismes pour ses locuteurs.

Compte tenu de notre but descriptif, le choix d'un corpus littéraire invite d'un côté à partir d'une conception variationniste de la langue (v. chap. 1), mais aussi d'une conception pragmatique des énoncés, du texte et du discours littéraire (v. chap. 2.3.2). Il est pour cela nécessaire de dépasser le cloisonnement des disciplines des sciences qui domine encore (Glessgen 2007, 388), malgré les risques que cela peut engendrer (cf. Bordas/Barel-Moisan/Bonnet *et al.* 2002, 4sq. : article de Bordas).

C'est donc en conciliant les approches linguistiques différentielles-variationnistes (et plus largement sociolinguistiques), avec les approches des courants pragmatiques, plus précisément de l'analyse du discours littéraire, que nous pourrons étudier

- quels sont les éléments de la langue qui relèvent du domaine de la variation diatopique du français dans le corpus étudié (v. chap. 2.4) (et)
- comment – avec quelles stratégies – et pourquoi – en raison de quelles caractéristiques attribuées aux diatopismes et selon quelles finalités – ces derniers sont utilisés (v. chap. 2.3.2).

Ainsi, l'analyse de l'utilisation de diatopismes du français dans des textes littéraires impose de s'interroger sur le fonctionnement *discursif* des diatopismes, c'est-à-dire *dans le discours concret*. Ce fonctionnement ressort notamment de l'analyse des mises en relief³⁴ formelles des diatopismes (v. chap. 2.3.2.3.1-2), qui révèlent

- les caractéristiques (socio)linguistiques des diatopismes du français, indicatrices des attitudes des locuteurs à l'égard du 'régional' – plus précisément des attitudes de l'énonciateur-écrivain et de celles projetées par ce dernier sur les lecteurs visés (v. chap. 2.3.2.1.1), de même que

³⁴ Nous comprenons le synt. nom. *mise en relief* en son sens de référence : le TLF définit *relief* « LING. » au sens de "mise en valeur d'un élément, d'un mot, d'un énoncé, qui peut être fonction de la place qu'on lui attribue" (TLF s.v. *relief*² sens C, cit. MAR. *Lex.* 1951 ; pour notre terminologie, v. chap. 2.3.2.2).

- les fonctions des éléments diatopiques, voire les actes de langage, dans le genre littéraire étudié (v. chap. 2.3.2.3.3).

Pour notre analyse, on considérera donc les notions liées au fonctionnement de la communication et à la construction de significations dans le discours littéraire romanesque, et plus précisément l'existence de contraintes spécifiques au sein de ce dernier dans l'usage du diatopique (v. chap. 2.3.2.1). Ainsi, nous devons également tenir compte du contexte historique, littéraire et sociolinguistique de la production des textes analysés, c'est-à-dire de leur époque et lieu d'énonciation, et des conditions de création, de publication et de réception – notamment à partir de l'interdiscours disponible (v. chap. 2.2).

Avant de procéder à l'explicitation méthodologique de notre approche, il importe cependant de préciser les implications et raisons du choix du corpus littéraire (v. chap. 2.1), de définir l'œuvre choisie des points de vue linguistique et discursif-littéraire (v. chap. 2.2), et de mettre en perspective notre approche par rapport aux travaux existants qui ont eu des objectifs comparables (v. chap. 2.3.1).

2.1. Une analyse de corpus : pourquoi une œuvre littéraire ?

En linguistique de corpus, qui permet d'allier différentes disciplines comme la philologie, la linguistique variationnelle et la pragmatique (Glessgen 2007, 418), se pose l'épineuse question de la cohérence du corpus que l'on établit.

Compte tenu du but descriptif d'une recherche et d'une approche méthodologique adaptée, tout ensemble de textes respectant les paramètres du temps, de l'espace et du genre textuel peut à priori être considéré comme cohérent (Glessgen 2007, 417). Ainsi, l'ensemble des romans de l'auteur Yves Viollier représente un corpus cohérent et homogène : il est limité à une tranche synchronique précise, relève exclusivement du discours romanesque, et appartient sans restriction à une aire linguistique précise, la Vendée (v. chap. 2.2.2), de même qu'à une même langue (le français, et non pas une variété dialectale).

Un corpus écrit (surtout contemporain) présente l'avantage d'être un témoignage facilement accessible, et – par l'efficacité de sa constitution – peut être soumis à une analyse linguistique large et approfondie. L'établissement d'un corpus oral par transcription d'enregistrements est en effet très coûteux en termes de temps, et pose en outre le problème heuristique de rendre sous forme écrite un discours réalisé oralement.

L'importance de l'écrit (aussi littéraire) pour l'étude différentielle du français a également été soulignée pour des raisons ontologiques, en présence de l'association répandue du 'français régional' avec l'oral' (Straka 1983, 63 ; Rézeau 2007e, 265sq.). Selon une position fondée sur la *doxa* du français régional comme miroir fidèle du patois, l'oral est en effet considéré comme "vivier privilégié" des régionalismes (*ibid.*, 265). Certains jugent alors nécessaire de recourir à un corpus oral pour analyser des diatopismes du français (p.ex. Blanchet 1995a, 41-43 et 45-48) ; pour d'autres, ces derniers représentent de purs artifices dans le contexte littéraire – puisque jugés empruntés à la 'langue orale' (p.ex. Franconie 1991, 50 ; pour cette idée s'inscrivant dans une conception défendant la primauté de l'oral, v. chap. 2.3.2).

Pourtant, la variation diatopique dans la littérature n'est pas la tentative nécessaire d'une reproduction fidèle d'un usage pris pour oral, dont elle ne peut pas être représentative (Thibault 2008a, 116). En outre, le français est par définition actualisé diatopiquement dans un type de discours particulier, comme le discours littéraire est l'actualisation partielle de l'*abstractum* qu'est la langue dans un genre particulier, qui est à exploiter comme tel. Le discours littéraire n'est donc pas réductible à un inventaire présélectionné qui indiquerait simplement un état de la langue, ni à une construction artificielle, l'échange oral ne pouvant être l'actualisation la plus 'authentique' de la langue (v. chap. 2.3.2). En philologie romane, le discours littéraire écrit est ainsi considéré comme un témoin important, et comme « un ensemble textuel fiable [...] pour l'analyse linguistique » (Glessgen 2007, 394)³⁵.

Tout choix d'un genre de discours implique cependant l'exclusion d'éventuels énoncés ou phénomènes propres à d'autres genres discursifs. Ainsi, l'exploitation d'un corpus textuel écrit nous oblige à mettre largement de côté les faits de prononciation, manifestés seulement de façon occasionnelle par le biais d'orthographe divergeantes des conventions généralement admises (Rézeau 1987a, 202 ; v. chap. 2.3.2.2.1).

Contrairement à d'autres sources écrites, la littérature est un terrain propice à l'expression de la variation diatopique, compte tenu de la dimension artistique de ce genre discursif, de son expressivité, et de son caractère culturel immanent. Le dépouillement de corpus littéraires est ainsi une approche validée en lexicographie non seulement générale mais aussi différentielle,

³⁵ Le discours littéraire, ou de réalisation écrite en général, ne peut pas non plus, selon nous, être considéré comme décalé chronologiquement dans l'usage qu'il manifeste par rapport à un usage oral jugé plus contemporain. En effet, une étude récente présentée par King/Martineau/Mougeon « confirme la validité des données littéraires pour l'étude de la variation et du changement » (communication intitulée "La variation entre *Je / On / Nous* en français européen : une analyse sociohistorique de la variation et du changement" présentée le 03/09/09 lors de la conférence 2009, AFLS à Neuchâtel du 03/05/09/09).

depuis RézOuest (1984, v. 281-288)³⁶. De la même façon, des analyses de la diatopie du français dans des textes littéraires (surtout romanesques) d'un seul auteur sont nombreuses depuis un siècle³⁷.

Toutefois, au sein de la littérature francophone, ou mieux *diatopiquement marquée* (Thibault 2006a, 143), des ouvrages à forte orientation régionaliste (v. chap. 2.3.2.1.3) manifestent des intentions artistiques particulières (p.ex. 'faire pittoresque' ou 'authentique'), ce dont le linguiste devra tenir compte (v. chap. 2.3). Ils peuvent représenter un matériel délicat pour l'étude du français en raison de l'emploi possible d'éléments dialectaux, atopiques ou idiosyncrasiques (v. chap. 2.4.2). Ceci invite à choisir pour une analyse différentielle des écrits non ou peu marqués par le courant régionaliste (Rézeau 1995c, 687sq.), ce qui est le cas de l'œuvre d'Yves Viollier (v. chap. 2.2.2).

Le discours littéraire n'ayant pas été produit pour être analysé d'un point de vue linguistique, il représente un corpus plus fiable qu'un corpus oral établi par enquête. Lors de cette dernière, l'informateur recourt en effet inévitablement à diverses stratégies pour sauver la *face* puisqu'il se sait observé, en présence du paradoxe de l'observateur (v. chap. 2.4.5). Un écrivain se sachant évalué lui aussi, quoique différemment, met cependant également en œuvre diverses

³⁶ Les fichiers de préparation de la trilogie différentielle contemporaine DSR, DHFQ et DRF (le *Dictionnaire du français en Belgique* DFB sous la dir. de Francard étant encore à paraître), sont constitués de sources littéraires et de sources diverses telles que des textes journalistiques ou juridiques, des données orales rassemblées par enquête à base de questionnaires et, dans le DHFQ, également à partir d'enregistrements (DSR, 16sq. et 37-39 : "Corpus des citations" ; DHFQ, xxxv-xxxvii et 528-621 : bibliographie ; v. aussi DFQPrés, xvi-xviii et 139-160 : bibliographie ; DRF, 1053-1088 : "Bibliographie : Corpus des citations", cf. 11sq. ; v. aussi RézFrance 1999, 339-362 : "Bibliographie : Corpus des citations").

³⁷ Parmi les principaux travaux portant sur des œuvres et surtout des ouvrages individuels d'auteurs, essentiellement de l'Hexagone, figurent : Honoré de Balzac (Pignon 1946), René Bazin (Chauveau 1979, 1983), Henri Bosco (Rémy 1974), François-René de Chateaubriand (Wartburg 1935/1956), Alphonse Daudet (Burns 1916 ; Michel 1961), Gustave Flaubert (Datain 1958), Jean Giono (Roche 1948 ; Georges 1966), Francis Jammes (Parent 1957), Guy de Maupassant (Butler 1962), Émile Moselly (Demarolle 1981), Marcel Pagnol (Rostaing 1942), Ernest Pérochon (Rézeau 1978 et 1986c), George Sand (Vincent 1916), André Theuriet (Lamprecht 1900), Henri Vincenot (Robez-Ferraris 1988) (études répertoriées par Rézeau 1986a, 30sq. : "Travaux sur la langue d'un auteur", qui ajoute un travail non publié de Falmagne de 1984). S'y joignent Paul Claudel (Lefebvre 1972 ; Rivière 1973 ; Antoine 1987, 7-9), François Mauriac (Wiedemann 1986), Marcel Proust (Le Bidois 1939, 211 ; Straka 1993), et Marcel Aymé (Rouffiange 1989) (études répertoriées par Rézeau 1995c, 687, n. 37 et 689, n. 42), et François Rabelais (Poirier 1944) (cf. RézVouvant 1976, 28 ; RézOuest 1984, 290 ; RézOuest 1990, 156). À ces études déjà répertoriées par P. Rézeau (v. ci-dessus) se joignent beaucoup d'autres, elles aussi de qualité variable. Elles portent ainsi sur Hervé Bazin (Barkan 1980, 32), sur *Astérix* de René Goscinny (Marxgut 1988 et 1990), sur Guy de Maupassant (Schöne 1941, 208 ; Schmitt 1990) et encore Marcel Pagnol (Georges 1966), puis plus récemment aussi sur Gabriel Chevallier (Michel 2004), Michel Picard (Chauveau 2007b), Michel Quint (Rézeau 2007d), Pierre Senillou (Horiot 2004), ou encore André Theuriet (Gorcy 1993). En dehors de la France métropolitaine, on compte, pour les Antilles, des travaux sur Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant (Hazaël-Massieux/Hazaël-Massieux 1996) et sur Joseph Zobel (Thibault 2008a, 2008d) ou une étude sur le français de la Nouvelle Calédonie chez Alain Fournier (pseudonyme A.D.G.) (Rézeau 2008b), auxquels s'ajoutent d'innombrables travaux notamment sur les auteurs québécois comme Germaine Guèvremont, Antoine Maillet et Michel Tremblay (v. ILQ).

stratégies lors du processus d'écriture. L'exploitation linguistique du discours littéraire appelle donc à certaines précautions (v. chap. 2.3.2).

Selon les exigences formulées notamment par les approches sociolinguistique et pragmatique, une étude linguistique doit aujourd'hui tenir compte du contexte d'usage des faits de langue soumis à une analyse. Un texte littéraire écrit a ainsi pour avantage d'être clairement contextualisé : nous disposons d'un maximum de paramètres fiables concernant notamment son époque, son genre discursif avec ses normes propres, son énonciateur et même le public visé – en fonction duquel est construit le discours (v. chap. 2.2 et 2.3.2). En outre, des œuvres contemporaines d'une certaine diffusion ont l'avantage d'être entourées d'un riche paradiscours qui contribue à leur contextualisation, qui émane notamment de l'écrivain lui-même, de l'éditeur et des critiques, figures centrales dans le fonctionnement du réseau relationnel de 'l'institution littéraire' (Maingueneau 2004, 41-43 et 129) (v. chap. 2.2.2 et 2.3.2).

Pour interpréter l'utilisation des diatopismes dans le discours littéraire, il est en effet essentiel de respecter le principe de contextualisation en tenant compte du co(n)texte des textes que nous analysons, qui marque toute énonciation et son interprétation. Notre analyse se fonde pour cela d'abord sur le cotexte (linguistique) s'il est disponible, et par la suite sur les témoignages de l'époque concernée et des discours associés au texte étudié – c'est-à-dire de l'interdiscours, qui inclut aussi le métadiscours de l'énonciateur (v. ci-dessus et chap. 2.2). Une telle démarche permet de tenir compte des éléments du cadre situationnel sociodiscursif de l'interaction qui contribue à constituer le *co(n)texte*, avec l'environnement linguistique concret mais aussi les connaissances générales qui sont présumées par l'énonciateur et par là manifestées dans le texte (Adam 2004, 124sq. ; v. aussi chap. 2.3.2).

L'usage que fait l'écrivain des diatopismes s'avère certes d'abord individuel, mais est aussi de caractère collectif et codé (v. chap. 2.3.2). Lorsque analysé de façon adéquate et comparé à des données fiables (v. chap. 2.4), cet usage peut ainsi être considéré comme indicateur non seulement des jugements linguistiques de la communauté (socio)linguistique à laquelle appartient l'écrivain (Schmitt 1997, 259 et 277 ; 2000b, 278), mais aussi des usages de cette dernière (donc aussi de son milieu et de son époque), et des normes propres au discours concerné, ici littéraire romanesque (v. chap. 2.3.2).

Pour une analyse différentielle des diatopismes, nous bénéficions aujourd'hui d'un très important ensemble de travaux linguistiques (v. chap. 2.4.4), inexistant dans cette richesse pour des états linguistiques antérieurs du français ou pour d'autres langues. Cependant, une étude de l'élément diatopique exploitant les particularités discursives de leur réalisation littéraire selon les standards d'aujourd'hui fait encore défaut (Schmitt 1989, 200, 2000c, 228) :

« [...] on peut considérer que des glossaires de qualité font cruellement défaut, et que cette lacune constitue un frein à la réception de la littérature « diatopiquement marquée » [...] » (Thibault 2006a, 170sq.).

En outre, en ce qui concerne

« l'emploi stylistique et conscient des régionalismes dans la littérature, [...] un bon dictionnaire doit en rendre compte, la langue écrite étant aussi une réalité en soi qui mérite d'être décrite dans toutes ses dimensions » (Thibault 2000b, 554).

Les écrits littéraires, contemporains et anciens, nécessiteraient en effet des gloses linguistiques adaptées pour que leurs diatopismes soient accessibles non seulement avec leurs dénotations, mais aussi avec leurs valeurs et effets conatifs et esthético-stylistiques (Chambon 1991a, 14 ; aussi Lang 1995, 20-22).

Les analyses les plus récentes de romans contemporains proposent maintenant d'excellents glossaires diatopiques. Suivant en cela l'orientation essentiellement lexicographique qui est la leur, elles abordent l'utilisation des diatopismes dans leur contexte seulement de manière générale, dans des parties introductoires (Chauveau 2007b, 203-208 ; Rézeau 2007d, 271sq. ; v. chap. 2.3.1).

Pour notre part, nous nous proposons donc de compléter une étude différentielle par une analyse de l'utilisation contextuelle des diatopismes mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans une riche œuvre romanesque diatopiquement marquée, pour rendre compte de leurs caractéristiques (socio)linguistiques (v. chap. 2.4) et pragmatico-discursives (v. chap. 2.3). En présence de l'importante variation discursive dans les usages de la langue, il ne faudra cependant pas perdre de vue que les données que l'on pourra rassembler seront d'une représentativité toute relative. C'est ainsi que nous observerons la manifestation discursive de la variation diatopique dans une seule langue, ici le français, dans un seul type de discours historiquement situé, ici une œuvre littéraire romanesque contemporaine, et due à un seul locuteur avec un positionnement identifiable, Yves Viollier (v. aussi chap. 2.2 et 2.3).

2.2. Le corpus d'analyse : l'œuvre du Vendéen contemporain Yves Viollier

Pour l'analyse de l'utilisation de la diatopie dans le discours concret, nous avons choisi l'ensemble des romans de l'écrivain Yves Viollier. Ce corpus romanesque contemporain appartient linguistiquement à la Vendée, dans le Centre-ouest de la France.

Un corpus littéraire de France plutôt que d'un autre pays francophone se prête davantage à une analyse de l'utilisation de diatopismes en contexte littéraire. C'est en effet dans la littérature de France que la part des mises en relief des diatopismes discursives (c.-à-d. de leurs marquages métalinguistiques) est la plus élevée ; l'écrivain s'y adresse en effet généralement à un public de France, voire international, avec qui il ne partage pas son usage diatopique, mais dont il cherche à être compris (Thibault 2005a, 110 ; v. aussi chap. 2.3.2).

Pour ce qui est de notre choix géographique du français dans le Centre-ouest, celui-ci est certes déjà décrit dans le premier dictionnaire différentiel du français (RézOuest 1984), mais moins bien pris en compte dans le DRF que d'autres régions (telles que l'Alsace). En outre, le français de l'aire occidentale de l'Hexagone gagne à être analysé pour mieux décrire le français en France et en dehors, notamment en Amérique du Nord. D'autre part, étant largement perçue comme non variable, soumise à une norme prescriptive dominante (v. chap. 2.2.1), cette variété invite particulièrement à une analyse de la face sociolinguistique des diatopismes (en termes de statut et de valeurs), et donc aussi de leur utilisation discursive particulière (v. chap. 2.3.2.3).

Dans le Centre-ouest d'aujourd'hui, la production de l'ensemble des romans du Vendéen Yves Viollier est l'œuvre romanesque la plus riche portant sur la vie dans cette région. L'œuvre comprend au total 26 romans (dont un avec une réécriture) publiés sur près de quatre décennies (de 1972 à 2008), chez plusieurs éditeurs successifs, mais d'orientation proprement régionaliste lors d'une courte période seulement (v. chap. 2.2.2)³⁸. L'ensemble de ces romans

³⁸ Nous comptons comme un seul roman *Retour à Malvoisine* (1979) et *Malvoisine* (1997), versions dont la dernière est considérée comme l'édition « définitive » (v. *ib.*, 6), de même que les deux récits complémentaires rassemblés dans *Un Tristan pour Iseut, Raymonde* de 1972. Neuf des ouvrages de l'œuvre d'Yves Viollier ont déjà été dépouillés du point de vue lexicographique différentiel. Il s'agit de six ouvrages de 1972 à 1982 (RézOuest 1984, v. 288), d'un roman supplémentaire de 1985 (*id.* 1990, 157), et d'un roman de 1994 (DRF, 1086, où sont exclus ceux de 1972 et 1974). S'y ajoute une œuvre de 2001, dépouillée avec deux autres (de 1975 et 1994) dans le cadre de notre mémoire de *Staatsexamen* rédigé en 2003 sous la direction de Ch. Schmitt avec le titre *Forme et fonction des régionalismes dans l'œuvre d'Yves Viollier* (pour un extrait, v. Wissner 2008b).

représente ainsi pour nous un corpus de taille raisonnable à dépouiller, tout en contenant un nombre suffisant de diatopismes à analyser de façon approfondie.

Afin de situer notre corpus primaire dans le temps, l'espace et son genre discursif, nous présenterons d'abord la région linguistique et culturelle à laquelle appartient celui-ci (chap. 2.2.1), pour ensuite aborder la conception, la réception et la diffusion de l'œuvre littéraire (chap. 2.2.2). C'est par la suite que nous pourrons considérer le fonctionnement discursif spécifique de la littérature contemporaine, pour compléter la contextualisation géolinguistique et culturelle de notre corpus primaire par une description de ses dimensions énonciatives et pragmatiques, et de ses contraintes discursives et stylistiques propres (v. chap. 2.3.2.1).

2.2.1. La Vendée et le Centre-ouest : paysage linguistique et culturel

Pour présenter notre corpus primaire, commençons par une vue d'ensemble sur la situation (socio)linguistique, historico-culturelle, géographique, socio-démographique et littéraire en Vendée et dans le Centre-ouest de la France. Une telle contextualisation large, notamment socioculturelle et linguistique, nous semble en effet nécessaire pour évaluer l'impact de l'appartenance socioculturelle de l'écrivain sur l'utilisation de diatopismes dans le discours littéraire.

Le corpus primaire choisi pour notre analyse appartient (socio)linguistiquement à la Vendée et plus largement au Centre-ouest, avec les Deux-Sèvres, la Vienne, la Charente-Maritime et la Charente (RézFrance 1999, 20 ; erreur à corriger dans DRF, 21 et carte en feuille volante s.p.). La Vendée peut en effet être considérée comme une région à part en termes géographiques malgré des limites mouvantes (Renard 2004, 32 [1978]). Elle est en même temps « une partie d'un plus grand ensemble », celui de la région « centre-ouest », « d'entre Loire et Gironde », qui connaît une organisation distincte de l'Ouest septentrional, du Bassin parisien, du Bassin aquitain et du Massif central (*ib.*).

Le français en Vendée et dans le Centre-ouest – ici défini comme l'ensemble des usages linguistiques français qui ont cours dans ces aires respectives – se distingue du français général (non marqué) seulement par un petit nombre de diatopismes, notamment lexicaux – ce qui implique aussi un certain nombre d'oppositions structurelles. Ces particularismes sont majoritairement partagés avec d'autres aires linguistiques limitrophes ou éloignées, un petit nombre seulement étant caractéristique du Centre-ouest ou d'une de ses régions.

Les typologies des aires lexicales contemporaines développées sur la base des données rassemblées dans la lexicographie différentielle (surtout dans le DRF) dessinent, dans

l'Hexagone, une aire typiquement centre-occidentale. Dans son extension maximale, elle embrasse l'aire du Centre-ouest et les départements Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire et Dordogne. Avec la Gironde, le Centre-ouest représente en outre une aire d'intersection entre des aires septentrionales et méridionales, pouvant rattacher la Bretagne (surtout gallo), et toute l'Aquitaine, à une aire occidentale plus vaste grâce au centre directeur Bordeaux (Chambon 2005, 13, 23-29 et c. 7-13 ; aussi Thorel 2005, 144)³⁹.

L'aire du Centre-ouest (éventuellement élargie de LoireA.) peut également participer à des aires *en fanion* allant de l'Atlantique (Vend., CharM.) vers l'Est à la région Centre (Lagueunière 2007a, 322 et 327 c. 6), grâce au rôle directeur de Poitiers (*ead.* 2007b, 130). Outre ces vastes aires du grand Ouest, le Centre-ouest participe aussi à d'autres aires d'extension large, telles que des aires ayant leur noyau à son nord-est dans le bassin de la Loire moyenne (*ibid.*, 131-133), des aires méridionales, septentrionales, et de type périphérique (v. ci-dessous pour des ex.). En termes de phonologie et de phonétique, le Centre-ouest forme une aire commune avec les pays limitrophes de la Loire ; cette aire de l'Ouest (Walter 1995, 137), qui va (dans son extension maximale) jusqu'à la limite traditionnelle oc/oïl (*ead.* 1982, 205sq.), représente aujourd'hui une aire centre-occidentale innovatrice directement soumise et rattachée au Bassin parisien (Greub/Chambon 2008b, 255sq.).

Sur le plan morphosyntaxique, des analyses comparables aux études lexicologiques faisant défaut, nous ne pouvons dessiner un ensemble cohérent caractérisant une aire linguistique incluant le département de la Vendée. Les particularismes grammaticaux que nous avons identifiés, peu nombreux comme les diatopismes de prononciation, sont majoritairement de distribution périphérique (v. ci-dessous).

La constitution des aires auxquelles appartient la Vendée dessine également l'impact de l'urbanisme sur les variétés diatopiques du français. Dans le Centre-ouest, c'est Poitiers qui joue le rôle de centre d'influence socioculturelle (notamment économique et intellectuelle) le plus important, diffuseur, conservateur et effaceur d'éléments linguistiques régionaux et généraux (Lagueunière 2007b, 130sq.). La capitale de la Vienne est en effet déjà une ville d'importance historique et politique tout particulièrement du 10^e au 13^e siècles et au 15^e, de

³⁹ L'appartenance du Centre-ouest à l'aire occidentale est aussi confirmée par une analyse quantitative et dialectométrique des données du DRF, qui dessine une grande aire sud-ouest, qui inclut le Centre-ouest à son Nord, le Limousin à son Nord-est, le Languedoc à son Est jusqu'à l'embouchure du Rhône, de même que tout le Sud-ouest (Goebl 2007, 402 = c. 22).

même que sur le plan intellectuel littéraire, notamment aux 16^e–17^e siècles (Pignon 1955, 9 ; PignonÉvPhonPoit 1960, 76 ; Vieuille, 1986, 311).

Selon l'interprétation d'une étude géographique explicitant le rayonnement socioculturel des villes de France (Chabot 1961, 141-143 et c. s.p.), l'on peut retenir que Poitiers a, au 20^e siècle, un impact socioculturel dans tout le Centre-ouest, sauf le sud des Charentes et le quart nord-ouest de la Vendée. La Rochelle en Charente-Maritime voit son influence pratiquement limitée à son département et à une bande sud de la Vendée allant jusqu'aux Sables-d'Olonne et à Fontenay-le-Comte, ainsi qu'au sud-ouest des Deux-Sèvres. Les trois autres départements du Centre-ouest manquent aujourd'hui de villes suffisamment importantes. Mis à part Poitiers comme centre régional supérieur, leurs centres d'influence et d'attraction se situent à l'extérieur du Centre-ouest. Fontenay-le-Comte, centre économique et politique important au 16^e siècle et ancien chef-lieu du département de la Vendée, n'a en effet plus d'impact socioculturel régional majeur. Angers en Maine-et-Loire semble inclure les Deux-Sèvres dans sa zone d'influence, et la Charente, comme la Charente-Maritime, est attirée par Bordeaux, centre le plus important à la limite sud du Centre-ouest (v. ci-dessus).

En raison d'une situation géographique et démographique essentiellement rurale, la Vendée, sauf une petite partie sud (v. ci-dessus), est aujourd'hui incluse dans le rayon d'influence de Nantes (LoireA.) – ville qui tend à devenir « la capitale d'un Grand Ouest, à la fois bretonne et ligérienne, à la croisée des chemins par sa position géographique, seule apte à jouer, dans l'Ouest, dans la cour des grandes métropoles européennes » (Renard 2010, 118).

La Vendée est une « région de marche », armoricaine au nord et aquitanienne au sud (et maritime à l'ouest, terrienne à l'est) (Renard 2004 [1978], 30), mais aussi 'ligérienne' au nord et 'poitevine' au sud. En effet, les travaux du géographe Renard montrent que l'influence de Poitiers reste importante autour de Fontenay-le-Comte, au moins sur le plan culturel et universitaire, alors que « la majeure partie de la Vendée s'est intégrée progressivement à l'espace ligérien » (*ib.*, 31). Nantes, devenue la ville qui compte le plus de Vendéens depuis les années 1960/1970, y exerce une influence prépondérante déjà avant la création de l'actuelle région des 'Pays de la Loire' (*ib.*) – influence métropolitaine toujours grandissante jusqu'en ce début du 21^e s. (*ib.*, 34).

Le chef-lieu de département actuel de la Vendée situé en son centre, La Roche-sur-Yon, est, lui, une création napoléonienne (de 1804) qui rassemble des habitants d'origine majoritairement rurale. Prévue pour 15.000 habitants, elle en compte 11.000 à l'aube du 20^e s. et autour de 50.000 à la fin (Ouest-France 1991, 187) – plus exactement 49.262 en 1999 (indication sans doubles comptes), avec une population en hausse constante (observations

comparées depuis 1975, INSEE 2009). Au début du 21^e s., en 2007, la population (municipale) de La Roche-sur-Yon commune s'élève à 54.565 habitants, et celle du canton à 76.447, pour La-Roche-sur-Yon-Nord et La-Roche-sur-Yon-Sud (INSEE 2010b, respectivement p. 6 et 1, tableaux 2 et 1). C'est à partir des années cinquante que naît un Pays yonnais, avec lequel les campagnes entretenaient auparavant des relations économiques, mais pour des raisons historiques étaient plutôt hostiles en termes politiques, culturels et sociaux. Les migrations des populations vers le chef-lieu des campagnes proches dans les années 1950 ont en effet donné lieu à un mouvement inverse de la ville vers les alentours : une première couronne (à partir des années 1970), puis rapidement une couronne (Renard 2004, 246sq.).

Cette mobilité des Vendéens a donné lieu à un nouveau Pays yonnais (que Chabot 1961 n'a pas encore pu identifier), et par là à un réseau communicationnel commun au centre du département. Celui-ci est distinct des autres grandes villes, à l'ouest (les Sables d'Olonne), au nord-ouest (Challans), à l'est/nord-est (Les Herbiers), et au sud-est (Fontenay-le-Comte), ainsi que des pôles urbains secondaires, comme l'illustre l'excellente carte de Renard (2004 en couverture, index 7.5.5 ; v. aussi la localisation des témoins de nos enquêtes, chap. 2.4.5.4).

Cette nouvelle dynamique ne diminue pourtant pas le rôle de métropole socioculturelle et linguistique de Nantes (que Chabot 1961 n'avait pas encore confirmé dans les années 1950), a pu être renforcé par le récent découpage politique (RézOuest 1984, 22). Ce dernier, de 1955, rassemble sous un toit la Vendée, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe dans la région Pays de la Loire, « construction récente » qui correspond à une région ni historique ni naturelle, comme le souligne le géographe J. Renard (2010, 116).

Le découpage politique sépare le département actuel de la Vendée des Deux-Sèvres et de la Vienne, avec qui il formait l'ancien Poitou. L'ancien poitevin-saintongeais couvrait quant à lui le Poitou au nord ainsi que la Charente et la Charente-Maritime, qui font aujourd'hui partie de la région Poitou-Charentes, comme les Deux-Sèvres et la Vienne. L'unité linguistique du poitevin-saintongeais (v. carte 3, index 7.5.3) connaît en outre des caractéristiques différentes au Bas-Poitou (Vend., partie des DSèvres)⁴⁰, en Poitou (partie des DSèvres, Vienne), en Aunis-Saintonge (Char., CharM.), dans l'Angoumois, et à la Marche occitane (Char. est, Vienne sud) (SefcoOuest 2004, 5).

Selon les données différentielles contemporaines disponibles (notamment RézOuest 1984, DRF ; BDLP pour les exemples hors de France), la répartition aréologique des différents diatopismes lexicaux du français centre-occidental peut connaître une extension très large, à

⁴⁰ Pour les limites du Bas-Poitou, v. Renard (2004, 20).

un niveau supra-régional – comme *poche* (fr. gén. *sac*), dans le grand Ouest et Sud-ouest. Ils peuvent aussi appartenir à une large aire méridionale, allant souvent jusqu'à la Loire ; c'est le cas notamment pour *bader* (fr. gén. *flâner*, *baguenauder*, et fig. *boire des yeux*), *dail / daille* désignant l'outil agricole de la faux, ou encore *souillarde*, désignant l'arrière-cuisine. D'autres sont d'extension centre-occidentale – comme *goule* (v. fr. gén. *bouche*) – ou couvrent une aire régionale – essentiellement l'ensemble du Centre-ouest – comme *aigail* désignant la rosée, *mogette* pour les (graines de) haricots, ou *pentecôte* pour l'Orchis (*maculata* ou *latifolia* L.), orchidée fleurissant à la Pentecôte.

Un certain nombre de faits est utilisé dans une aire (supra-)régionale qui inclut une partie du Centre-ouest, ainsi *castille* (Vend. "groseille rouge à grappe"), le morceau de sucre appelé *pietre de sucre* (Poit.), ou l'interjection très répandue et usuelle dans le Sud de la France *adieu* en abordant et quittant quelqu'un, qui correspond pour l'essentiel au français général *salut* (Charentes). D'autres particularismes peuvent être relativement propres à un département ou à une ancienne province, ainsi *cagouille* pour désigner l'escargot et, par métaphore, l'arobase (Charentes).

D'autres particularismes encore sont circonscrits à des zones plus réduites et/ou à des régions naturelles – comme le marais poitevin, zone de protection en Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime, qui comprend le 'marais mouillé' et le 'marais desséché', de même que le marais vendéen (aussi appelé 'Breton') dans le Nord-ouest de la Vendée, qui comprend les marais de Bouin, de Monts et de Challans (cf. RézOuest 1984, 184-185). Ainsi, le marais vendéen connaît *foutimasson*, mot désignant la galette du Mardi Gras. Toutefois, des particularismes propres au littoral dépassent souvent le Centre-ouest pour inclure des régions littorales jusqu'en Bretagne, surtout en ce qui concerne le vocabulaire maritime et son application par extension à la langue courante (Thorel 2005, 136). Un dernier groupe important de diatopismes est partagé avec d'autres variétés françaises périphériques parce qu'archaïques, ou parce qu'importés en nouvelle France, comme *espérer* (v. intr. ; fr. gén. *attendre*) ou *mouillasser* (v. intr. ; fr. gén. *bruiner*, *crachiner*).

Du point de vue des caractéristiques sémantiques, les diatopismes dans le Centre-ouest concernent divers domaines : l'art culinaire, la faune, la flore et la géographie, la vie en communauté (famille, habitation, loisirs, habillement), le travail (chasse, pêche, viticulture, agriculture), et l'homme (caractère, comportement, corps). C'est ainsi qu'en zone côtière, des termes référant aux animaux marins ont une diversité particulière⁴¹. Les particularismes

⁴¹ Cette distribution telle que la reflète l'index par champs sémantiques du dictionnaire différentiel RézOuest

emblématiques, connus en dehors du cercle étroit des habitants sous l'effet du tourisme surtout depuis les années 1980, relèvent notamment de la nourriture, tels que *mogette* (v. ci-dessus) ou *caillebotte* désignant un dessert fait de lait caillé (RézOuest 1990 ; 1986c, 307sq.). La Vendée connaît également le pain léger beurré et aillé appelé *préfou*, comme l'apéritif à base de vin muté *trousse-pinette* (*id.* 2004, 12).

D'une façon plus générale, la majorité des diatopismes relève cependant du langage quotidien courant, comme *bader* (v. ci-dessus), *gouttière* signifiant une "voie d'eau dans une toiture" et par métonymie aussi l'eau qui passe par cette voie et les traces de ce passage (DRF), ou le diatopisme morphosyntaxique *être après* + INF. "être en train de + INF." (RézOuest 1984, 42sq. sens 1 b s.v. *après* ; v. chap. 2.2.1 et 3.1. s.v. *battre des talonnettes* Rem. en note), aussi décrit dans le Grevisse comme relevant du français de « certaines régions » comme le Berry, la Franche-Comté ou le Québec (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 1196 §791 d 2).

Pouvant être de statut variable (v. chap. 1.5), les faits largement diffusés au sein de la communauté linguistique appartiennent généralement aux normes régionales, comme les verbes *embaucher* et *débaucher* pour *commencer* ou *cesser* son travail quotidien, ou les substantifs correspondant *embauche* / *débauche*. D'autres diatopismes, ainsi marqués diasectorialement – généralement ressentis comme illégitimes dans le discours formel – sont pourtant attendus socialement entre locuteurs endogènes selon les domaines concernés, surtout s'ils relèvent de l'agriculture (comme *dail* / *daille*, v. ci-dessus), et/ou s'ils sont associés au discours dialectal (v. aussi chap. 1.5).

Réservés à la conversation des personnes âgées ou au discours sur le passé, les mots-souvenir réfèrent à des phénomènes disparus ou rares, notamment dans les domaines en mutation comme l'agriculture ou certains jeux, habits et fêtes traditionnels sortis de l'usage. Il peut s'agir de mots comme *métive(s)*, désignant (l'époque de) la moisson, ou *quichenotte*, pour la coiffe de travail traditionnelle sur le littoral vendéen et dans les Charentes (côte et vignoble), qui par la perte de leur vitalité perdent aussi leurs connotations (RézOuest 1984, 19). On les trouve cependant encore utilisés et valorisés lors de rencontres d'associations folkloriques ou dans la littérature relatant davantage des événements du passé.

(1984, 292-296) est pour l'essentiel comparable à celle établie dans le DSR, abstraction faite des statalismes (837-845 ; 1997, 805-812). Elle est évidemment à relativiser puisque dépendante de la nomenclature établie dans le cadre de tout dictionnaire (RézOuest 1984, 24 et 19), et donc aussi des objectifs poursuivis, et d'un certain degré d'aléas selon les matériaux utilisés.

Au niveau de la phonétique et de la phonologie⁴², avec d'autres aires linguistiques intra-hexagonales et extrahexagonales, le Centre-ouest se démarque du français général notamment dans le discours relâché (de toute catégorie de locuteurs), et encore en partie dans le discours informel en milieu rural populaire (surtout parmi les personnes âgées), en ce qui concerne les traits en voie de disparition. Selon les données actuellement disponibles, la grande majorité des particularismes, peu nombreux, sont des archaïsmes (Rézeau 1985, 265). Ils sont généralement partagés avec d'autres aires limitrophes dans l'Ouest ou avec des aires périphériques, ainsi que, tout particulièrement, avec le français familier en Amérique du Nord. Le diatopisme probablement le plus connu est le fameux 'ech saintongeais', rendu parfois à l'écrit par la graphie <jh> ou <gh>. La consonne articulée plus vers l'arrière de la bouche que le <j> du français (général) et avec un souffle audible (Walter 2008, 174) représente une constrictive médio-palatale prévélaire chuintante, sonore, qui coexiste avec le français général (post-alvéolaire) [ʒ], et se manifeste surtout en position initiale et interconsonantique, comme dans *jambe*, *bonjour*, *moquette** [ɟ] (proche de [ʒ]). Alors que le 'j saintongeais' sourd [ç] comme dans *chaud* (proche de [x] ; fr. gén. [ʃ]) est aujourd'hui vieilli, le correspondant sonore est fréquent en milieu rural populaire ; il ne concerne pas la Vendée, mais la moitié sud de notre région (approx. le sud des DSèvres, de la Vienne, de la CharM. et la moitié ouest de la Char. ; v. Walter 1995, 144sq. et RézOuest 1984, 25 ; PignonÉvPhonPoit 1960, 411-415 pour le niveau dial. et les annotations phonétiques spécifiques, hors API).

Pour sa part, le non-amuïssement archaïque du <t> final est dans le Centre-ouest contemporain particulièrement fréquent le long du littoral. Ce particularisme, qui entraîne aussi l'ouverture et l'abrègement de la voyelle précédente (comme dans *barricot* [baRikɔt], mais aussi dans des mots à terminaison vocalique), est ainsi également préservée dans certains termes techniques marins et en français au Québec (RézOuest 1984, 25 ; Rézeau 1985, 266 ; PignonÉvPhonPoit 1960, 472 ; *ibid.* aussi pour le niveau dial. ; en particulier Chauveau 2009, 77-84, 89). Il s'agit d'un conservatisme du moyen français, maintenu dans la France du 17^e siècle seulement dans l'Ouest, où il est par la suite passé depuis le français des foyers de diffusion (villes de Rennes, Angers et Tours) vers le milieu rural et au discours dialectal, et

⁴² Une étude récente porte sur l'analyse comparative de l'intonation en français en Vendée et dans la ville de Québec pour observer des distributions intonatives similaires (Poiré/Kaminskaïa 2007, 220). Cependant, le travail mené avec deux témoins pour chaque variété vise prioritairement à développer une approche méthodologique permettant de décrire des domaines prosodiques non seulement dans le cadre de la lecture de textes, mais aussi dans la parole spontanée, afin de vérifier leur hypothèse selon laquelle la majorité des variétés de français partagent une même *grammaire tonale* dont les différences diatopiques relèvent de la réalisation phonétique, plutôt que phonologique (*ibid.*, 220sq.).

d'où il est également passé en français en Amérique (Chauveau 2009, 89), de même qu'en créole des Antilles (Thibault 2009, 81).

Les diatopismes phonétiques (populaires) d'extension large concernent notamment le non-amuïssement de la consonne finale /s/ et /k/ (comme dans *os* sg. et pl. ; *jouc*) (RézOuest 1984, 25 ; aussi SefcoOuest 2004, 7 pour le niveau dial.). La palatalisation des occlusives dentales devant yod ([t] > [tʲ] *pitié*, [d] > [dʲ] *Dieu* ; v. aussi le recul de [d] jusqu'à [k] et [g] jugé dial. et rural), est d'usage contemporain dans le Nord-ouest, l'ancien Poitou formant la limite sud de l'aire traditionnelle, constituée du Centre, Nord-ouest et Ouest, y compris l'Île-de-France (Walter 1995, 145 ; Rézeau 1985, 265 ; PignonÉvPhonPoit 1960, 389sq.). Cet archaïsme, au 16^e/17^e s. en effet caractéristique du français du grand Ouest, où il est aussi passé dans les dialectes, est attesté également en franco-qubécois traditionnel (Juneau 1972, 128sq.), et se maintient aujourd'hui en acadien et cadjin de même, que dans certains créoles atlantiques (Thibault 2009, 84).

L'amuïssement fréquent des consonnes /r/ et /l/ en finale devant *e* devenu muet et après occlusive ou /f/ et /v/ (comme dans *votre*, *chambre* ; *épingle*) est un phénomène plus largement septentrional et aussi extrahexagonal dans le discours relâché (v. chap. 3.1 s.v. *not'mâître*).

D'autres diatopismes sont aujourd'hui des archaïsmes d'usage populaire, rural et vieillissant, tels que la réalisation /wɛ/ dans l'Ouest et le Nord-ouest du digramme <oi> (fr. gén. /wa/ comme dans *roi*, *moi*, *Loire*) (Juneau 1972, 55sq. ; Rézeau 1978, 83 ; 1985, 266 ; MichaelisPassyPhon²1914, 320 ; mais « dans certaines provinces du Centre et de l'Est, ainsi qu'au Canada », GrevisseGoosse¹³1993, 75 §60), et aussi une tendance vers l'ouïsme /u/ comme dans *connaissance*, *comme* (fr. gén. /ɔ/). Général du 12^e au 15^e siècles (pour tout /ɔ/ et /o/ fr.), mais freiné par l'intervention puriste, l'ouïsme est aujourd'hui attesté dans l'Ouest, le Nord-ouest et le Centre, et partagé aussi avec l'Acadie et la Louisiane (Rézeau 1985, 265 et Juneau 1972, 15 et 20 ; PignonÉvPhonPoit 1960, 244sq. et 83).

La diphtongaison secondaire des longues toniques dans les mots passés du français au dialecte a aujourd'hui pratiquement disparu en français courant dans notre région – ainsi /ow/ (surtout en finale abs.) pour fr. gén. /o/ comme dans *chose* (du lat. -AU-) ou dans *chaud* (du lat. -AL-), ou aussi /øj/ et /ej/ en finale absolue et /ɛə/ en finale couverte (Walter 1995, 142sq. ; PignonÉvPhonPoit 1960, 82, 243-246 et 253-263). D'autres phénomènes anciens du domaine galloroman comme la métathèse, générale encore au 17^e siècle, n'ont été maintenus essentiellement qu'au niveau dialectal (*ibid.*, 495 et 493-498 ; Rézeau 1985, 265) ; la métathèse (accidentelle) de liquides est en outre toujours fréquente en français 'populaire'

(général) (GuiraudPop 1965, 103 III 1), quoiqu'il ne soit alors pas toujours possible de décider si une forme est archaïque ou moderne (*ib.*, 104 n. 1). Pour ce qui est du français dans le Centre-ouest d'aujourd'hui en particulier, il ne se caractérise plus non plus par le maintien fréquent du *e* caduc en position interconsonantique et finale, encore bien attesté en Saintonge au début du 20^e siècle (Walter 1982, 147-151 et 163sq.).

En ce qui concerne la phonologie des voyelles orales et nasales dans le Centre-ouest (surtout Walter 1995), l'opposition (systématique) archaïque dans des mots comme *paume* / *pomme*, *jeûne* / *jeune*, *là* / *las* ou *patte* / *pâte*, *fumé* / *fumait* se limite aujourd'hui à des locuteurs âgés (et plutôt ruraux). L'opposition par le timbre du <a> antérieur/postérieur est la mieux maintenue dans l'Ouest, où elle est encore réalisée majoritairement au 20^e siècle (aussi GrevisseGoosse ¹⁴2008, §24 Rem., Hist.). La voyelle centrale phonologiquement pertinente /*ë*/ permettant de distinguer *fumé* / *fumer* / *fumait* (/e/~/*ë*~/*ε*/) est le seul diatopisme phonologique propre à l'Ouest, quoiqu'aujourd'hui très vieilli (Walter 1995, 142sq.); son existence peut aussi avoir renforcé la tendance (ancienne) vers une prononciation respectivement plus fermée et plus ouverte des voyelles /*e*/ et /*ε*/ dans les environnements correspondants.

Les autres diatopismes phonologiques, également vieilliss, concernent notamment l'opposition par la longueur vocalique, plus longtemps maintenue dans /*ε*/~/*ε*:/, comme aussi l'opposition *brun* / *brin* (Walter 1995, 141 et 144). Cette dernière est pourtant encore décrite comme générale par nos manuels normatifs du 20^e siècle⁴³. Le seul diatopisme phonologique consonantique du français dans le Centre-ouest, la fricative glottale /*h*/, pertinent dans des oppositions du type *au* / *haut*, est également très vieilli (*ibid.*, 145). Il ne peut aujourd'hui être

⁴³ P.ex. Warnant (⁴1987, XXIV) et Goosse dans *Le Bon Usage*, où son statut diatopique ('régional') est refusé parce que l'opposition serait réalisée par le plus grand nombre des locuteurs francophones d'Europe : sa disparition serait restreinte à une partie de la France, notamment à la région parisienne et à l'Ouest (GrevisseGoosse ¹³1993, 34, §25 et aussi 29 et 33 > *id.* ¹⁴2008, 35, §18).

Le maintien de la distinction phonologique de paires comme *patte* / *pâte*, *belle* / *bête*, *boue* / *bout* est également testé dans le cadre du projet *Phonologie du français contemporain* 'PFC' (cf. Durand/Lyche 2004 ; Durand/Laks/Lyche 2002), et confirmé dans sa station Suisse, avec des variations en partie diatopiques et en partie chronologiques – comme des différences significatives dans le traitement des voyelles *u*, *i*, *è*, *eu*, *é* (dans l'ordre décroissant), indépendamment de l'âge des locuteurs testés (premiers résultats communiqués par I. Racine *et al.* le 03/09/09 lors de la conférence 2009, AFLS à Neuchâtel du 03/05/09 dans une communication intitulée "Le projet « Phonologie du français contemporain » : une première analyse du point d'enquête de Neuchâtel").

Dans l'Ouest de la France, toutes les oppositions archaïques par la longueur, vieillies au 20^e siècle, ont aujourd'hui vraisemblablement largement disparu (des enquêtes récentes en ce domaine font malheureusement défaut). Elles sont historiquement remplacées par l'opposition de timbre (bien attestée depuis le début du 18^e s. et encore au 20^e s.), surtout dans les voyelles finales de moyenne aperture (Walter 1982, 203 ; Martinet 1945, 203-222). Ainsi, les anciennes réalisations des longueurs pertinentes /*i*:/, /*y*:/ et /*u*:/ sont encore maintenues en Saintonge selon les enquêtes de Walter dans les années 1970, alors que le Poitou se présente déjà comme zone de transition (Gastaud-Correia 2000, 203sq. pour une cartographie).

que sporadique ou avoir disparu dans notre région, comme la majorité des diatopismes phonologiques.

Parmi les diatopismes morphosyntaxiques en français dans le Centre-ouest, de fréquences et valeurs variables, on compte l'usage particulier de prépositions comme *à, après, dans, de, par, sur*, de locutions, adverbes, adjectifs, pronoms et négations, de conjonctions (comme *jusqu'à tant que / de* ; fr. gén. *jusqu'à ce que*), de valences verbales comme *enrhumer* (v. intr.), ou notamment de constructions pronominales, comme *aider, apprendre, connaître, craindre, écouter, paraître* (pour ces ex., v. surtout RézOuest 1984, 296sq.).

D'autres particularismes concernent l'absence de l'article dans certaines tournures, phénomène aussi attesté dans d'autres variétés diatopiques (ainsi en Suisse ; v. DSR, 835), et des différences de genre par rapport au français commun (*collation, vermine* s.m. ; *charron, serpent* s.f.). S'y ajoutent en outre des ponctuations particulières du discours telles que l'interjection *dame*, comme charnière du discours ou servant à renforcer une déclaration, marquer sa surprise ou sa déception ou éviter de répondre de façon précise (RézOuest 1984 ; DRF). On observe aussi une fréquence remarquable de diminutifs notamment féminins (ainsi en *-ette*), d'onomatopées, et de formations de mots par composition (Rézeau 1978, 83sq.).

Certains diatopismes – fréquents aussi à l'oral informel en Amérique du Nord – peuvent être utilisés en français contemporain du Centre-ouest en milieu rural et populaire. Ainsi, le pronom personnel sujet *a / al* (fr. gén. *elle*) (Walter 1982, 151) apparaît aussi dans le discours français comme dans les sketches du Vendéen Yannick Jaulin (1999 [1995], morceaux 1 et 2). Dans ce cas, cet usage appartient cependant plus proprement au niveau dialectal (GautierGramPoit 1993, 63-65 ; Gautier 1995a, 239sq.). Il en est de même pour le pronom personnel de la première personne du singulier [i] (GautierGramPoit 1993, 63) et de la troisième personne du singulier *o* (*faut ce qu'o faut* ; cf. Léonard 1998) – ailleurs cité pour caractériser le français régional (Chaurand 2000, 649) et en effet aussi utilisé par Jaulin (1999 [1995] : *ol est pas possible* (avec *est* [e], tout comme dans la deuxième syllabe de *caverne*)⁴⁴.

Au niveau plus strictement syntaxique, le français dans l'Ouest se caractérise notamment par l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe–sujet dans tout type de milieu, registre et contexte (Blanchet 1995b, 199sq.). Celle-ci est en effet bien utilisée de nos jours en Vendée, indépendamment du milieu social et du registre (EnqWissVendée 2006-2009 ; aussi chap 3.1 s.v. *benaise* en note), mais semble rare ou sporadique dans d'autres régions : il semble dans

⁴⁴ Pour l'attribution de formes comme le pronom *alle* soit au niveau dialectal, soit au français, variable selon les sources, v. aussi Hornsby (2006, 114).

l'Ouest s'agit d'un diatopisme de statut⁴⁵. L'usage du passé simple, exclu du français parlé dans la France septentrionale surtout du Nord, Centre et Est, s'est au contraire bien maintenu dans l'Ouest, du moins jusqu'au milieu du 20^e siècle (Chaurand 2000, 646) ; à cette époque, au niveau du discours dialectal, il est en effet « encore un peu employé par les très vieux sujets, mais il est évident qu'il aura disparu dans quelques années » (PignonÉvPhonPoit 1960, 87)⁴⁶.

Dans la situation linguistique post-diglossique de l'Hexagone septentrional, le français est aujourd'hui la langue première de la (quasi-)totalité des locuteurs. Sa coexistence avec des variétés dialectales dans le Centre-ouest (dont traitent les travaux recensés chap. 2.4.4.3), est traditionnellement décrite dans la deuxième moitié du 20^e siècle à l'aide du concept de *continuum* (Encrevé 1967, 13⁴⁷ ; encore Auzanneau 1999, 101-103 et *ead.* 2002).

Ainsi, dans la région de l'ancien Poitou, selon certaines descriptions (fondées sur les observations d'Encrevé à Foussais en Vendée des années 1960), « les locuteurs n'ont pas tous la même maîtrise du patois, et parlent tous également le français, d'où les interférences en relation avec le milieu social et l'âge des locuteurs. Elles aboutissent parfois à du patois francisé et du français patoisé » (Walter 2008, 174). Cependant, le concept de continuum développé dans le cadre de la description des créoles ne semble pas ou plus correspondre aux réalisations linguistiques, ni aux représentations que s'en font les locuteurs (Léonard 1991, 72-77 et v. ci-dessous).

Dans le Centre-ouest, les variétés dialectales interfèrent en effet encore dans le paysage linguistique jusqu'aux années 1970/80 notamment (v. ALO 1971-1983 ; RézVouvant 1976, 18 ; RézOuest 1984, 13). Elles y sont alors utilisées notamment dans les couples en famille, et localement entre endogènes surtout âgés (Galimard 1989, 121sq.). Comme en témoignent les études dialectologiques de la fin du 20^e siècle (v. les travaux recensés chap. 2.4.4.3), les variétés dialectales se sont perpétuées particulièrement dans les derniers îlots que sont le

⁴⁵ À titre d'exemple, dans les régions hexagonales en dehors de la Vendée que nous fréquentons le plus – la Lorraine dans les environs de Nancy et Rhône-Alpes dans le Grenoblois – nous n'avons pas relevé l'emploi de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet dans l'usage parlé courant en contexte informel, exception faite d'emplois très rares chez deux femmes dans la cinquantaine à langage soigné (observation de six années 2005-2010).

⁴⁶ L'usage du passé simple n'est cependant plus confirmé comme courant ou usuel dans l'usage informel en Vendée aujourd'hui par les informateurs vendéens que nous avons interrogés (8/8), qui l'associent notamment à des contextes narratifs (EnqWissVendée 2009). L'usage du passé surcomposé en proposition indépendante indiquant l'antériorité d'un événement dans un passé vague et lointain, est courant dans la partie méridionale de la France (le Lyonnais et la Suisse incl. ; v. Tuaillon 1983, 66 ; DSR, 802 > *id.* 2004, 835a). Encore aujourd'hui, cet usage s'affirme aussi dans les jeunes générations, ainsi en Isère où nous l'entendons fréquemment (v. les témoignages du 19/06/07 à Voreppe, du 22/11/07 à Voiron, ou du 08/07/10 chez une jeune femme de vingt-quatre ans). Cet emploi du passé surcomposé n'est cependant pas confirmé au nord de la Loire (Rézeau 1987b, 20sq.), ni (ou plus) pour le Centre-ouest contemporain (Walter 1981, 31).

⁴⁷ Encrevé, Pierre (1967), *Problème de bilinguisme dialectal*, Th. : Paris, non publiée (citée d'après RézOuest 1984, 13).

bocage vendéen, la Gâtine (DSèvres), le Civraisien (Vienne), le Mellois (DSèvres) (Mineau 1982, 26), le marais vendéen (Rézeau 1994b, 4), et l'île de Noirmoutier, dans le Nord-ouest de la Vendée (Léonard 1998 ; 1991, 60 ; 1990).

D'après l'âge des témoins dans le cadre des études dialectologiques et selon nos observations, le Centre-ouest rural ne compte cependant plus que de rares dialectophones régulièrement actifs (surtout âgés) en ce début du 21^e siècle. Pour ce qui est de phénomènes individuels, l'appartenance au discours français ou dialectal reste cependant délicate à établir notamment dans le domaine lexical⁴⁸.

Si des variétés dialectales ont survécu plus longtemps dans l'Ouest que dans le Centre et dans la partie nord de la région Sud-est, l'implantation du français y est pourtant ancienne. Dans une perspective historique diffusé essentiellement depuis le Val de Loire au Nord-est, avec Tours et Angers (Chauveau 2009, 79, 83), le français a très probablement atteint le milieu socialement favorisé du Centre-ouest aux 12^e et 13^e siècle, tout d'abord à Poitiers et à La Rochelle. Les troubadours chantent certes encore en occitan, langue prestigieuse et véhiculaire à Poitiers jusqu'au 12^e siècle surtout – dans la tradition du premier troubadour de l'Occitanie, Guillaume IX, aussi comte de Poitiers et duc d'Aquitaine (1071-1127).

⁴⁸ Dans certaines familles, la transmission intergénérationnelle semble interrompue seulement dans les années 1970, aussi dans le but de faciliter la scolarité des enfants (Galimard 1989, 121 pour des communes en Char et Vienne). Comme dans d'autres contextes post-diglossiques en Europe, il est évident que la diffusion du français a aussi été encouragée par le nouvel impact de la télévision (pour le Bas-Bocage vendéen à St Vincent-sur-Graon, non loin de la Roche-sur-Yon, v. le témoignage de PD ; pour les sigles, v. chap. 2.4.5.4). En raison du statut inférieur attribué au dialecte, son usage est en principe difficile à saisir pour tout locuteur extérieur à la communauté linguistique, ce qui est notre cas, et même pour des locuteurs endogènes jugés socialement supérieurs. Au contraire, en présence de l'inversion contemporaine de la stigmatisation sous la forme d'une valorisation du dialecte comme patrimoine à préserver (v. chap. 1.5), notamment en milieu cultivé, pour les personnes que nous avons rencontrées en Vendée (2006, 2008, 2009), le 'patois' est un élément identitaire important et semble selon ces derniers de plus en plus valorisés dans la région.

Si on ne peut plus parler de communautés dialectophones cohérentes à l'heure actuelle, selon nos observations personnelles (entre 2006 et 2009), des éléments du dialecte sont encore utilisés ponctuellement lors de rencontres folkloriques (ainsi en Vendée à la Soulère au Moulin Sec, La Roche-sur-Yon), et une forme fortement influencée par le français est aussi utilisée dans le discours naturel en milieu rural – chez des couples âgés de milieu modeste (p.ex. deux couples interrogés lors de nos enquêtes), mais aussi entre locuteurs qui souhaitent manifester leur connivence et leur appartenance au groupe endogène, pour des raisons culturelles et identitaires (p.ex. deux locuteurs de milieu cultivé s'adressant à des personnes âgées en milieu rural, CIM et MMo ; pour nos témoins, v. chap. 2.4.5.4). Pour les locuteurs rencontrés en Vendée, et indépendamment de leurs caractéristiques sociolinguistiques, le 'patois' est en principe bien distinct du français et encore parfois utilisé aujourd'hui. Cependant, le maintien du dialecte en milieu rural dans les familles qui l'utilisaient de façon exclusive dans la vie quotidienne (sauf en situation de distance, typiquement à l'école et chez le médecin) au milieu du 20^e siècle et dans les décennies suivantes, varie aujourd'hui beaucoup suivant les régions et les personnes. À titre d'exemple, selon une jeune femme, des bribes de 'patois' sont encore utilisés par des anciens et dans des contextes particuliers entre amis et voisins, entre hommes autour d'un verre à la cave (témoignage de ABo), et parmi deux autres témoins, l'un (MMo) recourt encore au 'patois' lorsqu'il est sur la côte (St Hilaire) en conversation avec son cousin – et ce de façon exclusive, comme avec sa famille d'origine auparavant – mais aussi avec des personnes âgées qu'il peut y rencontrer, alors que les frères de MC M restés agriculteurs dans l'est du BocageV lui signalent qu'ils ne le pratiquent plus, quoique depuis peu.

Cependant, cette époque, le français est définitivement utilisé à l'écrit, comme en témoignent les sermons et chartes (Pignon 1955, 6sq. ; Vieuille 1986, 307-311).

Signalant une implantation stable du français – trois siècles avant sa relative normalisation à la fin du 15^e siècle (Duval 2007, 155) – les premiers actes juridiques connus de la France septentrionale sont en effet localisés à La Rochelle (*id.*, 138sq.) – à côté bien sûr de la Picardie et de la Lorraine (cf. Morin 2008, 2907). La Rochelle est ainsi largement responsable de la francisation, dès les 12^e et 13^e siècles, de la région qui correspond pour l'essentiel aux Charentes d'aujourd'hui (PignonÉvPhonPoit 1960, 525 ; Chauveau 2009, 83).

À côté de La Rochelle, ville maritime commerçante et bourgeoise, foyer de diffusion du français surtout de par son importance économique, le français progresse aussi (pour des raisons plutôt culturelles) par la voie tourangelles puis le seuil du Poitou et Châtellerauld, et notamment Poitiers, dont la bourgeoisie est très active. La progression du français est au contraire plus lente dans le BocageV et dans le bocage et le sud des Deux-Sèvres, pour des raisons structurelles sociales et économiques (PignonÉvPhonPoit 1960, 525).

Ainsi, en termes linguistiques mais aussi politico-culturels, la région correspondant pour l'essentiel au Centre-ouest est d'abord orientée vers le sud hexagonal : la province romaine Aquitaine instituée par l'empereur Auguste, qui exerçait un certain pouvoir politique à partir du 10^e siècle, allait des Pyrénées jusqu'au Poitou. Malgré la lutte contre l'état en formation (à l'est) menée par la Saintongeaise Aliénor (ou Éléonore) d'Aquitaine (1122-1204) et son fils Richard – roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine – le Poitou et la Saintonge s'orientent définitivement vers la partie septentrionale de l'Hexagone suite au rattachement de la région à la couronne française.

Dans le cadre de ce détachement de l'Aquitaine, avant de se trouver dans l'aire d'influence du français associé avec le Centre de la France, à l'époque de puissance de l'état anglo-normand-angevin, le Centre-ouest est d'abord linguistiquement soumis aux influences du Nord-ouest de l'Hexagone ; cet impact a été facilité par des évolutions linguistiques parallèles dans la partie nord-ouest du Poitou, pour l'essentiel la Vendée d'aujourd'hui (PignonÉvPhonPoit 1960, 525).

De l'ancienne orientation culturelle vers le Midi témoigne encore aujourd'hui la dominance des tuiles rondes 'romaines' et des toits à faible pente, caractéristiques des régions méridionales (essentiellement de l'ancienne aire d'oc) (SefcoOuest 1978, 10). Si du point de vue linguistique, la limite oïl/oc est repoussée vers le Sud, d'abord de la Vienne, avec l'implantation du français (Pignon 1955, 5-7 > Duguet 1984, 11), la partie nord du Poitou – qui inclut la Vendée – a toujours été linguistiquement rattachée à l'aire galloromane d'oïl, et ce depuis sa romanisation (Greub/Chambon 2008a, 2505). En effet, à côté d'autres facteurs

externes (cf. *ib.*, 2516), la romanisation de la Gaule avec ses implications culturelles a aussi eu un impact sur l'organisation diatopique de l'espace linguistique du Centre-ouest et de la Gaule en général (Schmitt 1974, 337, 349-350 > *id.* 2003, 400 ; v. aussi Kremnitz 1975, 176).

Au 16^e siècle, lorsque l'administration centralisée impose l'usage exclusif du français comme langue juridique en remplacement du latin sur tout le territoire français de l'époque (Édit de Villers-Cotterêts 1539)⁴⁹, la capitale régionale Poitiers vit un âge d'or intellectuel et littéraire (Pignon 1955, 9). La production littéraire dialectale se manifeste à Poitiers depuis le 16^e siècle surtout, témoin aussi de la vitalité et de la maîtrise du dialecte par ses auteurs, de milieu aisé (lettrés, nobles, bourgeois). Cependant, en dehors d'un contexte d'emploi littéraire bien précis, son usage est, pour ces derniers, très probablement limité aux échanges avec des personnes de milieu modeste en ville ou de milieu rural (*ibid.* ; aussi Vieuille 1986, 314-322).

Aux 16^e et 17^e siècles, le français devait être courant dans la bourgeoisie des petites villes, et largement maîtrisé dans les grandes villes, en milieu modeste du moins passivement. Ce partage (actif ou passif) de la langue française dans sa variété régionale explique aussi sa transplantation (en partie par activation de capacités passives) par les nombreux émigrants, surtout travailleurs mobiles et citadins, partant pour l'Amérique du Nord au 17^e siècle notamment⁵⁰.

Cependant, même après la Révolution française (qui vise pourtant la francisation de tous les citoyens), le français n'est pas la langue courante majoritaire, malgré son statut supérieur et sa diffusion certaine (quoique lente) : les dialectes sont encore fortement enracinés dans la vie de la majorité des locuteurs. Au cours du 19^e siècle, le champ d'application de la langue de la mobilité et de l'ascension sociale s'élargit cependant dans les milieux sociaux et les

⁴⁹ Les nombreuses analyses portant sur l'ordonnance de Villers-Cotterêts ont permis de conclure que « la langue dans laquelle l'écrit juridique devait se faire après sa promulgation était bien le français, et pas un parler local ; ensuite que la langue visée par l'ordonnance était le latin [...] ; enfin qu'il n'y avait pas derrière elle de vaste projet de planification linguistique, et que l'ordonnance n'a pas à elle seule transformé les rapports entre les parlers de France » (Greub 2009, 87). Abordant la formule de l'article 111 de l'ordonnance *en langaige maternel françois* – désignant la langue dans laquelle doivent être rédigés les actes énumérés dans le même article (cf. *ib.*) – qui au contraire a causé de nombreux débats, Greub démontre que le terme *maternel* est à l'époque utilisé pour désigner non pas 'la langue du pays où l'on est né', mais (comme *vulgaire*) le vernaculaire, en opposition au latin (*ib.*, en particulier 89, 93).

⁵⁰ En effet, parmi les variétés régionales de français exportées vers le nouveau monde, celle du Centre-ouest est dominante, suivie de celles de Normandie/Perche et du Centre (particulièrement le fr. pop. parisien), et du sociolecte prestigieux déjà suprarégional de la seconde moitié du 17^e siècle. Selon les recherches actuelles, plus de 50% des colons d'origine en Acadie viennent du Centre-ouest (influence qui s'exprime aujourd'hui surtout au Nouveau Brunswick), et avec 28% environ, les colons originaires du Centre-ouest sont également les mieux représentés au Québec (Chauveau 2005, 39 ; Thibault 2004b, 370 ; 2003, 895 et 897 ; 2001, 310 ; DHFQ, xxiii-xxiv et xxxi). Pour la maîtrise (au moins passive) du français par les habitants de l'Ouest avant leur départ pour la nouvelle France, v. Chauveau (*à paraître* dans le recueil des contributions au 25^e CILPR à Innsbruck, 2007 ; *id.* 2009, 89) et Greub/Chambon (2008b, 2554). Pour la reconstruction du français populaire véhiculaire colonial, v. aussi Thibault (2009, surtout 77sq., 129 et 2008a, surtout 115-117, 126sq., 141sq. et 148sq.).

campagnes. Vers le milieu du 19^e siècle, l'échange se fait en français entre les membres de milieux socioculturellement bas et de milieux cultivés ou commerçants (plus mobiles), obligeant non plus les seconds à maîtriser le dialecte, mais les premiers à une maîtrise du moins passive du français (Rézeau 1994b, 1-5, qui résume des témoignages du 19^e s.). Si le dialecte est encore maîtrisé au sein du milieu aisé des petites villes au tournant des 19^e/20^e siècles, comme en témoigne la littérature dialectale (Pignon 1955, 25sq. ; Renaud 1928, 169-290), l'obligation de la scolarité renforce l'expansion de la pratique active du français. La première guerre mondiale contribue notamment au brassage des locuteurs français, et la seconde assure au français le statut de langue majoritairement maternelle aussi dans les milieux ruraux.

La variété diatopique contemporaine du français dans le Centre-ouest est ainsi marquée par des facteurs historiques, et par là aussi linguistiques, politiques et culturels. Ceci s'applique aussi à la représentation que se font ses locuteurs de la variation diatopique, et à leur sentiment d'appartenance.

En raison d'une forte orientation vers l'éminente norme nationale, d'un rattachement culturel et linguistique à l'identité nationale, et d'une faible proportion de particularismes, la variété diatopique du Centre-ouest est largement évaluée comme générale, non marquée diatopiquement (Blanchet 1995b, 199 ; EnqWissVendée 2006-09). Dans la représentation des locuteurs endogènes, le 'français' – perçu comme unitaire – est clairement distingué du 'patois' (jugé inférieur), et du 'dialecte' ou 'vrai patois' plus ancien, jugé disparu ou survivant seulement ailleurs. Des mots pouvant évoquer la conscience d'une particularité régionale du français comme *français 'patoisé', 'écorché', 'déformé'*, se réfèrent en fait en règle générale au (souvenir du) registre dialectal d'oïl moderne (EnqWissVendée 2006-09 ; Rézeau 1994b, 6-9 ; Galimard 1989, 118sq.)⁵¹.

Alors que les variétés dialectales ont traditionnellement une importante fonction sociale de reconnaissance mutuelle des habitants de la région, et de distinction des autres, la fonction de distinction est faible, sinon inexistante en français 'régional' dans le Centre-ouest (v. aussi chap. 1.5). Ainsi, la variation diatopique semble rarement être le sujet de caractérisations de ses habitants, auprès d'endogènes autant que d'exogènes.

Pourtant, certaines formes diatopiques sont reconnues comme telles, notamment lorsqu'elles relèvent du lexique et renvoient à des *realia* régionales propres (RézOuest 1984, 22 et 20), ou

⁵¹ Déjà au 18^e siècle, ce n'est pas non plus au français, mais au patois que le curé vendéen J.-P. Perreau semble renvoyer en parlant du « français altéré et corrompu » dans sa réponse à la fameuse enquête de H. Grégoire de 1790 (cf. Gazier 1880, 276 ; v. aussi *ibid.*, 273).

lorsqu'elles sont d'extension très locale, et relèvent de la prononciation et sont donc identifiées par des locuteurs venant de régions limitrophes (Léonard 1991, 73). Ainsi, contrairement aux diatopismes légitimes, ressentis comme généraux, l'usage de tels particularismes peut remplir aussi une fonction identitaire, de reconnaissance et d'adhésion au groupe (cf. EnqWissVendée 2006-09). Malgré une identité régionale faible par rapport à d'autres communautés de la francophonie, la représentation unitaire de la langue française est relativisée dans le Centre-ouest par une certaine conscience d'une individualité régionale, et ainsi par un sentiment d'appartenance à une entité culturelle propre. Cette conscience identitaire se cristallise aujourd'hui par exemple dans les activités culturelles et littéraires, en partie régionalistes (parfois militantes surtout jusqu'aux années 1990), et dans la défense de valeurs traditionnelles et du dialecte comme patrimoine (v. aussi sa désignation de *langue*) (cf. Chevrier/Gautier 2002)⁵².

En ce qui concerne le sentiment d'appartenance des habitants originaires de la Vendée, ils semblent en général partager une identité régionale (culturelle et linguistique) d'abord 'vendéenne' (Renard 2004, 291sq. et 2010, 118), puis 'poitevine', et parfois 'poitevine-saintongeaise', entre Loire et Gironde (RézOuest 1984, 22). Pour autant, le mouvement régionaliste plus récent semble vouloir souligner l'indépendance de chacune des deux anciennes provinces des peuples gaulois, les Pictons et les Santons. Si les uns parlent du *poitevin-saintongeais*, d'autres distinguent alors le *poitevin* et le *saintongeais* (cf. Walter 2008, 173).

Malgré le rattachement politique récent de la Vendée non pas à la région Poitou-Charentes, mais aux Pays de la Loire, et malgré l'impact socio-économique et linguistique du centre

⁵² Si l'écriture littéraire en dialecte est explicitement avancée comme manifeste de sa 'richesse', puisque apte à l'expression littéraire-poétique (p.ex. Migaud 2002, 122 et 126), tout travail se penchant sur le dialecte ou le français dans sa particularité régionale est perçu, dans une optique régionaliste, comme le signe d'un intérêt porté au (et donc une promotion et valorisation du) patrimoine linguistique et culturel (Thibault 2006a, 170).

Pour ce qui est des activités culturelles régionales du Centre-ouest, l'UPCP en Poitou-Charentes et Vendée (Union Pour la Culture Populaire), créée en 1968, rassemble un bon nombre d'associations qui sont actives dans différents secteurs (langue, littérature, musique, festivals, spectacles ; v. Clément 2007). La société d'études SEFCO (Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-ouest), créée en 1961, s'est pour sa part plus spécifiquement donné pour objectif de recueillir, de conserver et de défendre le patrimoine culturel, artistique, ethnologique et linguistique (Fortin 2007).

En Vendée, Arantèle (ou Arantéle) publie le journal *Bernancio !* (dp. 1984) ou sa collection *Bia parlange* (ou *Béa parlanjhe*, 1980-1987 ; v. chap. 2.4.4.3), et la SEFCO diffuse le bulletin bimensuel *Aiguiaïne* accompagné des suppléments linguistiques *Le Subiet* (fondé en 1901) et *Subiochon* (Fortin 2007). À La Roche-sur-Yon, la Soullère organise en outre des événements et propose des cours linguistiques de poitevin et saintongeais. Accessibles à un grand public, on trouve aussi des productions dictionnaires publiées notamment dans la collection *Parlanjhe* des Geste éditions (v. aussi chap. 2.4.4.3), des chansons ou des bandes dessinées. D'autres productions se présentent sous la forme de spectacles par des conteurs comme Bernadette Bidaud, ou encore de sketches humoristiques, en français (surtout) du conteur Yannick Jaulin (p.ex. 1999 *Les nouvelles aventures de Pougne-Hérissou*), diffusés aussi dans les nouveaux médias (radio, télévision, Internet).

directeur de Nantes (v. ci-dessus), la Vendée maintient son penchant culturel identitaire pour le Sud. En effet, en règle générale, « les communautés linguistiques survivent longtemps aux conditions politiques qui les ont instaurées » (Encrevé 1996, 358). La région socioculturelle poitevine (et saintongeaise) a eu une existence suffisamment stable pendant une durée assez importante pour perdurer dans le temps. Il y a en même temps une certaine continuité socioculturelle et linguistique de la partie nord du Centre-ouest jusqu'à la Loire notamment, c'est-à-dire particulièrement avec le Pays de Retz (LoireA.) et le pays des Mauges et le Chotelais (Maine-et-Loire : Anjou) (RézOuest 1984, 23). En effet, les Vendéens se sont vus aussi impliqués avec leurs voisins de la région limitrophe au nord lors d'événements historiques, notamment pendant la résistance contre la Révolution française, s'opposant alors aux *républicains* (Renard 2010, 118), comme l'indique aussi leur surnom commun *chouans* (v. chap. 3.3).

L'origine de l'unité linguistique et socioculturelle du Centre-ouest s'explique aussi par son histoire particulière comme région de passage entre le Nord et le Midi de la France, et entre les pays bretons et le Centre. Ce passage a été renforcé encore par la création et des aménagements successifs d'un grand réseau routier. La zone de passage se situe plus précisément dans le Centre-est de notre région, dans la plaine viennoise et saintongeaise, reliant le bassin parisien et le bassin aquitain : le 'seuil du Poitou' sépare le massif central au sud-est – historiquement de langue d'oc – et l'ancien massif armoricain de la Vendée et des Deux-Sèvres, au nord-ouest. La capitale régionale Poitiers est traditionnellement le lieu de passage de nombreux voyageurs – ce qui constitue également un encouragement pour l'usage du français comme langue véhiculaire (v. ci-dessus). La Rochelle, ville principale de Saintonge, est cosmopolite depuis ses débuts, en raison de l'importance de son port (Duguet 1984, 6 *Préface* de Moisy).

Pour des raisons topographiques, démographiques et socio-économiques, comme le massif central au sud-est, le massif armoricain, qui inclut la Vendée, reste ainsi plus rural et traditionnel en termes linguistiques et culturels en général. L'ancienne société avec ses institutions et ses valeurs a ainsi résisté plus longtemps qu'ailleurs dans ces régions notamment jusqu'aux années 1960 (Gauthier 1984, 6 et Gauthier/Jolicœur/Penigault-Duhet 1984, 2) – même au niveau des institutions scolaires catholiques et du quota qu'atteint la droite dans le domaine politique (Chevrier/Gautier 2002, 9-13 ; Renard 2010, 118sq. et 2004, 37-70, 292 pour une description détaillée).

Ce maintien explique non seulement une perpétuation de variétés dialectales et d'une culture agricole, mais aussi l'image répandue en France d'une Vendée plutôt défavorisée et agricole –

stéréotype bien enraciné et en partie fondé sur des réalités (v. ci-dessous, chap. 2.3.2 et les études de sciences sociales ; p.ex. Amossy/Herschberg Pierrot 1997, 26sq.). Au début du 21^e siècle, la Vendée connaît pourtant une répartition démographique et socio-économique relativement équilibrée, d'après l'INSEE (2007b ; aussi Villiers 2007)⁵³. Elle se démarque en outre par un « modèle vendéen de développement endogène », « une vitalité économique née du savoir-faire des acteurs, capables d'adaptation et soucieux d'innovation endogène » (Renard 2010, 119 ; aussi *id.* 2004, p.ex. 25-29 et 290-293, ci-dessous).

En termes topographiques, à côté de deux paysages principaux que sont le littoral et l'intérieur du pays, soumis à un climat de type maritime (océanique), on rencontre une diversité de formations géologiques et donc de paysages, d'habitats et de sols, comme le terrain crétacé calcaire dénommé *aubue* (RézOuest 1984, 22sq. ; aussi Renard 2004, 30sq.). La Vendée est plus particulièrement dotée quatre grandes zones naturelles : la côte occidentale, qui inclut aussi les îles d'Yeu et de Noirmoutier, la plaine au sud, les marais au sud-ouest et nord-ouest, et le *bocage vendéen* au centre (alors aussi appelé *bas bocage*), étendu à l'Est jusqu'à la limite du département, où il est aussi appelé *haut bocage*, ou *gâtine* (v. carte 4, index 7.5.4)⁵⁴.

D'un point de vue géographique, l'espace départemental n'est cependant aujourd'hui plus conçu selon une visée de 'substrat naturaliste', qui avait conduit à découper le territoire en fonction du 'déterminisme géologique' entre une côte innovatrice et un bocage conservateur (Renard 2004, 33sq.), y compris en termes politiques (*ib.* ci-dessus). L'image d'une Vendée naturaliste séparée entre Haut et Bas Bocage, plaine et marais, en partie valable jusqu'au milieu des années 1950, est encore véhiculée dans la littérature contemporaine, comme chez J. Yole et L. Chaigne (*ib.*, 247 [1995]) – ou chez Yves Viollier 2001 (v. chap. 3.3 s.v. *marais*).

Parmi les professions traditionnelles bien développées, outre l'agriculture traditionnelle à l'intérieur du pays, on compte en zone littorale, la pêche, l'ostréiculture, la mytiliculture et la culture (industrielle et artisanale) des marais salants, maintenue aussi grâce au tourisme. S'y ajoutent la célèbre fabrication de cognac et la viticulture, bien que peu connue à l'extérieur de la région (Chevrier/Gautier 2002, 10). Pourtant, depuis l'après-guerre, l'on assiste à

⁵³ Le niveau de formation est ainsi légèrement sous la moyenne métropolitaine, quoique supérieur à celui de la région Poitou-Charentes (INSEE 2007a) – et ce malgré la densité d'étudiants à Poitiers, la plus élevée en France métropolitaine (Marchand 2003, 1). À l'intérieur de la région Pays de la Loire, qui détient le plus haut taux d'emploi en France (Morvant 2007), les quelque 600.000 habitants de la Vendée vivent dans une région d'habitats dispersés avec environ 88 habitants au km² (INSEE 2008). Les activités professionnelles sont légèrement plus agricoles et ouvrières, et le nombre d'habitants ayant des postes de cadres est légèrement plus bas que la moyenne hexagonale, selon notre interprétation synthétique des données de l'INSEE (2002, à partir de quatre cartes qui permettent une estimation des tendances).

⁵⁴ Pour le territoire, l'environnement géographique et les traits caractéristiques de la Vendée, v. aussi les travaux du géographe Renard (p.ex. 2004, 17-39).

d'importantes transformations du tissu socio-économique, en particulier la mutation des paysages, avec un nouveau réseau routier, et la transformation du littoral en espace balnéaire ; la Vendée est en outre devenue « un département ouvrier et industriel, tout autant voire plus qu'un département agricole » (Renard 2004, 291), par exemple dans les domaines agro-alimentaire et mécanique, et ce non seulement en son nord-est (cf. *ib.*, 159-195).

Parmi les stéréotypes attribués à cette région de la France et à ses habitants – dont les noms de famille se terminent souvent en /o/ – on observe pourtant encore des clichés dans le domaine culinaire, avec le cognac et le pineau en Charente, le beurre et les fromages de l'intérieur du pays, et les huîtres et fruits de mer sur la côte. Les stéréotypes au sujet de ses habitants, aussi appelés *ventres-à-choux*, véhiculent majoritairement l'idée de gens particulièrement traditionnels, pauvres et catholiques (RézOuest 1984, 21sq.), mais encore parfois « rustres, grossiers, bien proches de l'animalité, d'une ignorance crasse et d'une crédulité aveugle [...] parfois reconnus laborieux et soumis, mais plus souvent buveurs et coléreux et d'une indolence stupide et ahurie » (*ibid.*, 21). Pour ce qui est de la représentation collective de l'histoire, on pensera surtout aux guerres de religion entre les Vendéens, majoritairement catholiques, et les huguenots, avec leur siège à La Rochelle (*ibid.*).

Vu l'attraction des régions littorales du Centre-ouest, pour les habitants, pour les nouveaux arrivants (Diaz 2007) ainsi que pour les touristes, entraînant un important tourisme balnéaire (Renard 2004, 199-239), la Vendée est dans l'Hexagone désormais aussi dotée de l'image des vacances et des plages, plutôt que de celle du paysan résistant (*ib.*, 291).

En outre, si la Vendée est toujours marquée par un passé religieux important, les institutions catholiques sont en crise depuis les années 1970 surtout, les pratiques religieuses baissent, et les formes d'encadrement autrefois impulsées par l'Église sont en voie de disparition (*ib.*, 292). Suite aux importantes mutations économiques et sociales de la seconde moitié du 20^e siècle, l'identité régionale se construit sur la base d'une image ambivalente, et à la fois des impulsions traditionnelles tendant vers le maintien de valeurs héritées et un passé idéalisé (y inclus catholique et agricole), autant qu'une modernisation accélérée dans un lieu d'innovation (p.ex. avec le Puy-du-Fou et le Vendée Globe) : le « miracle » vendéen (*ib.*, 290).

En ce qui concerne la situation littéraire dans le Centre-ouest, on trouve des traces de l'intérêt porté à cette région (ou une de ses parties) depuis le poème latin d'Ausone du 4^e siècle, qui célèbre la nature charentaise (Vieuille 1986, 305 ; TLF s.v. *régionaliste*, citant Giraudoux 1926, 17). La littérature du Centre-ouest de langue française, elle, se manifeste à partir du 15^e/16^e siècle et fleurit surtout à l'âge d'or intellectuel et littéraire du Poitou, au 16^e siècle,

avec notamment Jean et Guillaume Bouchet et Nicolas Rapin⁵⁵. Les premiers noëls en français datent cependant déjà du 15^e siècle (recueillis dans PignonGentePoit, v. chap. 2.4.4.3). Ils contiennent aussi un petit nombre de dialectalismes, pour des raisons probablement stylistiques (Pignon 1955, 8). Au fil des siècles, on trouve en outre ponctuellement des références à la région, ainsi chez Octavien de Saint-Gelais au 15^e siècle, puis Jean Bouchet au 16^e, ou Mme de Maintenon et Javerzac au 17^e (et 18^e) siècles (Vieuille 1986, 314-327).

La littérature à orientation locale est cependant largement prise en charge par le registre dialectal, dans les genres de la comédie et des fables, des monologues et des chansons, particulièrement florissants aux 16^e-17^e siècles. Il s'agit d'une production issue de la bourgeoisie et adressée au même milieu (exception faite de la poésie orale, en particulier des chansons et noëls, diffusés oralement dans les campagnes). Elle sert de jeu politique, littéraire et linguistique et de propagande religieuse, mais permet aussi d'exprimer une connivence. Elle semble avoir pour ses auteurs et le public une valeur surtout sentimentale parce que jugée particulièrement apte à évoquer le pays natal, comme élément essentiel de la 'couleur locale' (Vieuille 1986, 39sq. ; aussi Vielliard 2001, 11sq. ; pour la notion de couleur locale, v. chap. 2.3.2.1.3).

Par la suite, le mouvement régionaliste du milieu du 19^e siècle atteint le Centre-ouest par Poitiers. Il se développe surtout dans les villes de moindre importance, notamment à Fontenay (Vend.), de même qu'à Melle (sud-est des DSèvres), qui est un important centre de littérature patoise (Pignon 1955, 25). Les activités culturelles régionales du 'félibrige poitevin' surtout du tournant des 19^e/20^e siècles (avec Adolphe Métivier ou Octave Daviaud), entraînent aussi une floraison et un élargissement des genres (Chevrier/Gauthier 2002, 22-28). Depuis la seconde moitié du 20^e siècle, outre des productions littéraires rares comme les poèmes ruralistes du Vendéen Michel Gautier, domine un intérêt pour les genres traditionnels populaires, et pour les façons de travailler et de vivre, particulièrement la danse ou les métiers et costumes traditionnels (*ibid.*, 28-32 ; Mineau 1982, 26).

Dans le mouvement du régionalisme littéraire (v. aussi chap. 2.3.2.1.3), la littérature française est elle aussi ressentie comme lieu adéquat pour aborder des sujets portant sur la région et sur la vie de ses habitants. Au début du 20^e siècle, l'intérêt pour la vie des régions se manifeste

⁵⁵ Les œuvres littéraires citées dans le précédent paragraphe et les suivants étant déjà répertoriées ailleurs, leurs références ne sont pas reprises dans notre bibliographie. Pour la littérature dialectale depuis le 16^e siècle, v. notamment Pignon (1995, 5-41), Duguet (1984) et Renaud (1928, 169-290), de même que Pivetea (1985) pour les productions plus récentes. Pour la littérature de langue française, v. Renaud (1928, 1-169) et Pignon (1955, 39sq.) pour la seconde moitié du 19^e siècle et le début du 20^e siècle, puis surtout RézOuest (1984, 281-288) et Gohier (1980) pour les auteurs du Centre-ouest, notamment du 20^e siècle jusqu'aux années 1980.

notamment au Québec, en Belgique puis en Suisse, de même que, en ce qui concerne la France, en Bretagne et en Aquitaine ; au contraire, la région 'Vendée-Poitou' est peu active, comme la Lorraine, quoique plus que d'autres régions de France comme l'Alsace ou la Beauce (Thiesse 1991, 124-126 et 129). Comme dans d'autres régions ou pays de la francophonie, les écrivains associés au Centre-ouest sont eux aussi attachés à l'identité et aux particularismes culturels de leur 'pays', et s'identifient plus ou moins avec le régionalisme littéraire.

Le Centre-ouest nous transmet ainsi surtout les œuvres du Vendéen catholique traditionaliste Jean Yole et du Niortais, instituteur en Vendée, Ernest Pérochon, qui reçoit le prix Goncourt pour *Nêne* en 1920, roman également adapté au cinéma (Rézeau 1978 et 1986c pour des analyses linguistiques ; RézOuest 1984, 20 n. 43 pour le titre). À celles-ci s'ajoutent notamment les romans de l'Angevin, et Vendéen de cœur, René Bazin (Chauveau 1979 et 1983 pour des analyses), et d'Alphonse de Châteaubriant (Prix Goncourt pour *Monsieur des Lourdines* en 1911), dont *La Brière* est aussi adapté au cinéma (Wartburg 1935 ; Rézeau 1995c, 688 ; Le Dimna 1997, 65-78 pour des analyses).

Après les œuvres surtout d'après-guerre du conteur et poète viennois Maurice Fombeure et de Pierre Moinot du marais poitevin (Boisdeffre 1985, 817sq.), un nouveau mouvement d'évocation d'une enfance paysanne et de la vie rurale se développe largement depuis le milieu des années 1960 ; on le trouve également en Vendée, avec Michel Gautier ou Dominique Gauvrit (Gauthier 1984, 5sq.). Il est suivi d'un certain nombre d'œuvres littéraires centrées sur la région depuis les années 1970/80 surtout, en partie à orientation régionaliste. Elles sont de notoriété variable : essentiellement locale ou régionale (avec Mathé, Sainte-Soline ou Huguet), mais aussi nationale, avec le Vendéen Yves Viollier (v. chap. 2.2.2).

2.2.2. L'œuvre d'Yves Viollier dans le champ littéraire francophone

Jusqu'à l'heure actuelle, l'œuvre littéraire d'Yves Viollier n'a pas été analysée en profondeur dans son ensemble, ni du point de vue linguistique, ni du point de vue littéraire – exception faite de deux mémoires universitaires inédits⁵⁶. C'est pourquoi, pour une analyse linguistique approfondie, il est d'abord nécessaire de situer cet *opus* dans l'horizon institutionnel littéraire qui encadre sa production, sa diffusion et sa réception.

En effet, l'utilisation d'éléments diatopiques lors de la rédaction d'une œuvre littéraire est directement liée aux rapports de force qui déterminent le champ littéraire, et plus spécifiquement au statut attribué à la variation du français et à la littérature diatopiquement marquée. On considérera donc particulièrement l'appartenance de l'écrivain à un mouvement littéraire donné, son degré de notoriété (régionale ou nationale) et son public (visé et effectif), ainsi que l'impact des institutions littéraires sur son écriture – notamment de l'édition et du directeur littéraire, des critiques littéraires et des médias.

C'est ainsi que nous pourrions nous pencher dans une seconde partie sur la représentation que se fait l'écrivain de la diatopie et sur le procédé d'intégration de particularismes qu'il applique sciemment. Une telle contextualisation large est en effet centrale pour décrire et interpréter les stratégies appliquées de même que leurs finalités, en fonction du statut social et des valeurs qui sont attribués aux diatopismes, et des spécificités du genre de discours dans lequel ils apparaissent.

Essentiellement fondée sur le texte, notre analyse littéraire est entreprise sur la base d'une première lecture des textes et à l'aide du discours scientifique littéraire et du paratexte éditorial (en particulier des Éd. Laffont 2000a-2007e et Peuchmaurd 1996), journalistique, et métadiscursif de l'écrivain – surtout d'entretiens, publiés ou menés par nous-même (Viollier 2006)⁵⁷.

Yves Viollier est né en 1946 dans une famille de souche vendéenne, d'une mère épicière et d'un père tonnelier à Bourg-sous-la-Roche – formé à La Roche-sur-Yon par la Cave du

⁵⁶ Il s'agit d'un projet littéraire italien sur le régionalisme de l'œuvre d'Yves Viollier dû à Ana Paola Rossi, présenté auprès de l'écrivain comme thèse de doctorat rédigée à l'Université de Venise (Viollier 2006 [entretien]) – mais que nous n'avons pas pu retrouver dans les catalogues, ni dans les archives de thèses de doctorat de *l'Università ca foscari Venezia* – et d'une étude linguistique entreprise dans le cadre de notre *Staatsexamen* (v. chap. 2.1 en note ; pour un extrait, v. Wissner 2008b).

⁵⁷ Nous exprimons ici toute notre gratitude à Yves Viollier pour son accueil chaleureux et pour les entretiens qu'il nous a accordés. Ces derniers nous ont permis de préciser son positionnement littéraire, et sa perception de la diatopie de même que son utilisation ciblée de diatopismes dans ses œuvres littéraires.

Poitou, avant de devenir menuisier puis ébéniste (Viollier 2009 [entretien]). Il grandit dans le centre de la Vendée, au lieu-dit Château-Fromage du Bourg-sous-la-Roche, à sept kilomètres de La Roche-sur-Yon (et non pas au Poiré-sur-Vie ; donnée à rectifier dans DRF, 1086).

Il fait ses études secondaires au séminaire à Chavagne, puis aux Herbiers (Bocage vendéen). Tôt actif dans la jeunesse littéraire de France (J.L.F.), il publie des poèmes dans les *Cahiers* de cette société depuis environ 1963 et un recueil dès l'âge de dix-huit ans, pour terminer sa phase créative pré-romanesque avec un drame inédit⁵⁸. Après son baccalauréat passé en 1965 au lycée public à La Roche-sur-Yon, il entre rapidement dans la pratique de l'enseignement (en Charente, puis en Bretagne) tout en faisant des études de Lettres classiques et en acquérant les équivalents du CAP d'instituteur et du CAPES (CAPSEC) pour collèges et lycées.

Yves Viollier devient professeur de lettres (français et latin) au Poiré-sur-Vie, où il enseigne de 1973 à 2005, à quinze kilomètres vers le nord-ouest de La Roche-sur-Yon. Il est également actif en tant que journaliste (p.ex. pour *Encres de Loire* ; v. 2004 XXX, 16), et critique littéraire de longue date au magazine *La Vie*, créant le prix littéraire Terre de France/*La Vie* (Peuchmaurd 1996, 74sq. : article de Viollier). Il est l'un des plus populaires membres de la Société des écrivains de Vendée créée en 1977 (enregistrée sous ce nom depuis 1982) avec Philippe Gaury, Guy Perraudau et Joseph Rouillé (v. le site Internet Écrivains de Vendée 2008-2009).

L'écrivain, aussi président d'honneur de la Foire annuelle du Printemps du Livre de Montaigu, participe également à des productions sur la Vendée telles que le film *Mémoires de Vendée* (Larpent 1999), publie avec d'autres auteurs et des illustrateurs, et est sollicité pour rédiger des postfaces, et pour intervenir lors de colloques littéraires, ainsi à Moscou en septembre 2006 (cf. Viollier 2006 [entretien]). Étant associé à l'École de Brive depuis 1988 suite à l'encouragement de Jacques Peuchmaurd, porte-parole et directeur littéraire commun aux éditions Robert Laffont, il écrit aussi des nouvelles pour des recueils (Peuchmaurd 1997, 1998, 1999, 2001)⁵⁹.

⁵⁸ Le drame non publié *L'Autoroute* a été rédigé en 1973 comme le précise Yves Viollier (2006 [entretien]), et son premier recueil de poèmes *Les Yeux écarquillés*, que nous n'avons pas pu retrouver, paraît lorsqu'il quitte la terminale (Peuchmaurd 1996, 78 : article de Viollier ; v. aussi Viollier-Tristan 1972 quatrième de couverture).

⁵⁹ L'École de Brive a été fondée en 1980 et baptisée ainsi par Jacques Duquesne dans un article du *Point* (selon Tillinac, dans Peuchmaurd 1996, 61). Il s'agit d'un rassemblement d'écrivains, à l'origine surtout corréziens : Michel Peyramaure, Claude Michelet, Denis Tillinac, Gilbert Bordes, Yves Viollier, Jean-Guy Soumy, Colette Laussac et Martine Marie Muller (selon leur ordre d'adhésion au groupe), Christian Signol, membre à partir de 1984, les ayant quittés dans les années 1990 (Peuchmaurd 1996, 15-19). L'École en question est associée à la foire annuelle du Livre de Brive-la-Gaillarde en Corrèze, où elle s'est manifestée pour la première fois. Cette foire, que les visiteurs en provenance de Paris peuvent rejoindre grâce à un train spécialement affrété, le « train du livre » (*ibid.*, 20), doit aussi son succès à l'investissement de Peuchmaurd, qui l'a fait connaître auprès des

Lorsque Peuchmaurd prend sa retraite, le groupe se dissout officiellement selon un commun accord après 2004 – comme la collection 'École de Brive' (v. ci-dessous) – même si l'éditeur Robert Laffont a affiché le drapeau 'École de Brive' lors de la Foire du livre à Paris pendant l'été 2009, probablement pour des raisons de marketing. En raison de l'amitié qui lie ses membres, le mouvement continue son activité « pour affirmer l'esprit du groupe », sous une autre forme. Le groupe désormais appelé NEB (Nouvelle École de Brive) a été fondé fin 2008 par Claude Michelet, qui rassemble autour de lui Gilbert Bordes, Jean-Guy Soumy et Yves Viollier (Viollier 2009 [entretien]).

L'œuvre littéraire d'Yves Viollier est surtout constituée de romans. Lors d'une première phase créatrice (1972-1986), ils sont publiés par un éditeur régional des Sables-d'Olonne en Vendée, J. Huguet, au Cercle d'Or (1972, 1974, 1975).

Son premier éditeur ayant envoyé le jeune Vendéen vers un plus grand éditeur, le manuscrit de *Retour à Malvoisine* est accepté à Paris par J.-P. Delarge qui venait de publier *Les Sentiers du vieux Causse* d'Anna Rey, roman dans le même esprit (Peuchmaurd 1996, 79 [Viollier]). C'est ainsi que débute une deuxième grande phase, pendant laquelle ses romans paraissent, pratiquement annuellement, dans des maisons d'édition parisiennes : d'abord chez J.-P. Delarge, aux Éditions universitaires (1979, 1980, 1982), puis chez Flammarion (1985, 1986).

Depuis son entrée aux éditions Robert Laffont en 1987 avec le manuscrit pour *Jeanne la Polonoise*, accepté par Robert Laffont et confié à Jacques Peuchmaurd (Peuchmaurd 1996, 74 [Viollier]), son œuvre entre dans une troisième phase, pendant laquelle paraît sa production la plus importante. Vingt romans jusqu'à l'heure actuelle sont ainsi publiés sous la direction de J. Peuchmaurd (directeur littéraire puis éditeur chez Robert Laffont, de 1954 à 2001) (1988-2001), puis de Bernard Barrault, qui dirige aussi d'autres écrivains contemporains comme Jean d'Ormesson (depuis 2002).

Aujourd'hui, l'écrivain continue à vivre et à écrire dans sa résidence rurale au lieu-dit d'Épinay près de La Roche-sur-Yon, à trois kilomètres de son lieu de naissance.

Dans son cheminement littéraire, Yves Viollier débute donc par des poèmes, se tourne ensuite vers l'écriture de romans qui sont d'abord publiés dans la région et visent un public régional cultivé, avant d'accéder par son entrée dans des maisons d'édition parisiennes à un public français plus vaste, et à un statut de 'grand écrivain'. Ainsi, sa trajectoire correspond à celle de nombreux auteurs non parisiens plus ou moins régionalistes du 20^e siècle (Meizoz 1997, 171sq. ; 2001, 325sq. ; v. aussi chap. 2.3.2.1.3).

Pour notre analyse linguistique, nous avons choisi la totalité des romans de l'écrivain, publiés entre 1972 et 2009, afin d'établir un corpus primaire aussi cohérent et homogène que possible (v. chap. 2.1). Ces romans sont en partie recensés dans les catalogues des bibliothèques en Allemagne, et en grande majorité par la Bibliothèque nationale de France, jusqu'à *Aide-toi et le ciel* inclus, un roman (de 1982) ayant été ajouté suite à notre indication (du 21/02/2005) ; parmi les dix derniers romans, quatre manquent cependant (2002, 2002, 2006, 2008).

Les textes ont été acquis par l'intermédiaire de celles-ci et par achat auprès d'antiquaires et sur des sites commerciaux par Internet, de même que sur des marchés aux puces en Vendée pour les romans les plus anciens, grâce à l'amabilité et l'engagement de nos informateurs PD et YD (v. chap. 2.4.5).

De registre surtout dramatique et romantique, les romans d'Yves Viollier, qu'ils soient fictifs ou autobiographiques, sont d'abord stylistiquement poétiques, puis davantage narratifs à partir de l'accession du romancier aux éditions parisiennes. Il développe ainsi un style familier et poétique, riche en images, qui permet d'associer à la narration le prestige attribué généralement à la poésie, ce qui en fait une réalisation particulière de la *narration poétique* – type romanesque développé notamment depuis Jean Giono (Meizoz 1997, 90 ; 2001, 330 et 345sq.)⁶⁰.

Dans ses romans comprenant en général entre 200 et 300 pages, les récits sont le plus souvent présentés en plusieurs chapitres (souvent intitulés à l'aide de chiffres ou de dates), et repris dans une table des matières en fin d'ouvrage. La plupart du temps, les œuvres sont en outre accompagnées d'un paradiscours sous la forme de dédicaces – aux membres de la famille de l'auteur, ses amis ou aussi ses témoins – qui indiquent ainsi également les sources d'inspiration des récits (v. ci-dessous). S'y ajoutent des citations littéraires d'auteurs tels que Bernard Clavel (ViollierMalvoisine 1979, 9), Eugène Le Roy (ViollierMariennée 1980, 11), François Mauriac (ViollierLise 1974, 9) ou Alain Fournier (ViollierFlèche 2005, 9), qui annoncent les orientations littéraires d'Yves Viollier selon les époques, mais aussi les thèmes qu'abordent les différents romans. Ainsi, le thème de la recherche de soi et la valeur de l'amour sont annoncés par une citation d'une poète russe du 20^e siècle :

« *L'amour est pour moi le lieu privilégié de l'infini [...] : aimez le monde en moi, non pas moi dans le monde.* » (ViollierAide 2009, 7, cit. M. Tsvetaïeva)

⁶⁰ Les écrivains que nous citons dans le présent chapitre étant décrits dans des ouvrages littéraires d'ensemble, ils ne sont pas repris dans notre bibliographie. Nous renvoyons pour leurs références à la bibliographie établie dans le DRF (1053-1086) et aux manuels littéraires que nous citons (v. ci-dessous).

Les publications de prose d'Yves Viollier sont absentes des manuels généraux qui rassemblent des auteurs contemporains, comme aussi celle d'autres écrivains du dernier quart du 20^e siècle à orientation proche, tels que Michelet, Bordes ou Signol (cf. Mougin/Haddad-Wotling 2002 ; Poirot-Delpech 2000 ; Laffont/Bompiani 1999 ; Bercot/Guyaux 1998 ; Mitterand 1995 et 1992 ; Beaumarchais/Couty/Rey 1994 ; Didier 1994 ; Demougin 1992 ; Virmaux/Virmaux 1992). Dans le domaine du discours scientifique littéraire, l'*Histoire de la littérature* de Boisdeffre est la seule à renvoyer à la « nouvelle génération » des romanciers des régions de France (1985, 823-829), en citant cependant comme représentant non pas Yves Viollier, mais Claude Michelet – en effet porte-drapeau de l'École de Brive. Il en est de même d'un article qui étudie la construction littéraire d'identités régionales (Guichard 1990, 21).

Le Vendéen est cependant cité dans le *Dictionnaire des écrivains d'aujourd'hui dans les pays d'Ouest* (Gohier 1980, 258), et figure parmi les écrivains contemporains français cités dans un article scientifique littéraire, émanant des auteurs de la Florida State University (Cloonan/Postel 1995, 922sq.). Comme les romans d'autres brivistes, l'œuvre d'Yves Viollier est en outre étudiée dans le cadre de l'enseignement de littérature française à l'Université de Glasgow, en particulier par William Dickson (cf. Viollier 2009, 2010b/c [entretiens]), ainsi dans le cadre d'une intervention intitulée "Peasants into Frenchmen ? From the 3rd Republic to the École de Brive" dans un séminaire de recherche tenu en 2006/2007 (semestre 2, le 08/03/07) (University of Glasgow 2010 ; v. aussi Dryhurst 1996).

Dans les grandes lignes de force du champ littéraire contemporain, la production romanesque d'Yves Viollier, comme celle des autres membres de l'École de Brive (Cloonan/Postel 1998, 18), se situe moins vers le pôle académique que vers le pôle 'populaire', plus largement accessible (*id.* 1995, 922sq. ; ou 'commercial', v. chap. 2.3.2.1.3). Elle fait ainsi partie d'un mouvement d'intention réaliste, à orientation grand public et modérément régionaliste, apparu en France plus particulièrement dans les années 1970, et qui est aussi porté aussi par l'École de Brive (v. ci-dessous et aussi chap. 2.3.2.1.3).

En effet, les romans d'Yves Viollier sont à orientation réaliste et régionaliste en ce sens où ils sont dus à un écrivain non parisien qui veut ses écrits aussi proches de la réalité que possible, les situe généralement en Vendée et en Charente, dans le Centre-ouest des 19^e et 20^e siècles, et leur donne une discrète marque diatopique, comme permet de le constater le dépouillement des romans à l'aide des dictionnaires différentiels (RézOuest, DRF, MourninRézMaraisV ; v. chap. 2.4.4.1).

Ainsi, le régionalisme littéraire d'Yves Viollier s'explique essentiellement par son identité vendéenne et son attachement à sa région, et doit s'interpréter comme une démarche littéraire,

et non pas politique ou militante (v. chap. 2.2.1 et v. ci-dessous). S'inspirant pour sa création de ce qui l'entoure, Yves Viollier fonde ses récits sur des faits qu'il a vécu ou qu'on lui a rapportés (Legoupil 2005 ; Viollier 2006 ; Delpiroux 2007 [entretiens]) – exception faite d'un roman récent, inspiré d'un conte populaire (ViollierMolly 2006). Si tous ses romans développent des histoires réalistes inspirées de la vie de gens de son entourage, les récits des deux premières phases de création sont plus spécifiquement inspirés de la vie de membres de sa famille proche.

Le réalisme de ses romans, comme leur régionalisme, représente donc une démarche narrative et esthétique, mais correspond aussi à une vision des choses (v. aussi chap. 2.3.2.1). Sans être rattachée au mouvement ou aux esthétiques populaires au sens traditionnel (cf. Poirot-Delpech 2000, 674 : article de Tulard), son œuvre est grand public surtout depuis son entrée dans les maisons d'édition parisiennes. Elle peut cependant être décrite comme populaire dans la mesure où elle s'adresse à un public large.

Dans le cercle littéraire, l'œuvre d'Yves Viollier est bien accueillie depuis les débuts, comme l'illustrent des remarques comme celle de François Mauriac – qui lui écrit qu'il n'apprécie pas le titre, mais « aime la musique et la ferveur » de son recueil de poèmes *Les Yeux écarquillés* (d'après Viollier, dans Peuchmaurd 1996, 78). En outre, huit de ses romans ont été couronnés par des prix littéraires, plus précisément des contre-prix, opposés aux prix académiques traditionnels (en particulier de l'Académie Française)⁶¹. Comme les autres membres de l'École de Brive – qui reçoivent tous des prix proches des lecteurs (Peuchmaurd 1996, 29) – Yves Viollier n'a cependant pas été honoré jusqu'à l'heure actuelle par le prix Goncourt, lequel à l'origine était le contre-prix par excellence. Leur éditeur commun chez Robert Laffont interprétait ce fait par la persistance dans la France contemporaine d'une connotation péjorative avec les notions communes du 'provincial', 'régional' et aussi du 'populaire' (*ibid.*, 28 ; v. ci-dessous et chap. 2.3.2.1.3).

Le nouveau directeur littéraire Barrot prend en effet de la distance par rapport au 'régionalisme' pour souligner les particularités des écrivains pris individuellement ; la Nouvelle École de Brive a rapidement été très bien accueillie dans le milieu littéraire (Viollier 2009 [entretien]). C'est ainsi que, pour ce qui est de la production littéraire d'Yves Viollier,

⁶¹ Le Prix des 1000 et 1 lecteurs est attribué pour ViollierLise 1974 ; le Prix régional des Écrivains de l'Ouest pour ViollierClaudine 1975 ; le Prix de l'Académie de Bretagne pour ViollierMalvoisine 1979 ; le Prix du Livre des Écrivains de Vendée pour ViollierDérou 1992 (1993) ; le Grand Prix de Vendée (1994) et le Grand Prix littéraire de la Corne d'or limousine (1995) pour ViollierVigne 1994 ; le Prix Charles Exbrayat pour ViollierLilas 2001 ; le Prix du roman populaire pour ViollierRobin 2002 ; et enfin le Grand Prix catholique de littérature (2004) pour ViollierOrgueil 2003 (Peuchmaurd 1996, 110 : article de Viollier ; Gohier 1980, 258 ; v. aussi le métadiscours éditorial en quatrième de couverture des romans de l'auteur).

« depuis plusieurs années, ses œuvres se sont écartées de ce qu'il est commun d'appeler "le roman de terroir" » (Barrault 2009 s.p.).

L'édition, les médias, les bibliothèques et les librairies classent le plus souvent les romans d'Yves Viollier comme 'régionalistes' (ou 'du terroir') – voir aussi les titres de collections comme 'Romans de la Terre' au Cercle d'Or ou 'Terroir' aux Éd. Laffont (2007a) – mais aussi plus généralement dans la catégorie 'roman français', et 'littérature francophone', plus récemment.

Des professionnels de l'écriture, l'éditeur et les médias (dont les derniers tendent en fait à suivre les descriptions des deux premiers), présentent surtout son œuvre comme sensible, touchante et proche de la vie des gens⁶². Sa production est aussi rendue publique dans les nouveaux médias à l'échelle nationale, par exemple par l'intermédiaire d'interviews diffusées sur France Info (Viollier/Vallet 2008).

En ce qui concerne le succès des romans d'Yves Viollier auprès de ses lecteurs effectifs, les premières publications sont peu lues : ViollierMalvoisine 1979 a un tirage de 50 exemplaires. Depuis son entrée aux éditions Robert Laffont notamment, ses œuvres attirent cependant un grand nombre de lecteurs. Son œuvre est commentée dans de nombreux blogs qui recueillent aussi des articles journalistiques parus à son sujet (p.ex. Paperblog 2009). Selon les estimations de l'auteur, le public participant aux journées et lectures littéraires et demandant des dédicaces est constitué de lecteurs français de plus en plus jeunes : à partir d'une cinquantaine d'années dans les débuts, et d'une trentaine d'années depuis le milieu des années 1990 environ (Viollier 2006 [entretien]).

Diffusés désormais en librairie et en ligne dans toute la France, ses romans sont en effet aujourd'hui largement lus (Éd. Laffont 2007d) et « connaissent depuis vingt ans un succès constant » (Barrault 2009 s.p.), et ce non seulement en Vendée :

« Les ventes se répartissent sur l'ensemble du territoire [hexagonal] avec une présence plus marquée dans le Limousin en raison de l'appartenance de l'auteur à l'école de Brive. On note également un intérêt plus important en Vendée et en Charentes où l'auteur habite et où il participe activement à la vie culturelle de la région. La notoriété d'[Y]ves Viollier est moins importante que celle des fondateurs de l'école de Brive : Claude Michelet, Michel

⁶² On voit ainsi soulignée la spontanéité du « plus extraordinaire tempérament littéraire qu'[...] ait] rencontré » son premier éditeur Huguet (en quatrième de couverture de ViollierLise 1974) ; une écriture imagée, chaleureuse et bouleversante (ViollierDétour 1992 : critiques en quatrième de couverture) ; une proximité avec la terre et les lecteurs – dans 'l'une des plus sûres illustrations' de l'esprit de l'École de Brive avec ViollierVigne (1994) et *Les Saisons de Vendée* (1996, 1998, 2000) (Peuchmaurd 1996, 32 et Éd. Laffont 2007b > Batelli 2007) ; une simplicité réaliste et une grande humanité (ViollierClaudine 2000, 10 *Préface* de Duquesne ; Éd. Laffont 2007a et 2007c : Barrault).

Peyramaure et Christian Signol. Néanmoins ses succès sont appréciables » (Barrault 2009 s.p.).

Les romans d'Yves Viollier ne sont pas traduits en d'autres langues, ni diffusés à l'échelle internationale, et ne figurent pas parmi les cinq meilleures ventes en France de son éditeur Robert Laffont – où on trouve en revanche les romans historiques de Michel Peyramaure (Éd. Laffont 2007e : état de 12/2007). Ils se vendent cependant très bien, à environ 100.000 exemplaires pour les derniers romans (Legoupil 2005), voire entre 20.000 et 30.000 exemplaires par an en librairie, où s'ajoutent les ventes en collection de poche et en club (Barrault 2009).

En effet, des œuvres plus anciennes sont rééditées, telles celles (ViollierClaudine 1975/2000)⁶³ ou après une réécriture (ViollierMalvoisine 1979, 1997). Les réimpressions sont également nombreuses (Éd. Laffont 2007b), comme les rééditions dans la même maison d'édition – notamment dans l'édition Pocket (coll. Terroir) – mais aussi chez France Loisir, Les Éditions de la Seine, de VDB, ou J'ai lu, édition de poche du groupe Flammarion.

La bonne réception des publications de l'auteur auprès du public contemporain se manifeste également par la publication de livres audio à partir de ses romans récents (ViollierRobin, ViollierOrgueil et ViollierChanson). En outre, le téléfilm de Jacques Renard basé sur ViollierRobin 2002 (Renard 2005) fut une réussite, celui-ci ayant eu non loin de cinq millions de téléspectateurs lors de sa diffusion sur France 3 en 2007 (Renaud 2007) – même si Yves Viollier regrette un manque de profondeur de cette adaptation assez libre et au langage largement stéréotypé (Delpiroux 2007).

Le succès croissant de ses romans peut d'un côté s'expliquer par une plus grande accessibilité (stylistique et thématique) des œuvres au large public francophone, surtout français, que vise explicitement l'auteur (Viollier 2006 [entretien]). S'y ajoute probablement aussi un plus grand intérêt des lecteurs pour des récits réalistes, humains et qui réveillent des mémoires d'un monde traditionnel 'terre à terre', contrastant avec une société majoritairement urbaine qui est pour certains « inquiète [et] en quête de ses valeurs profondes » (ViollierMalvoisine 1997, 156 : texte de l'Éd. Laffont [Peuchmaurd] ; v. aussi p. 26). La notoriété croissante de l'auteur est cependant plus largement liée à sa trajectoire éditoriale et à son adhésion à l'École de Brive – pour laquelle la Foire du Livre représente un excellent vecteur publicitaire (Cloonan/Postel 1998, 18).

⁶³ Pour notre analyse linguistique, nous citons systématiquement les deux éditions, recourant à l'édition originale (1975) tout en proposant une référence accessible pour le lecteur (2000).

Plus récemment, c'est aussi avec des sujets touchant la religion et le catholicisme que l'œuvre d'Yves Viollier éveille l'intérêt. Son roman récent *Aide-toi et le ciel...* a provoqué de fortes réactions dans le public : déjà avant sa publication officielle en septembre 2009, le journal *La Vie* a lancé un appel à ses lecteurs pour communiquer leurs vécus sur les risques de l'engagement qu'aborde le roman, tourne des clips, en accès libre sur Internet, et instaure une ligne téléphonique où, sur une durée d'un an dans un rythme hebdomadaire, l'écrivain et un psychologue se proposent de répondre aux questions des citoyens (Viollier 2009 [entretien]).

Pour ce qui est des orientations thématiques de l'œuvre grand public d'Yves Viollier, ses différentes phases sont intimement liées aux contextes éditoriaux correspondants. Ainsi, les sept romans publiés chez Robert Laffont sous la direction de Barrault (2008, 2007, 2006, 2005, 2004, 2003, 2002) sont grand public, à orientation très discrètement régionaliste, et plus particulièrement centrés sur le thème du catholicisme. Leur action est localisée dans une Europe du 20^e siècle tout d'abord du Centre-ouest mais aussi ailleurs, en particulier en Russie.

Les onze romans précédents édités chez Robert Laffont avec Peuchmaurd (2001, 2000, 1999, 1998, 1997, 1996, 1994, 1992, 1990, 1989, 1988) – donc aussi sous le label de l'École de Brive, devenu une collection (en fait 1988-2004 inclus) – dont deux trilogies (*Saisons de Vendée* et *Jeanne la Polonaise*), portent plus spécifiquement sur les modes de vie dans un passé rural plus lointain. Leurs récits sont ainsi placés dans une Europe traditionnelle surtout du Centre-ouest en Vendée et en Charente – mais aussi aux Caraïbes et en Europe centrale – entre la seconde moitié du 19^e et la fin de la première moitié du 20^e siècle. Certains de ces romans, à orientation discrètement régionaliste, partagent en outre des traits avec le roman policier, à la faveur d'une évocation du mystérieux et de la quête du secret d'un crime (2001, 1999, 1997/1979).

Les récits publiés chez Flammarion et J.-P. Delarge (Éd. universitaires) sont, eux, plus centrés sur la mise en valeur d'un patrimoine culturel de l'Ouest, et par là plus proprement régionalistes. Leur langage fort et émouvant est également plus chargé en diatopismes et en mises en relief textuelles (v. chap. 2.3 et 3). Les deux romans publiés chez Flammarion (1986, 1985) sont plus spécifiquement du genre historique, inspirés d'événements historiques relevant pour l'Ouest, et conçus (et très probablement reçus) comme des appels à la paix et à la liberté (*ibid.*, quatrième de couverture). Les trois romans parus avec Delarge (1982, 1980, 1979) reprennent également des thèmes importants de l'histoire, mais sont conçus (et certes reçus) comme manifestations d'une identité vendéenne, et par là plus proprement régionalistes (Viollier 2006 [entretien]).

Les premiers romans publiés avec l'éditeur régional J. Huguet (1975, 1974, 1972), essentiellement concentrés sur les sentiments de leurs personnages, n'ont pas une thématique historique ou régionaliste au sens strict. Plus brefs que les suivants, ces romans poétiques et émouvants portent également des marques de diatopie, quoique plus discrètement (v. chap. 2.3 et 3). Yves Viollier évoque cependant déjà la vie de gens 'simples' et leur culture surtout rurale d'un passé proche. En général, ses romans évoquent un passé rural traditionnel souvent mis en relation avec le présent, surtout par l'intermédiaire d'un narrateur relatant le passé, à travers des personnages, des événements, des valeurs et un langage jugés caractéristiques de la région par l'écrivain, également en présentant une Vendée catholique, conservatrice, rurale et agricole, en effet présente traditionnellement dans la littérature contemporaine dans l'Ouest (Gauthier 1984).

Des topoï (lieux communs) réalistes et spécifiques, rendus disponibles à travers les récits, sont complétés par un certain nombre d'éléments archétypiques considérés comme généraux et donc universels, rappelant à priori au lecteur français des notions et clichés bien connus puisque issus d'une mémoire collective (v. chap. 2.3.2.1.1).

La préférence pour un cadre régional et des thématiques populaires (comme la querelle villageoise, les personnages de milieu modeste, le travail ouvrier/agricole), et pour un langage diatopiquement marqué ressenti comme plus expressif que le français codifié, remplit une fonction pragmatique et étiq. seulement lors de la période plus proprement régionaliste de notre auteur (1979-1986). À cette époque, le romancier se positionne en effet avec plus de rigueur contre l'omniprésente stigmatisation sociale du régional littéraire et linguistique. Cependant, comme les œuvres des autres membres de l'École de Brive, ses romans ne sont pas l'expression politique réactionnaire d'un mouvement d'autonomie ou en faveur d'un « retour à la terre », en opposition à des valeurs 'urbaines' – comme il a été dominant à la fin du 19^e et dans la première moitié du 20^e siècle, par exemple chez Henri Pourrat, et notamment en Europe de l'Est (Virmaux/Virmaux 1992, 304sq.). Il ne s'agit pas non plus forcément d'un positionnement anti-intellectualiste contre la centralisation parisienne – qui est dominant surtout dans la première partie du 20^e siècle (Meizoz 2001, 331).

En général, les choix thématiques et linguistiques d'Yves Viollier relèvent plutôt d'une démarche littéraire (créative et poétique), et visent à contribuer à une description convaincante des événements et des personnages des récits, et à exprimer des valeurs universelles à partir du particulier, selon un schème littéraire traditionnel, régionaliste ou non (v. chap. 2.3.2.1.3). C'est ainsi que, à travers les caractérisations des personnages, leurs relations, l'évolution de l'action et les perspectives proposées par les narrateurs, ses romans véhiculent toujours les

grandes valeurs de l'amour, de l'humanité, du courage, de la vie et de la paix, en antithèse à leurs opposés, notamment la guerre, la mort et la violence.

Suite à notre demande explicite au sujet de ce qu'il désire exprimer à travers ses romans, l'auteur, soulignant que « nous ne sommes pas faits pour ce monde de matérialisme à outrance », confirme que la première des valeurs est pour lui « l'Amour avec un grand A », qui intègre des aspects multiples telles que la curiosité et l'audace (Viollier 2009 [entretien]).

Pour exprimer ces grandes valeurs, le romancier, qui souligne que « la langue n'est pas figée » (Viollier 2006 [entretien]), recourt à des registres linguistiques qui varient selon les époques de sa création littéraire. Le langage utilisé dans le discours rapporté et la narration vise à se rapprocher du langage des personnages qu'il met en scène pour être convaincant et parlant pour le lecteur. Selon les époques, le ton dominant des romans va du poétique (1972-1975) au populaire rural, presque cru (1979-1986), puis au sentimental (1988-1990), au 'simple' (1992-2001) et enfin à un ton réaliste contemporain peu marqué (2002-2009).

L'usage (ciblé) d'éléments diatopiques dans les romans d'Yves Viollier est par ce fait seulement une des facettes de la variation des formes d'expression – qui peut caractériser le réalisme, le régionalisme littéraire, mais aussi la littérature populaire (cf. Poirot-Delpech 2000, 670 : article de Tulard). Cette facette s'intègre tout d'abord dans ses romans pour leur réalisme, de façon plus voyante de 1979 à 1986, puis aussi à 2001, et dans des proportions homéopathiques dans les romans antérieurs et postérieurs. L'orientation surtout réaliste de l'œuvre d'Yves Viollier se manifeste aussi à travers les remerciements en fin de roman, adressés aux personnes dont a été inspirées le récit fictif. Ces éléments, en effet non fictifs, signalent que les récits d'Yves Viollier partent toujours d'événements et de personnages réels, tout en manifestant son besoin d'authentification de ses récits. En raison de la complexité de la transposition romanesque partiellement fictive de constellations qui relèvent de la réalité de référence, Yves Viollier prend garde à ne pas simuler une transposition directe du réel sur papier. Cette mesure de prudence concrétisée au niveau du paradiscours se manifeste de la manière la plus explicite dans le dernier roman de notre corpus primaire, inspiré de la vie de jeunes citadins issus de milieux défavorisés :

« Remerciements à tous les vrais-faux héros de cette histoire. Si je ne vous avais pas rencontrés, je ne me serais jamais lancé dans cette aventure [...] » (ViollierAide 2009, 227)

En ce qui concerne la filiation littéraire déclarée du romancier, il se veut tout d'abord un « écrivain du réel » (Viollier 2006 ; aussi Legoupil 2005 [entretiens]), s'inspirant ainsi d'autres écrivains qui cherchent à atteindre le réalisme littéraire comme Maupassant ou Zola. Le romancier évoque en outre son admiration pour les premiers romans de Jean Giono : 'le Giono

de Colline' et 'stendhalien' (c.-à-d. *Colline* 1928, *Un des Baumugnes* 1929 et *Regain* 1930). Yves Viollier partage en effet avec ce dernier notamment son style narratif poétique (v. ci-dessus), l'exploitation du régional littéraire et linguistique (cf. Roche 1948, 1342), et l'évocation de la nature et de son contact avec l'homme (cf. *ibid.*, 1341 ; v. aussi Viollier 2006 [entretien]). Le romancier affirme en outre une proximité littéraire avec Claude Michelet, qui dans les années 1970 est un des premiers à relancer l'écriture 'simple' inspirée de la terre et du passé vécu pour exprimer, selon ses mots, « cette terre qui est la nôtre » (dans Peuchmaurd 1996, 34).

La déclaration plus récente du Vendéen d'une orientation plutôt populaire représente en fait une tentative de se libérer de l'étiquette 'régionaliste' (Viollier 2006 [entretien]) – comme ont aussi essayé de le faire Ramuz (Meizoz 1997, 83) ou Giono (Meizoz 2001, 326 ; Roche 1948, 1341 ; Jan 1938, 193). Elle résulte en effet du nécessaire besoin de l'auteur de justifier son positionnement littéraire, en réaction aux critiques esthétiques encore dominantes qui réduisent des œuvres 'régionalistes' (mais aussi 'populaires'), malgré leur succès auprès d'un large public (v. chap. 2.3.2.1.3), à des productions de rang inférieur. Yves Viollier cherche à concilier son statut d'écrivain et de professeur avec ses aspirations personnelles et littéraires, justifiant sa démarche esthétique-littéraire et son positionnement éthique du 'simple', du 'populaire' et du 'régional' notamment par son appartenance identitaire régionale et par le respect de la réalité et des gens simples (Viollier 2006 [entretien] ; v. aussi chap. 2.3.2.1.3).

Ces stratégies littéraires appliquées par Yves Viollier se situent dans le cadre d'un mouvement plus général. Dans les années 1980/1990, en effet, l'École de Brive se réclame encore explicitement de son orientation régionaliste et de la tradition de Giono ainsi que de Clancier, Hélias et Clavel (Peuchmaurd 1996, 26sq.). Cependant, en raison des valeurs esthétiques dominantes dépréciant le régional littéraire, l'École de Brive revendique surtout les valeurs 'simples' et le 'populaire' depuis la seconde moitié des années 1990 en se plaçant dans la lignée d'écrivains comme Sand, Balzac, Zola ou Maupassant. Ici, le positionnement d'écrivains « [p]opulaires : qui parlent des gens vrais, avec exactitude et amour dus à un auteur de province » (Peuchmaurd 2001, 11) se définit en opposition à la littérature des « beaux esprits de Paris » (*id.* 1999, 7sq.), aussi en partie contre « la dictature du 'nouveau roman' » [...], de langue figée », et le « terrorisme intellectuel parisien » (*id.* 1996, 23). Ici s'affirme non seulement le besoin de justification de tout positionnement littéraire, mais aussi sa légitimation et démarcation par la disqualification d'autres positionnements – comme le font aussi par exemple certains des tenants du nouveau roman, disqualifiant, eux, le 'roman balzacien' (Maingueneau 2004, 133). Pour autant, une telle détermination de position contre

Paris et l'académisme littéraire ne s'observe pas sous cette forme chez Yves Viollier, qui affiche un positionnement littéraire plus modéré.

En rupture avec les normes littéraires en vogue qui stigmatisent le 'populaire', l'École de Brive – et avec elle Yves Viollier – donne dans cette optique un nouveau profil à la littérature grand public, plus spécifiquement à la 'fiction populaire au sens le plus noble du terme' (Cloonan/Postel 1995, 922sq.), qui se veut complexe et exigeante (*ibid.*, 804 ; Dryhurst 1996, 64). Ce mouvement se situe dans une culture que des critiques disent surtout académique et universitaire, mais sans culture populaire rigoureuse comme la connaissent d'autres pays (Cloonan/Postel 1998, 18). À une époque où se réduit le nombre de points de vente de littérature (romanesque), comme celui de lecteurs de « serious literature » (*id.* 1995, 804), l'orientation de l'École de Brive semble répondre à un réel intérêt des lecteurs français, et représente un phénomène littéraire très contemporain (*ibid.*, 803).

Avec son orientation majoritairement grand public et modérément régionaliste, l'œuvre d'Yves Viollier est une des productions qui acceptent les forces existantes du champ littéraire francophone tout en revendiquant des valeurs stigmatisées dans ce dernier.

Le positionnement de cet *opus* au sein du mouvement littéraire contemporain est en outre décisif pour l'exploitation ciblée des possibilités d'expression de la langue. Nous étudions donc ci-dessous le métadiscours de l'écrivain lorsqu'il décrit comment il traite de la diatopie dans ses écrits (notamment Viollier 2006 [entretien]).

Le romancier affirme explicitement recourir à des éléments ressentis comme 'régionaux' lorsqu'il écrit, avec des choix et une intensité qui dépendent surtout des contextes fictifs concrets, mais aussi de ses phases littéraires. Il n'exclut cependant nullement la possibilité que quelques particularismes peuvent aussi lui échapper (Viollier 2006 [entretien]). Le français de sa région, que le Vendéen ressent comme situé « à mi-chemin » entre le dialecte et le français général, a pour lui une très grande importance ; il affirme : « c'est ma première langue, [la langue] de mon enfance » (*id.* 2003). C'est donc dans un français marqué par sa région qu'il s'exprime le plus spontanément, notamment dans l'écriture stylistiquement recherchée, où il « est toujours à la recherche du mot juste pour exprimer avec un minimum de mots le maximum de choses » (*ibid.*).

En présence à notre demande, l'auteur souligne que l'usage de diatopismes ne représente cependant pas un simple ton ou style, mais constitue un élément nécessaire d'une écriture qui varie selon le sujet et le lieu de l'action (Viollier 2009 [entretien]).

En général, l'écrivain confirme utiliser des diatopismes tout d'abord par plaisir du jeu créatif et ludique avec la langue, notamment avec sa richesse lexicale et sa variation régionale : « J'aime jouer avec les registres. C'est ça, la poésie » (Viollier 2003). Il renvoie en outre à son souci de réalisme, à son amour pour la nature et pour sa région en général, de même qu'à sa recherche d'expressivité et d'enrichissement stylistique du texte. Le romancier confirme ainsi écrire avec les paroles qui sont pour lui les « mots justes », souvent « irremplaçables » pour transmettre ses idées, notamment en cas d'absence d'équivalents généraux ou qui auraient pour lui la même valeur expressive (*id.* 2006 [entretien]). En outre, le recours à des régionalismes représente, pour lui, un moyen d'exprimer des connotations et des sensations qu'il met en relation avec sa région : « cette langue est riche en valeurs et en messages », capable de refléter « l'âme du pays » (Viollier 2003) :

« Quand j'écris, un régionalisme est pour moi naturel dans des situations bien précises, où il peut être *le* mot [...]. Là, j'ai plaisir à le mettre. En même temps je pense au lecteur. Je suis sûr que ça a une forte poétique, qui ne s'y trouverait pas autrement. Donc là, je retrouve avec plaisir les mots de l'enfance, dans la mesure où ils apportent un supplément – une valeur ajoutée. » (Viollier 2006 [entretien]).

C'est surtout lors de son orientation plus strictement régionaliste que le Vendéen cherche à affirmer le français de son entourage comme *différent* du français d'ailleurs, ressenti à cette époque « pratiquement comme une langue à part entière » (Viollier 2006 [entretien]). Il confirme avoir utilisé alors des particularismes du français dès que l'occasion s'y prêtait (« j'y allais »), de même qu'un certain nombre de dialectalismes. L'écrivain distingue en principe les deux registres, français et dialectal. Il affirme cependant que la différence ne lui semble pas toujours très nette surtout lorsque des emplois en français contemporain appartiennent aussi au discours dialectal et/ou lui paraissent être d'origine dialectale (*ibid.*).

Avec l'entrée d'Yves Viollier aux éditions Robert Laffont en 1987, nous avons vu que son œuvre débute une phase régionaliste tempérée ; l'auteur confirme d'ailleurs avoir dès lors économisé l'utilisation de diatopismes. Cette dernière restant une des caractéristiques de ses romans, elle fait partie des sujets abordés avec ses directeurs littéraires. Ainsi, le Corrèzien Peuchmaurd approuve le régionalisme au sens littéraire-thématique, mais éprouve une certaine réticence, à caractère puriste, à utiliser des unités diatopiquement marquées. En outre, dans les années 1990, 'le régional' semble à l'écrivain moins favorablement perçu dans le public, et notamment dans les institutions littéraires, en raison d'une présence nouvelle émanant d'amateurs qui, profitant de la brèche ouverte par des auteurs comme Claude Michelet ou lui-même, se réclament du régionalisme. C'est ainsi que s'explique sa prise de

distance vis-à-vis du régionalisme littéraire. Ainsi, Yves Viollier entend ensuite utiliser des diatopismes surtout dans le discours rapporté, et exclure tout dialectalisme (2006 [entretien]).

À partir des années 2000, le romancier perçoit cependant un changement d'attitude dans le public qui s'oriente vers une plus grande appréciation du marquage diatopique dans les œuvres littéraires, aussi dans les critiques littéraires et les médias. En même temps, le nouveau directeur littéraire, Parisien, trouve « dans cette identité [régionale d'Yves Viollier] une grande modernité et [...] encourage à la cultiver », lui donnant toute la liberté dans le recours aux particularismes de sa région (*ib.*).

En effet, l'écrivain souligne recourir désormais à un nombre modéré de particularismes du français (et non pas du dialecte), dans une 'coloration linguistique naturelle, équilibrée, entre le normatif et le régional' (Viollier 2006 [entretien]). La perception d'Yves Viollier de ses propres romans confirme l'essentiel des résultats de notre analyse littéraire, de même que de notre première lecture linguistique, et trouve en outre des échos dans l'évolution du champ littéraire contemporain en général (v. encore chap. 2.3.2.1.3).

En ce qui concerne les procédés concrets d'utilisation de diatopismes et de leur mise en relief textuelle (métalinguistique) lors de l'écriture, l'écrivain souligne les intégrer toujours lors de la première phase de création littéraire (sans les ajouter lors de phases de correction ultérieures). Les diatopismes qui viennent ainsi naturellement à l'esprit de l'auteur sont ensuite systématiquement vérifiés, et parfois remplacés ou enlevés, lors de phases successives de relecture et de recherche. Cette épuration – davantage présente depuis les années 1990 – s'explique, comme il le souligne, d'une part par sa volonté de se distinguer du régionalisme littéraire 'sans exigence' (v. ci-dessus), et d'autre part par son souci de maintenir le contact direct (la « complicité ») avec le lecteur suprarégional (Viollier 2006 [entretien]).

En général, lorsqu'Yves Viollier retient un diatopisme lors de sa première phase d'écriture, s'il lui semble inconnu du public visé mais irremplaçable (v. ci-dessus), il est maintenu si le contexte est suffisamment explicite, ou accompagné d'une glose, d'une part pour assurer sa compréhension (Viollier 2003), d'autre part pour enrichir l'écriture en 'ajoutant une valeur, un plus littéraire' (*id.* 2006 [entretien]). Le romancier souligne ainsi recourir à des gloses diverses, discrètement intégrées au fil du texte. Des notes de bas de page se trouvent exclusivement dans les trois romans, régionalistes, édités par Delarge (1979, 1980, 1982). L'emploi (certes exceptionnel) de diatopismes légitimes et de large extension au sein des définitions fournies en note de bas de page (comme chap. 3.1 s.v. *salière* ; cf. aussi s.v. *benaise*) et la nature expressive de certaines d'entre elles (v. s.v. *tricote*) indique que la définition doit être due à l'auteur. Depuis les années 1970/1980, l'auteur avait oublié la

présence de notes dans ses romans, mais confirme après réflexion qu'il s'agit d'ajouts de l'éditeur, que ce dernier a fournis sur la base des explications qu'il lui avait demandées lors de la correction des épreuves (*id.* 2010b [entretien]). Ces notes n'ayant pas été souhaitée de sa part, il ajoute qu'il n'accepterait plus désormais ce genre d'ajout demandé par l'éditeur, comme il a refusé de mettre à distance des mots de la région dans son dernier roman *Délivre-moi* lorsqu'il ne s'agit pas d'emplois aujourd'hui archaïques (*id.* 2010c ; v. ci-dessous).

En général, tous les diatopismes conscients retenus dans les romans d'Yves Viollier après plusieurs relectures sont ensuite vérifiés sauf s'il s'agit de faits de langue jugés largement connus. Afin de s'assurer de l'usage effectif d'un diatopisme utilisé, en Vendée et/ou dans un milieu (social ou professionnel) donné, Yves Viollier écoute attentivement les locuteurs qui l'entourent et interroge plus explicitement ses amis et sa famille, surtout ses tantes.

Parfois, l'auteur recourt aussi à des travaux écrits, entre autres pour vérifier des graphies, notamment des dictionnaires généraux, RézOuest (1984), et des manuscrits inédits sur le français en Vendée (synthétisés dans Barkan 1961-1967 et 1969 ; v. chap. 2.4.4.3). Des recueils de fables et de contes (en dialecte) peuvent aussi lui servir d'inspiration littéraire et linguistique (en raison d'usages dialectaux parfois proches du français isotope), comme les œuvres de François Rabelais (en particulier *Pantagruel*), ce dernier ayant vécu en Vendée dans la première partie de sa vie (ca 1500-1520). Yves Viollier ajoute cependant que de telles vérifications et recherches écrites sont rares, et qu'il s'en tient généralement aux emplois observés à l'oral dans son entourage (Viollier 2006 [entretien]).

En effet, l'auteur entreprend régulièrement des enquêtes sur le terrain (tous les après-midi, si possible), qui lui servent d'inspiration et lui apportent des renseignements thématiques, culturels, humains et linguistiques importants pour son écriture. Il mène ainsi des enquêtes dans le Centre-ouest autant qu'ailleurs – en Russie par exemple, pour ViollierFlèche 2005 (Legoupil 2005). Selon Yves Viollier, les personnes enquêtées emploient souvent naturellement les diatopismes qu'il recherche : lors des enquêtes passées, « chez les gens que je croisais pendant mes enquêtes, je les retrouvais facilement » ; il n'avait donc pas souvent besoin de leur poser des questions explicites (Viollier 2006 [entretien]). Cette pratique ethnographique d'observation participante et de prise de notes se le romancier dans une lignée à laquelle se rattachent de nombreux autres romanciers – comme Gustave Flaubert (Laffont/Bompani 1999, 876 : article de Rey) ou Jean Giono (Meizoz 2001, 336).

Après l'utilisation et la mise en relief ciblée de diatopismes et leur vérification et éventuelle altération, certains changements peuvent aussi s'ajouter lors de la relecture des manuscrits par la première lectrice, sa femme, et par son directeur littéraire (*ibid.* ; Legoupil 2005). Ce

dernier peut en effet intervenir sur les plans littéraires et linguistiques, non seulement indirectement par des attentes et exigences, mais aussi directement sous la forme de corrections et de suggestions (Viollier 2006 [entretien]). Il peut ainsi attirer l'attention sur des emplois qui lui sont inconnus, dépistant dans quelques rares cas aussi des diatopismes inconscients, et proposer des mots ou tournures alternatifs ou des mises en relief. Cependant, le romancier confirme limiter les changements ultérieurs de son manuscrit une fois achevé par ses soins seulement dans les cas où son premier directeur littéraire chez Robert Laffont signale que la compréhensibilité du texte est mise en danger ; dans ces cas, l'écrivain ajoute généralement des gloses explicatives lorsqu'il les juge utiles lui aussi (Viollier 2006 [entretien]).

Dans deux romans, des passages métalinguistiques sont exceptionnellement ajoutés après achèvement du texte fictif principal, à l'emplacement habituel des remerciements (v. aussi chap. 2.3.2.2.2). Dans *La Mariennée* (1980), la glose ajoutée en liminaire vise à rendre le titre accessible tout en attirant l'attention sur l'usage d'un particularisme. Dans *Les Lilas de Mer* (2001), une glose encyclopédique définissant la fleur du lilas est suivie d'une note liminaire ajoutée suite à la demande du directeur littéraire Peuchmaurd pour assurer la localisation géographique du récit. Elle synthétise les éléments instituant le cadre narratif pour introduire le lecteur de façon efficace dans le monde mis en scène (Viollier 2009 [entretien]) :

« C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin [...]. / À pays singulier, langage singulier [...]. / Ce pays d'eau, de vases, de dunes, de grands vents et de tempêtes possède ainsi son propre vocabulaire. Lorsqu'un mot local apparaît, l'auteur a pris soin de l'expliciter dans le cours même de la phrase. Ainsi tout est-il clair, sans ces notes en bas de page qui rompent la lecture. / De ce pays-là, personne n'a jamais fait le théâtre d'un roman [...] » (ViollierLilas 2001, 11 ; v. aussi chap. 3 s.v. *boucholeur, cabane, cabanier, maraîchin*).

Pour ce qui est de l'évolution de l'usage ciblé de diatopismes dans ses romans, l'auteur confirme qu'il cherche à remplacer dans ses derniers romans l'usage extensif de diatopismes en grand nombre, souvent sans gloses (comme dans ses romans historiques), par un usage restreint de peu de diatopismes discrètement glosés, dans le but d'augmenter la densité et la lisibilité des récits (Viollier 2009 [entretien]).

Cette technique de concentration narrative, illustrée dans la *Note liminaire* pour ViollierLilas 2001 (v. ci-dessus), est également appliquée dans son dernier roman, psycho-analytique (Viollier 2009 [entretien]). Intitulé *Délivre-moi* – le titre envisagé *Les charniers du Mans* étant jugé trop violent par l'éditeur – celui-ci (paru en septembre 2010) est contemporain comme tous les romans récents de l'auteur, et alors caractérisé par de nombreux basculements narratifs entre le présent et le passé – une nouvelle technique dans l'œuvre d'Yves Viollier –

reliant le présent et l'histoire de l'Ouest de la France, à l'époque de la guerre de Vendée en 1793 (Viollier 2010b [entretien]).

Le récit fondé partiellement sur des recherches dans des archives départementales des Pays de la Loire, renoue avec le roman historique *Le Grand Cortège*, qui raconte les massacres des guerres de religion de la fin du 18^e siècle. Dans ce dernier, la cruauté est transmise par un langage qui se veut brute, marqué par des images fortes, et un usage extensif de diatopismes. Dans le dernier roman d'Yves Viollier, l'atmosphère cruelle de la narration du passé est, au contraire, créée de façon plus compacte et efficace, entre autres par une concentration de peu de diatopismes, mis en relief (*id.* 2009). L'auteur affirme utiliser un « langage du passé » (*id.* 2010b), qu'il avait entendu chez ses grands-parents et dans la génération de ces derniers en général. De nombreux particularismes sont enlevés lors de ses relectures pour permettre une lecture aisée, et ils sont toujours rendus accessibles par les contextes et non par des définitions explicites, et figurent majoritairement en italiques. Il signale aussi avoir entourés certains d'entre eux de gloses, comme *rabertao*, mis dans la bouche du personnage principal de Sétima et qu'il fait suivre par la question posée par le grand-père 'D'où as-tu pris cela ?' (*ib.*) – où il désigne le rossignol – ou selon les sources consultées le roitelet (ALO II 1974 c. 424, type dominant ; aussi p.ex. SvensonMaraisV 1959, 205 [robrtau]).

Ce langage « archaïque » est constitué d'éléments qui sont associés à la région pour l'auteur parce qu'ils ont été utilisés dans la région (l'Ouest) dans le passé ; en réponse à notre question, il précise que cela concerne des emplois qui étaient fréquents autant en français qu'en 'patois', indépendamment de leurs connotations française ou dialectale (Viollier 2010c [entretien]). Il signale que lors de la correction des épreuves, le correcteur des éditions Robert Laffont demandait la mise en relief de certains des emplois caractéristiques de la région ; Yves Viollier a appliqué et accepté la mise en italique, mais exclusivement lorsque les emplois concernés sont effectivement sortis de l'usage moderne : elle n'a pas pour objectif de mettre en évidence le statut régional des mots, mais de « les situer comme des termes archaïques », donc dans le passé du récit (*ib.*). Pour ce roman récent, c'est la seule étape de vérification du statut et de la présence de certains de ces emplois de la région que la maison d'édition souhaitait voir mis en relief (*ib.*).

Les procédés de création littéraire et de recherche, thématiques et linguistiques, sont des paramètres stables dans le travail d'écriture d'Yves Viollier, même si les choix concrets changent en fonction des besoins et des phases littéraires. L'évolution de son œuvre est également illustrée par la réédition d'un roman rédigé dans les années 1970 (ViollierMalvoisine 1979). Dans la seconde moitié des années 1990, l'auteur refuse la

demande de son éditeur de rééditer ce dernier tel quel, l'approche régionaliste marquée ne lui convenant plus. Il propose donc une retouche qui se transforme en une réécriture (*id.* 1997), pour laquelle l'écrivain a enlevé de nombreux diatopismes et la quasi-totalité des mises en relief textuelles (Viollier 2006 [entretien] ; v. aussi chap. 3)⁶⁴.

Dans les romans d'Yves Viollier, l'apparition de diatopismes et leurs mises en relief sont, comme nous l'avons vu, directement liées aux préférences personnelles de l'écrivain et à ses orientations littéraires, réalistes et modérément régionalistes, mais aussi au cadre éditorial et au contexte littéraire et socioculturel plus large dans lequel il se situe.

Notre contextualisation littéraire et une première approche linguistique sont par la suite à confronter à une analyse linguistique approfondie de chaque diatopisme identifié et métalinguistiquement mis en relief dans les romans dépouillés, à l'aide de notions et de procédés qui restent encore en partie à expliciter (v. chap. 2.3).

⁶⁴ ViollierMalvoisine 1997, considérée comme l'édition « définitive » (*ib.*, 6), est une version légèrement abrégée de l'édition antérieure dont elle est très proche et se distingue essentiellement par un petit nombre de changements stylistiques (p.ex. ViollierMalvoisine 1979, 50 et 1997, 39 s.v. *dail*, chap. 3.1 ; *id.* 1979, 23 *se piquer* et *id.* 1997, 20 *se planter*), par l'effacement de certains passages, et par le remplacement ciblé d'items tels que le terme d'adresse dégradant *saloperies* (ViollierMalvoisine 1979, 129 par *pies*, *id.* 1997, 100). Ont notamment été enlevées toutes les notes de bas de page et la majorité des mises en relief de diatopismes, outre une forte diminution du nombre de diatopismes en général. Ainsi, sur un total de 70 diatopismes avérés dans ViollierMalvoisine 1979 (identifiés par une première analyse à l'aide de TLF, DRF et RézOuest 1984) – qui sont à 188 occurrences – 44 ont été retenus dans ViollierMalvoisine 1997, avec 119 occurrences (voire un peu plus de la moitié) ; sur ces diatopismes avérés, 32 emplois (à 60 occurrences) ont été mis en relief dans ViollierMalvoisine 1979, contre cinq dans la version ultérieure. Dans cette dernière s'ajoutent cependant quatre diatopismes non attestés dans la version antérieure, dont deux sont mis en relief (*id.* 1997, 18 – Ø *id.* 1979, 20 ; *id.* 1997, 38 – Ø *id.* 1979, 49 ; *id.* 1997, 52 – Ø *id.* 1979, 66 ; *id.* 1997, 115, 116 – Ø *id.* 1979, 149, 150).

2.3.Décrire l'utilisation de diatopismes dans la littérature francophone

Pour décrire l'utilisation de diatopismes dans la littérature selon l'état des connaissances en matière de diatopie et d'interaction linguistique dans la littérature (v. chap. 2.3.2.1), il s'impose dans une première étape de dresser un bilan de l'apport des travaux déjà entrepris. Un tel aperçu nous permettra alors de retenir les problèmes évoqués et les principales avancées réalisées jusqu'à présent.

2.3.1. Un bilan chronologique

L'utilisation de diatopismes de la langue française dans la littérature est un phénomène qui retient l'attention des chercheurs depuis longtemps. Selon les époques, ils ont des perspectives, outils et méthodes divers, et entreprennent l'identification des faits de langue à l'aide de procédés d'analyse variables.

Ces travaux se situent essentiellement dans les domaines de l'analyse littéraire (p.ex. Delay 1989 ; Le Dimna 1997 ; Magnès 2001-2002), en stylistique littéraire (p.ex. Vincent 1916 ; Schöne 1941 ; Parent 1957 ; Michel 1961 ; Butler 1962 ; Vernois 1963 ; Georges 1966) et en linguistique différentielle (p.ex. François 1907 ; Chauveau 1979, 1983 ; Bouvier/Martel 2006), mais aussi en analyse textuelle (Lafont/Gardès-Madray 1976 ; Schmitt 1990) et en analyse du discours littéraire (Maingueneau 2004).

Les procédés d'analyse de ces études peuvent être adaptés à leur époque mais sont aujourd'hui à compléter ou à revoir en fonction de l'avancement des recherches, ainsi chez François, Vincent, Parent (*op. cit.*, 91-99), Michel, Butler (*op. cit.*, 14-45), Vernois et Chauveau (pour les exigences lexicographiques dès lors en vigueur, v. p.ex. Chauveau 2005 et 2007). Dans un second cas de figure, l'identification des diatopismes n'est pas thématisée ou ne fait l'objet que d'une analyse sommaire ou superficielle (ou même douteuse), malgré l'existence de moyens adaptés approfondis – ainsi chez Le Bidois, Georges (*op. cit.*, 194), Lafont/Gardès-Madray, Demarolle (*op. cit.*, 127 et 147), Broutelle, Wiedemann, Delay, Le Dimna, Magnès, Maingueneau, et Bouvier/Martel (*op. cit.*, 81).

Pour cerner l'apport des travaux existants, nous proposons dans le présent chapitre un compte rendu critique de leurs procédés et de leurs aspects les plus marquants. Nous retiendrons aussi leur conceptualisation de la diatopie, s'il y a lieu.⁶⁵

Déjà au début du 20^e siècle, une étude différentielle située dans la lignée de la philologie romane décrit l'*utilisation* de la diatopie dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau (François 1907). L'auteur décrit ainsi les procédés (c'est-à-dire de mise en relief) de leur usage comme révélateurs de l'attitude de l'écrivain vis-à-vis du diatopique et de la norme (*ibid.*, 15sq. et 26sq.). Il évoque en outre les valeurs ('stylistiques' ou 'esthétiques') des diatopismes, notamment descriptives et expressives (*ibid.*, 28 et 23), et considère aussi les motifs littéraires de leur emploi, notamment de désignation et de caractérisation (*ibid.*, 16-27, surtout 18 et 26sq.). À côté d'une impressionnante analyse lexicographique (menée à une époque où l'ALF n'est pas encore terminé), François propose déjà une description à orientation implicitement sociolinguistique et pragmatique : il tient compte de l'aspect textuel de l'utilisation de la diatopie, du statut (sociolinguistique) et des fonctions que l'écrivain attribue aux diatopismes, et de leur fonctionnement particulier dans la littérature.

De nombreux travaux de la première moitié du 20^e siècle se situent dans la tradition de la stylistique littéraire, à la jonction entre linguistique et rhétorique. Ils portent ainsi volontiers sur 'la langue et le style' d'un auteur dans une approche stylistique (et donc évaluative) tout en recourant à une terminologie linguistique pour décrire « l'ensemble de ses moyens

⁶⁵ Afin de nous concentrer sur l'analyse d'œuvres littéraires dans une tranche synchronique précise de l'époque contemporaine – surtout des 19^e/20^e siècles – nous ne retenons pas ici les travaux philologiques antérieurs au 19^e siècle et portant sur le traitement de diatopismes dans d'autres genres de discours écrits – comme des traités, des grammaires (p.ex. Schmitt 1977) ou des dictionnaires (p.ex. Roques 1989, 1988-1989, 1988, 1982), ni les études philologiques de textes anciens qui étudient l'identification de diatopismes dans des buts de localisation des textes (p.ex. Roques 1992 et 1983 ou Greub 2003a). Nous ne traitons pas non plus des travaux décrivant l'utilisation de diatopismes en contexte littéraire qui ne sont pas fondés sur des analyses de corpus strictement délimités, leurs descriptions étant plutôt générales (p.ex. Tuaillon 1988, 297sq. ; Martin 1997, 65). D'autres articles se limitent essentiellement à affirmer l'intérêt d'étudier des aspects stylistiques de l'usage littéraire de diatopismes, sans en proposer une analyse approfondie (p.ex. Franconie 1991, 49-51 ; Wanono 1993). D'autres analyses de corpus se penchent sur l'utilisation littéraire d'autres aspects linguistiques, tels que le parler 'rural' ou 'paysan' (Bork 1978 ; Rouffange 1989 ; Perrin-Naffakh 1992), le langage 'parlé' (Le Bidois 1939 ; Broutelle 1983) ou 'populaire' (Vigneau-Rouayrenc 1992 ; Grenouillet/Reverzy 2006 ; Petitjean/Privat 2007a et *id.* 2007b, 14 pour une analyse sémiotique textuelle des traits et connotations du populaire), ou une variété galloromane dialectale (Bal 1964 ; Rostaing 1971 ; Rémy 1974 ; Broutelle 1983 ; Catach 1995).

Pour autant, la majorité des travaux différentiels qui travaillent sur des œuvres littéraires (v. chap. 2.1 note) se consacrent exclusivement, ou essentiellement, à l'analyse de diatopismes dans des (parties d')œuvres, et non pas à leur *utilisation* (v. chap. 2.1 n.). Ces recherches se présentent sous la forme d'analyses plus ou moins réductionnistes (p.ex. Rostaing 1942 ; v. aussi la critique de Rézeau 1995c, 691 n. 44 ; Piron 1954 ; Antoine 1987 ; Rodriguez 1996 ; Horiot 2004), ou alors sous la forme d'analyses plutôt approfondies, à l'aide de méthodes généralement adaptées en fonction des époques (Poirier 1944 ; Pignon 1946 ; Gorcy 1993 ; Straka 1993 ; Lengert 1994 ; Hazaël-Massieux/Hazaël-Massieux 1996 ; Rézeau 1989b, 2008b). Ainsi, les nouveaux standards d'analyse différentielle sont exemplifiés dans des travaux récents qui ajoutent à leur analyse lexicographique proprement dite des observations succinctes au sujet de l'utilisation particulière des diatopismes identifiés (Michel 2004 ; Chauveau 2007b ; et Rézeau 2007d).

d'expression » (Burns 1916, V pour Alphonse Daudet). Ces études, dominantes à l'époque, sont marquées par une conception romantique des œuvres littéraires, et donc aussi de leur énonciation (v. chap. 2.3.2).

Ainsi, la complexe étude stylistique portant sur l'œuvre de George Sand, œuvre datant du second quart du 19^e siècle, inclut aussi une description des faits 'patois' et considère comment ces derniers sont introduits, en identifiant les procédés d'écriture en italique, des synonymes et des traductions, dans le texte ou en note (Vincent 1916, 44-46). Son auteur présente également les motifs du recours à la diatopie (*ibid.*, 36-38), et constate que son emploi est lié à la relation auteur/lecteur, de même qu'à l'expressivité de l'écriture (*ibid.*, 37sq. et 109 ; 37 et 78).

D'autres travaux s'intéressent plutôt à l'aspect psycholinguistique du langage des personnages fictifs dans la littérature. À partir de ce langage, une brève étude vise ainsi essentiellement à identifier l'attitude de Proust à l'égard des faits phonétiques, lexicaux et syntaxiques, en consolidant l'interprétation à l'aide du paradiscours (Le Bidois 1939, 197 et 205 ; aussi 218). L'auteur considère la langue comme un véhicule de symboles, et le langage d'un individu (qu'il soit écrivain ou non) comme représentatif de 'sa caste mentale', et non pas de son origine (*ibid.*, 212 et 217). Le travail est sous-tendu par une conception dominante à l'époque, selon laquelle l'œuvre littéraire n'est pas un lieu de constitution de sens en lui-même, mais reflèterait une réalité sociale qui lui est extérieure (v. chap. 2.3.2).

Une analyse stylistique comparable à celle de Vincent mais plus tardive porte sur le style dans la production poétique de Francis Jammes du tournant des 19^e/20^e siècles, qui se caractérise notamment par des figures telles que les répétitions, les antithèses ou les images (Parent 1957, 379-476). En font aussi partie des diatopismes notamment lexématiques, dont l'auteure identifie la mise en relief typographique (*ibid.*, surtout 65-168) et les procédés d'explication en termes de traductions ou de synonymes, en contexte ou entre parenthèses (*ibid.*, 98). En outre, Parent vise à identifier les motifs (littéraires-stylistiques) de l'usage de termes jugés exacts et caractéristiques d'une région : ils servent à mieux évoquer cette dernière par association d'idées – c'est-à-dire à contribuer à l'atmosphère régionale, à donner une 'couleur locale' et à augmenter la vigueur du récit (*ibid.*, 98sq.). Avec d'autres procédés, les diatopismes (ayant donc une fonction surtout référentielle) sont ainsi décrits comme contribuant essentiellement à représenter le 'portrait' d'un monde et d'un paysage, et à l'expression personnelle de la vie émotionnelle 'intérieure' de l'écrivain (*ibid.*, 485-496). Tout en apportant des éléments descriptifs importants, le travail illustre ainsi la conception romantique de l'œuvre littéraire comme tableau visuel disposé de façon harmonieuse (v. chap.

2.3.2). En outre, le langage dans la littérature est implicitement conçu selon la *doxa* romantique comme expression individuelle ultime de l'écrivain créateur (mais v. chap. 2.3.2.1.1).

L'analyse de l'utilisation littéraire des 'méridionalismes' et de leur authenticité dans l'œuvre d'Alphonse Daudet reste dans cette même approche. Son auteur identifie des procédés d'intégration de diatopismes de type typographique et métalinguistique (Michel 1961, 222-224), et souligne leur effet 'pittoresque' (*ibid.*, 226). Comme de nombreux autres travaux (v. aussi ci-dessous), des effets de lecture sont implicitement présentés comme donnés, mécaniques, et non pas comme éléments d'un processus de construction active de chaque lecteur individuel (v. chap. 2.3.2.1.1). L'auteur souligne cependant l'impact de la visée réaliste mais aussi artistique de l'œuvre littéraire sur les diatopismes, et évoque les limites de son réalisme linguistique : il cherche à *donner l'impression* du réel 'méridional' à l'aide de faits de langue surtout conventionnels, son langage ne pouvant donc selon Michel pas *être* authentique (*ibid.*, 219, 221, 234, 240sq.). La conclusion sur le caractère non authentique du langage d'une œuvre est cependant la conséquence de la primauté de l'oral dans la seconde moitié du 20^e siècle, selon laquelle la littérature est linguistiquement douteuse ou artificielle par rapport à un usage oral authentique (v. encore chap. 2.1 et 2.3.2).

Une étude linguistique (secondairement stylistique) de l'œuvre de Guy de Maupassant, située dans la lignée du structuralisme littéraire, s'intéresse notamment à la répartition sémantique des diatopismes identifiés (Butler 1962, 54-93) et à leurs fonctions. Selon l'auteur, ils servent surtout à décrire fidèlement une région en créant l'illusion du parler à partir d'un petit nombre de particularismes qui sont attribués à cette dernière selon les préjugés du public (*ibid.*, 94-97). Pour identifier les idées reçues du lecteur imaginaire telles que les reconstruit l'écrivain, Butler a pour mérite de tenir compte de la relation essentielle entre écrivain et lecteur(s) dans l'interprétation des diatopismes – les travaux linguistiques permettant seulement par la suite de préciser les niveaux des représentations psychosociales des locuteurs (v. chap. 2.3.2.1.1). Butler reste cependant attaché à l'approche évaluative peu objective de la stylistique littéraire, par exemple avec sa description de la mentalité des paysans (*ibid.*, 47-49), qui correspond pourtant elle aussi aux idées reçues de l'écrivain, et en même temps à celles qu'il attribue à ses lecteurs (v. chap. 2.3.2.1.1).

L'étude stylistique de la nature et de l'emploi de la variation linguistique comme élément d'un 'style rustique' dans des romans jugés représentatifs (de Sand, Guillaumin, R. Bazin, Pérochon, Châteaubriant, Pourrat, Genevoix, Fabre et Le Roy) est la plus complexe dans ce domaine (Vernois 1963). Certes, l'étude manifeste une conception floue de la variation

diatopique du français (cf. *ibid.*, 107 ou 243 ; v. chap. 1) – mieux décrite aujourd'hui. Elle ne thématise pas non plus explicitement tous les critères qui entrent en jeu – tels que les procédés de mise en relief typographique, seulement effleurés (*ibid.*, 80 ; v. chap. 2.3.2.3.1). En outre, elle recourt à une terminologie et à une méthodologie d'analyse textuelle et stylistique qui sont liées à des conceptions aujourd'hui désuètes, comme le manifeste le manque de prise de distance scientifique dans la description de la 'personnalité paysanne' (p.ex. *ibid.*, 44 ; v. aussi s.). Le travail élucide cependant des paramètres et catégories d'analyse importants pour l'utilisation littéraire de la diatopie. Il décrit ainsi leur choix plus ou moins mesuré en fonction des conventions littéraires établies (*ibid.*, 265-269 pour un résumé), qui sont en effet déterminantes pour leurs critères d'emploi : authenticité, expressivité, intelligibilité et osmose (*ibid.*, 18sq.), ce dernier étant décrit comme limité aux premiers romans (*ibid.*, 265-267) – quoiqu'invalidé en raison d'une conception sous-jacente du français 'régional' comme bâtard entre français (général) et patois (v. aussi chap. 1.2). Le stylisticien décrit également la combinaison de diatopismes par 'stylistation' avec d'autres éléments, qu'il juge plus ou moins souple ou lourde (p.ex. *ibid.*, 79). Il s'agit de figures de styles décrites avec leurs fonctions (*ibid.*, 149-203), d'autres faits de langue marqués, de procédés narratifs – comme des allitérations, des comparaisons ou l'emploi du discours indirect libre – et de procédés explicatifs (*ibid.*, 78-83 et 86). L'auteur considère aussi tout au long de l'étude, de façon ponctuelle plus que systématique, les fonctions de l'utilisation des diatopismes (p.ex. *ibid.*, 41-44), de même que les attitudes et intentions des écrivains, qui influencent en effet les paramètres précédents (p.ex. *ibid.*, 48sq.).

Les publications suivantes, surtout stylistiques, sont moins complexes et innovatrices que la précédente. Ainsi, l'analyse des 'provençalismes' dans une des œuvres de Marcel Pagnol (*L'Eau des Collines* publiée en 1962) considère aussi des procédés stylistiques et retient l'effet d'authenticité de leur utilisation (Georges 1966, 173). Cet effet est cependant décrit non pas sur la base d'une étude empirique de la réception du roman par un choix de lecteurs, mais à partir de la lecture personnelle de l'analyste sans prise en compte d'interprétations divergentes possibles par d'autres lecteurs. Cependant, l'auteure explique à juste titre le recours à des diatopismes par un souci de réalisme (*ibid.*, 184), de même que par des besoins expressifs, descriptifs et d'exploitation artistique de la langue (*ibid.*, 219-221).

Avec la spécialisation croissante de la linguistique et sa division en de nombreuses sous-disciplines, la naissante analyse textuelle s'intéresse elle aussi aux diatopismes dans la littérature. Une des premières études vise ainsi à identifier la structure idéologique d'un récit d'Alphonse Daudet, considérant ses diatopismes comme des éléments qui émanent d'un

univers socioculturel donné et contribuent à construire un univers socioculturel autre au sein du récit (Lafont/Gardès-Madray 1976, 148, 142). Menée sur la base d'une définition 'praxématique' de la communication, c'est-à-dire fondée sur une linguistique pragmatique, sociologique et psychologique (*ibid.*, 85-111, surtout 87), l'étude entreprend ainsi une distinction conceptuelle essentielle entre l'univers socioculturel créé par le récit, et celui qu'il cherche à représenter (v. chap. 2.3.2.1.2).

Pour ce qui est des travaux d'approche variationniste, une étude différentielle propose de dépasser l'identification habituelle de diatopismes en décrivant aussi leur répartition selon les unités discursives entre récit et dialogues dans des récits angevins de René Bazin (Chauveau 1979, 311sq.), les motifs de leur utilisation (*ibid.*, 302-308), et les procédés de mise en relief textuelle. Ces derniers sont décrits en termes de *marques externes* (guillemets, italique, notes) et *internes* (explications) (*ibid.*, 303). Toutefois, l'opposition interne/externe est aujourd'hui à reconsidérer, toute mise en relief textuelle faisant partie d'un énoncé puisqu'elle en modifie aussi la valeur (v. chap. 2.3.2.3).

Le même auteur propose également une analyse systématique du statut de diatopismes selon le sentiment linguistique du même écrivain René Bazin tel qu'il se manifeste dans la totalité de sa production littéraire, une cinquantaine de textes surtout poétiques, romanesques, biographiques et académiques (Chauveau 1983, 16). Chauveau retient ainsi différentes modalités d'insertion de diatopismes, selon leur fréquence inégale, leur distribution entre les différentes œuvres, leur répartition dans les unités discursives récit/dialogue (v. ci-dessus), leur utilisation selon les caractéristiques sociales des personnages, le niveau social de la conversation et la localisation géographique. Ces modalités d'insertion sont aussi considérées en comparaison avec l'emploi ou non de synonymes, l'emploi des diatopismes sous une forme figurée ou non, leur apparence variationnelle ('française' ou 'dialectale'), l'existence de variations graphiques (*ibid.*, 2), l'ajout de commentaires et les marquages typographiques (italique, guillemets) (*ibid.*, 4).

Ainsi, l'ensemble de ces paramètres est pris pour indicateur de la valeur (sociolinguistique) attribuée aux diatopismes par l'écrivain selon les normes linguistiques en vigueur dans sa communauté linguistique. Cette méthode a conduit l'auteur de l'étude à proposer une classification échelonnée de valeurs des diatopismes décrites en cinq étapes. Ces derniers peuvent donc avoir des statuts allant du 'dialectalisme' ou régionalisme populaire (statut illégitime), à des 'régionalismes conscients', emplois (légitimes) ressentis comme nécessaires, familiers ou même généraux (*ibid.*, 4-16, surtout 16). L'absence d'une remarque métalinguistique ou d'un marqueur typographique indique ainsi le statut légitime du

diatopisme concerné, et donc son appartenance à la norme régionale. Dans le corpus étudié, ceci concerne surtout des mots renvoyant à des plantes sauvages et/ou à des *realia* locales ou régionales (*ibid.* 13sq.). L'interprétation est cependant fondée sur des utilisations récurrentes, nécessaires pour tirer des conclusions valables avec une grande probabilité. En effet, des besoins contextuels peuvent être plus décisifs pour l'emploi de diatopismes que la valeur qui leur est attribuée, et les hapax ne peuvent souvent servir qu'à nier un statut situé à l'opposé de l'échelle des valeurs décrites.

Des diatopismes non mis en relief (métalinguistiquement) mais accessibles à travers le contexte peuvent cependant eux aussi servir un but littéraire (conformément aux conventions littéraires habituelles de l'époque) : celui de réduire la distance entre narrateur et personnages, selon une attitude positive de l'écrivain vis-à-vis du milieu représenté (*ibid.*, 8). D'une façon générale, l'intéressante approche proposée voici un quart de siècle gagne de nos jours à être complétée grâce aux avancées de l'analyse du discours – l'usage de diatopismes révèle aussi des normes proprement littéraires (v. chap. 2.3.2.1) – et celles de la sociolinguistique contemporaine (v. chap. 1.5). Ainsi, la distinction entre 'régionalismes actifs' et 'passifs' (*ibid.*, 11) est à revoir, l'usage littéraire de la langue n'étant pas moins actif que l'usage linguistique en situation 'ordinaire'. En revanche, la description de Chauveau dépasse la distinction réductionniste en vogue dans les années 1970/80 des 'régionalismes conscients' vs 'inconscients' (v. aussi chap. 2.3.2.1.3), considère l'impact du contexte de production de chaque œuvre, et apporte une étude intéressante pour l'identification du statut sociolinguistique des diatopismes, largement négligé dans le discours variationniste français de l'époque.

Dans l'analyse de l'œuvre d'Émile Moselly, qui relève à la fois de la linguistique et de la littérature, la variation diatopique est présentée comme le produit d'une recherche esthétique explicite, façonnée en fonction d'un public potentiel, et comme un fait de portée sociale, voire politique (Demarolle 1981). L'utilisation de diatopismes est donc considérée comme indice des attitudes et du positionnement identitaire de l'écrivain et permet aussi de décrire les motivations de leur emploi. Selon Demarolle, dans le corpus étudié, les diatopismes affirment ainsi la reconnaissance de l'écrivain pour sa communauté linguistique et sa mise en valeur des particularités de sa région pour en défendre les intérêts dans une démarche politique, mais implique aussi, selon l'auteur de cette étude, l'exclusion d'un lectorat exogène (*ibid.*, 145sq.).

Dans la lignée des travaux déjà entrepris un demi-siècle auparavant, l'étude des diatopismes dans les romans de François Mauriac, sans être systématique, évoque notamment leurs fonctions et les techniques de leur inclusion (Wiedemann ²1986). Selon la description qui est

faite, les diatopismes servent à caractériser les personnages et à 'donner de la couleur locale', sont marqués par l'écriture en italique et la mise entre guillemets et sont accompagnés de commentaires encyclopédiques ou de traductions entre parenthèses. Ces marques sont interprétées comme des signes de l'omniscience du narrateur – sans cependant être analysées de façon approfondie (*ibid.*, 103-105). Le chercheur identifie aussi l'attitude de l'écrivain vis-à-vis de la diatopie notamment à partir des commentaires, attitude qui se révèle négative à l'encontre du patois, mais aussi de la variation régionale du français (*ibid.*, 100-103). Comme dans d'autres travaux (v. ci-dessus), les paroles attribuées aux personnages, et notamment au narrateur, sont interprétées comme l'expression de l'attitude de l'écrivain en personne – qui est pourtant loin de correspondre à celui-ci. En effet, l'étude ne tient pas encore compte du nécessaire processus de projection lors de l'énonciation littéraire, projection qui se fait également sur un lecteur imaginaire (v. chap. 2.3.2.1.1).

Dans une étude qui problématise la traduction vers l'allemand de diatopismes dans la littérature, à l'exemple de l'œuvre de Guy de Maupassant, Ch. Schmitt constate qu'elle implique de considérer d'abord les fonctions qu'ils remplissent dans les textes respectifs (1990, 379-385). Dans une œuvre littéraire, des régionalismes peuvent ainsi servir à situer socialement et régionalement les personnages, à provoquer un effet comique, ou à reproduire fidèlement des réalités sociales ou régionales données, comme ceci est le cas chez Maupassant. Dans la littérature réaliste et naturaliste, les diatopismes, servant surtout à reproduire fidèlement des réalités sociales ou régionales sont, selon lui, perçus communément comme éléments d'un langage régional oral (*ibid.*, 383). Toujours selon lui, leur emploi est surtout mis en service de la 'couleur locale' (*ibid.*, 380), mais situe aussi le locuteur sur l'échelle sociale, et véhicule certaines valeurs comme des traits caractériels attribués à des groupes de locuteurs (*ibid.*, 384). Une analyse de la traduction d'un choix de faits grammaticaux et surtout lexicaux associés aux Normands (*ibid.*, 386-392) permet d'observer que les particularismes n'ont pas toujours été compris par les traducteurs, et qu'il n'y a pas eu de tentative de traduire les informations pragmatiques transportées, effaçant de ce fait tout effet de couleur locale et laissant de côté des valeurs connotatives importantes (*ibid.*, 391sq.).

Plus récemment, une étude d'approche différentielle a proposé une typologie des diatopismes, considérés comme 'faits de style', selon leur marquage dans un choix d'œuvres provençales à orientation régionaliste des 19^e et 20^e siècles (Bouvier/Martel 2006 [1993], 80). Attribuant au régional une valeur emblématique (*ibid.*, 87), les auteurs proposent notamment une classification des diatopismes en distinguant les faits *non-marqués* et les faits *marqués* par la typographie (italique, guillemets) ou par des gloses (métalinguistiques) sous la forme de

traductions, de définitions ou d'explications plus longues, dans le texte ou en note de bas de page. Ils identifient en outre des faits *surmarqués* lorsque des diatopismes sont mis en relief par une typographie particulière *et* une glose (*ib.*, 81sq.), de même que des *contremarques* lorsque le métalangage explicite un refus de reconnaître le caractère diatopique d'un fait de langue, dans une attitude défensive (*ibid.*, 83). Dans le corpus étudié, les choix de marquage semblent arbitraires selon les auteurs (*ibid.*, 87), qui soulignent donc qu'une analyse de leur signification doit se fonder sur l'ensemble de la production d'un écrivain pour permettre des conclusions significatives. La description des fonctions des différents marquages, aussi fondée sur les buts poursuivis par les écrivains selon les genres littéraires et les époques, reste cependant très générale (*ibid.*, 89sq. et 84).

La monographie d'approche stylistique-littéraire la plus récente se propose d'étudier les effets, le comment et le pourquoi des faits relevant de la 'langue régionale' et du 'français régionalisé' dans des textes « métis » chez Féval, Châteaubriant et Guilloux (Le Dimna 1997, p.ex. 9-20). Le travail recourt à une notion dépassée de la littérature régionale (cf. *ibid.*, 17-20), et se fonde sur une analyse linguistique extrêmement faible (p.ex. *ibid.* 95sq. et 127-152). Sans recourir à des critères d'analyse identifiables, l'auteure présente des impressions de façon non systématique, au gré de l'avancement de sa lecture. Selon elle, les diatopismes identifiés ont des effets d'archaïsme, de flou, de mystère, d'impressionnisme, de préciosité et de baroque, obtenus par des usages ressentis (par elle) comme exagérés, saturés (*ibid.*, 101). Cette description reste ainsi limitée aux effets de lecture subjectifs sur l'auteure-même, sans prise de distance critique, et sans que soit pris en considération le processus de reconstitution d'une œuvre, pourtant complexe. Au moment de la conception de cette monographie, des notions de base à ce sujet, notamment fournies par la théorie de la réception, étaient cependant déjà largement disponibles.

Un article d'orientation littéraire sur l'œuvre contemporaine du Belge William Cliff présente une analyse brève, mais précise et plus systématique (Magnès 2001-2002). L'auteure considère ainsi l'utilisation consciente et ciblée de diatopismes, quoique peu abondants, comme un élément naturel surtout de la poésie contemporaine, parmi d'autres faits de langue marqués (familiers, archaïques ou étrangers) (*ibid.*, 279). Si Magnès tient aussi compte des contextes d'utilisation des diatopismes dans l'univers fictif et de leurs mises en relief typographiques, leur identification n'est pas expliquée, et l'analyse de leurs fonctions est assez brève.

L'utilisation littéraire de diatopismes est également décrite dans l'approche de l'analyse du discours littéraire (Maingueneau 2004, 139-159). Dans un choix d'œuvres francophones du

16^e au 20^e siècle, le pragmaticien décrit ainsi l'exploitation de variétés linguistiques diatopiques et sociales qui sont censées être caractéristiques des milieux représentés dans les univers de sens institués par les œuvres. Ainsi, la variation « géographique (dialectale) » (*ibid.*, 143) est étudiée à travers l'exemple de *Pantagruel* de Rabelais (s'appuyant sur l'analyse de Bakhtine, v. notamment 1978, 130-134), où le 'patois' du célèbre écolier limousin sert à le présenter comme inférieur à l'écrivain et au public qu'il vise – selon les conventions littéraires de l'époque et une évaluation péjorative dominante de la variation linguistique. L'auteur souligne cependant qu'à d'autres époques, une variété marquée peut avoir des visées bien différentes : ainsi, dans un roman de Zola, le français 'populaire parisien' sert surtout à attester l'authenticité documentaire du texte (*ibid.*, 143-146). Proposant plus une vue sommaire qu'une analyse approfondie de la variation diatopique, l'étude ne distingue pas le dialectal du régional (v. ci-dessus), et n'explicite pas l'identification des différents registres décrits. Le développement, intégré dans une monographie portant sur les conditions d'émergence d'œuvres littéraires, se fonde cependant sur une conception contemporaine de l'énonciation littéraire (v. chap. 2.3.2).

Ainsi, cette dernière ne peut plus aujourd'hui être prise pour l'expression individuelle ultime d'un écrivain créateur solitaire, perçue comme supérieure aux autres productions verbales, ni pour la simple 'représentation' d'un monde 'réel' – comme une tentative de projection ou 'reflet' d'une réalité sociale ou biographique qui lui est extérieure (*ibid.*, 10-27). La littérature ne peut pas non plus se voir reprocher l'artifice langagier parce que comparée implicitement à des usages oraux 'ordinaires' comme manifestations par excellence (*ibid.*, 154sq. ; v. aussi chap. 2.1) ou à une notion abstraite de la langue, et/ou parce que l'univers institué par l'œuvre est pris pour extérieur à 'la réalité'⁶⁶ (v. chap. 2.3.2.1.1).

En dépassant la *doxa* romantique considérant la littérature comme 'reflet d'un monde réel', et l'idée postromantique de la primauté de l'oral, notre étude se fonde sur une base conceptuelle qui ouvre une perspective pour une nouvelle approche possible.

⁶⁶ En effet, un énoncé peut être considéré comme valide, plausible, 'vrai' non pas relativement à un état objectif du monde, mais seulement à des *préconstruits culturels*, dans un contexte socioculturel donné, dans le mouvement d'une argumentation particulière (Adam 2004, 118 ; v. chap. 2.3.2.1.1). Pourtant, une bonne partie des auteurs recensés se posent la question de l'artifice – ou de l'authenticité – linguistique de leur corpus. Certains concluent à une valeur documentaire linguistique limitée, d'autres soulignent l'artifice de la représentation des faits de langue marqués (p.ex. Roche 1948, 1341 pour Giono ; Michel 1961, 241 pour Daudet ; v. aussi Perrin-Naffakh 1992, 139 pour le parler 'paysan' chez Balzac et Pergaud). Ces auteurs ne justifient cependant pas leurs affirmations par une confrontation des données identifiées à d'autres données objectives (comme un ensemble de travaux existants ou un autre corpus primaire clairement délimité). Au contraire, une des plus récentes analyses différentielles de roman affirme de bon droit son authenticité linguistique après avoir procédé à une comparaison raisonnée avec les travaux différentiels existants (puisque basés sur des genres de discours divers), pour présenter le texte étudié comme représentatif de l'usage linguistique en général (non limité discursivement) dans l'aire linguistique concernée (Chauveau 2007b, 206).

2.3.2. Une approche sociopragmatique

Le bilan des diverses études décrivant l'usage littéraire de diatopismes jusqu'à nos jours, bien qu'incomplet, illustre l'intérêt persistant pour cet objet d'étude depuis plus d'un siècle, de même que la variété des approches possibles, et des paramètres concernés.

Nous avons également pu relever les plus importants résultats proposés jusqu'à présent, mais en même temps des problèmes terminologiques, et notamment conceptuels et méthodologiques, liés aussi à l'état des connaissances selon les époques. La majorité des travaux existants se trouvent aujourd'hui dépassés par des notions et des méthodes d'analyse devenues inadaptées pour l'analyse de l'énonciation littéraire et/ou pour l'identification de diatopismes du français.

Il s'agit d'une lacune dictionnaire plus générale : malgré le grand nombre de lexiques d'auteurs, « est encore à venir » celui qui fournit « une description rigoureuse et analytique – lexicologique et culturelle – » en faisant échanger lexicologie et analyse du discours littéraire (Rey 2008, 239sq. ; aussi Dotoli 2007, notamment 235sq., 239 pour l'importance de cette rencontre). La description de la langue et les approches de l'analyse du discours, y compris littéraire, gagneraient à se compléter, puisque la linguistique de corpus part du discours.

Cet état des lieux nous conduit à nous poser deux questions centrales : comment une étude contemporaine peut-elle remédier aux plus grandes difficultés relevées par les études existantes ? Quels sont les aspects les plus centraux pour l'étude de l'utilisation de diatopismes dans la littérature ?

Tout d'abord, une analyse systématique adéquate se devra d'être adaptée à l'état des connaissances, et particulièrement tenir compte des importantes avancées en matière de diatopie et d'énonciation littéraire, survenues plus particulièrement depuis les années 1990.

Nous nous proposons donc d'exploiter notre corpus littéraire dans l'approche différentielle selon les standards actuels pour réellement identifier des *diatopismes* (et non pas d'autres unités de la langue) (v. chap. 1 et 2.4), tout en dépassant l'analyse traditionnelle *sur la base* d'un corpus en considérant l'usage des diatopismes *dans* le corpus littéraire comme discours particulier. Nous étudierons ainsi l'utilisation de diatopismes non seulement en rapport d'une part avec les besoins énonciatifs contextuels lors de chaque emploi individuel, d'autre part avec les fonctions intrinsèques de la diatopie du français et les caractéristiques (socio)linguistiques des faits de langue qui sont utilisés (v. chap. 1.5 et 2.2.1), mais aussi avec

les représentations et ambitions de l'écrivain (v. chap. 2.2.2), et avec l'impact du genre de discours littéraire concerné (v. chap. 2.3.2.1).

On compte une multitude de courants linguistiques qui – sans proposer une méthodologie d'ensemble (Glessgen 2007, 388 et 401) – s'attachent également à analyser des textes littéraires d'un point de vue linguistique. Notre approche gagne particulièrement à se fonder sur la notion de l'énonciation et sur les procédés d'analyse tels qu'ils sont actuellement définis en analyse du discours (Charaudeau/Maingueneau 2002), à laquelle se rattache aujourd'hui aussi la linguistique textuelle (Adam 2004). Cette discipline, développée dans le reflux du structuralisme, s'appuie notamment sur les avancées des courants pragmatiques et des théories de l'énonciation, de la réception, ou imagologie, du texte et du discours, et est aussi nourrie de sociocritique, de sociologie, d'analyses de la littérature, et de disciplines traditionnelles comme la philologie et la nouvelle critique (cf. Maingueneau 1993, 1-18 et 2004, 1-27).

Plus précisément, c'est la sous-discipline de l'analyse du discours littéraire qui applique et adapte les approches développées en analyse du discours à l'étude de textes littéraires, et porte ainsi un regard linguistique sur des notions de la théorie littéraire (*id.* 2004, ³2005, ⁴2007 ; Adam 1997). Proposant une approche apte à l'analyse linguistique de la littérature dans sa spécificité, cette branche de la linguistique présente le cadre le plus adéquat pour notre propos.

Toutefois, pour notre démarche, les notions décrites en analyse du discours littéraire sont toutefois en outre à compléter par la description du positionnement littéraire de l'œuvre étudiée au sein de l'interdiscours avec ses implications sociolinguistiques et stylistiques⁶⁷. Notre corpus primaire se situe cependant dans un mouvement dont la stylistique et l'histoire littéraire tiennent à peine compte (v. chap. 2.2.2). Nous devons donc explicitement identifier ses dimensions sociolinguistiques et surtout stylistiques à partir du riche paratexte qui entoure la publication de l'œuvre étudiée (v. chap. 2.2.2), et en nous appuyant particulièrement sur les travaux de la sociologie de la littérature (Bourdieu 1985, 1982), sur une étude stylistique portant sur l'utilisation de diatopismes (Vernois 1963), et sur des travaux portant sur la littérature contemporaine diatopiquement marquée en général mais aussi régionaliste (Meizoz 2001, 1997 ; Thiesse 1993, 1991).

⁶⁷ Le style n'est pas analysé par de nombreuses branches de la linguistique en raison d'une association avec l'expression personnelle – donc considéré sans rôle important dans la communication (v. Martinet 1969, 46). Pourtant, il s'agit aussi d'un phénomène *collectif*, incontournable du point de vue linguistique, et qui doit donc être (ré)intégré dans l'appréciation de la langue et du texte littéraire (Adam 1997, 12). Dans la tradition de Todorov, *style* désigne en effet les marques de la personnalité d'un texte (Ducrot/Schaeffer ²1995, 654-658 ; Baylon/Fabre ²2002, 147), et plus précisément la 'forme constante (éléments, qualités, expressions) dans l'art d'un individu ou d'un groupe d'individus' (Charaudeau/Maingueneau 2002, 551 : article de Maingueneau).

En considérant le discours littéraire comme une des manifestations discursives et sociales de la langue, située dans un cadre pragmatique particulier, nous nous proposons de développer une approche descriptive et interprétative pour analyser l'utilisation de diatopismes dans le discours littéraire avec les paramètres essentiels qui déterminent leurs caractéristiques. Notre ambition est précisément de saisir les diatopismes dans une perspective *sociopragmatique*, en prenant les deux composants de l'épithète dans leurs acceptions les plus larges, c'est-à-dire avec leurs valeurs sociolinguistiques et pragmatiques.

Toutefois, les valeurs des diatopismes – donc aussi leurs connotations et leur potentiel pragmatique – ne sont pas données à priori, mais construites lors de leur énonciation et de leur interprétation (v. chap. 2.3.2.1.1). Il y a en effet une multitude de lectures possibles d'un énoncé donné, que l'état actuel des recherches ne permet pas encore de décrire. Puisqu'il est généralement transmis par un médium graphique, le texte littéraire est cependant conçu pour être réactualisé dans une situation de distance communicative entre écrivain et lecteur ; il est par là même censé contenir tout ce qui est nécessaire à son déchiffrement, du moins tel que l'avait envisagé son auteur (Maingueneau 2004, 168-171).

Selon les approches mises en œuvre notamment en analyse du discours littéraire, notre analyse, s'appuyant sur les travaux existants, n'est pas basée sur le mode d'appréciation d'une lectrice de littérature romanesque, mais sur une reconstruction scientifique du *texte* – qui permet en effet de décrire des aspects essentiels de sa production.

2.3.2.1.L'exploitation de diatopismes : implications et contraintes

Pour décrire l'utilisation de diatopismes dans une œuvre littéraire, il est d'abord nécessaire de considérer les paramètres essentiels à l'interaction dans la littérature, de même que les caractéristiques et contraintes du genre de discours littéraire où ils se manifestent, puisque ces dernières conditionnent leurs possibilités d'emploi et leurs valeurs discursives.

Nous nous proposons pour cela de décrire les principales dimensions énonciatives et pragmatiques de la littérature francophone contemporaine, de même que ses contraintes discursives et esthétiques, à partir d'une synthèse des implications sociolinguistiques du positionnement de l'œuvre étudiée dans l'institution littéraire.

2.3.2.1.1. *Le discours littéraire comme dispositif de communication*

Depuis l'arrivée des courants de l'énonciation et de la pragmatique notamment, l'énonciation littéraire est à concevoir comme une manifestation nécessairement *discursive* (Charaudeau/Maingueneau 2002, 188 : article de Maingueneau).

Un énoncé, donc aussi un diatopisme en discours, est en outre un élément d'un usage largement partagé par une communauté (socio)linguistique (v. chap. 1), mais aussi discursive (*id.* 2002, 104-106 : article de Maingueneau). Certes, il est en principe pris en charge par un locuteur individuel, source et garant de son discours (Kerbrat-Orecchioni ³1997, 28-33 et 183). Comme élément d'une activité foncièrement sociale, il peut cependant aussi « être considéré (avec plus ou moins de pertinence selon le type d'énoncé dont il s'agit) comme le représentant et porte-parole d'un groupe social, d'une instance idéologico-institutionnelle » (*ibid.*, 183 – qui parle d'*idéolectes*) – donc aussi d'une communauté géolinguistique (v. chap. 2.2.1), et d'un genre et mouvement littéraire particulier, en ce qui nous concerne (ci-dessous).

En tant que construction discursive sociale et cognitive, l'énoncé est en effet construit à l'aide de représentations (ou schématisations) inscrites dans une mémoire discursive collective (Amossy/Herschberg Pierrot 1997, 5-7 et 67sq.). Dans la littérature, comme dans tout autre genre de discours, un énoncé est ainsi révélateur des usages et du savoir métalinguistique de l'auteur, mais aussi de sa communauté d'appartenance. La nouvelle théorie des représentations collectives permet d'appréhender une opération conceptuelle comme une *modélisation partagée*, une praxis collective culturelle (Achard-Bayle 2008, 196). On gagne dans ce contexte à considérer les avancées de la linguistique cognitive qui tient compte des dimensions culturelles (anthropologique et historiques) des processus cognitifs, et permet de

distinguer d'un côté le *monde de référence* comme modèle phénoménologique du monde, unique, et de l'autre les représentations diverses de celui-ci, qui sont nécessairement individuelles et collectives (*ib.*, 195sq.).⁶⁸

Un énoncé est alors construit dans le cadre d'une *inter(-)action*, conçue comme *énonciation* et *interprétation* (ou co-énonciation) (Adam 2004, 132sq.). La co-construction d'une énonciation, placée dans une situation sociodiscursive particulière, d'un lieu et d'une époque déterminés, se fait en fonction des finalités (buts, intentions) d'un *schématisateur* et d'un *co-schématisateur*, et des représentations psychosociales que se fait chacune des deux parties – de lui-même, de l'interlocuteur, de la situation, de l'objet du discours et de la langue et/ou du média. Ces représentations dépendent des *préconstruits culturels* de chacun des co-schématisateurs, notamment de leurs pratiques quotidiennes, idéologies et mémoires collectives (*ibid.*, 105 et 101-108).

Une énonciation représente donc pour l'énonciateur un moyen d'*action* (cf. Ducrot/Schaeffer²1995, 776-787) « qui modifie une situation en faisant reconnaître à autrui une intention pragmatique » (Maingueneau³2005, 16). Par conséquent, de façon inévitable, le choix d'un fait de langue donné est significatif (*id.* 2004, 142) et repose sur une stratégie discursive, qui représente un possible choix (individuel ou collectif) qu'un énonciateur peut faire suite à un calcul (conscient ou inconscient) pour faire entrer son destinataire dans un jeu de captation avec son cadre de pensée (Charaudeau/Maingueneau 2002, 548 : article de Charaudeau). Pour être réactualisable par le co-énonciateur, la schématisation proposée à travers l'énonciation

⁶⁸ Autant le *monde de ce qui est* (le monde de référence) que le *monde des attentes* (collectivement jugé possible) (Achard-Bayle 2008, 5) – construits par les co-énonciateurs – sont des *réalités conceptuelles* (*ib.*, 195sq.). Ces réflexions d'Achard-Bayle se situent dans la lignée des travaux de R. Martin et plus largement du débat épistémologique occidental sur le réalisme, qui se pose toujours la question si et comment une image transmise par les sens d'un locuteur correspond à la réalité 'objective', là où un réalisme naïf distingue la 'réalité' prise pour objective et la 'fiction' prise pour artificielle (Achard-Bayle 2008, 14). La bipartition conceptuelle d'Achard-Bayle est distincte, mais rappelle celle que le sémioticien U. Eco avait déjà développée dans les années 1970. Ce dernier insiste déjà sur le fait que autant le *monde possible*, conçu pour être accessible (où les individus sont construits par combinaisons de propriétés) que le *monde de référence*, que présuppose l'écrivain mais aussi le lecteur, sont des constructions culturelles qui dépendent des schémas conceptuels des énonciateurs, et qui sont impossibles à décrire de façon exhaustive en termes formel ou sémiotique, comme il est impossible pour un texte d'établir un monde alternatif 'complet' (Eco 1985, 170-177, surtout 170, 172 et 174). C'est dans le cadre d'analyses sémiotiques de textes narratifs artistiques qu'Eco se penche sur la nature des conventions sémiotiques et le problème du modèle sémantique en forme d'encyclopédie (celui des mondes possibles et de référence) ; il insiste pour cela sur l'aspect interprétatif de la communication, négligé par la sémiotique structuraliste de son époque malgré l'insistance de Jakobson sur l'importance des catégories émetteur-destinataire-contexte (Eco 1985, 8 *Introduction*), en complétant l'analyse dominante du 'comment le texte est produit' (*ib.*, 10). Eco étudie en effet « comment 'on comprend' un texte », en intégrant la *coopération interprétative* du lecteur, c'est-à-dire « le phénomène de la narrativité exprimée verbalement en tant qu'interprétée par un lecteur coopérant » (*ib.*, 9) – coopération qu'étudiera aussi l'analyse du discours (v. ci-dessous). Le sémioticien, qui s'est inspiré des propositions sémiotiques de Jakobson et de Barthes, de la sémantique de Greimas et de Peirce pour la dynamique de l'interprétation (Eco 1985, 7sq.), propose avec sa pragmatique narrative une théorie de l'interprétation plutôt que du signe (de la tradition française), qui permet d'envisager une sémiotique plus générale (v. aussi Ducrot/Schaeffer 1995/1972, 213 & 221sq. pour un résumé).

correspond pour l'essentiel à des représentations stéréotypiques, qui remplissent une fonction constructive essentielle dans l'interaction sociale (Amossy/Herschberg Pierrot 1997, 64) :

« Tout énoncé reprend et répond nécessairement à la parole de l'autre, qu'il inscrit en lui ; il se construit sur du déjà-dit et du déjà-pensé qu'il module et, éventuellement, transforme. [...] [L]e locuteur ne peut communiquer avec ses allocutaires et agir sur eux qu'en se fondant sur des stéréotypes, des représentations collectives familières et des croyances partagées » (Charaudeau/Maingueneau 2002, 547sq. : article d'Amossy ; v. aussi Amossy/Herschberg Pierrot 1997, 53 et 71-78).

Ainsi, des énoncés (donc aussi des diatopismes en discours) sont des reprises et remaniements discursifs d'éléments préfabriqués par une collectivité (*ibid.*, 6sq. et 66) – d'où leur caractère individuel, mais aussi généralement leur représentativité pour la communauté d'appartenance de leur énonciateur.

Si le discours littéraire partage de nombreux traits avec d'autres genres de discours, caractérisé par une interactivité, intertextualité et *interdiscursivité*, de même que par un *dialogisme* inhérents, il a un fonctionnement social et discursif, et donc aussi pragmatique, propre (Maingueneau 2004, 165)⁶⁹.

Selon un accord implicite entre écrivain et lecteur sur le fonctionnement de l'énonciation littéraire, une œuvre cherche ainsi à un niveau global davantage de divertir et intriguer (plus qu'informer), et est à recevoir comme telle pour être reçue selon le message visé par l'écrivain, c'est-à-dire pour 'réussir' au sens pragmatique (*id.* ³2005, 25)⁷⁰. Le discours littéraire fonctionne plus précisément comme un vaste acte de langage indirect, qui est à interpréter par le lecteur par dérivation de son sens caché (*id.* 2004, 61) – notamment dans le discours littéraire constitué d'énoncés convenus comme fictifs en ce qui nous concerne – ou d'assertions feintes et non sérieuses' (Searle 1979, 61, 65 et 69). Ainsi, la valeur d'un acte de langage indirect n'est pas *littérale*, mais *dérivée* (*ibid.*, 30-57 ; Charaudeau/Maingueneau

⁶⁹ L'*interdiscursivité* du discours littéraire est particulièrement décrite en analyse du discours (Adam 2004, 85-87 ; Maingueneau ²2005, 41), comme aussi l'interactivité (*ibid.*, 37-41) et l'intertextualité – analysée plus précisément en linguistique textuelle (Adam 2004, p.ex. 63 et 85 ; aussi Jeandillou 1997, 130-135). Pour le *dialogisme* et la polyphonie, ou hybridation énonciative de la littérature francophone, v. les travaux de Bakhtine (1978, 134 et 175-178 ; aussi Peytard 1995, 76-78 ; Jeandillou 1997, 70-80 ; Bordas/Barel-Moisan/Bonnet *et al.* 2002 133-135 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 175-178 : article de Moirand pour le *dialogisme* ; *ibid.*, 444-448 : article de Nølke pour la polyphonie). Pour les caractéristiques discursives définitoires essentielles du discours en général, v. *ibid.* (2002, 187-189 : article de Maingueneau) et Maingueneau (²2005, 37-41).

⁷⁰ Pour la description de textes selon leur visée ou d'autres critères textuels définitoires, voir notamment les travaux d'analyse textuelle (Adam 2004, 106 ; *id.* 2001, 19 et 26 ; aussi Brinker ⁶2005, 111sq. et Fellerer 2001, 747 pour une critique de ce dernier ; aussi *ibid.*, 757 et 761-768). Pour les typologies de discours du point de vue de l'analyse du discours, v. Charaudeau/Maingueneau (2002, 277-281 : article de Charaudeau et *ibid.*, 592-596 : article de Maingueneau).

2002, 19 : article de Kerbrat-Orecchioni), et donc à élucider à partir des implicites cachés dans le discours (*ibid.*, 19-21 ; pour la notion d'acte de langage, v. aussi chap. 2.3.2.2.3).

D'un point de vue sociolinguistique, dans une société où toute expression linguistique est évaluée par rapport au modèle de l'écrit (Gadet ²2007, 45-47), la littérature est en outre un des lieux d'expression prestigieuse qui a un important pouvoir culturel symbolique (Bourdieu 1982, 47). Ainsi, un écrivain jouissant ainsi en principe d'une grande autorité et crédibilité dans la société et bénéficiant d'un maximum de crédit, peut prendre certaines libertés d'expression par rapport à d'autres genres de discours, sans que cela porte atteinte à son statut. Son œuvre se présente d'emblée comme légitime et digne d'être racontée ; on lui confère alors une position pragmatiquement 'hyperprotégée' (Maingueneau ³2005, 169 ; 2004, 58-61). En tenant compte des règles discursives en vigueur, l'écrivain peut, et doit donc aussi exhiber son inventivité et sa fantaisie verbale (Petitjean/Privat 2007b, 11), à travers un discours qui est toujours doublé d'une intentionnalité esthétique assumée et reconnue (*ibid.*, 6).

D'un point de vue énonciatif et pragmatique, le discours littéraire se manifeste en outre à travers un dispositif de communication particulier, que l'on peut décrire sous la forme de trois scènes d'énonciation, chacune dotée d'un cadre pragmatique particulier : la scène englobante, la scène générique et la scénographie (Maingueneau ⁴2007, 12 ; 2004, 191sq.).

Le niveau de la scène englobante – lié au genre de discours – concerne la dynamique pragmatique entre un écrivain s'adressant à des lecteurs de littérature, généralement d'un livre imprimé. La scène générique, elle, est située au niveau de la réalisation du genre de discours littéraire, romanesque (fictif) en ce qui nous concerne, où un romancier s'adresse à des lecteurs de roman. Ainsi, l'écrivain conçoit son œuvre en toute connaissance des lois du marché littéraire et des conventions spécifiquement en vigueur pour le positionnement littéraire, donc aussi esthétique et idéologique, qu'il a choisi pour s'exprimer, en anticipant les attentes et représentations des lecteurs qu'il vise (Petitjean/Privat 2007b, 11). Pour la reconstruction de l'énonciation proposée, le lecteur effectif s'attend de son côté implicitement à voir les conventions en vigueur respectées – qui assurent en effet la prévisibilité et ainsi la stabilité des énoncés. Comme l'écrivain, il suit cependant pour cela lui aussi des 'codes' de bonne conduite, que décrit notamment l'analyse du discours littéraire (Maingueneau ³2005, 16 – qui décrit donc la langue dans le discours littéraire comme un 'code langagier').

À ces deux niveaux, l'énonciation littéraire est déterminée par (et manifeste à la fois) le positionnement littéraire du romancier – ici 'd'origine provinciale' (v. chap. 2.3.2.3.1) – et donc aussi par les représentations qu'il se fait notamment de la diatopie et de la littérature, la relation qu'il cherche à établir avec le lecteur visé, l'image qu'il vise à donner de lui-même et

de son œuvre, et les principales valeurs qu'il cherche à transmettre. Ces valeurs (linguistiques, esthétiques-littéraires, politiques, culturelles, humaines) – ou 'valeurs d'Origine', comme la vérité ou la beauté (Maingueneau ⁴2007, 181-184) – sont manifestées de façon indirecte à travers une énonciation qui construit un univers de sens particulier.

Réalisé à travers la scène englobante et la scène générique, l'univers de sens créé se manifeste lui au niveau de la scénographie. Cette troisième scène concerne la dynamique communicationnelle entre un narrateur (souvent omniscient et invisible) qui s'adresse à un lecteur modèle contemporain pourvu d'un savoir particulier sur le monde. Le lecteur imaginaire, en fonction duquel sont formulés les énoncés, est ainsi manifesté textuellement en tant que *narrataire* (Maingueneau ⁴2007, 92)⁷¹.

À travers une thématique, une intrigue et des personnages (*figures intradiégétiques*), une œuvre instaure ainsi un univers de sens dont l'énonciation renvoie par définition à ses conditions d'émergence au sein de la société qui la détermine, et dont l'œuvre fait en même temps partie (*id.* 2004, 41-43 ; déjà *id.* 1993, 189-199).

Nous retenons donc que l'énonciation littéraire implique trois cadres pragmatiques essentiels : les niveaux relationnels entre le romancier et les lecteurs effectifs, entre le narrateur et le narrataire, mais aussi un cadre supplémentaire situé au niveau intradiégétique, qui concerne l'interaction (ici fictive) entre des personnages.

En principe, une œuvre littéraire contemporaine vise à décrire un monde (conceptuel, possible) avec des ensembles humains cohérents (Demougin 1992, 1311), au niveau du faire, du dire, du regard des autres, et aussi des sous-entendus (Beaumarchais/Couty/Rey 1994 III, 1864sq.). Pour cela, l'énonciation littéraire est à priori largement construite sur des stéréotypes culturels que l'écrivain estime partagés avec le public qu'il vise, et capables de renvoyer à un monde social avec ses valeurs culturelles et ses usages linguistiques, afin de réussir la construction discursive de groupes, sociaux ou régionaux, sous la forme d'ethnotypes (Privat 2004, s.p.). Les stéréotypes, présentés dans le discours littéraire comme des données anthropologiques universelles et intemporelles peuvent concerner des croyances ou valeurs et des comportements, physiques ou verbaux (Petitjean/Privat 2007b, 13). Surtout lorsque le cadre narratif renvoie à une culture particulière, les diatopismes représentent un élément parmi d'autres de la « réalité vivante [...], support concret d'une création artistique » (Mitterand 1995, 421). Ils sont utilisés en tant que références socioculturelles qui instituent

⁷¹ Le concept, issu de la narratologie, du *narrataire*, défini comme 'celui à qui s'adresse le narrateur d'un récit', a également été étudié en rapport avec la littérature plus proprement 'régionale' (Tufté 1989, 125).

l'univers de sens créé (Lafont/Gardès-Madray 1976, 139-142), également en combinaison avec d'autres éléments culturels identitaires jugés caractéristiques (Guichard 1990, 22)⁷².

Comme toute autre construction discursive stéréotypée, les ethnotypes renvoient certes à des lieux communs et à des idées reçues partagées, mais pourtant aussi à des ensembles qui sont sociologiquement hétérogènes ; ils sont par là investis de représentations ambivalentes et labiles, divergentes selon les locuteurs (Petitjean/Privat 2007b, 10). Les constructions discursives d'un langage diatopiquement marqué sont donc elles aussi interprétées différemment selon les lecteurs individuels en fonction de leurs représentations psychosociales propres, et notamment selon les types de lecteurs, endogènes ou exogènes, familiarisés ou non avec les références socioculturelles présupposées par l'œuvre.

⁷² Selon Bakhtine, « le problème stylistique primordial du genre romanesque » (qui l'intéresse en particulier) est la représentation des 'langages' pour représenter « des hommes qui parlent et [...] leurs univers idéologiques » (1978, 182), donc aussi leurs visions – plutôt que leurs destins ou positions (sociales) (*id.* 1989, 245 et 247). Le théoricien russe dépasse ainsi la critique (marxiste) dominante de son époque qui interprète généralement le langage littéraire comme expression d'un 'milieu', surtout social (Maingueneau 1993, 22).

2.3.2.1.2. *Les contraintes discursives d'une stratégie de discours*

L'interaction littéraire doit largement son efficacité au recours à des représentations stéréotypiques collectives ; pour être reçue telle que l'avait prévu l'écrivain, une œuvre littéraire doit en outre se soumettre à des contraintes discursives. Il s'agit là des lois tacites du discours, partiellement propres et partiellement partagées avec d'autres genres de discours. Elles concernent trois principes, de pertinence, de sincérité, et de coopération entre les instances énonciatives – donc de type pragmatique (v. chap. 2.3.2.1.1), qui inclut aussi l'accord de garder la *face* positive de soi et d'autrui – et les lois plus spécifiques portant sur le contenu des énoncés, d'*informativité*, d'exhaustivité et de modalité (Maingueneau ³2005, 101-107, 107-111).

Selon la loi de modalité, qui nous intéresse en particulier, est ainsi condamné tout type de 'jargon' et d'obscurité' dans l'expression, qu'il s'agisse de fragments jugés inintelligibles, ou d'un langage propre à un petit groupe (*ibid.*, 110sq.) – c'est-à-dire dès lorsqu'il est mis en scène dans un discours qui s'adresse à un public plus large. De ces éléments 'obscur' font donc en toute logique aussi partie les diatopismes. Le discours littéraire, produisant en principe un effet prescriptif grâce à son statut prestigieux, est en effet un lieu de manifestation, perpétuation et développement des normes linguistiques *prescriptives* (Bourdieu 1982, 46-52 ; v. aussi chap. 1.5).

Pourtant, la littérature contemporaine connaît une grande variété de registres linguistiques, qui contribue à son inhérent dialogisme (Bakhtine 1978, 182 ; Peytard 1995, 78). Elle peut ainsi également investir des variétés considérées comme non normatives tout en rendant justice à son statut prestigieux – contribuant implicitement à leur légitimation (Bourdieu 1982, 47).

En tant que manifestations discursives adaptées au genre de discours concerné, des énoncés littéraires, qui peuvent aussi être diatopiquement marqués, représentent plus précisément des éléments d'une *construction* d'une œuvre (et non pas d'une 'représentation' d'usages qui lui sont extérieurs) (Ecker 1997, 314 ; Vinge 1999, 43). D'un point de vue narratif, mais aussi énonciatif-discursif, cette *construction discursive* ne 'mime' pas simplement la variété qu'elle évoque, mais la *transcende* (Maingueneau 2004, 199 et 202) par son jeu artistique des relations entre les variétés linguistiques (*ibid.*, 146). Pour cela, l'écrivain n'envisage pas du tout « une reproduction linguistique [...] exacte et complète de l'empirisme des langages étrangers qu'il introduit » (Bakhtine 1978, 182). L'utilisation littéraire de diatopismes peut

cependant poursuivre un *but* mimétique d'usages, généralement observés par l'écrivain, dans sa propre communauté linguistique ou dans d'autres cultures qu'il vise à caractériser⁷³.

En présence du caractère réfléchi et recherché de l'écriture littéraire, l'utilisation de diatopismes représente ainsi généralement une stratégie discursive ciblée (Rézeau 2004, 12 ; Thibault 2005a, 110)⁷⁴.

L'exploitation littéraire de diatopismes représente plus précisément une 'technique littéraire' (Vernois 1963, 220), ou 'narrative' (Meizoz 2001, 335 ; Koppen 1986, 273) : un 'dispositif sémio-narratif' qui fait partie d'un processus de *stylisation* (Petitjean/Privat 2007b, 11 pour le 'populaire') ou de mise en scène (Maingueneau 2007, 117 ; v. aussi Meizoz 2000, 136 ; 1997, 171), dans une démarche artistique « proprement esthétique » (Demougin 1992, 1311).

L'utilisation stratégique de diatopismes *ressentis comme tels* vise en principe à connoter, évoquer le 'régional', en instituant « un style de lieu » (Meizoz 1997, 140), ou un « ton » particulier, où le 'régional' s'associe généralement à un discours jugé oral et familier (*id.* 2001, 123sq.) – considéré comme particulièrement évocateur, en présence de la rhétorique de la parole vive (Maingueneau 2004, 168). Même en cas d'association d'un diatopisme avec une autre dimension variationnelle, notamment l'oral, il s'agit du point de vue (socio)linguistique évidemment non pas d'un calque, ici de l'oral, mais d'une sélection stylisée – ici de traits de l'immédiat communicatif (Koch/Oesterreicher 2001, 614).

L'œuvre vise ainsi à créer une « voix » (Grenouillet/Reverzy 2006 et Petitjean/Privat 2007a pour le populaire), ou plus précisément un « ethos »⁷⁵ : une image discursive particulière (*id.* 2007b, 10), perpétuée, alternée ou même introduite à travers l'énonciation littéraire – ici traditionnellement celle du 'terroir' ou d'un 'tempérament régional' (Bourdieu 1985, 5). Les

⁷³ Pour la mimesis notamment dans la littérature réaliste, voir Auerbach (1994, 515sq.) ; v. aussi les études de corpus de Schmitt (1997, 257sq.) et de Redecker (1993, 428-438) au sujet de la variation diastratique et diaphasique.

⁷⁴ Le degré de conscience d'une stratégie discursive étant difficile à saisir, il nous semble délicat d'attribuer un « emploi involontaire » à « la foule des écrivains locaux », mais qui serait rare chez « les grands écrivains » (Taverdet 1990, 712). Des analyses psycholinguistiques approfondies des procédés cognitifs et psychosociaux impliqués lors de l'utilisation de diatopismes faisant actuellement défaut, on s'accordera ici plutôt sur une exploitation majoritairement ciblée, 'volontaire' (aussi Martin 1997, 65). En l'absence d'études faisant la part des diatopismes propres au discours littéraire – ou à d'autres genres de discours –, nous évitons également d'employer des termes comme *régionalismes écrits* vs *régionalismes oraux* (p.ex. *ibid.*, 64sq.), ou *régionalisme littéraire* pour référer à l'« emploi littéraire de termes ou de tournures propres à une région » (Demarolle 1981, 135).

⁷⁵ Cette notion de 'ethos', développée à partir de la rhétorique d'Aristote dans l'application linguistique contemporaine de Ducrot et Maingueneau notamment, est aussi abordée dans les sciences humaine et sociale à travers les notions 'interaction' et 'praxis' (en termes d'activité humaine, opposée à *theoria*) ; elle implique un positionnement où le monde – donc aussi la conception du 'régional' – est l'objet d'une convention collective comme un *système de références de stabilisation* (Achard-Bayle 2008, 16sq. dans une démarche de linguistique textuelle).

diatopismes fonctionnent alors en principe comme *dénoteurs* ou *marques* du 'régional' (ou 'provincial', 'normand', 'suisse', 'québécois' etc.) – même s'ils peuvent aussi être associés à d'autres registres, suivant les représentations de l'écrivain et des lecteurs (v. chap. 1.5).

L'ethos discursif du 'régional' que peut construire une œuvre (avec des variations diverses), doit aussi son efficacité à la charge connotative des diatopismes et – puisque repris à d'autres discours, 'ordinaires' ou littéraires (Maingueneau 2004, 140) – à leur renvoi aux clichés connus, par l'activation de l'imaginaire stéréotypique du lecteur (Amossy/Herschberg Pierrot 1997, 58-78 ; v. aussi chap. 2.3.2.1.1)⁷⁶.

En effet, si certains diatopismes peuvent être interprétés autrement ou même passer inaperçus, un diatopisme ressenti comme tel transporte toujours une connotation, soit *stigmatisante* soit *valorisante* pour les utilisateurs auxquels il est associé (Petitjean/Privat 2007b, 12 au sujet du 'populaire'). La littérature occidentale manifeste ainsi des connotations manifestement dépréciatives et des connotations valorisantes, dont les dernières sont « often based on idealized, rather romanticized notions of "quaint" or "pure" or "authentic" dialects » – où (angl.) *dialect* est à comprendre au sens de *variété* (Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 8). Depuis notamment la fin du 20^e siècle, les connotations positives peuvent cependant aussi relever d'une conception neutre (plutôt que prescriptive) de la variation inhérente d'une langue (v. aussi chap. 1.5).

⁷⁶ Selon une étude du 'provincial' 'paysan' dans la littérature depuis le 17^e siècle, les faits de langue utilisés de façon conventionnelle perpétuent ainsi des images stéréotypées relativement stables à travers les siècles (Bork 1978, 182 et 186-189).

2.3.2.1.3. Un positionnement littéraire et ses conventions stylistiques

Dans la littérature contemporaine, les procédés de construction d'une œuvre à l'aide de diatopismes ont été développés au cours de l'histoire littéraire, notamment par des écrivains comme Montaigne ou Rabelais, puis surtout Sand ou Ramuz (Meizoz 2001, 21). L'utilisation littéraire de diatopismes est directement liée au statut de la diatopie dans la société et aux positionnements possibles au sein de l'institution littéraire, avec les conventions littéraires, mais aussi stylistiques, qu'elle impose (*id.* p.ex. 1997, 91sq. ; Bourdieu 1985, 4, n. 1 et 5).

L'utilisation de diatopismes est toujours un des aspects jugés caractéristiques du 'régionalisme littéraire' (p.ex. Demougin 1992, 1311, mais v. Ecker 1989, 307sq.) – comme l'évocation d'autres particularités des régions de la francophonie (Thiesse 1991, 291). Pourtant, elle concerne nécessairement la littérature française depuis ses débuts (v. chap. 2.3.1), bien que l'usage de diatopismes ne soit alors généralement pas visé. Au 16^e siècle, si des thématiques 'locales' ne sont pas spécialement favorisées (Jan 1938, 184), en présence d'un certain 'goût des mots locaux' (Greub 2003a, 372), le recours à des éléments diatopiques est plus ciblé, ainsi chez Du Bellay (Pignon 1946, 178), Rabelais (Bakhtine 1978, 130-134 > Rey 1999, 874) et Montaigne (Vieuille 1986, VIII ; Roques 1988-1989, 142).

Avec de nouvelles normes sociolinguistiques et littéraires présentant la variation diatopique comme inférieure (v. chap. 1.5), l'emploi ciblé de diatopismes ralentit au 17^e siècle sous l'influence des grammairiens. Leur exploitation littéraire est alors considérée comme une dérogation au 'bien écrire' et aux valeurs d'universalité et de clarté ; leur association à la notion d'obscurité correspond ainsi à une conception qui se répercute également sur les contraintes discursives toujours en vigueur au 20^e siècle (v. chap. 2.3.2.1.2). L'usage de diatopismes est alors admis dans la littérature occidentale seulement dans le cadre d'une mise en scène parodique (comique ou satirique) – ainsi chez Molière (Ecker 1997, 18 ; Bork 1978, 183sq. ; Schmitt 1997, 258 et 270), mais aussi chez Chaucer (Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 339) ou Nestroy (Koppen 1986, 273 ; Lang 1995 ; Reutner 1998) – selon une tradition qui domine jusqu'au 19^e siècle.

Reprenant timidement au 18^e siècle avec des auteurs comme Rousseau (Vieuille 1986, VIII ; Roques 1988-1989, 142 ; François 1907, 18), l'exploitation ciblée et valorisante de diatopismes, rompant avec les critères classiques dominants, s'amplifie dans la littérature occidentale au 19^e siècle sous l'influence du romantisme, du réalisme et du naturalisme, puis aussi du régionalisme – ainsi dans la littérature hispanophone, comme chez Bécquer (Pageard 1982) ou Pardo Bazán (Schmitt 1997), germanique, comme chez Gotthelf, F. Reuter et L.

Thoma, ou anglo-saxonne, surtout depuis Hardy et Twain (Koppen 1986, 273). Dans la littérature européenne francophone, ce sont des auteurs comme Balzac, Flaubert et Sand, puis depuis l'entre-deux-guerres aussi comme Ramuz, Pourrat et Giono (Meizoz 2001, 128), qui valorisent la variation diatopique de la langue et font avancer les normes littéraires. Ils sont suivis de nombreux écrivains, généralement étiquetés 'régionalistes', comme Pagnol, Vincenot ou Anglade, en France (Martin 1997, 64sq. ; aussi Guiraud 1990, 20sq.)⁷⁷.

L'exploitation ciblée de diatopismes caractérise plus particulièrement les œuvres situées vers le pôle *commercial* de la littérature contemporaine (ou 'populaire', v. chap. 2.2.2), c'est-à-dire grand public et réaliste, opposé au pôle *académique* (Meizoz 1997, 89). Ainsi, alors que les défenseurs du dernier visent la quintessence du bien écrire en cherchant à éviter tout fait de langue 'obscur', les défenseurs du premier exhibent la diversité linguistique (*ibid.*, 28sq. ; Maingueneau 2004, 146 ; ⁴2007, 140). Ainsi, à travers ses choix linguistiques (mais aussi thématiques), une œuvre affirme toujours son positionnement au sein de l'institution littéraire et sa filiation par rapport à un mouvement littéraire donné (Meizoz 2001, 126-128).

Tout auteur contemporain, surtout de fiction réaliste, doit en effet se positionner en optant soit pour « une variété et une hétérogénéité linguistiques assumées (formes patoisantes, jargons professionnels, argots ouvriers...) », soit pour les valeurs académiques traditionnelles, en excluant « les variations internes à la langue française dont les traits stylistiques sont aussi bien culturels que langagiers et politiques » (Petitjean/Privat 2007b, 7).

La mise en scène de variétés marquées – aussi diatopiques – fait ainsi effet seulement parce qu'elle se situe nécessairement par rapport aux valeurs dominantes générales, et parce qu'elle a des implications sociolinguistiques et idéologiques importantes. La littérature occidentale contemporaine, tout en visant l'authenticité, impose ainsi traditionnellement l'expression de valeurs comme le sublime, le beau et le vrai (Ecker 1997, 13sq.), et surtout l'universalisme, jugé incompatible avec le 'régional' selon les teneurs des principes et décisions littéraires (Thiesse 1993, 64). Pourtant, l'expression de valeurs universelles à partir du particulier fait parti d'un schème régionaliste de base depuis des écrivains comme Ramuz, Pourrat ou Giono (Meizoz 1997, 51), qui acceptent ainsi les valeurs générales de la littérature dominante, quoique de façon oblique (*ibid.*, 176sq. ; 2001, 128 ; Bourdieu 1985, 5).

⁷⁷ On pensera ainsi à des auteurs comme Marcel Aymé (Rouffiangue 1989) – où une partie des diatopismes sont des termes techniques, ruraux ou populaires – ou de Marcel Pagnol (Rostaing 1942) – avec un langage quotidien familier – mais aussi à des auteurs qui ne sont pas manifestement régionalistes, ainsi Marcel Proust (Straka 1993 ; Le Bidois 1939, 211), François Mauriac (Wiedemann 1992 pour une centaine de diatopismes), Paul Claudel (Lefebvre 1972 ; Rivière 1973 ; Antoine 1987), ou Alphonse de Châteaubriant dans *La Brière* – où seul un tiers des faits particuliers est estimé relever de la diatopie du français (v. Rézeau 1995c, 688-691 pour une vue d'ensemble).

À l'époque contemporaine, la mise en scène littéraire de diatopismes peut certes encore manifester leur condamnation – généralement sous la forme de mises en scène jugées comiques (v. ci-dessus) – mais traduit le plus souvent le refus de l'infériorité qui leur est généralement attribuée, selon un but de valorisation pour les présenter comme patrimoine culturel digne de littérature (Maingueneau 2004, 140, 142sq., 153 et 184 ; Meizoz 1997, 140 ; Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 339-341). Des procédés comiques peuvent cependant également viser à valoriser une variété diatopique en jouant précisément sur les représentations encore négatives de la diatopie, et sur des techniques parodiques traditionnelles devenues elles aussi stéréotypiques⁷⁸.

La transformation des jugements théoriques et pratiques permettant une utilisation littéraire positive de la variation diatopique au cours des siècles accompagne ainsi l'évolution de son statut dans la société en général (v. chap. 1.5). Le recours littéraire valorisant et plus intense à des diatopismes se manifeste avec un élan particulier et plus précoce par rapport à l'Europe francophone surtout dans la littérature québécoise depuis les années 1960 (Clas/Seutin 1979, iii). À la fin du 20^e siècle, la légitimité des diatopismes ne semble cependant en principe plus remise en cause dans la littérature francophone en général (Thibault 1998b, 29).

En présence des valeurs (classiques) toujours dominantes qui sont imposées par les instances centrales forgeurs des critères esthétiques, associées avec Paris (Viatte 1969, 178), l'écrivain qui cherche à mettre en scène une variété diatopique se trouve cependant en conflit littéraire avec les normes imposées par le champ académique : elles lui demandent de faire le tri de tout élément appartenant à la variation diatopique ou diastratique. La situation est ainsi conflictuelle pour tout 'écrivain français d'origine provinciale', qu'il cherche ou non à exploiter une variété diatopique (Meizoz 1997, 91 ; Bourdieu 1985, 3). En présence d'une dévalorisation persistante du régional dans la littérature, sa production littéraire se voit d'emblée attribuer un statut inférieur et se trouve par là en tension constante avec les instances dominantes (*ibid.*, 4-6, surtout 4 n. 1 et aussi 6, n. 2 ; 1982, 46-52 ; Meizoz 1997, 168-174).

Il est vrai qu'au sein de l'institution littéraire, la littérature 'régionaliste' est officiellement reconnue sous la troisième République (Thiesse 1991, 291 et 11sq. ; 1993, 56sq.), mais depuis l'après-guerre de nouveau ressentie comme inférieure par le public et surtout par les tenants

⁷⁸ L'effet comique de l'emploi de diatopismes du français (et en général le pouvoir d'évocation qui leur est attribué) est également exploité dans des œuvres littéraires non romanesques, comme en témoigne la tradition des bandes dessinées d'*Astérix* – surtout à travers les caractérisations stéréotypiques des personnages (Marxgut 1988, 18sq. et 50sq. et *id.* 1990, 306) – ou aussi le film de cinéma grand public et à immense succès *Bienvenue chez les Ch'tis* (Boon 2007). Celui-ci manifeste non seulement une conscience croissante de la variation diatopique du français contemporain (v. chap. 1.5), mais dépasse aussi une perception dépréciative du régional en ironisant sur les stéréotypes ethnolinguistiques largement répandus.

des décisions esthétiques, aussi parce qu'associée au gouvernement pétainiste – malgré l'attraction de motifs régionaux auprès des écrivains. L'intérêt général pour le 'régional' peut reprendre seulement dans le sillage des mouvements de contestation du pouvoir liés à Mai 1968, quoique le régionalisme littéraire reste placé en dehors des valeurs dominantes (*ibid.*, 62 et 64) – ou plus précisément en désaccord avec une partie des normes du champ littéraire académique.

De la dominance des critères esthétiques associées à Paris il s'ensuit que l'auteur francophone non originaire de Paris, c'est-à-dire l'immense majorité des écrivains francophones, sont amenés soit à éviter toute association possible avec une région en la dissimulant, soit à tirer parti de son appartenance géolinguistique (Bourdieu 1985, 3sq.). L'écrivain présente alors généralement l'exploitation littéraire de diatopismes et de thèmes régionaux comme un choix personnel (Meizoz 1997, 139) et joue explicitement sur les tensions des champs littéraires et sur l'image qui lui est attribuée (*ibid.*, 175-179 ; Thiesse 1993, 5sq.).

Il peut pour cela viser un éditeur et un public de sa région (ou de son pays extrahexagonal), par choix, ou par échec d'insertion dans les rangs où se décident les critères esthétiques dominants. Il peut cependant aussi transcender la domination imposée en acquérant une certaine légitimité dans ces derniers, notamment en s'assurant une diffusion nationale ou même internationale par une grande maison d'édition parisienne (Meizoz 2000, 136-140 ; 1997, 171-174). On observe ainsi qu'au 20^e siècle, la part de diatopismes est plutôt élevée chez les auteurs régionaux publiant dans des éditions régionales, et faible ('homéopathique') chez les romanciers de renommée suprarégionale qui s'adressent à un public national (Delay 1989, 258 et 287 ; v. aussi Pohl 1979, 78, 84 et 89). C'est cependant aussi selon les positions des différents auteurs et selon leurs œuvres que le choix de diatopismes est plus ou moins important par rapport à la totalité des possibilités de leur emploi, et par rapport à l'ensemble du texte ou à d'autres faits de langue marqués⁷⁹.

L'écrivain doit cependant respecter de nombreuses contraintes stylistiques liées à l'exploitation des diatopismes pour acquérir une légitimité dans l'institution littéraire, et pour échapper au reproche du 'mal écrire' (Meizoz 2001, 36sq. et 52 ; v. ci-dessous).

⁷⁹ Selon les études récentes portant sur des œuvres romanesques hexagonales des 20^e/21^e siècles, on trouve ainsi environ 200 emplois (de champs sémantiques divers) chez le Saintongeais Pierre Senillou (Horiot 2004, 51) ; 114 diatopismes surtout lexicaux (pour 186 attestations), en bonne partie sociolinguistiquement *légitimes* (v. chap. 1.5), dans 14 romans (et une nouvelle) du Pas-de-Calais de Michel Quint (Rézeau 2007d, 273-306) ; une centaine de particularismes isérois surtout lexicaux (pour 195 occurrences) dans un roman moderne du Lorrain Michel Picard (Chauveau 2007b, 208-253), 77 diatopismes lexicaux (pour 222 attestations) dans trois romans du Vendéen Yves Viollier (Wissner 2008b), et 37 diatopismes (dont six récurrents) dans un roman du Lyonnais Gabriel Chevallier (Michel 2004, 482-495).

En outre, l'écrivain d'origine provinciale qui fait le choix d'une écriture diatopiquement marquée ressent à priori le besoin de justifier ses choix linguistiques, face au statut toujours inférieur du régionalisme littéraire selon les valeurs dominantes, mais aussi de l'inhérent besoin d'*autolégitimation* de toute œuvre (Maingueneau ³2005, 128). On rencontre ainsi surtout le triple argumentaire de l'appartenance de l'auteur à sa région, de sa 'liberté' artistique (selon un critère romantique), et de la richesse d'une culture ou d'une langue, ressentie comme insuffisamment perçue et valorisée (Thiesse 1993, 59). Les écrivains utilisent en outre également l'argument de la tradition littéraire, renvoyant notamment à Montaigne ou Rabelais (cf. Antoine Maillet, ex. le plus spectaculaire de récupération rabelaisienne), l'argument valorisant de l'origine française de nombreux faits de langue traditionnellement stigmatisés, et ceux de leur vertu d'expressivité, de même que de leur nécessité dans une optique littéraire narrative, surtout pour la désignation d'objets et la description de paysages et de cultures propres à une région donnée (v. chap. 2.2.2 et 2.3.1 et aussi Meizoz 2001, 21).

Si le choix pour l'exploitation littéraire valorisante de diatopismes est essentiellement de type littéraire et est souvent motivé par un attachement affectif à une région donnée, son auteur devant se positionner par rapport aux normes stylistiques en vigueur, il traduit généralement aussi une divergence idéologique par rapport aux conceptions dominantes (Maingueneau ³2005, 110), en réaction artistique contre la situation sociolinguistique et littéraire de domination (Bourdieu 1985, 4, n. 1 ; Meizoz 1997, 170-174).

Cette réaction peut aussi entraîner une position de type politique (Thibault 2003, 900 pour le Canada), ou plus largement socio-idéologique (Mitterand 1995, 121) sous la forme d'un positionnement anti-intellectualiste (ou plutôt *antiélitiste*) comme chez Ramuz ou Giono (Meizoz 2001, 123sq.), perpétué aussi dans l'École de Brive (v. chap. 2.2.2), ou aussi anti-centraliste, surtout au 19^e et dans la première moitié du 20^e siècles (Lafont 1971, 1993), dans une contestation (plus ou moins militante) de la centralisation culturelle et littéraire (Thiesse 1991, 11).

Outre ces motivations socio-idéologiques, partiellement politiques, le choix d'exploiter la diatopie dans la littérature remplit cependant surtout des fonctions esthétiques (littéraires) et aussi identitaires (Martin 1997, 58) : ils vise à manifester une expression personnelle de l'écrivain dans le besoin créateur individuel (Meizoz 2001, 125-128), et une identité culturelle, surtout linguistique, propre (*ibid.* ; Ecker 1989, 308 ; aussi Maler 1997, 5). La construction identitaire d'un individu est en effet sociolinguistiquement nécessaire et inévitable (v. chap. 1.5), dans la littérature comme ailleurs, où les diatopismes fonctionnent

alors comme des marqueurs identitaires importants (Meizoz 2001, 48 et 52 ; Carrard 1980, 377).

C'est ainsi que les buts poursuivis par l'exploitation de diatopismes dans la littérature occidentale contemporaine peuvent aller « from mocking parody to character development to cultural and personal voice » (Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 341), et varient aussi selon les œuvres et les écrivains, de même que les époques et les genres littéraires. D'après la comparaison de sept œuvres francophones contemporaines, l'utilisation littéraire de diatopismes sert en effet au 20^e siècle surtout à affirmer une identité propre et à enrichir l'écriture romanesque ; au 19^e et au tournant du siècle, elle sert au contraire surtout à faire du 'régionalisme' en créant une atmosphère particulière avec un souci d'expliquer méticuleusement des réalités spécifiques, selon une tradition perpétuée au 20^e dans des autobiographies de type ethnologique (Bouvier/Martel 2006, 84).

La littérature francophone réaliste, naturaliste et aussi régionaliste du 19^e et du début du 20^e siècle vise en effet des descriptions et caractérisations précises d'une région ou d'un milieu donnés à travers un regard aussi objectif que possible, exploite la variation diatopique de la langue à l'aide d'une technique 'de réalisme', qui trouve son origine dans un important souci de précision et de technicité. La littérature située dans la tradition romantique – qui inclut aussi des œuvres régionalistes – recourt elle au contraire aux diatopismes surtout pour leur 'pittoresque' et leur 'couleur locale' à l'aide d'une technique 'd'artifice' créant un usage ingénieux par amour de l'exotisme (Vernois 1963, 220 et 248).

Selon l'esthétique romantique dominante au 19^e siècle, perpétuée aussi dans le régionalisme traditionnel, les diatopismes valorisés sont en effet généralement ressentis comme 'pittoresques' et comme éléments essentiels de la 'couleur locale' (ou 'régionale'), selon une notion où une œuvre est alors conçue comme un tableau visuel qui doit être harmonieusement composé à l'aide d'éléments communément attribués à une région ou un milieu donnés. Ce procédé de 'peindre' une région ou un milieu passe en général par une réduction de la description du 'paysan' ou du 'provincial' à des stéréotypes caractériels (présentés depuis un point de vue extérieur) ; de façon parallèle, la représentation de la région est alors souvent réduite à des notions caricaturales comme les costumes décoratifs, les motifs de vieux usages, de noces paysannes, ou encore de coiffes ou de plats typiques (Jan 1938, 186-188 et 201). Les diatopismes, dans ce contexte considérés comme 'étrangers' ou 'exotiques', sont donc utilisés

surtout pour dépayser le lecteur visé (généralement parisien), non accoutumé à la culture en question⁸⁰.

L'exploitation de diatopismes est cependant aussi de type recherché sous la forme de descriptions exactes de personnages, de cultures et des conditions de vie (Thiesse 1991, 190 et 192sq. ; Demougin 1992, 1311 ; Mougin/Haddad-Wotling 2002, 755). Les diatopismes sont utilisés traditionnellement surtout pour décrire le monde rural et le milieu socialement défavorisé, et pour caractériser les personnages selon leur appartenance régionale, comme chez René Bazin (Chauveau 1979, 305 et 307 ; *ibid.*, 302 et 308 et *id.* 1983, 5), mais aussi surtout selon leur milieu social, comme chez Pagnol (Rostaing 1942, 131). Selon les œuvres et les écrivains, les personnages peuvent cependant aussi être caractérisés par exemple au niveau de leur apparence ou caractère, comme chez Sand (Vernois 1963, 36-37) ou Maupassant (Schmitt 1990, 384 et 388), de leurs pensées, comme chez Bosco (Rémy 1974, 871), et très souvent de leurs émotions et sentiments (p.ex. Vernois 1963, 37 ; Delay 1989, 288 ; Blanchet 1999, 292 ; Michel 2004, 481).

Les fonctions descriptives-littéraires que remplissent les diatopismes, comme les possibilités de leur exploitation, dépendent ainsi des époques et des mouvements littéraires, et donc des positionnements possibles dans l'institution littéraire, qui contribuent aussi à déterminer les conventions stylistiques en vigueur. Tout mouvement littéraire, soumis aux conventions discursives et stylistiques dominantes de la littérature de son époque, impose par là aussi ses normes stylistiques propres.

⁸⁰ Pour la fonction dépayser et le caractère 'étranger' attribué aux diatopismes, v. p.ex. Piron (1954, 205), Michel (1961, 19), Vernois (1963, 46 et 48 > Demougin 1992, 1366), Michel (2004, 497sq.) ou Bouvier/Martel (2006, 85 et 87). Pour l'exotisme, v. p.ex. Vernois (1963, 51-71), Lafont/Gardès-Madray (1976, 139-141), Chauveau (1983, 6sq.), Tufte (1989, 129), Meizoz (2000, 141) ou Michel (2004, 497). La conceptualisation des diatopismes comme pittoresques est également perpétuée dans le métadiscours de nombreux chercheurs, sans que ces derniers situent pourtant cette notion romantique, introduite par Stendhal (Jan 1938, 187), dans son contexte historique – qui implique aussi une conception aujourd'hui dépassée de l'énonciation littéraire (v. aussi chap. 2.3.1). L'effet (envisagé ou produit) de 'pittoresque' par l'usage de diatopismes est aussi encore largement décrit au 20^e siècle (p.ex. Roche 1948, 1341 ; Piron 1954, 205 ; Michel 1961, 226 ; Clas/Seutin 1979, iii ; Tufte 1989, 129 ; Delay 1989, 288 ; Thiesse 1991, 12 ; Demougin 1992, 1311 ; Martin 1997, 65 ; Meizoz 1997, 90 ; Bouvier/Martel 2006, 84).

C'est cependant la fonction de 'couleur locale' (ou 'régionale') qui semble être la fonction la plus fréquemment citée dans les études qui s'intéressent aux fonctions des diatopismes dans la littérature (p.ex. Vincent 1916, 47 ; Wartburg 1956, 232 et 1935, 277sq. ; Rostaing 1942, 29 ; Pignon 1946, 279sq. ; Piron 1954, 205 ; Parent 1957, 99 ; Michel 1961, 152-207 ; Vernois 1963, 9 ; Georges 1966, 172 ; Rouffiangé 1989, 3sq. *Préface* de Pruner ; Pohl 1979, 78 ; Clas/Seutin 1979, iii ; Vieuille 1986, 39sq. et Demougin 1992, 1311 ; Martin 1997, 65 ; Schmitt 2000c, 227 ; Greub 2003a, 372 pour l'interprétation classique de textes français des 15^e/16^e siècles ; Bouvier/Martel 2006, 87). La notion sous-jacente au terme *couleur locale* (ou *régionale*) se manifeste aussi dans les descriptions selon lesquelles des diatopismes visent la 'coloration' du récit et des personnages (Pignon 1946, 279sq.) ou du décor et de l'action (Rémy 1974, 872), ou encore servent à 'peindre' la province (François 1907, 26sq.), un pays, ou un milieu (Tremblay/Gaudreau 2002, 165).

Nous nous proposons donc dans la seconde partie de ce chapitre d'identifier les critères esthétiques d'emploi de diatopismes qui se manifestent dans le mouvement littéraire réaliste grand public à orientation régionale de la seconde moitié du 20^e siècle auquel appartient l'œuvre d'Yves Viollier, en confrontant les descriptions des travaux existants à notre conceptualisation contemporaine de l'énonciation littéraire, et en tenant particulièrement compte des contraintes discursives du discours littéraire décrites ci-dessus (v. chap. 2.3.2.1.1-2.3.2.1.2).

Les critères esthétiques de l'utilisation de diatopismes ont été explicitement formulés pour la littérature régionaliste hexagonale du 19^e et du début du 20^e siècles à l'exemple du 'roman rustique' (Vernois 1963, 18sq. et 265-267 > Demougin 1992, 1366 pour le régionalisme, sans citation explicite). Il s'agit là des critères d'authenticité, d'intelligibilité et d'expressivité – celui de l'osmose entre français et 'patois', décrite comme limitée aux premiers romans rustiques, étant en fait invalide (v. chap. 2.3.1). Le critère du 'respect de la rhétorique' qu'ajoute Demougin (*ibid.*) – c'est-à-dire de *rhétoricité* – est partiellement manifeste dans les autres critères. Cet ajout permet cependant d'insister sur le fait que l'emploi de diatopismes est soumis à des exigences rhétoriques qui répondent aux valeurs dominantes, mais aussi à des valeurs développées au sein du régionalisme littéraire.

Parmi les critères esthétiques, non exclusifs, de l'emploi de diatopismes, celui d'authenticité – lié aux principes discursifs de sincérité et de pertinence (v. chap. 2.3.2.1.2) – est déterminé surtout par l'ambition réaliste des écrivains exploitant le diatopique (cf. Ecker 1997, 13sq.), mais aussi par l'impact de la valeur générale de la vérité. L'authenticité n'est pas à comprendre au sens d'une imitation fidèle d'un langage (parlé jugé) 'authentique' (v. chap. 2.3.1 et 2.3.2.1.2), mais d'une exploitation de diatopismes qui sont jugés par l'écrivain comme ayant un *effet* d'authenticité sur le lecteur visé parce qu'ils sont pris pour représentatifs ou *vraisemblables* (Roche 1948, 1341).

Il nous semble ainsi nécessaire de compléter les critères esthétiques décrits par Vernois et Demougin, par celui de la vraisemblance, particulièrement enchevêtré avec la rhétoricité puisqu'il permet de mieux tenir compte du processus sous-jacent de la création littéraire. Ce critère implique que l'usage littéraire de diatopismes doit être adapté au genre de discours littéraire, et à son ambition pour l'expression du 'réel' à travers l'univers de sens qu'il crée. La vraisemblance passe pour cela souvent par l'emploi de diatopismes largement connus, parce

que d'extension large, ou parce qu'*emblématiques*, renvoyant alors à des topoï ou des idées reçues⁸¹.

La description pour le mouvement littéraire avancé par des écrivains comme Ramuz, Giono ou Poulaille d'une position éthique de *veritas*, d'authenticité et d'expressivité, mais aussi du 'simple' (Meizoz 2001, 341sq., 346 et 363sq.), nous permet en outre de retenir pour le mouvement auquel appartient également l'École de Brive (v. chap. 2.2.2), le critère esthétique de simplicité. Celui-ci n'implique pas une écriture 'simple' en termes notionnels ou rhétorico-esthétiques – même si l'argument de mimétisme des écrivains qui proclament 'simplement' respecter la 'réalité', repousse en effet à l'arrière-plan la complexité du nécessaire travail artistique (*ibid.*, 346). Intimement lié aux autres critères notamment d'authenticité et de vraisemblance, le critère de simplicité rejoint plutôt le principe discursif de base de sincérité, et se comprend selon nous aussi dans le sens d'une prise de position pour des valeurs de base de la société, d'un choix de figures intradiégétiques de préférence de milieu modeste, de même que de la recherche d'une immédiateté à travers un langage familier associé à des situations énonciatives de proximité (v. aussi chap. 2.2.2).

Le critère de simplicité est ainsi également lié à celui de l'intelligibilité dans le sens où l'œuvre que nous analysons a pour ambition d'être accessible au plus grand nombre, à travers une intrigue et un langage jugés concrets, plutôt qu'à travers des développements mentaux ou psychologiques abstraits qui caractérisent d'autres mouvements littéraires contemporains. Le critère de simplicité s'est ainsi lui aussi imposé en opposition aux valeurs esthétiques du champ académique 'élitiste', pour rendre disponibles des œuvres avec les valeurs qu'elles recèlent non seulement à des lecteurs considérés comme cultivés, mais également à un large public (v. aussi chap. 2.2.2).

Nous complétons enfin notre description des critères esthétiques d'authenticité, d'intelligibilité, d'expressivité, de vraisemblance et de simplicité, par celui de sélection. Il est lié aux jugements dominants dans l'institution littéraire qui réduisent l'emploi jugé intense ou systématique de diatopismes, mais tolèrent l'emploi ressenti comme modéré ou discret (v. ci-dessus ; Vernois 1963, 94 et 109 ; Thiesse 1993, 59 ; Meizoz 2001, 16)⁸². Le critère de

⁸¹ Selon les analyses existantes d'œuvres littéraires contemporaines, les diatopismes sont le plus souvent emblématiques – ainsi dans des romans des 19^e et 20^e siècles du Béarnais (Delay 1989, 288) ou de Provence (Bouvier/Martel 2006, 87), ou aussi chez Balzac (pour ce qui est des diatopismes lexématiques) – ou bien de très large extension, pour ce qui est des faits phonético-graphiques (Pignon 1946, 279).

⁸² Le choix sélectif de diatopismes dans la littérature a aussi été affirmé dans des études portant sur le roman naturaliste d'Émile Zola (Schmitt 1997, 258 et 262), les œuvres de Guy de Maupassant (Butler 1962, 47, 51) et d'Alphonse Daudet (Michel 1961, 234), le roman oralisé et régionaliste du début du 20^e siècle de Charles Ferdinand Ramuz et Jean Giono (Meizoz 2001, 359), les œuvres d'Honoré de Balzac (Pignon 1946, 278, 280) et

sélection est ainsi en principe respecté par l'application d'une technique littéraire 'impressionniste' jugée équilibrée, développée au cours de l'évolution de la littérature contemporaine à partir des techniques antérieures d'artifice et de réalisme (v. ci-dessus ; Vernois 1963, 220 et 248).

L'écrivain peut ainsi recourir à un choix de diatopismes pour permettre une lecture agréable mais aussi stylistiquement personnalisée, dans le respect aussi des critères d'intelligibilité et de rhétoricité. Le critère de sélection exclut donc en principe largement l'utilisation de diatopismes inaccessibles au lecteur, mais aussi ceux qui sont ressentis comme illégitimes selon les jugements collectifs dominants sur la diatopie – ce qui inclut des faits associés au dialecte et qui relèvent de la structure de la langue (v. chap. 1.5), de même que des emplois ressentis comme caricaturaux, puisque jugés comme pouvant nuire à la rhétoricité. Les diatopismes peuvent cependant aussi être individualisés (peu connus à l'extérieur de leur communauté linguistique) lorsqu'ils sont rendus accessibles par le texte, parce qu'ils sont locaux, rares ou présentés sous la forme d'emplois figurés nouveaux – qui contribuent alors aussi à la personnalité et la rhétoricité de l'écriture.

Notamment lorsque l'œuvre s'adresse à des lecteurs qui ne partagent pas l'usage diatopique de l'écrivain, les diatopismes doivent cependant en principe être de large extension ou connus par d'autres voies médiatiques (sans être caricaturaux), ou le cas échéant être accompagnés de dispositifs métalinguistiques (Thibault 2005a, 110). Ces mesures mettant en principe à distance les diatopismes utilisés (Rézeau 2004, 12), elles manifestent aussi l'important besoin d'autolégitimation d'une œuvre littéraire. Ces dispositifs métalinguistiques représentent par là un autre élément important des différents procédés littéraires qui se sont développés au cours de l'histoire littéraire, et sont par là aussi soumis à des contraintes particulières (v. surtout chap. 2.3.2.2).

Ainsi, selon les époques, les conventions stylistiques en vigueur admettent l'emploi de diatopismes d'abord lorsqu'ils sont présentés comme rapportés, surtout attribués au discours de personnages secondaires (Petitjean/Privat 2007b, 8), puis depuis Zola aussi lorsqu'ils apparaissent dans le discours indirect libre (Thiesse 1991, 196), et enfin aussi dans le récit du narrateur, avec le décroisement des voix narratives à partir de l'entre-deux-guerres (Meizoz 2001, 23)⁸³. L'utilisation de diatopismes dans le discours rapporté, puis également

de René Bazin du tournant des 19^e/20^e siècles (Chauveau 1979, 291 ; *id.* 1983, 2), ou différentes œuvres des 19^e/20^e siècles (Blanchet 1999, 284).

⁸³ L'occurrence de diatopismes en dehors du discours rapporté s'observe cependant aussi ponctuellement déjà au tournant des 19^e/20^e siècles chez René Bazin : certaines de ses œuvres manifestent une distribution de diatopismes assez équilibrée entre la narration et les dialogues (Chauveau 1979, 312), et les mises en relief

dans la narration, est ainsi admise d'abord sous condition qu'ils soient signalés comme non généraux par des marqueurs typographiques (Meizoz 2001, 47), puis aussi sans mise en relief métalinguistique particulière. Le marquage typographique de diatopismes ne semble en effet plus être considéré comme indispensable au Québec depuis les années 1940 déjà (DHFQ, xxvii ; aussi Tufte 1989, 130), et quoiqu'encore bien employé, se réduit aussi dans l'Hexagone (Bouvier/Martel 2006, 84 ; v. encore chap. 3).

En outre, notamment pour assurer l'intelligibilité et l'exhaustivité de son discours, un écrivain peut accompagner un diatopisme d'un commentaire métalinguistique. Depuis la seconde moitié du 20^e siècle, celui-ci n'est cependant pas forcément nécessaire, surtout lorsque des diatopismes sont jugés accessibles par inférence avec le contexte, parce qu'ils ont été commentés dans le même texte à une occasion antérieure, parce que leur particularité (sens ou valeur) n'est pas jugée essentielle pour la reconstruction de l'énoncé, ou parce que l'écrivain ne veut pas particulièrement attirer l'attention sur un emploi donné.

Une mise en relief (métalinguistique) peut ainsi en principe être considérée comme due à l'écrivain, mais peut aussi être introduite ou imposée par des tiers, notamment par l'éditeur (par l'intermédiaire du directeur littéraire), avec ou sans accord explicite de l'écrivain⁸⁴. Ceci est en principe plus particulièrement le cas avec les ajouts métalinguistiques en note ou dans le glossaire, et définitivement en ce qui concerne l'apparat critique.

Une œuvre littéraire manifeste ainsi divers procédés qui ont été développés et ont évolué au cours du temps pour respecter les normes du discours en vigueur et les critères esthétiques, généraux et spécifiques à l'utilisation de diatopismes – tout en apportant une signature propre. Un écrivain positionne son œuvre dans l'institution littéraire selon ses possibilités et ses convictions : il peut instituer un style proprement dit, en dépassant les conventions littéraires en vigueur, ou alors perpétuer un style déjà développé. Celui-ci peut être réalisé sous la forme d'un code à l'aide de stratégies éprouvées, mais aussi par le recours à des éléments conventionnels d'autres œuvres qui sont considérés comme représentatifs et évocateurs du langage mis en scène⁸⁵.

typographiques sont déjà rares (*ib.*, 303).

⁸⁴ Ainsi, un encart est ajouté à une deuxième édition de *La Brière* de Châteaubriant, probablement par l'éditeur suite aux critiques du public (Vernois 1963, 79). De façon analogue, les diatopismes dans *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon sont très fréquemment mis entre guillemets dans les éditions avant 1980, alors que leur marquage disparaît par la suite (Tufte 1989, 130).

⁸⁵ L'existence d'une utilisation partiellement codée et conventionnelle de faits de langue marqués a été montrée pour le langage 'populaire' (Vigneau-Rouayrenc 1992, 142 et 145-148 ; Petitjean/Privat 2007b, 12) et le 'paysan provincial' (Bork 1978, 182 et 186-189), mais doit encore être décrite pour la variation diatopique du français. En même temps, l'identification des stéréotypes conventionnels (discursifs, lexicaux et grammaticaux), c'est-à-dire d'éléments récurrents dans la littérature romanesque, est seulement en voie de développement en analyse du

discours littéraire (Maingueneau 2004, 158sq.). Nous ne pouvons donc pas identifier les diatopismes conventionnels et non conventionnels dans l'œuvre que nous étudions. Les travaux existants sur la littérature contemporaine permettent actuellement seulement de retracer l'usage récurrent de mots ponctuels. Ainsi, le mot *traîne* est introduit par Sand pour désigner un chemin creux (Vincent 1916, 57-61), et, quoiqu'il soit utilisé dans un autre sens dans le Berry, est repris par René Bazin (Chauveau 1979, 293). Le particularisme phonético-graphique de la chute du [rə] devenu final est quant à lui orthographié par plusieurs écrivains pour des régions différentes, surtout dans les pronoms *notre / votre*, et en syntagme avec *maître(sse)* – ainsi chez Sand (Vincent 1916, 63), R. Bazin (Chauveau 1979, 300), Aymé (Rouffiangé 1989, 25), ou aussi Viollier (p.ex. ViollierVigne 1994, 314 ; v. chap. 3.1 s.v. *not'maître*).

2.3.2.2. Les mises en relief métalinguistiques et leur interprétation

Pour mener à bien l'analyse de l'utilisation de diatopismes dans une œuvre romanesque contemporaine, nous avons vu qu'il est indispensable de tenir compte de la situation historique (surtout littéraire et sociolinguistique) qui détermine l'œuvre et la rend possible, de même que des conventions discursives et stylistiques qui régissent l'emploi des diatopismes.

L'utilisation particulière des diatopismes dans le discours romanesque contemporain manifeste en effet le besoin d'autolégitimation de toute œuvre et la recherche de l'écrivain d'affirmer son statut socialement prestigieux, en ménageant autant sa *face* propre que celle de son lecteur (v. chap. 2.3.2.1.1 et 2.3.2.1.2). Cet accord social déterminant pour la réussite d'un échange est soumis aux principes discursifs de pertinence, de sincérité et de coopération entre les instances énonciatives, et fait partie des lois du discours, comme les lois (portant sur le contenu des énoncés) d'informativité, d'exhaustivité et de modalité (Maingueneau ³2005, 101-107 et 107-111 ; v. chap. 2.3.2.1.2). Dans le discours littéraire contemporain à orientation réaliste, qui vise à représenter un univers avec une réalité sociale (et régionale) dont l'écrivain se veut le médiateur, l'emploi et la mise en relief de diatopismes doivent en outre respecter des conventions stylistiques, d'authenticité, d'intelligibilité, d'expressivité et de rhétoricité (Demougin 1992, 1366 et déjà Vernois 1963, 18sq. et 265-267 pour les trois premières) (v. chap. 2.3.2.1.3). La convention d'intelligibilité se recoupe avec la loi d'exhaustivité du discours, et avec les autres lois – d'authenticité, d'expressivité et de rhétoricité – avec le principe de ménager et valoriser les faces des co-énonciateurs, tout en tirant profit des caractéristiques qui sont attribuées aux diatopismes et du statut du roman comme œuvre d'art.

Compte tenu des particularités énonciatives, pragmatiques et stylistiques du discours auquel appartient l'œuvre que nous analysons, notre étude linguistique, descriptive, se fonde sur une analyse des réalisations concrètes dans les textes soumis à étude. En font notamment partie les *mises en relief métalinguistiques* qui portent sur les diatopismes (par la suite : *mise en relief*), c'est-à-dire les éléments discursifs qui les commentent obliquement, et qui les mettent par là en valeur en attirant sur eux l'attention du co-énonciateur :

« La mise en relief, qu'on appelle aussi *emphase*, est le fait d'attirer particulièrement l'attention sur un des éléments de la phrase. » (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 575 §455 chap. X "La mise en relief")⁸⁶

⁸⁶ Dans une optique grammaticale, ce terme est alors utilisé pour désigner le détachement en tête de phrase d'un fragment introduit par *c'est ... qui/que*, mais aussi de façon secondaire des procédés comme la redondance, le détachement et déplacement, de même que la litote, l'antiphrase, le procédé phonétique comme l'accent

Pour ce qui est du choix de l'adjectif dans le terme *mise en relief métalinguistique*, nous proposons en effet d'étudier dans un premier temps des réalisations discursives, et donc aussi méta-énonciatives et métadiscursives : on pourrait donc parler de mises en relief *méta-énonciatives* ou *métadiscursives*. Un narrateur commente en effet son *discours* à l'aide d'un *métadiscours* (p.ex. Petitjean/Privat 2007b, 8) – par exemple sous forme de *gloses métadiscursives* (Maingueneau ²2009, 89). En prenant pour centre de l'analyse l'énonciation, les manifestations de « l'auto-représentation du dire en train de se faire » (c.-à-d. que se fait l'énonciateur) sont alors *méta-énonciatives* (Authier-Revuz 1995, 18).

Les procédés discursifs et représentations métalinguistiques sont en outre liés aux conventions du genre de discours à travers lequel s'exprime l'énonciateur et qu'il modifie en même temps. Une analyse de discours et de l'énonciation nous ramène donc à mettre ces manifestations en relation avec le *système* qui leur est sous-jacent. Nous considérons donc les mises en relief comme *métalinguistiques* au sens de "qui relèvent du métalangage"⁸⁷.

Si toute mise en relief commente une énonciation qui est en train de se faire et attire l'attention sur elle, elle manifeste une grande variété de réalisations concrètes, et comme procédé discursif peut être appliquée pour des raisons diverses qui dépendent notamment des conventions du genre de discours, mais aussi du positionnement et des intentions de l'énonciateur. En outre – et c'est ce qui nous intéresse en particulier – les mises en relief sont, de façon directe ou oblique, révélatrices du statut, des connotations et des fonctions qui leur sont attribués par l'auteur (cf. aussi Lang 1995, 20-22) – en tant que locuteur⁸⁸ individuel mais aussi en tant que représentant de sa communauté d'appartenance (v. chap. 2.3.2.1.1).

L'identification des diverses manifestations de mises en relief donne donc lieu, dans une seconde étape, à une interprétation herméneutique des valeurs des diatopismes qu'elles véhiculent, aussi à l'aide des indices présents dans le cotexte (y inclus les indices implicites),

d'insistance (v. aussi chap. 2.3.2.2.3), l'hyperbole, le sous-entendu ou la phrase exclamative (*ib.*, 575-578 §456-458). Notre emploi de la locution *mise en relief* est donc bien distinct de celui de Maingueneau, qui suit H. Weinrich, pour élucider à l'aide de cette métaphore picturale la différence entre les formes perfectives et d'autres temps, comme étant situés sur deux plans narratifs distincts (Maingueneau ⁴2007, 73).

⁸⁷ Pour notre emploi des termes de *métalangue*, *métalangage* et *métadiscours*, nous renvoyant à la précision de Rey-Debove : « le système métalinguistique codé est une métalangue, par rapport à une langue donnée, et la réalisation de ce système en discours est un métadiscours, par rapport à un discours dans une langue donnée. L'ensemble de la métalangue et du / métadiscours d'une langue L₁ est le métalangage M₁ d'une langue L₁ » (²1997, 20sq.).

⁸⁸ La linguistique du texte littéraire permet traditionnellement de distinguer l'énonciateur, qui produit un énoncé, et le locuteur, être fictif du discours qui est institué comme responsable d'un énoncé (Ducrot 1984, 205 ; Maingueneau ⁴2007, 91-97, surtout 91 ; Peytard 1995, 118sq.). L'opposition n'est cependant pas appliquée de la même façon par tous les chercheurs (p.ex. par Jeandillou 1997, 76sq.). D'un point de vue énonciatif, tout énoncé étant le résultat d'une *construction* discursive, il est néanmoins toujours *utilisé* dans le discours dans lequel il s'actualise, selon le fonctionnement particulier de ce dernier (v. chap. 2.3.2.1).

et des renseignements contextuels, c'est-à-dire qui relèvent de la situation de communication (v. chap. 2.2. et 2.3.2.1). Les diatopismes sont pour cela à analyser cas par cas, dans chacun des romans d'Yves Viollier, mais aussi dans son *opus* étudié en tant qu'ensemble – dont chaque élément s'intègre dans une mémoire interne des activités littéraires passées de l'auteur (cf. Maingueneau 2004, 113) – en tenant également compte d'une éventuelle évolution de l'utilisation des diatopismes au cours du temps.

2.3.2.2.1. *Emploi et modalisation autonymiques*

Pour identifier les caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques des diatopismes qui sont mis en relief dans l'œuvre que nous étudions, il nous paraît essentiel de revenir sur la distinction entre un emploi *ordinaire* d'un énoncé, employé comme signifiant pour référer à un signifié, et un emploi *autonymique* d'un énoncé (pour une description en détail du *signe autonymique*, v. Rey-Debove ²1997, 57-164). Un diatopisme mis en relief ne réfère en effet pas simplement à un signifié, comme dans son usage *ordinaire*, mais est utilisé de façon *auto-référentielle*, pour se désigner en tant que nom de lui-même. Avec l'autonymie, qui confère à un élément le statut d'un nom, le lexique 'normal' est ainsi doublé d'un stock lexical de signes autonymes (Authier-Revuz 1995, 29)⁸⁹.

L'énonciateur peut donc recourir à un emploi autonymique en se contentant de citer un énoncé auto-référentiel. Il peut cependant aussi déclarer l'utiliser lui-même : il y a de nombreux fragments de discours – mots isolés, expressions ou phrases – qui sont en emploi autonymique mais en même temps déclarés intégrés dans la chaîne énonciative.

Ces fragments de discours ont des effets de sens qui dépassent la simple relation entre référent et référé d'un signe non autonymisé, mais aussi le simple emploi auto-référentiel d'une unité autonyme. Dans *Le métalangage*, Rey-Debove – soumettant le phénomène de l'autonymie à une étude systématique – propose d'appeler *connotation autonymique* le fragment « qui recèle un effet de sens métalinguistique autonyme » (²1997 [¹1978], 260). Ce fragment « qui parle des choses [tout] en connotant les signes » « est de nature rhétorique et s'apparente au jeu de mots » (*id.* 1998, 240).

⁸⁹ Si la structure de connotation autonymique a été identifiée par Carnap (1934), il revient à Rey-Debove d'avoir souligné l'importance d'une forme de langue qui 'marque le resurgissement du signe en tant que tel', et d'en avoir proposé une analyse formelle sémiotique (cf. Authier-Revuz 1995, 32sq.). Pour l'histoire de la notion de l'autonymie, synthétisée pour un public de linguistes du point de vue de la philosophie du langage, v. l'article éclairant de Brabanter (2005), qui signale aussi que le terme a été créé par le positiviste allemand Carnap (*Autonym*), mais popularisé en linguistique française par Rey-Debove sous la forme *autonymie* (1978 [²1997]).

C'est donc lorsqu'il y a allusion dans un discours donné à un discours déjà tenu ou qui est en train de se tenir, que l'on considère communément qu'il y a connotation, et non seulement par le fait même d'employer un énoncé (selon la notion hjelmslevienne de *connotation*) – qui, lui aussi, est toujours porteur de sens (cf. Ducrot/Schaeffer ²1995, 47).

Tout en intégrant l'analyse sémiotique de Rey-Debove, qui conçoit le signe à connotation autonymique comme polysémique, Authier-Revuz propose suite à un um déplacement du point de vue et du champ d'investigation, une analyse méta-énonciative systématique de *l'auto-représentation du dire en train de se faire* (1995, 18), qui dépasse le 'mode standard de dire' où le dire s'effectue simplement (*ib.*, 33), et qu'elle propose d'appeler « modalité/modalisation autonymique ou opacifiante du dire » (*ib.*, 31).

La structure de *modalisation autonymique* relève toujours de la connotation autonymique qu'avait posé J. Rey-Debove comme étant constituée d'un « 'cumul hiérarchisé' d'un contenu 'monde', prioritaire, et d'un contenu 'signe par lequel le monde est signifié', [secondaire] » (cf. Authier-Revuz 1995, 38). Elle concerne cependant en outre la *mise en œuvre du signe en discours* (*ib.*, 37 ; aussi *ib.*, 35-37), étudiée comme « fait d'énonciation modalisé par une auto-représentation opacifiante » (1995, 39, mise en relief J. A.-R.).

Alors que la notion de connotation autonymique est appliquée en lexicographie différentielle contemporaine (Thibault 2005a, 105), l'analyse du discours contemporaine reprend et développe la terminologie et conception d'Authier-Revuz, pour décrire les « stratégies par lesquelles le locuteur emploie une expression tout en montrant qu'elle n'est pas pertinente » (Maingueneau ⁴2007, 101) – c'est-à-dire non pertinente d'un point de vue discursif (sans sa mise en relief), notion qui n'est pas à confondre avec le statut sociolinguistique de l'unité commentée (pour la *modalisation autonymique*, v. *ib.*, 101-108 et ²2005, 135-137).

Pour marquer la différence entre les deux cas d'autonymie décrite par Rey-Debove, suite aux travaux d'Authier-Revuz, l'analyste de discours Maingueneau distingue l'*emploi autonymique*, 'pris en mention' pour référer au signe lui-même, comme dans *ce mot affreux de « syphilis »*, et l'*emploi en modalisation autonymique*, utilisé par l'énonciateur mais néanmoins mis à distance parce que jugé partiellement inadéquat (du moins sans sa mise à distance), comme dans *cette « femme chic » devenait un amas de viande affaissée* (⁴2007, 104 et 105 aussi pour les ex.). Dans le premier cas, l'énoncé *syphilis* étant auto-référentiel, cité en tant que mot, il est considéré comme autonymique. L'adjectif *affreux* modalise cependant le 'mot métalinguistique' *mot*, et par là aussi indirectement l'unité autonyme. L'énoncé guillemeté *femme chic*, également présenté comme *rapporté*, est en plus déclaré utilisé, dans sa qualité d'unité linguistique dotée d'un référent et d'un référé renvoyant à une réalité du monde.

La connotation, autant que la modalisation autonymiques, impliquent que l'énonciation auto-référentielle est bien intégrée dans la chaîne énonciative en tant que signe, employée par l'énonciateur dans son discours pour référer à un signifié, mais qu'elle est aussi prise en mention, commentée, pour des raisons qu'il revient au co-énonciateur à « interpréter en s'appuyant sur divers indices dans le cotexte et la situation de communication » (Maingueneau ⁴2007, 104). Selon Maingueneau, la modalisation autonymique implique toujours une mise à distance (*ib.*) – selon une conception discursive, et non pas sociolinguistique (comme aussi celle de la non-pertinence), qui ne nous semble pas s'appliquer de façon systématique (v. aussi ci-dessous et chap. 3). La modalisation autonymique porte toujours sur la valeur de l'énonciation représentée, en faisant apparaître l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il énonce – dans sa forme ou son contenu – c'est-à-dire une évaluation, manifestée de façon explicite ou implicite (comme dans un acte de langage indirect) :

« La modalisation est une dimension essentielle de l'énonciation, elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé et à l'égard de son allocutaire, attitude qui y laisse des *traces* de divers ordres [...]. » (Maingueneau ²2009, 88)

La modalisation autonymique est induite à l'aide de *modalisateurs*, « grâce auxquels l'énonciateur peut dans le fil de son discours *commenter sa propre parole* » (Maingueneau ²2005, 177), comme *ce qu'on appelle, pour parler comme, X ou plutôt Y, c'est-à-dire, comme dit X* (*id.* ⁴2007, 102 ; v. aussi chap. 2.3.2.2.4). Elle peut se présenter sous forme de quatre *non-coïncidences du dire* (*ib.*), intégrées en analyse du discours suite à Authier-Revuz.

Cette dernière propose dans sa thèse une analyse énonciative des 'images du dire' que transporte le méta-énonciatif, auto-représenté (1995, 99) pour tenir compte de la division du sujet (parlant) et des images de « non-un » (écart) qui se produisent dans le dire (*ib.*, 100). Elle distingue quatre types de *non-coïncidences énonciatives représentées* (c.-à-d. par l'énonciateur, dans le discours), qui concernent *l'écart entre interlocuteurs*, *l'écart du discours à lui-même*, « imposant au dire l'ailleurs de l'interdiscours », *l'écart entre mot et chose*, « marquant d'impossible la nomination complète du réel », et *l'écart des mots à eux-mêmes*, « imposant au dire l'ailleurs de la langue » (*ib.*, 100 ; pour "l'hétérogène constitutif du dire" de *la langue*, v. *ib.*, 718 ; pour les types de *non-coïncidences du dire*, v. *ib.*, 161-801).

La *non-coïncidence dans l'interlocution* d'Authier-Revuz (1995, 163-234) concerne l'ensemble des représentations réflexives où l'énonciateur ('je'/'nous') distingue son dire de celui du co-énonciateur, de façon implicite ou explicite (*si vous voulez, si vous voyez ce que je veux dire*) (*ib.*, 201sq.), pour prévenir un refus de co-énonciation ou un risque de transmission

'du' sens, ou pour jouer des deux instances (*ib.*, 181-231), comme dans le « récit régionaliste sur le mode du *comme nous disons* (et pas vous) » (*ib.*, 210)⁹⁰.

La *non-coïncidence du discours à lui-même* (Authier-Revuz 1995, 235-505), qui est à la fois interne au discours et interactif (*ib.*, 240), renvoie au 'dédoublément méta-énonciatif' du discours hic et nunc de l'énonciateur par le jeu « avec un discours autre » (*ib.*, 235, marquage J. A.-R.). Authier-Revuz regroupe ici l'intertextualité (*ib.*, 237-239), la variété « dialectale » (*ib.*, 239-241) – c'est-à-dire au sens social large du plurilinguisme bakhtinien (la variété dans la langue) – la polysémie discursive, renvoyant à la diversité des significations d'un mot et servant par exemple à signaler la richesse ou la confusion (*ib.*, 241-249), et enfin le dialogisme de Bakhtine (*ib.*, 249-255) – constitutif au discours de par son hétérogénéité inhérente (*ib.*, 249), où l'énonciateur se fait dans le « déjà-dit » (*ib.*, 250).

De la non-coïncidence du dire fait partie la modalisation autonymique qui renvoie à l'écart du temps (*ib.*, 423-449), aux discours et aux champs discursifs qui signalent des « jargons » et « registres », par exemple familier, négligé, grossier – qui accueillent des formes sur le mode de la réserve quant à l'image que s'y donne un discours (*ib.*, 453 et 449-474) – de même qu'à l'écart d'une autre (variété de) langue. Authier-Revuz signale que la modalisation de cette dernière relève le plus souvent d'une « préférence personnelle » (1995, 405), comme dans le 'roman dit régionaliste', où la fréquence et les formes d'auto-représentation du dire se trouvent ne pas être une constante du genre, contrairement par exemple au guide touristique présentant une région ou un pays donné (*ib.*, 410sq.)⁹¹.

La *non-coïncidence entre les mots et les choses* (Authier-Revuz 1995, 507-711) concerne, elle, l'écart dans la nomination où l'énonciateur peut signaler l'évidence de l'« unité » mot/chose (*ib.*, 510) lorsque la nomination est en accord avec l'intention de dire ou les lois du dire, ou est explicable par les propriétés du référent (*je dis X pleinement, X est le mot juste*, cf. *ib.*, 550-584). L'énonciateur peut au contraire aussi signaler une tension de la nomination, 'dans le non-un' (*ib.*, 535-548), indiquant par exemple que le mot juste fait défaut (*pour ainsi dire*) (*ib.*, 631-673), ou jouant de la (non-)coïncidence du dire sous des formes d'adéquations comme dans ... *ou mieux / plutôt* ... (*ib.*, 616-628).

⁹⁰ Le discours régionaliste ne relève cependant pas simplement de la non-coïncidence dans l'interlocution (v. aussi les développements d'Authier-Revuz *id.*, 235-505 et ci-dessous).

⁹¹ Si la modalisation autonymique d'une « variété régionale » est ainsi traitée au même niveau que celle d'une « autre langue » (*ib.*, 405 pour les deux termes) – comme d'ailleurs dans l'analyse de Rey-Debove (v. ci-dessous) – la modalisation autonymique de la variation diatopique d'une langue standard devrait selon nous plutôt figurer parmi les représentations réflexives des 'registres' (ci-dessous).

La *non-coïncidence des mots à eux-mêmes* (*ib.*, 713-801), enfin, qui peut signaler un sens unique, deux sens ou divers sens, un double sens ou un 'sens en plus' (*ib.*, 748-782), se réalise sous la forme d'éléments qui spécifient négativement le sens écarté ou alors spécifient positivement le sens requis, ainsi sous la forme d'expressions complexes du type 'X, je veux dire Y', ou de couplages synonymiques qui présentent deux éléments comme substituables comme 'X, c'est-à-dire Y' (*ib.*, 730-744).

Les quatre types de non-coïncidence du dire peuvent cependant s'enchevêtrer comme l'évoquent aussi les descriptions détaillées qu'en propose Authier-Revuz. Il en est de même de leurs réalisations analogues – ou nous pensons aux mises en relief véhiculant une coïncidence, une unité, un accord – lorsque l'on définit de façon positive le rapport des interlocuteurs, du discours représenté avec le discours qui l'intègre, du référent avec le référent, et du mot représenté avec son sémantisme particulier : il s'agit de catégories non exclusives, dont l'une ou l'autre peut être plus ou moins dominante selon les cotextes.

Les quatre types de modalisation autonymique – qui peuvent autant être déclenchés par des commentaires métalinguistiques proprement dits que des mots métalinguistiques ou même des signaux typographiques (v. ci-dessous) – correspondent selon nous à des intentions pragmatiques qui motivent l'emploi et la mise en relief des fragments énonciatifs modalisés⁹².

À titre d'exemple, les modalisations autonymiques peuvent ainsi respectivement avoir, pour l'énonciateur, la fonction de présenter une expression comme partiellement inadaptée pour renvoyer à un référent donné – comme *femme chic* dans l'exemple ci-dessus, où le locuteur ne trouve pas cette femme chic, qui est pourtant censé l'être (rapport référent/référé, ici la non-coïncidence entre mot et chose), de signaler un sémantisme ambigu, et par là de mettre le lecteur en garde pour assurer la réussite de l'échange (rapport du mot à lui-même avec sa polysémie), de renvoyer au discours d'un autre individuel ou collectif, précisé ou non, ainsi dans un souci d'authenticité (rapport du discours à lui-même), et enfin de commenter la situation co-énonciative, selon une fonction phatique plus ou moins explicite, servant pour l'énonciateur à se démarquer de son co-énonciateur ou au contraire à signaler sa connivence avec ce dernier (rapport entre co-énonciateurs).

Un énoncé en modalisation autonymique, utilisé à la fois en usage et en mention, peut être signalé comme tel à l'aide d'italiques ou de guillemets, dans des îlots textuels (v. chap.

⁹² Ces intentions pragmatiques sont identifiables suite à une analyse discursive, sous considération des différents paramètres comme les caractéristiques énonciatives et pragmatico-discursives du genre de discours que l'on analyse, et du positionnement que prend l'énonciateur dans celui-ci – mais ne sont pas toujours interprétées de la même manière par le co-énonciateur ordinaire.

2.3.2.2.3), et/ou utilisé, et à la fois déclaré cité, par renvoi à un discours autre – d'une façon plus discrète qu'à travers le discours rapporté direct et indirect (v. chap. 2.3.2.2.3) – à l'aide de modalisateurs comme *selon X*, *d'après X*, *dit-on*, *pour X* ; on peut alors parler aussi de *modalisation en discours second* (Maingueneau ²2005, 117, suite à Authier-Revuz).

La modalisation autonymique se manifeste certes à travers tout un

« ensemble de formes linguistiquement descriptibles – incises, circonstants, appositions, ..., relatives de formes spécifiques, constructions de couplage, marqueurs de décrochement méta-énonciatif, indicateurs de stéréotypie, signaux – qui en assurent, en tant que telles, un marquage. / Au-delà, s'ouvre [pourtant] le champ des formes non marquées, purement interprétatives, de l'auto-représentation opacifiante du dire. » (Authier-Revuz 1995, 141, mise en relief J. A.-R. ; pour l'aspect formel des mises en relief, v. chap. 2.3.2.2.3-2.3.2.2.4)

Les différentes « formes linguistiquement marquées de la modalité autonymique », requérant des parts inégales d'interprétation de la valeur méta-énonciative des constructions (Authier-Revuz 1995, 141, mise en relief J. A.-R.), vont ainsi des plus explicites – comme dans la succession 'X, je dis Y' ou le remplacement de X par un détour méta-énonciatif 'ce que j'appelle X' – aux moins explicites, comme dans les renvois au déjà-dit stéréotypique avec un simple *enfin*, *quoi* ou dans l'emploi de signaux typographiques (*ib.*, respectivement 103-125 [et 107-109 pour les deux premiers ex.], et 125-142). Les formes implicites incluent aussi les allusions et le discours indirect libre, ces deux derniers n'étant pas limités aux mots (qui sont simplement déclarés) « pas à soi » (*ib.*, 142).

Pour ce qui est du discours attribué à un autre locuteur, la source énonciative autre peut être de types divers. La modalisation autonymique peut renvoyer à un locuteur qui se situe au niveau interactionnel entre l'écrivain et le lecteur, ou alors à un personnage qui figure explicitement dans l'univers institué par le roman. Il peut s'agir d'un individu, d'un groupe socialement ou géographiquement déterminé (ainsi les jeunes, les paysans, les habitants de la côte), ou d'une voix collective anonyme, opinion formulée sous la forme d'un stéréotype ou cliché (p.ex. Maingueneau ³2005, 139 ; *id.* ⁴2007, 105 ; pour *l'ailleurs discursif* comme « acte individuel, usage de groupe, régularité discursive » référent à un individu déterminé ou une collectivité, v. aussi Authier-Revuz 1995, 273). L'attribution de diatopismes à des groupes de locuteurs à l'aide des divers procédés de citation représente en effet une construction stéréotypée, voulue ou non, qui contribue à la construction discursive de l'univers fictif (v. aussi chap. 2.3.2.1.1), et est ainsi particulièrement révélatrice des valeurs attribuées aux diatopismes mis en relief.

L'attribution de la responsabilité à une source énonciative autre a déjà été décrite par Rey-Debove dans son exposé sur la connotation autonymique où elle aborde un aspect de la

connotation (ou modalisation) autonymique, que l'on peut rapprocher de la non-coïncidence du discours à lui-même, mais à laquelle s'ajoutent divers autres aspects comme les problèmes de l'adéquation des mots aux choses ou le jeu dans le signifié et/ou le signifiant des mots que décrit Authier-Revuz (1995, 40 ; v. aussi chap. 3)⁹³.

Rey-Debove distingue en effet dans son analyse sémiotique la connotation autonymique manifestée à travers la citation d'un discours rapporté de type indirect (²1997, 261) – connoté par sa simple citation au sein du discours citant qui le domine (v. cependant chap. 2.3.2.2.2) – de la connotation autonymique d'éléments rapportés avec différents *modes du dire*, qui véhiculent obliquement le positionnement de l'énonciateur. Ces derniers peuvent être déclenchés par des mots métalinguistiques comme *s'appeler, nommer* (*ibid.*, 283), autant que par des commentaires métalinguistiques du type *comme je dis, comme il dit, comme on dit, comme ils disent*, et se distinguent par le type de focus porté sur les éléments connotés (*ib.*, 267-291).

L'usage rapporté peut ainsi en principe être considéré comme acceptable de par son appartenance à l'usage, même si l'énonciateur ne s'en tient pas forcément pour responsable (la réserve étant signalée par l'autonymie). L'énonciateur informe alors selon Rey-Debove essentiellement sur le *discours*, selon une connotation sporadique, plus que sur le système de la langue (alors qu'il puisse selon nous aussi concerner un emploi collectif général). Il s'agit des modes du 'comme il dit', 'comme je dis', de même que 'comme on dit' – qui intègre l'énonciateur à la communauté parlante (p.ex. *la plus usitée de ces confitures, le dawamasek, est un mélange ... ; ces prize-fights, comme on les appelle, où ...*) (Rey-Debove ²1997, 269-281 aussi pour les ex.).

Selon le mode du 'comme ils disent', au contraire, qui apporte des informations sur les habitudes langagières d'une autre communauté linguistique, l'énoncé est également utilisé par l'énonciateur (en tant que signe, avec son référent et son référé), mais plus explicitement signalé comme (partiellement) inacceptable dans son langage naturel (p.ex. *le coq de bruyère à ailerons appelé grouse aux États-Unis*), la connotation concernant alors plutôt le niveau du *langage* (*ib.*, 281-286 aussi pour l'ex.). Ce type de renvoi autonymique est selon Rey-Debove la (seule) voie 'légale' de l'emprunt, tolérée dans un système linguistique fermé qui rejette en

⁹³ Notre lecture de Rey-Debove, chez qui les 'modes du dire' se restreignent selon nous à la représentation dans l'énonciation d'autres discours, est confirmée par l'interprétation d'Authier-Revuz. Celle-ci critique dans l'analyse de la sémioticienne la « réduction » des commentaires métalinguistiques de connotation autonymique (du type 'comme l'appelle') à la fonction « de marquer le rapport à une source énonciative autre » (Authier-Revuz 1995, 40, marquage J. A.-R. ; v. aussi notre analyse chap. 3).

principe toute forme 'étrangère' (*ib.*, 286), ou l'énonciateur « force les barrières de l'acceptabilité au profit de l'emprunt » (*ib.*, 281).

Le mode 'comme ils disent' présente en effet selon Rey-Debove les propos connotés comme *étrangers*, appartenant « à d'autres parlers (régionaux, archaïques, sociaux, professionnels, etc.) » (²1997, 281) – alors que le mode du 'comme on dit' intègre en principe l'énonciateur à la communauté parlante (*ib.*, 269). Toutefois, *on* peut désigner "nous", "tout le monde" ou aussi "ils", selon l'identification du locuteur avec les propos (*ibid.*, 269sq. ; pour l'interprétation cotextuelle de la réalisation discursive *on* dans le discours littéraire, v. aussi Maingueneau ⁴2007, 18-21). Rey-Debove précise que l'emprunt de lieux communs implique plutôt la notion 'ils', mais représente toujours « la langue telle qu'elle se parle », usage dont il peut ou non se tenir pour responsable (*ib.*, 270).

Si la lexicographe considère que la variation diatopique relève d'emplois 'étrangers', dans un discours comme celui que nous proposons d'analyser ici, les diatopismes ne sont pas étrangers au langage de l'énonciateur (v. aussi chap. 2.2). La proposition conceptuelle et terminologique de Rey-Debove reste néanmoins valable pour notre propos, dans le sens où la mise en relief de diatopismes dans une œuvre romanesque peut très bien les signaler comme étrangers par rapport à la conception que se fait l'auteur de l'usage général, partagé avec la majorité de ses lecteurs visés, et du bon usage qu'il pense être attendu de lui dans le genre de discours romanesque – c'est-à-dire par rapport aux attentes du lecteur visé que présuppose et reconstitue l'auteur à travers son énonciation (v. chap. 2.3.2.1).

Le mode du 'comme ils disent' signale en principe une prise en mention avec une distanciation plus importante que le mode 'comme je dis' – distanciation qui peut donc être plus ou moins marquée, notamment dans le cas des modes 'comme il dit' et 'comme on dit'. Les modes du dire semblent certes à première vue correspondre à la non-coïncidence du discours à lui-même ; celle-ci se recoupe cependant seulement avec les modes qui attribuent la responsabilité à une source autre (selon le mode du 'comme ils disent'), alors que le mode 'comme je dis' ou 'comme on dit' attire tout d'abord et essentiellement l'attention sur un emploi qui est présenté comme appartenant à l'usage – sans impliquer une 'non-coïncidence' du discours représenté avec celui du discours non représenté, ni une distanciation marquée. Ceci est également le cas lors d'une réserve signalée notamment à l'aide de guillemets, où cette réserve relève moins de la polyphonie (v. ci-dessous), que d'un décalage entre deux images de l'énonciateur lui-même, dont l'une assume l'unité mise en relief et l'autre la récuse (cf. Maingueneau ⁴2007, 105).

Parler lors de toute mise en relief d'un diatopisme de distanciation (v. ci-dessus) relève donc selon nous d'une simplification. En effet, une unité linguistique peut être mise en relief pour des raisons diverses, notamment stylistiques, narratives ou référentielles – lorsque son usage ne satisfait pas les conventions du discours (en particulier la loi de modalité), ou lorsque sa mise en relief vise simplement à signaler qu'il y a eu un acte d'énonciation, ou à apporter des renseignements nécessaires pour la construction du texte (p.ex. sur des réalités régionales censées être inconnues du lecteur exogène). Ce choix en accord avec les lois d'informativité et d'exhaustivité du discours (et/ou la convention d'intelligibilité) peut impliquer tantôt le besoin de situer une unité linguistique dans son contexte d'emploi et/ou de la rendre accessible au lecteur visé, tantôt une recherche artistique, satisfaisant les conventions stylistiques d'authenticité, d'expressivité et de rhétoricité (v. ci-dessus).

Les observations ci-dessus nous incitent d'abord à retenir pour notre propos que les différentes manifestations de mises en relief de diatopismes dans le discours romanesque contemporain ont en principe en commun de servir à référer à un diatopisme donné en tant que mot, et à attirer l'attention du lecteur. Les diatopismes peuvent cependant être en emploi référentiel ou non, et être commentés, avec ou sans mise à distance (plus ou moins explicite), pour des raisons diverses.

Nous proposons donc dans le cadre de notre analyse de l'œuvre d'Yves Viollier d'observer si les diatopismes sont en emploi référentiel ou non, et en modalisation autonymique ou en emploi autonymique, mais aussi d'identifier les types de mode du dire et de distanciation – et lesquels sont les mieux représentés dans l'œuvre littéraire analysée. Est-ce que la majorité des mises en relief de diatopismes représentent des modalisations autonymiques où l'auteur soit commente le sémantisme des diatopismes qu'il utilise, soit renvoie la responsabilité à d'autres locuteurs, et notamment à un groupe de locuteurs d'une région donnée ?

Le choix d'un écrivain de commenter certains diatopismes est dans tous les cas significatif pour les valeurs qui leur sont attribuées. Si les modalisations de diatopismes sont particulièrement révélatrices puisqu'elles véhiculent le positionnement de l'énonciateur de façon plus explicite, par inférence avec le contexte, il est également possible d'interpréter les caractéristiques pragmatiques et sociolinguistiques d'un fait de langue lorsqu'il est en emploi autonymique (dans l'ex. du mot autonome *syphilis* cité par Maingueneau ci-dessus, c'est p.ex. l'adjectif *affreux* qui signale l'attitude de l'énonciateur).

Nous nous proposons donc de décrire les diatopismes qui sont en emploi et en modalisation autonymiques, avec leurs caractéristiques qui sont véhiculées dans le discours, par inférence

avec le cotexte et les autres paramètres situationnels qui sont disponibles, notamment sur le genre de discours et le contexte historique de l'œuvre littéraire que nous étudions.

Les dispositifs métalinguistiques de mise en relief de diatopismes, polyfonctionnels, se présentant sous des formes diverses, nous proposons de les rassembler sous les grandes catégories d'*unités compositionnelles* du discours littéraire, de *marques* typographiques et de *gloses*.

2.3.2.2.2. *Les unités compositionnelles du discours*

En ce qui concerne l'organisation textuelle d'une œuvre littéraire – c'est-à-dire d'un texte individuel ou d'un ensemble de textes de la production littéraire d'un écrivain – les normes littéraires en vigueur depuis la seconde moitié du 20^e siècle admettent en principe l'usage de diatopismes dans toutes les unités considérées comme parties intégrantes de l'œuvre artistique (v. aussi chap. 2.3.2.1.3). Ceci implique en principe aussi les fragments qui entourent le corps du texte, comme les titres, préfaces et tables des matières, qui se situent au niveau paratextuel (pour ce terme, v. Ducrot/Schaeffer ²1995, 210 ou Maingueneau ³2005, 66, suite à Genette 1987). Les diatopismes peuvent ainsi apparaître dans le titre, lorsque l'écrivain vise à attirer une attention particulière sur le particularisme et à situer d'emblée son œuvre dans un mouvement particulier, notamment régionaliste (v. chap. 2.3.2.1.3 et 4.4).

Pour ce qui est des unités compositionnelles du texte, on peut distinguer la narration (ou récit), la description, l'argumentation, l'explication et le dialogue (Adam 2004, 82). D'autres parlent plutôt de types d'écriture, en indiquant des sous-types comme le monologue intérieur ou le discours cité (Maingueneau 2004, 157-159). De ces derniers font aussi partie les fragments d'énoncés relevant d'autres genres, comme les lettres (cf. Bakhtine 1978, 87-89).

Les propos présentés dans les quatre premiers types d'unités compositionnelles décrits ci-dessus sont attribués à un narrateur. Au contraire, la responsabilité des propos placés dans l'unité du dialogue, voire dans tout type de discours présenté comme cité, est renvoyée plus explicitement à une source énonciative autre.

Il s'agit donc là d'un des types de mise à distance d'une énonciation (type de non-coïncidence du discours à lui-même, v. chap. 3.2.2.1). Le discours présenté comme cité au sein d'un autre discours est traditionnellement appelé *discours rapporté*, terme qui désigne « les *divers modes de représentation dans une énonciation d'un autre acte d'énonciation* » (Maingueneau ⁴2007, 115). Le discours est plus précisément *présenté comme rapporté*, puisqu'il est intégré dans le discours qui le cite (*ib.*, 118), qui lui donne un biais personnel (*ibid.*, 117sq. ; *id.* ²2005, 119 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 192 : article de Maingueneau).

Les procédés de citation ne sont pas généralement de type sporadique ou idiosyncratique, mais dépendent du discours et du positionnement que prend l'énonciateur à l'intérieur de ce dernier (v. aussi chap. 2.3.2.2.1) :

« [C]es modes de représentation de discours autres ne dépendent pas des stratégies ponctuelles des locuteurs mais sont *une des dimensions du positionnement ou du genre de discours*. » (Charaudeau/Maingueneau 2002, 194 : article de Maingueneau)

Dans le discours littéraire, tout discours présenté comme rapporté est mis en scène par l'auteur par son intégration dans le discours citant, et alors de caractère autonymique. En raison des implications pragmatiques de l'attribution de propos à d'autres locuteurs, on distinguera le discours rapporté, ou *discours cité*, c'est-à-dire qui est présenté comme cité, et le *discours citant* (Maingueneau ²2005, 116 ; ⁴2007, 115). Au niveau du second – aussi appelé 'discours narratif' (p.ex. Baethge 2006, 329) ou 'discours englobant' (p.ex. Petitjean/Privat 2007b, 10) – les propos sont attribués à un narrateur, qui peut être *extradiégétique* (auctorial, chroniqueur ou p.ex. conteur traditionnel), ou *intradiegétique*, sous la forme d'un personnage-narrateur.

Le discours présenté comme cité, mis dans la bouche d'un autre locuteur (ou groupe de locuteurs) est, lui, communément regroupé selon la tripartition traditionnelle, discours direct-indirect-indirect libre, mais connaît des manifestations diverses. Celles-ci incluent le discours *direct libre* ou *narrativisé*, mais aussi des formes hybrides et d'autres formes de citations et d'allusions à des discours déjà tenus (Maingueneau ⁴2007, 115-151 ; ²2005, 115-135 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 190-195 : article de Maingueneau).

Le discours rapporté peut être cité de façon explicite, comme dans le cas du discours cité ou aussi des commentaires métalinguistiques du type 'comme on dit' (v. chap. 2.3.2.2.1), mais aussi être représenté de façon implicite (comme dans le cas du discours indirect libre) – appelant alors à un travail interprétatif. Même des formes de citation explicites appellent cependant à une interprétation, surtout de l'attitude de l'énonciateur (v. chap. 2.3.2.2.1).

Le discours direct, où l'énonciateur prétend restituer le discours exact de l'énonciateur qu'il cite, sous sa double *face* de signifiant et de signifié, est distingué traditionnellement des autres types de discours cités qui ne peuvent prétendre à rapporter un discours que par son sens (v. Maingueneau ⁴2007, 116 et 119). Dans le premier cas, on dissocie nettement une situation d'énonciation différente du discours citant (*ib.*, ²2005, 118), et l'écrivain réclame que les énoncés rapportés ne soient pas les siens puisqu'il prétend adopter les propos d'autrui avec les expressions particulières qu'il lui attribue (Jeandillou 1997, 75). Puisque le discours rapporté est balisé typographiquement de façon non ambiguë, la responsabilité de propos cités est clairement renvoyée à une instance autre (*ib.*, 71 ; Bordas/Barel-Moisson/Bonnet *et al.* 2002, 134 article de Bonnet) – comme ceci est aussi le cas dans les fragments marqués typographiquement de façon individuelle (v. aussi chap. 2.3.2.2.3). Cette attribution d'énoncés à un locuteur différent ne peut cependant évidemment garantir une objectivité ou reproduction « fidèle » de propos d'origine (Maingueneau ⁴2007, 116sq.) – que se soit sous forme de mots ou expressions isolés ou de fragments rapportés sous forme de phrases – dans le discours direct ou dans un autre type de discours rapporté.

Dans le second cas, il n'y a qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant, où l'auteur intègre dans le fil de la narration un équivalent sémantique de propos qu'il présente comme antérieurs, en faisant cependant usage de ses propres mots, dont il est seul responsable (cf. *ib.*, 119 et sqq.). Si le narrateur prétend adopter des propos d'autrui, il ne laisse pas vraiment la parole à ce dernier : les propos sont connotés, employés en modalisation autonymique. Même le discours indirect, bien que clairement balisé, restitue seulement le *sens* d'un acte d'énonciation, et non pas les termes exacts : le rapporteur peut y reformuler de nombreuses formes linguistiques sans qu'il soit possible de les retracer (*ib.*, 118 et 112 ; Jeandillou 1997, 70).

En l'absence d'indices démarcatifs suffisamment explicites, la responsabilité des formes n'est donc pas clairement attribuable ; on considère alors traditionnellement que les fragments donnent place à plusieurs voix et points de vue énonciatifs (*ib.*, 75 ; Bordas/Barel-Moisan/Bonnet *et al.* 2002, 134 : article de Bordas). Cette ambiguïté énonciative, bien décrite en analyse textuelle contemporaine (Maingueneau ²2005, 127-133 et Jeandillou 1997, 70-78), est un aspect de la polyphonie et du dialogisme du discours littéraire (cf. Bakhtine p.ex. 1978, 175-178 ; v. aussi chap. 2.3.2.1.1).

Le discours direct est communément considéré comme relevant du fonctionnement autonome (cf. Rey-Debove ²1997, 61) – et ce également traditionnellement en philosophie du langage, même si l'autonymie est alors considérée comme métadiscursive et non pas métalinguistique (Brabanter 2005, note 19). En présence de deux niveaux énonciatifs clairement distincts, le discours cité est en effet « supposé indiquer *les mots mêmes* de l'énonciateur cité ; on dit qu'il en **fait mention** » (Maingueneau ²2005, 119 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 191 et 193 : article de Maingueneau) – mais déclare ne pas les utiliser.

Les autres représentations de citations où la source énonciative déclarée n'est pas clairement identifiable, sont au contraire considérées comme étant en modalisation autonymique puisque l'énonciateur intègre les propos cités dans le fil du discours citant mais les attribue en même temps à autrui (*ib.*, 191-194 ; pour la connotation autonymique du discours indirect, v. aussi Rey-Debove ²1997, 261).

Les deux types de discours rapporté, direct et indirect, représentent cependant des possibilités pour l'auteur de parler *sur* l'énonciation d'autrui, puisque celle-ci est rendue à travers le discours citant (pour en donner la réplique fidèle ou un équivalent). Le discours présenté comme cité est donc toujours pris en mention dans les deux cas.

En présence de la multitude de formes pour lesquelles les catégories établies ne peuvent être qu'approximatives, certains analystes du discours relativisent l'opposition stricte entre les

formes traditionnelles de discours rapporté, autant qu'entre l'emploi standard (ordinaire) et autonome (cf. Charaudeau/Maingueneau 2002, 193 : article de Maingueneau). Le discours direct peut en effet lui aussi être accompagné de phénomènes discursifs qui le commentent, et relèverait de ce point de vue davantage de la modalisation autonymique que de la simple autonymie (*ib.*, 193sq.).

Le discours rapporté est signalé à l'aide de verbes introductoires, placés avant ou après le discours cité ou alors en incise à l'intérieur, dont le signifié indique qu'il y a énonciation et qui peuvent être des verbes de parole, c'est-à-dire qui désignent un acte de parole, ou non (comme *s'indigner* ou *tempêter*) (Maingueneau ²2005, 121sq. aussi pour les ex.).

Ces verbes véhiculent essentiellement soit un jugement de valeur de l'énonciateur quant au contenu de l'énoncé (vrai/faux, bien/mauvais), comme *prétendre*, *reprocher* ou *vociférer*, soit une valeur descriptive, comme *répéter*, *annoncer* ou *dire* (cf. *id.* ⁴2007, 122 aussi pour les ex.) – dont le dernier est considéré comme le seul verbe véritablement neutre (*ib.*, 123 ; pour l'emploi de verbes métalinguistiques dans le cadre de gloses, v. chap. 2.3.2.2.4). Si le second type de verbe signale une tentative d'objectivité et/ou de fidélité, le premier modalise le discours rapporté de façon explicite, et manifeste par là le positionnement de l'énonciateur. Les deux types peuvent pourtant introduire autant un discours direct qu'indirect : même le discours cité peut en ce sens être considéré comme étant en modalisation, et non pas en simple emploi autonymique.

Nous avons déjà constaté que la citation d'énoncés dans le discours romanesque contemporain sert des buts qui sont indissociables des contraintes du genre de discours (v. chap. 2.3.2.2.1). Ainsi, la présentation d'énoncés dans le discours direct sert tout d'abord de gage d'authenticité pour l'écrivain : elle vise à « faire authentique » en montrant que les paroles rapportées sont « réelles », et/ou à se montrer objectif et sérieux dans la reproduction des propos d'autrui (Maingueneau ²2005, 119sq.). Elle peut également viser à démarquer des paroles prestigieuses (citation d'autorité), ou à signaler une non-adhésion aux propos cités (*ib.*, 120) – dans leur forme ou dans leur contenu. Ces deux dernières fonctions nous semblent cependant secondaires dans le genre de discours romanesque contemporain à orientation réaliste qui nous concerne. Dans ce dernier, les fonctions décrites par Maingueneau au sujet du discours direct s'appliquent selon nous aussi à d'autres formes de citation, quoique peut-être de façon plus indirecte.

Les fonctions de la citation d'autrui sont en effet liées aux contraintes imposées par le genre de discours : elles sont associées à la recherche de l'écrivain réaliste qui vise à restituer une réalité (sociale, régionale) dont il se présente comme le médiateur, à travers un récit qu'il veut

efficace, et de valeur esthétique indiscutable. La citation sert dans ce contexte un but d'authentification du discours, mais aussi de maintien du statut d'écrivain (en évitant de rompre avec les normes littéraires en vigueur) (v. chap. 2.3.2.1 ; cf. p.ex. aussi Maingueneau ⁴2007, 133 au sujet de Zola). Lorsque l'écrivain choisit la citation pour distinguer le langage du narrateur de celui des personnages – selon un procédé répandu surtout jusqu'au milieu du 20^e siècle environ (v. chap. 2.3.2.1.3) – ce choix est ainsi lié à une conception plutôt orale des unités rapportées, et à un besoin d'objectivité de l'écrivain, mais sert tout d'abord de caution pour rendre justice au statut qui lui est attribué. Il s'agit là de deux démarches qui correspondent à la loi discursive de la modalité d'un énoncé et aux conventions stylistiques qui règnent sur l'emploi de diatopismes, ici en particulier celles d'authenticité et de rhétoricité (v. chap. 2.3.2.2.1 et 2.3.2.1).

L'occurrence d'un énoncé dans le discours rapporté n'implique donc pas toujours une simple distanciation, ni une attribution effective et exclusive de la forme (ou du point de vue) au discours du personnage dans lequel elle apparaît. En effet, si l'auteur peut s'identifier aux propos relatés, plus particulièrement lorsqu'ils sont attribués au narrateur, cette identification n'est pas nécessaire, ni exclusive : il peut aussi bien s'identifier avec des fragments présentés comme rapportés⁹⁴. Dans le discours romanesque contemporain, le discours rapporté peut ainsi se contenter d'indiquer qu'il y a eu un acte d'énonciation (Maingueneau ⁴2007, 119 pour le discours indirect).

Cette observation relativise ainsi l'association d'une distanciation nécessaire avec le discours présenté comme cité, et s'explique en partie par la structuration d'un roman contemporain autour d'une action et de figures fictives, et par là par la convention de faire parler des personnages pour des raisons narratives cotextuelles et référentielles (v. chap. 2.3.2.1).

Pour notre analyse d'une œuvre romanesque contemporaine, afin de bien distinguer les énoncés attribués au narrateur et les énoncés plus explicitement attribués à une source énonciative autre, nous retenons deux grands types d'unités du discours :

- 1) le discours citant, c'est-à-dire le discours attribué au narrateur – qui peut être extradiégétique et intradiégétique – et

⁹⁴ En ce qui concerne l'œuvre que nous analysons, l'écrivain Yves Viollier associe explicitement les formes linguistiques utilisées dans son récit à son propre discours (« Donc, là encore, c'est *moi*, narrateur, qui emploie ce mot-là... », Viollier 2006 [entretien]). Il ne s'agit pas là d'une absence naïve de distinction entre les instances du narrateur, de l'écrivain et de la personne privée Yves Viollier. Plutôt, ce dernier a bien conscience de l'intrication nécessaire de ces trois instances dans la production de tout discours littéraire – que l'on peut rassembler sous la notion de 'auteur' (cf. Maingueneau 2004, 106-110).

- a) le discours cité, c.-à-d. présenté comme rapporté : soit le discours à source énonciative (déclarée) qui est ambiguë, soit le discours direct, dont la responsabilité est explicitement attribuée à un autre locuteur, et qui inclut le discours clairement balisé comme la lettre (dans l'œuvre d'Yves Viollier toujours signalé en italiques).

Dans cette bipartition double, nous reprenons donc la distinction entre *discours citant* et *discours cité* (ou *rapporté*) à Maingueneau (p.ex. ²2005, 116, v. ci-dessus), et tenons également compte de l'ambiguïté énonciative des manifestations du discours rapporté qui n'est pas clairement balisé et modalisé de façon plus explicite.

Le discours à source énonciative ambiguë peut cependant être non seulement du discours rapporté sans balisage explicite (notamment du discours indirect), mais aussi du discours attribué à un narrateur intradiégétique qui n'est pas explicitement distingué de celui d'un narrateur extradiégétique au niveau du balisage textuel ; il est alors considéré comme relevant du 'discours de source énonciative ambiguë'. La source énonciative du discours attribué à un narrateur intradiégétique – par exemple sous la forme d'une narration oralisée (p.ex. ViollierMariennée 1980), qui est stylistiquement comparable au discours cité – est au contraire considérée comme non ambiguë ('dans le discours citant') en l'absence d'une textualisation d'un narrateur extradiégétique, ou alors en cas d'une distinction explicite des parts qui sont attribuées aux deux types de narrateur.

L'analyse de l'œuvre d'Yves Viollier – plus précisément des diatopismes déjà décrits dans notre corpus de référence minimal par P. Rézeau ou dans le TLF, de *à la basseur* à *grelet* inclus – a montré qu'il n'y a pas de différence notable dans l'utilisation de diatopismes entre les types de discours cité (notamment entre le discours direct et indirect), ni entre les passages de discours citant où le narrateur est clairement balisé ou non. La différence essentielle se situant dans l'œuvre romanesque que nous étudions entre les deux unités compositionnelles du discours citant et du discours cité, en présence du grand nombre de diatopismes non mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, les sous-catégories des deux unités de discours (citant et cité) sont systématiquement signalées seulement pour les diatopismes lorsqu'ils sont mis en relief, afin d'assurer la lisibilité de notre microstructure (v. aussi chap. 2.5.3).

2.3.2.2.3. *Le marquage typographique*

Dans le chapitre précédent, nous avons étudié les possibilités de répartition de diatopismes dans les unités compositionnelles du discours littéraire, essentiellement le discours citant et le discours cité, sous forme de phrases comme le discours direct et indirect.

Il ne s'agit cependant là pas du seul moyen de citer un autre locuteur. Les diverses stratégies que nous avons regroupées sous la notion de modalisation autonymique (v. chap. 2.3.2.2.1) implique en effet autant des cas de modalisation en discours second, qui sont abordés dans le chapitre suivant, que des cas de modalisations autonymiques où un fragment (aussi individuel) est déclaré employé et cité, donc utilisé à la fois en usage et en mention, à l'aide de moyens typographiques dans des îlots textuels.

Les énoncés présentés comme cités dans cette forme de citation hybride que sont les *îlots textuels* (ou *énonciatifs*) figurent (notamment) dans le discours indirect (cf. Authier-Revuz 1992, 134sq., 512-515), mais aussi dans d'autres unités comopositionnelles du discours (v. chap. 2.3.2.2.2). Il représentent pour l'énonciateur un moyen de présenter le discours de l'autre comme approprié à l'objet de son dire (*ib.*, 317). Ils sont en effet clairement balisés par des signaux typographiques (mise en italiques et entre guillemets), et par là signalés comme non pris en charge par le rapporteur, attribués de façon non-ambiguë à un autre énonciateur (Maingueneau ²2005, 129 ; v. aussi *id.* ⁴2007, 138 mais rien *id.* 2009).

Si ces îlots – constitués de mots ou tournures isolés, mais aussi de fragments plus complexes – peuvent donc être considérés comme relevant de l'emploi autonymique, comme le discours direct (v. ci-dessous), certains analystes du discours les considèrent (à juste titre) comme des formes de modalisation autonymique (cf. Charaudeau/Maingueneau 2002, 193 : article de Maingueneau ; v. aussi ci-dessous).

Le balisage typographique d'unités linguistiques, qu'il s'agisse de mots individuels ou d'expressions, ne se restreint cependant pas à la citation d'autres locuteurs, mais peut servir des buts divers : tout comme la présentation d'énoncés comme rapportés, le signal typographique est une trace de modalisation qui manifeste le positionnement de l'énonciateur et son attitude, et peut par là signaler un des quatre types de non-coïncidence de la modalisation autonymique (v. chap. 2.3.2.2.1).

Le présent chapitre se propose donc d'aborder la mise en relief de diatopismes à l'aide de *signaux*, ces "formes non segmentales" de l'énonciation réflexive, distingués des *commentaires explicites*, d'ordre morpho-syntaxique (Authier-Revuz 1995, 136 ; v. aussi le

chapitre suivant). Ces *marqueurs typographiques* (Thibault 2000a, 77), ou *marques (typographiques)*, sont en principe intégrés dans tout autre type d'unité du discours, autant dans le discours citant que dans le discours cité – où il s'agit alors d'une mise en relief double, appelée ailleurs 'surmarque' (Bouvier/Martel 2006, 81sq. ; v. chap. 2.3.1).

Les marqueurs typographiques se présentent généralement sous la forme d'une écriture en italique ou de mises entre guillemets, mais également sous la forme d'autres réalisations comme les tirets de figement, points de suspension, doubles tirets et parenthèses (Authier-Revuz 1995, 102 et 133-142 au sujet de la modalisation autonymique), ou bien d'autres types d'impression en caractères différents du reste du texte – en lettres grasses ou capitales ou dans une police particulière – ou encore sous la forme de graphies non conventionnelles (Maingueneau 2004, 164sq.), ailleurs appelées procédés phonétiques (Grevisse ¹⁴2008, §458). Des points de suspension, des doubles tirets ou des parenthèses peuvent en principe jouer le même rôle (Maingueneau ⁴2007, 102). Les marques typographiques sont d'abord à valeur générale, se limitant en général à dire 'je dis X', et à signaler qu'il y a quelque chose d'autre à dire de l'énonciation représentée (Authier-Revuz 1995, 136sq.). Dans le cas particulier des éléments diatopiques d'une langue standard, le marquage de ces derniers sert d'abord simplement à renvoyer à ces derniers (en y attirant l'attention, signalant donc que l'énonciateur recourt justement à ceux-ci et non pas d'autres), et à le présenter comme repris tel qu'il a été observé (cf. Meizoz 2001, 338sq.). Les marqueurs typographiques servent ainsi de gage d'authenticité, mais peuvent aussi servir de caution et/ou renvoyer la responsabilité à une instance autre.

Dans la littérature contemporaine, les deux principaux marqueurs typographiques de diatopismes – les guillemets, puis l'écriture en italique – peuvent s'employer à la fois pour l'autonymie et pour la modalisation autonymique (Maingueneau ⁴2007, 106), et semblent souvent être utilisés indifféremment ; les choix pour l'un ou l'autre varie selon les époques et les éditeurs :

« chaque auteur négocie avec des normes floues qui varient à la fois avec les époques, les genres et les courants esthétiques concernés » (Maingueneau ⁴2007, 107).

Lorsque l'unité linguistique typographiquement marquée est en modalisation autonymique, tendanciellement, l'italique semble cependant servir notamment à simplement insister sur l'unité marquée ou à la signaler comme étrangère (c.-à-d. dire non générale, marquée), alors que les guillemets, marqueur le plus fréquent, semblent en général servir à montrer une réserve de la part de l'énonciateur (*ib.*, 103-108, surtout 103 et 106).

La réserve exprimée par la mise en relief d'éléments individuels implique donc de ce point de vue plus un conflit de l'énonciateur, qu'un refus de prise en charge de la responsabilité pour l'énoncé, ou l'expression d'une autre voix attribuée à autrui, comme elle est traditionnellement décrite au sujet du discours cité (v. chap. 2.3.2.2.2).

L'emploi de guillemets et l'écriture en italique pouvant signaler autant un emploi qu'une modalisation autonymiques, le marquage typographique peut signaler une simple prise en mention et par là « *désigne[r] le signe linguistique, avec son signifiant et son signifié* » (Maingueneau ⁴2007, 104) (cas d'emploi autonymique). Il peut cependant aussi signaler sa modalisation autonymique, et prendre alors des significations très variées. Selon une démarche descriptive ou de caution, cette dernière peut simplement insister sur un emploi, signaler un emploi comme appartenant à l'usage et/ou une variété linguistique différente, se contenter de citer un autre locuteur, ou marquer une réserve vis-à-vis de l'énoncé marqué (dans sa forme ou son contenu) – sans que le texte dévoile toujours la raison de la modalisation (Maingueneau ⁴2007, 104). La différence entre les deux types d'autonymie est à interpréter par le lecteur, co-énonciateur, par inférence avec son savoir sur le genre de discours, le positionnement de l'écrivain de même qu'avec le cotexte.

En lexicographie différentielle, des auteurs signalent ainsi que l'emploi de diatopismes et leur marquage visent à signaler un diatopisme comme non conforme à l'usage général ou du moins au bon usage (Thibault 1998b, 26 et 29 ; Vézina 1998, 229 ; DHFQ xlii) – qu'il soit ressenti comme légitime ou non. A. Thibault précise en outre qu'il peut aussi viser à manifester que l'écrivain juge le particularisme connu par les lecteurs visés (2006a, 146), et servir à établir une complicité avec ces derniers (*id.* 2005a, 106) : il s'agit alors d'une stratégie de prise de contact et de connivence.

Tout marquage typographique d'un diatopisme sert surtout et d'abord à attirer l'attention du lecteur et à renvoyer à un diatopisme tel qu'il apparaît dans l'usage (c.-à-d. tel qu'il a été observé par l'écrivain) : en accord avec leurs fonctions d'insistance et d'authentification, nous parlons donc de marqueurs d'insistance et d'authentification. Ceci concernent autant les diatopismes marqués qui sont seulement autonymisés que ceux qui sont en modalisation autonymique. La mise en relief d'un diatopisme en modalisation autonymique a en outre pour particularité de pouvoir apporter une précision, informative, de servir de citation – dans un souci d'authenticité et/ou l'objectivité ou alors de distanciation – ou bien de représenter une stratégie de caution ou de justification, visant à signaler le diatopisme comme étant conscient et utilisé de façon ciblée, et rendre par là justice à la loi de modalité. En outre, un diatopisme en modalisation autonymique peut aussi servir un jeu de mots ludique (selon les conventions

stylistiques d'expressivité et de rhétoricité), ou viser à établir connivence en manifestant une prise de distance de l'écrivain du niveau énonciatif de l'univers créé, et en invitant le lecteur à le rejoindre à ce niveau d'observation supérieur, réflexif – selon le principe de coopération et de valorisation des faces des co-énonciateurs.

De par la fonction de l'autonymie (v. chap. 2.3.2.2.1), les interprétations illustrent que la typographie peut seulement *indiquer* une connotation autonymique : il s'agit d'un procédé ambigu qui exprime l'emphase de façon générale, appliquée au signe lui-même mais aussi au seul contenu, que Rey-Debove (1998, 162) décrit par là comme une 'présomption de connotation autonymique' (v. chap. 2.3.2.2 ci-dessus). Si la présentation typographique d'un mot considéré comme 'étranger' peut être combinée avec d'autres modes de modalisation, elle n'a selon Rey-Debove « d'intérêt que lorsqu'elle constitue le seul indice de connotation autonymique » (*ib.*, 163).

Dans le genre de discours romanesque contemporain, les diverses stratégies de mise en relief métalinguistique, en général polyfonctionnelles, véhiculent donc l'attitude de l'auteur et par là les caractéristiques qu'il attribue au diatopisme marqué. Les fonctions des différentes stratégies décrites sont en outre susceptibles d'être renforcées ou cumulées lorsque sont combinées deux ou plusieurs stratégies différentes ; leurs modalités exactes sont alors analysées pour chaque cas particulier (v. chap. 3).

Contrairement aux marqueurs typographiques que nous avons évoqués jusqu'à présent, l'usage de graphies non conventionnelles (p.ex. dans *p'tit*, v. chap. 2.5.1) représente lui aussi une stratégie discursive ciblée, qui vise selon nous tout d'abord à attirer l'attention sur un emploi associé avec l'oral. Il vise ainsi particulièrement à évoquer une variété donnée avec ses « sonorités » (Robez-Ferraris 1988, 41 ; aussi Tuaillon 1988, 298). En outre, toute transgression graphique fonctionnant comme 'eye dialect' (où angl. *dialect* renvoie à tout type de variété, aussi diatopiquement marquée), elle dénote un emploi marqué, qu'il soit objectivement marqué ou non (Wolfram/Schilling-Estes 1998, 308) – plus particulièrement un emploi marqué socioculturellement, plus que oralement (cf. Gadet ²2007, 44), ou diatopiquement. Une telle transgression renvoie ainsi aux topoï d'une société déterminée par sa tradition littéraire, où la conception dominante de l'oral et de l'écrit tend à survaloriser l'écrit (cf. *ib.*, 45-61, surtout 58).

Les faits de langue évoqués par des graphies particulières – morphosyntaxiques et surtout phonético-graphiques (v. chap. 1.3 ; Rézeau 1987a, 203 ; Thibault 2006a, 145 et 155sq.) – sont autonymiques. Étant généralement conçus comme oraux, associés à une situation énonciative non distanciée, ils créent une tension entre la proximité qu'ils évoquent entre

l'écrivain et le lecteur, et la distance communicative qu'implique le médium graphique de l'œuvre imprimée. En présence de la rhétorique littéraire de la parole vive (v. chap. 2.3.2.1.2), l'usage de graphies particulières vise aussi à « mettre à la portée du lecteur exogène certains aspects esthétiques ou poétiques du texte » (*ibid.*, 155) – pour accroître le pouvoir de suggestion de l'œuvre et sa valeur esthétique (Maingueneau 2004, 164sq.)⁹⁵.

2.3.2.2.4. *Les gloses*

Outre les marquages typographiques de diatopismes (en emploi ou en modalisation autonymiques), les mises en relief discursives de diatopismes concernent aussi différents types de *gloses* métadiscursives.

Notre distinction entre *marque typographique* et *glose* rappelle celle d'Authier-Revuz – qui recourt aussi sporadiquement au terme de *glose* (p.ex. 1995, 406) – entre *signal* et *commentaire explicite* (*ib.*, 411). Le terme de *commentaire explicite* nous semble cependant insuffisant : les mises en relief ne représentent pas toutes des commentaires ni sont-elles explicites, comme dans les appositions de deux éléments du type 'X, Y', 'X ou Y' ou 'X, c'est-à-dire Y' (cf. *ib.*, 411) – qui relèvent plutôt de la définition et sont plus ou moins explicites.

Nous proposons pour notre part de regrouper sous la notion de *glose* autant les définitions, que les diverses autres tournures d'auto-représentation, segmentales, impliquant donc les modalisations en discours second qui renvoient à un énonciateur autre en dehors de la citation d'autrui sous forme du discours rapporté direct ou indirect (v. chap. 2.3.2.2.2). Les *gloses*, comme les marques typographiques, visent elles aussi à satisfaire les contraintes du discours et reflètent les lois discursives et les conventions stylistiques qui règlent l'utilisation de diatopismes dans la littérature romanesque contemporaine à orientation réaliste.

Lorsqu'un diatopisme est jugé non transparent pour le public visé, une *glose* doit le rendre accessible ; il s'agit là d'une stratégie répandue de prévoyance d'éventuelles difficultés de compréhension qui pourraient mettre en danger la réussite de l'échange. Les *gloses* ne se limitent cependant pas à des commentaires explicatifs : elles concernent aussi des fragments textuels non explicatifs et qui entourent des diatopismes tout à fait transparents. Nous

⁹⁵ Pour certains, les particularismes phonético-graphiques sont considérés comme la manifestation d'un refus des conventions orthographiques d'une langue normée unique de la part de l'écrivain, selon un positionnement identitaire et politique fort (Blanchet 1995a, 49) – qui peut concerner particulièrement des mouvements du 19^e siècle, ou les écrivains de la *créolité* (cf. Bernabé/Chamoiseau/Confiant 1993, 41-47 p.ex.). Pour notre propos, les orthographes différentes des conventions concernent généralement non pas des particularismes à graphe non fixée (généralement parce que relevant de contextes d'emploi oraux), mais justement des graphies particulières d'unités dont l'orthographe est déjà fixée par les conventions. C'est notamment cette déviation des conventions existantes qui permet de remplir les fonctions décrites ci-dessus.

comprenons ainsi le terme *glose* en son sens strict d'annotation explicative, mais aussi au sens de tournure ou commentaire portant sur (et modalisant éventuellement) des diatopismes

Alors qu'une *glose* représente le *résultat* d'un acte énonciatif, nous proposons le terme *glosage* pour renvoyer au *processus* de sa construction. Le glosage implique toujours l'emploi ou la modalisation autonymiques des diatopismes concernés, et donc aussi leur évaluation, formulée de façon plus ou moins explicite.

En ce qui concerne la distribution des gloses de diatopismes au niveau de l'organisation textuelle – comme les diatopismes – elles peuvent être intégrées au fil du texte (éventuellement entre parenthèses), en note de bas de page, dans l'apparat critique, ou dans un glossaire en fin d'ouvrage (Thibault 2006a, 144-146 ; aussi p.ex. Rézeau 1995c, 687 et Pohl 1979, 80 pour des notes infrapaginales et des glossaires).

Au niveau textuel, lorsque les gloses se situent dans le discours citant, elles sont attribuées au narrateur. Dans des unités de discours présentées comme rapportées, elles sont au contraire attribuées à d'autres locuteurs. Lorsqu'elles sont intégrées au niveau paratextuel, elles sont dues à l'éditeur ou à un autre tiers (dans l'apparat critique parmi des notes exégétiques), ou éventuellement à l'auteur – notamment lorsqu'elles apparaissent en note infrapaginale ou dans un glossaire (en fin d'ouvrage ou en encart), qui procurent généralement des explications sommaires, souvent sous la forme de simples appositions (v. aussi chap. 2.3.2.1.3). Le recours à un glossaire en fin d'ouvrage n'est en principe pas combiné avec l'usage de notes de bas de page. Ce procédé oblige pourtant le lecteur qui le souhaite de comprendre le texte (dans son détail) à mémoriser le sens ou la valeur d'un élément glosé pour les prochaines occurrences (Thibault 2006a, 145). Les gloses peuvent aussi rarement être situées devant le texte principal (comme à l'emplacement habituel des citations), avec les mêmes buts que l'usage de diatopismes : lorsqu'il y a intention d'attirer une attention particulière sur un emploi donné, et de manifester d'emblée un positionnement régionaliste (v. chap. 2.3.2.2.1 et 3.1 s.v. *mariennée*). Ces buts peuvent en outre être complétés par d'autres objectifs comme celui de permettre une meilleure localisation géographique du récit fictif, comme, chez Yves Viollier, dans *Les lilas de mer* (Viollier 2009 [entretien] ; v. aussi chap. 2.2.2 et index 7.2.2).

Comme la distribution de diatopismes dans les différentes unités du discours – citant ou cité – la distribution des gloses peut s'avérer significative, mais ne l'est pas nécessairement. L'attribution d'une glose au discours direct peut ainsi représenter une double prise de distance de l'écrivain, mais le fonctionnement exact de telles mises en relief doubles reste à examiner cas par cas dans le cadre de l'œuvre que nous analysons (v. chap. 3, p.ex. 3.1 s.v. *carolin* et *passerose*).

Les réalisations discursives de la représentation réflexive de l'énonciation étant formellement diverses, les gloses se manifestent sous la forme de constructions d'ordre morpho-syntaxique (et non pas typographique comme les marques, v. chap. 2.3.2.2.3). Il s'agit de *présentateurs métalinguistiques* comme *le mot, le terme, l'expressions ... de X* pour ce qui est du simple emploi autonymique (Authier-Revuz 1995, 28) et, pour ce qui est de la modalité autonymique, de phrases complètes, indépendantes ou en incises, propositions circonstanciées, appositions, relatives, adverbes, déterminants ou autres circonstants comme *selon l'expression consacrée* ou des constructions constituées d'un verbe métalinguistique (descriptif) comme *parler* ou du verbe pragmatiquement neutre *dire*, suivi d'un objet métalinguistique tel que dans *pour reprendre une formule de ...* (*ib.*, 102 ; pour les deux ex., v. 113 et 116 respectivement ; pour l'emploi de verbes métalinguistiques dans le cadre de la citation de discours rapportés, v. chap. 2.3.2.2.2).

Le circonstant désignant tout type d'élément métalinguistique qui se trouve autour d'une unité auto-référentielle, il inclut ce que Rey-Debove appelle 'l'emploi d'un énoncé étranger pour désigner un objet, suivi d'une remarque sur lui-même comme dénomination', et l'apposition englobe le cas de 'mise en équivalence' d'un énoncé étranger avec un autre énoncé (énoncés respectivement appelés M2 et M1) (cf. Rey-Debove 1998, 160-163).

Pour le premier, Rey-Debove oppose la formule /M2, comme on appelle M1/, où l'énoncé 'étranger' désigne le référent, à la formule /M2 comme on l'appelle/ (ou *comme on le nomme, comme on dit, comme disent les X*, etc., v. chap. 2.3.2.2), où la connotation autonymique ne révèle pas le contenu du signe (*ib.*, 160) – mais attire l'attention sur l'usage en tant que tel.

Le second type, de 'mise en équivalence' regroupe, lui, quatre formules : 'l'emploi de *ou*', qui apporte une information sur le contenu du signe – soit sous la forme 'M1 ou M2', qui implique 'comme on l'appelle', où « le statut de M2 se rapproche d'une dénomination », soit sous la forme 'M2 ou M1', où « le statut de M1 se rapproche d'une signification » (Rey-Debove 1998, 161). S'y oppose la formule de la 'juxtaposition entre parenthèses', réalisée sous la forme 'M1 (M2)' (*ib.*) ou 'M2 (M1)' (*ib.*, 162) – où la parenthèse a la fonction du *ou* – et qui est très proche de la troisième formule, 'l'équivalence par apposition' ('M1, M2' ou 'M2, M1') (pour ces différentes formules, v. aussi chap. 2.3.2.2.4). La quatrième formule de la 'présomption de connotation autonymique' concerne l'indice typographique utilisé de façon exclusive (v. chap. 2.3.2.2.1), qui ne représente pas une 'mise en équivalence' à nos yeux.

La diversité des types de gloses observables dans la littérature francophone diatopiquement marquée a déjà donné lieu à un classement unifié et systématique d'« exemples métalinguistiques » – c'est-à-dire de gloses et de marquages – qui a été développé sur la base

d'une analyse du DSR (1997) et du DRF (2001). Sous l'hyperonyme 'en emploi métalinguistique', sont donc regroupées cinq catégories essentielles : 'en emploi métalinguistique', 'en emploi métalinguistique ou autonymique' (c.-à-d. autonymie avec un discours métalinguistique), 'en emploi autonymique' (c.-à-d. sans commentaire métalinguistique explicite), 'avec un commentaire métalinguistique incident' (où le diatopisme est au cœur ou suivi d'une annotation), et 'en énoncé définitionnel syntaxiquement autonome' (Thibault 2005a, 96-115, surtout 103-105)⁹⁶.

Deux récentes analyses différentielles de corpus littéraires contemporains autonomisant aussi les emplois métalinguistiques de diatopismes au niveau de leurs microstructures, utilisent, elles, six catégories, complétant et affinant par là les précédentes : 'en emploi autonymique' (comme ... *qu'on appelle ici X*), 'dans un énoncé définitoire ordinaire' (comme *un ... , c'est X*) – aussi sous la forme d'appositions ou entre parenthèses – et 'avec un commentaire métalinguistique incident' (comme *les ... , c'est-à-dire X*) (Rézeau 2007d, 272-305 et Chauveau 2007b, 208-253 aussi pour les ex.). S'y ajoutent les catégories 'dans un commentaire métalinguistique incident' (comme ... *qu'on nomme X, peut-être parce que ...*) – proche du second type de glose ci-dessus – 'en emploi métalinguistique' (comme *il dit maintenant X*), et 'suivi d'un commentaire métalinguistique' (comme *X, c'est-à-dire qu'il ...*) (Chauveau 2007b, 208-253 aussi pour les ex.). Parmi ces catégories, 'les emplois autonymiques' et 'définitions' sont plutôt rares dans les corpus respectifs dépouillés par ces auteurs, alors que les 'commentaires métalinguistiques' sont les plus fréquents. Cette même proportion est également valable pour les exemples tirés du DRF (Thibault 2005a, 103).

Les catégories décrites ci-dessus sont en outre complétées par d'autres catégories, plus rares, comme l'étiquette 'en apposition' (p.ex. DRF s.v. *cébet* et *clouque*, signalés au total sept fois, selon DRF ms. ; v. chap. 2.4.4.1.2), ou aussi 'avec marque de connotation autonymique' (Chambon 2007a, p.ex. 263, 264, 268, 269 ; v. aussi Chambon/Carles 2007), qui se réfère à la mise en relief de diatopismes à l'aide de marques typographiques ; cette dernière est bien distincte de l'étiquette 'en emploi autonymique, sans marque', où le diatopisme est glosé mais non marqué typographiquement (p.ex. *ib.*, 342).

⁹⁶ Les exemples métalinguistiques – non balisés dans la lexicographie francophone générale et donc peu commentés dans le discours scientifique – sont autonomisés dans la microstructure des dictionnaires en lexicographie différentielle européenne depuis le DSR, et de manière plus systématique depuis le DRF (Thibault 2005a, 96sq. et 102 ; Rézeau 2004, 122). Ce traitement se perpétue dans le DRFA (p. 22 ; p.ex. *ibid.* s.v. *agneau* ou *marteau*) et le complément du DRF (DRF Compl = Rézeau 2007c), de même que dans d'autres contributions dans les récentes collections de matériaux différentiels (surtout *id.* 2007b : art. de *id.* [2007d], Chambon et de Chauveau ; aussi p.ex. Thibault 2008c, 453-586 : art. de Rézeau).

Les classements existants de gloses et de marquages contribuent à décrire les différentes manifestations discursives de gloses dans la littérature contemporaine, mais manifestent aussi qu'il n'y a pas encore d'accord explicite en lexicographie différentielle sur une terminologie unifiée telle qu'elle serait souhaitable (cf. Thibault 2005a, 103). Les propositions terminologiques gagneraient en effet à être accordées entre elles (p.ex. Rézeau 2007b, 435, 451sq., 466 ; Chambon/Grélois 2007, 341-343). Ainsi, les 'emplois métalinguistiques' du DRF, comme dans les collections de matériaux plus récents (surtout Rézeau 2007b), concernent des emplois et modalisations (ou connotations) autonymiques, signalés à l'aide de typographies particulières et parfois aussi de gloses. Encore d'autres emplois et modalisations autonymiques typographiquement marqués ne sont pas toujours autonomisés au niveau de la microstructure (Thibault 2005a, 105sq. pour une critique du DSR).

Sans envisager une classification universelle et définitive, il nous paraît impératif de revoir les catégories existantes pour en retenir les éléments essentiels pour notre propos. Compte tenu de la distinction énonciative entre les *modalisations* et les *emplois autonymiques*, la première catégorie décrite ci-dessus ('en emploi autonymique') représente, selon la tradition de l'analyse du discours, non pas toujours un *emploi*, mais souvent une *modalisation* (ou *emploi en modalisation*) autonymique : des typographies particulières marquant des diatopismes relèvent en effet souvent des modes du type 'comme on dit / ils disent'. Ces emplois, comme celui de tournures explicites du type *qu'on appelle ici* (v. ci-dessus), *aux dires de X, c'est-à-dire, pour parler comme X*, permettent à l'énonciateur d'utiliser une unité linguistique marquée et d'attirer l'attention sur elle en tant qu'emploi, tout en affichant le souci d'objectivité et d'authenticité de l'écrivain (v. chap. 2.3.2.1).

Sur la base des catégories utilisées en lexicographie différentielle, nous proposons une classification des gloses métalinguistiques qui tienne compte des distinctions sémiotiques et pragmatico-énonciatives décrites notamment par Rey-Debove (²1997 [1978], 1998), Authier-Revuz (1995) et Maingueneau (²2005, ³2005, ⁴2007) – en particulier des notions d'emploi et de modalisation autonymiques (notamment de la modalisation en discours second, c.-à-d. par un discours autre), et des différents types de connotation autonymique (essentiellement 'l'emploi d'un énoncé étranger pour désigner un objet, suivi d'une remarque sur lui-même comme dénomination', et la 'mise en équivalence'), de même que des différents modes du dire (du 'comme je dis', 'comme il dit', 'comme on dit', 'comme ils disent') (v. chap. 2.3.2.2.1).

On opposera ainsi sur un premier plan deux catégories essentielles : les *définitions* – qui incluent les énoncés définitionnels syntaxiquement autonomes ordinaires comme *un ...*, *c'est X* de même que les mises en équivalence (décrite par Rey-Debove), par apposition, à l'aide

d'une ponctuation, de parenthèses, ou de la conjonction *ou* (v. chap. 2.3.2.2.1) – et les différents *commentaires métalinguistiques incidents*. Ceux-ci – qui regroupent aussi les types 'exemples métalinguistiques' et 'en emploi métalinguistique' (v. ci-dessus) – peuvent se placer *avant* ou *après*, ou bien *entourer* les diatopismes. Ces derniers peuvent alors avoir la fonction de thème ou de rhème (ou, dans une démarche syntaxique, de sujet ou de prédicat), selon qu'ils sont suivis, ou précédés d'un élément explicatif (v. aussi Thibault 2005a, 104) – dont le premier type, référentiel, suivi d'une remarque, correspond au premier type de connotation signalé par Rey-Debove (v. chap. 2.3.2.2.1). Ils peuvent être précisés par les sous-catégories « *précédé* » ou « *suivi d'un commentaire métalinguistique incident* », ou « *dans un commentaire métalinguistique incident* » (v. ci-dessus pour des ex.).

Dans les deux grands types de mises en relief, le diatopisme est soit en emploi référentiel, défini ou non par un énoncé équivalent (du type 'M2 ou M1' décrit par Rey-Debove), soit peut se rapprocher d'une dénomination qui peut ou non révéler son sens, et correspondre au mode du 'comme on dit' (l'un du type 'M1 ou M2', l'autre *comme on le nomme*) (v. chap. 2.3.2.2.1).

Vu la variété des manifestations, il serait possible de distinguer en outre les *commentaires* métalinguistiques proprement dits comme ... *peut-être parce que* ..., et les *tournures* métalinguistiques récurrentes, de citation comme *aux dires de*, ou de définition du type *X c'est-à-dire Y* (v. ci-dessus) – dont le dernier se rapproche de la définition ordinaire (v. p.ex. chap. 3.1 s.v. *cabane*). Les deux types peuvent inclure des modalisateurs (comme *peut-être* ci-dessus ou *ici* dans *qu'on appelle ici*), et tous les deux, souvent combinés, mettent les diatopismes en relief par un emploi ou une modalisation autonymiques en révélant donc leur évaluation.

Le sens des diatopismes peut être précisé à l'aide de définitions au sens strict, de type lexicographique, mais aussi de paraphrases définitoires et de binômes, notamment synonymiques, antonymiques ou métonymiques (Thibault 2006a, 144). C'est notamment la définition ordinaire qui met en principe à l'avant-plan la définition proposée – et met ainsi l'accent sur le contenu de l'énoncé et le signale explicitement comme jugé obscur pour le lecteur visé (cf. *id.* 2005a, 105). Elle attire particulièrement l'attention sur le particularisme, comme les commentaires du type 'X comme on le nomme'.

Les différents types de gloses décrits peuvent cependant se recouper (comme chap. 3.1 s.v. *cabane*), et être combinés avec des marquages typographiques de diatopismes individuels (modalisants ou non) et avec une attribution discursive (au narrateur ou à un autre énonciateur) qui peut, ou non, être significative.

Les gloses recélant toujours des évaluations, l'analyse de leur emploi ou de leur absence et de leurs manifestations diverses, permet d'interpréter 1° les diatopismes sans glose (ou marquage typographique) comme (implicitement) légitimes, 2° les faits accompagnés de commentaires négatifs comme non légitimes et 3° les faits accompagnés de gloses positives comme légitimes selon l'énonciateur (Thibault 1998b, 26) – c'est-à-dire légitimés à travers son emploi et son évaluation positive (v. chap. 1.5). Une analyse de corpus montre en outre que les diatopismes illégitimes sont généralement ressentis (et présentés) comme dialectaux ou associés à un registre 'bas' du français, alors que les diatopismes légitimes ne sont pas mis en relief (métalinguistiquement) dans le discours – parce qu'ils sont ressentis comme généraux, familiers ou nécessaires pour des raisons diverses (Chauveau 1983, 16). On ajoutera au sujet de la légitimité que celle-ci est aussi véhiculée par des gloses purement descriptives (incluant notamment le verbe pragmatiquement neutre *dire*). Notre analyse révèle en outre qu'elle n'implique pas une appartenance nécessaire du diatopisme mis en relief à la norme (supra-)régionale, mais qu'elle peut se restreindre à des genres de discours ou registres spécifiques, à des discours à conception plutôt écrite ou orale, ou à des contextes d'emplois particuliers (v. p.ex. chap. 3.1 s.v. *cabosse*).

Une autre étude comparative des gloses accompagnant des diatopismes dans le DRF et le DSR et des motivations de leur propre emploi (Thibault 2005a, 98-101 et 106-109) montre que dans la littérature hexagonale, les gloses servent tout d'abord à « expliquer le sens du mot régional, [...] à le rendre intelligible au lecteur », pour se faire comprendre auprès du lectorat (inter)national généralement visé (*ibid.*, 106). Cette fonction principale d'explication est subordonnée à d'autres fonctions (v. chap. 2.3.2.2.3) : à la fonction de commenter la graphie, la prononciation ou le genre et la morphologie d'un diatopisme, à celle d'expliquer sa formation ou sa motivation, à celle d'évoquer son origine, sa région d'origine ou son aire d'emploi, mais aussi à la fonction d'invoquer sa valeur sociale et pragmatique, ou bien de prendre sa défense (*ibid.*, 107-109).

Alors que les gloses de diatopismes sont majoritairement explicatives dans la littérature de l'Hexagone, les gloses explicatives sont rares dans d'autres littératures francophones qui s'adressent à un public partageant largement l'usage de l'écrivain (Thibault 2005a, 110sq.). Ainsi, en Suisse, le glosage sert surtout à prendre explicitement la défense d'un diatopisme, à le présenter comme emblématique en raison de la valeur sociale qui lui est attribuée dans sa communauté linguistique (comme essentiel ou représentatif, typique, identitaire), à souligner sa valeur créatrice-esthétique dans le cadre de l'œuvre littéraire (en raison notamment de l'expressivité ou du caractère imagé qui lui sont attribués), et à commenter son sémantisme et

sa motivation, éventuellement dans un commentaire de type formel ou historique (*ibid.*, 98-101 et 106 au sujet du discours littéraire et non-littéraire en Suisse romande).

Il s'agit là de fonctions qui décrivent des actes de langage directs ; les mises en relief peuvent aussi donner lieu à un deuxième niveau d'interprétation qui permet d'identifier les motivations sous-jacentes, manifestées de façon indirectes. Les fonctions des gloses, véhiculées à travers l'emploi des diatopismes et en particulier leur modalisation, sont en effet révélatrices de l'attitude de l'énonciateur – tout comme les marquages typographiques. Ainsi, une glose qui explique le sens d'un diatopisme le signale comme perçu comme caractéristique de la communauté linguistique à laquelle il est attribué, mais aussi comme obscure pour le public supra-régional (selon les critères d'intelligibilité et d'exhaustivité). La défense explicite d'un diatopisme signale pour sa part une valorisation d'un emploi considéré peu légitime et donc une justification de son emploi par l'énonciateur par son appartenance au patrimoine (selon le critère d'authenticité). Les fonctions pragmatiques explicites du glosage de diatopismes que l'on peut identifier sont ainsi intimement liées au statut et aux valeurs qui sont attribués aux diatopismes glosés, mais aussi aux divers paramètres qui entrent en jeu dans le cadre spécifique de l'interaction littéraire.

En présence des caractéristiques énonciatives du discours romanesque contemporain à orientation réaliste – qui vise à restituer une réalité (sociale, régionale) dont l'auteur se veut le médiateur (v. chap. 2.3.2.1) – et de ses lois discursives et conventions stylistiques qui règlent l'emploi de diatopismes, il est probable que la majorité des diatopismes glosés et/ou marqué sont non pas en emploi, mais en modalisation autonymiques. C'est en effet justement leur modalisation qui permet à l'écrivain de les utiliser à ses fins tout en les signalant comme des emplois particuliers. La mise en relief est alors susceptible de signaler le plus souvent non pas un désaccord avec la forme ou le point de vue exprimée dans une énonciation mise en relief, mais un moyen narratif de restituer un monde à travers un langage dont certains éléments sont présumés marqués et inconnus au lecteur visé, tout en proposant un récit efficace à valeur esthétique et en rendant justice à son statut prestigieux d'œuvre artistique. Pour ceci, le marquage sert alors de mesure de sécurité qui permet de signaler un diatopisme comme conscient et authentique, c'est-à-dire caractéristique du langage représenté, à assurer l'accessibilité du texte, et à apporter une dimension artistique. Les mises en relief reflètent alors notamment les lois du discours de modalité, d'exhaustivité et d'informativité, de même que les conventions stylistiques d'authenticité, d'intelligibilité (qui recouvre la seconde loi de discours), d'expressivité et de rhétoricité. C'est cependant l'analyse individuelle de chaque

mise en relief métalinguistique des diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier qui nous permettra d'interpréter ce qu'implique leur utilisation discursive dans cet *opus* particulier.

2.3.2.2.5. *Une question de fonctions ou d'actes de langage ?*

Nous avons vu que les gloses, comme les marques typographiques, contribuent à indiquer les caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques des diatopismes qu'elles mettent en relief. Plus précisément, elles révèlent le *statut* sociolinguistique et les *valeurs* attribuées aux différents diatopismes dans leur emploi discursif particulier, et contribuent en même temps à cerner leurs fonctions discursives ou – selon une terminologie pragmatique plutôt que fonctionnaliste – à cerner les actes de langage qui se manifestent par leur utilisation.

Dans le discours littéraire, en effet, non seulement les diatopismes se voient-ils *attribuer* des fonctions particulières par l'énonciateur, mais aussi *remplissent-ils* des fonctions pragmatiques dans le discours concret. Ces fonctions sont intimement liées aux contraintes du discours concerné, aux buts poursuivis et aux effets envisagés par l'écrivain, au statut de la variation diatopique et à la représentation que se fait l'écrivain des diatopismes, de la littérature et de son public (v. chap. 2.2 et 2.3.2.1.1). Elles sont peut-être aussi liées au type de diatopisme, les faits de langue phoniques pouvant par exemple avoir d'emblée une fonction moins référentielle que poétique ou expressive.

Les modèles de Bühler et Jakobson décrivant les fonctions intrinsèques du langage (v. chap. 1.5) permettent en effet de décrire le fonctionnement des diatopismes d'une langue d'un point de vue structural, en posant la question de savoir à quoi servent le langage et ses éléments ; ils permettent également de décrire ce que fait l'énonciateur dans l'acte même.

Dans la lignée de la critique littéraire formaliste fondée sur la linguistique structurale, Braunmüller propose ainsi une description sémiotique des fonctions (linguistiques) des diatopismes dans le discours romanesque fictif contemporain à l'exemple d'un choix d'œuvres scandinaves en recourant aux notions bühleriennes et jakobsonniennes (1987, 18sq. et 25). Cette description vise à décrire les fonctions des diatopismes en référence au *langage*, et non pas à d'autres paramètres des univers de référence ou institués par les œuvres étudiées (comme les référents désignés ou les relations humaines). Son modèle organique distingue différentes fonctions : celle d'*expression*, d'une intention ou d'une attitude vis-à-vis de la langue (de l'auteur, du narrateur ou d'un personnage), notamment l'appréciation d'une variété stigmatisée (v. chap. 2.3.2.1.2) ; la fonction de *description* d'une variété de langue (portant sur un thème, un objet ou un personnage) servant notamment à évoquer un milieu de façon réaliste et authentique ; enfin la fonction d'*appel* (au lecteur ou à un personnage), servant

surtout à valoriser une variété de langue marquée (*ibid.*, 18sq.). La fonction *métalinguistique* est, elle, dite manifeste lorsqu'est thématisé le langage (*ibid.*, 25), mais est intriquée avec les autres fonctions.

Selon l'auteur de cette analyse, la fonction *phatique* est non attestée et la fonction *poétique* non applicable : celle-ci embrasserait une notion trop large ou bien réduite au plan simplement expressif – quoiqu'elle soit parfaitement manifeste dans l'usage, à visée esthétique, d'onomatopées (cf. *ibid.*, 17). Dans ce modèle, les fonctions expressive et descriptive ne semblent pas clairement distinguées : l'identification de personnages par la valeur iconique attribuée aux diatopismes relève selon nous moins de l'*expression* (cf. *ibid.*, 20 et aussi 23sq.), que du domaine de la *description*.

En effet, les terminologies bühlerienne et jakobsonnienne sont largement reprises et remaniées dans le discours scientifique (v. aussi chap. 2.3.1 et 2.3.2.1.3), quoique l'emploi qui en est fait ne corresponde pas nécessairement à celui qui en a été fait dans le cadre du raisonnement d'origine. Les modèles fonctionnalistes, comme l'analyse sémiotique de Braunmüller, sont en outre fondés sur une conception de la communication-interaction qui est aujourd'hui à ajuster en fonction de l'avancement des recherches, notamment en ce qui concerne l'imbrication nécessaire des différents cadres pragmatiques de l'énonciation romanesque (v. ci-dessous et chap. 2.3.2.1.2).

Les typologies des fonctions du langage sont en outre très abstraites et centrées sur le système linguistique, plus que sur les réalisations discursives concrètes de la langue. La description de l'utilisation de diatopismes dans le discours doit donc selon nous tenir également compte de la classification pragmatique des actes de langage, qui s'appuie sur des analyses empiriques de discours (Charaudeau/Maingueneau 2002, 265sq. : article de Maingueneau).

Nous pouvons ainsi mettre en relation le fonctionnement discursif de diatopismes avec des actes de langage – généralement formulés sous la forme de verbes, comme *informer*, *enseigner*, *démontrer*, *persuader*, *divertir*, *ordonner*, *évaluer*, *juger*, *plaire* et *émouvoir* (Adam 2004, 106 pour une liste non exhaustive de dix grandes actions intriquées et combinables). La notion d'actes de langage, développée depuis les commencements de la pragmatique, est pourtant elle aussi liée à un contexte historique particulier (Austin ²1992 [1962], 94-120 ; Searle 1969, 22-26 et 54-71). En outre, aucune des classifications d'actes de langage ne peut proposer des éléments exclusifs ou des inventaires exhaustifs qui seraient basés sur *les* critères pertinents, de nombreux verbes appartenant à plusieurs catégories à la fois, et certains énoncés rencontrés dans un discours donné peuvent être difficilement attribuables (Maingueneau ³2005, 10sq.).

L'inventaire, la délimitation, la classification et l'universalité des différents actes de langage représentent en effet toujours des problèmes non résolus pour décrire le fonctionnement pragmatique de la langue en interaction (comme ceci est aussi le cas pour les fonctions) ; nous nous accordons donc plutôt sur la non-exclusivité des actes (ou fonctions) que nous pourrions identifier (cf. Charaudeau/Maingueneau 2002, 18 : article de Kerbrat-Orecchioni – qui les situe ainsi sur un *continuum*). Contrairement aux typologies fonctionnelles, la description d'actes de langage permet cependant de décrire les réalisations discursives des diatopismes à l'aide d'un nombre (ou ensemble) de verbes en principe non prédéfini (limité essentiellement par nos compétences linguistiques propres).

En décrivant l'utilisation des diatopismes identifiés en termes de *verbes*, plutôt que d'une liste limitée de six fonctions (v. ci-dessus), notre démarche inductive devrait permettre de saisir les emplois concrets des diatopismes identifiés sans imposer d'emblée un cadre conceptuel rigide. Les actes de langage étant cependant de type indirect dans le discours littéraire, ils sont à élucider par une interprétation explicite à partir des implicites, à l'aide du cotexte, et des paramètres disponibles sur la situation de communication (v. chap. 2.3.2.1). Nous tiendrons particulièrement compte de l'impact des caractéristiques du discours littéraire, avec ses dimensions énonciatives et pragmatiques, de même que discursives et stylistiques, et des ambitions et buts de l'écrivain, avec les valeurs et messages qu'il vise à faire passer (v. chap. 2.3.2.1 et aussi 2.2.2).

En outre, en présence de la polyfonctionnalité de tout énoncé, l'identification des actes de langage permet de saisir d'éventuels actes coexistant dans un même emploi, et d'établir si nécessaire des hiérarchies. Les actes de langage sont en effet aujourd'hui décrits selon une hiérarchie illocutoire d'actes dominants et subordonnés en analyse du discours de tradition germanique, et de macro-actes et micro-actes, dans la tradition romane⁹⁷. Pour notre propos, nous essayerons donc de décrire les *actes* (ou fonctions) *dominants* et *subordonnés* des emplois de diatopismes du français qui sont mis en relief (métalinguistiquement) dans l'œuvre d'Yves Viollier et accueillis dans notre nomenclature (v. chap. 2.5.1). Ces actes (ou fonctions) présentant probablement des similitudes pragmatiques, il devra en principe être possible d'établir des groupes cohérents, sans que les classifications que nous pourrions proposer soient pour autant étanches ou exclusives.

⁹⁷ Pour les actes dominants et subordonnés de la tradition germanique, v. p.ex. Brinker (⁶2005, 94-97). Pour la tradition romane, qui suit la terminologie proposée par Van Dijk, v. Charaudeau/Maingueneau (2002, 16-19 : article de Kerbrat-Orecchioni) ; v. aussi p.ex. Adam pour les micro-actes (2004, 89), et Maingueneau pour les macro-actes (³2005, 11-13 et 25). Pour une vue d'ensemble des typologies des fonctions et actes de langage, v. Ducrot/Schaeffer (²1995, 778-787).

D'éventuelles classifications et hiérarchies seront en outre à accorder à une description des actes de langage au niveau des trois cadres pragmatiques qu'imbrique l'énonciation littéraire romanesque (v. chap. 2.3.2.1.2) : celui de la relation entre un écrivain et ses lecteurs, celui qui se trouve au niveau de la relation entre un narrateur et un narrataire, et enfin le cadre où se manifeste la relation des figures intradiégétiques. Il sera cependant nécessaire de vérifier si la séparation de trois niveaux interactionnels ne s'avère éventuellement pas trop stricte pour décrire les caractéristiques sociolinguistiques (statut, valeurs), et pragmatiques (effets visés, en particulier le ton ; actes de langage ou fonctions) des diatopismes marqués ou glosés.

Il faudra également observer si les actes que l'on pourra identifier sont essentiellement liés aux fonctions linguistiques élémentaires de la variation diatopique – sociale, cognitive et créative – ou à leur statut (v. chap. 1.5), ou si d'autres paramètres se présentent comme plus essentiels, tels que les ambitions de l'écrivain, les caractéristiques énonciatives et pragmatiques du discours littéraire, ou ses contraintes particulières.

Notre analyse sociopragmatique, descriptive et interprétative, mise à l'épreuve dans la production romanesque d'Yves Viollier (v. chap. 3), pourra évidemment également être complétée ou corrigée par la suite, si nécessaire.

2.4. Décrire les diatopismes dans l'approche différentielle

Une fois l'objectif de travail cerné et le corpus primaire établi, la première étape d'une analyse des diatopismes consiste à dépouiller les textes choisis afin de repérer les emplois langagiers éventuellement diatopiques⁹⁸.

Nous avons pour cela commencé à dépouiller d'abord des ouvrages étalés dans le temps sur les quatre décennies qu'embrasse l'œuvre d'Yves Viollier, et ceci de façon chronologique, afin d'avoir une première idée d'éventuels changements au niveau de l'emploi de diatopismes et des différentes phases qu'a connues cet *opus*.

Pour identifier, décrire et présenter les faits langagiers diatopiques recueillis à partir du corpus primaire, notre étude de la variation diatopique du français bénéficie de méthodes et de matériaux développés depuis la fin du 19^e siècle (pour la France, v. p.ex. Dauzat 1906, 1922) et établis dans les travaux de lexicographie différentielle surtout par les contributeurs des grands dictionnaires diatopiques du français de la fin du 20^e siècle (DSR, DHFQ et DRF, v. ci-dessous).

Le champ de la description lexicographique des variétés usitées dans l'espace francophone est en outre désormais doté de travaux métalexigraphiques importants (notamment Bavoux 2008a). L'*approche linguistique et différentielle* pour l'analyse de la variation diatopique du français, dérivée et complémentaire de la lexicographie générale et qui définit la différence par rapport à ce qui est considéré comme la référence (v. ci-dessous), se distingue essentiellement d'une approche anthropologique et sociolinguistique, centrée plus sur les situations de francophonie et sur les locuteurs, que sur le système de la langue (Bavoux 2008b, 20sq.).

Nos méthodes linguistiques d'analyse et de description des diatopismes du français sont ainsi spécifiques à la linguistique différentielle, et plus largement à la sociolinguistique historique (v. chap. 1.1). Ainsi, « la description des usages régionaux requiert une pluridisciplinarité [...] et une ambition de haut niveau », où des compétences lexicographiques et sociolinguistiques peuvent être considérées comme un bagage minimum (Bavoux 2008c, 349). En outre, pour ce

⁹⁸ En l'absence de numérisation du corpus (v. chap. IV), il ne peut évidemment s'agir d'étudier les diatopismes *négatifs* dans le cadre de notre étude en procédant par *silencio*, en voulant juger significative l'absence d'une unité linguistique dans un corpus strictement limité. Celui-ci ne peut donner une indication que sur la *présence* d'une unité linguistique, et non pas sur la compétence de son auteur ou sur la variété linguistique à laquelle appartient ce dernier en général.

qui est de la démarche lexicographique, « [i]l faut d'abord être à la hauteur de la lexicographie moderne et notamment française – assurément une des meilleures du monde. Ensuite, il faut être à la hauteur de la [...] lexicographie dialectologique » (Knecht 1997, 10). Cette dernière fournit en effet une bonne partie du matériel disponible pour l'analyse des diatopismes du français. Les deux principales méthodes appliquées sont constituées de dépouillements de corpus écrits susceptibles de contenir des diatopismes, et d'enquêtes auprès de locuteurs. Toutes deux sont complexes et ne sont pas toujours décrites de façon explicite (v. ci-dessous et chap. 2.4.5)⁹⁹.

Selon l'orientation élaborée pour l'analyse des diatopismes du français (dep. Poirier 1985b, 440 et Poirier 1985a = DFQPrés, XI-XIII ; cf. DHFQ, xviii-xxi) – et en l'absence d'une alternative adéquate réalisable actuellement (Francard 2001b, 230) – notre démarche est essentiellement *différentielle* : elle consiste dans un premier temps à retenir les faits relevant de la diatopie par rapport aux emplois du *français de référence*. Devenu usuel en lexicographie différentielle, ce terme – qui va de pair avec l'approche méthodologique suivie – a été proposé notamment par Poirier (dep. 1977), pour désigner « la variété française constituée par l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français et les grammaires qui font autorité [...] comme *corpus* d'emploi, et non pas comme un *modèle normatif* » (2005, 497 ; v. aussi *id.* 2000a, 150sq. ; DHFQ, xx ; Poirier 1995, 26 ; DFQPrés, XI). Aussi appelé *français général* et *standard* (suite à Baldinger et Straka, cf. Poirier 2000a,

⁹⁹ En ce qui concerne l'ancienneté et l'évolution des études différentielles lexicographiques du français dans sa variation diatopique – après une importante tradition cacologique, particulièrement florissante au 19^e siècle – on peut considérer la publication du remarquable ouvrage suisse de Pierrehumbert (1926) comme la naissance de la lexicographie différentielle scientifique (cf. Knecht 1993). Pour la relance des débats, v. notamment les projets menés au Québec à partir de la fin des années 1960 (v. Poirier 1987, 166 et DHFQ, ix-xiii), en Suisse au Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel depuis 1973 avec la constitution d'un 'fichier de français régional' (v. Knecht 1997, 12), et en France sous l'impulsion de Straka (dep. Taverdet/Straka 1977) (v. DRF, 7 et Chambon 2005, 3).

En France, les premiers ouvrages différentiels annonçant une nouvelle tradition lexicographique ont ainsi paru dans les années 1980, avec l'étude menée par observation participante sur le français parlé dans un village isérois (Tuaillon 1983, cf. Chambon 1997b, 8) et tout particulièrement avec le premier dictionnaire différentiel présentant une description lexicographique élaborée : RézOuest 1984 (cf. DRF, 7 ; Lagueunière 2005, 71).

Par la suite, c'est le DFQPrés (cf. *ibid.*, XI-XXVI) qui présente la méthodologie développée dans le cadre de l'imposant projet québécois, pour servir ensuite de référence pour le nouveau canon différentiel : DSR (1997, ²2004), DHFQ (1998), DRF (2001) (le *Dictionnaire du français en Belgique* DFB sous la dir. de Francard étant à paraître). Ces impressionnantes publications sont issues du projet du Trésor des vocabulaires francophones (TVF) lancé par B. Quemada (1990). Elles ont été fondamentales pour la mise en ligne de la première base de données panfrancophones en 2004, la BDLF (Poirier 2005 pour une présentation par son directeur). Elles ont en outre provoqué une nouvelle vague de débats et de développements, ainsi lors du colloque tenu en l'honneur de Rézeau en 2003 (Glessgen/Thibault 2005a) et du 24^e CILPR en 2004 (Trotter 2007), de même qu'une nouvelle collection de matériaux en France qui perpétue la tradition des *Matériaux pour l'étude des régionalismes du français* de l'INaLF, aujourd'hui ATILF/CNRS, à Nancy (en 14 vol., depuis Tuaillon/Vourey 1983 jusqu'à Chambon/Chauveau/Gastaud-Correia *et al.* 2000) : la série des *Richesses du français et géographie linguistique* paraît depuis 2007 (Rézeau 2007b, Thibault 2008c).

146) ou par de nombreux autres termes – qui y mêlent également la notion de 'bon usage' (cf. Boulanger 1980, 43sq.), cet ensemble fonctionne essentiellement comme *corpus*, nécessaire pour atteindre notre objectif descriptif :

« Le concept de 'français de référence' est un simple instrument de travail pour la communauté scientifique, destiné à fournir un point de comparaison pour les études variationnistes ; il ne correspond surtout pas à une quelconque 'vision idéalisée' » (Thibault 2006b, 239).¹⁰⁰

Bien que la nomenclature d'un travail différentiel se compose seulement d'un sous-ensemble de la langue, il ne donne pas nécessairement une vue fragmentaire de la réalité linguistique : les diatopismes sont traités en relation avec les autres unités de la langue, diatopiques et générales, avec lesquelles ils sont en rapport dans la structure de la langue (DFQPrés, xv). Les diatopismes sont situés dans leur environnement linguistique global, comblant les lacunes de la méthode différentielle telle qu'elle a pu être pratiquée notamment dans le passé¹⁰¹.

¹⁰⁰ Nous n'utilisons donc pas le terme dans le sens assez répandu qui est proche d'un « avatar du français 'standard, parisien, international, universel' etc., aussi insaisissable qu'inopératoire » pour la linguistique (v. Thibault 2006b, 239). Il s'agit là d'un emploi répandu non seulement en lexicologie et lexicographie, mais aussi en phonologie. Il entraîne, ou mieux accompagne, une conception des variétés diatopiques du français qui est biaisée par un positionnement (souvent implicitement) centraliste et normatif : « L'obsession de la norme signifie que les variétés régionales du français (urbaines ou non) dans l'espace de l'Hexagone sont relativement mal décrites et souvent appréhendées à travers le prisme déformateur du français dit commun » (Durand 2009, 124 au sujet de la phonologie ; aussi *ib.*, 160). De nombreux chercheurs associent en effet le terme *français de référence* à un standard géographiquement enraciné, parisien, français ou européen (cf. Bavoux 2008c, 341 pour une description de deux postures principales). Il est donc utile de distinguer le français de référence comme outil d'analyse (parfois appelé 'français des dictionnaires'), et le « français standard ». Pour Poirier, ce dernier est plus précisément constitué des « emplois qui sont enregistrés sans mention restrictive sur les plans historique (*ancien, vieux*, etc.), géographique (*régional, Belgique*, etc.) et diastratique (*argot*) » (1995, 26). « Si *standard* doit conserver le sens de "conforme au modèle habituel", cette appellation [...] doit être réservée à [...] ces emplois] qui sont enregistrés sans mention restrictive sur les plans historique, géographique et diastratique (*argot*) » dans les dictionnaires et grammaires du français (2000a, 147 ; aussi 1995, 26 et DFQPrés, xi), mais inclut les marques de registres et de domaines, « qui ne servent qu'à préciser les situations » d'emploi (*ibid.*).

Cependant, pour éviter toute confusion, nous limitons le terme *standard* à son acception historique (v. chap. 1.1), sans l'utiliser dans le sens (répandu) tel que le propose Poirier comme outil d'analyse et tel que l'applique aussi le DRF dans sa rubrique 'Stand.'. Le même auteur préfère cependant 'Réf.' par la suite (DRFA, 22 ; aussi Rézeau 2007e, 268 et 2008b, 459 ; cf. Francard 2001b pour un résumé des différentes définitions du terme *français standard*). L'emploi de *standard* au sens de 'norme la plus généralement admise' que lui donnait également Poirier (DFQPrés, xi) a, lui, été évité par la suite : il a « l'inconvénient d'embrouiller la discussion en évoquant la dimension normative de façon trop hâtive » (DHFQ, xx). Pour notre part, nous lui préférons les notions de norme prescriptive et norme d'usage général, en fonction des usages contextuels (v. chap. 1.5).

¹⁰¹ Des critiques de la méthodologie différentielle ont été prononcées depuis longtemps. Encore récemment, Pöll (qui dans ce contexte ne cite pas explicitement le nouveau canon lexicographique différentiel francophone) critique cette méthode surtout en référence aux variétés extrahexagonales car elle ne permet pas de rendre compte des différentes dimensions de la variation, imbriquées les unes dans les autres ; en outre, selon lui, « la description différentielle perpétue la méthodologie bien rodée des cacologies du type "Dites ... ne dites pas" en raison du point de vue de référence qui est dans les deux cas le *bon français* » (2005, 127). La question a été largement débattue, notamment suite à d'importantes différences conceptuelles et méthodologiques (déjà Poirier 1987, 156-168 ; Francard 2001, 230). Initiant l'approche qu'il appelait déjà « différentielle », Tuailon entreprenait en effet l'étude du 'français régional' « par rapport à une langue officielle, commune, qu'on appelle le bon français ou le français tout court » (1977a, 10). On constate aussi que notre objet d'étude est encore souvent décrit comme uni-dimensionnel (notamment populaire et parlé) et mono-centré.

Vu la présence, dans notre corpus primaire, d'un certain nombre d'éléments diatopiques relevant des domaines morphosyntaxique et phonético-phonologique, nous adaptons les méthodes lexicologiques et lexicographiques à l'étude des faits de langue rencontrés dans ce corpus. Ainsi, notre collecte étant principalement différentielle, nous n'envisageons point la représentation d'un état de la langue : nous présentons des faits de langue employés par un écrivain selon des finalités particulières (v. chap. 2.3.2).

D'une façon plus globale, l'approche différentielle suivie lors de l'analyse des diatopismes a également des implications pour le choix et l'exploitation des matériaux disponibles. Lors de la préparation de notre étude, les différentes étapes de la collecte de la documentation, de l'inventaire des faits linguistiques à analyser, de l'établissement d'une nomenclature raisonnée et de la création d'outils de travail ont été accompagnées d'une réflexion constante sur les procédés et techniques les plus adaptés pour identifier les diatopismes du français et pour les décrire selon les exigences en vigueur en lexicographie différentielle.

2.4.1. La collecte des diatopismes

La première étape lors de nos dépouillements du corpus primaire a consisté à établir un inventaire des faits probablement diatopiques.

En principe, nous nous étions assigné comme but d'analyser l'ensemble des unités linguistiques identifiables comme diatopiques dans le corpus primaire choisi. Cependant, nous avons dû limiter notre nomenclature en raison de la quantité de données à rassembler, de la complexité de leur analyse – liée à l'ampleur des matériaux à consulter, à la profondeur historique nécessaire à l'analyse et à la nécessité de mener des enquêtes sur le terrain pour nous assurer de la vitalité des diatopismes décrits – mais aussi en raison de notre objectif de proposer une approche sociopragmatique pour analyser les diatopismes dans le discours littéraire (v. chap. 2.3.2).

Cela n'empêche pourtant pas que l'approche différentielle d'aujourd'hui permet d'étudier la variation diatopique de la langue française non pas par rapport à un concept mental abstrait que serait le *bon usage*, mais par rapport à un corpus de travail, le français de référence tel qu'il est concrétisé (notamment) dans les dictionnaires et grammaires généraux (v. ci-dessus). Le corpus d'analyse pris pour base lors d'une telle approche (v. chap. 2.4.4.2) n'est certes pas libre de toute influence idéologique en raison des orientations (inévitables) des linguistes vers un modèle linguistique souvent traditionnel, et toute technique de description a des avantages et des inconvénients. Néanmoins, les désavantages majeurs que pourrait entraîner une approche différentielle sont contre-balançés par une mise en relation des diatopismes avec les éléments du français général et une approche complexe de renvois paradigmatiques et syntagmatiques selon lesquels les éléments de la langue sont étudiés dans leurs sous-ensembles (surtout lexicaux), et non pas dans leur isolement (Poirier 1995, 20-22).

Nous retenons et analysons donc systématiquement tous les diatopismes qui sont mis en relief dans le texte (c.-à-d. métalinguistiquement) de façon non ambiguë (v. chap. 2.3.2.3). Ce choix sur la base d'indices textuels permet d'entreprendre une analyse en profondeur avec un nombre suffisamment grand de particularismes probablement diatopiques, en exploitant le corpus primaire avec ses particularités (v. aussi chap. 2.1).

Nous avons en outre prévu à l'origine une analyse quantitative et fréquentielle des diatopismes identifiés par rapport à la fréquence d'éventuels équivalents du français de référence ou relevés dans d'autres corpus diatopiques littéraires tels REGION, QUEBETEXT, SUISTEXT, BELTEXT. L'informatisation de notre corpus dépassant cependant les moyens financiers à notre disposition (v. chap. III), nous n'avons pu travailler avec un corpus électronique, qui aurait permis de retrouver systématiquement tous les emplois des diatopismes identifiés et leurs éventuels équivalents de référence¹⁰².

En outre, malgré l'importance sans cesse croissante de l'informatique, nous ne disposons pas non plus de corpus de comparaison littéraires qui seraient suffisamment équilibrés pour évaluer si la fréquence textuelle dans le corpus primaire correspond à la fréquence générale du fait en Vendée d'aujourd'hui et comment elle diverge du français général. La base REGION ne traite en effet pas les différentes régions de façon équilibrée, et ne rassemble pas de données relevant du Centre-ouest de la France (sauf 46 diatopismes de Marceau Mathé 1978). Pour sa part, le cédérom *Le Monde* (comme aussi LexisNexis ou Europresse) représente un corpus général d'un genre discursif bien différent de notre corpus. Il nous a ainsi été impossible de proposer une étude quantitative comme nous l'aurions souhaité.

Notre analyse qualitative d'un corpus non informatisé se réalise donc par un dépouillement systématique différentiel : en parcourant le corpus primaire choisi, nous relevons tous les emplois mis en relief et probablement diatopiques pour les répertorier dans un fichier, avec leur contexte significatif (phase de la collecte qui est à distinguer de leur identification, cf. Lagueunière 1998, 387).

À partir du large répertoire de citations rassemblées, traitées avec les précautions philologiques d'usage¹⁰³, sont ensuite identifiés les emplois diatopiques relevant du français en Vendée (ou le cas échéant, du Centre-ouest de la France, v. ci-dessous), à l'aide d'un large

¹⁰² Une telle étude fréquentielle a été menée dans un travail récent (Drouin/Thibault) présenté lors du 25^e congrès international de linguistique et philologie romanes à Innsbruck (Iliescu à paraître ; v. aussi Thibault 2007b).

¹⁰³ Les diatopismes sont étudiés dans le contexte qui est nécessaire pour mener une analyse précise. Dans les citations retenues, la typographie du texte original est scrupuleusement respectée et des passages éventuellement incompréhensibles expliqués entre crochets carrés (v. chap. I).

corpus surtout *métalinguistique* (DHFQ, xxxv). Nous éliminons ainsi notamment les phénomènes de formation occasionnelle et ceux que nous n'avons pas pu identifier comme diatopiques à l'aide de nos outils de travail, parfois aussi parce que mal dégagés par les matériaux utilisés et disponibles.

La liste finale dans notre fichier informatisé qui constitue le point de départ de notre nomenclature des diatopismes mis en relief, comporte 243 entrées de types (lexicaux, phoniques et grammaticaux), voire 170 qui ne sont pas des hapax dans l'ensemble de l'œuvre d'Yves Viollier (v. aussi chap. 2.5.2). Chaque entrée est accompagnée du contexte, des données rassemblées lors de l'exploitation des travaux consultés, et de notre proposition de synthèse (v. chap. 2.5). De cet ensemble ont été accueillis dans notre nomenclature finale 143 types diatopiquement marqués : 126 types lexicaux (qui incluent les différentes variantes)¹⁰⁴, trois variables phonético-phonologiques, et dix-sept noms propres, dont quatorze ne sont pas mis en relief en tant que noms communs (v. aussi chap. 2.5.1 et 3).

2.4.2. L'identification des diatopismes du français

Dans le domaine de l'étude des variétés diatopiques du français, la question de l'identification des unités sous étude « est rarement traitée de façon satisfaisante » (Lagueunière 1998, 387, n. 2). Afin de cerner la diatopie des faits retenus par dépouillement dans la démarche différentielle, il ne suffit pas de retenir les emplois mis en relief (métalinguistiquement) dans le discours littéraire en considérant les dispositifs métalinguistiques comme indicateurs de leur caractère 'régional' (comme le croit p.ex. Broutelle 1983, 351). Au contraire, il importe de veiller notamment

- à retenir non seulement des unités linguistiques d'allure 'spécifique', mais aussi des faits de langue éventuellement de sens et/ou de fréquence particuliers ;
- à être attentif non seulement aux unités lexicales simples, mais aussi aux lexies complexes, locutions et emplois pragmatiques particuliers d'éventuel intérêt diatopique (et ceci dans toutes les formes, comme les variantes formelles, p.ex.), de même qu'aux constructions morphosyntaxiques et aux faits relevant de la phonétique ou de la phonologie, dans la mesure où la typographie du texte écrit permet de les identifier ;

¹⁰⁴ Suite à une définition explicite récente en lexicologie galloromane, nous concevons un type lexical comme « une unité lexicale abstraite qui regroupe les différents aboutissements phonétiques concrets d'un même étymon dans des parlers apparentés, selon leur évolution phonétique attendue et en dehors de tout accident morphologique particulier (réfections analogiques, croisements avec d'autres familles, étymologies populaires, dérivations) » (Thibault 2009, 77).

- à distinguer les diatopismes d'unités objets d'autres types de restriction diasystématique, notamment
 - des faits appartenant au français général,
 - des faits relevant de registres particuliers du français général, à savoir notamment familial, populaire, technique – qui eux, certes marqués comme tels dans les dictionnaires, se démarquent du français général non seulement par leur aspect qualitatif, mais souvent aussi par leur fréquence et leur distribution (Schmitt 1986, 163sq.),
 - des faits relevant d'autres variétés linguistiques, soit de variétés non isotopes (éventuellement utilisées de façon atopique), soit de dialectes ou de langues régionales, généralement isotopes à la variété de français étudiée (RézOuest 1984, 21 n. 44 ; Paquot 1962, 111) ; des transferts depuis les dialectes modernes en voie de disparition vers le français isotope (surtout populaire), qui peuvent ou non se stabiliser dans le discours français, concerne notamment leur stock lexical, qui reste encore disponible un certain temps, puisqu'il tend à s'actualiser en français, celui-ci ayant pris les fonctions vernaculaires des dialectes (Greub/Chambon 2008b, 2561) ;
 - des faits non-marqués diatopiquement en français de référence, et
 - des idiosyncratismes d'auteur dont font aussi partie les artéfacts littéraires (p.ex. Rézeau 1989a, 24 ; Chambon 1991a, 9 ; Chaudenson 1993, 392 ; Thibault 2006c, 162 et 167) ;
- à mettre les faits identifiés comme diatopiques en relation avec les éléments du français de référence (en particulier avec d'éventuels équivalents et variantes, généraux et diatopiques), tels qu'ils apparaissent dans le corpus primaire et qu'ils sont représentés dans le corpus de référence, en se concentrant
 - sur les unités rencontrées dans le corpus primaire étudié (et non pas la variété linguistique concernée en général), et
 - sur ce qui relève de la diatopie (sans se perdre dans les relations formelles ou sémantiques des diverses unités de la langue française ou des différentes variétés galloromanes).

Ainsi, une description des diatopismes implique l'identification de leurs caractéristiques notamment sémantiques, formelles et aréologiques, mais également d'autres aspects comme leur histoire et, en synchronie, leur vitalité, fréquence et statut (illégitime, légitime ou légitimé) et d'éventuelles restrictions d'usage (sur les plans diastratique, générationnel,

diaphasique, diamésique, diacodique et diasectorial), de même que leurs caractéristiques sociopragmatiques selon leur utilisation contextuelle (v. chap. 2.3.2.3).

Les clés de voûte de l'analyse du fait diatopique sont la *géographie* et l'*histoire* (Rézeau 2007e, 267). L'étude géohistorique des diatopismes implique de considérer comment et quand le diatopisme s'est diffusé et d'où, dans quel milieu ou groupe et avec quel statut ou dans quel contexte d'emploi, en répondant aux questions suivantes :

« Depuis quand tel mot [ou autre fait de langue] est-t-il [sic] dans la région ? Quelle est son extension géographique en français et que nous enseigne l'aréologie ? Quel(s) a été ou ont été le ou les centre(s) diffuseur(s), quels en ont été les relais ? Quelle a été la migration sociale du mot ou de sa famille : à travers quel groupe ou quel milieu a-t-il été adopté et, éventuellement, sélectionné dans la (sub-)norme régionale ? En concurrence avec quel autre mot, et sous l'effet de quelles causes ? Y a-t-il spécialisation diaphasique ([...]) ? etc. » (Chambon 1997b, 19 ; v. aussi p.ex. Roques 1993, 287 ; Chambon/Carles 2007, 316 et 318sq. ; Chambon/Grémois 2007, 328-344 ; DRFA, 24)¹⁰⁵.

L'analyse géolinguistique de la documentation contemporaine permet en effet en principe de reconstituer la diffusion des diatopismes étudiés, alors qu'en l'absence d'une documentation historique suffisamment riche, il est rarement possible d'identifier le foyer de naissance du type étudié (Chambon/Chauveau 2004, 169 et 165-171 pour une identification exceptionnel du foyer de naissance d'un diatopisme et de son exportation vers le centre de diffusion principal ; v. aussi chap. 1.4). Comme pour la description sociolinguistique des diatopismes, une analyse géolinguistique approfondie ne peut en effet se faire qu'à l'aide d'un corpus de référence large et fiable (v. chap. 2.4.4).

La description géohistorique adéquate de diatopismes implique également de les considérer dans leur microstructure lexicale par leur mise en rapport avec d'autres éléments de la même famille lexicale (qui seule permettra p.ex. de distinguer changement sémantique et réorganisation d'une famille lexicale) (Chambon/Chauveau 2004, 162sq.), et avec d'autres types lexicaux (notamment du même champ sémantique) dont l'existence peut éventuellement avoir un impact sur les faits de langue étudiés (*ib.*, 171-173). En effet, la pression du lexique général, et sa coprésence et interpénétration dans une variété diatopique donnée, entraîne réactions et calques dans un enchevêtrement de la variation spatiale et sociale (Chambon 2006, 767 ; aussi *ib.*, 749-766). L'examen géohistorique adéquat se doit en même temps d'être

¹⁰⁵ Dans l'étude de la variation diatopique du français, l'« importance de la documentation pour établir l'histoire et l'étymologie (un socle solide manquant fréquemment) » (Rézeau 1999b, 164) a été soulignée de nombreuses fois. Ainsi, dans le même esprit que Roques et Rézeau, Höfler insiste dans son article intitulé "L'étude historique des régionalismes français" sur le fait qu'« il ne faudrait en aucun cas que la nouvelle génération de dictionnaires de régionalismes continue à renoncer à cette perspective de l'histoire des mots » (1989, 129).

sociolinguistique et philologique (Chambon/Chauveau 2004, 161) par la prise en compte du contexte sociolinguistique de la région examinée, en synchronie et en profondeur historique (v. chap. 2.2.1), et par l'analyse de la langue des documents qui fournissent les différentes attestations disponibles, notamment celles qui sont anciennes (Chambon/Chauveau 2004 ; v. aussi chap. 2.4.4). Dans la présente étude, nous suivons donc l'approche philologico-historique et sociolinguistique telle qu'elle est exemplifiée en lexicographie différentielle¹⁰⁶ en la complétant par notre approche sociopragmatique d'analyse de discours.

La description des diatopismes (une fois identifiés) dans leur rapport avec les autres éléments de la variété diatopique décrite et dans leur fonctionnement discursif devra ainsi permettre de présenter des résultats valables et faire ressortir l'intérêt et éventuellement la spécificité des matériaux tirés du corpus littéraire dépouillé.

Notre procédé, comme sa présentation, est adapté à notre corpus particulier. Il nous sert ainsi de guide pour notre analyse, tout en pouvant néanmoins contribuer à expliciter les processus impliqués dans la description de diatopismes du français. Nous ne prétendons cependant pas à l'exhaustivité de notre développement en raison de la complexité des procédés impliqués et des paramètres à considérer, et espérons que d'autres études pourront préciser ou corriger nos réflexions, si nécessaire.

2.4.3. Les outils de description des diatopismes

Dans toute étude de la variation diatopique du français, l'élaboration et l'exploitation de dossiers bibliographiques est fondamentale (Lagueunière 2000, 190). En effet, pour analyser le corpus primaire, «[b]ien connaître l'ensemble des données déjà accessibles à la communauté scientifique permet d'éviter nombre d'erreurs, de ne pas réinventer la roue, et de rendre à chacun le mérite qui lui revient » (Thibault 2000b, 555). L'utilisation critique des matériaux disponibles permet par là de faire le point sur l'état des connaissances en confrontant leurs données à celles que nous avons pour notre part rassemblées. Si nécessaire, nous exerçons ainsi également une fonction critique, centrale pour tout progrès scientifique, tout en proposant bien sûr des interprétations elles aussi susceptibles de corrections (cf. aussi *ibid.*).

¹⁰⁶ Surtout DRF (et travaux préparatoires innovateurs comme Chambon 1997a, 1997b, 1999a, 1999b) ; Chambon 2006 ; Chambon/Chauveau 2004 ; Rézeau 2007a et *id.* 2007b ; Thibault 2008c, surtout *id.* 2008d).

2.4.3.1.Établir un corpus de référence

En accord avec l'approche différentielle exemplifiée jusqu'à présent (v. chap. 2.4.1), notre corpus de comparaison pris comme point de départ est constitué des ouvrages (descriptifs ou prescriptifs) généralement acceptés comme des références, des bases de données et d'autres travaux qui décrivent les différents aspects du français contemporain et ancien (Rézeau 2000a, 158)¹⁰⁷.

Selon nous, l'établissement d'un corpus de confrontation consulté de façon systématique dans tout travail différentiel comme point de comparaison transparent est essentiel pour des raisons méthodologiques (déjà Poirier 1987, 162) afin d'augmenter la comparabilité des résultats d'analyse. Nous nous proposons donc d'entreprendre notre analyse à l'aide d'un *corpus de référence*. Celui-ci est constitué dans le cadre de notre étude de matériaux relevant tantôt du français général, tantôt de la variation diatopique du français en Vendée et dans le Centre-ouest en général¹⁰⁸.

C'est la confrontation systématique de nos données avec celles qui ont été rassemblées dans l'ensemble des ouvrages constituant notre corpus de référence en matière de lexique mais aussi de phonétique/phonologie et de morphosyntaxe, qui permettra de faire le tri pour dégager la diatopie et les caractéristiques (synchroniques et diachroniques) des faits diatopiques que nous avons rassemblés. Afin d'assurer la transparence de notre procédé et de mettre en place une approche systématique, nous proposons de présenter brièvement les ouvrages de référence que nous avons consultés avec les implications de leur exploitation.

2.4.3.2. Le corpus de référence minimal

En raison du grand nombre de diatopismes du français en Vendée qui sont mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans les 26 romans de notre corpus d'analyse (total de 225 particularismes correspondant à 294 mises en relief ; v. chap. 3.1 et 2.5.1), nous commençons dans une première étape d'une analyse synchronique à l'époque contemporaine avec la

¹⁰⁷ Pour des listes d'ouvrages, v. Höfler (1989, 120-127), Lagueunière (2000, 191sq.), Rézeau (1990b, 131-135 ; 2000a, 158-161), Poirier (1995, 27 ; 2000a, 150sq.) et Roques (1988, 236). Pour l'histoire de la lexicographie française, v. *id.* (1988-1989, 140sq.).

¹⁰⁸ Notre emploi du terme *corpus de référence* ne doit pas être confondu avec celui que suggère Knecht comme synonyme de *corpus d'exclusion* (1997, 12), ni avec la notion de *français de référence* (v. ci-dessus). Notre emploi du terme *corpus de référence* se distingue en outre de celui que propose Poirier dans une optique francophone au sujet d'un inventaire général de la langue française incluant les données du TLF et des travaux différentiels (en partie rassemblés dans la BDLP). Avec lui, ce dernier « deviendrait le véritable corpus de référence de la communauté francophone internationale [... où l]e concept de "français de référence" prendrait enfin tout son sens » (2000a, 153).

consultation d'un *corpus de référence minimal*, avant de procéder à la consultation d'autres ouvrages constituant également notre corpus de référence (*élargi*) (v. ci-dessous). Notre corpus minimal est constitué des travaux dus en bonne partie à P. Rézeau :

- 1) les trois sources principales contemporaines qui ont pour objet la variation diatopique du français en Vendée et qui proposent déjà une description précise des particularismes du français contemporain : le DRF, RésOuest 1984/1990 et RésVendée 2009 (v. chap. 2.4.4.1) ;
- 2) le dictionnaire général qui fournit la description lexicale la plus fiable actuellement du français contemporain des 19^e et 20^e siècles : le TLF (v. chap. 2.4.4.2), et
- 3) le dictionnaire MourainRésMaraisV 2003, dont la partie due à Mourain de Sourdeval porte sur le niveau dialectal, mais dont la riche analyse de P. Rézeau traite également de la variation diatopique du français en Vendée (v. chap. 2.4.4.3).

Afin de maintenir une nomenclature large permettant d'entreprendre une analyse sociopragmatique suffisamment représentative, et pour proposer des analyses différentielles originales – plutôt que de compléter les recherches déjà existantes dues surtout à P. Rézeau – les emplois identifiables comme diatopismes du français (surtout dans le Centre-ouest) grâce à notre corpus de référence minimal ne seront pas vérifiés dans les autres sources de notre corpus de référence élargi. Leur analyse différentielle est alors basée sur une synthèse des données rassemblées à partir du corpus de référence minimal de même que des enquêtes menées en Vendée (v. chap. 2.4.3.3).

Comme pour l'ensemble de notre nomenclature (v. ci-dessous et chap. 2.5.1), la forme retenue dans les ouvrages consultés et/ou rassemblée lors de nos enquêtes peut coïncider avec la forme relevée dans corpus primaire, ou alors seulement appartenir au même type lexical (phonique ou grammatical). En ce second cas – qui est p.ex. celui de *nénène* de notre corpus primaire, pour lequel le corpus de référence signale seulement la variante *nêne* (v. chap. 3.1) – nous recourons en outre à des sources complémentaires qui renseignent sur le type de variation concernée.

Nous renonçons également à priori à la consultation du corpus de référence élargi pour ce qui est des diatopismes qui relèvent de domaines particuliers, vérifiés dans les différents ouvrages spécialisés concernés. Ceci concerne en particulier les noms propres (comme *Le Chiron* ou *Ripoton*) et les termes de spécialisation. Ces derniers relèvent notamment de la flore (*abernote*, *carolin*, *passerose*, *potiron*, *rouche*) et de la faune (*beuque*, *bisse*, *cagouille*, *grelet*, *grolle*, *pupu*, *ripoton*, *tourte*), et de domaines techniques tels que la tonnellerie (*en rose*) et la

viticulture, comme les noms de cépage désignant des référents bien connus en Vendée et jugés caractéristiques de cette dernière (*bacco*, *folle*, *gaillard*, *noah*). Il s'agit là de diatopismes encyclopédiques (v. chap. 1.3), marqués en français général (lorsqu'ils y sont connus) sur le plan diaphasique par une restriction d'emploi au discours de spécialistes.

En fonction de l'état des connaissances que reflètent les ouvrages de notre corpus minimal en raison de leur date d'élaboration et de publication, leur consultation systématique est toujours complétée par le recours aux travaux de notre corpus de référence qui n'ont pas pu être pris en compte par ces derniers. Ceci concerne essentiellement :

- 1) trois publications différentielles – DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 (v. chap. 2.4.4.1),
- 2) trois dictionnaires généraux – Rob (2001), Lar (2004) et PR (2008) (v. chap. 2.4.4.2), et
- 3) sept glossaires régionaux, qui traitent explicitement le français en Vendée (CollinetRézSables 2002/2003, DangirardRézVendée et FemmesRézVendée 2005) et le niveau dialectal, avec VaudoréBocageV 2003, SefcoOuest 2004 (avec recours à ses volumes antérieurs) et CorbrejaudNoirmoutier 2005 (v. chap. 2.4.4.3).

Les articles comportent en outre toujours un renvoi à l'article correspondant du FEW. C'est sur la base des données ainsi rassemblées que nous proposons pour chaque diatopisme identifié à l'aide du corpus minimal une description différentielle synthétique (v. chap. 3). L'interprétation des données de ces sources complémentaires – en particulier du FEW – et leur confrontation aux données de notre corpus de référence minimal implique cependant de fournir une analyse différentielle historique nouvelle pour identifier notamment la première attestation en français en Vendée et le type de diatopisme dont il s'agit, pour ce qui est de sa nature et surtout de son trajet historico-variétal (v. chap. 1.3). Une partie des diatopismes est ainsi décrite sous forme d'une analyse originale telle qu'elle a été envisagée à l'origine (v. chap. 2.5.3) : il s'agit des diatopismes qui sont absents de notre corpus de référence minimal et des diatopismes absents de ce dernier qui relèvent des deux premières lettres de l'alphabet (de *à la basseur* à *bromer*). Pour les autres diatopismes qui ont déjà été décrits dans notre corpus de référence minimal (de *cabane* à *veuze*), la description historique synthétise essentiellement les informations déjà fournies par les travaux antérieurs que nous citons, complétées des données apportées par notre corpus primaire de même que par nos enquêtes de terrain (v. chap. 2.4.3.3 ci-dessous).

2.4.3.3. Enquêtes orales

Lorsque cela est possible, l'exploitation de matériaux écrits est à compléter par des tests portant sur la vitalité des diatopismes identifiés (cf. RézFrance 1999, 13).

L'enquête orale, deuxième méthode appliquée traditionnellement lors d'études différentielles (Rézeau 1990b, 1472), permet en effet notamment de vérifier la reconnaissance de listes de diatopismes, de même que leurs caractéristiques sur le plan synchronique à l'époque contemporaine. L'inclusion de données recueillies oralement, indispensable en lexicographie différentielle contemporaine (*id.* 1986b, 48sq. ; Chevalley 2000, 289), est ainsi un moyen de compléter le corpus synchronique, et d'équilibrer autant le choix d'une source écrite comme corpus primaire, que la dominance écrite du corpus de référence.

Dans le cadre de la présente étude, des enquêtes orales ont été menées durant les étés 2006 et 2009 auprès d'un choix de locuteurs vendéens (EnqWissVendée 2006-09), complétées en 2010 (EnqWissVendéeCompl 2010). Elles visent à tester l'ensemble des particularismes accueillis dans notre nomenclature, qu'ils soient ou non décrits dans notre corpus minimal.

Dans la chronologie des analyses, nos enquêtes de terrain se réalisent après la consultation systématique de notre corpus de référence minimal. Pour ce qui est des diatopismes qui sont absents de ce dernier et qui ne sont pas reconnus pendant nos enquêtes de terrain, suit en outre le dépouillement du corpus de référence élargi (v. aussi chap. 2.5.1). En raison de la place que prend la description des procédés appliqués lors des enquêtes, elle suivra la présentation de l'ensemble du corpus de référence (v. chap. 2.4.4).

2.4.3.4. Le corpus de référence élargi

C'est pour la part des faits de langue soumis à étude qui n'est pas décrite dans notre corpus de référence minimal que nous consultons en principe l'ensemble de notre *corpus de référence élargi* et proposons une analyse approfondie originale. Ceci concerne en principe 49 diatopismes surtout lexicaux d'un total de 143 types diatopiquement marqués accueillis dans notre nomenclature, à priori en exclusion des noms propres (v. cependant chap. 2.5.1).

D'un point de vue diachronique, l'exploitation des sources (méta)linguistiques pour l'étude des diatopismes du français se fait en deux étapes principales, synchroniques et diachroniques (Lagueunière 2005).

Nous nous reportons pour l'analyse synchronique aux grands ouvrages notamment lexicographiques comme le TLF et parallèlement aux glossaires, bases de données et autres

ouvrages spécialisés. Dans un second temps, l'analyse historique se fait à l'aide des dictionnaires (et autres ouvrages) des états anciens de la langue.

Dans la présentation de nos sources, nous maintenons cette orientation tout en ajoutant une distinction supplémentaire pour expliciter notre exploitation des différentes sources en trois étapes, avec le *corpus différentiel du français contemporain*, le *corpus général* et le *corpus régional* (qui se rapporte à la Vendée et au Centre-ouest de la France)¹⁰⁹ :

- 1) Dans une première étape, notre analyse consiste à faire un état des lieux à l'époque contemporaine pour saisir les usages du français en Vendée et le cas échéant dans les variétés diatopiques du français historiquement liées, en se reportant aux dictionnaires différentiels contemporains (surtout RézOuest 1984 et 1990 ; DRF ; BDLP).
- 2) Dans une deuxième phase, nous exploitons le corpus du français général, qui est non moins important pour saisir les contours des usages diatopiques et pour en fournir un traitement adéquat :
 - les dictionnaires contemporains (c.-à-d. 19^e/20^e siècles, notamment le TLF),
 - les bases textuelles FRANTEXT et *Le Monde* (et Google Livres) si besoin, pour retracer des attestations de diatopismes lexématiques notamment ou pour combler les lacunes de la lexicographie générale,
 - des ouvrages spécialisés, selon les besoins, qui portent sur des sous-ensembles de la langue générale (notamment des dictionnaires décrivant le registre populaire),
 - éventuellement des ouvrages de référence concernant d'autres domaines du français contemporain que le lexique, comme la grammaire (*Le bon usage* de Grevisse ¹⁴2008), ou la phonétique et phonologie (surtout Martinet/Walter 1973).

Ce corpus synchronique est complété par des sources historiques depuis l'ancien français, principalement des dictionnaires de Tobler/Lommatzsch, Godefroy, Huguet, et Baldinger et Möhren (DEAF), de Nyrop surtout pour la grammaire, et de Michaelis/Passy pour les faits de prononciation (de même que Fouché, et Bourciez/Bourciez si besoin) ; leur exploitation vise à retracer l'histoire des diatopismes relevés. Les faits rassemblés sont cependant d'abord analysés par l'intermédiaire du FEW « où, étant donné la conception de l'ouvrage, le travail devrait être déjà largement amorcé » (Lagueunière 2005, 77). Ce dernier présente en effet une

¹⁰⁹ Voir aussi une proposition récente pour une répartition alternative de la documentation, pour l'Hexagone, en 'glossaires récents de régionalismes (1975-2000)', 'documentation historique' (c'est-à-dire du français dit régional et général : dictionnaires généraux, cacologies et glossaires régionaux, y inclus le FEW) – qui donne des attestations surtout métalinguistiques, dispersées et parfois mal localisées – et 'documentation dialectologique' (sources principales du FEW, ALF et atlas régionaux) (Chambon 2006, 737-745).

bonne vue d'ensemble sur les données disponibles jusqu'au 20^e siècle, aux niveaux du français et des dialectes galloromans (v. chap. 2.4.4.2.4).

Dans un troisième temps, nous exploitons les sources régionales, où le français en Vendée est traité soit implicitement, soit explicitement :

- les glossaires dialectaux du 20^e siècle notamment (concernant surtout l'ancienne aire poitevine), où le français dans sa variation régionale apparaît en filigrane,
- les glossaires dialectaux décrivant l'état linguistique en Vendée ou dans le Centre-ouest depuis le 15^e siècle jusqu'au 19^e siècle (dont une partie est exploitée dans le FEW), de même que
- les études scientifiques qui portent explicitement sur le français en Vendée (glossaires d'auteurs et éditions de sources lexicographiques inédites).

Chronologiquement, l'analyse des faits de langue rassemblés qui sont probablement marqués diatopiquement se clôt avec des enquêtes orales servant à tester leur reconnaissance et leurs caractéristiques (pour la méthodologie suivie, v. chap. 2.4.5).

Notre classification des sources à exploiter reflète ainsi d'un côté leur rôle dans le cadre d'une analyse des diatopismes en français contemporain, et en même temps la chronologie de notre démarche qui commence en synchronie au niveau des variétés diatopiques du français (notamment en Vendée ou plus largement dans le Centre-ouest) en passant par le français général (dans le présent et le passé), puis le français en Vendée (surtout à travers les ouvrages dialectaux, dans le présent et le passé), pour enfin revenir à l'époque contemporaine dans l'aire linguistique étudiée avec nos enquêtes orales.

L'ordre de consultation des sources (*corpus différentiel*, puis *général*, puis *régional*) que nous décrivons a bien évidemment une valeur indicative plutôt que stricte : il est ajusté pour chaque particularisme, et ce également en fonction des données rassemblées au cours de l'analyse.

Dans la démarche différentielle, des ouvrages de référence tels que les dictionnaires et grammaires courants du français général – complétés par d'autres matériaux relatifs au français général et à ses niveaux de langue – ont tout d'abord la fonction principale d'agir comme *corpus d'exclusion* (Chaudenson 1993, 391 ; Knecht 1997, 12 ; Rézeau 2000a, 161 ; Glessgen/Thibault 2005b, XIV ; Francard 2001b, 228-230 pour une vue d'ensemble de cette approche ; 2008, 31 ; Bavoux 2008b, 19). Leur consultation sert d'abord à identifier les éléments relevant du français général, exclus de notre nomenclature. Si les emplois absents de ce corpus d'exclusion sont en principe retenus dans notre liste des emplois à traiter, ils ne

donnent pourtant pas automatiquement lieu à un article. Inversement, l'apparition dans ce même corpus d'un emploi (p.ex. marqué en tant que diatopisme) n'enlève en rien la nécessité d'une étude détaillée, en raison de la nature et des implications de l'élaboration des travaux de référence, à considérer de façon critique (v. chap. 2.4.4.2).

Par analogie avec le terme et le concept de 'corpus d'exclusion', nous proposons celui de 'corpus d'inclusion' pour l'ensemble de nos matériaux décrivant le français dans sa variation diatopique dans le Centre-ouest français. Ainsi, si le fait à analyser y figure explicitement comme français et localisé en Vendée ou dans le Centre-ouest de la France, il est généralement accueilli dans notre nomenclature (sauf en cas de contradictions importantes entre les diverses sources). D'autres faits sont retenus sous réserve que des recherches ultérieures confirment leur reconnaissance en français en Vendée (v. chap. 2.4.4.3-2.4.5)¹¹⁰.

¹¹⁰ La bipartition 'corpus d'exclusion vs corpus d'inclusion' que nous proposons (aussi Wissner 2008a, 154, n. 5) a pour but de séparer deux types de sources selon leurs fonctions primaires dans le cadre de notre analyse différentielle. Évidemment, les sources générales aident à (et sont aussi centrales pour) identifier les diatopismes du français, et les sources constituant notre corpus d'inclusion ne se limitent pas à décrire des faits diatopiques relevant du français.

2.4.4. Exploiter le corpus de référence

Pour chaque source exploitée de façon systématique (sur les plans lexical, morphosyntaxique et phonético-phonologique), nous précisons dans le présent chapitre les principales possibilités qu'offre leur consultation, mais aussi les problèmes majeurs à considérer et/ou rencontrés lors de leur utilisation.

En fonction de la nature des sources et des implications plus ou moins complexes de leur exploitation, nous avons jugé utile d'ajouter une brève description de l'approche suivie pour certaines sources et, si possible, d'expliciter leur traitement de la variation diatopique du français quand celui-ci influence la valeur des données que nous en tirons (cf. Rézeau 1981, 1989a, 1992, 1998 et 1999 ; Lagueunière 2005).

Il serait souhaitable de relever systématiquement les points forts et faibles des matériaux utilisés (de nature, orientation et périodes diverses), sur la base de critères appliqués de façon systématique – notamment en retenant leurs bases linguistiques, méthodologiques ou théoriques respectives. Pour des raisons pratiques, nous retenons cependant plutôt les faits les plus saillants que nous avons pu observer, en nous concentrant sur l'apport particulier de chaque source dans le cadre de notre étude.

2.4.4.1. Le corpus différentiel du français contemporain

Pour identifier comme diatopiques les faits rassemblés par dépouillement du corpus primaire, nous recourons dans un premier temps à un corpus différentiel du français contemporain. Il est constitué des dictionnaires du français contemporain dans le Centre-ouest de la France (RézOuest, RézVendée) et du DRF. En l'absence d'attestations dans ce dernier, sa consultation est complétée de celle de ses matériaux préparatoires : la base REGION, RézFrance 1999 (ms.), DRF ms., ThibFranceIndex ms. 1996 (tous disponibles sous forme électronique, ce qui permet de retrouver facilement des lexèmes avec le mode 'recherche'), et EnqDRF ms. En outre, le corpus différentiel inclut des ouvrages différentiels francophones qui décrivent d'autres variétés diatopiques (nationales) en dehors de la France, synthétisés dans la BDLP, de même que des enquêtes orales menées dans le cadre de notre étude en Vendée (EnqWissVendée 2006-09 et éventuellement EnqWissVendéeCompl 2010).

Les travaux disponibles se situent tous dans la tradition lexicographique, des matériaux comparables dans les domaines de la morphosyntaxe ou de la phonétique ou phonologie faisant encore défaut. Le recours à notre corpus différentiel est donc surtout fructueux pour

identifier des particularismes lexicaux (exception faite de nos propres enquêtes, v. ci-dessous)¹¹¹.

2.4.4.1.1. Dictionnaires

RézVendée 2009. L'identification et la description des unités linguistiques (notamment lexicales) rassemblées se fait dans un premier temps par exploitation du très récent dictionnaire différentiel *La Vendée au fil des mots*. Publié par P. Rézeau dans la nouvelle collection La Vendée, Les Indispensables de l'Édition du Centre vendéen de recherches historiques (CVRS), le dictionnaire décrit sous l'angle lexical « l'originalité de la Vendée dans son usage quotidien du français » en ce tournant des 20^e/21^e siècles (RézVendée 2009, quatrième de couverture). L'ouvrage conçu selon les exigences lexicographiques en vigueur dans le domaine de l'étude de la variation diatopique du français présente les résultats de recherches poussées sous la forme de 142 articles concis qui fournissent essentiellement une description linguistique précise, avec définition et précision du niveau de langue et de l'usage de même que d'équivalents généraux si possible, un commentaire historique et géographique sous la forme d'indication d'une première attestation, de l'origine (selon le principe de *l'etimologia prossima*) et de l'extension aréologique, et enfin des citations tirées de sources diverses (*ib.*, 121-125), y compris de blogs récents (p.ex. *ib.*, 33 s.v. *chien*). De nombreuses photos viennent illustrer les diatopismes et mettent en même temps en valeur la Vendée dans sa particularité plus largement culturelle. Si la nomenclature, qui se veut représentative, ne peut réclamer l'exhaustivité (*ib.*, 2), la vitalité des particularismes accueillis a été mesurée grâce à des enquêtes menées en 2008 avec une vingtaine de témoins (*ib.*, 3sq.). Visant aussi à

¹¹¹ Il serait en outre souhaitable d'inclure dans notre corpus des journaux de Vendée ou du Centre-ouest de l'Hexagone. À notre grand regret, ils ne sont pas disponibles sous forme de CD-Rom ou consultables de façon adéquate dans le cadre de nos recherches (comme ceci est le cas du journal *Le Monde*). L'accès aux archives de *Ouest-France* en ligne est possible (www.ouestfrance.fr/), mais non conçu pour le type de recherche que nous entreprenons : les textes sont préservés sur microfiches et ne peuvent être consultés avec le mode 'recherche'.

En l'absence de travaux comparables dans les domaines de la phonétique/phonologie et de la grammaire, nous nous abstenons de recourir systématiquement à des ouvrages dont la nature et les exigences ne sont pas comparables aux études lexicales. Parmi les rares travaux diatopiques d'ensemble en ce qui concerne les domaines non lexicaux du français contemporain hexagonal, l'ouvrage de Walter (1982) rassemble des données d'enquêtes menées dans les années 1970 qui sont plus représentatives d'usages ruraux et vieillis de la première moitié du 20^e siècle que du français dans sa variation diatopique de la seconde moitié du 20^e siècle, suite au choix d'informateurs surtout ruraux et âgés (cf. *ibid.*, 71 et 74). De son côté, *Les accents des Français* (Carton/Rossi/Autesserre *et al.* 1983), à orientation essentiellement didactique, tâche de décrire la prononciation hexagonale du 20^e s. En raison du choix d'informateurs âgés, ruraux, de domicile fixe et de faible formation (*ibid.*, 3sq.), les données de l'ouvrage de vulgarisation ne peuvent cependant servir à décrire de façon fiable le français hexagonal dans ses usages au 20^e siècle. En outre, il y a confusion dans l'ouvrage entre français régional et patois (v. les divisions aréologiques, les présentations des aires régionales et les explications), et persistance de la théorie du français régional comme miroir fidèle du dialecte, explicitement présentée dans l'introduction (*ibid.*, 4).

combler les lacunes de la lexicographie générale (*ib.*, 1), l'excellent ouvrage prolonge et améliore les publications différentielles antérieures, particulièrement MourainRézMaraisV (2003) (v. chap. 2.4.4.2), DRF (2001) et RézOuest (1984/1990) (v. ci-dessous).

RézOuest 1984, 1990. Le *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde* (1984), également rédigé par P. Rézeau, englobe pour sa part la Vendée, la Vienne, les Deux-Sèvres, la Charente et la Charente-Maritime. Ce précieux dictionnaire marque la naissance de la lexicographie différentielle d'aujourd'hui (v. chap. 2.4 ; pour des comptes rendus, v. Straka 1984b ; Tuaillon 1984 ; Piron 1986). Proposant une description du français dans sa variation diatopique (RézOuest 1984, 9-21), il met déjà en place avec sa microstructure celle du DRF, et se démarque notamment par une description lexicographique précise des diatopismes relevés, des citations illustratives (littéraires et non littéraires), et des notices succinctes fournissant la localisation des diatopismes, leur étymologie, leur histoire et leur vitalité. Grâce à une nomenclature équilibrée, les diatopismes courants dans le Centre-ouest de la France (ou dans des aires plus restreintes) ont de bonnes chances d'y figurer. Le *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée* (RézOuest 1990), son successeur, complète la publication de 1984. L'édition (chez Bonneton) vise un public plus large (pour une critique de la coll., v. p.ex. Chambon 1997b, 11 et 2005, 4 ; Thibault 2000b, 558 ; Rézeau 2004, 11). Elle est ainsi moins développée dans la description des faits diatopiques en ce qui concerne les illustrations, les rubriques étymologiques et les remarques, mais a bénéficié d'améliorations et est légèrement élargie dans sa nomenclature (RézOuest 1990, 5 ; 1994a, 368 pour un ex. de rectification). D'autres éléments, eux, ont été exclus, généralement parce que plutôt rares ou d'extension assez limitée (RézOuest 1984, 5), par exemple *beurre de pot* – probablement jugé trop marqué sur le plan diachronique (aussi absent de RézVendée 2009)¹¹².

¹¹² En cas d'absence d'un fait recherché dans les dictionnaires de Rézeau, nous recourons éventuellement en outre à un article qui porte sur le français de Vendée dans l'œuvre de François Rabelais (Poirier 1944), Yves Viollier s'inspirant parfois de cet écrivain (Viollier 2006 [entretien]). Si besoin est, nous consultons également un lexique vendéen de Barkan (1961-1967 et 1969). Suscitée par une communication de Baldinger (1961), cette longue liste devait être le point de départ d'un grand projet lexicographique sur le français en Vendée qui n'a pu aboutir. Bien que les entrées soient soumises à un traitement lexical minimal (il s'agit dans la majorité des cas d'une juxtaposition de faits diatopiques et de leurs synonymes généraux), on y trouve un certain nombre de distinctions sémantiques en cas de polysémies, de marques d'usages, de locutions et de localisations. Cette liste ne se limite pas strictement au niveau du français puisqu'on y trouve de « nombreux mots patois et vieillis, mêlés à des faits de français régional » (RézOuest 1984, 8, n. 10). En raison de l'important décalage avec les travaux différentiels ultérieurs, elle est donc consultée avec prudence, sa nomenclature ayant pour nous une valeur purement indicative.

Le lexique du français de notre région est décrit depuis Clouzot pour Niort (1923), Dauzat pour Saint-Georges-de-Didonne (CharM.) – sur la base d'observations de 1921 à 1934 (²1946/¹1945 [1934]) – Barkan pour la Vendée (v. ci-dessus), et Colas (1982) pour Bordes (commune de Chabrac, Char.). D'autres études avec une perspective plus large se penchent sur la Saintonge (et l'Aunis) : Musset (1929-1948) et Doussinet (1967, ²1971 [1963],

DRF. Le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF) publié par Rézeau en 2001 couvre l'ensemble de l'Hexagone et offre un panorama dans le temps et dans l'espace de la variation diatopique du français dans la seconde moitié du 20^e siècle. Sa conception de l'analyse différentielle a été inspirée des travaux de Baldinger (1961), Straka (1977b ; 1977a ; 1983) et Rézeau (RézOuest 1984) (cf. DRF, 7). Le dictionnaire n'a pas été conçu comme trésor mais comme complément à la lexicographie générale (Lagueunière 2000, 188). En tant que volet français du projet international du Trésor des vocabulaires francophones (TVF), il applique les meilleurs standards lexicographiques actuels grâce à l'impulsion de lexicographes formés à l'école du FEW et/ou du TLF (cf. Francard 2008, 30 ; pour l'émergence du projet du DRF en linguistique contemporaine, v. Rézeau 2007e, 265-267). Dans sa nomenclature rassemblant les diatopismes les plus courants (cf. Glessgen/Thibault 2005b, xvi), chaque emploi décrit fait l'objet d'une analyse sémantique et formelle attentive en synchronie et diachronie, et est illustré par de nombreux exemples. Dans une présentation compatible avec le cadre des articles du FEW (v. chap. 2.4.4.2.4), l'interprétation du matériel est séparée de la riche documentation (surtout constituée de la lexicographie générale et régionale) et est complétée par des tests de reconnaissance sur la base de 500 enquêtes de vitalité (EnqDRF, cf. Rézeau 2003a, 52). À côté du dictionnaire même, nous consultons également systématiquement l'Index 1 "Liste de mots glosés dans les exemples et offrant un intérêt diatopique" (DRF, 1119-1121), notamment le complément du dictionnaire préparé depuis sa publication (Rézeau 2007c : DRF Compl), de même que les travaux ultérieurs rassemblés dans les *Richesses du français et géographie linguistique* de la collection Champs linguistiques : RichessesRéz 2007 et RichessesThib 2008.

En raison de l'ampleur de notre corpus primaire et de notre approche double – différentielle et sociopragmatique – les diatopismes déjà traités dans le DRF, dans RézOuest 1984, 1990 et RézVendée 2009 recevront dans notre présentation des analyses un simple renvoi à celui-ci pour ce qui est de leur analyse linguistique *stricto sensu* (v. aussi Rézeau 2007c, 275). Ceux-ci proposent en effet déjà des très bonnes, voire excellentes descriptions du vocabulaire diatopique du français.

²1975 [1963], ³1980 [1958]), puis sur le Centre-ouest dans son ensemble (v. ci-dessous) : SefcoOuest (1978, 1992-1999, 2004) et surtout, centrées sur le français, RézOuest et DRF – suivies de travaux récents sur des témoignages régionaux plus anciens, dus à Rézeau (v. ci-dessous).

2.4.4.1.2. Documentation préparatoire du DRF

En cas d'absence dans le DRF d'un fait linguistique probablement marqué diatopiquement retenu dans notre fichier, l'exploitation de sa documentation préparatoire peut contribuer à identifier sa diatopie et ses caractéristiques.

EnqDRF 1994-96 ms. Le DRF n'intègre que les faits de langue qui ont reçu une reconnaissance de plus de 75% lors des enquêtes de vitalité siglées EnqDRF (cf. DRF, 12) – pour d'évidentes raisons de représentativité et d'équilibre pan-régional. Comme d'autres enquêtes de reconnaissance, elles ont cependant en général tendance à sur-représenter des usages diatopiquement bas, ruraux et/ou vieillis, et donc à ne pas refléter l'usage majoritaire, c'est-à-dire citadin (Chambon 2006, 747 ; v. aussi chap. 2.4.5 ; aussi *ib.*, 739sq. pour d'autres problèmes d'exploitation des EnqDRF). En raison aussi de la valeur des données recueillies, témoignages directes et non pas sources métalinguistiques, il est fructueux pour nous de consulter systématiquement les manuscrits des enquêtes menées dans le Centre-ouest, qui testent environ 300 items. Dans notre nomenclature sont ainsi accueillis non seulement les faits attestés d'après RézOuest et DRF (et éventuellement nos sources supplémentaires, v. ci-dessus), mais aussi ceux reconnus par au moins un informateur vendéen (sur quatre) d'après les EnqDRFVendée ms., ou par au moins deux informateurs pour les – ou un des – autres départements du Centre-ouest de la France, (d'après EnqDRFChar ms., EnqDRFCharM. ms., EnqDRFDSèvres ms. ou EnqDRFVienne ms.).

RézFrance 1999 (ms.), DRF ms. Les fichiers informatisés des documents préparatoires du DRF que sont la monographie *Variétés géographiques du français de France aujourd'hui* (RézFrance 1999 ms.) et le manuscrit du *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF ms. 1999, mars2000, juin2000) sont disponibles à l'ATILF-CNRS, à Nancy (à la bibliothèque du FEW)¹¹³. Ces manuscrits sont consultés systématiquement pour tous les emplois non attestés dans le DRF. Le mode 'recherche' permet ainsi de retrouver également des lexèmes qui se trouvent dans les citations et les différentes rubriques, et de se faire une idée qualitative mais aussi de la fréquence relative de leur emploi – quoique celle-ci soit purement indicative. En

¹¹³ Le manuscrit du DRF est constitué de quinze fichiers textuels et 342 cartes décrivant l'aréologie de 341 diatopismes (sur la base des résultats des EnqDRF). Afin de faciliter sa consultation, nous avons regroupé les fichiers textuels en trois documents (leur forme d'enregistrement ne permettant pas de fusionner plus de données dans un seul document). Dans un fichier intitulé "DRF ms. doc rassemblés", également disponible à la bibliothèque du FEW, Nancy, on trouvera alors les documents rassemblés selon la date de leur finalisation : les manuscrits datés de décembre 1999 : "DRF A-F 1déc1999" (correspondant aux fichiers d'origine '212', '223', '232', 'nom.'), les manuscrits datés de mars 2000 : "DRF 03mars2000" (correspondant aux fichiers d'origine 'nr27', 'nr28', et 'drfpi'), et les manuscrits datés de juin 2000 : "DRF Compl. A-F+G-Z 15juin2000" (correspondant aux fichiers d'origine 'drf07' à 'drf14').

outre, le volume de présentation R  zFrance 1999 (qui correspond    son manuscrit) inclut quelques rares articles non repris dans le DRF (cf. DRF, 7).

REGION. En l'absence d'attestations concernant l'usage d'un fait de langue recherch   dans le Centre-ouest selon les dictionnaires diff  rentiels consult  s, nous consultons   galement la 'Banque de donn  es des r  gionalismes' REGION,   tablie    l'ATILF-CNRS dans le cadre de la pr  paration du DRF. Il s'agit d'un fichier qui s'inspire de la base FRANTEXT, comme d'autres bases de donn  es diff  rentielles, QUEBETEXT, SUISTEXT (et BELTEXT), elles aussi exploitées avec profit dans les grands dictionnaires diff  rentiels (Thibault 1999a, 35sq.). La base de donn  es litt  raires fran  aise contient 7500 contextes tir  s de 220 ouvrages dus    156 auteurs (cf. DRF, 12, n. 13, R  zFrance 1999, 12). Elle exclut malheureusement en principe les mat  riaux relevant du Centre-ouest de la France (comme aussi R  zeau 1986a, 40 ; seuls les d  pouillements des *Sentiers d'eau* de Marceau Math   1978 ont   t   int  gr  s pour la Vend  e, avec 46 diatopismes). Sa consultation ne peut donc apporter que de rares attestations pour la Vend  e. Elle peut cependant r  v  ler des emplois dans d'autres aires en France, et ainsi contribuer    dessiner l'ar  ologie des faits linguistiques   tudi  s et    cerner leurs caract  ristiques qualitatives et quantitatives.

ThibFranceIndex ms. 1996. L'index m  talexicographique intitul   *Fran  ais r  gional de France*, document in  dit de la biblioth  que du FEW en CD-Rom, contient des donn  es rassembl  es de diverses sources sur les r  gions de France¹¹⁴. Nous consultons ce manuscrit exclusivement pour les faits linguistiques non attest  s dans les ouvrages diff  rentiels pr  c  dents, principalement pour retracer d'  ventuelles attestations dans d'autres vari  t  s diatopiques du fran  ais hexagonal que le Centre-ouest. Les donn  es rassembl  es (surtout    partir de sources autres que les « Mat  riaux », v. n. s.) ont pour nous cependant une valeur plut  t indicative que d  finitive. La qualit   des diff  rents dictionnaires synth  tis  s surtout r  gionaux est en effet variable, des traits d  clar  s comme des 'r  gionalismes' pouvant aussi relever d'autres registres – notamment du fran  ais g  n  ral (cf. R  zeau 1986b, 44sq.).

¹¹⁴ Le fichier inclut la nomenclature de 22 ouvrages sur les vari  t  s diatopiques du fran  ais en France, dont R  zOuest 1984 pour 'l'Ouest' (ThibFranceIndex ms. 1996, 182-568 [420-806]), compl  t  e en 1998 par la nomenclature des « Mat  riaux pour l'  tude des r  gionalismes du fran  ais » (v. chap. 2.4, n.), qui sont une des r  f  rences oblig  es pour une analyse diff  rentielle du fran  ais en France (R  zeau 2000a, 159) (ThibFranceIndex ms. 1996, 1-179 [239-417] ; cf. R  zFrance 1999, 12). De par sa date de cr  ation, le fichier ne retient cependant que les 12 premiers volumes de 1983    1998, laissant de c  t   les volumes XIII et XIV. Le fichier inclut en outre des diatopismes (avec leurs sources) tir  s de 17 ouvrages qui portent sur l'est de la France (ThibFranceIndex ms. 1996, II- CCXXIX [2-229]). Le recours    ce fichier est compl  t   si besoin de la consultation de la br  ve liste des « Mots attest  s en France (dans l'usage r  gional contemporain) » du DSR (1997, 795-804). Nous consultons de toute fa  on syst  matiquement la BDLP, qui r  pertorie une petite partie des donn  es du DRF (int  gration en cours), et l'ensemble des donn  es du DSR et du DHFQ (v. ci-dessous).

2.4.4.1.3. Base de données en ligne

BDLP. Dictionnaire électronique multimédia en libre accès sur Internet, la 'Base de données lexicographiques panfrancophone' rassemble les diatopismes de plusieurs pays francophones du Nord et du Sud. Ce vaste dictionnaire dont la mise en relation avec le TLF informatisé reste pour l'instant un desideratum (Poirier 2000b, 153) compte plus de 11 000 fiches (état de 05/2005, grandement enrichi depuis ; dernière mise à jours mars 2008). Il s'agit du résultat de recherches menées depuis une cinquantaine d'années par diverses équipes dans le monde. Le dictionnaire inclut quinze bases qui ont pour objet le français en Europe, en Amérique du Nord et dans la francophonie du Sud, contenant ainsi aussi l'ensemble des données du DSR et du DHFQ, complétées par d'autres diatopismes français de Suisse et d'Amérique du Nord. Des diatopismes de France sont actuellement inclus sur la base du DRF selon une nomenclature sélective (202 fiches à l'heure actuelle : items partagés avec le français en Amérique du Nord) ; ces données en voie de saisie sont en outre confrontées au DRFCompl et au DRFA (comm. pers. de Willy Stumpf). Ayant pour objectif la description panfrancophone du lexique différentiel du français, la base décrit les faits de langue retenus selon des critères formels, sémantiques, grammaticaux, historiques, géographiques et sociolinguistiques, retenant donc également le statut qui leur est attribué. Elle dégage ainsi des usages propres aux différentes variétés diatopiques de français, mais aussi ceux qui sont répandus dans plusieurs d'entre elles (Poirier 2005, 497). Avec les faits de langue généraux, ces éléments diatopiques constituent ce que l'on peut dénommer le *français universel* en tant qu'outil descriptif (*ibid.* ; déjà Quemada 1990, 143 ; cf. Chaudenson 1993, 393 pour le *français zéro*). Dans une perspective francophone, la consultation systématique de la BDLP sert pour nous tout particulièrement à vérifier d'éventuelles attestations dans des variétés francophones non hexagonales. Les diatopismes tirés des travaux préparatoires des différents espaces communicationnels de la francophonie sont cités à partir de ces derniers (en particulier DSR, DHFQ, Cormier 1999 et Massignon 1962), alors que les faits de langue nouveaux non inclus dans les publications en version papier sont cités d'après la base de données informatisée. Les faits recherchés (notamment lexicaux), consultables simultanément dans toutes les bases rassemblées, ne peuvent cependant pas être recherchés dans toutes les rubriques différentes en même temps (comme 'les commentaires', 'les citations' ou 'les références'). En l'absence d'une telle fonction de recherche, nous procédons donc rubrique par rubrique (pour les possibilités d'exploitation de la BDLP et sa mise en place, v. Poirier 2005, 495-514). L'attestation d'un fait étudié dans la BDLP affirme généralement son caractère diatopique de façon fiable ; les données accessibles grâce à cette base contribuent ainsi à dessiner son aréologie et, en fonction de la répartition

géographique des attestations, aident à le décrire et à saisir si un emploi diatopiquement marqué en Vendée est probable. Des attestations peuvent ainsi par exemple plaider en faveur d'un archaïsme qui survit dans diverses variétés diatopiques du français, vu le partage possible de diatopismes avec la périphérie francophone. Des attestations en Amérique du Nord francophone sont souvent en outre indicatrices d'une origine régionale du français de l'Ouest (et du Centre) de la France d'un fait de langue donné : « le québécois et l'acadien, sans oublier les créoles, constituent une part des archives du français de l'Ouest de la France dans laquelle il nous est donné de lire à livre ouvert et qui sont riches d'enseignements » (Rézeau 1994a, 381sq. ; v. aussi chap. 2.2.1)¹¹⁵. Les particularismes attestés autant dans l'Ouest français qu'en Amérique du Nord sont traditionnellement expliqués essentiellement par l'action du substrat dialectal. Pourtant, des particularismes d'origine dialectale réussissent en principe seulement à survivre localement en français des Amériques, alors que (sauf cas contraire à prouver) les diatopismes qui ont fait fortune dans le français expatrié ont été exportés parce qu'ils avaient une assise suffisante en *français* de l'Ouest français (Chauveau 2009, 89). C'est l'analyse historique qui permettra de fonder les hypothèses proposées – s'il s'agit d'un archaïsme, ou d'un diatopisme du français dans l'Ouest, où les faits étudiés étaient donc suffisamment répandus en français avant le 17^e siècle pour être passés en Amérique du Nord (*ib.* ; 2007a, 311 ; v. aussi chap. 2.2.1). Il peut cependant aussi s'agir d'innovations indépendantes, dans le cas de polygénèses, quoique cela soit plus rare (v. aussi chap. 1.3).

Une fois les diatopismes vérifiés dans les sources différentielles contemporaines, tous les types (lexicaux, phoniques ou morphosyntaxiques) attestés dans le Centre-ouest en France d'après ces dernières sont confrontés aux autres sources du corpus de référence élargi, générales et régionales. C'est après avoir confronté les diverses données en exploitant plusieurs sources, orales et écrites, linguistiques et métalinguistiques, que l'on pourra opter pour ou contre un caractère diatopique des faits étudiés, et les décrire avec leurs caractéristiques, diachroniques, diaphasiques, diastratiques, générationnelles et diatopiques. L'abondance des faits dans les matériaux indique en outre généralement aussi leur vitalité.

Nous retenons comme probablement diatopiquement marqués dans notre fichier sous réserve de recherches ultérieures confirmant leur reconnaissance en français en Vendée :

- les unités présentées comme diatopiquement marquées mais localisées dans d'autres aires linguistiques que le Centre-ouest français, notamment dans les régions limitrophes

¹¹⁵ Pour l'importance de la prise en compte des créoles en lexicographie différentielle francophone et dans l'étude historique du lexique de la langue générale, jusqu'à présent largement omise, v. Thibault (2009, 128) ; pour la nécessité de leur prise en compte en romanistique en général, v. Holtus (2007, 168, 171).

de la Vendée et dans la périphérie francophone, surtout en Amérique du Nord (sur la base de RézOuest 1984 et 1990 ; DRF ms. ; RézFrance 1999 (ms.) ; ThibFranceIndex ms. 1996 ; BDLP), et

- les unités repérées dans des citations d'auteurs ou de locuteurs identifiables comme appartenant au Centre-ouest en France ou à d'autres aires en relation avec la Vendée (v. ci-dessus) (sur la base de REGION ; RézFrance 1999 [ms.] ; DRF ms. ; BDLP).

Le recours aux sources différentielles contemporaines sert donc à vérifier l'occurrence et la diatopie des faits de langue recherchés en Vendée ou dans le Centre-ouest de la France ou, le cas échéant, dans d'autres variétés francophones.

2.4.4.2. Le corpus général du français

Le point de comparaison dans notre démarche différentielle étant constitué par le français de référence, les emplois probablement marqués diatopiquement doivent systématiquement être vérifiés dans notre corpus général dans un but essentiellement d'exclusion, notamment dans les ouvrages de référence généraux : « d'une part parce qu'ils traitent eux aussi de nombreux régionalismes, d'autre part parce qu'ils servent à délimiter – ou même à remettre en cause – la nature régionale d'un fait de langue » (Thibault 2000b, 555). Cette vérification systématique s'applique également aux faits dont le caractère diatopique en Vendée ou dans le Centre-ouest est attesté selon nos sources différentielles (exception faite du DRF, v. ci-dessus). Ceci sert à assurer une description formelle, sémantique et différentielle précise, à disposer des critères nécessaires pour une délimitation des diatopismes des différents registres du français général ou de ses registres, et éventuellement à retracer l'évolution d'un fait de langue au cours du temps.

Nous procédons toujours de façon chronologique, en consultant d'abord les ouvrages décrivant l'état de la langue du 20^e siècle, pour reculer dans le temps ensuite. Des va-et-vient entre les ouvrages qui portent sur des époques différentes, comme entre les corpus général et différentiel, sont cependant habituels. Certains grands ouvrages généraux contemporains sont par exemple souvent consultés directement après les dictionnaires différentiels, avant les matériaux préparatoires du DRF, et avant les autres sources générales.

Pour étudier les diatopismes du français contemporain en synchronie et en diachronie, le corpus des ouvrages de référence est constitué des « poids lourds » que sont le TLF, le GLLF et le Grand Robert, des « incontournables anciens » que sont le Littré et le DG (Rézeau 2000a, 158). S'y ajoutent les dictionnaires encyclopédiques des éditions Larousse depuis 1866 notamment pour identifier les archaïsmes du français général (*ibid.* et Thibault 1998a, 894).

Bien que « le Petit Larousse et le Petit Robert ne constituent pas une base suffisante pour ce genre d'exercice » (*ibid.*), en tant que compléments, ces mono-volumes usuels sont également utiles. Le FEW se joint à cette liste puisqu'il présente un bon résumé des données relevées dans la lexicographie française. En tant que trésor historique du vocabulaire galloroman, il dépasse bien sûr le cadre de la lexicographie française, ayant par là un rôle important dans l'approche historico-comparative (*ibid.* ; v. chap. 2.4.4.3)¹¹⁶.

À côté de ces références traditionnelles du français moderne général, la base de données textuelles FRANTEXT et le corpus journalistique *Le Monde* constituent dès lors eux aussi « des références obligées » (Rézeau 2000a, 158 ; v. Thibault 1998a, 902, n. 11 ; 1999b ; 2000b, 554). S'y ajoutent des ouvrages décrivant le français général dans sa variation diaphasique, qui n'est pas toujours facile à distinguer de la variation diatopique : le français populaire est souvent perçu comme régional (Rézeau 2000a, 158 ; Thibault 1998a, 894), et des transferts sont également possibles.

Le corpus diachronique lexical de l'ancien et moyen français et du français préclassique est constitué du Godefroy, qui décrit l'ancienne époque du français jusqu'au 16^e siècle, du TL et DEAF pour l'ancien français, et de Huguet pour le 16^e siècle. Ces sources sont complétées par le FEW. L'analyse à l'aide de ce corpus général de référence sert à décrire les diatopismes identifiés comme tels à l'époque contemporaine dans une perspective diachronique réursive, en étudiant leur historique et leur origine (Messiaen 2004, 17).

Dans une démarche lexicographique, on consultera également si besoin des ouvrages spécialisés en fonction des domaines lexicaux concernés, tels que des dictionnaires scientifiques sur les cépages (Rézeau 2008a [1998], Galet 2000). Pour la part de faits non lexicaux à analyser, nous complétons notre corpus lexicologique par des ouvrages qui portent sur d'autres domaines de la langue contemporaine et ancienne. Sont retenus pour cela notamment des dictionnaires de la prononciation (de Martinet/Walter, Warnant et Passy/Michaelis) pour les 19^e/20^e siècles en matière de phonétique, et de Grevisse et Frei pour la même époque en matière de grammaire. Ces derniers sont complétés par des matériaux qui relèvent des étapes antérieures en cas d'archaïsmes probables, dus à Nyrop, Gougenheim, Spillebout, et de Wagner et Pinchon.

¹¹⁶ Du corpus de référence général est exclus ici le dictionnaire *Lexis* de Dubois (⁵2002 [¹1975]), habituellement considéré comme ouvrage de référence (Rézeau 1981, 119sq. ; *id.* 1986b, 48 ; Tuaillon 1983, 6 ; Poirier 2000a, 151 ; *id.* 1995, 27 ; DRF, 1107). Outre une conception problématique de la variation diatopique – perçue comme dialectale et orale (cf. Dubois ¹1975, VIII *Préface*), son apport dans le cadre de notre étude nous semble peu important par rapport aux ouvrages tels que le TLF, le Rob, le GLLF et le Littré que nous consultons.

Les dictionnaires généraux sont largement décrits dans de nombreux travaux scientifiques, et leur utilité a en partie été décrite par les contributeurs aux grands dictionnaires différentiels notamment (Rézeau 1981, 1986b, 1989a, 1992 et 2000a ; Thibault 1998a et 2000b ; Lagueunière 2005). Nous nous contentons donc ici d'un bref aperçu de leur exploitation dans le cadre de notre étude¹¹⁷.

2.4.4.2.1. Dictionnaires généraux du français moderne

TLF. En lexicographie générale contemporaine, le *Trésor de la langue française* (*Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*), publié entre 1971 et 1994 et consultable en ligne (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>) représente l'ouvrage de référence le plus élaboré tant en synchronie qu'en diachronie. Dictionnaire général le plus fiable en matière de traitement de la variation diatopique du français, identifiée à l'aide d'ouvrages comme le FEW et de 'spécialistes consultants', il est en outre le premier à distinguer clairement les « vocables régionaux » du français des 'dialectalismes' dans l'établissement de sa nomenclature (TLF vol. I, xxvi *Préface*). Sa conception des diatopismes comme nécessairement inconscients – critiquée plus tard suite aux avancées dans le domaine (v. chap. 1.3) – reflète une des préoccupations de l'époque en la matière. Le dictionnaire se caractérise par une « immense richesse d'emplois littéraires ([...]) et des lexiques techniques, scientifiques, régionaux, argotiques, etc. figurant dans le corpus » (Rey 2008, 131). Des dispositions au sujet de l'inclusion de diatopismes ont explicitement été arrêtées depuis 1979, les rédacteurs clarifiant alors leurs procédés méthodologiques et leurs sources pour l'inclusion de particularismes hexagonaux et extrahexagonaux (Rézeau 1981, 130sq.). Ainsi, la nomenclature de diatopismes du TLF a été établie entre autres à l'aide du FEW (Jurin 1990, 23), du GLLF, du Littré, du Lexis, du Rob et du PR (Rézeau 1981, 131), et à l'aide d'indications de membres du

¹¹⁷ Cet aperçu est particulièrement inspiré de deux articles plus explicites au sujet de l'exploitation des dictionnaires pour l'analyse de la diatopie du français. Ainsi, dans "L'exploitation du FEW et des grands dictionnaires de langue dans l'étude des régionalismes du français", Lagueunière (2005, 71-80) présente une bonne synthèse de la représentation de la variation diatopique dans les grands dictionnaires français (dep. Godefroy au TLF, en portant une attention particulière sur les difficultés d'exploitation du FEW). Son analyse concerne également leur traitement des diatopismes, en ce qui concerne notamment leur vitalité, leur histoire, leur identification et par là aussi leur rapport avec l'environnement linguistique global. Dans un article intitulé "Le dialogue entre lexicographie générale et lexicographie différentielle illustré par l'exemple du *DFSR* [c.-à-d. *DSR*]", Thibault (1998a, 893-905) établit pour sa part une typologie des différents points d'articulation entre lexicographie différentielle et générale qui peut également servir comme cadre à la rédaction de dictionnaires décrivant les variétés diatopiques du français. L'article renseigne ainsi sur la délimitation entre faits diatopiques et faits généraux, sur les rapports entre les diatopismes et leurs correspondants généraux, et sur la représentation des premiers dans la lexicographie générale. L'article se termine sur une analyse critique du traitement des diatopismes dans les grands dictionnaires français. Pour le traitement des régionalismes dans les dictionnaires du français, v. aussi Roques (1988-1989 et 1988) ; pour les premiers dictionnaires du français des 16^e et 17^e siècles en particulier, v. *id.* (1988-1989, 142sq. ; 1989 ; aussi 1982).

Groupe des atlas (*id.* 2007e, 265) de même que de correspondants suisses, canadiens et belges (Jurin 1990, 23). Malgré les avancements constants dans le domaine, le traitement des diatopismes doit néanmoins être reçu de façon critique même dans un excellent trésor comme le TLF (v. ci-dessous). Celui-ci devrait être complété par les données du DRF dans une nouvelle version CD-Rom, projet de ses rédacteurs qui semble actuellement bloqué pour des raisons extrascientifiques (cf. Rézeau 2004, 15). La version en ligne du TLF à l'adresse <http://www.atilf.fr/> (et non pas du CD-Rom) étant « a faithful image of the printed version » (Pierrel/Buchi 2009, 82), son utilisation est seulement si besoin suivie d'une vérification de la version papier, ainsi pour vérifier des données bibliographiques (comme aussi dans d'autres dictionnaires d'abord consultés en ligne). Outre un gain de temps considérable, la version informatisée a l'avantage de permettre de retrouver des formes et syntagmes dans l'ensemble du texte – grâce à un traitement informatique rendant possibles des modes de recherches 'simple' (c.-à-d. d'un mot) mais aussi 'assistée' et 'complexe' (*ib.*, 80-87 pour l'accès aux données de la version informatique et ses caractéristiques). Le recours au *Trésor de la langue française informatisé* permet en outre de profiter des mises à jour des notices étymologiques (TLF Étym, cf. Pierrel/Buchi 2008, 96-99) et d'hyperliens, utilisés systématiquement vers d'autres sources – également accessibles via le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), récent portail lexical du CNRS (cf. Pierrel/Buchi 2009, 103-110 pour ses objectifs, caractéristiques et possibilités d'exploitation). Parmi les sources aussi directement accessibles via le TLF, nous retenons pour notre propos FRANTEXT, la Base Historique du Vocabulaire Français BHVF (constituée des 48 volumes de la série *Datations et Documents Lexicographiques des Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*), et les dictionnaires de l'Académie française (Ac ⁴1792, ⁸1932-1935 et ⁹1992-) (les éditions étant consultées en version papier). Ces derniers sont d'un recours utile pour retracer l'histoire des éléments notamment lexicaux de la langue générale. En outre, la 9^e édition (qui va actuellement de *a* à *préside* inclus) accueille pour la première fois des éléments relevant de la diatopie (en dehors d'exceptions ponctuelles, v. Schmitt 1986, 148sq.) – même si leur description ne correspond pas aux standards minimaux exigés aujourd'hui en ce domaine (Rézeau 2004, 11 et 13 ; aussi *id.* 1998, 253).

Rob (2001). Le *Grand Robert de la langue française* en six volumes, consulté dans son édition de ²2001 en version CD-Rom (²2005), est une autre référence incontournable en matière de langue générale. Sa nomenclature (comme celle du TLF) embrasse peu ou prou le nombre de diatopismes qui ont une assise suffisamment solide et une certaine extension dans l'Hexagone, c'est-à-dire environ 2000 à 3000 (RézFrance 1999, 9). Le Grand Robert renseigne explicitement sur l'inclusion des diatopismes français, belges, suisses et québécois et aussi

d'Afrique depuis l'édition de 2001 (xxvii *Préface*). Ses définitions des marques d'usage signalent cependant que la variation diatopique du français est (encore) perçue comme orale : « *régional* (mot ou emploi particulier au français parlé dans une ou plusieurs régions [...]) » (*ibid.*, LXXII). En outre, malgré de multiples critiques (v. ci-dessous), la marque « dial. » est maintenue, pour désigner les diatopismes ruraux, d'origine dialectale et n'appartenant pas « à l'usage bourgeois » (*ibid.*, LXVIII). Compte tenu des récentes évolutions en lexicographie différentielle que le Grand Robert tâche d'inclure (*ibid.*, xxvii-xxviii), l'édition mise à jour de 2001 ne présente que de faibles améliorations de contenu depuis Rob 1985 (Rézeau 2004, 14sq.). Comme la première édition du dictionnaire (1953-1962/1970), cette dernière est consultée seulement si besoin est.

GLLF. Le *Grand Larousse de la langue française* (1971-1978) en sept volumes intègre lui aussi des diatopismes de France et d'autres variétés diatopiques (marqués généralement de 'région.' ou 'dial.'). Il ne se prononce pourtant pas à ce sujet dans sa préface. S'il a également été utilisé comme source pour la nomenclature diatopique du TLF (v. ci-dessus), il semble plus accueillant vis-à-vis des diatopismes dans de nombreux cas. Comme le Grand Robert et le TLF, ce dictionnaire est consulté principalement dans la fonction de corpus d'exclusion.

PR (2008). Bien que consacré au français général et conçu comme dictionnaire usuel, les nouvelles versions du Petit Robert affichent environ 2% de diatopismes dans leur nomenclature (Brochard 2005, 283 au sujet de PR 2003). Comme les autres ouvrages généraux, le mono-volume présente des problèmes d'hétérogénéité et des inexactitudes à divers niveaux, notamment dans les marquages et les localisations des diatopismes (Brochard 2005, 281-288). C'est cependant depuis sa première édition que l'ouvrage inclut des diatopismes de France, quoique timidement (1967, x), puis aussi des diatopismes belges, canadiens (et certains de Suisse), depuis PR 1977 (Rézeau 1981, 119). Cela concerne notamment des faits de langue qui se réfèrent à des *realia* propres (Schmitt 1986, 164sq.). Suite aux avancées de la lexicographie différentielle, outre des diatopismes extrahexagonaux, une partie des matériaux du DRF a déjà été intégrée, bien qu'encore timidement. Cela permet aussi d'élargir les sources du dictionnaire usuel, qui sont surtout littéraires et journalistiques, mis à part quelques publications de spécialistes (Brochard 2005, 281-288). L'enrichissement de la nomenclature du dictionnaire « est continu : il porte sur les unités de l'usage familier et courant, sur des termes scientifiques et techniques [...], sur des éléments du lexique géographiquement déterminés (notamment des canadianismes, belgicismes, helvétismes), sur la suppression de tabous. » (Rey 2008, 129). En raison du grand nombre de ses rééditions (v. aussi ci-dessous) – dont les principales datent de 1967, 1977, 1993, 2007 (*ib.*, 129) – nous

nous limitons à consulter la dernière édition disponible sous forme informatique lors du commencement de notre analyse afin d'optimiser les recherches, c'est-à-dire *Le Nouveau Petit Robert 2009* (copyright 2008), siglé PR (2008).

Lar 2004. *Le Petit Larousse* (Lar¹⁰⁰2004) intitulée *Dictionnaire multimédia, Édition 2005* est également consulté sous forme de CD-Rom. Il est relativement accueillant vis-à-vis des diatopismes du français, tant ceux de l'Hexagone qu'en dehors. Il profite ainsi des avancées dans le domaine, apportées par des spécialistes de la lexicographie différentielle tels que Klinkenberg pour la Belgique, surtout depuis les refontes de 1989 et de 1998, mais aussi dans les rééditions annuelles depuis (Klinkenberg 2008, 78-83 ; cf. Francard 2008, 33sq.). Si les variétés réunies sous l'unique étiquette 'français d'Afrique' sont mal représentées, le dictionnaire inclut plus de 600 belgicisms (Klinkenberg 2008, 79) et environ 450 faits du Québec, comme de Suisse (Poirier 2005, 508 et Vézina 2005, 278) – ce qui correspond à un dixième des particularismes québécois retenus par la BDLP (cf. Valdman 2008, 105). Le dictionnaire multimédia est basé sur la '100^e édition' du *Petit Larousse grand format* (2004). Si les rééditions annuelles élargissent en règle générale successivement la nomenclature diatopique, nous ne consultons pas *Le petit Larousse illustré 2010 en couleurs*, édité en 2009, parce qu'il contient le même nombre d'articles que son édition de 2004, même si cette dernière ne correspond pas tout à fait à celle que nous consultons.

Lar 1866-1876 ; 1897-1904 ; 1928-33 ; 1960-64 ; 1982-85. Pour étudier les diatopismes du français, nous disposons en outre des divers dictionnaires encyclopédiques des éditions Larousse, qui représentent une bonne source générale pour le français des 19^e et 20^e siècles, y inclut pour sa variation régionale (Roques 1988, surtout 247sq., 250). La lignée commence par le premier *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* dû à Pierre Larousse en personne, consulté sous forme de ressource électronique en recherche alphabétique et "plein texte", dans ses 15 volumes (Lar 1866-1876) et ses deux suppléments (1878 et 1890). Ce dictionnaire, qui reste souvent le plus précis de sa lignée (Roques 1988, 245sq. ; 248, 249), ne déclare pas toujours les régionalismes qu'il inclut comme tels (*ibid.*, p.ex. 236, 241-243, 250), mais en est relativement riche en comparaison avec les dictionnaires modernes (*ibid.*, 250). La tradition enchaîne avec le *Nouveau Larousse illustré, Dictionnaire universel encyclopédique* en sept volumes avec son supplément (Lar 1897-1904/1907). Pour le 20^e siècle, notre corpus encyclopédique de cette maison est constitué de tous les grands Larousse (éditions de plus de quatre volumes). Nous retenons donc le *Larousse du XX^e siècle en six volumes* (Lar 1928-1933), le *Grand Larousse encyclopédique* en dix volumes et deux suppléments (Lar 1960-1964/1969/1975), et le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* (Lar 1982-1985). Ce

sous-ensemble encyclopédique de notre corpus général est consulté systématiquement pour les probables archaïsmes et pour les faits de langue qui renvoient à des *realia* concrètes, culturelles et techniques.

Littré. Le *Dictionnaire de la langue française* de Littré (1863-1872, suppl. 1877), que nous consultons également en CD-Rom (2002) ou dans sa version originale, décrit les états de la langue du 17^e au 19^e siècles¹¹⁸. Il s'agit du premier dictionnaire général qui élargit considérablement la nomenclature des diatopismes, notamment dans son *Supplément* (Littré 1877, III *Préface*, cf. Tuaillon 1982, 387 et surtout Roques 1988, 235, 237sq., 250 ; pour des diatopismes extrahexagonaux cf. Knecht 1997, 12 et Brochard 2005, 281). Le Littré, qui tâche de décrire l'*usage* plutôt qu'une norme prescriptive (Muller 1982, 414), affiche une approche scientifique sans jugement prescriptif de ces « mots très-français », même s'ils semblent encore perçus comme d'origine dialectale (Littré 1863, XXVII *Préface*). Il inaugure ainsi la phase descriptive de l'étude des diatopismes du français dans les dictionnaires généraux (Knecht 1997, 12), et l'ère des dictionnaires philologiques et historiques, fondés systématiquement sur des exemples littéraires précisément référencés (Roques 1988-1989, 141, 143)¹¹⁹. Le pas important (maintes fois souligné) qu'avait entrepris Littré, fait de ce dictionnaire une source précieuse notamment sur le plan lexical, son apport grammatical étant 'moins original, moins décisif' (*ibid.*, 410-414). D'après le Littré, les diatopismes décrivent surtout des réalités liées à la nature, à la flore, à la faune et aux milieux rural et agricole en général (*Suppl.* ci-dessus et Littré 1863, VI *Préface*). Les particularismes, ici accompagnés de définitions généralement plus justes que dans de nombreux autres dictionnaires ultérieurs (Roques 1988-1989, 143sq.), sont souvent sans attestation littéraire mais sont en règle générale localisés avec précision (Rézeau 1981, 118). Dans le dictionnaire principal (c.-à-d. le dictionnaire sans le supplément), bien que la place accordée « aux patois » soit petite, des

¹¹⁸ La consultation du Littré dans son édition originale à l'aide du CD-Rom *Grand atelier Historique de la langue française* (2002), permet de recourir en même temps à treize autres dictionnaires sur les états plus anciens de la langue française, dans le même mode "nomenclature complète" et "plein texte" : La Curne (1876) pour les 12^e–17^e siècles ; Nicot (1606) pour la fin du 16^e siècle (v. Roques 1989) ; Oudin (1640), complétant Furetière (1690) pour le français parlé et écrit du 17^e siècle ; Richelet (1680), dans l'importante vague des dictionnaires monolingues (cf. Roques 1988-1989, 141), pour la seconde moitié du 18^e siècle ; Ménage (1694) qui fait aussi appel aux 'dialectes' et 'parlers régionaux' (cf. *Grand atelier* 2002, 12 *Manuel utilisateur*) ; Corneille (1694), complétant l'Ac pour les termes techniques surtout du 17^e siècle ; Trévoux (1743, 1752) – basé sur Furetière (cf. Roques 1988-1989, 141) ; la quatrième édition du dictionnaire de l'Ac (⁴1792) – que nous consultons aussi par l'intermédiaires des hyperliens du TLF (v. ci-dessus) ; le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (1765 [*sic* : 1784]) ; les *Dictionnaire critique* et *Dictionnaire grammatical* de Féraud (1787 [et 1788] ; 1761), également essentiellement pour le 18^e siècle ; et enfin Guizot (1822) en complément du dictionnaire philologique de Littré, pour le 19^e siècle (v. aussi *Grand atelier* 2002, 7-17 *Manuel utilisateur*).

¹¹⁹ Ceci n'empêche que les premiers lexicographes du français, depuis H. Estienne 1539 (³1552) jusqu'à Nicot 1606, ont aussi été favorables à la variation diatopique du français en intégrant de plus en plus de diatopismes au cours des éditions (Roques 1988-1989, 142sq. ; *id.* 1989 ; Schmitt 1977, 223sq.).

diatopismes du français sont intégrés (principalement) dans la rubrique étymologique (Littré 1863, XXVII-XXVIII *Préface*). Pour retracer l'histoire des diatopismes, les notices recèlent des renseignements précieux et la nomenclature a pour avantage de traiter les unités linguistiques restées en usage dans le français général de l'époque – qui sont absentes en principe de Godefroy et Huguet (cf. Greub 2003a, 379sq. ; v. ci-dessous).

DG. Le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du 17^e siècle jusqu'à nos jours* (1890-1900) en deux volumes représente une source importante, notamment en raison de ses nouveaux acquis microstructurels et de son traité qui inclut des développements grammaticaux et phonétiques (DG I, 106-300). Ses auteurs tâchent également d'intégrer des diatopismes – quoiqu'ils soient peu nombreux (Rézeau 1981, 119). Ces « termes dialectaux » (choix terminologique qui n'est pas plus heureux que celui de Littré) concernent des faits qui restent « commun[s] à toute une région de France » (c.-à-d. des archaïsmes du français général), et ceux, employés par les écrivains de l'époque, « qui tendent à pénétrer dans l'usage » (DG I, ix). Avec le Littré, il s'agit d'une importante source pour le français général du 17^e à la fin du 19^e siècles. Elle est consultée principalement en tant que corpus d'exclusion et pour retracer l'histoire des diatopismes identifiés en tant que tels.

D'une façon générale, dans l'exploitation des dictionnaires généraux contemporains, l'absence d'un fait recherché peut être « considérée comme une preuve de la nature non-standard de l'emploi considéré » (Thibault 1999a, 35). Bien que très riche, la lexicographie française ne peut cependant pas rendre compte de la langue française à tous les niveaux. Ceci concerne ainsi des lexies complexes (*ibid.*), des emplois pragmatiques particuliers et des faits relevant de la langue familière ou populaire (*id.* 1995, 257). La liste des ouvrages généraux lexicaux considérés comme reflétant l'usage commun peut donc être complétée selon les besoins par certains ouvrages spécialisés, tels que ceux dus à Rey/Chantreau (²2006 [²1993]) et Bernet/Rézeau (1989) pour les expressions et locutions (cf. Poirier 1995, 27), ou à Cellard/Rey (²1991), pour des faits contemporains moins bien représentés dans la lexicographie générale.

En outre, comme nous l'avons vu ci-dessus, « [o]n ne peut exiger des dictionnaires de langue générale qu'ils maîtrisent le sujet [de la variation diatopique du français] en profondeur ; ils ne font normalement que présenter une synthèse à partir de dossiers de rédaction lacunaires » (Thibault 1998a, 898). Il n'est pas rare que les dictionnaires proposent des définitions lacunaires ou incorrectes (Rézeau 1986b, 45 ; Roques 1988, 245sq., 248, 249 ; Höfler 1989, 120 ; DSR, 18). Nous traitons donc les descriptions des diatopismes dans les dictionnaires généraux avec prudence (Roques 1988, 235). Certains diatopismes ne sont en outre pas

identifiés comme tels ou sont présentés autrement (Roques 1988, 242-245) et/ou sont sacrifiés dans la partie historique ou dans les remarques (Thibault 2005b, 1 et 36 pour les québécismes dans les rubriques historiques et étymologiques du TLF).

D'autres diatopismes encore manquent dans la lexicographie générale, malgré leur emploi courant dans de vastes aires géographiques (Rézeau 1986b, 48). Lorsqu'ils sont inclus et marqués comme tels, ils ne sont généralement pas ou insuffisamment localisés, ni décrits à l'aide de marques d'usage (Thibault 1998a, 900sq.). Malgré leur nomenclature nécessairement limitée et leurs points faibles – qui sont à rectifier à l'aide des ouvrages dus aux lexicographes différentiels (*ibid.*, 894) – les dictionnaires généraux contemporains représentent néanmoins un ensemble lexicographique imposant, et sont centraux pour démêler les diatopismes d'autres éléments de la langue.

Dans leur fonction primaire de corpus d'exclusion, les ouvrages décrivant le français général servent donc tout d'abord à exclure de notre nomenclature des faits généraux (marqués ou non). En même temps, le recours au corpus général est indispensable pour identifier d'éventuels équivalents de référence qui correspondent au diatopisme étudié, et pour cerner si l'unité linguistique existe aussi en français général – et si oui, avec quel sens ou emploi, éventuellement proche ou apparenté (Thibault 1998a, 894-896).

Lors de la consultation des dictionnaires généraux, un certain nombre d'aspects doit retenir tout particulièrement l'attention lorsque l'on veut saisir la diatopie des faits rassemblés. Ainsi, une éventuelle diatopie peut être indiquée grâce à six paramètres : des marquages diatopiques, diachroniques, diaphasiques (terminologie de spécialisation) et de vitalité, des descriptions sémantiques et structurelles, des aspects philologiques (valeur diatopique de citations d'auteurs), et des développements dans les remarques et les rubriques étymologiques.

Pour ce qui est des marques diatopiques, les ouvrages généraux accueillent en effet des diatopismes surtout depuis le fameux *Supplément* du Littré (1877), et ce sans les juger comme 'fautifs', et tâchent de les marquer comme tels. On observe cependant des désaccords sur la marque à appliquer d'un ouvrage à l'autre (Rézeau 2004, 15 ; Thibault 1998a, 895). Nous avons ainsi vu que sont incluses des marques diatopiques comme 'région.' mais aussi 'dial.', dans les premiers volumes du TLF, le Rob, le GLLF et Ac⁹1992- (Rézeau 2004, 10), ou même 'patois' ou 'provincial' (*id.* 1981, 121). Des précisions géographiques se trouvent en outre entre parenthèses ou à l'intérieur des définitions, pour les termes référant à des réalités non communes. Pour notre étude des diatopismes du français, les marques diatopiques doivent bien sûr être soumises à une analyse critique et éventuellement être remises en cause (p.ex. Roques 1988, 241-243, 246-249) ; mais elles ont en principe une fonction indicative,

notamment si l'aire linguistique indiquée est en relation avec celle à laquelle appartient notre corpus primaire.

La deuxième marque à retenir lors d'une analyse des diatopismes est de nature chronologique. Elle concerne des marquages du type 'vieux', 'vieilli', 'vieillissant', 'anciennement' ou 'archaïque' (pour une discussion des marques chronologiques, v. p.ex. Schmitt 1986, 170-179). On peut y joindre aussi la disparition de faits de langue dans la nomenclature des dictionnaires de langue générale – même s'il s'agit là d'un indice à traiter avec prudence, celle-ci ne reflétant pas toujours un état de la langue, mais pouvant être due à des facteurs extralinguistiques (Roques 1988, 243 ou Taverdet 2008, 279 pour des ex.). Comme les marques chronologiques, celle-ci peut cependant indiquer une perte de reconnaissance des usages concernés en français général, sans qu'elle se produise pourtant nécessairement dans toute la francophonie. Sachant que les dictionnaires ont plutôt tendance à préserver des faits de langue sortis de l'usage en français général plutôt que d'accueillir des néologismes, les trouvailles peuvent être importantes. Dans cette optique, l'apparition de marques diachroniques peut permettre d'identifier certains emplois diatopiques comme des archaïsmes du français général (Thibault 1998a, 894 et 898) qui survivent notamment dans la périphérie, dont peut aussi faire partie la Vendée. Dans la délimitation chronologique des diatopismes, l'identification de la première attestation étant essentielle, pour les archaïsmes, c'est la première apparition d'une marque diachronique dans les sources du français général qui est à retenir pour la datation (*ibid.*, 895).

Mis à part les marquages diatopiques et diachroniques qui aident à saisir la diatopie d'un fait recherché, nous sommes également attentive aux descriptions sémantique et morphologique des faits relevant de la langue générale. Les dictionnaires généraux fournissent ainsi également des renseignements qui permettent d'identifier des diatopismes sémantiques ou à fonctionnement grammatical particulier, même si leur identification n'est pas aisée. Les descriptions des différents ouvrages ne concordent en effet pas forcément. En général, les descriptions sémantiques et formelles des ouvrages de référence permettent néanmoins d'identifier ce qui relève de l'usage général et de l'usage strictement diatopique, ou y contribuent (Thibault 1998a, 896-903).

Le recours aux dictionnaires généraux, également indispensable pour une description des particularismes et pour délimiter les diatopismes de statut, implique aussi de tenir compte des marques diaphasiques. Ainsi, des faits signalés comme technicismes dans les dictionnaires généraux (parfois annotés d'une marque diatopique) peuvent être courants et non spécialisés dans une variété diatopique donnée (Thibault 1998a, 896 ; Roques 1988, 241-243). Ceci est

notamment le cas de termes qui réfèrent à des phénomènes originaires de la région concernée (Manno 1999, 198) ou qui y sont quotidiens pour des raisons extralinguistiques. En outre, l'absence de marquage diaphasique d'un fait étudié dans une aire donnée, va souvent de pair avec une fréquence supérieure par rapport à l'usage général. Ainsi, des particularismes de fréquence peuvent également être identifiés à l'aide des indications de fréquence (p.ex. 'rare') au sujet des faits généraux (DSR, 20sq.). Ces diatopismes restent cependant difficiles à saisir (Lengert 1994 ; Robez-Ferraris 1988 et son compte rendu : Chambon 1988, 307).

Outre les marques diatopiques, diachroniques, diaphasiques et fréquentielles et la possibilité (et nécessité) d'une délimitation sémantique et formelle, un autre paramètre doit retenir notre attention : les citations d'auteur. Il arrive en effet que des diatopismes, généralement tirés d'ouvrages littéraires, soient inclus par certains ouvrages de référence sans marque diatopique. Pourtant, la provenance des textes aurait dû interpeller les lexicographes (Rézeau 1986b, 45). En étant attentifs au contexte d'usage des citations, on prendra donc soin de localiser les œuvres desquelles elles sont tirées lorsque les dictionnaires illustrent des usages par des extraits d'auteurs (Chauveau 2007b, 216) – de plus en plus intégrés dans les dictionnaires, déjà depuis Nicot 1606 et Richelet 1680 surtout (quoiqu'absents de la tradition du dictionnaire de l'Académie), puis systématiquement inclus et référencés dans la tradition philologique inaugurée par le Littré (Roques 1988-1989, 143). L'apparition d'un fait étudié dans un texte diatopiquement marqué peut être indicatrice de son caractère diatopique dans notre région d'étude, en fonction de son rapport avec l'aire à laquelle appartient le texte.

Enfin, outre l'analyse des descriptions des mots-vedettes dans les dictionnaires généraux, l'exploitation des remarques et rubriques étymologiques peut elle aussi contribuer à identifier des diatopismes, dans le cas du TLF et du dictionnaire de Littré notamment. Ainsi, dans son dictionnaire principal, ce dernier intègre les diatopismes spécialement dans la rubrique étymologique (v. ci-dessus). Si le TLF pour sa part inclut des particularismes surtout lexicaux dans sa nomenclature, c'est dans les remarques que l'on trouvera des dérivés, composés ou locutions, parmi lesquels figurent des diatopismes souvent non identifiés comme tels (Thibault 2005b, 1, 36).

Dans les rubriques historiques, les descriptions sémantiques et l'inclusion de locutions ne sont cependant pas exhaustives, puisqu'elles visent d'abord à identifier les premières attestations (Greub 2003a, 380), et ne reposent qu'en partie sur des dépouillements propres. Les différentes données historiques peuvent néanmoins contribuer à cerner certains diatopismes, notamment des premières attestations et des évolutions historiques caractéristiques. Notre corpus du français contemporain général étant majoritairement disponible en CD-Rom ou en

ligne – à savoir Littré, Lar (1866-1876 et 2004), TLF, Rob et PR – comme d'autres sources supplémentaires – le mode 'recherche' permet de repérer facilement des faits surtout lexicaux cachés dans les différentes rubriques, comme dans les exemples et le métalangage (Rézeau 1991, 171).

2.4.4.2.2. Bases de données du français général contemporain

Mis à part les matériaux lexicographiques traditionnels que sont les dictionnaires contemporains du français général, nous bénéficions désormais pour l'étude des variétés diatopiques du français de bases de données, consultables de façon efficace grâce à leur forme électronique, à l'aide du mode 'recherche' par mots-clés.

FRANTEXT. La banque de données textuelles développée à l'ATILF-CNRS, régulièrement mise à jour, a été conçue pour l'étude du français général. L'accès par abonnement à FRANTEXT intégral permet de recourir à l'ensemble de ses textes informatisés, 3.985 références (état d'octobre 2009) (<http://www.frantext.fr/>). À côté d'une dominance d'ouvrages littéraires datant du 16^e au 20^e siècles (surtout de la fin du 18^e siècle à 1970), la base inclut également des textes techniques de disciplines scientifiques diverses (sciences, arts, techniques, littérature, v. www.atilf.fr/frantext). Bien que largement mise à profit dans le TLF, permettant ainsi de mener des études diachroniques efficaces, la base est également à consulter lors d'une étude de la diatopie du français notamment pour les diatopismes faiblement attestés (Thibault 2007a, 472) parce qu'elle inclut des diatopismes elle aussi, et parce que des oublis dans le TLF sont possibles (*id.* 1999a, 36).

Le Monde. Le CD-Rom du journal *Le Monde* est un corpus journalistique qui couvre la majeure partie du 20^e siècle (1939-2004). Il est constitué de trois fichiers intitulés *L'histoire du jour le jour 2003* (1939-2002), *Le Monde* (1939-1998), et *Le Monde Diplomatique*, le dernier étant consulté en outre sur un CD-Rom à part qui rassemble les articles plus récents (1978-2004). Si les archives du journal *Le Monde* sont traditionnellement exploitées en lexicographie différentielle (Rézeau 2000a, 158 ; DRF, 12 ; Thibault 2007a, 473sq., 476 et 478sq.), la présente version a pour avantage de fournir aussi une certaine profondeur historique, qui manque à la version antérieure (cf. *ibid.*, 479). Les moteurs de recherche de ce type d'outils sont cependant « inappropriés par rapport au type d'interrogations que nous souhaiterions mener », donnant simplement la liste des articles dans lesquels figure le mot recherché sans la possibilité de création de sous-corpus pour localiser les locuteurs respectifs (*id.* 2007a, 473 au sujet de la version antérieure). De par sa nature, le corpus journalistique *Le Monde* inclut des types de discours différents et une grande richesse lexicale. On en tirera en

effet des attestations précieuses pour une étude différentielle, notamment des chroniques de gastronomie, de loisirs et de tourisme (Thibault 2000b, 554).

Les bases textuelles consultées ont principalement une fonction d'exclusion, servant à vérifier l'existence d'emplois généraux non ou mal représentés dans les ouvrages de référence généraux. Bien que non conçues pour l'étude des diatopismes du français, elles en contiennent néanmoins un bon nombre et peuvent éventuellement aider à décrire les diatopismes en diachronie (ainsi à l'aide de nouvelles premières attestations) (v. Rézeau 2000b, 127-139 et Thibault 1999a, 35-54 ; 2007a, 472sq. ; Chauveau 2005, 42 pour un ex. d'analyse)¹²⁰.

Les deux bases consultées de façon systématique pour les diatopismes lexématiques, traditionnellement exploitées en lexicographie différentielle, peuvent en outre être complétées par une troisième base qui est exploitée en ce domaine depuis peu, le corpus textuel constitué de l'ensemble des documents numérisés par Google dans Google Livres. Le corpus (qui inclut actuellement les deux romans historiques de l'œuvre d'Yves Viollier, de 1985 et 1986) étant constamment élargi, l'indication de la date à laquelle a été entreprise la requête informatique est systématique. Lors de cette recherche sont retenues les sources clairement identifiables et suffisamment fiables, avec datations et localisations des attestations recueillies si possible. Des erreurs de frappe au sujet des renseignements bibliographiques n'étant pas rares – ce qui pose tout particulièrement problème pour la datation des ouvrages consultés – les indications bibliographiques sont systématiquement vérifiées, le plus souvent par une comparaison avec les renseignements fournis par des catalogues de référence (notamment celui de la BnF et celui de la Bibliothèque universitaire de Bonn).

En général, le dépouillement de bases de données permet de rechercher des lexies simples et complexes, ces dernières étant moins bien représentées dans la lexicographie (v. Thibault 1999a, 35). Nous y renonçons cependant pour d'autres faits de langue. Il est en effet peu efficace pour la recherche de diatopismes morpholexicaux, polysémiques et sémantiques (notamment si l'homonyme général est fréquent) (*id.* 2007a, 472sq.), et inefficace pour les faits phonétiques et morphosyntaxiques (du type *être* à "être en train de") :

¹²⁰ Éventuellement, l'exploitation des bases textuelles décrivant le français général surtout littéraire et journalistique peut être complétée ponctuellement par le recours à la base 'Usages et Marges du français contemporain' MARGE, outil informatique préparé au sein de l'ATILF (actuellement à usage interne). Ce corpus constitue une « [s]élection d'exemples destinés à documenter les travaux sur le "français quotidien" » (<http://www.atilf.fr/>). Bien qu'également tiré de l'écrit, il peut être utile pour mieux cerner des emplois (éventuellement plutôt oraux et) mal représentés dans la lexicographie générale (Rézeau 2000a, 168). Il faudra en effet attendre la mise à disposition des corpus CIÉL-F et CFA (en préparation), afin de pouvoir consulter de vastes ensembles textuels représentant des usages francophones contemporains (Dister/Gadet/Ludwig *et al.* 2008).

« En ce qui concerne Frantext, on déplore l'impossibilité de faire des sous-ensembles de corpus diatopiquement cohérents ; les types d'interrogations offerts par cette base sont toutefois plus satisfaisants que ceux des cédéroms de la presse, qui ne sont pas du tout adaptés aux besoins des linguistes (absence de concordances, pas de fonctions de recherche statistique, aspect trop limité des recherches de co-occurrences, difficulté de désambiguïser rapidement et efficacement les résultats obtenus, redondance des résultats dans Europresse.com). [...] De manière générale, on notera que la polysémie est un obstacle grave à l'exploitation intensive des bases de données textuelles. [...] Cependant,] avec des paires de lexies raisonnablement monosémiques, les banques de données peuvent nous apporter des données objectives très précieuses pour l'étude de certains aspects diachroniques et diatopiques de l'évolution lexicale du français, qu'un travail de mise en fiches traditionnel ne saurait jamais remplacer » (Thibault 2007a, 479).

Si le fait recherché, non attesté jusque là, apparaît dans ces bases de données dans le discours de locuteurs francophones dont l'origine ou l'attachement est identifiable comme étant de type diatopiquement non marqué (locuteurs de régions éparses, et notamment de Paris), il sera en règle générale exclu de notre nomenclature. Il sera soumis à des recherches ultérieures s'il apparaît dans le discours d'auteurs identifiables comme originaires du Centre-ouest de la France, des aires limitrophes ou d'autres aires périphériques – ou qui y vivent ou y ont vécu (depuis) longtemps.

Si l'exploitation de bases textuelles ne permet pas de regrouper les auteurs originaires de telle ou telle région et ne fournit aucune information biographique, elle a des chances de fournir néanmoins des premières attestations, d'enrichir la description sémantique, de renseigner sur la vitalité d'un usage et sur ses limitations diasystématiques, et éventuellement sur l'attitude des locuteurs à travers des énoncés métalinguistiques (Thibault 2007b, 380).

L'exploitation des bases textuelles permet ainsi d'étudier des aspects qualitatifs et quantitatifs, donc aussi des diatopismes de fréquence (*id.* 2007a et 1996) en confrontant la vitalité des faits diatopiques et d'éventuels (quasi-)synonymes de référence (aussi en opposition à notre base textuelle différentielle, v. chap. 2.4.4.1). Ainsi, l'exploitation de ces « puissants outils informatifs » (*id.* 2007a, 467) est « de plus en plus sentie comme indispensable par la plupart des lexicographes et marque un renouveau de la méthodologie lexicographique » (Vézina 1998, 228).

2.4.4.2.3. *Ouvrages du français général populaire contemporain*

Le corpus concernant la langue française générale qui a été exploité jusqu'ici porte principalement sur la langue non marquée, malgré une prise en compte des divers niveaux de la variation linguistique. Une nomenclature différentielle est cependant à confronter également aux registres du français général, en particulier au français populaire de Paris, qui

« sous tous ses aspects, pénètre le français régional » (Dauzat 1930, 552). La variation diatopique n'étant pas toujours facile à distinguer de la variation diastratique du français général, en cas de doute, les hypothèses les plus probables sont opposées et pesées explicitement (RézOuest 1984, 17sq.). La difficulté de faire la distinction entre les faits populaires et les faits diatopiques représente cependant un problème plus pratique que théorique : elle relève souvent d'une mauvaise documentation qui rend difficile la classification (Thibault 1996b, 358).

BauchePop. L'ouvrage de Bauche *Le langage populaire* (⁵1951/¹1920), source traditionnelle pour la lexicographie française (générale et différentielle), se démarque par sa qualité d'observation et la richesse de ses données (Rézeau 1998b, 269). Nous en consultons systématiquement la dernière édition, complétée par la première pour des fins de datation. L'ouvrage se consacre à décrire le français « employé par le peuple » de toute la France, qui « prend [c.-à-d. suit] naturellement le français populaire de Paris – *langue commune* des basses classes –, tandis que le provincial instruit s'efforce de prendre le parisien des classes supérieures » (⁵1951, 23). L'auteur affirme aussi que les 'provinces' ont une influence sur le français 'littéraire' et populaire (*ibid.*, 22), mais aussi que « [l]e régionalisme linguistique est mortel pour une nation » (⁵1951, 18 < ²1929, 14). Malgré ce manifeste d'allure méprisante pour le *régional*, l'étude a été rédigée dans un esprit qui s'oppose aux positions de dominance puriste de l'époque :

« En réalité, le vrai français, c'est le français populaire [...] », dans le sens où « les écrivains et savants, malgré une très grande influence dans la fabrication des mots nouveaux, n'ont fait que marcher à sa suite » (BauchePop ¹1920, 30).

GuiraudPop. La consultation de BauchePop, ouvrage qui porte surtout sur la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle, est complétée par celle de l'ouvrage plus récent *Le français populaire* (1965). Si l'ouvrage de Guiraud ne traite pas aussi exhaustivement du lexique que BauchePop, il a pour mérite de fournir à côté du dictionnaire des développements détaillés qui portent sur des aspects phonétiques et morphosyntaxiques. Son auteur distingue en outre explicitement les dialectes de la diatopie du français, comme la réalisation nécessaire du français en un lieu donné (*ibid.*, 7). Cette sensibilité vis-à-vis du fait diatopique augmente la validité du caractère populaire (plus que diatopique) des faits retenus à sa nomenclature.

CaradecArgot. Le *Dictionnaire du français argotique & populaire* de Caradec, situé dans la tradition de Bauche et Guiraud (Caradec 2001, VIII-IX *Préface*), se veut un « essai d'inventaire de la langue populaire, familière, parlée aujourd'hui en France » (*ibid.*, XVI ; v. aussi *ibid.*, XVIII-XIX). Avec l'inclusion dans sa nomenclature de l'argot – défini comme langage de

milieux relativement fermés de personnes exerçant le même métier et de 'malfaiteurs' – son auteur semble impliquer que la limite entre français 'argotique' et 'populaire' est parfois floue, et que des transferts du premier au second sont fréquents (*ibid.*, XI). Malgré le traitement lexicographique relativement minimal (p.ex. s.v. *anar* : « *anar* n. et adj.inv. Anarchiste »), l'ouvrage peut apporter des attestations nouvelles par rapport à BauchePop et GuiraudPop, et semble couvrir un spectre plus large que ces premiers, aussi suite à l'ouverture vers le niveau 'argotique' de la langue. Publié depuis 1977, l'ouvrage a été réédité de nombreuses fois, sans avoir subi de changements importants, comme permet de le constater une étude comparative de la présentation, de la biographie, de l'introduction et de la nomenclature. Pour des raisons pratiques, il est consulté dans son édition de 2001 dans le cadre de notre étude.

En ce qui concerne l'exploitation des ouvrages qui se proposent de décrire le français général 'populaire' ou 'argotique' (dont la terminologie et la conceptualisation sont largement débattues), la présence d'unités lexicales ou d'autres phénomènes (notamment morphosyntaxiques et phoniques) à leur nomenclature peut en général être considérée comme un fort indice de leur appartenance à la variation diastratique du français général. Le statut des faits de langue peut cependant changer au cours du temps, et la documentation rend souvent ardue la distinction entre faits diatopiques et populaires du français général. Ces derniers ont en outre en commun d'être souvent mal perçus et mal décrits, à l'aide d'une terminologie parfois encore implicitement puriste, malgré l'orientation descriptive de la linguistique contemporaine (Schmitt 1986, 182-185).

L'inclusion d'un fait de langue donné dans les ouvrages généraux populaires ne permet ainsi pas de conclure automatiquement à son caractère populaire en français général (Thibault 1996b, 358), et une éventuelle diatopie d'un emploi répertorié ne peut être exclue. Il importe par conséquent de prendre en considération les différentes configurations d'échanges possibles entre les variétés de langue (v. chap. 1.3-1.4), et d'être attentif à d'autres indices disponibles (ainsi diachroniques, diatopiques et extralinguistiques), pour évaluer pour chaque fait étudié avec une probabilité relativement grande s'il est de caractère diatopique ou non.

2.4.4.2.4. Le FEW

FEW. Le *Französisches etymologisches Wörterbuch* de Wartburg (1928-2002) dont la refonte des premiers tomes est en cours, propose une description du français général et des différentes variétés galloromanes depuis l'époque de l'ancien français jusqu'au 20^e siècle¹²¹. Cet imposant

¹²¹ Lors de l'exploitation du FEW, nous tenons également compte de sa refonte en cours pour la lettre B dans sa

trésor constitué de 25 volumes est consulté pour situer les faits recherchés (surtout lexicaux) par rapport au français général et aux dialectes (Lagueunière 2000, 188 ; v. aussi chap. 2.4.4.3). Il intègre également des diatopismes du français, sans pourtant les marquer explicitement comme tels. Cette lacune est comblée (partiellement) depuis 1985 avec l'ajout de la marque '*rég.*' (fasc. 145, 2 ; Chambon 1989c, 330), mais persiste notamment dans les cas ambigus où il est difficile aujourd'hui d'identifier les données rassemblées comme françaises ou dialectales. Wartburg n'avait en effet pas préalablement distingué les diatopismes du français et les dialectalismes (Straka 1977b, 118, n. 71 ; Rézeau 1992, 216), ce qui représente un « véritable point aveugle de la pratique wartburgienne » (Lagueunière 2005, 73 ; aussi *ead.* 1998, 390sq.). Toutefois, même si

« la notion de régionalisme est fort mal explicitée chez Wartburg, le fait que le travail de balisage et de cadrage ait été fait pour toute l'aire galloromane [...] permet d'examiner le particularisme [diatopique] dans un cadre unitaire et nourri de références » (Lagueunière 2005, 78).

En effet, le FEW vise à donner une représentation synthétique du développement historique et de la diffusion géographique du français et des autres variétés galloromanes (Chambon/Buchi 1995, 955). Wartburg propose ainsi une organisation sémantique des unités du lexique galloroman et les présente dans l'ordre diatopique du *Strich* (carte 2, index 7.5.2) et dans leur chronologie (cf. Chambon/Buchi 1995, 949). Cependant, le tableau présenté – plus linguistique que lexicographique – est peu ordonné, et les diatopismes du français sont en fait à extraire « d'un ensemble de données présenté globalement comme dialectal » (Lagueunière 1998, 387).

Wartburg a exhaustivement dépouillé la majorité des ressources de la tradition lexicographique publiée avant 1910 – parmi lesquels les matériaux dialectaux galloromans – complétées quoique rarement de publications plus modernes comme Boillot 1929 ou Brun 1931 (Lagueunière 2000, 185). En outre,

« seule une part mineure du matériel lexical des variétés galloromanes modernes a pu échapper aux dépouillements du FEW dans les volumes récents. Complémentairement, les données fautives se distinguent par leur isolement et peuvent être éliminées » (Greub 2003a, 15).

version provisoire publiée sur le site Internet du laboratoire ATILF/CNRS www.atilf.fr/few (cité FEW ms.), et d'éventuels ajouts faits à la main par Wartburg dans son exemplaire personnel du dictionnaire au centre du FEW à l'ATILF/CNRS à Nancy, en ce qui concerne les articles non refondus jusqu'à l'heure actuelle (Wartburg ms.). Pour les principes de la refonte du FEW, pour son fonctionnement et une critique de ce dernier, v. Chambon 1989a, 1989c et aussi Chambon/Buchi 1995.

En effet, ses données sont « en partie mal classées et même non exemptes d'erreurs » (Chambon 2006, 745). Il ne faudra en outre pas perdre de vue que « [l]es quelques études publiées ne rendent pas un compte juste de l'intérêt porté aux parlers dialectaux car beaucoup sont restés manuscrites », et d'autres n'ont même pas été confiées aux archives (Chauveau 1995b, 279).

Si le FEW propose en principe des repères permettant d'identifier la régionalité de ses données, ceci concerne surtout l'ancien et le moyen français et les faits relevant de sources littéraires (Lagueunière 1998, 387) ; les étiquettes 'afr.' et 'mfr.' ne sont cependant pas accompagnées de localisations, suggérant une « conception atopique de la langue médiévale » (Chambon 1997b, 24). L'interprétation géographique des données présuppose ainsi des recherches particulières (comme ceci est aussi le cas pour les autres dictionnaires historiques, v. chap. 2.4.4.2.5) : un fait de langue attesté selon le FEW en ancien ou moyen français sans localisation peut parfaitement s'avérer être un régionalisme depuis toujours (ou depuis longtemps) (*ibid.*). Inversement, beaucoup de faits pourvus d'une marque régionale dans le FEW s'avèrent en fait généraux (Möhren 2005, 110).

Même si les sources des données présentées sont en principe retraçables et par là analysables, la diatopie des faits langagiers du français est en effet à « décrypter » par une analyse explicite peu aisée (Lagueunière 2000, 186 et 188 ; *ead.* 2005, 72). La diffusion et l'appartenance diatopique d'unités données est en fait généralement accessible moins à travers les matériaux rassemblés dans les articles que les résumés proposés parfois dans l'historique ou en note (Greub 2003a, 377).

Les données présentées sont en outre essentiellement métalinguistiques, représentant un « méta-corpus » puisqu'elle relèvent de la tradition lexicographique (française, glossairiste patoise, philologique), des atlas et d'autres descriptions de linguistes (Chambon 1989a, 219 ; Chambon/Buchi 1995, 949sq.). Elles nécessitent par là une analyse métaphilologique s'attachant à l'épuration critique du matériel, mais aussi aux commentaires explicites (comme ceux qui portent sur les étymologies), et à des commentaires implicites comme le choix de la nomenclature, la graphie, les regroupements ou les définitions (Chambon 1989a, 223). Le décryptage porte en fait sur l'ensemble des données réunies dans le FEW, de nature médiatisées (*ibid.*, 229), selon les représentations des rédacteurs (et de leurs assistants), des auteurs cités, et enfin des auteurs cités par ces derniers ou des locuteurs dont ces derniers tâchent de présenter l'utilisation de la langue.

Dans une perspective historique, le FEW est cependant le seul ouvrage lexicographique dont le projet contient la description historico-diatopique du lexique du moyen et de l'ancien

français (Greub 2003a, 377sq.) et des nombreuses variétés galloromanes, malgré ses difficultés d'exploitation (surtout Lagueunière 2005, 2000 et 1998). Le trésor des variétés galloromanes conserve une importance centrale pour retracer l'histoire des diatopismes, en complément des dictionnaires généraux anciens, et reste un « outil obligé pour l'identification des variantes régionales » (*ead.* 1998, 387).

Dans le cadre de notre analyse des diatopismes du français contemporain, nous considérons en règle générale que les données contemporaines du FEW présentées comme françaises relèvent de la langue générale, tandis que celles qui sont localisées explicitement et tirées de matériaux dialectaux sont en principe interprétées comme dialectales. C'est notamment à l'aide des commentaires et des notes du FEW (Büchi [Buchi] 1996, 136-164, surtout 148sq., 154sq. et 163 pour leur exploitation) et par l'analyse et la vérification de ses données que nous pouvons éventuellement identifier comme diatopiquement marqués en français des données présentées comme appartenant au français général ou aux dialectes¹²².

2.4.4.2.5. Dictionnaires généraux de l'ancienne langue

Ayant confronté les faits probablement marqués diatopiquement aux données du FEW et des ouvrages et bases du français général moderne, leur description adéquate en diachronie exige le recours à d'autres dictionnaires décrivant les états anciens de la langue française.

Pour une telle étude historique des variables diatopiques du français, les dictionnaires philologiques de Godefroy et de Huguet, complétés par le FEW, représentent des ouvrages de référence traditionnels (Chauveau 2003, 325 ; Lagueunière 2000 et 2005). Alors que Huguet décrit le français du 16^e siècle (la suite chronologique étant prise en charge par le Littré, v. ci-dessus), le premier prend en charge la description des étapes anciennes du français depuis le 9^e jusqu'au 15^e (parfois au 16^e) siècles, et est complété par les dictionnaire de l'ancien français de Tobler/Lommatzsch (TL), et de Baldinger et Möhren (DEAF). Notre corpus diachronique est consulté d'abord par l'intermédiaire du FEW. Celui-ci intègre les données de Godefroy et de Huguet dans ses développements, et propose déjà une très bonne vue d'ensemble, grâce à son amplitude et à sa profondeur historique (v. ci-dessus).

Ce corpus est en outre complété par les dictionnaires anciens et les bases de données consultés par l'intermédiaire de la ressource électronique du *Grand atelier* (s.a. 2002) lors de l'exploitation du Littré (v. ci-dessus). En cas d'absence d'un fait de langue recherché dans

¹²² Pour ce qui est de notre présentation des données qui sont tirées de FEW, comme des autres travaux recourant à des graphies particulières autres que l'API, dans un souci d'unification et de lisibilité, nous retenons une graphie normalisée, avec des ajouts en API si nécessaire (v. aussi chap. 2.4.4.3.2 au sujet de SvensonMaraisV 1959).

notre corpus général diachronique, nous exploitons en outre le dictionnaire d'Estienne (³1552) par l'intermédiaire du CNRTL. Avec Nicot (1606) (aussi consultable par l'intermédiaire du CD-Rom du *Grand Atelier*, v. ci-dessus), ce premier décrit le lexique de l'époque préclassique, et fait généralement partie des ouvrages à consulter lors d'une étude historique (Lagueunière 2000, 192)¹²³. Si besoin est, nous recourons également au *Dictionnaire du Moyen français* DMF2009, en ligne dans sa deuxième version, complément du TL et Huguet et du plus moderne DEAF (v. ci-dessous), qui actualise le Godefroy avec un apport important autant en termes qualitatifs que quantitatifs (Pierrel/Buchi 2009, 91 et 87-96 pour une présentation du dictionnaire et son exploitation informatique). Le dictionnaire qui « emerges as *the Middle French etymological dictionary* » (*ib.*, 90) affiche une perspective variationniste dont fait partie une approche diatopique 'prudente' (*ib.*, 89). Dans une optique différentielle, l'apport réel des bases de données ne concerne cependant en général qu'un petit nombre de cas (Greub 2003a, 382).

Godefroy. *Le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* de Godefroy (1880-1902), consulté en ligne dans ses 10 volumes (t. I-VII¹ Gdf et t. VII²-X GdfC), représente la principale source pour l'ancien français notamment et est une « mine de données pour l'histoire diatopique lexicale » (Lagueunière 2005, 75). Les données (établies à partir de sources très variées, souvent manuscrites) « qu'on y collecte sont très irrégulières, mais très abondantes aussi, même pour les périodes tardives » (Greub 2003a, 379). La répartition géographique des variables décrites doit cependant être interprétée avec prudence en raison de l'irrégularité des dépouillements (l'impression pouvant être trompeuse), et la proportion d'attestations non localisables est importante (*ibid.*). Ce dernier aspect représente le problème majeur de son exploitation, avec l'absence d'exemples convaincants, de dates, de références pour les sources utilisées et de jalons entre des données anciennes et plus tardives (Chauveau 2003, 335sq. ; Lagueunière 2005, 75) ; la bibliographie établie par J.-L. Ringenbach au sein de l'ATILF-CNRS (BbgGdf) est donc particulièrement utile et « will become every bit as indispensable as the bibliography to the *DEAF* » (Pierrel/Buchi 2009, 102). En outre (comme dans les autres dictionnaires décrivant les états anciens de la langue), « [l]a vitalité d'un mot, son étendue diatopique, son appartenance à une langue de spécialité, etc. ne sont pas marquées ou commentées. [...] Mais même après un siècle, les attestations de Godefroy sont toujours les seules ou les plus anciennes que nous ayons pour tant de mots » (Möhren 2003, 283). Le dictionnaire est constitué d'une partie dite historique basée sur des

¹²³ Pour le traitement de régionalismes dans les dictionnaires d'Estienne et de Nicot, v. surtout Roques (1989 et 1982 ; aussi 1988-1989, 142sq.).

dépouillements étendus, contenant les mots et les sens éteints en français moderne général (Gdf), de même que d'un complément, contenant les mots et les sens encore vivants en français moderne (GdfC), qui s'intéresse surtout aux graphies variées et fait surtout figure de complément au TL (v. ci-dessous) (Möhren 2005, 105). Également exploité et complété par le FEW (qui en utilise aussi la version abrégée GdfLex) – où se répercute aussi la représentation non représentative de ses matériaux (Möhren 2005, 105) – le dictionnaire de Godefroy est néanmoins le seul répertoire riche disponible sur les états de l'ancienne langue et qui peut servir de base en lexicographie historique, complété par le TL et DEAF et (pour le moyen français notamment) par d'autres sources comme Huguet, le FEW et le TLF (Chauveau 2003 ; Lagueunière 2005 ; Möhren 2003, 292sq.).

TL. Le *Altfranzösisches Wörterbuch* (1925-2000) dû à Tobler et Lommatzsch consulté aussi dans la version électronique de Blumenthal et Stein (2002) prend également en charge la description de l'ancien français et représente par là un complément pour Godefroy. Contrairement au FEW (qui n'opère pas de choix parmi les données dialectales fournies par les glossaires utilisés) et aux Godefroy et Huguet (sélectifs par principe), le choix des attestations jugées 'significatives' par les auteurs n'est pas sélectif mais dépend grosso modo de leur sentiment linguistique. Pour la période décrite par le TL, la documentation est néanmoins relativement représentative, contrairement aux autres sources de référence anciennes (Greub 2003a, 16). Comme les autres dictionnaires historiques comme Gdf, Huguet (et DMF), le TL ne localise cependant pas ses attestations, la reconnaissance de certains textes et graphies comme régionaux nécessitant une certaine expérience (Möhren 2005, 105). Comme pour toutes les sources surtout anciennes, l'interprétation de la documentation est ainsi délicate, et une attestation n'est pas forcément représentative de tous les registres. Dans les quelques cas où le TL permet de compléter le Godefroy (notamment GdfC, v. ci-dessus), le matériel est assez riche et plus lisible grâce à leur traitement et une répartition plus régulière de leurs dépouillements (Greub 2003a, 379).

DEAF. Le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* rédigé à l'Université de Heidelberg sous la direction de Kurt Baldinger, puis de Frankwalt Möhren (1974- ...), actuellement publié de la lettre G à Kuskenole, couvre l'ensemble de la période du 9^e au milieu du 14^e siècles. Le dictionnaire philologique comprend autant la langue commune que les variétés régionales du français. En élaboration depuis 1965, le dictionnaire (fondé par Kurt Baldinger) est désormais en transformation informatique (DEAFél), en vue d'être terminé pour l'an 2025 (cf. Tittel 2010, 301). Après des premiers fascicules sans indices diatopiques (existants ou fiables) – à l'instar des Gdf, TL, DMF ou du FEW d'avant l'ère Chambon-Chauveau – le DEAF

se tourne « vers une étude diatopique assez sérieuse » (Möhren 2005, 111). Ainsi, « l'introduction des dimensions spatiale et chronologique (auxquelles s'ajoutent des marques d'usage) » est annoncée explicitement depuis 2000 (DEAF H, vii-viii *Préface*). Les indications diatopiques, de plus en plus nombreuses, concernent notamment le système des variantes graphiques (Möhren 2005, 108-112). Contrairement aux sources d'autres dictionnaires, ses matériaux sont « complètement identifiables, datables et, dans une large mesure, localisables » (*ib.*, 112), grâce à la bibliographie du DEAF (DEAFCompl). Celle-ci propose des sigles proches de ceux de FEW et TL, et date et localise les textes et les manuscrits cités dans le DEAF (Roques 2008, 617 pour des améliorations ; Möhren 2005, 106-113 pour les caractéristiques, l'historique, les buts et l'exploitation du dictionnaire sous l'angle de la diatopie). La localisation des textes anciens et des faits de langue qui y sont attestés représente de toute manière une importante difficulté, philologique et pratique (*ib.*, 101-106 ; pour cette difficulté, voir aussi Pfister ...). Si le DEAF, en voie de rédaction, ne propose pas de matériaux pour l'ensemble des faits de langue que nous analysons, ses articles existants viennent compléter et actualiser ceux du Godefroy et du TL.

Huguet. Le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (1925-1967), consulté aussi en version informatique en ligne, a été élaboré par Huguet depuis le tournant des 19^e/20^e siècles (Marguiron 1973, 143). Sa nomenclature se limite essentiellement aux archaïsmes, c'est-à-dire aux termes ayant disparu pendant ou depuis la Renaissance et les termes ayant subi un changement sémantique depuis (Huguet 1925, vi et xxi *Préface*). En général, les œuvres dépouillées sont insuffisamment nombreuses et peu variées, le choix des variables discutable, et le dictionnaire encombré de matériaux inutiles (comme de multiples variantes graphiques) ; Godefroy a par contre été utilisé de façon assez constante (cf. Greub 2003a, 379). Son auteur s'exprime en outre explicitement au sujet de l'inclusion des 'mots dialectaux', terme par lequel il entend tantôt 'diatopismes du français survivant régionalement', tantôt 'emprunts aux dialectes qui restent provinciaux et ne peuvent guère prendre place dans la langue commune' (Huguet 1925, ix-x *Préface*) : il y a une conscience de la variation régionale du français, mais sa conception comme étant interne à la langue française est fugace (Lagueunière 2005, 74). Bien que les données diatopiques ne soient pas les plus riches, dans l'étude des diatopismes du français, « [l]'utilité du Huguet pour la recherche reste indéniable » (*ibid.*, 75). Il est donc à consulter en même temps que d'autres sources, notamment le Littré et le DG (cf. Marguiron 1973, 149), le FEW, Godefroy, TL et DEAF.

Parmi les dictionnaires historiques actuels, aucun ne montre cependant la spécificité diatopique du lexique (Greub 2003a, 382). Comme dans le FEW, les diatopismes n'y sont pas

explicités, quoique les auteurs cités et les textes puissent en partie être identifiés (Lagueunière 2000, 191). Pour par exemple établir la diatopie d'un emploi en français à l'époque préclassique ou classique, les données disponibles au sujet des dialectes modernes sont en fait un indice plus sûr que les attestations anciennes, malgré le décalage temporel et l'appartenance des données françaises et dialectales à deux lignes évolutives distinctes – même lorsque les attestations françaises anciennes sont nombreuses et assez nettement organisées (Greub 2003a, 370 ; v. aussi *ib.*, 14). Le Huguet et le Godefroy retenant prioritairement les faits qui ne sont plus d'usage en français moderne, « [l]a plus grave lacune dans les relevés des données anciennes concerne les variables générales dans la langue moderne, ou les variables dépendant d'une unité générale dans la langue moderne » (*ib.*, 381). Une autre difficulté de leur consultation concerne l'identification d'unités sémantiques ; elle est due à leur sélection du matériel, les valeurs sémantiques ou les constructions n'étant pas systématiquement relevés (*ibid.*, 370).

C'est ainsi que le FEW, avec son analyse sémantique, chronologique et diatopie des données (dialectales surtout) apporte des matériaux précieux, à analyser de façon explicite (v. ci-dessus et aussi chap. 2.4.4.3). À côté du grand corpus lexicographique et textuel qui porte sur le français moderne, le corpus du français général de l'ancien et du moyen français (Godefroy, TL et Huguet) – complété par le FEW et éventuellement d'autres sources historiques – représente néanmoins un ensemble important pour l'analyse historique des diatopismes du français, malgré les difficultés de son exploitation.

Même si le trajet historique des diatopismes identifiés que nous dessinons reste hypothétique, une vue d'ensemble à partir des données rassemblées pour les différentes époques peut contribuer à cerner où les diatopismes (surtout de toujours et archaïques) sont localisables, depuis quand ils figurent dans la lexicographie générale ou depuis quand ils en ont disparu, et éventuellement si leurs caractéristiques, acceptions ou formes ont changé au cours du temps.

2.4.4.2.6. Sources modernes et historiques en matière de grammaire

De par leur nature, les dictionnaires visent à représenter surtout le lexique. Ils laissent ainsi peu de place à d'autres niveaux de langue (notamment syntaxiques), où les diatopismes sont relativement rares – tout comme dans le corpus primaire que nous dépouillons. Ils rendent cependant généralement compte des caractéristiques grammaticales et de prononciation des faits lexicaux traités dans leur nomenclature.

En matière de morphosyntaxe, nous avons choisi pour notre corpus de référence des grammaires qui décrivent le français général contemporain de Grevisse et Frei, de même que

des étapes plus anciennes, pour retracer l'histoire des diatopismes : les ouvrages de Nyrop pour l'évolution historique, de Gougenheim pour le 16^e siècle, et enfin de Spillebout et Wagner/Pinchon, pour l'époque classique.

Une grammaire de diatopismes (comme un ouvrage phonético-phonologique) qui correspondrait aux standards scientifiques tels qu'ils sont illustrés dans le domaine lexicographique fait en effet encore défaut. Notre analyse des faits grammaticaux (et phonético-phonologiques) dépendant des outils métalinguistiques disponibles, elle doit se contenter actuellement d'un traitement moins développé qu'en matière de lexique.

GrevisseGoosse ¹⁴2008. Parmi les grammaires de la langue générale, *Le Bon Usage* de Grevisse (¹⁴2008), publié depuis 1936, s'adresse à un large public (non pas prioritairement de linguistes) (¹⁴2008, 5 *Avant-propos*) mais propose la description la plus complète de la structure du français contemporain. Quoiqu'inscrite dans une tradition normative, cette grammaire défend une conception non pas prescriptive et puriste du bon usage, mais descriptive, basée sur l'observation de l'usage réel (*ibid.*, 5sq.). Elle se caractérise notamment par la richesse des remarques et des historiques, placés en marge depuis la dernière édition. Elle apporte en outre des renseignements descriptifs relativement nombreux et détaillés au sujet des « régionalismes » depuis la douzième édition notamment (¹²1986, VII, *Avant-propos* ; cf. Rézeau 1995b, 355-362), et d'autres types de variation, quoique sans marquage systématique (Holtus 1986, 93-96 et 103). Dans la dernière édition, disponible aussi en version électronique, les remarques sont davantage enrichies par des indications complétant le texte « par exemple sur des faits régionaux (d'ailleurs plus systématiquement mentionnés, la vocation du Bon usage n'étant pas seulement de décrire les régularités et les écarts du français de Paris) » (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 5). Les données diatopiques sont tirées de sources spécialisées diverses. Elles ne sont pas indiquées dans le corpus du traitement métalinguistique, mais répertoriées dans un sous-chapitre bibliographique spécifique depuis les années 1980 (¹²1986, xxv > ¹³1993, xxiv, sans mise à jour, v. aussi *ibid.*, x). Dans l'édition la plus récente, la bibliographie ("Variations géographiques") inclut des ouvrages différentiels qui vont de Vincent 1916, BauchePop et Pierrehumbert 1926, via Tuaillon 1983, Wolf 1983 et RézOuest 1984, à la trilogie différentielle francophone moderne, sans cependant inclure la BDLP (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 1538). Dans une partie préliminaire qui inclut un chapitre bienvenu, "Diffusion et variétés du français", Goosse présente en outre la conception sous-jacente du Grevisse de la naissance et de la diffusion du français, de ses 'variétés géographiques', d'autres variations, et de la 'norme' (*ibid.*, 21-29).

FreiGramPop 1929. Si le Grevisse concerne principalement le français général du 20^e siècle, la *Grammaire des fautes* de Frei 1929 présente essentiellement une vue d'ensemble sur la structure du français surtout familier et populaire du 19^e mais aussi du 20^e siècles. Cousin de BauchePop en matière de grammaire, l'ouvrage s'est donné pour objectif de décrire « les façons de parler les plus spontanées » (FreiGramPop 1929, 10) – c'est-à-dire le français courant non normatif. Il considère ainsi les 'fautes' comme des éléments naturels de l'utilisation de la langue sans les condamner (*ibid.*). Son auteur ne s'exprime pas explicitement au sujet du traitement de la variation diatopique. L'ouvrage nous sert principalement de corpus d'exclusion et est en outre précieux en raison de sa perspective historique.

L'analyse des probables diatopismes morphosyntaxiques du français contemporain est suivie d'une approche diachronique à l'aide des grammaires décrivant des étapes antérieures du français, dues à Nyrop, Spillebout et Wagner/Pinchon.

NyropGramHist 1913-1968. Dans la *Grammaire historique de la langue française* de Nyrop, chacun des six volumes est consulté dans sa dernière édition, et éventuellement complété par les premières éditions pour ce qui est des trois premiers volumes, pour des fins de datation (1903-1908). Les différents volumes – dont les trois premiers ont été réédités par l'auteur, Sandfeld et Laurent – traitent des domaines de la phonétique historique (vol. I ⁵1967/²1904), de la morphologie (vol. II ⁵1968/¹1903), de la formation des mots (vol. III ²1936/¹1908), de la sémantique (vol. IV 1913) et de la syntaxe (vol. V 1925, vol. VI 1930). Sans proposer des indications précises au sujet de la méthodologie et des choix suivis (NyropGramHist 1967 vol. I, VI-IX *Préface* < 1930 vol. VI, V-VII *Préface*) – malgré l'ampleur du projet entrepris – son auteur affirme donner un aperçu historique de l'ensemble des phases parcourues par la langue française dans son évolution phonétique – et non pas selon son orthographe, comme le proposent ses contemporains (1930 vol. VI, V-VI). Nyrop précise cependant qu'il retrace les usages depuis les anciens textes jusqu'à l'époque moderne, et que de nombreux détails ont été enlevés pour assurer à l'ouvrage sa fonction de guide pour professeurs et étudiants, renvoyant à la bibliographie pour plus de renseignements (1925 vol. V, V-VI). Pourtant, sa grammaire – devenue un classique et issue d'un chantier exceptionnel – reste la seule œuvre d'une envergure comparable qui décrit l'ensemble des phases parcourues par la langue française dans son évolution du point de vue grammatical.

GougenheimGram 1974. La *Grammaire de la langue française du seizième siècle* est située dans la lignée du classique *Seizième siècle en France* (Darmesteter/Hatzfeld ¹1878/¹⁶1934) que Gougenheim propose d'actualiser selon l'avancement des recherches. Elle est également consultée dans sa dernière édition, complétée par la première (qui diverge peu de la seconde)

pour des fins de datation (¹1951). L'ouvrage vise à dégager les usages français communs du 16^e siècle à partir de textes écrits notamment, qui manifestent la diversité importante du français à l'époque – de Commynes et Lemaire de Belges à Agrippa d'Aubigné, via Du Bellay, Montaigne, Rabelais et Ronsard (GougenheimGram ²1974, 11sq. < ¹1951, 11-13). Des questions de phonétique sont aussi traitées en s'appuyant sur le témoignage de grammairiens (²1974, 10 *Préface* < ¹1951, 9). Dans sa démarche différentielle de description du français de l'époque par rapport à l'usage contemporain, l'auteur cherche également à tenir compte des variations, entre la première et la seconde moitié du 16^e siècle, et notamment au niveau des « différences régionales qui transparaissent plus qu'aujourd'hui dans la langue littéraire » (²1974, 9 *Préface* < ¹1951, 8). Ces différences sont aussi identifiables par leur emploi par des auteurs d'origines différentes. La grammaire est consultée surtout pour étudier le trajet historique de faits morphosyntaxiques à une époque charnière entre le Moyen Âge et l'époque classique.

SpilleboutGram 1985. La *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*, due à Spillebout, présente l'équivalent de la grammaire de son maître Gougenheim pour le 17^e siècle. Comme cette dernière, elle est conçue selon une approche descriptive sur la base de textes qui reflètent une importante évolution au cours du siècle décrit (*ibid.*, 15-18 et 425-429). Outre ces matériaux, l'auteur ajoute le témoignage des *Remarques* de Vaugelas (en laissant donc de côté d'autres travaux de théoriciens et grammairiens de l'époque). Contrairement à son maître, Spillebout ne se restreint cependant pas aux différences identifiées par rapport au système du français contemporain (1985, 12 *Préface*). Pour sa part, il propose de décrire la langue du 17^e siècle comme un ensemble organique quoiqu'évolutif tout en mettant en valeur les différences et les convergences, puisqu'elles doivent leur importance à leur place dans le système dont elles font partie (*ibid.*, 11). Si on ne trouve pas de précisions au sujet de la variation diatopique du français au 17^e siècle dans la préface, cela s'explique certainement en partie par la plus grande unité diatopique des usages écrits à cette époque par rapport au siècle précédent. Dans l'analyse des phénomènes divers, l'auteur ne semble pas avoir eu pour but de tenir compte de la diatopie observable dans les textes dépouillés du français au 17^e siècle.

WagnerPinchonGram 1991. Pour l'étude de phénomènes morpholexicaux et morphosyntaxiques dans leur évolution depuis le français classique, nous recourons enfin à la *Grammaire du français classique et moderne* (Wagner/Pinchon 1991 [¹1961]). D'approche différente de celle du *Bon usage* de Grevisse, elle représente le discours grammatical scolaire normatif et traditionnel : elle s'adresse explicitement aux étudiants et enseignants, exposant « les principes de la grammaire ainsi que les grandes lignes de la structure morphologique et

syntactique du français » (¹1961, 5 *Avant-propos*). Dans la description de leur approche (1991, 3-6 *Avant-propos*) et de leurs « Principes d'analyse » (18-27), les auteurs ne précisent cependant pas leur traitement de la variation diatopique ou d'éventuelles sources utilisées à ce sujet. Des sondages ponctuels indiquent un accueil variable de cette dernière. Elle est ainsi intégrée dans les réflexions au sujet du temps surcomposé, décrit comme 'dialectal' dans les propositions indépendantes, dans l'Est, Sud-est et le Midi hexagonal (¹1961, 334sq. §395 > 1991, 361sq. §403) – ailleurs dit « archaïque et presque exclusivement méridional » (Wilmet 1997, 404 §520), mais qui semble plutôt périphérique (Walter 1981, 38, 40). La diatopie est cependant laissée de côté au sujet de l'inversion, décrite en termes diastratiques, diaphasiques et diamésiques (WagnerPinchonGram 1991, 574 §642 ; mais v. Blanchet 1995b, 199sq.).

Dans leur fonction essentiellement d'exclusion, la *Grammaire historique* de Nyrop complétée par des grammaires de Wagner/Pinchon, Spillebout et Gougenheim viennent ainsi compléter celles de Grevisse et Frei pour contribuer à identifier les phénomènes morphosyntaxiques comme diatopiques ou non, et particulièrement pour en décrire les caractéristiques historiques.

2.4.4.2.7. Sources modernes et historiques : phonétique et phonologie

En ce qui concerne les aspects phonologiques et phonétiques, pour les rares cas rencontrés dans notre corpus primaire, ce sont principalement les dictionnaires généraux modernes et anciens qui servent de référence. Ces derniers indiquent en effet systématiquement la prononciation considérée comme la référence ou comme 'normale' depuis le Littré (1863 suivi des Lar depuis 1866 et de DG depuis 1890), puis la prononciation en API depuis les années 1960 (ainsi PR 1967 et TLF 1971).

En l'absence d'ouvrages spécialisés d'une autorité comparable à celle du *Bon Usage*, nous recourons à des dictionnaires descriptifs de la prononciation générale du 20^e siècle, dus à Martinet/Walter et Warnant, de même qu'au dictionnaire phonétique de Michaelis/Passy pour le 19^e siècle. Ceux-ci devraient nous permettre d'identifier et de décrire les probables diatopismes phonético-graphiques recueillis.

En fonction des faits linguistiques étudiés et selon les besoins, nous recourons en outre ponctuellement à d'autres publications, notamment à celles traitant de la phonétique historique, dus à Fouché (1952-1969) et à Bourciez/Bourciez (1967), de même qu'éventuellement à des travaux de Martinet (p.ex. 1999, 25-40), Walter (p.ex. 1982) et Morin. Nous recourons également si besoin à la *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec* (Juneau 1972). Cet ouvrage, quoique conçu pour décrire les usages

français au Canada francophone, synthétise des travaux portant sur l'Hexagone et présente des interprétations intéressantes au sujet du parcours historique des diatopismes traités. Ses descriptions des états de la prononciation française en France concernent notamment des étapes plus anciennes, en français général et plus particulièrement en français du grand Ouest de la France, en raison des relations généalogiques entre ce dernier et l'Amérique du Nord francophone.

MartinetWalterPhon 1973. Le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* de Martinet et Walter (1973) est devenu un classique. Les auteurs ont choisi une présentation alphabétique (comme un dictionnaire de facture lexicographique) pour présenter la prononciation à travers les unités lexicales qui composent sa nomenclature. Se concentrant sur le français contemporain dans l'Hexagone, le dictionnaire vise à décrire le dénominateur commun de la prononciation, c'est-à-dire la moins marquée géographiquement. La description est basée sur l'analyse d'usages rassemblés par enquête auprès de dix-sept informateurs géographiquement mobiles mais de séjour dominant à Paris, d'âge moyen et de milieu moyen et cultivé (*ibid.* 17sq. ; pour les procédés méthodologiques d'enquête, v. *ibid.* 17-31). Les emplois décrits dans ce dictionnaire de prononciation, comme dans le suivant, représentent ainsi souvent les variantes les plus répandues ou fréquentes dans des usages septentrionaux cultivés. Les résultats d'enquête sont cependant à relativiser (Martinet 1999, 29), en raison de l'inévitable interférence des orientations et appréciations des chercheurs, et d'une grande variété en matière de prononciation, conforme aux critères variationnistes connus.

WarnantPhon ⁴1987. Le *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle* (⁴1987) vise de son côté à refléter la prononciation considérée comme normative au sens prescriptif du terme. Selon son auteur Warnant, cette dernière correspond à la prononciation de locuteurs de la région parisienne, d'âge moyen, et de milieux intellectuels et cultivés. Dans le but de proposer une description différenciée sur le plan diaphasique, les usages sont marqués comme 'soutenu' et 'courant' (soigné) (*ibid.* VII et XX-XXII). La description des usages présentés par Warnant est « fondé[e] sur [... sa] connaissance personnelle de la phonétique française, sur une observation attentive du parler des Parisiens cultivés et sur les données d'ouvrages de valeur » (²1966 [¹1962], VII, v. aussi ³1968, VII-VIII ; mais rien à ce sujet dans ⁴1987, XVII-XXIII). L'ouvrage ne procure pas d'autres précisions au sujet des procédés méthodologiques suivis, en dehors de la liste des ouvrages qui lui ont servi de modèle (⁴1987, XIII-XIV et ²1966, VII). Alors que ses premières éditions ne proposent pas d'indications au sujet de la variation géographique en dehors de la variété observée (comme dans

MartinetWalterPhon 1973), la dernière édition affirme comporter « plus de prononciations régionales » (WarnantPhon ⁴1987, VII).

MichaelisPassyPhon ²1914. Le *Dictionnaire phonétique de la langue française* de Michaelis et Passy, « témoignage capital » consacré à la description de la prononciation du 19^e siècle, représente le premier répertoire complet de la prononciation du lexique français. Il est consulté dans son édition de ²1914 (cf. ¹1897). Dans la présentation des données, il part des formes en notation phonétique pour aboutir aux formes orthographiées (contrairement aux ouvrages ultérieurs) selon le principe de la légitimité de la langue parlée (²1914, VII), innovateur à l'époque. L'ouvrage relativement peu reçu par ses successeurs et le public n'a pu devenir la référence en matière de prononciation, peut-être parce que plutôt technique et donc plus difficile d'accès (Martinet 1999, 26). Contrairement à d'autres dictionnaires de prononciation, il précise la source exacte des données présentées comme représentatives pour la prononciation « cultivée du Nord de la France » (MichaelisPassyPhon ²1914, VIII). Ainsi, les données sont établies à partir de la prononciation de P.-É. Passy, complétée par des formes fréquentes divergentes, observées par les auteurs chez les membres de la famille de Passy (intellectuels libéraux établis de longue date en région parisienne, cf. Martinet 1999, 26), de même que chez 'plusieurs Français du Nord' (MichaelisPassyPhon ²1914, IX). Alors que les variantes sont exclues du dictionnaire (*ibid.*, VIII), un appendice tient compte de la variation diatopique et chronologique du français. Y sont ainsi retenus les faits divergents de la prononciation de P.-É. Passy identifiés comme 'néologismes' et 'archaïsmes', de même que onze faits d'usage général mais principalement observés dans des variétés diverses en Europe (Suisse, Belgique, Midi, Normandie, Ouest, Est, Pays Nantais, Paris) (*ibid.*, 319sq.). Les prononciations présentées (et les rapports entre les phonèmes) ne sont cependant pas représentatives de la variation des usages en milieu cultivé parisien dans la deuxième moitié du 19^e siècle, et l'orientation protestante des témoins semble être responsable du maintien (ou du moins d'une certaine fréquence) de certains traits et oppositions de l'Europe francophone orientale, dans le dictionnaire et les appendices (Martinet 1999, 27).

Les trois dictionnaires décrits ci-dessus ont pour nous une fonction de corpus d'exclusion dont l'objectif est de contribuer à étudier les probables diatopismes phonético-phonologiques que nous avons rassemblés. Leur consultation est complétée si besoin par celle des dictionnaires anciens du lexique et des classiques de la phonétique historique pour une description diachronique des faits de langue soumis à notre analyse. Il s'agit là de la *Phonétique française* de Bourciez/Bourciez (1967) et de la *Phonétique historique du français* de Fouché, consultée dans ses éditions les plus récentes (I.1952 ; II.²1969 ; III.²1966).

Vu la nature des travaux linguistiques consultés (et disponibles), l'analyse des faits phonético-phonologiques et morphosyntaxiques est moins développée que l'analyse lexicale, notamment en ce qui concerne la datation et le trajet historico-variétal des diatopismes. Dans le domaine lexical, le traitement moins développé des diatopismes sémantiques s'explique surtout par l'absence d'indications contextuelles, grammaticales et sémantiques suffisamment précises dans une partie de la documentation disponible, si ample, riche et précieuse soit-elle. Dans les domaines de la phonétique-phonologie et de la grammaire, la difficulté relève plutôt de précisions variationnistes peu développées dans notre corpus, et de l'absence de matériaux ayant une représentativité et proposant une description comparables aux dictionnaires généraux exploités dans le cadre de notre étude.

Une identification fiable des diatopismes autres que lexicaux reste pour nous en effet délicate, vu l'état de la description des variétés diatopiques du français en phonologie, phonétique et grammaticographie, et vu la difficulté subséquente de distinguer les registres du français général des faits relevant de la diatopie (déjà Tuaillon 1977a, 9). Nous retenons donc dans notre démarche les hypothèses les plus probables telles que nous pouvons les fonder sur la base de nos sources (cf. Thibault 2008a, 132), en étant consciente des limites de notre travail.

2.4.4.2.8. *Enquêtes orales : le français contemporain*

Le corpus d'exclusion à base de sources écrites décrivant le français moderne (dictionnaires, grammaires, bases textuelles) est complété, si besoin, par des enquêtes orales ponctuelles (siglées EnqWissFrancoph 2009-10) dont les résultats ne sont pas explicitement repris dans notre présentation des données (v. chap. 2.5). Les dictionnaires et grammaires généraux ne peuvent en effet agir comme autorité exclusive en matière de langage oral et familier (notamment récent) (Thibault 1995, 257). Ceci s'explique par les délais inévitables lors de l'élaboration d'outils lexicographiques et les limites de toute nomenclature, mais aussi par la nature surtout écrite de leurs sources.

Avant d'entreprendre les analyses diachroniques, nous avons donc choisi d'interroger des témoins français pour compléter la recherche documentaire, approche aussi recommandée et appliquée en lexicographie différentielle québécoise pour cerner l'usage général contemporain non ou mal attesté dans les sources écrites (Poirier 1995, 27 ; 2000a, 150). Cette phase de la recherche contribue à remédier à la subjectivité du chercheur, et à mieux tenir compte de l'usage actuel, de même que de phénomènes qui sont plutôt de conception orale. Elle sert aussi à contrebalancer des désavantages intensifiés par le fait que le français est pour nous une langue seconde.

Dans cette optique, dans le cadre de notre étude, des vérifications ponctuelles sous la forme d'enquêtes orales (EnqWissVendée 2004-10) auprès de locuteurs natifs du français nous permettent de vérifier l'existence et le statut de certains emplois qui nous étaient inconnus et qui ne sont pas (ou seulement mal) attestés dans les ouvrages de référence différentiels et généraux contemporains.

Les unités testées avec des locuteurs francophones non vendéens, en 2006 et notamment en 2009 et 2010, ont été confrontés à entre 9 et 18 locuteurs, en fonction des disponibilités de nos amis et connaissances (sauf ajouts ponctuels). Il s'agit de locuteurs de milieux divers, âgés entre 27 et 74 ans, quoique majoritairement des quadragénaires, vivant en milieu rural et citadin, et habitant ou étant originaires de Belgique, du département du Nord, de Paris, Bordeaux et Nancy, des Vosges, de Suisse, Haute Savoie, Savoie, Isère, Lyon et Auvergne.

Les questions leur ont été posées dans un contexte informel au domicile sous la forme d'entretiens semi-dirigés, ou glissées au cours d'une conversation. Dans notre démarche (préparation des entretiens, réalisation, exploitation des données rassemblées), nous visons bien sûr à respecter les précautions philologiques et méthodologiques nécessaires lors d'enquêtes de terrain même si dans leur forme, les entretiens menés durant cette étape ne présentent pas les caractéristiques d'une enquête strictement formalisée (v. chap. 2.4.5).

Les informateurs sont en principe confrontés à des emplois divers (lexies, expressions, constructions morphosyntaxiques ou questions de prononciation) dans un contexte d'emploi suffisamment précis ; il leur est demandé si l'usage présenté leur est connu. Tout en tenant compte des multiples interférences possibles, des réponses unanimes permettent généralement d'affirmer que l'usage testé est désuet, rare ou relève d'un registre parlé, familier et expressif notamment, raison pour laquelle il nous était inconnu, et qui explique son absence des ouvrages de référence courants. Dans certains cas, des réponses hétérogènes (notamment entre locuteurs parisiens et périphériques) et des réponses négatives incitent à retenir le fait recherché avec prudence afin de le confronter aux sources historiques et régionales.

Nous avons vu que le recours à un large corpus de référence différentiel et général et à d'éventuelles sources supplémentaires est primordial pour l'identification des diatopismes et de leurs caractéristiques synchroniques et historiques. L'analyse à l'aide du corpus d'exclusion permet ainsi en général d'exclure de notre répertoire de nombreux emplois de caractère général (ou idiosyncratique), pour retenir seulement ceux qui se présentent encore comme (susceptibles d'être) diatopiques.

2.4.4.3. Le corpus régional

Une fois confrontés aux corpus différentiel et général, tous les faits linguistiques probablement marqués diatopiquement (sauf si inclus dans le DRF, v. chap. 2.4.4.1.1) sont, dans une troisième étape, analysés à l'aide des travaux régionaux de l'aire linguistique qui nous intéresse : la Vendée, et le Centre-ouest en général (v. chap. 2.2.1).

Nous avons pour cela à notre disposition des matériaux lexicographiques (surtout dépouillés par Rézeau), qui sont explicitement consacrés aux diatopismes du français. Notre étude ne pouvant se construire entièrement sur le témoignage de matériaux qui relèvent explicitement du français, nous exploitons en outre des documents dialectaux, dans une perspective inverse de celle de la « dialectologie par la négative », qui exploite les cacologies pour étudier les 'parlers régionaux' (BDP, 16). L'analyse des faits dialectaux est ainsi mise au service de l'étude des diatopismes du français, selon une approche largement exemplifiée en lexicographie différentielle française (Rézeau 1990b, 1468 ; Chambon 1997b, 20sq. ; 1997a ; 1999a, 86 ; DRF, cf. aussi Chambon 2005, 4 ; Chauveau 2005 ; Lagueunière 2005 ; Rézeau 2007a et 2007b).

Cette démarche vise l'analyse complexe des diatopismes du français en échappant à la « pauvre étymologie à la diable » qui réduit la 'recherche' étymologique à la seule mention 'emprunt au dialecte' (Roques 1993, 287). Dans notre étude, nous adaptons cette approche initialement développée pour décrire le français sous l'angle lexical à l'analyse de faits phonétiques et morphosyntaxiques.

Dans l'aire linguistique traditionnelle de la Vendée, poitevine, les ouvrages métalinguistiques publiés depuis le début du 19^e siècle décrivent notamment le niveau dialectal, et embrassent une période importante, du 15^e au 20^e siècles. Les variétés dialectales du Poitou (et de la Saintonge) sont en effet particulièrement bien étudiées parce que situées entre les parlers d'oc et d'oïl, pour lesquels les scientifiques tâchaient de tracer les limites linguistiques (Rézeau 1994b, 9). La majorité des ouvrages décrivant les variétés poitevines (et saintongeaises) publiés avant 1910 sont ainsi déjà exploités et représentés dans le FEW (v. chap. 2.4.4.2.4). Nous consultons par conséquent d'abord ce dernier, pour ensuite vérifier les données localisées dans l'aire poitevine (et dans des aires limitrophes) dans les documents originaux cités. Le corpus de référence dialectal déjà établi dans le cadre du FEW est ensuite complété avec d'autres sources régionales, plus récentes notamment.

Notre corpus régional de référence inclut en principe tous les ouvrages linguistiques qui portent sur la Vendée, et sur l'aire poitevine en général. Pour les faits relevant de la grammaire

et de la phonétique, des ouvrages d'orientation principalement lexicale proposent des développements dans ce domaine, dans les introductions ou dans des sections à part. S'y ajoutent d'autres travaux, majoritairement scientifiques, qui traitent surtout d'aspects morphologiques, parfois syntaxiques, phonétiques et phonologiques. Il s'agit des classiques dus à Pignon, Svenson, La Chaussée et Rézeau, auxquels se joint le petit cahier d'Arantèle.

Nous présentons nos sources de référence dans l'ordre chronologique de leur consultation, en synthétisant le traitement des faits de langue qu'ils décrivent, et si possible leur présentation ou conceptualisation de la variation diatopique du français. En raison de la diversité de leur nature, de leur orientation et des périodes qu'ils couvrent, nous nous limitons à retenir les faits les plus saillants pour leur utilisation, afin de mieux situer l'apport particulier de chaque ouvrage dans le cadre de notre étude.

2.4.4.3.1. Le fonds documentaire du FEW

Les sources du fonds documentaire du FEW se rapportant à la Vendée et, plus généralement, à l'aire poitevine (source n° 1 du FEW pour la Vendée, cf. *Beiheft*), appartiennent au corpus canonique de l'ouvrage ; elles concernent le 18^e siècle mais aussi et surtout le 19^e.

Nous recourons au FEW notamment pour saisir l'évolution et la répartition géolinguistique des phénomènes linguistiques étudiés dans l'ensemble de l'aire galloromane¹²⁴. Les données du FEW, présentées à priori comme dialectales, peuvent cependant en effet appartenir aux variétés diatopiques du français (v. aussi ci-dessous). Nous ne pouvons toutefois pas rétablir

¹²⁴ Notre corpus régional consulté de façon systématique exclut dix sources poitevines exploitées par Wartburg en raison de leur faible importance pour notre projet (toutes absentes de la bibliothèque actuelle du FEW, et en partie de la BDP). Pour ce qui est de la Vendée, nous excluons ainsi la source n° 3 (c.-à-d. du FEW) : Bourgeois 1901, et la source n° 4 : Cavoleau 1844 (Ø BDP pour toutes les deux ; la seconde est citée dans Rézeau 1994b, 20 qui décrit les glossaires poitevins du 19^e siècle, mais sans remarque particulière au sujet de son utilité ou de sa fiabilité). En ce qui concerne l'ancienne aire poitevine, nous excluons de notre corpus les sources suivantes : n° 3 Lévrier 1867, ouvrage « d'un faible intérêt » (Rézeau 1994b, 25). N° 4 Rousseau ²1869 [¹1850], qui porte sur les Deux-Sèvres, évalué « Insignifiant » (BDP, 148 ; et Ø Pignon 1955) ; cependant, il est utilisé par Mauduyt, et selon Rézeau « offre de réelles qualités [...] : il est bien localisé, pourvu d'exemples bien choisis et discret dans ses envolées étymologiques » (1994b, 20). La source n° 7 Lacuve 1896, dont le travail est jugé « [p]eu important » par la BDP (et Ø Rézeau 1994b, mais cf. Pignon 1955, 29-31 pour ses poèmes et fables). N° 8 Babu ²1875 [¹1701], qui porte sur Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres et contient quatre pages de glossaire dont le vocabulaire est « moins correct, moins varié que celui de Drouhet » (BDP, 151). N° 9 Babu 1896, qui contient des poésies de 1663-1682 (cf. RézOuest 1984, 291), publiées par Richard (cf. Duguet 1984, 171 ; mais Ø Rézeau 1994b et BDP, 146-155). N° 10 Gустeau 1855-1861, petit glossaire sans très grand intérêt selon Rézeau (1994b, 20 ; mais cf. Duguet 1984, 125-132). N° 11 Drouhet 1878b, œuvre (de ca 1660 à ca 1673) particulièrement riche sur le plan linguistique (Duguet 1984, 81) publiée par Richard, qui porte sur les Deux-Sèvres et contient un index de trois pages (BDP, 151 ; RézOuest 1984, 291 ; mais Ø *id.* 1994b). La source n° 12 Drouhet 1878a publiée par Favre : *La Mizaille à Tauni* avec un petit glossaire (18 pages) de 1662 augmenté en 1878, qui concerne Saint-Maixent (BDP, 150sq. ; Rézeau 1994b, 1) ; il a été utilisé dans le glossaire de La Fontenelle de Vaudoré que nous consultons, quoique de façon ponctuelle seulement (ainsi avec les termes *graffigner*, *louc* ou *ortige*, cf. VaudoréBocageV 2003, 300 et v. ci-dessous).

systématiquement la distinction exacte dans le cadre de notre analyse, une telle tâche représentant la réécriture de nombreux articles de l'ouvrage (Greub 2003a, 26).

LaRévellièrreMontaigu 1809. Pour la Vendée, l'*Essai d'un vocabulaire vendéen* de La Révellièrre-Lépeaux (source n° 2 du FEW d'après le *Beiheft* ; cf. aussi BDP, 149), est « le plus ancien travail publié qui soit consacré à un parler poitevin » (Rézeau 1994b, 17) et a ainsi une importance particulière pour notre analyse diachronique. Son auteur, originaire de Montaigu en Vendée (d'où la localisation de l'ouvrage à Montaigu, cf. aussi MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), est un des linguistes les plus importants de la Vendée du 19^e siècle (avec Mourain de Sourdeval, v. ci-dessous). Quoique haut fonctionnaire de la République, il ne prône pas l'anéantissement du 'patois', et le distingue clairement du 'français pur' (p. 268). Outre une partie lexicale, l'ouvrage contient des remarques portant sur l'origine, la morphosyntaxe et la prononciation du poitevin, notamment au 17^e siècle.

FavrePoit 1867, 1881. Le *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis* (sources n° 1 du FEW pour le 'poit.') propose une bonne vue d'ensemble sur les usages du 19^e siècle et inclut des données tirées de diverses sources que nous ne pouvons pas toujours exploiter directement. Contrairement à l'introduction et son supplément, qui sont intéressants (Rézeau 1994b, 27), la partie lexicale représente « une compilation et l'apport original, peu important, est mal localisé » (*ibid.*, 26 ; v. aussi *id.* 1997b, 469 ; 1990b, 1470 ; BDP, 148). Quand cela est possible, nous localisons selon les sources d'origine (p.ex. Fontenay [c.-à-d. en Vend.], DSèvres, Vienne). L'introduction accorde quinze pages à la grammaire (LIII-LXIX), et le *Supplément aux glossaires du Poitou* (1881, sources n° 2 du FEW), présente des données recueillies oralement (BDP, 148), c'est-à-dire du matériau original de la seconde moitié du 19^e siècle.

LalannePoit 1867. Avec le *Glossaire du patois poitevin précédé d'observations grammaticales* dû à l'abbé Lalanne (source n° 5 du FEW), nous avons affaire à un très bon ouvrage (Rézeau 1997b, 469), « le meilleur qui ait été publié » pour le poitevin (Pignon 1955, 41 ; PignonÉvPhonPoit 1960, 16). Le travail publié avec le label de la Société des Antiquaires de l'Ouest (SAO) s'appuie sur les observations de l'auteur et de ses collaborateurs, de même que sur des sources variées, organisées et généralement localisées (BDP, 148). Cela nous permet d'indiquer des localisations précises (Civray, Châtell., Loudun, Melle, DSèvres, Fontenay, Maillezais, Sables, Vienne, Vendée, en suivant les abréviations usuelles du FEW, auxquelles nous ajoutons : Bressuire, Montmorillon, Parthenay, Poitiers). L'abbé offre ainsi une synthèse réellement de qualité même si, en raison de son origine, il « tire un peu la couverture du côté du département de la Vienne qu'il connaissait le mieux » (Rézeau 1994b,

26 ; *ibid.*, 25sq. pour des remarques au sujet p.ex. des sources consultées ou des transcriptions phonétiques).

LemaîtreClouzotPoit 1908 [15^e–18^e]. Le recueil *Trente noëls poitevins du xv^e au xviii^e siècle* publié par Lemaître et Clouzot, éditeur scientifique (source n° 6 du FEW ; cf. aussi BDP, 147), complète des aires (accompagnées de notes) d'un glossaire (pp. 155-167), et d'une étude grammaticale où les phénomènes observés sont soigneusement localisés dans les noëls recueillis et décrits dans une approche historique (pp. xiv-xxx). Témoin du grand succès des noëls en dialecte aux 16^e et 17^e siècles dans les provinces françaises, l'ouvrage a pour nous un intérêt particulier dans une optique diachronique, comme LalannePoit 1867. Il inclut aussi trois noëls de la Vendée du 18^e siècle, dus à l'abbé Gusteau, né à Fontenay, encore chantés au début du 20^e siècle (Pignon 1955, 23). Pour l'époque ancienne, on y trouve cinq morceaux du 15^e siècle. Ceux-ci incluent certes des formes dialectales, pour des raisons probablement stylistiques d'évocation du local ; ils sont cependant rédigés en français (Pignon 1955, 7sq.), et offrent par là pour nous les données françaises régionales les plus anciennes.

2.4.4.3.2. Les ouvrages régionaux concernant surtout le 20^e siècle

Après consultation du FEW et des sources qui ont été dépouillées systématiquement pour sa rédaction, nos autres sources de référence, majoritairement à la bibliothèque du FEW, portent principalement sur le 20^e siècle. Nous exploitons d'abord celles qui portent sur la Vendée ou sur une aire plus large – en fonction de la nature des emplois étudiés (SefcoOuest, ALO, PiveteaPoit, GautierContesVendée, GautierGramPoit, ArantèleGramVendée, PignonÉvPhonPoit) – puis les ouvrages qui se concentrent sur des zones plus circonscrites à l'intérieur de la Vendée.

SefcoOuest 1978, 1992-1999, 2004. Le *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois* de la Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-ouest SEFCO (v. Fortin 2007), publié en cinq volumes (1992 ; 1993 ; 1994 ; suppl. 1999 ; 2004) – dont le dernier présente un lexique français-dialectal – couvre la vaste aire ancienne poitevine-saintongeaise et l'Anjou. Les données rassemblées dans cet ouvrage présentent l'usage contemporain de cette aire depuis le début du 20^e siècle, la majorité des témoins interrogés étant des personnes âgées (1992 vol. I, 8). Comme le montre la nomenclature (p.ex. s.v. *emporter*), outre des dialectalismes, le glossaire intègre également des formes françaises diatopiquement marquées. Leur inclusion ne fait cependant l'objet d'aucune explication (Rézeau 1995a, 440), et elles ne sont pas marquées comme telles (Roques 1995, 599). La localisation des sources est indiquée systématiquement à l'échelle départementale. La lettre A

est l'adaptation d'une publication due à Duguet (1978) intitulée *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*. Ce fascicule, le seul à avoir paru auparavant, est également consulté systématiquement, en raison de sa précision. Son auteur explicite les principes méthodologiques suivis (1978, 7-29 *Introduction*). Dans le respect des standards lexicographiques en rigueur, il propose en outre une perspective diachronique, générationnelle et diatopique, avec la localisation précise des faits de langue retenus pour sa nomenclature (Rézeau 1995a, 439). En raison de l'envergure du glossaire, les données (dialectales et françaises), qui relèvent notamment du milieu du 20^e siècle, permettent notamment d'observer la répartition des types lexicaux retenus.

ALO. *L'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest* en trois volumes (Massignon/Horiot 1971-1983) présente des données recueillies à l'aide de longues enquêtes menées entre 1947 et 1966 (ALO 1971 vol. I, c. 2 ; Straka 1984a, 493-496 et Pfister 1973, 205-224 pour des comptes rendus). Par son envergure, l'atlas complète ainsi le glossaire SefcoOuest. En dehors d'une nomenclature en principe dialectale, les auteurs signalent aussi les « mots de français local » (ALO 1971 I "Signes et abréviations", p.ex. ALO 1983 III, c. 786). L'atlas présentant sa nomenclature selon des champs sémantiques très spécifiques, il est exploité fructueusement pour les faits notamment lexicaux si leurs sens sont déjà à peu près saisis sur la base de nos autres sources et du corpus primaire. Sa consultation facilite ainsi surtout la description des diatopismes analysés à travers l'étude des caractéristiques, notamment géographiques, d'éventuels dialectalismes proches, avec lesquels ils peuvent entretenir des rapports en synchronie et en diachronie¹²⁵.

PiveteaPoit ²2006. Le *Dictionnaire du poitevin-saintongeais* de Pivetea (ou Piveteau) rassemble également un vaste éventail de données embrassant, dans l'espace, l'aire du poitevin-saintongeais, et plus de trois siècles. Une partie d'entre elles est tirée de sources inédites. L'ouvrage est consulté non pas dans sa première version, imprimée (1996), mais dans sa version informatique mise à jour en ligne, qui inclut les ajouts et corrections typographiques et définitionnelles apportés aussi à Pivetea ²2006 (quatrième de couverture). Le logiciel ne permet cependant pas l'accès à la liste des entrées, ne reconnaît pas des items orthographiés de façon proche, et l'édition en ligne recourt à un système orthographique particulier. D'un point de vue scientifique, l'ouvrage « souffre d'un manque flagrant d'assises » (Rézeau 1997b, 468). S'adressant à un large public, il s'agit en effet plus d'un « inventaire »

¹²⁵ De la même façon et dans le même but, la consultation de l'ALO peut éventuellement être complétée par celle de l'ALF, si la distribution d'un fait de langue donné dans l'Hexagone – selon ces enquêtes dialectales – peut contribuer à identifier et caractériser le diatopisme concerné.

que d'un « dictionnaire », dans la mesure où le traitement lexicographique est minimal : les définitions sont constituées de synonymes (*ibid.*, 469), et les données traitées ne sont pas localisées, malgré la large aire englobée. C'est l'étendue géographique qui a motivé la présentation des entrées en forme normalisée, les variantes plus locales ayant été gommées. La bibliographie rassemble 17 ouvrages, majoritairement exploités dans notre étude, mais l'ALO manque (Pivetea 1996, 11). La méthode et les principes guidant le choix des entrées ne sont pas explicités. La nomenclature inclut aussi des faits français, et même des « néologismes » et « termes scientifiques devenus pratiquement internationaux », du type *crédit* et *chéquier* (Pivetea 1996, 7). L'ouvrage a été préparé par les cahiers de la collection d'Arantèle, qui eux localisent généralement leurs données (ci-dessous). Comme ces derniers, il est en fait basé essentiellement sur des enquêtes, menées par plusieurs collaborateurs (comm. pers. de M. Gautier). Il apporte par là en partie des données originales, quoique celles-ci ne soient pas distinguées des données reprises implicitement à d'autres travaux.

GautierContesVendée 1986. Dans les *Contes populaires de Vendée*, Gautier rassemble une soixantaine de contes [*e*]n béa parlange do Bas-Poétou (sous-titre) qu'il a recueillis auprès de 25 conteurs et conteuses vendéens entre 1977 et 1985 (p. 7). L'auteur explicite avoir choisi les variantes dialectales sur la base de plusieurs enregistrements, dans le but de « démêler le français du poitevin » (*ibid.*, 9). Dans le glossaire alphabétique (*ibid.*, 169-200), les traductions « suivent de très près le texte poitevin » (*ibid.*, 10) et tiennent également compte des cas de polysémie (p.ex. *ibid.*, 177). L'index n'indique cependant pas les catégories grammaticales des faits de langue retenus, ni les renvois aux pages ou aux contes dont ils semblent tirés. Si la nomenclature accueille également des faits de prononciation (p.ex. *ibid.*, 177 s.v. *douneï, dounaï* "donner"), le recueil intéresse surtout dans une perspective lexicale (v. Gautier ²2006 pour une nouvelle édition augmentée, sans glossaire mais complétée par des traductions pour tous les contes).

GautierGramPoit 1993. Pour une étude des particularismes morphosyntaxiques, la *Grammaire du poitevin-saintongeais* de Gautier est la première grammaire à embrasser l'ancienne aire poitevine-saintongaise. S'adressant également à un large public, son auteur entend faire la synthèse des usages phonétiques et morphosyntaxiques en dégagant les traits communs unissant les diverses réalisations. L'intention d'unification à un moment où l'unité poitevine-saintongaise n'existe plus, n'est cependant pas sans entraîner des généralisations (Rézeau 1995d, 471-473 pour des critiques ponctuelles). Comme dans d'autres ouvrages, les données présentées ne sont pas localisées, et le choix et l'utilisation des ouvrages cités ne fait pas l'objet d'une explicitation. L'approche n'est pas strictement différentielle, l'ouvrage

incluant également des traits qui relèvent du français, sans que ce choix soit expliqué (p.ex. p. 80). La présentation est claire et l'ouvrage, utile et agréable à consulter, inclut aussi des index (alphabétique et thématique). De la transcription phonétique proposée, qui est double (graphies normalisée et localisée), nous reprenons la première.

ArantèleGramVendée 1982. La *Grammaire des parlers du Bas-Poitou*, un petit cahier portant sur le dialecte bas-poitevin qui couvre grosso modo la Vendée, est publiée par Arantèle, association qui « a pour but de défendre et de promouvoir la langue poitevine-saintongeaise » (Gautier 1996, s.p.). Le cahier représente une seconde édition revue avec un complément, « rassemblant les éléments essentiels de la morphologie [...] et de la syntaxe [...] » (p. 1). Il s'agit essentiellement d'une compilation de données rendues accessibles au grand public, tirées notamment de deux projets inédits sur Saint-Michel et Damvix, des travaux de Svenson, La Chaussée et Rézeau (v. ci-dessus), de même que d'un petit glossaire de Simonneau (v. ci-dessus) – dont les données, qui relèvent du 19^e siècle, sont juxtaposées aux autres données récentes sans différenciation diachronique. La source des formes retenues est en revanche clairement localisable sur la base des ouvrages ci-dessus. L'apport original annoncé sur la base d'observations propres (p. 1) et confirmé par un des enquêteurs (comm. pers. de M. Gautier), n'est cependant pas identifiable.

PignonÉvPhonPoit 1960. Malgré son sous-titre, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne, Deux-Sèvres)*, traite du Centre-ouest en général (Leonard 1965-1966 pour un compte rendu). Ce travail, rigoureux, aborde la phonétique d'un point de vue explicitement différentiel : les dialectalismes phonétiques sont décrits « par rapport au français commun » (p. 7). Pignon présente des données recueillies entre 1946 et 1952 par enquête orale auprès d'amis principalement agriculteurs en 168 points au total, dans la Vienne et les Deux-Sèvres, mais aussi en Indre-et-Loire, Charente-Maritime, Charente de même qu'en Vendée (*ibid.*, 30-33). Dans la présentation des traits phonétiques dialectaux, le linguiste a également tenu compte de la perspective étymologique (*ibid.*, 107-510). Parmi les index, nous consultons systématiquement celui des « Mots français renvoyant à des mots patois de même sens » (*ibid.*, 555-559) et celui des « Formes des dialectes anciens, des patois modernes ou du français régional » (*ibid.*, 559-575). L'auteur dit explicitement que sa conscience de la diatopie du français s'est développée grâce au contact avec d'autres variétés de français (*ibid.*, 519, n. 1). Comme d'autres, il observe que les variétés dialectales locales se rapprochent de plus en plus rapidement du français depuis la première guerre mondiale : ses informateurs parlent selon lui le 'français national', mais qui est soumis à des traits linguistiques étrangers au système français « et qui donnent un caractère particulier à son

parler » (*ibid.*, 7). Il est néanmoins toujours possible de distinguer leur 'parler' du français (c.-à-d. général) et du français 'régional'. La distinction dialecte vs français est confirmée par les locuteurs eux-mêmes dans la partie occitane du Poitou, alors que des confusions sont (déjà) constantes dans la partie nord du Poitou (*ibid.*, 25).

SvensonMaraisV 1959. *Les parlers du Marais Vendéen* constitue la première publication importante qui traite du dialecte vendéen après un long silence causé par les deux guerres mondiales ; cet ouvrage est devenu un classique qui présente des matériaux « recueillis d'après la méthode de la conversation spontanée ou conversation dirigée entre les années 1941 et 1953 » (BDP, 149). L'étude détaillée sur le dialecte du marais vendéen (encore bien conservé à l'époque), comprend des parties portant sur la « Phonétique » et la « Morphologie et [la] syntaxe » (vol. I, 1-41 et 42-103) ainsi qu'une partie lexicale sur le vocabulaire général (vol. I, 130-220 et en forme d'atlas, vol. II). Sa transcription est en principe conforme à celle de l'ALF (p. 1), qui a traditionnellement cours dans les travaux dialectaux. N'ayant pas adopté cet alphabet dans notre étude, nous présentons les données avec l'orthographe normalisée, avec des ajouts en API si nécessaire ; dans un souci d'unification et de lisibilité, nous procédons de la même façon pour tous les autres ouvrages n'utilisant pas l'API (v. aussi chap. 2.4.4.2.4 au sujet du FEW).

LaChausséeSables 1966. *Les parlers du Centre-Ouest de la Vendée* de La Chaussée (Ø BDP, 147-150) est un bon ouvrage consacré au dialecte dans l'arrondissement des Sables-d'Olonne, sous l'angle de la phonétique (*ibid.*, 29-158), de la morphologie flexionnelle (*ibid.*, 149-232) et du lexique, présenté par champs sémantiques (*ibid.*, 233-364). Toutes les données, recueillies à partir de 1952 (*ibid.*, 16, mais jusqu'à quand ?) sur la base d'un questionnaire préétabli inspiré du questionnaire de l'ALO, sont méticuleusement localisées. Lors de l'explicitation de son approche méthodologique, l'élève de Pignon précise que les enquêtes ont eu lieu en 24 points dans les cantons de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de Palluau, et dans un canton extérieur, celui de Poiré-sur-Vie (ancien lieu de travail de l'auteur de notre corpus primaire) (p. 9). Le 'patois' est explicitement opposé au 'français régional', qui semble représenter le registre français relâché de ses informateurs ruraux (*ibid.*, 15 et 20). Avec d'autres, l'auteur observe que le dialecte s'altère de plus en plus dans la conscience des locuteurs (v. ci-dessus) ; ainsi « seuls certains vieillards ont conservé le 'vrai' patois [... :] celui qui n'est pas mêlé de français régional » (*ibid.*, 20).

RézVouvant 1976. Avec la monographie *Un patois de Vendée*, Rézeau propose une précieuse étude synchronique sur la phonétique (pp. 33-50), la morphologie et la syntaxe (*ibid.*, 51-108) ainsi que le lexique (*ibid.*, 109-194) – présenté d'après le *Begriffssystem*, le système

conceptuel de Hallig/Wartburg (²1963) – du dialecte de son village natal, Vouvant, dans le Bas-Bocage vendéen, à l'est du département. Les données ont été rassemblées par enquête orale à l'aide du questionnaire élaboré pour les enquêtes de l'ALO, et confrontées aux matériaux disponibles issus de la recherche scientifique (*ibid.*, 25-29 pour la bibliographie détaillée). Déjà bien familier avec la variation diatopique du français, l'auteur constate en outre qu'une partie du lexique dialectal (comme *pierre de sucre* [syk]) est couramment utilisé en *français régional* « par des locuteurs qui par ailleurs ne parlent pas le patois » (*ibid.*, 23).

GachignardMaillezais 1983. Le *Dictionnaire du patois du Marais Poitevin* inclut un développement au sujet de la grammaire (pp. 12-44) et notamment un glossaire (*ibid.*, 47-261). Il concerne le marais poitevin et plus particulièrement le Maillezais autour de Sainte-Christine, où est né son auteur, Gachignard (*ibid.*, 9). Sans se considérer comme « un ouvrage de linguiste », l'étude cherche plutôt à « inciter les usagers à s'exprimer par écrit dans leur langue » et à « ouvrir les portes aux non-initiés » (*ibid.*, 7). Ainsi, le traitement lexicographique est peu développé, et la définition se limite généralement à l'indication d'un synonyme français, quoique les catégories grammaticales soient généralement précisées. En outre, les faits phonétiques sont présentés comme des faits lexicaux, puisque intégrés dans le glossaire (p.ex. s.v. *abandin* "abandon"). Comme dans d'autres ouvrages (v. ci-dessous), la nomenclature mêle des faits dialectaux avec des faits relevant du français général familier – également utilisés dans le français isotope, c'est-à-dire du même lieu (p.ex. s.v. *à prép.*). La localisation étant essentielle pour l'exploitation de tels ouvrages dialectaux, cet aspect est en principe assuré par la focalisation de l'ouvrage sur un point géographique précis, comme c'est le cas également pour les trois ouvrages suivants.

PiveteaMaraisP 1987. Dans *Parlange Marouin*, Pivetea présente les résultats d'une enquête menée par observation participative dans trois communes vendéennes du marais poitevin (Triaize, Aiguillon, Saint-Michel à l'ouest/sud-ouest de Fontenay-le-Comte). Le lexique, établi entre 1975 et 1987 (cette période correspond-elle à celle de la date d'enquête ?), se concentre sur Triaize. Il intègre cependant aussi une étude sur le parler de Triaize qui date des années 1960 de même que des données tirées de l'ALO sur ladite localité (point 62) (p. 1). Ni ces sources, ni l'apport propre ne sont identifiables comme tels dans le glossaire, ce qui rend difficile l'identification de l'origine et de la valeur des données présentées (*ibid.*). Les faits rassemblés sont décrits avec leurs catégories grammaticales et des acceptions différentes (séparées par un point-virgule), en cas de polysémie identifiée par l'auteur. L'opposition simpliste fait dialectal / fait français dans le style des cacologies (que l'on trouve également ailleurs) risque de masquer d'éventuelles polysémies et pose des problèmes évidents de

réception. La nomenclature n'a pas été établie dans une approche strictement différentielle, puisqu'elle inclut des faits dialectaux et français (p.ex. s.v. *ábre* nm : *arbre*). Si l'auteur s'intéressait ici à la chute du [R] en tant que trait dialectal, il aurait en effet fallu le traiter dans une section consacrée aux particularismes phonétiques (v. aussi les glossaires de Gachignard et Corbrejaud).

BuFouYeu 1985. Dans le petit recueil *Le parler Islais*, Bugeon et Fournier ont pour objectif de décrire le 'mélange du français et du patois' qu'ils observent sur l'île d'Yeu (p. 7), petite île vendéenne devenue assez touristique. Dans une approche explicitement différentielle (*ibid.*, 8sq.), les faits linguistiques (lexique et proverbes) ont été rassemblés oralement (*ibid.*, 7), supposément au cours du troisième quart du 20^e siècle. Les auteurs ajoutent des précisions au sujet de l'orthographe choisie (*ibid.*, 8-10) et un chapitre intitulé "Un peu de grammaire" (*ibid.*, 10-12) et portant sur les pronoms personnels et la conjugaison, selon la coutume des petits glossaires dialectaux. Vu le traitement lexicographique minimal, cette publication ne semble pas avoir de grandes ambitions scientifiques et, avec d'autres glossaires dialectaux du 20^e siècle, peut se comprendre comme une des « opérations de sauvetage » (Rézeau 1990b, 1470), comme l'évoque aussi son sous-titre *Mille et quelques mots d'ici et proverbes. Aide-mémoire afin de ne pas perdre la [sic] « langue »*.

CorbrejaudNoirmoutier 2005. Le *Petit dictionnaire de patois Noirmoutrin* [sic] établi par Corbrejaud est également un modeste lexique, qui tente d'englober « les principaux mots et les locutions » du dialecte de l'île de Noirmoutier, dans le Nord-ouest de la Vendée (surtout du village de la Guérinière), avec l'objectif de ne « pas laisser disparaître ce bon vieux Patois noirmoutrin » (p. 5). Sans éclairer les lecteurs sur les procédés méthodologiques suivis, l'auteur propose un lexique (*ibid.*, 11-53) où une forme dialectale (avec indication de sa catégorie grammaticale) est opposée à un équivalent français. En suivant le même procédé que d'autres glossaires, il inclut également des faits de prononciation dans son glossaire (v. p.ex. s.v. *voïre* "voir"), et les quatre ouvrages qu'il dit avoir consultés (*ibid.*, 5) sont de qualité, d'époque et de localisation très inégales. Comme pour les travaux dus à Gachignard, Bugeon/Fournier et Pivetea, la valeur principale de ce lexique réside, pour notre étude, dans l'analyse du métalangage diatopiquement marqué (v. ci-dessous).

2.4.4.3.3. Les ouvrages régionaux concernant les 15^e–19^e siècles

Dans les ouvrages consacrés au poitevin, qui, pour la majorité, se trouvent à la bibliothèque du FEW (ATILF-CNRS, Nancy), une bonne partie des données rassemblées se rapportent à des époques plus anciennes. Pour une analyse diachronique, nous disposons ainsi pour le 19^e siècle des matériaux dus à Lalanne et Favre (v. ci-dessus), et de travaux publiés par Rézeau, Simonneau et Guérin.

MourainRézMaraisV 2003 [1847]. Publié par les soins de Rézeau, le *Premier dictionnaire du patois de la Vendée*, rédigé pour l'essentiel entre 1842 et 1847, est le résultat des *Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)* (sous-titre). Ce travail porte sur le patois de Saint-Gervais (canton de Beauvoir-sur-Mer), mais renseigne également sur le dialecte en Vendée en général. Il s'agit du plus ancien témoignage d'une certaine importance sur le marais vendéen (Rézeau 1994b, 18sq.). Le glossaire se caractérise par une nomenclature riche, et la microstructure, quoique sans localisation exacte, comporte des définitions généralement précises, souvent illustrées par des exemples. À côté d'un vocabulaire (pp. 63-275) et d'un complément, on trouve également des développements qui portent sur la phonétique et la morphosyntaxe ("Prononciation" et "Aperçu grammatical", quoique ces derniers soient incomplets et moins rigoureux ; *ibid.*, 7, 10 et 17). Le manuscrit est soigneusement explicité et annoté par Rézeau dans des commentaires précis et clairement identifiables, qui renvoient systématiquement aux auteurs du 19^e siècle sur lesquels Ch. Mourain de Sourdeval s'était appuyé : notamment La Révellière-Lépeaux et Vaudoré. Des renvois à d'autres travaux contemporains, des 19^e/20^e siècles – intégrés dans un travail lexicographique rigoureux – complètent l'édition critique. En raison de l'importance de l'analyse différentielle fournie par Pierre Rézeau, les faits de langue identifiables comme diatopismes du français en Vendée ou dans le Centre-ouest selon l'analyse qu'il propose seront décrits sous la forme d'un renvoi synthétique à l'excellente analyse déjà existante, renvoi que nous complétons simplement par la consultation des publications dont l'auteur n'a pas pu tenir compte en raison de leur date de publication (v. aussi chap. 2.4.3.2).

VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]. Également publié par Rézeau dans l'édition critique consacrée pour sa plus grande partie au manuscrit de la main de Mourain, le "Glossaire" de La Fontenelle de Vaudoré, originaire de Bressuire dans les Deux-Sèvres (pp. 300-339), présente un autre témoignage précieux pour le 19^e siècle qui se dit porter sur « la langue poitevine » (cf. *ibid.*, 300). Bien que sans localisation explicite, le lexique sur lequel son contemporain

Mourain de Sourdeval s'était appuyé a un profil caractéristique du Bocage de Vendée et du nord des Deux-Sèvres, comme le souligne Rézeau (*ibid.*, 300).

SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892. Nous consultons en outre deux glossaires locaux qui portent sur le dialecte de l'Île d'Elle (dans le marais poitevin au sud-ouest de la Vendée), et n'ont pas été intégrés lors de la rédaction du FEW. Il s'agit d'un "[g]lossaire du patois de l'Île d'Elle (Vendée)" (Simonneau 1888-1889) – un « bon glossaire » (BDP, 150) – intitulé *Trelans et Rigourdaines. Essais de poésie en patois nellesais*. Ce dernier comporte un « lexique assez riche et intéressant » (BDP, 150 ; v. pp. 95-127), qui illustre le premier recueil de poèmes lyriques en poitevin – publié suite à des demandes de philologues (*ibid.*, 5sq. ; Pignon 1955, 26sq.). Si, comme dans d'autres glossaires, le traitement lexicographique n'est pas particulièrement élaboré, ces deux travaux représentent cependant pour nous des sources utiles, notamment pour la deuxième moitié du 19^e siècle.

Les matériaux du 19^e siècle précédemment cités viennent souligner qu'à cette époque – conformément aux programmes du romantisme – les travaux sur les dialectes (comme sur le français ressenti comme 'correct') sont nombreux, alors qu'ils sont rares aux époques précédentes. Nous avons par contre à notre disposition l'ouvrage dialectal de La Révellière-Lépeaux (v. ci-dessus) et des textes des 17^e/18^e siècles, édités par le Centre vendéen de recherches historiques et accompagnés de glossaires critiques. Ces derniers, dus à Rézeau, concernent explicitement la variation diatopique du français en Vendée. Dans le cadre de notre analyse, ils sont généralement déjà consultés lors du recours au corpus différentiel du français, suite au recours à RézOuest.

CollinetRézSables 2002 [1739-1782], 2003 [1788-1804]. Les textes dus à Collinet qui concernent Les Sables-d'Olonne, publiés sous le titre *Les Sables au temps de la grande pêche (1739-1782)*, sont complétés par un glossaire critique dû à Rézeau (pp. 393-398). Bref mais très pertinent, ce dernier rassemble les diatopismes du français identifiés dans les manuscrits. Pour les textes plus récents de Collinet, *Les Sables et la guerre de Vendée (1788-1804)*, Rézeau propose également un "Glossaire" (pp. 623-628) de même que des "Notes sur la langue de Collinet" (*ibid.*, 615-621), explicitant comme ci-dessus les diatopismes identifiés.

DangirardRézVendée 2005 [1781], FemmesRézVendée 2005 [1793]. Comme les textes cités ci-dessus, les manuscrits rassemblés dans *La vie quotidienne en Vendée avant la Révolution. Journal inédit de Dangirard* sont accompagnés d'un "Glossaire" (pp. 265-268). Également préparé par Rézeau, celui-ci rassemble les diatopismes français tirés de ces manuscrits vendéens, comme dans le "Glossaire" de *Femmes oubliées de la guerre de Vendée* (pp. 341-343). Cette série d'éditions critiques propose des analyses philologiques méticuleuses. Bien

que dans leurs glossaires les particularismes français recueillis soient peu nombreux (par rapport aux données rassemblées par d'autres glossaires, v. ci-dessus), ceux qui y figurent apportent des jalons historiques fiables et concernent explicitement la variation diatopique du français. Dans les exemplaires de la bibliothèque du FEW, les glossaires et notes présentent en outre des annotations manuscrites qui prennent la forme d'ajouts et de corrections supplémentaires ; nous les signalons par l'ajout 'FEW ms.'.

PignonGentePoit 1960 [16^e]. Pour l'ancrage des faits étudiés datant d'avant le 17^e/18^e siècle, outre LemaîtreClouzotPoit [15^e–18^e] (v. ci-dessus), nous retenons dans notre corpus de référence l'édition critique de *La gente poitevinrie* (cf. BDP, 147 ; le titre original orthographe *poitevin'rie*). Ce *Recueil de textes en patois poitevin du XVI^e siècle* (sous-titre) est une œuvre marquante du 16^e siècle, bien reçue par le public – comme l'attestent ses multiples rééditions (les 6^e et 7^e éd. incluant *Rolea* 1646 et 1660, v. ci-dessous). Il inclut la plus ancienne œuvre en dialecte poitevin qui nous soit parvenue (Pignon 1995, 12), et une des œuvres littéraires dialectales les plus anciennes de la francophonie (Piron 1958, 1419-1421). On le doit à des membres de la bourgeoisie cultivée de Poitiers. Contrairement aux noëls, joyeux ou sentimentaux, du 16^e siècle (cf. Duguet 1984, 53), le recueil rassemble dix pièces (pp. 65-149) à caractère moral, satirique et gaillard, qui traitent de thèmes de l'actualité politique, sociale et religieuse – quoiqu'elles soient plus 'joyeuses, amoureuses et chatouilleuses' que les chansons politiques de l'augmentation de *Rolea* (Piron 1958, 1426). Dans cette 10^e édition, les pièces (monologues, lettre, dialogue en prose et vers, chansons), sont annotées par Pignon en bas de page selon les procédés philologiques de l'époque (surtout datations et variantes formelles). Avant une "Étude de la langue" (pp. 21-63) décrivant le poitevin du 16^e siècle, l'introduction précise la nature des textes, mais n'explicite pas la méthodologie choisie pour leur analyse ou pour l'élaboration des notes. Nous exploitons plus particulièrement le glossaire qui rassemble les formes et les sens d'un choix de termes que l'auteur a jugé nécessaire d'expliquer, par un renvoi au texte et l'indication d'un synonyme français et d'une description grammaticale (*ibid.*, 170-199).

En cas d'absence d'attestations (suffisantes) dans les ouvrages vendéens appartenant à notre corpus de référence que nous avons décrits, nous recourons à des ouvrages de qualité qui portent sur les aires linguistiques limitrophes, surtout dus à Musset (1929-1948) et Doussinet (³1980) pour la Saintonge. Il s'agit de « travaux remarquables » (avec Doussinet ²1971 v. ci-dessous), qui font une large place aux diatopismes du français même s'ils ne les mentionnent pas explicitement comme tels (RézOuest 1984, 9). Nous ajoutons également éventuellement l'ouvrage de Verrier/Onillon (1908) – qui lui aussi « concerne[...] autant le français régional

que le patois » (Dauzat 1933, 143) – de même que de Du Pineau pour l'Aunis, publié par Rézeau (Du Pineau/Rézeau 1989 [1746-1748]). S'y ajoutent en outre si nécessaire pour la Vienne Mineau/Racinoux (1975/²1981) et Mauduyt (publié par Rézeau 1994b [1808-1825]), et Guitteny (1970, 1991) pour le Pays de Retz en Loire-Atlantique.

En matière de morphosyntaxe et de phonétique, un ouvrage comparable au FEW n'étant pas disponible, les développements grammaticaux dans les ouvrages non vendéens des régions limitrophes sont également consultés si nécessaire, en fonction des faits concernés (Doussinet ²1971 pour le saint. ; Mineau 1982 pour Vienne et DSèvres ; Pognard 1952 sur Aiript en DSèvres ; ou des articles scientifiques ponctuels comme Horiot 1995a et 1995b sur l'ensemble du Centre-ouest).

À défaut d'attestations (suffisantes) dans les ouvrages vendéens et dans ces ouvrages régionaux portant sur des régions limitrophes, nous consultons également l'étude de Massignon (1962) sur le français en Acadie et le travail de Péronnet (1989) sur le français au Nouveau-Brunswick (les ancêtres de ses habitants étant en bonne partie originaires du Centre-ouest), deux articles de Gauthier (1995a, 1995b), et les glossaires locaux des régions limitrophes de la Vendée, comme celui de Favraud (1884), qui se trouve aussi à la bibliothèque du FEW, et représente « plus ou moins fidèlement le parler de Couture-d'Argenson (Deux-Sèvres) » (BDP, 151 ; v. aussi le *Beiheft* du FEW et Pignon 1955, 31). Des recueils de textes dialectaux accompagnés de traductions françaises mais sans glossaire peuvent également être utiles ponctuellement, ainsi Gautier 1996 pour la Vendée, ou l'édition critique de *Rolea* pour le poitevin (Gauthier 2002b [1660, 1646] ; Rézeau 2003b pour un compte rendu).

D'autres sources (méta)linguistiques qui portent sur des domaines particuliers sont consultées selon les besoins. Il peut s'agir des travaux de Dupont (1997) et Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007 – qui rassemble 812 *proverbes et dictons charentais* de Chenin (1997 ; pp. 3-125), 784 *proverbes et dictons du Poitou* de Chevrier (1994 ; pp. 127-239), et 593 *proverbes de [sic] dictons de de [sic] Vendée* de Le Quellec (1994 ; pp. 241-325) – de Chaigne (1997) pour les sobriquets, 'mots d'enfants' et termes culinaires, ou d'ouvrages qui décrivent la terminologie technique, comme Boulanger (1995) ou Perraudau (s.a.) pour l'agriculture, ou les cahiers d'Arantèle (1983-1987) pour des domaines divers.

Dans le cadre de notre analyse des diatopismes du français, nous avons donc à notre disposition bon nombre de publications régionales, de scientifiques et d'amateurs, publiées depuis le début du 19^e siècle jusqu'au début du 21^e siècle et qui portent sur la Vendée ou sur des régions limitrophes, mettant ainsi à notre disposition des données très riches et diverses.

Dans les matériaux publiés par Rézeau, le travail d'analyse tenant compte de la variation diatopique du français a déjà été fait. C'est donc lors de l'exploitation des ouvrages présentés comme dialectaux que « les régionalismes doivent être extraits de façon explicite après un travail d'analyse » (Lagueunière 2000, 192). Pour notre étude des diatopismes du français, ces ouvrages, appelant à une utilisation critique, sont à traiter avec prudence (Thibault 1995, 249).

Pour une analyse de la diatopie du français, l'exploitation de ces ouvrages régionaux peut fournir des données précieuses, si l'on sait où et comment les chercher. Des diatopismes du français – pourtant en principe à éviter dans le métalangage d'un bon glossaire (Thibault 2006a, 160) – peuvent s'y trouver surtout dans les définitions, les exemples ou les commentaires. En lexicographie différentielle française, on parle alors de *sources cachées* ou de *régionalismes / mots cachés* (Rézeau 1990c, 133 ; 1991, 171 ; 1992, 207 ; 1994b, 51 ; 1998, 263, 265 ; RézFrance 1999, 12 ; Rézeau 2001b, 4 ; aussi p.ex. Höfler 1989, 128 ; Taverdet 1990, 707 ; Chambon 1997b, 22 ; Glessgen/Thibault 2005b, xv).

Nous retenons ainsi comme *diatopisme caché* tout fait diatopique inclus par un auteur d'un ouvrage régional dans son discours scientifique sans qu'il soit marqué comme tel, généralement parce qu'il n'est pas perçu comme diatopique : soit dans la nomenclature d'un glossaire dialectal, soit dans le discours métalinguistique dans une définition, un commentaire ou un texte explicatif comme l'introduction. Les glossaires dialectaux représentent ainsi une source importante pour recueillir des diatopismes. En général, il s'agit de particularismes attribués au discours familier et surtout populaire lorsqu'ils apparaissent dans la nomenclature dialectale, et en principe de particularismes légitimes, appartenant à la norme régionale de l'auteur, lorsqu'il y recourt dans d'autres parties métalinguistiques de son ouvrage dialectal¹²⁶.

Certes, les ouvrages dialectaux décrivent en principe des systèmes linguistiques ontologiquement différents du français. Les phénomènes décrits relèvent généralement d'un discours le plus probablement dialectal et plus généralement populaire. Ils peuvent néanmoins également avoir cours dans le registre du français isotope – qu'ils soient passés du dialecte au français ou du français au dialecte. En effet, lors de la collecte d'items dialectaux ou pris pour dialectaux, il y a aussi (eu) « entremêlement de données dialectales et régionales » (Chauveau 2009, 78 pour un exemple dans l'ALF et ses implications interprétatives dans le discours scientifique). En outre, les phénomènes décrits peuvent relever aussi parfois du français général – familier, populaire, argotique, ou même non marqué (Rézeau 1992, 217 ; Höfler 1989, 128).

¹²⁶ On peut d'ailleurs également trouver des dialectalismes cachés dans les publications qui portent sur le français des 18^e/19^e siècles (Rézeau 1990b, 1470).

Outre ce problème d'hétérogénéité des données présentées comme dialectales, d'une façon générale, les dialectes galloromans modernes en Europe sont inévitablement marqués par le français (v. aussi chap. 1) :

« [L]es villes innovent (en français), les campagnes reçoivent (en français) et conservent (en patois) [...] : à date moderne et contemporaine, français (général ou 'régional') et parlers dialectaux participent d'une seule et même histoire lexicale » (Chambon 1999a, 81sq.).

Contrairement à la *doxa* substratiste des 'français régionaux comme miroirs fidèles du patois' (v. chap. 1.2), selon laquelle la correspondance en un même point entre des faits lexicaux en français régional et patois est systématiquement interprétée comme la preuve de leur origine patoise (Chambon 2006, 749-751 pour une critique), on peut en effet considérer que « les variétés dialectales sont les archives du français » (*ib.*, 757). En cas de manque d'attestations de faits de langue dans la documentation historique du français, c'est alors la documentation dialectale qui renseigne « sur certains usages anciens du français » (*ib.*, 765 ; v. aussi 744, 757, 767) – c'est-à-dire du français dit général et régional, dans leurs registres marqués mais aussi soignés. Son interprétation adéquate présuppose bien sûr de tenir compte des rapports sociolinguistiques complexes entre les différentes variétés et langues impliquées, et des complexes parcours des faits de langue et de leurs histoires particulières.

En effet, au moins dans certaines situations linguistiques, il y a (eu) une circulation permanente entre les différents plans linguistiques (Chauveau 2005, 43sq. pour 4 exemples en Sarthe) : dans une perspective galloromane, on peut décrire le français et le niveau dialectal comme « différents étages d'une maison communiquant par des escaliers qui font partie constitutive de la construction » (*ib.*, 44). C'est depuis l'époque du moyen âge que la diffusion d'innovations

« par le français et l'emprunt par les variétés dialectales sociolinguistiquement subordonnées doivent également être admis pour la France où la seule documentation disponible date de l'époque contemporaine et est de nature dialectologique. » (Chambon/Chauveau 2004, 164).

Depuis la domination sociolinguistique du français dans les régions francophone d'Europe (v. chap. 1), les données dialectales révèlent en effet la pression du français qui cause la fragmentation de l'espace dialectal en dessinant des couches différentes d'usages qui sont d'origine dialectale ou venus du français de la région – dans sa composante générale mais aussi avec ses particularismes propres (Chambon/Chauveau 2004, p.ex. 173 pour les diatopismes *poulet* – *poulaille*).

Les dialectes modernes permettent donc aussi dans une certaine mesure de restituer des traits du français isotope ancien antérieur au 17^e siècle (Greub 2003a, 14 ; v. aussi *ibid.*, 370). Cela

s'explique par la grande stabilité des aires dialectales depuis la patoisisation des parlers oïliques à la fin du Moyen Âge (*ibid.*), et par l'impact du français régional sur ces derniers, puisqu'ils ont tendance à maintenir des traits archaïques plutôt que d'imposer des innovations à leur tour.

Au contraire, des données qui sont attestées seulement dialectalement avant le 17^e siècle (relevées donc dans PignonGentePoit ou LemaîtreClouzotPoit), sont généralement retenues comme proprement dialectales, en raison d'une plus grande étanchéité des deux lignes évolutives (française et dialectale) à cette époque. En combinaison avec des attestations modernes, les attestations dialectales anciennes contribuent cependant à décrire le trajet historico-variétal de diatopismes correspondants du français.

Si nous pouvons retenir les données dialectales modernes comme indicatrices des usages en français régional populaire, cela ne s'applique pas à tous les faits de langue répertoriés dans les ouvrages dialectaux. Nous devons en effet toujours faire la distinction entre les faits de tradition française, et les dialectalismes proprement dits (Straka 1984b, 497).

Cette distinction représente une difficulté majeure lors de l'analyse du corpus primaire et de l'exploitation d'ouvrages dialectaux (Lagueunière 2000, 189), notamment dans des régions comme dans le Centre et l'Ouest de l'Hexagone (*ibid.*, 190 ; v. aussi chap. 2.2.1). Elle est en effet souvent moins tranchée que l'on voudrait (Rézeau 1986b, 45sq.), comme l'exemplifient les dialectalismes 'habillés à la française' (RézOuest 1984, 14). Ainsi, le critère de l'intégration de faits linguistiques dans une phrase française (Höfler 1989, 116sq.), quoiqu'utile, ne s'applique pas toujours. Le critère relatif à leur utilisation par des locuteurs non patoisants (RézOuest 1984, 14) semble donc plus sûr. Avec le premier, celui-ci perd cependant lui aussi sa validité dans des discours à visée mimétique ou artistique au sens large (v. chap. 2.3.2).

Pour distinguer les phénomènes français d'éventuels faits proches dans le dialecte isotope (ou plus étendu/local), il est en effet important d'entreprendre une analyse synchronique et diachronique complexe. On dispose pour cela de certains indices qui permettent de mieux attribuer une forme donnée soit à un 'pôle' français, qui se démarque notamment par une profondeur historique, soit à un 'pôle' dialectal, caractérisé par une 'histoire-zéro' (Chambon 1999b, 59).

Les trois critères le plus souvent utilisés lors d'une recherche étymologique sont le paramètre formel (analyse phonétique et morphologique, tenant compte de facteurs évolutifs systémiques-structuraux et normatifs ; cf. p.ex. Schmitt 1984b), l'aspect diachronique (considérant les données chronologiques pour cerner l'ancienneté du transfert ou de l'implantation en français), et le critère diatopique, avec une analyse aréale, selon la

distribution des faits de langue analysés. Ainsi, la profondeur historique d'un fait français peut être estimée à partir de sa diffusion, restreinte ou large (à l'époque contemporaine ou plus anciennement), et du degré d'ajustement formel (phonétique/morphologique), en fonction des développements phonétiques particuliers qu'ont éventuellement subis les variétés dialectales.

Ces trois critères tendent à varier et sont fortement corrélés à d'autres éléments d'observation, qui tiennent aux conditions d'emploi des faits concernés. Il faut donc en outre considérer les paramètres diastratique, diaphasique, diamésique et stylistique (de même que discursif, v. ci-dessus) pour l'époque contemporaine, de même qu'en diachronie si possible. S'y ajoute l'analyse de la position structurelle des faits langagiers dans le lexique (et de la langue en général) en termes de fréquence et de concurrence éventuelle avec des équivalents, ainsi que des représentations que se font les locuteurs de leurs diatopismes (Chambon 1999b, 58sq. ; aussi *id.* 1997b, 22sq.).

La conscience ou la non-conscience du caractère diatopique d'un particularisme indique en effet son statut actuel au niveau des représentations sociolinguistiques des locuteurs (RézOuest 1984, 15sq.), comme le fait aussi son évaluation par exemple en tant qu'item 'français' ou 'patois'. Ce jugement ne permet cependant évidemment pas de tirer de conclusions au sujet de l'usage effectif du diatopisme en question, ni au sujet de son trajet historique.

En règle générale, on peut considérer comme français des faits qui se situent à un niveau supra-local, par exemple attestés dans plusieurs points au niveau départemental, ou supérieur. Se rattachant généralement à la norme régionale, ils tendent à avoir une forme maximalement francisée, c'est-à-dire sans influence dialectale au niveau phonétique et morphologique notamment, à être attestés à l'écrit depuis plusieurs siècles et, façonnés par des locuteurs et scribes cultivés, à être stables dans le temps et dans l'espace, leur forme ne changeant pas significativement. À l'époque moderne, ils ont de bonnes chances d'être utilisés sans restriction d'usage et sans concurrents. En ce qui concerne le niveau lexical, ils tendent en outre à occuper la fonction d'hyperonyme par rapport à des faits dialectaux ou locaux (qui sont donc souvent sémantiquement plus restreints). Au contraire, en ce qui concerne les éléments relevant plutôt des dialectes d'oïl (qui se distinguent du français notamment aux niveaux phonétique et morphologique), ils tendent, eux, à être de forme peu francisée, non fixée, et sont généralement non écrits, rares, concurrencés, et non attestés anciennement. Ils sont en outre souvent pris par les locuteurs pour du 'patois' (Chambon 1999b, 58sq.).

Ces différents paramètres, essentiels, ne sont cependant pas toujours tous pareillement disponibles ou utilisables, et ont des limites intrinsèques. Cependant, en les combinant de

façon critique, on peut observer des tendances qui autorisent des estimations, hypothèses provisoires mais fondées. Des matériaux dialectaux peuvent ainsi être exploités de façon profitable pour analyser des diatopismes du français à l'aide de stratégies d'analyse adaptées, dont nous avons tâché d'explicitier les plus essentielles.

Si nous reprenons notre inventaire des faits de langue probablement marqués diatopiquement confrontés à notre corpus régional, les emplois retenus (attestés ou non dans les sources de référence générales et différentielles du français) sont accueillis dans notre nomenclature dans trois cas de figures. Nous les retenons s'ils figurent, éventuellement sous la forme de variantes formelles ou sémantiquement proches,

- cachés dans le discours métalinguistique français des ouvrages régionaux consacrés au dialecte, c'est-à-dire des 19^e et 20^e siècles ;
- dans les textes français et particulièrement dans les notes et les glossaires critiques, qui fournissent des données non équivoques relevant de la diatopie du français (en l'occurrence essentiellement des 18^e/19^e siècles) ; ou
- dans la nomenclature d'au moins un ouvrage régional, présenté comme dialectalisme en Vendée du 15^e au 21^e siècles (ou dans le Centre-ouest ou une aire limitrophe, le cas échéant), notamment s'ils se situent plus vers le pôle français que dialectal, et à la condition qu'ils soient confirmés selon nos recherches ultérieures (v. chap. 2.4.4).

L'analyse de matériaux dialectaux, combinée avec l'exploitation de matériaux français, permet ainsi de préciser non seulement la nature des diatopismes et leur implantation géographique, mais aussi leurs caractéristiques historiques. Elle contribue de cette façon aussi à saisir si l'on a affaire a) à un archaïsme du français général, maintenu à certains endroits comme peuvent l'attester des documents français ou dialectaux, anciens ou même contemporains, b) à une innovation française, soit suite à un transfert depuis une variété dialectale, soit par sa créativité propre (surtout si formellement 'française' et non attestée anciennement au niveau dialectal), ou bien c) à un particularisme venu d'une autre variété de français.

Dans la délimitation chronologique des diatopismes, le corpus régional peut aussi fournir des premières attestations en français en Vendée ou dans le Centre-ouest de la France, le cas échéant. En cas d'absence d'attestations assurément françaises, nous indiquons la première attestation rencontrée dans notre corpus régional, présentée avec l'ajout 'dial.' si son caractère dialectal est très probable.

C'est en opposition avec les données françaises tirées des autres corpus que les données dialectales contribuent à dessiner l'histoire singulière des phénomènes étudiés, avec leur

profondeur historique, leur évolution formelle et/ou sémantique, et leurs passages éventuels d'une variété à une autre (Chambon 1999a, 79-85).

L'interprétation des caractéristiques des faits linguistiques étudiés se fait par comparaison et évaluation des différentes données disponibles, sans se réclamer définitive ou exclusive ; nous prenons donc soin d'énoncer nos interprétations en fonction des probabilités les plus grandes.

2.4.5. Les enquêtes orales en Vendée

Après une première étape de recherche à l'aide du corpus de référence minimal, les faits retenus dans notre fichier comme diatopismes déjà décrits dans ce dernier ou comme diatopismes probables, sont rassemblés et présentés oralement à un échantillon représentatif de locuteurs vendéens (v. chap. 2.4.3.3).

Nos enquêtes sur le terrain visent tout d'abord à vérifier la reconnaissance des phénomènes linguistiques retenus. En complément des données rassemblées sur la base de matériaux écrits, elles fournissent également des données pour une description adaptée des diatopismes en synchronie, touchant notamment à leurs sens et formes, à leur vitalité et statut, à leur rapport avec d'éventuels équivalents ou des constructions proches, de même qu'à leur face encyclopédique.

2.4.5.1. L'approche conversationnelle dirigée

Dans notre méthodologie inspirée notamment des procédés mis à profit dans le cadre de la préparation du DRF (RézFrance 1999, 12-14), nous avons opté pour une enquête orale réalisée sous la forme d'une conversation dirigée¹²⁷.

L'enquête orale participative (p.ex. Tuaillon 1983, 33sq.) – menée dans le style conversationnel (aussi p.ex. Matthey/Maître 2007, 50) – peut en effet être décrite comme la moins discutable. Une approche semi-directive s'avère cependant plus adaptée dans notre optique, puisque nos investigations doivent aboutir à des résultats valables pour un nombre relativement élevé d'unités linguistiques, qui sont à tester dans des délais raisonnables (cf. Martin 2006, 14sq.).

Pour cerner la reconnaissance d'une liste d'unités linguistiques déjà rassemblées, l'une des méthodes les plus répandues est l'utilisation d'un questionnaire (Labov 1972, 201sq. ; Walter

¹²⁷ Nous nous sommes particulièrement inspirée des EnqDRF 1994-96 ms. – mises au point par l'équipe de rédaction du DRF et de chercheurs de l'Institut Gardette, Lyon (cf. Rézeau 2007e, 265) – et des exigences précisées par Rézeau (1986) et par Martin en 1993 au sujet de la méthode à appliquer dans le cadre de ces enquêtes nationales (2006, 11-16). Cette méthodologie d'enquête a déjà été préparée lors de la relance de la lexicographie différentielle (Taverdet 1977b, 239-241 pour un résumé). Notre méthodologie d'enquête est en outre fondée sur les approches développées dans le cadre du projet belge du Trésor des vocabulaires francophones (TVF) (Francard 2005) et d'autres dictionnaires différentiels (p.ex. Brasseur 2002 ; Brasseur/Chauveau 1990), mais aussi en phonologie (Walter 1982 et 1987), et plus généralement en sociolinguistique (Labov 1972, 1976) et en linguistique de terrain (Blanchet 2000a ; aussi Matthey/Maître 2007, 50sq.).

1987, 31). Dans le cadre d'enquêtes orales et écrites (v. EnqDRF), les types de réponses et les modalités sont largement comparables.

Si l'enquête par écrit permet un gain de temps non négligeable, la démarche orale a l'avantage de résoudre les problèmes de perturbations des informateurs dues à d'éventuelles graphies inconnues. Plus particulièrement, comme ceci a été observé dans le cadre de l'étude du français en Belgique, « la présentation des items par ordre alphabétique et dans un contexte 'minimal' peut perturber certains informateurs, en particulier les moins scolarisés qui sont sans doute peu familiarisés avec une présentation lexicographique » (Francard/Géron/Wilmet 2003, 143sq.).

Certains attribuent plus de précision au questionnaire écrit et une meilleure comparabilité des données (*ib.*). L'enquête orale dépend en effet des circonstances des entretiens, forcément variables. Des définitions très précises mais techniques dans les formulaires écrits ne sont cependant pas forcément perçues par – ou accessibles pour – tous les témoins, notamment en ce qui concerne les unités polysémiques¹²⁸.

En ce sens, les données rassemblées nous paraissent plus facilement contrôlables à l'oral qu'à l'écrit, où des malentendus ou difficultés de compréhension de la part du témoin ne peuvent pas se résoudre par un échange *ad hoc*.

En outre, le choix d'une enquête orale permet d'identifier non seulement des pratiques déclarées, mais aussi des pratiques effectives (v. ci-dessous) – dont l'usage de particularismes qui apparaissent surtout à l'oral et de diatopismes phoniques. Cela permet en outre de recueillir des données supplémentaires au sujet des caractéristiques diverses des diatopismes tel que leurs sèmes différents, leur statut et leurs contextes d'emploi, ainsi que de leur fonctionnement dans la langue – notamment en ce qui concerne leurs emplois syntagmatiques et paradigmatisés, et leur interaction avec d'autres emplois proches (aux niveaux sémantique, formel et pragmatique). Les types de renseignements rassemblés au sujet des différents diatopismes identifiés peuvent cependant beaucoup varier d'un entretien à l'autre. De toute façon, comme ceci a été constaté lors d'enquêtes portant sur le français en Amérique du Nord, « [l']expérience montre en pareil domaine qu'aucune enquête, aussi minutieuse soit-elle, ne peut être exhaustive » (Brasseur/Chauveau 1990, 24).

¹²⁸ Lors des dépouillements des EnqDRF ms. pour le Centre-ouest, nous avons en effet constaté que les diatopismes polysémiques ne semblent pas souvent avoir été interprétés comme tels par les enquêtés. C'est ce que suggèrent des réponses généralement unanimes pour ces cas, sans distinction entre les acceptions différentes – malgré les instructions concises en début de questionnaire. Des contre-questions de vérification posées ailleurs dans le questionnaire, comme dans le cadre de la préparation de RézVendée 2009 (comm. pers. de P. Rézeau du 28/07/09), permettent cependant de tester des cohérences ou contradictions, et par là la validité des réponses données antérieurement.

L'enquête orale semi-directive nécessite certes plus d'investissement en termes de temps de la part de l'enquêteur, pour la préparation et la prise de rendez-vous, les déplacements, le temps de l'enquête, la saisie des riches données rassemblées, et leur interprétation. Elle impose en outre à l'informateur une interaction à laquelle il est difficile pour ce dernier de se soustraire une fois qu'il a donné son accord, et se trouve en face de l'enquêteur.

Cependant, le chercheur peut développer un ensemble de stratégies adaptées pour rendre l'enquête orale agréable pour les enquêtés, tout en étant efficace et linguistiquement fiable. Les refus à l'oral sont en général rares (v. chap. 2.4.5.5) – contrairement aux enquêtes écrites (Blanchet 1996, 66 et 68), où un long questionnaire avec des instructions formulées au préalable peut avoir un effet décourageant sur l'informateur. Cet effet a forcément un impact sur la qualité des données recueillies. Lors d'une enquête orale, un manque de motivation peut au contraire être évité grâce à une approche informelle et personnelle, et à la réaction adaptée aux différents informateurs.

En outre, la motivation des locuteurs à participer à une enquête orale nous semble généralement plus grande, notamment grâce à la présence d'une personne *in vivo*, qui éveille l'intérêt pour la langue, et qui écoute et encourage.

Dans le cadre d'enquêtes orales, l'échange verbal est en outre généralement accompagné de signes non verbaux, d'importance non négligeable. En raison des implications complexes liées à leur interprétation, nous nous restreignons à les prendre en compte seulement dans les cas non équivoques.

Le grand désavantage de toute enquête sur le terrain, largement reconnu et débattu depuis le dernier tiers du 20^e siècle, est le fait que la présence nécessaire d'un enquêteur change potentiellement les productions des témoins, modifiant ainsi les conditions de la communication et les pratiques que l'on souhaite observer :

« [T]he aim of linguistic research in the community must be to find out how people talk when they are not being systematically observed : yet we can only obtain these data by systematic observation » (Labov 1972, 209sq. ; v. aussi Encrevé/Mounin/Éloy 2006, s.p. : partie d'article d'Éloy).

Les problèmes qui découlent de ce dilemme – suite à Labov appelé communément *observer's paradox* – obligent à appliquer des stratégies complexes pour s'assurer de recueillir des données relativement fiables, et pour les interpréter de façon adéquate (conclusion méthodologique devenue classique depuis Labov 1972, 207-216 ; v. aussi Bourdieu 1982).

Un des aspects négatifs d'une enquête orale, intensifié par le phénomène du paradoxe de l'observateur, est l'utilisation d'un microphone. L'enregistrement vocal permet certes de

réécouter l'entretien afin de saisir d'éventuels détails qui pourraient échapper à l'enquêteur *in situ* – ce qui est fondamental surtout pour des analyses phoniques (Walter 1982, 84sq.). Les désavantages induits suite à la gêne provoquée par l'existence d'un microphone nous semblent cependant trop importants dans notre étude d'orientation principalement lexicosémantique. Nos enquêtes se font donc sans enregistrement vocal.

Afin d'atténuer les désavantages inhérents à toute enquête orale, par définition surveillée, nous avons fait de notre mieux pour équilibrer l'effet de l'intersubjectivité chercheur/informateur et des divers ajustements de l'informateur à la situation d'enquête, tout en étant consciente de notre implication subjective.

Les interférences inhibantes dues à une distance entre informateur et enquêteur peuvent être réduites par l'établissement de rapports détendus et amicaux avec les témoins. Leur collaboration et la confiance réciproque sont en effet une condition fondamentale pour mener une enquête fiable (Walter 1982, 72). Nous nous sommes donc autant que possible adressée à des amis pour choisir nos témoins, qui nous ont mis en relation avec d'autres membres de leur famille, avec des amis très proches, ou avec des voisins (v. chap. 2.4.5.5).

La détente des informateurs peut en outre être facilitée par une certaine durée des enquêtes. En règle générale, l'attention que les locuteurs portent à la langue est importante surtout lors des premières minutes d'enquêtes. Une conscience plus aiguë de la situation d'enquête peut en outre ressurgir au cours de la conversation. La conscience d'une situation formelle nous a cependant semblé mise en arrière-plan au cours des entretiens que nous avons menés, probablement aussi grâce à la relation peu distanciée établie avec nos informateurs.

L'impact de l'idéologie du standard (v. chap. 1.5) – et donc du désir de bien parler – reste néanmoins intact. Dans toute enquête persiste en effet en principe le désir de l'observé de ne pas se singulariser linguistiquement par rapport à l'usage considéré comme commun, et de donner une image positive de lui-même – ou l'image qu'il croit attendue de lui (voire du groupe auquel il s'associe). En raison de ce besoin de gérer une auto-image positive – lorsqu'il n'y a pas association des faits de langue évoqués avec des usages sociolinguistiquement bas – les locuteurs peuvent en outre avoir tendance à répondre positivement en raison du <complexe du mauvais locuteur> en cas de réponse négative (Chambon 2006, 748 pour une critique des enquêtes de reconnaissance ; v. aussi chap. 2.4.5.5).

En raison de la pression normative qui pèse généralement sur les informateurs – ou même d'un sentiment d'insécurité linguistique et d'infériorité (sociale et linguistique) vis-à-vis du chercheur – ce dernier est généralement considéré comme un « représentant institutionnel du 'savoir' » (Blanchet 2000a, 46) : il lui est attribué une certaine position de pouvoir et un statut

d'expert (Gadet ²2007, 41). Cette position entraîne inévitablement des effets d'accommodation notamment linguistiques de la part de l'informateur ; ceci est même (quoique de façon moins appuyée) le cas lorsque les rapports établis avec les enquêteurs sont amicaux.

L'investigateur gagne par là à manifester qu'il considère l'observé comme teneur d'un savoir social, plutôt qu'une simple objet d'investigation (Gadet ²2007, 40sq.). Pour minimiser l'impact de la pression normative sur les informateurs, nous nous permettons d'ajouter suite à notre expérience d'enquête que l'enquêteur gagne à considérer le *témoin* comme détenteur du savoir sociolinguistique recherché, et à éviter de démontrer ses compétences propres – et à signaler cette position de façon explicite si besoin.

Dans le même but, il est essentiel d'afficher explicitement une attitude descriptive, et un intérêt pour l'*usage* – plus précisément l'usage dans l'entourage des enquêtés – et non pas le 'bon usage' (v. chap. 2.4.5.2 et 2.4.5.5).

Une autre mesure pour réduire l'effet négatif du paradoxe labovien a été notre choix de favoriser des enquêtes auprès de paires d'informateurs plutôt que d'informateurs isolés (cf. Labov 1972, 210 ; Gumperz 1989 ; Matthey/Maître 2007, 50 ; v. chap. 2.4.5.5).

En raison du complexe du 'mauvais locuteur', une telle situation d'enquête peut cependant pour certaines personnes engendrer une double pression normative ; elle pourront alors tendre à prétendre qu'elle connaissent un emploi testé alors qu'il n'en est rien afin de ne pas perdre la face vis-à-vis de l'enquêteur *et* du deuxième enquêté (v. chap. 2.4.5.5). L'insécurité linguistique induisant alors une hypercorrection qui a un impact sur la langue pratiquée (aussi Gadet ²2007, 30), une telle réaction d'insécurité est à considérer lors de l'interprétation des données rassemblées (v. chap. 2.4.5.2).

L'enquête auprès de paires de témoins est donc surtout avantageuse lorsque les informateurs se connaissent bien, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à un réseau 'dense' (Durand/Lyche 2004, 219). L'enquête de paires permet alors d'établir non seulement des rapports enquêteur-enquêtés, mais aussi des échanges moins surveillés entre les enquêtés, qui réduisent par là leur autocorrection (v. aussi ci-dessous).

En ce qui concerne la fiabilité des données rassemblées, elle est en général restreinte quand l'effet d'un sentiment d'insécurité ou même d'infériorité linguistiques est aigu, mais aussi quand la réflexion métalinguistique pose problème à l'enquêté (éventuellement peu habitué à ce genre d'exercice), et quand sa conscience du fait concerné est faible. Une fiabilité limitée peut aussi être induite par une maladresse de la part de l'enquêteur, par une fatigue ponctuelle du témoin, ou parce que ce dernier est lassé ou peu intéressé par une question. Une telle

saturation – exprimée par exemple par la brièveté de commentaires ou de précisions – risque de se produire notamment pour les dernières questions d'une enquête trop longue (v. chap. 2.4.5.5).

D'une manière générale, des enquêtes orales permettent d'accéder tout d'abord aux représentations sociolinguistiques des enquêtés, et seulement secondairement à leurs usages effectifs (cf. Schmitt 1984a, 216). Le discours des informateurs sur leurs pratiques (*pratiques déclarées*) est donc toujours à confronter aux *pratiques effectives* – ou 'usages effectifs' (Francard 2005, 49).

L'écart, parfois considérable, entre les pratiques effectives d'un locuteur (même linguiste) et la représentation qu'il se fait de sa propre pratique – et de celle des autres – est déterminé par l'orientation des locuteurs vers la norme 'prestigieuse' et par leur conscience linguistique – plus ou moins développée, mais par définition limitée (v. chap. 1.5). Le décalage entre pratiques déclarées et effectives peut être particulièrement important chez des locutrices (notamment de milieu moyen), ces dernières tendant à aspirer à un langage plus soigné que les hommes (Labov 1972, 243 ; Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 237-242).

En matière de lexique, un décalage généralement plus faible entre les pratiques déclarées et effectives (par rapport aux domaines phoniques et grammaticaux), dû à une conscience plus élevée en ce domaine (v. chap. 1.5), permet néanmoins en général aux informateurs de décrire les emplois qu'ils connaissent, et même parfois d'assigner (correctement) une unité lexicale à un contexte particulier ou à un groupe de locuteurs. Si l'usage peut parfois être décrit de façon tout à fait objective par les informateurs, il est le mieux observé surtout lors de moments durant lesquels leur autocorrection est faible.

D'une manière générale, le discours des informateurs est moins contrôlé lors des discussions moins dirigées, avant et surtout après les enquêtes, et lors de moments ressentis par ces derniers comme des 'pauses'. L'effet direct de la pression normative exercée 'par le haut' est par là réduit (en termes qualitatifs et quantitatifs) lors d'échanges informels sur d'autres sujets, notamment l'expérience et la vie des témoins – qui créent une certaine émotion (Labov 1972, 209sq. ; *ibid.*, 70-109 et *id.* 1976, p.ex. 137 et 146). Le locuteur abandonne en effet souvent l'autocensure « dans le feu de la discussion » (RézOuest 1984, 20), lorsqu'il « pense[...] surtout à ce qu'il dit, plutôt qu'à la façon dont il le dit ou à la personne à qui il le dit » (Tuailon 1977a, 26). Ceci est aussi le cas lorsque les témoins fournissent des détails sur la culture de leur région, mais aussi, momentanément, lorsque deux témoins discutent entre eux sur les caractéristiques des diatopismes recherchés.

Pour assurer un meilleur accès aux usages effectifs que l'on cherche à décrire, de nombreux chercheurs (surtout sociolinguistes et ethnolinguistes) favorisent l'enquêteur appartenant à la même communauté linguistique que les témoins : celui-ci est censé être plus sensible linguistiquement, et intégré dans la communauté concernée (Taverdet 1977, 240 ; Blanchet 2000a, 44 ; Chevalley 2002, 160).

L'enquêteur extérieur ne peut certes pas étudier *in vivo* toutes les situations de la vie quotidienne de ses informateurs. Il n'est cependant pas impossible que l'observateur endogène ne perçoive pas certains particularismes, en raison de ses caractéristiques sociolinguistiques et de ses aptitudes personnelles. Les diatopismes qui appartiennent aux normes régionales, en principe ressentis comme généraux, peuvent être trop habituels pour attirer son attention. En outre, il ne peut appartenir linguistiquement aux différents milieux sociaux dont relèvent ses divers informateurs. Il n'est par là pas forcément perçu comme 'un des leurs'.

Un enquêteur peut finalement être « often the worst informant on his own dialect », comme l'a souligné Labov au sujet de l'étude de variétés standard de l'anglais (1976, 291). Ceci est entre autres lié à la nécessité pour le chercheur de prendre de la distance vis-à-vis des usages linguistiques qui sont en partie les siens, et surtout à l'inévitable impact de normativité qui s'impose lors de l'usage d'une variété standard. Il s'agit donc pour l'informateur d'équilibrer dans la mesure du possible les désavantages liés à ses caractéristiques sociolinguistiques, et de tirer profit des avantages liés à ces derniers.

L'appartenance de l'enquêteur à une autre communauté linguistique – ou même une maîtrise du français comme langue apprise, dans notre cas – n'est donc pas forcément désavantageuse. Le comportement de nos témoins lors des enquêtes suggère en effet qu'ils n'avaient pas l'impression d'être 'examinés' par le 'spécialiste de la langue' qui connaîtrait déjà les réponses. Il semblait plutôt qu'ils étaient contents de pouvoir renseigner quelqu'un venu d'Allemagne qui s'intéresse à leur langue (v. aussi chap. 2.4.5.5). Dans ces conditions d'enquête, l'effet d'ajustement de l'informateur à l'enquêteur nous semblait relativement peu important.

Restent néanmoins les ajustements linguistiques des enquêtés liés à la situation d'enquête, aussi inévitables que le décalage entre les usages déclarés et effectifs. Nous avons donc contrebalancé ces deux facteurs par le choix de questions adaptées (Walter 1987, 31), et par la lecture des réponses selon le paradigme sociologique de l'*interprétation* (cf. Francard 2005, 49sq.). Cela nous a permis d'interpréter leur métadiscours et d'accéder à leurs pratiques réelles, pour retenir, en synchronie, les caractéristiques (socio)linguistiques attribuées aux diatopismes testés, de même que leur fonctionnement dans la variété diatopique étudiée.

2.4.5.2. Accéder aux usages d'une communauté de locuteurs

Compte tenu du but de minimiser les effets négatifs que peut impliquer une enquête orale, et de nous approcher autant que possible des usages effectifs, il est judicieux d'inviter les témoins à décrire l'usage des autres membres de leur communauté linguistique. Ce procédé est non seulement plus simple pour les informateurs, mais aussi heuristiquement plus fiable. Nous avons pris particulièrement soin de formuler les instructions de sorte que les enquêtés fussent orientés surtout vers les usages linguistiques qu'ils *connaissaient* (c.-à-d. les pratiques passives).

En principe, nous avons procédé par proposition de termes ou syntagmes en priant les informateurs d'indiquer si, dans leur entourage, ils avaient observé la forme (ou le sens ou la construction) qui leur était présentée (réponse notée : 'connu'), ou s'ils ne l'avaient pas remarquée ('inconnu' ; v. EnqDRF ms.).

Les témoins étant facilement influencés par des réponses proposées, il nous semble nécessaire dans un premier temps de les amener discrètement à préciser les emplois qui leur sont connus, sans les influencer avec des définitions préalables – et de revenir sur des détails (sémiques et autres) dans un second temps seulement si besoin. À côté de questions généralement semi-ouvertes, des questions fermées ont donc parfois servi ensuite à vérifier que nous avions bien saisi les informations proposées, ou à inciter ce dernier à préciser une donnée. Les renseignements pouvaient alors porter sur les sens ou formes des unités testées, sur leur vitalité ou fréquence ressentie, et sur d'éventuelles applications syntagmatiques, restrictions d'emplois et/ou concurrences.

C'est à partir de la description proposée par les informateurs au sujet des usages déclarés 'connus' que nous avons évalué la reconnaissance des unités testées.

Une fois l'usage 'connu' décrit, les témoins étaient invités dans une dernière étape à dire s'ils croyaient employer eux-mêmes ces unités (notées 'employées', v. EnqDRF ms.). Lorsque cela était possible, nous avons varié l'approche principale par proposition de diatopismes pour accéder plus directement aux usages (spontanés) des informateurs. Il est ainsi efficace de les inciter à proposer eux-mêmes l'usage recherché (Wolfram/Schilling-Estes ²2006, 135-137), et de les encourager à parler par ignorance feinte (cf. Brasseur 2002, 82-89). Quand les diatopismes étaient relativement faciles à évoquer par une contextualisation (très brève pour des raisons d'efficacité), nous avons alors procédé par proposition de concepts (pour les faits lexicaux), ou utilisé des questions sous la forme de 'phrases à trous'. Le recours discret à cette dernière technique, où l'on commence la phrase pour l'informateur qu'on lui demande

implicitement de finir en feignant un trou de mémoire (approche développée en phonologie), exige de trouver un équilibre entre la proposition d'un contexte trop ambigu, ou trop explicite.

En effet, pour être efficace et paraître naturel tout en montrant notre respect vis-à-vis des enquêtés, « la marge de sécurité dans le choix des phrases est très étroite » (Walter 1982, 75). Nous avons fait l'heureuse expérience de constater que nos informateurs ne se rendaient pas compte qu'il s'agissait de stratégies, pensant probablement que nous ne connaissions pas l'unité cherchée, ou l'avions oubliée.

Nous avons également parfois proposé des éléments de façon volontairement déformée afin d'en tester la validité (cf. Brasseur 2002, 83). Cette approche a été utile notamment pour vérifier la reconnaissance des diatopismes phonétiques que nous n'avions pas pu observer dans les pratiques effectives.

Pour éviter d'impliquer inutilement le jugement de normativité des témoins, nous n'avons jamais demandé à préciser leur évaluation des faits testés. Il a en effet été superflu d'appeler à indiquer s'ils jugeaient tel emploi neutre, à éviter ou plutôt soutenu (v. Pohl 1981, 413 pour une autre typologie, distinguant 'bon français', 'courant', 'connoté' ou 'dialectal'). Les témoins fournissaient suffisamment de données ou d'indices (souvent dans les premières réactions) pour permettre une interprétation suffisamment fiable. En général, ils prenaient spontanément soin de préciser quand nous nous entretenions sur des emplois ressentis comme normatifs (ou implicitement légitimes) – dits 'courants' ou 'ça se dit beaucoup', voire 'normaux' – ou des emplois critiqués, en général commentés 'ça se dit' ou 'il y en a qui le disent', avec une certaine réserve surtout intonative, posturale et mimique qui signalait implicitement 'mais je ne le dis pas moi-même'. D'autres locuteurs attribuaient aussi certains emplois au 'patois'. Au niveau de leur métalangage, ce dernier peut désigner soit une variété dialectale endogène, soit une variété populaire de français, marquée d'un certain nombre de diatopismes surtout ruraux et de dialectalismes, lexicaux, morphosyntaxiques et notamment phoniques.

D'une manière générale, un fait linguistique stigmatisé a tendance à être évité dans le discours surveillé et déclaré seulement 'connu' – notamment parmi les personnes affectées par une importante insécurité linguistique ou (aussi de par leurs aspirations sociales) soumises à une forte pression normative. Le décalage entre l'usage déclaré 'connu' et l'usage déclaré 'employé' fonctionne en effet comme indicateur d'une stigmatisation de l'unité linguistique testée – tout comme le décalage entre usages déclarés et usages effectifs observés (cf. Labov 1972, 213).

Ces décalages permettent ainsi d'identifier le statut des unités linguistiques testées en tenant compte d'autres indices contextuels et des caractéristiques des enquêtés (v. chap. 2.4.5.4 et 2.4.5.5). Les unités linguistiques déclarées 'employées' – surtout si elles apparaissent aussi

dans le discours surveillé et ne sont pas explicitement stigmatisées – sont généralement interprétées comme légitimes, et parfois comme appartenant à la norme implicite régionale.

Il ne s'agit cependant là que de tendances, qui ne s'appliquent pas systématiquement à tous les diatopismes ni à tous les locuteurs. Certains locuteurs semblent moins influencés par la pression normative prescriptive, malgré leur parfaite connaissance de cette dernière, et n'appliquent par là pas la même autocensure que d'autres. Ils peuvent donc affirmer utiliser un fait linguistique donné tout en sachant qu'il est socialement stigmatisé (Labov 1972, 214).

En effet, nous avons observé que des locuteurs ayant un métier essentiellement manuel et n'ayant pas d'aspirations sociales particulières peuvent avoir une grande facilité à admettre qu'ils emploient eux-mêmes des unités testées – même lorsqu'il s'agit d'emplois stigmatisés. Au contraire, des informateurs exerçant un métier intellectuel, en général habitués à réfléchir sur leur langage, sont en général plus influencés par un besoin de 'bien parler' que des témoins sans ambition sociale particulière (v. chap. 2.4.5.4 et 2.4.5.5). L'insécurité linguistique, la conscience langagière, la relation avec l'enquêteur et l'impact de ces facteurs sur les usages déclarés et effectifs, varient selon les individus. Les diverses configurations ont donc toujours été étudiées au cas par cas.

Pour ce qui est des faits intéressant la morphologie et la syntaxe, difficiles à obtenir par l'intermédiaire d'un questionnaire – notamment en ce qui concerne les faits stigmatisés – notre méthode consistait à les présenter dans une phrase proche de celle que nous avons trouvée dans notre corpus primaire, mais adaptée au contexte discursif de nos enquêtes. Nous avons ensuite invité les informateurs à commenter si 'on pouvait bien dire cette phrase comme ça', puis à la comparer à une phrase quasi-équivalente que nous proposons – où le trait diatopique était remplacé par le (quasi-)équivalent de référence. Il leur était ensuite demandé de dire si les deux se disaient, ce qui leur paraissait plus habituel, quelle était la différence entre les deux – si différence il y avait – et enfin ce qu'ils diraient plutôt eux-mêmes.

Cette approche peut poser problème pour des informateurs peu habitués à réfléchir sur leur langage, les constructions grammaticales étant plus difficiles à saisir mentalement que de simples mots ou expressions. Lors de notre enquête de 2006, le test d'un diatopisme qui appartient visiblement à la norme supra-régionale – la construction *être à* + INF. marquant l'aspect duratif d'une action utilisée sans aucune restriction d'emploi (EnqWissVendée 2006) – provoquait en effet un étonnement auprès des enquêtés, surpris qu'on puisse ne pas la connaître ni l'utiliser (v. aussi chap. 2.5.1). Ils cherchaient alors d'autres faits de langue dans la phrase proposée : la construction testée passait inaperçue, et était majoritairement reprise par les témoins de manière spontanée. Pour tester les faits grammaticaux et phonétiques, nous

avons donc surtout essayé de les recueillir dans le langage spontané, par observation constante.

Au cours des enquêtes, nous avons ainsi modifié certains procédés. Nous avons notamment ajouté des questions pour faire préciser l'emploi exact des unités testées (au sujet surtout des sèmes, de la vitalité et des domaines d'emploi), et pour inciter les témoins à proposer d'éventuels équivalents ou emplois syntagmatiques particulièrement fréquents. Si le deuxième locuteur que nous avons interrogé proposait alors un élément utile, celui-ci a pu être testé auprès des enquêtés suivants si ceux-ci n'en proposaient ni spontanément, ni sur demande.

Loin d'être basé sur des préalables construits, le questionnaire est en effet un outil qui « doit s'adapter constamment aux variations de l'objet d'étude » (Walter 1982, 84) – sous condition bien sûr que la validité des résultats soit assurée.

Dans le cadre de toutes nos enquêtes, l'approche choisie a permis de rassembler les données requises au sujet de la reconnaissance des faits de langue testés, et d'identifier s'ils étaient inconnus, connus ou employés par les témoins (v. chap. 2.4.5.2). Pour les unités reconnues par nos informateurs, sont en outre toujours venus s'ajouter des renseignements supplémentaires, qui portaient notamment sur leurs caractéristiques sociolinguistiques et sur l'usage d'éventuels équivalents ou d'unités proches comme des dérivés, de même que sur des données encyclopédiques.

2.4.5.3. Le questionnaire et les diatopismes testés

Les questionnaires rassemblent les diatopismes (probables) mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans le corpus primaire et qui ne sont pas des hapax, décrits ou non dans le corpus de référence minimal. Ils ont été structurés en différentes parties en fonction d'ensembles thématiques : l'alimentation, la vie quotidienne et les relations humaines, l'histoire et la culture de la région, l'habitat, l'environnement, l'agriculture, la pêche et la vie marine et côtière, la flore, la faune et la viticulture.

Les différents domaines ont été introduits par des questions qui faisaient le lien avec la rubrique précédente, ou qui établissaient un lien personnel entre la question et l'informateur. Une telle structure de l'enquête facilite non seulement la réflexion pour ce dernier, mais aussi des passages efficaces et discrets d'un fait de langue recherché à un autre. L'ordre d'enchaînement d'un domaine ou particularisme à un autre a aussi parfois été adapté aux remarques des témoins, créant ainsi un échange fluide. Au lieu de séparer strictement les enquêtes ayant pour objet le lexique et la grammaire (v. Walter 1982), nous avons traité les

faits phonétiques, morphosyntaxiques, de statut, et appartenant à des champs lexicaux divers lorsque l'enchaînement conversationnel s'y prêtait.

La première enquête en Vendée menée en 2006 auprès de huit personnes (v. chap. 2.4.5.5) a permis de tester 53 items d'une nomenclature partielle antérieure, qui incluaient des diatopismes non mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans le corpus primaire dépouillé (EnqWissVendée 2006). L'enquête a été menée avec les personnes suivantes (dans l'ordre chronologique des entretiens) : Ève T. et Christophe, Françoise et André P., Yanou et Patrick D., et Nicole et René L. (pour la présentation des témoins et les sigles, v. chap. 2.4.5.4).

De l'ensemble des diatopismes testés en 2006, sont maintenus dans la nomenclature finale des diatopismes mis en relief dans le corpus primaire (sauf hapax) 13 unités lexicales et un phénomène morphosyntaxique (dans l'ordre chronologique du questionnaire) : *dail* s.m., *nénène* s.f., article défini devant prénom, *mogette* s.f., *pelin* s.m., *drôle*, *-esse* s., *pupu*, *grouée*, *bouillée*, *fosse*, *chambre*, *écurie* (tous s.f.), v. *toucher*, v. intr. *métiver*.

Lors de la seconde enquête, principale (EnqWissVendée 2009) – citées bien plus fréquemment que les premières – nous avons testé 160 unités linguistiques au total, réparties en deux formulaires (A et B), afin d'assurer une durée acceptable pour les informateurs.

Le questionnaire A, testant 74 faits de langue, a été utilisé pour quatorze informateurs : Patrick et Yanou D. (PD, YD), Marcel et Marie-Claude M. (MMo, MC M), Florence D. (FD), Roger et Yvette P. (RP, YP), Christian P. (Ch P), Françoise P. et Claudine B. (FP, CB), Albert et Paulette B. (AB, PB), Yohan-Paul E. (YE) et Mélissa B. (MB) (dans l'ordre chronologique des entretiens).

Il s'agit des faits de langue suivants (dans l'ordre de leur présence dans notre questionnaire) : *brioche* et *bourse* (s.f.), *grâler* v., *collationner* v. intr., *caillebote* / *caillebotte* s.f. et *Caillebote* n.pr. (et *Château-Caillebotes*), *assiette calote* loc. nom. f., *cassotte*, *godaïe* et *mojette* (s.f.), *grosse* et *embarrassée* (adj. f.), *cheville* s.f., *drôle*, *-esse* s., *fi* s.m., *besson* s.f., *brailler* v. intr., *enfondre* v., *drapeau* s.m., *bouchonner* v. tr., *pauvre* et *chéti* (adj.), *apibao* s.m., *corgne* adj., *à la basseur* loc. nom. f., *hucher* v., *chrétien* s.m., *grappe* adj., *Ramponneau* n.pr., *bourne*, *varvolette*, *bourrine*, *cabane* et *guérite* (s.f.), *Marais poitevin* et *marais mouillé* (n.pr.), *marais blanc* loc. nom. m., *marâchin* adj., *boucholeur* s.m., *les battures* n.pr., *acon* s.m., *ningle* s.f., *chasse aux galants* loc. nom. f., *fosse* s.f., *Brassiaud*, *Charenton* et *Rivière de Rochefort* (n.pr.), *dérivée*, *bouillée*, *passerose* et *rouche* (s.f.), *carolin* s.m., *abernote* et *potiron* (s.f.), *achet* s.m., *beuque* s.f. et *La Beuque* n.pr., *grelet* s.m., *pupu* s.f., *ripoton* s.m. et *Ripoton* n.pr., *bisse* / *Bisse* s.f. et n.pr., *cagouille* s.f., *grole* s.f. et *La Grole* n.pr., *tourte* et *caburotte* (s.f.),

souchot et *rançot* (s.m.), *gerbaude*, *pinette* et *gravelle* (s.f.), *en rose* loc. adj., *noah* s.m., *folle* s.f., *gaillard* s.m., *miroir d'abeilles* loc. nom. m.

Le questionnaire B, testant 78 faits de langue, a été utilisé pour les quatorze informateurs suivant (dans l'ordre chronologique des entretiens) : Thierry et Anita B. (TB, ABo), Christophe et Marinella D. (ChD, MD), Yves et Gabi V. (YV, GV), Pierre-Henri V. (PV), Lysiane et Laura P. (LyP, LP), Jean-Gérard P. (JP) et Marie et Claude M. (MM, ClM).

Il s'agit des faits de langue suivants (dans l'ordre de leur présence dans notre questionnaire) : *château* s.f., *chiron* s.m. et *Le Chiron* n.pr., *palisse*, *banquette*, *sorcière* (tous s.f.), *enjominer* v. tr., *raballée* s.f., *caillé* adj., *éloise*, *évangélisation*, *nénène* (tous s.f.), *pelin* s.m., *nocer* v. intr., *memon* s.f., article devant prénom, *rin* adv., *y* pron. pers., *argent* s.f., *not'maître* loc. nom. m., *chambrère*, *alurette* (tous s.f.), *préveil* s.m., *pibole*, *veuze* (tous s.f.), *ventre-à-choux* loc. nom. m., *chouan* s.m., *cœur vendéen* loc. nom. m., *rabalet* s.m., *rembarrer* v. intr., *presse* s.f., *homme debout* loc. nom. m., *salière*, *place*, *boulangerie* (tous s.f.), *débarrer* v. tr., *planche* s.f., *garde-genoux* s.m., *servante* s.f., *cabosse* s.m., *chacoter* v. intr., *talonnette*, *grouée*, *devantère*, *dorne*, *migallère* (tous s.f.), *déjaboté* adj., *bromer* v. intr., *parthenais* / *parthenay* s.m., *vêle* s.f., *tirer* v. tr., *tirouet* n.pr., *becote*, *cocote* (tous s.f.), *colique cordée* (loc. nom. f.), *têt* s.m., *écurie*, *loge*, *benasse*, *pansion* (tous s.f.), *Bellenoue* n.pr. (*noue* s.f.), *pâtis* s.f. et *Le Pâtis* n.pr., *remouilloir* s.m., *chunte* s.f., *toucher* v. tr., *déjouguer* / *déjouquer* v. intr., *versenne* s.f., *journal*, *refus* (tous s.m.), *métiver* v. intr., *barge* s.f., *tail* s., *tourette*, *rote* (tous s.f.), *fagot* s.m., *tricote* s.f., *dail*, *cau* (tous s.m.), *aux choux* loc. adv.

Parmi les diatopismes testés se trouvent vingt-et-une unités qui apparaissent (aussi) en emploi de noms communs et de noms propres dans notre corpus primaire, et vingt-et-un avec des applications syntagmatiques et/ou sémantiques particulières – nécessitant par là des questions et des réponses particulièrement précises. Nous y avons ajouté cinq unités diatopiquement marquées qui sont dérivées des diatopismes décrits et qui sont aussi attestées dans le corpus primaire. Ces dernières sont intéressantes notamment en cas d'absence de reconnaissance des faits de langue demandés. Ont été retenus pour notre nomenclature finale toutes les unités linguistiques mises en relief dans le corpus primaire et confirmées comme diatopiquement marquées dans la variété de français en Vendée à l'aide de nos enquêtes et/ou de notre corpus de référence, minimal ou élargi (v. chap. 2.4.3-2.4.4). C'est ainsi que certains des diatopismes appartenant au français de départements limitrophes à la Vendée n'ont pas été retenus suite à nos enquêtes parce que leur aire ne semble pas inclure la Vendée, ni une partie de cette dernière (v. chap. 2.5.1).

2.4.5.4. Les caractéristiques des témoins et les points d'enquête

Afin d'apprécier la vitalité et les caractéristiques des diatopismes recueillis au sein de l'aire linguistique étudiée, nous avons choisi des témoins qui sont originaires de Vendée, où ils vivent encore et ont passé la majeure partie de leur vie. En outre, leurs parents sont eux-mêmes originaires de Vendée – ou ont passé la plus grande partie de leur vie dans cette région.

Il est en outre important de choisir des témoins aussi représentatifs que possible de la variété étudiée – puisqu'« [i]l est vraisemblable qu'aucun locuteur ne dispose de la totalité des régionalismes recensés » (Brasseur/Chauveau 1990, 24).

Les enquêtes orales sur les diatopismes, bien différentes des enquêtes de type dialectologique, ne se restreignent pas aux témoins ruraux, âgés (et si possibles mâles) qui sont enquêtés traditionnellement (Tuaillon 1977a, 29)¹²⁹. Elles sont menées en fonction des paramètres sociolinguistiques habituels (Gadet ²2007, 92sq.) – selon les principes de la philologie de l'oral (Thibault 2000b, 554). Elles doivent tenir compte d'un éventail de témoins aussi large que possible (Hambye 2007, 365, 368 ; Rézeau 2007e, 266). Pour assurer des résultats relativement équilibrés, il importe en effet de choisir des locuteurs 1° de diverses classes d'âge, 2° hommes et femmes 3° de milieux socio-économiques variés, 4° qui vivent dans des cadres campagnards et citadins, et 5° qui fréquentent en outre des secteurs d'activités divers, afin que l'enquête permette de recueillir des données relevant de domaines différents (*id.* 1986b, 49).

Pour identifier les locuteurs avec leur position sociale, mais aussi leur mobilité et leurs espérances (c.-à-d. ambitions) sociales (Encrevé/Mounin/Éloy 2006, 832 : partie d'article d'Encrevé), nous retenons systématiquement les paramètres suivants : le sexe, l'âge, l'appartenance géographique, le profil socioculturel – notamment la profession, de même que le type d'habitat et les intérêts – et les caractéristiques diatopiques et socioprofessionnelles des parents (cf. aussi Durand/Lyche 2004, 218sq. et Walter 1982, 38-42).

L'âge et le sexe sont les variables les plus évidentes et les plus facilement utilisables dans la pratique. Contrairement à la variable du sexe (f ou m), les classes d'âge peuvent être établies de façon plus ou moins large en fonction des observations. Nous retenons l'âge des témoins au

¹²⁹ Pour des exemples contraires dans les études traditionnelles de particularismes de prononciation, v. Walter (1982, 71-74) et Carton/Rossi/Autesserre *et al.* (1983, 3sq.) ; pour une critique de ces derniers, v. Hambye (2007, 364, 366-369).

moment de l'enquête, en 2006 et en 2009, et les regroupons en quatre catégories : '20-39', '40-65', '66-75', et '> 76' ans.

Plus délicat à manier que de telles variables statiques, le profil socioculturel des informateurs est établi sur la base de leur activité professionnelle – où on peut particulièrement opposer le travail intellectuel et le travail d'exécution (c.-à-d. manuel) (Gadet ²2007, 92). Dans le cas de nos témoins, le métier correspondant aux types et à la durée des études poursuivies, leur niveau culturel n'est pas indiqué en principe. Sont cependant précisés leurs métiers exacts et leurs catégories socioprofessionnelles, empruntées à l'Institut national de la statistique et des études économiques INSEE (2010a). Avec ce dernier, nous distinguons huit catégories (*id.* 2009) :

- 1) Agriculteurs exploitants (sur petite / moyenne / grande exploitation) ;
- 2) Artisans, commerçants (et assimilés) et chefs d'entreprise (de dix salariés ou plus) ;
- 3) Cadres et professions intellectuelles supérieures : professions libérales et assimilés ; cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques ; cadres d'entreprise ;
- 4) Professions intermédiaires : professions intermédiaires de l'enseignement (professeurs des écoles, instituteurs et assimilés ; professions intermédiaires de la santé et du travail social ; clergé, religieux ; professions intermédiaires administratives de la fonction publique) ; professions intermédiaires de la santé, de la fonction publique et assimilés ; professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises ; techniciens ; contremaîtres, agents de maîtrise ;
- 5) Employés : employés de la fonction publique ; employés administratifs d'entreprise ; employés de commerce ; personnels des services directs aux particuliers ;
- 6) Ouvriers (qualifiés / non qualifiés / agricoles) ;
- 7) Retraités (v. les autres catégories) ;
- 8) Autres personnes sans activité professionnelle : chômeurs n'ayant jamais travaillé ; inactifs divers (autres que retraités).

Nous avons également recueilli des renseignements au sujet des intérêts et loisirs des témoins et de leur type d'habitat, ou cadre de vie principal (rural/semi-rural/urbain), de même qu'au sujet des langues maîtrisées. Ces renseignements nous permettent de mieux cerner leurs domaines de spécialisation et d'occupation principaux, leurs réseaux de communication, et l'importance que joue le langage dans leur vie quotidienne.

Au lieu de décrire la position sociale de nos témoins en terme de 'couches' (Chambon 2005, 10 ; Gadet ²2007, 92) ou de 'classes' (ouvrière, moyenne, supérieure) (*ibid.*), nous indiquons le *milieu* social qui semble le plus approprié en fonction de leur profession, de leur niveau de culture et de leur mode de vie. Par analogie avec les conventions de la sociolinguistique anglo-saxonne, nous retenons trois grandes catégories, proches de la tripartition traditionnelle des classes 'populaire', 'moyenne' et 'supérieure' (Labov 1972 ; Matthey/Maître 2007, 56, 59sq. pour une critique) – celles du milieu 'modeste' (socioculturellement bas), du milieu 'moyen' et du milieu 'cultivé' – de même que des niveaux intermédiaires : 'modeste cultivé' et 'moyen cultivé'. Ces derniers sont réservés aux témoins qui ont une profession et un mode de vie qui correspondent grosso modo à leur milieu (modeste ou moyen), mais qui se démarquent des autres informateurs de leur groupe par une culture générale et une conscience linguistique remarquables. L'attribution des catégories retenues, basée sur un jugement personnel, reste à l'évidence indicative.

En ce qui concerne le rattachement géographique de nos témoins, nous retenons toujours leur lieu de résidence principale actuel et stable, et précisons leur localisation approximative à l'intérieur de la Vendée, en termes géographiques (p.ex. Centre, Nord-ouest), de même que topographiques, selon les régions naturelles (BocageV, Côte, Île, MaraisV, v. carte 4, index 7.5.4). La localisation des témoins est en outre visualisée sous la forme d'une carte, avec indication des sigles des témoins à leurs lieux de rattachement principaux (carte 6, v. index 7.5.6). En présence d'une double appartenance géographique de certains locuteurs – où le lieu d'origine ou de vie antérieur diverge du lieu de vie actuel, et est susceptible d'avoir un impact sur les productions langagières – nous ajoutons également le lieu de rattachement secondaire, signalé sur la carte par une mise entre parenthèse (v. carte 6, index 7.5.6).

Le cas échéant, nous avons également noté le fait que les témoins maîtrisent une langue autre que le français, étrangère (surtout anglais) ou locale (dialecte). Notre classification de locuteurs comme 'dialectophones' implique une maîtrise et un usage (variable selon les contextes) du français et d'une variété dialectale endogène (v. aussi chap. 2.2.1). La seconde est en effet la première langue apprise au sein de la famille dans la génération d'une partie des personnes nées en milieu rural pendant ou avant les années 1940, dites dialectophones. Parmi nos informateurs, à partir de la génération suivante, lorsqu'il y a une maîtrise d'une variété dialectale endogène, celle-ci est surtout passive et rarement active – usage limité en outre à des contextes d'usage restreints. Nous préférons alors, à la classification 'dialectophone', la précision 'maîtrise surtout passive du dialecte'. Des personnes affichant une maîtrise passive (et partiellement active) d'une variété dialectale endogène peuvent cependant déclarer le

français comme langue maîtrisée (par eux-mêmes autant que par les parents), sans signaler le dialecte (v. ci-dessous). Il est alors possible que le 'patois' ne soit pas perçu en l'occurrence comme une langue proprement dite.

Pour ce qui est des caractéristiques diatopiques et socioprofessionnelles des parents des enquêtés (ou d'autres personnes en contact avec l'informateur en milieu familial au moment de l'apprentissage de la langue et ayant vraisemblablement influencé ses représentations linguistiques), nous retenons leur lieu d'origine (et/ou domicile principal), leur profession, et éventuellement les (variétés de) langue(s) maîtrisées, étrangères ou locales. Ces renseignements contribuent à cerner la sensibilité linguistique de nos témoins et d'éventuelles conséquences de la situation linguistique dans la famille d'origine sur leurs productions langagières (p.ex. en termes d'acquisition de la prononciation, cf. Martinet 1945, 244).

Les renseignements au sujet des caractéristiques sociolinguistiques des informateurs sont fondamentaux pour évaluer la diversité et les tendances des réponses, et pour établir des corrélations éventuelles entre les données rassemblées, et les différentes variables qui entrent en jeux. En présence d'un nombre relativement faible d'informateurs, nous proposons cependant des hypothèses possibles seulement lorsque les corrélations sont établies sur la base de témoignages différents, et en cas de tendances suffisamment explicites.

Pour caractériser nos témoins, nous retenons donc au minimum le sexe du témoin (f ou m), ses initiales (en prenant l'exemple de Yanou D. : YD), l'année de sa naissance (1941), son milieu (cultivé), son métier (professeur de collège) et la catégorie à laquelle il appartient (profession intellectuelle supérieure), son type d'habitat principal (urbain), son lieu de rattachement (La Roche-sur-Yon) – avec sa localisation approximative en Vendée (Centre) – son lieu d'origine (La Châtaigneraie, BocageV, Est), les langues maîtrisées autre que le français (anglais), et les caractéristiques de ses parents (artisans de La Châtaigneraie).

En raison de l'impact des conditions d'enquêtes sur l'interprétation des données rassemblées, nous notons en outre systématiquement dans nos fichiers informatiques établis au sujet de nos enquêtes : la date et le lieu de l'enquête, comment nous avons rencontré et approché les informateurs et comment s'est déroulé l'entretien, de même que la relation qui s'est établie avec eux, considérant aussi les contacts en dehors de l'enquête (particulièrement proches avec PD et YD). Dans nos fichiers personnels (inspirés de Walter 1982, 207), nous retenons donc les paramètres suivants : date de l'enquête (avec le lieu et les conditions d'enquête exactes) ; prénom, nom ; sexe ; date et lieu de naissance ; milieu social, profession et type d'études ; domicile : ville/village (lieu de rattachement principal et d'origine, et domiciles successifs) ; langues maîtrisées. Père et mère (ou personne proche) : lieu d'origine et de domicile principal,

profession (et éventuellement professions successives), langues maîtrisées ; précisions diverses au sujet des enquêtés, notamment leurs principaux loisirs, leurs réseaux de communication et leur conscience linguistique lorsqu'elle est particulièrement développée.

Pour les enquêtes menées pendant l'été 2006, nos témoins, dans l'ordre chronologique de leur date de naissance, sont les suivants :

- f FP 1930, milieu moyen, sans activité professionnelle (femme au foyer sans formation), cadre de vie semi-rural, Montaigu (BocageV ; Nord) et Noirmoutier-en-Île (Île ; Nord-ouest), parents de milieu moyen : père de profession libérale (pharmacien et herboriste) à Noirmoutier, originaire de Tiffauge (BocageV ; Nord-est) d'une famille de forgerons ; mère employée de la fonction publique à Noirmoutier, originaire de Tours d'une famille de commerçants (café, épicerie) ; amatrice de couture, de lecture et de jardinage.
- m AP 1931, milieu moyen, profession intermédiaire (huissier de justice retraité), cadre de vie semi-rural, Montaigu (BocageV ; Nord) ; de parents de milieu moyen, Montaigu (huissiers) et de milieu modeste, Mouzillon, LoireA. (vignerons) ; réseau de communication diversifié avant la retraite.
- m AL 1935, milieu cultivé, profession intellectuelle supérieure (conseiller juridique retraité), citadin, La Roche-sur-Yon ; parents de milieu cultivé, La Roche-sur-Yon : père notaire originaire de LoireA. ; mère originaire de Toulouse venue en Vend. en 1922 ; réseau de communication diversifié.
- f NL 1935, milieu moyen cultivé, employée (éducatrice retraitée), citadine, La Roche-sur-Yon ; parents de milieu modeste (agriculteurs), Mayenne.
- f YD 1941, milieu cultivé, profession intellectuelle supérieure (professeure de collège en enseignement adapté SEGPA, retraitée ; formation d'institutrice), citadine, La Roche-sur-Yon, ayant une maison de vacances en milieu rural (BocageV), et vécu à La Châtaigneraie (BocageV ; Est) ; langue étrangère : anglais ; parents de milieu moyen de grandi à La Châtaigneraie ; élevée par sa mère, de profession intermédiaire (institutrice spécialisée) et originaire des Essarts, non dialectophone ; père artisan (pâtissier) depuis plusieurs générations, dialectophone, décédé jeune ; scoutisme (encadrement pendant 10 ans) et activité chez UNICEF (10 ans).
- m PD 1942, milieu cultivé, profession intellectuelle supérieure (professeur d'anglais et de français au collège, retraité ; formation d'instituteur), citadin, La Roche-sur-Yon, ayant une maison de vacances en milieu rural (BocageV) ; langue étrangère : anglais ; élevé aux Sables-d'Olonne (Côte ; Ouest) jusqu'en 1953 par sa tante, de milieu moyen, institutrice

des Sables-d'Olonne et par sa grand-mère, de milieu modeste (lingère) de Château d'Olonne (Côte ; Ouest) ; scoutisme (encadrement pendant 15 ans) et activité chez UNICEF (10 ans) ; jardinage ; réseau de communication diversifié.

- m C 1979, milieu moyen, profession intellectuelle supérieure (ingénieur), cadre de vie semi-rural, La Ferrière (BocageV ; Nord-est) ; parents de milieu modeste, La Ferrière.
- f ET 1980, milieu moyen, profession intellectuelle supérieure (ingénieure en chimie), cadre de vie semi-rural, La Ferrière (BocageV ; Nord-est) ; parents de milieu modeste (secrétaire et garagiste), entourage familial agricole, dialectophone dans la génération des 'anciens', La Ferrière/Les Sables-d'Olonne.

Les vingt-six personnes interrogées pendant nos enquêtes principales menées en 2009, sont les suivantes (classification selon le critère de leur âge) :

- m AB 1925, milieu modeste cultivé, agriculteur exploitant retraité, cadre de vie rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest), dialectophone ; parents de milieu modeste de Saint Mathurin, agriculteurs exploitants, dialectophones ; amateur et auteur de poèmes en dialecte.
- m YV 1925, milieu modeste, agriculteur exploitant retraité, cadre de vie rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest), ayant grandi et vécu à Vairé à 6 km du lieu de vie actuel, dialectophone ; parents de milieu modeste de Saint Mathurin, agriculteurs exploitants, dialectophones ; réseau de communication diversifié avant la retraite.
- f FP 1930, milieu moyen, sans activité professionnelle, cadre de vie semi-rural, Montaigu (v. ci-dessus).
- m CLM 1931, milieu cultivé, cadre (notaire retraité), cadre de vie semi-rural, Saint-Gervais (MaraisV ; Nord-ouest) depuis 1996, né à Beaulieu-sous-la-Roche (BocageV ; Centre), ayant vécu à La Roche-sur-Yon dès 11 ans en pensionnat, à La Garnache pendant huit ans comme employé administratif (clerc), comme notaire à Coulange-sur-l'Autize (DSèvres, à 4 km de la Vend.), en frontière sud-est du département ; maîtrise du dialecte (appris tardivement dans le BocageV, Sud-est et MaraisV) ; parents de milieu modeste de Beaulieu-sous-la-Roche, non dialectophones : père artisan (meunier boulanger, comme ses ancêtres) ; mère sans activité professionnelle (femme au foyer, fille d'agriculteurs exploitants) ; amateur et promoteur de la culture vendéenne : professeur amateur de patois et directeur d'un journal sur le dialecte (récemment interrompu), auteur de la grammaire *Comment se mettre en goule le patois vendéen* (à par. aux Éd. de l'Étrave) ; écrivain et membre de la société des écrivains de Vendée ;

comédien amateur ; réseau de communication très diversifié ; conscience linguistique aiguë.

- f GV 1932, milieu modeste, agricultrice exploitante retraitée (formation de couturière), cadre de vie rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest), ayant vécu à Vairé (à 6 km du lieu de vie actuel), dialectophone ; parents de milieu modeste de Saint Mathurin, agriculteurs exploitants, dialectophones.
- f PB 1932, milieu modeste, agricultrice exploitante retraitée, cadre de vie rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest) ayant grandi à Sainte-Foy (à 5 km du lieu de vie actuel), dialectophone ; parents de milieu modeste de Sainte-Foy, agriculteurs exploitants, dialectophones.
- m RP 1935, milieu modeste, ouvrier retraité (menuisier, affuteur), cadre de vie semi-rural, Challans (MaraisV ; Nord-ouest), ayant vécu à La Garnache (à 6 km du lieu de vie actuel) jusqu'en 1961, dialectophone ; parents de milieu modeste de La Garnache (ouvriers agricoles puis agriculteurs exploitants), dialectophones ; amateur de jardinage et de pêche (en mer, rivière et marais).
- f MM 1936, milieu moyen cultivé, employée administrative retraitée (clerc), cadre de vie semi-rural, Saint-Gervais (MaraisV ; Nord-ouest) depuis 1996, ayant grandi et travaillé à La Garnache (à 15 km du lieu de vie actuel) comme technicienne (infirmière anesthésiste : profession intermédiaire), puis à Coulonge-sur-l'Autize comme clerc (DSèvres, à 4 km de la Vend.), en frontière sud-est du département ; parents de milieu modeste de La Garnache, non dialectophones : père artisan commerçant (maréchal-ferrant, comme le grand-père) puis compagnon du Tour de France (14 ans) puis pompier à Paris (7 ans) ; mère commerçante (modiste).
- f YP 1939, milieu modeste, sans activité professionnelle (femme au foyer sans formation), cadre de vie semi-rural, Challans (MaraisV ; Nord-ouest), ayant vécu à La Garnache, (à 6 km du lieu de vie actuel) jusqu'en 1961, maîtrise surtout passive du dialecte ; parents de milieu modeste de La Garnache (salariés agricoles), dialectophones ; amatrice de jardinage.
- m MMo 1940, milieu cultivé, cadre de la fonction publique (conseiller d'orientation en fonction de directeur, retraité ; formation d'instituteur), citadin, La Roche-sur-Yon ; dialectophone (actif dans la famille d'origine et avec les anciens de St Hilaire), parents de milieu modeste de St Hilaire-de-Riez (Côte ; Ouest), dialectophones, agriculteurs exploitants (sauniers et petits cultivateurs propriétaires) ; amateur de voyages.

- f YD 1941, milieu cultivé, profession intellectuelle supérieure, citadine, La Roche-sur-Yon (v. ci-dessus).
- m PD 1942, milieu cultivé, profession intellectuelle supérieure, citadin, La Roche-sur-Yon (v. ci-dessus).
- f MC M 1942, milieu moyen cultivé, profession intellectuelle supérieure (professeure de travaux manuels puis de technologie, retraitée ; formation d'institutrice), citadine, La Roche-sur-Yon ; dialectophone active pendant l'enfance, passive depuis le collège (en pensionnat) de par la stigmatisation du 'patois' ; parents de milieu modeste, dialectophones : père agriculteur, mère apprentie couturière puis femme au foyer, La Tourtelière, commune de Montournais, originaires de la même région (BocageV, Est).
- m JP 1956, milieu modeste, agriculteur exploitant, hameau de Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest), cadre de vie rural, maîtrise surtout passive du dialecte ; parents de milieu modeste, agriculteurs exploitants de Saint Mathurin, dialectophones.
- f CB 1961, milieu modeste cultivé, agricultrice exploitante, Les Brouzils (BocageV ; Nord), cadre de vie rural ; parents de milieu moyen de Montaigu : père de profession intermédiaire (huissier de justice) ; mère sans activité professionnelle originaire d'Île-en-Noirmoutier ; lecture.
- m ChP 1961, milieu moyen, profession intermédiaire (électricien : chef de chantier), citadin, Challans (MaraisV ; Nord-ouest), ayant vécu à La Roche-sur-Yon pour les études ; parents de milieu modeste de Challans, originaires de La Garnache, dialectophones : père ouvrier, mère sans activité professionnelle ; mobilité professionnelle (déplacements dans le Grand ouest) ; actif dans la vie politique locale (président de la JOC ; Conseil Municipal de Challans).
- f LyP 1961, milieu modeste, agricultrice exploitante (formation de secrétaire), cadre de vie rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest), ayant grandi dans une ferme de Sainte-Foy (à 2 km du lieu de vie actuel), maîtrise surtout passive du dialecte ; parents de milieu modeste, agriculteurs exploitants de Sainte-Foy, dialectophones.
- m TB 1963, milieu moyen, profession intermédiaire (conducteur de travaux DDE à Montaigu), cadre de vie rural, St Vincent-sur-Graon (BocageV ; Centre), ayant grandi à Moutiers-les-Mauxfaits (à env. 8 km du lieu de vie actuel) et vécu à Paris comme pompier et en Dordogne comme contrôleur à la DDE (4 ans respectivement), maîtrise surtout passive du dialecte, entendu dans le village ; parents de milieu moyen : père professeur et directeur de collège originaire de Poiroux (à 10 km à l'ouest de Moutiers-

- les-Mauxfaits), mère sans activité professionnelle (femme au foyer), orpheline ayant grandi à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Côte, Ouest), de grand-parents (paternels) non-dialectophones ; viticulteur amateur.
- m ChD 1964, milieu modeste, employé (camionneur ; avant salarié agricole puis employé maçon ; formation de mécanicien), cadre de vie rural, St Vincent-sur-Graon (BocageV ; Centre), maîtrise surtout passive du dialecte (langue déclarée : français ; v. ci-dessus) ; parents de milieu modeste, dialectophones (langue déclarée : français ; v. ci-dessus) : père employé commerçant de Chaillé-sous-les-Ormeaux (à env. 9 km vers le Nord du lieu de vie actuel), d'une famille de commerçants (marchands de poisson) ; mère sans profession (femme au foyer) de La Roche-sur-Yon.
 - m PV 1965, milieu moyen cultivé, agriculteur exploitant (secondairement commerçant : gestionnaire de camping), cadre de vie rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest) ; langue étrangère : anglais ; maîtrise exclusivement passive du dialecte ; parents de milieu modeste, agriculteurs exploitants de Saint Mathurin, dialectophones ; amateur de cultures traditionnelles, de faune et de flore ; conscience linguistique aigüe.
 - f MD 1967, milieu modeste, employée de commerce (caissière en supermarché au Champ-Saint-Père), cadre de vie rural, St Vincent-sur-Graon (à env. 5 km de son lieu de travail) (BocageV ; Centre) ; maîtrise exclusivement passive du dialecte ; parents de milieu modeste du Tablier (à env. 12 km au Nord du lieu de vie actuel) : élevée par son père et sa grand-mère, famille de meuniers et de maçons, dialectophones (langue déclarée : français ; v. ci-dessus).
 - f ABo 1968, milieu modeste, employée de commerce (coiffeuse), cadre de vie rural, St Vincent-sur-Graon (BocageV ; Centre), ayant grandi et travaillant à Moutiers-les-Mauxfaits (à env. 6 km du lieu de vie) ; parents de milieu modeste de Moutiers-les-Mauxfaits : père camionneur (employé de la fonction publique), mère employée (agente de service sans formation), non-dialectophone ; grand-parents dialectophones utilisant le français en famille et le dialecte entre amis et au travail dans les champs.
 - f FD 1979, milieu cultivé, cadre de la fonction publique (enquêteuse agente DGCCRF ; DEA en biologie génétique), citadine, La Roche-sur-Yon (dep. env. 2007), ayant vécu à Nantes, Le Mans, Montpellier, Alençon ; langues étrangères : espagnol, anglais ; parents citadins de milieu moyen (cultivé) de La Roche-sur-Yon : père conseiller d'orientation originaire de St Hilaire-de-Riez, de milieu agricole dialectophone (Côte ; Ouest), mère professeure de collège, originaire du BocageV (Est), de milieu commercial dialectophone ; mobilité professionnelle et extraprofessionnelle.

- m YE 1983, milieu modeste cultivé, agriculteur exploitant (saunier ; apprentissage auprès de sauniers nés dans les années 1920 ; BEP de paysagiste), cadre de vie rural, Île d'Olonne depuis 1998 (Côte ; Ouest), ayant grandi à St Hilaire-de-Riez (MaraisV ; Nord-ouest) ; parents de milieu modeste de St Hilaire-de-Riez : père ouvrier (né en LoireA., en Vend dep. 1986), mère employée, puis commerçante (restauration) à Île d'Olonne dep. 1998 ; amateur des cultures traditionnelles ; réseau de communication diversifié ; conscience linguistique aigüe.
- f LP 1987, milieu modeste, étudiante (tourisme), cadre de vie semi-rural, Saint Mathurin (BocageV ; Centre-ouest), résidant à Cholet pour sa formation (Maine-et-Loire, à 9 km de Vend.) ; parents de milieu modeste, agriculteurs exploitants de Saint Mathurin, maîtrisant le dialecte surtout passivement.
- f MB 1989, milieu modeste cultivé, étudiante (éducatrice spécialisée ; formation de danseuse), cadre de vie semi-rural, Bois-de-Céné (MaraisV ; Nord-ouest), lieu d'étude Nantes, ayant vécu à Nantes et La Rochelle ; parents de milieu modeste de Bois-de-Céné : père ouvrier (électricien) originaire de Challans, mère sans activité professionnelle (femme au foyer) puis employée (monitrice en auto-école) originaire de Paris (en Vend. depuis ses 18 ans) ; réseau de communication diversifié.

En somme, l'échantillon de nos informateurs des enquêtes menées pendant les étés 2006 et 2009 constitue un ensemble à peu près équilibré du point de vue des paramètres sociolinguistiques classiques. En effet, nos témoins enquêtés en 2006

- relèvent de diverses classes d'âge et ont entre 26 et 76 ans : 20-39 (2/8), 40-65 (2/8), '66-75' (3/8), et '> 75' ans (1/8),
- sont autant de locuteurs (4/8) que de locutrices (4/8), et
- sont à peu près diversifiés du point de vue socioprofessionnel :
 - ils sont de milieu cultivé (3/8), moyen cultivé (1/8), moyen (4/8), et
 - ils exercent une profession intellectuelle supérieure (5/8) – dont deux dans le domaine des langues – une profession intermédiaire (1/8), ou sont employés (1/8) ou sans activité professionnelle (1/8).

En dehors des critères sociolinguistiques classiques, nous retenons en outre que les témoins consultés en 2006 ont un cadre de vie semi-rural (4/8) et citadin (4/8), et sont de régions différentes de la Vendée : du Centre – c'est-à-dire de La Roche-sur-Yon (4/8) – du Nord (2/8), et du Nord-est (2/8), et en rattachement secondaire du Nord-ouest (1).

Les investigations de terrain de 2006 ont donc été menées dans trois points d'enquêtes : dans le chef-lieu de département La Roche-sur-Yon, à proximité des lieux de naissance, de travail et de vie de l'auteur de l'œuvre étudiée, dans le Nord-est de la Vendée (BocageV) – à proximité de ses lieux de naissance et de vie – et dans la partie nord de la Vendée (BocageV). Un point d'enquête supplémentaire est constitué par Noirmoutier dans le Nord-ouest de la Vendée (v. carte 6, index 7.5.6).

Pour leur part, les témoins enquêtés en 2009

- relèvent de diverses classes d'âge et ont entre 20 et 84 ans : 20-39 (4/26), 40-65 (9/26), '66-75' (7/26), et '> 75' ans (6/26)
- se répartissent entre 14 locutrices et un peu moins de locuteurs, 12 au total (sur 26), et
- sont à peu près diversifiés du point de vue socioprofessionnel :
 - ils sont de milieu cultivé (5/26), moyen cultivé (3/26), moyen (3/26), modeste cultivé (4/26), modeste (11/26), et
 - ils exercent une profession intermédiaire (2/26) ou intellectuelle supérieure (3/26) ou sont cadres (3/26), dont 1 retraité, agriculteurs exploitants (9/26) dont 3 retraités, employés (4/26) dont 1 retraité, ou ouvrier retraité (1/26) et sans activité professionnelle (4/26) : 2 étudiantes et 2 femmes au foyer.

Les locuteurs enquêtés en 2009 sont donc assez équilibrés notamment du point de vue de leur sexe (avec deux femmes de plus que d'hommes), et à peu près équilibrés du point de vue de leur profil sociolinguistique. Onze personnes de milieu moyen/cultivé s'opposent à quinze de milieu modeste. Parmi elles, neuf ont (eu) un travail intellectuel, et quatorze un métier 'd'exécution' (avec Gadet, ci-dessus, c.-à-d. essentiellement manuel) – dont neuf agriculteurs.

Nous avons en outre interrogé plus d'informateurs qui relèvent de la tranche d'âge au dessus des 65 ans (treize), que de la tranche d'âge des personnes au-dessous de 40 ans (quatre) – la plus grande partie des témoins ayant entre 40 et 75 ans. En dehors des critères sociolinguistiques classiques, nous retenons en outre que les témoins consultés en 2009 ont un cadre de vie rural (13/26), semi-rural (5/26) et citadin (8/26).

Nous avons tâché d'éviter de sur-représenter des usages ruraux, diastatiquement bas et/ou vieilliss – comme tendent à le faire des enquêtes de reconnaissance (Chambon 2006, 747 pour une critique) – afin de nous rapprocher de l'usage majoritaire, qui est celui des centres urbains. Lors des enquêtes menées en 2006, nous avons ainsi réussi à favoriser des témoins citadins de milieu cultivé. Pendant les enquêtes menées en 2009, malgré nos intentions, nous avons cependant mieux représenté les locuteurs âgés de milieu modeste et rural que les autres

groupes de locuteurs. Les personnes ayant un cadre de vie semi-rural, vivant dans des petites villes ou des grands villages, sont cependant majoritaires en Vendée : La Roche-sur-Yon y est le seul véritable centre urbain. Le choix des témoins dépendaient en effet directement des contacts de nos amis, du temps qui était à notre disposition pour trouver des personnes volontaires, et de la disponibilité de ces dernières.

Pour ce qui est de la localisation de nos témoins en Vendée, ils sont de régions différentes : du centre (9/26) – dont cinq de La Roche-sur-Yon – du centre-ouest (8/26), du nord (3/26) et du nord-ouest (6/26) – et, en rattachement secondaire, du nord-ouest (2), ouest (2), et est (3).

Les enquêtes de terrain de 2009 ont donc été menées en huit points d'enquêtes : dans le centre dans le chef-lieu de département La Roche-sur-Yon (ci-dessus) et dans la commune de St Vincent-sur-Graon ; dans le centre-ouest départemental, dans la commune de Saint Mathurin et à l'Île-d'Olonne ; dans le nord, à Montaigu et aux Brouzils ; et dans le nord-ouest à Challans, à Saint-Gervais, et au Bois-de-Céné. Viennent s'ajouter cinq localisations en rattachement secondaire – dans le nord-ouest sur l'Île-de-Noirmoutier, dans l'ouest sur la côte à St Hilaire-de-Riez, et dans l'est à La Châtaigneraie – outre quatre localisations en régions limitrophes de la Vendée : à La Rochelle au Sud, Coulange-sur-l'Autize à l'Est, Cholet au Nord-est et Nantes au Nord (v. carte 6, index 7.5.6).

Au total de 26 informateurs enquêtés s'ajoutent deux jeunes locutrices scolarisées qui s'étaient portées volontaires pour répondre aux questions, l'une âgée de 15 ans (née en 1994) des Brouzils (BocageV ; Nord) et scolarisée au lycée à Poitiers dans la Vienne dans une filière littéraire (AL B) – pour le questionnaire A – et l'autre de seize ans (née en 1993) de St Vincent-sur-Graon (BocageV ; Centre), en formation technique (commerciale) dans une école à Moutiers-les-Mauxfaits (VD) – pour le questionnaire B. Leur apport n'est pas exploité dans le cadre de nos enquêtes principales en raison de l'incomparabilité du vocabulaire général de locuteurs à l'âge adolescent et à l'âge adulte. Leurs réponses permettent cependant de fournir des informations complémentaires précieuses sur la vitalité et le statut de certaines des unités linguistiques testées.

2.4.5.5. Le déroulement des enquêtes

Afin de nous assurer de la validité de notre démarche et de nos techniques de travail, des pré-enquêtes d'une vingtaine de minutes ont été menées avec six informateurs (v. aussi Walter 1987, 32-41). Cela nous a notamment permis d'élaborer une structure, des instructions et des questions accessibles, valables par rapport à l'information recherchée, et efficaces dans leur application.

En général, nous avons pris soin d'assurer des conditions d'enquête relativement stables. Lors du choix des témoins, à l'occasion des pré-enquêtes, nous avons contacté directement des amis qui étaient des informateurs potentiels. Les personnes recommandées par un de nos témoins (et amis), ont été contactées seulement une fois leur accord donné pour répondre aux questions de la 'thésarde d'Allemagne'. Tous les locuteurs auxquels nous nous étions adressée pour les pré-enquêtes ont accepté notre demande.

Les pré-enquêtes avec sept locuteurs vendéens ont eu lieu entre le 4 et le 12 mai 2006. Elles se sont déroulées par téléphone avec quatre informateurs : ET, PG, et PD et YD, et en direct avec trois informateurs : ÉD, et BP et JFP (dans l'ordre chronologique des entretiens). Le groupe de locuteurs enquêtés en direct, Vendéens vivant dans l'Est de la France depuis les années 1990 (à Saint Pierre de Chartreuse, dans la commune où nous résidons en France), n'a pas été invité à participer aux enquêtes principales en raison de leur résidence stable éloignée du Centre-ouest de la France, et de la comparabilité seulement relative des données que l'on peut rassembler. Il s'agit des témoins suivants :

- m ÉD 1965, milieu cultivé, cadre (ingénieur), La Roche-sur-Yon ;
- f BP 1963, milieu moyen cultivé, cadre (directrice de crèche), La Roche-sur-Yon ;
- m JFP 1963, milieu moyen, employé (conducteur de bus), Montaigu.

Un autre témoin enquêté seulement lors des pré-enquêtes, Patrick G., est originaire des Sables-d'Olonne mais travaille et vit à Nantes depuis 2000 :

- m PG 1980, milieu cultivé, profession intellectuelle supérieure (ingénieur), Les Sables-d'Olonne, de parents professeurs de collège.

Même si la Vendée et la Loire-Atlantique partagent de nombreux particularismes linguistiques, nous ne considérons pas PG comme un représentant comparable aux autres informateurs, qui sont de résidence plus stable en Vendée. Pendant l'été 2009, il avait en outre quitté l'Ouest de la France, pour travailler à l'étranger.

Les enquêtes proprement dites ont eu lieu avec une première série de diatopismes proposés à huit locuteurs pendant l'été 2006 (entre le 11 et le 18 juillet), et avec une seconde série proposée à 28 locuteurs pendant l'été 2009 (entre le 22 et le 31 juillet).

Tous nos témoins nous ont fixé rendez-vous à leur domicile. Lors des premières enquêtes seuls NL et AL nous ont reçue sur leur lieu de vacances à Beauvoir-sur-Mer. Pour leur part, YE et MB ont été enquêtés sur leur lieu de travail (salines) sans que ceci réduise la validité des réponses : les deux faisaient des travaux d'exécution permettant de mener une discussion cohérente et une enquête efficace (ramassage de sel pour le saunier YE ; fermeture de sachets pour l'employée MB).

Entre les enquêtes de 2006 et 2009, nous n'avons pas pu garder tous les informateurs : deux couples (AL et NL ; C et ET) étaient partis en vacances lors de notre séjour en Vendée en 2009, et un informateur âgé (AP) était empêché pour des raisons de santé.

Les nouveaux témoins potentiels contactés en 2009 ont été rencontrés par l'intermédiaire d'amis contactant des amis ou d'autres membres de la famille, sauf PV – que nous avons contacté directement en personne – et quatre témoins contactés par nous-même avec recommandation, respectivement du voisin PV (pour LyP, YE et MB), et du frère J.-J. M. (pour ClM). Les époux T n'ont pas pu maintenir le rendez-vous qu'ils nous avaient accordé par empêchement professionnel. Un autre informateur ciblé, chef d'entreprise à Challans et ami de ChP invité à l'entretien par ce dernier un soir après le travail, n'apparaît pas (contrairement à sa femme et ses enfants, venus dans la maison de leurs amis communs), et est resté injoignable, supposément en raison d'une urgence professionnelle. De son côté, JP avait refusé l'entretien auprès de son épouse qui lui avait parlé d'une enquête sur le 'patois' (par raccourcissement de 'français en Vendée aujourd'hui'), avant de l'accepter volontiers lorsqu'il apprit qu'il s'agissait du français, et que sa femme et sa fille se plaisaient à l'entretien.

Malgré nos efforts pour éviter tout rapprochement de notre projet avec le 'patois' (v. ci-dessous), il y a donc eu une confusion ontologique avant l'enquête avec LyP – rapprochement que nous avons rapidement réussi à corriger – et avec le couple âgé YV et GV, agriculteurs qui ont appris le dialecte avant le français, et considèrent mal parler ce dernier. Nous n'avons pas pu clarifier la nature de notre objet d'étude avec ces derniers, par l'absence (sinon totale, du moins dominante) dans leur conscience linguistique de l'existence d'unités diatopiquement marquées au sein de la langue française. Leurs réponses ont donc été évaluées en fonction.

Les rendez-vous ont été en général accordés pour le lendemain, sauf avec FP, que nous avons contactée cinq jours avant l'entretien, et avec certains pour dans 30 minutes après le premier

contact – voire immédiatement avec d'autres comme CB, fille de FP, présente lors du rendez-vous pris, et acceptant d'y répondre.

Nos enquêtes ont toujours été organisées, présentées et réalisées en tant qu'enquêtes explicites, sans néanmoins être hautement formalisées. Pour chaque entretien, nous avons pris soin de mettre à la disposition des témoins les informations nécessaires au sujet de l'enquête, par une présentation brève de l'objet d'étude, de notre identité, du but de l'enquête et de nos attentes vis-à-vis d'eux.

Comme nous avons pu le constater lors des pré-enquêtes, une présentation prudente de l'objet d'étude est particulièrement importante dans notre domaine d'investigation. Auprès de certains locuteurs, la variation diatopique du français passe inaperçue, et les diatopismes sont ressentis comme étant à éviter tout au moins dans le langage surveillé, notamment en cas d'association du français 'régional' avec le 'patois' (v. chap. 1.5).

Dans le cadre de notre pré-enquête, ÉD était informé qu'il s'agissait d'une *étude sur le français d'aujourd'hui en Vendée*, PD & YD qu'il s'agissait d'une *étude sur le français régional en Vendée*, et BP & JFP, ET et PG, qu'il s'agissait d'une *étude sur le français d'aujourd'hui*. C'est la première option qui s'est présentée comme la moins désavantageuse. L'utilisation du terme *français régional* a en effet provoqué des tentatives de référence au 'patois', et par là des confusions ontologiques. L'absence de spécification diatopique eut, elle, pour conséquence que les enquêtés étaient moyennement intéressés. Une fois renseignés sur le fait que nous nous intéressions plus précisément au français *en Vendée*, les locuteurs concernés s'impliquaient par contre avec intérêt.

Lors du premier contact avec les témoins des enquêtes proprement dites, nous avons donc évité le terme *français régional* en affirmant que, 'doctorante allemande' en linguistique, nous *faisions un travail sur le français d'aujourd'hui en Vendée*.

Une fois l'objet d'étude de notre enquête clarifié, nous avons précisé notre objectif de poser des questions sur une liste de mots dont nous cherchions à savoir s'ils étaient actuellement utilisés en français en Vendée.

Lorsqu'un rendez-vous nous avait été accordé et que nous nous trouvions en face des témoins prêts à répondre à nos questions, nous rappelions notre attente vis-à-vis d'eux – qui était prioritairement de nous dire s'ils avaient entendu les emplois que nous avions rassemblés en français dans leur entourage (v. chap. 2.4.5.2).

C'était dans un deuxième temps qu'ils pouvaient ajouter des précisions secondaires s'ils le voulaient – 'si tel ou tel mot était p.ex. fréquent ou rare, s'ils connaissaient peut-être un autre

mot proche, et si parfois ils pouvaient éventuellement dire qu'ils l'utilisaient peut-être eux-mêmes, où s'ils préféraient d'autres mots équivalents'. C'est seulement ultérieurement pendant l'enquête proprement dite que nous avons discrètement veillé à bien vérifier si les informateurs parlaient de l'usage d'autres locuteurs ou de leurs propres pratiques, pour bien distinguer les usages déclarés 'connus' et 'employés'. Lorsqu'il était nécessaire de demander explicitement quels étaient les emplois qu'ils pensaient utiliser eux-mêmes, nous tâchions de rester discrète et de véhiculer l'idée qu'il s'agissait d'une information supplémentaire.

En accord avec notre objectif initial, nous avons réussi à mener des enquêtes auprès de paires de témoins avec tous sauf cinq parmi eux (JP, PV, F, YE, MB).

Suite à l'expérience des pré-enquêtes, nous avons ajouté pour les personnes enquêtées en couples (voire à trois, avec la présence d'un enfant, v. chap. 2.4.5.4) qu'il était possible 'et parfois tout à fait normal' qu'ils ne soient pas toujours d'accord entre eux. Cette précision a permis d'éviter qu'un des témoins se cale sur l'opinion de l'autre sans être du même avis – suite à un doute sincère, ou parce qu'il aurait jugé une telle divergence comme 'anormale' ou indésirable dans le cadre d'une enquête. Une informatrice avait d'ailleurs avancé elle-même le sujet suite à la précision de notre objectif et de nos attentes vis-à-vis du couple de témoins, en constatant, avec un sourire, qu'elle ne sera certainement pas toujours d'accord avec son époux.

Pour ce qui est des données sociolinguistiques qui portent sur les caractéristiques des personnes enquêtées, nous ne les avons pas rassemblées en début d'entretien afin d'éviter d'attirer leur attention sur eux-mêmes en tant que personnes. Nous avons ainsi tâché de ne pas mettre en danger la cohérence de notre démarche avec l'objectif annoncé – la description du français *dans l'entourage* des témoins – et de réduire l'impact de la pression normative et de l'autocensure. Les données sociolinguistiques ont été rassemblées pendant l'enquête lorsque l'occasion se présentait, et/ou en fin d'enquête. Les témoins ne semblaient alors plus gênés de nous communiquer des données personnelles. Lors des premiers moments d'enquête, une approche peu formelle contribue en effet déjà à assurer une atmosphère décontractée, et par là à réduire les désavantages induits par le paradoxe de l'observateur.

Nous n'avons pas explicité la provenance de notre inventaire des unités linguistiques testées pour éviter une orientation défavorable des témoins, et pour leur permettre de se concentrer non pas sur notre personne ou notre travail, mais sur l'usage du français tel qu'ils le perçoivent autour d'eux. Seuls les informateurs signalant un intérêt explicite pour notre travail ont été informés après l'enquête qu'il s'agissait d'unités linguistiques tirées de l'œuvre littéraire d'Yves Viollier (c.-à-d. à ClM et MM, YD et PD, MMo et MC M, PV, FP et CB, et F).

Un autre informateur (JP) s'est intéressé avant le début de l'enquête à l'exploitation des données dans le cadre de notre travail. Nous avons alors précisé qu'elles sont essentiellement synthétisées sous la forme de chiffres qui indiquent si les mots testés sont connus ou non (v. chap. 2.4.5.6).

En visant des entretiens d'une durée maximale d'une heure et demie, voire deux heures, selon les configurations (v. aussi Matthey/Maître 2007, 50), nous avons tâché de les garder relativement courts par rapport à la densité des informations à rassembler, pour éviter de provoquer une lassitude ou une baisse de coopération chez les enquêtés.

Dans la pratique, les entretiens menés en 2006 étaient d'une durée d'une heure et demie, voire deux heures avec tous nos informateurs. Seulement avec C et ET, la présence d'un couple d'amis (Vendéens de La Ferrière, de milieu moyen) – dont nous n'avions pas été informée au préalable – a provoqué un rallongement du temps de l'enquête, à un total de trois heures. En raison de la spécificité de la dynamique de groupes, des désaccords entraînaient souvent de vifs échanges menant aussi parfois à des discussions, seulement indirectement, voire non liées à l'enquête. L'attention portée sur les questions était en outre variable après environ une heure et demie d'enquête. Le couple d'amis était alors plus intéressé par l'échange des dernières nouvelles que par l'enquête, tout en y participant néanmoins en bonne partie.

Pendant l'été 2009, nous avons réussi à éviter l'intervention perturbatrice de tiers et avons discrètement refusé des propositions de rencontres à trois ou quatre personnes. Les entretiens menés en 2009 étaient alors d'une durée d'une heure avec les personnes enquêtées toutes seules et se restreignant essentiellement à répondre aux questions posées (avec FD ; ChP ; MB), d'une heure et demie avec les informateurs répondant de façon similaire mais étant interrogés en couples (LyP et LP), et de deux heures environ avec tous les autres informateurs enquêtés, qui apportaient volontiers des renseignements complémentaires d'ordre linguistique et encyclopédique. Seuls YV et GV (un couple âgé), ravis d'être interrogés et insistant sur le fait qu'ils n'avaient rien d'autre de prévu pour la journée, apportaient une telle richesse de renseignements encyclopédiques et linguistiques que l'entretien a duré trois heures et quart environ.

Les temps d'enquête étaient en effet en grande partie régis par les données que voulaient fournir les informateurs, et par le temps qu'ils pouvaient investir. Dans le but de garantir des rapports positifs et de rassembler des données linguistiquement fiables, nous avons donc le souci de respecter autant leur temps que leurs initiatives – et de signaler ce respect en manifestant notre intérêt pour tous les renseignements proposés – tout en visant une durée d'enquête maximale de deux heures.

Le temps d'enquête a été précédé et suivi de discussions d'environ dix minutes avec la famille P. et PV – avec qui nous avons cependant discuté à de nombreuses reprises ultérieurement (comme aussi avec GV). Avec les autres témoins, les discussions étaient d'une durée d'environ trois à cinq minutes avant l'enquête, mais plus longues après. Ce sont avant tout les conversations d'après-enquête sur des sujets proposés spontanément par les personnes enquêtées – sur leur vie et la culture de leur région – qui nous ont permis de recueillir un certain nombre d'emplois de diatopismes en contexte non surveillé. Ces discussions ont été d'une durée de 30 minutes environ (pour AB et PB ; F) à une heure (p.ex. pour ABo, TB ; ChD, MD), voire plus, selon les disponibilités de nos informateurs et de nous même (p.ex. avec MC M, ClM). Les discussions ont été plus longues avant l'enquête qu'après avec quatre informateurs seulement, allant d'une durée d'une demi-heure environ (avec MB ; YV et GV) à une heure – lors de l'attente de l'épouse, en retard pour le rendez-vous (avec ClM) – et même à une heure et demie – lors de l'attente de l'ami du témoin qui finit par ne pas apparaître pour le rendez-vous (avec ChP ; v. ci-dessus).

En ce qui concerne la relation que nous avons établie avec les informateurs, tous se sont montrés ouverts et confiants, et nos rapports ont rapidement été amicaux – et même chaleureux (quoique moins avec C et ET, et NL) – indépendamment des caractéristiques sociolinguistiques de nos témoins. La confiance a été quasiment immédiate notamment dans le cas des personnes contactées par l'intermédiaire d'un ami ou d'un membre de leur famille. Les petits cadeaux que nous leur amenions en remerciement (surtout des biscuits artisanaux de notre région) ont été bien accueillis, certains informateurs nous faisant un cadeau de retour (TB et ABo : une grande bouteille d'« épine », apéritif régional, aussi appelé *trouspinette*, v. RézVendée 2009, 107sq.). D'autres se mettaient volontiers, et parfois suite à leur propre proposition, à la recherche d'informateurs potentiels pour notre enquête (YD et PD ; GV et YG ; PV). D'autres encore nous ont invitée pour un apéritif prolongé le lendemain (MMo, MC M) – que nous avons pu accepter – ou pour un dîner (ClM, MM), qu'à notre regret nous avons dû reporter à un prochain séjour en Vendée.

Grâce aux relations de confiance que nous avons pu établir, nous croyons avoir largement réussi à éviter les effets négatifs du paradoxe de l'observateur. Une seule locutrice, de milieu moyen (FP) semble avoir subi une double pression normative lors de l'enquête de 2006, menée avec elle et son époux (v. chap. 2.4.5.1). Nous n'avions visiblement pas mis en place toutes les mesures de prudence nécessaires, que nous avons pris soin d'appliquer lors de nos enquêtes de 2009.

Pour ce qui est du statut social qui nous a été attribué, nous avons été perçue comme détentrice d'un certain savoir par un seul témoin, de milieu modeste cultivé (PV). Conscient de l'historicité des éléments de la langue testés, et de leur absence majoritaire des ouvrages de référence, il me demandait ponctuellement leur origine. Nous donnions donc des renseignements lorsque cela était possible, avec renvoi explicite aux ouvrages respectifs.

Deux informateurs, voisins (PD et ABo), nous ont demandé un jour après l'enquête pourquoi nous ne leur avons pas demandé l'expression *faire zire* ("dégoûter, répugner", cf. RézVendée 2009, 117 s.v. *zire*). Les autres témoins ne semblaient pas s'être posé la question de la cohérence de la nomenclature. Ils semblaient concentrés sur l'usage du français dans leur entourage, comme nous le leur avons demandé, et aussi sur la culture et l'histoire de leur région et les souvenirs que réveillaient les questions en eux, même chez les jeunes locuteurs.

Pour ce qui est de la pression normative qui pèse sur les informateurs et la valeur particulière des pratiques déclarées, une partie de nos témoins a en effet affiché un décalage notable surtout entre les usages déclarés 'utilisés' et 'connus'. Il s'agit d'un côté de locuteurs âgés de milieu modeste, peu habitués à la réflexion linguistique et soumis à une insécurité linguistique importante (v. chap. 2.4.5.1 1.5 pour cette notion) suite à la situation diglossique (sociolinguistiquement déstabilisante) dans laquelle ils ont grandi (YV, GV ; RP, YP). De l'autre côté, il s'agit de personnes de milieux moyen ou cultivé qui, issues de milieux modestes, ont (eu) des aspirations sociales et sont par là soumises à une forte pression normative – notamment des locutrices (en particulier ET).

D'autres, au contraire – et plus d'hommes que de femmes – ont pu déclarer l'emploi de diatopismes stigmatisés en l'assignant à des contextes particuliers et à l'usage avec des interlocuteurs spécifiques, en affichant une certaine conscience linguistique et aussi une certaine liberté vis-à-vis des pressions normatives. Il s'agit là de locuteurs autant de milieu cultivé, exerçant un travail intellectuel (surtout ClM, PD, F), que de milieux moyen ou modeste, ayant un métier d'exécution (surtout TB, PV, YE). Deux emplois repoussés par des locuteurs de milieu cultivé comme 'patois' ont même été explicitement dits 'tout à fait courants' et parfaitement 'employés' par les témoins consultés eux-mêmes, de milieu modeste (le pron. pers. [i] et *ren*, v. chap. 2.5.1 et 3.2).

En ce qui concerne une éventuelle insécurité linguistique des informateurs enquêtés, deux d'entre eux ont tâché de consulter des dictionnaires dialectaux pendant les enquêtes. Ainsi, P., de milieu moyen, enquêté seulement en 2006, est allé chercher un dictionnaire de dialecte local en début d'enquête, probablement parce qu'il souhaitait signaler qu'il s'intéressait au langage de son pays, mais aussi parce qu'il était insécurisé (il s'agit du mari de FP, également

insécurisé, lors de nos enquêtes de 2006, v. ci-dessus). Nous avons alors souligné notre intérêt pour son témoignage personnel – et tiré nos conclusions de l'insécurité de ce couple pour nos enquêtes suivantes. Pendant les enquêtes de 2009, seul CIM, de milieu cultivé et consulté sur la chaîne TV Vendée comme spécialiste des patois, est parti pour apporter trois ouvrages locaux et le dernier volume du Glossaire de la Sefco (SefcoOuest 2004), parce qu'il était surpris d'apprendre l'existence d'un mot qui lui était inconnu. C'est son épouse qui l'a prié de bien vouloir ranger les ouvrages, en soulignant qu'il leur était demandé de communiquer leur perception personnelle de l'usage des mots proposés en Vendée.

Lorsque certains informateurs se rendaient compte que nous connaissions déjà des définitions pour les unités linguistiques que nous leur propositions, ou que nous connaissions d'autres emplois qu'ils savaient propres à leur région, ils auraient pu être méfiants et/ou se sentir en position d'infériorité sociolinguistique. À deux reprises (auprès de JP et CIM), nous avons donc assuré le bon fonctionnement de l'enquête et leur confiance en précisant que nous avions déjà consulté des dictionnaires, mais qu'ils ne reflétaient pas forcément l'usage en Vendée aujourd'hui – qu'eux pouvaient au contraire nous décrire en tant que personnes vivant dans la région. Les informateurs se sont alors montrés compréhensifs, et parfois flattés par l'intérêt porté autant à leur point de vue, qu'à la culture de leur région en général.

Pour ce qui est du test des unités linguistiques rassemblées, ces dernières ont en principe été vérifiées lors de nos enquêtes orales avec 12, voire 14 personnes au minimum (v. cependant ci-dessous). Elles ont en outre été testées auprès de deux jeunes locutrices âgées de quinze et seize ans (v. chap. 2.4.5.5), de même que d'autres informateurs supplémentaires soit relevant de l'autre groupe, soit venant s'ajouter lors de l'avancement de l'enquête. Il s'agit de MP, agriculteur apprenti âgé de 17 ans et fils de JP et LyP, revenant du travail pour le déjeuner ; XB, agriculteur en bio-dynamie, âgé de 45 ans, époux de CB, rejoignant le groupe après sa sieste ; et XxB, fils aîné de ces derniers, âgé de 11 ans, fournissant un témoignage précieux (v. chap. 3.1. s.v. *bourne*). La rubrique rassemblant les lexèmes relevant du domaine marin, côtier et de pêche a en outre été ajoutée lors de l'entretien avec CIM et MM, informateurs cultivés vivant dans le MaraisV, afin de permettre de rassembler des renseignements complémentaires.

Pour ce qui est de l'inclusion dans nos questionnaires de l'ensemble des variables que nous cherchions à tester, nous avons rencontré trois difficultés. Onze variables ont dû être testées par écrit deux semaines après le jour d'enquête avec un couple d'informateurs, CIM et MM (16/08/09) en raison d'une erreur technique (absence d'une page dans notre formulaire d'enquête). Afin d'assurer la validité des réponses, nous leur avons demandé des

renseignements au sujet de l'usage des unités rassemblées – 'inconnu', 'connu', 'j'emploie (parfois, souvent etc.)' – à l'instar des instructions proposées dans le cadre des EnqDRF. Les deux informateurs étaient également invités, s'ils le désiraient, à ajouter d'autres précisions au sujet de la vitalité des variables proposées, d'une éventuelle restriction d'emploi, et de l'existence (ou de l'emploi) d'éventuels synonymes. Il s'agit des substantifs *tirouet*, *becote*, *cocote*, *colique cordée*, *têt*, *écurie*, *loge*, *benasse*, *pansion*, *noue* et le nom propre *Bellenoue*, ainsi que la locution à *portée de dail* (syn. gén. à *proximité*).

Les deux témoins ont également été invités à commenter par écrit trois autres particularismes originellement exclus de notre nomenclature (*maire* ; *Gois* ; *Foulée du Gois*), de même que six autres locuteurs (MMo, MC M ; YD, PD ; ChD, MD ; TB, AT ; F). Nous avons également demandé une précision au sujet de la reconnaissance de trois emplois mal testés lors des enquêtes orales avec quatre à onze informateurs parce que leur attention et/ou la nôtre lors de l'enquête était déjà portée sur un autre phénomène linguistique (*Le Chiron* comme n. de lieu et *cabanier* comme dérivé de *cabane*), ou parce que nous n'avions pas inclus dans le test d'un nom commun la vérification, nécessaire, de ses caractéristiques sociolinguistiques (*argent* en emploi substantival).

En outre, dix-sept variables, dont huit retenues dans notre nomenclature, ont été testées à l'oral par téléphone avec des locuteurs des deux groupes parce qu'elles n'avaient pas été identifiées comme probablement diatopiquement marquées avant le commencement des enquêtes pour des raisons organisationnelles. Il s'agit des variables *trace*, *rabotin*, *molle*, *mil / meuil* et *veurnize*, testées avec huit à douze locuteurs au mois d'août 2009, et avec six à dix locuteurs en 2010 (les 2, 10, 15 et 21 juin), à l'occasion du test de douze autres variables : *être benaise*, *brasson*, *Irlandais* (et *megnounne*), *grand-pa* (et *grand-ma*, de même que *grand-papa* et *grand-maman*), *maire*, *rifle*, *rollon* et *rond comme une tonne* (et *tonne*), avec dix locuteurs, des deux groupes d'enquêtes de 2009 (EnqWissVendéeCompl 2010).

Une fois nos enquêtes sociolinguistiques menées à bien, nous avons fait parvenir à tous nos informateurs enquêtés en 2009 une carte de remerciement (le 30/09/09) afin de leur transmettre nos sincères remerciements pour le temps qu'ils ont bien voulu prendre pour répondre à nos questions, et pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont accordé. La carte de remerciement est en même temps l'occasion d'indiquer précisément notre identité universitaire et l'issue des renseignements rassemblés sous la forme d'une intégration synthétique dans le cadre de notre travail et dans le respect de leur anonymat. Est également indiqué, pour information, le titre de notre projet de thèse sous la forme *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature*, sans indication du sous-titre renseignant sur

l'exploitation d'une œuvre littéraire en particulier (*l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*). Nous avons ainsi tâché d'assurer que les informations données ne soient pas perçues comme incohérentes avec celles fournies lors de nos enquêtes à la majorité de nos informateurs.

2.4.5.6.Synthèse des résultats d'enquête

Pour chaque diatopisme identifié comme tel, lors de la présentation des résultats, le nombre d'attestations est indiqué sous la forme de chiffres bruts – en principe de 0/14 à 14/14 – et non pas de pourcentages, habituels en sociolinguistique, ou de probabilités, usuelles en dialectologie anglo-saxonne. Dans notre démarche essentiellement qualitative, les chiffres indiquent la reconnaissance des diatopismes (types lexicaux, phoniques ou grammaticaux).

La reconnaissance indique souvent aussi la fréquence relative des diatopismes. Une bonne reconnaissance n'implique cependant pas toujours une grande fréquence : il peut aussi s'agir d'usages (très) bien reconnus mais qui sont surtout passifs, parfois rares par rapport à des équivalents généraux ou diatopiquement marqués. En sens inverse, des diatopismes quantitativement rares peuvent être des termes techniques (surtout ou exclusivement), surtout connus et utilisés dans le cercle des spécialistes. Ces emplois sont alors classés non pas comme diatopismes 'rares', mais comme termes 'techniques' (sauf bien sûr si la fréquence faible s'applique au domaine technique). Il peut en outre arriver que certains diatopismes ne soient pas reconnus par nos témoins, sans que ceci implique leur absence de la variété étudiée.

Si la reconnaissance des diatopismes testés est signalée sous la forme de chiffres, leur fréquence relative et leur vitalité sont évaluées à l'aide des précisions recueillies au sujet des pratiques déclarées et effectives, et également signalée à part lorsque cela est possible. Nous retenons pour cela les catégories 'courant' – le diatopisme est alors souvent reconnu par 10 enquêtés sur 14 ou plus – 'bien connu' (le diatopisme est alors souvent reconnu par 7 à 9 témoins sur 14), 'connu', surtout s'il est assez bien attesté (5-6/14), 'rare' notamment lorsqu'il est reconnu par peu de locuteurs (1-4/14), et 'inconnu' s'il est non attesté (0/14) (cf. Rézeau 2000a, 171 ; v. aussi chap. 1.5 et 2.5).

À côté des précisions apportées systématiquement au sujet de la reconnaissance des faits testés et si possible de leur vitalité, leur statut est explicité lorsqu'il s'agit d'usages critiqués ('stigmatisés'), ressentis comme 'neutres' ou 'normatifs' (légitimes), ou alors d'usages valorisés par certains locuteurs seulement ('implicitement légitime') (v. chap. 1.5). En général, les données rassemblées ne peuvent cependant pas toujours être facilement quantifiées, et ne sont pas forcément disponibles pour tous les faits de langue retenus. Pour ce qui est d'une éventuelle restriction d'emploi, elle est signalée à chaque fois que nos renseignements le permettent.

Les données recueillies oralement sont intégrées dans notre description synchronique des faits étudiés, et synthétisées explicitement dans une rubrique à part ('Enq'), qui permet de retrouver

l'essentiel des renseignements obtenus lors de nos enquêtes pour chacun des diatopismes retenus (v. chap. 2.5).

Nous avons vu que l'identification de diatopismes à l'aide d'enquêtes orales exige l'application de stratégies méthodologiques diverses, dont nous avons essayé de décrire celles qui nous semblent les plus fondamentales pour notre étude.

L'enquête de terrain se range dans le cadre de notre projet parmi plusieurs types et étapes de recherche avec lesquels ses résultats sont mis en rapport, pour parvenir à une synthèse fiable. Les diatopismes, une fois attestés comme tels avec une probabilité suffisamment grande selon nos enquêtes sociolinguistique et/ou notre corpus de référence minimal, sont vérifiés dans le corpus de référence élargi en cas d'absence du corpus minimal, pour enfin être accueillis dans notre nomenclature finale.

2.5.Présentation des données

Ayant exposé notre méthode d'analyse des diatopismes rassemblés, en termes différentiels et pragmatiques d'analyse de discours (v. chap. 2.1-2.4), il nous reste à expliciter les choix faits pour la synthèse des données recueillies.

Pour présenter les unités diatopiquement marquées du français, la lexicographie différentielle dispose de procédés éprouvés, développés grâce au dialogue entre lexicographie différentielle et générale (Thibault 1998a, 893 ; Rézeau 2001b ; Chambon 2006a, 130 ; Thibault 2008b, 90sq.). Un traité de lexicographie différentielle francophone manque néanmoins (*ibid.*, 94), malgré les avancées dans la construction d'une science métalexicographique en ce domaine (v. Bavoux 2008a).

Notre présentation s'est surtout inspirée d'un glossaire conçu pour l'étude de la littérature francophone contemporaine diatopiquement marquée (Thibault 2006a, 143-179), également pris pour modèle par Rézeau (2007d, 273 ; aussi Thibault 2008d, 2009). Ce modèle contemporain de la lexicographie philologique (Chambon 2006a, 127) – ou 'glossairistique' (Thibault 2006a < Buridant) – est le cousin contemporain d'un modèle élaboré pour des textes anciens (Chambon 2006a, 123-141), qui pour sa part est basé sur une typologie de glossaires du moyen français (Buridant 1991, 427-478).

En termes lexicographiques, l'analyse différentielle d'une œuvre littéraire se distingue d'un dictionnaire par la taille du corpus primaire (Chambon 2006a, 129), et « peut (ou doit) se permettre d'être beaucoup plus contextuel[le] dans ses interprétations » (Thibault 2006a, 168). Notre description des diatopismes identifiés ne peut en effet se référer qu'aux usages identifiés au sein de notre corpus primaire. Par conséquent, « les définitions et lemmatisations proposées s'appliquent au(x) contexte(s) dans le(s)quel(s) le mot a été relevé » (*id.* 2008d, 228).

Afin de faire ressortir la valeur propre du corpus primaire dépouillé, nous élargissons en outre le modèle de la lexicographie philologique contemporaine en retenant également des faits phonético-graphiques et morphosyntaxiques, et en intégrant les résultats de nos enquêtes de terrain, de même qu'une analyse sociopragmatique du discours, dans une perspective double – différentielle et discursive.

2.5.1. Nomenclature

Notre analyse exhaustive porte sur l'ensemble des diatopismes du français qui sont mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans l'œuvre littéraire d'Yves Viollier (selon un critère pragmatique), et qui n'y sont pas des hapax (v. ci-dessous). Nous sommes donc partie de notre fichier informatisé qui comporte 243 entrées de types (lexicaux, phoniques et grammaticaux), dont 170 ne sont pas des hapax dans l'ensemble de l'*opus* d'Yves Viollier (v. chap. 2.4.1).

L'établissement de toute nomenclature pose des problèmes inhérents d'inclusion et d'exclusion, en faisant ressortir toute une série de difficultés théoriques et méthodologiques liées non seulement aux caractéristiques des diatopismes et à leur analyse, mais aussi à leur description à l'aide de la documentation disponible. Du point de vue pragmatique, ne sont pas considérés comme mises en relief (ou marquages métalinguistiques) les cas d'apposition simple d'un diatopisme et d'un équivalent, et les cas où les particularismes sont rendus accessibles par une description qui se trouve non pas dans leur entourage immédiat mais plus loin dans le texte (pour les paramètres discursifs, v. chap. 2.3.2.3.2).

Ceci est le cas du diatopisme *mulotin*, surnom désignant en Vendée et Deux-Sèvres un missionnaire monfortain (RézOuest 1984, 200) – rendu accessible, à deux reprises, à travers le cotexte large, plus qu'à travers des mises en relief (c.-à-d. des marquages métalinguistiques) proprement dites. Il s'agit de la présence d'un hyperonyme vague ('spécialistes des missions des campagnes') dans la phrase suivante (ViollierCabane 1982, 7), et d'un passage apparaissant deux paragraphes plus loin, précisant 'son Bienheureux fondateur, le Père de Monfort' (*ib.*, 85).¹³⁰ De la même manière, l'opposition d'un diatopisme à un quasi-antonyme n'est pas considérée comme une mise en relief. Ceci est le cas de la lexie nom. masc. *homme debout* "bonnetière étroite, à une porte" (RézOuest 1984, 167) – reconnu, et déclaré employé, par 5/12 de nos témoins vendéens comme terme de spécialisation renvoyant à un meuble traditionnel (pour l'« Homme debout », cabinet vendéen, v. aussi Gauthier 1927 s.p. c. 14 ; "cabinet maraîchin* à un seul corps" Barkan 1965, 63) – à un quasi-antonyme, *armoire* :

¹³⁰ « Tout avait véritablement commencé avec la Mission. / En mars 1935, en effet, un quatuor de mulotins, commandités par le curé Cador, s'abattit pour un mois sur la paroisse. Il y avait vingt-cinq ans, tout juste, que le curé Cador [...] s'était installé au presbytère. Il tenait à célébrer cet anniversaire ainsi qu'il se devait. Aussi, [...] il avait demandé, en coup de main, les missionnaires du Père de Monfort. Il pouvait compter sur ces spécialistes des missions des campagnes pour dorer le blason de son demi-jubilé. » (ViollierCabane 1982, 7) / « C'est là-dessus que les mulotins du curé Cador commencèrent à prêcher la mission [*sic ponct.*] / Alors se répandit sur le pays, selon les propres dires des prêcheurs, une GRÂCE extraordinaire [...]. Ils lançaient un ordre de mobilisation générale de tous les soldats du Christ [...] mais précisant bien que Notre-Seigneur lui-même s'adressait à ses combattants par l'organe de ses missionnaires. / Or d'organe ils n'en manquaient pas ; le petit courtaud en brosse surtout [...] finissait, vous emballant tout ça, par un cantique de son Bienheureux fondateur, le Père de Monfort » (*ib.*, 85). Aussi sans mise en relief (*ib.*, 9, 90, 92, 93).

« Le squelette d'un meuble, une armoire ou un homme debout, se dressait au milieu de l'atelier. / [...] – C'est une armoire ou un homme debout ? / – Hm... » (ViollierSaisons 1996, 226 ; pour la var. *homme-debout*, v. ViollierBouvier 1998, 101)

L'introduction du discours cité par 'C'est X', rappelant la structure d'une définition ordinaire ('un X, c'est Y', v. chap. 2.3.2.2.4) – qui renvoie à la phrase précédente qui signale un hyperonyme *meuble* – pourrait cependant être considérée comme une glose si l'on entendait cette dernière dans une acception plus large. La présence du synonyme général *gerbe* ne représente pas non plus une mise en relief du diatopisme *bouillée* dans le contexte suivant :

« Si elle apercevait une bouillée de la fleur bleue, elle cueillait toute la gerbe et y enfonceait le visage. » (ViollierLilas 2001, 133 ; v. chap. 3.1 s.v. *bouillée* 'Sans mise en relief')

Dans d'autres cas, le diatopisme est rendu accessible par une périphrase qui ne représente pas une définition au sens strict, comme pour le s.m. péjoratif *carroulet* (var. orth. *caroulet*) qui désigne une personne qui voyage beaucoup (syn. gén. *nomade*, *bohémien*) – absent de notre corpus minimal de référence de même que de RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 et PR 2008¹³¹ :

« On n'allait pas marcher toute sa vie ? On n'était pas devenu des carroulets ! Il était question cette fois de monter sur Rennes [lors de la Contre-Révolution en 1793] » (ViollierCortège 1986, 113 ; v. aussi ViollierLoups 1985, 144 et, attribué au discours cité sans périphrase, dans ViollierLilas 2001, 75, 2x 76)

Sont aussi exclus des diatopismes rendus accessibles par la présence d'un hyperonyme lorsque celui-ci ne vise pas à définir le diatopisme mais à apporter un supplément d'information, comme ceci est le cas du syntagme nominal *bout de billets*, « p.-ê. plus pop. que rég. » mais qui « ne semble attesté dans aucun dict. du fr. [gén.] » (RézOuest 1984, 77 ; Ø TLF, PR 2008) : « Ce sont des bouts de billets, des sortes de lettres, écrits probablement par votre père » (ViollierFontfroide 1999, 191).

Il en est de même du diatopisme légitime de large extension *vêlé* (s.f.) "jeune vache qui n'a pas encore vêlé", dérivé du mfr. Poitou *veel* "veau" (maintenu jusqu'à l'époque contemporaine, cf. LalannePoit 1867, 258 déf. "toute petite génisse qui n'est que née") et

¹³¹ Les noms propres mis à part, le nom commun est à deux attestations, vendéennes, dans Google Livres sous la forme *caroulet*, et à une occurrence sous la forme *carroulet* (cit. ViollierLoups 1985). Le type est également fréquent dans des textes (métalinguistiques et non) dans Google Web, inclus entre autres comme subst. pl. du Sud de la Vendée au sens de "gens du voyage" dans un dictionnaire amateur en ligne qui vise à rassembler 'des mots et expressions encore d'un usage courant' en Vendée (Troospeanet 2009 s.v. *carroulets*). V. aussi la forme *courou*, s.m. de même sens (ViollierLoups 1985, 143, 188, 236, 238 ; ViollierCortège 1986, 49, 63, 115, 228), aussi utilisée de façon métonymique pour le vent (ViollierLoups 1985, 227). La forme également absente de notre corpus de référence minimal, dérivée sur le radical de *courir* avec la suffixation caractéristique de l'Ouest d'oïl -oux, représente une variante du diatopisme *coureur* – également dans notre corpus primaire (*ib.*, 78), mais figure déjà dans la lexicographie différentielle (RézOuest 1984, 114).

probablement originaire des zones méridionales de langue d'oïl (Poitou et Centre) (v. art. du DRF, 1018sq. [Chambon] ; *vèle* Clermont av. 1914-18 DRF Compl., 467). Ce diatopisme d'aréologie aujourd'hui essentiellement occidente-méridionale (*ib.*), mais aussi (encore) observé ailleurs, comme à Goderville, en Haute-Normandie (comm. pers. de Ch. Schmitt), n'appartient pas à la langue générale – contrairement au verbe *vêler*, dérivé de l'afr. *veel* (cf. TLF). Le terme de spécialisation palliant la carence du français général reconnu par 2/12 témoins vendéens (EnqWissVendée 2009) est utilisé à proximité de son co-hyponyme général *veau* (s.m.), dont la présence ne suffit cependant pas pour une mise en relief proprement dite :

« Il enfonça le bras, et accompagna la sortie du veau qui fut expulsé dans un clappement de ventouse. / – C'est une vêle, constata Élie. » (ViollierBouvier 1998, 185)¹³²

Le diatopisme (agricole aujourd'hui vieilli) *tourette* "petite meule de pieds de haricots mis à sécher autour d'un piquet" (MaraisP, v. RézOuest 1984, 267 ; DSèvres, Vienne, v. SefcoOuest, 1994, 241/ 2004, 234), absent des autres sources de notre corpus de référence minimal et inconnu de quatorze locuteurs vendéens interrogés (EnqWissVendée 2009) mais confirmé comme un technicisme aujourd'hui vieilli du Bocage vendéen par Yves Viollier (2010d [entretien]),¹³³ est utilisé à trois reprises (1994, 156 2x ; 1996, 120), et suivi lors de son premier emploi d'un énoncé hyperonymique (*ce nouveau mode de culture*) où le diatopisme n'est cependant pas en emploi auto-référentiel (ou en modalisation autonymique) :

« Ils arrachaient maintenant les haricots et les mettaient à sécher en tourettes. Martignac jasait encore devant ce nouveau mode de culture. [...] Le travail consistait donc à déterrer les pieds et à les rassembler en meule autour d'une perche plantée dans un fagot. » (ViollierVigne 1994, 156)

Il en est de même dans le passage suivant où un diatopisme technique de la pêche, *varvolette*, figure dans le discours citant et est suivi deux pages plus loin dans le fil du texte par un hyperonyme général précédé d'un démonstratif, *ces nasses*, le diatopisme étant rendu accessible par le cotexte sans pourtant être en emploi auto-référentiel :

« La Charente déborda à la mi-décembre [...]. Louis-Marie tendit des varvolettes dans les passées, accompagné de son mentor, M. Valladon. Ils les levèrent pleines d'anguilles, certains matins où le jour

¹³² Avec deux autres emplois (ViollierBouvier 1998, 250, ViollierCaraïbes 2000, 276), l'attestation permet d'élargir l'extension aréologique moderne du s.f. *vêle* décrite dans la lexicographie différentielle, et évoque la continuité de son emploi dans la région du Poitou (DRF, 1018 s.v. *vêle* ou *vèle* sens 2).

¹³³ Yves Viollier confirme qu'il s'agit d'un technicisme de l'agriculture qui était usuel dans le passé mais disparaît de nos jours, avec la culture qu'il désigne. Il est cependant encore utilisé de façon sporadique, Yves Viollier l'ayant entendu récemment chez des gens du Bocage vendéen qui ont des plantations de haricots et continuent à mettre ces derniers à sécher 'en tourette'. Il s'agit pour lui d'un emploi propre au Bocage vendéen où les plantations de haricots sont traditionnellement répandues : il ne l'a pas entendu en dehors, les autres régions de Vendée cultivant plutôt d'autres légumes comme des fèves et des céréales. (Viollier 2010d [entretien]).

peinait à paraître entre les lambeaux de vapeur déchirés sur le fleuve. Toine [le père désormais partiellement paralysé] montra quelque utilité en tricotant ces nasses avec du fil apporté par Valladon. [...] » (ViollierVigne 1994, 173)

Le terme de pêche *varvolette* s.f. "filet de pêche à grande émaille" est exclusivement localisé dans les sources consultées en Charente, au sens de "nasse", outre *veurvole* (saint.) et *virvolette* (SeudreS.) "filet de pêche" en Charente-Maritime (FEW 1959 XIV, 321b s.v. VERTIBULUM "gelenk" II.1 [dér.] ; Musset 1948 ; aussi Char., CharM. SefcoOuest 1994)¹³⁴. Ce diatopisme lexématique, probablement formé à partir du fr. gén. (quasi-syn.) *verveux* (cf. TLF s.v. *verveux*² ; dep. afr. *vrevieux* "filet circulaire soutenu par des cercles", FEW XIV, 321a), par l'intermédiaire de la forme *veurvole* (ci-dessus), est connu par un des témoins vendéens que nous avons interrogés (1/16) – une étudiante originaire du Marais vendéen qui connaît ce terme technique de la côte (EnqWissVendée 2009). Le terme est également confirmé par Yves Viollier comme désignant un filet de pêche fait de fils, entendu sur les bords du Lay et dans le Marais vendéen, confirmé suite à notre question comme étant un synonyme de *verveux* (Viollier 2009 [entretien]). Le diatopisme technique est plus fréquent dans le corpus primaire que son synonyme général *verveux* (1998, 30), avec pourtant seulement deux attestations, une fois en Charente de la première moitié du 20^e s. (v. ci-dessus) et une fois dans le Bocage vendéen autour de l'an 2000, dans un discours cité d'un oncle pêcheur, où il ne figure également pas dans une mise en relief proprement dite : « – Je ne tricote pas qu'un simple filet, je fabrique une varvolette » (2003, 112).

D'autres contextes semblent également à première vue apporter une mise en relief du diatopisme utilisé :

« Philbert souleva les grappes dans sa main à la corne noircie. / – Elles ont véré. Il n'y a pas eu de coulure, cet été. / Les grains avaient en effet perdu de leur opacité, laissant pénétrer la lumière. » (ViollierVigne 1994, 270)

Le verbe *vére* [le suj. désigne le raisin] ne signifie cependant pas "s'éclaircir" ou "rester sain", mais "parvenir à maturité" (cf. ALO I 1971, c. 199 '(le raisin) mûrit' ; RichessesThib 2008, 47 [Wiss], cit. le même passage).

Nous ne considérons pas non plus comme une mise en relief suffisamment explicite la répétition d'un énoncé, comme la reprise du diatopisme *fillette* (s.f.) "petite bouteille (de vin,

¹³⁴ Dans le discours déf. *veurvole* s.f. "varvolette, filet de pêche" (var. *veurvouille*) Musset 1948, 260 (qui le fait dériver de lat. *everriculum* "nasse, filet") ; dial. *varvolette* Char., CharM. "nasse à deux entrées" et (sans restr. diat.) [var.] *vervelète* ([syn.] *veurdounète*) "nasse à petites mailles, pour prendre les vairons" (SefcoOuest 1994/2004) ; Ø Lar 2004, PR ; Ø Rézeau 1978, CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, Corbrejaud-Noirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005, Google web consulté le 02/07/09.

le plus souvent bouché), de 30 à 40 cl." et du syntagme *baiser une fillette* "vider une petite bouteille" (v. RézOuest 1984) – attribués dans le corpus primaire au discours de deux pèlerins vendéens qui demandent à boire dans un bar. L'usage des deux diatopismes sert un jeu de mots qui court sur une page, et se fonde sur le fait que ces usages sont inconnus de l'interlocutrice fictive, non vendéenne, et sont donc interprétés dans leurs sens généraux de "petite fille" et "la posséder sexuellement" :

« Ils s'installent à une table et ils appellent la serveuse. [...] L'Eugène [...] la regarde, moitié riant : / – Y baiseriens bien une petite fillette !¹³⁵ / Elle n'a pas l'air de comprendre. Alors le Louis insiste en lui serrant le poignet avec sa grosse pogne : / – Oui, y baiseriens bien une petite fillette ! / Elle ouvre de grands yeux. Elle se recule [...]. Le Louis en rajoute avec son air le plus aimable : – Ou bedon [en note : ou bien]¹³⁶ un petit galopin¹³⁷ ! / Alors là c'est trop [...]. / – Monsieur le curé ! [...] expliquez-lui qu'y voulons une petite fillette. Elle s'est sauvée aux cinq cents diables ! / Le curé Cador a mis les points sur les i à la demoiselle, et elle leur a apporté leur fillette de vin rouge. » (ViollierMariennée 1980, 95)

Pour ce qui est de phénomènes phonétiques, leur évocation dans des mots à l'aide d'une orthographe particulière n'est pas considérée comme une mise en relief. Nous excluons par là le phénomène de l'ouïsme (v. chap. 2.2.1), évoqué par la graphie <ou>. Cette dernière apparaît dans l'adjectif *megnounne*, variante (aujourd'hui) dialectale et d'intention dialectalisante de fr. gén. *mignonne*, utilisé en 'patois' en Vendée à côté de sa variante *megnonne* (Viollier 2010d [entretien] ; mais 'frrég.' Vend. *meugnoune* "la mignonne, la bonne amie" Barkan 1965, 69). La forme est attribuée au discours direct de paysans vendéens (ViollierLoups 1985, 152, 153) et à une chanson dialectalisante (*ib.*, 99). Elle est déclarée courante surtout en 'patois', au masculin et féminin (avec et sans ouïsme) par 10/10 locuteurs vendéens, et comme étant de nos jours aussi passée en français très familier (rural et citadin) comme forme 'patoisante', alors surtout utilisée après le fragment [tebe]] ("tu es bien") pour signaler une connivence (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010).

¹³⁵ V. ci-dessous pour l'usage de l'article défini et pour le pronom personnel [i] de la première personne du singulier et pluriel, orthographié y ou i – qui peut donc entraîner la conjugaison du verbe en -ons ([i] "je" et nous", v. PignonÉvPhonPoit 1960, 86; v. aussi pron. pers. *je* au pl. FemmesRézVendée 2005 [1793], 341 glossaire [Réz], dans les doc. à 3 attest. dans les synt. *je prions, j'avions voulu* et *je n'étions pas si bêtes*).

¹³⁶ Les annotations en bas de page dans l'œuvre d'Yves Viollier sont dues non pas à l'écrivain, mais à l'éditeur (v. Viollier 2009 [entretien]). Elles se limitent aux trois romans à orientation régionaliste marquée qui ont été publiés aux Éditions universitaires (v. aussi chap. 2.2.2).

¹³⁷ Pour la loc. dial. *ou bedon* "ou bien" (mais générale en français canadien, comm. pers. d'A. Thibault), v. CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; Ø SefcoOuest 1992, 2004, MourainRézMaraisV 2003 ; Ø RézOuest 1984, TLF. La tension fictive et le jeu de mots naissent de l'ambiguïté du contexte, qui permet d'interpréter le verbe *baiser* en son sens non pas diatopiquement marqué, mais général, et le subst. *galopin* dans ses deux sens généraux principaux "jeune garçon [...]" et "petit verre à boire" (TLF s.v. *galopin* sens I et II).

L'ouïisme apparaît aussi dans le nom propre *Fali Bounhomme*, utilisé pour un domestique grossier mais gentil (p.ex. ViollierMariennée 1980, 21 ; v. chap. 3.1 s.v. *grâler* en note), et dans le surnom *Sounette* – désignant le musicien amateur du village – mais aussi dans le nom commun (s.f.) *sounette*, variante (aujourd'hui) dialectale de fr. gén. *sonnette* (syn. gén. *cloche*). Le nom commun et le nom propre sont utilisés dans un jeu de mots basé sur une allusion aux testicules d'un bonhomme de paille fabriqué par le personnage appelé *Sounette* : « Manque encore quelque chose à ta sounette, mon Sounette ! » (ViollierLoups 1985, 153).

D'autres phénomènes phoniques qui sont signalés exclusivement par une graphie particulière sont exclus de notre nomenclature, comme la prononciation [i] pour [il] évoquée par la graphie *y* (p.ex. « *y a* » "il y a", ViollierMolly 2006, 167). Ces stratégies, surtout appliquées dans les romans régionalistes et historiques de 1982, 1985 et 1986, signalent en fait des phénomènes qui appartiennent au français contemporain septentrional.

Parmi seize autres types d'évocations de phénomènes phoniques à l'aide de graphies particulières, qui visent également essentiellement l'évocation de l'oral (code parlé), on signalera à titre d'exemple trois phénomènes de chute de phonèmes, toujours attribués au discours direct de personnages vendéens de milieu modeste et rural. Il s'agit de

- la chute du graphème <e> dans une position que nous appelons d'après Durand une « *position à schwa* », c.-à-d. qui correspond à une voyelle instable qui permet l'effacement (Durand 2009, 137), en syllabe inaccentuée dans l'adj. (gén.) *petit* – signalée par la graphie *p'tit* (ViollierMalvoisine 1979, 105 > *id.* 1997, 83 ; *id.* 1979, 190 > *id.* 1997, 149) ou *ptit*, dans une chanson dialectale (ViollierCabane 1982, 54), de même qu'en position finale dans « peut-être » (*ib.*, 29),
- la chute du groupe graphématique <re>, suggérant la chute du [R] final, dans le pron. pers. *notre* / *votre* comme dans *not'curé* (ViollierLoups 1985, 111) – ou *not'maître* (v. chap. 3.1), de même que
- la chute du groupe graphématique <vre> exprimant la chute du groupe consonantique final /vr/ dans l'adj. *pauvre* qui apparaît sous la graphie « *Pô* » (ViollierMalvoisine 1979, 105 > *id.* 1997, 83 ; ViollierMariennée 1980, 184).

Pour ce qui est de diatopismes apparaissant dans le discours direct sans autre mise en relief explicite, ils ne sont pas retenus puisqu'il s'agit pour nous dans le cadre de ce travail d'une question de répartition discursive (qui peut être aléatoire), plus que d'une mise en relief. Nous ne considérons donc pas comme mis en relief les diatopismes qui apparaissent dans le discours cité qui est balisé non pas à l'aide de tournures métalinguistiques modalisatrices ou

de marques typographiques, mais qui est simplement introduit par un tiret et/ou un changement de ligne et éventuellement une tournure neutre du type 'X a dit : ' (v. chap. 2.3.2.2.1 et 3.1 rubr. 'Sans mise en relief (dans le discours cité)', et chap. 3.1 p.ex. *les pères caillebotes* s.v. *caillebote*).

Sont également exclues les mises en relief qui ne concernent pas directement un particularisme de Vendée qui serait localisé dans la région dans le cotexte ou rendu transparent, et qui se trouve dans un syntagme mis en relief, tel que le nom propre de hameau *Jarrie* (localisé dans le Bocage vendéen) :

« Regardez, on dirait la colonnade du Bernin [du pape à Rome] ! / Ainsi ses amis l'avaient appelé en plaisantant le pape de la Jarrie. » (ViollierBouvier 1998, 141)

La mise en relief du surnom concerne plus particulièrement le synt. *le pape de X*, et non pas le nom de hameau *Jarrie*. Ce dernier a été formé à partir d'une forme oïlique maintenue dans la toponymie surtout dans l'Ouest de la France (Indre-et-Loire, Loiret, LoireA. et CharM., v. afr. *jarrie* "terre inculte"), et repoussé par la forme d'oc issue de *garrica* / *garriga* désignant le chêne (TLF s.v. *guarrigue* Étym. ; topon. poit. à traitement septentrional et nord-occ. *La Jarrie* et *La Jarrige* PignonÉvPhonPoit 1960, 433)¹³⁸. Nous avons au contraire opté pour l'inclusion des cas limites où le diatopisme n'est pas mis en relief individuellement mais comme élément d'un fragment qui est, lui, mis en valeur autrement que par une simple tournure indiquant du discours rapporté. Nous avons ainsi accueilli dans notre nomenclature un diatopisme qui apparaît dans une métaphore ludique modalisée 'disait-il, non sans humour', mais aussi marquée à l'aide de guillemets (v. chap. 3.1 s.v. *cagouille*).

Sont au contraire retenus les diatopismes entourés de tournures qui véhiculent un enracinement de l'énoncé dans la région (sous condition de relever du français, et non pas du dialecte), comme la suivante, introduisant les paroles attribuées à une Vendéenne âgée : « elle prononça des mots venus de l'enfance : / – Mon fi*, mon rat, mon loup » (ViollierSaisons 1996, 360 ; v. chap. 3.1).

Dans d'autres cas, la présence d'un élément localisateur (comme 'Vendée') ne représente pas une mise en relief, de type pragmatique, mais un fait du lexique. C'est ainsi que le lexème *lingot* désignant un "haricot à écosser aux gros grains blancs allongés" (PR 2008 ; Ø TLF) est aussi utilisé dans le syntagme *lingots de Vendée* (comme *lingots du Nord*), qui appartient au français général, même si son usage dans notre corpus primaire – « lingots, dits de Vendée »

¹³⁸ Ø RézOuest 1984, DRF, MourainRézMaraisV 2003. Le toponyme *Jarrie* s'applique notamment à des noms de lieux habités, mais aussi à des noms de bois ou de forêts et de terroir (Duguet 1995, 77sq. pour les Charentes).

(ViollierVigne 1994, 156) – peut véhiculer une association avec la Vendée. Dans d'autres cas, la tournure « comme on dit chez nous » peut aussi s'appliquer à des unités de la langue générale, comme à la locution verbale *mourir de sa belle mort* (TLF s.v. *beau* ; v. index 7.3.1 s.v. *Rivière de Rochefort*), et la localisation 'vendéen' peut renvoyer non pas à un diatopisme (linguistique ou encyclopédique), mais simplement à une réalité bien connue (voire fréquente) en Vendée, comme ailleurs. Ainsi, dans « un griffon vendéen » (ViollierVigne 1994, 172), le s.m. *griffon* désigne un "chien de chasse dont la race est originaire de Grande-Bretagne, au poil dur, sec et ébouriffé" (TLF s.v. *griffon*¹, sens B).

Nous abordons ici le point de vue différentiel, selon lequel notre nomenclature accueille tous les diatopismes du français en Vendée qui sont identifiés comme tels avec une probabilité suffisamment grande, qu'il s'agisse de faits lexicaux, phonético-graphiques, ou morphosyntaxiques, ou de diatopismes de statut.

Par scrupule philologique, nous excluons tous les hapax rencontrés dans notre corpus primaire (au nombre de 68 au total), le statut de tels hapax étant en effet particulièrement difficile à identifier (Chauveau 1983, 16 ; cf. aussi Thibault 2006c, 167). Est considéré comme hapax tout diatopisme (type lexical, phonético-graphique ou morphosyntaxique) à occurrence unique au sein de l'ensemble de l'œuvre littéraire étudiée. Nous avons pour cela répertorié l'ensemble des diatopismes (probables) de l'œuvre d'Yves Viollier lors de son dépouillement, afin d'exclure de notre nomenclature les diatopismes à occurrence unique et de fournir pour chaque particularisme retenu (parce que mis en relief) l'ensemble des attestations qu'en fournit l'*opus* dépouillé.

En ce qui concerne la part des particularismes lexicaux, majoritaires dans notre nomenclature, ils sont inclus lorsque le corpus primaire fournit au moins deux attestations du même type. Ceci implique les variantes phonético-graphiques *meuil* / *mil*, et les variantes sémantiques de *dorne* (s.f.) – utilisé comme synonyme de *giron* (s.m.) et de "tablier relevé" – de *chéti* (adj.) – en emploi synonymique de *maigre* et de *miséreux* ou *méchant* – de même que de *cabosse* (s.f.) – au sens de "clou à tête ronde" et dans l'emploi métonymique ludique "personne qui enfonce des clous" (v. chap. 3.1).

Un diatopisme est au contraire exclu lorsqu'il est à occurrence unique dans le corpus primaire dépouillé en tant que type lexical, qu'il coexiste ou non avec des formations à partir de ce dernier comme des dérivés ou mots composés – comme *Rabat-l'aigail* (ViollierVigne 1994, 23), surnom intégrant le diatopisme *aigail*, lui aussi un hapax (v. ViollierMariennée 1980, 141 ; pour les deux types, v. RézOuest 1984). Il figure en outre dans un autre syntagme (non mis en relief), *herbe d'égaille* (1986, 235 2x), absent de notre corpus de référence minimal et

des sources consultées systématiquement pour l'ensemble de nos articles (cf. chap. 2.4.3.2), dont le deuxième élément renvoie bien à la rosée (Viollier 2010c [entretien]) ; il désigne une herbe imaginaire : une panacée ou une attraction amoureuse (Barkan 1965, 63)¹³⁹.

De façon analogue, le surnom *Marie-quatre-goule* (loc. nom. fém. sans pluriel s) désignant une commère, mis en relief à l'aide de guillemets (ViollierCabane 1982, 71), est considéré comme un hapax dans l'ensemble de l'œuvre d'Yves Viollier. Cette dernière n'affiche en effet ailleurs que des emplois proches sans mise en relief : la loc. nom. masc. *quatre goules* désignant une personne qui parle et bois beaucoup (en l'occurrence un homme), dans le mot composé *grand quatre goules* (ViollierMariennée 1980, 51 ; v. chap. 3.1 s.v. *noah*), le même sous la forme d'une variante graphique *quatre-goules* loc. nom. masc. comme syn. de *grande gueule* (ViollierLoups 1985, 48), de même que la loc. nom. fém. *goule de savate* en emploi syn. de *commère* (*ib.*, 148)¹⁴⁰.

La loc. adv. mise en relief à *chai petit* (syn. gén. *doucement*)¹⁴¹ est également considérée comme un hapax, la locution apparaissant à une seule reprise dans les romans dépouillés :

« Sa bourgeoise, une petite boulotte à joues rouges, ramassait de l'herbe pour les lapins et ils vivotaient à chai petit [note : tout doucement]. » (ViollierMariennée 1980, 102)

¹³⁹ L'auteur confirme que le syntagme *herbe à égaille* (plutôt que *herbe d'égaille*) appartient au passé révolu, qu'il n'a plus entendu depuis longtemps, et dont il regrette de ne plus pouvoir donner le sens exact – désignant peut-être une "eau de vie faite maison dans les ménages en milieu rural avec des herbes mises à macérer" ; il nie cependant une relation avec *herbe à la détourne* (*ib.*). Pour ce dernier, v. le SefcoOuest : "herbe mythique qui fait perdre le sens de l'orientation à qui pose le pied dessus" (1993, 70 s.v. *erbe à la détourne*). Après réflexion, Yves Viollier précise que la locution désignait une eau de vie faite avec des herbes que les paysans mettaient à macérer, selon une technique traditionnellement usuelle dans le passé, en Vendée comme ailleurs. Il ne se souvient cependant pas du type d'herbe qui était utilisé (Viollier 2010e [entretien]).

¹⁴⁰ Absentes de notre corpus de référence minimal et des dictionnaires généraux (Ø Trév 1743-52, Littré, Lar 1866-76/1878/1890 > 1902 > 1907 > 1923 > 1931 > 1949 > 1963 > 1984, Grand Atelier, FRANTEXT ; Ø BauchePop ⁵1951, 84/¹1920, 90sq., Guiraud 1965 ; Ø Bernet/Rézeau 1989), ces loc. nom. intègrent le diatopisme bien vivant *goule* (syn. gén. *bouche*, v. DRF, 546-548). Celui-ci affiche une répartition aréologique stable, sur une très longue période, en dialecte et en français, dans une aire qui inclut Paris (Greub 2005, 118), et est toujours courant aussi dans le Centre-ouest (à 100% de reconnaissance EnqDRF 1994-96 ms. ; RézOuest 1984; ALO c. 470), et de nos jours aussi accueilli dans la lexicographie générale : « fam., région » "gueule" [*sic*] (Rob 2001), « vx ou région. (Île-de-France, Orléanais, Ouest, Sud-ouest) Fam. » 1. "bouche", 2. "visage, figure" (PR s.v. *goule*²). La loc. *Marie-quatre-goule* qui est mise en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier est enregistrée dans un petit ouvrage portant sur les expressions et proverbes en Vendée : *Marie quatre-goules* "qui doit parler bien vite et beaucoup, puisqu'une goule ne lui suffit pas" (Dupont 1997, 2). V. aussi la loc. analogue *Marie-mille-goules*, relevé dans les Mauges (Maine-et-Loire) "sobriquet donné aux femmes bavardes et cancanières dont la langue n'avance pas à débiter les indiscretions" (Cormeau 1912, 259 s.v. *Marie-mille-goules* ; aussi *ib.* pour *Marie-goule-à-foire*, *Marie Tafoirà*, *Marie-tratra*, *Marie-trois-chausses*).

¹⁴¹ Nous avons trouvé une seule attestation de la forme à *chai petit* dans Google Livre, dans la *Revue de recherches ethnographiques* de la SEFCO (1975 IX, 66). Il s'agit très probablement d'une variante du dialectalisme répertorié dans notre corpus de référence : *à-chat-petit* adj. "tout doucement, en tapinois, à pas de chat, de petit chat" (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 116). Il a été identifié comme un terme des parlers modernes de l'Ouest (attest. dep. 1741), de la LoireA. à l'Allier (*ib.* [Réz]).

L'élément à *chai* apparaît en effet seulement dans une autre loc. : à *chai-cassotte* "doucelement" (pour *cassotte*, v. chap. 3.1), utilisée une fois sans mise en relief, dans le synt. *verser (de l'eau) à chai-cassotte* (ViollierLoups 1985, 211). La locution adverbiale est absente de notre corpus de référence minimal et de Google Web/Livres (consultés le 08/01/10) en dehors d'une attestation chez Yves Viollier, dans le contexte cité ci-dessus. L'auteur confirme que les deux locutions appartenaient dans la région à l'usage courant jusqu'aux années 1950/60 environ, étant aujourd'hui sorties de l'usage, comme le diatopisme *cassotte* : à *chai-cassotte* au sens littéral "cassotte après cassotte" et au sens métonymique "petit à petit", et la locution à *chai petit* "pas à pas" – à partir de laquelle a été formée la première – et qui représente bien une variante de à *chat petit* (Viollier 2010c [entretien] ; v. aussi chap. 3.1. s.v. *cassotte* Enq.).

Est également compté parmi les hapax le nom propre *La migallère*, dont la mise en relief concerne son statut de titre de chanson. Il renvoie à une réalité propre à la région, mais est d'occurrence unique dans le corpus primaire dépouillé en tant que nom propre (ViollierCabane 1982, 54 ; v. RézOuest 1984, 192). C'est en effet le nom commun diatopiquement marqué – aujourd'hui sorti de l'usage – qui apparaît ensuite : *migallère* s.f. "fente sur le côté de la jupe du costume traditionnel féminin, permettant d'atteindre les poches de dessous ; p. anal. braguette" (RézOuest 1984, 192 s.v. *migall(i)ère, migalière*).

Le diatopisme *bot* (syn. gén. *sabot*) – terme des parlers de l'Ouest (Pays nantais, Mauges, Centre-ouest) aujourd'hui vieillissant (MourainRézMaraisV 2003, 95 [Réz]) – est également exclu parce qu'il n'est pas mis en relief directement, mais intégré dans un surnom désignant un curé (*Grand Bot*), qui est lui localisé en Vendée à l'intérieur du titre d'une pièce de théâtre, *Le Curé Grand Bot, un prêtre vendéen pendant la Révolution* (ViollierLilas 2001, 135). Cet emploi est de toute façon considéré comme un hapax, le diatopisme *bot* apparaissant par la suite (à une reprise) dans le surnom seulement (et non pas dans le titre de l'ouvrage), dans le discours d'un Vendéen qui organise la présentation du spectacle ainsi désigné et parle de son acteur principal : « Mon jeune curé Grand Bot [...] » (*ib.*, 183).

Sauf cas de hapax, les noms propres formés à partir de diatopismes du français en Vendée sont retenus au même titre que les appellatifs lorsqu'ils sont mis en relief dans le corpus primaire dépouillé et renvoient à un référent en Vendée. Par leur statut distinct des diatopismes appellatifs accueillis dans notre lexique (chap. 3.1), nous proposons pour ces premiers, à valeur individualisante, dénominate, un chapitre séparé 'Noms propres' (chap. 3.3). Ils font en effet également partie d'une variété diatopique du français comme les diatopismes de fréquence, et sont révélateurs de l'assise endogène du nom commun diatopiquement marqué qui est à leur base (v. aussi chap. 1.5 et 1.3).

Nous avons identifié un ensemble de dix-sept dénominations qui sont mises en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, qui renvoient à des référents propres à la Vendée, et qui sont formés à partir de noms communs à intérêt diatopique, dont ils sont révélateurs. Treize parmi eux figurent exclusivement en emploi de nom propre : il s'agit de surnoms de personnes (*la beuque/Beuque, cagouille, Chouan, Ripoton, La Tourte, ventre-à-choux*), de toponymes (*battures, Bellenoue, Gois, le Tirouet/tirouet, Marais, marais mouillés*) et d'une dénomination d'un événement (*Foulées du Gois*), dont l'un se rapproche d'un nom commun (*battures*). Un autre diatopisme est mis en relief en tant que nom de lieu mis en relief, mais est aussi employé comme un nom commun (*La Grole*) ; trois autres sont mis en relief à la fois comme appellatifs et comme noms propres (*bisse / Bisse, cabosse, le chéti*, v. ci-dessous).

Aux dénominations mises en relief et traitées dans un chapitre à part s'ajoutent des particularismes qui sont utilisés dans le corpus primaire dépouillé à la fois comme noms propres et comme noms communs, mais traités au sein du chapitre consacré aux diatopismes appellatifs, la mise en relief portant sur le nom commun (*bisse / Bisse, cabane, cabosse, Caillebote, le chéti, Le Chiron, Le Pâtis, Fosse, Versenne*, v. chap. 3.1). Parmi ceux-ci, trois sont aussi mis en relief en tant que noms propres, de façon explicite (*bisse / Bisse, cabosse, le chéti*, v. ci-dessus), ou implicite (*Le Chiron*). Un cinquième est utilisé à la fois comme un toponyme proprement dit (non mis en relief) et comme un nom commun mis en relief qui se rapproche cependant d'une dénomination (*Fosse*) (v. aussi chap. 2.5.1).

Trois autres unités sont employées comme des noms communs mais se rapprochent de noms propres par leur valeur individualisante, dénominateur lors de leur mise en relief (*fosse, Nénène / nènène, veurnize*) – dont l'une ailleurs utilisée comme un nom propre explicite (*Fosse*), et l'autre toujours à valeur individualisante (*veurnize*) (analysés chap. 3.1)¹⁴².

L'œuvre d'Yves Viollier affiche ainsi un ensemble de vingt emplois qui entrent (aussi) dans la composition de noms propres, dont trois se rapprochent cependant seulement de dénominations. Les faits de langue renvoyant à une réalité caractéristique de la Vendée où ils jouissent en même temps d'une fréquence particulière peuvent ainsi être autant des noms propres comme *Beuque* et *Gois* (chap. 3.3), que des noms communs comme *bourrine* et *brioche* (chap. 3.1).

¹⁴² Notre distinction entre les noms propres et les noms communs s'appuie essentiellement sur la dénotation et sur le comportement syntagmatique et paradigmatique des faits de langue sous étude, dans le corpus primaire étudié. L'écriture avec une minuscule ou majuscule fournit un critère intéressant, mais plutôt indicatif, qui n'est pas toujours décisif. Dans notre corpus primaire, le même nom propre peut être tantôt écrit avec une majuscule, tantôt avec une minuscule (p.ex. *Beuque / beuque, Tirouet / tirouet*) ; des noms propres peuvent être (quasi-)exclusivement écrits avec une minuscule (p.ex. *battures, marais*) ; et à l'inverse, la majuscule est aussi utilisée pour un nom commun (*Chiron* : « Un Chiron, en langue poitevine, est un rocher [...] ») (v. chap. 3.1).

Deux noms propres mis en relief sont exclus parce qu'ils sont très probablement formés sur la base non pas de diatopismes, mais de lexèmes de la langue générale. Il s'agit d'une part de la désignation d'un château et d'autre part de celle de l'élévation géologique sur laquelle se trouve ce dernier, localisés dans le Marais vendéen : *La Motte*¹⁴³. Le français en Vendée connaît deux sens diatopiquement marqués de *motte* – dont celui de "terrain légèrement surélevé sur lequel est construite une bourrine*" (RézOuest 1984, 198 sens 1). Il est cependant invraisemblable qu'il s'agisse d'une formation à partir du diatopisme, vu l'existence en français général du sens dit 'vieux' de "butte naturelle ou artificielle sur laquelle était édifié un château fort [...]" (TLF A). Le toponyme *la mottine*, également mis en relief dans le corpus primaire¹⁴⁴, est probablement dérivé de ce dernier sens. Sa localisation dans un marécage du Bocage vendéen ne correspond d'ailleurs pas à l'aire maritime du diatopisme en Vendée.

Le marquage dans les ouvrages consultés pouvant varier entre eux, nous avons rencontré un certain nombre d'unités linguistiques accueillies sans marquage diatopique dans le TLF (et parfois d'autres dictionnaires généraux), mais aussi comme diatopismes dans le Centre-ouest (ou une partie de cette région) dans RézOuest ou RézVendée. Leur inclusion ou exclusion a été considérée cas par cas. Ainsi, le substantif *jabot* est décrit comme général (TLF, PR)¹⁴⁵ et au sens de "poitrine" comme un diatopisme sémantique par glissement de sens du français général (RézOuest 1984, 169 – les ex. signalent son application à l'être humain), sens aussi représenté en français en Acadie (Massignon 1962 II, 737 §3k I). Vu les données rassemblées dans le FEW – qui attribue le sens "renflement de l'œsophage des oiseaux, leur première poche digestive" au mfr. frm. et localise le sens "poitrine (d'une personne) ; sein (d'une femme)" exclusivement dans le Centre-ouest (Vendée, ChefB., saint. et "poitrine" aun., FEW 1947 IV, 3b s.v. *GABA I.1.c) – et suite à nos recherches de terrain avec des locuteurs de Vendée et d'autres régions francophones, le lexème est considéré comme un diatopisme lorsqu'il est appliqué à l'homme (v. ViollierLise 1974, 26 ; ViollierCortège 1986, 71 ; ViollierFontfroide 1999, 84). Cet emploi est en effet reconnu par 12/12 locuteurs vendéens et

¹⁴³ « Chez elle, c'était le logis [= petit château] de La Motte, autour duquel le bourg [= village] de Beauvoir s'était construit. [...] Il ne reste de cette époque [féodale] que la colline à laquelle le logis / doit son nom, surmontée en plein milieu du bourg d'un bosquet de chênes verts plus que centenaires [...] » (ViollierMolly 2006, 123sq.). Aussi sans mise en relief (p.ex. *ib.*, 121 *titre de chapitre*, 123, 126).

¹⁴⁴ « Ils ont rejoint la terre ferme, et ils se trouvent maintenant dans l'île que les paysans appellent ici « la mottine », sans doute parce qu'il s'agit d'une motte de terre émergeant de l'eau. La terre y est vierge, la végétation y a poussé à son gré suivant les chutes de la graine et le soleil, et la poigne des ronces y a tissé sa toile » (ViollierLise 1974, 40). Aussi sans mise en relief (*ib.*, 41, 47, 56, 65, 130, 146, 156, 157).

¹⁴⁵ Fr. de réf. *jabot* s.m. [chez l'animal] « littér. » syn. de *gorge*, *poitrine* (TLF sens A 2 b, cit. Maupassant, Duhamel) ; [chez l'homme] syn. de *poitrine* (TLF sens A 2 a, cit. A. Daudet) ; *jabot* s.m. "poche de l'œsophage des oiseaux qui précède le gésier" (PR 2008 sens 1).

déclaré employé par 11/12 (EnqWissVendée 2009), mais récusé (c.-à.-d. non confirmé, v. chap. 2.4.5.6) par 10/10 locuteurs non-vendéens (EnqWissFrancoph 2009). Le lexème est au contraire considéré comme général lorsqu'il désigne la gorge ou la poitrine de l'oiseau. Ce dernier sens est confirmé comme usuel par les mêmes témoins enquêtés, vendéens (EnqWissVendée 2009), de même que par les témoins francophones non vendéens (EnqWissFrancoph 2009 ; v. l'absence de glose dans l'extrait cité s.v. *pupu*, chap. 3.1).

Le corpus primaire dépouillé affiche en outre des emplois qui ne figurent pas dans les dictionnaires généraux tels quels, mais représentent des glissements de sens qui ne semblent pas diatopiquement marqués selon nos recherches. C'est alors que nous avons exclu le substantif *chambrière* (et sa variante *chambrère*) au sens de "servante de maison de ferme" (ViollierVigne 1994, 29 ; ViollierBouvier 1998, 44 ; cf. VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 311), confirmé en Vendée comme mot vieilli pour désigner une servante et notamment une femme de chambre d'un château (5/12 locuteurs, EnqWissVendée 2009, 4/8 *ib.* 2006). Il s'agit simplement d'une des manifestations discursives du lexème 'vx et littér.' de la langue générale, synonyme de *femme de chambre* (TLF sens A ; 'vx' "femme de chambre, servante" PR 2008). Celui-ci est reconnu comme mot 'vx' par 3/15 locuteurs francophones non vendéens surtout âgés (originaires de Paris et de Haute Savoie, l'un l'ayant lu dans une fable de La Fontaine) (EnqWissFrancoph 2009). La variante glosée *chambrère* évoquant la prononciation régionale [ɛ] pour [iɛ] *-ière*, bien attestée dans le Centre-ouest surtout dans le discours dialectal (PignonÉvPhonPoit 1960, 107sq. ; RézVouvant 1976, 23 ; GautierGramPoit 1993, 29, § I 3 D 32 ; SefcoOuest 1999, 51 > 2004, 91 ; *chombrère* FEW 1936 II/1, 133a s.v. CAMERA), mais aussi en français en Vendée ("femme de chambre" Barkan 1961-1962, 81) est exclue de notre nomenclature comme diatopisme phonético-graphique hapax. Ce dernier est en français en Vendée de nos jours homonymique avec des termes agricoles : une variante diat. du fr. gén. *chambre à air* (signalée par un de nos témoins), et un diatopisme *chambrère* comme variante de *chambrière* désignant un "bout de bois sous l'aiguille de la charrette" (signalée par un couple d'agriculteurs âgés) (EnqWissVendée 2009 ; v. aussi s.v. *servante* Com. hist.-comp.).

De façon analogue, l'emploi (hapax) *avoir des taches* (syn. *enlever des taches*) est marqué par une mise entre guillemets : « sa mère le mettait [le linge] à tremper dans l'eau de Javel pour « avoir » les dernières taches de sang » (ViollierAide 2008, 85), probablement pour signaler qu'il s'agit d'un emploi par extension du sens commun. Absent de notre corpus de référence minimal (de même que du PR), il représente un emploi probablement général, formé par extension du sens général "être en relation (concrète ou abstraite, permanente ou occasionnelle) avec quelque chose" (TLF s.v. *avoir*¹ sens I p. ext., empl. tr. ; cf. aussi PR).

L'auteur confirme qu'il s'agit d'un emploi qui est, et a toujours été très usuel en Vendée, dans tous les milieux, en ville et à la campagne, et qui est pour lui répandu en général (sans restriction d'emploi dans l'espace ni connotation populaire) (Viollier 2010e [entretien]). Il est reconnu comme emploi usuel et déclaré employé sous la forme *avoir* et surtout *ravoir* par 2/2 locuteurs non vendéens (dans la quarantaine). Il est ainsi déclaré utilisé de façon exclusive par une locutrice du Nord, d'origine modeste, qui l'a aussi entendu dans sa famille d'origine mais ne l'a pas remarqué en Isère où elle vit depuis quelques années (où elle pense entendre plutôt le verbe *enlever*). Un locuteur isérois le confirme cependant comme un emploi usuel aussi en Isère (témoignage de DL) (EnqWissFrancoph 2010).

De la même manière, le lexème (s.f.) *guérite* est présenté dans le corpus primaire dépouillé comme un particularisme de fréquence du Marais poitevin : « une *guérite* est ce qu'on appelle ailleurs une cabane » (ViollierLilas 2001, 11 Note liminaire), puis utilisé notamment pour désigner une maison d'habitation précaire, isolée sur une digue dominant la mer dans le Marais poitevin, conçue et auparavant utilisée comme poste de contrôle (*ib.*, 70 p.ex.). Le lexème absent des ouvrages différentiels consultés (RézOuest 1984/1990, DRF, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009) est décrit en français de référence avec des sémantismes spécifiques comme celui de "baraque, construction légère destinée à abriter un employé, surtout pour un poste de contrôle, de surveillance" (TLF sens B ; v. aussi PR 2008).

Il s'agit d'un lexème qui a été régionalement relevé comme un emploi dominant à côté de *cabane* dans l'aire qui correspond à l'ancien Poitou, pour désigner une construction sommaire (en part. dans les vignes) (ALO 1971, c. 201, v. aussi s.v. *loge*). Par nos témoins vendéens contemporains, il est reconnu comme désignant une cabane de jardin (1/15 EnqWissVendée 2009) ou, dans le Marais vendéen en particulier, couramment une "baraque d'habitation, moins riche qu'une bourrine*" (1/15 *ib.*), ou une "cabane isolée de pêcheur et de chasseur utilisée comme refuge et entrepôt d'outils" (4/15 *ib.* ; v. 'vx' "refuge" TLF sens C 3). Pour Yves Viollier que nous avons interrogé à ce sujet, il s'agit d'un mot du français général qui lui semble cependant, au sens restrictif de "cabane", plutôt réservé à la région en Vendée, où ce sens est usuel. Il précise qu'il a jugé nécessaire de commenter cet emploi dans la note liminaire pour *Les lilas de mer* parce qu'il était inconnu de son directeur littéraire de l'époque, Peuchmaurd (originaire de Corrèze), et parce qu'il était absent des dictionnaires (généraux) qu'il avait consultés suite à la remarque de ce dernier (Viollier 2010d [entretien]). La lexie est cependant également reconnue par 6/11 locuteurs francophones non vendéens pour désigner non seulement une cabane de surveillance (surtout militaire), mais aussi par extension toute cabane, pour deux locuteurs d'Isère et de Haute Savoie, ou pour une cabane de jardin et/ou de

vente, pour quatre locuteurs (Lyon, 2x Isère, une locutrice ayant beaucoup déménagé vivant à Paris, et en Isère) (EnqWissFrancoph 2009). Nos recherches n'ayant pas pu confirmer une fréquence particulière de *guérite* comme synonyme de *cabane* en Vendée et confirmant son emploi dans d'autres régions francophones, la lexie est exclue de notre nomenclature, malgré l'absence de ce sens dans les ouvrages généraux consultés. Il nous semble plutôt s'agir d'un emploi de large extension, voire général qui est mal élucidé dans la lexicographie générale.

En ce qui concerne les difficultés à cerner l'emploi et la fréquence des faits de langue mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, nous avons dû exclure un lexème présenté dans notre corpus primaire comme un diatopisme négatif en Vendée, et comme un diatopisme de fréquence en Charente – double statut confirmé par l'écrivain, et par son épouse, originaire de Charente (Viollier 2009 [entretien]). Ainsi, l'usage de *planche* (s.f.) pour le syn. gén. *carré* (de jardin)¹⁴⁶ est attribué au discours d'un narrateur intradiégétique vendéen installé en Charente : « j'ai été victime de ma première attaque de sciatique en nettoyant mon premier carré – ici on parle plutôt de planche » (ViollierLilas 2001, 134 ; ailleurs utilisé sans mise en relief au sujet du Bocage vendéen : ViollierBouvier 1998, 163). Dans cette acception, *planche* s.f., absent des ouvrages différentiels consultés (Ø DRF, RézOuest 1984/1990, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009), peut représenter un archaïsme du français général ou alors une innovation interne du français de la région, indépendante de l'emploi (diat.) de même sens décrit dans les travaux dialectologiques des 19^e/20^e s. L'emploi affiche une aréologie clairement centre-orientale (*planche* Saône-et-Loire "carré de jardin", [dér.] *plâtso* moyen/bas dauphinois "*id.*" et dans le discours définitoire d'un ouvrage de 1945 portant sur le Jura : le type [pléšɔ] [plefo]¹⁴⁷ "planche de jardin") ; ce dernier sens a été développé à partir du fr. (gén.) *planche* "petit espace de terre habituellement plus long que large, que l'on cultive (vigne, fleurs, potager, etc.)" (FEW 1958 VIII, 355a s.v. PHALANX I 2 b), attesté dep. 1293 dans un doc. fr. d'Indre-et-Loire (cf. *ib.*, rép. par Gdf, v. aussi TLF s.v. *planche* Étym., sens 2).

Vu la bonne implantation dans la Galloromania du concept auquel renvoient les deux emplois, celui de « einer länglichen, ebenen fläche, die geneigt sein kann oder nicht » (*ib.*, 357a com. I 2 b), il est possible que le sens de notre corpus primaire ait été plus ou moins général dans la

¹⁴⁶ Fr. de réf. *planche* s.f. 'agric., hortic.' (dep. 1293, cf. Gdf, dans un document localisé en Indre-et-Loire) "surface cultivée, longue et relativement étroite, dans un jardin ou un champ" (TLF sens III B) ; *carré* s.m. "espace de terre quadrangulaire, dans un jardin, où croît une même espèce de plante" (*ib.* s.v. *carré*² sens C 1 c).

¹⁴⁷ Pour ce qui est de notre présentation des données qui sont tirées de travaux recourant à des graphies particulières autres que l'API, dans un souci d'unification et de lisibilité, nous retenons une orthographe normalisée, avec des ajouts en API si nécessaire (v. aussi chap. 2.4.4.2.4 au sujet du FEW et chap. 2.4.4.3.2 au sujet de SvensonMaraisV 1959).

Galloromania mais mal représenté dans les dictionnaires consultés ; toutefois, il peut aussi s'agir de créations indépendantes. Si l'emploi relevé dans notre corpus primaire représente donc un diatopisme probable du frm. en Charente, celui-ci n'est pas fréquent à l'époque contemporaine en Vendée, selon le corpus primaire dépouillé et le témoignage des époux Viollier – ou n'y est peut-être plutôt *plus* fréquent, puisqu'il représente probablement une survivance d'un emploi anciennement plus répandu, en France ou dans l'Ouest.

En ce qui concerne l'emploi à l'époque contemporaine, lors de nos enquêtes sur le terrain en Vendée, le lexème *planche* est bien reconnu par les informateurs consultés (12/12), mais dans des sens et des emplois différents. Les uns disent utiliser et entendre autant le subst. *planche* que *carré* (5/12) – dans le même sens (2/5) ou alors dans des emplois distincts (qui correspondent au fr. de réf.) (3/5), alors que d'autres disent entendre et utiliser surtout le mot *planche* et 'rarement' celui de *carré* (2/12), ou au contraire disent 'toujours' utiliser *carré* (2/12). D'autres encore (comme l'auteur, v. ci-dessus), confirment plutôt entendre et recourir au lexème *carré* et rarement à celui de *planche* (3/12) (EnqWissVendée 2009). Sur la base de nos recherches notamment à l'aide des enquêtes sur le terrain, le lexème *carré* n'a pas été retenu comme diatopisme du français en Vendée, ni celui de *planche* retenu comme diatopisme du français d'autres régions que la Vendée (v. index 7.3.1).

N'est pas non plus retenu comme diatopisme l'adjectif *grosse*, attribué au discours d'un médecin dans les années 1940 et repris en emploi autonymique, dans le discours à source énonciative ambiguë (soit du personnage principal soit du narrateur extradiégétique) dans le passage suivant :

« Il n'y a pas de doute, mademoiselle, vous êtes grosse. / Grosse ? Elle avait souri »
(ViollierBouvier 1998, 17)

Il n'y a pas d'accord entre les dictionnaires généraux au sujet de l'emploi de ce synonyme de *enceinte* (v. aussi chap. 3.1 s. *embarrassée* Com. hist.-comp.) : il est absent de la nomenclature du TLF (s.v. *gros*¹, *grosse* mais *ib.* Étym. A.2.a) mais bien inclus comme emploi 'vieilli' dans PR 2008 (sens I C, cit. Y. Queffélec). Yves Viollier précise qu'il s'agit d'un emploi anciennement répandu et neutre du moins en Vendée, où il est encore bien employé aujourd'hui, toujours sans connotation particulière – ni péjorative ni favorable – mais désormais exclusivement dans le milieu populaire dans le registre vulgaire (Viollier 2010d [entretien]). Il est aussi enregistré régionalement sous la forme (rég.) *grousse* (SefcoOuest 2004, 179). Selon nos enquêtes, l'adjectif n'affiche pas une vitalité remarquable en Vendée. En effet, l'emploi est reconnu (et dit 'connu') par 9/14 comme syn. rare, 'ancien' et surtout rural de l'adj. gén. *enceinte*, parfois ressenti comme 'vulgaire' et 'péjoratif' (EnqWissVendée

2009). L'emploi *grosse* est cependant également reconnu et dit 'connu' comme un emploi 'familier', voire 'vulgaire', utilisé en milieu modeste et moyen et/ou rural, par 19/21 locuteurs francophones non vendéens, âgés entre 25 et 74 ans, et originaires de Paris, Auvergne, Lyon, Isère, Haute-Savoie et Belgique – de même que d'une sur deux informatrices supplémentaires (âgées de douze et quatorze ans), dont la dernière le qualifie de familier et plutôt péjoratif (EnqWissFrancoph 2009-10).

C'est en effet grâce aux entretiens avec l'auteur mais aussi grâce aux enquêtes sur le terrain menées avec des locuteurs vendéens et non vendéens que nous avons le mieux réussi à saisir certains emplois. Ont ainsi pu être identifiés comme diatopismes de fréquence en Vendée des emplois tels que *fagot* (s.m.) comme synonyme de *grande quantité*, inclus comme emploi figuré dans le TLF (sens B 1), et (s.f.) *fosse* au sens de "partie profonde d'un courant d'eau" – tous les deux absents des ouvrages différentiels consultés (v. chap. 3.1).

Au contraire, le synt. *pauvre corps*, décrit comme un emploi « vieilli, fam. » "homme sans vigueur et dépourvu d'esprit" (TLF II.A.2.b, cit. Ac. 1835, 1878), absent des dictionnaires généraux récents (comme Lar 2004, PR 2009), mis en relief à deux reprises dans des contextes narratifs situés au début du 20^e s. (ViollierMariennée 1980, 42sq., 89), a été récusé par tous les témoins vendéens interrogés à ce sujet (14/14, EnqWissVendée 2009¹⁴⁸). L'auteur confirme qu'il s'agit pour lui d'un emploi familier équivalent de *pauvre diable*, *pauvre hère*, *pauvre malheureux* qui véhicule une attitude de compassion (le subst. *corps* n'est cependant pas utilisé séparément au sens de "personne") (Viollier 2010d [entretien]). Si cet emploi ne correspond pas tout à fait au sens enregistré dans la lexicographie générale, en l'absence d'un emploi suffisamment assurément marqué sur le plan diatopique, le syntagme *pauvre corps* est exclu de notre nomenclature¹⁴⁹.

Nous avons également exclu de notre nomenclature un hypocoristique dont le statut de diatopisme de fréquence et insuffisamment avéré : *grand-pa* s.m. : « son grand-père surtout,

¹⁴⁸ Ø mais dial. *chéti cor* int[errog.] Vend. 'à l'encontre d'une personne désagréable' SefcoOuest 1992, 174, *cor* adj. Vend. "mort, morte", *en cor* DSèvres "se dit d'un mort entre le moment du décès et sa mise en terre" *ib.*, 188.

¹⁴⁹ L'exclusion de ce diatopisme implique ainsi aussi celle des autres emplois à intérêt diatopique de l'adjectif *pauvre*, qui est utilisé dans le Centre-ouest pour marquer la sympathie, l'affection (en emploi syn. de *cher* et de *défunt*) et dans le synt. *le pauvre monde* pour désigner les gens de condition modeste (cf. RézOuest 1984, 212sq. / *id.* 1990, 109). Ces emplois sont relativement fréquents dans l'œuvre d'Yves Viollier (1980, 1986 9x, 1994 5x, 1996 7x, 2001 4x, 2002 2x), et confirmés comme usuels par nos témoins vendéens (9/14, EnqWissVendée 2009). Si l'adjectif *pauvre* n'est pas connu d'Yves Viollier au sens de "pauvre" – même s'il peut véhiculer la notion de 'décès' dans certains contextes d'emplois – il est selon lui usuel en emploi synonymique de *cher* dans des énoncés comme *ma pauvre* qui visent à manifester la sympathie du locuteur, surtout chez les personnes âgées – et ce non exclusivement en Vendée : il est aussi fréquent par exemple en Corrèze comme chez l'écrivain briviste D. Tillinac (Viollier 2010d [entretien]).

qu'il appelle toujours 'grand-pa' [le héros, vendéen citoyen] » (ViollierAide 2009, 37)¹⁵⁰. Yves Viollier confirme que autant *grand-maman* et *grand-papa* que les formes par contraction *grand-pa* et *grand-ma*, sont des emplois « modernes familiers » utilisés régulièrement par les citoyens en Vendée depuis une dizaine d'années (au plus) environ, surtout par les enfants mais aussi par leurs parents en s'adressant à ces derniers. Il ajoute que sa petite-fille de deux ans et demi (qui grandit dans la région de La Roche-sur-Yon) a récemment utilisé les deux formes, *grand-maman* et *grand-papa*, au sujet de lui-même et de son épouse (Viollier 2010e [entretien]). Selon les témoins vendéens que nous avons interrogés à ce sujet, la forme *grand-pa* est (comme *grand-ma*) connue par 1/10 locuteurs comme un emploi d'autrefois – par une locutrice de milieu modeste dans la quarantaine – outre le témoignage d'un professeur d'anglais et de son épouse (dans la soixantaine) qui ont proposé le terme comme un anglicisme à leurs petits-enfants (qui a été adopté très sporadiquement) mais ne l'ont jamais entendu ailleurs en Vendée ou en France. La forme *grand-papa* est (comme *grand-maman*) reconnue et déclarée connue par 6/10 comme étant propre au milieu noble, aristocrate ('les gens à particule'). Elle a aussi été entendue chez des personnes âgées (non vendéennes) venues s'installer sur la côte en Vendée (témoignage de MMo). Les formes *papi/mami* sont d'apparition récente en Vendée (10/10), où on utilise traditionnellement surtout *pépé/mémé* en milieu 'populaire', *bonne-maman/bon-papa* en milieu bourgeois, et *grand-père/grand-mère* dans un milieu intermédiaire (précisions de MM) (EnqWissVendéeCompl 2010).

La comparaison avec des enquêtes menées avec des informateurs non vendéens indique une appréciation insuffisamment divergente pour indiquer un statut diatopiquement marqué avéré. La forme *grand-pa*, comme *grand-ma*, est déclaré connue de 5/12 locuteurs exogènes – dans la quarantaine et cinquantaine sauf un jeune homme âgé de 19 ans environ – comme entendu dans une famille à Paris originaire de Charente-Maritime (par une locutrice à grande mobilité), comme étant propre à la bourgeoisie catholique en Bretagne (selon un locuteur indigène), et comme un mot lu dans les bandes dessinées ou un anglicisme dans le langage 'jeune' (selon trois locuteurs parisiens, dont un adolescent). Les autres locuteurs qui ne reconnaissent pas l'emploi sont originaires de Paris (un), de Belgique (un), du Nord (deux), de

¹⁵⁰ Dans l'œuvre d'Yves Viollier, cet emploi affiche un total de dix-huit occurrences (2009, 37 4x, 38 3x, 62, 68 2x, 92, 148, 178, 206, 210, 211, 216 2x), dont six attribuées au discours rapporté, du même héros ou de sa mère, dans le discours direct (2009, 37, 68 2x, 206) ou indirect (2009, 116) ou dans une lettre (2009, 148). Dans le même roman, cet emploi est majoritaire, le synonyme général *grand-père* étant plus rare avec cinq emplois, désignant également le même personnage (2009, 38, 39, 62, 68 2x) – dont deux dans le discours des mêmes deux personnages (2009, 68 2x). Le même roman affiche en outre l'emploi analogue *grand-ma* à douze occurrences (ViollierAide 2009, 37 3x, 38, 116, 148 2x, 206, 208, 210, 216, 217), dont trois dans le discours rapporté, du même héros et une fois de sa mère (2009, 116, 148, 206). Celui-ci est également plus fréquent que des synonymes, à cinq occurrences, employés pour désigner d'autres personnages : *grand-mère* (2009, 93, 121) et *mamie*, toujours utilisé dans le discours rapporté, d'abord le discours direct puis une lettre (2009, 58 2x, 148).

la Manche (un) et d'Isère (deux). Au contraire, *grand-papa* est, comme *grand-maman*, connu par 11/12 locuteurs : à Nantes, dans la belle-famille catholique selon 1/11 locuteurs (Parisien), de même qu'en milieu aisé, plutôt dans des familles catholiques traditionnelles, selon 4/11 témoins – en Bretagne (1/1) de même qu'en Isère (3/3), selon deux locuteurs indigènes et deux locuteurs originaires du Nord qui vivent aujourd'hui en Isère. Selon 6/11 locuteurs, le composé a déjà été entendu ou semble possible – trois Parisiens (dont un adolescent), deux locuteurs originaires de Belgique et d'Isère qui le qualifient de rare et peut-être 'vieillot', et une locutrice à grande mobilité qui l'a entendu peut-être en Belgique. Il est récusé par 1/12 locuteurs, de Cherbourg dans la Manche en Basse-Normandie (EnqWissFrancoph 2010).

Pour ce qui est des formes *grand-maman* s.f. et *grand-papa* s.m., comme le signale Thibault (1995) dans son compte-rendu de la thèse de Lengert, qui inclut *grand-papa* et *grand-maman* comme helvétismes (1994, 226), les données de la base FRANTEXT n'indiquent pas une répartition aréologique particulière : pour le 20^e siècle, les douze attestations de *grand-papa* sont bien réparties dans le temps dont une seule est due à un auteur romand (Cendrars) et *grand-maman* est encore plus rare (avec trois attest.). En outre, comme le souligne Thibault, tous les dictionnaires français récents les donnent sans marquage diatopique mais signalent qu'ils appartiennent au langage enfantin ou hypocoristique (v. p.ex. TLF cit. Bernanos 1937 pour le premier, et des auteurs du 19^e s.), sauf le Rob qui le marque « vieilli ou rég. (Suisse) » (cf. Thibault 1995) – puis aussi le récent PR 2008, qui marque tous les deux de « vieilli » mais « (cour. en Suisse et au Canada) » (s.v. *père* sens 1 [part.] et s.v. *mère* sens 1 p. ext.). Il s'agit en effet d'emplois anciennement répandus qui peuvent être considérés comme des *régionalismes de fréquence* au Québec et en Suisse romande, où les synonymes *mamie*, *mémé* et *papi*, *pépé*, sont d'un emploi moins généralisé qu'en France, et représenteraient des archaïsmes s'ils disparaissaient complètement du français (général) en France (Thibault 1996b, 360). Comme le signalent cependant notre corpus primaire et nos enquêtes (v. ci-dessus), *grand-papa* et *grand-maman* sont toujours utilisés – sans pour autant être fréquents – autant en Vendée qu'ailleurs, mais ce essentiellement en milieu cultivé conservateur¹⁵¹.

D'autres emplois mis en relief dans les romans dépouillés absents des sources consultées, identifiés ou non comme utilisés dans la région lors de nos enquêtes de terrain, ont pu être confirmés comme étant de statut diatopiquement marqué grâce à la comparaison de nos résultats d'enquête en Vendée et ailleurs mais aussi grâce aux précisions d'Yves Viollier. Ceci

¹⁵¹ Si Yves Viollier a observé l'emploi de ces derniers en Vendée, comme de *grand-pa* et *grand-ma*, dans l'emploi citadin contemporain (v. ci-dessus), on ne perdra pas de vue que ces observations ont notamment été faites pendant ses enquêtes pour la rédaction d'un roman à thématique religieuse, donc en partie dans des familles à orientation plutôt conservatrice qui sont plus favorables au maintien d'emplois linguistiques anciens.

est le cas de la loc. adv. rurale *aux choux* "dans les champs plantés de choux" mise entre guillemets à deux reprises. Absente de notre corpus de référence minimal et inconnue à 6/6 locuteurs francophones d'autres régions que la Vendée (EnqWissFrancoph 2009), elle est connue de 9/13 témoins vendéens (EnqWissVendée 2009), et confirmée comme ayant été tout à fait usuelle en Vendée dans les campagnes jusqu'aux années 1960 environ (Viollier 2010c [entretien] ; v. chap. 3.1).

L'identification des phénomènes linguistiques mis en relief dans le corpus primaire dépouillé est en effet particulièrement délicate lorsqu'ils se distinguent du français général seulement par leur fréquence et/ou leur emploi. On rencontre ainsi cinq mises en relief (c.-à-d. des emplois auto-référentiels) des syntagmes *le Calixte* et *la Mularde* dans deux récits dont l'action est située dans le dernier quart du 19^e siècle, intégrant l'usage de l'article défini devant le prénom d'un paysan promu châtelain en Charente pour l'un, et devant le surnom d'une domestique dans le Marais poitevin née d'une mère de Guyane, méprisée dans la commune, pour l'autre (v. index 7.2.2) :

« Le Calixte, ainsi qu'on l'appelait dans le pays, n'était pas réputé pour sa tendresse et il avait des ennemis. Tous les employés redoutaient ses colères. » (ViollierFontfroide 1999, 27) / « [...] une pauvre fille qu'on appelait la Mularde » (ViollierLilas 2001, 70) / « Il [le villageois haineux] ne se privait pas de l'appeler la Mularde. » (*ib.*, 74) / « Elle avait porté la croix de son surnom : « la Mularde ! » lancé par les enfants de son âge comme un crachat. » (*ib.*, 88) / « On appelait Jean-Marie le Corrézien, Lilas était toujours affublée du surnom de la Mularde. » (*ib.*, 130)

Ces emplois, qui visent essentiellement à véhiculer une connotation péjorative (v. Viollier 2010d [entretien]), coexistent dans le corpus primaire dépouillé avec l'usage de l'article défini devant des prénoms (masc. et fém.) et des noms de famille (surtout pour désigner des femmes) sans mise en valeur discursive particulière, surtout dans le discours rapporté dans des romans à orientation régionaliste (v. chap. 2.2.2). Ces usages véhiculent majoritairement une connotation neutre, voire positive (mais v. ci-dessous) et semblent surtout viser à évoquer la grande proximité entre les personnages du récit, de milieu populaire¹⁵² ; ils sont également relativement peu nombreux, avec à titre d'exemple huit emplois de *la Renaud* et deux de *la Vrignaud* dans ViollierVigne 1994.

¹⁵² L'usage littéraire de l'article devant des prénoms est également le sujet d'un travail en analyse du discours littéraire, qui le dit populaire (Not/Rouayrenc 2006), et d'une importante analyse stylistique plus ancienne sur neuf auteurs de romans 'champêtres' (Vernois 1963). Selon cette analyse, l'usage évité chez Bazin et Pérochon, sert à rappeler un usage extrêmement courant chez Guillaumin et Le Roy, à remplir un rôle démonstratif en raison de sa double nuance emphatique et péjorative, dans le but de nommer un personnage fictif déjà connu, et souvent de souligner une attitude de tendresse et de familiarité, surtout chez les écrivains de l'ancienne Occitanie Le Roy et Fabre, et parfois chez Genevoix (*ib.*, 110-113).

Lorsqu'il ne s'agit pas de l'usage de l'article devant un nom de femme célèbre (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 760 §588 b 6°-7° ; pour d'autres types d'emploi, v. *ib.* b 1-3°, 6-8°), l'emploi de l'article défini devant des prénoms de personne, enregistré pour le français général populaire (Frei 1929, 197), figure avec des marquages divers dans la lexicographie générale contemporaine : 'pop.' dans le TLF (sens I A 2), 'fam. (région., rural)' dans le Rob (2001, sens I 7, cit. le Lyonnais Chevalier ; mais sans marque devant un nom de famille), 'fam. (région.)' dans le PR (2008 sens I 8), ou 'rare' et 'fam.' en référence à des personnes de milieu humble dans GLLF (cit. Chateaubriand et Sand). Si l'emploi n'est pas commenté dans la *Grammaire historique de la langue française* (Ø Nyrop ²1968 II), Grevisse distingue différents emplois. D'une part l'usage dit général, même littéraire, de l'article défini surtout devant des noms de famille et surtout de femmes, exprimant assez fréquemment le dédain ou le mépris, courant au 17^e siècle sans être à priori péjoratif ni populaire, mais déjà critiqué par Vaugelas (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 760 §588 b 4°, cit. aussi deux auteurs contemporains). D'autre part, l'usage sans nuance de dénigrement, notamment avec des prénoms, 'populaire et surtout campagnard' (*ib.*, 760 §588 b 5°) ; les citations sont cependant dues à des auteurs des régions de France (le Vosgien Barrès, l'Auvergnat Pourrat, Arland de la Haute-Marne et le Nîmois Chamson) ; Goosse a pris soin (*ib.*) de faire un renvoi à Thibault (DSR) 'pour la Suisse romande'.

L'usage de l'article est dans la lexicographie différentielle d'abord qualifié de 'rural' au sujet du français à Vourey (Tuaillon 1983, 4), puis, étant également attesté en milieu urbain, plutôt populaire (Rézeau 1986b, 45), « sans qu'on puisse déterminer s'il s'est régionalisé » (Chauveau 2007b, 205). Le phénomène n'est pas thématisé dans les ouvrages différentiels de notre corpus de référence minimal (Ø RézOuest 1984/1990 ; DRF ; RézVendée 2009 ; FEW IV, 551b-552b, s.v. ILLE ; mais DRF mars 2000 ms. chez M. Mazoyer), ni dans les développements grammaticaux régionaux consultés (Ø Doussinet 1971, §50sq. ; RézVouvant 1976 §28b ; ArantèleGramVendée 1982 ; GachignardMarais 1983, 13 ; GautierGramPoit 1993, 39) – exception faite d'une remarque au sujet d'un emploi sporadique (SvensonMaraisV 1959 I, 43).

Dans les réalisations discursives du français contemporain, l'usage de l'article devant les prénoms de personne semble cependant afficher une fréquence et une valeur variables aussi selon les régions. Il est observé comme un emploi non péjoratif en milieu cultivé à Strasbourg au milieu du 19^e siècle, véhiculant plutôt une certaine distance ou condescendance (RichessesRéz 2007, 149 [Réz]), et décrit comme stylistiquement neutre dans des variétés contemporaines de français en Suisse, notamment dans le Jura (DSR, 835). Selon des

sondages ponctuels auprès de vingt locuteurs, l'usage neutre ou mélioratif signalant une proximité est d'usage fréquent à Nancy, par exemple, alors qu'il n'est pas particulièrement courant, voire rare dans d'autres régions comme en Vendée, Auvergne, dans le Lyonnais, à Neuchâtel ou dans le canton de Vaud en Suisse (Wissner 2008a, 152).

En Vendée, nous avons observé son emploi lors de nos séjours à une seule reprise, avec une connotation positive, chez une citadine de milieu cultivé en référence à un ami, ouvrier vivant à la campagne (juin 2006). Selon nos informateurs vendéens, il est jugé 'rare' et restreint au discours familier, surtout en milieu rural, avec des connotations péjorative et secondairement affectueuse (2/2 EnqWissVendée 2006), et par d'autres reconnu après réflexion comme exclusivement péjoratif par 5/12 locuteurs enquêtés, et comme emploi neutre ou positif par 7/12 locuteurs ; ce dernier est déclaré employé par un seul locuteur, de milieu moyen, seulement en conversation avec des personnes âgées en milieu rural (*id.* 2009). L'emploi de l'article devant un nom de famille (v. ci-dessus) – en français de réf. dit 'péj.' (Grevisse, ci-dessus ; aussi Rob sens I 7 > PR 2008 sens I 8 cit. Aymé) mais aussi retenu sans marquage (Rob > PR 2008 ci-dessus) – est pour sa part reconnu (et dit 'connu') par 3/11 de nos témoins mais non confirmé par 8/11 (EnqWissVendée 2009).

Pour l'auteur, il s'agit d'un emploi surtout populaire utilisé autant devant des prénoms que des noms de famille, qui est aujourd'hui sporadique, alors qu'il lui semble plus fréquent en Charente (et où est localisé l'emploi de *Le Calixte*). L'article défini véhicule une connotation péjorative, surtout pour désigner des femmes, mais peut aussi être gentiment péjoratif au sujet des hommes. Il est surtout fréquent pour parler de femmes, autant devant leur prénom que leur nom de famille, désignant alors en général une femme considérée comme dangereuse (Viollier 2010d [entretien]).

Vue l'absence d'une fréquence particulière de l'article devant les prénoms en Vendée selon nos recherches (indépendamment de la connotation véhiculée), et de la description de son emploi péjoratif (méprisant) comme appartenant au français général populaire (Grevisse v. ci-dessus) – qui est celui qui est mis en relief par Yves Viollier – celui-ci est exclu de notre nomenclature. L'emploi neutre ou affectueux, qui n'est pas mis en relief dans le corpus primaire dépouillé, est également considéré comme un phénomène populaire vieilli en Vendée, comme en français général.

Sont en effet exclus de notre nomenclature finale les phénomènes appartenant au registre populaire du français général qui sont également attestés en français populaire en Vendée. Ceci concerne aussi l'usage du genre féminin pour *argent* (TLF 'pop.', 'Canada'), attesté depuis l'ancien français (FEW XXV, 192b et 195b s.v. ARGENTUM) :

« Le facteur a contemplé cet argent [de l'allocation familiale qu'il a apporté] à travers la fumée de sa pipe, étonné qu'ils le laissent à traîner au milieu des assiettes du déjeuner. (Il disait *la*. Il parlait de l'argent au féminin.) Ailleurs, on s'empressait de *la* faire disparaître, on l'emportait dans la belle chambre¹⁵³. [...] L'argent était trop difficile à gagner. Il y avait quelque chose d'obscène à *la* laisser comme ça à la vue de tout le monde. / Il a vidé son verre et rangé sa pipe. Il a réajusté son képi. / – Cette argent est à vous, je vous *la* laisse ! Ne l'oubliez pas sur la table, elle ne fera pas de petits ! / Henri l'a accompagné à sa bicyclette. [...] Quand il est revenu, [...] Henri a demandé à Reine qui apportait la soupière : – Tu ne peux pas ranger cette argent plutôt que de *la* mélanger aux couverts ? – Je n'y toucherais pas. Cette argent n'est pas à moi, puisque tu en fais ce que tu veux ! » (ViollierMère 2007, 117)

Le phénomène morphosyntaxique explicitement mis en relief par l'auteur et mis dans la bouche d'un facteur charentais et d'un couple vendéen de milieu modeste, est bien présent en Vendée, mais essentiellement familier et populaire. Il est ressenti comme 'quasi-général' par l'auteur, quoique, suite à notre demande, surtout rural, agricole et prolétaire (Viollier 2009 [entretien]). Selon nos témoins vendéens, il est reconnu par 6/11 témoins et déclaré employé par 4/6, qui le disent 'courant' (3 locuteurs de milieu modeste et moyen, de métier d'exécution) ou employé seulement en patois (1 locuteur de milieu cultivé), et selon d'autres connu comme général en Vendée surtout au milieu du 20^e siècle, et encore aujourd'hui répandu sauf dans l'élite (2 témoins âgés de milieu cultivé) (EnqWissVendée 2009). L'usage de *argent* s.f. en Vendée appartient au discours relâché en milieu modeste. Il est déclaré connu de 10/11 locuteurs et employé couramment par les quatre témoins de milieu modeste, et déclaré connu des six témoins de milieu cultivé (et moyen cultivé). Ces derniers l'attribuent à l'usage familier et populaire (2/6), au patois (1/6) ou aux personnes d'origine modeste, qui continuent à faire cette 'faute de grammaire' malgré les efforts des enseignants (2/6) (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010).

Pour ce qui est des diatopismes apparaissant à la fois dans le discours français et dialectal, les faits de langue grammaticaux sont systématiquement exclus. Ceci est également le cas s'ils apparaissent aussi dans le discours français (populaire) dans le corpus primaire et dans le discours familier oral en milieu populaire, comme le pronom personnel de la première personne du singulier [i] (cf. GautierGramPoit 1993, 63 §IX 1 a ; v. chap. 2.2.1). Le phénomène orthographié *y* ou *i* est toujours attribué au discours direct de paysans vendéens dans notre corpus primaire ou à des passages dialectaux (ex. cité ci-dessus pour *baiser une fillette* ; aussi p.ex. *y voulons* ViollierMariennée 1980, 95) – comme des phénomènes phonétiques du français général qui visent à évoquer l'oral comme la prononciation [i] du

¹⁵³ Pour le synt. *belle chambre*, 'peut-être plus rural que régional', v. RésOuest 1984, 94 ; Ø DRF, 232sq.

pronom personnel de la troisième personne du singulier *il* (v. ci-dessus). Au contraire, le pronom personnel [i] de la première personne du singulier – qui peut entraîner la conjugaison du verbe en *-ons* (v. l'ex. cité ci-dessus au sujet du diat. *baiser la fillette*) – est cependant confirmé comme relevant du dialecte et non pas du français par l'écrivain lui-même (Viollier 2009 [entretien]), et par quatre de nos témoins vendéens (EnqWissVendée 2009). D'autres informateurs au contraire le disent 'courant' (4) ou encore d'autres 'vieilli' (2) ; tous les douze locuteurs enquêtés reconnaissent son emploi, dont neuf qui déclarent l'utiliser eux-mêmes avec des interlocuteurs vendéens et dans des contextes de proximité (*ib.*). Pendant nos enquêtes, nous avons observé son usage fréquent chez une informatrice âgée (née en 1932), agricultrice dialectophone s'adressant à son mari et à nous (en tant qu'enquêtrice), mais aussi chez un locuteur d'une quarantaine d'années, ouvrier de milieu rural, s'adressant à des amis. Ces observations signalent l'implantation du phénomène (archaïque et par là de plus large extension) en français contemporain populaire en Vendée, dans des contextes d'usage de proximité, du moins en milieu rural.

Le statut des types lexicaux et phonético-graphiques appartenant au niveau français et/ou dialectal, qui apparaissent aussi parfois dans des passages d'intention dialectalisante, est plus délicat à saisir (v. Auzanneau 1999, 2002). S'ils appartiennent au français et au dialecte, ils sont retenus seulement à la condition qu'ils apparaissent en français dans notre corpus primaire, et qu'ils soient identifiables comme appartenant au français en Vendée à l'époque contemporaine (en dehors de situations de *code-switching*), notamment selon nos enquêtes de terrain.

Se voient ainsi exclus des dialectalismes mis en relief par l'auteur (sept au total) tels que *ou bedon* (v. ci-dessus), ou la loc. verb. *couper le subiet* "couper la parole"¹⁵⁴. Le lexème *subiet* [sybie] "souffle ; sifflet", aussi dans la locution ci-dessus, est confirmé par l'auteur comme ayant été fréquent dans le passé jusqu'aux années 1950 inclus environ, en dialecte et également en français chez les 'patoisants', aussi au sein de sa famille d'origine (Viollier 2010 [entretien]). La locution est utilisée lors d'une veillée, à l'occasion d'une dispute entre des commères malveillantes et la grand-mère de la maison :

« Vous ne trouvez pas que c'est anormal cette hécatombe ? Et votre Maurice [décédé] il était bien mignon... / [...] – Ah, vieilles saloperies, ça vous amuse nos histoires ! [...] – [...]

¹⁵⁴ 'Dial.' *sublet*, *subliet* s.m. "sifflet" (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 254), attesté en Poitou depuis 1423 (*ib.* [Réz]) ; dial. *coper le subllét* [orthogr. selon l'orig.] "couper la parole" (GlosSefcoLexOuest 2004, 124 s.v. *coper*) ; Ø TLF, RézeauOuest 1984, DRF ; mais *subliet* 'frég.' Vendée "sifflet" Barkan 1966-1967, 147. Son attestation en français en Acadie indique qu'il s'agit d'un emploi anciennement répandu en français (fr. d'Acadie et région. de l'Ouest fr., de la Perche aux Charentes *subler*, *sublet* "siffler, sifflet", Massignon 1962 II, 736 §3h.). Le français québécois connaît en outre aussi *couper le sifflet* "id." (comm. pers. d'A. Thibault).

Savez-vous comment vous finirez ? Toutes seules, dans votre gras, sur votre paillassse. Ça sera fête sur la terre [...] / [...] / Les bonnes femmes suffoquaient. Recevoir ça en pleine figure leur coupait le subiet [en note : le sifflet]¹⁵⁵. » (ViollierMalvoisine 1979, 130sq.)

Le dialectalisme a été enlevé dans l'édition finale du même roman (*ib.* 1997, 100).

A également été exclu de notre nomenclature le phénomène phonético-graphique de l'ouverture d'un [i] français devant [r] comme dans *Irlandais*, mis en relief dans un roman récent à orientation générale dont l'action est ancrée dans le Marais vendéen – introduite à l'aide du verbe de citation *appeler* (ViollierMolly 2006, 173) : « [...] l'appellent [...] l'*Erlandais* » (*ib.*, 81) / « ils demeuraient des 'Erlandais' » (*ib.*, 86 avec des guillemets « » dans l'original). L'emploi est inconnu de 8/8 témoins de milieux et âges divers, dont deux maîtrisent le dialecte activement ou passivement (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010). Il est bien confirmé par l'auteur comme étant la forme répandue en patois en Vendée, forme qu'il a également lue chez Henri Pitaud, un écrivain vendéen du Marais breton du milieu du 20^e s., et dont l'ouverture du [i] vers un [e] ou un schwa est fréquente en patois en Vendée en général (v. aussi *megno(u)nne* ci-dessus) (Viollier 2010d [entretien]).

Nous excluons systématiquement les unités lexicales et phonético-graphiques relevant aujourd'hui du dialecte qui sont d'origine française dans une optique historique. Ainsi, le substantif *éloise* s.f. (syn. gén. *éclair*) est issu du français préclassique, et a été suffisamment bien attesté dans l'ensemble du Centre-ouest au sud de la Loire pour être durablement passé en français en Acadie (cf. Massignon 1962 II, 736 §3j I). Il est cependant à l'époque contemporaine attesté seulement au niveau dialectal – dans l'Ouest, et plus particulièrement dans le Centre-ouest (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 142 [Réz] ; mais 'frrég. Vendée' Barkan 1963, 33). L'unité lexicale est en effet reconnue (et dite employée en dialecte) par 1 locuteur sur 12 – à côté du verbe *éloiser* "faire de l'éclair", reconnu aussi comme 'français et patois' sous la forme de la variante *élouèder* par deux autres locuteurs (EnqWissVendée 2009). Le substantif utilisé dans le corpus primaire dans un emploi synonymique de *étoile* et explicitement dit 'patois' (ViollierBouvier 1998, 30), est confirmé par l'écrivain comme connu du discours dialectal de la génération de sa grand-mère (née à la fin du 19^e siècle), comme synonyme de *éclair*, mais aussi secondairement de *étoile* et même 'parfois' de *étoile filante* (Viollier 2009 [entretien]).

¹⁵⁵ Les annotations en bas de page dans l'œuvre d'Yves Viollier sont dues non pas à l'écrivain, mais à l'éditeur (v. Viollier 2009 [entretien]). Elles se limitent aux trois romans à orientation régionaliste marquée qui ont été publiés aux Éditions universitaires (v. aussi chap. 2.2.2).

Nous excluons également une variable phonético-graphique réalisée sous les formes *chapéa*, *chapia*, *chapé*, variantes archaïsantes (aujourd'hui) dialectales du fr. gén. *chapeau*, attribuées au discours courant en Vendée à la fin du 18^e siècle¹⁵⁶ :

« Ils [certains paysans vivant à Bourg-sous-la-Roche] en étaient revenus [de villages vendéens vers le Nord, comme L'Oie] en disant que c'était pareil qu'au village [...]. Avec cette différence pourtant, c'est que, pour parler par exemple d'un chapeau, au lieu de dire un chapia, ils disaient un chapéa, tandis qu'ailleurs d'autres disaient un chapé. Allez donc faire confiance à des originaux qui ne parlent pas la même langue que vous ! » (ViollierLoups 1985, 78)

D'autres phénomènes linguistiques au contraire sont dialectaux du point de vue de la phonétique historique, et/ou apparaissent encore au niveau du discours dialectal, mais sont employés dans notre corpus primaire dans un contexte français, et sont confirmés comme appartenant au discours français (familier) dans l'usage observé en Vendée à l'époque contemporaine – comme l'absence de diphtongue dans l'adverbe *rien* orthographié *ren* (v. chap. 3.2).

Pour ce qui est de la part des unités linguistiques qui sont identifiables comme diatopismes, mais non pas comme appartenant au français en Vendée, elles sont exclues de notre nomenclature, qu'elles relèvent d'aires linguistiques éloignées ou limitrophes, même appartenant aux autres régions du Centre-ouest. C'est dans le but de présenter un ensemble d'unités linguistiques relativement homogènes du point de vue diatopique qu'ont été exclus

¹⁵⁶ La variation phonique évoquée de la finale de frm. gén. *chapeau* (forme gén. dep. 13^e s., dér. de *chapel* ca 1130), n'est pas propre au dialecte poitevin mais bien répandue anciennement en français (p.ex. *chapiau* en Wallonie 1501) (FEW II 1940, 287b s.v. CAPELLUS). D'un point de vue synchronique à l'époque contemporaine, Yves Viollier signale cependant à juste titre une variation locale ancienne en Poitevin et la correspondance caractéristique entre le poitevin et le français (général) dans des mots comme *beau*, *couteau*, *oiseau* (type auquel appartiennent aussi *chapeau* et *drapeau** "langes", v. chap. 3.1) : entre un poit. [ja], voire [a] (mais v. ci-dessous) et un fr. (gén.) [o] (issu du lat. -ELLU) (PignonÉvPhonPoit 1960, 85). Le type poitevin moderne -[ja] est aujourd'hui dominant (*ib.*, 265), déjà lors des enquêtes de Pignon quasi-exclusif chez les dialectophones de moins de 60 ans sauf alternance localement avec [a], en DSèvres essentiellement dans une aire entre Niort et Poitiers (*ib.* 266). Dans deux autres aires domine au contraire un [ɛ] très ouvert (non évoqué par Yves Viollier) – dans le nord-est et sud des Deux-Sèvres et son extension occidentale dans l'Est de la Vend. entre Fontenay-le-Comte et la Châtaigneraie. C'est à la limite de ces deux aires que s'emploie, en alternance locale avec la forme ailleurs dominante [ja], la diphtongue [ɛa] avec un [ɛ] peu ouvert accentué mais plus bref que le [a] légèrement postérieur (qui est celle évoquée par Yves Viollier avec la forme *chapéa*) : dans une aire compacte en DSèvres (rég. de Parthenay) et dans sa continuité orientale en région frontalière dans la Vienne (région de Mirebeau), mais aussi en Vendée (Île d'Elle). C'est cette dernière diphtongue prononcée seulement par les témoins très âgés qui est réalisée [ia] chez les témoins moins âgés mais de plus de soixante ans environ (évoquée par Yves Viollier par la forme *chapia*), forme intermédiaire entre les formes ancienne [ɛa] et contemporaine [ja] (*ib.*). Pour la variation dialectale en Vendée, v. aussi des travaux de compilation qui signalent également [èa/ia/è], à côté des var. [ua/a] dans des mots comme *couteau* (GautierGramPoit 1993, 20) ; un autre travail de compilation signale également des var. de la prononciation de la finale de mots comme *chapéa*, *chapia*, *chapè*, dans le MaraisV et le Centre-ouest (-éa), dans le Centre, Centre-ouest, à Saint-Michel-Mont-Mercure (Nord-est) et à Vouvant (Sud-est) (-ia) ; à Damvix et Vouvant (Sud-est) (-è), outre *chapua* à Triaize (Sud-ouest) (ArantèleGramVendée 1982, IV).

quinze types lexicaux mis en relief : deux diatopismes (hapax dans notre corpus primaire) respectivement du français en Bretagne (1986) et en Provence (2000 [1975]), de même que treize diatopismes du français du Centre-ouest hors Vendée : un des Deux-Sèvres, qui représente probablement un diatopisme de statut (1979, 1994, 1998), et douze de Charente, bien connus d'Yves Viollier de par sa femme et sa belle-famille (Charentais de la région de Jarnac). Parmi ces derniers se trouvent huit noms communs (dont un hapax), deux qui sont présentés comme des particularismes de fréquence (dont le statut reste à vérifier), et quatre noms propres : un de personne (hapax) et trois de rivière (v. index 7.3.1).

D'autres diatopismes peuvent être attribués au français de régions francophones autres que la Vendée, mais sont retenus dans notre nomenclature lorsqu'ils sont reconnus en Vendée selon nos recherches. Il en est ainsi du substantif *carolin*, désignant un peuplier importé des Carolines en Amérique du Nord (v. chap. 3.1).

Il n'est pas toujours aisé de déterminer si un emploi attesté dans l'œuvre primaire dépouillée correspond à l'usage général ou à un usage diatopiquement marqué. Ceci est le cas du substantif *cabanon* (v. TLF et DRF, 180sq.)¹⁵⁷. Dans notre corpus, il est implicitement attribué au discours d'un patron de bar parisien (puis repris par d'autres personnages), dans une scène placée sur une île de la Seine à Paris en 1954 :

« Il propose un cabanon qu'il a à quelques mètres [...]. / [...] Le cabanon est une petite maison de deux pièces en bois avec quatre marches de pierre, coquet, peint en blanc, entouré d'une courette fermée par une barrière » (ViollierGlace 2008, 151 ; aussi p.ex. *ib.*, 151).

Le lexème est exclu de notre liste de diatopismes d'autres aires francophones de la Vendée, malgré la description de l'objet désigné comme une maison. L'usage du diminutif provient probablement de l'intention de l'auteur d'évoquer un lieu agréable pour les personnages principaux, qui viennent s'y cacher. Vu aussi la localisation du récit, il s'agit plutôt de l'emploi général "petite cabane".

En ce qui concerne la prosodie du français, nous avons systématiquement exclu les mises en relief consistant en une tournure autonymique thématissant la prononciation en Vendée. En effet, en l'absence de travaux scientifiques fiables en ce domaine, ces énoncés doivent actuellement être considérés comme sémantiquement trop vagues pour être retenus comme renvoyant à des traits linguistiques objectivement caractéristiques de la variété diatopique du

¹⁵⁷ Fr. de réf. *cabanon* : A. « vieilli » 1. "petite cabane". B. « région. (Provence) » "petite maison de vacances ou de week-end" (TLF) ; v. aussi 1. "petite cabane", 2. « région. (Provence) » "petite maison campagnarde" (Lar 2004 ; cf. aussi PR 2008). Variation régionale du français : « usuel » (Hautes-Alpes, Provence [notamment Marseille], Gard, Hérault) "habitation rustique à la campagne ou en bord de mer, souvent de dimensions réduites, faisant l'objet d'aménagements variés, où l'on passe son temps de loisir" (DRF, 180sq.).

français en Vendée (ou du discours dialectal dans cette région). Il s'agit de commentaires qui visent, au niveau pragmatique, à caractériser la collectivité vendéenne ou des Vendéens individuels pour évoquer l'oralité de leur communauté linguistique d'appartenance, et ainsi à augmenter l'expressivité du discours. Sont alors exclus des passages évoquant un accent ou des sonorités dits de la région :

« En Vendée, les sonorités étaient plus rugueuses, les mots plus pesants » (ViollierVigne 1994, 142) / « [les villageois] pouvaient entendre le chantre répondre au *Requiem* de l'abbé, en son patois latino-vendéen » (ViollierLoups 1985, 62) / « Mes réticences ont disparu lorsque j'ai réentendu l'accent du pays. » (*ib.*, 289) / « elle y reconnaissait des accents d'ici. Des â. Des ô » (*ib.*, 122) / « elle croit entendre [...] la voix à la fois douce et ferme, aux accents paysans d'un autre temps » (ViollierTribu 2003, 218).

Ces évocations d'une prononciation présentée comme caractéristique de la Vendée apparaissent dans l'œuvre littéraire étudiée au même titre que des passages valorisant la variation régionale du français¹⁵⁸, et des allusions à la situation sociolinguistique en Vendée et à l'usage du français ou du 'patois' – qui portent toujours sur la première moitié du 20^e siècle¹⁵⁹.

À côté des évocations de la prononciation et la situation sociolinguistique traditionnelle en Vendée, celle de la prononciation dans d'autres régions de la francophonie d'Europe sont encore plus fréquentes (comme les mises en relief de divers phénomènes linguistiques étrangers, y compris des faits de créole à base lexicale française, v. chap. 4). Ces passages également exclus de notre nomenclature concernent

- des personnages charentais de la première moitié du vingtième siècle, décrits avec « des accents traînants » (ViollierVigne 1994, 142), un « fort accent charentais » (*ib.*, 262) ou « l'accent charentais » (*ib.*, 308), « Son accent charentais m'amuse. » (ViollierLilas 2001, 183) ;

¹⁵⁸ V. à ce sujet p.ex. la citation du discours du ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau prononcé le 30 septembre 1906 à La Roche-sur-Yon : « Ce que les ignorants dénomment notre patois, qu'est-ce donc sinon la belle jeunesse de la robuste et féconde langue d'oïl, la langue libératrice de notre Rabelais ? » (ViollierSaisons 1996, 340).

¹⁵⁹ « Les sœurs [qui avaient élevé la mère du personnage principal] parlaient français dans leur vie quotidienne, alors qu'ailleurs [en Vendée] on n'entendait que le patois. » (ViollierDétour 1992, 31) / « [un Dunkerquois] ouvrait de grands yeux étonnés lorsqu'il entendait parler patois [en Vendée] » (*ib.*, 56). / « Chez lui [à la maison] on parlait français, et il n'avait pas eu à renier sa langue maternelle quand il était allé à l'école primaire. Il avait reçu les félicitations du maître las de se battre contre le patois et ravi d'entendre une langue enfin débarrassée de sa boue. [...] Ses lourds camarades paysans avaient conscience de sa supériorité de classe. » (*ib.*, 103) / « [Le directeur de l'école d'un petit village] acceptait le bilinguisme dans la cour. » (*ib.*, 141) / « Je n'étais pas naturelle [...]. Je parlais pointu. Je m'en défendais. Mais c'était vrai que j'essayais de soigner mon langage » (ViollierCiel 2004, 90).

- un personnage breton de la même époque : « La voix et l'accent lui furent aussitôt familiers » (ViollierSaisons 1996, 364) et un personnage corrézien du tournant des 19^e/20^e siècles : « Il [l'ouvrier fiévreux] parlait dans son patois. » (ViollierLilas 2001, 87) / « Et dans son patois corrézien : / – Dors, ma belle » (*ib.*, 132) / « Jean-Marie a crié avec [...] l'accent corrézien » (*ib.*, 206) / « [...] quand il a bu [...] il emploie le patois de sa Corrèze. » (*ib.*, 258) / « certains témoins [...] ont insisté sur sa situation d'étranger, stigmatisant même l'emploi du patois corrézien » (*ib.*, 286), puis le fils du personnage dans une lettre : « *quand je l'entends parler le patois du pays [... je] crois mon Jean-Marie revenu.* » (*ibid.*, 458) ;
- la prononciation dans le Sud de la France : « L'homme avait l'accent du Midi » (ViollierVigne 1994, 278) ; « avec ces inflexions du Sud » (*ib.*, 279) ; « Une femme à l'accent méridional dénoua son foulard et l'agita. » (ViollierCaraïbes 2001, 101) ;
- le français en Belgique : « Il [le douanier] parlait français avec un accent » (ViollierFlèche 2005, 57) ;
- le français en Suisse : « Votre bagage, Jeanne – elle disait « Jeune » –, a été monté dans votre chambre. » (ViollierNeige 1989, 111), et
- différentes régions francophones : « Beaucoup [des ouvriers venus de toute la France pour construire la digue] employaient des dialectes inconnus. [...] Les sonorités étranges des langues m'attiraient. » (ViollierLilas 2001, 43) / « Leurs voix lançaient joyeusement leurs multiples accents. » (*ib.*, 99) / « [...] avec leurs accents et leurs origines diverses [de France] ils avaient déjà l'impression de constituer une Internationale. » (ViollierFlèche 2005, 56) / « Sa manière [de l'ouvrier de Cahors] de prononcer des « r » comme s'il avait de la pierre de chez lui dans la bouche lui gagna la sympathie de José et de Pierre [deux ouvriers vendéens] » (*ib.*, 56).

D'autres tournures thématisent des particularités de prononciation idiosyncratiques, comme dans le discours direct d'un anonyme de l'armée vendéenne :

« Pour se faire mieux comprendre [par le compagnon allemand], le paysan faisait de grands gestes et prenait une sorte d'accent en forçant la dernière syllabe » (ViollierCortège 1986, 56)

Les idiosyncratismes, par définition non partagés par une communauté linguistique donnée, sont bien sûr à exclure de la nomenclature, mais peuvent parfois à première vue avoir une allure éventuellement diatopique. Ceci est le cas de la locution nominale *miroir d'abeilles*,

utilisée à trois reprises dans notre corpus primaire pour désigner un vin blanc liquoreux (1972, 1982)¹⁶⁰. Le syntagme absent des ouvrages généraux et différentiels consultés (comme de Google Livres et Google web, consultés le 01/09/09) et récusé par nos informateurs vendéens, perplexes (14/14, EnqWissVendée 2009), est confirmé par l'écrivain comme locution entendue vers le milieu des années 1960 au Bourg-sous-la-Roche (BocageV) chez un seul locuteur âgé, qui désignait ainsi un vin blanc doux de sa production (Viollier 2009 [entretien]).

Au contraire, le particularisme *pelin* (s.m.), variante phonétique du substantif *perrain* (v. chap. 3.1), est également absent de nos ouvrages consultés et inconnu de nos informateurs enquêtés (12/12, EnqWissVendée 2009), mais confirmé par Yves Viollier lui-même comme bien utilisé par différents membres de sa famille d'origine (Viollier 2009 [entretien]). Vu aussi la présence de la variante *perrain* dans l'aire linguistique étudiée (*id.* ; MourainRézMaraisV 2003 ; EnqWissVendée 2009), nous avons opté pour l'inclusion du particularisme dans notre nomenclature en raison de son emploi par plusieurs locuteurs.

En ce qui concerne les idiosyncratismes qui sont formés à partir d'unités linguistiques accueillies dans notre nomenclature, ils sont, pour leur part, exclus de notre analyse. En effet, en tant que faits du discours (et parfois artefacts littéraires) qui n'appartiennent pas à un usage partagé par une communauté de locuteurs, ils ne relèvent pas de la langue en tant que système. En raison de l'intérêt de leur formation des points de vue pragmatique et linguistique au sens strict, ils sont cependant signalés au sein de nos articles en remarque (v. chap. 2.5.3).

De notre fichier informatisé contenant 243 diatopismes mis en relief (voire 170 sans les hapax), qui avaient été identifiés lors du dépouillement de l'*opus* d'Yves Viollier, une partie a donc été exclue de notre nomenclature finale suite à des recherches plus poussées, en particulier sur la base de critères de type pragmatique et suite à nos enquêtes de terrain.

De la nomenclature originale ont d'abord été retenus 225 diatopismes (probables) du français en Vendée, répartis sur vingt-et-un romans, une moitié d'entre eux (111) est déjà décrite dans un ou des ouvrage(s) différentiel(s) appartenant à notre corpus de référence minimal (v. ci-dessous), et une moitié encore (67) sont des hapax, parmi lesquels un tiers environ (21) est décrit dans ce dernier. Un tiers parmi eux (74) sont homonymiques avec des types du français

¹⁶⁰ « Ils tiennent à la main un verre de vin jaune que Barbillon, en débouchant tout à l'heure la bouteille, a appelé : 'Miroir d'abeilles'. / Un vin sucré comme un nectar, / saveur de crème de marron, / dans la bouche le liquide doré battant son ressac [...]. / Goût de miel sur la langue (ViollierTristan 1972, 43). « – Qu'est-ce que tu dirais d'un petit coup de miroir d'abeilles ? Je suis sûre que ça te ferait du bien ! / Le 'miroir d'abeilles' est une sorte de vin blanc que Totome a toujours élevé avec le plus grand soin. [...] C'était son miel, quoi, le miroir d'abeilles ! » (ViollierCabane 1982, 118).

général – qu'il s'agisse de diatopismes sémantiques proprement dits ou non – utilisés à différentes époques au sein de l'opus étudié, mais notamment dans les romans régionalistes contemporains (1979-1982, 1992-2001, concentrant 53 diatopismes au total).

De cet ensemble, une partie des diatopismes absents de notre corpus de référence minimal a pu être identifiée comme appartenant au français d'autres régions, au discours dialectal ou au français général dans sa variation diastratique. Notre nomenclature finale est donc d'abord constituée de 160 diatopismes, dont dix-huit ont pu être identifiés comme relevant de régions qui excluent la Vendée (parmi lesquels six hapax) ; seize représentent des diatopismes des Charentes surtout, et deux appartiennent au discours dialectal (v. index 7.3.1).

Notre nomenclature finale est alors constituée de l'ensemble des 143 particularismes qui ne sont pas des hapax, qui sont explicitement mis en relief dans l'opus étudié, et qui sont identifiés dans le cadre de notre analyse différentielle comme diatopiquement marqués et d'usage en Vendée dans la seconde moitié du 20^e et/ou au début du 21^e siècles.

Nous avons pour cela particulièrement mené des enquêtes sociolinguistiques auprès de locuteurs vendéens (EnqWissVendée 2009), et consulté des sources différentielles, générales et régionales (c.-à-d. qui portent sur la Vendée et le Centre-ouest français) :

- A) qui appartiennent à notre corpus de référence minimal, c'est-à-dire RézOuest 1984, TLF, DRF, MourainRézMaraisV 2003 et RézVendée 2009 (v. aussi chap. 2.4.3.2), et/ou le cas échéant
- B) qui relèvent de notre corpus de référence élargi (v. chap. 2.4.4.1-2.4.4.3),
- C) et/ou qui représentent des sources complémentaires, comblant les lacunes de notre corpus de référence – lorsque les faits de langue recherchés sont absents de ce dernier.

La nomenclature finale inclut un total de 143 types diatopiquement marqués, étudiés dans les 141 articles de l'analyse principale (v. ci-dessous). De cet ensemble de diatopismes, 84 types sont déjà décrits comme diatopiquement marqués dans notre corpus de référence minimal (aussi sous la forme de variantes) – parmi lesquels quinze dans le DRF, 63 dans RézOuest, MourainRézMaraisV et/ou RézVendée, et six dans le TLF (alors toujours confirmés comme particularismes de la région par nos enquêtes de terrain). Les 59 types qui sont absents de ce dernier (de même type et sens, lorsque mis en relief), sont toujours confirmés comme des diatopismes en Vendée grâce à nos enquêtes de terrain, pour 47 diatopismes (EnqWissVendée), et/ou par l'auteur lui-même, pour seize diatopismes (Viollier [entretien]).

Les diatopismes qui n'ont pas été reconnus lors de nos enquêtes de terrain sont dans le cadre de cette étude dotés d'une analyse approfondie originale en synchronie *et* en diachronie (*battures*, *en rose*, *évangilation*, *molle*, *remouilloir*, *salière*, *tirouet*). Parmi ces derniers, sont essentiellement étudiés à l'aide du corpus de référence minimal et des ouvrages de spécialisation les emplois de spécialisation ou qui représentent des noms propres, comme pour l'ensemble de la nomenclature (*en rose*, *évangilation*, *molle*, *tirouet*), à l'exception de *battures* (v. chap. 3.3). L'emploi de ces diatopismes en français dans la région a en outre systématiquement été confirmé par l'auteur lui-même (Viollier 2009 [entretien]).

Le recours à des ouvrages du corpus de référence élargi est à priori sélectif pour les termes techniques et noms propres, comme pour d'autres articles tels que *cabane* et *gravelle*. Pour les articles absents du corpus de référence minimal comme *évangilation* et *molle*, mais aussi d'autres comme *colique cordée* ou la variante *cabosse*, sont en outre consultées en particulier des sources supplémentaires pour la datation en Vendée ou dans le Centre-ouest – trois sources du 19^e s. (LaRevellièreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881). Pour l'extension du fait étudié dans l'Ouest s'ajoutent deux ouvrages de qualité du 20^e s., concernant l'Anjou – le Maine-et-Loire (Verrrier/Onillon 1908) – et l'Aunis et la Saintonge en Charente-Maritime (Musset 1929-1948), de même que Guitteny pour le Pays de Retz en Loire-Atlantique (1970, 1991).

Malgré l'existence d'un petit nombre de particularismes phonético-graphiques et morphosyntaxiques dans notre corpus primaire dépouillé, pour lesquels nous avons établi un corpus de référence adapté (v. chap. 2.4.4) – et que nous avons accueillis dans notre fichier d'items à vérifier, et soumis à une analyse adaptée – ils sont exclus de notre nomenclature, exception faite de trois diatopismes phonético-graphiques : *memon*, *pelin* et *ren* (v. chap. 3.2).

Notre analyse a en effet permis de les identifier soit comme des dialectalismes, soit comme des traits qui sont partagés avec le français général populaire, sans qu'ils relèvent spécifiquement de la variation diatopique du français. Une autre partie a été éliminée pour des raisons pragmatiques d'analyse du discours parce que les phénomènes morphosyntaxiques concernés ne sont pas mis en relief de façon explicite, et la présence d'une graphie particulière n'ayant pas été retenue comme mise en relief discursive (v. ci-dessus).

Les diatopismes morphosyntaxiques que nous avons pu identifier dans l'œuvre d'Yves Viollier restent en effet sans mise en relief. À titre d'exemple, il s'agit de la construction *être à* + INF. marquant l'aspect duratif de l'action (syn. gén. *être en train de* + INF.), comme dans le passage suivant :

« [dans la bouche du petit frère] Maman, j'étais à jouer chez Marie-Claire... »
(ViollierClaudine 2000 [1975], 42)

La construction d'un infinitif avec *à* au lieu d'une relative, relevant de la morphosyntaxe verbale, figure dans les grands ouvrages de référence de la langue générale sans marquage diatopique (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 1045 §821 d 2, cit. Proust), notamment

- en syntagme avec les prep. *voici* et *voilà* (*ib.*, 1140 §914 b 3°, cit. A. Daudet), en dehors de l'empl. gén. *à* + INF. après indication d'un nombre ou rang (*ib.*, 1140 §914 b 1°) :
- après un sujet logique dépendant de *il y a* (l'agent de l'inf. étant ce sujet réel) du type *il y avait (toujours) qqn à passer*, qualifié « moins fréquent et de registre plus familier que la relative » (*ib.*, 1140 §914 b 2°, cit. Zola, Proust, Céline, la *Libre Belgique*),
- dans le syntagme *être (sans cesse, toujours) à faire qqc* (TLF s.v. *être*¹, 2^e Section, sens I B 3 a) – les exemples illustrant trois emplois sans adverbes (cit. Krüdener 1803, Proust 1921, Simenon 1948), et deux dans la loc. *être là à*, et
- en syntagme avec *toujours* (PR 2008 s.v. *à* prep., sens III 2 avec l'ex. *Elle est toujours à se plaindre* et *ib.* s.v. *être* sens III 5 *être à travailler, occupé à, en train de*, cit. la même loc. ; v. aussi Rob), comme dans la lexicographie du français québécois (DQA 1992 s.v. *à* II 2).

Le phénomène attesté aussi au niveau dialectal en Vendée (RézVouvant 1978 ; ArantèleGramVendée 1982 ; GautierGramPoit 1993 ; mais Ø FavrePoit 1867/1881, LalannePoit 1867, SvensonMaraisV 1959, GachignardMaillezais 1983, SefcoOuest, ni Massignon 1962), ne figure pas dans la lexicographie différentielle hexagonale en dehors du syntagme verbal *attendre qqn/qqc à* + INF. (RézOuest 1984, 35 s.v. *à* sens 2) – contrairement à la construction très familière et bien connue *être après* + INF. (*ib.*, 42sq. sens 1 b s.v. *après* ; v. aussi chap. 2.2.1 et 3.1. s.v. *battre des talonnettes* Rem. en note).

Pourtant, les citations d'auteur rassemblées dans le cadre du projet du DRF contiennent bien des emplois dans des textes localisables dans le Grand Ouest (DRF ms 1999). Selon nos enquêtes, la construction *être à* telle que l'atteste l'œuvre d'Yves Viollier est reconnue comme usuelle par 8/8 des informateurs vendéens, dont sept déclarent l'utiliser couramment, et une partie se montrent très surpris par notre test de reconnaissance (EnqWissVendée 2009 ; v. aussi chap. 2.4.5.2). Il s'agit visiblement d'un mot qui appartient à la norme régionale.

Dans d'autres régions, il est au contraire reconnu comme familier et surtout rare, et ce seulement dans des syntagmes avec *toujours*, *tout le temps*, *là* et *encore*, véhiculant en principe une connotation péjorative (EnqFrancoph 2006). Le phénomène représente en effet un diatopisme de statut dans notre corpus. Nous avons pu l'observer comme usuel en Vendée

(été 2006, 2008, 2009), de même que chez des personnes d'origine vendéenne vivant dans une autre région depuis plusieurs années (v. nos témoins des pré-enquêtes, chap. 2.4.5.3), mais comme très rare dans d'autres régions (en l'occurrence notamment en Rhône-Alpes et en Lorraine), et alors exclusivement avec un des adverbess cités ci-dessus.

Au niveau syntaxique, parmi d'autres emplois, le corpus primaire dépouillé atteste l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, et ce dans tout type de registre. Comme le montre Blanchet, le phénomène, qui est en concurrence assez équilibrée avec l'interrogation par l'intonation (ou le point d'interrogation à l'écrit) de même qu'avec *est-ce que*, est neutre et usuel dans le discours relâché de tout milieu en français dans l'Ouest, et non pas d'usage purement soigné comme en français général (1995b, 199sq. ; v. aussi chap. 2.2.1).

Le phénomène qui porte aussi la dénomination *interrogation par inversion* – qui ne correspond pas à l'évolution historique du phénomène – représente plus précisément un archaïsme : il se trouve déjà en ancien français (cf. Brunot/Bruneau ³1949, 528sq. §672). Il est également plus répandu en Amérique du Nord (mais Ø Juneau 1972), et bien attesté dans les variétés dialectales contemporaines dans le Centre-ouest (PignonÉvPhonPoit 1960, 86 ; ArantèleGramVendée 1982, §22/2 ; SefcoOuest 1992 I, s.v. à ; GautierGramPoit 1993, 65, §IX.2.A). Il est à considérer comme un diatopisme depuis qu'il est devenu rare en français général relâché, où il est repoussé depuis les 16^e et 17^e siècles par l'interrogation avec *est-ce que* (puis aussi par l'intonation) (cf. Brunot/Bruneau ³1949, 528 §672 ; Nyrop 1968 II, 168 §220 ; Gougenheim ²1974, 236 ; Spillebout 1985, 379-381).

Vu l'usage qu'en atteste l'œuvre d'Yves Viollier, où il est très fréquent aussi dans le discours familier, y compris dans le discours direct attribué à des personnages de milieu modeste, il s'agit en effet d'un diatopisme d'emploi et de fréquence (v. aussi dans nos ex. chap. 3.1 s.v. *benaise, bourrine, bourse, caillebote, chouan, drôle, nénène, not'mâître* et *ventre-à-choux*) :

« Se sentant observé, il [l'agriculteur] releva la tête, et jeta un œil qui disait clairement : / – Veux-tu ma photo ? » (ViollierCabane 1982, 21) / « – Alors, où étais-tu parti courir ? D'où viens-tu malappris ? demanda-t-elle [l'agricultrice] à son chat, la voix pleine de caresse » (ViollierVigne 1994, 211)

Les enquêtes de terrain confirment qu'il s'agit d'un emploi appartenant au discours relâché de locuteurs de tout milieu, notamment avec le verbe *vouloir* (p.ex. *veux-tu*) ; une moitié de nos informateurs (4/8) le jugent néanmoins plus fréquent dans le discours des personnes de plus de 60 ans environ (EnqWissVendée 2006). En dehors du contexte d'enquête, nous avons pu observer le phénomène en Vendée dans des situations de proximité surtout dans des interrogations brèves comme *Viens-tu ?*, aussi après des adverbess interrogatifs et dans des

interrogations de politesse (p.ex. *Veux-tu plus de salade ?*) (observations faites en juillet 2006 et juillet 2009).

Pour ce qui est de notre nomenclature finale, l'ensemble des diatopismes suffisamment avérés du français en Vendée d'aujourd'hui – lexicaux, phonético-graphiques et noms propres – rassemble 143 types diatopiquement marqués. Ils sont rassemblés sous 141 articles – deux diatopismes – *battre son dail* et *Foulées du Gois* – figurant sous les entrées *dail* pour l'un, *Gois* pour l'autre (v. chap. 3.1 et 3.3). Cet ensemble exclut les 68 hapax mis en relief et identifiables comme diatopismes (probables) du français en Vendée, dont 22 sont déjà décrits comme diatopismes du français dans notre corpus de référence minimal.

La nomenclature exclut également les diatopismes qui ne sont pas mis en relief au niveau textuel ou le sont de façon trop implicite (v. ci-dessus). Ces derniers peuvent aussi parfois figurer dans les extraits de citations, où ils sont alors rendus accessibles par une glose entre crochets et précédés du signe « = », établie sur la base de notre corpus de référence minimal ou d'un autre ouvrage, alors signalé explicitement.

2.5.2. Macrostructure

La présente étude portant sur tous les types de diatopismes recueillis dans le corpus dépouillé qui soient explicitement mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier (sauf les hapax), notre macrostructure présente séparément les faits relevant du lexique, de la phonétique et de la morphosyntaxe, les particularismes de statut étant répartis selon les phénomènes concernés.

Les unités lexicales sont présentées dans le 'Vocabulaire' et les diatopismes de type phonique dans la section 'Les diatopismes phonético-graphiques'. Aucune unité morphosyntaxique n'a pu être retenue dans une section portant sur la morphosyntaxe, en l'absence d'une diatopie suffisamment avérée en français en Vendée des phénomènes mis en relief (v. chap. 2.5.3 surtout pour l'usage de l'article défini devant prénom).

Pour ce qui est de la structure de présentation, les particularismes sont présentés dans un ordre onomasiologique puis alphabétique. Cette façon d'ordonner les articles entre eux a surtout pour avantage de faciliter le repérage des emplois étudiés.

Nous ajoutons en outre des entrées-renvois pour les diatopismes non lexicaux (phonético-graphiques et noms propres) à leur place alphabétique dans le Vocabulaire (chap. 3.1), tout comme dans l'index alphabétique final (7.4.2). Il en est de même des éléments sémantiquement porteurs qui apparaissent dans des syntagmes accueillis dans notre nomenclature mais qui ne sont pas retenus en premier élément du mot-vedette, comme *talonnette* dans *battre des talonnettes*, ou *galant* dans *chasse aux galants*. Apparaissent également en renvoi les diatopismes traités dans les articles qui ne sont pas retenus en vedette parce qu'ils ne sont pas mis en relief dans le corpus primaire, comme le syntagme à *portée de dail* dans l'article *dail* (v. chap. 3.1).

Vu notre orientation sociopragmatique d'analyse du discours, nous aurions souhaité proposer une présentation des diatopismes en fonction de leurs spécificités discursives (v. chap. 2.3.2.3). Nous y renonçons cependant pour éviter un traitement préalablement hiérarchique des différents paramètres concernés, et aussi une certaine redondance causée par des apparitions doubles ou multiples de certains emplois retenus.

En présence d'un nombre assez élevé d'articles, il nous semble ainsi nécessaire de croiser une présentation alphabétique avec une classification linguistique simple. Nous retenons donc un groupement onomasiologique pour la présentation des diatopismes lexicaux (v. chap. 3.1).

Afin de ne pas négliger la possibilité de mettre en évidence les diatopismes dans d'autres ensembles cohérents, ceux-ci sont décrits sous des angles différents lors de la synthèse des résultats (chap. 4). Les particularismes seront alors observés selon leurs caractéristiques différentiels, formels et sémantiques (v. chap. 1.3), de même que selon leurs caractéristiques discursives et sociopragmatiques (v. chap. 2.3.2.3).

2.5.3. Microstructure

Au niveau de la microstructure, les articles se composent de deux parties principales : la première dégage les faits diatopiques relevés dans le corpus primaire en synchronie, et la seconde apporte une mise en perspective historico-comparative à partir des données fournies essentiellement par les ouvrages consultés.

Notre microstructure est constituée de sept éléments principaux, distingués par la taille des caractères et par des retraits (v. aussi DRF ; DRFA ; Chambon 2006a, 137 ; Thibault 2006a, 169-171). Se succèdent 1° une entrée accompagnée d'une définition (avec des marques d'usage), 2° toutes les citations significatives, 3° des remarques portant sur le particularisme étudié dans l'œuvre étudiée en synchronie, 4° une rubrique sociopragmatique, ajoutée à la microstructure dans le cadre de notre analyse par rapport au modèle de Thibault (2006a ; v. chap. 2.5), 5° une rubrique synthétisant les résultats des enquêtes sociolinguistiques menées sur le terrain dans le cadre de notre projet de recherche, également ajoutée à notre microstructure, 6° un commentaire historico-comparatif, et 7° une rubrique bibliographique.

L'entrée de chaque article est donnée en petites capitales. Les faits lexicaux se présentent en italique, sous la forme généralement considérée comme la plus neutre (infinitif pour les verbes, masculin pour les adjectifs, singulier pour les substantifs). Ils sont accompagnés de leur catégorie grammaticale, indiquée à l'aide d'abréviations courantes (p.ex. s.f., s.m., adj., adv. ou v. tr. ind.). Dans le cas de syntagmes (nominaux, verbaux, adjectivaux ou adverbiaux), ils apparaissent entièrement en entrée. Les mots simples sémantiquement porteurs qui le constituent et qui n'apparaissent pas en première position font l'objet de renvois qui permettent de trouver facilement l'article où ils sont traités (v. chap. 2.5.1).

Les particularismes phonétiques, également présentés en italique, apparaissent sous la forme des lexies telles qu'elles se présentent dans le corpus primaire. Elles sont accompagnées d'une transcription en API du phénomène évoqué par la graphie particulière du texte.

Le particularisme figurant en vedette est celui qui est explicitement mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans le corpus primaire dépouillé, et non pas un éventuel syntagme dans lequel il peut apparaître aussi dans l'œuvre étudiée. Est retenu alors en vedette *cassote*, *cassotte*, et non pas *pisser comme une cassotte*, ou alors *en rose*, et non pas *fût en rose* (v. chap. 3.1). En cas d'existence de deux ou de plusieurs variantes d'un type présent dans notre nomenclature, elles figurent en vedette sous condition d'être mises en relief – comme le lexème *becotte* en tant que substantif féminin et masculin. La première variante indiquée est

la plus fréquente dans notre corpus ou – en l'absence d'une différence quantitative – la plus usuelle selon les sources consultées.

Les variantes et syntagmes diatopiquement marqués qui sont traités dans les articles sans apparaître en vedette figurent de toute façon en renvoi afin qu'ils soient facilement retrouvables dans l'article au sein duquel ils sont traités. Ceci exclut les variantes du type *assiette calotte*, *assiette-calotte* et *assiette à calotte* s.v. *assiette calote* et les syntagmes *transpirer / pleurer comme une cassotte* et *à portée de dail / coup de dail*, tous non mis en relief, mais inclut les syntagmes mis en relief comme *pisser comme une cassotte* (v. s.v. *cassotte*).

Dans le cas où plusieurs emplois mis en relief sont décrits dans un même article, leur ordre d'apparition est établi dans une perspective historique selon les critères sémantiques et formels habituels, et respecté dans chacune des différentes rubriques.

Selon la tradition lexicographique différentielle, le corps de l'article ouvre avec d'éventuelles marques d'usage indiquées en petites capitales, qui accompagnent la définition ou le commentaire explicatif des diatopismes. Une localisation restrictive peut s'ajouter en italique devant la marque d'usage (cf. DRFA, 22) dans les très rares cas où une restriction d'usage géographique est évidente à l'intérieur de notre aire étudiée de la Vendée. Une éventuelle restriction géographique qui concerne le référent désigné, et non pas le diatopisme qui y renvoie (comme *bourrine*, *chasse aux galants*, *chiron*), est signalée dans la rubrique des remarques encyclopédiques (v. ci-dessous).

L'indication des marques d'usage des diatopismes retenus, quoique celles-ci soient délicates à établir et débattues (Schmitt 1986, 125-186), est essentielle pour rendre compte des différentes dimensions variationnelles de la langue, notamment (micro-) diachronique, diastratique, diaphasique, diamésique/diacodique, diaévaluative et diasectoriale (Chambon 1997b, 22sq. ; Thibault 2000b, 558). En l'absence d'une définition explicite des marques d'usage utilisées dans le DRF (16-19), nous adaptons celles proposées pour le français en Amérique du Nord (DHFQ, v. ci-dessous ; cf. Thibault 2004a, 380), à l'étude différentielle du français en France.

Nous précisons une marque d'usage lorsque cela est possible sur la base du dépouillement de notre corpus primaire, en confrontant cette évaluation aux données obtenues à l'aide de nos enquêtes de terrain menées en Vendée ou de notre entretien avec l'écrivain, et en confrontant ces renseignements aux données fournies par les sources consultées (en particulier les marquages des dictionnaires). Peuvent alors y figurer les renseignements obtenus au sujet du domaine ou du contexte d'emploi des diatopismes (p.ex. familial ou très familial, littéraire,

populaire, rural et technique – c.-à-d. propre à un milieu spécialisé), ou de leur vitalité ou fréquence (courant, rare, moderne, vieilli, vx = vieux, où nous ajoutons les marques vieillissant et usuel) (cf. aussi DHFQ, lvisq. ; v. chap. I), de même que des aspects évaluatifs (plais. = sur le ton de la plaisanterie, et péj. = péjoratif), où viennent s'ajouter les marques 'sans connot. péj.' et 'affect.' = affectueux (v. chap. 3.1 s.v. *embarrassée* et *nénène* respectivement), 'emblématique', 'mot-souvenir', 'fréq. (fréquent)', 'surtout à l'oral', 'surtout passif' (p.ex. chap. 3.1 s.v. *cagouille*), 'surtout langage masculin' ou 'des anciens' (chap. 3.1 s.v. *chacoter* et *mon fi* respectivement). Sauf exception signalée en remarque, l'absence d'indication d'une marque d'usage implique que selon nos recherches, le diatopisme concerné ne se caractérise ni par une fréquence remarquable, ni par une restriction d'usage particulière.

Les descriptions sémantiques des diatopismes lexicaux (et de statut, lorsqu'il s'agit de lexèmes), indiquées entre guillemets anglais, se présentent soit sous la forme de définitions lexicographiques, soit sous la forme de commentaires explicatifs (cf. DRF ; v. aussi Heinz 2005, 195-208). Elles font ressortir les différents sèmes, surtout dénotatifs, mais aussi connotatifs. D'éventuels ajouts, précisés entre parenthèses, indiquent notamment l'environnement syntagmatique de l'emploi défini ou des applications prototypiques – tels que les reflètent le corpus primaire, les sources utilisées et nos recherches menées en Vendée. En effet, toute définition « est toujours à saisir dans un contexte, elle est en contexte » (Dotoli 2007, 53) puisque l'élément de la langue que l'on vise à décrire avec son comportement syntagmatique et paradigmatic, s'inscrit tout d'abord dans une pratique discursive (cf. *ib.*, 52).

La description des diatopismes morphosyntaxiques, comme des particularismes phonético-graphiques (suivis d'une transcription en API), se présente sous la forme d'un commentaire explicatif. Ce dernier situe le fonctionnement des phénomènes décrits dans le système de la langue, selon une perspective historique.

En cas d'existence de variantes, d'applications syntagmatiques particulières ou d'usages des diatopismes dans des comparaisons, les emplois respectifs sont introduits par le symbole « ♦ » puis par une abréviation « Var. », « Synt. » / « Loc. » ou « Dans des comparaisons ».

La définition ou le commentaire explicatif est en outre suivi(e) d'un syntagme lorsque le diatopisme traité affiche des applications syntagmatiques particulières dans le corpus primaire dépouillé, indiqué en italique et signalées « Synt. » ; cet ajout concerne seulement les syntagmes réalisés lors de toutes les occurrences d'un diatopisme donné, des syntagmes non-exclusifs étant signalés à part (v. ci-dessus).

Sauf pour les diatopismes palliant la carence du français général, figure ensuite, également en italique, le terme du français de référence, introduit par l'abréviation « Réf. » en suivant la tradition différentielle récente (cf. Chambon 2006, 738sq. ; DRFA, 22), et/ou un synonyme général (cf. RézVendée 2009, 3). Ce dernier est indiqué seulement lorsque cela est possible sur la base des données fournies par le corpus primaire et/ou nos enquêtes de terrain. Nous utilisons le terme *synonyme* au sens d'une unité linguistique de forme différente mais de sens identique ou approchant, sans équivalence nécessaire en termes de connotations, de fréquences, et de comportements paradigmatique et syntagmatique, de même que sociopragmatique.

En cas d'existence de plusieurs emplois décrits dans un seul article, la définition ou explication qui porte sur des syntagmes ou des sens, prononciations ou constructions secondaires est précédée d'une indication précisant une relation de filiation avec la définition précédente (ainsi *par extension / spécialisation / analogie / métonymie / métaphore*).

Dans un second paragraphe de la microstructure, les citations tirées du corpus primaire sont présentées sans guillemets, en retrait et en caractères réduits par rapport au texte principal. Elles illustrent toutes l'ensemble des diatopismes accueillis dans notre nomenclature dans leur contexte significatif, et font ressortir leurs connotations (Thibault 2005a, 95 et 2004a, 380) et leurs caractéristiques discursives – donc aussi la particularité du corpus dépouillé, et des particularités culturelles de la communauté concernée en général (cf. DHFQ, xxv).

Les citations sont classées dans l'ordre chronologique, en commençant par les textes les plus anciens. Apparaît en premier l'emploi (ou les emplois) mis en relief, puis l'emploi (ou les emplois) non mis en relief, signalé(s) par la tournure « – Sans mise en relief ». Les attestations des diatopismes sont systématiquement classées selon leur distribution dans les types d'unités de discours (un de nos paramètres discursifs, v. chap. 2.3.2.3). Elles apparaissent ainsi sous trois catégories, « dans le discours cité », « dans le discours citant » et/ou « dans le discours à source énonciative ambiguë ». Dans le cadre de cette attribution des citations, des fragments incluant un diatopisme qui sont balisés de façon non ambiguë figurent dans la première catégorie, les éléments clairement attribuables au discours du narrateur dans la seconde, et des éléments attribués à une source énonciative différente de l'énonciateur, sans cependant être clairement balisés, à la troisième catégorie. Dans cette présentation, les fragments marqués typographiquement de façon individuelle comme « cabosse » et « sale chouan » (v. chap. 3.1 s.v. *cabosse* et *chouan* sens 2), sont du point de vue énonciatif attribués à une source énonciative de façon non-ambiguë (représentant donc du discours cité), et considérés comme tels dans le cadre de notre analyse pragmatique (Rubr. pragm., v. aussi ci-

dessous). Le fragment étant marqué de façon isolée, il est classé sous la catégorie du type d'unité de discours respectif *dans* lequel il apparaît – qui, comme dans les deux exemples cités, peut être du discours attribué au narrateur ou à un personnage (l'un apparaît sous la rubrique « dans le discours citant », l'autre « dans le discours citant »). À notre tripartition des unités de discours peut éventuellement venir s'ajouter une quatrième catégorie, « dans le paradiscours », lorsque le diatopisme apparaît dans le discours entourant le récit *stricto sensu* d'un roman – notamment en dédicace, titre ou table des matières.

Pour ce qui est des deux rubriques de discours rapporté, l'analyse des 61 premiers diatopismes de la lettre A à G qui sont déjà décrits dans notre corpus de référence minimal (v. chap. 2.4.3.2), de *à la basseur* à *grelet* inclus, a cependant montré qu'il n'y a pas de différence notable dans l'utilisation des particularismes entre le discours rapporté qui est ou n'est pas clairement balisé (v. aussi chap. 2.3.2.2.2). Il en est de même des occurrences de diatopismes dans le discours attribué à un narrateur intradiégétique ou extradiégétique – alors qu'il y a des différences remarquables entre les phases différentes de l'œuvre romanesque dans son ensemble (v. chap. 3). Du point de vue pragmatique, pour les fragments dont la responsabilité est largement attribuable à l'écrivain, il est pour nous ainsi plutôt utile de distinguer le discours attribué à un narrateur ou à un personnage. Afin d'alléger la microstructure des articles, au niveau de la citation des exemples littéraires, nous retenons donc pour les autres diatopismes de notre nomenclature que le groupe cité ci-dessus une seule catégorie « dans le discours rapporté ». C'est au sein de la rubrique pragmatique qu'est alors précisé si besoin lorsque l'occurrence d'un diatopisme mis en relief dans le discours cité (c.-à-d. direct) ou à source énonciative ambiguë semble significative. Il en est de même du discours citant : afin d'alléger la structure de la rubrique pragmatique (v. ci-dessous), l'attribution à un type de narrateur, extradiégétique ou intradiégétique, est seulement signalée si besoin (aussi en présence de l'indication systématique du type de narrateur dans l'index 7.2.2).

Les citations littéraires illustrant les diatopismes mis en relief ou non, ou les renvois aux passages concernés, sont rassemblées sous l'indication des différents emplois retenus, séparés, classés et numérotés selon les conventions habituelles de la lexicographie française (v. ci-dessous). Ainsi, lorsque l'indication de diatopismes non mis en relief concerne des variantes du même type (lexical, phonique ou morphosyntaxique), celles-ci sont signalées comme telles au niveau de la microstructure (v. ci-dessous).

Selon les exigences philologiques, toute intervention de notre part dans les citations (ajout, coupure, glose) est indiquée entre crochets carrés (v. chap. I). Les diatopismes rencontrés dans les exemples cités qui ne figurent pas dans notre nomenclature, afin d'assurer leur bonne

compréhension, sont suivis entre crochets de leur équivalent général (précédé du symbole « = », v. chap. 2.5.1), ou en cas d'absence d'un équivalent général, sont annotés en bas de page à l'aide d'une paraphrase ou d'une définition.

Pour des raisons d'économie d'espace, les annotations présentes dans le corpus primaire dépouillé – qui sont toujours infrapaginales – figurent également entre crochets carrés lorsqu'elles se présentent sous la forme d'une simple indication d'un (quasi-)synonyme général (ou de son apposition au diatopisme annoté). L'indication de l'équivalent est alors précédée de la remarque « en note : », et suivi d'une note de bas de page qui précise que ces annotations de bas de page ne sont pas dues à l'écrivain, mais à l'éditeur (v. aussi chap. 2.2.2). Cet ajout est essentiel pour éviter des confusions entre le niveau discursif du corpus primaire et celui du métadiscours ajouté par nous-même.

Dans le corpus primaire étudié (plus précisément dans trois romans de 1979, 1980 et 1982), les renvois aux notes se présentent en exposant sous la forme de chiffres ou du symbole « * » (v. aussi chap. I). Elles sont reprises exactement telles qu'elles apparaissent dans le corpus primaire en fin de citation lorsqu'elles sont plus complexes parce qu'elles apportent des définitions sous la forme de paraphrases dépassant trois mots. Dans un souci philologique, le symbole « * » ou l'exposant figurant dans le corpus primaire est alors suivi de la précision « orig. » entre crochets (pour 'selon le texte original', v. chap. I), et le contenu des notes figure entre crochets après la précision « en note : ».

Faisant suite à la définition et à l'illustration des diatopismes identifiés, les rubriques suivantes, annoncées en petites capitales, visent à compléter leur description à partir des données recueillies lors de nos recherches. Les données rassemblées peuvent alors confirmer l'usage tel qu'il se présente dans le corpus primaire, et/ou concerner des emplois sémantiquement ou formellement proches, connus par nos témoins ou décrits dans les ouvrages dépouillés.

La rubrique des remarques se réfère exclusivement aux emplois attestés dans le corpus primaire dépouillé. Elle apporte, selon les besoins, **1)** des précisions sémantico-formelles sur la graphie, la phonétique, la morphologie grammaticale et lexicale ou des particularités sémantiques des diatopismes identifiés, de même que **2)** sur les rapports du diatopisme avec le français de référence, aux niveaux formel, sémantique et/ou fréquentiel. Pour mieux saisir la position et le fonctionnement des diatopismes étudiés dans le système de la variété examinée, nous précisons également l'existence d'éventuels homonymes et si les diatopismes pallient une carence du français général, ou s'ils sont en concurrence avec un équivalent général (v. chap. 1.3).

La fréquence des divers diatopismes est à l'évidence difficile à saisir (v. chap. 1.3 et 2.4.4.2.1), et celle que l'on observe dans le corpus primaire ne correspond pas toujours à celle que l'on pourrait rencontrer dans d'autres contextes discursifs, en français général ou en français en Vendée (v. chap. 2.4.1). Ne disposant pas d'un corpus primaire informatisé, ni de corpus textuels de référence suffisamment comparables (v. chap. 2.1 et 2.4.1), nous nous contentons de préciser le nombre d'occurrences des différents diatopismes discursivement mis en relief (et non mis en relief) en ajoutant, si possible, si les occurrences de (quasi)-équivalents généraux sont proportionnellement plutôt rares ou nombreuses dans le corpus primaire dépouillé. On signalera également un éventuel décalage visible entre la fréquence observée dans ce dernier et celle affichée selon les sources utilisées.

En présence d'un grand nombre de renvois dans la majorité de nos articles aux contextes d'emploi des diatopismes et à leurs (quasi)-équivalents (ou homonymes) dans l'œuvre d'Yves Viollier, pour assurer la bonne lisibilité de cette rubrique, les renvois aux différents romans se font de façon elliptique par simple indication de l'année de leur publication (p.ex. 'ViollierSaisons 1996' > '1996').

Les remarques formelles, sémantico-structurelles et différentielles (en rapport avec le français général et de référence) sont éventuellement suivies d'une rubrique **3)** encyclopédique, portant sur le référent lorsque celui-ci est propre à, ou caractéristique de la Vendée (ou d'une de ses régions), et gagne à être expliqué de façon plus explicite. Les renseignements sont essentiellement basés sur nos enquêtes sociolinguistiques, mais aussi tirés de travaux écrits dus notamment à Rézeau (RézOuest 1984, RézVendée 2009).

Pour un petit nombre d'articles suit en outre une rubrique renseignant sur les **4)** formations idiosyncratiques, lorsque le diatopisme décrit apparaît également dans notre corpus primaire sous la forme de formations qui représentent des artefacts littéraires ou alors des faits de discours (et non pas de langue). L'ajout de cette rubrique vise à bien distinguer les unités partagées par la communauté sociolinguistique décrite, et les unités idiosyncratiques (v. chap. 3.1 s.v. *battures*, *besson*, *bouchonner*, *bouillée*, *caillebotte*, *déjouquer*).

Suit une rubrique sociopragmatique qui permet de rendre compte de l'utilisation discursive particulière des diatopismes mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans le corpus dépouillé. Notre analyse du discours se fonde principalement sur les éléments discursifs présents dans le corpus primaire dépouillé (v. chap. 2.3.2.3). Elle doit cependant s'appuyer également sur les renseignements disponibles au sujet des caractéristiques énonciatives et pragmatiques et des contraintes discursives et stylistiques du genre de discours littéraire

concerné. Ces informations concernent aussi les données socioculturelles et littéraires, et notamment le positionnement littéraire de l'auteur de l'œuvre dépouillée (v. chap. 2.1-2.3).

1) Nous faisons dans un premier temps le point sur la fréquence relative des mises en relief et des emplois sans mise en relief, et sur leur distribution discursive : dans le discours cité – dans le discours direct (aussi cité en fragment du type lettre) ou dans le discours de source énonciative ambiguë – et dans le discours citant, attribué explicitement à un narrateur (qu'il soit extradiégétique ou intradiégétique). Pour nos synthèses fréquentielles, le roman poétique *Un Tristan pour Iseut* suivi de *Raymonde* (ViollierTristan 1972, ViollierRaymonde 1972) représentant un ensemble cohérent, est considéré comme un seul roman, comme les deux versions du roman régionaliste ViollierMalvoisine 1979/1997 (v. chap. 2.2.2). De ce dernier sont systématiquement comptées les occurrences dans la première version, plus nombreuses, et non pas celles qui sont reprises dans la version de 1997, sauf pour ce qui est des emplois ajoutés par rapport à la première. **1bis)** En cas d'occurrences du diatopisme étudié dans ViollierMalvoisine 1979/1997 suit une synthèse de la différence entre les deux versions selon les critères indiqués ci-dessus. **2)** Une seconde subdivision de la rubrique pragmatique est consacrée aux autres types de paramètres discursifs disponibles qui permettent de décrire l'utilisation stratégique du diatopisme sous étude : les types de marques typographiques (surtout l'italique et les guillemets) et de gloses métadiscursives (essentiellement définition vs commentaire métalinguistique incident) et leur éventuelle combinaison sous la forme d'une mise en relief double, de même que la distribution discursive des marquages et gloses dans les différents types d'unités du discours.

3) Après considération des paramètres textuels concrets du discours, une troisième subdivision vise à interpréter le comment et le pourquoi de l'emploi des diatopismes identifiés. **3.1)** Une distinction entre les emplois autonymiques (pris en mention, cités sans être déclarés utilisés) et les emplois en modalisation autonymique (pris en mention mais aussi déclarés utilisés) et entre les différents modes du dire (les modes du 'comme je dis', 'comme il dit', 'comme on dit', 'comme ils disent') permet d'interpréter l'attitude de l'auteur par rapport aux diatopismes mis en relief tel qu'il est véhiculé dans le discours. Nous proposons alors de relever **3.2)** les caractéristiques sociolinguistiques qui leur sont attribuées – notamment leurs valeurs (p.ex. mot-souvenir, expressivité, authenticité) et leur statut (légitimé, légitime ou critiqué) et leur vitalité, aussi en comparaison avec l'ensemble des attestations du diatopismes dans l'œuvre étudiée. **3.3)** Nous identifions en outre leurs caractéristiques pragmatiques, en termes d'effets visés – y compris l'intention stylistique d'un ton particulier (p.ex. ironique, péjoratif, plaisant) – et en termes d'actes de langage, ou de fonctions (dominants et

subordonnés). Les caractéristiques pragmatiques sont décrites aux différents niveaux interactionnels que nous avons distingués – c'est-à-dire ceux de la relation entre écrivain et lecteur(s) ; entre narrateur et narrataire ; et entre les personnages intradiégétiques ; de même qu'entre ces niveaux et la réalité (fictive et/ou extradiégétique) (v. chap. 2.3.2.1.2). Dans ces considérations on pèsera également si, en termes de poids relatif, la motivation de l'emploi du diatopisme étudié et du type de mise en relief semble plutôt liée aux caractéristiques sociolinguistiques attribuées au diatopisme, aux fonctions linguistiques élémentaires de la variation diatopique, sociale, cognitive et créative (v. chap. 1.3), ou aux particularités interactionnelles du discours romanesque, donc à la pression des lois discursives et des conventions stylistiques – en particulier de modalité et d'exhaustivité, et d'authenticité et rhétoricité – ou plutôt à des besoins cotextuels particuliers (v. aussi chap. 2.3.2.1). Lorsque le diatopisme étudié est mis en relief à deux ou plusieurs reprises, leurs descriptions et interprétations respectives sont séparées, et signalées à l'aide de lettres majuscules, autant dans la seconde que dans la troisième subdivision de la rubrique sociopragmatique (2.A, 2.B, 2.C etc. et 3.A, 3.B, 3.C etc.), en suivant pour cela l'ordre chronologique de leurs mises en relief au sein de l'*opus* étudié. **4)** La rubrique clôt éventuellement avec l'indication d'autres diatopismes de notre nomenclature qui affichent une utilisation discursive proche (notamment en termes de type de mise en relief et de statut).

La prochaine rubrique des résultats d'enquêtes **1)** présente systématiquement la description des diatopismes identifiés selon nos enquêtes sociolinguistiques menées avec des locuteurs vendéens (EnqWissVendée 2006 et surtout 2009 ; v. aussi chap. 2.4.5). On y trouvera en particulier la reconnaissance des diatopismes analysés, indiquée sous la forme de chiffres (p.ex. connu de 8/14, c.-à-d. de 8 locuteurs sur 14 consultés). Selon les données qui ont pu être recueillies, on indique si possible les applications syntagmatiques et d'éventuelles restrictions d'emploi des diatopismes retenus, leur vitalité et leur statut, de même que l'usage ou non d'homonymes ou d'équivalents généraux dans la variété de français étudiée. Dans les cas où des renseignements encyclopédiques ont été proposés, ils peuvent venir compléter les données rassemblées sous condition d'être pertinents. Lorsque l'usage des diatopismes est mal éclairé à partir de nos enquêtes sociolinguistiques menées en Vendée, **2)** une sous-rubrique sert à synthétiser des précisions apportées par l'écrivain lui-même lorsque la question de l'usage de la variable en Vendée lui a été posée lors de notre entretien du 29/07/09 (Viollier 2009 [entretien]). On y lira alors de quel contexte d'emploi les diatopismes concernés sont connus à l'écrivain, et en quel emploi ou sens exacts – avec précision de leur vitalité et statut, et de leur appartenance au discours français et/ou dialectal. **3)** Une deuxième catégorie supplémentaire sert à recueillir les résultats de sondages ponctuels menés auprès de locuteurs

francophones non vendéens lorsque l'usage général est mal éclairé dans les ouvrages de référence, afin de fournir un point de comparaison par rapport aux données rassemblées au sujet de l'usage particulier en Vendée (v. chap. 2.4.4.2.8).

Pour ce qui est de la description différentielle des diatopismes en diachronie, le commentaire historico-comparatif fournit un ensemble de points de repère qui les situent dans le temps, l'espace et la structure de la langue. Cette rubrique – répartie en trois parties dont chacune est annoncée par un, deux et trois symboles « ♦ » respectivement – synthétise les renseignements fournis par la documentation consultée, et secondairement par nos enquêtes sociolinguistiques, sous la forme des hypothèses les plus probables.

♦ Pour chaque diatopisme retenu dans la nomenclature, nous visons à cerner depuis quand il existe dans la région observée, en fournissant une première attestation en français – en Vendée si possible, le cas échéant dans le Centre-ouest ou dans l'une des aires limitrophes (ou liées historiquement) (v. aussi Thibault 2008d, 230sq.). En l'absence d'une attestation ancienne assurément française, nous retenons comme jalon intéressant la première apparition du type au niveau dialectal, marquée « dial. », si cette appartenance est suffisamment avérée d'après les renseignements disponibles. Pour les éléments sortis de l'usage général, la datation se fait sur la base de leur disparition de la nomenclature des ouvrages généraux ou de leur premier marquage chronologique dans ces derniers. En cas d'impossibilité de fournir une datation du type étudié d'après nos sources consultées qui serait antérieure à son utilisation dans notre corpus primaire, c'est la première occurrence dans ce dernier que nous retenons momentanément en guise de première attestation.

♦♦ Dans un deuxième temps, nous décrivons le caractère différentiel de l'emploi : en synchronie, s'agit-il d'un diatopisme lexical, morphosyntaxique, phonique ou de statut (et de quel sous-type) (v. chap. 1.3) ? Comment a-t-il été formé ?

♦♦♦ En vue d'une mise en perspective (pan-)francophone, suit l'indication de la répartition géographique des types retenus, ou le cas échéant de constructions proches, dans le Centre-ouest et, si possible, en francophonie (surtout par renvoi à DRF, FEW et BDLP si possible, et à RézOuest et SefcoOuest). Dans l'ordre des indications géographiques, nous suivons celui du *Strich*, aussi utilisé dans le DRF (v. index 7.5.2). Nous tâchons également d'indiquer l'existence, et si possible la répartition, d'éventuels équivalents diatopiques pour exprimer le même contenu en Vendée ou dans le Centre-ouest (au niveau français ou, le cas échéant, dialectal) – et, si possible, dans la francophonie, pour considérer d'éventuels emplois en relation avec le diatopisme concerné, en synchronie ou en diachronie. Sur la base des données historico-comparatives rassemblées, notamment en ce qui concerne la datation (et sa

localisation), le type de diatopisme (en synchronie) et la répartition du type étudié de même que de formes proches ou liées, on essayera également de distinguer les types de diatopisme dans une perspective diachronique. S'agit-il d'un archaïsme du français général, d'un régionalisme de toujours, d'un particularisme venant d'une variété francophone voisine ou alors d'une innovation, par transfert (depuis quelle variété et à quelle époque), ou interne, par création propre du français (de quelle période et par quel mode de formation formel ou sémantique) (v. chap. 1.3) ?

Dans la mesure où notre documentation nous le permet, l'histoire particulière de chaque diatopisme retenu dans notre nomenclature est ainsi décrite dans une perspective variétale, selon des critères chronologiques et géographiques, de même que sociologiques et structurelles. Dans les faits, nous devons pourtant souvent nous en tenir aux hypothèses ou parfois même rester lacunaire : même les ouvrages constituant notre corpus de référence minimal ne fournissent pas toujours l'ensemble des renseignements que nous voudrions rassembler. Il ne nous est en effet pas possible de fournir des recherches approfondies originales pour chaque diatopisme accueilli dans notre nomenclature, d'ampleur trop importante pour une telle tâche, étant donné les objectifs de notre projet dans son ensemble (v. chap. II).

Chaque article se termine par un bilan bibliographique, présenté en petits caractères (comme les citations littéraires, mais sans retrait). Il rassemble toutes les sources consultées qui présentent un intérêt pour les diatopismes analysés, ce qui inclut aussi celles qui répertorient seulement des variantes ou phénomènes proches de l'emploi spécifique identifié dans le corpus dépouillé. Cela exclut cependant les sources qui fournissent des renseignements pour d'autres faits linguistiques traités (et cités) dans l'article (comme pour le sémantisme de *pisser*, qui apparaît dans la loc. *pisser comme une cassotte* s.v. *cassotte*). La rubrique bibliographique permet de faire le bilan de ce qui a été dit dans le discours scientifique au sujet des diatopismes étudiés. Elle en donne alors une image plus large (v. aussi Thibault 2008d, 228), comme la rubrique du commentaire historico-comparatif.

Les sources sont présentées sous la forme des abréviations et sigles habituels, en fonction de leur appartenance ou non à notre corpus de référence (v. chap. I et 2.4.3-2.4.4). Nous proposons de présenter les ouvrages exploités dans un ordre d'abord thématique – sources différentielles, générales, puis régionales (v. chap. 2.4.3-2.4.4) – chaque ensemble étant introduit par un tiret long « — », puis dans l'ordre habituel, chronologique (cf. Chambon 1999a, 82sq.).

Dans les trois catégories retenues, nous commençons par les publications les plus anciennes, pour terminer avec les ouvrages régulièrement mis à jour sur Internet et en cours de publication. En ce qui concerne les travaux publiés sur plusieurs années, pour les ouvrages communément cités en lexicographie générale sans indication de l'année – comme le Grand Robert – c'est la dernière date de publication (sauf supplément[s]) qui fait foi. Les ouvrages comme le FEW, le TLF et le GLLF, généralement cités avec l'année précise de publication du tome concerné (voire du fascicule, si possible), sont cités aux emplacements chronologiques respectifs.

Cette présentation chronologique vise à mettre en évidence l'évolution du traitement des diatopismes identifiés dans le discours scientifique, mais aussi les citations explicites et les phénomènes de plagiat, indiqués selon le procédé habituel par le symbole « > » dans les cas suffisamment avérés (DSR, 28 ; Thibault 1995, 253). Les données tirées des enquêtes différentielles orales intégrées dans notre analyse sont annoncées par le signe « Δ » (cf. DRFA, 24).

Les sources complémentaires sont signalées dans la suite de notre corpus systématiquement consulté, ajoutées à chacune des trois catégories de notre bibliographie si besoin est, après une indication « — SOURCES COMPL. ». Les attestations complémentaires peuvent aussi relever d'une recherche sur Internet sur les sites Gallica et Google Livres, qui rassemblent des documents numérisés (v. chap. 2.4.4.2.2), de même qu'avec le moteur de recherche Google France dans le 'Web' ou, en cas d'un trop grand nombre d'attestations, sur les 'Pages francophones'. Sont alors retenues les sources clairement identifiables et suffisamment fiables, avec datations et localisations des attestations recueillies si possible, et indication de la date à laquelle a été entreprise la requête informatique.

Lorsque les diatopismes étudiés sont déjà décrits dans notre corpus de référence minimal, la rubrique bibliographique signale exclusivement les attestations des sources appartenant à ce dernier – c'est-à-dire DRF, RésOuest 1984, MourainRésMaraisV 2003, RésVendée 2009 et TLF (v. chap. 2.4.4). S'y ajoutent dans tous les cas l'indication de la reconnaissance des diatopismes concernés selon nos enquêtes sociolinguistiques, un éventuel ajout au DRF dans DRFCompl 2007, et sa présence, ou absence, dans l'article correspondant du FEW. S'y joignent en outre douze ouvrages supplémentaires, essentiellement de la rubrique différentielle, et postérieurs à l'achèvement des articles du DRF en 2001 (v. aussi chap. 2.4.3.2). Ils sont consultés de façon systématique dans un but d'actualisation des sources du corpus de référence minimal (v. l'échantillon d'article ci-dessous). Dans quelques cas peuvent aussi, si besoin, venir s'ajouter des sources complémentaires.

Lorsque le diatopisme retenu dans notre nomenclature ne figure pas dans notre corpus minimal, nous consultons en principe l'ensemble des sources constituant notre corpus de référence élargi. Le corpus de référence ayant été établi de façon explicite, dans les cas où il est à priori évident que des ouvrages qui le constituent n'interviennent pas significativement dans la discussion du problème traité, l'absence d'un renvoi à ceux-ci signifie que l'unité examinée n'y figure pas ou que ces ouvrages n'ont pas été consultés spécifiquement. Ceci concerne en principe les grammaires pour les faits lexicaux, les bases de données pour les diatopismes sémantiques, morphosyntaxiques et phoniques, les dictionnaires pour certains faits syntaxiques, les ouvrages phonétiques ou phonologiques pour les faits lexicaux, les nombreuses sources générales historiques pour les innovations, et les sources dialectales locales et historiques pour les archaïsmes suffisamment avérés. Sont maintenues seules les sources où le type lexical recherché est effectivement attesté, sauf exception où son absence dans une source donnée est significative ou particulièrement inattendue – cas dans lequel cette dernière est alors accompagnée de la marque « Ø ».

Selon la pratique métalexicographique désormais en usage en lexicographie différentielle, les références sont accompagnées d'informations ciblées à chaque fois que cela est utile (p.ex. 'dial.' pour les données relevant du dialecte). Selon les indications des ouvrages consultés, nous ajoutons en outre des localisations précises, des extraits pertinents au sujet d'aspects sémantiques, formels ou évaluatifs – en cas de déviations par rapport au fait étudié (« Ø mais ... ») – de même que d'autres renseignements intéressant notamment les marques d'usage et d'éventuelles apparitions des diatopismes étudiés dans le métalangage des sources consultées.

Si besoin, les sources consultées sont également accompagnées entre crochets carrés de la période (ou année) à laquelle se réfèrent leurs descriptions, si celle-ci ne s'applique pas aux décennies précédant leur publication (p.ex. « [16^e] » pour PignonGentePoit 1960 ; v. aussi chap. 2.4.4.3). Lorsqu'une source consultée renvoie à une autre source, celle-ci est indiquée explicitement, éventuellement suivie d'une localisation et/ou d'une datation (du type 'selon X, Vend., av. X').

Les données retenues sont localisées dans les ouvrages cités par l'indication de la page et du paragraphe si possible. S'y ajoute l'entrée figurant dans les sources consultées lorsqu'elle diverge de la forme identifiée dans notre corpus primaire (p.ex. « *nénèn* » chez SvensonMaraisV 1959, v. notre chap. 3.1 s.v. *nénène*).

Voici un modèle d'article, avec explication synthétique de sa composition :

ENTREE-RENOI → ENTREE

ENTREE ; VARIANTE (unité lexicale, morphologique ou syntaxique, ou variable phonétique)
catégorie grammaticale (indication en sous-titre)

1. (*localisation restrictive*) MARQUE D'USAGE Description adéquate du fait linguistique étudié – sous la forme de définitions indiquées entre "..." pour les faits lexicaux, sous la forme de commentaires explicatifs, ou de transcriptions phonétiques pour les faits de prononciation (*p.ex. première acception d'une unité lexicale*). Synt. Indication éventuelle de syntagme(s). Réf. Indication du (quasi)-synonyme de référence et/ou Syn. gén. Indication du (quasi)-synonyme général

— Dans le discours cité (direct vs à source énonciative ambiguë) :

Contexte

— Dans le discours citant :

Contexte

— Sans mise en relief [c.-à-d. métalinguistique] (dans le discours cité) : Contexte

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Contexte

Éventuellement : ♦ Emploi ou acception secondaire, p.ex. emplois prépositionnels figés pour les verbes, etc.

Éventuellement : 2. (*relation de filiation*) Second emploi (*idem*)

Éventuellement : SOUS-ENTREE ; VARIANTES catégorie grammaticale (*idem*)

REMARQUES. **1)** Formelles : portant sur la graphie, la phonétique, la morphologie grammaticale ou lexicale **2)** de même que sur les rapports avec le français de référence (notamment la relation avec d'éventuels équivalents), aux niveaux sémantique, formel et fréquentiel. **3)** Encyclopédiques : portant sur le référent lorsque celui-ci est caractéristique de la région. **4)** Formations idiosyncratiques : portant sur les formations idiolectales créées à partir du diatopisme décrit dans l'article et accueilli dans notre nomenclature.

RUBR. PRAGM. **1)** Synthèse de la part des mises en relief (c.-à-d. métalinguistiques) et des emplois non mis en relief et de leur distribution discursive. *Éventuellement* : **1bis)** En cas d'occurrences dans ViollierMalvoisine, synthèse de la différence dans l'usage de diatopismes entre ses deux versions (1979, 1997) selon les critères fréquentiels et distributionnels ci-dessus. **2)** Description de l'utilisation stratégique du diatopisme selon les paramètres discursifs que sont les types de marquage typographique et/ou de glose et leur distribution discursive (*éventuellement* : 2.A, 2.B, 2.C etc. en présence de plusieurs mises en relief). **3)** Analyse

interprétative **3.1**) du type d'autonymie dont il s'agit (emploi ou modalisation autonymiques), du mode du dire (du 'comme je dis', 'comme il dit', 'comme on dit', 'comme ils disent') et de la source énonciative à qui le diatopisme est éventuellement attribué, **3.2**) des caractéristiques sociolinguistiques qui sont attribuées au diatopisme (statut, valeurs), et **3.3**) de ses caractéristiques pragmatiques (effets envisagés, p.ex. ton ; actes de langage ou fonctions, dominants et subordonnés) ; analyse des caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques notamment à l'aide des types de mise en relief (par inférence avec le cotexte et la situation d'énonciation), aux niveaux interactionnels, entre écrivain, réalités, lecteur(s) et personnages (*éventuellement* : 3.A, 3.B, 3.C etc. en présence de plusieurs mises en relief).

ENQUETES. **1)** Usage de l'unité linguistique selon EnqWissVendée (2006, 2009) et éventuellement EnqWissVendéeCompl (2010) : reconnaissance ; vitalité, marquage et autres caractéristiques sociolinguistiques indiquées par les informateurs ; existence d'éventuels variantes, synonymes ou constructions proches ; renseignements encyclopédiques. **2)** Usage en Vendée selon le sentiment linguistique personnel de l'écrivain Yves Viollier (Viollier 2009 [entretien]) ; ajout restreint aux diatopismes insuffisamment éclairés lors de nos enquêtes sur le terrain en Vendée et selon notre corpus de référence. **3)** Usage ailleurs dans la francophonie selon un sondage ponctuel auprès de locuteurs d'autres régions que la Vendée (EnqWissFrancoph 2009-10) ; ajout restreint aux cas où les renseignements recueillis lors de nos enquêtes en Vendée et dans les sources écrites sont insuffisants ou contradictoires.

COM. HIST.-COMP. ♦ Première datation du type étudié en Vendée (ou dans le Centre-ouest), en français si possible, ou en dialecte de la région. ♦♦ Formation et type de diatopisme en synchronie (lexical, morphosyntaxique, phonético-graphique), avec argumentation (p.ex. indication du procédé formel ou sémantique de création des innovations internes, v. ci-dessous). ♦♦♦ Mise en perspective francophone : existence a) du type étudié ailleurs (le cas échéant d'une forme historiquement liée) – et avec quelle(s) forme(s) ou acception(s) – ou b) d'équivalents diatopiques, en Vendée ou dans le Centre-ouest en français ou le cas échéant en dialecte isotope – ou ailleurs dans la francophonie. Trajet historico-variétal du diatopisme avec indication du type en diachronie, avec argumentation : archaïsme (depuis quand), régionalisme depuis toujours, innovation par transfert ou innovation interne (par quel procédé et de quelle période), ou particularisme venant d'une autre variété (diatopique) francophone.

BILAN BIBL.¹⁶¹ — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : ... RézOuest 1984 ; ... *id.* 1990 ; ... DRF 2001 ; ... DRFCompl 2007 ; ... RichessesRéz 2007 ; ... RichessesThib 2008 ; ... RézVendée 2009 ; Δ ... EnqWisVendée 2006/ 2009/ EnqWisVendéeCompl 2010.

— *SOURCES GENERALES* : ... FEW ; ... ^αTLF ; ... ^αRob ; ... ^αLar 2004 ; ... ^αPR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : ... CollinetRézSables 2002 [1739-1782]/ 2003 [1788-1804] ; ... Vaudoré-BocageV 2003 [av. 1847] ; ... MourainRézMaraisV 2003 [1847] ; ... SefcoOuest 2004 ; ... CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; ... DangirardRézVendée 2005 [1781] ; ... FemmesRézVendée 2005 [1793].

Le modèle bibliographique pour la part des diatopismes non attestés dans le corpus de référence minimal se présente de la manière suivante :

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : ... RézOuest 1984 ; ... RézOuest 1990 ; ... ^αREGION ; ... EnqDRF 1994-96 ms. ; ... ^αThibFranceIndex ms. 1996 ; ... ^αRézFrance 1999 (ms.) ; ... ^αDRF ms. 1999 / mars2000 / juin2000 ; ... DRF 2001 ; ... DRFCompl 2007 ; ... RichessesRéz 2007 ; ... RichessesThib 2008 ; ... RézVendée 2009 ; Δ ... EnqWisVendée 2006, 2009, EnqWisVendéeCompl 2010 ; ... ^αBDLP.

— *SOURCES GENERALES* : ... FEW 1928-2002 ; ... ^αLittre 1863-1872/1877 ; ... ^αLar 1866-1876/1878/1890 ; ... ^βMichaelisPassyPhon ²1914 ; ... DG 1890-1900 [17^e-19^e] ; ... Gdf 1880-1885 / GdfC 1885-1902 ; ... Lar 1897-1904/1907 ; ... ^βFrei 1929 ; ... Lar 1928-1933 ; ... ^βBauchePop ⁵1951/¹1920 ; ... Lar 1960-1964/1969/1975 ; ... ^βGuiraudPop 1965 ; ... Huguet 1925-1967 [16^e] ; ... ^βMartinetWalterPhon 1973 ; ... GLLF 1971-1978 ; ... Lar 1982-1985 ; ... ^βWarnantPhon ⁴1987 ; ... ^αTLF 1971-1994 ; ... ^αTL 1925-2000 ; ... ^βCaradecArgot 2000 ; ... ^αRob ; ... ^αLar 2004 ; ... ^αLe Monde 2003/2004 ; ... ^βGrevisseGoosse ¹⁴2008 ; ... ^αPR 2008 ; ... ^αFRANTEXT [16^e-20^e].

— *SOURCES REGIONALES* : ... LaRévellièrreMontaigu 1809 ; ... LalannePoit 1867 ; ... FavrePoit 1867/1881 ; ... SimonneauElle 1888-1889 ; ... GuérinElle 1892 ; ... LemaîtreClouzotPoit 1908 [15^e-18^e] ; ... SvensonMaraisV 1959 ; ... ^βPignonÉvPhonPoit 1960 ; ... PignonGentePoit 1960 [16^e] ; ... LaChausséeSables 1966 ; ... RézVouvant 1976 ; ... ^βArantèleGramVendée 1982 ; ... ALO 1971-1983 ; ... GachignardMaillezais 1983 ; ... BuFouYeu 1985 ; ... GautierContesVendée 1986 ; ... PiveteaMaraisP 1987 ; ... SefcoOuest 1978/1992-1999/2004 ; ... CollinetRézSables 2002 [1739-1782] / 2003 [1788-1804] ; ... VaudoréBocageV 2003 [av. 1847] ; ... MourainRézMaraisV 2003 [1847] ; ... CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; ... DangirardRézVendée 2005 [1781] ; ... FemmesRézVendée 2005 [1793] ; ... ^αPiveteaPoit ²2006.

¹⁶¹ Les sources consultées en version électronique sont distinguées des autres sources par le symbole « ^α », en raison des implications particulières de ce type de consultation (v. aussi chap. 2.4.4). Nos ouvrages de référence qui portent sur des aspects phonético-phonologiques et morphosyntaxiques sont marqués par le symbole « ^β » pour indiquer qu'ils sont exploités seulement dans le cadre des analyses phonétiques et/ou morphosyntaxiques.

3. Analyse des diatopismes du français en Vendée dans l'œuvre littéraire d'Yves Viollier

Les résultats de notre analyse sont présentées en trois grandes parties : 'Le vocabulaire', rassemblant les diatopismes lexicaux du français en Vendée (sauf hapax) qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier – des diatopismes sémantiques, lexématiques et phraséologiques – 'Les diatopismes phonético-graphiques', de même que 'Les noms propres'.

3.1. Le vocabulaire

Pour la présentation des diatopismes lexicaux de notre nomenclature, qui sont explicitement mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier – vu aussi le volume du corps de l'analyse, qui dépasse l'envergure originellement envisagée – nous retenons un groupement onomasiologique, croisé avec une présentation alphabétique (v. aussi chap. 2.5.1).

On adaptera ici un classement par champ conceptuel que nous avons proposé dans le cadre de notre mémoire de *Staatsexamen* (v. Wissner 2008b, 16 = RichessesThib 2008 [Wiss]), inspiré du *Begriffssystem* (Hallig/Wartburg ²1963, 101-112). Il est traditionnellement appliqué en dialectologie (p.ex. Boillot 1910 *Index*), mais aussi plus récemment en lexicographie différentielle (Lengert 1994, cf. aussi Thibault 1995, 256 ; BDLP, cf. aussi Poirier 2005, 505 ; v. aussi RézOuest 1984, 292-296 ; Brasseur/Chauveau 1990, 735-745 ; Chambon 1997b, 23).

Sont ainsi retenus quatre grands champs sémantiques, outre une rubrique 'Divers' :

- 1) 'L'univers', à deux sous-catégories : 'Ciel, atmosphère, terre', 'Flore et faune',
- 2) 'Le Pays et les hommes',
- 3) 'L'homme : être physique et émotionnel', rassemblant trois champs sémantiques : 'L'homme : être, corps et santé', 'Nourriture', 'Comportement, gestes, caractère', et
- 4) 'L'homme : être social', avec sept sous-catégories : 'Sobriquets', 'Famille', 'Loisirs et fêtes', 'Travail', 'Aménagement de l'espace, moyens de déplacement', 'Habitat, la maison et ses dépendances', 'Ustensiles domestiques et meubles traditionnels'.

Ce classement permet une vue d'ensemble sur la répartition des diatopismes lexicaux de notre nomenclature dans leurs emplois et sens mis en relief selon les champs sémantiques traditionnels les plus usuels. Les catégories ne sont pas étanches : certains particularismes dont les sphères d'emploi sont larges auraient pu aussi trouver leur place dans d'autres catégories proches, en fonction des sèmes que l'on privilégie (ainsi *becote*, *cabanier*,

enjominer, fagot, folle, garde-genoux, maire, mariennée et *Not'mâître*). D'autres au contraire n'ont pas pu être attribués à des champs sémantiques particuliers (rassemblés sous 'Divers').

Les diatopismes phonético-graphiques et les noms propres – analysés dans des chapitres à part (chap. 3.2 et 3.3) – de même que les diatopismes mis en relief qui sont étudiés sous une autre entrée lexicographique, figurent sous forme d'entrées-renvois dans les rubriques qui les concernent (v. aussi chap. 4). Ce dernier cas concerne aussi des sens et emplois qui relèvent de champs sémantiques distincts par rapport au même type traité en entrée. Les unités concernées sont alors suivies de chiffres en exposant (« ¹ » ou « ² »), indiquant qu'il s'agit du premier ou second emploi / sens du type mis en relief.

3.1.1. *L'univers : ciel, atmosphère, terre, flore et faune*

Le premier grand champ sémantique, 'L'univers', rassemble des diatopismes qui concernent le ciel, l'atmosphère, le temps qui passe et la terre – y inclus le sol et l'eau (*à la basseur, caillé, chiron, enfondre, fosse, marais blanc, remouilloir, sorcière*) ('Ciel, atmosphère, terre'), de même que dix-huit termes qui relèvent de la 'Flore et faune' (*abernote, achet, bacco, bisse, bouillée, bromer, carolin, cocote, gaillard, grelet, moquette¹, molle, passerose, potiron, pupu, rouche*).

3.1.1.1. Ciel, atmosphère, terre

À l'intérieur du champ sémantique de 'L'univers', un certain nombre de diatopismes concernent le ciel (*caillé*), l'atmosphère (*enfondre, sorcière*), le temps qui passe (*à la basseur*) et la terre – y inclus le sol et l'eau (*chiron, fosse, marais blanc, remouilloir*).

à la basseur, sur la basseur ; à / sur la basse heure loc. adv. de temps

VIEILLI "à la fin de la journée, annoncée par la tombée du jour et le coucher du soleil ; dans la première partie de la nuit". Réf. *à l'arrivée du soir / en début de soirée*

◆ Loc. *à la basseur / basse(-)heure*

— Dans le discours citant :

De toute façon les bêtes ne pouvaient pas attendre, et à la basseur [en note : au soir]¹⁶² le grand valet¹⁶³ et Armand s'engagèrent dans les écuries*. (ViollierMalvoisine 1979, 43)

¹⁶² Les annotations en bas de page dans l'œuvre d'Yves Viollier sont ajoutées par l'éditeur, sur la base des explications fournies par l'auteur lors de la correction des épreuves, qui, lui, n'avait pas souhaité gloser les emplois respectifs (Viollier 2009 et 2010b/c [entretiens]). La maison d'édition, parisienne, a essentiellement dû se limiter à reprendre les définitions fournies, comme le signale le recours à un diatopisme au sein de la

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : à la basse-heure (ViollierCortège 1986, 33)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : De toute façon, les bêtes ne pouvaient pas attendre. Et, à la basse heure, le grand valet et Armand entrèrent dans les écuries*. (ViollierMalvoisine 1997, 34) / à la basse-heure (ViollierLoups 1985, 38, 140) / [à] la basse heure (ViollierCortège 1986, 37 ; ViollierDétour 1992, 136 ; ViollierVigne 1994, 99)

◆ Loc. sur la basseur / basse heure

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : sur la basseur (ViollierMalvoisine 1979, 83) / sur la basse heure (*id.* 1997, 65)

REMARQUES. 1) Dans l'œuvre d'Yves Viollier, la loc. adv. de temps à la basseur / basse(-)heure est plus fréquent, avec six attestations (1979/1997, 1985 : 2x, 1986 : 2x, 1992, 1994), que sa variante à occurrence unique sur la basseur / basse heure (1979/1997)¹⁶⁴. Le choix de la variante graphique évolue de 1979 à 1997, tendant vers la variante du dictionnaire (TLF), qui est en même temps la plus transparente : deux emplois de la var. *basseur*, dont un est mis en relief (1979), s'opposent à 3 emplois de la var. *basse-heure* (1985 : 2x, 1986), et cinq emplois de la var. *basse heure* (1986, 1992, 1994, 1997 : 2x). 2) Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme – à 9 occurrences – est moins fréquent que des équivalents généraux. Pour prendre l'exemple de deux romans des années 1990 et 2000, on y trouve 7 emplois de périphrases (quasi-)syn. gén. : (*à la*) tombée du jour (2000b, 50, 56, 73, 139, 298) et à / après la nuit tombée (1994, 131 ; 2000b, 201).

RUBR. PRAGM. 1) L'emploi mis en relief est suivi de huit emplois sans mise en relief métalinguistique, répartis sur cinq romans plus ou moins régionalistes de 1979/1997 à 1994. Le diatopisme est attribué deux fois à la narration (clairement balisée) d'un narrateur intradiégétique – un Vendéen racontant à un inconnu l'histoire de ses ancêtres de la première moitié du 20^e s. (1979/1997) – puis au discours de narrateurs extradiégétiques (1985, 1986,

définition de *salière** – *serrer*, un emploi « vieillissant » de large extension "mettre en place, en ordre, en lieu sûr" (cf. DRF, 922sq.) de même que de la locution non générale *bien aise* (v. s.v. *benaise*) – mais aussi la nature expressive de la note du diatopisme à *tricote*, fournissant une exclamation imagée (v. s.v. *tricote*), ou la définition explicative de *noah*, présentant le référent comme étant typique et renvoyant au discours collectif local 'dit-on' (v. s.v. *noah*). Les gloses se limitent aux trois romans à orientation régionaliste marquée qui ont été publiés aux Éditions universitaires (v. aussi chap. 2.2.2). Elles visent en principe à assurer l'intelligibilité du texte (selon la loi de modalité du discours romanesque en vigueur). Le cotexte étant cependant souvent suffisamment explicite pour assurer l'accessibilité du discours de l'auteur, et parfois même celle du diatopisme en question (p.ex. s.v. *pelin*), l'ajout de la glose par l'éditeur révèle sa soumission aux normes littéraires dominantes et une attitude puriste (cf. chap. 2.3.2.1).

¹⁶³ Synt. *grand valet* (dans le discours sur le passé) "solide valet et entraîneur d'équipe à réputation de rude travailleur" (cf. RézOuest 1984), 273 s.v. *valet* sens 2).

¹⁶⁴ Les deux versions de ViollierMalvoisine étant considérées comme relevant d'un seul roman (v. chap. 2.2.2), nous comptons dans l'ensemble de notre analyse seulement les attestations de la première édition de ViollierMalvoisine 1979, et non pas celles de son édition de 1997 (v. aussi chap. 2.5.3). Des précisions au sujet de la différence entre les deux versions figurent à part dans la rubrique pragmatique.

1992, 1994). Un seul emploi est attribué au discours direct d'une paysanne vendéenne de la fin du 18^e s., qui s'adresse à une autre Vendéenne de milieu rural et modeste (1986, 33). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine (1979, 1997), la glose en bas de page disparaît, alors que les deux emplois du diatopisme sont maintenus (il est donc jugé accessible). La note a en effet été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus) sans être souhaitée par l'auteur, comme lors de l'ensemble des annotations de bas de page dans les romans publiés en 1979, 1980 et 1982 (Viollier 2010 [entretien]). Dans la version récente, la forme accolée *basseur* est cependant remplacée par la forme des dictionnaires (v. Bilan bibl.), *basse heure* – qui assure en effet une meilleure accessibilité. **2)** Le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée d'un synonyme (*au soir*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent (dans la région). La légitimité du diatopisme est confirmée par la disparition de toute mise en relief dans l'édition définitive de ViollierMalvoisine 1997.

ENQUETES. La locution est reconnue et déclarée connue en Vendée par 5/14 locuteurs – ainsi que par une lycéenne de quinze ans qui le connaît par le biais de la lecture. Elle est connue surtout sous la forme de la locution à *la basse heure*, au sens de "après le travail, à midi ou au soir" (3/5), et au sens de "à l'arrivée du soir", sous la forme de la variante 'patoise' à *la basse hure* (2/5) ; un autre témoin dans la soixantaine connaît le 'patois' à *l'abeurnzie* de même sens (syn. gén. *crépuscule*), de la côte autour de St Hilaire-de-Riez (cf. CorbrejaudNoirmoutier 2005, 11 ; SefcoOuest 2004, 128 s.v. *crépuscule*) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté en fr. en Anjou et Poitou dep. le 16^e s. (FEW IV, 471a HORA > MourainRézMaraisV 2003, 180 [Réz]). ♦♦ Créé en mfr. par analogie avec le synt. (afr., mfr.) de plus large extension *haute heure*, « qui est particulièrement bien représenté dans l'Ouest à l'époque moderne » (*ib.*, v. FEW IV, 471a), par apposition de la forme fém. de l'adj. *bas* et du subst. *heure*, puis lexicalisation en tant que nom composé. Le diatopisme phraséologique est caractéristique de l'Ouest (v. ci-dessous) ; une attestation d'une forme proche en Bourgogne peut représenter une création indépendante – comme celles qui concernent l'aire italophone (*ib.*, 479 n. 20). L'attestation de la locution dans une traduction d'Homère due à un avocat au parlement de Paris, Cl. Boitel (1638 [1^{re} trad. 1617]) – personnage généralement identifié dans les biographies comme un lettré orléanais né vers 1570, du nom de Claude Boitel ou Boitet de

Fr(é)auville (p.ex. *Biographie universelle ancienne et moderne* 1812, 34 [art. : Beuchot]) – peut être considérée comme un élément confirmant l'ancrage occidental du diatopisme. L'attestation du Loiret (unique dans notre documentation) élargirait l'aire dessinée (v. ci-dessous) vers le Centre, où le diatopisme aurait pu avoir perdu sa vitalité plus tôt que dans l'Ouest, à la suite d'une pression normative centrale plus importante. L'attribution de la traduction concernée au dit érudit orléanais étant cependant incertaine – elle a été identifiée comme étant basée sur une confusion de deux personnages différents (Hepp 1968, 204sq.) – il ne nous est pas possible de retenir cette attestation comme assurément orléanaise. La documentation recueillie suggère que le diatopisme lexématique occidental représente une innovation du mfr. de l'Ouest (où Rennes et Nantes s'affirment comme grands centres de diffusion). ♦♦♦ Le type lexical est bien attesté à l'époque contemporaine dans l'Ouest, en français (RézOuest, Rézeau 1986, TLF) et au niveau dialectal (SefcoOuest). Sont aire inclut le Maine-et-Loire, la Mayenne, la LoireA., la Vendée, la Gâtine deux-sévrienne et la CharM. ; il semble particulièrement bien implanté dans la partie septentrionale de cette aire surtout au nord de la Loire, où il a donné lieu à divers dérivés (FEW IV, 471a ; pour Nantes, v. aussi Brasseur 1988) – de même que dans le Marais vendéen (v. Bibl. diff.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ connu, passif (reconnu par 6/15 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : loc. adv. à *basse heure* chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 87 et Rézeau 1986, 308 ; Ø à *la basseur*, sur *la basseur* Google Livres Recherche 'Tous les livres' (consulté 14/06/09), mais 1 attest. de *sur la basse heure* de 1638 : « le mesme jour sur la basse heure, le Soleil estant couché » (Boitel 1638, *L'Odyssée d'Homere* livre II, 37), et 9 attest. contemporaines de à *la basse heure* (surtout Anj. et MaraisV [1924, 1931, 1968, 1997, 2002] et 2 fois chez Viollier [1985, 1986]).

— *SOURCES GENERALES* : mfr. *basse heure* "heure avancée, le soir" 16^e s. ang., poit. [Maine-et-Loire surtout, Poitou], *basse-heure* Nantes, bmanc., ang., Fontenay [LoireA., Mayenne, Vend.], à *la basse heure* maug. [Maine-et-Loire au sud de la Loire], *de basse heure* bgât. [DSèvres], Saint. *abasseure* [CharM.] FEW IV, 471a s.v. *HORA* (et *ib.* 479, n. 20, critiquant les lexicographes définissant "tôt le matin" – à tort, cf. MourainRézMaraisV 2003 [Réz]) ; loc. adv. « région. (Ouest) » à *basse*, à *haute heure* "tard, tôt dans la journée" (sans dat.) TLF s.v. *heure* sens C.1 (cit. Pérochon 1936) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : *bassure* « 'basse heure', soirée » (comme mot de base du dér. dial. *abassurer*) SefcoOuest 1978, 30 s.v. *abassurer* Étym. [dans le discours lexicographique définitoire mais mis à distance] ; Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *basse-heure* "tard" (et 'Marais' *haut[e]-heure* "avant midi") VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 323 s.v. *heure* > *basse heure* "tôt dans la matinée ;

tard dans la soirée" (et *haute heure* "tard dans la matinée ; de bonne heure dans la soirée") (loc. récusées par un témoin du MaraisV) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 179sq. s.v. **heure*, *hure*, *houre* ; s.f. *basse-eure* SefcoOuest 2004, 128 s.v. *crépuscule*, et *basse ûre* s.f. "tombée du jour" *ib.*, 271 s.v. *jour* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — SOURCES COMPL. : dans le discours définitoire *basse-hourée* Blain "basse-heure, vers le soir" [LoireA.] Brasseur 1988 [Bizeul *ca* 1850], 39 s.v. *basse-hourée*.

CAILLE adj.

VIEILLI (plutôt RURAL) "couvert de petits nuages" (cf. RézOuest 1984). Réf. *pommelé*

1. Loc. nom. masc. *ciel caillé* "ciel bleu couvert de petits nuages légers"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le ciel caillé convenait au malheur [des héros ayant perdu leur fils]. Les feuilles, dans les vignes, pleuraient la pluie de la nuit. (ViollierVigne 1994, 248)

- ◆ Var. suff. dans la loc. verb. *le ciel est caillebotté* "le ciel est davantage chargé de petits nuages, qui annoncent le mauvais temps"

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Élie confirma : / – Le ciel était caillebotté. L'eau pourrait être là pour la fin de la semaine. (ViollierBouvier 1998, 136)

2. (P. méton.) Loc. verb. *le temps est caillé* "le temps est en train de tourner à la grisaille"

— Dans le discours citant (rapportant du discours indirect, à source énonciative ambiguë) :

Le jour du 23 avril 1909 s'est annoncé par une aube incertaine. Les gens de Saint-Nicolas disent que le temps est caillé. Il hésite. Rien ne se passe. Il n'y a pas un souffle d'air alors que le vent est un compagnon familier sur nos côtes. La voûte du ciel sur le marais et la mer était garnie d'une gelée rose que le soleil n'arrivait pas à percer. J'avais plus mal dormi qu'à l'habitude. (ViollierLilas 2001, 430)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme apparaît toujours dans des locutions, en emploi épithète et attribut : dans la loc. *ciel caillé* (1994) et sous la forme de sa var. suffixale et structurelle *le ciel est caillebotté* (1999) et enfin, lorsque mis en relief, dans la loc. verb. *le temps est caillé* (2001). La différence sémantique entre les deux formes *caillé* et *caillebotté*, évoquée par deux de nos témoins, est confirmée par l'auteur (Enq. 1-2). **2)** Selon nos dépouillements manuels de l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme est dans celle-ci d'emploi exclusif. L'auteur confirme ne pas utiliser l'adjectif *pommelé*, qu'il a surtout lu, lui-même, et qu'il ne l'a jamais entendu dans son entourage en Vendée (cf. Enq. 2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme à trois occurrences dans trois romans différents à orientation modérément régionaliste, dont le dernier est mis en relief, est attribué une fois au discours

citant d'un narrateur extradiégétique (1994) et une fois au discours cité (direct) d'un agriculteur du Bocage vendéen du début du 20^e s. (1998), et au discours à source énonciative ambiguë où le narrateur intradiégétique, curé vendéen, cite les propos d'un collectif de villageois du début du 20^e s., une commune fictive qui correspond à l'Aguillon-sur-Mer dans le Marais poitevin. 2) Le diatopisme est mis en relief non pas de façon individuelle, mais dans la locution diatopiquement marquée *le temps est caillé* dans laquelle il apparaît : il n'est ni marqué ni précédé d'un commentaire métalinguistique incident, mais modalisé par une tournure de citation localisatrice, descriptive, qui introduit un discours indirect, et à travers son attribution à un collectif de locuteurs indigènes fournit l'ancrage du diatopisme dans la région (*Les gens de Saint-Nicolas disent que*). Il est en outre suivi d'un passage narratif, formulé au présent comme la tournure autonymique, qui à première vue ressemble à un commentaire métalinguistique qui définirait le diatopisme cité, en l'occurrence par apposition (*Il hésite. Rien ne se passe. Il n'y a pas un souffle d'air [...]*). Il s'agit d'une périphrase explicative fortement contextualisée qui concerne un aspect secondaire du phénomène désigné. Le diatopisme n'est pas traduit à l'aide d'une glose explicite, mais au contraire plutôt rendu accessible dans la suite narrative qui continue à développer le fil dans le passé du récit principal, et qui laisse transparaître indirectement que le ciel est pommelé (*La voûte du ciel [...] était garnie d'une gelée de rose que le soleil n'arrivait pas à percer.*). 3) Le diatopisme en modalisation autonymique, à la fois déclaré cité par l'auteur et employé dans sa fonction référentielle, est visiblement considéré comme transparent pour le lecteur, ou du moins comme accessible par le cotexte. Le commentaire, attribuant les propos cités à un collectif, les habitants d'une commune du Marais poitevin, signale une non-coïncidence du discours à lui-même sans distanciation explicite du narrateur ou de l'auteur, sert, avec le diatopisme, à authentifier le discours, à représenter la langue telle qu'elle se parle dans la région – citée selon le mode 'comme ils disent'. Le diatopisme est donc essentiellement utilisé pour sa valeur d'authenticité et aussi secondairement pour son expressivité (dans sa fonction poétique), puisqu'il est implicitement considéré comme transparent, aussi en l'absence d'une glose définitoire. En termes pragmatiques, il décrit la configuration particulière du ciel, grâce à sa fonction référentielle dominante, et contribue indirectement à la fonction narrative du passage dans son ensemble, qui décrit le changement du temps pour annoncer un changement narratif central : la police réussit enfin à arrêter le vrai meurtrier de l'affaire dont avait été à tort accusé le héros Jean-Michel Chèze, apportant la justice dans la commune.

ENQUETES. 1) Sous la forme *caillé*, le diatopisme est reconnu, et déclaré connu, comme mot 'très rare' et 'vx' en Vendée par 3/12 – tous des agriculteurs, âgés de 48 ans et plus, du Bocage vendéen (centre-ouest de la Vend.). La variante *caillebotté* est avancée, et dite employée, par

deux de ces derniers (un couple âgé), pour désigner un ciel peut-être un peu plus chargé, et déclarée connue par trois autres témoins, du Bocage vendéen du nord de la Vendée, qui sont de milieu moyen et de groupes d'âge différents (5/15 au total). Un seul témoin déclare utiliser le syn. (gén.) *pommelé*, et aucun d'entre eux ne connaît le diatopisme en référence au temps (EnqWissVendée 2009). 2) Yves Viollier confirme que les locutions *ciel caillé* et *ciel caillebotté* "ciel bleu avec de légers nuages, un plumetis" renvoient essentiellement à la même chose. Il ajoute suite à notre interrogation que la seconde peut désigner un ciel plus chargé, et que l'adjectif *pommelé* est inusité dans son entourage de même que par lui-même. Au contraire, la locution verbale *le temps (se) caille*, également bien employée, désigne non pas le ciel nuageux, mais le temps qui tourne à la grisaille (c.-à-d. qui se dégrade). Inusitée en construction nominale (*temps caillé*), elle est utilisée dans des exclamations du type *le temps a caillé dans l'après-midi* ou *le temps est en train de se cailler*. Employé avec *ciel* ou *temps*, l'adjectif *caillé* s'explique probablement par analogie d'aspect du lait caillé ou de la caillebotte* avec le ciel – dans le second cas non pas lorsque le temps est déjà mauvais, mais lorsqu'il tourne (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme *caillé* en syntagme avec *temps* et *ciel* n'est pas daté dans les sources consultées, de même que la forme *caillebotté*, qui est cependant recueillie en référence au ciel depuis 1889, pour la LoireA. (Séché 1889, d'après FEW II/1, 817a COAGULARE). ♦♦ Cette dernière est enregistrée en lexicographie différentielle comme un dérivé (formé par anal.) du verbe *caillebotter* (RézOuest 1984, 86) – un verbe fr. [le compl. désigne le lait] "coaguler, cailler" attesté depuis le 14^e s., aussi entré dans la lexicographie générale, aujourd'hui qualifié de « rare » (TLF s.v. *caillebotter*), qui semble pourtant particulièrement caractéristique de l'Ouest, de la Normandie à la Saintonge (FEW II/1, 817 2.a). Si la forme *caillé* [en parlant du ciel, du temps] est absente des sources consultées, vu l'assise ancienne du verbe *cailler*, il est peu probable qu'elle représente un diatopisme lexématique formé par dérivation régressive à partir de l'adj. *caillebotté* de même sens, d'apparition plus récente. La forme *caillé* représente probablement un diatopisme sémantique formé à partir du verbe *cailler* "coaguler, floconner" en emploi de participe passé par application au ciel *caillé* "nuageux" (avec changement gramm. et syntagmatique) – par analogie d'aspect du ciel avec la structure du lait lorsqu'il est caillé. L'emploi métonymique de *caillé* en référence au temps (avec changement syntagmatique) représente quant à une évolution ultérieure, avec insistance sur la notion de 'mauvais temps' déjà connotée par l'emploi (diat.) *ciel caill(bott)é*. La configuration météorologique désignée semble en effet pour ses locuteurs être signe de pluie et d'un changement de temps, comme le signalent les

emplois de notre corpus primaire de même que la déf. de *caillebotté* pour Ancenis "se dit du ciel où courent de petits nuages orageux" (FEW II/1, 817a COAGULARE 2.a). L'emploi de *caillebotté* au sujet du ciel pour désigner les taches blanches constituées de petits nuages (orageux), attesté dans le Nord-ouest et Ouest d'oïl (v. aussi ci-dessous), représente probablement une innovation interne du français nord-occidental (dont le trajet historico-variétal exact reste à décrire) – comme *caillé* au sujet du ciel et du temps, non attesté dans les sources consultées en dehors de la loc. verb. *cailler une nuée* (Anjou, Loir-et-Cher) (cf. FEW II/1, 816a). ♦ ♦ ♦ Le diatopisme est bien retenu dans nos sources écrites au sujet du ciel sous la forme *caillebotté* pour le fr. en Vendée et dans les DSèvres (RézOuest) et pour le dialecte dans les DSèvres (SefcoOuest ; aussi s.f. [pl.] *sablières id.* 2004, 103 s.v. *ciel*), de même que pour Ancenis en LoireA. et pour le Havre en Haute-Norm. (FEW II/1, 817a). C'est également la forme *caillebotté*, localisée dans le corpus primaire dans le Bocage vendéen (1998), qui est la mieux reconnue par nos témoins en Vendée (Enq.). La forme *caillé* – localisée dans le corpus primaire en Charente (1994) et dans le Bocage vendéen (1998) – a aussi été reconnue par des témoins du Bocage vendéen, comme un emploi vieux et très rare (Enq. 1).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : « rare » *caillebotté* adj. Vend., DSèvres [en parlant du ciel] "couvert de petits nuages ; pommelé" RézOuest 1984, 86 s.v. *caillebotté*, -ée (cit. Pérochon) ; Ø RézOuest 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu en réf. au temps (par 15/15 inf.), mais *ciel caillé* rare, vx (reconnu par 3/15) et *ciel caillebotté* connu (reconnu par 5/15) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *caillebotté*, -ée adj. (sans attribution explicite au registre dial. ou fr.), dans la loc. *le temps est caillebotté* chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 91.

— *SOURCES GENERALES* : *caillé* [au sujet du ciel et du temps] à aj. après maug. [Cormeau 1912 : Maine-et-Loire au sud de la Loire], Vendôme [Loir-et-Cher] *cailler une nuée* FEW II/1, 816a s.v. COAGULARE "gerinnen" I.1 [dér. sém.], avec renvoi à *caillebotté* [au sujet du ciel], à aj. après *caillebotter* havr. "se couvrir de légers nuages (du ciel) [...]" [Maze 1903-1904 : Haute-Norm.], *caillebotté* havr. "marqué de taches blanches" ; *cailleboté* Ancenis "se dit du ciel où courent de petits nuages orageux" [Séché 1889 : LoireA.] FEW II/1, 817a s.v. COAGULARE "gerinnen" I.2.a [dér. sém.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *cailleboté* adj. "pommelé" (syn. *poumeré*) SefcoOuest 2004, 366 (sans local., mais DSèvres "pommelé, pour le ciel", 1992, 150) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaChausséeSables 1966, 259-261 "Météorologie populaire", Arantèle 1984 I [Vend.], Perraudéau s.a. "La météorologie" [Bois-de-Céné].

(BocageV) plutôt RARE "gros rocher granitique affleurant dans un champ ou pré du bocage (région naturelle caractérisée par des champs et des prés entourés de buissons)". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le Chiron est à quatre kilomètres de Montorgueil, au bord de la route. Il regarde la vallée de la Vie. / Un Chiron, en langue poitevine, est un rocher qui sort de terre au milieu des champs. La ferme du Chiron est comme une sentinelle au milieu du bocage¹⁶⁵ sur un éperon de granit qui domine la marée des collines et des haies. Les vents d'ouest dominants ronflent sur ses tuiles. (ViollierMère 2007, 45)

◆ Synt. nom. masc. *chiron de granit*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Eugène [...] aimait ça, piéter sur les terres à travers le bocage [...]. Il connaissait le gras des belles terres, les méchants chiron de granit affleurant à la surface, les mauvaises landes et les fonds pourris d'ajonc. (ViollierMalvoisine 1997, 18)

◆ Dans un nom propre *Le Chiron* [nom de hameau]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les Barbillon nichaient dans un trou de maison du Chiron, à l'entrée de la carrière (ViollierBouvier 1998, 104) / Charlemagne, le toreau du Chiron (*ib.*, 177) / Ils bataillèrent pour la réouverture de la carrière du Chiron et le réempierrement des chemins de la commune [en 1928]. (*ib.*, 224) / Le Chiron est à quatre kilomètres de Montorgueil [...] (ViollierMère 2007, 45, v. cit. ci-dessus) / au Chiron (ViollierMère 2007, 72 ; v. cit. s. *embarrassée*)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) :

La ferme du Chiron est comme une sentinelle au milieu du bocage sur un éperon de granit qui domine la marée des collines et des haies. (ViollierMère 2007, 45, v. cit. ci-dessus)

REMARQUES. 1) Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme *chiron* apparaît deux fois en tant que nom commun – dont une fois mis en relief (2007) et une fois dans le synt. nom. *chiron de granit* (1997) – et trois fois plus souvent dans un nom propre, désignant un hameau (et par

¹⁶⁵ Le lexème *bocage* (v. aussi ci-dessous), qui résulte d'un emploi elliptique fréquent dans l'œuvre d'Yves Viollier pour *bocage vendéen*, désigne dans le Centre-ouest une "région naturelle (surtout dans les Deux-Sèvres et en Vendée), offrant un paysage caractéristique : champs et prés entourés de buissons" (RézOuest 1984, 64) ; en Vendée, on distingue le *Haut-Bocage*, ou *Gâtine* vendéenne* dans le Nord-est, et le *Bas-Bocage* dans l'Ouest (*ib.*) ; v. aussi n. de lieu "région naturelle au paysage vallonné, dont les prés et les champs sont traditionnellement entourés de buissons [...]" (RézVendée 2009, 17) ; Ø DRF ; v. aussi chap. 2.2.1 et carte 4, index 7.5.4.

extension la ferme qui s'y situe) dans le Bocage vendéen, non loin de la rivière Vie (1998 3x, 2007 3x). **2)** Le nom commun *chiron* et le nom propre *Le Chiron*, référant à des phénomènes propres à la région, ne sont pas concurrencés. En dehors du groupe nominal *rocher qui sort de terre* utilisé dans la tournure autonymique définitoire (ViollierMère 2007, 45, v. ex. cité ci-dessus), le corpus primaire dépouillé affiche cependant un emploi d'un hyperonyme général, *bloc de rochers* (ViollierTribu 2003, 73), au sujet de rochers granitiques localisés au milieu des prés entre Cholet et la mer, dans la Vendée septentrionale.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à huit occurrences dans trois romans, à orientation régionaliste modérée puis générale (1997, 1998 3x, 2007 4x). Il est utilisé dans des passages narratifs dont l'action est localisée dans le Bocage vendéen dans les environs de La Roche-sur-Yon, non loin à l'Est pour ce qui est du nom commun (1997), puis au Nord près du Poiré-sur-Vie pour ce qui est du nom commun et du nom propre (1998, 2007). Le diatopisme, à une mise en relief (2007), figure toujours dans le discours citant, d'un narrateur extradiégétique (1998 3x) et de narrateurs intradiégétiques, vendéens (1997, 2007 4x). **1bis)** Il s'agit d'un des rares diatopismes absents de la première édition de ViollierMalvoisine et ajouté dans la seconde (1997), où il apporte en début de roman un détail sur les particularités géologiques du pays et contribue par là à la constitution narrative du lieu d'action de l'univers créé. **2)** Lors de sa mise en relief (2007), le diatopisme est utilisé sans marquage, mais glosé à l'aide d'une définition ordinaire de type lexicographique qui recourt au verbe *être*, du type 'X est Y', complexifiée par une incise entre virgules après l'indication du diatopisme qui est constituée d'un group adverbial et l'attribue à une variété linguistique endogène (*Un Chiron, en langue poitevine, est un rocher qui sort de terre au milieu des champs*)¹⁶⁶. Le diatopisme renvoie en outre implicitement à l'emploi de *Le Chiron* en tant que nom de lieu deux phrases auparavant. Ce renvoi – qui explique aussi l'emploi d'une majuscule pour le nom commun – implique en même temps une mise en relief implicite du nom propre, pour lequel l'attribution du nom commun à la « langue poitevine » (2007, 45) fournit par là une explication implicite de son origine. **3)** Le diatopisme explicitement mis en relief figure en modalisation autonymique, utilisé en fonction de thème, tout en étant défini et cité selon le mode implicite 'comme on dit / l'appelle'. Il est utilisé pour sa valeur d'authenticité. Son attribution à la 'langue poitevine' (comme celle, implicite, du nom propre), ne vise pas un but de distanciation de l'auteur ni d'attribution exclusive du mot au registre dialectal, mais, en l'ancrant dans l'usage endogène

¹⁶⁶ L'incise ajoutée entre virgules véhicule implicitement un effacement conceptuel de la distinction entre le français de la région dans lequel est rédigé le roman et dont l'auteur commente un élément, et la variété dialectale endogène, présentée comme une 'langue', le poitevin – un parler dialectal.

de la région, à augmenter l'authenticité du discours, et implicitement son expressivité (fonctions narrative et émotive). L'emploi et le glosage du diatopisme (comme implicitement du nom propre) visent à mettre en valeur le patrimoine linguistique et culturel du Bocage vendéen, non pas pour des raisons folkloriques, mais dans un but narratif de description de la région à travers ses particularités, géologiques, linguistiques (et sa toponymie propres) – fonction narrative qui est en accord avec les lois de modalité, d'informativité et d'exhaustivité du discours romanesque. L'emploi non auto-référentiel du diatopisme dans la suite narrative en tant que nom propre au sein d'une comparaison poétique du terrain avec la mer (*La ferme du Chiron est comme une sentinelle au milieu du bocage [...]*) confirme que le diatopisme est doté d'une valeur expressive, et qu'il vise à augmenter l'expressivité du discours de même que sa poésie (fonctions émotive et poétique).

ENQUETES. **1)** Le nom commun est reconnu, et dit connu, par 2/12 – locuteurs masculins (dans la quarantaine et soixante-dizaine) de milieux différents mais (originaires) du Bocage vendéen (dans le centre-ouest du département), qui sont familiers avec les réalités rurales et agricoles. En tant que toponyme, (*Le*) *Chiron* est connu de 7/10 – mais motivé pour un seul parmi eux (ClM, locuteur âgé cultivé). *Chiron* est également cité spontanément comme un nom propre de famille répandu, par six locuteurs (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme qu'il s'agit pour lui d'un emploi bien connu dans le Bocage vendéen en général, autant dans le Haut-Bocage que dans le Bas-Bocage (aussi p.ex. autour du Poiré-sur-Vie). Le mot est également utilisé dans des noms de lieu et désigne des rochers granitiques qui affleurent dans les champs et les prés, toujours dans les régions à sol granitique (et non pas calcaire). Yves Viollier est surpris d'apprendre que le mot n'est pas généralement connu par les locuteurs vendéens que nous avons interrogés (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté au sens qu'il a dans notre corpus primaire en fr. en Vendée dep. 1776, dans le discours d'un médecin installé dans le Bocage vendéen (D^r Gallot, MSAO, 4^e s., 5 [1961], 197, d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). Comme toponyme, le diat. est attesté régionalement dep. l'afr., sous la forme *Le Chyron Perdria*, dep. 1293 dans les DSèvres (commune de Cerizay) (d'après Ledain 1902), et en Vendée au plus tard en 1755 dans *Aiguille-du-Chiron* (cf. Le Quellec 2006, 104). ♦♦ Le sens du mot dans notre corpus primaire (à rattacher à FEW II/1, 409a *CARRA I.2.b) a été formé par glissement métonymique à partir de fr. *chiron* "tas de pierres, mur de pierres", attesté dep. l'afr. (1325, cf. Gdf) dans un texte non localisé (d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz], corrigeant RézOuest 1984 qui le localise en Poit.). Des sens plus larges sont attestés régionalement, en Poitou, dep. 1662 (*chiron* "pierre, caillou", chez Jean Drouhet, d'après

PignonÉvPhonPoit 1960), et en Saintonge depuis 1596 (d'après Duguet 1995). Il est maintenu de nos jours selon les sources consultées du moins dans le dialecte contemporain, aux sens de "mégalithe préhistorique ; tas de pierres ; bloc erratique isolé" (Le Quellec 2006, 103), de même que "rocher" (MourainRézMaraisV 2004 [1847] ; aussi VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]). Le sens de "gros rocher granitique affleurant dans un champ ou dans un pré" représente un diatopisme sémantique, une innovation interne du français qui est de formation antérieure au 18^e s., dans une aire centre-occidentale qui inclut le bocage (auj. Vend., DSèvres). ♦♦♦ Comme le souligne en effet Pignon, « dans la langue commune [dans l'ancienne aire du Poitou], les *chirons* sont des tas de pierres, particulièrement les tas que l'on fait avec les pierres ramassées dans les champs » (PignonÉvPhonPoit 1960). Le diatopisme semble « particulièrement caractéristique du Bocage vendéen et de la Gâtine deux-sévrienne » (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). Il a aussi été relevé dans les DSèvres et en Poitou sans restriction d'emploi particulière (FEW II/1, 409a ; aussi Pignon *ibid.*), comme dans le Centre-ouest en général selon nos sources régionales (SefcoOuest 1992/2004). Il coexiste en Gâtine deux-sévrienne avec un autre emploi synonymique à marquage diatopique, *piron* s.m. "bloc de granit qui émerge du sol" (*ib.* 1992, 177). Pour sa part, le toponyme jouit non seulement d'une assise ancienne assurée, mais aussi d'une extension plus large. Il semble en effet dérivé non pas du « terme spécifiquement poitevin » signifiant "hauteur caillouteuse ou rocheuse", aussi bien représenté en Vendée, comme le suggère Gauthier (1996), mais du sens de "pierre", plus précisément "amas de pierres" (v. Dauzat/Rostaing 1963 ; Le Quellec 2006, 103 ; cf. aussi Duguet 1995). Le toponyme est répandu dans l'Ouest (RézOuest 1984, MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), en particulier dans le Poitou (PignonÉvPhonPoit 1960) – ainsi en Vendée, désignant surtout des lieux-dits, et dans les DSèvres (Le Quellec 2006, Gauthier 1996 ; aussi Ledain 1902 pour les DSèvres), dans la Vienne (Rédet 1881) et dans les Charentes (Duguet 1995) – mais aussi dans le Berry et le Limousin, alors que d'autres régions (plus orientales) d'une large bande centre-méridionale connaissent le type *Chirouze* (Dauzat/Rostaing 1963).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFÉRENTIELLES* : Vend., DSèvres "rocher granitique du Bocage vendéen et de la Gâtine, qui affleure dans les champs ou les prés ou constitue d'importants entassements", Centre-ouest "tas faits de pierres ramassées dans les champs" RézOuest 1984, 103 > *id.* 1990, 44 ; entre dans de nombreux toponymes *id.* 1984, 103 (Ø *id.* 1990) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ nom commun rare (reconnu par 2/12 inf.) mais topon. cour. (reconnu par 7/10), motivé pour 1/7 EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *Le Chiron* topon. dans la Vienne (11 attest. plus des comp. / dér.), dep. 1494 Rédet 1881, 121 ; *Le Chiron* topon. dans les DSèvres (18 attest., 12 de comp. / dér.), dep. 1293 (*Le Chyron*

Perdria) et surtout dep. le 15^e s. Ledain 1902, 84 ; "tas de pierres ou affleurements de granite en plein champ, fréquents dans la Plaine" Barkan 1963, 28 ; *Chiron*, *Le Chiron*, *Les Chirons* nom de ham. et lieux-dits en Poitou, Berry et Limousin (v. nom commun "amas de pierres" ; du pré-lat. *CAR-IUM avec suff. -ONEM) (v. aussi avec suff. -OSUM : *Chirouze* Hautes-Alpes, Ardèche, Creuse, H.-Loire, Drôme) Dauzat/Rostaing 1963, 188 s.v. *Chirols* ; Ø Ouest-France 1991 (communes de Vend.) ; *chiron* [s.m.] "tout tas de pierres, quelque que soit son origine : accumulation de pierres extraites de terres labourées, ruines informes de constructions, tumulus pierreux..." (dep. 1596 en Saint., sous les formes sg. *chiron* et pl. *chirons*, à rattacher à la base prélat. *CAR- "pierre") et topon. : *Chiron* microtoponyme fréquent (CharM.) et lieux habités (Char., CharM.) Duguet 1995, 31sq. (1^{re} Partie : "Terroirs et paysages", chap. I "La terre") ; *Le Chiron* topon. Vend., DSèvres (5 attest., plus 4 attest. de comp. surtout en DSèvres, et des dér. *Chironné* et *Chironnet*) Gauthier 1996, 129 (chap. I "Le relief" : "Plains et monts découverts") ; Ø Belser/Cacqueray 1998 ; [var.] *chirun* 'poit.' "mégallithe préhistorique ; tas de pierres ; bloc erratique isolé" et *Le Chiron* topon. de plusieurs lieux-dits et d'un village d'Olonne-sur-Mer [Vend.] (de *kar-i-on "tas de pierres", sur *kar- "pierre" ; sans dat., mais *l'Aiguille-du-Chiron* attesté 1755 [Ile-d'Yeu]) Le Quellec 2006, 103sq.

— *SOURCES GENERALES* : *chiron* poit. ChefB. "tas de pierres amoncelées dans les champs" [Poitou, DSèvres] FEW II/1, 409a s.v. *CARRA I.2.b ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.m. "rocher" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 312 ; s.m. "rocher" (et "tas de pierres" Roquefort 1808 I) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 118 et fr. BocageV, Gâtine deux-sévrienne "gros rocher granitique affleurant dans un champ ou dans un pré", « entre dans l'Ouest dans la formation de nombreux toponymes (Musset) » *ib.* [Réz] ; "tas de pierres, dans les champs" SefcoOuest 2004, 447 s.v. *tas* (sans local., et sans restr. "tas de pierres dans un champ ou sur le bord d'un champ [...] souvent envahis d'épines ou de ronces", 1992, 177) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *Chiron(s)* topon. poit. fréq. (le n. commun est attest. dep. 17^e s. chez Jean Drouhet, saint-maixentais), var. *Chiroux*, et n. commun *chiron* "tas de pierres, particulièrement les tas que l'on fait avec les pierres ramassées dans les champs" PignonÉvPhonPoit 1960, 329 (marqué et glosé) ; Ø LaChausséeSables 1966, 262-265 et 269-274 (chap. "Le cadre géographique" et "Le champ ; les travaux du sol").

FAM. COUR. "mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement d'eau, en particulier de pluie". Réf. / Syn. gén. *tremper, mouiller*

1. Emploi tr.

◆ À l'inf.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Sa mère [Prudence Gendreau, paysanne] le poussa dans le dos. / – Entre. Tu es enfondru, et tu vas nous faire enfondre aussi. (ViollierVigne 1994, 24 ; v. aussi sous 3 ci-dessous)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : L'Enclume [son ami] en profita pour l'enfondre un peu plus [avec l'eau du ruisseau] (ViollierLoups 1985, 187)

◆ Au passé simple

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : une gouttière [...] lui arrosa l'épaule et la casquette, lui enfondit le dos. (ViollierVigne 1994, 135)

◆ Au conditionnel

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : une ornière de charrette aurait enfondru sabots et guêtres (ViollierLoups 1985, 17)

◆ Empl. pron. *s'enfondre*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : sa barbe longue s'enfondait de gouttes de sueur (ViollierLoups 1985, 199)

◆ Empl. pron. réfl. *s'enfondre*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Et il tournait autour du puits où ils étaient tous occupés à boire et à s'enfondre [avec l'eau du puits]. (ViollierLoups 1985, 190)

2. FREQ. Au part. passé

◆ Part. passé en empl. attribut

— Dans le discours cité :

On s'ennuyait dans les maisons à se promener sur les chemins que l'eau traçait contre les vitres. [...] / – Je vais à la vigne voir ce qu'elle devient. – Tu seras enfondru [en note : mouillé jusqu'aux os]¹⁶⁷. / On haussait les épaules, et on sortait sous la pissée [de pluie] qui vous coupait le souffle. Et on revenait enfondru. / On s'asseyait au coin du feu, et l'eau qu'on avait dans le paletot s'en allait en fumée. (ViollierMalvoisine 1979, 84 ; v. aussi ci-dessous) / Ce

¹⁶⁷ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

soir-là, il pleuvait. Déjà, pendant le souper [= repas du soir], Marie [attendant son mari en 1937] était allée ouvrir la porte et s'était adressée à la nuit froide sur un ton d'inquiétude : / – Allons, il ne pouvait pas rentrer plus tôt ! Il sera « enfondru » ! (ViollierDétour 1992, 40)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : [...] – Tu seras enfondru. [...] (ViollierMalvoisine 1997, 66) / – Entre. Tu es enfondru (ViollierVigne 1994, 24) / – J'ai marché jusqu'au bout de la digue. Il faisait un temps infernal. J'ai tout de suite été enfondru. Le vent me sifflait aux oreilles. (ViollierLilas 2001, 102)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il pensait à son chargement qui serait enfondru s'il le promenait sous l'averse. (ViollierMalvoisine 1979, 24) > Il pensait à son chargement qui serait enfondru s'il se promenait sous l'averse. (*id.* 1997, 21) / on revenait enfondru (*id.* 1979, 84, v. ci-dessus) / Bien que je sois enfondru, quand ça se mettait à me couler dessus [l'eau tombant de la toiture sur le narrateur] je m'écartais de quelques centimètres. (ViollierMariennée 1980, 166) / Ils furent enfondrus tout de suite [par la pluie] (ViollierLoups 1985, 185) / des plus mal lotis [...] étaient encore enfondrus [par la pluie] (ViollierCortège 1986, 56) / Jaunâtre le ramena enfondru [par la pluie, un inconnu à Laval] (*ib.*, 63) / Toutes leurs pauvres affaires étaient enfondrues [par la pluie]. (*ib.*, 66) / L'herbe de la cour était enfondru de rosée (*ib.*, 96) / Le sous-bois n'était pas enfondru. (ViollierVigne 1994, 62) / Enfondru, elle était belle, d'une beauté sauvage [Angéline en fuite de chez son père arrivant chez son amoureux pour s'y installer] (*ib.*, 175) / – Mais il est tout mouillé ! [...] / Il était mouillé jusqu'aux os. Son paletot et ses culottes étaient enfondrus. (ViollierFontfroide 1999, 118) / Surpris par l'averse en sortant de chez Ménie, il [...] rentra dans la grange assez profondément enfondru. (*ib.*, 150) / Le vent alternait les rafales sèches et mouillées. J'étais enfondru comme eux [le narrateur, comme les laboureurs] (ViollierLilas 2001, 224)

◆ Part. passé en empl. épithète

— Dans le discours citant :

Quand on fut arrivé à la loge*, je voulus lui parler, l'aider à se déshabiller de sa robe enfondru [en note : mouillée] [par l'orage]. (ViollierMariennée 1980, 165)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : des bottes à mes pieds enfondrues de rosée (ViollierClaudine 2000a, 147 [1975, 127]) / la mère et l'enfant enfondrus de pleurs (ViollierCabane 1982, 154) / le tronc [des bouleaux] enfondru jusqu'à la moelle [par la pluie] (ViollierLoups 1985, 80) / leurs guenilles enfondrues [par la pluie] (ViollierCortège 1986, 123) / Ils attendaient [...], le derrière posé sans crainte sur la terre enfondru. (*ib.*, 151) / Sa sœur se souleva [...] à la figure enfondru [de larmes]. (*ib.*, 159) / Le vent continuait de ruminer [...], secouant encore les branches enfondrues [par la pluie]. (*ib.*, 204) / Guillaume était plus près, tête nue, ses grands cheveux frisés enfondrus [par la pluie]. (*ib.*, 259) / le bois enfondru [par la pluie] (*ib.*, 270) / ses guenilles enfondrues [par la pluie] (*ib.*, 282) / Elle est revenue du bouchot

[= parc à moules], la quichenotte [= coiffe de travail à grands bavolets, couvrant la nuque et les joues, pour protéger du soleil] et la culotte bouffante enfondues, collant à la peau. (ViollierLilas 2001, 214)

REMARQUES. 1) Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme est utilisé comme verbe actif, à six reprises, et surtout au participe passé (empl. 2), particulièrement comme attribut (15 fois) ; il n'y apparaît pas en emploi intransitif (v. cependant RézOuest 1984, 1990)¹⁶⁸. 2) Le diatopisme est d'emploi exclusif par sa spécificité sémantique et son expressivité pour ses locuteurs (aussi Enq.), mais coexiste bien dans notre corpus avec les quasi-synonymes généraux *mouiller* et *tremper*, à 156 emplois au minimum (tous emplois confondus), répertoriés dans quinze romans de 1972 à 2004 selon notre comptage sélectif. Parmi ces emplois, sept figurent dans le discours cités, et deux dans le discours définitoire en note (1979, 84 ; 1980, 165). C'est le verbe *mouiller* au participe passé qui est majoritaire, en concentrant 110 de ces emplois. Malgré la relative fréquence du diatopisme avec 35 attestations (utilisé notamment dans les romans historiques et les romans régionalistes des années 1980/1990), les quasi-synonymes généraux sont bien plus fréquents. Ces derniers sont peu fréquents surtout dans les trois romans proprement régionalistes dont l'action est située dans le 20^e s., de 1979 à 1982 (avec quatorze occ.), mais aussi dans les deux romans régionalistes historiques, avec un total de trente emplois, répartis de façon équilibrée entre les deux romans (1985, 1986). Les quasi-synonymes généraux sont au contraire plutôt fréquents dans quatre romans à orientation régionaliste modérée, avec 93 occurrences (1979 8x / 1997, 1980 4x, 1982 ; 1985 17x, 1986 13x ; 1996 31x, 1998 19x, 2000b 16x, 2001 27x)¹⁶⁹. Le diatopisme est parfois utilisé deux fois de suite (1994, 24), mais moins souvent qu'en alternance avec un quasi-synonyme général (sans distinction sociolinguistique de ces

¹⁶⁸ Pour ce qui est de la répartition sémantique du diatopisme entre les emplois 1 et 2, il figure en empl. 1 à six reprises (toujours sans mise en relief) : à l'infinitif (1985, 1994) – dont un au discours cité d'un paysanne dans la première moitié du 20^e s. (1994) – et deux fois plus souvent sous la forme conjuguée, toujours dans le discours citant (1985 3x, 1994) – dont deux en emploi pron. (1985 2x). En empl. 2 – outre les trois emplois, mis en relief – le diatopisme est employé 26 fois, dont deux fois dans le discours cité – lorsqu'il est employé avec un auxiliaire – où il figure quinze fois au total (1979/1997 2x, 1980, 1985, 1986 4x, 1994 3x, 1999 2x, 2001 2x), contre onze fois en empl. épithète (2000a [1975], 1982, 1985, 1986 7x, 2001).

¹⁶⁹ Comme le diatopisme, les hyperonymes généraux sont assez rares en emploi actif avec vingt-trois occurrences au minimum – dix-sept de *mouiller* (p.ex. 1979 4x, 1985 2x, 1986, 1996 4x, 1998 3x, 2000b 2x, 2001) et cinq de *tremper* (p.ex. 1985 3x, 2000b, 2001), et fréquents au part. passé, avec au minimum 134 occurrences : 110 (au min.) pour *mouillé* (1972 2x min., 1974, 2000a [1975], 1979 4x, 1980 3x, 1985 6x, 1986 7x, 1994 10x min., 1996 24x, 1998 14x, 1999 2x, 2000b 12x, 2001, 25x, 2002 2x, 2003 2x) – dont sept dans le discours cité (1979, 1980, 1986, 1996, 1999, 2001 2x) – et (au min.) vingt-quatre pour *trempe* (1974, 2000a [1975], 1985 6x, 1986 5x, 1994 2x, 1996 3x, 1997, 1998 2x, 2000b, 2003, 2004). Les hyperonymes généraux ont été enregistrés dans les romans à orientation générale du début (min. 1972 2x, 1974 2x, 2000a [1975] 2x) et modérément régionaliste (min. 1994 12x, 1999 2x, 2002 2x, 2003 3x, 2004), à l'exclusion des autres romans à orientation générale dont l'action est située essentiellement en Europe centrale (1988, 1989, 1990 ; 2005, 2008) et en Vendée pour ce qui est de trois romans récents (2006, 2007, 2009).

derniers). À titre d'exemple, on voit le diatopisme alterner (en empl. 1) dans le cotexte proche p.ex. avec *mouiller* (p.ex. 1994, 135) et *arroser* (p.ex. 1994, 135), et (en empl. 3) avec le part. passé *mouillé* (p.ex. 1980, 165; 1994, 135 ; 1999, 118 2x ; 2001, 224). Il est à signaler que dans un roman policier de régionalisme modéré, le diatopisme apparaît une fois dans le discours citant, alors que *mouillé* figure dans le discours citant et cité (1999).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 35 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, réparties sur neuf romans, de 1975 à 2001 (1975 [2000a], 1979 3x/1997 2x, 1980 3x, 1985 6x, 1986 11x, 1994 6x, 1999 2x, 2001 3x), est mis en relief à trois reprises, dans trois romans différents mais essentiellement situés en Vendée – deux à orientation régionaliste marquée (1979, 1980) et un de thématique religieuse (1992), et toujours en emploi de part. passé : une fois en emploi épithète, dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique, vendéen (1980), et deux fois en emploi attribut, dans le discours direct qui rapporte les propos de personnages de milieu modeste et rural en Vendée de la première moitié du 20^e s. – un collectif de femmes qui s'adressent à des hommes (1979), puis une agricultrice, la mère Devineau (1992). La majorité des emplois, mis en relief ou non, se cantonnent aux romans des années 1980 et 1990, avec une moitié des attestations relevant des deux romans historiques (dix-sept emplois) et dix emplois de trois romans modérément régionalistes – dont une moitié figure dans ViollierVigne 1994 (2000a [1975], 1979/1997 2x, 1980, 1982, 1985 6x, 1986 11x, 1994 5x, 1999 2x, 2001 3x). Le diatopisme est donc plutôt rare dans les romans où il est mis en relief – avec cinq occurrences (1979/1997 4x, 1992) – alors qu'il est d'un emploi plus extensif dans d'autres romans, majoritairement régionalistes, notamment dans le second des romans historiques. On remarquera également qu'il est attribué au discours cité à six fois seulement (toujours de personnages ruraux de milieu modeste de la première moitié du 20^e s., qu'Yves Viollier fait parler majoritairement), dans quatre romans à orientation régionaliste, marquée (1979/1997) et surtout modérée (1992, 1994 2x, 2001). **1bis)** Entre les deux éditions de ViollierMalvoisine, le diatopisme mis en relief en 1979 est maintenu dans le passage, repris de façon quasi-identique, alors que la mise en relief disparaît – comme le diatopisme (en empl. 1) qui suit dans le même paragraphe (1979, 84), remplacé par le quasi-synonyme général *trempe* (1997, 66). **2.A-B)** Lors des deux premières mises en relief (1979, 1980), dans des scènes situées dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. au sein de deux romans à orientation régionaliste marquée, le diatopisme sans marquage est suivi de gloses en note de bas de page qui sont constituées de définitions accordées à la syntaxe de la phrase, d'abord sous la forme d'une périphrase synonymique (*mouillé jusqu'aux os*), puis d'un quasi-synonyme (*mouillée*). **3.A-B)** Lors des deux mises en relief, dues à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme figure en fonction de thème. Il est d'abord en emploi autonymique par

son attribution au discours direct (1979), puis en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire (1980). Dans les deux cas, il est présenté comme légitime – utilisé sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région, et d'une valeur implicite d'authenticité lors de la première mise en relief, en présence de son attribution au discours cité. **2.C)** Lors de sa troisième mise en relief, dans un roman à orientation générale et thématique religieuse, dans une scène également située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. (1992), le diatopisme figure sans glose mais entre guillemets, au sein d'une exclamation d'une agricultrice inquiète, citée dans le discours direct (– [...] *Il sera « enfondue » !*). **3.C)** Le diatopisme, en fonction de thème, est donc en emploi autonymique. Il est entouré non pas de guillemets de citation (où il s'agirait d'un îlot textuel), mais d'insistance, qui se contentent de signaler un mot marqué, non général – employé de façon ciblée, rendu acceptable par son emploi, et implicitement cité selon le mode 'comme elle disait'. Cette-coïncidence du dire ni vise pas tant à signaler une distanciation de l'auteur, mais son souci de fidélité : le diatopisme est utilisé pour sa valeur d'authenticité, et vu son occurrence dans une exclamation, aussi utilisé implicitement pour sa valeur d'expressivité.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 12/14 locuteurs, notamment en emploi absolu au part. passé (11/14) – où il est déclaré employé par 10/11 – mais aussi en emploi pronominal (8/14) – alors déclaré employé par 6/8. Le diatopisme courant est ressenti comme fam. et plus chargé sémantiquement que (*se*) *tremper/mouiller*, transportant le sens de "(se) mouiller complètement, (se) tremper jusqu'aux os", et souvent aussi une notion de malaise (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté depuis l'afr. et le mfr. (sans localisation) en tant que participe passé, *enfondue* "mouillé, trempé" (FEW IV, 681b INFUNDERE I.2), et à l'époque contemporaine attesté exclusivement régionalement – selon notre documentation en français moderne en Vendée depuis 1775, aux Sables d'Olonne – autant comme v. tr. qu'en empl. de part. passé (CollinetRézSables 2002, 2003 [1775, 1777, 1779, 1803] ; aussi FemmesRézVendée 2005 [1793]). ♦♦ Le diatopisme est décrit en lexicographie différentielle comme une survivance de l'afr. et surtout du mfr. (RézOuest 1984, 133 > 1990, 59). Il s'agit probablement d'un diatopisme sémantique formé en afr. depuis une forme qui continue le lat. INFUNDERE "laisser couler (dans qqc)" (cf. FEW IV, 681b), qui en fr. a dû d'abord être utilisé en emploi adjectival et de là aussi sous la forme verbale active (puis aussi pronominale)¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Il est en effet moins probable qu'il s'agisse d'un diatopisme lexématique qui aurait été formé par préfixation

◆◆◆ Le diatopisme est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire compacte de l'Anjou et du Centre-ouest (FEW IV, 681b > RézVendée 2009, 43), où il « est aujourd'hui toujours très vivant dans le fr. et les parlers de l'Ouest, surtout à l'infinitif et au part. passé » (MourainRézMaraisV 2003, 144 [Réz] ; v. aussi SefcoOuest 2004) – y inclus en Vendée (RézVendée 2009, 43), où il couvre un champ sémantique plus vaste que les quasi-synonymes généraux (*se*) *mouiller/tremper*, et véhicule une expressivité supérieure (Enq.). Il a cependant aussi été relevé dans l'extension orientale de cette aire dans le Centre (Bourges, orl., Sologne, Iss.) (FEW IV, 681b). Le particularisme a donné lieu dans le Centre-ouest à un dérivé subst. *enfondement* "pluie ou arrosage qui pénètre la terre profondément", en français (RézOuest 1984, 133 Dér. > *id.* 1990, 59) de même que dans les relevés dialectaux (ChefB., Elle, aun., saint., FEW IV, 681b [dér.]).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *enfondre* v. en empl. 1. tr. "mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement", 2. intr. "être pénétré par l'eau, par la pluie" et 3. « très fréquent » au part. passé "trempé" RézOuest 1984, 133 (cit. aussi Viollier 1975, 127 pour sens 3) > RézOuest 1990, 59 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 64 [Wiss] (cit. Viollier 1975, 127 et 1994, 24, 135, déf. d'après RézOuest 1984) ; v. "mouiller, tremper complètement" RézVendée 2009, 43 (cit. aussi Viollier 1994, 177) ; Δ cour., fam., ressenti comme expressif, p.-ê. parfois peu légitime (reconnu par 12/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : cf. préfixe *en-* bien vivant en fr. acadien Massignon 1962 II, 744 §3.

— *SOURCES GENERALES* : *enfondre* Ang., maug. [surtout Maine-et-Loire], ChefB., Elle, aun., saint., SeudreS. [Centre-ouest sauf Char] [dans les sens contemporains] FEW IV, 681b s.v. INFUNDERE "hineingiessen" I.2 ; cf. *enfondre* « lang. poét. [...] vestige[...] de formes verbales dans lesquelles les part. passés étaient préfixés par *-en* [...] indice d'un état atteint ou de l'acquisition complète d'une qualité » TLF s.v. *enrosser* C Rem. ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : cf. productivité de la préfixation de verbes en *en-* en afr. (puis aussi aux 16^e/17^e de même qu'au 19^e s. s. pour des constr. à partir de bases nom. et adj.) Galli 2006, 119.

— *SOURCES REGIONALES* : 3 attest. *enfondre* v. tr. CollinetRézSables 2002 [1775, 1777, 1779], 159, 208 [adj.], 244 [part. passé] (et glossaire, 395 déf. "mouiller, tremper complètement" [Réz]) ; 1 attest. v. tr. (au part. passé) CollinetRézSables 2003 [1803], 534 (et glossaire, 625 s.v. *enfondre* déf. "mouiller, tremper complètement" [Réz]) ; v.n. *enfondre* "être mouillé [sic gr.] à fond par la pluie" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 316 > *id.* MourainRézMaraisV 2003 [1847], 144 ; v. et v. pr.

avec *en-* comme le suggère le TLF (en afr., à partir d'une base verbale *fondre*), selon une formation qui est du point de vue sémantique un « indice d'un état atteint ou de l'acquisition complète d'une qualité » (TLF s.v. *enrosser* C Rem. pour *enfondre*), – et un procédé productif jusqu'en afr. (attest. surtout du 11^e au 13^e s.) mais rare du 14^e au 18^e s. (alors que ce type de constr. à partir de bases nom. et adj. connaît un regain de vitalité aux 16^e/17^e de même qu'au 19^e s.) (Galli 2006, surtout 119, et 126 pour un tableau). Pour la fréquence de préf. en *en-* aussi en français acadien, v. Massignon (1962, 744).

enfondre SefcoOuest 2004, 313 s.v. *mouiller* et *enfondre* "trempé (par la pluie)", "trempé jusqu'aux os" *ib.*, 467 s.v. *trempé* ; *enfundu* v. [sic : part. passé] "trempé par la pluie" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 28 s.v. *enfundu* ; Ø DangirardRézVendée 2005 ; *enfundu*, -ue adj. 2 attest. FemmesRézVendée 2005 [1793], 282, 305 (et glossaire, 342 déf. "trempé (par la pluie)" [Réz]).

FOSSE s.f.

I. COUR. "étendue d'eau dans une dépression naturelle ou artificielle". Réf. / Syn. gén. Ø

A. "petite étendue d'eau dans une dépression naturelle d'un bras de rivière"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils se sont arrêtés [...] dans un vaste méandre, bouclé par le Brassiaud, si bien [...] qu'on se trouve en somme sur une île. / [...] / Une fosse où l'eau est paisible, les lentilles la frangeant de leurs petits yeux verts. (ViollierTristan 1972, 83)

B. "étendue d'eau stagnante et profonde dans la dépression artificielle d'une ancienne carrière"

◆ Dans un toponyme *Fosse noire*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un dimanche d'août, les battages étaient finis [...]. Louissette lui proposa : / – Si on se baignait ? / Le temps était lourd. [...] Il ne savait pas si, déjà, cet enivrement de la présence de Louissette n'était pas un péché. [...] La carrière de la Fosse noire se trouvait à deux cents mètres, par-delà les grands chênes du fond. [...] La carrière était là, abandonnée depuis longtemps, / comblée d'eau. [...] Mais la Fosse noire avait mauvaise réputation. Plusieurs désespérés s'étaient jetés dans ses eaux verdâtres. Deux enfants s'y étaient noyés en poussant leurs bateaux d'écorce (ViollierDétour 1992, 65 2x)

II. COUR. "endroit dans une étendue d'eau où le fond est plus profond". Réf. / Syn. gén. Ø

A. "endroit dans un ruisseau ou une rivière où le fond est plus profond"

1. [Comme nom commun se rapprochant d'une dénomination]

◆ Synt. *fosse des chiens*

— Dans le discours cité :

– [...] En détachant le bateau [sur la Charente pour chercher le fils disparu], ce matin, Philbert [le père] m'a dit : « Je ne me fais pas d'illusion. Je suis sûr qu'il est là-dedans. C'est là qu'il faut chercher. » Il ne s'était pas trompé. On a trouvé Antoine-Marie presque tout de suite à la surface de « la / fosse des chiens ». On venait juste d'éteindre notre lanterne. Il était retenu par une bretelle de sa culotte à une branche de vergne [= aulne]. Philbert l'a aperçu le premier. Je l'ai vu devenir tout d'un coup blanc comme de la craie. / Les larmes borduraient la moustache d'Antoine d'une traînée blanchâtre. (ViollierVigne 1994, 247sq.)

— Dans le discours citant :

Ils s'en allaient vers la fosse des chiens, un trou noir et profond que la rivière avait creusé dans une courbe. C'était là qu'on avait l'habitude de jeter les portées de chiots, enfermées dans une guenille avec des pierres. (ViollierCabane 1982, 174)

2. [Comme nom commun]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Tu penses, je connais cette fosse comme ma poche. (ViollierCabane 1982, 177)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il y allait tout doucement [...], se méfiant des fosses qui s'ouvraient juste à côté. [...] Il appela la jument qui nageait dans la fosse auprès. (ViollierLoups 1985, 187 2x) / on l'avait noyée dans une fosse de l'Yon [la cloche de l'église, en 1790] (*ib.*, 119)

◆ Synt. *fosse noire*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La rivière ne mesure guère plus de trois ou quatre mètres de large, mais ses fosses noires permettent de rêver de poissons énormes. / [...] F-X s'acharne, il espère encore piquer ce gros morceau [un poisson] qui guette et se méfie au fond de la fosse / noire. (ViollierTribu 2003, 109sq. 2x)

◆ Synt. *fosse poissonneuse*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Sa passion de la rivière était demeurée intacte. Il amenait Louis-Marie au-dessus des fosses poissonneuses [de la Charente pour pêcher, en barque] dans le bon sens, de manière à ne pas être gêné par le contre-jour. (ViollierVigne 1994, 218)

B. "endroit dans un canal du marais où le fond est plus profond"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La ningle [= perche] s'enfonça toute entière [sur le fond du canal] sans toucher le fond d'une fosse où il faillit plonger avec elle [Olivier, le héros]. (ViollierMolly 2006, 157) / ... [la barque] coula tout doucement [...], jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement au plus profond de la fosse. (*ib.*, 158)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme désigne toujours des référents situés dans le Bocage vendéen, où l'auteur localise une grande partie de ses récits (1972, 1982 2x, 1985 3x, 1992 2x, 2003 2x) – abstraction faite de deux emplois qui concernent la Charente (1994 2x) et le Marais vendéen (2006 2x). Le diatopisme désigne un lieu où se rassemblent des poissons dans la moitié des cas (7 sur 14), surtout au sens II.A (1972, 1982 2x, 1994 2x, 2003 2x). Le diatopisme est employé surtout au sens II (onze fois) et trois fois au sens I – chacun deux fois dans des toponymes (1982, 1994 ; 1992 2x). **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé par des équivalents généraux, mais bien par le quasi-synonyme *mare* (sémantiquement proche du sens I) qui désigne cependant nécessairement une "petite étendue d'eau stagnante et de faible profondeur"

(cf. TLF) (p.ex. 1972, 136 144 ; 1994, 21 ; 1997, 66), aussi dans une comparaison : *avoir des oreilles comme des mares* (1972, 136). L'œuvre étudiée affiche en outre l'emploi du lexème *fosse* au sens général "trou creusé en terre et destiné à l'inhumation des morts" (cf. TLF I.B) (p.ex. 1985, 99).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme affiche 14 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et deux mises en relief (1982, 1994) – dans sept romans, de 1972 à 2006, de toutes ses phases littéraires réparties sur quatre décennies de façon relativement équilibrée, avec une occurrence dans les années 1970, et trois à quatre par décennie dans les années 1980, 1990 et 2000 (1972, 1982 2x, 1985 3x, 1992 2x, 1994 2x, 2003 2x, 2006 2x). La répartition discursive du diatopisme dans le corpus primaire étudié suggère qu'il est utilisé sans restriction d'emploi particulière : il apparaît une fois dans un roman à orientation générale (1972) et modérément régionaliste (1994), trois fois dans deux romans proprement régionalistes (dont un historique) (1982, 1985 3x), et surtout – six fois – dans des romans à orientation et thématique religieuse situés en Vendée (1992 2x, 2003 2x, 2006 2x). Seuls deux emplois apparaissent dans le discours rapporté, direct, de paysans vendéens (au sens II.A) – l'un âgé, s'adressant au petit-fils du voisin, à la pêche (1982), l'autre jeune, s'adressant à son frère (1994). Il s'agit avec ce dernier d'un des deux emplois mis en relief (au sens II.A.1), qui figurent dans deux romans à orientation régionaliste, marquée (1982) et modérée (1994) – dans lesquels le diatopisme apparaît à deux reprises dans chacun – et dont l'action est située dans la première moitié du 20^e s., dans le Bocage vendéen (1982) et en Charente (1994). Ils y apparaissent d'abord dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (1982), puis dans le discours cité d'Antoine qui rapporte à son frère Louis-Marie l'échange qu'il a eu avec Philbert, leur frère commun, au sujet de la mort dramatique du fils de ce dernier (1994). **2.A)** Lors de sa première mise en relief (1982), le diatopisme, non marqué, figure dans un syntagme (*la fosse des chiens*) et est suivi d'une définition partielle (hyponymique) qui figure en juxtaposition après une virgule, sous forme d'une périphrase portant sur l'aspect du référent désigné (*un trou noir et profond*) et d'un complément précisant sa localisation dans l'entourage direct (*que la rivière avait creusé dans une courbe*). Cette glose est en outre suivie d'un fragment narratif qui formellement ne représente pas un commentaire métalinguistique incident proprement dit mais fournit une explication implicite de l'origine du nom *fosse des chiens*, comme étant transparent (*C'est là qu'on avait l'habitude de jeter les portées de chiots [...]*). **3.A)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, utilisé en emploi référentiel sans mise à distance et suivi d'une glose qui le définit discrètement pour le rendre transparent, et pour fournir un détail narratif fortement contextualisé et localisé, et donc nécessairement inconnu du lecteur. **2.B)** Lors de la seconde mise en relief, le diatopisme figure dans le même syntagme

(désignant cependant un référent différent), mais n'est alors pas glosé, mais marqué à l'aide de guillemets (« *la fosse des chiens* »). **3.B)** Le diatopisme est en emploi autonymique par son attribution au discours direct. Les guillemets – qui figurent dans le discours cité mais sont à attribuer au narrateur – peuvent être interprétés comme des guillemets de citation signalant un îlot textuel qui rapporte les propos du personnage de Philbert (cité entre guillemets dans la phrase précédente), mais se contentent selon nous essentiellement de signaler un nom commun motivé qui se rapproche d'une dénomination (v. aussi l'absence de majuscules). Ils n'indiquent pas de distanciation de l'auteur (selon une non-coïncidence du dire) et ne visent en outre pas à attirer une attention particulière sur le mot ou sur le référent. Le passage vise au contraire à décrire non pas la région avec ses étendues d'eau, mais la mort dramatique du petit garçon de la famille d'immigrants dont le roman trace l'histoire. **3.A-B)** Les deux mises en relief concernant le nom propre, *fosse des chiens*, où le diatopisme est en fonction de thème et utilisé comme un élément d'une dénomination, légitime en tant que tel. Il est utilisé sans attribution de valeurs sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors de son usage pour sa fonction référentielle intrinsèque, et pour sa valeur implicite d'authenticité – utilisé et cité en accord avec l'usage, selon le mode implicite 'comme on dit / l'appelle'.

ENQUÊTES. **1)** Lors de nos enquêtes menées en 2006, le diatopisme est en Vendée déclaré connu et employé par 6/8 des locuteurs enquêtés ainsi que par deux témoins supplémentaires, au sens (I) courant de "dépression remplie d'eau" (EnqWissVendée 2006). Lors de nos enquêtes menées en 2009, le diatopisme est reconnu par 5/14 locuteurs au sens II, et dit employé par 4/5 (informateurs d'âges, de régions et de métiers différents) – comme un mot usuel qui désigne un "endroit (de largeur variable) dans l'eau où le fond est plus profond", qui peut se situer dans un chenal, un lac, une rivière, ou la mer en région côtière. Le mot est aussi connu dans le synt. *fosse à poisson*, déclaré utilisé particulièrement par les pêcheurs pour désigner les cavités où les poissons aiment à se tenir. Outre les sens gén. de *fosse* (désignant surtout des cavités d'origine artificielle, cf. TLF I), trois témoins signalent explicitement que le mot est usuel au sens (I) de "étendue d'eau de profondeur variable, dans une dépression naturelle ou artificielle" (EnqWissVendée 2009). **2)** Le lexème *fosse* est confirmé par l'auteur comme désignant (du moins en Vendée) toute étendue d'eau dans une cavité (surtout) naturelle (sens I) de même qu'une partie plus profonde que le restant d'une étendue d'eau (rivière, mare, lac, canal du marais, mer) (sens II) ; il est aussi utilisé par les pêcheurs de rivière pour désigner les endroits où se rassemblent volontiers des poissons dans la rivière du Lay, et est aussi utilisé dans des noms propres comme la *Fosse des Chiens* sur la rivière de la Rialé (Viollier 2009 [entretien]). **3)** Le sens I est déclaré inconnu de 19 locuteurs extérieurs au Centre-ouest, âgés de 25 à 74 ans, et originaires du Nord, de Paris, Auvergne, Lyon, Isère et

Haute Savoie, et une locutrice déménageant beaucoup vivant aujourd'hui à Paris. Deux locuteurs isérois (dans la quarantaine) déclarent cependant connaître le sens II.A.2, avec des appréciations fréquentielles contraires – 'courant' vs 'rare' (par l'un entendu une fois en canyoning). Pour ce sens, tous les témoins, dont plusieurs pêcheurs, utilisent spontanément et quasi-exclusivement la lexie *trou (d'eau)* (EnqWissFrancoph 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi particulier de *fosse* au sens I, relevant d'un type sémantique qui continue le latin FOSSA "fossé, trou", n'a pas été relevé dans les sources consultées, qui en fr. documentent depuis le mfr. (sans local.) le sens proche de "mare" (d'après FEW III, 740a FOSSA I.2.d). Ce dernier, non daté en français dans l'Ouest, a dû y être répandu dans les grandes villes aux 16^e/17^e s., vu son exportation en Amérique du Nord (v. ci-dessous). Le sens II, absent de Ac ⁴1792/ ⁸1932/ ⁹2000 mais utilisé en ce sens dans un exemple par Littré (1882 sens 1) et proche d'un « t. de marine » (*ib.* sens 7), n'est pas non plus très récent en Vendée, vu son attestation dans la toponymie locale (ci-dessus)¹⁷¹. ♦♦ Les deux diatopismes sémantiques de notre corpus primaire ont été formés (en fr.) par restriction à partir du fr. gén *fosse* au sens générique de "cavité d'origine naturelle" (cf. TLF et Rob sens II). Le sens II a cependant dû être formé sous influence du sens I et du diat. centre-occidental *fosse* "mare" (v. ci-dessous), puisque la cavité plus profonde qu'il désigne se trouve toujours dans l'eau. Sa reconnaissance, quoique faible, dans d'autres régions [en référence à une rivière] (Enq. 3), et son accueil dans la lexicographie générale contemporaine comme emploi « maritime » [en référence à une rade, un chenal] (TLF, Rob), peuvent signaler un emploi de large extension, voir sans délimitation diatopique particulière qui a pu être mal élucidé dans les dictionnaires généraux contemporains. Le sens I affiche cependant dans tous les cas une fréquence remarquable en Vendée : s'il ne s'agit pas d'un diatopisme sémantique propre à la région, il s'agit du moins d'un diatopisme de statut. ♦♦♦ Aux deux sens attestés dans notre corpus primaire, *fosse* est en effet usuel en Vendée selon nos enquêtes de terrain, où il est employé sans restriction (Enq. 1-2) et appartient à la norme (régionale). Selon le corpus primaire dépouillé, il est aussi utilisé en Charente. Le lexème affiche divers sens proches dans une aire centre-occidentale, par ex. en français dans le nord de la Charente celui de "puits naturel creusé par les eaux

¹⁷¹ Le lexème est aussi attesté en Vendée dans des toponymes qui, selon Gauthier, sont formés à partir du sens de "mare", pour *La Fosse*, et d'un sens de "vallon", pour *La Fosse-aux-Loups*, lui documenté à l'écrit dep. 1138 sous la var. *Les Foussets* (1996, 140 ; le <ou> est qualifié de 'héréditaire dialectal', *ib.*, 14 mais appartient bien au français dans une optique de phonétique historique, v. chap. 2.2.1 ; aussi Le Quellec 2006, 149 pour *La Fosse-aux-Loups*). Le diatopisme est aussi employé dans le nom propre *La Fosse des Gendarmes*, vu en Vendée (le 30/07/09), sur une affiche publicitaire qui montre un passage très large d'un canal du marais et invite à des sorties en barque. Les réponses à notre question posée de façon informelle aux trois restaurateurs et à un client local au sujet du pourquoi de ce nom, révèlent que l'élément 'fosse' passe entièrement inaperçu, leur attention étant exclusivement portée sur l'élément 'des Gendarmes'.

d'infiltration" (RézOuest 1984/1990 sens 2), et dialectalement celui de "abreuvoir", dans une large aire de l'ancien Poitou, de la Touraine et du Centre (poit., Indre, IndreL, LoirCh., Cher et centr., Charost) (FEW III, 740a). Le sens I de notre corpus primaire est probablement caractéristique d'une aire large, centre-occidentale, pour laquelle les sources consultées affichent le sens de "mare" – définition qui indique un emploi plus restrictif (cf. Rem. 2) que ne l'est l'emploi I de notre corpus primaire, où l'étendue d'eau désignée n'est pas forcément stagnante ni de faible profondeur.¹⁷² L'emploi de *fosse* au sens (quasi- ?)synonymique de (fr. de réf.) *mare* est en effet caractéristique du Centre-ouest (RézOuest 1984/1990) de même que du Centre et du Canada (FEW III, 740a). Son absence de DRF et du RézVendée 2009 – il a été jugé aujourd'hui « d'un usage très restreint » (comm. pers. de P. Rézeau du 06/02/06) – suggère une baisse de sa vitalité. Notre corpus primaire et nos enquêtes de terrain signalent cependant que *fosse* est très courant et d'emploi dominant aux deux sens pour lesquels nous l'avons enregistré, dont le sens I implique aussi le sémantisme couvert par le fr. de réf. *mare* (Enq. 1-2). Vu son statut légitime à l'époque contemporaine et vu l'extension d'emploi du type sémantique auquel appartient notre sens I, il est probable que ce dernier représente une innovation interne du français dans la région – probablement du mfr. dans l'Ouest / Centre d'où il est aussi passé en Amérique du Nord. Le sens II peut être soit une innovation interne du fr. (probablement frm.) d'une zone côtière, soit un fait de langue général qui représente en Vendée un diatopisme de statut.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Centre-ouest "mare" (syn. région. *marchais*) RézOuest 1984, 141 sens 1 > *id.* 1990, 64sq. ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; "endroit où le lit d'une rivière est particulièrement profond" Vend. (dans le n.pr. *fosse des chiens* à référent localisé en Char.) RichessesThib 2008, 20 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 247sq.) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ au sens I cour., légitime (reconnu par 8/10 inf.) EnqWissVendée 2006 ; au sens II connu et employé de façon exclusive comme mot usuel légitime (reconnu par 5/14), sens I usuel et légitime (reconnu par 3/3) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : *La Fosse* (Vend.) topon. formé de [diat.] *fosse* "mare" Gauthier 1996, 140 ; Ø mais [topon.] *La Fosse-aux-Loup[s]* lieux-dits [Vend.] (probabl. allusion à d'anciennes louvières) Le Quellec 2006, 149.

— *SOURCES GENERALES* : restr. de sens à aj. après mfr., frm. *fosse* "mare" (Est 1538 – Pom 1700) et poit. *fus* "abreuvoir" [var. occidental [fus]] FEW III, 740a s.v. FOSSA "grube, loch ; langgezogener graben" I.2.d "lache" ; cf. "cavité large et profonde" TLF II.A (cit. Littré : « dangereuse fosse dans la rivière » ; l'ex. de Loti 1883 concerne une cavité maritime dévidée d'eau en zone littoral) et « mar. » *fosse* (*sur le fond*) [dans une rade, un chenal] "endroit où le fond est plus profond" TLF II.B.3 (cit.

¹⁷² Il est probable qu'il s'agisse, plutôt que de deux termes différents, d'un seul emploi dont le sémantisme est mal élucidé dans les sources écrites rassemblées en raison de leur recours à un simple mot (quasi-)synonymique.

Littre en contexte maritime côtier) ; cf. « mar. » *fosses sur le fond* "creux dans le fond d'une rade, d'un chenal" Rob sens II.2 ; Ø Lar 2004, PR 2008 (en ces sens). — *SOURCES COMPL.* : Ø Ac ⁴1792 / ⁸1932 / ⁹2000 (en ces sens) ; [sens II] "creux fait dans la terre par la nature ou par la main de l'homme" (*dangereuse fosse dans la rivière*) Littré 1882 sens 1 (et sens 7 « t. de marine » *fosse aux mâts* "réservoir fermé qu'on pratique [...] pour conserver des mâts [...] dans l'eau de la mer").

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; en vedette et dans le discours définitoire pour dial. *gour* (sans localisation) "fosse dans le lit d'un cours d'eau" SefcoOuest 2004, 218 s.v. *fosse* (source cachée [pour sens II]) et *fosse, fousse* "mare" *ib.*, 297 s.v. *mare* ; dans le discours lexicographique définitoire [de sens ambivalent] *fousse* s.f. "fosse. Ou foussa-ye" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 32 s.v. *fousse* (probabl. source cachée) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

MARAIS BLANC loc. nom. masc.

TECHN. (MAR.) COUR. "marais inondé, entièrement couvert d'eau". Réf. / Syn. gén. Ø

- ◆ Précédé du verbe copule *être*. Loc. verb. *le marais est blanc*

— Dans le discours citant :

Il a plu pendant des jours et des nuits cet automne-là [en 1906]. Dès octobre le marais a été gorgé d'eau. Comme la pluie a continué en novembre, les canaux ont débordé, les champs ont été noyés. On dit alors que le marais est blanc. Les bêtes ont été malheureuses. La récolte de foin n'avait pas été fameuse. Elles étaient privées de pâture. [...] Les vieilles peurs ont resurgi. On s'est rappelé l'ancien Saint-Nicolas situé plus avant du côté de la Pointe, emporté par les eaux. La légende disait qu'on y entendait encore des voix les jours de tempête, et surtout les nuits. (ViollierLilas 2001, 326) / Les averses d'automne s'étaient succédé sans discontinuer et les terres du marais étaient saoules. Les étiers débordaient. Le marais était « blanc ». Les fermes étaient des îles sur leur remblai au milieu des prés inondés où les canards barbotaient. (ViollierMolly 2006, 88)

- ◆ Loc. nom. sans verbe copule *le marais blanc*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Nous avons continué sur le marais blanc. (ViollierLilas 2001, 328) / Ils roulaient sur les aiguilles de glace de l'herbe, jusqu'au bord des canaux du marais blanc poudré de givre [par le froid de l'hiver] (ViollierMolly 2006, 176) / On a construit une digue de pierre et de béton [...]. Les terres n'inondent plus en hiver et le marais blanc devient une légende. Les pluies plus rares, les canaux sont à sec en été. (*ib.*, 298)

REMARQUES. 2) Le diatopisme encyclopédique n'est pas concurrencé par des emplois généraux.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et deux mises en relief (2001, 2006) – apparaît toujours dans le discours citant, dans deux romans des années 2000 à orientation modérément régionaliste et générale, qui ont en commun de situer l'essentiel de leur action dans le marais sur la côte vendéenne, dans le Marais poitevin (2001 2x) et vendéen (2006 3x). Il est mis en relief deux fois, lors de son premier emploi dans chacun des deux romans dans lesquels il apparaît. **2.A)** Lors de son premier emploi (2001), le diatopisme est mis en relief sans marquage, à l'aide d'une glose, constituée d'un commentaire métalinguistique incident (*On dit alors que le marais est blanc*). Celui-ci recourt ainsi à un verbe de citation neutre *dire* et à la conj. *que* (se rapprochant par là d'une tournure de citation localisatrice), et à un pronom personnel indéfini *on*, de même qu'à un adverbe de temps *alors*, qui établit le lien avec les deux phrases précédentes qui fournissent une description non auto-référentielle du référent du diatopisme (*Dès octobre le marais a été gorgé d'eau [...]*). **3.A)** Le diatopisme figure en fonction de rhème et est en modalisation autonymique – à la fois déclaré utilisé et cité, selon le mode 'comme on dit' – usage auquel l'énonciateur-narrateur semble s'identifier. Le diatopisme est doté d'une valeur d'authenticité et de technicité, et aussi de transparence sémantique (et peut-être d'expressivité et de poésie). Le passage non auto-référentiel qui le précède fournit déjà une bonne description du référent et du lieu d'action de l'univers de sens créé à travers le récit. L'emploi du diatopisme vise donc seulement secondairement une fonction référentielle. Sa mise en relief attire bien l'attention sur le référent et la scène descriptive d'un hiver mouillé difficile pour les maraîchins* (qui elle vise à marquer un changement narratif, après l'accusation injuste de meurtre pour le héros, avant son suicide en prison). Le diatopisme et son glosage visent cependant surtout à augmenter l'authenticité, et peut-être aussi l'expressivité et la poésie du discours. **2.B)** Lors de la seconde mise en relief (2006), le diatopisme n'est pas glosé, mais marqué typographiquement – mis entre guillemets (« *blanc* »). **3.B)** Le diatopisme, en fonction de thème, est également en modalisation autonymique et cité selon le mode 'comme on dit' – mais alors implicite, comme l'attribution d'une valeur d'authenticité et de technicité et peut-être d'expressivité et de poésie. Comme lors de sa première mise en relief, il est rendu accessible par le passage descriptif qui le précède, mais alors de façon implicite (*les terres du marais étaient saoules. Les étiers débordaient*). Sa fonction référentielle est également subordonnée à la fonction d'augmenter l'authenticité du discours (et p.-ê. son expressivité et poésie). Les guillemets disent non seulement implicitement 'comme on dit', mais visent surtout à mettre en garde le lecteur visé devant un sémantisme divergeant des attentes présumées (non-coïncidence du mot à lui-même).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré employé, par 9/14 locuteurs de même que par deux témoins supplémentaires vivant dans le Marais vendéen (locuteurs de milieu cultivé), mais inconnu d'une informatrice supplémentaire âgée de quinze ans qui vit à l'intérieur des terres. Il est employé spontanément en conversation avec nous-même par deux témoins, l'un âgé, l'autre jeune (YP et YE). Il est utilisé comme un terme de spécialisation légitime, désignant le marais couvert d'eau en hiver, surtout dans le nom comp. *marais blanc*, mais aussi dans les loc. *le marais est blanc*, signalée par cinq locuteurs, et *le marais est au blanc*, signalée par un locuteur. Il est aussi attesté dans le nom propre *Le Marais Blanc* dans le Marais vendéen, selon deux couples vivant dans la région : l'un signale un nom de hameau dans la commune de La Garnache, et l'autre le nom d'un champ (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme absent des sources générales et différentielles que nous avons consultées (et Ø FEW) figure dans notre documentation depuis 1990 seulement, en français (Vend.) au sujet du Marais vendéen : « L'expression Marais Blanc [orig.] était utilisée autrefois par les anciens pour parler de la montée des eaux sur le marais en hiver » (Rabiller 1990, 107). Il doit cependant avoir une certaine profondeur historique, comme l'indique aussi notre corpus primaire et son attestation dans la toponymie dans le Marais vendéen (*ib.* titre ; Gauthier 1996)¹⁷³. ♦♦ Il s'agit d'un terme technique avec référent propre à la région qui désigne le marais inondé, devenu visuellement blanc par les reflets de l'eau (cf. Le Quellec 2006, 43 aussi pour des hydronymes comme *Le Blanc* et la *Vendée* [Vend.] tirant leur nom du miroitement de l'eau). Le diatopisme encyclopédique lexématique mis en relief dans notre corpus primaire, *le marais est blanc*, a probablement été formé par réduction de la locution (diat.) *le marais est à blanc* (v. ci-dessous), elle-même formée par composition du frm. gén. *marais* (cf. FEW XVI, 520a ; TLF), la copule *être* et la loc. adv. du frm. gén. *à blanc* "de manière à devenir, à être blanc" (Rob s.v. *blanc* II.A.2), peut-être par réduction du syntagme *le marais est à blanc (d'eau)* (v. ci-dessous). ♦♦♦ Le diatopisme est bien attesté en construction verbale, dialectalement pour l'ensemble du Centre-ouest sauf la Charente *le marais est au / à blanc*, *le marais est à blanc d'éve* (cf. SefcoOuest 1992/2004), de même qu'en français en Vendée dans le discours définitoire : *le marais est blanc* (Le Quellec 2006, 43), en référence à l'usage dans le Marais poitevin (*ib.*) et au poitevin (*ib.*, 291). En français en Vendée, il est de nos jours usuel comme un technicisme, légitime – en construction verbale

¹⁷³ Le diatopisme *marais blanc* dont le qualificatif renvoie au marais qui est « entièrement sous les eaux », est en effet attesté dans le toponyme *Marais-Blanc* (Gauthier 1996), qui est localisé dans la commune de La Garnache (Rabiller 1990, 107 ; Enq. selon les témoins CIM et MM). Il figure aussi dans le nom de famille *Renoul du Marais Blanc*, porté « pendant plus d'un siècle » par la famille Renoul qui vivait au Château de La Garnache (Rabiller 1990, 107).

le marais est au blanc (rare) et couramment *le marais est blanc*, comme le nom composé *marais blanc* (Enq.), dont les deux seconds sont aussi attestés dans le corpus primaire, et le dernier également en toponymie locale, en particulier dans le Marais vendéen (Rabiller 1990, Gauthier 1996 ; Enq.). Le composé *marais blanc* est également attesté ailleurs en région côtière, par exemple en Basse-Normandie, et – dans la même région et dans la Bretagne limitrophe – aussi au sens de "marais couvert de sédiments marins de couleur grise, notamment la tange, déposés lors de l'abaissement du niveau de l'eau de mer", alors en opposition à *marais noir* (v. Bibl.). Ce composé entre dans le Marais vendéen aussi dans le topon. *Marais-Noir*, désignant probablement un "marais d'où l'eau est partie, et qui laisse à nouveau apparaître la noirceur du limon" (Le Quellec 2006, 220). Le diatopisme *marais blanc* coexiste en outre dans le Marais vendéen avec un quasi-synonyme diat. *loire* s.f. qui désigne les parties de la surface du Marais vendéen qui sont sujettes à être inondées pendant l'hiver, attesté en cette région depuis le 14^e s. comme un nom commun et un nom propre (MaraisRézMaraisV 2003, 191 [Réz]). Le second est toujours bien attesté avec cinq toponymes *La Loire* dans le Marais vendéen, formé à partir du diat. *loire* "pré recouvert d'eau" (aussi Gauthier 1996 ; Le Quellec 2006, 202), de même que le nom commun (Marais) "partie basse des prés où séjourne l'eau pendant l'hiver" (Barkan 1965, 66), aussi sous la forme *loiret* : il a été signalé par un couple de locuteurs qui vit aujourd'hui dans le Marais vendéen (de milieu cultivé), au sens proche de "pré où une certaine étendue d'eau subsiste une bonne partie de l'année" (v. aussi *remouilloir* Enq. 1).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ t. techn. bien connu légitime (diat. encyclopédique appartenant à la norme régionale) (reconnu par 11/17 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *Marais-Blanc* MaraisV topon. Gauthier 1996, 161 (chap. II "Les eaux" : "L'eau qui dort") ; en titre d'ouvrage *Le Marais Blanc* MaraisV Rabiller 1990 s.p. titre (recueil de photos) et dans une glose Rabiller 1990, 107 ; expr. *Le marais est blanc* « utilisée dans le Marais Poitevin lors des crues pour dire que les terrains des marais sont recouverts d'eau » Le Quellec 2006, 43 *Blanc* (Le-) ; « En poitevin, lorsqu'un marais est inondé, on dit qu'il est *bllanc* » *ib.*, 219sq. s.v. *Marais-Noir* (Le-) [topon. de St Jean-de-Monts] ; 4 attest. localisées : Basse-Normandie (3x, au sujet de l'Abbaye de Blanchelande et de la Baie du Mont Saint-Michel), Ille-et-Vilaine limitrophe (1x, au sujet du Marais De Dol) Google francophone (consulté le 11/04/09)¹⁷⁴.

¹⁷⁴ Sur un échantillon des deux premières pages. En Basse-Normandie (Manche) : au sujet de l'Abbaye de Blanchelande : « 'marais blancs', marais couverts d'eau en hiver. », « la mise en valeur des marais blancs » (à Neufmesnil) ; au sujet de la Baie du Mont Saint-Michel : « La mer dépose dans la baie des sédiments de couleur grise, la tange, c'est la formation des marais blancs. » ; au sujet du Marais De Dol, à l'Ouest du Mont Saint-Michel : « On distingue, au nord, les sédiments marins nommés 'marais blancs' et, au sud, les formations

— *SOURCES GENERALES* : à aj. avant *marais vert* (Besch 1845-DG) FEW XVI, 520a s.v. MARISK "sumpf" [sens part.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *marais verts* "[marais] couverts d'une couche de végétation qui les fait ressembler aux prairies" DG 1890-1900 II, 1467 s.v. *marais* ; Ø Lachiver 1997.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *ète à / au bllanc, ète à blanc d'éve* 'adj.' "inondé (pour le marais)" SefcoOuest 2004, 262 s.v. *inondé*, et *pré bllanc*, syn. de *noue* "pré inondable" *ib.* 262 s.v. *inondable* (sans local., mais à *bllan (d'éve)* Vend., DSèvres, Vienne, CharM. "recouvert par les eaux", [loc.] *le marau est au bllan* "le marais est inondé", 1992, 116 s.v. *bllan*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908, Musset 1932 [CharM.], SvensonMaraisV 1959, LaChausséeSables 1966, GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985.

REMOUILLOIR s.m.

(Bas-BocageV) RURAL, plutôt RARE "espace de terre très humide, notamment partie basse d'un pré ou d'un champ qui retient l'humidité". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité (suivi d'une mise en relief dans le discours citant) :

Le tracteur continuait de tracer ses raies bien droites. Le mécanicien était aussi un bon laboureur, et il pouvait être fier [de sa démonstration en tracteur devant la commune rassemblée, curieuse de connaître ce nouveau mode de labourage]. [...] Le tracteur patinait dans le fond au bord du ruisseau. Le mécanicien avait sans doute pris trop au large, et ses roues arrière tournaient à vide dans la terre détrempée. / – Fi de loup¹⁷⁵, s'écria Malidin, le métayer de la Jarrie, il y a un remouilloir, on ne l'avait pas prévenu ! / Il désignait ainsi un espace de terre sans fond, imprégné d'eau comme une éponge. Le mécanicien ne s'affolait pas. [...] Il parut réussir. L'arrière du tracteur fut soulevé, jusqu'à ce que la croûte du remouilloir où s'appuyait la charrue cède à son tour brutalement. (ViollierBouvier 1998, 145)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Ils s'approchaient avant de partir du trou creusé dans le remouilloir. [Le cousin agriculteur] Pierrot souffla à Augustin : – À mon avis, la candidature d'Antoine Tireau [qui avait essayé d'attirer les villageois avec sa démonstration de labourage motorisé] pourrait connaître le même sort que son tracteur. Elle s'est enlisée dans le remouilloir des Mêles [nom d'un champ]. (ViollierBouvier 1998, 146)

tourbeuses appelées 'marais noirs' » (en Haute-Bretagne, Ille-et-Vilaine).

¹⁷⁵ Pour le diatopisme *fi* et le juron (diat.) *fi(ls) de loups*, v. s.v. *mon fi* Com. hist.-comp. et Bibl.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La forêt [... dans le Bocage vendéen] était remplie de petits chênes et de bosquets d'épines sur des remouilloirs gangrenés de bruyère. (ViollierMalvoisine 1997, 52) / (ViollierBouvier 1998, 145 et 146, v. ci-dessus)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé dans l'œuvre d'Yves Viollier.

RUBR. PRAGM. **1)** À cinq occurrences dans l'*opus* dépouillé, le diatopisme apparaît dans deux romans des années 1990, à orientation régionaliste modérée (1997, 1998 4x). Il figure trois fois dans le discours citant (1997, 1998 2x), et deux fois dans le discours cité, de locuteurs vendéens, agriculteurs du Bocage vendéen des années 1920 (1998 2x). **1bis)** Il s'agit d'un des rares diatopismes qui ont été ajoutés dans la version définitive (modérément régionaliste) de ViollierMalvoisine par rapport à la première, à orientation régionaliste marquée. **2)** Lors de sa mise en relief, à l'occasion de son premier emploi dans ViollierBouvier (1998), le diatopisme utilisé dans le discours direct n'est pas marqué mais suivi dans la phrase suivante en discours citant d'une glose, constituée d'un commentaire métalinguistique incident. Celui-ci recourt au pronom *il* (renvoyant au locuteur du discours cité), au verbe *désigner*, à un adverbe de manière qui fait le lien avec l'énoncé précédent (*Il désignait ainsi*), et une périphrase synonymique définitoire précédée de l'article indéfini (*un espace de terre sans fond*) – quant à elle modalisée après une virgule par un groupe adjectival contenant une comparaison (*imprégné d'eau comme une éponge*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est présenté comme inaccessible aux lecteurs visés en présence de sa définition explicite. Il est en emploi autonymique, implicitement utilisé pour son authenticité, et présenté comme cité selon le mode 'comme il disait'. Il sert essentiellement une fonction référentielle, mais aussi de façon indirecte à augmenter l'expressivité du discours, comme le signale le recours à une comparaison dans la glose. Sa glose vise à attirer l'attention – moins sur le mot, que sur le référent désigné. Ce dernier est essentiel dans la scène narrative instaurée, où il est la cause de l'échec de la démonstration du labourage motorisé, et par là aussi d'une tentative publicitaire pour des élections à venir dans le récit.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu de 12/12 locuteurs, ainsi que par deux informateurs supplémentaires (âgés de quinze et dix-neuf ans). Nos témoins signalent cependant l'emploi de synonymes (diat.) : *salaire* s.m. (1/12) et *macre* s.f. (2/12) pour le Bocage vendéen dans le centre-ouest du département, *marrasse* s.f. (2/12) pour le Bocage vendéen dans son centre, et *loir* s.m. (2/12) et *loiret* (1/12) dans le Marais vendéen dans le Nord-ouest (EnqWissVendée 2009)¹⁷⁶. **2)** Yves Viollier confirme que *remouilloir* est bien

¹⁷⁶ Tous les synonymes indiqués sont absents de notre corpus de référence minimal ; v. cependant notre Com.

utilisé dans le Bocage vendéen, mais qu'il ne l'a pas remarqué ailleurs en Vendée ; il y recourt aussi pour désigner un espace humide d'un pré en contre-bas dans son jardin (dans le Bocage vendéen), qui se trouve à proximité d'un cours d'eau (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme rattaché à *MOLLIARE "ramollir" (cf. FEW VI/3, 47b) est documenté dans le Centre-ouest seulement depuis 1971, au sujet de la Charente (ALO), mais sous la forme de la variante *remouillère* depuis 1864, dans un glossaire dialectal deux-sévrien (Beauchet-Filleau). ♦♦ Le diatopisme lexématique relevé chez Yves Viollier n'est pas dérivé du fr. de réf. *mouilloir* – qui relève d'un champ lexical différent (cf. TLF ; Ø PR). Désignant littéralement un "lieu qui se mouille tout le temps", il appartient à une famille lexicale bien implantée dans le registre agricole, dans la langue générale ainsi que dans les variétés régionales et dialectales (cf. FEW VI/3, 45a-47b), comme le verbe mfr., frm. *remouiller* "mouiller de nouveau" (afr. *remoiller* "se mouiller, transpirer de nouveau") (FEW VI/3, 47a)¹⁷⁷. Le diatopisme de notre corpus primaire représente très probablement une variante du particularisme centre-occidental *remouillère*, formé par suffixation en -oir, par analogie avec des mots fr. (gén.) du type *abreuvoir* (cf. GrevisseGoosse ¹⁴2008, 176 §169 50). La forme *remouillère*, est, quant à elle, probablement une innovation interne du français dans l'Ouest (p.-ê. par transfert depuis le dialecte) – un diatopisme lexématique, formé à partir du frm. *mouillère*, par préfixation avec *re-* itératif et/ou de renforcement (cf. pour la préf. BauchePop ⁵1951, 59/ ¹1920, 65 ; GuiraudPop 1965, 82sq. II.2 ; Gadet 1992, 106). Le substantif *mouillère* s.f. "partie de champ ou de pré habituellement humide" est quant à lui attesté en fr. de réf. depuis Besch 1845 (FEW VI/3, 45b-46a), mais est aujourd'hui sorti de l'usage général¹⁷⁸. En présence de l'emploi de la forme *mouilloir* en Charente au même sens "terrain

hist.-comp. pour *macre* s.f., et s.v. *Bellenoue* Enq. en note pour *loir* s.m. (MaraisV).

¹⁷⁷ Ce dernier est également bien employé dans l'Ouest, notamment au sens de "ressuer [...]" (RézOuest 1984, 241 > 1990, 125 ; aussi dial. SefcoOuest 1993, 262 sens 1 ; Verrier/Onillon 1908, 197 (Montjean[-sur-Loire : Anjou] ; GachignardMaillezais 1983, 222).

¹⁷⁸ Il est retenu sans marquage par le TLF, comme une 'altération' d'après *mouiller* de *molière* "terrain marécageux", dont le second est attesté dep. ca 1300 (Du Cange) et dérivé de l'afr. *mol* (TLF Étym.). Il est ailleurs qualifié de « rural » (Littré), « agric. » (Lar 2004), « techn. (et agric.) » et « région. » (Rob), ou « région. » (PR). Le mot a été relevé dans le *Dictionnaire des sols* comme un emploi « agric. » (général), tout comme *mouille* s.f. de même sens (Plaisance/Cailleux 1958, 365 s.v. *mouillère* sens 1 et *mouille*). D'autres synonymes au contraire sont bien diatopiquement marqués, comme *molhe* relevé en Suisse romande (*ib.*) ou *remous* s.m. en Anjou, et *remouille* s.f. dans le Jura au sens proche de "place fraîche et humide même par temps sec" (*ib.*, 452). Ce dernier est aussi attesté ailleurs, y inclus dans l'Ouest : *remouil* s.m. "lieu humide" (SefcoOuest 2004, 356 sans local.) ; *remou* [rmu] "pré humide" Roussay (Maine-et-Loire) (ALO c. 9).

La localisation du type *mollière* « dans tout le nord-ouest de la France » de Lachiver (1997, 1150 sens 1, sans indic. de sources) est insuffisante. Il est en effet bien implanté dans les variétés dialectales, dans le Seine-et-Marne et en Charente-Maritime (Provins, SeudreS.), de même qu'au sens de "endroit humide, marécageux" dans une large aire centrale qui touche les anciennes aires d'oïl, francoprovençale et d'oc : dans le Centre, l'Aube, en Isère, dans le Gard, en Creuse et en Corrèze (Vendôme, centr., Clairv., Troyes Gr., Eyd., Alais, Chav., blim.) (FEW VI/3, 45b). V. aussi Jaubert ²1864, 451 pour le Centre ; Tuaillon 1983, 259 pour l'Isère [Vourey] (aussi

imbibé d'eau", il n'est cependant pas à exclure que le diatopisme *remouilloir* représente un dérivé préfixal direct à partir de ce dernier (pour *mouilloir*, v. Musset 1932, 529 ; aussi "partie de pré humide", ALO c. 10 [Saint-Martial, arr. d'Angoulême])¹⁷⁹. ♦♦♦ Notre forme *remouilloir*, absente du FEW, est attestée en Charente dans la région de Cognac et d'Angoulême (ALO c. 10), de même que dans le Bocage vendéen, d'après le corpus primaire (aussi Enq. 2). Elle appartient à un type lexical caractéristique du Centre-ouest, qui a été relevé dans nos sources dialectales contemporaines sous la forme *remouillère*, au 19^e s. dans les DSèvres (Beauchet-Filleau [ChefB.] > FEW VI/3, 47b ; aussi LalannePoit 1867 et FavrePoit 1867, cit. le même auteur), de même qu'au 20^e s. en Charente (ALO c. 10 [arr. de Cognac] ; SefcoOuest 2004, 356/ 1994, 152), aussi dans la région d'Angoulême au sens de "pré humide" (ALO c. 9). En Vendée, le type dominant de ce dernier sens est *pré bas* (*ib.*), et *macre* est le particularisme dominant au sens de "partie de pré humide" – tout au moins dans les variétés dialectales (ALO c. 10 ; cf. VaudoréBocageV 2003, 326 [av. 1847], LaChausséeSables 1966, 263 ; aussi Enq. 1 [BocageV] et cf. Barkan 1965, 67 [fr. Vend.]). Le Centre-ouest connaît aussi d'autres dialectalismes de même sens, tels que *pousse-veille* ou *néde* (Chaigne 1995, 90) – outre des quasi-synonymes comme *cllaboussis* et *évière* "partie basse d'un champ qui reste humide" (SefcoOuest 2004, 256 ; aussi note ci-dessus).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, REGION, EnqDRF 1994-96 ms., ThibFranceIndex ms. 1996, RézFrance 1999 (ms.), DRF ms. 1999/mars2000/juin2000, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009 ; Ø BDLP. — *SOURCES COMPL.* : Ø Massignon 1962, Duguet 1995, Barkan 1966-1967.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à *remouillère* f. ChefB. "terrain argileux qui retient l'eau" [DSèvres] FEW VI/3, 47b s.v. *MOLLIARE "weich machen" ; Ø Littré 1874/1877, GLLF, TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *remouillère* s.f. « en Poit. » "terre argileuse qui retient l'eau" Lachiver 1997, 1445 [repris à Favre 1867 ?] ; Ø Google web/Livres (consultés le 18/07/09, 12/05/10).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809 ; [var.] *remouillère* DSèvres (arrond. de Melle) "terrain argileux qui retient l'eau" LalannePoit 1867, 228 ; [var.] *remouillère* s.f. "terre argileuse dont les couches retiennent l'eau" FavrePoit 1867, 297 (cit. Beauchet-Filleau) ; Ø FavrePoit

dans ThibFranceIndex ms. 1996). Les matériaux différentiels fournissent en outre deux attestations françaises chez deux écrivains contemporains : Michelet 1979, de Corrèze, et Boutet 1986, du Loiret/Loire-et-Cher (dans RÉGION). Dans l'Ouest, le type *mouillère* "bas fond où l'eau séjourne" a également donné lieu à des topon. *La Mouillère* et *Les Mouillères* (et à des comp.), p.ex. en Charente (Duguet 1995, 63) ; pour le nom commun, v. aussi FavrePoit 1867, 235 (cit. Jaubert) ; ALO 1971 I, c. 10 [Charentes, Vienne] ; SefcoOuest 1993, 262 [Vend., Char] ; Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867.

¹⁷⁹ La forme semble avoir une bonne assise dans la région : elle est documentée à La Rochelle depuis 1735 selon Musset 1932, 528, qui définit "jatte à laver les mains" d'après Lac (qui, lui, cite Cotgrave ; aussi Godefroy).

1881, SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908, SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, LaChausséeSables 1966, RézVouvant 1976 ; *remouilloir* Char. "partie de pré humide" (Eraville, Montchaude [arr. de Cognac], Champagne-de-Blanzac [arr. d'Angoulême]), et [var.] *remouillère* s.m. Char. (Saint-Fraigne, Bréville et Montchaude [arr. de Cognac]) ALO 1971 I, c. 10 'une partie de pré humide' ; aussi [var.] *remouillère* Char. "pré humide" (Saint-Martial [arr. d'Angoulême]) *ib.*, c. 9 'un pré humide' ; Ø GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, Gautier-ContesVendée 1986, PiveteaMaraisP 1987, CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003 ; [var.] *remouillère* Char. "lieu humide, endroit où l'eau sourd" SefcoOuest 1994, 152 > *remouillère* s.f. "lieu humide" *ib.* 2004, 256 s.v. *humide* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *remouillère* s.f. "terrain argileux qui retient l'eau" (*Thiau champ a ine r'mouillère*) Beauchet-Filleau 1864, 226 ; Ø Jaubert ²1864, Verrier/Onillon 1908, ALF, Musset, Guitteny 1970/1991 [LoireA.], Chaigne 1995, PiveteaPoit ²2006, Perraudau s.a. [Bois-de-Céné].

SORCIERE s.f.

RARE "tourbillon d'air qui emporte des particules solides extrêmement légères" (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

1. RURAL "tourbillon d'air qui emporte des fétus de foin ou de paille"

— Dans le discours citant :

L'été était fini. [...] Dès la première semaine de juin, jusqu'à la Saint-Aimé, il avait jeté son jaune sur les prés. Et, en même temps qu'ils changeaient de poil, il leur courait de la musique sur l'échine [à l'herbe] quand le vent y envoyait danser ses sorcières *. Tu les entendais jouer des castagnettes [...] [en note : * Tourbillon de vent qui emporte des fétus *[sic]* de paille et de foin.]¹⁸⁰ (ViollierMalvoisine 1979, 81)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [...] des frissons lui couraient sur l'échine [à l'herbe] quand le vent y envoyait danser ses sorcières. (ViollierMalvoisine 1997, 64)

◆ Loc. *sorcière de foin*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Une sorcière de foin en été, quand passe sur le pré, en plein soleil, un tourbillon qui élève jusqu'à vingt mètres, trente mètres, cinquante mètres, les fétus de paille et les emporte en les faisant tourner comme un manège à travers la campagne. (ViollierRaymonde 1972, 144)

¹⁸⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

2. "tourbillon d'air qui soulève un nuage de poussière de terre desséchée ou de sable"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un tourbillon agita l'air et Olivier vit s'élever une sorcière au-dessus du polder. (ViollierMolly 2006, 299)

◆ Loc. *tourbillon de sorcière*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le vent chaud traverse la cour de récréation en poussant un tourbillon de sorcière qui se heurte au platane [...] (ViollierTribu 2003, 154)

3. (P. méton.) "tourbillon d'air qui soulève la neige". Loc. *tourbillon de sorcière*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Des tourbillons de sorcière soulevaient la poudreuse au-dessus des champs. (ViollierFlèche 2005, 97)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme, à cinq occurrences, n'est pas concurrencé dans le corpus primaire aux sens 1 et 2, qui affiche cependant l'hyperonyme général *tourbillon*, deux fois précédant le diatopisme dans une locution nominale (2003, 2005), et trois fois à la suite du diatopisme, en référence au même phénomène (1972 ; 2006, 299, 300) – outre un emploi métaphorique *tourbillons de leur haleine* (2008, 265). L'emploi métonymique du diatopique (sens 3) coexiste quant à lui avec une périphrase générale équivalente *tourbillon de poussière de neige*, comme le diatopisme, un hapax, également utilisé dans un roman dont l'action est située en Russie (2008, 251).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1979), apparaît dans cinq romans différents de toutes les grandes phases littéraires de l'œuvre d'Yves Viollier, surtout à orientation générale, une seule apparaissant dans un roman régionaliste (1972, 1979/1997, 2003, 2005, 2006). Il figure toujours dans le discours citant, une fois lorsqu'il est accompagné d'une modalisation descriptive dans le récit d'une narratrice intradiégétique, Raymonde, rapporté par un narrateur extradiégétique (1972). Il est utilisé pour désigner des référents en Vendée (1972, 1979/1997, 2003, 2006) mais aussi en Russie, dans un emploi métonymique appliqué à la neige (2005). L'accessibilité des passages respectifs est toujours assurée par un cotexte immédiat suffisamment explicite qui fournit un hyperonyme (1972, 2003, 2005, 2006) et/ou joue de l'ambiguïté sémantique du lexème en faisant référence à son sens général (1979/1997). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, l'emploi unique du diatopisme est maintenu tel quel sans la glose de bas de page. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition de type lexicographique, sous la forme d'une périphrase synonymique cotextuelle (*Tourbillon de vent qui emporte des fétus de paille et de foin*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi

ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Dans l'énoncé *le vent y envoyait danser ses sorcières [...] Tu les entendais jouer des castagnettes* (1979/1997), l'emploi du verbe *danser* signale en outre que l'auteur renvoie autant au sens technique du lexème *sorcière*, qu'à son sens général (cf. TLF A), jouant de son polysémantisme – c'est-à-dire en termes pragmatiques de la non-coïncidence du mot à lui-même – comme ceci est aussi le cas, mais plus discrètement, lors du premier emploi du diatopisme (1972). Par sa polysémie, en présence de ce jeu de mots, le diatopisme est doté d'une valeur d'expressivité. L'emploi vise ici un effet de style, en apportant un ton à la fois ludique et poétique. L'emploi fréquent d'un hyperonyme général à proximité signale qu'il est considéré comme inconnu (d'une partie) des lecteurs visés : il s'agit d'un diatopisme conscient, c'est-à-dire dont la dimension diatopique est consciente à l'auteur.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 2/12 locuteurs, les autres étant perplexes. Le phénomène agricole (cf. sens 1) est cependant connu de 5/12 témoins (dont quatre agriculteurs du Bocage vendéen). Il fait partie du vocabulaire actif d'un témoin de milieu cultivé et à grande mobilité, et au sens 1 du vocabulaire passif d'un agriculteur dans la cinquantaine qui le connaît comme indicateur du temps à venir (EnqWissVendée 2009). **2)** Il est confirmé comme étant le terme adéquat, considéré comme bien connu en Vendée (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté depuis 1810, au Québec (d'après RézOuest 1984, 254). ♦♦ Il s'agit d'une formation à partir du fr. gén. *sorcière*, « ce tourbillon soudain et parfois spectaculaire ayant été considéré comme ressortissant à la magie » (*ib.*, 254 ; aussi *id.* 1990, 133 ; cf. aussi Littré 1874). Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par glissement de sens en mfr. tardif ou au plus tard en frm. du 17^e s., qui était suffisamment répandu en français dans l'Ouest au 17^e s. au plus tard pour être durablement passé en français en Amérique du Nord (aussi ci-dessous). Vu aussi son aire d'emploi contemporaine, il représente très probablement une innovation interne du fr. dans l'Ouest. ♦♦♦ À l'époque contemporaine, l'emploi de *sorcière* au sens particulier de "tourbillon de vent qui soulève des nuages de poussière" est selon les données du FEW attesté dans le Centre-ouest (poit., St-Seurin), et au sens de "tourbillon de vent" caractéristique de l'aire compacte que constitue le Centre-ouest avec l'Anjou (ang., maug., poit., St-Seurin, Aript, CharI, SeudreS.) – enregistré sans diphtongue dans la dernière syllabe en deux localités (Aript, CharI ; pour ce phénomène, v. s.v. *devantère*) (FEW XII, 121a SORS I.2). C'est depuis cette aire compacte essentiellement située entre Loire et Gironde – où il est également employé dans la littérature comme chez Pérochon (cf. Rézeau 1978) – que le diatopisme a dû passer en français en Amérique du Nord

(v. ci-dessus), y inclus en Acadie (Massignon 1962). Son sens large est aussi momentanément entré dans la lexicographie générale, chez Littré, comme un particularisme saintongeais (1874), et encore aujourd'hui attesté dans les variétés dialectales de la Vienne et des Charentes (SefcoOuest 1994/2004). Son emploi en référence aux fétus de foin ou de paille a été relevé encore récemment pour le français dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1984/1990). S'il a dû avoir été jugé trop rare en Vendée de nos jours pour être accueilli dans RézVendée (2009), il y est encore employé (en fr.) selon nos témoins, et considéré comme bien connu dans la région par Yves Viollier (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "tourbillon d'air emportant des fétus de foin ou de paille" RézOuest 1984, 254 (ct. aussi Viollier 1972, 144) > RézOuest 1990, 133 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 RézVendée 2009 ; Δ rare, légitime (reconnu par 2/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. du Centre-ouest français [Poit. et Charentes]) *sorcière de vent* "tourbillon" Massignon 1962 II, 736 §3k I ; *sorcière* s.f. 'actuellement dans le registre patois', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] (loc. nom. pl. *sorcières d'été*) Rézeau 1978, 119 s.v. *penne*.

— *SOURCES GENERALES* : *sorcière* poit., St-Seurin [CharM.] "tourbillon de vent qui soulève des nuages de poussière" FEW XII, 121a s.v. SORS I.2 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *sorcière* s.f. saint. "tourbillon de vent attribué aux sorciers" Littré 1874 s.v. *sorcière* Étym. ; Ø Lachiver 1997.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *sorcière* (et syn.) "tourbillon d'air, de vent" SefcoOuest 2004, 460 s.v. *tourbillon* (sans local., mais Vienne, Char., CharM. "tourbillon de vent", 1994, 203) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

3.1.1.2. Flore et faune

Au sein du champ sémantique de 'L'univers' sont aussi regroupés les diatopismes qui relèvent de la 'Flore et faune' : des noms de plantes (*abernote*, *bacco*, *bouillée*, *carolin*, *gaillard*, *mojette*¹, *molle*, *passerose*, *potiron*, *rouche*), de même des noms d'animaux ou qui relèvent du monde animal (*achet*, *bisse*, *bromer*, *cocote*, *grelet*, *pupu*).

ABERNOTE S.

surtout RURAL, VIEILLI "plante de la famille des ombellifères, dont la racine est un tubercule arrondi, noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur, de la grosseur d'une petite noix, à saveur agréable, ressemblant à la châtaigne (*conopodium denudatum*)" (cf. RézOuest 1984) (*racine d'abernote*). Réf. *terre-noix*

— Dans le discours citant :

Les gamins s'occupaient à tirer la terre jaune d'un terroir pour y enfoncer leur fox [= bâton]¹⁸¹ au cas où un lapin s'y cacherait. Auparavant ils avaient gratté [*sic*] entre les feuilles, au pied d'un châtaignier, pour y dénicher les abernotes, ces tubercules au goût de noisette acide, qu'ils croquaient maintenant à pleines dents. Ils attendaient que le feu du ciel fût à mourir¹⁸², ne rougeoyant plus que d'un tison, pour se décider à rentrer. (ViollierCabane 1982, 121)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : les racines d'abernotes (ViollierLoups 1985, 64) / Quand [affamés] ils trouvèrent les racines d'abernotes, ils fouirent comme des taupes. [...] Les abernotes avaient apporté quelque couleur de sang sur les pommettes de la Rouge [paysanne vendéenne]. [...] Depuis leur repas aux abernotes, [...] (ViollierCortège 1986, 275 3x)

REMARQUES. **1)** Sans précision de genre dans l'œuvre d'Yves Viollier. **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif en l'absence du syn. réf. *terre-noix* de notre corpus primaire – comme de l'usage courant en Vendée en général (RézOuest 1984, 35 Rem. ; Enq. 1-2). **3)** Petite plante

¹⁸¹ Cet emploi de *fox* est absent du TLF et des ouvrages différentiels de notre corpus de référence minimal. Il pourrait s'agir d'un nom de marque en emploi de nom commun (antonomase d'un nom propre). Interrogé à ce sujet, Yves Viollier précise cependant que l'objet désigné en ce contexte est bien un bâton ; il ajoute que le mot était courant chez les enfants pendant son enfance (autour des années 1950) en Vendée, du moins dans les environs de Bourg-sous-la-Roche, surtout dans la bouche des dénicheurs de nids. Il désignait tout type d'objet qui pouvait servir à creuser et fouiller dans les nids et trous de terre pour dénicher des lapins et autres petits animaux. Il s'agit selon lui d'un emploi elliptique de *fox-terrier*. L'animal désigné par ce dernier était en effet répandu en Vendée à l'époque, et bien utilisé pour la chasse (Viollier 2010e [entretien]). Il semble donc s'agir d'un emploi elliptique par métonymie du sujet depuis le composé *fox-terrier*, peut-être formé dans le langage enfantin par adaptation du langage et des méthodes de chasse des adultes de leur entourage direct.

¹⁸² Pour l'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif à + INF., v. s.v. *battre des talonnettes* Rem. en note.

peu connue « qui pousse le long des haies et dont les feuilles ressemblent à celles de la carotte » (RézOuest 1984, 35 Rem.).

RUBR. PRAGM. **1)** L'emploi mis en relief dans un roman proprement régionaliste (1982) qui situe son action en Vendée du début du 20^e s. est suivi de quatre emplois sans mise en relief métalinguistique, dans deux romans historiques qui situent leurs actions dans la Vendée de la fin du 18^e s. (1985, 1986). Les cinq emplois sont attribués au discours citant de narrateurs extradiégétiques. **2)** Le diatopisme est employé sans marquage, mais glosé dans le fil du texte à l'aide d'une définition, constituée d'une simple juxtaposition du diatopisme à une périphrase qui se rapproche d'une signification ; elle est présentée entre virgules et introduite par l'adj. démonstratif *ces* : il s'agit d'un hyperonyme (*tubercule*) suivi d'un sème distinctif (*au goût de...*) – qui fournit un détail évocateur pour le lecteur ne connaissant pas le référent désigné. **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique : il est en emploi référentiel mais défini à l'aide d'une glose et, par là, signalé comme inconnu aux lecteurs visés, mais comme un mot rural légitime (en l'absence de tout marquage) – sans attribution visible d'un caractère 'régional' – qui est utilisé pour sa valeur de mot-souvenir. Vu la description évocatrice du goût du référent, la mise en relief vise à rendre le diatopisme accessible et (secondairement) à évoquer l'insouciance de l'enfance et le plaisir qu'éprouvent les personnages de la scène dans le passé rural récent qui est mise en scène (fonction narrative du passage qui se situe au niveau interactionnel entre auteur, réalité construite et lecteurs). Par sa définition évocatrice discrète, le diatopisme est employé en accord notamment avec les lois d'informativité et d'exhaustivité, et avec les critères stylistiques d'intelligibilité et de rhétoricité.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 5/14 comme mot vieilli en Vendée, et déclaré employé par 1/5, pour certains sous la forme de la var. *abeurnote* (2/5). Mot connu d'un proverbe ancien (2/5), comme plante anciennement cueillie et mangée dans les campagnes en période de crise nutritive (2/5) ou comme une plante qui est connue de son grand-père maraîchin* qui en parle souvent (observation de MB dep. les années 1980 env.). Pour une locutrice (FP, du Nord et Nord-ouest), il désigne l'asperge sauvage, décrite comme plus fine et plus haute que l'asperge cultivée (il s'agit donc d'un référent différent) (EnqWissVendée 2009). **2)** Pour l'auteur, *abernote* désigne bien une racine, qui peut être de forme variable – ronde, allongée ou bicornue. Suite à notre interrogation, il confirme que *abernote* désigne pour lui non pas l'asperge sauvage, mais bien la même chose que *terre-noix* ; Yves Viollier souligne qu'il n'utilise pas du tout ce dernier mot (que nous lui avons proposé comme un synonyme en guise de définition) (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Selon les ouvrages consultés, attesté (dans l'Ouest) dep. 1884 dans un recueil concernant Nantes (LoireA.) (Eudel 1884 ; cf. R  zOuest 1984   tym.), ♦♦ et d'abord d  crit comme mot relevant du 'substrat dialectal' (*ib.*), et dont l'origine de la premi  re partie est obscure (*ib.* et FEW XV, 89b ERDNOTE Com.). Le mot est rattach      un type *giernote* de m  me sens, document   dep. 1220 (en Norm.) (*ib.*). Le premier   l  ment de ce type caract  ristique du Centre-ouest, de cr  ation r  cente, s'explique en fait par croisement avec le fr. eccl. *abrenuntio*, attest. en frm. dep. 1690, qu'enregistre aussi le FEW (XXIV, 47 'abrenuntio' "ich verzichte"). L'exclamation    laquelle renvoie ce dernier (dep. Besch 1845), interj. et expression de d  dain, est bien attest  e dans l'Ouest sous la forme *abrenuncion* / *aberneuntio* (FEW XXIV, 47 et X, 259ab)¹⁸³. Il s'agit avec notre diatopisme *abernote* non pas d'un r  gionalisme de toujours puisqu'il est de cr  ation r  cente (18^e/19^e s.), mais bien d'une innovation interne en milieu modeste dans l'Ouest, qui existe autant en frm. local qu'en dialecte isotope. ♦♦♦ Le type lexical d  signant le *comopodium denudatum*,   galement employ   sous la forme de la var. *abrenot(t)e* – aussi utilis  e en LoireA. pour d  signer l'o  nanthe safran  e (*abrenotte*, v. FEW XXI/1, 201a 'o  nanthe') – est attest   dans une aire compacte qui inclut la LoireA., le Maine-et-Loire et le Poitou (FEW XV/2, 89b ; aussi SefcoOuest [Vend., DS  vres]) de m  me que sous la forme du type *obernou* / *abarnou* / *abrenou* dans l'extension sud-orientale de cette aire, dans le Limousin (blim., lim., St-Yrieux, Chavanat) (FEW XV/2, 89b).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *abernote* s.f. Vend. "terre-noix (*conopodium denudatum*)" R  zOuest 1984, 35 (cit. Viollier 1982, 121) ; Ø R  zOuest 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesR  z 2007, RichessesThib 2008, R  zVend  e 2009 ; Δ connu, vieilli, surtout passif (reconnu par 4/14 loc., v. 5/14 pour le signifiant) EnqWissVend  e 2009.

— *SOURCES GENERALES* : *abernote*, *abrenot(t)e* Chatbr., Nantes, Ancenis, Anjou, Poit., Bocage vend. (Chesnaye 1911) [Ouest] FEW XV/2, 89b s.v. ERDNOTE 3 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetR  zSables 2002/2003, Vaudor  BocageV 2003, MourainR  z-MaraisV 2003 ; BocageV *abeurnote* s.f. "tubercule comestible du souchet de terre" « consid  r  e comme sans valeur » (d'apr  s E. Guitteny) SefcoOuest 1978, 32 s.v. *abeurnote* > « bot. » "conopodium denudatum" [s.m. et s.f. Vend., DS  vres, *ib.* 1999, 7] *ib.* 2004, 114 s.v. *conopode* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardR  zVend  e 2005, FemmesR  zVend  e 2005. — *SOURCES COMPL.* : *abernote* "sorte de racine comestible, de la forme d'un petit navet" Eudel 1884, 3.

¹⁸³ V. *abrenuncio* frm. (dep. Tr  v) interj. "j'y renonce" exclamation de d  plaisir, d'horreur" et *abrenuncio* Vend. FEW X, 259a s.v. 'renuntiare' ; *abrenuntio* frm., *aberneuntio* ang. (type du Maine-et-Loire surtout, et Centre-ouest) FEW XXIV, 47b s.v. ABRENUNTIO ; aussi *Abrenancio* ! *Abrenancio* ! *Vas t'en o diable* ! Vend. 'formule pour se pr  munir contre un jeteur de sorts [...] Arant  le 1983 V, 56.

FAM. COUR. "annélide au corps cylindrique de couleur rougeâtre, aussi utilisé comme appât pour la pêche" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. *ver (de terre)*

— Dans le discours citant :

J'ai, présent, le souvenir de mon effroi au contact sur ma peau des vers de terre que l'on appelait des achets. Et les hurlements moqueurs de la troupe encouragée par Mauvoisin retentissent toujours à mes oreilles. (ViollierCiel 2004, 68)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierCiel 2004, 69 2x, 81, 219, 221)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme est fortement concurrencé par le syn. gén. *ver* (p.ex. 2000b, 302) et la loc. nom. gén. syn. *ver de terre* (p.ex. 2004, 68, v. ex. cité ci-dessus), mais nullement par le syn. réf. *lombric*, absent de l'œuvre d'Yves Viollier – comme de l'usage courant dans le Centre-ouest en général (v. Com. hist.-comp.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme apparaît à six reprises au total, dans un roman à orientation modérément régionaliste (2004) qui situe l'essentiel de son action en Charente entre 2000 et 2004, dans un récit ponctué de regards rétrospectifs vers l'enfance de la narratrice. Le diatopisme est toujours attribué au discours (clairement balisé) du personnage-narrateur, Renée, Charentaise, qui s'adresse (dans le présent en 2003/2004) à ses enfants, aussi Charentais, sous la forme d'un journal intime. **2)** Le diatopisme est une fois glosé dans le fil du texte (sans marquage ni ponctuation particulière), sous la forme d'un commentaire métalinguistique incident qui le précède (et qui est également attribué au personnage-narrateur charentais). Ce commentaire est constitué de l'indication de l'équivalent général *ver de terre*, en fonction de thème, suivi d'un commentaire de citation descriptif qui indique le diatopisme en fonction de rhème (*X que l'on appelait Y*) – repris tel qu'il a été observé en Charente. **3)** La tournure modalisatrice, manifestant un mode 'comme on dit', ne vise pas à véhiculer une distanciation marquée de l'énonciateur, mais un souci de fidélité : le cotexte laisse transparaître que ce dernier s'implique dans la communauté linguistique évoquée. Le diatopisme est ainsi commenté mais aussi déclaré utilisé dans sa fonction référentielle, donc en modalisation autonymique, et présenté comme légitime par son appartenance à l'usage (de même que par sa reprise sans mise en relief). L'emploi de l'imparfait (*que l'on appelait*) signale une association du diatopisme au passé (c.-à-d. du temps de l'enfance du personnage-narrateur du second tiers du 20^e s.) – où il a en effet pu être encore plus fréquent. Cette association n'est cependant pas exclusive, vu l'emploi du diatopisme dans la suite narrative dans le présent fictif (vers 2003/2004). En présence de l'utilisation du diatopisme en fonction de rhème, il est surtout employé et glosé pour informer le lecteur sur l'usage (en accord avec

la loi d'informativité) et pour authentifier le discours (donc utilisé pour sa valeur d'authenticité). Le diatopisme étant ressenti comme plus expressif dans la communauté d'appartenance de l'auteur que des synonymes généraux (v. Com. hist.-comp.), il sert aussi à augmenter l'expressivité du discours : il contribue à rendre vivant et palpable le souvenir de la narratrice Renée, et à communiquer son dégoût et le traumatisme que les événements développés dans le récit ont provoqués en elle (fonction narrative). Le rappel d'un conflit ancien entre la narratrice et son adversaire d'enfance Mauvoisin sert en outre à préparer les difficultés de la première que présente le récit principal, qui sont en partie dues au maintien de ce conflit par ce dernier (fonction narrative implicite). Puisque le personnage de Renée cherche à se justifier et à s'assurer les faveurs de ses enfants à travers son journal intime – comme l'auteur cherche à encourager une identification du lecteur visé avec le narrateur (aussi à travers sa révolte contre l'agresseur du récit, Mauvoisin) – les fonctions d'expressivité et surtout d'authenticité mais aussi phatique et d'appel (conative) se situent autant au niveau interactionnel entre narrateur et narrataires, qu'entre auteur et lecteurs.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu par 12/14 locuteurs, et dit employé par 8/12, comme un mot courant en Vendée en empl. syn. de (fr. gén.) *ver de terre* (déclaré utilisé par 14/14). Mot ressenti comme général (appartenant à la norme régionale) et aussi comme t. de spéc. de la pêche en rivière pour désigner le ver de terre utilisé comme appât, dans différentes régions de la Vendée. Le syn. (réf.) *lombric* (cf. TLF) a été signalé comme syn. rare par un locuteur. Certains témoins, dont deux récusent la forme de notre corpus primaire, connaissent le diat. sous la forme des var. *anchet* (6/13) et *lachet* (1/13) ; la forme *aiche* (technicisme gén.) et la forme verb. dér. *aicher* (syn. gén. *appâter*) sont chacune signalées par un autre locuteur (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le type lexical est attesté en mfr. du Centre-ouest dep. 1496 chez un auteur rochelais, sous la forme *achet* (s.m.) de notre corpus primaire (DRF, 31 < RézOuest 1984, 36 Étym. ; aussi *id.* 1990, 10). ♦♦ La représentation du diatopisme en lexicographie générale permet de l'interpréter comme une survivance du mfr. (*ib.*), alors qu'une recherche poussée a permis de l'identifier comme un type lexical du Nord-ouest et Ouest (DRF, 31 [Réz]). Parmi ses différentes variantes, la forme *achée* (s.f.) est un empl. subst. du part. passé / adj. de l'afr. *aeschier* "amorcer" – lui-même dér. sur *esche* "appât" – alors que la forme *achet* (s.m.) est formée par resuffixation (*ib.* ; v. SefcoOuest 1978, 41 pour l'hypothèse d'une formation dimin. *esche* + *-et* et explication du *a-* initial par l'influence du v. médiéval *aeschier*). La forme resuffixée (à partir de la forme fém. *achée*), qui est celle attestée (de façon exclusive) dans l'œuvre d'Yves Viollier, représente donc un diatopisme lexématique,

innovation interne du mfr. du Centre-ouest. ♦ ♦ ♦ « Type lexical du français du Nord-Ouest et de l'Ouest de la France » d'où il est aussi passé au Québec sous les formes *anchet* et *achet* (DRF, 31). Le type également passé dans le discours dialectal dans l'Ouest, de la Normandie aux Charentes (cf. DRF, 31 ; FEW III, 244b s.v. ESCA "appât" ; SefcoOuest), est aussi entré dans les dictionnaires [gén.] dep. Thierry 1564 (cf. DRF), jusqu'à nos jours, comme t. de pêche sans marquage diatopique (TLF) et avec (Rob). Le type (*l*)*aiche* / *èche* / *esche*, mis à part une inclusion comme var. « région. » de *achée*, *achet* (Rob), est retenu comme terme de pêche sans marquage diat. dans les autres dictionnaires généraux contemporains consultés (TLF, GLLF, Lar, PR) ; il n'est pas commenté dans l'article du DRF mais il est signalé ailleurs comme terme de pêche du fr. gén. (RézOuest 1984 Rem. 3). Selon le FEW, le type documenté dep. l'afr. est d'extension orientale, attesté comme t. techn. de la pêche en région parisienne dep. le frm. (17^e s.) (FEW III, 244a sens I.1) – d'où il a en effet pu se diffuser pour s'imposer comme technicisme général. Pour ce qui est du diatopisme (s.m.) *achet*, il est attesté en français dans une aire continue qui couvre la LoireA. et une partie du Centre-ouest (Vendée, les Charentes), alors que la var. fém. *achée* est attestée sur une aire compacte plus nord-orientale qui s'étale sur dix départements, de la Manche au Nord-ouest jusqu'à l'Eure-et-Loir à l'Est et la Vienne au Sud (DRF, 31 sens 1 et 2). La forme agglutinée *lâchet* est attestée surtout en Maine-et-Loire (Mauges), dans l'est de la Vendée, en DSèvres et dans le sud du Loire-et-Cher, et sur une aire encore plus large au niveau dialectal (*ib.* Var. ; v. aussi RézOuest 1990, 10 et *id.* 1984, 36 Rem. 1). La forme agglutinée *laiche* / *lèche* est attest. dans la Vienne surtout (*ib.* > *id.* 1990, 10). Le type est aussi utilisé comme un surnom péjoratif du paysan (*coupeur* / *éboueur d'achets* / *de lèches*) (*id.* 1984, 36 Rem. 2). « Très vivant dans l'Ouest, le mot a une connotation expressive qui fait paraître comme banal *ver* (*de terre*), sans parler de *lombric*, terme de nomenclature scientifique, dont la concurrence est nulle » (*ib.* Rem. 3).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : sud des Char. "ver de terre" RézOuest 1984, 36 s.v. *achée*, *âchet* > Centre-ouest "id." *id.* 1990, s.v. *achée*, *achet* ; *achée*, *achet* « fam. » (var. *lâchet*) Nord-ouest, Ouest DRF 2001, 31 s.v. *achée*, *achet* ; Ø DRF Compl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ courant, légitime : mot usuel et de la pêche (reconnu par 13/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : [var.] fr. d'Acadie (et région. du Centre-ouest français [Poit. et Charentes]) *laiche* "vers de terre" Massignon 1962 II, 737 §3k I.

— SOURCES GENERALES : *achée* s.f. frm. (dep. 1564, aussi Ronsard) grand Ouest (de Norm. aux Charentes et au Loir-et-Cher à l'est), et (*l*)*achet* / *anchais* s.m. Ouest (de LoireA. et Maine-et-Loire à Poit. et La Rochelle) FEW III, 244b s.v. ESCA "appât" ; *achée*, *achet* s.f. « pêche » [sans marquage diat.] "nom populaire du lombric rouge, petit ver de terre dont on se sert comme appât" (syn. *aiche*, *èche*, *laiche*) TLF 1971 s.v. *achée*, *achet* (cit. des auteurs du 19^e s. commentant l'usage de pêcheurs et

le *Glossaire du Vendômois* de Martellière 1893) ; mais « *Achée* demeure en usage dans les dial. du nord-ouest ([...] et de l'ouest (*achée*, *lachet* [... cit. LalannePoit 1867, Verrier/Onillon 1908 pour l'Anj.]) » *ib.* Étym. ; *achée*, *achet* « région. » "lombric rouge, petit ver de terre utilisé comme appât" ; "appât fixé à l'hameçon" (dep. 1514) (aussi *aiche*, *èche*, *esche*, *laiche*) Rob s.v. *achée*, *achet* sans ex. ; Ø mais *aiche*, *èche* ou *esche* s.f. « pêche » "appât accroché à l'hameçon" Lar 2004 s.v. *aiche* ; Ø mais *esche* « pêche » "appât qui se fixe à l'hameçon" (var. *aiche*, *èche*) PR 2008 s.v. *esche* (cit. Genevoix). — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *esche* (aussi *èche*, *aiche*) "tout appât, de quelque nourriture qu'il soit, que le pêcheur fixe à l'hameçon pour prendre du poisson à l'aide d'une ligne" GLLF 1973 s.v. *esche*.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, Mourain-RézMaraisV 2003 ; *âchet* Vend. (BocageV, MaraisP), DSèvres (Marais), Vienne (Ouest du Civraisin), Char., CharM. (et var. *êchet*, *ichet*, *inchet*, *lâchet*) SefcoOuest 1978, 41 > *achet*, *iche*, *ichet*, *lâchet* (s.m.), *lèche*, *liche*, *linche* s.f. "ver de terre" *ib.* 2004, 480 s.v. *ver* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

BACCO s.m.

COUR. "cépage précoce très vigoureux, produisant de longs sarments, à grappes moyennes, cylindriques et compactes, à petits grains sphériques, noires et à pulpe molle et saveur herbacée (*vinifera-riparia*) ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage" (cf. Galet 2000).
Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le frère Bécaud enfin [de l'école agricole de La Mothe-Achard en Vendée] s'occupait de la vigne et du vin, et il s'efforçait d'améliorer les variétés de cépages rustiques implantés en Vendée. Il contribuait à la vulgarisation des hybrides, bertille-seyre, seibel¹⁸⁴, bacco. Il était le grand maître de concours des vins organisés à La Roche, cours Henri-IV. (ViollierBouvier 1998, 223)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Dans les cafés [lors de la fête annuelle de la commune], les verres sont remplis d'un sirop violâtre que les hommes lampent en faisant claquer la langue. / Un verre, une chopine, un godet, trinquer, santé, auberlin*, bacco, bonne année ; assez fort, mildiou. / Peu à peu, à leur tour, les buveurs se remplissent (ViollierTristan 1972, 15)

REMARQUES. 2) Le diatopisme encyclopédique n'est pas concurrencé dans l'œuvre d'Yves Viollier. 3) Le cépage, hybride du piquepoule du Gers (*folle* blanche*) et du *riparia*

¹⁸⁴ Les deux attestations de noms de cépage qui précèdent *bacco* dans l'énumération d'Yves Viollier représentent des hapax dans l'œuvre étudiée ; *bertille-seyre* est très probablement une variante de *Bertille-Seyve* (Galet 2000, 100-102) mais absente de Rézeau 2008a. Le nom de cépage *seibel* est un synonyme de *plantet* (*ib.*, 197).

américain (Rézeau 2008a, 54 s.v. *baco* Rem. ; Galet 2000, 73), vinifié en rouge, donne un vin « très coloré ([...]), un peu amer, qui s'améliore par vieillissement sous bois » (*ib.*). Le cépage créé en 1902 « connut une diffusion nationale, mais n'est plus autorisé aujourd'hui » (Rézeau 2008a, 53 Rem.). Il est planté en France (sans indication géographique particulière), sur une surface diminuée dep. sa disparition de la liste de l'Union Européenne des cépages, de même qu'en Amérique du Nord : au Canada (sur une surface approx. de 70 ha) et aux USA (Galet 2000). En Vendée, il est considéré comme traditionnellement typique de la région (Enq. 1-2). Le référent est la création de François Baco, hybrideur (et instituteur) dans les Landes (Galet 2000, 73 s.v. *baco* ; v. aussi Rézeau 2008a, 53 Rem.), comme d'autres cépages qui portent le même nom de *Baco* : notamment le *Tôtmur*, planté entre autres à Marseille (ou thomur, *vinifera-labrusca-riparia*), la *Céline*, sans localisation (*vinifera-riparia-rupestris*), et surtout le *Baco blanc* (ou Maurice-baco, *labrusca-riparia-vinifera*), cépage blanc également nommé *piepoul* à Armagnac dans les Landes (Galet 2000, 73sq.). Ce dernier, aussi nommé par l'ellipt. *Baco* – sous cette forme aussi connu en Vendée (Enq. 1) – selon les nouvelles appellations du nom de *Baco blanc B*, est un hybride de la *folle* blanche* et du *noah** créé en 1898 sous le nom *Maurice Baco* (Rézeau 2008a, 54) – à partir de deux cépages également considérés comme caractéristiques en Vendée (v. s.v. *folle*, *noah*).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, est employé dans des romans à orientation générale, une fois (1972), puis modérément régionaliste, alors discrètement mis en relief (1998). Il apparaît toujours dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques, dans des contextes qui décrivent les coutumes en Vendée de la première moitié du 20^e s. **2)** Sans marquage, le diatopisme figurant dans une énumération de trois cépages est précédé d'une glose indirecte sous forme d'une définition. Cette dernière est constituée de l'indication de deux hyperonymes – dans la même phrase (*hybride*) et dans la précédente (*variété de cépage rustique*), complétée d'un complément qui localise l'hyperonyme *cépage* (*implanté en Vendée*), et modalise par là ce dernier, mais aussi indirectement le référent du diatopisme. **3)** Le diatopisme est en emploi ordinaire (et serait de ce point de vue à exclure de notre nomenclature), et donc employé comme mot légitime, pour sa fonction référentielle sans aucune mise à distance. Il est pourtant signalé comme caractéristique de la région puisque modalisé (quoique indirectement) à l'aide du fragment énonciatif qui présente son référent comme caractéristique de la Vendée. Le diatopisme est donc employé non pas pour des caractéristiques pragmatiques particulières, mais pour la valeur emblématique qui lui est accordée en Vendée (contribuant par là à authentifier le discours) – selon une association partagée avec d'autres membres de la communauté linguistique de l'auteur (Enq. 1-2). Par sa modalisation localisatrice, le diatopisme est utilisé

pour décrire la région qui est instituée à travers le récit, avec ses particularités viticoles (et agricoles), en Vendée de l'entre-deux-guerres. Cette description vise pour sa part un but narratif descriptif (en accord avec la loi d'informativité du discours), mais aussi un but phatique, vu sa louange implicite du progrès qui a été apporté par la première école agricole de la région, selon un positionnement régionaliste traditionnel mais discret. Le diatopisme vise par là aussi à mettre implicitement en valeur le patrimoine culturel.

ENQUETES. **1)** Le nom est proposé spontanément par 8/14 informateurs comme désignant en Vendée un cépage caractéristique de la région (inconnu d'un autre témoin), ainsi que par un informateur supplémentaire (agriculteur, 45 ans, des Brouzils près de Montaigu). Le référent est décrit comme produisant des raisins très sucrés et un vin rouge épais (précision de 5/8) – il s'agit du *Baco noir* – mais aussi un vin blanc sec (précision de 1/8 : il s'agit du *Baco blanc*, v. Rem. 3). **2)** Le terme connu seulement avec la grappe *bacco* est ressenti comme désignant un vin rouge caractéristique de la Vendée mais prohibé aujourd'hui (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté à l'écrit, dans le vocabulaire spécialisé depuis la création du référent désigné en 1902 (cf. Rézeau 2008a, 53 Rem., Galet 2000, 73 s.v. *Baco 1*). ♦♦ Déonomastique sur *Baco*, nom de personne du pépiniériste des Landes qui a créé le référent désigné (Rézeau 2008a, 54 pour le *baco blanc*). Le diatopisme (encyclopédique) qui désigne le cépage appelé *bac(o) noir*, créé en frm. (en 1902, v. ci-dessus) et diffusé dans le registre spécialisé de la langue générale, semble en Vendée être passé du registre de spécialistes à la langue courante (Enq. 1). Dans notre optique, en tant que désignation courante en Vendée, *bacco* représente donc un diatopisme de statut par changement de registre (dont l'entrée dans le registre courant en Vendée reste à dater). ♦♦♦ La forme *bacco*, exclusive dans le corpus primaire et la seule connue de l'auteur (Enq. 2), est absente de l'ouvrage de Galet mais bien attestée (FEW XXII/2), à côté de *baco noir*, et des formes *bacot* et *baco* (Rézeau 2008a, 53 Rem.). La forme elliptique *bac(c)o* semble répandue surtout en dehors du discours des spécialistes, pour désigner notamment le *bac(c)o noir*, mais aussi le *bac(c)o blanc* (*ib.*). Si le terme est retenu sans restriction d'emploi géographique particulière pour le territoire français (v. ci-dessus) mais localisé dans l'est (FEW XXII/2), une enquête sociolinguistique sur le terrain permettrait de mieux saisir sa vitalité dans les différentes régions, et s'il est considéré ou non comme caractéristique dans ces dernières, selon la représentation collective stéréotypée que s'en font leurs locuteurs (v. aussi s.v. *oberlin*).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu, légitime, typiquement vendéen (reconnu par 9/16 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. avant Ain, Loire "variété de plants de vigne américaine" FEW XXII/2, 66b 'vigne', dans les mots d'origine inconnue (un article *Baco* manque, v. déjà la critique de Rézeau 2008a, 54) ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997 ; [avec var. orthogr.] *Baco noir* (*vinifera-riparia*), « vin rouge très coloré un peu amer » Galet 2000, 73 s.v. *Baco* I ; *baco* (*noir*), parfois (ell.) *bacot* ou *bacco*, hybride de *folle* blanche* x *Riparia américain* Rézeau 2008a, 53 s.v. *baco* Rem. (v. aussi 53sq.).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraixV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

BISSE s.f.

FAM. auj. RARE t. générique "oiseau de très petite taille, en particulier le roitelet". Réf. / Syn. gén. Ø

◆ Loc. verb. *Ce n'est qu'une bisse*

— Dans le discours cité :

Les écoliers appelaient ainsi les roitelets et les petits oiseaux méritant à peine un tir au lance-pierres : « Ce n'est qu'une bisse ! » (ViollierSaisons 1996, 41 ; v. ci-dessous pour le cotexte)

◆ En empl. de n.pr. (genre indéterminé) *Bisse* FAM. auj. RARE [surnom donné à un petit garçon, en référence aux petits oiseaux de même nom]

— Dans le discours cité :

Il [l'orphelin Augustin faisant un cauchemar] vit le grand Blanchard le poursuivre en répétant : « Bisse est un bâtard ! » Il ouvrit les yeux et aperçut [depuis sa cachette] une clairière de lune entre deux planches. (ViollierSaisons 1996, 51)

— Dans le discours citant :

À la rentrée d'octobre 1881, il [l'orphelin Augustin] hérita du surnom de « Bisse ». Les écoliers appelaient ainsi les roitelets et les petits oiseaux méritant à peine un tir au lance-pierres : « Ce n'est qu'une bisse ! » Augustin était resté petit. Il n'avait pas grandi depuis un an d'école. Ses jambes sans muscles comme des pattes de poulet, sa poitrine menue et rentrée l'accablaient. [...] / Il avait toujours feint de ne pas entendre son surnom. / Ce soir là, les cèpes avaient détourné la troupe de son chemin. [...] Le grand Pogu se retourna vers Augustin. / — Bisse, montre-nous ce que tu as trouvé ! / La réaction d'Augustin fut immédiate et incontrôlée. Il fonça tête baissée sur Pogu [...] (ViollierSaisons 1996, 41 ; v. aussi ci-dessus et ci-dessous)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : — Bisse, montre-nous ce que tu as trouvé ! (ViollierSaisons 1996, 41 v. ci-dessus) / [Après une bagarre dans la cours d'école] tous se

sauvèrent en criant : / – Bisse est un bâtard ! Bisse est un bâtard ! / Le frère directeur n'avait rien entendu. [...] Mais il descendait à peine les marches à la récréation de trois heures qu'il les vit s'approcher : / – Bisse est un bâtard ! répétaient-ils tout bas pour ne pas être entendus par le frère. (*ib.*, 46 3x)

REMARQUES. **1)** Dans le corpus primaire, le diatopisme figure une fois comme un nom propre et six fois en tant que surnom, surtout utilisé dans l'exclamation *Bisse est un bâtard !* (quatre fois sur six). **2)** Nous n'avons pas enregistré les occurrences de noms d'oiseaux comme *roitelet*. Pour sa part, le surnom n'est pas concurrencé dans le corpus primaire dépouillé.

RUBR. PRAGM. **1)** Le particularisme, à sept occurrences – et trois mises en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, dont deux portent sur le surnom et une sur le nom commun (1996 3x) – apparaît dans un seul roman des années 1990, à orientation régionaliste modérée, dans des passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen des années 1880 (1996 7x). Il figure une fois dans le discours citant, lors de son premier emploi et de sa première mise en relief (1996 1x), puis six fois dans le discours cité de locuteurs vendéens (1996 6x) : deux fois chez deux petits garçons présentés comme particulièrement méchants (1996, 41 et 51), et quatre fois dans le discours collectif d'écoliers, qui se moquent de leur petit camarade (1996, 41, 46 3x). **2.A)** Lors de sa première mise en relief, l'unité *Bisse*, écrite avec une majuscule, est à la fois glosée et marquée : elle est mise entre guillemets et entourée d'un commentaire métalinguistique incident, constitué d'une tournure autonymique qui la précède et la présente comme une dénomination (*il hérita du surnom de « Bisse »*). Elle est en outre suivie d'une proposition explicative, liée à la première par l'adverbe de manière *ainsi*, sous la forme d'un autre commentaire métalinguistique (v. 2.B) – de même que d'une description narrative non auto-référentielle qui fournit l'explication pour l'emploi du surnom au sujet du personnage principal Augustin (*Il n'avait pas grandi [...]. Il avait toujours feint de ne pas entendre son surnom*). **2.B)** La deuxième mise en relief de l'unité *bisse*, de nouveau glosée et marquée, fournit également un commentaire métalinguistique, qui le suit, et recourt à une tournure autonymique avec le verbe descriptif *appeler* (*Les écoliers appelaient ainsi les roitelets et les petits oiseaux méritant à peine un tir au lance-pierres*), puis après un double-point, également des guillemets, signalant un îlot textuel au sein d'une exclamation (« *Ce n'est qu'une bisse !* »). S'il fournit indirectement l'explication de l'utilisation du surnom mis en relief auparavant (v. 2.A), le commentaire porte ici directement sur une unité qui, écrite avec une minuscule, est présentée comme un nom commun ; il l'attribue aux écoliers – implicitement les jeunes enfants du Bocage vendéen. **2.C)** Lors de sa troisième mise en relief, l'unité *Bisse*, de nouveau utilisée comme un nom propre, figure dans le discours direct, de nouveau en îlot textuel au sein d'une exclamation – signalée à l'aide de guillemets de citation (« *Bisse est un*

bâtard ! ») et est précédée d'un double-point et d'une tournure de citation qui recourt au verbe *répéter*, attribuant les paroles citées (imaginaires, reproduites dans un rêve) à un dénommé Blanchard (*Il vit le grand Blanchard le poursuivre en répétant : [...]*). **3.A-C**) Lors des trois mises en relief de l'unité *bisse* / *Bisse*, celle-ci figure d'abord deux fois en fonction de rhème puis (comme surnom) en fonction de thème. Elle est d'abord en modalisation autonymique – présentée comme à la fois utilisée et citée (comme surnom) – puis deux fois en emploi autonymique, par son attribution au discours direct en îlot textuel. Elle apparaît toujours entre guillemets de citation, d'abord isolée (comme surnom), puis deux fois dans des exclamations – qui signalent qu'autant le nom commun que le nom propre sont dotés d'une valeur d'expressivité, tout comme l'usage de séquences à connotation dépréciative : *mériter à peine* (au sujet du nom commun) et *Ce n'est qu(e)* (au sujet du surnom). Cette valeur est en outre renforcée dans le cas du second, vu sa mise en relief qui le présente comme une dénomination sémantiquement motivée. Lors des trois mises en relief, autant le nom propre que le nom commun sont utilisés pour leur valeur d'expressivité mais aussi d'authenticité – cités selon le mode 'comme ils disaient' – c'est-à-dire les écoliers du Bocage vendéen – lors des deux premières mises en relief – puis selon le mode 'comme il disait' – c'est-à-dire un écolier présenté dans le récit comme particulièrement méchant. Alors que le nom commun est mis en relief d'abord pour rendre transparent l'usage du surnom et pour en fournir l'origine (fonction métalinguistique et expressive), le nom propre est mis en relief pour caractériser le personnage principal comme étant différent – physiquement chétif et par là exclu par ses pairs pour sa différence (fonction narrative). Le cotexte signale en outre que son exclusion sociale, et donc l'usage du surnom, s'expliquent aussi par son statut d'orphelin et par le secret autour de l'identité de son père. Autant le surnom que le nom commun sont en outre secondairement mis en relief et utilisés pour reconstituer le milieu de l'univers créé avec son langage jugé authentique.

ENQUETES. **1)** Le lexème est reconnu, et dit entendu, par 1/14 locuteurs – une jeune étudiante originaire de Bois-de-Céné dans le Marais vendéen dans le nord-ouest du département (non loin de LoireA.), qui a vécu à Nantes et à La Rochelle ; elle a entendu le nom d'oiseau sous la forme *bisse* et peut-être aussi *bisque*, mais n'en connaît pas le sens exact. Il est inconnu de deux informateurs supplémentaires du nord de la Vendée – comme le surnom, inconnu de tous (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que le mot *bisse* s.f. désigne un oiseau et un garçon chétif, qu'il l'a entendu surtout en Charente, mais qu'il est également utilisé en Vendée, en particulier dans l'aire limitrophe septentrionale des Charentes dans le Marais poitevin (Viollier 2009 [entretien]). **2)** Il ajoute que le lexème est utilisé pour désigner les petits oiseaux, comme le roitelet – suite à notre demande peut-être aussi le petit rouge-gorge –

et de là des individus de petite taille et de faible constitution. Le nom commun (non motivé pour l'auteur) était courant surtout jusqu'aux années 1980, et est aujourd'hui encore utilisé par les personnes âgées, alors que le surnom, également répandu dans le passé, est peut-être mieux maintenu de nos jours (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Ce diatopisme d'origine inconnue (cf. FEW XXI, 231b) n'est pas daté dans les emplois de notre corpus primaire, mais est relevé au sens de "rouge-gorge" dans la lexicographie générale de Ac ⁶1838 à Lar 1867, au masc. Régionalement, il est attesté à La Rochelle depuis 1780 (dans une liste des 'expressions vicieuses' ajoutée au *Glossaire du patois rochelais* de 1861) (d'après Rolland 1879), puis dans les DSèvres depuis 1864, dans les environs de Melle (non loin de Niort) (Beauchet-Filleau > Lalanne 1867, FavrePoit 1867).

♦♦ Le nom commun mis en relief dans notre corpus primaire représente un diatopisme sémantique, formé par métonymie à partir du sens plus répandu en français centre-occidental de "rouge-gorge" (v. ci-dessous), pour désigner les petits oiseaux et en particulier le roitelet, comme un terme générique. Si le rouge-gorge est de plumage brun et le roitelet de plumage verdâtre, ils appartiennent tous les deux à l'ordre des passereaux, sont de petite taille (le roitelet étant le plus petit oiseau d'Europe), ne sont pas farouches, et vivent dans le même milieu (cf. Svensson/Mullarney/Zetterström ²2000, 310sq. et 258sq.). L'extension de sens de notre corpus primaire s'explique peut-être aussi par la ressemblance du roitelet et du rouge-gorge lorsqu'ils sont juvéniles (cf. *ib.*)¹⁸⁵. Pour sa part, le diatopisme *bisse* "rouge-gorge" est mis en relation par Beauchet-Filleau (1864, 33sq.) avec *bysse*, *byssus* désignant le lin, souvent teint en pourpre, et donc expliqué par la couleur du plumage du rouge-gorge, et par LalannePoit (1867) rapproché du 'roman' *bis* "brun"¹⁸⁶ – ce qui impliquerait un rattachement du type à FEW I, 669b (où il manque). Si le rouge-gorge se caractérise pour l'œil amateur plutôt par le rouge de son plumage, le rouge-gorge juvénile (c.-à-d. jusqu'à l'hiver de sa première année) se caractérise en effet par un plumage brun ponctué, sans plastron orangé (Svensson/Mullarney/Zetterström, 258sq.). Les hypothèses proposées ne sont cependant pas adoptées par le FEW, qui classe le type parmi les matériaux d'origine inconnue (XXI, 231b). Le nom propre de notre corpus primaire représente lui aussi un particularisme sémantique formé par extension, du sens de "petit oiseau, en particulier roitelet", à celui de "petit garçon

¹⁸⁵ Le rouge-gorge est d'ailleurs aussi appelé *rossignol* dans d'autres régions (Beauce ; Perche, Salerne, d'après Rolland 1879 II, 261).

¹⁸⁶ « *Bysse* ou *byssus* était une espèce de lin très-fin que l'on teignait le plus ordinairement en pourpre. Ne serait-ce pour l'origine de ce nom du rouge-gorge dont la gorge et la poitrine sont couvertes de ce beau roux-orange auquel il doit / son nom. [...] » (Beauchet-Filleau 1864, 33sq.) ; « C'est le *purroulas* d'Aristote, dit Scaliger, et il traduit ce mot par *birriola*. » ; v. roman *bis* "brun" et fr. *bisse* "terme de blason, serpent" (LalannePoit 1867, 46).

chéatif", et par hypostase (n. commun > n. propre). Vu les données rassemblées (ci-dessous), et vu en particulier la répartition aréologique du surnom et du nom commun (surtout *ib.*, ALO et SefcoOuest), il s'agit peut-être dans les deux cas d'innovations du frm. en Charente-Maritime, d'où ils ont pu être diffusés vers le nord et l'est par l'intermédiaire de villes comme La Rochelle et Niort (cf. FEW ci-dessous). ♦♦♦ L'emploi du surnom désignant une personne chétive, absent du FEW, est situé dans l'œuvre d'Yves Viollier dans le Bocage vendéen à la fin du 19^e s., et confirmé comme étant d'usage en Charente mais aussi en Vendée, surtout dans la partie méridionale, jusqu'à nos jours (Enq. 2). Il a dû jouir d'une certaine fréquence dans le Centre-ouest, comme le signale l'existence d'un dérivé diminutif *bisserè* "petit jeune homme", relevé dans les DSèvres (SefcoOuest 1999/2004). Pour sa part, le nom commun est à l'époque contemporaine propre au Centre-ouest. Son sens de "petit oiseau (en particulier roitelet)" est signalé comme étant employé en Vendée selon notre corpus primaire et selon l'auteur, quoique de nos jours de façon sporadique (Enq. 2), de même qu'en Charente (*ib.* et Bib. Sources gén.). La majorité des sources l'attestent cependant au sens de "rouge-gorge". En ce sens, il est propre à la Charente-Maritime et aux DSèvres, selon la *Faune populaire* de Rolland (1879) – région où il a été bien relevé dans les sources dialectales (FEW XXI, 231b ; ALF 1920 [Sud des DSèvres]), et où il s'agit du type dominant, surtout en CharM. (ALO). Les sources récentes étendent en outre son aire d'emploi à la Char. (*ib.*, SefcoOuest 1992/2004). On relève également des dérivés diminutifs désignant un "petit rouge-gorge" : *bisserè* dans les DSèvres (comme le surnom, v. ci-dessus), de même que *bissette* et *bissiâ* en CharM. (FEW XXI, 231b), le premier étant aussi relevé en Char., et le second dans les DSèvres et la Vienne (SefcoOuest 1999)¹⁸⁷. Le type *bisse* n'est cependant pas propre au discours dialectal : il est aussi employé ailleurs dans la littérature régionale contemporaine, par exemple par le Saintongeais P. Senillou (Horiot 2004). La reconnaissance du type lors de nos enquêtes (Enq. 1) provenant d'une jeune Nord-vendéenne qui a vécu à La Rochelle, il n'est pas à exclure qu'elle ait plutôt entendu le diatopisme en CharM.. Ce dernier a aussi donné lieu à des emplois métonymiques techniques en CharM., désignant un "oiseau de maçon, hotte porte-mortier" (SefcoOuest 1992, 115/ 2004, 327 s.v. *oiseau*). Il est en outre homonymique avec deux emplois de référence : un terme désignant un genre de couleuvre dans la terminologie héraldique (TLF et Rob s.v. *bisse*¹), et un « région. (Suisse) » désignant un long canal d'irrigation (TLF, Rob, Lar 2004, PR s.v. *bisse*²).

¹⁸⁷ Dér. *bissette* Jonzac "rouge-gorge", *bissiâ* saint., St-Seurin m. "petit rouge-gorge" [CharM.] FEW XXI, 231b ; dér. *bissète* s.f. Char., CharM. "rouge-gorge" et *bisserè* s.m. DSèvres "petite 'bisse'", *bissiâ* s.m. DSèvres, Vienne "petit rouge-gorge" SefcoOuest 1999, 35 (et *bissète* 2004, 413 s.v. *rouge-gorge*).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ n.pr. inconnu mais n. commun connu, rare (reconnu par 1/16 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1961-1962 [fr. Vend.] ; Ø mais [n. commun] *bisse* (dit propre aux Charentes) "rouge-gorge" Horiot 2004, 55 (dans un roman de P. Senillou pour la Saint.) ; Ø Belser/Cacqueray 1998 (patron. Vend. / Poit.-Char.) ; *bisse* 2 attest. avec mises en relief (fr. CharM. "rouge-gorge", 'patois' Char. "petit oiseau qui s'apparente au roitelet solitaire") Google web (consulté 15/07/09)¹⁸⁸.

— *SOURCES GENERALES* : empl. méton. à aj. après frm. *bisse* m. "rouge-gorge" (AcC 1836-Lar 1867), f. (Moz 1842-Besch 1845), Melle, ChefB., saint., aun., Roch., SeudreS. *id.* [DSèvres, CharM.] FEW XXI, 231b s.v. 'rouge-gorge' ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *bisse* s.m. « zool. » "Nom vulgaire du Rouge-gorge" Ac ⁶1838 suppl. (mais Ø Ac ⁸1932) ; *bisse* s.m. "un des noms du rouge-gorge" Lar 1867 (mais Ø Lar 1899) ; *bisse* DSèvres, CharM. "rouge-gorge (*Sylvia rubecula*. Latham)" Rolland 1879 II, 261 (ChefB. [Beauchet-Filleau], La Rochelle [M... 1780], Saint. [Jônain], CharM. [Lesson]) ; Ø mais [n. commun] *bisse* s.f. 'rural, du passé' « en Poit. » "un des noms du rouge-gorge" (aussi *bissette*) Lachiver 1997, 228 sens 1 (sans indic. de source) ; cf. pour les caractéristiques ornithologiques du rouge-gorge Svensson/Mullarney/Zetterström ²2000, 258sq. (310sq. pour le roitelet).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø mais dér. [méton.] *bisserè* s.m. DSèvres « par dérision » "petit jeune homme" SefcoOuest 1999, 35, et [n. commun] *bisse* "rouge-gorge" *id.* 2004, 413 s.v. *rouge-gorge* (sans local., mais DSèvres, Char., CharM.) et loc. *aller de marle en bisse et de bisse en reun** [= rien] "aller de mal en pis", 1992, 115 sens 1 et 3) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièreMontaigu 1809 (seulement *ripe* "rouge-gorge (oiseau)", 396) ; Ø mais [n. commun] *bisse* s.m. Mellois [DSèvres] "rouge-gorge" Beauchet-Filleau 1864, 33sq. ; Ø mais [n. commun] *bisse* s.m. Mellois "rouge-gorge" LalannePoit 1867, 46 (cit. Beauchet-Filleau) ; Ø mais [n. commun] *bisse* s.m. "rouge-gorge" FavrePoit 1867, 47 (cit. Beauchet-Filleau) ; Ø GuérinElle 1892 ; [bis] f. p. 513 (dans le sud des DSèvres) "rouge-gorge" ALF 1920 (suppl.), 198 s.v. *rouge-gorge* ; Ø LaChausséeSables 1966 ; Ø mais [n. commun] *bisse* s.f. CharM. (type dominant), sud des DSèvres et de Char. "rouge-gorge" ALO 1974 II, c. 425 'un rouge-gorge' ; Ø GachignardMaillezais 1983, Arantèle 1987 III, 18-22 "Oiseaux" (mais divers autres dial. pour *rouge-gorge*), Chaigne 1995, 122-125 "La faune" (mais *prâsses* ou *betterlus* "tous les petits passereaux, oisillons" [Centre-ouest]).

¹⁸⁸ Il s'agit d'un message du 02/02/09 d'une locutrice de CharM. : « Chez nous en Charente Maritime ce petit oiseau solitaire [un rouge-gorge] s'appelle [*sic*] "une petite bisse" c'est la compagne du jardinier [...] ». Sur le blog des correcteurs du Monde.fr. du 26/11/2005, un autre locuteur (non identifiable) signale le mot comme relevant du 'patois charentais' : « En patois charentais [...]. "La bisse" est aussi le nom patoisant d'un petit oiseau qui s'apparente au roitelet solitaire, [...] petit oiseau [...] souvent invisible et [...] qui a un] chant d'une tristesse désolante [...] » (sites consultés le 15/07/09).

1. USUEL "groupe serré de plantes (herbe, fleurs)" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. *touffe*

— Dans le discours citant :

Robert dans le jardin qui tourne les carrés. Tout a été abandonné, il y a cinq mois seulement, mais [...] le chiendent comme une vipère s'est enroulé partout, les liserons quand on en arrache une « bouillée » cela suit sur une longueur d'un mètre. (ViollierRaymonde 1972, 150)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : L'aire embaumait les lilas de mer que Lilas cherchait dans le sable. Si elle apercevait une bouillée de la fleur bleue, elle cueillait toute la gerbe et y enfonçait le visage. Jean-Marie en approchait le nez, humant à la fois la fleur et sa femme, il murmura : / – Lilas ! Lilas ! (ViollierLilas 2001, 133)

◆ [Le sujet désigné est de l'herbe]. Synt. *bouillée d'herbe*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Fleuriras-tu comme ces genêts sur la lande qui marquent d'or le paysage, alors qu'il y a quelques jours on ignorait la bouillée d'herbe brune qui les couvait. (ViollierClaudine 2000 [1975], 62) / Tout avait reverdi : en moins que rien, de ces bouillées [d'herbe] que tu aurais cru mortes tu vis sortir des pointes d'une tendresse [...] (ViollierMalvoisine 1979, 84) / Une bouillée d'herbe sur l'appui de laquelle on compte peut vous lâcher d'un seul coup (ViollierCabane 1982, 130)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Même sa moustache [...] défrisée [...] lui tombait sur la lèvre comme une bouillée de mauvaise herbe. (ViollierLoups 1985, 226)

2. (*P. anal.*) MOINS FREQ. "groupe serré de buissons ou d'arbres" (cf. DRF). Réf. *bouquet d'arbre*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La bouillée de bambous [secouée par le vent] répète infiniment ses mêmes bavardages (ViollierLise 1974, 155) / des bouillées de saule (ViollierLoups 1985, 152)

3. (*P. métaph.*) MOINS FREQ. "groupe serré de productions organiques (poils, cheveux)". Réf. *touffe*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle en avait une bouillée [de cheveux rouges], mon ami, on aurait dit du feu (ViollierMariennée 1980, 155) / Les poils de ses sourcils n'avaient pas encore fini de virer au gris, et la bouillée plantée à la racine de son nez était encore aussi noire que du charbon. (ViollierCabane 1982, 21) / Il avait une bouillée de sourcils blancs qui lui faisaient de l'ombre sur les yeux. (ViollierLoups 1985, 121)

REMARQUES. **1)** Dans le corpus primaire, le diatopisme est utilisé surtout au sens 1 – toujours pour désigner une touffe de plantes (et non pas de fils ou de brins rapprochés par la base, comme son syn. de réf. *touffe*, cf. TLF s.v. *touffe*¹⁸⁹) – avec six occurrences, dont quatre concernent l'herbe (1975, 1979, 1982, 1985), une une plante rampante (1972), et une une fleur (2001). Le sens 2 apparaît à deux reprises, pour désigner des bouquets de bambous (1974) et de saule (1985). Le sens 3 affiche trois attestations, qui concernent des touffes de cheveux (1980), de nez (1982) et de sourcils (1985). Le diatopisme apparaît toujours dans des passages dont l'action est située en Vendée du 20^e s., exception faite de trois emplois dans un roman historique, qui place son action à la fin du 18^e s. (1985). **2)** Malgré sa relative fréquence au sein de l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme – à onze occurrences dans huit romans de 1972 à 2001, surtout des années 1970 et 1980 – est moins fréquent que les syn. gén. *touffe* et *gerbe*, qui sont à au moins 33 occurrences (répertoire non exclusif), dans les différentes phases littéraires que parcourt l'œuvre étudiée¹⁸⁹.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à onze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, dont le premier est mis en relief et un autre intégré dans une comparaison, apparaît dans huit romans, à orientation générale, du début (1972, 1974, 2000a [1975]), et surtout régionaliste – proprement (1979, 1980, 1982 : 2x, 1985 : 3x) et modérément (2001). Exception faite d'un emploi de 2001, les emplois relèvent ainsi exclusivement des années 1970 et 1980, et figurent toujours dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1972, 1974, 1982 : 2x, 1985 : 3x) et intradiégétiques, vendéens (2000a [1975], 1979, 1980, 2001). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme, à emploi unique (sans mise en relief) en 1979, n'est pas repris dans l'édition définitive, où la notion de touffe disparaît dans le fragment énonciatif concerné : « en moins que rien, des pointes vertes avaient surgi des herbes mortes » (1997, 66). **2)** Le diatopisme est mis en relief lors de son premier emploi, dans un roman à orientation générale (1972), à l'aide de guillemets (« bouillée »), sans glose. **3.1)** Il est en modalisation autonymique, intégré dans le fil du texte sans attribution de la responsabilité à

¹⁸⁹ En effet, le syn. gén. *gerbe* apparaît (au moins) à six reprises pour désigner un assemblage naturel de plantes, y inclus de fleurs (1999, 17 ; 1990, 36 ; 1992, 113 ; 2000b, 179 ; 2001, 133, 215) et une fois (par métaph.) pour désigner un assemblage naturel d'insectes volant en groupe (1992, 18). Le syn. gén. *touffe* est quant à lui utilisé (au moins) 24 fois dans le corpus primaire dépouillé. Il s'agit de treize emplois où il désigne un assemblage naturel de plantes, y inclus de fleurs (1972, 129 ; 1974, 69 ; 2000a [1975], 47 ; 1985, 31, 81, 206 ; 1988, 77 ; 1989, 247 ; 1992, 221 ; 1996, 314 ; 2000b, 74, 77 ; 2002, 119) – dont un dans le discours direct, d'une jeune bourgeoise vivant en milieu rural (1972) – une fois en emploi méton. (*touffe de feuillage*, 1996, 144). Dix autres emplois au min. désignent des touffes de poils et/ou de cheveux (tous dans le discours citant), au sujet d'une vache (1994, 42) et d'êtres humains (p.ex. 1972, 61 ; 1979, 124 > 1997, 96 ; 1985, 100 ; 1986, 268 ; 1988, 78 ; 1996, 75 ; 1998, 240 ; 2003, 13, 245) – dont un dans une comparaison (1988). Le syn. gén. *touffe* est en outre utilisé dans des emplois métonymiques, appliqués au brouillard (p.ex. 2004, 164) et aux nuages : « nuages par touffes » (p.ex. 2008, 150).

une instance identifiable. **3.2)** En l'absence d'une glose, le diatopisme est visiblement considéré comme accessible pour le lecteur – du moins par inférence avec le cotexte, qui permet de l'interpréter comme un synonyme de *poignée*. Les guillemets servent à insister sur le mot et à mettre en garde le lecteur visé devant un 'faux ami', pour signaler que ce dernier est employé avec un sémantisme divergeant des attentes présupposées (cas de 'non-coïncidence du mot à lui-même') ; ils disent en outre implicitement 'comme on dit', selon le mode du dire (il s'agit en effet d'un emploi usuel en fr. fam. en Vendée, v. Enq.). Les guillemets signalent aussi un emploi conscient ciblé et non général mais rendu acceptable par son marquage (permettant par là de satisfaire la loi de modalité), et donc légitimé par son emploi. **3.3)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, utilisé pour sa fonction référentielle et pour son appartenance au français familier de la communauté d'appartenance de l'auteur (donc implicitement utilisé pour son authenticité), n'est pas doté de caractéristiques pragmatiques particulières en dehors de l'ancrage du discours dans la région.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu au sens 1 par 12/14 des locuteurs enquêtés en Vendée, et dit employé par 11/12, comme mot usuel généralement préféré à son syn. (fr. gén.) *touffe* en raison de la précision sémantique et de l'expressivité qui lui sont accordées (il est parfois utilisé à l'intérieur d'une tentative définitoire, du type 'oui, oui, une bouillée, c'est une bouillée de ronce p.ex.'). Le diatopisme est majoritairement ressenti comme général (ce qui indique une appartenance à la norme régionale), mais est d'extension régionale consciente pour (au moins) une locutrice, qui a rencontré un problème de compréhension à Paris dans sa jeunesse. Selon nos informateurs, le diatopisme désigne une touffe de tout type de plante qui pousse dans la terre, notamment herbacée et ligneuse – p.ex. d'herbe, de fleurs, de petits arbustes comme le saule ou le genêt, de roseau, de jonc, d'osier, de ronces, de thym, de salade ou de persil. Le sens 2 au contraire est moins répandu : il est déclaré connu, et moins fréquent que le sens 1, par 6/9 témoins. L'emploi de *bouillée* au sens 3 est déclaré inconnu mais parfaitement compréhensible par nos enquêtés (EnqWissVendée 2009). **2)** Lors de nos enquêtes menées en 2006, le diatopisme au sens 1 a été reconnu, et déclaré employé, par 7/8 témoins ainsi que par un témoin supplémentaire sur deux (âgés dans la vingtaine) ; 4/8 ainsi que les deux témoins supplémentaires ont cependant récusé son emploi en parlant de l'herbe ; un témoin a illustré le référent dans son jardin en nous indiquant un pied de blettes bien touffu. Les sens 2 et 3 ont été récusés par 2/2 enquêtés (EnqWissVendée 2006). L'auteur confirme que l'emploi métaphorique de *bouillée* au sujet de cheveux et aussi de poils est un des emplois usuels du diatopisme en Vendée en général, synonymique de *paquet* et *bouquet*, et non pas une création littéraire de sa part (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme daté de 1882 dans la dernière édition du Grand Robert (2001) est déjà attesté dans l'Ouest dep. le 18^e s. en Saintonge (« bouillées de bois », dans Musset), et en Anjou en fr. dep. 1746-48 (« *une bouillée ou bouillerée de légumes [...], une poignée* ») (d'après DRF, 140 > RézVendée 2009, 20). ♦♦ Le type lexical sans doute à rattacher au rad. de *bouleau* (d'après TLF > DRF, 141) – selon d'autres au rad. de *bouillart* « n. dialectal (Ouest) du bouleau » (PR 2008 Étym.) – représente un diatopisme lexématique formé en fr. de l'Ouest (v. ci-dessous) par suffixation de *boul* "bouleau" (pour l'afr./mfr. *boul*, v. FEW I, 346a *BETW- "rejeton" II.2) + *-ée*, avec palatalisation du [l] > [y] (comme dans *bouillart*, ci-dessus). ♦♦♦ Le diatopisme est caractéristique du français du sud-ouest d'oïl – c.-à-d. d'une aire compacte du Grand-Ouest, à partir de l'Ille-et-Vilaine jusqu'à ses extensions, méridionale (CharM., Char.) et orientale (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher) (DRF, 140sq.). Il est particulièrement usuel dans la partie centrale de cette aire, notamment en Vendée et dans les Charentes, où il est confirmé par tous les informateurs du DRF (EnqDRF ; v. aussi RézOuest 1984/1990). De cette aire compacte et homogène (Rézeau 2005a, 574), il est passé aussi en français d'Amérique, où il est attest. dep. 1752 (ds Potier, d'après RézOuest 1984, 71) et où il affiche une distribution typiquement acadienne (Acadie, Québec, Louisiane, Saint-Pierre-et-Miquelon) (cf. *ib.* ; DRF, 141 notamment ; RézVendée 2009, 20). Le diatopisme a aussi donné lieu à des var. suffixales *bouillerée* (Maine-et-Loire) et *bouée* (Mayenne) (DRF, 140 Var.), dont la seconde représente une var. phon. sans la palatalisation du [l] qui caractérise la forme dominante. Si le diatopisme centre-occidental est décrit comme usuel en milieu rural dans le DRF, l'œuvre d'Yves Viollier et notamment nos enquêtes suggèrent qu'il est plutôt usuel en général du moins en Vendée, indépendamment du cadre de vie, rural ou urbain – sachant cependant que le premier est dominant dans ce département. Pour ce qui est du type de diatopisme en diachronie, il a d'abord été identifié comme étant issu du 'substrat dial.' (RézOuest 1984, 71, mais rien à ce sujet *id.* 1990, 27) ou d'un « [t]erme dial. » (TLF Étym.). Cette hypothèse est à réviser en présence de la nature de sa formation, française, et de sa large diffusion en Amérique du Nord, et en particulier de son aréologie typiquement acadienne – qui présupposent en principe un emploi étendu au 16^e et/ou 17^e s. en français dans les grandes villes de l'Ouest, en particulier du Centre-ouest (v. chap. 1.3, 2.2.1 et surtout 2.4.4.1.3). Ces considérations permettent de façon assez sûre de définir le diatopisme *bouillée* comme une innovation régionale du mfr. tardif (ou frm.) de l'Ouest. C'est du français qu'il est aussi passé dans les dialectes isotopes, dans l'Ouest (Maine-et-Loire, LoireA., Centre-ouest) et le Centre (Centre, Indre-et-Loire) (FEW I, 346b ; pour le Centre-ouest, v. aussi SefcoOuest). Il n'est cependant pas d'usage exclusif au niveau dialectal dans le Centre-ouest, vu l'existence (outre de dérivés) d'autres particularismes pour désigner une "touffe végétale", notamment les subst.

fém. *tape* (Vend.) et *tale* (Vend., Char.) (*ib.* 2004, et 1994, 220 et 218 ; pour une var. orthogr. du second, v. *talle*, CorbrejaudNoirmoutier 2005, 48).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "touffe (d'herbe ou de fleurs), bouquet (d'arbres)" RézOuest 1984, 71 > *id.* 1990, 27 ; « rural, usuel » Ille-et-Vilaine, Morbihan, LoireA., Sarthe, Maine-et-Loire, Centre-ouest, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher "groupe serré de végétaux (herbe, fleurs, arbres)" DRF, 140sq. ; Ø DRFcompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. "touffe d'herbe" RichessesThib 2008, 28 [Wiss] (déf. d'après RézOuest, cit. Viollier 1975, 52) ; « parfois senti comme vieillissant » "touffe (d'herbe ou de fleurs), bouquet (d'arbres)" RézVendée 2009, 20 s.v. *bouillée* ; Δ sens 1 cour., légitime (reconnu par 8/9 inf.) EnqWissVendée 2006 ; *idem* (reconnu par 12/14), sens 2 bien connu, moins usuel (reconnu par 6/9), sens 3 inconnu (par 14/14) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. de l'Ouest français, de la Perche aux Charentes) *bouillée* "touffe" Massignon 1962 II, 736 §3h ; usuel surtout en Vend., Char., CharM. EnqDRF 1994-96 ms. ; *bouillée* diat. d'une aire homogène (Ouest) "groupe serré de végétaux (herbes, fleurs, arbres), touffe, bouquet" Rézeau 2005a, 574.

— *SOURCES GENERALES* : *bouillée* maug. Chef-Bout. poit, Loire-Inf., Char.-Inf. saint., aun. [Maine-et-Loire au sud de la Loire, LoireA., Centre-ouest], centr., Bléré [Indre-et-Loire], Vendôme [Loir-et-Cher] (var. suff. *bouillérée* Loire-Inf. [LoireA.], *boulyaie* Elle [Vend.]) FEW I, 346b s.v. *BETW-"schössling" II.2 [dér.] ; y joindre la var. suff. term. en *ay* [-ai] du MaraisV "touffe de rejets sortant d'un arbre ou d'un arbuste coupé" *bulay* égarée *ib.* FEW XXI, 45a s.v. 'pousse ; rejeton ; pousser' ; [sans marquage diat.] TLF s.v. *bouillée*² (mais cit. Loti 1882 de Rochefort, et H. Bazin 1948 d'Anj.) ; « Terme dial. » *ib.* Étym. ; « région. » "bouquet (d'arbres) ; touffe (d'herbes)" Rob s.v. *bouillée*² (sans ex.) ; Ø Lar 2004 ; « région. (Ouest [sauf Normandie] ; Canada, Louisiane) » PR 2008 s.v. *bouillée*.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *bouillée* s.f. "touffe végétale" (et dér., et syn. *tale*, *tape*) SefcoOuest 2004, 459 s.v. *touffe* (sans local., et sans restr. "cépée, touffe de végétation", 1992, 127) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

BROMER v. intr.

surtout RURAL [le suj. désigne un animé de la famille des bovidés] "pousser un cri prolongé et intense, causé par une grande souffrance". Réf. *beugler*, *meugler*, *mugir*

— Dans le discours citant :

Elle [Armandine] s'était sauvée de la maison de son père, l'Auguste¹⁹⁰, notre voisin, un dimanche tantôt [= après-midi] où il lui avait demandé d'aller garder les vaches ainsi qu'à l'habitude. Elle n'avait pas dit non. Mais quand l'Auguste avait entendu bromer [en note :

¹⁹⁰ Pour l'usage de l'article devant des noms de personne (notamment des prénoms), v. chap. 2.5.1 (pour des attest. dans nos ex., v. s.v. *brailler*, *bromer*, *cabanier*, *drôle* sens 1.2, *mon fi*, *chéti* surnom).

beugler]¹⁹¹ ses bêtes dans leur têt*, il s'était demandé ce qu'elle fabriquait. (ViollierMariennée 1980, 60)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Du bois on entendait les pauvres vaches bromer dans leur écurie* où ils avaient mis le feu. (ViollierLoups 1985, 203)

◆ En empl. tr. indir. Synt. *bromer du secours*

— Dans le discours citant :

Des brandons avaient piqué le feu dans le pailler [= meule de paille] et la loge*, puis dans la grange. / [...] Les cris des vaches et des bœufs qui broaient [en note : beuglaient] du secours, leur fendaient l'âme. (ViollierMalvoisine 1979, 187)

REMARQUES. **2)** Le corpus primaire affiche un nombre comparable d'occurrences du diatopisme, qui apparaît trois fois (1979, 1980, 1985), et de (quasi-)syn. gén., utilisés quatre fois (dont deux fois dans le discours définitoire en note), qui soit véhiculent des notions d'intensité et de souffrance comparables – *meugler* (2000a [1975], 55) de même que *beugler* (1979 et 1980 ci-dessus en note ; v. aussi 1997, 147) – soit manifestent le sens de réf. [en parlant d'un bovidé] "pousser le cri qui lui est particulier" (cf. TLF I.A) : *beugler* (2000b, 170). Il semble y avoir une répartition chronologique intentionnée entre le diat. et les syn. gén. : le premier apparaît dans trois romans à orientation régionaliste, alors que les derniers apparaissent soit en glose (1979, 1980), soit dans des romans à orientation générale (1975) ou modérément régionaliste (2000b).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences, apparaît dans trois romans proprement régionalistes de l'œuvre d'Yves Viollier, où il est attribué au discours citant, de narrateurs intradiégétiques, vendéens (1979, 1980) et extradiégétique (1985). **1bis)** Entre la première édition de ViollierMalvoisine et son édition définitive, l'emploi unique de 1979 disparaît (et avec lui sa mise en relief), remplacé par le syn. gén. *beugler* (1997, 147). **2)** Lors des deux mises en relief (1979, 1980), le diatopisme, sans marquage, est suivi de gloses en note de bas de page sous la forme de définitions, constituées de synonymes accordés à la syntaxe du fil du texte : *beugler* et *beuglaient*. **3)** Lors des deux mises en relief, dues à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est visiblement jugé accessible pour le lecteur, et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières – sauf peut-être un but d'ancrer le récit dans la région et une valeur d'expressivité, puisqu'il permet de véhiculer l'idée d'une souffrance

¹⁹¹ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

profonde (v. aussi Enq. et Com. hist.-comp.), et donc par là peut-être aussi une fonction conative, puisqu'il fait appel à la pitié du lecteur pour les vaches et bœufs en souffrance (c.-à-d. au niveau interactionnel entre auteur, lecteurs et l'univers créé).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu, et déclaré employé, par 6/12 Vendéens enquêtés comme mot plus précis sémantiquement que les quasi-syn. (gén.) *beugler* et *meugler*, utilisés lorsque le cri des bovidés ne véhicule pas une souffrance particulière : le verbe *bromer* est utilisé en référence au cri intense et prolongé, surtout de la vache lorsqu'elle est souffrante, en particulier lors de la séparation de ses veaux (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme sous la forme *bromer* n'est pas documenté dans nos sources avant l'époque contemporaine du 19^e/20^e s. ; il est attesté en Vendée (dans une source dialectale) au sens qu'il a dans notre corpus primaire dep. av. 1847 (VaudoréBocageV 2003). La forme *bramer* dont il représente une variante (v. ci-dessous) est quant à elle attestée au même sens de "beugler" dep. le mfr., en 1534, chez Rabelais (FEW XV/1, 240b *BRAMMON "gueuler" I.b.□). ♦♦ Il s'agit avec notre forme *bromer* d'une variante phonétique d'un type méridional d'extension large (de même sens) qui, à l'époque contemporaine, est aussi attesté régionalement sous les formes *bromer* / *broumer*, *bremer* / *breumer* (et variantes), essentiellement au sud d'une ligne Loire – Vosges (FEW XV/1, 242a). Selon Wartburg, ces variantes des variétés galloromanes signalent la valeur expressive de la voyelle du mot de base (*ib.* Com.). Comme les données du FEW permettent de l'interpréter, le type méridional *bramer* en emploi syn. de *beugler* représente pour sa part une extension de sens du type méridional *bramer* "crier (personnes)" – qui lui continue l'aocc. *bramar*, issu du germ. ou d'un gotique *BRAMON de même sens (donc probabl. un régionalisme de toujours), qui a pu passer en mfr. et frm. par l'intermédiaire d'auteurs comme Rabelais et d'Aubigné – donc un diatopisme sémantique de la Galloromania méridionale formé par application sémantique du verbe à des animaux et notamment aux bovidés (FEW XV/1, 240a-242a *BRAMMON I.1.a "crier" et b□ "röhren (hirsch)" et Com. > TLF s.v. *bramer* Étym.)¹⁹². ♦♦♦ La forme *bromer* de notre corpus primaire est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire compacte de

¹⁹² Depuis la même époque est aussi attesté le sens *bramer* mfr. frm. "pousser le cri particulier à son espèce (du cerf)", surtout utilisé dans le milieu de la chasse – seul sens à être durablement passé en fr. gén. (FEW XV/1, 240a-242a et Com. > TLF s.v. *bramer* Étym. ; pour l'empl. gén. d'auj., v. aussi Rob, Lar 2004, PR sens 1).

La variante *bramer* affiche également d'autres applications sémantiques dans son aire d'emploi centre-occidental, surtout au sujet du cri de différents animaux, mais aussi du bruit du vent, et est aussi employé au sens de "bruire" dans le Bocage Vendéen et au sens métaph. "désirer ardemment" (FEW XV/I, 241a-242a). V. aussi nos sources dialectales complémentaires qui signalent également les sens de "crier à la faim", attest. dep. 1809, en Vendée (LaRévellièreMontaigu), "ronfler – ronronner – bruit particulier [*sic* gr.]", également pour la Vendée (CorbrejaudNoirmoutier 2005), de même que "gronder, pour la mer", pour la Vendée et "vromir, tonner" pour le Centre-ouest sauf la CharM. (SefcoOuest 1992, 141).

l'Ouest qui inclut la LoireA. (et sa frange septentrionale en Ille-et-Vilaine) et le Centre-ouest sauf la Char. (en poit. et Vend. sous la forme *bromaer*, et à Nantes et saint. aussi sous la forme *broumer*), mais est aussi attestée dans son extension orientale (Allier, Jura), et sous la forme occ. *bromá* dans une aire méridionale centrale (Cantal, Creuse) (FEW XV/1, 240b-241a). Elle est ainsi surtout représentée dans les parlers d'une aire occidentale qui s'étend du Pays nantais à la Saintonge (cf. MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). Elle a dû s'être implantée en cette région à une époque de coexistence avec le diatopisme méridional *bramer* de même sens de "mugir (des bovidés)" – qui est encore attesté chez VaudoréBocageV av. 1847, mais peu dans les sources régionales modernes. Si la variante *bromer* est surtout représentée dans les 'parlers', dialectaux (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), son extension plus large dans une bande centrale et son extension vers le Sud suggèrent qu'il s'agit soit d'une forme dialectale suffisamment ancienne (de l'époque du mfr.) pour avoir pu s'imposer dans une aire large (innovation par transfert), soit d'une forme entrée dans le Centre-ouest (en fr. et en dial.) à partir du mfr. tardif ou frm. depuis l'aire anciennement occitanophone (cas d'un particularisme venu d'une autre variété).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu (et employé), légitime (reconnu par 6/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : *bromer* 'frrég.' Vendée "mugir" Barkan 1961-1962, 79 sens 1 ; [var.] fr. d'Acadie (et région. en Vendômois, Blésois, Touraine, Anjou, Bretagne, Poit., Aunis, Saint., Berry, Nivernais) *bremer* "meugler" Massignon 1962 II, 735 §3c.

— SOURCES GENERALES : mfr. *bramer* (dep. 1534 Rab), *bromer* Mée, LoireI. [Ille-et-Vilaine, LoireA.], Poit., CharM. [Centre-ouest sauf Char] "mugir (du bœuf, de la vache)" FEW XV/1, 240b-241a s.v. *BRAMMON "brüllen" I.b.□ "muhen" ; Ø mais *bramer* [en parlant de certains animaux, en partic. du cerf au temps des amours] "pousser des cris" TLF s.v. *bramer* sens A ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008.

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *bromer* ou *bramer* "mugir, crier à la faim, en parlant des bœufs" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 308 s.v. *bramer*, *bromer* ; *brommer* "mugir (se dit en parlant des bêtes aumailles [= gros bétail])" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 103 s.v. *brommer* ; *bromer* (et [var.] *bremer*, *breumer*, *bromeler*, *broumer*) SefcoOuest 2004 s.v. *beugler* (sans local., et sans restr. 1992, 141) ; Ø mais *bromère* v. "ronfler – ronronner – bruit particulier [sic gr.]" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 19 s.v. *bromère* (et ou *bromme* loc. "ça ronfle – ça ronronne" *ib.*, 40) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — SOURCES COMPL. : Ø mais *bramâér* "crier à la faim" LaRévellièrreMontaigu 1809, 386 et *bromâér* "mugir, rendre le son de l'airain quand il frémit" *ib.*, 387 ; *breumer* "corner, mugir" BuFouYeu 1985, 20.

RARE "peuplier originaire de Caroline du Sud, à la ramure peu dense, à grandes feuilles épaisses plus longues que larges, qui en France croît surtout dans les régions chaudes (en particulier Sud-ouest, Midi) (*populus carolinensis*)". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité :

L'immense prairie plate où tournait la Charente était sertie de collines plantées de vigne. Et les peupliers montaient la garde au bord de l'eau en colonnes par deux, ou en solides formations carrées. / – Je n'en ai jamais vu autant, remarqua Philbert. / – Ce sont des beaux arbres, ajouta Louis-Marie [...]. / – Bah, c'est un bois qui ne vaut rien, assura Toine, poussé trop vite, les pieds dans l'eau. / – Les Charentais les appellent des carolins, précisa Prudence, parce que les plants sont venus des Carolines, en Amérique. / – D'où tu tiens ça ? demanda Toine, stupéfait. / – Du placier, tu ne t'en souviens pas ? C'est lui qui nous l'a dit. (ViollierVigne 1994, 83) / Les peupliers sont alignés en rangs par cinq sur trois côtés de la prairie de Fontfroide. Ils bavardent jour et nuit, ressassant leur chant du monde. C'est qu'ils ont trouvé leur terre dans la vallée mouillée [de la Charente près de Cognac] où ils montent la garde autour du jardin et des bâtiments du domaine. Gaby Chauvet n'avait pas son pareil pour les élaguer. / – Je vais étausser [= tailler]¹⁹³ les carolins ! disait-il, rappelant sans le savoir leur Caroline originelle. / Il refusait les crampons et les sangles. [...] (ViollierFontfroide 1999, 11)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Heureusement, les carolins servaient de paratonnerres. (ViollerVigne 1994, 174) / les têtes de carolins courbées dans un ciel de cendre (ViollierFontfroide 1999, 11) / au pied du premier carolin (*ib.*, 12)

REMARQUES. **1)** Définition d'après Roger Marciau, botaniste (AVENIR, Conservatoire des espaces naturels de l'Isère), qui ajoute que le climat en Vendée est propice à la bonne croissance du '*Peuplier de Caroline*, ou *Carolin* (*cotton wood* aux Etats-Unis)' (comm. pers. du 02/05/2010). **2)** Le diatopisme, à cinq occurrences, est d'usage exclusif dans le corpus primaire par la spécificité du référent qu'il désigne. Il est cependant largement moins fréquent que son hyperon. gén. *peuplier*. À titre d'exemple, dans cinq romans, ce dernier apparaît trente fois (1994, 1996, 1998, 1999, 2001), dont 20 fois dans les deux romans où apparaît aussi le diatopisme (1994, 1999)¹⁹⁴. **3)** Le lexème est absent des ouvrages de toponymie consulté pour

¹⁹³ Le diatopisme *étausser* (syn. gén. *élaguer*), hapax dans l'œuvre d'Yves Viollier, représente un archaïsme du fr. préclassique *estaucer* "tailler les haies vives, étêter, couper les grosses branches d'un chêne", attest. dep. 1563 en Saint. – lui-même dérivé de l'afr. *id.* "tondre, tailler (les cheveux)", qui survit à l'époque mod. dans une partie du Centre-ouest (le MaraisV, sud-est de la Vend., DSèvres, ouest de la Char., en CharM.) (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 150 s.v. *estausser*, *étausser* [Réz]). Ø TLF, RézOuest 1984, DRF, VaudoréBocageV 2003 [av. 1847].

¹⁹⁴ L'hyperonyme est ainsi utilisé trois fois en Vendée dans des contextes situés dans le Bocage vendéen (1996,

le Centre-ouest (Ø Gauthier 1996). Il désigne un « peuplier, originaire de la Caroline, en Amérique, [qui] a été introduit en France en 1738 » (Rolland 1914, 8).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme apparaît dans l'œuvre d'Yves Viollier à cinq reprises, toujours dans des passages dont l'action est située en Charente, à la fin du 19^e et au début du 20^e s. Il est deux fois mis en relief, lors du premier emploi dans chacun des deux romans dans lesquels il figure – dans le discours direct d'une immigrante vendéenne en Charente qui cite un placier, charentais (1994), et d'un artisan charentais mentalement retardé (1999). Les trois emplois non mis en relief figurent tous dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1994, 1999 2x). **2.A)** Le diatopisme est mis en relief lors de son premier emploi dans l'œuvre d'Yves Viollier (1994) dans le discours direct, où il figure sans marquage mais avec une glose. Le commentaire métalinguistique incident qui entoure le diatopisme est constitué de deux composantes principales et suivi d'une tournure qui identifie la locutrice du discours rapporté et signale qu'elle réagit par rapport aux exclamations de ces fils et de son mari (*précisa Prudence*), insérée en incise au sein du discours direct. À l'intérieur de ce dernier, le commentaire métalinguistique est constitué d'une proposition qui précède le diatopisme et l'attribue au collectif des Charentais, en recourant à un verbe descriptif selon le mode 'X appellent Y' (*Les Charentais les appellent des carolins*) – où *les* renvoie à *les peupliers* et *des beaux arbres* du cotexte immédiat qui le précède. Suit une phrase subordonnée qui fournit une explication sur l'origine du mot et du référent, introduite par la loc. conj. *parce que* (*les plants sont venus des Carolins, en Amérique*). Ce commentaire est en outre suivi d'un dialogue entre la locutrice et son mari, également en discours direct, où elle explicite la source de son savoir, en déclarant se fonder sur le placier charentais (*D'où tu tiens ça ? [...] Du placier [...] C'est lui qui nous l'a dit.*). **3.A)** Le diatopisme, attribué au, et commenté dans le discours rapporté direct, est en emploi autonymique. Figurant en fonction de rhème, il est visiblement utilisé pour apporter des renseignements sur l'usage dans la communauté linguistique de la région – repris selon le mode 'comme ils disent'. Comme l'attribution au discours direct, le commentaire métalinguistique ne vise pas à véhiculer une distanciation marquée de l'énonciateur – ni du narrateur, ni du personnage de Prudence – mais à augmenter l'authenticité du discours, selon un souci de fidélité et d'informativité (de même que de rhétoricité) – en accord avec les lois du discours romanesque contemporain. Le diatopisme est utilisé pour sa valeur d'authenticité en raison de son association avec la région – vu son

287 ; 1998, 251) et dans le Marais poitevin (2001, 172), et notamment dans les Charentes, à vingt-quatre reprises (1994, 77, 79, 83 2x, 93, 117, 133, 136, 137, 162, 196, 204, 224, 261, 262, 270, 277 ; 1999, 11 cit. ci-dessus, 12 ; 2001, 178 2x, 181, 289, 290) – dont un seul attribué au discours cité (1994, 275). L'hyperon. gén. est également attest. au sens méton. pour désigner le bois de cet arbre (1994, 214), et dans le nom composé à sens différent *peuplier italien* (1994, 163, 316).

utilisation exclusive dans des passages dont l'action est située en Charente – donc comme un particularisme conscient du français en Charente, sans restriction d'emploi particulière, appartenant ainsi à la norme régionale (vu aussi son emploi non mis en relief, dans le discours citant). Il est en outre également utilisé pour sa transparence (et donc une certaine expressivité inhérente), qui se prête à un commentaire sur l'origine du mot. Pour ce qui est des caractéristiques pragmatiques du diatopisme, au niveau interactionnel entre les personnages de l'univers fictif créé, il est utilisé et glosé par la locutrice pour équilibrer le désaccord entre ses garçons et son mari, dont les premiers sont admiratifs et le second dépréciatif, et pour contre-carrer le jugement dévalorisant de son mari, en douceur, avec de simples renseignements – neutres, sur l'usage, puis implicitement valorisants, sur l'origine (fonctions référentielle et phatique). Si la locutrice citée veut peut-être aussi apprendre quelque chose de nouveau à ses enfants, elle ne cherche pas à se placer en position de supériorité, comme le signale la suite narrative. Au niveau interactionnel entre écrivain, lecteur et réalité(s) (scène générique) où est mis en scène le discours direct, le diatopisme vise plusieurs fonctions narratives. Il est cité et commenté pour caractériser le personnage de Prudence comme une femme attentive et intéressée par la culture de son nouvel entourage (fonction de caractérisation du personnage). Il sert en outre, et surtout, à décrire l'univers de sens créé à travers le récit avec ses particularités, en apportant une information sur le patrimoine linguistique de la région (fonction référentielle et de description de la région), afin de permettre au lecteur un accès efficace au Nouveau Monde créé, en Charente, où arrivent les personnages (selon une fonction de type phatique). **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief, en tout début de roman (1999), le diatopisme est également utilisé dans le discours direct, dans une phrase exclamative (*– Je vais étausser les carolins !*), suivie d'une tournure descriptive de citation qui le suit et introduit du discours direct à l'aide d'un verbe neutre (*disait-il*) – c'est-à-dire neutre en termes pragmatiques, du point de vue des connotations qu'il véhicule (cf. Authier-Revuz 1995, 102, v. chap. 2.3.2.2.4). Il est attribué au locuteur indigène, qui fournit par là l'ancrage du diatopisme dans la région. Le commentaire métalinguistique incident figure après cette tournure de citation, également attribué au narrateur, et fournit une modalisation de cette dernière sous la forme d'un groupe adverbial en proposition subordonnée. Celle-ci recourt à un verbe de souvenir *rappeler* et à deux groupes, l'un en incise, adverbial, l'autre nominal, qui renvoie au lieu d'origine du référent (*rappelant sans le savoir leur Caroline originelle*). **3.B)** Le diatopisme figurant dans le discours direct, est considéré comme étant en emploi autonymique, modalisé par une tournure de citation localisatrice ; le commentaire métalinguistique qui le suit informe discrètement sur l'origine du mot (*rappelant leur Caroline originelle*) et caractérise en même temps le locuteur comme

ignorant à l'aide de la modalisation en incise *sans le savoir*. Le diatopisme est utilisé pour les valeurs d'authenticité et de transparence sémantique comme lors de la première mise en relief. Avec le commentaire, il est en outre utilisé dans le même but narratif de description de la région, pour permettre au lecteur en ce début de roman un accès efficace au monde créé dans le récit. Par la caractérisation du locuteur comme un artisan inculte – travailleur et courageux mais retardé comme le révèle aussi la suite narrative – l'auteur se place cependant en position de supériorité à travers son jugement et le commentaire réflexif, tout en créant une connivence avec le lecteur. La fonction (narrative) dominante de caractérisation du lieu d'action de l'univers de sens créé à travers le récit, coexiste avec une autre, celle de caractérisation du locuteur cité. Cette dernière est en effet essentielle pour préparer la suite narrative. Dans celle-ci, le jeune homme, gentil mais naïf et sans défense, est accusé à tort d'un meurtre, qui entraînera (des années plus tard) une longue quête qui structure l'ensemble du roman – celle d'un autre jeune homme, vendéen, à la recherche de ses parents biologiques, et qui réussit à révéler le secret (v. index 7.2.2).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu, et dit employé, sous la forme *caroline* (var. fém.), par 2/14 locuteurs en Vendée – un couple d'agriculteurs âgés de la Vendée du nord-ouest (Marais vendéen), dont l'un le juge 'patois' (c.-à-d. local et très familier). Il est inconnu mais supposé employé en Charente par deux autres locutrices, de milieu moyen, du Nord du département (EnqWissVendée 2009). **2)** Confirmé comme mot usuel dans les Charentes, où ces peupliers sont nombreux, mais aujourd'hui probablement utilisé également dans le Marais poitevin où ce type d'arbre est devenu assez fréquent (Viollier 2009 [entretien] ; pour cette local., v. aussi Com. hist.-comp.). **3)** L'emploi est inconnu de 12/12 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée, de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans. Les témoins interrogés, âgés entre 26 et 75 ans, vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), de Bordeaux (un), des Vosges (quatre) (témoins testés en 2009), de même que de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq) (témoins testés en 2010) (EnqWissFrancoph 2009-10).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme absent de nos sources différentielles est daté dans la lexicographie générale contemporaine sous la forme subst. de notre corpus primaire, *carolin* s.m., au sens de "peuplier de la Caroline", de 1872, dans un texte fr. renvoyant à son emploi dans le Tarn-et-Garonne (*Les Primes d'honneur*, dans LittréSuppl., d'après TLF Étym. sens 2 ; cf. aussi FEW II/1, 393b CAROLINA 1). La loc. nom. *peuplier de Caroline* est elle-même attestée en frm. dep. 1767 (*ib.* ; aussi Rolland 1914) – peu après l'importation du référent en France en 1738 (Rem. 3). ♦♦ Le type lexical formé « nach dem namen des nordamerikanischen staates » (*ib.* FEW II/1, 393b ; aussi Rolland 1914) est retenu comme un

dérivé de *Caroline* avec suffixation en *-in* (TLF Étym. sens 2). Son emploi substantival retenu aussi dans le TLF représente cependant plus précisément un particularisme lexématique formé par maintien du sème et ellipse formelle à partir du composé *peuplier carolin* et hypostase de *carolin* (adj. > subst.) – alors que le substantif féminin *caroline* (Enq. et FEW II/1, 393b) a dû être formé à partir du substantif *peuplier de Caroline*. ♦♦♦ Le substantif masc. *carolin* est recensé comme un t. botanique du « français des provinces du Nord » (Rolland 1914) et dans la lexicographie générale avec des appréciations divergentes. Il figure sans marquage diatopique dans Rob – avec une cit. au sujet de l'Île-de-France chez l'écrivain parisien Cl. Mauriac, de père bordelais – mais comme un « région. (Sud) » dans le TLF, avec une cit. de l'Aquitain Jammes, et localisé par le FEW, outre un renvoi au suppl. de Littré, à Maillezais (MaraisP, Vend.) et à Ollon (Vaud, en Suisse) (FEW II/1, 393b). L'ALO confirme l'implantation du type (s.m.) dans l'Ouest entre Loire et Gironde, où il est attesté surtout dans le Marais poitevin (Vend.), dans la Vienne, dans le sud de la Charente-Maritime et dans sa continuité méridionale en Gironde, mais aussi en Charente, dans les DSèvres et dans la continuité septentrionale en Indre-et-Loire (ALO c. 334 ; aussi Barkan 1961-1962 [Vend.], comme *italien* "peuplier d'Italie" *id.* 1965, 63). La forme féminine *caroline*, reconnue par nos témoins vendéens dans le Marais vendéen (Enq. 1), est quant à elle localisée exclusivement en région côtière, dans le nord-ouest et sud-ouest (Somme [Pic.], Calv. [Basse-Norm.], bearn. [Pyrénées-Atl.] ; aussi IndreL pour *blanc-caroline* m.) (FEW II/1, 393b, qui s'appuie notamment sur l'ALF ; Somme [Pic.], Calvados [Basse-Norm.] Rolland 1914). Dans le Centre-ouest, le diatopisme *carolin* s.m. est connu en Vendée et dans les DSèvres – notamment, v. exclusivement en référence au Marais poitevin (Enq. 2 et SefcoOuest ; v. aussi PignonÉvPhonPoit). Le diatopisme est homon. avec un t. zool. désignant un type de canard (TLF s.v. *carolin* sens B) et, dans les DSèvres, aussi avec une désignation d'une casserole en terre ou en métal de même que d'un chapeau abîmé ou ridicule (SefcoOuest 1992, 156 sens 1 et 2). Le lexème renvoyant à un référent caractéristique de régions qui sont favorables à sa croissance comme la côte centre-et sud-occidentale (v. Rem. 1), il peut être considéré comme un diat. encyclopédique. Il représente (autant au masc. qu'au fém.) une innovation interne du frm. en région côtière dans le grand Ouest. Le diatopisme et son référent ont dû se répandre à partir des grands ports dans lesquels ce dernier est arrivé depuis les Amériques – d'où il a aussi pu passer dans d'autres régions comme dans le canton de Vaud (cf. FEW) ou aussi chez un écrivain parisien mais de père bordelais (v. ci-dessus).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ rare, fam. (reconnu

par 2/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *carolin* 'frég.' Vendée "peuplier de Caroline (*Populus angulata*)" Barkan 1961-1962, 80 ; Ø ni topon. Centre-ouest Gauthier 1996.

— *SOURCES GENERALES* : *carolin* Maillezais [MaraisP, Vend.] FEW II/1, 393b s.v. CAROLINA 1 ; s.m. « bot. » « lang. région. (Sud) » (*peuplier*) *carolin* "peuplier à larges feuilles, à croissance rapide, originaire d'Amérique du Nord" TLF s.v. *carolin*², *-ine* sens A (cit. Jammes 1906) ; [sans marquage diat.] « bot. » *peuplier carolin* ou *carolin* s.m. "peuplier d'Amérique" Rob s.v. *carolin*², *-ine* sens 1 (avec un ex. situé en Île-de-France au bord de la Seine, chez le Parisien Cl. Mauriac, de père bordelais) ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *carolin* m. « français des provinces du Nord » "peuplier de Caroline (*Populus angulata*)" (et *caroline* f. Somme, Calvados, *caro(u)li* m. midi de la France) Rolland 1914 XI, 8 ; 'rural, du passé' "variété de peupliers à larges feuilles et à croissance rapide, originaire de la Caroline (États-Unis)" Lachiver 1997, 370.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003 ; « bot. » "peuplier (*populus tremula / canescens...*)", distinct du *peuplier d'Italie* "*populus nigra italica*" ([syn. du premier] *aillar*, *ala*, *brule*, *pampillun*, *papiller*, *tille*) SefcoOuest 2004, 350 s.v. *peuplier* (sans local., mais Vend., DSèvres "variété de peuplier du Marais Poitevin", 1992, 156 sens 3) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø GuérinElle 1892 ; *carolin* Gourgé (nord-est de Parthenay, DSèvres) (v. aussi [syn.], surtout des var. de *peuplier*, et *Virginie* s.m. Coulon et Le Vanneau (Niortais, DSèvres [à moins de 8 km du MaraisP en Vend.]) PignonÉvPhonPoit 1960, 107 §1° ; Ø LaChausséeSables 1966 ; *carolin* s.m. localement : pt. 62, 60 (MaraisP, Vend.), pt. 31 (DSèvres), pt. 33 et 40 (Vienne) (et sans sa cont. sept. pt. 7 [Indre-et-Loire]), pt. 98 (Char.) et pt. 111, 113 (sud des CharM.) (et dans sa cont. méridionale pt. 123, 124 [Gironde]) "peuplier" ALO 1974 II, c. 334 'un peuplier'.

COCOTE s.f.

RURAL, VIEILLI "fièvre aphteuse des bovidés" (v. RézOuest 1984). Réf. / Syn. Ø

— Dans le discours cité :

Aucun Gendreau n'osa prononcer le nom de la maladie tandis que Toine soignait Charmante [la vache]. Mais quand la malheureuse se mit à grelotter, le soir, Philbert prit le vélo et alla chercher le vétérinaire. / – Pauvres ! dit celui-ci après avoir examiné le muflle enflé de Charmante. / [...] / – C'est la cocote qu'elle a, la fièvre aphteuse. / – La cocote ? murmura le père d'une voix éteinte. / – Je suis obligé de mettre votre étable sous arrêté d'infection. Vous porterez la déclaration à la mairie. Vous garderez vos bêtes à l'étable... (ViollierVigne 1994, 41)

— Dans le discours cité :

– La cocote, on sait ce que c'est, la ruine pour une exploitation. [...] (ViollierVigne 1994, 45 ; v. ci-dessous)

— Dans le discours citant :

– [...] Cette ferme ne vaut rien. Maintenant vous avez la cocote... / Ses doigts [de l'oncle Pierre, à la foire] exerçaient des pressions nerveuses sur l'épaule de Louis-Marie. Au mot de cocote, les joueurs de cartes tournèrent la tête. Antoine fit signe à son oncle de baisser la voix. / – Oncle Pierre, s'il vous plaît. / L'oncle continua : / – La cocote, on sait ce que c'est, la ruine pour une exploitation. [...] (ViollierVigne 1994, 45)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – La cocote ? (ViollierVigne 1994, 41 cit. ci-dessus) / Maintenant vous avez la cocote... (*ib.*, 45 cit. ci-dessus) / – On est sur une ferme qui ne vaut rien. On a eu la cocote. On serait prêts à partir s'il y avait du travail en Charente. (*ib.*, 47)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : Le métayer des Coux parla à Toine d'une certaine Nina Buton du Bois-au-Bouin qui avait, disait-il, guéri son écurie* de la cocote. (ViollierVigne 1994, 42)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire étudié, et plus fréquent que le composé hyperonymique général *fièvre aphteuse*, utilisé quatre fois, dans le discours cité (1994, 41, 59 ; 1998, 150) et citant (1998, 148) – dont une fois dans une glose attribuée au discours direct (cit. ci-dessus). **3)** Le terme est aujourd'hui vieilli pour des raisons encyclopédiques.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à sept occurrences – mis en relief dès son premier emploi et trois fois au total – figure dans un seul roman modérément régionaliste, dont l'action est située au début du 20^e s. (1994). Il apparaît une fois dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (avec mise en relief) et six fois dans le discours cité de personnages vendéens vivant dans le Bocage vendéen – un vétérinaire et des agriculteurs – dans le discours direct, et une fois indirect. **2.A)** Lors de sa première mise en relief, dans le discours cité attribué au vétérinaire, le diatopisme, en fonction de thème, figure dans une proposition emphatique en tête de phrase dans un fragment introduit par *c'est...que* (*C'est la cocote qu'elle a*), suivi après une virgule d'une définition de type lexicographique en fonction de rhème (*la fièvre aphteuse*). Cette glose est en outre précédée, deux phrases auparavant, d'une tournure métalinguistique indirecte qui prépare l'emploi du diatopisme en attirant l'attention autant sur le mot que sur son référent (*Aucun Gendreau n'osa prononcer le nom de la maladie*). **3.A)** Par son apparition dans le discours direct, le diatopisme est en emploi autonymique. Il est modalisé indirectement par le narrateur à l'aide de la tournure métalinguistique qui le précède, et directement par le locuteur cité lui-même à l'aide d'une glose définitoire qui vise à assurer l'accessibilité du diatopisme. Ce dernier étant cependant connu des paysans, comme le signale la glose implicite qui le précède et de sa reprise dans le discours de l'interlocuteur, cette

définition attribuée au discours direct du vétérinaire s'adresse non pas aux personnages, mais aux lecteurs visés – permettant ainsi à l'écrivain de fournir une information nouvelle (selon la loi d'informativité) sans paraître pédant, selon l'accord sous-jacent de garder la face positive de soi et de ses lecteurs. **2.B)** Lors de sa deuxième mise en relief quatre pages plus loin, le diatopisme, repris à un locuteur cité (*[...] Maintenant vous avez la cocote*), est utilisé sans marquage mais précédé d'une tournure métalinguistique qui recourt au 'mot métalinguistique' *mot*, et le présente en emploi auto-référentiel (*Au mot de cocote*). **3.B)** Le diatopisme est en emploi autonymique, pour attirer l'attention sur *cocote* en tant que mot, mais implicitement, comme le signale le cotexte, aussi sur l'impact de son emploi sur les personnages, choqués par la gravité de la maladie qu'il désigne (et que décrit le cotexte immédiat et lointain). **2.C)** Lors de son utilisation suivante, dans le même passage deux phrases plus loin, le diatopisme est mis en relief une troisième fois, alors glosé dans le discours direct d'un paysan, oncle du jeune homme dont les vaches sont atteintes de la maladie désignée. Le diatopisme, en fonction de thème, est alors suivi d'une définition selon le modèle 'X c'est Y' où le verbe définitoire *être* est modalisé à l'aide du verbe *savoir* (*La cocote, on sait ce que c'est,*), et précède une paraphrase métonymique définitoire qui fournit un sens non pas dénotatif du diatopisme, mais connotatif (*la ruine pour une exploitation*). **3.C)** Le diatopisme, en emploi autonymique par son attribution au discours direct, est également utilisé pour sa fonction référentielle comme lors de sa première mise en relief. Il est modalisé à l'aide d'une définition connotative qui vise non pas à le rendre accessible, mais à insister sur les implications de la maladie désignée. Vu aussi la tournure factitive *on sait ce que c'est*, qui présente l'information donnée comme un lieu commun, le diatopisme n'est pas glosé par le personnage locuteur pour informer les autres personnages ou les lecteurs – les premiers connaissant parfaitement les conséquences de la maladie, et les autres en étant déjà informés par le cotexte précédent. Le diatopisme vise au contraire plutôt des fonctions narratives : le locuteur cité, oncle du jeune paysan dont les animaux sont touchés par la maladie, cherche à exprimer son mépris pour la famille de son frère en prétendant de la compassion pour insister sur la situation difficile et attirer de façon ciblée l'attention des autres personnes de leur entourage immédiat (qui sont venus à la foire, majoritairement des paysans), pour dénigrer la famille de son frère et ajouter à leur difficulté économique celle de l'exclusion sociale. Cette fonction expressive, située au niveau interactionnel entre les personnages, va de pair avec des fonctions narratives situées au niveau de la scène générique : l'utilisation particulière du diatopisme vise à caractériser l'oncle comme un paysan méchant et jaloux, et à décrire sa relation conflictuelle avec les Gendreau touchés par la maladie bovine – visant implicitement aussi à inciter le lecteur à la connivence avec ces derniers. Ces fonctions narratives de caractérisation du personnage et de description

de la relation des personnages, et la fonction d'appel (secondaire), coexistent à côté d'une fonction narrative de description détaillée de la situation : au niveau de la réalité de l'univers créé, il décrit la difficulté économique et personnelle des Gendreau – qui provoquera leur immigration en Charente, que développe le roman (v. index 7.2.2) ; au niveau de la réalité de référence, il décrit la situation agricole et sociale dans la France rurale de la première moitié du 20^e s. Le diatopisme, toujours utilisé dans un passage situé en Vendée en 1919, dans un roman modérément régionaliste, quasi-exclusivement dans le discours rapporté (comme son hyper. général, v. Rem. 2), est utilisé comme un technicisme agricole légitime du passé mis en scène, qui est explicitement associé au français rural usuel parlé à cette époque.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 5/12, et déclaré employé par 4/5, comme emploi légitime désignant la fièvre aphteuse, usuel et exclusif dans le passé jusqu'au milieu du 20^e s. environ. Il est aujourd'hui connu essentiellement des anciens (témoignage de CLM, de milieu cultivé). Parmi les témoins disant employer le mot, trois (tous agriculteurs) signalent 'avoir eu la cocote' dans leur ferme encore dans les années 1950 (témoignage d'un couple âgé) et vers 1968/1969, selon un agriculteur de 44 ans (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme (rattaché à FEW II/2, 858a KOK-1.b.a) est attesté dans le Centre-ouest en 1906, dans les DSèvres (d'après RézOuest 1984, 106). ♦♦ Il a été formé p. ext. à partir du fr. [gén.] pop. *cocot(t)e* "blépharite" (*ib.*). Il est relevé dans la lexicographie contemporaine comme un emploi « plus rural que région. » (*ib.*) – il s'agirait donc d'un diatopisme sémantique, peut-être une innovation du fr. surtout rural – et comme un terme « méd. » du 'lang. fam. ou arg.' (TLF sens A.2.b). ♦♦♦ L'emploi est bien attesté dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1984 ; aussi Enq. [Vend.] ; SefcoOuest 1992/2004 [Vend., DSèvres, Vienne]) de même que dans une large aire occidentale qui va de la Belgique [Charleroi] au Nord jusqu'au Bourbonnais (FEW II/2, 858a) – y inclus la Mayenne (v. les cit. de TLF et Rob ; pour des attest. en Belgique mais aussi pour la Lorraine, v. Bibl.), mais aussi la Gascogne dans le sud (Estalénx 1993).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : "fièvre aphteuse des bovidés" « plus rural que région. » RézOuest 1984, 106 ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 30 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 41, déf. d'après RézOuest) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ t. techn. légitime auj. vieilli (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009.

— SOURCES GENERALES : ang. "fièvre aphteuse des ruminants" [Maine-et-Loire surtout] (frm. dep. LarT [Lar 1907]) FEW II/2, 858a s.v. KOK- 1.b.a ; « méd. vétér. » "fièvre aphteuse des bovidés" TLF s.v. *cocot(t)e*¹ sens A.2.b (cit. un auteur de Mayenne, Renard 1901) > « vx » "blépharite, gonorrhée. – fièvre aphteuse des bovins" (d'origine obscure) Rob sens II (cit. Renard 1901) ; « région. » "fièvre

aphteuse" Lar 2004 s.v. *cocotte*² sens 6 ; Ø PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 3 attest. (fiabiles) (1 techn. vétérinaire [1846], 2 avec glose : au sujet de la Lorraine [1997] et du Rwanda, dans un texte en wallon [1995-2000]) Google web (consulté le 07/07/09).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *cocote* s.f. "fièvre aphteuse" SefcoOuest 2004, 211 s.v. *fièvre* (Vend., DSèvres, Vienne, cf. *ib.* 1992, 184) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *cocôte* "fièvre aphteuse" (syn. *gabâr*, *mau-biù*) Estalenx 1993 II, 525 "Maladies des animaux / Médecine vétérinaire".

GAILLARD s.m.

COUR. "cépage noir, vigoureux, rustique, à petites grappes cylindriques, ailées et lâches, à grains moyens, sphériques et noirs et à saveur foxée (hybride issu du croisement othello-*rupestris* x *noah**) ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage, coloré, très grossier, amer, à saveur framboisée (*gaillard* 2)" (cf. Galet 2000). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

L'absurde comptabilité de la loi des séries emporta Joseph au mois de septembre [1955]. Il lavait les fûts à la lessive Saint-Marc dans la cave, en prévision des vendanges. L'été avait été chaud, et les plants de « gaillard » étaient mûrs. Les fûts étaient lourds à brasser. On le trouva inanimé auprès d'une rigole de vinasse, quasiment mort. (ViollierDétour 1992, 155)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les verres se tendirent vers la bouteille de gaillard noir [lors d'un repas exceptionnellement copieux en 1933 dans une ferme d'élevage du Bocage vendéen]. / [...] / Elle [Élise, la maîtresse de maison] accompagna les hommes sur le perron, doucement grise, car elle avait abusé du gaillard sur le dessert. (ViollierBouvier 1998, 249 2x)

REMARQUES. **1)** Le terme *gaillard* désignant pour Yves Viollier un vin rouge (Enq. 2), les attestations dans le corpus primaire dépouillé concernent très probablement le *gaillard* 2, un hybride noir (syn. *noah noir*) (cf. Galet 2000, 314sq. s.v. *gaillard* 2). **2)** Le diatopisme, homonymique avec le fr. gén. *gaillard* (p.ex. 1979, 193, ex. cité s.v. *grouée*, et 2000b, 259 ; cf. TLF s.v. *gaillard*¹, -arde II.A.1), ne subit pas la concurrence d'éventuels synonymes dans le corpus primaire. **3)** Le terme viticole *gaillard* renvoie essentiellement à deux « *hybrides producteurs directs* [...] *très multipliés* », créés par l'horticulteur-pépiniériste (à Brignais dans le Rhône) Fernand Gaillard avec l'aide de son neveu Girerd (*ib.*, 314c). Le *gaillard* de notre corpus primaire, ou *gaillard* 2, est un « [h]ybride noir de 1885 issu du croisement othello-*rupestris* x *noah**, donc un *labrusca-riparia-rupestris-vinifera* » (Galet 2000, 314c s.v. *gaillard* 2) qui « occupait près de 4 000 ha avant 1960, notamment dans le Centre-Ouest et la

Bourgogne, mais il n'a pas été classé et a probablement disparu maintenant » (*ib.*, 315a) ; il « convenait bien autrefois pour les régions de polyculture et donnait la boisson familiale de l'exploitation » (*ib.*). L'emploi relevé dans notre corpus primaire est à distinguer du *gaillard* désignant un vin blanc, aussi connu de nos jours en Vendée (Enq. 1), ou *gaillard 157*, un « [h]ybride blanc de (triumph x eumelan) x 1 seibel, donc un *labrusca-rupestris-aestivalis-vinifera*, créé en 1891 », cépage « assez vigoureux » cultivé notamment dans le Sud-ouest, le Centre-ouest, le Rhône et l'Ain qui produit un vin « [b]lanc verdâtre, à saveur foxée » (Galet 2000, 315a s.v. *gaillard 157*).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme affiche trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, toujours dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques, dans deux romans des années 1990 situés dans le Bocage vendéen, des années 1930 (1998) et 1950 (1992). Il est mis en relief dans un roman à orientation générale et thématique religieuse (1992), puis deux fois employé sans mise en relief dans un roman à orientation régionaliste modérée (1998). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme figure dans un groupe nominal (*X étaient mûrs*), dans lequel il est précédé d'un hyperonyme qui en assure l'accessibilité approximative ; il n'est cependant pas directement glosé, mais au contraire marqué, à l'aide de guillemets (*les plants de « gaillard »*). **3)** Il figure en fonction de thème et en emploi de modalisation autonymique. En présence d'un cotexte suffisamment explicite qui permet de l'interpréter comme un nom de cépage (v. les lexèmes *vendanges*, *plants*, *fûts*), les guillemets visent non pas à mettre en garde le lecteur devant un sens inattendu qui pourrait poser des problèmes de compréhension, ni à attirer une attention particulière sur le mot ou son référent, le passage ayant pour but de décrire non pas la région avec ses spécificités viticoles, mais la mort subite d'un des personnages principaux – qui contribue à la malchance de la famille dont le roman retrace l'histoire. Les guillemets se contentent ici de signaler un emploi marqué, technique (viticole), implicitement cité selon l'usage 'comme on dit', donc pour son authenticité.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée reconnu, et jugé caractéristique de la région, par 8/14 locuteurs. Il est déclaré employé par 6/8 pour désigner un cépage précoce et productif de même que le vin rouge foncé et épais qu'il produit, les deux autres témoins ne pouvant pas décrire le type de cépage exact. Le référent est dit cultivé par des viticulteurs amateurs, mais en perte de vitalité. Le même nom est connu pour désigner aussi un vin blanc (1/8) (EnqWissVendée 2009). **2)** Yves Viollier confirme que *gaillard* désigne pour lui un vin rouge (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme sans datation dans les sources consultées y est bien signalé comme ayant été créé en 1885 par l'hybrideur Fernand Gaillard (Galet 2000, 314c).

♦♦ Malgré l'attestation isolée de *goillard* Aveyr. "vrille de vigne", désignant un organe de fixation qui s'enroule en hélice (FEW IV, 30a GALIA "puissance"), le diatopisme encyclopédique ne représente très probablement pas un diatopisme sémantique formé p. anal. avec l'adjectif gén. "vigoureux, sain", issu de *GALIA (dep. afr., *ib.* ; frm. "plein de force et de vigueur" TLF s.v. *gaillard*¹, *gaillarde* A.1 p. anal.). On n'exclura cependant pas des interférences tardives possibles avec ce dernier sémantisme dues à l'étymologie populaire, qui peuvent contribuer à une certaine expressivité du nom de cépage (non confirmée par nos enquêtes). En tant que dérivé à partir du nom propre de famille *Gaillard*, créateur principal du référent désigné (Rem. 3), le nom commun (masc.) représente un diatopisme lexématique formé par hypostase (n. propre > n. commun) en frm. dans le discours de spécialistes. Il est ensuite passé dans l'usage courant (non marqué) dans certaines régions comme en Vendée (cf. Enq. 1-2), par l'intermédiaire du registre spécialisé (viticole) et donc par extension de son domaine d'application diaphasique. ♦♦♦ Le terme non localisé dans les sources consultées (absent du FEW) est considéré en Vendée comme typique de la région (Enq. 1-2). Il désigne un référent caractéristique avant 1960 du Centre-ouest et de la Bourgogne notamment (Galet 2000, 314a ; v. aussi Lachiver 1997).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu, légitime, désignant un réf. caractéristique de la Vendée (reconnu par 8/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW ; Ø mais [à sens ambigu] : « Ce doit être un grand vin [le vin mousseux], [...]. Il a l'air gaillard ! Je comprends qu'il est gaillard ! » TLF s.v. *gaillard*¹, *-arde* sens I.A.1 p. anal., cit. Pagnol 1931 (il s'agit p.-ê. d'un jeu de mots entre le t. viticole et le sens gén. "joyeux, vigoureux") ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' s.m. "cépage hybride blanc qu'on trouvait surtout en Champagne et dans le nord-ouest de la France, pour la consommation familiale" Lachiver 1997, 841 sens 3 ; *gaillard* 2 (surtout Centre-ouest, Bourgogne) « Hybride noir de 1885 issu du croisement othello-rupestris x noah*, donc un *labrusca-riparia-rupestris-vinifera* » Galet 2000, 314 s.v. *gaillard* 2 ; cf. *le Gaillard* 'cépage qui se répand de plus en plus (dans le pays meusien [Est])' Rézeau 2008a, 179 s.v. *oberlin* Com. (selon Millet 1935).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

RURAL FAM. p.-ê. VIEILLISSANT "petit insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, à la stridulation caractéristique". Réf. / Syn. gén. *grillon*

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

C'est François Brouti [qui cherche à interdire à son voisin de boire au puits communal]. [...] À première vue, il ne paie pas de mine, plutôt petit, un ventre qu'il soulage avec sa ceinture, il n'a pas l'air bien dangereux. Mais il est noir comme un grelet [en note : grillon]¹⁹⁵ et pas rien que par le grand air, il / suffit de regarder ses cheveux, serrés, sans un poil blanc, et ses yeux, du charbon ! (ViollierMalvoisine 1979, 138sq.)

◆ (*P. méton.*) [au sujet d'une pers.] Synt. *grelet de* + subst.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : C'est dire s'ils formaient à eux deux un plaisant équipage. Rémi, qui s'arc-boutait comme un bœuf blanc parthenay poursuivi par ce grelet de Maurice qui lui voltigeait autour. (ViollierMalvoisine 1979, 89)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme figure exclusivement dans des structures expressives – une fois dans une comparaison, et une fois dans un emploi métonymique en emploi emphatique. **2)** À deux occurrences dans un roman régionaliste, le diatopisme est six fois moins fréquent dans le corpus primaire que le synonyme général *grillon*, qui y affiche douze attestations (1988, 341; 1994, 243 ; 1996, 89, 343 ; 1997, 107 ; 1998, 78, 189, 191 ; 2000b, 20, 24 ; 2004, 101 ; 2007, 106). De celles-ci, cinq – presque la moitié – figurent dans des comparaisons qui décrivent des hommes, toujours dans la locution *noir comme un grillon* (1996, 343 ; 1998, 78 et 2000b, 20 au sujet du même personnage ; 2004, 101 ; 2007, 106), dont une fois au pluriel (1998).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à deux occurrences, dans un seul roman régionaliste marqué (1979 2x), où il apparaît dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique, vendéen – une fois mis en relief, dans une comparaison, et une fois dans un emploi métonymique en emphase grammaticale (cf. chap. 2.3.2.2). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme de 1979 disparaît (et avec lui sa mise en relief), remplacé par le syn. gén. *grillon*, figurant également dans une comparaison (1997, 107 ; v. Rem. 2). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique (*grillon*). **3)** La note ayant

¹⁹⁵ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son attribution à une comparaison – qui joue autant des sèmes /+ ivre/ et /+ de couleur noire/ du lexème *noir*, que d'une possible parallèle entre l'apparence et le caractère du personnage qu'elle sert à décrire – indique en outre qu'il est aussi utilisé pour la valeur d'expressivité que l'auteur lui attribue, et donc pour augmenter l'expressivité et la poésie du discours. Le diatopisme et la comparaison visent ainsi à attirer l'attention sur le personnage, Brouti, pour le caractériser comme une personne noire, non seulement en apparence, mais aussi métaphoriquement par son caractère. Le passage, central du point de vue narratif, prépare la fin de la vie paisible de la commune, et la fin dramatique du récit, où Brouti, par son agressivité et sa haine profonde, va jusqu'à provoquer un massacre en tuant sa propre fille avec les derniers survivants de la ferme La Malvoisine.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 8/14, et déclaré employé par 6/8, comme mot familier courant, quoique moins usuel que le syn. (de réf.) *grillon*, lui déclaré employé par 14/14. Il est ressenti comme 'patois' par un témoin (ouvrier retraité, dialectophone) – c.-à-d. comme propre au langage de proximité – et déclaré employé par d'autres sous la forme de la variante *guerlet* (couple âgé d'agriculteurs). Le mot est inconnu d'une partie des locuteurs citadins, mais aussi de deux agriculteurs, l'une dans la quarantaine (issue d'un milieu moyen) et l'autre dans la vingtaine (saunier très attentif au langage). Il est aussi employé comme un terme affectueux pour désigner une personne maigre (3/8), plus particulièrement un enfant, notamment dans le synt. *mon petit grelet* (proposé par un témoin), et spontanément signalé comme utilisé aussi dans la comparaison (*être*) *noir comme un grelet* par deux locuteurs (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme absent des dictionnaires généraux contemporains sauf dans le TLF (et depuis 2001 sauf Rob) est attest. depuis le 15^e s. (cf. DEAF et Gdf, d'après DRF, 561 [sans localisation]). ♦♦ Ce « diminutif du représentant de lat. *GRILLUS [de même sens] (celui-ci bien attesté dans l'occitan du nord-ouest et dans le toponyme *Chantegros* de la Vienne [...]) » (DRF, 561), remonte en domaine d'oïl « quasiment aux origines », comme la forme *gre*l de laquelle il a été dérivé (elle-même dim. du lat. *GRILLUS) (*ib.*)¹⁹⁶. ♦♦♦ Le diatopisme lexématique *grelet*, formé par dérivation suffixale en *-et*, est attesté selon le FEW dans une aire continue du Centre-ouest (poit., dep. Trév 1771, et aun., saint. [CharM.]), Indre-

¹⁹⁶ Le diatopisme est aussi attesté dans la toponymie régionale dans le Poitou, sous la forme *Grelet*, présenté comme provenant du provençal *gre*l "grillon", par là classé parmi les toponymes de type occitan (Gauthier 1996, 18 ; mais v. ci-dessous).

et-Loire et Centre, continuée dans la Loire et – en tenant compte de variantes – dans une aire attenante sud-orientale, allant du Puy-de-Dôme en Auvergne jusqu'aux Bouches-du-Rhône, outre deux attestations de *grelet* en Suisse au sens de "grillon domestique" (frb., Pd'Enh.) (FEW IV, 269a). Le diatopisme est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire occidentale et centrale, quoique non confirmé en français par les enquêtes du DRF dans le Centre-ouest (EnqDRFCentre-ouest 1994-96) parce que désormais vieilli (DRF, 561 ; aussi MourainRézMaraisV 2003). Nos enquêtes de terrain le signalent au contraire comme d'un emploi encore assez courant en Vendée, du moins en milieu rural (Enq.). Le synonyme général *grillon* est dans le Centre-ouest homonymique avec un autre diatopisme, signifiant "rillon (ou parfois rillettes)" (cf. RézOuest 1984, 260 s.v. *grillon*). Ce dernier est aussi bien attesté dans notre corpus primaire, avec sept occurrences (1980, 93 ; 1982, 165 ; 1986, 134 ; 1992, 210 ; 1994, 227 ; 1999, 62 ; 2007, 196), surtout dans le composé *pot de grillons* (1980, 1982, 2007) et *plat / platée de grillons* (1986, 1999).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990 ; *grelet* Centre-ouest, Centre « rural » "petit insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, à la stridulation caractéristique" (syn. de réf. *grillon*, fam. *cricri*) DRF 2001, 561 [Réz] (cit. aussi Viollier 1979, 138sq.) ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu et employé, fam., légitime mais moins usuel que *grillon* (reconnu par 8/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *grelet* s.m. (sans attribution au dial. ou au frég.), aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] en empl. de surnom, mis en relief (« elle l'appelait grillon ou, pour dire juste, 'grelet' ») Rézeau 1978, 104 ; Ø EnqDRFCentre-ouest 1994-96 ; Ø mais topon. *Grelet* Vend., DSèvres, Vienne Gauthier 1996, 18.

— *SOURCES GENERALES* : *grelet* [s.]m. poit. (déjà Trév 1771), Benâte Mich 88 [1866], ChefB., bgât., Elle, aun., saint. [Vendée, DSèvres, CharM.] "grillon" [Centre-ouest] FEW IV, 268b-269a s.v. GRILLUS "grille" I.1.b ; « var. région. » TLF (cit. Sand 1853 [Indre]) ; « dial. » *grel*, *grelet*, *guerlet*, issu du lat. GRILLUS, GRYLLUS, comme *grillon* s.m. (syn. « région. » *grillot*) Rob s.v. *grillon* Étym., et 3 fois dans des ex. de G. Sand *La Petite Fadette* 1849 (aussi dans une comp. *noir comme un grelet*) Rob s.v. *causeur*, *cri-cri* et *fâcheux* ; Ø Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.m. "grillon, petit insecte qui habite les cheminées" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322 ; s.m. "grillon, insecte" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 173, « vieilli » (aussi intégré dans une formulette enfantine) *ib.* [Réz] ; *grelét*, *gorlét*, *guèrlét*, *guerzillon*, *gueurlét* "grillon" (et *gueurlète* "femelle du grillon") SefcoOuest 2004, 243 s.v. *grillon* (sans local., mais Vend., DSèvres, Vienne, Char. "grillon, insecte" « [p]rononcé "grelète" en Vendée », 1993, 157) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *grelèt* s.m. "grillon" SimonneauElle 1888, 130 ; Ø mais topon. frég. *Chantegrelet* DSèvres, Vienne (cf. *grel* "grillon") PignonÉvPhonPoit 1960, 263 et 576.

1. USUEL, EMBLEMATIQUE "plante herbacée (*légumineuse papilionacée*) dont, selon les espèces, les gousses fraîches et/ou les graines sont comestibles (*vigna melanophthalma*)".

Réf. / Syn. gén. *haricot*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : battre les mojettes (ViollierMalvoisine 1979, 74)

- Variante graphique *mojette*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : mojettes (ViollierSaisons 1996, 119)

- ◆ (*P. méton.*) "graine(s) de ce légume"

— Dans le discours cité :

C'est un bordier de l'Hébergement [lieu-dit en Vendée du Centre-nord] qui me l'a donné l'autre jour, à la guerre. Il a appelé ça de la mojette. On sème un grain, et ça donne autant que de blé sur un épi. / Toute la maisonnée s'était serrée autour du sac de mojettes et tendait la main pour toucher les grains blancs, des grains de haricot. (ViollierLoups 1985, 104)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : mojettes (ViollierLise 1974, 101 ; (ViollierLoups 1985, 104 v. ex. ci-dessus, 105) / (ViollierCortège 1986, 72 3x)

- ◆ (*P. méton.*) "champ planté de ce légume"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : courir aux vaches, aux choux*, aux mojettes (ViollierMariennée 1980, 24)

2. (*P. méton.*) USUEL, EMBLEMATIQUE sg. et pl. "plat à base des graines de ce légume". Réf. / Syn. gén. *haricot*

— Dans le discours cité :

Le curé Cador vit donc affluer vers ses confessionnaux des bataillons de pénitents [...], suite à l'intervention des missionnaires]. Une pauvre simplette de la classe à la Bonne-Mère alla même, poussée par ses copines [...], jusqu'à s'accuser du péché bleu. / – Comment ma fille ? / – Mon père, je m'accuse d'avoir commis un péché bleu. / – Un péché bleu ? Je ne comprends pas. Expliquez-moi. / – Eh bien... Eh bien pendant la messe, l'autre jour, je n'ai pas pu me retenir, j'ai eu des vents... j'avais mangé trop de mojette [en note : haricot vendéen]¹⁹⁷ le matin !... / On n'avait jamais vu pareille ferveur à travers le pays. (ViollierCabane 1982, 8)

— Dans le discours citant :

¹⁹⁷ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

[L'habitant du hameau, vendéen, de] Château-Fromage a l'habitude de vivre tout seul, il mange ce qu'il produit, ses « mojettes », ses « patates », le « goret » gras réservé aux jours de fête et aux dimanches, son pain dans la boulangerie*, le beurre passe l'été au fond du puits [...] (ViollierLise 1974, 143) / [Le héros et personnage-narrateur Arsène offrant de la viande de mouton à ses amis] Ils ont commencé par refuser. Mais je vois dans les yeux de Marthe combien ces morceaux de viande rient déjà dans sa poêle. L'aire grésille de gras en train de fondre et ses hommes tendent leur assiette vers la potée. Pour une fois il y aura autre- / chose que du gras de goret dans les mojettes [en note : haricots blancs]. (ViollierMariennée 1980, 20sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Il y aura toujours chez nous du pain et de la mojette pour toi. (ViollierDétour 1992, 89) / Va donc chercher le pot de mojettes ! (ViollierVigne 1994, 75)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Au milieu, un plat aux trois quarts vide d'une fricassée¹⁹⁸ de mojettes au beurre roux. (ViollierMalvoisine 1979, 47) / On ne mangeait pas de la viande tous les jours en ce temps-là. C'était le pot de mojettes qui ne bougeait pas du coin du feu, qui constituait la base de l'alimentation, avec les navets et les choux, calés de pain. (*ib.*, 140) / mojette (ViollierMariennée 1980, 25) / deux ou trois grillées* de mojettes (*ib.*, 48) / je pompais le jus de mes mojettes (*ib.*, 59) / Le pot de mojettes commença de chauffer et répandit une odeur de maison vivante. (ViollierVigne 1994, 75)

- Variante graphique *mojette*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : un pot de mojettes (ViollierSaisons 1996, 73)

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

Un soleil à te griller une tartine, si tu avais eu envie de te la frotter d'ail et de couler dessus deux ou trois cuillerées de mojettes [en note : haricot blanc]. (ViollierMalvoisine 1979, 18)

REMARQUES. **1)** Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme est légèrement plus fréquent pour désigner un plat cuisiné que le plant ou la graine du haricot, avec dix emplois au sens 1 (1974, 1979, 1980, 1985 3x, 1996 3x, 1996), et treize emplois au sens 2 (1974, 1979 3x, 1980 4x, 1982, 1992, 1994 2x, 1996). Les deux sens affichent une répartition comparable selon les époques de publication des différents romans. Seuls deux emplois – les deux derniers – affichent la variante graphique *mojette* (1996 2x). **2)** Le diatopisme, à vingt-trois occurrences dans le corpus primaire, y coexiste – en dehors de quasi-synonymes comme *fayot* "haricot sec" (p.ex. 1996, 241) – avec le synonyme général *haricot*, dans les deux sens retenus dans

¹⁹⁸ Pour ce diatopisme, v. s.v. *collationner* en note.

notre nomenclature. Ce dernier, à 57 attestations réparties sur treize romans (tous emplois confondus), est surtout employé au pluriel, dans le discours citant, et pour désigner des référents dans l'Ouest (1974, 1992 3x, 1994 9x, 1996 5x, 1998 7x, 1999, 2000b 12x, 2001 6x, 2002, 2004 3x, 2006 2x, 2007 6x, 2008). De ces attestations, trois apparaissent dans des comparaisons (1994, 2001 2x) : au sujet de carolins* « ouverts comme une cosse de haricot [par la foudre] » (1994, 174), d'un enfant qui « grandissait comme une gousse de haricot » (2001, 328), et au sujet d'un personnage « concave comme un haricot mal venu » (2001, 343)¹⁹⁹. **2bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, trois sur cinq des emplois du diatopisme (mis en relief ou non) sont remplacés par le synonyme général, au singulier (1979, 47, 74, 140) autant qu'au pluriel (1997, 36, 58, 108) (aussi Pragm. 1bis). **3)** Le référent désigné (au sens 2) est présenté dans l'œuvre d'Yves Viollier comme un plat typique de la Vendée – au même titre que le chou, mais aussi les pommes de terre et la viande de bœuf ou de porc, surtout sous la forme de potées (v. l'ex. 1974, 143 cité ci-dessus et aussi p.ex. 1997, 50). Il n'est désormais plus caractéristique des milieux modestes (ni du Bocage, v. Enq.).

« Paradoxalement, l'intérêt pour ce légume ne cesserait de croître alors que sa production est en forte régression depuis plusieurs décennies et que sa consommation au quotidien a, elle aussi, beaucoup diminué. Autrefois nourriture répétitive des milieux modestes, la moquette est devenue, depuis une ou deux décennies, un légume emblématique de la cuisine vendéenne et, depuis 2006, *Moquette de Vendée* bénéficie du Label rouge [...]. » (RézVendée 2009, 80)

En ce qui concerne l'origine du diatopisme, on lit encore récemment que *moquette* devrait son nom à la ressemblance de l'œil noir dans son centre avec une tête de religieuse (Walter 2008, 175, qui cite un ouvrage encyclopédique de 1994, et non pas le DRF). On assiste en effet à une floraison d'étymologies populaires chez divers auteurs, selon lesquelles le sens de *moquette*, désignant à l'origine une "petite religieuse", s'expliquerait par la ressemblance de la tête des moines avec le grain de certaines variétés de haricots, par la propagation du légume par ces derniers, ou par une allusion à leur régime alimentaire ; avec Rézeau, « [o]n préférera

¹⁹⁹ Les attestations se répartissent sur les quatre décennies que couvre l'œuvre d'Yves Viollier (1974, 27 pl. ; 1992, 26 pl., 63 pl., 140 pl. ; 1994, 51 sg., 101 2x pl., 156 3x [1x sg], 174 sg., 239 2x pl. 2x ; 1996, 44 pl., 83 pl., 116, 120 pl., 151 ; 1998, 40 sg., 41 sg., 72 pl., 95 pl., 136 pl., 205, 213 ; 1999, 169 pl. ; 2000b, 30 pl., 39 pl., 95, 122 pl., 123 pl., 123 pl., 225, 256 pl., 257 pl., 258, 299 2x ; 2001, 48 pl., 106 pl., 116 pl., 169 pl., 328 sg., 343 sg. ; 2002, 29 pl. ; 2004, 139 2x pl. 2x, 140 pl. ; 2006, 148 2x ; 2007, 89, 105, 106, 196, 208, 212 ; 2008, 34). La majorité des attestations du synonyme général figurent dans le discours citant ; seuls dix apparaissent dans le discours direct, de locuteurs de l'Ouest, dans des lettres (2000b, 225 ; 2006, 148 2x) et surtout dans des propos présentés comme oraux (1994, 101 2x ; 1996, 116 ; 1998, 205 ; 2001, 116, 169) – exception faite d'une attestation dans le discours d'un ouvrier corrézien installé en Vendée (2001, 116). Le synonyme général est utilisé dans des passages dont l'action est située en Vendée – sauf exception, alors utilisé en référence à la Charente (p.ex. 1998, 136) et à l'Espagne (2008, 34). Dix des emplois figurent dans des noms composés : *haricots verts* (1994, 293 ; 1996, 83 ; 1998, 205 ; 2004, 139 2x, 140), *haricots secs* (2001, 48), *haricots demi-secs* (2000b, 256), et *haricot(s) à rame* (1980, 64 ; 1996, 151).

y voir une métaphore qui s'appuie sur la disposition des grains dans la cosse » (RézVendée 2009, 77 ; v. aussi MourainRézMaraisV 2003, 201 [Réz] et DRF, 687a).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à vingt-trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît dans neuf romans des années 1970 à 1990, à orientation générale et régionaliste – marquée autant que modérée – les romans proprement régionalistes concentrant plus de la moitié des emplois (1974 2x, 1979 4x, 1980 5x, 1982, 1985 3x, 1992, 1994 2x, 1996 3x, 1996 2x). Les mises en relief, au nombre de cinq, se répartissent, elles, sur cinq romans des années 1970 et 1980, tous régionalistes marqués sauf le premier, à orientation générale (1974, 1979, 1980, 1982, 1985). Le diatopisme figure surtout dans le discours citant, dix-huit fois (1974 2x, 1979 4x, 1980 5x, 1985 2x, 1986 3x, 1994, 1996) – dont une fois dans une comparaison, lors d'une mise en relief (1979) – contre cinq occurrences dans le discours cité, direct, lors des deux premiers emplois, mis en relief (1982, 1985, 1992, 1994, 1996). Le diatopisme est toujours attribué à des locuteurs vendéens de milieu rural et modeste : une petite fille d'un village du Bocage vendéen s'adressant au curé (1982), un paysan meunier qui s'adresse à son père (1985), des agriculteurs d'âges différents (1992, 1994), et un maître d'une exploitation agricole (1996). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, aucune des cinq attestations de la première n'est reprise. **2.A-E)** Lors des mises en relief, le diatopisme figure surtout dans le discours citant – trois fois, les trois premières fois (1974, 1979, 1980) – puis deux fois dans le discours direct (1982, 1985). Les mises en relief apparaissent surtout sous la forme d'annotations en bas de page – trois fois (1979, 1980, 1982) – mais aussi dans des romans antérieur et postérieur, sous la forme de guillemets (1974) et d'un commentaire métalinguistique incident (1985). **2.A)** Lors de sa première mise en relief et de son premier emploi, dans un roman à orientation générale (1974), le diatopisme n'est pas glosé mais mis entre guillemets (« *mojettes* »). Les guillemets entourent en outre les deux autres lexèmes qui le suivent, et désignent aussi des éléments de la nourriture traditionnelle du milieu rural dans la région de l'époque qui est mise en scène (mais relèvent de la langue générale : *patates* et *goret*). **3.A)** Le diatopisme figurant en fonction de thème est en modalisation autonymique. Comme le signale la reprise des guillemets pour les deux mots généraux énumérés par la suite, ils servent surtout à guider le rythme de la lecture et, par là, rendre vivante la vie rituelle et répétitive des habitants du hameau. La fonction de mise en relief intonative, visant ainsi à augmenter l'expressivité du discours, est liée non pas aux caractéristiques des énoncés mis en relief, mais bien aux caractéristiques pragmatiques du discours, ici du mode de communication entre un écrivain et un lecteur coénonçant à travers un texte écrit. Cette fonction d'insistance est aussi couplée d'une fonction de citation indirecte, le diatopisme étant implicitement cité selon le mode 'comme ils disent' (c.-à-d. les habitants du village vendéen),

et doté d'une valeur d'authenticité, et utilisé pour augmenter l'authenticité du discours. **2.B-D)** Lors des trois mises en relief suivantes, qui relèvent toutes des trois romans proprement régionalistes publiés aux Éditions universitaires (1979, 1980, 1982), le diatopisme figure dans le discours citant (1979, 1980) puis cité (1982), dont une fois dans une comparaison (1979). Il est toujours suivi de notes de bas de page, fournissant des gloses dont l'une est accordée à la syntaxe de la phrase principale (1980). Il s'agit d'un emploi synonymique cotextualisé (qui dans l'absolu représente un hyponyme) – *haricot blanc*, utilisé au singulier et au pluriel une fois chacun (1979, 1980) – et d'un synonyme, suivi d'un adjectif localisateur : *haricot vendéen* (1982). **3.B-D)** Le diatopisme est deux fois en modalisation autonymique, mais alors dans le discours dû à l'écrivain en emploi ordinaire (1979, 1980) – puis en emploi autonymique, par son attribution au discours cité (1982). Il est toujours présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, sans caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région. Lors de sa seconde annotation en bas de page (1980), son emploi dans une comparaison qui vise à véhiculer la puissance du soleil, signale cependant qu'il est aussi ressenti comme expressif, et implicitement utilisé pour augmenter l'expressivité du discours (1979). Comme le suggèrent son attribution au discours direct d'une jeune locutrice indigène, de même que l'ajout de l'adjectif localisateur *vendéen* en note, le diatopisme est enfin aussi implicitement doté d'une valeur authentique, visant par là aussi à convaincre le lecteur du réalisme du récit (1982). **2.E)** Lors de sa dernière mise en relief, dans un roman historique régionaliste marqué dont l'action est située en Vendée en 1793 (1985), le diatopisme figure dans le discours direct d'un paysan meunier qui s'adresse à son père. Il est mis en relief sans marquage, à l'aide d'une glose qui figure également dans le discours cité et est constituée d'un commentaire métalinguistique incident (*Il a appelé ça de la mojette*). La glose, qui précède le diatopisme, est en outre suivie d'un passage narratif explicatif qui inclut trois emplois de l'hyperonyme *grain*, puis à la fin de la seconde phrase le synonyme général *haricot*, qui ne fait donc pas partie de la mise en relief, mais permet d'assurer discrètement l'accessibilité du discours au lecteur exogène. **3.E)** Le diatopisme figurant dans le discours cité, et étant introduit par une glose du type 'X a appelé Y', il est en emploi autonymique, et doté d'une valeur d'authenticité. Figurant en fonction de rhème, il est cité comme une dénomination, selon le double mode 'comme il dit' (l'énonciateur) et 'comme ils disaient / l'appelaient' (les Vendéens du Nord). La glose attribue ainsi le diatopisme à un autre locuteur vendéen, qui vit dans le Bocage plus au nord que les héros du récit. L'attribution narrative du référent et du mot au nord de la Vendée qui n'auraient pas été connus dans le centre de la Vendée étant historiquement peu plausible, relève probablement de la fiction (aussi Rem. 3 et Com. hist.-comp.). L'attribution de la glose

au discours cité – visiblement destinée au lecteur, surtout exogène – vise ici une fonction phatique qui est située au niveau interactionnel entre les personnages intradiégétiques, c'est-à-dire, servant à l'énonciateur à signaler l'échange amical qui a eu lieu entre lui et d'autres combattants. La glose vise en outre des fonctions d'information, d'authentification et implicitement de mise en valeur du patrimoine de la région, au niveau interactionnel entre écrivain, lecteurs et réalité. Son emploi a pour but d'informer sur les rencontres entre Vendéens qui ont pu se faire pendant la guerre de Vendée, mais aussi d'attirer l'attention sur le mot et sur son référent comme un élément des coutumes agricoles et culinaires de l'époque et, par là, d'augmenter l'authenticité du discours.

ENQUETES. Lors de nos enquêtes menées en Vendée en 2006, le diatopisme est reconnu, et déclaré employé, par 8/8 et deux témoins supplémentaires âgés dans la vingtaine, comme un mot très courant qui est associé au patrimoine vendéen par sa référence à un plat régional (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes principales, le diatopisme est reconnu, et déclaré employé, par 14/14 locuteurs, comme un terme générique courant, dominant dans l'usage, qui est utilisé le plus souvent au singulier et ressenti comme typique de la Vendée. Il désigne le "haricot blanc" et pour certains en particulier le "haricot blanc sec" – alors opposé au subst. masc. *demi-sec* "haricot blanc demi-sec" (8/14). Le référent était traditionnellement plus consommé dans le Bocage que sur la côte (témoignage de MMo) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Dans le Centre-ouest, le diatopisme est attesté depuis le 18^e s., en français, sous la forme *mogette(s)* : depuis 1762 en ChM et 1705-1790 dans l'Ouest (d'après DRF, 687a ; cf. poit. 1790, d'après FEW VI/3, 67b MONACHUS I.2 [dér.]), et en Vendée depuis 1790, à Fontenay-le-Comte (Plaine, Sud-Vendée) : « haricots, connus sous le nom de *mogette* », dans une lettre de J.-B. Perreau, prieur du couvent des Jacobins de Fontenay-le-Comte puis curé constitutionnel de la paroisse Notre Dame de Fontenay (*Lettres à Grégoire*, dans Gazier 1880, 275)²⁰⁰. ♦♦ Le diatopisme est arrivé depuis le français du Sud-ouest où il est attesté depuis 1626, lui-même formé du languedocien *monje* "moine", *monja* "religieuse" (DRF et MourainRézMaraisV 2003, 201 [Réz]). Il s'agit donc dans notre perspective d'un particularisme venu d'une variété de français voisine, avec dénasalisation de la première voyelle (*mongette* > *mogette*), qui a dû être diffusé en français dans le Centre-ouest au plus tard au 16^e s. (frm. ou mfr. tardif), par l'intermédiaire de villes qui diffusent des innovations

²⁰⁰ Nous citons les *Lettres à Grégoire sur les patois de France* d'après Gazier 1880, 275, qui reprend un extrait de la *Revue des langues romanes*, et donne la forme *mogette* – forme qu'a aussi retenue Rézeau (1994b, 12) lors de sa lecture du même ouvrage, alors que le même auteur retient la forme *mojette* lorsqu'il cite les *Lettres à Grégoire* d'après la RLR XV, 73 directement (MourainRézMaraisV 2003, 201 [Réz]).

comme La Rochelle – où il est attesté depuis 1772 (d'après *ib.* ; cf. Roch. *mogette* 1780, *mougette* 1731, d'après FEW VI/3, 67b). ♦♦♦ Le type lexical est caractéristique de l'Ouest et du Sud-ouest où il est aujourd'hui d'usage dans une aire compacte essentiellement centre-occidentale – du sud de la Loire-Atlantique, du Centre-ouest et de la Dordogne – mais aussi dans un îlot dans l'Aude (DRF). En Vendée de nos jours, il appartient à la norme régionale tout en jouissant d'une valeur emblématique (Enq.). Par rapport à son emploi dialectal (de nant. *mogette* à LotG. 1796 *mougète*, et bearn. *moungete*, v. FEW VI/3, 67b), il s'est imposé comme le mot français même dans des régions où se maintiennent, en dialecte, des formes endogènes (DRF, 687a). Il est désormais aussi accueilli dans la lexicographie générale comme un « région. (Ouest) » (TLF, Lar 2004 [dep. 2003], PR 2008).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *mogette*, *mojette* s.f. Centre-ouest sauf Vienne 1. "haricot", 2. (*p. méton.*) [au sing. à valeur coll. ou au plur.] "partie comestible de ce légume : graines blanches du haricot blanc (parfois gousses du haricot vert, notamment en Vendée *mogette en vert*) RézOuest 1984, 195sq. > "haricot" *id.* 1990, 98 ; « usuel » 'au sing. à valeur collective ou au plur.' *mogette*, *mojette* LoireA. (sud), Vendée, DSèvres, Vienne (sud-ouest), et *mongette*, *monjette* Charentes, Aude, Dordogne (vieilli) DRF 2001, 686-688 [Réz] ; *mogette*, *mojette* 3 attest. (1997 [1981], 2001 2x), deux fois présenté comme typique de la Vendée (entré dans Lar 2003) DRFcompl 2007, 451 ; Ø RichessesRéz 2007 ; *mojette* s.f. Vend. "plat à base de graines de haricots blancs et secs" RichessesThib 2008, 56 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 75) ; *mogette*, *mojette* s.f. "haricot blanc" 'le plus souvent au singulier collectif' RézVendée 2009, 77 et 80 ; Δ cour., dominant, emblématique, légitime quoiqu'à diatopie majoritairement consciente (reconnu par 10/10 inf.) EnqWissVendée 2006, *id.* (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *mojette* s.f. 'frég.' "haricot sec", aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 110 ; Buchi 2005, 88 ; *mojette* (*vigna melanophthalma*), du lat. MONACA "nonne, religieuse" Walter 2008, 175 (cit. *Poitou-Charentes : produits du terroir et recettes traditionnelles*, un ouvrage culinaire publié par le Conseil national des arts culinaires, Paris : Michel, 1994).

— *SOURCES GENERALES* : [sens 1] poit. *mogette* "haricot" (1790), Elle *mogète* [Vendée], [sens 2] nant. "plat de haricots" FEW VI/3, 67b s.v. MONACHUS I.2 [dér.] ; *mogette*, *mojette* « région. (Ouest) » le plus souvent au sing. à valeur coll. ou au plur. "haricot ; (*p. méton.*) partie comestible de ce légume (grains du haricot sec ou gousse du haricot vert)" TLF s.v. *mogette*, *mojette* (cit. J. de la Chesnaye 1979 [1911] et Viollier 1974, auteurs vendéens) ; Ø Rob (seulement *dolique mongette* s.v. *dolic* « bot. » "genre de légumineuses papilionacées [...], originaires de l'Amérique du Sud et d'Afrique") ; *mojette* s.f. « région. (Ouest) » "haricot blanc sec" Lar 2004 (dep. 2003, d'après DRFcompl) ; « région. (Ouest) » "haricot blanc" (dep. 1762) PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "haricot sec" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 327 ; *mojette*, *mogette* "*id.*" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 201 ; *mojhète*, *monjhète*,

moujhète "haricot, bot. : ***phaseolus vulgaris***" SefcoOuest 2004, 250 s.v. *haricot* (sans local., mais *moujhète* t. générique Centre-ouest, 1993, 253) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *mojettes* "haricots secs" LaRévellièrreMontaigu 1809, 393.

MOLLE s.f.

TECHN. COUR. "gros cèpe comestible (*boletus edulis*), noir ou de Bordeaux, à sa maturité, très épanoui et spongieux" (*grosse molle*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Il s'inclina sur une touffe de bruyère et en retira un cèpe qu'il mira dans la lumière du jour finissant. Il ouvrit sa sacoche et y déposa sa cueillette, s'accroupit encore, trouva une grosse molle, un large champignon bien mûr, puis un bouchon bien ferme. Il parla tout haut, en anglais [le paysan ordonné prêtre s'entraînant pour sa mission sur la Dominique], recroquevillé sur sa cueillette, et sa soutane se confondait avec la nuit qui s'incrétait. / – C'est un péché de les laisser se perdre ! Il faudra que je dise à papa de ne pas oublier mes coins. (ViollierCaraïbes 2000, 74)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il s'empara de la grosse molle, la huma, se tourna vers Augustin [son père] qui rentrait des étables. / – Père, je voudrais labourer avant de partir. (ViollierCaraïbes 2000, 75)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif, mais coexiste bien dans le corpus primaire avec trois hyperonymes généraux, *champignon* (p.ex. 1985, 245 ou 2000b, 74 ex. cité), *bolet* (p.ex. 1996, 41) et *cèpe* (1996, 41, 386, 387 ou 2000b, 74 ex. cité) – dont une fois dans le discours cité d'un locuteur vendéen (1996, 387) – de même qu'avec des quasi-antonymes comme *bouchon bien ferme* (2000b, 74 ex. cité)²⁰¹.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît toujours dans le discours citant, dans un roman des années 2000, à orientation modérément régionaliste, dans un passage situé dans le Bocage vendéen de l'immédiat après-guerre (2000b 2x). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, précédé de l'adjectif modalisateur *grosse*, est suivi entre virgules d'une glose, constituée d'une définition de type lexicographique précédée de l'article indéfini, comme le diatopisme (*une grosse molle, un large champignon bien mûr,...*). Il n'est pas marqué malgré son homonymie avec des mots de la langue générale. **3)** Le diatopisme figure en fonction de thème et est en emploi de modalisation autonymique.

²⁰¹ Il reste à vérifier si l'emploi de *bouchon* s.m. en référence à un type de champignon – absent du TLF et des sources différentielles de notre corpus de référence minimal – relève du registre technique de la langue générale, ou de la variation diatopique du français.

Sa glose en incise vise à assurer son accessibilité, et signale qu'il est implicitement utilisé pour son appartenance à l'usage, selon le mode 'comme on dit / l'appelle'. En termes pragmatiques, il est essentiellement employé pour sa fonction référentielle inhérente, mais vise aussi implicitement (avec le passage dans son ensemble), à véhiculer l'importance de la nature pour le héros prêtre, et son ancrage émotionnel dans son milieu d'origine (fonction narrative de caractérisation du personnage). L'emploi rare du diatopisme, dans un passage d'un récit modérément régionaliste situé dans le Bocage vendéen du milieu du 20^e s., toujours dans le discours citant (sans marquage ni commentaire métalinguistique), signalent qu'il s'agit pour l'auteur d'un technicisme légitime, du moins dans le discours portant sur la région (v. Enq. 2).

ENQUETES. **1)** Le mot n'est pas reconnu en Vendée par les 17/17 locuteurs enquêtés, perplexes, de même que par un informateur supplémentaire (agriculteur apprenti âgé de dix-neuf ans). Les témoins relèvent de différents groupes d'âges, milieux, métiers et cadres de vie, et certains disent bien aller aux champignons (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010). **2)** Le substantif *molle* s.f. [mɔl] est confirmé par l'auteur comme un terme de spécialisation désignant le gros cep (noir ou de Bordeaux) à croissance rapide de la fin de saison, très épanoui et spongieux ; il est bien utilisé par les personnes qui vont aux champignons dans le Bocage des environs de Bourg-sous-la-Roche (Vendée du centre) (Viollier 2009 [entretien]). L'auteur ne connaît pas de nom composé particulier dans lequel serait utilisé le substantif, mais confirme l'emploi régulier de *molle* s.f. sans aucune connotation régionale, en Vendée et en Charente (où il fréquente surtout les environs d'Angoulême). L'ayant aussi entendu à Saint-Émilion dans le Bordelais, en Gironde, il suppose qu'il est du moins répandu dans le grand Ouest (implicitement : au sud de la Loire), s'il ne s'agit pas d'un emploi général (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme rattaché à MOLLIS "mou" (FEW VI/3, 50a s.v. MOLLIS I.1) est attesté dans le Centre-ouest depuis 1932, en Saintonge, sous la forme *molle* (s.f.) (chez Musset, qui cite un dictionnaire saintongeais inédit). Dans le sud-ouest galloroman, il est documenté depuis la fin du 19^e s., dans le Languedoc, sous la forme *mol* (Roumeguère 1874 ; Mistral 1932 [1877-1881]), et dès le début du siècle sous la forme diminutive *mouillét* en Gascogne, dans le *Traité des champignons* de Noulet/Dassier (1838 [1835]). ♦♦ Le diatopisme féminin désignant le cep lorsqu'il est à sa maturité représente un emploi substantival lexicalisé du fém. de l'adj. fr. (gén., dep. afr.) *mou*, *mol(le)* "qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement l'impression d'autres corps" (cf. FEW VI/3, 49) – au même titre que les dialectalismes *molle* (s.f.) "remous" dans la Vienne (LalannePoit 1867, 188), et *molle* s.f. désignant le fruit du mûrier, dans le Centre (Jaubert ²1864, 446 ; au plur., loch.

[Indre-et-Loire], FEW VI/3, 50a). Il s'agit d'une formation par métonymie d'aspect partiel, formellement probablement une ellipse d'un mot composé, du type *cep mou/mol*²⁰², ou du type (diat.) *brousquet*²⁰³ *molle*, relevé dans le Lot-et-Garonne, opposé à *brousquet dure* (ALG 1954). Le diatopisme attesté dans notre corpus primaire est toujours donné au féminin dans le Centre-ouest, alors qu'on ne trouve pas de précision de genre pour ses emplois en domaine d'oc – où ses dérivés sont au contraire de genre masculin (v. ci-dessous). Au féminin, il a pu être formé, du moins dans notre région au Nord de la Gironde, par ré-interprétation féminine de la forme adjectivale *mol*. Le diatopisme représente très probablement un diatopisme lexématique²⁰⁴. Vu son aréologie et son apparition relativement récente, il s'agit dans le Sud-ouest vraisemblablement d'une innovation du frm. dans la région, d'où il est aussi passé dans le Centre-ouest occidental. Il a pu être diffusé vers les Charentes par Bordeaux, puis vers la Vendée par des villes comme La Rochelle et Angoulême. Dans notre perspective variétale, *molle* représente donc dans le Centre-ouest très probablement un particularisme venu d'une variété francophone voisine. ♦♦♦ Le diatopisme *molle* s.f., absent des dictionnaires hexagonaux différentiels et généraux (v. Bibl.), est caractéristique d'une large aire du sud-ouest. Il a été relevé en languedocien et saintongeais par le FEW (VI/3, 50a I.2) – qui s'appuie sur Mistral (1932 [1879-1886]) et Musset (1932) – de même qu'en « Haut-Languedoc » (Roumeguère 1874). De nos jours, il est utilisé comme terme de botanique, dans les Charentes (SefcoOuest 1993/2004) de même qu'en français, en Charente, en Gironde et en Vendée (Enq. 2). Le diatopisme a également été relevé sous la forme *mòu* "cèpe" en occitan par Mistral, sans localisation précise (1932 I, 516). En domaine d'oc, le diatopisme est aussi très bien implanté sous la forme du diminutif de même sens *mo(u)l(l/h)et* s.m., en Gascogne (Noulet/Dassier 1838 [1835] ; Azaïs 1878 ; Mistral 1932) et dans le Languedoc (Alibert

²⁰² Cf. l'emploi de *mol* devant voyelle et aussi devant consonne, par TLF alors qualifié de 'poét.' (s.v. *mou* Orth.).

²⁰³ Pour ce diatopisme – qui ne relève pas de l'emploi général (Ø TLF, PR 2008) – v. p.ex. dans nos sources *brusc*, *bruguet* 'français' "bolet comestible" (Noulet/Dassier 1838, 19 [Pyrénées]).

²⁰⁴ Vu aussi les données rassemblées dans le grand Sud-ouest, où l'on trouve *molle*, mais aussi *mou* et *mo(u)llet* (v. ci-dessous), il est peu probable qu'il s'agisse d'un diatopisme sémantique formé à partir du technicisme homonymique botanique *môle* qui désigne une maladie du champignon de couche. Celui-ci, absent de FEW (VI/3, 49sq.), est attesté en lexicographie générale depuis 1903 (Lar ; aussi GLLF 1975 s.v. *mole*², Lachiver 1997, 1149 sens 3) : « bot. » [mɔl] s.f. "maladie du champignon de couche, causée par un champignon parasite du genre *mycogone*" Lar 1903, 150 s.v. *môle*² [sens 2] ; « Les filaments du champignon qui produit la *môle* se développent dans l'hôte [...], on obtient de grosses masses irrégulières, bosselées, dans lesquelles on ne distingue ni pied, ni chapeau, ni lame » *ib.*

En français, le diatopisme est aussi homonymique de termes rares de spécialisation relevés par les dictionnaires contemporains de la langue générale, désignant p.ex. la molécule-gramme (cf. GLLF 1975 s.v. *mole*¹), un "groupe de plantes : bégonias, œillets d'Inde, etc." (Perret 2002, 448) – qui exclut les champignons – ou une "botte d'osier fendu dont se servent les vanniers et les tonneliers" (Littré 1874 s.v. *molle*¹ ; dep. mfr., FEW VI/3, 50a) – aussi utilisé dans l'Ouest, en Anjou (p.ex. Verrier/Onillon 1908, 38 [Lué] ; « en Anjou », Lachiver 1997, 1150 sens 1).

1965), y compris à Toulouse (Doujat 1895 > FEW VI/3, 46a, égarée sous *MOLLIARE), ou donné pour le Midi de la France sans autre localisation (Roumeguère 1874). Il s'agit d'une formation parallèle à d'autres dénominations régionales comme le quasi-antonyme *séquet* "cèpe dans sa jeunesse" ou aussi de 'gasc.' *cépét* et 'gasc.' et 'fr.' *bruguét* "bolet comestible" (Noulet/Dassier 1838). Rolland (1914) a relevé pour le Languedoc et la Gascogne la forme *noulhétt* (s.m.), mais cite le *Traité des champignons* de [Noulet/]Dassier – qui donnent *mouillét* (1838, 19). Les glossaires proposent pour *molle* et son diminutif soit des définitions vagues, du type "sorte de champignon", parfois avec précision du sème /+ comestible/ (Doujat, Mistral, Musset > FEW *ibid.*), soit des définitions précisant bien qu'il désigne un bolet comestible parvenu à maturité (Noulet/Dassier, Roumeguère, Azaïs, Rolland, Alibert, SefcoOuest) – selon l'emploi attesté aujourd'hui chez Yves Viollier²⁰⁵. Si le diatopisme *molle* n'est pas documenté avant le 19^e s., il connaît dans son aire d'emploi sud-occidentale une certaine assise, comme en témoigne aussi l'extension de sens "cèpe de châtaignier qui devient mou quand il est cuit" relevé en Charente-Maritime (SefcoOuest 1993/2004).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, REGION, EnqDRF 1994-96 ms., RézFrance 1999 (ms.), DRF ms. 1999/mars2000/juin2000 (en ce sens), DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 18/18 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1965 [fr. Vend.].

— *SOURCES GENERALES* : *mol* lang. "bolet comestible" M[istral], *molle* f. saint. "sorte de champignon" FEW VI/3, 50a s.v. MOLLIS I.1 "weich" (y joindre la forme *moulhet* Toulouse "esp. de champignon", égarée *ib.*, 46a s.v. *MOLLIARE "weich machen") ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Trév 1704 ; gasc. *cép*, *cépét*, *Bruguét*, *Séquet* dans sa jeunesse, et *Mouillét* à sa maturité Noulet/Dassier 1838, 18 [1835, 19] 'Bolet comestible (*boletus edulis*)' ; Ø Littré, Lar 1874/1878/1890, 1903, 1923, 1931, 1949, 1963 ; Ø mais *noulhétt* [sic] m. lang. et gascon "cèpe (*boletus edulis*) à sa maturité" Rolland 1914 XI, 161 (cit. [Noulet/]Dassier 1835, 19) ; Ø GLLF, Lachiver 1997 (en ce sens), Perret 2002, Google web (pour *cep (dit la) molle* et *champignon (dit la) molle*) (consulté le 04/08/09).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraïsV 2003 ; *mole* s.f. "cèpe du châtaignier, ou cèpe cueilli vieux" SefcoOuest 2004, 88 s.v. *cèpe* (sans local., mais « bot. » CharM. "cèpe de châtaignier qui devient mou quand il est cuit", Char., CharM. "cèpe de bordeaux cueilli vieux", 1993, 253 s.v. *mole* sens 1) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø

²⁰⁵ C'est la définition de C. Roumeguère qui est la plus précise, au sujet de la forme *mouillet* [Midi de la France] : "état adulte du *Boletus edulis* Bull. Dans son 2^e développement la chair du champignon est molle et pulpeuse, comme atteinte par l'humidité, et les tubes du chapeau sont passés de la couleur blanche primitive à la nuance verte plus ou moins foncée" (1874, 248).

LaRévellièreMontaigu 1809, Beauchet-Filleau 1864, Jaubert ²1864, LalannePoit 1867 ; [sans indication de genre] *mol* « Haut-Languedoc » "état avancé en maturité du Bolet comestible" et cf. [dimin.] *mouillet* [sans local., implicitement : Midi de la France] "état adulte du *Boletus edulis* Bull. [...]" Roumeguère 1874, 248 ; cf. [dimin.] *moulhet* gasc. s.m. "bolet comestible, parvenu à sa maturité" (dimin. de *mol*) Azaïs 1878 II, 613 s.v. *moulhet* ; Ø SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908 ; cf. [dimin.] *moulhet* Toulouse "espèce de champignon" Doujat 1895, 167 ; Ø Verrier/Onillon 1908, ALF (en ce sens) ; lang. *mol*, gascon *moulhet* s.m. "bolet comestible, cèpe, espèce de champignon" Mistral 1932 [1879-1886] II, 351 s.v. *mou* (et [sans local.] *mòu*, v. aussi *ib.* I, 516 s.v. *cep*) (sans cit.) ; *molle* s.f. CharM. "sorte de champignon" Musset 1932, 507 (cit. M. Péliisson, inédit) ; Ø Séguy 1953 [plantes des Pyrénées centrales] ; Ø ALG 1954 I (mais adj. dans [bru:ske] *mòl* ; *dur* [Layrac, Lot-et-Garonne] "cèpe", c. 194 'cèpe') ; Ø PignonÉvPhonPoit 1960, PignonGentePoit 1960 ; [dér.] *molet*, *molhet* lang. "cèpe mou (champignon)" Alibert 1965, 497 s.v. *mòl* ; Ø LaChausséeSables 1966, Guitteny 1970/1991 [LoireA.], ALO, ALLOc 1978, GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986, PiveteaMaraisP 1987, Arantèle 1987 III, 54 "Champignons", Estalenx 1993 I, 166-168 "Champignons" [Gascogne], Chaigne 1995, 121sq. "Champignons", PiveteaPoit ²2006, Perraudeau s.a. [Bois-de-Céné, Vend.].

PASSEROSE s.f.

plutôt COUR. "plante ornementale de la famille des malvacées, caractérisée par des hampes dressées, hautes de deux à trois mètres, où s'étagent, en longue grappe terminale, des fleurs rondes aux couleurs vives (*alcea rosea*)". Réf. / Syn. gén. *rose trémière*

— Dans le discours cité :

– Madame Gendreau m'a demandé si je connaissais ces longues tiges qui ont envahi la cour. Ce sont des passeroles. Elles poussent le long des murs, et sont très belles pendant l'été. Bien sûr, c'est comme pour tout, l'excès nuit. (ViollierVigne 1994, 81)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierJeanne 1988, 72 ; ViollierLarmes 1990, 91) / Le vent agitant la hampe d'une passeroles et en frappait l'extrémité contre la vitre [la veille de la noce des héros, symbole de leur bonheur]. (ViollierVigne 1994, 317)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est utilisé pour désigner des référents en Charente (1990, 1994 2x), mais aussi en Russie (1988). **2)** Le composé syn. gén. *rose trémière*, avec lequel il coexiste, est de fréquence égale (quatre attestations). Il désigne un référent en Vendée (1974, 119) et en Charente (1989, 91 ; 1994, 81, 319) – dont un emploi figure en glose (1994, 81 v. ex. ci-dessus), un autre en alternance avec le diatopisme (1994, 319). **3)** « Plusieurs genres [de malvacées] donnent des espèces ornementales appréciées, tels que (...) Hibiscus, Malva et Althaea (*A. rosea*, la Rose trémière ou Passeroles) » (TLF, cit. l'*Encyclop. Sc. Techn.* 1972).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatre occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (1994) – apparaît dans trois romans des années 1980 et 1990, à orientation générale, puis modérément régionaliste (1988, 1990 ; 1994 2x). Il figure trois fois dans le discours citant, et une fois (lors de sa mise en relief) dans le discours direct, d'un propriétaire Charentais qui s'adresse à une famille de Vendéens immigrant en Charente (1994). **2)** Lors de cette dernière, le diatopisme, non marqué, est précédé d'une définition en deux fragments : un groupe nominal constitué d'un hyponyme modalisé par un adjectif et une proposition contextualisée (*longues tiges qui ont envahi la cour*), puis dans la phrase suivante, un énoncé du type 'c'est X' (*Ce sont des passeroses*). Cette définition est suivie d'un passage descriptif qui contribue à décrire le référent défini (*Elles poussent le long des murs [...]*), et est précédée d'un pronom démonstratif *ces* qui renvoie à un passage narratif descriptif figurant trois pages auparavant, et décrit comment les vendéens arrivant en Charente découvrent cette plante :

« – Je ne sais pas ce que c'est que ça, dit-il en frappant de longues hampes hautes comme un homme, le long desquelles pendaient des grelots pleins de graines. C'est dur comme du bois. Et il y en a partout ! / [...] / – Je n'ai jamais vu cette espèce de plante, moi non plus, fit Toine [le père]. » (ViollierVigne 1994, 78)

Le référent est ainsi implicitement présenté comme répandu en Charente, mais inconnu ou du moins rare en Vendée (v. cependant Enq.). **3)** Le diatopisme est en emploi autonymique, présenté comme cité – selon le mode 'comme il dit', c'est-à-dire le propriétaire charentais de la première moitié du 20^e s., mais aussi implicitement selon le mode 'comme on l'appelle'. Le diatopisme n'est pas doté de valeurs particulières. Il est utilisé non pas pour caractériser le locuteur cité (comme cultivé), ni ses interlocuteurs vendéens (comme incultes), la glose étant implicitement adressée au lecteur. Le diatopisme et sa mise en relief visent une fonction narrative de description du lieu d'action de l'univers de sens créé à travers le récit, ici de la ferme charentaise prise en baille par les personnages principaux vendéens.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 8/14, et dit employé par 4/8, comme t. de flore moins usuel que son syn. (gén.) *rose trémière*, qui est dit repousser le diatopisme (selon 2/8), et déclaré utilisé par 14/14 ; seules deux locutrices de milieu cultivé n'étaient pas conscientes de la synonymie (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le lexème, non daté régionalement en lexicographie différentielle, est attesté en afr. depuis 1230 (Gdf, d'après FEW X, 479b ROSA ; cf. dep. 1234 TL, d'après TLF), et toujours accueilli dans la lexicographie générale contemporaine, sans marquage par les uns (Lar 2004) ou comme un « région. » selon les autres (TLF, Rob, PR 2008), pour le TLF 'notamment de l'Ouest'. ♦♦ Il « semble peu répandu en fr. gén. aujourd'hui » (RézOuest

1984) – où s'est imposé aussi le frm. *primerose*, lui-même attesté dep. Besch 1845 (d'apr. FEW X, 479b), et où semble dominer le composé *rose trémière*. Notre diatopisme a été formé de *passer(r)* "surpasser" et *rose* (RézOuest 1984/1990 > Rob et PR Étym.), représentant donc un diatopisme lexématique formé par composition. Il représente très probablement un archaïsme du français général, malgré les données dialectales restrictives rassemblées par le FEW. ♦♦♦ Celui-ci l'atteste dialectalement exclusivement en Belgique et LoireA. (lütt., nant.), outre des attestations méridionales de variantes du type *passoroso* (X, 479b). D'autres régions au contraire connaissent des synonymes, comme *rose papale* en Lorraine (*ib.* ; dep. 1842, frm. Strasbourg, RézeauWeiler, dans RichessesRéz 2007, 189 [Réz]). Le terme de la flore est cependant bien employé dans la littérature francophone des 19^e/20^e s., chez des auteurs comme le Suisse romand Ramuz (cf. PR), G. Flaubert (cf. Rob), mais aussi le Parisien G. Duhamel (cf. TLF). En français contemporain, il est également bien attesté dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1984/1990). Si son aréologie contemporaine dans la francophonie reste à dessiner, nos enquêtes ont permis d'identifier qu'il s'agit en Vendée de nos jours d'un emploi courant qui appartient à la norme régionale (aussi Pragm.), quoique moins usuel que le syn. gén. *rose trémière* (Enq.). Le référent est désigné par de nombreux autres termes populaires en fr., surtout composés (cf. Rolland 1900, 82-85).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *passer(-)rose* "rose trémière" RézOuest 1984, 211 > *id.* 1990, 108 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *passerose* s.f. Char. "rose trémière", 'signe motivé qui décrit une plante qui passe partout' RichessesThib 2008, 25 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 81, déf. d'après RézOuest 1984) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ bien connu mais concurrencé (reconnu par 8/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : fr. *passerose* "althaea rosea, rose trémière" (env. 1230, Gdf ...), lütt., nant. "id." [Belgique, LoireA.] FEW X, 479b s.v. ROSA I.1.b.a.c' "stockrose" ; « synon. région. (notamment Ouest) de *rose trémière** » TLF s.v. *passerose*, *passerose* (cit. [G.] Duhamel 1941, Parisien, et l'*Encyclop. Sc. Techn.* 1972) ; *passerose* s.f. « région. » "rose trémière" (dep. 13^e s.) Rob (cit. Flaubert 1853) (et *passerose* en renvoi s.v. *primerose*) ; [sans marquage] "rose trémière" Lar 2004 et en renvoi syn. avec *rose trémière* "plante voisine des guimauves, à très hautes tiges, cultivée pour ses grandes fleurs de couleurs variées" t. sc. *Alcea rosea* (famille des malvacées) *ib.* s.v. *rose* sens 1 ; *passerose* (parfois *passerose*) « région. » "rose trémière" PR 2008 (cit. Ramuz, Suisse romand). — *SOURCES COMPL.* : *passerose* dep. afr. "rose trémière (*Althaea rosea*)" (et s.f. *passerose* 'fr.' 1791, *passarosa* Hérault [Languedoc-Roussillon], *passoroso* lang., prov. mod.) Rolland 1900 III, 83.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 2004/1994/1999, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

USUEL "champignon comestible de la famille des agaricacées, caractérisé par un long pied fibreux portant un anneau mobile, et par un chapeau mamelonné, écailleux, blanc ou brun-gris". Réf. *lépiote élevée*. Syn. gén. *coulemelle*

— Dans le discours citant :

Mais ma joie est plus grande, lorsque dans l'ombre d'une haie ou caché parmi les fougères, je trouve un nid de coulemelles, de potiron comme on les appelle chez nous, juchées sur / leur longue tige, portant bague à la patte et le chapeau taché de brun. (ViollierClaudine 2000, 147 [1975, 127])

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le père Bonnichon [...] s'en venait avec une alignée de potirons dans son panier. (ViollierLoups 1985, 245) / Il montra le potiron qui avait roussi dans la graisse de cochon (*ib.*, 246)

REMARQUES. **1)** Dans les exemples sans mise en relief, *potiron* peut aussi être un terme générique, désignant le champignon comestible (cf. Enq., Bibl.). **2)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, est plus fréquent que le syn. gén. *coulemelle*, hapax utilisé lors de la mise en relief du premier, mais moins fréquent que l'hyperonyme général *champignon* (v. s.v. *molle*), aussi utilisé en alternance avec le premier (1985, 245).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (2000a [1975]), apparaît toujours dans le discours citant, dans deux romans des années 1970 et 1980, à orientation générale, puis régionaliste marquée (2000a [1975], 1986 2x). Les récits sont situés en Vendée du troisième quart du 20^e s., et de la fin du 18^e s. **2)** Lors de sa mise en relief, dans un roman à orientation générale (2000 [1975]) – qui textualise la présence d'un personnage-narrateur vendéen, associé à l'auteur (v. index 7.2.2) – le diatopisme, non marqué, figure (au sing.) après l'emploi d'un synonyme, *coulemelle* (au plur.), et avant la modalisation de ce dernier, dans une incise ajoutée entre virgules. Le diatopisme y est suivi d'une glose, constituée d'un commentaire métalinguistique incident. Celui-ci, du type 'comme on l'appelle', recourt au verbe descriptif *appeler*, et attribue le lexème glosé à l'usage collectif ('on') d'une communauté de locuteurs de la région ('chez nous') à laquelle le narrateur s'associe donc explicitement (*un nid de coulemelles, de potiron comme on les appelle chez nous, [...]*). **3)** Le diatopisme, en fonction de rhème, est en modalisation autonymique, présenté à la fois comme employé et cité, en tant que dénomination qui appartient à l'usage usuel et légitime dans la région. Si le diatopisme est homonymique avec un emploi général répandu, par son emploi en fonction de rhème, sa glose ne vise pas à éviter des confusions, mais au contraire à apporter un plus narratif et stylistique. Il est en effet utilisé pour sa valeur

d'authenticité et implicitement aussi pour sa poésie, afin d'authentifier le récit et aussi pour ajouter un plus esthétique. Le diatopisme et sa glose visent en outre à attirer l'attention sur le diatopisme et sur son référent pour caractériser le narrateur à travers l'affection qu'il porte à la nature et sa région, tout en le présentant comme endogène et, par là, aussi à attirer l'attention sur le patrimoine de la région, linguistique et aussi floral.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un mot usuel par 12/14 locuteurs de même que par 4/5 témoins supplémentaires, ainsi qu'un apprenti agriculteur de dix-neuf ans (c.-à-d. 17/20 au total) – les seules personnes ne connaissant pas le type étant trois femmes âgées dans la vingtaine (de régions et de milieux différents). Il est déclaré employé par 8/12 de même que par 3/4 témoins supplémentaires (12/17 au total). Il est utilisé à côté du syn. (gén.) *coulemelle*, et pour certains concurrencé par ce dernier. Une locutrice citadine originaire de l'est du Bocage vendéen près de Pouzauges précise qu'il est aussi utilisé comme un terme générique désignant le champignon en général. Tous les témoins (19/19) connaissent (et utilisent majoritairement) en outre *potiron* au sens (quasi-syn.) de "citrouille" (désignant une cucurbitacée : une grosse courge) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans l'Ouest (en français) pour dénommer un champignon depuis 1476, en Anjou (MourainRézMaraisV 2003 [Réz] < RézOuest 1990) – antédant la datation de 1520 proposée par *id.* 1984 et FEW (XIX, 49b). Dans le Centre-ouest, il est attesté depuis *ca* 1508 en Saintonge, aussi chez Rabelais 1552, et depuis 1662 en Poitou (d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). ♦♦ Le particularisme *potiron* "(gros) champignon" est selon le FEW un emprunt probable à l'arabe FUTR "grand champignon", importé par l'intermédiaire du vocabulaire médical (XIX, 49b et 50a, aussi III, 924a). Il est ensuite rattaché à l'adjectif *pot* "enflé" comme une formation sur le modèle de *laideron*, *chaperon* (RézOuest 1984 ; rien au sujet de l'origine dans MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), puis récemment 'p.-ê.' au syriaque PATURTA "morille" (PR 2008). Il représente en français probablement un diatopisme lexématique, une innovation interne du français (afr. ou mfr.) dans le grand sud-ouest. Le sens restrictif mis en relief dans notre corpus primaire représente pour sa part un diatopisme sémantique formé par restriction de sens, également une innovation interne du fr. dans l'Ouest, mais alors peut-être du frm., d'une aire plus restreinte entre Loire et Gironde. ♦♦♦ Ce « mot de l'Ouest », qui n'a pas pénétré le français général (RézOuest 1984 ; aussi TLF), est caractéristique d'une large aire centre-occidentale qui va de la Bretagne aux Charentes (IlleV. à saint., et Puyb.) et au Centre (Vendôme à Varennes), le Limousin et le Cantal connaissant des variantes (hauv., lim.) – toujours pour désigner le champignon en général, parfois comestible, abstraction faite d'attestations à sémantisme plus

restreint, autant en Bretagne que dans le Centre et en Charente ("vesse-de-loup" IlleV., "bolet comestible" Vendôme, "cèpe" Puyb.) (FEW XIX, 49b ; cf. aussi Rolland 1914 ; Ø Estalenx 1993 [Gascogne]). Cette aire est étendue dans le sud jusqu'aux Pyrénées, où *potiron* est retenu dans un *Traité des champignons* comme le mot 'français' pour désigner le bolet comestible (Noulet/Dassier 1838). L'emploi générique de *potiron* "(sorte de) champignon (comestible)", aussi retenu dans la lexicographie générale contemporaine comme un emploi « vx ou région. (Ouest) » (TLF) puis « région. (Ouest) » (Rob), est toujours bien vivant dans l'ancien Poitou (SefcoOuest 1994/2004) et dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1984/1990, ALO c. 384), y inclus en Vendée – dialectalement (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainRézMaraisV 2003 [1847]), de même qu'en français (Barkan 1965), aujourd'hui seulement sporadiquement (Enq.). L'emploi synonymique de *coulemelle* s'explique par le fait que le champignon le plus commun dans la région est la coulemelle (LaChausséeSables 1966). Il est bien attesté dans les dialectes en Vendée (*ib.*, ALO c. 384), et a aussi été relevé dans le Maine-et-Loire (Mazé, arr. d'Angers) (ALO c. 386), de même qu'en Charente-Maritime (SefcoOuest 1994/2004 [Vend., CharM.]). En français contemporain, ce dernier semble caractéristique de la Vendée (RézOuest 1984/1990), où il s'agit en effet d'un emploi usuel qui appartient à la norme régionale, mais n'est plus de nos jours dominant, étant concurrencé par *coulemelle*, et moins connu de la génération des moins de trente ans (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *potiron* "champignon" ; en part. (Vend.) "coulemelle", (Char.) "cèpe" RézOuest 1984, 228 > 1990, 117sq. (cit. Viollier 1975, 127) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. "coulemelle" RichessesThib 2008, 26 [Wiss] (cit. Viollier 1975, 127, déf. d'après RézOuest 1984) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ cour., fam., légitime (reconnu par 17/20 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *potiron* 'frég.' Vendée 1. "champignon en général", 2. "coulemelle", 3. "agaric roux" Barkan 1965, 79.

— *SOURCES GENERALES* : *potiron* poit. "champignon en gén.", bgât. "champignon comestible", ChefB. "champignon", [var.] *potirèn* Elle, *potiroun* Maillezais Blanch 1, saint. *potiron* "esp. de champignon", SeudreS. "champignon" [Centre-ouest] (et [var.] Puyb. "cèpe" [Char]) FEW XIX, 49b s.v. FUTR (arab) "art grosser pilz" (qui reprend FEW III, 924a) ; « bot. » « vx ou région. (Ouest) » "nom de divers gros champignons comestibles (agaric, bolet, coulemelle, etc.)" TLF A (cit. les Dict. des 19^e et 20^e s.) ; « région. (Ouest) » "nom donné à plusieurs champignons comestibles (lépiote, bolet..., suivant les régions)" (dep. 13^e s., "gros champignon" v. 1500, p.-ê. de l'arabe) Rob sens 1 (sans cit. d'auteur) ; Ø Lar 2004 ; cf. [mfr.] env. 1500 "gros champignon", p.-ê. du syriaque *pâtûrtâ* "morille" PR 2008 Étym. — *SOURCES COMPL.* : 'fr.' *Potiron*, *Bruguet*, *Cèpe*, *Gyrole*, *Porchin*, *Brusc* (vs 'gasc.' *cép*, *cépét*, *Bruguét*) Noulet/Dassier 1838, 18 'Bolet comestible (*boletus edulis*)' [Pyrénées] ; *potiron* m. (et var.) afr. et « en divers patois de Bretagne franc., Normandie, Orléanais, Poitou, Saintonge, Limousin, Berry, Oise, Meurthe » "espèce de la famille des agaricinées" (syn. afr. p.ex. *agaric*, *champignau*,

bolet) Rolland 1914 XI, 129sq. (Ø "coulemelle (*lepiota procera*)", 147sq.) ; 'rural, du passé' [sans local.] "sorte de gros champignon", syn. *potirelle* « dans le pays de Retz, en Anjou » "la coulemelle, champignon, dite aussi *potiron*" Lachiver 1997, 1357 (cit. Rabelais : « potirons et morilles »).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "sorte de champignon qui vient dans les genets [*sic*], le seul que mangent les habitants de la campagne en Vendée" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 331 ; "sorte de champignon comestible, nommé en d'autres lieux *poturon*, *paturon*, etc." MourainRézMaraisV 2003, 230 [1847], probabl. "coulemelle" ou "lépiote élevée (*Lepiota procera*)" *ib.* [Réz] ; *potiron*, [var.] *potron*, *poturon* "champignon" SefcoOuest 2004, 91 s.v. *champignon*, et seulement *potirèle*, *poturèle* "*lepiota procera*", *ib.*, 122 s.v. *coulemelle* (sans local., mais *potiron* Vend., DSèvres, Vienne "champignon, terme générique", 1994, 102 sens 1 et « bot. » Vend., CharM. "coulemelle" sens 2) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : s.m. t. générique Vend. "toute espèce de champignon habituellement consommée, la plus commune étant la coulemelle" LaChausséeSables 1966, 253 ; *potiron* "champignon" ; "coulemelle" aux pt. 2, 12, 21, 22, 64 [Mazé dans le Maine-et-Loire ; nord et sud-ouest de la Vend.] (v. c. 386) ALO 1974 II, c. 384 'champignon' (cf. aussi ALF 227) (et en marge 'différents sens du terme potiron' : "cèpe" pt. 112, "champignon qui se développe sur le bois blanc" pt. 32 ; sens du fr. [gén.] « dans un assez grand nombre de localités ») ; *potiron* (et var.) Mazé (arr. d'Angers, Maine-et-Loire), Vend. (grand nord et ouest) "coulemelle" ALO 1974 II, c. 386 'coulemelle' ; *potiron/-in*, *potchiran* s.m. Vend. "champignon en général, surtout coulemelle" Arantèle 1987 III, 54 "Champignons" ; Ø Estalenx 1993 I, 166-168 "Champignons" (mais p.ex. *camparòs* "champignon comestible", *mort-de-rét* Gers "coulemelle", 166 et 167) ; *potirun* [Ouest] "champignon" Chaigne 1995, 121 "Champignons".

PUPU s.f.

FAM. RARE "oiseau migrateur insectivore de l'ordre des coraciiformes et de la famille des upupidés, de la grosseur d'un merle, qui vit dans les lieux boisés et est caractérisé par un plumage chamois orangé marqué de larges bandes noires et blanches, une huppe érectile de plumes rousses terminées de noir, un bec fin et arqué, et un chant portant 'oupp-oupp-oupp' (*upupa epops*)". Réf. / Syn. gén. *huppe*

— Dans le discours citant :

Par la fenêtre ouverte sur le jardin [de la voisine âgée, en Charente], il voyait près du puits le cerisier en majesté plein de fruits encore verts. Un oiseau s'y posa, le jabot²⁰⁶ abricot, une aigrette tigrée sur la tête. C'était une huppe, la belle demoiselle du printemps. On l'appelle aussi la pupu, parce qu'elle répète sans se lasser : « Pu-pu-pu... » Philbert la contempla à sa

²⁰⁶ Il s'agit ici de l'emploi général (TLF s.v. *jabot* sens A.2.b) ; v. aussi chap. 2.5.1.

toilette comme une coquette, fouillant sous ses ailes et sa queue de son long bec incurvé. / – Mon garçon, trancha la vieille Renaud, si mon vin t'intéresse, je veux bien te proposer une affaire. / Philbert [lorgnant les vignes depuis longtemps] tendit l'oreille, oubliant la pupu. [...] (ViollierVigne 1994, 210)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (Viollier1994, 210 v. ex. cité ci-dessus)

REMARQUES. **2)** Le synonyme général *huppe* est utilisé une fois dans le corpus primaire, mais remplacé par la suite par le diatopisme.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1994), apparaît toujours dans le discours citant, dans un roman des années 1990 à orientation régionaliste modérée, dans un passage narratif situé en Charente des années 1940 qui rapporte l'échange entre un immigrant vendéen et une Charentaise de souche (1994 2x). **2)** Lors de son premier emploi, le diatopisme n'est pas marqué mais glosé, par un commentaire métalinguistique incident qui l'entoure. Le fragment qui le précède, avec un verbe descriptif *appeler* et un pronom personnel indéfini *on* (*On l'appelle aussi la pupu*), renvoie avec le pronom objet direct *le* et l'adverbe *aussi* à la phrase précédente : une proposition emphatique qui établit quant à elle un lien avec le passage descriptif antérieur (décrivant un oiseau), et qui fournit un synonyme général de même qu'en apposition une périphrase imagée, après une virgule (*C'était une huppe, la belle demoiselle du printemps*). Le diatopisme est en outre suivi, après une virgule, d'une proposition subordonnée explicative qui décrit le chant répété de l'oiseau désigné entre guillemets (îlot textuel) – introduite par la loc. conj. *parce que* marquant une relation causale (*parce qu'elle répète sans se lasser : « Pu-pu-pu... »*) : elle présente *pupu* comme un démimologisme²⁰⁷. **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique et figure en fonction de rhème, se rapprochant d'une dénomination. Il est rendu accessible par le premier élément du commentaire (qui, en fonction de thème, ne représente pas une définition proprement dite), et est présenté comme cité selon le mode explicite 'comme on l'appelle' – usage auquel l'auteur adhère, comme le cotexte permet de l'interpréter. Le diatopisme est utilisé à la fois pour son authenticité et pour son expressivité de même qu'une certaine poésie. En termes pragmatiques, son emploi et son glosage servent à décrire l'oiseau avec ses caractéristiques, et par là la beauté de la nature mise en scène dans l'univers de sens créé à travers le récit (fonction narrative de description), de même qu'à augmenter l'authenticité, l'expressivité et la poésie du discours.

²⁰⁷ Cf. "interprétation traditionnelle d'un cri animal par un énoncé humain, de dimension variable, fait d'unités significatives ordinaires de la langue" Chambon 1991b, 141 ; aussi *id.* 1989b, 81-109.

ENQUÊTES. **1)** Lors des enquêtes menées en Vendée en 2009, l'emploi est déclaré connu de 2/8 informateurs, dont un le localise vers le Sud dans le Bordelais et/ou les Landes (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes menées en 2009, il est également reconnu par deux (autres) locuteurs (2/14), comme un mot de la faune entendu dans la Plaine (Sud-Vendée). Il est inconnu de deux témoins supplémentaires du nord de la Vendée, âgés de quinze et quarante-cinq ans environ. Son syn. gén. *huppe* est explicitement déclaré inconnu de trois locuteurs (au minimum), mais le référent connu d'une moitié des témoins environ (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur précise avoir appris le mot en Charente où il est usuel [et où est situé son emploi fictif], et que personnellement, il l'utilise désormais couramment. Il a observé qu'il est bien compris par ses interlocuteurs en Vendée (mais aussi ailleurs, p.ex. par une interlocutrice d'origine champenoise). Il ignore des emplois synonymiques qui seraient caractéristiques de la région en Vendée (Viollier 2010c [entretien]). **3)** L'emploi est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans – qui connaissent tous le référent désigné – de même que de deux Iséroises âgées de douze et quatorze ans (EnqWissFrancoph 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté en mfr. depuis 1547 sous la forme *putput* m. et chez Rabelais sous la forme *puput* (1552, d'après FEW XIV, 58a UPUPA "huppe fasciée" I.2.a.α ; aussi cité dans Verrier/Onillon 1908), avant d'être entré dans les dictionnaires du fr. gén. à partir du 17^e s., sous les formes *pupu*, *puput*, *putput* – à partir de Cotgrave 1611 (*puput* ; FEW retenant *putput*), jusqu'à Lar 1875 (d'après FEW *ibid.*). ♦♦ Aujourd'hui un diatopisme lexématique, le type *pupu* a dû être formé à partir d'une forme *hupupe* – elle-même attestée depuis l'afr./mfr. (*h*)*upupe* (*ib.*, 58b UPUPA II) en tant que 'emprunt sporadique au latin' (*ib.* 59a Com.) – mais d'après le FEW formé par reduplication à partir de l'afr./mfr. *huppe* "upupa epops" (XIV, 58b Com. ; pour *huppe*, v. *ib.*, 57b) – puis par lexicalisation de la forme [pypy] – sous l'influence de l'interprétation du chant répété *hyp hyp* de l'oiseau ainsi désigné (démimologisme) (*ib.*, 58b Com.)²⁰⁸. En présence de son attestation à partir du mfr.,

²⁰⁸ Le chant est aujourd'hui rendu dans les ouvrages d'ornithologie par la formule « oupp-oupp-oupp », répétée plusieurs fois (Svensson/Mullarney/Zetterström ²2000, 220 ; Peterson/Hollom/Mountfort ⁷1976, 316), le premier précisant « **Voix** : Monotone *houpoupoup* bas, portant loin », et le second « 'oupp-oupp-oupp' répété plusieurs fois, doux et caverneux ; sourd de près mais porte loin ». La formation du nom comme s'expliquant par le chant de l'oiseau désigné était déjà à la base de celle du terme d'ornithologie latin. La forme française est en effet issue du lat. tardif ŪPPA, qui représente une syncope du lat. class. UPUPA – elle une forme d'origine onomatopéique imitant le chant de séduction du mâle de la huppe (FEW XIV, 58b Com.). La forme française *huppe* maintient le vocalisme [y] peut-être sous influence du verbe *puer*, l'animal désigné produisant une fiente malodorante (d'après *ib.*), ou de celle de l'ancien v. *hup(p)er* "crier haut et loin" (d'après Rob s.v. *huppe* Étym.). Pour l'explication de la forme *puput* par la même motivation sémantique d'un oiseau sale, voir la proposition étymologique du *Dictionnaire des oiseaux* (Michel Cuisin 1969, Paris : Larousse) : « Elle a la réputation d'être sale, d'où son nom vulgaire de Huppe 'puput' » (cité dans TLF s.v. *huppe*).

comme de son déverbal (ci-dessous), il doit s'agir d'une innovation du mfr. (ou afr. p.-ê. tardif) dont l'appartenance variétale reste à déterminer. S'il ne faut pas considérer *pupu* comme un archaïsme de l'ancienne langue générale depuis sa disparition des dictionnaires généraux à la fin du 19^e s., on peut émettre l'hypothèse d'une innovation régionale de l'afr. ou mfr. formée à partir d'une forme [yp]/[ypyp] qui a pu trouver son entrée dans les dictionnaires généraux par l'intermédiaire de la lexicographie spécialisée, ornithologique (cf. Belon [1555], dans FEW XIV 58a). ♦♦♦ À l'époque contemporaine, où le français de réf. connaît surtout *huppe* (TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 ; aussi 'communément' *coq* des champs*, *coq héron* Rob), le type *pupu(t)*, utilisé au masc. ou fém., a été relevé dialectalement dans une très large aire qui couvre largement le nord-ouest, centre-ouest, et sud français, mais exclut le nord/nord-est de la pointe septentrionale et de la région parisienne jusqu'à l'est au nord d'une ligne formée par l'Aube, la Haute-Marne et les Vosges (FEW XIV, 58a UPUPA I.2.a.α et β)²⁰⁹. Le type lexical ne figure pas à la nomenclature des dictionnaires généraux récents, mais y apparaît bien en exemple, dans un dictionnaire d'ornithologie, sous la forme *puput* (Cuisin 1969, dans TLF), et en rubrique étymologique comme « nom régional de la huppe » (Rob s.v. *pupuler* Étym.). Il est aussi retenu comme un particularisme dans les sources dialectales pour le Centre-ouest (LalannePoit 1867, FavrePoit 1867, ALO, SefcoOuest 1994/2004, Chaigne 1997 ; aussi Verrier/Onillon 1908 [Anjou]). Il appartient à une famille lexicale qui a joui d'une grande vitalité du moins à partir des 16^e/17^e s., comme le signale aussi l'existence du déverbal *puputer* "pousser son cri, en parlant de la huppe" – attesté depuis Cotgrave (1611 ; aussi FEW XIV, 58a), et de sa variante *pupuler* (Ø TLF, PR), elle-même attestée en frm. dep. 1625 (d'après Rob Étym. s.v. *pupuler* ; Trév 1752–Besch 1858, d'après FEW XIV, 58a UPUPA I.2.a.α [dér.] ; fr. Barkan 1980). Cette dernière a en outre donné lieu à un dérivé, *pupulement* s.m. « rare » "cri de la huppe", attest. dep. le 20^e s. (Rob cit. H. Bazin 1972 ; cf. Barkan 1980). De nos jours, en français en Vendée, le type *pupu* est bien relevé (*id.* 1965) mais d'emploi rare et passif, étant surtout associé à l'usage dans le sud de la Vendée et dans la grande région bordelaise (Enq. 1-2). Son accueil dans les glossaires dialectaux d'une large aire de l'ouest et du centre aux 19^e/20^e s., y inclus dans le Centre-ouest dans des sources récentes (ci-dessus) où il est encore retenu comme le type dominant (ALO),

²⁰⁹ Selon le FEW, l'aire d'emploi contemporaine du type *pupu* va de la Normandie jusqu'au Lot-et-Garonne en Aquitaine (de norm. à Agen, en suivant le *Strich*), aire qui inclut le grand Ouest – aussi le Centre-ouest, où il affiche la forme *pupu(t)* f. poit., Elle, bgât. [Poitou, Vend., DSèvres], Benate M89 [1866], aun., saint., SeudreS. [CharM.] (FEW XIV, 58a I.2.a.α). La variante dialectale moderne du type *p(o)up(o)ute*, moins répandue, est elle-même attestée dans deux aires compactes mais (du moins auj.) éloignées, dans l'ouest (de norm. à IndreL) et dans le centre-est (Vosges, Saône-et-Loire, Ain, Ardèche, Haute-Loire) – y inclus dans le Centre-ouest (*pupute* maug., *poupoute* saint.) (*ib.* I.2.a.β ; pour cette var., v. aussi Verrier/Onillon 1908 [Anjou] et SefcoOuest 2004).

sa reconnaissance passive en Vendée de même que chez une locutrice d'origine champenoise (Enq. 1-2), mais non confirmé par des locuteurs du Nord et du centre-est (Enq. 3), signalent que l'aire d'emploi dessinée sur la base des sources dialectales est plus restreinte en français de nos jours. En Vendée, *pupu* a été largement repoussé par le synonyme général, alors qu'il est encore bien maintenu dans son aire limitrophe dans le sud-ouest.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRF-Compl 2007, RichessesRéz 2007 ; *pupu* s.f. Vend./Char. "huppe" RichessesThib 2008, 31 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 210) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ rare, associé au Sud (Bordelais, Landes) (reconnu par 2/8 inf.) EnqWissVendée 2006 ; rare, mot du sud de la Vendée (reconnu par 2/16) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : *pupue* frég. Vendée "huppe, *Upupa epops* L." Barkan 1965, 81 ; *pupue* [Anjou] "huppe" (et *pupuler* v., *pupulement* s.) 'ignorés de beaucoup de dictionnaires' (chez H. Bazin 1972) Barkan 1980, 32.

— *SOURCES GENERALES* : *pupu* poit. "huppe" [...] FEW XIV, 58a s.v. UPUPA "wiedehopf" I.2.a.α ; [var. orthogr.] *puput* mise en relief dans un ex. (syn. *coq d'été* « région Poitou ») TLF s.v. *huppe* en cit. (Cuisin 1969) ; *puput* « région. » Rob s.v. *pupuler* Étym. ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *puput* m. « The bird called a Whoope, or dunghill Cocke ; also, a kind of Frog » (et *puputer* [v.] "to whoope, or cry like the whoope") Cotgrave 1611 s.v. *puput* ; Ø Lachiver 1997, Enckell/Rézeau ²2005 ; cf. pour le chant de la huppe (fasciée, *Upua epops*) Peterson/Hollom/Mountfort ⁷1976, 316 ; *id.*, en Europe visiteuse d'été (avril à sept.), hivernant en Afrique Svensson/Mullarney/Zetterström ²2000, 220.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *pupu* s.f., [var.] *poupou* [dér.] *popote*, *poupoute*, *pute* ([syn.] *bobote*, *boute-boute*, *dube*, *dupe*) "huppe (oiseau passereau)" SefcoOuest 2004, 256 s.v. *huppe* sens premier (sans local., mais *pupu* Centre-ouest "huppe (oiseau)", parfois s.m. Vienne, 1994, 118) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809 ; [var.] *puput* s.f. DSèvres "huppe, oiseau" (aussi 'patois du Berry' et chez Rabelais « Où me munir de langues de puputz ») LalannePoit 1867, 218 ; [var.] *puput* s.f. "la huppe, oiseau" FavrePoit 1867, 280 ; Ø *ib.* 1881 ; [var.] *puput* [pypyt] "huppe, oiseau", var. *poupoute* (du lat. UPUPA, dep. le vieux fr. *puputz*) Verrier/Onillon 1908 II, 156 s.v. *puput* (cit. Rabelais P. III, 25 « langues de puputz » et Noël angevins, 81 « le Cigne et la Puput ») ; Ø SvenssonMaraisV 1959 ; *pupu* "huppe" type dominant dans l'Ouest ALO 1974 II, c. 421 'la huppe' ; *pupu(t)* "upupa" LaChausséeSables 1966, 237 ; *bobote*, *popote*, *popo*, *pupu*, *pupute* Arantèle 1987 III, 20 s.v. *bobote* "Oiseaux" ; *puput* [Centre-ouest] "huppe" Chaigne 1995, 123 ; *pupue* [Centre-ouest] Chaigne 1997 s.v. *pupue*.

USUEL t. générique "plante herbacée des marais qui croît dans les sols humides et marécageux, pouvant appartenir à trois grandes familles, les graminées (roseau), les cypéracées (laîche, ou carex) et les iridacées (iris d'eau)". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité :

Les histoires commencèrent à bouilloter sur La Malvoisine qu'on surveillait mine de rien. / L'un disait qu'il avait vu comme je vous vois, en conduisant ses vaches, une bête prendre son élan et sauter l'étang derrière la maison sur toute sa longueur. / [...] / – Elle s'est levée d'entre les rouches [en note : roseaux]²¹⁰ au pied du vergne [= aulne] mort. Elle avait des pattes longues comme un lièvre, mais des griffes mon ami !... Et puis des fesses ! (ViollierMalvoisine 1979, 97)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il faut choisir [...] les pieds de rouches [...] à feuillage rêche qui déchire les mains, et bruisse en secouant ses palmes. (ViollierLise 1974, 29) / Il [Jean-Marie redevenu domestique en 1903 dans le Marais poitevin] a arraché les fèves, les a liées en gerbes avec des rouches jusqu'au matin. (ViollierLilas 2001, 215)

REMARQUES. 1) S'il s'agit en effet d'un « [t]erme générique désignant le plus souvent des plantes du genre *carex*, poussant dans des lieux humides et marécageux » (RézOuest 1984, 246 ; aussi 1990, 128), dans l'œuvre d'Yves Viollier, les cotextes indiquent que les emplois non mis en relief (1974, 2001) renvoient bien au carex (ou laîche), et non pas à l'iris d'eau ni au roseau. Ils désignent donc une "plante monocotylédone à feuilles souvent coupantes, qui se distingue par des tiges de section triangulaire", qui est traditionnellement utilisée comme lien, alors que le roseau n'est pas suffisamment souple pour cet usage (comm. pers. de Roger Marciau, botaniste chez AVENIR, Conservatoire des espaces naturels de l'Isère, le 01/05/2010). Dans l'emploi mis en relief (1979), le diatopisme est utilisé comme un terme générique qui correspond en français général à *roseau* (aussi Rubr. pragm 1bis). Il désigne donc une graminée – soit le roseau phragmite, soit le roseau à quenouille, ou à massette (cf. TLF s.v. *roseau* sens A.2 « botanique » ; la déf. A.1 du TLF n'est pas à retenir : elle ne concerne qu'un des deux types de roseau ; comm. pers. de R. Marciau). 2) Le diatopisme dans ses emplois non mis en relief (1974, 2001) est plus fréquent dans le corpus primaire que son synonyme général *laîche*, hapax (2006, 59), mais en son emploi (mis en relief) de terme générique, désignant une graminée, moins fréquent que son synonyme général *roseau*, utilisé dix fois, autant au singulier qu'au pluriel (1992, 18 ; 1994, 71 ; 1999, 65, 137, 148 ; 2000b, 186 ; 2001,

²¹⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

181, 203, 349 ; 2006, 22) – dont une fois dans une comparaison, *se plier comme un roseau* (1999, 65). Les synonymes généraux *laîche* et *roseau* désignent des référents dans le Bocage vendéen (1992), le Marais poitevin (1994 ; 2001, 203, 349), le Marais vendéen (2006 2x), en Charente (1999, 137, 148 ; 2001, 181) de même qu'à la Dominique (2000b).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre dépouillée et une mise en relief (1979), apparaît dans trois romans des années 1970 et 2000, à orientation générale et régionaliste, marquée puis modérée (1974 ; 1979, 2001). Il figure deux fois dans le discours citant (1974, 2001) et une fois dans le discours cité d'un Vendéen anonyme de la commune La Poirière, qui s'adresse à un autre villageois (1979). Il désigne toujours des référents situés en Vendée : dans le Bocage vendéen (1974, 1979) et dans le Marais vendéen (2001). **1bis)** Entre les versions de ViollierMalvoisine, le remplacement de l'emploi unique du diatopisme (t. générique) par le synonyme *roseau* (1997, 76) peut essentiellement être lié à un changement de l'orientation littéraire de l'auteur – désormais moins soucieux d'ancrer linguistiquement son discours dans la région que de le rendre accessible au lecteur. **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une définition en note de bas de page, sous la forme d'une glose synonymique, accordée à la syntaxe de la phrase (*roseaux*). **3)** Si la note a été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme figurant dans le discours cité est en emploi autonymique : il est déclaré non pas utilisé par le narrateur, mais cité, selon le mode 'comme il disait' (le villageois vendéen) – et implicitement 'comme on dit / l'appelle' – présenté comme légitime dans le discours endogène. Son attribution au discours cité d'un locuteur vendéen indique qu'il est explicitement associé à l'usage dans la région (du moins de l'époque, dans la première moitié du 20^e s.). La tournure de la phrase précédente 'il avait vu comme je vous vois' indique en outre que le diatopisme est implicitement employé pour augmenter l'authenticité du discours : le locuteur cherche à convaincre son vis-à-vis de la justesse de ses propos, imaginaires.

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu par 11/14 locuteurs, et dit employé par 10/11, comme le mot dominant. Il est inconnu d'un témoin supplémentaire, une locutrice de quinze ans. Il est surtout utilisé comme un terme générique, et pour 9/14 de nos informateurs synonymique de *roseau*. Les cinq témoins qui récusent cette synonymie précisent que le roseau est plus creux (MMo) ou proche du bambou, alors que *rouche*, des marais est "à tige marron" (p.-ê. le roseau) (RP et YP) – ces deux locuteurs n'utilisant visiblement pas eux-mêmes le terme *roseau* qui est pour eux de sens flou – alors que pour d'autres, *rouche* désigne des plantes "de couleur vert-gris", croissant dans les sols marécageux mais aussi dans le sable, où elles sont aujourd'hui utilisées pour stabiliser les dunes (c.-à-d. la laîche) (FP et CB). Deux locuteurs signalent que le référent désigné est aussi utilisé pour couvrir les toits des

*bourrines**, dans le marais (cf. Lachiver 1997). Cet usage est aussi à l'origine du dér. adj. *roucher*, -ère dans la loc. nom. *maison rouchère* (syn. de *bourrine**) (témoignage de YE) – où *rouche* peut désigner autant le roseau, de la famille des graminées, que le carex, donc une Cypéracée (comm. pers. de Roger Marciau, botaniste) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dès l'afr., dans le Centre-ouest (afr., mfr. *rouche* f. "iris", surtout poit., saint., 1303-1506, d'après FEW XVI, 745a *RUSK- "jonc") – plus précisément depuis 1303, dans le Bas-Poitou (d'après MourainRézMaraisV 2003, 245 [Réz]), c'est-à-dire dans une région qui correspond grosso modo à la Vendée et les Mauges d'aujourd'hui. ♦♦ L'emploi a pu être formé à partir d'un ancien bas-francique *RUSK- désignant une plante herbacée qui croît dans les lieux marécageux (FEW XVI, 745a). Il est retenu en lexicographie générale contemporaine comme un « région. (Ouest) » issu d'un « [t]erme dial. de l'Ouest » (TLF) puis comme un « région. » attesté depuis 1303 (Rob), et dans les travaux différentiels comme une survivance de l'afr. notamment en Poitou et Saintonge (RézOuest 1984, 246), puis un « terme de l'Ouest (Poitou et Saintonge) » (MourainRézMaraisV 2003, 245 [Réz]). Il représente en Vendée et dans le Centre-ouest un diatopisme lexématique, une innovation interne de l'afr. d'une aire centre-occidentale – peut-être de l'aire poitevine où est localisée sa première attestation – qui est aussi passé dans le discours dialectal. ♦♦♦ Le diatopisme, qui a toujours été particulièrement caractéristique de l'Ouest, surtout poitevin, est à l'époque contemporaine attesté (dialectalement) dans une large aire centre-occidentale qui va de la Normandie à la CharM. (norm. "iris ; carex", aun., saint. "roseau"), et à l'Indre-et-Loire (loch. "carex des marais") de même qu'au Centre (y incl. l'Allier) – où il coexiste avec la variante *rauche* (FEW XVI, 745a). Selon les régions (et les sources), il est utilisé dans cette aire comme un terme générique, renvoyant à différentes plantes des lieux marécageux, ou alors pour désigner des plantes spécifiques comme des Iridées dans le Bocage vendéen, ou des Typhacées dans le Marais poitevin (*ib.* et Bibl. ; cf. aussi SefcoOuest 1994/2004). Il est toujours usuel en français en Vendée, où il appartient à la norme régionale, et est surtout utilisé en tant que terme générique (Enq.) – comme dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1984/1990 ; SefcoOuest 1994/2004). Il relève d'une « besonders im westen des fr. gebietes beheimatete, aber bis in die Bourgogne reichende familie » (FEW XVI, 745b), qui semble toujours avoir joui d'une bonne assise dans la région, vu aussi ses divers dérivés nominaux. Dans le Centre-ouest, l'on rencontre *roussière* "pré-marais", déjà attesté en afr., dans le Marais vendéen (*ib.*) – la date indiquée de 1195 correspond cependant à une latinisation, *maresium de Rosseria* (d'après RézOuest 1984 Rem.) – et plus récemment *rouchage* "roseau, iris" (poit.) ainsi que *rouchère* (poit. Elle) (FEW XVI,

745b) ; ce dernier est aussi attesté dans la toponymie locale en Vendée (Gauthier 1996)²¹¹, et toujours vivant en français contemporain – autant dans le composé *maison rouchère* (Enq.), que comme subst. *rouch(i)ère* "endroit marécageux où poussent des rouches*" (RézOuest 1984, 246 Dér., aussi pour le dimin. *rouchette* ; et 'dial.' *roucherê*, SefcoOuest 1994).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "laîche (carex) ; iris d'eau" RézOuest 1984, 246 > *id.* 1990, 128 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 RézVendée 2009 ; Δ cour., légitime, dominant, surtout t. générique (reconnu par 11/15 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *rouches* 'frég.' Vendée t. générique pour les plantes aquatiques (dès le XIV^e s.) Barkan 1966-1967, 145 ; *rouche* s.f. 'frég.', chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] empl. au pl. Rézeau 1978, 118 ; *Les Rouches* Vend. topon. (et dér. Vend., Vienne) Gauthier 1996, 185 chap. III "La flore" : "Quelques plantes sauvages".

— *SOURCES GENERALES* : *rouche* maug. "toute plante poussant dans la rive, au bord de l'eau" [Maine-et-Loire au sud de la Loire], poit. "esp. de carex" [Poitou], Bocage vend. "glaïeul des rivières" Chesn 191 [c.-à-d. une Iridée], Elle "typha latifolia" [c.-à-d. une Typhacée, type de roseau massette / quenouille] [Vendée] FEW XVI, 745a s.v. *RUSK- "binse" ; « région. (Ouest) » "plante du genre carex poussant dans des lieux humides et marécageux" (attest. depuis 1303) TLF ; « région. » "roseau – iris des marais" (dep. 1303, du francique **rusk* "jonc") Rob ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' « de la Saint. à la Norm. » "nom vulg. des laïches"²¹², du roseau et de l'iris des marais, sorte de roseau qui croît dans les terrains marécageux, dans les foins" (utilisé dans le marais breton en Vendée une fois tressé à sec pour couvrir les bourrines) Lachiver 1997, 1479 et syn. *marais vert* « en Saint. » "roseaux, laïches qui poussent dans les marais et dont on fait la litière" *ib.*, 1087.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.f. "jonc plat" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334 ; "divers joncs de grande espèce" (aussi en Touraine en parlant des joncs des rivières), "carex" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 245, aussi dans le discours définitoire avec mise en relief dans la déf. de *bourrine** *ib.*, 98 (source cachée modalisée) ; *rouche* s.f. t. générique "jonc" (et t. générique *jhun*, *rouche*, *youbé* ; [dér.] *roucherê* "petit jonc") SefcoOuest 2004, 270 s.v. *jonc* (sans local., et sans restr. « bot. » "plantes aquatiques" : Vienne, CharM. "carex", CharM. "laïches", DSèvres, Vienne, Char. "grand roseau des marais", DSèvres, Vienne "iris à fleurs jaunes", Vend. "gros jonc", Vienne "rubanier", 1994, 172 ; dans le discours lexicographique définitoire avec mise en relief : *roucherê* "petite 'rouche' [...]" et *rouchère* "roselière, lieu où poussent les rouches, les iris d'eau", 1994, 173 s.v. *roucherê* et *rouchère* [2 sources cachées modalisées]) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *rouches* [dans le fil du texte, en italiques] FavrePoit 1867, 66 (v. notre nomenclature s.v. *cabane* en note).

²¹¹ La toponymie locale en Vendée atteste *Les Rouches*, à six localités, et *La Rouchère*, à dix localités, la Vienne connaissant un autre dérivé, *La Roucherie* (Gauthier 1996, qui les fait dériver du sens de "iris du marais").

²¹² Var. orthogr. de *laîche* (pour cette dernière, v. TLF).

3.1.2. *Le Pays et les hommes*

Le second grand champ sémantique, 'Le Pays et les hommes', inclut les noms des régions et des lieux (analysés dans le chap. 3.3), et les termes liés à l'identité des hommes tels que les sobriquets collectifs, dont certains sont emblématiques de la région (*battures* n.pr., *Bellenoue* n.pr., *cagouille* n.pr., *Chouan* n.pr., *cœur vendéen*, *Gois* n.pr., *Grole* n.pr., *marâchin*, *marais*, *marais mouillés*, *Tirouet* n.pr., *ventre-à-choux* n.pr.).

BATTURES (n.pr.) → chap. 3.3, p. 887

BELLENOUE (n.pr.) → chap. 3.3, p. 894

CAGOUILLE (n.pr.) → chap. 3.3, p. 904

CHOUAN (n.pr.) → chap. 3.3, p. 908

***CŒUR VENDEEN* loc. nom. masc.**

MOT-SOUVENIR, EMBLEMATIQUE "insigne vestimentaire religieux adopté par les insurgés de 1793 : image en étoffe symbolisant l'amour du Christ-Rédempteur" (cf. RézOuest 1984).
Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le rassemblement vendéen à Notre-Dame d'Obezone se passait à la sortie du bourg [= village], dans la prairie, devant la grotte de Lourdes. Les Gendreau versèrent un symbolique droit d'entrée, et on leur remit un insigne du « cœur vendéen » qu'ils épinglèrent sur la poitrine. Leurs amis étaient arrivés, et ils les rejoignirent. Athanase ne manifestait pas le dynamisme habituel. Un insecte lui avait piqué l'œil, un mois plus tôt. [...] Il portait un bandeau. On aurait dit un capitaine à la tête de ses flibustiers. Il en souriait malgré tout, secondé par la considérable et indestructible Noémie au rire retentissant. (ViollierVigne 1994, 259)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le cœur vendéen était bien sûr épinglé sur sa soutane [du chanoine] (ViollierVigne 1994, 260)

— Sans mise en relief (dans le discours indirect libre) : avec son cœur vendéen épinglé sur la petite poche de son veston [pour le pèlerinage à Lourdes] (ViollierMariennée 1980, 95)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme (à trois occurrences) pallie la carence du fr. gén. Le corpus primaire affiche cependant l'emploi de la loc. syn. *cœur rouge*, désignant le même type d'insigne vestimentaire porté pendant la guerre de Vendée en 1793 (p.ex. 1986, 124), comme de la forme elliptique *cœur* de même sens (p.ex. 1980, 95 ; ensuite non répertorié), de même que du composé à marquage diatopique *Sacré-Cœur* s.m., désignant le même référent au 20^e s. (1992, 186 : « épingler un Sacré-Cœur sur sa poitrine » ; v. Com. hist.-comp.). **3)** Pour des

raisons encyclopédiques, le terme est aujourd'hui un mot-souvenir et un terme d'histoire. « Cet insigne, cœur rouge surmonté d'une croix sur fond blanc, d'environ 8 x 6 cm était porté jusqu'à ces dernières années par les participants au pèlerinage de la Vendée à Lourdes » (RézOuest 1984, 106 sens 1, Rem., cit. Violier 1980, 95).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences au total – et une mise en relief (1994) – figure dans deux romans à orientation régionaliste marquée puis modérée (1980, 1994). Il apparaît d'abord dans le discours indirect libre (à source énonciative ambiguë), attribué à un personnage vendéen du Bocage vendéen qui raconte une histoire qui lui a été rapportée par deux Vendéens ayant été en pèlerinage à Lourdes, dans un roman régionaliste (1980). Il figure ensuite dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (1994), dont une fois mis en relief. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme figure dans le discours citant sans glosage mais entre guillemets (« *cœur vendéen* »). **3)** Il est en modalisation autonymique, mis entre guillemets d'insistance pour mettre en garde le lecteur devant un sémantisme particulier (signalant une 'non-coïncidence du mot à lui-même'), le composé *cœur vendéen* étant en effet utilisé comme mot-souvenir dans un sens historique spécifique. Les guillemets signalent en outre implicitement que le diatopisme est utilisé en accord avec l'usage collectif selon le mode 'comme on dit', donc aussi pour authentifier le discours. Il est présenté comme un diatopisme encyclopédique légitime, utilisé sans attribution d'une valeur particulière. Le diatopisme sert essentiellement une fonction référentielle intrinsèque, pour désigner une réalité propre au passé dans la région. Il contribue secondairement aussi la fonction narrative du passage dans son ensemble, qui est d'illustrer le maintien de la culture vendéenne (aussi religieuse) dans les familles d'immigrants en Charente, et leur cohésion de groupe.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée en tant que mot désignant un insigne vestimentaire religieux appartenant à la coutume du passé par 4/12 (quatre autres informateurs n'étant pas sûrs) ; un locuteur précise que le symbole représente un cœur double, et non pas simple (CLM). Le même composé est en outre reconnu par 12/12 locuteurs comme un mot emblématique et usuel qui renvoie à un autre référent propre à la région (diatopisme encyclopédique appartenant à la norme régionale), qui symbolise leur appartenance identitaire à la Vendée, et pour certains leur esprit d'autonomie et leur fierté. Le symbole est représenté sous la forme d'un double cœur chapeauté d'une couronne, sur des supports divers (bois, épingles, parfois bijoux), repris en rouge comme logo départemental, notamment sur des drapeaux et des auto-collants (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme désignant l'insigne vestimentaire n'est pas daté dans les ouvrages consultés (RézOuest 1984, 106 cite un texte vendéen de 1968 : *La Revue du Bas-*

Poitou). ♦♦ La lexie formée par composition de deux éléments de la langue générale et lexicalisation du syntagme, représente une formation française (probabl. exogène à la Vendée), avec référent propre à la région – où elle représente un diatopisme de statut. Le premier élément, *cœur*, désigne bien "ce qui a ou évoque la forme d'un cœur" (cf. p.ex. Lar 2004 sens II.1), mais a dû être employé à l'origine au sens (frm. [gén.]) "ce qui symbolise l'amour de Dieu". Nous retenons donc comme trait sémantique définitoire dominant du lexème *cœur* dans la lexie *cœur vendéen* non pas la forme du cœur, mais, 'amour du christ' (à aj. à FEW II/2, 1173 COR I.2.b.d). ♦♦♦ Par sa référence à la guerre de Vendée, le diatopisme encyclopédique est synonymique avec *sacré(-)cœur* et l'elliptique *cœur* "insigne en tissu cousu sur un vêtement ou moulage en plomb porté au cou représentant un cœur, en référence au Sacré-Cœur" – attest. selon notre documentation dep. 1793 (FemmesRézVendée 2005 [1793], 75 « ces braves gens nous avaient fait broder des Sacrés-Cœurs », et 324 ell. « nos cœurs » ; aussi glossaire, 341 et 342 avec déf. [Réz]). Le diatopisme mis en relief dans notre corpus primaire se distingue du sens (diat.) de "bijou fait de deux cœurs évidés et entrelacés, surmontés d'une couronne elle-même sommée d'une croix", qui désigne le double cœur emblème officiel de la Vendée dep. 1943 (RézOuest 1984, 106/ 1990, 45 sens 2 ; aussi Enq.) ; ce symbole remplace celui du bijou traditionnel, fait le plus souvent d'un seul cœur surmonté d'une couronne sans la croix et représentant un symbole matrimonial (*id.* 1984, 106 sens 2 Rem.). Le diat. *cœur vendéen* désignant l'emblème régional est aussi attesté deux fois dans le corpus primaire : « un panneau frappé du cœur vendéen indique la direction du cimetière des martyrs. [...] Le panneau au cœur vendéen éclairé par les phares les fait tourner sur un étroit chemin » (ViollierTribu 2003, 57 ; pour la forme ell. *cœur*, de même sens, v. *ib.*, 59).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : « Hist. » « Insigne vestimentaire religieux adopté par les insurgés de 1793. C'était une image en étoffe dite du "Cœur de Jésus", signe de l'amour du Christ-Rédempteur » RézOuest 1984, 106 (cit. *Revue du Bas-Poitou* 1968 LXXIX, 194) > RézOuest 1990, 45 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 19sq. [Wiss] (cit. Viollier 1994, 20, déf. d'après RézOuest) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ connu, mot-souvenir légitime (reconnu par 4/12 loc., p.-ê. 8/16) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : loc. à aj. après frm. *selon le cœur de Dieu* "pieux, aimé de Dieu" FEW II/2, 1173b s.v. COR I.2.b.d ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

GOIS (n.pr.) → chap. 3.3, p. 912

MARAICHIN s.m.

I USUEL "(personne) qui habite le Marais poitevin, région basse naturelle du sud-est de la Vendée qui s'étend partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime". Réf. / Syn. gén. Ø

A En emploi substantival

1. Empl. au masc.

— Dans le paradiscours :

Note liminaire / C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin sur l'Anse de l'Aiguillon et le Pertuis Breton, face à l'île de Ré. / À pays singulier, langage particulier. Une *cabane**, par exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (et son propriétaire est un *cabanier**) ; en revanche, une *guérite* est ce qu'on appelle ailleurs une cabane. Eux-mêmes, les habitants se disent *marâichins*. (ViollierLilas 2001, 11 ; pour le passage dans son intégralité, v. s.v. *cabane*)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Je parie qu'il croit qu'il a tué son marâichin ! (ViollierLilas 2001, 89) / un marâichin (*ibid.*, 140)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les ouvriers [venus construire la digue] et les marâichins sont restés entre eux au début [de la fête] (ViollierLilas 2001, 69) / les marâichins (*ibid.*, 74, 75) / un marâichin (*ibid.*, 75) / Les marâichins (*ibid.*, 76, 77, 97) / certains marâichins (*ibid.*) / le grand marâichin (*ibid.*, 79) / l'insouciance chez les marâichins (*ibid.*, 81) / un vieux marâichin en béret (*ibid.*, 104) / le vieux marâichin au béret (*ibid.*) / le marâichin (*ibid.*, 106) / mes marâichins de Saint-Nicolas (*ibid.*, 110) / mes marâichins et marâichines courant gratter les rochers (*ibid.*, 223)

— Sans mise en relief (dans le paradiscours) : Le nouveau curé ignore tout du marais* et des marâichins (ViollierLilas 2001, quatrième de couverture)

2. Empl. au fém.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : mes marâichins et marâichines courant gratter les rochers (ViollierLilas 2001, 223)

B En emploi adjectival

1. Empl. au masc.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Il parle aux bêtes en flamand, et les chevaux marâichins le comprennent ! (ViollierLilas 2001, 49)

2. Empl. au fém.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : les susceptibilités maraîchines (ViollierLilas 2001, 46)

II USUEL "(personne) qui habite le Marais vendéen, région septentrionale du littoral vendéen, comprenant au nord-est le marais de Bouin et au sud le marais de Monts et de Challans".
Réf. / Syn. gén. Ø

A En emploi substantival

1. Empl. au masc.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMolly 2006, 84 3x, 85, 86, 91, 124, 190, 303)

2. Empl. au fém.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMolly 2006, 176)

B En emploi adjectival

1. Empl. au masc. Synt. *chapeau maraîchin*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierMolly 2006, 311)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMolly 2006, 152)

2. Empl. au fém.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Vous êtes allés chez moi, à Challans ? Vous avez vu ma tribu maraîchine ? (ViollierCaraïbes 2000, 108)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme apparaît surtout en emploi substantival, comme lors de sa mise en relief, 30 fois (2001 20x, 2006 10x), puis aussi en emploi adjectival, cinq fois, dans les mêmes romans, de même qu'une fois dans un roman de 2000 (2000b, 2001 2x, 2006 2x) – dont deux fois au féminin chacun. Les attestations concernent majoritairement le Marais poitevin (2001 22x) (sens I), mais aussi le Marais vendéen (2000b, 2006 12x) (sens II). **2)** Le diatopisme renvoyant à un référent propre à la région – deux régions naturelles de la Vendée – il pallie la carence du français général.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 35 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (2001), apparaît dans trois romans des années 2000 (2000b, 2001 22x, 2006 12x). Il figure deux fois dans le paradiscours – présenté comme dû à l'éditeur mais rédigé par l'auteur lui-même (Viollier 2009 [entretien]) (2001 2x), dont une fois mis en relief – puis vingt-huit fois dans le discours citant (2001 17x, 2006 11x) – où deux passages textualisent la présence du personnage-narrateur, le curé vendéen, qui rédige son journal intime (2001, 110, 223). Il

apparaît enfin aussi cinq fois dans le discours direct (2000b, 2001 3x, 2006), de personnages de milieux divers : un prêtre d'origine paysanne du Marais vendéen (2000b), deux ouvriers non vendéens, et un commercial aisé (2001 3x), de même qu'un immigrant originaire d'Irlande (2006). **2)** Le diatopisme, mis en relief lors de sa première occurrence dans le roman *Les Lilas de Mer*, dans le paradiscours (et lors de sa deuxième apparition dans l'œuvre d'Yves Viollier dans son ensemble), est à la fois marqué et glosé. Il est mis en italiques et précédé d'un commentaire métalinguistique incident, qui recourt au verbe pronominal *se dire*, attribuant le diatopisme à un collectif – les habitants du Marais poitevin (*Eux-mêmes, les habitants se disent maraîchins*) – d'une région qui est présentée dans les trois phrases précédentes. **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique – en emploi référentiel et auto-référentiel, que les italiques présentent comme étant non général. Avec le commentaire métalinguistique incident, l'italique vise en outre à signaler un emploi appartenant à 'la langue telle qu'elle se parle' dans le Marais poitevin, cité selon le mode 'comme ils disent'. Le diatopisme est essentiellement utilisé pour sa valeur d'authenticité. Son marquage et sa position en fonction de rhème – comme le choix de son emplacement, avec sa mise en relief, en note liminaire – visent avant tout à attirer l'attention du lecteur sur l'existence de particularismes linguistiques (et aussi culturels) dans la région où est située l'action. Ils visent par là à la caractériser à travers un élément de ce patrimoine, et à signaler l'importance pour les habitants de leur identité régionale (ici locale) – selon un procédé caractéristique du régionalisme littéraire (pour le fonctionnement pragmatique de la note liminaire dans son ensemble, v. Pragm. s.v. *cabane*). Le diatopisme est rendu acceptable par son marquage sur la base de son appartenance à l'usage, et en tant que diatopisme encyclopédique conscient est présenté comme légitime.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un mot courant (subst. et adj.) par 14/14 locuteurs, avec référence propre au Marais (vendéen et poitevin), pour certains propre au premier (mieux connu par nos témoins que le second) (6/14). Certains témoins signalent aussi l'emploi du mot (subst.) au fém. pour désigner une danse ronde traditionnelle du Marais vendéen (cf. Com. hist.-comp.), et au masculin pour désigner le dialecte de cette région (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Ce sens est attesté en français depuis le 17^e s. en emploi substantival, au sujet du Bas-Poitou (d'après RézOuest 1984), et en référence au Marais vendéen (notre sens II) dep. 1704, sous la forme *Maraîchain* (d'après MourainRézMaraisV 2003, 196 [Réz] > RézVendée 2009, 66 sens 1, qui indique *Marainchain*) – puis en emploi adjectival depuis 1840 (d'après *ib.* < TLF). ♦♦ Le diatopisme sémantique, à rattacher à la famille de MARISK

"sumpf" (à FEW XVI, 519b-520a), représente probablement une innovation interne du frm. (ou mfr. tardif) local. ♦♦♦ Le diatopisme encyclopédique, courant en Vendée, où il appartient à la norme régionale (Enq.), jouit aussi d'une vitalité ancienne, dans une aire compacte qui correspond grosso modo à la Vendée et au sud de la LoireA. (et au nord de la CharM.), comme le signale l'existence de divers dérivés. Le français dans la région connaît par exemple un verbe *marâchiner*, qui à son tour a donné lieu à un dérivé nominal : *marâchinage* (v. RézOuest 1984, 183sq.) – deux emplois aussi attestés dans la LoireA. limitrophe (le premier à Nant., le second à Nant. et Bas-Poitou, FEW VI, 305b). Viennent s'y ajouter des dérivés du substantif masculin désignant le "patois parlé par les habitants du Marais vendéen" (TLF I.B), aussi signalé par nos témoins vendéens (Enq.), et un "bœuf élevé dans les prairies basses du Poitou et de l'Aunis", en Saint. [CharM.] (AcC 1840-Lar 1874, d'apr. FEW XVI, 520b) mais aussi en Vendée, où il est surtout utilisé au féminin pour désigner la race (RézVendée 2009, 66 Rem.). Le substantif fém. *marâchine* lui aussi a donné lieu à des glissements de sens, par exemple pour désigner une "coiffe du Marais (vendéen ou poitevin)", auj. dans le discours sur le passé (RézOuest 1984, 183), de même qu'une danse traditionnelle de la région (Nant. [LoireA.], FEW VI, 305b ; LaChausséeSables 1966, 360, RézOuest 1984, 183, RézVendée 2009, 66 Rem.) – emploi qui est aussi entré dans la lexicographie générale contemporaine (TLF I.C, Rob 2, PR 2008). Le diatopisme *marâchin* de notre corpus primaire s'applique au Marais vendéen et au marais mouillé* du Sud, les habitants du Marais desséché du Sud étant aussi appelés *Marouins* (RézVendée 2009, 66 ; RézOuest 1984, 183). En présence de deux autres grandes régions naturelles en Vendée, l'on rencontre aussi les désignations d'habitants *Bocain*, *-aine* (RézVendée 2009, 17) et *Plainaud*, *-aude* (*ib.* ; aussi s.v. *Marais Poitevin* Pragm. 3).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : adj. et subst. a. "(personne) qui habite le Marais vendéen ou qui en est originaire" (dep. 17^e s.) et b. "(personne) qui habite le Marais poitevin ou qui en est originaire" (syn. [diat.] *Marouin*) RézOuest 1984, 183 sens 1.a-b > *id.* 1990, 92 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; subst. (habituellement avec majuscule) ou adj. "(personne) qui est originaire du Marais (poitevin ou vendéen)" RézVendée 2009, 66 sens 1 ; Δ cour., légitime (reconnu par 14/14) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *Maraîchins* "habitants du Marais" (poit. *Maréchans*, *Maraechins* "habitans du Marais Nord", *Marouins* "habitants du MaraisP") Le Quellec 2006, 219 s.v. *Marais (Le-)*.

— *SOURCES GENERALES* : empl. à aj. à *marâchin* adj. « wird zur bezeichnung von gewissen dort heimischen gebräuchen [...] verwendet [c.-à-d. dans le Marais* en LoireA. et Vendée] » FEW VI, 305b s.v. MARAIS 1, lui-même à rattacher à la famille de MARISK "sumpf" FEW XVI, 519b-520a ; subst. "habitant du Marais vendéen" et adj. "du Marais vendéen, de ses habitants ou de leur langue"

TLF s.v. *marâchin* sens I.A et II ; « géogr. » adj. et subst. "des marais poitevin et breton" (dep. 1840) Rob sens 1 ; adj. et subst. "qui appartient au Marais breton ou au Marais poitevin" Lar 2004 ; adj. et subst. *marâchin*, *-ine* « géogr. » "des marais poitevin et breton" (*Pays, villages marâchins*) (subst. dep. 1840) PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.m. et f. "habitants du Marais" VaudoréBocageV 2003, 326 s.v. *mareechin*, *-ine* ; adj. et subst. "du Marais, habitant et habitante du Marais" MourainRézMaraisV 2003, 196 s.v. *maréchin*, *-ine* ; *marâchin* s.m. "habitant du marais du nord vendéen" (péj. *ventre jhaune*), *marâchine* "habitante du marais" SefcoOuest 2004, 295 s.v. *marâchin* (source cachée : en mot-vedette comme mot fr. [gén.]) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : dans un commentaire métalinguistique [MaraisV] « Les Habitants du Marais Vendéen (dit Marais Breton) que l'on appelle Maraichins [...] » Douillard s.a. [1950], s.p.

MARAIS

MARAIS MOUILLES

TIROUET (n.pr.) → chap. 3.3, p. 940

VENTRE-A-CHOUX (n.pr.) → chap. 3.3, p. 943

3.1.3. *L'homme : être physique et émotionnel*

Le troisième grand champ sémantique, mieux représenté dans l'œuvre d'Yves Viollier que le second, rassemble trois sous-catégories – 'L'homme : être, corps et santé' (*battre son dail*, *benaise*, *chrétien*, *colique cordée*, *déjaboté*, *dorne*², *grappe*, *rond comme une tonne*), 'Nourriture' (*brioche*, *caillebote*, *collationner*, *folle*, *godaïe*, *meuil*, *mojette*², *noah*, *oberlin*) et 'Comportement, gestes, caractère' (*apibao*, *battre des talonnettes*, *brailler*, *chacoter*, *chéti*, *corgne*, *débarrer*, *enjominer*, *grâler*, *hucher*, *mariennée*, *rembarrer*, *veurnize*).

3.1.3.1. L'homme : être, corps et santé

Dans la présente rubrique, sont rassemblés huit diatopismes, dont un de statut (*battre son dail*, *benaise*, *chrétien*, *colique cordée*, *déjaboté*, *dorne*², *grappe*, *rond comme une tonne*).

BATTRE SON DAIL → DAIL (chap. 3.1.4.4 'L'homme : être social' – 'Travail', p. 679)

BENAISE, BEN AISE adj.

FAM., surtout RURAL "heureux, content, rassasié" (v. RézOuest 1984) (*être benaise / ben aise*).

Réf. *bien aise*

— Dans le discours cité :

Le feu pète le diable dans la cheminée [au retour du personnage-narrateur à la ferme de son village natal en Vendée]. J'ai un rot qui me bloque le conduit, je le lâche tonitruant avant de vider mon verre. José éclate de rire. Michel [le frère du héros] applaudit : / – Voilà qui fait plaisir. Tu es benaise [en note : bien aise]²¹³ ? Tant mieux. En veux-tu²¹⁴ une autre petite goulée²¹⁵ ? (ViollierMariennée 1980, 84sq.)

²¹³ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

²¹⁴ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet dans tout type de milieu, registre et contexte en français dans l'Ouest, v. chap. 2.2.1 et 2.5.1. Dans l'œuvre d'Yves Viollier, elle ne se restreint en effet pas au registre soigné ou aux romans à orientation académique, et peut apparaître au début d'une conversation, mais non exclusivement (v. nos ex. s.v. *benaise*, *bourrine*, *bourse*, *caillebote*, *chouan*, *drôle*, *nénène*, *not'mâitre*, *ventre-à-choux*). Nos exemples affichent un seul emploi général, dans le roman poétique *Les noces de Claudine* (2000a [1975], 62 ; v. notre nomenclature s.v. *bouillée*).

²¹⁵ La forme *goulée* est bien attestée dans notre corpus primaire, surtout dans les années 1980. Il s'agit d'un dérivé sur le diat. *goule*, synonymique de fr. gén. *bouche* (cf. DRF, 546-548), aussi utilisé au sens méton. pour désigner le visage par le conteur vendéen Yannick Jaulin (1999 [1995]) dans ses sketches (selon un dépouillement personnel). Le dérivé est attest. dep. l'afr., enregistré sans marquage diat. dans la lexicographie générale – « fam. » "bouchée ou, le plus souvent, gorgée avalée avec avidité" (TLF) – et est aussi bien situé en Vendée, y inclus au niveau dialectal où il est attest. dep. le 17^e s., chez J. Drouhet (MourainRézMaraisV 2003, 172 [Réz]).

◆ Var. orthogr. *ben aise*

— Dans le discours cité :

– [...] Le phylloxéra a déjà ravagé bien des régions où je suis passé autrefois. Je ne sais pas pourquoi les Charentais s'imaginent qu'ils sont à l'abri. Leur réussite les a endormis. Ils ne voient pas pourquoi ils ne seraient pas « ben aise », comme ils disent, éternellement. Il paraît que le terrible puceron aurait fait son apparition du côté de Jonzac... / – Et alors ? / – Alors ils disent que Jonzac est au sud. (ViollierFontfroide 1999, 76)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est toujours employé dans l'œuvre d'Yves Viollier sans compl. et comme attribut avec le verbe copule *être*, d'abord sous la forme accolée *benaise* qui signale sa lexicalisation (1980), puis sous la forme *ben aise*, plus transparente (1999). **2)** Le diatopisme est en concurrence libre avec ses équivalents généraux et de référence. Nous n'avons pas systématiquement dépouillé le corpus primaire à la recherche de la loc. adj. (fr. gén.) à *l'aise* ; il affiche un emploi de la même locution en graphie standard *bien aise*, attribuée au discours direct d'un personnage charentais (père de l'héroïne du roman *Jeanne la Polonaise*), au début du 20^e s. (1988, 36) – outre son emploi en glose (v. Pragm.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans deux romans régionalistes, est toujours mis en relief, dans le discours cité – d'un agriculteur de la première moitié du 20^e s. (1980), puis d'un artisan vendéen (Zacharie Gaborit) vivant en Charente, dans les années 1870 (1999). **2.A)** Lors de son premier emploi, dans un roman proprement régionaliste (1980), le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée de la même locution en graphie standard (*bien aise*). **3.A)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (note ci-dessus) – sur la base des définitions fournies par l'auteur (v. s.v. à *la basseur* en note) – le diatopisme est en emploi autonymique : il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, mais en même temps cité dans le discours direct. La forme *bien aise* étant fournie en guise de définition, elle est visiblement considérée comme transparente pour le lecteur visé et comme générale (v. cependant Com. hist.-comp.). L'attribution (exclusive) du diatopisme *benaise* au discours cité (v. aussi 2.B) signale qu'il est probablement ressenti comme une marque d'authenticité et considéré comme légitime dans le discours familier entre locuteurs de la région (il est en effet répandu en français familier dans le Centre-ouest, v. Enq.). Le diatopisme véhiculant en outre une connotation de profond bien-être dans la communauté linguistique d'appartenance de l'auteur (v. aussi Com. hist.-comp.), aux niveaux interactionnels entre auteur–lecteurs et entre les personnages, le diatopisme permet d'insister sur l'heureux bien-être du personnage-narrateur Arsène à la campagne, opposé à son malaise maladif en ville (opposition décisive qui structure l'ensemble de ce

roman régionaliste), et contribue en outre à véhiculer la compréhension mutuelle et la relation de proximité entre Arsène et son frère – selon une fonction narrative au niveau de la scène englobante, et phatique au niveau de la scénographie. **2.B)** Lors de son second emploi, dans un roman policier modérément régionaliste, le diatopisme est marqué, entre guillemets (« ben aise ») et suivi d'un commentaire métalinguistique incident dans le fil du texte (*comme ils disent*). Par son attribution au discours cité, il figure dans une mise en relief double, **3.B)** qui signale une non-coïncidence du dire non pas dans un souci de distanciation explicite, mais plutôt d'authentification du discours – vu aussi l'usage du verbe pragmatiquement neutre *dire* pour commenter le diatopisme. Le diatopisme ainsi commenté est donc attribué au discours cité et, par là, en emploi autonymique, mais bien modalisé, selon le mode 'comme ils disent'. En effet, les guillemets d'insistance et de citation balisent explicitement le propos cité, et la tournure descriptive *comme ils disent* le signale comme appartenant à l'usage en Charente de la seconde moitié du 19^e s. L'ensemble de la mise en relief vise donc à attirer l'attention des lecteurs sur le diatopisme employé et à le signaler comme un particularisme conscient, authentique (pour le locuteur et indirectement pour l'écrivain), repris tel qu'il a été entendu par le locuteur vendéen. L'absence d'une glose explicative signale qu'il est jugé accessible pour les lecteurs visés (intelligibilité en effet augmentée par le choix graphique analogue à la var. gén., *ben aise*). Le diatopisme présenté comme légitime lors de sa première mise en relief, est donc ici rendu acceptable par sa mise entre guillemets et, attribué au discours familier oral entre habitants de la région, légitimé par son emploi. Il est par là surtout utilisé pour sa valeur d'authenticité mais aussi pour son expressivité (v. aussi 3.A). Il vise par là à augmenter l'authenticité et l'expressivité du discours et sert en outre un but narratif : il contribue à caractériser les Charentais comme des gens aisés et fiers mais (par leur succès) trop sûrs d'eux – et à les opposer de façon indirecte aux Vendéens, jugés travailleurs à la vie dure. Cette fonction de caractérisation des personnages se fonde sur un stéréotype collectif qui ne semble pas correspondre à un cliché partagé avec la majorité des lecteurs français, mais bien avec la communauté d'appartenance de l'auteur en Vendée, du moins tel que permettent de le reconstituer ses romans (notamment de 1992, 1994 et 2007).

ENQUETES. **1)** La construction verbale *être benaise* est en Vendée reconnue par 8/8 locuteurs au sens de "se prélasser, être heureux, bien à l'aise, zen, reposé" (p.ex. dans un fauteuil, ou après un bon repas avec de bons amis), comme la forme plus usuelle que *être bien aise*. Elle est déclarée employée par 5/8, parfois pour plaisanter. Elle est courante pour deux couples dans la soixantaine, mais par un autre couple dans la quarantaine déclarée courante chez les personnes de 70 ans environ et plus. Dans un autre couple dans la quarantaine au contraire, l'emploi a été dit entendu chez les plus de trente ans par l'une, et seulement chez les moins de

trente ans par l'autre. Les témoins récusent l'emploi d'un substantif *bien-aise* ou *benaise* (EnqWissVendéeCompl 2010). 2) L'auteur confirme que *benaise* est aujourd'hui surtout employé en milieu rural en Vendée [où est situé son premier emploi fictif] et plutôt dans la génération des personnes dans la trentaine et plus (il semble être en perte de vitalité) ; il est cependant encore fréquent en Charente [où est situé son second emploi fictif], autant à la campagne qu'en ville, comme à Angoulême (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ La locution lexicalisée *être bien aise* "être content" attestée en mfr. et frm. dep. Comm[ynes, fin 15^e s.] (FEW XXIV, 152b-153a ADJACENS "in der nähe liegend"), est documenté en Vendée dep. env. 1750 sous la forme substantivée *benaise* "bien-être" dans les *Poésies patoises* de Gустeau (1855-61, 21) (d'après RézOuest, 57) – dans une poésie dialectale d'un abbé de Doix, dans le Marais poitevin – et comme adj. (sous la forme *ben eise*, avec *être*) dans une traduction dial. du Marais vendéen de *La Parabole de l'enfant prodigue* par Mourain (première moitié du 19^e s.) (MourainRézMaraisV 2003, 278 vers 16, *Compléments*). ♦♦ Il s'agit d'une variante phonétique lexicalisée de la séquence adj. (frm.) *bien aise* (RézOuest 1984, 1990) qui est plus chargée sémantiquement et émotionnellement pour ses usagers que cette dernière (cf. 1984 Rem. 1). La forme régionale a dû se former comme une locution figée avant 1750 – à l'époque à laquelle apparaît aussi régulièrement le subst. *bien-aise*, lui qualifié de « rare » jusqu'au 19^e s. (cf. TLF s.v. *bien-aise* Étym. ; mais v. ci-dessous) – dans l'aire nord-occidentale (Ouest, Centre) où l'absence de la diphtongue régulière du fr. gén. dans des mots comme *bien* et *rien* est héréditaire et caractéristique du français 'pop.', voire 'négligé' (PignonÉvPhonPoit 1960)²¹⁶. Dans le diatopisme *benaise*, la première syllabe affiche une *position à schwa* (c.-à-d. qui correspond à une voyelle instable qui permet l'effacement ; pour ce t. emprunté à J. Durand, v. chap. 2.5.1), renforcée par le déplacement de l'accent sur la seconde syllabe : la première syllabe comporte un /e/ faible qui peut grosso modo se réaliser comme un /e/, /ə/ ou /ø/ (v. la prononciation fréq. [bnɛz], cf. RézOuest 1984). ♦♦♦ La locution lexicalisée *être bien aise* relève selon les documents contemporains d'une large aire septentrionale (hors bassin parisien) – qui inclut le Centre-ouest à l'Ouest et le Lyonnais et la Haute Loire à l'Est (FEW XXIV, 153a ADJACENS I.6). Dans la lexicographie générale, la locution adj. *bien aise* est retenue comme un emploi « littér. », qualifié de « vx, rare » sans compl., mais « usuel » lorsque suivi d'un compl. prép. *de* (TLF s.v. *aise*² B.1-2 ; sans marquage *ib.* s.v. *bien-aise*). Les citations relèvent cependant du 18^e/19^e s., sauf une due à Moselly (1907), et la locution ne semble pas appartenir de nos jours à

²¹⁶ Aussi MourainRézMaraisV 2003, 86, s.v. *baë, bé* [Réz] pour *ben* ; aussi chez Vaudoré av. 1847, Corbrejaud 2005 et dans SefcoOuest 1992, 95 ; v. aussi s. *ren*.

l'usage général (aussi Ø PR) ; en Vendée, elle appartient cependant à la norme régionale comme le signale son emploi en guise de définition dans l'œuvre d'Yves Viollier (aussi Enq. 1). Dans le Centre-ouest, où elle se réalise dans l'usage quotidien surtout sous la forme *être ben aise*, elle est de nos jours moins fréquente en Vendée qu'en Charente (Enq. 2). Sa bonne assise aussi ancienne, au niveau dialectal (SefcoOuest) et en français (Enq. 2 et RésOuest), est renforcée par (et renforce pour sa part) l'usage du subst. *benaise* (*ib.*). L'antonyme du subst. *mésaise*²¹⁷ n'est cependant plus reconnu de nos jours en Vendée par nos témoins, ni sous la forme *benaise*, ni *bien-aise* (Enq. 1). Selon le FEW, le substantif est propre à une aire compacte du Centre-ouest et du centre (poit., Blois, centr.) pour désigner un contentement ou une aisance, voire une satisfaction (FEW XXIV, 153a). Il a pu être formé non pas à partir de la forme fr. (18^e/19^e s.) *bien-aise* s.m. "aise, contentement" (*ib.*), non reconnue par nos témoins (Enq. 1), mais par hypostase à partir de la locution verbale diat. Celle-ci s'intègre dans une famille lexicale très productive (*ib.*, 143-156), aussi en français dans le Centre-ouest, en présence notamment d'un emploi aujourd'hui vieux qui renvoie à une coiffe traditionnelle de l'Île d'Oléron, et d'une loc. verb. *il fait benaise* "il fait bon, on est bien" ; suite à l'expressivité du diatopisme, il entre aussi dans de nombreux noms propres comme le surnom *Goulebenèze*, choisi par le fameux chansonnier charentais Évariste Poitevin (1877-1952), ou *Aux goules benèzes* et *Radio Benèze*, dans les Charentes (RésOuest 1984).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *benaise* adj. et s. (souvent [bnɛz]) "heureux, content, rassasié" RésOuest 1984, 57 s.v. *benaise*, *ben aise*, *benèze*, *benèze* (avec un ex. au sujet de Cognac, Char.) > (et adv.) *id.* 1990, 21 s.v. *benaise* ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRés 2007, RichessesThib 2008, RésVendée 2009 ; Δ non testé EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. de l'Ouest français, de la Perche aux Charentes) *benaise* Massignon 1962 II, 736 §3h ; Ø Rézeau 1978.

— *SOURCES GENERALES* : *benaise* [s.]f. poit. [Vend., DSèvres, Vienne], Blois [Loir-et-Cher], centr. FEW XXIV, 153a s.v. ADJACENS "in der nähe liegend" I.6 ; cf. *bien aise* adj. « littér. » (« usuel » lorsque suivi d'un compl. prép. *de* et « vx, rare » sans compl.) TLF s.v. *aise*² B.1-2 (avec des cit. d'auteurs de G. Sénac de Meilhan 1797 à Moselly 1907) ; empl. adj. *être bien-aise* "être très satisfait" TLF s.v. *bien-aise* s.m. « littér., rare » (cit. M^{me} de Staël 1807) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRésSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 mais *bé* adv. "bien" *ib.*, 306 ; *ben eise* dans la *Parabole de l'enfant prodigue* (vers 16) MourainRésMaraisV 2003

²¹⁷ Fr. de réf. *mésaise* s.m. « vieilli » "situation dans laquelle on est privé d'aise, de bien-être, de confort, physiquement ou moralement" (dep. 1160, dér. de *aise*-, préf. *mé*-) TLF s.v. *mésaise* ; *mésaise* s.f. 'actuellement dans le registre patois' et chez Pérochon [Deux-Sévière, instituteur en Vend.] dans la loc. verb. *en avoir mésaise* ["en être mal à l'aise"] Rézeau 1978, 110 s.v. *mésaise*.

[1847], 278 ; v. aussi *baë* adv., s.m., *bé* adv. *ib.*, 86 s.v. *baë, bé* ; (*ète*) *benèse, binèse* adj. "(être) à son aise, bien aise" SefcoOuest 2004, 21 s.v. *aise* (sans local., et sans restr. 1992, 98 ; v. aussi *ib.*, 95 pour *bé*, 98 pour *bèn*) ; Ø mais *beune* adj. "bien" CorbrejaudNoirmoutier 2005 s.v. *beune* ; Ø Dangirard-RézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *ben, ren* etc. habituel en français « populaire, disons même dans la langue parlée négligée » à l'ouest et au centre du domaine d'oïl PignonÉvPhonPoit 1960, 132.

CHRETIEN s.m.

FAM. COUR. [surtout précédé de l'article indéf. *un*] "être humain ; personne ; âme"

— Dans le discours citant :

Ils allèrent ramasser les victimes. [...] / Il se serait présenté un chrétien [en note : être humain]²¹⁸, qu'il aurait été couché là, en compagnie des autres acolytes. (ViollierMalvoisine 1979, 109)

◆ Dans une négation (*pas un chrétien*). Syn. gén. *âme*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Normalement il ne devait pas rencontrer un chrétien sur ses jambes. (ViollierMalvoisine 1979, 153) / pas un chrétien dans la rue (ViollierLoups 1985, 27) / pas un chrétien, pas une bête (*ib.*, 190)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : il y avait tant de verglas qu'il ne permettait pas de mettre un chrétien dehors ! (ViollierJeanne 1988, 38)

◆ Réf. *être humain, homme, personne*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : chrétien (ViollierLoups 1985, 84 2x)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : une taupe, un lapin, un chrétien se serait perdu (ViollierLoups 1985, 17) / le col d'un chrétien (*ibid.*, 167) / il n'y avait pas de quoi y ajouter un chrétien [sur la place débordée de monde] (ViollierCortège 1986, 47) / deux rangées de chrétiens (*ib.*, 112) / L'abbé bénit tous ces corps qui étaient des dépouilles de chrétiens. (*ib.*, 210) / Les seules bêtes que leur cuisine attirait étaient ces autres chrétiens [affamés eux aussi] (*ib.*, 224)

◆ [Empl. comme nom qualificatif, en opposition à d'autres animés]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : une voix de chrétien (ViollierLoups 1985, 131)

REMARQUES. 2) Selon nos dépouillements manuels, au sens second (dans une négation), le diat. à quatre attestations est moins fréquent que le synonyme général *âme*, utilisé sept fois

²¹⁸ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

dans la locution (*ne pas y avoir, rencontrer*) *âme qui vive* (1988, 61 ; 1989, 363 ; 1996, 201 ; 1992, 113 ; 1999, 118 ; 2001, 113, 385) et aussi sous la forme de la variante (*ne pas rencontrer*) *âme qui bouge* (1997, 118). Le diatopisme est cependant en cet emploi plus fréquent que les synonymes généraux *personne* et *homme*, utilisés une fois chacun dans des locutions comparables : « Il n'y avait personne » (1994, 21) et « Il n'y avait pas un homme. » (2000b, 165). Le lexème *chrétien* est également utilisé dans le corpus primaire au sens général (p.ex. 1985, 62, 113 ; 1988, 61), aussi dans le discours cité pour désigner un être humain digne (par sa culture chrétienne) : « Vous ne connaissez pas le Cordon de la Vierge, chez vous ? Mais vous êtes pas des chrétiens ! » (1985, 233 ; cf. TLF II.A.2 « fam. »). **3)** L'emploi de ce diatopisme s'explique par l'importance de la culture chrétienne dans la région (v. chap. 2.2.2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatorze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, une fois mis en relief (1979), apparaît dans quatre romans des années 1979 et 1980, à orientation surtout régionaliste marquée, mais aussi générale (1979 2x, 1985 7x, 1986 4x, 1988). Il figure onze fois dans le discours citant (1979 2x, 1985 5x, 1986 4x), et trois fois dans le discours cité de locuteurs du Centre-ouest : un meunier vendéen, La Tourte*, de la fin du 18^e s., puis une dame bourgeoise, du début du 20^e s. (1985 2x, 1988). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le passage où figure le diatopisme et sa mise en relief disparaît dans l'édition définitive (Ø 1997, 86), et l'emploi non mis en relief (1979, 153) est remplacé par une construction générale recourant au synonyme général *âme* (1997, 118, v. Rem. 2). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une locution synonymique (*être humain*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières – en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 11/14 locuteurs, mais déclaré employé par 1/11, comme un emploi courant sans restriction d'emploi (appartenant probablement à la norme régionale), surtout dans la loc. phrastique *il n'y a pas un chrétien*, utilisée à côté de la var. *il n'y a pas un pèlerin* (1/11) et surtout l'équivalent général *il n'y a pas un chat* – que disent employer 9/14 (EnqWissVendée 2009). Le décalage entre le nombre de personne déclarant employer le diatopisme et sa reconnaissance s'explique ici probablement non pas par

un statut illégitime, mais plutôt par une perte de sa vitalité et/ou par un emploi majoritairement inconscient par sa proximité sémantique avec le sens général.

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi de *chrétien* au sens de "homme, par oppos. à animal" est attesté en afr. depuis le 12^e s. (FEW II/1, 654b CHRISTIANUS I.1.b). ♦♦ Il s'agit donc d'un diatopisme sémantique, formé par extension de sens, et probablement un archaïsme de la langue générale – dont la datation reste à établir sur la base de son marquage chronologique dans les dictionnaires généraux. ♦♦♦ À l'époque contemporaine, ce type sémantique est selon les données rassemblées caractéristique du Centre et Bourbonnais, d'une partie centrale du Grand-Ouest (Perche, DSèvres, CharM.) et de son extension occidentale outre-mer au Canada (FEW II/1, 654b ; aussi SefcoOuest 1992 [DSèvres, Char], Barkan 1963 [Vend.], TLF, Rob [Canada]). On y ajoutera les données françaises vendéennes de notre corpus primaire et de nos enquêtes (Enq.). La bonne assise dans le Centre-ouest du type sémantique est confirmée par la formation du dérivé *crétienne* [orig.] s.f. "femme médiocre, peu soigneuse, peu sérieuse" (SefcoOuest 1992, 202).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ cour. (reconnu par 11/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : *chrétien* 'frég.' Vendée 1. "étranger, vagabond", 2. "personne par oppos. à un animal" Barkan 1963, 28.

— SOURCES GENERALES : afr. *chrétien* "homme, par oppos. à animal" et [dial.] perch., Chapis 1, 243, ChefB. "individu (en mauv. part)" [Perche, DSèvres], saint. "homme, femme, en gén." [CharM.], kanad. "homme blanc" [Canada], SeudreS centr. "homme" [CharM., Centre], Nohant *chti chrétien* "méchant homme" [Indre], Franchesse chrétien "individu" [Allier] FEW II/1, 654b s.v. CHRISTIANUS I.1.b ; Ø mais adj. « région. (Canada) » "humain, loyal" TLF s.v. *chrétien* I.B.3.a en part. (cit. Bélisle 1957 *Dictionnaire général de la langue française parlée au Canada*) > « région. (Canada) » "humain" (*Ce que vous faites n'est pas chrétien*) Rob I.2 (sans cit. ni dat.) ; Ø Lar 2004, PR 2008 (en ce sens).

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *crétien* [orig.] (*souvent péj.*) "individu" SefcoOuest 2004, 260 s.v. *individu* (sans local., mais DSèvres, Char. "désignation souvent péjorative pour homme, individu", 1992, 202), Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

COUR. (p.-ê. VIEILLISSANT) t. générique "maladie qui se manifeste à travers de très fortes douleurs et contractions abdominales et entraîne des complications graves, voire mortelles en l'absence d'une intervention (pour la plupart chirurgicale), impliquant souvent une inflammation de l'intestin". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Depuis cinquante ans, époque à laquelle ses mère et père avaient été emportés en un tournemain de ce qu'on appelait alors la « colique cordée », elle était demeurée fidèle au poste. (ViollierCabane 1982, 22) / – Tu vois, dit [grand-père] Athanase en soupirant à Augustin venu lui rendre visite un dimanche de janvier, j'ai fait plus de cent cinquante livres. Si on me pesait, je n'en compterais sans doute pas cent. / – Vous souffrez ? / Athanase haussa les épaules. / – J'ai parfois des coliques. Le plus pénible, c'est que j'ai toujours du dégoût²¹⁹. C'est pourquoi je ne mange pas. / Au début, on avait pensé à des étranglements intestinaux, baptisés « colique cordée ». Comme le mal durait, le médecin était venu. [...] / – Je crains que le mal dont souffre votre père ne soit / pas bien bon. Et je n'ai pas de médicaments pour le soigner. / On parla de « mauvais mal²²⁰ » à partir de ce moment-là. (ViollierSaisons 1996, 169sq.).

REMARQUES. **1)** Le terme générique est dans l'œuvre d'Yves Viollier toujours utilisé pour désigner des maladies qui entraînent des douleurs au niveau intestinal (*appendicite* ; *péritonite* ; *colique de miserere*), mais peut dans l'usage aussi désigner des maladies qui entraînent des douleurs au niveau rénal (Enq. 2 et Com. hist.-comp.). **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire étudié, qui affiche cependant l'emploi de l'hyperonyme général *colique* (p.ex. 1996, 169 v. ex. ci-dessus) et d'hyponymes généraux désignant le même référent ou des maladies proches, cinq fois : le lexème *appendicite*, attribué trois fois au discours direct d'infirmières à La Roche-sur-Yon pendant la seconde guerre mondiale (2000b, 44, 46, 48), de même que les composés *colique néphrétique*²²¹, au pluriel (1998, 120), et *maladie de la pierre*²²² (1996, 166).

²¹⁹ Il s'agit ici de l'emploi général "manque d'appétit", att. dep. 1595 chez Montaigne (cf. TLF A), et non pas de l'emploi diatopiquement marqué caractéristique de l'ouest de la France (Normandie, Centre-ouest) « FAM. » "mauvais goût (d'un mets, d'une boisson)" (DRF, 348 [Réz] ; RézVendée 2009, 39; RézOuest 1984, 122).

²²⁰ *mauvais mal* « vx » "maladie mortelle considérée comme un fléau à une époque donnée" TLF s.v. *mal*³, *maux*.

²²¹ Fr. de réf. s.f. *appendicite* « MÉD. » "inflammation de l'appendice vermiciforme du cæcum" (TLF) ; nom composé *colique néphrétique* 'fréq. au plur.' "douleur très vive provoquée par un spasme des uretères, souvent dû à un calcul ou à la lithiase rénale" (TLF s.v. *néphrétique* sens I).

²²² Le nom composé désigne la *lithiase* « MÉD. PATHOL. » "formation de calculs dans une glande, les canaux excréteurs d'une glande, une cavité de l'organisme, pouvant entraîner des troubles graves accompagnés de douleurs violentes" (TLF).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – toujours dans le discours citant et mis en relief – apparaît dans deux romans des années 1980 et 1990, à orientation régionaliste, marquée puis modérée (1982, 1996). Dans les deux cas, la maladie désignée touche des Vendéens de milieu modeste, dans le Bocage vendéen de la fin du 19^e s. **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, le composé diatopiquement marqué est à la fois glosé et marqué : il figure toujours entre guillemets, après un commentaire métalinguistique incident, qui le présente en fonction de rhème, à l'aide de verbes descriptifs de citation – *appeler* (*ce qu'on appelait alors la « colique cordée »*) (1982), puis *baptiser*, en emploi résultatif, après l'indication d'une loc. hyponymique générale (*étranglements intestinaux, baptisés « colique cordée »*) (1996). **3.A-B)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme est en modalisation autonymique et figure en fonction de rhème : il est présenté comme à la fois employé et cité – selon le mode 'comme on dit/disait'. Le diatopisme est attribué à l'usage collectif indéfini dont le narrateur ne se distingue pas de façon explicite – d'abord du passé ('alors'), c'est-à-dire antérieur par rapport au fil principal du récit (du dernier tiers du 19^e s.) (1982), puis sans précision temporelle (1996), alors peut-être attribué au collectif des Vendéens qui entourent le malade (le médecin et sa famille) – à qui est implicitement attribué le contenu du fragment qui le précède et qui contient la lexie non marquée *étranglement intestinal* (figurant dans un discours à source énonciative ambiguë, signalé par la tournure *on avait pensé à...*). L'emploi en fonction de thème de cette lexie assure l'accessibilité du diatopisme aux lecteurs visés (sans représenter une définition proprement dite), alors que lors de son premier emploi, le diatopisme n'est pas rendu accessible – soit parce qu'il est jugé transparent, soit en raison de l'orientation littéraire de l'auteur, à l'époque moins soucieux de l'accessibilité directe des diatopismes aux lecteurs. L'absence d'un équivalent général qui rendrait le diatopisme accessible signale peut-être aussi qu'il est doté d'une certaine transparence sémantique. Les deux mises en relief visent à attirer l'attention sur le composé *colique cordée* (plus que sur la maladie désignée) – utilisé pour sa valeur authentique, afin d'assurer le lecteur du réalisme du récit. Les guillemets indiquent que le diatopisme est à la fois ressenti comme non général – marqué, ici technique – et utilisé dans un sens particulier, imagé, mettant le lecteur visé en garde devant un sémantisme présupposé inattendu (double non-coïncidence du discours à lui-même et du mot à lui-même).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 5/12 locuteurs (d'âge, de milieu et de métier divers), comme un mot courant désignant tout type d'étranglement intestinal, chez les animaux et les humains. Il peut aussi désigner l'appendicite (2/5) de même que des coliques néphrétiques (1/5). Il est signalé comme étant souvent employé au pluriel et ressenti comme « usuel, populaire » (témoignage de CIM), ou comme « pas très fréquent » par les autres (JP).

Inconnu de sept de nos témoins ainsi que d'un témoin supplémentaire, lycéenne de seize ans (de milieu modeste et rural, à conscience linguistique peu aiguë) (EnqWissVendée 2009).

2) Yves Viollier confirme que la lexie était fréquente chez les agriculteurs, utilisée de façon 'empirique' en tant que terme générique, comme beaucoup d'autres mots de la région ; l'auteur l'a aussi entendue au sein de sa famille d'origine, jusqu'aux années 1950/60 environ. Dans les emplois qu'il en fait personnellement dans ses romans, il désigne toujours l'étranglement intestinal, qui implique des douleurs au niveau abdominal (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, non attesté à date ancienne dans la région, figure dans les sources régionales depuis 1908, pour l'Anjou (Verrier/Onillon ; cf. FEW II/2, 920a COLON "côlon"), de même que dans des ouvrages médicaux, en 1761 (d'après Cormeau 1912, 154).

♦♦ L'attestation du diatopisme en français en Amérique du Nord (v. ci-dessous) signale cependant qu'il a dû être suffisamment fréquent en français dans les villes de l'Ouest et/ou Centre français au(x) 16^e/17^e s. pour s'être implanté durablement dans le Nouveau Monde. En l'absence d'attestations dans la lexicographie générale, moderne et ancienne, il est possible que ce diatopisme lexématique formé (avant le 18^e s.) par composition de deux éléments généraux *colique* + *cordée* (subst. + adj.) et lexicalisation du syntagme représente une innovation du français dans le grand Ouest (v. aussi ci-dessous). ♦♦♦ Le diatopisme absent de la lexicographie différentielle hexagonale (et Ø Clément 1981) est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire compacte, centre-occidentale, autour de la Loire (v. cependant Bibl. en note). Il a notamment été relevé dans la région qui correspond à l'ancien Poitou : dans les Mauges, au sud de la Loire dans l'actuel Maine-et-Loire (Verrier/Onillon 1908, FEW II/2, 920a ; aussi Rouillet 2004 en n. ; Ø Musset [CharM.]), et dans les trois autres départements qui la constituent auj., en dialecte (SefcoOuest 1992/2004) – y inclus en Vendée (SvensonMaraisV 1959, RézVouvant 1976, BéaParlange 1983, PiveteaMaraisP 1987), de même qu'en français (Enq.). Il est également passé outre-atlantique, au Québec et en Acadie (Dionne 1909, Ditchy 1932, Bergeron 1980, Richard 1995). Il s'agit d'un terme générique qui désigne une "maladie qui se manifeste à travers de très fortes douleurs et contractions abdominales et/ou rénales (lombaires), qui entraîne des complications graves, voire mortelles en l'absence d'une intervention (pour la plupart chirurgicale), et implique souvent une inflammation des organes concernés (intestin, rein)". Il peut ainsi désigner l'étranglement intestinal (*appendicite* ; *péritonite*) ou l'obstruction ou occlusion intestinales (*colique de miserere*) – comme dans l'œuvre d'Yves Viollier (Enq. 2 ; Bibl.) – mais aussi un calcul ou une lithiase rénales (*colique néphrétique*) (cf. SefcoOuest 1992/2004).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø R  zOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesR  z 2007, RichessesThib 2008, R  zVend  e 2009 ; Δ fam., bien connu (reconnu par 5/13 inf.) EnqWissVend  e 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Dunn 1880, GPFC 1930 ; "obstruction de l'intestin par lui-m  me, d'apr  s un pr  jug   populaire" Dionne 1909, 164 ; Ø Barkan 1961-1962 [fr. Vend.] ; *colique cord  e* s.f. Qu  bec "colique violente" Bergeron 1980, 139 ; Ø DQA 1992, 213 s.v. *colique*, DHFQ et DQF 1999 [Qu  bec], Cormier 1999 [Acadie], Valdman/Rottet *et al.* 2010 [Louisiane], BDLP ; *colique(s) cord  e(s)* 8 attest. du 19^e au 21^e s. (dep. 1855) Google Livres²²³ (consult   le 06/05/10).

— *SOURCES GENERALES* : *colique cord  e* maug. [en fr.] "colique de mis  r  r  " (S. noch Lar 1929, sowie hier MISERERI) [Maine-et-Loire au sud de la Loire]²²⁴ FEW II/2, 920a s.v. COLON "grimmdarm" II.1 (Ø II/1, 649b s.v. *CHORDA* I.3.b.γ) ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Nicot 1606, Oudin 1640, Richelet 1680, Fureti  re 1690, M  nage 1694, Corneille 1694, Tr  v 1743, Voltaire 1784, F  raud 1787/1788/1761, Ac⁴1792, Guizot 1822, Littr  , Lac 1876 ; Ø Lar 1869, 1900, 1907, 1922, 1929, 1948, 1960, 1982 ; Ø DG 1890-1900, Hu 1932 II, TL 1936, BauchePop⁵1951/¹1920, GuiraudPop 1965, 81, GLLF 1972, Cl  ment 1981, Duneton/Claval 1990 ; 'rural, du pass  ' « en Anjou » "colique de miserere" Lachiver 1997, 507 ; Ø FRANTEXT, DMF2009 [1330-1500].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetR  zSables 2002/2003, Vaudor  BocageV 2003, MourainR  z-MaraisV 2003 ; *coliques cord  es* s.f. pl. "coliques n  phr  tiques" SefcoOuest 2004, 109 s.v. *colique* (sans local., mais *coliques cord  es* ou *corda  es* Vend., DS  vres, Vienne "appendicite ou colique n  phr  tique", 1992, 189 s.v. *cord  *) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardR  zVend  e 2005, FemmesR  zVend  e 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaR  velli  reMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, Gu  rinElle 1892, Lema  treClouzotPoit 1908 ; *colique cord  e* Montjean[-sur-Loire], le Fuilet [Anjou au sud de la Loire] "colique de miserere" « Ainsi appel  e parce que, dans la croyance populaire, elle proviendrait de ce que les intestins se nouent ou s'entortillent les uns avec les autres » Verrier/Onillon 1908, 226 s.v. *cord  ,   * ; *colique cord  e* sud-ouest du Maine-et-Loire [en fr.] "colique de mis  r  r  " Cormeau 1912, 154 (cit. un ouvrage m  dical de 1761, d      un m  decin du Roi et des H  pitaux) ; Ø Musset 1931/1932 [CharM.] ; loc. « vx » [kordai] "douleurs tr  s vives de l'abdomen (crise d'appendicite, colique n  phr  tique, etc.)" SvensonMaraisV 1959, 180 ; Ø Pignon  vPhonPoit 1960, 555-559, PignonGentePoit 1960 [16^e], LaChauss  eSables 1966 "Infirmit  s, Maladies, D  sagr  ments" ; *colique cord  e* Vienne "appendicite" (syn. *colique de mis  r  r  *) Mineau/Racinoux 1975, 103 > ²1981, 153 s.v. *cord  * ; dial. *l   k  lik k  rd  y* [koli:k kordai] s.f. "l'appendicite"

²²³ Le nom compos   figure dans un ouvrage m  dical (J. Briand 1855, 110, aussi cit   ailleurs par la suite, deux fois), dans deux sources nord-am  ricaines – un glossaire (J. Ditchy 1932, *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris : Droz [repr. Gen  ve : Slatkine 1977, 207]) et un roman contemporain (A. Ricard 1995) – et dans trois romans sur le pass   (Roullet 2004 [angevin] ; H. Dumoulin 1992, 59 [non localis  ] et P. Vannier 2009, 37 [probabl. bourguignon]) Google Livres (consult   le 06/05/10).

²²⁴ L'attestation, dans les Mauges, est tir  e de Cormeau 1912, 154, qui, lui, cite un ouvrage m  dical de 1761, d      un m  decin (du Roi et des H  pitaux) ; le renvoi de FEW    Lar 1929 et    l'article MISERERI' concerne non pas la forme, mais le sens de cette lexie, celle-ci pouvant   tre synonymique de *colique de mis  r  r  *.

RézVouvant 1976, 178 §353 ; Ø ALO ; *colique cordaïe* s.f. Chaize-le-Vicomte, Triaize, Vouvant [d'après Rézeau 1976] "appendicite, péritonite" BéraParlange 1983 IV, 33 "Maladies" ; Ø Gachignard-Maillezais 1983, BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986 ; *colique cordaïe* s.f. "appendicite ; péritonite" PiveteaMaraisP 1987, 14 ; Estalenx 1993 II, 515-524 "Maladie", 524-526 "Maladies des animaux / Médecine vétérinaire" ; Ø Perreadeau s.a., Pelmont 1994 (DSèvres : Hérissou), Rézeau 1994c [Poit. 1808-1825], Chevrier 1994, Chaigne 1995, 44-48 "La santé" (Saint-Maixent).

DEJABOTE part. passé en empl. adj.

FAM., parfois PEJ. "qui a la poitrine découverte". Réf. / Syn. gén. (FAM.) *dépoitraillé*

— Dans le discours citant (introduisant du discours cité à source énonciative ambiguë) :

[Marthe Girard, mère adoptive du héros] déplaçait son corps pesant autour d'Augustin avec une rapidité étonnante [en lui prenant les mesures pour un costume]. Sa poitrine emplissait un caraco d'indienne rouge. Elle avait toujours chaud et, ainsi qu'elle le disait, elle avait besoin d'être sans cesse déjabotée. Augustin voyait sa gorge aussi blanche et lisse que la platée de caillebottes*. Elle lui serra la main de ses doigts potelés pour mesurer la longueur de ses bras. (ViollierSaisons 1996, 139)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les gens étaient déjabotés [pour dormir]. (ViollierLoups 1985, 115) / son homme ainsi déjaboté [... avant de se] réenfiler sa chemise. (*ib.*, 171) / [...] elle était déjabotée jusqu'au fils. Ses gros seins blancs et pointus manquaient de sauter au grand air à chacun de ses mouvements. (*ib.*, 206)

REMARQUES. 2) Le diatopisme à quatre occurrences est deux fois plus fréquent que son synonyme général *dépoitraillé* (au sujet d'une pers.) (1986, 22, 185), et deux fois moins fréquent que la lexie générale proche mais non synonymique *déboutonné*²²⁵.

RUBR. PRAGM. 1) Le diatopisme, à quatre occurrences, est trois fois employé sans mise en relief dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique, dans un roman régionaliste historique (1985 3x), puis mis en relief une fois dans un roman modérément régionaliste, où il apparaît dans un discours à source énonciative ambiguë mais est attribué à une domestique (cuisinière) du Bocage vendéen des années 1880 (1996). 2) Lors de sa mise en relief, le diatopisme, sans marquage mais glosé, apparaît en fin de phrase (*elle avait besoin d'être sans*

²²⁵ Ce dernier est à huit occurrences (au participe passé), dans des romans de toutes les phases littéraires de l'œuvre étudiée (en parlant d'un corsage, d'une chemise, d'une veste, d'un chemisier) (1972, 36 ; 1994, 138, 248 ; 1996, 143, 284 ; 2000b, 24 ; 2001, 409 ; 2002, 103) – dont une fois dans le discours direct, de la domestique Marthe (1996, 143) – de même que quatre fois en parlant d'un col (2000b, 200 et 2009, 50). Le corpus primaire atteste en outre quatorze emplois de verbes de la même famille lexicale (quasi-syn. et anton. gén.) : le verbe *déboutonner* (au sujet d'un col, d'une chemise, d'une veste, d'un caraco, d'un imperméable) (1988, 11, 57 ; 1994, 191 2x, 197 ; 1996, 36, 86 ; 2000b, 145 ; 2001, 209, 264, 399 ; 2003, 184) – dont une fois dans le discours direct d'une maraîchine*, en 1909 (2001, 399) – et les antonymes *boutonner* (1998, 252) et *reboutonner* (1996, 129).

cesse déjabotée) – dans un fragment qui est parallèle à celui du début de la phrase (*Elle avait toujours chaud*). Il est précédé non pas d'une simple tournure de citation (de discours indirect) du type 'X dit que', mais d'un commentaire métalinguistique incident qui recourt à l'adverbe *ainsi*, et au verbe pragmatiquement neutre *dire*, dans le temps du récit, au passé – construit selon le modèle 'comme/ainsi que X le disait', qui attribue le fragment cité qui inclut le diatopisme à la domestique Marthe (*ainsi qu'elle le disait*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en modalisation autonymique. Il est visiblement considéré comme accessible pour le lecteur visé (du moins par inférence avec le cotexte), en l'absence d'une glose définitoire, et cité selon le mode 'comme elle disait', pour représenter 'la langue telle qu'elle se parle' – et non pas pour stigmatiser la locutrice, comme le signale aussi l'attribution du diatopisme au discours citant lors de ses emplois non mis en relief. La non-coïncidence du dire véhiculée ne constitue pas une distanciation explicite du narrateur : elle signale implicitement une valeur d'authenticité, et vise à convaincre le lecteur du réalisme du récit, mais aussi à attirer l'attention sur le personnage de Marthe – domestique dodue qui veut faire un costume pour son fils de cœur, le héros du récit, pour la caractériser comme une personne active, généreuse.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 8/12 de nos témoins vendéens (les quatre restant étant tous nés après 1956), mais aussi par une informatrice supplémentaire de milieu modeste, âgée de quinze ans. Il est déclaré employé par 6/8 des témoins, tous de milieu modeste ou moyen sauf les deux personnes âgées (nées dans les années 1930), de milieu cultivé. Le diat., ressenti comme familier, est aussi utilisé en emploi adjectival, à côté du (quasi-)synonyme *dégorgeté* et même de l'adj. proche *decolleté* (chacun avancé par un témoin). Il est signalé comme employé surtout en référence aux femmes par quatre locuteurs et est parfois jugé 'patois'. Le diatopisme est aussi connu au sens péj. "mal habillé, pas bien mis" (4/8) – alors utilisé à côté du quasi-synonyme *débraillé* (avancé par trois locuteurs). Le subst. diatopiquement marqué *jabot* (au sujet d'une pers., notamment une femme) à partir duquel a été formé le verbe (cf. RézOuest 1984) est quant à lui reconnu par 12/12, et déclaré employé par tous sauf une locutrice cultivée (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme non daté en lexicographie différentielle ♦♦ est décrit comme étant formé par dérivation (suffixale et préfixale) à partir du diat. *jabot* (RézOuest 1984, 122 > 1990, 53 ; cf. *id.* 1984, 169 pour *jabot* "poitrine"). ♦♦♦ Il est d'usage en français dans le Centre-ouest en général (*ib.*, 122/ *id.* 1990, 53) et est en effet bien connu en Vendée aujourd'hui (Enq.). Il est dialectalement attesté pour le Centre-ouest à l'exclusion de la Vendée (SefcoOuest 1992/2004), et le FEW l'a relevé non seulement dans les DSèvres et en CharM., mais aussi dans l'Indre-et-Loire (IV, 3b *GABA I.1.c). Ce diatopisme lexématique, une

innovation interne du français de la région, coexiste dans le Centre-ouest avec le quasi-synonyme diat. *dépatter* (RézOuest 1984), lui utilisé une fois dans notre corpus primaire au sens de "déboutonner (un vêtement)" (1980, 116). Le diatopisme *déjaboter* est moins fréquent en Vendée que le substantif *jabot* dont il a été dérivé, qui y est fréquent et largement légitime au sens de "poitrine (d'une personne) ; sein (d'une femme)" (Enq. et chap. 2.5.1).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : (*se*) *déjaboter* v. pron. "ouvrir largement le devant d'un vêtement sur la poitrine" « surtout au part. passé, en empl. adj. » (syn. *dépoitraillé*), dér. de *jabot** [= poitrine] RézOuest 1984, 122 s.v. *déjaboter* (*se* --) > *id.* 1990, 53 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu, familier, utilisé par les locuteurs dans la génération de 40 ans et plus, parfois jugé patois (reconnu par 8/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais fr. d'Acadie (et région. de Poit. et Charentes [Centre-ouest]) *jabot* "poitrine" Massignon 1962 II, 737 §3k I.

— *SOURCES GENERALES* : aj. *déjaboté* part. passé Vendée à *déjabotter* v.a.r. bgât. "enlever les vêtements qui couvrent la poitrine" [DSèvres], saint. "décoller" [CharM.] et *déjaboté* loch. "qui a la poitrine découverte" [Indre-et-Loire] FEW IV, 3b s.v. *GABA I.1.c ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *déjhaboter* v. tr. "décoller" SefcoOuest 2004, 141 s.v. *décoller* et *éjhaboté* adj. "au décolleté largement ouvert" *ib.* s.v. *décolleté* et *dejhaboté* adj. "dépoitraillé" *ib.*, 150 s.v. *dépoitraillé* (sans local., mais *déjhaboter* v. DSèvres, Vienne, Char., CharM. "décoller, dépoitrailler", 1992, 227 ; sans indic. du diat. 1992/1999) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809.

*DORNE*² → *DORNE* (chap. 3.1.4.4 'L'homme : être social' – 'Travail', p. 695)

GRAPPE adj.

FAM. [l'objet désigne la main, les doigts] "engourdi par le froid, comme perclus par le froid" (*doigts grappes, mains grappes*). Réf. / Syn. gén. *gourd*

◆ En empl. épithète

— Dans le discours cité :

– Tu ne nous a jamais regardés avec nos vieilles hardes, avec la boue devant le seuil de notre maison [...], avec nos doigts grappes [en note : gourds]²²⁶ au premier courant d'air. [... D]ans dix ans, à force de tirer* les vaches, de porter les seaux, de couper l'herbe pour les lapins, je n'aurai plus de mains, rien que des crochets à faire tort au monde. (ViollierMariennée 1980, 68)

²²⁶ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

— Dans le discours citant :

La pluie tombait à petite gouttes piquantes et glacées [lors des vendanges]. / – On dirait du grésil ! / Ce n'en était pas, mais ils eurent les mains gelées ; ils disaient « grappe », dès qu'ils touchèrent leurs premiers raisins. Les feuilles tuées par la pluie froide se détachaient au moindre contact. Oncle Samuel avait endossé la hotte. Mais lorsqu'il monta à l'échelle pour vider dans la cuve, Ange le vit chanceler et s'agripper au câble de la charrette. (ViollierFontfroide 1999, 86)

◆ En empl. attribut

— Dans le discours citant :

Il [le voisin] n'est pas venu le matin où il s'est mis à pleuvoir. Nous avons pris nos capuchons de vendangeurs, car il ne restait plus qu'un sapin à abattre. Mais la pluie a cinglé. La chaîne de la tronçonneuse a glissé sur l'écorce. / – Le père Compain a raison, a dit Bernard. C'est comme ça qu'arrivent des bêtises. / Nous avons abandonné le chantier. Mes doigts étaient « grappe », dans mes gants de cuir trempés. Le vent un peu plus au nord, la pluie se serait changée en neige. / L'arrivée du mauvais temps ne me déplaisait pas. Nous allions nous replier à l'intérieur. (ViollierCiel 2004, 170)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est à trois occurrences dans le corpus primaire, utilisé en référence aux doigts, deux fois (1980, 2004) et aux mains, une fois (1999). L'adjectif est accordé de façon régulière en nombre avec le sujet (au pl.) lors de son premier emploi, *doigts grappes* (1980). Il affiche ensuite une discordance grammaticale (indépendante de l'emploi d'un auxiliaire) lors des deux autres emplois ; celle-ci est peut-être liée au détachement du diatopisme du restant du discours par l'usage de guillemets (v. 1999, 2004) et/ou à une association à une grappe de fruits ('avoir les doigts comme une grappe'). **2)** Le diatopisme à trois occurrences coexiste à côté d'un synonyme général à fréquence égale, *gourd* [au sujet de doigts] (1994, 220 ; 1996, 36, 124), auquel s'ajoutent le participe passé en emploi adjectival *engourdi* (1992, 221) et deux emplois de *gourd* pour désigner l'état des doigts suite à un manque ou une surcharge d'activité avec les doigts (1988, 147 ; 1994, 101).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à trois occurrences, toujours mis en relief, dans trois romans d'époques et d'orientations différentes (1980, 1999, 2004). Il figure d'abord dans le discours cité de la jeune épouse du héros menuisier (du Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s.), dans un roman proprement régionaliste (1980), puis, dans des passages localisés en Charente, dans le discours citant – d'abord d'un narrateur extradiégétique, qui l'attribue à un collectif de vendangeurs vendéens de la fin du 19^e s., dans un roman policier modérément régionaliste (1999), puis d'un personnage-narrateur contemporain, charentais qui en l'an 2000 s'adresse à ses enfants par l'intermédiaire de son journal intime que présente le roman (2004).

2.A) Lors de son premier emploi (1980), le diatopisme mis en relief figure dans le discours direct, sans marquage, mais est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique accordée à la syntaxe de la phrase (*gourds*). **3.A)** Le diatopisme, glosé par l'éditeur (v. note ci-dessus), est en emploi autonymique par son attribution au discours direct, dans lequel il figure en emploi référentiel. Dans le discours dû à l'auteur, il est présenté comme légitime – malgré l'existence d'homonymes en français général – utilisé pour sa fonction référentielle mais peut-être aussi des valeurs implicites d'authenticité et d'expressivité, vu son attribution au discours cité d'une jeune femme en colère, furieuse de sa vie de paysanne et désireuse d'une vie citadine moderne, s'opposant ainsi à son mari le (anti-)héros attaché à la nature – relation qui personnalise le schéma régionaliste traditionnel du conflit entre la ville et la campagne (v. chap. 2.2.2 et index 7.2.2). **2.B)** Lors de son deuxième emploi, dans le discours citant (1999), le diatopisme est précédé d'une tournure de citation qui l'attribue à un collectif de Vendéens (vendangeurs partis en Charente à la fin du 19^e s.) en recourant au verbe pragmatiquement neutre *dire*, au passé, puis est mis entre guillemets où il figure dans un îlot textuel (*ils disaient « grappe »*). Cet énoncé métalinguistique est séparé du restant de la phrase par un point-virgule puis une virgule, et suit ainsi – pour le corriger – un énoncé qui recourt à un synonyme général du diatopisme (*ils eurent les mains gelées*) – qui précède un complément de temps contextualisé (*dès qu'ils touchèrent leurs premiers raisins*) et rend le diatopisme accessible, mais ne forme pas un commentaire métalinguistique proprement dit. **3.B)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, à la fois en emploi référentiel et mis à distance car signalé comme cité selon le mode 'comme ils disaient' puisqu'intégré dans le récit, qui est raconté dans le passé (non-coïncidence du dire). En présence d'une tournure de citation descriptive, libre de jugement, l'attribution de la responsabilité du diatopisme à un collectif de Vendéens ne véhicule pas de discréditation du diatopisme par l'auteur, mais son souci de fidélité à l'usage. Le diatopisme est alors utilisé pour sa valeur d'authenticité, dans le but d'augmenter l'authenticité du discours. **2.C)** Lors de son troisième et dernier emploi (2004), le diatopisme, figurant dans le discours citant d'un narrateur-personnage charentais, est mis en relief sous la forme d'une mise entre guillemets, sans commentaire métalinguistique ni tournure de citation (*Mes doigts étaient « grappe », dans les gants de cuir trempés*). **3.C)** Il est en modalisation autonymique – à la fois en emploi auto-référentiel et référentiel – utilisé avec une certaine réserve mais rendu acceptable par son emploi et son marquage. Les guillemets visent d'abord à signaler une non-coïncidence du discours à lui-même, c'est-à-dire un emploi conscient non général, utilisé et implicitement cité selon le mode 'comme on dit'. Par son association avec l'usage, le diatopisme est implicitement utilisé pour sa valeur d'authenticité. Les guillemets véhiculent en

autre peut-être aussi une non-coïncidence du mot à lui-même, le lexème coexistant avec des homonymes du français général, pour mettre en garde le lecteur visé (supra-régional) devant un sémantisme divergent des attentes présupposées – même si le diatopisme est parfaitement accessible grâce au cotexte. **3.B-C)** L'absence d'accord du diatopisme au substantif qu'il modalise lors de ses deux derniers emplois (Rem. 1) peut aussi être interprétée comme indicatrice d'une non-coïncidence entre le mot et la chose ; le diatopisme *grappe* peut alors être interprété comme un emploi elliptique d'une locution métaphorique (*avoir les mains / doigts*) comme une *grappe* (de raisins).

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu en emploi adjectival [au sujet des doigts ou les mains] par 2/14 locuteurs – c'est-à-dire un couple de milieu cultivé dans la soixantaine – alors que l'usage des adj. gén., *gourd*, *gelé* et surtout *engourdi* semble dominant, étant reconnu par les autres informateurs de façon majoritaire. Le diatopisme est cependant déclaré usuel comme un subst. fém. dans la loc. verbale *avoir la grappe* au sens de "avoir les mains gelées" par 7/14, et déclaré employé par 6/7 (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté en Poitou dep. 1808-25 chez L. Mauduyt (Rézeau 1995c, 189 ; d'après RézOuest 1990, 75 et MourainRézMaraisV 2003, 173 [Réz]) et pour la Vendée en particulier dep. av. 1847 (VaudoréBocageV 2003, 322). ♦♦ Sans indication du type de diatopisme dans les travaux différentiels consultés. ♦♦♦ Le diatopisme (adj.) a été relevé par le FEW dans une aire centre-occidentale autour de la Loire (Blain, nant., ang., maug.), du Centre-ouest (poit., Châtell., aun., saint., SeudreS) et du Centre (loch., Sologne, centr., Bléré) dans la loc. *avoir les mains grappes* (FEW XVI, 360a *KRAPPA "crochet" I.4.a). Il est toujours bien représenté à l'époque moderne dans les variétés dialectales dans le Pays nantais, le Val de Loire et en Saintonge (MourainRézMaraisV 2003, 173 [Réz]), mais aussi en Vendée (*ib.*, VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]), et dans le Centre-ouest en général, dans une aire qui connaît aussi des locutions figurées (SefcoOuest 1993/2004). En français moderne, il est de nos jours enregistré en lexicographie différentielle contemporaine pour le français du Centre-ouest sans restriction diatopique particulière : autant en emploi adjectival (*mains grappes*), qu'en emploi substantival (*avoir la grappe*) (RézOuest 1990, 75). Selon nos enquêtes, l'emploi adjectival est plutôt rare en Vendée, alors que l'emploi substantival est usuel (Enq. ; frrég. Barkan 1963 pour les deux). Le second a aussi été relevé dialectalement, en Vendée (SefcoOuest 1993/2004) de même qu'en Bourgogne (louh.) (FEW XVI, 361a), mais aussi en français en Acadie (Massignon 1962). Ces données signalent que le diatopisme a dû jouir d'une bonne assise en français dans les villes de l'Ouest (ou p.-ê. du Centre) aux 16^e/17^e s., suffisamment importante pour être durablement passé en Acadie.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø R  zOuest 1984 ; *avoir les mains grappes, avoir la grappe* "avoir l'ongl  e" *id.* 1990, 75 (cit. Richard [vers 1950], auteur vend  en) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesR  z 2007, RichessesThib 2008, R  zVend  e 2009 ; Δ type lexical bien connu et employ  , l  gitime : usuel en empl. subst. dans la loc. verb. *avoir la grappe* (reconnu par 7/14 inf.), mais rare en empl. adj. (reconnu par 2/14) EnqWissVend  e 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et r  gion. du Centre-ouest fran  ais du sud de la Loire [Anj., Touraine], Poit. et Charentes) *avoir la grappe* "l'ongl  e" Massignon 1962 II, 736 §3j I ; *grape* adj. 1. s. "ongl  e", 2. "gourd, engourdis (mains) [sic. gramm.]" (expr. *ne pas   tre grape pour...* "  tre rapide dans l'ex  cution d'une t  che") Barkan 1963, 39.

— *SOURCES GENERALES* : aj. la loc. *avoir les doigts grappes* "avoir les doigts engourdis par le froid"    la loc.] *avoir les mains grappes* Blain [...] poit. [...] centr. Bl  r   "avoir les mains engourdies par le froid" [LoireA. ... Poitou ... Centre, Indre-et-Loire] et *avoir la grappe* louh. [Sa  ne-et-Loire] FEW XVI, 361a s.v. *KRAPPA "crochet" I.4.a ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetR  zSables 2002/2003 ; *grappe* adj. "saisi de froid" Vaudor  BocageV 2003 [av. 1847], 322 s.v. *grappe* > *grappe* adj. "saisi de froid, engourdi : *mains grappes*, engourdies" (en langued. *g  p* "engourdi", *gr  pi* "l'ongl  e") MourainR  zMaraisV 2003 [1847], 173 s.v. *grappe* ; *grape*, *gr  pe* adj. "gourd" SefcoOuest 2004, 238 s.v. *gourd* et *grape*, *grapille* s.f. "ongl  e" *ib.* 328 s.v. *ongl  e* (et *grape* s.f. Vend. "ongl  e", adj. Centre-ouest "gourd, engourdi par le froid", [loc. verb.] *mes mins sont grapes* [orig.], *ib.* 1993, 154) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardR  zVend  e 2005, FemmesR  zVend  e 2005.

ROND COMME UNE TONNE loc. adv. (comp.)

FAM. VX [au sujet d'une pers.] "d'une forte corpulence". R  f. *rond comme un muid*

— Dans le discours citant :

Baptiste   tait un vieil original qui habitait tout seul dans la ferme dont il avait h  rit   de sa m  re. Rond comme une tonne [en note : tonneau]²²⁷, on se demandait o   il prenait son gras, parce que, s'il s'occupait de son estomac comme de sa maison, ce devait   tre chez lui plus souvent vendredi que dimanche ! (ViollierMalvoisine 1979, 100)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le pire   tait le petit. Rond comme une tonne, il roulait des yeux malins derri  re des paup  ri  res bouffies de gras. (ViollierCort  ge 1986, 108)

REMARQUES. 2) La locution *rond comme une tonne* est d'emploi exclusif dans l'  uvre d'Yves Viollier, outre une attestation de la locution *rond comme un tonneau* dans la version finale de ViollierMalvoisine (Pragm. 1bis).

²²⁷ La note est ajout  e par l'  diteur (cf. s.v.    la basseur en note ; aussi chap. 2.2.2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1979), apparaît dans deux romans des années 1970 et 1980, à orientation régionaliste marquée (1979, 1986). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme est remplacé par son équivalent – « Il était rond comme un tonneau » (1997, 79). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique (*tonneau*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son emploi dans une comparaison signale qu'il est implicitement ressenti comme expressif et utilisé pour augmenter l'expressivité du discours.

ENQUETES. **1)** La locution est en Vendée inconnue de 10/10 locuteurs de caractéristiques sociolinguistiques diversifiées, dont une signale cependant avoir entendu la comparaison au sens de "soûl" (locutrice de milieu modeste, dans la quarantaine). Seuls deux locuteurs interprètent la locution au sens de "gros", contre huit qui l'interprètent au sens de "soûl", pour lequel ils avancent diverses autres comparaisons, notamment *rond comme une barrique* (4/7), celle de *rond comme un tonneau* étant reconnue comme étant rare par 2/10. Le lexème *tonne* est connu surtout au sens de "citerne à eau" (10/10) et aussi "grande barrique à vin" (5/10), de même qu'en tant que terme technique, de chasse et aussi de pêche en rivière (témoignage de TB) (EnqWissVendéeCompl 2010). **2)** Yves Viollier confirme que la tournure *rond comme une tonne* était tout à fait courante dans le passé dans la génération de ses parents – jusqu'aux années 1950/60 surtout – où *tonne* désigne le tonneau, ici une grande barrique en bois contenant 500 litres environ, qui était à l'époque le symbole de la propriété des Vendéens. Dans la région, le lexème *tonne* désignant une barrique lui semble aujourd'hui restreint au registre viticole, où il est encore bien utilisé, par exemple sur la Côte, à Pissot et dans le Mareuil. Suite à notre interrogation, l'auteur confirme que *tonne* désigne aussi traditionnellement le tonneau métallique qui sert à aller chercher de l'eau – un sens fréquent dans le passé, entendu aujourd'hui seulement chez les personnes âgées (Viollier 2010c [entretien]). **3)** La comparaison est inconnue de 10/10 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – du département du Nord (un), d'Auvergne (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (sept), âgés entre 25 et 75 ans – de même que de quatre Isérois âgés entre dix et quatorze ans. Comme en Vendée, l'expression est comprise différemment selon les témoins, qui l'interprètent au sens de "très gros" pour les uns, ou de "saoul" pour les autres. Le substantif *tonne* est inconnu d'une partie des témoins (trois Isérois, un Auvergnat et quatre adolescents), ou connu seulement comme un mot vieux qui désigne la citerne sur roue,

servant à transporter l'eau – surtout dans le composé *tonne à eau* (témoignage de trois Isérois) (EnqWissFrancoph 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi relevé dans notre corpus primaire n'est pas daté dans les sources consultées, mais bien employé dans la littérature francophone au courant du 19^e s., par exemple chez Zola (Bibl., p.ex. TLF). ♦♦ Le diatopisme lexical phraséologique, formé par lexicalisation de la comparaison *rond + comme + une tonne* – parallèle à *gros, rond comme un muid* (cf. TLF s.v. *muid* loc.) – est une formation française qui relève d'une époque où *tonne* était courant pour désigner la grande barrique à vin. Elle renvoie à la forme enflée et arrondie de la grande tonne à vin, où *tonne* désigne un "très grand tonneau, large et renflé" (« technol. » TLF ; aussi Rob, Lar 2004, PR 2008). Cet emploi attesté en fr. dep. 1283 "grand tonneau, plus renflé par le milieu", est à l'époque contemporaine aussi retenu dans les sources dialectales de diverses régions de la Galloromania, surtout d'oïl, majoritairement traduit "tonne" et "tonneau" – de la Belgique à l'Aquitaine (en suivant le *Strich*), en passant par le nord/nord-ouest du domaine d'oïl, l'Ouest (saint. *toune* "tonne"), le Centre, la Bourgogne et les Vosges, de même que le Limousin (FEW XIII/2, 414a TUNNA "grand tonneau" 1.a). Cet emploi est également attesté dans notre corpus primaire, une fois au sujet d'une barrique à vin (1986, 165), et deux fois pour désigner la citerne qui sert à transporter de l'eau, dans le discours direct lors de son dernier emploi (1979, 82/ 1997, 65 2x ; 2003, 116). Ce second sens est accueilli en lexicographie générale sans marquage diatopique (« technol. » TLF A.1 en part.), mais aussi ailleurs comme un particularisme de l'Ouest, formé par restriction du français général (RézOuest 1984/1990 ; aussi SefcoOuest 2004). ♦♦♦ La locution *rond comme une tonne*, absente du FEW, est retenue dans la lexicographie générale contemporaine sans marquage diatopique comme étant formée à partir d'un emploi technologique de *tonne*, avec des citations de Zola 1887 (Rob, TLF), de même que d'un auteur originaire d'Ille-et-Vilaine (TLF). Le dépouillement d'un corpus textuel révèle que la comparaison est relativement rare, et que toutes les attestations relèvent du 19^e s. ou de la première moitié du 20^e s., et/ou affichent une répartition révélatrice d'un emploi anciennement répandu qui a pu (mieux) se maintenir dans certaines régions de la francophonie (Norm., Vend., Québec, Languedoc) (Bibl. Sources gén.). S'il ne s'agit pas d'un emploi général archaïque plutôt rural, il est possible qu'il s'agisse dans certaines régions d'un (ancien) diatopisme de fréquence, comme en Vendée, où il a été très fréquent jusqu'à peu (Enq. 2), mais est déclaré inconnu de nos témoins aujourd'hui (Enq. 1).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø mais *tonne* s.f. "tonneau métallique monté sur un châssis de Char., servant à transporter de l'eau ou du purin" RézOuest 1984, 265 s.v. *tonne*¹ > id. 1990,

139sq. ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 10/10 inf.) EnqWissVendéeCompl 2010. — *SOURCES COMPL.* : Ø GPFC, DQF 1999.

— *SOURCES GENERALES* : loc. fig. à aj. à FEW XIII/2, 414ab s.v. TUNNA "grosses fass" 1.a [sens secondaires] ; p. compar. [sans marquage diat.] *rond comme une tonne* TLF s.v. *tonne* sens A.1 (cit. Zola 1887 [même ex. cité s.v. *gaver* sens B.1] et Guéhenno 1934, auteur originaire d'Ille-et-Vilaine) ; Ø mais « fig. » [sans marquage diat.] *La panse ronde comme une tonne* Rob sens I.1 s.v. *tonne* « techn. (agric., pêche) » (cit. Zola 1887) ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Perret 2002 ; *rond comme une tonne* 5 attest. au sens de "bourré" Google Livres, et 8 attest. au sens de "très gros" (Viollier 1896, 108 ; Dulong/Bergeron [1980] *Le parler populaire du Québec [...]*, Zola 1874, Faldenheiner 1982 cit. une revue de Normandie, Arago 1854 écrivain languedocien, deux contes et un carnet de route [1847, 1929, 1945]) Google Livres (consulté le 01/05/10).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø mais *tone* s.f. "barrique montée sur roues" SefcoOuest 2004, 49 s.v. *barrique* et [var.] *toune* s.f. "gros fut [sic] de 600 litres" *ib.*, 227 s.v. *fût* (sans local., mais Ø 1994, 1999) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø Dupont 1997, 25sq. "L'aspect physique", Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007.

3.1.3.2. Nourriture

Parmi les diatopismes de l'œuvre d'Yves Viollier qui relèvent du champ de la nourriture, (*brioche*, *caillebote*, *collationner*, *folle*, *godaïe*, *meuil*, *mojette*²²⁸, *noah*, *oberlin*), nous incluons les noms de vin, mais excluons deux noms liés au vin, *gravelle* (v. chap. 3.1.5) et *pinette* (v. chap. 3.1.4.7).

BRIOCHE s.f.

1. USUEL "gâteau à pâte levée, traditionnellement préparé à l'époque de Pâques" (v. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

L'atmosphère fut à la kermesse [lors du rassemblement le jour de Pâques dans le jardin paroissial]. [...]. Chacun versa son écot dans la caisse commune. La grosse Noémie fut applaudie lorsqu'elle apparut avec, sous chaque bras, une énorme brioche de sa fabrication dans la tradition de la galette pâcaude [*sic*]²²⁸ vendéenne. (ViollierVigne 1994, 167)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : tranche de brioche [...] mouillette de brioche (ViollierVigne 1994, 168) / On n'allume plus le four qu'à Pâques pour la brioche. (ViollierCaraïbes 2000, 31)

2. USUEL "gâteau proche du précédent, à pâte levée et parfois tressée, disponible toute l'année chez les boulangers-pâtisseries et dans les grandes surfaces" (v. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : brioche (ViollierAide 2009, 46 3x, 51, 52)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le boulanger [...] avait apporté de la brioche [pour le départ des ouvriers venus construire la digue dans le MaraisP]. [...] Ils trempaient la brioche dans le café, assis sur leurs lits (ViollierLilas 2001, 101) / brioche (ViollierAide 2009, 46 2x, 49, 51, 136, 138)

— Dans des comparaisons

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Mais [quel était] le moyen de résister à cette chair moelleuse comme de la brioche [de sa femme Marthe] qu'il appelait avant de toute sa force ? (ViollierSaisons 1996, 133) / Augustin emporta avec lui l'odeur de Marthe [sa mère adoptive, au départ pour la première guerre mondiale], une tendre odeur de brioche. (*ib.*, 360) /

²²⁸ V. Com. hist.-comp. ci-dessous.

Elle avait [...] des seins comme ses brioches. Elle donnait appétit rien qu'à approcher la marchande. (ViollierBouvier 1998, 224)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme, à dix-huit occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît surtout au sens 2, dans cinq romans différents (1994, 1996, 1998, 2001, 2009), le sens 1 apparaissant trois fois au total (dont une fois mis en relief), dans deux romans modérément régionaliste (1994 : 2x, 2000b). **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé par des syn. gén. dans le corpus primaire. **3)** Le référent, de fabrication artisanale ou industrielle, peut bénéficier dep. 2003 de l'appellation Label Rouge de même que du signe officiel européen d'origine et de qualité IGP (Indication Géographique Protégée) (cf. RézVendée 2009, 27). Au sens 2, *brioche* est aujourd'hui largement dérégionalisé par le biais de la distribution commerciale, en France et à l'étranger.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à 18 occurrences dans six romans de l'œuvre d'Yves Viollier (1994, 1996, 1998, 2000b, 2001, 2009) – dont une mise en relief (au sens 1) (1994) et trois dans des comparaisons (au sens 2) (1996 : 2x, 1998). Il figure cinq fois dans le discours cité de jeunes citadines vendéennes (au sens 2) (2009 : 5x), et surtout dans le discours citant – d'un narrateur intradiégétique, le curé vendéen J. Guérite (2001), et de narrateurs extradiégétiques (1994 : 2x, 1996 : 2x, 1998, 2000b, 2009 : 6x). **2)** Le diatopisme, sans marquage typographique, est immédiatement suivi d'une paraphrase qui est constituée d'une proposition en fonction d'épithète (*de sa fabrication dans la tradition de*) – qui fait le lien entre le diatopisme et un groupe nominal synonymique (précédé de l'art. déf.) (*la galette pâcaude vendéenne*). Dans ce dernier, *galette* – un autre diatopisme (v. Com. hist.) – est également en emploi ordinaire, mais se rapproche d'une signification (comme le diat. *poche* s.v. *bourse*). Il s'agit d'une périphrase définitoire implicite (*brioche* aurait donc pu être exclu de notre nomenclature), dans laquelle l'adj. *vendéen* intervient comme modalisateur du second diatopisme, et localise par là en Vendée autant les deux diatopismes présentés (à juste titre) comme synonymiques, que le référent désigné. **3)** Le diatopisme ainsi indirectement mis en relief est en emploi ordinaire, et donc employé comme mot légitime pour sa fonction référentielle, sans aucune mise à distance ou restriction d'emploi particulière. La glose indirecte vise à attirer l'attention du lecteur non pas sur l'usage linguistique, mais sur le référent : une particularité culinaire précisée comme artisanale, propre à Pâques et typique de la Vendée. Elle ne vise donc pas l'intelligibilité du texte – qui est assurée malgré l'usage d'un autre diatopisme dans la glose, *galette pacaude* (lui aussi largement accessible) – même si la spécificité régionale du référent n'est pas forcément connue par le lecteur visé. Le diatopisme est ainsi employé non pas pour des caractéristiques pragmatiques particulières mais pour la

valeur emblématique qui lui est accordée en Vendée (contribuant par là à authentifier le discours). L'évocation de connotations positives lors de la mise en relief du diatopisme (par la saveur gustative du référent et p.-ê. aussi par son association à la fête de Pâques) vient renforcer les fonctions narratives du passage dans son ensemble, qui décrit la joie de la communauté vendéenne lors de son rassemblement autour du curé (qui trouve son comble dans la résurrection surprenante du plus âgé parmi eux, Toine, soudain soigné de sa paralysie). Le passage a par là pour but d'illustrer l'attachement profond des familles d'immigrés en Charente à leur Vendée natale, et donc de valoriser le maintien de leur culture originale – et indirectement de mettre en valeur le patrimoine vendéen, selon un positionnement régionaliste traditionnel. Il vise en outre à caractériser le personnage de Noémie comme une pâtissière douée, et indirectement comme étant de personnalité généreuse – caractère renforcé par la taille du référent *brioche*, précisée par l'adjectif *énorme*.

ENQUETES. Le mot appartenant à la norme régionale est reconnu, et déclaré employé, par 14/14 comme référant à une spécialité vendéenne (sens 2). Le référent est aussi (encore) signalé comme étant traditionnellement préparé pour Pâques par 8/14, et alors aussi appelé *gâche de Pâques*, *brioche pacaude* ou *galette pacaude / de Pâques* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Si *brioche* désignant une pâtisserie est attesté dep. 1404, en Normandie (FEW XV/1, 269b *BREKAN "casser"), pour désigner la *gâche* ou *galette de Pâques* (au sens 2), dans le synt. *brioche vendéenne*, le diatopisme est attesté dep. 1949, en opposition à *brioche parisienne*, dans un texte de l'Association des Vendéens de Paris (d'après RézVendée 2009, 27). ♦♦ Il s'agit aujourd'hui plutôt d'un diatopisme de statut que d'un diatopisme sémantique (formé par glissement de sens dep. le mfr./frm. gén. surtout septentrional, v. ci-dessous), bien connu du français général mais doté d'une fréquence et d'un statut particulier en Vendée, où il est perçu comme caractéristique, voire emblématique de la région, en raison d'une particularité traditionnelle du référent désigné (sens 2) et de la coutume (aujourd'hui en perte de vitalité) de préparer le référent à l'époque de Pâques (sens 1). ♦♦♦ Le diatopisme est « aujourd'hui d'usage courant » en Vendée (RézVendée 2009, 27), aussi selon nos enquêtes de terrain, notamment au sens 2 (Enq.). Il appartient à un type galloroman surtout septentrional formé (en fr.) en Normandie où il est attesté dep. 1404, par dérivation du verbe 'norm.' *brier* "broyer ; pétrir", avec suffixe *-oche*, et entré dans les grands dictionnaires du mfr./frm. (gén.) dep. 1549 (FEW XV/1, 269b c [lire : 3] et 270b, n. 16 ; v. aussi TLF Étym.). Désignant une pâtisserie à l'origine typique de la Normandie, le type *brioche* représente une innovation de l'afr. en cette région par dérivation suffixale et hypostase, qui s'est dérégionalisée par la suite en mfr. (on remarquera qu'Étienne 1549 n'indique ni de restriction d'emploi, ni de traduction).

Dans son emploi contemporain en Vendée, *brioche* coexiste à côté de quasi-syn. traditionnels, notamment *gâche* au sens de "variété de brioche à croûte molle [...]", terme du grand Ouest usuel surtout sur la Côte autour de la Loire (LoireA., Vend.) (DRF, 503sq. sens II ; RézOuest 1984, 148 et RézVendée 2009, 26sq.), de même que dans l'ouest de la Vendée à côté du localisme *fouace* "brioche traditionnelle de Pâques" (*ib.* sens 1 et *ib.*, 47sq. ; cf. RézOuest 1984, 142 sens 2). Le type *fouace*, attesté en fr. depuis le début du 13^e s. au sens de "sorte de galette" (TLF Étym.), désigne et a désigné diverses préparations boulangères (surtout pâtisseries), variables selon les régions, surtout sous la forme *fougasse* (DRF, 486-489 [Chambon/Réz]). Alors que ces deux emplois sont absents de notre corpus primaire, on y rencontre *galette*, à deux occurrences, dans les noms composés *galette pacaude* (ex. cit.), de même que *galette de Pâques* attribué au discours cité (2003, 208). Ces diat. sont en Vendée et dans les Deux-Sèvres synonymique de *brioche* (sens 1) (cf. DRF, 510 sens 1.1), comme le confirment aussi nos témoins vendéens (Enq.)²²⁹.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; 'cour.' *brioche (de Pâques)* "gâteau à pâte levée, traditionnellement préparé à l'époque de Pâques" RézVendée 2009, 26sq. s.v. *brioche* sens 1, et en particulier *brioche (vendéenne / de Vendée)* "gâteau proche du précédent, à pâte levée et parfois tressée, disponible toute l'année [...]" *ib.* sens 2 ; Δ sens 1 bien connu et employé, légitime (reconnu par 8/14 inf.) et sens 2 cour., légitime, caractéristique (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : anorm. *brioche* "pâtisserie formée de 2 boules dont la plus petite surmonte la plus grande" (dep. 1404 à Rouen, cf. Gdf ; Cotgr 1611), mfr./frm. "*id.*" (dep. Est 1549) FEW XV/1, 269b s.v. *BREKAN "brechen" c [lire : 3] "kneten" ; Ø mais (proche de sens 2) "pâtisserie à base de farine, d'œufs, de lait et de levain" (dér. de *brier*, -oche) TLF ; Ø (mais empl. proche de sens 2) Rob > Lar 2004 > PR 2008 sens 1 — *SOURCES COMPL.* : *brioche* (sans trad. ni local. ni indic. de genre) Estienne²1549, 81.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 (en ce sens), MourainRézMaraisV 2003 ; dans le discours définitoire *berioche*, *gâche* "brioche" SefcoOuest 2004, 72 ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

²²⁹ Diat. vieilli *galette (de Pâques)*, vx *galette pacaude* (Vend., DSèvres) "brioche traditionnelle de Pâques" (DRF, 510-514 sens 1.1 [Chauveau]) ; v. aussi RézVendée 2009, 151-153 ; RézOuest 1984, 149 sens 3.

USUEL *caillebote* [le plus souvent au pl.] "entremets d'été à base de lait de vache (caillé avec de la chardonnette ou de la présure puis cuit à feu doux), que l'on mange froid et sucré, agrémenté de lait ou de crème et parfois de café" (v. RézVendée 2009). Syn. gén. Ø

◆ [Au pl.]

— Dans le discours citant :

Où je suivais le père par-dessus tout, c'était au moment du dessert. Depuis le temps qu'il promenait sa caisse à outils dans les cours vous pensez si on connaissait ses goûts ! Et les femmes se mettaient en quatre pour exaucer son péché mignon. / Depuis le matin elles avaient mis à rafraîchir au fond d'un seau d'eau claire un grand saladier de caillebotes [en note : lait caillé]²³⁰. Il les aimait nature. Il en raffolait au café : arrosées d'un terrible café composé d'autant de grains que d'eau. Dans la caillebote cet extrait vous prenait une douceur, habillait le saladier d'un velours d'arôme, un délice ! J'étais devenu comme / lui, si bien que lorsqu'on nous voyait arriver, on disait : / – Tenez, voilà les pères caillebotes ! (ViollierMariennée 1980, 27sq.)

◆ [Au sing.]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : la caillebote (ViollierMariennée 1980, 27 v. ci-dessus)

◆ Var. orth. *caillebottes* [au pl.]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Comment trouves-tu²³¹ mes caillebottes ? demanda-t-elle (ViollierSaisons 1996, 138)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : sa femme à côté de lui qui achevait ses caillebottes [à la fin du repas du soir] (ViollierLise 1974, 110) / [...] à travers la lingerie comme, pour faire des caillebottes, Mémé passant le lait dans un linge rempli de chardonnette. (*ib.*, 130) / Elle en avait apporté des caillebottes, du bœuf bouilli, des talmouses de seigle encore chaudes [...] [de chez les petites paysannes russes]. (ViollierLarmes 1988, 137) / Les sœurs du séminaire offrirent des jattes de caillebottes au café [servies au dessert du pique-nique, en Vendée]. (ViollierDétour 1992, 38) / Ils [les Girard, domestiques] accompagnèrent Augustin [le petit valet orphelin] jusqu'à la table, l'assirent sur le banc. L'attendait un grand plat de caillebottes et une assiette. Marthe le servit, en prenant garde de ne pas détruire la belle surface lisse du lait caillé. Élie tendit son assiette. / – J'en veux aussi. (ViollierSaisons 1996,

²³⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

²³¹ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

137) / Pilar apporta la jatte de caillebottes, qu'elle arrosa de café froid. (ViollierCaraïbes 2000, 23) / leurs caillebottes (*ib.*, 25)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Augustin voyait sa gorge aussi blanche et lisse que la platée de caillebottes*. (ViollierSaisons 1996, 139 ; pour le contexte, v. s.v. *déjaboté*)

◆ (P. méton.) PLAIS. FAM. *caillebotes*, *Caillebotes* n.pr. masc. pl. (aussi en appos.) [surnom de Vendéens qui aiment manger de l'entremets du même nom]. Ø Réf. / Syn. gén.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Tenez, voilà les pères caillebotes ! (ViollierMariennée 1980, 27sq. v. ci-dessus) / – Saloperie de Caillebotes ! (ViollierLoups 1985, 141)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : l'assemblée des Caillebotes (ViollierLoups 1985, 90)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : Il donna l'ordre à ses capitaines [lors de la guerre des religions] de suivre l'exemple des Caillebotes. (ViollierLoups 1985, 153)

REMARQUES. **1)** Outre cinq attestations d'un emploi idiosyncratique (v. Rem. 4), le diatopisme est surtout employé dans le corpus primaire étudié au sens littéral (onze fois), mais aussi au sens métonymique (quatre fois). L'ensemble des attestations figurent exclusivement au pluriel sauf un emploi (littéral) au singulier (1980). Il apparaît surtout sous la forme graphique *caillebotte(s)* (à neuf reprises), contre six occurrences de la var. *caillebote(s)* – variante qui est cependant exclusive au sens métonymique (1980, 1985). Le nom commun apparaît aussi dans des noms composés : *jatte(s) de caillebottes* (1992, 2000b), *plat / platée de caillebottes* (1996 2x) et *saladier de caillebotes* (1980). **2)** Dans le corpus primaire, le diatopisme (aux sens littéral et méton.) ne subit pas la concurrence d'éventuels synonymes. Le nom commun coexiste cependant avec un hyperon. gén. approx. (*lait*) *caillé* – refusé comme syn. par nos informateurs (Enq. 1) – qui apparaît seize fois au total pour désigner des référents comparables ou proches, toujours dans des contextes situés en Vendée, sauf un situé en Russie (1988)²³². **3)** En Vendée, le référent désigné est de nos jours préparé notamment en été,

²³² L'hyperon. gén. apparaît surtout dans le discours citant, quatorze fois (1972, 1985 3x, 1986 8x, 1988, 1996), mais aussi deux fois dans le discours cité (1980). Ainsi, la lexie composée *lait caillé* est à quatre occurrences (1972, 154 ; 1980, 160 ; 1988, 343 ; 1996, 137 cit. ci-dessus), et son ellipse *caillé* s.m. de même sens – et non pas au sens restr. "partie solide du lait caillé", cf. TLF III.A) – à douze attest. (1980, 160 ; 1985, 69, 173, 181 ; 1986, 29, 31 2x, 32 3x, 38, 59). Ce dernier pourrait éventuellement aussi être un emploi elliptique pour les (ou un des) la lexie composée (diat.) *caillé menu* et *caillé frais*, qui désignent des référents proches du référent de

et ressenti comme emblématique de la région (Enq. 1). « Aujourd'hui en forte régression, les caillebottes étaient naguère le dessert traditionnel du jeudi de l'Ascension » (RézVendée 2009, 31). **4)** Le diatopisme est à la base d'un idiosyncratisme, le n.pr. *Château-Caillebot(t)es*, appliqué au hameau de Château-Fromage (près de La Roche-sur-Yon) (1985), par un rapprochement des noms communs *caillebote* et *fromage*, pour désigner un lieu où vivent les gens qui aiment manger de la caillebote* (parallèlement à l'empl. du surnom *Caillebote*, v. ci-dessus). Le n.pr. composé par appos. du premier élément d'un nom de lieu avec le diat. répandu *caillebot(t)e* (subst. + subst.) se présente sous la forme *Château-Caillebotes*, attribué au discours cité d'un paysan-meunier (1985, 51) et au discours citant (1985, 70, 79, 265), également sous la forme de la var. orthogr. *Château-Caillebottes* (1986, 200). Pour ces emplois ironiques, outre des périphrases générales comme *les gens de Château-Fromage* (p.ex. 1986, 198), le corpus primaire atteste également une tournure synonymique elliptique : *les Fromages* (1986, 112, 183).

RUBR. PRAGM. **1)** De l'ensemble des quinze emplois du diatopisme (1974 2x, 1980 3x, 1985 3x, 1988, 1992, 1996 3x, 2000b 2x), onze apparaissent dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques, cinq fois (1985, 1996 2x, 2000b 2x) – dont un dans une comparaison (1996) – et de narrateurs intradiégétiques, vendéens, six fois (1974 2x, 1980 2x, 1988, 1992). Quatre autres emplois figurent dans le discours rapporté : un dans un discours à source énonciative ambiguë (1985) et trois dans le discours direct (1980, 1985, 1996). Il s'agit toujours de personnages originaires du Bocage vendéen : une domestique (1996), un collectif de villageois (1980) et – outre ces personnages du 20^e s. – un anonyme et (dans un discours à source énonciative ambiguë) un capitaine de la fin du 18^e s. (1985 2x). Tous les emplois (mis en relief ou non) sont localisés en Vendée, sauf un emploi, localisé en Russie (1988). **2)** Lors de sa mise en relief, dans le discours citant d'un roman régionaliste, le diatopisme, au sens littéral, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'un lexème hyperonymique (*lait caillé*). **3.A)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région. Le diatopisme étant cependant ailleurs utilisé dans une comparaison et dans différents emplois métonymiques ludiques (Rem. 4), il semble dans ces derniers utilisé pour apporter un ton de plaisanterie et une dimension humoristique (fonctions émotive et poétique), et être doté de valeurs d'expressivité et de représentativité

emblématique – selon une association stéréotypée du mot et de l'objet désigné dans la communauté d'appartenance de l'auteur (Enq. 1), mais qui ne semble pas partagée avec le lecteur visé. Le passage dans lequel apparaît le diatopisme lorsqu'il est mis en relief vise, dans son ensemble, à caractériser le personnage-narrateur comme un menuisier apprécié de ses clients, gourmand et, surtout, attaché à la tradition, par son imitation comportementale de son père, la reprise du métier rural traditionnel de menuisier de ce dernier, et son intégration dans son milieu (fonction narrative). Ce trait de caractère de l'attachement à la tradition et, par là, à la région et la campagne, est essentiel pour la structure du roman, qui oppose cet ancrage du héros à l'attrance qu'exerce la ville sur sa femme, selon une opposition de force caractéristique du roman régionaliste traditionnel (cf. p.ex. s.v. *cabosse*, chap. 2.3.2.1, 5.3.1).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé, par 14/14 locuteurs comme désignant un référent ressenti comme caractéristique, v. emblématique de la région (diat. encyclopédique appartenant à la norme régionale). Cinq témoins définissent explicitement le référent comme une sorte de caillé doux, sucré, fait avec de la présure – traditionnellement aux chardons – et qui est à distinguer du *lait caillé*, qui représente un fromage frais granulé (alors que le réf. du diat. a une texture plus lisse). Comme surnom, le diatopisme est reconnu, et dit connu, par 2/11 (un agriculteur âgé du centre-ouest, et une professeure retraitée de La Roche-sur-Yon), et jugé bien possible par d'autres (2/11). L'emploi comme nom de lieu est inconnu de 2/2 enquêtés, perplexes (EnqWissVendée 2009). **2)** Dans ce dernier emploi, il ne peut s'agir que d'un emploi idiosyncratique (Viollier 2010 [entretien] ; cf. Rem. 4).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté (en fr., au sens littéral) dep. 1532, chez Rabelais (« trois verrassées de caillebotes »), puis aussi dans la lexicographie générale dep. 1690, chez Furetière (> Ac ¹1694 jusqu'au PR 2008), qui en propose une définition précise (d'après RézVendée 2009, 30 ; dep. Ménage 1694, d'après FEW II/1, 817a COAGULARE). Notre sens métonymique n'est pas daté ni retenu dans les sources écrites consultées. ♦ ♦ L'emploi littéral représente soit un dérivé direct du verbe *cailler* (cf. v. s.v. *caillé* Com. hist.-comp.) (*cailler*, *caillebot(te)* → *caillebotter*), soit selon Rézeau un déverbal du fr. *cailleboter*, avec référent propre à la région (RézVendée 2009 ; aussi RézOuest 1984/1990 et TLF Étym.). Il s'agit dans tous les cas d'un diatopisme lexématique – très probablement une innovation interne du mfr. de l'Ouest (v. aussi la répartition aréologique ci-dessous). ♦ ♦ ♦ Le type lexical est « surtout représenté de la Normandie à la Saintonge » (RézVendée 2009, 30 ; v. FEW II/1,817a). Il s'agit en effet d'un diatopisme caractéristique du français d'une aire nord-occidentale : dans le Centre-ouest, le nom commun est attesté dans une aire compacte qui exclut la Vienne (*ib.*,

SefcoOuest 1992, RézOuest 1984). Sa très bonne assise est suggérée non seulement par son entrée dans la lexicographie, aussi générale (v. ci-dessus), mais aussi par l'existence d'un dér. sém., le techn. diat. (flore) *caillebotte* "boule de neige, fleur de la viorne" (*ib.*, 86 s.v. *caillebotte*²). Le diatopisme de notre corpus primaire coexiste en CharM. avec le syn. (diat.) moins usuel *caillée* s.f., dér. de *cailler* (*id.* 1984/1990), alors que d'autres particularismes désignent des référents proches mais non identiques – comme *jonchée*, diat. surtout des CharM. (attest. en Poit. dep. le 16^e s.) (cf. *ib.* 82 et 1984, 170 sens 2) ou aussi les lexies composées masc. (diat.) *caillé menu* "lait [caillé] à la présure ou à la chardonnette" et *caillé fré* [lire : *frais*] "lait frais, caillé et sucré" (SefcoOuest 2004). En frm. en Vendée, le diatopisme de notre corpus primaire appartient à la norme régionale, comme le suggèrent les résultats de nos enquêtes (v. Enq), de même que son usage sans mise à distance dans le discours métalexigraphique (RézVendée 2009, 31, MourainRézMaraisV 2003 [1847], 108) et l'ajout 'Franc.' de Mourain au manuscrit de VaudoréBocageV (2003, 310). L'emploi métonymique du corpus primaire – où son emploi est localisé dans le Bas-Bocage vendéen – n'est pas signalé dans notre documentation, qui répertorie cependant bien *Caillebot(t)e* comme nom propre, désignant en « Saintonge... » le vendeur de fromages caillés (Dauzat 1987, 78), dans l'Ouest et en Normandie le fabricant de (ces) fromages (Morlet 1991, 157) – aussi sous la forme de variantes, comme le nom de famille, surtout attesté dans l'Ouest et également passé en Île-de-France (Fordant 1999, 150 et 1020). Le surnom de notre corpus primaire désignant une personne qui aime la caillebote* représente ainsi un autre diatopisme sémantique formé par extension de sens et hypostase (n. commun > surnom). Il s'agit d'une innovation interne du frm. en Vendée (et éventuellement dans ses aires limitrophes), qui est en principe possible dans l'ensemble de l'aire d'emploi du nom commun *caillebot(t)e*, comme son emploi de nom propre en français nord-occidental.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : [nom commun] Vend., DSèvres, Char., CharM. s.f. [le plus souvent au pl.] "dessert fait de lait de vache (parfois de chèvre) caillé avec de la chardonnette ou de la présure et légèrement cuit, que l'on mange froid, accompagné de lait, de crème, de sucre et parfois de café, ou arrosé de cognac dans les Charentes" (syn. diat. *caillée*, *jonchée*) RézOuest 1984, 86 s.v. *caillebot(t)e*¹ (cit. aussi Viollier 1980, 27) > RézOuest 1990, 36 s.v. *caillebot(t)e*¹ ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; s.f. pl. *caillebot(t)es* RézVendée 2009, 30sq. ; Δ empl. littéral usuel, légitime, emblématique (reconnu par 14/14 inf.), empl. méton. rare (reconnu par 2/11) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *caillebottes* s.f. pl. en 'frrég.' "entremets régional bien caractéristique", chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] (deux fois au pl. sous la forme *caillebotes*) Rézeau 1978, 91 ; Ø Belser/Cacqueray 1998.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après *caillebotte* ang. (dep. Mén. 1694) "lait caillé rendu consistant par la cuisson et la chardonnette" [Maine-et-Loire surtout] (aussi mfr. frm. "masse de lait caillé, fromage blanc" dep. 16^e s., attest. de la Norm. à la Saint.) FEW II/1, 817a s.v. COAGULARE "gerinnen" I.2.a ; cf. [sans marquage] "masse ou morceau de lait caillé" (dep. 1546, Rabelais) TLF s.v. *caillebotte* (cit. Châteaubriand 1848 pour le Nord et Brunerie 1949, texte culinaire, avec marquage typogr.) > *caillebotte* s.f. [sans marquage diat.] "masse de lait caillé" Rob sens 1 > Lar 2004 > PR 2008 sens 1 (cf. sens 2 : "fromage frais non salé (lait de vache) du Poitou"). — *SOURCES COMPL.* : *Caillebotte* « (Saintonge...), n. de fromages caillés et, par extension, du vendeur » (comp. sur la base de *cail* "lait caillé") Dauzat 1987, 78sq. s.v. *Cail* ; *Caillebote* Ouest, Normandie (masc. *Caillebot*) « a désigné le lait caillé, issu du v. *caillebotter*, se coaguler, surnom de fabricant de fromages » (et [var.] Ouest *Cailbaut*, *Cailleboux* ; *Caillebeau*, *Cailbeaux*, *-baux*, *-bault*) Morlet 1991, 157 s.v. *Caillebeau* ; Ø Fordant 1987 ; *Caillebotte* patron. (410 naissances en France de 1891 à 1990), surtout dans la Manche (puis Vendée et Paris) Fordant 1999, 150 (aussi *Caillebot* surtout Bretagne, puis Île-de-France et var., *ib.* ; [var.] *Caillebaud* patron. à Richemont en Char. [Nord-ouest], en voie de disparition, *ib.*, 1020).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *caille-botte* s.f. "lait pris" (aj. de Mourain : 'fr.') VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 310 ; Ø mais *caillebotte* (et *caillé*) dans le discours lexicographique MourainRézMaraisV 2003 [1847], 108 s.v. *caille* (source cachée) ; *caillebote* s.f. "lait caillé à la chardonnette" SefcoOuest 2004, 274 s.v. *lait* (sans local., mais Vend., DSèvres, Charentes, 1992, 150) ; *caillebottes* s.f. "lait caillé et sucré" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 20 s.v. *caillebottes* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

COLLATIONNER v. intr.

VIEILLISSANT "prendre un repas sommaire dans la matinée". Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

C'est un matin de tous les jours, sur les neuf heures. Ils sont encore assis, en rang d'oignons sur les bancs, autour de la table. Ils finissent de collationner *. Au milieu, un plat aux trois quarts vide d'une fricassée²³³ de mojettes* au beurre roux. [en note : * Le casse-croûte de 9 heures.]²³⁴ (ViollierMalvoisine 1979, 47)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Entre ! on allait justement se mettre à collationner [le matin vers huit heures]. (ViollierMariennée 1980, 84)

²³³ Le diatopisme *fricassée* s.f., hapax au sein de l'œuvre d'Yves Viollier, en effet courant en Vendée – il est reconnu par 6/8 de nos témoins (EnqWissVendée 2006) et utilisé spontanément par deux autres informateurs dans la quarantaine (*id.* 2010) – désigne des "légumes généralement cuits à l'eau au préalable (parfois viande ou poisson) passés rapidement à la poêle" (RézOuest 1984, 145).

²³⁴ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

— Sans mise en relief (dans le discours citant): Ils finissent de collationner. (ViollierMalvoisine 1997, 37)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë): À midi, il [l'agriculteur] s'arrête pour collationner. (ViollierMalvoisine 1979, 103 > 1997, 81)

REMARQUES. **2)** Nous n'avons pas répertorié les synonymes généraux dans le corpus primaire, ni le fr. gén. *goûter*, qui n'est pas synonymique puisqu'il s'applique en principe à l'après-midi (cf. TLF s.v. *goûter* III). **3)** Le lexème est vieillissant comme son référent, donc pour des raisons encyclopédiques.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est utilisé à trois reprises, dans deux romans proprement régionalistes, dont l'action est placée dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. (1979 1x/1997 2x, 1980). Le diatopisme est mis en relief une fois lors de son premier emploi, dans le discours citant, d'un narrateur intradiégétique, vendéen (1979), puis sans mise en relief, alors dans le discours rapporté (1979/1997, 1980). Il y est attribué à un Vendéen guérisseur qui s'adresse à un inconnu, Armand, dans le discours indirect libre (à source énonciative ambiguë) (1979/1997), puis à une jeune Vendéenne de milieu rural (Marthe, belle-sœur du héros), dans le discours direct (1980). **1bis)** Entre les deux éditions de ViollierMalvoisine 1979/1997, la glose disparaît dans l'édition définitive, celle-ci ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus). Les deux emplois du diatopisme sont maintenus tels quels, comme l'ensemble des passages narratifs correspondants, abstraction faite de faibles changements comme l'effacement du fragment « sur les bancs, » (Ø 1997, 37). **2)** Lors de sa mise en relief (1979), le diatopisme, utilisé dans le discours citant sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page, constituée d'une définition de type lexicographique fortement contextualisée qui se rapporte au sémantisme particulier dans le cotexte – où les personnages goûtent tôt le matin (aussi 1980) et non pas à midi (v. 1979/1997) – et en outre non pas au verbe utilisé dans le fil du texte, mais à son mot de base substantival *collation* (v. Com. hist.-comp.) (*le casse-croûte de 9 heures*). **3)** La glose étant due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré connu, par 12/14 locuteurs comme un verbe vieilli, aujourd'hui rare, désignant un petit repas pris dans la matinée ou l'après-midi. Il est ressenti par certains comme 'snob', 'bourgeois' (dont un couple de professeurs dans la soixantaine) et par d'autres comme employé lors du travail dans les

champs, jusqu'au milieu du 20^e s., selon trois agriculteurs âgés. Les informateurs disent plutôt recourir à la loc. verbale *prendre une collation* (8/14) – ressenti comme 'citadin' et plus récent par une locutrice citadine, cadre, née en 1978. Certains avancent aussi, pour les constructions connues et utilisées, la locution verbale *faire son quatre-heures* ou *manger le quatre-heures* (cf. DRF) (trois loc. au min.), *faire collation* (un loc. au min. ; v. aussi Com. hist.-comp.), et le synonyme « moderne » *goûter* (quatre loc. au min.) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le verbe attesté dans la lexicographie générale dep. Ac ¹1694 est signalé comme « vieilli » dep. Ac ⁷1878 – et ce jusqu'à l'époque contemporaine (Rob, PR), quoiqu'il soit sans marquage diachronique dans TLF – qui cite pourtant Ac ⁵1798-⁸1932. ♦♦ Selon la lexicographie différentielle, il s'agit d'un archaïsme du français général où il est en voie de disparition (RézOuest 1984, 107 Étym.) et a été formé par verbalisation avec la désinence *-er* à partir du substantif (fr.) *collation* s.f. "repas sommaire" (*ib.*, DRF)²³⁵. Il s'agirait alors d'un diatopisme lexématique. Il est peu probable que *collationner* au sens attesté dans l'œuvre d'Yves Viollier représente un diatopisme sémantique formé par glissement de sens dep. le diat. *collationner* "prendre un léger repas dans l'après-midi", selon un glissement de sens parallèle à celui qu'a subi le substantif *collation* "repas léger", le verbe et le substantif pouvant s'utiliser en Vendée autant en référence à la matinée qu'à l'après-midi (RézOuest 1984 et Enq.). ♦♦♦ Le verbe esy enregistré sans restriction d'emploi diatopique par les dictionnaires généraux – qui ne rendent pas compte des sémantismes précis et de sa dimension diatopique (comme au sujet du subst. *collation*). Il est explicitement attesté en lexicographie différentielle pour le Centre-ouest, qui signale en outre *faire collation* comme un syn. plus usuel (RézOuest 1984, 107 ; pour cette loc., aussi DRF, 280 I.1, et DRFCompl 2007, 429 pour une attest. en Gironde [2001]). Il est probable que le verbe *collationner* au sens relevé dans l'œuvre étudiée représente un type lexical occidental de large extension comme le subst. L'aréologie de ses emplois sémantiques exacts en français d'aujourd'hui reste à dessiner.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : v. intr. "prendre un repas sommaire" RézOuest 1984, 107 ; Ø *id.* 1990, DRF (mais *faire collation*, 280sq.) ; DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz

²³⁵ Le substantif est retenu comme emploi « usuel » dans la lexicographie générale contemporaine au sens de "repas léger, que l'on prend à tout moment de la journée, mais le plus souvent dans l'après-midi ou la soirée" (TLF s.v. *collation*¹ B, cit. pourtant Bourges 1884 et Bernanos 1936) ; aussi « mod. et cour. » pour le même sens (Rob III 2) et [sans marquage diat.] "léger repas" (Lar 2004 s.v. *collation*²). Il est pourtant peu usuel en fr. gén. surtout avec l'art. déf. (RézOuest 1984, 107, déf. "repas léger"). Le diat. « rural, vieilli » (DRF, 280sq.), a aussi été retenu par la glossairistique régionale (*colassion* "repas de midi" [syn. *déjhuné*, *réssie*] SefcoOuest 2004, 401 s.v. *repas*), est également attesté dans notre corpus primaire (1982, 72 ; 1985, 41 ; 1988, 95 ; 1992, 79 ; 1988, 104 ; 2007, 11), dont une fois attribué au discours cité (1985).

2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ très bien connu, vieillissant, légitime, ressenti parfois comme soigné, parfois comme rural (reconnu par 12/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : FEW II/2, 896a s.v. COLLATIO I.3 ; [sans marquage] v. intr. "faire le repas qu'on appelle collation" (dep. 1549 EST. ; 'vieilli' dep. Ac ⁷1878) TLF s.v. *collationner*¹ (cit. Ac ⁵1798-⁸1932) ; v. intr. « vieilli » "prendre une collation [au sens de "repas léger, pris le plus souvent au cours de l'après-midi ou de la soirée"]" (dep. 1549) Rob sens II (sans ex.) ; Ø Lar 2004 (en ce sens) ; v. intr. « vieilli » "prendre une collation [au sens de "repas léger"]" (dep. 1549) PR 2008 sens 2. — *SOURCES COMPL.* : *collationner* "faire ce repas qu'on appelle collation" Ac ¹1694 s.v. *conférer* ; « vieilli » "faire le repas qu'on appelle collation" Ac ⁷1878.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

FOLLE s.f.

p.-ê. VIEILLISSANT "cépage blanc, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage" (v. RézVendée 2009). Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Un tantôt [= après-midi], mon Armand était à sa vigne. [...] / Elle était plantée dans la pierre. Un granit feuilleté qui s'en allait en miettes sous la charrue. Rien que de la vigne à pouvoir venir dessus, et des ajoncs. Mais un petit vin acide et fort que la langue vous en avait la chair de poule. Le blanc surtout, « la folle » qui n'avait rien à jalouser aux cépages du muscadet du pays d'à côté. (ViollierMalvoisine 1979, 156) > Elle [la vigne] était située sur le sommet d'une côte, plantée dans la pierre, un granit feuilleté qui s'en allait en miettes sous la charrue. Seule de la vigne pouvait y pousser, et des ajoncs. / Cela donnait un petit vin acide et fort à vous lever la chair de poule. Le blanc surtout y prospérait, un cépage de « folle » qui n'avait rien à envier au muscadet les bonnes années. Les rangs dégringolaient plein sud, profitant des longues journées de soleil. (ViollierMalvoisine 1997, 121)

— Dans le discours indirect libre (à source énonciative ambiguë) :

Il babillait sans cesse, racontant comment lui et ses copains de L'Oie avaient foutu la tripotée aux gendarmes à la foire, après être allés pisser contre le mur du chef de la poste, où il y avait d'écrit sur un panneau que tout citoyen surpris à épancher sa vessie contre le mur serait soumis à une amende de cinq sous. Ils ne s'étaient pas fait prier pour boire force godets de folle, un cépage du pays, au cabaret du *Bon laboureur*, et contrevenir ensuite à la loi en vidant leurs fusils sur le mur de la maréchaussée. Surpris les armes à la main, amende. Ils n'avaient pas un sou en poche. (ViollierLoups 1985, 83)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [Il revint] avec une potée de folle. On ne tire pas du vin sans qu'il se passe quelque chose. (ViollierLoups 1985, 12) / la folle du dimanche (ViollierLoups 1985, 28).

REMARQUES. **2)** En tant que diatopisme encyclopédique, le particularisme *folle* ne subit pas la concurrence d'éventuels synonymes généraux. **3)** La *folle*, ou *folle blanche* (Galet 2000, 303c), ne désigne pas ici le même référent que le synonyme landais du cépage *baroque* (*ib.*, 85ab) et est également distincte de la *folle blanche de la Loire-Atlantique, du Minervois, de la Corinthe*, de même que de la *folle noire* et du *follet* (cf. *ib.*, 304b). Le « [c]épage de cuve blanc cultivé en Loire-Atlantique et dans l'Armagnac, autrefois répandu dans la région de Cognac » (*ib.*, 303b) était le « cépage de base du vignoble charentais » avant la crise du phylloxéra (*ib.*, 303c). Il est classé recommandé en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, dans les cinq départements du Centre-ouest et le Gers, et connaît dep. la seconde moitié du 20^e s. une régression de culture notable ; il est maintenu surtout en Loire-Atlantique, aussi dans le Maine-et-Loire, « un peu » en Vendée et dans la Vienne, pour la production de l'armagnac et « très peu » du cognac (*ib.*, 304a).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme à quatre occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, dans deux romans proprement régionalistes (1979/1997, 1985 3x), est mis en relief une fois dans chacun des deux. Il figure alors dans le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen qui raconte des événements de la première moitié du 20^e s. (1979/1997), et dans un discours à source énonciative ambiguë d'un narrateur extradiégétique qui déclare rapporter des propos d'un insurgé vendéen, meunier, en les synthétisant sous forme d'un discours indirect libre dans un roman historique situé en Vendée à la fin du 18^e s. (1985). Dans ce dernier, le diatopisme apparaît déjà auparavant en début de roman à deux reprises, sans mise en relief, dans le discours citant. Son accessibilité approximative est assurée dès son premier emploi par le cotexte proche qui fournit un hyperonyme, *vin* (1985, 12). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme et sa mise en relief de 1979 sont maintenus tels quels, avec cependant des variations légères (v. 2.A ci-dessous). **2.A)** Lors de sa première mise en relief (1979), le diatopisme figure entre guillemets avec l'article défini, et est précédé d'un hyperonyme désignant un type de vin (*blanc*) qui figure avant une virgule et un adverbe, *surtout*, qui signale que le diatopisme n'est pas en définition par juxtaposition, mais fournit une précision par rapport à l'hyperonyme (*Le blanc surtout, « la folle »*). Cet énoncé, dans lequel le diatopisme est marqué, et rendu accessible par un hyperonyme qui le précède, est en outre précédé d'une périphrase approximative dans la phrase précédente, elle aussi elliptique (*un petit vin acide et fort*), et d'un complément qui précise l'effet de l'âpreté du référent sur le consommateur, ici celui du monde instauré par le récit, comme le signale l'emploi du verbe au

passé (*que la langue vous en avait la chair de poule*). Le diatopisme est en outre suivi d'un autre commentaire métalinguistique implicite dans une subordonnée qui porte sur le référent désigné, en commentant son statut par sa comparaison à un cépage (jugé) plus connu du lecteur visé de la région septentrionale avoisinante (c.-à-d. en Loire-Atlantique) (*qui n'avait rien à jalouser aux cépages du muscadet du pays d'à côté*). **2.Abis)** De cette mise en relief de 1979 – constituée d'une mise entre guillemets et d'une triple glose implicite – l'édition définitive de ViollierMalvoisine 1979 maintient autant le marquage que le glosage implicite, dans deux phrases cette fois-ci dotées de verbes (*Cela donnait un [...] Le blanc surtout y prospérait, [...]*)²³⁶. **3.A)** La mise en relief complexe du diatopisme attire certes l'attention sur le particularisme lui-même, qui figure en fonction de thème et en modalisation autonymique, mais avant tout sur le référent qu'il désigne, comme le révèlent les gloses implicites. Les guillemets visent à signaler un emploi non général, ici un terme technique (viticole), implicitement cité selon l'usage 'comme on dit'. Il est présenté comme légitime en tant que mot désignant une réalité propre à la région. Le diatopisme étant parfaitement accessible grâce à la glose implicite qui le précède, les guillemets ne semblent pas servir à mettre en garde le lecteur devant un sémantisme divergeant des attentes présupposées (en renvoyant à l'existence d'homonymes en français général – des 'faux-ami'), ni à évoquer la réputation du référent selon laquelle il est dit 'rendre fou' (idée reçue partagée par la communauté d'appartenance de l'auteur, v. Enq. et Com. hist.-comp.) – selon un jeu de mots auquel aurait pu inciter la polysémie du lexème. Le commentaire métalinguistique implicite qui précède le diatopisme le rendant accessible de façon discrète en le décrivant comme un cépage qui donne un vin blanc à goût marqué et peu flatteur, le diatopisme et sa mise en relief (directe et indirecte) visent plutôt à décrire la région à travers ses particularités – ici la viticulture et un cépage emblématique – selon une fonction narrative de description de la région. Le commentaire qui suit le diatopisme, fournissant la comparaison du référent désigné au cépage du muscadet – présentant implicitement le second comme prestigieux et le premier comme étant de qualité gustative inférieure – l'auteur rappelle, pour la nier, l'idée reçue sur la médiocrité du vin vendéen et la supériorité du vin de Loire-Atlantique qui correspond à une représentation collective partagée avec le lecteur visé autant que la communauté

²³⁶ Dans la nouvelle version, les guillemets entourent cependant seulement le substantif, dans un groupe nominal qui fournit en outre un autre hyperonyme ajouté par rapport à l'édition de 1979 mais est également précédé de l'hyperonyme *blanc* (*Le blanc surtout [...], un cépage de « folle »*), de même que de la même périphrase dans la phrase précédente, suivie d'un complément légèrement varié mais de même sémantisme (*à vous lever la chair de poule*). Le commentaire métalinguistique implicite qui suit le diatopisme est également maintenu, sans cependant la localisation du muscadet, relativisant cette fois-ci la comparaison qualitative du référent local avec le cépage (jugé) prestigieux par l'ajout *les bonnes années*.

d'appartenance de l'auteur. Cette opposition vise ainsi un but descriptif, mais aussi de négation de ce statut d'infériorité à l'aide de la tournure valorisante *qui n'avait rien à jalouser aux...* – dans un but de valorisation du patrimoine viticole, donc culturel, de la Vendée, selon un procédé régionaliste traditionnel. Cette valorisation est relativisée par l'ajout *les bonnes années* en 1997 (cf. **2Abis** note), non pas pour la restreindre, mais pour la rendre plus plausible. Le terme de cépage est ainsi utilisé comme un diatopisme encyclopédique légitime, pour sa fonction référentielle intrinsèque (aussi en l'absence de synonymes), et pour sa valeur emblématique (et donc authentique) – dans un but narratif double de description de la région, et de mise en valeur de son patrimoine (surtout) culturel viticole. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief (1985), le diatopisme figure dans le discours indirect libre d'un meunier vendéen qui est signalé par une tournure de citation dans la phrase précédente (*Il babillait sans cesse, racontant comment [...]*) – au sein d'une phrase où il figure en fonction de thème (*Ils ne s'étaient pas fait prier pour boire force godets de folle [...] au cabaret du Bon laboureur [...]*). Il n'est pas marqué, mais suivi d'une périphrase entre virgules qui fournit un hyperonyme et localise le référent dans la région (*un cépage du pays*). L'attribution du diatopisme au locuteur cité ou au narrateur est incertaine, alors que la glose, qui se démarque du style oralisé du restant du discours indirect libre, est visiblement à considérer comme un ajout dû au narrateur. **3.B)** Comme lors de la première mise en relief, le diatopisme est en modalisation autonymique – en emploi référentiel mais aussi auto-référentiel – signalé à travers sa glose comme inconnu du lecteur (supra-régional) visé et désignant un référent propre à la région (donc comme un diatopisme encyclopédique). Il est de nouveau utilisé pour sa fonction référentielle et pour son caractère emblématique de la région – selon une association collective qui est partagée avec la communauté d'appartenance de l'auteur (mais probablement pas avec celle du lecteur visé) (Enq.) – et également utilisé dans un but narratif de description de la région et de valorisation du patrimoine, mais aussi, implicitement, d'authentification du discours.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 4/14 locuteurs, et dit employé par 2/4 (ainsi que par un locuteur cultivé supplémentaire, sous la forme *folle blanche*) – tous locuteurs originaires de (ou vivant dans le) Nord et Nord-ouest. Il désigne pour 4/4 un cépage caractéristique de la Vendée qui donne des raisins blancs acides et un vin blanc fort et acidulé, qui est en perte de vitalité mais encore cultivé par des viticulteurs amateurs. Deux locuteurs signalent qu'il désigne le même référent que la loc. nom. *folle blanche* ((EnqWissVendée 2009). **2)** Il est confirmé comme étant équivalent de *folle blanche*, et désignant un cépage caractéristique de la Vendée, quoique en régression aujourd'hui peut-être en raison d'une prohibition (Viollier 2009 [entretien]). Suite à notre interrogation, l'auteur précise que l'on

plante surtout de la *folle*, c'est-à-dire de la *folle blanche*, dans la vigne vendéenne comme dans le Mareuil (Bocage vendéen), et dans la vigne poitevine en général, alors que le gros-plant* est surtout planté sur le territoire du Muscadet dans la région de Nantes (LoireA.). Les deux termes, qui peuvent être utilisés par les mêmes personnes, ne lui semblent pas désigner le même référent (Viollier 2010e [entretien] ; v. cependant Com. hist.-comp.).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans le composé *folle blanche* dans le Centre-ouest (CharM.) dep. 1696 (Rézeau 2008a, 109 > RézVendée 2009, 47), et en Vendée depuis 1844, et sous la forme *folle* depuis 1746 en CharM. (*ib.*). ♦♦ « [L]e terme s'explique probablement en référence à la forte fructification du cépage » (RézVendée 2009, 47), plus précisément à celle de son phénotype ancien (Rézeau 2008a, 110, s'appuyant sur l'ampélographie de Viala/Vermorel 1901) – d'où aussi son rattachement à FOLLIS (FEW III, 691b FOLLIS I.2 "poussant très fort"). Le diat. encyclopédique *folle* n'est donc pas formé par métonymie à partir de la réputation du référent de 'rendre fou' – en prenant *fol(le)* au sens commun, général (cf. TLF s.v. *fou*¹ I.C.1a et 2a ; PR 2008 s.v. *fou*, *folle* II.4). Il s'agit d'un emploi substantivé de fr. (*vigne*) *folle* (Rézeau 2008a, 110), et sous la forme *folle* plus précisément d'un diatopisme lexématique formé par ellipse à partir de la lexie *folle blanche* et maintien du sème, avec référent propre – quant à elle accueillie dans des dictionnaires généraux contemporains (TLF, Lar 2004), formée par composition comme les lexies désignant des cépages *folle jaune*, *folle verte*, *folle noire* (frm. saint., cf. FEW III, 691b ; aussi SefcoOuest 1993 pour le second). ♦♦♦ Les datations de Rézeau (2008a) depuis le 17^e s. et les données ampélographiques de Galet (2002) suggèrent qu'il s'agit d'un emploi et d'un référent à l'origine typiquement charentais – où cet emploi de *folle* a aussi été relevé par le FEW (III, 691b [saint., aun.]) – qui sont aussi devenus caractéristiques de ses régions septentrionales jusqu'à la Loire (pour la localisation du référent, v. Galet 2000, 303sq. et Rem. 3). En Vendée, selon la lexicographie différentielle, le diatopisme est localisé dans le nord-ouest de la Vendée (RézVendée 2009), voire dans le Nord et Nord-ouest, selon nos enquêtes de terrain (Enq. ci-dessus), mais aussi dans le Bocage vendéen selon l'œuvre d'Yves Viollier ; il est en effet connu de l'auteur comme un mot généralement vendéen (Enq. 2). Le diatopisme (absent des atlas régionaux de la Bretagne jusqu'au Languedoc) coexiste dans son aire d'emploi contemporain avec le diat. *gros-plant*²³⁷. Ce dernier est caractéristique de la Vendée

²³⁷ Le diatopisme *gros-plant*, attesté dep. 1732 (dans le Pays nantais), ainsi appelé probablement en raison de « son caractère productif » (RézVendée 2009, 60 ; v. aussi TLF s.v. *plant* Rem. cit. J.-P. Mahé 1967 [1947]), est aussi utilisé une fois dans notre corpus primaire (1998, 230) ; il est également ressenti comme caractéristique en Vendé, dans le Nord-ouest à Bois-de-Céné près de la LoireA. ('plant ancien' comme le *noah*, Perraudau s.a., 23).

et du Pays nantais (Rézeau 2008a, 109 ; pour le Pays nantais, aussi Lar 2004 ; aussi Galet 2000). Selon Yves Viollier, il est utilisé en référence à un cépage blanc dans le territoire du Muscadet, dans la région de Nantes, alors que *folle* lui semble utilisé en référence à un cépage blanc en Vendée et dans l'ancien Poitou en général (Enq. 2). Cette répartition aréologique du référent est révélatrice de la fréquence des deux termes, en référence aux deux régions : *gros-plant* semble utilisé surtout en référence au Pays nantais, et *folle* pour désigner le (même) référent en Vendée.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; Nord-ouest "cépage blanc, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité ; vin élaboré à partir de ce cépage" (syn. diat. *gros-plant*) RézVendée 2009, 47 ; Δ t. techn. p.-ê. vieillissant, légitime, désignant un référent caractéristique de la Vendée (reconnu par 5/15 loc., tous vivant ou ayant vécu dans le Nord et Nord-ouest) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : *folle* saint., aun. "esp. de cépage très productif, mais sans grande finesse" (déjà chez BM [*Burgaud des Marets*, Beaulieu 1930], Littré) (et *folle blanche* frm. saint. "cépage à raisin blanc", dep. Raym 1832 [*Dictionnaire général*]) FEW XIX, 691b s.v. FOLLIS I.2 "wildwachsen"; Ø mais [sans marquage] *folle-blanche* s.f. "cépage blanc des Charentes donnant un vin, qui, distillé, fournit le cognac" TLF s.v. *fou*¹ Rem. 1 (déf. d'après Mont. 1967, cit. Levadoux 1961 pour « l'Ouest » et Pesquidoux 1923 : « folle-blanche, nommée ici 'piquepout' ») ; Ø Rob ; *folle-blanche* s.f. (pl. *folles-blanches*) "cépage blanc autref. cultivé pour obtenir du cognac, donnant aujourd'hui des vins blancs (*gros-plant* du pays nantais)" Lar 2004 ; Ø PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais 'rural, du passé' *folle blanche* "cépage blanc ancien de la région charentaise [...]" (syn. p.ex. *gros-plant* LoireA., *bonne folle* Saint., *fol*, *fou* Dordogne) Lachiver 1997, 795 s.v. *folle blanche* ; Ø mais *folle blanche* f. "cépage de cuve blanc cultivé en Loire-Atlantique et dans l'Armagnac, autrefois répandu dans la région de Cognac" (*Gros plant* dans le pays nantais, *enrageat*) Galet 2000, 303b-304a s.v. *folle blanche* (aussi pour une description ampélographique détaillée) ; *folle (blanche)* s.f. "cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité" (syn. *enrageat* Sud-ouest, *gros plant* Pays nantais / Vendée, *piquepout*, *picpoul* Gascogne) Rézeau 2008a, 109sq. sens 1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *fole bllanche* (ou *varte*) (cépage blanc) SefcoOuest 2004, 88 s.v. *cépage* 'quelques cépages traditionnels' (v. aussi *fole* 'cultivé traditionnellement pour la distillation') (sans local., et sans restr. 'cépage : folle blanche ou *enrageat*', 1993, 111 s.v. *fole*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø ALF (en ce sens), ALG, ALO, ALBRAM, ALLOc, ALLOr.

VIEILLISSANT "vin rouge ajouté à un reste de bouillon, que l'on prend à la cuiller ou que l'on boit à même l'assiette" (cf. DRF, RésVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le pépé était assis à sa table, en train de manger sa soupe [... et] avait demandé à Teckel s'il voulait une assiette. Il avait essuyé sa moustache rouge, et ma foi il avait dit oui. [...] / [...] Le pépé poussa la bouteille de rouge vers le vieux pour qu'il lave son assiette. / L'autre versa la valeur d'un grand verre, et promena le vin sur les bords, de manière à ce qu'il entraîne les yeux de la soupe qui étaient restés collés à la faïence [*sic* ponctuation] le rite quotidien et sacré de la godaïe [*sic*]*. Il fourra le tout sous ses moustaches. Le pépé reprenait la même opération. [en note : * Le vin mélangé à la soupe.]²³⁸ (ViollierMalvoisine 1979, 143sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le rendez-vous [pour aller à la chasse] était fixé chez nous, où selon la coutume, on s'adjudgeait la recette du père qui la recommandait à tous ceux qui avaient la cervelle brouillée, les idées de travers : une savoureuse godaïe. Faite aux habitudes de la maisonnée, la cheminée avait toujours une soupe à l'oignon en train de mitonner au bord de son trépied. On ne commence pas un repas sans l'apéritif d'une assiette calotte* à ras bord, avec les oignons dedans et de belles fines tranches de pain. / Donc, pour ces matins-là, exceptionnellement, on ne fait pas le plein jusqu'au bord de l'assiette, on s'arrête à un bon centimètre et on remplit le restant d'un coup de vin, la valeur de deux bons verres. (ViollierMariennée 1980, 89)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme (qui connaît deux graphes principales, *godaïe* et *godaille*, v. Com. hist.-comp.) figure dans le corpus primaire dépouillé avec les formes *godaïe* (1979) et *godaïe* (1980). **2)** Il pallie la carence du français général. **3)** Le rite de verser du vin rouge dans la soupe pour boire le mélange à même l'assiette est toujours connu de nos témoins vendéens, mais est déclaré plus particulièrement pratiqué par des personnes âgées, et associé à un mode de vie traditionnel (Enq.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme – une fois mis en relief lors de son premier emploi (1979) – est à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier où il figure dans le discours citant de narrateurs intradiégétiques, vendéens, dans deux romans proprement régionalistes qui localisent l'essentiel de leur action dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. (1979, 1980). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme et sa mise en relief de 1979 ne sont pas repris, l'édition définitive effaçant la proposition 'le rite [...] godaïe', mais maintenant la description de l'usage local : « Teckel versa la valeur d'un verre,

²³⁸ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

promena le vin sur les bords, et fourra le tout sous ses moustaches » (1997, 111). Cet effacement signale moins un changement du statut sociolinguistique du diatopisme, qu'un changement de l'orientation littéraire de l'auteur, qui cherche toujours à ancrer son discours dans la région par ses choix thématiques, mais désormais sans passer par un langage fortement marqué, afin d'assurer l'accessibilité de son discours pour le lecteur visé, supra-régional. **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition sous la forme d'une paraphrase synonymique, précédée de l'article défini et par là accordée à la syntaxe de la phrase (*le vin mélangé à la soupe*). La glose n'est pas nécessaire pour assurer l'accessibilité du passage, le groupe nominal dans lequel apparaît le diatopisme présentant explicitement le référent comme une coutume appréciée (*le rite quotidien et sacré de la godaie*) – aussi en présence d'un cotexte descriptif suffisamment explicite ([...] *la bouteille pour qu'il lave son assiette. / L'autre versa la valeur d'un grand verre [...]*). Le diatopisme figure dans un passage qui décrit une coutume rurale de l'époque et caractérise le milieu des personnages agriculteurs à travers un élément du patrimoine culturel – comme lors de son second emploi – non autonymisé mais bien modalisé à l'aide d'un adjectif qui précise sa valeur gustative (*une savoureuse godaie*) : le passage fournit aussi un groupe nominal avec un hyperonyme (*la recette du père*) de même qu'une description, également étalée sur deux phrases mais encore plus détaillée (*Faite aux habitudes de la maisonnée [...] une soupe à l'oignon [...] on ne fait pas le plein jusqu'au bord de l'assiette, on s'arrête à un bon centimètre et on remplit le restant d'un coup de vin [...]*). **3)** Lors de sa mise en relief (1979), la note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme, en fonction de thème, est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent dans la région. Il est cependant visiblement ressenti comme authentique et emblématique du passé rural récent (sans être localisé dans la région de façon explicite), comme le révèlent les descriptions explicatives qui l'entourent. Ces descriptions et son emploi rare et exclusif dans des romans à orientation régionaliste marquée suggèrent en outre qu'il s'agit pour l'auteur d'un emploi à diatopie consciente du français en Vendée qui est jugé légitime pour désigner une coutume propre à la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 6/14 locuteurs – de milieux, régions et âges divers – notamment dans la loc. verb. *faire godaie* "verser du vin rouge dans la soupe ou rincer l'assiette de soupe avec du vin pour boire le mélange à même l'assiette", indiquée par 3/6. Ce dernier est utilisé à côté de la loc. verb. (diat.) *faire chabrol* (v. Comp. hist.-comp.),

signalée par trois locuteurs, dont un utilise aussi *faire godaïe*. L'acte désigné est dit pratiqué par (et observé chez) des personnes d'environ 65 ans et plus, et ressenti par certains comme plus usuel 'vers Bordeaux'. Trois témoins signalent en outre l'emploi du subst. fém., sous la forme *godaille*, pour désigner la part de poisson qui revient au marin pêcheur au retour de la pêche (v. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans le Centre-ouest, en Saintonge, dep. av. 1869 (Jônain ; aussi cité dans DRF, 538, qui retient par erreur 1896). ♦♦ Le diatopisme absent des dictionnaires généraux contemporains (v. Bibl. et DRF, 538), représente probablement, plutôt qu'un déverbal de *godailier*, une évolution phonétique et sémantique à partir du mfr. *goudaille* "bière" (RézOuest 1990, 72 < 1984, 154), issu de l'afr. *go(u)dale* < moy. néerl. *goed ale* "bonne bière" (*ib.*, cf. FEW XV/1, 12ab ALE II). Il a plus précisément pu être formé par l'intermédiaire du changement de sens de frm. *godaille* "mauvaise bière" (Trév ; Ac ⁶1840 suppl.) > "mauvais vin" (cf. FEW VI/1, 12b). Le diatopisme de notre corpus primaire représente donc probablement un diatopisme sémantique formé par métonymie pour désigner le petit vin de table que l'on mélange à la soupe (v. aussi la glose dans notre corpus primaire). ♦♦♦ Le diatopisme est caractéristique du Centre-ouest, non seulement de l'aire qui correspond à l'ancien Poitou (RézOuest 1994/1990, FEW XV/1, 12b ALE II), mais aussi et surtout des Charentes – avec une reconnaissance de 100% (sauf 80% dans la Vienne, 50% en Vend.) (EnqDRF 1994-1996) – aussi dans la loc. verb. *faire godaille* (DRF, 538 ; RézVendée 2009, 55). La variante *goudale* de même sens est elle-même attestée depuis 1877, pour le Bordelais (LittréSuppl., d'après DRF, 538 et RézVendée 2009, 55), à Jonzac en CharM. et aussi en Aquitaine (bearn., Teste) (FEW XV/1, 12b). Le type lexical est ainsi principalement attesté en français dans le quart sud-ouest de la France (cf. DRF, 538 sens III), grosso modo des Pyrénées jusqu'à la Loire – abstraction faite d'une attest. dial. dans la Haute-Saône (FEW XV/1, 12b). Pour ce qui est de la forme *godaille*, vu son attestation récente et sa répartition aréologique, essentiellement restreinte au Centre-ouest, elle représente probablement une innovation du frm. dans la région, qui a pu être diffusée (vers le Nord) depuis Bordeaux, centre important de diffusion d'innovations linguistiques. En français du quart sud-ouest, le type lexical *godaille* / *goudale* semble moins fréquent que le type (diat.) de très large extension *chabrot* / *chabrole* (cf. DRF, 226-229 [Chambon/Réz] ; « région. [dans le Sud-ouest de la France] » TLF), également attesté une fois dans notre corpus primaire, dans un roman modérément régionaliste (1996, 349). Le diatopisme *godaille* coexiste en outre sur le littoral atlantique des Côtes de Bretagne, de Vend. et de CharM. avec un second sens diatopique, non attesté dans l'œuvre d'Yves Viollier, de "part en nature que reçoit chaque marin pêcheur au

retour de la pêche (ou compensation financière équivalent à cette part) ; plat de poisson cuisiné à partir de cette part" (RézVendée 2009, 55 sens 2)²³⁹.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *godaille* Vend., Vienne, DSèvres "reste d'une assiette de soupe, auquel on ajoute du vin rouge" et loc. verb. *faire godaille* "ajouter du vin rouge à la soupe (et boire ce mélange à même l'assiette)" RézOuest 1984, 154 s.v. *godaille* > *id.* 1990, 72 sens 1 ; *godaille* s.f. Centre-ouest « rural, vieilli » "vin rouge ajouté à un reste de bouillon (gras), que l'on boit à même l'assiette" DRF 2001, 537sq. sens III (cit. aussi Viollier 1979, 144) [Réz] ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; *godaille* « vieilli » notamment Centre-ouest "vin rouge ajouté à un reste de bouillon (gras), que l'on prend à la cuiller ou que l'on boit à même l'assiette" (loc. *faire godaille*) RézVendée 2009, 55 s.v. *godaille* sens 1 ; Δ connu, légitime, concurrencé par un équiv. (diat.) plus fréquent (reconnu par 6/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : *godaille* saint., St-Georges, SeudreS. [CharM.] "mélange de bouillon et de vin" (et *foaire godaille* poit. "prendre du bouillon mélangé de vin" Lac, Brotte [Haute-Saône]) FEW XV/1, 12b s.v. ALE II ; Ø TLF, Rob (en ce sens), Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *godale* « Il s'est dit autrefois pour, Bière, par corruption de l'anglais : *God ale* (bonne bière) » Ac⁶1840 suppl. (Ø Ac⁵1798, ⁷1878).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; s.f. *godaille*, *godailon* (syn. région. masc. *chabrot* / *chebrê*) "vin rouge, mélangé au reste du bouillon de la soupe" SefcoOuest 2004, 485 s.v. *vin* ; Ø mais "petite quantité de poissons ou crustacés prélevée sur la pêche pour la consommation familiale" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 33 s.v. *godaille* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *godaille* "vin mêlé au bouillon de la soupe" (faire *godaile* ou boire a *chevrot* "se servir de son assiette pour boire ainsi") Jônain 1869, 209 ; *godaille*, *chabrot* [Centre-ouest] "fond d'une assiettée de bouillon de soupe additionnée de vin" Chaigne 1995, 74 "Le repas".

²³⁹ C'est ce sens de *godaille* (DRF, 537 sens I.1-2 ; DRFCompl 2007, 443 [dep. 1921], 477 ; RézOuest 1990, 72 sens 2 ; Enq. ; Ø FEW XV/1, 12b II) qui doit être à la base de la formation de noms propres de restaurant comme *La Godaille*, Restaurant de poisson sur la commune de la Guérinière sur l'Île de Noirmoutier (inscription sur panneau vue en Vendée le 27/07/09). Le nom commun a quant à lui été dérivé en frm. du 19^e/20^e s. par restr. du frm. gén. *godaille* au sens « pop. » "débauche de table et de boisson" (TLF ; aussi frm. FEW XV/1, 12b II ; cf. DRF, 538).

COUR. "graminée à tiges ramifiées, à inflorescence lâche, qui comprend plusieurs espèces, et qui fournit des grains alimentaires et des fourrages". Réf. / Syn. gén. *millet*

— Dans une comparaison (*en empl. métaph.*)

— Dans le discours citant :

Il mourut quand même à l'hôpital de La Roche [... le petit garçon de la ferme La Malvoisine]. Il avait six ans et quatre-vingt-deux jours. / À la nouvelle, il courut sur le pays un grand frisson, une ombre telle qu'on en voit quand un nuage à ras de terre glisse sous le soleil. / Et ce qu'on avait porté en soi, pas plus gros qu'un grain de meuil [en note : millet]²⁴⁰, se mit à pousser des tiges dures, aux feuilles épaisses, qui emplissaient toute la tête de leur sale musique. / Quelqu'un murmura [...] : – Il a fallu que « ça » s'attaque au plus petit ! (ViollierMalvoisine 1979, 95)

◆ Variante formelle *mil*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : la paille de mil (ViollierLoups 1985, 106)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Rigobert fabriqua de profonds baquets où les hommes versèrent le corail [pour la construction de l'église] avec des masses fixées à un manche comme des pilons à mil et le réduisirent en poudre. (ViollierCaraïbes 2000, 270)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme figure toujours en seconde position dans des groupes nominaux, successivement *grain de meuil*, *paille de mil* et *pilon à mil*. La variante régionale *meuil* (1979) est moins fréquente dans le corpus primaire que l'arch. (diat.) *mil* (1985, 2000b) (v. Com. hist.-comp.). **2)** Le diatopisme n'est pas d'usage exclusif dans le corpus primaire, où il coexiste avec la forme générale *millet*, que nous n'avons pas enregistrée de façon systématique (mais p.ex. 1992, 26).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans trois romans de l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief lors de son premier emploi (1979), figurant dans une comparaison comme lors du dernier – apparaît toujours dans le discours citant (1979, 1985, 2000b). Il est employé dans des récits situés en Vendée (1979, 1985) et sur l'île de la Dominique (2000b). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme et sa glose disparaissent : « Et la graine d'inquiétude semée par les autres malheurs s'épanouit dans les têtes » (1997, 74). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui

²⁴⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

fournit une définition sous la forme d'une synonymique (*millet*). 3) La note ayant été ajoutée par l'éditeur (note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – outre le but implicite d'ancrer le discours dans le milieu rural, peut-être du passé récent dans la région. Son usage dans une comparaison (comme lors de son dernier emploi sans mise en relief), et son emploi dans une métaphore – qui recourt au vocabulaire floral et agricole pour symboliser la peur, la méfiance et la superstition collectives, qui prend le dessus sur la confiance et l'amitié – indiquent que le diatopisme est doté d'une valeur expressive, et utilisé pour augmenter l'expressivité du discours. Le diatopisme sert en outre de façon indirecte une fonction narrative de description de la relation de La Malvoisine avec son entourage, et implicitement à véhiculer une critique de la société, comme l'inférence avec le cotexte immédiat et le contexte large permet de l'interpréter. Il figure en effet dans un passage clé du roman où la situation paisible de la ferme La Malvoisine, appréciée depuis toujours pour son accueil chaleureux (p.ex. *brailler*, *cassotte*), est retournée par la malchance répétée qui mène à la mort successive de la quasi-totalité de ses habitants et, par là, au bouleversement de l'opinion publique (victoire temporaire de la malveillance, de la haine et de la mort, sur les valeurs de l'humanité, de la solidarité et de l'amour, qui finiront par reprendre le dessus en fin de roman) (v. index 7.2.2).

ENQUETES. 1) En Vendée, le type *mil* / *meuil* s.m. est reconnu, et déclaré employé par 14/14 informateurs enquêtés (du Quest. A et B). Seuls deux couples, citadins de milieu cultivé, disent connaître exclusivement l'une des variantes (*meuil* pour les uns, *mil* pour les autres). La forme *mil* [mij] est ressentie comme générale, au même titre que *millet* (que certains déclarent ne pas utiliser du tout), et déclarée utilisée par 9/14 locuteurs, en particulier les témoins de milieu cultivé. La forme *meuil* [mœj] est quant à elle déclarée utilisée par 6/14 locuteurs, tous de milieu modeste. Certains témoins la déclarent dominante, par exemple dans le milieu des agriculteurs, et bien utilisée aussi dans le passé – de même que dans le discours dialectal, sur la côte, sous la forme [mœʌ] (témoignage de MMo). Chez les personnes familières avec l'agriculture, l'usage des variantes varie en outre légèrement d'un mot à l'autre selon les informateurs. Dans le nom composé correspondant à fr. gén. *pilon à millet*, 2/6 informateurs sont sûrs de leur préférence pour *pilon à mil* (un couple d'agriculteurs âgés) – qui préfèrent cependant la variante [mœj] dans le composé *moulin à meuil* (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ La forme mise en relief dans notre corpus primaire n'est pas datée dans les sources consultées, où elle figure pour les dialectes modernes (19^e/20^e s.) de LoireA.,

Vendée et Charente (FEW VI/2, 83a MILIUM "millet"). La variante *meil* est quant à elle attestée en français dep. 1333 (puis 1542, FEW VI/2, 83a) (sans localisation), et en français dans l'Ouest depuis 1502, dans un texte notarié du Confolentais (Char.) : « les meilz et les rabes et autres menuz blés » (Boulanger 1995) ; elle est retenue dans les sources dialectales en Vendée depuis le début du 19^e s. (MourainRézMaraisV 2003, 198 [Réz] ; Barkan 1965). La forme *mil* est attestée en fr. dep. la fin du 11^e s. (TLF s.v. *mil*¹ Étym.), pour être marquée à l'époque contemporaine en raison d'une fréquence plus faible (« quelques fois » Ac⁸1935, mais sans marquage Ac⁴1792), puis diatopiquement (« [d]ans certaines régions de France et en Afrique », Ac⁹2000). ♦ ♦ Cet archaïsme du français général, créé lors de la formation des variétés constituant l'afr. (continuant le lat. MILIU de même sens), représente un diatopisme lexématique sous la forme contemporaine *mil* [mij], formée par palatalisation de la liquide [l] de l'étymon latin devant yod, puis par centralisation de la liquide latérale (devant /e/ et en syllabe finale) passée à [j] (comme pour *fil*le, *pail*le, *seuil*). La forme *meuil* qui est mise en relief dans notre corpus primaire, étant caractéristique d'une aire compacte du Centre-ouest jusqu'à la Loire surtout selon les sources dialectales (v. ci-dessous), représente quant à elle une innovation interne du français dans la région (frm. ou mfr.), peut-être par transfert depuis le discours dialectal. Elle a dû être formée non pas directement de l'afr./mfr. *mil*, mais, par arrondissement de la voyelle de la variante phonétique *meil*, probablement sous influence de la consonne labiale qui la suit (cf. PignonÉvPhonPoit 1960). ♦ ♦ ♦ Cette dernière, d'existence ancienne en français y inclus dans l'Ouest dès le mfr. (ci-dessus), est à l'époque contemporaine attestée dialectalement sur une large bande continue qui va de l'Ouest (Nantes, Anjou, Poitou) jusqu'en Italie, en passant par le Limousin et le sud-est de la Galloromania, de la Savoie au Var (nant., ang., [...], vspan., Angroigna, [...], Var, Caval.) (FEW VI/2, 83). Elle est également bien attestée dans les relevés régionaux contemporains, pour la Vienne (SefcoOuest 1999/2004) et selon l'ALO (avec la variante [maj]), dans les cinq départements du Centre-ouest (Foussais [Vend.], DSèvres, Asnières [Vienne], nord-est de la Char., Chartuzac [CharM.]) (ALO c. 47). La forme *mil* du dictionnaire affiche une répartition périphérique : elle est retenue comme étant usuelle en français en Afrique (TLF *mil*¹ ; aussi Rob et "céréale cultivée en zone tropicale", Lar 2004), et comme survivant « dans l'ouest de la France et les parlers méridionaux », ayant « ailleurs » été remplacée par le dérivé *millet*, de même sens (TLF *mil*¹ Étym., s'appuyant sur FEW VI/2, 83a ; aussi « vx ou région. » Rob). Le type en effet bien attesté dans l'Ouest et dominant dialectalement dans la Vienne et dans les Charentes (ALO c. 47, qui l'a relevé en Vendée seulement à l'Île d'Olonne), et est aussi bien

représenté en toponymie régionale, en Vendée et dans la Vienne (Gauthier 1996)²⁴¹. Il est cependant encore aujourd'hui d'extension plus large, comme le signale son emploi dans les Antilles (RichessesThib 2008, 218). Il est aussi retenu comme appartenant au 'frrég.' chez Pérochon dans le mot composé *graissee de mil* (Rézeau 1978, 110), et de nos jours ressenti comme général et usuel en Vendée (Enq.). Vu son emploi récurrent dans le discours définitoire (sources cachées), il appartient à la norme régionale, dans l'Ouest en général (MourainRézMaraisV 2003 [1847], Lalanne 1867, RézOuest 1984, SefcoOuest 1999), mais aussi ailleurs (Lachiver 1997). Pour sa part, le type *meuil* [mœj] qui est mis en relief dans notre corpus primaire est caractéristique du Centre-ouest jusqu'à Loire. Il a été relevé en Loire-Atlantique, en Vendée (type *mæy*) de même qu'en Charente-Maritime (type *mæʔ*) (LoireI, Vendée, CharJ [lire : CharI]) (FEW VI/2, 83a), et comme étant dominant en Vendée et dans les DSèvres, mais caractéristique aussi de son extension septentrionale, jusqu'à la Loire (auj. LoireA., Maine-et-Loire) (ALO c. 47 ; aussi Lachiver 1997 pour le pays de Retz). Le type [mœj] a aussi été bien relevé pour la Vendée dans les glossaires régionaux (SvensonMaraisV 1959, SefcoOuest 1999/2004 [Vend.], CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; témoignage dans MourainRézMaraisV 2003), et est courant en français de nos jours (à côté de *mil* et parfois *millet*), sans connotation avec le registre bas, et d'emploi dominant en milieu agricole : il y appartient à la norme locale (Enq.). La forme de notre corpus primaire est homonymique, sur la côte du Centre-ouest, avec le terme générique de la pêche, désignant un "mulet (poisson)" (terme formé à partir de *muglhe/muyllhe*, continuant le lat. MUGIL ; cf. RézOuest 1984, 192), également usuel de nos jours en Vendée (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *mil* comme étant à la base du diat. (Ouest) *millée*, et dans le métalangage définitoire qui le définit "laitage à base de mil" RézOuest 1984, 193 s.v. *millée*, de même que dans la traduction du lat. MILIUM "mil, millet" *ib.* s.v. *millas* Étym. (sources cachées pour *mil*) ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *petit mil* "millet" Antilles RichessesThib 2008, 218 s.v. *mil* [Réz] ; Ø RézVendée 2009 ; Δ cour., fam., légitime (reconnu par 14/14 inf.), [mij] cour., ressenti comme gén. (reconnu par 12/14), [mœj] cour., légitime surtout en milieu rural et modeste (reconnu par 12/14) EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010. — *SOURCES COMPL.* : *mil* s.m. 'frrég.' aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 110 (*graissee* [= tartine de pain] *de mil*) *ib.*, 104 s.v. *graissee* ; [var.] *meil* frég. Vendée "millet, *Panicum miliaceum* L." Barkan 1965, 69 (vs *meuil* "muge, mulot [poisson]" *ib.*) ; *meilh* fr. dans le Confolentais (Char.) "forme locale pour *mil*" (lim. *melh*) Boulanger 1995, 82 (« les meilh »

²⁴¹ La forme archaïque *mil* est attestée indirectement dans la forme du topon. dérivé suffixal *La Millière*, un des rares toponymes rappelant les façons culturelles (Gauthier 1996, 196 en répertorie cinq en Vendée, et trois dans la Vienne). Le diatopisme n'est pas enregistré comme patronyme, mais l'on trouve la forme basée sur la var. mod. du fr. gén. *Millet*, bien porté dans le Centre-ouest comme en France en général (Belser/Cacqueray 1998).

[1502]) ; frm. *mil* Confolentais (Char.) "céréale très courante (*sorghum vulgare* et *panicum miliacum*), utilisée dans l'alimentation humaine" *ib.* [1755] ; Ø mais topon. *La Millière* Vend., Vienne Gauthier 1996, 196 ; Ø mais *Millet* patron. porté par entre 250 et 500 pers. Vend., DSèvres, Vienne, CharM. (25.000 env. en France) Belser/Cacqueray 1998, 163 s.v. *Millet*.

— *SOURCES GENERALES* : *mæy* [et types] *mæʔ*, *meʔ*, *mail* Vendée "panicum miliaceum ('fr.' *mil*)" (type *mæy* LoireI, Vendée, CharJ.) FEW VI/2, 83a s.v. MILIUM "hirse" I.1 ; *mil* : « la forme ancienne *mil* est encore usitée » TLF s.v. *millet* Prononc. et Orth. (cit. *Lar. Lang. fr.*), et *mil* [mil, mij] « syn. moins usuel (sauf en Afrique) de *millet* » TLF s.v. *mil*¹, « *Mil* ne survit plus que dans l'ouest de la France et les parlers méridionaux » *ib.* s.v. *mil*¹ Étym. (cit. FEW VI/2, 83a) ; *mil* s.m. 1. « vx ou région. » "plante monocotylédone de la famille des graminées (*Pennisetum*) appartenant au groupe des céréales" (cit. La Fontaine), p. ext. "(autre graminée, *Panicum*)", 2. « franç. d'Afrique » "graminée cultivée : mil proprement dit, sorgho, etc." (fin 11^e s.) Rob s.v. *mil*² [mil] sens 1 et 2 ; *mil* s.m. "céréale à petit grain, telle que le millet et le sorgho, cultivée en zone tropicale sèche" Lar 2004 ; Ø PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *mil* (il faut mouiller l'L), *millet* s.m. "sorte de grain fort petit" (*semer du mil*) Ac ⁴1792 ; *mil* « quelquefois » (*un grain de mil*) Ac ⁸1935 s.v. *millet* ; « Dans certaines régions de France et en Afrique » Ac ⁹2000 ; *mil* [j] de lat. MILIU Bourciez 1958, 185 §190 ; 'rural, du passé' *meuil* s.m. « dans le pays de Retz (LoireA.) » "le mil qu'on mangeait avec du lait" (homon. ichtyol. CharM. "mulet ou muge") Lachiver 1997, 1129 sens 1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 ; [var.] *meil* s.m. "mil, millet" 'vx fr.' MourainRézMaraisV 2003 [1847], 198 s.v. *meil*¹ (aussi source cachée pour *mil*) et *meuil* fourni par un témoin âgé du Marais vendéen *ib.* [Réz] ; *meuil* [et var.] p.ex. *mail*, *mèil*, *mille* "millet, bot. : **hypericum perforatum**" SefcoOuest 2004, 307 s.v. *millet* (sans local., mais Vend., 1999, 116 s.v. *meuil* ; v. aussi loc. des var., l'une Vend. / DSèvres, et l'autre Vienne, 1993/1999, mais *mille* est absent de la nomenclature de 1993/1999, figurant seulement dans le discours définitoire sous la forme de la var. *mil* : "mil, millet", p.ex. 1999, 116 s.v. *meuil*)²⁴² ; *meuille* s.m. "millet" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 37 s.v. *meuille* (Ø pour *mil*) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809 ; *mil* dans le discours métalinguistique définitoire : 'Vend.' *mail*, *miau* "mil" LalannePoit 1867, 177b s.v. *mail* et *ib.*, 186a s.v. *miau* ; [mœʎ] "millet" SvensonMaraisV 1959, 189a ; Ø mais cf. correspondance fr. [i]/ dial. [ɛ] (lat. *ĭ* suivi d'un [y] (ancien [l]) (p.ex. *faucille*, *vigne*) et corresp. fr. [e]/ dial. [œ] en contact avec cons. labiale (p.ex. dans *fève*) PignonÉvPhonPoit 1960, 84 ; type [mi], [mij] Ouest, dominant dans la Vienne et les Charentes ; aussi attesté à l'Île d'Olonne (Vend.), Boismé et Tillou (centre et sud des DSèvres) "millet", et type [mœj] sud de LoireA. et Maine-et-Loire, Vend. et DSèvres (type dominant) (et var.

²⁴² En l'absence d'une explication de l'usage de la ponctuation dans le SefcoOuest, la définition du mot-vedette *meuil* s.m. « bot. » Vend. "mil, millet. **Setaria sativa**" (1999, 116) reste floue. Elle ne permet pas de lire de façon non-ambiguë s'il s'agit pour les auteurs d'un ou de deux sens. La définition est en outre en contradiction avec le volume récapitulatif de 2004, selon lequel *meuil* désigne le *millet manicum miliceum*, alors que le *setaria sativa* (millet des champs) est désignée par les termes 'dial.' *milloche*, *milloque* (2004, 307 s.v. *millet*).

[mœʌ], surtout en Vend.) (v. aussi var. [mej] et [maj] dans la partie orientale de Vend. [Foussais] et DSèvres ; aussi attesté à Asnières [sud-est de Vienne], dans le nord-est de Char., à Chartuzac [CharM.]) ALO 1971 I, c. 47 'millet'.

MOJETTE² → MOJETTE (chap. 3.1.1.2 'Flore et faune', p. 423)

NOAH s.m.

COUR., EMBLEMATIQUE "vin élaboré à partir d'un cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d'un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité" (cf. DRF, RésVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité (mis en relief dans le discours cité) :

Le repas [de noce du couple Gendreau, immigrants vendéens en Charente] eut lieu à l'hôtel du Cheval blanc, à Châteauneuf. Une énorme gerbe mêlant les roses, les lupins, les lys et les épis de blé trônait au centre du U formé par les tables. [...] Les conversations et les plaisanteries tournèrent vite autour de la Vendée et de la Charente. Les Vendéens de la Charente lançaient des réflexions moqueuses aux Vendéens de Vendée. / – Alors, on y salue toujours le propriétaire en disant : « Not'maître* » ? Vous plantez toujours du noah, le vin qui rend fou ? / C'était un signe de leur assimilation à leur nouvelle patrie charentaise. Pour n'être pas en reste, les Vendéens de Vendée leur reprochèrent leur « trahison ». (ViollierVigne 1994, 314)

— Dans le discours citant :

Michel s'occupait de la ferme avec une espèce de domestique : Fali Bounhomme, un grand quatre goules [= bavard] de vieux gars [= vieux garçon], qui, s'il n'avait pas toujours deux bras pour travailler, s'arrangeait pour charroyer ses quatre litres de noah¹ [orig.] quotidiens. Un pour chaque goule [= bouche]²⁴³ ! [en note : 1. Vin de pays interdit aujourd'hui, parce que, dit-on, il rendrait fou.]²⁴⁴ (ViollierMariennée 1980, 51)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : ils ont goûté des raisins verts de Noah qui leur ont agacé la langue, et fouetté le sang (ViollierLise 1974, 91) / on trinquera quand même les verres de noah, et le vin bu ensemble [...] (*ib.*, 144) / le noah (ViollierMariennée 1980, 52) / le noah (*ib.*, 53) / Quand ils [les paysans vendéens] étaient abrutis de fatigue, ils s'achevaient de vin de noah plein d'éther. (ViollierDétour 1992, 130) / une bouteille de vin de noah (ViollierSaisons 1996, 206) / Il a croisé son regard [de sa future amoureuse], et il en a eu le cœur douloureusement réchauffé. Il s'est dit que c'était l'effet de la chaleur, et qu'il avait peut-

²⁴³ Pour le n.pr. fictif *Fali Bounhomme*, v. s.v. *grâler* en note, et chap. 2.5.1 pour le nom composé masc. *quatre goules* de même que le diat. *goule* (syn. gén. *bouche*).

²⁴⁴ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

être un peu trop abusé du vin de noah qui rend fou [à la fête de la commune dans le Marais poitevin, à la fin du 19^e s.]. (ViollierLilas 2001, 72) / Jean-Marie a demandé une bouteille de noah, et encore une autre. [...] Jean-Marie [...] gris de ses deux bouteilles de noah (*ib.*, 104 2x) / Le vin [proposé au curé, personnage-narrateur, par un riche paysan de sa commune au début du 19^e s. dans le Marais poitevin] m'a râpé les gencives, la langue, le palais, comme de la toile émeri. Il n'était pas vinaigre, mais presque. Il s'agissait de noah poussé dans les dunes près de la mer. Il était plus salé que le plus salé des vins de sable. J'ai eu les larmes aux yeux. [...] / Lucien, le vieux, savourait tranquillement sa piquette. J'ai vidé jusqu'au fond ce verre rempli d'iode et d'éther. [...] J'ai pensé que des gens qui avaient bu ainsi pendant toute leur vie un tel breuvage manifestaient une estimable fidélité / et ne pouvaient être foncièrement mauvais. (*ib.*, 355sq.) / Elle aussi avait consommé du noah. (*ib.*, 356)

REMARQUES. **1)** Le particularisme figure toujours en minuscule, exception faite d'un emploi en majuscule, sans mise en relief (1974). **2)** Le diatopisme encyclopédique n'est pas concurrencé dans notre corpus. **3)** Le cépage désigné, un hybride d'origine américaine provenant d'un semis de Taylor, réalisé en 1869 dans l'Illinois, a été planté dans diverses régions de France, depuis la fin du 19^e s. (Rézeau 2008a, 175). « Interdit sur le territoire de la France métropolitaine depuis 1934, le noah y a été largement éradiqué, mais certaines parcelles sont toujours discrètement cultivées dans le Bocage, à usage domestique » (RézVendée 2009, 83) – mais aussi ailleurs en Vendée, comme dans le Marais vendéen et sur la côte vers le Sud (aussi Enq. 1). Nous avons ainsi pu voir des plantations familiales à St Vincent-sur-Graon, dans le Bas-Bocage vendéen et à Challans (MaraisV), de même que des plantes désormais sauvages, dans la commune de La Guérinière sur l'Île de Noirmoutier (vues les 22, 24 et 27/07/09, dans l'ordre). Les cotextes d'emplois, aussi non mis en relief (1974, 1992, 2001) signalent non seulement que le vin désigné est jugé dangereux en cas de consommation démesurée, mais aussi qu'il est très râpeux, proche du vinaigre – 'piquette' riche en éther, qui est en outre fortement iodé et salé lorsque la vigne pousse dans les dunes sur la côte (v. ex. cités ci-dessus).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à treize occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et deux mises en relief (1980, 1994) – apparaît dans six romans des quatre décennies que couvre celle-ci, dont la majorité figure dans les romans à orientation régionaliste modérée (1974 2x, 1980 3x, 1992, 1994, 1996, 2001 5x). Le diatopisme figure toujours dans le discours citant, sauf lors du second des deux emplois mis en relief, où il est attribué au discours direct (1994). Deux autres passages fournissent non pas des mises en relief mais des propositions descriptives, le diatopisme n'étant pas en emploi auto-référentiel proprement dit : « du vin de noah qui rend fou » (2001, 72) – vu l'absence de virgules – et « Il [le vin] n'était pas vinaigre,

mais presque. Il s'agissait de noah » (2001, 355). **2.A)** Lors de sa première mise en relief, à l'occasion de son premier emploi dans les romans proprement régionalistes (1980), le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition. Celle-ci se présente sous la forme d'une périphrase hyperonymique qui est suivie d'un groupe adjectival qualificatif épithète (*Vin de pays interdit aujourd'hui*), puis d'une proposition subordonnée qui fournit une explication, introduite par la loc. conj. *parce que* (entourée de virgules), et par une tournure de citation, qui présente la motivation non pas du lexème glosé, mais de son qualificatif (*parce que, dit-on, il rendrait fou*) (cf. *besson* et *beuque*). **3.A)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime. Dans un passage narratif qui vise à caractériser avec humour un buveur notoire, le diatopisme est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région, peut-être du passé récent. La définition en bas de page étant à l'origine fournie par l'auteur, à la demande de l'éditeur (v. ci-dessus), présentant le diatopisme comme étant caractéristique du pays, elle signale cependant implicitement qu'il est doté d'une valeur d'authenticité et emblématique. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief (1994), le diatopisme, comme sa mise en relief, est attribué au discours cité d'un collectif de Vendéens de la première moitié du 20^e s. qui ont émigré en Charente (*Les Vendéens de la Charente lançaient des réflexions moqueuses aux Vendéens de Vendée*). Non marqué (contrairement à *Not'maître**), le diatopisme est suivi d'une glose après une virgule, qui établit la synonymie entre le premier et la définition, définition, qui est quant à elle constituée d'un équivalent hyperonymique général (précédé de l'article défini), suivi d'une proposition qualificative (*noah, le vin qui rend fou*). La définition est en outre suivie dans la phrase suivante d'un fragment interprétatif dans le discours citant qui, introduit par une emphase 'C'était...', porte sur le message véhiculé par l'ensemble du discours rapporté qui est cité (*C'était un signe de leur assimilation à leur nouvelle patrie charentaise*). **3.B)** Le diatopisme figurant dans le discours direct à source énonciative clairement identifiable est en emploi autonymique – non déclaré utilisé par le narrateur mais cité, selon le mode 'comme ils disaient' – ici le collectif de Vendéens émigrés en Charente (le passé renvoyant au passé du récit fictif) – mais aussi selon le mode implicite 'comme on l'appelle', signalée par la présence d'une définition. Le collectif cité s'adressant à ses anciens compatriotes, des Vendéens restés en Vendée – avec lesquels ils partagent donc la représentation collective selon laquelle le référent désigné rendrait fou (Enq. et ci-dessous) – la définition attribuée au discours direct n'est en fait pas destinée aux interlocuteurs fictifs, mais au lecteur visé, supra-régional : elle

relève du niveau interactionnel entre l'auteur, l'univers créé et les lecteurs. Le diatopisme est utilisé pour son authenticité et sa valeur emblématique, et vise un but d'authentification du discours, de même que de description du rétablissement du lien entre les Vendéens émigrants et leurs anciens compatriotes (rompue auparavant suite à des querelles découlant de l'émigration des premiers), de leur rencontre joyeuse à l'occasion d'un mariage, et implicitement de la culture vendéenne avec ses particularités. L'emploi du diatopisme vise en outre un but narratif de caractérisation de la relation entre les Vendéens, par la description d'une prise de distance des émigrants (que formule aussi le narrateur, v. ci-dessus), qui implique également une distanciation de leur patrie d'origine, mais aussi et surtout de leur connivence, que manifeste cette distanciation. Au niveau interactionnel entre les personnages, les émigrés cherchent à travers l'emploi du diatopisme à signaler leur affection pour leurs anciens compatriotes, aussi par un ton moqueur et une attitude de taquinerie, et les deux parties visent à rétablir leur connivence originale et des contacts amicaux apaisés (fonctions émotive et phatique). **3.A-B)** Comme lors d'un emploi ordinaire non auto-référentiel (v. ci-dessus), les deux mises en relief font référence à la réputation du référent de rendre fou (1980, 1994). Il s'agit d'une représentation collective partagée non pas avec la communauté des lecteurs visés, mais bien avec la communauté d'appartenance de l'auteur en Vendée (Enq. 1 et DRFCmpl 2007, 453).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée et employé par 14/14 locuteurs, comme renvoyant à un référent jugé caractéristique, voire emblématique de la région, qui est en perte de vitalité par sa prohibition, mais encore cultivé par des viticulteurs amateurs, autant dans le Bocage vendéen que dans le Marais vendéen et sur la côte (aussi Rem. 3). Le référent est spontanément dit « le vin qui rend fou » par deux locutrices (EnqWissVendée 2009). **2)** Le diatopisme est confirmé comme désignant un cépage et un vin traditionnels caractéristiques de la Vendée qui sont aujourd'hui rares en raison de la prohibition du cépage, mais encore cultivé par certains amateurs (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le mot désignant un hybride originaire d'Amérique où il a été ainsi dénommé en hommage à *Noah* (angl. pour *Noé*) est attesté en français dep. 1881 (RézVendée 2009, 83), dans un texte concernant des vignes dans le sud-ouest de la France (cité dans Rézeau 2008a, 175). ♦♦ Vu l'histoire de sa plantation en France (Rem. 3), où le référent désigné s'est plus longtemps maintenu dans le Centre-ouest qu'ailleurs, et cultivé sur des surfaces plus grandes (DRF, 705 Rem.), le diatopisme représente en Vendée un particularisme qui s'est implanté par l'intermédiaire du discours de spécialistes (viticulteurs, ampélographes), en provenance probablement d'une autre variété de français – peut-être du Sud-ouest (où il a

pu être emprunté à l'anglais, aussi par l'intermédiaire de spécialistes) – et d'où il a pu ensuite avoir été diffusé dans d'autres régions de France. ♦♦♦ Le diatopisme, accueilli dans le TLF sans restriction diatopique ('rural, du passé' Lachiver 1997 ; mais Ø Rob, Lar 2004, PR 2008), est aujourd'hui usuel surtout dans le Centre-ouest, et notamment en Vendée (DRF, 704 ; RézVendée 2007 ; Enq.). Il est aussi récemment attesté dans le grand Ouest en dehors de la Vendée – dans le Sud-ouest, et en Anjou (DRFCompl 2007).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990 ; « usuel » Centre-ouest, surtout Vend. "cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d'un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité" ; "vin obtenu à partir de ce cépage" DRF 2001, 704sq. [Réz] ; *Noa* 2 attest. Anjou (1999) et Vend. (2000, avec art. masc.), l'une entre guillemets, l'autre commentée « réputé rendre fou » DRFCompl 2007, 453, et *noah* (masc.) "cépage qui donnait un vin de fort degré [...]" 1 attest. (dans *Sud-Ouest* 2004), DRFCompl 2007, 478 ; Ø RichessesRéz 2007 ; *noah* s.m. Vend. RichessesThib 2008, 46 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 314, déf. d'après DRF) ; "cépage blanc, productif, à grappes moyennes, à gros grains d'un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité ; vin élaboré à partir de ce cépage" RézVendée 2009, 83 ; Δ cour., légitime, emblématique (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : aj. une notice angl. *noah* à FEW XVIII (étym. d'orig. angl.) (ou aj. à FEW VII, 174b s.v. NOE, selon Rézeau 2008a) ; *Noah* s.m. cépage « d'origine américaine [...] dont l'éradication est en cours » TLF s.v. *Isabelle* (d'après un texte d'agronomie de Levadoux 1961) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' "cépage hybride obtenu en 1869 [...] rustique qui donne un vin alcoolique de piètre qualité et qui fait partie des cépages interdits par la loi du 24 décembre 1934" Lachiver 1997, 1198 ; "cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains, sphériques, d'un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité" (cépage prohibé en France dep. 1935) Rézeau 2008a, 175.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *noah* 'plant ancien' Bois-de-Céné (comme le *gros plant*) Perraudau s.a., 23.

"cépage noir précoce, assez productif, à petites grappes lâches, à petits grains sphériques, noirs, à jus colorés ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage" (cf. Rézeau 2008a).
 Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

José se sert un verre de vin. Pierre lui tend son verre. Ce vin noir de Vendée, l'oberlin, un vin qui râpe, a suspendu plus d'un homme au bout d'une corde de chanvre dans les granges. (ViollierGlace 2008, 150)

◆ Synt. *Oberlin noir*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils [les missionnaires de Chavagnes, rassemblés dans les Antilles] parlèrent du village des Aubiers, un haut lieu historique, puisque Clément Dixneuf y avait vu le jour. Le père Barré avait apporté une bouteille d'oberlin noir, 13°5, bouchée par son père. (ViollierCaraïbes 2000, 124)

◆ Var. orthogr. *AUBERLIN*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un verre, une chopine, un godet, trinquer, santé, auberlin, bacco*, bonne année ; assez fort, mildiou. (ViollierTristan 1972, 15 ; v. pour le cotexte plus large s.v. *bacco*)

REMARQUES. **1)** Contrairement à la graphie *auberlin* (1972), la graphie plus récente, *oberlin* (2000b, 2008), est celle des dictionnaires d'ampélographie (v. Bibl.). **2)** Le diatopisme, à trois occurrences, n'est pas concurrencé. **3)** Le cépage désigné a été créé par Chrétien Oberlin (1831-1915), fondateur en 1897 de l'institut viticole Oberlin, à Colmar, par hybridation de *Riparia* Millardet x Gamay (Rézeau 2008a, 179). Si on observe en 1935 qu'il se répand 'de plus en plus', comme le Baco, le Gaillard* et le Seibel (cf. ib.), il est produit surtout dans le nord-est de la France, et aujourd'hui restreint à environ 40 ha (Galet 2000, 576sq.). Il est pourtant considéré en Vendée comme traditionnellement typique de la région (Enq. 1-2)²⁴⁵.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief – la seule dans un des romans généraux récents (2008) – apparaît dans trois romans d'orientations différentes : le premier roman d'Yves Viollier, à orientation générale, localisé en Vendée, un roman modérément régionaliste surtout situé sur l'île de la Dominique, et un roman très récent localisé essentiellement en Russie (1972, 2000b, 2008). Le particularisme

²⁴⁵ S'agissant d'un cépage caractéristique d'une région de laquelle le Centre-ouest ne participe pas, l'inclusion de ce diatopisme encyclopédique à notre nomenclature est discutable ; elle est ici fondée sur un critère sociolinguistique, celui de la représentation que s'en font les locuteurs vendéens (Enq. 1-2).

figure toujours dans le discours citant, dans des passages dont l'action est située dans la première moitié du 20^e s., en Vendée (1972, 2008) et à la Dominique (2000b). **2)** C'est lors de son dernier emploi (2008) que le diatopisme est mis en relief, sans marquage, à l'aide d'une glose qui est constituée d'une définition et précédée du pronom démonstratif *ce*, qui renvoie à l'hyperonyme général *vin*, utilisé deux phrases auparavant. La définition, suivie d'un passage descriptif qui informe sur l'effet de la consommation du référent, fournit deux fragments qui entourent le diatopisme avant et après des virgules, l'un constitué de l'hyperonyme *vin*, l'autre d'une proposition qualificative précisant l'aspect, le goût et la localisation du référent (*Ce vin noir de Vendée, l'oberlin, un vin qui râpe, [...]*). **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, déclaré à la fois employé et cité – selon le mode implicite 'comme on dit / l'appelle'. Vu sa localisation explicite en Vendée, il est ressenti comme authentique, et utilisé pour augmenter l'authenticité du discours, donc implicitement aussi pour contribuer à décrire le lieu d'action de l'univers de sens créé à travers le récit, Faymoreau, en 1954.

ENQUETES. **1)** Le nom est proposé spontanément comme désignant un cépage caractéristique de la Vendée par 3/14 locuteurs (qui ne sont pas viticulteurs), ainsi que par un informateur supplémentaire (agriculteur, 45 ans, des Brouzils près de Montaigu). Un témoin précise que le cépage produit un vin (de même nom) qui est très alcoolisé. **2)** Il est ressenti comme désignant un référent caractéristique de la Vendée, un vin rouge prohibé [*sic*] comme le baco (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le mot est attesté sous la graphie *Oberlin* depuis 1935 au moins, et l'appellation officielle *Oberlin* a été remplacée en 1964 par *Oberlin N* (*Bulletin O.I.V.*, d'après Rézeau 2008a, 179). ♦♦ Il représente un déonomastique sur le nom de famille de son hybrideur, *Oberlin* (*ib.*). Le diatopisme encyclopédique, créé en frm. et diffusé dans le registre spécialisé de la langue générale, semble en Vendée être passé du registre de spécialistes dans la langue non spécialisée (Enq.). Dans une optique variétale, en tant que désignation bien reconnue en Vendée sans association à une terminologie savante, ce particularisme lexématique représente donc un diatopisme de statut par changement de registre. ♦♦♦ Le terme, à référent caractéristique du nord-est (Galet 2000, Lachier 1997), est retenu sans restriction d'emploi géographique particulière pour le territoire français (Rézeau 2008a). Une enquête sociolinguistique sur le terrain permettrait cependant de mieux saisir sa vitalité dans les différentes régions (v. aussi s.v. *bacco*). Si, en Vendée, il n'est pas d'usage courant par la spécificité de son référent, il ne se limite pas au registre de spécialistes (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ mot légitime désignant un référent caractéristique de la Vendée (reconnu par 4/15 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : un article OBERLIN manque au FEW (v. déjà la critique de Rézeau 2008a, 179) ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' oberlin "nom donné à de nombreux cépages obtenus en Alsace, à la fin du dernier siècle, par Charles Oberlin, [...] cépages vigoureux, qui donnaient des vins riches en alcool, mais de qualité médiocre" Lachiver 1997, 1209 ; Galet 2000, 576sq. s.v. *Oberlin noir* ; *Oberlin* "cépage noir précoce, assez productif, à petites grappes lâches, à petits grains sphériques, noirs, à jus colorés" Rézeau 2008a, 179 (déf. d'après le *Catalogue des variétés*, 40).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø 'quelques cépages traditionnels' (mais p.ex. *outélo*, *ragoutant*) SefcoOuest 2004, 88 s.v. *cépage* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

3.1.3.3. Comportement, gestes, caractère

La dernière sous-rubrique du champ large 'L'homme : être physique et émotionnel' rassemble des diatopismes qui concernent le comportement, les gestes, et le caractère de l'être humain (*apibao*, *battre des talonnettes*, *brailler*, *chacoter*, *chéti*, *corgne*, *débarrer*, *enjominer*, *grâler*, *hucher*, *mariennée*, *rembarrer*, *veurnize*).

APIBAO s.m.

FAM., surtout A L'ORAL et PLAIS. "individu original, farceur" (*grand apibao*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le grand valet dut serrer les barreaux de l'échelle dans ses mains pour réussir à monter sur la [sic] pailler. Valentin aussi, et Michel. / Seulement voilà une fois là-haut, les deux apibaos [en note : individus]²⁴⁶ se mirent d'accord, sans s'être dit un mot, pour conduire le valet plus avant. (ViollierMalvoisine 1979, 71)²⁴⁷ / Je n'ai jamais été un gros bonhomme [...]. Ça ne m'empêchait pas d'être costaud et de prendre à la lutte des apibaos [en note : loustics] au volume double de moi. (ViollierMariennée 1980, 80)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : le couple Totome-Maria, le grand apibao à l'œil trouble et sa génisse à la robe courue de vagues de nerfs (ViollierCabane 1982, 83)

²⁴⁶ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

²⁴⁷ Pour le synt. *grand valet*, v. s.v. à *la basseur* note ; pour le diat. *pailler*, v. s.v. *barge* Enq., Com. hist.-comp.

◆ En empl. de t. d'adresse

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Ne bouge pas, grand apibao, tu vas en avoir [de l'eau]. (ViollierLoups 1985, 189)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme figure deux fois au pluriel (1979, 1980) de même qu'au singulier, alors dans le syntagme *grand apibao* (1982, 1985). Il véhicule toujours une connotation, soit légèrement péjorative, sous forme d'une critique du penchant espiègle de la personne désignée – il est donc quasi-équivalent de *vilain gars* (1979), le narrateur critiquant le comportement des deux personnages désignés (qui engendrera la mort accidentelle du valet) – soit favorable, mettant l'accent sur la force et/ou l'humour de la personne désignée – étant donc quasi-équivalent de *grand costaud* et/ou de *grand loustic* (1980, 1982, 1985). **2)** Il est d'emploi exclusif dans le corpus primaire, mais coexiste avec des quasi-synonymes généraux comme *compère* (1997, 56) ou *loustic*, dans le discours rapporté (1992, 18) (cf. fr. de réf. *loustic* m. "individu facétieux", syn. *farceur*, *joyeux drille*, *plaisantin*, TLF I.B p. ext.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatre occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît dans quatre romans des années 1970 et 1980, tous à orientation régionaliste marquée (1979, 1980, 1982, 1985). Il figure d'abord trois fois dans le discours citant (dont la seconde attestation textualise le personnage-narrateur), puis lors de son dernier emploi dans le discours cité, d'un collectif de villageois vendéens s'adressant à leur ami blessé à la fin du 18^e s. (1985). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme est remplacé par un quasi-synonyme général, *compère* – « une fois là haut, les deux compères s'entendirent pour [...] » (1997, 56). **2.A-B)** Lors des deux premiers emplois, le diatopisme sans marquage est suivi de gloses en note de bas de page qui sont constituées de définitions, sous la forme de quasi-synonymes accordés à la syntaxe de la phrase (l'un *individus*, l'autre *loustics*) (1979, 1980). **3.A-B)** Lors des deux mises en relief, celles-ci ayant été ajoutées par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 9/14 locuteurs, et déclaré employé par 2/9, comme un mot familier désignant généralement un homme adulte, toujours prononcé [apibo]. Le mot est inconnu d'une informatrice supplémentaire âgée de quinze ans. Selon les sept locuteurs qui le déclarent connu, il est employé à partir de la quarantaine environ. Il est spontanément défini comme désignant un "loustic" (cf. TLF B), un "original", un "drôle de bonhomme" ou un "drôle de garçon, farfelu" (sens proposés par quatre, trois, deux et un

locuteurs, dans l'ordre). Il est déclaré véhiculer une connotation, surtout moqueuse ou de plaisanterie, en général positive, notamment dans des expressions comme *quel apibao, lui !* (signalé par cinq locuteurs) ou *quel espèce d'apibao* (signalé par un autre informateur). Il est aussi déclaré employé souvent comme t. d'adresse affectueux, signalé par deux locuteurs, dans des exclamations du type *Et toi l'apibao* par l'un, ou *Et bien voilà l'apibao qui arrive !* par l'autre (EnqWissVendée 2009). **2)** Suite à notre question explicite, l'auteur signale qu'il ne se souvient pas d'avoir vu écrit ce mot dont il ignore l'origine, et qu'il était connoté dialectal dans le passé, mais qu'il est bien ressenti comme français de nos jours. Il confirme avoir choisi la graphe <-ao> en syllabe finale pour rendre compte du fait que le mot connaît deux prononciations, [apibo] et [apibaw], la variation de la finale renvoyant à une équivalence répandue dans la région entre des formes françaises et 'patoises' (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Sans datation ni citation, ♦♦ ni description de l'origine du type lexical dans la documentation consultée (même pas SefcoOuest 1978). Il s'agit très probablement d'un diatopisme lexématique, une innovation interne du français local dans l'aire aujourd'hui majoritairement couverte par la Vendée (v. ci-dessous), par transfert depuis le dialecte. L'hypothèse la plus probante sémantiquement nous semble être une dérivation par troncation (y inclus régressive) et substantivation, sur une base verbale centre-occidentale *s'épibaodé* "se réjouir" (bmanc. [Mayenne]), *épibaudai* "répéter, fatiguer par des vécilles" (poit.) ; le radical sémantiquement porteur de ce dernier continue l'apr. afr. *baut* "joyeux ; hardi", rattaché à l'ancien bas-francique *BALD "audacieux, osé ; hardi" (FEW XV/1, 31a *BALD I.1), et est bien attesté régionalement dans un Noël poitevin de 1520 (*bault* Noël I, 25, LemaîtreClouzotPoit 1908, 2 déf. "rempli d'aise"). Si le diatopisme contemporain *apibao* renvoie bien au sème /+ joyeux/ (aussi Enq.), tous les emplois dans le corpus primaire affichent aussi une connotation avec les notions de 'audace' de même que de 'force' (renforcée par son emploi constant dans *grand apibao*). ♦♦♦ Le diatopisme est attesté selon nos sources et nos enquêtes dans le Bocage vendéen et en Vendée en général – dans le discours dialectal (SefcoOuest 1978/1992/2004) et de nos jours en français comme mot familier légitime (Enq. ; Bib. Sources gén.). Les variétés dialectales dans la région connaissent aussi des emplois quasi-synonymiques tels que *arsenic* / -it, *artoupan* / -iau s.m. "loustic, mauvais sujet" (SefcoOuest 2004, 286 s.v. *loustic*), dans le Centre-ouest sauf dans la Vienne (*id.* 1992), de même que *arou* s.m. "individu farfelu, agaçant", dans les DSèvres (*id.* 1992, 69/ 2004, 204).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ fam. très bien connu (reconnu par 9/15 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : Ø Barkan 1961-1962 [fr. Vend.] ;

Ø Google francophone/Livres (*apibaos*, *apibault*, *apibaut*) (consultés le 19/05/10) ; *apibaud* 1 attest. (nom d'un utilisateur et vendeur sur ebay) Google francophone, Ø *id.* Livres (consultés le 19/05/10) ; *apibo(s)* 2 attest. Vend. (dans le discours de présentation, puis repris entre guillemets par un internaute vendéen) Troospeanet 2009, rubr. "Qui sommes nous [*sic*]" (consulté le 19/05/10).

— *SOURCES GENERALES* : p.-ê. à aj. après *s'épibaodé* bmanc. "se réjouir", *s'épivaodé* "se dit d'une poule qui se réjouit au soleil", *épibaudai* poit. "répéter, fatiguer par des vétilles" FEW XV/1, 31a s.v. *BALD "kühn ; dreist" I.1 [dér.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais cf. suff. augmentatif fr. 'pop.' -*aud* (comme -*ard*) (et suff. gardant une simple valeur affective/stylistique aussi par l'expressivité des voyelles graves et cons. soufflées et chuintantes) GuiraudPop 1965, 81 II 1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 2004, 260 s.v. *individu* et 2004, 286 s.v. *loustic*, mais *apibau* s.m. "individu, enfant farfelu" *id.* 2004, 204 s.v. *farfelu* (sans local., mais BocageV "individu original ; farfelu", sans étym., 1978, 75 > Vend. "farfelu, individu original", 1992, 59) ; Ø Corbrejaud-Noirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LemaîtreClouzotPoit 1908, RézVouvant 1978 ; cf. diphtongue *ao* (p.ex. dans *cheval*, *chaud*) et réduction à *o* en pos. inaccentuée ArantèleGramVendée 1982, III ; Ø GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986.

BATTRE DES TALONNETTES loc. verb.

VX "claquer ses petits sabots de bois" (*être là / toujours à battre*²⁴⁸ *des talonnettes*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours à source énonciative ambiguë :

Un autre jurait qu'en longeant le chemin il avait aperçu [...] une vieille, qui marchait à grands pas. Il ne la connaissait pas pour être du pays. Elle portait un large capuchon qui lui cachait la figure. Elle chassait les pierres devant ses pieds avec la pointe de son bâton. / Le plus extraordinaire, c'est que quand il était arrivé à la barrière, il n'y avait plus personne dans le chemin. / La seconde d'avant, elle était là, à battre des talonnettes [en note : petit sabot de bois]²⁴⁹, à deux mètres de lui. (ViollierMalvoisine 1979, 98)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle [épouse du narrateur devenue citadine] que j'avais connue si silencieuse, elle était toujours à battre des talonnettes. (ViollierMariennée 1980, 75)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : La seconde d'avant, elle était là, à battre des talonnettes, à deux pas de lui. (ViollierMalvoisine 1997, 77)

²⁴⁸ Pour l'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif à + INF., v. Rem. ci-dessous.

²⁴⁹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

REMARQUES. 1) Les occurrences relevées apparaissent toutes dans une structure verbale exprimant l'aspect duratif, *être là / toujours à battre des talonnettes*²⁵⁰. L'emploi dans le roman régionaliste de 1980, dans un passage narratif où les deux personnages ont déménagé du Bocage vendéen vers la ville de Nantes au début du 20^e s., peut aussi être interprété par le sens figuré "bouger, se déplacer sans cesse". 2) Le diatopisme pallie la carence du fr. gén. par sa spécificité sémantique. Il coexiste dans le corpus primaire à côté de loc. gén. sémantiquement proches, à deux et trois occurrences chacune : *battre des semelles* [l'action vise à réchauffer les pieds] (1998, 26) et sa var. *battre la semelle* (1998, 204), de même que *claquer des talons* [l'action désignée accompagne des gestes d'adieu ; au sujet d'un soldat]

²⁵⁰ L'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif *à + INF.* (syn. gén. *en train de*) dans des loc. verb. du type *être à + INF.* (avec ou sans adv. *là, toujours*) ou la structure ellipt. subst. *à + INF.* (syn. gén. subst. + *qui + v. conj.*), est analogue à la construction diat. *attendre qqn/qqc à + INF.* Cette dernière, équivalente au fr. gén. *attendre que qqn/qqc + subj.*, aussi utilisée par le conteur vendéen Yannick Jaulin (1999 [1995]) dans ses sketches (selon un dépouillement personnel : *il attendait une personne à sortir*), est attestée dans la lexicographie différentielle en Vendée dans les DSèvres et en CharM. (RézOuest 1984, 46 s.v. *attendre*, cit. ViollierMariennée 1980, 19 ; aussi RézOuest 1984, 35 s.v. *à*, prép.). « Cette construction est absente du fr. gén. et ne semble pas attestée dans les dict. consultés. » (*ib.*, 46 Rem. ; Ø [seulement *attendre de / s'attendre à*] GrevisseGoosse ¹⁴2008, 1124 §908 a 1^o 'verbes construisant l'inf. avec *à* ou avec *de*'). Elle est bien attestée dans notre corpus primaire, avec 17 (v. 18) occurrences, dont seuls deux sont attribuées au discours cité (1979 : 2x / 1997 : 1x, 1980 v. ex. cité ci-dessus, 1982, 1985 : 4x, 1986, 1989, 1992, 1994 : 2x, 1996, 2001, 2003 : 2x). La tournure y coexiste à côté du synt. gén. *attendre que qqn/qqc + subj.* (p.ex. 1982, 121 ; 1986, 13). Cette construction (diat.) est courante selon nos enquêtes de terrain : les huit témoins interrogés déclarent l'utiliser (plus deux témoins supplémentaires dans la vingtaine, de milieu moyen cultivé), sauf une locutrice dans la vingtaine, de milieu moyen cultivé mais issue d'un milieu modeste qui dit l'éviter (EnqWissVendée 2006 ; v. aussi Wissner 2006, 156).

L La périphrase verbale du type *être à + INF.*, absente du corpus de référence minimal différentiel, est retenue sans marquage diatopique dans les ouvrages généraux consultés – ainsi le TLF (s.v. *à* prép. sens I.A.1.b. cit. Zola 1890 ; *ib.* s.v. *être*¹, 2^e Section sens I.B.3 a, cit. Krüdener 1803, Simenon 1948, Proust 1921, mais donnant comme synt. ex. *être sans cesse / toujours / là à + INF.*) et le Petit Robert, avec un synt. ex. (péj.) avec *toujours* (v. PR 2008 s.v. *être*¹ III.5, sans cit.). Il représente très probablement un diatopisme de statut en Vendée : il apparaît dans l'œuvre d'Yves Viollier avec une grande fréquence dans tous les romans (sauf p.-ê. dans deux romans, de 1972 et 2002, où nous ne l'avons pas remarqué). Dans nos exemples tirés de l'œuvre d'Yves Viollier, il figure à six reprises (s.v. *abernote, battre des talonnettes, cabane, chunte, mariennée, toucher, salière*), à côté de la structure équivalente *en train de*, dans ces derniers attestée à sept reprises (s.v. *cau 2x, godaïe 2x, gravelle, moquette, pinette*). Pour des attest. plus anciennes de la construction *être à* en Vendée, v. p.ex. les manuscrits édités au centre vendéen de recherches historiques (CollinetRézSables 2002 [1776], 188 « On était à vendanger ledit fief rondelais »). Selon nos enquêtes, la tournure est usuelle et de connotation neutre en Vendée, aussi sans modalisateurs de discours comme *toujours / là* : elle est déclarée connue et employée par 10/10 (sauf par une jeune locutrice qui déclare seulement la connaître) (EnqWissVendée 2006). Nous avons en outre observé l'emploi de ce diatopisme de statut, qui semble faire partie de la norme régionale (aussi sans adv. du type *là, toujours*), comme usuel chez nos informateurs vendéens et d'autres locuteurs vivant en Vendée ou qui en sont originaires (observations de 2006 et 2009). Au contraire, à titre d'exemple, nous n'avons pu observer qu'un seul usage de la tournure dans notre entourage en Isère (observation personnelle sur une durée de cinq ans de 2005 à 2009). Selon les enquêtes menées avec des locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée, la construction verbale *être à* n'est pas reconnue comme un emploi courant par 13/13 interrogés, de même que par deux Iséroises de douze et quatorze ans – dont la première l'a cependant entendue sporadiquement au collège dans le langage des jeunes 'par contraction', mais non pas comme une construction figée. Les témoins interrogés, âgés entre 26 et 75 ans, vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), du Bassin Parisien (un), de Bordeaux (un), des Vosges (quatre), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq). Les témoins originaires d'Isère et de Haute-Savoie (testés en 2010, alors que les premiers ont été interrogés en 2009), signalent ne jamais avoir entendu l'emploi – exception faite d'une locutrice âgée de 31 ans qui l'a entendue sporadiquement dans les régions reculées en montagne (EnqWissFrancoph 2010). Au Québec, cette périphrase est courante et appartient aussi à la langue écrite soignée (comm. pers. d'A. Thibault).

(2002, 50 2x, 59). **3)** L'action désignée (et avec elle la loc. verb.) appartient à un mode de vie traditionnel. Elle est désormais associée surtout à des danses folkloriques où les chaussures en bois font partie du costume traditionnel, et où des pas spécifiques impliquent de les faire claquer, comme encore dans *la danse (des) sablaise(s)* (ou *la sablaise*), danse du Poitou perpétuée notamment en Vendée aux Sables d'Olonne comme un élément de folklore²⁵¹.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences, apparaît dans deux romans proprement régionalistes. Il figure dans un discours à source énonciative ambiguë (discours indirect libre) lors de son premier emploi (mis en relief), où il est implicitement attribué au discours d'un villageois anonyme du Bocage vendéen des années 1920 (1979/1997), puis dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique du Bocage vendéen, le menuisier Arsène (1980). Ce dernier reprend en outre le subst. de la loc. un paragraphe plus loin : « En fait de talonnettes, elle [sa femme] s'était perchée sur des souliers à talons dont elle descendait au soir les pieds violacés. » (1980, 75). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine (1979/1997), le diatopisme est maintenu, sans la glose. **2)** Le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée d'une périphrase (*petit sabot de bois*) – qui s'applique non pas à la locution verbale, mais au substantif *talonnette* (au sing.). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé sans mise à distance pour sa fonction référentielle intrinsèque. La légitimité du diatopisme est confirmée par la disparition de toute mise en relief dans l'édition définitive de ViollierMalvoisine 1997, mais est peut-être restreinte au discours informel en Vendée, vu son attribution à une paysanne indigène (1979/1997) et à la narration oralisée d'un personnage-narrateur menuisier de la région (1980). L'utilisation du diatopisme dans une locution verbale figurée signale cependant qu'elle est implicitement dotée d'une valeur d'authenticité (puisqu'attribué à un personnage), et notamment d'une valeur de poésie et d'expressivité. Au niveau narratif intradiégétique, la locution figurée vise en outre pour le personnage villageois avant tout à augmenter la crédibilité de son discours fantastique, l'authenticité de son témoignage étant appuyée sur l'expressivité du diatopisme et sur l'apport d'un détail précis (c'est donc la fonction phatique qui domine). Au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, l'on peut identifier d'autres effets visés, secondaires à ce dernier (et qui correspondent à des fonctions subordonnées) : le choix de la locution vise à assurer une certaine poésie du récit et peut-être aussi de rendre palpable le passé rural – y inclus avec ses coutumes vestimentaires (selon deux fonctions, poétique et émotive). Le passage narratif dans

²⁵¹ V. le site Internet de la ville à l'adresse www.lessablesdolonne.com (consulté le 04/08/09).

son ensemble vise pour sa part à déployer comment peuvent se répandre des croyances collectives superstitieuses – qui seront la cause de l'évolution dramatique du récit (mort de tous les habitants de la ferme sauf d'un bébé), mais aussi de fournir implicitement une critique sociétale de croyances aveugles (selon deux fonctions, narrative et émotive).

ENQUETES. **1)** Diatopisme récusé par 12/12 locuteurs enquêtés en Vendée, sauf p.-ê. par un témoin qui n'est pas sûr (une employée du Bocage vendéen dans le Centre-ouest, de milieu modeste, 42 ans). 11/12 reconnaissent cependant le subst. fém. *talonnette*, dont 7 déclarent l'employer, au sens de "petit talon de l'arrière d'une chaussure" (8/11) ou "talon rehaussant le niveau sous l'ensemble du pied" (3/11) (EnqWissVendée 2009). **2)** Confirmé comme connu en Vendée mais plutôt ancien. L'action désignée doit certainement encore être pratiquée aujourd'hui dans les Sablaises (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme figurant dans notre corpus primaire depuis 1979 n'est pas daté dans la lexicographie différentielle actuelle. ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme lexical, phraséologique, formé par composition avec le verbe *battre* + *des* + *talonnettes* s.f. pl., qui date d'une époque à laquelle les sabots en bois et/ou en cuir se portaient régulièrement. S'il s'agit d'une formation possible dans l'ensemble de l'aire d'emploi du diatopisme *talonnette* (ci-dessous), en l'absence d'attestations de la locution verbale en dehors de la Vendée, il n'est pas à exclure que cette dernière représente une innovation interne du fr. dans l'Ouest, voire d'une aire plus restreinte qui inclut la Vendée. Le dernier élément, le diat. *talonnette* au sens de "sabot à empeigne de cuir ou de bois", est quant à lui caractéristique d'une aire occidentale compacte selon le FEW, où il désigne un chausson de cuir qui protège le talon du pied, ou est porté dans les sabots – grosso modo dans l'Orne, la Mayenne et la Sarthe – mais aussi un sabot (surtout de cuir), dans le Maine-et-Loire et en CharM. (FEW XIII/1, 60a *TALO "talon"). La base du diat., *talon*, a aussi connu l'évolution sémantique "talon de chaussure" > "chaussure" ailleurs que dans l'Ouest, avec un changement suffixal, le FEW répertoriant *talot* pour la Loire et l'Isère (XIII/1, 59b). Le diatopisme sémantique *talonnette* au sens attesté dans notre corpus primaire a été formé p. ext. à partir du fr. gén. (RézOuest 1984, 1990), au sens de "lame de liège, etc. qu'on place sous le talon dans une chaussure" (cf. FEW XIII/1, 59sq.) – sens qui est encore attesté diatopiquement ("chausson porté à l'intérieur des bottes en caoutchouc", cf. RézOuest 1984). Il est à l'époque contemporaine aussi attesté dans le Centre-ouest entre Loire et Gironde, dans le discours dialectal, avec des sémantismes variables (LaChausséeSables 1966, SefcoOuest 1994/2004), de même qu'en français au sens de "sabot à empeigne de cuir" (RézOuest 1984). Il s'agit peut-être d'une innovation du frm. de l'Ouest qui a pu se diffuser aussi vers le Centre-ouest, par exemple par l'intermédiaire de villes comme

Nantes et Angers. Il est toujours bien connu et employé en Vendée de nos jours (Enq. 1 ; malgré RézVendée 2009). ♦♦♦ La loc. verbale *battre des talonnettes*, absente des ouvrages dépouillés et non reconnue lors de nos enquêtes, est confirmée comme étant désormais vieillie en français en Vendée (Enq. 2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø mais diat. *talonnette* "sabot à empeigne de cuir" RézOuest 1984, 258sq. sens 1 > *id.* 1990, 136 sens 1 (et loc. verb. figurant dans une cit. d'auteur : Viollier 1980, 75) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ loc. verb. inconnue (reconnue par 0/12 inf.) mais *talonnette* s.f. bien connu, légitime (reconnu par 11/12 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : loc. à aj. après *talonnette* Alençon, bmanc., hmanc. "chausson de cuir qui protège le talon du pied contre la boue et l'humidité" [Orne, Mayenne, Sarthe], hmanc. "chausson de basane qu'on porte dans les sabots", ang. "sorte de chaussure" [Maine-et-Loire surtout], St-Seurin "sabot recouvert de cuir" [CharM.] FEW XIII/1, 60a s.v. *TALO "ferse" ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *talounète* "sabot de femme, à bride de cuir rouge" SefcoOuest 2004, 417 s.v. *sabot* (sans local., mais Vend., DSèvres, Char., CharM., 1994, 218) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaChausséeSables 1966, 362-364 (chap. "Locutions", mais *talunèt* s.f. "sabot de femme, à dessus de cuir, ne fermant pas par derrière", 329 chap. "Le vêtement : Chaussures") ; Ø Dupont 1997, 6sq. "Le comportement", Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007.

BRAILLER v. intr.

USUEL [le suj. désigne une pers.] "verser des larmes sous l'effet d'une douleur ou émotion ; (*p. méton.*) manifester du chagrin, avec ou sans larmes ou plaintes". Réf. / Syn. gén. *pleurer*

— Dans le discours citant :

[Armand en détresse en raison de la mort de ses proches et de la haine du voisinage, se confie à ses amis] Le vieux Teckel était là. Il n'était pas de trop. / – Brave drôle*, qu'est-ce que tu veux qu'on te dise ? / Le vieux appelait drôle* tout ce qui se situait au-dessous de cinquante ans. / – ... Il y a des moments dans la vie où on se / demande si on n'a pas été mis sur la terre rien que pour en baver. / Armand braillait [en note : pleurait]²⁵² sans se retenir. Des longs hocquets [*sic*] qui lui déchiraient la gorge. Ses pleurs gouttaient sur la place [= sol] devant lui. (ViollierMalvoisine 1979, 100)

²⁵² La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant (rapportant du discours indirect) :

Il avait des glandes qui débitaient comme un robinet, et c'était toujours avec étonnement qu'on voyait ce grand corps tout en charpente bardée de viande rouge fondre en larmes à la moindre contrariété, au plus petit contentement. Il braille [en note : pleure] comme il pisse l'Eugène²⁵³, disaient les autres. (ViollierMalvoisine 1979, 21)

— Sans comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle était au milieu de la place, elle pleurait, la Mandin, la Mouche [ayant vu des soldats tuer les autres villageois]. [...] Elle braille de plus belle. (ViollierLoups 1985, 191) / Les trois drôles*, qu'il avait brouettés, braillaient [d'épuisement lors de la Grande Virée]. (ViollierCortège 1986, 21) / Une femme pleurait là-haut, à s'en déchirer la poitrine. Elle braillait au point qu'elle aurait dû les réveiller tous (*ib.*, 40) / Elle [l'aubergiste] soulevait le couvercle, braillait à grosses larmes et à grands cris, refermait le couvercle. (*ib.*, 71) / ce drôle qui avait braillé tout à l'heure là-bas, c'était le sien (*ib.*, 107) / Les plus vaillants [bébés] s'accrochaient aux barreaux, chancelants, et braillant pour qu'on les libère et leur permette de se traîner à travers la maison. (ViollierMère 2007, 87)

◆ (P. méton.) "se plaindre en cherchant à forcer la compassion de qqn"

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Braille donc, toi, maintenant ! Vas-y, donne-lui raison (ViollierMalvoisine 1979, 165 > 1997, 129)

◆ (P. méton.) "quémander le retour de qqn en pleurant, avec ou sans larmes ou plaintes". Loc. verb. *brailler après qqn*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ce grand imbécile pleurait tout ce qu'il savait, des yeux, du nez, de la goule [= bouche], [...] braillait après son père, la bouche grande ouverte sur sa mâchoire sévèrement ébréchée (ViollierCortège 1986, 193)

REMARQUES. 1) L'emploi mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier ne correspond pas à l'emploi de réf. du v. *brailler* "parler ou crier d'une manière assourdissante" (cf. TLF A, Lar 2004 sens 1, PR sens 1) – empl. (syn. de fr. gén. *gueuler*), qui est également attesté dans l'œuvre d'Yves Viollier, dix fois (1979, 72 > 1997, 57 ; 1980, 80, 180 ; 1982, 119 ; 1985, 54, 99 ; 1986, 42 ; 2000b, 194, 293 ; 2003, 149). L'emploi diat. du verbe *brailler* est en effet syn. de *pleurer*, et non pas (exclusivement) de *crier*. Lorsque le verbe attesté (et mis en relief) correspond grosso modo à l'empl. de réf. "pleurer avec de grands cris" [le suj. désigne plus

²⁵³ Pour l'usage de l'article devant des noms de personne (notamment des prénoms), v. chap. 2.5.1 (pour des attest. dans nos ex., v. s.v. *brailler*, *bromer*, *cabanier*, *drôle* sens 1.2, *mon fi*, *chéti* surnom).

spéc. un enfant] (TLF I.A.2, v. aussi Rob sens I.1 spécial), il s'agit cependant non pas d'enfants, mais d'adultes (1985, 191 ; 1986, 40, 71, 193). En outre, dans son emploi diatopique, le verbe ne véhicule pas nécessairement les sèmes /+ bruit/ et /+ désagrément/ – qui sont dominants en fr. de réf., et selon nos enquêtes dans l'usage général (Enq. 1-2) – et s'applique dans notre corpus primaire autant à des enfants qui pleurnichent (1986, 21, 107 ; 2007, 87) (dont le dernier empl. est proche du fr. gén.), qu'à des adultes (1979, 21, 100 et 165) – sans que le comportement de ces derniers soit pourtant implicitement présenté comme infantin (v. aussi Enq. 1). **2)** Le diatopisme, à fréquence égale dans l'œuvre d'Yves Viollier que *brailler* au sens de réf. avec chacun dix occurrences (v. Rem. 1), est bien moins fréquent que son syn. gén. *pleurer*. À titre d'exemple, dans les romans de 1979 et 1986, ce dernier apparaît onze fois (1979, 90, 93, 123, 165, 170, 171, 180, 183, 190 ; 1986, 40, 267) – dont une attest. dans le discours cité (1979, 123) et une autre dans une comparaison, *pleurer comme un chien* (1986, 267). **2bis)** Entre la première édition de ViollierMalvoisine et son édition définitive, parmi les neuf emplois du syn. gén. de 1979, un seul (attribué au discours cité) est remplacé par un syn. gén., *pleurnicher* (1997, 95), deux seulement (1979, 165, 170) ont été repris (1997, 128, 132), et deux sont venus s'ajouter pour remplacer les deux emplois mis en relief du diatopisme (1997, 19, 78, v. Pragm. 1bis).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, mis en relief deux fois, est à dix occurrences – dont une (mise en relief) dans une comparaison – dans trois romans proprement régionalistes (1979 : 3x/1997, 1985, 1986 : 5x) sauf un emploi dans un roman contemporain essentiellement biographique situé en Charente (2007) – où il s'agit peut-être d'un emploi général (v. Rem. 1). Outre une occurrence dans le discours cité d'un villageois vendéen de la première moitié du 20^e s. (François Brouti, en colère) qui s'adresse à sa femme (1979/1997), le diatopisme figure toujours dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1985, 1986 : 5x) et intradiégétiques, vendéens (1979, 2007), y inclus lors de ses mises en relief, dont la première l'attribue cependant à un collectif de Vendéens sous forme d'une tournure de citation de discours indirect (v. ci-dessous). **1bis)** Entre la première édition de ViollierMalvoisine et son édition définitive, parmi les trois emplois du diatopisme de 1979, seul l'emploi non mis en relief (dans le discours cité) est maintenu, alors que les deux mises en relief disparaissent dans l'édition définitive, avec les deux emplois respectifs du diatopisme, remplacé par le synonyme général *pleurer* (1997, 19, 78). Ce changement suggère que le sens de "pleurer" du verbe *brailler* n'est pas ressenti par l'auteur comme appartenant à la langue générale. **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme, sans marquage, est suivi de gloses en note de bas de page sous la forme de définitions, constituées de synonymes accordés à la syntaxe du fil du texte : *pleure* et *pleurait*. Il s'agit ici d'un cas très rare où un diatopisme est glosé par l'éditeur

(v. note ci-dessus) à deux reprises dans le même roman : l'éditeur présupposant implicitement pour les autres diatopismes qu'une seule glose au sein du même roman est suffisante (v. à *la basseur et bourne*), il n'est pas à exclure qu'en l'occurrence, il ait oublié qu'il a déjà glosé dans le même diatopisme auparavant – en effet quelque 80 pages plus tôt (comme aussi pour *mariennée*). Lors de la seconde mise en relief, le cotexte est pourtant suffisamment explicite en fournissant un détail clarifiant dans la phrase suivante, qui ne représente cependant pas une glose proprement dite (*Des longs hocquets qui lui déchiraient la gorge*). Lors du premier emploi (dans une comparaison), le fragment dans lequel apparaît le diatopisme (*Il braille comme il pisse, l'Eugène*) est en outre suivi d'une tournure de citation localisatrice qui introduit du discours indirect, modalisant le diatopisme à travers son attribution à un collectif anonyme, implicitement les villageois des alentours de la ferme du personnage (au début du 20^e s) ; cette modalisation fournit par là aussi l'ancrage du diatopisme dans la région (*disaient les autres*). **3.A)** Lors de son premier emploi (1979), le diatopisme, glosé par l'éditeur (v. note ci-dessus) et par l'auteur, est en modalisation autonymique autant dans le discours attribuable au second qu'au premier. Il est en emploi référentiel, mais aussi défini et signalé comme cité, selon le mode 'comme ils disent', dans le cadre d'une comparaison qui est présentée comme rapportée telle qu'elle a été entendue ('la langue telle qu'elle se parle'). Le diatopisme est utilisé pour la valeur d'authenticité que l'auteur lui attribue, mais aussi pour sa valeur d'expressivité, comme le signale son emploi dans une comparaison – et donc pour augmenter l'authenticité et aussi l'expressivité du discours. Il est visiblement légitime pour l'auteur, comme le suggère aussi son emploi répété dans d'autres romans situés en Vendée ; il semble explicitement associé au français familier en Vendée, vu les changements appliqués à ViollierMalvoisine entre 1979 et 1997, et vu son absence des romans autres que régionalistes des années 1970/1980 – abstraction faite d'un emploi récent (dont le statut n'est pas sûr, v. Rem. 1). Avec le passage narratif dans son ensemble, le diatopisme vise tout d'abord un but narratif de caractérisation des paysans vivant à la ferme de La Malvoisine, qui se verra maudite par l'entourage superstitieux : le diatopisme contribue à insister sur le caractère doux du paysan-épiciier, le grand-père Eugène, sur sa bonne réputation, et sur son appréciation par les habitants de son entourage à qui est attribué le discours rapporté (fonctions narratives de caractérisation du personnage et de sa relation avec les autres personnages). **3.B)** Lors de son second emploi, le diatopisme exclusivement glosé par l'éditeur (v. note ci-dessus) est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières. Il est ici en outre peu probable que son emploi ait pour but d'ancrer le récit dans la région. La

caractérisation par le passage narratif du personnage d'Armand, petit-fils du grand-père épicier, comme homme sensible, rappelle la fonction de caractérisation du premier emploi du diatopisme. Cette caractérisation est doublée d'une description de la relation du personnage avec son entourage – ici une relation de confiance avec ses deux voisins et seuls amis, amitié qui l'aide à braver les agressions du voisinage.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu (et déclaré employé) par 14/14 comme syn. usuel (et plus expressif en Vendée) de *pleurer*, employé sans restriction d'emploi (appartenant probabl. à la norme régionale), au sujet d'enfants et aussi d'adultes, au sens de "se plaindre légèrement ou en pleurnichant", de même qu'au sens (gén.) de "pleurer très bruyamment, de façon gênante" (11/14). Un couple d'agriculteurs âgés signale en outre l'existence de dérivés nominaux (s.m.) : *braillage* et *brailleur* et sa var. suff. *braillâoux* (v. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que *brailler*, appliqué autant à l'enfant qu'à l'adulte, signifie pour lui "pleurer fort", mais est après réflexion plus généralement synonymique de *pleurer*, sans impliquer nécessairement une notion de plainte ou de désagrément, pouvant aussi vouloir dire "pleurer discrètement, en silence" (Viollier 2010c [entretien]). **3)** L'emploi est déclaré inconnu de 11/12 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée (de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans). Les locuteurs pour lesquels ce verbe s'applique essentiellement aux enfants et implique un fort désagrément, signifiant "crier de façon gênante", sont âgés entre 26 et 75 ans, et vivent et/ou sont originaires de Bordeaux (un) et des Vosges (quatre), de même que de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq). Le verbe est au contraire déclaré connu et utilisé dans le même emploi (diat.) synonymique de *pleurer* (légèrement ou fort) par une locutrice dans la quarantaine, originaire du département du Nord, qui ne l'a jamais entendu en ce sens en Isère où elle vit depuis quelques années (EnqWissFrancoph 2009-10).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le sens mis en relief dans notre corpus primaire est sans datation dans les sources consultées. ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par ext. de sens dep. le second sémantisme du fr. gén. "crier fort ; pleurer bruyamment" (ce dernier continuant l'afr. "crier", cf. TLF et FEW I, 490b *BRAG- II). ♦♦♦ Le diatopisme *brailler* au sens mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier (syn. gén. *pleurer*) a été relevé par le FEW dans l'Ouest (Anjou, Mayenne, Centre-ouest sauf Vend.) mais aussi dans le Centre et l'Est (Yonne, Nièvre ; Moselle, Bas-Rhin) (*ib.*). En français en Vendée, il est de nos jours usuel et légitime (Enq. 1-2), comme le signalent aussi les sources cachées dans les glossaires régionaux (Corbrejaud, SefcoOuest). Il s'agit d'un type septentrional qui au sens de "crier, pleurnicher" est essentiellement nord-occidental, surtout de l'Ouest, et secondairement du Centre-est, Nord-est

et de Picardie (FEW I, 490b *BRAG- II ; pour le Nord, aussi Enq. 2). L'aréologie occidentale du sens de "pleurer" est confirmée par nos sources récentes au sujet du Centre-ouest (RézOuest 1984 Étym., SefcoOuest, CorbrejaudNoirmoutier), de même que pour la Bretagne et le Canada (PR). Le diatopisme de notre corpus primaire a en outre donné lieu à des dérivés diat. – *braillage* et *brailleur* et sa var. *braillâoux* s.m. (Enq. 1), dont seule la dernière est attestée dans nos sources, comme type centre-occidental "qui pleure en criant toujours" (FEW I, 490b pour *brailloux* ; pour la suff. en -oux, v. Massignon 1962). Le corpus primaire affiche en outre le dérivé *braillerie* s.f. (syn. gén. *pleur*, *pleurnicherie*) : « ce n'étaient que brailleries de drôles*, huchements [= cris, appels] de bonnes femmes » (1986, 122), que seul le FEW enregistre, pour le centre-ouest des DSèvres (bgât. "pleurnicherie", FEW I, 491a)²⁵⁴. Vu les attestations et l'aréologie moderne du diatopisme *brailler* au sens de "pleurer", il nous semble le plus probable qu'il s'agisse avec cette évolution sémantique d'une innovation du fr. septentrional, particulièrement de l'Ouest (mfr. tardif ou frm.), qui a dû être suffisamment bien implantée en français des grandes villes de l'Ouest aux 16^e/17^e s. pour être passée durablement en Amérique du Nord. Contrairement à l'estimation d'une perte de vitalité (« encore bien vivant », RézOuest 1984), en fr. en Vendée, il est aujourd'hui usuel et légitime autant selon notre corpus primaire que selon nos enquêtes de terrain (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *brailler* "pleurer" « encore bien vivant, mais plutôt dans le registre dialectal » RézOuest 1984, 78 s.v. *braillards*, *ébraillards* Étym. ; Ø *id.* 1990, DRF 2001, 154sq., DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Ø mais *s'ébrailler* Vend. "pousser des cris" RichessesThib 2008, 64 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 271) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ cour. et très employé, légitime (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1963 [fr. Vend.] ; cf. pour la suffixation en -oux comme dans *brailloux* en fr. acadien (s'appliquant exclusivement aux pers.) Massignon 1962 II, 746 §3.B.a ; Ø mais *braillaud* s.m. (sans attribution explicite au registre dial. ou fr.), [au sujet d'un bébé] chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 90 ; Ø mais *s'ébrailler* Saint. Horiot 2004, 55 (dans un roman de P. Senillou).

— *SOURCES GENERALES* : *brailler* ang., bmanç., [...] [Centre-ouest sauf Vend.], [...] "pleurer" FEW I, 490b s.v. *BRAG- II ; Ø TLF, Rob, Lar 2004 (en ce sens) ; « fam. région. (Bretagne, Canada) » "pleurer", "se plaindre" PR 2008 sens 2.

²⁵⁴ Notre diatopisme *brailler* appartient à une famille lexicale vivante en frm. surtout septentrionale, comme en témoignent divers dérivés qui véhiculent aussi la notion de crier (et déjà mfr., cf. TLF). En dehors des dérivés qui véhiculent explicitement la notion de 'pleurer' (v. ci-dessus), nos sources enregistrent ainsi les dérivés *braillaud* (Rézeau 1978), (*é*)*braillards* s.m. (RézOuest 1984), et *s'ébrailler* (de peur, de colère, de surprise). Ce dernier, syn. du fr. gén. *s'écrier* (Rézeau 1978, SefcoOuest 2004, Horiot 2004, RichessesThib 2008 [Wiss]), représente un diatopisme occidental, attesté selon le FEW de la Bretagne (Ille-et-Vilaine) jusqu'au Poitou (FEW I, 491a), et apparaît cinq fois dans notre corpus primaire (1986 5x). Pour d'autres dér., v. SefcoOuest et FEW (I, 490b-491a).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *brailler* "pleurer plus ou moins bruyamment" et *s'ébrailler, s'ébraillouner* "pleurer bruyamment, en sanglotant" SefcoOuest 2004, 360 s.v. *pleurer* (sans local., et sans restr. "pleurer plus ou moins bruyamment", 1992, 135 ; v. aussi dans le discours lexicographique définitoire [à sens ambigu, probabl. diat.] *couâner* CharM. "brailler, pleurer", 1992, 192 [source cachée]) ; dans le discours lexicographique définitoire [à sens ambigu, probabl. diat.] *braillère* v. "crier – brailler" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 19 s.v. *braillère* (source cachée) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

CHACOTER v. tr.

USUEL (surtout LANGAGE MASCULIN) "tailler, dégrossir (un morceau de bois) le plus souvent avec un couteau ; taper à coups répétés sur qqc notamment en faisant des travaux de bricolage". Réf. / Syn. gén. Ø

◆ En emploi trans. dir.

— Dans le discours citant :

On venait nous voir toucher les planches [lors du travail de menuiserie]. Les hommes en premier. Il y avait de l'envie dans leurs paupières baissées en rideaux presque jusqu'en bas, qui soupesaient les gestes. Ils écartaient leurs petits qui nous collaient aux galoches [...] / Les pères nous encombraient tout autant en prétendant tenir un morceau de bois sur les tréteaux ou chacoter [en note : tailler dans le bois]²⁵⁵ un trou de mortaise. (ViollierMariennée 1980, 26)

◆ En emploi intr.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Dame²⁵⁶ ! Pour chacoter dans ces corniauds de gendarmes²⁵⁷, ce n'est pas le moment d'y aller avec des outils mal affûtés. (ViollierLoups 1985, 47)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Au début, on l'avait occupé à [...] chacoter dans l'écorce de son bâton au coin du feu (ViollierMalvoisine 1979, 87) / le petit José

²⁵⁵ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

²⁵⁶ *Dame* ! interj. « fam. » (Bretagne, Centre-ouest, Loir-et-Cher) "(pour renforcer une déclaration ; pour marquer une surprise, une déception ; pour éviter de répondre nettement ; comme charnière de discours)" (DRF, 339sq. ; aussi RézOuest 1984, 119sq.). Il apparaît treize fois dans l'œuvre d'Yves Viollier, dans quatre romans, tous proprement régionalistes. Il est attribué une fois au monologue intérieur (oralisé) d'un personnage-narrateur, de milieu modeste et rural (1980, 206), et douze fois au discours direct, de personnages de milieu modeste et rural, de la fin du 18^e s. (1985, 15, 18, 47, 156) – dont un dans le synt. répandu *bé dame* (1985, 18) – et de la première moitié du 20^e s. (1979, 86 ; 1980, 26, 206 ; 1982, 31, 54, 72sq., 74, 109, 112).

²⁵⁷ Pour le diatopisme *corniaud*, absent de notre corpus de référence minimal mais bien reconnu en Vendée aujourd'hui, v. s.v. *corgne* (Enq. 1-2 et Com. hist.-comp.).

chacotant sur le sien [c.-à-d. son tablier de menuisier] (ViollierMariennée 1980, 205) /
Sounette chacotait dans son coin (ViollierLoups 1985, 152)

◆ En emploi intr. absol.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMariennée 1980, 161 ; ViollierLoups 1985, 15, 81, 148, 207)

◆ En emploi adjectival

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il [l'unijambiste A. Teillet] avait pris, bien sûr, sa jambe de travail, chacotée ici et là par les mauvais coups. Le cuir de ses courroies était craquelé ; il les ajustait de manière à ce qu'elles ne l'embarrassent pas tout à l'heure [pour le pari entre les faucheurs à main et Chrysostome conduisant la faucheuse]. (ViollierCabane 1982, 74)

REMARQUES. **1)** La majorité des emplois recensés dans l'œuvre d'Yves Viollier attestent le sens de "tailler, dégrossir un bâton" (v. aussi Enq.). Seuls deux emplois renvoient à son application particulière dans le domaine de la menuiserie (v. Massignon 1962, ALO en marge) – autant l'emploi auto-référentiel (1980, 26) que l'emploi *chacoter (dans)* qui figure dans le discours cité et signifie littéralement "taper à coups répétés (sur)" (RézOuest 1984, ALO en marge, FEW XIII/2, 357a). Le diatopisme apparaît en empl. tr. dir., lorsque mis en relief (1980), en empl. intr. dont un attribué au discours cité (1979, 1980, 1985 2x), en empl. intr. absol. (1980, 1985 4x) et en empl. adj. (1982). **2)** À onze occurrences, il pallie la carence du fr. gén. Le corpus primaire atteste seulement des verbes proches, *raboter*, à deux reprises (1980, 134 ; 1996, 227) – refusé comme synonyme par nos témoins vendéens (Enq.) – de même que *tailler*, par exemple utilisé lors de la réécriture de ViollierMalvoisine (1997, 68).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à une mise en relief (1980) et onze occurrences au total, apparaît exclusivement dans des romans à orientation régionaliste marquée (1979, 1980 3x, 1982, 1985 6x). Il figure cinq fois dans les trois romans proprement régionalistes dont l'action est située en Vendée du 20^e s. (1979, 1980 3x, 1982), et six fois dans un des deux romans historiques dont l'action est située dans l'Ouest de la fin du 18^e s. (1985 6x). De ces emplois, un seul est attribué au discours cité – d'un collectif de Vendéens insurgés du 18^e s. (1985) ; les autres apparaissent dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1982, 1985, 1985 4x), et intradiégétiques, vendéens (1979, 1980 3x). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, l'emploi unique sans mise en relief du diatopisme dans la loc. verb. *chacoter dans l'écorce* (1997, 87), est remplacé dans l'édition définitive par un verbe proche mais non synonymique, *tailler* : « il avait taillé l'écorce de son bâton » (1997, 68). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme figure dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique,

vendéen (1980), sans marquage, mais est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition de type lexicographique (*tailler dans le bois*) – qui s'avère approximative, vu l'usage du diatopisme en Vendée (v. notre déf.). **3)** La glose étant due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime. Il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit en milieu rural (p.-ê. dans la région) – dans un passage narratif qui décrit le travail quotidien du héros menuisier, et caractérise avec humour sa relation avec ses clients.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu par 5/12 des locuteurs enquêtés en Vendée comme signifiant "dégrossir un bout de bois ou faire des coches, le plus souvent irrégulières, avec un couteau", le plus souvent au sujet d'un garçon. Les cinq témoins qui le connaissent sont des hommes (alors que cinq des témoins qui le récusent sont des femmes). Le diatopisme est déclaré employé par 4/5, et ce de façon exclusive en l'absence d'un équivalent général ; le verbe *raboter* est récusé comme un synonyme, désignant plutôt une action de finition avec un outil spécialisé (ici "aplanir, amincir ou moulurer une pièce de bois [...] en se servant d'un rabot ou d'une machine-outil [...]", TLF A) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté sous la forme de sa variante *chacoquer* "frapper, battre, tourmenter" depuis le milieu du 17^e s. (FavrePoit 1867, 74, cit. *Rolea* de la GentePoit, 33). ♦♦ La forme *chacoter* de notre corpus primaire est décrite en lexicographie différentielle actuelle comme du « substrat dial., probablement d'un rad. onomatopéique » (TSAK-), mis en relation avec le substantif *chacot* au sens fig. "trouble, tracasserie" (attest. dep. env. 1750, dans Gusteau, 9) (RézOuest 1984, 93 Étym. ; cf. FavrePoit 1867, 74 cit. G.-P. [probabl. GentePoit]). Le diatopisme *chacoter* "tracasser", "fatiguer l'esprit, donner à réfléchir", bien attesté dans l'Ouest (p.ex. aun.) ainsi qu'au Canada (kan.) (FEW XIII/2, 357b TSAK- I.1.e "necken, ärgern"²⁵⁸ ; aussi DSèvres, ALO en marge), dérivé de *chacot* "ennui, souci, trouble" que le FEW (*ibid.*) localise en Vendée, est donc un diatopisme lexématique, formé par verbalisation à partir du substantif (diat.) *chacot* et avec l'ajout de la dés. (gén.) -er. Le sens de "couper un morceau de bois" nous semble cependant représenter plutôt un diatopisme sémantique formé par extension de sens depuis *chacoter* "frapper, battre" (LalannePoit 1867, ALO en marge, SefcoOuest 2004), attesté depuis 1858, à Fontenay-le-Comte (Sud-Vendée), dans le conte (dial.) *Mouété de Quene* (d'après FavrePoit 1867, 75).

²⁵⁸ Pour ce champ sémantique, voir aussi note ci-dessous.

L'attestation en français en Amérique du Nord du même diatopisme non seulement au sens de "tracasser" (FEW XIII/2, 357b) mais aussi au sens de "menuiser" (Massignon 1962), permet de supposer, plutôt qu'une formation indépendante, que ce diatopisme sémantique était déjà suffisamment courant en français dans les grandes villes de l'Ouest aux 16^e/17^e s. au plus tard pour être passé durablement en Amérique du Nord. ♦♦♦ Le diatopisme *chacoter* "couper un morceau de bois avec un couteau, menuiser" jouit d'une répartition aréologique large, étant relevé en Vendée et CharM. mais aussi en Indre-et-Loire (ALO ; RézOuest [Vend.]), en Anjou (Verrier/Onillon 1908), et dans son extension occidentale en Amérique du Nord (v. ci-dessous). Sous la forme de variantes, il relève dans l'Ouest d'une aire large (Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, DSèvres, Haute-Vienne, Centre-ouest sauf CharM.) (ALO). La répartition centre-occidentale de *chacoter* "couper un morceau de bois" est confirmée et élargie par les données du FEW qui l'a relevé en Charente-Maritime mais aussi en Champagne et Haute-Normandie (SeudreS., St-Seurin ; Esternay, Provins), outre le même type (du même champ sémantique) *chaquiner* / *chacouéner* / *chaqueter* dans l'Ain et en Bourgogne (Vers., Yonne, Chevagnes R 24), de même que dans l'Aveyron (rouerg.) pour *chacoutá* (FEW XIII/2, 356 TSAK- I.1.c). Le diatopisme *chacoter* affichant une aréologie centre-occidentale, non attesté en français central, relève donc d'un type lexical du nord-/nord-ouest et centre jusque dans l'Aveyron : il s'agit d'une configuration périphérique d'un type surtout septentrional, refusé par Paris et les aires plus orientales et méridionales. Vu aussi son ancienneté, la forme *chacoter* "couper dans un morceau de bois" représente probablement une innovation du mfr. du grand Ouest/Nord-ouest. Sa formation en français dans la région a dû être renforcée par l'existence du type mfr. et frm. *chiquoter* "(mal) couper du bois en petits morceaux", attesté dep. Cotgrave 1611 (sous la forme de sa variante *eschiquoter* dep. le XVI^e s.), lui-même rattaché à l'onomat. -TSIKK, qui exprime un sifflement ou un craquement (FEW XIII/2, 370b). Ce type est de plus large extension que *chacoter*, et est également toujours attesté dans le Centre-ouest aussi sous les formes *sicoter* et *essicoter* (cf. MourainRézMaraisV 2003, 252 [Réz] ; SefcoOuest 2004, 44 s.v. *tailler* ; pour le type (es)sigoter, aussi Pays de Retz, DSèvres, Charentes, Gironde ALO 1971 I, c. 188 et 228)²⁵⁹.

²⁵⁹ Le type *chicoter* a été formé (en mfr. dans le grand Ouest) sur la base du subst. *sicot* "petit morceau de bois" – qui lui représente un « [t]ype lexical originaire du Grand-Ouest », attesté dep. 1553, dans le Maine), et dont la variante *chicot* est celle aujourd'hui retenue en fr. de réf. (MourainRézMaraisV 2003, 252 [Réz] ; v. aussi TLF s.v. *chicoter* Étym. : 1553 *cicot* "reste d'une branche, d'un tronc brisé ou coupé", 1581 *chicot* ; v. fr. de réf. p.ex. Lar 2004, PR 2008). Selon Rézeau, le verbe *sicoter* est à rattacher à FEW XIII/2, 368a s.v. TŠIKK "klein" « où l'on rapportera les données mancelle et angevine mal classées FEW 11, 369a, SECARE ainsi que les données saintongeaises de 22/1, 78a 'maltraiter' et de 22/2, 8b 'élaguer' » (MourainRézMaraisV 2003, 252 [Réz]).

Pour une proposition de restructuration de l'article TŠIKK- "klein", v. Schmitt, qui à l'aide des critères de l'étymologie traditionnelle (aréologique, chronologique, sémantique, phonétique, historique, etc.) démontre que

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : v. tr. Vend. "tailler, dégrossir (un morceau de bois) le plus souvent avec un couteau ; taper à coups répétés sur qqc notamment en faisant des travaux de bricolage" (dep. 1858) RézOuest 1984, 93 s.v. *chacoter* (cit. aussi Viollier 1979, 87) > RézOuest 1990, 39 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu : cour., fam. et légitime chez les hommes (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *chacoter* 'frrég.' Vendée 1. "bricoler", 2. "tripotter" Barkan 1961-1962, 81 ; fr. d'Acadie (et région. du Poit. et des Charentes) *chacoter* "menuiser" Massignon 1962 II, 736 §3k I.

— *SOURCES GENERALES* : *chacoter* SeudreS. "tourmenter un morceau de bois avec son couteau", St-Seurin "gratter avec un objet pointu, frotter en raclant" [CharM.], Esteray, Provins "s'amuser à couper un brin de bois en petits morceaux avec un couteau, etc." [Marne ; Seine-Maritime] FEW XIII/2, 356b s.v. TSAK- [onomatopée] I.1.c "schnäfle", *chacoter* ang., DSèvres, Elle, bgât. "déchiquter ; donner des coups répétés" [surtout Maine-et-Loire, Vend., DSèvres], *ib.*, 357a I.1.d.α "schütteln, stossen" (et 3 attest. égarées Sair. *chacouto* [Manche], poit. *chacotai* "heurter" [Poitou], aun. *chacoter* [CharM.] "tourmenter" FEW II/2, 1155b et sous KOPTEIN "stossen, schlagen") ; Ø mais [quasi-syn.] *chicoter* v. tr. "couper en sorte de laisser un chicot, déchiquter" TLF s.v. *chicot* Dér. ; Ø mais [quasi-syn.] *chicoter* v. tr. « vx » "couper de manière à laisser un chicot ; déchiquter" Rob s.v. *chicoter*¹ ; Ø Lar 2004, PR 2008 (en ce sens, mais *chicoter* « région. (Canada) fam. » "tracasser, inquiéter").

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, mais [quasi-syn.] *sicotter* "couper du bois en petits morceaux" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 335 s.v. *sicotter* ; Ø mais [quasi-syn.] *sicoter*, *essicoter*, var. occidentale de mfr. [gén.] *chicoter*, *eschiquoter* MourainRézMaraisV 2003 [1847], 252 s.v. *sicoter*, *essicoter* et *sicoter* "couper du bois", *essicoter* "mal couper, couper n'importe comment" *ib.* [Réz] ; Ø mais *chacoter* "gratter à petits coups" SefcoOuest 2004, 241 s.v. *gratter* et "frapper à la porte" *ib.*, 222 s.v. *frapper* (cf. [(quasi-)syn.] v. tr. *essigoter* "tailler" et *sicoter* "tailler un morceau de bois", 2004, 444 s.v. *tailler*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, Femmes-RézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809 ; Ø mais *chacotai* v. DSèvres "frapper, heurter" (p.ex. la porte avec son bâton) LalannePoit 1867, 77 ; Ø mais "frapper à une porte pour se la faire ouvrir, agiter un objet pour faire du bruit" FavrePoit 1867, 75 (cit. *Mouété de Quene*, conte lu en dial. par Mlle de C. Poey-Davant de Fontenay-le-Comte [1858]) et [var.] *chacoquer* "frapper, battre, tourmenter" FavrePoit 1867, 74 (cit. *Rolea* de la GentePoit, 33), cf. *chacot* s.m. "chagrin, préoccupation, tourment" *ib.*, 74 (cit. G.-P. [absent des abrég., probabl. GentePoit]) ; *chacoter* v.a. (Baugé, Saint-Aubin-de-Luigné [Anjou]) "gratter" (p.ex. une dent) (Montjean[-sur-Loire, Anjou]),

le type *chiquet* "tronçon d'arbre scié", comme l'occ. *chic* "petit", est bien à classer sous l'onomatopée TŠIKK-"klein" (FEW XIII/2, 365), alors que les formes 'régionales' comme can. *chicaner* "se quereller" et les formes du fr. [de réf.] comme *chicaner* "faire des tracasseries à qqn", ont un rapport direct avec le jeu de mail ou de boules, dont l'un des buts essentiels est de gêner son adversaire ; ces derniers seraient donc à rattacher à SCHICK "schnellkügelchen" (FEW XVII, 35a) (Schmitt 1975, 99-105). Les regroupements sous des étymons onomatopéiques dans le FEW ne semblent en effet pas être des plus sûres.

"fouiller, piquer à plusieurs reprises avec une pointe. Déchiqueter" (syn. *chacrogner*), au fig. [sans local.] "ennuyer, taquiner" Verrier/Onillon 1908, 175 ; [tʃakote] nord, centre et sud-ouest de la Vendée (six points) et Saint-Benoît-la-Forêt (arr. Chinon, Indre-et-Loire), et var. : le type [tʃapote] est de la Vienne et sud-est de l'Indre-et-Loire, et le type [tʃapuze], largement attesté dans l'Ouest (sud-ouest de Maine-et-Loire, Vend., nord des DSèvres, est et sud de la Vienne [et Darnac en Haute-Vienne], centre et est de Char.) ALO 1971 I, c. 244 'travailler (un morceau de bois)' ; [tʃakote] Le Langon (c. de Fontenay-le-Comte, Vend.), Courçon-d'Aunis (arr. Rochefort, CharM.) "menuiser" *ib.* en marge, et même type Le Mazeau (c. de Fontenay-le-Comte, Vend.) "frapper sur qqc", Péré (arr. Rochefort, CharM.) "faire du bruit", "fouiller", Boismé (c. de Bressuire, DSèvres) "agacer par des questions", "faire de la réclame" *ib.* marge ; *chacotaï*, -é Vend. "tailler le bois" Arantèle 1986 VI, 49.

CHÉTI s.m.

FAM. USUEL "personne faible de constitution fragile qui appelle à l'empathie". Réf. / Type gén. *chétif*

◆ [surnom d'un enfant de constitution désavantageuse]

— Dans le discours citant :

L'Armand²⁶⁰, lui, se sait le raté de la couvée, le chéti comme on l'appelle. Il a l'écorce épaisse comme Eugène. Mais il est tout petit, ses omoplates énormes lui lèvent une bosse sous la chemise, et ses jambes n'ont jamais trouvé leur trou dans ses hanches. Il a un beau visage d'homme, mais ridé par l'amertume de son infirmité. (ViollierMalvoisine 1997, 38)

◆ En emploi adjectival antéposé "qui est de mauvais caractère et fait du mal ou peut être dangereux". Réf. / Syn. gén. *mauvais*

— Dans le discours cité :

À part nous [les dissidents], il n'y avait dans notre classe que deux ou trois chétis enfants sans Dieu.* (ViollierTribu 2003, 219)²⁶¹

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : notre chéti curé (ViollierLoups 1985, 15)

◆ "personne de caractère, qui a de la ruse et de la finesse, pour se divertir aux dépens d'autrui ou réussir ce qu'il entreprend". Réf. / Syn. gén. *malin*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – C'en est-y²⁶² un chéti, celui-là ! Pourvu qu'il y en ait pour sa langue... [du repas en train de mijoter] (ViollierLoups 1985, 203)

²⁶⁰ Pour l'usage de l'article devant des noms de personne (notamment des prénoms), v. chap. 2.5.1 (pour des attest. dans nos ex., v. s.v. *brailler*, *bromer*, *cabanier*, *drôle* sens 1.2, *mon fi*, *chéti* surnom).

²⁶¹ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

²⁶² L'emploi du [ti], morphème interrogatif indépendant (dans des phrases comme *C'est-ti que tu veux venir ?*, v.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le chéti se souvenait de l'eau-de-vie qu'il lui avait versée sur la blessure. (ViollierLoups 1985, 186)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme porte soit le sens général de la forme gén. *chétif* – lors de son emploi unique de surnom – soit, en emploi de nom commun, désigne une personne rusée, maligne et/ou méchante – les notions de ruse et de méchanceté pouvant se recouper (v. aussi Enq. 1-2 et FEW II, 331a, v. Com. hist.-comp.). Dans le corpus primaire, il est utilisé pour désigner un jeune homme malformé mais bien aimé (1997), des camarades de classe qui ne sont pas appréciés parce qu'ils ne sont pas dissidents comme le locuteur cité (2003), le curé âgé déprécié par la commune (1985, 15) – et enfin un insurgé grièvement blessé mais en voie de guérison, le grand et costaud personnage principal de Guillaume, qui malgré ses blessures trouve le moyen d'être bien placé pour se faire servir à boire et à manger à sa guise (1985, 186, 203). **2)** Le diatopisme n'est pas d'usage exclusif dans le corpus primaire ; on y trouve aussi par exemple *chétif* au sens de "de faible constitution" : « garçon chétif » (1988, 309).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et deux mises en relief (1997, 2003), apparaît dans trois romans des années 1980 à 2000, à orientations diverses : régionaliste (marquée puis modérée), et à orientation générale (1985 3x, 1997, 2003). Il figure deux fois dans le discours citant, dans les romans régionalistes (1985, 1997), et trois fois dans le discours cité de locuteurs vendéens : des villageois de la fin du 18^e s. parlant aux autres villageois – un jeune homme et une aubergiste âgée – puis un enfant au début du 21^e s., dans une lettre (1985 2x, 2003). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, il s'agit d'un des rares emplois mis en relief qui ont été ajoutés dans la seconde (aussi s.v. *presse*). Le personnage désigné, Armand, est dans la première version présenté comme un « arbre nain » (1979, 49). **2.A)** Lors de sa première mise en relief, le diatopisme n'est pas marqué mais glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique qui le suit, du type 'Y comme on l'appelle' (*le chéti comme on l'appelle*). Il est en outre précédé (avant

aussi Blanchet 1995, 200), qui figure ici dans une exclamation affirmative, est fréquent dans l'œuvre d'Yves Viollier dans les cinq romans à orientation régionaliste marquée, de 1979 à 1986 (dans nos ex., v. aussi s.v. *mon fi*), mais absent des autres romans, abstraction faite d'un emploi unique attribué au discours direct d'un locuteur de milieu rural et modeste (2007, 94). Le morphème [ti], très répandu dans la France septentrionale, est retenu en lexicographie générale contemporaine comme grammème interrogatif et comme apparaissant dans des tournures du type *C'est-y..., voilà-t-y...* qui introduisent une phrase exclamative (cf. TLF s.v. *y*³ B). Le phénomène n'est pas décrit dans le Rob ni PR 2008, où il figure cependant dans une citation de Balzac (« Ah ! c'est-y pas malheureux, s'écria François »), mal classé (d'un point de vue historique) comme exemple de la notation de la prononciation populaire de *il* « pop. » (PR 2008 s.v. *y*⁴ [i] pron.). L'outil interrogatif *ti* est un procédé à l'origine expressif, issu de types interrogatifs comme *aime-il* devenant *aime-t-il* sous influence de *part-il*, attesté (à la troisième pers.) depuis le 15^e s., dont l'orthographe retenue aujourd'hui fut fixée au 17^e s. par Vaugelas, dans ses *Remarques*, pp. 10-12 (d'après Brunot/Bruneau³ 1949, 530sq. §676). Dans la 'langue populaire', maintenant la place fixe du sujet, le *ti* interrogatif s'étend ensuite à toutes les personnes, pour devenir à l'époque moderne la forme interrogative dominante (c.-à-d. de l'époque de Brunot/Bruneau, dans la première partie du 20^e s.) (*ib.*, 531 §677).

une virgule), et suivi (dans la phrase suivante), d'une description du référent, qui fournit en même temps l'explication pour sa dénomination ([...] *se sait le raté de la couvée* [...] *Il a l'écorce épaisse* [...]). **3.A)** Le particularisme désignant un personnage, en modalisation autonymique et en fonction de rhème, il est présenté comme une dénomination, ici un surnom – à la fois utilisé et cité, selon le mode 'comme on dit / l'appelle' (usage auquel le narrateur semble s'identifier). Le surnom est utilisé pour ses valeurs d'authenticité, de transparence et d'expressivité, dans le but de convaincre le lecteur du réalisme du récit, et de caractériser le personnage par son physique (fonction narrative de caractérisation). **2.B)** Lors de sa deuxième mise en relief (2003), le diatopisme n'est pas glosé mais mis en italiques, utilisé avec accord au sujet, comme un adjectif (n. commun) anteposé à *enfants (chéti)s*. **3.B)** Figurant dans une lettre, le diatopisme en fonction de thème est en emploi autonymique, présenté comme cité selon le mode 'comme il dit' (c.-à-d. le garçon dissident, vendéen). Les italiques visent non pas une mise à distance, mais à attirer l'attention sur le sens du mot pour mettre le lecteur en garde devant un sémantisme déviant du sens général présumé attendu (non-coïncidence du mot à lui-même) – sur la scène générique mais peut-être aussi sur la scénographie (c.-à-d. entre les personnages). Les italiques disent en outre implicitement 'comme on dit', signalant que le diatopisme est utilisé (sur les mêmes deux scènes) pour son authenticité, et peut-être aussi pour son expressivité. En termes pragmatiques, il est essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle, et peut-être secondairement pour augmenter l'expressivité du discours, le locuteur (énonciateur de la lettre) cherchant à manifester sa différenciation par rapport aux enfants non dissidents désignés de *chéti)s* de même que son mépris (fonction expressive au niveau interactionnel entre les personnages).

ENQUETES. **1)** Le test du sémantisme de *chéti* auprès de nos informateurs montre une reconnaissance majoritaire de l'emploi *chéti* comme adj. et subst. avec la prononciation [ʃeti:] "en mauvaise santé, mal portant", "qui est de constitution et d'apparence chétives, délicates" (syn. gén. *malingre*, quasi-syn. *maigre*, *maigrichon*, *maladif*), déclaré connu de tous les témoins interrogés et employé par 11/14, de même que par un témoin supplémentaire, une jeune fille de quinze ans, qui y associe aussi la notion de 'craintif' ; les trois témoins restant déclarent utiliser (pour le même sens) la forme *chétif*, -ve. Ce sens coexiste avec l'emploi répandu de *chéti* [ʃeti:] comme syn. de (fr. gén.) *malin*, *malicieux*, *vif* [au sujet d'un enfant], reconnu par 7/14, et déclaré employé par 6/7. Ce second emploi manifeste une certaine variation phonétique : certains le reconnaissent sous la forme des variantes *chéti* et *chétif*, -ve (2/7) ou aussi *chti* (2/7), d'autres seulement sous la forme de la variante phonétique [ʃti:] (2/7), récusée par d'autres, ou [ʃeiti:] (2/7). L'emploi est en outre dit distinct de *chétif* au sens synonymique de *maigre* par 2/7 (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme qu'en français

en Vendée, pour décrire des personnes, l'adjectif *chéti* [ʃeti:] connaît un emploi dont le sémantisme correspond au sens général "de faible constitution", qui est cependant aujourd'hui concurrencé par des formes non marquées, dont *chétif*. Les deux autres emplois au contraire sont toujours courants en milieu rural. L'un utilisé au sens de "mauvais (de caractère)" est nécessairement péjoratif, désignant quelqu'un dont il faut se méfier, 'une sale bête', alors que l'autre au sens de "malin, rusé" peut ou non véhiculer une connotation péjorative. L'emploi implique toujours un jugement de valeur morale du locuteur qui l'utilise. Il semble aujourd'hui surtout utilisé pour désigner une "personne de caractère, rusée, maline²⁶³, parfois mauvaise". Yves Viollier récuse la forme *chétit*, *-ite* pour le français en Vendée, mais affirme l'avoir remarquée lors de ses lectures, peut-être chez Michelet (de Corrèze) (2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ La prononciation [ʃeti:], à rattacher à un étymon latin (FEW II/1, 330b CAPTIVUS "emprisonné" I.2.c), représente un archaïsme du français général, évincé depuis le 17^e s. mais encore maintenu dans l'usage général au 18^e s. (v. Féraud 1768 ; d'après TLF Prononc. et Orth.). L'absence phonique du [f] final, encore signalée au 19^e s. comme répandue chez « les paysans des environs de Paris [, qui] disent chéti et même cheti » (Littré 1873 s.v. *chétif*, *ive* Prononc.), mais aussi attestée dans les régions, en Bourguignon *cheti* et Berry *ch'ti*, *chaitis* (*ib.* Étym.), est en effet aussi retenue par l'abbé J.-F. Féraud 1768 au sujet du masculin *chétif* "vil, méprisable", "mauvais dans son espèce" (d'après TLF Prononc. et Orth.), mais le même auteur dit plus tard que « l'*f* se prononce au masc. » (Féraud 1787 s.v. *chétif*, *-ive*). ♦ ♦ Du point de vue formel, *chéti* représente un archaïsme du mfr. qui maintient l'évolution régulière de la chute du [f] en syllabe finale (-f □ Ø) sans la reconstitution à l'époque classique de la forme traditionnelle. Le sémantisme "malheureux, misérable" est attesté depuis l'afr. (FEW II/1, 330a CAPTIVUS I.2.a), avant celui de l'afr., rare avant le 17^e s. "de faible constitution" (TLF Étym. 3) – que le FEW répertorie en effet seulement à partir du frm. (Ac¹1694, v. FEW II/330b CAPTIVUS I.2.c "schwächlich, kränklich"). L'emploi premier de notre corpus primaire (1997) ne représente cependant pas un diatopisme phonético-graphique archaïque, mais un diatopisme lexématique formé par hypostase (adj. > subst.), comme l'emploi substantival au sens synonymique de *malin*. L'ensemble des emplois attestés chez Yves Viollier sont utilisés sous forme adjectivale autant que substantivale, en Vendée (Enq.), et dans le Centre-ouest en général (SefcoOuest 1992/1999/2004). Le second emploi du corpus primaire étudié (1985/2003) figurant en emploi adjectival, il y représente un diatopisme phonético-graphique archaïque, à rapprocher du sens de "méprisable, vil" (« vieilli, littéraire »

²⁶³ Adj. fém. *maline* au sens de "qui fait preuve d'ingéniosité, de ruse, de roublardise" (TLF s.v. *maligne* A.2) ; « Dans ce sens, la forme fém. *maline* tend à se substituer à celle de *maligne* » (*ib.* Rem.).

TLF B.2.b, cit. Ac ⁶1835-⁷1878 ; v. aussi ci-dessous) ; ce dernier est en effet bien attesté dans la région, relevé à Confolens en 1785 ("mauvais, méchant, hargneux, agressif", d'après Boulanger 1995). ♦♦♦ La répartition et le trajet historico-variétal des différents emplois, usuels en français contemporain en Vendée autant en emploi adjectival que substantival (Enq.), restent à délimiter, en particulier l'aréologie de l'emploi archaïque *chéti* "de faible constitution". Le sens *chéti* adj. "méchant", de large extension, a en particulier été relevé dans la Nièvre et en Bourgogne (aussi à Saint-Étienne [Loire]), mais est surtout caractéristique d'une aire centre-occidentale (Mauges, Centre-ouest, Indre-et-Loire, Indre) (FEW II/1, 331a CAPTIVUS I.2.e "schlecht, böse"). Sa variante *chétit*, *-ite* "qui fait du mal" est quant à elle surtout caractéristique d'une large bande centrale qui va de l'Indre-et-Loire à la Haute-Vienne (DRF, 255 sens 2 et FEW, 331a ci-dessus). Le troisième emploi de notre corpus primaire *chéti* "rusé, malin" – à rapprocher de la variante *chétit*, *-ite*, attestée surtout dans le Centre et Centre-est (DRF sens 1.2 en part.) – est lui aussi de type plus spécifiquement occidental : il a été relevé en CharM. (SeudreS) mais aussi sous la forme *chétif* en DSèvres et CharM. (Niort, ChefB, aun.) (FEW, 331a passage ci-dessus). Il semble caractéristique d'une aire compacte de l'Ouest où il a dû être suffisamment répandu en français des grandes villes (probabl. aussi sur les bords de la Loire) pour être durablement passé au Québec – où il était employé encore il y a peu au sens affectueux de "coquin, filou" sous la même forme *chéti* en français rural et vieilli (comm. pers. d'A. Thibault ; v. aussi dans DRF, 255 en note). S'il ne s'agit pas d'un emploi archaïque général mal élucidé dans les sources générales, il est probable qu'il s'agisse d'une innovation du français (centre-)occidental antérieure au 18^e siècle.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990 ; Ø mais *chétit*, *-ite* adj. et s. « surtout RURAL, FAM. » 1.1 "qui ne vaut rien, de mauvaise qualité", 1.2 "modeste, simple ; insignifiant, négligeable" (survivances de l'afr.) et en part. (surtout Centre et Centre-est) "coquin, malicieux" et empl. subst. "garçon, fillette" (pl. "enfants"), 2. (d'une large aire allant de l'Indre-et-Loire à la Haute-Vienne) "qui fait du mal" DRF, 254sq. s.v. *chétit*, *-ite* [Réz] ; Ø mais *chétivité* "malice, méchanceté" DRFIndex, 1119 (dans un ex. d'A. Aucouturier, Creusois, v. DRF, 753 s.v. *peine*, ex. 13) ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ *chéti* fam. usuel légitime au sens de "en mauvaise santé, mal portant" (reconnu par 15/15 inf.), et *chéti* fam. cour. [au sujet d'un enfant] "malin, malicieux, vif" (reconnu par 7/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : cf. *chétif* Confolens (Char.) "mauvais, méchant, hargneux, agressif" (lim. *chaitiu*) Boulanger 1995, 32 [1785].

— SOURCES GENERALES : emploi subst. à aj. à FEW II/1, 330b s.v. CAPTIVUS "gefangen" I.2.c ; adj. *ib.* 331a I.2.e ; Ø mais pron. sans [f] en syllabe finale attestée au 18^e s. TLF s.v. *chétif*, *ive* Prononc. et Orth., et sens A [en parlant d'une pers.] "qui est faible, fragile ; dont l'aspect donne une impression de

faiblesse ou de fragilité ; *en partic.*, qui dénote une santé médiocre", B. (*p. ext.*) « vieilli et littér. » 1. "qui est de peu d'importance, de peu de valeur", 2.b) [en parlant d'une pers.] "méprisable, vil" *ib.* sens A et B ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008 (sous cette var.). — *SOURCES COMPL.* : Ø (« l' f se prononce au masc. ») Féraud 1787 s.v. *chétif*, *-ive* ; *chétif*, *ive* 1. [pers.] "de peu d'importance [...]" 2. "[... chose] qui n'a pas de force, qualité", 3. "misérable, pauvre" pron. « chéti et même cheti » « chez les paysans des environs de Paris » Littré 1873 s.v. *chétif*, *ive* Prononc. et Bourguig. *cheti*, Berry *ch'ti*, *ch'tite*, *chaitis* (« *chetif*, en vieux français, signifie captif, et de là, faible, misérable ») *ib.* Étym. ; Ø BDLP.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *chetif*, *-ive* [orig.] adj. "méchant, faible, maladif" (aj. de Mourain : 'Dict. fr.' car dans les dict. gén.) VaudoréBocageV 2003 [1847], 311 s.v. *chetif* [orig.] (cit. LaRévellière) ; Ø MourainRézMaraisV ; [empl 1^e] *chéti*, *-e/ve* adj. "chétif" SefcoOuest 2004, 99 s.v. *chétif* (sans local., mais sans restr. *chéti*, *-e/ve* adj. "chétif, malingre, souffreteux, misérable", 1992, 174 sens 2 ; et *chéti* adj. DSèvres, Charentes "malheureux", *un pauvre chéti* "un pauvre bougre", *chéti diablle* "pauvre diable", 1999, 55 ; aussi *le Chéti* n. propre Char. "le diable, le malin", *id.*, 56) ; [empl 2nd] *chéti/ie/ive* "méchant" *id.* 2004, 300 s.v. *méchant* (sans local. et sans restr. *chéti*, *-e/ve* adj. "méchant, malicieux, malfaisant, avare" ([*une chétie bête* "une mauvaise personne"], 1992, 174 sens 3 ; *chéti*, *-ve* s.m. DSèvres, Vienne, CharM. "personne méchante, vicieuse, avare", 1992, 174) ; *chéti* adj. "chétif" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 22 s.v. *chéti* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *chétif* "malin, méchant, faible, maladif" LaRévellièreMontaigu 1809, 387 ; Ø LalannePoit 1867 ; 'dial.' MaraisV *chéti* "chétif", "désagréable" Douillard s.a. [1950], s.p. "Lexique".

CORGNE s.m.

FAM. (p.-ê. VIEILLISSANT) "personne qui est excessivement obstinée et se met facilement en opposition". Réf. / Syn. gén. *têtu*

— Dans le discours citant :

Le vieux corgne [en note : dur]²⁶⁴ faisait exprès de sortir de la maison par derrière, pour ne pas avoir à buter sur elle [la faucheuse mécanique des jeunes]. (ViollierCabane 1982, 72)

◆ [En empl. adj.] en fonction d'attribut. Synt. *aussi corgne que*

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le grand et le petit étaient aussi corgnes l'un que l'autre [les amis se bagarrant]. (ViollierCabane 1982, 157) / Ce devait être un ancien gendarme qui avait choisi de passer dans le camp vendéen [pendant la Contre-Révolution]. Il avait l'air aussi corgne que les grognards de sa meute. (ViollierLoups 1985, 140)

²⁶⁴ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

REMARQUES. **2)** Le diatopisme n'est pas d'emploi exclusif dans le corpus primaire, qui atteste aussi le synonyme général *têtu* (cf. TLF I.B.1), que nous n'avons pas relevé de façon systématique (pour des empl. adj. dans le discours cité, de loc. vend., v. p.ex. 2000b, 34, 55).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, est mis en relief lors de son premier emploi (1982) puis figure dans des comparaisons (1982, 1985). Il apparaît dans deux romans des années 1980, à orientation régionaliste marquée, toujours dans le discours citant (1982 2x, 1985). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme du synonyme *dur*. **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 4/14 locuteurs – et déclaré employé par 3/4 (locuteurs âgés de 65 ans et plus, de milieux divers) – comme syn. de fr. (gén.) *têtu* (déclaré employé par 14/14), désignant une personne qui se met facilement en opposition. Le diatopisme est notamment reconnu en emploi substantival (m. et f.), dans des expressions du type *c'est une vraie corgne*. Tous les informateurs (14/14) déclarent cependant utiliser eux-mêmes, et entendre souvent, la forme *corniaud*, comme adj. et/ou subst. fréq., de même sens, désignant une personne têtue, bornée (une seule locutrice, citadine dans la trentaine, de milieu cultivé, déclare seulement le connaître) ; le fém. *corniaude* est aussi avancé mais dit plus rare. Le masculin *corniaud* est utilisé surtout dans des expressions du type *quel corniaud* (4/14) et *un vrai corniaud* (2/14), pour certains aussi sous la forme de la variante *cornieux* (2/14). Il est utilisé au sens non pas de "stupide, imbécile" (Com. hist.-comp.), mais de 'casse-pied, emmerdant' (1/13), et parfois 'dur avec les autres' (1/14), avec des connotations variables, pouvant être perçu comme gentil mais aussi négatif (EnqWissVendée 2009). **2)** Le diatopisme est confirmé comme étant un syn. assez usuel du fr. gén. *têtu* dans le Bas-Bocage vendéen, utilisé à côté du diat. *corniaud*, de même sens (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme (à rattacher à FEW II/2, 1200b CORNU I.3.b), n'est pas attesté anciennement dans les sources consultées. ♦♦ Malgré l'association du diatopisme avec le fr. gén. *corne* en empl. méton. du sème /+ d'aspect dur/ (cf. TLF s.v. *corne* II [au sing.] A.1), évoquée par sa traduction "dur" (ci-dessus), le diatopisme du corpus primaire étudié représente probablement un diatopisme lexématique formé par apocope à partir du diat. *cornaud* de même sens (p.-ê. une innovation du fr. dans la région). Ce dernier, plus fréquent en français en Vendée que le premier, où il est usuel et d'usage général (v. ci-dessous), a lui-

même pu être formé par extension de sens depuis le fr. gén. *corniaud* – retenu dans les dictionnaires généraux contemporains comme un emploi « fam., péj. » qui désigne une "personne de peu de ressources intellectuelles, sotté, niaise" (TLF B ; Lar 2004 2 "homme stupide, imbécile") – sens qui n'a pas été confirmé par nos témoins vendéens (Enq.). ♦ ♦ ♦ Selon les sources consultées, le diatopisme au sens qu'il a dans notre corpus primaire est exclusivement attesté en Vendée, où il a été relevé pour le dialecte avec une connotation surtout péjorative (SefcoOuest 1992/2004), autant qu'en français (Barkan 1963) – où il est légitime pour ceux qui le connaissent (Enq. 1-2). Le lexème *corgne* est aussi employé régionalement au sens de "traître, brutal", vers le Nord en Anjou (FEW II/2, 1200b), et de "louche, sournois, méchant" en Vendée et dans les DSèvres (LalannePoit 1867 ; LaRévellièrreMontaigu 1809, VaudoréBocageV 2003). Le verbe correspondant *corgner* au sens de "regarder du coin de l'œil, regarder de travers" est, quant à lui, « caractéristique des parlers de l'Ouest (Pays nantais, Anjou, Poitou, Saintonge) » (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 121 [Réz] ; aussi VaudoréBocageV 2003 [av. 1947], SefcoOuest 1992/2004 [Vend., DSèvres], CorbrejaudNoirmoutier 2005). Le lexème *corgniaud*, absent des sources consultées, qui est en Vendée de nos jours usuel et légitime comme adjectif et substantif, dans le même sens que *corgne* de notre corpus primaire (Enq 1-2), est aussi utilisé une fois en emploi substantival dans l'*opus* dépouillé. Il y figure dans l'expression *ces corgniaud de gendarmes*, attribuée au discours collectif de villageois du Bocage vendéen à la fin du 18^e s. (1985, 47 ; aussi s.v. *chacoter* ; v. aussi le patron. fréq. *Cornuau*, p.ex. 2003, s.v. *chouan*).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ "têtu" bien employé dans la génération des loc. âgés de 65 ans et plus (reconnu par 4/14 inf.), *corgniaud* adj. et subst., fréq., usuel, légitime "id." (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *corgne* 'fréq.' Vendée 1. "têtu, buté", 2. "sournois" Barkan 1963, 29.

— *SOURCES GENERALES* : empl. à aj. après *corgne* ang. "traître, brutal" FEW II/2, 1200b s.v. CORNU I.3.b ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, Ø PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø mais *corgne*, *corgnesse* adj. "qui regarde de travers" (cit. La Révellièrre [mais ci-dessous]), "louche" VaudoréBocageV 2003, 312 s.v. *corgne* et *corgner* s.[sic] n. "regarder de travers" *ib.*, s.v. *corgner* ; Ø mais *cornier*, *corgner* v.a. "regarder du coin de l'œil, de la cornière de l'œil" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 121 s.v. *cornier* ; *corgne* adj. "têtu" ([syn.] *chancrous*, *natre*, *ochtiné*) SefcoOuest 2004, 453 s.v. *têtu* (sans local., mais *corgne* s.m. Vend. "têtu", "personne qui louche, aussi personne peu aimable, de mauvaise humeur" et *corgne* adj. Vend., DSèvres "dit d'une personne qui louche", 1992, 189) ; Ø mais *corgnère* "regarder quelqu'un de travers" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 24) ; Ø DangirardRézVendée 2005,

FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *corgne* "louche, sournois, vilain, fesse-mathieu" LaRévellièrreMontaigu 1809, 385 ; *corgne* adj. Vend. (arrond. de Fontenay-le-Comte), DSèvres "louche, sournois, méchant" LalannePoît 1867, 94.

DEBARRER v. tr.

FAM. USUEL "libérer le mécanisme de fermeture d'une porte" (RézOuest 1984) (*débarrer la porte*). Réf. *déverrouiller*

- ◆ "ouvrir une porte en enlevant la barre qui la bloque"
 - Sans mise en relief (dans le discours citant) : Victor débarra la porte pour s'en aller (ViollierLoups 1985, 103) / la porte du four qu'ils débarraient (*ib.*, 216) / Le Grand débarra la porte du four. (*ib.*, 218)
- ◆ (*P. ext.*) "ouvrir une porte fermée à clé" (cf. DRF)
 - Dans le discours citant :

C'était un peu chez tout le monde, à cause de l'épicerie, mais surtout parce que tu t'y sentais bien, pas étranger pour un sou. Tu savais que tu aurais pu frapper à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, on t'aurait débarré * la porte. [en note : * Ouvrir la porte à clé.]²⁶⁵

(ViollierMalvoisine 1979, 45)

REMARQUES. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le verbe apparaît toujours dans la loc. verb. *débarrer la porte*, et s'applique deux fois à des portes de maison (1979, 1985, 103), puis deux autres fois à des portes de four à pain (1985, 216, 218). **2)** Nous n'avons pas répertorié l'hyperonyme général *ouvrir*, dans le cadre de passages narratifs ruraux et traditionnels ; le diatopisme est cependant plus fréquent que le synonyme général *tirer la barre* (d'une porte), employé une fois, en référence à la fin du 19^e s. (2001, 17).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatre occurrences au total, est mis en relief une fois lors de son premier emploi dans un roman régionaliste (1979), puis employé sans mise en relief dans un roman régionaliste historique (1985). Il apparaît toujours dans le discours citant (dans la narration oralisée) d'un personnage-narrateur vendéen présentant un récit qui est situé au début du 20^e s. (1979), et d'un narrateur extradiégétique d'un récit de la fin du 18^e s. (1985 3x). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page, constituée d'une définition de type lexicographique sous sa forme de base, à l'infinitif (*ouvrir la porte à clé*). **3)** La glose étant due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté

²⁶⁵ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

comme légitime, malgré l'existence d'homonymes en français général. Il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région (p.-ê. du passé).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme emploi courant par 12/12 locuteurs, à côté de la périphrase (gén.) *ouvrir à clé*, et déclaré employé par 6/12. Il est ressenti comme plus fréquent en milieu rural que citadin par un couple de milieu cultivé (qui signale seulement le connaître). Tous les témoins testés signalent en outre l'existence de l'antonyme *barrer* comme un emploi usuel (ainsi dans la loc. verb. *barrer la porte*), qu'ils déclarent tous employer, sauf le couple de milieu cultivé (c.-à-d. 10/12). Neuf témoins (du Centre ou Centre-ouest, sauf un vivant dans le Nord) signalent en outre employer le synonyme *détreuiller*, ressenti comme bien ancré en Vendée, comme son anton. *treuiller* – signalé par un locuteur comme dérivé du subst. (f.) *treuille* (v. Com. hist.-comp. ci-dessous). Le verbe *détreuiller* est, comme son anton., décrit comme 'usuel' (1/9), 'employé parfois' (2/9), 'employé en patois' (3/9) ou 'aujourd'hui vieilli' (3/9) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans nos sources sous la forme moderne *débarrer* en français en Vendée en 1782 (CollinetRézSables 2002). ♦♦ L'emploi de *débarrer* au sens premier de "ouvrir en ôtant une barre" a été formé par suffixation de *barrer* (RézOuest 1984, 121 Étym.). Cet emploi sans marquage dans le TLF, diatopiquement marqué selon Rob, Lar, PR, est attesté depuis l'époque de l'afr. *desbarrer* "ôter la barre d'une porte" et encore en frm. (sans localisation) (FEW III, 258a *BARRA I). Le second sens mis en relief dans notre corpus primaire "ouvrir à clé" a quant à lui probablement été formé par extension sémantique du sens archaïque de *débarrer*, et a dû être courant en français dans les grandes villes de l'Ouest aux 16^e/17^e s. – vu son emploi « très courant partout au Canada francophone » et son attestation en Louisiane (DRF [Thibault] > RézVendée 2009, 38). Vu l'aréologie centre-occidentale de ce sens moderne (v. ci-dessous), il est possible qu'il s'agisse d'une innovation interne du français dans l'Ouest (antérieure au 18^e s.). ♦♦♦ Le diatopisme est en fr. moderne particulièrement bien implanté dans l'Ouest (Haute-Bretagne-Maine-Anjou, Centre-ouest) – où il est usuel (DRF ; v. aussi RézVendée 2009), surtout dans le Centre-ouest et en Maine-et-Loire (reconnaissance de 80-100%, cf. EnqDRF 1994-96 ; réajustant l'estimation de vitalité de RézOuest 1984 Rem.). Le type lexical est également passé dans le discours dialectal surtout dans le sud-ouest d'oïl (comme son anton. *barrer*²⁶⁶), mais aussi en

²⁶⁶ Cf. *barrer* v. "fermer à l'aide d'une barre" (TLF I.B [sans marquage], cit. H. Pourrat > Rob s.v. *barrer*¹ sens 1,

nord-occitan et en frprov. (DRF ; v. aussi SefcoOuest 2004 et FEW III, 258b qui localise en saint., loch. et bearn., outre des var. à Urim. [Vosges] et en pr. et npr. [occitan]). Le verbe est issu d'une famille lexicale bien implantée, aussi dans l'Ouest, comme le confirme l'usage de l'anton. *barrer* "fermer à clé ou au verrou" (RézVendée, DRF, RézOuest ; CollinetRézSables 2002 [1782], 336). Ce diatopisme, d'extension plus large, est aussi utilisé dans notre corpus primaire, dans la loc. verb. *barrer la porte* – comme son anton. diat. exclusivement dans les romans régionalistes et historiques (1980, 73, 182 ; 1985, 198 ; 1986, 67, 113, 176 ; 1997, 143), dont cinq fois au participe passé (1980, 182 ; 1985 ; 1986, 67, 176 ; 1997), et coexiste avec le synonyme général plus fréquent *fermer* (p.ex. en empl. adj. 1980, 73 ; 1986, 161). L'anton. diat. *débarrer* de notre copus primaire est pour sa part en Vendée plus fréquent que le diat. *détreuiller*, indiqué par nos témoins vendéens (comme son anton. *treuiller*) (Enq. 1)²⁶⁷.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "libérer le mécanisme de fermeture (d'une porte)" RézOuest 1984, 121 (cit. Viollier 1979, 45) > RézOuest 1990, 52 ; « usuel » Ille-et-Vilaine, LoireA., Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Centre-ouest "ouvrir (une porte, une fenêtre, etc. fermée à clé)" (*débarrer la portière de sa voiture*) DRF, 343 [Thibault] ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; "ouvrir (une porte fermée à clé ou au verrou)" RézVendée 2009, 38sq. (cit. aussi Viollier 1979, 45) ; Δ cour. mais moins usuel que son anton., fam., illégitime seulement en milieu très aisé (reconnu par 12/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie ('conservatisme de t. fr. pop.') Massignon 1962 II, 732 §1.

— *SOURCES GENERALES* : sens de "ouvrir à clé" à aj. à *débarrer* frm., saint. "enlever la barre" (qui figure aussi dans le métadiscours définitoire pour Urim. et npr. [Vosges, occitan mod.]), avant loch., bearn. "ouvrir" [Indre-et-Loire, Pyrénées-Atl.] FEW I, 258ab s.v. *BARRA I ; [sans marquage] *débarrer* "ôter la barre" (*débarrer une porte, une fenêtre*) TLF (cit. Pourrat 1922) ; v. tr. « vx ou région. » "ôter la barre (ou les barres) de..." (*débarrer une porte, une fenêtre*) Rob sens 1 (sans cit. d'auteur) ; 1. « vx ou région. » "enlever la barre d'une porte, d'une fenêtre", 2. « région. (Ouest) ; Québec » "déverrouiller" Lar 2004 sens 1-2 ; v. tr. « techn. ou région. » "ôter la barre (ou les barres) de" (*débarrer une porte*) PR 2008 sens 1 et « région. (Ouest, Canada) » "ouvrir, déverrouiller (ce qui est fermé à clé)" (*débarrer le coffre de l'auto*) PR 2008 sens 2 [reprenant DRF].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002, 2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003 ; *débarer* [orig.] (syn. région. [Vend.] *désenfroumer*) "ouvrir une porte

même cit. mais qualifié de « vx ou région. »).

²⁶⁷ Les verbes (*détreuiller*, *treuiller*) et le subst. (*treuil*) sont absents de notre corpus primaire, et (en français en ce sens) de notre corpus de référence minimal (Ø TLF ; Ø RézOuest 1984, DRF/DRFIndex, RézVendée ; aussi Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008). Est cependant signalé pour le discours dialectal le s.m. *troil* "verrouil" (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 264 s.v. *troil*), type principal des parlers du Grand ouest, et dominant dans l'ouest et dans le sud de la Vendée (*ib.* [Réz]), et le v. *troiller* "verrouiller", également le type principal des parlers du Grand ouest, et dominant dans le sud de la Vendée (*ib.*).

verrouillée [sic]" SefcoOuest 2004, 332 s.v. *ouvrir* ; 'dial.' *débarrère* v. "ouvrir une porte fermée à clé ou avec un verrou" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 26 s.v. *débarrère* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

ENJOMINER v. tr.

FAM. VIEILLISSANT "soumettre à une influence magique souvent maléfique, à l'action d'un sortilège". Réf. / Syn. gén. *ensorceler*

— Dans le discours citant :

La [ferme] Malvoisine était-elle enjominée [en note : ensorcelée]²⁶⁸ ? Y avait-il une male bête ? En tout cas on conduisit le curé sur les ruines et il ouvrit son livre pour réciter les prières d'exorcisme, arrosant copieusement le feu mort d'eau bénite. (ViollierMalvoisine 1979, 13) / Je me crus d'abord enjominé [en note : ensorcelé]. Elle allait m'apparaître avec ses voiles blancs [la fille en blanc, aperçue dans un pré], elle allait me poser ses mains croches sur l'épaule. J'étais glacé. (ViollierMariennée 1980, 127)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Si c'est vrai que vous êtes enjominé, je connais un moyen plus efficace que de l'eau bénite (ViollierMalvoisine 1979, 104 > *id.* 1997, 82) / – Voilà un salaud qui fait les pires saloperies sur notre seuil [...], et je dois encourager ma fille à le prendre par le cou. Ma parole, il vous a tous enjominés ! (*ib.*, 129)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Où était-elle allée chercher ce don d'enjominer les bêtes de cette façon ? Sans un mot, rien qu'avec ce petit U, U, U (ViollierMariennée 1980, 177)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est employé surtout au participe passé (1979/1997, 1980), mais aussi comme verbe actif (1979, 1980). **2)** Avec cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, il est en concurrence libre avec le synonyme de référence *ensorceler*, qui lui figure également cinq fois selon nos recensements manuels (1980, 132 ; 1997, 13, 130 ; 2001, 94 ; 2002, 73) – dont deux fois dans le discours cité de personnages de milieu modeste (1997, 130 ; 2001). S'y ajoute un emploi d'un quasi-syn. (plus restrictif), *enveminer* (2000b, 239). Par rapport au diatopisme, le synonyme général affiche ainsi une fréquence, et une distribution égale entre discours citant et cité, mais une répartition différente selon les romans. En effet, si le diatopisme se cantonne à deux romans régionalistes de 1979 et 1980 (v. Pragm.), le synonyme général est utilisé dans des romans à orientations diverses. **1bis)** Ce dernier est en outre absent de la première version de ViollierMalvoisine, proprement régionaliste, mais bien utilisé dans son édition définitive, à orientation régionaliste modérée (1997 2x).

²⁶⁸ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

RUBR. PRAGM. **1)** L'œuvre d'Yves Viollier affiche cinq emplois du diatopisme au total, dans deux romans proprement régionalistes dont l'action est essentiellement située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. Ils apparaissent trois fois dans le discours citant, oralisé, de personnages-narrateurs vendéens (1979 2x, 1980), dans lequel figurent aussi les deux emplois mis en relief (1979, 1980), et deux fois dans le discours cité (1979 2x) – de personnages de milieu modeste du Bocage vendéen : un guérisseur s'adressant à un client indigène (1979, 204 > 1997, 82), et un paysan en colère s'adressant à sa famille (1997, 129). **1bis)** Ce dernier emploi est ajouté par rapport à la première version du même roman de ViollierMalvoisine (Ø 1979, 165sq.). En contre-poids à cet ajout, l'emploi mis en relief dans la première édition (1979, 129) est remplacé par le syn. de réf. *ensorceler* (1997 ; v. Rem. 2). **2)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme sans marquage est suivi de notes de bas de page qui fournissent une définition, sous la forme d'une glose synonymique accordée à la syntaxe de la phrase (*ensorcelé* : une fois au fém., l'autre fois au masc.). **3)** Les gloses étant dues à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est dans les deux cas en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu comme un mot appartenant au registre familier, et déclaré employé, par 11/12 locuteurs enquêtés en Vendée (c.-à-d. tous sauf une étudiante de milieu rural de 22 ans), ainsi que par un témoin supplémentaire, lycéenne de milieu modeste et rural de seize ans. Il est ressenti comme 'courant' par un locuteur qui ne maîtrise pas le dialecte, comme vieillissant par d'autres, et parfois comme 'utilisé surtout en patois' où le mot est déclaré 'fréquent'. Concurrencé par le syn. de réf. *ensorceler*, déclaré employé par 12/12, essentiellement dans des situations de distance. Deux locuteurs signalent aussi l'existence de la loc. *être enjominé* [au sujet d'une personne, d'une affaire] "être infernal, envenimé, envoûté" lorsque rien ne va bien (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans l'Ouest dep. 1858, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (d'après RézOuest 1984, 133 Étym.), ♦♦ et actuellement dans le FEW rangé d'origine inconnue (XXIII, 153), mais probablement à rattacher au lat. DAEMON (d'après RézOuest 1984, 133sq.). Le diatopisme sémantique a pu être formé (à l'époque du frm.) par glissement de sens (et changement phonique), avec renforcement de la notion 'endiablé', probablement au participe passé, par l'intermédiaire de la forme *engeminé* (v. ci-dessous) depuis le type *endeminé*. Celui-ci, formé (probabl. en frm.) à l'aide du préfixe *en-* (cf. Galli

2006, 119, déjà s.v. *enfondre* note), de large extension de la Normandie aux Pyrénées au Sud (et à la Saône-et-Loire à l'Est), relève d'un champ sémantique vaste "excité, turbulent, furieux", "entêté, déterminé", "espiègle" (FEW III, 6a ; aussi *endeminer*, *engeminer* Jaubert ²1864). De ce champ sémantique, le sens de "endiabler, ensorceler" est particulièrement bien représenté dans une aire centre-occidentale, surtout en emploi adjectival, sous les formes *endominé* (Saintonge) (Musset 1931) et *engueminé* (Charost [Cher], FEW III, 6a), et de nos jours en français en Vendée aussi *enjominé* encore au sens de "infernale" (Enq.). ♦♦♦ Le diatopisme appartenant à un type lexical de large extension est sous la forme *enjominer* au sens qu'il a dans notre corpus primaire "jeter un sort sur qqn" caractéristique de la Vendée : il a été relevé surtout en Vendée et en particulier dans le MaraisV, autant au niveau dialectal (FEW XXIII, 153a ; GautierContesVendée 1986), qu'en français (RézOuest 1984), de même que dans la Vienne (SefcoOuest 1993). En Vendée, il est de nos jours utilisé sans restriction diatopique particulière dans le discours familier (Enq. ; malgré Ø RézOuest 1990). Il a dû jouir d'une certaine fréquence, comme le suggère l'existence des dérivés (diat.) *enjominement* (syn. de réf. *envoûtement*) et *enjomineur*, *-euse* "personne qui jette des sorts" (cf. RézOuest 1984 Dér. ; MaraisV, FEW XXIII, 153a ; *enjominur*, *-use* Vend. "ensorceleur", SefcoOuest 1993). Le discours dialectal endogène connaît aussi de nombreux synonymes (cf. *id.* 2004).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : v. tr. MaraisV "envoûter, ensorceler" RézOuest 1984, 133sq. ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., fam., pour certains ressenti comme vieillissant et/ou 'patois' (reconnu par 12/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *enjominer* 'frrég.' Vendée "ensorceler" Barkan 1963, 34.

— *SOURCES GENERALES* : type *enjominer* MaraisV., adj. *enjomine* Vendée ([dér.] type *enjominour* m. "ensorceleur, sorcier" MaraisV) [Vendée] FEW XXIII, 153a s.v. 'ensorceler', mais avec RézOuest à aj. à FEW III, 6a s.v. DAEMON "böser geist" [dér.] (après le type *endeminé* poit. "brouillon, lutin", *engueminé* Charost "endiablé" [Cher, Centre]) ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *enjominer* "ensorceler" (et huit syn. région.) SefcoOuest 2004, 185 s.v. *ensorceler* (sans local, mais Vend., Vienne, 1993, 55) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *engeminer*, *endeminer*, *endêver* v.a. "impatier, faire donner au diable, endiabler" Jaubert ²1864, 260, 258 et *endêvé* adj. "fou, insensé, terrible, enragé" et *desvé* « (hors de la voie, dévié, dérangé) en vieux français » "id." *ib.*, 258 ; *endominé* "endiablé, maudit, ensorcelé" Musset 1931, 511 (Ø 1932 suppl.) ; *enjominaie* "ensorcelée" GautierContesVendée 1986, 178.

1. FAM. COUR. "rôtir, griller au cours d'une cuisson". Réf. / Syn. gén. *griller, rôtir*

- ◆ En empl. tr. dir. "rôtir, griller dans des braises". Syn. gén. *griller*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils allumaient un feu d'épines et mettaient à grâler leurs pommes de terre dans la braise. (ViollierDétour 1992, 100)

- ◆ (*P. métaph.*) en empl. tr. pron. réfl. Loc. verb. *se grâler les jambes* "se (ré)chauffer les jambes près du feu"

— Dans le discours citant :

Il [le pépé] retourna dans la cuisine où il souffla les tisons qui se mouraient pour se chauffer. Il ralluma le feu. / Il resta sur sa salière* à se grâler [en note : griller]²⁶⁹ les jambes un moment. / Il ramassa avec la pelle à cendre une pelletée à ras bord de braises qui clignotaient. (ViollierMalvoisine 1979, 186)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Quand je rentrais, Fali Bounhomme²⁷⁰, qui se grâlait les jambes dans la / cheminée sur la salière*, n'y manquait jamais, réglé comme du papier à musique (ViollierMariennée 1980, 88sq.) / Un petit rire s'éleva du coin du feu où le pépé se grâlait les jambes. (ViollierLoups 1985, 12)

2. (*P. anal.*) RARE en empl. intr. impers. Loc. verb. *ça va grâler*. Fr. gén. *il va faire très chaud*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Vous allez voir que ça va grâler. Quand c'est mouillé comme ça au matin, à midi il tombe du feu. (ViollierCortège 1986, 96)

REMARQUES. 1) Dans le corpus primaire, le diatopisme apparaît surtout au sens 1, à quatre reprises, notamment en empl. tr. pron. réfl. dans la loc. verb. *se grâler les jambes* (1979, 1980, 1985) et une fois en empl. tr. dir. "rôtir" (1992) – outre une attestation au sens 2, en empl. intr. impers. (1986), où il correspond à la périphrase générale *chauffer beaucoup*.

²⁶⁹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

²⁷⁰ Pour ce qui est de la formation du nom propre *Fali Bounhomme* (v. aussi s.v. *mon fi* et *noah*), le premier élément est basé sur un adj. [antéposé] à connot. péjor. *falli* (-ie) au sens de "mauvais, chétif, faible" (p.ex. *failli gars* "mauvais gars") – « mot de large diffusion dans le fr. de l'Ouest » attesté en fr. dep. le 17^e s., et au sens de "lâche" dep. l'afr. (MourainRézMaraisV 2003, 156 [Réz]) ; cf. afr. mfr. *failli* "traître, lâche" (dans TL), « encore attesté dans les dial. » (FEW III, 387) (d'après TLF s.v. *failli*, ie Étym.) ; dial. "mauvais" (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 318) ; fr. Ouest "misérable, piètre, de peu de valeur" (RézOuest 1984, 136 > 1990, 61). Pour ce qui est du second élément du nom propre *Fali Bounhomme*, la graphie <ou> signale le phénomène occidental de l'ouïsmisme (v. chap. 2.2.1), et le subst. *bounhomme* est enregistré en lexicographie différentielle comme un diatopisme de statut (par sa fréquence) dans l'Ouest et le Centre de la France (vieilli en Vend.), de même qu'au Québec, au sens de "homme uni à une femme par le mariage" (syn. gén. *mari*, pop. *homme*) (DRF, 125sq.), de même que comme appellation familière d'un homme (1 attest. FemmesRézVendée 2005 [1793], 314 « le bounhomme voisin » et glossaire, 341 [Réz]). Les deux sens se présentent comme des emplois expressifs qui ont pu avoir été choisis pour la formation du nom propre fictif *Fali Bounhomme*, afin de contribuer à caractériser le personnage – comme un vieux garçon fainéant et buveur mais gentil.

L'œuvre d'Yves Viollier n'affiche pas d'emploi du dér. *grâlée* s.f., qui est pourtant aujourd'hui plus fréquent que le verbe selon nos témoins vendéens (Enq.). **2)** Le verbe à cinq occurrences coexiste avec un plus grand nombre d'attest. de syn. gén. moins chargés en termes connotatifs (v. Enq., Com. hist.-comp.), répertoriés de façon sélective de 1972 à 2001 – notamment *griller*, puis *chauffer*, *rôtir* et enfin *cuire*. Ces derniers affichent vingt-et-une occurrences au total, dont quinze au sens 1 (surtout de 1985, 1986 et 1996) et six au sens 2 (surtout de 1979), et se répartissent sur huit romans, à orientation générale (deux) et régionaliste (six) – dont une moitié marquée (1974 2x, 2000a [1975], 1979 4x, 1985 5x, 1986 3x, 1996 4x, 1998, 2001)²⁷¹.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – dont une fois mis en relief (1979) – dans cinq romans des années 1970 à 1990 (1979, 1980, 1985, 1986, 1992) : quatre romans proprement régionalistes de 1979 à 1986, puis dans un roman à orientation générale et de thématique religieuse (1992) – dans des passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. (1979, 1980, 1992) et de la fin du 18^e s. (1985, 1986). Le diatopisme apparaît surtout dans le discours citant (au sens 1), de narrateurs extradiégétiques (1985, 1992) et intradiégétiques, vendéens (1979, 1980), et une fois dans le discours cité d'un meunier, rapporté dans le rêve de sa fille Sétima (au sens 2). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, l'emploi et la mise en relief du diatopisme de 1979 disparaissent dans l'édition définitive, le premier étant remplacé par son hyperonyme général *réchauffer* (1997, 146). **2)** Lors de sa mise en relief (1979), le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique (*griller*). **3)** La glose étant due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région.

²⁷¹ **2.1)** En empl. 1, le diat. coexiste ainsi avec quinze emplois de quatre verbes – surtout *griller*, dix fois (2000a [1975], 1979, 1985 3x, 1986, 1996 4x), puis *chauffer*, trois fois (1985, 1986, 1998), et *cuire* (1986) et *rôtir* (1974) une fois chacun – dans sept romans des années 1970 à 2000 (1974, 2000a [1975], 1979, 1985 4x, 1986 3x, 1996 4x, 1998). Pour ce qui est du sens 1 premier (l'obj. désigne du pain, en part. une tartine), le corpus primaire affiche le syn. gén. *rôtir* (1974, 21), *griller* (1979, 18 ; 1986, 57 ; 1996, 201, 331) – aussi au sujet de poils (1985, 60), de viande (1985, 76 ; 1996, 204) ou de gendarmes, comparés à « des gorets » (1985, 100). Pour ce qui est du sens 1 par méton. [en parlant des jambes ou d'une personne qui se réchauffe[nt] dans la cheminée], on trouve le syn. gén. *griller* en empl. adj. (2000a [1975], 134) et en empl. quasi-syn. (empl. pron.) *se griller dans la cheminée* (1996, 201), et le syn. *chauffer (au soleil)* [au sujet des genoux] (1985, 130), aussi en empl. pron., au sujet de jambes (1986, 185) et une personne (1998, 39) ; ce dernier sens est également véhiculé dans l'emploi du syn. gén. *cuire* (1986, 237). **2.2)** Outre ces emplois de syn. gén. correspondant au sens 1, le diat. coexiste dans l'œuvre d'Yves Viollier à côté de six emplois de syn. gén. au sens 2 (1974, 1979 3x, 1985, 2001) : *griller* (5x) et *rôtir* (1x). Le fr. gén. *griller* est utilisé en parlant de l'environnement (1979, 81) et surtout de l'herbe (1974, 60 ; 1985, 250 ; 2001, 319), mais aussi de personnes dans la nature sous l'effet du soleil, où *griller* apparaît en empl. intr. (1979, 187) ; cet dernier figure aussi une fois avec le syn. gén. *rôtir* (1979, 60).

ENQUETES. 1) En Vendée, le verbe *grâler* utilisé lorsque le sujet désigne une personne (ou une partie de son corps) est reconnu et déclaré employé par 14/14, en particulier dans deux contextes stéréotypés : dans la chaleur d'un feu de cheminée, et sous le soleil brûlant sur la plage. Sous la forme pronominale, le verbe est reconnu par 5/14 (mais explicitement récusé par deux autres), comme un synonyme de *se réchauffer* notamment dans la loc. verb. *se grâler les jambes*. En tant que verbe intransitif (surtout au part. passé), *grâler* désignant "se prélasser (au soleil) ; se faire bronzer" (notamment sur la plage), reconnu et déclaré employé par 9/14, il est ressenti comme moderne et sémantiquement plus chargé que fr. gén. *bronzer*, véhiculant selon les témoins une connotation de moquerie, de même que de forte brûlure (stéréotypiquement appliqué à des touristes imprudents) – étant alors plus proche du point de vue connotatif et dénotatif du fr. gén. *cramer* (cf. TLF s.v. *cramer* B « pop. »). L'emploi métonymique du verbe au sens 2 implique quant à lui l'application de la notion de brûlure à l'herbe ou à la nature ; plus rare, cet emploi est reconnu notamment au part. passé, par 7/14 (nés 1925 à 1961, de milieux différents), 4/7 disant l'employer eux-même (tous nés entre 1930 et 1942), dans des locutions du type *l'herbe est grâlée cette année* (p.ex. YP). Comme pour le sens 1, il est ressenti comme véhiculant une connotation de plus forte brûlure que les verbes généraux *brûler*, *griller* et *rôtir*. Le v. tr. *grâler* est reconnu par 12/14 locuteurs, et déclaré employé par 11/12 lorsque l'objet désigne de la nourriture telle qu'une tartine de pain et surtout des marrons ou des pommes de terre (cuits au feu). Il est donc reconnu par tous sauf deux jeunes informatrices (née en 1989 et en 1978), qui ont vécu plusieurs années en dehors de la Vendée, et déclaré employé par tous les autres, à l'exception d'une locutrice âgée de milieu cultivé. Les témoins signalent que ce sens était surtout usuel dans le passé, et qu'il reste plus fréquent que le sens 2. Il est néanmoins déclaré moins fréquent que le dérivé nominal *grâlée* "tartine de pain grillée" (cf. Com. hist.-comp.), qui est explicitement signalé par neuf locuteurs, mais est récusé par une locutrice née en 1978 ; ce dernier est quant à lui qualifié de 'vieilli' et parfois de 'patois' par rapport à ses syn. fr. (diat.) : *rôtie*, déclaré 'usuel', et *grillée*, dit 'fréquent' (reconnus l'un par 9/9, l'autre par 8/9) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté dans le sens premier "rôtir, griller au cours d'une cuisson" dep. le mfr., dans l'Ouest, sous la forme *graisler*, chez Rabelais [1534] dans *Gargantua*, 82 : « *graisler des chataignes* » (d'après MourainRézMaraisV 2003, 173 [Réz] ; aussi RézOuest 1984, 158 > 1990, 75 > DRF, 556). L'empl. "se chauffer près du feu ; bronzer au soleil" (mis en relief dans notre corpus premier) est lui-même attesté en français dans l'Ouest dep. av. 1861, à Nantes, et le sens 2 (p. anal.), appliqué à des plantes desséchées sous l'effet de la chaleur, dans le Poitou documenté dep. 1785, sous la forme adj. fém. *grolée* (d'après

RézVendée 2009, 56sq.). ♦♦ Le diatopisme au sens premier dérivé en mfr. de [...] **grâle* "récipient à faire rôtir les châtaignes" (d'après RézOuest 1984 ; cf. *grâle* Centre, FEW II/2, 1292b-1293a CRATIS "clayonnage"), représente un diatopisme lexématique formé par verbalisation à partir d'un substantif et avec l'ajout de la dés. -er. C'est à partir de ce verbe qu'ont été formés les deux autres emplois, des diatopismes sémantiques (aussi le sens 2, métaph.), qui représentent probablement comme le premier des innovations internes du français centre-occidental – du mfr. pour ce qui est du sens premier, puis du frm. pour ce qui est des glissements de sens. ♦♦♦ Le diatopisme *grâler* est recueilli par le FEW pour l'Anjou, le Centre-ouest et le Centre (aire étendue jusqu'en Basse-Normandie en tenant compte de la variante *grêler*) – avec les sémantismes modernes "(faire) rôtir, griller", "sécher (au soleil, au feu)", *se grâler* "se chauffer de très près" (de même que sous la forme dial. *ol grâle* "il fait chaud", en saint.) – sur une aire d'extension centre-occidentale qui connaît aussi le dérivé nominal *grâloire* "forte chaleur, sécheresse" (FEW II/2, 1293a CRATIS II.1.b). Le verbe *grâler* est également bien attesté dans les recueils de notre région dans le Centre-ouest (RézOuest 1984/1990 ; SefcoOuest 1993/2004) – y inclus en Vendée, en français (RézVendée 2009, 56 ; v. aussi Enq.) et dans les sources régionales (LaRévellièrreMontaigu 1809, VaudoréBocageV av. 1847, MourainRézMaraisV 1847). Le verbe est en effet vivant en français dans l'Ouest dep. le moyen français jusqu'à l'époque contemporaine – d'où il est aussi passé en français en Amérique du Nord (cf. DRF, 556 ; Massignon 1962). En français d'aujourd'hui, il est surtout caractéristique du français dans une aire qui inclut la LoireA., la Sarthe, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire et le Centre-ouest, l'aire du sens de "bronzer" incluant en outre la Bretagne (DRF, 555sq. sens 1-2). Le diatopisme relève d'une famille lexicale particulièrement productive (v. aussi FEW II/2, 1293a), comme le signale aussi l'existence de diatopismes comme *grâlée* s.f. "tartine de pain grillée" (syn. diat. *grillée* et *rôtie*) (RézOuest ; aussi RézVendée 2009 Rem. 1), dérivé du verbe sous sa forme adjectivale, relevé à Nantes et Ancenis (FEW II/2, 1293a), dans le Marais vendéen (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 172), mais aussi ailleurs en Vendée (comme dans le Bocage vendéen) où il est aujourd'hui plus fréquent que le verbe, selon nos témoins (Enq.). L'aire du Centre-ouest connaît également des diatopismes comme le dimin. fém. *gralette* de même sens, caractéristique du Poitou et de la Saintonge (RézVendée 2009 Rem. 2, RézOuest 1984, 158 Rem.) ou *gralou* s.m. "vieille poêle [orig.] percée destinée à faire cuire les châtaignes", relevé en Vendée du 17^e s. (LaRévellièrre-Montaigu 1809 > VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322) – emplois absents chez Yves Viollier. Ce dernier utilise au contraire le dér. diat. *grâlasse* s.f. "appareil de chauffage constitué d'un bassin métallique monté sur pieds, rempli de braises" (syn. gén. *brasier*), absent

du corpus de référence minimal. L'hapax mis en relief figure au discours direct d'un Vendéen vivant en Charente dans la première moitié du 20^e s. (ViollierFontfroide 1999, 121).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : v. intr. 1. "rôtir, griller, au cours d'une cuisson", 2. "se dessécher sous l'effet de la chaleur" RézOuest 1984, 158 > *id.* 1990, 75 ; surtout LoireA., Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Centre-ouest 1.1 empl. tr. à valeur factitive [le sujet désigne une source de chaleur ou, par méton., une pers.] "faire cuire, faire rôtir sur le gril", 1.2. empl. intr. "cuire, rôtir ; être exposé à une chaleur trop vive" DRF 2001, 555sq. s.v. *grâler* [Réz] ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; v. tr. factitif ou intr. « fam. » RézVendée 2009, 56sq. ; Δ emploi fam., expressif, à diatopie majoritairement consciente, pour certains non légitime, au sens 1 très bien connu (reconnu par 14/14 inf.) et sens 2 bien connu mais moins fréq., empl. notamment au part. passé (reconnu par 7/14) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. du Centre-ouest français du sud de la Loire [Anj., Touraine], Poit. et Charentes) *grâler* "griller" Massignon 1962 II, 736 §3j I ; *grâler* v. tr. 'frrég.', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] en empl. subst. fig. *grâlée* Rézeau 1978, 104.

— *SOURCES GENERALES* : poit. *gralae* "rôtir ; dessécher à l'excès", en Vendée dep. 1807 [c.-à-d. 1809, cit. LaRévellière], saint. *ol grâlè* "il fait chaud" [CharM.] FEW II/2, 1293a s.v. CRATIS "flechtwerk" II.1.b ; Ø TLF, Rob, Lar 2004 Ø PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *graler* "<faire> rotir [orig.] quelque chose comme des châtaignes, du pain, etc." VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322 ; v.a. *grâler* "faire rôtir, griller" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 173 ; *grâler* v.t. "griller" SefcoOuest 2004, 243 et *grâler* "rôtir", v. pr. *se grâler* "se rôtir" *ibid.*, 413 s.v. *rôtir* ; *gralère* v. "faire griller" Corbrejaud-Noirmoutier 2005, 33 s.v. *gralère* et *gralaïe* adj. "grillé" *ibid.*, 33 s.v. *gralaïe* ; Ø DangirardRéz-Vendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *grâlêr* "faire rôtir quelque chose de vert, comme marons [orig.], pois verts, etc. ; faire sécher au feu" LaRévellièreMontaigu 1809, 391.

FAM. USUEL "appeler (qqn) d'une voix forte, ou adresser (à qqn) des paroles à grande distance et en criant fort". Réf. / Syn. gén. Ø

- ◆ En empl. absol. Réf. / Syn. gén. *crier*, fam. *gueuler*

— Dans le discours citant :

Tu as les vaches égrenées dans la cour, gardées par les ronds du chien, elles attendent qu'on les mette en route. [...] Et ça jappe. Et ça meugle, parce que [le chien] Tom a mordu Charmante [la vache] à la patte ; elle approchait de trop près les pots de fleurs de la maison. Et ça huche [en note : appelle]²⁷². Et ça caquette, parce que les poules ont perdu leurs aises. / C'est la vie qui court dans son lit, comme une rivière entre les pierres. (ViollierMalvoisine 1979, 50)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Tant pis, je hucherai, ils m'entendront bien. (ViollierLoups 1985, 144)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLoups 1985, 47, 54, 72 ; ViollierCortège 1986, 16, 67, 109, 131, 158, 160, 176, 243)

- [Introduisant un discours cité]. Réf. *interpeller*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLoups 1985, 14, 37, 102, 149, 188, 252, 260 ; ViollierCortège 1986, 153, 213)

- ◆ En empl. tr. dir. Syn. "appeler qqn à voix forte, de toutes ses forces"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle le hucha. (ViollierMalvoisine 1979, 145) / Je sortis le hucher. Il ne répondait pas (ViollierMariennée 1980, 49) / On le hucha. Rien. (*ib.*, 107) / elle le hucha. (ViollierLoups 1985, 175) / Le Jaunâtre l'avait huché. (ViollierCortège 1986, 63)

- [Introduisant un discours cité]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Je courais derrière ma Tobie en la huchant : / – Tobie ! (ViollierMariennée 1980, 165) / Puis retrouvant de la voix, ils huchèrent leurs drôles [= enfants] : / – Totome ! / – Lili ! (ViollierCabane 1982, 29) / On le huchait avec plaisir : / – Bravo Monseigneur [...] ! (*ib.*, 41) / on s'était mis à hucher le contraire [...] / – On est battus ! (ViollierLoups 1985, 251) / Il huchait les passants : [...] (ViollierCortège 1986, 55) / Guillaume l'avait huché : / – L'Enclume ! (*ib.*, 87) / Le chef de la gare [...] hucha Gérard : / – Viens par ici, toi ! (*ib.*, 230)

- ◆ En empl. tr. indir. [+ compl. prép.] "dire à haute voix, de toutes ses forces"

²⁷² La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : on pouvait lui hucher dans les oreilles, il continuait tranquillement (ViollierMariennée 1980, 149) / Victor lui huchait : / - [...] (ViollierLoups 1985, 38) / (ViollierCortège 1986, 138, 141, 143)

◆ En empl. pron. réciproque. Réf. / Syn. gén. *s'appeler (mutuellement)*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLoups 1985, 155, 271 ; ViollierCortège 1986, 74)

• [Introduisant un discours cité]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLoups 1985, 16, 121)

◆ En empl. prép. loc. verb. *hucher après qqn*. Loc. syn. gén. *gueuler après qqn*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLoups 1985, 276)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme, un terme générique "appeler quelqu'un à grands cris ou bien adresser à quelqu'un des paroles à grande distance et en criant fort" (MourainRézMaraisV 2003), est employé dans des constructions verbales diverses, qui sont proches de celles du fr. gén. *crier* (cf. TLF) seulement dans les emplois absolus et intransitifs. **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé en tant que terme générique vu la diversité de ses applications, mais coexiste bien dans le corpus étudié avec de nombreux hyponymes généraux qui apparaissent dans toutes les phases littéraires de l'œuvre d'Yves Viollier, comme *appeler* v. tr. (p.ex. 1985, 17 ; 1986, 56, 82), aussi en empl. intr. (p.ex. 1986, 213), ou *hurler* v. intr. (1986, 16, 208).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 45 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1979), apparaît exclusivement dans les cinq romans proprement régionalistes – surtout dans les deux romans historiques, qui concentrent 37 des emplois – les trois romans précédents en affichant huit au total (1979 2x, 1980 4x, 1982 2x, 1985 19x, 1986 18x). Le diatopisme figure toujours dans le discours citant, exception faite d'un emploi dans le discours direct (soliloque) d'un enfant du Bocage Vendéen (1985, 144). Il est mis en relief lors de son premier emploi, où il figure dans un récit situé au milieu du 20^e s. dans une ferme isolée du Bocage vendéen à peu de kilomètres à l'est de La Roche-sur-Yon. **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, les deux attestations du diatopisme (dont l'une mise en relief) disparaissent dans la version définitive. **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique accordée à la syntaxe de la phrase (*appelle*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but

implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural en Vendée, dans le passé récent que met en scène le roman.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 13/14, et déclaré employé par 9/13, comme un (quasi-)syn. de fr. (gén.) *appeler* (à voix forte) dans les différents usages attestés dans notre corpus primaire. Il est ressenti comme courant et fréquent (4/13), ou alors comme familier mais vieillissant parce que plus fréquent (dominant) dans le passé, étant aujourd'hui repoussé par des verbes comme *appeler* (4/13) ; il est par d'autres décrit comme d'usage général (un inf.) ou au contraire comme 'patois', selon un couple d'agriculteurs âgés ayant grandi dans une situation de diglossie (association du langage familier au discours de proximité, traditionnellement pris en charge par le dialecte). Une jeune locutrice signale avoir remarqué consciemment le mot pour la première fois le matin même de notre entretien dans la bouche de son patron, qui a une vingtaine d'années comme elle (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté sur une aire large depuis l'afr. *huchier* "appeler pour se faire remarquer" (dep. 12^e s.), apr. abearn. *ucar*, mfr. frm. *hucher* (jusqu'à Miege 1688), aussi en apoit. *huicher* (1272, Aud [à Poitiers]) (d'après FEW IV, 504ab *HUCCARE "appeler"). ♦♦ Il représente probablement un archaïsme de l'afr. (v. 'conservatisme d'un t. fr. vieilli', Massignon 1962), qui est à considérer comme tel depuis le 19^e s. par son marquage chronologique dans la lexicographie générale – à une époque où il est accueilli dans les glossaires dialectaux, aussi en Vendée, depuis 1807 (d'après *ib.*, 504b), c.-à-d. 1809 (LaRévellièrreMontaigu). ♦♦♦ Si le verbe est en effet largement attesté dans la Galloromania dans les sources anciennes et dans les sources dialectales dépouillées par le FEW (IV, 504a-505a), il est « aujourd'hui vieilli en français [général] (déjà Ac 1835 'vieux'), et est surtout représenté à l'époque moderne dans l'Ouest et en Suisse Romande (DuPineauR 224), ainsi qu'en Acadie » (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 181 [Réz] ; cf. VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], Douillard [1950] [MaraisV], Massignon 1962 [Acadie]). Il est toujours présent dans les dictionnaires généraux récents, comme un emploi « vx ou vén. » (Rob > PR), « vieilli, région. » (TLF), puis « région. (Ouest, Suisse...) » (Rob, cit. Ramuz) et « vx ou région. ; Acadie, Suisse » (Lar 2004). Le verbe *hucher* "crier pour appeler" est ailleurs dit caractéristique du Pays de Retz (LoireA.) (Walter 2008, 176, cit. Guitteny 1991) mais en même temps, sous la forme (dialectale) *huchàe* "crier", cité comme employé en Charente et partagé avec l'occitan (Walter 2008, 169) : il nous semble ici plus convenable de considérer qu'il s'agit d'une seule aire linguistique, le grand Ouest, où il est courant en français en Vendée (Enq., Barkan 1965). Il est également attesté dans la toponymie en Vendée, sous les formes composées *Huche-Grolle*[*] (v. aussi ci-dessus s.v. *grolle* Encycl.) – *hucher* signifiant

ici "appeler par des cris" (Gauthier 1996, 188) – et *Huche-Loup*, en raison de l'importance du loup dans l'imaginaire ancien, qui est très présent en toponymie (*ib.*, 189). Le diatopisme est homonymique avec le syn. gén. 'vieilli' *jucher* "placer qqc/qqn en un lieu (très) élevé et d'accès plus ou moins difficile" (cf. TLF s.v. *hucher*²). Le diatopisme a aussi donné lieu à un dérivé substantival, *huchement* s.m. qui figure aussi dans notre corpus primaire (1985, 271 ; 1986, 111, 122, 125). Celui-ci, absent de notre corpus de référence minimal, est lui aussi d'attestation ancienne, depuis le mfr. (FEW IV, 505a [dér.]), et a aussi été relevé dans l'Ouest, chez le Deux-Sévrien et instituteur en Vendée Pérochon (Rézeau 1978, 105).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., usuel, légitime (ressenti comme général vs. fam. et patois) (reconnu par 13/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie ('conservatisme de t. fr. vieillis') Massignon 1962 II, 732 §1 ; *hucher* "appeler" Barkan 1965, 63 ; *hucher* v. tr. 'actuellement dans le registre patois', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] [l'obj. désigne une pers. ou des bœufs] Rézeau 1978, 105 ; Ø mais dans des composés *Huche-Grolle* et *Huche-Loup* (Vend.) topon. Gauthier 1996, 188sq. (chap. IV "La faune") ; *hucher* (Pays de Retz, LoireA.) "crier pour appeler" Walter 2008, 176 (cit. Guitteny 1991) et (var.) *huchâe* (Char. ; Occitan) "crier" Walter 2008, 169.

— *SOURCES GENERALES* : *huchâer* Vendée "appeler" 1807 [c.-à-d. 1809, cit. LaRévellière], Beauvoir "hucher" [MaraisV] (source cachée), *huchai* Elle "appeler à haute voix" [MaraisP] FEW IV, 505a s.v. *HUCCARE "rufen" 1 ; « vieilli, région. » "appeler quelqu'un d'une voix forte" TLF s.v. *hucher*¹ (cit. Lamartin 1851) ; « vx ou vén. » v. intr. "appeler en criant, en sifflant" et v. tr. "appeler (qqn) en criant" (dep. v. 1160) (et dér. *huchée*, *huchement* [« vx »], *huchet*) Rob s.v. *hucher*¹ 1.a-b, et « région. (Ouest, Suisse...) » v. intr. "pousser de longs cris modulés, appeler à pleine voix" *ib.* 2 (cit. le Suisse C.-F. Ramuz) ; « vx ou région. ; Acadie, Suisse » "pousser de longs cris, appeler en criant" Lar 2004 ; « vx ou vén[erie] » (t. de la chasse à courre) v. tr. "appeler en criant, en sifflant" (dep. 1160, du lat. pop. °HUCCARE, probablement onomatopée) PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *hucher* v.n. "appeler à grand[s] cris ; publier un mariage" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 323 s.v. *hucher* ; *hucher* v.a. et n. "appeler quelqu'un à grands cris ou bien adresser à quelqu'un des paroles à grande distance et en criant fort" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 181 s.v. *hucher* ; *eucher*, *jheucher*, *jhucher*, *lucher*, *ucher*, *yucher* "crier" [sens générique] SefcoOuest 2004, 130 s.v. *crier* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *huchâer* "appeler, crier sur quelqu'un" LaRévellièreMontaigu 1809, 392 ; 'dial.' (MaraisV) *hucher* "appeler – crier fort" Douillard s.a. [1950], s.p. "Lexique".

surtout RURAL, VIEILLISSANT "temps de repos, avec ou sans sommeil, qui se prend après le repas de midi". Réf. / Syn. gén. *sieste*

— Dans le paradiscours :

La mariennée : c'est en Vendée la sieste, / ce qu'ailleurs on appelle aussi méridienne / ou mérienne, le repos de l'heure de midi. (ViollierMariennée 1980, 7)

— Dans le discours citant :

Tu les entendais jouer des castagnettes [les tourbillons de vent] pour peu que tu te trouves couché à faire la mariennée [en note : la sieste]²⁷³ dans une chunte*. (ViollierMalvoisine 1979, 81 ; pour le cotexte dans son ensemble et la périphrase à + INF., v. s.v. *chunte*) / [Suite aux agressions de son ami et voisin, et aux bruits qui courent dans les environs sur sa ferme, désormais qualifiée d'ensorcelée, Armand commença à craindre les autres :] Il préférait rester à la maison, tranquille pendant la journée. Et sortir à la nuit tombée. [...] Il sortit un après-midi, en pleine chaleur. Il ne courait pas grand risque de rencontrer quelqu'un. À cette heure-là ils étaient tous allongés pour la / mariennée [en note : la sieste]. Il fila à travers champs [...]. (*ib.*, 148sq.)

— Sans mise en relief (dans le paradiscours) : La Mariennée (ViollierMariennée 1980, titre en page de titre et en quatrième de couverture)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : (ViollierMariennée 1980, 206)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : l'heure de la mariennée (ViollierMalvoisine 1979, 126 > 1997, 97) / c'était le moment de la mariennée (*id.* 1979, 151) / un petit quart d'heure de mariennée (ViollierMariennée 1980, 28) / La mariennée pour lui, c'est sacré. (*ib.*, 103) / (*ib.*, 168, 206, 207) / Tout le monde dormait. C'était l'heure de la mariennée. (ViollierCabane 1982, 48)

— Sans mise en relief (dans le discours direct libre : à source énonciative ambiguë) : Assez travaillé, c'était l'heure de la mariennée, ils l'avaient bien mérité, fi de garne²⁷⁴ ! (ViollierMariennée 1980, 206)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Comme à la mariennée (ViollierCortège 1986, 80)

²⁷³ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

²⁷⁴ Pour le diatopisme *fi* et le juron (diat.) *fi(ls) de garne*, v. s.v. *mon fi* Com. hist.-comp. et Bibl.

REMARQUES. **2)** Le diatopisme, à seize occurrences, est d'usage exclusif dans les deux romans régionalistes dans lesquels il est mis en relief (1979 2x, 1980), mais est concurrencé ailleurs par le fr. général *sieste*, qui est synonymique en son sens premier "repos, avec ou sans sommeil, qui se prend après le repas de midi, principalement dans les pays chauds" (malgré l'existence d'un sens mod. p. ext. "temps de repos pris au cours de la journée") (TLF). Dans l'échantillon dépouillé (onze romans, du début jusqu'à 2002 inclus), le syn. non marqué *sieste* figure vingt fois au minimum (1974, 12 ; 1975, 97 ; 1997, 115, 117 ; ailleurs au min. : 1992, 229 ; 1994, 51, 119 2x, 174, 262 ; 1996, 98, 159, 343 ; 1998, 88 ; 2000b, 25, 28, 286 ; 2001, 32 ; 2002, 38, 199) – dont trois fois dans le discours cité de locuteurs vendéens de milieu modeste (1996, 98 ; 2000b, 28 ; 2001, 32). Il représente un hapax dans deux des premiers romans à orientation générale (1974, 1975), et est d'emploi exclusif dans tous les romans dans lesquels nous l'avons enregistré, de 1974 à 2002 inclus, sauf dans la réédition de ViollierMalvoisine où il figure deux fois plus souvent que le diatopisme (v. Pragm. 1bis). **2bis)** Entre les deux éditions de ce dernier, le synonyme général *sieste* est en effet absent de la première, mais présente deux occurrences dans la seconde (1997, 115, 117), dans les deux cas en remplacement du diatopisme (v. Pragm. 1).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à seize occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et trois mises en relief (1979 2x, 1980) – est utilisé exclusivement dans quatre romans à orientation régionaliste marquée (1979 4x/1997, 1980 11x, 1982, 1986). Il se cantonne surtout dans le roman intitulé *La Mariennée*, dans lequel il est mis en relief en début du roman. Au total, il apparaît dix fois dans le discours citant (1979 4x/1997, 1980 5x, 1982) – dont deux fois mis en relief (1979) – et trois fois dans le discours cité de locuteurs vendéens (1980 3x, 1986) – dont un forgeron soûl qui profite d'un repos 'comme à la mariennée', donc dans une comparaison (1986), et une fois dans le discours direct libre implicitement reconstitué par le narrateur, attribué à un personnage sourd-muet qui s'adresse à sa femme sourde-muette elle aussi (1980). Le diatopisme figure en outre trois fois dans le paradiscours (1980 3x) – dont une fois mis en relief. **1bis)** Entre la première et la dernière versions de ViollierMalvoisine, parmi les quatre emplois du diatopisme de 1979, un seul est maintenu. Les deux mises en relief, puisque dues à l'éditeur (v. note ci-dessus), disparaissent dans l'édition définitive, et avec elles les diatopismes, une fois avec son remplacement par le synonyme général *sieste* (1997, 115, v. Rem. 2bis), et une fois suite à la disparition de l'ensemble du passage où il apparaît (Ø 1997, 64). Sur les deux emplois du diatopisme sans mise en relief (1979, 126, 151), c'est également le second qui est remplacé (1997, 117, v. Rem. 2bis), le premier étant maintenu (1997, 97). **2.A-B)** Lors des deux premières mises en relief, dans le même roman (1979 2x), le diatopisme, sans marquage, est suivi de gloses en note de bas de page sous la

forme de définitions, constituées d'un synonyme, accordé à la syntaxe du fil du texte et par là précédé de l'article défini (*la sieste*). Il s'agit ici d'un cas très rare où un diatopisme est glosé par l'éditeur à deux reprises dans le même roman (v. note ci-dessus) : l'éditeur présupposant implicitement pour les autres diatopismes qu'une seule glose est suffisante (v. à *la basseur* et *bourne*), il n'est pas à exclure qu'en l'occurrence, il ait oublié qu'il a déjà glosé le même diatopisme auparavant – en effet près de 70 pages plus tôt (comme aussi pour *brailler*). **3.A-B)** Lors des deux premières mises en relief, dues à l'éditeur (v. ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières (en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé dans la région). **2.C)** Lors de sa troisième mise en relief (1980), dans le paradiscours – entre le titre et les remerciements – le diatopisme, sans marquage, est glosé à l'aide d'une définition ordinaire selon le modèle 'Y : c'est X', qui recourt au verbe *être* et à un double point, contrairement aux autres définitions dans le corpus primaire étudié, où apparaissent des virgules (*La mariennée : c'est en Vendée la sieste, / ce qu'ailleurs on appelle aussi méridienne / ou mérienne, le repos de l'heure de midi*). Cette définition, où le diatopisme, en fonction de thème, reprend le titre du roman, est en outre complexifiée par une modalisation localisatrice 'en Vendée', puis par un énoncé constitué de trois composantes. Il s'agit de deux synonymes (toujours précédés de l'article défini) – au début et à la fin de la glose définitoire, l'un sous la forme d'une lexie (*la sieste*), l'autre d'une périphrase (*le repos de l'heure de midi*) – d'un commentaire métalinguistique incident, lui complexifié par un adjectif modalisateur de localisation *ailleurs* (*ce qu'ailleurs on appelle aussi*), et enfin de deux synonymes diatopiquement marqués introduits par ce dernier : *méridienne ou mérienne* (v. Com. hist.-comp.). **3.C)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, présenté comme utilisé et cité selon le mode 'comme on dit' – explicitement selon l'usage « en Vendée », donc de la région que met en scène le roman. La glose vise certes à assurer l'intelligibilité du discours. Par son placement dans le paradiscours avant le récit proprement dit, et par sa reprise du titre du roman, elle vise cependant en outre à attirer l'attention sur le diatopisme et sur l'existence d'autres particularismes ailleurs. Elle vise aussi, comme l'emploi du diatopisme et son emploi en titre de roman, à placer en Vendée le récit que présentera le roman, et à mettre en valeur le patrimoine linguistique de la région, tout en manifestant explicitement un positionnement littéraire régionaliste traditionnel (v. aussi dans une moindre mesure *Marais poitevin*). La glose présente le lexème comme un diatopisme légitime pour l'auteur, et indirectement de nos jours en français dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 14/14 locuteurs – qui récusent la variante *mérienne* et le syn. *méridienne* – et déclaré employé par 10/14. Certains connaissent ou emploient surtout la variante diphtonguée *mariennaïe* (6/14) ou *marienneïe* (1/14), mais aussi *marienne* (2/14). Le mot aujourd'hui largement remplacé par le syn. gén. *sieste* – déclaré utilisé par 14/14 – est ressenti comme vieillissant, et parfois 'patois'. Il est déclaré employé surtout par des témoins âgés de 40 ans et plus, en milieu rural, et par certains de la plus jeune génération en conversation avec ces derniers (p.ex. YE). Le diatopisme est déclaré avoir été consciemment mis de côté dès les premiers contacts avec des non Vendéens, comme lors des colonies de vacances, par un couple dans la soixantaine à aspirations sociales (ayant exercé un métier intellectuel, mais étant issu d'un milieu modeste et rural) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le type *meriennée* / *mariennée* est attesté dans l'Ouest sous la forme *mriennée* depuis 1646 (d'après MourainRézMaraisV 2003). ♦ ♦ La forme *mariennée* de notre corpus primaire est une variante de la forme *mériennée* (RézOuest 1984/1990). L'emploi du type au sens de "sieste" double celui de "temps du milieu de la journée" (FEW VI/2, 32a MERIDIANUS "de midi" I) – y inclus en Vendée, au 19^e s. (VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003) et encore au milieu du 20^e s. (LaChausséeSables 1966). Le sens de "sieste" a été formé par métonymie à partir du second (diat. sémantique). Ce dernier a lui-même été dérivé, par suffixation avec *-ée* (cf. GrevisseGoosse ¹⁴2008, §169), sur l'afr. *merien(n)e* de même sens (MourainRézMaraisV 2003). Ce dernier est en effet attesté d'abord au sens de "heure de midi", puis de "sieste qu'on fait vers le milieu du jour" depuis le début du 13^e s. (FEW VI/2, 31b > TLF s.v. *méridienne*) – à une époque à laquelle l'afr. *merienne* est déjà attesté dans l'Ouest français (cf. MourainRézMaraisV 2003). Ce type héréditaire se distingue dans son évolution de la forme *méridienne* – un mot savant qui a dû être formé à partir d'un emprunt tardif du lat. MERIDIANUS²⁷⁵. ♦ ♦ ♦ Le diatopisme *meriennée* / *mariennée* "milieu de la journée ; sieste de midi" est absent des dictionnaires généraux contemporains (et Ø FRANTEXT), alors que *mérienne* (Ø Rob, PR 2008) y figure dans la locution *faire mérienne* « rare, pop. » comme un synonyme de *faire méridienne* (TLF s.v. *méridienne* Rem.). Le type de notre corpus primaire est à l'époque contemporaine caractéristique d'une large bande horizontale du Grand-Ouest – de l'Ille-et-Vilaine à la Vendée – mais aussi de la Charente-

²⁷⁵ Le type *méridienne* est bien représenté dans les dictionnaires généraux contemporains, comme relevant du fr. du début du 13^e au 19^e s. (TLF s.v. *méridienne*), de nos jours avec des appréciations diasystémiques diverses : « arch., provinciale » (Littré 1877), « rare, pop. » (TLF, cit. le *Dict. loc. pop. Rennes* de Coulabin 1891), « vieilli ou région. » (Rob, cit. Mistral), « littér. » (Lar 2004 sens 1), « vx ou littér. » (PR 2008, cit. Mistral). Il est bien représenté dans la base FRANTEXT avec 23 attest., et figure aussi dans un ouvrage différentiel récent (Richesses-Réz 2007, 18 [Enckell] et 160 [Réz]) : dans le discours définitoire pour *meridien* "meridienne" dans AnonymeSavoie ca 1800, et au sujet du fr. à Strasbourg *méridienne* s.f. "sieste" RézeauWeiler [1842].

Maritime, du Centre, de la Touraine, de la Bourgogne et aussi du Jura (de Mal. à PtNoir / Chaussin, FEW VI/2, 32a). Cette répartition aréologique centrale et les attestations anciennes dans l'Ouest indiquent que le dérivé *mériennée* (var. *mariennée*) représente une innovation interne du français, peut-être dans l'Ouest. Dans le Centre-ouest, le type au sens de "sieste" est toujours bien attesté jusqu'à nos jours, sous la forme *mériennée* (cf. SefcoOuest 1993/2004 [Vend., DSèvres]) et surtout *mariennée* (LaChausséeSables 1966 [Vend.], PiveteaPoit ²2006 [Ouest]), y inclus sous sa forme de base *marienne* (Chaigne 1995/1997 [Ouest], SefcoOuest 1993/2004 [sauf CharM.]). Les variantes différentes sont également bien attestées en français entre Loire et Gironde, où P. Rézeau enregistre *marienne* comme la forme la plus fréquente, avant *mérienne*, *mariennée* et [le syn.] *méridienne* (RézOuest 1984/1990 ; cf. Rézeau 1978 pour *mérienne*). Selon nos enquêtes de terrain en Vendée, de nos jours, c'est la forme *mariennée* qui est la mieux connue, avant la forme rare *marienne*, alors que les autres sont déclarées inconnues (Enq.). Le diatopisme a dû jouir d'une bonne assise, comme le signale aussi l'attestation (dialectale) du verbe *marienner* "prendre du repos dans l'après-midi" (poit. *mariennai*, FEW VI/2, 32a ; *merièner* [orig.], *s'amérièner*, SefcoOuest 2004, 429).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *marienne*, *mérienne*, *mariennée*, *méridienne* "sieste" RézOuest 1984, 187 sv. *marienne* > *id.* 1990, 93 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ très bien connu, encore employé mais vieillissant, fam., à diatopieité majoritairement consciente, illégitime mais par certains légitimé (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *mérienne* 'actuellement dans le registre patois', aussi attest. chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] (*id.* pour *méridienne*) Rézeau 1978, 110.

— *SOURCES GENERALES* : *maryenée* Vendée "après-midi", *mariénée* [orig.] Beauvoir "sieste" [Vend.] FEW VI/2, 32a s.v. MERIDIANUS "mittäglich" I [dér.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 . — *SOURCES COMPL.* : Ø Littré 1877 ; cf. pour suff. nom. fr. *-ée* exprimant une action GrevisseGoosse ¹⁴2008, 171sq. §169, 20 ; Ø FRANTEXT.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *meriennée* "portion de la journée vers midi" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 326 > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 199 ; *mariénée* / -*aïe*, *mariène*, *meriène* [orig.] "sieste" (syn. région. *dormie*, *pirotaïe* ; m. *soume* ; *mariène de gorét* "longue sieste") SefcoOuest 2004, 429 s.v. *sieste* (sans local., mais *mariénée* Vend., DSèvres, Vienne, Char. "sieste, méridienne, repos après le repas de midi à la saison chaude", 1993, 231, et [var.] *meriènaïe* Vend., DSèvres "sieste", 1993, 242) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *maryèné* s.f. "sieste d'été ; heures de la sieste (12 h – 16 h)" toute la Vend., aussi Vasles (DSèvres) LaChausséeSables 1966, 257 ; *mariennaïe*, *marienne* "sieste" [Ouest] Chaigne 1995, 67 > *id.* 1997, 74 ; *mariénàie* [Ouest] PiveteaPoit ²2006.

1. USUEL empl. tr. "s'opposer vivement à quelqu'un par un comportement ou des paroles brusques" (cf. RézOuest 1984). Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : *La nuit du crime, après t'avoir rembarré, [...] je t'ai caressé* (ViollierLilas 2001, 307)²⁷⁶

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : je la rembarrai : / – Ne t'occupe pas de nos sorties. (ViollierMariennée 1980, 62) / Pépé Galoche le rembarra. / – Laisse les Devineau faire le travail des Devineau ! (ViollierDétour 1992, 46) / (ViollierSaisons 1996, 178, 233) / – Ne vous inquiétez pas de nous, la rembarra-t-il (ViollierFontfroide 1999, 63)

2. (P. ext.) MOT-SOUVENIR dans l'excl. absol. *Rembarre !* [cri de guerre des Vendéens durant la Contre-Révolution (appelant les interlocuteurs à se ranger)] (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Rembarre ! (ViollierLoups 1985, 137) / (ViollierCortège 1986, 130 4x, 131, 133 2x)

◆ (P. ext.) [en référence à ce cri de la guerre de Vendée]

— Dans le discours cité :

Rembarre ! Rembarre ! menace F-X [en colère contre sa mère en fugue]. C'est ce que criaient les Vendéens quand ils couraient à l'assaut ! (ViollierTribu 2003, 165)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme pallie la carence au sens 2. Au sens 1, nous n'avons pas enregistré d'emplois généraux équivalents dans le corpus primaire.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quinze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (2003), apparaît dans huit romans des années 1980 à 2000, à orientation régionaliste (marquée puis modérée), de même que générale (1980, 1985, 1986 7x, 1992, 1996 2x, 1999, 2001, 2003). Il figure cinq fois dans le discours citant, toujours au sens 1 (1980, 1992, 1996 2x, 1999), et deux fois plus souvent dans le discours cité, de locuteurs de l'Ouest, surtout Vendéens – de la fin du 18^e s. (1985, 1986 7x) ou du début du 21^e s. (2003), toujours au sens 2 – outre une attestation au sens 1 dans une lettre d'une mytilicultrice du Marais poitevin du début du 20^e s. (2001). **2)** Lors de sa mise en relief, dans un roman à orientation générale (2003), le diatopisme (au sens 2), utilisé deux fois de suite dans une exclamation dans le discours cité, est suivi dans le discours citant d'une tournure de citation qui recourt au verbe *menacer* et l'attribue à un adolescent vendéen (*Rembarre ! Rembarre ! menace F-X*). Il

²⁷⁶ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

est modalisé à l'aide d'une glose implicite, constituée d'un commentaire métalinguistique incident ; dans une phrase également exclamative, ce dernier renvoie explicitement au diatopisme par l'usage d'une emphase grammaticale en début de phrase, et recourt au verbe *crier*, attribuant le diatopisme aux Vendéens en guerre, implicitement lors de la Contre-Révolution (*C'est ce que criaient les Vendéens quand ils couraient à l'assaut !*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en emploi autonymique, présenté par le narrateur comme (exclusivement) cité, selon le mode 'comme il dit' – c'est-à-dire le jeune Vendéen contemporain. Par son commentaire, il est en outre présenté comme cité selon le mode 'comme ils disaient', c'est-à-dire les insurgés de la guerre de Vendée. L'utilisation de verbes *menacer* et *crier*, le choix d'une emphase grammaticale au sein du commentaire implicite, et l'emploi de phrases exclamatives dans les discours cité et citant, signalent que le diatopisme est utilisé pour sa valeur d'authenticité comme mot-souvenir et d'expressivité, et dans le but d'authentifier le discours et d'en augmenter l'expressivité. La glose vise en outre au niveau narratif à caractériser le personnage cité, F-X comme étant en rage et à la fois attaché à l'histoire de ces ancêtres. Son état de choc et d'affolement est dû à la disparition de sa mère comme l'inférence avec le cotexte permet de l'interpréter, et suffisamment intense pour mettre sérieusement sa vie en danger. Le diatopisme est présenté comme légitime dans le discours cité de locuteurs vendéens, du moins en référence à la guerre de Vendée.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu au sens 2, et déclaré connu, comme un mot-souvenir de la guerre de Vendée par 2/12 témoins vendéens, ainsi que par un témoin supplémentaire, lycéenne de seize ans de milieu modeste qui l'a appris dans le cadre de l'enseignement scolaire. Tous les témoins enquêtés de même que cette dernière signalent cependant connaître et employer eux-mêmes le sens 1, fréquent et usuel, utilisé sans limitation d'emploi (EnqWissVendée 2009). **3)** 14/14 des locuteurs d'autres régions que le Centre-ouest récusent l'emploi 2, mais 9/16 déclarent connaître l'emploi 1. Par les uns, ce dernier est ressenti comme familier (un locuteur de Bourgogne, trois d'Isère, un de Lyon, un des Vosges) ; il est au contraire décrit comme peu fréquent par d'autres – quatre locuteurs, d'Isère, d'Auvergne et de Lorraine, dont la dernière le dit usuel jusqu'aux années 1980 environ (lorsqu'elle y recourait souvent elle-même). Il est cependant déclaré inconnu par sept autres locuteurs : quatre d'Isère, un du Nord et deux des Vosges. Deux autres reconnaissances concernent l'Ouest : le sens 1 est déclaré employé par une Bordelaise de 26 ans, et une autre locutrice ayant beaucoup déménagé en France l'a observé exclusivement dans la ville de Nantes, où elle le dit

fréquent²⁷⁷. Le syn. gén. *remballer* (cf. 'fam.' TLF B, cit. Giono), est connu de 8/13, dont au moins trois disent ne pas connaître *rembarrer* – alors que la jeune Bordelaise le récuse mais déclare employer *rembarrer* (EnqWissFrancoph 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, à rattacher à l'étymon *BARRA (FEW I, 258a), a été relevé comme étant formé « [d]u fr. gén. (attesté dep. le xv^e s.) », où le sens de "s'opposer par la force à" est 'pratiquement sorti de l'usage', et le sens de "éconduire" 'n'est guère fréquent' (RézOuest 1984, 241). L'emploi 2 du corpus primaire date de l'époque de la guerre de Vendée (fin 18^e s.) ♦♦ Le diatopisme (au sens 1) est retenu comme étant formé de *r[e]* et *embarrer* (RézOuest 1984) – donc comme un particularisme lexématique formé par préfixation. Notre emploi 2 représente en Vendée un diatopisme encyclopédique sémantique, une innovation interne du frm. local de la fin du 18^e s., formé par glissement de sens depuis le sens auj. vieilli en fr. gén. (v. ci-dessus), alors bien attesté aussi dans la région "arrêter qqn, l'empêcher d'avancer, le repousser", également en référence à la guerre de Vendée (FemmesRézVendée 2005 [1793]). ♦♦♦ Le diatopisme représente au sens 2 un mot-souvenir caractéristique de la Vendée par son référent (Enq. ; RézOuest 1984 Rem.), et est au sens 1 aujourd'hui usuel en français dans le Centre-ouest (RézOuest 1984 ; v. aussi la source cachée dans SefcoOuest 2004) – y inclus en Vendée, où il appartient à la norme régionale (Enq.). Il a été relevé dans le FEW avec des sens proches en frm. ("arrêter"), et dialectalement dans une aire centre-occidentale, dans les Mauges, en CharM. et en Indre-et-Loire (maug. "arrêter ; contrecarrer", saint. "admonester sévèrement", loch. "refuter [orig.] un raisonnement ; arrêter un discours"), de même que dans l'Est, en Bourgogne et en Lorraine (Metz "rabrouer, repousser", Urim. "couper la parole à qqn", *ranbâré* qqn Nuits "le reprendre avec des paroles dures") (FEW I, 258a). Les données des dictionnaires généraux contemporains suggèrent qu'il s'agit d'emplois français généraux, quoique « rare » ou « vx » au sens de "repousser vigoureusement" (TLF cit. un auteur angevin, et Rob) – impliquant donc une violence physique (qui est à la base de la formation de notre emploi 2) – mais « fam. » ou « mod. » au sens de "s'opposer vivement à qqn" (TLF et Rob ; sans marquage Lar 2004, PR) – renvoyant surtout à une opposition verbale (notre sens 1). Ce dernier est cependant rare dans les corpus journalistiques informatisés du *Monde* (2003/2004)²⁷⁸ et moins fréquent dans d'autres régions en France que

²⁷⁷ Dans le discours non surveillé, sur une durée de cinq ans (de 2005 à 2009), entre les trois régions de France que nous fréquentons le plus (Vendée, Isère, région nancéenne), nous avons observé un seul emploi, du sens 1, chez une Vosgienne dans la quarantaine (de milieu modeste cultivé) (le 16/12/09).

²⁷⁸ 1 attest., avec mise en relief, chez le journaliste Olivier Biffaud : « combien sont-ils [les ministres], ceux qui se sont fait *rembarrer* [...] ? » (*Le Monde* 2003, art. "La crise met en cause la méthode du premier ministre", du 14/12/1995) ; 1 attest. chez Beaud/Pialoux (*Le Monde* 2004, art. "La troisième génération ouvrière" de 06/2002).

la Vendée, selon nos enquêtes (Enq. 3), alors qu'il est usuel et légitime en ce dernier département (Enq. 1). Si son statut et sa fréquence exacts dans les diverses régions de la francophonie restent à préciser, il représente peut-être dans une optique variétale un diatopisme de fréquence, en Vendée (et probabl. dans une aire centre-occidentale plus large).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : v. tr. 1. "s'opposer par la force à, repousser vigoureusement", 2. « *au fig.* » "éconduire, repousser brutalement" (cit. aussi Viollier 1980, 62) RézOuest 1984, 241 et « *Rembarre !* était le cri de guerre des Vendéens durant la guerre de Vendée » *ib.* Rem. ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ sens 1 : très cour., légitime (reconnu et déclaré employé par 13/13), sens 2 : mot-souvenir légitime de la guerre de Vendée (reconnu par 3/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : frm. *rembarrer* "arrêter", maug. "arrêter ; contrecarrer", saint. "admonester sévèrement" FEW I, 258a s.v. *BARRA I ; [sans marquage diat.] « rare » "repousser vigoureusement" dep. 1476, B « *au fig., fam.* » "s'opposer vivement à quelqu'un par un comportement ou des paroles brusques" TLF s.v. *rembarrer* A (cit. R. Bazin 1907, Cendrars 1948, d'or. suisse) ; v. tr. 1. « vx » "repousser vigoureusement", 2. « mod. » "s'opposer vivement à (qqn) par un refus, une réponse désobligeante" (dep. 1559) Rob ; Ø [sens 2] mais « fam. » "reprendre vivement quelqu'un, le remettre à sa place" Lar 2004 ; Ø [sens 2] mais "repousser brutalement (qqn) par un refus, une réponse désobligeante" PR 2008 (cit. un auteur parisien). — *SOURCES COMPL.* : 1 attest. avec mise en relief (« ceux qui se sont fait *rembarrer* ») *Le Monde* 2003 [1995] ; 1 attest. *Le Monde* 2004 [2002].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; [sens 1] dans le discours définitoire : 'dial.' *rembaler* v. tr. "rembarrer" SefcoOuest 2004, 397 s.v. *rembarrer* (source cachée) ; CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005 ; [sens 1] v. tr. 1 attest. en réf. à la guerre de Vendée, en modalisation autonymique : « se voyant *rembarré* par nous trois, [il] nous laissa sa monture » FemmesRézVendée 2005 [1793], 46 (et glossaire, 342 déf. "empêcher d'avancer" [Réz]).

VEURNIZE s.f.

FAM. RARE "femme très curieuse en quête de découvertes qui va de gauche à droite en bougeant de façon indiscrete" (*petite veurnize*). Réf. / Syn. gén. *fouineuse*

— Dans le discours cité :

De la tête, il [le missionnaire vendéen à la Dominique] désigna les trois tourterelles rôties que Létitia [la cuisinière] avait déposées sur un lit de christophines. Carita [sa fille] apporta ensuite le plat d'iguane que Donatien [le jeune missionnaire] examina avec méfiance. / – Elle est jolie cette petite « veurnize » (*fouineuse*), chuchota le père. / Donatien goûta d'abord une bouchée de la grosseur d'un cube. La chair délicate de l'iguane le surprit. (ViollierCaraïbes 2000, 222)

◆ En empl. d'appelatif se rapprochant d'un surnom

— Dans le discours cité :

– Ce matin, commença Donatien, je suis descendu en canot confesser une femme mourante près de Petit-Îlet. J'ai été malade. À mon retour, j'ai sellé ma jument pour venir vous confesser mon péché. / Le père Lardière secoua la tête, se doutant que ce préambule retardait le moment de l'aveu. Donatien précisa alors : / – Elle s'appelle Carita. Et Carita et moi..., fit-il, la voix étranglée. / Le père Lardière murmura : / – La petite « veurnize » ? / – Oui. / [...] – Tu n'as pas le cœur à chanter ? interrogea-t-il. On va réciter les grâces en silence. (ViollierCaraïbes 2000, 257)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : [Lors d'une seconde confession pour avoir de nouveau couché avec Carita, Donatien arrive tard et veut repartir aussitôt] – Tu es fou, l'arrêta le père. Tu ne vas pas repartir comme ça pendant la nuit. Tu veux te tuer ? / – Les gens peuvent avoir besoin de moi à La Soie. [...] / – Et bien ils t'attendront ! Tu vas coucher ici. À moins que tu sois impatient de retrouver ta petite veurnize ? / Donatien rougit, et le père ajouta : – Tu leur es plus utile vivant que mort. (ViollierCaraïbes 2000, 260)

REMARQUES. **2)** Nous n'avons pas enregistré les attestations du synonyme général *fouineuse* dans le corpus primaire, en dehors de son emploi lors de la mise en relief du diatopisme (2000b, 222 ci-dessus).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et deux mises en relief, apparaît toujours dans le discours cité du missionnaire Lardière originaire de Vendée, dans un roman des années 2000, à orientation régionaliste modérée, dont le récit est situé à la Dominique autour de l'an 1950 (2000b 3x). **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme figure dans le discours cité d'un missionnaire vendéen et est marqué, entre guillemets (« *veurnize* »). Lors de son premier emploi, il est en outre glosé à l'aide d'une définition, constituée d'un synonyme non marqué, en apposition entre parenthèses (« *veurnize* » (*fouineuse*)). **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, attribué au discours cité, le diatopisme figure en fonction de thème et est en emploi autonymique, cité selon le mode 'comme il disait' (c.-à-d. le missionnaire vendéen). Lors de sa première mise en relief, la définition le rend en outre accessible. Les guillemets ne signalent pas un îlot textuel, mais un emploi non général, marqué, familier et/ou régional (non-coïncidence du discours à lui-même), tout en disant implicitement 'comme on dit'. Le diatopisme est utilisé pour sa valeur authentique, dans le but d'augmenter l'authenticité du discours, mais aussi pour une fonction narrative de caractérisation – du personnage à travers son langage (localisant ce dernier en Vendée), mais surtout de sa relation de confiance avec le jeune missionnaire (le diatopisme est en effet utilisé exclusivement par le premier en échange avec le dernier). Au niveau

interactionnel entre les personnages (de la scénographie), le diatopisme vise donc aussi à manifester la connivence du locuteur pour son interlocuteur – qui comme l'explicite le cotexte est aussi fondée sur leur origine vendéenne commune. Les guillemets visent en outre à attirer l'attention non seulement sur le mot, mais aussi sur son référent, la domestique ; celle-ci exerce en effet une attraction particulière sur les prêtres, et jouera un rôle important pour le jeune héros du récit.

ENQUETES. **1)** Le substantif est en Vendée déclaré connu et employé sporadiquement, par 2/16 informateurs, mais inconnu d'un témoin supplémentaire (agriculteur apprenti âgé de dix-neuf ans). Les locuteurs qui le reconnaissent – un couple dans la quarantaine de milieu modeste du Bocage vendéen – l'utilisent sous la forme de la variante *veurnille* s.f. "petite fille qui fouine et cherche à faire des bêtises", comme un mot gentil pour l'une, et plutôt péjoratif, véhiculant une critique de la personne ainsi désignée, pour l'autre (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010). En outre, 10/11 locuteurs – c'est-à-dire tous sauf une informatrice âgée de 77 ans – signalent l'existence (outre du verbe virer "tourner", usuel) d'un verbe de la même famille lexicale, en emploi synonymique fam. de (fr. gén.) *fouiner*, que tous déclarent employer sauf un agriculteur dans la cinquantaine. Il s'agit du verbe *veurniger* (8/9) et de sa variante *veurnisser* (1/2), dont le mot de base *veurner* de même sens est exclusivement connu du patois sur la côte par un locuteur cultivé, avec diphtongaison de la voyelle finale. La forme *veurniger* est aussi signalée comme étant utilisée au sens de "bouger beaucoup pour rien", par exemple "fouiller dans les magasins sans forcément acheter" (témoignage de JG P et LP). Le verbe est motivé pour un locuteur âgé de milieu cultivé, qui le dit dérivé du verbe 'patois' *veurer* / *virer* "tourner, tournicoter autour" (témoignage de ClM) (EnqWissVendée 2009). Au contraire, 5/5 autres témoins – de groupes d'âge et de milieu divers – déclarent ne pas connaître le type *veurnisser* / *veurniger*, ni *veurer*, mais signalent utiliser et entendre assez couramment le verbe expressif *virouner* "tourner", aussi dans la loc. verbale *virouner autour* "traîner autour (un objet ou une personne qui intéresse le sujet)", aussi au sens de "mettre son nez dans quelque chose que ne vous regarde pas, chercher à faire des bêtises" (précision de ChrD et MD) (EnqWissVendéeCompl 2010). **2)** Le substantif est confirmé par l'auteur comme étant un mot beaucoup entendu dans son hameau de naissance Château-Fromage, à l'est de la Roche-sur-Yon (Bocage vendéen, Centre-est), tout comme le verbe *veurniger*, alors qu'à Bourg-sous-la-Roche, il entendait surtout et souvent la forme *vernisse*, en particulier dans le synt. *petite vernisse* (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Non attesté à date ancienne, ♦♦ le diatopisme *veurnize* désigne quelqu'un qui *veurne*, c'est-à-dire 'qui fouine en bougeant beaucoup pour rien' (Enq. 1 ;

"fouiller sans permission" BuFouYeu 1985, 55), tout comme le localisme *Marie-brasse-vornée* "quelqu'un d'indiscret" (*ib.*, 38). Le type *veurnize* représente probablement un diatopisme lexématique qui a pu être formé à partir du verbe (diat.) *veurnisser* "aller de côté et d'autre, perdre son temps à faire des choses insignifiantes", de nos jours bien employé et légitime en français familier en Vendée, sous la forme *veurnisser* et surtout *veurniger* (Enq. 1-2), et caractéristique des variétés dialectales d'une aire centre-occidentale compacte entre Loire et Gironde, sous les formes *vrenusser* / *veurnusser* (poit., Elle, aun., CharI) (cf. FEW XIV, 390b *VIBRARE* I.1.b.α), *veurniller* / *vernusser* / *vreniller* (Musset 1948 [CharM.]), *vernasser* (FavrePoit 1867), de même qu'en Vendée *ve(u)rnisser* (SvensonMaraisV 1959, SefcoOuest 1994/2004)²⁷⁹. Le substantif représente probablement une innovation du frm. dans le Centre-ouest (aussi ci-dessous), peut-être par transfert depuis le dialecte, qui a toujours dû jouir d'une vie essentiellement orale dans le discours familier, de proximité, dialectal et français. ♦♦♦ Le diatopisme de notre corpus primaire, absent du FEW et des autres sources écrites consultées, est de nos jours bien connu mais désormais d'emploi sporadique en français en Vendée, comme sa variante *vernisse* (Enq. 2) et la variante suffixale *veurnille* (Enq. 1). Dans d'autres variétés contemporaines du poitevin, cette dernière variante coexiste avec le type *veurnillous*, en Charente (SeudreS.) (FEW XIV, 390b) et dans les DSèvres (SefcoOuest 1994/2004). Le diatopisme coexiste dans l'œuvre d'Yves Viollier avec un autre particularisme de même sens, *baragouaine* s.f., attribué au discours cité d'une meunière vendéenne (1985, 35) – hapax non mis en relief également absent de notre corpus de référence minimal²⁸⁰. Dans le même champ sémantique représenté par le verbe *veurnisser*, le Centre-ouest connaît en outre les diatopismes *vironner* "faire le tour, tourner, tourner" et *virer* "tourner (autour), aller et venir" – toujours courants en français en Vendée de nos jours, où ils appartiennent à la norme régionale (Enq. 1)²⁸¹ – de même que le dialectalisme *verner* "fouiller, chercher",

²⁷⁹ V. poit. *vrenusser* v. n. "aller de côté et d'autre", Elle *vrenussai* "s'occuper de choses insignifiantes", aun. *vernusser* "perdre son temps", type /vœrnyse/ "aller et venir" ALFSuppl p. 527 (FEW XIV, 390b) ; aussi avec les sèmes /+ rôder/, /+ se remuer sans utilité/, /+ fureter/ *veurniller*, *vernusser*, *vreniller* v. intr. (Musset 1948, 258, renvoyant aussi à Rabelais), var. *veurnusser*, *vrenusser* (*ib.*, 259), *vernusser*, *v'rnusser*, *verniquer* (*ib.*, 249) ; [var.] *vernassai*, *vernaillai* v.n. DSèvres, Vienne "courir çà et là sans savoir ce qu'on fait" LalannePoit 1867, 260 s.v. *vernaillai*). De la même aire relève aussi le type *veurniller/vreniller* de même sens (poit., DSèvres, CharI., saint. BM, SeudreS.), qui est lui-même attesté depuis le mfr. chez Rabelais 1552 au sens de *vreniller* "tourner de côté et d'autre", et a donné lieu à un dérivé adjectival mfr. *vrenilleux* "inconstant en amour" (FEW XIV, 390b). Sources complémentaires (Vend.) : v. intr. *vernisser* [vernisej], var. [vrnisej], [vrenusɛr] "chercher, fouiller sans but précis, travailler sans résultat, perdre son temps" SvensonMaraisV 1959, 217 ; 'frég.' "chercher, fouiller au hasard, perdre son temps" Barkan 1966-1967, 152 ; Vend. *veurnisser* "chercher sans but précis" SefcoOuest 1994, 273. V. aussi, concernant les Charentes : [var.] CharM. *veurniller* "fouiner, fureter" et v. pron. "vétiller, s'activer pour peu de résultats", "se tortiller comme un ver de terre" *ib.*, 273 ; Char., CharM. *veurniquer* "aller à droite et à gauche, courir de tous côtés" *ib.* > *veurniller*, *veurnailier* "fouiner" *id.* 2004, 219 s.v. *fouiner*.

²⁸⁰ Mais v. le diat. *baragouaine* surtout CharM. "poireau sauvage" (RézOuest 1984, 53).

²⁸¹ Le diatopisme *vironner* "faire le tour, tourner, tourner" caractéristique du Centre-ouest, attesté dans la

caractéristique de la Vendée et du Pays nantais (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 271 ; FEW XIV, 677a s.v. VIBRARE), encore signalé comme relevant du patois (sur la côte) de nos jours pendant nos enquêtes (Enq. 1 ; cf. Vend. "chercher, fureter en remuant tout" LalannePoit 1867, 260).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ fam. spor. à connotation tantôt affect., tantôt péj. (reconnu par 2/17 inf.) ; le verbe correspondant *veurniger* (var. *veurnisser*) est reconnu par 10/17 loc. comme un empl. fam., légitime et expressif (cf. 'patois' *veurner* de même sens, reconnu par 1/17) EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1966-1967 [frég. Vend.], Rézeau 1978 [chez Pérochon], BDLP.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après SeudreS. *v'rnilloû* "se dit de qqn qui va et vient pour rien" et poit. *vrenusser* v.n. "aller de côté et d'autre" FEW XIV, 390b s.v. VIBRARE I.1.b.α ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Littré 1874/1877, GuiraudPop 1965 (mais cf. voyelles aiguës de suffixes ayant perdu leur valeur d'origine qui prennent une valeur diminutive, 81 II 1). — *SOURCES COMPL.* : Ø *veurnize*, *veurnisse*, *vernize*, *vernille*, *veurnille* FRANTEXT ; Ø *veurnize* Google Livres/web ; Ø mais comme patron. *Vernisse*, et 1 attest. de *petite Vernisse* au sujet d'une 'jolie petite poupée' dans un compte non localisé, probabl. en emploi de n.pr. (récit localisé à proximité d'un marais)²⁸² Google francophone (Ø *id.* Livres) (consultés le 06/10/09).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003 ; [dér. suff.] *veurnillous* DSèvres "fouineur" SefcoOuest 1994, 272 et *veurniolous* s.m. DSèvres "individu qui s'affaire sans rendement, qui touche à tout sans efficacité" *ib.*, 273 > [var. suff.] *veurnillous* s.m. et adj. (syn. *fouinaussous*, *fouinous*) "fouineur" *id.* 2004, 219 s.v. *fouineur* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièreMontaigu 1809, Jaubert ²1864, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, SimonneauElle 1889, GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908 ; [var.] *veurnille* adj. saint. "qui rôde", *veurnillard* adj. saint. "rôdeur, tracassier, turbulent" Musset 1948, 258 et dér. [var.] *veurnillon* s.m. "qui tourne, rôde, fait mille tours" *ib.*, 259 (cit. un glossaire saint. inédit de M. Péliesson) ; Ø SvensonMaraisV 1959, RézVouvant 1976, 159, GachignardMaillezais 1983 ; Ø mais *Marie-brasse-vornée* "quelqu'un d'indiscret" BuFouYeu 1985, 38 s.v. *Marie-brasse-vornée*.

région (Ouest, Centre) depuis le mfr. et frm. (MourainRézMaraisV 2003, 273 [Réz]), est aussi entré dans les dialectes en Vendée (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 339 ; Mourain ci-dessus ; *virounai* v.n. "tourner, et surtout / tourner autour, sur soi-même" LalannePoit 1867, 261sq. (cit. Beauchet-Filleau) ; SimonneauElle 1889, 125 ; *virounai* "[...] parcourir successivement les êtres d'une maison, d'un village" GuérinElle 1892, 126 ; RézVouvant 1976, 118 §169 ; CorbrejaudNoirmoutier 2005). Le diatopisme *virer* "tourner (autour), aller et venir, se retourner" est, lui une survivance de l'afr. et mfr. (RézOuest 1984, 277b ; « vieilli ou région. (notamment Ouest) » TLF), qui est également utilisé dans l'œuvre d'Yves Viollier (1982, 34, 86).

²⁸² Compte "La boulangerie est ailleurs..." racontée par 'Niico' dans la rubrique "Histoire à suivre" sur le site *Zéro de conduite* de Damien Joyeux 2007, consulté à l'adresse suivante : www.zerodeconduite.fr/histoire.html.

3.1.4. *L'homme : être social*

Le quatrième grand champ sémantique, 'L'homme : être social', regroupe sept sous-catégories et concentre la plupart des diatopismes du français en Vendée qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier.

3.1.4.1. Sobriquets

La première rubrique du vaste champ de 'L'homme : être social' rassemble les surnoms, à l'exclusion des sobriquets collectifs rassemblés dans le chapitre 'Le Pays et les hommes' (*beuque* n.pr., *Bisse* n.pr., *le chéti* n.pr., *Ripoton* n.pr., *tourte* n.pr.).

BEUQUE (n.pr.) → chap. 3.3, p. 899

BISSE (n.pr.) → chap. 3.3, p. 394

LE CHÉTI (n.pr.) → chap. 3.3, p. 531

RIPOTON (n.pr.) → chap. 3.3, p. 933

TOURTE (n.pr.) → chap. 3.3, p. 937

3.1.4.2. Famille

Dans le champ sémantique de la 'Famille', nous rassemblons les diatopismes qui sont liés à la structuration sociale de la famille, qui inclut aussi des termes d'adresse (*bessons*, *cheville*, *déjoug(u)er²*, *drapeau*, *drôle*, *-esse*, *embarrassée*, *grouée*, *memon*, *mon fi*, *néne*, *pelin*).

BESSONS s.m. pl.

1. FAM. [en parlant de deux garçons] "nés d'un même accouchement". Réf. / Syn. gén. *jumeaux*

— Dans le discours cité :

Tu sais que tu lui ressembles, à ton pépé ? [...] On en a fait des parties ensemble ! Ma mère nous appelait les bessons, parce qu'on aurait dit qu'on était nés dans le même œuf. (ViollierCabane 1982, 173)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La troupe de l'école laïque était menée par les deux frères Brocheteau, Jean et Jacques, des bessons si semblables que leur mère aurait eu du mal à les reconnaître, n'eût été [...] (ViollierCabane 1982, 128)

2. (*Par métaph.*) RARE s.f. pl. "les deux organes situés à la partie antérieure et supérieure du thorax chez la femme". Synt. *les deux bessons des seins*. Syn. gén. *mamelles* ; (*par métaph.*) *jumeaux*

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : C'est en sortant qu'elle a pensé qu'il ne lui avait parlé ni du fruit rouge de sa bouche, ni des deux bessons de ses seins, ni de la laine de son corps dont il avait juré d'être un jour le berger... (ViollierLise 1974, 125)

♦ En empl. adj. masc. pl. Synt. *les deux agneaux bessons des seins*. Syn. gén. *jumeaux*

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Et sur sa poitrine les deux agneaux bessons de ses seins lèvent leurs museaux roux, comme dans le nid ces oisons qui piaillent vers leur mère appelant la pâture. (ViollierLise 1974, 19)

REMARQUES. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme *besson*, *bessonne* apparaît toujours au masc. pluriel. Les deux emplois au sens littéral, dans un roman régionaliste (1982), sont précédés de deux emplois métaphoriques dans un roman à orientation générale (1974) – *des / les deux (agneaux) bessons des seins* (s. et adj. m.), où la comparaison de jumeaux à des seins est basée sur le partage des sèmes /+ existence de deux éléments/, /+ ressemblance quasi-identique/ et /+ parties constitutives d'un même ensemble/. Ces emplois métaphoriques paraissent sémantiquement redondants si l'on prend le diat. *besson* au sens syn. de *sein* (cf. 'arg., pop.', selon TLF), mais véhiculent tous les deux le sémantisme "mamelle" et sont structurellement équivalents à *mamelles* dans l'emploi substantival et, à *jumeaux* dans l'emploi adjectival (parallèlement au sens 1). Les cotextes signalent en outre dans les deux emplois métaphoriques une association avec le monde animal des brebis, lexicalisée par la loc. *agneaux bessons* (1974, 19) ou implicitement évoquée par la comparaison du corps du personnage avec l'être que garde un berger (1974, 125). À l'aide de ces références sous-jacentes qui renvoient à l'emploi du diat. *besson* au sens de "jumeau d'agneaux" (v. Com. hist.-comp.), les deux emplois poétiques véhiculent également des connotations de douceur, d'innocence, de naïveté et de timidité – traits stéréotypiquement associés à l'agneau (cf. TLF s.v. *agneau* B). **2)** Le diatopisme est (pour le sens 1) concurrencé dans l'œuvre d'Yves Viollier par le syn. gén., que nous avons enregistré à deux reprises, au fém. pl. *jumelles* (2000b, 281, 282). **3)** La forme est particulièrement bien attestée dans le patronyme *Besson*, « porté actuellement par environ 22 000 personnes, surtout autour des Charentes ou du Lyonnais », et par entre 250 et 500 en Vendée (Belser/Cacqueray 1998, 43) ; *Bessou* en est la forme méridionale du Sud et Sud-ouest (Dauzat 1987, 41 ; pour le n. commun, v. FEW I, 383b).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatre occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît deux fois dans deux romans à orientation générale, des années 1970 – dont une fois dans une comparaison (au sens 2) – et proprement régionaliste, des années 1980, une fois mis en relief (au sens 1). Il figure une fois dans un discours à source énonciative ambiguë (1974), où il est attribué au discours indirect libre de l'héroïne, la grand-mère vendéenne Lise – qui à son tour formule ce que son ancien amoureux aurait pu lui dire²⁸³. Le diatopisme apparaît en outre dans le discours citant du narrateur intradiégétique du même roman, petit-fils de Lise (1974), puis dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (1982). Lors de sa mise en relief de 1982, il figure enfin dans le discours cité direct, clairement balisé, du héros Totome désormais âgé, qui parle à un jeune garçon, petit-fils de son voisin et meilleur ami d'enfance. **2)** Le diatopisme sans marquage typographique est entouré d'un commentaire métalinguistique incident, qui est attribué au discours direct d'un personnage vendéen comme le diatopisme ; il est constitué de deux éléments : l'un, devant le diatopisme, signalant une citation (*Ma mère nous appelait X*), l'autre dans la suite immédiate après une virgule, sous la forme d'une proposition subordonnée qui fournit une explication pour cette dénomination (*parce qu'on aurait dit qu'on était nés dans le même œuf*). Cette explication est à comprendre en un sens figuré, par inférence avec le cotexte large : la première partie du roman explicite que les deux garçons étaient très proches et ne se ressemblaient pas particulièrement physiquement, mais en raison de leur proximité et de leurs activités et aspirations communes. **3.1)** Le diatopisme, qui se rapproche d'une dénomination, est présenté comme employé avec sa fonction référentielle mais aussi comme cité, et donc en modalisation autonymique. Son attribution à la mère du locuteur Totome, selon le mode 'comme elle dit', ne vise cependant pas à signaler une distanciation (ni de Totome, ni du narrateur, ni de l'auteur), mais à introduire le point de vue de sa mère, et à communiquer l'affection qu'elle avait, autant pour son fils biologique que pour le meilleur ami de ce dernier. **3.2)** Le diatopisme est présenté comme légitime et probablement ressenti comme accessible pour le lecteur visé tout au moins par inférence avec le cotexte (contrairement aux deux emplois métaphoriques sans mise en relief où le sens du diatopisme reste obscur), en particulier par le commentaire explicatif métaphorique qui suit la locution conjonctive *parce que*. Ce dernier apporte des informations sur la motivation de la dénomination citée – l'affection de la mère pour les deux garçons – mais aussi sur la relation

²⁸³ Cet exemple d'imbrications multiples des propos attribués à une source énonciative autre que le narrateur illustre que les termes *de discours cité* et *discours rapporté* sont à comprendre au sens de "discours présenté comme rapporté", voire (notamment dans le discours littéraire) de "discours présenté comme possible" : les propos attribués à autrui sont toujours mis en scène et peuvent avoir été effectivement tenus (tels quels ou du moins d'après le souvenir de l'énonciateur), mais peuvent aussi être des propos imaginaires (v. aussi chap. 2.3.2.2.1 et 2.3.2.2.2).

entre ces deux derniers, relation que connaît le lecteur pour avoir lu le roman, mais que ne connaît pas l'interlocuteur du personnage principal Totome. Le diatopisme est utilisé pour la valeur d'expressivité qui lui est accordée : il véhicule des connotations positives (affectueuses), autant pour Totome que pour sa mère qu'il cite. **3.3)** Au niveau interactionnel entre les figures intradiégétiques, l'emploi du diatopisme et sa glose permettent d'insister sur le contenu – un souvenir d'enfance heureux des temps où Totome et le grand-père de son interlocuteur étaient aussi proches que pouvaient l'être des jumeaux. La prise en compte du cotexte permet alors d'interpréter qu'il ne s'agit pas là d'un simple souvenir rêveur (selon un cliché répandu associé à des personnes âgées), mais que celui-ci, et donc l'emploi du diatopisme et sa glose, visent surtout pour Totome à signaler sa sympathie profonde pour le petit-fils de son ancien ami (fonction phatique), et secondairement aussi à gagner la confiance de ce dernier (fonction d'appel). Pour ce qui est du niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, le cotexte laisse transparaître que le diatopisme n'est pas utilisé pour caractériser la mère du locuteur ni pour informer le lecteur sur l'emploi usuel du diatopisme en Vendée. Comme le signale notamment le commentaire métalinguistique métaphorique, l'emploi du diatopisme et sa glose apportent plutôt une plus-value stylistique, visant à augmenter l'expressivité du discours (selon sa fonction poétique). Informant en même temps les lecteurs d'une attitude favorable de Totome vis-à-vis du petit garçon *et* du grand-père de ce dernier, ils visent en outre une fonction narrative : signaler un changement important dans l'orientation de Totome, qui commence à laisser derrière lui la haine qu'il avait accumulée pendant plusieurs décennies de conflit suite à la mort de son fils. Ce changement émotionnel positif du personnage principal, renforcé par son rapprochement avec le petit-fils de son ancien ami, prépare ainsi la réconciliation des deux parties en fin de roman et la victoire de la valeur de l'amour sur celle de la haine. De façon plus indirecte, cette évolution vise aussi à inciter le lecteur à sympathiser avec Totome, selon une fonction d'appel. L'usage du diatopisme et sa glose visent donc aux différents niveaux interactionnels à remplir des fonctions différentes, qui s'expliquent essentiellement par des besoins narratifs cotextuels, et aussi par la valeur d'expressivité qui est accordée au diatopisme. Au niveau interactionnel entre les personnages, l'utilisation particulière du diatopisme vise donc des buts essentiellement phatiques et conatifs, alors qu'au niveau interactionnel entre écrivain et lecteurs, elle vise surtout des fonctions poétique (augmentant l'expressivité du texte), de même que narrative – de caractérisation du personnage principal, mais aussi stratégique, préparant le dénouement du conflit central créé dans le récit.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu par 14/14 et déclaré employé par 9/14, c.-à-d. par des locuteurs vendéens d'âge et de conditions divers. Deux jeunes locuteurs âgés dans la vingtaine

et trentaine signalent l'utiliser essentiellement avec des Vendéens surtout âgés. Pour certains, le diatopisme est surtout employé au pl. *bessons* (5/14) ou sous la forme d'un dérivé *bessounée / bessounaille* s.f. "couple de jumeaux" (5/14). Il est fortement concurrencé par le syn. gén. *jumeau*, et parfois connoté ironique, ou ressenti comme familier et/ou ancien. Aussi connu et employé en application au monde des animaux (sauf pour une locutrice cultivée). Si le diatopisme est donc connu en emploi synonymique de *jumeaux* en général (ce qui concerne aussi l'emploi adj. du sens 2), l'emploi syn. avec *mamelle* (comme *les bessons* "les deux seins", signalé par le TLF) est récusé par 14/14 : il doit s'agir d'un emploi aujourd'hui rare (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme surtout employé au 16^e s., et qualifié de 'vieux mot' dep. Fur 1690, est attesté en afr. sous la forme *beçons* dep. 1260 dans GdfC (d'après TLF Étym.) – plus précisément dep. 1265 (« deus beçons »), dans un texte orléanais *Li livres de jostice et de plet* (cf. *Beiheft* du FEW ³2010, 254) – puis en 1355 chez (Pierre) Bersuire (d'après TLF) – clerc originaire du nord de Fontenay-le-Comte, bénédictin à Maillezais (Bas-Poitou, aujourd'hui Vend.), et traducteur de *Tite Live*, ayant aussi vécu à Avignon et à Paris (Huë 1999, par. 11). ♦♦ Le type *besson*, à rattacher au gallorom. *BISSUS "double" (lui-même à rattacher au lat. BIS) (FEW I, 383sq.), est un diatopisme lexématique formé en afr. (v. ci-dessous) par suffixation avec *-on* (avec affaiblissement de la première voyelle, en *position à schwa*, cf. pour ce t. chap. 2.5.1), à rapprocher de l'aocc. *besso* où il est attesté comme adj. (dans Raynouard 1836 I/II, 215a > FEW I, 383b sens 2). ♦♦♦ Les données aréologiques contemporaines fournies par le FEW permettent de localiser le type *besson*, *bessonne* "jumeau, -elle" (absent de nos sources différentielles) sur une bande horizontale allant du Centre-ouest (Poit., saint. aun.) et de son ext. septentrionale (Nantes, Maine-et-Loire) à l'ancien domaine frprov. à l'Est, en passant par le Centre, la Bourgogne et l'Allier, aire qui est continuée (en suivant le *Strich*) vers le Sud/Sud-ouest sous la forme continuant l'aocc., sans la nasalisation de la voyelle finale, jusqu'au Béarn dans les Pyrénées (FEW I, 383b). L'implantation ancienne du diatopisme *besson* dans l'Ouest est confirmée par les deux sources anciennes citées par le TLF, l'une orléanaise (afr.), et l'autre (mfr.) due à un auteur de la région de Fontenay-le-Comte (aujourd'hui Vend.) (v. ci-dessus). Il s'est aussi exporté outre-Atlantique, où il s'est bien implanté en français acadien (Cormier 1999), si souvent tributaire du français du sud-ouest d'oïl. Alors qu'un premier regard sur les attestations du TLF peut suggérer qu'il s'agit aujourd'hui d'un archaïsme, déjà von Wartburg le décrit comme un 'provincialisme' et signale que « [d]er norden des gallorom. hat l[a]t. GEMELLUS "zwillling"

bewahrt [...] und hat die neuerung des südens nicht mitgemacht » (FEW I, 384a)²⁸⁴. Il s'agit probablement plutôt d'un régionalisme de toujours implanté dans l'Ouest d'oïl depuis l'afr. qui n'a pas pu s'imposer dans la partie plus septentrionale du domaine d'oïl. Le type formé selon une évolution parallèle à l'aocc. relève d'une famille lexicale grosso modo localisée au sud de la ligne Loire – Vosges (v. aussi le type *bes* "double, fourchu" du sud-est galloroman) (FEW I, 383-384a). Le diatopisme *besson* a en outre donné lieu à des glissements de sens, dont *bessons* "fruits" en fr. en Vendée (Barkan 1961-1962), et "seins" localisé à Paris (FEW I, 383b et TLF ; v. Delvau 1867, Delesalle 1896), et à différents dérivés (diat.) qui attestent sa bonne assise notamment dans l'Ouest et dans l'aire de l'ancien frprov. (est et centre-est de la Galloromania)²⁸⁵.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ sens 1 encore bien employé, surtout fam., mais vieillissant (reconnu par 14/14 inf.), sens 2 inconnu (par 14/14) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *besson*, f. *bessoune* 'frrég.' Vendée "jumeau, jumelle (enfant, animal, fruit)" Barkan 1961-1962, 76 ; au pl. *deux bessons* 'actuellement dans le registre patois' et [de pers.] chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 88 ; Ø mais *Besson* patron. surtout Charentes et Lyonnais Belser/Cacqueray 1998, 43 ; fr. acadien Cormier 1999.

— *SOURCES GENERALES* : *besson*, *bessonne* méridional "jumeau" d'une aire qui inclut la LoireA., le Maine-et-Loire, le Centre, la Bourgogne et les Vosges FEW I, 383b s.v. *BISSUS "doppelt" 2 ; adj. « vx ou région. » "jumeau, jumelle" (dep. 1260), aussi en empl. subst. TLF s.v. *besson*, -*onne* (cit. Arnoux 1919 et Sand 1849) et « p. compar., arg., pop. » au plur. *les bessons* "les deux seins" *ib.* (cit. Delvau 1867 *Dict. de la lang. verte*) ; « vx ou région. » *besson*, -*onne* s. "jumeau, jumelle" (*deux bessons*) (dep. 1260), aussi en empl. adj. Rob (cit. Sand et M. Tournier) ; « dial. » *besson*, -*onne* s. "jumeau, jumelle, en parlant d'agneaux" Lar 2004 ; « vx ou région. » "jumeau, jumelle" (dep. 1260 *beçon*) PR 2008 (cit. Sand pour un empl. au pl.). — *SOURCES COMPL.* : Raynouard 1836 I/II, 215a ; *bessons* [s.]m. pl. "seins" ([d'un] vx mot qui signifie "jumeaux") Delesalle 1896, 34 ; afr. et occ. "jumeau", qui donne le nom de famille *Besson* (et *Bessou*, forme mérid. du Sud et Sud-ouest, outre divers dér. dim.) Dauzat 1987, 41.

²⁸⁴ Von Wartburg précise en outre : « Daß R. Belleau et Ronsard *besson* verwenden, erklärt sich durch ihre vorliebe für volkstümliche ausdrücke und durch ihre herkunft » (auteurs du 16^e s., l'un d'Eure-et-Loir, l'autre d'Indre-et-Loire, qu'il cite probabl. suite à Raynouard 1836, ci-dessus) ; il ajoute « das wort [ist auch] bei Al. Hardy zu treffen, da schon damals in Paris von allen seiten provinzialismen zusammenströmten » (FEW I, 384a).

²⁸⁵ Il s'agit particulièrement des types *bessonner* v. "accoucher de jumeaux" et *bessonnée* s.f. "portée de jumeaux" (FEW I, 383b) – qui peuvent également être appliqués au monde des ovidés, par ex. le verbe *bessonner* dans les Charentes (SefcoOuest) et le subst. f. *besson* (v. TLF Rem. 2), et le dér. *bessuaila* "brebis faisant double portée" dans le Sud-est (FEW I, 383b).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *besson* s.m. "jumeau" '[de l']afr.' (ajout de Mourain : 'fr.') VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 306 ; Ø (car jugé 'fr.', v. ci-dessus) MourainRéz-MaraisV 2003 ; *besson*, *bessun* s.m. / adj., *bessoune* s.f. / adj. SefcoOuest 2004, 272 s.v. *jumeau* et *jumelle* (sans local., et sans restr. 1992, 101, v. aussi *bessouner* Char., CharM. "mettre bas deux agneaux" *ib.*) ; [var.] *bessuns* s.m. "jumeaux" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 16 s.v. *bessuns* (et *bessouillère* "s'occuper de jumeaux" *ib.*) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

CABOSSE (n.pr.) → chap. 3.3, p. 668

CHEVILLE s.f.

(BocageV) MOT-SOUVENIR "gros piquet de bois qui est enfoncé en terre pour sceller un mariage". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

On était d'accord avant que d'avoir parlé, heureusement [à l'occasion de la décision des noces]. D'ailleurs ils avaient déjà préparé là-bas la cheville, un piquet de châtaignier d'un bon mètre cinquante, et le mail. [...] Après avoir goûté les cerises à l'eau-de-vie, sucé le café, léché la goutte, tout le monde s'en alla donc en procession derrière le pailler [= meule de paille], pour pointer la cheville. (ViollierCabane 1982, 52)

- ◆ Loc. verb. *enfoncer la cheville*, *pointer la cheville*, *ramoner la cheville* "faire pénétrer en terre avec force un gros piquet de bois, pour sceller la demande en mariage"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : pointer la cheville (ViollierCabane 1982, 52 v. ci-dessus) / s'il y en avait un qui devait savoir enfoncer la cheville, c'était bien le marié. [...] / Et bien voilà qui allait faire un beau mariage, puisqu'ils avait si bien su ramoner à tous deux la cheville. (*ib.*, 53 2x)

REMARQUES. **1)** Les locutions verbales *pointer / enfoncer / ramoner la cheville* (1982) représentent des variantes de la loc. verb. *planter la cheville*, enregistrée quant à elle en lexicographie différentielle (Com. hist.-comp.). **2)** Elles pallient la carence du français général, comme le diatopisme *cheville* : il s'agit de diatopismes encyclopédiques. **3)** « Cette coutume se pratique encore sporadiquement en milieu rural, notamment dans le Bocage vendéen » (RézOuest 1984, 102 s.v. *cheville* Rem. 2). La cérémonie, équivalant à 'la frappe dans les mains' qui accompagne et scelle tout marché, a lieu en présence des plus proches parents de chaque côté, avec ou sans l'assistance et participation de la femme demandée en mariage (*ib.*). La tradition est en effet bien pratiquée dans le Bas-Bocage vendéen jusqu'aux années 1950/60 environ (Enq. 2) et connue d'un couple de milieu cultivé dans la soixantaine que nous avons interrogé ; ce dernier l'avait vue dans le Haut-Bocage dans les années 1970

environ, le piquet étant cependant alors enfoncé non pas par les mariés, mais par tous les invités qui le désiraient (témoignage de MMo et MC M, v. EnqWissVendée 2009).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à quatre occurrences, dans un seul passage narratif d'un roman régionaliste dont l'action est placée dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. (1982). Il apparaît d'abord avec une mise en relief, puis dans la suite narrative immédiate, sans mise en relief particulière au sein de trois locutions verbales (diat.) – toujours dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (1982 4x). **2)** Lors de son premier emploi, le diatopisme, non marqué, est glosé à l'aide d'une définition qui est ajoutée dans le fil du texte en incise, entre virgules, après le diatopisme (*la cheville, un piquet de châtaignier d'un bon mètre cinquante,*). L'incise pourrait être interprétée comme un élément d'une énumération entre *la cheville* et *le mail*, mais vu le sémantisme de ces derniers représente bien une paraphrase hyperonymique discrète du premier. **3)** Le diatopisme figure en emploi de modalisation autonymique et est utilisé en fonction de thème pour sa fonction référentielle inhérente, sans attribution de caractéristiques pragmatiques particulières – en dehors du but implicite d'ancrer le discours dans le passé traditionnel (dans la région). Il est utilisé pour sa valeur d'authenticité implicite par son association avec le passé rural, discrètement glosé pour assurer l'accessibilité du passage (puisque visiblement jugé inconnu du lecteur visé), sans mise à distance particulière, et sans attirer une attention particulière sur cet homonyme de mots généraux, ni sur la coutume désignée.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée récusé par 14/14 locuteurs – malgré la célébration chez certains d'entre eux de mariages traditionnels (surtout dans le Bas-Bocage vendéen). La coutume est cependant connue d'un couple d'informateurs supplémentaires (v. Rem. 3) (EnqWissVendée 2009). **2)** Le mot et la locution sont confirmés comme ayant été bien utilisés dans le Bocage vendéen, par exemple dans la région de Bourg-sous-la-Roche, du moins jusqu'aux années 1950/60 (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme de notre corpus primaire, à aj. à FEW (II/1, 759-761 CLAVICULA I.1), n'est pas daté dans la documentation consultée. La plus ancienne source vendéenne citée par Rézeau date de 1897 (H. Bourgeois, *Vendée historique*, reprod. dans *Sefco* 1974 VIII, d'après RézOuest 1984, 102). ♦♦ Le diatopisme encyclopédique, une innovation du français en Vendée (p.-ê. du fr.m., en l'absence d'attestations anciennes), a probablement été créé par restriction de sens du fr. gén. *cheville* "tige de bois ou de métal" (cf. TLF A). Les locutions verbales ont, quant à elles, été formées par lexicalisation avec les verbes gén. *enfoncer*, *ramoner* et *pointer*, parallèlement à *planter la cheville* (v. RézOuest 1984/1990 ; pour fr. gén. *planter*, v. TLF B.1). ♦♦♦ Les locutions verbales de notre corpus

primaire sont selon la documentation consultée propres à la Vendée (Enq. 2 ; RézOuest 1984/1990 pour une variante), comme la var. plus rare *planter la pinette* (*id.* 1984, 102 sens 2 ; pour *pinette* en un autre sens diat., v. aussi s.v. *pinette*). Dans le Centre-ouest, le lexème *cheville* entre aussi dans un nom composé diat. *cheville bourrue* (Sud de la CharM.) et *cheville frisée* (DSèvres, Vienne), pour désigner une "cheville de charpente à laquelle on laisse une couronne de petits copeaux frisés [...]" et qui est sujette à un rite pratiqué traditionnellement au commencement de la construction des maisons (RézOuest 1984, 101sq. sens 1).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : loc. verb. *planter la cheville* Vend. "enfoncer en terre un gros piquet de bois, pour sceller la demande en mariage" RézOuest 1984, 102 s.v. *cheville* sens 2 > *id.* 1990, 43 sens 2 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 16/16 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : sens à aj. à FEW II/1, 759-761 s.v. CLAVICULA I.1 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 2004, 355 s.v. *piquet* (ni s.v. *cheville* ni *pieu* ; Ø mais dans le discours définitoire [à sémantisme ambigu] *cheveuille*, var. *chevèille* "cheville (dans tous les sens du français [gén. ?])" *ib.* 1992, 175) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

*DEJOUG(U)ER*² → *DEJOUG(U)ER* (chap. 3.1.4.4 'L'homme : être social' – 'Travail', p. 688)

DRAPEAU s.m.

MOT-SOUVENIR "pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau [...] pour envelopper les bébés au maillot" (v. DRF). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité indirect (à source énonciative ambiguë) :

Le jour de la naissance de votre treizième, Marie-Antoinette, huit mois plus tôt, vous vous êtes levée comme tous les matins. Vous avez trait les vaches [...]. La sage-femme est arrivée après midi quand le gros du travail était déjà fait. [...] Vous avez demandé à Marie-Pierre, la servante, de vous apporter ce que vous appeliez de grands drapeaux, des serviettes de lin blanc, et des épingles à nourrice comme celles qui servaient à langer le bébé. Elle vous a aidée, en grommelant, à vous envelopper le ventre, bien serré. (ViollierMère 2007, 9)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) – Elle n'a sans doute pas eu le temps de lui mettre de drapeau, a essayé de l'excuser le curé. (ViollierMère 2007, 88)

REMARQUES. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme est exclusivement attesté sous la forme française terminant en *-eau* (v. aussi Com. hist.-com.). **2)** À deux occurrences (2007 2x), il y est d'usage exclusif mais coexiste avec l'hyperon. gén. *lange*, lui utilisé dans le discours citant (au min.) à quatre reprises, dans des passages dont l'action est située à la fin du 19^e et dans la première moitié du 20^e s., dans trois romans différents (1972, 165, 166 ; 1994, 255 ; 1998, 223). Nous n'avons pas enregistré les emplois du syn. gén. *couche(s)* (cf. TLF I.D), qui est cependant bien utilisé en français en Vendée de nos jours (Enq. 1), et dont le sens d'origine "lit, endroit préparé pour y dormir" (cf. TLF I) est bien attesté dans le corpus dépouillé (2000a [1974], 141, 1980, 47 ; 1992, 59 ; 2000b, 103, 296 ; 2001, 20). **3)** Le terme est aujourd'hui un mot-souvenir : il « a pratiquement disparu, comme le référent, avec la façon moderne de langer les bébés ; il n'est utilisé que dans le discours sur un passé récent » (RézOuest 1984, 127 ; v. aussi DRF, 379). Le mot et le référent sont confirmés comme sortis de l'usage et relevant (du moins en Vendée) du discours parlé jusqu'aux années 1950 environ, où le référent est depuis remplacés par les couches modernes (Enq. 1-2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences, figure au sein d'un roman biographique récent à orientation générale (2007 2x), dans des passages qui sont situés dans la première moitié du 20^e s., d'abord en Vendée puis en Charente. Il est mis en relief lors de son premier emploi, sur la première page du roman, où il apparaît dans le discours indirect (à source énonciative ambiguë), le narrateur intradiégétique (associé avec l'auteur) citant l'héroïne décédée, dont les paroles lui ont été implicitement transmises de mémoire par les enfants de cette dernière (v. index 7.2.2). Il est ensuite utilisé sans mise en relief dans le discours direct d'un personnage vendéen, curé vivant en Charente, qui s'adresse à un couple d'agriculteurs. **2)** Lors de sa mise en relief, sur la première page du roman biographique, le diatopisme figure dans un fragment énonciatif qui, fictivement adressé par le narrateur à l'héroïne, est introduit par une tournure de citation d'un discours indirect à l'aide du verbe descriptif *demande*, au passé composé (*Vous avez demandé à Marie-Pierre, la servante*). Le fragment suivant est lui-même constitué de quatre éléments dont le premier contient le verbe principal du discours cité (*de vous apporter*) et les trois derniers consistent un commentaire métalinguistique incident qui entoure le diatopisme. Celui-ci commence par un fragment introduisant une citation de dénomination *appeler*, également au passé (*ce que vous appeliez*), suivi d'une énumération de trois groupes nominaux dont le dernier (*et des épingles à nourrices [...]*) appartient au même champ sémantique. Celui-ci contient le diatopisme, qui est modalisé par un adjectif descriptif, mais sans marquage (*de grands drapeaux*), et suivi, entre virgules, d'un groupe également accordé à la structure de la phrase, qui renvoie non pas à un troisième objet, mais constitue une périphrase définitoire hyperonymique contextualisée, juxtaposée au diatopisme (*des*

serviettes de lin blanc). 3) Le diatopisme, en modalisation autonymique, figure en fonction de rhème (se rapprochant d'une dénomination), et est clairement attribué à l'héroïne (*ce que vous appelez*). Le commentaire métalinguistique véhicule à première vue une non-coïncidence dans l'interlocution, signalant une distanciation de l'auteur qui refuserait la responsabilité pour le diatopisme. L'échange étant situé au niveau interactionnel non pas entre écrivain et lecteur, mais entre narrateur et narrataire, la mise en relief véhicule plutôt une non-coïncidence du discours à lui-même, comme dans d'autres cas de citations de propos de narrateurs ou de personnages. Il s'agit en effet d'une stratégie d'authentification du discours : le diatopisme est rapporté tel qu'il a été employé par la locutrice – citée selon le mode 'comme elle disait', en accord avec l'usage caractéristique de l'époque, ancrant par là le discours dans le passé mis en scène. Ceci permet au lecteur visé un accès efficace au monde institué par le récit en ce début de roman (fonction phatique). La glose définitoire qui suit le diatopisme entre virgules signale qu'il est visiblement jugé inconnu du lecteur visé, et sert à assurer sa compréhension de façon discrète sans poser l'auteur en situation de supériorité vis-à-vis du lecteur.

ENQUETES. 1) Le diatopisme est reconnu en Vendée par 5/14 comme mot-souvenir sous la forme de la variante *drapea* [-ja], désignant la couche traditionnelle (le tissu utilisé pour emmailloter le bébé) qui a été d'usage avant l'arrivée des couches modernes dans les années 1950 (EnqWissVendée 2009). 2) Confirmé comme mot désignant la couche la plus proche enveloppant traditionnellement le maillot du bébé utilisé couramment jusqu'aux années 1950 environ, entendu par Yves Viollier sous la forme *drapeau* au Poiré-sur-Vie et surtout sous la forme [dialectale] *drapea* [-ja] aussi récemment (en 2006), chez une personne âgée enquêtée en maison de retraite pour le roman *La Mère* [l'héroïne du récit à laquelle il est en effet attribué] (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Dans le sens du mot dans notre corpus primaire, *drapeau* est surtout documenté à l'époque contemporaine, mais déjà attesté en mfr. dep. 1539 (et non pas 1538) "linges qui couvrent l'enfant sous le linge" (dans Estienne), prolongeant l'afr. *drapiaux* (pl.) "langes" (< afr. *drapel* "vêtement" < "morceau de drap" puis "vêtement", dans Gdf) ; le mot est bien signalé et illustré en lexicographie générale (qui privilégie cependant le sens gén.), où il est marqué « vieilli » mais sans marquage diatopique dep. 1752 (Trév), jusqu'aujourd'hui (Rob, mais Ø TLF) (d'après DRF, 379, v. aussi FEW III, 155a DRAPPUS "drap, tissu" ; corrigeant l'hypothèse d'un dér. de *drap* de RézOuest 1984). ♦♦ Ce particularisme sémantique représente un archaïsme du mfr./frm. gén. (*ib.*, DRF, 379) – depuis son marquage chronologique dans la lexicographie générale au milieu du 18^e s. (en 1752). ♦♦♦ Il est à l'époque contemporaine d'aréologie périphérique : les deux sens du particularisme – "toute

pièce de tissu utilisée pour envelopper les bébés au maillot ; ensemble des langes [...] et "pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau [...] pour envelopper les bébés au maillot" – « sont essentiellement relevés dans le Grand-Ouest et dans une large bande centrale, de la côte Atlantique à la Franche-Comté, d'où se détachent les aires Nord-Pas-de-Calais et Savoie » (DRF, 378sq.) ; ces aires ont des densités d'empl. très variables, et sont prolongées en français d'Amérique du Nord (attest. dep. 1659-61), en Suisse romande et, dans une moindre mesure, en Belgique (*ib.*). Alors que le sens 1 du DRF est bien répertorié pour le Centre-ouest (v. ci-dessus), son sens 2 – qui est celui qui est attesté dans notre corpus primaire – est à ajouter à la répartition aréologique proposée (Cher, Indre, Allier, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Aquitaine, v. DRF) : nous disposons ainsi d'un maillon intermédiaire entre le Centre et l'Aquitaine. Le diat. de large ext. du fr. est aussi passé dans le discours dialectal d'une aire large (FEW III, 155a) – qui inclut le Poitou, en particulier sous la forme *drapea* (poit. N, Elle, *ib.* ; VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]), aussi reconnue par un locuteur âgé du Marais vendéen (MourainRézMaraisV 2003, 136 [Réz]) – qui représente, avec sa terminaison en [-ja], la forme dialectale dominante en poitevin (PignonÉvPhonPoit 1960, 265 ; cf. *drapê* SefcoOuest 2004). Il coexiste dans le Centre-ouest avec des (quasi-)syn. à marquage diatopique comme *bourasse* (*ib.*, 276).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : (dans le discours sur le passé) [le plus souvent au plur.] "lange" RézOuest 1984, 127 ; Ø *id.* 1990 ; « rural, vieilli ou vx » (souvent au pl.) "pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau [...] pour envelopper les bébés au maillot" DRF 2001, 378sq. sens 2 [Lagueunière] (v. aussi "toute pièce de tissu utilisée pour envelopper les bébés au maillot ; ensemble des langes (couche(s), et pièce de coton molleton recouvrant le tout)" *ib.* sens 1) ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ mot-souvenir (reconnu par 5/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. en domaine fr. d'oïl) *drapeaux* "couches" Massignon 1962 II, 734 §3 ; "lange d'enfant" Barkan 1963, 32.

— *SOURCES GENERALES* : emploi à aj. après mfr. frm. *drapeaux* "langes" (dep. 1501, Cohen Reg ; vieilli selon Trév 1771, Ac ⁶1835), [mod.] *drapeaux* ang., maug., *drapeau* poit., *drapeas* N, *drapéa* Elle [Anjou, Poitou] – avant *drapeau* ChefB, saint., Vendôme [dont les déf. "langes" recouvrent les différents sens du fr.rég. contemporain] [DSèvres, CharM., Loire-et-Cher] FEW III, 155a s.v. DRAPPUS "tuch" [dér.] ; Ø TLF ; mais s. pl. *drapiaus* "langes" XIII^e s. (dans *Roman de Thèbes*) *ib.* Étym. sens I.2 ; s.m. pl. « vx » [sans marquage diat.] *drapeaux* "langes pour emmailloter un enfant" (dep. 13^e s.) Rob sens I.2 > PR 2008 sens I.2 ; Ø Lar 2004.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [var.] dial. *drapea* "lange d'enfant" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 315 s.v. *drapea* ; [var.] *drapeas* s.m. pl. "menus linges, langes d'enfant" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 136 s.v. *drapeas* ; [var.] *drapê*, *drapèle* "lange" (et syn.) SefcoOuest 2004, 276 s.v. *lange* (sans local., mais Vend., DSèvres, Vienne, Char. "lange, couche de

nourrisson", 1992, 249) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005 (seulement *drâps* s.m. "vêtements" *ibid.*, 27) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL. : drapeau* "lances" (un des mots-témoin issus du lat. en -ELLU illustrant la diphtongue finale à pron. dial. dominante [ja]) PignonÉvPhonPoit 1960, 265.

DROLE, -ESSE S.

surtout RURAL, VIEILLISSANT "garçon ; fille" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. fam. *gamin, gamine*

A *DROLE* s.m. (habituellement épicène)

1. Au sg. Syn. gén. *garçon*, fam. *gamin*

1.1. [Envisagé dans un rapport de filiation]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Toi, ce drôle te mettrait de la merde sous le nez, et te dirait que c'est du gâteau, tu en mangerais ! (ViollierCabane 1982, 72) / – [...] et il y en a tout un lot qui sont venus voir le drôle du Joseph et de la Marie. (*ib.*, 88) / – Où est-il donc passé, ce drôle ? (ViollierLoups 1985, 175) / Le drôle (ViollierCortège 1986, 34, 35) / ton drôle (*ib.*, 163) / – [...] Et puis j'ai eu tout de suite mon premier drôle... (*ib.*, 177) / Votre drôle (*ib.*, 254) / Le drôle qu'elle avait dans le ventre a coulé [= elle a fait une fausse couche]. (*ib.*, 259) / – Vous et votre drôle, vous allez venir avec nous ! lui dit-il brutalement. (ViollierDétour 1992, 199) / – [...] tu ne sais pas ce que c'est que de faire un drôle ! (ViollierBouvier 1998, 80) / – Tu arrives après la bataille. Le drôle ne t'a pas attendue. Ferme la porte ! / Le drôle, en l'occurrence, était une drôlesse. (*ib.*, 107 ; v. aussi *drôlesse* ci-dessous) / votre drôle (*ib.*, 119)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le drôle n'arrivait pas à la tarir [la source de lait de sa mère] (ViollierMalvoisine 1979, 126) / son drôle (ViollierMariennée 1980, 151) / fière de [...] son drôle (ViollierCabane 1982, 30) / Ils [leurs fils] étaient bien comme deux frères, ce deuxième drôle que ni l'un ni l'autre n'avait eu (*ib.*, 54) / ce drôle de Jean-Louis (*ib.*, 189) / Elle se sentait devenue une moins que rien, pas même capable de faire lever un bon drôle dans son moule (ViollierLoups 1985, 30) / le drôle du Germain (*ib.*, 58) / [l]e drôle (*ib.*, 73, 208, 237) / Une mère [...] tirait son petit drôle par la main. (*ib.*, 114) / son drôle [de la femme] (*ib.*, 117 2x, 118, 120, 209) / son pauvre petit drôle (*ib.*, 228) / La Mouche, qui n'avait pas de drôle à sa charge, s'était approché de lui (ViollierCortège 1986, 46) / le drôle d'Artistide (*ib.*, 83) / Le père joua avec lui un moment en riant, [...], et laissa le drôle y picorer (*ib.*, 97) / donnant le sein à son drôle [bébé] (*ib.*, 107) / les trois drôles derrière les femmes (*ib.*, 137) / son drôle [de la femme] (*ib.*, 167, 185) / montant le drôle à son cou (*ib.*, 167) / le grand drôle de Noémie (*ib.*, 202) / – Tu arrives après la bataille. Le drôle ne t'a pas attendue. Ferme la porte ! / Le drôle, en l'occurrence, était une drôlesse. (ViollierBouvier 1998, 107 ; v. aussi *drôlesse* ci-dessous) / Était-ce la place d'une mère de douze enfants, avec un père infirme à la

maison qui donnait autant de peine qu'un drôle, et un treizième en route ?... (ViollierMère 2007, 96)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : Elle commença par la mort de la Mouche, qui avait perdu la tête, lorsqu'elle s'était vidée du drôle que Guillaume lui avait fait. C'était sur la route [...] (ViollierCortège 1986, 262)

◆ Comme terme d'adresse

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Jean, mon drôle, tu viendras avec moi (ViollierLoups 1985, 103)

1.2. [Envisagé seulement par rapport à l'âge]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Je pourrais peut-être lui acheter une poche [= un sachet] de bonbons à ce drôle, il serait content. (ViollierCabane 1982, 191) / le drôle (*ib.*, 192) / – Je ne suis quand même pas un drôle. (ViollierLoups 1985, 14) / – Nom de chien, elle est costaude, celle-là [l'eau-de-vie qu'on lui a servie] ! / – Dame²⁸⁶, c'en est assez pour éveiller un drôle ! (*ib.*, 156) / ce drôle (ViollierCortège 1986, 48) / – Hé ! voilà qu'ils me prennent pour un drôle ! (*ib.*, 119) / [...] Louissette Lavergne ? / – Oh ! une petite amourette de drôle ! (ViollierDéfour 1992, 87) / Ce n'est pas à un drôle de onze ans de faire la loi ! (ViollierSaisons 1996, 102) / *un drôle de la Grande Église* (ViollierTribu 2003, 220)²⁸⁷ / Il ne faut pas longtemps pour culotter un drôle !... (ViollierMère 2007, 88)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMalvoisine 1979, 190 ; ViollierCabane 1982, 126, 127, 152, 170, 171, 172, 190 2x) / [un / le] drôle (ViollierLoups 1985, 58, 81 2x, 104, 112, 136, 161 2x) / pas une femme, pas un drôle, pas un vieux (*ib.*, 190) / Le drôle (*ib.*, 246 2x) / Par l'entrebâillement de la petite porte [de la maison d'en face], un enfant regardait : un drôle de peut-être dix ans. [...] Le drôle le regardait sans bouger [...] / les airs de momie du drôle [...] Le drôle [...] venait de se remettre à l'ouvrage (ViollierCortège 1986, 48 4x) / Un drôle tenait ensuite la patte de l'animal (*ib.*, 58) / le drôle innocent (*ib.*, 68) / Guillaume se faisait préparer le fusil par le grand fils d'Aristide. Le drôle en était à sa première montée au feu. [...] Le drôle [ainsi embauché comme porte-fusil] pleurait comme une cassotte*. Il faisait bien tout ce qu'il fallait, rechargeait vite. (*ib.*, 79 2x) / comme quand il était drôle au pays (*ib.*, 89) / Un drôle se mit à pleurer. (*ib.*, 99) / L'un des plus enragés était un nabot qui aurait pu se faire une jambe de culotte des guêtres de Guillaume. Presque un drôle. (*ib.*, 131) / il redevint le drôle qu'il était encore. [...] Le drôle n'était plus sur le trottoir qu'un tas de viande rouge (*ib.*, 132 2x) / Un drôle, derrière elle, pleurait (*ib.*, 137) / Le drôle avait dû se débattre (*ib.*, 147) / le drôle (*ib.*, 158) / Un petit drôle en robe (*ib.*, 176) / [le] drôle (*ib.*, 181 4x, 182, 183 2x, 207,

²⁸⁶ Pour ce diatopisme, v. s.v. *chacoter* en note.

²⁸⁷ Les italiques (v. aussi sens B.2) signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

208 4x, 209, 217, 220, 222, 231, 241 3x, 248 2x, 250, 251, 252, 253 2x, 256, 264, 272, 273, 276, 277, 282 2x) / un pantin de drôle (*ib.*, 191) / des femmes, et un drôle qui pouvait avoir douze ans. (*ib.*, 223) / le petit drôle (*ib.*, 233) / cette figure de drôle (*ib.*, 258) / Il découvrit le drôle sur le sol (ViollierDétour 1992, 18) / Le drôle qui rêvait [...], c.-à-d. l'apprenti s'est précipité sur sa manivelle. (ViollierLilas 2001, 392)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : Quant à Totome, il était heureux que Maria ait repoussé les mots qu'il avait sur la langue le jour où il était allé vers elle. Probable qu'elle lui aurait conseillé de chasser le drôle. (ViollierCabane 1982, 173) / Ils en ont parlé au François²⁸⁸, son père, qui leur a dit de se débrouiller avec le drôle. (*ib.*, 192) / le curé en chair leur avait raconté l'histoire de ces rois mages à la peau noire venus adorer le drôle de la crèche [c.-à-d. Jésus Christ]. (ViollierCortège 1986, 149)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – [...] Je m'amuse comme un drôle, une vieille carcasse comme la mienne (ViollierDétour 1992, 210)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La Maria a bien de la peine à s'occuper de lui [de son mari âgé et malade]. Il faut qu'elle le fasse manger comme un drôle, qu'elle le change [...] (ViollierCabane 1982, 182) / Il portait dans ses bras, comme un drôle, son vieux copain à la tête branlante (*ib.*, 185) / Le babillard [le meunier Guillaume père] semait les grains sous la pierre en sautant comme un drôle (ViollierLoups 1985, 72) / il a éclaté de rire comme un drôle qu'il était encore (*ib.*, 77) / cette plainte [du cheval, ...] comme un appel de drôle (*ib.*, 184) / Il s'avança vers la charrette en la tenant dans ses bras comme un drôle. (*ib.*, 226) / sa figure de blond, qui semblait encore celle d'un drôle (*ib.*, 233) / elle lui parla [Sétima à son curé mourant en souffrance], comme à un drôle. (ViollierCortège 1986, 246) / Frappé de plein fouet par le jour, une femme dormait en rond comme un drôle. (*ib.*, 254)

◆ Loc. verb. *pleurer comme un drôle*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Cette bête énorme [le chien des meuniers], taillée comme un loup, pleurait comme un drôle. (ViollierLoups 1985, 41) / Le pépé [mourant mutilé] pleurait comme un drôle. (*ib.*, 43)

— Sans comparaison

◆ Comme terme d'adresse

— Dans le discours citant (suivant un emploi dans le discours cité) :

²⁸⁸ Pour l'usage de l'article devant des noms de personne (notamment des prénoms), v. chap. 2.5.1 (pour des attest. dans nos ex., v. s.v. *brailler*, *bromer*, *cabanier*, *drôle* 2x empl. 1.2, *mon fi*, *chéti* surnom) (v. aussi *La Maria* ci-dessous, dans une comp., sans mise en relief, dans le discours citant).

Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner ce qui se chuchotait à la veillée au sujet de La Malvoisine. Armand le premier en fut bouleversé [...]. / [...] Il finit par se décider à aller trouver Paulo, le fils de Teckel, qui tenait la ferme des Parpaillou à La Broue. [...] Il savait qu'il pouvait lui parler en confiance, son copain ne lui cacherait pas le fond de sa pensée. / Le vieux Teckel était là. Il n'était pas de trop. / – Brave drôle, qu'est-ce que tu veux qu'on te dise ?... / Le vieux appelait drôle tout ce qui se situait au-dessous de cinquante ans. (ViollierMalvoisine 1979, 99) > [...] / – Qu'est-ce que tu veux qu'on te dise, brave drôle ?... / Le vieux appelait drôles tous ceux qui se situaient au-dessous de cinquante ans. (*id.* 1997, 78)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Brave drôle (ViollierMalvoisine 1979, 99) > brave drôle (*id.* 1997, 78 ; v. ci-dessus) / – Tu m'écoutes, mon drôle ? (ViollierCortège 1986, 182) / – Eh bien, mon drôle, t'as une jolie voix. (*ib.*, 183) / – [...] Dis, Yann, mon drôle, regarde-moi (*ib.*, 208)

2. s.m. au pl. (habituellement épïcène). Syn. gén. *enfants*, fam. *gamins*

2.1. [Envisagé dans un rapport de filiation]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : (ViollierMalvoisine 1979, 194 2x) / – Ces drôles, tout de même (ViollierCabane 1982, 30) / les drôles (ViollierLoups 1985, 34) / sa femme, ses drôles (*ib.*, 55) / – Bordigal²⁸⁹ de drôles ! (*ib.*, 76) / – Toi, occupe-toi de tes drôles ! (ViollierCortège 1986, 18) / nos trois drôles [...] / Je l'ai appelé [...] pour ne pas réveiller les drôles (*ib.*, 33 2x) / Les drôles (*ib.*, 34) / Laissez couchés les drôles ! (*ib.*, 73) / A-t-il une femme, celui-là, et des drôles ? (*ib.*, 90) / – Avec quoi qu'on va donner à manger à nos drôles à c't'heure [= maintenant] ? (*ib.*, 111) / – [...] Ma femme et mes drôles crèvent de faim. (*ib.*, 156) / Tu t'es vu, toi, avec cette bourgeoise qui est mère de trois drôles [...] ? (*ib.*, 200)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierMalvoisine 1979, 58 > 1997, 46 ; ViollierCabane 1982, 29, 77, 79, 89) / les mères serrèrent leurs drôles entre leurs jambes (ViollierLoups 1985, 18) / Sa femme [...] / Ses drôles [...] (*ib.*, 57) / Les drôles [de la femme bourgeoise] (*ib.*, 69) / sa femme et ses drôles (*ib.*, 105) / Les trois drôles [de la femme bourgeoise] couraient les chemins (*ib.*, 106) / ses drôles [de la femme bourgeoise] (*ib.*, 106, 107) / Ses drôles pointaient leur nez au coin du mur (*ib.*, 109) / Les mères avaient mis leurs bras en collier autour de leurs drôles. (*ib.*, 115) / Les femmes [...] avaient à s'occuper des drôles, préparer le manger. (*ib.*, 207) / Des drôles étaient tombés entre les jambes de leur mère (*ib.*, 222) / Mais ses grandes branches de bras tenaient trois drôles. [...] les trois drôles serrés

²⁸⁹ Interj. (Vend.) *Bordigal* ! [euphémisme pour *Bordel* !] (parfois en empl. subst.) (RézOuest 1984, 67 cit. aussi Viollier 1980, 79 ; Ø DRF ; Ø GLLF, TLF, Rob, PR), aussi utilisé dans le discours dialectal (ArantèleGramVendée 1982, §38). Elle est dans l'œuvre d'Yves Viollier utilisée à treize reprises dans les cinq romans régionalistes, dont les deux derniers historiques (1979, 191 2x ; 1980, 78, 158, 164 ; 1982, 21, 52 2x, 165 ; 1985, 50, 76 ; 1986, 78, 189) – toujours dans le discours cité, exception faite de cinq occurrences dans le discours citant oralisé.

contre la mère (*ib.*, 233 2x) / ses grands bras [de la femme fatiguée, ...] autour du cou de ses drôles (*ib.*, 236) / Les drôles [...] le rendirent à leurs mères (*ib.*, 245) / Les drôles pleuraient [...] Les mères les battaient pour les faire taire (*ib.*, 248) / les drôles sur les épaules de leurs pères (*ib.*, 266) / ses drôles (ViollierCortège 1986, 32) / Elle retrouvait la voix de ses propres drôles que son homme lui avait volés. (*ib.*, 52) / La Rouge avait assez de ses drôles. (*ib.*, 54) / Les drôles [...] appelaient leurs mères. (*ib.*, 73) / sa femme et ses quatre drôles [...] le [père] tousseur et ses drôles (*ib.*, 188 2x) / Elle ne parla pas de ses drôles qu'elle avait perdus (*ib.*, 265) / six drôles en six ans (ViollierBouvier 1998, 105) / Les deux drôles accrochés à ses jupes [...] étaient lavés et bien peignés. (ViollierLilas 2001, 237)

2.2. [Envisagé seulement par rapport à l'âge]

— Dans le discours citant :

Savoir comment ça s'est passé [l'accident entre Maurice et son voisin] ? Avec les drôles [en note : gamins]²⁹⁰, qui peut le prétendre exactement. (ViollierMalvoisine 1979, 89)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – [...] Qui aurait dit que ces pauvres petits drôles... (ViollerCabane 1982, 154) / – Terreur des drôles ! (*ib.*, 157) / – [...] Moi, je ne l'aurais jamais cru à ce point-là avec les drôles... (*ib.*, 186) Il les ont emmenés. [...] / – Tout. Les vieux, les vieilles, les femmes, les drôles. (ViollierLoups 1985, 234) / C'était un chêne facile, les drôles [du village] y étaient toujours grimpés [...] / Et dans les branches du bas, les drôles [du village] [...] (ViollierCortège 1986, 35 2x) / Ils ont pendu les hommes et les drôles tout de suite. (*ib.*, 115) / – Écoute, t'as fini ? Je vais te corriger si tu ne laisses pas ces drôles tranquilles ! (*ib.*, 119) / – Toi, occupe-toi des drôles et des malades ! (*ib.*, 121) / C'est ça, les vieux, ils ne sont bien qu'avec les vieux comme eux, ou bien les drôles (*ib.*, 182) / – [...] Ils étaient heureux comme des gosses [ses voisins amoureux, Armand et Odile], pauvres drôles ! (ViollierMalvoisine 1997, 144) / – [...] il invite les drôles [des voisins] (ViollierFontfroide 1999, 32)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : les deux drôles continuèrent à babiller (ViollierMalvoisine 1979, 88) / les drôles des autres villages (ViollierMariennée 1980, 51) / Chrysostome se revit autrefois, jeune homme, sur cette même place à l'inauguration du monument, derrière les enfants des écoles. Qu'ils étaient loin tous ces drôles qui chantaient !... (ViollierCabane 1982, 12) / tous les drôles des écoles (*ib.*, 15) / les drôles de l'école libre [...]. Ils n'avaient pas ménagé la dose, les drôles ! (*ib.*, 35) / un public [...] de drôles (*ib.*, 38) / les drôles [...] étaient fascinés (*ib.*, 40) / Les drôles [du village à la fête] (*ib.*, 114) / les drôles s'y prirent comme s'y seraient pris tous les drôles du monde : ils n'osèrent pas la dire chez eux [l'histoire] (*ib.*, 124 2x) / Si les adultes se tenaient encore dans leurs cantonnements, les drôles

²⁹⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

[...] (*ib.*, 128) / [...] il avait tressailli en entendant les drôles crier de l'autre côté de la haie [chez le voisin]. (*ib.*, 169) / les vieux, les femmes, les drôles (ViollierLoups 1985, 17) [l]es drôles (*ib.*, 18 3x, 66, 68, 119, 206, 227) les femmes, les drôles, les vieux (*ib.*, 139) / les ronces où ils s'étaient tous nichés étant drôles (*ib.*, 176) / Des femmes et des drôles exclusivement (*ib.*, 233) / Les drôles pleuraient (ViollierCortège 1986, 16) / trois drôles pleurant, des petits d'environ cinq ans. / [...] La Rouge avait tiré contre ses cotillons [= jupes de dessus] deux des drôles qui pleuraient autour de la vieille. (*ib.*, 18 2x) / les trois drôles qui auraient été incapables de suivre. (*ib.*, 20) / Les trois drôles, qu'il avait brouettés, braillaient*. (*ib.*, 21) / parler, même aux drôles (*ib.*, 44) / toutes ces femmes, ces drôles (*ib.*, 69) / Tout le reste y était allé, les femmes, les drôles. (*ib.*, 109) / des vieux, des drôles, des femmes (*ib.*, 118) / au milieu des drôles [...] Il [...] s'adressait aux drôles, la lippe retroussée et mauvaise [...] / Les drôles hurlaient de frayeur (*ib.*, 119 3x) / il s'était mis à réciter des chapelets de : « Nom de Dieu de bon Dieu ! » qui faisaient pousser aux drôles des cris horribles. [...] / aux drôles (*ib.*, 120 2x) / ce n'étaient que braileries [= cris et pleurs] de drôles, huchements [= cris aigus] de bonnes femmes (*ib.*, 122) / Même les drôles [...] avaient des yeux de chiens prêts à mordre (*ib.*, 124) / Tout le village la regardait faire, les hommes, les femmes, les drôles. (*ib.*, 164) / les voitures, et les femmes, et les drôles (*ib.*, 175) / Il lui montrait une grouée* de cinq drôles autour d'une femme et d'un homme assis dans l'herbe. (*ib.*, 221) / Pierrot se pencha sur les épaules des deux drôles. (*ib.*, 269) / les drôles [des voisins] (ViollierFontfroide 1999, 32)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : Les drôles [du village ...] criaient (ViollierLilas 2001, 372)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les plus valides se redressaient, montraient leurs bouts blessés, tendaient les bras comme des drôles pour qu'on les prenne. (ViollierLoups 1985, 271) / On entendait aussi, déjà, les plaintes des blessés, qui appelaient comme des drôles. (ViollierCortège 1986, 79) / Ils [les malades] se laissaient faire comme des drôles. (*ib.*, 162)

— Sans comparaison

◆ Comme terme d'adresse

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Reculez-vous, les drôles, vous faites peur à cette pauvre bête ! Vous allez prendre un coup de pied ! (ViollierDétour 1992, 25)

B au sg. et pl. (*dér.*) *DROLESSE* s.f. syn. gén. *fille*, *fillette*, fam. *gamine*

1. au sg. [envisagé dans un rapport de filiation]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Voilà. On a retrouvé ta drôlesse... (ViollierMalvoisine 1979, 181 > 1997, 142) / Elle et sa drôlesse s'étaient cachées dans un trou (ViollierCortège 1986, 35)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Leur drôlesse était accroupie en dessous (ViollierLoups 1985, 59) / La drôlesse avait les poignets moins gros que son outil. Le père la regarda le soulever (*ib.*, 171) / Auprès d'elle, une femme accroupie comme elle tenait en même temps sa drôlesse au bout de ses bras. (ViollierCortège 1986, 270) / les cris de la drôlesse et les paroles de la mère lui bourdonnaient dans la tête. (*ib.*, 271) / Le drôle, en l'occurrence, était une drôlesse. (ViollierBouvier 1998, 107 ; v. aussi *drôle* ci-dessus)

2. au sg. et pl. [envisagé seulement par rapport à l'âge]

— Dans le discours cité (dans une lettre) :

– Où étais-tu²⁹¹ passé, encore ? Avec qui étais-tu ? Méfie-toi des filles... / Elle ne me disait pas « les filles », elle disait « les drôlesses ». Elle méprisait tout ce qui était féminin. / – Méfie-toi des drôlesses, elles seraient capables de te faire / passer dans le feu ! (ViollierCiel 2004, 282sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Alors, je n'étais qu'une drôlesse (ViollierCortège 1986, 177) / – Méfie-toi des drôlesses (ViollierCiel 2004, 282, v. ex. cité ci-dessus)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il savait que cette drôlesse était allée au bal (ViollierCabane 1982, 125) / la petite sœur, la drôlesse, dont la jeunesse fait plus envie que pitié (ViollierLoups 1985, 41) / Et maintenant ces drôlesses (*ib.*, 54) /

REMARQUES. **1)** Parmi les 272 attestations au total dans l'œuvre d'Yves Viollier (avec trois mises en relief), dans douze romans surtout régionalistes, la majorité apparaît au masculin (avec 259 attest.) – contre treize au fém. *drôlesse* (dont un mis en relief) dans six romans, également surtout régionalistes. De cet ensemble, six sont en emploi de termes d'adresse – dont un est mis en relief (1979/1997) – tous au masc. et surtout envisagé seulement par rapport à l'âge (avec cinq empl.), répartis sur 4 romans (1979/1997, 1985, 1986 3x, 1992), comme les comparaisons (v. Pragm.). Du point de vue sémantique, on observe environ deux fois plus d'occurrences en empl. 2 [envisagé seulement par rapport à l'âge] – avec 177 emplois (dont six au fém.), contre 95 attest. en empl. 1 [dans un rapport de filiation] (dont sept au fém.) – alors qu'au féminin, la répartition entre les deux sens est équilibrée. Parmi les exemples en empl. 1, certains sont précédés d'adjectifs possessifs ou démonstratifs alors que d'autres sont précédés de l'article défini sans que le référent soit spécifié par le contenu d'une

²⁹¹ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

loc. nom. – selon une structure de type populaire – et ce exclusivement dans des romans régionalistes²⁹². Du point de vue formel, le diatopisme est souvent employé au pluriel, mais apparaît tout de même un peu plus souvent au singulier qu'au pluriel (157 contre 115 emplois), en particulier au fém. (dix fois, contre trois au pl.), sauf en empl. 2 [par rapport à l'âge] où le rapport est équilibré (trois contre trois). Pour ce qui est de la répartition discursive du diatopisme en termes formels (tous empl. confondus), les attributions au discours cité (env. un quart : 61 au total) sont, elles, équilibrées entre singulier et pluriel, autant aux sens 1 que 2, et concernent surtout le masc. (56 empl.), selon une répartition proportionnelle à la prédominance des emplois au masc. en général dans l'œuvre étudiée.

2) Dans cette dernière, le diatopisme – dont la majorité apparaît dans les romans régionalistes et un bon quart dans le discours cité (tous emplois confondus) – est ainsi très fréquent par rapport à d'autres diatopismes (avec 256 attestations). Il est néanmoins minoritaire par rapport à l'usage usuel de synonymes généraux, utilisés sans restriction dans tous les romans et attribués autant au discours cité que citant, dans les deux sens attestés [envisagé dans un rapport de filiation et par rapport à l'âge], de même que pour les emplois au singulier et pluriel, et au masculin et féminin. Les synonymes généraux sont ainsi parfois utilisés en alternance avec le diatopisme pour des raisons stylistiques, notamment avec *enfant* (p.ex. 1982, 77 2x, 186, corresp. à l'empl. A.2.2) mais aussi p.ex. avec *gamin* (1980, 51, de même sens). En vue de l'absence d'un corpus informatisé, les syn. gén. ont été enregistrés de façon sélective pour des emplois de termes d'adresse (six attest. du diat.) et des emplois dans des comparaisons (quinze attest. du diat.). On observe alors que par rapport au diatopisme cantonné surtout dans les romans régionalistes (surtout marqués), nous n'avons pas enregistré de synonymes généraux en fonction de terme d'adresse et dans des comparaisons dans les trois romans proprement régionalistes situés au 20^e s. (1979, 1980, 1982), mais bien dans les deux romans régionalistes historiques de même que dans un des romans du début, à orientation générale (1972), et dans des romans à régionalisme modéré où le diatopisme manque (1994, 2000b 2x)²⁹³. S'il s'agit de peu d'emplois qui ne sont pas nécessairement

²⁹² Dans cette construction – *le(s) + drôle(s)* ou *la(les) + drôlesse(s)* – comme p.ex. dans « L'autre bonne femme [...] montant le drôle à son cou [...] » (1986, 167), la spécification du référent résulte de la situation énonciative, et le référent est considéré comme évident par l'auteur : le second élément renvoie au(x) fils d'une des pers. désignées dans le cotexte. Cette construction apparaît dans le corpus primaire dépouillé à vingt-trois reprises : deux fois au fém. (sing.) dans le discours citant (1985, 1986), et vingt-et-une fois au masc. – autant au sing., dans le discours cité (1986 3x, 1998) et citant (1979, 1985 3x, 1986 2x, 1998), qu'au pluriel, dans le discours cité (1985, 1986 3x) et citant (1985 5x, 1986). Tous les exemples se cantonnent aux romans proprement régionalistes (dont la narration est en partie oralisée), exception faite de deux emplois dans un roman modérément régionaliste (attribués au discours d'une villageoise de milieu modeste et repris dans le discours citant).

²⁹³ Nous avons recensé comme t. d'adresse affectueux (toujours attribué au discours direct, d'un curé puis de pers. de milieu modeste) le synonyme général *enfant*, au sing. (p.ex. 1972, 135) et au plur. (p.ex. 1986, 226 ;

représentatifs, il peut s'agir d'une répartition ciblée. Elle indique une concentration ciblée de diatopismes dans les trois romans régionalistes marqués, et une préférence pour des synonymes généraux dans les romans à orientation générale et régionaliste modérée, même dans des emplois de type expressif comme des comparaisons.

RUBR. PRAGM. 1) L'ensemble des attestations du diatopisme *drôle*, *-esse* dans l'œuvre d'Yves Viollier, à 272 occurrences (tous emplois confondus) – dont trois mis en relief (1979 2x/1997, 2007) – se répartissent sur douze romans, tous régionalistes exception faite de trois romans des années 2000, essentiellement biographiques dont l'action est située dans le Centre-ouest (2003, 2004, 2007). Le diatopisme est donc absent des premiers romans, à orientation générale, dont l'action est située surtout en Vendée (1972, 1974, 2000a [1975]) et en Europe centrale (1988, 1989, 1990 ; 2005, 2008), mais aussi de quatre romans modérément régionalistes (1994, 1999, 2000b, 2006) et de deux romans à orientation générale récents dont l'action est située dans une Vendée urbaine contemporaine (2002, 2009). De cet ensemble, quinze (c.-à-d. env. un dix-huitième) apparaissent dans des comparaisons, tous au masc. et en empl. 2 (et surtout au sing., douze fois) (1982 2x, 1985 8x, 1986 4x, 1992) – réparties sur quatre romans comme les emplois en termes d'adresse. En ce qui concerne la fréquence du diatopisme, il apparaît particulièrement souvent dans les deux romans régionalistes historiques (1985, 1986), qui mobilisent quasiment deux tiers des emplois (200 empl. contre 72), puis dans les trois romans régionalistes situés au 20^e s. (1979-1982) où il est plus de deux fois plus fréquent que dans les sept autres romans, surtout ceux qui sont modérément régionalistes (51 empl. contre 21). Ces proportions valent autant pour les rares emplois au féminin que pour les nombreux emplois au masculin²⁹⁴. Pour ce qui est de la répartition du diatopisme dans les unités de discours, il apparaît majoritairement dans le discours citant, de narrateurs surtout extradiégétiques (1982, 1985, 1986, 1992, 1996, 1998, 2003), mais aussi

2001, 145), de même que le syn. gén. *garçon* (p.ex. 1974, 129) – en effet aussi dans deux romans à orientation générale du début où le diatopisme est absent. Pour ce qui est des comparaisons, nous avons recensé huit emplois du synonyme général *enfant* (au sing. et pl.) – dans un roman à orientation générale dont l'action est essentiellement située en Europe centrale (1989), de même que dans deux romans modérément régionalistes où le diatopisme est absent (1994, 2000b). Il s'agit notamment de la loc. verbale *pleurer comme un enfant*, à six occurrences (1989, 63 ; 1992, 100 ; 1994, 25 ; 2000b, 308 ; 2001, 372 ; 2003, 248 ; v. aussi s. *cassotte**), et de deux locutions verbales, *se laisser aller aux sanglots comme un enfant* (2000b, 229) et *réagir comme des enfants* (1998, 238, attribuée au discours cité).

²⁹⁴ En effet, on compte 51 attestations dans trois romans proprement régionalistes (dont 48 au masc., proportionnellement surtout en 1982), à peu près autant au sing. qu'au pl. (1979/1997 11x, 1980 3x, 1982 37x) – dont deux (au masc.) mis en relief (1979/1997) – 200 fois dans les deux romans historiques (1985 73x, 1986 127x) – dont les huit emplois au fém. se répartissent de façon équilibrée entre les deux romans – et dont la majorité apparaît au masc. (192 – surtout au sing., 115 fois), presque deux fois plus en 1986 qu'en 1985. Seulement vingt-et-une attest. du diatopisme relèvent de sept autres romans dont quatre modérément régionalistes des années 1990/2000 dont l'action est située dans le Centre-ouest (1992 5x, 1996, 1998 7x, 2001 3x, 2003, 2004 2x, 2007 2x) ; parmi ces emplois, un (au fém. pl.) est mis en relief (2004) – surtout au sing. (treize fois, contre huit au pl.), et trois figurent au féminin, contre dix-huit au masculin.

intradiegétiques, vendéens (1979, 1980, 2001, 2004, 2007). Un quart environ des emplois est attribué au discours cité (1 : 4,3), avec 61 emplois au total (surtout au masc., 58 fois). Cinq emplois seulement apparaissent dans un discours à source énonciative ambiguë, dans trois romans régionalistes, dont l'un modéré (1982 2x, 1986 2x, 2001). Le diatopisme est toujours attribué au discours de Vendéens de milieu modeste (et une fois d'origine modeste) et de milieu rural (sauf deux personnages de milieu urbain), de la fin du 18^e s. dans les deux romans historiques, et surtout de la première moitié du 20^e s. dans les autres romans – sauf quelques emplois attribués au deuxième tiers du 20^e s. Contrairement à la proportion générale, la part d'attributions du diatopisme au féminin *drôlesse* au discours cité est plus élevée, dont plus d'un tiers apparaît dans le discours rapporté de Vendéens (dont un seul homme), de milieu modeste (1979/1997, 1986 2x, 2004) (5 emplois sur 13). Pour ce qui est de la répartition des attributions au discours cité d'hommes et de femmes, calculée à l'exemple du fém. et du masc. pl. (33 attest.), outre deux attestations attribuées à un discours collectif mixte, elle est équilibrée autant en empl. 1 que 2. Pour ce qui est des mises en relief du diatopisme, elles sont au nombre de trois et concernent des emplois différents, mais toujours en empl. 2 [par rapport à l'âge]. Ces derniers sont attribués au discours citant (oralisé) d'un personnage-narrateur vendéen (1979 2x / 1997) pour l'un, et au discours cité sous la forme d'une lettre pour l'autre (2004), l'un dans un roman à orientation régionaliste situé en Vendée, l'autre biographique, placé en Charente. **1bis)** Entre les deux éditions de ViollierMalvoisine, trois emplois du diatopisme sont repris en 1997 (dont un avec sa glose), sept sont enlevés – dont un emploi mis en relief (et avec lui sa mise en relief), et trois, au pluriel, sont remplacés par des synonymes généraux alors qu'un autre encore est ajouté. La part des attestations est ainsi considérablement réduite de plus de la moitié dans l'édition modérément régionaliste du roman²⁹⁵. **1. empl. A.2.2)** Pour ce qui est de l'attribution du diatopisme aux unités du discours lors de ses trois mises en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, lors de sa première mise en relief (1979), le diatopisme en emploi A.2.2, est utilisé et mis en relief dans le discours citant du narrateur extradiegétique qui rapporte les pensées des personnages, rappelant par là l'usage collectif de l'époque. **1. empl. A.1.2)** Lors de sa deuxième mise en relief dans l'œuvre d'Yves

²⁹⁵ L'emploi comme terme d'adresse mis en relief (en empl. A.1.2) est repris dans l'édition définitive (1979, 99 > 1997, 78), comme les emplois non mis en relief, au pl. (en empl. A.2.1) dans le discours citant (1979, 58 > 1997, 46), et en empl. B 1 dans le discours direct (1979, 181 > 1997, 142). Contrairement à ces trois emplois repris, quatre autres emplois, dans le discours citant, disparaissent : un emploi mis en relief, au pluriel (sens A.2.2) (1979, 89) et trois emplois sans mise en relief – au singulier en empl. A.1.1 (1979, 126) et en empl. A.1.2 (1979, 190), de même qu'au pluriel en empl. A.2.2 (1979, 88). Cependant, un des emplois de 1997 sans mise en relief (empl. A.2.2) est ajouté par rapport à la première version du roman (1997, 144 ; Ø 1979, 183), et trois autres emplois du diat. de 1979 sont remplacés par le syn. gén. – toujours au pluriel et sans mise en relief : en empl. A.2.1 (*drôles* 1979, 194 2x > *enfants* 1997, 152, 153) et en empl. A.2.2 (*drôles* 1979, 88 > *enfants* 1997, 70).

Viollier (1979/1997), le diatopisme en emploi A.1.2 comme terme d'adresse, figure de nouveau (et est commenté) dans le discours citant (dans les deux éditions du roman, de 1979 et 1997), et reprend un emploi cité dans le discours direct dans la phrase précédente, celui d'un villageois âgé du Bocage vendéen, l'ancien garde-chasse Teckel qui s'adresse à son voisin Armand. **1. empl. B)** La dernière mise en relief du diatopisme (2007), en emploi B, figure dans le discours cité sous forme d'une lettre qui est adressée à l'héroïne charentaise Renée, aussi personnage-narratrice, par son frère, Robert, qui commente un emploi d'un autre locuteur (leur mère) qu'il cite au sein de cette même lettre (dans le discours direct). **2. empl. A.2.2)** La première mise en relief du diatopisme, qui apparaît lors de son troisième emploi dans l'œuvre d'Yves Viollier – tous au sein du premier roman régionaliste de 1979 – le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose synonymique en note de bas de page, qui est constituée d'une définition accordée à la syntaxe de la phrase (*gamins*). **3. empl. A.2.2)** La glose étant due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région (peut-être du passé récent). **2. empl. A.1.2)** Lors de sa deuxième mise en relief, peu après dans le même roman (1979), le diatopisme, également sans marquage, est glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident qui l'entoure (et qui est dû non pas à l'éditeur, mais à l'auteur). Le diatopisme, qui figure en fonction de rhème, est présenté comme un terme d'adresse repris au personnage de Teckel qui est cité dans la phrase précédente, à l'aide du verbe descriptif *appeler*, au passé du récit (*Le vieux appelait drôle*) ; *drôle* est en outre suivi d'une complétive qui restreint son emploi, chez le locuteur cité, comme un terme d'adresse utilisé pour des personnes d'une tranche d'âge bien spécifique, implicitement plus jeunes que lui (*tout ce qui se situait au-dessous de cinquante ans*). **3. empl. A.1.2)** Le diatopisme, en modalisation autonymique, est présenté comme cité selon le mode 'comme il disait'. Il est essentiellement utilisé pour des valeurs d'authenticité et d'expressivité, et permet à l'auteur d'augmenter l'authenticité du discours, et au locuteur de signaler son attitude d'affection pour son vis-à-vis (v. aussi 3.B). Il est ainsi utilisé dans un but pragmatique d'authentification et de caractérisation – du locuteur, comme un personnage plutôt âgé (plus âgé que son interlocuteur), chaleureux, à l'écoute de son ami Armand en souffrance envers lequel il ressent de la compassion – et indirectement aussi leur relation de proximité et de confiance (fonction narrative). **2. empl. B)** Lors de la dernière mise en relief du diatopisme, au féminin, employé et commenté dans une lettre (donc clairement balisé) du frère de l'héroïne charentaise, Robert, d'origine charentaise, le diatopisme est à la fois marqué

et glosé. Il est ainsi mis entre guillemets, au pluriel et avec l'article défini, comme son synonyme qui le précède en fonction de thème (qui ne représente donc pas une traduction) (« *les filles* » [...] « *les drôlesses* »). Il est en outre précédé de deux tournures de citation qui introduisent un discours rapporté indirect du passé (par rapport au récit principal), à l'aide du verbe pragmatiquement neutre *dire* (c.-à-d. du point de vue des connotations qu'il véhicule), dans une proposition affirmative après une négative (*elle ne me disait pas [...], elle me disait [...]*). Ces tournures de citation, localisatrices, et les îlots textuels qui encadrent les deux synonymes, attribuent clairement la responsabilité pour le diatopisme à la mère du locuteur, Robert. Le diatopisme est en outre suivi d'une proposition descriptive qui ne représente pas un commentaire métalinguistique incident proprement dit mais une explication modalisatrice, qui précise l'attitude de l'énonciatrice citée (*Elle méprisait tout ce qui était féminin*). Dans ce passage, l'énonciateur de la lettre, Robert, commente ainsi explicitement une citation de sa mère qu'il reproduit (implicitement de mémoire) en discours direct, qu'il reprend en recourant d'abord à un synonyme général (*Méfie-toi des filles*), puis par son commentaire précise qu'il ne s'agit finalement pas là du mot juste qu'elle employait, pour reprendre ensuite la citation en discours direct avec cette fois-ci le terme présenté comme juste (– *Méfie-toi des drôlesses, elles seraient capables [...]*). **3. empl. B)** Le diatopisme, en emploi autonymique puisqu'attribué à une lettre, est utilisé pour des valeurs d'authenticité et implicitement aussi d'expressivité – vu son attribution explicite au discours rapporté, et vu aussi sa modalisation, qui précise qu'il peut être utilisé pour véhiculer une connotation dépréciative. Son emploi et sa mise en relief, qui attirent une attention particulière sur l'emploi du diatopisme mais aussi sur le personnage cité, visent ici à caractériser la mère des deux interlocuteurs comme très méfiante vis-à-vis des femmes et par là comme caractérielle, mais aussi à signaler implicitement l'empathie de l'énonciateur Robert pour sa sœur, la narrataire. L'emploi et la mise en relief du diatopisme visent en outre à authentifier le discours : la non-coïncidence du discours à lui-même signalée par les îlots textuels et leur présentation comme relevant du discours rapporté représente une stratégie non pas de distanciation (de l'auteur se démarquant de l'usage du diatopisme ou de la connotation qu'il véhicule), mais bien d'authentification du discours. Ce dernier est ici cité tel qu'il a été entendu, selon le double mode 'comme il disait' (Robert, dans la lettre) et 'comme elle disait' (la mère, pendant l'enfance du locuteur) (v. aussi 3.A.1.2). Les intentions de caractérisation des personnages et d'authentification du discours se situent ainsi autant au niveau interactionnel entre les personnages – Robert parlant à sa sœur de leur mère – qu'à celui entre auteur et lecteur. Ce dernier apprend ainsi pourquoi le personnage-narrateur Renée n'a pas été élevée par sa propre mère (comme l'avait appris

l'héroïne par le même moyen auparavant) et, par là, une des raisons de son histoire personnelle qu'elle décrit dans son journal intime que présente le roman.

ENQUÊTES. **1)** Lors des enquêtes menées en Vendée en 2006, le diatopisme est déclaré connu par 7/8 locuteurs comme un emploi vieillissant mais non exclusivement rural ; 4/7 déclarent l'employer. Tous récusent la forme *drôlet* (8/8) (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes menées en 2009, le diminutif *drôlet* est également déclaré inconnu (par 14/14 inf.), alors que *drôle(sse)* est reconnu au sens de "enfant, fils" par 14/14 locuteurs, et déclaré employé par 5/14 – locuteurs de plus de 65 ans, sauf une locutrice citadine dans la trentaine, qui y recourt exclusivement en s'adressant à des Vendéens qui l'utilisent régulièrement. Le diatopisme est largement ressenti comme vieillissant, et attribué surtout à la génération des personnes âgées de 65 ans ou plus, et à certaines personnes entre 40 et 65 ans qui vivent en milieu rural. Il est déclaré employé par certains seulement au masc. (2/14), surtout au pl. masc. (3/14), ou aussi au fém. afin d'exprimer la moquerie (1/14) (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme l'emploi du diat. *drôle* dans son entourage en Vendée, mais aussi celui du diminutif *drôlet* (Viollier 2006 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans le Centre-ouest dep. 1737 (CharM.) et ca 1750 dans le Sud de la Vendée (Gusteau 1862), dans les deux cas dans le discours dialectal (DRF, 381 [Réz] ; v. aussi FEW XV/2, 73a DROL "enfant" 2), puis selon notre documentation en Vendée en français avec plusieurs attestations en 1793 (FemmesRézVendée 2005). ♦♦ Il a été « développé au XVIII^e s. dans le midi de la France » (TLF s.v. *drôle* Étym. I 3 > RézOuest 1984, 128) à partir du fr. (gén.) *drôle* (ib., DRF, cf. *petit drôle* "enfant rusé et fripon", TLF). Il représente donc probablement une innovation du français méridional, qui est passé en français du Centre-ouest comme un diatopisme venant d'une variété de français voisine. L'existence de traces de ce diatopisme sémantique en Acadie (cf. DRF) suggère, contrairement à la datation du TLF, qu'il était déjà répandu dans les grandes villes de l'Ouest aux 16^e/17^e s. ; ces données permettent d'avancer comme date probable de son passage en français du Centre-ouest le 16^e s. ou 17^e s., au plus tard. ♦♦♦ Le particularisme de large extension également attesté en Amérique du Nord est « particulièrement avéré dans le quart sud-ouest de la France », surtout depuis le Centre-ouest jusqu'à la Gironde, aussi relevé dans les dialectes de l'Ouest (DRF, 381 ; aussi FEW XV/2, 73ab), et est toujours plus usuel dans le Sud à Montpellier que des synonymes généraux comme *gamin* (comm. pers. de Ch. Schmitt). En français en Vendée, il affiche de nos jours un taux de reconnaissance de 100%, en milieu rural et urbain, mais est largement ressenti comme vieillissant (Enq.) : il est repoussé par des synonymes de la langue générale. Le mot *drôle*, -esse connaît une variante *drolle*, enregistrée pour une aire plus

restreinte qui exclut le Centre-ouest (DRF, 381 Var.), et qui est en effet absent de notre corpus primaire. Il s'implante dans une famille lexicale productive, comme en témoigne la fréquence de *drôle*, *drôlesse* dans notre corpus primaire, de même que l'existence de dérivés (de l'empl. A) diat. : *drôlard* et *drôlière* / *droyère* (RézOuest 1984, 128 Rem. 2) et, dans l'œuvre ici étudiée, *drôline* s.f., utilisé une fois dans le discours cité (1986), et *drôlet* s.m. avec valeur hypocoristique désignant un enfant espiègle, à vingt-six attestations (1985, 1986, 2002) – dont deux dans le discours cité (1985, 1986) et cinq dans des comparaisons (1986)²⁹⁶. Le diatopisme coexiste avec des emplois vieillis du même lexème du français général, autant pour ce qui est de *drôle* s.m. (cf. PR sens I.1 < TLF II.A « vieilli »), que de *drôlesse* s.f. (*ib.* sens B ; PR sens 1).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : 1. *drôle*, *drôlesse* "petit garçon, petite fille ; jeune garçon, jeune fille", 2. *drôles* "enfants (garçons et filles), marmaille" « fam., mais surtout dans la bouche des adultes d'un certain âge » « *drôle* et *drôlesse* ne sont pas péjoratifs habituellement » RézOuest 1984, 128 s.v. *drôle*, *drôlesse* > *id.* 1990 ; « surtout rural, souvent vieillissant » 1. *drôle*, -esse "garçon ; fillette", 2. *drôles* "enfants (garçons ; garçons et filles)" (100% de reconnaissance Centre-ouest EnqDRF 1994-96) DRF, 380-382 s.v. *drôle*, -esse [Réz] (cit. aussi Viollier 1982, 191) ; Ø DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ sens A très bien connu mais vieillissant, fam., peu légitime, à diatopie majoritairement consciente, rural et citadin (reconnu par 7/8 inf.) EnqWissVendée 2006 ; sens A et B *idem*, surtout au masc. (reconnu par 14/14) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : 'frég.' *drôle* av. 1942 chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 97 et dér. 'frég.' *drôlet*, -ette s.m. et f. *ib.* s.v. *drôlet*, *drollet*, -ette ; *drôles* s.m. pl. Jaulin 1994 en titre ; *drôle* chez Mauriac [1923] Rézeau 1995b, 687, n. 36 et chez M. Fombeure (Vienne, 1^{re} moitié du 20^e s.) Rézeau 1995b, 689.

— *SOURCES GENERALES* : *drôle* s.m. poit., Elle "enfant ; garçon" [Poitou] (et nant. "jeune garçon" [LoireA.], Châtell., Airt, bgât., Niort, saint., aun., SeudreS. "petit garçon" [Vienne, DSèvres,

²⁹⁶ Le dérivé *drôline* s.f. – attesté selon le FEW en frm. depuis Lar 1948, à Blois et à Vendôme [Centre] (FEW XV/2, 73b s [dér.]) – est attesté dans notre corpus primaire dans le discours cité (1986, 187 pl.). On y trouve cependant plus fréquemment le dér. *drôlet* s.m. [envisagé dans un rapport de filiation] "très petit enfant, bébé" – accompagné d'un pron. pers. (1986, 32 2x, 36, 44, 69, 121, 147, 163, 167 [dans le discours cité], 169, 170, 220) ou d'un article (1985, 234 ; 1986, 18, 34 [dans le discours cité], 36, 147) – mais aussi envisagé seulement par rapport à l'âge (1985, 274 ; 1986, 40, 206 pl.). Il figure plus particulièrement dans des comparaisons : « homme au corps de drôlet » (1985, 85) ; « il avait la peau lisse et blanche comme un drôlet » (*ib.*, 132) ; « il pleurait comme un drôlet » (*ib.*, 158), « avec une voix de drôlet » (*ib.*, 242), « cri [...] d'un drôlet qui s'amuse » (*ib.*, 262) – également au sens plus large "enfant espiègle" (2002, 227). Le dérivé *drôlet* est accueilli sans marquage diatopique comme subst. avec valeur d'hypocoristique et défini "petit(e) drôle(sse)[*] ; jeune fille ou garçon espiègle" dans le TLF (s.v. *drôlet*, -ette sens II, mais cit. Arnoux 1958), et en rubrique étymologique cité chez Sand 1855, et de façon isolée au sens de "jeune garçon" en 1625 dans *Le Grand dictionnaire françois-latin* [de Nicot/Brosses] (TLF s.v. *drôlet*, -ette Étym. 1 ; cf. FEW XV/2, 73b qui l'atteste depuis Stør 1625 puis Lar 1870, aussi régionalement). Le sens est absent des autres dictionnaires contemporains consultés (Rob, PR 2008). Son diminutif apparaît dans l'œuvre d'E. Pérochon, Deux-Sévrien ayant vécu en Vendée (Rézeau 1978, 85 s.v. *drôlet*, *drollet*, -ette). V. aussi RichessesThib 2008, 59 [Wiss] (cit. Viollier 2002).

CharM.]), aj. t. d'adresse (local. Vend.) à *mon drôle* saint. M 3 "expression de tendresse dans la bouche de vieux parents envers qqn de leurs enfants de tout âge" FEW XV/2, 73a s.v. DROL "kind" 2 ; *drôlesse* s.f. "jeune fille" / "fillette" / "fille" frm. (Georges Sand), nant., poit., bgât., saint., aun., SeudreS, centr., berr. [LoireA., Centre-ouest, Centre, Indre] et Brotte "fille" [Haute-Saône] *ib.*, 73b [dér.] ; *drôle* « fam. », « mod. et région. (Ouest et Sud) » (dep. 1739 *mon drôle* "mon fils", chez Caylus *Les Ecosseuses*) TLF s.v. *drôle* sens II.B (cit. trois ex. au pl. d'A. Daudet 1885, Genevoix 1925 et Mauriac 1923) ; *drôlesse* « vx ou région. (Ouest et Sud) » « sans connotation dépréc., fam. » "petite fille ou jeune fille" TLF s.v. *drôlesse* (cit. Soulié 1837) ; *drôle* « mod. et région. » "jeune garçon (dans le Midi de la France)" (dep. 1739) Rob sens I.3 (cit. le Bordelais F. Mauriac) ; *drôlesse* « région. (Sud) et fam. » "petite fille" Rob s.v. *drôlesse* sens 2 > « région. (Midi, Ouest) » "enfant, gamin" (moyen néerl. *drol* "lutin") Lar 2004 s.v. *drôle*¹ sens 2 et *drôlesse* « région. (Ouest) » "petite fille ; jeune fille" Lar 2004 sens 2 ; *drôle* « mod. et région. (midi de la France) » "jeune enfant, jeune garçon" (dep. 1739) PR 2008 s.v. *drôle* sens I.2 (cit. F. Mauriac) et *drôlesse* « région. et fam. » "petite fille" *ib.* s.v. *drôlesse* sens 2. — *SOURCES COMPL.* : *drôle* « dans le Sud-Ouest, enfant (sans nuance péjor.) » GLLF 1972 sens 3 (cit. Le Roy s.d. ni prénom [E., *Jacquou le Croquant*], Theuriet [1890], Fr. Mauriac s.d.) (mais Ø pour *drôlesse* et *drôlet* en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.m. et f. *drole, drolesse* "fils, fille" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 315 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; *drôle, drolésse* SefcoOuest 2004, 180, 212sq., 230 et *drôle* "garçonnet" *ib.*, 230 ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005 ; *drôle, drôlesse* FemmesRézVendée 2005 [1793], 313 [sens A.1], 315, 317 et 314 [tous sens A.2.2], 315 2x et 323 [sens A.2.1], 326 2x [sens B.1] (et glossaire, 342 déf. "petit garçon, petite fille" [Réz]).

EMBARRASSEE adj. fém.

VIEILLI (SANS CONNOT. PEJ.) "qui est en état de grossesse". Réf. / Syn. gén. *enceinte*

— Dans le discours citant :

Ils se marièrent au mois de septembre 1891. Leur situation demeura inchangée. Ils dormirent seulement dans le même lit, au coin de la grande chambre où couchait déjà mémé Rose. Quand Prudence se trouva « embarrassée », elle entraîna Toine devant l'autel de la Sainte Vierge pour lui demander une délivrance facile. (ViollierVigne 1994, 29)

— Dans le discours citant :

Et puis vous vous êtes retrouvée en situation qu'on appelait « avantageuse » [= *enceinte*]²⁹⁷. Les femmes disaient plutôt qu'elles étaient « embarrassées ». / Ce fut sans doute la meilleure période pour vous au Chiron* [...]. (ViollierMère 2007, 72)

²⁹⁷ Hapax dans l'œuvre d'Yves Viollier, absent de notre corpus de référence minimal (Ø TLF ; Ø RézOuest 1984,

REMARQUES. **2)** Avec deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme – utilisé dans des contextes ruraux d'un passé récent de la première moitié du 20^e s. – est rare par rapport au synonyme général usuel *enceinte* (p.ex. 1979, 169 ; 2001, 130 ; 2007, 83, 84 2x, 91), qui figure souvent dans le discours cité (1979 ; 2007 84 2x) ou à source énonciative ambiguë (2001). Le corpus primaire affiche en outre une attestation de chacune des trois loc. syn. de *être enceinte* qui sont absentes de notre corpus de référence minimal, et dont les deux premières sont attribuées au discours direct de personnages vendéens : *être en espérance* (1998, 111) – une variante de *avoir des espérances* (cf. TLF s.v. *espérance* II.C.2.b) – *avoir le gros ventre* (2001, 130) – une variante du synt. gén. *avoir un gros ventre* – et la loc. imagée *être en blé et en guéret* (2001, 130).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences, deux fois mis en relief dans des scènes situées en Vendée du tournant du 19^e/20^e s. (1984, 2007), apparaît toujours dans le discours citant – d'un narrateur extradiégétique, dans un roman modérément régionaliste, puis d'un narrateur intradiégétique, vendéen dans un roman essentiellement biographique. **2)** Le diatopisme est entouré de guillemets lors des deux mises en relief. Lors de sa seconde mise en relief, il est en outre précédé d'un commentaire métalinguistique qui recourt au verbe pragmatiquement neutre *dire*, au passé ; il le modalise à l'aide de l'adverbe *plutôt* – qui fait le lien avec la phrase précédente où le narrateur utilise et commente l'emploi d'un synonyme (qui n'appartient pas à l'usage général, v. note ci-dessus) (*[...] en situation qu'on appelait « avantageuse »*) ; l'adjectif *embarrassé* est ainsi présenté comme plus adéquat que le premier, du moins dans la communauté linguistique à laquelle il est attribué, un collectif de femmes (*Les femmes disaient plutôt qu'elles étaient « embarrassées »*) – implicitement du Bocage vendéen au début du 20^e s. Le diatopisme figure ici alors dans un îlot textuel. **3)** Lors des deux mises en relief, il est en modalisation autonymique, et – en l'absence d'une glose définitoire – considéré comme accessible, du moins par inférence avec le cotexte, malgré l'existence d'homonymes du français général. Dans les deux cas de mise en relief, le diatopisme est visiblement utilisé pour augmenter l'authenticité du discours – comme aussi les particularismes mis entre guillemets qui précèdent les deux emplois du diatopisme dans les mêmes passages narratifs – *chambrère* et *garde-genoux* dans le premier (s.v. *garde-genoux*), et *avantageux* dans le second (v. ci-dessus). Le diatopisme est donc utilisé pour sa valeur

DRF/DRFIndex, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009) et non testé lors de nos enquêtes sur le terrain (Ø EnqWissVendée 2006-09). L'emploi est inconnu de 6/6 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans – de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans (EnqWissFrancoph 2010). Yves Viollier confirme qu'il s'agit bien d'un emploi mélioratif utilisé en français en Vendée sur un ton de plaisanterie, qui est peut-être vieillissant, mais lui semble encore bien compris de nos jours, autant en ville qu'à la campagne (Viollier 2010d [entretien]).

d'authenticité, d'abord implicitement (1994) puis explicitement (2007), par son association avec l'usage en français dans le Bocage vendéen au tournant des 20^e s., où il est considéré comme légitime – mais probablement non pas en dehors de celui-ci comme le signale sa mise à distance systématique et son emploi rare, limité à des scènes narratives situées dans la région. **3.A)** Lors de la première mise en relief, le diatopisme, en fonction de thème, est en outre aussi mis entre guillemets pour mettre en garde le lecteur visé devant un sémantisme inattendu pour ce dernier, en signalant une non-coïncidence du mot à lui-même (un 'faux-ami'). **3.B)** Lors de la seconde mise en relief du diatopisme – précédée non seulement de diatopismes, mais aussi de faits généraux mis entre guillemets (quatre au total) – la tournure introduisant le diatopisme, en fonction de thème, sert explicitement à attirer l'attention du lecteur sur un emploi du passé (en Vendée), plus précisément celui des femmes. Les guillemets signalant un îlot textuel de citation attribuent la responsabilité pour le diatopisme entouré à un usage auquel l'auteur ne s'associe pas – cité selon le mode 'comme elles disaient'. Cette citation vise cependant non pas à stigmatiser ou caractériser les locutrices citées, ni à signaler une distanciation (de l'auteur) vis-à-vis d'un usage jugé illégitime, mais à augmenter l'authenticité du discours. En outre, par l'opposition du diatopisme à un autre adjectif (*avantageux*), cité dans une structure semblable à l'aide d'une glose du type 'qu'on appelait X' – présenté comme appartenant à l'usage de l'époque en général – l'auteur joue avec les interprétations sémantiques possibles des deux adjectifs, en opposant l'homonymie des deux en français dans la région (dans le Bocage vendéen de l'époque), à leur différence sémantique en français général d'aujourd'hui. Le jeu de mots – visant donc aussi à augmenter l'expressivité du discours – permet en outre d'associer les deux usages linguistiques à deux points de vue différents. La connotation de gêne qui est véhiculée par le lexème (gén.) *embarrassée* est associée avec le point de vue des femmes du milieu rural qui est mis en scène (qui, tel que le décrit le roman, doivent assumer les tâches ménagères et agricoles, mais aussi subir la charge de porter et élever des enfants). Cette position (implicite) est opposée à la connotation positive que véhicule le lexème (gén.) *avantageux*, qui est associée au point de vue de la société en général (où il est considéré comme favorable, du moins dans le milieu mis en scène, d'avoir une famille nombreuse pour partager le travail et transmettre l'héritage). L'inférence avec le cotexte proche et large permet en outre d'interpréter que l'emploi de l'adjectif *avantageux* est aussi ironique, reflétant par dérision aussi le point de vue (dans l'univers créé dans le récit) de certaines personnes, dont d'autres femmes, qui considèrent que la femme enceinte tire profit de sa situation en se reposant sur le travail que fournissent les autres à sa place. La lecture du non-dit permet ainsi d'interpréter que le jeu de mots auquel s'apprête l'auteur lors de cette mise en relief révèle non pas tant un effet de style – visant un

ton de plaisanterie – mais le positionnement de l'écrivain, qui critique la situation sociétale de l'époque, donc un message codé (indirect) pour le lecteur qui veut bien l'interpréter.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée (et déclaré connu) par 3/14, locuteurs qui sont nés entre 1930 et 1989 de milieux différents, et ont vécu en région côtière (Île de Noirmoutier, St Hilaire-de-Riez, Bois-de-Céné). Le mot déclaré 'très rare' ne semble pas véhiculer de connotation explicitement péjorative. Il est concurrencé selon nos témoins par des adjectifs comme *engrossé*, avancé par un loc. (cf. 'pop.' TLF s.v. *engrosser*) et *pleine*, avancé par quatre locuteurs en emploi très familier (sans être nécessairement vulgaire) lorsqu'appliqué aux femmes, et non pas aux animaux (cf. 'péj.' TLF I.A.1.a), et par des emplois de verbes actifs comme *ramasser*, avancé par un loc., et l'expression *fêter Pâques avant les Rameaux*, avancée par deux locuteurs, qui la donne en emploi réfléchi (EnqWissVendée 2009). **2)** L'adjectif fém. est confirmé par l'auteur comme ayant été entendu en Vendée en général mais surtout en milieu agricole, essentiellement dans la génération des personnes âgées de 70 ans et plus (Viollier 2009 [entretien]). L'auteur précise en outre qu'il s'agit d'un emploi aujourd'hui sorti de l'usage – qui était fréquent en Vendée jusqu'aux années 1950/60 environ. Contrairement à l'emploi *grosse*, « vulgaire » de nos jours, sans connotation positive ou dépréciative particulière, et à *en situation avantageuse*, emploi « mélioratif » 'utilisé pour plaisanter' bien maintenu de nos jours (v. aussi chap 2.5.1), l'adjectif *embarrassée* véhicule une notion de gêne pour la femme enceinte, qui a plus de difficultés (physiques) à accomplir les tâches manuelles qui lui incombent traditionnellement (Viollier 2010d [entretien]). **3)** L'adjectif est inconnu de 6/6 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – une du Nord (dans la cinquantaine), quatre des Vosges (entre 26 et 42 ans) et une de Bordeaux (locutrice de 26 ans) (EnqWissFrancoph 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Selon les sources consultées, le diatopisme de notre corpus est attesté dep. 1823 chez P.-L. Courier (d'après TLF, v. aussi GLLF, qui le marquent « vx » et « vx et fam. ») – un auteur né à Paris mais qui a vécu en Touraine. ♦♦ Le sens de notre corpus de référence représente un diatopisme sémantique, probablement formé par restriction du sens gén. fig. de l'adj. *embarrassé* au sens de "qui est dans l'embarras ; qui se trouve en difficulté pour agir, pour répondre" (cf. GLLF sens 3), lui-même attesté dep. Montaigne 1580 (*ib.*). Si le type est aussi attesté dans la Romania en dehors de la France, dans une perspective variétale, la forme fr. *embarrassée* affichant en ce sens une répartition surtout centre-occidentale, et en l'absence d'attestations françaises anciennes (d'après FEW I, 260a *BARRA III), elle représente peut-être une innovation interne du français dans l'Ouest (v. aussi ci-dessous). ♦♦♦ Selon les données rassemblées le diatopisme, en emploi synonyme de *enceinte*, relève d'une aire

compacte, centre-occidentale, qui va de la Mayenne jusqu'en Charente-Maritime et s'étend jusqu'au Loir-et-Cher (v. aussi l'attest. chez Courier), mais est aussi attesté dans un îlot dans le Marne (outre des attest. de différentes variantes dans des aires diverses) (FEW I, 260a). Il est bien attesté dans le Centre-ouest (sauf en Charente) jusqu'à l'époque moderne (Rézeau 1978 pour Pérochon ; SefcoOuest 1993/2004 [Vend., CharM.] ; CorbrejaudNoirmoutier 2005 et Enq. 1-2 [Vend.]). Le diatopisme véhicule pour ses utilisateurs une notion de gêne (Enq. 2). Dans l'œuvre d'Yves Viollier, il est employé à côté d'un emploi particulier – la loc. verbale (*être*) *en situation avantageuse*, hapax mis à distance à l'aide de guillemets (v. aussi la note ci-dessus), et l'adjectif *grosse*, utilisé deux fois (1998, 17 2x) – qui fait probablement partie du fr. gén. vieilli (v. chap. 2.5.1), comme d'autres emplois familiers tels que l'adjectif *pleine* (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 59 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 29, déf. d'après FEW) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ rare, sans connot. péj. particulière (reconnu par 3/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *embarrassée* adj. fém. "enceinte" (sans attribution au registre dial. ou frég.), aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] (dans le discours cité d'une locutrice parlant d'elle-même) Rézeau 1978, 98.

— *SOURCES GENERALES* : part. passé fém. *embarrassée* bmanç., ang., poit., saint. Blois, Reims "schwanger" [Mayenne, surtout Maine-et-Loire, Centre-ouest sauf Char., Loir-et-Cher, Marne] FEW I, 260a s.v. *BARRA III ; « vx » "enceinte" TLF s.v. *embarrassé*, -ée sens II.C.2 spéc. (cit. P.-L. Courier 1823, *Pamphlets pol.*, glosé et marqué) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : « vx et fam. » "enceinte" GLLF 1972 s.v. *embarrassé*, *e* sens 5 (cit. P.-L. Courier 1940 [1802-1825] et J. A. Barbey d'Aurevilly 1964-1966 [1836-1889]).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; "enceinte (pour une jeune fille)" SefcoOuest 2004, 179 s.v. *enceinte* (sans local., mais Vend., CharM., 1993, 39) ; [var.] 'dial.' *embarasseue* adj. "femme [sic gr.] enceinte" Corbrejaud-Noirmoutier 2005, 28 s.v. *embarasseue* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

1. FAM. COUR. "ensemble des oisillons d'une poule" (*grouée de poule*). Réf. / Syn. gén. *couvée*

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [Athanase] poussa doucement ses enfants serrés derrière elle comme une grouée de poule [...]. (ViollierVigne 1994, 90)

◆ (*Spéc., p. méton.*) FAM. COUR. (AFFECT., PLAIS. ou PEJ.) "ensemble des enfants d'une famille". Réf. / Syn. gén. *couvée*

— Dans le discours cité :

Sa femme parut sur le seuil et nous appela : / – Eugène ! Le café est chaud. Si tu veux faire entrer monsieur. / On avança. Les enfants se levèrent. – / En voilà trois de la grouée [en note : *couvée*]²⁹⁸ : Armand, qui prendra sans doute la suite. C'est déjà un gaillard, pas vrai ? Il a dix-sept ans. Véronique, qui est en classe de quatrième. Et Maurice, le dernier (ViollierMalvoisine 1979, 193)

— Dans le discours citant :

On avait installé sa famille dans la loge* à Vrignaud [les trois enfants de la dame bourgeoise kidnappée par les insurgés vendéens] [...]. Et puis elle avait gratté dans la loge*, avec un vieux balai [...]. Et elle tomba sur la paillasse au milieu de sa grouée, sa couvée rassemblée, pour son premier sommeil lourd de libre prisonnière. (ViollierLoups 1985, 106)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : sa grouée s'endormait (ViollierLoups 1985, 115)

• Loc. nom. *grouée de petits, grouée de drôles*, grouée d'enfants*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : comme pour se moquer, Lili et Suzanne avaient fait toute une grouée de petits, huit, aussi bien venus les uns que les autres. (ViollierCabane 1982, 169) / Il lui montrait une grouée de cinq drôles* autour d'une femme et d'un homme assis dans l'herbe. (ViollierCortège 1986, 221) / Des grouées d'enfants se bousculaient pour être plus près [des événements lors de l'enterrement]. (ViollierFontfroide 1999, 26)

2. (P. ext.) FAM. "groupe constitué d'une famille nombreuse". Réf. / Syn. gén. *tribu*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : L'œil du curé Calteau tomba sur la grouée des Bouron [un couple avec sept enfants] au fond de l'église, et il s'enflamma. (ViollierVigne 1994, 60)

²⁹⁸ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

◆ (Spéc., p. méton.) FAM. [le compl. prép. désigne une pers.] "groupe de personnes qui se ressemblent" (*grouée de paresseux, grouée d'hommes*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : toute une grouée de paresseux vint s'agglutiner [au groupe des combattants courageux qui avaient fait du feu lors de la guerre de Vendée] (ViollierLoup 1985, 81) / toute une grouée d'hommes [pèlerins] (*ib.*, 121) / une grouée de [paysans] porteurs de blouse, la fourche sur l'épaule [en marche, pendant la guerre de Vendée] (*ib.*, 156)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme *grouée*, à onze occurrences dans le corpus primaire, est légèrement moins fréquent que des synonymes généraux, qui concentrent dix-neuf emplois au total, tous emplois confondus, surtout *tribu* puis *couvée* (1979/1997, 1980, 1982, 1986, 1988, 1994 5x, 1996 2x, 1999 2x, 2000b, 2001, 2007 3x) – à l'exclusion d'hyperonymes comme *groupe* (p.ex. 1986, 11 ; 1999, 58) et de locutions comme *clan familial* (p.ex. 1994, 221)²⁹⁹. Le diatopisme est donc plus de deux fois moins fréquent que ses équivalents généraux (eux aussi employés dans des comparaisons), tout comme le verbe diatopiquement marqué *s'agrouer* (v. chap. 3.1.4.4).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme *grouée*, à onze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et deux mises en relief (1979, 1985), apparaît dans six romans des années 1970 à 1990, à orientation régionaliste, marquée et modérée, dont un roman policier (1979, 1982, 1985 5x, 1986, 1994 2x, 1999). Il figure toujours dans le discours citant, sauf lors de son premier emploi (mis en relief) (1979), où il est attribué au discours cité d'un locuteur du Bocage vendéen du troisième quart du 20^e s. qui s'adresse au personnage-narrataire du cadre narratif, fictivement associé à l'écrivain. **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, l'emploi unique du diatopisme en 1979, mis en relief, disparaît dans la version définitive avec le passage dans son ensemble (1997, 152). **2.A)** Lors de son premier emploi (1979), le diatopisme *grouée* est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique (*couvée*). **3.A)** Si la note a été ajoutée par l'éditeur (ci-dessus), le

²⁹⁹ Le synonyme général le plus fréquent, *tribu*, à douze occurrences, figure trois fois au sens 1 (2000b, 55 ; 2007, 27, 207) – dont le premier figure dans le discours direct – sept fois au sens 2, au sujet d'une famille de paysans (1994, 241 ; 1996, 27 ; 1999, 54) ou, par extension, au sujet de la famille et des employés de la comtesse (1988, 301) ou d'un collectif de Vendéens immigrants en Charente : « la tribu vendéenne » (1994, 118, 166, 313), et enfin deux fois au sens 2 spéc., au sujet des paroissiens d'un curé (1982, 146) et d'enfants : « une tribu de gamins » (1999, 31). Suit le synonyme général *couvée*, à trois occurrences, qui figure dans le corpus primaire exclusivement au sens 1 en référence au monde animal et dans des comparaisons (comme le diat. *grouée de poules*) – au sujet d'une armoire qui bouge comme une cane ayant perdu sa couvée (1980, 73) ou d'une femme regardant manger son mari et son fils « avec des attentions de poule gardant sa couvée » (1996, 188) – ainsi que pour désigner une famille nombreuse (1979, 49 > 1997, 38). D'autres synonymes généraux sont rares, rassemblant quatre attestations au total : trois pour le sens 1 – *nichée* (2007, 127) ; *kyrielle* : « une kyrielle de sept enfants » (2001, 237), aussi une fois au sujet d'animaux – *grappe* [au sujet de corbeaux] (1986, 250) – et une fois pour le sens 2 spéc. *grappe*, au sujet d'amies (1994, 31).

diatopisme figurant dans le discours cité, il est en emploi autonymique dans le discours dû à l'écrivain. Il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque et implicitement pour sa valeur d'authenticité et d'expressivité, le locuteur parlant de ses enfants qu'il affectionne. Au niveau interactionnel entre les personnages, le diatopisme vise indirectement à véhiculer l'affection du père pour ses enfants, et à souligner auprès du narrataire (et indirectement du lecteur) qu'il a eu beaucoup d'enfants malgré son passé difficile, raconté dans le récit (fonctions expressive et informative, implicites). Au niveau interactionnel entre l'auteur, l'univers créé et le lecteur visé, son emploi vise également implicitement à caractériser le personnage d'Armand comme aussi doux et humain que ses ancêtres décédés de la Malvoisine (v. s.v. *brailler* et *cassotte* Pragm.). **2.B)** Lors de la seconde mise en relief du diatopisme (1985), celui-ci, également sans marquage, est glosé à l'aide d'une définition qui le suit en apposition entre virgules, sous la forme d'un synonyme précédé, comme le diatopisme, du pronom personnel *sa* (*sa grouée, sa couvée rassemblée,...*). **3.B)** Le diatopisme, en modalisation autonymique, figure en fonction de thème. Il est rendu accessible par une définition discrète en emploi imagé comme le diatopisme, appliqué non pas au monde des animaux, mais aux trois enfants d'une femme bourgeoise. S'il est implicitement utilisé en tant que mot appartenant à l'usage, le diatopisme est ici doté d'une valeur expressive, et vise aussi implicitement à caractériser la dame comme un personnage doux qui apporte beaucoup de soin à ses enfants (fonction narrative de caractérisation).

ENQUETES. Lors de nos enquêtes menées en Vendée en 2006, le diatopisme est reconnu par 2/8 (mais récusé par deux informateurs supplémentaires âgés dans la vingtaine), comme désignant un groupe de poussins et d'enfants selon l'un des deux témoins, ou exclusivement un groupe d'enfants, sous la forme de la variante *gouroué*, selon l'autre (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes menées en 2009, le diatopisme est reconnu par 12/12 des locuteurs enquêtés. Il est utilisé en référence aux animaux qui donnent des grandes portées (le type d'animal variant selon les témoins), ainsi qu'en référence aux humains, alors en général sur le ton de la plaisanterie ou véhiculant une connotation péjorative. Il est déclaré employé par neuf témoins, ainsi que par un témoin supplémentaire, lycéenne de milieu modeste et rural âgée de seize ans. Les informateurs déclarent connaître la forme *grouée* – un couple âgé de milieu cultivé et une étudiante de milieu modeste et rural de 22 ans – et surtout des formes *go(u)rouaille, garouaille, gorouée, gorouille* – il s'agit de locuteurs de milieu rural (modeste et moyen), nés entre 1925 et 1967, mais aussi de la jeune informatrice supplémentaire (pour les réalisations de la première syllabe /ɔR, 3R, R3/, v. GautierGramPoit 1993, 19) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme *grouée* est attesté en mfr. depuis 1429 en référence à des oisons, le FEW traduisant "volée d'oiseaux" (IV, 270a *GRODARE 1 [sans local.]) : « **grouée** d'oisillons [...] sur un buisson » (ap. Wallon J. d'Arc, p. 87, dans Adrien Thibault, *Glossaire du pays blaisois*, 1892, 183, d'après MourainRézMaraisV 2003, 176 [Réz]). Il est ensuite attesté avec un sens p. ext. "grand nombre" depuis Cotgr 1611, sous la forme *groée* (d'après FEW IV, 270b). Notre documentation atteste ensuite, en Vendée, le sens de "groupe nombreux" en 1807 (d'après *ib.*, 270b), c.-à-d. en 1809 (cit. LaRévellièrreMontaigu), puis le sens de "groupe de personnes", depuis av. 1847 (VaudoréBocageV 2003). ♦♦ À partir de l'emploi qui renvoie au monde des oiseaux, le diatopisme de notre corpus primaire a été formé par métonymie – appliqué aux êtres humains et en partie à des inanimés : "couvée d'oiseaux" > "couvée d'autres être vivants" > "famille nombreuse" et "groupe rassemblé" (et "grand nombre" ci-dessus). Comme le verbe *s'agrouer*, l'emploi mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier en référence à des enfants représente probablement une innovation du frm. centre-occidental (v. Cotgr.) – un diatopisme sémantique qui peut en principe naître dans l'ensemble de l'aire d'emploi de *grouée* en son sens d'origine, qui est surtout centre-occidentale (v. ci-dessus). Ce dernier représente un emploi substantival (lexicalisé) de *groué(e)*, part. passé du verbe diat. *grouer* (cf. chap 3.1.4.4 s.v. *s'agrouer*), désignant à l'origine "ce qu'un oiseau (en part. une poule) rassemble, protège sous ses ailes". ♦♦♦ Le diatopisme *grouée* appartient, comme (*s'agrouer*), à une famille lexicale d'extension large qui est « über die südhälfte des fr. und fast das ganze occit. sprachgebiet verbreitet[...] » (FEW IV, 271a). Ce type est particulièrement caractéristique d'une large aire de l'ouest et du centre (*ib.*, 270a-271b ; aussi Jaubert ²1864 [Centre], TLF pour un ex. tourangeain) – d'où il est aussi passé outre-Atlantique en Acadie (Massignon 1962), ayant donc dû jouir d'une bonne assise en français dans l'Ouest/Centre aux 16^e/17^e s. Le diatopisme est absent des dictionnaires différentiels hexagonaux que nous avons consultés, mais est bien attesté en français en Vendée (Barkan 1963 ; Enq.). Il a aussi été largement relevé dans les sources dialectales modernes et contemporaines dans le Centre-ouest. Il est utilisé en référence aux oiseaux, surtout aux poules (MourainRézMaraisV 2003 [1847] ; VaudoréBocageV 2003 [av. 1847] ; ALO : type dominant) et à d'autres animaux (SefcoOuest 1993/2004 ; CorbrejaudNoirmoutier 2005), de même qu'aux êtres humains (GautierGramPoit 1993, SefcoOuest 1993/2004 [Char., DSèvres]), en particulier aux familles (*ib.* [Centre-ouest] ; CorbrejaudNoirmoutier 2005), ainsi que dans le domaine du travail, comme dans l'emploi mis en relief par Yves Viollier (VaudoréBocageV 2003).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *grouée* s.f. Vend. "cuvée (de poussins) ; famille" RichessesThib 2008, 61 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 60, 90) ; Ø RézVendée2009 ; Δ *grouée* fam. rare "groupe de poussins" et "groupe d'enfants" (reconnu par 2/10 inf.) EnqWissVendée 2006 ; fam. cour. légitime "grande portée d'animaux", (souvent plais. ou péj.) "famille nombreuse" (reconnu par 13/13) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : *grouée* fr. d'Acadie "cuvée" (et région. du Centre-ouest français du sud de la Loire [Anj., Touraine], Poit. et Charentes) Massignon 1962 II, 736 §3j I ; *grouée* "portée, cuvée, bande" Barkan 1963, 40.

— *SOURCES GENERALES* : *grouêée* Vendée "groupe nombreux" 1807 [c.-à-d. 1809, cit. LaRévellièrre], *grouée* Beauvoir, bgât. *grouée* "cuvée, bande" [Vend., Gâtine des DSèvres], *grwaye* Elle "troupeau de volaille" FEW IV, 270b s.v. *GRODARE 1 ; dans le discours définitoire de (*s'*)*agrouer* « région. » "garder une grouée ou guerouée [cuvée, aj. TLF]" TLF s.v. (*s'*)*agrouer* A (cit. Rougé 1943 pour la Touraine) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Nicot 1606, Richelet 1680, Furetière 1690, Ménage 1694, Trév 1743-1752, Féraud 1761, Ac ⁴1792, Littré, Lar 1866, 1907, 1922, 1948, 1982-1985 ; 'rural, du passé' « en Poit. » "cuvée" Lachiver 1997, 918 sens 2 ; Ø TL, FRANTEXT.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.f. *grouée* "cuvée de poulets, de canards ; reunion [orig.] d'individus pour faire un ouvrage" VaudoréBocageV 2003, 322 s.v. *grouée* [av. 1847] (cit. LaRévellièrreMontaigu) ; "cuvée de poulets, de canards, etc." MourainRézMaraisV 2003 [1847], 175 ; *grouée*, *gorouée*, *guerouée* ([syn.] *couée*) SefcoOuest 2004, 126 s.v. *cuvée*, et s.f. *grouée*, s.m. *agrous* "famille nombreuse (souvent péj.)" ([syn.] *famillée*, *flâtée*, *loubrie*, *petaïe*, *ramijhée*) *ib.*, 203 s.v. *famille* et *grouée*, [var.] *gorouée* "grande quantité d'animaux" *ib.*, 380 s.v. *quantité* (sans local., et sans restr. "cuvée", "portée, famille d'animaux", "nombreuse famille" [*toute une grouaïe de drôles*], Char., DSèvres "groupe de personnes, rassemblement", 1993, 163 s.v. *grouée*, et *agrous* s.m. pl. "nombreuse famille ; bande de galopins", 1992, 47) ; *groueue* s.f. "cuvée – nombreuse portée – nombreuse famille" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 33 s.v. *groueue* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *grouêée* "grande bande" LaRévellièrreMontaigu 1809, 391 ; *grouée*, var. *guerouée* s.f. "cuvée de poulets, de canards ; et, par extension, une *grouée* d'enfants" Jaubert ²1864, 347 ; *grouée* sf. type dominant ALO 1973 III, c. 636 'une cuvée (de poussins)' ; 'dial.' s.f. *grouaïe* "groupe, cuvée" GautierGramPoit 1993, 19 ; Ø Chaigne 1997.

MEMON (diat. phon.) → chap. 3.2, p. 873

FAM., surtout LANGAGE DES ANCIENS [terme d'adresse d'affection, d'amitié]. Loc. syn. gén.
mon garçon, mon fils

◆ [Envisagé dans un rapport de filiation]

— Dans le discours cité :

Marthe l'attira contre elle [Augustin, son fils de cœur appelé à la première guerre mondiale]. Elle avait une force d'amour considérable. Elle prit sa figure entre ses mains en coupe et, le regard mourant, elle prononça des mots venus de l'enfance : / – Mon fi, mon rat, mon loup... / La chaleur était lourde. La fumée de la loco ne montait pas dans le ciel. Elle enfermait la petite gare dans son nuage. Elle piquait les yeux. Augustin emporta avec lui l'odeur de Marthe, une tendre odeur de brioche*. (ViollierSaisons 1996, 360)

◆ [Envisagé seulement par rapport à l'âge]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Méfie-toi, mon fi, que me répétait Fali Bounhomme³⁰⁰ [...], le vieux gars [= vieux garçon] c'est le fumier de la société ! (ViollierMariennée 1980, 63) / – Alors, mon fi, c'est aujourd'hui que tu pars pour le service ? (*ib.*, 71) / – Mon fi, elle ne t'a pas qu'un peu mené en bateau la Jeanne³⁰¹ ! Tu vois ce que tu es devenu ! (*ib.*, 133) / – Ce qu'il vous faudrait, c'est boire un coup. Ne vous gênez pas, le seau est au pendille [= pend]³⁰² à la corde du puits... / [...] / – C'est-y³⁰³ que tu deviens fou mon fi ? C'est-y que tu voudrais m'enterrer ? (*ib.*, 161) / – Oui, mon fi, oui... (*ib.*, 162) / [Suite à une moquerie] Ne t'inquiète pas de ça, mon fi (Tchic-ouf était de loin le plus jeune des quatre [des amis paysans rassemblés]) [*sic ponctuation*] Ils sont encore bien attachés [c.-à-d. les parties de son corps que son ami fait semblant de vouloir couper]. (ViollierCabane 1982, 74) / – Fais attention mon fi, ils pourraient bien te percer ta veuze* (ViollierLoups 1985, 22)

REMARQUES. 2) Le diatopisme à huit occurrences dans notre corpus primaire, coexiste dans le corpus primaire avec des équivalents généraux (t. d'adresse affectueux), qui sont plus fréquents. Dans les quatre romans (de 1998 à 2001) dans lesquels ces derniers ont été enregistrés, ils apparaissent (au min.) quatorze fois, dans les deux emplois – surtout envisagés dans un rapport de filiation (neuf fois), mais aussi seulement par rapport à l'âge (cinq fois). Y figure surtout la forme gén. *mon fils*, six fois (1999, 213, 214 en emploi premier ; 2000b, 35,

³⁰⁰ Pour le n.pr. fictif *Fali Bounhomme*, v. s.v. *grâler* en note.

³⁰¹ Pour l'usage de l'article devant des noms de personne (notamment des prénoms), v. chap. 2.5.1 (pour des attest. dans nos ex., v. s.v. *brailler*, *bromer*, *cabanier*, *drôle* sens 1.2, *mon fi*).

³⁰² Cf. 'frrég.' Vend. 1. "chiffon suspendu", 2. "quelque chose qui pend" Barkan 1965, 76 s.v. *pendrille* [var.].

³⁰³ Pour l'emploi de *-ti*, morphème interrogatif indépendant, v. s.v. *chéti* en note.

75, 145 ; et 1999, 82 dans l'emploi second) – dont une fois l'elliptique *fil*s (2000b, 145) – puis le fr. gén. *mon garçon*, quatre fois (2001, 375 ; et 1998, 188, 241 ; 2000b, 37), et deux fois le synonyme général *fiston* (2000b, 78 ; et 1999, 165). S'y ajoute un équivalent général [envisagé seulement dans un rapport de filiation] *mon loup* (1996, 360 ; 1998, 35), dont l'un lors de sa mise en relief (1996). Les équivalents généraux sont toujours attribués au discours direct (dont un dans une lettre, *fil*s), dix fois d'hommes et trois fois de femmes, tous des Vendéens de milieu modeste et rural de la première moitié du 20^e s., sauf un père supérieur, Vendéen, qui s'adresse à un futur curé (2000b, 37)³⁰⁴.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à huit occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1996), apparaît dans quatre romans régionalistes des années 1980 et 1990, tous marqués, sauf un où figure l'emploi mis en relief, modéré (1980 5x, 1982, 1985, 1996). L'ajout entre parenthèses dans le second roman dans lequel il apparaît (*Tchic-ouf était de loin le plus jeune des quatre*) est considéré comme une périphrase explicative, non auto-référentielle (1982, v. ex. ci-dessus ; cf. aussi p.ex. s.v. *nenène*). Il figure toujours dans le discours cité de personnages de milieu rural et modeste, surtout des hommes qui s'adressent à des amis (1980 4x, 1982), sauf lors de ses deux derniers emplois (1985, 1996). Il est ainsi surtout attribué aux propos de personnages de la première moitié du 20^e s. (sauf en 1985) : un vieux garçon, villageois buveur et ridiculisé mais gentil, Fali Bounhomme, s'adressant toujours à son jeune ami Arsène (1980 4x), un paysan âgé qui s'adresse à un ami sur un ton de plaisanterie (1982), la domestique Marthe qui, émue, s'adresse à son fils de cœur, lors de la mise en relief du diatopisme, de même qu'une paysanne âgée de la fin du 18^e s., la mère Barbillon, s'adressant à l'amuseur du village (1985). **2)** Lors de son dernier emploi au sein de l'œuvre d'Yves Viollier dans un roman modérément régionaliste, le diatopisme attribué au discours direct de la domestique vendéenne Marthe est mis en relief sous la forme d'une tournure de citation localisatrice qui recourt au verbe *prononcer* et est modalisé par un groupe propositionnel qui attribue les propos cités à un collectif de locuteurs indéfinis du passé (*elle prononça des mots venus de l'enfance : / – Mon fi, mon rat, mon loup...*). **3)** Le diatopisme est en emploi autonymique par son attribution au discours rapporté, cité selon le double mode 'comme elle disait' et 'comme on disait jadis' : il n'est pas explicitement présenté comme diatopiquement marqué, mais par l'identité de l'énonciatrice, vendéenne, comme un emploi du

³⁰⁴ Ils sont neuf fois attribués à des personnages qui s'adressent à leurs fils : le paysan-éleveur Augustin (2000b, 35, 75, 78, 145), le paysan Gaborit (1999, 213, 214), une mytilicultrice, Lilas (2001) et une domestique, Marthe, s'adressant à son fils adoptif (1996, 360 ; 1998, 35). Cinq attestations figurent dans le discours de locuteurs qui s'adressent à une personne plus jeune : l'oncle Gaborit, Zaccharie s'adressant à son neveu (1999, 82), un maquignon s'adressant à un apprenti (1998, 188), un contrôleur s'adressant à un jeune maquignon (1998, 241), une employée charentaise, la Ménie, qui s'adresse à un autre villageois (1999, 165) et un curé (2000b, 37).

passé récent (c.-à-d. de la fin du 19^e s.) qui est situé dans la région. Le diatopisme est ainsi implicitement utilisé pour sa valeur d'authenticité, mais aussi son expressivité – ici sa capacité d'exprimer un attachement émotionnel fort. En l'absence d'une glose définitoire, il est visiblement jugé accessible pour le lecteur exogène visé, le cotexte fournissant en effet deux équivalents synonymiques dans la suite immédiate (*mon rat, mon loup*). L'utilisation et la mise en relief du diatopisme visent moins à attirer l'attention sur un particularisme qu'à caractériser Marthe comme une femme généreuse et aimante, à signaler son attachement pour son fils de cœur, le héros du roman, et à caractériser leur relation proche, stabilisante pour ce dernier. Ces fonctions narratives situées au niveau interactionnel entre l'auteur et le lecteur coexistent avec des fonctions qui relèvent du niveau interactionnel entre les personnages – où l'énonciatrice veut exprimer la force de son amour pour son fils de cœur, qu'elle a de la peine à laisser partir à la guerre, et l'encourage implicitement à revenir vivant (fonctions d'expression et d'appel). Ces fonctions narratives de caractérisation, d'expression et d'appel du diatopisme contribuent au premier niveau interactionnel à la fonction du passage narratif dans son ensemble, qui vise à opposer la douceur de l'amour de ses proches à la dureté de la guerre, et à prédire la force de l'amour qui permettra au héros de survivre lorsqu'il sera grièvement blessé pendant la guerre (v. index 7.2.2). L'utilisation exclusive du diatopisme dans des romans régionalistes, dans des passages dont l'action est située en Vendée, et dans le discours cité de personnages, surtout des hommes, de milieu rural et modeste – tout comme les équivalents, plus fréquents – confirme qu'il s'agit pour l'auteur d'un emploi familier légitime qui est explicitement associé à l'usage local en Vendée entre proches, probablement plus particulièrement à celui des hommes d'un passé récent en milieu rural.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée dans l'expression *Mon fi !* par 6/14 locuteurs. Il est déclaré employé par un couple d'agriculteurs comme terme d'adresse affectueux pour des personnes plus jeunes qu'eux, et dit connu de deux locuteurs en milieu rural par l'oral, et de deux locutrices de même que d'une informatrice supplémentaire âgée de quinze ans par le biais de la littérature. Trois locuteurs signalent en outre employer fréquemment l'expression (diat.) *mon (petit) gars*. Le substantif *fi* /fi/ est reconnu comme courant par 14/14 dans la loc. nom. *fi de garce* et des loc. nom. du même ordre comme *fi de vesse* (v. Com. hist.-comp.), utilisé comme une interjection de discours augmentant l'expressivité, de même que comme un terme affectueux (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme *mon fi* n'est pas daté au sens mis en relief dans notre corpus de référence minimal, où il manque. Il a cependant été relevé dans la littérature française haïtienne en 1944 (Roumain 2003), et comme terme d'amitié (notre emploi second)

au Havre (Haute-Norm.) dans une étude de 1903/1904 (Maze, d'après FEW III, 521b *FILIUS* "fils"). ♦♦ Il représente un diatopisme lexématique par lexicalisation de la séquence *mon* (pron. poss.) et *fils* [fi] (s.m.) – une innovation interne du français dans sa variation diatopique qui est en principe possible dans l'ensemble de l'aire où la variante (diat.) *fils* [fi] s.m. est usuelle. Celle-ci représente un archaïsme du français général : « La graphie fréquente *fi* témoigne d'une prononciation [fi], qui est constante et constitue un archaïsme » (DRF, 467 s.v. *fils* Graphie, citant Fouché 679, Rem. I ; v. aussi les attest. de FEW III, 521ab). ♦♦♦ Le diat. *mon fi* a été relevé dans notre emploi second en Haute-Normandie au tournant des 19^e/20^e s. (FEW III, 521b). À l'époque contemporaine, il est aussi employé dans la littérature outre-atlantique comme chez le Martiniquais P. Chamoiseau (*Chronique des sept misères* 1986, quatre fois), étant fréquent chez l'Haïtien J. Roumain (*La montagne ensorcelée* et *Gouverneurs de la rosée*) (comm. pers. d'A. Thibault) – où il est aussi utilisé en notre sens premier (ci-dessus). Dans les loc. (épiciens) « fam. et pop. » du type *fils de garce* ! "individu méprisable" (cf. injure « pop. » Rob) et [avec une connotation méliorative] "bougre", aussi comme interjection, le diatopisme *fi* ou *fils* [fi] est caractéristique surtout d'une aire continue qui va du Morbihan jusqu'au Centre-ouest en passant par la LoireA. et le Maine-et-Loire (DRF, 467sq. s.v. *fils*). Ces loc. sont également attestées dans notre corpus primaire, mais sans mise en relief particulière, exclusivement dans les cinq romans proprement régionalistes de 1979 à 1986³⁰⁵. Le diatopisme mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier est en Vendée utilisé à côté d'autres équivalents diatopiquement marqués en emploi de terme d'adresse, également au sein de cette dernière : *mon drôle* [envisagé seulement par rapport à l'âge] (1985, 103 ; 1986, 182, 183, 208 ; cf. s.v. *drôle*), de même que *mon gars*, également utilisé exclusivement dans des romans régionalistes (1979/1997, 1980, 1985, 1986)³⁰⁶.

³⁰⁵ Les loc. (diat.) pop. et fam., notamment *fi de garce* et *fi d'enfants de garce* sont toujours attribuées au discours direct de Vendéens ruraux d'un passé récent – y inclus une sourde-muette (1980, 206) – majoritairement d'hommes adultes, et en général reprises dans le discours d'un même personnage (1979/1997 3x, 1980 5x, 1982 5x, 1985 8x, 1986 6x, tous emplois confondus). Nous avons relevé neuf variantes, qui figurent vingt-huit fois dans le corpus primaire : *fi de garce*, neuf fois (1979, 103, 104, 105 > 1997, 83 ; 1980, 161, 184 ; 1982, 134 ; 1985, 24 ; 1986, 191 2x), *fi d'enfants de garce*, sept fois (1985, 20, 88, 124, 145, 146 ; 1986, 17, 18) et la var. *enfants de garce*, deux fois (1986, 135, 136), et *fi de garne* (1980, 206, v. ex. cité s.v. *mariennée*), *fi de putain* (1982, 132), *fi de loup*, interj. de discours de renforcement ou marquant la surprise, trois fois (1982, 65 ; 1985, 135 ; 1998, 145 v. s.v. *remouilloir*), *fi de vesse*, trois fois (1982, 132, 106 ; 1985, 205) et *fi d'enfant de vesse* (1982, 106) de même que la variante *fi de bougre* (1982, 114).

³⁰⁶ La loc. (diat.) *mon gars* figure deux fois en emploi envisagé dans un rapport de filiation (1985, 208 ; 1986, 174) et seize fois en emploi envisagé seulement par rapport à l'âge, tous les emplois de la première version de Viollier/Malvoisine ayant été repris dans la deuxième (1979, 23, 53, 102, 103, 145, 176, 178, 182/ 1997, 20, 42, 80, 81, 112, 138, 139, 143 ; 1980, 46, 52, 91, 138 ; 1985, 200 2x ; 1986, 248, 103) – dont deux avec un qualificatif affectueux, *mon petit gars* (1979, 145/ 1997, 112 ; 1985). Le diat. *gars* "jeune homme, garçon", fréquent dans l'œuvre d'Yves Viollier mais non mis en relief, est caractéristique d'une large zone du quart nord-ouest qui se prolonge jusqu'à l'Allier et la Bourgogne (DRF, 523-525).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø mais *fi(ls)* [fi] dans *fi(ls) de garce / de la mère / de vesse* loc. nom. et interj. RésOuest 1984, 139sq. > 1990, 63 ; *fi* [fi] DRF 467 s.v. *fi* Graphie [Rés] (v. aussi *fi* [fi] *de garce / de la mère / de putain / de vesse !* *ib.*, 467sq.) ; Ø DRF Compl 2007, RichessesRés 2007, RichessesThib 2008, Ø mais [fi] dans *fi* *de garce / garce / d' la mère / de vesse* « fam. » « usuel », aujourd'hui démotivé RésVendée 2009, 44 s.v. *fi* *de garce* [fitʁaks] ; Δ bien connu, fam., affectueux, légitime (reconnu par 7/15 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. à Haïti *mon fi* Roumain 2003 [1944], 295 (cité d'après Thibault 2009, 105), attribué au discours direct d'une haïtienne âgée qui s'adresse à son fils : « – Ne déparle [= déraisonne] pas, mon fi. », passage accompagné d'une glose dans d'autres éditions comme « fi (= fils) » dans Édouard 1965, 172 (consulté par l'intermédiaire de Google Livres le 21/11/09).

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW III, 521a s.v. FILIUS "sohn" I.1 "sohn" et après havr. *mon fi* "esp. de t. d'amitié" [Haute-Normandie] *ib.*, 521b I.2 "knabe" ; *mon fi* appellatif [terme d'affection, d'amitié] « fam. », « forme région. ou vieillie » TLF s.v. *fi* I.B.3 Rem. (cit. Moselly 1907) ; Ø mais *fi de garce* « pop. » injure Rob s.v. *fi* 1 (et *fi* [fi] jusqu'au 19^e s., *ib.* Étym.) ; Ø Lar 2004 ; Ø mais appellatif *mon fi* « terme d'amitié (condescendant ou région.) à l'égard d'un jeune homme », (aussi injure *fi de garce, de pute*) PR 2008 s.v. *fi*.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRésSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRés-MaraisV 2003 ; *fi* dans *fi de / fant de (louc, de cheun, de la mère)* "enfant de (loup, de chien)" 'excl. plus ou moins indignée, péjorative' SefcoOuest 2004, 181 s.v. *fi* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRésVendée 2005, FemmesRésVendée 2005.

FAM. COUR. AFFECT. hypocoristique "femme qui est choisie par les parents comme une personne de confiance d'un enfant naissant, qui le tient traditionnellement sur les fonds baptismaux, et est en principe appelée à remplacer les parents en cas de décès ou de carence de ces derniers". Réf. / Syn. gén. *marraine*

— Dans le discours citant (à source énonciative ambiguë) :

[Après l'accouchement de Maria aidée seulement par Suzanne] La sage-femme n'eut qu'à louer Suzanne pour son ouvrage. [...] Le titre de marraine lui serait naturellement revenu, si elle l'avait voulu. Mais comme elle n'avait pas fait baptiser son gars [= fils], elle préféra ne pas être de la cérémonie. – Je serai quand même sa marraine, si tu veux, Maria, à ma façon, sans être passée par l'église. Tu sais bien que tu peux compter sur moi. / Maria aurait mieux aimé qu'elle le fût complètement, n'empêche qu'elle apprit [à] Michel à appeler Suzanne « Nénène » et qu'en retour Suzanne appela Michel son filleul. (ViollierCabane 1982, 153)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Sa première permission nantaise [du jeune militaire en formation de moniteur d'éducation physique Philbert] l'envoya en Vendée [pour s'approcher de son amoureuse]. Il prétextait une visite à sa tante Émilienne, veuve d'un chef d'équipe de la Compagnie des chemins de fer qui avait eu le temps d'offrir une petite maison à sa femme derrière la gare avant d'être écrasé par les tampons d'un omnibus. / – T'arrangerais-tu³⁰⁷ en grandissant, lui demanda-t-elle lorsqu'elle lui ouvrit la porte, tu t'intéresses enfin à ta *nénène* ? / Elle était sa marraine. Elle mesurait un mètre cinquante-deux. Sa poitrine était aussi plate que son ventre était rond. (ViollierVigne 1994, 149)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est aussi employé comme un terme d'adresse, une fois (1982). **2)** Avec deux occurrences, il est rare dans l'œuvre d'Yves Viollier par rapport au synonyme général *marraine*, mais d'emploi exclusif en fonction de terme d'adresse. Le synonyme général figure à dix-huit reprises, dans huit romans, de toutes les grandes phases littéraires de celle-ci (2000a [1975], 106 2x ; 1980, 67, 84 ; 1982, 153 2x v. ex. cité ci-dessus ; 1994, 149 v. ex. cité ci-dessus, 154 ; 1996, 42 ; 2001, 157 ; 2003, 59 ; 2007, 49, 53 2x, 67, 73, 95, 179) – dont deux fois à proximité des deux emplois du diatopisme (1982, 1994), et deux fois dans le discours direct de Vendéens agriculteurs de la première moitié du 20^e s. : Suzanne (1982, v. ex. ci-dessus) et Philbert (1994). **3)** Avec la perte de l'importance du rôle de la marraine dans la société chrétienne occidentale, les désignations affectueuses pour *marraine* ont peut-être tendance à perdre leur vitalité.

³⁰⁷ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief, lors de son premier emploi (1982), apparaît dans deux romans régionalistes (1982, 1994). Il figure d'abord dans le discours citant (1982), puis dans le discours cité, d'une Vendéenne citadine âgée, qui s'adresse à son neveu sur un ton de légère plaisanterie. La proposition qui suit fournit bien un synonyme général, *marraine*, mais est de type narratif explicatif, non auto-référentiel (1994) (aussi p.ex. s.v. *mon fi*). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme est à la fois marqué à l'aide de guillemets et glosé – précédé d'un commentaire métalinguistique incident qui recourt au verbe descriptif *appeler*, et qui figure au sein d'un discours à source énonciative ambiguë, introduit par une tournure de citation indirecte recourant au verbe *apprendre* (*elle apprit [à] Michel à appeler Suzanne « Nénène »*). Le diatopisme est ainsi rapporté dans le discours citant du narrateur extradiégétique, qui attribue l'énoncé marqué à la fois au personnage de Maria (comme étant à l'origine de son emploi), et au filleul Michel (comme étant celui qui y recourt régulièrement). Il est en outre suivi d'un commentaire métalinguistique incident qui recourt également au verbe *appeler* et porte sur un antonyme, *filleul* (*en retour Suzanne appela Michel son filleul*). **3)** Le diatopisme figure en fonction de rhème, étant présenté comme un terme d'adresse, et en emploi de modalisation autonymique, à la fois déclaré utilisé et cité par le narrateur – selon le double mode 'comme il disait' et 'comme elle disait'. Il est rendu accessible non seulement par l'emploi de l'antonyme, mais aussi à travers le cotexte immédiat qui le précède, en particulier par le synonyme général *marraine*, utilisé à deux reprises (Rem. 2). Le marquage ne vise donc pas à éviter d'éventuels malentendus, ni exclusivement à citer autrui (en l'absence de guillemets à l'antonyme général *filleul*). Si le diatopisme figure dans un îlot textuel, étant signalé comme cité, les guillemets visent surtout à signaler un emploi marqué, contrairement à *filleul* (il s'agit donc d'une double 'non-coïncidence du discours à lui-même'), et en même temps à signaler un terme d'adresse qui se rapproche d'un nom propre, comme le signale l'emploi d'une majuscule. L'emploi du diatopisme, utilisé pour sa valeur affective et secondairement son authenticité, vise à augmenter l'authenticité du discours et surtout à caractériser la relation de proximité entre Michel et sa marraine, et indirectement entre celle-ci et la mère du jeune, sa meilleure amie. Cette fonction narrative de caractérisation au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, coexiste avec une fonction émotive, située au niveau interactionnel entre les personnages du récit, où le choix de l'hypocoristique familial sert pour Marie à exprimer son affection pour son amie. L'emploi du diatopisme, rare, toujours rendu accessible par le cotexte, mis dans la bouche de personnages vendéens de la première moitié du 20^e s., dans deux romans régionalistes des années 1980 et 1990 – et son absence des autres romans antérieurs et postérieurs (également situés dans l'Ouest) où figure au contraire le synonyme général, plus

fréquent – signalent qu'il s'agit pour l'auteur d'un emploi à diatopie consciente qui est jugé inconnu du lecteur visé, supra-régional, et qui est légitime en Vendée du moins en français familier entre proches.

ENQUÊTES. **1)** Pendant les enquêtes menées en Vendée en 2006, le diatopisme est reconnu comme un mot affectueux désignant la marraine par 4/8 locuteurs, et déclaré connu sous la forme du corpus primaire, sans emploi d'article (2/8), sous la forme de la variante *menène*, déclarée employée surtout dans le nom composé *tata menène* (1/8) – également par un témoin supplémentaire de la même famille – ainsi que sous la forme *mèmène*, déclaré « vx » et de sens pas sûr (AL). Le type est récusé par 4/8 ainsi que par trois témoins supplémentaires (EnqWissVendée 2006). Pendant les enquêtes de 2009, le diatopisme est reconnu par 12/12 locuteurs, toujours sous la forme *nenène*, comme un mot affectueux (terme d'adresse et de statut), dont une moitié au minimum déclarent l'utiliser (ou l'avoir utilisé) en s'adressant à leur marraine. 2/12 locuteurs reconnaissent aussi la variante *nêne* (un jeune couple vivant dans le Bocage vendéen), et un locuteur connaît la forme *nêne* au sens de "nourrice" (EnqWissVendée 2009). Le mot est restreint aux contextes familiaux, s'employant comme terme affectueux, hypocoristique, ou comme surnom, sans aucune connotation patoise (*id.* 2006 et 2009). **2)** Yves Viollier confirme qu'il s'agit d'un terme affectueux courant qui est aussi utilisé au sein de sa famille (Viollier 2006 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ La forme *nenène*, absente des sources générales et différentielles, est dans les sources consultées depuis 1959 seulement, en Vendée, au sujet du discours dialectal (*nenèn*) (SvensonMaraisV), et en français dans l'œuvre d'Yves Viollier (*nenène*) (depuis 1982). Elle relève pourtant de l'usage (local) tout au long du 20^e s. du moins et doit être de formation antérieure au 20^e s., vu nos enquêtes de terrain (Enq. 1-2), et vu les attestations rassemblées (ci-dessous). ♦♦ Il s'agit avec *nenène* d'un diatopisme lexématique, une innovation interne du français local en Vendée (p.-ê. par transfert depuis le milieu dialectophone), qui est en principe possible dans une grande partie de la Galloromania (v. ci-dessous). ♦♦♦ S'il n'est pas attesté dans le FEW, celui-ci a bien relevé *nêne* "marraine" en Wallonie (LLouv., Nivelles), outre des variantes suffixales dans l'Est, entre la Saône-et-Loire et l'Isère, du type *nenan*, *nenan* (FEW VII, 5a NANN- [désignant le sommeil, le berceau et de là la femme qui berce] 2.b.α), comme aussi [nẽnẽ] "nourrice", relevé à Genève, et [møne] "grand-mère", dans la Loire et Haute-Loire (Apinac, Saugues) (*ib.*). Ce dernier type [møne] est aussi retenu au sens de "marraine" dans la même région (HLoire, Loire) sous le radical MEN-, mot expressif surtout enfantin utilisé comme terme affectueux pour la marraine ou la grand-mère (FEW VI/3, 702b MEN- I.1.a.β.a'). Pour l'emploi synonymique de *marraine*, cette

petite région centre-orientale continue en fait une aire centrale qui connaît le type [m(ə)ni], du Centre-ouest jusqu'au Puy-de-Dôme (Vendée, avec [-t] final, Char. ; Allier, HVienne, Dord., PuyD., Vinz.), et se recoupe partiellement avec le type [mənin], aussi relevé dans une aire centre-occidentale (Vienne, Isle-Jourdain, SeudreS., Gir., centr., Varennes), outre *menaine* à Varennes (Allier) (*ib.*). Cette aréologie centre-occidentale est confirmée par les données de l'ALF, qui a relevé les réalisations de type *mni(t)*, *mnin* dans l'Ouest entre Loire et Gironde, jusqu'à l'ouest de Puy-de-Dôme et à l'Allier, à côté d'une forme /mənɛ/, attestée dans la frange méridionale de cette aire, en Dordogne, et dans le sud-ouest de la Loire (ALF). L'aire plus sud-occidentale connaît quant à elle la variante du type *menino* (FEW VI/1, 499b). Comme on le voit, «[d]ie ganze wortfamilie ist im wesentlichen auf die südhälfte des gallorom. beschränkt » (*ib.*, 702b Com.). Le rattachement dans le FEW des types *nène*, *naina* (et [nɛ̃nɛ]) à NANN-, que suit aussi RézOuest 1984/1990 pour le diat. *nêne* "marraine", invite à voir en *nénenè* une formation par redoublement de la syllabe de *nêne*, donc un diatopisme lexématique. Le type *nêne* a cependant été relevé dans des aires (septentrionales) éparses – en Wallonie et dans le centre-est de la France (ci-dessus) – mais aussi dans l'Ouest, dialectalement, dans les DSèvres (ALF) et en français, en Vendée et dans les DSèvres (RézOuest 1984/1990 ; Rézeau 1978 chez Pérochon [1920]). Vu l'aéologie centre-occidentale, large et continue du type *meni(n)*, qui inclut le Centre-ouest (ci-dessus), il nous semble probable que *nénenè* relève de la même famille méridionale, issue du radical MEN- que *meni(n)*. C'est en effet aussi à partir de ce dernier qu'a pu être dérivé *nêne* "marraine", du moins dans l'Ouest, par aphérèse de la 1^{re} syllabe, plus précisément par l'intermédiaire de la variante *menene* ; celle-ci est formée par accentuation de la dernière syllabe de la forme héréditaire [mənin], et en effet très bien attestée dans le Centre-ouest contemporain. Notre particularisme a ainsi pu lui aussi être formé à partir de *menene*, par assimilation régressive de la consonne initiale <m> aux deux autres consonnes <n> (cf. RichessesThib 2008, 61 [Wiss]). La forme *nénenè* est selon nos sources exclusivement connue en Vendée (SvensonMaraisV 1959, ArantèleGramVendée 1983 [Chaize-le-Vicomte], Pivetea ¹1996 [sans local., mais l'auteur de l'ouvrage est vendéen]), et y est en effet la forme (régionale) dominante en français courant de nos jours (Enq. 1-2). Si la forme *menène* est aujourd'hui plutôt rare en français (Enq.), elle est très bien attestée dialectalement dans l'Ouest, en Vendée (dans les mêmes sources que *nénenè*, et dans PiveteaMaraisP 1987), mais aussi en dehors, dans les DSèvres et la Vienne (SefcoOuest 1994/2004). Les glossaires régionaux du Centre-ouest de notre corpus de référence élargi signalent en outre, à côté des formes du type *meni*, *m(e)nine*, *m(e)nite* (v. Bibl.), aussi le type *merine/méréne*, depuis av. 1847, et qui pu être formé par croisement avec le fr. gén. *marraine* (VaudoréBocageV 2003 ; Favraud 1884 [poit.] ; RézVouvant 1976,

ArantèleGramVendée 1983, Chaigne 1995, Pivetea ¹1996, SefcoOuest 1994/2004 [Vienne, Char., CharM.]).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø mais *nêne* DSèvres, Vend. "marraine (surtout dans le langage des enfants)" (var. du radical expressif NANN- "sommeil ; berceau ; femme qui prend soin d'un enfant") RézOuest 1984, 202 s.v. *nêne* > 1990, 101 (et titre de roman *Nêne*, *id.* 1984 32, n. 43, renvoyant à p. 20) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; « fam. » *nénène* Vend. RichessesThib 2008, 61 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 149) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ mot fam., affectueux, légitime EnqWissVendée 2006/2009 : connu *nénène* / *menène* / *mèmène* (reconnu par 5/12 inf.) *id.* 2006, et cour. *nénène* (reconnu par 12/12) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1965 ; Ø mais *nêne* s.f. 'frég.', chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] dans le roman *Nêne* avec mise en relief : « on disait 'Nêne' pour marraine ; c'était un mot très courant, employé par les grandes personnes comme par les enfants » Rézeau 1978, 111 s.v. *nêne* ; Ø EnqDRF 1994-96 ms., REGION, RézeauFrance 1999, DRF ms., BDLP.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW VI/1, 702b s.v. MEN- I.1.a.β.a', ou (suite à RézOuest 1984/1990) après *nène* f. LLouv., Nivelles "marraine ; grand-mère" [Wallonie] FEW VII, 5a s.v. NANN- 2.b.α ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø GLLF.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 (mais *merine* "mar[r]aine", 326 [av. 1847]) ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; [var.] *menène* "marraine (langage enfantin)" (et *meniche*, *ménie*, *menine*, [syn.] *mérène*, *mérine*, *mouérène*, *coumère* "marraine") SefcoOuest 2004, 298 s.v. *marraine* (sans local., mais *menène* DSèvres, Vienne, 1994, 240, et *ménie*, *menine* Char., Vienne, 1994, 241, *mérine* Vienne, Charentes, 1994, 242) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièreMontaigu 1809, Favraud 1884 (mais poit. *mérine* "marraine") ; Ø FavrePoit 1867/1881 (mais *méerinne* s.f. saint. et *meni*) ; Ø LalannePoit 1867, GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908 ; [var.] *nêne* au point 417 (DSèvres), type centre-occident. *mni(t)*, *mnin* attest. entre Loire et Gironde, jusqu'à l'ouest de Puy-de-Dôme et Allier) et type /mønɛ/ 2 attest. (dans la frange sud de la même aire, en Dordogne, et dans le s-o de la Loire) ALF c. 820 'marraine' ; *nénen*, *ménène* SvensonMaraisV 1959 s.v. *ménène* ; Ø PignonGentePoit 1960, LaChausséeSables 1966, 358-362, RézVouvant 1976 (mais *mérin** s.f. "marraine", §357) ; Ø ALO 1971 I, GachignardMaillezais 1983 (mais *méréne* s.f. "syn. de marraine ; moins fréquent qu'autrefois") ; *nenène* s.f. Chaize-le-Vicomte "marraine" (et *mérine*, *menène*) ArantèleGramVendée 1983, 36 ; Ø BuFouYeu 1985 ; [var.] *menène* s.f. "marraine" PiveteaMaraisP 1987 ; Ø [Saint Maixent, DSèvres] Chaigne 1995 (mais *mouérène*, *mérenne* "marraine", p. 60) ; dial. *nénéne* s.f. "marraine" (et *menéne*, *menine*, *méréne*, *mérine*) Pivetea ¹1996 s.v. *nénéne* ; Ø [Ouest] Chaigne 1997.

PELIN (diat. phon.) → chap. 3.2, p. 878

3.1.4.3. Loisirs et fêtes

La troisième rubrique du champ sémantique de 'L'homme : être social' rassemble les particularismes qui portent sur les loisirs et les fêtes (*alurette*, *chasse aux galants*, *évangilation*, *Foulées du Gois* n.pr., *maire*, *pibole*, *préveil*, *veuze*).

ALUETTE s.f.

COUR. "jeu de 48 cartes aux enseignes du tarot ancien, se jouant à deux équipes de deux partenaires, lesquels se renseignent, à l'aide d'une mimique codée et de formules conventionnelles, sur les cartes de leur jeu" (cf. RézVendée 2009) (*partie d'alurette*, *jeu d'alurette*). Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Après une partie d'alurette [en note : jeu de carte]³⁰⁸, vint le moment sacré de l'essayage du lit. (ViollierMariennée 1980, 96)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Reste à attendre les longues veillées quand, après avoir tué le goret, on réunit tout le village [= tous les habitants du hameau] pour [...] les jeux d'aluettes des hommes et les tricots des femmes autour du feu. (ViollierLise 1974, 116) / Il les a invités à s'asseoir à sa table [ses amis, lors d'une visite surprise] et ils ont fait ensemble une partie d'alurette. (ViollierMolly 2006, 298)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé dans notre corpus primaire, mais moins fréquent que l'hyperon. gén. (*jeu de*) *cartes* (p.ex. 2000a [1975], 22, 120). **3)** Il désigne un jeu développé en France probablement au 15^e s. (Borvo 1977, d'après RézOuest 1984 Étym.) dont l'origine espagnole (p.ex. Lar 2004) est douteuse : des jeux de cartes avec les illustrations connues du jeu espagnol ont aussi été imprimés en France dep. le début du 16^e s., avec des emblèmes espagnols et français (FEW XXII/1, 186b). Le jeu est, en Vendée, souvent assimilé à un jeu du Marais vendéen (RézVendée 2009, 7) – où le mot *alurette* est bien documenté dep. 1847 (chez Mourain, v. Com. hist.-comp.), et où est localisé un des emplois non mis en relief dans le corpus primaire dépouillé (2006, v. ci-dessus). Il a cependant été observé comme étant bien joué dans l'Ouest, à Orléans (Centre), de même qu'à l'embouchure de la Seine (Haute-Norm.) (RézOuest 1984 d'après Borvo 1977).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme mis en relief à une reprise, dans un roman proprement régionaliste, affiche trois emplois au total, répartis sur trois romans d'époques et d'orientations

³⁰⁸ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

bien différentes de l'œuvre d'Yves Viollier (1974, 1980, 2006). Il est toujours attribué au discours citant, clairement balisé, d'abord à la narration de deux personnages-narrateurs du Bocage vendéen : le petit-fils de l'(anti-)héroïne Lise s'adressant à cette dernière (autour de l'an 1970), qui se réfère aux coutumes endogènes du début du 20^e s., dans un roman à orientation générale (1974), puis l'(anti-)héros Arsène, jeune menuisier de la première moitié du 20^e s., dans le roman régionaliste (1980). Il figure ensuite aussi une fois dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique, dans un récit localisé dans le Marais vendéen (2006), dans le contexte d'une rencontre de Vendéens âgés autour de l'an 2000. 2) Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase hyperonymique (*jeu de carte*). 3) La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime – en accord avec l'usage majoritaire de la communauté linguistique de l'auteur (v. aussi Enq. et la source cachée dans CorbrejaudNoirmoutier 2005). Il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région. Son emploi se fonde non pas sur un cliché qui serait partagé par la communauté d'appartenance des lecteurs visés, mais sur son association collective au mode de vie traditionnel dans la communauté linguistique d'appartenance de l'auteur de laquelle il est jugé emblématique – où le jeu désigné était en effet très fréquent à l'époque évoquée, surtout dans le cadre des veillées (première moitié du 20^e s.) (aussi Enq.).

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé, par 12/12 locuteurs, ainsi que par deux témoins supplémentaires, pour désigner un t. de spéc. (diatopisme encyclopédique appartenant à la norme régionale) qui renvoie à un jeu associé surtout à une culture traditionnelle, mais encore bien pratiqué aujourd'hui, bien que moins fréquemment, et surtout par des personnes âgées. Aussi connu et employé sous la forme *luette*, utilisée surtout en milieu modeste (témoignage de CIM) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Mot du grand Ouest attesté en mfr. dep. 1532 chez Rabelais, en référence à Bordeaux, sous la forme (f. pl.) *luettes* (FEW XXII/1, 186a ; RésOuest, MourainRésMaraisV [Rés], RésVendée), la forme *alluette* étant documentée en Vendée (en fr., pour Noirmoutier) dep. 1863 [1826] (cf. *ib.*), puis *aluette* dep. 1847, pour le Marais vendéen (MourainRésMaraisV 2003). ♦♦ Type lexical d'origine inconnue (FEW XXII/1, 186ab ; TLF ; RésVendée, MourainRésMaraisV 2003, RésOuest 1990/1984) peut-être dérivé d'un afr. *luet* "petit œil" (?) (*ib.*, d'après GLLF). L'introduction du jeu semblant dater du 15^e s.

(v. Rem. 3), il est peu probable qu'il s'agisse d'un régionalisme de toujours. Malgré son accueil dans la lexicographie générale, plutôt qu'un archaïsme du français général, le diatopisme lexématique (*a*)*luette* représente le plus probablement une innovation interne d'une des variétés régionales du français où il est documenté anciennement – probablement du Centre-ouest où est localisée sa première attestation (v. ci-dessus ; le cas échéant il représenterait, pour le français en Vendée, un diatopisme venu d'une autre variété francophone). Pour l'hypothèse d'une diffusion dep. l'Auvergne vers le Centre-ouest et la vallée de la Loire, v. FEW (XXII/1, 186b – hypothèse qui ne semble pas fondée d'après la documentation rassemblée). La forme *aluette* de notre corpus primaire est formée du diatopisme *luette* s.f. par agglutination de la voyelle de l'article défini (cf. RésOuest 1984 > RésVendée 2009). Le diatopisme lexématique représente une innovation interne du français probablement moderne dans l'Ouest et le Centre, l'agglutination (de type populaire) ayant en effet pu avoir été encouragée dans le cadre de l'acquisition du français aussi en milieu modeste et rural. ♦♦♦ Le diatopisme bien utilisé à côté du synonyme (diat.) *vache* (cf. RésOuest), est attesté dans l'Ouest « de la Loire à la Gironde, principalement dans les régions côtières » (RésVendée 2009, 7), en français et en dialecte (RésOuest 1984/1990, TLF, FEW XXII/1, 186, SefcoOuest 1978/1992), de même que dans le Centre (FEW XXII/1, 186). Selon le corpus primaire dépouillé et nos enquêtes de terrain, le diatopisme légitime, répandu, ne connaît pas de restriction (diatopique ou diastratique) particulière en Vendée. La forme agglutinée, aujourd'hui considérée comme la forme légitime, y coexiste toujours à côté de la forme plus ancienne *luette*, qui semble être désormais plus rare en français et ressentie comme plus populaire (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Vend., CharM. *aluette* (syn. diat. *vache*) RésOuest 1984, 41 s.v. *aluette* (et *ib.*, 177 *luette*) > *id.* 1990, 12 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRés 2007, RichessesThib 2008 ; *aluette* ou *luette* RésVendée 2009, 7 ; Δ cour., légitime (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : mfr. *luettes* f. pl. dep. Rabelais, (*a*)*luette* grand Ouest (d'Ille-et-Vilaine à la CharM. en passant par Maine-et-Loire et Vend. [Bocage vend., MaraisV., Vouvant]), et IndreL., LoireI. [Centre], *aluette* sg. MaraisV. « dans le français local », frm. FEW XXII/1, 186ab 'jeu de cartes' ; « jeux » *aluette* TLF, t. « dial. Orig. inc. [...] répandu dans l'Ouest » *ib.* Étym. ; « région. (Ouest) » (dat. inc.) Rob ; *aluette* s.f. "jeu de cartes par levées, originaire d'Espagne, pratiqué avec 48 cartes spéciales et en utilisant des mimiques codifiées" Lar 2004 ; Ø PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRésSables 2002/2003 ; *luette* "sorte de jeu de cartes à figures particulières" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 325 > *luette*, *aluette* "*id.*" ('en vx fr. *jeu de luette* était un jeu de palet') MourainRésMaraisV 2003 [1847], 192 s.v. *luette*, *aluette* ; Vend., Char., CharM.

aluète "jeu de cartes : 48 cartes différentes, dont 4 maîtresses, les *luètes*" (syn. région. *vache*) SefcoOuest 1978, 65 s.v. *aluète* > *la luète* / *aluète*, *jheu de la vache* *ib.* 2004, 269 s.v. *jeux de cartes* (sans local., mais Vend., Char., CharM., 1992, 52) ; dans le discours lexicographique définitoire *luettes* s.f. "les principales cartes du jeu d'alouette" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 36 s.v. *luettes* (source cachée) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

CHASSE AUX GALANTS loc. nom. fém.

MOT-SOUVENIR "activité ludique des jeunes gens consistant à déranger les amoureux qui se cachent dans la nature pour leurs rencontres secrètes, dans le Marais vendéen³⁰⁹". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Olivier participa aux « chasses aux galants » de ses nouveaux amis qui yolaient [= se déplaçaient en barque à fond plat] à travers le marais [vendéen]. [...] [L]orsqu'ils voyaient un parapluie, ils s'approchaient sans bruit avec la barque. D'un coup de fouet ils envoyaient rouler le parapluie et découvraient avec des cris excités et des rires moqueurs les amoureux honteux qui se cachaient. (ViollierMolly 2006, 191) / Des camarades de la « chasse aux galants » [de l'enfance] se sont passé le mot [du retour d'Olivier dans la commune] et ont frappé chez lui un dimanche après-midi. (*ib.*, 298)

REMARQUES. **2)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme est d'emploi exclusif. **3)** Le mot-souvenir, avec référent propre à la région, rare aujourd'hui, renvoie à une réalité courante jusqu'aux années 1950 environ (Enq. 2). S'il ne connaît pas de restriction d'emploi diatopique à l'intérieur de la Vendée, le référent désigné est plus précisément associé au Marais vendéen, où la coutume traditionnelle du *marâchinage* a été particulièrement bien maintenue (Enq. 1).

RUBR. PRAGM. **1)** À deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, toujours mis en relief, le diatopisme apparaît dans un seul roman des années 2000, à orientation générale dont l'action est située dans le Marais vendéen (2006 2x). Il figure toujours dans le discours citant, d'un narrateur qui présente un récit rédigé durant l'été 2004, dans des passages narratifs qui renvoient à un usage culturel dans la région des années 1950 (voire du début des années 1960). **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, le composé diatopiquement marqué n'est pas glosé mais marqué par une mise entre guillemets, au pluriel (« *chasses aux galants* ») et au singulier (« *chasse aux galants* »). Lors de son premier emploi, il est en outre suivi dans la suite narrative d'une description non auto-référentielle de la coutume désignée (*lorsqu'ils*

³⁰⁹ Pour le n.d.l. *Marais vendéen* désignant une région naturelle, v. s.v. *marais* sens 2 et RézVendée 2009, 72 s.v. *Marais* sens 2.

voyaient un parapluie [...]). **3.A-B)** Le diatopisme est toujours en modalisation autonymique – présenté comme à la fois utilisé et cité – comme le signalent les guillemets implicitement selon le mode 'comme on dit'. Il est considéré comme accessible du moins par inférence avec le cotexte – qui lors de son premier emploi fournit en effet une description détaillée, alors que son second emploi présuppose que le lecteur ait enregistré le sens du composé depuis son dernier emploi (environ cent pages auparavant). Figurant toujours en fonction de thème, son emploi vise surtout une fonction référentielle pour décrire une coutume jugée caractéristique de l'époque (fonction narrative de description), et seulement indirectement à mettre en valeur le patrimoine linguistique et culturel de l'époque dans la région. Sa mise en relief ne signale pas un îlot textuel (non-coïncidence du discours à lui-même), mais vise à mettre en garde devant un sémantisme divergeant des attentes que l'auteur présume attendues par le lecteur (non-coïncidence du mot à lui-même) – tout en signalant que la séquence est bien figée, utilisée comme un ensemble, implicitement selon l'usage, comme un mot-souvenir.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 2/14 locuteurs – un couple âgé de milieu modeste, qui le connaît par l'intermédiaire de spectacles historiques illustrant les coutumes du Marais vendéen de la première moitié du 20^e siècle. L'emploi est récusé aussi par une jeune locutrice de quinze ans et par un couple d'informateurs supplémentaires (de milieu cultivé, vivant dans le Marais vendéen). Immédiatement associé par tous nos témoins au *marâichinage*³¹⁰, dit caractéristique du Marais vendéen (v. Rem. 3) (EnqWissVendée 2009). **2)** La lexie a été entendue à l'époque contemporaine par Yves Viollier chez plusieurs Vendéens dans le Marais vendéen au sujet des coutumes des années 1950 environ, et est considérée comme généralement connue en Vendée ; l'auteur est surpris d'apprendre qu'elle est inconnue de la majorité de nos témoins (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi n'est pas daté dans les sources consultées où il est absent, y inclus dans le FEW, qui enregistre cependant le particularisme *chasse-galant* "toile d'araignée" (XVII, 476b WALA I.2.c ; « en Anjou » Lachiver 1997, 427), en Vendée traduit "chasse-amoureux" (Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007, 273]). ♦♦ Il représente probablement un diatopisme lexématique, une innovation interne du français moderne en Vendée (ou dans

³¹⁰ Le diatopisme *marâichinage* s.m. du Marais vendéen, mot-souvenir limité au 'discours sur le passé', renvoie à la "fréquentation des jeunes gens avant le mariage, aux rites admis et codifiés par la coutume, comportant notamment le baiser prolongé sur la bouche" (RézOuest 1984, 183sq. ; Ø RézVendée 2009) ; aussi « vieilli » "coutume populaire du Marais vendéen reconnaissant aux jeunes couples non mariés le droit de flirter, notamment par l'échange de baisers prolongés" (TLF s.v. *marâichin*, *-ine* Rem. 1, cit. L. Daudet 1942, Apollinaire 1952, J. Rouillé 1971). Il est aussi attesté dans le corpus primaire comme un hapax (2006, 191) – à côté du verbe correspondant *marâichiner*, utilisé deux fois (2006, 190, 207), qui appartient aujourd'hui aussi au discours sur le passé (RézOuest 1984, 184 ; « vieilli » TLF art. cité ci-dessus, Rem. 2, cit. Rouillé 1971).

le Centre-ouest), formé par composition avec le frm. gén. *galant* désignant celui qui courtise une femme, l'amant, l'amoureux et le coureur de filles (FEW XVII, 476a ; cf. TLF s.v. *galant* II B empl. subst.), à l'aide du substantif fr. général *chasse* "action de faire partir" (TLF s.v. *chasse*¹ II ; "poursuite ; action de poursuivre", Rob s.v. *chasse* II.1) + *aux* + *galants*, dans le même paradigme que *chasse aux gens*, *chasse aux sorcières* (cf. p.ex. *ib.*). La formation a pu en Vendée être encouragée par l'emploi en fr. dans le Centre-ouest du diat. *chasse-galerie* "groupe de personnes (enfants surtout) qui se déplacent ou s'agitent en faisant du tapage" (RézOuest 1984, 98 sens 2 ; cf. FEW II, 320a ; SefcoOuest 1992, 169 [Vend., DSèvres, Char]) ou d'autres locutions en Vendée comme *chasse o bitard* "chasse à un animal imaginaire à laquelle on invite un naïf" (Arantèle 1983 V, 47). ♦♦♦ Si la construction est en principe possible dans l'ensemble de l'aire francophone, le diatopisme, (aujourd'hui) encyclopédique par sa référence au Marais vendéen, est connu en français en Vendée sans restriction d'emploi diatopique particulière (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ mot-souvenir rare, diatopisme encyclopédique légitime (reconnu par 2/17 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1961-1962 [fr. Vend.].

— *SOURCES GENERALES* : loc. à aj. après *chasse-galant* f. bmanc. ang. "toile d'araignée" [Mayenne, Maine-et-Loire] (les toiles d'araignée étant considérées comme dissuasives pour les prétendants, v. n. 30) FEW XVII, 476b s.v. WALA I.2.c ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø Arantèle 1983 V, 46-49 "Divertissements" ; Ø mais proverbe dial. Vend. *toeles d'aregnàies* : *chaces-galands* "toiles d'araignées chasse amoureux" Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007, 273 [Le Quellec 1994].

MOT-SOUVENIR "rituel liturgique chrétien qui consiste en la proclamation par le prêtre d'un extrait de l'Évangile de Saint Jean, et représente une consécration à la divinité et une demande de protection des jeunes enfants, en général dans leur première année". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le dimanche de la Saint-Jean-Baptiste [au mois de juin] était un jour de fête. On y célébrait la cérémonie d'« évangélisation » après les vêpres. Tous les enfants nés dans l'année étaient présentés au prêtre pour être bénis. Pour beaucoup, cela les protégeait de la maladie et du diable. L'église était donc comble ce dimanche-là. (ViollierDétour 1992, 57) / Les vingt-cinq enfants qu'on allait évangéliser [bénir pour les protéger] étaient portés par leurs mères dans des robes blanches pareilles à leurs robes de baptême (*ib.*, 59) / Les vêpres commencèrent avec une demi-heure de retard. L'Alsacienne [blessée] entra dans l'église au *Tantum ergo*, son épaisse chevelure sombre tirée vers l'arrière [...]. Le prêtre lut l'Évangile de saint Jean : « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu...* ». Les mères s'agenouillèrent à la Sainte-Table, leurs enfants dans leurs bras. Les hurlements les plus retentissants étaient poussés par un mioche qui aurait eu l'âge de marcher tout seul s'il n'avait été aussi lourd. Il avait passé un an, mais sa mère n'était pas relevée de couches à l'*évangilation* précédente. [...] Même les plus sages des enfants furent entraînés par les cris de ce hurleur. (*ib.*, 59)

REMARQUES. **1)** Le lexème, utilisé sous les formes *évangilation* et *évangélisation*, désigne ici une prédication, et non pas la conversion à l'Évangile, qui présuppose un certain degré de conscience, insuffisamment développée chez les enfants concernés par le rituel liturgique qu'il désigne. La bénédiction implique l'intention de préserver de la maladie et du diable (v. ci-dessus et cf. FavrePoit 1867), mais aussi de la peur (*ib.*, Musset 1931, Barkan 1963, Arantèle 1983, SefcoOuest 1993, Enq. 2-3). **2)** Le diatopisme palliant la carence du français général est d'emploi exclusif dans le corpus primaire. **3)** Il est aujourd'hui vieilli pour des raisons sociologiques. La dernière génération ayant été *évangélisée* en Vendée est née autour des années 1954/1955 selon nos témoins, voire environ 1960, selon Yves Viollier (Enq. 1-2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît toujours mis en relief, dans le discours citant d'un roman des années 1990, à orientation générale et de thématique religieuse, dans un passage dont l'action est située pendant la seconde guerre mondiale dans le Bocage vendéen (1992 2x). **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme n'est pas glosé mais marqué : à l'aide de guillemets, alors précédé d'un hyperonyme en emploi qualificatif (*la cérémonie d'« évangélisation »*), puis deux pages plus loin à l'aide d'italiques (*évangilation*). Le premier emploi est en outre entouré d'une

description non auto-référentielle dans la phrase précédente (*Le dimanche de la Saint-Jean-Baptiste était un jour de fête*) et dans les deux phrases suivantes (*Tous les enfants nés dans l'année étaient présentés au prêtre [...]*). **3.A-B**) Le diatopisme, jugé inaccessible pour la majorité des lecteurs visés puisque discrètement rendu accessible par la description qui entoure son premier emploi, figure deux fois en fonction de thème et en modalisation autonymique – présenté comme à la fois utilisé et cité, selon le mode implicite 'comme on disait' (c.-à-d. à l'époque du passé du récit), le narrateur s'impliquant dans la communauté de locuteurs qu'il cite. Les deux marquages signalent un emploi non général, marqué – ici un technicisme liturgique (non-coïncidence du discours à lui-même). Les guillemets visent en outre à mettre en garde les lecteurs devant un sémantisme divergeant des attentes présupposées, le diatopisme étant alors homonymique avec un emploi de la langue générale (non-coïncidence du mot à lui-même). Le diatopisme est essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle, dans le but de décrire avec le mot jugé juste – authentique – une cérémonie caractéristique de l'époque dans la région (fonction de description d'un événement), mais aussi pour sa valeur de mot-souvenir.

ENQUETES. **1)** L'emploi est inconnu en Vendée sous la forme nominale de 12/12 locuteurs, mais reconnu sous la forme adjectivale *évangélisé* par 5/12 – tous des témoins de 48 ans et plus – dont un récuse après réflexion la forme *évangélisé* au profit de *évangilé* (un locuteur âgé de milieu cultivé). L'adjectif est déclaré employé par 3/5 – des locuteurs âgés ayant connu la réalité désignée – et utilisé par 5/5 lors de nos enquêtes. Il est ressenti comme un terme de spécialisation sorti de l'usage suite à la disparition de la coutume qu'il désigne, depuis les années 1950 environ. Deux autres témoins âgés ont connu la cérémonie désignée, mais ne connaissent pas de désignation particulière (EnqWissVendée 2009). **2)** Le diatopisme est confirmé par Yves Viollier comme désignant la consécration à la divinité et une demande de protection des enfants selon un rite pratiqué jusqu'aux années 1960 environ ; il est ressenti comme caractéristique de « la Vendée historique », c.-à-d. de la Loire (en LoireA. et Maine-et-Loire), de la Vendée actuelle, et des Deux-Sèvres (Viollier 2009 [entretien]). **3)** L'emploi du substantif *évangilation* et du verbe *évangiler* est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – du département du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans – de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans. Un témoin – le seul témoin âgé, de 75 ans – a cependant entendu parler dans le passé de la demande de protection des enfants âgés de sept ans environs le jour de la Saint-Jean, selon une coutume qui lui semble avoir été répandue dans le passé, mais qui n'était pas connue sous un nom particulier (témoignage de Virginie L.) (EnqWissFrancoph 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme à rattacher au lat. EVANGELIUM (FEW III, 251b-252a) n'est pas attesté à l'écrit dans nos sources en dehors de l'œuvre d'Yves Viollier ; le verbe dont il dérive (v. ci-dessous) est quant à lui documenté depuis 1867, dans l'Ouest, dans un glossaire dialectal (FavrePoit). ♦♦ Le diatopisme légitime *évangilation*, usuel jusqu'au milieu du 20^e s. (Enq. 2), représente une substantivation avec la désinence *-ation* sur une base verbale, le radical du v. tr. (diat.) *évangiler* "lire l'évangile sur qqn [...] pour le bénir et le protéger de la peur" (ci-dessous), lui-même formé par glissement de sens depuis le diat. centre-occidental *évangiler* "lire l'évangile sur qqn, bénir, faire des prières religieuses sur" (cf. Verrier/Onillon 1908 [Mauges]). Ce dernier, quant à lui, a été formé régionalement par verbalisation (avec la dés. *-er*) à partir du substantif *évangile* (fr. gén. liturg. chrét., dep. 12^e s.) au sens de "extrait d'un récit évangélique canonique de Saint Jean, proclamé à la messe au cours de la liturgie de la Parole" (cf. TLF s.v. *évangile* C). La lecture de l'évangile à la Saint Jean était en effet répandue dans le passé (implicitement : en France) (cf. Trév 1771)³¹¹. Elle pouvait aussi s'appliquer à un enfant pour obtenir sa guérison, selon un « rite populaire » (Lar 1983 s.v. *évangile*)³¹². La variante *évangélisation*, également mise en relief dans l'*opus* dépouillé, est due à un croisement formel avec son homonyme général qui est aujourd'hui syn. de *christianisation* (cf. TLF s.v. *évangélisation*) – comme ceci est aussi le cas du verbe *évangéliser* (ci-dessous) avec la forme du fr. gén. "convertir à la fois chrétienne" (cf. TLF s.v. *évangéliser* ; aussi Rob, Lar 2004, PR)³¹³. Le verbe *évangiler* représente probablement, avec sa variante *évangéliser* et son dérivé substantival, une innovation interne du frm. centre-occidental (v. ci-dessous). Elle a pu être diffusée depuis les grandes villes comme Poitiers et l'évêché d'Angers et des villes intermédiaires comme Cholet au Nord (Maine-et-Loire), et Niort au Sud (DSèvres), et les évêchés de Luçon (Vendée) et de La Rochelle (Charente-Maritime). ♦♦♦ Notre corpus primaire atteste pour le français en Vendée de la première

³¹¹ V. « liturg. » « *Évangile*, se dit aussi de certains extraits des *Évangiles* qu'un Prêtre récite en mettant sur la tête d'une personne le bout de son étole. Dites-moi un *évangile* de la Vierge, un *évangile* de S. Jean, &c. [...]. C'est une coutume fort générale à la campagne & même à la ville, de se faire dire des *Évangiles* » Trév 1771, 927 s.v. *évangile* [sens 6].

³¹² Cf. « liturg. » *lire l'évangile sur qqn* "rite populaire qui consiste à lire le prologue de l'Évangile de saint Jean (I 1-18) sur un enfant pour obtenir sa guérison" Lar 1983, 4032 s.v. *évangile* ; sans précision du but de l'acte désigné dans les autres éditions du Larousse (« liturg. », dans les grandes éditions de Lar 1870 à 1961 incl.) : *lire l'évangile, donner l'évangile à qqn* "lui lire le commencement de l'Évangile de saint Jean, après lui avoir mis le bout d'une étole sur la tête" Lar 1870, 1139 s.v. *évangile* [sens 4] ; aussi Lar 1901/1961 ; « vx » GLLF 1973 s.v. *évangile* sens 5.

³¹³ La forme *évangilation* au sens syn. de *christianisation* est aussi sporadiquement attestée en frm. général (cf. Bibl. Sources gén.). Les sens de *évangéliser* "prêcher l'évangile" (attest. dep. l'afr.) (cf. Ac ¹1694 ; encore Lar 1870) et de *évangélisation* "action d'évangéliser, de prêcher l'Évangile ; résultat de cette action" (encore Lar 1870, Littré 1874) ne sont plus relevés dans les dictionnaires généraux modernes (TLF, Rob, Lar 2004, PR) : ils sont désormais sortis de l'usage général, avec la disparition de la coutume populaire désignée (v. aussi ci-dessus).

moitié du 20^e s. les formes *évangilation*, *évangélisation* de même que le verbe *évangéliser* (1992, 58 ex. cité), une variante de *évangiler* (v. ci-dessous). Il s'agit de mots-souvenirs liturgiques qui ont dû avoir cours dans l'ensemble du Poitou jusqu'à la Loire selon Yves Viollier (formé au séminaire en Vendée, v. chap. 2.2.2) (Enq. 2). Le substantif étant d'emploi plus rare que le verbe, il n'est pas documenté dans les sources générales, différentielles et régionales, et inconnu de nos témoins vendéens. Le verbe au contraire, quoique désormais sorti de l'usage quotidien, a joui d'une bonne assise jusqu'à un passé récent en français en Vendée (Enq. 1, Barkan 1963) – où la variante *évangéliser* est ressentie comme générale, vu son emploi dans le discours définitoire (*ib.*, SvensonMaraisV 1959) : elle appartient à la norme régionale. La loc. factitive *faire évangéliser (les enfants)* était aussi courante à l'oral dans le Maine-et-Loire pour désigner une coutume populaire régionale pratiquée dans la première moitié du 20^e s. où le prêtre lisait l'évangile pour bénir les enfants et leur enlever la peur (comm. pers. de J.-P. Chauveau du 28/07/10). Le verbe est également passé dans les variétés dialectales dans son aire d'emploi. Les glossaires l'ont relevé au sud de la Loire, dans le Poitou et son extension septentrionale dans les Mauges (FavrePoit 1867, Verrier/Onillon 1908 > FEW III, 251b-252a), en particulier en Vendée (SvensonMaraisV 1959, Arantèle 1983, SefcoOuest 1993/2004), mais aussi vers le Sud en Charente-Maritime (*ib.*, Musset 1931). Le verbe est particulièrement utilisé dans la locution verbale factitive *faire évangiler / évangéliser*, comme le signalent également les trois sources dialectales qui proposent les descriptions le plus détaillées du rite désigné (FavrePoit, Verrier/Onillon, SefcoOuest). Le verbe *évangiler* et son dérivé *évangilation* relèvent d'une famille lexicale productive jusqu'à un passé récent, en particulier dans le Centre-ouest occidental. Le verbe a en effet donné lieu à un emploi adjectival (méton.) *évangilé* "audacieux, sans crainte" en Vendée (SefcoOuest 1993, 85 > 2004, 128), de même qu'à des sens métonymiques "exorciser" en Charente-Maritime (arrond. Jonzac) (Musset 1931, 607), et "exécuter, saisir", employé « ironiquement » dans les Mauges (Verrier/Onillon 1908, 374). Ces emplois s'expliquent par le fait que selon la croyance populaire, le rituel est censé donner du courage en saisissant les mauvais esprits et le diable (aussi Bibl.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 12/12 inf.), mais adj. *évangilé / évangélisé* techn. rel. légitime, mot-souvenir (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *évangiler* 'frrég.' Vendée "évangéliser les enfants pour les préserver de la peur (À La Roche, le jour de la St-Jean)" Barkan 1963, 35.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après *faire évangiler* Maug., poit. "présenter (les petits enfants) à la sainte table / pour les faire bénir par le prêtre qui récite en même temps l'évangile du jour" [Maine-et-

Loire au sud de la Loire, Poitou] FEW III, 251b-252a s.v. EVANGELIUM ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Ac ¹1694/⁴1792/⁸1932/⁹2000, Trév 1771, Lar 1870/1978/1890, 1901/1907, 1961/1969/1975, 1983, Littré 1874, Bricout 1926/1930, GuiraudPop 1965, GLLF, Perret 2002, Google francophone/Livres (en ce sens ; les attest. de *évangilation*, 55 dans l'un, 2 dans l'autre, sont syn. du fr. gén. *christianisation*, comme *évangélisation*) (bases consultées le 07/05/10).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 2004 mais *évanjhiler* v. Vend., CharM. "présenter, à la St Jean, un enfant à une cérémonie religieuse, dans le but de lui enlever toute crainte. Ceci s'adresse à un enfant anormalement peureux ; on lit sur lui le commencement de l'Évangile selon Saint Jean" *id.* 1993, 85 s.v. *évanjhiler* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867 ; Ø mais *évangiler* v.a. « Lorsque les enfants sont malades, ou pour les préserver d'une épidémie, on les porte à l'église, et on les fait *évangiler*. Le prêtre, pour cette cérémonie, leur place le bout de son étole sur la tête, et récite l'évangile du dimanche de la semaine. Si on veut les préserver de la peur et les rendre braves, il faut les faire *évangiler* le jour de la Saint-Jean » FavrePoit 1867, 147 s.v. *évangiler* ; Ø SimonneauElle 1888-1889 ; Ø mais *évangiler* v. a. Le Fuilet, Montjean[-sur-Loire] (Mauges) "lire l'évangile sur qqn, bénir, faire des prières religieuses sur" (« Les femmes, à leurs relevailles, se font *évangiler* par le curé ; on fait aussi *évangiler* les petits enfants le jour de la Saint-Jean. ») Verrier/Onillon 1908, 374 s.v. *évangiler* ; Ø mais *évangiler* [CharM.] "faire la lecture des évangiles sur un enfant ou une grande personne atteinte de peur, particulièrement le jour de la Saint-Jean" Musset 1931, 607 ; Ø mais *évangiler* [evājilej] v. tr. "évangéliser" [à sémantisme ambigu] SvensonMaraisV 1959, 163 ; Ø LaChausséeSables 1966, ALO ; Ø mais *évangilèi/ai* Vend. (Chaize-le-Vicomte ; MaraisV [cit. Svenson]) "bénir un enfant pour qu'il ne connaisse pas la peur (St-Jean)" Arantèle 1983 V, 53.

FOULEES DU GOIS (n.pr.) → *GOIS* chap. 3.3, p. 912

FAM. PLAIS. "maître de cérémonie d'une fête de village dans le Marais poitevin*" (*monsieur le maire*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Tout le marais* accourt au Préveil*. Il a lieu autour de l'auberge du bas de La Vive, sur le bord de la route de Saint-Michel. Les forains plantent leurs baraques de jeux et installent les manèges des chevaux de bois une semaine à l'avance. Les jeunes élisent le « maire » de La Vive le lundi matin. Ce garçon consacré pour un jour grand prêtre des débordements revêt l'écharpe tricolore, coiffe une perruque de filasse et un chapeau à l'ancienne mode. Il s'installe à califourchon sur un âne du marais* transformé en zèbre à larges raies de peinture, proclame le remplacement du travail par le repos, de l'eau par le vin, et réclame des filles gentilles. (ViollierLilas 2001, 68)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le maire du Préveil* était là avec sa perruque, un dénommé Nivet de Saint-Michel. (ViollierLilas 2001, 74)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : C'était devenu comme un jeu pour Nivet [de lancer par terre son adversaire à la fête du village]. Les maraîchins* l'encourageaient. / – Vasy monsieur le maire ! (ViollierLilas 2001, 75sq.)

REM. 2) Le diatopisme encyclopédique pallie la carence du français général.

RUBR. PRAGM. 1) Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (2001), apparaît dans un roman des années 2000, à orientation modérément régionaliste, dans un passage dont l'action est située dans le Marais poitevin des années 1890 (2001 3x). Il figure deux fois dans le discours citant (2001 2x) et une fois dans le discours cité, un collectif d'habitants du Marais poitevin de la fin du 19^e s. (2001). 2) Lors de son premier emploi, le diatopisme, mis en relief, est marqué à l'aide de guillemets (« *maire* ») et suivi dans les deux phrases suivantes d'une glose implicite qui établit le lien avec le diatopisme par le recours à l'adjectif démonstratif *ce*, et fournit une description du personnage (*Ce garçon consacré pour un jour grand prêtre des débordements*), y compris son rôle et la coutume de l'époque (*revêt l'écharpe [...]*). 3) Le diatopisme, en fonction de thème, est en emploi de modalisation autonymique – à la fois auto-référentiel et référentiel. Le marquage ne signale pas un îlot textuel : il met surtout le lecteur en garde devant un sémantisme divergeant des attentes présupposées (non-coïncidence du mot à lui-même). Les guillemets disent cependant bien implicitement 'comme on dit / l'appelle' – c'est-à-dire dans le Marais poitevin – signalant par là un emploi doté d'une valeur d'authenticité implicite. En termes

pragmatiques, comme le signale sa glose indirecte, le diatopisme est aussi secondairement utilisé pour contribuer à la description authentique du Marais poitevin de la fin du 19^e s., avec ses fêtes caractéristiques (suivant dans le récit des descriptions de son paysage et de la mentalité de ses habitants, travailleurs, méfiants, et plus fêtards que croyants). Cette fonction de description du lieu d'action de l'univers de sens créé à travers le récit implique aussi une mise en valeur du folklore de la région à l'époque. Mais le passage dans son ensemble vise surtout à préparer le développement narratif d'un conflit entre le personnage élu « maire » (censé gérer les débordements mais caractérisé comme méchant), et le héros ouvrier corrézien (montré courageux et honnête), et à préparer l'histoire d'amour de ce dernier, mais aussi une opposition qui provoquera des évolutions dramatiques dans le récit (v. s.v. *acon* Pragm.).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en français en Vendée par 5/10 locuteurs après réflexion seulement, et déclaré employé par 4/5, surtout sur le ton de la plaisanterie et dans la locution *Monsieur le maire*. L'emploi véhiculant une connotation positive est ressenti comme un mot usuel par les uns (3/5), et comme un emploi sporadique par les autres (2/5). Un informateur (âgé, de milieu cultivé) précise qu'il était surtout usuel au milieu du 20^e siècle, dans les 'communes libres', les villages éloignés des grandes agglomérations, mais aussi à La Roche-sur-Yon, pour désigner la personne qui organise les fêtes communales et gère la vie de quartier tout au long de l'année, sans cependant avoir un pouvoir politique officiel (témoignage de MMo). Un autre témoin (dans la quarantaine, de milieu modeste) précise qu'il désigne aujourd'hui, comme dans le passé le chef du village qui organise les fêtes, 'un meneur' qui s'investit et est respecté et apprécié dans la commune – surtout dans les villages [= hameaux] mais aussi les bourgs [communes] comme à St Vincent-sur-Graon ou Chaillé (Bocage vendéen) ; il précise que le *maire* est en principe élu lors d'une fête informelle (p.ex. autour de grillades), et reste souvent en fonction pendant très longtemps, voire à vie. Un autre locuteur (dans la quarantaine, de milieu moyen, rural) ne connaît pas le sens de "maître de cérémonie", mais bien *maire* en un sens péjoratif pour désigner un membre de la commune qui se mêle des affaires du maire (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010).

2) L'auteur confirme avoir entendu le mot *maire* pour désigner un maître de cérémonie d'une fête de village traditionnelle dans le Marais poitevin*, à Aiguillon-sur-Mer. Pour la description de la cérémonie fictive, il explique qu'il s'est inspiré de cérémonies vues à divers endroits en Vendée, en particulier dans le Marais poitevin* à Triaize où l'âne est peint en zèbre, mais aussi dans le Bocage à Bourg-sous-la-Roche (où l'annuelle fête bachique célèbre le culte de Bacchus lors du Préveil* et organise un feu d'artifice autour d'un Char. de Bacchus construit à cet effet [fête décrite en détail dans ViollierTristan 1972, v. s.v. *aubérin* et *bacco*]). Le mot *maire* est pour l'auteur fréquent en Vendée en général, pour désigner un

membre d'honneur d'un village qui y a une autorité morale et une certaine histoire ; il est désigné à l'occasion de la fête annuelle du village et reste actif pendant l'année qui suit, mais peut garder ce titre par la suite – comme le dernier paysan de Château-Fromage, encore ainsi appelé voici trois mois par ses voisins lors d'une rencontre informelle avec Yves Viollier. Il s'agit d'un emploi par dérision, comme la désignation de la Reine du Vin, caractéristique des petits villages où il vise pour ses habitants à se démarquer de ses environs, en particulier de l'agglomération principale de la commune (Viollier 2010c [entretien]). 3) L'emploi est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée, de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans. Les locuteurs interrogés sont âgés entre 26 et 75 ans et vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), de même que de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq). Trois Isérois dans la quarantaine et la cinquantaine signalent cependant connaître l'emploi de *maire* pour désigner une personne qui s'investit particulièrement pour la vie communale en général (mais à laquelle n'est pas associé de rituel particulier). Pour l'un, il s'agit d'un emploi péjoratif, désignant une personne qui se mêle de choses qui ne le regardent pas, pour un autre d'un emploi par dérision qui n'est ni exclusivement dépréciatif, ni positif. Pour le troisième, l'emploi est valorisant et courant à Villeneuve (banlieue de Grenoble), où l'on désigne ainsi un habitant (d'origine étrangère) qui est particulièrement actif (témoignage de Christian L.) (EnqWissFrancoph 2009-10). L'emploi est inconnu de J.-P. Chauveau, originaire de l'Anjou, qui suppose qu'il s'agit d'un emploi local (comm. pers. du 18/12/09).

COM. HIST.-COMP. ♦ Si le diatopisme n'est pas attesté dans nos sources écrites avant son emploi dans notre corpus primaire (2001), il a déjà dû être en usage en Vendée au tournant des 19^e/20^e s., selon les renseignements recueillis par l'auteur, dans le Marais poitevin et dans le Bocage vendéen (Viollier 2010d [entretien]). ♦♦ Il s'agit probablement d'un emploi métonymique du frm. "magistrat d'une commune" (cf. FEW VI/1, 56b MAIOR I.3.b.α.a' ; "officier municipal", TLF B en partic.), lui-même attesté dep. l'afr. (Gdf) et dérivé de l'afr. *maire* s.m. "chef, maître, supérieur" (FEW VI/1, 56a MAIOR I.3.a). Le diatopisme sémantique a dû être formé par dérision, vu la description de la coutume dans le corpus primaire et la connotation qu'il véhicule (Enq. 1-2). Il s'agit d'une innovation interne du français local en Vendée, ♦♦♦ où il est bien connu et employé sans restriction d'emploi diatopique. La personne désignée est nécessairement appréciée dans la commune. Elle se voit en principe accorder une certaine autorité morale et reste souvent un membre d'honneur par la suite, pendant l'année suivante et souvent plus longtemps (Enq. 1-2). Si *maire* n'est pas attesté en dehors de la Vendée selon notre sondage ponctuel au sens de "personne qui organise une fête communale", il est bien connu – ailleurs, comme aussi en Vendée (Enq. 1) – pour désigner un

membre de la commune (autre que le maire officiel) qui s'investit particulièrement pour la vie communale (empl. à connotation positive) – ou alors qui se mêle des affaires du maire – selon un emploi péjoratif (Enq. 3).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu, aj. plais. (reconnu par 5/10 inf.) EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1965 [fr. Vend.].

— *SOURCES GENERALES* : à aj. aux sens spéciaux après fr. *maire* s.m. "premier magistrat d'une commune" (dep. 12^e s., Gdf) FEW VI/1, 56b s.v. MAIOR I.3.b.a.a' "gemeindevorstand" ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 1993/2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, Verrier/Onillon 1908 [Anjou], Musset 1932 [CharM.]; cf. 'dial.' *m(ou)ère* [Centre-ouest] "maire" Chaigne 1995, 129.

PIBOLE s.f.

MOT-SOUVENIR, EMBLEMATIQUE aj. RARE "instrument de musique traditionnel : flûte rustique en bois". Réf. / Syn. gén. *chalumeau*

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

On s'était allongé de champ [orig., var. : de chant] sur les tables, de manière à en loger davantage [de personnes, dans le bar]. / Certains dormaient déjà. Quelqu'un ronflait comme une pibole, un hautbois du Poitou, dans le fond de la salle. (ViollierLoups 1985, 115)

— Sans comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Sounette sortait sa pibole de châtaignier et dansait dans les flaques en prenant le chemin de La Ferrière : / *Mon père m'a marié, / Jamais i³¹⁴ m'en irai [...]* (ViollierLoups 1985, 78)

— Sans mise en relief (dans le discours indirect : à source énonciative ambiguë) : On aurait pourtant juré qu'il avait sa pibole : / *Mon père m'a marié, / Jamais i m'en irai [...]* (ViollierLoups 1985, 189)

³¹⁴ Pour ce particularisme, v. chap. 2.5.1.

REMARQUES. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme désigne bien un instrument en bois, et non pas un roseau (v. Com hist.-comp.), comme le clarifie aussi sa glose lors de sa mise en relief qui intègre la lexie *hautbois* – fr. de réf. « mus. » "instrument à vent en bois, à anche double, de perce conique, qui donne un son haut et clair" (TLF s.v. *hautbois*) – ni une cornemuse munie d'un sac en cuir (cf. Com. hist.-comp.). **2)** Outre *hautbois* utilisé une fois en glose (1985), le diatopisme coexiste dans le corpus primaire avec le synonyme général *chaluveau*³¹⁵, de fréquence égale, utilisé exclusivement dans le second des deux romans historiques et désignant le même type de référent, à la fin du 18^e s. (1986, 72, 73, 146). **3)** Pour des raisons encyclopédiques, le terme représente aujourd'hui un mot-souvenir. La musique de l'instrument désigné est en général accompagnée de chants, comme le montrent les cotextes plus larges des deux emplois sans mise en relief (cf. aussi Com hist.-comp.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (1985) – apparaît toujours dans le premier des deux romans historiques situés en Vendée de la fin du 18^e s. (1985 3x), deux fois dans le discours citant et une fois dans le discours indirect, qui cite un collectif indéfini ('on'). **2)** Lors de son second emploi, dans le cadre d'une description du bar du hameau de Château-Fromage, en Vendée lors d'un pèlerinage, le diatopisme est mis en relief sans marquage mais glosé sous la forme d'une définition qui le suit, entre virgules, constituée d'un synonyme général (précédé de l'article indéfini) qui est suivi d'une modalisation localisatrice (*une pibole, un hautbois du Poitou*,.). **3)** Le diatopisme figure en fonction de thème et est en modalisation autonymique : il est présenté comme employé par le narrateur, mais aussi implicitement comme cité selon le mode 'comme on dit / l'appelle'. Le diatopisme considéré comme inconnu des lecteurs visés – comme le signale sa définition – est utilisé pour sa valeur d'expressivité et d'authenticité. En dehors de l'intention d'ancrer implicitement le discours dans le passé de la région, il est aussi utilisé pour authentifier le discours et pour en augmenter l'expressivité, vu son emploi dans une comparaison et son glosage à l'aide d'un modalisateur de localisation. La glose vise à assurer l'accessibilité de la comparaison, plus qu'à mettre en valeur le patrimoine – dans un passage qui sert à décrire l'attirance de Château-Fromage comme lieu de pèlerinage à l'époque de la Contre-Révolution en 1793.

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé (surtout dans le passé), par 9/12 locuteurs enquêtés ainsi que par un témoin supplémentaire, qui l'utilise spontanément

³¹⁵ Cf. fr. de réf. « musique » "flûte rustique faite d'un roseau percé de trous" ; « vx » "instrument de musique formé d'un tuyau cylindrique percé de neuf trous et muni d'une anche battante", "tube sonore de la musette, du biniou, de la cornemuse" (TLF s.v. *chaluveau* sens A.2.a-b, d'un sens « vx » "tige de roseau, de paille")

dans un jeu de mots ludique dans une conversation informelle non surveillée (MMo). Le référent est décrit comme un instrument de musique traditionnel usuel jusqu'aux années 1950/60 environ surtout en milieu rural avant l'arrivée de jouets en plastique, de fabrication maison, fait par (ou pour) les enfants, selon les régions de sureau, bambou ou roseau. Un de nos témoins utilise spontanément un homon. (diat.) pour désigner une "perche en bois servant à piboler [= sauter les canaux et faire avancer les barques dans le marais]". Contrairement au subst. *pibole* en ce sens (absent de notre corpus de référence minimal, comme le verbe), nos sources attestent bien le synonyme (diat.) *ningle** de même que *pigouille*, avancé par un locuteur (MMo) – et qui désigne dans le Marais poitevin une "longue perche en bois d'aulne, servant à faire avancer une barque" (RézOuest 1984, 89). Le verbe *piboler* est également employé par un autre témoin pour désigner l'action de "sauter les fossés [= canaux] dans les marais et bouger la barque" (ChD, ouvrier du Bocage vendéen) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme *pibole* "esp. de flûte" est attesté dans l'Ouest en mfr. (ang., poit.) depuis le 16^e s., et en poitevin (poit. N) au sens de "flûte à 3 trous" (FEW VIII, 551b PIPA "pipe", déf. d'après LemaîtreClouzot 1908, 2) – plus précisément dans un Noël de 1520, et chez Rabelais en 1552 (d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz] ; RézOuest 1984, date du 15^e s.). ♦♦ Vu les attestations anciennes et l'aréologie moderne de ce « mot du fr. de l'Ouest » (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), il s'agit d'une innovation du mfr. dans l'Ouest entre Anjou et Saintonge (v. ci-dessous). ♦♦♦ Le diatopisme *pibole*, aussi entré dans le discours dialectal, est exclusivement attesté dans une compacte aire centre-occidentale qui inclut l'Anjou, l'ancien Poitou et la Charente-Maritime, où il est attesté à La Rochelle depuis 1780 (FEW VIII, 551b). Il désigne traditionnellement surtout une flûte rustique faite en principe d'un roseau, percé de trous – "flûte (à 3 trous)" (ang., poit.), "flûte rustique" (Roch.), "chaleur" (saint.) – mais aussi un "instrument qui soutient la voix" (ChefB., Elle) et une "cornemuse" (bgât., aun.) (*ib.*). Il est toujours très bien représenté dans l'ensemble du Centre-ouest, en français et dialectalement – surtout pour désigner une flûte rustique (RézOuest 1984/1990 ; aussi Rézeau 1978 ; « mot poitevin » Rob ; VaudoréBocageV/MourainRézMaraisV 2003, SefcoOuest 1994/2004), mais aussi pour désigner l'instrument de musique à vent de la cornemuse, aujourd'hui d'emploi rare (RézOuest 1984/1990 ; Corbrejaud-Noirmoutier). Le mot jouit toujours d'une bonne assise et d'une fréquence du moins ancienne, comme en fait preuve l'existence du glissement de sens de "coccinelle" dans le Centre-ouest (SefcoOuest 2004/1994 sens 2 à 4), et celle de dérivés divers, nominaux et verbaux. L'Ouest connaît ainsi les dérivés *pibolon* (RézOuest 1984 Rem.) – aussi au sens de "sifflet", tout comme *pibolet* (SefcoOuest 2004/1994 ; "petite flûte" Nantes, FEW VIII, 551b). Le type

pibole a dû être fréquent déjà au 16^e s., comme en fait preuve la formation du dérivé *piboleux* "joueur de *pibole*", attesté depuis le mfr. (poit. 1584, var. *piboleur* poit., Cotgr 1611, Elle *pibolou* [Vend.]) (*ib.*) – qui est toujours connu dans le Centre-ouest de nos jours, aussi au sens de "siffleur, celui qui siffle une mélodie" (*pibolous*, SefcoOust 1994/2004). Le verbe *piboler* "jouer de la pibole" est lui aussi bien représenté, encore à l'époque contemporaine, (comme le diatopisme *pibole*) de l'ang. jusqu'au saint. (FEW VIII, 551b ; SefcoOust 1994/2004 ; CorbrejaudNoirmoutier 2005, 42). Le verbe est ainsi également utilisé en français contemporain dans la région, comme dans l'œuvre d'Yves Viollier : « Tout le long [...] il avait pibolé » (1985, 79) – aussi dans son emploi par extension (fr. gén. *siffler*), au sujet d'un homme grièvement blessé (1985, 184)³¹⁶. Le mot-souvenir *pibole* est désormais vieilli, mais appartient à l'ancienne norme régionale et jouit encore de nos jours d'une bonne reconnaissance (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *pibole* s.f. "instrument de musique traditionnel : cornemuse (*rare* et *vx*) ou chalumeau" RézOuest 1984, 217 > "instrument de musique traditionnel : cornemuse (*rare*) ou chalumeau" *id.* 1990, 111 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ t. techn. vieilli bien employé dans le passé : mot-souvenir légitime mais encore spor. (reconnu par 10/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *pibole* s.f. 'frrég.', chez Pérochon [Deux-Sévrier, instituteur en Vend.] dans *joueurs de pibole* et *pibole des bergers* Rézeau 1978, 113.

— *SOURCES GENERALES* : *pibole* poit. "flûte à 3 trous" (déjà N) FEW VIII, 551b s.v. *PIPA "pfeife" I.1.a ; Ø TLF ; « mot poitevin » *pibole* "chalumeau, pipeau", de même origine que « région. (côte atlantique ; Charentes) » *pibale* s.f. "jeune anguille" Rob s.v. *pibale* Étym. ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø GLLF 1976.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "flute champêtre, pipeau" Vaudoré-BocageV 2003 [av. 1847], 330 > "pipeau, flûte champêtre, flageolet" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 222 ; *pibole* s.f. SefcoOust 2004, 91 s.v. *chalumeau* (sans local., et sans restr. "flûte rustique, chalumeau", 1994, 73 sens 1) ; Ø mais "appareil avec une poire que l'on presse pour émettre des sons" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 42 ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

³¹⁶ Le type lexical est aussi attesté dans des noms propres. À titre d'exemple, nous l'avons vu en Vendée sur deux panneaux (le 27/07/09) : *Chemin de la Pibole* (entre St Jean-de-Monts, Le Pissot et St Hilaire-de-Riez) en Vendée du Nord-ouest, et *La Pibole*, Restaurant à St Jean-de-Monts sur la côte du Nord-ouest du même département.

VIEILLISSANT "fête laïque annuelle d'une commune qui a lieu au printemps". Réf. / Syn. gén.
Ø

— Dans le discours citant (suivant un emploi dans le discours cité) :

[L'instituteur laïque Monsieur Nouzille montant l'assemblée contre le curé du village] se tourna vers le tableau où il écrivit : « Premièrement : ignorer complètement l'existence de leur mission [...]. / Deuxièmement : être fin prêts pour le Préveil et l'inauguration de la salle des fêtes, qui aura lieu le 18 mai ». / Le Préveil était la fête du printemps, organisée par l'Amicale Laïque, une fête foraine agrémentée de défilés et manifestations en tous genres, où les rouges, entraînés par les tambours et les cuivres de l'Amicale des Écoles Publiques, criaient haut et clair [...] qu'ils avaient du sang dans les veines, et de la plus éclatante couleur. / Cette année, plus que jamais, serait digne de passer dans les mémoires, puisque le Préveil allait être l'occasion de l'inauguration de la Salle des Fêtes. (ViollierCabane 1982, 92)

— Dans le discours citant :

Ma jeunesse s'était donc passée comme ça, sans que je m'en aperçoive, en apprentissage, en parties de chasse, en noces et en préveils [en note : fête du printemps]³¹⁷ où je faisais danser Jeanne. (ViollierMariennée 1980, 64)

— Sans mise en relief (dans le paradiscours : en titre de chapitre) : LE PRÉVEIL / Oui, on boit ! / On boit parce que c'est la fête de la boisson : c'est la fête du vin nouveau ! (ViollierTristan 1972, 15)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : être fin prêts pour le Préveil (ViollierCabane 1982, 92 ex. ci-dessus) / au Préveil de la Vive (ViollierLilas 2001, 85) / (*ib.*, 140) / *au Préveil de La Vive* (*ib.*, 306)³¹⁸

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierCabane 1982, 92 ex. ci-dessus) / pour le Préveil (*ib.*, 103) / la fête religieuse de la Pentecôte est éclipsée à Saint-Nicolas par le Préveil du lundi de La Vive fixé au lundi de la Pentecôte depuis la nuit des temps [à Saint-Nicolas, dans le Marais poitevin à la fin du 19^e s.]. (ViollierLilas 2001, 67) / Le Préveil de La Vive célèbre le soleil et les foins dans les granges. Il est l'occasion d'une pause à l'approche des moissons et des battages, et dans les récoltes des bouchots [= parcs aménagés pour la culture des moules]. » (*ib.*, 68) / Tout le marais* accourt au Préveil. (*ib.*) / les flonflons lointains du Préveil (*ib.*, 73) / Le maire* du Préveil (*ib.*, 74) / la nuit du Préveil (*ib.*, 87) / l'affaire du Préveil (*ib.*, 94) / la bataille du Préveil (*ib.*)

³¹⁷ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

³¹⁸ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Lili donna le départ, comme aux courses de vélo du Préveil, au bourg [= village] (ViollierCabane 1982, 76)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme encyclopédique est d'emploi exclusif, mais alterne une fois dans l'œuvre d'Yves Viollier avec une périphrase générale, *fête du vin nouveau* (2000a [1975], 78). **3)** La fête désignée appartient au passé récent mais connaît aujourd'hui des tentatives de résurrection (Enq.). Les cotextes d'emploi dans l'œuvre d'Yves Viollier la présentent comme la fête du printemps (1980, 64 ; 1982, 92), fête foraine non religieuse (mais v. Bibl.) à défilés et manifestations divers (1982, 92), qui sert traditionnellement à célébrer le beau temps et des bonnes récoltes tout en étant l'occasion d'une pause avant ces dernières (2001, 68). Un chapitre narratif consacré au référent souligne qu'il s'agit aussi de la fête du vin nouveau et de la boisson (1972, 15). L'auteur associe avec elle l'ivresse (1972, 15), les bazars, la musique (1972, 16), un bal le soir (1972, 19), une retraite aux flambeaux (1972, 16) et un défilé de musiciens et d'une statue du Dieu du vin Bacchus (1972, 17) – ce dernier étant caractéristique de la fête traditionnelle à Bourg-sous-la-Roche (Enq. 2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à dix-huit occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et deux mises en relief (1980, 1982), apparaît dans quatre romans des années 1970, 1980 et 2000, à orientation générale et surtout régionaliste (1972, 1980, 1982 5x, 2001 11x) – dont une fois dans une comparaison (1982). Il figure une fois dans le paradiscours (1972), treize fois dans le discours citant (1980, 1982 4x, 2001 8x), et quatre fois dans le discours cité de locuteurs vendéens (1982, 2001 3x) : un instituteur (1982, 92), un riche commerçant (2001, 140) et une mytilicultrice, l'héroïne Lilas (2001, 85, 306) – dont deux fois à l'écrit (1982 ; 2001, 306). **2.A)** Lors de sa première mise en relief (1980), le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase hyponymique contextualisée (*fête du printemps*). **3.A)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent dans la région et d'une éventuelle valeur de mot-souvenir. **2.B)** Sa seconde mise en relief (1982), qui figure dans le discours citant, reprend un emploi fourni dans le discours cité, un tableau, dans la phrase précédente (*être fin prêts pour le Préveil*). Le diatopisme est suivi d'une définition ordinaire du type 'X était Y', fournissant la même périphrase hyponymique contextualisée (*Le Préveil était la fête du printemps*). Celle-ci est en

outre complexifiée par trois éléments : un premier groupe adjectival modalisateur de la dernière (*organisée par l'Amicale Laïque*), puis, entre virgules – établissant l'équivalence sémantique – une proposition qui fournit une autre périphrase définitoire hyponymique contextualisée, complémentaire (*une fête foraine agrémentée de défilés et manifestations en tous genres*), elle aussi modalisée, par une subordonnée fournissant un détail sur l'enthousiasme et l'implication politique des habitants lors de la fête désignée (*où les rouges [...] criaient haut et clair [...] qu'ils avaient du sang dans les veines [...]*). **3.B)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en modalisation autonymique. Les deux périphrases hyponymiques qui le définissent et leurs modalisations respectives véhiculent que le diatopisme renvoie à une fête annuelle communale qui est organisée au printemps par les habitants laïques ; celle-ci joue pour eux un rôle important, et y est l'occasion de manifester leur orientation politico-religieuse. Le diatopisme, implicitement utilisé pour son association avec l'usage légitime dans la région et sa valeur d'authenticité, reprend un premier emploi en le définissant afin de le rendre accessible. Son emploi et son glosage visent avant tout une fonction narrative de caractérisation de la vie communale, et donc de la culture régionale, et en même temps des relations de ses habitants, partagés en deux groupes sur la base de leurs croyances et orientations politiques. Le diatopisme et sa glose ont en effet une certaine importance narrative au sein du récit, où le conflit entre les deux groupes – Républicains laïques, et Conservateurs catholiques – représente un élément narratif clé.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé, par 11/12 locuteurs – c.-à.-d. tous sauf une étudiante de milieu modeste de 22 ans. Il est surtout utilisé en référence au passé du deuxième tiers du 20^e s. environ. Quatre informateurs ainsi qu'un témoin supplémentaire (lycéenne de seize ans de milieu modeste du Centre), signalent en outre la réanimation de la coutume dans une commune du sud-ouest du département en 2009 (Les Bernards, dans le Bocage vendéen), qui semble avoir eu beaucoup de succès. La coutume est particulièrement associée au Bocage vendéen, et déclarée non célébrée dans le Marais vendéen par trois locuteurs ainsi que par un témoin supplémentaire du nord de la Vendée. La fête est organisée par la commune selon les uns (six témoins) – plus précisément l'école (4/6) ou une association communale (2/6) – par d'autres par l'Église (deux témoins). Deux témoins précisent qu'elle a lieu une fois par an à la fin de l'hiver, et la signalent comme étant bien distincte de la kermesse (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que les Préveils continuent à être célébrés en Vendée, par exemple dans le Bocage à Bourg-sous-la-Roche à l'occasion de la fête bachique annuelle, qui célèbre le culte de Bacchus (cf. 1972 ex. cité ci-dessus et s.v. *aubérin* et *bacco* ; aussi s.v. *maire*) (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le type lexical est retenu dans le FEW depuis le mfr. chez D'Aubigné *perveil* "assemblée villageoise, de nuit, consacrée au chant et à la messe", sous la forme *preveil* "veillée, réunion de jeunes gens pour travailler et pour s'amuser" depuis Cotgrave 1611, de même qu'en 'poit.' *préveil* "assemblée où les villageois chantent et dansent toute la nuit [...]" (Mén. 1650), et *parveil* "assemblée champêtre" N (d'après FEW XIV, 440a VIGILIA). C'est *parveil* qui fournit la première attestation, en 1520 (en fr.) dans les Mauges – auj. dans le Maine-et-Loire au sud de la Loire – dans un des *Trente Noël poitevins* de Lucas Lemoigne ; il apparaît ensuite sous la forme actuelle en 1561 (d'après MourainRézMaraisV 2003, 231 [Réz] ; cf. RézVendée 2009, 97). ♦♦ Le diatopisme, littéralement "veillée qui prépare la fête du lendemain" (MourainRézMaraisV 2003, 231 [Réz]), représente probablement un diatopisme lexématique formé par préfixation, une innovation interne du moyen français dans l'Ouest, peut-être dans le Poitou. Si la dénotation religieuse de la fête désignée est dominante dans nos sources du 19^e s. (ci-dessous et Bibl.) et déjà attestée à l'époque du mfr. (ci-dessus), il ne semble pas y avoir eu de récent glissement de sens par restriction (contrairement à Mourain, Bibl.), la fête désignée ne semblant pas avoir été nécessairement de type religieux ni au 16^e s. (ci-dessus), ni en français en Vendée au 18^e s. (DangirardRézVendée 2005 [1781]). ♦♦♦ Le type lexical est à l'époque contemporaine attesté dans une aire compacte dans l'Ouest, au Nord et surtout au sud de la Loire, essentiellement en LoireA. et Maine-et-Loire, aux sens de "assemblée" et "fête patronale, kermesse" (LoireI Li, nant., ang., maug.), et surtout en Vendée, pour désigner une assemblée champêtre, notamment religieuse (Vendée, Bocage vend. Chesn 21, Beauvoir, Montaigu) (FEW XIV, 440ab). Le diatopisme encyclopédique est en effet « typique de la Vendée » (MourainRézMaraisV 2003, 231 [Réz]) – où il appartient à la norme régionale, quoique désormais surtout en tant que mot-souvenir (Enq. 1-2). Il y désigne une fête religieuse surtout aux 18^e/19^e s. (LaRévellièrMontaigu 1809, VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainRézMaraisV 2003 [1847] ; aussi FEW XIV, 440ab), mais encore au 20^e s., alors synonymique de *assemblée* et *frairie* (ci-dessous) (SefcoOuest 1994/2004). En français, il renvoie de nos jours de façon plus générale à la fête annuelle d'une commune (RézOuest 1984/1990, RézVendée 2009 ; Barkan 1965) – qui peut être organisée par des institutions diverses, comme l'Église, et surtout la commune ou l'école (Enq.). Les fêtes annuelles des communes (patronales ou non) reçoivent en français des désignations diverses, variables selon les régions. Ainsi, *frairie* – aussi attesté dans notre corpus primaire en référence à la Charente (2004, 220 2x, 227) – est encore d'emploi sporadique dans le Centre-ouest sauf en Vendée, dans le Limousin, en Dordogne et en Gironde (DRF, 492sq. ; mais frrég. Vend. Barkan 1963, 36). Sont également bien ancrés en français dans l'Ouest les synonymes (diat.) *assemblée* et

balade (cf. RézOuest 1984, 144 ; DangirardRézVendée 2005, 265 [Réz] et [1781], 73 pour *balade*, et *ib.*, 40 et 73 pour *assemblée*, mis en relief p. 73 : « les 'assemblées', comme on dit ici pour désigner les fêtes paroissiales »).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : 'dans le discours sur le passé' Vend. "fête annuelle du village" RézOuest 1984, 230 (cit. Viollier 1982, 92) > RézOuest 1990, 118 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; « sporadique » "fête annuelle d'une commune" RézVendée 2009, 97 ; Δ bien connu, légitime, auj. sporadique, surtout mot-souvenir (reconnu par 13/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *préveil* 'frég.' Vendée "assemblée-gagerie tenue en général le jour de la fête paroissiale" Barkan 1965, 80.

— *SOURCES GENERALES* : *prévoil* Vendée "assemblée religieuse [...]" 1807 [c.-à-d. 1809, cit. LaRévellière], *préveil* Bocage vend. Chesn 21, *prévoil*, *provoil* Beauvoir "assemblée qui se tient à la fête patronale", *prevoil* Montaigu "assemblée champêtre" [Vend.] FEW XIV, 440ab s.v. VIGILIA I.2 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [var.] *prevail* "ballade, assemblée joyeuse à l'occasion de la fete [orig.] du saint de la localité" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 332 (cit. La Révellière) ; *préveil*, *prévoil* "assemblée jadis religieuse, occasionnée par des voyages à quelques reliques ou à quelque saint et accompagnée d'une foire" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 231 ; [var.] *prévoï* s.m. (syn. *afrèrie*, *assemblée*, *frèrie*) "fête patronale annuelle de village (frairie)" SefcoOuest 2004, 209 s.v. *fête* (sans local., mais Vend. "fête patronale", 1994, 113) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; 2 attest. (mises en ital. dont la 2nd avec tourn. auton.) DangirardRézVendée 2005 [1781], 41, 74 (et glossaire, 268 déf. "fête annuelle du village" [Réz]) ; Ø FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *prévoil* "assemblée religieuse, occasionnée par des voyages à quelque relique ou à quelque saint, et accompagnée d'une foire" LaRévellièreMontaigu 1809, 395.

VEUZE s.f.

MOT-SOUVENIR "instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant généralement un bourdon" (v. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

[Partant à La Roche en procession pacifique avec les autres villageois, en colère contre l'administration en 1793] Sounette avait apporté sa veuze, une cornemuse, qu'il serrait sous son bras. Il la montra à sa voisine [...]. Ça ne riait pas sous sa moustache en mancheron de charrue. Il portait son chapeau sur le côté pour ne pas faillir à sa réputation d'amuseur. (ViollierLoups 1985, 18)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierLoups, 1985, 22)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierLoups, 1985, 22, 28, 69, 78, 146, 237, 249 ; ViollierCortège 1986, 47, 72)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme, encyclopédique, est d'emploi exclusif dans le corpus primaire dépouillé, qui affiche cependant un emploi du quasi-synonyme général *cornemuse* pour désigner un instrument en Irlande au milieu du 20^e s. (2006, 269). **3)** Pour des raisons encyclopédiques, le terme est aujourd'hui un mot-souvenir.

RUBR. PRAGM. **1)** À onze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief, lors de son premier emploi (1985), le diatopisme apparaît exclusivement dans deux romans régionalistes historiques dans des passages dont l'action est située en Vendée de la fin du 18^e s. (1985 9x, 1986 2x). Il figure dix fois dans le discours citant (1985 8x, 1986 2x) et une fois dans le discours cité d'une villageoise vendéenne (1985). **2)** Lors de son premier emploi, le diatopisme mis en relief, sans marquage, est suivi d'une glose entre virgules dans le fil du texte, qui est constituée d'une définition. Elle se présente sous la forme d'un quasi-synonyme en fonction de rhème, précédé de l'article indéfini – donc présenté comme un hyperonyme (*sa veuze, une cornemuse, [...]*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en modalisation autonymique. Vu l'emploi d'une définition en apposition assurant sa compréhension, il est considéré comme inconnu du lecteur visé, et essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque et son association avec la culture traditionnelle du passé dans la région – donc implicitement pour ses valeurs de mot-souvenir et d'authenticité, et pour reconstituer les coutumes de l'époque de façon détaillée et convaincante.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme désignant un instrument à vent par 6/12 locuteurs (de tout âge), et déclaré employé par 4/6. Il est signalé par quatre locuteurs (de milieu modeste, du Bocage vendéen) comme un mot-souvenir, et par deux locuteurs (de milieu cultivé, du Marais vendéen) comme désignant un instrument encore joué aujourd'hui (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté depuis le milieu du 16^e s., en mfr. dans le Poitou, de même que chez Rabelais et Ronsard (du Loire-et-Cher) (FEW XIV, 674b VES- I.1) – plus précisément dep. 1520, dans un Noël des Mauges (en fr.), en référence à Izernay (auj. dans le Maine-et-Loire), puis chez Rabelais en 1552 (d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz] ; TLF date de 1532, d'après Hu). ♦♦ Ce particularisme surtout caractéristique du grand Ouest, aussi relevé en Acadie, a été formé à partir d'un radical onomatopéique VES- (d'après RézVendée 2009). Il s'agit probablement d'un diatopisme lexématique – une innovation interne du mfr. dans l'Ouest, où il a dû jouir d'une bonne assise dans les grandes villes aux 16^e/17^e s. vu son exportation en Acadie, et qui a pu être diffusé depuis les villes des environs

du Val de Loire vers le nord et l'est dans leurs aires d'influence (FEW XIV, 674b). ♦♦♦ À l'époque contemporaine, au 19^e s. (et début du 20^e), le type *veuze* est en effet caractéristique d'une large aire centre-occidentale qui va de l'Eure-et-Loir et de la Bretagne au nord (Bonneval 1820, Dol/Pléché. [Ille-et-Vilaine]) – où il est bien attesté aussi dans les grandes villes (renn., nant) – jusqu'en Charente-Maritime au sud (Roch. 1861, aun., saint., SeudreS), et en Indre-et-Loire et au Centre à l'est – outre une attestation en Moselle (Metz) et une dans la Loire, sous la forme d'une var. *veso* (for.) (FEW XIV, 674b ; aussi Jaubert ²1864 pour le Centre). Si le FEW ne fournit pas d'attestations poitevines contemporaines en dehors du Maine-et-Loire au sud de la Loire (maug.) (cf. Verrier/Onillon 1908), il est toujours bien vivant dans l'ancienne aire du Poitou – au 19^e s., par exemple en Vendée (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainRézMaraisV 2003 [1847], SimonneauElle 1889) – autant qu'au 20^e s. Il est en effet employé dans la littérature, par ex. chez Pérochon (Rézeau 1978), et bien attesté entre Loire et Gironde selon nos sources dans les variétés dialectales (SefcoOuest 2004) et en français (RézOuest 1984/1990) – y inclus en Vendée (RézVendée 2009). Il s'agit en effet dans ce département au début du 21^e s. d'un emploi légitime, employé surtout en tant que mot-souvenir (Enq.). L'existence de variantes phonétiques *veze*, *vèze*, *veuze* [vəz], qui affichent une prononciation plus ou moins arrondie en *position à schwa* (c.-à-d. qui correspond à une voyelle instable qui permet l'effacement ; pour ce t. emprunté à J. Durand, v. chap. 2.5.1), relevées dans diverses sources (Bibl.), témoigne d'une vie orale importante. Il a dû jouir d'une très bonne assise du moins depuis le 16^e s., lorsqu'on relève dans le Poitou les premiers dérivés, tel que mfr. *vezeur* "joueur de cornemuse" (1584, d'après FEW XIV, 675 ; aussi *ib.*, 674b-675a pour d'autres dérivés). Il a maintenu une certaine fréquence par la suite, comme l'indique l'existence, de nos jours, d'expressions figées (diat.) comme la locution verbale *dormir comme un sonneur de veuze* "dormir profondément" et *La veuze est crevée* "il n'y a plus d'espoir [...]" (RézOuest 1984) de même que de divers dérivés (diat.) nominaux et verbaux. L'on rencontre ainsi *veuzou* "sonneur de veuze*" (*ib.*), *veusous* "cornemuseux, joueur de 'veuse'" (SefcoOuest 1994, 274) – d'où aussi la formation par verbalisation *vezounai* "résonner" (SimonneauElle 1889, 125) – ou, comme dans notre corpus primaire le verbe intr. *veuzeuiller* : « La veuze [...] n'en finissait pas de veuzeuiller » (1985, 28). De ce dernier ont en outre été dérivés les substantifs *veuzeuillée* s.f. "partie de veuze*" (1985, 69) et *veuzeuillou* s.m. "sonneur de veuze*" (1985, 146, 257 ; var. *veuzeillou* 1986, 72). Le type *veuze* connaît aussi d'autres sens dans le Centre-ouest – "vessie, ballon, sac pouvant être gonflé", "vent, chose sans importance, rien", "fatigue, lassitude" (SefcoOuest 1994, 274 sens 2-4). L'œuvre d'Yves Viollier affiche en outre deux attestations du diatopisme *bouzine* s.f. pour désigner le même type de référent que *veuze* dans notre corpus primaire (1985, 146, 190). Cet emploi

absent des sources différentielles de notre corpus de référence (Ø R  zOuest 1984/1990, DRF/DRFIndex, MourainR  zMaraisV 2003) est bien accueilli en lexicographique g  n  rale contemporaine comme un emploi « vx » et/ou « r  gion. » (TLF, Rob)³¹⁹.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFF  RENTIELLES* : *veuze*, *v  ze* "instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant g  n  ralement un bourdon" R  zOuest 1984, 276 > *id.* 1990, 147 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesR  z 2007, RichessesThib 2008 ; *veze*, *v  ze*, *veuze* [v  z] "instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant g  n  ralement un bourdon" R  zVend  e 2009, 114 s.v. *veze* ; Δ encore bien connu et employ   surtout en r  f. au pass   (mot-souvenir) (reconnu par 6/12 inf.) EnqWissVend  e 2009. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *v  ze* 'fr  g.' Vend  e "   l'origine un biniou, aujourd'hui un accord  on" Barkan 1966-1967, 152 ; [var.] *veze* s.f. [sans trad.] 'actuellement dans le registre patois', [mais aussi] chez P  rochon [Deux-S  vrien, instituteur en Vend.] (*joueur de veze*) R  zeau 1978, 122.

— *SOURCES G  N  RALES* : mfr. *veze* f. "cornemuse" (ang. 1526) [...] *v  ze* ang. maug. "vielle des mendiants" [...] FEW XIV, 674b s.v. VES- I.1, reprenant et compl  tant *ib.*, 339a s.v. VES- 1 ; [var.] *veze* "cornemuse" (dep. 1532, Hu) « encore attest   dans les dial. » (cit. Favre 1867) TLF s.v. *billeves  e*   tym. ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du pass  ' *v  ze* s.f. "sorte de cornemuse anciennement en usage dans le Poitou" (« Le biniou des Bas-Bretons ») Lachiver 1997, 1689 et *v  zeur* s.m. "joueur de v  ze" (source cach  e).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetR  zSables 2002/2003 ; *veze* "cornemuse" Vaudor  BocageV 2003 [av. 1847], 339 s.v. *veze* > MourainR  zMaraisV 2003 [1847], 272 s.v. *veze* ; *v  se*, *veuse* s.f. SefcoOuest 2004, 119 s.v. *cornemuse* (sans local., et sans restr. *veuse* "cornemuse, instrument traditionnel    vent", 1994, 274) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardR  zVend  e 2005, FemmesR  zVend  e 2005. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *veze* s.f. Centre "cornemuse" (« On dit plus souvent *fl  te* ») Jaubert ²1864, 693 ; *veuze* s.f. Le Longeron (Maine-et-Loire au sud de la Loire) Verrier/Onillon 1908, 319 et [var.] *v  ze* s.f. Montjean[-sur-Loire] (*id.*), Briollay (Maine-et-Loire au nord d'Angers) "vielle", "biniou" (syn. de *pibole**) *ib.*, 320 ; *v  ze* s.f. "instrument grossier, impropre ; cornemuse, vielle" SimonneauElle 1889, 125.

³¹⁹ Cf. *bousine*, *bousine* s.f. « vx » "instrument de musique    vent proche de la cornemuse", sans marquage diatopique, avec cependant une citation de La Varend   et des exemples dans la rubrique   tymologique qui n'excluent pas un caract  re diatopique (TLF s.v. *bousine*, *bouzine* sens A) ; *bousine* ou *bouzine* s.f. « vx ou r  gion. » "instrument de musique    vent, vari  t   de cornemuse" (dep. 20^e s. ; 1534 "trompette", et 1080 *buisine* "trompette, cor", du lat. BUCINA) (Rob s.v. *bousine* sens 1) ; Ø PR 2008.

3.1.4.4. Travail

La quatrième rubrique du champ sémantique de 'L'homme : être social', celle du 'Travail', est la plus importante en termes quantitatifs. Parmi les diatopismes qu'elle rassemble, l'un d'entre eux peut s'appliquer à tout type de travail, notamment manuel (*tail*), quinze relèvent de l'agriculture, deux de la pêche, quatre autres d'autres métiers manuels, et trois désignent des habits portés traditionnellement lors de travaux manuels (*s'agrouer*, *aux choux*, *barge*, *boucholeur*, *bouchonner*, *bourne*, *cabanier*, *cabosse*, *cau*, *chunte*, *dail*, *déjoug(u)er*¹, *devantère*, *dorne*¹, *en rose*, *garde-genoux*, *journal*, *métiver*, *Not'maître*, *pansion*, *rabalet*, *refus*, *rifle*, *rote*, *servante*, *tail*, *tirer*, *toucher*, *versenne*).

(S')AGROUER v.

FAM. [en parlant d'êtres animés ou de choses] "former un groupe, un ensemble fonctionnel".

Réf. / Syn. gén. *se regrouper*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils s'agrouaient les uns sur les autres [les Vendéens, en marche lors de la guerre de Vendée]. Cela donnait moins de prise au vent. (ViollierLoups 1985, 237)

- ◆ En empl. adj. *agroué* (épithète ou attribut). Réf. / Syn. gén. *regroupé*

— Dans le discours citant :

Ils avaient osé ce qui paraissait impensable alors, il faut le dire, une véritable révolution : ils avaient imaginé de monter une sorte de coopérative agricole. / À l'époque [des années 1930], mises à part les maisons où il fallait être agroué [en note : regroupé]³²⁰ / pour faire les foin, métiver* [en note : moissonner], battre, vendanger, on se débrouillait tout seul avec son cheptel. (ViollierCabane 1982, 70sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils regardaient sans le voir le clocher trapu [...], les maisons agrouées autour (ViollierLoups 1985, 159)

REMARQUES. 2) Le diatopisme *(s')agrouer*, à trois occurrences, est très peu fréquent par rapport à des synonymes généraux – dont nous avons comptés huit, à vingt-et-une occurrences, dans douze romans d'époques différentes de l'œuvre étudiée. Cinq synonymes généraux du verbe actif sont utilisés onze fois au total, autant au sujet de personnes que d'animaux (2000a [1975], 1979, 1982, 1986, 1996 2x, 2000b 3x, 2001, 2003) : *se regrouper* (2000a [1975], 92 ; 1982, 97 ; 1986, 239 ; 2000b, 313 ; v. aussi v. actif *regrouper*, 1979, 128)

³²⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

et *se blottir* au sujet de personnes (2001, 269), de même qu'au sujet de maisons – *se serrer* (2000b, 29, 361) et *se blottir* (1996, 310; 2003, 84) – et d'autres inanimés, comme des nuages : *s'attrouper* (1996, 58)³²¹. Pour ce qui est de l'emploi adjectival, à deux occurrences dans le corpus primaire, il est également moins fréquent que des équivalents généraux, qui apparaissent dix fois selon notre comptage (2000a [1975], 1979, 1982, 1986, 1994 2x, 1998, 1999, 2001, 2003). Ils sont notamment utilisés au sujet de personnes : *blotti* (2003, 73), *rassemblé* (1994, 252), *regroupé* (1979, 70 ; 1982, 109 ; 1999, 62) et *groupé* (p.ex. 2000a [1975], 76 ; 1998, 227), la locution *serré en grappe* (1986, 72) et *regroupé*, au sujet d'inanimés : des activités et des toits (1994, 86 ; 2001, 176 [dans le discours indirect d'une Vendéenne]). Dans l'ensemble, le diatopisme est plus de deux fois moins fréquent que ses équivalents généraux – tout comme son dérivé substantival *grouée* (v. chap. 3.1.4.2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier est mis en relief lors de son premier emploi (1982). Il apparaît toujours dans le discours citant, dans deux romans des années 1980, à orientation régionaliste marquée (1982, 1985 2x). **2)** Lors de sa mise en relief (1982), le diatopisme utilisé sous la forme adjectivale *agroué* est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition sous la forme d'une glose synonymique (*regroupé*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain, il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural du passé récent. Le passage dans son ensemble sert à démarquer la relation de confiance et d'amitié qui est établie entre les deux personnages principaux, contrant les préjugés collectifs dominants séparant laïques et catholiques, et à les caractériser comme innovateurs.

ENQUETES. Lors de nos enquêtes menées en 2006, le verbe et son emploi adjectival sont récusés par 8/8 locuteurs, ainsi que par deux informateurs supplémentaires (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes menées en 2009, le verbe est reconnu en emploi adjectival par 2/12 (un couple d'agriculteurs âgés), qui déclarent l'employer comme un mot français, en opposition à la var. 'patoise' *agourailé*, ainsi que dans la loc. verbale *agrouer ses petits* [au sujet d'une poule] "rassembler ses poussins sous ses ailes". Le verbe est inconnu d'un témoin supplémentaire (EnqWissVendée 2009).

³²¹ Ne sont attestés dans le corpus primaire ni le synonyme de référence *rallier* (cf. TLF, PR), aussi attesté en français en Vendée (aussi en empl. pron.) (FemmesRézeauVendée 2005 [1793], 40, 49 ; 39, 195 et glossaire, 342), ni l'antonyme (diat.) de ce dernier, (*s'*)*égapiller* v. pron. "se disperser" (mais *ib.*, 323 et glossaire, 342).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté en mfr. depuis 1564, sous la forme du participe passé *acroué*, au sens de "accroupi (d'un oiseau)" (FEW IV, 270b), dans le V^e livre de Rabelais : « nous mena ... droit à la cage en laquelle il estoit acroué » (cit. d'après TLF Étym.). ♦♦ Le diatopisme de notre corpus primaire a été formé par métonymie, appliqué non pas aux oiseaux mais aux êtres humains, puis aussi à des inanimés (au participe passé) : "(d'un oison) accroupi" > "(*id.*) ramassé sous les ailes de sa mère" > "(d'un être vivant) rapproché, rassemblé" > "(d'un inanimé) *id.*". Comme le dérivé substantival *grouée* de notre corpus primaire (v. chap. 3.1.4.2), il représente probablement une innovation du mfr. centre-occidental au sens que nous avons relevé dans ce dernier – un diatopisme sémantique qui peut en principe naître dans l'ensemble de l'aire d'emploi de (*a*)*groué* en son sens d'origine, qui est surtout centre-occidentale (v. ci-dessous). Le verbe *agrouer* a pu être formé à partir de *grouer* "cacher ses poussins sous ses ailes", comme le suggère TLF (Étym.), et non pas de *grouée* (v. la suggestion de Massignon 1962), par préfixation avec *a-* (cf. *ib.* et TLF) – comme aussi d'autres verbes tel que frm. (*s'*)*agrouper* "disposer en groupe" (t. de peinture attest. dep. Richelet 1680 ; aussi FEW XVI, 421a s.v. KRUPPA et TLF). Il s'agit plus précisément d'un composé verbal formé avec la préposition *à* (cf. GrevisseGoosse ¹⁴2008, 192 §179 b.1° pour *apercevoir*, *attirer*), plutôt que par préfixation privative ou de négation *a-*, qui, elle, relève surtout de la langue scientifique (*ib.*, 181, §173 1). Pour donner lieu à un dérivé nominal lexicalisé *grouée*, lui-même attesté dep. 1429 (v. chap. 3.1.4.2), le participe passé *groué(e)* a dû avoir eu une bonne assise déjà avant le 15^e s. ♦♦♦ Le diatopisme appartient à une famille lexicale méridionale d'extension large (FEW IV, 271a ; aussi chap. 3.1.4.2 s.v. *grouée*). Il est particulièrement caractéristique d'une large aire de l'ouest et du centre (FEW IV, 270a-271b ; Jaubert ²1864 [Centre], TLF [Anjou, Touraine, Centre]). Étant aussi passé en Amérique du Nord ("s'accroupir" [kan.], FEW IV, 270b ; aussi GPFC, Massignon 1962 [Acadie]), il a dû jouir d'une bonne assise en français dans l'Ouest/Centre aux 16^e/17^e s. Le diatopisme est absent des dictionnaires différentiels hexagonaux que nous avons consultés, mais est bien attesté en français en Vendée (Barkan 1961-1962 ; Enq.), quoiqu'il soit désormais d'emploi rare par rapport à son dérivé substantival (Enq.). Il a été retenu dans la lexicographie générale seulement dans le TLF, qui le donne comme un 'régionalisme' du français issu d'un « terme dial. particulièrement attesté dans l'Ouest et le Centre au sens de "(en parlant d'un oiseau) ramasser ses petits sous ses ailes" », de la même aire que le radical *grouer* "cacher ses poussins sous ses ailes" (TLF Étym.) – qui est toujours bien attesté dans l'Ouest et dans le Centre³²². Le verbe dérivé (*s'*)*agrouer* est très bien représenté dans l'ouest et dans le centre

³²² La forme *grouer* est toujours bien attestée dans le Centre-ouest, au sens de "rassembler, protéger, abriter sous

selon le FEW, surtout en référence aux oiseaux (nant., ang., Vendée, Elle, bgât., aun., saint. [Ouest], loch., Sologne, centr. Bléré, Iss. [Indre-et-Loire, Centre], aussi en empl. pron. : Souancé, kan., Charost [Eure-et-Loir, Canada, Centre], FEW IV, 270b). Il a également été relevé dans les glossaires régionaux du Centre (Jaubert ²1864), et du Centre-ouest (LaRévellièrreMontaigu 1809 ; SefcoOuest 1992/2004), y compris en emploi adjectival (*agroué*) en référence aux oiseaux (Chaigne 1997 [Centre-ouest]). Le diatopisme *agroué* en emploi synonymique de *regroupé* coexiste dans le corpus primaire à côté d'un autre emploi diatopiquement marqué, lui en référence à des maisons, *ameulonné* (2004, 160). L'hapax, absent de notre corpus de référence minimal, signifie littéralement "mis en meule (des fagots, du foin, de la paille)" (Ø TLF, RézOuest 1984, DRF, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ *agroué* inconnu (par 10/10 inf.) EnqWissVendée 2006 ; fam. légitime, rare "rassemblé (au sujet de personnes ou de maisons)" (reconnu par 2/13) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : *s'agrouer dans un coin* [p.-ê. au sujet d'être humains] GPFC ; *s'agrouer* "abriter sous ses ailes" Massignon 1962 II, 736 §3j I et cf. préfixe *a-* comme dans *agrouer* (dér. de *grouée*) bien vivant en fr. acadien *ib.*, 744 §3 ; *s'agrouer* 1. "couvrir", 2. "rassembler, réunir" Barkan 1961-1962, 72.

— *SOURCES GENERALES* : *agrouâer* Vendée "rassembler sous ses ailes ; recueillir, caresser" 1807 [c.-à-d. 1809] FEW IV, 270b s.v. *GRODARE 1 ; A. « région. » (*s'agrouer* "garder une grouée ou guerouée [couverte, aj. TLF]. Se dit d'une poule qui fait venir ses poussins sous ses ailes" et B. *s'agrouer* "s'accroupir" (*s'agrouer au feu* "se mettre en cercle autour du feu") TLF s.v. (*s'agrouer* A-B (cit. Rougé 1943 pour la Touraine [pour sens A et B loc.], et Rouleau 1935 pour la Sologne bourbonnaise [nord-est de l'Allier] et Jaubert [²1864] pour le Centre [pour sens B]) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008 ; cf. composition de prép. à + verbe (comme dans *apercevoir*, *attirer*) GrevisseGoosse ¹⁴2008, 192 §179.b.1° (et *ib.*, 180, §172, « Mais, si l'on considère que *a-* n'est plus perçu comme identique à la préposition, on aurait affaire à un préfixe »). — *SOURCES COMPL.* : Ø Nicot 1606, Richelet 1680, Furetière 1690, Ménage 1694, Trév 1743-52, Féraud 1761, Ac ⁴1792, Littré, Lar 1866, 1907, 1922, 1948, 1982-1985, BauchePop ⁵1951, 59/¹1920, 65 (pour préfixes 'pop.'), Frei 1929, GuiraudPop 1965, 82 II 2 ; *agrouer* v. « en Anjou » "s'accroupir auprès du feu, prendre sous son aile" (*La poule agroue ses poussins*) Lachiver 1997, 49 ; Ø TL, FRANTEXT.

son aile [... not. de la poule]" (*ag(o)rouer*, *grouer*, *ragrouer groué*, SefcoOuest 1993, 164 / 2004, 389 [sauf Vend.]) – comme dans le Centre "couvrir ; se dit aussi d'un oiseau quelconque qui couvre ses petits de ses ailes" (*grouer*, *guerouer* v. a. et n., Jaubert ²1864, 348). Elle est aussi utilisée dans le Centre-ouest en emploi adjectival ("blotti, rassemblé [...] Chaigne 1997 s.v. *groués* [Poit., Charentes, Vend.]), ainsi qu'en empl. pron. "s'accroupir (surtout pour la poule [...])" (SefcoOuest 164 / 2004, 389 [Vend., DSèvres, Vienne]), y compris en référence à d'autres animés "se rassembler, se serrer les uns contre les autres" (*ib.* [Centre-ouest sauf Char]).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, 322, MourainRézMaraisV 2003 ; *agrouer* ([var.] *agrolèr*, *guerouer*) "rassembler" SefcoOuest 2004, 388 s.v. *rassembler* (sans local., mais *agrouer* sans restr. "rassembler sous ses ailes", 1992, 46, et *s'agrouer* pr. 1. sans restr. "s'accroupir, pour faire ses besoins, pour pondre, couvrir ou abriter sa couvée" et 2. DSèvres, Vienne "se rassembler sous une protection, se pelotonner frileusement", *ib.*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *agrouâér* "rassembler sous ses ailes, comme la poule fait à l'égard de ses poulets ; recueillir, caresser" LaRévellièrreMontaigu 1809, 385 ; *s'agrouer* v. pron. "s'accroupir" (dér. de *grouer*) (*accroué*, cit. Rabelais *Pantagruel*) Jaubert ²1864, 17 [Centre] (aussi *s'agrouer auprès du feu* *id.* 1855, 55) ; Ø ALO, GautierGramPoit 1993 ; *agroué* Poit., Charentes, Vend. [Centre-ouest] "blotti, rassemblé (se dit lorsque les poussins se 'regroupent' sous les ailes de la mère poule, laquelle s'accroupit alors sur la couvée pour les protéger)" Chaigne 1997 s.v. *agroué*.

AUX CHOUX loc. adv.

RURAL, USUEL (surtout dans le passé) "dans les champs plantés de chou dans le but d'y travailler, d'y accomplir des tâches maraîchères". Loc. syn. gén. *aux champs de chou*

◆ Loc. verb. *être aux choux*

— Dans le discours cité :

– [...] Ils ne me croiront pas quand je leur dirai que [...] j'étais « aux choux » avec le marié (ViollierVigne 1994, 134 ; v. ci-dessous pour le cotexte plus large)

◆ Loc. verb. *aller aux choux, courir aux choux, travailler aux choux*

— Dans le discours citant :

Les hommes [Vendéens immigrés en Charente] avaient passé la matinée aux champs, Dominin avec eux [...]. Ils étaient allés « aux choux ». Ils avaient chargé dans la charrette les liens de branches, appelés « rote* », qui serviraient à fagoter. Quand le fagot était suffisamment gros, ils empoignaient les deux extrémités de la rote*. [...] / – [...] je suis drôlement content d'avoir fait cela avec vous. Ils ne me croiront pas quand je leur dirai que, le lendemain matin de la noce, j'étais « aux choux » avec le marié. (ViollierVigne 1994, 134)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : [Augustin revenant de la guerre se renseignant au sujet de l'état de la ferme] – Qu'est-ce qui va aux choux ? / – Marianne. Je vais lier les bœufs à la charrette, tout à l'heure, pour ramener le chargement. (ViollierÉtoile 1998, 45)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : courir aux vaches, aux choux, aux mojettes* (ViollierMariennée 1980, 24) / Il travailla aux choux pendant tout l'hiver. Une charretée ne suffisait pas à nourrir chaque jour à l'étable les soixante bêtes des Fontenelles. (ViollierSaisons

1996, 123) / Il s'était mis à la charrue [pendant la première guerre mondiale], était allé aux choux avec le fils de Pierre, de frêle constitution. (ViollierSaisons 1996, 374)

REMARQUES. **1)** La locution désigne ici les champs plantés de chou vert et est toujours intégrée dans des locutions verbales qui renvoient à l'activité de la cueillette de leurs grandes feuilles, et à l'assemblage de ces dernières en fagots à l'aide de liens d'osier, afin de les transporter et de les laisser s'égoutter (pour conservation ou utilisation rapide en cuisine ou en fourrage). La formation de la locution est parallèle à celle que l'on trouve dans *aux mojettes*, elliptique pour *aux champs de mojette* (1980, 24 v. s.v. *mojette*). **2)** Le diat. n'est pas d'usage exclusif dans le corpus primaire, qui atteste aussi le synt. *champ de choux* (p.ex. 1985, 263 cité s.v. *chunte*) et des périphrases comme *aller cueillir des choux en hiver* (2000b, 187). **3)** La fréquence du diatopisme en français du passé récent en Vendée s'explique par l'importance relative des plantations de chou en cette région (v. s.v. *ventre-à-choux*).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à six occurrences – et deux mises en relief (1996 2x) – réparties sur quatre romans des années 1980 et surtout 1990, à orientation régionaliste, majoritairement modérée (1980, 1994 2x, 1996 2x, 1998). Il figure surtout dans le discours citant (1980, 1994, 1996 2x), et deux fois dans le discours cité de locuteurs vendéens, deux jeunes agriculteurs (1996, 1998), toujours dans des passages dont l'action est située dans le Centre-ouest du passé rural entre la fin du 19^e et le milieu du 20^e s. **2)** Lors de ses deux mises en relief, dans un roman modérément régionaliste dans le même passage situé en Charente des années 1920 (1994 2x), la locution *aux choux* est glosée mais marquée à l'aide de guillemets. Elle figure d'abord dans le discours citant (*Ils étaient allés « aux choux »*), puis dans le discours cité – alors précédée d'une tournure de citation localisatrice qui recourt au verbe descriptif *dire* pour introduire du discours indirect au sein d'un discours direct du locuteur vendéen, qui projette dans le futur des propos qu'il pourra tenir (*Ils ne me croiront pas quand je leur dirai que [...] j'étais « aux choux » avec le marié*). **3)** Le diatopisme, lors des deux mises en relief en fonction de thème, est d'abord en modalisation autonymique, puis en emploi autonymique par son attribution au discours direct. Les guillemets signalent non pas un îlot textuel, mais visent à attirer l'attention sur un emploi non général, métonymique, pour mettre en garde le lecteur devant un sens présumé inattendu, non littéral (double non-coïncidence entre le mot et la chose et dans le discours). Le diatopisme est utilisé pour sa valeur authentique, et présenté comme à la fois employé et cité selon le mode 'comme on disait'. Ce mode est en outre doublé lors de l'apparition du diatopisme dans le discours cité du mode 'comme il disait'. Le diatopisme ainsi présenté comme une locution citée telle qu'elle était utilisée à l'époque, son emploi et son marquage visent dans les deux cas à augmenter

l'authenticité du discours. Le marquage attire l'attention sur la locution, mais aussi secondairement sur le référent désigné – les champs de choux – et vise par là à contribuer à la fonction du passage narratif dans son ensemble. Le passage et la mise en relief du diatopisme illustrent en effet le maintien de la culture vendéenne des héros en Charente et indirectement les modes agricoles vendéennes de l'époque, et visent ainsi à caractériser les Vendéens par l'importance du chou dans leur mode agricole mais aussi par un mode de vie traditionnel – selon une représentation collective largement partagée avec les lecteurs visés. La caractérisation des personnages est ainsi couplée avec celle de leur mode de vie, visant implicitement aussi une mise en valeur du patrimoine vendéen.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 8/12 locuteurs enquêtés ainsi que par un témoin supplémentaire (agriculteur apprenti de dix-neuf ans), et déclaré employé par 4/8. Ressenti comme loc. verb. « vague » (c.-à-d. générique) (4/8), pour certains reconnu seulement après réflexion (2/8). Un témoin signale aussi l'usage d'un homon. (gén.) : la loc. verb. (fig.) *aller / être aux choux* "se mettre / être dans de grandes difficultés" (témoignage de TB) (EnqWissVendée 2009) – emploi absent de notre corpus de référence minimal, mais gén. en frm. sous la forme de la var. *être dans les choux* "être le dernier d'un classement", p. ext. "être dans une position très fâcheuse" (TLF Rem. ; « fam. » "être complètement distancé" Lar 2004 ; "être dans l'embarras" dep. Lar 1869, d'après FEW II, 537a). **2)** L'auteur confirme que la loc. *aux choux* pour *aux champs de choux* appartenait au langage tout à fait courant dans le passé rural traditionnel jusqu'aux années 1960 environ ; utilisée avec divers verbes comme *aller, être, courir, travailler*, elle était usuelle en tant qu'emploi générique, pouvant s'appliquer aux diverses activités agricoles nécessaires dans les champs de choux, en fonction des époques (Viollier 2010c [entretien]). **3)** La locution (*aller / être*) *aux choux* est inconnue de 12/12 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée, de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans (dont la plus âgée l'a peut-être entendue dans un film mais n'est pas sûre). Les témoins interrogés, âgés entre 26 et 75 ans, vivent et/ou sont originaires des Vosges (quatre témoins, qui signalent cependant que la formation leur paraît possible), du département du Nord (un) et de Bordeaux (un) (témoins testés en 2009), de même que de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq) (témoins testés en 2010) (EnqWissFrancoph 2009-10).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi *aux choux* absent des sources consultées (à aj. à FEW II/1, 536a-537a CAULIS), attesté dans notre corpus primaire depuis 1994, mais d'emploi courant dans la première moitié du 20^e s. (Enq. 2), ♦♦ a été formé par lexicalisation de la structure elliptique *aux (champs de) choux*. Il s'agit d'une construction (méton.) française courante, analogue à celles du type *aux champignons* de la langue générale familière (cf.

GrevisseGoosse ¹⁴2008) – distinctes des locutions métaphoriques *aller planter ses choux* "se retirer à la campagne ou quitter la vie active" (TLF D) ou *être dans les choux* "être dans l'embarras" (depuis Lar 1869, d'après FEW II, 537a ; aussi TLF s.v. *chou* sens D) – dont le dernier est aussi connu en Vendée (Enq. 1). Le statut figé de cet emploi rural général, mal élucidé dans les sources consultées, est suffisamment avéré selon nos enquêtes en Vendée et infirmé par nos témoins d'autres régions (Enq. 1-3). Il représente donc probablement en Vendée un diatopisme encyclopédique de fréquence – plutôt qu'un diatopisme lexématique, de langue (en tant qu'innovation interne du fr. fam. rural dans la région). Sa formation, sporadique ou durable, est en effet possible dans l'ensemble des régions où les champs de chou jouent traditionnellement un rôle important. ♦♦♦ La lexie est d'emploi courant en Vendée, en raison de l'importance des plantations de choux pour ses habitants, cultivées pour la nourriture des hommes, mais aussi des animaux domestiques (v. s.v. *ventre-à-choux*, en particulier les ex. et Rem. 3). Dans les variétés dialectales dans l'Ouest (Pays nantais, Mayenne, Poit.), on relève en effet aussi le particularisme *cholon* "plant de chou" et son dérivé *cholonnière* "semis de chou ; par ext. pépinière d'arbres" (MourainRézMaraisV 2003, 118 [Réz] ; aussi *cholons*, *cholonnière* frég. Vend. Barlan 1963, 28) – deux types relevés depuis av. 1847 (*cholon*, *cholouniere* [orig.] VaudoréBocageV 2003, 213) – dont le second, *cholounère* désigne aussi le "lieu planté de choux", en Vendée et dans les DSèvres (SefcoOuest 1992, 178 ; aussi syn. dial. *chole* et *cholette*, *id.* 2004, 103 s.v. *chou*).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *aux choux* Vend. "champ(s) de choux", loc. *aller aux choux* "ramasser les choux" (absente des sources consultées) RichessesThib 2008, 39 s.v. *rote* n. 21 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 134) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ rural (surtout agric.), bien connu et employé (reconnu par 9/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW II/1, 536a-537a s.v. *CAULIS* (dans une nouvelle sous-rubrique, p.ex. 536a avant I.2) ; Ø TLF (en ce sens), Rob, Lar 2004, PR 2008 ; Ø mais *aller au bois*, à l'eau etc. "aller faire provision de bois, etc." sans réserve (Littré, Ac ⁸1932) mais « fam. » *aller aux champignons*, *aux provisions*, à l'eau Ac ⁹1992) GrevisseGoosse ¹⁴2008, 1340 §1048 b. — *SOURCES COMPL.* : Ø en ce sens dans les loc. verb. attestées Google web (mais 11 attest. de *aller aux choux* et *être aux choux* "être perdu, en grandes difficultés") (consulté le 01/09/09).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004 (et Ø 1992, 178), CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRéz-Vendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

COUR., surtout RURAL "gros tas de paille, de foin ou de fagots" (cf. RézOuest 1984). Réf. Ø

— Dans le discours à source énonciative ambiguë :

Il y avait deux ans, quand le toit de l'écurie* s'était effondré, brisant la colonne d'une vache, il ne s'était aperçu de rien. Pourtant il dormait dans la barge [en note : tas]³²³ de foin de la grange, juste à côté. (ViollierMariennée 1980, 149)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Son père a caché son auto sous une barge de foin. (ViollierDétour 1992, 73)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : barge de bois appuyée le long du mur de la maison (ViollierLise 1974, 25) / barge de bois (ViollierSaisons 1996, 13, 169) / fagots de la barge [...] sous la barge (ViollierMère 2007, 91 2x)

REMARQUES. **1)** Parmi les sept emplois du diatopisme dans l'œuvre d'Yves Viollier, deux renvoient à un tas de paille – dont un mis en relief et l'autre attribué au discours direct (d'un petit garçon vendéen s'adressant à son voisin) – alors que les cinq autres emplois renvoient à des tas de bois. **2)** Le diatopisme pallie la carence du fr. gén. mais est en concurrence ouverte avec des loc. gén., autant en parlant de foin : *tas de foin* (1996, 144, 377 ; v. aussi Com. hist.-comp. pour un syn. diat.), que de (petit) bois : *tas de bois* (1996, 14) et *tas de fagots* (p.ex. 1998, 209) ; v. aussi l'hyponyme *pile de fagots de sarments* (2007, 150).

RUBR. PRAGM. **1)** L'ensemble des sept emplois du diatopisme (dont un mis en relief), réparti sur cinq romans de quatre décennies (de 1974 à 2007), est intégré dans des récits localisés en Vendée de la première moitié du 20^e s., sauf deux emplois qui figurent dans des contextes situés à la fin du 19^e s. (1996). Cette attribution n'implique cependant pas nécessairement une association exclusive du diatopisme au passé récent, employé dans les cotextes respectifs pour des besoins référentiels (il s'agit en effet d'un emploi tout à fait courant en Vendée aujourd'hui, v. Enq.). Le diatopisme apparaît une fois dans le discours cité, d'un Vendéen (voisin des héros) (1992), et cinq fois dans le discours citant, de narrateurs omniscients : un extradiégétique (1996 : 2x) et deux intradiégétiques, vendéens (1974, 2007 : 2x). Un seul emploi (mis en relief) figure dans un discours à source énonciative ambiguë, dont le contenu est attribué à la compagne du héros et personnage-narrateur vendéen : le passage est précédé et suivi de tournures introduisant un discours indirect libre, narrativisé (« Elle m'apprit qu[e] », « Tobie m'apprit encore [...] que »). La jeune fille ne peut pourtant être prise pour responsable, étant donné qu'elle est caractérisée comme étant sourde-muette. La responsabilité

³²³ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

pour le discours présenté est donc implicitement attribuée au narrateur. **2)** Le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée d'un hyperonyme (*tas*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire (malgré l'existence d'homonymes en français général), présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, sans intention explicite d'ancrer le récit dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu par 10/12 des locuteurs enquêtés en Vendée, c.-à-d. par tous sauf deux locutrices : une employée (coiffeuse, 41 ans) et une jeune étudiante, malgré leur cadre de vie rural. Il est déclaré employé par 7/10. Il est défini comme désignant un tas de différents types de brins ou de fagots, rassemblés pour être préservés ou mis à sécher. Selon un locuteur, il est vieillissant et désignerait aujourd'hui plutôt un "tas couvert sous une bâche". L'application du mot à un tas de paille est avancée par deux locuteurs mais récusée par deux autres, ce dernier étant en effet surtout désigné par les mots (diat.) *pailler* et *mulon*, signalés l'un par 5/10, l'autre par 2/10 (EnqWissVendée 2009 ; pour ces diat., v. Com. hist.-comp.).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté dep. 1453 chez Du Cange dans une *lettre de rémission* (fr.) non localisée (« dessus le pailler [= meule de paille] ou Barge des pailles », Du Cange) et en fr. en Saint. dep. 1460 (MourainRézMaraisV 2003, 88 [Réz] ; aussi 1732 Confolens [Char], d'après Boulanger 1995). Dans la lexicographie générale contemporaine, le diatopisme est signalé comme « région. » (TLF, Rob ; Ø Lar) ou alors manque à la nomenclature (PR). ♦♦ Le diatopisme est d'abord interprété comme une survivance du mfr. (RézOuest 1984 Rem.), avant d'être identifié comme un « mot de l'Ouest » (*id.* 1990) puis un type « de l'Ouest et du Centre » (MourainRézMaraisV 2003, 88 [Réz]). Il est signalé comme étant probabl. issu du gaul. *BARGA (FEW I, 253b-254a > RézOuest 1990 et TLF s.v. *barge*³ Étym.), qui aurait déjà connu lieu l'évolution sémantique de "treillis, paroi tressée" à "fenil, grange" puis "meule" (*ib.*). Il s'agit donc probablement d'un diatopisme lexématique qui a pu être emprunté par le latin régional de Gaule avant de passer en français par évolution phonétique régulière. ♦♦♦ Le diatopisme affiche à l'époque contemporaine une répartition surtout centre-occidentale : le FEW signale le type lexical *barge* pour le mfr. (v. ci-dessus), et à l'époque moderne pour une aire compacte de l'Ouest (de la Normandie aux Charentes), aire élargie vers l'Est (Centre, Limousin, Dordogne mais aussi Ardennes) – où *barge* désigne (aussi) un hangar ou un grenier à foin (FEW I, 253 ; v. aussi TLF s.v. *barge*³ sens B.3 cit. Littré) – sens qui est partagé avec d'autres langues romanes (FEW I, 253b). Des dérivés et sens secondaires sont attestés

essentiellement dans des régions du Grand-Ouest (Centre-ouest, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire), outre des attestations vers le Sud (Limousin, Pyrénées Atlantiques, Languedoc ; sous la forme *barsel* dep. l'aocc.) de même que dans l'Est (Bourgogne ; Doubs, Belfort) (*ib.*). Les ouvrages différentiels de notre corpus de référence minimal confirment la bonne implantation contemporaine de *barge* en français dans l'ensemble du Centre-ouest, où la Vienne connaît en outre la var. *berge* (RézOuest 1984/1990), de même que dans les parlers de l'Ouest et du Centre où il s'agit du type dominant (MourainRézMaraisV 2003, 88 [Réz]). Si le sens de "tas de fagots" a été retenu seulement pour le français dans le Sud des DSèvres et la Vienne par RézOuest (1984), il est aussi bien implanté dans l'ouest de l'Ille-et-Vilaine jusqu'à la Loire (FEW I, 253a), et c'est là le sens le plus fréquent (et non mis en relief) dans l'œuvre d'Yves Viollier (v. Rem.). En parlant de foin, comme dans l'exemple affichant une mise en relief du diatopisme dans l'œuvre étudiée, ce dernier est également concurrencé en Vendée par deux quasi-synonymes – les s.m. *mulon* et *pailler* "petit tas de foin" (Enq.)³²⁴. Parmi ces deux diatopismes, seul le second est attesté dans notre corpus primaire, où il est largement plus fréquent que le diat. *barge*, avec 39 emplois (1972 : 3x, 1974 : 3x, 1979 : 14x [> 1997 : 14x], 1980, 1982 : 5x, 1985 : min. 3x, 1994, 1996 : 3x, 2006, 2007 : 5x). Le diatopisme *barge* est homonymique avec deux emplois généraux (cf. TLF s.v. *barge*¹, *barge*²) dont le second est un terme de pêche aussi attesté en frm. en Vendée (p.ex. CollinetRézSables 2002, 393 [cf. Réz]). Les sources régionales signalent en outre pour le discours dialectal dans le Centre-ouest une variété de quasi-synonymes (cf. SefcoOuest 2004, 447). L'emploi diat. (fig.) "beaucoup, en grand nombre" localisé au Canada (TLF s.v. *barge*³ sens A ; aussi Rob s.v. *barge*³ sens 3) signale l'exportation du type lexical en Amérique du Nord et, par là, aussi sa bonne implantation en français dans les villes de l'Ouest en France aux 16^e/17^e s. Les sources consultées ne s'expriment pas au sujet du trajet historico-variétal du type en français. Vu les données qui sont à notre disposition, sous l'hypothèse qu'il s'agit bien d'une forme continuant un sens et type centre-occidental d'implantation antérieure à l'afr., le diat. *barge* représente le plus probablement un régionalisme de toujours de l'Ouest et du Centre.³²⁵

³²⁴ Diat. *pailler* s.m. "tas de paille" (RézVendée 2009, 84 ; FemmesRézVendée 2005 [1793], 238, 241 et glossaire, 342 ; Ø RézOuest 1984) ; « région. (notamment Sud-ouest) » "meule de paille en gerbes ou en vrac ; *p.méton.*, hangar léger destiné à abriter cette meule" (TLF s.v. *pailler*¹ B, cit. un bulletin anthropologique du Sud-ouest au sujet de la Gironde, et Pesquidoux 1925). Diat. *mulon* s.m. "petit tas (de foin)" (RézOuest 1984, 200 ; 5 attest. pour le 18^e s. "petit tas (de fumier)" CollinetRézSables 2002 [1776], 189 2x, 190 3x et glossaire, 396 ; Ø RézVendée 2009) ; « région (Ouest et Canada) » "petit tas de foin" (syn. *meulon*) (TLF B.1).

³²⁵ Le maintien du type au seul niveau dialectal dans le Centre que suggère le TLF (ci-dessus) peut être interprété comme le résultat de pressions centrales repoussant la forme *barge* en faveur de l'hyperonyme et de périphrases généraux, alors que le Centre-ouest réussit (actuellement) à maintenir le type héréditaire comme forme légitime.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "gros tas (de paille ou de foin), parfois (S DSèvres, Vienne) de fagots" RézOuest 1984, 54 s.v. *barge* (cit. entre autres ViollierMariennée 1980, 149) > *id.* 1990, 19 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., majoritairement légitime (reconnu par 10/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. de l'Ouest français, de la Perche aux Charentes) *barge* "(de foin)" Massignon 1962 II, 736 §3h, et dans le discours définitoire avec mise en relief dér. *baragée* "contenu de la *barge* de foin" *ib.*, 746 §3.B.a ; *barge* s.f. 'frég.', chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] désignant des tas de paille et de foin Rézeau 1978, 87 (et dér. *embarger* v. tr. "mettre en barge[*]", *ib.*, 98 s.v. *embarger* ; aussi quasi-syn. diat. *pailler* s.m. 'frég.' *ib.*, 112) ; *barge* s.f. Confolens (Char.) "meule de foin ou de paille, entreposée dans une grange au-dessus de l'étable" [1732] (lim. *barja*) Boulanger 1995, 11.

— *SOURCES GENERALES* : *barge* "tas de paille, de foin, de fagots, parfois de gerbes" Ouest (de Norm. aux Charentes), Centre, Haute-Vienne, d'une famille surtout centre-occidentale (var. en -o Limousin/Dordogne ; *barche* Ardennes) FEW I, 253ab s.v. *BARGA ; « région. du Centre et de l'Ouest » 1. "gros tas de foin, de paille, de blé", 2. "tas de menu bois, de fagots" TLF s.v. *barge*³ B (cit. Littré, Guérin 1892 [sens 1], Littré, R. Bazin 1907 [sens 2]) ; « région. » 1. « agric. » "meule rectangulaire de foin, de paille", 2. "tas de petit bois" (et 3. « au Canada » *une barge* "un nombre important", attesté dep. 20^e s.) Rob s.v. *barge*³ (cit. la Sarthoise C. Paysan 1974 [sens 1] ; sans cit. pour sens 2-3) ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *pailler* s.m. "tas de paille" Du Cange I 1883-1887, col. 637c s.v. *BERGA* (cit. de 1453).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "meule ou tas de foin, de chaume, de fagots" (*berge* Du Cange [mais v. ci-dessus]) VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 306 > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 88 ; Ø mais [dér.] *barjhot* "petit tas de fagots" SefcoOuest 2004, 447 s.v. *tas* (mais [var.] Char., CharM., DSèvres *barche* s.f. "meule de fagots, meule de foin", 1992, 89 et CharM. *berjhe*, 1992, 100) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

BOUCHOLEUR s.m.

TECHN. (MAR.) "personne qui travaille à l'élevage des moules dans des parcs à moules dotés de pieux fichés dans la vase". Réf. / Syn. gén. *mytiliculteur*

— Dans le paradiscours :

Note liminaire / C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin sur l'Anse de l'Aiguillon et le Pertuis Breton, face à l'île de Ré [autour de l'Aiguillon-sur-Mer]. / À pays singulier, langage particulier. [...] Ceux qui élèvent des moules en bouchots [= parcs aménagés pour leur culture], on les dit *boucholeurs*. (ViollierLilas 2001, 11 pour le passage dans son intégralité, v. s.v. *cabane*)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Les Rouger sont nombreux à Saint-Nicolas [dans le Marais poitevin]. Il y a des Rouger marins, paysans, boucholeurs. (ViollierLilas 2001, 120)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les boucholeurs ont enfoncé de longues perches dans la vase et y ont accroché les chemins de planches de leurs pontons jusqu'au dessus de l'eau. Tout le monde a le sien (ViollierLilas 2001, 48) / boucholeurs [...qui] déchargent en chantant leur cargaison de moules (*ib.*, 52) / Les voiles des boucholeurs remontaient vers le port [à la mer montante]. (*ib.*, 59) / des barques à fond plat comme en utilisent les boucholeurs sur les vases (*ib.*, 80, aussi s.v. *acon*) / Des bateaux de boucholeurs circulaient (*ib.*, 83) / des bateaux de boucholeurs (*ib.*, 129) / Ils ont charrié des pins [...] pour les boucholeurs (*ib.*, 150) / un de ces grands couteaux [...] comme les boucholeurs en promènent dans leurs poches (*ib.*, 249) / Le travail, pendant les fêtes [de Pâques], est moins important pour un curé dans le marais* que dans les paroisses du bocage³²⁶. Les pêcheurs et les boucholeurs ne se bousculent pas au confessionnal. (*ib.*, 379) / Quelques pêcheurs, des boucholeurs, hommes et femmes, se sont approchés [lors du déménagement du curé]. (*ib.*, 453) / La mer, qui descend, découvre à perte de vue des kilomètres de vase plantée de pieux de boucholeurs. (ViollierRobin 2002, 133)

♦ Comme n.pr. (lieu-dit) *Les Boucholeurs*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Voilà bien longtemps qu'il n'y a plus de pompe à essence aux Boucholeurs ! La station-service est à la sortie de Châtelailon. [...] C'est sur la route de la Rochelle. (ViollierRobin 2002, 148)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un panneau signale Les Boucholeurs à cinq kilomètres. (ViollierRobin 2002, 147)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est surtout employé en tant que nom commun, mais figure aussi deux fois dans un nom propre désignant un village de pêcheurs sur la côte en Charente-Maritime du nord-ouest. **2)** Le diatopisme n'est pas d'emploi exclusif dans le corpus primaire, mais plus fréquent que son synonyme général *mytiliculteur* (p.ex. 2001, 48, 143). **3)** L'exemple mis en relief renvoie à La Pointe de l'Aiguillon, bordant au Nord l'Anse de l'Aiguillon, qui est le point le plus méridional de la Vendée, face à La Rochelle et l'Île d'Elle situés vers le sud en Charente-Maritime.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quinze occurrences et une mise en relief lors de son premier emploi dans l'œuvre d'Yves Viollier (2001), apparaît dans deux romans des années 2000, à orientation générale et surtout régionaliste modérée (2001 12x, 2002 3x). Il figure une

³²⁶ Pour le lexème *bocage* désignant une région naturelle en Vendée (RézOuest 1984, RézVendée 2009), v. s.v. *chiron* en note ; v. aussi notre chap. 2.2.1 et carte 4, index 7.5.4.

fois dans le paradiscours, lors de son premier emploi, mis en relief (2001) – dans une note liminaire, figurant avant le récit et présentée comme rédigée par l'éditeur mais due à l'auteur (v. chap. 2.2.2). Il apparaît ensuite douze fois dans le discours citant (2001 10x, 2002 2x), et deux fois dans le discours cité de locuteurs vendéens : un jeune menuisier puis un habitant âgé (2001, 2002). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme est mis en italique et glosé dans le fil du texte à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident qui le précède 'X, ont les dit Z', où le diatopisme figure en fonction de rhème, après une périphrase synonymique (*Ceux qui élèvent des moules en bouchots [...]*), une virgule, et un fragment qui recourt au verbe *dire* (en emploi synonymique de *appeler*) et attribue l'usage cité au discours collectif indéfini (*on*) (*[...], on les dit boucholeurs*). L'attribution des propos aux habitants du Marais poitevin* est identifiable par inférence avec le cotexte immédiat, qui fournit la localisation de l'usage et du référent dans la région, et les signale comme caractéristiques de la région (*À pays singulier, langage particulier*). **3)** Le diatopisme – discrètement rendu accessible par la périphrase qui le précède (qui ne fournit pas pour autant une définition ordinaire proprement dite) – est en modalisation autonymique, puisqu'à la fois déclaré employé et cité (en emploi référentiel et auto-référentiel). Il est mis en relief pour les mêmes raisons que *cabane**, *cabanier** et *marâchin** dans le même passage : sa mise en italique signale un emploi non général et vise plus précisément à insister sur un terme technique propre à la région, rendu acceptable par son marquage, et légitimé par son emploi. Le diatopisme est utilisé pour sa valeur d'authenticité ('la langue telle qu'elle est utilisée'), cité selon le mode 'comme on dit/les appelle', pour assurer au lecteur visé le réalisme du roman et augmenter son authenticité (v. aussi s.v. *cabane*, *cabanier*, *marâchin*, *Marais poitevin*). L'emploi du pronom personnel *on*, qui véhicule implicitement l'inclusion de l'énonciateur dans la communauté de locuteurs citée, vise en outre à rapprocher le positionnement de l'auteur et du narrateur de celui des personnages mis en scène dans le roman. Le diatopisme figurant en fin de proposition en fonction de rhème, son emploi et sa mise en relief servent explicitement à attirer l'attention sur l'usage et les particularités culturelles du Marais poitevin (c.-à-d. son patrimoine linguistique et culturel), et à caractériser la région côtière où est localisé l'univers de sens créé à travers cette particularité. Comme lors de la mise en relief de *cabane**, *cabanier**, *marâchin** et *Marais poitevin**, cette fonction narrative est subordonnée à celles (également narratives) d'une meilleure localisation géographique du récit et d'une entrée efficace des lecteurs visés dans l'univers fictif créé (v. s.v. *cabane*).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré employé, par 3/14 comme un terme de spécialisation de la pêche, utilisé dans les Marais vendéen et poitevin, inconnu des autres informateurs dont huit sont pourtant en contact régulier avec la vie côtière locale. Il est

ressenti comme parfaitement transparent par un locuteur (de milieu cultivé) en raison de l'emploi courant de *bouchot* (v. Com. hist.-comp.), également connu d'autres témoins. Il est déclaré employé par deux informateurs supplémentaires (un couple âgé de milieu cultivé), qui le rattachent surtout au Marais poitevin où les parcs désignés sont très nombreux. Selon ceux qui le connaissent, il est utilisé de façon quasi exclusive. Parmi les synonymes gén. / de réf., la périphrase *éleveur de moules* est déclarée employée par un locuteur, et les mots *mytiliculteur* et *conchyliculteur* déclarés inusités dans le langage courant : le premier est ressenti comme un 'mot savant du dictionnaire' par quatre témoins, et le second est connu d'un autre (FD) seulement à partir de documents administratifs (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme à rattacher à un étymon BUCCA "embouchure" (FEW I, 585a BUCCA II.4) doit être de formation bien antérieure à 1928 (datation du PR 2008), vu l'attestation du mot dans la toponymie locale dans le Centre-ouest côtier (de même que dans des noms propres comme ceux de restaurants), vu sa formation avec un *-l-* de liaison et vu son statut légitime en français de nos jours dans la région (v. ci-dessous). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme lexématique formé en français dans le Centre-ouest côtier/maraîchin* (innovation interne du mfr. ou frm.) par suffixation en *-eur* sur le diatopisme *bouchau*³²⁷. Il a en effet dû être dérivé non pas de la forme *bouchot* – qui est la forme resuffixée du 17^e s. (RézOuest 1984, 70 Rem. 2 et Étym. ; cf. FEW I, 585a) – mais de la forme du mfr. *bouchau*, elle-même attestée dans l'ancienne aire du Poitou depuis 1484 pour désigner d'abord un engin de pêche installé sur les vannes d'écluse (d'après RézOuest 1984, 70 Rem. 2 et Étym.) – lui-même formé sur un autre diatopisme du français de la même aire, afr. (poit.) *bouchaud* "vanne d'écluse" (toujours en usage à l'époque contemporaine dans la région), le glissement de sens métonymique s'expliquant par le fait que « diese engen durchgänge wurden zu fischereizwecken ausgenutzt » (FEW I, 585a). ♦♦♦ Le diatopisme *bouchoteur* a bien été relevé dans le FEW comme un particularisme de Charente-Maritime (I, 585b), mais est

³²⁷ Frm. *bouchot* "parc à poissons" (dep. 1681, fr. dans l'Ouest), Elle *bouchô* "engin tendu pour la pêche" [Vend.], Charl. *boucheau* "parc ouvert du côté de la côte pour prendre le poisson à marée basse ; parc pour multiplier les moules" Musset, saint, aun. *bouchot* "parc à moules" [CharM.] FEW I, 585a s.v. BUCCA II.4. Fr. de réf. *bouchot* s.m. A. « pêche » "pêcherie installée au niveau de la marée basse, constituée par un clayonnage en bois disposé selon un triangle ouvert sur la côte, et dont la pointe est fermée par un filet retenant le poisson quand la mer se retire", B. "parc aménagé pour la culture des moules dans des conditions garantissant leur qualité"; (p. méton.) "pieu délimitant ce parc" (cit. A. Boyer *Les Pêches mar.* 1967) TLF s.v. *bouchot*, « [t]erme poit. » *ib.* Étym.

Diat. *bouchot*, *bouchau(d)* s.m. 1. MaraisP "goulot d'étranglement installé sur un cours d'eau pour capturer le poisson, notamment les anguilles" (dep. 1484 en Poit. *bouchau*), 2. Ré et Oléron "ouverture grillagée d'une écluse* permettant à l'eau de s'écouler, tout en maintenant le poisson prisonnier" RézOuest 1984, 70, « aujourd'hui surtout utilisé par les mytiliculteurs pour désigner un ensemble de pieux fichés dans la vase destinés à capter ([...]) ou à élever ([...]) les moules" *ib.*, Rem. 1 (aussi *id.* 1990, 27 Rem. et sens 1 et 2).

désormais accueilli dans la lexicographie générale contemporaine comme une variante de *bouchot(t)eur* (lui-même attesté dep. 1868, d'après Rob), quoique rare (Rob, PR 2008) et qualifié de « vieilli » (Lar 2004, PR) (mais Ø TLF). Son emploi est cependant en français général limité au discours de spécialistes du domaine comme le signalent les sources citées, alors qu'il est bien connu en Vendée par nos témoins, non-professionnels (Enq.). Son statut de diatopisme encyclopédique, désignant un référent particulièrement caractéristique de régions maraîchines* telles que le Marais poitevin, et son emploi majoritaire en Vendée et exclusif par rapport aux synonymes de référence (Enq.), lui confère en effet toujours une dimension diatopique. Il est également accueilli dans la glossairistique contemporaine pour la CharM. (SefcoOuest 1992/2004), et représente en français en Vendée de nos jours un terme légitime qui appartient à la norme régionale, tout comme le diat. *bouchot* – lui d'emploi usuel (Enq. 1). Ce dernier est également attesté dans le corpus primaire, avec trente-trois emplois (tous 2001), et d'emploi quasi-exclusif, en présence du seul emploi d'une périphrase générale *parc à huîtres* (2006, 285).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. "personne qui exploite un parc à moules" RichessesThib 2008, 45 [Wiss] (cit. Viollier 2002, 125) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ techn. (pêche MaraisV et MaraisP) légitime, dominant (reconnu par 5/16 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø BDLP.

— *SOURCES GENERALES* : saint., aun. *boucholeur* "celui qui exploite un bouchot" [CharM.] FEW I, 585a s.v. BUCCA II.4 "mündung eines wasserlaufes" [dér. et glissements de sens] ; Ø TLF ; [sans marquage diat.] *boucholeur*, *euse* var. de *bouchot(t)eur*, *euse* "personne qui s'occupe de la reproduction des moules dans les bouchots (mytiliculteur)" Rob s.v. *bouchoteur* ou *bouchotteur*, *euse* (cit. Lambert 1950 pour *boucholeur*, ouvrage de spécialisation³²⁸) ; [sans marquage diat.] « vieilli » *boucholeur*, *bouchoteur* s.m. "mytiliculteur" Lar 2004 ; [sans marquage diat.] *bouchoteur* « vieilli » "celui qui s'occupe de la reproduction des moules" (dep. 1868), « On dit aussi boucholeur » (syn. *mytiliculteur*) PR 2008 s.v. *bouchoteur*. — *SOURCES COMPL.* : [var. de réf.] *bouchoteur* s.m. 'rural, du passé' "celui qui dirige un bouchot ou parc à moules" Lachiver 1997, 259.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *boucholeur*, *boucholour* ([syn.] *moucllé*) SefcoOuest 2004, 317 s.v. *mytiliculteur* (sans local., mais *boucholeur* s.m. CharM. "éleveur de moules", 1992, 124) ; Ø Corbrejaud-Noirmoutier 2005 ; DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

³²⁸ Cit. Lambert, Louis (1950), *Les coquillages comestibles* (coll. Que sais-je ?), Paris : PUF, 67. Il s'agit d'un ouvrage de documentation rédigé par un inspecteur général du Contrôle sanitaire à l'Office Scientifique des Pêches Maritimes en France (cf. Le Danois 1943, surtout 2sq., 7sq. ; v. aussi pour une carte s.p.).

VIEILLI [le compl. désigne un objet poussiéreux, sali, souillé] "nettoyer en frottant afin d'enlever la poussière, ce qui souille". Réf. *essuyer*

◆ En emploi abs.

— Dans le discours à source énonciative ambiguë :

Ils s'installent à une table et ils appellent la serveuse. Elle bouchonne [en note : essuie la table]³²⁹ avec son éponge au-devant d'eux et elle attend leur commande. (ViollierMariennée 1980, 95)

◆ [Suivi d'un compl. d'obj. inanimé]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La fille torche le malheureux derrière, bouchonne le billot [que le petit garçon avait sali]. (ViollierLoups 1985, 208)

• (*P. métaph.*) [suivi d'un compl. d'obj. inanimé] [en parlant de nuages]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Des nuées traînaient dans la cour, bouchonnant les toits et les murs de leurs guenilles sales. (ViollierCaraïbes 2000, 76)

REMARQUES. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier apparaît également, dans le discours citant et mis en relief, l'emploi adjectival *bouchonné* [au sujet d'un visage] "dont la peau est plissée, ridée" (syn. gén. *fripé*)³³⁰. L'emploi récusé par nos informateurs vendéens (Enq. 1) mais confirmé comme bien employé en Vendée par l'auteur (Enq. 2) représente un emploi métonymique qui nous semble formé non pas à partir du diatopisme mis en relief, mais à partir du fr. gén. [le compl. d'obj. désigne du tissu] "froisser, chiffonner" ('vx, rare' TLF s.v. *bouchonner*¹ sens B ; v. aussi « vx ou région. » Rob sens I.1 ; Lar sens 2 ; « vieilli » PR sens 1). L'emploi qui figure dans la première édition de ViollierMalvoisine 1979 n'est pas repris dans l'édition définitive du même roman (1997, 60), où l'auteur a opté pour une manière différente de exprimer l'idée de l'état de choc du personnage. **2)** Le diatopisme est en concurrence libre avec des syn. gén. dont nous avons recensé deux attestations (contre trois du diat., v. Pragm.) : *torcher*, en empl. absol. [au sujet des fesses des malades], attribué au discours direct d'une infirmière vendéenne (2000b, 41), et *essuyer* (1980, 203) – aussi employé dans le même roman, dans la glose définitoire citée ci-dessus. Le lexème

³²⁹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

³³⁰ « – C'est moi, dis ? C'est moi qui t'ai poussé à boire. / À chaque parole il cognait du front contre [son ami] le mort, comme s'il avait voulu se fendre à son tour pour se / punir. [...]. Il était gris et bouchonné [en note : fripé] comme un matin d'hiver. » (ViollierMalvoisine 1979, 75sq.). La note de bas de page est due non pas à l'écrivain, mais à l'éditeur (v. Viollier 2009 [entretien] ; chap. 2.2.2).

bouchonner existe en outre dans notre corpus primaire dans un sens proche, qui correspond à l'usage général [au sujet d'un cheval] (1988, 233, 237 ; 1994, 66 ; 1996, 201 ; 2007, 114 ; cf. TLF *bouchonner*¹ A ; aussi PR *bouchonner* sens 2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans trois romans différents, apparaît dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1985, 2000b), après un premier emploi mis en relief dans un discours à source énonciative ambiguë (1980). Dans ce dernier, un narrateur intradiégétique, vendéen, déclare citer un villageois vendéen (le père Auguste), qui – dans une narration oralisée sans balisage suffisamment explicite – raconte une histoire qui lui a été rapportée par deux autres Vendéens qui ont été en pèlerinage à Lourdes. **2)** Le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée d'une périphrase synonymique (*essuie la table*), avec accord au sujet comme le diatopisme du fil du texte. **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire (malgré l'existence d'autres sens du lexème en fr. gén.), présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque (sans mise à distance ni attribution de caractéristiques pragmatiques spécifiques). Son attribution au discours rapporté (quoique dans un passage narratif) suggère cependant qu'il est associé par l'auteur au français familier de la région (p.-ê. plus particulièrement de personnes âgées du milieu humble de la première moitié du 20^e s., auquel appartient le locuteur cité), et peut donc aussi éventuellement être utilisé pour sa valeur d'authenticité. Le passage ne vise cependant pas à attirer une attention particulière sur le diatopisme : il prépare, au contraire, une scène humoristique et un jeu de mots filés sur toute la page autour de la confusion entre la locution *baiser la fillette* en son sens général et son sens diatopiquement marqué "vider une bouteille" (v. chap. 2.5.1).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 7/14 des locuteurs vendéens enquêtés : il est déclaré employé par deux couples âgés, et compris par une informatrice âgée et deux jeunes locutrices. Il est ressenti comme vieilli et rare, comme largement moins fréquent que son syn. (fr. gén.) *essuyer*, et signalé comme étant moins utilisé que le subst. (diat.) *bouchon* (v. Com. hist.-comp.) – utilisé spontanément par cinq de nos témoins et reconnu par la majorité de nos témoins vendéens. L'emploi adjectival *bouchonné* est récusé par 14/14 au sens de "fripé (d'un visage)", mais est ressenti comme poétique par un couple de milieu cultivé (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme qu'il n'a plus entendu le verbe *bouchonner* "chiffonner", sorti de l'usage, depuis une trentaine d'années, mais qu'il était courant auparavant, autant dans la bouche de femmes que d'hommes – tout comme le substantif *bouchon* "chiffon", qui est

cependant encore bien utilisé aujourd'hui par des personnes âgées. L'emploi adjectival dans *visage bouchonné*, qui veut bien dire "chiffonné" et qu'Yves Viollier a notamment entendu pendant son enfance dans la bouche de sa grand-mère, fait également partie de l'usage en Vendée. L'auteur confirme qu'il l'utiliserait d'ailleurs volontiers à l'époque contemporaine puisqu'il s'agit d'un emploi métaphorique (donc expressif et, par là, pour lui légitime) (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le verbe *bouchonner*, sans datation dans les sources consultées (RézOuest 1984/1990 date seulement le s.f. *bouchon de cuisine* du 16^e s.), est attesté dep. 1551, au sens de "frotter avec un bouchon de paille" (d'après TLF, cit. la trad. *Columelle*, II, 3 de Cotereau, dans Hu) – chez Claude Cotereau, chanoine de Paris. ♦♦ Le diatopisme est dérivé du substantif *bouchon* "chiffon pour essuyer, nettoyer", qui est attesté dans l'ensemble du Centre-ouest (RézOuest 1984/1990 ; SefcoOuest 1992, 124 Centre-ouest sauf Vienne), et le mot composé *bouchon à / de vaisselle* "lavette" dans le Centre-ouest sauf en Vendée (RézOuest 1984/1990). Il s'agit donc avec *bouchonner* d'un diatopisme lexématique formé par verbalisation (avec l'ajout de la dés. -er) sur une base substantivale ; cette dernière, pour sa part, est à rattacher au mfr. *bouchon* "torchon" (16^e s. hap.), et dans son sens mod. "chiffon de vaisselle" est caractéristique d'une aire occidentale qui va de la Normandie au sud des DSèvres (FEW XV/1, 201a *BOSK- I.2.a.β.a')³³¹. ♦♦♦ Le diatopisme *bouchonner* "nettoyer avec un chiffon (ou autre chose)" de notre corpus primaire est absent en ce sens précis du FEW (et de DMF2009) de même que des dictionnaires contemporains de la langue générale³³². Il est cependant bien attesté en français dans le Centre-ouest selon la lexicographie différentielle (RézOuest 1984/1990 sans restr. d'empl. particulière mais avec un ex. vendéen de Viollier) et confirmé comme toujours bien connu en Vendée malgré une (apparente) perte

³³¹ Le subst. *bouchon* est un diminutif de *bouche* (v. aussi *bouchot*) – issu d'un type **boska* "bündel, büschel", d'existence antérieure au 15^e s. (date de sa 1^{re} attest.) comme le suggèrent les dérivés, attest. sporadiquement dep. le 14^e et surtout dep. le 16^e s. (FEW, 208b *BOSK- I.2.a.β.a'). L'emploi à distinguer du fr. gén. *bouchon de linge* "linge chiffonné et tortillé, roulé en boule, en tampon", a été dér. d'un afr. *bousche* "poignée de paille, faisceau de branchage" (TLF s.v. *bouchon* I.A.2 sans restr. d'empl. mais avec des ex. d'H. Bazin), attesté en mfr. dep. le 16^e s. (FEW XV/1, 201a *BOSK- I.2.a.β.a'). Le subst. est aussi attesté sous une forme elliptique dans notre corpus primaire, au sens gén. "tas (de linge) chiffonné" (1980, 204 « tablier en bouchon »), aussi dans une comparaison ("comme un tas de linge chiffonné"), au sujet d'une « chèvre [... mourante] ramassée en bouchon » (1997, 85).

³³² Le verbe *bouchonner* est cependant enregistré au sens de "frotter la peau pour la nettoyer" pour le mfr. et frm. (FEW XV/1, 201a I.2.a.β.a'), encore en frm. : "frotter vigoureusement", avec ou sans indication de l'objet (une chose ou un corps d'animal ou de pers.) (TLF « rare », Rob, Lar, PR). Ces emplois sont à rapprocher du mfr./frm. "frotter (un cheval) avec un bouchon de paille", comme le frm. "cajoler, donner de tendres soins" (dep. Molière 1662) et la var. languedocienne *bouxouná* (Tarn, Tarn-et-Garonne) ; cette dernière est enregistrée au sens de "décrasser, se laver la figure" (sous mfr. *bouchon* "poignée de paille"), mais aussi au sens de "frotter la peau pour la nettoyer" (sous *bouchon* "chiffon") (FEW *id.*). Les emplois cités relèvent visiblement du même champ sémantique – le nettoyage d'un objet ou d'une personne pouvant se faire autant (comme traditionnellement) à l'aide d'une poignée de paille, que d'un chiffon.

de vitalité (Enq.). L'emploi occidental qui ne véhicule pas nécessairement le sémantisme de frottement fort des emplois du mfr. et frm. gén. (v. n. ci-dessus), et peut s'appliquer à des objets et des corps (d'animal, de pers.) divers, est mal représenté dans les glossaires (probabl. en raison de la proximité sémantique avec d'autres sens de *bouchonner*), où l'on trouve le sens de "essuyer avec un chiffon" pour les DSèvres (SefcoOuest) mais aussi pour la Bretagne gallo *bouchoner* (Auffray 2007, 126b). Vu les attestations du verbe que nous avons rassemblées et vu l'aréologie occidentale du diatopisme sémantique (surtout frm.) *bouchon* "linge à laver la vaisselle", le sens du verbe de notre corpus primaire représente très probablement une innovation interne du français moderne dans l'Ouest, qui peut en principe être utilisé dans l'ensemble de l'aire occidentale de *bouchon* "linge à laver la vaisselle".

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *bouchonner* v. tr. "nettoyer avec un bouchon [= chiffon] (ou autre chose)" RézOuest 1984, 70 s.v. *bouchon* Dér. (cit. Viollier 1980, 95) > "essuyer, nettoyer avec un *bouchon*" RézOuest 1990, 27 s.v. *bouchon* ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu mais vieilli, aujourd'hui rare (reconnu par 7/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après mfr., frm. *bouchon* "poignée de chanvre, de paille, de foin" et *bouchonner* mfr., frm. "frotter la peau pour la nettoyer" (ca 1590 ; Régner ; Sév ; Rob 1953) et Tarn *bouxouná*, et TarnG. *id.* et [butsuna] "décrasser, se laver la figure" FEW XV/1, 201a s.v. *BOSK-I.2.a.β.a' ; Ø mais [sans marquage diat.] « rare » [le compl. d'obj. désigne une chose] "frotter, astiquer" TLF s.v. *bouchonner*¹ sens A.1.b (cit. Mérimée 1870 *Lettres aux Antiquaires de L'Ouest* et L. Daudet 1931) ; Ø mais [sans marquage] v. tr. "frotter vigoureusement (qqn, un animal)" (cit. J. Ferniot et A. P. de Madiargues), p. ext. "frotter comme avec un bouchon, pour nettoyer" (cit. M. du Gard) Rob sens I.1 ; v. aussi sens 1 « vx ou région. » "mettre en bouchon, en tampon" ; Ø Lar 2004 (en ce sens) ; [sans marquage] v. tr. "frotter vigoureusement (le corps)" PR 2008 sens 2. — *SOURCES COMPL.* : Ø DMF2009 [1330-1500] (en ce sens, mais t. « dr. féod. » 1425 Orléans) [R. Martin].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; [var. phon.] *bouchouner* "essuyer avec un chiffon" SefcoOuest 2004, 194 s.v. *essuyer* (sans local., mais DSèvres "bouchonner [= mettre en chiffon ?]. Essuyer avec un chiffon", 1992, 124 [p.-ê. source cachée]) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø Verrier/Onillon 1908 [Anjou], Musset 1929 [Saint.], LaChausséeSables 1966 ; gallo *bouchoner* "bouchonner, chiffonner, friper, froisser, nettoyer avec un chiffon, tamponner (ext.), tenter de violer (fig. rare)" Auffray 2007, 126b.

TECHN. (PECHE EN RIVIERE) USUEL "panier de pêche fabriqué avec du fil qui sert à transporter le poisson pêché". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Ils la déposèrent sur le pré [la carpe miroir trapue], où le père lui arracha l'hameçon de la gueule. [...] Le petit rayonnait. Il s'était accroupi devant la bête dorée qui badait [= happer l'air]³³³ de sa gueule énorme, et il la caressait, s'enduisant les paumes de gras. Ils allèrent chercher la bourne [en note : vivier]³³⁴ que Totome avait lui-même tricotée avec du fil de nylon, et ils y vidèrent le poisson. (ViollierCabane 1982, 177)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il avait dans sa main la bourne où la carpe peinait maintenant à bader de la goule [= respirer]. (ViollierCabane 1982, 181) / la bourne de la carpe (*ib.*, 182)

REMARQUES. 1) La traduction que propose le corpus primaire, c'est-à-dire *vivier* (fr. gén.), convient partiellement pour le cotexte, où le poisson pêché est transporté avec le référent désigné, et non pas conservé vivant. Le sens de *bourne* "panier de pêche qui sert à conserver le poisson pêché vivant (l'engin étant généralement calé dans l'eau de rivière)" qui signale l'auteur (Enq. 2) n'est pas tout à fait synonymique du fr. de réf. contemporain *vivier* (il est plus proche du fr. de réf. *bourriche*, cf. TLF) ; l'emploi de *vivier* dans le corpus primaire correspond à un sens général archaïque (cf. TLF)³³⁵. 2) Nous n'avons pas trouvé le fr. de réf. *vivier* dans le corpus primaire en dehors du métadiscours (v. ex. cité), mais bien l'hyperonyme général (t. de pêche) *nasse* (comme le quasi-synonyme général *verveux*, une fois), utilisé dans des passages dont l'action est située en Vendée et en Charente, dix fois au minimum : « Un rassemblement de nasses, de verveux, de filets pour la pêche et la chasse était accroché aux murs » (1998, 30 ; aussi 1994, 173 ; 1999, 31, 45, 122, 123 ; 2004, 252 ; 2005, 136, 142 ; 2007, 126) – dont une fois dans le discours cité, d'un commissaire (1999, 45) et une fois dans une comparaison : « comme un poisson dans la nasse » (2004).

³³³ De la loc. diat. *bader de la goule* (syn. réf. *respirer*, v. DRF, 74 et RésOuest 1984, 49 s.v. *bader* > Dupont 1997, 25 "L'aspect physique"), nous avons recensé onze emplois au total dans le corpus primaire – sous la forme *bader de la goule* (1980, 1982 ci-dessus, 1985, 1986), et des var. *bader la goule* (1986 : 4x), *bader de sa gueule* (1982 ci-dessus) et l'ell. *bader* (1985, 1986).

³³⁴ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

³³⁵ Selon les ouvrages généraux contemporains consultés, parmi les emplois qui s'appliquent à la pêche en rivière, *vivier* désigne soit un "bassin d'eau constamment renouvelée, aménagé pour la conservation, l'engraissement et l'élevage de poissons et/ou de crustacés" (TLF s.v. *vivier* sens A.a ; aussi p.ex. PR 2008), soit un "récipient de bois, de pierre ou de métal dans lequel on conserve le poisson vivant" (TLF s.v. *vivier* sens A.3). L'emploi de *vivier* tel qu'il figure en note dans le corpus primaire et tel que l'utilise l'auteur (Enq. 2) correspond en fait à l'emploi ancien "panier calé dans l'eau où les pêcheurs mettent le poisson pour le conserver vivant", attesté en ce sens précis depuis 1771 (TLF s.v. *vivier* Étym. sens 2.a ; Ø PR).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme apparaît trois fois dans un roman proprement régionaliste (1982), où, mis en relief lors de son premier emploi, il est toujours attribué au discours citant d'un narrateur extradiégétique. **2)** Le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée d'une lexie du même champ sémantique (*vivier*) mais qui n'est pas synonymique (v. Rem. 1). La glose n'est pas indispensable, vu l'accessibilité du passage grâce au cotexte. La proposition subordonnée qui suit directement le diatopisme, sans représenter une tournure autonymique proprement dite, fournit un détail complémentaire sur l'artisanat et le matériau de fabrication du référent désigné (*que Totome avait lui-même tricotée avec du fil de nylon*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières ; il n'est pas certain qu'il y ait eu intention explicite d'ancrer le récit dans la région à travers son emploi.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu, et dit employé, par 4/14 comme t. de spéc. de la pêche en rivière et dans le marais en Vendée, sous la forme *bourne* (2/4) et *borne* (2/4), aussi dans la loc. verbale *tendre une borne* (2/4). Le terme technique est également reconnu par 3/5 informateurs supplémentaires : il a été remarqué par un garçon de 11 ans (vif et attentif, de parents agriculteurs) dans la bouche d'un pêcheur âgé s'adressant à son fils dans le Bocage vendéen aux Brouzils (Vendée du Nord) ; il est en outre déclaré 'usuel' par un couple de milieu cultivé comme mot renvoyant à un référent fabriqué entre autres aux Sables d'Olonne, connu sous les formes *borne* par l'un, *bourgne* par l'autre, entendue un peu partout en Vendée (témoignage de CIM, à grande mobilité). Les différentes variantes ne semblent pas afficher une répartition aréologique complémentaire, mais celle de *borne* est seulement attest. dans le centre-ouest de la Vendée³³⁶. Deux locuteurs enquêtés signalent en outre l'existence du dérivé *borgnion*, à sémantisme proche, et d'un syn. *bosselle* (s.f.), de même que d'un quasi-syn. *bourolle*, défini comme un "panier en grillage utilisé dans les étiers du marais pour attraper les anguilles" (témoignage de MMo) (v. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que *bourne* est un terme de pêche usuel en Vendée, du moins à l'intérieur du pays. Le terme générique désigne un récipient qui sert soit à garder le poisson (lorsque l'on pose l'engin dans l'eau de la rivière), proche d'un vivier [mais v. Rem.], soit à prendre le poisson,

³³⁶ Pour les variantes, *bourne* est confirmée par trois témoins du centre-ouest, de l'est et du nord du département, *borne* par trois témoins, du centre-ouest (Bocage vendéen et Côte) et du nord-ouest (avec localisation cependant dans le Bocage vendéen, centre-ouest), et la forme *bourgne* est signalée par un autre témoin pour différentes régions de la Vendée.

désignant donc une nasse en filet, en ferraille ou en osier qui n'a pas de forme particulière – il s'agit donc d'un synonyme de *vergeat* ou de *varvolette*³³⁷. Suite à notre question, l'auteur confirme aussi avoir entendu *bourne* pour désigner une corbeille qui sert à stocker des fruits secs, sens désormais sorti de l'usage, avec le référent qu'il désigne (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attest. depuis 1447 au sens de "nasse" sous la forme *borgne* dans un texte lat. et plur. *borgnes* dans une trad. fr., comme le dér. *borgnon* (Du Cange) – dans un texte (fr.) localisé dans le Centre-ouest, près de Luçon (MaraisP [Vend.]), selon les *Archives historiques du Poitou* (d'après RézOuest 1984/1990 > MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). ♦♦ Le mot est d'origine obscure (RézOuest 1984, 74/1990, 29 > MourainRézMaraisV 2003, 97 [Réz]) ; il a été recueilli par le FEW (I, 566a-572a) sous une entrée 'gotique' BRUNNA "puits", mais v. déjà la discussion de Wartburg (FEW I, 571), et l'hypothèse d'un rattachement à la racine préromane *BURR par dérivation de sa var. *BURN- (TLF s.v. *bourriche* Étym.)³³⁸. Notre mot représente probablement un diatopisme lexématique qui perpétue un type préroman avec une évolution phonétique héréditaire ; il a connu une vitalité suffisante en français dans le Centre-ouest avant le 18^e s. pour être durablement passé en français en Acadie (cf. Massignon 1962). En l'absence de formes en afr., et en présence d'attestations du type occidental *borné*, *bourné* "ruche" depuis le mfr., et du frm. poitevin et angevin (dep. 17^e s.) *bourgne* "panier" (FEW I, 567a-569a), il est aussi possible qu'il s'agisse

³³⁷ Ces deux derniers représentent tous les deux également des technicismes de la pêche en rivière qui sont diatopiquement marqués, absents de notre corpus de référence minimal, mais bien employés deux fois chacun dans l'œuvre d'Yves Viollier (sans mise en relief) – autant *varvolette* (1994, 173 ; 2003, 112), utilisé pour désigner un "filet de pêche à grande émaille" (v. chap. 2.5.1), que *vergeat*, désignant une nasse grillagée posée dans les fossés remplis suite aux débordements de la Charente pour attraper des poissons (1999, 35 2x ; Ø TLF, PR 2008 ; Ø RézOuest 1984, DRF/DRFIndex, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009 ; Ø « vergea », « vergeat » Google francophone consulté le 04/07/201 ; v. seulement esp. *verja de metal* désignant "grille de métal (clôture)").

³³⁸ Selon von Wartburg, le sens s'explique par celui de "cavité" (FEW I, 571b), qu'il atteste avec des données modernes sous la forme du type *borne*, *borgne* dans l'Est et le Sud mais aussi en Charente (*borna*), et dans le Centre-ouest surtout sous la forme *cabourne* adj. "creux", s. "trou" (par croisement avec *caverne*) (*ib.* 567a et b) : « Die benennung erklärt sich aus der hohlen form der fix aufgestellten netze ; es handelt sich meist um sackförmig zulaufende reusen, in welche die fische sich verirren sollen oder in die sie gejagt werden. » (FEW I, 568b). L'objet désigné représentant un type de panier, le sens est à rapprocher du type de l'Ouest (ang., poit.) *bourgne* (var. *beurgne*) que le FEW indique après le sens de "nasse", au sens de "sorte de panier de paille et de ronces, à gros ventre et étroite embouchure, où l'on conserve des fruits, des haricots" (déjà Drouh [1662]), formé en réf. à la forme ronde du creux des corbeilles (FEW I, 568b sens 11 "korb") ; pour des attest. fr. contemporaines et la première attestation en Poitou en 1662, v. aussi les travaux de Rézeau (RézOuest 1984, 74/1990, 29 sens 2 > MourainRézMaraisV 2003, 97 [Réz]). Les deux sens de "panier" et "nasse" sont en outre proches du type *borna* "ruche" – les ruches ayant souvent été logées dans des creux d'arbre – type attesté surtout sous la forme de dérivés : *bournon* en afr. dans des textes du Centre et avec des formes modernes *borgnon* (centre) et des var. du type (centre-)méridional *bourgnon*, de même qu'en mfr. *bournois*, et dans l'Ouest (Angevin, Centre-ouest) avec des formes modernes (*bournaïs*, *bourgné*, et *borna* en Charente relevant du type occit. *bornac*, attest. dep. le 13^e s.) (FEW I, 568a). Rézeau date ce « [t]erme des parlers de l'Ouest » de 1313 à Poitiers (*borné*), 1464 en Saint. (*bournay*), 1473 dans la Vienne et 1662 à Saint-Maixent (*bournaïs*) (MourainRézMaraisV 2003 [av. 1847], 97 s.v. *bournaë*, *bornoë* [Réz]).

d'un diatopisme sémantique formé par glissement de sens (à une étape ancienne), p.-ê. d'un type *borne* "creux ; trou", par anal. avec le type occidental "ruche" (dont le Centre-ouest maintient aujourd'hui le dérivé *cabourne*). La forme *bourne* de notre corpus primaire représente quant à elle soit un maintien d'une forme ancienne, soit une variante moderne de *bourgne*, formée par dépalatalisation du /ɲ/ devenu final ([nʲ] > [n]) mais qui maintient l'ouïsme caractéristique de l'Ouest (contrairement aux var. *borgne*, v. SefcoOuest, et *borne*, v. Enq.). ♦♦♦ Le diatopisme polysémique (cf. Enq.) désigne dans l'Ouest traditionnellement aussi une "corbeille de paille ou d'osier" (MourainRézMaraisV 2003, 97 [av. 1847]), utilisée pour conserver des fruits séchés ou des céréales (RézOuest 1984, 73 sens 2a pour la variante *bourgne* ; v. aussi sens 2b), et jusqu'aujourd'hui surtout un engin de pêche : un panier servant à transporter le poisson comme dans le corpus primaire, et en général tout type de nasse (Enq. 1-2, RézOuest, SefcoOuest ; Littré, Mourain ; Enq. 1 aussi pour les var. *borne* et *bourgne*). Il est bien relevé aussi dans les traités de pêche, pour désigner tout type de nasse en Vendée et dans les DSèvres, et un genre de nasse à goulot étroit dans une aire plus méridionale (Daubrée/Bouville 1902, 50 aussi pour une description détaillée ; sans local. Blanchère 1868). Les données du FEW révèlent qu'il s'agit d'un type occidental, attesté sous la forme *bourgne* en mfr. et frm. "espèce de nasse", et selon les sources glossairistiques exclusivement dans l'Ouest (Anjou, Centre-ouest) (FEW I, 568b) – dans une aire plus large encore sous la forme de dérivés notamment en *-on*, en mfr. de même que dans les sources modernes dans le grand Ouest, de la Picardie à la Saintonge (*ib.*)³³⁹. La documentation contemporaine française confirme l'emploi du type lexical notamment sous la forme *bourgne* dans le Centre-ouest en général (RézOuest), également en dehors des travaux lexicographiques, comme sur le site d'une association de marins de la région bordelaise en Gironde qui présente un « petit film qui décrit la fabrication d'une bourgne (nasse à poisson) en osier » (Chantiers Tramasset 2010). Dans les glossaires (dial.) modernes, la forme *bourgne* est enregistrée pour la Charente et la Vienne (SefcoOuest) et la Vendée (chez Vaudoré et Mourain, qui la situe dans le Bocage vendéen). La variante phonétique *bourne* est enregistrée dans les sources consultées pour la Vienne seulement (SefcoOuest), mais des attestations vendéennes sont fournies par notre corpus primaire (dans un récit dont l'action est située dans le Bocage vendéen), de même que par nos enquêtes de terrain (Enq. 1-2). Vu les données rassemblées, si la variante *bourne* de notre corpus primaire semble plus récente, le type lexical représente probablement soit un régionalisme de toujours de l'Ouest, soit une innovation du fr. antérieur au 15^e s. (mfr. ou afr.)

³³⁹ [Dér.] mfr. *borgnon* [s.]m. "sorte de nasse que l'on place à l'extrémité des parcs ouverts", saint. "nasse", et autres dér. dans l'ouest de la Pic., Basse-Norm., Bretagne gallo, haut-manceau et bas-manceau et en saint., outre d'autres formes verb. et subst. à Elle [Vend.] FEW I, 568b.

de la même région (v. la 1^{re} attest.). Le diatopisme a dû connaître une certaine fréquence en mfr., vu l'existence du dérivé *bourgnon*, attest. en Vendée dep. 1447 sous la forme *borgnon* avec le même sens de "nasse", dans le même texte que *borgne* (Du Cange, v. ci-dessus ; aussi cité pour le plur. dans MourainRézMaraisV 2003, 97 [Réz], RézOuest 1984, 74/1990, 29 s.v. *bourgnon* ; v. aussi FEW I, 568b). Lorsqu'il désigne des nasses pour la pêche, le diatopisme coexiste en outre en fr. en Vendée à côté des diat. synonymiques *vergeat* ou *varvolette* (Enq. 2) et avec les quasi-synonymes *bosselle* (Enq. 1 ; RézOuest 1984, 67 pour la Vendée et Vienne, dep. 1908) et *bourolle* (Enq. 1 ; RézOuest 1984, 75, en Poit. dep. 1488), de même que *botte* dans le Marais vendéen (*ib.*, 68 *botte*³⁴⁰). Le type lexical de notre corpus primaire relève d'un champ sémantique qui est vaste en Vendée en présence d'une grande variété de nasses et autres filets ou paniers utilisés pour la pêche en rivière, dans le marais et en mer, désignés par des termes dont certains sont peu décrits dans les ouvrages de lexicographie générale et différentielle³⁴⁰.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : [var. phon.] *bourgne* s.f. "nasse destinée à la capture des anguilles" RézOuest 1984, 73sq. sens 1 > *id.* 1990, 29 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ connu comme t. cour. de la pêche (reconnu par 7/19 inf.), sous les formes *bourne* et *borne* (par 3/7 chacune), et *bourgne* (1/7) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *bourgne* 'frég.' Vendée 1. "panier ventru à étroite ouverture", 2. "sorte de nasse en osier" Barkan 1961-1962, 78 ; fr. d'Acadie (et région. du Centre-ouest français [Poit. et Charentes]) *bourgne*, *bourolle* "nasse" Massignon 1962 II, 737 §3k I.

— *SOURCES GENERALES* : [var.] *bourgne* mfr. frm. "esp. de nasse", ang., poit. saint. aun. "nasse" [Maine-et-Loire surtout, Poitou, CharM.], bgât. "engin de pêche en clayonnage [branches entrelacées]" [DSèvres] FEW I, 568b s.v. BRUNNA "brunnen" 10 "reuse" ; Ø mais *bourgne* poit. "engin de pêche", saint. *bourgne*, *bourgnon* "sorte de nasse pour prendre le poisson", Bas-Maine *borñáo* "*id.*" etc. TLF s.v. *bourriche* Étym. ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *bourgne*, *bourgnon* [sans local.] "grande nasse qu'on met au bout des parcs ouverts" Blanchère 1868, 102 s.v. *bourgne* ; BORGNUM, a Gallico *Borgne* et dans un texte lat. de 1447 sous la forme *Borgne*, *Borgnon*, trad. : "certains instrumens et engins pour pescher poissons, nommez et appelez Borgnes ou Borgnons" Du Cange I 1883-1887, col. 708b s.v. BORGNUM ; « t. de pêche » [var. phon.] *bourgne* s.f. "sorte de nasse, dite aussi bourgnon, que l'on place à l'extrémité des parcs ouverts" (dep. 15^e s. Du Cange *borgnus*) Littré 1863 ; *bourne*, var. de *bourgne* Daubrée/Bouville 1902, 51 et *bourgne* 'dans les DSèvres et en Vendée' "toutes les nasses" et en CharM., Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne "nasse employée pour la pêche des anguilles et lamproies" *ib.*, 50 (et *bourgnon* "petite bourgne", 'engin

³⁴⁰ En font p.ex. partie les termes de la pêche repérés par P. Rézeau dans des textes fr. localisés sur le littoral vendéen : *boutillon* désignant probablement une sorte de nasse, et *riboulot* et *vette*, désignant probablement des sortes de filet de pêche (CollinetRézSables 2002 [1797], dans l'ordre : 134, 82, 82 ; cf. glossaire, 394-398 [Réz]).

appâté avec des vers de terre servant à prendre les petites anguilles', *ib.* 51) ; Ø Dauzat/Rostaing 1963 (mais n.pr. *Bourneau*, *Bournezeau* Vend. dep. 1117, issu d'un pré-lat. *BORN- "source", p. 105sq. s.v. *Bournazel*) ; 'rural, du passé *bourgne* t. de pêche « en Poit. » "engin de pêche en osier pour prendre les vérons dans les ruisseaux ou pour conserver le poisson qu'on a pris" Lachiver 1997, 275 et "sorte de nasse, dite aussi *bourgnon*, que l'on place à l'extrémité des parcs ouverts") ; *bourgne* t. de pêche de mult. attest. dans Google francophone (consulté le 16/01/10), p.ex. diat. Gironde (Bordelais) sur 'Chantiers Tramasset' (site associatif actualisé en 2010, consulté à l'adresse suivante : <http://www.chantierstramasset.fr/spip.php?article41>).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [var. phon.] *bourgne* s.f. "engin en osier pour prendre du poisson" VaudoréBocageV 2003, 308 [av. 1847] (cit. La Révellière, v. ci-dessous) > "engin en osier pour prendre le poisson, nasse (Bocage)" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 97 ; *bourgne*, *bourgnon*, *bourne* s.f. "nasse", *borgne* s.f. "nasse à anguilles" SefcoOuest 2004, 318 s.v. *nasse* (sans local., mais Vienne *bourne*, 1992, 132 ; Char., Vienne *bourgne* s.m. "nasse pour prendre le poisson", 1992, 131 sens 2 ; Vend. *borgne* "nasse à ouverture en évantail, susceptible de barrer un fossé pour la pêche aux anguilles", 1992, 121 sens 1) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *bourgne*, *bourgnôu* "vaisseau de paille où l'on met les fruits secs" LaRévellièreMontaigu 1809, 386.

CABANIER, -IERE s.m. et f.

(*MaraisP*) RARE "habitant(e) d'une exploitation agricole du Marais poitevin" (v. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

◆ Empl. au masc.

— Dans le paradiscours :

Note liminaire / C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin sur l'Anse de l'Aiguillon et le Pertuis Breton, face à l'île de Ré. / À pays singulier, langage particulier. Une *cabane**, par exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (et son propriétaire est un *cabanier*) (ViollierLilas 2001, 11 ; pour le passage dans son intégralité, v. s.v. *cabane*)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Le père Chaigne [commerçant de charbon] a appuyé son menton dans sa main. Ses petits yeux marrons ont sauté de Lilas à Jean-Marie [le jeune couple défavorisé, mais travailleur]. / – Je ne vais pas vous faire de dessin. Vous travaillez pour Nicou qui n'est pas un mauvais gars. Mais je vous assure qu'avec tous ces cabaniers vous n'arriverez à rien. (ViollierLilas 2001, 143) / certains de vos cabaniers (*ib.*, 266) / Il me tendait son chapeau gris de fils du plus gros cabanier de la commune. (*ib.*, 423)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : prendre les ordres du cabanier (ViollierLilas 2001, 115) / le maître de la cabane* de Bellenoue*, le cabanier Lucien Rougier (*ib.*, 126) / le cabanier Nicou (*ib.*, 129) / Le maire, un gros cabanier sans histoire, s'était fait taper sur les

doigts, et il commençait à trouver dangereuse cette montée des agités de la mer contre la placidité des paysans. (*ib.*, 143) / un cabanier qui s'en allait avec son cheval (*ib.*, 156) / Le cabanier possédait le moulin à vent sur la digue (*ib.*, 228) / des rares cabaniers (*ib.*, 263) / J'aimais aussi ces hommes et ces femmes faits de sable et de vent, leurs maisons modestement rentrées en terre pour résister aux tempêtes à côté des orgueilleuses constructions des cabaniers dressées au-dessus des marais. (*ib.*, 287) / Des cabaniers cernés par les eaux sont venus à la messe en barque. (*ib.*, 327) / Lucien Rougier a ricané et est redevenu un instant le cabanier sûr de son bon droit et de son autorité. (*ib.*, 434) / le grand cabanier à moustache noire coiffé de son chapeau de feutre (*ib.*, 440) / Les revenus de la paroisse ont chuté [suite à l'arrestation du fils Rougier grâce aux recherches du curé], car avec les Rougier se sont retirés des gros cabaniers solidaires qui donnaient bien. (*ib.*, 441)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : Il m'avait été signalé comme le plus riche cabanier de la commune. (ViollierLilas 2001, 46) / de vrais cabaniers du marais* (*ib.*, 367)

◆ Empl. au fém.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : La cabanière nous apporte les haricots, et elle sert la viande à son mari et à ses enfants. (ViollierLilas 2001, 116)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : sa fille jouait maintenant les cabanières, ayant gagné en se mariant le droit de porter le nom de dame [...]. La cabanière avait déjà abandonné le grand voile de deuil (ViollierLilas 2001, 170 2x)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : la Julie Perraudau³⁴¹ dressée sous une grande coiffe de cabanière (ViollierLilas 2001, 372)

REMARQUES. 1) Le diatopisme semble souvent employé à la troisième pers. comme une appellation – voire un titre – au fém. mais aussi au masc. Il est ainsi sous la forme *cabanière* « [s]ouvent ajouté au prénom de la femme des cabanes » (SefcoOuest 1992). 2) Le diatopisme encyclopédique est utilisé de façon exclusive dans le corpus primaire dépouillé, en l'absence de syn. (gén. ou diat.) pour désigner le même référent dans le Marais poitevin. Nous n'y avons pas enregistré l'hyperonyme général *fermier*, *-ière*.

RUBR. PRAGM. 1) Le diatopisme, à 22 occurrences, est d'abord mis en relief dans le paradiscours (2001) – présenté comme dû à l'éditeur mais rédigé par l'auteur lui-même (cf. Viollier 2009 [entretien]) – puis 21 fois utilisé sans mise en relief, dans le même roman, dont l'action est essentiellement située dans le Marais poitevin (2001). Il figure alors deux fois plus

³⁴¹ Pour l'usage de l'article devant des noms de personne (notamment des prénoms), v. chap. 2.5.1 (pour des attest. dans nos ex., v. s.v. *brailler*, *bromer*, *cabanier*, *drôle* sens 1.2, *mon fi*, *chéti* surnom).

souvent dans le discours citant – d'un narrateur intradiégétique, curé vendéen (textualisé p.ex. p. 287, ci-dessus) (quatorze fois) – que dans le discours rapporté (sept fois). Le diatopisme apparaît ainsi trois fois dans un discours à source énonciative ambiguë – où il est attribué à un collectif d'habitants de la région (2001, 46) et à une sage-femme qui raconte au curé une partie de l'histoire de la vie communale (2001, 367, 372) – et quatre fois dans le discours cité (direct), de Vendéens de milieux divers : le héros Jean-Marie, ouvrier venu s'installer en Vendée, un commerçant local, un juge et une dame de milieu aisé. **2.A)** Lors de son premier emploi, en note liminaire dans le paradiscours, le diatopisme est mis en italique et glosé dans le fil du texte à l'aide d'une définition ordinaire (X est un Z) où le diatopisme figure en fonction de rhème (et non pas de thème, comme *cabane**), après l'hyperonyme *propriétaire*, en fonction de thème. Ce dernier est précédé de l'adj. poss. *son* qui lie le fragment entre parenthèses (*et son propriétaire est un cabanier*) au texte qui le précède et qui glose le diatopisme *cabane**, fournissant en même temps la localisation (indirecte) du référent dans le Marais poitevin. **3.A)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, puisqu'en emploi référentiel mais en même temps auto-référentiel, et mis en relief pour les mêmes raisons que *cabane* : il est mis en italique pour signaler un emploi non général, plus précisément pour insister sur un terme technique propre à la région, rendu acceptable par son marquage, et légitimé par son emploi. Il est utilisé pour la même valeur d'authenticité ('la langue telle qu'elle est utilisée'), cité selon le mode implicite 'comme on dit / l'appelle'. Si la définition ordinaire assure également la compréhension du diatopisme (en inférence avec le cotexte qui le précède), par le positionnement du diatopisme après l'hyperonyme général, contrairement à la définition de *cabane*, elle sert encore plus explicitement à fournir un détail sur le patrimoine de la région. Comme *cabane*, le diatopisme est utilisé et mis en relief pour attirer l'attention sur le patrimoine linguistique et culturel du Marais poitevin ('cadre du récit'), et pour caractériser ce dernier à travers sa particularité. Cette fonction narrative est également subordonnée à celles (également narratives) d'une meilleure localisation géographique du récit et d'une entrée efficace des lecteurs visés dans l'univers fictif créé (v. s.v. *cabane*).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 1/12 des locuteurs vendéens enquêtés (voire 1 sur les 7 qui connaissent *cabane**) ; il s'agit d'une étudiante de 20 ans qui a grandi et vit dans le Marais vendéen (EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010). **2)** L'auteur signale que *cabanier* lui est exclusivement connu du Marais poitevin, où il est bien employé pour désigner un habitant d'une *cabane** (Viollier 2010e [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté depuis 1676 à Vix-Maillezais (d'après RézVendée 2009, 30) – dans le MaraisP, à 15 km au sud de Fontenay – dans un texte qui

permet d'avancer d'environ un demi siècle la datation de 1711 (de G. Musset [1931], vol. II/2, d'après RézOuest 1984). ♦♦ Le dérivé du diat. (sémantique) *cabane** (FEW II/1, 245a, RézOuest 1984, RézVendée 2009), formé par suffixation avec le suff. *-ier* (v. aussi TLF Étym.), représente un diatopisme lexématique. Il s'agit d'une innovation interne du frm. (v. du mfr. tardif) en Vendée et dans son extension méridionale (aujourd'hui en CharM.), nécessairement plus tardive que le diat. *cabane* à partir duquel il a été formé. ♦♦♦ Le diatopisme encyclopédique aujourd'hui rare est propre aux régions, en Vendée et en Charente-Maritime, qui connaissent aussi le diat. *cabane**. Il a dû jouir d'une certaine assise du moins aux 18^e/19^e s., comme le suggère l'existence du dérivé frm. diat. du Marais poitevin *cabanière* s.f., attest. dep. 1897 (RézOuest 1984, 84 s.v. *cabanier*, *-ière* sens 2), désignant une "coiffe spéciale portée par les femmes de la vallée de la Sèvre-Niortaise" en Saint. (CharM.) et aussi une "coiffure blanche de la mariée" dans le BocageV (FEW II/1, 245a). Cet emploi par extension de sens est aussi attesté dans le corpus primaire, à trois reprises, dans des passages dont l'action est située à la fin du 19^e (2001) et dans le premier tiers du 20^e s. (1982, 1992).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *cabanier*, *cabanière* s. MaraisP, Aunis "celui, celle qui habite en cabane (au sens 1)" RézOuest 1984, 84 sens 1 ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRF-Compl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; *cabanier*, *-ière* "habitant(e) d'une cabane" RézVendée 2009, 30 s.v. *cabane* Dér. ; Δ rare (reconnu par 1/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : [var.] *cabanay* déjà Gust "fermier", *cabanier* aun. saint. "*id.*" [CharM.] FEW II/1, 245a s.v. CAPANNA "hütte" I.2.a "bauernhof" [dér.] ; « région. » "exploitant d'une cabane" TLF s.v. *cabanier*, *ière* A (cit. J. de Lacretelle 1935 pour la Plaine en Vend.) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *cabanè*, *cabanère* s.m. et f. "fermier, fermière de 'cabane'" SefcoOuest 2004, 209 s.v. *fermier* (sans local., mais 1992, 146 : *cabanier* CharM. "habitant de 'cabane'", et *cabanère* Vend. "fermière de 'cabane'", « [s]ouvent ajouté au prénom de la femme des cabanes ») ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø RézVouvant 1976 (en ce sens).

vx "clou à large tête servant à ferrer les chaussures de marche". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans une comparaison

— Dans le discours cité :

– Nom de gu [= nom de nom], disait le père Brochu en cueillant un bouchon de foin frais pour mettre dans ses sabots, tu es mieux à³⁴² poser les pieds là-dessus que sur un cent de cabosses¹ [orig.] ! [en note : 1. Cabosses : clou à tête ronde posé sur les sabots pour protéger la semelle.]³⁴³ (ViollierCabane 1982, 73)

- ◆ (P. méton.) PLAIS. n.pr. en appos. [surnom d'une personne qui porte des chaussures en bois munies de clous à large tête et qui travaille beaucoup avec ce type de clou] (*tonton cabosse*)

— Dans le discours citant :

[...] rien n'avait changé, j'étais toujours son tonton / « cabosse »¹ [orig.] et, quand il arrivait, il ne comprenait pas que j'aie le nez en l'air, les mains vides, lui qui m'avait connu en continuel mouvement. [en note : 1. Celui qui enfonce les pointes.] (ViollierMariennée 1980, 191sq.)

REMARQUES. **1)** Dans le sens p. méton., *cabosse* peut être interprété comme un empl. adjectival mais représente un empl. substantival par apposition, comme le suggère la glose du corpus primaire et le confirme aussi l'auteur (Enq. 2). **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif dans notre corpus primaire. **3)** Il est aujourd'hui vieilli pour des raisons encyclopédiques.

RUBR. PRAGM. **1)** Le particularisme est à deux occurrences, toujours mis en relief, dans deux romans régionalistes du début des années 1980, dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. Il apparaît dans le discours cité d'un paysan vendéen âgé, qui l'utilise dans une comparaison (1982), et dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique (textualisé par l'utilisation de la première personne du singulier) : le menuisier vendéen et oncle du petit garçon qu'il cite à l'aide de guillemets (v. ci-dessous) (1980). **2)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme est suivi de gloses en note de bas de page sous la forme de définitions de type lexicographique – *clou à tête ronde posé sur les sabots pour*

³⁴² La constr. *être mieux à* + INF. (syn. gén. *être mieux en* + v. au gérondif), n'est pas signalée dans le TLF (Ø s.v. *mieux*, ni p.ex. PR 2008 s.v. *mieux*) mais est également connue dans d'autres régions. À titre de comparaison, elle semble aj. rare en Isère, où elle est connue seulement de la bouche de personnes âgées de milieu modeste (témoignage d'un Isérois, du 20/01/10). Il n'est pas à exclure qu'elle puisse avoir en Vendée (et dans l'Ouest) une fréquence particulière, vu l'emploi usuel dans la région de la constr. *être à* + INF. exprimant l'aspect duratif (v. s.v. *battre des talonnettes* en note).

³⁴³ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

protéger la semelle et celui qui enfonce les pointes – sans accord avec la syntaxe du texte (le diat. dans son emploi littéral figure au pluriel). Pour ce qui est du sens métonymique, la définition est alors adaptée à l'utilisation cotextuelle métonymique de *cabosse*. Dans le discours dû à l'auteur, le diatopisme, précédé du verbe *être* qui ne signale cependant pas ici une définition, est en outre marqué par une mise entre guillemets (*j'étais toujours son tonton « cabosse »*). **3)** Lors des deux mises en relief, où les notes sont dues à l'éditeur (v. note ci-dessus) mais les guillemets dus à l'auteur, le diatopisme est en modalisation autonymique lors de son premier emploi (1980), mais en emploi autonymique lors de son second emploi par sa présence dans le discours direct (1982). **3.A)** Lors de son premier emploi, l'utilisation de guillemets de citation (sans jugement de valeur péjoratif) sert à citer le neveu du personnage-narrateur (dans un îlot textuel), signalant la présence d'une source énonciative autre, citée selon le mode 'comme il dit'. Cette mise en garde signalant une non-coïncidence du dire est en outre couplée d'une 'non-coïncidence du mot à lui-même' : les guillemets servent aussi (secondairement) à signaler un emploi figuré (c.-à-d. qui ne coïncide pas avec le sens littéral), selon une mise en garde qui vise à éviter des confusions. Il vise à augmenter l'authenticité du discours, mais avant tout une fonction narrative : il est employé dans un but de caractérisation de la relation du locuteur cité avec son oncle menuisier (aussi narrateur) – relation de confiance et de proximité affectueuse qui se maintient malgré les absences du dernier – et implicitement aussi du dernier par son attachement à son village d'origine – attachement qui l'oppose dans le récit à sa femme devenue citadine, selon une opposition qui reprend un sujet régionaliste traditionnel (v. aussi p.ex. s.v. *caillebotte*). Le diatopisme est donc essentiellement doté d'une valeur d'authenticité mais aussi d'expressivité. **3.B)** Lors du second emploi du diatopisme (1982), son apparition dans une comparaison signale qu'il semble aussi être doté d'un pouvoir d'évocation du monde rural traditionnel (par le référent qu'il désigne) et, par là, d'une valeur d'expressivité. Pour ce qui est de son fonctionnement pragmatique au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, il vise ici essentiellement à augmenter l'expressivité du discours, selon une fonction poétique. Vu l'emploi rare et exclusif du diatopisme dans des romans régionalistes marqués, attribués lors des deux emplois au discours de Vendéens du Bas-Bocage vendéen de milieu humble de la première moitié du 20^e s., l'emploi à diatopie consciente est jugé légitime par son appartenance à l'usage et explicitement associé au français familier du passé rural en Vendée.

ENQUÊTES. **1)** Le diatopisme est reconnu comme terme de spécialisation qui désigne un référent du passé – des clous généralement plantés sous les sabots – par 4/12, c.-à-d. par les quatre témoins vendéens enquêtés qui sont nés entre 1925 et 1936. Il est connu notamment dans le mot composé *sabots à cabosse*, aussi sous la forme des var. *caboche* (s.f.), et

cabosson (s.m.) – connues par deux témoins chacune. Il est récusé par 12/12 informateurs pour désigner un menuisier ou autre ouvrier qui enfonce des clous (EnqWissVendée 2009).

2) L'auteur confirme que dans le nom composé *tonton cabosse*, *cabosse* veut bien dire "qui porte des sabots à clou" et pourrait par métonymie aussi désigner "celui qui enfonce les clous" et de là aussi un menuisier, notamment en présence de l'emploi anciennement répandu du verbe *cabosser* "enfonce des clous" (cf. LaChausséeSables 1966). Dans ces sens, *cabosse* n'est cependant pas employé seul en tant que substantif, celui-ci désignant seulement le clou fiché traditionnellement sous les chaussures en bois. Le nom composé *tonton cabosse* appartient bien au français en Vendée, où Yves Viollier l'a souvent entendu pendant son enfance, en particulier au sujet d'un oncle qui portait des sabots en bois (mais qui n'était pas menuisier) (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Selon la lexicographie différentielle contemporaine, le fr. *caboche* "clou à grosse tête" est attesté dep. 1571 dans la basse vallée de la Loire (en mfr. de l'Ouest) chez Du PineauR (d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). La var. *cabosse* de notre corpus primaire apparaît dans nos sources seulement à partir de 1876, pour le Poitou (FavrePoit) et l'Ouest (Dottin 1899, Verrier/Onillon 1908, Cormeau 1912), puis en 1966 pour la Vendée (LaChausséeSables). ♦♦ Vu l'évolution sémantique de la forme du fr. gén. *caboche* "tête" (à l'origine norm.-pic.) > "petit clou à grosse tête" (TLF s.v. *caboche* sens A et B et Étym.), la forme *cabosse* au sens de "clou à tête ronde" a été créée par méton. (cf. FEW I, 469b *BOTTIA "bosse" II.3.a "type de clou"), probablement selon une formation parallèle à partir de la forme fr. *caboce* "tête" – qui est elle-même attestée depuis l'afr., et encore largement dans la Galloromania à l'époque contemporaine, aussi dans l'Ouest du Bas-Maine au Poitou, où elle a été relevée dep. 1676 (FEW I, 469a *BOTTIA II.2). Il est cependant aussi possible qu'il s'agisse d'une variante phonétique récente du frm. ♦♦♦ Malgré son accueil dans la lexicographie générale dep. Richelet 1680 (d'après FEW I, 469b), encore sans marquage à l'époque contemporaine (TLF, Rob, Lar 2004, PR), le type *caboche* (var. de notre *cabosse*) "clou à grosse tête pour ferrer les souliers" « semble aujourd'hui peu usité » (c.-à-d. en fr. gén.), mais « survit encore à l'époque contemporaine en Vendée » (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). Il y est en effet attesté autant selon nos enquêtes (Enq.), que selon notre documentation régionale, dep. av. 1847 jusqu'à nos jours (Vaudoré, Mourain, Corbrejaud, SefcoOuest 2004 – également en source cachée dans le discours définitoire de *id.* 1992). Pour ce qui est de la variante *cabosse* de notre corpus primaire, elle est mieux connue en Vendée que la première (Enq. 1 ; aussi Barkan 1961-1962), quoique moins bien attestée selon les glossaires régionaux, qui l'attestent pour le Centre-ouest (LaChausséeSables [Vend.], SefcoOuest ; FEW I, 469b) de

même que pour son extension septentrionale, notamment en Mayenne et Maine-et-Loire (*ib.*, cit. Dottin 1899, Verrier/Onillon 1908, Cormeau 1912). Elle est ainsi caractéristique d'une aire compacte de l'Ouest autour de la vallée de la Loire avec ses villes Nantes et Angers. L'identification du trajet historico-variétal de *cabosse* dans le sens mis en relief dans notre corpus primaire, qui représente une innovation interne du français dans l'Ouest, exige cependant des dépouillements plus poussés dans les bases de données et dans les dictionnaires du français dans ses étapes antérieures. L'emploi métonymique de notre corpus primaire dans *tonton cabosse* – en principe possible dans l'ensemble de l'aire du diatopisme au sens de "clou à large tête" – ayant effectivement été employé dans le passé dans le Bas-Bocage vendéen (Enq. 2), représente probablement un localisme, une innovation interne du frm. (en Vendée), créée à son tour par métonymie, et non pas un effet de discours de type idiosyncratique.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ encore connu mais vx : mot-souvenir (reconnu par 4/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *cabosse* 'frég.' Vendée "clou (en général), sans doute à l'origine, à grosse tête" Barkan 1961-1962, 79.

— *SOURCES GENERALES* : [var.] fr. *caboché* (dep. Rich 1680) "clou à grosse tête pour ferrer les souliers", *cabosse* bmanç., ang., maug., poit., saint., aun. [Ouest, CharM.] FEW I, 469b s.v. *BOTTIA "beule" II.3.a "art nagel" ; [var.] *caboché* [sans marquage] "clou à large tête servant à ferrer les chaussures de marche" (dep. 1680) TLF s.v. *caboché* (cit. J. de la Varende 1957 : « semelles de 'caboches' ») > *id.* [sans marquage] "clou à grosse tête pour ferrer les souliers" (dep. 1680) Rob et PR 2008 s.v. *caboché* ; *id.* [sans marquage] "clou à tête large et ronde, utilisé notamm. en cordonnerie" Lar 2004. — *SOURCES COMPL.* : Ø FRANTEXT.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [var.] *caboché* s.f. "gros clous [*sic*] pour mettre aux sabots" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 310 s.v. *caboché* > [var.] *caboché* s.f. (et *cabochon* s.m.) "clou à grosse tête pour mettre sous les sabots" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 105 s.v. *caboché* ; *cabosse* "gros clou" ([var.] *cabeuche*, [syn.] *ghésson*, *guinasson*) SefcoOuest 2004, 107 s.v. *clou* (sans local., et sans restr. "caboché, gros clou", 1992, 147 sens 1) ; [var.] *caboché* s.f. "clou à grosse tête que l'on mettait sous les sabots pour éviter l'usure" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 20 s.v. *caboché* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø pour la var. *cabosse* (seulement *caboché*) LalannePoit 1867 ; *cabosse* s.f., [var. moins fréq.] *caboché* "grosse tête, et par extension grosseur, protubérance. Se dit des clous à grosse tête placés sous les sabots" FavrePoit 1867, 66 ; *kabòs* "endroit bossué ; tumeur à la tête par suite d'une chute, contusion ; clou à grosse tête" (et *caboché* "tête dure") Dottin 1899, 272 [Mayenne] ; *cabosse* s.f. "clou très court et à grosse tête dont on garnit les semelles des chaussures" (fr. [de réf.] *caboché*, *cabochon*) Verrier/Onillon 1908, 153 [pour l'Anj.] ; *cabosse*, *caboché* s.f. "sorte de clou à grosse tête avec lequel

on ferre les chaussures" Cormeau 1912, 122 [Mauges] ; *kabos* s.f. "clou de sabot" (et v. *kabosé* "clouter (les sabots)" LaChausséeSables 1966, 329 (chap. "Le vêtement : Chaussures").

CAU s.f.

(encore) COUR., surtout RURAL "pierre dure, généralement du grès destinée à aiguiser une lame ou tout instrument tranchant". Réf. / Loc. syn. gén. *pierre à aiguiser*

— Dans le discours citant :

La nuit sentait le foin qu'on était en train de faucher sur toutes les terres. Partout il y avait des hommes, la cau [en note : pierre à aiguiser]³⁴⁴ à la ceinture en train de tremper dans une corne remplie d'eau, qui tâtaient de l'herbe avec leur faux. (ViollierMariennée 1980, 141) / Le père Chacun, qui était haut comme un piron [en note : caneton]³⁴⁵, était en train d'ajuster sa cau [en note : pierre à aiguiser] à sa ceinture, dans une corne de vache. Sa culotte de velours avait quelque peu descendu en cours d'opération. Tchic-ouf fit signe, en lui montrant son fond qui traînait dans l'herbe haute : / – Faites attention, le père (ViollierCabane 1982, 73)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme ici écrit *cau* se prononce en fr. de nos jours invariablement [ko] (Enq. et Com. hist.-comp). **2)** À deux emplois, il coexiste dans le corpus primaire dépouillé avec une loc. gén. équivalente *pierre à aiguiser*, utilisée une fois, dans un roman à orientation régionaliste modérée (1996, 193) – outre son emploi à deux reprises dans le discours lexicographique définitoire en note de bas de page (1980, 1982, cit. ci-dessus). Le référent est alors désigné à trois reprises au total, dans des contextes ruraux d'un passé récent dans le Bocage vendéen : dans la première moitié du 20^e s., pour le diatopisme (1980, 1982), et au tournant des 19^e/20^e s., pour l'équivalent général (1996). **3)** Le référent désigné est associé à une culture traditionnelle et ne semble plus connu dans la génération des personnes de vingt ans environ et moins (Enq.) – ce qui indique une baisse de sa vitalité. Néanmoins, le référent reste largement utilisé en milieu rural (agricole ou non), et le diat. qui le désigne, emblématique, maintient une excellente reconnaissance en ce milieu (v. aussi Enq.).

³⁴⁴ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

³⁴⁵ Le particularisme *piron* s.m., hapax dans notre corpus primaire, est confirmé par Yves Viollier comme désignant en 'patois' le caneton et, suite à notre question, peut-être par là aussi un oison. Son emploi romanesque en référence à un homme de petite taille relève d'un jeu de mots (Viollier 2010e [entretien]). Le lexème représente aujourd'hui en effet un dialectalisme, répertorié au sens de "oison" (VaudoréBocageV 2003, 331 [av. 1847] > MourainRézMaraisV 2003, 226sq. [1847] ; mais 'frég.' Barkan 1965, 78), comme un « mot du Poitou » attesté dep. 1564, « encore représenté dans les parlers de l'époque moderne et contemporaine » (*ib.* [Réz]). L'emploi absent des dictionnaires hexagonaux que nous avons consultés, généraux et différentiels (Ø TLF, Rob, PR 2008 ; Ø RézOuest 1984, DRF), est également utilisé dans la littérature française dans l'Ouest, chez H. Bazin (1948), qui le glose « oison, en patois » (pour le Maine-et-Loire) (d'après FRANTEXT), de même que chez E. Pérochon, comme emploi appartenant au 'registre patois' (d'après Rézeau 1978, 114). Il a dû en outre être suffisamment répandu en français dans l'Ouest avant le 18^e s. pour être durablement passé en français acadien, sous les formes *piron*, *pirou*, *piroune* "oison, jars, oie" (Massignon 1962 II, 737 §3k I).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences, apparaît dans deux romans proprement régionalistes dont l'action est essentiellement située dans le Bocage vendéen du début du 20^e s. Il figure deux fois (toujours mis en relief) dans le discours citant, d'un narrateur extradiégétique (1982) et d'un narrateur intradiégétique : un menuisier du Bocage vendéen (1980). **2)** Dans les deux cas de mise en relief (1980, 1982), le diatopisme est utilisé sans marquage mais suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition, constituée d'un synonyme (*pierre à aiguiser*). **3)** Les gloses étant dues à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est dans les deux cas en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime. Il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural (p.-ê. de la région) – dans des passages narratifs qui décrivent des travaux de fauche dans les champs, dont le second caractérise en outre les personnages comme des paysans énergétiques et pleins d'humour. Le diatopisme figure dans l'œuvre d'Yves Viollier exclusivement dans des romans proprement régionalistes : il est visiblement associé à la vie rurale traditionnelle, légitime en français dans la région dans le discours portant sur l'agriculture traditionnelle.

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé (avec la prononciation [ko]) par 11/12 – c.-à-d. tous sauf une étudiante de 22 ans. Il est également inconnu de deux témoins supplémentaires, de seize et de dix-neuf ans (une lycéenne et un agriculteur apprenti), mais est utilisé de façon spontanée lors de nos entretiens par deux témoins – de milieux et métiers différents, non agricoles. Le diat. est ressenti comme un mot technique dominant, les témoins récusant l'emploi du syn. (gén.) *aiguisoir*, mais définissant spontanément le diat. à l'aide de la périphrase (gén.) *pierre à aiguiser* (11/11). Le mot est associé à une réalité appartenant surtout au passé (indicateur d'un statut de mot-souvenir), traditionnellement porté dans un *couet* [kue] (1/11) ou dans une corne de bœuf, appelée [koj]³⁴⁶ (2/11) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme de notre corpus primaire est régionalement attesté (en fr.) dep. 1546, sous la forme *coz* (au plur.), chez Rabelais (*Tiers Livre*, d'après MourainRézMaraisV 2003 [1847], 122 [Réz]). On trouve en outre la forme *cot* de même sens

³⁴⁶ S.m. *couet* notamment Anjou, Poitou (dep. 1662) "étui de bois que les faucheurs portent à la ceinture et dans lequel ils mettent leur cût, pierre pour aiguiser la faux" (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 124 s.v. *couet*², *couere*). Ø TLF, RézOuest 1984, DRF, RézVendée 2009. Une forme correspondant à la prononciation [koj] est absente de notre corpus de référence minimal, qui atteste cependant pour les variétés dialectales modernes en Vendée la survivance du mfr. *cor* "corne de bœuf" (MourainRézMaraisV 2003, 121 s.v. *cor* [Réz]).

depuis le 12/13^e s. – en anglo-normand (Studer) et en ancien occitan (apr., pr. lang.), et encore de nos jours en région lyonnaise (d'après FEW II/2, 1242b COS "pierre à aiguiser"). La variante *couz* (dont *couet*, ci-dessus, représente un dér. suff.), attesté en afr. dep. le 13^e s. (FEW II/2, 1242b), est quant à elle attestée en Poit. depuis 1662 sous la forme *cou* (dans un texte dial.), et en Anjou dep. 1772 (dans un texte fr.) (d'après Rézeau *opus* ci-dessus). ♦♦ La diatopisme de notre corpus primaire représente une variante de l'afr. *queuz* (cf. FEW II/2, 1242b) et mfr. *queue* / *queux* "pierre à aiguiser (la faux)" (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 122 [Réz]). Relevant d'un type largement implanté dans la Romania issu du lat. COS de même sens, diphtongué dans une aire septentrionale (fr. *queuz*) (auj. non attesté à Paris pour des raisons encyclopédiques) et non diphtongué dans une aire méridionale (apr. *cot*) (FEW II/2, 1242b-1243b), la variante [ko] pourrait représenter dans notre perspective variétale un régionalisme de toujours ou un particularisme venu dans l'Ouest depuis une variété méridionale (avant le 15/16^e s.). ♦♦♦ À l'époque contemporaine, le type lexical *cau* est attesté dans l'Ouest à l'Île-d'Elle (MaraisP) de même que dans le Berry (Centre) (FEW II/2, 1242b), mais aussi, selon les glossaires régionaux, dans le Bocage vendéen, chez Vaudoré av. 1847 (2003), dans le Marais vendéen, chez Mourain 1847 (2003), et sans restriction diatopique particulière en Vendée (SefcoOuest 1992) – où il est en effet aussi courant en français selon nos enquêtes (Enq.). Dans le registre dialectal, le type *cos* coexiste essentiellement avec des variantes, notamment *coue*, de même que des variantes de *pierre* (*à aiguiser*) et *aiguisoire* (SefcoOuest 2004). Il y est homonymique avec le type lexical de *coup* s.m. réalisé dialectalement *cos* (PignonÉvPhonPoit 1960, 296), variante orthogr. de *cops* (attest. depuis 1484, d'après *ib.*) et de *cot* (dep. 17^e s., selon *ib.*, 61, chez Agrippa d'Aubigné).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ très bien connu et employé sauf chez les très jeunes locuteurs (de vingt ans environ et moins) : t. techn. légitime (reconnu par 11/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— SOURCES GENERALES : *cos* Elle [Île-d'Elle, MaraisP, Vend.], *coz* berr. [Berry, Centre] (et var. sur une aire large) FEW II/2, 1242b s.v. COS "wetzstein" ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — SOURCES COMPL. : 'rural, du passé' « en Poit. » "pierre à aiguiser les couteaux et les faux" Lachiver 1997, 382 ; Ø FRANTEXT.

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *cos* s.f. "pierre à aiguiser" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 312 > *côt*, *caux*, *caou* MourainRézMaraisV 2003 [1847], 122 ; *cau* s.f. "pierre à aiguiser", var. *co* s.m. ([syn.] *aghusail*, *coue* *aghuséte*, *pare* / *piâtre* / *pière d'aghuse*) SefcoOuest 2004, 353 s.v. *pierre* (sans local., mais *cau* Vienne "pierre à aiguiser la faux", 1992, 159 et *co* s.f. Vend. 1992, 183 sens 1, var. de *coue* s.f. "pierre à aiguiser la faux" DSèvres, Vienne, Char.,

CharM., 1992, 193 sens 2 ; v. aussi *coe* s.f. Vend. "pierre à aiguiser", 1999, 60) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø PignonÉvPhonPoit 1960.

CHUNTE s.f.

TECHN. (AGRIC.) USUEL "espace laissé libre autour d'un champ, généralement non labouré, sur lequel est traditionnellement tourné la charrue". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

On était le 23 juillet 1927. [...] L'été était fini. [...] Dès la première semaine de juin, jusqu'à la Saint-Aimé, il avait jeté son jaune sur les prés. Et, en même temps qu'ils changeaient de poil, il leur courait de la musique sur l'échine [à l'herbe] quand le vent y envoyait danser ses sorcières *. Tu les entendais jouer des castagnettes pour peu que tu te trouves couché à³⁴⁷ faire la mariennée * [en note : sieste]³⁴⁸ dans une chunte *. / À la Saint-Aimé tout était grillé. Pas un poil de vert. [en note : * Tourbillon de vent qui emporte des fêus [sic] de paille et de foin. / * Espace laissé libre autour d'un champ.] (ViollierMalvoisine 1979, 81) / Dans les petits matins de labours, la terre ouverte fumait. [...] Souvent le grand-père apparaissait dans la *chunte*, en bout de champ. Il restait là, longtemps planté en terre comme une colonne. Il les regardait travailler [les jeunes] sans rien dire. Et quand ils s'approchaient de lui, il cherchait dans ses poches : / – Je vous ai apporté ça, les enfants. / C'étaient deux ou trois pommes qu'il avait cueillies en venant. Ils les partageaient. (ViollierDétour 1992, 60)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Totome [...] tressautait sur son siège, se préparant à tourner dans la chunte. (ViollierCabane 1982, 76) / dans la chunte du champ de choux (ViollierLoups 1985, 263) / [Pour lire son bréviaire, le jeune François entré au séminaire, d'origine paysanne] s'installait dans la chunte, comme autrefois lorsqu'il laissait souffler les bœufs. (ViollierDétour 1992, 136)

◆ Var. orthogr. *cheinte*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [en traversant les champs] elle a glissé sur la cheinte (ViollierTristan 1972, 74) / les lièvres qu'on débusquait dans la solitude d'une cheinte (ViollierLise 1974, 115)

REMARQUES. 1) Le diatopisme se présente sous la forme de deux variantes graphiques dans l'œuvre d'Yves Viollier (où on ne trouve pas d'attest. des var. *chaintre* / *cheintre* / *chuntre*) : la forme *cheinte*, qui apparaît deux fois dans les premiers romans (1972, 1974), est repoussée

³⁴⁷ Pour l'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif à + INF., v. s.v. *battre des talonnettes* Rem. en note.

³⁴⁸ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

par *chunte*, à cinq occurrences (1979, 1982, 1985, 1992 2x). Les cotextes d'emploi du diatopisme ne permettent pas d'identifier s'il désigne seulement les extrémités délaissées d'un champ ou plus précisément l'espace non labouré 'à l'extrémité de chaque raie de labour' (Rob pour *chaintre*), ou les "extrémités des champs, qu'on laboure les dernières, en sillons perpendiculaires à ceux de la versenne[*]" (Duguet 1995, 161 pour *chaintre*). Les données rassemblées lors de nos enquêtes (Enq.) et dans les autres sources écrites que nous avons consultées indiquent que le diatopisme est utilisé couramment dans un sens plus large (v. notre déf. et Pragm. 2.A). **2)** Le diatopisme est utilisé de façon exclusive dans le corpus primaire, où figurent au contraire deux périphrases hyponymiques générales, à trois reprises : *lisière des blés* (1972, 139) et *bout du champ* (où tourne la charrette de bœufs) (1998, 75) et la var. *bout de champ* (1992, 60 cit. ci-dessus).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme affiche sept occurrences au total – dont deux mises en relief (1979, 1992) – réparties sur six romans d'époques différentes des années 1970 à 1990, deux à orientation générale, du début (1972, 1974), et quatre régionaliste : trois proprement puis enfin un modérément (1972, 1974, 1979, 1982, 1985, 1992 2x). Toutes les attestations figurent dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1972, 1982, 1985, 1992) mais aussi intradiégétiques, vendéens (1974, 1979). **1bis)** Entre les deux éditions de ViollierMalvoisine, le passage où apparaît le diatopisme avec sa mise en relief n'est pas repris dans l'édition définitive, comme le diatopisme et sa glose (Ø 1997, 64). **2.A)** Lors de sa première mise en relief, le diatopisme est utilisé sans marquage mais suivi d'une glose en note de bas de page, qui est constituée d'une définition de type lexicographique (*espace laissé libre autour d'un champ*). **3.A)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit en milieu rural (p.-ê. dans la région). Il figure à côté de trois autres diatopismes également annotés sur la même page, dans un passage qui décrit l'arrivée de l'automne en milieu rural. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme n'est pas marqué mais marqué, à l'aide d'italiques ; la périphrase *en bout de champ* qui le suit peut être interprétée comme une définition puisqu'elle est séparée du diatopisme par une virgule. Vu le sémantisme du diatopisme (v. la glose de 1979 et notre déf.), elle nous semble cependant plutôt fournir une précision de la localisation du référent désigné – ici non pas en bordure, mais en fin de champ, dans le sens du labourage – qui assurent en même temps discrètement l'accessibilité du passage. **3.B)** Le diatopisme est en modalisation autonymique : il est en emploi référentiel mais en même temps mis en relief

par des italiques d'insistance qui signalent un emploi ciblé non général, ici un technicisme agricole, implicitement cité selon le mode 'comme on dit'. Il est légitimé par son emploi et rendu acceptable par sa mise en relief. Le diatopisme remplit de nouveau essentiellement une fonction référentielle, dans un passage qui décrit une scène rurale et attire l'attention sur l'affection que porte le grand-père à ses petits-enfants – sans être doté de caractéristiques pragmatiques particulières. Il n'est pas utilisé pour augmenter l'authenticité du discours, mais bien pour sa valeur implicite d'authenticité, par son appartenance à l'usage usuel dans la communauté d'appartenance de l'auteur.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu, et déclaré employé, comme terme de spéc. agric. d'usage dominant en Vendée par 6/12 (locuteurs d'âge, de milieu et de métier divers), ainsi que par deux témoins supplémentaires (un agriculteur apprenti de dix-neuf ans et un ouvrier retraité). Il est aussi utilisé spontanément par quatre de nos témoins lors de la définition du t. agric. *versenne** pendant notre entretien. Il est également employé sous la forme de variantes : *chuntre/cheintre* (4/6), *chaite* (1/6), de même que *cheite*, par un témoin supplémentaire (dialectophone) qui le définit comme le "délaissé du champ où on prenait traditionnellement la collation [= repas sommaire]" (cf. fr. de réf. *délaissé* empl. subst. [en parlant d'une chose] 'laissé à l'abandon' TLF II.B). Déclaré utilisé à côté du syn. (diat.) *paraille* s.f. (absent de notre corpus de référence minimal), signalé comme relevant du 'français de la région' (2/6) (EnqWissVendée 2009). **2)** Inconnu d'un couple d'agriculteurs isérois, qui utilisent couramment *périmètre* (EnqWissFrancoph 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est « attesté en Poitou et Saintonge depuis le xv^e s. d'abord au sens de "pièce de terre" (1405 [...] dans Du Cange ; 1454 [...] dans Musset), puis en Anjou en 1605 au sens de "limite" (« chaintres [...] » [...], v. TLF) (d'après MourainRézMaraisV 2003, 113 s.v. *chaitre* [Réz]) Après ces données françaises, notre documentation fournit pour la Vendée une première attestation dialectale chez Vaudoré [avant 1847] (puis Mourain [1847] 2003). ♦♦ « [C]e terme de l'Ouest, aujourd'hui rare dans le français de référence (bien que sans autre marque d'usage dans TLF que « agric. » et « vitic. »), y est toujours employé (v. DuPineauR 111) » (MourainRézMaraisV 2003, [Réz])³⁴⁹. On pourra faire l'hypothèse d'un rattachement à mlt. CINTURA (cf. FEW II/1, 677-678 CINCTURA "ceinture"), où se trouve comme jalon le type *cintre* "courbure hémisphérique

³⁴⁹ Le type lexical est également présent en toponymie régionale, où la partie du champ ainsi désignée, l'"extrémité du champ où tourne la charrue, en forme de cintre", a donné son nom à des lieux voisins : en Vendée, Gauthier enregistre deux fois le toponyme *Le Chaitre* [orig.] (et dans la Vienne deux fois *La Chaintre*) (1996 ; v. aussi Duguet 1995, 161 pour les lieux-dits *Chintres* en Char.).

concave d'une voûte" (fr. dep. 1300, apr.), aussi attesté régionalement en saintongeais, et sous la forme *chintre* en Normandie et dans l'Eure (norm., Andelis) (*ib.* CINCTURA II.1). Le référent désigné par le diatopisme formant toujours limite, on pourrait aussi suivre TLF et Rézeau (MourainRézMaraisV 2003) dans leur rattachement à « lat. CANCERU "barreau, grillage, treillis", d'abord au sens de "bande de terre formant limite" » (*ib.*) – pour lequel une entrée CANCERU manque au FEW. En son sens attesté dans notre corpus primaire, le mot pourrait représenter une innovation du mfr. dans l'Ouest, formée par glissement de sens dep. mfr. dans l'Ouest "bande de terre (p.-ê. de forme voûtée) formant limite", qui est également passée dans la lexicographie générale, puis (à l'époque contemporaine) aussi régionale. La forme *chunte* de notre corpus primaire, variante phonético-graphique de *chaintre* qui signale la chute du [R] du groupe cons. en syllabe finale – phénomène largement répandu en fr. gén. relâché depuis le fr. classique (v. s.v. *not'maître* Rem. 1) – a dû avoir été suffisamment bien implantée dans les villes de l'Ouest aux 16^e/17^e s. pour être durablement passée en français acadien (v. ci-dessous) – à moins que l'on considère la formation acadienne comme indépendante. ♦♦♦ La forme *chunte* / *cheinte* de notre corpus primaire est dominante dans l'usage en Vendée selon nos enquêtes par rapport aux formes *chuntre* / *cheintre* et *chaite* / *cheite* (Enq.). Elle est absente des sources écrites que nous avons consultées, mais figure bien (sous la forme *cheinte*) dans un corpus informatisé (Google francophone), pour l'Ouest, surtout le Berry et les Charentes, de même que pour son extension occidentale en Acadie (dans P. Poirier 1993). Le diatopisme n'est pas d'emploi exclusif, étant enregistré à côté du synonyme diat. *parée* "chintre*" pour le français en Vendée (Bocage) (Barkan 1965, 74 ; aussi dial., p.ex. LaChausséeSables 1966, 270).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., t. techn. légitime quasi-exclusif (reconnu par 8/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : [var.] — SOURCES COMPL. : *chintre* 'frrég.' Vendée "partie non cultivée d'un champ servant à la desserte" (Littré donne *chaintre* s.m., le Lar en deux vol. les deux genres) Barkan 1962, 82 (syn. *parée*, *id.* 1965, 74) ; [var.] *cheintre* s.f. chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 91 ; Ø mais topon. (lieu-dit) en Char. Duguet 1995, 161 s.v. *Guéret*, *brejonnée*, *versenne*, *chaintre* ; Ø mais topon. du type *Le Chaitre* Vend., Vienne Gauthier 1996, 193 (chap. V "L'agriculture" : "La terre cultivée") ; *cheinte* [n. commun] Ouest (surtout Berry, Charentes), Acadie (chez P. Poirier 1993, 106sq. [av. 1933]) Google francophone (mais Ø *chunte*) (consulté le 22/05/2009).

— SOURCES GENERALES : p.-ê. à aj. après *cintre* fr. "courbure hémisphérique concave d'une voûte", *cindre* (apr. Tule), *chintre* norm., Andelis, *cintre* f. saint. FEW II/1, 678a CINCTURA "gürtel" II.1 ; ou à un nouvel article CANCERU, selon la proposition de TLF et MourainRézMaraisV ; [var.] « agric. »

chaintre s. [sans marquage diat.] "espace nécessaire pour tourner la charrue, à chaque extrémité d'un champ labouré", *p. anal.* "chemin à l'extrémité d'une terre, à la lisière d'un bois" TLF s.v. *chaintre*, mais « Terme poit. » *ib.* Étym. 2 ; [var.] *chaintre* s.m. ou f. [sans marquage diat.] « techn. (agric.) » "espace sur lequel tourne la charrue à l'extrémité de chaque raie de labour" (syn. « région. » *ournière*) Rob s.v. *chaintre* (sans ex.), var. de *cintre*, « dans le Nord et l'Ouest » (dep. 1405, Du Cange) *ib.* Étym. ; [var.] *chaintre* s.f. ou m. « agric. » "espace sur lequel tourne la charrue ou le tracteur à l'extrémité de chaque raie de labour" PR 2008 s.v. *chaintre* (sans ex.), 'var. région.' de *cintre* *ib.* Étym.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [var.] *cheintre* s.f. "bord d'un champ autour de la haie ou du fossé" (*Cinctada*, Du C[ange]) VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 311 s.v. *cheintre* ; [var.] *chaitre*, *chaintre* s.f. "le bord d'un champ entre la culture et la haie" MourainRéz-MaraisV 2003 [1847], 113 s.v. *chaitre*, *chaintre* ; [var.] *chaintres* "extrémités non labourées des champs, où l'on retourne la charrue" (dans le discours définitoire avec mise en italiques) SefcoOuest 1978, 40 s.v. *achaintrer* ; [var.] *chêtes*, *chintres* s.f. pl. "extrémité d'un champ labouré transversalement" *ib.* 2004, 200 s.v. *extrémité* (et [var.] *chintre*, [syn.] *chepsau* "bout d'un champ", 2004, 91) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : "partie du champ, où on tourne la charrue" LaChausséeSables 1966, 270, distinct de *uré* "lisière non cultivée, où la charrue ne tourne pas (parallèle aux sillons [...])" et 'perpendiculaire aux *chuntres* ou *paré*' *ib.*, 271.

DAIL s.m.

A. RURAL, VIEILLI "instrument tranchant, formé d'une lame arquée fixée à un long manche, que l'on manie à deux mains pour couper l'herbe (autrefois du blé)" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. *faux*

— Dans le discours cité :

– Tu vas donc conduire les vaches au Pont-David, et puis tu prends le deuxième tombereau pour me rejoindre à la luzerne. Pense à ton dail [en note : la faux]³⁵⁰ ! / Le pépé a déjà grand ouvert les portes de l'écurie*. (ViollierMalvoisine 1979, 50)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierCabane 1982, 72 ; ViollierLoups 1985, 48, 136, 267 ; ViollierVigne 1994, 245 ; ViollierMalvoisine 1997, 39 ; ViollierTribu 2003, 162)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMariennée 1980, 128, 142 ; ViollierCabane 1982, 74, 75, 76 ; ViollierLoups 1985, 32, 49 2x, 81, 91, 124, 127, 130, 136, 138, 140, 141, 154, 158, 164, 165, 191, 217, 218, 226, 237, 251 ; ViollierCortège 1986, 128, 131)

³⁵⁰ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

- ◆ (P. *métaph.*) [le sujet désigné est une aiguille de pendule]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle en avait voulu à son sommeil [...], la tête perdue par la succession des heures que martelait le grand dail du balancier de la pendule. (ViollierCabane 1982, 187)

B. [Dans des synt. nom. et adv.]

1. [En synt. nom. au sens littéral]

- ◆ Synt. nom. masc. *porteur de dail*. Synt. gén. *porteur de faux*

— Dans le discours citant :

[...] ils avaient acheté ensemble une faucheuse pour les foins, avec l'autorisation de leurs mères. C'était la première qui rentrait dans la commune. Elle fit hausser les épaules à plus d'un vieux porteur de dail [en note : faux] : une mécanique ! il fallait que ces jeunes soient complètement fous ou qu'ils soient vraiment devenus fainéants pour ne pas avoir le courage de couper à la main comme tout le monde ! (ViollierCabane 1982, 71)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un lot de porteurs de dail descendit (ViollierLoups 1985, 90)

- ◆ Synt. nom. masc. *manche de dail*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierLoups, 1985, 126, 135 ; ViollierCortège 1986, 55)

2. [En synt. nom. aux sens littéral et métaph.] Synt. nom. masc. *coup de dail*

- ◆ [Au sens littéral] Syn. gén. *coup de faux*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le pailler [= meule de paille] entamé à coups de dail bien droits (ViollierTristan 1972, 33)

- ◆ (P. *métaph.*) [désignant les aiguilles d'une pendule] (v. aussi A ci-dessus)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Toute la nuit le balancier de la pendule m'avait fauché dedans : Han ! Han ! de fameux coups de dail (ViollierMariennée 1980, 69)

3. [En synt. nom. au sens métaph.]

- ◆ Synt. nom. *raballée* de dail*. Loc. syn. gén. *violent coup de faux* (v. s.v. *raballée*)

— Dans le discours citant :

Allez donc vous faire entendre, vous avec ces « raballées de dail », ces grands coups de faux du vent sur les bords d'eau. (ViollierLoups 1985, 20)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : [couper] d'une raballée* de dail (ViollierCabane 1982, 74 ; pour le cotexte, v. s.v. *cau*)

4. [En loc. adv.]

- ◆ Loc. à portée de dail, à vue de dail "à une distance approximativement équivalente à celle qu'atteint un faucheur avec sa faux"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils taillaient à vue de dail, à cause de la noirceur (ViollierLoups 1985, 81) / Ils en avaient vu passer une douzaine, à portée de dail. (*ib.*, 145)

C. [Dans une loc. verb.]

1. [Au sens littéral]

- ◆ Loc. verb. *battre son dail* "battre la lame de la faux pour lui donner du fil" (cf. DRF)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils s'étaient installés le long de son mur [...], et ils battaient leur dail (ViollierLoups 1985, 46)

2. [Au sens métaph.]

- ◆ Loc. verb. fig. *battre son dail* "être sur le point de mourir ; mourir"

— Dans le discours cité :

[Suite à la mort du beau-père, Jeanne s'adressant à son mari] – Tu ne me diras pas que c'est normal ? Aller se tuer parce qu'une vieille bonne femme, qui ne lui est rien du tout après tout, a battu son dail [en note : sa faux (est morte)]. Je me demande un peu de quoi nous avons l'air nous autres, et si on représentait grand-chose pour lui. (ViollierMariennée 1980, 54) / Il [le curé Perrot, dans le Bocage vendéen des années 1880] était curieux de tout ce qui se passait et s'attachait aux familles et à / leurs intérêts. Il serrait les mains le dimanche à la sortie de la messe, sur la place de l'église. Et il me surprenait ensuite en m'annonçant : / – La petite Guibert attend un enfant. / Ou bien : / – Il se pourrait que nous ayons à célébrer l'enterrement de la mère Eugénie. Ses voisins disent qu'elle bat son « dail ». / Moi [vicaire en apprentissage] je n'avais rien vu, ni entendu. Je me sentais un peu honteux. Je m'installais un peu plus dans mon repliement primaire. / Le curé Perrin n'a pas réussi à me transformer en bon gestionnaire, et j'imagine que quelquefois il a dû s'impatisser. Il a eu le mérite de me stabiliser. (ViollierLilas 2001, 27sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ça n'empêcha pas Eglantine de battre son dail. Qu'est-ce que tu voulais qui la retienne ? (ViollierMalvoisine 1979, 111)

REMARQUES. 1) L'usage de l'art. masc. est textualisé dans le corpus primaire dépouillé à treize reprises, dans sept romans (1979, 50, 111 ; 1980, 54 ; 1982, 74, 187 ; 1985, 32, 48, 49 2x, 124, 165, 218, 237 ; 1986, 131 ; 2001, 28 ; 2003, 162). Dans les emplois que nous avons rassemblés au sens littéral, le référent désigné sert en général à couper de l'herbe, et non pas

du blé (1972, 1979, 1980, les quatre premières attest. de 1985, 1994), ou est un outil de guerre, représentant une faux retournée, comme elles ont été fabriquées dans l'Ouest lors de la Contre-Révolution à la fin du 18^e s. (1985 sauf ci-dessus, 1986, 2003). Le diatopisme apparaît 52 fois au total, dont quinze fois dans des loc. – nominales (neuf fois), adverbiales (deux fois) et verbales (quatre fois), dont six en emploi littéral et neuf en emploi métaph./méton.

2.A) Malgré sa fréquence relative dans le corpus primaire (avec 52 attest. dans neuf romans), le diatopisme *dail* au sens littéral (à 43 occ., dont sept dans le discours cité), n'est pas plus fréquent que son syn. gén. *faux* s.f., ni dans le corpus primaire dépouillé, ni en dehors³⁵¹. Le fr. gén. *faux* est en effet absent de romans peu ancrés en milieu rural comme ViollierRobin 2002, mais utilisé dans dix autres romans où nous avons enregistré 51 attestations (dans le discours citant sauf sept attest.), toujours dans des passages dont l'action est située en Vendée – sauf un emploi situé en Charente (1994) et un autre en Pologne (1988)³⁵². Pour ce qui est de la distribution dans les unités du discours, autant le diat. que le syn. gén. sont utilisés majoritairement dans le discours citant et rares dans le discours cité (avec sept empl. dans ce dernier de chaque)³⁵³. Un emploi figure dans un synt. *porteur de faux* (1985, 112) et un autre dans une comparaison : « [être] autant à sa place qu'une faux dans les mains de cette dame » (1998, 63). Le syn. gén. est en partie utilisé à proximité de diatopismes, ce qui indique un souci de variation stylistique (p.ex. 1982, 74sq. ; 1994, 245).

2.B-2.C) En ce qui concerne le rapport de l'emploi du diatopisme dans des locutions (nom., adv. et verb.) – dont seules deux figurent dans le discours cité (*battre son dail*) – avec des syn. gén., ces derniers n'ont pas été enregistrés de façon systématique (v. p.ex. l'empl. du synt. *coup de faux*, p.ex. 1974, 153 ; pour *raballée de dail*, v. s.v. *raballée**). Les loc. diat. ne pallient pas la carence du fr. gén. pour ce qui est des six emplois littéraux, alors que les emplois méton./métaph. sont d'usage exclusif par leur référence conative au pouvoir agonisant (voire meurtrier) d'un coup de faux,

³⁵¹ Un dépouillement de matériaux différentiels hexagonaux informatisés a permis d'observer, pour l'aire d'extension du diatopisme, une part relativement équilibrée des occurrences du type lexical *dail* et du syn. gén. *faux* (RÉGION, RézFrance 1999, DRF ms.).

³⁵² À titre d'exemple, en 2003, avec vingt emplois au total (dont six fois dans le discours cité), le syn. gén. est bien plus fréquent que le diatopisme, hapax (dans le discours cité). Au contraire, la part d'occurrences du diatopisme et de son syn. gén. est équilibrée dans les deux romans historiques, qui affichent en effet en général un emploi extensif de diatopismes : ce dernier et son syn. gén. sont tous les deux fréquents en 1985 (vingt-huit occ. du diat. au total et quatorze du syn. gén. dans la première moitié du roman jusqu'à la p. 136) mais peu fréquents en 1986 (avec trois empl. de chacun).

³⁵³ En effet, dans les romans dépouillés, sauf attribution ponctuelle du syn. gén. *faux* au discours cité, de Vendéens du début du 20^e s. (p.ex. 1998, 153) et du 21^e s. (2003, 162, 165, 179, 187 2x, 142), il est majoritairement attribué au discours citant (1980, 141 ; 1982, 74, 75 ; 1985, 46 3x, 47 3x, 49, 50 2x, 53, 54, 89, 112, 136, etc. ; 1986, 19, 268, 272 ; 1988, 342 ; 1992, p.ex. 13 5x, 214 ; 1994, 245 ; 1996, 158, 189 ; 1998, 63, 226 ; 2003, 12, 162 2x, 163 3x, 166, 181, 182, 186, 187, 142 2x, 247). Un de ces emplois du syn. gén. (1996, 158) concerne non pas l'outil servant à couper de l'herbe, mais du blé, représentant donc seulement un quasi-syn. gén. des emplois cotextuels du diatopisme *dail* dans notre corpus primaire.

même si deux des synt. peuvent du point de vue syntagmatique être remplacés par des tournures gén. (*très près* pour le diat. *à portée de dail*, et *mourir* pour le diat. *battre son dail*).

3) En ce qui concerne le diatopisme au sens littéral, « [e]n raison de l'évolution technologique, l'instrument est de moins en moins utilisé (et seulement pour de petites surfaces) [car remplacé par la machine] et les termes qui le désignent subissent le même déclin, qu'il s'agisse du fr. stand. [c.-à-d. de réf.] *faux* ou, à plus forte raison, du type *dail* » (DRF s.v. *dail* Rem.).

RUBR. PRAGM. **1)** Dans l'ensemble de l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme *dail* apparaît au total 52 fois, dans neuf romans étalés sur quatre décennies de 1972 à 2003 (1972, 1979 2x / 1997 1x, 1980 4x, 1982 7x, 1985 32, 1986 3x, 1994, 2001, 2003). Il est mis en relief cinq fois dans quatre romans régionalistes, surtout marqués, dans des emplois littéraux (1979, 1982) et métaphoriques (1980, 1985) – puis aussi dans un roman modérément régionaliste (2001). Le diatopisme apparaît quasi-exclusivement dans les romans proprement régionalistes, de 1979/1997 à 1986, avec 48 attestations, dont 35 dans les deux romans historiques. Seulement quatre attestations figurent ailleurs, avec un emploi par roman, dans deux romans à régionalisme modéré (1994, 2001) et à orientation générale, dont l'action est localisée en Vendée – l'un du début, de style poétique (1972) et l'autre, récent, de thématique religieuse (2003). Dans ces quatre romans, un emploi concerne la locution, métaphorique (2001) – selon une proportion comparable aux attestations dans les romans proprement régionalistes – et un seul apparaît dans le discours citant (1972), selon une proportion alors inversée. Parmi les 52 occurrences du diatopisme, la grande majorité apparaît dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1972, 1980, 1985, 1986, 1994, 2003) et aussi intradiégétiques, vendéens (1979, 1982, 2001), et seulement neuf dans le discours cité, toujours de Vendéens de milieu rural, surtout paysans – hommes abstraction faite d'une femme (1980) – et plutôt âgés, mais pas exclusivement (1979/1997, 1980, 1982, 1985 3x, 1994). Seuls deux emplois (dans deux romans récents) figurent dans le discours cité : d'un curé (qui déclare cependant citer un collectif de villageois), à la fin du 19^e s. (2001), et d'un pré-adolescent au début du 21^e s., qui reprend implicitement le mot de ses ancêtres (2003). On observe ainsi une évolution visible de l'utilisation du diatopisme au sein de l'œuvre d'Yves Viollier, avec une grande part d'occurrences dans les romans régionalistes (surtout marqués), avec ou sans mise en relief, et une faible part dans les romans antérieurs et postérieurs, où il apparaît surtout dans le discours rapporté (direct) (v. aussi ci-dessous). **1bis)** Entre les deux éditions de ViollierMalvoisine, l'emploi mis en relief de 1979 est maintenu tel quel sans cependant la note de bas de page, alors que l'emploi métaphorique du diatopisme, non mis en relief, n'est pas repris (Ø 1997, 87). **2.A-B.1)** Parmi les cinq mises en relief du diatopisme, par annotation (1979, 1980, 1982), due à l'éditeur (v. note ci-dessus) ou par mise entre guillemets (1985, 2001) et en même temps

par définition (1985), les deux premières, au sens littéral, sont fournies lors du premier emploi du diatopisme (abstraction faite d'un emploi unique de 1972) – dans le premier des romans proprement régionalistes, au sens A (1979), puis dans un autre roman de la même phase littéraire, au sens B (1982). Dans les deux cas, le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique (*faux*), qui inclut lors de la première mise en relief l'article défini *la*. **3.A-B.1)** Lors de ces deux mises en relief, dues à l'éditeur (v. ci-dessus), le diatopisme est en emploi autonymique lors du premier glosage (au sens A) puisqu'attribué au discours direct (1979), et en modalisation autonymique lors de la seconde annotation (au sens B) puisqu'utilisé dans le discours citant, mais dans le discours dû à l'écrivain en emploi ordinaire (1982). Le diatopisme présenté comme légitime est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé rural dans la région. **2-3.B.3)** Pour l'analyse sociopragmatique de la mise en relief du diatopisme dans la lexie métaphorique *raballée de dail* (sens B.3), voir s.v. *raballée*. **2.C)** Lors des deux mises en relief du diatopisme dans la locution verbale métaphorique *battre son dail*, celle-ci figure toujours dans le discours direct de personnages vendéens – d'une jeune paysanne (1980) et d'un curé (2001) – dans des romans à orientation régionaliste, marquée (1980) et modérée (2001). La première mise en relief est constituée non pas d'un marquage mais d'un glosage en note de bas de page qui fournit une définition en deux éléments (accordée à la structure de la phrase) : un synonyme qui concerne exclusivement le diatopisme *dail* (*sa faux*), puis entre parenthèses une périphrase qui traduit la locution verbale, métaphorique (*est morte*). Lors de la dernière mise en relief du diatopisme au même sens métaphorique, celle-ci est constituée d'une mise entre guillemets non pas de la locution, mais du lexème *dail* – figurant donc dans un îlot textuel (*elle bat son « dail »*) – de même que d'une tournure de citation localisatrice qui présente l'énoncé comme relevant du discours indirect à l'aide du verbe *dire* (neutre du point de vue pragmatique) ; elle fournit en même temps un ancrage du particularisme dans la région par son attribution à un collectif de locuteurs indigènes, ici du Bocage vendéen (*Ses voisins disent qu'*). **3.C)** Lors des deux mises en relief, dont la première a été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), la locution verbale *battre son dail* est en emploi autonymique, vu son apparition dans le discours direct – d'une jeune paysanne (1980) puis d'un curé, qui (s'adressant à son vicaire apprenti) déclare citer un collectif de personnes de sa paroisse dans le Bocage vendéen (2001). Vu la nature métaphorique de la locution verbale, elle est visiblement utilisée pour sa valeur d'expressivité, mais aussi d'authenticité, en présence de son attribution au discours cité (direct). La locution diatopiquement marquée étant cependant modalisée à l'aide de moyens différents, d'abord par

l'éditeur puis par l'auteur, dans le premier cas (1980), elle est présentée comme légitime dans le discours dû à l'écrivain et utilisé essentiellement pour sa fonction référentielle intrinsèque. Dans le second cas (2001), au contraire, elle vise en outre à signaler un emploi marqué, non général, et par là une distanciation de l'auteur de l'énoncé figurant en îlot textuel ('non-coïncidence du discours à lui-même') – donc le diatopisme *dail*, et non pas la locution verbale *battre son dail*. Le lexème *dail* autant que la locution dans son ensemble sont ainsi présentés comme cités selon le mode 'comme ils disent', et attribués au discours de personnages indigènes pour authentifier le discours et l'ancrer par là dans la région. Vu le caractère métonymique de la locution, son emploi vise en outre implicitement à augmenter l'expressivité du discours. Alors que la locution est présentée comme légitime – il s'agit en effet dans la région d'une loc. verb. de bonne assise (v. Com. hist.-comp) – le lexème *dail* est seulement *rendu* légitime par son utilisation, et rendu acceptable dans le discours par son marquage. Il s'agit pour l'auteur visiblement d'un emploi à diatopie consciente, du français dans la région, qui y est considéré comme légitime du moins dans le discours sur le passé rural. Son utilisation affiche en effet une évolution visible au sein de l'œuvre d'Yves Viollier, avec une concentration importante dans les romans régionalistes surtout marqués, et une faible part dans les romans antérieurs et postérieurs où il apparaît surtout dans le discours direct (v. ci-dessus), et en présence de son utilisation majoritaire dans le discours, pour désigner systématiquement un référent qui est associé au passé rural en Vendée.

ENQUETES. **1) Empl. A)** En Vendée, 6/12 des témoins enquêtés en 2006 déclarent le mot *dail* connu quoique essentiellement restreint au discours des anciens en milieu rural. 3/6 déclarent l'utiliser aussi, dont un limite son emploi à la conversation avec des paysans (EnqWissVendée 2006). Le lexème *dail* est également reconnu par 11/12 (c.-à-d. tous sauf une étudiante de 22 ans de milieu modeste) ainsi que d'un témoin supplémentaire, agriculteur apprenti de dix-neuf ans (mais inconnu d'un autre témoin supplémentaire, lycéenne de milieu modeste de seize ans). Le diatopisme est déclaré employé par 8/11, dont un couple d'agriculteurs âgés (dialectophones) qui le qualifie de 'patois'. Il est connu et employé par tous au sens de "faux", deux agriculteurs précisant que l'herbe est traditionnellement coupée à la faux, alors que le *dail*, plus court (2/8), sert à couper le blé (PV), le chou ou le colza p.ex. (JP) (pour la var. sémantique du mot, v. DRF). **Empl. B)** La loc. adj. *à portée de dail* est reconnue, et déclarée employée sporadiquement, par 1/5 informateurs testés. La loc. nom. *raballée de dail* est récusée par 12/12, comme la loc. nom. fig. *coup de dail*. **Empl. C)** La loc. verb. *battre son dail* au sens syn. de *aiguiser* est reconnue par 5/7 enquêtés. Au sens méton. (syn. de *mourir*), elle est reconnue par 1/7, locuteur (âgé, de milieu cultivé) qui l'a utilisé spontanément lors de notre entretien en tant qu'expression considérée comme typiquement vendéenne

(EnqWissVendée 2009). 2) Suite à notre demande explicite au sujet de l'emploi du diatopisme dans le discours romanesque et de son attribution au discours citant ou cité, l'auteur souligne qu'après une diminution du nombre de particularismes dep. 1988 : « certainement qu'aujourd'hui, le mot *dail*, si je devais l'employer, je l'emploierais plus facilement que je ne l'ai employé auparavant, moi, narrateur. » (Viollier 2006 [entretien]). L'auteur confirme que l'emploi du substantif *dail*, toujours utilisé au masculin, appartient au passé traditionnel (des années 1950/60 environ et avant) : il est aujourd'hui essentiellement utilisé par les personnes âgées et certainement incompris des jeunes – comme les locutions qui l'intègrent telles que à *vue de dail* "un peu plus loin que le bout de ses pieds" (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Après une première attest. en fr. de Provence en 1415 (et des attest. en occ. dep. la fin du 13^e s. sous les formes *dalh*, *dalha*) (d'après DRF), le diatopisme *dail* est attesté en fr. depuis 1416 sous la forme *daille* dans une lettre non localisée répertoriée par DuCange ([1883-1887] : « une faux ou daille », d'après DRF > MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), puis aussi sous la forme *dail* en 1542 chez Rabelais en contexte métaphorique (*ib.*). La loc. verb. *battre son dail* est attestée régionalement depuis 1808-25, dans L. Mauduyt (d'après RézOuest 1984, 119 > Rézeau 1994b > EnqDRF ms. > DRF). ♦♦ Le diatopisme lexématique *dail* est passé en français dans le Centre-ouest depuis une autre variété galloromane française du sud de la France (dans laquelle il représente un emprunt à l'occitan), probablement au 14^e/15^e s., vu l'emploi d'un sens *dail* "pholade" sur la côte charentaise dep. 1402, lui-même formé par analogie de forme depuis le premier (d'après Musset > RézOuest 1984/1990). Le type lexical *dail* était donc suffisamment répandu dans le Centre-ouest (du moins en région côtière aux 14^e/15^e s.) pour servir de base à une formation expressive – qui quant à elle a eu assez de succès pour entrer dans la lexicographie générale. Comme les loc. nom. intégrant le diat. *dail* qui sont attestés dans l'œuvre d'Yves Viollier, la loc. verb. *battre son dail* représente un diatopisme lexématique, innovation interne du français dans l'aire compacte de l'Ouest où est attesté *dail*. Le sens métaph. de la loc. verbale "être à l'agonie" (FEW III 2b) s'explique par la métaphore de la Mort qui affûte sa faux (*ib.* n. 2 p. 3b) et/ou par celle, fondée sur une réalité répandue dans l'ancien monde rural, selon laquelle le geste d'une personne mourante au lit en agonie ressemble au geste du paysan aiguisant sa faux (cf. DRF). ♦♦♦ Le type lexical *dail*, *daille* est de très large extension, caractéristique d'une grande partie sud de la France allant de la Loire à l'ouest (*dail* s.m.), au Jura à l'est (*daille* s.f.) (DRF et FEW III, 2b-3a *DACULU, -A 1). Il est issu d'une forme ancienne galloromane du sud (du lat. DACULUM de même sens) et également largement répandu dans les dialectes (cf. *ib.* et glossaires régionaux), où il n'est cependant pas toujours l'emploi le plus répandu, comme dans le Marais

vendéen où domine *dàrt* (sg., *dàr* pl.) (d'après MourainRézMaraisV 2003, 132 [Réz] ; cf. VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 314). Parmi les locutions mises en relief dans le corpus primaire, la loc. verbale *battre son dail* (aux deux sens attestés) figure en lexicographie différentielle pour la même aire compacte de l'Ouest que la forme *dail* (Centre-ouest, Dordogne, Landes, v. DRF, cit. des auteurs de Vienne et de Saint.). Le diatopisme *dail* s'intègre dans une famille lexicale très productive, comme en témoignent non seulement les loc. nom. et verb. attestées dans le corpus primaire, mais aussi l'existence (dans la même aire que *dail*) de la loc. verb. *ne pas se moucher avec un dail*, équiv. diatopiquement marqué du fr. de réf. *ne pas se moucher du coude* (DRF, EnqDRF 1994-96, RézOuest 1990, Ø *id.* 1984), absent de notre corpus primaire, et du verbe *dailler* (Ø *ib.* ; 'dial.' "faucher à la faux" SefcoOuest 2004, 205 s.v. *faucher*)³⁵⁴.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *dail* s.m. "faux" RézOuest 1984, 119 (cit. aussi Viollier 1979, 50) et *battre son dail* loc. verb. fig. "être à l'agonie ; mourir" RézOuest 1984, 119 sens 1 > *id.* 1990, 51 sens 1 ; *dail* Centre-ouest, Dordogne, Landes "instrument tranchant, formé d'une lame arquée fixée à un long manche, que l'on manie à deux mains pour couper l'herbe (autrefois du blé)" (et *daille*, quart sud-est) DRF 2001 [Réz] (cit. aussi Viollier 1982, 71) ; *battre son dail* synt. Centre-ouest, Dordogne, Landes "battre la lame de la faux pour lui donner du fil" et loc. verb. fig. "être à l'agonie" DRF, 337sq. [Réz] ; [var.] *daille* Savoie (1817) DRF Compl 2007, 433 ; Ø RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 36sq. [Wiss] (cit. Viollier 1994, 245, déf. d'après DRF) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ sens A bien connu, rural et vieillissant, peu légitime (reconnu par 6/12 inf.) EnqWissVendée 2006 ; [sens A] très bien connu et employé, rural, fam., majoritairement légitime (reconnu par 12/14) *id.* 2009 ; [sens B] inconnu (par 14/14) sauf à *portée de dail*, sporadique (reconnu par 1/5), [sens C] premier bien connu, rural, vieillissant (reconnu par 5/7) et empl. méton. sporadique mais légitime, typiquement vendéen (reconnu par 1/7) *ib.*

— *SOURCES GENERALES* : apr., mfr., bmanç, nant., poit., Elle *dail* FEW III, 2b-3a *DACULU, -A "sense" 1 ; *battre son dail* poit. "être à l'agonie" *ib.* 2b ; *dail* « région. (Bassin Aquitain, Poitou, Vendée [qui fait partie du Poitou, I.W.]) » TLF s.v. *dail* "faux" (cit. Claudel 1901 [de l'Aisne 1868-1955] dans un emploi métaphorique "courbé dans un dail") ; s.f. *dail* « région. » "faux à manche court" (dep. 15^e s., du lat. vulg. DACULUM, p.-ê. dimin. de DACA) Rob s.v. *dail* s.m., *daille* (sans ex.) ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø GLLF 1972.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.m. "faux" (syn. *dard* s.m. 'Jura') VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 314 ; *dard*, *dail* "espèce de faux longue et étroite" 'vx mot, se retrouve dans le Jura' MourainRézMaraisV 2003 [1847], 132 s.v. *dard*, *dail* ; s.m. *dail* ([syn.] *dard*,

³⁵⁴ Ce dernier n'est pas attesté dans notre corpus primaire, où figure systématiquement le verbe gén. *faucher*, dans le discours citant (répertorié pour 1979-1986 : 1979, 105 ; 1980, 69, 141 ; 1985, 50, 136 2x, 39 ; p.ex. aussi 1998, 202 ; 2003, 214) au dans le discours cité de personnages du passé récent (p.ex. 1994, 245 ; 1998, 153).

fau) et *batre le dail* "refaire le fil de la faux" SefcoOuest 2004, 206 s.v. *faux*, et *batre son dail* v. intr. "agoniser" *ib.*, 18 s.v. *agoniser* (sans local., et sans restr. *dail* "faux", *batre le dail* "refaire le fil de la faux sur une enclumette à l'aide d'un marteau" et *batre son dail* "agoniser", 1992, 211 s.v. *dail*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

DEJOUG(U)ER, DEJOUQUER v. tr.

DEJOUG(U)ER

TECHN. (AGRIC.) VIEILLI empl. absol. *déjouger* "quitter le joug". Réf. / Syn. gén. *dételer*

— Dans le discours citant :

Il ne peut plus marcher le pauvre fi de garce. Quand il est au soleil, il est tout trempé³⁵⁵ de sueur. À l'ombre il grelotte de froid. Alors il se décide à rentrer chez lui. Il n'a même pas la force de déjouger [en note : ôter le joug]³⁵⁶. Faut que ce soit son père qui conduise les bêtes dans les têts* [en note : étable]. (ViollierMalvoisine 1979, 103)

◆ Var. orthogr. *déjouquer*

— Dans le discours citant :

[Ayant acheté ensemble la première faucheuse mécanique de la commune, les deux voisins] Chrysostome et Louis en effet, profitant de l'éclaircie, foncèrent dans leurs prés, et les deux fermes sur le pont, sans déjouquer [en note : quitter le joug], réussirent à couper tout leur foin avec leur machine et à le rentrer dans de bonnes conditions. Tandis que les autres eurent beau y aller à tour de bras, ils en perdirent autant comme autant³⁵⁷. (ViollierCabane 1982, 77)

◆ (Par méton.) VIEILLI pron. réfl. *déjouguer* "dégager de ses liens". Réf. *se délier*

— Dans le discours citant :

Ce n'est pas ce soir-là que je m'en rendis compte quand on refit surface et qu'on se déjouga¹ [en note : délier] son silence ne me mit pas la puce à l'oreille. (ViollierMariennée 1980, 144)

REMARQUES. **1)** La seconde attestation du sens littéral représente un emploi métaphorique signifiant, dans le cotexte, "interrompre le travail agricole dans les champs". **2)** Le diatopisme n'est pas d'usage exclusif dans le corpus primaire, qui affiche un emploi du synonyme général *dételer* [au sujet de bœufs devant une charrette] (2000b, 78), un de son antonyme général *attelé* (1979, 26/ 1997, 22) au sens littéral, et un du verbe pron. *se délier* (1997, 131) au sens

³⁵⁵ Pour les diat. *fi de garce* et *trempe*, v. DRF.

³⁵⁶ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

³⁵⁷ Pour la loc. adv. (diat.) *autant comme autant* "en grande quantité, tant et plus", v. RézOuest 1984, 46sq. 1.

métonymique. **3)** Il est aujourd'hui vieilli suite à la modernisation de l'agriculture en Europe au cours du 20^e siècle notamment.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, toujours mis en relief, apparaît dans trois romans des années 1970 et 1980, tous à orientation régionaliste marquée, toujours dans le discours citant, dans des passages narratifs situés dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. (1979, 1980, 1982). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, la mise en relief de 1979 disparaît et l'emploi unique du diatopisme est remplacé par la loc. gén. synonymique *ôter le joug* (1997, 81). **2)** Lors des trois emplois du diatopisme, mis en relief (1979, 1980, 1982), ce dernier est sans marquage, mais suivi de gloses en note de bas de page qui sont constituées de définitions synonymiques, sous la forme de périphrases au sens 1 (*ôter le joug* et *quitter le joug*), et d'un mot au sens 2 (*délié*). **3)** Lors des trois mises en relief, dues à l'éditeur (note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé rural dans la région. Les emplois métonymiques indiquent que le verbe est ressenti comme expressif.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée au sens de "enlever le joug" comme un t. technique agricole qui appartient surtout au passé (mot-souvenir) par 5/13 locuteurs (de 48 ans et plus). L'emploi est déclaré employé par 3/4, mais récusé par un témoin supplémentaire (jeune agriculteur âgé de dix-neuf ans), et par tous aux deux sens métonymiques attestés dans le corpus primaire ; le sens de "se séparer (au sujet de deux amoureux)" paraît cependant possible à un locuteur cultivé. Le diat. est connu sous les formes *déjouger* et *déjouquer* (par 4/6 loc. chacune), dont la seconde est dite plus fréquente par un couple âgé cultivé ; ce dernier n'a jamais entendu une forme *déjouger*, mais dit que sa réalisation individuelle est possible vu la graphie du substantif *joug* – qui est majoritairement prononcé [juk] (par 6/6 au min.). Les témoins indiquent aussi des antonymes, *mettre le joug*, *atteler*, *lier* et *jouquer*, mais deux locuteurs refusent la forme *enjouquer* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le verbe est attesté au sens 1 (agricole) attesté (régionalement) depuis 1907, chez R. Bazin, dans l'Anjou, sous la forme *déjouger* (d'après TLF ; dep. Lar 1922 dans FEW V, 62a JUGUM II.4). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme lexématique formé par préfixation, *dé-*marquant la séparation + *jouquer* (cf. GrevisseGoosse ¹⁴2008 §173 3 pour ce type de formation), le verbe étant lui-même dérivé de (fr. gén.) *joug* (cf. TLF pour ce dernier). La variante *déjouquer* semble due à un croisement avec le type (diat.) *jouquer* "se percher, se

jucher [en parlant des oiseaux, surtout des poules]", lui-même dérivé du diat. *jouc* [juk] "perchoir à poules ; *p. méton.* poulailler" (cf. pour ces derniers RézOuest 1984, 171 et FEW XVI, 287b-288a s.v. *JUK). Au sens 1, la présence du type lexical, sous la forme *déjouguer* et sa variante *déjouquer*, aussi en Nouvelle-Calédonie et en français en Louisiane indique qu'il a dû être suffisamment bien implanté en français dans l'Ouest et/ou le Centre aux 16^e/17^e s. pour être durablement passé dans le Nouveau Monde. S'il ne s'agit pas d'un archaïsme du français général qui a été mal élucidé dans la lexicographie générale – qui répertorie seulement le verbe *déjouguer*, comme *enjouger*, depuis Lar 1922, « wobei aber nicht gesagt werden kann, inwiefern es wirklich gebraucht wird » (d'après FEW V, 62a ; pour la cit., *ib.*, 62b note) – il peut s'agir d'une innovation du français dans le grand Ouest, analogue à son antonyme *enjouguer*, aussi employé par le Deux-Sévrien Pérochon et l'Angevin Bazin (Rézeau 1978 et TLF/Rob), également recueilli dialectalement dans les DSèvres, aussi en emploi métaph. en référence au lien de personnes amoureuses (SefcoOuest 1992/1999)³⁵⁸.

◆◆◆ Selon les données rassemblées, le diatopisme affiche une aréologie périphérique, en France centre-occidentale – où il est attesté en Anjou (TLF) et en Vendée (Enq.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ agric., surtout mot-souvenir "enlever le joug" (reconnu par 4/13 inf.), inconnu aux sens méton. (par 0/13) EnqWiss-Vendée 2009. — SOURCES COMPL. : Ø GPFC 1930, Rézeau 1978 ; Ø Dionne 1909 (en ce sens), DHFQ, DQF 1999 (en ce sens) ; *déjouguer* Vermilion [Louisiane] "to unharness, unyoke" (*déjouguer un bœuf d'une charrette* "to unharness an ox from a cart") Valdman/Rottet *et al.* 2010, 196 sens I.2.

— SOURCES GENERALES : sens 2 à aj. après *déjouguer* "détacher du joug" (dep. Lar 1922) FEW V, 62a s.v. JUGUM II.4 ; [var.] [sans marquage diat.] *déjouguer* v. tr. "détacher du joug" (attest. dep. Bazin, dér. du préf. *dé-* et du rad. du lat. JUGUM "joug") TLF s.v. *déjouguer* (cit. R. Bazin 1907) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — SOURCES COMPL. : Ø Lachiver 1997 ; cf. préf. *dé-* marquant la séparation (du lat. *dis-* par voie populaire) GrevisseGoosse ¹⁴2008, 181 §173 3 ; deux attest. [au sens 1] (Nouvelle-Calédonie, Louisiane) Google Livres (consulté le 06/05/10)³⁵⁹ ; une attest. (Picardie) *un vent à déjouguer les bœufs* (du 10/07/2006 sur le forum expressio.fr) Google francophone (consulté le 04/06/2009).

³⁵⁸ Antonyme : *enjouguer* v. tr. (au sens littéral) (sans attribution au dial. ou frég.), attesté chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] (*enjouguer les bœufs*) Rézeau 1978, 99 s.v. *enjouguer* ; fr. de réf. *enj(o)uguer* v. tr. "attacher des animaux de trait au joug" (dep. 1907), au fig. *enjouguer les hommes* TLF s.v. *enjouguer*, *enjouguer* (cit. R. Bazin 1907 et Genevoix 1958 ; Malègue 1933 [auvergnat] pour l'empl. fig.) > Ø mais [anton.] « techn. (agric.) ou région. » *enjouguer* "attacher au joug" Rob s.v. *enjouguer*, *enjouguer* (cit. R. Bazin 1907) ; Ø mais [anton.] 'rural, du passé' *enjouguer* v. "lier les bœufs sous le joug" (« en Berry » *enjouter*) Lachiver 1997, 699 ; source régionale : Ø mais [anton.] (*en*)jouguer "mettre le joug" SefcoOuest 2004, 271 s.v. *joug* (et [anton. fig.] *s'enjouguer* "prendre femme", *ib.*, 207 s.v. *femme*) (sans local., mais *jhouquer* DSèvres "mettre le joug aux bœufs", 1993, 199 et [sens 2] *jhouqué* "assorti à l'autre, dans un couple", 1999, 107).

³⁵⁹ Une attest. (en ce sens) de *déjouguer* (*déjouguer les bœufs*) dans un roman néo-calédonien (J. Delathière

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 2004 (et Ø 1993/1999) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, Dangirard-RézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø ALLOc 1982 II, c. 543 'dételer'.

DEVANTÈRE s.f.

RURAL, p.-ê. VIEILLISSANT "tablier de femme de devant". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Une qui ne dormit pas de la nuit [...] ce fut la mère Betchu. [...]. Ils [les voisins, qui n'étaient pas au courant de l'intrigue] n'avaient pas ouvert la porte qu'elle avait enfilé son sarrau sur sa chemise, serré les liens de sa devantère * : / – Si vous aviez été là, ce tantôt [= après-midi]... [en note : * Un tablier que l'on porte devant.]³⁶⁰ (ViollierMalvoisine 1979, 141)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Non, elle avait retroussé les manches de sa belle robe de foulard bleu [la bourgeoise kidnappée par les paysans insurgés], comme si ç'avait été une vulgaire devantère. (ViollierLoups 1985, 106)

REMARQUES. **1)** La graphie *devantère* vise à refléter la prononciation régionale de *devantière* (RézOuest 1984), dont l'absence de diphtongue [iɛ] est caractéristique du Centre-ouest autant dans ce type lexical (v. Com. hist.-comp.), que dans d'autres mots comme *première*, *chambrière*, *tiède* (GautierGramPoit 1993, 29 ; v. aussi ici s.v. *ren*, et s.v. *garde-genoux* en note pour *chambrère*). La correspondance poitevin [ɛ] / français [iɛ] – aussi rappelée en toponymie locale, par exemple dans l'appellation *La Frère* pour *La Ferrière* (Gauthier 1996, 13sq.), aujourd'hui bien présente dans la conscience linguistique dans la communauté sociolinguistique observée (EnqWissVendée 2009) – concerne aussi le cas plus spécifique des voyelles issues du lat. bref E et accentué en syllabe ouverte comme dans *pied* et *pierre* (PignonÉvPhonPoit 1960, 84). **2)** Le diatopisme à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, par sa spécificité sémantique, pallie la carence du fr. gén. Il est néanmoins bien moins fréquent que la périphrase générale *tablier de devant* pour désigner un "tablier de femme de devant", à neuf occurrences (au min.), toujours attribuée au discours citant (1994, p.ex. 49 ; 1998, 40, 131 ; 1999, 73, 128, 268 ; 2000b, 311 ; 2002, 269 ; 2007, 73). Un de ces emplois renvoie à un tablier relevé, qui permet de contenir quelque chose, notamment des graines (1999, 73), est par là aussi synonymique du diat. *dorne** (v. s.v. *dorne* Rem. 2)³⁶¹.

2008), et une de *déjouquer*, pour le français louisianais (Valdman/Rottet *et al.* 2010, 892).

³⁶⁰ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

³⁶¹ Parmi le total de vingt-six occurrences du fr. gén. *tablier (de devant)* que nous avons recensé de façon

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences, dans deux romans proprement régionalistes, est mis en relief lors de son premier emploi (1979) puis utilisé sans mise en relief (1985). Il est employé dans des passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e (1979) et de la fin du 18^e s. (1985), et attribué au discours citant, de narrateurs, extradiégétique (1985) et intradiégétique (vendéen) (1979). **1bis)** Entre les deux éditions de ViollierMalvoisine, l'emploi et la mise en relief de la première édition ne sont pas repris, avec remplacement du diatopisme par la périphrase hyperonymique générale *tablier de devant* : « [elle] serra les liens de son tablier de devant » (1997, 109). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition de type lexicographique, non accordée à la syntaxe de la phrase et précédée de l'article indéfini (*un tablier que l'on porte devant*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé dans la région.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 8/12 locuteurs, et déclaré employé par 2/6 – un couple âgé de milieu modeste qui juge la forme en *-ière* 'pointue' (forme qui est la seule connue d'une locutrice de milieu modeste dans la quarantaine). Deux autres locuteurs connaissent et emploient le type *dvantau* (un couple de milieu rural non agricole dans la quarantaine). Le type testé est déclaré moins fréquent que le quasi-synonyme (diat.) *dorne** et que l'hyperonyme *tablier*, lui employé couramment (EnqWissVendée 2009). **2)** Le subst. fém. est confirmé comme un mot usuel dans le Bas-Bocage vendéen pour désigner le tablier de la femme, comme le substantif masc. *devanteau* "tablier de l'homme" (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Selon notre documentation, la forme de notre corpus primaire, s.f. *devantère* sans la diphtongue [iɛ] (v. Rem. 1 ci-dessus), est attestée en Vendée dep. 1809 (LaRévellièrreMontaigu *devantâère*) et av. 1847 (VaudoréBocageV 2003 *devantere*), de même que dans les DSèvres (FEW XXIV, 9a ABANTE 2.b.a'.β'). La forme *devantière* au même sens de "tablier (de femme)" est quant à elle attestée dep. 1595, chez Montaigne (MourainRézMaraisV 2003, 134 [Réz] ; cf. FEW XXIV, 9b ABANTE 2.b.a'.β' ; aussi fr.

sélective dans quatorze romans de quatre décennies (de 1972 à 2007), la périphrase quasi-synonymique de notre corpus primaire est à distinguer du *tablier de devant* de l'homme (1999, 58), de même que de l'hyperonyme *tablier*. Celui-ci peut désigner un tablier d'homme ou d'enfant (p.ex. 1979, 51, 91 ; 1980, 194) mais aussi de femme, avec dix-huit occurrences (au min.), dont deux dans le discours cité (1972, 152, 168 ; 2000a [1975], 18, 25 ; 1979, 27 2x ; 1980, p.ex. 150, 204 ; 1986, 200 ; 1992, 190 ; 1994, p.ex. 22, 211 ; 1996, 116, 175 ; 2001, 207 ; 2002, 57 2x, 125) – et dont un renvoie à un tablier relevé (qui permet de contenir qqc, notamment des graines) (1996, 116) (v. aussi s.v. *dorne* Rem. 2).

Confolens [Char] 1719, d'après Boulanger 1995)³⁶². ♦♦ Cette dernière, dont notre forme *devantère* est une variante phonético-graphique (v. Rem. 1), est une variante suffixale (avec changement de genre s.m. > s.f.) de la forme *devantier* – elle-même dérivée de *devant* + *-ier*, et attest. dep. la fin du 14^e s. (d'après *ib.*). Le diatopisme de notre corpus primaire représente probablement une innovation interne du français dans l'Ouest (v. aussi Rem. 1 et ci-dessous).

♦♦♦ Le diatopisme de large extension *devantière* est « représenté à l'époque moderne dans les parlers de larges aires à l'ouest et au sud du Bassin parisien » (MourainRézMaraisV 2003, 134 [Réz]), de la Normandie à l'Allier en passant par l'Ouest (ang., Vendée, Dèvres, saint.) (FEW XXIV, 9a) – où il est en effet particulièrement bien représenté (PignonÉvPhonPoit, Rézeau 1978 [Ouest], RézOuest, « région. » TLF/Rob, SefcoOuest, CorbrejaudNoirmoutier, Enq. 1). La forme *devanteau* est elle aussi caractéristique d'une aire occidentale « de l'Ouest et du Centre » (TLF s.v. *devanteau*, *devantier* Étym. et « région. » Rob < FEW XXIV, 9ab ; 'vx fr.' MourainRézMaraisV, PignonÉvPhonPoit [fr. au 16^e s.]), étendue dans le Nouveau Monde en Acadie (Massignon 1962 ; pour l'Ouest, aussi Rézeau 1978, SefcoOuest, Horiot 2004 [Saint.], Enq. 1-2 [Vend.]). Le type *devantier* est lui au contraire surtout répandu dans le Centre et l'Est (TLF ci-dessus et < FEW XXIV, 8b-9b ABANTE 2.b.a'.a' ; PignonÉvPhonPoit [fr. au 16^e s.]), mais aussi attesté dans l'Ouest (Rézeau 1978, RézOuest ; cf. « région. » Rob). Si la variation suffixale *-ière* / *-ère* est caractéristique du Centre-ouest en général (Rem. 1), selon notre documentation, la forme *devantère* de notre corpus primaire est caractéristique d'une aire compacte centre-occidentale des DSèvres (ChefB., bgât., FEW XXIV, 9a) et de la Vendée, du 19^e au début du 21^e s. (LaRévellièreMontaigu MourainRézMaraisV [Réz] : témoignage d'un loc. âgé ; VaudoréBocageV, SefcoOuest, Enq. 1-2), mais aussi localisé ailleurs dans le Centre-ouest ('saint.' selon Lachiver 1997, sans cit. de source ; cf. aussi attest. de glossaires dans Google web). En français contemporain dans le Centre-ouest, le diatopisme (comme aussi *devanteau*) est fortement concurrencé par l'hyperonyme général *tablier* (Enq. 1-2, RézOuest 1984/1990), et coexiste avec le quasi-synonyme diat. *dorne**.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : *devantier* s.m., *devantière* s.f. (var. graph. *devantère*) "tablier de femme" 'dans le discours sur le passé' RézOuest 1984, 125 s.v. *devantier*, *devantière* > « rare » *id.* 1990, 55 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ très bien connu, fam., parfois peu légitime (reconnu par 8/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : Ø mais *devanteau* fr. d'Acadie (et région. de l'Ouest

³⁶² La forme *devantière* est aussi attestée déjà en 1580 sous la forme *devantyere*, dans Gdf, mais sans indication du sens (d'après TLF s.v. *devanteau*, *devantier* Étym.), et enregistrée pour le frm. en lexicographie générale dans le sens de "sorte de jupe fendue par devant et par derrière, que les femmes portent quand elles montent à cheval à la manière des hommes" (« vx » TLF s.v. *devantière* < Ac ⁵1798-⁷1878).

français, du Perche aux Charentes) Massignon 1962 II, 736 §3h ; *devantière* s.f., var. « plus fréquente dans l'Ouest » que les formes *devanteau* et *devantier* s.m. 'actuellement en patois', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 97 ; cf. frm. Confolens (Char.) *devantière* "tablier de femme" Boulanger 1995, 46 [1719] ; cf. var. dial. suff. -ère en topon. Vend. Gauthier 1996, 12sq. ; *devantère* huit attest. Centre-ouest (revue dial. [vend.] *Le Subiochon* [2002], un dicton, et six fois glosé : par deux locuteurs vendéens en forum et dans quatre glossaires) Google web (consulté le 23/04/2009) ; *devanteau* Saint. (chez P. Senillou) Horiot 2004, 55.

— *SOURCES GENERALES* : *devantère* s.f. ChefB., bgât. [DSèvres] FEW XXIV, 9a s.v. ABANTE 2.b.a'.β ; *devantière* fém. du « région. » *devanteau*, *devantier* s.m. "tablier de femme" TLF s.v. *devanteau*, *devantier* Rem. 1 (cit. Sand 1849, Loti 1883, Pourrat 1922) > *devantière* en rubr. étym. du « région. » *devantier* "tablier (de femme)" (*devantier* dep. fin 14^e s., *devanteau* 1508, de *devant* [du corps humain]), var. dial. *devantiau* Rob s.v. *devantier* ou *devanteau* (cit. pour *devantier* P. Loti, M. Aymé et J. Giono, et pour *devantiau* la Parisienne E. Charles-Roux) ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' *devantère* "tablier" « en Saint. et dans le Bas-Gâtinais » (cit. Rabelais pour *devantau*) Lachiver 1997, 619 s.v. *devanteau* ou *devantier*.

— *SOURCES REGIONALES* : cf. dial. -ère pour fr. [gén.] -ière GautierGramPoit 1993, 29, §I.3.D.32 ; Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.f. *devantere* "tablier de femme" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 314 ; *devantière* "tablier" ('vx fr. *devantail*, *devanteau*' ; dans Ac) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 134, *devantère* chez un témoin âgé de Saint-Gervais [Réz] ; *devantère* s.f. (var. m. *devantâ*, *devantiau*) "tablier de femme" et *devantière* s.f. (var. m. *devanta* / *devantiau* / *devantour*) "tablier" SefcoOuest 2004, 443 s.v. *tablier* (sans local., mais *devantère* Vend., DSèvres, Vienne, Char. "tablier de femme" 1992, 242) ; *devantière* s.f. "tablier" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 27 s.v. *devantière* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *devantâère* "devantau, tablier" LaRévellièrreMontaigu 1809, 389 ; *devantière*, var. *devantiau*, *devantia*, syn. dominant pour *tablier* en dial. contemporain et en fr. au 16^e s. (*devantier*, *devanteau*, *devantail* dans Hu *Évol. du sens des mots*) PignonÉvPhonPoit 1960, 389 (et cf. *ib.*, 84 pour la correspondance poit. / fr. [gén.] [ɛ] / [iɛ] en syllabe ouverte, p.ex. *fièvre*, *pied*, *pierre*).

1. RURAL COUR. "vêtement de protection de femme constitué d'une pièce d'étoffe ou de matière souple, munie d'attaches et qui s'applique sur le devant du corps afin de recouvrir et de protéger les vêtements, relevé momentanément du bas jusqu'à la ceinture pour porter différents objets" (cf. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité :

– Hier j'ai vu la mère Debiennne donner à manger à ses poules : « Petit, petit, petit ! » Elle avait sa pleine dorne [en note : tablier]³⁶³ de grain. Tout d'un coup, elle écarte les jambes, et ça commence à goûter sous son cotillon [= jupe de dessus]. (ViollierCabane 1982, 74)

2. (*P. ext.*) RURAL VIEILLISSANT "partie du corps comprise entre la ceinture et les genoux, chez une femme assise" (v. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. *giron*

— Dans le discours citant :

Toute son éducation, elle l'avait reçue des mains de sa mère, une femme moelleuse comme de la brioche [...]. Elle avait longtemps Tobie dans le chaud de sa dorne [en note : giron], elle lui avait appris le langage des doigts en la serrant contre elle, elle lui avait tout raconté, la vie, la mort, l'amour [...]. (ViollierMariennée 1980, 150)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : on vient maintenant pleur- / nicher dans ma dorne ? (ViollierCabane 1982, 154sq.)

REMARQUES. **1)** Les attestations du corpus primaire dépouillé confirment que le mot ne s'emploie, dans les deux sens, qu'en parlant d'une femme (aussi RézOuest 1984, 127 Rem. ; RézVendée 2009). **2)** Le diat. *dorne* au sens 1 (désignant un tablier de femme relevé), à occurrence unique, est d'emploi exclusif mais coexiste dans l'œuvre d'Yves Viollier avec un emploi hyperon. gén., *tablier de devant* (1999, 73), (également hyperon. avec *devantère*, v. s.v. *devantère* Rem. 2 ; comme l'ell. *tablier*, 1996, 116). Au sens 2, le diat. à deux occurrences dans le corpus primaire est moins fréquent que son syn. gén. *giron*, qui apparaît six fois appliqué à la femme (1990, 151 ; 1997, 34 ; 1998, 26 ; 1999, 21, 125 ; 2001, 144) – donc à l'exclusion d'un emploi où *giron* est appliqué à l'homme (2000b, 145). **3)** Pour ce qui est du sens 1, « [l]e mot est encore en usage en Vendée, mais en déclin (lié en partie à l'évolution de la mode vestimentaire [...]) » (RézVendée 2009, 41).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans deux romans proprement régionalistes, est d'abord mis en relief dans chacun des deux puis repris une fois sans mise en

³⁶³ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

relief dans le second (1980, 1982 2x). Il figure d'abord dans le discours citant, d'un narrateur extradiégétique (1980), puis deux fois dans le discours direct de personnages vendéens de milieu rural et modeste de la première moitié du 20^e s. : A. Teillet, paysan âgé parlant à Sazie, une amie, au sujet d'une paysanne de la commune (1982), et la jeune femme Maria qui vient de perdre son fils, soudainement vaincue d'un fort sentiment d'amertume et de haine (1982).

2) Le diatopisme, sans marquage, est lors des deux cas de mise en relief suivi de gloses en note de bas de page, constituées de définitions, sous la forme d'un hyperonyme au sens 1 (*tablier*), et d'un synonyme au sens 2 (*giron*). **3)** Lors des deux mises en relief, dues à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique. Dans le discours dû à l'écrivain, il est d'abord en emploi ordinaire, au sens métonymique (1980), puis au sens premier en emploi autonymique puisqu'attribué au discours direct (1982). Il est présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent (dans la région), et d'une valeur d'authenticité implicite véhiculée lors de son emploi dans le discours rapporté.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme étant d'usage sans restriction d'emploi par 7/12 locuteurs – tous agriculteurs du sud-ouest de la Vendée (Bocage vendéen) nés entre 1925 et 1965 – qui déclarent l'employer au sens 1 "tablier relevé pour transporter qqc" à côté du syn. (gén.) *tablier*. Ces locuteurs disent aussi le connaître au sens 2 'plus rare', p.-ê. vieillissant "giron (où se trouve traditionnellement le tablier relevé)" – dont 4 déclarent l'employer en ce sens : 2 couples âgés nés entre 1925 et 1936). Deux témoins âgés déclarent aussi employer le déverbal *dorner* (syn. gén. *bercer*) : le mot *dorne* a dû jouir d'une bonne assise surtout anciennement (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, attesté en mfr. aux 16^e et 17^e s. au sens de "giron de tablier", exclusivement « bei saint. poit. autoren » (FEW III, 192b), est daté au sens de "tablier" de 1552, où il est localisé (en fr.) à Poitiers, Vienne (d'après MourainRézMaraisV 2003 [Réz] ; acte daté par erreur 1662 dans Gdf ; cf. RézOuest 1984). Il s'agit d'un des mots recommandés et défendus par Ronsard comme « vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux mais le libre François » (d'après *ib.* Étym.), et qui est également recommandé et défendu aux 16^e/17^e s. sous la plume de Pierre d'Estoile et Th. Agrippa d'Aubigné (auteurs de l'Ouest) (d'après Frantext [1579, 1630]). Le français en Vendée l'atteste à l'époque de la Révolution au plus tard, au sens de "giron de tablier" (FemmesRézVendée 2005 [1793], 314). Le sens 2 (syn. gén. *giron*) ne semble pas attesté anciennement (cf. aussi FEW III, 192b) ; il figure dans notre corpus de référence minimal en Vendée dep. 1809 (LaRévellièrreMontaigu)

et av. 1847 (VaudoréBocageV 2003). ♦♦ Le type lexical français continuant un étymon gaulois *DURNOS "poing", est attesté en afr. *do(u)r* au sens de "mesure équivalant à la largeur de la main fermée", puis sous la forme dérivée moderne depuis mfr. (Ouest) *dorne* "giron de tablier", qui a dû passer par un sens de "mesure, quantité (portée dans une main dans le giron d'un tablier)" : « Diese ablt. ist wohl als ursprüngliche maßbezeichnung aufzufassen » (FEW III, 192b et note 1 ; aussi RézVendée 2009, 41, RézOuest 1984, 127). Avec le sens du mot dans notre corpus primaire, désignant un tablier relevé, il s'agit donc d'un diatopisme sémantique qui a dû être formé en mfr. du Centre-ouest à partir du sens mfr. (Centre-ouest) "mesure, quantité (portée dans un tablier)". Ce sens représente probablement une innovation interne du mfr. de la région, qui a pu être diffusée depuis la capitale culturelle Poitiers où est localisée sa première attestation (v. ci-dessus) par l'intermédiaire des marchés et foires. Le diatopisme synonymique de *giron* représente lui aussi un diatopisme sémantique et une innovation interne du français dans le Centre-ouest, probablement du frm. ♦♦♦ « Ce mot du fr. de l'Ouest » (MourainRézMaraisV 2003, 135 [Réz]) est bien attesté entre Loire et Gironde jusqu'à l'époque contemporaine (RézOuest 1984/1990 ; FEW III, 192b ; aussi SefcoOuest 2004) – y inclus en fr. en Vendée (RézVendée 2009 ; Enq.) – de même que dans le Maine-et-Loire (FEW III, 192b) et dans l'aire francophone outre-mer en français acadien (Massignon 1962). Il s'intègre dans une famille lexicale productive : il est à la base du dérivé *dornée* "contenu d'une dorne*" caractéristique du fr. de l'Ouest (Anj., Poit., Saint.), qui y est attesté depuis le début du 19^e s. (MourainRézMaraisV 2003, 135 s.v. *dornée* [Réz]) – en français (1984 Rem. 2) et dans les relevés dialectaux (ang., bgât., Elle, Poitiers, aun. [Maine-et-Loire, Centre-ouest] FEW III, 192b ; VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]), jusqu'à nos jours (SefcoOuest 1992, 246 ; CorbrejaudNoirmoutier 2005). Il est également à la base du déverbal *dorner* (syn. gén. *bercer*), signalé par deux témoins vendéens (Enq.), que le FEW a relevé en angevin (FEW III, 192). Le diat. *dorne* est décrit comme parfois senti comme dial. (Vendée) ou vieilli (Charente) (RézOuest 1984, 127 Rem.), puis comme « toujours en usage, quoique vieillissant », aussi reconnu par un témoin âgé du Marais vendéen au déb. du 21^e s. (MourainRézMaraisV 2003) et enfin « vieilli » (RézVendée 2009). Il est encore bien attesté en Vendée du moins en milieu rural selon nos enquêtes menées en 2009, sans restriction d'emploi particulière au sens 1, alors qu'il est plus rare et p.-ê. vieillissant au sens 2 (Enq.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *dorne* "tablier relevé momentanément du bas jusqu'à la ceinture pour porter différents objets", p. méton. "contenu du tablier" RézOuest 1984, 126sq., sens 1 (cit. aussi Viollier 1982, 74) et "partie du corps comprise entre la ceinture et les genoux, chez une personne assise" (syn. [gén.] *giron*) *ib.* sens 2 > RézOuest 1990, 56 sens 1 et 2 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; « vieilli » "tablier qu'une

femme relève momentanément du bas jusqu'à la ceinture pour porter différents objets" RézVendée 2009, 40 sens 1 et "partie du corps comprise entre la ceinture et les genoux, chez une femme assise" *ib.*, 41 sens 2 ; Δ rural, légitime (appartenant à la norme régionale) ; cour. au sens 1, (encore) bien connu au sens 2 (reconnu par 7/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : cf. fr. d'Acadie (et région. du Centre-ouest français du sud de la Loire [Anj., Touraine], Poit. et Charentes) *dorne* "poche du tablier" Massignon 1962 II, 736 §3j I ; [au sens 1] 'frég.', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 97.

— *SOURCES GENERALES* : *dorne* ang. "giron de tablier ; tablier de femme ; [...]" [Maine-et-Loire], poit., Vendée, Beauvoir, bgât, Elle, ChefB, saint., aun., Rochelle "giron" [Centre-ouest], Montguyon "*id.* ; pans de vêtement" [CharM.] FEW III, 192b s.v. *DURNOS "faust" [dér.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø *Le Monde* 2003/2004 ; 3 attest. glosées (P. d'Estoile, Th. Agrippa d'Aubigné [Ouest]) : 'vocabulaire françois naturel libre à employer et défendre' FRANTEXT [1579, 1630].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "giron", "la capacité d'un tablier, poche que peut former une femme avec son tablier en le relevant" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 315 et dans le discours définitoire avec mise à distance (*dornée* "ce que peut contenir la *dorne* [...] *ib.* s.v. *dornée*) ; "giron" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 135 ; *dorne* s.f. "tablier relevé aux deux coins (giron)" SefcoOuest 2004, 443 s.v. *tablier* ; s.f. "creux de tablier ou de jupe" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 27 s.v. *dorne* et dans le métalangage : *dorneue* s.f. "dorne qui est remplie" *ib.*, 27 s.v. *dorneue* ; Ø DangirardRézVendée 2005 ; 2 attest. (min.) s.f. FemmesRézVendée 2005 [1793], 314 et [non relevé dans le glossaire] 315 (et glossaire, 342 déf. "partie d'un jupon, d'un tablier qui va de la ceinture aux genoux" [Réz]). *SOURCES COMPL.* : *dorne* "giron" LaRévellièrreMontaigu 1809, 389 ; *dòrn* s.f. "giron" pl. RézVouvant 1976 §330.

EN ROSE loc. adv. et adj.

TECHN. (TONNELLERIE) [en parlant d'une barrique] "dont les douelles sont disposées en forme de rose lors de sa réparation, étant assemblées d'un côté et relâchées de l'autre". Réf. / Syn. gén. Ø

- ◆ [En empl. adv.]. Loc. verb. *mettre un fût en rose* "disposer les douelles d'une barrique en forme de rose en les retenant par le fond et par un ou plusieurs cercles d'aciers d'un côté seulement, et en les relâchant de l'autre"

— Dans le discours cité :

Il dégagea le premier cercle [d'acier du fût en réparation], puis le second, et desserra ceux du milieu. [...] Il retourna à la voiture chercher une sorte de crochet de fer plat, le tire-fond³⁶⁴, en

³⁶⁴ Fr. gén. *tire-fond* "anneau de fer qui se termine en vis et qui sert aux tonneliers pour élever la dernière douve du fond d'un tonneau, afin de la faire entrer dans la rainure" TLF s.v. *tire-fond* A.2 (cit. Ac ⁷1878, ⁸1935).

glissa l'extrémité avec précaution dans la rainure. Et lentement le fond glissa, pivota jusqu'à la verticale. Il le retira. / – On appelle ça mettre le fût en rose ! / Il enfonça le nez dans le fût sans fond, y glissa la main et l'examina en lui flattant l'intérieur. (ViollierSaisons 1996, 77)

◆ [En empl. adj.] (*mis*) *en rose* [au sujet d'une barrique] (*fût / muid en rose, mis en rose*)

— Dans le discours citant :

Il avait retiré la douelle de bonde défectueuse du fût « en rose », et en préparait l'exacte réplique, lorsqu'il grommela dans sa moustache : / – Tiens, voilà le forgeron ! (ViollierSaisons 1996, 78)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Une fois mis en rose, les demi-muids avaient les uns après les autres révélé les entrailles humides de quelques verres de rhum. (ViollierSaisons 1996, 88)

REMARQUES. **1)** Le diat. (*mettre un fût*) *en rose* peut être utilisé au sujet de la réparation d'une barrique, comme dans le corpus primaire, ou alors au sujet de sa construction, comme lors de son emploi dans un article de journal par deux tonneliers vendéens de La Flocellière (dans les environs des Herbiers), qui le mettent aussi en relief (S.a. [Conseil Général de Vendée] 2009)³⁶⁵. **2)** Le diat. n'est pas concurrencé dans la production littéraire d'Yves Viollier.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'*opus* étudié et deux mises en relief lors de ses deux premiers emplois, apparaît dans un roman des années 1990, à orientation régionaliste modérée, dans un passage narratif situé dans le Bocage vendéen des années 1880 (1996 3x). Il figure deux fois dans le discours citant (1996 2x) et une fois dans le discours cité d'un locuteur vendéen, lors de son premier emploi – un tonnelier qui s'adresse à son neveu en apprentissage (1996 1x). **2.A)** Lors de sa mise en relief, attribuée au discours cité comme le diatopisme, celui-ci n'est pas marqué mais glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident qui le précède, du type 'on appelle X Z', dans une phrase exclamative (*On appelle ça mettre le fût en rose !*) ; le pronom démonstratif *ça* établit le lien avec la description du geste fournie dans le passage non auto-référentiel qui le précède, et qui le rend accessible (*Il dégagea le premier cercle, puis le second, et desserra ceux du milieu [...] le fond glissa [...] Il le retira*). **3.A)** Le diatopisme en emploi autonymique et en fonction de rhème est présenté comme cité en accord avec l'usage, selon le mode 'comme on dit', ici dans le registre spécialisé de tonnellerie (implicitement dans le Bocage vendéen de la fin du 19^e s.). Il est

³⁶⁵ « les douelles [préparées] sont assemblées entre elles grâce à un cercle en acier galvanisé. 'Ça s'appelle monter un fût en rose'. Au milieu du fût en construction, un brasero est installé pour chauffer le bois et le faire plier afin d'installer d'autres cercles » (S.a. [Conseil Général de Vendée] 2009).

utilisé pour sa valeur d'authenticité, de transparence sémantique et d'expressivité, vu son emploi dans une exclamation. Son emploi et son glosage visent non pas à caractériser le personnage en tant qu'individu, mais à illustrer l'usage technique de sa communauté d'appartenance, dans le but d'augmenter l'authenticité et l'expressivité du discours. Sa fonction référentielle est secondaire, vu son emploi après la description détaillée du référent. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief, dans le nom composé *fût en rose*, le diatopisme sous sa forme adjectivale n'est pas glosé mais marqué, à l'aide de guillemets (« *en rose* »). **3.B)** En fonction de thème et en modalisation autonymique, il est présenté comme à la fois utilisé et cité. S'agissant du second emploi du diatopisme dans le même passage, les guillemets signalent peut-être un sens particulier (pourtant homonymique de locutions générales), mais surtout un technicisme de tonnellerie (non-coïncidence du discours à lui-même). Le marquage signale en outre indirectement un îlot textuel, déclarant citer l'usage qui précède dans le discours cité, selon les modes implicites 'comme il disait' et 'comme on dit'. Le diatopisme est ici essentiellement employé pour sa fonction référentielle et sa valeur d'expressivité de même que d'authenticité. Son emploi exclusif, dans un roman modérément régionaliste, dans le discours citant et cité d'un tonnelier du Bocage vendéen de la fin du 19^e s., suggère qu'il s'agit pour l'auteur d'un technicisme de tonnellerie ; celui-ci est présenté comme bien associé avec l'usage en français en Vendée et légitime dans le discours portant sur la région du passé, mais il n'est pas nécessairement à marquage diatopique conscient (v. en effet Enq. 2).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu de 14/14 informateurs interrogés, de même que par trois témoins supplémentaires (l'un dans la quarantaine, du Nord, et un couple âgé dans les soixante-dix ans) ; aucun d'entre eux n'est cependant en contact avec la tonnellerie (EnqWissVendée 2009). **2)** Il est confirmé par Y. Viollier comme un t. technique de tonnellerie qui est ressenti comme appartenant à la langue générale ; il a été entendu souvent en Vendée dans l'atelier de son père, tonnelier (puis menuisier et ébéniste) à Bourgsous-la-Roche, formé à La Roche-sur-Yon par la Cave du Poitou (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme n'est pas daté dans les sources consultées (il apparaît dans l'*opus* dépouillé en 1996). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme phraséologique formé par lexicalisation de la séquence *en rose* (ell. pour *en forme de rose*) appliquée au domaine de la tonnellerie, selon un type de formation répandu dans la langue générale surtout dans les domaines « techn. » (Lar 1875, 1384c) : *rose* est alors utilisé par analogie d'aspect pour désigner des produits dont l'aspect rappelle plus ou moins celui de la rose (cf. frm. *rose* "objet

en forme de rose" DG II, 1976 s.v. *rose* 3 ; GdfC 1902, 592)³⁶⁶. La locution verbale *mettre un fût en rose* représente quant à elle une variante de la locution (vend.) *monter un fût en rose* (cf. S.a. [Conseil Général de Vendée] 2009 ; aussi Rem. 1). ♦♦♦ Le diatopisme inconnu par nos témoins vendéens (Enq. 1) est absent du FEW et de l'ensemble des matériaux différentiels, généraux et régionaux que nous avons consultés, ainsi que de deux bases informatisées (Bib. Sources diff.) abstraction faite de deux attestations de nature régionale : il est employé dans un article de journal par deux tonneliers vendéens (S.a. 2009 ci-dessus), et a été relevé dans la revue *Folklore de France* (1992, xxxix ; Bibl.)³⁶⁷. L'absence de la locution (*mettre un fût*) *en rose* des travaux lexicographiques généraux, des bases textuelles générales (Ø *Le Monde* 2003/2004, FRANTEXT) et des matériaux de type général dans deux grandes bases informatisées, est indicatrice d'un statut diatopiquement marqué. Son absence des glossaires régionaux s'explique moins par son appartenance à un registre de spécialisation, que par son statut sociolinguistique. Il est en effet bien confirmé comme étant le terme légitime dans le registre de tonnellerie en Vendée par Yves Viollier (Enq. 2) : il y appartient à la norme régionale.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, REGION (en ce sens), EnqDRF 1994-96 ms., ThibFranceIndex ms. 1996, RézFrance 1999 (ms.), DRF ms. 1999/mars2000/juin2000 (en ce sens), DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 17/17 inf.) EnqWissVendée 2009 ; BDLP (en ce sens). — SOURCES COMPL. : Ø Barkan 1961-1967 [fr. Vend.], Lachiver 1997 ; *monter un fût en rose* 1 attest. techn. de tonnellerie Vend. (S.a. [Conseil Général de Vendée] 2009), *fût en rose* 1 attest. avec mise en relief (*Folklore de France* 1992, xxxix) Google Livres (consulté le 28/07/10).

— SOURCES GENERALES : loc. (*mettre un fût*) *en rose* [en réf. à la forme de la rose] à aj. après la rubr. qui contient frm. *diamant en rose* FEW X, 480b s.v. ROSA "rose (fleur), rosier" I.1.b.β [dér. sém.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — SOURCES COMPL. : Ø Littré 1874/1877, Lar 1875/1878/1890, DG 1890-1900, Gdf/GdfC, Lar 1904/1907, 1933, 1964/1969/1975, GLLF 1977, Lar 1985 (en ce sens), Perret 2002, *Le Monde* 2003/2004 et FRANTEXT (en ce sens).

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 1992-1999/2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — SOURCES COMPL. : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, Jaubert ²1864,

³⁶⁶ Par ex. fr. de réf. *en rose* "ornement d'architecture, de menuiserie, de marqueterie, de serrurerie, en forme de rose" GLLF 1977 ; t. de joaillerie *diamant (en) rose* TLF s.v. *rose*¹ II.B.1.c ; aussi Lar 2004 s.v. *rose*¹ sens 5 ; PR s.v. *rose*¹ B.3.

³⁶⁷ « À ce stade [lors de la réparation des douelles, avant le cintrage du bois], le fût est poétiquement appelé 'fût en rose' » (*Folklore de France*, Issues 231-242, périodique de la Confédération nationale des groupes folkloriques français, consulté via Google Livres).

LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908, Musset 1929-1948, SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, PignonGentePoit 1960, LaChausséeSables 1966, Guitteny 1970/1991 [Pays de Retz, LoireA.], RézVouvant 1976, ALO, GachignardMaillezais 1983, Arantèle 1986 VI, GautierContesVendée 1986, PiveteaMaraisP 1987, Boulanger 1995, PiveteaPoit ²2006, Perraudreau s.a. [Bois-de-Céné].

GARDE-GENOUX loc. nom. masc.

MOT-SOUVENIR "caisse contenant une couche de paille fraîche sur laquelle la lavandière s'agenouillait" (cf. RézOuest 1984). Réf. *auget*

— Dans le discours citant :

Elle [Prudence] était pupille de la nation. [...] Elle était arrivée servante à la Grande Roulière après trois ans d'apprentissage de couturière auprès d'une patronne qui la terrorisait. Elle s'y trouva une famille. Mémé Rose, veuve de quelques mois, l'appelait « ma petite chambrère³⁶⁸ ». Le travail était dur, pourtant. À seize ans, Prudence avait la charge du linge, pour la couture mais aussi la lessive. Douze heures durant, elle restait agenouillée dans le « garde-genoux » en bois au bord du lavoir, les mains dans l'eau toujours froide, tordant le linge et en chassant la crasse avec le battoir. La gentillesse de Toine [...] ne lui avait pas échappée. (ViollierVigne 1994, 29)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle rééquilibra le garde-genoux, le battoir, sur le paquet de linge [sur la brouette qui s'était renversée]. (ViollierBouvier 1998, 24) / Marthe se fâcha tout rouge quand il passa lui annoncer la nouvelle. Elle était agenouillée au lavoir dans un garde-genoux à ses mesures, ses cotillons [= jupe de dessus] de grosse toile étalés autour d'elle. (*ib.*, 119)

REMARQUES. 2) Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire, qui n'affiche pas d'emploi du fr. de réf. *auget* s.m. au sens « technol. », « écon. domestique » de "sorte de caisse dans laquelle s'agenouillent les lavandières" (TLF s.v. *auget* B.2, cit. *Mots rares* 1965), mais bien (p.ex. 2004, 100) au sens de "sorte de petit réservoir en plâtre que les maçons font au bord du joint de deux pierres pour y verser le plâtre ou le mortier destiné à les sceller"

³⁶⁸ La var. diat. de *chambrière* (attest. dep. l'afr.), syn. du fr. gén. *servante*, représente un hapax dans notre corpus primaire (pour la variation suffixale entre *-ière* et *-ère*, v. s.v. *devantère* Rem. 1). Il s'agit d'une forme attestée dans le Centre-ouest dep. le 17^e s., dont le suffixe avec la forme réduite [e], probablement développé au cours du 11^e s., est de type nord-occidental (PignonÉvPhonPoit 1960, 107-120, surtout 107sq. et 115sq.). À l'époque contemporaine, la forme *chambrère* de notre corpus a été évincée dans le Nord-ouest par la forme non marquée *chambrière*, mais est encore dominante dans le Centre-ouest (*ib.*, 107sq., 116-118) – particulièrement dans le discours dialectal : v. *chombrère* (FEW II, 1, 133a s.v. CAMERA) – où la graphie <om> signale l'emploi en dial. poit. d'une nasale intermédiaire entre [ã] et [õ] (PignonÉvPhonPoit 1960, 82, 84) – et *chambrère* "servante" (RézVouvant 1976, 23 ; Arantèle 1983 vol. IV ; GautierGramPoit 1993, 29, §I 3 D 32 ; Chaigne 1995 et 1997 ; Pivetea 1996 ; SefcoOuest 1999, 51).

(« bât. », TLF s.v. *auget* B.1). **3)** Le diatopisme est aujourd'hui un mot-souvenir pour des raisons encyclopédiques, puisque « [l]es garde-genoux sont en voie de disparition » (RézOuest 1984, 150).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à trois occurrences – et une mise en relief, lors de son premier emploi (1994) – dans deux romans à orientation régionaliste modérée (1994, 1998 2x). Il figure toujours dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques, dans des passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen – à la fin du 19^e s. lorsqu'il est mis en relief (1994), puis dans l'entre-deux-guerres du 20^e s., lorsqu'il est utilisé sans mise en relief (1998 2x). **2)** Le diatopisme n'est pas glosé mais mis entre guillemets (« *garde-genoux* »). **3)** Il est par là en modalisation autonymique – à la fois en emploi référentiel et auto-référentiel. Il n'est pas glosé, probablement parce qu'il est jugé transparent et/ou accessible par le cotexte – qui permet de l'interpréter comme désignant un objet en bois dans lequel s'agenouillait traditionnellement la lavandière (*Prudence avait la charge du linge, pour [...] la lessive [...] elle restait agenouillée dans [...] en bois au bord du lavoir*). Les guillemets, disant implicitement 'comme on disait', visent à signaler un emploi marqué, technique, utilisé à la fois pour sa fonction référentielle et son authenticité pour le passé rural.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un mot-souvenir légitime par 1/12 locuteurs – un témoin né en 1931, de milieu cultivé. 3/12 utilisent des mots également vieillis pour désigner le même référent (absents en ce sens de notre corpus de référence minimal) : les subst. masc. *couffre* (deux locuteurs du Centre-ouest, de milieu modeste) de même que *baquet* (informatrice du Marais vendéen, de milieu cultivé)³⁶⁹ (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme n'est pas daté dans notre corpus de référence minimal, la première attestation figurant dans ce dernier datant de 1974 et concernant le Marais poitevin (dans la Revue régionale *Sefco*, d'après RézOuest 1984/1990). ♦♦ La loc. nom. formée par composition de deux éléments, *garde* + *genoux*, est manifestement de formation française, d'une époque où le référent désigné était répandu (antérieure au 20^e s.). Elle est parallèle à

³⁶⁹ Pour *couffre*, v. cependant dial. *couffre* s.m. "coffre" [à sens ambigu] (CorbrejaudNoirmoutier 2005, 24). Le s.m. *baquet* proposé par notre témoin est un emploi particulier de fr. gén. "petit cuvier [...]" (dep. 1300), voire du sens de "récipient à bords bas, généralement de bois, servant à divers usages domestiques, artisanaux et industriels" (TLF s.v. *baquet* A), proche du diat. "récipient trapézoïdal [...] peu profond et muni d'une anse, utilisé pour les travaux de jardinage et les vendanges ou pour transporter le bois alimentant une cuisinière ou une cheminée" (RézVendée 2009, 11 ; aussi RézOuest 1984, 53 ; « usuel » [LoireA. (Pays de Retz), Centre-ouest, Lot-et-Garonne, Haute-Vienne, Gers], DRF, 82). Comme ce dernier emploi, le diatopisme *baquet* avancé par notre informatrice est issu du lat. tardif *BACCU "récipient" (cf. TLF s.v. *bac*² pour *bac* "récipient, caisse"), à rattacher à FEW I, 198b s.v. *BACCA* (cf. DRF, 82 pour le diat. *baquet* "récipient trapézoïdal [...]") – et non pas du bas-francique BAKKO "jambon" (cf. FEW XV/1, 28b), comme sémantiquement *baquerie* "cochonnerie" dans *chien de baquerie* "chien de berger lourd et maladroit" (Schmitt 1979, 63).

celle du terme d'armure homonymique désignant en mfr. la genouillère (FEW XVII, 521b s.v. *WARDON I.1.b). La forme de large extension du moins dans la France septentrionale (v. ci-dessous) a pu appartenir à la langue générale et se trouver aujourd'hui repoussée dans des aires périphériques (cas d'un archaïsme), mais peut aussi représenter une innovation du français (centre-)occidental qui se serait diffusée vers les aires orientales limitrophes. ♦ ♦ ♦

Le diatopisme est en effet bien attesté dans l'ensemble du Centre-ouest, en français (RézOuest 1984, 150) – à côté de deux syn. diat. principaux, *carosse*, en Vendée et CharM., et *cassette*, dans la Vienne (*ib.*, 150 et *ib.*, 89sq.) – de même que dans les variétés dialectales (SefcoOuest 1993/2004 [sauf DSèvres]). Il est aussi utilisé dans le discours définitoire dans un glossaire portant sur la Bourgogne (FEW XXIV). Le corpus constitué des sources informatisées par Google Livres affiche en outre un petit nombre d'attestations sans localisation diatopique particulière (de 1862 à 1998), mais un bien plus grand nombre d'attestations concernant le Centre-ouest, puis aussi la Champagne, la Bourgogne et la Normandie (dans l'ordre fréquentiel décroissant), dans des sources de types divers – scientifiques et amateurs, descriptifs et narratifs – publiées du milieu du 19^e au début du 21^e s. (Bibl. sources gén.) – dans des régions qui connaissent aussi d'autres termes de même sens, comme *gardeau* à PtAud. [Eure, Normandie] (FEW XVII, 522a).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : 'dans le discours sur le passé' "sorte de petite caisse contenant une couche de paille fraîche sur laquelle la lavandière s'agenouillait" (syn. [diat.] *carosse*, *cassette*) RézOuest 1984, 150 (déf. d'après M. Mathé [1978], 111 [pour le MaraisP]) > « en voie de disparition » RézOuest 1990, 70sq. ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 38 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 38, déf. d'après RézOuest 1984) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ mot-souvenir aujourd'hui rare (reconnu par 1/12 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : empl. à aj. après mfr. *garde-genoulx* "genouillère" (1485, Gay) [t. d'armure] FEW XVII, 521b s.v. *WARDON I.1.b (mais déjà dans le discours déf. : *auget* Yonne, Chablis [Bourgogne] "garde-genoux à l'usage des laveuses" FEW XXIV, 380b s.v. ALVEUS [cit. en fait Jossier 1882 : source cachée]) ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Havard 1887-1890, Lachiver 1997 (mais paradigmes p.ex. *garde-lait*, *garde-lessive*, 851) ; 34 attest. dans Google Livres³⁷⁰ (consulté le 28/11/09).

³⁷⁰ Ce relevé n'inclut pas les attestations de FEW, RézOuest 1984/1990 et RichessesThib 2008, 38 [Wiss] (déjà cités ci-dessus) de même que quatre sources qui affichent le même lexème dans un autre sens. Il inclut des sources publiées entre 1862 et 2008, sans marquage diat. particulier (6x, outre 3 attest. incertaines), mais surtout de type diatopique (24x) : 13x explicitement pour le Centre-ouest (dont 5 fois pour la Vend.), 6x pour la Champagne et les Ardennes, 4x la Bourgogne et 1x la Normandie (15x dans le discours définitoire, 13x mis en relief à l'aide de guillemets et/ou une glose, et 10x sans mise en relief)

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *garde-jheneuils* "agenouilloir de lavandière" ([syn.] *cassète, sèle, cabarot / gabarot, carosse, jheneuillun*) SefcoOuest 2004, 17 s.v. *agenouilloir* (sans local., mais DSèvres, Vienne, Char., CharM., 1993, 135) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

JOURNAL s.m.

TECHN. (AGRIC.) VIEILLI "mesure de surface agraire correspondant à 33 ares" (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le premier fermage que les Gendreau versèrent à leur propriétaire, M. Rougier, à la fin de la quatrième année [de l'immigration de cette famille vendéenne en Charente, en 1924], s'élevait à un sac de blé ou d'orge au journal (trente-trois ares), soit quatre-vingts kilogrammes de grain. Le kilo de pain valait un franc soixante, le litre de lait zéro franc quatre-ving-dix. M. Rougier n'était pas gourmand. [...] Les travaux de défrichage s'achevaient. L'étable était pleine de seize belles charolaises et parthenaises. Les Charentais reconnaissaient que les Gendreau étaient à la page. (ViollierVigne 1994, 192)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : quatre-vingts journaux (ViollierDétour 1992, 43) / – [...] un journal... / Augustin acquiesça. / – Un journal et quatre-vingts mètres carrés. (ViollierSaisons 1996, 113 2x)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : quatre-vingts journaux (ViollierDétour 1992, 43) / il avait nettoyé deux journaux de lande (ViollierSaisons 1996, 223) / une parcelle d'un journal et demi (ViollierBouvier 1998, 143) / Quelques journaux de vignes valaient de l'or avant la crise. (ViollierCiel 2004, 28) / Son fils a beau être devenu propriétaire de nombreux journaux de vignes à force de travail, il est un parvenu (*ib.*, 175)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme palliant la carence du français général est d'usage exclusif. Le corpus primaire affiche cependant un emploi de la périphrase générale équivalente *trente-trois ares*, dans le même roman où figure la mise en relief aussi en dehors de la glose (1994, 318).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à neuf occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (1994) – apparaît dans cinq romans des années 1990 et 2000, à orientation surtout régionaliste modérée, mais aussi générale (1992 2x ; 1994, 1996 3x, 1998 ; 2004 2x). Le diatopisme désignant des référents en Vendée surtout, mais aussi en Charente, figure surtout dans le discours citant – 6 fois, dans les différents romans où il figure – et deux fois moins (trois fois) dans le discours cité, de deux hommes agriculteurs du Bocage vendéen (1992, 1996 2x). **2)** Le diatopisme est mis en relief lors de son troisième emploi dans l'œuvre

d'Yves Viollier, sans marquage. Il est immédiatement suivi entre parenthèses d'une glose dans le fil du texte. Celle-ci est constituée d'une définition (incidente), sous la forme d'une périphrase synonymique (*trente-trois ares*). 3) Le diatopisme est en modalisation autonymique, présenté comme inconnu au lecteur visé par sa glose, qui vise à assurer l'intelligibilité du texte (selon la loi de modalité du discours romanesque en vigueur). L'absence d'une mise à distance sous forme d'un marquage et l'emploi du diatopisme dans différents romans sans mise en relief, confirme qu'il est visiblement considéré par l'auteur comme légitime, en tant que technicisme agricole – malgré son homonymie avec des formes du français général. Il est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural (p.-ê. du passé récent), et cité selon le mode implicite 'comme on disait'.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré connu, par 5/12 – c'est-à-dire des locuteurs de 44 ans et plus – comme un terme de spéc. (de métrologie) vieilli, repoussé par la mesure de surface moderne *hectare*. Les témoins signalent aussi l'emploi d'autres mesures de surface agraires comme *boisselée* s.f. (v. Com. hist.-comp.), utilisé par 3/5, agriculteurs du Bocage vendéen, dans le centre-ouest de la Vendée (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le lexème est attesté dep. ca 1150 dans le *Charroi de Nîmes* "mesure de terre, proprement : surface de terre labourée dans une journée" (d'après TLF Étym.), bien enregistré en lexicographie générale depuis la première édition de l'Académie française (d'après *ib.*) – qui localise son emploi « en quelques Provinces » (Ac ⁴1792 > ⁵1798) avant de le qualifier dès le 19^e s. de « ancienne mesure, en usage encore dans certains départements » (Ac ⁶1835, ⁸1935), puis « dans la langue paysanne » (Ac ⁹2000). Nos sources régionales l'attestent en français depuis le 18^e s. : depuis 1755 à Confolens en Charente (Boulanger 1995), et en Vendée depuis 1781, au pluriel, au sujet de vignobles (DangirardRézVendée 2005). ♦♦ Le diatopisme a été formé par extension de sens : « aus der bed. "tagewerk" [afr. mfr. "tâche de la journée, ce que l'on a à supporter pendant une journée"] wird das wort zu einer maßbezeichnung : fr. *journal* "ce qu'on peut labourer de terre en une journée, mesure variant de province à province" » (FEW III, 103a DIURNUM "jour"). Selon Rob, l'emploi contemporain de *journal* a été formé directement depuis le sens de "ce qu'on peut labourer en une journée" (Rob) – il s'agirait donc d'un diatopisme sémantique – alors qu'il nous semble plus probable qu'il s'agisse d'un diatopisme lexématique formé par réduction du nom composé *jornales de terra* – lui-même attesté dep. ca 800, dans Blaise *Lat. Med. Aev.* (v. aussi Du Cange s.v. *jornale* 1 ; d'après TLF Étym. II.B.1). ♦♦♦ Le lexème *journal* désignant une mesure de terre

est attesté sur une aire galloromane large qui dessine grosso modo deux bandes, une (nord-)occidentale et une (surtout sud-)orientale, selon les données rassemblées par le FEW (III, 103ab). À l'époque contemporaine, il est encore bien attesté dans l'Ouest, du Pays de Retz jusqu'aux Charentes, et surtout dans ces derniers (ALO ; aussi MourainRézMaraisV 2003, 188 [Réz]) – mais aussi ailleurs, dans la pointe nord de la Gironde (ALO), ainsi qu'en Anjou et vers l'est en Touraine et dans la Nièvre, chez des auteurs cités dans la lexicographie générale (TLF et Rob). Il est bien attesté dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1984 ; SefcoOuest 1993/2004 [sauf Vend.]) – y inclus dans le discours définitoire : il appartient à la norme régionale (*ib.*), et ce aussi en français en Vendée, dans le passé (v. ci-dessus) comme de nos jours, quoique vieillissant (Enq.). Le corpus primaire affiche aussi l'emploi d'unités lexicales qui désignent des surfaces agraires, dont le hapax (diat.) *boisselée* s.f. (1996, 103)³⁷¹.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "mesure de surface agraire, d'étendue variable" (généralement entre 30 et 50, le plus souvent 33) RézOuest 1984, 171 ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; Vend. RichessesThib 2008, 50 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 192, déf. d'après RézOuest 1984) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ connu comme t. techn. auj. vieilli (reconnu par 5/12) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : frm. Confolens [Char] "unité de mesure des terrains agricoles" Boulanger 1995, 73 (dans un texte notarié [1755]).

— *SOURCES GENERALES* : *journal* ang. "40 à 50 ares", *journal* poit. "mesure agraire" FEW III, 103ab s.v. DIURNUM "tag" [sens secondaires] ; s.m. "ancienne mesure de terre correspondant à peu près à un arpent et représentant la surface de champ qu'un homme est susceptible de labourer en un jour" TLF I (cit. Bourget 1902 pour la Nièvre, et l'Angevin H. Bazin 1956) ; « vx » "ce qu'on peut labourer en une journée, et p. ext., mesure de terre correspondant à cette surface" (dep. v. 1150, lat. médiéval JORNALIS 800) Rob sens II.1 (cit. G. Sand 1849 et H. Bazin 1956, 1972 [pour le sens p. ext.]), « Ce dernier sens est encore d'usage dans certaines régions » Rob sens II.1 Rem. ; « anc. » "mesure de superficie correspondant au terrain labourable par un attelage en un jour" Lar 2004 sens 6 ; Ø PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : "mesure de terre usitée en quelques Provinces au lieu d'arpent [orig.]" (*Le journal varie selon les provinces*) Ac ⁴1792 > ⁵1798 ; « ancienne mesure, en usage encore dans certains départements », puis « dans la langue paysanne » Ac ⁶1835 > "*id.* et représentant ce qu'un attelage peut labourer dans une journée" Ac ⁸1935 ; "ancienne mesure agraire qui représentait ce qu'un attelage

³⁷¹ S.f. "mesure agraire surtout répandue dans le centre de la France et correspondant à la surface de terre pouvant être ensemencée avec un boisseau de grains" (TLF B, cit. Ac ⁵1798-⁷1878, G. Sand 1876 et R. Martin du Gard 1920) ; Vend., DSèvres, Vienne [souvent bōsle] "mesure de surface agraire valant le plus souvent de 10 à 15 ares" (RézOuest 1984, 66) ; "mesure agraire correspondant à un boisseau de semence" SefcoOuest 2004, 304 s.v. *mesure* ; type largement attesté dans le Centre-ouest et dans ses aires limitrophes (LoireA., Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Haute-Vienne), désignant une mesure agraire d'étendue variable (plus petite que le *journal**, variant en Vendée de 1200 m² à 2000 m²) ALO I 1972 c. 172 'les anciennes mesures agraires de surface' ; répertorié comme appartenant au frég., aussi attesté chez Pérochon (Rézeau 1978, 89) ; aussi dans des textes français en Vendée du 18^e s. (CollinetRézSables 2002 [1782], 353) mais non repris comme particularisme en glossaire par P. Rézeau ; Ø MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009.

pouvait labourer dans une journée, et dont la désignation a survécu longtemps dans la langue paysanne" Ac⁹2000 sens III.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 ; *journal*, [dial.] *journal* s.m. "arpent, mesure de 56 ares" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 188 (dans le Pays de Retz [LoireA.], en Vendée et dans les Charentes, *ib.* [Réz]) ; dans le métadiscours définitoire *jhornal*, *jhornau* "journal (unité de superficie)" SefcoOuest 2004, 271 s.v. *journal* (sans local., mais *jhornal* s.m. Centre-ouest sauf Vend. "journal. Unité de superficie variable", « [d]ans l'usage actuel représente à peu près un tiers d'hectare », 1993, 197) (sources cachées) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; *journaux* [s.m. pl.] DangirardRézVendée 2005 [1781], 145, 159, 174 [tous au pl. au sujet de vignobles] (et glossaire, 267 déf. "mesure de superficie équivalant à environ un demi-hectare" [Réz]) ; Ø FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : type dominant dans les Charentes : mesure agraire d'étendue variable (le plus souvent de 3333 m²), aussi ailleurs dans l'Ouest occidentale : Sainte-Pazanne (Pays de Retz, LoireA.), nord-ouest et sud-est de la Vend., Aubigné (DSèvres), centre de la Vienne, Saint-Savin-de-Blaye (Gironde) (mesure agraire en Vendée de 5000 m² ou 3300 m²) ALO 1971 I, c. 172 'les anciennes mesures agraires de surface'.

MÉTIVER V.

RURAL VIEILLI "effectuer la moisson" (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. *moissonner*

◆ En empl. intr.

— Dans le discours citant :

Ils avaient osé ce qui paraissait impensable alors, il faut le dire, une véritable révolution : ils avaient imaginé de monter une sorte de coopérative agricole. / À l'époque [des années 1930], mises à part les maisons où il fallait être agroué* [en note : regroupé]³⁷² / pour faire les foins, métiver [en note : moissonner], battre, vendanger, on se débrouillait tout seul avec son cheptel. (ViollierCabane 1982, 70sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : au moment de faucher, de faner, de métiver (ViollierLoups 1985, 139)

REMARQUES. 2) Le diatopisme, à deux occurrences, est moins fréquent dans le corpus primaire dépouillé que le synonyme général *moissonner*, lui employé onze fois selon nos comptages, dans six romans régionalistes – qui se prêtent à l'usage d'un vocabulaire agricole (1979, 57 ; 1986, 96, 99 ; 1996, 14, 101, 353, 377 ; 1998, 78, 92 ; 2000b, 14 ; 2001, 215) – dont deux fois dans le discours direct de locuteurs vendéens, issus de milieux modeste et aisé (1996, 101 ; 1998 92). La famille lexicale à laquelle appartient le synonyme général est mieux

³⁷² La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

attestée en général que le diatopisme ; elle est représentée par l'adj. *moissonné* (1985, 160 ; 1996, 15 ; 2002, 116) et les dér. subst. *moissonneur* (1982, 151) et *moissonneuse* (2007, 104).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît dans deux romans proprement régionalistes, toujours dans le discours citant (1982, 1985), d'abord avec, puis sans mise en relief. **2)** Lors de sa mise en relief (1982), le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique (*moissonner*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural (probabl. dans la région du passé récent).

ENQUETES. Lors de nos enquêtes menées en Vendée en 2006, le diatopisme est reconnu, et déclaré employé, par 2/8 locuteurs, mais récusé par deux témoins supplémentaires âgés dans la vingtaine. Le substantif *métive* duquel il a été dérivé est reconnu et déclaré employé par les deux mêmes témoins, et connu d'un troisième informateur grâce à ses lectures de romans historiques (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes menées en 2009, le verbe est reconnu par 8/12 locuteurs, et déclaré employé par 4/8. Aux quatre témoins qui le récusent, tous de milieu rural et âgés entre 22 et 47 ans (qui ne sont pas agriculteurs), s'ajoute un témoin supplémentaire de seize ans. Pour les autres témoins, il s'agit d'un emploi qui était surtout courant avant la modernisation de l'agriculture et l'arrivée des moissonneuses-batteuses, représentant un mot-souvenir pour 4/8. Il est aujourd'hui toujours bien utilisé chez des agriculteurs surtout âgés, selon le témoignage de ClM, qui signale l'avoir encore entendu chez deux agriculteurs le matin même de notre enquête. Le substantif *métive* est également bien connu, au sing. et au plur., sauf d'une jeune locutrice de vingt-deux ans et d'un témoin supplémentaire, agriculteur apprenti, et explicitement signalé comme étant plus fréquent que le verbe par trois témoins, de groupes d'âge différents (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Sans datation en lexicographie différentielle, le verbe est attesté sous la forme *mestiver* afr. "moisson[n]er" dep. env. 1170 (MaurS-Oud 1660, d'après FEW VI/2, 52a). ♦♦ Il a dû être formé par verbalisation (avec la désinence *-er*) sur une base substantivale : l'afr. *mestive* s.f. (cf. *ib.*, 51b MESSIS "récolte" I.2), représentant donc un diatopisme lexématique. Il s'agit d'une 'survivance de l'afr.' (RézOuest 1984), plus précisément d'une innovation de l'afr. occidental. ♦♦♦ En effet, le type de l'afr. *mestive* et ses dérivés vivent « besonders im westen des gallorom. » (FEW VI/2, 52a Com.) – avant de se

diffuser au-delà au 16^e s. et de pénétrer la lexicographie du fr., même si le FEW ne spécifie pas de marquage (diat.) pour les données françaises ni du mot de base *mestive*, ni de ses dérivés (v. *ib.*, 51b-52a), comme le fait remarquer J.-P. Chauveau (2003, 343)³⁷³. À l'époque contemporaine, le verbe *métiver* a été relevé par le FEW dans une aire centre-occidentale allant de la LoireA. à la Charente au Sud, et au Centre à l'Est, étendue aussi en Amérique du Nord (outre des var. dans une aire plus sud-orientale) (FEW VI/2, 52a). Il semble en effet toujours avoir été caractéristique de la partie centre-occidentale de la Galloromania, où il a aussi été relevé en français dans sa variation diatopique (RézOuest 1984 ; aussi Massignon 1962 [Acadie]), alors qu'il est plutôt rare dans les recueils régionaux (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]). Il est encore très bien connu de nos témoins vendéens, mais associé à l'agriculture traditionnelle (Enq.). Le diat. subst. *métive* duquel il dérive est également attesté dans notre corpus primaire, dans les mêmes deux romans régionalistes (1982, 151 ; 1985, 50, 154), de même que dans les dictionnaires généraux, différentiels et régionaux. Il semble mieux maintenu dans l'usage contemporain que le verbe, comme le suggèrent son maintien dans la nouvelle édition de RézOuest où le verbe manque (1990), mais aussi nos enquêtes de terrain (Enq.)³⁷⁴.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : v. tr. 'dans le discours sur le passé' RézOuest 1984, 191 ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ t. techn. vieillissant (reconnu par 3/9 inf.) EnqWissVendée 2006 ; t. techn. vieilli (v. mot-souvenir) encore très bien connu (reconnu par 8/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *métiver* fr. d'Acadie (et région. du Centre-ouest français du sud de la Loire, Poit. et

³⁷³ Les types *mestive* "moisson" et *mestivier* "moissonneur" ont en effet été accueillis dans la lexicographie française sans localisation dep. Estienne 1539/1549, mais étaient bien aussi à l'époque caractéristiques de tout le Sud-ouest d'oïl (Roques 1988-1989, 143). Ils sont auj. relevés dans des dictionnaires généraux mais aussi dans des travaux différentiels et régionaux (en particulier le premier, v. note ci-dessous). Pour le second, v. dialectalement *métivier* poit. ChefB. "moisson[n]eur" FEW VI/2, 51b s.v. *MESSIS* I.2 ; *métivier* "moissonneur" MineauPoitVienne 1982, 61 (chap. III "Le fr. ancien et les vieux parlers poitevins") (cit. Rabelais *Pantag.* III, 2, ajoutant que si les parlers poitevins « se distinguent de la langue de Montaigne, de Brantôme et de Rabelais, c'est moins par le vocabulaire que par certains traits phonétiques et grammaticaux. ») ; au sujet du français : *métivier*, -ière ou *métiveur*, -euse s. 'dans le discours sur le passé' "moissonneur, moissonneuse", dér. l'un de *métive*, l'autre de *métiver* (RézOuest 1984, 191sq. ; Ø *id.* 1990) ; *métivier* s.m. « région. » "ouvrier agricole, journalier engagé pour les moissons" (Rob s.v. *métivier*).

³⁷⁴ V. *métive* s.f. : dep. afr. *mestive* "moisson, récolte ; temps de la moisson" (13^e s.-1604) (FEW VI/2, 51b) ; fr. d'Acadie et région. de l'Ouest atlantique en France, de la Bretagne aux Charentes (Massignon 1962 II, 736 §3i) ; 'le plus souvent au plur.', « région. (Ouest de la France), vieilli » "moisson ; p. *méton.*, période pendant laquelle elle se fait" (TLF, cit. A. Theuriot 1974 [1878] pour le pays civraisien [Vienne]) ; *id.* « Le terme, avec la connotation de travail particulièrement important et pénible, ne s'emploie plus guère depuis que les moissons se font à la machine ; mais il est fréquent dans le discours sur le passé » (RézOuest 1984, 191 sens 1 ; aussi *id.* 1990, 96). Ø DRF 2001/DRFIndex ; 1 attest. s.f. CollinetRézSables 2002 [1770], 138 (et glossaire, 396) ; 2 attest. : s.f. pl. DangirardRézVendée 2005 [1781], 53, 77 (et glossaire, 267) ; Vend. (RichessesThib 2008, 38 [Wiss], cit. Viollier 1994, 48) ; 2 attest. FRANTEXT ; aussi dialectalement : *metive* s.f. "moisson" (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 326), *métive* sans restr. (SefcoOuest 1993, 244 > 2004, 309 s.v. *moisson*) ; *métives* s.f. "moissons" (CorbrejaudNoirmoutier 2005, 37).

Charentes) "moissonner" Massignon 1962 II, 736 §3j I ; d'une famille lexicale occidentale depuis l'afr. Chauveau 2003, 343.

— *SOURCES GENERALES* : *métiver* nant. poit. bgât. Châtell., ChefB., GrPressigny, Char., kan., IndreL, loch., centr. "moissonner [orig.]" [LoireA., Centre-ouest, Canada, Indre-et-Loire, Centre] FEW VI/2, 52a s.v. *MESSIS* "ernte" I.2 [dér.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø FRANTEXT (mais syn. gén. *moissonner* fréq., avec 52 attest. à l'inf., p.ex. chez Balzac et G. Sand).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *metiver* v.a. "couper le blé" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 326 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; *métiver*, *fère [la] métive* "moissonner" ([syn.] *soèr*) SefcoOuest 2004, 309 s.v. *moissonner* (sans local., et sans restr. 1993, 244) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø MineauPoitVienne 1982.

NOT'MAITRE loc. nom. masc.

MOT-SOUVENIR [terme d'adresse et titre donné au propriétaire d'un domaine par les métayers et les valets de ferme] (cf. TLF). Réf. / Syn. gén. Ø

◆ Comme terme d'adresse

— Dans le discours cité :

Le repas [de noce] eut lieu à l'hôtel du Cheval blanc, à Châteauneuf. Une énorme gerbe mêlant les roses, les lupins, les lys et les épis de blé trônait au centre du U formé par les tables. [...] Les conversations et les plaisanteries tournèrent vite autour de la Vendée et de la Charente. Les Vendéens de la Charente lançaient des réflexions moqueuses aux Vendéens de Vendée. / – Alors, on y salue toujours le propriétaire en disant : « Not'maître » ? Vous plantez toujours du noah*, le vin qui rend fou ? / C'était un signe de leur assimilation à leur nouvelle patrie charentaise. Pour n'être pas en reste, les Vendéens de Vendée leur reprochèrent leur « trahison ». (ViollierVigne 1994, 314) / – Moi [Lardièrre, missionnaire vendéen à la Dominique], j'ai enlevé mon béret de la tête dans la cour de récréation pour dire en cœur avec mes petits copains : « Bonjour not'maître » quand M. de Luzon, qui avait payé les bâtiments de l'école, venait rendre visite à l'instituteur. Rien que dans ta manière de tenir ton verre de ti punch, tu n'es pas tout à fait comme nous [les paysans rustaude]. L'évêque l'a vu. (ViollierCaraïbes 2000, 188)

— Dans une comparaison

— Dans le discours cité :

Ne t'occupe pas de ce qu'a dit le *bishop*, insista le père Lardièrre. Fais les choses comme tu les sens. [...] Lui parle comme un livre. Je ne dis pas que ce n'est pas un brave homme. Mais il vit dans son palais de Roseau. Il est un rédemptoriste, fils de bourgeois américain... / Il

prononçait ces mots les paupières rapprochées comme un paysan méfiant qui règle ses comptes avec celui qu'il doit saluer d'un « Bonjour not' maître ! ». / Pourquoi crois-tu³⁷⁵ que notre mission des Pères de Chavagnes marche bien à la Dominique ? Parce que nous avons un peu la foi, bien sûr. Mais aussi parce que nous sommes des rustauds ! Nous parlons le même langage que nos sauvages ! [...] – Chez nous, à l'Écorcerie de Chauché [dans le Bocage vendéen], nous n'avions droit qu'à un ou deux frênes par an pour les jougs et les sabots. Tous les autres arbres appar- / tenaient au maître, et il nous était interdit d'y toucher. (ViollierCaraiibes 2000, 186sq.)

— Sans comparaison

◆ Synt. [terme d'adresse] *Monsieur not' maître*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Monsieur not' maître (ViollierDétour 1992, 27)

◆ Sans chute du -re final

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : notre maître (ViollierCortège 1986, 33)

REMARQUES. 1) L'amuïssement fréquent de la consonne /r/ après occlusive dans le discours relâché (Rézeau 1985, 265 ; Walter 1982, 151 ; Juneau 1972, 205-208, MichaelisPassyPhon²1914, 319 *App.* ; GrevisseGoosse¹⁴2008, 44 §36 ; cf. chap. 2.2.1) – ailleurs décrit comme un trait phonétique général des 'tous les français populaires' et en même temps comme caractéristique du français régional en Touraine (Carton/Rossi/Autesserre et al. 1983, 78 et surtout 38sq.) – est un phénomène déjà attesté en français classique, dans l'usage soigné, avant d'être stigmatisé, le bon usage reconstituant alors la prononciation du [R] en syllabe finale sur la base de la graphie étymologique (Schmitt 1984a, surtout 410). Il est de nos jours retenu dans certaines sources comme un trait dialectal : *no(u)te* (CorbrejaudNoirmoutier 2005, 39 ; SefcoOuest 2004, 323). Son évocation graphique représente une convention littéraire en français contemporain, surtout dans les pronoms *notre/votre*, comme un trait populaire chez l'Angevin René Bazin (cf. Chauveau 1979, 300) et chez le Jurassien Marcel Aymé (cf. Rouffiange 1989, 25), Il est également attesté dans le nom composé *not'maître, not'maîtresse*, aussi chez Georges Sand (cf. Vincent 1916, 63), de même que dans le terme de titre *maître*, comme chez Maupassant (cf. Rob III.2). 2) L'emploi syntagmatique avec chute du [R] en syllabe finale est parallèle dans notre corpus primaire à la locution nom. (t. d'adresse) *not'curé*, attribuée au discours direct d'un forgeron qui s'adresse aux autres villageois (1985, 111). La tournure *not'maître*, avec la même chute septentrionale du [R] final, est aussi utilisée

³⁷⁵ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

à deux reprises en un sens général pour désigner un huissier³⁷⁶ : « Monsieur not'maître... le citoyen... est parti » (1985, 53), aussi dans les propos ironiques d'une paysanne vendéenne insurgée s'adressant au même huissier, kidnappé : « Bien le bonjour, not' maître ! » (1985, 110). **3)** Par son référent, pour des raisons encyclopédiques, le diat. appartient au passé récent.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et trois mises en relief (1994, 2000b 2x) dont une fois dans une comparaison (2000b) – apparaît dans quatre romans, répartis sur trois décennies (1986, 1992, 1994, 2000b 2x). Le premier, proprement régionaliste, porte sur la guerre de Vendée à la fin du 18^e s. (1986), alors que les autres, à orientation régionaliste modérée, sont situés dans le passé rural de la première moitié du 20^e s. Le diatopisme figure toujours dans le discours direct de locuteurs vendéens de milieu rural et modeste ou d'origine modeste : La Rouge, paysanne de la fin du 18^e s. du nord-est de la Vendée (1985), et au 20^e s., le grand-père Devineau, agriculteur du Bocage vendéen (1992), un collectif d'invités à un mariage (1994), et un missionnaire à la Dominique parlant à un autre missionnaire, également originaire de Vendée (2000b 2x). **2.A)** Lors de sa première mise en relief (1994), à l'occasion de son troisième emploi dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme, comme sa mise en relief, est attribué au discours cité d'un collectif de Vendéens de la première moitié du 20^e s. qui ont émigré en Charente. Figurant en fonction de thème dans une phrase interrogative, le diatopisme est marqué à l'aide de guillemets – qui signalent un îlot textuel – et est précédé d'une tournure de citation qui recourt à deux verbes descriptifs, *saluer* et *dire*, tout en fournissant un synonyme (*on y salue toujours le propriétaire en disant : « Not'maître » ?*). Cette mise en relief, après une définition d'un second diatopisme (*noah**), est en outre suivie dans la phrase suivante d'un fragment interprétatif qui porte sur le message véhiculé (v. s.v. *noah* Pragm. 2). **3.A)** Comme *noah*, le diatopisme est en emploi autonymique, cité selon le mode 'comme ils disaient' (les émigrés vendéens) – mais aussi selon le mode 'comme on l'appelle'. Le diatopisme rendu accessible par la tournure de citation qui le précède, est employé pour les mêmes valeurs et dans le même but que *noah*. Il est utilisé pour son authenticité et sa valeur emblématique, et vise à ajouter un ton ludique ironique, à authentifier le discours, et des fonctions de description (de la région et de la rencontre des personnages), de même que de caractérisation (de leur relation de proximité et de connivence, mais aussi de leur distance). Ces fonctions, qui relèvent de l'interaction entre auteur et lecteurs, coexistent également avec des fonctions émotive et phatique situées au niveau interactionnel entre les personnages (signalant l'attitude favorable et le désir de

³⁷⁶ Fr. de réf. *maître* [pour désigner, à l'exclusion des juges, des gens de loi ou officiers ministériels (avocats, notaires, huissiers) ou s'adresser à eux] (TLF s.v. *maître*¹ sens III A).

relations apaisées). **2.B-C)** Lors des deux mises en relief suivantes, le diatopisme est attribué au discours direct du père Lardière, missionnaire à la Dominique, originaire de Vendée comme son interlocuteur Donatien (2000b 2x). Le diatopisme est dans les deux cas à la fois marqué et glosé : il est mis entre guillemets – qui signalent un îlot textuel (« *Bonjour not' maître* » et « *Bonjour not'maître* ») – et précédé de tournures de citation qui recourent à des verbes de citation descriptifs, *saluer de* et *prononcer des mots* (2000b, 186) de même que *dire* (2000b, 188). Alors que la seconde tournure de citation est simple (*dire en cœur avec mes petits copains* : « *Bonjour not'maître* »), la première est double parce qu'elle implique une comparaison (*Il prononçait ces mots les paupières rapprochées comme un paysan méfiant qui règle ses comptes avec celui qu'il doit saluer d'un « Bonjour not' maître ! »*). **3.B-C)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme est en emploi autonymique puisqu'attribué au discours cité. Il est déclaré cité par le narrateur – selon le mode 'comme il disait' – c'est-à-dire comme disait le missionnaire (dans le passé du récit fictif) – mais aussi selon le mode implicite 'comme on disait', c'est-à-dire les paysans (en Vendée, pendant la première moitié du 20^e s.). Le diatopisme est utilisé pour sa valeur d'authenticité et dans le but d'authentifier le discours. L'apparition du diatopisme dans une comparaison signale en outre qu'il est doté d'une valeur expressive, véhiculant en effet la relation de soumission et de dépendance des paysans du récit. Lors des deux mises en relief, son emploi et sa mise en relief visent en outre à décrire le personnage cité comme un missionnaire d'origine modeste qui a souffert de la soumission aux propriétaires, et à le caractériser comme un personnage révolté contre le pouvoir en place, tout en l'acceptant pourtant. Cette fonction narrative de caractérisation coexiste avec des fonctions émotive et d'appel, qui sont situées au niveau interactionnel entre les personnages : le missionnaire désormais âgé vise non seulement à manifester sa connivence avec le jeune prêtre en renvoyant à leur passé commun en Vendée, mais aussi à encourager ce dernier, en difficulté, à assumer ses tâches de missionnaire. Lors du second emploi, le diatopisme vise en outre une fonction narrative d'information, qui dans l'interaction entre les personnages contribue à signaler la compréhension du locuteur pour son vis-à-vis (fonction émotive). Le premier explicite en effet que son interlocuteur, Donatien, héros du roman, se distingue des autres missionnaires par son milieu d'origine, bourgeoise, caractéristique qui le rend plus fragile (cf. index 7.2.2). **3.A-C)** Outre les trois mises en relief du diatopisme, qui figurent dans deux romans modérément régionalistes, l'ensemble de ses emplois, dans des romans régionalistes situés dans le passé – toujours dans le discours cité de locuteurs vendéens de milieu rural – signalent qu'il s'agit d'un emploi conscient du français qui relève du passé rural, et qui est légitime dans le discours portant sur ce passé dans l'Ouest.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 11/12 comme étant sorti de l'usage, et déclaré employé dans le passé par 4/11. Il est explicitement confirmé comme étant employé exclusivement sous cette forme avec chute du [R] par 7/12, y inclus sous la forme féminine *not'maîtresse* (3/12). Un témoin signale l'avoir encore aujourd'hui entendu chez certaines personnes âgées s'adressant à leur ancien propriétaire (témoignage de JP), et un autre témoin signale qu'il est aussi utilisé pour désigner le maître d'école (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, à rattacher à l'étymon MAGISTER (FEW VI/1, 36b-37a), figure avec le sens qu'il a dans notre corpus primaire dans les sources consultées depuis 1881 en français, chez Maupassant (d'après TLF III.C), et dans le Centre-ouest pour le poitevin depuis 1867, sous la forme *Nout' maître* (Favre 1867, 215). ♦♦ Il représente probablement un diatopisme lexématique, formé comme titre et terme d'adresse par lexicalisation de la séquence *notre* + *maître*. Le substantif *maître* au sens de "propriétaire (du sol) d'une ferme", aussi attesté une fois en dehors de ce nom composé dans l'œuvre d'Yves Viollier (2000b, ex. ci-dessus), a été relevé par le FEW dans deux aires, l'une occidentale, l'autre orientale : à l'Ouest autour de la Loire – à Nantes et dans le Bocage vendéen – mais aussi dans l'Ain, et sous la forme *mestre* dans le Dauphiné (mdauph., bdauph.) (VI/1, 36b-37a "besitzer"). Dans la lexicographie générale contemporaine, il est qualifié de « vx ou région. » pour désigner des agriculteurs propriétaires lorsqu'il est suivi d'un nom ou prénom (TLF III.B, cit. Martin du G. 1909 ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008)³⁷⁷. La séquence (diat.) *not(re) maître* (de notre corpus primaire) peut représenter un archaïsme du français général. ♦♦♦ Le diat. *notre maître* a en ce sens été relevé comme un emploi « vx ou région. » (TLF), sans autre localisation, avec cependant une citation de Maupassant, et dans les sources régionales consultées comme un dialectalisme, en Anjou en emploi de titre (Verrier/Onillon 1908), et en poitevin en emploi de terme d'adresse (Favre 1867, cit. Jaubert, de Bourges [Centre]). Il est aussi employé dans la littérature chez d'autres écrivains comme Georges Sand (v. Rem. 1). Le nom composé est donc à l'époque contemporaine attesté dans une large aire du nord-ouest. Malgré la disparition des anciennes hiérarchies sociétales, il reste toujours très bien connu du moins en Vendée, et y est encore utilisé sporadiquement de nos jours, soit comme un mot-souvenir, soit comme terme d'adresse par des agriculteurs âgés pour désigner l'ancien propriétaire dont ils avaient exploité les terres dans leur jeunesse (Enq.).

³⁷⁷ V. aussi pour l'emploi de *maître* comme titre (dep. 13^e s.) « vx » (suivi du nom ou du prénom) "titre donné autrefois familièrement aux hommes qu'on ne pouvait appeler « Monsieur », et encore au xix^e siècle aux paysans, aux artisans" (Rob sens III 2, cit. Maupassant pour la forme *Maît'*).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *maître* Vend. "propriétaire du sol d'une ferme" (*Not'maître*) RichessesThib 2008, 34 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 314, déf. d'après FEW) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ très bien connu, mot-souvenir, encore sporadique aujourd'hui en réf. au passé (reconnu par 11/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *not'maître, not'maîtresse* (chez Georges Sand) Vincent 1916, 63 ; cf. pour l'amuïssement fréquent de la consonne /r/ après occlusive (discours relâché) Juneau 1972, 205-208 ; *id.* Walter 1982, 151 ; *id.* Rézeau 1985, 265.

— *SOURCES GENERALES* : synt. à aj. après *maître* Boc. Chesn. 24, nant. "propriétaire du sol d'une ferme" [Vendée, LoireA.] FEW VI/1, 36b-37a s.v. MAGISTER ; cf. pour l'amuïssement de la consonne /r/ MichaelisPassyPhon²1914, 319 App. ; « vx ou région. » *Notre maître, notre maîtresse* [comme titre donné aux propriétaires d'un domaine par les métayers et les valets de ferme s'adressant à eux] TLF s.v. *maître*¹, *maîtresse* sens III.C (cit. Maupassant 1881 : « Quoi, not' maître ? ») ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008 ; cf. « La langue populaire, à peu près partout, réduit au premier élément les groupes consonantiques finaux dont le deuxième élément est r ou l » GrevisseGoosse¹⁴2008, 44 §36.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : « Nout' maître, Nout' maîtresse [nom que le fermier donne au propriétaire de sa métairie] » Favre 1867, 215 s.v. *maître, maîtresse* (cit. le comte Jaubert, de Bourges [Cher, Centre]) ; *nout' maître* "Monsieur le propriétaire (quand on parle de lui)" (et *maître* "titre que l'on donne à la campagne à tous les chefs de fermes ou de maisons un peu importantes") Verrier/Onillon 1908 II, 6 s.v. *maître*.

PANSION s.f.

RURAL COUR. "nourriture (surtout fourrage vert) pour le bétail" (v. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

J'ai pensé à ces vaches dans les étables à qui on enlevait le veau et qui passaient des nuits et des jours à meugler, appelant leurs petits avec une tendresse infinie. Elles refusaient de manger la « pension » qu'on déposait dans leur crèche, la tête continuellement tournée vers la petite porte noire où elles l'avaient vu disparaître ! (ViollierClaudine 2000 [1975], 55)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMariennée 1980, 29, 90 ; ViollierCabane 1982, 74)

- (*P. méton.*) [le référent est constitué de nourriture pour homme]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMariennée 1980, 174, 175)

◆ Var. orthogr. *pension*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMalvoisine 1979, 85 > *id.* 1997, 66)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est utilisé dans l'œuvre d'Yves Viollier pour désigner la nourriture de vaches (2000a [1975], 1980, 90), de poules (1982, 74), de bêtes en général (1980, 29), et par métonymie d'une personne affamée qui vit coupée du monde ; la nourriture est alors constituée de pain, d'œufs, de beurre et de tomates (1980, 174, 175). Il est toujours utilisé sous la forme *pansion*, exception faite d'un emploi de la variante *pension* (1997/1997). **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire, mais coexiste à côté d'un hyponyme général, *fourrage* ("toute substance d'origine végétale, à l'exception des grains, servant à la nourriture et à l'entretien du bétail, en particulier plantes, tiges, feuilles et racines fraîches ou séchées de prairies naturelles ou artificielles", TLF A). Ce dernier, non répertorié systématiquement, est aussi utilisé dans les romans régionalistes (1994, 141 ; 1996, 209), également dans le discours rapporté (1994).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à sept occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief lors de son premier emploi (2000a [1975]) – apparaît toujours dans le discours citant, dans quatre romans des années 1970 et 1980, à orientation régionaliste marquée sauf lors de sa mise en relief, figurant alors dans un roman à orientation générale (2000a [1975], 1979/1997, 1980 4x, 1982). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme est marqué par des guillemets (« *pansion* ») sans être entouré d'une glose. **3.1)** L'emploi est en modalisation autonymique, intégré dans le fil du texte, déclaré employé et cité, sans attribution de la responsabilité pour l'énoncé *pansion* à une autre instance identifiable (v. aussi *banquette*). **3.2)** En l'absence d'une glose, le diatopisme est visiblement considéré comme accessible pour le lecteur par inférence avec le cotexte. Les guillemets d'insistance servent à mettre en garde le lecteur visé devant un 'faux ami', pour signaler que ce dernier est employé avec un sémantisme divergeant des attentes présupposées, le diatopisme connaissant un homonyme général (cas de 'non-coïncidence du mot à lui-même'). Ils véhiculent en outre implicitement le mode du dire 'comme on dit' (il s'agit en effet d'un emploi courant en fr. en Vendée, v. Enq.). La mise entre guillemets signale ainsi un emploi conscient ciblé et marqué, non général, mais rendu acceptable par son marquage (satisfaisant par là la loi de modalité). **3.3)** Le diatopisme, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque en français familier dans la communauté d'appartenance de l'auteur, n'est pas doté de caractéristiques pragmatiques particulières, en dehors de l'ancrage implicite du récit dans le milieu rural de la région.

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu comme un mot (rural) fréquent par 8/12 locuteurs (à cadre de vie rural ou semi-rural), ainsi que par un témoin supplémentaire,

agriculteur apprenti de dix-neuf ans, et déclaré employé par 6/8 témoins. Un informateur (CIM) le suppose « inconnu des gens des villes ou petites villes » (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté en mfr. depuis 1559, dans le Journal du Sieur de Gouberville (étudié par Poppe 1936 pour ses particularismes normands), au sens de "nourriture des animaux" (d'après FEW VIII, 203a *PENSIO* "paiement"). ♦♦ Il a probablement été formé par glissement de sens depuis le sens mfr. "nourriture (d'une personne)" (cf. *ib.*, 203a). Notre diatopisme sémantique, 'survivance du mfr.' (RézOuest 1984, 214), représente probablement dans une optique variétale une innovation interne du mfr. occidental, vu les attestations rassemblées par le FEW. ♦♦♦ À l'époque contemporaine, le FEW l'atteste en effet (dialectalement) exclusivement dans une compacte aire occidentale qui va de la Mayenne jusqu'au Maine-et-Loire au sud de la Loire et inclut l'est de la Touraine (FEW VIII, 203a). Cette aire est étendue par des données plus récentes dans le Centre-ouest où il désigne la nourriture pour le bétail et en particulier le fourrage vert : au niveau dialectal dans les DSèvres, la Vienne et en Charente (SefcoOuest 1994/2004), et en français, dans les Deux-Sèvres et en Vendée (RézOuest 1984, 214). Dans la Vendée rurale, il est en effet de nos jours toujours usuel et légitime (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *pension*, *pansion* s.f. Vend., DSèvres "nourriture (surtout fourrage vert) pour le bétail" RézOuest 1984, 214 s.v. *pension*, *pansion* (cit. Viollier 1980, 29) > RézOuest 1990, 109 s.v. *pension* (sans cit. de Viollier et exclusivement pour la forme *pension*) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ t. rural cour., légitime (reconnu par 9/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : mfr. *pension* "nourriture des animaux" (1559, Goub), bmanc. hmanc., ang., maug. "id. ; foin, sainfoin (t. des bouchers)" [Ouest], loch. "id." [Indre-et-Loire] FEW VIII, 203a s.v. *PENSIO* "auszahlung" ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' « en Anjou » *pension* "choux, fourrages verts, tout ce qui est vert en général" Lachiver 1997, 1284 s.v. *pension* 2 [sans indication de sources].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *pension* "pâturage" SefcoOuest 2004, 342 s.v. *pâturage* (sans local., mais DSèvres, Vienne, Char. "nourriture pour les animaux, fourrage vert, ration du jour qu'on coupe pour les bêtes", 1994, 39 s.v. *pansion*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

MOT-SOUVENIR "chapeau rond à bords relevés, du costume masculin traditionnel" (v. RézOuest 1984) (*chapeau rabal(l)et*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Ils restaient aux modes et s'habillaient comme leurs aïeux [les dissidents, Vendéens catholiques opposés au Concordat de 1801]. Pour le voyage [en Charente en 1878], les Gaborit portaient un chapeau « rabalet » à large bord, et la veste courte, ronde, noire, sur le petit gilet de laine blanche boutonné sur le côté. Louise, la vieille Honorine et Marie avaient revêtu la même longue robe d'Ancien Régime taillée dans la même étoffe rayée bleu et rouge. (ViollierFontfroide 1999, 56)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : On voit mieux ta jolie figure qu'avec vos rabalets à large bord (ViollierFontfroide 1999, 97) / en veste ronde et chapeau rabalet (*ib.*, 215)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLoups 1985, 77, 80, 97, 112) / Il avait repris sa tenue de paysan pour la circonstance [l'insurrection, en 1793], galonnant cependant son raballet de paille d'un ruban violet, afin qu'on le reconnaisse. (ViollierLoups 1985, 138) / (*ib.*, 141, 188, 232) / chapeau raballet (ViollierCortège 1986, 48) / (*ib.*, 86, 92, 137, 152, 230) / raballet de paysan (*ib.*, 199) / (ViollierFontfroide 1999, 76, 80, 100) / le trop voyant rabalet (*ib.*, 117) / chapeau rabalet (*ib.*, 133, 196) / le blondin au rabalet (*ib.*, 146) / (*ib.*, 150, 214 2x, 215)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : sa toiture de raballet large comme il n'y en a pas (ViollierFontfroide 1999, 191)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme, encyclopédique, quatre fois utilisé dans le nom composé *chapeau rabal(l)et* (1986, 1999 3x), figure d'abord sous la forme *raballet*, seize fois (1985 8x, 1986 8x), puis sous la forme *rabalet*, quatorze fois (1999 14x). **2)** Il est d'emploi exclusif dans le corpus primaire, mais coexiste avec un hyperonyme diat., *chapeau maraîchin** (du Marais vendéen) (2006, 152), de même qu'avec des hyperonymes généraux qui désignent le même référent (treize fois), toujours dans le Centre-ouest, dans des récits placés en Vendée à la fin du 18^e s. (1985) et dans le passé récent (19^e/20^e s.) (1999, 2007), de même qu'à l'époque contemporaine, en Vendée (2003, 2004) et en Charente (2007). Il s'agit de la lexie *coiffe à long bord* (1999, 67) et de l'unité *chapeau* (1999, 80), en particulier dans les noms composés *chapeau à large(s) bord(s)* (1999, 66 ; 2007, 244), *chapeau vendéen* (1999, 77) et *chapeau de paille* (1985, 159, 170 ; 1999, 155 ; 2003, 82, 110 ; 2004, 55, 269 ; 2007, 104), dont l'un à

large calotte ronde (1999) – parmi lesquels deux dans le discours direct, de locuteurs charentais et vendéen (1999, 77, 80). **3)** Pour des raisons encyclopédiques, le terme est aujourd'hui un mot-souvenir. Il désigne toujours une coiffe vendéenne qui est exclusivement portée par les hommes et ne fait plus aujourd'hui partie que du costume traditionnel. « Le signifiant est resté le même, malgré l'évolution du référent » : un chapeau à bords très larges est remplacé par un petit chapeau rond en feutre (RézOuest 1984 Étym.). Selon les contextes d'emplois dans les romans d'Yves Viollier, il est en effet souvent fait en tissu, mais aussi en paille, notamment dans les récits situés à la fin du 18^e s. (1985, 1986) (Rem. 2). Dans ces derniers, il est toujours porté par des paysans (cf. p.ex. 1986, 92, 199), outre un curé (d'origine modeste) qui cherche à signaler sa proximité avec ces derniers (1985, 92, 138).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trente occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1999), apparaît dans trois romans des années 1980 et 1990 à orientation régionaliste, deux marqués, historiques, et un policier (1985 8x, 1986 8x, 1999 14x). Il figure dans le discours citant, en dehors de deux attestations dans le discours direct de deux jeunes locuteurs – une Charentaise et un Vendéen (1999 2x). **2)** Lors de sa mise en relief dans un roman policier, à orientation régionaliste modérée (1999), le diatopisme, dans le discours citant, n'est pas glosé mais marqué à l'aide de guillemets qui entourent le substantif, et non pas le nom composé dans lequel il figure, modalisé par un groupe adjectival qui le suit (*un chapeau « rabalet » à large bord*). La glose est en outre précédée et suivie de passages descriptifs qui décrivent les personnages vendéens dissidents (*Ils restaient aux modes et s'habillaient comme leurs aïeux [...]*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en modalisation autonymique. Les guillemets présentent *rabalet* (et non pas *chapeau rabalet*) en un îlot textuel, comme à la fois cité – selon le mode 'comme on dit / l'appelle' – et employé, en accord avec l'usage. Le marquage vise en outre secondairement à signaler un emploi non général, technique – qui est rendu acceptable et légitime par son emploi et son glosage. Le diatopisme est doté d'une valeur d'authenticité et de mot-souvenir, et utilisé pour augmenter l'authenticité du discours et pour caractériser les personnages par leur apparence – leurs habits – et leurs valeurs, à travers leur maintien de la culture traditionnelle. Comme l'explicite le cotexte, le particularisme désignant un élément caractéristique du costume traditionnel vendéen, les personnages caractérisés se font en effet remarquer dans la gare d'Angoulême par leur mode dépassée (déjà à la fin du 19^e s. qui est mis en scène). Vu l'emploi à une reprise du diatopisme dans une comparaison, il est en outre implicitement doté d'une valeur d'expressivité.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un mot-souvenir et t. de spéc. (avec la prononciation [rabalɛ]) en réf. au passé par 5/12 – tous des locuteurs de 73 ans ou plus sauf

un témoin de milieu modeste de 53 ans. Le référent désigné décrit comme un chapeau à bords moyennement larges par un couple âgé de milieu cultivé, a été vu exposé chez des modistes dans le Marais vendéen (probablement au milieu du 20^e s.) (témoignage de MM), et est dit utilisé en milieu rural jusqu'à l'entre-deux-guerres environ, et repris comme un élément de folklore dans un spectacle du Puy du Fou (témoignage de CIM) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme rangé parmi les étymologies inconnues (FEW XXI, 528a) n'est pas daté en lexicographie différentielle contemporaine. Il est attesté dans nos sources dialectales en Vendée dans le Marais poitevin depuis 1889, sous la forme *rabalèt* (SimonneauElle). ♦♦ On pourra suivre RézOuest (1984) dans son rattachement à *RABB- (FEW X, 5a), c'est-à-dire au même étymon que *rabal(l)e* "râteau" (cf. s.v. *raballée*), selon une hypothèse formellement convaincante, mais dont l'évolution sémantique reste à démontrer. ♦♦♦ Au tournant du siècle, le diatopisme a été relevé dans le Bocage vend. (FEW XXI, 528a, cit. Chesnaye 1911) mais aussi en Anjou (Verrier/Onillon 1908) ; à l'époque contemporaine, il semble caractéristique de la Vendée (RézOuest 1984, SefcoOuest 1994/2004). Le même signifiant existe dans les variétés dialectales du Centre-ouest en d'autres sens, par exemple dans les DSèvres en emploi fém. au sens de "chaussure sans bride, sorte de mule" (*id.* 1994, 128 *rabalète*), en Vendée aux Sables-d'Olonne pour désigner une raclette servant à retirer le sel du fond du marais (Sables Cavol 670), et en CharM. en tant que diminutif de *rabale* pour désigner un petit filet de chasse servant à attraper des oiseaux (St-Seurin) (FEW X, 5a *RABB- I.3.b.α et β).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *rabale*, *raballet* [rabalɛt] adj. et s.m. 'dans le discours sur le passé Marais vendéen (*chapeau rabale*) "chapeau rond à bords relevés, du costume masculin traditionnel" RézOuest 1984, 237 ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ mot-souvenir encore bien connu chez les témoins de 50 ans et plus (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : *rabalette* 'frég.' Vendée "chapeau maraîchin* à larges bords" Barkan 1966-1967, 141.

— SOURCES GENERALES : *raballet* m. Bocage vend. "chapeau des maraîchins" Chesn 10 FEW XXI, 528a s.v. 'chapeau' (malgré *ib.* I, 4a), selon RézOuest 1984 à aj. à FEW X, 5a s.v. *RABB- (I.3.b. [dér.] "zusammenscharren, zusammenrechen") ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *rabalète* s.f. "chapeau à larges bords" SefcoOuest 2004, 93 s.v. *chapeau* (sans local., mais Vend., 1994, 128) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, Femmes-RézVendée 2005. — SOURCES COMPL. : *rabalèt* s.m. "chapeau *rabalèt*, à larges bords" SimonneauElle 1889, 111 ; *rabale* adj. "à ailes larges et plates, en parlant d'un chapeau" GuérinElle 1892, 120 ;

rabalets s.m. [pl.] Anjou "chapeaux à larges bords et relevés d'un seul côté" (d'après Ménière *Gloss. des pat. angev.*) Verrier/Onillon 1908, 169.

REFUS s.m.

(*Bas-BocageV*) TECHN. (AGRIC.) "bloc de pierre, partie caillouteuse d'un sol qui arrête ou dévie le fer de la charrue lors du labourage". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant (en référence à un emploi dans le discours cité) :

[Augustin ayant labouré un sillon du champ de son oncle] n'avait pas dévié de sa ligne. Il avait même corrigé un léger dévers de [son cousin] Pierrot dans les sillons précédents. / – Tu as eu de la chance de ne pas trouver de refus ! s'écria Pierrot, l'œil jaloux. / Il appelait refus ces blocs de pierre qui arrêtent le fer et le dévient. L'oncle Moïse se déplaça en bout de rang et estima l'ouvrage de son neveu. / – La terre reconnaît les siens, dit-il seulement en tirant sur la cigarette. / Il avait rarement fait de compliment à Augustin. Celui-là arrivait à point et compensait toutes les méchancetés. (ViollierSaisons 1996, 237)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Tu as eu de la chance de ne pas trouver de refus ! s'écria Pierrot, l'œil jaloux. (ViollierSaisons 1996, 237, v. l'ex. cité ci-dessus)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire dépouillé.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1996), apparaît dans un roman des années 1996, à orientation régionaliste modérée, dans un passage situé dans le Bocage vendéen des années 1890 (1996 2x). Il figure une fois dans le discours citant, lorsque mis en relief (1996), commentant un emploi qui figure dans le discours cité d'un locuteur vendéen à la fin du 19^e s., un jeune agriculteur du Bocage vendéen (1996). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme est entouré d'un commentaire métalinguistique qui renvoie à son usage antérieur dans le discours cité. La glose recourt au verbe descriptif *appeler* (*Il appelait refus*), puis après l'adjectif démonstratif *ces*, à une périphrase définitoire de type lexicographique (*blocs de pierre qui arrêtent le fer et le dévient*). **3)** Le diatopisme, en modalisation autonymique, figure en fonction de rhème, cité selon le mode explicite 'comme il disait/l'appelait' – implicitement présenté comme un idiosyncratisme, attribué à Pierrot. Le terme homonymique avec des lexèmes de la langue générale, dont il pallie la carence, est rendu accessible par une définition explicite et sémantiquement transparente. Son glosage et son emploi dans le discours cité signalent qu'il est utilisé pour caractériser le personnage à travers son langage non pas en tant qu'individu (celui-ci ne jouant pas de rôle narratif particulier), mais en tant que représentant du monde agricole du passé mis en scène, qui est représenté dans l'univers créé, avec son vocabulaire authentique, dans le but d'augmenter l'authenticité du discours. Si l'attribution du diatopisme

au personnage implique une non-coïncidence du discours à lui-même, celle-ci est relativisée par sa reprise dans le discours citant sans marquage.

ENQUETES. **1)** L'emploi est reconnu par 1/12, locuteur de milieu moyen dans la quarantaine, peu en contact avec l'agriculture mais attentif à son entourage et vivant à la campagne dans le Bas-Bocage vendéen (dans le centre-ouest de la Vendée). Il est récusé par deux témoins supplémentaires (âgés de quinze et dix-neuf ans, vivant en milieu rural dans le Bocage vendéen, dont l'un est agriculteur apprenti), de même que par les cinq locuteurs agriculteurs que nous avons enquêtés. Ces derniers connaissent pourtant bien son homonyme (gén.) agric. désignant l'herbe délaissée par les animaux lors du pâturage (cf. TLF) ; trois parmi eux disent désigner le référent par un hyperonyme (gén.), *cailloux* (s.m.pl.) (il s'agit très probablement d'un emploi rare ou local) (EnqWissVendée 2009). **2)** Mot confirmé comme utilisé dans le Bas-Bocage vendéen et non remarqué ailleurs en Vendée, ressenti comme moins usuel que son homonyme (gén.) agricole (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme absent des sources consultées ♦♦ représente une innovation interne du français dans son registre agricole. S'il ne s'agit pas d'un emploi agricole général mal élucidé dans les dictionnaires généraux, il est probable qu'il s'agisse d'une innovation du français local dans le (Bas-)Bocage vendéen. Il s'agirait alors d'un diatopisme sémantique qui a pu avoir été formé par extension de sens à partir du fr. *refus* "ce qu'il y a de plus mauvais, rebut" (FEW X, 199b *REFUSARE) – comme le frm. "herbes que les bêtes bovines refusent de manger" (*ib.*), technicisme « agric. » bien employé de nos jours en fr. gén. (cf. TLF B.2.a, cit. Agric. 1977 ; Rob 3 ; Ø Lar 2004, PR) et également bien connu en Vendée, notamment dans le milieu agricole (Enq. 1-2). Le référent désigné par ce technicisme agricole – où *refus* désigne "ce qui a été refusé" (TLF B 1 « vieilli »), "ce qu'un autre a refusé" (Littré 1874 sens 2) – ne représente cependant pas, pour l'agriculteur, une difficulté technique comparable lors du labourage à celle que pose le référent désigné par notre diatopisme *refus* "bloc de pierres [...]". Il est donc également possible que ce dernier représente un diatopisme lexématique formé à partir du fr. *faire refus de* (dep. 1226, FEW X, 199a) – comme le technicisme frm. *refus* "moment où un pilotis, une cheville, etc. qu'on enfonce, cesse de pénétrer" (*ib.* ; aussi Rob 4.a ; TLF A.1 spécial. ; Littré 1874 sens 6) – pour désigner "ce qui refuse quelque chose", ici les pierres, refusant le passage régulier de la charrue. En effet, le verbe *refuser* désignant l'action de la charrue (comme d'autres outils) lorsqu'elle ne peut pas pénétrer dans la terre, a été relevé comme un « t. de métier » sans restriction diatopique (Lachiver 1997) ; il est donc à rapprocher du sémantisme de fr. gén. *refuser* "action de refuser ce qui est demandé, exigé", "fait de refuser quelque chose" (cf. TLF Étym. A). ♦♦♦ L'emploi

relevé dans notre corpus primaire, non relevé dans les sources consultées, est bien employé de nos jours en français dans le Bas-Bocage vendéen (quoique plutôt rare), selon le corpus primaire de même que nos enquêtes de terrain (Enq.). S'il peut s'agir d'un localisme agricole dans la région, en présence de l'emploi du verbe correspondant *refuser* dans le registre agricole du fr. gén. au sujet d'outils divers, il n'est pas à exclure qu'il s'agisse d'un technicisme agricole général. Il coexiste en fr. gén. contemporain avec des homonymes, courants et techniques (v. ci-dessus et TLF, Rob).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ rare, Bas-BocageV (reconnu par 1/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après fr. *faire refus de* (dep. 1226), ou après fr. *refus* m. "ce qu'il y a de plus mauvais, rebut" (dep. 1340) FEW X, 199a ou b s.v. *REFUSARE "zurückweisen" [dér.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : Ø Littré 1874/1877, Plaisance/Cailleux 1958 (en ce sens), Clément 1981 (en ce sens) ; Ø mais 'rural, du passé' « t. de métier » *refuser* "on dit d'un outil (couteau, charrue, mouton) qu'il refuse, quand il ne peut couper, pénétrer, enfoncer" Lachiver 1997, 1435 (sans indic. de sources) ; Ø Google web en ce sens (dépouillement des dix premières attest., le 16/07/09)³⁷⁸.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 1994/1999/2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, Beauchet-Filleau 1864, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908 [Anjou], Musset 1938 [CharM.], SvensonMaraisV 1959, LaChausséeSables 1966, ALO I 1972, c. 165 'une motte de terre', RézVouvant 1976, GachignardMaillezais 1983, GautierContesVendée 1986, Perraudau s.a. [Bois-de-Céné].

³⁷⁸ Deux sur les dix premières attestations concernent un emplois proches de *refus* s.m. techn. géol. "part caillouteuse d'un sol (pentes en érosion ; jardins)", une fois en référence à la bordure sud-ouest du Massif Central. Source : Delaunois, Antoine (2009) : "Plateaux et collines sur schiste et autres roches primaires", article publié le 13/01 et mis à jour le 30/12/09, consulté à l'adresse http://www.mp.chambagri.fr/article.php3?id_article=899 (consulté le 16/07/09) ; p.-ê. s'agit-il ici du sens techn. agr./géol. plus restreint "ce qui est retenu d'éléments passés au tamis [= filet à émaillés serrés]" ; les attestations identifiées dans le corpus informatisé constitué de Google web ne sont pas suffisamment sûres. Pour ce terme de granulométrie, v. aussi Plaisance/Cailleux 1958, 449 s.v. *refus* sens 1.

COURANT, et TECHN. (MENUISERIE) USUEL "petite chute de bois produite par un outil tranchant lors du travail de menuiserie". Réf. / Syn. gén. *copeau*

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

Elle [Armandine] souriait en suivant mes gestes, ses grosses lèvres peintes en rouge. Qu'est-ce qu'elle s'imaginait ? Qu'elle m'impressionnait avec sa peinture ? Elle avait tout d'une traînée [...]. Elle était frisée comme un de ces épouvantails que je coiffais d'un paquet de mes rifles [en note : copeaux]³⁷⁹. (ViollierMariennée 1980, 61)

— Sans comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ces odeurs [de bois de l'atelier de menuiserie] me fermèrent les yeux et parfumèrent ma nuit. Je m'étonnai le lendemain matin de m'éveiller dans mon lit, alors que j'avais cru dormir le nez piqué dans mon tas de rifles. (ViollierMariennée 1980, 97)

REMARQUES. **1)** Sans précision du genre dans l'œuvre d'Yves Viollier (v. s.f. RézOuest 1984, 243). **2)** Nous n'avons pas enregistré le synonyme général *copeau* lors de notre dépouillement du corpus primaire.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1980), dans un roman proprement régionaliste des années 1980, apparaît toujours dans le discours citant, d'un narrateur intradiégétique, menuisier, textualisé dans les deux exemples (1980 2x). Il figure une fois dans une comparaison, lors de son premier emploi. **2)** La mise en relief lors de ce dernier, sans marquage, est constituée d'une glose synonymique en note de bas de page qui fournit une définition accordée à la syntaxe de la phrase (*copeaux*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, et utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son emploi dans une comparaison signale qu'il est doté d'une valeur d'expressivité, et vise peut-être aussi à augmenter l'expressivité du discours. Son emploi rare, dans le discours citant d'un menuisier au sein d'un roman régionaliste, suggère qu'il s'agit pour l'auteur d'un emploi technique de menuiserie qui est associé à l'usage dans la région, et qui est jugé légitime dans le discours sur le passé rural dans la région.

³⁷⁹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

ENQUETES. 1) Le diatopisme est en Vendée déclaré connu par 9/10 locuteurs (c.-à-d. tous sauf une jeune femme de milieu modeste du Bocage vendéen), et déclaré employé par 6/9 – surtout des locuteurs âgés de plus de 60 ans de milieu aisé. Il est présenté comme *le* terme technique de menuiserie, et comme ayant été dominant dans le passé en général, alors qu'il est désormais moins fréquent que *copeau*. Aujourd'hui, certains signalent surtout employer *rifle* (deux loc., qui l'utilisent spontanément), d'autres surtout *copeau* (c.-à-d. les trois locutrices), et encore un autre dit recourir autant à l'un qu'à l'autre. Le mot est aussi connu par les lectures et les dictées scolaires (témoignage d'un professeur de langue retraité), et confirmé par 1/10 comme pouvant se prononcer sans le /l/ en syllabe finale dans le discours relâché. Tous récusent le mot *ripe* (10/10). Un locuteur âgé signale l'emploi de la même forme *rifle* pour désigner la *ravenelle* (syn. *giroflée des jardins*, cf. TLF, l'herbe à lapin, à tige assez dure et contenant un liquide laiteux, que l'on ramassait dans le passé au bord des routes (témoignage de CLM) (EnqWissVendéeCompl 2010). 2) L'auteur confirme que *rifle* (mais non *rife*), synonymique de *ripe* (Com. hist.-comp.), était le mot régulier et dominant en Vendée dans le passé récent, qu'il entendait surtout dans les ateliers de tonnellerie et de menuiserie. Il est toujours bien employé de nos jours, mais concurrencé par le synonyme général *copeau*, qui était inusité dans le passé mais semble aujourd'hui être à fréquence égale à *rifle* (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ La lexicographie différentielle contemporaine ne fournit pas de datation pour ce particularisme, ♦♦ qu'elle fait dériver de *rifler* "raboter au riflard, à la varlope" (RézOuest 1984/1990) – lui-même d'une famille issue d'afr. *rifler* "écorcher légèrement", de l'ancien haut-all. RIFFILON du même champ sémantique ("couper en morceaux avec une scie, froter", FEW XVI, 709a). Il s'agit donc en fr. d'un diatopisme lexématique formé par aphérèse (déverbal), si l'on ne retient pas l'hypothèse d'une formation par extension de sens (diat. sémantique) à partir de *rifle* "éclat de pierre", sens (diat.) qui est attesté dans l'Ouest au 15^e s. (ang. 1473, *ib.*, 709b RIFFILON I.1.b.β). ♦♦♦ Le diatopisme est particulièrement caractéristique d'une aire compacte de l'Ouest, où il a été dialectalement relevé en Anjou, Poitou et Gironde (FEW XVI, 709b-710a) – mais est aussi attesté sous la forme de variantes en Dordogne (*rifo* Dord., *rifau* m. Périg.), dans le Tarn-et-Garonne (type *rüfel* TarnG.), et dans les Vosges (*rifo* Ventrou, *rife* bress., Vagney) (*ib.*, 710a). Il est de nos jours toujours attesté dialectalement dans le Centre-ouest en général (ALO ; Vend., DSèvres, SefcoOuest 1994/2004) – où il est aussi usuel en français (RézOuest 1984/1990), et appartient à la norme régionale, du moins en Vendée (Enq.). Il coexiste en cette région avec le syn. (diat.) *ripe*

"copeau fait par le rabot (parfois par un couteau)" (RézOuest 1984, 244 s.v. *ripe*¹)³⁸⁰, mais qui ne semble plus usuel de nos jours du moins en Vendée, où il est bien employé selon Yves Viollier mais inconnu de nos témoins (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : s.f. "copeau fait par un rabot, une plane, un couteau" RézOuest 1984, 244 (cit. Viollier 1980, 61) > RézOuest 1990, 127 ; Ø DRF 2001 (en ce sens) / DRFIndex, DRFCompl 2007 (en ce sens), RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., légitime, et techn. (menuiserie) usuel (reconnu par 9/10 inf.) EnqWissVendéeCompl 2010.

— *SOURCES GENERALES* : *rifle* ang. "copeau de rabot", poit. "copeau", *rif* Vendée, *riflā* Gir. FEW XVI, 710a s.v. RIFFILON "zersägen, reiben, *hecheln" I.1.b.β ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR (en ce sens).

— *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997 (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *rife*, *rifle* "fin copeau de bois produits [sic] par le rabot" SefcoOuest 2004, 117 s.v. *copeau* (sans local., mais Vend., DSèvres 1994, 164) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, Dangirard-RézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *rifle* type de l'Ouest "copeau de rabot et de varlope" ALO 1971 I, c. 242 'la sciure de bois', en marge : 'des copeaux (de menuisier)'.

ROTE s.f.

TECHN. (AGRIC.) "lien d'osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Ils [les Vendéens immigrés en Charente] étaient allés « aux choux* ». Ils avaient chargé dans la charrette les liens de branches, appelés « rote », qui serviraient à fagoter. (ViollierVigne 1994, 134 ; pour le cotexte plus large, v. s.v. *aux choux*)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils [...] s'enfoncèrent dans les rangs de choux où ils cueillaient des feuilles. Quand le fagot était suffisamment gros, ils empoignaient les deux extrémités de la rote. [...] Sa rote lui avait graissé la joue (ViollierVigne 1994, 134 2x v. ex. ci-dessus)

REMARQUES. 2) Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire dépouillé.

³⁸⁰ Ce déverbal de *riper* "frotter, râper, raboter", attesté dep. 1743, auj. en Vendée, Vienne et Char., (RézOuest 1984, 244 s.v. *ripe*¹ > *ib.* 1990, 127), est aussi retenu dans le TLF comme un « région. (Ouest et Canada) » "copeau de bois ; *en partic.*, copeau fait par un rabot" (s.v. *ripe* sens A.3, cit. Thério 1973 d'après *Richesses Québec* 1982, et Sefco 1977 d'après RézOuest 1984), de même que dans nos sources dialectales : "petit morceau de bois en rubans résultant [orig.] du travail du menuisier" (et homon. "rouge-gorge, oiseau") VaudoréBocageV 2003, 334 ; Centre-ouest "fin copeau, mince ruban de bois produit par le rabot ou la varlope" (SefcoOuest 1994, 167 s.v. *ripe* et 2004, 117 s.v. *copeau*). Il est absent des autres sources consultées (cf. Bibl. ci-dessus).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1994), apparaît toujours dans le discours citant d'un roman modérément régionaliste des années 1990, dont l'action est localisée en Charente de la première moitié du 20^e s. où des Vendéens immigrants originaires du Bocage vendéen travaillent dans leurs plantations de choux (1994 3x). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, à la fois marqué et glosé, figure entre guillemets (sans accord avec la syntaxe de la phrase), et dans un commentaire métalinguistique, qui est fourni en incise, entre virgules, et recourt au verbe descriptif *appeler* en emploi adjectival, présentant le diatopisme comme un équivalent de la locution (gén.) qui le précède, et dont la modalisation la suit en précisant l'usage du référent désigné (*les liens de branches, appelés « rote », qui serviraient à fagoter*). **3)** Le diatopisme, en fonction de rhème, est en modalisation autonymique, présenté comme une dénomination à la fois utilisée, et citée, selon le mode explicite 'comme on dit' – en accord avec l'usage collectif (indéfini), implicitement celui des personnages du récit (Vendéens de la première moitié du 20^e s.). Les guillemets présentent le diatopisme à la fois comme cité, attribué à l'usage, figurant donc dans un îlot textuel, et comme un emploi non général (double non-coïncidence du discours) – plus précisément comme un technicisme agricole, implicitement de l'agriculture traditionnelle en Vendée, qui est rendu acceptable et légitime à travers son emploi et son glosage. Le marquage ne vise en effet pas à mettre le lecteur en garde devant un sémantisme inattendu, le signifiant *rote* existant dans l'usage général, mais dans des emplois techniques qui semblent plutôt rares, et qui relèvent de champs sémantiques très différents de celui de notre diatopisme (cf. TLF). Ce dernier est utilisé pour son authenticité, et dans le but d'authentifier le discours. Il contribue en outre à la fonction narrative du passage, qui décrit la culture agricole vendéenne dans la première moitié du 20^e s., et caractérise implicitement les personnages vendéens à travers le maintien de leur culture agricole.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée sous la forme *rote* comme un terme de spécialisation par 5/12 locuteurs, et déclaré employé par 3/5 ; tous récusent les formes *rortes* et *reorthe*. Il est utilisé spontanément par un de nos témoins en référence aux pratiques agricoles du passé, en conversation lors de notre entretien. Une locutrice qui déclare seulement le connaître (agricultrice, 48 ans, Centre-ouest) signale l'emploi d'un sens métonymique dans le nom composé *coup de rote* "coup de fouet". Un autre témoin (âgé, de milieu cultivé, vivant dans le Marais vendéen), qui récusé le lexème *rote*, indique l'usage du subst. fém. *trolle*³⁸¹ (EnqWissVendée 2009).

³⁸¹ Dial. s.f. *trolle* "corde ou torsade faite avec de la paille ou du foin, servant à lier les gerbes ou à maintenir le dôme des meules de foin" (MourainRézMaraisV 2003, 264 [1847]).

COM. HIST.-COMP. ♦ « Attesté depuis l'afr. (FEW), ce type lexical a survécu sous diverses formes dans les parlers de nombreuses régions » (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 245 [Réz]). Dans le sens du mot dans notre corpus primaire, il est en effet largement attesté en afr. et mfr. (FEW X, 337b RETORTUS "gedreht" I.1.α) – depuis *ca* 1150, sous la forme *roorte* "lien d'osier, de bois flexible" (Thèbes, éd. G. Raynaud de Lage, 3022 [éd. L. Constans, 2756 : *reorte*], datation TLF Étym.). ♦♦ La forme de notre corpus de référence, *rote*, représente une variante de cet archaïsme du français général, caractérisée par la chute du [R] devant t (chute attesté depuis 1341, dans la forme *rooite*, cf. *ib.*), qui est elle aussi de large extension (v. ci-dessous). ♦♦♦ Le type lexical relève à l'époque moderne d'un type qui est très largement attesté, y inclus dans l'Ouest entre Loire et Gironde (FEW X, 337b-338b) – où il est toujours bien relevé selon la lexicographie générale contemporaine (« région. (Ouest) », TLF), aussi utilisé dans la littérature régionale ainsi par Pérochon (*riorte*, cf. Rézeau 1978), bien représenté dans la toponymie y inclus vendéenne (p.ex. Gauthier 1996)³⁸², et est largement dominant selon les sources régionales (ALO c. 345 ; v. aussi VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainRézMaraisV 2003 [1847]). La forme de notre corpus primaire *rote*, aussi de large extension, de la Normandie jusqu'à la Franche-Comté (norm. DT à Pierrec.), en suivant le *Strich* (FEW X, 337b-338b), est dominante en Vendée selon l'ALO, de même que dans l'extension septentrionale dans la LoireA., le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire (ALO c. 345 ; aussi c. 67 pour l'Indre-et-Loire ; aussi GachignardMaillezais 1983, SefcoOuest 1994/2004 ; Verrier/Onillon 1908 [Anjou] ; FEW X, 337b-338a) – plus précisément sur une petite aire compacte qui s'étend jusqu'à la Loire (ALBRAM c. 378). De nos jours, c'est toujours la forme *rote* qui est reconnue en français en Vendée selon nos enquêtes, de façon exclusive (Enq.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *rote* s.f. Vend. "lien de branche" RichessesThib 2008, 39 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 134, déf. d'après ALO) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ t. techn. (agric. trad.) encore bien connu (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : [var.] *réorte* 'frrég.' Vendée "hart, lien fait d'une jeune branche tordue" (nombreuses var.) Barkan 1966-1967, 143 ; [var.] *riorte* s.f. 'actuellement dans le registre patois' [mais aussi] chez Pérochon [Deux-Sévrien,

³⁸² La toponymie locale l'atteste sous la forme de la variante *Réorthe*, désignant un village de 831 habitants (chiffre de la fin du 20^e s.), dans le Bocage vendéen du centre-est de la Vendée, fondé au 11^e s. comme prieuré (Ouest-France 1991, 185), et attesté à l'écrit depuis 1197 sous la forme *Retorta*, renvoyant à un "lien tressé d'osier" – comme les toponymes *Saint-Mars-la-Réorthe*, *La Riotte* et *La Rorthière*, tous exclusivement attestés en Vendée (d'après Gauthier 1996 ; cf. VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334). S'intéressant à l'origine des mots, un ouvrage collectif de journalistes vendéens condense les étymologies populaires selon lesquelles le mot viendrait du lat. RIVEM ORTUM ou RIA et ORTA "lieu des sources" selon les uns, « selon les autres de Rothe (patois vendéen) [sic] qui désigne la branche du chêne ou du châtaignier, de la grosseur d'un doigt, torsadée, avec une boucle à l'extrémité, qui servait à lier les fagots » (Ouest-France 1991, 185).

instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 113 (qui renvoie aussi aux var. *réorthe* et *rorte*) ; Ø mais topon. *Réorthe* (nom de village) Ouest-France 1991, 185 ; "lien tressé d'osier" aussi dans la topon. vend. *Réorthe* (dep. 1197 *Retorta*), *Saint-Mars-la-Réorthe* (1x), *La Riotte* (1x), *La Rorthière* (2x) Gauthier 1996, 198 chap. V "L'agriculture" : "Le matériel agricole".

— *SOURCES GENERALES* : *rorte* LoireI Littré "lien d'osier", *riorte* nant. "lien pour fagots" [...], *rôte* hmanç. et *rote* ang. "lien en osier, etc." [LoireA., Sarthe et surtout Maine-et-Loire] [...], *rorte* Vendée RevBret 1857, 2, 12 et Beauvoir "lien de paille" [Vendée] [...] FEW X, 337b-338a s.v. RETORTUS "gedreht" I.1.α ; [var.] *réorthe* « région. (Ouest) » "lien d'osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots" TLF s.v. *réorthe* (cit. La Varende 1942) ; Ø Rob (en ce sens), Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' "lien fait de jeunes branches de taillis", var. *rorte* Lachiver 1997, 1477 sens 1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [var. phon. et orthogr.] *reorthe* s.f. "attache faite avec une branche d'arbre que l'on tord" « Deux bourgs de la Vendée portent ce nom. *Retordere* basse latinité. [Les communes de Vendée auxquelles La Fontenelle fait allusion sont *La Réorthe* et *Saint-Mars-la-Réorthe*.] [orig.] » VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334 s.v. *reorthe* ; [var. phon.] *rorte* s.f. "lien de cotret [= fagot] et, par diminutif, *ortea*, *orteau*", « [e]n vx fr. *roorte*, *reorte*, *riorte*, etc. [...] » MourainRézMaraisV 2003 [1847], 245 s.v. *rorte* ; *rote* s.f. "lien de fagot (d'osier ou de bois vert tordu)" ([var.] p.ex. *rouate*, *rouërte*, et *riorte* s.f. "lien de gerbe") SefcoOuest 2004, 281 s.v. *lien* (Ø mais [var.] *riorte* "lien de fagot, d'osier ou de bois vert tordu" DSèvres, Vienne, Charentes, 1994, 167 et [dér.] *rotéa* s.m. Vend. "branche souple servant de lien, tout ce qui peut servir de lien", 1994, 172, et [var.] *réorte* et *rorte* s.f. Vend. "anse de panier", 1999, 137 et 139) ; Ø Corbrejaud-Noirmoutier 2005 (mais s.f. "anse de panier", 46) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *rote*, *rôte* s.f. Anjou "tout ce qui sert à lier", "lien en osier" Verrier/Onillon 1908, 220 *rote*² ; *rote* s.f. "lien en bois" et [rɔ̃tɛ̃] s.m. "lien en paille" Saint-Benoît-la-Forêt (arr. Chinon, Indre-et-Loire) ALO 1971 I, c. 67 'le lien' et type largement dominant dans l'Ouest et ses aires limitrophes dans le nord, est et sud (surtout sous les formes [rjɔ̃t] et [rjɔ̃rt] sauf en Vendée et dans l'extension septentrionale [LoireA., Maine-et-Loire, Indre-et-Loire], où domine [rɔ̃t]) ALO c. 345 'la hart' ; [var.] *riorte*, *rôte* "brin d'osier qu'on a tordu sur son axe pour le rendre plus souple et dont on se sert pour entourer et lier les fagots" GachignardMaillezais 1983, 225 s.v. *riorte* ; type [rɔ̃t] (et var. plus rare [rɔ̃rt]) quasi-exclusif sur une bande méridionale de LoireA. et Maine-et-Loire (Pays de Retz, Mauges ; de La Benate à l'ouest, à Vernantes à l'est, sur une bande au sud et nord de la Loire) "lien de fagot (fait d'une branche tordue)" (cf. aussi ALF c. 1609) ALBRAM II 1983, c. 378 'un lien de fagot'.

TECHN. (AGRIC.) "tige de bois mobile qui, placée sous une charrette non attelée, l'empêche de basculer en avant ou en arrière". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Il sortit la charrette [à main] de dessous la loge* [en note : abri de chaume]³⁸³ de genêts, et il la tira devant la boulangerie*. / À plat sur sa servante⁽³⁾ [orig.], il se mit à la balayer de près. [en note : (3) Béquille où appuyer la charrette.] (ViollierMalvoisine 1979, 18)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il la posa à plat sur la béquille de la servante [de la charrette], et la balaya de près. (*ib.* 1997, 16) / (*ib.* 1979, 19, 26 > *ib.* 1997, 17, 22 ; 1986, 16, 70)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme, rare, est d'emploi exclusif dans le corpus primaire, mais coexiste avec des emplois généraux hyperonymiques, également utilisés au sujet de charrettes : *aiguillon*, en emploi imagé (1972, 32), et *béquille*, à proximité d'un emploi du diatopisme (1997, 16) et au sein du métadiscours définitoire (1979, 18) – outre des emplois par exemple au sujet d'un vélo (2003, 86).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief lors de son premier emploi (1979), apparaît dans deux romans des années 1970 et 1980, à orientation régionaliste marquée (1979/1997 3x, 1986 2x). Il figure toujours dans le discours citant, dans des passages narratifs situés dans le Bocage vendéen de l'entre-deux-guerres (1979/1997) et dans l'Ouest de la fin du 18^e s. (1986). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, les trois emplois du diatopisme sont maintenus tels quels (1979, 18, 19, 26 > 1997, 16, 17, 22), avec effacement cependant de la mise en relief dans la version définitive (ci-dessous), qui recourt cependant à l'hyperonyme général *béquille* dans le cotexte immédiat, assurant l'accessibilité du passage (1997, 16). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase synonymique (*Béquille où appuyer la charrette*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, décrivant un élément de l'outillage traditionnel d'une ferme. Il n'est pas doté de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural du passé récent.

³⁸³ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

ENQUETES. 1) L'emploi est reconnu en Vendée par 3/12 témoins – deux agriculteurs (voisins), l'un dans la cinquantaine, l'une dans la quarantaine, de même que par la fille de cette dernière, étudiante âgée de 22 ans – dont le premier déclare aussi l'utiliser. Il est signalé comme désignant une béquille utilisée sur les charrettes traditionnelles (2/3), et comme un mot encore fréquent aujourd'hui (1/3). Il est inconnu d'un témoin supplémentaire âgé de seize ans. Deux agriculteurs âgés (bilingues dialectophones) ne connaissent que le mot *béquille* [bækij] pour désigner l'outil qui permet de garder une charrette à l'horizontal, alors que deux autres témoins (agriculteurs) signalent employer *chambrère/chambrière* pour désigner le bout de bois posé sous l'aiguille de la charrette (EnqWissVendée 2009). 2) Le mot a le statut de terme technique utilisé encore aujourd'hui dans le Bas-Bocage vendéen pour tout type de charrette, à cheval, à bœufs ou à main, connu d'Yves Viollier depuis son enfance où il l'avait entendu d'abord chez son père, tonnelier puis menuisier et ébéniste (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Non daté anciennement dans les sources consultées, qui le répertorient seulement depuis 1960 (PignonÉvPhonPoit 1960), ♦♦ l'emploi agricole de notre corpus primaire désignant un objet qui sert, qui aide, représente un diatopisme sémantique formé par métonymie à partir du frm. (auj. sorti de l'usage) "support en bois qui sert à soutenir une voiture [...]" qui est aussi attesté dans le Centre-ouest (FEW XI, 539a SERVIRE ; aussi Lachiver 1997, 1536 sens 3)³⁸⁴ – par application à d'autres ustensiles, ici une charrette à main. Il pourrait s'agir d'une innovation interne en frm. dans la région (du 19^e s. ou début du 20^e s.), si nous n'avons pas affaire à un emploi général rural mal élucidé dans les dictionnaires généraux. L'emploi de *servante* en référence à des fiacres représente quant à lui un emploi par métonymie à partir du fr. gén. (mfr., frm.) *servante* "femme ou fille qui est employée aux travaux du ménage et qui sert à gages" (*ib.*, 538b ; aussi TLF) – tout comme le sens frm. "petite table qu'on place auprès d'une table à manger [...]" (FEW XI, 539a ; aussi TLF), ou le technicisme fr. gén. contemporain de menuiserie et forgerie "support de hauteur réglable offrant un point d'appui pour les pièces de bois ou de fer très longues que l'on travaille à l'établi" (TLF 3 ; Rob sens II.2, Lar 2004 *servante*²). ♦♦♦ L'emploi de notre corpus qui manque à FEW a bien été relevé dans le Centre-ouest dans les variétés dialectales, par Pignon sans localisation particulière (PignonÉvPhonPoit 1960), et pour le Centre-ouest à l'exclusion de la Charente (ALO), puis de la Vendée (SefcoOuest 1994/2004). Il est au contraire bien attesté dans ce département de nos jours, selon notre corpus primaire et selon nos enquêtes de

³⁸⁴ Le lexème retenu comme relevant du frm. est aussi attesté sporadiquement dans les glossaires dialectaux (aussi sous la forme de variantes) : dans les Ardennes, en Haute-Normandie, en CharM., dans l'Allier, en Isère et dans les Alpes-de-Haute-Provence (Bouillon, havr., saint., aun., St-Seurin, Varennes, Beaur., Javie) (FEW XI, 539a).

terrain, du moins en français (Enq. 1-2). Le diatopisme, peut-être caractéristique du Centre-ouest entre Loire et Gironde où il est bien implanté, est synonymique en cette aire avec le diatopisme et dialectalisme *chambr(i)ère*, usuel en ce sens (PignonÉvPhonPoit 1960, ALO, SefcoOuest 1994/2004, 55 s.v. *béquille*), aussi en français en Vendée "pieu pour caler une charrette" (Barkan 1961-1962, 81 ; aussi 'rural, du passé', sans local. Lachiver 1997, 1536 s.v. *servante* sens 3), aussi signalé par deux témoins agriculteurs (Enq. 1 ; v. aussi chap. 2.5.1, et s.v. *garde-genoux* en note pour l'homonyme *chambrère* "femme de chambre").

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ techn. agric., considéré comme fréquent par ceux qui le connaissent (reconnu par 3/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après frm. *servante* "support en bois qui sert à soutenir une voiture dans la position de tirage, quand cette voiture est arrêtée" (dep. 1871), [...] *sarvante* saint. aun., *id.*, *servante* St-Seurin [CharM.] [...] FEW XI, 539a s.v. SERVIRE [méton.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; [var.] *sarvante* (syn. *chambarière*) "chambrière (béquille de charrette)" SefcoOuest 2004, 91 s.v. *chambrière* sens premier (sans local., mais DSèvres, Vienne, Char., CharM. "chambrière [= béquille] maintenant horizontale une charrette à deux roues, non attelée", 1994, 188 sens 2) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièreMontaigu 1809, LalannePoit 1867 ; dans le discours déf. à sens ambigu (p.-ê. gén.) *chambrère* s.f. "chambrière, servante", "bâton qui soutient une charrette" FavrePoit 1867, 77 (cit. Beauchet-Filleau et le comte Jaubert, de Bourges) ; Ø FavrePoit 1881, Verrier/Onillon 1908 ; mis en relief : *chambrière* 1. "servante", 2. "piquet qui, placé sous une charrette non attelée, l'empêche de basculer en avant ou en arrière ; on l'appelle aussi « servante »" PignonÉvPhonPoit 1960, 107 ; *servante* s.f. Centre-ouest sauf Char. "tige de bois mobile qui, placée sous la charrette, la soutient lorsqu'elle n'est pas attelée" (moins bien représenté que le type *chambrière*) ALO 1971 I, c. 129 'la chambrière'.

FAM. "endroit où l'on travaille" (cf. RézOuest 1984) (*sur le tail*). Réf. / Syn. gén. *chantier*

— Dans le discours citant :

Je n'aurais pas eu ma bouffée d'oxygène du dimanche, je crevais sur le tail [en note : chantier]³⁸⁵ derrière ma machine [à l'usine]. (ViollierMariennée 1980, 87)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Au moment de remplir les granges [...] pas question de laisser son outil sur le tail pour que tout se perde. (ViollierLoups 1985, 139)

REMARQUES. **1)** Dans le corpus primaire, le diatopisme figure exclusivement au masculin, et sous la forme *tail* (cf. Com. hist.-comp.). **2)** Avec deux occurrences, il est rare par rapport au synonyme général *chantier*, utilisé sept fois au minimum, selon nos comptages, pour désigner un lieu de travail d'ouvriers (de charbonnier, tonnelier, menuisier) (1982, 75 ; 1986, 11 ; 1996, 84 ; 2001, 141, 142, 213 ; 2002, 49), toujours dans le discours citant. Le synonyme général *chantier* est aussi employé pour renvoyer au travail manuel en cours, de maçonnerie, de tricot, de construction de bateaux ou de rénovation d'un château (1996, 37 2x ; 1998, 212, 216 ; 2001, 243, 337 ; 2003, 78, 112, 113 ; 2004, 170) – dont deux fois dans le discours direct, d'une Vendéenne et d'un Corrèzien installé en Vendée (2001, 337 et 243) – sens qui correspond à un emploi du diat. *tail(le)* "travail en cours" (cf. Enq. et Bibl.) qui n'est pas attesté dans notre corpus primaire.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1980), apparaît dans deux romans proprement régionalistes des années 1980, toujours dans le discours citant, qui textualise la présence du narrateur intradiégétique, le héros Arsène, lors du premier emploi du diatopisme (1980, 1985). **2)** Lors de ce dernier, le diatopisme sans marquage est mis en relief à l'aide d'une glose définitoire – synonymique – en note de bas de page (*chantier*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son emploi dans un énoncé de type familier et expressif, dans la locution *crever sur le tail*, signale qu'il est doté d'une valeur d'expressivité et implicitement d'authenticité dans la communauté d'appartenance du locuteur (menuisier vendéen, narrateur intradiégétique et héros du récit). Il contribue au niveau narratif à la fonction du passage qui vise à exprimer la souffrance du héros qui aime la campagne et dépérit en ville au point d'adopter des

³⁸⁵ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

comportements maladifs, et par là à développer l'opposition ville/campagne que présente le roman, selon un schéma régionaliste traditionnel.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré employé, par 6/12 locuteurs comme un mot familier, au fém. ou masc. par 4/6, ou au fém. exclusivement par 2/6. Il est défini comme un terme générique renvoyant à une tâche (2/6), au travail ou lieu de travail (1/6), et plus spécifiquement à un morceau de champ ou de pré (en chantier ou non), agricole, viticole ou forestier (2/6). Il est en particulier employé dans la loc. *être sur la taille* "être au travail" – signalée par un témoin (conducteur de travaux DDE, 47 ans) et utilisée spontanément par un autre (ouvrier, 45 ans). Un troisième témoin, agriculteur (44 ans) dit employer en particulier l'expression *se mettre / ne pas être à la taille*, c.-à-d. "au rythme du travail (implicitement : avec les autres)", et précise que *tail* était très fréquent dans le passé, mais aujourd'hui vieilli (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Sans datation en lexicographie différentielle. ♦♦ Il s'agit d'un emploi par métonymie du diat. *tail* (var. f. *taille*) "commencement, ébauche d'un travail, qui permet ensuite d'avancer méthodiquement" (cf. RézOuest 1984, 257 sens 1.a ; aussi SefcoOuest 1994/2004) – sens qui est toujours bien utilisé de nos jours en Vendée (Enq.). Il représente lui-même un emploi par restr. de fr. gén. *taille* (cf. "action de tailler, de couper ; résultat de cette action" TLF I, "action de partager, de répartir ; résultat de cette action" TLF II ; à rattacher à TALIARE FEW XIII/1). Il s'agit donc dans l'emploi mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier d'un diatopisme sémantique. ♦♦♦ Selon les données du FEW, le diatopisme est attesté exclusivement en Charente-Maritime (St-Seurin), sous la forme *tail*, y compris au sens (premier) "ouvrage" (FEW XIII/1, 42b). Il est bien vivant dans l'Ouest, où il peut être utilisé au fém. et au masc. (RézOuest 1984, SefcoOuest 1994/2004 ; Enq.). La forme *tail* est surtout utilisée dans les Charentes et probablement due à l'influence des parlers d'oc (RézOuest 1984), mais aussi la seule à être attestée dans l'œuvre vendéenne d'Yves Viollier. Le mot est utilisé dans l'Ouest à côté d'un homonyme qui désigne une tranche (de pain), *taille* s.f. (RézOuest 1984, 258 sens 2.a). Ce dernier est également un diatopisme sémantique familier qui a été formé à partir du fr. gén. *taille* "résultat de l'action de tailler" (ci-dessus). Le FEW l'a relevé sous la même forme, désignant une (mince) tranche de pain, en particulier pour la soupe, dans le nord-ouest – en Basse-Normandie, Ille-et-Vilaine (Bretagne) et Charente-Maritime – ainsi que dans le sud-est de la Belgique (lütt., nam. ; bnorm. Seg 39, Pléch., SeudreS.) (FEW XIII/1, 50b). Ce sens aussi entré dans la littérature régionale, par exemple chez Pérochon (cf. Rézeau 1978, 119), est toujours vivant en français en Vendée (Barkan 1966-1967, 147) et dans le Centre-ouest, aussi dans des locutions verbales (RézOuest

1984). Il est également attesté une fois dans notre corpus primaire, sous la forme *tail* s.m. (1985, 269).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *tail* s.m., *taille* s.f. commencement, ébauche d'un travail, qui permet ensuite d'avancer méthodiquement ; *p. méton.* chantier, endroit où l'on travaille" RézOuest 1984, 257 sens 1.a (cit. aussi Viollier 1980, 87) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu et employé, fam., légitime (reconnu par 6/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1966-1967, Rézeau 1978 (en ce sens).

— *SOURCES GENERALES* : *tail* St-Seurin "chantier, ouvrage" [CharM.] FEW XIII/1, 42b s.v. TALIARE I.1 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraixV 2003 ; [sens 1] *tail* "chantier" SefcoOuest 2004, 92 s.v. *chantier* et "travail, ouvrage en cours, chantier" *ib.*, 464 s.v. *travail* (sans local., et sans restr. "chantier, ouvrage, travail en cours", et Vienne, Char., CharM. loc. *retourner à son tail*, 1994, 217 sens 1 ; aussi dans le paradiscours avec mise en relief : « le chantier, le *tail* », 1992, 15 "Présentation") ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, Dangirard-RézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

TIRER v. tr.

RURAL, USUEL "extraire le lait des femelles de certains animaux domestiques (vache, chèvre), part. en pressant leur pis" (cf. RichessesRéz 2007) (*tirer les vaches*). Réf. / Syn. gén. *traire*

1. En empl. tr. dir. [suivi d'un obj. dir.]

◆ Loc. verb. *tirer le pis*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il s'accroupit dessous [la vache], et se mit à tirer le pis (ViollierCortège 1986, 175)

◆ Loc. verb. *tirer les vaches*

— Dans le discours citant :

Et maintenant elle s'en retourne [...], contente à l'idée de la tablée dominicale qui l'attend, le pot-au-feu aux choux, la brioche, le café, les gestes de chacun un peu plus alanguis [...] jusqu'à l'heure de « tirer » les vaches [...]. (ViollierLise 1974, 149)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : à force de tirer* les vaches (ViollierMariennée 1980, 68 ; v. pour le cotexte s.v. *grappe*) / tirer les vaches (ViollierDétour 1992, 18)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : tirer les vaches (ViollierMalvoisine 1979, 43) / Michel tirait les vaches quand j'arrivais [...] et me parla] en continuant de tirer sur les tétines. (ViollierMariennée 1980, 133) / pour tirer les vaches (ViollierLoups 1985, 233)

2. En empl. de part. passé [au sujet du lait ou de l'animal : une vache ou une chèvre]

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : le boire tout chaud [le lait de chèvre] quand il était juste tiré (1979, 106) / quand tu étais juste tirée (ViollierMalvoisine 1997, 83) / – Est-ce que les vaches ne devraient pas être tirées [...] ? (ViollierMère 2007, 10)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il fallait qu'elle n'eût pas été tirée quasiment depuis qu'ils étaient partis (ViollierCortège 1986, 205)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme figure surtout en emploi transitif direct, sept fois, quasi-exclusivement dans la locution *tirer les vaches* (1974, 1979, 1980 2x, 1985, 1986, 1992), et trois fois en emploi de participe passé (1979/1997, 1986, 2007). **2)** Le diatopisme coexiste dans le corpus primaire avec de nombreux emplois du synonyme général *traire*, que nous avons recensé dans huit romans à orientations diverses, où il figure vingt-trois fois au minimum – n'ayant pas été enregistré systématiquement dans les romans généraux de 1972 et 2007, où il est fréquent dans le discours citant (1972, p.ex. 130 ; 1979, 106 ; 1980, 90, 168 ; 1989, 157 ; 1994, 119, 206, 214, 269, 281 ; 1996, 110 2x, 140 2x, 141 2x ; 1997, 34 ; 1998, 88, 148, 184, 263 ; 1999, 67, 146, 147 ; 2001, 128 ; 2007, p.ex. 9, 52, 87). Ces emplois figurent deux fois dans le discours direct de deux domestiques charentais (1999, 146, 147), mais surtout dans le discours citant, dont une fois à proximité du diatopisme figurant dans le discours cité (2007, 9). Il apparaît surtout en emploi absolu (p.ex. 1994, 214 ; 1996, 110, 140 2x, 141 2x ; 1998, 88, 148 263), trois fois au participe passé/adj. *traite(s)* (1996, 141 2x ; 1999, 67), une fois en référence au lait (1996, 110) et cinq fois dans des locutions particulières : *traire les vaches*, quatre fois (1982, 168 ; 1994, 119, 206 ; 2001, 128) et *tabouret à traire*, une fois (1998, 184 ; v. aussi s. *becote*). **3)** Le diatopisme est particulièrement associé à la traite manuelle (Enq.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à neuf occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1974), apparaît dans sept romans des quatre décennies qu'elle couvre, à orientations diverses, générale et régionaliste, dont les récits sont toujours situés dans le Centre-ouest (1974, 1979 2x/1997, 1980 2x, 1985, 1986, 1992, 2007). Il figure cinq fois dans le discours citant (1974, 1979, 1980, 1985, 1986), et quatre fois dans le discours cité, de locuteurs vendéens de la première moitié du 20^e s. : un jeune agriculteur, le héros Armand, une jeune femme, une grand-mère, et enfin une paysanne dans la trentaine – s'adressant tous à des proches de la région, sauf Armand qui s'adresse à sa chèvre (1979/1997, 1980, 1992, 2007). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le premier emploi du diatopisme (dans le discours citant), à l'infinitif, dans la loc. *tirer les vaches*, est remplacé par son synonyme général *traire* (1997, 34) alors que le second, dans le discours direct, au participe passé, est

maintenu ; l'auteur applique seulement un changement de sujet (1979, 106/ 1997, 83). **2)** Lors de sa mise en relief dans un roman à orientation générale (1974), le diatopisme, figurant dans le discours citant, n'est pas glosé mais marqué entre guillemets qui entourent le verbe, et non pas son complément direct (*l'heure de « tirer » les vaches*). **3)** Le diatopisme (c.-à-d. le verbe *tirer* sans le compl. *les vaches*) est en modalisation autonymique et figure en fonction de thème. Les guillemets signalent un emploi qui est en accord avec l'usage, cité dans un îlot textuel, selon le mode implicite 'comme on disait' (c.-à-d. dans le passé institué dans le roman). Le marquage sert cependant avant tout à mettre en garde le lecteur visé devant un sémantisme divergeant des attentes présupposées, cet homonyme d'emplois généraux étant ici employé dans un sens non général, implicitement rural – peut-être technique, agricole, du passé récent (en Vendée où est situé son emploi) – qui est rendu acceptable et légitime par son emploi et son glosage. Le diatopisme est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque et implicitement pour ses valeurs d'authenticité et de technicité – sans attribution de caractéristiques pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'augmenter l'authenticité du discours et d'ancrer le récit dans le milieu agricole (p.-ê. de la région) du passé mis en scène.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 12/12 locuteurs, et déclaré employé par 10/12, comme le mot précis et correct, notamment dans la loc. verb. *tirer les vaches*. Il est déclaré 'courant' et 'très usuel', quoique de fréquence variable selon les locutions et les locuteurs, et associé surtout à la traite manuelle puisque concurrencé par le synonyme général *traire* depuis la mécanisation de l'agriculture laitière. Ce dernier est en effet déclaré employé par 12/12 locuteurs, et domine en milieu citadin ; il est aussi utilisé par nos témoins (agriculteurs inclus) lors des entretiens. Un locuteur de milieu cultivé dit employer *tirer* avec des ruraux, mais l'utilise aussi à l'écrit, en s'adressant à nous, dans la séquence *siège pour tirer* les vaches*, définissant le lexème *becote** (v. s.v. *becote* Enq.). Un témoin supplémentaire, agriculteur apprenti de dix-neuf ans, le dit courant surtout chez les agriculteurs, et une informatrice supplémentaire de seize ans déclare l'ignorer (lycéenne de milieu rural et modeste non agricole, à conscience linguistique peu aiguë). L'emploi adjectival dans le synt. *vache tirée* est confirmé par 5/5 locuteurs, tous surpris par notre question, et déclaré employé par 4/5 (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le verbe au sens qu'il a dans notre corpus primaire est d'abord attesté en français dans l'Ouest, dep. 1460, à Challans en Vendée (« aller tirer le lait de leurs bestes »), et ca 1493-98 chez A. de la Vigne (né à La Rochelle) (d'après DRF, 974 ; cf. TLF pour A. de la Vigne). Il est ensuite passé en fr. gén. où il est attesté dep. 1530 jusqu'au déb. du 20^e s.

(DG) (cf. FEW VI, 408b MARTYRIUM III.1.a.β.b' "traire"), de même qu'en fr. de l'Est du Canada où il est attesté depuis 1880, pour aujourd'hui être considéré par les dictionnaires généraux comme sorti de l'usage 'standard' (c.-à-d. de réf.), en restant cependant en usage dans une aire de type périphérique (d'après DRF, 974). ♦♦ Le diatopisme semble dans notre perspective représenter un diatopisme sémantique, probablement appliqué d'abord aux mamelles des animaux et à leur lait (v. ci-dessus) et de là aux animaux – une innovation interne du français dans l'Ouest (probabl. du mfr.) dont l'emploi s'est généralisé pour de nouveau réduire son aire d'emploi à l'époque contemporaine. ♦♦♦ En dehors des attestations françaises, il est selon le FEW attesté dans les sources dialectales d'une vaste aire du nord-ouest et centre (de norm. à SaôneL), y inclus dans son extension d'outre-mer au Canada (kan.) – c.-à-d. en français laurentien et acadien (Massignon 1962) – de même que dans le Jura (Jura, PtNoir) (en suivant le *Strich*), abstraction faite des variantes (FEW VI, 408b). Il est encore en usage en français contemporain, quoique vieillissant, dans une vaste aire – de la France septentrionale (sauf au nord) et méridionale (sauf Languedoc et Provence), de même qu'en Belgique et dans le Val d'Aoste (DRF, 974 sens I.1 [Réz] ; aussi Savoie et Isère, RichessesRéz 2007). Le particularisme est de nos jours bien signalé dans la lexicographie générale comme étant marqué diatopiquement (et chronologiquement) – « région. ou vieilli » (TLF), « région. » (Rob), « vx, région. » (PR). Dans le Centre-ouest, il est ancré en français depuis le Moyen Âge (ci-dessus), jusqu'à l'époque contemporaine (RézOuest 1984/1990), et aussi dominant dans les variétés dialectales (ALO ; cf. SefcoOuest 1994/2004) – quoiqu'absent de la nomenclature d'autres sources régionales, probablement parce que jugé 'français' (général). Le verbe est toujours usuel en français en Vendée de nos jours selon nos enquêtes, quoique moins courant que dans le passé récent – appartenant à la norme régionale surtout en tant que participe passé, comme le signalent aussi les données de notre corpus primaire (Enq.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : "traire" (en Poit. *tirer le laict* dep. 1459, *tirer les vaches* env. 1495-98) RézOuest 1984, 263sq. sens 1 > (dep. 1379) *id.* 1990, 139 ; empl. tr. « rural, vieillissant » "extraire le lait des femelles de certains animaux domestiques (vache, brebis, chèvre)" surtout dans la loc. *tirer les vaches* DRF 2001, 972-976 s.v. *tirer* sens I.1 [Réz] ; Ø DRFcompl 2007 ; *titrer une vache* Savoie "traire" (AnonymeSavoie ca 1800) RichessesRéz 2007, 22 [Enckell] et *tirer les vaches* loc. verb. Isère "tirer le lait des vaches en pressant le pis" (réf. *traire les vaches*) (d'après M. Picard 2005) RichessesRéz 2007, 250 [Chauveau] ; Ø RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., majoritairement légitime (reconnu par 14/15 inf.), empl. adj. *vache tirée* usuel, légitime (reconnu par 5/5) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : fr. d'Acadie (et région. en domaine fr. d'oïl) *tirer* "traire" Massignon 1962 II, 734 §3.

— *SOURCES GENERALES* : *tirer* (une vache, etc.) mfr., frm. "traire" (1530) FEW VI/1, 408b s.v. MARTYRIUM III.1.a.β.b' "melken" ; « région. ou vieilli » *tirer les vaches* "les traire" TLF s.v. *tirer* sens I.A.4.c (cit. des auteurs du début du 20^e s.) ; « région. » *tirer une vache* "traire" (dep. 1530) Rob s.v. *tirer*¹ sens I.A.1 [empl. part.] (cit. J. Joubert 1975, auteur du Loiret, ex. avec mise en relief du diat.) ; Ø Lar 2004 ; « vx, région. » *tirer une vache* (dep. 1530) syn. *traire* PR 2008 s.v. *tirer* sens I.A.1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *tirer* v. tr. (syn. *ajhouter*) SefcoOuest 2004, 483 s.v. *traire* (sans local., et sans restr. 1994, 234 sens 1) ; 'dial.' *tirère* v. "tirer – traire" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 49 s.v. *tirère* (à sens ambigu, p.-ê. gén.) ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *tirer* type dominant "traire" ALO 1974 II, c. 492 'traire'.

TOUCHER v.tr.

"mener, conduire des animaux domestiques (bovins, équidés)" (cf. RézOuest 1984).
Réf. / Syn. gén. Ø

1. TECHN. (AGRIC.) VIEILLI "conduire des bovidés d'un endroit à l'autre, en particulier à la foire, en se plaçant le plus souvent derrière" (cf. RézOuest 1984)

◆ En empl. absolu

— Dans le discours citant :

Il [le marchand de bêtes] confia d'abord quelques bêtes à « toucher » à Augustin [valet orphelin venu demander du travail], aux foires d'Aizenay, des Lucs [dans le Bocage vendéen des années 1890]. Il décela très vite les qualités du garçon et l'invita à sa table à l'hôtel de La Boule d'or, un lundi de foire de La Roche. La Boule d'or était son quartier général. (ViollierSaisons 1996, 197)

◆ En empl. tr. dir. Loc. verb. *toucher ses vaches et ses bœufs*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : il toucha ses vaches et ses bœufs vers le wagon à bestiaux (ViollierVigne 1994, 61)

◆ En empl. adj.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : / Les bœufs arrivaient / tranquillement, touchés par Philbert et Antoine (ViollierVigne 1994, 79sq.)

2. RURAL VIEILLI "conduire un attelage de vaches ou de bœufs dans les champs, en se plaçant légèrement en avant et sur le côté" (v. RézOuest 1984)

◆ En empl. absolu

— Sans mise en relief (dans le discours cité) – Allez, touche, Mandin (ViollierLoups 1985, 56) / – Je vais toucher, et vous allez charruer. (ViollierVigne 1994, 100)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : François touchait. (ViollierLoups 1985, 40) / [...] pour toucher. (ViollierCaraïbes 2000, 76)

◆ En empl. absolu, introduisant du discours direct

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils entendaient certains crier [...] [e]t d'autres toucher : / – Allez, hue, ho ! ViollierCortège 1986, 113)

◆ En empl. tr. dir. Surtout dans les loc. verb. *toucher les vaches*, *toucher les bœufs*, *toucher les bêtes*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [les vaches] (ViollierClaudine 1975, 86) / Maman [...] sarclait les betteraves, ou elle touchait les vaches et, en les gardant dans le pré, cousait, raccommodait ses habits démodés. (*ib.*, 72) / [ses bœufs] (ViollierMalvoisine 1979, 54, 57 *id.* 1997, 42, 46) / [les bêtes] (*id.* 1979, 76 > *id.* 1997, 60) / les vaches (*id.* 1979, 85 > *id.* 1997, 66) / [leurs bœufs] (ViollierMariennée 1980, 26) / Maria [...] connaissait le travail, elle n'était pas apprentie : briquer les armoires à la cire, [...], soigner les cochons, les lapins, les poules, les oies, traire les vaches, les toucher dans les champs, arracher l'herbe dans le jardin [...]. (ViollierCabane 1982, 62) / [les bœufs] (ViollierLoups 1985, 16, 39, 57) / [les vaches] (*ib.*, 112) / [les bêtes] (*ib.*, 175) / cette voix à toucher [= qui touche]³⁸⁶ les bœufs (*ib.*, 188) / [le troupeau] (*ib.*, 239) / [des bœufs] (ViollierCortège 1986, 21) / [ses bêtes] (ViollierLarmes 1989, 89) / [les bœufs] (ViollierDéfour 1992, 54) / Il toucha les bœufs. (ViollierVigne 1994, 34) / La campagne retentissait de beuglements, d'aboiements, de battements de marteau sur du fer, une lointaine voix d'homme touchait les bœufs. (*ib.*, 150) / Moïse les touchait [les deux paires de bœufs et de vaches]. L'aiguillon sur le joug, il leur parlait pour les tenir en éveil (ViollierSaisons 1996, 98) / son bâton à toucher les vaches (*ib.*, 193) / toucha les bœufs (*ib.*, 283) / en touchant les bœufs (ViollierFontfroide 1999, 124) / Il prit l'aiguillon [...] et toucha les bœufs qui le suivirent (ViollierCaraïbes 2000, 76) / [les bœufs] (ViollierMère 2007, 132)

3. VIEILLI "conduire un attelage de chevaux tirant une calèche"

◆ En empl. tr. ou adj.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il [Chrysostome] ramenait sa femme chez lui, en touchant Caroline [le cheval] qui s'agitait entre les brancards, comme il aurait ramené le Bon Dieu. (ViollierCabane 1982, 61)

³⁸⁶ Pour l'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif à + INF., v. s.v. *battre des talonnettes* Rem. en note.

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est fréquent surtout au sens 2, en particulier dans les syntagmes *toucher les vaches*, *toucher les bœufs*, *toucher les bêtes*. Le sens 1 rassemble seulement un emploi (1982), le sens 3 trois emplois, dont une fois mis en relief (1994 2x, 1996). Il figure toujours dans des romans situés essentiellement dans le Centre-ouest, sauf un emploi qui figure dans un passage situé en Lettonie (1989). **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif en tant que terme générique dans les différents emplois enregistrés, mais coexiste dans le corpus primaire avec neuf emplois de l'hyperonyme *conduire*, tous emplois confondus (1974, 155 ; 1985, 37, 130, 170 ; 1979, 50, 97 > 1997, 76 ; 1979, 103 ; 1988, 122 ; 1996, 209sq.) et un de *reconduire* (1979, 104 > 1997, 81) – dont deux fois dans le discours direct de locuteurs vendéens de milieu rural (1979, 50, 104 / 1997, 81). L'hyperonyme est utilisé autant au sujet d'un attelage dans un champ (p.ex. 1985, 170), que pour se déplacer (p.ex. 1979, 97/ 1997, 76 ; 1985, 37, 130), aussi à la foire (1988, 122 ; 1996, 209sq.), au sujet de bovidés, aussi dans des syntagmes du type *conduire les vaches* (p.ex. 1979, 97), mais aussi au sujet de chevaux (1985, 37). Le corpus primaire affiche en outre trois emplois de locutions générales équivalentes au sens 1, "conduire des bœufs pour se déplacer" : *commander les bœufs* (1996, 23 ; 1998, 145) et *piquer des bœufs* (1996, 166). **2bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, deux emplois sur quatre des hyperonymes généraux sont maintenus dans l'édition définitive. **3)** Le sens 3 est aujourd'hui vieilli suite à la modernisation de l'agriculture en Europe au cours du 20^e siècle notamment.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trente-quatre occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1996), apparaît dans treize romans de toutes les grandes phases et orientations, de quatre décennies, avec une fréquence plus élevée dans les romans régionalistes – modérés et surtout marqués (2000a [1975] 2x, 1979/1997 4x, 1980, 1982 2x, 1985 8x, 1986 2x, 1989, 1992, 1994 5x, 1996 4x, 1999, 2000b 2x, 2007). Il figure toujours dans le discours citant, outre deux emplois (au sens 2) dans le discours cité de locuteurs vendéens : d'un collectif de villageois de la fin du 18^e s., et d'un agriculteur de la première moitié du 20^e s. (1985, 1994). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, les quatre emplois du diatopisme (au sens 2) sont maintenus tels quels. **2)** Lors de sa mise en relief, au sens 1, le diatopisme figurant dans le discours citant d'un roman modérément régionaliste (1996), n'est pas glosé mais marqué entre guillemets (*quelques bêtes à « toucher »*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en modalisation autonymique. Les guillemets le signalent implicitement comme étant utilisé en accord avec l'usage, cité en îlot textuel, selon le mode implicite 'comme on disait' (c.-à-d. dans le passé institué dans le roman). Le marquage sert cependant avant tout à mettre en garde le lecteur visé devant un sémantisme divergeant des attentes présupposées, l'homonyme d'emplois généraux – rendu acceptable et

légitime par son emploi et son glosage – étant ici employé dans un sens non général, peut-être technique, agricole, du moins du passé récent. Le diatopisme est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, et implicitement pour ses valeurs d'authenticité et de technicité, sans attribution de caractéristiques pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'augmenter l'authenticité du discours, et d'ancrer le récit dans le milieu agricole (du passé) mis en scène.

ENQUÊTES. Lors de nos enquêtes menées en 2006, le verbe est déclaré connu au sens de "conduire un attelage de bœufs ou de vaches" par les uns (sens 2) (5/8), et par d'autres au sens de "mener des bœufs ou vaches à l'aide d'une baguette, notamment (pour aller) au champ" (sens 1) (2/8), un parmi eux ne connaissant pas le second sens. Les emplois sont récusés par un locuteur dans la vingtaine et deux témoins supplémentaires de la même tranche d'âge (EnqWissVendée 2006). Lors des enquêtes menées en 2009, le diatopisme est reconnu en Vendée par 11/12 locuteurs interrogés (c.-à-d. tous sauf une étudiante née en 1987), et déclaré employé par 9/11 – c'est-à-dire tous sauf un couple âgé de milieu cultivé. Il est inconnu de deux témoins supplémentaires (une lycéenne de seize ans et un agriculteur apprenti de dix-neuf ans). Parmi les 11/12 locuteurs qui le connaissent, il est déclaré connu et/ou employé aux sens de "conduire un attelage de bœufs ou de vaches" (sens 2), et "mener des bestiaux à la foire" (sens 1), de même que "mener des bœufs ou vaches au champ" – sauf pour un témoin qui récusé le sens 2, et juge les deux autres vieillies (agricultrice de 48 ans). Il est utilisé au sens 2 à côté de l'hyperonyme (gén.) *conduire*, mais ressenti comme un t. de spéc. d'usage exclusif (palliant la carence du fr. gén.), et toujours employé en référence au passé. Il en est de même du sens 1, ressenti comme un technicisme, vu aussi l'existence d'un métier propre lié à l'activité désignée ; deux agriculteurs âgés signalent ainsi l'existence du dérivé *toucheron* s.m. "personne dont le métier est de mener les bestiaux à la foire" (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le verbe *toucher* au sens de "frapper (les bœufs, etc.) d'un coup léger pour faire aller devant soi" est attesté depuis 1534, chez Rabelais (FEW XIII/2, 4a TOKK-I.1.b.α "faire avancer les bêtes") – qui est lui-même un emploi par extension de sens de "donner un coup avec un bâton" [en réf. à un mulet] (afr., Roland, cf. *ib.*), ailleurs traduit par "faire avancer des bêtes" (TLF Étym.). ♦♦ Il s'agit aujourd'hui d'une « survivance du mfr. » (RézOuest 1984) – donc d'un archaïsme de l'ancienne langue générale, qui en lexicographie générale contemporaine est absent des dictionnaires commerciaux (Rob, Lar 2004, PR 2008), mais toujours retenu sans marquage diatopique dans le TLF, avec cependant une citation de G. Sand. Contrairement aux emplois ci-dessus, aussi reconnus de nos jours en Vendée mais non dominants (Enq.), celui de notre corpus primaire "conduire des animaux" n'implique

cependant pas la notion de 'taper' ou 'piquer' : il représente probablement un glissement de sens métonymique (diatopisme sémantique). ♦♦♦ À l'époque contemporaine, le type lexical est enregistré dans les variétés dialectales dans une aire large de la Galloromania, avec des sémantismes proches (aussi de nos sens 1 et 2), sous la forme générale *toucher* de la Normandie jusqu'à l'Allier (de norm. à Varennes, en suivant le *Strich*), et sous la forme de variantes du Jura jusqu'en Catalogne (de Our à Aran) (FEW XIII/2, 4b). En français, il est aujourd'hui retenu (aux sens 1 et 2) comme un particularisme entre Loire et Gironde, « plus rural que régional » (RézOuest 1984 ; Ø *id.* 1990). Le sens 2 est également recueilli pour le dialecte en Vendée et en Charente (SefcoOuest 1994/2004). En français en Vendée de nos jours, il est encore très bien connu et légitime, surtout en référence au passé traditionnel, appartenant à la norme régionale du passé récent (Enq.). Le diatopisme relève d'une riche famille lexicale dont notre corpus primaire atteste quatre dérivés, et parmi lesquels seulement le premier, *toucheur* s.m., à neuf attestations (1985, 1996, 1998, 2000, 2003), figure dans notre corpus de référence minimal (RézOuest 1984, 267 sens 2) : il s'agit d'un emploi du frm. ("celui qui conduit des bestiaux par troupes", Cotgr 1611, d'après FEW XIII/2, 5a). Il est quasi-synonymique du frm. de réf. *bouvier* (cf. TLF A), lui aussi attesté dans l'œuvre d'Yves Viollier, par exemple en titre de roman, pour désigner le personnage que concerne l'emploi mis en relief du verbe (diat.) *toucher* (1998). L'*opus* étudié affiche en outre trois attestations de la variante centre-occidentale *toucheux* (1985, 229, 237, 238), et treize du dérivé plus local *toucheron* (1996)³⁸⁷ – outre neuf emplois du subst. fém. *touche*, désignant l'"ensemble des vaches et bœufs conduits vers ou depuis la foire" (1996 9x)³⁸⁸.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : 'dans le discours sur le passé', « plus rural que région. » "conduire (un attelage de bœufs ou de vaches) – en se plaçant légèrement en avant et sur le côté ; mener (des bestiaux à la foire, des vaches au champ – en se plaçant le plus souvent derrière)" RézOuest 1984, 266sq. ; Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007,

³⁸⁷ La variante *toucheux* est caractéristique du nord-ouest galloroman, de la Normandie au Centre en passant par le Centre-ouest (de norm. à Blois, Sologne), alors que le type *toucheron* a été relevé en CharM. et en Isère (SeudreS, Chat.) (FEW XIII/2, 5a) ; v. *toucheux* 'dans tout le Poitou' "conducteur de troupeaux" (LalannePoit 1867, 251), Anjou "qui *touche* les bœufs" (Verrier/Onillon 1908, 287 ; Ø Musset 1948, Barkan 1966-1967) ; [var.] *toucherin* "petit domestique d'une douzaine d'années qu'on loue pour *toucher* les boeufs" GuérinElle 1892, 124 ; *toucheron* 'frég.' Vendée "conducteur de bœufs" (en maraîchin* *touchour*, *touchouse*) (*ib.*, 149 ; mss. 16^e s. au sujet de Bourgneuf [CharM.] d'après Musset 1948, 164 ; Ø LalannePoit 1867, Verrier/Onillon 1908). Ces deux emplois sont également passés en fr. en Amérique du Nord, où ils sont retenus au sens de "toucheur, celui qui conduit les bœufs" (GPFC), et au sens de "bouvier" pour le fr. acadien : autant *toucheron*, comme étant partagé avec le poitevin et charentais (Massignon 1962 II, 737 §3k I), que *toucheux*, partagé avec l'Ouest français du sud de la Loire, en Anjou, Touraine, Poitou et Charentes (*ib.*, 736 §3j I).

³⁸⁸ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par métonymie depuis le sens du fr. gén. *touche* "gaule employée pour faire avancer le bétail" (TLF s.v. *touche* Étym. sens I.2) – lui-même attesté depuis 1386, plus précisément en référence à un cheval (FEW XIII/2, 4b).

RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ [sens 1 et 2] t. techn. légitime, cour. en référence au passé mais peu connu de la génération des personnes de moins de 30 ans environ (reconnu par 7/10 inf.) EnqWissVendée 2006 ; *id.* (reconnu par 11/14) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Massignon 1962 ; *toucher* 'frég.' Vendée "conduire les bœufs" Barkan 1966-1967, 149.

— *SOURCES GENERALES* : bgât., ChefB. "conduire, faire marcher (des bœufs)" [...] FEW XIII/2, 4b s.v. TOKK- I.1.b.α "(vie) antreiben" ; [cf. sens 1] empl. tr. dir. "conduire le bétail à l'aide d'un fouet, d'un aiguillon" TLF s.v. *toucher*¹ sens I.A.2 a en partic. (cit. G. Sand 1849) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' [sans local.] "conduire les bestiaux, en particulier les bœufs sous le joug ; mener le bétail aux champs" Lachiver 1997, 1616.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; [sens 2] *toucher à labourer* v. tr. "conduire les bœufs (labour)" SefcoOuest 2004, 113 s.v. *conduire* (sans local., mais Vend., Char., 1994, 239 sens 4) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

VERSENNE s.f.

TECHN. (AGRIC.) COUR. "champ ou parcelle de champ dont les sillons ont la même direction de labourage" Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Augustin rejoignit Pierrot et son oncle Moïse au champ. Il les attendit au bout de la « versenne » de labour. Pierrot coucha la charrue en haut du champ. / – Alors, tu es venu nous donner la main ? (ViollierSaisons 1996, 237)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : La versenne est loin. (ViollierBouvier 1998, 271)

- ◆ Dans des noms propres de champs dans le Bocage vendéen, souvent précédé de l'adj. *grande* (*versenne de l'Abbaye*, *versenne des Alouettes*, *versenne de la Vallée*)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Où sont ses champs ? / Le doigt d'Augustin se promena sur le bord de la [rivière] Vie : / – Le champ de la Bordelière 1 ha 52, la grande versenne de la Vallée 2 ha 1 a, le clos de la Petite Vallée, et tous ces petits pâtis* mal situés qui nous arrangent bougrement (ViollierBouvier 1998, 233 ; pour le cotexte plus large, v. s.v. *pâtis*)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils arrivèrent à la grande versenne de l'Abbaye. (ViollierBouvier 1998, 74) / la versenne de l'Abbaye (*ib.*, 76, 117) / Il tenait le relevé de ses défrichages sur les terres de la Trézanne : versenne de l'Abbaye : quarante-huit ares ; champ de Grue : vingt-quatre ares [...] (*ib.*, 87) / la grande versenne des Alouettes (*ib.*, 135)

REMARQUES. **1)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme *versenne* peut aussi être interprété au sens de "direction du labourage" (cf. VaudoréBocageV 2003, Com. hist.-comp. en note), alors employé dans le nom composé *versenne de labour* (1996). Il figure en outre une fois en emploi absolu (*la versenne*, 1998, 271) et six fois dans des locutions (n.pr.) désignant des champs (1998 6x). **2)** Le diatopisme palliant la carence du français général est d'emploi exclusif dans le corpus primaire dépouillé.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à huit occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, et une mise en relief lors de son premier emploi en tant que nom commun (1996), apparaît dans deux romans des années 1990 du même cycle, à orientation régionaliste modérée (1996, 1998 7x). Il figure six fois dans le discours citant (1996, 1998 5x) et deux fois dans le discours cité d'un locuteur vendéen, l'agriculteur Augustin (1998 2x). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, non glosé, est marqué entre guillemets (« *versenne* »). **3)** Il figure en fonction de thème et est en emploi de modalisation autonymique, présenté comme à la fois utilisé, pour sa fonction référentielle, et cité, selon le mode implicite 'comme on dit/l'appelle'. Les guillemets signalent un emploi marqué, ici un technicisme agricole (non-coïncidence du discours à lui-même).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré employé, par 5/12 locuteurs comme un terme de spécialisation agricole courant, notamment dans des locutions du type *la versenne d'en bas* ou *d'en haut* – selon quatre agriculteurs (âgés de 44 ans et plus) de même qu'un locuteur de milieu cultivé. Il est utilisé sous la forme de la variante du corpus primaire (/vɛʁsɛn/) par trois locuteurs, dont deux utilisent aussi la var. /vaʁsɛn/, alors que deux autres recourent à la var. /vœʁsɛn/ (dont un récuse explicitement la forme /vɛʁsɛn/). La *versenne* est décrite comme étant une partie ou parcelle d'un champ qui est séparée du reste du champ « par une *cheintre** » (2/5) ou « une paraille » (syn. diat. du dernier, v. s.v. *chunte* Enq.) (2/5) ou « parfois une rigole d'eau » (1/5). Il est déclaré inconnu d'un témoin supplémentaire (agriculteur apprenti de dix-neuf ans) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme dans le sens qu'il affiche dans notre corpus primaire est attesté dans nos sources en Vendée depuis 1889, au sujet du dialecte dans le Marais poitevin, à l'Ile-d'Elle (SimonneauElle). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par métonymie à partir du sens de l'afr./mfr. *versaine* f. "mesure de longueur" – qui est toujours attesté régionalement à l'époque contemporaine – peut-être par interférence avec le sens du mfr. "terre préparée pour la semence" (1348-16^e s., Gdf) (FEW XIV, 307b VERSARE "tourner" I.1.a). La formation de notre diatopisme sémantique, en principe possible dans l'ensemble des aires qui ont connu les emplois d'afr. et mfr., représente peut-être une innovation interne du fr. dans l'Ouest, essentiellement entre Loire et Gironde. Parmi les glissements de sens

qu'enregistre le FEW pour les variétés dialectales, le type *versenne* est en effet maintenu surtout pour désigner une étendue ou un espace de champ – en particulier sa longueur, mesurée dans le sens du labourage³⁸⁹ – dans une compacte aire centre-occidentale qui va de l'Anjou à la CharM. (*ib.*)³⁹⁰. Le diatopisme désignant le champ lui-même a pu évoluer à partir de ce dernier et a dû jouir d'une vie à la fois française et dialectale, son statut contemporain, légitime, excluant en principe une origine exclusivement dialectale. ♦♦♦ Le diatopisme tel qu'il est utilisé dans l'œuvre d'Yves Viollier est attesté exclusivement en Vendée selon les données rassemblées par le FEW, à l'Ile-d'Elle (FEW XIV, 307 < SimonneauElle 1889). Dans ce département, il est de nos jours courant et légitime en français dans le registre agricole, en tant que nom commun et en tant que nom propre (Enq.). Le diatopisme sémantique également utilisé dans la littérature régionale contemporaine, par exemple chez Pérochon (1978), semble seulement attesté dans une aire centre-occidentale compacte – selon nos sources sélectives en Vendée (ci-dessus) et dans les Charentes (SefcoOuest 1994/2004), étant également attesté dans la toponymie locale en Charente (Duguet 1995 ; aussi Rem. 3)³⁹¹.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ techn. agric. (n. commun et n. propre), cour. et légitime pour ceux qui le connaissent (reconnu par 5/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : *versaine* s.f. [sans trad.] 'actuellement dans le registre patois', [mais aussi] chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] (*champ à grande versaine* et [*champ de X*] *pas de versaine*) Rézeau 1978, 121 ; *versenne* s.f. (mis en relief) "un ensemble de

³⁸⁹ L'emploi du lexème, aussi attesté dans la toponymie régionale, s'explique en effet par l'exploitation agricole des champs par labourage, désignant un "terrain par l'estimation de sa longueur, ce terrain étant généralement beaucoup plus long que large" – correspondant à la "longueur labourée avec le *versoir* [...] sans revenir sur ses pas" (Le Quellec 2006, 410). « Un ensemble de champs contigus dont les sillons ont la même direction est une 'versenne' ; dans des parcellaires aux directions variées, certaines versennes s'imposent à l'observateur ; [...]. Les extrémités des champs, qu'on laboure les dernières, en sillons perpendiculaires à ceux de la versenne, sont appelés des chaintres[*]" (Duguet 1995, 161).

³⁹⁰ Dial. *versaine* ang. "sillon ; longueur du champ dans le sens du labour", *versenne* ChefB. "espace parcouru par le laboureur sans revenir sur ses pas ; mesure arbitraire de longueur", *varsênə* Airtip "étendue d'un sillon", *versenne* aun. "longueur des sillons", *versaine* saint. et *v'saine* SeudreS. "espace qu'un semeur peut semer en un pas" (et [var.] *vessano* pr. "id.") – une autre attestation de *versenne* renvoyant dans les DSèvres (bgât.) à l'"endroit où les bœufs tournent [...]" (de même sens que agasc. *bessanèy*) (FEW XIV, 307b I.1.a [dér.]). Nos autres sources dialectes de l'Ouest affichent également le sens archaïque de "mesure [...] ; longueur [...]", outre d'autres sens sémantiquement liés : *versenne* s.f. "direction du labourage" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 339 ; "sillon tracé par le laboureur dans toute la longueur du champ", "[se dit d'un champ labouré]", "ancienne mesure agraire" FavrePoit 1867 (cit. Beauchet-Filleau) ; (*versenne* dans un ex. illustrant *versaine*) s.f. Montjean[-sur-Loire : Anjou] "bande de terre que retourne la charrue, billon, sillon", "longueur d'un champ dans le sens du labour" Verrier/Onillon 1908, 318 s.v. *versaine* ; *varsène* Char., CharM. "sillon" SefcoOuest 1994, 262 et *veursène* Char., CharM. "longueur du champ dans le sens où l'on trace les sillons. Lors des partages pour héritage les champs étaient généralement coupés dans le sens de la "*veursène*"'" *ib.* 1994, 273 (var. *versane* Vienne *ib.*, 268).

³⁹¹ Dans son ouvrage sur le monde rural traditionnel, Lachiver (1997) localise « en Anjou », mais sans citation de source ; Ø Verrier/Onillon 1908 en ce sens.

champs contigus dont les sillons ont la même direction", aussi en topon. en CharM. Duguet 1995, 161 ; [topon.] *Versenne* var. graphique de *Versaine*, nom d'écart ou de lieux-dits [Vend.], de *versaine* "longueur labourée avec le *verso*ir sans revenir sur ses pas", dénomination d'un terrain « par l'estimation de sa longueur, ce terrain étant généralement beaucoup plus long que large » Le Quellec 2006, 410.

— *SOURCES GENERALES* : *vessene* Elle "champ de labour d'une certaine étendue" [Vend.] FEW XIV, 307b s.v. *VERSARE* "umwenden" I.1.a [dér.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Littré 1877 (en ce sens) ; 'rural, du passé' *versaine* s.f. « en Anjou » "bande de terre que retourne la charrue dans la longueur du champ" (*vresanne* DSèvres 18^e s.) Lachiver 1997, 1683 s.v. *versaine* 2.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 (en ce sens), MourainRézMaraisV 2003 ; [var.] *varsène*, *veursane* s.f. "champ étroit" SefcoOuest 2004, 91 s.v. *champ* (sans local., mais *varsène* Char., CharM., 1994, 262 et Vienne Char., CharM. pour des var. de sens proches), Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

— *SOURCES COMPL.* : FavrePoit 1867 (en ce sens), FavrePoit 1881 ; [var.] *vressène* s.f. "champ de labour d'une certaine étendue" SimonneauElle 1889, 125 ; Ø Verrier/Onillon 1908 [Anjou] (en ce sens), LaChausséeSables 1966, 269-274 (chap. "Le champ ; les travaux du sol") ; *veursène* "traversée d'un champ (d'une extrémité à l'autre)" [Centre-ouest] Chaigne 1995, 89 "La ferme".

3.1.4.5. Aménagement de l'espace, moyens de déplacement

La cinquième rubrique du champ sémantique de 'L'homme : être social' – et la plus petite – regroupe les particularismes qui relèvent des domaines de l'aménagement de l'espace par l'être humain, et de ses moyens de déplacement, sur eau (*acon*, *banquette*, *ningle*, *palisse*, *rabotin*).

ACON s.m.

(*MaraisP*) COUR. "petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs" (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

La mer léchait les pierres de la digue [du Marais poitevin en 1892]. Elle vivait le grand calme des marées de morte-eau. Ses vagues se résumaient à un clapotis qui s'échouait dans un rôle sur le sable. Jean-Marie [blessé au bras par un couteau lors d'une bagarre et croyant avoir tué son adversaire] est entré dans la mer. Il a marché jusqu'aux canots amarrés aux pieux des épis. C'étaient des barques à fond plat comme en utilisent les boucholeurs* sur les vases, qu'ils appellent « acons ». Il en a difficilement détaché une avec sa main valide et l'a tirée derrière lui. Il avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Le fond est plat à cet endroit, mêlé de sable et de vase. [...] (ViollierLilas 2001, 80) / Jean-Marie a tiré parti d'une vieille barque abandonnée sur les vases dans le port. Il a utilisé les clous et les planches récupérées sur l'épave du [bateau borneur] *Lilas de mer*, et il s'est fabriqué un acon de six mètres, une barque à fond plat pour circuler parmi les pieux de son bouchot [= parc aménagé pour la culture des moules]. Il y a planté un mât et une voile cousue par [sa femme] Lilas. Il a chaussé les lourdes cuissardes de cuir clouées sur des sabots de bois qui devenaient dures trempées dans l'eau saumâtre. (*ib.*, 213)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Jean-Marie a dit de sa femme : / Elle est le deuxième homme de l'acon ! (ViollierLilas 2001, 214)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Alors il a poussé l'acon devant lui vers le large. La barque a hésité, elle est revenue [...] (ViollierLilas 2001, 80) / un acon (*ib.*, 81) / La joie l'avait quitté au moment où il avait abandonné l'acon. (*ib.*) / Il a hissé la voile de l'acon avec Lilas. (*ib.*, 215) / une flottille de bateaux et d'acons (*ib.*, 219) / son petit acon bricolé à partir de morceaux du *Lilas de mer* (*ib.*, 221) / Leur acon était dans le port. (*ib.*, 240) / La mère et le fils ont chargé des pieux de pin dans leur acon. (*ib.*, 299) / l'acon (*ib.*, 300) / son acon (*ib.*, 328) / J'étais sur un acon (*ib.*, 343) / On a remonté les acons sur le chaland³⁹². (*ib.*, 343)

³⁹² Fr. de réf. *chaland* s.m. "grand bateau plat servant au transport des marchandises sur les rivières et les

REMARQUES. **2)** Avec un total de 15 occurrences, le diatopisme (mis en relief deux fois) est d'une fréquence comparable à celle de (quasi-)syn. et hyperonymes gén. Ces derniers sont utilisés à 16 reprises pour désigner le même référent dans le Marais poitevin : le syn. gén. *barque à fond plat* (2001, 80 v. ex. cités ci-dessus, 213), le quasi-syn. *canot* (2001, 80 ci-dessus, 203), l'hyperon. *bateau* (2001, 305, 332), de même que l'hyperon. *barque* (2001, 80 ci-dessus, 89, 203, 213 ci-dessus, 327 2x, 328, 330 3x) – lexème utilisé aussi pour désigner une barque plate dans les canaux et rivières en Charente (p.ex. 1994, 138, 173, 217, 236 2x, 249). Parmi ces emplois généraux qui concernent le Marais poitevin, 14 apparaissent dans le discours du personnage-narrateur (v. Pragm.) et deux dans le discours rapporté : l'hyperon. *bateau* est attribué au discours d'une habitante âgée du Marais poitevin de milieu modeste (2001, 332), et à une lettre de l'héroïne Lilas (2001, 305).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 15 occurrences, toujours utilisé dans un roman à orientation modérément régionaliste qui situe son action dans le Marais poitevin du tournant du 19^e/20^e s. (2001), est mis en relief lors de son premier emploi (v. A ci-dessous), trois fois employé sans mise en relief dans la suite narrative immédiate, puis de nouveau mis en relief dans le texte, bien plus tard (v. B ci-dessous) – avant d'être de nouveau employé sans mise en relief (dix fois). Comme pour les (quasi-)syn. et hyperon. gén., le diatopisme, à quinze occurrences au total, est majoritairement attribué au discours du personnage-narrateur, Jean Guérite, curé vendéen écrivant son journal intime, pour un public vague, dans un présent fictif autour de l'an 2001/2002. Un seul emploi apparaît dans le discours cité du héros corrézien Jean-Marie qui s'adresse au curé Guérite (la présence de ce dernier est textualisée dans les deux derniers emplois du diatopisme dans le discours citant). **2.A)** Lors de sa première mise en relief, le diatopisme est marqué par une mise entre guillemets (« acons ») et utilisé dans une glose complexe qui est constituée de plusieurs éléments. Cette dernière commence par un hyperonyme gén. complété d'une localisation du référent (*canots amarrés aux pieux des épis*), qui est suivi dans la phrase suivante d'une définition ordinaire – constituée d'une tournure autonymique démonstrative (*C'étaient des*) et d'une définition de type lexicographique comportant une comparaison descriptive (*barque à fond plat comme en utilisent les boucholeurs* sur les vases*) – et qui est elle-même suivie d'un commentaire métalinguistique incident *qu'ils appellent* – tournure modalisatrice qui précède directement l'indication du diatopisme entre guillemets. Le pronom *ils* renvoyant au collectif des boucholeurs* du Marais poitevin, groupe de professionnels locaux, le personnage-narrateur, du Bocage vendéen (avec qui s'associe l'auteur) ne s'implique pas dans la communauté linguistique désignée. **3.A)** Le

canaux" (TLF s.v. *chaland*¹).

diatopisme, mis entre guillemets et glosé, présenté comme une dénomination citée, et en modalisation autonymique puisqu'utilisé mais attribué au groupe de mytiliculteurs locaux, selon le mode 'comme ils disent', dans un but de distanciation mais aussi d'authentification du discours – autant à travers la tournure *qu'ils appellent* que par l'usage des guillemets de citation. Ces derniers signalent cependant surtout un emploi non général – ici technique – qui est rendu acceptable par son marquage et légitimé en tant que technicisme et par son statut de diatopisme encyclopédique. Sa légitimité est par la suite signalée par sa reprise dans le discours citant du narrateur. Puisque le diatopisme est précédé de deux hyperonymes (*canot* et *barque*) qui assurent l'accessibilité du diatopisme, la glose définitoire vise non pas à assurer la compréhension, mais à attirer une attention particulière sur le diatopisme en tant que tel, et à fournir un détail sur le cadre de l'action pour le caractériser à travers son vocabulaire authentique et sa particularité comme région côtière maritime de pêche. Le diatopisme n'assume pas de valeur emblématique ou stéréotypique qui permettrait une évocation immédiate : son statut de technicisme local est confirmé par nos témoins en Vendée, où le terme est (aujourd'hui) pratiquement inconnu en dehors du cercle des professionnels (Enq.). Le mot semble donc assumer deux valeurs principales, celle de technicisme local et celle d'authenticité. Les fonctions dominantes correspondantes d'authentification du discours et de caractérisation du cadre de l'action du récit et, par là, indirectement de mise en valeur de son patrimoine linguistique et culturel, se situent au niveau interactionnel entre auteur, lecteur(s) et réalité. Pour ce qui est du fonctionnement du diatopisme dans la suite narrative – en contradiction avec son glosage explicite qui attire l'attention sur le référent désigné, et avec son marquage qui attire l'attention sur le mot qui le désigne – il détourne (de façon intentionnelle ?) l'attention de la trame narrative principale, et relâche par là momentanément la tension créée dans le récit. Il s'agit d'une sorte d'excursion narrative au milieu du développement fictif de la fuite de Jean-Marie, ouvrier corrézien (qui croit avoir tué son adversaire – qui l'avait attaqué), et de sa peur de se faire attraper par les gendarmes. Cette scène prépare pour sa part l'évolution dramatique de la vie du héros (v. ci-dessous 3.B) – évolution qui a motivé le narrateur à prendre la plume en écrivant son journal intime – après une phase de grand bonheur (expéditions en bateau avec sa femme, amour, naissance de leur enfant, reconnaissance professionnelle). **2.B)** Lors de la seconde mise en relief du diatopisme, dans le même roman, celui-ci n'est plus mis à distance à l'aide d'un marquage, mais de nouveau glosé. Le diatopisme est alors en emploi référentiel et suivi d'un complément qui précise la longueur du référent (*un acon de six mètres*), puis après une virgule d'une définition lexicographique (*barque à fond plat pour circuler parmi les pieux de son bouchot*). Cette définition juxtaposée (précédée de l'art. indéf.) inclut en même temps une contextualisation

(*son bouchot*, c.-à.d. le parc de Jean-Marie, aménagé pour la culture de moules). **3.B)** Lors de cette seconde mise en relief, le diatopisme est en modalisation autonymique, présenté comme utilisé quoiqu'obscur pour le lecteur visé. En l'absence de guillemets de citation, le diatopisme n'est plus mis à distance comme un emploi technique nouveau, mais intégré comme emploi légitime dans le langage du narrateur intradiégétique (en effet désormais installé dans la région depuis quelques années). La légitimité du diatopisme, qui est ici explicite, repose sur ses valeurs de technicité et d'authenticité (donc sur son appartenance à l'usage) – valeurs qui sont explicitement signalées lors de son premier emploi (pour les valeurs et fonctions du diatopisme, v. s.v. 3.A). La glose vise ici explicitement à assurer l'intelligibilité du mot, mais n'est pas indispensable dans le cotexte qui fournit des éléments suffisants ; elle s'explique – en ce cotexte-ci, plutôt qu'ailleurs – par son absence des 133 pages qui précèdent cette deuxième mise en relief. L'auteur a pu juger que le lecteur n'a pas nécessairement retenu le sens du mot – selon un procédé très rare dans le discours attribuable à Yves Viollier dans son œuvre romanesque (à deux occurrences, ici s.v. *acon* et *Foulées du Gois*). Il n'est pas exclu que l'auteur ait ici oublié qu'il avait déjà glosé le diatopisme dans le même roman auparavant (v. cependant s.v. *Foulées du Gois*). S'il s'agit d'une glose discrète, intégrée dans la trame narrative qui n'attire pas explicitement l'attention du lecteur (sans marquage et tournure du type 'c'était' ou 'qu'on appelle'), la glose ne contribue pas à développer le fil rouge. Au contraire, le passage décrit le courage de Jean-Marie et de sa femme Lilas, jeunes marins, après la destruction de leur bateau et leur reconversion pour devenir simples éleveurs de moules, et vise à préparer le début d'une autre étape de leur vie – celle du malheur.

ENQUETES. **1)** Diatopisme récusé par 14/14 de nos informateurs en Vendée mais reconnu par un sur deux informateurs supplémentaires (de milieu cultivé), qui le connaît par le biais des jeux de mots croisés. 10/10 des témoins signalent cependant un autre diatopisme du même champ sémantique comme mot usuel, *yole* (v. Com. hist.-comp.) – ainsi qu'une jeune lycéenne de quinze ans – dont six déclarent l'utiliser. Un témoin (YE) signale en outre l'existence de la var. *niole*, entendue aux Sables d'Olonne, où elle est en effet bien attestée plus anciennement (cf. CollinetRézSables 2003 [1794, 1795], 217, 357 avec glose : « dix nioles ou bateaux plats »), de même que du quasi-syn. (diat.) *traîneau* (absent de notre corpus de référence minimal). Le syn. (diat.) *plate*, de même sens que *yole* (cf. RézVendée 2009, 92), est proposé spontanément par 5 de nos témoins comme désignant un bateau plat avancé à l'aide d'une *pigouille* [= longue perche] (v. s.v. *ningle* Enq.), dont un (qui vit dans le Marais vendéen) le localise dans le Marais poitevin (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme qu'il s'agit d'un emploi tout à fait usuel dans le Marais poitevin qu'il n'a cependant jamais entendu en dehors de cette région naturelle, le Marais breton recourant au synonyme *yole* (v.

Com. hist.-comp.). Il confirme l'avoir encore entendu à l'occasion de la tempête Xinthia (environ trois mois avant notre entretien) dans la bouche des pompiers de L'Aiguillon-sur-Mer, qui lui expliquaient qu'ils avaient 'pris un acon pour secourir des gens' (dans la zone inondée) (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté dep. 1650 chez Ménage, sous la forme (pl.) *acons* : « Les Poitevins appellent ainsi ces petits bateaux avec lesquels ils vont par les marais, & que celui qui est dedans mene en poussant la terre avec le pied » (> Ménage 1750 ; aussi cité par Littré 1863 s.v. *accon*, FEW XVI, 592 NACA, et RézOuest 1984, 37 Étym.). ♦♦ Le technicisme a été empr. au m. angl. *naca* "barque" (RézOuest 1984, 37 Étym., suivant en cela FEW) par déglutination du *n-* initial (*ib.*) et nasalisation de la finale. Sa diatopicité est mal éclairée en lexicographie générale contemporaine, qui le donne cependant toujours comme étant issu d'un « mot poitevin » (TLF Étym., Rob Étym.) – lire : d'un mot caractéristique du Poitou³⁹³. Le FEW signale qu'il a été « *vielleicht im hundertjährigen krieg entlehnt* » (milieux du 14-15^e s.) (FEW XVI, 592). ♦♦♦ Le diatopisme lexématique – dont la forme graphique *accon* « est assez rare » (RézOuest 1984 Rem.) et en effet absente de notre corpus primaire – est caractéristique du français du Centre-ouest sur le littoral (*id.* 1984/1990, FEW). Il est aujourd'hui peu connu en Vendée par rapport à d'autres diatopismes du même champ sémantique, comme le s.f. *yole* désignant la "barque à fond plat que l'on fait avancer à la ningle*" dans le Marais vendéen (cf. RézVendée 2009, 115sq. sens 1), utilisé aussi dans notre corpus primaire à 26 reprises (2006). Le diatopisme *ac(c)on* a donné lieu à un dérivé sémantique de même forme (FEW XVI, 592), signalé en lexicographie générale comme terme « maritime » (sans marquage diat.) "chaland servant au chargement ou au déchargement des navires" (Rob sens a ; v. aussi TLF, Lar 2004, PR). Les dérivés de ce dernier – *ac(c)onage* et *ac(c)onier* – sont tantôt décrits sans marquage diatopique (PR 2008, aussi TLF), comme technicismes et/ou 'régionalismes' (Rob ; aussi TLF pour *ac(c)onage* sens B). Le diatopisme de notre corpus primaire représente une innovation interne du mfr. du littoral dans le Centre-ouest, qui a dû se développer dans le vocabulaire de marins dans les grands ports de la région (où Bordeaux et La Rochelle comptent parmi les plus importants), avant de passer dans l'usage courant des habitants de la région.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Côte "petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs et pour la pêche à la courtine [= (côte charentaise) "filet fixe,

³⁹³ Nous nous permettons ici une précision terminologique, et par là conceptuelle, qui rappelle le modèle d'analyse développé dans le cadre du TLF Étym, qui p.ex. au sujet du mot *riesling* préfère au traditionnel « mot all. » du TLFi, la précision « emprunt à l'allemand » (Pierrel/Buchi 2009, 97).

attaché à plusieurs piquets, qui emprisonne les poissons au moment du reflux"]" (syn. région. *pousse-pied*) RézOuest 1984, 37 > Côte "petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs" *id.* 1990, 10 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ techn. rare (reconnu par 1/16 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : *acon*, *acon* dep. Mén. 1650 "bateau plat dont on se sert pour aller sur les vases lorsque la mer est retirée ou sur lesquelles on va par les marais", « auf die gebiete an der westküste zwischen Loire und Gironde beschränkt » [Maine-et-Loire, Centre-ouest] FEW XVI, 592 s.v. NACA ; « mar. » "embarcation à fond plat, servant [...] à aller sur les vases" TLF s.v. *ac(c)on* sens 1 (déf. d'après Baudr. 1827, ouvrage sur la pêche), « utilisé en Anjou, Poitou, pays d'Aunis et Saintonge pour aller sur les vases à marée basse » TLF s.v. *ac(c)on* sens 1 Rem. (déf. d'après Jal 1848) ; *acon* ou *acon* « techn. (mar.) ou région. » "petite embarcation plate, utilisée dans les bouchots, les moulières, pour se déplacer sur la vase" (syn. *pousse-pied*) Rob sens b ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *acons* [pl.] Ménage 1650, 12 > *id.* 1750, 12 ; *acons* "petits bateaux" Borel ²1750, 3 (Borel s'étant probabl. appuyé sur Ménage).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 1978 > Ø (mais syn. 'dial.' *pousse-piê*) *ib.* 2004, 51 s.v. *bateau* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

BANQUETTE s.f.

FAM. USUEL "petite levée de terre bordant une chaussée hors agglomération" (v. RézVendée 2009). Réf. *accotement*, *bas-côté*

— Dans le discours citant :

Lise qui roule doucement a eu le temps d'en apercevoir un pied [de violettes] qui lui paraît fourni. Elle fait demi-tour, pose son vélo sur la « banquette » et se courbant sur les violettes commence à les cueillir. (ViollierLise 1974, 149)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMariennée 1980, 125, 179, 207 ; ViollierLoups 1985, 258, 259, 260 ; ViollierCortège 1986, 22, 188, 194 ; ViollierLarmes 1990, 217 ; ViollierVigne 1994, 112 ; ViollierBouvier 1998, 171 ; ViollierTribu 2003, 20 ; ViollierMère 2007, 23)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme désigne le bas-côté de petites routes, dans l'Ouest de la fin du 18^e s. (1985, 1986), de petites routes dans le Bocage vendéen, au début du 20^e (1980, 1994, 1998) et du 21^e s. (2003, 2007), de même que d'une petite route en Pologne au début du 20^e s. (1990). **2)** Les quinze emplois du diatopisme, répartis sur neuf romans de 1972 à 2007, sont moins fréquents dans l'ensemble que des synonymes généraux, qui le concurrencent et

manifestent une répartition comparable. Si le fr. de réf. *berge*³⁹⁴ apparaît une seule fois (1980, 179), selon un comptage sélectif, le corpus primaire dépouillé affiche six attestations du syn. gén. *accotement* (1989, 266 ; 1990, 216 ; 1998, 29 ; 2002, 115 ; 2003, 21, 237), et 28 du composé *bas-côté* (1972, 176 ; 2000a [1975], 50, 51, 79, 153 ; 1986, 117 ; 1988, 177 ; 1989, 34 ; 1990, 157 ; 1992, 100, 113, 156, 179 ; 1994, 221 ; 1996, 73, 144 ; 1998, 21 ; 1999, 141 ; 2000b, 29, 128, 362 ; 2001, 417 ; 2002, 113, 120 ; 2003, 171, 177 ; 2007, 148 ; 2008, 29, 55).

RUBR. PRAGM. **1)** La mise en relief unique du diatopisme lors de son premier emploi dans la première phase littéraire d'Yves Viollier (1974) est suivie de quatorze emplois sans mise en relief. Le diatopisme apparaît toujours dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques, à dix reprises (1985 : 3x, 1986 : 3x, 1990, 1994, 1998, 2003) et intradiégétiques, vendéens, à cinq reprises (1974, 1980 : 3x, 2007). Il figure ainsi dans neuf romans de phases littéraires différentes, avec un emploi dans chacun d'entre eux – sauf dans les trois romans proprement régionalistes, où il apparaît trois fois dans chacun (1980, 1985, 1986). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme est marqué par des guillemets (« *banquette* ») sans être entouré d'une glose. **3.1)** L'emploi est en modalisation autonymique, intégré dans le fil du texte, déclaré employé et cité, sans attribution de la responsabilité pour l'énoncé *banquette* à une autre instance identifiable. **3.2)** En l'absence d'une glose, le diatopisme est visiblement considéré comme accessible pour le lecteur. Les guillemets d'insistance servent pour leur part à mettre en garde le lecteur visé devant un 'faux ami', pour signaler que ce dernier est employé avec un sémantisme divergeant des attentes présumées (cas de 'non-coïncidence du mot à lui-même') ; ils véhiculent en outre implicitement le mode du dire 'comme on dit' (il s'agit en effet d'un emploi usuel en fr. fam. en Vendée, v. Enq.). La mise entre guillemets signale un emploi conscient ciblé et marqué, non général, mais rendu acceptable par son marquage (satisfaisant par là la loi de modalité). **3.3)** Utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque en français familier de la communauté d'appartenance de l'auteur, le diatopisme n'est pas doté de caractéristiques pragmatiques particulières, en dehors de l'ancrage implicite régional du récit.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu comme usuel et d'usage quasiment exclusif en Vendée par 12/12 (ainsi que par un témoin supplémentaire, lycéenne de milieu modeste rural de seize ans). Il est perçu par plusieurs comme familier, et par certains comme mot de la région ; néanmoins, cinq parmi eux l'utilisent de façon spontanée lors de l'entretien : il appartient à la norme régionale du registre familier. Le mot est déclaré employé par tous sauf une étudiante de milieu modeste de 22 ans. Pour leur part, les syn. gén. sont déclarés être rares, et

³⁹⁴ Fr. de réf. s.f. "bord surélevé d'un fossé, d'un chemin, d'une route" (TLF s.v. *berge*¹ A.2.b).

essentiellement utilisés en milieu urbain (La Roche-sur-Yon) pour ce qui est du syn. gén. *bas-côté*, et à l'écrit dans le milieu technique des travaux publics des routes, pour ce qui est du syn. gén. *accotement* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme documenté en Vendée (en fr.) dep. 1868 (cf. RézVendée 2009) ♦♦ est probablement dérivé non pas « du norm. *banque* ([...] attest. dep. 1549]), corresp. du fr. *banche** [t. de] géologie » (TLF 1975 Étym. sens 2 ; v. aussi GLLF), ni formé par glissement de sens par analogie (de forme) de *banquette* "siège" comme le sous-entend la description synchronique du TLF (sens 1). Comme déjà signalé dans le FEW, le diat. *banquette* est plutôt à rattacher à *banc* (RézOuest 1990 < FEW XV/1, 64a Com.) de la langue générale, qui peut désigner divers types d'élévations de terre, comme son dérivé (gén.) *banquette* (*ib.*, 61b *BANK I.2.k ; aussi Rob)³⁹⁵. Le sens du mot dans notre corpus primaire représente probablement un diatopisme sémantique formé par extension de sens à partir du dernier. ♦♦♦ Notre diatopisme est attesté dans différentes régions de la francophonie : dans le Centre-ouest (RézOuest 1984), dans sa continuité septentrionale en LoireA. (DRF, 486), en Auvergne chez Pourrat (TLF, GLLF), et selon le FEW en Bretagne, dans l'est de la Belgique et en Louisiane (FEW XV/1, 61b > RézVendée 2009, 11). Le diatopisme coexiste en Vendée à côté du syn. (diat.) moins usuel *berne* (quoique non signalé par nos informateurs, v. Enq.) : il est attesté dans notre corpus de référence minimal de même que dans le corpus primaire étudié, où il apparaît sans mise en relief, à trois reprises (1992, 1994)³⁹⁶. Vu la répartition aréologique périphérique méridionale et nord-occidentale du diat. *banquette* que permet de dessiner notre documentation (avec son absence de la partie orientale dans l'Europe francophone), il représente probablement un type oriental de très large extension propre à la variation régionale du français. Il était dans tous les cas suffisamment bien implanté dans les villes de l'Ouest aux 16^e/17^e s. pour être passé en Amérique du Nord ; sa région d'origine et son trajet historico-variétal (en contresens des diffusions majoritaires ?) restent à retracer.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : [sans restriction d'emploi] "petite levée de terre bordant une chaussée ; accotement, bas côté" RézOuest 1984, 52sq. s.v. *banquette* sens 1 (cit. Viollier 1974,

³⁹⁵ « Bei [der Bed.] k fällt auf, dass *banque* in der bed. "damm aus aufgeworfener erde" kompakt in der Normandie und im h[och]bret[on]. erscheint. Das weist für diese bed. auf anord. [altnordischen] ursprung hin [...]. Sie sind hier unter **bank*- belassen, weil die gleiche bed., ebenfalls mit ablt., anderwärts auch von *banc* aus entstanden ist (so besonders bei der ablt. *banquette*) » FEW XV/1, 64a *BANK Com.

³⁹⁶ V. RézOuest 1984, 58 et DRF, 101 sq. s.v. *berme*, *berne* ; [var. sans marquage diatopique] *berme* TLF, s.v. *berme* sens B (cit. La Varende), dont *berne* « semble être une var. région. (Ouest) » *ib.* Rem. ; Ø RézVendée 2009. Ce diatopisme est en outre homonymique avec des emplois généraux (cf. TLF), dont un est aussi attesté dans notre corpus primaire – au sens (vx) "grande pièce d'étoffe et particulièrement de laine" (cf. *ib.* s.v. *berne*²) – avec une glose définitoire ("drap") lors de son premier emploi (1979/1997, 1980, 1982, 1985, 1986).

149) > *id.* 1990, 19 ; Ø DRF 2001 ; mais s.f. "accotement (d'une chaussée)" DRFIndex, 1119 (v. aussi DRF, 486 s.v. *fossé*, ex. 11, concernant le Pays de Retz en LoireA.) ; Ø DRFCompl 2007 ; Ø RichessesRéz 2007 ; Vend. (déf. d'après RézOuest) RichessesThib 2008, 21 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 112) ; "petite levée de terre bordant une chaussée hors agglomération" RézVendée 2009, 11 s.v. *banquette* ; Δ cour., fam. légitime (reconnu par 13/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : *banquette* Fougères [Ille-et-Vilaine], Louisiane, gaumet [Liégeois, Belgique] "trottoir de grande route" FEW XV/1, 61b s.v. *BANK I.2.k "böschungen, davon umschlossener raum" ; [sans marquage] "petite élévation, petite levée de terre, horizontale et allongée" TLF s.v. *banquette* B.1 (cit. Pourrat 1925) ; Ø Rob (en ce sens, mais "amas de terre formant un talus ; plate-forme naturelle ou artificielle" s.v. *banquette*² sens 1) ; Ø Lar ; Ø mais [sans marquage] "petit chemin pour les piétons le long d'une voie, d'un canal" PR 2008 s.v. *banquette* II.4 et *banquette de sûreté* "parapet de terre établi le long d'une route" *ib.* sens 3. — *SOURCES COMPL.* : « dial. » "petite levée de terre bordant une route" (dep. 1690 Furetière, de *banque* « dial. » "épaisse couche de terre, de pierres, de matières analogues") GLLF 1971 s.v. *banquette*² sens 1 (cit. Pourrat).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *banquette* s.f. "bas-côté" (syn. *berne*, *bourelét*) SefcoOuest 2004, 49 s.v. *bas-côté* (Ø 1992/1999) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

NINGLE s.f.

(surtout *côte*) COUR., EMBLEMATIQUE "perche longue servant à faire avancer les barques à fond plat dans les canaux du Marais vendéen" (cf. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Ils rejoignirent la cale [= petit plan incliné permettant d'embarquer ou d'accoster] du canal du Dain, à l'entrée de l'Époids [dans le Marais vendéen], où les attendait leur yole [= barque à fond plat]. Olivier s'assit sur le banc à côté de sa mère. Son père prit la perche, la ningle, et les dégagea des autres yoles bord à bord dont ils connaissaient chaque propriétaire. Patrick avait profité du mauvais temps pour remettre leur barque à neuf. (ViollierMolly 2006, 88)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMolly 2006, 90, 120, 130, 156, 157 2x, 159, 165, 255)

REMARQUES. 2) Le diatopisme encyclopédique, à dix occurrences, pallie la carence du français général. Il coexiste cependant dans le corpus primaire dépouillé avec des hyperonymes généraux désignant des objets qui sont également utilisés pour faire avancer des embarcations traditionnelles : *rame*, utilisé dans un contexte situé en Irlande (2006, 253 2x), et *perche*, utilisé six fois pour désigner le même objet que le diatopisme, dans le Marais vendéen (2006, 95, 155, 156, 157), et dans le Marais poitevin (2001, 328 2x), de même que

sept fois dans des canaux et rivières en Charente (1994, 137, 138 2x, 237 ; 1999, 122, 123 2x). **3)** « L'usage de la ningle est aujourd'hui limité à quelques transports (surtout de touristes) en yoles [= barques du Marais vendéen]. Mais la tradition centenaire des concours de sauts à la ningle se maintient [...] » (RézVendée 2009, 83). Le référent désigné sert traditionnellement autant à faire avancer les bateaux à fond plat dans les canaux du marais, qu'à sauter ces derniers (aussi Com. hist.-comp.). Il est traditionnellement muni d'une fourche métallique à deux doigts, ou alors d'une extrémité en bois, pour ses deux usages respectifs (Mercier ms. s.a.)³⁹⁷.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à dix occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier (2006 10x), mis en relief lors de son premier emploi, apparaît toujours dans le discours citant d'un roman français récent, à orientation générale dont l'action est située dans le Marais vendéen. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, non marqué, figure entre virgules et est précédé d'une glose constituée d'un mot général apposé qui est précédé de l'article défini comme le diatopisme et est synonymique dans le cotexte, mais vu la spécificité sémantique du diatopisme représente un hyperonyme (*la perche, la ningle,...*). **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique et figure en fonction de rhème : il est déclaré utilisé et à la fois cité, implicitement selon le mode 'comme on dit / l'appelle' – mode qui est signalé par l'apposition et l'utilisation de virgules qui établissent en même temps la synonymie entre *perche* et *ningle*. La glose discrète, intégrée dans la trame narrative sans attirer l'attention du lecteur sur le diatopisme (visiblement jugé obscur pour lecteur visé), permet en effet d'assurer l'accessibilité du discours mais par son emploi en fonction de thème n'a pas directement la fonction de définir le diatopisme. L'emploi du diatopisme vise pour sa part à informer discrètement sur l'usage, et à augmenter par là l'authenticité du discours. Le diatopisme est intégré dans le langage du narrateur (extradiégétique) comme un emploi légitime (aussi s.v. *acon*). Ce statut repose sur son appartenance à l'usage et sur ses valeurs implicites de technicité et d'authenticité.

³⁹⁷ « Autrefois, dans le marais de Challans, on se déplaçait en yole [= barque à fond plat]. Mais pour faire avancer cette sorte de barque, il fallait prendre appui sur le fond de l'étier. C'est la ningle qui faisait office de système de propulsion. Avec le renfort de l'huile de coude. / 'Ningle': [...] C'est une longue perche de châtaignier qui mesurait environ cinq mètres. Elle devait être de même longueur que l'embarcation pour laquelle elle était destinée. Elle servait aux Maraîchins [à] pousser la yole. / Elle avait donc des fonctions précises et deux conformations différentes. La première, la ningle à 'nioler', munie à sa plus grosse extrémité d'une fourche métallique à deux doigts appelée 'froc', servait à piquer la terre du fond de l'étier pour prendre appui et faire avancer la yole. Le Vendredi Saint, il fallait prendre soin d'entourer le froc d'un chiffon, pour 'ne pas faire saigner la terre'. L'autre, la ningle à 'sauter', servait...à [sic ponctuation] sauter. L'extrémité était alors en bois pour prendre appui sans se 'ficher' en terre [...] » (Mercier ms. s.a.).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par tous nos témoins sauf deux locutrices vivant à l'intérieur des terres (12/14) et déclaré employé par 11/12, ainsi que par deux témoins supplémentaires. Il est largement connu, aussi pour des raisons touristiques et de valorisation des coutumes locales, comme t. de spéc. qui renvoie à un référent propre au Marais vendéen. Le mot est connu pour désigner 'une perche qui sert à sauter les fossés' [= canaux] du marais pour raccourcir les trajets, de même qu'à 'pousser la yole [= barque à fond plat] dans ces mêmes fossés' (v. s.v. *acon* Enq., Com. hist.-comp.)³⁹⁸. Certains informateurs indiquent l'existence d'un quasi-syn. (diat.) *pigouille*, utilisé en référence au Marais poitevin (2/14 ainsi qu'un témoin supplémentaire) (v. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme *ningle* est attesté en français en Vendée du Nord-ouest sous cette forme dep. 1800 : « une nille ou une ningle » (d'après MourainRézMaraisV 2003 > RézVendée 2009), forme moderne qui continue la var. *anneigle* attestée en Vendée à Saint-Gervais dep. 1467 – elle-même une variante sémantique de formes voisines en afr. au sens de "béquille" (cf. afr. *aneille*, mfr./frm. *anille*, mfr. Rab. *henille*, poit. *nille*, FEW XXIV, 528b ANATICULA I.3.a), et non pas par croisement de *nille* et *hingle* (< moy. nérl. *hingene*), comme le suggère l'hypothèse du FEW (XXIV, 531b, n. 17) : la forme *hingle*, tirée de LalannePoit (1867, 163) pour Fontenay-le-Comte, semble être une coquille (RézOuest 1984, 203 ; MourainRézMaraisV 2003, 208 [Réz]). ♦♦ Le diatopisme *ningle* représente un diatopisme lexématique, formé par aphérèse de *anneigle*, une innovation du français en Vendée (probabl. frm.). ♦♦♦ Le diatopisme encyclopédique est caractéristique du Marais vendéen au nord-ouest de la Vendée, comme l'objet qu'il désigne, mais est également connu en Vendée en dehors du Marais vendéen, comme le confirment le corpus primaire, nos enquêtes de terrain (Enq.), de même que les sources régionales – qui l'attestent aussi, avec ou sans chute du [l] final, à Fontenay (Plaine, Sud-Vendée) et aux Sables (Côte) – les deux non loin du MaraisP – aussi en français dans la région (FEW XXIV, 528b). Il a aussi donné lieu à des dérivés, « peu usuels », *ningler* et *ningleur* (RézOuest 1984, 202 Dér.). Le Marais poitevin dans le sud de la Vendée connaît pour le substantif mis en relief dans notre corpus primaire un autre diatopisme synonymique, *pigouille* (RézVendée 2009, 89 ; TLF ; SefcoOuest 1993, 78). Parmi les

³⁹⁸ Pour désigner les canaux du marais, nos informateurs recourent spontanément au mot (diat.) *fossé* – "petit canal (MaraisV, MaraisP)" (RézOuest 1984, 141 sens 1) – considéré comme un mot général, utilisé par au minimum neuf témoins au cours de nos enquêtes, seul un couple de citoyens utilisant spontanément le fr. gén. *canal*. Un témoin précise que le mot désignait traditionnellement un "petit canal d'eau douce" et était alors opposé à *étier* (en son sens attesté en fr. de réf. contemporain : "canal faisant communiquer un marais littoral avec la mer à marée haute" TLF), qui, lui, est aujourd'hui employé comme terme générique pour tout type de canal, selon un sens confirmé par quatre autres témoins. Il est aujourd'hui ressenti comme bien plus fréquent que *courseau* "canal large" (diat. s.m.), proposé par six témoins, et *coursive* "canal étroit" (diat. s.f.), signalé par un témoin (pour *courseau* et *coursive*, v. RézOuest 1984, 114).

diatopismes qui relèvent du même champ lexical, Yves Viollier recourt dans son œuvre aussi au diatopisme *yole*, caractéristique de la région du Marais vendéen (RézVendée 2009, 115sq.), 26 fois (2006, aussi ex. cité ci-dessus) – alors que le syn. diat. *plate* "barque à fond plat" (cf. *ib.*, 92sq.) y manque – de même qu'au verbe correspondant *yoler* (cf. RézOuest 1984, 280), une fois (2006, 191).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : MaraisV "long bâton de châtaignier dont le maraîchin [= habitant du Marais] se sert pour sauter les haies, les fossés [= canaux] et aussi pour faire avancer sa yole [= barque] sur l'eau calme" RézOuest 1984, 203 (déf. d'après J. Rouillé, 94) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; "longue perche en bois de châtaignier, qui servait naguère aux Maraîchins à propulser leurs yoles et à sauter les fossés" RézVendée 2009, 83 (pour les diat., v. ci-dessus) ; Δ t. techn. cour., emblématique et légitime (reconnu par 14/16 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais syn. *pelle* s.f. 'frrég.', chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] avec glose : « La pelle qui sert de rame aux maraîchins » Rézeau 1978, 113 ; *ningle* "longue perche de châtaignier qui mesurait environ cinq mètres" (« vraisemblablement d'origine anglo-saxonne ou scandinave ») Mercier ms. s.a.

— *SOURCES GENERALES* : [var.] *ningue* Vendée "grande perche en bois dont se servent les maraîchins* pour franchir les fossés [= canaux] de leurs marais", *ningle* Fontenay, [var.] *něg* MaraisV. "grande perche de bois employée pour sauter les fossés du Marais [...] ; sorte de gaffe dont on se sert pour propulser le bateau plat des maraîchins*", *něgl*, *ningle* [fr.] « rég. », *něgl* Sables Chaussée 280 [Vend.] FEW XXIV, 528b s.v. ANATICULA I.3.a (corrigeant *ibid.* XXII/2, 87a et XXIII, 107a) ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "longue perche pour conduire le bateau ci après indiqué [= *niole* s.f. "petit bateau", var. de *yole*], dans le Marais septentrional" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 328 ; "perche de sapin [*sic* ?], longue et effilée, servant à conduire les petits bateaux ou *nioles* dans le Marais septentrional" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 207sq. ; [var.] *ningue* "perche utilisée pour guider la barque" (syn. *pigo(u)ille*, *parchaude*) et *ningle*, *ningue* "perche utilisée pour franchir les fossés" (syn. *sautour*) SefcoOuest 2004, 346sq. s.v. *perche* (sans local., mais Vend., 1993, 17) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

RURAL, RARE "haie vive ou sèche limitant un champ, généralement plantée sur une petite élévation" (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le docteur Sicaud les ramena à La Malvoisine dans son auto. Personne ne disait mot. [...] Les chênes laissaient la place aux chênes. Les palisses [en note : haies]³⁹⁹ de ronces et d'aubépines aux palisses d'épines noires⁴⁰⁰, perchées sur les talus éclairés par la lucarne des barrières. La voiture montait en ronronnant comme un chat qui jouit sous la caresse. (ViollierMalvoisine 1979, 78)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierLoups 1985, 249 ; ViollierCortège 1986, 186)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : palisses d'épines noires (ViollierMalvoisine 1979, 78 v. ex. ci-dessus) / (ViollierLoups 1985, 92) / la palisse du bois [c.-à-d. formée par le bois des buissons et arbres] (*ib.*, 130) / (*ib.*, 193) / (*ib.*, 204) / (*ib.*, 237, 238)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est utilisé pour désigner des haies formées par des plantes diverses, comme des *épines noires* (1979, 78), des épines et fougères (1985, 204) et des cerisiers (1985, 249). Elles se situent toujours dans le bocage en Vendée ou dans sa continuité septentrionale. **2)** Le diatopisme, à dix occurrences, n'est pas concurrencé, mais est moins fréquent dans le corpus primaire que deux hyperonymes généraux désignant le même type de référent, que nous avons enregistrés de façon systématique dans trois romans des années 1970 et 1980 (1972, 1974, 1986). Ils y affichent dix-sept attestations : *buisson* (p.ex. 1986, 34, 45), et surtout *haie*, avec quinze emplois (1972, 30, 32, 119 ; 1974, 13, 22, 54 ; 1986, 12, 25, 45, 86, 101, 117, 210, 220, 229), outre des emplois dans des romans postérieurs (1992, 13 ; p.ex. 2000a [1975], 33, 147 ; 2002, 114 ; 2003, 28 ; 2007, 45). Parmi ces emplois, un apparaît dans un mot composé, *haie d'épines noires* (1992, v. note ci-dessus), et un autre en emploi métaphorique pour symboliser la gêne (1974, 54).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à dix occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1979), apparaît dans trois romans proprement régionalistes (1979 2x, 1985 7x, 1986), huit fois dans le discours citant et deux fois dans le discours direct de locuteurs du

³⁹⁹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁴⁰⁰ Le nom composé *épine noire*, aussi attesté ailleurs dans le corpus primaire (p.ex. 1992, 13), est retenu comme relevant du 'frrég.', aussi chez E. Pérochon (DSévrien et instituteur en Vend.) (Rézeau 1978, 99 s.v. *épine noire*), mais aussi dans la lexicographie générale contemporaine sans marquage (syn. *prunellier*, TLF s.v. *épine* sens A.1.b), ou avec la marque « vx » (PR s.v. *épine*).

Bocage vendéen, de milieu modeste (Sounette et Jaunâtre) – dans deux romans historiques qui situent leur action à la fin du 18^e s. (1985, 1986). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme, mis en relief lors de son premier emploi en 1979 puis repris plus loin sans mise en relief (1979 2x), disparaît avec sa glose dans l'édition définitive, sans remplacement par un synonyme général (Ø 1997). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme d'une glose synonymique en concordance avec la construction de la phrase (*haies*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré connu, par 5/12 locuteurs de régions différentes du département (dont l'un, du centre-ouest, l'a entendu dans le Haut-Bocage). À sémantisme flou, il renvoie à une sorte de haie ou de clôture en branches, bois ou buissons, plus ou moins taillée et de taille variable, plantée à plat, ou surélevée sur un talus. Elle sert à séparer les prés et champs (dans le bocage), et traditionnellement à empêcher les bêtes (notamment les bovins, moutons, chèvres) à partir de leur champ assigné. Le lexème est cependant surtout associé par la majorité des témoins avec la *palissade* comme l'on en trouve une à La Rochelle (terme de fortification), et connu pour désigner une sorte de clôture de lattes ou de pieux (cf. Com. hist.-comp.). Il est bien moins fréquent que *haie*, lui employé comme un terme générique – ou par certains comme un terme plus spécifique, tout comme *buisson*, que deux témoins définissent comme une "grosse haie" (EnqWissVendée 2009). Selon Yves Viollier, *palisse* désignant une haie, aussi utilisé dans le nom propre du groupe folklorique 'Saute-palisse', est employé surtout en Vendée du Sud et en Charente, alors que le Bas-Bocage vendéen connaît surtout *buisson* et peut-être *haie* (Viollier 2009 [entretien]). La localisation fictive de l'emploi *palisse* dans le Bocage vendéen, plutôt que de s'expliquer par une influence du français en Charente (où l'auteur a vécu à la fin des années 1960) ou du Sud de la Vendée, qu'il connaît peu par rapport au Bocage (cf. chap. 2.2.2), indique qu'il s'agit d'un emploi que l'auteur a dû entendre dans le Bocage dans les années 1970, et qu'il n'a sans doute plus entendu depuis plusieurs années dans la région en raison d'une perte de sa vitalité.

COM. HIST.-COMP. ♦ Selon la lexicographie différentielle, le diatopisme est attesté depuis 1374, à St-Jean-d'Angély, en CharM. (RézOuest 1984/1990). Notre documentation permet d'ajouter un jalon pour la Vendée au 19^e s., *palisse* "haie vive" étant dialectalement attesté dans le Bocage av. 1847 (VaudoréBocageV 2003). ♦♦ Comme le signale RézOuest

(1984/1990), le diatopisme est dérivé de *palis*, lui-même de *pal* (cf. afr. *pal* et *palis* "pieu", FEW VII, 524a et 525a)⁴⁰¹. Dans une perspective variétale de l'*etymologia proxima*, il nous semble s'agir d'une innovation interne du français centre-occidental, un diatopisme sémantique formé par extension de sens depuis le mfr. *palisse* "palissade"⁴⁰² (cf. 14^e s., D'Aubigné, saint., bourg., lothr., Gdf ; BPalissy, FEW VII, 525b ; Ø TLF) – ce dernier étant toujours attesté dans une aire centre-occidentale, dialectalement "id." (aun., saint., SeudreS ; *épalisse* centr.) (FEW VII, 525b), de même qu'en français, du moins en Vendée, de nos jours pour désigner des obstacles de défense en bois comme à La Rochelle (CharM.), de même que des clôtures en bois (Enq. ; cf. sens du fr. gén. *palissade* ci-dessus). Pour ce qui est du diatopisme *palisse* au sens de "haie vive ou sèche", il a dû avoir été diffusé dans le Centre-ouest par l'intermédiaire de villes alors influentes, comme La Rochelle, en Charente-Maritime – où est localisée sa première attestation, où le sens de "palissade" est toujours bien attesté (ci-dessus), et où il a aussi donné lieu à une formation par verbalisation (avec la désinence -er) *palisser* "entourer d'une haie" (SefcoOuest 1994/2004). C'est de là que le substantif a pu ensuite être diffusé vers l'Est, pour être de nos jours bien, voire mieux maintenu dans une aire plus orientale. ♦♦♦ Il est en effet selon le FEW attesté exclusivement dans les DSèvres et dans la Vienne, mis à part deux attestations isolées, l'une en Bourgogne "haie vive" (verdch. [Saône-et-Loire]), l'autre sous la forme d'une variante *payiso* "haie" en Lozère (Fourn.) (FEW VII, 525b). Les relevés contemporains élargissent cependant l'aire dessinée pour l'ensemble du Centre-ouest, en français (RézOuest 1984) et au niveau dialectal (SefcoOuest 1994/2004 ; aussi VaudoréBocageV 2003, Dupont 1997 [Vend.]). En français en Vendée, l'emploi de *palisse* "haie vive ou sèche séparant les champs" est en effet de nos jours toujours connu, mais peu usuel (Enq. ; Ø RézVendée 2009) ; les appréciations de localisation des locuteurs divergent entre elles, et outre l'hyperonyme général *haie*, le mot dominant est *buisson* (Enq. 1-2) – qui affichent donc en Vendée un emploi restrictif divergent du français général.

⁴⁰¹ Encore fr. de réf. mod. *palis* s.m. "petit pieu pointu disposé en alignement avec d'autres, afin de former une clôture", *par méton.* "clôture constituée de ces petits pieux" (syn. *palissade*) (TLF s.v. *palis*) ; *id.* "clôture, enceinte formée de pieux, de palis" (syn. *palissade*) (Rob s.v. *palis*). Il a aussi donné lieu à une verbalisation avec la désinence -er : *palisser* ; ce dernier est attesté dep. mfr. "garnir de pieux", et est en frm. contemporain employé comme un terme « hortic. » "fixer les branches et les rameaux d'un arbre fruitier, d'un arbrisseau [...]" (syn. *palissader*) (TLF ; aussi Lar 2004 ; « agric. » PR 2008).

⁴⁰² Cf. fr. de réf. s.f. *palissade* « fortif. » "obstacle de défense composé d'un alignement de pièces de bois, posées verticalement et terminées en pointe" (TLF A) ; "clôture faite de planches, de lattes ou de pieux contigus et plantés en terre, tenus par des traverses et généralement taillés en pointe à leur sommet" (*ib.* sens B) ; "haie formée d'arbres ou d'arbustes, taillée de façon à former une clôture" (*ib.* sens C).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "haie vive ou sèche" RézOuest 1984, 207 s.v. *palisse*¹ > *id.* 1990, 106 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ connu, passif (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : *palisse* Vienne, DSèvres, ChefB. "haie vive ou sèche", bgât. "haie épaisse", Airtpt "haie vive" [DSèvres, Vienne] FEW VII, 525b s.v. PALUS "pieu" I ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; s.f. "haie vive" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 329 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; s.f. "haie vive, limitant un champ" SefcoOuest 2004, 249 s.v. *haie* (sans local. et sans restr. "haie vive ou sèche", 1994, 36 sens 1, mais Vienne *palisson* s.m. "*id.*", 1994, 37 et *palisse doublle* DSèvres "haie plantée de chaque côté d'un fossé"; aussi dans le métadiscours définitoire de type étymologisant : *palisser* v. CharM. "entourer d'une haine, d'une '*palisse*'" *ib.* 1994, 37 ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø ALO ; *palisse* "haie" [Centre-ouest] Chaigne 1995, 89 "La ferme" ; "buisson" ("haie qui entoure un terrain", du sens "clôture faite de pieux") dans le proverbe *mettre le derrière dans la palisse* Vend. "abandonner une entreprise en cours d'exécution" Dupont 1997, 6 "Le comportement".

RABOTIN s.m.

(*Bas-Bocage vendéen*) VIEILLI, auj. RARE "voie étroite tracée par l'homme ou marquée par le passage répété de gens ou d'animaux". Réf. / Syn. gén. *sentier*

— Dans le discours citant :

– C'est par là. / Le chemin se rétrécissait en une trace [= sentier]. En Vendée on disait un rabotin. Ils s'avancèrent à flanc de montagne, d'un côté les rochers, de l'autre le précipice et l'Océan en bas. La trace caillouteuse montait et descendait avec des degrés comme un escalier. Donatien [le missionnaire d'origine vendéenne en déplacement chez ses paroissiens de l'Île de la Dominique] laissa du mou à [sa jument] Cécé, et apprécia son pas tranquille de montagnarde. Elle semblait s'habituer à son cavalier et lui faire confiance. (ViollierCaraïbes 2000, 161)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : *Je chevauche sans cesse la courageuse Cécé à travers montagne et forêt, au pas, au trot, au galop. On passe sur certains rabotins au bord du vide qui feraient sans doute crier maman. Je peux manger des oranges, des pamplemousses, et tous ces fruits sucrés que mon intestin ne supportait pas au début, et que je trouve si rafraîchissants.* (ViollierCaraïbes 2000, 193)⁴⁰³

⁴⁰³ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

REMARQUES. **2)** Le diatopisme est rare, avec deux attestations, aussi par rapport au synonyme général *sentier*, fréquent au sujet de référents en Vendée (p.ex. 1996, 41 ; 2003, 179) et aussi utilisé au sujet de référents à la Dominique (2000b, 129, 246, 248).

RUBR. PRAGM. **1)** À deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (2000b), le diatopisme apparaît dans un roman des années 2000, à orientation régionaliste modérée, dont le récit est situé à la Dominique (2000b 2x). Il figure d'abord une fois dans le discours citant, lors de sa mise en relief (2000b), puis une fois dans le discours cité d'un locuteur vendéen, le missionnaire Donatien, au sein d'une lettre adressée à sa sœur en Vendée (2000b). **2)** Lors de son premier emploi, le diatopisme est mis en relief sans marquage à l'aide d'une glose, constituée d'un commentaire métalinguistique incident (proche d'une tournure de citation), qui recourt au verbe de citation neutre *dire* au passé, à un pronom personnel indéfini *on*, et à une modalisation localisatrice *en Vendée*. Il précède le diatopisme (avant l'article indéfini), et suit un créolisme de même sens (Rem. 2), aussi utilisé dans le discours citant ([...] *une trace. En Vendée on disait un rabotin.*). **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, présenté comme à la fois employé et cité – selon le mode explicite 'comme on disait', attribué au collectif des habitants de la Vendée du passé du récit (c.-à-d. des années 1940). Il est explicitement utilisé pour augmenter l'authenticité du discours par l'opposition des usages linguistiques sur les Caraïbes où est localisée l'action de l'univers de sens créé à travers le récit (*trace*), et dans la communauté d'appartenance du personnage principal, vendéen. La mise en relief véhicule que le diatopisme est utilisé pour sa valeur authentique – qui ne se fonde pas sur une représentation collective stéréotypée en Vendée (cf. Enq. 1) ni parmi les lecteurs visés, mais sur l'expérience linguistique propre de l'auteur, qui l'associe avec l'usage du passé en Vendée, et dit aussi l'utiliser pour sa transparence sémantique, et donc une certaine expressivité (Enq. 2).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée déclaré connu par 1/20 informateurs et inconnu de deux témoins supplémentaires, une écolière de milieu moyen âgée de quinze et un agriculteur apprenti âgé de dix-neuf ans. La locutrice qui le connaît, dans la quarantaine, de milieu modeste, l'a entendu il y a longtemps, peut-être chez les grands-parents, qui parlaient encore patois entre eux (témoignage d'ABO). Les locuteurs interrogés signalent tous utiliser *sentier* et *chemin*. 13/17 locuteurs de même que le premier des deux témoins supplémentaires signalent en outre connaître le mot *routin* "sentier" (mais non pas *sente* au sens qu'il a dans notre corpus primaire) (cf. Com. hist.-comp.). Ce dernier est déclaré employé régulièrement par 7/14 témoins qui le connaissent et employé dans le passé par 2/14. Deux le disent courant en patois, alors qu'un autre locuteur (cultivé) le ressent comme un « mot du dictionnaire »

(EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010). **2)** Le lexème est confirmé par l'auteur comme un mot du Bas-Bocage vendéen qui n'est plus très utilisé aujourd'hui – qu'en tout cas il n'a plus entendu récemment – et qui est ressenti comme imagé par l'écrivain par une association à 'chemin raboté' (p.-ê. dans le cadre de la création d'un sentier à force de passages répétés) (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme absent des sources consultées ♦♦ représente probablement une innovation interne du frm. local en Vendée, peut-être par transfert depuis le discours dialectal. Si l'on retient le sème de '+ irrégularité' (ici de la surface du sentier), il pourrait s'agir d'un diatopisme lexématique, dérivé par substantivation de fr. (gén.) *raboteux* adj. "inégal, rugueux (main, chemin, sol)", rattaché à un étymon moyen bas-néerlandais (FEW XVI, 730b ROBBE "lapin" I.2.a⁴⁰⁴), ou p.-ê. plutôt à rattacher à une base onomatopéique RABB-⁴⁰⁵. Le diatopisme a pu être formé à partir de l'emploi de *raboteux* en référence à un chemin, dans *chemin raboteux* (cf. p.ex. Guitteny 1970, 229 [LoireA.]), par changement suffixal avec *-in* et par analogie avec *routin* de même sens (v. ci-dessous) – pour désigner un sentier à surface inégale, marqué par le passage. ♦♦♦ Le diatopisme, absent du FEW et des autres sources consultées, semble représenter un localisme du français en Vendée, qui y était surtout employé dans la première moitié du 20^e s. selon les attestations du corpus primaire et selon nos enquêtes, et qui est aujourd'hui rare (Enq. 1-2). Les locuteurs vendéens recourent de nos jours surtout aux synonymes généraux *sentier* et *chemin*, mais aussi au synonyme (diat.) légitime *routin*, qui appartient à la norme régionale (reconnu par 14/18, Enq. 1), et est bien employé en français entre Loire et Gironde en général (RézOuest 1984, 247)⁴⁰⁶. Le diat. *routin* est également utilisé trois fois dans l'œuvre d'Yves Viollier (1985, 13 ; 1986, 25 ; 1999, 137)

⁴⁰⁴ L'adj. fr. (gén.) *raboteux* (aussi TLF) est aussi attesté en Mayenne et CharM. (FEW XVI, 730b), et dans l'Ouest aussi dans le discours définitoire pour définir les var. dialectales, notamment *rabotoux*, p.ex. chez Verrier/Onillon 1908, 171 (Anjou), chez Guitteny au sujet d'un chemin (*rabotu (chemin)* "raboteux" 1970, 229 ; Ø *id.* 1991 [Pays de Retz, LoireA.]), et dans le SefcoOuest 1994, 130 (local. le dial. DSèvres, Vienne, Charentes).

⁴⁰⁵ Comme l'ont récemment démontré J.-P. Chauveau et P. Rézeau, les données autour de fr. *rabot* rassemblées dans le FEW sous ROBBE, malgré une évolution peu probable à partir du dial. Centre *rabotte* "lapin", sont à ranger autour de la base onomatopéique RABB- : « on trouve curieux que RABB- + -OTTU n'ait donné qu'un maigre paragraphe (FEW I 1 b g) [orig.] » (DRF, 855sq. s.v. *rabote*, *rabotte*). Ceci concerne aussi les désignations renvoyant à des réalités ramassées sur elles-mêmes, comme *rabotin* m. désignant localement un nabot (Sologne, FEW I, 423a *BOD) – en fait un dérivé du type frm. *ragot* adj. "court et gros (d'une personne)" (FEW X, 30b et 70b RAPUM) – et *rabot* désignant un nabot relevé dans le Centre (Sologne, Berry), en Suisse romande, et en occitan mod. (FEW X, 70b s.v. RAPUM et n. 16, aussi afr., dans TL), le 'norm.' *rabotte* f. "masse d'un bâton" (FEW XV/2, 40a *BUTT-), de même que le diatopisme du nord-est *rabot(t)e* "pomme ou poire enrobée de pâte et cuite au four" (DRF, 855sq. s.v. *rabote*, *rabotte* [Chauveau/Réz]).

⁴⁰⁶ Aussi en fr. chez Pérochon (Rézeau 1978, 118) et FemmesRézVendée 2005 [1793], 315 (glossaire, 342 [Réz]), et accueilli dans les glossaires dialectaux (Ouest) à côté de nombreux syn. et *routine* s.f. (SefcoOuest 2004, 426 s.v. *sentier*), et comme syn. de *adressée*, *rote* et *voyette* (Verrier/Onillon 1908, p.ex. 220 *rote*¹).

– où figure également le lexème *sente*, de même sens, quatre fois (1972, 28 ; 1974, 22 ; 1988, 117 ; 2000b, 27). Ce dernier est aussi un emploi légitime – la dernière attestation concernant un référent qui est localisé en Pologne⁴⁰⁷. Le roman d'Yves Viollier où figurent les deux attestations de *rabotin* affiche en outre deux occurrences du particularisme *trace*, également en référence à des sentiers dans les Antilles : « ils entrèrent dans un passage plus étroit, une 'trace' comme il l'appelait. [...] la trace » (ViollierCaraïbes 2000b, 129). Il s'agit d'un archaïsme bien implanté dans le monde colonial (RichessesThib 2008, 305sq. [Thib]). Le diatopisme *rabotin* est homonymique avec des particularismes comme *rabotin* désignant un nain (note ci-dessous), ou le copeau, dans le Nord et sur les îles anglo-normandes (FEW XVI, 730b), de même qu'avec des technicismes de la langue générale. Il s'agit en particulier du frm. *rabotin* "outil pour raboter les façades en pierres des édifices" (FEW XVI, 730b ROBBE I.2.a Dér. ; aussi TLF s.v. *rabot* Rem., GLLF 1977 ; Ø Rob, Lar 2004, PR), de même que d'un terme « agric. » désignant « au XVIII^e s. » un "instrument semblable à une batte, pour affermir et unir les allées, après qu'on a passé le râteau" (Lachiver 1997, 1399 sens 3) – emploi que le FEW n'enregistre que sous sa forme de base frm. (dep. 1701) *rabot* "planchette adaptée à un manche servant à unir la surface des allées" (FEW XVI, 730a ROBBE I.2.a).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRF-Compl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ rare, vx (reconnu par 1/22) EnqWissVendée 2009, EnqWissVendéeCompl 2010. — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997, BDLP, *rabotin* (en ce sens), *sentier rabotin* Google francophone (consulté le 04/08/09).

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après mfr., frm. *raboteux* adj. "inégal, rugueux (main, chemin, sol)" [...] *rabotu* bmanc., *rabotut* saint. "nouveux, inégal" [Mayenne, CharM.] [...] FEW XVI, 730b s.v. ROBBE mndl. "kaninchen" I.2.a [dér.] – à rattacher à la base onom. RABB- ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : Ø Littré 1874/1877 ; Ø pour un suff. *-in* BauchePop⁵ 1951, GuiraudPop 1965 81sq. II 1 ; Ø GLLF 1977, Gadet 1992, 105sq. [suff. 'pop.'].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 1994/1999/2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, Jaubert² 1864 [Centre], FavrePoit 1867/1881, SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908 [Anjou], SvensonMaraisV 1959, LaChausséeSables 1966, Guitteny 1970/1991 [LoireA.], RézVouvant 1976, 118 §169, ALO, Chaigne 1995 "La ferme" (mais *semblâ*, *sendâ* [Centre-ouest] "sentier", 90).

⁴⁰⁷ Le subst. fém. *sente* (Ø RézOuest 1984, DRF) non signalé par nos témoins vendéens mais non testé (Enq. 1) est qualifié de « région. ou litt. » en lexicographie gén. contemp. (TLF > Rob > PR ; « pop. » Littré ; 'dial.' TLF, cit. Romains 1913 et Giono 1947). Il est bien attesté dans la partie septentrionale de la France (FEW XI, 440b).

3.1.4.6. Habitat, la maison et ses dépendances

La sixième rubrique du champ sémantique de 'L'homme : être social' regroupe les diatopismes qui désignent des realia liées à l'habitat de l'être humain, en particulier la maison rurale et ses dépendances (*boulangerie, bourrine, cabane, château, écurie, loge, logis, pâtis, place, têt*).

BOULANGERIE s.f.

COUR. surtout RURAL "bâtiment de ferme séparé de la maison qui intègre le fournil où l'on fait traditionnellement le pain". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

À main droite, l'enfilade des bâtiments, serrés sur la maison. Une grande maison haute [...] puis] à venir sur toi, un bâtiment qui lui arrivait un peu plus haut qu'à mi-hauteur s'appuyait au bout de la maison. On l'appelait la boulangerie, parce qu'il y avait le four dedans, au fond ; on aurait pu tout aussi bien l'appeler l'épicerie, puisque c'était là qu'était installée la marchandise. [...] / Enfin, encore plus basse de toiture, la soue⁴⁰⁸ à cochons s'appuyait à son tour à la boulangerie. / À l'autre bout, même affaire. La cave d'abord, qui touchait la maison, et puis après l'écurie du cheval. (ViollierMalvoisine 1979, 46) / une construction plus basse s'y appuyait à mi-hauteur sur la droite. On l'appelait la boulangerie. (*id.* 1997, 36)

[Chap.] 16 / [En 1955] François passa embrasser sa mère à la Grassouillère. Les choses avaient beaucoup changé. La maison avait été transformée pour qu'on ne vive plus les uns avec les autres. Marcel et René se l'étaient partagée en deux, et ils avaient installé leur mère à côté, dans ce qu'on appelait avant la boulangerie. Le local avait été refait à neuf, carrelé, plâtré, électrifié. Elle disposait de deux petites pièces, une chambre et une cuisine. François les visita. (ViollierDétour 1992, 213) / Le U de la cour de la Trézanne [dans le Bocage vendéen] était fermé par ce qu'on appelait la boulangerie. Élise et Augustin avaient choisi d'habiter cette bâtisse basse de toiture, autrefois occupée par le vieux Martineau, et utilisée pour le rangement des outils et du matériel inutile. Ils avaient refusé le grand logis [= maison de maître] rempli de meubles et encore plein des souvenirs de Benoîte. Augustin avait vidé la boulangerie de ses vieilleries, avait badigeonné les murs et les poutres du plafond à la chaux, avait bouché les trous de la terre battue avec de la brique. (ViollierBouvier 1998, 69)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierMalvoisine 1979, 175 ; ViollierLoups 1985, 209 ; ViollierSaisons 1996, 314 ; ViollierLilas 2001, 20)

⁴⁰⁸ Cf. *soue* s.f. (ViollierMalvoisine 1979, 46 > 1997, 36) accueilli sans restriction diatopique dans TLF s.v. *soue*, mais avec des citations de Giono, Genevoix et H. Bazin, et une précision sur son extension aréologique : « Mot région. largement répandu aussi bien dans l'Ouest (normand, angevin, saintongeais) que dans l'Est (champenois, franc-comtois, bourguignon) et aussi en fr.-prov. et en occit. » (TLF Étym.).

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierLise 1974, 15, 143 v. s.v. *moquette* ; (ViollierMalvoisine 1979, 18 v. s.v. *loge*, 142, 186 ; *id.* 1997, 16, 36, 110, 146 ; ViollierMariennée 1980, 172, 173 ; ViollierCabane 1982, 151 ; ViollierLoups 1985, 210, 212, 213 2x, 214, 215 3x, 216, 218 2x, 219 2x ; ViollierCortège 1986, 69, 99 ; ViollierDétour 1992, 35 ; ViollierSaisons 1996, 18, 53, 314 2x ; ViollierBouvier 1998, 69 v. ci-dessus, 88, 89, 102, 127, 150, 160, 252, 272 ; ViollierCaraïbes 2000, 32, 33, 377 2x ; ViollierLilas 2001, 21 ; ViollierRobin 2002, 54)

— Sans mise en relief (dans le discours cité indirect, à source énonciative ambiguë) (ViollierLilas 2001, 457)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est toujours utilisé au singulier avec l'article défini (*la boulangerie*), **2)** et pallie la carence du français général. Il coexiste dans le corpus primaire avec l'emploi général contemporain de *boulangerie* désignant un magasin où se vend du pain (cf. Rob, Lar 2004, PR 2008) – dans le passé (p.ex. 1998, 198) et dans le présent moderne (p.ex. 2000a, 153 [1975]). **3)** De nos jours, le référent désigné, lorsqu'il est préservé, continue à être désigné ainsi, même s'il peut désormais servir à des usages divers, par exemple comme entrepôt d'outils, ou être aménagé en habitation.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinquante occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, et trois mises en relief (1979/1997, 1992, 1998), apparaît dans douze romans des quatre décennies que couvre l'œuvre d'Yves Viollier, de toutes les orientations, la plus grande part figurant dans un roman historique de 1985 (quatorze attest.) et dans une trilogie modérément régionaliste, de 1996 à 2000 (dix-neuf attest.) (1974 2x, 1979/1997 5x, 1980 2x au min., 1982, 1985 14x, 1986 2x, 1992, 1996 5x, 1998 10x, 2000b 4x, 2001 3x, 2002). Il est toujours utilisé pour désigner des référents situés en Vendée, en particulier dans le Bocage vendéen – sauf trois emplois renvoyant à un référent en Corrèze (2001 3x) – entre la fin du 18^e s. (1985, 1986) et les années 1950 (1992). Il figure quarante-cinq fois dans le discours citant, dans les douze romans concernés (1974 2x, 1979/1997 4x, 1980 2x min., 1982, 1985 13x, 1986 2x, 1992, 1996 4x, 1998 10x, 2000b 4x, 2001, 2002), et cinq fois dans le discours cité de locuteurs de milieu modeste : trois fois de Vendéens, dans le Bocage vendéen, mais aussi deux fois dans le discours rapporté de la jeune Corrèzienne Toinou, vivant en Corrèze, désignant un référent dans sa région (2001 2x) – dans la première moitié du 20^e s. (1979, 175 ; 1996, 314) et à la fin du 18^e s. (1985, 209). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme mis en relief est maintenu, avec sa mise en relief. Les deux versions affichent en outre quatre attestations non mises en relief chacune. De celles-ci, les deux premières et la dernière de 1979 sont maintenues telles qu'elles, alors que un emploi dans le discours cité (1979, 175) disparaît en 1997 avec le passage dans son ensemble (Ø

1997, 137), tandis que l'auteur ajoute un emploi, en 1997 dans le paragraphe suivant sa mise en relief (1997, 36). Ces changements signalent que le diatopisme est utilisé sans aucune restriction d'emploi et comme un mot légitime lors des phases littéraires régionalistes marquée et modérée de l'œuvre d'Yves Viollier. **2.A-C)** Lors des trois mises en relief, dans trois romans (surtout régionalistes) situés dans le Bocage vendéen entre les années 1910 et 1950, le diatopisme figure dans le discours citant, sans marquage ni définition, et toujours après un commentaire métalinguistique incident qui recourt au verbe descriptif *appeler* et au pronom personnel *on*, du type 'on l'appelait Y' (1979/1997) et 'ce qu'on appelait Y' (1992, 1998), le référent désigné étant à chaque fois identifiable par inférence avec le cotexte. Le commentaire métalinguistique est en outre toujours suivi d'une explication de l'usage du mot sous la forme d'une description de l'utilisation du référent désigné – dans sa fonction d'origine mais aussi détournée (v. ci-dessous). Cette explication se présente une fois sous la forme d'un commentaire métalinguistique explicite (1979/1997), puis deux fois sous la forme de propositions explicatives non auto-référentielles (1992, 1998). **2.A)** Lors de son premier emploi dans un roman régionaliste marqué (1979), le commentaire métalinguistique incident inclut, outre la tournure autonymique de citation (*On l'appelait la boulangerie*), une composante introduite par la loc. conj. *parce que*, fournissant une explication de l'usage linguistique par l'usage du référent désigné (*parce qu'il y avait le four dedans, au fond*). Suit en outre un deuxième commentaire métalinguistique formulé au conditionnel, qui fournit une autre dénomination, présentée comme possible dû à l'usage détourné du référent désigné (*on aurait pu tout aussi bien l'appeler l'épicerie, puisque c'était là qu'était installée la marchandise*). **2.Abis)** La mise en relief est maintenue dans la nouvelle édition du même roman, avec des variations stylistiques, sous la forme du premier élément de citation (*On l'appelait la boulangerie*), mais fournissant le fragment explicatif de façon plus implicite, sans la locution conjonctive *parce que* (*Le four s'y trouvait, au fond*), puis une seconde composante proche de l'édition de 1979 (*On aurait pu, tout aussi bien, l'appeler l'épicerie, puisque c'était là qu'était rangée la marchandise*). **3.A)** Outre les fonctions partagées avec les autres emplois et mises en relief du même diatopisme (**3.A-C** ci-dessous), sa première mise en relief vise aussi à apporter une dimension humoristique par dérision de l'usage linguistique (*on aurait pu tout aussi bien l'appeler...*), et à augmenter ainsi l'expressivité du discours. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief, dans un roman à orientation générale et thématique religieuse (1992), le diatopisme est également glosé (*à côté, dans ce qu'on appelait avant la boulangerie*) et suivi d'une proposition explicative (cette fois-ci descriptive) qui décrit l'usage moderne détourné du référent désigné, ici aménagé en habitation (*Le local avait été refait à neuf, carrelé, plâtré, électrifié [...]*). **3.B)** Par rapport aux deux autres mises en relief du

diatopisme, par le recours à l'adverbe de temps *avant*, le glosage vise ici en outre à contribuer à la fonction narrative du passage : il sert à décrire le changement de la structuration de la ferme, et par là de la vie de la famille vendéenne Devineau mise en scène, exemplaire des changements de la structure familiale et plus largement de la société occidentale après la seconde Guerre Mondiale (fonction narrative de description du changement du cadre narratif et de la situation sociétale). **2.C)** Lors de la dernière mise en relief du diatopisme, dans un roman régionaliste modéré (1998), la glose en fin de phrase (*Le U de la cour de la Trézanne était fermé par ce qu'on appelait la boulangerie*), est également suivie d'une description qui présente le bâtiment et explicite son utilisation détournée en habitation dans l'entre-deux-guerres (*Élise et Augustin avaient choisi d'habiter cette bâtisse basse de toiture, autrefois occupée par le vieux Martineau, et utilisée pour le rangement des outils et du matériel inutile*). **3.A-C)** Lors des trois mises en relief, le diatopisme est en emploi de modalisation autonymique – à la fois référentiel et auto-référentiel – en fonction de rhème, et attribué à l'usage d'un collectif indéfini du passé 'on', duquel le narrateur ne se distingue pas explicitement. Le diatopisme est cité selon le mode explicite 'comme on l'appelait' – c'est-à-dire dans le passé du récit, dans la première moitié du 20^e s. (1979/1997, 1998) et dans le passé antérieur au fil du récit (placé dans les années 1950), selon le mode 'comme on l'appelait avant' (1992). Le diatopisme est explicitement doté d'une valeur d'authenticité, par son appartenance à l'usage, mais aussi implicitement d'une valeur d'expressivité, et utilisé pour augmenter l'authenticité du discours – comme le signale l'explication de l'usage linguistique par l'explicitation de l'utilisation du référent désigné – propre et détournée. L'absence d'italiques et de guillemets souligne qu'il s'agit pour l'auteur non pas d'un emploi technique, mais usuel : il est présenté comme utilisé en tant que mot 'juste' (non concurrencé : diatopisme encyclopédique) – pour sa fonction référentielle, dans le cadre de descriptions de fermes traditionnelles dans le Bocage vendéen (fonction narrative descriptive du cadre de l'action). Sa mise en relief vise à la fois à attirer l'attention sur l'usage et sur le référent, et par là sur le patrimoine linguistique et culturel (vu aussi sa position en fonction de rhème), à contribuer à l'authenticité du discours, mais aussi à éviter d'éventuels malentendus auprès des lecteurs visés, en mettant en garde devant un sémantisme (présumé) inattendu (non-coïncidence du mot à lui-même).

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé, par 7/12 locuteurs – qui ont tous été ou sont en contact avec la disposition traditionnelle des fermes en Vendée, dont une jeune étudiante âgée de 22 ans – de même que par trois témoins supplémentaires, agriculteurs dans la quarantaine. Deux des locuteurs récusant l'emploi, dans la quarantaine, signalent seulement utiliser et connaître la locution *four à pain* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Selon notre documentation, cet emploi à rattacher à un ancien bas-francique *BOLLA "petit pain" (FEW XV/1, 176 *BOLLA I) est bien attesté en français en Vendée depuis le 18^e s., avec quatre emplois de 1776, 1781 et 1793 (CollinetRézSables 2002 ; DangirardRézVendée 2005 ; FemmesRézVendée 2005). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique qui maintient le sème du fr. général (mfr., frm.) "lieu où se fait le pain" (cf. TLF, FEW XV/1, 176b)⁴⁰⁹, par application au bâtiment où l'on fabrique le pain dans une ferme, dans les régions où le four à pain n'est pas situé à l'air libre, mais intégré dans un bâtiment des fermes traditionnelles, distinct de la maison d'habitation. Vu la particularité du référent, il s'agit probablement d'une innovation interne du français dans sa variation régionale, qui semble partagée par une aire large. ♦♦♦ Le diatopisme encyclopédique absent du FEW et des sources de notre corpus de référence minimal est bien ancré en français en Vendée du moins depuis le 18^e s., et courant au tournant des 20^e/21^e s. comme un mot légitime qui appartient à la norme régionale (Enq.). Le diatopisme autant que le référent désigné ne sont pas restreints à la Vendée, comme le signalent son emploi en référence à la Corrèze (Limousin) dans le corpus primaire dépouillé, de même que son attestation dans un dictionnaire portant sur le monde rural pour la Manche, en Basse-Normandie (Lachiver 1997).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ bien employé, légitime (appartenant à la norme régionale) (reconnu par 10/15 inf.) EnqWissVendée 2009.

— SOURCES GENERALES : à aj. à fr. *boulangerie* "lieu où l'on fait le pain" FEW XV/1, 176 s.v. *BOLLA "kleines brot" I ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, Rob 2008 (en ce sens). — SOURCES COMPL. : 'rural, du passé' 2. "le lieu où se fait le pain" 3. « dans la Manche » "construction, séparée de la maison, réalisée autour du four à pain" Lachiver 1997, 266 sens 2 et 3.

— SOURCES REGIONALES : *boulangerie* 1 attest. CollinetRézSables 2002 [1776], 177 (et glossaire, 394 doc. FEW) ; Ø CollinetRézSables 2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003 ; 2 attest., une fois avec glose : « la boulangerie, à savoir la pièce où se trouve le four à pain » DangirardRézVendée 2005 [1781], 7, et sans mise en relief *ib.*, 147 ([glossaire], 265 déf. "lieu où l'on fait le pain" [Réz]) ; *boulangerie* 1 attest. (au suj. d'une ferme) FemmesRézVendée 2005 [1793], 322 (Ø glossaire).

⁴⁰⁹ Fr. de réf. "lieu où l'on fait le pain ; usuel, commerce d'un boulanger" (TLF B). Mfr. *boulangerie* (Est 1538-Cresp 1637), le sens de "fabrication et vente du pain" étant attesté dep. le 15^e s. *boulengerie* (et *boulenguerie* pic. 1314-1337) (FEW XV/1, 176).

USUEL, EMBLEMATIQUE "habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux, à couverture végétale (roseau, massette ou scirpe)" (v. RésVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Ses parents avaient habité jusque-là une hutte en torchis qu'ils avaient construite, comme tous les crève-misère [orig.], après le coucher du soleil, au bord du chemin communal de Beauvoir [dans le Marais vendéen des années 1930]. Ils l'avaient recouverte avec des roseaux. Et le lendemain matin, ils étaient allés quérir [= chercher] un conseiller municipal qui avait constaté la réalité de la construction : il y avait un couple de miséreux de plus dans la commune. Ce type d'habitations en terre était appelé *bourrines*. / Et puis après presque quatre années dans cette construction de fortune, qui transpirait par les murs et le toit au point que l'eau ruisselait sous la table les jours de tempête – Olivier était né au milieu de tout ça une nuit de mars –, quelqu'un leur avait dit : / – Pourquoi n'iriez-vous⁴¹⁰ pas vous installer au Bossis ? (ViollierMolly 2006, 22)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Vous seriez mieux que dans votre trou de bourrine. (ViollierMolly 2006, 23) / – Tu es né sous le signe de l'eau. Elle entrainait en ruisseau [...] dans la bourrine, le jour de ta naissance. (*ib.*, 101) / *Je voudrais, en peignant une femme [...] autour de sa bourrine, exprimer son mystère* (*ib.*, 187)⁴¹¹

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Des bourrines s'étaient effondrées comme des châteaux de cartes [par la cassure de la digue]. (ViollierMolly 2006, 117) / Ils s'étaient ainsi trouvés à la rue [...], et avaient construit leur bourrine sur le terrain communal. (*ib.*, 125) / Le soleil froid lançait son or terni sur les bourrines misérables derrière leurs tamaris. (*ib.*, 176)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire. **3)** Il renvoie à un type d'habitation caractéristique du Marais vendéen (RésOuest 1984/1990, RésVendée 2009, Enq.), mais est d'usage courant dans l'ensemble du département (v. Com. hist.-comp.). D'autres régions du Centre-ouest ont également connu des maisons en torchis couvertes de chaume ou de jonc, qui ont cependant souvent disparu depuis longtemps (ALO). Elles existent ainsi encore aujourd'hui en Vendée dans les marais salants entre les Sables d'Olonne et St Gilles-Croix-de-Vie, où elles sont aujourd'hui utilisées comme abris, mais des conduits de cheminée signalent qu'il devait auparavant s'agir d'habitations (témoignage de YE,

⁴¹⁰ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

⁴¹¹ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (s.v. *bourrine*, *chéti*, *drôle*, *drôlesse* 2x, *logis*, *marais*, *préveil*, *rabotin*, *rembarrer*), dont deux fois avec une mise en relief (*chéti*, *drôlesse*) – selon une convention typographique systématique dans l'œuvre d'Yves Viollier (v. chap. 2.3.2.2.1).

EnqWissVendée 2009). « La construction des dernières bourrines authentiques date des années 1920 ; celles qui subsistent ont été restaurées [...], d'autres ont été reconstituées ou sauvegardées et réhabilitées par des associations et font figure de biens patrimoniaux » (RézVendée 2009, 23). Le diatopisme est aussi attesté dans la toponymie locale. La Vendée compte dix-huit noms de lieu de *La Bourrine* ou *Les Bourrines*, tous dans le Marais vendéen (« dont ils évoquent l'habitation typique ») (Gauthier 1996, 201). Le topon. est à distinguer de celui de *La Borie* ou *Bourie* (Vend., DSèvres, Vienne), qui désigne une métairie, classé « d'origine discutée » parmi les topon. de type occitan (*ib.*, 18), qui – d'extension plus large – semble issu du germ. *BUR "cabane" (FEW I, cf. Bibl.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à sept occurrences, mis en relief lors de son premier emploi, apparaît exclusivement dans un roman récent dont l'action est largement située dans le Marais vendéen (2006). Il est attribué aussi bien au discours citant, d'un narrateur extradiégétique (quatre fois, dont une fois mis en relief), qu'au discours cité, de personnages vivant dans le Marais vendéen (trois fois) : un anonyme, le père du héros (Irlandais), et une Vendéenne aisée, amie d'enfance du héros qui s'adresse à lui dans une lettre. **2)** Le diatopisme (au pl.) est marqué par une mise en italique et, en fonction de rhème, est précédé d'un commentaire métalinguistique qui le signale comme une dénomination qui appartient au passé de l'univers institué par le roman, implicitement dans le Marais vendéen (*X était appelé Y*) ; en fonction de thème se trouve un hyperonyme général (également au pl.) (*habitations en terre*), introduit dans la même phrase par un fragment qui le spécifie *Ce type d[e]*, et qui fait en outre le lien entre l'hyperonyme général et les trois phrases précédentes. Celles-ci fournissent une description précise du référent, à l'aide d'un autre hyperonyme général *hutte en torchis*, une proposition qui indique le type de toiture (*recouverte avec des roseaux*) et des fragments descriptifs qui précisent qu'il s'agit d'une construction de pauvres (*comme tous les crève-misère [...] un couple de miséreux*). Le diatopisme est en outre suivi d'un passage descriptif qui contribue à décrire le référent à l'aide d'un fragment qui fournit un autre hyperonyme reprenant le sème de 'pauvreté', et dont l'adjectif démonstratif renvoie au diatopisme de la phrase précédente (*cette construction de fortune*), suivi d'une subordonnée qui illustre l'état précaire du référent, humide et exposé aux aléas météorologiques (*qui transpirait par les murs et le toit [...] les jours de tempête*). **3.1)** Par son emploi auto-référentiel (mis en italique) qui attire l'attention sur le mot sans renvoyer directement à un référent, le diatopisme est en emploi auto-référentiel, mais figure ici en modalisation autonymique puisqu'il est utilisé et en même temps déclaré cité selon l'usage d'un collectif non précisé dont l'auteur ne s'exclut pas explicitement ('X était appelé') – selon le mode 'comme on dit'. **3.2)** L'italique vise à attirer l'attention du lecteur sur le mot et à le signaler comme un terme non général, rendu acceptable

par son marquage et légitimé par son emploi – voire légitime en tant que terme technique qui désigne un référent propre à la région : le diatopisme encyclopédique appartient visiblement à la norme régionale. Le commentaire métalinguistique proprement dit, qui contribue lui aussi à attirer l'attention, ne vise pas à assurer l'intelligibilité du texte puisque le référent est déjà accessible grâce au passage descriptif précédent (accessibilité renforcée par le passage narratif suivant), mais signale que le diatopisme représente une particularité du patrimoine de la région, employé pour sa valeur d'authenticité ('la langue telle qu'elle se parle') de même qu'emblématique (v. aussi Enq.). **3.3)** L'utilisation du diatopisme vise donc surtout (au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs) à apporter une information sur le patrimoine linguistique et culturel (démarche régionaliste qui satisfait la loi discursive d'informativité), et à décrire en même temps le cadre narratif et le milieu des personnages principaux du récit (fonction narrative) – en caractérisant le Marais vendéen avec ses particularités linguistiques, mais aussi comme fortement exposé aux forces naturelles (et indirectement aussi comme très pauvres les parents du héros Olivier, immigrés en Vendée).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu, et déclaré employé, par 14/14 locuteurs vendéens enquêtés comme t. précis référant en Vendée à une habitation caractéristique du Marais vendéen, aujourd'hui préservée et soignée comme élément du patrimoine (diat. encyclopédique appartenant à la norme régionale). Un témoin (qui a aussi observé l'existence du même type de référent traditionnel sur la côte en dehors du Marais vendéen, v. Rem. 3) signale avoir remarqué dans les textes anciens des archives départementales que l'usage du mot était d'abord restreint au nom composé *maison bourrine* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le lexème daté de 1942 comme régionalisme du fr. par le TLF (s.v. *bourrine* Étym. ; Rob Étym.) est déjà attesté dep. le mfr., en Vendée, comme nom composé sous la forme *maison borrine*, au Château-d'Olonne, dep. 1354 (près des Sables-d'Olonne sur la Côte, au nord du MaraisP), et sous la forme *maison bourryne* dep. 1395 à Saint-Jean-de-Monts (Côte, au sud du MaraisV) (MourainRézMaraisV 2003 [Réz] ; aussi RézOuest 1984/1990, RézVendée 2009). ♦ ♦ Selon la lexicographie différentielle,

« [c]e terme, typique et emblématique du Marais vendéen, est dérivé sur le fr. [diat.] *bourre* "paille, jonc etc., servant à faire la litière des animaux ou à recouvrir des bâtiments d'exploitation, quelquefois même des habitations", avec le suffixe *-ine* que l'on retrouve par exemple dans [fr. gén.] *chaumine* "habitation couverte de chaume". » (RézVendée 2009, 23 ; aussi RézOuest 1984/1990)

Le diatopisme à l'origine utilisé dans la loc. *maison bourrine* (donc *BURR(A) + -INU/A) sur le modèle *maison teubline* "couverte de tuiles" ou *chaumine* "couverte de chaume" (Gauthier 1996, 201sq.), représente donc sous la forme aujourd'hui courante comme subst. fém. – selon

notre documentation bien attestée dep. av. 1847 (chez Vaudoré) – un diatopisme lexématique, une innovation régionale du frm. en Vendée par réduction du synt. *maison bourrine* et par substantivation de l'adj. *bourrine* – p. anal. avec des ellipses du type *maison chaumine* > *chaumine* s.f. (réduction attest. dep. déb. 17^e s., cf. TLF s.v. *chaumine*). Le diatopisme est dans la lexicographie générale présenté comme un « mot dial. de l'Ouest p.-ê. du normand *bur* "habitation de village" ; du germ. » (Rob Étym.) – probabl. suite à FEW I – hypothèse déjà remise en cause dans le TLF, qui le dit « d'origine obscure » (Étym.)⁴¹². Pour sa part, l'élément *bourrine* (adj.) du nom composé *maison bourrine* a été dérivé sur fr. *bourre* (s.f.) "paille, joncs etc., servant à [...] recouvrir des bâtiments [...]" (MourainRézMaraisV 2003 < RézOuest 1990/1984 Étym., cit. SvensonMaraisV 1959, 150a ; v. aussi Gauthier 1996, 201sq.). Ce sens [diat.] "jonc servant à la couverture" est absent du FEW (I, 637b-645b s.v. BURRA "bourre lanice"), qui enregistre cependant bien le dérivé de l'Ouest (ang., poit.) *bourrée* "litière" et "foin, paille etc. que l'on met dans ses sabots (qui peut être faite avec des ajoncs)" (v. aussi norm. "ajonc"), proche du dér. fr. (diat.) *bourrée* "fagot de menues branches, d'ajoncs" (aussi attest. dans l'Ouest, du Pas-de-Calais aux Charentes, dans le Centre, Est et Sud) (FEW I, 644a). ♦♦♦ Le diatopisme désignant un référent caractéristique du Marais vendéen (diat. encyclopédique) est également appliqué depuis peu à des constructions de même type en dehors du Marais vendéen, par exemple sur l'Île-de-Noirmoutier, dans sa continuité occidentale (cf. CorbrejaudNoirmoutier 2005). Le terme est essentiellement propre à la Vendée, quoiqu'aussi attesté dans l'extension septentrionale de ce département (cf. ALO ; TLF Étym., cit. Verrier/Onillon 1908 pour l'Anj. et FEW). Il a aussi donné lieu à de nombreux dérivés aujourd'hui vieillis : *bourrinage*, *bourrineur*, *bourrinier* et *bourrinon* (RézOuest 1984, 76 ; mais Ø *id.* 1990, 30 et RézVendée 2009).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux et couverte de roseaux" RézOuest 1984, 76 > *id.* 1990, 30 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; "habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux, à couverture végétale (roseau, massette ou scirpe)" RézVendée 2009, 23sq. ; Δ cour., légitime, emblématique (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *maison bourrine* et topon. *La Bourrine*, *Les Bourrines* (MaraisV) Gauthier 1996, 201sq. (chap. IV "Autres activités et établissements" : "Habitations").

⁴¹² Comme le signale aussi Rézeau (RézOuest 1984, MourainRézMaraisV 2003), le TLF suit en cela le FEW lui-même, dont le rattachement à germ. *BUR – proposé à l'origine malgré la difficulté posée par la voyelle /u/ (FEW I, 630a et 630b n. 4) – n'est pas repris dans la refonte (Ø XV/2, 14 s.v. *BUR). Le type n'apparaît cependant pas non plus dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine (Ø XXIII, 1-3 'L'habitation, la maison').

— *SOURCES GENERALES* : FEW I, 630a s.v. *BUR⁴¹³, mais à aj. à FEW I, 639b s.v. BURRA "scherwolle" III [dér.] ; « région. » "maison rurale caractéristique du marais vendéen" TLF s.v. *bourrine* (cit. un ex. mis en relief : « la 'bourrine' de Vendée ») ; « Terme dial. » (Anj., région nantaise, haut-manceau), d'orig. obs. *ib.* Étym. ; « région. » "maison traditionnelle du marais vendéen" Rob ; Ø Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; "chaumière du Marais septentrional" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 308 ; s.m. [*sic*] "chaumière dans le Marais septentrional, dont les murs sont en simple terre détrempée puis durcie en place, et dont le toit est couvert de chaume ou plutôt de *rouche**" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 98 ; *bourine* "maison basse, de Vendée" SefcoOuest 2004, 290 s.v. *maison* ; "maison en pisé recouvert de chaume, comme autrefois sur le continent" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 19 ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *bourrine* s.f. MaraisV "ancienne maison typique du Marais, construite en torchis blanchi à la chaux et couverte de chaume ou de roseaux" ALO 1973 III, c. 668 en marge.

CABANE s.f.

(*MaraisP*) "exploitation agricole du Marais poitevin" (cf. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le paradiscours :

Note liminaire / C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin sur l'Anse de l'Aiguillon et le Pertuis Breton⁴¹⁴, face à l'île de Ré. / À pays singulier, langage particulier. Une *cabane*, par exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (et son propriétaire est un *cabanier**) ; en revanche, une *guérite* est ce qu'on appelle ailleurs une cabane⁴¹⁵. Eux-mêmes, les habitants se disent *marâichins*. Ceux qui élèvent des moules en bouchots [= parcs aménagés pour leur culture], on les dit *boucholeurs*. / Ce pays d'eaux, de vases, de dunes, de grands vents et de tempêtes possède ainsi son propre vocabulaire. Lorsqu'un mot local apparaît, l'auteur a pris soin de l'expliciter dans le cours même de la phrase. Ainsi tout est-il clair, sans ces notes en bas de page qui rompent la lecture. / De ce pays-là, personne n'a jamais fait le théâtre d'un roman. Yves Viollier, le premier, le met en scène. Il est vrai qu'il est Vendéen. (ViollierLilas 2001, 11)

⁴¹³ V. *bourrine* FEW I, 630a s.v. *BUR (germ.) "hütte" II.3, mais non repris dans la refonte FEW XV/2, 14 s.v. *BUR- (germ.) "hütte" (qui a donné le type *buiron*, *buron* "cabane", dep. l'afr.).

⁴¹⁴ Cf. *pertuis* s.m. [dans l'Ouest de la France] "détroit entre une île et le continent ou entre deux îles" (*pertuis breton*, d'Antioche, de Maumusson) (TLF A.2 géogr. b, cit. Vidal 1908). Le n.pr. *Pertuis Breton* est à deux occurrences dans notre corpus primaire (2001, 11, 163).

⁴¹⁵ S.f. *cabane* ici au sens de réf. "construction rudimentaire servant d'habitation, d'abri ou de resserre" (syn. *baraque*, *cahute*, *hutte*) (TLF s.v. *cabane* sens A; cf. aussi Enq. 2) ; pour le quasi-synonyme *guérite*, qui semble appartenir à un usage largement partagé en fr. général à en juger d'après nos enquêtes, v. chap 2.5.1.

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : derrière leur cabane (ViollierLilas 2001, 172) / cette cabane du bout de la Pointe (*ib.*, 382)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : la cabane (ViollierLilas 2001, 130 2x, 170, 240, 241) / gagner le pain de ses cinq enfants dans des cabanes à cinq, parfois huit kilomètres (*ib.*, 193) / à la cabane à Nicou (*ib.*, 215) / les cabanes comme chez les Nicou (*ib.*, 330) / la grande cabane rectangulaire avec un étage de six hautes croisées [... puis rehaussée] avec un second étage [... et enfermée] derrière un haut mur d'enceinte [...]. On n'avait jamais vu construction si considérable dans le pays (*ib.*, 350)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë : discours indirect libre) : [L]a cabane (ViollierLilas 2001, 371, 372)

◆ Dans la loc. nom. masc. (en empl. de nom propre) *cabane de la Pointe*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : la cabane de la Pointe (ViollierLilas 2001, 116, 436) / la grande cabane de la Pointe (*ib.*, 257)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë : indirect libre) : la cabane de la Pointe (ViollierLilas 2001, 370, 371, 372, 373) / Les Rouger se sont installés dans la cabane de la Pointe, la ferme la plus éloignée de Saint-Nicolas [qui correspond à l'Aiguillon-sur-Mer], presque à toucher⁴¹⁶ la mer. En ce temps-là la grande digue n'existait pas. Ils se sont mis à travailler comme des Noirs pour remettre en état la maison et les terres. Ils se sont échinés pendant quatre, cinq ans à replacer les tuiles sur les toits, endiguer les vases, tourner la terre, pour semer le blé, les fèves, les oignons. (*ib.*, 371)

◆ Dans la loc. nom. masc. (en empl. de nom propre) *cabane de Bellenoue**

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : la cabane de Bellenoue* (ViollierLilas 2001, 45, 433) / la maison haute de la cabane de Bellenoue* (*ib.*, 370) / sa cabane de Bellenoue* (*ib.*, 437)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [l]a cabane de Bellenoue* (ViollierLilas 2001, 126, 348, 349, 352, 354, 405, 407, 441)

◆ (*P. méton.*) "collectif des habitants d'une exploitation agricole du Marais poitevin (*cabane**)". Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : La cabane à Nicou est prête à nous reprendre. (ViollierLilas 2001, 212) / [c]ette cabane (*ib.*, 353, 354)

REMARQUES. 1) Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme est majoritairement utilisé dans des synt. du type *la cabane de* + topon., avec vingt-et-une occurrences (sur un total de 37) –

⁴¹⁶ Pour l'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif à + INF., v. s.v. *battre des talonnettes* Rem. en note.

dont douze sont monopolisées par la dénomination de la ferme de Bellenoue* et huit par celle de la ferme de la Pointe. Deux autres emplois, de *la cabane à Nicou* (sens littéral et méton.), désignent le nom du propriétaire. 2) Le diatopisme encyclopédique, à 37 occurrences au total (dont deux au sens méton.), est d'emploi exclusif, et majoritaire par rapport à trois quasi-syn. gén. (en dehors de noms propres). Ceux-ci apparaissent cinq fois, toujours dans le discours citant, pour désigner le même référent : *maison* (2001, 350, 371), *ferme* (2001, 371 cit. ci-dessus, 373) et *bâtisse*, au pl. (2001, 350). Au sens gén. de "construction rudimentaire", *cabane* apparaît également dans le corpus primaire étudié – à titre d'exemple six fois dans le même roman (2001, 129, 130, 143, 145, 306, 350) – dont les deux derniers sont attribués à une lettre – ou deux fois dans un autre roman largement situé dans le Marais vendéen (2006, 91, 167). 3) Le diat. désigne dans le corpus primaire des exploitations agricoles dans les marais en Vendée et dans son extension méridionale en CharM., où les habitations des fermiers ont traditionnellement été humbles en raison de l'humidité de la terre, et par conséquent de la difficulté de son exploitation agricole⁴¹⁷. L'étude des toponymes dans les Charentes, où l'on trouve le diat. surtout dans la structure *Cabane de* + subst., montre que

« [d]ans les marais côtiers, le mot du français commun 'cabane' a été appliqué récemment à des fermes de colons installés au XVII^e siècle au plus tôt, après le drainage des terres mouillées, notamment dans la 'Petite Flandre', au nord de Rochefort. À l'époque contemporaine, les exploitations ont été abandonnées une à une et les terrains transformés en prairies d'élevage pour bovins. Beaucoup de ces cabanes sont tombées en ruines » (Duguet 1995, 113)

Le référent désigné est localisé 'dans les marais' en Vendée (et Aunis) selon la majorité des sources, anciennes (Lalanne 1867 > Favre 1867 > Lar 1867/1899 > Littré 1877 ; FEW II/1, 245a) et récentes (Arantèle 1986, SefcoOuest 1992/2004). La localisation exclusive du diat. dans le Marais poitevin (dans le sud de la Vendée et dans le nord de la Charente) de RézOuest (1984/1990) – où il est en effet bien attesté selon les travaux régionaux (GuérinElle 1892, PiveteaMaraisP 1987, ALO) – suggère que le référent est limité à cette région naturelle, où sont en effet localisés les constructions désignées dans notre corpus primaire. Ces dernières ne se situent cependant pas dans la partie desséchée du Marais poitevin à laquelle le référent est restreint selon RézVendée (2009). Selon nos enquêtes menées en Vendée, le diatopisme sert en effet à désigner des fermes dans le Marais poitevin, mais également dans les régions

⁴¹⁷ « Au commencement de ce siècle [c.-à-d. du 19^e], il n'y avait que des cabanes ou des huttes dans ces marais qui ne produisaient que des *rouches*, des joncs, des *pavias* et de mauvais fourrages. Aujourd'hui, grâce aux canaux de dessèchement et aux progrès agricoles, cette contrée est devenue très-fertile. Sa population, au lieu de résider dans des cabanes, habite dans de belles et vastes fermes [...] » (FavrePoit 1867, 66 – qui utilise *cabane* au sens général ; pour le diat. *rouche*, v. à notre nomenclature).

côtières plus septentrionales jusque dans le Marais vendéen (Enq.), en passant par les Sables-d'Olonne (v. aussi ALO).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 37 occurrences, dont une mise en relief (2001), apparaît une fois dans le paradiscours lors de sa mise en relief – qui est présenté comme dû à l'éditeur mais rédigé par l'auteur lui-même (cf. Viollier 2009 [entretien]) – puis, toujours dans le même roman (2001), dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique, curé vendéen (dix-sept fois), de même que dans le discours rapporté (dix-neuf fois), de cinq personnages vendéens – un juge, un curé (qui est aussi le narrateur), un sacristain, un ouvrier, un agriculteur propriétaire et une sage-femme. Il apparaît ainsi au total douze fois dans le discours cité (direct), et sept fois dans un discours à source énonciative ambiguë, où il est attribué aux paroles de la sage-femme qui, sur plusieurs pages, raconte au curé une partie de l'histoire de la vie communale. Une de ces attributions concerne aussi une des attestations du diatopisme, au sein de la locution nominale *la cabane de la Pointe* qui est suivie d'une tournure de type définitoire contenant un quasi-synonyme général (*la ferme la plus éloignée de Saint-Nicolas*), mais ne représente pas de glose proprement dite, le diatopisme étant en emploi ordinaire, utilisé sans attirer une attention particulière sur ce dernier. **2)** Lors de sa mise en relief proprement dite, en note liminaire (dans le paradiscours), le diatopisme est mis en italique et glosé dans le fil du texte sous forme d'une définition ordinaire 'X, par exemple, est ici Z', qui présente le diatopisme en fonction de thème, avant une paraphrase définitoire hyperonymique (*une belle maison de pierre à deux étages*), complexifiée par un élément localisateur du référent dans la région (*ici*). Il s'agit par là d'une glose définitoire, hybride, qui intègre des éléments caractéristiques du commentaire métalinguistique. La loc. adv. *par exemple*, qui suit le diatopisme entre virgules, établit en outre un lien de subordination avec la phrase précédente, qui (en raison de ce lien) peut être interprétée comme un commentaire métalinguistique incident : elle le présente explicitement comme un élément du patrimoine linguistique de la région selon le principe *à pays...* (*À pays singulier, langage particulier*). Ce commentaire établit en outre implicitement le lien avec le paragraphe antérieur, qui localise le récit dans son cadre géographique, le Marais poitevin (*C'est un pays singulier [...]*). Après un passage entre parenthèses qui commente un dérivé du diatopisme (v. s.v. *cabanier*), figure en outre un fragment énonciatif (introduit par la loc. adv. *en revanche*) qui ne représente pas de glose du diatopisme, mais contribue à le décrire par la négative, par l'emploi du même lexème au sens général en fonction de rhème pour définir un autre mot en italique, *guérite*, également jugé typique de la région, 'X est ce qu'on appelle ailleurs une cabane' (v. chap. 2.5.1). **3)** Le diatopisme *cabane* est en modalisation autonymique : il est en emploi référentiel mais mis à distance à l'aide d'italiques, qui servent à le présenter comme non général, plus précisément

comme un technicisme de la région, qui est localisé par l'adverbe de lieu *ici* et la phrase précédente. L'italique et la définition ordinaire visent à représenter 'la langue telle qu'elle se parle' dans le Marais poitevin, dans une communauté linguistique à laquelle le narrateur (venu du Bocage vendéen) n'appartient pas directement, mais de laquelle l'auteur ne semble pas s'exclure : le diatopisme est cité et utilisé dans le mode implicite 'comme on dit / l'appelle'. La définition ordinaire, qui signale que le diatopisme est (à juste titre) jugé obscur pour les lecteurs visés, a essentiellement pour but d'assurer la compréhension, et avec l'italique met implicitement aussi ces derniers en garde devant un mot employé dans un sens divergeant des attentes (présupposées). L'utilisation du diatopisme, autant que son marquage et son glosage – comme le choix de l'emplacement du fragment en note liminaire (et cette dernière dans son ensemble) – visent avant tout à attirer l'attention du lecteur sur l'existence de particularismes linguistiques et culturels dans la région où est située l'action et, par là, à la caractériser à travers un élément de ce patrimoine, selon un procédé caractéristique du régionalisme littéraire. Le diatopisme est rendu acceptable par son marquage et légitimé par son emploi. Il est en effet doté d'une valeur d'authenticité, voire emblématique, sur la base de son association avec le Marais poitevin, qui ne correspond cependant pas à une image collective partagée avec le lecteur visé, ni avec la communauté linguistique vendéenne (Enq. 1) : elle est créée dans le discours (satisfaisant ainsi la loi d'informativité du discours romanesque). Pour ce qui est du fonctionnement pragmatique de la note liminaire dans son ensemble, la mise en valeur d'un patrimoine linguistique y est tributaire des caractéristiques interactionnelles du discours romanesque. Le passage vise le but (envisagé par l'éditeur) d'assurer une meilleure localisation géographique de l'univers de sens créé à travers le récit (fonction narrative) ; il vise par là aussi le but (envisagé par l'auteur) de permettre au lecteur visé un accès plus direct et efficace au monde mis en scène (cf. chap. 2.2.2) (fonction phatique). L'ensemble de ces effets visés et fonctions se situent au niveau relationnel entre l'auteur, le lecteur et le monde institué à travers le discours romanesque.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 5/14 des locuteurs enquêtés en Vendée, et dit employé par 2/5 – locuteurs ayant vécu sur la côte autour de St Hilaire-de-Riez ou vivant dans le Marais vendéen, dans la soixantaine et vingtaine. Il est en outre connu d'un couple d'informateurs supplémentaires (cultivés, âgés), et ressenti comme rare sauf par une jeune locutrice vivant dans le Marais vendéen, qui le juge fréquent. Il désigne une exploitation agricole et secondairement les bâtiments de la ferme, dans le Marais poitevin selon 2/5 des témoins ainsi que par les deux informateurs supplémentaires, dans le Marais vendéen (1/5), et sur la côte dans les (anciens) marais entre les Sables d'Olonne et St Jean-de-Monts (2/5). Deux témoins signalent en outre l'usage de *borderie* pour désigner des petites fermes (cf.

RézOuest 1984, 66 sens 1), et deux autres signalent *barraque* (s.f.) désignant une exploitation de taille variable, sur la côte autant que dans l'est du Bocage vendéen (EnqWissVendée 2009). Un autre témoin dans la quarantaine, de milieu moyen, signale avoir entendu parler de *cabane* dans le Bocage vendéen dans la locution *reprendre sa cabane* "reprendre son exploitation", c'est-à-dire au sens de reprendre l'affaire de ses parents ou grand-parents, qui peut désigner une exploitation de toutes les tailles (témoignage de TB) (EnqWissVendéeCompl 2010).

2) Yves Viollier confirme que le mot *cabane* est courant dans le Marais poitevin pour désigner une ferme aisée (son habitant étant appelé *cabanier**). Suite à notre interrogation, il confirme que *cabane* était aussi utilisé dans le Bocage vendéen jusqu'au milieu du 20^e s. environ (cf. aussi Bibl.) pour désigner les mêmes exploitations agricoles que les propriétaires appelaient des *métairies*⁴¹⁸ ; ce mot *cabane* était courant surtout dans la bouche des paysans, et doit aujourd'hui encore être connu des (anciens) agriculteurs âgés (Viollier 2010e [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté en ce sens en fr. en Aunis dep. 1660 (RézVendée 2009, 30) et en Vendée au plus tard en 1801 (RézOuest 1984/1990). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par extension de sens depuis le mfr. gén. *cabane* "petite habitation sommaire"⁴¹⁹. Vu l'usage de *cabane* pour désigner des fermes de colons après le drainage des terres mouillées, dans les (anciens) marais de la CharM. au nord de Rochefort et que Duguet date du 17^e s. au plus tôt (v. Rem. 3), il n'est pas à exclure qu'il s'agisse d'un emploi par euphémisme. ♦♦♦ Le diatopisme encyclopédique est aujourd'hui propre aux

⁴¹⁸ Le frm. *métairie* s.f., issu d'un type d'afr., mfr., frm. désignant un domaine agricole exploité selon le système du métayage (afr. *moitierie*, mfr. *mestairie*) (cf. FEW VI/1, 614b), relève bien de l'usage général (TLF, PR), mais a aussi donné lieu à une extension de sens désignant la "grande ferme aux parcelles groupées", p. oppos. à *borderie* (RézOuest 1984, 191) : « C'est la 'métairie' telle qu'on l'entend dans les bocages vendéens, c'est-à-dire une exploitation aux terres bien rassemblées, aux parcelles suffisamment vastes, et dont la superficie se tient entre 20 et 50 hectares » (Renard 2004 [1967], 124) ; le géographe ajoute que « le terme n'implique pas systématiquement le partage des fruits à moitié » (*ib.*; aussi 124-128 pour une oppos. à *borderie* et une description détaillée des référents). C'est cette extension de sens (diat. sémantique) qui est attestée dans l'œuvre d'Yves Viollier – à 54 reprises, dans dix romans des années 1980 à 2000 – surtout des romans à orientation régionaliste modérée (1980, 65 ; 1985, 15, 33 ; 1992, 17, 41, 48 ; 1994, 28, 43, 48, 50, 80, 122 ; 1996, 23, 109, 122, 116 3x, 117 2x, 132, 173 2x, 177, 178, 188, 193, 231, 233, 262, 267, 276, 277, 284, 295, 314, 316, 365 ; 1998, 12, 39, 42, 59, 82, 102 2x, 103, 105 ; 1999, 78 ; 2000b, 70, 220 ; 2005, 242 ; 2007, 12, 76, 77 2x).

⁴¹⁹ Ce dernier, du prov. *cabana* "cabane, chaumière", est attesté depuis le 14^e s. (v. TLF Étym.) ; v. apr. [ancien occitan] *cabana*, mfr. frm., fr. de l'Ouest *cabane* "petite habitation, faite de terre, de bois, etc." (FEW II/1, 244a CAPANNA "cabane"). Il a aussi donné le sens (mod.) « pop. » ou « arg. » "maison d'habitation" (TLF C ; cf. "cabane ; maison" BauchePop ⁵1951, 176a / ¹1920, 201). Le diatopisme de notre corpus n'est pas le seul diatopisme sémantique de *cabane*, qui est également employé dans le nord de la CharM. au sens diat. de "petite construction sommaire des régions ostréicoles" (RézOuest 1984, 84 sens 2 > 1990, 35). Le sens par restriction attesté au Canada *cabane* (*à sucre*) "bâtiment construit à l'intérieur d'une propriété agricole dans une forêt d'érables et destiné à la fabrication du sucre et du sirop d'érable" (p.ex. Rob) a probablement également suivi une évolution sémantique indépendante, depuis un point de départ commun. Il en est de même du diat. encyclopédique *cabane de médecine*, attesté en français en Amérique du Nord avec le sens de "tipi ou construction de dimension [...] qui abrite certains rites ou cérémonies accomplis par un ou plusieurs chamans" (RichessesThib 2008, 116sq. [Vézina], cit. Bougainville 1756).

régions en Vendée et en Charente qui connaissent le référent désigné. Il est ainsi répertorié dep. 1867 en tant que particularisme des marais de la Vendée et d'Aunis, autant dans la lexicographie régionale que générale (LalannePoit, Lar), mais aussi comme étant propre au sud de la Vendée (ALO) ou au Marais poitevin (RézOuest 1984). Selon nos enquêtes, il est connu surtout dans le Marais poitevin, mais aussi dans la continuité septentrionale de ce dernier, sur la Côte entre les Sables d'Olonne et St Jean-de-Monts, et dans le Marais vendéen (Enq. ; cf. Rem. 3). Une extension (surtout ancienne ?) plus large du diat. en Vendée – où il est localisé dans la Plaine (Barkan 1961-1962) ou sans restriction diat. (Arantèle 1986, GautierContesVendée 1986) – est suggérée, malgré une certaine ambiguïté sémantique, par son emploi au 18^e s. au sens de "ferme de peu d'importance" dans un texte fr. au sujet d'un médecin de campagne, le Dr Gallot, « qui va de cabanes en cabanes, de métairies en métairies » (DangirardRézVendée 2005 [1781], 84, et 266 pour la trad. [Réz]). Selon le cotexte, l'emploi semble renvoyer à un référent dans les environs de Saint-Maurice-le-Girard – près de la Châtaigneraie, dans le Bocage vendéen, dans l'est de la Vendée. Dans le passé, le lexème semble en effet avoir été répandu aussi dans le Bocage vendéen, surtout en milieu modeste (Enq. 2) et y est toujours reconnu (Enq. 1). Si *cabane* désignant une belle exploitation agricole est aujourd'hui peu fréquent et surtout connu sur la côte, il est en effet possible que le diatopisme – et à plus forte raison le référent qu'il désigne – aient eu auparavant une vitalité plus importante et une extension plus large, en Vendée et Aunis. Compte tenu des données recueillies ci-dessus, le diatopisme encyclopédique (localisme) pourrait représenter une spécialisation sémantique (innovation interne) du mfr. (tardif ?) d'une aire compacte du Poitou, qui correspond aujourd'hui à la Vendée et à la partie septentrionale de la Charente-Maritime.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : MaraisP, Aunis "ferme (bâtiments ou exploitation)" RézOuest 1984, 84 sens 1 > 1990, 35 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; "exploitation agricole du Marais* poitevin desséché" RézVendée 2009, 30 ; Δ connu sur le littoral, surtout passif (reconnu par 7/16 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *cabane* 'frég.' Vendée "ferme de la Plaine" Barkan 1961-1962, 79 ; Ø Dauzat/Rostaing 1963, 127 s.v. *Cabane (La)* (noms de lieux) ; Ø mais en topon. locale notamment au nord de Rochefort (CharM.) Duguet 1995, 113 s.v. *Borde, cabane, Cayenne*.

— *SOURCES GENERALES* : vend., aun., saint. (cit. Lar 1867, ALF Suppl) "grande ferme située dans les marais" [Vend., CharM.] et [var.] *chabane* saint. "propriété sur les bords de la Charente" [CharM.] FEW II/1, 245a s.v. CAPANNA "hütte" I.2.a "bauernhof" ; « région. (Ouest de la France) » "exploitation agricole" TLF II.B.3 ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Nicot 1606, Richelet 1680, Furetière 1690, Ménage 1694, Trév 1743, Féraud 1787/1788/1761, Ac ⁴1792, Lac 1876 ; Aunis, Vend.

"ferme" Littré 1877 ; « écon. rur. » "nom que l'on donne, dans les marais de la Vendée, à de grandes exploitations rurales qui ne renferment pas moins de 150 à 800 hectares" Lar 1867 > 1899 (v. aussi « vx » *cabannarie* s. f. "ferme ou métairie" Lar 1878, 433b) ; Ø DG 1890-1900, Lar 1928-1933, 1960-1964/1969/1975, 1982-1985, Hu 1932 II, TL 1936, BauchePop⁵ 1951, 176a / ¹1920, 201, GLLF 1971, DMF2009 [1330-1500] (en ce sens) [R. Martin].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *cabane* s.f. "ferme des marais" SefcoOuest 2004, 208 s.v. *ferme* (sans local., mais Vend., CharM. "ferme au milieu des marais, aussi bien dans le marais charentais que vendéen ; établissement ostréicole sur le bord du chenal", 1992, 146) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; cf. *cabane* s.f. DangirardRézVendée 2005, 84 2x [1781] et glossaire, 266 déf. "ferme de peu d'importance" [Réz] ; Ø FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrVendée 1809 ; dans le métalangage définitoire *cabanay* s.m. Vend. "c'est le nom qu'on donne dans les marais du Bas-Poitou au fermier d'une cabane" LalannePoit 1867, 67 s.v. *cabanay* > dans le métalangage définitoire *cabanay* s.m. "fermier d'une *cabane* ou métairie située dans les marais du Bas-Poitou [...]" FavrePoit 1867, 66 s.v. *cabanay* ; Ø FavrePoit 1881, Favraud 1884 ; "ferme" GuérinElle 1892, 100 [MaraisP] ; Ø LemaîtreClouzotPoit 1908, SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, 555-559, PignonGentePoit 1960, LaChausséeSables 1966 "La maison rurale", RézVouvant 1976 (en ce sens) ; à divers points dans le Sud de la Vendée "petite ferme" "... jadis couverte en roseaux" (arr. Sables d'Olonne) et "... entourée de prés" (Le Langon, arr. Fontenay) ; "exploitée par son propriétaire" (Île-d'Elle, arr. Fontenay) ALO 1973 III, c. 671 ; Ø GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985 ; *cabane*, *cabene* Vend. "ferme" Arantèle 1986 VI, 1 "Types de bâtiments et abords" ; "ferme" GautierContes-Vendée 1986, 174 ; "ferme isolée" PiveteaMaraisP 1987, 11 ; Ø Perraudau s.a. [Bois-de-Céné].

CHATEAU s.f.

USUEL "vaste construction de prestige, avec tours ou tourelles, entourée d'un parc avec jardins, servant de résidence royale ou seigneuriale". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité :

– Vous vous rendez compte, ce sont des châteaux ! / s'exclama Ange [de Vendée, arrivant en Charente pour la première fois,] encore transporté par l'enthousiasme. / – Ici, ils n'appellent pas ça des châteaux, rectifia le grand-père Salomon [vendéen], ils disent des propriétés⁴²⁰. / [...] La propriété appuyée à flanc de coteau au milieu des vignes regardait vers la vallée de la Charente. (ViollierFontfroide 1999, 58)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) [choix d'exemples] (ViollierVigne 1994, 76 ; ViollierSaisons 1996, 55, 56, 58, 63 etc. ; ViollierFontfroide 1999, 58 2x, cit. ci-dessus)

⁴²⁰ Pour l'emploi de *propriété* en ce sens en Charente, qui représente probablement un diatopisme de statut, v. index 7.3.1.

— Sans mise en relief (dans le discours citant) [choix d'exemples] (ViollierDétour 1992, 139 2x v. ex. cité s.v. *logis* ; ViollierVigne 1994, 81, 90, 219, 223, 224 3x, 226 ; ViollierSaisons 1996, p.ex. 55 ; ViollierBouvier 1998, p.ex. 16 v. s.v. *Bellenoue*, 64 4x ; ViollierFontfroide 1999, 77, 160, 161, 167, 168)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) [choix d'exemples] (ViollierVigne 1994, 81 ; ViollierFontfroide 1999, 89)

REMARQUES. **1)** Le lexème *propriété* "terre, belle maison d'habitation, domaine appartenant à une ou plusieurs personnes" (TLF s.v. *propriété* sens I.B a b en particulier) appartient à l'usage général, dont une éventuelle fréquence particulière en Charente est trop délicate à saisir (absent des ouvrages différentiels de notre corpus de référence minimal : Ø RézOuest 1984, Vaudoré/Mourain 2003, DRF 2001, RézVendée 2009). L'exemple narratif peut donc seulement attirer l'attention sur un diatopisme négatif, La fréquence du mot *château* dans l'œuvre d'Yves Viollier est en effet largement inférieure dans les récits localisés en Charente par rapport à la Vendée ou d'autres régions en France et ailleurs (v. Pragm.) – où il est peut-être utilisé exclusivement au sens général (cf. son attrib. au discours direct d'une Charentaise, 2004, 172, mais v. Enq. 2). **2)** Le corpus primaire n'affiche pas d'équivalent, mais bien le lexème *château* au sens général (cf. TLF sens B.1 et B.2.a ; pour un ex., v. s.v. *Bellenoue* et *logis*), comme l'illustre son premier emploi dans le passage suivant où le référent 'maison de maître' est ressenti comme un 'château' par une personne de milieu modeste, la domestique Marthe : « – Je n'aurais jamais pensé finir ma vie dans un château..., murmura Marthe. [...] / – Ce n'est pas un château, et [puisqu'hypothéqué] il est loin d'être encore à nous, rectifia Augustin » (1998, 133). **3)** L'usage restrictif du diatopisme sémantique *château* en opposition à *logis** au sens de "demeure bourgeoise, petit château", est illustré à l'aide de multiples descriptions et prises photographiques dans l'ouvrage *De château en logis*, imprimé en Vendée (Raigniac 1992).

RUBR. PRAGM. **1)** Parmi les 29 emplois dans cinq romans des années 1990, à orientation modérément régionaliste (où figure aussi la mise en relief), que nous avons dépouillés de façon systématique (1992, 1994 3x, 1996 2x, 1998, 1999 3x), le diatopisme de statut apparaît moins dans le discours cité, avec huit occurrences (1994, 1996, 1998, 1999), que dans le discours citant, toujours de narrateurs extradiégétiques (1992, 1994, 1996, 1999) ; s'y ajoutent deux emplois dans un discours à source énonciative ambiguë (1994, 1999). Le diatopisme est fréquent dans la trilogie des *Saisons de Vendée* pour désigner des constructions prestigieuses en Vendée, mais apparaît aussi dans le discours citant (attribué soit à un personnage-narrateur vendéen, soit associé implicitement avec l'auteur), pour désigner des bâtiments du même type en Charente (p.ex. 1994 8x, 1999 : 5x). **2)** Lors de sa mise en relief métalinguistique (1999),

le diatopisme figure dans le discours rapporté dans un énoncé exclamatif (*ce sont des châteaux !*) où il est donc mis en relief par le point d'exclamation (v. chap. 2.3.2.2.1 en note) – selon une emphase grammaticale (non métalinguistique), et où le démonstratif *ce* renvoie aux propriétés prestigieuses des distilleurs charentais que découvre et admire le personnage principal Ange lors de son arrivée dans le pays de Cognac (scène décrite sur la page précédente). L'énoncé cité est suivi d'un fragment qui signale qu'il s'agit de propos rapportés, identifiant le locuteur et véhiculant son enthousiasme (*s'exclama Ange [...]*). Le discours direct et la tournure de citation sont suivis d'un commentaire métalinguistique proprement dit, dont l'attribution au grand-père (également vendéen) qui réagit à l'exclamation du personnage d'Ange, est signalée par une tournure de citation, ajoutée en incise à l'intérieur de la citation (*rectifia le grand-père Salomon*). Le commentaire métalinguistique est constitué de trois composantes principales : un adverbe de lieu qui renvoie au pays de Cognac en Charente (*ici*), et deux tournures métalinguistiques qui renvoient à l'usage d'un collectif (*ils*) – implicitement les Charentais de la région – et qui recourent à des verbes descriptifs de citation, *appeler* et *dire* ; la première procède par négation en reprenant le diatopisme pour nier son emploi chez les Charentais (*ils n'appellent pas ça des châteaux*), et l'autre fournit, dans une affirmation, un synonyme, présenté comme celui qui est utilisé par le même collectif charentais (*ils disent des propriétés*). **3)** Le diatopisme, attribué au discours direct, est en emploi autonymique, présenté comme étant en emploi ordinaire dans le discours du locuteur mais cité dans le discours direct, par sa prise en mention (au sein du discours citant du narrateur, qui le domine). Le diatopisme est donc glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique de façon explicite, quoique par la négative. L'attribution de la glose au discours cité d'un autre locuteur permet à l'écrivain d'apporter une information nouvelle (selon la loi d'informativité) sans se placer en position de supériorité (en s'assurant ainsi les faveurs de ses lecteurs). Le commentaire métalinguistique attire l'attention sur l'usage – le diatopisme *château* mais aussi celui de *propriété* – et en même temps sur le référent qu'ils désignent. Le lexème *château* est utilisé pour son authenticité, en raison de son association au français en Vendée mais non pas en Charente – selon une représentation qui ne peut pas être présumée partagée avec le lecteur visé comme le révèle la glose. L'opposition consciente de l'usage entre ces deux régions qu'elle implique n'est probablement partagée ni avec la communauté linguistique d'appartenance de l'auteur ni avec celle des lecteurs français visés. Le mot *château* est visiblement légitime et utilisé sans restriction d'emploi particulière, en tant que mot général, comme permet aussi de l'interpréter la confrontation avec les multiples emplois sans mise en relief (v. aussi Enq. 2). L'inférence avec le cotexte immédiat et lointain permet d'interpréter que la glose vise à authentifier le discours et surtout à opposer l'usage linguistique en

Charente à celui en Vendée – et non pas à caractériser le personnage Salomon comme pédant. L'utilisation particulière du diatopisme vise ici un but narratif de caractérisation de la région autour de Cognac, sur la base de son usage de la langue et surtout de sa particularité architecturale, décrite à travers le prisme du personnage vendéen d'Ange. Cette mise en valeur du patrimoine linguistique et culturel de la région de Cognac est due à un souci non pas de folklore, mais de description réaliste et d'évocation de la région – qui vise en même temps à permettre au lecteur un accès efficace au monde charentais où arrivent les personnages, et que restitue le récit (fonction phatique).

ENQUETES. **1)** Le lexème *château* est déclaré employé en Vendée par 14/14, et ressenti comme général et usuel, au sens de "grand château, en général avec un parc et/ou des tours", comme les châteaux de Tiffauges ou de Commequiers, en opposition à *logis* (v. s.v. *logis** Enq. 1). Un couple de témoins de milieu cultivé signale que leur demeure (un petit château rural avec parc) – celle où vivait Charles Mourain de Sourdeval à une époque de sa vie (et où nous avons mené l'enquête) – porte le nom *Logis de Fontordine* (v. aussi s. *logis** Enq. 1), mais est aujourd'hui aussi improprement désigné de 'château' par certains habitants de la région (EnqWissVendée 2009). **2)** Yves Viollier confirme l'usage usuel en Vendée et en Charente de *château* pour désigner les grandes demeures exceptionnelles, en général avec tours et grand parc, et comme bien distinct du s.m. *logis* [= maison de maître] (v. s.v. *logis** Enq. 2). L'auteur ajoute que le premier est cependant aujourd'hui aussi utilisé 'par euphémisme' pour désigner un *logis* [en son sens diat.] (Viollier 2009 [entretien]). La précision de l'auteur rejoint l'observation faite par un couple de témoin (v. ci-dessus) qui indique un éventuel changement en cours, et illustre aussi combien la répartition des sèmes des deux lexèmes est ancrée dans la communauté linguistique en Vendée (v. Com. hist.-comp.).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le sens du mot dans notre corpus primaire, à aj. à FEW (II/1, 468a CASTELLUM I.1), n'est pas daté dans les sources consultées, où *château* est cependant en 1847 décrit comme un diatopisme de fréquence négative du Poitou (MourainRézMaraisV 2003). ♦♦ En Vendée (comme probablement dans l'Ouest en général, parallèlement à l'usage du diat. *logis**), le champ sémantique de fr. gén. *château* est limité au sens restrictif attesté dans nos exemples cités ci-dessus (cf. TLF B.1), à l'exclusion du sens p. ext. "belle demeure", plus précisément "maison de maître de grandes dimensions située au milieu d'une vaste propriété" (cf. *ib.* sens B.2.a, cit. Bourges 1884, Bourget 1889, Châteaubriant 1911 ; v. aussi p.ex. PR 2008, sens 2 et 3). Cette restriction sémantique est due à la prise en charge stable du sens p. ext. par le diatopisme *logis* s.m. "maison de maître ; gentilhommière", absent en ce sens de la

lexicographie générale (v. s.v. *logis*). Le lexème *château* est en effet signalé comme 'évité en Poitou' selon notre corpus de référence (MourainRézMaraisV 2003). Il ne représente cependant probablement pas un archaïsme, le sens (gén.) de "belle demeure" (cf. TLF B.2.a et Rob s.v. *château*¹ sens 3), attesté dep. l'afr. (malgré Lar 2004 qui date "grande et belle demeure de campagne" du 19^e s., sens 3), étant aussi bien employé en fr. en Vendée comme le signale notre corpus primaire. Il s'agit plutôt d'une innovation régionale plus récente (du mfr. ou frm.) par restriction du sémantisme de *château* pour désigner surtout une "demeure royale ou seigneuriale" (cf. *ib.* sens 2 et TLF B.1), en raison de l'usage courant et usuel du diatopisme *logis*, lui-même attesté en emploi synonymique de (fr. gén.) *manoir* depuis le 15^e s. (v. s.v. *logis* Com. hist.-comp.). ♦♦♦ Le diatopisme de notre corpus primaire appartient en français en Vendée à la norme régionale (Enq. 1-2), comme probablement en Charente (Enq. 2) et dans l'aire de l'ancien Poitou en général (cf. MourainRézMaraisV 2003), du moins jusqu'à la Loire. Il semble s'agir d'un emploi du français centre-occidental qui est caractéristique des régions où les châteaux, grands et petits, sont (encore) nombreux, et où il est concurrencé par le diatopisme *logis**.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 (et sans commentaire s.v. *logis**) ; Δ cour., légitime, à diatopieité inconsciente (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *De château en logis* Raigniac 1992 en titre.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW II/1, 468a s.v. CASTELLUM I.1 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens restr.).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 [glossaire], VaudoréBocageV 2003 ; « Le titre de *château* a toujours été fort ménagé sur le sol poitevin » MourainRézMaraisV 2003 [1847], 190 s.v. *logis* ; Ø SefcoOuest 2004 ; dans le discours définitoire (à sens ambigu) *châtaire* s.m. "château" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 22 s.v. *châtaire* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005 [glossaire].

USUEL "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (en particulier les bovins mais aussi d'autres animaux comme des chevaux, des porcs et des chèvres)" (cf. DRF). Syn. gén. *étable*

— Dans le discours citant :

Il [le jeune valet de 11 ans, engagé chez le comte des Fontenelles, en 1889] travailla dans les étables, pendant l'hiver d'après sa maladie. On disait plutôt les écuries. Élie Girard en était le maître sans conteste [...]. On appelait Élie le « dragon de Sedan » car il avait servi comme palefrenier au 41^e dragons à Sedan et y avait développé sa connaissance et sa passion pour les animaux. Et il était capable de réaliser des merveilles : on venait le chercher pour soigner une patte blessée, aider une vache à vêler, guérir les maladies ordinaires et extraordinaires, des humains parfois. De là sa souveraineté ombrageuse sur les « écuries » des Fontenelles [...]. Été comme hiver, Élie Girard entra le premier dans les écuries des Fontenelles, avant le jour [...]. (ViollierSaisons 1996, 132 2x)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierTristan 1972, 35)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierRaymonde 1972, 115 4x ; ViollierLise 1974, 47, 154 ; ViollierMalvoisine 1979, 43, 47, 50, 53, 108, 173, 175 et *id.* 1997, 34, 41, 85, 135 2x, 137 ; ViollierMariennée 1980, 83, 97 ; ViollierCabane 1982, 27, 109, 159 ; ViollierLoups 1985, 96, 147, 169, 170, 171, 180, 203 ; ViollierCortège 1986, 12 2x, 14, 16 4x, 50, 51, 52, 53, 57, 64, 100, 175 3x, 176 2x, 179, 183, 184, 206 2x, 207, 209, 210 ; ViollierSaisons 1996, 132, 135, 235, 345, 391 ; ViollierCaraïbes 2000, 21 ; ViollierLilas 2001, 58, 60 ; ViollierMère 2007, 114 2x)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) (ViollierMariennée 1980, 149, v. aussi s.v. *barge* ; ViollierVigne 1994, 42, v. aussi s.v. *cocote*)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme – « sans doute peu conscient » (RichessesRéz 2007, 266 [Chambon]), à 67 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, est majoritairement utilisé au singulier, seuls onze emplois se présentant au pluriel – notamment dans le cadre de description des dispositions des bâtiments de fermes traditionnelles (1979, 43, 47 ; 1980, 83 ; 1982, 27, 159 ; 1986, 176 ; 1997, 135) et en particulier dans le nom composé *les écuries des Fontenelles* (1996, 132 3x, 235), outre *tenue d'écurie* (1996, 345). Contrairement au choix lexicographique du DRF, nous avons enregistré dans cet article comme emplois diatopiquement marqués seulement ceux où le lexème *écurie* désigne explicitement une étable où logent (aussi) des animaux autres que des équidés, c.-à-d. exclusivement des bovidés, ou des bovidés et d'autres animaux (y inclus des équidés). Ce choix vise à mieux discerner le

nombre d'attestations qui correspondent suffisamment assurément au fr. gén. usuel *écurie* "lieu destiné à loger les chevaux et autres équidés". Nous avons relevé ce dernier dans des romans des quatre décennies que couvre l'œuvre d'Yves Viollier, 51 fois (1979, 46, 175 > 1997, 36 ; *id.*, 146 ; 1985, 180, 274 ; 1986, 264 ; 1988, 27, 166 ; 1994, 30, 70 2x, 72, 141, 188, 191, 242, 263 ; 1996, 121, 201, 307 ; 1998, 161, 187, 230, 260 ; 2000b, 85 2x, 86 3x, 90 3x, 200, 202, 361 ; 2001, 431 ; 2003, 166, 183 2x, 184, 185 4x, 186, 192, 241 ; 2004, 11 v. ex. s.v. *logis*, 102 ; 2006, 125, 143 2x). Parmi ces emplois, onze désignent une grange logeant un âne (2003), et huit sont attribués au discours rapporté de locuteurs vendéens (1979, 175 > 1997, 36 ; 1994, 30 ; 2000b, 90 3x ; 2003, 185, 241), dont un à une lettre (2006, 148). Un de ces emplois concerne la loc. verb. métaph. *sentir l'écurie* (1985, 274 ; v. TLF s.v. *écurie* B.1 p. métaph.), une loc. verb. métaph. absente de notre corpus de référence minimal, *prendre la direction des écuries du ciel* (syn. gén. *mourir*) (1998, 230), et neuf apparaissent dans des noms composés : *écurie du cheval* (1979, 175 > 1997, 36 ; 1994, 242 ; 1996, 121 ; 1998, 161), *valet d'écurie* et *garçon d'écurie* (1996, 201 et 307), *tablier d'écurie* (1998, 260) et *les écuries d'Augias* (1994, 30 ; pour cet empl. littéraire, v. Rob sens 3), de même que dans le composé *grange-écurie*, utilisé pour un abri d'âne (2003, 166).

2) Par rapport aux 51 occurrences du lexème *écurie* au sens général dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme est donc un peu plus fréquent, avec 67 attestations. Le syn. gén. *étable* désignant un lieu destiné à loger tout type d'animaux, mais pas exclusivement des équidés est cependant largement plus fréquent, avec 140 attest. dans 14 romans, étalés également sur quatre décennies de 1972 à 2006 – dont 115 emplois relèvent de trois romans modérément régionalistes (1994, 1996, 1998), contre huit qui apparaissent dans les premiers romans, à orientation générale (1972, 1974, 1975), cinq dans des romans régionalistes de 1986, 1988 et 1992, et douze dans trois romans récents, de 2000b, 2001, 2006 (1972, 35 ; 1972, 157, 148, 168 ; 1974, 15, 22, 115 ; 2000a [1975], 55 v. ex. cité s.v. *pansion* ; 1986, 205 ; 1988, 121 ; 1992, 17, 27, 47 ; 1994, 27, 29, 40, 41 3x [1x v. ex. cité s.v. *cocote*], 42, 50, 63, 68, 76, 101, 131, 136, 141, 147, 192 v. ex. cité s.v. *journal*, 269 2x ; 1996, 14, 18, 22, 30, 72, 86 2x, 98, 100, 105, 111, 116 2x, 117, 123, 132, 135, 145, 170 2x, 180 2x, 193, 194, 205, 259, 260, 274, 277, 295 2x, 296, 307 3x, 316, 335, 336, 340, 344 2x, 345, 346, 372, 382 ; 1998, 37, 43, 44 3x, 45, 49, 86, 91, 92, 93, 116, 119, 123, 14, 148, 161, 173, 176 2x, 176 2x, 184 4x, 188, 188, 198, 209, 210, 211 3x, 220, 222, 231, 239, 251, 256, 257, 272, 176 2x, 177, 385 ; 1999, 146 ; 2000b, 58, 75 2x, 245 ; 2001, 32, 131, 266, 313, 407, 458, 313 ; 2006, 25 ; v. aussi pour des ex. dans nos cit. 2004, 11 s.v. *logis* ou deux emplois dans le discours définitoire en note de bas de page en 1979, 103 et 1980, 25, v. ex. cité s.v. *têt*). De ces emplois, qui figurent majoritairement au sing. (p.ex. 1972, 1974 ; 1992, 17, et la majorité des attest. de 1994 et 1996), un figure dans un composé,

grange-étable (1998, 43). La majorité de ces emplois, avec 127 occurrences, sont attribués au discours de narrateurs. Un apparaît en titre (1972, 157), et treize seulement figurent dans le discours rapporté, dans un roman à orientation générale, et dans quatre romans modérément régionalistes (1972, 35 ; 1994, 41 2x, 50 ; 1996, 100, 345 ; 1998, 91, 92, 144, 256 ; 2001, 131, 266, 458) – dans le discours collectif de paysans vendéens (1998, 144), et seulement deux fois de locuteurs de milieu favorisé (1998, 92 ; 2001, 266), et deux fois de Vendéens de milieu modeste qui s'adressent à des égaux dans des lettres (1994, 50 ; 2001, 458). Parmi ces emplois du syn. gén., un seul apparaît dans une comparaison au sing. (2001, 313) – contre zéro emploi dans une comparaison du diatopisme (v. Pragm.). **2bis)** À ces attestations du syn. gén. s'ajoutent trois emplois entre Malvoisine 1979 et 1997, absents de la première version du roman, au sing. (1997, 39, 124) et au pl. (1997, 37). Le syn. gén. est en effet entièrement absent de ce premier roman régionaliste de 1979, où figure exclusivement le diatopisme, sept fois ; le rapport est comparable dans les deux romans historiques proches du terroir, qui manifestent un emploi extensif de diatopismes en général, avec 35 (v. 36) occurrences du diat. (aussi Pragm.), alors que le synonyme général y apparaît une seule fois (1986, 205).

3) L'usage du lexème *écurie* pour désigner la construction abritant non seulement des équidés, mais aussi d'autres animaux comme des bovidés, s'explique par le fait que dans les petites fermes, ces animaux sont à l'origine souvent logés ensemble, pour des raisons à la fois pratiques et économiques. Si le référent désigné est propre au milieu rural, il ne relève aujourd'hui pas nécessairement d'une ferme de petite taille, et son emploi n'est pas exclusivement rural : il affiche bien une répartition diatopique (v. Com. hist.-comp.).

RUBR. PRAGM. En dehors des 51 emplois de *écurie* en son sens général (v. Rem. 1), l'œuvre d'Yves Viollier affiche un emploi extensif et répandu du lexème en son sens diatopiquement marqué, avec un total de 67 emplois – répartis sur quatorze romans (sur 27 au total) de 1972 à 2007 (1972 5x, 1974 2x, 1979 7x/1997 6x, 1980 3x, 1982 3x, 1985 7x, 1986 27x, 1994, 1996 7x, 2000b, 2001 2x, 2007 2x) – dont deux sont mis en relief dans le discours citant (1996 2x). Le diatopisme, rare dans les romans non régionalistes postérieurs à 2001, avec deux emplois seulement (2007), se cantonne essentiellement aux cinq romans proprement régionalistes, de 1979 à 1986, et ce surtout dans les deux romans historiques (1985-1986). Il affiche en outre onze emplois dans des romans à orientation régionaliste modérée (1994, 1996, 2000b, 2001), et sept dans les romans à orientation générale du début (1972, 1974). Le diatopisme est quasi-exclusivement utilisé dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1982, 1985, 1986, 1994, 1996, 2000b) et intradiégétiques, vendéens (1979, 1980, 2001, 2007). Il apparaît ainsi seulement une fois dans le discours direct, d'un personnage vendéen de milieu rural du début du 20^e s., le héros Tristan (1972), et deux fois dans un discours à source énonciative

ambiguë (1980, 1994). **1bis)** En ce qui concerne les deux versions de ViollierMalvoisine, sur les sept emplois du diatopisme de 1979 (dont deux au pl.), deux ont été remplacés par le syn. gén. *étable* : le premier au sing. (1997, 39) et le second au pluriel (1997, 37) ; cinq autres (quatre au sing. et un au pl.) ont au contraire été repris dans l'édition définitive (1979, 43, 53, 108, 173, 175 > 1997, 34, 41, 85, 135, 137), où vient s'ajouter un emploi supplémentaire du diatopisme, au pl. (1997, 135). Malgré le remplacement de deux emplois du diatopisme en 1997, la nouvelle édition n'en affiche donc pas une réduction de fréquence notable, et présente le diatopisme pareillement comme un emploi légitime. Il est cependant significatif que le syn. gén. manque dans l'édition de 1979, comme dans les deux romans régionalistes historiques (sauf un empl. en 1986, v. Rem. 2) – alors que le diatopisme est fréquent dans les mêmes romans, avec sept attest. en 1979/1997, et 34 en 1985 et 1986. Cette répartition signale que pour l'auteur, le mot dominant en français (fam.) en Vendée du passé jusqu'au milieu du 20^e s. – qu'il vise à représenter dans ses romans – est *écurie*, et non pas *étable*, qui y semble alors rare, voire quasiment absent. **2)** Lors de ses deux mises en relief, dans un même passage dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique d'un roman à orientation régionaliste modérée (1996 2x), le diatopisme, au pluriel, est d'abord précédé d'un commentaire métalinguistique incident sans être marqué, puis mis entre guillemets sans glose. **2.A)** Lors de la première mise en relief, le commentaire métalinguistique du narrateur reprend, pour le corriger, un emploi de la phrase précédente où il recourt au français général *les étables*, et signale que le mot juste n'est pas celui-ci mais un autre, qu'il fait donc précéder de l'adverbe modalisateur *plutôt*, et introduit à l'aide du verbe pragmatiquement neutre *dire*, selon le modèle 'on disait X' – c'est-à-dire à l'époque mise en scène dans le roman, à la fin du 19^e s., en Vendée (*On disait plutôt les écuries.*). **2.B)** Lors de la seconde mise en relief, quelques phrases plus loin, le diatopisme est repris au pluriel et également précédé de l'article défini, cette fois-ci mis entre guillemets et intégrés dans un mot composé (*les « écuries » des Fontenelles*). **3)** Lors des deux mises en relief, qui attirent toutes les deux l'attention du lecteur sur le diatopisme, celui-ci est en modalisation autonymique, à la fois présenté comme utilisé (en emploi référentiel) et mis à distance, et surtout employé pour sa valeur d'authenticité. Déclaré à la fois utilisé (en fonction de thème) et implicitement cité, il est présenté comme un emploi usuel légitime en milieu rural dans le passé mis en scène. **3.A)** Lors de la première mise en relief, le diatopisme, en fonction de rhème, est attribué à l'usage d'un collectif ('on') auquel l'auteur s'associe implicitement (par son association au Bocage vendéen) – usage qui est donc à la fois déclaré utilisé et cité, selon le mode 'comme on disait'. Le commentaire descriptif vise ainsi à authentifier le discours et, pour l'auteur, à se montrer fidèle à l'usage. **3.B)** Lors de la seconde mise en relief, il s'agit aussi de guillemets de citation qui disent implicitement 'comme on

dit/disait' ; on notera cependant que ce n'est pas le nom propre *les écuries des Fontenelles* qui est marqué dans son ensemble pour être signalé comme une dénomination propre, mais seulement le lexème *écurie*. Le choix typographique vise en effet aussi à mettre en garde le lecteur devant cet homonyme d'un mot courant du français général ('faux ami'), qui relève en outre du même champ sémantique, en signalant une non-coïncidence double : entre le mot à lui-même (puisque sémantiquement ambigu), et entre le mot choisi et le référent, selon la représentation linguistique que l'auteur présuppose attendu de ses lecteurs visés (c.-à-d. en français non marqué, général), et non pas en français dans la région que met en scène le roman, où il est visiblement considéré comme usuel et donc légitime par son usage.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 7/9 locuteurs ainsi que par deux témoins supplémentaires, dont trois (qui sont familiers avec le milieu agricole) déclarent aussi l'employer. Tous les témoins interrogés reconnaissent aussi, et déclarent employer, le sens de référence (EnqWissVendée 2006). Lors de nos enquêtes de 2009, le diatopisme est reconnu par 10/12 locuteurs – ainsi que par un témoin supplémentaire, une lycéenne de seize ans de milieu modeste rural – et déclaré employé par 6/10 (locuteurs d'âges, de milieux et de métiers divers). Le mot est ressenti comme usuel (appartenant à la norme régionale), utilisé à côté de *étable* ("lieu, bâtiment où on loge les bestiaux et plus particulièrement les bovidés", TLF) et du quasi-syn. (diat.) *têt**, utilisé aussi pour l'abri de divers animaux et qui est pour certains encore plus fréquent (v. s.v. *têt* Enq.). Deux des six témoins qui disent restreindre l'usage de *écurie* aux bâtiments où on loge des chevaux (sens gén.), l'utilisent cependant spontanément en référence à la stabulation des vaches laitières lors de notre entretien. La répartition différente des sèmes de *étable* et *écurie* entre le français de référence et des variétés de français comme en Vendée, peut aussi entraîner une restriction sémantique du lexème *étable*, désignant alors quasi-exclusivement le "bâtiment où on loge les bovidés", comme l'évoque la remarque d'un témoin de milieu cultivé : « [...] (Mets la jument à l'écurie). Certains emploient improprement "étable" qui s'applique davantage aux bovidés » (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Sans datation pour le Centre-ouest dans les sources différentielles de notre corpus de référence minimal. ♦♦ Dans une perspective variétale, il s'agit d'un « [e]mploi par extension du sens de base du mot ("bâtiment pour les chevaux") » partagé par plusieurs régions et attesté dep. 1689 à Anse (dans le Rhône) (DRF ; v. aussi RichessesRéz 2007, 224, 266 ; issu de SCUTARIUS FEW XI, 350a). Nous avons affaire à un diatopisme sémantique, dont le trajet historico-variétal exact n'est pas dessinée dans les sources de notre corpus de référence minimal. ♦♦♦ Il est attesté dans deux aires, l'une occidentale (Basse-Bretagne, Maine-et-Loire, Centre-ouest, Touraine) et l'autre orientale, qui couvre une large

bande allant des Ardennes à la Provence (DRF) et est étendue en Suisse Romande (DSR). La bonne reconnaissance du diat. dans le Centre-ouest (100%, sauf Char. avec 75%, cf. EnqDRF 1994-1996) est confirmée par nos enquêtes en Vendée (Enq. ci-dessus). L'absence du diatopisme de la majorité des glossaires dialectaux consultés qui concernent le Centre-ouest (v. Bibl.) n'est pas due à son absence du discours dialectal : il est au contraire attesté dans une bonne partie du domaine d'oïl et notamment dans le Sud-ouest et le grand Est, même si l'aire de ce type lexical est beaucoup plus vaste en fr. que dans les variétés dialectales (DRF [Thib] ; v. aussi RichessesRéz 2007, 224 [Chauveau]). Le type est en effet localisé par le FEW seulement dans une aire centrale, de la Vienne au Lyonnais jusqu'en Isère en passant par l'Allier, le Saône-et-Loire et l'Aube pour désigner l'étable du porcs (aussi Allier, SaôneL. *écurie de poul(aille)* "poulailler" FEW XI, 349b SCUTARIUS 4 [sens secondaires]). Ce fait s'explique en effet en partie par son appartenance à la norme régionale, et par son statut de particularisme sémantique. La répartition aréologique dessinée signale que l'emploi du diatopisme n'est pas aujourd'hui le corrélat d'une réalité encyclopédique mais bien le résultat de choix linguistiques de locuteurs : le regroupement de différents types d'animaux sous un toit est caractéristique des petites fermes en milieu rural en général, et non pas exclusivement dans les régions qui affichent l'emploi usuel de *écurie* pour désigner l'abri logeant les divers animaux d'une ferme. Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diat. *écurie* est concurrencé par un autre diatopisme usuel aussi mis en relief ; celui-ci apparaît cependant surtout dans des mots composés, *têt**.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : (souvent au pl.) "écurie ou étable" RézOuest 1984, 131sq. > *id.* 1990, 58 ; « rural, usuel » "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (en part. les bovins mais aussi les chevaux, les porcs, les chèvres, etc.)" DRF 2001, 393-396 [Thib] ; DRF Compl 2007, 436 (attest. de 1825 pour Mulhouse, 2000 pour le Cantal puis sans local.) et *ib.*, 452 (1980 pour l'Estuaire de la Gironde) ; Isère "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (surtout les bovins)" RichessesRéz 2007, 224sq. [Chauveau] et Ronchamp (Haute-Saône) "*id.*" *ib.*, 266 [Chambon] ; Vend. RichessesThib 2008, 49 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 30, 42, déf. d'après DRF) ; Ø RézVendée 2009 ; Δ cour., légitime pour env. une moitié des témoins (reconnu par 9/11 inf.) EnqWissVendée 2006 ; *idem* (reconnu par 11/13) *id.* 2009. — *SOURCES COMPL.* : *écurie* s.f. « rural » "bâtiment où l'on abrite, garde et soigne le bétail (en part. les bovins) à la ferme ; étable" DSR, 350 (en ce sens).

— *SOURCES GENERALES* : frm. *écurie* « auf den kleineren bauernhöfen » aussi "étable" FEW XI, 350a s.v. SCUTARIUS 4, note 5 (renvoyant à ALF c. 451), et "toit à porcs" de la Vienne [Centre-ouest] jusqu'à VienneRhS. [Isère], et *écurie de poul(aille)* Allier, SaôneL. "poulailler", *ib.*, 349b 4 [sens secondaires] ; 'p. ext.' « région. (notamment Suisse) » TLF B.3 > « région. (notamment Suisse ; impropre dans l'usage normal) » "étable (à vaches)" Rob sens 5 (cit. le Vaudois C.-F. Ramuz) ;

« région. (Est, Ouest) ; Suisse » "étable" Lar 2004 sens 1 ; « région. (Bretagne, Centre-ouest, Est ; Suisse) » "bâtiment pour le bétail" (*Les vaches sont à l'écurie*) (dep. 1689 [sans local.]) PR 2008 sens 3 (sans cit. ; probabl. sur la base de DRF). — *SOURCES COMPL.* : Ø GLLF 1972 (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *échurie [aus vaches]* SefcoOuest 2004, 195 s.v. *étable* (et *échurie [aus jhements]* "écurie" *ib.*, 171 ; cf. Centre-ouest *échurie* "écurie ou étable" 'généralement on précise : *l'échurie aus jhements, aus vaches*', 1993, 23) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

LOGE s.f.

MOT-SOUVENIR "bâtiment provisoire construit en matériaux végétaux dans la forêt, servant d'abri et de couchette aux combattants de la guerre de Vendée et à leurs familles". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

On lui montra les deux grandes loges où on avait de quoi coucher tout le monde. C'étaient des huttes ainsi qu'on avait l'habitude d'en appuyer aux maisons pour y mettre ses affaires à l'abri, sa charrue, ses lapins, son foin. C'était seulement plus grand, beaucoup plus long, puisque les deux loges couraient sur toute la longueur de la clairière, qu'elles fermaient de chaque côté. (ViollierLoups 1985, 201)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [En vue de construire un hangar de protection sous la pluie] Guillaume, Rautier et l'abbé nettoyaient la place, un grand rectangle de forêt entre quatre piliers de chênes qui faisaient déjà voûte. / Ils les joignirent avec un chevron en perche de châtaignier abattu par Michel, soutinrent le tout par des piquets intermédiaires à l'embranchure en V, balancèrent par-dessus la fournille du taillis. Et voilà, ça empêcherait toujours l'eau de leur goutter dessus pour le restant de la nuit. [...] C'est sur ces jérémiades qu'un drôle* passa devant la loge où Guillaume s'occupait avec ses [frères, surnommés] Moutons. Ils en avaient fait une vraie bâtisse, avec des murs tapissés de genêts et de ronces, calés de perches. (ViollierLoups 1985, 81 2x) / les deux loges (*ib.*, 83, 201 v. ex. ci-dessus) / la grande loge (*ib.*, 89) / loges en branches et en genêts (*ib.*, 198) / (*ib.*, 202, 205 2x, 206, 209 2x, 225, 228 2x, 235)

◆ (*P. méton.*) RURAL, USUEL "hangar rustique, bâti en chaume de genêts, accolé à d'autres bâtiments d'une ferme". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Il sortit la charrette de dessous la loge [en note : abri de chaume]⁴²¹ de genêts, et il la tira devant la boulangerie*. (ViollierMalvoisine 1979, 18)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierMalvoisine 1979, 18, 26, 175, 187, 188 > *id.* 1997, 22, 136 ; ViollierLoups 1985, 106 2x, 109 ; ViollierMère 2007, 96)

REMARQUES. **2)** Par son sémantisme, le diatopisme pallie la carence du français général. Il coexiste cependant dans notre corpus primaire avec des hyperonymes généraux fréquents, non répertoriés de façon systématique. De ces derniers, *cabane* par exemple est également utilisé pour désigner le même référent que notre emploi premier (1985, 235, 236). Le lexème *loge* est également utilisé dans notre corpus primaire pour désigner des constructions isolées qui ne sont pas faites de matériaux végétaux et que nous rapprochons du sens de référence "construction rudimentaire servant d'abri" (cf. TLF A.1). Il s'agit d'un emploi au sujet d'une construction en Corrèze (2001, 18), et de l'emploi très fréquent de *loge* dans un roman régionaliste (plus d'une cinquantaine de fois) pour désigner une cabane à outils en bois, isolée sur une clairière au bord d'une rivière dans le Bocage vendéen, qui sert aussi de couchette sommaire (1980, p.ex. 17, 165). Nous avons considéré cet emploi comme relevant du français non marqué en raison du matériau du référent qu'il désigne : il s'agit selon nous d'un emploi particulier du sens gén. (v. ci-dessus), plutôt qu'un glissement de sens de l'emploi ancien "abri de branchages, de feuillages" (dep. afr., v. Com. hist.-comp.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 27 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et deux mises en relief (1979, 1985), apparaît toujours dans le discours citant, dans trois romans de trois décennies (1979 6x, 1985 20x, 2007). Il est mis en relief deux fois dans deux romans proprement régionalistes, lors de son premier emploi (1979) puis dans un roman historique au sujet d'un abri construit par les insurgés, après huit emplois sans glose ou marquage dans le même roman (1985). Les référents désignés sont toujours localisés dans le Centre-ouest, au sens premier à la fin du 18^e s. (1985 17x), et au sens second dans des fermes traditionnelles, en Vendée, jusqu'aux années 1940/50 (1979 5x > 1997 2x ; 2007). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme mis en relief est maintenu (1979, 18 > 1997, 16) sans sa glose, et sur les cinq autres emplois sans mise en relief, deux sont repris dans l'édition définitive. **2.A)** Lors de sa première mise en relief, le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase hyponymique contextualisée (*abri de chaume*). **3.A)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais

⁴²¹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors de son association avec l'usage et d'un éventuel ancrage du discours dans la région. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme est également sans marquage et suivi d'une glose sous forme d'une définition. Celle-ci est cependant cette fois-ci due à l'auteur, et figure dans la phrase suivante, sous la forme d'une définition du type 'Y c'était X', après une phrase où le diatopisme figure en fonction de thème et est modalisé par deux éléments qui ne font pas partie de la définition proprement dite : un adjectif, qui indique la taille du référent désigné, et une proposition, qui en précise l'utilisation particulière (*[...] deux grandes loges où on avait de quoi coucher tout le monde*). La périphrase définitoire adaptée à la structure de la phrase (au pluriel, comme le diatopisme), de type hyperonymique, est étalée sur les deux phrases suivantes et fournit une comparaison avec un autre référent que désigne le même lexème (notre sens second) (*C'étaient des huttes ainsi qu'on avait l'habitude d'en appuyer aux maisons pour y mettre ses affaires à l'abri, sa charrue, ses lapins, son foin. C'était seulement plus grand, beaucoup plus long*). **3.B)** La définition étant fortement contextualisée et de type comparatif, se rapprochant par là d'une description, narrative, représente une glose métalinguistique discrète. L'emphase grammaticale qui l'introduit attire l'attention sur le référent, plus que sur le diatopisme. Ce dernier, seulement implicitement cité selon le mode du dire 'comme on dit', est utilisé comme un mot légitime pour sa fonction référentielle, sans restriction d'emploi. Le lexème est présenté comme un emploi usuel pour désigner les abris en végétaux dans les fermes.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré employé, par 5/12 locuteurs comme désignant un "petit hangar rustique pour loger du matériel et des outils", quatre témoins précisant que le référent désigné est construit en matériaux végétaux. Le mot, associé par au moins deux locuteurs au verbe (de réf.) *loger* "ranger à l'abri" (cf. TLF A.2), est ressenti comme usuel par les locuteurs qui le reconnaissent, mais signalé par un témoin comme étant 'rare au nord-ouest de la Vendée', où il est concurrencé par le syn. (diat.) *balet* "hangar ouvert sur deux ou trois côtés" (v. Com. hist.-comp.) (selon un loc. à grande mobilité de milieu cultivé, vivant auj. dans le Marais vendéen). Un témoin signale aussi l'emploi de (diat.) *logeat* s.m. (absent de notre corpus de référence minimal), « employé rarement de nos jours », désignant une "petite maison très rustique" (témoignage de CLM). Le référent désigné est situé dans les fermes (5/5), et pour deux locuteurs aussi ailleurs, en particulier dans la forêt, au lieu de travail comme abri d'outils, ou jadis lors des guerres de religion aux campements secrets et provisoires des Vendéens à la fuite et/ou à l'affut (v. notre sens

premier). Un autre témoin (âgé, de milieu cultivé) signale connaître dans ce dernier contexte seul le mot (gén.) *cache* (cf. TLF s.v. *cache*¹) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le lexème *loge*, issu d'un étymon ancien bas-francique, est attesté depuis l'afr. au sens de "abri de feuillage, surtout pour les troupes" (Gdf), puis mfr. "abri de branchages" (d'apr. FEW XVI, 446b LAUBJA "tonnelle" I.1.a.α). Ce second emploi est toujours retenu dans la lexicographie générale, avec la marque « vx » (Rob, PR) – alors que le TLF se limite à retenir pour le fr. contemporain le sens de "construction rudimentaire servant d'abri", sans marquage (TLF A.1)⁴²². Il est aussi attesté régionalement, y inclus dans l'Ouest : "cabane en branchages, pour abriter les outils, le fumier" (saint. [CharM.]), "cabane de bûcherons en branchages" (SeudreS. [DSèvres]) (FEW XVI, 446b). Il n'est pas daté dans nos sources aux sens contemporains diatopiquement marqués (RézOuest 1984/1990). ♦♦ Ils représentent des survivances du sens étymologique (cf. *ib.*, 87). ♦♦♦ Le sens du lexème est vague en fr. gén., et les référents variés (*ibid.* < *id.* 1984, 176). Il affiche à l'époque contemporaine une grande variété d'emplois, dans différentes régions de la Galloromania (FEW XVI, 446b-447a), y inclus dans l'Ouest (p.ex. Boulanger 1995 [1566, 1698]. Alors que le sens premier de l'œuvre d'Yves Viollier – archaïsme de l'afr. – est aujourd'hui rare en Vendée, le second sens, formé par extension de sens depuis le sens ancien "abri de feuillages", est usuel et légitime en milieu rural (Enq.), et bien répertorié comme un diatopisme en français dans le Centre-ouest en général (RézOuest 1980/1990). Pour désigner des abris faits/couverts en matériaux végétaux, il y a aussi été relevé dialectalement, avec des localisations variant selon les sources – p.ex. dans la Sarthe et dans les DSèvres (hmanc., Aiript) (FEW XVI, 447a), surtout dans les DSèvres et la Vienne (ALO c. 668), ou dans le Centre-ouest sauf en Charente (SefcoOuest 1993/2004). En Vendée, l'on connaît aujourd'hui les sens de "cabane construite avec des éléments végétaux" de même que "hangar à charpente en bois, murs clayonnés, et couverture de roseaux" (Le Quellec 2006, 201) – où les deux sens sont en effet aussi localisés lors de leurs mises en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier. Pour désigner un hangar servant à ranger les charrettes, souvent couvert de paille ou de brande, le diatopisme a aussi été relevé surtout en Vendée dans l'ALO (c. 122). Le Centre-ouest connaît également le diminutif (diat.) rare *logette* "petite loge*" (RezOuest 1984 Rem. 2 Dér.), qui a aussi été relevé chez Pérochon (Rézeau 1978), comme dans des textes en frm. en Vendée (CollinetRézSables 2002 [1779], 246 [et glossaire, 396]). Le diatopisme coexiste dans le

⁴²² V. *loge* s.m. « vx » "abri de branchages, de feuillages", p. ext. « vieilli » "construction rudimentaire" (cit. Bossuet [17^e s.], M. Genevoix et Rousseau posth. [18^e s.]) Rob I.1 > « vx » "abri de branchages, de feuillages", "construction rudimentaire" (cit. Genevoix) PR 2008 sens I.1 ; v. aussi *loge* dep. ca 1135 "abri de branchages, de feuillages" TLF s.v. *loge* (cit. pour sens A.1 Renard 1903, auteur de Mayenne, et l'Auvergnat Pourrat 1922).

Centre-ouest avec un diatopisme quasi-synonymique, *bal(l)et* s.m. "petit hangar rustique, souvent à une seule pente et accolé aux autres bâtiments", attesté en Poitou en ce sens dep. 1310 (RézOuest 1984, 51 s.v. *bal(l)et* sens 1 a), qui a aussi été signalé pour la Vendée pendant nos enquêtes (Enq.), et est également utilisé dans notre corpus primaire au sujet de deux bâtiments en Charente (1999, 62, 69, 75 ; 2004, 107). En dehors des emplois mis en relief dans notre corpus primaire, le lexème *logis* est aussi largement employé pour désigner d'autres types d'abris et de cabanes à outils (qui peuvent aussi être accolés à des bâtiments) (v. FEW XVI, 447a LAUBJA I.1.a.β)⁴²³ – comme aussi en Vendée, ainsi que le révèlent notre corpus primaire (Rem. 1) et nos enquêtes (Enq. 1). En application aux abris dans les vignes, cet emploi a été retenu comme un diatopisme des Charentes (RézOuest 1984/1990), qui a aussi été relevé dialectalement, surtout dans la Vienne (ALO c. 201), et selon d'autres sources dans le Centre-ouest sauf en Charente (SefcoOuest 1993)⁴²⁴. L'identification du statut exact de ces emplois, comme des deux sens de notre corpus primaire, appelle à la réalisation d'enquêtes à l'échelle de la francophonie, afin d'en saisir les emplois contemporains et la fréquence relative dans les variétés diatopiques de même qu'en français général.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : s.f. "hangar rustique, bâti en matériaux végétaux (paille, roseaux, genêts, brandes ou tiges séchées de topinambours)" RézOuest 1984, 176 sens 1 > *id.* 1990, 87 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ "hangar rustique dans une ferme, généralement en matériaux végétaux" t. techn. rural, usuel et légitime (reconnu par 5/12 inf.), "abri (p.ex. en matériaux végétaux) dans la forêt" rare (reconnu par 2/12) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *loge* 'frrég.' Vendée "hangar", "maisonnette en bois couverte de paille, etc..." Barkan 1965, 66 sens 2 et 3 ; *loge* s.f. 'actuellement dans le registre patois', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] dans *loge de paille* [probabl. au sens 2] Rézeau 1978, 108 (v. aussi *logette* s.f., *ib.* s.v. *logette*) ; frm. Confolens [Char] "petite maison, abri sommaire dans les champs, rarement construit en dur" (dans des textes juridiques : « Loge de noble [...] située au fort de l'église St-Maurice » [1566], « la maison ou loge dans la forteresse » [1698]) (lim. *lòja*) Boulanger 1995, 73 ; *loge* 'encore' "cabane construite avec des éléments végétaux ; hangar à charpente en bois, murs clayonnés, et couverture de roseaux" (du francique *Laubja*), se trouvant dans

⁴²³ V. p.ex. en Mayenne "hangar pour les outils" (bmanc.), dans le Centre "cabane en bois et torchis" (centr.), ou en Lorraine "hangar derrière une maison ; baraque" (Metz) (FEW XVI, 447a I.1.a.β). Selon Lachiver, il s'agirait d'un emploi utilisé « dans la plupart des régions, du Centre-Ouest à la Bourgogne » au sens de "construction plus ou moins simple, servant d'abri temporaire pour les hommes et les animaux, de remise à matériel. / Dans les forêts, installation temporaire pour abriter les porchers, les bûcherons, les boisseliers, les abotiers" (Lachiver 1997, 1046 sens 2) – sans indication de sources.

⁴²⁴ V. *loge* s.f. Char., CharM., Vienne "petite cabane à outils, pouvant servir d'abri (notamment dans les vignes)" (RézOuest 1984, 176 sens 2 > RézOuest 1990, 87) ; sporadique Ouest (surtout Vienne) "cabane (dans les vignes)" (syn. *caburotte* Char., CharM., type dominant ; *cabane* et *guérite* dominants en Vend., DSèvres, Vienne) (v. aussi ALF 190) ALO 1971 I, c. 201 'la cabane' ; Vend., DSèvres, Vienne, CharM. "cabane en pierres dans les vignes" (SefcoOuest 1993, 213 ; aussi dér. *lojhète* "cabane dans une vigne", 2004, 79).

près d'une soixantaine de topon. (lieux-dits, villages) [Vend.] (*de Lotgiis* 12^e, *Les Loges* 17^e s.) Le Quellec 2006, 200sq.

— *SOURCES GENERALES* : aj. entre *loge* hmanc. "petit bâtiment en terre, couvert en chaume" [Sarthe] et *lohə* Airtip "hangar léger fait de 4 montants supportant un toit de paille et souvent ouvert de tous les côtés" [DSèvres] FEW XVI, 447a s.v. LAUBJA "laube" I.1.a.β ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR (en ces sens). — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' *loge* s.f. « un peu partout » "hangar, remise, appentis, bâtiments annexes en matériaux divers, construits par les paysans eux-mêmes près des bâtiments de ferme, couverts en chaume, en genêt, en bois, pour mettre à l'abri outils et véhicules" Lachiver 1997, 1046 sens 2 (sans indic. de sources).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *lojhe* "cabane de roseaux, de branchages" (et [dér. dim.] *lojhète* "id.") SefcoOuest 2004, 79 s.v. *cabane* (sans local., mais *lojhe* Centre-ouest sauf Char. "cabane ou petit abri rustique de roseaux, de branchages, de tiges de topinambour...", 1993, 213) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *loge* s.f. sporadique Ouest (surtout attesté en Vendée et dans la LoireA. limitrophe) "hangar servant à ranger les charrettes (souvent couvert en paille ou en brande)" ALO 1971 I, c. 122 'le hangar' ; Ouest (surtout DSèvres et Vienne puis Vend. et Char.) et dans la cont. sept. en Indre-et-Loire "cabane à outils, remise couverte en chaume, en roseaux ou en bruyère" ALO 1973 III, c. 668 'une maison', en marge ('une maison de torchis couverte en chaume ou en jonc').

LOGIS s.m.

USUEL "maison de maître". Réf. *manoir*

— Dans le discours citant :

Il n'était jamais allé à la Trézanne, la propriété des Martineau [dont héritera un jour le héros Augustin, petit valet devenu responsable d'une grande exploitation]. Tireau et lui s'y rendirent un matin de mai [pour demander la fille Martineau en mariage blanc]. Ils aperçurent le toit noir et les murs de la maison au bout du chemin tout droit. La rectitude de l'allée, les soins apportés aux arbres, à la haie, voulaient à l'évidence donner à cette entrée des allures de château*. Ce n'en était pas un, mais un solide logis au toit d'ardoise en croupe, bâti au milieu du siècle par le père de l'actuel Martineau, un paysan fier de sa réussite et de son argent, choisissant le parti libre-penseur et anticlérical parce que ses origines et sa fortune trop récente, et tout compte fait ridicule, ne lui autorisaient pas le moindre espace dans les rangs des conservateurs. (ViollierSaisons 1996, 313).

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : *les logis de maîtres en Vendée* (ViollierVigne 1994, 50)⁴²⁵ / logis (ViollierBouvier 1998, 42 ; ViollierCiel 2004, 20, 26, 31, 34 2x, 38, 39, 41, 46, 48, 55, 63, 64, 102 2x, 116, 161, 163, 170, 174, 195 2x, 197, 224, 226 2x, 227, 228, 245, 299 ; ViollierMolly 2006, 141, 279)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : le logis du Défend [à Montorgueil] (ViollierDétour 1992, 137) / Le reste du bourg [= grand village de Montorgueil] s'étalait dans le contrebas, gardé à chaque extrémité de la route des Herbiers à Saint-Fulgent par un château. Le logis de Saint-Mars était un manoir à la façade austère et délabrée, propriété d'aristocrates figurant dans le *Who's Who* ? des grandes familles vendéennes, pour l'heure en totale déconfiture. Leur dernière humiliation avait été leur défaite aux cantonales contre le propriétaire de l'autre château, une immense meringue du début du xx^e bâtie en pierre blanche indécente. (ViollierDétour 1992, 139) / logis (ViollierSaisons 1996, 313, 314, 315, 316, 317, 325, 385 ; ViollierBouvier 1998, 12 2x, 17, 39, 42, 101, 135, 266) / grand logis (*ib.*, 69, 72, 131, 132) / Le logis neuf dressait son imposante façade de moellons dorés dans le soleil. C'était une solide construction de dix-huit ouvertures réparties sur trois étages, les plus hautes sous les tuiles étant plus petites. Un large escalier de huit marches taillé dans le haut soubassement en perron conduisait à la porte d'entrée dont le linteau portait gravée la date de la construction : 1851. (ViollierFontfroide 1999, 16) / logis (*ib.*, 42) / nous effectuons notre entrée émue [...] dans ce qu'on appelle l'avant-cour du logis. Il y a là, à gauche du portail, la belle maison à étage des domestiques ; quatre grandes pièces [...] avec, dans leur prolongement, les écuries, les porcheries, les étables et, perpendiculairement, en L, sur la pente, les chais [= cave au ras du sol où l'on prépare et emmagasine le vin et l'eau-de-vie] et la distillerie. À droite du portail on trouve le hangar, la grange, et la haute tour du pigeonier avec son chapeau conique de tuiles rouges. (ViollierCiel 2004, 11) / logis (*ib.*, 11, 13, 14, 17 3x, 18, 19, 20, 26 4x, 27, 28, 30 2x, 3x 32, 33, 34, 35 2x, 42, 51, 53, 54, 56, 2x 59, 2x 60, 63, 64, 66, 2x 74, 75, 76, 77, 92, 95, 100, 106, 120, 122, 137, 142, 160, 161, 162 2x, 163, 166, 179, 181, 184, 195, 196, 198, 199 2x, 206, 228, 238, 267, 269, 270 2x, 271, 272 2x, 290 2x, 291 2x, 295, 296, 298 ; ViollierMolly 2006, 123 2x, 124 2x, 127, 134 2x, 136, 138, 143, 146, 154, 171, 175, 191, 193, 198, 199, 206, 280, 283, 284, 297)

— Sans mise en relief (dans le paradiscours) (ViollierFontfroide 1999, 7 citant G. de Balzac, pour la Charente)

REMARQUES. **1)** L'emploi usuel et dominant de *logis* pour désigner une maison de maître, absent de la lexicographie générale, entraîne aussi la restriction d'usage du fr. gén. *château* (cf. TLF B.1) au sens attesté dans notre corpus (v. s.v. *château*). **2)** Le diatopisme, à 162 occurrences au total réparties sur sept romans (1992-2006), est plus fréquent dans l'œuvre

⁴²⁵ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

d'Yves Viollier que les équivalents gén. *manoir* (p.ex. 1992, 139, v. ex. cité ci-dessus) et *maison de maître* (1994, 64, 76, 90 ; 1999, 75) – dont deux sont attribués au discours cité de Vendéens au sujet de bâtiments en Charente (1994). Le corpus dépouillé affiche également l'emploi de quasi-synonymes généraux, au sujet de bâtiments en Vendée et en Charente, tels que *château* (utilisé au sens gén., cf. TLF ; v. s.v. *château* Rem. 2), (*grande / belle*) *demeure* (1994, 110 ; 1998, 136 ; 1999, 167 ; 2004, 31), (*grande*) *maison* (1994, 76 ; 1998, 110), *propriété* (p.ex. 1992, 139 ; 1999, 58 2x, 63, 66, 91) – dont un attribué au discours direct (1998, 58), ou (*belle*) *maison de propriétaire* (*ib.*, 193 ; 2004 début).

RUBR. PRAGM. 1) Le diatopisme, à 163 emplois dans l'œuvre d'Yves Viollier toujours en emploi de nom commun – et une mise en relief (1996) – figure dans sept romans des années 1900 et 2000 (1992 2x, 1994, 1996 8x, 1998 13x, 1999 3x, 2004 111x, 2006 25x)⁴²⁶. Parmi l'ensemble des attestations du diatopisme, 34 sont attribués au discours cité (1994, 1998, 2004 30x, 2006 2x). De ces dernières, la majorité est attribuée au discours parlé – deux fois de Vendéens (1998, 2006) et le restant du temps de Charentais (2004) – dont un commissaire de police qui rapporte les propos d'un anonyme charentais (2004, 197) ; trois autres attestations sont attribuées à des lettres écrites par des personnages vendéens, l'un vivant en Charente (1994, 50), l'autre vivant en Vendée (2006, 141), et un personnage charentais, la grand-tante, dont le testament est lu par le notaire (charentais) (2004, 31). Environ quatre fois plus d'occurrences du diatopisme *logis* figurent dans le discours citant, avec 128 au total (1992 2x, 1996 8x, 1998 12x, 1999 2x, 2004 81x, 2006 23x). Le diatopisme désigne majoritairement la maison de maître de la ferme de la Trézanne en Vendée – comme dans l'exemple mis en relief dans les romans de 1996 et 1998 – et d'autres bâtiments situés dans le même département, dans cinq romans sur sept. Dans les romans de 1999 et 2004, le référent désigné peut aussi être un bâtiment qui se trouve en Charente, et ce de façon exclusive dans le second de ces romans – qui concentre 82 des emplois (2004). Un autre emploi de *logis* qui concerne également la Charente figure dans le paradiscours, où l'auteur cite G. de Balzac (1999, 7).

2) Lors de sa mise en relief (1996), le diatopisme, sans marquage, est glosé à l'aide d'une définition discrète. Celle-ci est constituée de la négation d'un autre emploi (ici diatopiquement

⁴²⁶ Nous ne considérons pas comme auto-référentiels deux emplois du diatopisme qui sont également suivis du verbe *être* : il est alors décrit, et non pas défini. Il s'agit de l'emphase figurant dans la phrase suivante : *Le logis neuf dressait son imposante façade [...] C'était une solide construction [...] (1999, 16), et du passage suivant (en l'absence d'une virgule après manoir) : Le logis de Saint-Mars était un manoir à la façade austère [...] (1992, 139). Un autre emploi est exclu des mises en relief parce que le commentaire métalinguistique concerne non pas directement le diatopisme, mais la locution nominale qui le précède : notre entrée émue [...] dans ce qu'on appelle l'avant-cour du logis (2004, 11), où avant-cour – désignant en général la "cour qui précède la cour d'honneur d'un château, d'un hôtel" (cf. TLF) – est ici appliquée par métonymie à un manoir (v. chap. 2.5.1 pour un autre ex., le n.pr. Jarrie).*

marqué) qui figure à la fin de la phrase précédente (*château*) et fait indirectement partie de la définition par l'emploi du pronom atone *en*, et à l'aide de l'emphase grammaticale 'c'est' et du verbe *être* au passé (*Ce n'en était pas un, mais un solide logis*). Le diatopisme est en outre modalisé à l'aide d'un adjectif et d'une proposition descriptive concernant son apparence (*au toit d'ardoise en croupe, bâti au milieu du siècle [...]*). **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique par sa définition discrète, et implicitement cité selon le mode 'comme on dit'. Si le diatopisme figure en fonction de rhème, l'auteur attire moins l'attention sur celui-ci que sur le référent qu'il désigne. La mise en relief du diatopisme ne véhicule en effet pas une attribution de valeurs sociopragmatiques particulières. Le particularisme est utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, contribuant à la fonction narrative du passage dans son ensemble : décrire une propriété soignée, conçue dans le style châtelain, le type d'habitation caractéristique de personnes qui réussissent, caractérisant par là implicitement aussi son propriétaire Martineau comme un paysan soigneux, courageux et travailleur mais trop ambitieux et déplacé dans les rangs des bourgeois.

ENQUÊTES. **1)** Le lexème *logis* est déclaré employé par 14/14 de nos témoins en Vendée pour désigner un petit château ou une très belle maison, en général bourgeoise, à plusieurs étages, bien distinct du château* – un bâtiment majestueux, en général avec un parc et/ou des tours (v. s.v. *château* Enq. 1). Le diatopisme *logis* est ressenti comme général et déclaré dominant et usuel en ce sens (aucun témoin ne signalant ou utilisant les synonymes généraux *manoir* et *gentilhomme*) : il appartient à la norme régionale. Il est déclaré être d'usage plus rare que *château* seulement par une étudiante d'origine agricole de 22 ans et un témoin supplémentaire, lycéenne de seize ans, de milieu modeste et rural. Le diatopisme entre dans de nombreux noms propres, comme *Logis de Fontordine* qui désigne un petit château entouré d'un parc dans la commune de Saint Gervais du Marais vendéen (demeure d'un couple de témoins de milieu cultivé où nous avons mené l'enquête, où a aussi vécu Charles Mourain de Sourdeval) (EnqWissVendée 2009). **2)** Yves Viollier confirme que *château* renvoie dans son entourage personnel (en Vendée et Charente) aux grandes demeures exceptionnelles (v. s.v. *château**), alors que *logis* désigne toutes sortes de maisons de maître (Viollier 2009 [entretien]). **1-2)** Le statut diat. de *château*, tout comme celui de *logis*, ne semblent point présents dans la conscience linguistique de l'auteur, ni des témoins vendéens enquêtés.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté dans l'Ouest dep. le 15^e s. (RézVendée 2009, 61sq. ; *logeis* dep. 14^e s., d'après Le Quellec 2006), et en français en Vendée au plus tard au 18^e s. (FemmesRézVendée 2005 [1793]). ♦♦ Il a été formé p. restr. de sens du fr. gén. *logis* "demeure, domicile" (MourainRézMaraisV 2003, 190 [Réz] > RézVendée 2009), lui-même

attesté depuis le mfr. (Froiss) (d'apr. FEW XVI, 449a LAUBJA "tonnelle" I.1.b). Le glissement de sens signale l'influence probable de l'emploi "partie de l'habitation où loge le maître" (1534–Stœr 1625, Rab 1, 55 [v. aussi Bibl. TLF]) et de "logement du roi lors de ses voyages" (v. *maréchal de logis* "officier qui prépare les logements du roi quand la cour est en voyage", Est 1549–Ac ⁶1835) (cf. FEW XVI, 449a)⁴²⁷. Il s'agit donc avec notre emploi contemporain d'un diatopisme sémantique – une innovation interne du français dans l'Ouest. ♦♦♦ Il est en effet caractéristique d'une aire orientale qui s'étend de la Norm. à la Saint. (de PtAud. 'vx', "manoir seigneurial" [Eure, Norm.], cogl. ABret [Ille-et-Vilaine, env. 1100-1500], maug., bgât. [v. Bibl.], saint. SeudreS. "maison bourgeoise" [CharM.]) (FEW XVI, 49 I.1.b). Il est également attesté dans les autres régions du Centre-ouest au 20^e s. (SefcoOuest 1993/2004 [sauf CharM.]) – y inclus en Charente, où il semble aussi appartenir à l'usage usuel légitime, selon notre corpus primaire (v. notamment le paradiscours ; aussi Enq. 2). Le diatopisme est « toujours usuel de nos jours en Vendée, surtout à l'écrit » (MourainRézMaraisV 2003, 191 [Réz] ; aussi RézVendée 2009, 61) : il y appartient en effet à la norme régionale (Enq. 1-2 ; v. aussi Duguet 1995 : source cachée). Dans ce département, il est aussi fréquent dans la toponymie locale, pour désigner des fermes, de vieilles demeures, ou des maisons bourgeoises (Le Quellec 2006).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRF-Compl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; de la Norm. à la Saint. "maison de maître ; gentilhommière" RézVendée 2009, 61 ; Δ cour., légitime, dominant, à diatopie inconsciente (reconnu par 14/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : cf. topon. en Char. et CharM. désignant surtout des maisons de maître Duguet 1995, 112 s.v. *Logis et pavillon* (source cachée) ; topon. *Logis* (*logeis* 14^e s.) « désigne des fermes, de vieilles demeures ou des maisons bourgeoises » [Vend.] Le Quellec 2006, 201 s.v. *Loge*.

— *SOURCES GENERALES* : aj. entre maug. "grosse maison" [Maine-et-Loire au sud de la Loire] et bgât. "maison de maître à la campagne" [Gâtine dans les DSèvres] FEW XVI, 449a s.v. LAUBJA "laube" I.1.b ; Ø TLF (en ce sens) ; Ø mais « vieilli ou littér. » "endroit où on loge, où on habite" (dep. v. 1348, *logeis* dép. 14^e s.), avec un ex. *le logis seigneurial* [au sens de notre corpus] (cit. V. Hugo 1862) Rob sens 1 (et cit. Montaigne : « au logis du Roi » [mfr.]) ; Ø Lar 2004, PR 2008 (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 ; "nom donné généralement à une maison de maître, à une maison noble" (*château* étant rare en Poit.) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 190 ; *lojhis* s.m. "maison de maître" SefcoOuest 2004, 290 s.v. *maison* (sans local., mais Vend., DSèvres, Vienne, Char. "belle maison, maison de maître", 1993, 213) ; Ø

⁴²⁷ L'étude de la toponymie dans les Charentes montre que *Logis* est « souvent appliqué à des édifices soignés, en particulier des 'maisons de maître', mais il ne semble pas très ancien », d'après Duguet (1995, 112).

CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005 ; sens caractéristique de l'Ouest Femmes-RézVendée 2005 [1793], 341 en introd. au gloss. (non répertorié car largement attesté ailleurs) [Réz]. — *SOURCES COMPL.* : dans le métalangage définitoire : 'dial.' *lojhis* [Centre-ouest] "logis" Chaigne 1995, 129.

PATIS s.m.

USUEL "pré gras attenant aux bâtiments d'une ferme, exploité en prairie permanente". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

On était le 23 juillet 1927. Ça les laissa en repos pendant neuf semaines [après trois décès au sein de la ferme]. Et le mardi 27 septembre, aussi vrai qu'il y a un étang au fond du pâtis * de la Malvoisine, ça frappa de nouveau. [en note : * Pré gras attenant aux bâtiments de la ferme.]⁴²⁸ (ViollierMalvoisine 1979, 81)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [...] aussi vrai qu'il y a un étang au fond du pâtis de la Malvoisine [...] (ViollierMalvoisine 1997, 64)

— Sans comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierMariennée 1980, 124 2x)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierMariennée 1980, 132, 141, 201, 203)

◆ (*P. méton.*) "petit pré (prairie permanente) situé à proximité des bâtiments d'une ferme"

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Le champ de la Bordelière 1 ha 52, la grande versenne* de la Vallée 2 ha 1 a, le clos de la Petite Vallée, et tous ces petits pâtis mal situés mais qui nous arrangent bougrement, le Mauvais-Pas-de-Bas, l'Ouche-du-Pommier⁴²⁹, la Ménie (ViollierBouvier 1998, 233)

◆ Dans un toponyme, dans le BocageV *le Pâtis, le Grand Pâtis*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) (ViollierCortège 1986, 33 2x, 34 2x, 35)

⁴²⁸ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁴²⁹ S.f. *ouche* « région. (notamment dans l'Autunois, en Charente, en Vendée) » "terrain, généralement de bonne qualité, proche de l'habitation et enclos, servant de potager ou de verger ou de petit pâturage" (TLF s.v. *ouche*, cit. Sand 1849, Vidal de la Bl. 1908, Pérochon 1920, Meynier 1958 *Paysages agraires*) ; 'actuellement dans le registre patois', aussi chez Pérochon (*Nêne*) (*ouche aux chèvres*) (Rézeau 1978, 112) ; également en toponymie locale, comme en Charente dans *Ouche du Loup* (Duguet 1995, 102). Le diatopisme figure cinq fois dans l'œuvre d'Yves Viollier, désignant une fois un champ en Vendée, alors utilisé dans un n. propre (1998, 233 ex. cité ci-dessus) et surtout des champs en Charente en tant que nom commun (1994, 115 ; 1999, 15, 101, 104).

REMARQUES. **1)** L'ensemble des emplois du diatopisme signalent qu'il ne désigne pas ici une terre inculte sur laquelle on fait paître le bétail comme en afr. et dans l'emploi aujourd'hui enregistré comme un régionalisme (v. FEW et les définitions des dictionnaires généraux, Bibl.), ni n'importe quel pâturage (v. les définitions des sources différentielles et régionales). Il désigne toujours des prairies permanentes, une fois des prés de petite taille (entourés de buissons, puisque situés dans le bocage), qui sont proches de la ferme, parmi lesquels un verger (1998 ; cf. diat. *ouche*, en note ci-dessus), et surtout des prés directement attenants aux bâtiments d'une ferme, qui servent en effet essentiellement de pâturage (1979/1997, 1980, 1986) – que le cotexte large présente à six reprises comme représentant un pré gras (1980, v. Rem. 2 ci-dessous). Les cinq emplois du diatopisme comme nom propre renvoient à un seul référent qui est situé dans le nord-est de la Vendée, dans le Bocage vendéen (1986). **2)** Le diatopisme pallie la carence du français général. En tant que nom commun, à huit occurrences, il est cependant moins fréquent dans les mêmes romans que l'hyperonyme général *pré* lorsqu'il est utilisé pour désigner le même référent (p.ex. 1979, 81 et 1980, 126, 127, 131, 134, 136, 152, 154, 202). Parmi ces attestations, la première figure à proximité du diatopisme, une figure dans un groupe nominal (gén.) imagé, *poil gras de leur pré*, puis cinq dans la locution (gén.) *pré gras* (1980, 126 134, 136, 152, 154, 202). L'hyperonyme général *champ* désignant le même référent est plus rare, avec deux attestations (1980, 137, 140).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à treize occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (1979) – apparaît dans quatre romans à orientation régionaliste, surtout marquée, des années 1970 aux années 1990 – une seule relevant d'un roman régionaliste modéré plus tardif, alors dans le discours rapporté (1979/1997, 1980 6x, 1986 5x, 1998). Il figure cinq fois dans le discours citant (1979/1997, 1980 4x), dont une fois mis en relief, lors de son premier emploi (1979), et sept fois dans le discours cité direct de locuteurs du Bocage vendéen de milieu modeste – deux fois comme nom commun, dans le discours situé dans la première moitié du 20^e s. (1980, 1998), et cinq fois comme nom propre, dans le discours situé à la fin du 18^e s. (1986 5x). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le maintien du diatopisme et la disparition de la glose signalent que le diatopisme est jugé légitime, accessible pour le lecteur (du moins par inférence avec le cotexte), et nécessaire pour l'écrivain dans ce passage. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase synonymique (*Pré gras attenant aux bâtiments de la ferme*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son utilisation au sein d'une comparaison

indique qu'il est doté d'une valeur d'expressivité, mais aussi d'authenticité, vu l'acte de langage véhiculé par l'énoncé *aussi vrai qu'il y a...* Le narrateur cherche à convaincre son narrataire de l'authenticité de son discours : le diatopisme remplit donc aussi une fonction d'appel.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un nom propre très fréquent par 11/12, et déclaré employé par 10/11 (c.-à-d. à l'exclusion d'une étudiante de 22 ans, de milieu modeste rural), ainsi que par un témoin supplémentaire, agriculteur apprenti de dix-neuf ans, notamment dans les microtoponymes composés *Le Grand Pâtis*, *Le Petit Pâtis* ou aussi du type *Le vieux Pâtis*, *Le Pâtis Rouge*. Le toponyme est parfaitement motivé pour les témoins qui le connaissent : 11/11 reconnaissent le nom commun *pâtis* "prairie permanente", qui n'est pas nécessairement attenante à une ferme. 10/11 déclarent l'employer eux-mêmes, ainsi que le témoin supplémentaire – à côté de *pâturage*, syn. gén. déclaré employé par 6 locuteurs, et de *pré*, employé par 12/12. Deux locuteurs signalent aussi son emploi dans un nom propre désignant une ferme, et le distinguent de la *praille* "pré attenant aux bâtiments d'une ferme" (YV, GV). Un autre précise qu'il s'agit aussi du nom donné lors des défrichements des anciens bois dans les années 1930/40 environ (témoignage de JG P) (EnqWissVendée 2009)⁴³⁰.

COM. HIST.-COMP. ♦ Le nom commun *pâtis* est attesté en fr. depuis le 12^e s., en afr. *pastiz* "lande ou friche où l'on fait paître les bestiaux", y inclus en norm. depuis ca 1170-1451 (FEW VIII, 698b). Les dictionnaires généraux récents le retiennent toujours au même sens sous sa forme du frm., mais le marquent « vx ou dial. » (GLLF), « région. (Ouest, Centre) » (TLF), « vx ou région. (Ouest) » (Rob), « région. » (Lar 2004) ou « vx ou région. » (PR 2008). Il est également bien attesté dans la région en Vendée depuis 1782 selon notre corpus de référence minimal, en français aux Sables d'Olonne, au sens de "pâturage" (CollinetRézSables 2002), puis dans le discours dialectal depuis 1844, pour désigner des terres abandonnées (Cavoleau, cité dans FEW VIII, 698b). ♦♦ Alors que l'emploi au sens de "pâturage" – désignant donc un pré destiné à faire paître les animaux – est décrit en lexicographie différentielle comme étant issu « [d]u fr. gén. » (RézOuest 1984), le diatopisme de notre corpus primaire, désignant un pré fertile attenant aux fermes, représente vraisemblablement un diatopisme sémantique formé par restriction de sens depuis ce dernier, en français dans la région (v. ci-dessous). L'emploi de *pâtis* pour désigner des prés gras, déjà chez La Fontaine, au 17^e s. (cité dans Rob), indique que la notion de 'terre fertile' est présente avant l'époque contemporaine. De la même époque

⁴³⁰ Le lexème *pâturage* appartient bien à l'usage général et est accueilli sans marque d'usage dans la lexicographie contemporaine générale, où il figure aussi dans le métadiscours (v. Bibl. ; cf. "terrain couvert d'herbe destinée à être consommée sur place par le bétail", TLF B). Il est « particulièrement en usage dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais), les Ardennes, l'Aisne et le Hainaut belge (Mons), où il constitue un régionalisme de fréquence » (RichessesRéz 2007, 298 [Réz]).

relèvent aussi les premières attestations du nom propre *Le Pâtis* dans l'ancienne aire poitevine, dans les DSèvres (dep. 17^e s.) (Ledain 1902)⁴³¹. Le toponyme, fréquent dans les DSèvres et en Vendée, est bien formé à partir du nom commun *pâtis* au sens de "pré voisin de la ferme" (Gauthier 1996, Le Quellec, 2006) – et non pas à partir du sens archaïque "terre inculte ou non labourée" (v. ci-dessus), ni du sens (diat.) "pré où l'on fait paître le bétail". Vu les données rassemblées, le nom commun de notre corpus primaire peut représenter une innovation du mfr. dans l'ancien Poitou. ♦♦♦ Le type *pâtis* désignant un pré destiné à faire paître les animaux, parfois entouré de haies (syn. gén. *pâturage*), est bien attesté régionalement dans une large aire du nord-ouest, qui va du Pas-de-Calais jusqu'au sud de la Loire (de boul. à maug. [Maine-et-Loire]) (FEW VIII, 698b). Cette aire est étendue au Centre-ouest selon nos données contemporaines, autant au niveau dialectal (SefcoOuest 1994/2004) – en Vendée attesté dep. av. 1847 (VaudoréBocageV 2003) – que pour le français, du moins en Vendée et dans les DSèvres (RézOuest 1984/1990 ; Rézeau 1978). Il est en effet d'usage en Vendée depuis le 18^e s. au moins (ci-dessus), et toujours usuel de nos jours, appartenant à la norme régionale (Enq.). Le sens ancien retenu comme un « région. » dans les dictionnaires contemporains est quant à lui dialectalement attesté dans le FEW seulement en Vendée "jachère permanente" – désignant donc une terre labourable mais abandonnée – et en saint. "terrain en friche, couvert de mauvaises herbes" (CharM.), de même qu'à Bray *paitis* "lande" (Normandie) (VIII, 698b). Le sens restrictif de notre corpus primaire, qui y est toujours employé en référence au Bocage vendéen, est indirectement confirmé par nos enquêtes de terrain, les pâturages désignés pouvant aussi se situer à proximité des fermes (Enq.), et explicitement par les travaux de toponymie régionale ; ceux-ci suggèrent qu'il s'agit d'un emploi 'local' (Le Quellec 2006 [Vend.]) et (du moins anciennement) d'extension poitevine (Gauthier 1996).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : "pâturage" Vend., DSèvres (« [s]ans doute plus rural que région »), fréq. en topon. RézOuest 1984, 212 > *id.* 1990, 108 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ n. propre cour. (p.ex. *Le Grand Pâtis*, *Le Petit Pâtis*), légitime et motivé : usuel aussi comme n. commun "prairie, pâture" (reconnus par 12/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *Le Pâtis* topon. Vienne (1 attest., dans le comp. *Le Pâtis-Bonneau*, à proximité des DSèvres) Rédet 1881, 303 ; *Le Pâtis* topon. DSèvres (11 attest.), dep. 1687 *Le Pasty* (commune d'Azay-sur-Thoué) Ledain 1902, 204 ; *pâtis*, *Pâtis* s.m. 'frég.',

⁴³¹ Le nom propre *Le Pâtis* est en effet bien représenté dans la toponymie régionale de l'ancienne aire poitevine : il affiche cinq noms propres en Vendée (Gauthier 1996), onze dans les DSèvres (attesté dep. 1687, Ledain 1902), et un seul dans la Vienne (à proximité des DSèvres) (Rédet 1881). En Vendée, le mot est toujours fréquent en tant que nom propre (Enq.) ; nous l'avons aussi vu sur un panneau indiquant *Le Pâtis*, hameau de la commune de St Urbain (entre St Hilaire-de-Riez et Challans), dans le nord-ouest du département (le 31/07/09).

aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 113 ; comme n. commun p.ex. *ib.*, 100 s.v. *fauche* et 118 s.v. *rouche*, et comme n.pr. *le Pâtis ib.*, 106 s.v. *jarosse* ; dans ex. *Le Pâtis* [Vend., DSèvres, Vienne] topon. (formés de *pâtis* "pré voisin de la ferme") Gauthier 1996, 193 ; [topon.] *Le Pâtis* nom d'au moins cinq lieux-dits [Vend.], formé de la désignation locale du sens de "pré voisin de la ferme" Le Quellec 2006, 275.

— *SOURCES GENERALES* : sens à aj. à *pâtis* Vendée "jachère permanente" (ALF, Cavoleau) FEW VII, 698b s.v. *PASCERE* I.2.a,β ; « région. (Ouest, Centre) » "lande ou friche où l'on met paître les bestiaux" TLF s.v. *pâtis* ; « vx ou région. (Ouest) » "terre inculte sur laquelle on fait paître le bétail" (*Pâtis et pâturages*) (dep. 1119 *pastiz*) Rob (cit. H. Bazin 1972) mais v. ex. de La Fontaine 1668 : « les pâtis les plus gras » Rob s.v. *décélér* (cit. 5) ; « région. » "lande ou friche où l'on fait paître le bétail" (lat. *PASTUS* "pâturer") Lar 2004 ; « vx ou région. » "terre inculte (friche, lande) sur laquelle on fait paître le bétail" (*Pâtis et pâturages*) PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Dauzat/Rostaing 1963 (noms de lieux) ; « vx ou dial. » "lande ou friche dans laquelle on met paître le bétail" (dep. 12^e s. *pastiz*, *pastis*, 15^e s. *patis*, av. 1628 *pâtis*) GLLF 1976 (cit. Theuriet 1890 et Proust s.a.).

— *SOURCES REGIONALES* : 1 attest. (« un pâtis à moi ») CollinetRézSables 2002 [1782], 354 (et glossaire, 397 déf. s.m. "pâturage") ; Ø CollinetRézSables 2003 [1788-1804] ; s.m. *patis* "terre destinée au pacage des bestiaux, qu'on ne laboure ni ne fauche" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 329 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; *pâti* (et *pâqui*, *péssure*) "pâturage" SefcoOuest 2004, 342 s.v. *pâturage* (Ø mais *pâquis* Char. "pâturage", 1994, 39) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø SvensonMaraisV 1959, 127-129 [topon.], PignonÉvPhonPoit 1960, 575-579 [topon.] ; cf. *pâtis* "enclos herbeux planté ou non d'arbres fruitiers près de la maison" [Ouest] (syn. *pâturer*, *ouche*) Chaigne 1995, 89 "La ferme".

PLACE s.f.

FAM., VIEILLISSANT "sol (d'une chambre ou autre salle) de terre battue" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Il reprit à parler [orig.] le premier soir quand il vit son Églantine se déshabiller à l'autre coin de la cuisine, pour se coucher dans le lit de la tante. Il parla d'une voix cassée [...] : / – Églantine, tu ne te couches pas avec moi ? [...] / Elle attendit de s'être emmanchée dans sa chemise de coton qui balayait la place * : – C'est [le docteur] Sicaud qui me l'a dit. Il ne veut pas que je te dérange pendant une ou deux nuits. [en note : * Le sol de terre battue.]⁴³² (ViollierMalvoisine 1979, 32sq. ; mise en relief p. 33)

⁴³² La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierLise 1974, 51 ; ViollierMalvoisine 1979, 100 ; ViollierMariennée 1980, 17 v. ex. s.v. *pinette*, 164 ; ViollierCabane 1982, 151, 190 ; ViollierLoups 1985, 181, 214 ; ViollierCortège 1986, 28 ; ViollierMère 2007, 171)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme désigne toujours le sol de terre battue de bâtiments en Vendée – dans des maisons de fermes, des moulins ou la boulangerie* d'une auberge, au 18^e s. (1985, 1986), et dans des maisons traditionnelles dans la première moitié du 20^e s. (1974, 1979, 1980, 1982), mais aussi au milieu du 20^e s. (2007). Un des emplois retenus est de sémantisme ambigu (1982, 190) : le cotexte ne permet pas d'exclure que le lexème *place* ne désigne pas la cour d'une ferme dans le Bocage vendéen, qui est également en terre battue (cf. p.ex. Niort "aire en terre battue", FEW IX, 37b). **2)** Le diatopisme, à onze occurrences, est d'usage exclusif, mais coexiste avec dix emplois de cinq périphrases quasi-synonymiques générales, dans six romans régionalistes, surtout modérés et des années 1990 (1985, 1994, 1996, 1997 2x, 1998 2x, 2001 3x) : *le sol de terre battue* (1994, 27 ; 2001, 35), *la terre de la maison* (1997, 78), *la terre battue (de la maison)* (1996, 100 ; 1998, 69, 70 ; 2001, 256), *la terre battue du sol* (2001, 129), et sous une forme elliptique pour désigner le même type de référent, *la terre* (1997, 78 ; 1985, 214). **2bis)** L'emploi sans mise en relief de la première édition de ViollierMalvoisine (1979, 100) est remplacé par une périphrase générale, *la terre de la maison* (1997, 78, v. ci-dessus).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à onze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1979), apparaît dans sept romans des quatre décennies que couvre cette dernière, toujours dans le discours citant (1974, 1979 2x, 1980 2x, 1982 2x, 1985 2x, 1986, 2007). Le diatopisme figure ainsi deux fois dans deux romans à orientation générale, et surtout – neuf fois – dans les cinq romans régionalistes marqués. **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, l'emploi mis en relief disparaît dans l'édition définitive, comme le passage dans son ensemble, et le second emploi est remplacé par une périphrase générale (Rem. 2bis). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase synonymique, précédé de l'article défini en accord avec la structure de la phrase (*Le sol de terre battue*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural du passé récent, peut-être dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 11/12 locuteurs (c.-à-d. tous sauf une étudiante de milieu modeste de 22 ans), et déclaré employé par 9/11 – c.-à-d. à l'exclusion de deux femmes de milieu modeste de 48 et 20 ans. Une informatrice supplémentaire de milieu cultivé (YD) déclare avoir fréquemment employé le mot dans le passé pour désigner la "pièce principale", mais le dit aujourd'hui vieillissant, sauf dans la loc. *cincer la place*⁴³³ où elle l'emploie encore – comme 6/12 locuteurs testés (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme « largement ignoré de la lexicographie générale (sauf TLF [...]) et de la plupart des relevés régionaux » (DRF, 795), est attesté dans l'Ouest depuis le milieu du 18^e s. – en Anjou – dep. le début du 19^e s. à Rennes et Nantes, et en français d'Amérique depuis 1880, de même qu'en Vendée (St-Étienne-du-Bois) dans la loc. *tout mettre par les places* (DRF, 795). ♦♦ La présence du diatopisme *place* en français en Amérique illustrant son antériorité (*ib.*), et vu son aréologie occidentale (v. ci-dessous), on peut supposer qu'il s'agit pour ce diatopisme sémantique d'une innovation interne du français du grand Ouest du 16^e ou 17^e s. au plus tard. ♦♦♦ Le diatopisme, désormais entré dans les dictionnaires généraux comme un « région. (Canada) » (TLF) puis « région. (Ouest) ; Acadie » (Lar 2004) (cf. Rob pour d'autres sens), a été relevé au niveau dialectal de la Normandie à la Saintonge, y inclus dans le Centre (de Norm. à aun. saint., FEW IX, 37b-38a PLATEA "rue"). En français contemporain, il est surtout employé dans une aire compacte dans le Grand-Ouest, de la Haute-Bretagne au Maine-et-Loire de même qu'en Touraine (DRF, 794) – même si « sa vitalité actuelle dans le français de l'Ouest et du Val de Loire est en déclin » (DRF, 795 ; EnqDRF 1994-96 reconnu seulement dans l'Indre-et-Loire). Il est toujours retenu comme un dialectalisme du Centre-ouest (SefcoOuest 1993/2004), y inclus en Vendée (CorbrejaudNoirmoutier 2005) – où il est encore bien employé en français, quoiqu'en effet moins fréquemment que dans le passé (Enq.). Le lexème *place* connaît aussi d'autres emplois diatopiquement marqués en français contemporain, pouvant désigner une "pièce d'une habitation" dans le nord de la France et en Belgique, et un "endroit où poussent [...] des végétaux [...]" dans plusieurs aires discontinues (méridio-orientale, notamment Franche-Comté) ainsi qu'en Belgique et au Québec (DRF, 794sq. sens II et III ; pour des sens divers, v. aussi l'article du FEW IX, 37sq.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990 ; « rural, vieillissant » surtout Haute-Bretagne, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire "sol d'une pièce d'habitation, notamment d'une cuisine" DRF 2001, 794sq. sens I [Réz] ; Ø DRFcompl 2007, RichessesRéz 2007,

⁴³³ V. diat. *cincer, sincer* "passer la serpillière sur" RézVendée 2009, 36sq. s.v. *cinse, since* "serpillière" Dér.

RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ très bien connu et bien employé mais vieillissant, fam. (reconnu par 12/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à hmanc. *place* "sol d'une maison", ChefB., Niort "plancher d'une chambre", bgât. "id. ; rez-de-chaussée", aun., saint. "sol d'une chambre" FEW IX, 37b-38a s.v. PLATEA "strasse in einer stadt" I ; « région. (Canada) » "plancher, sol d'une chambre" TLF I.A.1 ; Ø mais « vx » *sur, dessus la place* "à terre, par terre" Rob sens II 1 (cit. Ronsard 1550 ~ 1552) et « région. (Nord et Belgique) "pièce d'une habitation", sens I.6 ; « région. (Ouest) ; Acadie » "plancher, sol d'une maison" (*laver la place*) Lar 2004 sens 10 ; Ø PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø mais "intérieur d'une maison" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 331 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; *pllace* s.f. "sol de la maison" SefcoOuest 2004, 432 s.v. *sol* (sans local. et sans restr. "sol d'une pièce habitée : terre battue, carrelage, ciment...", 1993, 89) ; 'dial.' *pllace* s.f. "sol en terre ou ciment des pièces d'habitation" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 42 s.v. *pllace* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

TET s.m.

RURAL, USUEL "bâtiment où on loge les bovidés". Réf. / Syn. gén. *étable*

— Dans le discours citant :

Il ne peut plus marcher le pauvre fi de garce [= bougre]. Quand il est au soleil, il est tout trempe [= trempé] de sueur. À l'ombre il grelotte de froid. Alors il se décide à rentrer chez lui. Il n'a même pas la force de déjouger* [en note : ôter le joug]⁴³⁴. Faut que ce soit son père qui conduise les bêtes dans les têts [en note : étable]. (ViollierMalvoisine 1979, 103) / À huit heures première pause. On nous avait réservé notre place à la table de la maison pour casser la croûte avec les hommes qui rentraient des têts [en note : étables]. [...] Un morceau de lard froid comme on ne s'en permettait sans nous que le dimanche, de la moquette [= haricot] bien entendu, et notre verre de café chargé à ras bords. (ViollierMariennée 1980, 25)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : ses bêtes dans leur têt (ViollierMariennée 1980, 60) / un têt (*ib.*, 80) / Les bêtes rentrées dans les têts, chacun s'affaire autour des crèches et des tétines. (ViollierCabane 1982, 121) / leurs bêtes dans les têts (*ib.*, 130) / têts [des vaches] (ViollierLoups 1985, 139)

REMARQUES. **1)** Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme est majoritairement employé au pluriel, avec un emploi au singulier contre six au pluriel, toujours pour désigner l'abri de bovidés – vaches et bœufs – dans des récits situés dans le Bocage vendéen, de la première moitié du 20^e s. (1979, 1980, 1982), et de la fin du 18^e s. (1985). **2)** Le diatopisme est

⁴³⁴ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2). Pour les diat. *fi de garce* et *trempe*, v. DRF.

minoritaire par rapport au synonyme général *étable* (v. s.v. *écurie* Rem. 2) et au diatopisme de large extension *écurie**.

RUBR. PRAGM. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier à sept occurrences et deux mises en relief (1979, 1980), le diatopisme apparaît toujours dans le discours citant, dans quatre romans des années 1970 et 1980, tous à orientation régionaliste marquée (1979, 1980 3x, 1982 2x, 1985). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, le diatopisme disparaît avec la phrase dans laquelle il figure (1997, 81), comme l'énoncé dans lequel figure le diat. *fi de garce* – les deux autres diatopismes du même passage étant remplacés par des emplois généraux équivalents (*trempe* et *ôter le joug*). **2.A-B)** Lors des deux mises en relief, à l'occasion des deux premiers emplois du diatopisme, il figure sans marquage mais est suivi de gloses en note de bas de page qui sont constituées de définitions sous la forme de synonymes (*étable* et *étables*), dont le second est accordé à la syntaxe de la phrase. **3.A-B)** Lors des deux mises en relief, les notes ayant été ajoutées par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le milieu rural, peut-être du passé récent dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 12/12 locuteurs de même que par un témoin supplémentaire, agriculteur apprenti âgé de dix-neuf ans, et déclaré employé par 10/12 (c.-à-d. tous sauf deux locutrices). Trois témoins, dans la quarantaine (dont une agricultrice), de même que le témoin supplémentaire, signalent qu'il est encore plus fréquent que *écurie**, particulièrement pour désigner un abri plus petit qu'une étable. Cinq témoins (d'âge, de milieux et de métiers différents) ajoutent qu'il est notamment utilisé dans des locutions du type *têt à gorets*, *têt à poules*, *têt à vaches*. Il est également fréquent dans le dialecte (témoignage de CIM) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le lexème *tet* désignant l'abri où logent divers animaux domestiques, est attesté depuis l'afr. sous la forme *teit* "étable, bercail" (Wace 1160-74), avant la forme 'fr.' *toit* "id., poulailler", attestée dep. l'afr. au frm. (d'après FEW XIII/1, 151a TECTUM "étable" ; aussi TLF Étym. 1.a). Il est aussi entré pour un temps dans la langue littéraire et la lexicographie (générales) (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). Dans l'Ouest (selon *ib.*), il est largement utilisé en français par les auteurs depuis le 16^e s., puis attesté dans le Poitou depuis 1664, chez Drouhet, en Charente-Maritime. ♦♦ Il représente une variante de *toit*, régionalement attesté depuis le premier tiers du 15^e s. (d'après *ib.*), bien utilisé en français à la fin du 18^e s., en

Charente [1758, 1773] (Boulanger 1995) comme en Vendée [1776, 1792, 1793] (CollinetRézSables 2002/2003, FemmesRézVendée 2005), et entre Loire et Gironde jusqu'à nos jours (RézOuest 1984/1990 ; aussi « vieilli ou région. (Ouest) » TLF). ♦♦♦ Le diatopisme *têt* est à l'époque contemporaine représenté dans les variétés dialectales d'une très large aire galloromane (de Seine à Ain, en suivant le *Strich*), y inclus dans l'Ouest (FEW XIII/1, 151a) – où il « représente la forme dialectale [...] et *toit* [...] la forme française régionale » (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). La forme *têt* est en effet à l'époque contemporaine bien la forme dialectale dominante dans le Poitou (PignonÉvPhonPoit 1960) et dans le Centre-ouest (SefcoOuest 1994/2004) – y inclus en Vendée (p.ex. VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainRézMaraisV 2003 [1847], SimonneauElle 1889). C'est cependant aussi elle qui est passée en français acadien (Massignon 1962 ; aussi Lar 2004). Il est donc probable qu'elle ait été bien utilisée dans les grandes villes de l'Ouest au 17^e s. au plus tard, (aussi) en français. De nos jours, la forme *têt* est toujours usuelle en français en Vendée, où elle est encore plus courante que le diat. de très large extension *écurie**, et jouit d'une légitimité sûre : elle y appartient à la norme régionale (Enq.). Alors qu'elle est en Vendée prononcée [te] (voire [tɛ]) (*ib.*), le -t final se prononce toujours en Acadie (comm. pers. d'A. Thibault). Si autant *têt* que *toit* peuvent être employés pour désigner différents types d'abris d'animaux de la ferme dans son aire d'emploi (v. FEW XIII/1, 151ab et Bibl.), dans notre corpus primaire, *têt* désigne toujours l'étable abritant des bovidés, alors que le diatopisme *toit* renvoie exclusivement aux abris où logent d'autres animaux de la ferme que les bovidés et les chevaux. Le second est ainsi utilisé quinze fois dans le corpus primaire dépouillé, toujours dans le discours citant (1972, 1996 3x, 1998 4x, 2001 7x), notamment dans les noms composés *toit à cochons*, *toit à lapins* et *toit aux poules*. Il est utilisé à côté du mot général *toit* (p.ex. 1999, 167), et dans ses emplois particuliers n'est pas d'usage exclusif (v. p.ex. l'emploi du fr. gén. *poulailler*, 2001, 56).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : [var.] *toit à/aux cochons* "soue", *toit à/aux lapins* "clapier", *toit à/aux poules* "poulailler", *toit à/aux vaches* "étable" (syn. [diat.] *parc*) RézOuest 1984, 265 s.v. *toit* sens 2 (et sens 1 *toit* "petite dépendance qui sert d'entrepôt") > *id.* 1990, 139 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., légitime (reconnu par 12/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. d'Acadie (et région. de l'Ouest français, de la Perche aux Charentes) *tet* "étable" Massignon 1962 II, 736 §3h ; *têt* 'frrég.' Vendée "poulailler, bergerie, cabane à cochon, etc." Barkan 1966-1967, 149 ; *toit* frm. Char. (textes notariés, Confolentais) : « *toit à cochon* » [1758], « *toit à brebis* » [1773] Boulanger 1995, 123. — *SOURCES GENERALES* : *tait* Segré "étable" [Maine-et-Loire] [...] FEW XIII/1, 151ab s.v. TECTUM [sans regroupements] "stall" ; [var.] *toit* « vieilli ou région. (notamment Ouest) » "réduit où on loge les

porcs, les animaux de basse-cour" TLF s.v. *toit* sens B.2 (cit. Boylesve 1902 et R. Bazin 1907) ; [var.] [sans marquage] *toit à porcs* "étable à porcs" Rob s.v. *toit* sens 3 ; *tet* s.m. « Acadie » *tet à cochon* "porcherie", *tet à brebis* "bergerie", *tet à poules* "poulailler" Lar 2004 ; Ø PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : [var.] *toit* CollinetRézSables 2002 [1776], 177 dans *toit des volailles* (et glossaire, 398 déf. "poulailler" [Réz]) ; [var.] *toit* CollinetRézSables 2003 [1792, 1793], 73 dans une énumération de possessions : « la maison, toit, écurie*, aire, cour et jardin », 160 pl. (et glossaire, 628 déf. "logement pour animaux domestiques (écurie, étable, bergerie, etc.)" [Réz]) ; *tet* "toit, etable" [orthogr. orig.] VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 337 > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 258sq. s.v. *têt*² ; *tét* s.m. "petit bâtiment pour les animaux" [var.] *teut, touét* SefcoOuest 2004, 50 s.v. *bâtiment* (sans local., et sans restr. *tèt* s.m. "loge, petit bâtiment, ou compartiment dans un bâtiment, dans lequel on enferme porcs, moutons, chèvres, lapins, volailles", syn. *le tet aus gorets*, var. locale *tèite*, « [s]ouvent prononcé 'tête' », 1994, 228 sens 1) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005 ; [var.] *toit* s.m. (2 attest.) "logement des animaux domestiques" FemmesRézVendée 2005 [1793], 322 et dans *toit aux bœufs* "étable" *ib.* (v. glossaire, 342 pour les déf. [Réz]). — *SOURCES COMPL.* : *tèt* s.m. "toit" [c.-à-d. syn. de *étable*] SimonneauElle 1889, 120 ; [var.] *toit* "étable, écurie" (*toit aux vaches / chevaux / moutons*, etc.) PignonÉvPhonPoit 1960, 203, et [te] var. de *toit* "poulailler, étable, écurie" 'jamais au sens fr. 'toit' en poit.' (et forme [twe] [arch. du fr. gén.] à deux localités) *ib.*, 204.

3.1.4.7. Ustensiles domestiques et meubles traditionnels

La septième et dernière rubrique du champ sémantique de 'L'homme : être social' regroupe les diatopismes qui désignent soit des ustensiles domestiques (*assiette calote*, *brasson*, *cassotte*, *pinette*), soit des termes liés au mobilier, surtout traditionnel (*becote*, *presse*, *rollon*, *salière*).

ASSIETTE CALOTE loc. nom. fém.

encore COUR. mais VIEILLISSANT "assiette creuse sans rebord, à haut bord" (v. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

- ◆ En loc. phrastique (fig.) *c'est la fête dans les assiettes calotes*

— Dans le discours citant :

On ne mangeait pas de la viande tous les jours en ce temps-là. C'était le pot de mojettes* qui ne bougeait pas du coin du feu, qui constituait la base de l'alimentation, avec les navets et les choux, calés de pain. Quand les dimanches on faisait baigner dans le jus un bout de couenne de goret c'était la fête dans les assiettes calotes *. [en note : * Les assiettes creuses à haut bord.]⁴³⁵ (ViollierMalvoisine 1979, 140)

- ◆ Var. orthogr. *assiette calotte*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Papa [à la ferme dans le Bocage vendéen au début du 20^e s.] toujours assis à la même place, en bout de table, qui prend la louche dans la soupière et sert chacun, à son tour, en silence, la soupe de rave à l'odeur sucrée, tendant la main pour appeler l'assiette calotte qu'il doit remplir. (ViollierLise 1974, 21) / On ne commence pas un repas sans l'apéritif d'une assiette calotte à ras bord, avec les oignons dedans et de belles fines tranches de pain. (ViollierMariennée 1980, 89)

- ◆ Var. orthogr. (en appos.) *assiette-calotte*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : ses assiettes-calottes de soupe aux choux (ViollierLoups 1985, 132)

- ◆ Var. orthogr. et synt. *assiette à calotte*

— Sans mise en relief (dans le discours de source énonciative ambiguë) : Bonnaudet vanta leur préparation avec du jambon en cubes et une assiette à calotte d'ails et d'oignons mélangés. (ViollierSaisons 1996, 349)

⁴³⁵ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

REMARQUES. **1)** L'emploi en apposition de *assiette calot(t)e* (cf. DRFIndex), à quatre occurrences dans notre corpus primaire (1974, 1979, 1980, 1985), y est prédominant par rapport à la var. *assiette à calotte* (cf. RézOuest, SefcoOuest, Enq.), à occurrence unique (1996). **2)** Le diatopisme, désignant un référent distinct de l'assiette creuse (Enq. 1-2), pallie la carence du français général. **3)** Le terme est aujourd'hui vieillissant pour des raisons encyclopédiques, la soupe quotidienne du soir ne faisant plus partie de l'usage courant.

RUBR. PRAGM. **1)** Parmi les cinq emplois du type lexématique (1974, 1979, 1980, 1985, 1996), c'est le second (1979) qui est mis en relief, dans un roman plus proprement régionaliste. Il est toujours attribué au discours citant de narrateurs, extradiégétique (1985), et intradiégétiques – vendéens (1974, 1979, 1982) – exception faite d'un emploi dans un discours dans lequel il n'est pas possible de clairement attribuer la responsabilité énonciative au narrateur ou au personnage, un aubergiste du Bocage vendéen (1996). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, la mise en relief de 1979 disparaît dans l'édition de 1997, où le diatopisme est remplacé par l'hyperonyme général *assiette creuse* : « c'était la fête dans les assiettes creuses » (1997, 108). **2)** Le diatopisme non marqué est glosé à l'aide d'une note de bas de page qui fournit une définition de type lexicographique (*assiette creuse à haut bord*), mais avec accord à la construction du texte principal (usage de l'art. déf. et mise au pl.). **3)** Lors de sa mise en relief, due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, ni une intention d'ancrer le récit dans la région. Le remplacement du diatopisme dans l'édition définitive de ViollierMalvoisine 1997 signale probablement surtout une conscience d'une éventuelle inaccessibilité de la locution pour le public francophone supra-régional, et donc un souci d'intelligibilité – souci plus marqué que dans les romans antérieurs (de 1974, 1979, 1980, 1985 et 1996). La disparition du diatopisme signale en outre que le diatopisme ne remplit pas de fonction narrative particulière, – alors que le passage dans son ensemble vise à caractériser les personnages comme pauvres, et de façon indirecte à décrire les coutumes alimentaires de l'époque – selon deux fonctions essentielles de caractérisation et de description (v. aussi s. *moquette*), situées au niveau interactionnel entre auteur, réalité construite et lecteurs.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 9/14 des locuteurs enquêtés en Vendée (au sens attesté dans notre corpus primaire), dont 7 disent l'employer, sous la forme de la loc. nominale *assiette calotte* (5/9) et/ou *assiette à calotte* (4/9) ; tous connaissent le référent, désigné (aussi)

par l'hyperonyme *assiette creuse* (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que le nom composé, désignant une assiette profonde à haut bord sans rebords – contrairement à l'assiette creuse – était usuel dans le passé mais l'est beaucoup moins aujourd'hui. L'objet désigné a en effet disparu de beaucoup de ménages comme chez lui. Il peut aujourd'hui peut-être encore être utilisé dans des restaurants qui cherchent à renouer avec la tradition, et le référent désigné est toujours fabriqué à la Poterie des Charpentreau à Nesmy⁴³⁶ (Viollier 2010e [entretien]). **3)** Selon les enquêtes menées avec des locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée, la locution *assiette (à) calote* est inconnue de 13/13, de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans. Les témoins interrogés, âgés entre 26 et 75 ans, vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), du Bassin Parisien (un), de Bordeaux (un) et des Vosges (quatre) (témoins testés en 2009), de même que de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq) (témoins testés en 2010) (EnqWissFrancoph 2009-10).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme sans datation dans les ouvrages de notre corpus de référence minimal est selon notre documentation documenté en français (occidental) en tant que loc. dep. le 20^e s. seulement (1940, chez Lafon, auteur du Lot), en français dans le Centre-ouest dep. 1955 (v. RézOuest 1984, cit. L. Bujeaud 1955 et Viollier 1972) ; la forme *caloton* de la même famille lexicale est attestée dans le Centre-ouest dep. le 19^e s., où elle est glosée au sens de "sébille ou grande tasse" comme diminutif de *calot* (Beaulieu 1930, 288, dont la glose concerne un texte saint. du 19^e s.). ♦♦ La locution *assiette (à) calot(t)e* a été formée par apposition à partir de fr. gén. *assiette* + *calotte*. Le second élément issu de *SKALA "coupelle" (FEW XVII, 80b *SKALA I.2.b.β) est formé p. anal. de forme (RézOuest) – comme d'autres emplois techniques (cf. TLF s.v. *calotte* B.5) – avec le sens gén. (mfr./frm.) de "petit bonnet de forme arrondie couvrant le sommet de la tête" (cf. *ib.* Étym. sens 1), renvoyant ici à la forme convexe et ronde des assiettes à soupe. À l'époque contemporaine, le diatopisme lexématique et le s.f. *calotte* de même sens affichant une aréologie orientale (allant de la Marne aux Pyrénées, v. ci-dessous), représente probablement une innovation interne du fr. du grand Ouest (où Bordeaux, situé en son centre, représente un centre de diffusion de prédilection), dont le trajet historico-variétal reste à décrire. L'existence d'un îlot nord-oriental sur trois départements (v. ci-dessous) pourrait s'expliquer par une extension ancienne plus large du type, creusée dans le Centre par la pression normative centrale (l'absence du type des dictionnaires gén. contemporains n'excluant d'ailleurs pas non plus qu'il puisse s'agir d'un archaïsme de la langue générale), ou bien par une innovation interne indépendante, vu la

⁴³⁶ Il s'agit de la Vieille Poterie Artisanale de Nesmy dans le Bas-Bocage vendéen (v. www.poteriedenesmy.com).

motivation du signifié et la vitalité en français du type *calotte*. Le mot composé (frm.) *assiette* (à) *calotte*, diatopisme centre-occidental – qui désigne un référent traditionnellement utilisé pour servir et manger (voire boire) la soupe – est probablement de formation antérieure à *calotte* suite à un besoin de distinction sémantique de *calotte*, qui pouvait désigner non seulement une "assiette creuse, écuelle", mais divers types de récipients ronds et creux, en forme de coupe, traditionnellement en bois ou en terre (v. ci-dessous). Il s'agit d'une formation analogue à *assiette creuse* (non daté dans TLF, attesté dans Ac dep. ¹1694⁴³⁷). ♦♦♦ Le diatopisme est attesté pour le français dans le Centre-ouest sans restriction diatopique particulière, où il désigne un type d'assiette creuse mais aussi une écuelle, petit récipient rond également creux, évasé, sans rebord, et dans lequel on sert (et mange) de la nourriture surtout liquide (RézOuest 1984, 1990) ; ce second sens est aussi attesté en français dans la continuité sud-orientale du Centre-ouest, chez un auteur du Lot (Lafon 1940) et dans un roman portant sur les coutumes dans la région Limousin/Dordogne (Dupuy 1978) (cf. DRFIndex). Également attesté sous la forme non composée *calotte* au sens de "assiette creuse" dans le Nord, le Maine et les Pyrénées Atlantiques (Béarn), et au sens de "écuelle (en terre grossière)" en Bourgogne (Yonne), dans le Lot-et-Garonne, et dans le Nord de l'Aquitaine sous la forme (locale) *caloto* (Gascogne) ; le type a aussi été accueilli dans Lar 1867 avec la déf. "pot ventru" (FEW XVII, 80b). À ce type sont aussi à rapprocher *calot* "écuelle de terre ou de bois" attesté dans la Marne en Champagne (Argon), et au sens de "grande tasse" *calot* (CharM.) et *caloton* (Saint. 19^e s., v. ci-dessus) (*ib.* 81a *SKALA I.2.b.□). En résumé, selon notre documentation, le mot composé *assiette* (à) *calotte* est attesté (en frm.) dans le Centre-ouest et dans sa continuité sud-orientale (Lot, Limousin/Dordogne) (v. RézOuest, DRFIndex ci-dessus). Le type lexical *calotte* (de même que *calot* et *caloton*) désignant une assiette creuse et/ou une écuelle est d'extension plus large, attesté dans une aire sud-occidentale qui couvre le Centre-ouest et l'Aquitaine, élargie au Nord jusqu'au Haut-Maine ; une deuxième aire plus restreinte se dessine au Nord-est, sur une bande nord-sud à l'Est de l'Île-de-France (Nord, Marne, Yonne).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : *assiette* (à) *calotte* "assiette creuse sans rebord, écuelle" RézOuest 1984, 87sq. s.v. *calotte* (cit. aussi Viollier 1974, 21) > *id.* 1990, 36 ; Ø DRF 2001, DRFCompl 2007 ; mais *assiette calotte* s.f. "écuelle" chez un auteur du Lot (Languedoc occ.) et dans

⁴³⁷ Nom composé attesté selon FRANTEXT dep. 1864 chez Émile Erckmann et Alexandre Chatrian (*L'Ami Fritz*, 23), et dep. 1796 selon la base Google Livres, dans une traduction de Virgile : Virgile/Des Fontaines, [Pierre-François Guyot] (l'abbé) (1796) *Œuvres de Virgile, traduites en françois, le texte vis-à-vis la traduction, avec des remarques*, vol. I, nouvelle édition, Paris : P. Plassan, 475 (v. p.-ê. dep. 1775 – date de l'édition précédente « dont le contenu est le même » d'après le catalogue.bnf.fr).

un roman portant sur le Limousin /Périgord DRFIndex, 1119 s.v. *calotte* ; Ø RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu, légitime (reconnu par 9/14 inf.) EnqWissVendée 2009.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après frm. *calotte* "pot ventru" dep. Lar 1867, *calotte* Gondc., hmanc. "assiette creuse" [Nord, Haut-Maine, Sarthe], Yonne "écuelle" [Bourgogne], *caloto* Gasc. *calotte* Agen "écuelle en terre grossière", *id.* Béarn "assiette creuse" [Lot-et-Garonne, Gascogne] FEW XVII, 80b s.v. *SKALA "schale" I.2.b.β ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais 'rural, du passé' « en Saint. » *calotton* "plat de bois ayant la forme d'une calotte comme le madre" Lachiver 1997, 347.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; (*assiète* [à]) *calote* "assiette creuse" [Char., DSèvres, *ib.* 1992, 152] SefcoOuest 2004, 35 s.v. *assiette* ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *assiette* à *calotte* type dominant dans le Centre-ouest (et exclusif en Vend.) (devant *assiette calotte* ; aussi *calotte* s.f.) ALO 1973 III, c. 736 s.v. 'L'assiette creuse' ; *assiette* à *calotte* [Centre-ouest] "assiette creuse" Chaigne 1995, 69.

BECOTE, BECOTTE s.f. et m.

RURAL, auj. RARE s.f. "siège rustique en bois pour une personne, sans bras ni dossier, à un ou trois pieds, utilisé en particulier pour la traite des vaches" (*becote* à un pied, *becot(t)e* à trois pieds). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Michel tirait* les vaches quand j'arrivai le samedi soir. Le derrière en balancier sur la becote [en note : tabouret]⁴³⁸ à un pied, le front appuyé sur le poitrail de Charmante [la vache], une jaune qui ne savait pas ce que c'était que lever la patte, il tourna la tête vers moi en continuant de tirer sur les tétines. (ViollierMariennée 1980, 133)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : J'avais beau parler de mon établi qui m'attendait, eux ils s'étaient appuyés sur les becotes à trois pieds de la cave (ViollierMariennée 1980, 162)

♦ Var. orthogr. *becotte*

— Dans le discours citant :

Il [Chrysostome] avait monté son instrument à ses lèvres et, en marchant, il en tira quelques notes de mise en bouche pour le plaisir. Il laissa ouverte la petite porte taillée dans le grand

⁴³⁸ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

portail, alla chercher le becotte [en note : tabouret] à trois pieds pour traire les vaches et posa son derrière devant l'ouverture. (ViollierCabane 1982, 168)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un gars leur approcha des becottes à un pied pour tirer les vaches, où ils posèrent leur derrière. (ViollierLoups 1985, 233)

REMARQUES. **1)** Les variantes graphiques semblent indépendantes du genre, la graphie *becote* (1980 2x) donnant place par la suite à *becotte* (1982, 1985). Le diatopisme figure toujours dans des noms composés – surtout *becote à trois pied*, trois fois, et *becot(t)e à un pied*, une fois. Il apparaît deux fois au pluriel sans indication du genre, lorsque non mis en relief (1980, 1985), et deux fois au singulier, lorsque mis en relief : d'abord au féminin (1980) puis au masculin (1982). **2)** Le diatopisme, à quatre occurrences dans le corpus primaire, est plus fréquent que le quasi-synonyme général *trépied* ("tabouret à trois pieds", TLF B.1) – hapax (1999, 147) – mais à fréquence égale aux synonymes généraux *tabouret à trois pieds* (1985, 60 ; 1994, 189, 269) et *tabouret à traire* (1998, 184, v. aussi s. *tirer*).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatre occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et deux mises en relief (1980, 1982) – apparaît dans quatre romans des années 1980, tous à orientation régionaliste marquée (1980 2x, 1982, 1985). Il figure toujours dans le discours citant, qui textualise la présence du personnage-narrateur Arsène lors de ses deux premiers emplois (1980 2x). **2A-B)** Lors du premier emploi dans ViollierMariennée et dans ViollierCabane, romans publiés aux Éditions universitaires, le diatopisme est mis en relief sans marquage mais suivi de gloses en note de bas de page qui sont constituées de définitions, sous la forme de l'hyperonyme *tabouret*. **3A-B)** La note ayant dans les deux cas été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent dans la région.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu, et déclaré connu, par 1/12 locuteurs vendéens et inconnu d'une informatrice supplémentaire (de milieu rural et modeste), âgée de seize ans. L'informateur qui le reconnaît, à grande mobilité en Vendée, de milieu aisé et âgé de plus de 75 ans, l'utilise au féminin sous la forme *becote* et le définit comme suit : « Rare, rural, siège pour tirer* les vaches. Une becote est aussi un banc de bois sur lequel un paysan ou un artisan s'asseyait à califourchon pour travailler une pièce de bois » (CIM, comm. pers. par écrit du 16/08/09 ; v. chap. 2.4.5.5). Par deux autres témoins, le même signifiant est déclaré fréquent en milieu rural pour désigner l'ensemble des feuilles tendres du centre du chou (cf. *becote*

SefcoOuest 1992 I, 96 Vend. sens 3), ou pour désigner une "petite *beuque**" (v. s.v. *beuque* Enq). Nos témoins proposent et déclarent cependant employer des (quasi-)synonymes : *trépied* s.m. (gén.) "tabouret à trois pieds", et *biot* [bjo]⁴³⁹ s.m. – indiqués par deux locuteurs chacun (EnqWissVendée 2009). 2) Avec la prononciation [bəkɔt], le mot est confirmé comme étant utilisé régulièrement dans le Bas-Bocage vendéen pour désigner le tabouret surtout à trois pieds, qui sert notamment à traire (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi figurant dans l'œuvre d'Yves Viollier de 1980 à 1985, à rattacher à un étymon germanique (FEW I, 359b *BIK "chèvre" II.4), n'est pas daté car absent des sources écrites. ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme lexématique formé par suffixation diminutive sur le radical de *beuque* qui désigne en Vendée le même référent (cf. SefcoOuest 1992/2004) – lui-même une variante régionale du particularisme sémantique poitevin/angevin *bique* de même sens (FEW I, 359b) – formé par glissement de sens depuis le sens de "chèvre" (*ib.*, 358b et s.v. *beuque*). Il relève d'un type lexical *beque/beuque* désignant à la base la chèvre et de là par métaphore des objets surtout du type trépied (comme aussi d'autres animaux et des être humains), qui, comme ses dérivés, surtout diminutifs, est propre à l'aire centre-occidentale formée par l'ancien Poitou (surtout occidental) et l'Anjou attenante (FEW I, 358b-359b *BIK I-II ; v. aussi s.v. *beuque*). Il s'agit avec notre diatopisme *becot(te)* d'une formation diminutive parallèle à celle du même type formel dans la même aire au sens littéral "jeune chèvre" (*bequette* poit. FEW I, 358b ; *becote* ArantèleGramVendée 1982), de même qu'aux sens métonymiques techniques ruraux (surtout de tonnelier) "chevalet de sabotier, pour scier [...]" (*béquote* ang. FEW I, 359b ; *becote* Vend. SefcoOuest 1992). La formation de ce type – avec la forme féminine de la terminaison -ot, du français général (cf. GrevisseGoosse¹⁴2008 ; BauchePop⁵1951) – encourage ainsi le maintien d'une première voyelle faible, en *position à schwa* (v. chap. 2.5.1 pour ce t. emprunté à J. Durand), pouvant se réaliser comme un /e/, /ə/ ou /ø/ (v. chap. 2.5.1). Le dérivé représente probablement une innovation du frm. dans l'aire poitevine/angevine, formée en milieu rural, où il a toujours dû avoir une vie à la fois française et dialectale. ♦♦♦ Le diatopisme de notre corpus primaire est absent du FEW et des autres sources consultées, mais est bien enregistré en ce sens, sous la forme (fr. gén.) *bique*, pour le dialecte en Anjou, et dans les Mauges – limitrophe de la Vendée d'auj. (FEW I, 359b), et sous la forme de la variante régionale *beuque* en Vendée (SefcoOuest 1992). Dans ce département,

⁴³⁹ Il s'agit probablement d'une variante phonétique d'un glissement de sens formé à partir de fr. gén. *billot* "tronçon de bille de bois dur, coupé à hauteur utile, et servant d'appui pour poser, façonner, couper, broyer quelque chose" (cf. TLF A).

le dérivé de notre corpus primaire *becot(t)e* est confirmé comme étant toujours d'usage en français en milieu rural de nos jours (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ rural rare (reconnu par 1/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *becotte* 'frég.' Vendée "chevalet pour le linge mouillé ou pour scier le bois" Barkan 1961-1962, 75.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après *bique* ang. maug. "tabouret monté sur 3 pieds ; on s'en sert pour traire" FEW I, 359b s.v. (germ.) *BIK "ziege" II.4 [sens méton.] ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø BauchePop ¹1920, 63 mais cf. suff. fr. gén., aussi 'pop.' -ot *id.* ⁵1951, 59 ; cf. suff. 'pop.' dim. -ot (comme -et et -on) GuiraudPop 1965, 81 II 1 ; Ø Lachiver 1997 ; cf. fr. gén. « -ot [o], fém. -otte, forme des diminutifs, parfois de nuance affective » (du lat. vulg. -OTTUM, de même origine que -ITTUM) GrevisseGoosse ¹⁴2008, 176 §169 n° 52 s.v. -ot.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraixV 2003 ; Ø mais *beuque* "trépié en bois sur lequel on s'assoit pour traire les vaches" (var. *bioque*, *bique*) SefcoOuest 2004, 467 s.v. *trépié* (sans local., mais *beuque/bique* Vend., *bioque* Vienne, 1992, 102/113), *becote* Vend. "chevalet en bois, type marotte de tonnelier servant à écorcer et lisser les manches d'outils" *id.* 1992, 96 ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø ALO 1974 II, c. 493 'le tabouret à traire' ; cf. [sens littéral] *becot* "chevreau", *becote* "chevrette" ArantèleGramVendée 1982, 8 §7.B.2 ; Ø Chaigne 1995.

BRASSON s.m.

VIEILLISSANT "grande cuiller en bois ou bâton à bout arrondi utilisé(e) en cuisine pour remuer, en particulier la fressure [= préparation cuite longtemps à feu doux, à base de viande, de couenne et de sang de porc, relevée d'épices]". Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : [...] la fressure⁴⁴⁰ des saignées du matin, qui commençait à coller au brasson, signe qu'elle devenait bonne à sucer (ViollierLoups 1985, 65)

◆ (*P. méton. du sujet*)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il commandait les brassons : / – Doucement, ne tournez pas trop vite (ViollierCortège 1986, 181)

◆ (*Fig.*) Loc. verb. *aller remuer son brasson* "se mêler des affaires des autres"

— Dans le discours citant :

⁴⁴⁰ Diat. s.f. surtout LoireA., Maine-et-Loire, Centre-ouest « CUISINE RURALE TRADITIONNELLE », emploi formé par méton. de fr. [gén.] *fressure* "viscères d'un animal de boucherie" (DRF, 493 [Réz]) ; surtout DSèvres et Vend. (RézOuest 1984, 145). L'emploi appartenant au 'frég.' est aussi attesté chez Pérochon (Rézeau 1978, 102), de même que dans deux romans d'Yves Viollier, à cinq reprises (1974, 116 ; 1985, 46, 60, 62, 65 v. ci-dessus).

C'étaient aussi à elles trois, la plus mauvaise langue de la commune. Il suffisait qu'elles se retrouvent pour qu'elles épluchent tout le monde. / Elles n'avaient jamais mis les pieds à La Malvoisine, mais depuis que ça y sentait le soufre [suite à la mort de la tante], elles en / trépignaient d'envie d'aller y remuer leur brasson [en note : *cuiller en bois*]⁴⁴¹. La nouvelle de la mort de la tante les combla d'aise. (ViollierMalvoisine 1979, 128)

REMARQUES. **2)** Nous n'avons pas systématiquement recensé les attestations de locutions synonymiques générales de ce diatopisme palliant la carence du français général.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît dans trois romans des années 1970 et 1980, à orientation régionaliste marquée (1979, 1985, 1986). Mis en relief lors de son premier emploi, il figure toujours dans le discours citant, dans des passages narratifs situés dans le passé rural traditionnel en Vendée. **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, la tournure disparaît sans remplacement par une tournure générale équivalente : « elles frissonnaient du désir d'aller y renifler les récentes odeurs de soufre » (1997, 99). **2)** Le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition lexicographique (*cuiller en bois*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par ce dernier comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région. L'emploi du diatopisme dans une métaphore signale cependant qu'il est utilisé pour une certaine valeur d'expressivité.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée reconnu par 3/10 locuteurs sous la forme *brassou(r)* au sens de "cuiller en bois à brasser la fricassée (la cuisine de cochon)⁴⁴²", et déclaré employé par 2/3 – un couple de milieu modeste dans la quarantaine qui vit dans le Bocage vendéen (centre-ouest du département). Alors que l'un dit connaître seulement les formes *brassoux*, et *brassour* s.m., entendues sporadiquement en Vendée ailleurs que dans le Marais vendéen, deux autres reconnaissent spontanément *brassour* comme une variante de *brasson*, toujours utilisé en milieu rural aussi au sein de leurs familles d'origine, dans le Bocage vendéen. Les autres témoins connaissent bien le référent désigné qui sert à 'brasser la fricassée' – soit une cuiller en bois soit un bâton (à bout arrondi) – mais non pas de terme spécifique pour le désigner, sauf *touillette*, « mot scolaire » avancé par un locuteur de milieu cultivé – outre les mots *cuiller* ou *bâton* (10/10). Tous refusent le mot *baratte* s.f. en cette

⁴⁴¹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁴⁴² Pour le diatopisme usuel *fricassée*, v. s.v. *collationner* en note.

acceptation et utilisent lors de l'entretien le verbe *brasser*, certains aussi *touiller*, une personne déclarant en outre ne jamais utiliser celui de *remuer* (EnqWissVendéeCompl 2010).

2) L'auteur confirme que l'emploi était fréquent en Vendée jusqu'aux années 1960/1970 environ pour désigner une cuiller en bois, en particulier une grande cuiller, voire un grand morceau de bois, pour remuer la *fressure* (v. note ci-dessus). Si la tradition de préparer de la *fressure* s'est maintenue, on désigne ce référent aujourd'hui par *cuiller (en bois)* ou *baratte*, ce dernier étant à l'origine utilisé (seulement) pour battre le beurre⁴⁴³. Il confirme aussi l'emploi usuel à la même époque de la locution *remuer son brasson* "s'agiter", pouvant aller selon les contextes jusqu'à signifier "tourner autour des affaires des autres" (Viollier 2010c [entretien]).

3) L'emploi est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans – de même que de deux Iséroises de douze et quatorze ans. Une locutrice originaire du Nord, vivant en Isère depuis quelques années, signale cependant l'usage courant du verbe *brasser* en Isère, et de *touiller* dans le Nord (EnqWissFrancoph 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme à rattacher au gaulois *BRACE* (FEW I, 483b), figurant dans le corpus primaire de 1979 à 1986, est absent des sources écrites consultées. ♦ ♦ Il représente probablement un diatopisme lexématique formé par suffixation diminutive du radical du fr. gén. *brasser* "agiter, remuer, retourner, malaxer quelque chose en vue de résultats divers" (cf. TLF s.v. *brasser*¹) + *-on* pour désigner l'objet avec lequel on brasse – en particulier de la *fressure* (v. ci-dessus) – analogue au frm. *brassoir* et à *brassu* relevé en Franche-Comté désignant un bâton servant à remuer (FEW I, 483b). Sa formation a dû être facilitée par l'emploi usuel et dominant du verbe *brasser* dans la région (cf. Enq. 1-3 ; aussi p.ex. Chaigne 1995, 73). ♦ ♦ ♦ Le diatopisme confirmé comme étant d'usage en Vendée, également dans les emplois par extension du corpus primaire (Enq. 2), est récusé catégoriquement par les témoins d'autres régions (Enq. 3). Il est bien employé en milieu rural en Vendée de nos jours sous la forme *brassou(r)*, en français (Enq. 1) de même qu'en dialecte (GachignardMaillezais 1983). La variante *brassour* a en outre été relevée, au même sens, pour les variétés dialectales dans les DSèvres et les Charentes (SefcoOuest 1992/2004).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ connu, légitime sous

⁴⁴³ Cf. fr. de réf. *baratte* s.f. "instrument ou machine à battre la crème pour en extraire le beurre" (PR 2008) ; Ø TLF mais *barat(t)on*, s.m. "batte servant à battre la crème pour la fabrication du beurre" TLF Rem. et « technol. » "sorte de maillet de forme variable suivant les corps de métier qui l'utilisent et servant à frapper les objets que l'on travaille" (*batte à beurre*) (TLF s.v. *batte*² A).

les formes *brassoux*, *brassour* (reconnu par 3/10 inf.) EnqWissVendéeCompl 2010. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1962 [fr. Vend.].

— *SOURCES GENERALES* : à aj. entre frm. *brassoir* "canne servant à remuer [...]" (dep. 1694) et frcomt. *brassu* "petite branche dépouillée de son écorce [...]" pour remuer la farine du maïs dans l'eau" FEW I, 483b s.v. *BRACE* "spelt" ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997 (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø SefcoOuest 2004, 133 s.v. *cuiller*, mais *brassour* DSèvres, Charentes "spatule en bois pour brasser "*la beurnée*", "*les grillons*"..." (syn. *brasse-beurnée*, outre six autres dérivés de la base *brass-* ; loc. *Brassou* [topon.]) *id.* 1992, 137 ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRéz-Vendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø ALO, RézVouvant 1978 ; [var.] *brâssou* s.m. "spatule en bois de grande taille pour assurer le mélange des viandes (rillettes, chair à boudins) durant leur cuisson dans des récipients inhabituels, quand on tue le cochon" Gachignard-Maillezais 1983, 83 ; Ø GautierContesVendée 1986, Arantèle 1986 VI, Chaigne 1995.

CASSOTTE s.f.

VX, surtout MOT-SOUVENIR "petit récipient à longue queue tubulaire, le plus souvent en bois, cuivre ou fer-blanc, servant à puiser de l'eau pour se laver les mains, et pour boire l'eau qui coule par la queue tubulaire" (cf. RézOuest 1984). Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Elle se chargea de la seille et de la cassotte, et revint vers le grand-père [pour le faire boire]. (ViollierLoups 1985, 44) / la seille avec sa cassotte (*ib.*, 45) / Il plongea la cassotte dans le seau pour y boire. (*ib.*, 212) / Même la mémé, qui d'habitude n'avait jamais plus soif qu'une chèvre, tendit la main vers la cassotte. (*ib.*, 213) / Elle emplit la cassotte à la fontaine [à la campagne en Charente en 1926], la rapporta à Angéline [hautement enceinte] qui téta avidement l'eau fraîche, s'en lava le visage, ses beaux yeux cernés d'une profonde tranchée bistre. (ViollierVigne 1994, 198)

◆ Var. phon. *coussote*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Une toux rauque a secoué Lilas. Elle m'a soufflé : – De l'eau, s'il vous plaît. / Elle m'a montré le seau, la coussote. (ViollierLilas 2001, 303)

— Dans une comparaison (évoquant l'idée de l'écoulement d'un liquide, goutte-à-goutte mais vif)

◆ Loc. verb. *pisser comme une cassotte* [au sujet d'un nez, des narines d'une pers.]
"couler goutte-à-goutte"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le gardien kamikaze avait pris le tibia de l'avant en pleine figure. Il restait allongé sur l'herbe : le nez pissant comme une cassotte. (ViollierCabane 1982, 44) / La brume se brassait sur leurs échine. Elle leur entraînait dans le nez. Ils la mordaient quand ils ouvraient la bouche. Les narines du père s'en étaient remises à pisser comme une cassotte. (*ib.*, 174)

- (*P. méton. du réf.*) [au sujet d'une pers.] "avoir la goutte au nez"

— Dans le discours citant :

L'eau de l'air s'accrochait aux poils de son nez et de sa moustache, et s'il ne voulait pas pisser comme une cassotte¹ [orig.], il n'y avait que cette solution, renifler à s'en gorger les sinus, quitte à se moucher tout à l'heure d'un violent coup de trempette. [en note : 1. Cassotte : récipient à bec qui sert à puiser dans le seau pour s'y laver les mains.]⁴⁴⁴ (ViollierCabane 1982, 25)

- ◆ [Au sujet d'une pers.] Loc. verb. *transpirer comme une cassotte* "transpirer fort et sans arrêt"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Pendant que le reste de la Vendée commençait à se geler autour des feux, il transpirait comme une cassotte [Guillaume, à force de courir, chargé de nombreux objets qu'il rassemblait]. (ViollierCortège 1986, 43)

- ◆ [Au sujet d'une pers.] Loc. verb. *pleurer comme une cassotte* "pleurer fort et de façon continue"

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le drôle* [embauché comme porte-fusil] pleurait comme une cassotte. Il faisait bien tout ce qu'il fallait, rechargeait vite. (ViollierCortège 1986, 79)

REMARQUES. **1)** Dans l'œuvre d'Yves Viollier, le diatopisme est attesté exclusivement sous la forme *cassotte*, sauf un emploi de la var. *coussotte* attribuée au discours citant du personnage-narrateur, le curé vendéen Guérin (2001). Parmi les comparaisons, au nombre de cinq (1982 3x, 1986 2x), la loc. verb. *pisser comme une cassotte* apparaît trois fois – dont la première est mise en relief (1982 3x) – alors que les loc. verbales *transpirer comme une cassotte* et *pleurer comme une cassotte* sont chacune d'occurrence unique (1986 2x). **2)** Le diat. encyclopédique *cassotte*, à onze occurrences, pallie la carence du fr. gén. Pour ce qui est de périphrases gén. dans l'œuvre d'Yves Viollier, nous n'avons pas remarqué de quasi-syn. de *cassotte*, ni de constructions gén. syn. de la loc. verbale (hapax) *transpirer comme une cassotte*. Au contraire, la loc. *pisser comme une cassotte* [au sujet d'un nez d'homme] "couler de façon

⁴⁴⁴ La note (aussi ci-dessous Rem. 4) est ajoutée par l'éditeur (v. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

continue" (à trois occ.) coexiste dans celle-ci avec (au moins) six empl. de périphr. gén. quasi-équiv. (qui sont donc deux fois plus fréquentes que le diat.) : *avoir la goutte au nez* (1992, 167 ; 2002, 86) et, recourant aux notions 'fontaine'/ 'passoire'/ 'source' : (*avoir le nez comme une passoire* (1972, 170), *devenir une fontaine* (1996, 113 ; 2004, 276 [attribué à une lettre]), et (*avoir le nez comme une source* (2002, 86)). Nous avons en outre recensé huit emplois de périphrases syn. du diat. (hapax) *pleurer comme une cassotte* et qui transportent une attitude d'affection comparable : la comp. *pleurer comme un enfant* (1989, 63 ; 1992, 100 ; 1994, 25 ; 2000b, 308 ; 2001, 372 ; 2003, 248 ; v. aussi s. *drôle**), de même que les loc. verb. *se laisser aller aux sanglots comme un enfant* (2000b, 229), ainsi que l'expr. impers. dans « ça pleure comme ça pisse ! » (1985, 214). Les deux loc. *pleurer* et *pisser comme une cassotte* (à quatre occ. au total), sont donc moins fréquentes que des périphrases gén. non syn. mais comparables (avec quatorze occ.). 3) Le terme est aujourd'hui vieux pour des raisons encyclopédiques. Pour ce qui est du référent désigné par le diat. *cassotte*, il est traditionnellement posé sur un seau pour puiser l'eau, afin de boire sans toucher avec la bouche le bout de la queue à travers laquelle coule l'eau, mais aussi pour se laver les mains lorsque le référent est posé sur le seau horizontalement. Comme le signale P. Rézeau, l'ustensile « modeste mais ingénieux [...] est] à peu près périmé depuis l'installation du service d'eau », mais « [i]l subsiste quelques points de fabrication de *cassottes*, destinées parfois à l'usage domestique (en Charente-Maritime), aux touristes ou à certains usages industriels » (RézOuest 1984, 91 Rem. 2 et 4). 4) Le diatopisme est également utilisé dans l'œuvre d'Yves Viollier en emploi métaphorique idiosyncratique qui renvoie syntagmatiquement au nez, mais désigne la goutte qui pend au nez (Enq. 2), annoté en bas de page par l'éditeur :

« Il s'essuya la figure avec son mouchoir grand comme une serviette de table, son nez surtout qu'il avait long et bosselé, où pendait, beau jour mauvais temps, une goutte qui avait dégringolé dans cette solide cassotte *. Il avait des glandes qui débitaient comme un robinet [...]. [en note : * Récipient avec un long manche creux en pointe par où on verse l'eau goutte à goutte.] » (ViollierMalvoisine 1979, 21)

L'emploi idiosyncratique du diatopisme, qui résulte de la comparaison du nez de l'homme avec la forme d'une cassotte*, vise à caractériser le personnage d'Eugène, paysan-épiciier, par son apparence et ses gestes (jugés caractéristiques de personnes âgées de milieu modeste, v. Pragm. 3). L'emploi attribué au discours citant du personnage-narrateur (vendéen, petit-fils du personnage caractérisé) est d'usage unique dans l'œuvre d'Yves Viollier, et le passage n'a pas été repris dans l'édition définitive du même roman.

RUBR. PRAGM. 1) Tous les onze emplois du diatopisme – dont un mis en relief (dans la loc. verb. *pisser comme une cassotte*) (1982) – sont attribués au discours citant, de narrateurs

extradiégétiques (1982 3x, 1985 4x, 1986 2x, 1994), et une fois d'un narrateur intradiégétique, curé vendéen (2001). Parmi les dix emplois sans mise en relief, le lexème apparaît six fois en dehors de locutions figurées et de comparaisons, dans des passages dont l'action est située à la fin du 18^e s. dans la Vendée septentrionale (1985 4x) et au début du 20^e s., en Charente puis dans le Marais poitevin (1994, 2001). **2)** Lors de sa mise en relief (1982), le diatopisme, sans marquage, est suivi d'une glose en note de bas de page sous la forme d'une définition de type lexicographique (*réipient à bec qui sert à puiser dans le seau pour s'y laver les mains*). Elle est non exhaustive, n'explicitant qu'un seul des deux usages principaux (v. Rem. 3). **3)** La note étant due à l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est visiblement considéré comme accessible du moins par inférence avec le cotexte, et présenté comme légitime pour l'auteur. La locution verbale dans laquelle apparaît l'emploi auto-référentiel remplit en outre une fonction narrative implicite de caractérisation du personnage d'Eugène comme un paysan âgé typique – sur la base de l'image stéréotypée largement partagée avec les lecteurs visés selon laquelle des personnes âgées du milieu rural et modeste, et surtout des hommes, ont souvent une goutte qui leur pend au nez. Comme l'utilisation du diatopisme dans une locution figurée et dans une comparaison permet de l'interpréter (à plusieurs reprises aussi lorsqu'il n'est pas mis en relief), *cassotte* est visiblement ressenti comme expressif, et implicitement employé pour augmenter l'expressivité du discours (fonction émotive).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu par 3/14 locuteurs en Vendée, comme un mot-souvenir qui renvoie à un objet utilisé avant l'arrivée de l'eau courante, pour boire et se laver les mains. Le référent désigné est aussi parfois aujourd'hui utilisé dans les caves pour boire le vin 'à la coussote', en faisant couler le liquide au-dessus de la bouche sans toucher le bec (témoignage de YE). Il ne s'agit donc pas exclusivement d'un mot-souvenir, même s'il est aujourd'hui peu connu. Le diatopisme est connu sous la forme *cassote* par 1/4, et connu et déclaré employé sous la forme *coussote* par 3/4. L'objet désigné n'a pas été nécessairement utilisé pendant l'enfance des informateurs qui connaissent le diatopisme (seulement MC M), et est connu d'autres informateurs, par le biais de descriptions livresques, sans que le mot approprié leur soit connu (un couple de professeurs retraités). Deux autres informateurs (un couple d'agriculteurs âgés) connaissent et emploient le mot avec un sémantisme différent pour désigner une "casserole en fer émaillée avec anse", une fois sous la forme *coussotte* (v. Com. hist.-comp.) ; le référent désigné était utilisé dans leur enfance à la campagne (années 1930, à Vairé, BocageV, centre-ouest de la Vendée) pour transporter le casse-croûte des enfants à l'école – typiquement des haricots verts ou du millet (témoignage de AB et PB) (EnqWiss-Vendée 2009). **2)** Yves Viollier confirme que le diatopisme *cassotte* – également utilisé dans

son dernier roman *Délivre-moi*, alors mis en italiques pour être signalé en tant qu'archaïsme (Viollier 2010a) – appartient dans la région à l'usage courant jusqu'aux années 1950/60 environ. Il est aujourd'hui sorti de l'usage, comme les deux locutions adverbiales (également utilisées dans ses romans) à *chai-cassotte* (1985, 211) – auparavant bien employées, au sens littéral "cassotte après cassotte" et au sens métonymique "petit à petit", et à *chai petit* "pas à pas" (v. aussi chap. 2.5.1 et Com. hist.-comp.). Cette dernière, à partir de laquelle a été formée à *chai-cassotte*, a été beaucoup utilisée dans le passé, comme sa variante à *chat petit*. Lorsque *cassotte* est utilisé dans des locutions verbales comme *transpirer comme une cassotte*, *pleurer comme une cassotte* et *pisser comme une cassotte*, son emploi renvoie à un écoulement vif et secondairement goutte-à-goutte. Ces expressions figées sont mieux maintenues de nos jours que *cassotte*, surtout *avoir le nez comme une cassotte* et *ça pisse comme une cassotte*, expressions qui renvoient au débit du liquide, notamment à la goutte qui pend au nez (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diat. rattaché à l'étymon CYATHON "saladier" (FEW II/2, 1601a) est attesté dans le Centre-ouest dep. 1660, à Confolens (Charente), dans des actes notariés (« trois cassottes de boys » ; « une cassotte de bois », d'après Boulanger 1995, 25), puis dep. 1683 sous la forme *cassotte* (d'après Musset II, 57), et sous la forme *coussotte* dep. 1662 (en dial.) à Saint-Maixent dans les DSèvres, dans la *Comédie poictevine* de J. Drouhet (d'après RézOuest 1984, 91 > 1990, 38). ♦♦ Le diatopisme est présenté en lexicographie générale contemporaine comme étant à la base du « région. (Suisse) » *cassoton* "poêlon (en fonte, cuivre)", et comme représentant une variante de *cassette*, ce dernier étant dér. de *casse* (Rob s.v. *cassoton*). Dans la lexicographie différentielle, le diatopisme est d'abord interprété comme un 'archaïsme' du dial. poit.-saint., formé avant sa patoisisation (RézOuest 1984, 11sq., c.-à-d. comme un région. de toujours). Le diatopisme semble plutôt avoir été formé par restriction de sens de *cassotte* en emploi synonymique de *casseroles*, *poêlon*, attesté à Bordeaux depuis 1523 (d'après Havard 1887-1890 vol. I, 606), aussi encore connu en Vendée aujourd'hui (v. Enq. 1) : il s'agirait alors d'un diatopisme sémantique⁴⁴⁵. La variante *coussotte*

⁴⁴⁵ Le type *cassotte* désignant un "poêlon à bouillie en laiton ou cuivre, muni d'un long manche", qui servait p.ex. à fricasser les légumes, est attesté régionalement à Confolens en Charente à la même époque que le diatopisme relevé dans l'œuvre d'Yves Viollier, dès 1660 (Boulanger 1995, 25sq. [1660 2x, 1663, 1667, 1735]), tout comme la variante *cassette* au sens de "poêlon de métal" ([1664] *ib.*). Il est ensuite aussi attesté p.ex. sous la forme *cassotte* dans un texte fr. en CharM. de 1787 : « deux seilleaux et une cassette de bois de chesne garnis de leurs cercles et ramelles, une cassotte de cuivre rouge étamée, le tout estimé à la somme de 4 livres » (Inventaire du château d'Écoyeux 1787, 130). Le type *cassotte* est quant à lui dérivé par suffixation diminutive avec la forme fém. du suff. *-ot* – de *casse* (cf. RézOuest 1984, 91), lui-même attesté au même sens dep. le 14^e s. (FEW II/2, 1600b) – plus précisément par l'intermédiaire d'un dérivé suffixal (dimin.) *cassot* mfr. s.m. "petite casse" (cf. Gdf I 1881), attest. localisée à Bourges [dans le Cher, Centre], déf. "louche à seau" par le FEW (cf. dep. 1453-1457 dans *Aff. Jacques Coeur M.*, d'après DMF2009 s.v. *cassot*¹ sens A "louche à seau" [R. Martin] – qui relève aussi

résulte peut-être quant à elle d'un croisement (plus tardif) avec le patois *coue* "queue", comme le suggère Rézeau (RézOuest 1984 Étym.)⁴⁴⁶. Le diatopisme figure dans la lexicographie générale dep. Littré (sous la forme *coussotte*), avec une déf. précise (1877), puis bien représenté surtout dans les dictionnaires encyclopédiques de Larousse (Lar 1899 'rural' *cassotte*, puis sans restriction 1907 > 1922 > 1929 > 1948 > 1960 > 1982). Pour ce qui est des locutions verbales de notre corpus primaire, elles sont formées selon un procédé de la langue 'populaire' (BauchePop ⁵1951, 58/¹1920, 64), par comparaison imagée du fonctionnement et de la forme du référent de *cassotte* avec un nez d'homme. Les loc. *transpirer / pleurer comme une cassotte*, absentes de toutes nos sources (et Ø Enq.), sont confirmées comme relevant bien de l'usage en Vendée, quoiqu'elles soient moins fréquentes (Enq. 2). La lexicalisation de la locution *pisser comme une cassotte*, formée avec le verbe *pisser* "couler"⁴⁴⁷, doit son existence à une devinette d'autrefois, selon laquelle

« [d]ans l'évier trônaient [...] cette fameuse *cassotte* qui 'monte sur sa mère pour pisser', entendez que l'on remplit de l'eau du seau et que l'on place sur celui-ci pour se laver les mains. » (La Charente-Maritime 1968, 133, aussi cité dans RézOuest 1984, 91 Rem. 1)

La devinette (comme le diat. *cassotte*) est également connue en dehors du Centre-ouest, par exemple vers l'Est dans le Limousin (Goursaud/Robert 1981)⁴⁴⁸. ♦♦♦ Le diat. *cassotte* est bien implanté dans le Centre-ouest, en français (RézOuest 1984 Étym. ; ALO pour le 'fr. local') et en dialecte (p.ex. Chaigne 1995, SefcoOuest 1992/2004), de même qu'en français en dehors de cette région, par exemple dans le Limousin (v. ci-dessus). Le FEW (II/2, 1601ab) signale également l'existence du mot en CharM. au sens de "godet pour prendre de l'eau" et en Poitou au sens de "godet qui sert à laver les mains", mais aussi dans un dictionnaire ancien d'ameublement ; ce dernier, le Havard (1887-1890 I), localise en fait le référent dans le Limousin et l'Angoumois. Pour ce qui est du Centre-ouest, la variante *coussotte* (d'empl.

mfr. *cassote* s.f. « région. (Bourgogne) » "boîte, coffret", lui rattaché à FEW II/1, 311b CAPSA).

⁴⁴⁶ Pour la réalisation région. de *queue*, v. FEW II, 526b s.v. *CAUDA* ; pour la correspondance poit. [u]/fr. [œ] en syllabe ouverte comme dans (*h*)*oure* "heure" ou *coue* "queue", v. aussi Pignon (p.ex. PignonGentePoit 1960 §9).

⁴⁴⁷ L'emploi de *pisser* sans connotation obscène ou intime est attesté dep. Furetière 1690 (> Trév ; v. aussi Lar 1874 > 1903 > 1932), au sens de "laisser échapper un liquide" (Lar 1907 > 1923 > 1949 > 1963 > 1984) > « pop. » "(en parlant d'un ustensile, d'un récipient) laisser couler, échapper un liquide abondant" (GLLF 1976), « fam. pop. » "laisser s'écouler" (TLF), "couler abondamment, en parlant d'un liquide" (Rob s.v. *pisser*). Le verbe est aussi ressenti par certains comme dialectal (p.ex. PiveteaMaraisP 1987, 34 *pissae* v intr. "couler par jet, gicler"). Cet emploi est probablement plus ancien que ne le suggèrent les attestations lexicographiques (FEW VIII, 593b s.v. *PISSIARE*). Il entre à l'époque contemporaine autant dans des loc. dial. comme *pisse à l'éve* désignant une seringue en bois, jouet qui sert à projeter de l'eau (cf. SefcoOuest 1994) que dans de multiples loc. fam. du fr. gén., avec des sémantismes et connotations diverses (cf. Bernet/Rézeau 1989, 273sq. ; Duneton/Claval 1990).

⁴⁴⁸ « Q[uestion]. — *Qu'ei co que mounto sur so mai per pissar ?* / (Qu'est-ce qui monte sur sa mère pour pisser ?). / R[éponse]. — *Lo couado* / (Ou cassotte, longue cuiller en bois qui servait à puiser l'eau et que l'on posait en travers du seau pour se rincer les mains, par exemple). » (Goursaud/Robert 1981, 802).

unique dans le corpus primaire) semble particulièrement attestée en Vendée, DSèvres et Vienne, alors que la forme *cassotte* serait surtout employée dans les Charentes (Pottier 1959, 34 > RézOuest 1984, 91 Rem. 2-3). Cette dernière est minoritaire en Vendée selon nos enquêtes (Enq. 1), mais dominante dans notre corpus primaire, peut-être parce que ressentie comme plus 'française' par l'auteur, en présence de la correspondance dial./fr. /u/ ≈ /ɔ/ dans la conscience linguistique collective de sa communauté sociolinguistique d'appartenance, que nous avons également pu confirmer lors de nos enquêtes (v. aussi s.v. *fosse* Rem. 3 et chap. 2.2.1). Pour ce qui est du trajet historico-variétal du diatopisme, dans une étude détaillée du référent et de ses désignations, Pottier 1959 préconise leur diffusion vers le Centre-ouest dep. le Sud de la France. Le diat. représente probablement dans le Centre-ouest un particularisme venu en mfr. tardif ou au plus tard en frm. du 17^e s. dep. (une) des variétés du sud-ouest. La diffusion du mot – non attesté dans nos sources nord-américaines (Ø ILQ)⁴⁴⁹ – depuis le sud via le relais des villes après le 14^e s. a déjà pu se produire en français, et non pas à travers un discours occitan ou dialectal d'oïl (v. aussi chap. 2.2.1). La bonne assise du diatopisme en frm. dans le Centre-ouest et son expressivité sont soulignées par la formation des locutions figées de notre corpus primaire – quant à elles probablement des innovations par création interne du frm. dans la région – mais aussi par l'existence de dérivés comme *cassotée*, *cassoter* (SefcoOuest 1992), de même que par son entrée dans la loc. adv. (diat.) à *chai-cassotte* "en petite quantité, de façon régulière" (ViollierLoups 1985, 211 : « La mémé versait l'eau là dessus à chai-cassotte [sur la pâte à pain en train d'être pétrie]. »)⁴⁵⁰. Le diatopisme n'est pas d'usage exclusif dans le Centre-ouest où existent aussi des variantes et des synonymes, comme *pissothe* en Vendée (Pottier 1959, 48, qu'il fait dériver de *Pysault*), ou *cofiniau* et *godet* (SefcoOuest 2004).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *cassotte*, *coussotte* "petit récipient à longue queue tubulaire, le plus souvent en bois, cuivre ou fer-blanc, servant à se laver les mains (lorsqu'il est posé horizontalement sur un seau) ou à boire l'eau à la régolade" RézOuest 1984, 90sq. > *id.* 1990, 38 ; et

⁴⁴⁹ V. aussi Ø Dunn 1880, GPFC 1930, DQA 1992, DHFQ, Cormier 1999. La forme *cassotte* utilisée dans une thèse de maîtrise de R. Gilbert portant sur *Le vocabulaire de la cueillette du bleuet [...] au Québec* (1989, 38 note) (d'après ILQ s.v. *cassotte*) représente très probablement une graphie qui rend la prononciation de la consonne finale de *cassot* "récipient métallique muni d'un long manche" (cf. note ci-dessus). Ceci est aussi le cas des deux attestations de *cassotte* chez Dionne (1909, 612 s.v. *soulever* et *ib.*, 613 *sourlinguer*).

⁴⁵⁰ Cette loc. absente de notre documentation a été formée, par remplacement de *petit* par *cassote*, à partir de la loc. (diat.) à *chai petit*, qui est un hapax dans l'œuvre étudiée où elle est glosée "tout doucement" en note de bas de page (due non pas à l'écrivain, mais à l'éditeur, v. note ci-dessus et chap. 2.2.2) : « ils vivotaient à chai petit [en note : tout doucement]. » (ViollierMariennée 1980, 102). Cette forme, également absente des sources consultées, représente une variante du diatopisme répandu à *chat petit* "tout doucement, en tapinois" (cf. MourainRézMaraisV 2003 [1847], 116), formée avec changement d'aperture vocalique de la seconde syllabe [a] > [e], probablement par assimilation avec la voyelle suivante (cf. pour ce phénomène pop. gén. GuiraudPop 1965 105 III 4 ; aussi chap. 3.2. s.v. *pelin*).

devinette de la 'cassotte qui monte sur sa mère pour pisser' RézOuest 1984, 92 Rem. 1, mais Ø *id.* 1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ connu, vx, surtout mot-souvenir (reconnu par 4/14 loc., v. 6/14 pour le signifiant) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : cf. *cassotte* CharM. (en cuivre) *Inventaire du château d'Écoyeux* de 1787 ; Ø Dunn 1880, Dionne 1909 (seulement *sourlingier le cassotte* "morigéner", 613 et *soulever le cassot* "*id.*", 125 s.v. *cassot*) ; Ø GPFC 1930 ; *cassote* Char., CharM. et *coussote* Vend., DSèvres, Vienne surtout (et divers var. et syn.) Pottier 1959, 34 ; devinette avec marquage et glosage *La Charente-Maritime* 1968, 133 ; *cassotte* dans une trad. du lim. *couado* (utilisé au sein d'une devinette) Goursaud/Robert 1981, 802 ; Ø DQA 1992 ; *cassot(t)e* Confolens (Char.) "poche à eau ou puits qui accompagne le seau à eau [...] généralement taillé dans du bois d'aulne" (syn. *godet*) [1660 2x, 1688, 1713] Boulanger 1995, 25 (opposé à *cassotte/cassette* "poêlon à bouillie en laiton ou cuivre, muni d'un long manche") ; Ø DHFQ 1998, Cormier 1999, BDLP, ILQ (en ce sens) ; *cassotte* dans de nombreux n. pr. région. (topon., restaurants, associations) Google francophone (aussi plusieurs attest. de la devinette, mais Ø *pisser/transpirer/pleurer comme une cassote*) (consulté le 11/06/09).

— *SOURCES GENERALES* : *cassotte* frm. [sans marquage, mais localisé Lim. et Angoumois, cf. Havard ci-dessous], saint. (selon Littré 1877), poit. (et *cassot* "louche à seau" mfr., Bourges 15^e s. [c.-à-d. selon Gdf]) FEW II/2, 1601a s.v. CYATHION "schüssel" ; loc. verb. à aj. à *ib.* II/2, 1601b ; Ø TLF ; *cassotte* [sens ?] attesté dep. 1523, Bordeaux, comme var. de *cassette*, et base du dér. « région. (Suisse) » *cassoton* "poêlon (en fonte, cuivre)" Rob s.v. *cassoton* ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Nicot 1606, Richelet 1680, Furetière 1690, Ménage 1694, Trév 1743, Féraud 1787/1788/1761, Ac ⁴1792, Lac 1876 ; 'en Saint.' *cassotte*, *coussotte* "sorte de sébile emmanchée ou de cuiller à pot dont le manche est creux ; elle est constamment posée sur la seille à l'eau pour y puiser, et sert à boire ou à laver les mains par le petit filet d'eau qui coule par le manche quand on a rempli la sébile" Littré 1877 (> 'rural, du passé' « en Saint. », var. *coussotte* Lachiver 1997, 380, sans cit.) ; Ø mais *cassot* s.m. "petite casse" Gdf 1881 I, 792c (dans *Vente des biens de Jacq. Cœur*, Arch. [interprétée par FEW comme 'Bourges']) ; Ø GdfC ; *cassotte* "ustensile de ménage usité dans le Limousin et l'Angoumois, et qui consiste en un récipient en forme de casserole, muni d'un long tuyau légèrement recourbé servant de manche. On utilise la cassotte pour puiser de l'eau qui s'écoule ensuite doucement par le tuyau" (et « dans le Bordelais et la Gascogne » syn. de *casserole*, *poêlon*, attesté à Bordeaux dep. 1523) Havard 1887-1890 vol. I, 606 ; « rural » *cassotte* Lar 1899 ; Ø Lar 1928-1933 ; [sans marquage] *cassotte* Lar 1907 > 1922 > 1929 (et *cassotton* "petite cassotte") > 1948 > 1960 > 1982 ; Ø DG 1890-1900, Hu 1932 II / 1961 V, TL 1936, BauchePop ⁵1951 / ¹1920, GuiraudPop 1965, GLLF 1971, *cassotte* attest. une fois dans un roman de Claude Roy (d'or. char.) [1979] FRANTEXT ; Ø DMF2009 (en ce sens, mais *cassote* s.f. « région. (Bourgogne) » "boîte, coffret", cit. de 1341, rattaché à FEW II/1, 311b CAPSA) [R. Martin].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *coussotte* s.f. "godet" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 313 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; *cassote*, *coussote* "casserole à long manche creux utilisée sur le seau pour se laver les mains" ([var.] *quessote*, *secote*, [syn. diat.] *cofiniau* /

coufinia, godet / godèche) SefcoOuest 2004, 86 s.v. *casserole* (1992 pour la local.) ; Ø Corbrejaud-Noirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *coussote* "godet" LaRévellièrreMontaigu 1809, 388 ; *cassotte* Vienne (cantons de Civray/Savigné) "instrument en bois ou en fer-blanc, qui sert à laver les mains" LalannePoit 1867, 75b, et *coussotte* Vienne, DSèvres, Vend. "instrument qui sert à laver les mains" et "espèce de poêlon en bois et à manche court, servant à puiser l'eau dans un seau" *ib.*, 99b ; Ø FavrePoit 1867/1881, GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908 ; *cassotte* (1683) Char., CharM. Musset 1931 II, 57 (Ø 1938 IV, 197) ; Ø SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, 555-559, PignonGentePoit 1960, LaChausséeSables 1966 ; dial. *coussotte* (« kusòt ») "godet pour prendre de l'eau ou se laver les mains" RézVouvant 1976, §315 ; *cassotte* 'fr. local' Centre-ouest sauf localement où il manque (surtout sur les îles et en Vendée du nord-ouest) ALO 1973 III, c. 786 ; Ø GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986 ; *coussote, quessote* s.f. Vend. Arantèle 1986 VI, 14 (Ø 1984 I "Pluies et brouillards", "Quelques dictons") ; *coussote* "instrument pour boire en forme de pipe" PiveteaMaraisP 1987, 15 ; Ø Perreaudeau s.a. [av. 1990] ; dans le discours lexicographique définitoire SefcoOuest 1992, 158 s.v. *cassotée* et 1993, 141 s.v. *godèche* (sources cachées) ; *coussote* (« kusot ») Hérissou (DSèvres) "vase à long manche percé, pour puiser de l'eau dans un seau" Pelmont 1994, 86 ; *coussotte, coussote* Poit. 1808-1825 "sorte de gamelle pour prendre de l'eau dans un seau" Rézeau 1994b, 134 et 127 ; Ø Chevrier 1994 ; *coussotte* [Centre-ouest] "récipient à long bec verseur (en bois ou métal) posé sur le seau pour faire couler l'eau et se laver les mains" Chaigne 1995, 70.

PINETTE s.f.

USUEL "petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau avec un foret, pour goûter le vin". Syn. gén. Ø / Réf. *fausset*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : pisser par la pinette [au sujet de la folle*] (ViollierLoups 1985, 28) / sortis du cimetière, les hommes avaient couru tirer sur la pinette de la barrique de rosé. (*ib.*, 63) / Ils s'étaient couchés dessous la pinette (*ib.*, 98) / Il dégagèa de nouveau la pinette de bois avec les tenailles [d'une barrique de sa récolte], laissa couler le vin, réajusta d'un petit coup au moment où le verre était plein. (ViollierBouvier 1998, 49)

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

Le mouton avait des soufflets qui pleuraient. [...] Le mouton s'était réfugié au fond. Mais il ne résistait plus. / Il se laissa ficeler par les pattes de derrière sans se défendre et monter à la poutre traversière de la loge* comme par un palan. [...] J'essuyai l'eau de mes yeux d'un revers de manche et j'ouvris mon couteau. L'éclair de sa lame fit battre les cils blancs de sa paupière. / Le sang rouge coula de sa jugulaire épais et / onctueux, tachant la place* de son gras. J'agissais comme saoul, les doigts pleins du vin chaud qui était en train de gicler par la pinette¹

[orig.]. [en note : 1. Coin de bois fiché dans le fond d'une barrique, par où tirer le vin.]⁴⁵¹
(ViollierMariennée 1980, 16sq.)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ça lui gouttait au bout de son gros nez rouge comme à une pinette fuyade (ViollierLoups 1985, 170)

REMARQUES. **1)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme figure dans un emploi métonymique, désignant une ouverture à travers laquelle coule du sang rouge, comme du vin (1980). **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire, où manque le synonyme général *fausset* (cf. TLF s.v. *fausset*²).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à six occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (1980) – apparaît dans trois romans des années 1980 et 1990, à orientation régionaliste, surtout marquée (1980, 1985 4x, 1998) – dont deux fois dans une comparaison, y inclus lorsque mis en relief, lors de son premier emploi (1980, 1985). Il figure toujours dans le discours citant, le cotexte où figure la mise en relief textualisant la présence du narrateur intradiégétique. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase synonymique (*Coin de bois fiché dans le fond d'une barrique, par où tirer le vin*), qui concerne le diatopisme dans son sens répandu, et non pas l'emploi métonymique cotextuel. **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son usage dans une comparaison (1985) et en emploi métonymique signale qu'il est utilisé pour sa valeur d'expressivité et afin d'augmenter l'expressivité du discours.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 11/14 locuteurs, et déclaré employé par 8/11, comme un mot utilisé de façon exclusive, par certains sous la forme des variantes *épinette* (4/8) ou *pipette* (1/8). Il est décrit comme désignant le bout de bois qui sert à boucher le trou d'une barrique par où tirer le vin (11/14), mais aussi le trou lui-même, comme le précisent deux locuteurs. Le référent est bien distingué par deux locuteurs de la *clé*, syn. de *joug*⁴⁵². Tous nos témoins récusent le syn. de réf. *fausset* (EnqWissVendée 2009).

⁴⁵¹ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁴⁵² Cf. *joug* s.m. absent en ce sens de TLF ; fr. de réf. *clé* s.f. « technol. » [pour désigner des instruments servant à ouvrir ou à fermer, plus partic. à serrer ou desserrer, tendre ou détendre, pour maintenir en place, actionner, régler, arrêter qqc] « charpenterie, menuis. » "[...] cheville en bois dur de section rectangulaire usitée pour parfaire le serrage des assemblages" (TLF s.v. *clef*, *clé* II.A).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté (en français) dans le Centre-ouest depuis 1861, à La Rochelle (RézVendée 2009, 89 < RézOuest 1984, 221 ; corrigeant la dat. de 1789 de RézOuest 1990, 113). ♦♦ Il a probablement été dérivé sur fr. *pine* "pomme de pin" – forme du mfr. (FEW VIII, 549a PINUS "pin" I.2.b.α.a') qui est sorti de l'usage en frm. (TLF s.v. *pine* Étym.) – par analogie de forme (RézVendée 2009, RézOuest 1984/1990). Il s'agirait donc d'un diatopisme lexématique formé par dérivation diminutive, une innovation interne du français dans l'Ouest – probablement en frm., *pine* "pomme de pin" étant resté vivant dans la région, de la Mayenne à la CharM. (bmanc., ang., poit., bgât., Roch., saint., St-Georges, SeudreS) (FEW VIII, 549a), en Vendée jusqu'à nos jours (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; frrég. "pomme de pin, pignon" Barkan 1965, 77) – alors que le type *pin* "pomme de pin" est aussi attesté en Anjou mais caractéristique d'une aire septentrionale qui va de la Bretagne au Lyonnais (FEW VIII, 549ab). ♦♦♦ Le diatopisme *pinette* (var. *épinette*, cf. Enq., ALO, SefcoOuest), aussi enregistré dialectalement, est caractéristique du français dans le Centre-ouest entre Loire et Gironde (« vieillissant », RézVendée 2009, 89), en particulier de la Vendée puis des DSèvres, à l'exclusion cependant de la Vienne (cf. ALO 1971, RézOuest 1984, SefcoOuest 1994/2004). En français en Vendée, il est de nos jours usuel, légitime et non concurrencé, appartenant à la norme régionale (Enq. ; cf. aussi ALO ; pour un homonyme diat., v. s.v. *cheville* Com. hist.-comp.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Vend., DSèvres, Sud de la Char. "fausset de barrique" RézOuest 1984, 221 (cit. Viollier 1980, 26 [sic : non retrouvée]) > RézOuest 1990, 113 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; « vieillissant » entre Loire et Gironde "fausset de barrique" RézVendée 2009, 89 (cit. Viollier 1984 [sic : 1985], 63) ; Δ t. techn. cour., exclusif, légitime (reconnu par 11/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : *pinette* "fausset, dousil" Barkan 1965, 78.

— SOURCES GENERALES : dér. à aj. après les représentants du type *pine* ang., poit. "pomme de pin" [surtout Maine-et-Loire ; Vend., DSèvres, Vienne] FEW VIII, 549a s.v. PINUS "pinie" I.2.b.α.a' ; Ø TLF, Rob (mais n.pr. *Pinette* chez Sartre) ; Ø Lar 2004, PR 2008.

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *pinète* s.f., [var.] *épinète* (et s.f. *broche* ; s.m. *dousèil*, *dousi*, *dousille*, *fonsét*, *foussét*, *furét*, *gousille*) SefcoOuest 2004, 206 s.v. *fausset* (sans local., mais Vend., DSèvres, Char., CharM. "fausset, douzil de cuve ou de tonneau", 1994, 81 mais Ø pour *fonsét*, *foussét*, 2004 s.v. *cheville*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — SOURCES COMPL. : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809 ; Ø Gascogne, mais *pinèt* f. Gironde (pt. 630 et 632) "fausset" (cheville de bois tenant lieu de robinet autrefois et auj. à donner de l'air au tonneau quand on tire du vin) ALG 1856 II, c. 503 'fausset' ; *pinette* s.f. (var. *épinette*) type exclusif en Vendée et sur les îles

(Vend., CharM.) (sauf 2 attest. de *fousset*), dominant dans les DSèvres, localement en CharM. (sud débordant en Gironde) et Char. (sud et nord) ALO 1971 I, c. 220 'le fausset (du tonneau)' ; Ø ALLOc 1986 III, c. 761 'fausset' ; Ø Perraudau s.a. (seulement *là kl'ây/*: [Bois-de-Céné], 27).

PRESSE s.f.

p.-ê. VIEILLISSANT "grande armoire à linge en cerisier". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

On dut passer sous Eugène un nombre de draps considérable. La grande armoire en cerisier – ils l'appelaient la presse – en était heureusement remplie. (ViollierMalvoisine 1997, 26) / Il y avait vraiment de beaux meubles, des cabinets⁴⁵³ paysans de style Louis XV, des enfilades [= longs buffets bas sans étagère] trois portes, quatre portes, en noyer, achetées par le grand-père à des saisis. / Une armoire, ou « presse », atteignit la somme de 950 francs, le prix d'une paire de vaches. Pierre-Antoine Tireau vint acheter quelques menus objets. Il s'intéressa à une douzaine de verres en cristal de Bohême. / [...] / – Votre père avait du goût. / – Son goût, c'était surtout ce qu'il y avait de plus cher. C'était encore mieux si c'était volumineux. (ViollierBouvier 1998, 100sq.).

REMARQUES. **1)** Le diatopisme n'affiche pas d'emploi cotextuel particulier à signaler dans le corpus primaire, **2)** et n'est pas concurrencé dans ce dernier.

RUBR. PRAGM. **1)** À deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, toujours mis en relief et figurant dans le discours citant, le diatopisme apparaît dans deux romans des années 1990, à orientation régionaliste modérée (1997, 1998). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, il s'agit ici d'un des rares ajouts de diatopismes et de mises en relief en 1997. **2.A)** Lors de son premier emploi, la mise en relief se présente sous la forme d'un commentaire métalinguistique incident. Celui-ci est constitué de l'indication d'une périphrase générale, en fonction de thème (qui ne représente donc pas une définition), puis entre tirets d'une tournure de citation descriptive (il s'agit ici du seul emploi avec cette ponctuation) – tournure qui présente le diatopisme en fonction de rhème en recourant au verbe *appeler*, au passé, et au pronom personnel *ils* (*La grande armoire en cerisier – ils l'appelaient la presse – [...]*). **3.A)** Le diatopisme, en emploi de modalisation autonymique, est présenté comme cité selon l'usage, d'après le mode 'comme ils disaient / l'appelaient', dans le passé du récit de la

⁴⁵³ Il peut s'agir ici du mot général *cabinet* s.m. "meuble à tiroirs, très ouvragé", jugé « vieilli » (TLF s.v. *cabinet*² A) ou alors du diatopisme de l'Ouest (avec référent propre à la région) formé à partir de ce dernier, avec le sens de "armoire traditionnelle et *en part.* armoire plus haute que large, à deux portes superposées, séparées par un tiroir (ou deux tiroirs côte à côte), souvent en merisier" (RézOuest 1984, 85 ; dans l'Ouest à Confolens [Char] dès 1687, fréquent dans les textes juridiques [1698, 1723, 1732, 1743], d'après Boulanger 1995, 23 ; dial. auj. aussi "armoire à deux portes ; armoire à une porte" SefcoOuest 2004, 32 s.v. *armoire*).

première moitié du 20^e s. Il est attribué à un collectif ('ils) qui, par inférence avec le cotexte, est interprétable comme étant constitué de la famille vendéenne dont la vie est mise en scène dans le roman. Étant présenté en fonction de rhème, entre tirets qui attirent une attention particulière sur l'usage, le diatopisme ne vise pas une fonction de description du mobilier traditionnel ou de la vie de l'époque, cette fonction étant remplie par la périphrase qui le précède (et, en fonction de thème, ne fournit pas une définition proprement dite). Le diatopisme est au contraire utilisé et mis en relief pour sa valeur authentique, pour caractériser les personnages par leur usage linguistique, et surtout et avant tout pour augmenter l'authenticité du discours (fonctions narratives). **2.B)** Lors de son second emploi, le diatopisme est à la fois marqué et glosé : il figure entre guillemets et en apposition, entre virgules, après l'indication d'un hyperonyme général et la conjonction *ou* (*Une armoire, ou « presse », [...]*). **3.B)** Le diatopisme, en emploi de modalisation autonymique, est présenté comme à la fois équivalant sémantiquement à *armoire* comme le signale l'emploi de la conjonction *ou*, et comme cité selon le mode implicite 'comme on dit' (v. aussi l'emploi de guillemets). Comme lors de son premier emploi, le diatopisme figurant en fonction de rhème ne sert pas directement à décrire les meubles antiques et précieux du paysan propriétaire, mis en vente pour rembourser les dettes (fonction de description narrative prise en charge par le mot général *armoire*). Son emploi et sa mise en relief visent au contraire à augmenter l'authenticité du discours en fournissant un terme jugé plus adapté, car à valeur authentique, et peut-être sémantiquement plus précis. Les guillemets signalent non pas un îlot textuel, mais un emploi non général, marqué – technique (non-coïncidence du discours à lui-même) et – secondairement peut-être aussi un sémantisme divergeant des attentes présupposées des lecteurs visés, afin de mettre en garde ces derniers, le diatopisme étant en effet homonymique avec divers emplois de la langue générale (non-coïncidence du mot à lui-même).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré employé, pour désigner un meuble traditionnel par 6/12 locuteurs – de tout milieu et cadre de vie ; quatre témoins âgés de 73 ans et plus emploient aussi le particularisme *homme debout*. Le diatopisme *presse* est inconnu d'une informatrice supplémentaire (âgée de seize ans, de milieu rural et modeste) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est attesté en mfr. depuis 1371 chez Gay, dont la trad. "mesure" est difficilement compréhensible, comme le remarque le FEW (IX, 363a PRESSARE "drücken, pressen" 1.b.α). Si cette donnée est incertaine et non localisée, notre documentation fournit une première attestation sûre dans l'Ouest, en Bretagne, avec une mise en relief : « ladicte presse (armoire) qui a esté bruslée », dans un procès verbal sur l'incendie de la

cathédrale de Tréguier de 1610, à Tugdual (auj. Côte d'Armor) citée par Barthélemy (1859, 452, note 1) – sur la base d'une copie d'un ancien manuscrit conservé dans l'église de Tréguier, reproduit par le bréviaire de Nantes, et daté de 1625 (d'après Ropartz/Corbière 1879, 97) ; le type est bien implanté à l'époque en cette région, aussi à Saint-Malo (depuis 1636, d'après Havard 1887-1890 vol. IV, 589). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique, formé en mfr. ou afr. tardif dans l'Ouest, probablement à partir du fr. [gén.] *presse* désignant un mécanisme qui exerce une pression sur des matériaux tels que des étoffes (dep. afr., cf. FEW IX, 362b) ; ces presses en bois 'servant à coitir, calandrer le linge au logis' étaient en effet en usage « surtout dans le nord », et encore dans certains ménages au 17^e s. (Havard 1887-1890 vol. IV, 589 s.v. *presse*). De là, le mot a pu être appliqué par métonymie au meuble où l'on range traditionnellement les vêtements passés sous la presse. Ce sème définitoire semble ensuite avoir partiellement disparu lors d'une extension de sens, le diatopisme pouvant aussi s'appliquer à d'autres armoires du même type, en principe à deux battants (ci-dessous). Si le particularisme peut être considéré comme ayant été formé en Bretagne, Rennes a dû jouer un rôle diffuseur important, et Nantes/Angers celui d'un relai, permettant une diffusion jusqu'au sud de la Loire en Vendée. ♦♦♦ À l'époque contemporaine, le diatopisme est caractéristique de l'Ouest : il a été relevé dans une aire compacte du nord-ouest de la France, allant de la Normandie et de la Bretagne jusqu'en Vendée (norm., Alençon, CondéS., Canc., Landujan, Tréby, CôtesN., bmanç., ang., Vendée), les sources le retenant au sens générique de "armoire", ou plus précisément "armoire à linge" (Alençon [Orne]) et "armoire basse, à suspendre les vêtements, à 2 vantaux, au-dessus desquels sont 2 tiroirs" (norm. DM [Duméril 1849] ; Moisy [1887]) (FEW IX, 363a). Son implantation en Bretagne est confirmée par un corpus de textes informatisés (Bibl. Sources gén.), un ouvrage sur la vie rurale du passé : « de la Bretagne à la Normandie » (Lachiver 1997), et par le témoignage de J.-P. Chauveau, originaire du Maine (comm. pers. du 18/12/09). Dans le Centre-ouest, le diatopisme est attesté surtout en Vendée (LaChausséeSables 1966, RézVouvant 1978), mais aussi dans l'ouest des DSèvres (ALO ; aussi SefcoOuest 1994/2004). Il est toujours bien employé en français en Vendée de nos jours (Enq. ; aussi Bibl. Sources gén.). Pour ce qui est du sémantisme de *presse*, outre les précisions du FEW, la définition par synonymie avec *armoire* de la première attestation en Bretagne (ci-dessus ; aussi Sadler ⁹1853) est confirmée en Vendée par nos témoins (Enq.) et par le corpus primaire, mais le cotexte de ce dernier (1997) affirme bien qu'elle sert à ranger du linge (cit. ci-dessus ; aussi RézVouvant 1978 ; Lachiver 1997). En dehors des sources définissant vaguement avec la lexie *armoire*, le type lexical désigne une armoire à deux tiroirs (Havard 1887-1890, Lachiver 1997), et toujours à deux portes (*opera* cités ; ALO, RézVouvant 1978, SefcoOuest 1994). Le diatopisme de l'Ouest relève d'un

champ lexical bien représenté dans le corpus primaire aussi par d'autres diatopismes, dans l'exemple cité ci-dessus l'hapax *enfilade* désignant un "long buffet bas sans étagère, à trois ou quatre portes" (RézOuest 1984, 132sq.) et peut-être *cabinet* (note ci-dessus), de même que *homme debout*, qui désigne une "bonnetière étroite, à une porte" (*id.*, 167), utilisé à trois reprises (1996, 226 2x, 1998, 101 ; v. chap. 2.5.1), et qui est aussi connu de nos témoins (Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ connu et employé, légitime (reconnu par 6/13 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : avec mise en relief *presse* "armoire" (« ladicte presse (armoire) ») Bretagne (Côte d'Armor) Barthélemy 1859, 452, note 1 [1625] ; Ø Gauthier s.a. [1927] [illustrations de meubles trad. Pays nantais et Vend.] ; *presse* frég. BocageV "la grande armoire à 2 portes", le « meuble à draps de lit » Barkan 1965, 80 (aussi *ib.*, 69 s.v. *meuble à draps de lit*).

— *SOURCES GENERALES* : mfr. *presse* f. "armoire" (1371, Gay) [...] Vendée "*id.*" (ALF 58) FEW IX, 363a s.v. PRESSARE "drücken, pressen" 1.b.α ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — *SOURCES COMPL.* : *presse* s.f. « En Normandie et en Bretagne, il a longtemps désigné une sorte de meuble, en forme d'armoire, ayant un tiroir au-dessous de chacune de ses deux portes » (« deux vieilles presses de bois », *Vente Lecarpentier*, à Saint-Malo 1636) Havard 1887-1890 vol. IV, 589 ; 'rural, du passé' *presse* ou *paire de presses* « de la Bretagne à la Normandie » "espèce d'armoire basse, à deux vantaux, généralement dépourvue de tablettes, mais qui comprend deux tiroirs à la partie supérieure ; on y met des vêtements" Lachiver 1997, 1371 sens 3 ; *armoire presse* cinq attest. (MaraisV [1997], Bretagne [1933, 1952, 1998] et chez Sadler 1901)⁴⁵⁴ Google Livres "Tous les livres" (consulté le 17/07/09) ; *presse armoire* deux attest. (Barthélemy et Sadler) Google Livres en mode de Recherche 'Livres entiers ou en aperçu limité' (consulté le 09/05/10).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *préssé* s.f. "armoire à deux portes" SefcoOuest 2004, 32 s.v. *armoire* (sans local., mais Vend., DSèvres "grande armoire, armoire à deux portes", 1994, 113) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, Musset 1938 [CharM.] ; f. "armoire à deux portes" LaChausséeSables 1966, 314 ; *presse* Vend. (en neuf localités de l'ensemble du dép.) et Courlay (arr. de Bressuire, ouest des DSèvres) "armoire à deux battants" s.f. ALO 1973 III, c. 778 'une armoire' ; *là près* "la grande armoire à deux portes qui se tient dans la chambre à coucher" RézVouvant 1978, 159 §302.

⁴⁵⁴ Avec mise en relief dans un dictionnaire : « PRESSE, s. presse, armoire, f. » (Sadler ⁹1853, *Cours gradué de langue anglaise (Deuxième Partie)*, Paris : Truchy, 252 ; repris dans les éd. ultérieures).

VIEILLISSANT "barre de bois, à profil cylindrique ou rectangulaire, servant de support". Réf. / Syn. gén. *barreau*

1. [L'objet est une chaise]. Loc. gén. *barreau de chaise*

— Dans le discours citant :

[...] elle voulut échanger à un brocanteur [...] nos chaises de paille qui remontaient du grand-père, qui n'avait jamais été goûtées par un ver, les rollons [en note : barreaux]⁴⁵⁵ toujours recollés avant même que d'être décollés. Elle n'insista pas, et ça n'assombrit pas son bonheur de femme moderne. (ViollierMariennée 1980, 77)

2. [L'objet est une échelle]. Loc. gén. *barreau d'échelle*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le père Bossard était fier de sa bâtisse, et le premier soir de son installation il y reçut sa femme comme une princesse : en titubant, il la leva dans ses bras pour monter les rollons de l'échelle jusqu'à leur lit. La vieille suffoquait de rire et de peur [...] (ViollierMariennée 1980, 107)

REMARQUES. **2)** Nous n'avons pas enregistré les synonymes généraux de ce diatopisme lors de notre dépouillement du corpus primaire.

RUBR. PRAGM. Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1980), dans un roman proprement régionaliste des années 1980, apparaît toujours dans le discours citant (1980 2x). **2)** Il est mis en relief lors de son premier emploi, sans marquage, sous la forme d'une définition en note de bas de page, constituée d'une glose synonymique accordée à la syntaxe de la phrase (*barreaux*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. Son emploi rare et exclusif dans un roman régionaliste, suggère qu'il s'agit d'un emploi explicitement associé à la région, qui est jugé légitime dans le discours sur le passé rural dans la région.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé par 4/10 locuteurs, avec la prononciation [rolɔ]/ – sauf par une locutrice, qui connaît la variante [rolɛ̃]⁴⁵⁶ – la prononciation [rolɔ̃] étant récusée par tous. Il s'agit du mot ressenti comme juste, courant

⁴⁵⁵ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁴⁵⁶ cf. Elle [Vendée] (FEW X, 513b) ; pour la var. suff. dial. en Vendée entre *-in*, *-an* et *-on*, v. ArantèleGramVendée (1982, 8 §7.B.2).

dans le passé surtout (selon les témoins de milieu cultivé). Pour un locuteur de milieu modeste dans la quarantaine, il est de nos jours d'usage dans les fermes surtout, et utilisé sporadiquement avec les anciens. Il renvoie à trois référents pour deux locuteurs chacun : le barreau en bois de chaise, d'échelle, et de barrière (surtout dans le nom composé *rollon de barrière* [baReR] ; pour la prononc., v. s.v. *devantère*) ; seul un témoin connaît les trois sens à la fois (EnqWissVendéeCompl 2010). 2) L'auteur confirme que [rolɔ̃] est employé pour désigner le barreau d'une échelle autant que d'une chaise ou d'une barrière de champ. Le mot était tout à fait usuel jusqu'aux années 1960/70 environ, mais est aujourd'hui d'usage restreint, limité essentiellement au discours de personnes âgées (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Il s'agit d'un « [m]ot du Grand-Ouest, attesté fin XIII^e s. en anglo-normand *roiloum* "barreau vertical des ridelles" et depuis le XV^e s. dans le Centre-Ouest : 1418 à Saint-Jean-d'Angély » – en CharM., en fr., au sujet de barreaux d'échelle, sous la forme (plur.) *rolons de l'eschele* (d'après MourainRézMaraisV 2003, 244sq. [Réz] ; aussi FEW X, 513b ROTULUS II pour les attest. anciennes). ♦♦ Il semble s'agir d'une innovation interne du fr. dans le grand Ouest, également au sens par extension désignant des barreaux d'échelle (ou de chaise). Ce dernier représente donc un diatopisme sémantique formé en mfr. dans l'Ouest. ♦♦♦ Le diatopisme a été relevé par le FEW surtout sous les formes *rollon* et *rolon* désignant le barreau d'échelle et/ou de chaise, dans une large aire centre-occidentale allant de la Basse-Normandie et Basse-Bretagne (Percy, mal., IlleV., Malestr.) jusqu'en Gironde dans le Sud (Gir.) et au Centre à l'Est – étendue par l'Indre-et-Loire et la Nièvre (loch. ; St-Benin) ; il est particulièrement bien représenté dans le Centre et le Centre-ouest (FEW X, 513b), d'où il est aussi passé en Amérique du Nord (Cormier 1999). Entre Loire et Gironde, il est toujours bien attesté à l'époque contemporaine, dialectalement (SefcoOuest 1994/2004) – quoiqu'il « ne semble [...] pas connu dans les parlers du Marais vendéen, qui emploient le type *bâton* » (MourainRézMaraisV 2003, 244sq. [Réz] ; mais v. le lexique de Mourain [1847], probabl. suite à VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]) – et surtout en français (RézOuest 1984/1990), y inclus en Vendée de nos jours (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *rol(l)on* s.m. "barreau (de chaise, d'échelle, de barrière de champ)" RézOuest 1984, 245 (cit. aussi Viollier 1980, 77) > RézOuest 1990, 128 (cit. M. Gautier, auteur vendéen) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ bien connu et employé, légitime (reconnu par 4/10 inf.) EnqWissVendéeCompl 2010. — SOURCES COMPL. : Ø GPFC 1930 ; 'frrég.' Vendée "échelon, barreau d'échelle" Barkan 1966-1967, 144 ; *rollon* s.m. « sporadique » Acadie "perche, pièce de bois longue et

mince", p. ext. "barreau de chaise, d'échelle, etc., façonné à partir de la coupe d'une perche" (ex. *barrière à rolongs* [sic]) Cormier 1999, 338 sens 2.

— *SOURCES GENERALES* : *rollon*, *rollan* ang., poit. bgât [...] "barreau d'échelle", *rolon* "id." saint. (et Gir. [...]), *rolèn* Elle "barreau de chaise, d'échelle" FEW X, 513b s.v. ROTULUS II ; Ø TLF ; Ø mais [var. de] *roulon* « vx » "barreau de bois tourné d'un râtelier, d'une ridelle, etc." (*roullon* 15^e s.), « on dit encore *rollon* dans certaines régions » Rob s.v. *roulon* sens 1 ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' *rollon* « dans tout le nord-ouest de la France » "barreau rond de chaise ou d'échelle" (Rennes [var.] *rollet*) Lachiver 1997, 1472 sens 1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *rolon* s.m. "echelon d'une echelle [orig.], bois d'une char[rette]" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334 (et quasi-syn. dial. *taler* s.m. "barreau d'une echelle [orig.], d'une claie, etc.", 336) ; *rollon* s.m. "bâton formant partie du gréement de la charrette ; échelon ; bâton inférieur d'une claie" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 244 ; *rolon* "barreau" SefcoOuest 2004, 49 s.v. *barreau* et *rolon* "bâton" *ib.*, 50 s.v. *bâton* (sans local., et sans restr. "barreau de chaise ou d'échelle", 1994, 170 sens 1, et DSèvres "bâton, gourdin" sens 2) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

SALIERE s.f.

surtout MOT-SOUVENIR "large fauteuil en bois intégrant sous le siège un coffre à sel, traditionnellement posé près de la cheminée" (*au coin de la cheminée, au coin du feu*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Le pépé occupait sa place au coin de la cheminée, sur la salière *. [en note :]⁴⁵⁷ * Fauteuil de bois au coin de la cheminée où on serre [= range] le sel pour le faire sécher. (Viollier-Malvoisine 1979, 16)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (ViollierTristan 1972, 43, 79 ; ViollierLise 1974, 79 ; ViollierMalvoisine 1979, 38, 87, 186 ; *id.* 1997, 15, 68, 148 3x ; ViollierMariennée 1980, 89 aussi s.v. *grâler*) / la salière ouverte (ViollierLoups 1985, 43) / Elle avait voulu s'installer sur la salière auprès de Sétima à [= qui était en train de]⁴⁵⁸ filer le lin (*ib.*, 70) / Il embrassait sa mère, s'installait sur la salière au coin de la cheminée, à la place de mémé Marie, puis de pépé Galoche. (ViollierDétour 1992, 157) / Le docteur Lambert encouragea Antoine et Louis-Marie à le lever et à le porter sur la salière au coin du feu [le père paralysé]. (ViollierVigne 1994, 159) / Elle s'asseyait plus souvent sur la salière au coin du feu (*ib.*, 287) / La tante Fine s'était assise sur la salière, au coin du feu. (ViollierSaisons 1996, 111) / il

⁴⁵⁷ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁴⁵⁸ Pour l'usage de la périphrase exprimant l'aspect duratif à + INF., v. s.v. *battre des talonnettes* Rem.

s'asseyait sur la salière au coin du feu [Augustin devenu maître d'exploitation] (*ib.*, 327) / Augustin regarda Élise, puis Marthe [sa mère adoptive], sur la salière au coin du feu, crochétant un rideau de roses et de papillons pour sa chambre. (ViollierBouvier 1998, 201) / Alexina [effondrée, de retour d'un emprisonnement illégal] s'assit sur la salière, au coin du feu. (ViollierCaraïbes 2000, 92) / (ViollierMère 2007, 13, 92, 93)

REMARQUES. **1)** Lors de son neuvième emploi (1985, 43), le cotexte ne permet pas de trancher si le diatopisme est utilisé pour désigner le fauteuil, ou alors la boîte à sel contenue dans ce dernier, sous le siège (cf. Com. hist.-comp. et Enq. 2). **2)** Le diatopisme encyclopédique, palliant la carence du français général, est d'emploi exclusif dans le corpus primaire, mais coexiste avec cinq occurrences de l'hyperonyme général *fauteuil* qui renvoie au même référent, dans deux romans modérément régionalistes (1994, 172, 212, 252, 319 ; 1996, 118) – dont une fois dans le synt. *fauteuil de la cheminée* (1994, 252). On relève aussi trois occurrences de la locution générale hyponymique *coffre à sel* (1998, 87sq. ; 2001, 130, 447), surtout suivi des groupes adverbiaux de lieu *au coin de la cheminée / du feu* (1998 ; 2001, 447) – tout comme le diatopisme. Le lexème *salière* est aussi utilisé au sens général (cf. Com. hist.-comp.) dans un passage situé en Vendée des années 1970 : « secouant la salière et la poivrière » (2000a [1975], 122). **3)** Le terme est aujourd'hui vieilli pour des raisons encyclopédiques. Le référent désigné peut être fabriqué en bois de cerisier (Boulanger 1995, Enq. 2), et est traditionnellement utilisé à la fois comme siège, en général réservé au membre le plus âgé de la maison et/ou au chef de famille (Enq. 2), et pour faire sécher et préserver le sel – à la place de la petite boîte en bois à couvercle accrochée au mur ou à la cheminée. Celle-ci est bien connue en Vendée (Enq. 1) et plus courante en général du moins en France (Littré ; Lar 1964, 1985) – sans pour autant être aussi usuelle que la salière utilisée à table⁴⁵⁹.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à vingt occurrences dans l'*opus* dépouillé et une mise en relief, lors de son premier emploi (1979), apparaît dans onze romans répartis sur les quatre décennies que couvre l'œuvre d'Yves Viollier, appartenant à ses mouvements littéraires différents, à orientation générale (sept fois), et à orientation régionaliste : marquée (sept fois) et modérée (six fois) (1972 2x, 1974, 1979 4x/1997 5x, 1980, 1985 2x, 1992, 1994 2x, 1996 2x, 1998, 2000b, 2007 3x). Il figure sans exception dans le discours citant, pour désigner un référent placé à proximité de la cheminée, dans des maisons traditionnelles dans l'Ouest (Vendée, Charente) – toujours dans la première moitié du 20^e s., abstraction faite de deux emplois concernant la fin du 18^e s. (1985). **1bis)** Entre les deux versions de

⁴⁵⁹ « Au Moyen Âge, les salières sont déjà de deux sortes : les unes en forme de boîtes, suspendues au mur dans la cuisine ; les autres, plus petites, et en métal précieux, destinées au service de table [...] » (Lar 1964 > 1985 sens 2 Encycl.) ; « dans la catégorie des saloires » (Lar 1904 [sens 2] Encycl.).

ViollierMalvoisine, l'emploi mis en relief est maintenu dans l'édition définitive sans cependant la mise en relief (1997, 15). Si le second emploi de 1979 disparaît (Ø 1997, 32), la version de 1997 affiche quatre autres emplois ultérieurs, affichant au total plus d'attestations du diatopisme que la version première (cinq pour quatre emplois) (1979, 38, 87, 186 ; 1997, 15, Ø 32, mais 68, 148 3x). En 1997, l'auteur étant moins soucieux d'ancrer son discours linguistiquement dans la région que de le rendre accessible au lecteur visé, supra-régional, la disparition de la mise en relief de 1979 signale que le diatopisme est considéré comme suffisamment transparent pour ne pas entraver la compréhension du passage dans son ensemble. L'emploi plus fréquent du diatopisme sans mise à distance signale en outre qu'il est considéré comme légitime. **2)** Lors de son premier emploi, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition lexicographique détaillée (*Fauteuil de bois au coin de la cheminée où on serre le sel pour le faire sécher*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire. Il est présenté par l'auteur comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans le passé récent dans la région, et une éventuelle valeur de mot-souvenir ; l'auteur confirme en effet qu'il symbolise pour lui son enfance (Enq. 2).

ENQUETES. **1)** Le sens est en Vendée déclaré inconnu par 12/12 locuteurs, ainsi que par une informatrice supplémentaire, âgée de quinze ans – comme le référent qu'il désigne. Pour la préservation du sel, les témoins testés connaissent tous exclusivement la boîte à sel accrochée au mur à proximité de la cheminée. Une moitié de nos informateurs ajoutent que dans la maison vendéenne traditionnelle, le fauteuil du pépé était en paille (témoignage des époux YV/GV et TB/AB) ou, dans le marais (poitevin)*, en roseau (TB/AB) (EnqWissVendée 2009). **2)** Yves Viollier confirme que le mot est bien connu dans le Bas-Bocage vendéen pour désigner un large fauteuil en bois de cerisier intégrant sous le siège un coffre à sel. L'objet qu'il désigne était d'usage courant jusqu'au milieu du 20^e s. environ dans plusieurs fermes à Château-Fromage (Bas-Bocage vendéen) à l'est de La Roche-sur-Yon. Il est aussi exposé dans l'Écomusée du Marais vendéen ("Le Daviaud" à La Barre-de-Monts). Yves Viollier possède toujours le fauteuil dont il a hérité de sa grand-mère (qu'il nous a montré), symbole de son enfance (Viollier 2009 [entretien]). L'auteur confirme que *salière* était courant pour désigner le coffre à sel, c'est-à-dire le fauteuil en bois en tant qu'ensemble, mais que le mot est aussi utilisé pour désigner seulement la boîte à sel intégrée dans celui-ci (*id.* 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme appartient à la même famille lexicale que le frm. (gén.) *salière* "petit vase pour mettre le sel sur la table" (dep. afr. ca 1180 *sailliere*) et frm. "boîte à sel" (cf. FEW XI, 88a SALARIUS "qui relève du sel" 1.b). Il est dans l'Ouest documenté depuis 1755, en Charente (Confolens), dans un texte notarial (fr.), où il désigne un petit siège en forme de tabouret dont la partie inférieure est aménagée en réceptacle à sel (d'après Boulanger 1995 ; v. aussi 1779 et 1772, *ib.*). ♦♦ Avec le lexème *salière* "boîte à sel en bois utilisée comme siège dans la cuisine", il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par métonymie, désignant d'abord la boîte à sel en bois intégrée au sein du dit siège – sens qui est peut-être attesté dans notre corpus primaire, une fois (Rem. 1) – puis le siège dans son ensemble. Il s'agit donc d'une évolution sémantique particulière à partir du sens "boîte (généralement) en bois qui sert à préserver le sel employé en cuisine" (v. Lar 1875, 117 > 1904, 502 > 1933, 155 > 1964, 551 > GLLF 1977 > Lar 1985 [précisant "à couvercle"] > TLF 1992 A.2, cit. Dict. XIX^e et XX^e s.). Cet emploi est cependant aujourd'hui sorti de l'usage général (Ø *Le Monde* 2003/2004, Lar 2004, PR 2008). Il a également pénétré les variétés dialectales : le type *sal(i)ère* désignant une "salière en bois" – donc un réservoir en bois (sans précisions ni de sa taille, ni de sa forme, ni d'une éventuelle utilisation comme siège) – est connu surtout dans le nord de la France et dans l'Ouest, essentiellement autour de la Loire (LoireA., Maine-et-Loire, Vend. septentrionale), de même que sporadiquement dans le Centre et le sud-ouest (ALF c. 1184). Il est également bien attesté dans l'Ouest dans les sources dialectales, qui fournissent cependant souvent des définitions ambiguës vu la polysémie du terme définitoire utilisé, *salière* (GachignardMaillezais 1983, SefcoOuest 1994/2004, PiveteaPoit ²2006)⁴⁶⁰ – tout comme de *coffre* (cf. SefcoOuest)⁴⁶¹. Si le diatopisme relevé dans notre corpus primaire ne représente pas un mot-souvenir rural de la langue générale qui aurait été mal élucidé dans les dictionnaires généraux, nous avons probablement affaire à une innovation interne du fr. (frm. ?) sud-occidental (v. ci-dessous), qui est en principe possible dans l'ensemble des régions qui connaissent le référent désigné. ♦♦♦ Le diatopisme désignant un siège en bois contenant une boîte à sel, traditionnellement posé à proximité de la cheminée, est absent du FEW, de la lexicographie générale et des autres sources de notre corpus de référence. Il est inconnu de nos témoins vendéens (Enq. 1) et n'a pas été retenu dans la lexicographie différentielle ni dans les glossaires dialectaux, dans le Centre-ouest (mais v. ci-dessous) ainsi

⁴⁶⁰ V. 'dial.' *salère* s.f. "salière (souvent suspendue dans la cheminée, au sec)" GachignardMaillezais 1983, 230 ; *salère* s.f. Vend., DSèvres, Vienne "salière" SefcoOuest 1994, 183 > *salère*, *sayère* 2004, 419 ; 'fr.' *salière* s.f. / 'poit.' *saunère*, *salère* PiveteaPoit ²2006 s.p.

⁴⁶¹ La définition "coffre à sel" pour la variante *sayère* dans la Vienne et en Char. (SefcoOuest 1994/2004) peut peut-être s'appliquer à une boîte à sel formant siège, vu l'emploi du nom composé *coffre à sel* par Yves Viollier pour désigner cette dernière (cf. Rem. 2 et Enq. 2).

que dans les aires limitrophes, en Loire-Atlantique (Ø Guitteny 1970/1991), en Anjou (Ø Verrier/Onillon) et dans le Centre (Ø Jaubert ²1864). Notre emploi du mot *salière* est pourtant caractéristique d'une large aire du sud-ouest galloroman (Centre-ouest, Aquitaine, Languedoc Occidental). Il est de nos jours employé en français en Vendée en tant que mot-souvenir (Enq. 2), en Charente, à Confolens, tout au moins au 18^e s. (Boulanger 1995), et à l'époque moderne en Dordogne (cf. DRF 1999 ms. > 2001 s.v. *cantou*)⁴⁶², ainsi qu'en Haute-Garonne et dans le Lot (Bibl. Sources gén. [leboncoin]). Il est en outre passé dans le discours dialectal entre Loire et Gironde, comme type dominant dans les localités qui connaissent le référent désigné (ALO ; cf. p.-ê. SefcoOuest ci-dessus [Vienne, Char])⁴⁶³. Les sièges réceptacles peuvent se présenter sous la « forme de tabouret », « en escabot de bois de serizier » ou « en tiroir » (Boulanger 1995 [1755, 1779, 1772]), de chaises ou de fauteuils (Enq. 2) de même que de bancs-coffres (ALO ; Bibl. Sources gén. [leboncoin]). Le diatopisme coexiste avec des particularismes qui désignent également des boîtes à sel servant de siège, par exemple *gabele*, dans l'Ouest (SefcoOuest 2004, 429), ou le type *salignier*, *salignon*, dans le Centre (Jaubert ²1864, 604). D'autres régions encore connaissent des référents proches. Dans quelques localités en Anjou, on connaît par exemple des coffres en bois d'une certaine taille, posés près de la cheminée, qui contiennent le sel mais ne servent pas de siège (Verrier/Onillon 1908, 232).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, REGION (en ce sens), EnqDRF 1994-96 ms., ThibFranceIndex ms. 1996, RézFrance 1999 (ms.), DRF ms. mars2000/juin2000 (en ce sens) ; 1 attest. Dordogne (« au cantou [coin du feu], d'un côté, une salièrre en bois sur laquelle on s'assied pour se chauffer, et de l'autre côté, un cadeyrou [*en note* : petite chaise de paille] », chez Lanaue 1995 [1951]) DRF ms. 1999, 621 > DRF 2001, 209 s.v. *cantou* sens 1 [Réz] ; Ø DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 13/13 inf.) EnqWissVendée 2009 ; Ø BDLP. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1966-1967 [fr. Vend.].

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après *salière* s.f. "boîte à sel" (dep. Rich 1680) [...] apr. *saleira* "réservoir à sel" (13-15^e s.) et 'mundarten' FEW XI, 88a s.v. SALARIUS "zum salz gehörig" 1.b [bezeichnung des salzbehälters] ; Ø Littré, Lar 1875, 1878/1890, DG 1890-1900, GdfC, Lar 1904, 1907, 1933, 1964, 1969/1975 (suppl.), GLLF, Lar 1985, TLF, TL, Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens), *Le Monde* 2003/2004. — *SOURCES COMPL.* : Ø Lachiver 1997 (en ce sens) ; 2 attest. fr. Haute-Garonne et Lot [Languedoc Occidental] (sur leboncoin) Google web (consulté le 13/07/10)⁴⁶⁴.

⁴⁶² L'attestation en Dordogne, que nous avons pu relever grâce aux documents préparatoires informatisés du DRF, n'avait en effet pas été retenue ou remarquée lors des dépouillements.

⁴⁶³ Le référent est en effet inconnu dans de nombreuses localités, dispersées un peu dans tous les départements du Centre-ouest, y inclus en Vendée grosso modo au sud d'une ligne formée par Moutiers-les-Mauxfaits au Sud de La Roche-sur-Yon (ALO c. 696 ; v. aussi Enq. 1-2).

⁴⁶⁴ Annonces sur www.leboncoin.fr/ameublement/offres : « Banc salièrre en bois 50 € », Ameublement Haute-

— *SOURCES REGIONALES* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908, SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, PignonGentePoit 1960, LaChausséeSables 1966, RézVouvant 1976 ; *salière* surtout [sajɛr] type dominant [Centre-ouest] "banc-coffre, banquette sous laquelle se trouve un coffre en bois dans lequel on conserve la provision de sel, la banquette servant de couvercle" ALO 1973 III, c. 696 'les jambages de cheminée ; les bancs-coffres (encadrant la cheminée)' ; Ø Gachignard-Maillezais 1983 (en ce sens), BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986, Arantèle 1986 VI, PiveteaMaraisP 1987 ; cf. [var.] *sayère* Vienne, Char. "saloir, coffre à sel" SefcoOuest 1994, 190 sens 2 > *sayère* s.f. (et *salou*, *salouère* s.m.) "coffre à sel" *id.* 2004, 108 s.v. *coffre* (à sémantisme ambigu) ; Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003, Corbrejaud-Noirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005, PiveteaPoit ²2006. — *SOURCES COMPL.* : Ø Jaubert ²1864 [Centre], Verrier/Onillon 1908 [Anjou], ALF (en ce sens), Musset 1948 [CharM.], Guitteny 1970/1991 [Pays de Retz], Chaigne 1995 ; Confolens [Char] (fr. 18^e s.) "petit siège dont la partie inférieure est aménagée en réceptacle à sel" : « en forme de tabouret » [1755], « en escabot de bois de serizier » [1779] et « de bois en tiroir » [1772] Boulanger 1995, 114.

Garonne Castelnau-d'Estrétefonds (annonce du 13 juillet 2010) ; « *Banc saliere* 320 € », Lot Saint-Céré (annonce du 6 mai 2010) (consulté par l'intermédiaire de Google web). Ø *fauteuil salière*, *banquette salière* Google Livres/web, *banc salière* Google Livres (consultés le 13/07/10).

3.1.5. Divers

Une dernière rubrique rassemble six termes qui sont à valeur abstraite ou relèvent de domaines peu représentés dans l'œuvre d'Yves Viollier (*bourse*, *fagot*, *gravelle*, *raballée*, *ren*, *tricote*).

BOURSE s.f.

FAM., p.-ê. VIEILLISSANT "sac d'emballage en papier" (cf. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. *sachet*

— Dans le discours citant (entouré d'une mise en relief dans le discours citant, en référence à un emploi dans le discours cité) :

– [Élie, paysan guérisseur cherchant des médicaments naturels pour guérir ses vaches de la fièvre aphteuse] : Si vous n'avez pas de levure fraîche, vous avez peut-être de la levure sèche ? / Le rouge gagna le front du grainetier, [qui se vantait de ne jamais manquer de rien, et] qui se ravisa soudain. / – Attendez, dit-il. / Il alla chercher son échelle [...]. Il tendit un sac de papier illustré d'une image en couleur à bords dentelés : / – Est-ce cela que vous cherchez ? / Élie lut : / – Levure de bière séchée de Watreloos. Ça m'en a tout l'air. En avez-vous⁴⁶⁵ une deuxième bourse ? / Tout ce qui était poche [= sachet] était bourse dans la bouche d'Élie. Le grainetier remonta à son échelle. [...] / Élie serra contre sa poitrine les deux paquets de levure d'un air satisfait. Il cligna les yeux : / Vous ne vendez pas de sucre, par hasard ? / Cette fois l'aplomb du vieil homme dérouta le grainetier. / – Je ne suis pas un épicier, déclara-t-il. Mais qu'est-ce que vous voulez faire de cette mixture ? (ViollierBouvier 1998, 149)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : avez-vous une deuxième bourse ? (ViollierBouvier 1998, 149 v. ci-dessus)

REMARQUES. 2) Le diatopisme est rare avec deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, qui affiche de nombreuses attestations de syn. gén. (non répertoriés en raison de leur grand nombre), mais aussi six emplois du syn. *poche* (diat. usuel, v. Com. hist.-comp.). Pour prendre l'exemple de l'entourage cotextuel immédiat, les deux emplois du diat. *bourse* concourent avec deux emplois du diat. usuel *poche* (sur la même page), et avec deux emplois gén., le nom composé *sac de papier* et *paquet* (v. cit. ci-dessus).

RUBR. PRAGM. 1) Le diatopisme, à deux occurrences dans un roman modérément régionaliste (1998), dans le même passage situé dans le Bocage vendéen des années 1920, apparaît d'abord dans le discours direct d'un paysan (guérisseur de bêtes), puis repris pour être commenté dans

⁴⁶⁵ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

la suite immédiate dans le discours citant du narrateur extradiégétique. **2)** Le diatopisme non marqué est glosé lors de son second emploi dans le discours du narrateur à l'aide d'une tournure que nous considérons comme une définition (proche d'une définition ordinaire) à l'aide du recours au verbe *être*, mais qui se rapproche d'un commentaire métalinguistique incident : elle est constituée d'une tournure définitoire (*Tout ce qui était X était Y*), où le diatopisme, en position de rhème (se rapprochant d'une dénomination), est précédé d'un synonyme – le diatopisme usuel légitime *poche* (v. Com. hist.-comp.), qui est en emploi ordinaire mais se rapproche d'une signification (comme le diat. *galette* s.v. *brioche*) – mais en outre suivi d'une proposition qui attribue le diatopisme au locuteur cité dans la phrase précédente (*dans la bouche d'Élie*). La forme *poche* étant nécessairement comprise au sens général par des lecteurs supra-régionaux, son emploi risque de porter à confusion – quoique le cotexte soit suffisamment explicite pour assurer l'intelligibilité du passage, vu notamment l'usage de syn. gén. dans le récit peu avant (*sac de papier*) et peu après (*paquet*). **3.1)** Le diatopisme est en modalisation autonymique, déclaré employé mais en même temps cité comme une dénomination, attribué à un autre locuteur selon le mode 'comme il dit'. **3.2)** Cette attribution ne vise cependant pas nécessairement à restreindre l'emploi à ce dernier de façon exclusive, ni à signaler une distanciation particulière de l'auteur (selon une non-coïncidence du dire). En l'absence aussi d'un marquage typographique et d'un jugement explicite, le diatopisme est visiblement mis dans la bouche d'Élie parce qu'associé au français familier rural (probablement du passé récent) en Vendée, et est donc utilisé pour sa valeur d'authenticité. Cet emploi de *bourse*, absent d'autres romans et passages, est ainsi présenté comme légitime dans le discours parlé familier du personnage, et indirectement de son milieu d'appartenance. **3.3)** Le diatopisme et sa glose discrète visent à authentifier le discours, mais avant tout à attirer l'attention des lecteurs sur l'emploi du mot *bourse* en tant que tel et, par là, sur le personnage, afin de le caractériser comme un paysan différent – distingué par son langage, mais aussi (comme le révèle le cotexte) par sa confiance en lui et son don exceptionnel de guérisseur. Cette caractérisation (servant une fonction narrative) n'est pas basée sur un stéréotype collectif que l'auteur peut présupposer partagé avec la communauté linguistique de la majorité des lecteurs (le diatopisme n'est pas emblématique, ni en Vendée, v. Enq., ni en dehors). Elle se fonde au contraire sur une construction dans le discours d'une association de *bourse* avec le langage rural du passé récent en Vendée – qui est partiellement partagée avec la communauté de locuteurs en Vendée, vu l'évaluation 'vieillissant' par une partie de nos témoins (Enq.).

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu par 8/14 locuteurs vendéens, dont 5 disent l'employer eux-mêmes (nés entre 1930 et 1956, de milieux modeste et cultivé), comme synonyme assez

rare de *poche* (diat., v. Com. hist.-comp.) ; il est ressenti par une partie de nos témoins comme vieillissant : 'aujourd'hui moins fréquent' (4/8). Cependant, les locuteurs ne connaissant pas le mot recherché (2 de milieu modeste, 4 de milieu cultivé) sont tous nés entre 1925 et 1942 sauf une locutrice cultivée née en 1978. Pour sa part, le syn. (diat.) plus fréq. *poche* appartient à la norme régionale : il est considéré comme 'usuel', 'courant' et mot 'dominant' dans l'usage (en Vend.), par des informateurs à caractéristiques sociolinguistiques diverses (y inclus par des locuteurs cultivés ayant vécu dans d'autres régions de France), et déclaré employé par 13/14. Le syn. gén. *sachet*, explicitement dit employé par six de nos témoins, est également largement connu mais moins implanté dans l'usage spontané en fr. de la région que *poche* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ En ce sens sans datation dans notre corpus de référence minimal, mais signalé comme non attesté à date ancienne (RézVendée 2009). ♦♦ Comme le suggère Rézeau, le particularisme a été formé p. ext. à partir du fr. (mod. gén.) *bourse* "petit sac dans lequel on met son argent de poche" (*ib.*) – lui un sens « anciennt. » "petit sac arrondi [...] destiné à contenir les pièces de monnaie [...]" d'où aussi le sens p. anal. "petit sac souple" (Rob sens 4 ; Ø TLF, Lar 2004, PR), qui désigne à l'origine un petit sac en cuir (destiné à contenir de l'argent), attesté depuis l'afr., d'abord sous la forme *borse* (cf. aussi TLF s.v. *bourse*¹ Étym.) – forme qui est aussi attestée à l'époque contemporaine dans le Centre et en Bourgogne (FEW I, 667b), et doit donc jouir d'une extension assez large. On peut émettre l'hypothèse que l'emploi relevé dans notre corpus primaire continue un emploi anciennement plus vaste du type *borse* / *bourse*, restreint en fr. gén. par la suite, ou alors une formation à partir du sens déjà restreint du fr. gén. "petit sac servant de porte-monnaie", avec une extension de sens par son application à un sac non pas en cuir, mais en papier (à aj. à FEW I, 667 BYRSA "peau tannée, cuir" I "bourse (porte-monnaie)", plutôt que *ib.*, 668b BYRSA II.1 "filets"). Il représente donc un diatopisme sémantique. ♦♦♦ Il est bien attesté en Vendée (*ib.* ; aussi Barkan 1961-1962), aussi sous la forme de la var. *borse* (CorbrejaudNoirmoutier 2005). Il s'agit d'un syn. moins fréquent que le diat. usuel *poche* (*ib.* pour une source cachée ; v. aussi DRF, 811-813) – aussi utilisé dans l'œuvre d'Yves Viollier (2000a [1975] : 2x, 1980, 1982, 1998 : 2x). Le diatopisme n'est pas propre à la Vendée, comme le suggère son attestation pour les Pyrénées-Atlantiques (DRF 2001, 12b). Il s'agit probablement d'une innovation du frm. occidental, dont l'extension aréologique et le trajet historico-variétal restent à décrire.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex mais *bourse* « parfois » Pyrénées-Atlantiques (syn. région. du diat. *poche*¹) DRF 2001, 12b *Introduction* ; Ø

DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; "sac d'emballage, en papier ou en plastique" (syn. région. *poche*, gén. *sachet*) RézVendée 2009, 24 ; Δ bien connu (et employé) comme mot légitime vieillissant (reconnu par 8/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *bourse* 'frrég.' Vendée "sacs [sic gram.] en papier" Barkan 1961-1962, 78.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW I, 667b s.v. BYRSA "fell, leder" I "geldbeutel" ; Ø TLF ; Ø mais "petit sac souple" (syn. *enveloppe*, *poche*) Rob sens 4 ; Ø Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004/1999/1992 ; [var. phon.] *borse* s.f. "petit sac – poche [= sachet] de papier" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 18 s.v. *borse* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRéz-Vendée 2005.

FAGOT s.m.

1. FAM., plutôt COUR. "volume important d'un assemblage de fleurs que les bras peuvent contenir et porter". Réf. Ø

— Dans le discours citant :

Elle [la nièce du propriétaire dont tombera amoureux le héros] lui montra, comme un trésor, une extraordinaire coulée sanglante de digitales. Il y en / avait une large bande au bord de l'eau, et de grosses taches, çà et là, en remontant vers le château. [...] / Elle parlait par brusques explosions de gazouillis, comme un oiseau. Il ne se retint pas de couper une énorme brassée, un fagot. Et la fillette fit entendre un reniflement de rire en lui découvrant le visage noyé sous les fleurs. Ils revinrent au panier, qui se révéla trop petit et lourd. Le soleil glissait derrière les arbres, à l'horizon, dans un incendie couleur d'abricot. / – Je m'appelle Élise, dit-elle. / – Moi, Augustin, répondit-il, la voix enrouée. (ViollierSaisons 1996, 67)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Un fagot de marguerites liées d'un brin de paille était posé sur la table de pierre. (ViollierCaraïbes 2000, 19)

2. (P. ext.) FAM. plutôt COUR. "grand nombre". Loc. phrastique *Il y en a des fagots* !

— Dans le discours cité :

Augustin ordonna à Fauvette [la chienne] de ne pas le quitter, et il se précipita de l'autre côté de la haie toute saignante de digitales [afin de ramasser les fleurs pour une fête religieuse]. Il cueillait avec exaltation, couchait les fleurs dans son panier, regrettant de ne pas avoir emporté une faucille. Il y en avait tant ! / – Des fagots ! disait-il, répétant une formule de son oncle Moïse. / Il vit s'approcher les chevaux [du propriétaire du château] d'un pas décidé. (ViollierSaisons 1996, 65)

REMARQUES. 1) Vu les données rassemblées par enquêtes, en Vendée et ailleurs (Enq. 1-2), les emplois répertoriés ci-dessus représentent probablement des diatopismes de statut (v. aussi

TLF et Rob). L'emploi du lexème *fagot* dans l'exemple mis en relief au sens 1 désignant une brassée de taille considérable représente selon nous un superlatif du fr. gén. *brassée* (1996) en son sens usuel "quantité ou volume que les bras peuvent entourer, contenir et porter" (cf. TLF B.1), alors que l'emploi non mis en relief peut être considéré comme un emploi synonymique de fr. gén. *brassée*, et quasi-synonymique de *bouquet* (2000b). **2)** Pour ce qui est du sens 1, nous n'avons pas trouvé de syn. gén. dans quatre romans dépouillés (1996, 2000b, 2001, 2009), mais bien une attestation du fr. gén. *brassée* en parlant d'herbe (donnée aux lapins) (2007, 54), et sept attestations du quasi-syn. *bouquet* (du sens 1) au sujet de fleurs différentes (1996, 161 ; 2000b, 19, 49, 56 ; 2001, 356, 424 ; 2009, 157) – dont deux dans le discours rapporté (2001 2x) – et aussi un emploi méton. où *bouquet* désigne autant un "assemblage matériel composant une forme harmonieuse" (proche du sens 1) qu'un "grand nombre de quelque chose" (proche du sens 2) : « Des bouquets d'étoiles » (1998, 116). Le diatopisme coexiste avec des emplois au sens gén. du lexème *fagot* (cf. TLF A), par exemple dans le corpus primaire au sujet de fournille (2000b, 32) et de sarments (2001, 324).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, dans deux romans modérément régionalistes qui appartiennent à une même trilogie (1996, 2000b), est mis en relief à deux reprises dans le premier des deux. Il apparaît alors d'abord (au sens 2) dans le discours cité du héros Augustin, écolier orphelin qui grandit chez son oncle agriculteur dans le Bocage vendéen, puis deux fois dans le discours citant d'un narrateur extradiegetique (au sens 1) (1996, 2000b). **2.A)** Lors de son premier emploi, le diatopisme mis en relief figure dans le discours direct dans une phrase exclamative (*Des fagots !*), fournissant une précision, voire une correction de l'élément *tant* dans la phrase exclamative qui le précède – *Il y en avait tant !* – dans le discours citant. Le diatopisme n'est pas marqué mais suivi d'une tournure de citation qui l'attribue au héros à l'aide du verbe pragmatiquement neutre *dire* au passé (*disait-il*). Cette tournure est en outre complexifiée par un complément verbal postposé, qui présente le diatopisme comme ayant été repris à l'oncle du héros, l'ancrant par là dans la région (*répétant une formule de son oncle Moïse*). **3.A)** Le diatopisme, en emploi autonymique par son attribution au discours direct, dans lequel il figure en fonction de thème, est explicitement cité non pas pour caractériser un des personnages (Augustin ou Moïse), mais pour sa valeur d'authenticité, cité selon le mode 'comme il disait'. L'emploi et la modalisation du diatopisme visent ainsi à augmenter l'authenticité du discours, mais aussi indirectement à illustrer la transmission de l'usage, de génération en génération, et à signaler le rôle de modèle que joue l'oncle pour l'orphelin Augustin (qui préférera dans la suite narrative le métier d'agriculteur à celui d'instituteur). Le diatopisme est en outre utilisé pour sa valeur d'expressivité puisqu'il corrige une formulation préalable (qui assure quant à elle

l'accessibilité du passage) dans une phrase exclamative qui se veut expressive, et vise par là aussi à augmenter la vivacité et expressivité du discours. **2.B)** Lors de son second emploi deux pages plus loin, dans le discours citant, le diatopisme est également non marqué, mais cette fois-ci glosé sous forme d'une définition : une périphrase générale hyperonymique qui le précède en juxtaposition, avant une virgule ; il est en outre modalisé à l'aide de l'adjectif superlatif *énorme* (*une énorme brassée, un fagot*). **3.B)** Le diatopisme, alors en modalisation autonymique, à la fois commenté et utilisé (en emploi référentiel), se rapproche d'une dénomination qui figure en fonction de rhème et dit très implicitement 'comme on dit'⁴⁶⁶. **3.A-B)** Les deux mises en relief attirent moins l'attention sur le diatopisme et sur l'usage en Vendée que la majorité des diatopismes mis en relief dans l'œuvre d'Yves Violier. Le particularisme est essentiellement employé pour sa valeur d'expressivité, comme une sorte de superlatif, de *brassée* (au sens 1) et de *beaucoup* (au sens 2), en raison de la plus grande précision qui lui est accordée par rapport aux hyperonymes qui le précèdent. En termes de ses caractéristiques pragmatiques, outre la fonction référentielle intrinsèque du diatopisme, le but d'authentification du discours est secondaire et se limite à son premier emploi. Les mises en relief apparaissent toutes les deux dans un passage qui, sur trois pages (1996, 65-67), prépare la rencontre des deux orphelins, le petit Augustin et la nièce du château, et ainsi une longue histoire d'amour que présente la trilogie des *Saisons de Vendée* (1996, 1998, 2000b).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu comme un mot familier en Vendée par 8/12 locuteurs dans les différents emplois attestés dans le corpus primaire (locuteurs de milieu modeste ou moyen, âgés de 42 ans ou plus), et déclaré employé par 7/8. Il est ainsi déclaré inconnu de témoins qui sont de milieu agricole (1/4), de milieu cultivé (2/4) ou jeune (étudiante de 22), ainsi que par un témoin supplémentaire (agriculteur apprenti de dix-neuf ans). Trois locuteurs le disent particulièrement fréquent dans la tournure impers. *il est fagoté* "il y en a à foison". Il est en outre déclaré utilisé (selon les contextes) à côté des syn. (gén.) *brassée* (3/8) et (diat.) *bouillée** (1/8), de même que à *foison* ou *beaucoup* (3/8) (EnqWissVendée 2009). **3)** Au sens 2, le diatopisme mis en relief est reconnu, et dit connu mais rare, par 5/13 locuteurs non vendéens de régions autres que le Centre-ouest (Lyon, Isère, Savoie), dont deux l'avaient pris pour un emploi bizarre. Alors qu'une autre locutrice (Bordelaise de 26 ans) le récuse, un témoin à grande mobilité géographique en France l'a observé exclusivement à Bordeaux, où elle l'a entendu couramment. Le lexème *fagot* est en

⁴⁶⁶ Le diatopisme n'étant pas directement traduit par la périphrase générale qui le précède, il s'agit d'un cas qu'une nomenclature plus restrictive aurait permis d'éliminer. D'autres cas comme celui des diatopismes *bouts de billets* et *vêlé*, et un emploi de *bouillée*, moins ambigus, ont ainsi été exclus de notre nomenclature (v. chap. 2.5.1).

outré déclaré connu comme un emploi quasi-équivalent de *brassée* / *bouquet* par 1/6 (une jeune Vosgienne), mais inconnu de trois autres Vosgiennes, une locutrice du Nord et une jeune Bordelaise (EnqWissFrancoph 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Des deux emplois mis en relief dans notre corpus primaire, le sens 1 est non relevé dans les sources écrites consultées, et le sens 2 figure seulement comme un emploi « fam. » dans le Robert, sans marquage diatopique. ♦♦ Le sens 1 représente un emploi métonymique formé à partir du frm. *fagot* "assemblage d'objets quelconques liés en faisceau", lui-même attesté dep. Ac ¹1694 (FEW III, 364b ; TLF B, Rob sens 2) – lui-même un dérivé méton. du frm. *fagot* (attest. dep. afr.) "faisceau de menues branches [...]" (FEW III, 364a *FACUS "faisceau, botte") – comme aussi le diatopisme sémantique au sens 2, formé par métonymie et lexicalisation du syntagme verbal. ♦♦♦ Les emplois mis en relief dans le corpus primaire, étant aussi connus en dehors du Centre-ouest – où ils semblent peu usuels – mais étant employés couramment en Vendée (Enq.1-2), semblent représenter en Vendée des particularismes de fréquence.

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ très bien connu et employé, fam., légitime (reconnu par 8/13 inf.) EnqWissVendée 2009.

— SOURCES GENERALES : sens figuré à aj. après frm. *fagot* "assemblage d'objets quelconques liés en faisceau" (dep. Ac ¹1694) FEW III, 364b s.v. *FACUS "bündel" [sens secondaires] ; Ø mais [pour sens 1] (*p. anal.*) "assemblage, paquet de choses liées ensemble" (dep. av. 1571 dans *fagot de paille*) TLF B (cit. Estaunié 1896) ; [pour sens 2] [sans marquage diat.] loc. fam. *il y en a des fagots* "il y en a beaucoup" Rob sens 1 (cit. San-Antonio, auteur isérois de romans populaires décédé en Suisse) ; Ø Lar 2004, PR 2008 (en ce sens).

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, Femmes-RézVendée 2005.

COUR. "dépôt de sels minéraux contenus dans le vin, composé essentiellement de bitartrate de potassium, qui se colle aux parois des barriques sous la forme de cristaux durcis". Réf. *tartre*. Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant :

Les pères [...] reconnurent leurs douelles, leurs cercles, leur barrique. Ça sentait la gravelle¹ [orig.]. Ils en eurent la langue asséchée. [en note : 1. Gravelle : dépôt des sels minéraux contenus dans le vin.]⁴⁶⁷ (ViollierCabane 1982, 29)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : barriques au ventre lourd de gravelles (ViollierMariennée 1980, 80) / Le nez dans la gravelle [...] Je reconnaissais le [bon] vigneron à sa gravelle [...] rien qu'avoir mon nez dans cette bonne gravelle, j'étais déjà à moitié gris. (*ib.*, 116 3x) / en caressant la gravelle [sur la barrique] avec admiration (ViollierCabane 1982, 30) / L'atelier [de tonnelier] sentait bon le tanin du bois et de gravelle, la fumée des copeaux de châtaignier en train de brûler dans le poêle. (ViollierBouvier 1998, 52)

REMARQUES. **1)** Le troisième emploi du diatopisme (1980, 116) désigne peut-être plus précisément une odeur de cave à vin (il s'agirait donc d'un empl. méton.). **2)** Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire. Celui-ci affiche cependant trois attestations du quasi-synonyme gén. *lie (de vin)* désignant le dépôt épais du vin au fond de contenants autres que des barriques, en particulier de bouteilles (1974, 12 ; 1979, 76 > 1997, 60 ; 1986, 263).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à sept occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (1982) – apparaît dans trois romans des années 1980 et 1990, à orientation régionaliste, marquée et modérée (1980 4x, 1982 2x, 1998). Il figure toujours dans le discours citant, qui textualise une fois la présence du personnage narrateur dans l'extrait tiré de ViollierMariennée (1980, 116), dans des passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'une périphrase hyperonymique (*dépôt des sels minéraux contenus dans le vin*). **3)** La note ayant été ajoutée par l'éditeur (v. note ci-dessus), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques particulières.

⁴⁶⁷ La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 12/14 locuteurs enquêtés, et déclaré employé par 9/12, de même que par un témoin supplémentaire, agriculteur dans la quarantaine du nord de la Vendée. Il est utilisé de façon quasi-exclusive comme un terme légitime, au sens de "dépôt durci de sels minéraux contenus dans le vin (qui reste au fond d'une barrique vidée, ou d'une bouteille de vin)". Le mot *lie-de-vin* est déclaré connu mais peu utilisé et ressenti comme moins précis. Pour certains, le mot désigne exclusivement le dépôt durci de sels minéraux au fond d'une barrique (4/12), en opposition au nom composé *lie-de-vin* utilisé pour désigner le dépôt minéral au fond d'une bouteille. Le mot *gravelle* est explicitement distingué de la *pouche* "dépôt humide de mare de vin au fond d'une barrique" par cinq locuteurs (cf. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009). **2)** Les 12/12 locuteurs d'autres régions que la Vendée récusent l'emploi de *gravelle*. Ils sont originaires de Paris (quatre), de Belgique (un), de Bretagne (deux), de la Manche (un), d'Isère (trois) et de Lorraine (un), tous dans la quarantaine ou cinquantaine sauf une jeune Iséroise âgée de vingt-cinq ans et un jeune Breton âgé de dix-neuf ans environ. Les locuteurs utilisent spontanément surtout le terme générique *dépôt* et/ou *lie(-de-vin)*, sauf un locuteur (Lorrain) qui utilise le terme *souque* en référence aux cristaux au fond d'un verre ou d'une bouteille de vin (Ø TLF). Pour ce qui est du terme *gravelle*, un locuteur (Isérois) (qui connaît aussi *gravette*, cf. Com. hist.-comp.) connaît et utilise le terme médical "caillou, lithiase", et un (Parisien) le connaît comme un terme technique utilisé par les cimentiers pour désigner le sable et les graviers que l'on mélange pour faire du ciment (cf. Com. hist.-comp.). Selon un sondage auprès de sept viticulteurs âgés dans la trentaine et quarantaine, le mot utilisé spontanément pour désigner le dépôt cristallin dans les barriques est unanimement *tartre*, le terme officiel (de référence) étant *bitartrate de potassium*. Suite à notre demande explicite au sujet de l'usage de *gravelle*, celui-ci est récusé par quatre viticulteurs de Rhône-Alpes : trois d'Isère et un de l'Ain – dont le dernier produit pourtant un vin appelé *Gravelles*, comme leur village (noms non transparents pour le témoin). Le mot est au contraire reconnu comme bien employé en Anjou au sud de la Loire, usuel entre viticulteurs en Bourgogne où il est ressenti comme caractéristique de la région et comme étant aussi d'usage dans l'Ain, mais seulement chez les viticulteurs âgés (EnqWissFrancoph 2010).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le type lexical est attesté au sens de "lie (de vin)" depuis le 14^e s., sous la forme mfr. *gravele* (Antid Nic, d'après FEW IV, 255b *GRAVA > TLF s.v. *gravelée* Étym.)⁴⁶⁸. Ce sens est encore retenu dans la lexicographie générale encyclopédique à l'époque

⁴⁶⁸ Wartburg définit le mot suite à Gay 1398 (1882, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*), qui donne la déf. "lie de vin séchée, tartre" mais cite un texte lat. qui recourt au lat. tardif *gravella*.

contemporaine jusqu'à Lar 1948, mais est absent des bases de données consultées (Ø FRANTEXT, BHVF) et de deux dictionnaires portant sur le vin (Ø Chatelain-Courtois 1984, Coutier 2007), et a disparu des dictionnaires courants les plus récents (Ø GLLF, TLF, Rob, Lar 2004, PR)⁴⁶⁹. En français général contemporain, *gravelle* désigne le calcul rénal et la lithiase, selon un emploi médical (v. Enq. 2), qualifié de « vx » (PR), voire « vieilli » pour ce qui est de la désignation de la maladie (TLF). ♦♦ Le sens relevé dans notre corpus primaire représente un diatopisme sémantique formé à partir du sens *gravele* (afr., mfr.) "sable, gravier ; grève" (cf. FEW IV, 255a, TL 1960, Gdf 1885, 340 *gravele*¹) – lui-même formé par suffixation sur l'afr. *grève* (cf. FEW IV, 254a ; TLF *grève*¹). Il s'agit probablement d'une formation métaphorique par analogie de la taille et de l'apparence des fragments naturels qui constituent le sable, le gravier et le tartre. Le sens de *gravelle* "sable, gravier" est quant à lui de nos jours sorti de l'usage général en frm. en France, mais est utilisé dans le domaine des travaux publics tout au moins à Paris (Enq. 2 ; aussi "gravier" « région. (Canada ; critiqué) » empr. à l'angl. d'après PR 2008). Si les attestations anciennes de notre diatopisme désignant la lie-de-vin ne sont pas suffisamment nombreuses et pas assez sûrement localisées, les données rassemblées (aussi ci-dessous) signalent qu'il s'agit probablement d'un archaïsme de l'ancienne langue générale, à moins que nous ayons affaire à une innovation du moyen français d'une aire méridionale qui aurait pu faire son entrée dans la lexicographie générale grâce à son extension large et à son usage dans le registre viticole. ♦♦♦ Outre les attestations en mfr. et frm., le FEW a relevé *gravelle* pour désigner la lie-de-vin dans le dialecte en Charente et dans le Centre (SeudreS., centr.) ; il relève cependant d'un type de plus large extension, d'une aire méridionale (frprov., npr., bas-limousin) (FEW IV, 255b). Il est également attesté dans les relevés dialectaux récents en Charente, Vendée et Vienne au sens relevé dans notre corpus primaire (SefcoOuest), mais selon l'ALO au sens plus vaste de "lie-de-vin" seulement à Saint-Fraigne en Char. – le type majoritaire en Vendée et dans les DSèvres étant *pouche* (aussi connu en CharM.) (ALO, RézOuest 1984, 228) ; ce dernier est cependant sémantiquement distinct en Vendée selon nos témoins (Enq. 1). Le type *gravelle* est aujourd'hui ressenti comme légitime, général, dans ce département, sans association à un usage dialectal ou populaire : il fait partie de la norme régionale dominante pour désigner le dépôt des sels minéraux contenus dans le vin au fond d'une barrique (comme dans le corpus primaire), mais

⁴⁶⁹ Le type *gravelle* est bien accueilli dans les dictionnaires généraux du frm., notamment encyclopédique à l'époque contemporaine : il y figure depuis Trévoux (Trév 1752 ; cf. Littré 1874, Lac 1876, GdfC, DG) jusqu'au *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* de 1983 (mais Ø Lar 1907) ; ce dernier le définit comme un terme technique œnologique sans restriction d'emploi diatopique "tartre, dépôt naturel de bitartrate (tartrate acide) de potassium, favorisé par le froid et d'aspect cristallin" (cf. « écon. rur. » Lar 1872/1901/1930 ; sans marquage Lar 1922/1948 ; « œnol. » Lar 1962/1983 ; aussi 'rural, du passé' Lachiver 1997, sans indication de sources).

aussi dans d'autres contenants (bouteille, verre) (Enq. 1)⁴⁷⁰. Le diatopisme est au contraire inconnu de nos témoins d'autres régions (Enq. 2). Dans le registre de spécialistes, viticulteurs, il est au contraire aujourd'hui usuel en Bourgogne et bien employé en Anjou au sud de la Loire, mais vieux dans l'aire lyonnaise (Enq. 2). Il ne figure pas jusqu'alors dans la lexicographie différentielle, où l'on trouve cependant le diat. *gravette*, synonymique de *gravillons*, usuel en français dans les Hautes-Alpes et en Provence (DRF, 425 s.v. *-et, -ette* 2.3 s.f. en *-ette* [Ammann/Réz])⁴⁷¹. Le particularisme a aussi donné lieu à des dérivés verbaux, attestés dialectalement : le FEW a relevé *gravala* "s'attacher aux parois" dans le canton de en Suisse (Blon.), et *égraveler* "débarrasser les futailles de leur gravelle" en CharM. (saint.) – où le diatopisme figure en source cachée dans le discours métalinguistique (FEW IV, 255b). Le substantif a dû avoir une très bonne assise à partir des 14^e/15^e s., comme le signale aussi la formation métonymique du dérivé *gravelée*, d'abord dans le nom composé *cendre gravelée* mfr., frm. "lie de vin brûlée" (dep. 1534), puis par ell. *gravelée* s.f. (dep. 1549 [dans une trad. fr.-lat.], Reims *graveleuse*) (FEW IV, 255b ; Littré 1863-1872 dat. de 1585 ; « écon. rur. » Lar 1872 > 1901, [sans marquage] Lar 1922 > 1948 ; aussi GdfC 1892, Hu 1950, GLLF 1973 dat. du déb. 16^e s., TLF). Le dérivé est particulièrement bien représenté dans la lexicographie générale des 17^e/18^e s. sous sa forme composée (Féraud 1761, Ac ⁴1792) de même qu'en emploi substantival (Richelet 1680, Furetière 1690, Corneille 1694, Trév 1743-1752).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRF-Compl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ cour., dominant, légitime (reconnu par 13/15 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1963, Duguet 1995.

— *SOURCES GENERALES* : *gravelle* mfr. (dep. 1398 [Gay 1882]), frm., SeudreS, centr. [CharM., Centre] "lie de vin séchée, tartre" FEW IV, 255b s.v. *GRAVA ; Ø TLF, mais *gravele* "lie (de vin)" dep. 14^e s. (*Antidotaire Nicolas*) TLF s.v. *gravelée* Étym. ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : "espèce de tartre qui se fait à Paris & à Lyon" Trév 1752 suppl. ; Ø Ac ⁴1792/⁸1932/⁹2000 ; "nom donné à la lie de vin desséchée" Littré 1874 s.v. *gravelle* sens 3 ; « écon. rur. » "lie de vin desséchée" Lar 1872 > « écon. rur. » "tartre ; lie de vin desséchée" Lar 1901 > « écon. rur. » Lar 1930 (mais Ø Lar 1907) ; *gravelle* Lac 1876 (dans une cit.) ; "tartre de lie de vin desséchée" (« tartre, c'est gravelle de vin », *Grant Herbar*) GdfC 1892, 720 ; *gravelle* "tartre, lie de vin desséchée" DG 1890-1900 II,

⁴⁷⁰ On trouve aussi des toponymes *La Gravelle*, *Les Gravelles* (aussi Enq. 2) ; Charente-Maritime, ils sont rattachés à [fr.] *grave* "sable, gravier" par Musset (1932, 212), ou à un type ancien **gravelle* "côte, pente raide" qui serait dér. de franc. *KRAWA "griffe", par Duguet (1995, 13).

⁴⁷¹ Ø TLF, PR 2008, RézVendée 2009 ; mais *grevette* s.f. « région. (Aisne) » "terre de qualité inférieure, faite de sables graveleux" TLF s.v. *grève*¹ Rem. (cit. H. Bazin 1949). Le diatopisme *gravette* est cependant aussi connu en Isère (cf. Enq. 2) et également attesté dans notre corpus primaire au sujet d'une cour intérieure en Vendée (2008, 155). Celle attestation appelle à une actualisation de son aire d'emploi, et éventuellement à une reconsidération de l'hypothèse d'un emprunt à l'occ. *graveto*, que propose le DRF.

1192b [17°–19°] ; [sans marquage] "tartre ; lie de vin desséchée" Lar 1922 > 1948 ; « œnol. » Lar 1962 > 1983 ; Ø Hu, TL 1960 [afr.], GLLF, Clément 1981, Chatelain-Courtois 1984 ; 'rural, du passé' [sans local.] "dépôt qui ressemble à du sable très fin et qui est surtout visible dans les vins blancs. / Nom donné à la lie de vin desséchée" Lachiver 1997, 901 sens 1 ; Ø Coutier 2007, FRANTEXT (les 116 attest. chez 54 auteurs concernant des sens différents), BHVF, DMF2009 s.v. *gravelle*¹⁻² (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *gravèle* s.f. "tartre qui se dépose sur la paroi d'un tonneau" SefcoOuest 2004, 447 s.v. *tartre* (sans local., mais Vend., Vienne, Charente, 1993, 156 sens 3) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, Favraud 1884 [DSèvres], Verrier/Onillon 1908 [Anjou], GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908, Musset 1932, ALG 1956 II, c. 323 'fleurs du vin' en marge : 'lie du vin' [Gascogne] ; Ø SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, Pignon-GentePoit 1960, LaChausséeSables 1966 "Vendange et vin", RézVouvant 1976 ; *la gravèl* [gravèl] Saint-Fraigne (arr. d'Angoulême, Char.) "la lie (du vin)" ALO 1971 I, c. 219 'le robinet', en marge 'la lie (du vin)', GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, BéaParlange VI 1986, GautierContes-Vendée 1986, ALLOr 1986 III, c. 884 'lie de vin ; tartre' [Languedoc Oriental], PiveteaMaraisP 1987, Pelmont 1994 [DSèvres], Rézeau 1994c [Poit. 1808-1825], Perreaudeau s.a. [MaraisV].

RABALLEE s.f.

FAM., plutôt RARE "mouvement rapide et violent d'un objet qui vole". Réf. / Syn. gén. Ø

- ◆ [Appliqué au mouvement d'un objet dur ou coupant venant heurter un autre corps]
 - Loc. verb. *couper qqc d'une raballée de dail**
 - Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Faites attention, le père, attachez bien vos affaires, autre- / ment je serais foutu de vous couper le boursicot [= petite bourse, ici corne de vache ou couilles] et le bezeau [= pierre à aiguiser ou pénis] d'une raballée de dail. (ViollierCabane 1982, 73sq. ; pour le cotexte, v. aussi s.v. *cau*)
 - [Sans compl. d'obj.]
 - Sans mise en relief (dans le discours citant) : Comme il baisse la tête, une raballée derrière la nuque. Le bourgeois est par terre. (ViollierLoups 1985, 55)
- ◆ (*En part.*) [appliqué au vent ou à ce qui est entraîné par le vent]
 - [Suivi de la prép. *de* introduisant un qualificatif] Synt. *raballée de dail*
 - Dans le discours citant :

Allez donc vous faire entendre, vous avec ces « raballées de dail », ces grands coups de faux du vent sur les bords d'eau. Ils étaient face à face, le capitaine des gendarmes avec son bicorné

et celui de Château-Fromage [le paysan-meunier] avec son bonnet à pompon. Ils se regardaient. (ViollierLoups 1985, 20)

- [id.] Synt. *raballées de feuilles*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : La mémé [dans son cercueil] glissa dans le trou avec une raballée de feuilles mortes [entraînées par une rafale de vent]. (ViollierLoups 1985, 223)

- [id.]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : les grandes raballées du vent (ViollierLoups 1985, 248)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme expressif couvre des champs sémantiques plus larges que les lexies de la langue générale, qui peuvent syntagmatiquement venir remplacer le diatopisme en tant qu'hyperonymes, variables selon les contextes (aussi Enq. 1) : *coup* pour le sens premier et au sens part. dans la locution *raballée de dail*, *rafale* dans l'emploi dernier (1985, 248), et *volée* dans la locution *raballée de feuilles* (1985, 223). **2)** Avec cinq occurrences, le diatopisme est très rare dans le corpus primaire, aussi par rapport à des hyperonymes que nous avons comptés de façon systématique lorsqu'ils sont utilisés en référence au vent (sens part.), affichant 64 occurrences au total. On rencontre ainsi six attestations de quatre noms composés imagés qui intègrent l'hyperonyme général *coup*, affichent des emplois expressifs comparables au diatopisme : *coup de gueule* (1986, 115 pl.) et *coup de barre* (1986, 116), *coup de bélier* (1986, 195 ; 2000b, 355), et *coups de boutoir* (1972, 79 ; 1988, 152). Les autres 58 emplois quasi-synonymiques, variables selon les emplois, se répartissent sur sept unités lexicales, dont trois concentrent 54 des attestations. On rencontre quinze fois *bourrasque (de vent)* (1979, 26 ; 1982, 45 ; 1988, 251 ; 1989, 60 ; 1998, 235 ; 1999, 12, 150 ; 2001, 19, 61sq., 200 ; 2000b, 256, 379 ; 2002, 12, 209 ; 2003, 59) – trois fois au pluriel (1999, 2001, 2000b) – douze fois *coup de vent* (1972, 20 ; 1988, 104, 251 ; 1994, 208 ; 2000b, 355 ; 2001, 39, 97, 165 ; 2002, 68, 98, 115 ; 2003, 12) – dont trois fois au pluriel (1988, 1994, 2001) – et vingt-sept fois *rafale (de vent)* (1972, 167 ; 1986, 44 ; 1988, 114, 251 ; 1992, 16, 125 ; 1994, 77, 208 ; 1996, 52, 123, 124, 166, 267, 293, 337 ; 1998, 17 ; 1999, 11 ; 2001, 71, 224 2x, 251, 277, 278, 302 ; 2003, 55, 58 ; 2008, 125) – dont douze fois au pluriel (1988, 1992, 1994, 1996 4x, 1998, 1999, 2001 3x) et une fois dans le discours direct (2001, 71). Suivent quatre emplois sporadiques : *passée de vent* (1986, 168), *poussée du vent* (2001, 126), *ruée de vent* (1986, 156), et *tapage du vent* (dans des branches) (2002, 170).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1985), apparaît dans deux romans des années 1980, à orientation régionaliste

marquée (1982, 1985 4x). Il figure toujours dans le discours citant, sauf un emploi dans le discours direct d'un paysan âgé, Tchic-ouf, qui s'adresse à son ami dénommé Chacun, en moquerie gentille (1982, 74). **2)** Lors de la mise en relief du diatopisme, dans un autre roman proprement régionaliste, historique (1985), dans la locution *raballée de dail* (sens part.). Celle-ci est à la fois marquée, à l'aide de guillemets (« *raballées de dail* »), et glosée, à l'aide d'une définition. Cette dernière, accordée à la syntaxe de la phrase, suit la locution diatopiquement marquée après une virgule et le démonstratif pluriel *ces* (qui précède aussi le diat.), et est constituée d'une définition de type lexicographique (*grands coups de faux du vent*), en outre complétée d'une localisation (*sur les bords d'eau*). **3)** La locution diatopiquement marquée est en modalisation autonymique, à la fois déclarée employée et mise à distance. Le but de sa mise entre guillemets est de la signaler comme une locution qui n'appartient pas à l'usage général ('non-coïncidence du discours'), plutôt que de mettre en garde le lecteur devant un sens métaphorique. Elle est néanmoins citée, implicitement selon le mode 'comme on dit'. Le diatopisme est considéré comme inaccessible au lecteur visé puisque défini de façon explicite, et pourtant utilisé et rendu acceptable par son marquage et glosage. Vu aussi son intégration dans une locution expressive (métaphorique), il est pour l'auteur doté de valeurs d'authenticité et d'expressivité et utilisé pour augmenter l'authenticité et l'expressivité du discours – implicitement aussi pour ancrer le discours dans la région, en Vendée. L'emploi du diatopisme permet ainsi de décrire la violence du vent au bord de la rivière du Yon, et donc la difficulté d'échange entre les gendarmes et les paysans en colère – dans un passage qui met en scène le début des conflits de la guerre de Vendée en 1793 dans les environs de La Roche-sur-Yon.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré connu, par 1/12 locuteurs – un agriculteur (non dialectophone, dans la cinquantaine) du centre-ouest de la Vendée, dans le Bocage vendéen, autant en référence à un coup donné avec un objet dur qu'en référence au vent ou aux feuilles. Certains proposent le syn. (diat.) *rabattée*⁴⁷² (2/12) ou le syn. (gén.) *volée*

⁴⁷² Ø TLF, RézOuest 1984, DRF/DRFIndex, MourainRézMaraisV 2003 (et VaudoréBocageV 2003), RézVendée 2009 ; mais *rabatée* Vienne "coups de bâton" Ø LalannePoit 1867, 222 ; *rabâtée* s.f. Anjou "correction et coups infligés à un enfant", « fig. » "morale, réprimande sévère" (syn. *rabâte* [= Anjou volée de coups, fig. leçon sévère]), "grande quantité" (*une rabâtée de pommes*) Verrier/Onillon 1908, 170 ; *rabâtée* s.f. Centre "foulée, quantité" (p.ex. de monde, de fruits) Jaubert ²1864, 555 (et *rabat* s.m. "ce qu'on rabat, ce qu'on diminue sur une quantité, sur un prix, sur une somme d'argent", *ib.*).

V. aussi *rabater* v. "frapper, heurter à une porte, faire du bruit" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 333 > *rabâter* "frapper, heurter, faire un bruit extraordinaire" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 237 ; [rabatej] v. intr. "frapper, cogner, faire du bruit" SvensonMaraisV 1959, 201 ; 'frrég.' Vendée "faire du tapage" Barkan 1966-1967, 141. Ce verbe attesté depuis l'a. norm., en fr. en Poitou depuis 1527, et au niveau dialectal, notamment dans l'Ouest, depuis le 18^e s. (MourainRézMaraisV 2003, 237 [Réz]), est aussi utilisé en frm. usuel en Vendée, p.ex. par le conteur vendéen Yannick Jaulin (1999 [1995]) dans ses sketches, en emploi synonymique de *battre*

s.f., en référence au vent, aux feuilles, et aussi à un coup de faux (2/12). Nos témoins signalent cependant l'emploi courant du subst. fém. *raballe* (v. Com. hist.-comp.) – désignant un type de râteau (3/12) ou une "raclette pour tirer le sable et le béton" (2/12) – de même que du verbe *raballer* (4/12) (v. Com. hist.-comp.). Ce dernier est utilisé en agriculture au sujet du foin, lors des battages (syn. gén. *racler*), selon deux agriculteurs âgés, mais aussi dans l'usage courant aux sens de "remuer [= racler] la terre", "tirer (vers soi)" et "ramener / traîner ses jambes", comme le précisent deux locuteurs dans la quarantaine (de milieu modeste et rural) ainsi qu'un témoin supplémentaire, lycéenne de seize ans. Un autre témoin supplémentaire, âgé, de milieu cultivé (ClM), signale le sens plus restreint "tirer les cendres vers soi avec un raballant [= rouable]", et ajoute qu'il a donné lieu à la formation d'un nom propre de famille *Raballand* (EnqWissVendée 2009). 2) Yves Viollier confirme que *raballée* au sens de "volée", mis en relation avec le verbe *raballer* "traîner par terre", est régulièrement utilisé en Vendée, du moins dans le Bas-Bocage vendéen, dans tous les emplois du corpus primaire (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme est absent des sources consultées aux sens de notre corpus primaire, mais apparaît sous la forme *rabalée* s.f. avec le sens proche de "foison" en poitevin depuis le 17^e s. (poit. Drouh, d'après FEW X, 5a *RABB- I.3.b.γ), puis en Vendée dep. 1809 (LaRévellièrreMontaigu ; cf. MCelt 3, 395, FEW X, 5a). ♦♦ Le sens de *raballe* s.f. "frottée de coups" étant déjà attesté chez Rabelais (« [a]vec belle saulce de raballe », d'après Verrier/Onillon 1908, 169, aussi pour la déf. [cit. *Pantagruel*, Livre II, chap. XII]), il est possible que *raballée* "volée, coup de quelque chose de violent" représente un diatopisme lexématique formé par dérivation suffixale. L'attestation du sens de *raballe* chez Rabelais étant isolée, on évoquera aussi l'hypothèse d'une évolution sémantique depuis *raballée* au sens de "foison, grande quantité d'une chose" (cf. ci-dessus et ci-dessous). Il s'agirait donc d'un diatopisme sémantique formé par glissement de sens (métonymique) "beaucoup (d'une chose)" > "grande volée, grand coup (d'une chose)", avec maintien des sèmes /+ volume/ et /+ excès/, et ajout de ceux de /+ choc/, /+ violence/ et /+ acte momentané/ – pouvant s'appliquer à des coups donnés par des objets durs ou coupants, autant que par le vent (notre sens part.). L'emploi de *raballée* "grande quantité" a, quant à lui, dû être dérivé par métonymie du sens de "(quantité de) ce qu'on ramasse ou peut ramasser avec une raballe [= type de râteau] (notamment des grains)" (cf. SimonneauElle 1989 > FEW X, 5a ; VaudoréBocageV 2003 [av. 1847])⁴⁷³. Ce dernier emploi de *raballée* représente probablement

(selon un dépouillement personnel).

⁴⁷³ Le diatopisme *raballe* s.f., rattaché à un ancien bas-francique-gotique-longobard RABB- (FEW X, 5a et 6b I),

quant à lui un emploi substantival du part. passé fém. de *raballer* "rafler, ramasser ce qui est par terre, avec une *raballe*"⁴⁷⁴. Le diatopisme *rabalée* aux sens de notre corpus primaire représente très probablement une innovation du frm. dans l'Ouest. ♦♦♦ Il est bien employé et légitime en Vendée selon les personnes qui le connaissent (Enq.) et relève d'une famille lexicale productive, caractéristique du Centre-ouest. En effet, dans celle-ci, *rabalée* est bien attesté au sens de "grande quantité, grand nombre (de choses ramassées)", anciennement (v. ci-dessus) de même qu'à l'époque contemporaine, dans la partie occidentale du Centre-ouest (Vend., Elle, bgât., Acript, ChefB., saint., St-Seurin, SeudreS) (FEW X, 5a-b ; aussi VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]), et ce jusqu'à nos jours, dans le Centre-ouest (SefcoOuest 1994/2004 sans restr. ; aussi loc. adv. à *rabale* "à foison" *ib.*, 2004 216), et en français courant, par exemple en Vendée (Enq. 1-2) et en Charente (Bibl. Sources gén.). Cet emploi s'applique (auj.) aussi et surtout à des groupes d'êtres humains (LalannePoit 1867, SefcoOuest 1994, 127), également aux sens de "suite nombreuse d'êtres" dans les DSèvres (Acript, FEW X, 5a *RABB- I.3.b.γ [dér.]) et "traînée, séquelle, troupe, rassemblement" en CharM. (saint., St-Seurin, *ib.*, 5b) – y inclus dans des emplois péjoratifs retenant en particulier le sème /+ traîner/ "savate traînante" (saint. BM pl.) et "femme de mauvaise vie" (poit. sg.) (FEW X, 4b *RABB- I.3.a.α et ε). La vitalité de la famille lexicale se manifeste aussi à travers l'emploi du

désigne un type de râteau, le plus souvent en planches de bois, à usages agricoles divers, tel que le ramassage du blé (cf. *ib.*, 5a I.3.b.α Dér. et ci-dessous). Ce diatopisme également bien connu de nos témoins vendéens (Enq. 1) est le seul des représentants de cette famille lexicale à figurer dans la lexicographie différentielle hexagonale. Identifié comme une survivance du mfr. attestée dans le Poitou depuis 1392, il désigne en français contemporain dans le Centre-ouest un "râteau plein, en bois, servant à rassembler en tas [...]", 'dans le discours sur le passé' "... le grain", et encore de nos jours "... le sel, dans les marais salants" (RézOuest 1984, 237 s.v. *rabal(l)e* sens 1 et 2) – de même qu'à « égaliser le sol des claires » pour les ostréiculteurs de Marennes-Oléron [côte, CharM.] (*ib.*, Rem.). Il est ailleurs retenu comme un dialectalisme : s.f. 'actuellement dans le registre patois', chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] dans une comparaison, avec une glose en note : "instrument servant à rassembler le grain en tas" (Rézeau 1978, 117 s.v. *raballe*). Cf. aussi *raballe* « dans l'Aunis » "sorte de râteau composé d'une planche et d'un manche qui est adapté au milieu ; on s'en sert pour mettre le grain en tas" (Littré 1877 s.v. *raballe*, déf. d'après Gloss. aunisien 1870) ; 'rural, du passé' *rabal(l)e* s.f. « en Poitou » "racloir, large planche de bois [...], qui sert à rassembler le grain battu sur l'aire" "même outil de fer qui sert à rassembler la braise dans le four à pain" (Lachiver 1997, 1396 sens 2 [sans cit. de sources]) ; dial. : *rabale* "râteau plein pour ramasser le blé dans l'aire" (LaRévellièrreMontaigu 1809, 396) ; Anjou "[...] sorte de râteau plein", "instrument aratoire", [instrument de savonniers « qu'ils appellent Redable »], "grand râteau à foin" (Verrier/Onillon 1908, 169 s.v. *rabale*) ; 'frrég.' Vendée "1. râteau plein pour le grain ; 2. râteau de saunier" Barkan 1966-1967, 141 ; *raballe* Vendée, Vienne, Charentes "rouable, râteau comportant une planchette à la place des dents, utilisé pour le grain, les cendres du four, le sel des marais" (SefcoOuest 1994, 127sq. sens 1).

⁴⁷⁴ Le verbe *raballer*, absent de notre corpus de référence minimal, connaît des emplois divers, que le FEW propose de regrouper sous deux groupes "(mit lärm) ziehen, schleppen" – de large extension sous la forme de diverses variantes, des DSèvres *rabalá* "traîner à terre" (Acript P. 159) et *raballer* "traîner dans la boue ou dans un ruisseau un objet quelconque" (ChefB.) à l'Aveyron *rešarà* "traîner" (Camarès) – et "zusammenscharren, zusammenrechen", très bien attesté dans l'Ouest notamment au sens de "rafler, ramasser (notamment avec un râteau)", de Montjean[-sur-Loire : Mauges] à SeudreS. [CharM.] (outre des var. du type *rablâ* dans les Alpes) (FEW X, 4-5b I.3.a et b). Il est toujours bien implanté dans le Centre-ouest "ramasser avec la raballe" (Ø LalannePoit 1867, 222, SefcoOuest 1994, 127sq. sens 1) – y inclus en Vendée, jusqu'à nos jours (Enq.), mais aussi dans des emplois comme "traîner à terre, ramener ou traîner ses jambes" (Enq. 1-2 ; cf. aussi Vendée, Vienne, Charentes "renverser, bousculer un objet en le heurtant" SefcoOuest 1994, 127sq. sens 4).

verbe *raballer*, qui appartient en français en Vendée de nos jours à l'usage usuel (Enq. 1-2), et du substantif *raballe* désignant un râteau, aujourd'hui connu comme un terme technique (Enq. 1) (aussi notes ci-dessus). Ce dernier est également attesté sans mise en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier – où il désigne un râteau servant à tirer le pain (2000b, 33) – tout comme la locution à *la raballe* "à la traîne" dans la loc. *avoir le pied à la raballe* (2009, 197), bien représentée aussi ailleurs dans le Centre-ouest (à *la rabale* Vendée, DSèvres, Charentes "à la traîne, en désordre, à l'abandon", SefcoOuest 1994, 127). Dans notre corpus primaire figurent en outre deux formations analogues à *raballée*, non mises en relief, qui sont également à marquage diatopique et absentes de notre corpus de référence minimal : *tomberée* s.f. "grande quantité" (1979/1997, 1982, 1982, 1985, 1986, 1998) et le dér. suff. *tomberonnée*, de même sens (1996) – probablement dérivé par glissement de sens depuis fr. gén. *tombereau* "contenu d'un tombereau" – et *rabattée* "grande quantité" (1985), qui a aussi été signalé par nos témoins (Enq. 1), et est à rapprocher du verbe *rabater* (note ci-dessus).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/Index, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ rare, légitime (reconnu par 1/12 inf.) ; aussi t. liés bien connus, légitimes : *raballe* s.f. techn. "râteau" (reconnu par 4/12) et *raballer* v. cour. (reconnu par 6/12) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Rézeau 1978 ; *raballée* (s.f.) fr. Char. dans le paradiscours, mis en relief : "quantité inhabituelle" (*une raballée de*) Google web (consulté le 11/03/09)⁴⁷⁵.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après *rabalée* f. poit. Drouh et Vend. MCelt 3, 395 "foison", *rabalaye* Elle "ce qu'on amène avec la *rabale*" FEW X, 5a s.v. *RABB- I.3.b.γ [dér.] "zusammenscharren, zusammenrechen" ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Littré, Lachiver 1997.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *raballée* s.f. "quantité de blé ramassée avec la raballe [= râteau pour ramasser le blé] ; au fig., grande quantité d'une chose" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 333 s.v. *raballée* (cit. LaRévellièreMontaigu 1809) ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; *rabalée*, *ribalée* "grande quantité" (et syn. comme *rabatée*, *ribalée*, *tomberolée*, *tricotaïe*) SefcoOuest 2004, 380 s.v. *quantité* (sans local., et sans restr. *rabalée* s.f. "quantité, grand nombre, idée d'excès", p.ex. de pers., 1994, 127, [var.] Vienne *ribalée*, 161) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *rabalée* "foison" LaRévellièreMontaigu 1809, 395 ; *raballée* s.f. Vend., DSèvres "grande quantité" (d'enfants, de monde) LalannePoit 1867, 221 ; Ø mais *rabalaye* s.f. "ce qu'on amène avec le râteau dit *rabale* [= sorte de râteau pour nettoyer le four ou l'aire]" SimonneauElle 1889, 111 ; Ø mais *raballe* chez

⁴⁷⁵ Dans le paradiscours (en titre) d'un article de revue du 19/10/2007, avec mise en relief : « Une 'raballée' d'ordinations cette année dans notre diocèse ! », publié sur le blog de la Paroisse du Centre-ville d'Angoulême, rubr. "Actualités communauté : Communauté spirituelle", consulté via Google web à l'adresse suivante : <http://cathedrale16.over-blog.com/article-12898950.html> (le 11/03/09).

Rabelais : « Avec belle saulce de raballe », traduit "une belle roulée, frottée de coups" Verrier/Onillon 1908, 169 s.v. *rabale* Hist.

REN (diat. phon.) → chap. 3.2, p. 883

TRICOTE s.f.

FAM. plutôt COUR. "grande abondance d'une chose disposée en longueur, généralement des légumes (typiquement oignons, tomates)". Réf. / Syn. gén. Ø

◆ Loc. *une / des tricote(s) d'oignons / de grains / de saucisses*

— Dans une comparaison

— Dans le discours citant :

Elle [la voisine armée d'un fusil] l'avait mis en joue [le comte], et elle tirait. [...] Il ne saignait pas. Les plombs s'étaient logés entre peau et chair. Une tricote [en note : abondance]⁴⁷⁶ de grains noirs, comme des crottes de lapin dans une tripe. (ViollierMalvoisine 1979, 69)

— Sans comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : des tricotes d'oignons (ViollierLoups 1985, 207 ; ViollierCortège 1986, 59) / une tricote d'oignons (*ib.*, 29) / une tricote de saucisses (*ib.*, 134)

◆ Loc. adv. *à tricote*

— Dans le discours citant :

La Broue [nom de hameau] était située sur une sorte de plateau [...]. [T]ous les derrières des maisons donnaient sur un contre-bas où tournait ce qu'ils appelaient la rivière [...]. Ils y avaient tous tourné [= situé] leur jardin frais au bord. Il était vrai qu'il y venait des artichauts énormes, des petits pois à pleins paniers, des tomates à tricote. * [or.] [en note : * À en tricoter les fruits !] (ViollierMalvoisine 1979, 136)

REMARQUES. **1)** Contrairement à l'emploi substantival *une / des tricotes(s)*, l'emploi adverbial (*il y vient X*) *à tricote* est un hapax dans notre corpus primaire (1979). **2)** Par son sémantisme, le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire. Y figurent cependant pour la loc. nominale des hyperonymes généraux tels que *abondance* comme dans sa glose (Pragm. 2), ou des locutions hyponymiques générales comme *une botte d'oignons* (p.ex. 1986, 55), et pour la loc. adverbiale deux hyperonymes généraux (répertoriés pour ViollierMalvoisine) : *à foison* (1997, 105, Pragm. 1bis) et *à profusion* (1979, 176 > 1997, 138) (aussi Com. hist.-comp.).

⁴⁷⁶ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. *à la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à six occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et deux mises en relief lors des deux premiers emplois, dans le premier roman (1979) – apparaît dans trois romans des années 1970 et 1980, à orientation régionaliste marquée (1979 2x, 1985, 1986 3x). Il figure toujours dans le discours citant, dans des passages dont l'action est située en milieu rural dans l'Ouest de la première moitié du 20^e s. (1979) et de la fin du 18^e s. (1985, 1986). **1bis)** Entre les deux versions de ViollierMalvoisine, les deux diatopismes mis en relief disparaissent en 1997, et avec eux les mises en relief, le second étant remplacé par l'équivalent général *à foison*, alors qu'un emploi d'un autre équivalent général est maintenu tel quel (v. Rem. 2). **2.A-B)** Le diatopisme est deux fois mis en relief, lors de ses deux premiers emplois (1979 2x) : il figure sans marquage mais est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'un hyperonyme (*abondance*) puis d'une périphrase exclamative métaphorique (*À en tricoter les fruits !*). **3.A-B)** Lors des deux mises en relief, ajoutées par l'éditeur, mais bien sur la base des définitions fournies par l'auteur (v. note ci-dessus et chap. 2.2.2), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais dans le discours dû à l'écrivain il se trouve en emploi ordinaire, présenté comme légitime, utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque. **3.A)** Vu son apparition dans une comparaison lors de sa première mise en relief, il est en outre doté d'une valeur d'expressivité et vise à augmenter l'expressivité du discours. **3.B)** Il en est de même de la seconde glose, puisque constituée d'une phrase exclamative et présentant *à tricote* comme une expression imagée (et rédigée par l'auteur). Elle véhicule en outre les sèmes /+ grande quantité/ et /+ alignement en longueur/, et fournit en même temps implicitement une hypothèse sur l'origine de l'expression glosée, comme étant liée au verbe (général) *tricoter*.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 8/12 locuteurs, et déclaré employé par 5/8. Cette reconnaissance s'applique aux deux emplois du corpus primaire, sauf pour deux locuteurs qui connaissent bien *une tricote (de qqc)* "beaucoup (de qqc)" mais non pas *à tricote*, mais signalent également la tournure *il y en a du tricote* (un couple dans les soixante-dix ans, de milieu cultivé). La loc. *une tricote de qqc* renvoie nécessairement à une disposition en longueur de légumes, typiquement d'oignons ou d'échalotes, d'ail et de tomates (6/8), mais aussi de fruits (2/8). Le diatopisme est inconnu de quatre témoins supplémentaires – une lycéenne âgée de seize ans et un agriculteur apprenti âgé de dix-neuf ans, de milieu modeste, et par un couple dans la soixantaine (citadins de milieu cultivé) sous la forme de la loc. *une tricote de*. Deux locuteurs qui l'utilisent, signalent également l'employer sous la forme fém. *tricotée*, comme dans le synt. *des tricotées de pommes* (précision de YV), et sous la forme (adj.) *en tricote* "en tresse" (précision de LyP) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi, figurant dans l'œuvre d'Yves Viollier dès 1979, n'est pas attesté dans les sources écrites consultées. ♦♦ Il est possible qu'il s'agisse d'une innovation interne du frm. local en Vendée, peut-être un diatopisme sémantique formé par métonymie puis par extension à partir du localisme *tricotte* s.f. (BocageV) "paquet d'oignons, d'ails, etc. aux tiges tressées" (cf. Barkan 1966-1967, 150). Il n'est pas non plus à exclure qu'il s'agisse d'un diatopisme lexématique formé par apocope du particularisme *tricotée* de même sens (cf. SvensonMaraisV, SefcoOuest, Enq. ; ci-dessous). Ce dernier représente probablement un diatopisme sémantique (également local) formé par métaphore à partir du frm. de réf. *tricotée* "volée de coups de bâton", également bien représenté dans la région (cf. FEW XVII, 258a *STRIKAN I.2.b.β.b'.α')⁴⁷⁷. On peut supposer une évolution "coup de bâton" > "beaucoup de coups de bâtons" > "grande quantité d'autres choses", avec maintien du sème /+ de forme allongée / par analogie de forme avec le bâton. L'association avec un bâton n'est par confirmée par nos témoins (ni avec un coup) (Enq.), mais est bien présente dans le sens dialectal (Vend.) "brochette de grenouilles" (SefcoOuest 1994, 248). L'évolution sémantique "volée de coups" > "grande quantité" – analogue à celle qu'affichent d'autres diatopismes comme *rabalée* (s.v. *raballée* Com. hist.-comp.) – a pu se faire par interférence avec frm. *tripotée* (FEW XVII, 368a)⁴⁷⁸. La formation de la loc. adverbiale à *tricote* représente, pour sa part, un diatopisme lexématique avec maintien du même sème, par analogie formelle avec d'autres locutions (hyperonymiques) du même paradigme comme fr. gén. à *foison* et à *profusion* – comme ceci est aussi le cas pour son quasi-synonyme (diat.) à *rabale* (s.v. *raballée* Com. hist.-comp.). ♦♦♦ Le diatopisme absent du FEW et des autres sources consultées est bien vivant en français familier en Vendée de nos jours (Enq.), et sous la forme *tricotée* de même sens caractéristique de la Vendée, où il est d'usage en français (Enq.) et en dialecte – en emploi substantival "grande quantité" (SefcoOuest 1994/2004) de même qu'adverbial à *tricotaïe* "en abondance" (SvensonMaraisV 1959). Le diatopisme *tricote* désigne toujours une grande abondance de quelque chose de disposé en longueur, comme le

⁴⁷⁷ Le subst. fém. *tricotée* "volée de coups" – quant à lui une substantivation du participe passé fém. du verbe *tricoter* mfr., frm. "battre à coups de bâton" (aussi entré dans les dialectes, y inclus dans le nord-ouest) (cf. FEW XVII, 258a) – est absent de nos sources différentielles (et Ø Lar 2004, PR 2008), mais bien accueilli en lexicographie générale depuis Littré (cf. frm. "volée de coups de bâtons" dep. 1877, FEW XVII, 258). Il y est toujours marqué sur le plan diasystémique : « pop. » (Littré 1877), « vieilli, fam. » (TLF), « fam., vx » (Rob). Depuis la même époque, il est également relevé dans les variétés dialectales, en Normandie (dep. 1876/1877), en Anjou, en Bourgogne et en Suisse (yèr. [Norm.], ang. [Verrier/Onillon 1908, 298], louh., verdch. [Saône-et-Loire] ; var. suff. Blon. [Vaud, Suisse]) (FEW XVII, 258a). Sous la forme de la variante *tricotaïe*, il est également retenu pour la Vendée de nos jours "volée de coups, correction" (SefcoOuest 1994, 248).

⁴⁷⁸ Le frm. *tripotée* est attesté aux sens de "volée de coups" (dep. 1860) puis de "grande quantité" (dep. Delv 1867), également dans les variétés dialectales dans l'Ouest, le sens méton. étant caractéristique du nord-ouest : Pas-de-Calais, Ille-et-Vilaine, Pays de la Loire (boul., Dol, nant., ang.) (FEW XVII, 368a s.v. *TRIPPON 2.b).

montrent les exemples dans l'œuvre d'Yves Viollier, comme *tricotée* – à en juger d'après Svenson, qui donne l'exemple d'oignons. La notion de "grande quantité, volée" est aussi exprimée à l'aide d'autres diatopismes dans la région, parmi lesquels notre corpus primaire atteste les subst. fém. *raballée**, *rabattée*, *tomberée* et son dér. *tomberonnée* (s.v. *raballée* Com. hist.-comp. et en part. Enq.), et le corpus de référence minimal des synonymes comme *tribalée*, pour la Vienne et les DSèvres (RézOuest 1984, 270 > 1990, 142) et *trâlée*, pour le Centre-ouest (*id.* 1984, 269/1990, 142 ; SefcoOuest 1994, 243 ; MourainRézMaraisV 2003 ; 'frrég.' Vendée Barkan 1966-1967, 150) – variante de *trôlée*, appliqué le plus souvent à des êtres vivants "bande, troupe" (« notamment Ouest et Canada » TLF ; FEW XIII/2, 175 s.v. *TRAGULARE).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ bien connu, fam., largement légitime pour ceux qui le connaissent (reconnu par 8/16 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *tricotte* s.f. 'frrég.' BocageV "paquet d'oignons, d'ails, etc. aux tiges tressées" Barkan 1966-1967, 150.

— *SOURCES GENERALES* : empl. p.-ê. à aj. après frm. *tricotée* f. "volée de coups de bâton" (dep. 1877) FEW XVII, 258a s.v. *STRIKAN I.2.b.β.b'.α' ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Du Cange, Littré, Google francophone (consulté le 02/07/2009) (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003 ; Ø mais *tricotaïe* "grande quantité" ([syn.] p.ex. *rabalée**, *ribalée*, *tomberolée*) SefcoOuest 2004, 380 s.v. *quantité* (sans local., mais Vend., 1994, 248 s.v. *tricotaïe* sens 1 ; aussi *id.* Vend. "brochette de grenouilles", *ib.*) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, Verrier/Onillon 1908 [Anjou] ; [atrikotai] "en abondance" (ex. : d'oignons) SvensonMaraisV 1959, 214.

3.1. Les diatopismes phonético-graphiques

Dans l'œuvre d'Yves Viollier, les mises en relief de diatopismes du français en Vendée concernent majoritairement des types lexicaux. Nous avons cependant identifié trois diatopismes phonético-graphiques qui sont explicitement mis en relief.

MEMON s.f.

TRES FAM., AFFECT. hypocoristique "mère (dans le langage de l'enfant et dans celui de l'adulte pour désigner sa propre mère)". Réf. / Type gén. *maman*

— Dans le discours cité (suivi d'une mise en relief dans le discours citant) :

– Parle-moi, dit Ménie en pressant entre ses doigts rouges de laveuse la grosse main de son fils [en prison depuis huit jours malgré son innocence]. / La pomme d'Adam de Gabriel glissa le long de sa gorge. Il dit : / – Memon ! / Il appelait sa mère ainsi lorsqu'il était enfant. Ménie se leva et fureta dans son panier pour dissimuler son émotion. (ViollierFontfroide 1999, 40)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Le petit gars lui avait répondu, dans un éclat de rire, il ne savait pas parler autrement : / Mais, memon, vous pensez bien que [...] (ViollierLoups 1985, 14) / (*ib.* 38 2x, 42, 43, 45, 71, 130, 135, 144, 145, 166 2x, 237 ; ViollierCortège 1986, 51 2x, 52, 81 2x, 98, 99 3x, 159, 221, 238, 242) / Ce n'est pas moi, memon, j'ai rien fait ! (ViollierFontfroide 1999, 135)

REMARQUES. **1)** Un des vingt-neuf emplois du diatopisme se rapproche d'un terme de statut, le locuteur qui y recourt parlant à son frère handicapé, par imitation implicite de ce dernier (1985, 135) (v. aussi Rem. 2). **2)** Dans les trois romans dans lesquels il apparaît, le diatopisme est dominant par rapport à des emplois généraux équivalents, à cinq occurrences : la séquence équivalente *Ma mère*, qui figure dans le discours d'un jeune homme de milieu moyen, en détresse (1999, 213 2x), et le synonyme général *maman*, qui apparaît trois fois, dans le discours d'un enfant bourgeois (1986, 137 2x) et d'un enfant de milieu modeste en pleurs cherchant sa mère (1986, 256). Dans un autre roman des années 2000 que nous avons dépouillé en supplément, ce dernier est aussi utilisé trois fois, dans le discours de garçons de milieu moyen, au début du 21^e s. (2003, 153, 180, 237).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à vingt-neuf occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1999), apparaît dans trois romans des années 1980 et 1990, à orientation régionaliste marquée puis modérée (1985 14x, 1986 13x, 1999 2x). Il figure toujours dans le discours cité de locuteurs de l'Ouest, surtout de garçons s'adressant à ou appelant leur mère : deux fois Gabriel, domestique innocent en détresse en geôle, s'adressant à sa mère, en Charente à la fin du 19^e s. (1999, 40, 135) – une fois rapporté par sa mère Ménie à Ange (il

s'agit de la seule apparition dans un discours à source énonciative ambiguë) – et vingt-sept fois dans le discours de villageois vendéens à la fin du 18^e s., une fois s'adressant à son frère handicapé (Rem. 1), ou vingt-six fois s'adressant à ou appelant leur mère. Ceci concerne dix-huit fois des hommes – Michel Remaud (1985, 14), Bavou, fils handicapé (1985, 38 2x, 71 ; 1986, 221, 238) : le jeune Jean qui a peur la nuit tout seul (1985, 144, 145), un paysan meunier blessé lors des combats de 1793 (1985, 166 2x), de même que des personnes mourantes, un pépé (1985, 42, 43, 45), un jeune garçon (1986, 51 2x, 52) et un membre de l'armée républicaine (1986, 81 2x). Suivent sept attestations dans le discours de deux femmes : une fille âgée de quinze ans, s'adressant à sa mère, directement (1985, 130), l'appelant en souffrance (1986, 159), ou dans un rêve (1986, 98, 99 3x), et une femme souffrante (1986, 242) – outre une attestation dans le discours collectif des enfants du village Château-Fromage (1985, 237). **2)** Lors de sa mise en relief, dans un roman policier (1999), le diatopisme, utilisé dans le discours cité, n'est pas marqué mais glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident qui le suit au sein du discours citant – qui établit le lien avec le discours cité par un adverbe de manière (*ainsi*), et recourt au verbe *appeler* de même qu'à un groupe adverbial de temps (– *Memon ! / Il appelait sa mère ainsi lorsqu'il était enfant*). **3)** Le diatopisme, en fonction de thème, est en emploi autonymique par son attribution au discours cité, et présenté comme cité selon le mode 'comme il disait', présenté comme un idiosyncratisme attribué au domestique charentais Gabriel (en s'adressant à sa mère), plus précisément pendant son enfance. Le diatopisme est utilisé pour ses valeurs d'authenticité et d'expressivité, afin d'assurer le lecteur du réalisme du récit, et surtout (et avant tout) pour communiquer la grande souffrance et le désespoir du jeune homme. Son emploi et son glosage visent non pas à caractériser le personnage, mais à exprimer son émotion (fonction expressive), autant sur la scène générique, qu'au niveau interactionnel entre les interlocuteurs, sujets à une erreur judiciaire, le locuteur étant innocent, en termes juridique et mental.

ENQUETES. **1)** La prononciation [məmɔ̃] est reconnue comme la forme de l'enfance par 5/12 locuteurs vendéens interrogés, et déclarée employée par 2/5. Elle a été observée plutôt en milieu rural ('dans les bourgs') par deux locuteurs ou en 'patois' par un locuteur, tous de milieu cultivé. Les informateurs la connaissant, qui maîtrisent tous le dialecte activement ou passivement, signalent également l'emploi de variantes, comme *momon*, *monmon* ou *memean* pour les uns de même que *mamon*, entendu dans une famille à Bordeaux, et *man* en Vendée, pour d'autres. La prononciation évoquée par la graphie correspond en outre à celle que nous avons observée dans le discours non contrôlé chez deux de nos informateurs de milieu modeste, un ouvrier dans la quarantaine du Bas-Bocage vendéen (cadre de vie rural), et une

femme âgée de soixante-dix ans du Marais vendéen (cadre de vie semi-rural). 2) Pour l'auteur, la prononciation [məmɔ̃], comme celle de [pəpa], relève du passé révolu : il s'agit d'emplois qui étaient fréquents pendant son enfance mais qu'il n'a plus entendus depuis – alors que le mot *pelin* est bien utilisé encore aujourd'hui. Tandis que *pepa* était employé exclusivement par les petits enfants, *memon* n'était pas restreint au langage enfantin. L'emploi était courant en général dans la génération de ses grands-parents, mais il ne l'a pas entendu en Charente – région qu'il n'a pas connue à cette époque ; il s'agit notamment de la dénomination exclusive utilisée par sa grand-mère pour s'adresser à sa mère (l'arrière-grand-mère de l'auteur). Yves Viollier a aussi entendu la forme [mɔ̃mɔ̃] à la même époque, mais moins fréquemment. Il utilise *memon* aussi dans son dernier roman *Délivre-moi* (2010a), dans le discours des personnages de 1793 et de l'héroïne contemporaine (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ La forme *memon* est attestée régionalement en Poitou dans un Noël poitevin (*N'y velez vous point, bregere*, n° XXVI, 66), non daté (probabl. 18^e s., après 1731) (LemaîtreClouzotPoit 1908, 124). ♦♦ Le diatopisme phonético-graphique représente une innovation interne du français dans le discours relâché familial, probablement, peut-être du fr. populaire par transfert depuis le poitevin. Le schwa en syllabe initiale ouverte caractérise cependant aussi de nombreux mots en français québécois populaire, et a dû être répandu dans des variétés régionales du français populaire en France avant le 16^e s. (Uritescu 2007, 586 et 584)⁴⁷⁹. Que l'on présuppose une formation récente ou antérieure aux 16^e/17^e s. de notre forme *memon*, elle est bien marquée à la fois diatopiquement, diaphasiquement et diastratiquement, et dominé aujourd'hui par la forme générale *maman*. Celle-ci est attestée depuis le 16^e s., comme *papa* (Nyrop ⁵1967 I, 475 §509 1°), et formée à partir de la forme *manman* de « l'usage familial » en français (Nyrop ⁵1967 I, 474), aujourd'hui archaïque, qualifiée de « pop. » par Rob, aussi attestée régionalement (CôtesN, dans ALF, d'après FEW VI/1, 134a), et formé avec chute de la consonne finale de **māmāme*, ce dernier étant issu de **māme* (FEW VI/1, 135a MAMMA "sein ; mère" I.2.a.α ; Nyrop ⁵1967 I, 475 §509 1° "Redoublement harmonique d'une syllabe"). La forme *memon* de notre corpus primaire affiche – outre l'affaiblissement de la première voyelle (v. ci-dessous), un arrondissement de la dernière. En présence de sa première attestation, de formation antérieure au milieu du 18^e s. environ, elle a pu être formée par affaiblissement de la première voyelle à partir d'une forme centre-

⁴⁷⁹ Le système du français québécois populaire se caractérise en effet en syllabe initiale ouverte par une hésitation entre le schwa et des voyelles plus ouvertes (Uritescu 2007, 586), la tendance vers l'effacement du schwa pouvant se manifester dans de nombreux mots comme *venir* et *cheval* (*ib.*), *vaisselle* (*ib.*, 580) ou *lessive* (*ib.*, 582), avec une stabilisation de schwa dans certaines séries (*ib.*, 587).

occidentale [mõmõ], encore sporadiquement attestée aujourd'hui (Enq. 1-2) et devant représenter une variante du mfr./frm. arch. *manman*. L'emploi d'une nasale intermédiaire entre [ã] et [õ], ou de réalisations plus ou moins proches de l'une ou de l'autre, est en effet répandu en poitevin (PignonÉvPhonPoit 1960, 82, 84 pour l'ex. de *chombrère*, v. s.v. *garde-genoux* en note), le SefcoOuest concluant ainsi qu'il y a une tendance directe [ã] > [õ] en poitevin, en position accentuée et inaccentuée (1992, 20). Il est cependant aussi possible que l'évolution [mãmã] > [mõmõ] soit passée par l'intermédiaire d'une forme dénasalisée *[momõ]/[mõmõ] (elle parallèle à [mõmã], v. ci-dessous). Le passage [o] > [ə] était en effet répandu en position initiale inaccentuée, en mfr., et en frm. pop. au 17^e s. ('jugé comme incorrect' dès le 16^e s.), puis a aussi gagné le poitevin dep. le 16^e s. (PignonÉvPhonPoit 1960, 368sq.). La première syllabe de *memon* affiche une position à schwa (pour ce t. emprunté à J. Durand, v. chap. 2.5.1), comportant un /e/ faible qui peut grosso modo se réaliser comme un /e/, /ə/ ou /ø/ (v. aussi s.v. *benaise*, *besson*, *beuque*, *memon*), comme aussi dans la première syllabe d'autres mots en français très familier en Vendée de nos jours tels que *curé* et *pétasse* mais aussi *mort* (utilisés dans ses sketches par le conteur vendéen Yannick Jaulin 1999 [1995]). Le schwa a dans l'Ouest pu être maintenu grâce à une forte accentuation de la finale dans l'usage populaire – tout au moins en poitevin (cf. MourainRézMaraisV 2003 [1847], 49 §28 ; donnant l'ex. de <e> pour <ie> dans p.ex. *tendrai* ; v. aussi s.v. *ren*). L'affaiblissement de la première syllabe caractérise aussi d'autres hypocoristiques, y inclus dans l'Ouest, aussi au sein de l'œuvre d'Yves Viollier où l'on trouve *pelin* (v. s.v. *pelin*), et le terme d'adresse *pepa*, *p'pa* (1986, 2006)⁴⁸⁰. ♦ ♦ ♦ Le diatopisme de notre corpus primaire, dont l'extension exacte reste à vérifier, bien attesté en poitevin dans le passé (FEW VI/1, 134a, LemaîtreClouzotPoit 1908), est encore aujourd'hui confirmé comme bien utilisé en français en Vendée (Enq. 1), quoiqu'associé surtout à la première moitié du 20^e s. (Enq. 2). Parmi les variantes notées dans le FEW, *moman* [mõmã] est caractéristique d'une aire occidentale compacte et aussi du nord-est : nant. bmanç. maug., ard., Augny, de Metz à Fraize, Jura (FEW VI/1, 134a) mais a également été relevé à Paris (*ib.*, 135a) ; elle est retenue comme relevant du français (gén.) (TLF s.v. *maman* Prononc. et Orth., cit. MartinetWalterPhon 1973 ; « pop. » Rob Rem. mais

⁴⁸⁰ Le type *papa* est textualisé sept fois dans notre corpus primaire sous la forme *pepa* (1986, 44 2x) et *p'pa* (2006, 106, 107, 168 2x, 226) ; l'un est attribué à un enfant retardé (qui utilise aussi la forme *memon*) (1986), l'autre à un jeune garçon en détresse, une fois aussi à l'âge adulte (2006), alors que la variante générale *papa* apparaît deux fois dans le même roman (2006, 108, 168) (aussi Enq. 2). Il s'agit d'un phénomène de large extension qui est aussi attesté dialectalement, le type *pepa* ayant été recueilli dans les DSèvres (SefcoOuest 1994, 59), comme *pepé* (*ib.*, 59), et *memé* en Charente (*id.* 1993, 240).

cit. Sand), a été relevé en Anjou (Verrier/Onillon 1908), et est aujourd'hui aussi utilisé dans le discours relâché en Vendée (utilisé par le conteur Jaulin 1999). Au contraire, le type *mēmē* et sa var. *māmē*, est pour sa part exclusivement de type occidental (IlleV, Pléch, nant., bmanc., saint., CharI, FEW VI/1, 134b MAMMA II. s.b). Le schwa en syllabe initiale est lui aussi attesté dans une aire occidentale sous la forme *meman* (Saintes, berr. [CharM., Cher/Indre], FEW VI/1, 134a ; Musset 1932 [CharM.]), et [mmã] et [mɔmã] sont également attestées dans la lexicographie générale contemporaine, sans localisation particulière (TLF Rem. 1, cit. G. Sand *M'man*). Le corpus primaire affiche en outre la variante phonético-graphique (arch.) *manman* (v. ci-dessus), attribué au français antillais (2000b 5x)⁴⁸¹, qui relève en effet bien du français aux Antilles (cf. Telchid 1997). Pour d'autres particularismes comme *mama(n)* et *mam*, v. Bibl.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990 ; Ø mais *maman* « usuel » Lorraine, Alsace, Doubs, Haute-Savoie (aussi Wallonie, méridionale, Suisse romande) "(en situation de discours formel, équivalent de stand. [= fr. de réf.] *mère*)" DRF 2001, 644 [Réz] ; Ø DRFIndex ; *maman* Lorraine (ex. de 2001) DRFcompl 2007, 448 [Réz] (v. DRF) ; Ø mais *mama* (Anonyme-Savoie ca 1800) RichessesRéz 2007, 18 [Enckell] et *maman* (RézeauWeiler [1842], aussi DRFA) RichessesRéz 2007, 182 [Réz] (v. DRF) ; Ø mais *mam* Nouvelle-Calédonie (ex. de 2007 chez A.D.G.) "(terme d'adresse pour *maman*)" RichessesThib 2008, 519 [Réz] et *mama(n)* méprisant Antilles fin 18^e s. (chez AnonymeHippolyteFort ca 1800) désignant les esclaves noirs (*maman au panier* "femme qui porte un panier") RichessesThib 2008, 215 [Réz] ; Ø RézVendée 2009 ; Δ fam. rural, enfantin (reconnu par 5/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : fr. canad. *meman* s.f. "maman" GPFC 1930, 449 ; Ø Barkan 1965 ; *manman* frrég. Antilles "mamn, mère" Telchid 1997, 115 ; [var.] [mɔmã] Vend. (et schwa, entre [ə] et [œ], en première syllabe) Jaulin 1999 [1995] s.p. ; cf. schwa en syllabe initiale ouverte en fr. québ. pop. Uritescu 2007, 577-589 (probabl. aussi frrég. et parlers de France avant le 16^e s., 584).

— *SOURCES GENERALES* : *memon* poit. N (et var.) FEW VI/1, 134a s.v. MAMMA "mutterbrust ; mutter" I.2.a.α (source : LemaîtreClouzotPoit) ; Ø mais [var.] [mɔmã] et [mmã] TLF s.v. *maman* Prononc. et Orth. (cit. MartinetWalterPhon 1973) ; Ø mais 'diverses pron. pop.' *manman* [mãmã], *môman* [mɔmã], *m'man* [mmã] Rob Rem. (cit. Sand 1827 pour *momman* et Queneau pour *manman*) ; Ø Lar 2004, PR 2008 (mais *maman* « région. (Afrique noire) » "terme de déférence à l'égard d'une femme plus âgée que soi ; *spécialt* tante maternelle ou marâtre"). — *SOURCES COMPL.* : Ø mais [var.] « fam. » *manman* (et *maman* formée par assimilation anticipante) Nyrop⁵ 1967 I, 473sq. §506 1^o.

⁴⁸¹ Dans le corpus primaire dépouillée, la forme *manman* figure cinq fois dans un récit autour de l'an 1950, dans le discours direct de femmes et de jeunes filles antillaises de milieu modeste sur l'île de la Dominique, en emploi de terme d'adresse (2000b, 294 3x) et aussi désignant un statut (2000b, 281, 294) – alors que le personnage vendéen se voit attribuer la forme générale *maman* (p.ex. 2000b, 193).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 ; cf. « usage de ce patois qui accentue si fortement les finales » MourainRézMaraisV 2003 [1847], 49 §28 *Observations générales* ; Ø SefcoOuest 2004 (mais tendance [â] > [õ] dans la plus grande partie du Centre-ouest, 1992, 20), CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, Favraud 1884, GuérinElle 1892 ; *memon* "maman" LemaîtreClouzotPoit 1908, 124 et [glossaire] 162 [noël "N'y velez vous point, bregere" n° XXVI, 66, probabl. après 1731] ; cf. *meman* "maman, mère" Musset 1932, 465 ; Ø Douillard s.a. [1950], s.p. ; Ø mais [var.] *meman* s.f. (Luigné, Brissac [Anjou]) "maman" (cf. *pepa*, *mouman*, *mauman*) Verrier/Onillon 1908, 23 ; cf. passage [õ] > [œ] (c.-à-d. [o] > [ə]) en position initiale inaccentuée mfr., frm. pop. (17^e s.), puis aussi poitevin (dep. le 16^e s., p.ex. *quem* et *pelisse*, dans *Gente Poitevinrie*) PignonÉvPhonPoit 1960, 368sq. "Voyelles initiales inaccentuées".

PELIN s.m.

TRES FAM., AFFECT. (RARE) hypocoristique "parrain pour lequel on éprouve une affection et un respect particuliers". Réf. / Syn. gén. Ø

◆ [Empl. comme terme d'adresse]

— Dans le discours cité (suivi d'une mise en relief dans le discours citant) :

Fauvette [la chienne] a bien ameuté le quartier. La porte bat, et José me dégringole dans les bras : / – Pelin [en note : parrain]⁴⁸² ! Pelin ! Pelin ! / Jeanne étant sa marraine, il m'appelle pelin. (ViollierMariennée 1980, 84)

— Dans le discours citant :

Jeanne étant sa marraine, il m'appelle pelin. (ViollierMariennée 1980, 84, v. ci-dessus)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Pelin ! Pelin ! (ViollierMariennée 1980, 84 2x, v. ci-dessus) / (ViollierMariennée 1980, 85, 135 3x, 136, 191, 192) / Louis-Marie s'approcha à son tour. / – Pelin !... murmura-t-il en tendant ses joues de fille (ViollierVigne 1994, 23)

◆ [Empl. comme titre]

— Dans le discours citant :

Louis-Marie cilla [suite à la réaction vive de son frère aîné apprenant son futur départ de la maison familiale]. Il ne s'attendait pas à une opposition si vive du frère avec lequel il s'entendait bien. D'une certaine manière, Antoine était encore son « pelin ». Il balbutia : / – Je ne vous sers pas à grand-chose. Je suis déjà parti tous les matins. Je... / Prudence vint à son secours. (ViollierVigne 1994, 222)

⁴⁸² La note est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : ton pelin (ViollierMariennée 1980, 85)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est moins fréquent en emploi de titre (alors précédé d'un pronom personnel), avec deux attestations (1980, 1994) qu'en emploi de terme d'adresse, qui affiche douze occurrences (1980 11x, 1994). **2)** Le diatopisme à quatorze occurrences est concurrencé dans le corpus primaire non pas par un emploi général conativement équivalent, mais par l'hyperonyme général *parrain*, utilisé seize fois dans sept romans (2000a [1975], 1992 8x, 1994 2x, 2000b, 2001 2x, 2003, 2008). Celui-ci est surtout fréquent en emploi de titre avec douze occurrences, souvent précédé d'un pronom personnel (*son parrain*) (2000a [1975], 106 ; 1992, 128, 158 2x, 243 ; 1994, 23, 199 ; 2000b, 26 ; 2001, 157, 176 ; 2003, 110 ; 2008, 112) – dont une fois en alternance avec le diatopisme, cinq phrases après ce dernier (1994, 23) – et trois fois en emploi métonymique, en référence au statut de protecteur d'un missionnaire (2000b, 2001 2x). L'emploi de *parrain* comme terme d'adresse est plus rare, avec quatre occurrences dans un seul roman (à orientation générale et thématique religieuse) (1992, 128 3x, 241) – comme le diatopisme toujours dans le discours cité de locuteurs vendéens. La comparaison des emplois du dernier et de l'hyperonyme général *parrain* montre que les deux affichent une fréquence comparable, mais une proportion inversée par rapport à leur emploi fonctionnel : le diatopisme est surtout utilisé comme terme d'adresse (douze fois) – emploi où l'hyperonyme général *parrain* est rare – alors que ce dernier est majoritaire en emploi de titre (avec douze attest. également) – où c'est alors le diatopisme qui est rare.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à quatorze occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et trois mises en relief (1980 2x, 1994), apparaît dans deux romans des années 1980 et 1994, à orientation régionaliste, marquée et modérée (1980 12x, 1994 2x). Il figure seulement deux fois dans le discours citant, qui textualise la présence du personnage-narrateur Arsène lors de sa mise en relief (1980, 1994) et – majoritairement utilisé comme un terme d'adresse (Rem.) – douze fois dans le discours cité de locuteurs vendéens, des petits garçons s'adressant à leur parrain – José (1980 10x) et Louis-Marie, le dernier Gendreau (1994) – de même qu'une fois (en emploi de titre) dans le discours d'une femme, la belle-sœur Marthe, parlant à José (1980, 85). **2-3.A)** Lors de sa première mise en relief, le diatopisme sans marquage est suivi d'une note de bas de page qui fournit une définition, sous la forme de la glose synonymique *parrain*, due à l'éditeur (v. note ci-dessus). Le diatopisme, en fonction de thème, étant attribué au discours direct, est en emploi autonymique. Dans le discours attribuable à l'auteur, il est essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle et éventuellement pour une valeur implicite d'authenticité et d'expressivité, le locuteur cherchant à exprimer sa joie au sujet du retour de son parrain. **2.-3.B)** Dans la suite immédiate, dans le fil du texte, le diatopisme est

en outre entouré d'un commentaire métalinguistique incident, constitué d'une proposition explicative qui inclut l'antonyme général *marraine*, puis d'une tournure de citation recourant au verbe descriptif *appeler* – en référence au discours cité précédent (*Jeanne étant sa marraine, il m'appelle pelin*). Le diatopisme, glosé (par l'auteur), figure en fonction de rhème et est en modalisation autonymique – à la fois cité et utilisé. Il est employé et commenté pour son authenticité, dans le but de caractériser la relation de proximité du garçon avec son parrain d'adoption. **2.C)** Lors de sa mise en relief dans un roman modérément régionaliste, le diatopisme dans le discours citant n'est pas glosé mais marqué, entre guillemets (« *pelin* »). **3.C)** Il figure en fonction de thème et est en emploi de modalisation autonymique – à la fois référentiel et auto-référentiel. Les guillemets signalent un emploi non général, marqué, ici familial et familial (p.-ê. régional), mais aussi implicitement un îlot textuel, disant 'comme il disait' – c'est-à-dire le petit frère à l'aîné lorsqu'il était enfant, selon une double non-coïncidence, entre le mot et la chose et du discours à lui-même. L'attribution du particularisme au personnage étant cependant implicite, il n'est pas présenté comme un idiosyncratisme strictement dit, mais plutôt doté d'une valeur d'authenticité et d'expressivité associée à son milieu d'appartenance – une famille vendéenne de milieu rural de la première moitié du 20^e s. Le diatopisme est utilisé et marqué (au niveau de la scène générique) afin d'exprimer l'affection du jeune personnage pour son frère aîné, et de caractériser leur relation de proximité, opposée à la situation conflictuelle momentanée contextuelle (fonctions expressive et de caractérisation), la fonction d'augmenter l'authenticité du discours étant secondaire.

ENQUETES. **1)** Lors des enquêtes menées en Vendée en 2006 et 2009, le diatopisme est dans les deux cas déclaré inconnu par nos informateurs – 8/8 et 12/12 locuteurs (de même que par un jeune témoin supplémentaire) – mais connu sous la forme 'patoise' *perrain* /pœRÊ/ par un locuteur en 2006 – une jeune femme de milieu moyen âgée de 26 ans – et un monsieur de milieu cultivé âgé de 78 ans, en 2009 (EnqWissVendée 2006, 2009). **2)** Il est cependant confirmé par Yves Viollier comme étant bien utilisé dans sa famille d'origine, dans laquelle il avait été demandé pendant son enfance [dans les années 1940/50] d'appeler ainsi son oncle ; il suppose qu'il s'agit d'une 'déformation enfantine' de [diat.] *perrain* (Viollier 2009 [entretien]). L'emploi que l'auteur a lui-même utilisé et entendu aussi dans d'autres familles vendéennes est selon lui encore bien utilisé aujourd'hui, contrairement aux prononciations *memon* et *pepa*, qui relèvent du passé révolu (Viollier 2010d [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Attesté sous la forme de la variante *pereins* en Poitou dep. 1574 (comme *mereyne*), dans le journal d'un notaire dans les DSèvres (*Journal de Denis Généroux, notaire à Parthenay*) (d'après PignonÉvPhonPoit 1960, 461). ♦♦ Cette forme, comportant un /e/

faible dans la première voyelle (v. *memon*), encore habituelle dans les DSèvres (à Vasles) au 17^e s. (*ib.*), est la forme d'afr. et mfr. qui est ainsi maintenue à l'époque contemporaine au niveau dialectal, en Poitou (par MourainRézMaraisV 2003 [1847], 222 [Réz]). Le type de *perrain* comportant un /ɛ/ en première syllabe est en effet attesté dans une aire centre-occidentale du Centre-ouest (Vend., poit., Roch., saint.), de la Creuse et de l'Aquitaine (land.) (FEW VIII, 22b PATRINUS), alors que la var. avec un *e* faible ou ouvert en 1^{re} syllabe est largement attestée dans l'ensemble de la France sauf dans le centre autour de l'Île-de-France (ALF c. 974). Le maintien du /ɛ/ de la première voyelle – ne suivant pas l'ouverture *e* > *a* (sous influence de la liquide) de l'usage général (cf. p.ex. GuiraudPop 1965, 105 III.4) – a pu être renforcé dans l'Ouest par la forte accentuation de la finale, du moins en poitevin (v. s.v. *memon*). La variante (lexicalisée) de notre corpus primaire, *pelin*, représente une variante phonético-graphique de la forme ancienne *perrain*, dont la réalisation du /l/ (vélaire) intervocalique est due à sa proximité avec le [r] apical avec lequel il entrait en concurrence. L'hésitation entre /r/ et /l/, répandue en français général populaire (GuiraudPop 1965, 104 III.2), est ainsi également bien attestée en ancien québécois, aussi en position intervocalique, mais y a partiellement disparu (Juneau 1972, 159-162, comme dans *corridor*, *ib.*, 160) : il ne s'agit plus aujourd'hui d'une tendance 'vivante' (comm. pers. d'A. Thibault). Vu le passage progressif du [r] apical vers un [ʁ] uvulaire dans les variétés gallo-romanes (d'abord septentrionales), diffusé depuis Paris (*ib.* ; pour *r* > *R*, v. NyropGramHist I⁵1967, 358-363), selon le principe de l'économie de l'effort, la formation de la variante *pelin* date nécessairement de l'époque où le [r] apical jouissait encore d'une bonne assise dans l'aire centre-occidentale où elle est attestée (v. ci-dessous). Il a pu naître en milieu dialectophone – il s'agirait donc d'une formation nécessairement antérieure au 20^e s. : Pignon enregistre le maintien du [r] apical encore chez les témoins les plus âgés et aussi chez des jeunes dans le sud des DSèvres et de la Vienne (PignonÉvPhonPoit 1960, 102 ; pour la Vend., v. aussi RézVouvant 1976, 49 §24) – ou en milieu français, qui a remplacé le [r] apical en premier (v. ci-dessus). Il s'agirait donc d'une formation plus ancienne, d'une époque où le [r] apical et le type *perain* sont tous les deux habituels, comme dans les DSèvres au 17^e s. (cf. PignonÉvPhonPoit 1960, 461, v. ci-dessus). ♦♦♦ À l'époque contemporaine, les sources dialectales affichent surtout la forme *perrain* (FEW VIII, 22b ; VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainMaraisV 2003 [1847], PignonÉvPhonPoit 1960, SefcoOuest 1994/2004) – qui est la seule forme reconnue lors de nos enquêtes de terrain (Enq. 1). La forme *pelin*, inconnue aussi de P. Rézeau, qui suppose qu'il s'agit d'une forme régionale du langage enfantin pour *parrain* (comm. pers. du 10/06/03), a en effet été enregistrée au niveau dialectal dans une aire centre-occidentale de façon ponctuelle seulement. Le FEW a relevé la réalisation /p(ə)l-/ du

type *perrain* dans la Vienne (IsleJ.), dans le Puy-de-Dôme (Limagne) et dans la Creuse (FEW VIII, 22b), dans une aire « am rande gegen das occit. » où sont attestées « [a]lle zwischenstufen » de l'évolution phonétique *perĩ* > *peri* > *pelī* > *pli* (FEW VIII, 23b note 1). Cette répartition centre-occidentale est confirmée par les données de l'ALF, qui l'affiche en un point dans le sud-est de la Vienne et un dans le nord-ouest de la Creuse (ALF c. 974). Si la forme *pelin* est encore attestée dialectalement pour la Vienne de nos jours (SefcoOuest 1994/2004), elle est rare, mais bien confirmée comme étant utilisée aussi en Vendée, en français du 20^e s., par Yves Viollier (Enq. 2). Vu la localisation des données rassemblées pour la forme *pelin*, réparties sur une large aire centre-occidentale, plutôt que de représenter des formations indépendantes, elles nous semblent être des vestiges d'un emploi anciennement plus répandu. En français de référence contemporain, la variante de notre corpus primaire est homonymique avec *pelain* désignant une "cuve dans laquelle s'effectue le pelanage" dont *pelin* est une variante orthogr. (attestée 1832, TLF s.v. *pelain* ; aussi Rob s.v. *plain*² Rem.), de même qu'en CharM. avec le particularisme *pelin* "terrain sur lequel on trouve une herbe rare et sèche" (SefcoOuest 1994, 55 sens 1).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée2009 ; Δ connu sous la forme 'patoise' *perrain* (reconnu par 1/8 inf.) EnqWissVendée 2006 ; *id.* (reconnu par 1/13) *ib.* 2009. — SOURCES COMPL. : Ø Barkan 1965 ; cf. pour l'hésitation entre /r/ et /l/ en ancien québécois Juneau 1972, 159-162.

— SOURCES GÉNÉRALES : à aj. av. *perẽ* poit., *pli* IsleJ. [Vienne] (cf. *pelī*, *pi* Limagne [PuyD], *plāy* Creuse) FEW VIII, 22b s.v. PATRINUS ; Ø TLF, Rob (en ce sens), Lar 2004, PR 2008, GrevisseGoosse¹⁴2008. — SOURCES COMPL. : cf. « *r*, *l*, *n* sont souvent interchangeables » (d'où des phénomènes de dissimilation et assimilation, parfois spontanés) GuiraudPop 1965, 104 III.2 (et p. 105 III.4 : changement d'aperture vocalique sous influence d'une liquide *r*, *l* : *e* > *a*, *ou* > *o* ; *a* > *e*, *è* > *é*).

— SOURCES RÉGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø mais *perain* s.m. "parrain" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 330 s.v. *perain* ; Ø mais *perrain* s.m. "parrain" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 222 s.v. *perrain* ; *pelī*, *pelin*, *pérane*, *périn*, *pouérin* s.m. "parrain" SefcoOuest 2004, 338 s.v. *parrain* (sans local., mais *pelin* Vienne, 1994, 55 sens 2, [var.] *périn* DSèvres, Vienne, Char., CharM. 1994, 60, et [var.] Vend. *pérane* 1994, 59) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — SOURCES COMPL. : cf. changement fréquent <*a*> > <*e*> FavrePoit 1867, LIV ; Ø GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908 ; 2 attest. avec /pl/ en 1^{re} syll., aux points 509 (Vienne du s-e) et 504 (Creuse du n-o) ALF c. 974 "parrain" ; Ø mais *pereins* (et *mereyne*) en Poit. dep. 1574 (mais *mareyne* Poit. dep. 1539) et forme habituelle à Vasles (DSèvres) au 17^e s. PignonÉvPhonPoit 1960, 461, et aussi [perẽ] avec un *e* « peu ouvert » (comme dans *ermite*, *maison*, cf. *ib.*, 102), comme ex. de la correspondance

poit. / fr. [gén.] /e/ vs /a/ (issu de lat. -ATR-) *ib.*, 84, le [r] apical étant encore maintenu chez les témoins les plus âgés et aussi chez des jeunes (Sud des DSèvres et Vienne) *ib.*, 102 ; Ø PignonGente 1960 ; cf. R « régulièrement apico-alvéolaire chez les adultes » à Vouvant (mais dorsal chez les jeunes) RézVouvant 1976, 49 §24.

REN pron.

TRES FAM. (v. POP.), surtout RURAL pron. indéf. de l'inanimé [comme noyau du compl. prép. du verbe (marquant l'origine, le résultat)] [empl. pleinement nég.] "zéro, ce qui n'est rien ou très peu de chose" (*naître, vivre de ren ; arriver à ren*). Réf. / Type gén. *rien*

— Dans le discours cité (suivi d'une mise en relief dans le discours citant) :

Les Chèze poussaient à l'extrême cet empressement de fourmi [au travail dans les marais des années 1900]. [...] Même vivant à Saint-Nicolas ils étaient peut-être plus étrangers que les Bretons qui arrivaient [...]. Eux repartaient. Les Chèze ajoutaient à leur présence le tort de ne pas rester à leur place. Ils avaient la prétention de réussir. Ils refusaient le fatalisme qui voulait qu'un pauvre soit condamné à demeurer pauvre. Maman m'a rapporté [au curé, personnage-narrateur] un jour les propos d'une vieille au lavoir : / – Je suis née de rin, disait la vieille (elle ne disait pas « rien »), j'ai vécu de rin, je suis arrivée à rin ! (ViollierLilas 2001, 223)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : j'ai vécu de rin, je suis arrivée à rin ! (ViollierLilas 2001, 223 2x, v. ci-dessus)

REMARQUES. **1)** Au niveau de la conscience linguistique des locuteurs, la prononciation *ren* suit le schéma classique de la correspondance poit./fr. [gén.] [ɛ] / [iɛ] (cf. GautierGramPoit 1993, 29 et s.v. *devantère* Rem. 1 ; aussi Com. hist.-comp.). **2)** Nous n'avons pas répertorié l'emploi du fr. gén. équivalent au diatopisme dans le corpus primaire – 'verbe + *à rien*' "à zéro, à ce qui n'est rien" et 'verbe + *de rien*' "de zéro ou de très peu de chose" (cf. TLF s.v. *rien* III.A.1) – mais le diatopisme est d'emploi très rare par rapport à ce dernier, également employé à proximité du diatopisme, en glose.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (2001), apparaît dans un roman des années 2000, à orientation régionaliste modérée (2001 3x). Il figure dans un seul passage narratif situé dans le Marais poitevin des années 1900, toujours dans le discours cité direct d'une endogène âgée de milieu modeste (2001 3x), dont les propos sont rapportés dans le discours citant du personnage-narrateur, qui rapporte les paroles de sa mère (*Maman m'a rapporté un jour les propos d'une vieille au lavoir : / – [...]*). **2)** Lors de la première mise en relief du diatopisme (*Je suis née de rin, disait la vieille*), celui-ci, attribué au discours direct, est à la fois marqué et glosé, à l'aide d'une tournure de citation négative (en incise entre parenthèses), qui recourt au verbe *dire* et au pronom

synonymique général *rien*, entre guillemets et en fonction de rhème : (*elle ne disait pas « rien »*). Cette mise en relief s'applique aussi indirectement à la suite du discours cité qu'interrompt la glose (*j'ai vécu de rin, je suis arrivée à rin !*). Si les parenthèses et l'énoncé contenu par celles-ci sont de source énonciative ambiguë, ils sont très probablement attribués non pas à la locutrice, ni à la mère qui rapporte les propos de cette dernière, mais au discours citant du narrateur. **3)** Le diatopisme, figurant en fonction de thème et dans le discours cité, est en emploi autonymique – présenté comme cité selon le mode explicite 'comme elle disait' – c'est-à-dire une laveuse âgée au début du 20^e s. Les guillemets signalent un îlot textuel (non-coïncidence du dire), indiquant le mot non marqué que le personnage aurait pu employer. Le diatopisme et sa mise en relief visent non pas à caractériser le personnage en tant qu'individu, mais à présenter l'usage censé authentique de son groupe d'appartenance – les Vendéens du début du 20^e s. : il est présenté comme un usage local, du passé (p.-ê. populaire et/ou féminin). Le diatopisme est donc utilisé pour son authenticité mais aussi pour son expressivité – vu son emploi dans une exclamation – dans le but de convaincre le lecteur du réalisme du récit, et d'en augmenter l'expressivité. Au niveau interactionnel entre les personnages, le diatopisme vise en outre pour la laveuse à exprimer (auprès de la mère du curé) la difficulté de sa vie, mais aussi son impuissance (fonction expressive). Au niveau de la scène générique, le diatopisme et son glosage contribuent à la fonction de caractérisation des héros, décrits comme courageux, ouverts et désireux de réussir (ayant les valeurs qui sont partagées par le narrateur), par leur opposition à la majorité des habitants du Marais de l'époque – caractérisés comme fatalistes, mais aussi racistes et méfiants – opposition qui prépare le conflit insidieux qui mènera au malheur du couple.

ENQUÊTES. **1)** Le diatopisme est reconnu en Vendée par 12/12 locuteurs, et déclaré employé par tous sauf deux locutrices (l'une de milieu cultivé, âgée de 73 ans, l'autre de milieu modeste âgée de 22 ans). Il est signalé comme appartenant au discours familial (situation de proximité) (4/12) ou au 'patois' (8/12) – probablement aussi en raison d'une correspondance 'français -iè- / patois -è-' (v. Rem. 2), présente dans la conscience linguistique des locuteurs enquêtés. Il est également employé par un témoin supplémentaire, une lycéenne de milieu modeste et rural âgée de seize ans (EnqWissVendée 2009). **2)** La prononciation *ren* est ressentie comme 'patoise' (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ L'emploi attesté dep. l'afr. (FEW X, 285b RES I.1.b > TLF, Rob) ♦ ♦ représente un diatopisme phonético-graphique (var. gén. *rien*), une forme héréditaire de large extension qui est particulièrement caractéristique du français (très) fam. dans l'Ouest et le

Centre en domaine d'oïl (ÉvPhonPoit 1960, 131sq. et 84 ; cf. aussi FEW X, 285b)⁴⁸³. En français contemporain de cette aire, la diphtongue ancienne dans le pronom *rien* (continuant le E lat. bref et accentué en syllabe fermée) semble avoir été (de nouveau) réduite au 17^e s. et à l'époque contemporaine (1^{re} moitié du 20^e s.), pour être habituelle en français contemporain « populaire, disons même dans la langue parlée négligée », alors que l'aire méridionale limitrophe (Haute-Vienne, Aquitaine, etc.) maintient la forme du « français 'correct' » (*ib.*, 132). Dans l'usage dans le Centre-ouest, le type ancien, auquel s'est superposé la forme normative *rien*, représente dans une optique historique un régionalisme de toujours. ♦ ♦ ♦ Ce type est considéré comme « pop. » en 'frm.', attesté dep. le 17^e s. (FEW X, 285b), c'est-à-dire en frm. parisien, mais la source citée par le FEW précise l'avoir observé 'dans les casernes et en Province' (Sainéan 1920), et la forme n'est pas générale en fr. pop. à Paris (Ø BauchePop¹1920, Gougenheim 1929). L'attribution exclusive de *ren* au français du Pays de Retz (Walter 2008), selon une localisation basée sur l'apparition de cette variante dans Guitteny 1991, ne rend visiblement pas justice à son extension large à l'époque contemporaine (FEW X, 285b). Dans le discours dialectal, l'emploi est cependant dominant surtout dans une large aire centre-occidentale (ALF) – y inclus en Vendée, et dans l'Ouest en général, surtout entre Loire et Gironde (FravrePoit 1867, Verrier/Onillon 1908 ; RézVouvant 1976, GautierGramPoit 1993, MourainRézMaraisV 2003, SefcoOuest 1992/1994/2004). En français d'aujourd'hui, le diatopisme est utilisé dans les contextes d'emploi auparavant pris en charge par le dialecte, et appartient en Vendée au discours très familier, de proximité, et est parfois connoté 'patois' (Enq. 1-2). À l'intérieur de cette aire, on observe en outre l'arrondissement (plus local) de la nasale, par exemple en LoireA., Vend. et Saint. (FEW X, 285b, Guitteny 1991, SefcoOuest 1992/1994/2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 (seulement empl. diat. de *rien*), RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour. EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *rin* "rien" (Pays de Retz) Walter 2008, 176 (se basant sur Guitteny 1991, v. ci-dessous).

— *SOURCES GENERALES* : afr. *ren non* non pron. indéf. "nulle chose" (Passion), fr. *ne...rien* (dep. Chrestien) [...], mfr. frm. *rien* (dep. 1538), frm. *ren* [rẽ] (pop., dep. 17^e s., Sain Par), [dial.] [...] *rẽ* poit., *rãñ* Vendée "rien" [...] FEW X, 285b s.v. RES I.1.b ; Ø mais avec un élément nég. "aucune chose" *non...ren* fin 10^e s. et *ren* s.f. ca 1150 dans une phrase affirm. TLF s.v. *rien* Étym. ; Ø mais avec un élément nég. afr. *ren non* "nulle chose" (dat. 980) Rob Étym. s.v. *rien*, et dans un ex. [fam. /

⁴⁸³ L'absence de diphtongue est en effet dominante dans l'Ouest et dans le Centre dans des mots fr. comme *pied* et *pierre* mais aussi *rien* et *bien* de même que dans des mots comme *chambrière* dont le trait auj. typiquement poitevin continue une forme nord-occidentale (v. s.v. *garde-genoux* n.) (PignonÉvPhonPoit 1960, 131sq. et 84).

pop.] Rob s.v. *crédié* ex. 2 de G. Bernanos ([1933-46], auteur de parents immigrants en Lorraine : « Touche à ren, mon gars ! ») ; Ø Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : *ren* 'dans les casernes et en Province' Sainéan 1920 ; Ø BauchePop¹1920, Gougenheim 1929.

— *SOURCES REGIONALES* : pron. « **rén/ren** » "rien, personne" GautierGramPoit 1993, 61 §VIII 3 et dial. -ère pour fr. [gén.] -ière *ib.*, 29, §I.3.D.32 ; Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 ; <ie> se dit quasi-exclusivement /e/, comme dans *mien, tien, rien, tiendrai* (ou *entier, prisonnier*), avec affaiblissement de la dernière syllabe MourainRézMaraisV 2003 [1847], 49 §28 (*Observations générales*) ; [var.] *ran(II)e, reun, rin* s.m. / pr. / adv. "rien" SefcoOuest 2004, 409 (et [var.] *reun* pr. ind. ou s.m. ou adv. "rien", 1994, 159, aussi dans une loc. fig. *reun* s.f., 1992, 115 v. s.v. *bisse*) ; [var.] *reune* s.m. "rien" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 46 ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *ren* (prononcez *rin*) adv. "rien, nulle chose" Jaubert²1864, 575 ; *ren, rin* adv. "rien" FavrePoit 1867, 297 (cit. le comte Jaubert, de Bourges) ; *rin* s.m. "rien" GuérinElle 1892, 122 ; *ren* "rien" dans un Noël poit. LemaîtreClouzotPoit 1908, 106 (Noël XXIV, 16) [15^e–18^e] ; *ren* Montjean[-sur-Loire], le Fuilet [Maine-et-Loire au sud de la Loire], Briollay [Maine-et-Loire au Nord d'Angers] "rien" (diverses loc., dont : *devenir à ren* "tomber, se réduire à rien") Verrier/Onillon 1908, 198 ; dial. *rě(n)* adv. "rien" RézVouvant 1976, 78 §71 ; var. de large ext., dominant dans une aire centre-occidentale (qui inclut le Poitou au sud, l'Ille-et-Vilaine et l'Orne au nord, et le Cher à l'est) ALF c. 1158 1. "rien" et 2. "vous êtes venu sans rien" ; *rien* sans diphtongue habituelle en frm. 'pop.' et 'parlé négligé' à l'Ouest et au Centre du domaine d'oïl PignonÉvPhonPoit 1960, 131sq., 84 ; *rin* "rien (devant consonne), *reune* "rien (devant une voyelle)" Guitteny 1991, 289 ; cf. pour la correspondance poit. / fr. [gén.] [ɛ] / [iɛ] GautierGramPoit 1993, 29.

3.2. Les noms propres

Outre les 128 diatopismes appellatifs – 125 lexicaux et trois diatopismes phonético-graphiques (chap. 3.1 et 3.2), le corpus primaire dépouillé affiche quinze particularismes qui sont exclusivement mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) en emploi de nom propre, d'un ensemble de dix-sept noms propres mis en relief, à valeur individualisante dénomminative.

S'ils ne représentent pas des diatopismes de langue comme les noms communs, ils font également partie de la variété de français en Vendée étudiée ici. Ils sont retenus dès lors qu'ils sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, renvoient à des référents propres à la Vendée, et sont formés à partir de noms communs à intérêt diatopique, et par là révélateurs de l'assise régionale de ces derniers (aussi chap. 1.5 et 1.3).

Il s'agit de surnoms de personnes (*la beuque/Beuque, cagouille, Chouan, Ripoton, La Tourte, ventre-à-choux*), de toponymes (*battures, Bellenoue, Gois, La Grole, le Tirouet/tirouet, Marais, marais mouillés*) et d'une dénomination d'un événement (*Foulées du Gois*)⁴⁸⁴.

BATTURES n.pr. fém. pl.

(*MaraisP*) USUEL "passage d'eau réputé pour ses turbulences dans le Marais poitevin à l'embouchure de la rivière le Lay, que la marée descendante laisse à découvert, et qui à marée haute relie le port de L'Aiguillon-sur-Mer en Vendée à l'Océan Atlantique" (*sur les battures*)

— Dans le discours citant (en référence à un emploi dans le discours cité) :

– J'ai toujours le mal de mer sur les battures [en rentrant avec le borneur]. J'ai encore vomi tout à l'heure. / – Vous vomissez sur les battures depuis le début ? / – Depuis mon premier voyage, monsieur le curé ! / On appelle battures le lieu de rencontre des courants du Lay et de la mer [dans le Marais poitevin]. Les meilleurs marins redoutent la barre qu'ils forment les jours de mauvais temps. Dès que la mer bouge un peu, le courant paisible de la rivière se cabre en vagues courtes, frappe la coque. Le bateau tangue, se soulève. La houle le secoue, le renverse. La vague grandit, s'affaisse, et soudain, comme par miracle, le calme revient. On a franchi la barre. On a rejoint la mer. / – Comment faites-vous ? l'ai-je interrogée, perplexe. On ne s'aperçoit de rien à votre arrivée à Saint-Nicolas. / Elle a haussé les épaules. / – J'ai appris à garder mes misères pour moi. (ViollierLilas 2001, 154).

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – J'ai toujours le mal de mer sur les battures. [...]. / – Vous vomissez sur les battures depuis le début ? (ViollierLilas 2001, 154 2x v. ci-

⁴⁸⁴ Pour d'autres diatopismes mis en relief comme noms communs mais aussi en emploi de noms propres, dont trois aussi mis en relief (*bisse/Bisse, cabosse, le chéti*), v. chap. 2.5.1 et 3.1.

dessus) / Le vent malmenait la toile [du bateau borneur]. / – Ça va secouer sur les battures, a dit Michel (*ib.*, 197) / Le capitaine m'a prévenu : / – On ne le dirait pas. La maline est mauvaise. Ça va secouer sur les battures. / En effet. J'ai été malade. (*ib.*, 389)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Il n'a pas connu le mal de mer sur les battures [Pierre, fils des héros]. (ViollierLilas 2001, 164) / J'avais entendu les râles de la mer sur les battures comme si ma chambre avait été sur la grève. (*ib.*, 430)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme, qui se définit par les sèmes principaux /+ passage d'eau où la mère se brise/ et /+ dangereux en bateau/ (cf. Com. hist.-comp.), désigne un passage de la rivière Lay à son embouchure sur le rivage de l'Océan Atlantique, où son courant vient heurter la mer. Il lie le port de L'Aiguillon-sur-Mer à l'Océan en contournant la Pointe d'Arçay, à environ trois kilomètres au Nord de la baie de L'Anse de L'Aiguillon, partagée entre la Vendée et la Charente-Maritime. Il est navigable seulement à marée haute, et son fond est peu profond au niveau de la barre, qui est formée par un banc de sable et de vase. Malgré l'absence de majuscules (cf. chap. 2.5.1), nous considérons le mot relevé comme un nom propre en raison de sa valeur dénominateur individualisante. **2)** Il n'est pas concurrencé dans le corpus primaire, qui affiche cependant deux emplois d'un nom commun hyper. gén. *barre* s.f. (2001, 154 2x), utilisé en référence au même passage. **3)** Le diatopisme dénominatif qui renvoie à un phénomène propre au Marais poitevin **4)** est aussi utilisé dans un emploi métaphorique au sujet d'intempéries violentes. L'emploi est attribué au discours cité, présenté comme idiosyncratique, et modalisé par une mise en relief. Celle-ci vise à décrire la violence de la mer et à caractériser la région avec ses particularités, mais aussi à apporter un élément humoristique pour caractériser le locuteur cité comme optimiste et différent des autres endogènes (c'est en effet lui qui aide les héros à réussir en tant que jeunes marins) :

[Dans le discours citant d'un personnage-narrateur :] « Nous sommes entrés à reculons dans le XX^e siècle, par des tempêtes d'une rare violence. La digue [dans le Marais poitevin] a encore souffert. La mer est entrée par l'extrémité de la dune non protégée. Le père Chaigne [commerçant de charbon] m'a interpellé le jour de la Saint-Sylvestre 1899, alors que le vent ronflait et secouait dangereusement les bateaux dans le port. / – C'est les battures ! / Je ne comprenais pas. Il m'a expliqué en riant. / – C'est comme pour le Lay et la mer ! Il y a le XIX^e siècle qui descend, et le XX^e qui monte. C'est normal que leur rencontre fasse des vagues. On va encore être secoué pendant quelques jours. Tout se calmera après. On sera en 1900. / Il était fier de son parallèle entre les intempéries et la géographie locale. Et il me le rapportait avec son petit rire finaud, les paupières plissées. Je préférais cette interprétation autochtone amusante aux sinistres prédictions de quelques paroissiens superstitieux. » (ViollierLilas 2001, 165)

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à sept occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît toujours dans un roman à orientation modérément régionaliste des années 2000, renvoyant à un référent situé dans le Marais poitevin – où est situé l'essentiel du récit. Il figure trois fois dans le discours citant, dont une fois lors de sa mise en relief, et quatre fois dans le discours cité, de locuteurs vendéens : trois marins, originaires de la région (dont l'héroïne Lilas), et le curé de la commune, originaire du Bocage vendéen. **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme n'est pas marqué, mais glosé sous la forme d'un commentaire métalinguistique incident qui l'entoure, et qui fait référence à son usage antérieur dans le discours cité. Il recourt au verbe descriptif *appeler* et au pronom *on*, puis après le diatopisme à une périphrase définitoire précédée de l'article défini (*On appelle battures le lieu de rencontre des courants du Lay et de la mer*). Suit une description du référent du point de vue des marins (*Les meilleurs marins redoutent la barre qu'ils forment les jours de mauvais temps. Dès que la mer bouge un peu, le courant paisible de la rivière se cabre en vagues courtes, frappe la coque [...]*). **3)** Le diatopisme, en modalisation autonymique, figure en fonction de rhème : il est présenté comme une dénomination (y inclus par sa valeur individualisante, v. Rem. 1). Il est déclaré utilisé en accord avec l'usage, selon le mode 'comme on dit / l'appelle' – implicitement dans le Marais poitevin. Son emploi s'explique par sa valeur d'authenticité – plus que par une éventuelle transparence sémantique : la glose vise explicitement à rendre accessible l'emploi du diatopisme dans le discours cité, et attire l'attention autant sur le mot que sur le référent. Avec son glosage, le diatopisme sert à décrire un détail de l'univers de sens créé dans le Marais poitevin côtier, avec ses passages d'eau et les dangers de la mer (fonction référentielle), et à véhiculer la rudesse du métier de marin des héros (fonction expressive) ; il vise indirectement aussi à caractériser l'héroïne comme courageuse, comme l'inférence avec le cotexte permet de l'interpréter (fonction narrative de caractérisation).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu de 14/14 informateurs interrogés, ainsi que de deux témoins supplémentaires – mais aucun d'entre eux n'a vécu dans les environs d'Aiguillon-sur-Mer ou dans le Marais poitevin (EnqWissVendée 2009). **2)** Le particularisme est confirmé par Y. Viollier comme étant utilisé couramment à Aiguillon-sur-Mer. L'auteur ne connaît pas d'autres emplois du mot *batture* (Viollier 2009 [entretien]). Il ajoute après réflexion qu'il ne s'agit probablement pas exclusivement d'un nom propre, mais aussi d'un terme technique maritime ; il ne l'a pas entendu ailleurs, mais le suppose utilisé par exemple sur la côte en Charente-Maritime (Viollier 2010 [entretien]).

COM. HIST-COMP. ♦ Le nom propre n'est pas daté dans nos sources. Le type lexical à partir duquel il a été formé est issu du latin BATTUERE "battre" (FEW I, 291b I), et attesté en

français, au pluriel, depuis *ca* 1529, mais avec un autre sens : « On voyoit de grands brisans que l'on estimoit bancz ou battures » (Crignon *ca* 1529, 28) – d'après le TLF au sens de "rochers situés un peu au-dessous de la surface de l'eau"⁴⁸⁵. Il est aussi attesté en ce sens en Vendée au sujet du littoral endogène en 1782 (CollinetRézSables 2002), et en Amérique du Nord au sens de "banc de sable" depuis 1613 (d'après Massignon 1962, 122 §25 2°). ♦♦ Le nom commun désignant littéralement un "lieu où les vagues battent" (cf. frm. 17^e–19^e s. "ce qui reçoit un choc" DG) représente une extension métonymique à partir du sens ancien *batture* "action de battre, de frapper", lui-même dér. du rad. de *battre* (par suff. en *-ure*) et attesté depuis la fin du 12^e s., mais aujourd'hui sorti de l'usage (cf. *bateure* Gdf 1881, 600 ; frm. [17^e–19^e s.] *batture* « vieilli » DG I, 213 sens I). L'emploi relevé dans notre corpus primaire, formé par hypostase (n. commun > topon.) à partir d'un terme marin *"passage d'eau où battent les vagues", représente une innovation interne du français local (mfr. ou frm.) dans le Marais poitevin. Elle a dû être formée dans le registre des marins, d'où il est aussi passé dans l'usage général dans la région en tant que nom propre. Le même type de phénomène a donné lieu à des formations de divers noms propres, variables selon les lieux, tel que *la Bassure de Baas* dans la Manche (Lar 1898 ; pour d'autres n.pr. en Vendée, v. ci-dessous)⁴⁸⁶. ♦♦♦ Le type lexical (mar.) *batture* est absent du FEW, des dictionnaires différentiels du français de France et des sources régionales (sauf de CollinetRézSables 2002 [1782]). Il a cependant bien été relevé dans la lexicographie contemporaine, générale et différentielle outre-atlantique. Il est aussi utilisé dans la littérature en mfr. et frm. (du 16^e au 20^e s.), chez des auteurs comme Du Bellay, D'Aubigné et Thevet (cf. GdfC et Hu), chez Crignon (*ca* 1529) (cf. FRANTEXT), y inclus dans des récits de marins comme le *Voyage de La Pérouse* (1797) (cf. TLF, FRANTEXT), et chez des auteurs contemporains québécois : Guèvremont (cf. TLF, FRANTEXT), Hébert (cf. Rob/PR 2008) et Soucy (cf. Rob). Le mot *batture*, utilisé au singulier ou au pluriel, renvoie surtout à des bancs de sable et/ou de roche dans la mer en région côtière (p.ex. Lar 1897, DG, GPFC, TLF, Rob), de même que parfois à des passages dans des rivières (GPFC, Lar 1898, Lar 2004), aussi à leur embouchure (Thevet dans Lar 1898). Alors que le Lar 1897 affirme qu'il s'agit d'un endroit où « il est rare que la mer brise », des dictionnaires ultérieurs précisent qu'il s'agit d'endroits où la mer se brise (DG, TLF, Rob) – en accord avec les descriptions qu'en donnent aussi les textes littéraires comme le *La Pérouse* (1797, 47, 91 ;

⁴⁸⁵ Crignon, Pierre (*ca* 1529), *La navigation de Jean et Raoul Parmentier*, d'après FRANTEXT ; Rob et PR 2008. Étym. datent de 1528. Pour d'autres attestations anciennes, v. GdfC et Hu (cit. Du Bellay, D'Aubigné et Thevet), de même que FRANTEXT.

⁴⁸⁶ Lar 1898, 783b s.v. *batture* [sens 3], renvoyant à p. 767 *bassure* "nom dérivant du mot *Basse* et donné par les marins de la Manche à quelques dangers dont le plus connu est la Bassure de Baas".

FRANTEXT). Les extraits littéraires illustrent en outre que *batture* désigne surtout des endroits dangereux ou difficiles à passer en bateau (v. en particulier Du Bellay, D'Aubigné et Thevet, cf. GdfC et Hu ; aussi Péronnet *et al.* 1998). L'on peut distinguer trois emplois principaux parmi les différents emplois relevés dans la littérature (cf. GdfC, Hu ; FRANTEXT) et dans les dictionnaires contemporains, depuis Littré (1873) – au sujet de termes de marine et de pêche en France – à Valdman/Rottet (*et al.* 2010), au sujet de la Louisiane. Le sens le plus répandu est le terme marin du français général "fond de roche presque à fleur d'eau" (répertorié de Littré à Rob), aussi relevé en Acadie (Péronnet *et al.* 1998), qui est attesté depuis le 16^e s. (v. ci-dessus) ; le fond désigné peut cependant aussi être de roche et/ou de sable (Littré, Rob ; CollinetRézSables 2002 [Réz]). Suit un diatopisme canadien "partie de rivage découverte à marée basse" (GPFC, Lar 1982 > 2004, Rob II), qui est proche du sens "banc de sable" – lui-même surtout acadien (cf. Massignon 1962 > Péronnet *et al.* 1998) – et est aussi utilisé au pluriel, par exemple au Québec au sujet du Saint-Laurent (Lar 2004). Il s'agit en fait d'une innovation sémantique du français québécois où elle est aussi bien représentée dans la toponymie (Thibault 2005b p. 9)⁴⁸⁷. Vue la particularité encyclopédique du référent désigné par le diatopisme polysémique, il n'a pas été relevé dans de nombreux travaux, aussi dans l'ancien monde, dans le passé (p.ex. Ø DMF2009 [1330-1500]), et dans le présent (Ø Lar 1907/1922/1948, TL 1925, Lar 1928, 1960/1969/1975, GLLF 1971, *Le Monde* 2003/2004). Est moins bien attesté, et absent des dictionnaires généraux du 20^e s., le sens (sans marquage) "eau peu profonde en général" (Lar 1897), ailleurs précisé "endroit peu profond d'une rivière" (Lar 1898 sens 3 ; 'fr.' GPFC), et « pêche » "endroit peu profond où l'on pêche" (Littré, DG)⁴⁸⁸. Pour ce qui est de l'emploi relevé dans notre corpus primaire, vu la nature du référent désigné (Rem. 1), le nom propre a pu être formé par l'intermédiaire du terme marin aujourd'hui sorti de l'usage "endroit peu profond (d'une rivière)" (cf. Lar 1897, 1898 ; 'fr.' GPFC) et/ou du sens aujourd'hui surtout acadien (dep. 17^e s.) "banc de sable", autant que du sens "partie de rivage découverte à marée basse", désormais caractéristique du Canada (v. ci-dessus). L'emploi relevé dans l'œuvre d'Yves Viollier pourrait ainsi être aussi indicateur d'un emploi ancien en fr. dans l'Ouest français des sens désormais surtout canadiens. Dans le Marais poitevin, le nom propre *battures* est de nos jours courant mais n'est plus transparent pour ses utilisateurs (Enq. 3). Il n'est pas connu dans l'usage quotidien en dehors de cette région naturelle en

⁴⁸⁷ Ce québécisme emblématique attesté depuis 1672 s'explique par la topographie de la vallée laurentienne, « où les battures du fleuve, de l'estuaire jusqu'à la ville de Québec, sont régulièrement libérées au moment de la marée basse » (Thibault 2005b p. 9), d'où aussi des microtopon. comme *battures de Beauport* (comm. pers. de l'auteur).

⁴⁸⁸ Les emplois observés par Valdman/Rottet *et al.* 2010 en Louisiane (v. Bibl. Sources différentielles) représentent pour leur part des extensions sémantiques, des deux sens surtout nord-américains "partie de rivage découverte à marée basse" (pour le sens 1) et "banc de sable" (pour le sens 2).

Vendée, qu'il s'agisse du nom propre ou du nom commun (Enq. 1). Les textes endogènes des 18^e/19^e s. affichent, eux, encore l'emploi du nom commun *batture* sur la côte pour désigner des bancs à fleur d'eau qui sont dangereux pour la navigation ; des barres rocheuses en bordure de chenal portent ainsi d'autres noms propres tels que *les Borgnes* et *le Banc Piserot* (CollinetRézSables 2002 [1782]). Sur le littoral de cette région, on trouve aussi d'autres noms communs qui désignent le même type de phénomène ; ainsi, *platin* (s.m.) "banc de rocher ou de sable découvert à marée basse" est utilisé souvent comme un nom commun et comme un toponyme (quinze attest. au tournant des 18^e/19^e s., *ib.*, 397 ; *id.* 2003, 626), et est également déjà attesté chez D'Aubigné (d'après Hu : « battures et platins »).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, REGION, EnqDRF 1994-96 ms., ThibFranceIndex ms. 1996 (en ce sens), RézFrance 1999 (ms.), DRF ms. 1999/mars2000/ juin2000, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 16/16 inf.) EnqWissVendée 2009 ; Ø BDLP. — *SOURCES COMPL.* : Ø Barkan 1961-1962 [fr. Vend.] ; *batture* s.f. Canada "partie de rivage asséchant à marée basse" (*sur la batture*) (distinct du 'fr.' "fond de roches, de corail, presque à fleur d'eau, sur lequel la mer vient se briser ; endroit peu profond d'une rivière") GPFC, 104 sens 1 ; fr. d'Acadie *batture* "banc de sable" ('empl. fréquent de t. nautiques') Massignon 1962 II, 733 §2 (et *âbatur*, *bâtur* fr. d'Acadie, *ib.*, 122 §25 2°) ; *batture* [sing.] « mar. » Acadie "écueil (rocher qui affleure et rend la navigation dangereuse)" (*batture*, *batture de roche*) Péronnet *et al.* 1998, 72sq., c. 034 'écueil' (cf. Alec 1368), et "banc de sable" (*batture*, *batture d'huîtres / de sable / à coques*) *ib.*, 32, c. 012 'banc de sable' (cf. Massignon §25) ; Ø DHFQ 1998 ; *batture* s.f. fr. québ. (chez Guèvremont 1945) "haut-fond de sable et de rocher [en eaux douces, près de Sorel]" Thibault 2005b, p. 8sq. (déf. d'après le glossaire de l'écrivaine) ; Ø Le Quellec 2006 [topon. Vend.] ; Ø mais *batture* s.f. [Louisiane] "flood plain, flat land along a waterway that floods at high tide or seasonally", "small levee, ridge of sand formed along a river" Valdman/Rottet *et al.* 2010, 65 sens 1-2 (cf. sens 3, méton. "bald spot (on a man's head)").

— *SOURCES GENERALES* : t. mar. à aj. après *bateure* "action de battre qqn ou qqc" FEW I, 291b s.v. BATTUERE "schlagen" I ; frm. « t. de marine » "fond mêlé de sable ou de roches qui s'élève vers la surface de l'eau", « t. de pêche » "endroit où il y a peu d'eau" Littré 1873 s.v. *batture* sens 2-3 (cit. D'Aubigné « battures et platins » et Du Bellay « bans et battures ») ; Ø Lar 1878/1890 ; cf. « mar. » "écueil à peu près plat, formé de roches ou de coraux, sur lequel il est rare que la mer brise" ; frm. "eau peu profonde en général" Lar 1897, 386 ; [17^e–19^e] "endroit d'une rivière où il y a peu de profondeur" Lar 1898, 783b [sens 3] ; frm. "ce qui reçoit un choc. Fond inégal de roches, de coraux presque à fleur d'eau sur lesquels la mer vient se briser", *p. ext.* "endroit peu profond où l'on pêche" DG 1890-1900 I, 213 II.2 [part.] ; frm. *batture* "fond de roches presque à fleur d'eau" GdfC 1885, 305 s.v. *bateure* (cit. Du Bellay « nous attirer sur les bans et battures », D'Aub. « sables et battures », Thevet « Le golfe de Quambone est dangereux a l'emboucheure pour les bans et battures qui l'avoisinent ») ; Ø Lar 1907

(suppl.), Lar 1907/1922/1948, TL 1925, Lar 1928, 1960/1969/1975 (en ce sens) ; mfr. (16^e s.) "rochers situés un peu au-dessous de la surface de l'eau" Hu 1925 I, 517 (cit. D'Aub. « battures et platins », Thevet et D'Aubigné) ; Ø GLLF 1971 ; « au Canada » "partie du rivage découverte à marée basse" Lar 1982, 1104 ; « mar. » "fond rocheux à fleur d'eau, sur lequel la mer se brise" TLF 1975 (cit. *La Pérouse* et Guèvremont)⁴⁸⁹ ; « mar. » *battures* "rochers, bancs de sables à fleur d'eau (sur lesquels la mer bat)" Rob sens II (sans cit. d'auteur) ; « région. (Canada) » "partie du rivage que la marée descendante laisse à découvert" (syn. *estran*), et "banc de sable, de vase, émergeant d'un cours d'eau" Rob sens II en part. (cit. les Québécois Hébert et Soucy)⁴⁹⁰ ; « Québec » "partie du rivage découverte à marée basse" (*les battures du Saint-Laurent*) Lar 2004 ; « région. (Canada) » PR 2008 (cf. Rob pour la déf. et la cit. d'Hébert) ; Ø *Le Monde* 2003/2004 ; 5 attest. *battures* [sans local.] FRANTEXT (*ca* 1529 : « bancz ou battures », « plusieurs bancz et battures » [sens incertain, p.-ê. "fond inégal de roches"] ; 1797 : « bancs ou battures », « les battures », « des battures » ["banc de sable (pouvant longer la côte)" et p.-ê. "banc de roche"] ; 3 attest. *batture* FRANTEXT (1797 : « une petite batture de roches », « cette batture » ["banc de roche"] ; 1945 : « [canards] sur la batture » [Québec, sens incertain]). — *SOURCES COMPL.* : Ø Cotgrave 1611 ; Ø DMF2009 [1330-1500] (en ce sens) [R. Martin].

— *SOURCES REGIONALES* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, LemaîtreClouzotPoit 1908, SvensonMaraisV 1959, PignonÉvPhonPoit 1960, PignonGentePoit 1960, LaChausséeSables 1966, RézVouvant 1976, ALO, GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986, PiveteaMaraisP 1987 ; *batture* s.f. sing. "banc de roche ou de sable à fleur d'eau" CollinetRézSables 2002 [1782], 354, 355 3x (et glossaire [recueillant des diat. et des t. gén. mar. et arch.], 393 pour la déf. [Réz]) ; Ø CollinetRézSables 2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRézMaraisV 2003, SefcoOuest 2004, Corbrejaud-Noirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005, PiveteaPoit ²2006. — *SOURCES COMPL.* : Ø Musset 1929/1932 (en ce sens), Guitteny 1970/1991 [LoireA.].

⁴⁸⁹ Le TLF cite deux ex., au sing. : l'un en accord avec sa définition, dans le *Voyage de La Pérouse* 1797, et l'autre chez Guèvremont 1945, auteure québécoise, dont l'emploi correspond plutôt au sens canadien de "partie de rivage découverte à marée basse" (v. Com. hist.-comp.) – et plus précisément "haut-fond de sable et de rocher [en eaux douces, l'action de ce roman se déroulant près de Sorel]" (déf. selon le glossaire rédigé par G. Guèvremont elle-même), comme l'a aussi déjà signalé Thibault, qui fournit aussi sa déf. d'après Guèvremont (2005b [p. 9]). Avec le premier exemple, il s'agit d'un extrait du cahier *Les Fragmens du dernier voyage de La Pérouse autour du monde* au sujet d'un marin du Sud-ouest de la France, « probablement l'œuvre de Jacques Cambry » (cahier consulté le 16/05/10 à l'adresse suivante : www.mhra.org.uk/Downloads/dunmore_intro.pdf).

⁴⁹⁰ Les citations pour les attestations « région. » ne sont pas les plus illustratives pour les définitions proposées. Pour le sens de l'emploi au singulier dû à A. Hébert (« chemin de la batture »), v. Valdman/Rottet *et al.* 2010 sens 1-2 ; l'emploi au pluriel, dans une comparaison, dû à Y.-V. Soucy 1976 (« [naviguer] entre les arbres, tel un brochet dans ses battures ») semble quant à lui plus proche du terme de pêche que décrivent Littré et DG.

USUEL topon. [au sujet d'une construction majestueuse entourée de prés humides et généralement fertiles]

— Dans le discours citant :

Ils [les ancêtres des riches Rougier venus dans le Marais poitevin*] ont lutté sans cesse contre l'eau, creusant des fossés [= canaux], construisant des digues, se félicitant du moindre « *lais de mer*⁴⁹¹ » obtenu à force d'opiniâtreté. C'est Lucien Rougier, le vieux, qui a construit la grande cabane* rectangulaire avec un étage de six hautes croisées sous le second Empire, et il l'a baptisée Bellenoue. Les bâtisses de l'ancêtre accolées les unes aux autres [...] ont été conservées et entretenues avec le soin jaloux de l'héritage. [...] On n'avait jamais vu construction si considérable dans le pays, si ce n'est le château* de Saint-Michel, autrefois abbaye gouvernée par Mazarin. (ViollierLilas 2001, 350)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : l'étang de Bellenoue [dans le Bocage vendéen] (ViollierBouvier 1998, 15) / la cabane* de Bellenoue [dans le Marais poitevin] (ViollierLilas 2001, 45, 433) / à Bellenoue [exploitation dans le Marais poitevin] (*ib.*, 353) / la maison haute de la cabane* de Bellenoue (*ib.*, 370) / sa cabane* de Bellenoue (*ib.*, 437)

⁴⁹¹ Le nom composé est utilisé et mis en relief dans le corpus primaire à deux reprises (v. aussi 2001, 287). Dans l'emploi ci-dessus, il est mis entre guillemets mais en emploi autonymique, implicitement signalé comme un emploi technique. Lors de son premier emploi dans le même roman, le nom composé est en modalisation autonymique : il est mis à distance à l'aide d'une tournure autonymique qui le signale comme un technicisme maritime du Marais poitevin (donc un localisme techn. mar.) : « ces dunes et ces espaces boueux sans cesse remaniés par la mer et le vent, ces *lais de mer*, ainsi qu'on les désigne là-bas [dans le Marais poitevin] » (ViollierLilas 2001, 287). V. aussi l'emploi (unique, sans mise en relief) dans le même roman de son syn. *relais de mer* : « les meilleures terres dans les relais de mer autour de la digue » (*ib.*, 366).

Le type est absent des ouvrages différentiels du corpus de référence minimal (Ø RézOuest 1984/1990, DRF/DRFIndex, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009). Il s'agit probablement d'un technicisme maritime de la langue générale. Cf. fr. de réf. *lais de mer*, *lais et relais de la mer* synt. nom. masc. « dr. admin. jurispr. » "terrains que la mer en se retirant laisse à découvert de façon permanente (et qui sont administrativement la propriété de l'État, mais peuvent être concédés par adjudication) (d'après Gruss 1952)" (syn. *polders*) (TLF s.v. *lais* B.1.a, au pl., cit. Chateaubriand 1838) ; v. aussi « géogr. » syn. rare de *laisse*³ (*ib.* B.2). Cf. *laisse* "limite atteinte par la mer sur un rivage" (*ib.* s.v. *laisse*³ A), "partie du rivage que la mer laisse à découvert à marée basse" (*ib.* B.1), "débris, dépôts marins laissés par la marée ; alluvions au bord des fleuves" (*ib.* B.2). V. aussi le PR pour des déf. proches : « dr. » s. pl. (dep. 1495) "terrains que les eaux de mer ou de rivière (alluvions) laissent à découvert en se retirant" (syn. *accroissement*, *atterrissement*, *relais*) et « géogr. » syn. *laisse* (PR s.v. *lais* sens 2 ; cf. *laisse* « géogr. » "espace que la mer laisse à découvert à chaque marée" (*ib.* s.v. *laisse* III).

La description qui nous semble la plus précise et adaptée pour les emplois observés dans l'œuvre d'Yves Viollier se trouve non pas dans un de nos dictionnaires de référence, mais sur un site Internet de vulgarisation : « Les **lais** (ou *barène* en italien) sont des terrains du domaine public laissés à découvert lorsque la mer se retire. / [C]es terrains sont en général limitrophes de la mer et compris dans les lagunes et zones marécageuses, telle la lagune de Venise. / Les **lais** (*barène* en italien) sont les parties de marais toujours hors de l'eau, sauf en cas de haute marée. La formation de ces *lais* est due aux alluvions apportées par les fleuves et l'opposition de la marée à son extension dans la mer. / [...] ». (Wikipedia s.v. *lais (terrain)* sans indication de sources ; mises en relief dans l'or. ; art. consulté le 11/01/2010 à l'adresse suivante : http://fr.wikipedia.org/wiki/Lais_%28terrain%29 ; dernière modification de cette page : 17/12/09).

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Les dix-huit fermes de son domaine de Bellenoue [dans le Bocage vendéen] lui suffisaient pour vivre (ViollierBouvier 1998, 15) / Le château* de Bellenoue (*ib.*, 16) / la cabane* de Bellenoue [dans le Marais poitevin] (ViollierLilas 2001, 126, 348, 352, 354, 405, 407, 441) / La cabane* de Bellenoue (*ib.*, 349) / à Bellenoue (*ib.*, 356) / le maître de Bellenoue (*ib.*).

REMARQUES. **1)** Le diatopisme est utilisé dans deux romans situés au tournant des 19^e/20^e s., pour renvoyer trois fois à un petit château dans le Bocage vendéen (1998), et seize fois à une construction imposante de riche agriculteur dans le Marais poitevin* (2001). Le diatopisme apparaît exclusivement dans des noms composés du type 'subst. (désignant une propriété ou une partie de celle-ci) + *de* + *Bellenoue*', sauf dans l'emploi mis en relief et dans deux emplois sous la forme *à Bellenoue* (où le nom propre désigne l'exploitation). Parmi les noms composés – *cabane** / *château* / *domaine* / *étang de Bellenoue* – c'est le premier qui l'emporte sur les autres, avec douze occurrences sur un total de 17. **2)** Le diatopisme représentant un nom propre n'entre pas en concurrence avec un éventuel synonyme. **3)** La toponymie régionale enregistre non pas *Bellenoue*, mais bien la forme *La Noue* comme étant formée à partir du nom commun *noue* "prairie marécageuse" ; celle-ci est bien conservée en Vendée avec 22 toponymes (comme en DSèvres ; absent de Vienne), à côté des dér. *La Nouette* et *Les Nouettes* (Gauthier 1996). *Bellenoue* semble avoir été formé en référence au type de terre désignée, mouillée, comme *La Noue* et *Les Noues* (Duguet 1995, 63sq. pour les Charentes, chap. "Les eaux stagnantes et les terres mouillées") – avec une référence cependant à la qualité de la terre à l'aide du composant *Belle-*.

RUBR. PRAGM. **1)** Du total de 19 occurrences réparties sur deux romans modérément régionalistes, plus de la moitié (treize occ., dont une mise en relief) figure dans le discours citant, de narrateurs extradiégétique (1998 2x) et intradiégétique, vendéen (dont l'emploi mis en relief) (2001 11x) ; six emplois seulement apparaissent dans le discours cité de personnages vendéens, de milieux professionnels divers : un médecin (1998), un curé, une sage-femme et un juge (2001 5x). **2)** Le diatopisme sans marquage typographique ni définition est précédé dans le fil du texte d'un commentaire métalinguistique incident (*il l'a baptisée*). Le référent est rendu accessible dans le cotexte avant et après l'utilisation du diatopisme, à travers la description du bâtiment désigné comme bâtisse impressionnante de riche propriétaire. Cette dernière est notamment décrite à l'aide d'un groupe nominal (*la grande cabane* rectangulaire*), où l'utilisation d'un diatopisme peut causer des confusions auprès des lecteurs qui n'ont pas lu la note liminaire, ou qui n'ont pas retenu la définition que l'auteur y propose. La description est complétée de précisions sur le constructeur (*C'est Lucien Rougier [...]*), sur le type et l'époque de construction (*avec un étage [...] sous le second*

Empire), de même que, dans la suite narrative, sur le caractère imposant de la bâtisse (*conservées et entretenues avec le soin jaloux de l'héritage [...]. On n'avait jamais vu construction si considérable dans le pays [...]*). 3) Le diatopisme, en modalisation autonymique, est présenté comme utilisé mais en même temps cité, sans cependant une distanciation particulière de la part de l'auteur en l'absence d'un marquage : la tournure qui renvoie à un acte verbal du riche agriculteur Rougier (*il l'a baptisée X*) se contente d'informer sur une dénomination. Ce nom propre – répandu en Vendée (v. Rem. 3 et Enq.) est visiblement utilisé pour son authenticité, et légitime en tant que tel, appartenant à la norme d'usage. La motivation du diatopisme (non transparent pour la majorité des Vendéens, v. Enq.) n'est pas rendue explicite dans le cotexte : ce dernier décrit l'apparence du bâtiment sans préciser la qualité des terres de la ferme – qui est à l'origine de la dénomination (v. Com. hist.-comp.). Le diatopisme est en outre doté d'une valeur d'expressivité, et donc de poésie, par sa connotation positive véhiculée par la composante transparente *Belle-*. Le diatopisme n'est pas doté de caractéristiques pragmatiques particulières. Par son association avec la région, il est utilisé pour discrètement ancrer le discours dans la région. Son emploi et sa mise en relief renforcent cependant la fonction narrative du passage dans son ensemble, qui vise à présenter Rougier comme un personnage local aisé d'importance. C'est ce statut qui lui permettra de nuire à ceux qui s'opposent à lui – d'où l'évolution dramatique du récit (injustice de l'arrestation et mort du héros Jean-Michel), qui est présenté comme la raison qui aurait motivé le narrateur à prendre la plume (v. index 7.2.2).

ENQUETES. Le nom propre *Bellenoue* de même que celui de *La / Les Noue(s)* est reconnu par 11/12 – c.-à-d. par tous les locuteurs enquêtés en Vendée sauf par une étudiante de 22 ans de milieu modeste (malgré l'existence d'un hameau nommé *Les Noues* à moins de 4 km de son domicile). Le nom propre est explicitement dit fréquent et composé à l'aide d'un préfixe indiquant la qualité du terrain, comme aussi dans *La Malnoue* (témoignage de CIM). La motivation du toponyme est présente dans la conscience linguistique d'une moitié environ des informateurs testés. En effet, le diatopisme sur lequel est construit le nom propre, le s.f. *noue*, est reconnu par 5/12, explicitement défini comme désignant un "pré gras assez humide", mais signalé comme étant moins fréquent que le syn. (diat.) *pâtis**. Un témoin (vivant dans le Marais vendéen) signale aussi la fréquence du quasi-syn. (diat.) *loire* s.f. "pré où une certaine étendue d'eau subsiste une bonne partie de l'année"⁴⁹² (EnqWissVendée 2009).

⁴⁹² Il s'agit d'un diat. (s.f.) "parties de la surface du Marais occidental qui sont sujettes à être inondées pendant l'hiver" (MourainRézMaraisV 2003, 191 [1847]), d'origine inconnue, qui est attesté dans le Marais vendéen, en fr., dep. 1356, maintenu aujourd'hui aux niveaux français et dialectal, notamment dans la toponymie (*ib.* [Réz]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le toponyme est attesté en Vendée sous la forme *Bellenoue* depuis le 18^e s., et sous la forme *Bellenoe* depuis le 11^e s. (v. *Belle-Nohe* 17^e s.), au sujet d'une localité réunie à Château-Guibert (Bocage vendéen au sud de La Roche-sur-Yon) depuis 1826 (Le Quellec 2006, 37). ♦♦ Le nom propre représente un diatopisme lexématique formé comme nom propre par composition et figement du synt. nom. fém. *belle noue*, comme d'autres toponymes tels que *Malnoue* et *Basse Noue* (*ib.*, 258). Le nom de village et de lieu-dit *Noue*, très fréquent en Vendée, est à rattacher à un étymon *NAUDA "terrain marécageux" (*ib.* ; cf. FEW VII, 53b-54a ; pour le type de formation adj. fém. du fr. gén + diat. s.f., par figement de synt., v. GrevisseGoosse ¹⁴2008 §181). ♦♦♦ Le nom propre est caractéristique de la Vendée selon les sources consultées (cf. Le Quellec 2006, 37), qui enregistrent cependant dans l'ensemble du Centre-ouest des noms de lieu *La Noue* / *Les Noues* (*ib.*, 258 ; Ledet 1902, Duguet 1995, Gauthier 1996). Ces derniers sont documentés dep. l'afr., p.ex. dans les DSèvres sous la forme *La Nouhe* dep. 1414 et *La Noe* dep. 1212 (Ledain 1902), et en Vendée dep. le 16^e à Réaumur [BocageV] sous la forme *La Nohe* (Le Quellec 2006, 258). Le toponyme relève d'un type d'oïl, le domaine occitan connaissant *Naude* et *Nauve* (d'après *ib.*). Pour sa part, le diat. *noue* comme nom commun à partir duquel a été formé le nom propre, enregistré aussi dans la lexicographie générale contemporaine – avec marquage diatopique (Rob, Lar 2004, PR) ou sans (TLF) – appartient à un type de la Galloromania, à l'exception de l'Est/Sud-est (FEW VII, 53ab). Comme le signalent aussi les attestations du FEW, il est cependant « partic. représenté dès l'a. fr. dans l'ouest et le centre de la France » (TLF Étym.)⁴⁹³ – où on rencontre aussi de nombreux hameaux et lieux-dits appelés *La Noue*, *Les Noues* (Dauzat/Rostaing 1963), et où nous pouvons considérer que le nom commun *noue* représente un régionalisme de toujours. Il maintient une bonne assise dans le Centre-ouest jusqu'à l'époque contemporaine, comme le signale son accueil dans des glossaires régionaux du 19^e et 20^e/21^e s. (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], SefcoOuest 1999/2004), de même que l'existence de sens dérivés comme dans les Charentes "cuve en pierre utilisée pour faire boire le bétail" (*ib.* 1999, 131 sens 2). Si nous avons seulement relevé le nom propre *Bellenoue* en Vendée, il s'agit peut-être d'une innovation régionale du fr. occidental⁴⁹⁴. Elle est en principe possible dans l'ensemble de l'aire où le toponyme du type *La Noue* est répandu (ci-dessus), comme des formations analogues telles que *Malnoue* (cf. Le Quellec 2006, 258 s.v. *Noue(s)* et

⁴⁹³ Il y est en effet attesté dep. l'afr. dans une charte d'Indre-et-Loire (*noe* "terre grasse et humide de pâturage") (dans Gdf) et sous la forme *noue* dep. 1333, en 'a. poit.' (dans Lalanne) (d'après TLF Étym. sens 1). Il continue le lat. tardif NAUDA "terrain marécageux" attest. à Blois dep. le 9^e s. (dans Du Cange, d'après TLF cité ci-dessus) – qui lui-même continue le gaul. **nauda* "id." (cf. FEW VII, 53sq.) ; pour le frég. en Vendée, v. Barkan 1965.

⁴⁹⁴ Nous ne nous prononçons pas sur l'époque de sa formation : le toponyme *Bellenoe* est attesté en Vendée dès l'afr., mais nous ne disposons pas d'une attestation sûre qui concerne le référent désigné dans le corpus primaire.

Enq.), et où le diatopisme *noue* comme nom commun affiche une assise et une fréquence particulières – c'est-à-dire surtout dans une large aire de l'Ouest et du Centre.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., légitime (reconnu par 11/12 inf.), motivé pour 5/12 EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Rédet 1881 (topon. Vienne) ; Ø mais *La Noüe*, *Les Noues* topon. DSèvres (26 attest. plus dér. / comp.), dep. 1212 *La Noe* (commune de Nantueil), dep. 1414 *La Nouhe* (id.) (v. *Noeres* dep. 1150) Ledain 1902, 195sq. ; Ø PignonÉvPhonPoit 1960, 575-579 [topon. poit.] ; Ø Gauthier 1985 (topon. MaraisV) ; Ø Ouest-France 1991 (communes de Vend.) ; Ø mais 'frég.' *noue* et topon. *La Noüe* et *Les Noues* (dix env. en CharM., un en Char.), issu, comme l'aocc. *nauza*, de *nauda* par l'interm. de *nauve*, lui-même en Saint. dep. fin 11^e s., qui comme topon. désigne surtout des noms de terroirs Duguet 1995, 63sq. s.v. *Nauve* (1^{re} Partie : "Terroirs et paysages", chap. II "Les eaux") ; Ø mais *noue* frég. Vendée "plante aquatique pour recouvrir les bourrines" (maraîchin*) Barkan 1965, 72 ; Ø mais *La Noüe* Vend., DSèvres, Vienne topon. Gauthier 1996, 192 (chap. V "L'agriculture" : "La terre cultivée") ; topon. *Bellenoue* [localité réunie à Château-Guibert depuis 1826] (formes anciennes : *Bellenoe* 11^e, *Belle-Nohe* 17^e, *Bellenoue* 18^e s.) [BocageV] Le Quellec 2006, 37 ; constitué d'un adj. *Belle* + *Noüe*, nom de village ou de lieu-dit (attesté plus de 80 fois en Vendée ; *La Nohe* 16^e s. à Réaumur [BocageV] Le Quellec 2006, 37, 258 s.v. *Noüe(s)* (*La-*, *Le-*).

— *SOURCES GENERALES* : aj. à FEW VII, 53b-54a s.v. gaul. *NAUDA "sumpfiges gelände", mais v. *noue* mfr., frm., d'une famille galloromane (sauf frprov. occ. à l'est du Rhône) issue du lat. tardif NAUDA "terrain marécageux" (attest. à Blois au 9^e s.), qui lui-même continue un gaul. de même forme et sens *ib.* 53a-54a ; Ø mais *noue* "terre grasse, marécageuse, utilisée comme pâture" TLF s.v. *noue*¹ sens A (cit. Dict. XIX^e et XX^e s.) ; « Terme partic. représenté dès l'a. fr. dans l'ouest et le centre de la France » *ib.* Étym. sens 1 ; Ø mais *noue* « région. » "terre grasse et humide cultivée en pâturage, en prairie" et "terrain périodiquement inondé (en particulier, ancien lit de rivière, de ruisseau)" (dep. 13^e s.) Rob > PR 2008 s.v. *noue*¹ ; Ø mais *noue* « vx » "terre grasse et humide fournissant des herbages pour le bétail" Lar 2004 s.v. *noue*¹ ; cf. composé résultant du figement d'un synt. nom. GrevisseGoosse¹⁴2008, 195 §181. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais topon. *La Noë*, *Les Noës*, *La Noüe*, *Les Noues* « nombreux ham. et lieux-dits dans la moitié nord de la France, surtout dans l'Ouest et le Centre ; lat. NAUDA, lieu marécageux » (*Lanoë* et var. *Noüe*, *Noe*, *Nues* attest. dep. 12^e s. surtout, en domaine d'oïl, et *Nuet* dep. env. 1000, dans le Pas-de-Calais) Dauzat/Rostaing 1963, 498 s.v. *Nods*.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø mais *noue* s.f. "pré où l'on coupe toujours de l'herbe" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 328 ; Ø MourainRézMaraisV 2003 ; Ø mais *noue* s.f. "pré inondable" (syn. *pré bllanc* s.m.) SefcoOuest 2004, 262 s.v. *inondable*, et "marais" *ib.* 295 s.v. *marais* (sans local., mais Char., CharM. *noue* "marais, pré inondable", 1999, 121 sens 1) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *La Noüe*, *Les Noues* noms de fermes SvensonMaraisV 1959, 128 ; Ø parmi les

topon. poit. PignonÉvPhonPoit 1960, 575-579 ; Ø mais *La Noue*, *Lés Noues* 'n. de ferme ou de hameau, provenant de la nature du sol sur lequel il se trouve : terre grasse, humide' Chaigne 1995, 91 "La ferme".

BEUQUE, BEUQUE n.pr. fém.

TRES FAM. surnom (péj.) [désignant une femme, p. réf. aux attributs physiques et stéréotypiquement caractériels de la chèvre]

— Dans le discours citant :

[...] on le voyait parti des fois pendant des jours [...]. / En tout cas, c'est comme ça que sa femme était devenue « la beuque », parce que, pendant ces moments-là, ceux qui n'avaient pas trop peur du bon Dieu pouvaient aller lui toucher le poil. (ViollierLoups 1985, 143) / Il puait comme un putois [...] On aurait dit qu'il s'était roulé dans l'ordure, ou pissé au derrière depuis sa naissance. C'était sans doute pour cette raison aussi que sa femme s'appelait la Beuque. (*ib.*, 247)

— Sans mise en relief : la beuque (ViollierLoups 1985 : de multiples attest. non enregistrées en raison de leur grand nombre)

♦ Synt. *sa beuque* / *Beuque de femme*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : En tout cas, il n'y en a pas un qui se serait permis de lui dire un mot de sa beuque de femme. Sûr que, comme il s'appelait Jaunâtre, il serait allé chercher son fusil (ViollierLoups 1985, 144) / sa Beuque de femme (ViollierCortège 1986, 177)

REMARQUES. **1)** Dans les deux romans d'Yves Viollier où il apparaît (1985, 1986), la désignation est écrite tantôt avec une minuscule (1985), tantôt avec une majuscule (1985, 1986), puisque ressentie comme un nom propre – représentant un surnom proprement dit. Il apparaît de nombreuses fois, dont deux fois dans la structure 'adj. poss. + *beuque* / *Beuque* + *de* + compl. d'objet' (1985, 1986). **2)** En tant que désignation d'une femme [par réf. aux caractéristiques stéréotypiques d'une chèvre], *beuque* est d'usage exclusif dans le corpus primaire dépouillé. Pour ce qui est de *beuque* comme nom commun, le syn. gén. *chèvre* au sens métaphorique pour caractériser une femme est utilisé à une reprise dans une comparaison : « la 'belle' Hortense était vieille, maigre comme une chèvre, et barbue » (1998, 224). Le corpus primaire affiche aussi l'emploi du nom commun *bique* au sens littéral de "chèvre" (p.ex. 1985, 78). **3)** Le diatopisme ne semble pas lié au nom de famille *Beuque*, répandu surtout dans la France septentrionale (Nord, puis Doubs, Île-de-France et Côte d'Or) (Fordant 1999), aussi bien attesté en Vendée selon un manuel grand public (Stephan 2006-2010 sans cit. de source). Ce dernier semble en effet représenter une variante du nom de

famille *Bauque*, lui-même une var. pic. de *Bauche*, formé à partir d'un afr. *bauche* "tavaillon ou esseau, sorte de latte servant à couvrir la maison" (Morlet 1999, 104 et 83)⁴⁹⁵.

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, utilisé à de nombreuses reprises pour désigner une personne dans deux romans régionalistes (historiques), apparaît dans le cas des quatre emplois répertoriés dans le discours citant : la narration oralisée d'un narrateur omniscient extradiégétique (v. p.ex. 1985, 144). **2)** Le diatopisme est glosé lors de son premier emploi, puis de nouveau vers la fin du même roman (1985 2x), suivant dans les deux cas des passages narratifs qui décrivent le comportement et le caractère du mari de la villageoise désignée par le diatopisme (il y est présenté comme un homme sale, grossier et nomade). **2.A)** Lors de son premier emploi, le diatopisme est marqué et glosé par une mise entre guillemets (« la *beuque* ») à l'intérieur d'un commentaire métalinguistique incident. Celui-ci est constitué d'une tournure autonymique qui précède le diatopisme (*sa femme était devenue X*), qui est présenté comme une dénomination, à l'aide du verbe *devenir* qui indique un état, un aboutissement d'un processus, et non pas un verbe qui régit une complétive objet et qui indique qu'il y a eu une énonciation (comme *dire*). Cette tournure est pour sa part précédée d'une proposition qui établit une relation de logique entre la dénomination marquée et le passage narratif dans le paragraphe précédent (*En tout ça, c'est comme ça que*). Le diatopisme est en outre suivi d'une proposition explicative introduite par la loc. conj. *parce que* (entourée de virgules), qui présente la motivation de la dénomination glosée (relation causale) : le comportement (libertin) du personnage ainsi appelé. **3.A)** Le diatopisme étant en emploi référentiel et en même temps cité selon le mode 'comme on dit', il est en modalisation autonymique. Il est mis entre guillemets pour indiquer qu'il s'agit à la fois d'un appellatif marqué et d'une dénomination – citée telle qu'elle est employée par les villageois vendéens (de la fin du 18^e s.) qui entourent le personnage désigné. Il s'agit de guillemets de citation, dans le mode 'comme on dit', selon un souci d'authenticité, qui visent en outre à signaler un emploi métaphorique de *beuque* (diat. "chèvre", v. Rem. 1 et Com. hist.-comp.), de même qu'une certaine distanciation vis-à-vis du point de vue qu'il véhicule (et non pas de la forme ou de l'emploi de la désignation en elle). La tournure qui précède le diatopisme peut être interprétée comme neutre, ou alors, avec son verbe *devenir*, comme véhiculant un jugement légèrement dépréciatif du type 'finir par s'appeler' – et, par là, une distanciation du contenu.

⁴⁹⁵ Patronyme : *Beuque* var. de l'Est de *Bauque* Morlet 1991, 104, et *Bauque* Bourgogne (var. Pic. *Bauque*, de l'afr.) *ib.*, 83 s.v. *bauche* ; *Beuque* n. de famille surtout du Nord puis du Doubs, Île-de-France, Côte d'Or (423 naissances en France de 1891 à 1990) Fordant 1999, 89 (sans indic. de l'or.) ; *Beuque* nom de famille chez plus de 5% env. de la population en Vendée et dans six autres dép. éloignés (de régions diff.) Stephan 2006-2010 s.p. ; Ø Fordant 1987, Hertz 1997, Belser/Cacqueray 1998 (Vend./Poit.-Char.).

L'auteur ne juge pas pour autant la désignation inacceptable : elle est légitime en tant que nom propre puisqu'elle fait partie de l'usage (tel que le perçoit l'auteur) – appartenant par là à la norme de l'usage familial ; il est en effet employé très fréquemment sans marquage dans la suite narrative. Le diatopisme, nécessairement jugé authentique, a surtout une valeur d'expressivité dans l'œuvre d'Yves Viollier, comme d'autres désignations et surnoms, dont peu seulement sont explicitement mis en relief (v. aussi *Ripoton*). Le commentaire métalinguistique explicatif, pour sa part, rend transparent le diatopisme comme nom propre, mais non pas comme nom commun – dont le sens est implicitement présupposé non obscur, en l'absence de renvois explicites au sens littéral de *beuque* "chèvre" (le lecteur attentif identifiera en effet *beuque* comme une variante de *bique*). Par inférence avec le cotexte, il contribue en outre avec l'emploi du diatopisme à caractériser le personnage désigné comme une femme pauvre exposée aux humeurs de son vulgaire mari, mais affectionnée lors des absences de ce dernier par d'autres hommes du village grâce à ses mœurs libres. Le diatopisme vise ainsi essentiellement une fonction narrative de caractérisation d'un personnage – et implicitement aussi de son milieu villageois (bien croyant pourtant), avec son comportement libertin. **2.B)** Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme *la Beuque*, non marqué typographiquement, est précédé d'un commentaire métalinguistique, constitué d'une tournure qui signale de nouveau qu'il s'agit d'un nom propre (*sa femme s'appelait X*), et qui est précédée d'une proposition marquant une relation causale entre la dénomination et le passage narratif précédent (*C'était sans doute pour cette raison aussi que*) – passage qui décrit le mari du personnage appelé *la Beuque* comme un personnage très sale. **3.B)** Le diatopisme est de nouveau en modalisation autonymique, rendu transparent comme nom propre (mais non pas comme nom commun). Il est attribué à la communauté linguistique de villageois vendéens qui entourent le personnage désigné, et présenté comme nom propre légitime dans l'usage de cette dernière. Cette désignation imagée est également utilisée pour sa valeur d'expressivité et pour augmenter par là celle du discours. S'y ajoute un but narratif de caractérisation du personnage appelé *la Beuque*, et indirectement aussi de son mari. Le nom propre, non marqué, est cependant cette fois-ci utilisé sans distanciation particulière (il est donc peu probable qu'il soit marqué lors de sa première mise en relief pour signaler un sens métaphorique ou un désaccord de l'auteur avec le point de vue exprimé par la dénomination marquée). **3.A-B)** Dans les deux cas de mises en relief, l'auteur joue avec des associations collectives stéréotypées largement partagées – tout en les véhiculant et en les présupposant à travers son texte – notamment avec les clichés selon lesquels a) une chèvre est considérée comme digne d'affection mais sale, b) une femme ressemble à, ou partage des traits avec une chèvre, et c) une femme ressemble à son mari (si lui est libertin et sale, elle l'est aussi).

ENQUETES. **1)** En tant que nom commun, *beuque* est reconnu par 10/14 des locuteurs vendéens enquêtés (mais inconnu d'un témoin supplémentaire, de milieu moyen, âgée de quinze ans), et dit employé par 8/10, ainsi que par deux témoins supplémentaires ; il est en outre déclaré connu par un troisième témoin supplémentaire (dans la quarantaine, des Brouzils dans le Nord, père de la jeune fille de quinze ans), qui situe son emploi plus vers le sud de la Vendée. La variante dominante (fr. gén.) *bique* est quant à elle déclarée courante et employée par 14/14 (ainsi que par quatre locuteurs supplémentaires). La forme *beuque* est ressentie comme fam. (7/10) et parfois 'plutôt du patois' (3/10) et aussi connue sous la forme des dérivés *beuquot* (4/8), à côté de *biquot* (2/4), *béquot* – utilisée spontanément par un témoin supplémentaire (âgé, de milieu modeste et rural) – ou alors seulement sous la forme du diminutif *beuquette*, employé comme t. affectueux (par un couple de milieu cultivé dans la soixantaine) (v. Com. hist.-comp.). Comme surnom désignant une femme âgée, *beuque* est inconnu de ces derniers, mais reconnu comme assez usuel par huit autres témoins, surtout dans le synt. *vieille beuque*. Deux témoins âgés dans la vingtaine et trentaine (YE, MB), enquêtés séparément, précisent que la désignation d'une femme de *beuque* véhicule non pas une connotation péjorative ou une notion de saleté (que suggère le second emploi mis en relief du corpus primaire), mais celle d'un âge avancé et d'une certaine expression d'affection (notion suggérée par son premier emploi). **3)** La forme *beuque* est rigoureusement refusée par 17/17 locuteurs francophones non vendéens âgés de 25 à 74 ans, originaires de Paris, Auvergne, Lyon, Isère, Haute Savoie, du Nord et de Belgique (EnqWissFrancoph 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme, qui figure dans notre corpus primaire de 1985 à 1986, n'est pas daté dans les sources régionales consultées, qui recensent cependant le nom commun depuis 1867 (*bèque*, LalannePoit), en Vendée depuis 1888 (*bèque* SimonneauElle), puis *bique* dans un emploi sémantiquement proche (Cormier 1912). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique : le surnom *beuque/Beuque* est formé en français (en Vendée) par application métaphorique du sens de *beuque* (n. commun diat.) désignant une chèvre à une femme (ci-dessous et Enq. 1) et par hypostase (n. commun > n. propre)⁴⁹⁶. Cet emploi du nom commun *beuque* – où le second sens n'affiche pas nécessairement la connotation péjorative du fr. gén. *bique* ou *chèvre* – est sémantiquement analogique à l'emploi polysémique de la variante phonético-graphique (fr. de réf.) *bique* désignant une chèvre et une femme (« péj. » TLF, « fam. et péj. » Rob, Lar 2004, PR 2008) – variante qui est aussi très bien ancrée dans le

⁴⁹⁶ Il est peu probable qu'il s'agisse d'une formation démimologique récente : l'onomat. *beuh* est enregistrée en fr. pour le bruit des bovidés (attest. dep. 1535) (Enckell/Rézeau 2005 110sq.), et *bé/bè/bê* pour celui des ovins et caprins (dep. fin 13^e s., au sujet de la chèvre dep. 1535) (*ib.*, 107sq. s.v. *bé*).

Centre-ouest⁴⁹⁷. La formation du nom propre *beuque* est en principe possible dans l'ensemble de l'aire qui connaît le nom commun *beuque* "chèvre" – c'est-à-dire à l'époque contemporaine en Vendée et dans les DSèvres (LalannePoit 1867, SefcoOuest 1992/2004) et surtout en Vendée (ALO) – de même que ses dérivés diminutifs, eux de nos jours usuels en français en Vendée (Enq.) et attestés surtout en Vendée mais aussi dans le Poitou en général (FEW I, 358b *BIK "ziege" I ; ALO c. 550 [ALO]) – y inclus dans les DSèvres (PignonÉvPhonPoit 1960, 188 note) de même que dans la Vienne (SefcoOuest 1992/2004)⁴⁹⁸. Il relève d'un type lexical dont l'arrondissement de la première voyelle /e/ > /œ/ – donc dans une *position à schwa* (v. chap. 2.5.1) – est propre à l'ancienne aire poitevine et à l'Anjou attenant, dans tous les emplois du type *bique*, aux sens littéraux et métonymiques (FEW I, 358b-359b)⁴⁹⁹. Comme nom propre autant que comme nom commun, le diatopisme *beuque* représente une innovation interne du fr. centre-occidental de l'ancienne aire poitevine et de son extension septentrionale, où il a pu se former grâce à une certaine fréquence et expressivité du type général *bique* (ci-dessus). ♦ ♦ ♦ Le diatopisme *beuque* est absent du FEW et des sources consultées en tant que nom propre, mais l'emploi de *bique* pour désigner une femme libertine a été relevé dans l'usage populaire à la fin du 19^e s. dans le pays des Mauges, attenant à la Vendée (Cormeau 1912 > FEW I, 359a *BIK II 3). Le nom commun *beuque* caractéristique de l'ancienne aire poitevine, et surtout de la Vendée, est dans ce département de nos jours exempt de toute association au patois (Enq. ; pour la polysémie de *beuque* dans la région, v. aussi s.v. *becote*).

⁴⁹⁷ Fr. de réf. (*vieille*) *bique* : péj. [en parlant d'une pers.] *vieille bique* "vieille femme aux os saillants" TLF A.2, d'un « [t]erme de la France du nord et du domaine franco-prov. » (dep. 1509) *ib.* Étym. ; « fam. et péj. » *bique* "fille, femme déplaisante (vieille, laide ou désagréable)" Rob sens 2, d'un sens « fam. (vx ou région.) » "chèvre" *ib.* sens 1 (cit. La Fontaine, F. Mauriac et P. Vialar) ; « fam. et péj. » *vieille bique* "vieille femme méchante" Lar 2004 sens 2 > PR 2008 sens 2.

Dans le Centre-ouest, *bique* affiche une excellente reconnaissance chez nos témoins vendéens (Enq. 1) et a également donné lieu à la formation d'un diatopisme par glissement de sens, désignant des crustacés sur la côte charentaise (RézOuest 1984, 61 > 1990, 23). Le n. commun *bique* est le type dominant dans les variétés dialectales de la région d'après les enquêtes de l'ALO – le type *chèvre* avec ses var. étant attest. surtout dans la partie orientale (ALO c. 550) – et a été relevé « un peu partout » (outre des var. de *chèvre*) (PignonÉvPhonPoit 1960, 188 note). Le nom commun *bique* s.f. est aussi entré dans la glossairistique dialectale : "une chèvre, une mauvaise jument" (ajout de Mourain : 'fr.') VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 307 s.v. *bique* ; "chèvre" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 17 s.v. *bique*. FEW I, 360a pour les attestations anciennes et l'origine, incertaine.

⁴⁹⁸ Dér. dim. *bequet* Beauvoir, *bequette* poit., *béquions/biquion* poit., *bico/bécot* poit., *bécot* Elle, *beko* Vend., bgât. *becaud* [Poitou] FEW I, 358b s.v. *BIK I ; dér. [bækɔt] (sans indic. de genre) nord-ouest du Bressuirais (DSèvres, à une quinzaine de km du BocageV) (PignonÉvPhonPoit 1960, 188 note) ; [dér. dimin.] /bækɛt/ Vend. (partie sud) et /bækɔt/ Vend. (nord-est) ALO c. 550 ; *becot* et variantes "chevreau" SefcoOuest 2004, 101 s.v. *chevreau*, localisés en Vend., DSèvres et Vienne *ib.* 1992, 95 ; *bequète* "jeune, petite chèvre" *id.* 2004, 101, localisé en Vendée *id.* 1992, 99.

⁴⁹⁹ Pour l'aréologie centre-occidentale du type lexical, surtout autour du Poitou occidental et élargie dans le Maine-et-Loire, v. aussi le type *bequeler* v. "bêler (chèvre) ; crier comme la chèvre" Poit. (surtout Vend.), outre des attestations en Ille-et-Vilaine (FEW I, 358b-359b s.v. *BIK), également relevé dans la Vienne *bequel(a)i* v. arrond. de Civray et Loudun "crier d'une manière plaintive, en parlant du chevreau" (LalannePoit 1867, 40) ; v. aussi le verbe méton. *beuquer* "roter à bouche ouverte, largement et salement" (Cormeau 1912, 94).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ surnom fam. cour. (reconnu par 10/18 inf.), n. commun cour. (reconnu par 13/18) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais [n. commun] *bèque* 'frég.' Vendée "chèvre" Barkan 1961-1962, 75.

— *SOURCES GENERALES* : [var.] *bique* maug. "femme vivant en concubinage ou que l'on sait la maîtresse attitrée de qqn ; t. de mépris à l'égard des femmes" [Maine-et-Loire au sud de la Loire] FEW I, 359 s.v. *BIK "ziege" II.3 et [n. commun] *bèque* poit., *beque* Elle, Beauvoir [MaraisP, MaraisV] "chèvre" *ib.*, 358b I ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004, 207 s.v. *femme* ; [n. commun] *beque* "chèvre" (syn. *besi(t)e*, *chabre*) *ib.*, 100 s.v. *chèvre* (sans local., mais Vend., DSèvres, 1992, 99) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièreMontaigu 1809 ; [n. commun] *bèque* s.f. Vend., DSèvres "chèvre" LalannePoit 1867, 40 ; Ø Favraud 1884 [Montaigu] ; [n. commun] *bèque* "chèvre" SimonneauElle 1888, 100 ; *beque* s.f. "chèvre" GuérinElle 1892, 98 ; Ø LemaîtreClouzotPoit 1908 [15-18^e] ; [var.] *bique* maug. "femme vivant en concubinage ou que l'on sait la maîtresse attitrée de qqn" (*C'est la bique à un tel*) et "t. de mépris à l'égard des femmes" [Maine-et-Loire au sud de la Loire] Cormeau 1912, 96 ; Ø SvensonMaraisV 1959, 123-127 [n. de pers.], PignonÉvPhonPoit 1960, 188 ; [n. commun] /bæk/ Vend. (partie nord) (1 attest. de /be:k/ en Char.) ALO 1974 II, c. 550 'une chèvre'.

BISSE (n.pr.) → chap. 3.1.1.2 (Flore et Faune), p. 394

CABOSSE (n.pr.) → chap. 3.1.4.2 (Famille), p. 668

CAGUILLE n.pr. fém.

PLAIS. RARE (surtout PASSIF) [surnom désignant un Charentais, en référence au nom commun *cagouille* désignant l'"escargot petit-gris"]

— Dans le discours à source énonciative ambiguë (discours indirect libre) :

Le placier leur avait raconté [aux Gendreau] les bouleversements dans la vie de M. Rougier [leur nouveau propriétaire, Charentais] à la mort de son fils unique à la guerre. Auparavant, il menait la vie dissipée d'un homme gâté. [...] La mort de son fils l'avait fait changer de vie. « La cagouille rentre dans sa coquille... » disait-il, non sans humour. Il s'était intéressé à Sarreboutte, cette terre oubliée à la périphérie de ses propriétés [que les Gendreau allaient prendre en baille]. (ViollierVigne 1994, 81)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – On ne perd pas de temps, on verra si les grenouilles [c.-à-d. les Vendéens] ne sont pas plus rapides que les cagouilles ! (Viollier-Fontfroide 1999, 64)

REMARQUES. **1)** Il s'agit dans les deux cas d'emplois ludiques, métaphoriques, où le diatopisme désigne des personnes originaires de Charente et véhicule son association collective avec le mot *cagouille* (et par conséquent avec son référent, l'escargot petit-gris). **2)** Dans le corpus primaire, le diatopisme en emploi de surnom n'est pas concurrencé par un syn. gén., mais par un dér. hapax (diat.), *cagouillaud*, de même sens (Com. hist.-comp.). On y trouve cependant un syn. du nom commun, *escargot* – à titre d'exemple employé quatre fois dans un roman régionaliste, dont une fois dans le discours cité (1996, 48, 348, 349 2x).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme est à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, dans deux romans modérément régionalistes, majoritairement situés dans la Charente de la première moitié du 20^e s. Il figure toujours dans le discours rapporté de personnages du Centre-ouest : d'un vendangeur vendéen de visite en Charente (Samuel Gaborit, beau-père du héros du récit, qui s'adresse à d'autres vendangeurs vendéens et charentais) (1999), et d'un placier, charentais, dans un extrait cité sans balisage explicite (*Le placier leur avait raconté...*) (1994). **2)** Le diatopisme est mis en relief lors de son premier emploi, à l'aide de guillemets qui entourent l'énoncé *La cagouille rentre dans sa coquille*, et est en outre suivi d'un commentaire métalinguistique incident. Celui-ci est constitué de la tournure autonymique de citation *disait-il*, qui attribue le propos à une source énonciative autre – le plus probablement au propriétaire, charentais – et est modalisé par un ajout qui porte sur le ton (*non sans humour*) (1994). Le fragment entre guillemets représente un îlot textuel qui est intégré dans le discours indirect dont le contenu est attribué au placier charentais. **3)** Le diatopisme, introduit à l'aide du verbe pragmatiquement neutre *dire* qui le suit, apparaît dans le discours cité balisé de façon explicite par son intégration dans un îlot textuel et le discours indirect : il est considéré comme étant en modalisation autonymique. La métaphore (et, par là, l'élément *cagouille*), modalisé par la loc. adv. *non sans humour*, est en effet utilisée non pas exclusivement pour attirer l'attention sur sa forme, mais aussi pour sa fonction référentielle. Elle reformule ainsi l'essentiel du passage narratif précédent, qui décrit le changement de la personnalité du propriétaire charentais, devenu plus discret et modeste et se renfermant plus sur lui-même tout en gardant son humour. Le diatopisme est doté d'une valeur d'expressivité, comme le révèle son intégration dans une expression métaphorique, et secondairement aussi d'une valeur d'authenticité, comme le suggère son attribution au discours rapporté. Cette attribution (comme lors du second emploi du diatopisme) – et, par là, l'usage de guillemets de citation – vise en effet à signaler une non-coïncidence du dire dans un but descriptif d'authentification du discours : le diatopisme est présenté comme cité tel qu'il a été entendu, selon le mode 'comme il dit'. Le diatopisme étant ressenti comme emblématique de la Charente, la métaphore, et avec elle sa mise en relief et le diatopisme, ont pour but d'apporter

un effet stylistique – un ton ironique – et de contribuer à augmenter l'expressivité du discours (selon des fonctions émotive et poétique). L'utilisation particulière du diatopisme mis en relief vise en outre indirectement une fonction narrative de caractérisation du personnage qui semble être cité : le nouveau propriétaire des immigrants vendéens est présenté comme quelqu'un d'humain et sincère en qui l'on peut avoir confiance. Le cotexte narratif plus large confirme qu'il donne en effet aux immigrants une chance de réussir, sans abuser de sa position. Cette caractérisation se place autant au niveau interactionnel entre les personnages du récit – où le placier présente le propriétaire sous un angle favorable en convainquant les Vendéens de s'installer en Charente (p.-ê. aussi dans le but commercial de faire affaire) – qu'entre auteur et lecteurs, où les Charentais sont présentés comme des gens accueillants et joyeux, et où le lecteur peut croire en une réussite des immigrants pauvres dont le roman présente l'histoire particulière.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme utilisé pour désigner un habitant de la Charente est inconnu de nos informateurs, perplexes ; seule une locutrice, âgée, de milieu moyen, originaire du nord-ouest de la Vendée, le pense 'très possible'. L'emploi de *cagouille* comme n. commun désignant un escargot (surtout petit-gris) est reconnu par 10/14 – mais inconnu de deux témoins supplémentaires, vivant dans le nord de la Vendée – et dit employé par 4/10 : deux locuteurs du nord, et deux du centre/sud du département (dont l'un l'utilise au masc., l'autre au fém. plur.). Il est déclaré moins fréquent que le syn. (gén.) *escargot* (que trois loc. déclarent dominant dans leur usage), et surtout que le syn. (diat.) *luma*, ressenti comme usuel et dominant dans l'usage (de la région), et déclaré employé par 11/12 (c.-à-d. par tous sauf une locutrice, qui le juge 'plus ancien'). Trois autres témoins signalent que le nom commun est surtout 'connu', c.-à-d. d'emploi passif en Vendée, mais employé plus fréquemment 'dans le Sud', c.-à-d. au sud de la Vendée (v. en effet Com. hist.-comp.). L'association stéréotypique collective du mot de base avec les Charentes, que suppose son emploi dans notre corpus primaire (Pragm.), est confirmée mais semble relativement faible (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que le surnom, motivé, est très fréquemment utilisé par les Charentais eux-mêmes, entre eux, et qu'il est plutôt connu qu'utilisé par les Vendéens – surtout par ceux qui connaissent bien la Charente, les Vendéens désignent leurs voisins simplement par *Charentais* ou alors encore *Les Rouges* (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme comme surnom manquant dans les sources consultées, il n'est pas daté (les attest. de notre corpus primaire datent de 1994 et 1999). ♦♦ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par métaphore et hypostase (n. commun > n. propre) à partir d'un diat. centre-occid. *cagouille* "escargot petit-gris (*helix aspersa*)" – lui-même empr. aux

variétés d'oc et attesté en fr. depuis 1611 (DRF, RézOuest 1990/1984 ; v. aussi FEW II, 1004b) – aussi retenu pour l'ancien occitan ('LvP') et le mfr. au sens de "tête du colimaçon" depuis Cotgr (1611) de même que dans les Charentes et en Gironde "*id.* ; bigorneau" (FEW II/2, 1453a s.v. CUCULLA "kapuze" I.2). ♦♦♦ Dans notre corpus primaire, le surnom diatopiquement marqué – inconnu de nos témoins vendéens (Enq.) – est localisé en Charente mais bien attribué au discours de locuteurs charentais (1994) et vendéen (1999). La formation de cet emploi est en principe possible dans l'ensemble de l'aire qui connaît le diat. *cagouille* au sens de "*helix aspersa*" – usuel dans les Charentes (sauf Aunis), dont il est emblématique, de même que dans les départements limitrophes Dordogne, Lot-et-Garonne et Gironde, mais est aussi connu, en référence aux Charentes, dans les trois départements plus septentrionaux du Centre-ouest (Vend., DSèvres et Vienne) (DRF). Le diatopisme de notre corpus primaire représente une innovation interne du frm. contemporain (probabl. du 20^e s.) de l'aire d'emploi du nom commun où il est emblématique, probablement en français dans les Charentes (cf. Enq. 2). Il s'agit d'un emploi auto-référentiel qui vise à souligner l'identité charentaise comme étant différente de celle des départements limitrophes. En Vendée, il appartient ainsi exclusivement à l'usage passif (Enq. 2), davantage que le nom commun – lui très bien connu mais peu employé (Enq. 1-2). Le diatopisme s'intègre dans une famille lexicale riche, probablement aussi en raison du caractère emblématique qui lui est attribué par ses utilisateurs (cf. DRF sens 1). Sa bonne assise et son expressivité dans le grand Ouest, notamment dans les Charentes, sont confirmées par la formation du diat. *cagouille de serpent* (RézOuest 1984, 85 > 1994, 35 sans dat.) de même que par le développement récent dans les Charentes du sens (plais.) désignant le signe typographique arobase (DRF sens II). Pour ce qui est du diat. *cagouille* en emploi de surnom désignant les Charentais, on rencontre pour le même sens le diat. *cagouillard* (s.m. et adj.), qui semble également moderne et a été dérivé du sens de "coquille (vide) d'escargot", dans le sud de la CharM. (RézOuest 1984, 85 > 1994, 35), et est aussi attesté chez le Saint. Senillou (cf. Horiot 2004) et usuel à Tocane, en Dordogne (comm. pers. Ch. Schmitt ; cf. FEW II, 1004b pour un autre sens). L'œuvre d'Yves Viollier affiche en outre l'emploi de la forme *cagouillaud*, hapax mis en relief (1999, 60) absent en ce sens des sources consultées, probablement un dérivé du diat. *cagouillau* "tête d'escargot", des CharM. (FEW II, 1004b ; cf. aussi SefcoOuest 1992).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø mais [nom commun] *cagouille* Char., CharM. (sauf Aunis) s.f. "escargot petit-gris (*Helix aspersa*)" RézOuest 1984, 85sq. > 1990, 35 ; Ø mais [nom commun] « usuel » Char., CharM. (sauf Aunis), Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde "*id.*" DRF, 193 sens I [Réz] ; Ø DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *cagouille* en empl. de surnom Vend. RichessesThib 2008, 30 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 81 mais déf. "*helix aspersa*") ; Ø RézVendée

2009 ; Δ surnom inconnu (par 16/16 inf.) mais n. commun bien connu (peu employé car concurrencé par *luma*) (reconnu par 10/16) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais « On rencontre couramment dans l'Ouest la forme *luma* ; dans les Charentes, le terme régional est *cagouille* » (v. *limas* 'frég.' "escargot" chez Pérochon, Deux-Sévrien, instituteur en Vend.) Rézeau 1978, 108 s.v. *limas* ; Ø mais *cagouillard* [n. commun] chez le Saint. P. Senillou, 'propre aux Charentes' Horiot 2004, 55 (déf. d'après RézOuest 1984).

— *SOURCES GENERALES* : à aj. après *escargot* aun. [CharM.] apr. [ancien occitan] ChefB., saint. "escargot" [ouest des DSèvres, CharM.] (aussi *cogolha* s.f. apr. "escargot") (dér. *cagouillon* saint. "petit limaçon", *cagouillau* SeudreS. "tête d'escargot" [CharM.], *cagouillard* "petit instrument avec lequel on cherche les escargots") FEW II/2, 1004b s.v. CONCHYLUM "muschel" I.1.b ; Ø TLF mais 1611 *cagouille* "escargot" dans Cotgr. et dial. [mod.] du Centre (Aunis, Saint., Poit., etc.), de Gascogne et Périgord *ib.* Étym. sens 1 > Ø mais « région. (Aunis, Saint., Poit.) » "id." (dep. 1611) Rob sens 1 > « région. (Ouest) » "petit-gris (escargot)" Lar 2004 > « région. » "escargot" PR 2008.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; Ø mais [nom commun] *cagouille* Saint. "escargot" (vs *luma*, *lima*, *lumate* « en Poitou ») SefcoOuest 2004, 193 s.v. *escargot* (sans local., mais DSèvres, Vienne, Char., CharM. "escargot (petit gris)" et [dér.] *cagouilleau* Vienne, Char., CharM. "petit escargot à coquille blanchâtre ou jaune [...]", 1992, 149 [pour un problème de regroupement, cf. Rézeau 1995a, 444]) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

CAILLEBOTE (n.pr.) → chap. 3.1.3.2 (Nourriture), p. 483

CHETI (n.pr.) → chap. 3.1.3.3 (Comportement, geste, caractère), p. 531

CHIRON (n.pr.) → chap. 3.1.1.1 (Ciel, atmosphère, terre), p. 356

CHOUAN, CHOUAN n.pr. masc.

1. COUR. péj. (PASSIF) [surnom d'un Vendéen dont les ancêtres étaient, ou sont considérés comme ayant été, des insurgés royalistes contre la Révolution de 1791 à 1799]

◆ [Insulte] Synt. *sale chouan*

— Dans le discours cité (indirect) :

Le vieux [pèlerin vendéen] se souvenait d'avoir été appelé souvent « sale chouan ! ». Il avait dix ans lorsqu'il avait migré avec ses parents de Chambretaud, en Vendée, à Ronsenac [en Charente]. (ViollierVigne 1994, 261)

◆ Synt. *le Chouan*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : – Et ! les gars, cria le vendangeur, le Chouan est là ! / Ange [venu de Vendée] s'éloigna [...] / – Eh, le Chouan, où es-tu⁵⁰⁰ ? / Il reconnut la voix aigre de la Fouine [un Charentais qui cherche à l'agresser]. (ViollierFontfroide 1999, 84 2x)

2. COUR. n. commun (surtout PASSIF) "insurgé vendéen qui fait partie des bandes royalistes, luttant contre la Révolution de 1791 à 1799". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le vieux Cornuau⁵⁰¹ [vendéen] sort de la poche de sa gabardine le papier de son allocution [pour la cérémonie des dissidents] [...]. Il s'essuie d'un revers de main ses sourcils en broussaille saturés de pluie. Il a un masque rude de vieux chouan, la gouttière du nez bosselée, la bouche comme un trait, sévère, avec des rides amères aux commissures. (ViollierTribu 2003, 13) / Il titube [le fils de dissidents, en rage, portant la faux retournée de ses ancêtres insurgés] car l'arme pèse au bout de ses poings, mais il continue d'avancer comme un petit chouan. (*ib.*, 166)

REMARQUES. **1)** Le diatopisme, toujours utilisé pour désigner des personnages vendéens, apparaît deux fois au sens 2 – dans deux comparaisons décrivant des Vendéens contemporains (2003 2x) – et trois fois au sens 1, comme insulte dans le synt. *sale chouan* (1994) et comme surnom péjoratif (v. insulte) *le Chouan* (1999 2x), au sujet de Vendéens du tournant du 19^e/20^e s. **2)** Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire, qui affiche cependant un emploi de *chouan* au sens moderne général "royaliste catholique" (cf. TLF p. ext.), en emploi adjectival : « Ils [les châtelains républicains] gardent avec un soin jaloux cette enclave républicaine en pays chouan [dans le Bocage vendéen au début du 20^e s.] » (ViollierBouvier 1998, 11). **3)** « Bien que ce surnom ne les concerne qu'indirectement, les Vendéens l'ont plus ou moins intégré (notamment dans des dénominations commerciales [...]), acceptant toutefois de moins bonne grâce les connotations réactionnaires qu'il véhicule parfois » (RézeauVendée 2009, 35 ; pour cette dernière précision, v. aussi Enq.).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à cinq occurrences au total dans trois romans (1994, 1999 2x, 2003 2x), apparaît une fois avec une mise en relief, dans un roman modérément régionaliste (1994), et quatre fois sans mise en relief, de façon équilibrée dans un roman policier modérément régionaliste (1999 2x) puis dans un roman de thématique religieuse dont l'action est également située en Vendée (2003 2x). Le diatopisme figure trois fois dans le

⁵⁰⁰ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe–sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 et 2.5.1).

⁵⁰¹ Pour ce nom propre, v. s.v. *corgne*.

discours cité indirect, d'un Vendéen parlant de lui-même (1994 3x), puis dans le discours direct, d'un Charentais s'adressant à un Vendéen (1999 2x), mais aussi deux fois dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (2003 2x). **2)** Le diatopisme et sa mise en relief (1994) figurent dans le discours indirect (introduit par le verbe descriptif *se souvenir*) qui rapporte la synthèse de propos d'un pèlerin vendéen âgé, et où sont cumulés mise entre guillemets et glosage sous forme d'un commentaire métalinguistique incident qui précède le diatopisme. Ainsi, le diatopisme figure dans une exclamation entre guillemets en îlot textuel (*sale chouan !*), et est précédé d'un commentaire qui recourt à l'emploi passif du verbe descriptif *appeler*, et renvoie la responsabilité de l'îlot textuel à une autre source énonciative, collective – implicitement les Charentais de l'époque de l'enfance du personnage du 19^e s. (*Le vieux se souvenait d'avoir été appelé souvent « sale chouan ! »*). **3)** Le diatopisme, dans le discours cité balisé de façon explicite par son intégration dans un îlot textuel, en modalisation autonymique, figure en fonction de rhème, se rapprochant d'un nom propre. Par son association avec l'usage, il est utilisé comme un diatopisme légitime sans restriction d'emploi particulière : il est présenté comme cité à la fois selon le mode 'comme il disait' (c.-à-d. le locuteur cité, Vendéen âgé) et 'comme ils disaient' (c.-à-d. le collectif charentais dans le passé par rapport au fil principal du récit, au milieu du 19^e s.). L'emploi est auto-référentiel non pas pour affirmer une distanciation parce que *chouan* est considéré comme illégitime, mais dans un souci d'authentification du discours pour évoquer le passé de façon convaincante. Le diatopisme est ainsi utilisé pour sa valeur d'authenticité, et secondairement pour son expressivité, par son emploi au sein de l'exclamation dépréciative *sale chouan*. Les guillemets de citation véhiculent cependant aussi une distanciation de l'auteur et/ou du locuteur cité vis-à-vis du point de vue véhiculé, dépréciatif. Le locuteur cité ne cherche pas seulement à rappeler un souvenir d'enfance et à décrire qu'il avait été souvent insulté pour être vendéen – selon une association collective des Vendéens aux chouans (v. déf. ci-dessus et Enq.) – (fonction référentielle selon la loi d'informativité). L'emploi auto-référentiel du diatopisme lui sert aussi, de façon moins directe, à opposer la difficulté qu'impliquait à l'époque l'immigration en Charente pour les Vendéens au 19^e s., à l'accueil plutôt favorable qui leur est accordé au présent du récit dans la première moitié du 20^e s. L'emploi du diatopisme vise donc ainsi une fonction narrative de caractérisation de la relation entre les Charentais et les Vendéens au 19^e et au milieu du 20^e s. – qui représente un aspect clé de ce roman modérément régionaliste qui raconte l'immigration d'une famille vendéenne en Charente. Cette fonction se situe autant au niveau interactionnel entre écrivain, lecteur et réalité(s) (scène générique) où est mis en scène le discours cité qu'à celui des personnages (scénographie) : le cotexte laisse transparaître que le pèlerin âgé fournit ce renseignement non pas pour la simple joie de se

souvenir de son enfance ou pour se lamenter de son passé, mais pour relativiser pour ses jeunes interlocuteurs les difficultés d'intégration qu'ils rencontrent.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée, et déclaré connu, par 10/12 pour désigner des Vendéens, avec référence explicite aux guerres de religion, surtout utilisé par des non-Vendéens. Il est pour certains ressenti comme un 'emploi erroné dû à une erreur historique', et comme véhiculant une critique implicite mais injustifiée, le terme désignant à l'origine non pas les Vendéens, mais les insurgés de Maine-et-Loire de la région de Cholet (4/10) ou des Bretons guerriers (2/10), que des Vendéens du Nord s'étaient contentés de rejoindre (6/10) (v. aussi Rem. 3). L'emploi n'est pas déclaré employé par nos témoins (probabl. en raison de sa connotation péjorative dominante). Une partie d'entre eux ajoutent que pour désigner les Vendéens, ils recourent au contraire couramment au composé *ventre-à-choux*, alors sur le ton de la plaisanterie (v. s.v. *ventre-à-choux* Enq.) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le surnom désignant le Vendéen n'est pas daté selon les ouvrages de notre corpus de référence minimal (RézVendée, 2009 cite des documents de 1985 et 2007 ; Ø TLF) ; il date probablement de la fin du 18^e s., de l'époque même de l'insurrection des Vendéens contre la Révolution française. Le diatopisme *chouan* est cependant attesté (en fr. en Vendée) dep. 1814 (au plus tard) en tant que nom commun désignant les Vendéens mobilisés lors de la Virée de galerne d'oct. 1793 à janv. 1794 (l'objet des deux romans historiques de 1985 et 1986 d'Yves Viollier), chez J. Poirier (d'après RézVendée 2009, 35). ♦♦ Le surnom désignant un Vendéen (implicitement : dont les ancêtres ont participé à la guerre de Vendée), est formé par extension de sens à partir de *chouan* désignant en fr. dans l'Ouest "Vendéen mobilisé lors de la Contre-Révolution" (v. ci-dessus). Ce dernier sens est quant à lui formé en fr. par extension de sens dep. *chouan* désignant en fr. dans la région les insurgés de la Mayenne (attest. dep. 1793) – plus précisément les "hommes faisant partie des bandes royalistes en Bretagne" (FEW II/1, 348b CAVANNUS "chouette" I.1.a) – lui-même du surnom *Chouan*, donné à l'un des principaux chefs des insurgés de l'Ouest contre la Révolution (Jean Cottureau), qui lui fut donné ainsi qu'à son frère parce qu'ils imitaient le cri du chat huant dont *chouan* est une var. diat. (d'après RézVendée 2009, 33-35 ; aussi TLF)⁵⁰². Si le sens moderne général "royaliste catholique" (TLF p. ext.) est de formation exogène à la Vendée, les deux emplois de notre corpus primaire représentent en frm. dans l'Ouest des

⁵⁰² Le diatopisme *chouan* désignant l'oiseau de nuit, attesté depuis le mfr. chez Ronsard, est caractéristique de l'Ouest, sous cette forme de la Haute-Bretagne jusqu'en Anjou (FEW II/1, 348 I.1.a), de même qu'au sud de la Loire en Vendée (SefcoOuest 1999) ; il est aussi employé par Pérochon (Rézeau 1978 ; aussi 'frég.' Vend. *chouant* "chat-huant" Barkan 1961-1961, 81).

diatopismes encyclopédiques et de statut. ♦♦♦ Le type lexical a donné lieu à des dérivés, notamment *chouanner* et *chouanné*, le premier attesté dep. 1795, le second depuis 1794 (TLF s.v. *chouan* Dér. 1), de même que *chouanerie* (FEW II/1, 348b, qui localise *chouaner* en ang. [Anjou]). S'il est aussi connu en dehors de l'Ouest français, les glissements de sens de notre corpus primaire sont caractéristiques du français dans l'Ouest.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; parfois PEJ. "(surnom du Vendéen)" RézVendée 2009, 33-35 ; Δ très bien connu, passif, parfois péj. (reconnu par 10/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *chouan* désignant l'oiseau 'actuellement en patois', aussi att. chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 91.

— *SOURCES GENERALES* : aj. l'ext. de sens de "habitant de la Vendée [...]" après frm. *chouan* "homme faisant partie des bandes royalistes en Bretagne" (dep. 1793) FEW II/1, 348b s.v. CAVANNUS "eule" I.1.a ; Ø mais « HIST. » "paysan insurgé des provinces de l'ouest de la France et luttant contre la Révolution de 1791 à 1799" (dep. 1793) (cit. Adam 1902) ; *p. ext.* 'de nos jours' "royaliste catholique" (cit. A. France 1894) TLF s.v. *chouan* ; Ø mais "insurgé royaliste de l'Ouest qui faisait la guerre des partisans contre la Révolution" (dep. 1793) Rob (cit. *Les Chouans*, Balzac 1829) > PR 2008 ; Ø mais "insurgé royaliste des provinces de l'Ouest (Bretagne, Maine), pendant la Révolution française" Lar 2004.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, Ø SefcoOuest 2004 (mais *chouan* Vend. "chouette", 1999, 57) ; Ø Corbrejaud-Noirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais [n. commun] *chouan* seulement Vieilleigne, en LoireA., et plus au Nord (var. phon. dans le nord-ouest de la Vend., les autres points affichant le type *chat-houan*, *chavan*) ALO 1974 II, c. 414 'un hibou, un chat-huant'.

FOSSE (n.pr.) → chap. 3.1.1.1 (Ciel, atmosphère, terre), p. 367

FOULEES DU GOIS (n.pr.) → *GOIS* (n.pr.) chap. 3.2, p. 912

Gois n.pr. masc.

USUEL "passage d'une longueur de 4150 mètres, couvert à marée haute et découvert à marée basse, qui permet de traverser un bras de l'Atlantique entre l'île de Noirmoutier et le continent vendéen"

— Dans le discours citant :

Chaque jour la main du Tout-Puissant s'étend sur les flots, les ouvre et découvre le passage, le gué, le Gois, long d'un peu plus de quatre kilomètres, qui relie le continent à l'île. (ViollierMolly 2006, 13)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : au Gois (ViollierMolly 2006, 200, 312) / Il aime le Gois (*ib.*, 14) / Les athlètes s'élancent sur le Gois (*ib.*, 15)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Le Gois (ViollierMolly 2006, 19, 305) / Il revient au Gois (*ib.*, 17) / il est venu sur le Gois (*ib.*, 17) / du Gois (*ib.*, 18, 19, 116) / la pêche aux coques sur le Gois (*ib.*, 81) / Leurs camions et leurs moto filaient parfois sur le Gois (*ib.*, 87) / la seconde balise-refuge du Gois (*ib.*, 110) / la route du Gois (*ib.*, 138) / au Gois (*ib.*, 176, 201, 306, 315) / Ils allaient à la pêche dans les marais ou sur le Gois. (*ib.*, 185) / Ils [...] se mirent à marcher [...] sur le Gois. (*ib.*, 203) / le Gois l'attire (*ib.*, 303) / à l'entrée du Gois (*ib.*, 305) / Ils [les champions internationaux] ont pris le départ au moment où la mer allait recouvrir le Gois. (*ib.*, 307) / le petit garçon qui courait sur le Gois à la recherche des coquillages (*ib.*, 308)

— Sans mise en relief (dans le discours à source énonciative ambiguë) : On croit qu'on a tout vu [...], quand on a assisté [...] au spectacle de la marée montante ou descendante sur le Gois. C'est faux. [...] / [...] C'est ce que pense Olivier Gallagaire. (ViollierMolly 2006, 16) / Patrick avait parlé de ce trésor caché sous la balise-refuge du Gois (*ib.*, 162)

— Sans mise en relief (dans le paradiscours) : Le Gois (ViollierMolly 2006, 11, 301, 321 2x) / au Gois (*ib.*, s.p. *Quatrième de couverture*, reprenant un empl. de p. 17)

- ◆ MODERNE n.pr. fém. pl. *FOULEES DU GOIS* USUEL "épreuve sportive consistant en une course à pied, qui se déroule à marée basse en Vendée à Noirmoutier-en-Isle par le passage du Gois*"

— Dans le discours à source énonciative ambiguë :

L'artiste, dans son atelier [situé au départ du Gois* sur le continent] a parlé des « Foulées du Gois », des courses à pied contre la mer. (ViollierMolly 2006, 304)

— Sans mise en relief (dans le discours cité direct) : – Ne vous inquiétez pas. Je l'aurai à l'œil [le vélo], aujourd'hui surtout, avec la course. / – La course ? Quelle course ? / Les Foulées du Gois. Le départ est donné à marée montante. Les athlètes s'élancent sur le Gois jusqu'à l'île et reviennent en courant dans la mer. Vous n'avez pas vu les calicots ? C'est pour ça qu'il y a tant de monde. (ViollierMolly 2006, 15)

- ◆ USUEL Loc. nom. masc. n.pr. *RELAIS DU GOIS* USUEL [nom propre de Restaurant à Bellevue (commune de Beauvoir-sur-Mer, Vendée) qui donne sur le passage du Gois*]

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Relais du Gois (ViollierMolly 2006, 14, 306, 315)

REMARQUES. 1). Le nom propre, à 38 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, apparaît majoritairement sous la forme *Gois*, 33 fois dont une fois mis en relief (surtout sous la forme *le Gois*, à 18 reprises, dont huit fois dans le synt. *sur le Gois*, mais aussi huit fois avec la prép.

à). Il figure en outre deux fois dans le n.pr. *Foulées du Gois* (dont un mis en relief) et trois fois dans le n.pr. *Relais du Gois*, toujours dans le discours citant (v. Pragm.). **2)** Dans les trois emplois attestés dans notre corpus primaire, le nom propre n'est pas concurrencé par des équivalents généraux. Le référent désigné par le nom propre *Foulées du Gois* est toutefois une fois désigné à l'aide d'un hyponyme général *foulée* (2006, 307). Le nom commun (fr. gén.) *gué* "endroit peu profond d'un cours d'eau [...]" (cf. TLF s.v. *gué*¹) apparaît lui à trois reprises (1992, 185 ; 1998, 254 ; 2006, 13) – dont une fois dans une loc. figée (absente de notre corpus de référence minimal), attribuée au discours direct d'un paysan du Bocage vendéen (1998)⁵⁰³. **3.1)** Le référent du nom propre *Gois*, constitué « par l'apport de sédiments formant petit à petit un haut fond », empierré depuis l'entre-deux-guerres, « constitua longtemps le seul lien entre l'île de Noirmoutier et le continent » (Les amis du Gois 2010, Rubr. "Historique du Gois"). Le toponyme *Le Gois* est aussi attesté ailleurs en Vendée, où l'on compte trois topon., et est particulièrement fréquent dans les DSèvres et la Vienne, des passages par des rivières à gué y étant (traditionnellement) fréquents en l'absence de ponts (v. aussi les var. *Le Gui* en Vendée et *Le Gua* dans la Vienne) (Gauthier 1996). **3.2)** Pour ce qui est du nom propre composé *Foulées du Gois*, il désigne « une grande manifestation populaire et sportive », « la 'course contre la mer' », épreuve créée en 1987 qui en est à sa 24^e édition en juin 2010, et est largement médiatisée dans les magazines d'athlétisme et à la télévision nationale (Les amis du Gois 2010, Rubr. "Présentation de l'épreuve"). Départ et arrivée se situent aux « abords du Gois 'côté continent' face au Restaurant Le Relais du Gois* » (*ib.*, Rubr. "Réglementation et horaires").

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 38 occurrences et deux mises en relief, apparaît exclusivement dans un roman récent dont l'action est située dans le Marais vendéen (2006). Il apparaît surtout dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique, avec 25 occurrences (trois de *Relais du Gois*, aucune de *Foulées du Gois*) – dont une fois mis en relief sur la première page du roman, mais aussi cinq fois dans le paradiscours (dans l'empl. premier) – en titre de chapitre, puis dans la table des matières en fin de roman (deux fois chacun), et une fois en quatrième de couverture. Il apparaît enfin aussi cinq fois dans le discours cité direct de personnages du Marais vendéen, une fois cité dans le discours direct d'un Irlandais, Brendan, qui s'adresse à son grand-père Olivier en lui rapportant les propos de locuteurs indigènes dans le discours indirect (2006, 312 : « – [...] On m'a dit que vous étiez au Gois »)⁵⁰⁴. Lors de la

⁵⁰³ Cf. seulement *On ne change pas les chevaux au milieu du gué* "On ne change pas de personnel dans une passe difficile, périlleuse" Rob > TLF s.v. *gué*¹. Ø PR, Bernet/Rézeau 2008.

⁵⁰⁴ L'échange entre les deux personnages étant cependant présenté comme se faisant en anglais (v. 2006, 309sq.),

première occurrence du diatopisme dans le nom composé *Foulées du Gois*, dans le discours cité d'un peintre qui travaille dans le Marais vendéen au départ du passage du Gois*, ce dernier fournit aussi une description explicative du référent qui ne représente pas un commentaire métalinguistique proprement dit, et assure par là l'accessibilité du nom propre au lecteur visé, exogène, à qui est en effet adressée l'explication – et non pas à l'interlocuteur fictif Olivier, curé retraité de la même région qui connaît parfaitement la coutume (*Quelle course ? / – Les foulées du Gois. Le départ est donné à marée montante [...]*). Le diatopisme figure enfin aussi trois fois dans un discours à source énonciative ambiguë – attribué au héros Olivier, Vendéen d'origine irlandaise – qui déclare une fois reprendre le contenu de l'énoncé à son père (empl. premier), et une fois (dans le monologue intérieur, lors de la mise en relief du diat.), des propos attribués auparavant à l'artiste (v. ci-dessus). **2.1)** Lors de la mise en relief du nom propre *Gois* (dans l'empl. premier), qui figure lors de son premier emploi dans le discours citant, en début de roman (après une première apparition en titre de chapitre), il n'est pas marqué mais glosé à l'aide d'une définition juxtaposée où le diatopisme figure entre virgules, après deux éléments qui sont présentés comme équivalents (*le passage, le gué, le Gois*), et avant une périphrase qui fournit un complément définitoire en précisant la longueur du référent et sa localisation (*long d'un peu plus de quatre kilomètres, qui relie le continent à l'île [c.-à-d. de Noirmoutier]*). Les lexèmes *passage* et *gué* ne représentent donc pas eux-mêmes des synonymes, mais constituent une paraphrase définitoire synonymique avec le complément qui suit. **3.1)** Le diatopisme est en modalisation autonymique – déclaré utilisé, sans mise à distance particulière, mais défini à l'aide d'une paraphrase discrète qui vise à le rendre accessible, et localise en même temps le référent dans la région en Vendée – donc implicitement aussi le nom qui le désigne. Utilisé en début de roman, le diatopisme sert en outre à permettre au lecteur un accès efficace au monde créé, ici le littoral du Marais vendéen (fonction phatique). **2.B)** Lors de la seconde mise en relief du diatopisme dans la locution *Les Foulées du Gois* en fin de roman, le narrateur intradiégétique renvoie au sein de son monologue intérieur aux propos d'un autre locuteur vendéen (cité en début de roman), à l'aide d'une tournure de citation qui introduit du discours indirect, à l'aide du verbe descriptif *parler de*, au passé (*L'artiste, dans son atelier a parlé des [...]*). La mise en relief est complexifiée par une mise entre guillemets du nom propre («*Foulées du Gois*»), et une définition ordinaire sous forme d'une périphrase hyperonymique qui suit après une virgule, précédée de la préposition *de* + article au pluriel, en concordance avec la syntaxe de la phrase (*des courses*

le passage est implicitement traduit vers le français – comme ceci est le cas très souvent notamment dans les romans d'Yves Viollier qui sont situés dans les pays slaves.

à pied contre la mer). **3.B)** Le diatopisme, présenté comme rapporté par la tournure de citation, est ainsi à la fois mis entre guillemets de citation, dans un îlot textuel (donc clairement attribué à un autre locuteur), mais aussi suivi d'une définition discrète en juxtaposition, donc rendu accessible malgré son emploi en début de roman. Ce genre de définition double est très rare dans l'œuvre étudiée (v. aussi s.v. *acon*) ; l'auteur n'a cependant pas oublié qu'il avait déjà glosé le diatopisme dans le même roman auparavant, mais juge visiblement que le lecteur n'a pas nécessairement enregistré le sens fourni, en effet presque 300 pages auparavant. Le diatopisme est visiblement mis entre guillemets pour citer un autre locuteur selon le mode 'comme il disait', mais aussi en même temps pour signaler un nom propre – nécessairement rapporté en accord avec l'usage, donc implicitement selon le mode 'comme on dit / l'appelle'. **3.A-B)** Lors des deux mises en relief, le diatopisme est utilisé pour sa fonction référentielle pour désigner un phénomène propre au Marais vendéen où est localisé le récit, mais aussi pour sa valeur emblématique de la région, visant par conséquent aussi secondairement à décrire cette dernière avec ses particularités. Il est présenté comme légitime en tant que nom propre, utilisé sans restriction d'emploi particulière.

ENQUETES. Alors que l'événement sportif des Foulées du Gois* est dit inconnu en Vendée par les uns (2/6, locuteurs de milieu modeste du Bocage vendéen) mais très connu des autres par les médias (locuteurs citadins de milieu cultivé), le passage du Gois* est communément connu en Vendée. Son nom est transparent pour les locuteurs enquêtés en raison de l'emploi courant de *goiser* "avoir les pieds dans l'eau pour franchir un passage d'eau" (diat. appellatif) ; la forme *gué* appartient au vocabulaire passif et n'est pas ressentie comme synonymique de *gois* (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme n'est pas daté dans les sources différentielles consultées (l'association des Amis du Gois 2010 le dit mentionné dans les textes dès le 9^e s., sans indication de source). Il est utilisé sous la forme *Gois* et commenté dans notre documentation en Vendée depuis 1842 par Mourain de Sourdeval, qui signale qu'il est aussi écrit *Goa* par l'administration mais localement prononcé [goi] (d'après MourainRézMaraisV 2003, 170 [Réz]⁵⁰⁵ ; Le Quellec 2006, 164 donne pour le poit. *Le Goe*). Le n.pr. *Foulées du Gois* est de formation récente, le référent désigné ayant été créé en 1987 (v. Rem. 3). ♦♦ L'hypothèse d'une dérivation (régressive) du nom propre *Gois* à partir du verbe *goiser* "se mouiller les pieds en marchant" (VaudoréBocageV 2003, 321 > MourainRézMaraisV 2003, 170 ; pour le

⁵⁰⁵ La prononciation locale est confirmée par la forme *gôis* fournie par le FEW pour Beauvoir-sur-Mer (FEW XVII, 438b) – qui cite Gallet 1868, 94 (*La ville et la commune de Beauvoir-sur-Mer [Vendée]*), où l'on trouve la forme *Gôïe* (cf. MourainRézMaraisV 2003, 170).

verbe, cf. frég. Vend. Barkan 1963, 39 ; dial. FEW XVII, 489b s.v. WALGJAN), aussi avancée par des témoins vendéens, probabl. en raison de la fréquence du verbe (Enq.), est rejetée suite à Le Quellec 2006 et Rézeau (MourainRézMaraisV 2003) au profit du rattachement à la base *WAD (francique "endroit guéable", correspondant au lat. VADUM "id.") – comme le fr. [afr. à frm. gén.] *gué* (cf. FEW XVII, 438b-439a). Le nom propre *Gois* devant son nom au n. commun *gois* (diat. s.m. cf. Le Quellec 2006 *gois* [Vend.], SefcoOuest 1993 *gua* [Char] et FEW ci-dessous), variante du fr. gén. *gué*, représente un diatopisme lexématique : une innovation interne du français local en Vendée, formé par hypostase (n. commun > n. propre), à valeur individualisante et dénomminative – comme *Foulées du Gois*. Ce dernier, dont le premier élément est utilisé au sens gén. "enjambée d'un coureur à pied" (cf. TLF B.2.a « sp. », Rob 2.b), est formé par lexicalisation du synt. nom., tout comme le nom propre sans mise en relief *Relais du Gois*. ♦♦♦ Le nom propre *Gois* est accueilli dans la lexicographie encyclopédique contemporaine (Lar 2004) de même que dans les glossaires régionaux (FEW XVII, 438b, la forme *gôis* ; VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], MourainRézMaraisV 2003 [1847]), et les ouvrages de toponymie locale, en référence du même passage (Gauthier 1985, Le Quellec 2006) mais aussi d'autres passages où l'on pouvait passer à gué, sous les formes *Gois* ou *Gua* (Rédet 1881 [Vienne], Duguet 1995 [CharM.], Gauthier 1996 [Vend., DSèvres, Vienne]). Si le toponyme semble caractéristique du Centre-ouest, le nom commun *gois* dont il a été dérivé, le type *gua / goa*, relève d'une aire sud-occidentale bien plus large (Montlieu [CharM.], Cantal, bearn., Dax [Landes]) et aussi attesté anciennement (abress., adauph., alang., agask.) (FEW XVII, 438b-439a). Les deux noms propres mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier sont aujourd'hui usuels en français en Vendée (Enq.). Le corpus primaire atteste aussi un emploi hapax (mis en relief) du verbe proche *goiser* (v. ci-dessus), mis dans la bouche d'un immigrant irlandais dans le Marais vendéen qui se trouve sur le passage du *Gois* : « – J'ai *goisé*, soupira-t-il » (2006, 20). Il s'agit d'une forme caractéristique des variétés dialectales du Pays nantais et du Marais vendéen, attest. dep. 1830 (d'après MourainRézMaraisV 2003, 170 [Réz] et Le Quellec 2006)⁵⁰⁶.

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ emplois 1 et 2 cour., légitime (le premier reconnu par 6/6, le second par 4/6 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø topon. Vienne, mais *Moulin du Ga* depuis 1408, *du Gua* dep. 1561, et *Gué* (et comp., à de

⁵⁰⁶ Ø DRF/DRFIndex, RézOuest 1984/1990 ; Vend. "marcher dans l'eau, dans la boue", "se mouiller les pieds en marchant dans l'eau, dans la boue..." ; Char. "taquiner", DSèvres "plaisanter" (SefcoOuest 1993, 142). Le verbe relève de la même famille que dial. *gois* (issu du francique *WAD "endroit guéable", correspondant au lat. VADUM "id.") : *goisàe* poit. "patauger", *goyàe* Pays de Retz "se mouiller les pieds en marchant dans des flaques", tout comme le subst. fém. poit. *goise* "endroit où subsiste un peu d'eau à la basse mer" (Le Quellec 2006, 164).

nombreuses attest.) Rédet 1881, 204 ; Ø topon. DSèvres mais *Le Gué* (9 attest., plus des comp.) Ledain 1902, 140 ; *le Gois* en marge sur une carte du Marais vendéen ("Toponymie antique") Gauthier 1985, 302 (et var. *le Guy*, passage à gué sur le Ligneron [ruisseau du MaraisV du Sud], *ib.*, 299) ; *gois* 'frrég.' Vendée "gué de l'île de Noirmoutier au continent" Barkan 1963, 39 ; [var.] *Le Gua* topon. (et *Pont du Gua*) [CharM. méridional] Duguet 1995, 148 (2nd Partie, chap. II "Les voies de communication") ; *Le Gois* (Vend., DSèvres, Vienne) topon. Gauthier 1996, 206 ; Ø Gauthier 1998 ; *Le Gois* topon. "passage permettant de rejoindre Noirmoutier à pied, pendant la basse-mer", n. poit. *Le Goe* [Vend.] (du francique **wad* "endroit guéable", correspondant au lat. *vadum* "id.", et aussi à l'origine du mot *gué* et des topon. *Le Gua*, *le Gas*, *les Gâts* [Char., Vienne]) Le Quellec 2006, 164.

— *SOURCES GENERALES* : *gois* à aj. à Beauv.⁵⁰⁷ *gôis* "gué de l'île de Noirmoutier au continent" FEW XVII, 438b s.v. **WAD* "seichte stelle" I ; Ø TLF, Rob ; (*passage du*) *Gois* "route praticable à marée basse, entre Noirmoutier et le continent" Lar 2004 ; Ø PR 2008 ; cf. pour la création de noms propres à partir de noms communs et inversement GrevisseGoosse¹⁴2008, 583 §461 H. — *SOURCES COMPL.* : Ø mais *Le Gua* nom de lieux en CharM. et Isère (*Vadum*, *Gadum*, dep. 12^e s. et divers comp. avec la forme *Gué* ; issu du lat. *VADUM* "gué") Dauzat/Rostaing 1963, 334 s.v. *Gua (Le)* ; [Vend.] *Le Gois*, *Les Foulées du Gois*, *Le Relais du Gois* Les amis du Gois 2010.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; *Le Goua* « nom du passage du continent à Noirmoutier » VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 321 s.v. *goiser* ; *Le Gois* (*Le Goua* étant la forme de l'admin.) « nom du bras de mer que l'on passe à marée basse entre le continent et l'île de Noirmoutier » MourainRézMaraisV 2003 [1847], 170 s.v. *goiser* ; *gua* s.m. "gué" (et [var./syn.] *ga*, *ghé gravé*) SefcoOuest 2004, 346 s.v. *gué* (sans local., mais *gua* s.m. Char. "gué", 1993, 166) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

GROLE n.pr. fém.

Topon. *La Grole* [lieu dans le Bocage vendéen, probablement nommé d'après l'oiseau grégaire de la famille des corvidés de même nom] (*chemin de La Grole*)

— Dans le discours cité :

Le lendemain à sept heures, je l'avais laissé au bout du chemin de La Grole [en note : Le Corbeau]⁵⁰⁸ [pour dépister les braconniers], moi je m'étais installé un kilomètre plus loin dans la buaille* [en note : le chaume]⁵⁰⁹ à Gendron, où il m'avait semblé entendre péter plusieurs fois. (ViollierMalvoisine 1979, 65)

⁵⁰⁷ 'Beauv.' est absent du Beiheft ; FEW cit. en fait Gallet 1868 *La ville et la commune de Beauvoir-sur-Mer (Vendée)*.

⁵⁰⁸ La note (v. aussi ci-dessous) est ajoutée par l'éditeur (cf. s.v. à *la basseur* en note ; aussi chap. 2.2.2).

⁵⁰⁹ Cet hapax dans notre corpus primaire est un « [m]ot du Poitou », attesté en cette région depuis 1417 (en français) au sens de "chaume", et depuis 1847 au sens de "champ de chaume", chez Mourain de Sourdeval

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : [...] du chemin de la Grole [...] (ViollierMalvoisine 1997, 52)

◆ En empl. de nom commun *grolle* s.f. FAM. USUEL "oiseau grégaire de la famille des corvidés (corneille, corbeau freux, choucas des tours)". Réf. / Syn. gén. *corbeau*

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Plus loin une grolle donnait de la gueule. (ViollierLoups 1985, 173) / grolles (*ib.*, 193 2x)

— Dans une comparaison

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Caillaud et sa bonne femme [qui tiennent le cabaret du hameau] se dressent devant leur clientèle. [...] Lui tient les bras croisés sur le bas de son ventre. Il est noir comme une grolle, de poil, de peau, et aussi maigre. À croire qu'il n'y a pas beaucoup de bons morceaux dans sa gargote. Il le sait. (ViollierLoups 1985, 128) / Matin après matin on le voyait perdre son beau noir de grolle pour un mauvais jaune, coché. (*ib.*, 207) / Un vieux cuir cassé, noir comme une grolle [en parlant de la peau] (ViollierCortège 1986, 39)

REMARQUES. **1)** Si l'emploi du toponyme est à considérer non pas comme le résultat d'une étymologie populaire mais bien comme étant formé à partir du diatopisme appellatif *grolle* s.f. (v. Com. hist.-comp.), on observera que ce dernier offre dans le corpus primaire, comme dans la communauté d'appartenance de l'auteur, une valeur générique, au même titre que fr. (gén.) *corbeau*, le grand corbeau étant pratiquement absent de la région (RézOuest 1984, 162 Rem. 2 > RézVendée 2009, 60 ; aussi Le Quellec 2006, 168). **2)** Le diatopisme appellatif est avec cinq occurrences moins fréquent dans le corpus dépouillé que le synonyme (et t. générique) fr. gén. *corbeau*, utilisé à côté de quasi-syn. comme *corneille* (p.ex. 1998, 251), dans des scènes localisées dans le Centre-ouest et notamment en Vendée (1972, 24, 25, 105 ; 1974, 148 ; 1985, 154, 221, 247, 248, 260 ; 1986, 28, 84, 151, 218, 250 ; 1992, 60 ; 1994, 138, 166, 193, 204 ; 1996, 125, 127 ; 1998, 89 ; 2003, 172 ; 2006, 19sq., 248 ; 2007, 133), mais aussi en Europe centrale (1988, 230, 251 ; 1989, 200 ; 2008, 255 2x). De ces 31 attestations, neuf figurent dans des comparaisons pour décrire du sang, *noir comme de l'encre dans la nuit* (1972, 25), ou pour caractériser des êtres humains : *être noir de poils* (au sujet d'un homme) (1972, 24), *noir comme un corbeau* (1986, 218) ou au sens figuré *noir comme des loups* (c.-à-d. soûl) (1986, 84), ou qui ont *une voix comme un râle de corbeau* (1972, 105), *un nez pointu et courbé en bec de corbeau* (1986, 28) *une tête de corbeau* (1986, 151),

(MourainMaraisV 2003 [1847], 104 [Réz], cit. aussi FEW XV/2, 11a s.v. BÛKÔN) ; v. aussi "chaume" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 309 ; Vend., DSèvres "chaume" SefcoOuest 1992, 143 > "chaume resté en place après [sic] la moisson" *id.* 2004, 97 s.v. *chaume* ; 2 attest. (s.f.) "menu bois, ajoncs, épines pour chauffer le four" CollinetRézeauSables 2003 [1795, 1800], 341, 491 [« Fagots de buailles »] et glossaire, 624 [Réz].

les cheveux mouillés comme des plumes de corbeau (2006, 19sq.), ou un homme mort est décrit comme *rabougri comme un vieux corbeau* (2006, 248).

RUBR. PRAGM. **1)** Le type, deux fois en emploi de nom propre et cinq fois de nom commun – à une mise en relief, lors de son premier emploi (1979) – est réparti sur trois romans proprement régionalistes (1979/1997, 1985 5x, 1986), où il figure toujours dans le discours citant, en dehors de l'emploi unique mis en relief (1979/1997), attribué au discours cité d'un garde-chasse, vendéen, qui raconte à ses voisins une aventure qu'il avait vécue avec le comte, son ancien employeur, sur le territoire de chasse privé de ce dernier, dans les environs de La Malvoisine à l'est de La Roche-sur-Yon. Le diatopisme appellatif figure trois fois dans des comparaisons exprimant l'intensité de la couleur noire, qui vise à caractériser des personnages (surtout dans la loc. *noir comme une grolle*) (1985 2x, 1986). **2)** Le particularisme sans marquage est suivi d'une glose en note de bas de page qui est constituée d'une définition, sous la forme d'un synonyme précédé de l'article défini (*Le Corbeau*) – qui concerne non pas le nom propre *chemin de La Grole*, mais seulement l'élément qui est jugé inaccessible aux lecteurs visés (*La Grole*). **3)** Le particularisme, dont la mise en relief est due à l'éditeur (v. note ci-dessus), est en emploi autonymique puisqu'il figure dans le discours cité, mais utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque – sans attribution de caractéristiques pragmatiques ou sociolinguistiques particulières, en dehors du but implicite d'ancrer le récit dans la région et d'une implicite valeur d'authenticité. L'emploi du diat. *grolle* dans des toponymes – dont le rapprochement ne semble pas relever de l'étymologie populaire (v. Com. hist.-comp.) – signale non seulement son ancrage dans la région, mais aussi l'expressivité qui lui est accordée par ses locuteurs ; cette valeur est également confirmée dans l'œuvre d'Yves Viollier par l'utilisation du nom commun (à trois reprises) dans des comparaisons.

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu par 13/14 locuteurs (c.-à-d. tous sauf une jeune locutrice citadine), et déclaré employé par 12/13 ainsi que par un témoin supplémentaire (agriculteur dans la quarantaine, du Nord). Il est signalé comme un synonyme de fr. (gén.) *corbeau* par sept locuteurs, et comme étant d'emploi usuel (appartenant donc à la norme régionale), quoique pour certains de restriction d'usage diatopique consciente. Il est utilisé par certains de façon quasi-exclusive (3/13), mais dit moins fréquent dans la jeune génération (témoignage de MB, 20 ans) – en effet inconnu d'un témoin supplémentaire, lycéenne de quinze ans (attentive au langage, d'origine rurale). Le nom de lieu *La Grole* est connu par 5/5 enquêtés et parfaitement motivé pour ces derniers (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme (n. commun) est « [a]ttesté en Poitou [en fr.] depuis 1443 sous la forme *grolles*, dep. av. 1754 sous la forme *grole* (ds Gusteau) (MourainRézMaraisV

2003, 174 [Réz]), antédantant ainsi les datations du FEW (IV, 204a > TLF donnant 1523) et de RézOuest 1984 (1495). Le topon. *La Grolle* (ci-dessous) est quant à lui probablement formé à partir de cet appellatif ; il est documenté depuis 1525, dans les DSèvres (Ledain 1902), et dans la Vendée contemporaine dans les environs de Montaigu depuis le 17^e s. (*Grole*, auparavant *Grolla* 14^e s., d'après Le Quellec 2006, 168). ♦ ♦ Issu du lat. tardif GRAULA (fém. de GRAULUS < GRACULUS) (FEW IV, 204b ; cf. aussi RézOuest 1984), le diatopisme sémantique *grolle* a été formé en français à partir d'un subst. fém. qui désigne, comme en latin tardif (cf. FEW IV, 204b), un oiseau de la famille des corvidés – par extension de sens, le type désignant en fr. aussi les mâles de la même famille, et étant de nos jours utilisé dans l'Ouest comme un terme générique (Rem. 1). Pour ce qui est du toponyme diatopiquement marqué *La Grole* dans le nom composé *chemin de La Grole* – celui-ci est bien attesté dans le Bocage vendéen selon les archives départementales, désignant un chemin qui mène à un lieu appelé *La Grole*, situé dans le Bocage vendéen (Dubois/Kihm/Bontemps 2010, 86)⁵¹⁰. Si des formations à partir de noms communs issus de GROLE "trou" (cf. FEW XXIII, 170b) ou de *GROLLA (cf. FEW IV, 271b) ne sont en principe pas à exclure, les travaux de toponymie portant sur le Centre-ouest que nous avons consultés font unanimement dériver les fréquents toponymes du type *Grol(l)e*, du diatopisme *grole*, désignant le corbeau (Duguet 1995, Gauthier 1996, Le Quellec 2006 ; aussi Rédet 1881, Ledain 1902 ; cf. aussi SefcoOuest 1993, MourainRézMaraisV 2003 [Réz] ; Ø Dauzat/Rostaing 1963, PignonÉvPhonPoit 1960). Si l'on retient cette dernière hypothèse, la plus probante – vu aussi l'excellente assise dans le Centre-ouest de l'appellatif autant que du nom de lieu (contemporaine et ancienne) – le toponyme, à valeur individualisante, dénominateur représente quant à lui un particularisme lexématique formé par hypostase (n. commun > n. propre). ♦ ♦ ♦ Le toponyme est en effet très bien attesté dans le Centre-ouest : outre l'ancienne commune du nord de la Vendée, *La Grolle* désigne aussi deux petits villages dans le Bocage vendéen dans le centre-ouest et centre-nord de la Vendée, à l'ouest et au nord de La Roche-sur-Yon (observation personnelle). On trouve aussi *La Grolle / Les Grolles* dans les DSèvres (Gauthier 1996, 18), des dérivés dans la Vienne, et des composés *Buffe-Grolle*, *Juche-Grolle* et *Huche[*]-Grolle* dans la Sud-Vendée (*ib.*, 188 ; v. aussi ci-dessous s.v. *hucher* Encycl.)⁵¹¹. La bonne assise du type *grole* désignant le corbeau

⁵¹⁰ Le lieu *La Grole* auquel même le dit chemin est situé au sud-ouest de La Roche-sur-Yon (Dubois/Kihm/Bontemps 2010, 86), alors que dans le récit, il est localisé à l'est de La Roche-sur-Yon.

⁵¹¹ Le mot *Grolle* est aussi utilisé comme patronyme, désignant « peut-être » à l'origine « un homme qui chassait le corbeau ou qui s'habillait de noir », aujourd'hui porté en Vendée par entre 500-1000 pers., et près de 4.100 personnes en France (Belser/Cacqueray 1998).

Pour le diatopisme *hucher*, v. à notre nomenclature ; le verbe *buffer* est également attesté dans l'œuvre d'Yves

dans la toponymie régionale est motivée par la présence des corvidés dans les champs et bois surtout, comme l'indiquent aussi les lieux-dits *Le Champ de grolle*, à Saint-Gervais dans le Marais vendéen (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]), et *Pré de la Grolle* et d'autres topon. dans les Charentes (Duguet 1995, 101). Pour ce qui est du diatopisme appellatif, documenté depuis le mfr. et mfr., il est attesté « besonders im westfr., im nordfrpr., aber auch in gewissen gegenden des südens » (FEW IV, 204b). Selon le FEW, il est ainsi bien implanté à l'époque contemporaine dans les dialectes d'une aire centre-occidentale compacte allant de l'Ille-et-Vilaine au Centre-ouest (IlleV., renn., [...] ang., poit., Vendée, Châtell., Vienne, aun., saint.) ; cette aire est étendue à l'Est vers la Touraine et le Centre, mais aussi en Aquitaine, de même que par une large aire sud/sud-orientale (qui inclut la Suisse) sous les formes *graula* / *graulo* (FEW IV, 204a)⁵¹². Le diatopisme est toujours en usage en Poitou surtout en milieu rural, en fr. et dans les parlers de la région (MourainRézMaraisV 2003, 174 [Réz]), appartenant en français en Vendée à l'usage courant légitime (Enq.). La vitalité (aussi ancienne) du diatopisme dans le Centre-ouest est confirmée par son entrée dans la loc. verb. fig. vieillie *plumer la grolle*, relevée pour le français (RézOuest 1984), de même pour le dialecte, dans les DSèvres et en CharM. (ChefB, St-Seurin) (FEW IV, 204a).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : [n. commun] *grol(le)* "corneille, freux, choucas" (dep. 1495 en Poit.) et loc. fig. « vieillie » *plumer la grolle* "prendre une légère collation" RézOuest 1984, 162 > *id.* 1990, 77 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 (en ce sens) ; [n. commun] *grolle* « fam. » RézVendée 2009, 60 ; Δ encore cour., fam., légitime (reconnu par 14/16 inf.) et cour., légitime et motivé comme topon. (reconnu par 5/5) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø topon. Vienne mais dér., surtout *Grollerie* (dep. 1536) et *Grol(l)ière* (dep. 1286) Rédet 1881, 203 ; *La Grolle* (dep. 1525) et *Les Grolles* topon. DSèvres (5 attest. plus dér.) Ledain 1902, 139 ; Ø Dauzat/Rostaing 1963 (noms de lieux) ; *grolle* s.m. 'frég.', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] Rézeau 1978, 105 ; Ø Ouest-France 1991 (communes de Vend.) ; *grolle* s.m. "corbeau" (avec marquage et glosage de l'auteur) et lieu-dit *Pré de la Grolle* (et autres topon.) Duguet 1995, 101 (1^{re} Partie : "Terroirs et paysages", chap. III "Les végétaux et les animaux") ; topon. *La Grolle* / *Les Grolles* (2 attest. DSèvres) (issu de lat. GRACULUS "corbeau"), classée parmi les topon. 'de type occitan' [*sic*] Gauthier 1996, 18, mais [dér.] *La Grollerie* (2 attest.

Viollier, dans une comparaison au sujet d'un forgeron qui court : « Il buffait plus fort que les soufflets de sa forge » (1985, 166). Le verbe *jucher* qui est à la base du premier élément du topon. *Juche-Grolle* est aussi synonymique de *crier* ; le sens absent du corpus primaire dépouillé et de notre corpus de référence minimal est enregistré pour le dialecte dans la région, sous les formes *jheucher*, *jhucher* et *yucher* (SefcoOuest 2004, 130 s.v. *crier*). Le verbe *buffer* qui est à la base du premier élément du topon. *Bufte-Grolle* est un syn. diatopiquement marqué de *souffler*, une 'survivance de l'afr. et mfr.' (RézOuest 1984, 82 ; cf. FEW I, 597a s.v. BUFF- et aussi Gauthier 1996, 188 ; Ø TLF), aussi utilisé par le conteur vendéen Yannick Jaulin (1999 [1995]) dans ses sketches (selon un dépouillement personnel).

⁵¹² L'indication de Walter selon laquelle *graulo* serait un emploi partagé entre le charentais et l'occitan ne rend évidemment pas compte de cette extension aréologique (2008, 169, sans cit. de sources).

Vienne) et comp. *Buffe-Grolle, Juche-Grolle et Huche[*]-Grolle* (Sud-Vendée : Plaine), dits formés à partir d'un 'nom poitevin' *ib.*, 188 (chap. IV "La faune") ; Ø mais dér. suff. *Grolleau* Vend. patron. Belser/Cacqueray 1998, 120 s.v. *Grolleau* ; topon. Vend. *La Grole, La Grolle*, n. d'une ancienne commune réunie dep. 1827 à la Rocheservière [Nord, à l'ouest de Montaigu] (*De Grolla* 14^e s. > *Grole* 17^e, *la Grolle* 18^e s., de lat. GRACULA "femelle du geai", en Poit. "corvidé de couleur noire : corneille, freux, choucas") Le Quellec 2006, 168 ; [n. commun] *graule* "corbeau" (Char. ; Occitan) Walter 2008, 169 ; n.pr. « n° 17 dit chemin de la Grôle » (Sainte-Pexine [Bocage vendéen au sud-ouest de La Roche-sur-Yon et au nord de Luçon]) Dubois/Kihm/Bontemps 2010, 86 (série "23 W 487. Sainte-Pexine").

— *SOURCES GENERALES* : [n. commun] *grole* Vend. 1807 [c.-à-d. 1809, cit. LaRévellière] FEW IV, 204a s.v. GRACULA II ; [n. commun] *grol(l)e* « région. (notamment dans l'Ouest) » (syn. *corbeau, corneille, choucas*) (dep. 1523, *Pièce*, ap. A. Richard, *Invent. des archiv. du châ. de la barre*, I, XLIII, cf. Gdf) TLF s.v. *grolle*¹ (cit. R. Bazin 1907, Claudel 1907) > *grol(l)e* « région. (Ouest, Berry) » "corneille, choucas, freux" Rob s.v. *grole* > PR 2008 s.v. *grole* ; Ø Lar 2004 (en ce sens).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; [n. commun] *grolle* "sorte de corneille" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322 > *grolle* "corneille" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 175, aussi dans topon. à Saint-Gervais [MaraisV] *Le Champ de grolle ib.* [Réz] ; *grole, agrole* SefcoOuest 2004, 117 s.v. *corbeau* (sans local., et sans restr. "corbeau", et topon. Char., Vienne *Grôle*, 1993, 163 ; aussi dér. dim. *grolâ* Centre-ouest, 1993, 163, et *grolerê* DSèvres, Vienne et *grolîâ* Char., CharM., Vienne, 1999, 100) ; [n. commun] *grolle* s.f. "corbeau" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 34 s.v. *grolle* ; Ø DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : *grole* "corbeau, corneille" LaRévellièreMontaigu 1809, 391 ; Ø PignonÉvPhonPoit 1960, 575-579 [topon. poit.].

LE CHETI (n.pr.) → *CHETI* chap. 3.1.3.3 (Comportement, geste, caractère), p. 531

LE CHIRON (n.pr.) → *CHIRON* chap. 3.1.1.1 (Ciel, atmosphère, terre), p. 356

LE PATIS (n.pr.) → *PATIS* chap. 3.1.4.6 (Habitat, la maison et ses dépendances), p. 806

1. *Marais Poitevin* Synt. nom. USUEL "région basse naturelle du sud-est de la Vendée qui s'étend partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime" (cf. RézVendée 2009)

— Dans le paradiscours :

Note liminaire / C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin sur l'Anse de l'Aiguillon et le Pertuis Breton⁵¹³, face à l'île de Ré [autour de l'Aiguillon-sur-Mer dans le sud-ouest de la Vendée]. / À pays singulier, langage particulier. Une *cabane**, par exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (et son propriétaire est un *cabanier**) ; en revanche, une *guérite* est ce qu'on appelle ailleurs une cabane. Eux-mêmes, les habitants se disent *marâchins*. Ceux qui élèvent des moules en bouchots [= parcs aménagés pour leur culture], on les dit *boucholeurs*. / Ce pays d'eaux, de vases, de dunes, de grands vents et de tempêtes possède ainsi son propre vocabulaire. Lorsqu'un mot local apparaît, l'auteur a pris soin de l'explicitier dans le cours même de la phrase. Ainsi tout est-il clair, sans ces notes en bas de page qui rompent la lecture. / De ce pays-là, personne n'a jamais fait le théâtre d'un roman. Yves Viollier, le premier, le met en scène. Il est vrai qu'il est Vendéen. (ViollierLilas 2001, 11 ; pour l'empl. gén. de *cabane* ci-dessus, v. s.v. *cabane*)

◆ En emploi elliptique *marais*

— Sans mise en relief (dans le paradiscours) : Le nouveau curé ignore tout du marais et des marâchins* (ViollierLilas 2001, quatrième de couverture)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Il faut être né dans ce pays de marais. (ViollierLilas 2001, 101) / – Mais on est arrivées dans le marais ! (ViollierRobin 2002, 115) / – Tu voyais le marais au milieu du bocage⁵¹⁴ ! (*ib.*, 119) / – Si on nous voyait échouées au milieu du marais dans notre voiture ! (*ib.*, 122) / dans le marais (*ib.*, 135)

— Sans mise en relief (dans le discours indirect : à source énonciative ambiguë) : de vrais cabaniers* du marais (ViollierLilas 2001, 367)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierVigne 1994, 70, 71) / le marais de Luçon (ViollierBouvier 1998, 25) / Je [personnage-narrateur du Bocage vendéen] par- / tageais avec mes collègues le chauvinisme du Bocain contre le Plinaud. Je trouvais les

⁵¹³ Fr. de réf. *pertuis* s.m. « géogr. » « [dans l'Ouest de la France] » "détroit entre une île et le continent ou entre deux îles" (*pertuis breton*, d'*Antioche*, de *Maumusson*) (TLF B.2.b, cit. Vidal 1908). Le n.pr. *Pertuis Breton* est à deux occurrences dans notre corpus primaire (2001, 11, 163). La Pointe de l'Aiguillon, bordant l'Anse de l'Aiguillon, est le point le plus méridional de la Vendée, face à La Rochelle et l'Île d'Elle (CharM.) vers le Sud.

⁵¹⁴ Pour le lexème *bocage* (v. aussi 4x ci-dessous), désignant une région naturelle en Vendée (RézOuest 1984, RézVendée 2009), v. s.v. *chiron* en note ; aussi notre chap. 2.2.1 et carte 4, index 7.5.4.

céréaliers de la plaine⁵¹⁵ sans caractère comme leur paysage. Le conflit des Bocains et des Plainauds remonte à 1793. Les Plainauds ont choisi la république. Nous nous auréolons de nos titres de martyrs, nous les gens du bocage, et il est notoire que la pratique religieuse, l'activité des paroisses, le recrutement des séminaristes, sont inférieurs dans la plaine considérée comme terre de mission. Je ne connaissais le marais que par mes leçons de géographie. (ViollierLilas 2001, 30sq.) / Il était originaire du marais (*ib.*, 33) / (*ib.*, 36, 38) / quatre petits chevaux du marais (*ib.*, 49) / un âne du marais (*ib.*, 68) / les gars du marais (*ib.*, 77) / une macération de pétales de lis dont on s'est communiqué le secret dans le marais (*ib.*, 85) / L'été riant du marais (*ib.*, 91) / dans le marais (*ib.*, 92 2x, 109, 379) / de la laine du marais (*ib.*, 149) / les boulangers du marais (*ib.*, 223) / les filles perdues du marais (*ib.*, 243) / un petit cheval du marais (*ib.*, 407) / le marais (ViollierRobin 2002, 132)

- (P. méton.) Synt. *tout le marais* "l'ensemble des habitants du Marais poitevin"
 - Sans mise en relief (dans le discours citant) : Tout le marais accourt au Préveil*. (ViollierLilas 2001, 68)

2. *marais* empl. elliptique pour *Marais vendéen* USUEL "région septentrionale du littoral vendéen, comprenant au nord-est le marais de Bouin et au sud le marais de Monts et de Challans" (v. RézVendée 2009). Réf. / Syn. gén. Ø

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : dans ce marais (ViollierMolly 2006, 178) / *le goût du marais et de la maison* (*ib.*, 188)⁵¹⁶ / un enterrement dans le marais (*ib.*, 208)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : la grande plaine du marais (ViollierMolly 2006, 25) / Ils [...] virent la route du Gois*, le marais, le bocage (*ib.*, 138) / les chemins gelés du marais (*ib.*, 175) / dans le marais de Machecoul (*ib.*, 180) / La terre du marais était généreuse. Les maraîchins* étaient fiers de ses rendements supérieurs à ceux du bocage. (*ib.*, 190) / un centre d'exposition du marais (*ib.*, 297)

- ◆ (P. méton.) Synt. *le marais* "l'ensemble des habitants du Marais vendéen"
 - Sans mise en relief (dans le discours citant) : le marais tout entier (ViollierMolly 2006, 197)

REMARQUES. 1) La locution mise en relief peut s'écrire en majuscules, signalant son statut de nom propre (*Marais Poitevin*), ou en minuscules comme lors des emplois sans mise en relief. Parmi les emplois elliptiques (dans le discours citant), quatre figurent dans des noms

⁵¹⁵ Pour les trois diatopismes précédents, v. RézVendée 2009 : *Bocain*, *Bocaine* s. "personne qui habite le Bocage [v. ci-dessus] ou qui en est originaire" (*ib.*, 17 s.v. *Bocage* Rem.) ; *Plainaud*, *Plainaude* s. "personne originaire de la Plaine" (*ib.*, 89sq. s.v. *Plaine* Dér.) ; *Plaine* n. de lieu "région naturelle du sud du département, au sol calcaire, au terrain plat et peu boisé [...]" (*ib.*, 89 ; aussi notre chap. 2.2.1 et carte 4, index 7.5.4).

⁵¹⁶ Les italiques signalent que le fragment est attribué à une lettre (v. s.v. *bourrine* en note).

composés : *marais de Luçon* (1998, 25), *âne du marais* (2001, 68) et *cheval du marais*, toujours au pluriel (2001, 49, 407) – dont le dernier renvoie non pas au cheval de trait poitevin mulassier, de grande taille, mais à un cheval de petite taille, comme les cotextes respectifs permettent de l'interpréter. Au sens 2 viennent s'ajouter deux mots composés : *grand marais* (2006, 156) et *marais de Beauvoir* (2006, 255). Le diatopisme est utilisé surtout au sens 1, trente fois, dans quatre romans des années 1990 et 2000 (1994, 1998, 2001, 2002), c'est-à-dire trois fois plus souvent qu'au sens 2, qui concentre dix emplois, tous dans un roman postérieur (2006). Le diatopisme figure deux fois en emploi métonymique, dans chacun des deux emplois, pour désigner l'ensemble des habitants des deux régions concernées (2001, 2006). Le diatopisme *marais* en emploi elliptique pour *Marais poitevin* et *Marais vendéen* est à distinguer des emplois généraux de *marais* (v. Rem. 2). **2)** Renvoyant à un référent propre à la région, il pallie la carence du français général. Il coexiste cependant dans le corpus primaire avec de nombreuses attestations du lexème *marais* au sens général, qui désigne aussi des realia en Vendée, mais alors le marécage qui le caractérise, et non pas la région elle-même. Les près de 100 attestations (dont une est de statut incertain : 2001, 42), que nous avons rassemblées de façon systématique pour quatre romans, concernent surtout le Marais poitevin, 57 fois (p.ex. 1998 2x, 2001 48x, 2002, 7x), et le Marais vendéen, 40 fois (2006 40x)⁵¹⁷. **3)** Le Marais poitevin, site classé, s'est récemment vu attribuer le label Grand Site de France, selon une décision ministérielle du 20/05/2010 (Delemasure 2010 ; Suire 2006 pour l'écohistoire).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à 40 occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief (2001) – apparaît dans cinq romans des années 1990 et 2000 qui sont situés dans le Centre-ouest, dont les trois premiers sont à orientation régionaliste modérée, les deux derniers

⁵¹⁷ Parmi les 57 occurrences au minimum de *marais* (fr. gén.) qui désignent des marécages dans la région du Marais poitevin* (p.ex. 1998, 151, 152 ; 2001, 29, 37 2x, 40, 41, 42, 60, 70 2x, 71, 83, 86, 95, 114 2x, 115, 116, 124, 156, 170, 174, 203 2x, 207, 215, 217, 223, 224, 264, 265, 287, 295, 326, 327, 330, 335, 348, 349 2x, 353, 379, 405, 409, 415, 417, 430, 444, 445 ; 2002, 119, 120, 130 2x, 135, 142, 143), trois au minimum figurent au pluriel (2002, 119, 142, 143), sept figurent dans le discours direct (1998, 151 ; 2001, 116, 207, 265, 409 ; 2002, 119, 130). Dix d'entre elles figurent dans des noms composés, surtout au pluriel : *canard commun du marais* (2001, 70), *coureurs de marais* [à la chasse] (2001, 70), *foin de marais* (2001, 409), *lin des marais* (2001, 203), *maladie des marais* (2001, 327), *mauve des marais* (1998, 151, 152) et *les marais de Charron* (2001, 203). Parmi les 40 occurrences au minimum de *marais* (fr. gén.) qui concernent le Marais vendéen, dix-sept figurent au pluriel (p.ex. 2006, 18 3x, 22, 23, 24, 83, 106, 113, 118, 119, 141, 157, 165, 185, 205, 303) et vingt-trois au singulier (p.ex. 2006, 24, 87, 88, 91, 93, 124, 132, 156, 161 2x, 164, 165, 171, 174, 177 2x, 191, 207, 255, 281, 297, 298 2x). Toutes apparaissent dans le discours citant, sauf quatre, dans le discours cité (2006, 22, 118, 141, 171) – parmi lesquelles une dans une lettre d'un habitant du Marais vendéen (2006, 141). De ces attestations, cinq figurent dans des noms composés : *fétus d'herbe des marais* (2006, 106), *le grand marais* (2006, 156) et *les marais de Beauvoir* (2006, 255), et *marais salant* (2006, 22, 24). Le nom composé *marais salant* (cf. mfr., frm., FEW XVI, 520a ; TLF s.v. *marais* C ; PR 2008 s.v. *marais* sens 3) est toujours utilisé au pluriel au sujet d'exploitations salines dans les années 1930, l'auteur parlant des « anciens marais salants » (2006, 22) et de la « mort lente des marais salants au XIX^e siècle » (2006, 24). Un autre emploi du lexème sur la même page (2006, 88) désigne aussi le marécage, mais est exclu ici par son entrée dans un nom composé technique qui est mis en relief et considéré comme un diatopisme, et est par là traité ailleurs (s.v. *marais blanc*).

à orientation générale (1994 2x, 1998, 2001 22x, 2002 5x, 2006 10x). Il figure deux fois dans le paradiscours – dans le troisième des cinq romans (2001 2x) – qui est présenté comme dû à l'éditeur mais rédigé par l'auteur lui-même (Viollier 2009 [entretien]) – dont une fois mis en relief. Il apparaît majoritairement dans le discours citant, 29 fois (1994 2x, 1998, 2001 18x, 2002, 2006 7x), donc plus de trois fois plus souvent que dans le discours rapporté où il apparaît neuf fois, dans trois romans sur cinq (2001 2x, 2002 4x, 2006 3x). Outre l'occurrence unique du diatopisme dans le discours d'un ouvrier français non vendéen (2001), il est huit fois attribué aux discours de locuteurs vendéens : une sage-femme de la région (dans le discours indirect libre), à la fin du 19^e s. (2001), deux sœurs de La Roche-sur-Yon, les héroïnes du roman, au début du 21^e s. (2002), puis le héros Olivier qui deviendra prêtre, et son amie bourgeoise – dont une fois dans une lettre, au milieu du 20^e s. (2006). 2) Lors de sa mise en relief en note liminaire (dans le paradiscours), le diatopisme, sans marquage, est glosé dans le fil du texte sous forme d'une définition ordinaire indirecte (*C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin*). Après une structure emphatique 'c'est X, Y' qui recourt au verbe *être*, figure d'abord une séquence hyperonymique qui se rapproche d'une définition ("un pays singulier [...]"), puis l'énoncé qui inclut le diatopisme (*ce rivage du Marais Poitevin*). Le diatopisme, en fonction de thème, est en outre suivi d'une proposition localisatrice et, dans la phrase suivante d'un commentaire métalinguistique incident implicite qui le présente comme désignant une région caractérisée par un patrimoine linguistique propre (*À pays singulier, langage particulier*). Ce commentaire établit en outre le lien avec le paragraphe qui suit et qui donne des exemples de particularismes linguistiques divers (v. aussi s.v. *boucholeur, cabane, cabanier, maraîchin*). 3) Le nom propre *Marais Poitevin* est en modalisation autonymique et cité selon le mode implicite 'comme on l'appelle'. Il est présenté comme légitime, rendu accessible par sa glose discrète et par la proposition localisatrice, et ressenti comme authentique. Vu son glosage et le choix de l'emplacement du fragment en note liminaire (et la forme de cette dernière dans son ensemble), le diatopisme vise à attirer l'attention du lecteur sur l'existence de la région naturelle désignée mais aussi indirectement à caractériser ce cadre géographique à travers ses particularismes linguistiques, et à signaler l'importance pour les habitants de leur identité régionale (voire locale) – selon un procédé caractéristique du régionalisme littéraire. Ces fonctions d'information, d'expression et de caractérisation de la région à travers sa géographie, et secondairement son langage, servent à mettre en valeur le patrimoine, mais aussi et avant tout à assurer une meilleure localisation géographique de l'univers de sens créé à travers le récit, afin de permettre au lecteur visé un accès plus direct et efficace au monde mis en scène (fonction phatique). Les fonctions phatique et narrative (de caractérisation et de localisation du récit), liées aux caractéristiques

interactionnelles du discours romanesque, se situent au niveau relationnel entre le lecteur, le monde institué à travers l'œuvre, et l'auteur, mais aussi l'éditeur, qui avait souhaité l'ajout de cette note liminaire (v. aussi chap. 2.2.2). Cette dernière ayant été ajoutée après finalisation du récit principal (Viollier 2009 [entretien]), les actes de langage 'situer le récit dans l'espace' et 'faciliter l'accès du lecteur à l'univers fictif' sont également réalisés au sein du récit lui-même. Il s'agit d'un passage qui figure près d'une vingtaine de pages après le début du récit, dans le fil du texte, où l'auteur présente la Vendée avec ses différentes régions vue par le personnage-narrateur, le curé J. Guérite (2001, 30sq. ; v. ex. cité ci-dessus, sens 1 'Sans mise en relief').

ENQUETES. Le diatopisme est en Vendée reconnu et employé comme un nom propre usuel par 14/14 informateurs, à côté de *marais du Sud*, loc. nom. également utilisée couramment. Les deux sont explicitement distingués de la région naturelle du nord-ouest de la Vendée, appelée *Marais vendéen* et *marais breton* (p.ex. FD), et qui comprend aussi le *marais de Challans* (p.ex. RP et ChP) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme *marais (poitevin)* n'est pas daté dans notre corpus de référence minimal (*Maresium* au 13^e, encore *Marour* au 17^e s., d'après Le Quellec 2006). ♦ ♦ Issu de l'ancien bas-francique MARISK "marais" (cf. FEW XVI, 520a ; TLF A.1), il est décrit comme étant formé à partir du français général (RézOuest 1984/1990) – c'est-à-dire à partir du frm. (gén.) *marais* "terrain bas, humide [...]". Si le lexème diatopiquement marqué *marais* représente donc un diatopisme sémantique, le nom composé *Marais poitevin* est très probablement un particularisme lexématique, formé par composition du premier et de l'adjectif avec référent propre à la région *poitevin*. Par leur référent, les deux formes représentent très probablement des innovations internes du français dans la région où se situe le référent qu'elles désignent (Vend., DSèvres, CharM.). ♦ ♦ ♦ Le diatopisme encyclopédique est caractéristique de la région décrite ci-dessus, mais relève d'un type *marais* bien ancré aussi dans d'autres régions côtières. En tant que nom propre à valeur individualisante, il appartient en Vendée à la norme régionale (Enq.), désignant un référent unique : une région naturelle, occupant la surface de l'ancien Golf des Pictons (Le Quellec 2006), constituée de deux parties, le *Marais mouillé** et le *Marais desséché* (n.pr. ; v. Bibl. et s.v. *Marais mouillé*).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *Marais (poitevin)* s.m. "région basse qui s'intercale entre les plaines de Vendée au Nord, la plaine de Niort à l'Est et au Nord-Est, et les bois d'Aunis au Sud" (déf. d'après C. Porchet ³1973, 3) RézOuest 1984, 184 s.v. *marais* sens 2 et *Marais (vendéen)* ib. sens 1 > id. 1990, 92 s.v. *marais* sens 1-2 (*idem*) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; *Marais (poitevin ou du Sud)* s. parfois sans majuscule "région naturelle au sud-est de la Vendée (qui s'étend aussi partiellement sur les Deux-Sèvres et la

Charente-Maritime), comprenant deux types, le *Marais desséché* et le *Marais mouillé* (ce dernier correspondant le plus souvent à la dénomination de *Marais poitevin*)" RézVendée 2009, 76-71 s.v. *Marais* sens 1 et *Marais* (*vendéen* ou *du Nord*, ou *Marais breton*, *Marais breton vendéen*) "région septentrionale du littoral vendéen, comprenant au nord-est le marais de Bouin et au sud le marais de Monts et de Challans" *ib.*, 72 sens 2 ; Δ nom propre cour., légitime (reconnu par 14/14 inf.) (*id.* pour *Marais vendéen*) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : topon. *Le Marais* "région occupant la surface de l'ancien Golfe des Pictons" (poit. *Maroe* "Marais Nord", *Maràe* "Marais Poitevin") [Vend.] (*Maresium* 13°, *Marour* 17° s. ; d'un germ. *MARISK- "marais") Le Quellec 2006, 219.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. avec frm. *marais* "terrain bas, humide, favorable à la culture des légumes, des primeurs" (dep. Rich 1680 'à Paris') et saint. *marais salés* "marais salants" FEW XVI, 520a s.v. MARISK "sumpf" [sens part.] ; *poitevin* "(ce) qui est propre à ce pays ou à ses habitants" (*Marais poitevin*) TLF s.v. *poitevin*, -ine sens A.2 ; *marais* "région marécageuse" (*Le marais poitevin, breton*) Rob sens 1 ; "région de France, partagée principalement entre la Vendée et la Charente-Maritime (débordant sur le sud-ouest du dép. des Deux-Sèvres), en bordure de la baie de l'Aiguillon" Lar 2004 (aussi en synt. s.v. *marais* sens 1) ; *marais* "région marécageuse" (*Marais poitevin, breton*) PR 2008 sens 1.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø VaudoréBocageV 2003 (seulement *marois* s.m. "marais", 326 [av. 1847]), MourainRézMaraisV 2003 (seulement *maroïs* s.m. "marais" « vx fr. », 197 [1847], forme phonétique caractéristique du Marais vendéen att. dep. Vaudoré, *ib.* [Réz]) ; Ø pour ce synt. mais *marâ* s.m. "marais" SefcoOuest 2004, 295 (et Ø 1992-1999) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005 (seulement 'dial.' *maroye* s.m. "marais", 37), DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : cf. [var. dial.] *marau* s.m. Vend. (com. de Chalans) "marais" LalannePoit 1867, 179 ; Ø Musset 1932 (mais *Marais mouillés*) ; *marâ* s.m. "marais (région marécageuse prise dans son ensemble, comme on dit la Plaine, les Mauges, la Gâtine, le Bocage)" (*lés marâs*) GachignardMaillezais 1983, 176 s.v. *marâ*² sens 1.

USUEL "région qui inclut la vallée de la Sèvre Niortaise, en aval de Niort, et la partie de ses affluents (Autize, Mignon, Vendée), qui traverse le Marais dans le Sud de la Vendée, partiellement étendue sur les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime" (cf. RésVendée 2009)

— Dans le discours indirect (à source énonciative ambiguë) :

Pendant ce temps Jean-Marie Chèze [venu de Corrèze] essayait de se soustraire aux poursuites des gendarmes qu'il imaginait lancés à ses trousses. [...] Les rares « vieux » qui ne s'intéressaient ni à la boisson ni au bal dormaient. Il pouvait prendre un bateau et se sauver [du Marais poitevin] par mer vers La Rochelle et l'île de Ré. Il pouvait remonter la Sèvre. On disait que plus haut, dans ce qu'on appelait les marais mouillés, des hutteurs⁵¹⁸ s'étaient installés au milieu de l'eau pour se soustraire à la justice. (ViollierLilas 2001, 79)

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : Grand-père se méfiait de vous [le curé, à la quête du vrai meurtrier]. Il voulait que je me sauve dans les marais mouillés. (ViollierLilas 2001, 435)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : Ils projetaient sérieusement de remonter en barque le cours de la Sèvre et de rejoindre les hutteurs des marais mouillés dans leurs îles (ViollierLilas 2001, 89)

REMARQUES. 2) Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire en tant que nom propre, désignant un référent propre à la région (diatopisme encyclopédique).

RUBR. PRAGM. 1) Le diatopisme, à trois occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier – et une mise en relief, lors de son premier emploi (2001) – apparaît toujours dans un roman modérément régionaliste (2001 3x), une fois dans le discours citant, une fois dans le discours direct d'un riche propriétaire du Marais poitevin (meurtrier du héros), et une fois dans le discours citant à source énonciative ambiguë lors de sa mise en relief. 2) Lors de sa mise en relief, le diatopisme, non marqué, est précédé d'un commentaire métalinguistique incident du type 'X qu'on appelait Y' – qui recourt au verbe descriptif de citation *appeler* et au pronom personnel indéfini *on* (*ce qu'on appelait les marais mouillés*). Cette glose, figurant entre virgules, est en outre précédée d'une tournure de citation qui recourt au verbe pragmatiquement neutre *dire*, et également au pronom indéfini (*On disait que plus haut, dans [...], des*

⁵¹⁸ Le diatopisme affiche deux occurrences au total dans l'œuvre d'Yves Viollier (2001, 79, 89). V. *huttier* s.m. « région. » "dans les marais de Vendée, habitant d'une hutte, 'construction faite jadis de bois ou de roseaux, et aujourd'hui de pierres et de briques, avec des dépendances' (Fén. 1970)" (TLF s.v. *hutte* Rem. 2 a, cit. Marie France 1979) ; "habitant du Marais poitevin (vivant autrefois dans une hutte)", attesté dans la région dep. 1818 (p.-ê. dep. 1782), dont le « référent appartient plutôt à l'histoire » (RésOuest 1984, 167).

*hutti*ers [...]). Le fragment métalinguistique et la suite narrative introduits par la tournure de citation figurent dans le discours indirect, le discours citant du personnage-narrateur vendéen, le curé J. Guérite révélant les pensées du personnage corrézien en fuite, qui elles rapportent le contenu (et non pas les mots exactes) de propos collectifs antérieurs (« on »). **3)** Par sa glose double, le diatopisme est (doublement) en emploi de modalisation autonymique. L'emploi en fonction de rhème est cité selon le mode de citation explicite (double) 'comme on disait/l'appelait', qui renvoie indirectement au discours collectif des habitants du Marais poitevin (de la fin du 19^e s., le passé renvoyant au plan narratif principal du récit, et non pas à un passé antérieur). Le commentaire métalinguistique attirant l'attention sur le diatopisme *marais mouillés* vise surtout à le présenter comme une dénomination – un nom propre – et à signaler qu'il renvoie à une région naturelle et, par là, à éviter des confusions (le référent étant à juste titre considéré comme inconnu de la plupart des lecteurs visés). Le narrateur ne s'excluant pas explicitement de la communauté linguistique citée (vu l'emploi du pronom indéfini et l'absence de marquage), le commentaire métalinguistique ne véhicule pas une mise à distance proprement dite, tout comme la tournure de citation 'On disait que ...'. Le commentaire a en effet explicitement pour but d'authentifier le discours – alors que la valeur d'authenticité du diatopisme est seulement implicite. La tournure de citation a quant à elle une fonction narrative informative : elle permet (selon la loi d'informativité du discours) de fournir des informations au lecteur, qui ne peuvent cependant pas être connues du personnage Jean-Marie, étranger, dont le passage révèle le monologue intérieur. La région désignée n'est pas présentée comme un élément descriptif du lieu d'action principal, ni comme un élément de folklore (comme *Marais poitevin**). Le diatopisme est utilisé dans un but descriptif pour renvoyer à une région du sud de la Vendée qui est réputée rude et difficile d'accès, représentant pour les personnes en conflit avec la loi une possibilité d'échappatoire sûre ; il s'agit d'une représentation partagée non pas avec la communauté des lecteurs visés, mais probablement avec la communauté sociolinguistique des Vendéens de l'époque. Le commentaire métalinguistique contribue seulement indirectement à la fonction narrative du passage dans son ensemble, qui développe surtout le désir de fuite du héros et son état émotionnel de peur et de désespoir (v. aussi s.v. *acon*). L'emploi du diatopisme vise donc essentiellement une fonction référentielle inhérente, et secondairement celle d'authentification du discours. L'ensemble des emplois du diatopisme dans l'œuvre d'Yves Viollier, rare avec trois occurrences (mais v. Enq.), signale qu'il s'agit d'un diatopisme encyclopédique conscient et d'un emploi légitime en tant que nom propre, qui est utilisé sans restriction d'emploi particulière du moins dans le discours portant sur le passé dans la région.

ENQUETES. Le diatopisme est reconnu en Vendée par 12/14 des informateurs interrogés, et déclaré employé par 10/12, comme nom propre utilisé comme terme exclusif pour désigner la partie non asséchée du Marais poitevin (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le nom composé n'est pas daté dans notre corpus de référence minimal. ♦♦ Il représente un particularisme lexématique, formé par composition du premier élément diatopiquement marqué du nom composé *marais poitevin**, et d'un adjectif gén., *mouillé*, en opposition au diat. *marais desséché* (RézOuest 1984, 184 Rem. ; RézVendée 2009, 67 ; pour les deux n. composés comme n. commun, v. aussi Lachiver 1997). Les deux noms propres représentent des innovations internes du français dans la région. ♦♦♦ Le diatopisme encyclopédique *marais mouillé* désignant un référent propre à une partie méridionale de la Vendée qui s'étend aussi partiellement sur les DSèvres et la Charente est caractéristique de cette dernière mais aussi connu dans ses régions limitrophes dans le Centre-ouest (RézOuest 1984 [sans local.] – y inclus en Vendée, où il est usuel et appartient à la norme régionale (Enq.). Selon la lexicographie différentielle actuelle le nom composé correspond dans l'usage courant « le plus souvent à la dénomination de *Marais poitevin* » (RézVendée 2009 ; aussi RézOuest 1984). Il s'agit cependant pour nos témoins vendéens bien d'un emploi au sens strict, désignant une partie seulement du Marais poitevin* (Enq.).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *marais mouillé*, p. oppos. à *marais desséché*, dans l'usage courant identifié à *marais poitevin* RézOuest 1984, 184 s.v. *marais* sens 2 Rem., « Les marais mouillés comprennent la vallée de la Sèvre Niortaise, en aval de Niort, et la partie de ses affluents (Autize, Mignon, Vendée) qui traverse le marais [poitevin] » *ib.* (cit. S. Jean 1981, 186) ; Ø mais en constr. verb. [le suj. désigné est *marais*] *devenir mouillé*, dans une citation : « Au-delà de Marais [...], le marais devient 'mouillé'. On l'appelle 'poitevin' » RézOuest 1990, 92 s.v. *marais* sens 2 (cit. J. Prasteau 1977) ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008 ; *marais mouillé*, utilisé par oppos. à *marais desséché* (*marais mouillé* et *desséché* constituent ensemble le Marais poitevin* ou du Sud) RézVendée 2009, 67-72 s.v. *marais* sens 1 ; Δ nom propre techn. cour., légitime, non concurrencé (reconnu par 12/14 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : Ø Le Quellec 2006 (*marais Le Marais*, 219) [topon. Vend.].

— SOURCES GENERALES : à aj. avec frm. *marais* "terrain bas, humide [...]" et des formations de même type [frm.] *marais vert* FEW XVI, 520 s.v. MARISK "sumpf" [sens part.] (v. aussi ici s.v. *marais blanc*) ; Ø TLF, Rob (mais [anton. du nom commun] *marais littoral endigué et asséché*, sens 1) ; Ø Lar 2004, PR 2008. — SOURCES COMPL. : [n. commun] *marais mouillé* "marais non desséché" Lachiver 1997, 1087.

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003 ; Ø VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 1993/1999/2004, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée

2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LalannePoit 1867, GuérinElle 1892 ; *Marais mouillés* loc. [= topon.] [CharM.] "Marais non desséchés" Musset 1932, 427.

MARAIS POITEVIN n.pr. → *MARAIS* chap. 3.2 (Le Pays et les hommes), p. 924

PATIS (n.pr.) → chap. 3.1.4.6 (Habitat, la maison et ses dépendances), p. 806

***RIPOTON* n.pr. masc.**

FAM. RARE [surnom d'une personne très timide, en réf. aux traits caractériels attribués au petit canard plongeon de même nom qui capture le poisson en nageant sous l'eau (canard nain qui hiverne sur les côtes, du genre *gavia*, ordre des gaviiformes)]

— Dans le discours citant :

[Monsieur Ripaud] était atteint d'une timidité malade qui lui faisait raser les murs, si bien qu'on avait eu tôt fait de le baptiser « Ripoton », du nom de cette poule d'eau qui s'enfonce la tête dans la rivière dès qu'on s'approche (ViollierCabane 1982, 13)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : (ViollierCabane 1982, 94 3x, 127, 130 et d'autres attest. non enregistrées en raison de leur grand nombre)

REMARQUES. **2)** Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire pour désigner le canard plongeon comme nom commun, de même qu'en tant que surnom pour désigner le personnage Monsieur Ripaud, régent dans la commune (p.ex. 1982, 13, 142).

RUBR. PRAGM. **1)** Fréquent dans l'œuvre d'Yves Viollier, une fois mis en relief (1982), le diatopisme apparaît toujours dans un roman des années 1980, à orientation régionaliste marquée dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du 20^e s., où les attestations retenues de façon sélective figurent toutes dans le discours citant (1982 6x au min.). **2)** Lors de son premier emploi, le surnom mis en relief est à la fois marqué (mis entre guillemets) et glosé, à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident qui l'entoure (*on avait eu tôt fait de le baptiser « Ripoton », du nom de cette poule d'eau qui s'enfonce la tête dans la rivière dès qu'on s'approche*). Le commentaire est ainsi constitué de trois composantes principales : un premier élément (*si bien qu'*) qui établit un lien logique avec l'énoncé descriptif qui le précède, et qui caractérise le personnage désigné comme très timide, une seconde qui fournit une tournure de citation, recourant au verbe descriptif *baptiser* – et qui constitue le noyau du commentaire métalinguistique (*on avait eu tôt fait de le baptiser « Ripoton »*) – elle suivie, après une virgule, d'un élément explicatif qui précise l'origine du surnom : l'emploi de *ripoton* pour désigner une poule d'eau et le comportement de cette dernière (*du nom [...] qui s'enfonce la tête dans la rivière [...]*). **3)** Le diatopisme est en modalisation autonymique – à la fois déclaré employé et cité – et figure en fonction rhème : il

est présenté comme une dénomination, citée en accord avec l'usage, selon le mode 'comme on l'appelle' – c'est-à-dire dans une communauté de locuteurs de laquelle le narrateur (exogène) ne s'exclut pas explicitement. Le diatopisme est employé pour les valeurs d'authenticité et d'expressivité qui lui sont accordées, comme l'indiquent les guillemets (qui signalent un îlot textuel) et le glosage. L'expressivité du surnom s'explique peut-être par sa sonorité mais explicitement par sa motivation sémantique, que le narrateur explicite discrètement sans se placer en position de supériorité par rapport au lecteur visé, exogène. Le surnom est utilisé et glosé pour augmenter l'expressivité et la poésie du discours, de même que secondairement son authenticité, et pour apporter une dimension ludique, humoristique, à travers un ton de plaisanterie et de moquerie gentille. Le diatopisme vise ainsi en outre à caractériser le personnage désigné comme exagérément timide et, par là, ridiculisé dans la commune (fonction narrative).

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est déclaré inconnu comme surnom et nom d'oiseau par 14/14 locuteurs, ainsi que par deux témoins supplémentaires (un jeune agriculteur et une fille de quinze ans) (EnqWissVendée 2009). **2)** Yves Viollier confirme que *ripoton* est un diatopisme local qui désigne une poule d'eau dans le Bas-Bocage vendéen, de nos jours particulièrement utilisé par des personnes de 50 ans et plus, qui est également bien employé comme surnom – dont il n'a cependant pas remarqué l'usage très récemment (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme n'est pas daté en tant que surnom dans la documentation rassemblée (où il manque) – qui signale cependant bien *Rippe* comme sobriquet d'un individu galeux en le faisant dériver de l'afr. *rip(p)e* "ulcère, gale" (Morlet 1991, 855 ; Dauzat 1987, 522, cf. FEW XVI, 726ab s.v. RIPPEN). Pour sa part, le nom commun *ripoton* désignant un petit canard, d'origine inconnue (FEW XXI/1, 246b s.v. 'plongeon'), y est attesté depuis 1867 pour le poitevin (FavrePoit). ♦ ♦ Le surnom *Ripoton* est une formation ludique pour désigner un personnage qui est caractérisé de façon très peu favorable. L'auteur l'a à juste titre mis en relation avec le nom propre de famille *Ripaud* (comme le révèle le cotexte plus large) – patronyme qui est répandu dans l'Ouest, notamment sous la graphie *Ripot* (Dauzat 1986, 522 ; Morlet 1991, 855 local. en Char. ; Fordant 1999, 778 local. : surtout LoireA., Morbihan, Seine-Maritime, Maine-et-Loire). Le type *Ripaud* est aussi attesté sous la forme de diverses variantes et des dérivés, parmi lesquels *Ripoteau*, surtout représentés dans le grand ouest, nord-ouest et centre de la France (Dauzat, Morlet et Fordant, *opera* cités ci-dessus ; Fordant les localise surtout dans l'Indre, puis dans la Vienne et en CharM.). Le surnom *Ripoton* de notre corpus primaire pourrait donc représenter un diatopisme lexématique formé par dérivation suffixale de *Ripot* avec la suff. *-on* à valeur diminutive et à connotation affectueuse

et/ou péjorative (cf. GrevisseGoosse ¹⁴2008, GuiraudPop 1965). Il s'agit en effet probablement d'une formation parallèle au nom de famille *Ripoteau* (v. ci-dessus), ici par croisement formel avec le nom commun (diat.) *ripoton* – lui aussi utilisé pour désigner des personnes maladroites (note ci-dessous – puis par transposition des connotations véhiculées par le canard désigné, notamment celle de la notion de peur, selon un procédé qui relève de l'étymologie populaire (tout comme l'hypothèse proposée par l'auteur dans le corpus primaire, v. Pragm.). La formation du surnom représente une innovation du français (centre-occidental) qui est en principe possible dans l'ensemble de l'aire qui affiche une fréquence élevée du type *Ripaude* (nom de famille), mais qui est particulièrement favorable dans une aire occidentale compacte où est attesté le nom commun *ripoton* : en CharM. (Beaulieu 1930, Musset, FEW XXI/1 ; SefcoOuest 1999/2004) et dans l'ancienne aire poitevine en général (FavrePoit)⁵¹⁹.

◆◆◆ Le patronyme *Ripaude* et son dérivé *Ripoteau* sont particulièrement bien représentés dans une large aire nord-occidentale, et l'appellatif *ripoton* est caractéristique d'une aire centre-occidentale plus compacte (v. ci-dessus). Pour sa part, le surnom *Ripoton* est cependant peut-être propre au Bocage vendéen – où il est localisé dans le corpus primaire, et bien employé selon le témoignage de l'écrivain (Enq. 2).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 16/16 inf.) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : [var. suff.] *Ripoteau* Ouest Dauzat 1987, 522 s.v.

⁵¹⁹ Il faudrait étudier si le n. commun *ripoton*, recueilli parmi les emplois d'origine incertaine (FEW XXI/1), ne représente pas un dérivé formé (en français local ou par transfert depuis le dialecte) par analogie de forme avec fr. gén. *caneton* "petit du canard" à partir du particularisme dialectal lui aussi centre-occidental *pote* – désignant le canard (*pote* f. Nant., Blain "cane" [LoireA.]) et utilisé comme interj. pour appeler les canards (*pote ! saint*, SeudreS. [CharM.]) (FEW VIII, 76a s.v. *PAUTA 1) – avec suffixation diminutive en *-on* (*ripoton* désignant un canard nain), et préfixation avec *ri-* – qui lui représente une variante du préf. fr. gén. *re-*, comme *ra-*, bien attesté dans l'Ouest (p.ex. dans *raboule*, *riboule*, formé sur fr. [gén.] *boule*, cf. MourainRézMaraisV 2003, 237 [Réz]). Le particularisme *pote* est le radical du dialectalisme *potet* qui désigne lui aussi le canard, attesté en Vendée depuis 1809, et rattaché à un étymon *PAUTA comme l'afr. *poë*, *pote* "patte", d'orig. discutée, et relevé en LoireA., la Vendée et en CharM. : *potet* (*poté*, *potéet*) nant., Vendée 1807 [c.-à-d. 1809, cit. LaRévellière], Montaigu, Beauvoir, saint. "jeune canard" (FEW VIII, 76a). Autres sources dialectales : *potet* s.m. "canard ; se prend aussi comme un terme d'amitié, *mon petit potet*" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 331 ; *potet* "canard" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 230 ; *pôté* "caneton" RézVouvant 1976, 147 §266 ; *potet* "canard" MaraisV Douillard s.a. [1950], s.p. "Lexique" ; *potéts* L'Épine [Noirmoutier] "canards sauvages, spécialement cols-verts" Arantèle 1987 III, 22. Ce dérivé sur dial. *pote* est auj. « caractéristique d'une aire comprenant le sud de la Loire-Atlantique et le nord-ouest de la Vendée » (MourainRézMaraisV 2003, 230 [Réz]).

Les dialectalismes *pote* et *potet* relèvent d'un champ lexical bien représenté dont les représentants ont aussi donné lieu à la formation d'emplois métonymiques au sujet de personnes maladroites. Outre FEW (VIII, 76a), v. aussi : [*pote*] "oison" Vendée (FEW VIII, 76a 1, cit. ALF 936, p. 479), *penot* s.m. "jeune canard ; petit enfant" (VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 330) – à aj. à FEW VIII, 527b s.v. PINNA où l'on trouve *penò* "bout d'aile d'oie ou de canard" à Troyes à la fin du 19^e s. (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 221 [Réz]), de même que *piron* "oison", type dial. dominant dans le Centre-ouest attest. en Poit. dep. le 16^e s. (*ib.* 226sq. s.v. *piron*, v. aussi FEW VIII, 571b s.v. PIR-), v. aussi *riton* Char., CharM. "caneton" (p.ex. SefcoOuest 1999, 138), de même que *poton* Segré [Anjou] "homme inhabile à faire un ouvrage" et *potet* dans *un petit potet* Le Longeron [Anjou] "enfant joufflu, potelé" (Verrier/Onillon 1908, 142).

Rippe ; Ø Fordant 1987 (n. de famille) ; Ø mais *Ripon* n. de famille Char. et dimin. *Ripet*, *Ripot*, *Ripoteau* (var. *Ripouteau*) Morlet 1991, 855 s.v. *Rippe* sens 1 ; Ø Barkan 1966-1967 [fr. Vend.] ; Ø Herz 1997 (patron.), Belser/Cacqueray 1998 (patron. Poit.-Char.) ; *Ripoton* n. de famille (sans indic. de l'or.), 62 naissances en France de 1891 à 1990, surtout dans le Nord (puis Paris) (aussi *Ripoteau*, surtout Indre, puis Vienne et CharM. ; *Ripotot* surtout Paris ; *Ripot* surtout LoireA., puis Morbihan, Seine-Maritime et Maine-et-Loire ; *Ripon* surtout Creuse puis Char., Île-de-France ; *Ripond* surtout Char.) Fordant 1999, 778 ; 1 attest. (Favre 1867) Google web et 10 attest. Ouest "petit canard plongeon (canard nain)" (dont Favre > *FrM.*, Verrier/Onillon, Doussinet, Musset, FEW, Olphe-Galliard 1896 *Faune ornithologique de l'Europe occidentale*) Google Livres (consultés 19/07/09).

— *SOURCES GENERALES* : surnom à aj. à [n. commun] *ripoton* [s.]m. saint. BM "plongeon" [CharM.] FEW XXI, 246b s.v. 'plongeon' (cit. Beaulieu 1930 *Burgaud des Marets*) ; [nom commun] « termes pat. comme *potte* "cane" et *ripoton* "petit canard" », avec préf. *ri-* à valeur dim. (et non pas itér.) TLF s.v. *ricochet* Étym. ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : Ø Nicot 1606, Richelet 1680, Furetière 1690, Ménage 1694, Trév 1743, Féraud 1787/1788/1761, Ac ⁴1792, Lac 1876, Littré 1874/1877, DG, Gdf/GdfC, Lar de 1897 à 1985 incl. ; Ø pour suff. *-on* BauchePop ⁵1951, 59/¹1920, 65 ; cf. suff. dimin. fr. 'pop.' *-on* (comme *-et* et *-ot*) à valeur surtout affective GuiraudPop 1965, 80sq. II ; Ø GLLF, Lachiver 1997, TL, *Le Monde* 2003/2004 ; cf. formation sur une base substantivale avec le suff. *-on* à valeur particularisante, diminutive Goicu-Cealmof 2006, 186 ; cf. suff. nominal *-on* à valeur dim., parfois affective ou péj. (issu du lat. *-ONEM*) GrevisseGoosse ¹⁴2008, 176, §169, 51 ('de formation part. en fr. du Midi', R. 14 en marge, cit. entre autres Giono, Reverdy, Seignolle et DRF, 454-456 pour *fenestron* "lucarne") ; Ø FRANTEXT (mais une attest. d'un topon. dans le Berry chez Sand 1883, et une attest. du patron. *Ripon* « marquise de Ripon » chez Paul Morand 1933).

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; [n. commun] *ripoton* "plongeon catmarin (palmipède)" ([syn.] *bagllande*, *pinjhon*, *garot*, *pouillou*, *râche*) SefcoOuest 2004, 362 s.v. *plongeon* (sans local., mais CharM. "plongeon (oiseau palmipède)", 1999, 138) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièrreMontaigu 1809, LalannePoit 1867 ; [n. commun] *ripoton* s.m. saint. "petit canard" FavrePoit 1867, 304 ; Ø FavrePoit 1881, GuérinElle 1892, Verrier/Onillon 1908 ; [n. commun] *ripoton* saint. "plongeon, oiseau de rivière, petit canard" Beaulieu 1930 ; [n. commun] *ripoton* s.m. "plongeon-nain, oiseau" et Burgaud des Marets [= Beaulieu 1930] : "sorte de petit canard sauvage" [saint.] Musset 1929-1948 ; Ø PignonÉvPhonPoit 1960, 575-579 [n. de pers. poit.], LaChausséeSables 1966, RézVouvant 1976, Douillard s.a. [1950], ALO, Arantèle 1987 III, 18-22 "Oiseaux".

FAM., RARE [surnom donné à un meunier-boulangier aux sourcils blancs qui roucoule comme une tourterelle, en référence à l'oiseau migrateur de même nom de la famille des colombidés, morphologiquement proche du pigeon mais plus petit et plus fin, au vol rapide et saccadé] (*la Tourte*)

— Dans le discours citant :

Le gars qui blaguait ainsi [...] avait une peau de bébé, toute rosée même pas bleue sur la lèvre, à l'endroit de la moustache. Et, au-dessus de ses yeux, ses sourcils étaient blancs comme la plume de colombe de l'arche de Noé. Quand même on trouve bien du monde de toute espèce ! [...] Il s'appelait René Begaudeau, mais tout le monde l'appelait la Tourte, à cause de son poil blanc et de la colombe du père Noé. Suite à quoi, pour n'être pas en reste, il s'était appris à roucouler. (ViollierLoups 1985, 82)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) (p.ex. ViollierLoups 1985, 84 3x, 86 6x)

REMARQUES. **1)** Si l'emploi *la Tourte* comme surnom est une création de l'auteur, il renvoie bien au nom commun *tourte* s.f. désignant la tourterelle (Enq. 2) – qui est en effet courant dans la région (Com. hist.-comp.). Si le personnage désigné est meunier-boulangier de métier, de père en fils, le surnom ne lui vient donc pas ici du sens *tourte* "pain rond" (cf. « région. » PR sens 1 ; « région. (notamment Sud de la Loire) » "pain bis, de forme circulaire" TLF A.1.b) – qui a donné le surnom et le nom de métier (de boulangier ou pâtissier) *Tourte* (à côté de dér. comme *Tourteau*, dans l'Ouest) (cf. Dauzat 1987, 574). **2)** Les dix attestations du diatopisme concernant un surnom ne sont pas concurrencées par un équivalent général. Le corpus primaire affiche cependant bien cinq attestations du nom commun général *tourterelle* (2000b, 219 2x, 222 ; 2006, 128 ; 2008, 150), une fois au discours direct d'une jeune Vendéenne de milieu aisé (2006), et deux fois en référence aux Antilles (2000b, 219 2x).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, de grande fréquence dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief (1985), dont nous avons répertorié les dix premiers emplois, figure dans un seul roman historique régionaliste, toujours pour désigner le même personnage vendéen (1985 10x min.). **2)** Le diatopisme, dans la narration oralisée, sans marquage, est glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique, qui est constitué de trois fragments (1985). Le premier fournit un commentaire de citation en deux parties, fournissant le nom officiel du personnage (*Il*) tout en ajoutant *la Tourte* comme le (sur)nom d'usage, attribué à un collectif de locuteurs, en recourant deux fois au verbe *appeler* (*Il s'appelait René Begaudeau, mais tout le monde l'appelait la Tourte*). Après une virgule figure ensuite une subordonnée explicative introduite

par la loc. conj. *à cause de*, qui présente la motivation de la dénomination glosée (relation causale) : la blancheur du poil du personnage, et donc sa ressemblance avec une colombe (*à cause de son poil blanc et de la colombe du père Noé*). Figure enfin une phrase introduite par la loc. conj. conclusive *suite à quoi* marquant la conséquence, qui établit le lien avec la dénomination *la Tourte*, précisant que le personnage sait roucouler – implicitement comme une colombe (*Suite à quoi, [...] il s'était appris à roucouler*)⁵²⁰. La glose du diatopisme est également précédée d'une description (non auto-référentielle) du même personnage comme étant blagueur, de peau rosée, sans moustache, et à sourcils blancs, dans un fragment figurant dans une comparaison (*Le gars qui blaguait ainsi [...]*). **3)** Le diatopisme étant glosé est en modalisation autonymique. Il figure en fonction de rhème, présenté comme une dénomination – attribuée à une communauté de locuteurs, implicitement indigènes, du Bocage vendéen de l'époque de la Contre-Révolution – avec laquelle le narrateur exogène ne s'identifie pas directement, mais dont il ne critique pas l'usage. Le diatopisme est donc cité selon le mode explicite 'comme on l'appelait' (c-à-d. dans le passé du récit), et implicitement utilisé pour des valeurs d'authenticité et d'expressivité, comme le signale aussi sa comparaison avec la 'colombe de l'arche de Noé'. En termes pragmatiques, outre sa fonction référentielle, il vise surtout à attirer l'attention sur le personnage désigné, et à le caractériser comme un Vendéen réputé, différent des autres – par son apparence et son comportement. Il vise en outre à augmenter l'expressivité du discours, en apportant une dimension comique (effet de style), et secondairement aussi à authentifier le récit, comme le signale sa glose.

ENQUETES. **1)** Le diatopisme est en Vendée reconnu comme un nom commun par 10/14 locuteurs – c'est-à-dire tous sauf deux citadins et un couple âgé de milieu rural – et déclaré employé par 8/10, ainsi que par un informateur supplémentaire, agriculteur dans la quarantaine, du nord du département. Il est déclaré comme étant équivalent de (fr. gén.) *tourterelle*, ce dernier étant également employé, par 14/14. Il est ressenti comme familier par deux locuteurs (2/10), et déclaré employé de façon quasi exclusive, mais peut-être plutôt en milieu rural et moins chez les jeunes, selon le témoignage de YE, âgé de 25 ans. 14/14 et le témoin supplémentaire récusent la variante *tourtre* de même que l'emploi du surnom (EnqWissVendée 2009). **2)** L'auteur confirme que le surnom est une création de sa part, qui renvoie cependant bien à *tourte* (syn. gén. *tourterelle*) – qui lui semble bien utilisé dans la région aujourd'hui en général – parce que le personnage chante comme cette dernière, plus que par association du plumage de l'oiseau avec le blanc de la farine du personnage meunier

⁵²⁰ Son trait de caractère de roucoulement est bien présenté comme la conséquence de l'attribution du surnom, mais est perçu par l'auteur comme étant la motivation de cette dernière (Enq. 2).

(ou avec ses sourcils), et (suite à notre interrogation) dans aucun cas pour le qualifier d'imbécile (cf. fr. de réf., v. TLF A.3.b, Rob, PR) (Viollier 2010c [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le nom propre est absent des sources consultées : il s'agit d'un fait de discours (Enq.). Le nom commun est quant à lui attesté depuis l'afr., sous la forme *turtre* f. "tourterelle" (FEW XIII/2, 437b TURTUR "tourterelle" I.1). ♦♦ Absente des dictionnaires contemporains de la langue générale que nous avons consultés, sauf de TLF qui le qualifie de « vx ou lang. poét. » (Rem.), cette « [s]urvivance de l'ancien français » représente désormais un diatopisme (RézOuest 1990 ; aussi *id.* 1984). ♦♦♦ L'emploi a été relevé surtout sous les formes *tourtre* et *tourte*, dans les variétés dialectales de la majeure partie occidentale de la Galloromania, allant de la Somme en Picardie et de la Normandie, jusqu'en Aquitaine – aire étendue à l'est dans le Centre et en Bourgogne jusqu'en Champagne (HMarne), de même que dans le Limousin (de Somme à Teste, en suivant le *Strich*). Son aire d'emploi (dialectal) semble donc exclure l'ensemble du nord et nord-est (y inclus la grande région parisienne), de l'est, et du sud/sud-est de la Galloromania (autour de grandes villes comme Lyon et Marseille). Son aire d'emploi inclut cependant l'ensemble de l'Ouest aujourd'hui dans les Pays de Loire et en Poitou-Charentes (FEW XIII/2, 437b). Il y est aujourd'hui toujours enregistré pour les variétés dialectales en Charente (SefcoOuest 1994/2004) et en Vendée (MourainRézMaraisV 2003), de même qu'en français entre Loire et Gironde (RézOuest 1984 ; Rézeau 1978), et souvent employé sous la forme *tourte* (MourainRézMaraisV 2003 [Réz]). En Vendée, il est en effet de nos jours courant et appartient à la norme régionale, la forme *tourte* étant la seule à être connue et employée par nos témoins (Enq. 1-2).

BILAN BIBL. — SOURCES DIFFERENTIELLES : *tourtr(e)* "tourterelle" RézOuest 1984, 268sq. > *id.* 1990, 141 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ cour., dominant, légitime (reconnu par 11/15 inf.) ([var.] *tourtre* et surnom reconnus par 0/15) EnqWissVendée 2009. — SOURCES COMPL. : *tourte* "pigeon migrateur" fr. acadien et au Canada ('t. de colonisation') Massignon 1962 II, 739 §1 [c.-à-d. que M. ne l'avait pas trouvé attesté en France] ; *tourtre* 'frég.' Vendée "tourterelle, *Columba turtur* L." Barkan 1966-1967, 150 ; *tourtre* s.f. 'frég.', chez Pérochon [Deux-Sévrien, instituteur en Vend.] ; « on rencontre fréquemment dans l'Ouest la forme *tourte* » Rézeau 1978, 120 s.v. *tourtre* ; Ø Belser/Cacqueray 1998 (patron. Vend./Poit.-Char.).

— SOURCES GENERALES : [n. commun] *turte* maug., *tourtre* poit. Gust (et /turt/), *tourte* bgât., Châtell. [ancien Poitou] [...] FEW XIII/2, 437b s.v. TURTUR "turteltaube" I.1 ; [sans marquage diat.] *tourte* [avec valeur hypocor.] (cit. Audiberti 1947) et *tourtre* « vx ou lang. poét. » (syn. de *tourterelle*) TLF s.v. *tourterelle* Rem. (cit. Claudel 1952) ; Ø Rob, Lar 2004, PR 2008 (en ce sens). — SOURCES COMPL. : Ø mais *Tourte* surnom et n. de métier de boulanger ou pâtissier (v. n. commun *tourte* "pain

rond"), à côté de dér. comme *Tourteau* (dans l'Ouest) Dauzat 1987, 574 ; Ø Fordant 1987, 1999 (noms de famille) ; Ø mais *Tourte* nom de famille (et dér.), de l'afr. *torte* "espèce de pain commun de forme ronde") Morlet 1991, 934.

— SOURCES REGIONALES : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003 ; *tourtre* "tourterelle" MourainRézMaraisV 2003, 261 s.v. *tourtre* ; *tourte*, *tourtole*, *tourtourèle*, *tourtre* "tourterelle" (syn. *pijhouné*) SefcoOuest 2004, 461 s.v. *tourterelle* (sans local., mais Char., 1994, 241) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005.

TIROUET, TIROUET n.pr. masc.

(*MaraisP*) "partie du pâturage collectif sur le terrain communal à Aiguillon-sur-Mer dans le Marais poitevin où se faisait traditionnellement la traite des vaches" (*le Tirouet/tirouet*)

— Dans le discours citant :

Ils ont déménagé à la Saint-Michel dans une petite maison du bout du bourg [= village] sur le chemin de la digue, devant les communaux [= terrain appartenant à une commune dans le Marais poitevin, servant de pâturage collectif]. Les femmes viennent traire les vaches à cet endroit, c'est pourquoi on l'appelle le tirouet. La maison des Chèze était donc la maison du Tirouet. Elle appartenait à un ouvrier agricole qui venait de mourir (ViollierLilas 2001, 128).

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : au Tirouet (ViollierLilas 2001, 253)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : le Tirouet (ViollierLilas 2001, 157) / au Tirouet (*ib.*, 158, 205) / Toute la route du Tirouet est sortie voir [...] (*ib.*, 169) / la direction du Tirouet (*ib.*, 225) / au Tirouet (*ib.*, 254) / la dune du Tirouet (*ib.*, 263) / en direction du Tirouet (*ib.*, 269) / vers le Tirouet (*ib.*) / au Tirouet (*ib.*, 332)

◆ Synt. *maison du Tirouet*

— Sans mise en relief (dans le discours cité) : votre maison du Tirouet (ViollierLilas 2001, 150)

— Sans mise en relief (dans le discours citant) : la maison du Tirouet (ViollierLilas 2001, 128, v. ci-dessus, 146, 278, 457, 458) / la petite maison du Tirouet (*ib.*, 139, 302) / sa maison du Tirouet (*ib.*, 141) / leur petite maison du Tirouet (*ib.*, 169)

REMARQUES. **1)** Une moitié environ des attestations du nom propre concernent le groupe nominal *maison du Tirouet* (avec dix emplois sur vingt-et-une), désignant l'habitat des héros du récit, le jeune couple vendéen-corrézien, les Chèze. **2)** Le nom propre, avec référent propre à la région (diatopisme encyclopédique), est d'emploi exclusif dans le corpus primaire.

RUBR. PRAGM. **1)** À vingt-et-une occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier et une mise en relief, lors de son premier emploi (2001), le diatopisme apparaît dans un seul roman des

années 2000, à orientation modérément régionaliste, dont l'action est située dans le Marais poitevin du tournant des 19^e/20^e s. (2001 21x). Il figure majoritairement dans le discours citant, dix-neuf fois (2001 19x), et deux fois dans le discours cité de locuteurs vendéens – dont une fois du curé Guérite, personnage-narrateur (2001 2x). **2)** Lors de sa mise en relief, le diatopisme, non marqué, est glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident qui le précède. Celui-ci recourt au verbe descriptif *appeler* et au pronom indéfini *on* (*on l'appelle le tirouet*), le pronom d'objet direct *le* renvoyant au sujet de la phrase précédente (*une petite maison du bout du bourg [...] devant les communaux*). Le diatopisme est en outre précédé d'une proposition principale (*Les femmes viennent traire les vaches à cet endroit*), suivie après une virgule de l'adverbe *pourquoi* en emphase (*c'est pourquoi*), qui fournit donc l'explication de l'usage du diatopisme. Suit en outre une proposition non auto-référentielle, dont le contenu est présenté comme la conséquence de l'emploi du diatopisme mis en relief par l'emploi de l'adverbe *donc* (*La maison des Chèze était donc la maison du Tirouet*). **3)** Le diatopisme, en fonction de rhème, présenté comme une dénomination, est en modalisation autonymique, présenté comme à la fois utilisé et cité – en accord avec l'usage (implicitement dans le Marais vendéen) et selon le mode 'comme on dit / l'appelle'. Le diatopisme est utilisé comme un emploi motivé, pour sa valeur d'authenticité et sa transparence sémantique et par là son expressivité. Avec son glosage, son emploi vise une fonction descriptive en fournissant un détail sur le lieu d'action de l'univers de sens créé à travers le récit, et à augmenter son authenticité. La glose vise, elle, à rendre transparent la motivation sémantique et historico-culturelle du nom propre *Tirouet* : elle relève de l'étymologie populaire, mais respecte les lois du discours et s'avère vraisemblablement juste (fonction explicative de l'origine).

ENQUETES. **1)** L'emploi est en Vendée inconnu de 12/12 témoins interrogés, qui ne vivent pas dans le Marais poitevin (EnqWissVendée 2009). **2)** Il est confirmé comme étant bien utilisé dans le Marais poitevin en référence à des [terrains] communaux à l'Aiguillon-sur-Mer (Viollier 2009 [entretien]).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le diatopisme non daté dans les sources consultées ♦♦ représente probablement un diatopisme lexical formé par lexicalisation, hypostase (n. commun > n. propre) et substantivation d'une forme /tirœe/, variante dialectale du verbe *tirer* en emploi synonymique de *traire* (cf. ALO 1974 II, c. 492 'traire' ; cf. fr. [e] / poit. [œ] en contact avec cons. labiales, PignonÉvPhonPoit 1960), désignant par métonymie le lieu où l'on traite les bêtes laitières. Il s'agit d'une innovation interne du français local en Vendée. Sa formation a pu être encouragée par la bonne assise de l'emploi *tiroué* s.m. "seau à traire" (ci-dessous), lui-même attesté depuis le mfr. (Amyot ; 1625, Gay), et à l'époque contemporaine caractéristique

d'une aire centre-occidentale qui va de l'Anjou à l'Indre-et-Loire et au Centre (FEW VI/1, 409a MARTYRIUM ; aussi Jaubert ²1864, Verrier/Onillon 1908, ALO, SefcoOuest 1994/2004)⁵²¹. ♦♦♦ Le diatopisme désignant un lieu dans le Marais poitevin, absent de notre corpus de référence de même que des sources de toponymie locale que nous avons consultées (Ø Rédet 1881, Ledain 1902, Duguet 1995), est caractéristique du Marais poitevin selon nos sources (Bibl. Sources gén.) de même que selon le témoignage d'Yves Viollier (Enq. 2).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : Ø RézOuest 1984/1990, DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, RézVendée 2009 ; Δ inconnu (par 12/12 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : Ø Rédet 1881 (topon. Vienne), Ledain 1902 (topon. DSèvres), Barkan 1966-1967 [fr. Vend.], Duguet 1995 (topon. Char., CharM.) ; Ø Le Quéllec 2006 [topon. Vend.], Dubois/Kihm/Bontemps 2010, BDLP, Google Livres ; Ø mais patronyme (aussi au Québec) Google web ; *Tirouet* n.pr. 3 attest. admin. d'un même document (l'une en 'version consolidée' ; Préfecture de la Vendée [2002, 2008 2x]) : « Section ZM, lieu-dit Le Tirouet n° 71 » (parcelle cadastrale sur la Réserve Naturelle Nationale du marais communal de Saint-Denis-du-Payre [MaraisP], Vend.)⁵²² Google francophone (ressources Internet consultées le 12/07/09).

— *SOURCES GENERALES* : aj. n. com. *tirouet* s.m. "lieu de traite des vaches" après *tirer* (une vache, etc.) mfr., frm. "traire" FEW VI/1, 408b s.v. MARTYRIUM III.1.a.β.b' "melken" et *tirouer* [s.]m. mfr. (Amyot ; 1625, Gay) "seau à traire" [...] *ib.*, 409a ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : cf. -et (comme -ot et -on) suff. dim. 'fr.' 'd'origine pop.' et fréq. en fr. 'pop.' GuiraudPop 1965, 81 II 1 ; Ø GLLF.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003, SefcoOuest 2004/1994/1999 (en ce sens), CorbrejaudNoirmoutier 2005, Dangirard-RézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005. — *SOURCES COMPL.* : Ø LaRévellièreMontaigu 1809 ; Ø, seulement *tirouer* "tiroir" « Il tiroit les bestes dedans les *tirouers* » Jaubert ²1864, 650 (cit. Amyot,

⁵²¹ Le diatopisme centre-occidental est bien représenté dans les variétés dialectales sous les formes *tirouer* ang. et *tiroué* loch., Blois, Vendôme [Maine-et-Loire surtout, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher] – autant que sous la forme de variantes suffixales (Blois, Sologne, orl., Cher, berr. [Centre]), un sens métonymique "contenu d'un seau à traire" étant en outre attesté sous la forme du type *tirouère* dans une aire plus restreinte (loch., orl. [Indre-et-Loire, Loiret]) (FEW VI/1, 409a III.1.a.β.b'). n. *tirouer*, *tiroué*, *quiroué* s.m. Saumur, Luigné, Brissac, Thouars, Beaulieu [Anjou] "baquet, seau, vase à traire les vaches" Verrier/Onillon 1908, 286 s.v. *tirouer* et cit. « dedans les *tirouers* » *ib.* Étym., cit. Amyot, *Daphnis et Chloé*, d'après Jaubert (qui, lui, ne donne pas de déf. en 1955, 624, mais "tiroir" ²1864, 650) ; *tirouet* s.m. [tirwe] "seau à traire" arr. de Bressuire (nord des DSèvres) et var. s.f. [tirwer] arr. de Châtelleraut (nord de la Vienne) et sud de l'Indre-et-Loire "*id.*" ALO 1974 II, c. 496 'le seau à traire' ; *tirou*, *tiroué* "seau à lait, ou servant à la traite des vaches" SefcoOuest 2004, 424 s.v. *seau* (sans local., mais *tiroué* s.m. Vienne "seau à traire", 1994, 235 sens 1, et *tirou* s.m. CharM. "*id.*", 1999, 147 s.v. *tirou*).

⁵²² Documents administratifs officiels de la Préfecture de la Vendée, deux fois dans "Le décret n° 2002-868 du 3 mai 2002 portant création de la réserve naturelle du marais communal de St Denis du Payré (Vendée)" : dans le Recueil des Actes Administratifs N° 2002/13 (aussi publié au Journal Officiel du 5 mai 2002) > *id.* NOR: ATEN0200042D (version consolidée au 12 juin 2008, Acte publié par Le Premier ministre Lionel Jospin et Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement Yves Cochet, disponible sur le Site officiel de la Direction Régionale de l'Environnement des Pays de la Loire) > acte synthétisé sur le même site mis à jour 2008.

Daphnis et Chloé, traducteur de Plutarque, né à Melun en 1513, cf. 637) ; Ø LalannePoit 1867, Favre-Poit 1867/1881, SimonneauElle 1889, Verrier/Onillon 1908 (en ce sens), LemaîtreClouzotPoit 1908, Musset 1948 [CharM.], SvensonMaraisV 1959, ALO (en ce sens) ; Ø SvensonMaraisV 1959, 127-129 [topon.], PignonÉvPhonPoit 1960, 575-579 [topon.], mais cf. correspondance fr. [e] / dial. [œ] en contact avec des cons. labiales (p.ex. dans *fève*) *ib.*, 84 ; Ø Guitteny 1970/1991 [LoireA.], RézVouvant 1978, GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, GautierContesVendée 1986, Chaigne 1995, Perraudau s.a. [Bois-de-Céné].

VENTRE-A-CHOUX, VENTRE A CHOUX n.pr. masc.

FAM., PLAIS. et EMBLEMATIQUE [surnom du Vendéen] (RézVendée 2009)

— Dans le discours cité :

Lorsque M. Valladon retrouva Louis-Marie [immigrant de Vendée en Charente] le dimanche suivant [après la noce et le semage des choux] de bonne heure à la pêche, ainsi qu'ils en avaient désormais pris l'habitude, il le salua en ces termes : / – Comment vas-tu⁵²³, le « ventre-à-choux » ? / Louis-Marie comprit qu'on parlait de leur plantation à Martignac. On n'y connaissait pas les choux, du moins on n'en avait jamais vu sur de telles surfaces. / – On cultive comme on sait ! répondit-il froissé. Vous verrez si, avec nos choux, on n'y arrivera pas ! (ViollierVigne 1994, 118) / Les autres pensionnaires de la Trézanne [les vaches d'une exploitation dans le Bocage vendéen des années 1920] les accueillirent [les nouvelles vaches charolaises achetées à Nevers dans le Centre] avec des meuglements peu sympathiques. Élie surprit même Domino marchant délibérément sur le flanc d'Aurore sa voisine. Il déplaça Aurore auprès des bœufs plus placides, prit garde de ne pas donner davantage de gâteries aux nivernaises. / – Il faut vous adapter, leur dit-il, ici on mange des choux pendant l'hiver. C'est les bovins qu'on devrait appeler ventres à choux ! (ViollierBouvier 1998, 176).

REMARQUES. **2)** Le diatopisme, à deux occurrences, n'est pas concurrencé dans le corpus primaire dépouillé, où figure cependant un autre surnom (diat.) pour désigner les Vendéens, *chouan**, à connotation surtout dépréciative – et non pas ludique, affectueuse, comme *ventre-à-choux*. **3)** Son emploi s'explique très probablement par la consommation assidue du cœur des choux verts (c.-à-d. fourragers) à l'automne et durant l'hiver, en Vendée et surtout dans le Bocage vendéen – où les plantations de chou occupaient des surfaces importantes (RézVendée 2009, 110sq. ; aussi RézOuest 1984/1990). Pour des hypothèses diverses sur l'origine, v. p.ex. les « multiples explications, souvent farfelues » d'internautes dans la rubrique "Régionalisme vendéen" du site vendéen Troospeanet (2009).

⁵²³ Pour l'utilisation de l'interrogation par l'ordre verbe-sujet, v. s.v. *benaise* en note (aussi chap. 2.2.1 2.5.1).

RUBR. PRAGM. **1)** Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Yves Viollier, toujours mis en relief, apparaît dans deux romans des années 1990, à orientation régionaliste modérée (1994, 1996), dans des passages dont l'action est située dans le Centre-ouest de l'entre-deux-guerres qui décrivent la confrontation de la culture vendéenne, avec celle d'autres régions de la France : la Charente puis le Centre. Il figure toujours dans le discours cité, une fois d'un Charentais s'adressant à un Vendéen immigrant en Charente (1994), et une fois d'un agriculteur vendéen s'adressant à une vache importée de Nevers dans le Centre (1996).

2.A) Lors de son premier emploi, le diatopisme est mis en relief sans glosage mais marqué par une mise entre guillemets (« *ventre-à-choux* »). Il est en outre précédé d'une tournure de citation qui recourt au groupe verbal descriptif *saluer en ces termes*, et suivi d'un commentaire explicatif non auto-référentiel (*Louis-Marie comprit qu'on parlait de leur plantation à Martignac. On n'y connaissait pas les choux [...]*). **2.B)** Lors de son second emploi, le diatopisme est au contraire non marqué mais glosé, à l'aide d'un commentaire métalinguistique incident, qui figure lui aussi dans le discours cité, et recourt au verbe descriptif *appeler*, modalisé par l'auxiliaire *devoir* au conditionnel, dans une phrase exclamative en emphase grammaticale par clivage (*C'est les bovins qu'on devrait appeler ventres à choux !*). Celle-ci est en outre précédée d'un fragment non auto-référentiel qui clarifie que le locuteur s'adresse aux vaches arrivées de Nevers (*Il faut vous adapter*), et assure la compréhension de la dénomination glosée – qui s'expliquerait par la consommation du chou (*ici on mange des choux pendant l'hiver*).

3.A) Lors du premier emploi du diatopisme, en fonction de thème, les guillemets attirent surtout l'attention sur un sens imagé qui est présumé inattendu par le lecteur visé, servant donc à mettre en garde devant un emploi métaphorique (non-coïncidence du mot à lui-même). **3.B)** Lors de son second emploi, le diatopisme, en fonction de rhème, est présenté comme une dénomination, utilisé pour augmenter l'expressivité du discours comme le signale son emploi dans une exclamation et en emphase grammaticale. **3.A-B)** Lors des deux emplois, le diatopisme, figurant dans le discours direct, est en emploi autonymique, attribué à un personnage identifiable de la première moitié du 20^e s. – et donc cité selon le mode 'comme il disait' : M. Valladon, instituteur charentais (1994), puis Élie, agriculteur vendéen (1998). Comme le signalent les mises en relief respectives, le diatopisme est aussi implicitement cité selon le mode 'comme on dit', doté d'une valeur d'authenticité. Il est présenté comme motivé – désignant "celui qui mange du chou" – et donc comme expressif et à connotation positive, voire affectueuse. Le diatopisme vise dans les deux récits à caractériser les locuteurs cités comme des personnes qui ont de l'humour et qui sont attentives à leurs vis-à-vis, de même que leur relation amicale avec ces derniers, auxquels ils s'adressent en gentille moquerie. Il s'agit de deux personnages clés

dans les deux récits : un instituteur s'adressant au héros paysan, et un éleveur s'adressant à des vaches nivernaises, qui a beaucoup de succès grâce à sa proximité avec les animaux. Il vise dans les deux cas en outre indirectement à décrire la culture vendéenne, ici sa culture agricole et nutritive particulière (en opposition à la Charente puis à Nevers) – les plantations importantes de chou et sa consommation étant présentées comme caractéristiques de la Vendée. Elles sont en effet stéréotypiquement associées à cette région dans la communauté sociolinguistique d'appartenance de l'auteur (Enq.). Ces fonctions narratives de caractérisation et de description sont subordonnées à la fonction implicite d'augmenter l'authenticité et l'expressivité du discours, aussi en apportant un ton ironique et comique.

ENQUETES. 1) Le diatopisme est reconnu comme un mot familier courant en Vendée, en principe utilisé sur le ton de la plaisanterie, par 12/12 locuteurs, et déclaré employé par 8/12 ainsi que par quatre témoins supplémentaires (deux du Quest. A, un témoin dans la quarantaine, du Nord, et sa fille, âgée de quinze ans, attentive au langage). Il est déclaré inconnu seulement par une lycéenne de milieu modeste du Bocage vendéen (à conscience linguistique faible), âgée de seize ans. L'association du Vendéen au chou est également avancée à l'époque contemporaine comme élément humoristique du patrimoine : le nom composé apparaît imprimé sur des T-shirts, portés par les jeunes Vendéens en accompagnement d'une image adaptée (témoignage de LP, 22 ans) ; en outre, un couple de mariés (un Vendéen et une Lorraine) avait choisi de mettre en valeur la 'réputation des Vendéens comme ventres-à-choux' en décorant leur voiture avec des têtes de choux déguisées en têtes humaines pour leur mariage à Challans en 1995 (témoignage de ChP) (EnqWissVendée 2009).

COM. HIST.-COMP. ♦ Le surnom est attesté en Vendée (au sujet du Cholet) depuis 1908 (RézVendée 2009, 110), ♦♦ et a probablement été diffusé pendant la première guerre mondiale (*ib.*). Il s'agit donc d'un diatopisme lexématique, formé par nominalisation (cf. GrevisseGoosse ¹⁴2008), selon un type de construction bien attesté déjà anciennement dans le Centre-ouest – *vontre a beurre et choux gras* [orthogr. orig.] (chez Drouhet, env. 1673), mais qui ne s'appliquait pas aux Vendéens (RézOuest 1984). ♦♦♦ Le diatopisme non relevé dans le FEW est employé à l'époque contemporaine dans l'ensemble du Centre-ouest, où il est enregistré pour le français (RézOuest 1984/1990) et pour les variétés dialectales, comme un terme péjoratif (SefcoOuest 1994/2004). Il renvoie plus précisément « parfois à une vision passéiste et réductrice des Vendéens », mais est « moins sujet à des connotations péjoratives » que *Chouan** (RézVendée 2009) comme le confirment aussi nos enquêtes (Enq.). Le surnom aussi utilisé pour désigner en particulier les habitants de Cholet (*ib.*), également connu en dehors de la région (témoignage de deux Parisiens qui désignent ainsi leur belle-fille, du

16/07/10), est de nos jours courant en Vendée (Enq.), dans toutes les générations : il y appartient à la norme régionale (v. Enq.).

BILAN BIBL. — *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *ventre à choux* s.m. [surnom du Vendéen] RézOuest 1984, 275 > *id.* 1990, 146 ; Ø DRF 2001/DRFIndex, DRFCompl 2007, RichessesRéz 2007 ; *ventre à choux* "surnom d'un Vendéen" RichessesThib 2008, 19 [Wiss] (cit. Viollier 1994, 118) ; *ventre à choux* ou *ventr'à choux* s.m. et f. « fam. » souvent avec maj. "(surnom du Vendéen)" RézVendée 2009, 110 ; Δ cour. dans toutes les générations, fam. plais. (reconnu par 16/17 inf.) EnqWissVendée 2009. — *SOURCES COMPL.* : *ventre-à-choux* 'frrég.' Vendée "surnom des Vendéens" Barkan 1966-1967, 152.

— *SOURCES GENERALES* : à aj. à FEW II/1, 536a s.v. CAULIS I.1, ou, en tant que loc. figée, après mfr. *tête de chou* f. "sot" (16^e s.) *ib.*, 537a I.3 ; Ø TLF, Rob, Lar 2004, PR 2008. — *SOURCES COMPL.* : cf. composition d'unités lexicales par nominalisation d'un syntagme (*sans-culotte* ou *va-et-vient*) GrevisseGoosse ¹⁴2008 §180 a.

— *SOURCES REGIONALES* : Ø CollinetRézSables 2002/2003, VaudoréBocageV 2003, MourainRéz-MaraisV 2003 ; *ventrachous* s.m. "Vendéen" SefcoOuest 2004, 478 s.v. *Vendéen* (sans local., et sans restr. 'terme péj.', 1994, 265) ; Ø CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, Femmes-RézVendée 2005.

VERSENNE (n.pr.) → chap. 3.1.4.4 (Travail), p. 745

4. Résultats : les diatopismes du français en Vendée dans l'œuvre d'Yves Viollier

En accord avec notre objectif de décrire l'utilisation des diatopismes du français dans les manifestations effectives de la langue, nous avons pu réaliser une analyse originale – à la fois différentielle, discursive et sociopragmatique.

L'analyse porte sur l'ensemble des vingt-six romans de l'écrivain contemporain Yves Viollier qui ont été publiés avant septembre 2010 (index 7.2.1). Le corpus établi exclut le dernier roman (*Délivre-moi*) paru après la finalisation des analyses en septembre 2010, où l'auteur recourt aussi à des diatopismes de façon ciblée, et tend à les mettre en relief (v. chap. 2.2.2).

Les analyses individuelles des diatopismes (chap. 3) sont présentées sous la forme d'articles dictionnaires qui proposent des analyses différentielles des diatopismes du français en Vendée que l'auteur a explicitement mis en relief dans ses romans (v. chap. 4.1 ci-dessous).

Leur microstructure est basée sur un modèle récent qui a été proposé en lexicographie différentielle, et que nous avons complété par deux rubriques qui synthétisent notre analyse philologique de l'utilisation des diatopismes dans leur cotexte (v. chap. 2.5.1). Elles portent sur la répartition discursive des diatopismes et d'éventuels équivalents de la langue générale dans les romans et dans les unités de discours (Rem. 2 et Pragm. 1 ; v. aussi chap. 4.2), sur les types de stratégies de mise en relief mis en œuvre (Pragm. 2 ; chap. 4.3), ainsi que sur les caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques des diatopismes que permet d'interpréter l'analyse sociopragmatique de leurs mises en relief (Pragm. 3 ; chap. 4.3-4.5).

En termes différentiels, en présence de l'ampleur du corpus primaire, de la nomenclature et de l'analyse discursive et sociopragmatique – que vise d'abord notre projet – et de la richesse des données rassemblées qui en résulte, nous avons moins développé les parties historico-comparatives que prévu, optant pour une analyse solide et originale surtout en synchronie.

Les choix conceptuels et donc terminologiques, ainsi que méthodologiques, ont été explicitement présentés dans la première partie du présent travail (v. chap. 1-2). En termes linguistiques différentiels, nous avons en même temps visé à rendre plus explicite l'important travail qui est sous-jacent à la rédaction d'un article dictionnaire en linguistique différentielle contemporaine. Un bel article de dictionnaire comme l'on peut en trouver dans le DRF implique un nombre important d'implicites théoriques, méthodologiques et conceptuels.

Afin de rassembler des données comparables, les analyses ont systématiquement été menées à l'aide des mêmes critères pour l'ensemble des diatopismes retenus dans notre nomenclature, en termes pragmatico-discursifs (v. chap. 2.3.2) autant que différentiels. Pour l'analyse différentielle, nous recourons notamment à un corpus de référence (v. chap. 2.4), et signalons explicitement les ouvrages consultés, qu'ils aient relevé les unités cherchées ou non. Ce corpus se présente sous une forme élargie (v. chap. 2.4.4) pour les particularismes qui sont absents du corpus de référence minimal que nous avons établi, et qui n'ont pas été reconnus par nos témoins vendéens : les données tirées de sources écrites sont toujours confrontées à des résultats d'enquêtes sociolinguistiques, que nous avons menées à cette fin (v. chap. 2.4.5).

La démarche systématique assure une certaine comparabilité des données, mais a aussi ses limites. D'un côté, les sources du corpus de référence élargi n'ont pas toutes été consultées, pour l'essentiel en raison de l'absence (contraire à nos attentes) de diatopismes morpho-syntaxiques de notre nomenclature (cf. chap. 2.5.1). De l'autre côté, le corpus de référence a souvent été élargi en raison de la spécificité des faits de langue individuels, comme permet aisément de le voir la comparaison des analyses, tels que de *batture*, *chacoter* et *remouilloir*.

Dans la nomenclature finale, nous avons retenu un total de 143 diatopismes mis en relief (métalinguistiquement), qui sont en emploi auto-référentiel (v. chap. 2.3.2.2 et 4.3) – qui exclut les hapax (v. chap. 2.5.1). Il s'agit de 126 types lexicaux (sans compter des sens et emplois syntagmatiques particuliers), trois diatopismes phonético-graphiques, et dix-sept noms propres, dont trois sont aussi mis en relief comme appellatifs (analysés chap. 3.1). Le nombre de types accueillis dans notre nomenclature coïncide grosso modo avec le nombre d'entrées dans le dictionnaire *La Vendée au fil des mots* (RézVendée 2009, v. chap. 2.4.4.1.1).

De notre nomenclature, cinquante-huit diatopismes sont absents du corpus de référence minimal. Leur absence de l'éminent DRF et des dictionnaires différentiels dus à Pierre Rézeau (RézOuest 1984, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée) de même que du TLF, est en bonne partie due aux critères nécessairement sélectifs de la nomenclature de ces derniers. Ils retiennent en principe seulement les particularismes lexicaux – c'est-à-dire à l'exclusion des diatopismes phonético-graphiques et des noms propres (tout au moins dans DRF et TLF) – et les emplois contemporains d'une certaine vitalité et d'une extension aréologique supra-locale (sauf Mourain).

Sont absents de ces derniers quarante-neuf diatopismes appellatifs que nous avons relevés dans notre corpus primaire (*s'agrouer*, *apibao*, *aux choux*, *bacco*, *battre des talonnettes*, *becote*, *bisse*, *boucholeur*, *boulangerie*, *brailler*, *brasson*, *cabosse*, *caillé*, *chasse aux galants*, *château*, *chéti*, *chrétien*, *colique cordée*, *corgne*, *déjoug(u)er*, *en rose*, *évangilation*, *fagot*,

fosse, gaillard, gravelle, grouée, maire, marais blanc, memon, meuil, molle, nénène, oberlin, pelin, presse, pupu, raballée, rabotin, refus, remouilloir, ren, rond comme une tonne, salière, servante, tête, tricote, versenne, veurnize). S'y ajoutent onze noms propres (*battures, Bellenoue, Beuque, bisse, cabosse, cagouille, le chéti, Foulées du Gois, Ripoton, Tirouet, La Tourte*) – six autres noms propres mis en relief ayant déjà été décrits par P. Rézeau (RézOuest, MourainRézMaraisV, RézVendée).

Parmi les diatopismes appellatifs,

- trois sont des diatopismes phonético-graphiques (*memon, pelin, ren*),
- trois (v. quatre) des diatopismes de statut (*aux choux, fagot, rond comme une tonne ; p.-ê. fosse I*),
- six sont d'emploi rare ou sporadique, en partie locaux (*becote, bisse, caillé, pupu, rabotin, remouilloir, veurnize*),
- treize sont des technicismes ou des termes qui relèvent de domaines particuliers – parmi lesquels trois noms de cépage et de vin, et cinq termes agricoles (*bacco, boucholeur, déjou(u)er¹, marais blanc, gaillard, en rose, molle, oberlin, pupu, refus, servante, versenne*)⁵²⁴, et
- neuf (v. dix) sont des mots-souvenir ou des emplois vieillis ou vieux (*battre des talonnettes, brasson, cabosse, chasse aux galants, déjou(u)er², évangilation, rabotin, rond comme une tonne, salière ; peut-être presse*).

L'absence des diatopismes ci-dessus dans les grands travaux lexicographiques portant sur notre région (et dans le TLF) s'explique en bonne partie par leur nature et par leur faible vitalité dans l'usage familial et/ou courant dans l'Ouest de nos jours.

Parmi les diatopismes appellatifs absents du corpus de référence minimal, douze, voire seize emplois appartiennent pourtant bel et bien à l'usage familial, courant et/ou usuel en français en Vendée : *apibao, boulangerie, brailler, château, chéti, chrétien, fosse, gravelle, meuil, nénène, tête, tricote*, et quoique moins fréquents, *colique cordée, corgne, maire et raballée*.

Les diatopismes du français en Vendée qui sont explicitement mis en relief dans l'*opus* d'Yves Viollier et donc accueillis dans notre nomenclature sont divers en termes différentiels – de leur vitalité, de leurs champs sémantiques et de leur légitimité, de leur nature, géohistoire et

⁵²⁴ Dans le présent chapitre et dans chapitre 4.1, les unités suivies de chiffres en exposant en taille réduite (« ¹ », « ² », etc.) appartiennent à un type lexical dont deux ou plusieurs sens ou emplois différents sont mis en relief dans l'*opus* étudié, et qui appartiennent à des champs sémantiques distincts (cf. index 7.4.1).

aréologie – autant qu'en termes discursifs et sociopragmatiques, au niveau de leur répartition discursive, de leurs valeurs et de leurs fonctions dans le discours.

Les résultats présentés ci-dessous portent essentiellement sur les caractéristiques des diatopismes en synchronie, en termes différentiels, de même que discursifs et (socio-)pragmatiques. On observera alors :

- I. quels sont les diatopismes mis en relief, en termes différentiels formels et sémantiques (v. chap. 4.1),
- II. quelle est leur répartition discursive : dans quels romans les mises en relief et les diatopismes apparaissent-ils, dans quels types de romans et quels types d'unité du discours (v. chap. 4.2).
- III. On synthétisera ensuite comment se présentent les mises en relief des diatopismes, en tenant compte des types d'autonymie et en présentant une proposition terminologique nouvelle (v. chap. 4.3).

Ces facteurs descriptifs permettront d'interpréter, selon notre paradigme sociopragmatique, en tenant particulièrement compte des caractéristiques discursivo-pragmatiques du discours étudié (cf. chap. 2.3.2.1) :

- IV. la fonction pragmatique des différents types de mises en relief (v. chap. 4.3.3),
- V. les valeurs sociolinguistiques qui sont attribuées aux diatopismes (v. chap. 4.4), et
- VI. les actes de langage, direct et indirect, que réalise le discours à travers l'usage et la mise en relief des diatopismes – autrement dit : quel est le but visé par leur utilisation (v. chap. 4.5).

Les observations que l'on pourra faire visent à répondre aux questions que nous nous sommes posées à l'origine dans le cadre du présent projet : '*Quels* sont les faits de langue que nous cherchons à analyser, *qui* les emploie, *où*, *quand*, *comment* et *pourquoi* ?' (v. chap. III). Ayant préalablement considéré les facteurs contextuels auxquels renvoient les interrogatifs *qui*, *où* et *quand* (v. chap. 2.2 et 2.3), on s'intéresse ici plus particulièrement à trois questions essentielles : *Quels* sont les diatopismes employés dans le corpus littéraire choisi ? *Comment* sont-ils utilisés dans leurs cotextes, et *pourquoi* ?

L'analyse des diatopismes du français en Vendée qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier est aussi l'occasion d'observer si les diatopismes utilisés et mis en scène sont à marquage diatopique conscient et justement utilisés pour ce statut diatopiquement marqué – et donc peut-être en tant qu'éléments visant à véhiculer un ethos du 'régional', comme l'on

pourrait s'y attendre dans une démarche pragmatique traditionnelle (v. chap. 2.3.2.1.2). La conjonction de nos approches différentielles, discursives et pragmatiques montre cependant que les raisons et les buts de leur emploi sont bien plus divers (v. surtout chap. 4.4-4.5).

4.1. Les diatopismes dans l'approche différentielle

Avant de proposer une description et interprétation du *comment* et *pourquoi* de l'utilisation des diatopismes mis en relief dans l'œuvre littéraire d'Yves Viollier – en termes discursifs et sociopragmatiques – on s'interrogera d'abord sur les types de particularismes utilisés.

4.1.1. Caractéristiques formelles

Pour ce qui est des caractéristiques formelles des 143 types diatopiquement marqués qui sont mis en relief dans le corpus primaire, nous avons vu que 126 représentent des types lexicaux, trois des diatopismes phonético-graphiques (*memon*, *pelin*, *ren*), et dix-sept des noms propres.

Les noms propres qui sont mis en relief de façon explicite en tant que tels renvoient à des référents propres à la Vendée et ont été formés à partir de noms communs diatopiquement marqués, dont ils sont révélateurs. Ils se répartissent entre sept toponymes (*battures*, *Bellenoue*, *Gois*, *Grole*, *Marais*, *marais mouillés*, *Tirouet*), un nom d'événement (*Foulées du Gois*) et neuf surnoms (*Beuque*, *Bisse*, *cabosse*, *cagouille*, *le chéti*, *Chouan*, *Ripoton*, *La Tourte*, *ventre-à-choux*). À ces noms propres étudiés dans un chapitre à part (chap. 3.3, sauf *bisse*, *cabosse* et *le chéti*, v. chap. 3.1), s'ajoutent cinq autres noms propres qui figurent dans le corpus primaire, et qui sont mis en relief en tant que noms communs : un surnom (*Caillebote*), et quatre toponymes (*Le Chiron*, *Le Pâtis*, *Fosse*, *Versenne*) (chap. 3.1 ; v. aussi chap. 2.5.1 pour des noms communs se rapprochant de noms propres).

Parmi ces noms propres, les surnoms appartiennent tous au registre familial. Certains d'entre eux sont rares (p.ex. *bisse*, *cabosse*, *cagouille*, *Caillebote*, *Ripoton*,) d'autres sont courants ou usuels (p.ex. *Bellenoue*, *Gois*, *ventre-à-choux*).

Ils sont en partie emblématiques (*Foulées du Gois*, *Gois*, *ventre-à-choux*), et/ou véhiculent des connotations particulières (*cabosse*, *cagouille*, *Caillebote*, *ripoton*, *ventre-à-choux*).

Les noms propres sont tous sémantiquement transparents pour l'auteur, ainsi que majoritairement pour nos témoins – à l'exception des noms de lieux *battures* et *Tirouet*, et du surnom *Ripoton*, inconnus par ces derniers ; parmi ceux-ci, les deux premiers sont d'aréologie

locale, situés dans le Marais poitevin. Parmi les noms communs à partir desquels ont été formés les noms propres retenus, la majorité appartiennent à l'usage courant ou usuel (onze) : *beuque, caillebote, chéti, chouan, fosse, marais, marais mouillé, noue, pâtis, tourte, versenne*. D'autres sont techniques (*battures*) ou aujourd'hui rares (*Bisse, cabosse, cagouille, chiron, Gois, ripoton, Tirouet*).

Du point de vue formel, parmi les 143 types diatopiquement marqués, quatre, voire cinq autres diatopismes se distinguent essentiellement du français général par un statut et une fréquence remarquables en français en Vendée (*aux choux, brioche*², *fagot, rond comme une tonne* ; p.-ê. *fosse* II). Il s'agit majoritairement de diatopismes encyclopédiques. On pourrait aussi y ajouter les noms de cépage et de vin (*bacco, folle, gaillard, noah, oberlin*).

De nombreux diatopismes sont homonymiques avec des unités du français général ou de référence, tels que *banquette, boulangerie, bourse, brailler, cabane, caillé, chrétien, drôle, en rose, fosse, gaillard, grappe, molle, potiron, place, presse* ou *servante*). Leurs mises en relief visent en partie à mettre en garde le lecteur, selon la convention stylistique de l'intelligibilité (p.ex. *banquette, bourse* et *grappe*) (cf. chap. 4.3) ; il ne s'agit pour autant pas d'une corrélation nécessaire (v. p.ex. *gaillard, potiron* et *presse*).

Trois autres diatopismes représentent des termes génériques (*bisse, colique cordée, rouche*) : ils englobent des champs sémantiques plus vastes que les hyponymes de la langue générale. Ils illustrent que la variation diatopique d'une langue concerne la structuration d'une variété donnée en tant qu'ensemble.

Pour ce qui est des caractéristiques paradigmatiques des diatopismes, certains ne sont pas concurrencés par des emplois du français général ou de référence (p.ex. *abernote, bacco, boulangerie, chiron, fosse, gaillard, marais blanc, remouilloir, salière, sorcière, versenne*). D'autres au contraire sont en concurrence avec des emplois (quasi-)équivalents (p.ex. *banquette, bouillée, chéti, chrétien, déjaboté, drôle, enjominer, grappe, grâler, grelet, moquette, passerose, pupu, tirer*). Les diatopismes et les (quasi-)équivalents peuvent apparaître dans des romans d'orientations diverses (p.ex. de *déjaboté, enjominer* et *passerose*). Dans certains cas rares, on peut cependant observer une répartition régulière où les diatopismes figurent systématiquement dans les récits dont l'action est localisée dans l'Ouest, alors que les équivalents sont aussi utilisés au sujet de realia situées en dehors de la région (p.ex. de *grâler, moquette* et *rouche* ; pour un contre-exemple, v. *passerose*, chap. 4.2.2). Cette répartition peut être ciblée et signaler un diatopisme dont le marquage diatopique est conscient à l'auteur.

Les diatopismes appellatifs sont de nature diverse lorsqu'ils sont mis en relief, en termes de leur vitalité et de leur fréquence – identifiées en particulier sur la base de leur usage dans le

corpus primaire et de leur reconnaissance lors de nos enquêtes de terrain (EnqWissVendée ; chap. 2.4.5). On peut distinguer dix catégories, qui peuvent se recouper :

- 47 emplois sont courants ou usuels (dont une partie est plus fréquente en milieu rural) : *achet, acon, aluette, assiette calote, bacco, banquette, barge, bouillée, boulangerie, bourrine, brailler, brioche, caillebote, cau, chacoter, château, chéti, chrétien, colique cordée, débarrer, écurie, enfondre, fagot, fosse, gaillard, grâler, gravelle, grouée¹, hucher, loge², maraîchin, meuil, moquette, nénène, ningle, noah, pansion, passerose, pâtis, pinette, potiron, rifle, ruche, têt, tirer, tricote*. Parmi ceux-ci, trois sont encore courants mais en perte de vitalité (*assiette calote, cau, colique cordée* ; ci-dessous), et un appartient surtout au discours des hommes (*chacoter*).
- Dix emplois sont d'emploi rare ou sporadique (*bessons¹, bisse, cabanier, carolin, chiron, palisse, pupu, raballée, sorcière, veurnize*).
- Deux emplois n'affichent pas de fréquence ou de marquage diaphasique en particulier (*cabane, oberlin*) – dont le premier est local, et l'autre relève du domaine viticole.
- Vingt-deux diatopismes sont surtout employés en milieu rural (*abernote, aux choux, barge, becote, benaise, boulangerie, bromer, cau, cocote, dail, devantère, dorne, drôle, -esse, grelet, loge², mariennée, métiver, palisse, pansion, remouilloir, têt, tirer*) – dont deux semblent aujourd'hui perdre leur vitalité (*aux choux* et *devantère*) (aussi ci-dessus).
- Vingt-huit emplois appartiennent à l'usage quotidien, parfois rural, mais sont vieillissants (*assiette calote, bourse⁵²⁵, brasson, cabosse, cau, colique cordée, collationner, dorne², drôle, -esse, enjoiner, godaïe, mariennée, place, préveil, rollon*), vieillis (à la *basseur, abernote, bouchonner, caillé, cocote, dail, déjougu(u)er², embarrassée, métiver, presse, rabotin*), ou vieux (*battre des talonnettes, cabosse, rond comme une tonne*).
- S'y ajoutent quatorze mots-souvenir (*cassotte, chasse aux galants, cheville, cœur vendéen, drapeau, évangilation, garde-genoux, loge¹, not'maître, pibole, rabalet, rembarrer², salière, veuze*).
- Trente-deux emplois appartiennent au registre familial (*achet, s'agrouer, apibao, banquette, benaise, bessons¹, bourse, chéti, chrétien, corgne, débarrer, déjaboté,*

⁵²⁵ Contrairement à *bourse*, le diatopisme légitime synonymique *poche* est d'usage usuel, et utilisé dans l'œuvre d'Yves Viollier dans le métadiscours pour définir le diat. *bourse** : il appartient à la norme régionale.

enfondre, enjominer, fagot, grâler, grappe, grelet, grouée, hucher, maire, memon, mon fi, nénéne, pelin, place, pupu, raballée, ren, rond comme une tonne, tail, tricote, veurnize). Ils peuvent être d'usage surtout à l'oral (*apibao*), dans le discours des anciens (*mon fi*), ou alors être peut-être vieillissants (*bourse, corgne*).

- Quatorze emplois appartiennent au registre technique, où ils sont usuels (*boucholeur, bourne, chunte, en rose, marais blanc, molle, refus, rifle, rote, servante, versenne*), ou vieillis (*déjoug(u)er, journal, toucher*).
- Sept emplois ont souvent une connotation affectueuse (*memon, nénéne, pelin*), parfois péjorative (*déjaboté*), ou sont utilisés sur le ton de la plaisanterie (*apibao, maire*), les trois étant possibles pour *grouée*, signe de son expressivité pour ses usagers.
- Six diatopismes sont particulièrement emblématiques (*bourrine, cœur vendéen, moquette, ningle, noah, pibole*).

Une grande partie des diatopismes auxquels recourt l'auteur dans ses romans relèvent donc de l'usage quotidien dans la région, où ils sont usuels ou courants et/ou de registre familial (79 diatopismes sur 143). Une petite moitié des diatopismes (63) relèvent surtout de l'usage rural, dont certains sont en perte de vitalité ou associés au passé (surtout jusqu'aux années 1950/1960) (p.ex. *aux choux, cassotte / pisser comme une cassotte, chasse aux galants, cheville, colique cordée, dail / battre son dail, drapeau, embarrassée, évangilation, memon, pelin, rollon, rond comme une tonne* ; cf. chap. 3 rubr. des Enq. 3) ; certains d'entre eux maintiennent comme *pelin* et *pisser comme une cassotte* cependant encore une meilleure vitalité que d'autres. C'est ce vocabulaire qui contribue à mettre en scène le passé rural dans l'Ouest, essentiellement en Vendée et en Charente, depuis la Contre-Révolution jusqu'aux années 1950 environ, qui est au centre de la majorité des romans d'Yves Viollier publiés de 1972 à 2001 inclus. Dans ses romans ultérieurs largement placés dans le présent, en partie citadins, on trouvera seulement des emplois rares comme *rembarrer* et *dail* qui renvoient alors explicitement au passé (v. chap. 3.1).

Les diatopismes familiers, également relativement nombreux – ils concernent plus d'un quart de la nomenclature – contribuent pour leur part à reconstituer l'usage des personnages et de l'atmosphère des récits dont l'action est située dans l'Ouest. Le choix d'un vocabulaire de proximité dans le discours cité et citant – de narrateurs intradiégétiques autant qu'extradiégétiques – surtout dans les romans des années 1970 et 1980 manifeste en même

temps l'identification sans contrainte de l'énonciateur avec les personnages, et a pour but de permettre au lecteur de mieux s'immerger dans le récit (v. surtout chap. 4.2.2).

La majorité des diatopismes sont de marquage diatopique conscient pour l'auteur, sauf exceptions rares de diatopismes légitimes, identifiés par l'analyse de leurs mises en relief (p.-ê. *brailler* et *rembarrer* en son emploi non auto-référentiel), ou de leur distribution discursive (*passerose*, *mil*, *sorcière*, *toucher* et p.-ê. *banquette*) (v. chap. 4.2.2). S'y ajoutent de très rares emplois qui sont ressentis comme des technicismes généraux comme *bourne* et *en rose*, ou dont la restriction diatopique est d'abord de type encyclopédique (p.-ê. *boulangerie* et *marais blanc*) – alors que pour d'autres désignations de realia propres, la dimension diatopique est manifestement consciente (*bourrine*, *chiron*).

La répartition aréologique des diatopismes telle que nous pouvons la décrire, en grande partie centre-occidentale (v. chap. 3.1-3), ne correspond pas en principe à la représentation que s'en font les locuteurs (cf. chap. 1.5). Les entretiens avec l'auteur ont cependant montré une conscience poussée de leur répartition aréologique approximative (v. p.ex. *molle* et *pupu*) – comme de son utilisation littéraire de diatopismes en général (v. chap. 2.2.2). Un ensemble de onze diatopismes appellatifs affichent une extension restreinte à l'intérieur de la Vendée, étant aujourd'hui essentiellement limités à la côte (*ningle*), au Marais poitevin (*acon*, *cabane*, *cabanier*), et surtout au (Bas-)Bocage vendéen (*cheville*, *chiron*, *rabotin*, *refus*, *remouilloir*) : le bocage est la région que l'auteur connaît le mieux, et où sont situés la majorité de ses récits.

Dans un genre de discours qui s'adresse à un public francophone aussi large que possible (v. chap. 2.2.2), l'emploi de diatopismes locaux et techniques (ici agricole et marin : surtout de pêche) – par définition peu connus du lecteur visé – illustrent que l'auteur n'utilise pas des diatopismes typés, jugés 'évocateurs' parce qu'associés avec la région qui seraient choisis en fonction des représentations collectives qu'il attend des lecteurs visés.

La vue d'ensemble proposée ci-dessus affiche en outre un nombre très limité de diatopismes emblématiques, c'est-à-dire qui sont présentés comme typiques dans le corpus primaire, et confirmés comme tels par les locuteurs vendéens lors de nos enquêtes (six sur un ensemble de 143). En outre, parmi l'ensemble des diatopismes du français en Vendée qui sont mis en relief dans l'*opus* étudié, seuls deux peuvent à priori être considérés comme étant associés avec la région par le lecteur moyen hexagonal : les sobriquets *chouan* et *ventre-à-choux*. Peuvent peut-être s'y ajouter les termes de géographie *Marais (Poitevin)* et *marâchin*⁵²⁶.

⁵²⁶ Sont aussi exclus tous les autres diatopismes mis en relief dans l'*opus* étudié qui sont retenus dans les récents dictionnaires de la langue courante, le *Petit Larousse* (2004) et le *Petit Robert* (2008). Ceux-ci sont au nombre

La faible part de diatopismes emblématiques dans la communauté sociolinguistique de l'auteur et des lecteurs qu'il vise montre que dans son œuvre littéraire, Yves Viollier ne fonde pas la création de ses univers narratifs sur des clichés largement partagés (avec sa communauté d'appartenance ou ses lecteurs) afin de les rendre réalistes et authentiques (v. aussi chap. 4.4-4.5).

de dix au total – il s'agit des diatopismes ci-dessus à l'exclusion de *ventre-à-choux*, et des suivants : le terme culinaire *mojette* (retenu probabl. en raison de sa haute fréquence dans l'Ouest), le terme de faune *cagouille*, des diatopismes d'extension large (*besson*, *passerose*, *pâtis*), le technicisme marin *boucholeur*, retenu comme une variante vieillie de *bouchoteur*, et le type vieux *cabosse*, retenu sous forme de sa var. *caboché*, sans marquage.

4.1.2. Caractéristiques sémantiques

Pour ce qui est des caractéristiques sémantiques des diatopismes lexicaux, nous avons proposé de les classer par champ conceptuel (v. chap. 2.5.1 et 3.1), en quatre grandes catégories : 'L'univers', 'Le Pays et les hommes', 'L'homme : être physique et émotionnel', et 'L'homme : être social'⁵²⁷.

Le premier grand champ sémantique, 'L'univers' rassemble 24 diatopismes d'un ensemble de 143 type diatopiquement marqués. Il inclut huit mots concernant le ciel, l'atmosphère, le temps qui passe de même que la terre, y compris le sol et l'eau – comme le diatopisme vieilli à *la basseur*, le diatopisme moderne *fosse* (appartenant à la norme régionale), et le diatopisme sémantique expressif *sorcière* ('Ciel, atmosphère, terre'). S'y ajoutent seize termes qui relèvent de la 'Flore et faune' : dix noms de plantes – comme le diatopisme emblématique *mojette*¹, les noms de champignon *molle* et *potiron*, et le terme générique *rouche* – ainsi que six noms d'animaux (ou relevant du monde animal). L'on y trouve par exemple le verbe légitime familial *bromer*, et les noms d'oiseaux *bisse*, *grelet* et *pupu*.

Le second champ sémantique, 'Le Pays et les hommes' rassemble surtout des noms propres : les noms des régions et des lieux, comme *battures*, *Bellenoue*, *marais mouillés* et *Tirouet*, ainsi que les termes liés à l'identité des hommes, tels que les sobriquets collectifs, en partie emblématiques de la région (p.ex. *ventre-à-choux*). Le troisième champ sémantique, 'L'homme : être physique et émotionnel' inclut trente diatopismes. Ils concernent l'être, son corps et sa santé (p.ex. *benaise*, *chrétien*, *colique cordée*, *déjaboté*, *dorne*², *grappe*), sa nourriture (p.ex. *caillebote*, *folle*, *godaïe*, *meuil*), ainsi que son comportement, ses gestes et son caractère (p.ex. *apibao*, *brailler*, *corgne*, *rembarrer*, *veurnize*).

Le quatrième grand champ sémantique, 'L'homme : être social' rassemble une bonne moitié des diatopismes du français en Vendée qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier. Ils relèvent de sept sous-catégories, ici reprises dans l'ordre de leur apparition dans le corps de l'analyse (chap. 3.1). Il s'agit de sobriquets, à l'exclusion des sobriquets collectifs (*beuque*, *Bisse*, *le chéti*, *Ripoton*, *tourte*), ou de mots qui désignent des référents rattachés aux champs de la famille comme *cheville*, *embarrassée*, *grouée*, *nénène* et *pelin*, et des loisirs et fêtes (p.ex. *aluette*, *chasse aux galants*, *évangilation*). Ils rassemblent cependant surtout des

⁵²⁷ Pour l'attribution des diatopismes aux différents champs, v. chap. 2.5.1 ; v. index 7.4.1 pour une vue d'ensemble, qui inclut les diatopismes phonético-graphiques et les noms propres (dont trois figurent à la fois comme noms communs et comme noms propres : *bisse*, *cabosse*, *chéti*).

diatopismes associés au travail, tels que *s'agrouer*, *bourne*, *cau*, *chunte*, *en rose*, *rifle* et *versenne*. Moins représentés sont les domaines de l'aménagement de l'espace (*banquette*, *palisse*, *rabotin*) et des moyens de déplacement, tous sur eau (*acon*, *ningle*), ainsi que les champs 'Habitat, la maison et ses dépendances' (p.ex. *boulangerie*, *cabane*, *château*, *logis*, *têt*) et 'Ustensiles domestiques et meubles traditionnels' (p.ex. *cassotte*, *pinette*, *salière*).

Une dernière rubrique 'Divers' regroupe six termes à valeur abstraite ou relevant de domaines très peu représentés (*bourse*, *fagot*, *gravelle*, *raballée*, *ren*, *tricote*).

La répartition sémantique des diatopismes mis en relief dans la production romanesque d'Yves Viollier montre que le champ le mieux représenté est de loin celui de 'L'homme : être social' (77 diatopismes) – avant 'L'homme : être physique, émotionnel et intellectuel' (trente), 'L'univers' (vingt-quatre), et le 'Pays et les hommes' (onze).

Au sein de ces champs, les sous-catégories les mieux représentées rassemblent dix diatopismes ou plus – comme le domaine 'Pays et les hommes'. Les diatopismes qu'Yves Viollier a choisi de mettre en relief dans ses romans relèvent surtout du domaine du 'Travail' – qui concentre un quart environ de notre nomenclature (trente unités), avant tout du travail agricole, mais aussi de la pêche et d'autres métiers manuels (comme *en rose*). Ce domaine est suivi du champ de la 'Flore et faune' avec seize unités, où les désignations de plantes comme *rouche* sont les plus nombreuses. Les diatopismes désignent ensuite aussi divers référents qui relèvent des domaines 'Comportement, gestes, caractère', 'Famille', 'Habitat, la maison et ses dépendances'. Ils renvoient peu à des *realia* qui relèvent de la nourriture et, à plus forte raison, du ciel, de l'atmosphère et du temps qui passe.

La répartition sémantique des diatopismes mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier est peu distincte de celle des diatopismes recueillis dans le *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde* (RézOuest 1984, 292-296). On retient cependant comme domaines relativement peu représentés dans l'œuvre d'Yves Viollier ceux des travaux domestiques (surtout d'aiguille et de tissage) – on y a cependant *bouchonner* et *garde-genoux* – et ceux de l'habillement traditionnel (v. cependant *dorne*, *devantère* et *raballet*).

En comparant les champs sémantiques de nos diatopismes avec les groupements du *Begriffsystem*, on constate que certains domaines ne sont pas concernés, comme celui de l'être humain intellectuel, des arts (non populaires) et de l'organisation sociale des communes, de l'état ou de l'enseignement (cf. chap. 1.1). Ces domaines sont largement pris en charge par la langue générale tout au moins dans l'Hexagone, exception faite de l'organisation sociale des communes. En ce dernier domaine, les particularismes du français dans l'Ouest les mieux représentés dans l'œuvre étudiée sont les diatopismes sémantiques *bourg* et *village* (v. chap.

1.3) – mais ils n'ont pas été mis en relief (pour des attest. dans nos ex., v. chap. 3.1 s.v. *cœur vendéen*, *logis*, *préveil*, *tirouet* pour *bourg* ; *alurette* pour *village*).

Dans la production romanesque d'Yves Viollier, l'on observe que les diatopismes mis en relief renvoient au contraire majoritairement à des *realia* liées à l'être humain, dans son rapport avec le travail et la famille, ainsi que comme être physique et émotionnel (comportement, gestes, caractère). Si l'on tient compte des caractéristiques pragmatico-discursives et narratives de la littérature réaliste contemporaine (v. chap. 2.3.2.1), cette prépondérance dans l'*opus* étudié s'explique essentiellement par deux facteurs majeurs, narratifs et pragmatiques.

La répartition sémantique observée est en effet dans le roman directement liée au choix narratif de mettre en scène des personnages, qui en l'occurrence sont vendéens dans la plupart des cas. Ils sont décrits et caractérisés avec leurs personnalités, leurs façons de travailler et d'agir, et avec leurs liens sociaux, où le noyau de la famille joue un rôle de pilier social important. Ce facteur narratif est croisé avec la valeur sociolinguistique dont sont dotés les diatopismes : ils sont majoritairement utilisés pour leur authenticité. Ceux qui renvoient aux *realia* relevant de la famille sont en outre majoritairement utilisés pour leur expressivité (pour l'attribution des valeurs telle que permettent de les identifier les mises en relief, v. chap. 4.4).

L'utilisation relativement importante de diatopismes qui décrivent le pays et les hommes (y compris les noms propres), ainsi que l'habitat avec la maison et ses dépendances, est essentiellement due au choix narratif d'Yves Viollier de situer l'essentiel de l'action de ses récits dans l'Ouest, en Vendée – sa région d'origine et de vie – et secondairement en Charente – région qu'il connaît bien pour des raisons personnelles (v. chap. 2.2.2).

Dans la littérature réaliste, ce choix implique la désignation des régions, de ses lieux concrets et de ses habitants. Les diatopismes désignant le pays ainsi que ses constructions (*bourrine*, *cabane*, *écurie*, *loge*) sont par là également souvent dotés d'une valeur d'authenticité, implicites ou explicite – voire d'une valeur emblématique. La même valeur authentique est aussi accordée aux sobriquets collectifs, qui sont en outre utilisés pour leur expressivité. C'est en effet grâce à ces deux valeurs qu'ils permettent de caractériser convenablement les personnages vendéens, caractérisation qui passe parfois chez Yves Viollier par leur opposition à des personnages d'autres régions ou pays (*cagouille*, *Chouan*, *ventre-à-choux*).

L'emploi d'un nombre assez élevé de termes de plantes et d'animaux s'explique également non pas par une convention narrative de la littérature réaliste contemporaine, mais bien par une préférence de l'auteur, qui s'intéresse à la nature avec ses richesses, en particulier à la flore (cf. Viollier 2006 [entretien]). C'est aussi cette orientation personnelle qui explique la mise en

scène narrative de personnages en interaction avec la flore et la faune et proches de la nature, surtout les héros (v. p.ex. *potiron* et *pupu*).

Le choix de décrire des personnages dans un cadre majoritairement rural du passé récent, avec sa nature et ses métiers manuels, est lui aussi lié à l'intérêt que porte l'écrivain à ce monde traditionnel, mais se recoupe plus particulièrement avec les normes littéraires dominantes dans le roman réaliste et régionaliste (v. chap. 2.3.2.1).

Dans le roman contemporain à orientation réaliste, le critère de choix de diatopismes est toujours de type narratif – lié chez Yves Viollier à la localisation de la plupart de ses récits dans l'Ouest, en particulier en Vendée, et au choix de mettre en scène des personnages en interaction avec leur entourage. L'utilisation de diatopismes est par là toujours (aussi) due à des besoins à la fois référentiels et au but d'authentification du discours.

Un critère secondaire est souvent, mais non exclusivement, la ou les valeurs dont sont dotées les diatopismes – surtout d'authenticité et d'expressivité (v. chap. 4.4). Ces valeurs sont en accord avec les caractéristiques du genre de discours et du roman réaliste contemporain – qui vise à respecter autant les lois du discours romanesque – où priment dans l'œuvre d'Yves Viollier les lois d'exhaustivité d'authenticité, sur celle de modalité – autant que les conventions stylistiques en vigueur dans le roman réaliste que nous avons identifiées (v. chap. 2.3.2.1). Parmi ces dernières – qui sont décisives pour l'exploitation de diatopismes dans la littérature réaliste contemporaine – notre étude montre que l'auteur attribue plus d'importance aux conventions d'authenticité, d'expressivité et de rhétoricité qu'à celle d'intelligibilité, en particulier dans les romans proprement régionalistes (v. aussi chap. 4.2 et 4.4).

4.2. Observations discursives quantitatives et qualitatives

Le chapitre précédent a été l'occasion de se poser la question de savoir *quels* sont les diatopismes qui sont mis en relief, c'est-à-dire métalinguistiquement (ou : qui sont en emploi auto-référentiel) dans la production littéraire d'Yves Viollier. Nous nous sommes intéressée en particulier à leurs caractéristiques synchroniques formelles et sémantiques, tout en gardant à l'esprit les caractéristiques du genre de discours romanesque dans lequel ils sont utilisés et mis en scène.

Nous proposons dans un deuxième temps de nous questionner sur le *comment* de l'utilisation des diatopismes de notre nomenclature (cf. chap. III). On considérera pour cela d'abord leur répartition discursive, parmi les romans de l'œuvre étudiée et les deux, voire quatre phases littéraires différentes qu'elle parcourt – essentiellement régionalistes et générales (cf. chap. 2.2.2), autant qu'entre les unités de discours qui la constituent : le discours qui est attribué au narrateur (discours citant), aux personnages (discours cité – qui inclut des lettres), ou au texte qui contribue à constituer le roman sans faire partie du récit lui-même (paradiscours) (cf. chap. 2.3.2.2.2). La question du *comment* de l'utilisation de diatopismes implique par là aussi celle du *où*, ainsi que du *qui* : à qui l'écrivain-énonciateur les attribue-t-il ?

Ces considérations nécessitent cependant une clarification préalable au sujet de la source énonciative qui est à l'origine des mises en relief des diatopismes que l'on peut identifier.

4.2.1. Deux acteurs à l'origine des mises en relief : l'auteur et l'éditeur

L'œuvre littéraire que nous avons choisie pour notre analyse linguistique affiche deux sources énonciatives à l'origine des mises en relief de diatopismes.

Des entretiens avec l'auteur ont en effet permis de clarifier pourquoi des gloses en note de bas de page figurent exclusivement dans trois romans proprement régionalistes, publiés aux Éditions universitaires (1979, 1980 et 1982) : il s'agit d'ajouts dus à l'éditeur, et non pas à l'auteur (v. chap. 2.2.2). Ils accompagnent de nombreux diatopismes, mais aussi d'autres faits de langue jugés inaccessibles au large public, comme des technicismes de la langue générale.

La distinction entre ces deux sources énonciatives de mises en relief est essentielle pour notre analyse, tout particulièrement pour l'interprétation des valeurs et des fonctions des diatopismes dans le discours (chap. 4.4-4.5). L'éditeur n'étant pas un membre de la

communauté linguistique d'appartenance de l'auteur, ses stratégies métadiscursives ne peuvent pas être interprétées pour identifier les caractéristiques des diatopismes du français en Vendée. Ses stratégies manifestent cependant les normes littéraires qui sont en vigueur dans le discours littéraire, tout élément ressenti comme non général, marqué, devant être exclu ou du moins mis à distance, et signalé comme tel. Elles signalent un souci de 'bien écrire' et de rendre accessibles les éléments jugés obscurs, afin de satisfaire les lois du discours, de modalité, d'exhaustivité, et d'informativité (cf. chap. 2.3.2.1).

Les annotations définitoires de bas de page sont au nombre de quatre-vingt environ, et accompagnent une moitié des 143 types diatopiquement marqués de notre nomenclature, pour certains deux fois (p.ex. *apibao*, *cabosse*, *cau*, *dorne*, *enjominer*, *tricote*), ou trois fois (*déjoug(u)er*). Sauf mises en relief doubles de l'auteur et de l'éditeur (p.ex. *benaise*, *brailler*, *pelin*), parfois dans le même passage (pour les deux derniers), l'auteur n'a donc pas souhaité attirer l'attention du lecteur visé sur les diatopismes, alors que l'éditeur a jugé nécessaire de les rendre explicitement intelligibles pour le lecteur exogène⁵²⁸.

Les gloses en notes, interrompant le fil de la lecture, suffisent aux lois du discours que privilégie l'éditeur ; mais elles ne satisfont pas toutes les conventions stylistiques, en particulier celle de rhétoricité, que privilégie au contraire l'auteur en s'opposant explicitement à l'usage de notes infrapaginales (v. chap. 2.2.2 et 3.1 s.v. *cabane* et *marais*).

Les mises en relief de diatopismes qui sont effectivement dues à Yves Viollier montrent que pour sa part, il respecte et perpétue les lois et conventions dans leur ensemble, mais les modifie (cf. chap. 2.3.2.1) : il donne des impulsions innovatrices surtout dans les romans régionalistes marqués, en dépassant la prédominante lois de modalité, et privilégie dans tous ses romans parmi les lois du discours celle d'informativité, et parmi les conventions stylistiques celles d'authenticité, de rhétoricité, puis d'expressivité (v. aussi chap. 4.4).

La distinction nécessaire de deux sources de mises en relief est aussi illustrée par le cas d'une œuvre régionaliste qui a connu une réécriture. Celle-ci montre que l'*opus* romanesque étudié est une œuvre en évolution, et est en même temps révélatrice du fonctionnement pragmatique des diatopismes dans le discours, et de leur légitimité pour l'auteur. Il s'agit du roman *La*

⁵²⁸ Les gloses sont pour cela en principe fournies une seule fois par diatopisme lors de sa première apparition emploi au sein d'un même roman (p.ex. à *la basseur*, *bourne*, *chacoter*, *collationner*, *dorne*, *drôle*, *enjominer*). L'un d'entre eux est pourtant utilisé dans un autre sens lors de son second emploi dans le même roman (*dorne*), et aurait mérité une définition au même titre qu'un autre type lexical qui est bien glosé de nouveau lors d'un second emploi (*tricote* s.f., suivi de la loc. à *tricote*). Il n'est en outre pas à exclure qu'il s'agisse d'oublis pour un petit nombre de diatopismes annotés deux fois dans un même roman (*brailler*, *mariennée*) ou annotés seulement après un ou plusieurs emplois non mis en relief du même diatopisme dans le même roman (p.ex. *dail*, *enfondre*).

Malvoisine (ViollierMalvoisine), dont une première version est à orientation régionaliste marquée (1979), la seconde, présentée comme définitive, modérément régionaliste (1997).

La réécriture du roman a été basée sur une reprise et transformation phrase par phrase, et mot par mot, de la version imprimée de 1979. Elle inclut la disparition de toutes les notes de bas de page. Entre les deux versions, les seules mises en relief à être maintenues sont dues à l'auteur : elles portent sur deux diatopismes fréquents dans ses romans (*boulangerie* et *drôle*⁵²⁹). S'y ajoutent deux mises en relief nouvelles de deux emplois rares – *chéti* (n.pr.) et *presse* – d'autres diatopismes également ajoutés depuis la première version n'étant pas mis en relief dans ViollierMalvoisine (p.ex. *chéti*, *enjominer* et *remouilloir*).

La simple disparition d'une note de bas de page entre les deux versions signale en principe que le diatopisme concerné est considéré par l'auteur comme accessible pour le lecteur, du moins par inférence avec le cotexte (p.ex. à *la basseur*, *battre des talonnettes*, *collationner*, *dail*, *enfendu*, *loge*, *pâtis*, *salière servante*, *toucher*) – surtout lorsque l'auteur ajoute d'autres emplois du même diatopisme, comme pour *salière*. La convention stylistique de l'intelligibilité des diatopismes n'est en effet pas négligée, l'auteur pouvant aussi ajouter un cotexte plus explicite ou un hyperonyme général, comme pour le diatopisme rural *servante*.

Dans certains cas, la glose disparaît, mais aussi le diatopisme. Celui-ci peut alors être remplacé par un (quasi)-équivalent général (p.ex. *apibao*, *assiette calote*, *brailler*¹⁻², *bromer*, *chacoter*, *déjou(u)er*, *enjominer*, *grâler*, *grelet*, *mariennée*, *rond comme une tonne*, *rouche*, *tricote*²), ou par une phrase différente à valeur expressive comparable (*brasson*, *meuil*). Pour deux diatopismes, même les emplois non mis en relief disparaissent (*hucher*, *mojette*) – alors que dans d'autres cas, les emplois non mis en relief sont maintenus, comme pour *brailler*.

La disparition non seulement de la glose mais aussi du diatopisme qui est mis en relief peut aussi être accompagnée de la disparition de l'ensemble du passage (p.ex. *chunte*, *chrétien*, *drôle*¹, *grouée*, *mariennée*, *palisse*, *place*, *têt*, *tricote*¹). Dans ces cas, le procédé narratif appliqué est lié au changement de l'orientation littéraire de l'auteur – qui vise désormais à fournir un texte allégé, stylistiquement différent. À cet allègement contribue aussi la réduction significative de la part d'occurrences des diatopismes, comme par exemple de *drôle*.

Les différents types de disparitions pourraient à priori signaler un emploi illégitime – peut-être attribué au discours dialectal, les dialectalismes, sporadiquement employés dans les

⁵²⁹ Les exposants en taille réduite signalent dans le présent chapitre, comme dans la suite, non pas des emplois sémantiquement différents d'un même diatopisme (v. chap. 4.1), mais les différentes mises en relief d'un type diatopiquement marqué, dans l'ordre chronologique de leur publication.

romans régionalistes marqués étant systématiquement exclus par la suite (v. chap. 2.2.2). L'analyse ne permet cependant pas de confirmer cette hypothèse ; au contraire, un diatopisme qui a aussi cours dans l'usage dialectal (*enjominer*), absent de la version régionaliste marquée, a été ajouté dans la version définitive. Les disparitions de diatopismes pourraient peut-être ainsi être indicatrices d'une évolution du statut sociolinguistique des diatopismes entre les années 1970 et 1990 ; une telle évolution serait cependant encore à étudier et à démontrer.

Ce type de changement indique surtout l'évolution de l'orientation littéraire d'Yves Viollier (v. aussi chap. 4.2.2) : les disparitions signalent non pas un statut illégitime (aussi chap. 4.3.3.3), mais un plus grand souci de l'intelligibilité du discours. Elles indiquent en outre que le diatopisme, n'étant pas jugé indispensable en son contexte, n'est pas doté de caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques particulières (cf. chap. 4.4-4.5).

Un positionnement régionaliste marqué, opposé aux valeurs dominantes dans les hiérarchies du marché littéraire (cf. chap. 2.3.2.1.1) – en particulier à la loi de modalité, mais aussi à celle d'exhaustivité – donne lieu après 1980 à un positionnement plus modéré. Dès son entrée aux éditions de Robert Laffont, l'auteur vise un public plus large, et affiche un plus grand souci de l'intelligibilité du texte, en accord avec les lois du discours (v. chap. 2.3.2.1.2), et développe en outre un style plus réflexif en général (v. chap. 4.2.2).

4.2.2. Répartition discursive des mises en relief et des diatopismes

En tenant compte de l'orientation littéraire variable de l'œuvre d'Yves Viollier selon les époques, avec ses phases essentiellement régionalistes et générales (cf. chap. 2.2.2), ainsi que de la manifestation discursive des stratégies de deux acteurs, auteur et éditeur, à travers les mises en relief que l'on identifie, nous abordons dans le présent chapitre les répartitions discursives des diatopismes au sein de l'*opus* étudié.

On s'intéressera dans un premier lieu à la distribution discursive des diatopismes dans les unités de discours, puis dans les romans différents, en observant d'abord leur utilisation lorsqu'ils sont mis en relief, puis lorsqu'ils ne sont pas mis en relief. On confrontera ensuite leur répartition discursive à celle des diatopismes que l'auteur a choisis de ne pas mettre en relief dans ses romans, ainsi qu'à la proportion des nombreux faits de langue que l'auteur a mis en relief mais qui ne sont pas des diatopismes du français.

4.2.2.1. Où les diatopismes sont-ils mis en relief et utilisés dans les romans ?

Pour ce qui est de la répartition des diatopismes lorsqu'ils sont mis en relief, dans les unités du discours, nous retenons ici l'attribution des diatopismes eux-mêmes, et non pas celle de leurs mises en relief. Dans certains cas, ces derniers peuvent en effet se trouver dans une unité de discours différente, lorsque le diatopisme est attribué aux propos d'un locuteur et commenté par le narrateur (p.ex. *carolin*², *memon*, *remouilloir*, *ren*).

Les mises en relief sont majoritairement attribuées au discours du narrateur, sauf cas exceptionnels où les particularismes sont présentés comme commentés directement par les personnages (v. chap. 4.3.2.2).

Parmi les 143 types diatopiquement marqués de notre nomenclature, six sont mis en relief par l'écrivain dans le paradiscours, dans deux romans à orientation régionaliste marquée (1980), puis modérée (2001 5x) : *boucholeur*, *cabane*, *cabanier*, *marâchin*, *marais*, *mariennée*². Un quart des 143 diatopismes figurent (aussi) dans le discours de personnages (cité, direct) lorsqu'ils sont mis en relief – y compris dans des lettres (pour *chéti* et *drôlesse*) – c'est-à-dire trente-trois diatopismes à quarante-cinq mises en relief, voire trente-trois mises en relief sans les notes de l'éditeur (*aux choux*², *battre son dail*¹⁻², *benaise*¹⁻², *bessons*, *bisse*²⁻³, *cabosse*², *carolin*¹⁻², *château*, *chéti*², *cocote*¹⁻², *chouan*, *couvée*¹, *dail*¹, *dorne*², *drapeau*, *drôlesse*, *enfondre*¹⁻³, *fagot*¹, *fosse*², *grappe*¹, *Grole*, *memon*, *mojette*⁴⁻⁵, *mon fi*, *noah*, *not'maître*¹⁻³, *passerose*, *pelin*¹, *rembarrer*, *ren*, *rouche*, *ventre-à-choux*¹⁻², *veurnize*¹⁻²).

La majorité des diatopismes cependant (un peu moins des trois quarts) sont mis en relief lorsqu'ils sont attribués au discours du narrateur. Cette répartition semble correspondre aux normes littéraires qui s'imposent depuis l'entre-deux-guerres environ, qui admettent l'utilisation de diatopismes dans le discours citant, mais alors en principe sous condition d'une mise à distance (cf. chap. 2.3.2.1.3). Cette distribution est cependant due à un autre facteur, textuel : compte tenu de la part de texte attribuée au discours citant et au discours cité – dont le dernier est de loin minoritaire dans les romans étudiés, ceux-ci étant essentiellement narratifs – l'attribution de diatopismes au discours du narrateur est en fait proportionnellement peu importante – et ce particulièrement lorsqu'ils ne sont pas mis en relief (v. ci-dessous).

Pour sa part, l'attribution proportionnellement élevée de diatopismes au discours rapporté n'est pas un indice d'une conception exclusivement orale du diatopisme, et ne devrait plus dans le roman réaliste d'après-guerre être à interpréter comme une stratégie de légitimation ou de mise à distance vis-à-vis du langage des personnages (cf. chap. 2.3.2.1.3 ; aussi ci-dessous). Ceci vaut aussi pour le seul diatopisme qui est toujours mis en relief et attribué au discours rapporté (*ventre-à-choux*), tout comme pour les rares diatopismes qui sont systématiquement attribués aux propos de personnages, mis en relief ou non (ci-dessous).

Le changement observé dans le traitement des diatopismes est cependant bien décrit par l'auteur lui-même comme une stratégie de légitimation : dans les années 1990, publiant alors sous la direction littéraire de J. Peuchmaurd qui perpétue des normes littéraires classiques (v. ci-dessous), l'auteur tend sciemment à attribuer les diatopismes au discours des personnages en réaction à des pressions éditoriales (v. chap. 2.2.2). Néanmoins, cette attribution est à la fois un moyen de signaler l'appartenance des diatopismes à l'usage dans la communauté linguistique qui est mise en scène (c.-à-d. d'après la représentation que s'en fait l'auteur), et indirectement la valeur d'authenticité qu'il leur accorde (v. chap. 4.4). Dans les romans dépouillés, le discours cité rapporte surtout des échanges familiers entre proches ou habitants de la région, quasi-exclusivement des locuteurs vendéens le plus souvent du Bocage vendéen.

Les mises en relief de diatopismes attribués aux propos de personnages ne sont pas limitées à des romans d'époques particulières : elles se répartissent entre quatorze romans des quatre décennies de la production romanesque d'Yves Viollier, à partir des premiers romans régionalistes dont l'action est située en Vendée, jusqu'aux romans généraux récents (1979 5x, 1980 4x, 1982 4x, 1985, 1992, 1994 12x, 1996 2x, 1998, 1999 2x, 2000b 2x, 2001 2x, 2003 2x, 2004, 2007). Parmi quatorze mises en relief dans les cinq romans proprement régionalistes, seules deux sont effectivement dues à l'auteur : celle de *beuque* (1985) et celle de *bessons* (1980). Les mises en relief dues à l'auteur y sont en fait encore moins fréquentes

que dans les romans à orientation générale, qui rassemblent quatre mises en relief dans trois romans (de 2003 à 2007). Elles se concentrent en fait surtout dans les romans à orientation régionaliste modérée de 1992 à 2001, où elle sont au nombre de vingt-deux, dont une moitié (douze) relèvent du premier roman régionaliste de la trilogie *Les Saisons de Vendée* (1994).

En moyenne, les mises en relief de diatopismes sont au nombre d'un peu plus de trois par roman au sein des romans où ils figurent lorsqu'ils sont attribués au discours de personnages – mais d'un peu plus de deux pour les mises en relief qui sont dues à l'auteur, et non loin d'une seule par roman sur l'ensemble de l'*opus* étudié.

La part de diatopismes figurant dans le discours citant lors de leurs mises en relief est environ quatre fois plus importante que pour les diatopismes attribués au paradiscours et au discours cité. Un tiers environ des diatopismes affichant plus d'une mise en relief, l'ensemble des mises en relief des 143 types diatopiquement marqués s'élève à environ 200 dans l'ensemble des romans d'Yves Viollier⁵³⁰. Les diatopismes sont toujours mis en relief dans des romans différents par l'auteur, sauf pour deux diatopismes dont les deux emplois sont éloignés l'un de l'autre dans le texte (*acon*, *Foulées du Gois*).

Les mises en relief des diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier se répartissent sur vingt romans. Six romans n'en contiennent aucune : il s'agit de deux romans récents localisés en Vendée, en milieu urbain (2002, 2009) ainsi que de romans dont l'action est essentiellement localisée à l'étranger (1988, 1989, 1990, 2005) – un autre roman largement localisé en Russie affichant une seule mise en relief, du diatopisme *oberlin*, dans un passage ancré en Vendée.

Dans l'ensemble, la plupart des mises en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier qui sont effectivement dues à l'auteur figurent dans les romans régionalistes modérés, publiés de 1992 à 2001 aux éditions Robert Laffont sous la direction littéraire de Peuchmaurd (cf. chap. 2.2.2). Cette part proportionnellement élevée est d'un côté due à des pressions éditoriales, le directeur littéraire souhaitant voir des diatopismes mis en relief lorsqu'ils sont utilisés ; les mises en relief signalent ainsi indirectement une certaine distanciation vis-à-vis du régionalisme linguistique traditionnel (cf. ci-dessus et chap. 2.2.2).

Face aux normes littéraires en vigueur, la mise en relief comme l'attribution de diatopismes au discours cité relèvent donc lors d'une des phases de l'œuvre étudiée d'une stratégie de légitimation des éléments diatopiquement marqués dans le texte littéraire, prestigieux (ci-

⁵³⁰ Cette proportion est analogue au nombre total des mises en relief de diatopismes probables du français qui sont mis en relief, y inclus donc les diatopismes d'autres régions que la Vendée : 225 diatopismes apparaissent sous forme de 294 mises en relief – et affichent un total de 783 occurrences (716 sans les hapax).

dessous ; chap. 2.3.2.1). La confrontation des analyses des diatopismes individuels, y compris de leur distribution discursive, signale cependant aussi et avant tout un changement narratif au niveau de la façon dont l'auteur entre en contact avec les lecteurs visés (v. ci-dessous).

4.2.2.2. Où et quand les diatopismes mis en relief sont-ils utilisés ?

Pour ce qui est de la répartition de l'ensemble des attestations des 143 diatopismes qui sont utilisés et mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, ils sont tous également employés sans mise en relief, abstraction faite de cinq diatopismes : *chasse aux galants*, *colique cordée*, *évangilation*, *presse* et *ventre-à-choux*⁵³¹. Ces derniers figurent toujours dans le discours du narrateur, sauf *ventre-à-choux*, toujours attribué aux propos de personnages. Ces cinq diatopismes étant d'emplois rares dans l'œuvre d'Yves Viollier, avec moins de cinq occurrences chacun, cette attribution ne peut cependant pas être interprétée comme étant significative (v. aussi ci-dessous).

Les diatopismes mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier affichent une répartition discursive comparable dans les différentes unités du discours lorsqu'ils sont mis en relief et lorsqu'ils ne sont pas mis en relief : ils sont surtout attribués au discours du narrateur.

Au total, les diatopismes de notre nomenclature figurent dix fois dans le paradiscours, dans des romans surtout régionalistes, mais d'époques diverses : en titre d'ouvrage ou de chapitre, en quatrième de couverture, ou au sein de citations d'un autre écrivain (*Gois*, *logis*, *marâchin*, *marais*, *mariennée*). Ils apparaissent ensuite vingt-cinq fois dans le discours à source énonciative ambiguë (v. chap. 2.3.2.2.1) et largement plus souvent dans le discours cité direct, étant donc attribués à des locuteurs identifiables – y inclus dix fois dans des lettres (*bourrine*, *chéti*, *drôlesse*¹, *logis*, *marais*, *préveil*, *rabotin*, *rembarrer*). Ils sont enfin plus de deux fois plus souvent attribués au discours citant, de narrateurs extradiégétiques et intradiégétiques.

Malgré des tendances comparables, les diatopismes de notre nomenclature figurent donc proportionnellement plus souvent dans le discours de personnages lorsqu'ils ne sont pas en emploi auto-référentiel que lorsqu'ils sont mis en relief⁵³². Un très petit nombre de diatopismes est même systématiquement attribué aux propos de personnages, lorsqu'ils sont mis en relief et non (*benaise*, *cagouille*, *drapeau*, *grappe*, *memon*, *not'mâitre*, *ren*). Ils sont cependant tous

⁵³¹ 5 autres sont toujours mis en relief par l'auteur et/ou l'éditeur (*benaise*, *cau*, *cabosse*, *déjoug(u)er*, *grappe*).

⁵³² Cette proportion est analogue à la répartition discursive des diatopismes probables du français qui sont mis en relief (y inclus donc les diatopismes d'autres régions que la Vendée) : parmi les 225 diatopismes mis en relief, plus de la moitié figurent dans le discours cité (447 fois), notamment dans les romans régionalistes contemporains, marqués (publiés de 1979 à 1982), et modérés (publiés de 1992 à 2001).

d'emploi rare, avec moins de cinq attestations chacun, sauf *memon*. Cette attribution est significative seulement pour les diatopismes (surtout phonético-graphiques) *memon*, *not'maître* et *ren*, dont l'emploi vise en effet à mettre en scène l'usage familial parlé.

L'œuvre d'Yves Viollier n'affiche cependant pas une conception orale de la variation diatopique. Les évocations métalinguistiques concernant la prononciation française en Vendée sont rares dans des mots individuels autant qu'au niveau prosodique. Elles sont aussi rares par rapport aux évocations de la prononciation du français dans d'autres régions francophones (v. chap. 2.5.1), ainsi que de langues étrangères avec un accent dit français, ou du français avec un accent dit caractéristique d'une autre langue – comme dans la graphie de <touchours> "toujours", figurant dans le discours d'un locuteur allemand (ViollierCortège 1986, 56).

Pour sa part, l'attribution majoritaire de diatopismes au discours du narrateur pourrait être interprétée comme un indicateur de leur vitalité en français contemporain en Vendée, sous condition d'afficher une certaine fréquence dans l'œuvre étudiée (cinq attestations ou plus) (p.ex. *à la basseur*, *chacoter*, *chiron*, *enfondre*, *fosse*, *gravelle*, *loge*, *pinette*, *salière*). D'autres diatopismes figurant exclusivement dans le discours citant sont cependant au contraire rares, et n'appartiennent pas à l'usage quotidien (p.ex. *abernote*, *bacco*, *colique cordée*) et/ou relèvent de l'usage surtout rural (p.ex. *s'agrouer*, *bromer*, *grelet*, *passerose*, *potiron*, *pupu*, *rond comme une tonne*).

Pour ce qui est de la répartition discursive des diatopismes de notre nomenclature, mis en relief par l'auteur ou par l'éditeur, dans les différentes phases littéraires que parcourt l'œuvre d'Yves Viollier, certains figurent exclusivement dans les romans à orientation régionaliste, marquée et modérée, dans des récits ancrés en Charente (*memon*, *pupu*) et/ou en Vendée (*à la basseur*, *bouchonner*, *cassote*, *colique cordée*, *collationner*, *débarrer*, *déjaboté*, *grâler*, *memon*, *meuil*, *pelin*, *pinette*). Ceux-ci sont majoritairement mis en relief par l'éditeur (sauf *colique cordée*, *déjaboté*, *memon*, *pupu*), et certains affichent des caractéristiques de diatopismes légitimes, qui appartiennent à la norme régionale, comme *pinette*.

Un petit nombre de diatopismes figurent seulement dans les romans à orientation régionaliste modérée (p.ex. *battures*, *bisse*, *cagouille*, *caillé*, *en rose*, *gaillard*, *molle*, *pupu*, *remouilloir*, *veurnize*), alors qu'un plus grand nombre figure exclusivement dans les romans régionalistes marqués (p.ex. *abernote*, *apibao*, *battre des talonnettes*, *beuque*, *bromer*, *cheville*, *corgne*, *débarrer*, *enjominer*, *grelet*, *mariennée*, *raballée*, *rond comme une tonne*, *têt*, *tricote*, *veuze*).

Autant le discours cité que citant étant caractérisés dans ces romans par un langage familier de proximité (ci-dessus), l'attribution discursive de diatopismes qui ne sont pas d'emploi rare dans le corpus primaire peut être interprétée comme étant significative. L'attestation exclusive

de diatopismes dans les romans régionalistes marqués peut être indicatrice de leur association avec l'usage familial et/ou du passé traditionnel que ces romans mettent en scène, contrairement aux romans postérieurs à 2001. Ceci est le cas de trois diatopismes familiaux – *chacoter*, *mariennée*, et surtout *hucher* (qui rassemble pour lui seul 45 occurrences).

Nous avons trouvé peu de diatopismes qui sont employés exclusivement dans les romans des années 1970/1980 (à orientation générale et proprement régionaliste), comme *bessons* – bien moins que dans les romans des années 2000, où figurent par exemple des termes marins comme *boucholeur* et *marais blanc*, ou dans les romans à orientation générale publiés depuis 2002, où Yves Viollier recourt par exemple à des diatopismes encyclopédiques comme *bourrine*, *chasse aux galants* et *ningle*.

La plupart des diatopismes mis en relief sont utilisés sans restriction d'emploi particulière – dans des romans à orientation régionaliste et générale jusqu'à 2001 inclus (p.ex. *assiette calote*, *bacco*, *bouillée*, *chrétien*, *chunte*, *enfondre*, *mojette*, *potiron*, *rouche*), ou dans les romans régionalistes et généraux de toutes les grandes phases littéraires de l'œuvre d'Yves Viollier, comme *aluette*, *barge*, *boulangerie*, *brailler*, *brioche*, *chiron*, *dail*, *écurie*, *fosse*, *grappe*, *mojette*, *rembarrer*, *place*, *salière*, *sorcière*, *tirer* et *toucher*. Ces emplois sont tous plus fréquents que la plupart des diatopismes qui sont restreints aux romans régionalistes.

Trois diatopismes affichent cependant des distributions particulières. Le diatopisme sémantique *chrétien* est toujours utilisé dans les romans régionalistes, sauf un emploi dans un roman à orientation générale où ne figure aucune mise en relief de diatopisme (le récit est surtout placé en Europe centrale), et où il est attribué aux propos d'une dame charentaise. Il s'agit d'un diatopisme qui est associé avec l'usage légitime en français dans l'Ouest.

Deux autres diatopismes, les particularismes *dail* et *écurie*, fréquents avec une cinquantaine d'attestations chacun, sont surtout utilisés dans les romans régionalistes, en particulier marqués, et sont rares dans les années 2000, où les récits sont majoritairement placés dans le présent et en partie en milieu citadin. Cette distribution discursive signale de façon suffisamment explicite qu'il s'agit pour l'auteur de diatopismes qui sont associés en particulier avec l'usage rural dans l'Ouest, et plus spécifiquement au passé traditionnel.

Un très petit nombre de diatopismes sont aussi utilisés dans les passages qui sont situés en dehors de l'Ouest, surtout à l'étranger. Ils peuvent être mis en relief comme des emplois explicitement vendéens (*rabotin* et *veurnize*), ou alors figurer sans mise en relief – six fois : dans le discours attribué aux propos d'un locuteur corrézien, pour renvoyer à un référent situé en Corrèze (*boulangerie*), et dans le discours de narrateurs (*banquette*, *passerose*, *mil* [variante de *meuil*], *sorcière* et *toucher*). Un d'entre eux est en outre mis en relief non pas par

l'auteur mais par l'éditeur (*sorcière*), et un autre (*passerose*) est concurrencé par un synonyme général qui, lui, figure toujours dans des passages dont l'action est située dans l'Ouest. Ces attributions montrent qu'il s'agit de diatopismes légitimes qui appartiennent à la norme régionale dans la communauté d'appartenance de l'auteur, en Vendée – qui ne sont donc pas utilisés pour créer un ethos du 'régional' (v. aussi chap. 4.4-4.5).

4.2.2.3. Les diatopismes non mis en relief et d'autres stratégies de discours

Proportionnellement, les diatopismes mis en relief sont peu nombreux et d'emploi peu fréquent par rapport aux diatopismes non mis en relief, dans toutes les phases littéraires de l'œuvre étudiée. Aux 143 types diatopiquement marqués de notre nomenclature s'opposent près de trois fois plus de diatopismes sans mise en relief (381), qui affichent un total de 2796 occurrences – c'est-à-dire une moyenne de 108 occurrences par roman. Deux représentent des particularismes phonético-graphiques, et treize des diatopismes morphosyntaxiques (v. aussi chap. 2.5.1).

Parmi les diatopismes qui appartiennent au français en Vendée qui ne sont pas mis en relief, un peu moins d'un deux-tiers sont décrits dans les travaux différentiels de notre corpus de référence minimal (216 diat.) ; un peu moins de la moitié d'entre eux (160) sont des hapax. Neuf autres diatopismes n'appartiennent pas au français en Vendée, dont six qui figurent dans les ouvrages différentiels du corpus de référence minimal : un de Provence, hapax, et huit des Charentes.

Les diatopismes que l'auteur ou l'éditeur ont choisi de ne pas mettre en relief apparaissent surtout dans les cinq romans régionalistes : 134 diatopismes dans les trois romans contemporains (de 1979 à 1982), et 217 dans les deux romans historiques (1985, 1986). Si l'éditeur a donc annoté bon nombre de diatopismes (environ quatre-vingt), il en a laissé bien plus sans définition explicite. Parmi ceux-ci, les 140 diatopismes qui sont déjà décrits dans le dit corpus différentiel concentrent 977 occurrences, avec une moyenne de 196 par roman. Presqu'un tiers de leurs attestations sont donc concentrées dans cinq romans sur vingt-six. Les diatopismes sont un peu moins fréquents dans les romans à orientation régionaliste modérée (publiés de 1992 à 2001 inclus), où figurent 211 diatopismes non mis en relief répartis sur sept romans – concentrant 1149 occurrences, et une moyenne de 164 par roman.

On observe donc que les diatopismes non mis en relief apparaissent surtout dans les romans proprement régionalistes, et avant tout dans les deux romans historiques, alors que les mises en relief de diatopismes apparaissent majoritairement dans les romans régionalistes modérés.

Si les mises en relief de diatopismes peuvent paraître nombreuses, dans l'œuvre d'Yves Viollier, les mises en relief d'autres faits de langue sont largement plus fréquentes ; celles-ci concernent notamment des noms propres et des titres, mais aussi des termes de spécialisation et des emplois familiers ou figurés du français général, ainsi que des locutions et mots étrangers, surtout dans les romans situés en Europe centrale (v. chap. 2.2.2 et 6.2.2)⁵³³.

En font aussi partie de nombreux particularismes du créole à base lexicale française et de la variété diatopique de français que l'auteur a entendus dans les Antilles, et mis sur papier dans *Notre-Dame des Caraïbes* (2000b), comme le particularisme *trace* s.f. désignant un sentier (v. chap. 3.1.4.5 s.v. *rabotin* Rem. 2).

Aux quelque 200 mises en relief de diatopismes du français en Vendée dans l'*opus* étudié s'opposent au total 1389 d'autres mises en relief, réparties à travers tous les romans d'Yves Viollier. Ces dernières sont très peu fréquentes dans les années 1970/1980 – surtout dans les deux romans régionalistes historiques, avec onze emplois auto-référentiels seulement (1985, 1986) – alors que 699 d'entre elles figurent dans les sept romans modérément régionalistes (publiés de 1992 à 2001), et 408 dans les sept romans à orientation générale publiés de 2002 à 2008. Même par rapport aux 225 diatopismes du français en Vendée ou d'autres régions de la francophonie qui sont mis en relief (note ci-dessus), la part de mises en relief de faits de langue autres est six fois plus importante.

Ce rapport varie selon les phases littéraires de l'*opus* étudié. Il est le plus équilibré dans les trois premiers romans poétiques et dans les deux romans historiques (1972, 1974, 1975 ; 1985, 1986), avec environ une mise en relief d'un diatopisme pour une d'un fait de langue autre : dans ces romans, toutes les mises en relief sont rares.

⁵³³ Dans les exemples au sein de nos citations, l'on trouve dix emplois mis en relief, surtout marqués (pour les types de mise en relief et leurs fonctions, v. chap. 4.3 et 4.3.3.1). Ceux-ci sont mis entre guillemets : « goret » et « patates » (1974, 143 ; v. chap. 3.1 s.v. *mojette*) ou « vieux » (2001, 79 s.v. *marais mouillés*) – et, signalant une non-coïncidence du mot à lui-même (cf. chap. 2.3.2.2.1) : « ça » (1979, 95 s.v. *meuil*) et « trahison » (1994, 314 s.v. *noah*). D'autres sont mis en italiques : un lexème étranger, *bishop* (2000b, 186 s.v. *not'mâître*), ainsi que des titres : *Bon laboureur* (1985, 83) et *Tantum ergo* (1992, 59 s.v. *évangilation*). Deux emplois sont glosés, à l'aide de commentaires métalinguistiques : *avant-cour* : « dans ce qu'on appelle l'avant-cour du logis* » (2004, 11 s.v. *logis*), de même que *rivière* : « où tournait ce qu'ils appelaient la rivière » (1979, 136 s.v. *tricote*) – les deux signalant une non-coïncidence du mot et de la chose : dans le premier cas, *avant-cour* s'applique non pas à un château, mais à un manoir, plus modeste, et dans le second, il s'agit pour l'auteur plutôt d'un ruisseau. Un autre emploi encore est à la fois glosé et marqué : « On appelait Élie le 'dragon de Sedan' car [...] » (1996, 132 s.v. *écurie*) : il s'agit d'une dénomination ludique qui vise à caractériser le personnage (pour les fonctions des diatopismes, v. chap. 4.5). Parmi les emplois qui ne sont pas diatopiquement marqués mais mis en relief, nous n'avons pas inclus les citations d'autres textes au sein des romans dépouillés, comme les lettres et chansons, ainsi que les tournures accompagnant des noms propres du type 'il s'appelait' lorsqu'il ne s'agit pas d'emplois figurés ou expressifs comme ci-dessus. Des citations d'autres textes figurent toujours en italiques et entre guillemets de citation, comme sous *évangilation* : « Le prêtre lut l'Évangile de saint Jean : 'Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu...' » (1992, 59).

Le nombre de mises en relief de diatopismes est plus de deux fois plus élevé dans les trois romans régionalistes dont l'action est située au 20^e siècle (1979, 1980, 1982) (rapport de 1 pour 0,4) ; cette proportion – stéréotypiquement attendue – est cependant exclusivement due à l'intervention de la maison d'édition (v. chap. 4.2.1). Les mises en relief de diatopismes qui sont dues à l'auteur y sont aussi rares que dans les autres romans des années 1970/1980, et même un peu moins fréquentes que les mises en relief autres.

Dans les années 1990 et 2000, la part de mises en relief de diatopismes est très largement inférieure à celle d'autres faits de langue, avec un rapport de une mise en relief pour sept dans les romans modérément régionalistes publiés entre 1992 et 2001, et une pour quatorze dans les romans à orientation générale publiés entre 2002 et 2009.

Si le nombre de mises en relief de diatopismes est donc le plus élevé dans les romans modérément régionalistes – dont l'action est ancrée en Vendée ou en Charente – les mises en relief d'autres faits de langue y sont encore bien plus fréquentes.

Cette distribution discursive signale que les diatopismes ne sont pas mis en relief pour être pleinement légitimes dans le discours littéraire – comme leur attribution au discours de personnages ne signale pas non plus une distanciation, mais manifeste l'application d'une stratégie discursive d'authentification du discours (v. aussi chap. 4.4-4.5).

La distribution discursive observée signale avant tout un changement du style littéraire de l'auteur, et de sa façon d'entrer en contact avec les lecteurs qu'il vise. Dans les romans publiés de 1972 à 1990 inclus, Yves Viollier invite le lecteur à participer à l'univers de sens créé en s'identifiant directement avec les personnages. Il tend à effacer la distinction entre le narrateur et les personnages en imprégnant le lecteur d'un langage informel, familier de sa région et par le choix d'une narration oralisée. Il crée ainsi une proximité entre le lecteur et l'univers fictif institué par le roman, et un effet d'immédiateté, stéréotypiquement associé au langage oral et populaire mais aussi régional (v. chap. 2.3.2.1 ; aussi 4.1.1).

Les romans ultérieurs sont caractérisés par un discours plus réflexif où l'attention du lecteur est notamment captée à travers des mises en relief : celui-ci est toujours encouragé à s'identifier avec les personnages, mais aussi et tout d'abord avec le narrateur, souvent extradiégétique (et par là avec l'écrivain), pour commenter le récit à travers sa co-énonciation, et observer le monde créé avec une certaine distance en complicité avec l'énonciateur.

Ce changement stylistico-narratif n'est pas lié à l'orientation régionaliste ou générale des romans, ni à des choix éditoriaux : les romans publiés en 1988, 1989 et 1990, peu réflexifs et de style émotionnel (v. aussi index 6.2.2), apparaissent déjà chez Robert Laffont – ni même à

la localisation de leurs récits : des récits dont l'action est située à l'étranger ont été publiés autant avant 1992, qu'après. Le nombre plus élevé de mises en relief dans les romans postérieurs à 1990 ne concerne pas seulement les diatopismes, mais de nombreux autres faits de langue auxquels recourt l'auteur, français et étrangers.

L'analyse de l'œuvre d'Yves Viollier montre *primo* que les diatopismes que l'auteur n'a pas souhaité mettre en relief sont les plus fréquents dans les romans régionalistes au sens traditionnel, mais que ce n'est pas dans ceux-ci qu'il les met le plus en relief, la quasi-totalité des gloses étant dues à l'éditeur.

Elle montre *secundo* que la part de mises en relief de diatopismes est bien la plus élevée dans les romans modérément régionalistes, mais alors en raison de l'ancrage régional des récits et surtout d'un changement stylistique et narratif, l'auteur cherchant désormais à établir une complicité entre le lecteur et le narrateur, voire l'écrivain, à travers un discours plus réflexif.

L'analyse montre *tertio* que les mises en relief de diatopismes sont rares par rapport à l'emploi auto-référentiel d'autres faits de langue – même dans des récits majoritairement situés dans le Centre-ouest, y compris dans des romans qui participent du mouvement régionaliste marqué. La mise en relief est un procédé discursif habituel dans la littérature réaliste, qui s'applique à divers faits de langue.

La part faible des mises en relief de diatopismes par rapport aux emplois auto-référentiels d'autres faits de langue, ainsi que la répartition quantitative des diatopismes dans l'*opus* étudié, incitent peut-être en outre à remettre en question le label 'régionaliste' pour la littérature qui est ainsi réputée en raison de l'identité 'provinciale' de l'auteur (v. chap. 2.3.2.1.1) et/ou en raison de l'ancrage des récits dans une région donnée. La considération de certains traits comme 'régionalistes' ou 'régionaux' (v. chap. 2.3.2.1) relève en partie d'une réduction conceptuelle, tout au moins en ce qui concerne les particularismes linguistiques. Vu aussi les types de conventions stylistiques qui sont effectivement mises en œuvre dans les romans d'Yves Viollier (v. aussi ci-dessus), les stratégies appliquées sont plus précisément, et plus justement, propres au mouvement *réaliste*.

En outre, comme cela a déjà été souligné ailleurs, l'utilisation de mises en relief de diatopismes n'est pas une constante de genre du roman dit régionaliste, d'autres genres de discours étant toujours incomparablement plus riches en auto-représentations du 'dire régional', en particulier les guides touristiques présentant des pays ou des régions (Authier-Revuz 1995, 410).

4.3. Les mises en relief : analyse sociopragmatique

Après des observations discursives distributionnelles des diatopismes qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, les descriptions et interprétations développées dans les chapitres suivants portent à priori sur les diatopismes du français en Vendée qui ont effectivement été mis en relief par l'auteur (cf. chap. 4.2.1).

Avant de décrire les types de mises en relief qui se sont discursivement manifestés dans l'œuvre littéraire étudiée, il est nécessaire de revenir sur une distinction conceptuelle pragmatique qui nous a incitée à revoir les classifications terminologiques appliquées en lexicographie différentielle jusqu'à présent (cf. chap. 2.3.2.2.1), et que nous avons mise en œuvre au sein des analyses individuelles des diatopismes (v. chap. 3).

4.3.1. Emplois et modalisations autonomiques : des stratégies de discours

Du point de vue pragmatique, on peut considérer qu'un diatopisme mis en relief métalinguistiquement est par définition en autonymie, pris en mention : il s'agit d'une stratégie de discours ciblée, tout comme l'attribution d'un particularisme à l'unité du discours cité (v. chap. 4.2.2). En recourant à une mise en relief, l'auteur peut se contenter de renvoyer à un diatopisme donné en déclarant simplement le citer (*emploi autonymique*), ou alors peut en même temps déclarer l'employer en l'intégrant dans le discours citant, et en l'utilisant avec sa qualité de référent renvoyant à un référé (*modalisation autonymique*) (cf. chap. 2.3.2.2.1).

En accord avec les observations de certains analystes du discours, on peut considérer tout emploi mis en relief qui renvoie au discours d'autrui comme étant en modalisation autonymique (cf. chap. 2.3.2.2.1). Cette interprétation permet de souligner le fait qu'une telle stratégie implique toujours une modalisation, qui est parfois renforcée par des verbes ou adverbes explicitement modalisateurs – que la modalisation soit exclusivement descriptive, comme dans le cadre de l'œuvre d'Yves Viollier (cf. chap 4.3.3.3), ou non.

Selon ce point de vue, la totalité des diatopismes étudiés sont en modalisation autonomiques, abstraction faite de *bacco*, *brioche* (v. chap. 4.3.2.2) ainsi que de *cocote*², pris en mention par une tournure auto-référentielle du type 'le mot de Y' (v. chap. 4.3.2.2). On pourrait même aller jusqu'à considérer que tout énoncé présenté dans le discours littéraire est en modalisation autonymique, puisqu'un auteur de roman ne déclare pas s'exprimer de façon directe en tant

que personne, mais attribue les énoncés du récit soit à des narrateurs (extradiégétiques ou intradiégétiques), soit à des personnages – de façon plus ou moins explicite.

Dans ce genre de discours, dialogique et polyphonique (v. chap. 2.3.2.1), tout énoncé, y compris diatopiquement marqué, est mis en scène. L'intrication inhérente des instances narrateur – écrivain – personne privée Yves Viollier dans la production du discours littéraire entraîne cependant une association directe de l'écrivain-énonciateur avec le narrateur, surtout extradiégétique. Suite à Maingueneau 2004, nous tenons compte de cette association par notre recours à la notion de 'auteur' (cf. chap. 2.3.2.2.2 note). Si l'on considère tout diatopisme utilisé dans le discours littéraire comme étant mis en scène vu le fonctionnement social et discursif, et donc pragmatique de ce genre de discours, il est néanmoins nécessaire de bien distinguer le discours attribué au narrateur de celui qui est explicitement déclaré cité.

Nous optons par là dans le cadre de la présente étude pour une distinction pragmatique traditionnelle en considérant qu'un diatopisme est en *emploi autonymique* lorsqu'il est cité dans le discours direct, et donc explicitement attribué à un locuteur ou à un groupe de locuteurs. Le discours indirect est au contraire considéré comme étant en emploi de *modalisation autonymique*, que le diatopisme concerné figure sans marquage typographique, ou avec : il est manifestement déclaré à la fois cité *et* utilisé par le rapporteur (cf. chap. 2.3.2.2). Pour le co-énonciateur, il n'est pas possible de faire la part entre les mots qui sont effectivement attribuables à l'auteur, et ceux qui sont repris à une instance énonciative différente. Ce procédé est donc peu adéquat pour l'écrivain s'il souhaite attribuer un diatopisme non pas au narrateur, mais à un de ses personnages ou à un collectif de locuteurs.

Dans l'œuvre d'Yves Viollier, la majorité des diatopismes mis en relief figurent en modalisation autonymique. Seuls vingt-trois diatopismes sont en emploi autonymique, vingt-neuf fois (*aux choux*², *battre son dail*², *bisse*, *cabosse*², *carolin*, *château*, *chéti*², *cocote*¹⁻³, *drôlesse*, *enfondue*, *fagot*¹, *fosse*³, *grappe*², *memon*, *mojette*^{3&5}, *mon fi*, *noah*², *not'mâitre*¹⁻³, *passerose*, *rembarrer*², *ren*, *rouche*, *veurnize*¹⁻²).

Parmi ces emplois autonymiques, en partie en outre modalisés à l'aide de verbes ou adverbes modalisateurs, un est exclusivement auto-référentiel en raison de la nature de la mise en relief – une tournure du type 'le mot de Y' (*cocotte*²) – alors que les autres s'expliquent par l'attribution des diatopismes au discours direct lors de leur mise en relief. Ceci concerne un septième environ des emplois de notre nomenclature, où s'ajoutent cependant une soixantaine d'emplois de diatopismes mis en relief par l'éditeur que l'auteur a attribués au discours direct, tels que *battre son dail*¹, *benaise*¹⁻², *dail*¹, *grappe*¹, *grouée*¹ et *rouche*, ou le nom propre *La Grole* – c'est-à-dire la majorité des diatopismes glosés par l'éditeur (cf. chap. 4.2.1).

L'attribution non ambiguë d'une moitié environ des diatopismes de notre nomenclature au discours direct, que le narrateur, et indirectement l'écrivain, ne déclare pas employer lui-même mais attribue aux propos de personnages, peut être interprétée comme indicatrice de la valeur authentique que l'auteur leur accorde (v. aussi chap. 4.2.2 et 4.4).

4.3.2. Comment l'auteur met en relief les diatopismes qu'il utilise

Le recours à des outils conceptuels de la pragmatique (chap. 2.3.2.2) et les analyses des diatopismes de notre nomenclature (v. chap. 3) ont permis de confirmer la classification des types de mises en relief métalinguistiques que nous avons proposée, tout en l'affinant.

Nous avons distingué les marques typographiques (surtout des guillemets, puis des italiques) ainsi que les gloses, qui se présentent sous forme de *commentaires métalinguistiques incidents*, et de *définitions*. Si les mises en relief figurent souvent toutes seules (p.ex. *achet*, *banquette*, *chunte* ou *veurnize*), les cas de cumuls ne sont pas rares (p.ex. *cabanier* et *chouan*).

L'existence de tournures introduisant du discours indirect du type 'X dit que ...' où le diatopisme est en modalisation autonymique incite cependant à retenir une troisième catégorie, celle des *tournures de citation localisatrices*, modalisées – qui localisent le discours dans la région, comme dans : « Les gens de Saint-Nicolas disent que le temps est caillé » (ViollierLilas 2001, 430, v. chap. 3.1.1.1 s.v. *caillé* empl. 2). Comme les commentaires métalinguistiques, elles recourent surtout au verbe pragmatiquement neutre *dire* (c.-à-d. qui ne véhicule pas de jugement de la part de l'énonciateur), et attirent l'attention sur le diatopisme, mais ne représentent pas des commentaires proprement dits.

Ces fragments modalisateurs signalent le diatopisme comme étant dû à une instance énonciative différente et est à la fois déclaré utilisé et cité – selon le mode 'comme il dit'/'ils disent', c'est-à-dire dans la communauté d'appartenance du/des locuteur(s) cité(s), mais aussi obliquement selon le mode 'comme on dit' (p.ex. *marais blanc*⁵³⁴, *rabotin*) (cf. chap. 4.3.3.2)⁵³⁴.

Les différentes gloses sont parfois entourées de deux artifices typographiques qui présentent les diatopismes en incise. Yves Viollier utilise une fois des tirets pour attirer une attention particulière sur le diatopisme (qui est en outre mis entre guillemets) : *presse*¹. Il recourt en outre quatre fois à des parenthèses pour entourer deux fois des définitions, sous la forme d'équivalents synonymiques (*journal*, *veurnize*), et deux fois des commentaires

⁵³⁴ Les exposants en taille réduite signalent dans le présent chapitre (4.3), comme dans le précédent et dans la suite, non pas des emplois sémantiquement différents d'un même diatopisme (v. chap. 4.1), mais les différentes mises en relief d'un type diatopiquement marqué, dans l'ordre chronologique de leur publication.

métalinguistiques incidents, toujours dans des propositions négatives (*drôlesse*, *ren*). Ces signes typographiques n'apparaissent que dans les romans à orientation régionaliste modérée de 1994 à 2000b, sauf un emploi dans un roman récent à orientation générale (*drôlesse*).

Dans notre vue d'ensemble sur les types de mises en relief, on proposera également d'interpréter les différentes fonctions des mises en relief, qui sont à élucider cas par cas, par inférence avec le cotexte (v. ci-dessous et chap. 4.3.3.1).

4.3.2.1. Les marques typographiques : guillemets et italiques

Parmi les deux grands types de mises en relief que nous avons identifiées, le marquage typographique concerne une quarantaine de diatopismes dans l'œuvre étudiée – moins d'un tiers des particularismes de notre nomenclature.

Dans les romans dépouillés, il s'agit exclusivement de guillemets et d'italiques : Yves Viollier ne recourt pas à d'autres signes typographiques comme les mises en gras ou en majuscules.

Le procédé de mise en relief typographique vise toujours à attirer l'attention du lecteur sur le mot, sans fournir la raison pour ce choix, qui est à élucider par le lecteur lui-même.

Parmi les deux types de marques typographiques, la plus fréquente dans l'*opus* étudié est de loin la mise entre guillemets, appliquée à une trentaine de diatopismes, deux fois pour trois d'entre eux (*acon*, *banquette*, *battre son dail*, *benaise*, *beuque*, *bisse*²⁻³, *bouillée*, *cabosse*, *cagouille*, *chasse aux galants*, *chouan*, *cœur vendéen*, *colique cordée*, *écurie*², *embarrassée*, *enfondre*, *évangélisation*², *folle*, *fosse*, *Foulées du Gois*, *garde-genoux*, *grappe*²⁻³, *marais blanc*², *pansion*, *presse*², *raballée de dail*, *toucher*, *ventre-à-choux*¹, *veurnize*¹⁻²). Elles apparaissent dans l'ensemble des phases littéraires de l'œuvre d'Yves Viollier, dès son premier roman – signalant alors un emploi non général (*bouillée*) – jusqu'en 2006, où elles signalent un mot-souvenir (*chasse aux galants*), un îlot textuel, déclaré cité (*Foulées du Gois*) ou un technicisme à sémantisme particulier (*marais blanc*) (v. aussi ci-dessous).

Une moitié des mises entre guillemets constituent des guillemets de citation, qui entourent souvent un îlot textuel, signalant des énoncés qui sont attribués à une source énonciative autre (*acon*, *benaise*, *beuque*, *bisse*²⁻³, *cabosse*, *cagouille*, *chouan*, *colique cordée*, *écurie*², *embarrassée*, *fosse*, *Foulées du Gois*, *grappe*²⁻³). Ces guillemets servent à attirer explicitement l'attention du lecteur sur le diatopisme comme appartenant à l'usage dans la communauté du locuteur qui est mis en scène ('la langue telle qu'elle se parle') – et par là à augmenter l'authenticité du discours (v. chap. 4.5). Les guillemets peuvent aussi parfois signaler une distanciation du narrateur vis-à-vis du contenu véhiculé par le diatopisme marqué, ce qui concerne les emplois à connotation dépréciative comme *chouan* (v. aussi chap. 4.4).

Dans une proportion comparable, les guillemets servent aussi à mettre en garde le lecteur devant un sémantisme inattendu – c'est-à-dire que l'auteur présume inattendu par le lecteur visé, francophone, selon la représentation qu'il se fait de la compétence linguistique de ce dernier (*banquette*, *bouillée*, *chasse aux galants*, *cœur vendéen*, *écurie*², *embarrassée*¹⁻², *évangélisation*², *grappe*², *marais blanc*², *pansion*, *presse*², *touche*, *ventre-à-choux*¹).

Les guillemets peuvent en outre être utilisés pour signaler des emplois marqués, c'est-à-dire qui n'appartiennent pas à la langue générale (p.ex. *bouillée*, *enfondre*, *grappe*³), en particulier des emplois techniques (p.ex. *colique cordée*, *en rose*, *évangilation*, *folle*, *garde-genoux*), des emplois familiers et/ou régionaux (p.ex. *grappe*², *veurnize*¹⁻²), et/ou des emplois figurés, donc expressifs (p.ex. *raballée de dail*) (pour ces fonctions, voir aussi chap. 4.4).

Les italiques, bien plus rares, sont utilisées huit fois pour mettre en relief les diatopismes *boucholeur*, *bourrine*, *cabane*, *cabanier*, *chéti*, *chunte*, *évangilation* et *marâchin*, exclusivement dans les années 1990 et 2000, dans quatre romans – deux modérément régionalistes (1992, 2001), et deux à orientation générale (2003, 2006). Les diatopismes sont pour une moitié aussi glosés autrement par l'auteur, à l'aide de définitions (*cabane*, *cabanier*) ou de commentaires métalinguistiques (*boucholeur*, *bourrine*, *marâchin*). Il peut s'agir d'italiques d'insistance (p.ex. *chéti*, *chunte*), mais aussi comme pour les mises entre guillemets, de signes typographiques de mise en garde devant un sémantisme particulier (p.ex. *cabane*). Les italiques signalent cependant surtout des emplois non généraux : des termes qui sont présentés comme techniques (p.ex. *boucholeur*, *bourrine*, *chunte*, *évangilation*), ou alors comme les mots précis utilisés dans la communauté mise en scène : ils sont alors aussi glosés, et explicitement utilisés pour authentifier le discours (*cabane*, *cabanier*, *marâchin*) (v. aussi chap. 4.4-4.5).

Les deux types de marquage qui sont utilisés dans l'*opus* analysé se distinguent autant en termes quantitatif que qualitatif, mais affichent des tendances communes, et peuvent servir des buts comparables, voire identiques. Un diatopisme peut par là figurer une fois entre guillemets et une fois en italique, comme *évangilation* – dans le même roman et dans le même passage.

4.3.2.2. Les gloses : commentaires métalinguistiques, tournures de citation localisatrices, définitions

La glose est le type de mise en relief le plus fréquent dans l'œuvre d'Yves Viollier, et peut également être couplée avec des marquages typographiques (v. aussi ci-dessus).

Le procédé de mise en relief par glosage est exploité dans l'ensemble des phases littéraires de l'œuvre d'Yves Viollier, depuis les romans poétiques du début où Yves Viollier commente *potiron*, puis aussi dans les romans proprement régionalistes de 1979 à 1986, où il glose *bessons*, jusqu'aux années 2000 inclus (p.ex. *chiron*). Les gloses dues à l'auteur sont cependant proportionnellement plus rares par rapport aux guillemets dans les années 1970/1980, mais sont largement exploitées à partir des années 1990.

Les gloses, quasi-exclusivement construites à l'aide de verbes descriptifs, se présentent toujours sous la forme de propositions affirmatives, exception faite de trois mises en relief qui recourent à des propositions négatives (*château*, *drôlesse*, *ren*).

Parmi les différents types de gloses, la place la plus importante est de loin prise par les commentaires métalinguistiques incidents, qui peuvent entourer les diatopismes, les suivre ou les précéder – en attirant donc une attention particulière sur les particularismes. Ils les présentent toujours comme appartenant à l'usage – de locuteurs individuels et surtout de groupes de locuteurs, quasi-exclusivement vendéens (v. chap. 4.2.2). Les gloses sont toujours présentées comme dues au narrateur, sauf attribution exceptionnelle aux personnages, dans le discours cité direct (p.ex. *benaise*, *bessons*, *carolin*¹, *château*, *en rose*), ainsi qu'indirect (*chouan*). Cette attribution permet alors à l'écrivain soit de caractériser le locuteur et/ou à signaler son point de vue (p.ex. *benaise*, *bessons*, *chouan*), soit de fournir une information de type culturel sans se placer en position de supériorité par rapport au lecteur (p.ex. *carolin*¹, *château*) – selon le principe pragmatique de coopération entre les instances énonciatives, permettant de garder la face positive de soi et du lecteur (v. chap. 2.3.2.1.1).

Les commentaires métalinguistiques incidents se présentent une fois sous la forme d'une tournure auto-référentielle du type 'le mot de Y' (*cocote*²). Celle-ci, recourant au 'mot métalinguistique' *mot* (cf. chap. 2.3.2.2.1), se contente essentiellement de référer au diatopisme en tant que mot, mais elle a aussi une fonction narrative secondaire, manifestée de façon oblique : elle vise à attirer l'attention du lecteur sur l'impact de son emploi sur les personnages du récit (v. chap. 3.1.1.2 s.v. *cocote* Pragm. 3.B).

Dans la très grande majorité des cas, les commentaires sont des commentaires de citation, qui recourent à deux verbes descriptifs principaux. Le plus fréquent est le verbe *appeler* (p.ex. *achet*, *château*, *drapeau*, *drôle*), qui attire l'attention sur l'appellation. Suit le verbe pragmatiquement neutre *dire* (cf. chap. 2.3.2.2.4) (p.ex. *benaise*, *écurie*¹, *déjaboté*, *embarrassée*¹) ; celui-ci attire l'attention sur le mot et en même temps sur l'acte de langage qui est réalisé dans le texte, direct ou indirect. Deux autres verbes sont d'emploi rare : le verbe modalisateur *devenir* est d'emploi unique, manifestant le point de vue de l'énonciateur vis-à-vis du personnage désigné (*Beuque*¹). Le verbe descriptif *baptiser* est utilisé trois fois, pour un terme technique (*colique cordée*), ainsi que pour deux noms propres (*Bellenoue*, *Ripoton*) ; le second est aussi modalisé indirectement par l'emploi de l'auxiliaire *avoir tôt fait de*.

Ces commentaires se présentent sous la forme de divers types de citation, tels que 'ils l'appelaient Y / X que l'on appelait Y' (p.ex. *achet*, *presse*), ou aussi 'Y comme on l'appelle (chez nous)' (p.ex. *chéti*, *potiron*). Ils servent toujours à authentifier le discours, ainsi que parfois des fonctions phatiques, d'appels, ou narratives (surtout de caractérisation de régions ou de personnages) (v. chap. 4.5).

Les commentaires métalinguistiques, à priori descriptifs (v. chap. 4.3.3.3), sont en outre parfois accompagnés de commentaires explicatifs, manifestés à l'aide de la loc. conj. *parce que* (p.ex. *beuque*¹), ou parfois de l'adverbe *donc* (p.ex. *Tirouet*), de fragments du type 'c'est comme ça que ...' (p.ex. *beuque*¹, *noah*), et une fois d'une emphase grammaticale (*fosse*) (cf. chap. 2.3.2.2). Ces commentaires accompagnent huit diatopismes de notre nomenclature, fournissent des explications de leur usage (*bessons*, *carolin*¹, *fosse*, *pupu*, *Tirouet*), mais aussi parfois des explications sur la réputation du référent désigné (*beuque*¹⁻², *noah*, *Ripoton*). D'autres commentaires explicatifs sont indirects, étant fournis dans le cotexte immédiat sous la forme de propositions non auto-référentielles (*Bisse*¹, *chéti*¹, *Chiron*, *ventre-à-choux*¹⁻²). Les commentaires explicatifs portent en partie sur des noms propres, de façon indirecte comme pour ces derniers, ou aussi de façon directe (*beuque*¹⁻², *Ripoton*, *Tirouet*).

Les divers commentaires métalinguistiques peuvent servir à rendre les diatopismes transparents surtout lorsqu'ils sont explicatifs – en décrivant l'utilisation du référent désigné (*bessons*, *Bisse*¹, *boulangerie*, *fosse*), ou en explicitant son origine (*carolin*, *pupu*, *Ripoton*, *Tirouet*, *ventre-à-choux*¹⁻²) ; ces derniers représentent tous soit des noms de la flore et de la faune, soit des noms propres (v. aussi indirectement *Chiron*). Les commentaires métalinguistiques incidents visent aussi souvent, avec l'emploi des diatopismes, à augmenter l'authenticité du discours (p.ex. *achet*, *potiron* ci-dessus), mais aussi son expressivité (p.ex.

bessons, noah, Tirouet), et/ou à caractériser un personnage : celui qui est désigné (*beauque*¹⁻², *chéti, Ripoton, ventre-à-choux*¹⁻²), ou celui qui est déclaré cité (*battures, bessons, carolin*).

L'analyse de l'œuvre d'Yves Viollier nous a incitée à distinguer de ces commentaires proprement dits des tournures de citation localisatrices du type 'X dit (que) ...', modalisatrices. Celles-ci sont avec dix-sept occurrences plus de deux fois moins fréquentes encore que les marques typographiques – outre des tournures de citation qui se limitent à venir compléter d'autres gloses (comme p.ex. pour *folle*²).

Les tournures de citation localisatrices introduisent toujours du discours rapporté, indirect ou parfois direct, le diatopisme mis en relief pouvant aussi figurer en îlot textuel. Elles sont proches des commentaires métalinguistiques de citation en termes formels et aussi pragmatiques : elles servent tout d'abord à introduire dans le récit le discours d'autrui, tout en augmentant aussi son authenticité (v. chap. 4.4-4.5).

Elles recourent surtout au verbe pragmatiquement neutre *dire* – onze fois (*battre son dail, brailler*¹, *cagouille, caillé, carolin*², *drôlesse, fagot*¹, *grappe*¹, *Not'mâître*², *rembarrer, ren*). Le verbe peut parfois être modalisé, par exemple par une locution verbale comme *rappeler sans le savoir (carolin*²). D'autres tournures de citation modalisatrices recourent aux verbes *parler (Foulées du Gois), menacer (rembarrer), saluer en disant / en ces termes (Not'mâître*¹, *ventre-à-choux*¹), et *prononcer des mots + compl. (mon fi, Not'mâître*³).

La nécessité conceptuelle de distinguer ce type de glose de citation des commentaires proprement dits est bien illustrée par les cas de mise en relief de *brailler* et *caillé*. Leur distinction est cependant plus délicate dans d'autres cas, comme pour les diatopismes *déjaboté, marais blanc*¹ ou *rabotin*, qui auraient pu aussi être retenus ici, et non pas parmi les commentaires métalinguistiques proprement dits.

Pour ce qui est du troisième type de glose, celui des définitions – dont relèvent aussi les quelque quatre-vingts annotations de bas de page fournies par l'éditeur, dans trois romans régionalistes marqués que nous n'étudierons pas davantage ici (v. chap. 4.2.1) – elles sont largement moins fréquentes que les commentaires et tournures de citation localisatrices dans le discours qui est effectivement dû à l'auteur.

Nous avons d'un côté affaire à des définitions ordinaires proprement dites, construites avec le verbe *être* et présentées à l'aide de tournures du type 'X, c'est (ici) Y' et qui attirent une attention particulière sur le diatopisme (p.ex. *acon, bourse, cabane, cabanier, chiron, cocote*¹⁻², *mariennée*). De l'autre côté, les définitions peuvent se présenter de façon plus discrète sous la forme de simples juxtapositions de périphrases ou de mots individuels, parfois

apposées à l'aide de la conjonction *ou* (p.ex. *presse*²). Elles figurent en incise dans le fil du texte, entre, après ou devant des virgules (p.ex. *folle*², *Gois*) ou entre parenthèses (*journal* et *veurnize*) – outre les annotations de bas de page de l'éditeur (v. chap. 4.2.1).

Dans le corpus primaire étudié, les binômes sont surtout de type synonymique et hyperonymique (p.ex. pour *folle*¹), mais aussi parfois hyponymique, métonymique ou métaphorique (p.ex. *tricote*). Les définitions visent en partie à assurer l'intelligibilité du discours : elles remplissent aussi d'autres fonctions, comme les autres types de mise en relief. Elles servent en particulier des fonctions narratives de caractérisation, d'une région (p.ex. *folle*²) ou de personnages (p.ex. *veurnize*) – mais aussi par exemple des fonctions expressives : l'emploi et la mise en relief du diatopisme *mariennée* visent par exemple pour l'auteur à manifester son positionnement littéraire régionaliste (1980).

Nous retenons parmi les définitions deux gloses implicites qui localisent des diatopismes dans la région, en Vendée (*bacco*, *brioche*) : il ne s'agit pas d'emplois auto-référentiels, mais bien de définitions modalisatrices, et donc de mises en relief.

L'ensemble des gloses auxquelles recourt Yves Viollier sont quasi-exclusivement construites à l'aide de verbes descriptifs. Ceux-ci peuvent parfois être modalisés, en particulier à l'aide de quatre types d'adverbe : des adverbes de temps – *alors* (*marais blanc*) et *avant* (*boulangerie*), localisant l'emploi du diatopisme dans le passé – des adverbes de manière – *ainsi* (*bisse*¹, *déjaboté*, *memon*) *souvent* (*chouan*) et *plutôt*, présentant le diatopisme comme plus adéquat ou plus juste qu'un autre mot (*drôlesse*, *écurie*¹, *embarrassée*) – ainsi que l'adverbe de lieu *ici*, utilisé trois fois (*cabane*, *cabanier*, *château*), dont une fois de façon indirecte (*cabanier*). À ces derniers on ajoutera aussi le syntagme prépositionnel à valeur adverbiale *en langue poitevine*, utilisé une fois dans un roman à orientation générale (*chiron*), et la locution localisatrice *en Vendée*, employée dans trois romans régionalistes différents, marqués et modérés (*bacco*, *mariennée*, *rabotin*)⁵³⁵.

Ces types d'adverbes de lieu ancrent explicitement l'usage des diatopismes dans la région, en l'occurrence en Vendée, mais n'accompagnent que de rares diatopismes de notre nomenclature. Dans ces cas, on peut à juste titre considérer que l'emploi de diatopismes et leur mise en relief contribuent à la mise en scène directe d'une région, à travers la création explicite d'un ethos du 'régional' dans le discours (cf. chap. 2.3.2.1.2). Aucun des diatopismes mis en relief ne peut cependant être considéré comme caractéristique de la région pour les lecteurs visés. Certains sont en outre à dimension diatopique inconsciente chez l'auteur et dans

⁵³⁵ V. aussi la locution localisatrice *de pays*, fournie dans une note ajoutée par l'éditeur pour gloser *noah*.

sa communauté d'appartenance (*château*, mis en relief par négation) ou sont aujourd'hui peu connus aussi des locuteurs endogènes parce que d'extension locale même à l'intérieur de la Vendée (*cabane*, *cabanier*, *chiron*, *rabotin*) (v. aussi chap. 4.1).

Les cinq grands types de mises en relief que nous avons identifiés ont été utilisés par Yves Viollier dans les différentes phases de son œuvre littéraire – à orientation régionaliste et modérée – des quatre décennies qu'elle couvre, des années 1970 jusqu'aux années 2000 inclus.

Selon nos analyses, le choix de l'un ou de l'autre des types de gloses et marques typographiques ou de leur cumul n'est pas tributaire des caractéristiques sémantiques ou formelles des diatopismes (cf. chap. 4.1). Il est cependant lié aux valeurs sociolinguistiques qu'il leur accorde dans le discours (cf. chap. 4.4) et dépend surtout de l'époque de publication : avant les années 1990, les gloses dues à l'auteur sont rares, et les italiques absentes, alors que les guillemets sont déjà bien utilisés dès les romans poétiques du début.

Le choix des types de mises en relief est surtout en rapport avec le but poursuivi par l'auteur – selon ses préférences personnelles, mais aussi en fonction des caractéristiques discursivo-pragmatiques de la littérature contemporaine à orientation réaliste (cf. chap. 2.3.2.1).

Les définitions permettent certes d'assurer l'intelligibilité des diatopismes, mais sont moins fréquentes, ce but n'étant pas prioritaire pour l'auteur ; signalant toujours que le lecteur visé ne connaît pas le sens des diatopismes glosés, elles sont évitées par ce dernier puisqu'elles risquent de mettre en danger le respect de la face positive du lecteur (v. aussi ci-dessus).

Pour sa part, l'emploi de marquages typographiques permet à l'auteur de respecter les lois du discours, y compris celle de modalité (v. chap. 2.3.2.1) tout en évitant des malentendus et en recourant au vocabulaire qui est pour lui le plus adéquat – l'intelligibilité étant un critère pragmatico-stylistique moins important pour l'auteur que l'authenticité et l'expressivité du discours. Les commentaires métalinguistiques incidents sont dans l'œuvre romanesque d'Yves Viollier les plus fréquents : ils conviennent le mieux pour attirer l'attention sur l'usage de la communauté qu'il met en scène (surtout les Vendéens) ainsi que pour augmenter l'authenticité du discours – un des buts majeurs de la littérature réaliste (v. aussi chap. 4.5).

Ayant considéré *comment* – à l'aide de quelles stratégies formelles – les diatopismes mis en relief dans l'œuvre littéraire étudiée sont mis en scène, nous proposons dans les chapitres suivants d'approfondir les considérations interprétatives. On abordera ainsi la troisième question fondamentale posée à l'origine du présent projet (v. chap. III) : le *pourquoi* de l'utilisation des diatopismes dans l'œuvre littéraire étudiée.

On considérera pour cela *primo* les fonctions des différentes mises en relief des diatopismes qui sont dues à l'auteur, *secundo* les valeurs sociolinguistiques qu'il accorde aux diatopismes utilisés, et *tertio* les finalités de leur usage, en considérant les actes de langage qui sont véhiculés par leur utilisation et les fonctions pragmatiques des diatopismes étudiés.

4.3.3. *Le dire que véhiculent les mises en relief*

Nous proposons dans le présent chapitre de synthétiser les fonctions que remplissent les différentes mises en relief des diatopismes de notre nomenclature, sur la base de nos analyses présentées dans le corps de l'analyse (chap. 3).

On tiendra pour cela compte de l'ensemble des facteurs cotextuels et contextuels qui ont un impact direct sur l'utilisation de diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier – y compris des caractéristiques pragmatico-discursives du genre de discours littéraire (v. chap. 2-1-2.3). Nous nous appuyons pour cela en particulier sur des propositions conceptuelles et terminologiques déjà présentées ailleurs (v. chap. 2.3.2.2.1) : celle de la pragmaticienne Authier-Revuz (chap. 4.3.3.1), ainsi que celle de la sémioticienne Rey-Debove (chap. 4.3.3.2).

4.3.3.1. **Non-coïncidences du dire que véhiculent les mises en relief**

Pour notre description des fonctions des diatopismes, nous proposons dans un premier temps de recourir à la notion pragmatique des non-coïncidences du dire que véhiculent les différentes mises en relief des diatopismes de notre nomenclature (cf. Authier-Revuz 1995).

Dans l'œuvre étudiée, les mises en relief de diatopismes véhiculent majoritairement une non-coïncidence du discours à lui-même. Elles signalent surtout que l'auteur intègre dans son énonciation le discours d'un autre : un individu (p.ex. *déjaboté*, *drôlesse*, *nenène*, *pelin*, *refus*) ou une communauté de locuteurs – présentée de façon explicite (p.ex. *battre son dail*, *caillé*, *grappe*³, *presse*¹), ou implicite (p.ex. *achet*, *chasse aux galants*, *colique cordée*). Cette non-coïncidence s'applique cependant aussi aux cas où l'auteur présente explicitement un emploi comme étant non général, marqué – par exemple familial et/ou régional (p.ex. *nenène*, *veurnize*) ou technique (p.ex. *en rose*, *évangilation*, *presse*, *versenne*). La non-coïncidence du discours à lui-même se manifeste à travers des mises en relief diverses – surtout des gloses, mais aussi des guillemets indicateurs d'îlots textuels (p.ex. *battre son dail*, *chasse aux galants*, *drôlesse*, *en rose*, *évangilation*, *grappe*, *nenène*, *pelin*, *versenne*).

Cette non-coïncidence signale toujours des diatopismes que l'auteur utilise pour authentifier le discours, et est donc intimement liée à la fonction dominante de l'usage des diatopismes mis en relief, l'authentification du discours (v. chap. 4.5), et par là aux caractéristiques discursivo-pragmatiques du genre de discours duquel relève l'œuvre étudiée. Cette non-coïncidence du discours peut en outre être précisée à l'aide de la notion des *modes du dire* (v. ci-dessous).

La non-coïncidence du discours à lui-même est suivie de celle du mot à lui-même, qui ne signale pas *stricto sensu* un emploi qui est jugé inadéquat, mais met en garde le lecteur visé devant un sémantisme particulier que l'auteur pense être inattendu par ce dernier, selon la représentation qu'il se fait de la compétence linguistique dudit lecteur. Ces diatopismes, utilisés tout d'abord en raison de leur appartenance à l'usage, sont souvent mis entre guillemets (*banquette*, *bouillée*, *cabosse*¹, *chasse aux galants*, *cœur vendéen*, *embarrassée*¹⁻², *évangélisation*¹, *grappe*³, *maire*, *pansion*, *presse*², *ventre-à-choux*) et rarement en italiques (*chėti*³), ou aussi glosés (*boulangerie*, *colique cordée*, *marais blanc*). Cette stratégie concerne quasi-exclusivement des homonymes du français général ou de référence (cf. chap. 4.1.1) – sans pour autant être appliquée à tous les homonymes comme p.ex. *folle* et *gaillard*. On pourrait aussi ajouter ici les diatopismes que l'auteur a explicitement rendus accessibles à l'aide de définitions (p.ex. *acon*, *cheville*, *chiron*) (v. chap. 4.3.2.1).

La non-coïncidence entre le mot et la chose, qui signale qu'un mot ne convient pas parfaitement pour désigner son référent, ne concerne au contraire que deux diatopismes. L'un est un emploi elliptique qui est aussi signalé comme appartenant à l'usage (non-coïncidence du discours à lui-même) (*aux choux*). L'inadéquation déclarée du second, est, elle, due à un changement situationnel : le mot ne convient *plus* tout à fait parce que le locuteur cité est désormais adulte (*pelin*). Le caractère rare de ce type de non-coïncidence du discours vient confirmer que les mises en relief de diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier présentent toutes des emplois légitimes, qui sont les mots 'justes', comme il dit (v. chap. 2.2.) : c'est-à-dire qui lui semblent les plus adéquats en leur cotextes précis – aussi parce qu'ils appartiennent à l'usage (v. chap. 4.3.3.3).

La quatrième des non-coïncidences d'Authier-Revuz, dans l'interlocution, signale une distinction du dire entre l'énonciateur-écrivain et son co-énonciateur. Yves Viollier attribue en effet une fois un diatopisme à une narrataire (*drapeau*). Celle-ci est cependant aussi un personnage, et textualisé en tant que narrataire seulement dans le passage où figure le diatopisme. Cette interaction entre narrateur et personnage-narrataire est donc située au niveau interactionnel de la scénographie, et non pas de la scène générique où interagissent auteur et lecteurs⁵³⁶. Cette mise en relief véhicule donc en fait la première non-coïncidence, du discours à lui-même, tout comme d'autres citations de personnages.

⁵³⁶ Il est en effet nécessaire de distinguer trois niveaux interactionnels, celui entre l'auteur, les lecteurs et une réalité (c.-à-d. celle de l'univers de sens créé ou du monde de référence), le niveau interactionnel entre narrateur et narrataire (aussi intradiégétiques), et troisièmement celui entre les figures intradiégétiques du récit (cf. chap. 2.3.2.2.1 et 2.3.2.2.5 ; v. aussi le chap 4.5 ci-dessous).

La pragmaticienne Authier-Revuz inclut dans ce type de non-coïncidence du dire le cas du mode de citation 'comme nous disons', associé au 'récit régionaliste' (1995, 210). Ce mode du dire pourrait être interprété comme étant implicitement présent pour l'ensemble des diatopismes qui sont cités selon le mode 'comme on dit' et 'comme ils disent'. Il n'est pourtant pas directement mis en œuvre dans l'*opus* étudié : à ce procédé exclusif, Yves Viollier préfère l'identification implicite du narrataire avec le narrateur, et par là du lecteur avec l'auteur, comme l'indique aussi la prédominance du mode du dire 'comme on dit' (v. chap. 4.3.3.2).

Yves Viollier se présente bien comme une sorte de médiateur (v. chap. 2.3.2.2) qui propose de partager avec ses lecteurs les mondes nouveaux qu'il crée à travers ses romans – d'où l'intérêt pour les lecteurs de lire ses récits. Mais il ne se place pas pour cela à un niveau explicitement distinct du narrataire, et incite le lecteur à s'identifier avec le narrateur pour effacer la distance entre les instances co-énonciatives (v. aussi chap. 4.2.2). Ce procédé narratif étant appliqué dans l'ensemble des romans d'Yves Viollier, il n'est pas adéquat dans cette œuvre de lire une manifestation discursive de la non-coïncidence dans l'interlocution entre écrivain et lecteur.

4.3.3.2. Modes du dire : à qui les diatopismes sont-ils attribués ?

Dans l'œuvre d'Yves Viollier, nous avons vu que les mises en relief signalent majoritairement des non-coïncidences du discours à lui-même, et présentent toujours des emplois qui appartiennent à l'usage linguistique qu'il a observé. Les diatopismes mis en relief dans son œuvre romanesque étant tous présentés comme utilisés et/ou cités selon l'usage – 'telle que la langue se parle' – nous reprenons ici la notion des 'modes du dire' proposée et décrite en détail par Rey-Debove (²1997) (v. chap. 2.3.2.2.1) pour observer quels types de modes sont manifestés à travers les mises en relief des diatopismes de notre nomenclature.

En nous inspirant du concept proposé par la sémioticienne, nous avons identifié trois types de modes du dire – les modes 'comme on dit', 'comme ils disent' et 'comme il / elle dit' – qui peuvent se recouper. Ils n'affichent pas de distribution particulière au sein de l'*opus* étudié.

Les diatopismes sont surtout utilisés et cités selon le mode du dire 'comme on dit' (dont une partie dit aussi 'comme on l'appelle'), tels que *Beuque* n.pr. ou *marais blanc*. Ce mode du dire peut être manifesté de façon directe (p.ex. *achet, mon fi*), mais aussi véhiculé obliquement, en particulier lorsque les diatopismes sont mis entre guillemets (p.ex. *not'maître*³, *veurnize*¹⁻²).

Dans l'œuvre d'Yves Viollier, ce mode du dire dominant signale à priori l'implication de l'auteur dans la communauté de locuteurs qu'il déclare citer : les diatopismes mis en relief sont utilisés en accord avec l'usage surtout en français en Vendée ('la langue telle qu'elle se parle'). Ils visent toujours à contribuer à authentifier le discours, et présentent les diatopismes comme étant ressentis comme authentiques, de façon explicite ou implicite.

L'attribution des diatopismes à une instance énonciative identifiable différente du narrateur, est explicite dans les modes plus rares 'comme ils / elles disent' et 'comme il / elle dit'.

Quatre diatopismes figurent dans le mode 'comme ils disent', cinq fois, toujours en référence au passé, et aux propos de garçons ou d'hommes (*bisse*²⁻³, *chouan*, *mojette*⁵, *rembarrer*). Ce mode du dire peut (aussi) être véhiculé de façon implicite par l'usage d'un marquage entre guillemets, qui signalent des îlots textuels (*cabosse*, *Foulées du Gois*). Quatre fois plus de diatopismes sont explicitement cités selon le mode 'comme il / elle dit', (dix-neuf fois).

Ceux-ci sont également surtout attribués au discours d'hommes : douze fois (*bourse*, *cabosse*, *cagouille*, *drôle*², *fagot*¹, *Foulées du Gois*, *memon*, *nénène*, *not'maître*², *ventre-à-choux*¹⁻², *refus*). Sept diatopismes sont attribués à des femmes : ils relèvent alors surtout du domaine de la famille (cf. chap. 2.3.2.2) (*bessons*, *déjaboté*, *drapeau*, *drôlesse*, *mon fi*, *nénène*, *ren*). L'un d'entre eux est attribué à une locutrice vendéenne âgée, le personnage-narrataire décédé du

récit (*drapeau*). Cette attribution signale non pas une non-coïncidence dans l'interlocution, mais bien du discours à lui-même (cf. chap. 4.3.3.1) – comme pour les autres diatopismes attribués à des personnages des récits.

Le mode 'comme il / elle dit' renvoie parfois au passé antérieur à l'action du récit de l'univers de sens institué dans le récit (huit fois), donc plus précisément selon un mode 'comme il / elle disait' (*cabosse*, *drapeau*, *drôlesse*, *fagot*¹, *Foulées du Gois*, *memon*, *not'maître*², *ren*). Ce mode peut (aussi) être véhiculé de façon implicite (six fois), par l'usage de guillemets (*aux choux*¹⁻², *Bisse*¹, *enfondue*, *not'maître*³, *pelin*³) ou d'un commentaire métalinguistique incident (p.ex. *chouan*) – alors une seule fois dans le discours d'une femme (*enfondue*).

À ces diatopismes cités selon les modes 'comme ils disent' et 'comme il / elle dit' s'ajoutent en outre les vingt-neuf emplois de diatopismes qui sont attribués aux propos de personnages par leur utilisation dans l'unité du discours cité direct, où ce mode de citation est manifesté de façon oblique (cf. chap. 4.2.2).

Les deux modes du dire qui attribuent des diatopismes à des sources énonciatives distinctes du narrateur signalent autant des emplois qui relèvent du passé, que du présent – le présent vague ou celui de l'action de l'univers de sens créé. Le mode 'comme on dit', qui est le mode dominant en termes de fréquence, indique cependant la plupart du temps des emplois qui relèvent du présent (c.-à-d. du présent du récit ou du présent vague).

Les diatopismes ne sont donc pas toujours associés exclusivement au passé. La majorité des récits étant cependant situés dans le passé de la première moitié du 20^e siècle, les diatopismes utilisés sont en bonne partie présentés comme relevant surtout de ce passé récent. L'analyse de l'ensemble des diatopismes qui sont cités selon les modes explicites 'comme il / elle dit' et 'comme ils / elles disent' montre que leur attribution à des personnages des récits vise tout d'abord à augmenter l'authenticité du discours, comme dans le cas d'emplois cités selon le mode 'comme on dit'. Elle vise seulement secondairement à caractériser les personnages sauf pour *Foulées du Gois* et *refus*. Les personnages ne sont cependant pas caractérisés à travers leur appartenance à une région, mais à travers leur personnalité propre (v. chap. 4.5).

4.3.3.3.Des mises en relief descriptives, metteurs en scène de l'usage

Nous avons vu que les réalisations discursives des différents types de mises en relief véhiculent toutes des modes et des non-coïncidences du dire.

Dans la lignée des travaux en analyse de discours, on considère en principe que les emplois auto-référentiels sont utilisés avec plus de prudence, leur mise en relief considérée comme une mise à distance signalant un emploi jugé pragmatiquement inacceptable en tant que tel, qui devient acceptable seulement par sa mise en relief métalinguistique (v. chap. 2.3.2.1).

Comme le montre l'identification des non-coïncidences et des modes du dire, les mises en relief auxquelles recourt Yves Viollier ne véhiculent cependant pas *stricto sensu* une distanciation de l'écrivain-énonciateur qui refuserait d'assumer la responsabilité pour l'emploi des diatopismes qu'il utilise. Elles ne peuvent donc pas être révélatrices d'un statut illégitime des diatopismes concernés (chap. 1.5 pour la légitimité des diatopismes). Toutes les mises en relief identifiées sont au contraire descriptives (v. aussi chap. 4.2), et signalent des diatopismes légitimes, c'est-à-dire implicitement par leur appartenance à l'usage de la communauté qu'Yves Viollier met en scène dans ses romans – surtout les Vendéens. Cette appartenance à l'usage est particulièrement manifeste dans le cadre de mises en relief sous la forme de commentaires métalinguistiques incidents (v. aussi chap. 4.3.3.1).

Ceci implique aussi les emplois qui sont associés exclusivement avec le milieu modeste comme *bourse* et *ren* dans les récits puisque ceux-ci sont toujours d'emploi rare avec deux et trois emplois chacun, ainsi que des diatopismes dont les mises en relief véhiculent des connotations dépréciatives. Dans ce dernier cas, elles manifestent non pas une distanciation vis-à-vis du diatopisme, mais l'attitude des locuteurs vis-à-vis d'autres personnages (v. chap. 4.4). Les diverses mises en relief contribuent en fait essentiellement aux buts caractéristiques de la littérature réaliste, en particulier l'authentification du discours. Le discours affiche en outre toujours l'intention de l'auteur, qui appelle obliquement le lecteur à accepter et respecter l'usage – y compris sa variation régionale – en tirant profit à la fois du statut prestigieux qui est accordé à la littérature, et de la diffusion large de ses romans (ci-dessous et chap. 4.5).

4.4. Les diatopismes et leurs valeurs sociolinguistiques

La confrontation de l'ensemble de nos observations descriptives et interprétatives présentées ci-dessus permettent d'identifier les valeurs sociolinguistiques que l'auteur attribue aux diatopismes qu'il utilise, ainsi que leurs fonctions pragmatiques dans le discours.

Ces valeurs et fonctions sont essentiellement véhiculées par les types de mises en relief que nous avons identifiés, mais aussi indirectement par leur distribution discursive dans l'*opus* étudié ainsi que par d'autres aspects discursifs abordés ci-dessus. Pour notre interprétation, on gardera également à l'esprit les caractéristiques différentielles des diatopismes, ainsi que les implications de leur utilisation dans le discours littéraire.

Du point de vue des caractéristiques sociopragmatiques des diatopismes mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier, nous avons identifié à travers les analyses sociopragmatiques de leurs réalisations discursives cotextuelles cinq valeurs principales (v. chap. 3, Rubr. Pragm. 3) : l'authenticité, l'expressivité, la poésie, ainsi que les valeurs de mot-souvenir et de représentativité (mot emblématique). Ces valeurs peuvent être signalées de façon directe à travers les mises en relief ou de façon oblique.

Les diatopismes mis en relief par l'auteur sont très majoritairement utilisés pour leur valeur d'authenticité. Cette valeur est soit manifestée de façon explicite par le recours à des commentaires métalinguistiques incidents ou des tournures de citation localisatrices (p.ex. *achet, bourrine, marais*), soit de façon implicite, par l'attribution des diatopismes au discours cité (p.ex. *benaise*) et/ou par leur marquage, surtout entre guillemets (p.ex. *banquette, battre son dail*²). Un peu plus de la moitié est aussi dotée d'une valeur d'expressivité. Celle-ci est signalée de façon explicite par l'utilisation d'un commentaire métalinguistique explicatif (p.ex. *bessons, ventre-à-choux*). Elle est cependant majoritairement signalée obliquement par l'emploi de diatopismes dans des comparaisons (p.ex. *brailler, brioche, cabosse, cassotte, dail, devantère, drôle, grole, meuil, not'mâître*², *pibole*) et dans des métaphores (*cagouille*) – qui répondent aussi à la convention stylistique de la rhétoricité (v. chap. 2.3.2.1). L'expressivité est véhiculée par leur emploi dans des phrases exclamatives (p.ex. *chouan*), en emploi figuré ou superlatif (*battre son dail*¹⁻², *fagot, raballée de dail*)⁵³⁷, et lorsqu'ils sont présentés comme sémantiquement transparents (*Bellenoue, caillé, marais blanc, pupu*).

⁵³⁷ Cette valeur est aussi signalée dans l'œuvre étudiée dans les quelques cas où les gloses fournies en note de bas de page figurent dans une exclamation ou en emploi imagé (p.ex. *tricote*) : si les notes ont été ajoutées par

Des emplois à valeur expressive peuvent aussi parfois véhiculer des connotations particulières – par exemple de festivité (*brioche*, *folle*) et d'affection (*drôle*), mais aussi des connotations dépréciatives, parfois de mépris. Ces connotations, significatives de l'attitude des locuteurs vis-à-vis d'autres personnages (v. chap. 4.5), sont véhiculées soit obliquement par des adjectifs modalisateurs (*apibao*, *corgne*), soit de façon plus directe pour *beuque*², *bisse*², *chéti*², *chouan* (mais non pas *ventre-à-choux* – à connotation positive), ainsi que pour *drôlesse* (mais non pas *drôle* – à connotation affectueuse).

Dans certains cas – ce qui exclut les sept derniers – la valeur d'expressivité est augmentée d'une valeur de poésie (*Bellenoue*, *bessons*, *cagouille*, *caillé*, *chiron*, *marais blanc*, *potiron*, *pupu*). Véhiculée de façon directe ou indirecte, cette valeur peut alors par exemple être fondée sur l'emploi métaphorique du diatopisme (*cagouille*, ci-dessus), et sur la transparence sémantique que l'auteur lui accorde, corrélée avec une connotation positive ou des sèmes positifs (*Bellenoue*, *caillé*, *marais blanc*, *pupu*).

Outre les attributions de valeurs d'authenticité et d'expressivité voire de poésie, Yves Viollier recourt aussi à des diatopismes qu'il présente comme emblématiques – donc représentatifs de la région mise en scène (*alurette*, *bacco*, *bourrine*, *brioche*, *cabane*, *cabanier*, *cagouille*, *caillebote*, *cœur vendéen*, *folle*¹⁻², *godaïe*, *Gois*, *Foulées du Gois*, *noah*, *Not'mâître*, *ventre-à-choux*). Cette valeur s'explique par l'association de ces diatopismes soit avec la Charente, une fois (*cagouille*), soit pour les autres, avec la Vendée ou l'une de ses régions. Elle ne concerne pourtant pas tous les diatopismes utilisés par l'auteur, qui sont emblématiques en Vendée en général d'après nos enquêtes sociolinguistiques, comme par exemple *mojette*.

D'autres diatopismes sont dans l'œuvre étudiée présentés comme utilisés pour leur valeur de mot-souvenir (*abernote*, *chasse aux galants*, *cœur vendéen*, *évangilation*, *préveil*, *rabalet*, *rembarrer*, *veuze*). Cette valeur peut aussi être signalée de façon indirecte (p.ex. *cassotte*, *cheville*, *drapeau*, *garde-genoux*, *not'mâître*, *pibole*, *préveil*, *veuze*). Elle ne concerne pas non plus toujours les diatopismes qui représentent en Vendée aujourd'hui des mots-souvenirs, comme par exemple *loge*.

Les valeurs sociolinguistiques qu'Yves Viollier attribue aux différents diatopismes sont véhiculées surtout à travers les différents types de mises en relief qu'il choisit. Elles ne sont pas prioritairement liées aux caractéristiques des diatopismes eux-mêmes, mais surtout aux caractéristiques du discours romanesque dans lequel ils sont utilisés et mis en scène.

l'éditeur (cf. chap. 4.1.1), celles-ci ont été insérées sur la base de définitions fournies par l'auteur (v. chap. 2.2.2).

C'est par le choix de faits de langue authentiques et expressifs, mais aussi poétiques et emblématiques que l'auteur peut fournir un récit qui est en accord avec les attentes de réalisme du lecteur visé, mais aussi d'originalité et d'agrément esthétique. C'est la recherche de l'originalité qui explique dans l'œuvre d'Yves Viollier la part très faible de diatopismes qui sont effectivement à valeur emblématique, autant pour sa communauté sociolinguistique d'appartenance en Vendée que pour ses lecteurs visés (v. aussi chap. 4.1.2).

4.5.Finalités de l'utilisation des diatopismes mis en relief

Notre analyse des réalisations discursives des diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier nous a permis d'identifier une multitude d'actes de langage, directs et indirects, que réalise le discours à travers l'utilisation et la mise en relief des diatopismes du français en Vendée.

L'ensemble des diatopismes utilisés par l'auteur – y compris ceux qu'il n'a pas mis en relief, dont certains glosés par l'éditeur (v. chap. 4.2.1) – sont implicitement utilisés pour leur fonction référentielle inhérente, ainsi qu'à priori pour ancrer le récit dans le milieu que l'auteur a mis en scène dans le récit. Dans l'œuvre étudiée, il s'agit essentiellement de la Vendée, du passé récent (surtout la première moitié du 20^e siècle), et/ou du milieu rural.

Pour ce qui est des diatopismes mis en relief en particulier, les stratégies discursives de l'auteur permettent en outre de tirer des conclusions sur la finalité de leur emploi, c'est-à-dire sur *le but visé par l'utilisation des diatopismes* par l'auteur. On aborde ici l'intention de l'écrivain-énonciateur – c'est-à-dire ce qu'il fait et vise à faire à travers l'acte énonciatif tel qu'il se manifeste dans le discours.

Les divers actes de langage que nous avons identifiés sont majoritairement liés à un aspect narratif : celui de la description des éléments des mondes institués à travers les récits. Les diatopismes remplissent donc toujours une fonction référentielle, dominante (sauf pour *cocote*, v. chap. 4.3.3.1).

Les conceptions de l'utilisation de diatopismes en termes d'actes de langage, ou de fonctions (v. chap. 2.3.2.2.5) s'avèrent à priori non pas contradictoires, mais complémentaires dans le cadre de notre analyse. Les fonctions de la langue telles que les décrit le modèle fonctionnel le plus répandu – *émotive* (expressive), *référentielle*, *poétique*, *phatique*, *métalinguistique* et *conative*, c'est-à-dire d'appel (Jakobson 1963, 211-221, v. chap. 1.5) – se manifestent à priori lors de toute mise en relief de diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier, l'une ou l'autre pouvant dominer. Nous avons donc proposé de regrouper les actes que nous avons pu identifier en termes de fonctions pragmatiques. La vue d'ensemble ci-dessous illustre

cependant que ces catégories sont insuffisantes pour la description du fonctionnement pragmatique des diatopismes dans le discours littéraire. Les fonctions se recoupent et sont trop générales pour rendre compte de la diversité des actes de langage que nous avons identifiés, et de leurs manifestations différentes, directes et obliques.

Vue l'intrication caractéristique de la littérature où s'imbriquent des scènes d'énonciation différentes, il est en outre nécessaire de distinguer trois niveaux interactionnels : celui entre l'auteur, les lecteurs et la réalité – c'est-à-dire celle de l'univers de sens créé et/ou celle du monde de référence (v. chap. 2.3.2.2.1) – le niveau interactionnel entre narrateur et narrataire (extradiégétique et intradiégétique), et troisièmement celui entre les figures intradiégétiques du récit (cf. chap. 2.3.2.2 et 4.3.3.1).

En termes de tendances, la confrontation des analyses individuelles montre que les diatopismes mis en relief ont surtout des fonctions narratives. Suivent aussi des fonctions d'expression, d'appel, ainsi que des fonctions phatiques, qui se manifestent surtout à travers des actes de langage indirects, et qui sont imbriquées l'une dans l'autre.

Nous considérons que c'est la fonction narrative qui domine lorsque l'auteur utilise des diatopismes mis en relief pour décrire et caractériser les éléments institués dans les univers de sens créés. Outre la description de ces derniers – qui renvoie donc à la fonction référentielle intrinsèque du langage – la caractérisation des éléments des univers créés, porte autant sur les personnages des récits – qui sont au centre de tous les romans d'Yves Viollier – que sur les régions qui sont mises en scène. Parfois, les premiers sont caractérisés de façon collective – les Charentais (*benaise*, *cagouille*) et les Vendéens ou une partie d'entre eux (p.ex. *chouan*, *marâchin*, *ventre-à-choux*). L'utilisation de ces diatopismes contribue alors en effet à la création discursive d'un ethos du 'régional' (v. chap. 2.3.2.1.2 et ci-dessous).

Les personnages sont cependant dans la très grande majorité des cas caractérisés individuellement, et ce de façons très diverses. Ils peuvent être caractérisés par leur physique (*le chéti*), mais le sont plus souvent par leur personnalité et leur comportement dans la société. Un personnage peut être présenté comme chaleureux (p.ex. *brailler*, *drôle*), original (*bourse*), attentif (*carolin*), méchant (*cocote*), méfiant et caractériel (*drôlesse*), libertin (*beuque*), ou par exemple révolté contre le pouvoir en place (*not'mâître²*). Les personnages peuvent aussi être caractérisés par un état émotionnel momentané (p.ex. *memon*, *rembarrer*), ou par des traits évolutifs comme un changement de personnalité en cours (p.ex. *bessons*, *cagouille*).

La caractérisation de personnages peut aussi être manifestée de façon implicite (p.ex. *brioche*, *déjaboté*), ou porter moins sur un personnage en tant qu'individu ou groupe d'individus que sur la relation entre eux. Celle-ci est toujours soit conflictuelle (p.ex. *achet*, *chouan*, *cocote*),

soit chaleureuse – exprimant par exemple une moquerie (p.ex. *noah*, *not'maître*¹) ou une affection profonde (p.ex. *cabosse*, *drôle*, *mon fi*, *nénène*, *pelin*). L'attribution de diatopismes aux propos de personnages (cf. chap. 4.2.1) n'implique cependant pas toujours leur caractérisation (p.ex. pour *embarrassée*, *en rose* et *passerose*).

Le second type de caractérisation porte sur la région, et est dans l'œuvre d'Yves Viollier d'importance quantitative comparable au type précédent. L'auteur caractérise la région avec son patrimoine culturel propre, par exemple mytilicole (*acon*¹, *boucholeur*), viticole (*bacco*, *folle*, *noah*), arboricole (*carolin*), architectural (*bourrine*, *cabane*, *château*, *loge*, *logis*), sociétal (*cabanier*), géologique (*chiron*), infrastructurel (*Gois*, *rabotin*) et événementiel (*Foulées du Gois*). Cette caractérisation porte toujours sur la Vendée, sauf un emploi où le récit est localisé en Charente (*carolin*). Les diatopismes choisis décrivent donc une région avec ses particularités, mais ils n'ont pas une valeur emblématique dans la communauté d'appartenance du lecteur visé, exogène – abstraction faite peut-être de *marais* et *marâchin* (v. aussi chap. 4.1.1). La caractérisation de la région contribue cependant bien à créer un ethos de la région 'Vendée' surtout (ou ses régions), comme celle de groupes de locuteurs associés explicitement avec celle-ci (v. aussi ci-dessous).

On peut cependant considérer que la caractérisation de personnages individuels contribue elle aussi de façon implicite à cette représentation discursive, puisqu'elle est un élément du récit qui permet au lecteur de construire par sa co-énonciation l'idée qu'il se fait de la région d'appartenance des personnages, donc de la réalité en tant que monde de référence, la 'Vendée'.

Intriquée avec la fonction narrative est celle, expressive, où la mise en relief de diatopismes permet l'expression d'un point de vue, d'un état d'esprit, toujours à interpréter par inférence avec le cotexte immédiat et le contexte large. Il peut s'agir là du point de vue de l'auteur. Celui-ci critique alors toujours la situation sociétale mise en scène (*embarrassée*², *meuil*) – ce qui est aussi indirectement le cas à deux reprises lorsque la mise en relief est due à l'éditeur (*apibao*, *battre des talonnettes*). L'emploi de diatopismes sert cependant plus souvent à exprimer le point de vue d'un personnage, et se situe alors à un tout autre niveau, celui de la scénographie. Au niveau interactionnel entre narrateur et narrataire, l'usage et la mise en relief de diatopismes peuvent par exemple servir à communiquer un souvenir et un état de dégoût (*achet*), ou au niveau interactionnel entre les personnages à manifester la sympathie pour le vis-à-vis (p.ex. *bessons*, *drôlesse*), ou au contraire le mépris (*cocote*²). La mise en relief permet d'exprimer obliquement autant le point de vue du locuteur, que celui de l'énonciateur

qui est cité dans le discours. Cette fonction expressive est intimement imbriquée avec les autres fonctions que nous avons identifiées.

Outre les fonctions identifiées ci-dessus qui regroupent des actes de langage divers, l'usage et la mise en relief de diatopismes peuvent aussi servir une fonction phatique, tributaire de la fonction sociale du langage et des caractéristiques du discours littéraire, qui concerne le rapport entre les instances énonciatives. Dans l'œuvre étudiée, les actes de langage que l'on identifie peuvent alors se situer au niveau interactionnel entre les personnages et narrateur/narrataire, où ils peuvent signaler par exemple l'intention de rompre les contacts entre les personnages (*cocote*), ou de les rétablir et maintenir (p.ex. *noah*, *not'mâître*).

La fonction phatique se manifeste cependant surtout au niveau de la scène englobante, où certaines mises en relief de diatopismes signalent que l'auteur cherche à rendre efficace l'accès des lecteurs visés au monde créé. Ceci est particulièrement manifeste lorsqu'un diatopisme figure à un emplacement stratégique : dans le paradiscours – ce qui concerne deux romans régionalistes, l'un marqué, publié en 1980 (*mariennée*), l'autre modéré, publié en 2001 (*boucholeur*, *cabane*, *cabanier*, *marâchin*, *marais*) – ainsi qu'en début de roman ou de chapitre (*carolin*, *château*, *drapeau*, *Gois*). L'utilisation de diatopismes lors d'un changement narratif important (*caillé*) relève au contraire quant à lui d'une fonction narrative.

La fonction phatique vient aussi compléter les fonctions expressives et narratives lorsque l'auteur véhicule par la mise en relief de diatopismes une véritable mise en valeur du patrimoine – toujours vendéen, contribuant par là aussi à la création de l'ethos original de la Vendée (ci-dessous). L'auteur cherche alors non seulement à développer un récit ancré dans la région, mais aussi explicitement à mettre celle-ci en valeur, et à manifester son adhésion au régionalisme littéraire. Ce positionnement est particulièrement explicite lors de l'utilisation d'un diatopisme en titre d'ouvrage (*mariennée*) – comme aussi chez le Deux-Sévrien E. Pérochon, qui a appelé un de ses romans *Nêne* (v. chap. 2.2.1 et 3.14.2 s.v. *nénène*).

En fonction des types de mises en relief et des cotextes, cette mise en valeur porte surtout sur une particularité culturelle de la région, et seulement secondairement sur sa particularité linguistique (p.ex. *acon*, *bacco*, *folle*, *Foulées du Gois*, *Gois*, *marais*, *noah*). Elle peut au contraire ailleurs porter d'abord sur l'usage linguistique, et secondairement sur les particularités encyclopédiques désignées (p.ex. *boucholeur*, *bourrine*, *cabane*, *cabanier*, *carolin*, *château*, *chiron*, *marâchin*). Le premier cas est manifeste dans toutes les phases littéraires de l'œuvre étudiée, alors que le second est plutôt mis en œuvre dans les romans à partir de la fin des années 1990 – qui sont à orientation régionaliste modérée puis générale, et non pas proprement régionalistes.

L'emploi et la mise en relief de diatopismes peuvent en outre remplir une fonction d'appel, indirecte, aux trois niveaux interactionnels que nous avons distingués. Elle peut contribuer au niveau de la scène englobante à inciter le lecteur à la compassion avec les personnages, surtout les héros (p.ex. *cocote*), ou à l'empathie et/ou à la confiance – des personnages (*achet*, *bessons*, *cagouille*) ou des narrataires (*achet*). D'autres fonctions d'appel sont plus rares, comme celle entre les personnages d'appeler à relativiser la situation du présent à travers sa comparaison avec le passé (*chouan*).

Lors de la mise en relief de diatopismes qui sont ressentis comme tels, le discours affiche en outre toujours obliquement l'intention de l'auteur de faire connaître ou apprécier la culture et la langue de sa région, avec son histoire, sa nature, ses habitants. Le discours signale aussi toujours obliquement par le recours à des mises en relief descriptives – et donc à des diatopismes légitimes (v. chap. 4.3.3.3) – que l'auteur vise à appeler le lecteur à accepter et à respecter la variation régionale de la langue, comme un élément des cultures qu'il met en scène.

L'auteur vise en outre toujours à attirer l'attention des lecteurs visés avec un récit jugé réaliste, convaincant, donc accessible, de même qu'esthétique et original. Ce but est inséparable des caractéristiques discursives et stylistiques du discours littéraire et du mouvement réaliste auquel appartient l'œuvre étudiée, ainsi que de la relation de l'auteur avec les lecteurs, au niveau des scènes englobante et générique (cf. chap. 2.3.2.1).

L'emploi et la mise en relief de diatopismes visent à ce niveau tout d'abord à augmenter l'authenticité du discours, en accord avec l'orientation réaliste des romans d'Yves Viollier. Cette intention se manifeste de façon directe (p.ex. *achet*, *brailler*, *caillé*, *château*, *chiron*, *déjaboté*, *drapeau*, *drôle*², *écurie*¹, *embarrassée*², *grappe*²), ou de façon indirecte (p.ex. *brioche*, *embarrassée*¹, *fosse*², *grappe*³) – alors aussi par l'attribution de diatopismes au discours direct (p.ex. *benaise*, *battre son dail*¹⁻², *cagouille*, *château*, *chouan*, *drôlesse*) (v. aussi chap. 4.2 et 4.3.3).

La fonction d'authentification du discours domine celle d'augmenter son expressivité (p.ex. *achet*, *benaise*, *bessons*, *beuque*, *brailler*, *cagouille*, *chéti*¹⁻², *embarrassée*², *fagot*¹⁻², *rembarrer*). Cette fonction concerne surtout des diatopismes qui sont ressentis comme plus expressifs que des équivalents généraux ; elle est en outre toujours affirmée lorsque les diatopismes sont en emploi figuré ou utilisés au sein de comparaisons, de métaphores ou d'exclamations (v. chap. 4.4). Le diatopisme peut parfois en même temps servir à véhiculer un ton ironique, ludique, ou critique (p.ex. *cagouille*, *embarrassée*²).

L'usage et la mise en relief de diatopismes servent aussi à augmenter la poésie du discours – intention artistique-littéraire, de type personnel, qui peut être manifestée de façon directe (*bessons, cagouille, caillé, pupu, sorcière*), ou indirecte (*chiron, marais blanc, potiron*). Les fonctions d'expressivité et de poésie sont en effet toujours manifestes lorsque des diatopismes sont présentés comme utilisés pour leurs valeurs expressives et poétiques (chap. 4.4) : la description de l'une ou de l'autre est essentiellement une question de perspective.

Les buts de l'auteur d'augmenter l'authenticité, l'expressivité et la poésie de son discours sont particulièrement explicites lorsque les diatopismes figurent en fonction de rhème (cf. chap. 2.3.2.2.4) – ce qui concerne un peu plus de la moitié de leurs emplois mis en relief. La mise en relief attire alors particulièrement l'attention sur le mot – plus que sur le référent désigné (p.ex. *achet, bisse, bourse, chiron, cocote, drapeau, maraîchin, ningle, presse*¹). Les apparitions en fonction de rhème ou de thème et les différents actes de langage identifiés sont dans l'œuvre étudiée indépendants des types de mise en relief – qu'il s'agisse de gloses ou de marques typographiques. Les fonctions sont cependant manifestées de façon explicite, surtout lorsque les diatopismes sont glosés à l'aide de commentaires métalinguistiques incidents – descriptifs et explicatifs (v. chap. 4.3.2.2).

Dans l'ensemble, on peut retenir que les mises en relief de diatopismes dans l'œuvre d'Yves Viollier que nous avons analysées véhiculent que la plupart des emplois de diatopismes visent à assurer l'authenticité du discours, et ont des finalités narratives de caractérisation des personnages et aussi de la région d'origine de l'auteur. Notre vue d'ensemble sur les fonctions que remplissent les diatopismes et les actes de langage à travers lesquels celles-ci se manifestent entraîne une schématisation simplificatrice des multiples intentions qui se cachent derrière les réalisations discursives analysées, et qui sont décrites en détail dans le corps de l'analyse (v. chap. 3). Les catégories proposées ne sont pas exclusives ni définitives, et visent seulement à synthétiser au mieux les résultats obtenus par l'analyse individuelle des diatopismes de notre nomenclature.

Nos observations et en particulier les analyses individuelles illustrent en même temps la diversité des cas. Elles montrent aussi que les valeurs et les fonctions coïncident en partie, surtout pour ce qui est de l'authenticité, de l'expressivité et de la poésie, mais que l'une ou l'autre peut être manifestée de façon directe ou oblique. Le choix de décrire les valeurs ou les fonctions est essentiellement une question de point de vue. Leur manifestation discursive est directement tributaire des caractéristiques pragmatico-discursives du genre de discours et du mouvement réaliste dont relève l'œuvre étudiée (v. chap. 2.3.2.1).

Si les finalités de l'emploi de diatopismes sont multiples et dépendent de facteurs divers, les mises en relief analysées dans l'œuvre d'Yves Viollier contribuent avant tout à construire des univers de sens cohérents que l'auteur crée à travers ses récits, autour de la vie de personnages individuels – plutôt qu'autour de la Vendée en tant que région. Elles présentent toujours des emplois qui relèvent de l'usage observé dans la communauté des locuteurs qui est mise en scène, surtout vendéenne. Ces fonctions visent, quant à elles, à satisfaire autant les lois du discours que les conventions stylistiques qui sont propres aux romans réalistes, en particulier celles d'authenticité puis d'expressivité du discours.

L'étude montre aussi que l'emploi et la mise en relief d'une partie des diatopismes contribuent en effet dans l'œuvre étudiée à la création narrative du fameux ethos du 'régional' : une représentation discursive originale de la région d'origine de l'auteur, la 'Vendée' ou ses régions (cf. chap. 2.3.2.1.2). Cet ethos, que nous avons abordé à plusieurs reprises, est dans l'œuvre d'Yves Viollier créé par la mise en relief d'une petite minorité des diatopismes mis en relief qui sont présentés comme tels dans le discours, et se fonde non pas sur des stéréotypes largement partagés, mais sur une construction originale *dans* le discours. L'auteur recourt pour cela avant tout à des diatopismes encyclopédiques comme *boucholeur*, *bourrine*, *cabane*, *chiron*, *marâchin* et *marais* : leurs mises en relief mettent explicitement en valeur le patrimoine, dans son usage linguistique, puis aussi culturel.

L'ethos créé ne se fonde pas sur des stéréotypes largement partagés avec les lecteurs visés, ni avec la communauté d'appartenance de l'auteur en Vendée : les particularismes qui peuvent être jugés caractéristiques de la région pour le lecteur visé ou des locuteurs vendéens sont de nombre négligeable. L'écrivain recourt au contraire non seulement à des localismes comme *acon* et *rabotin* et à des technicismes comme *boucholeur*, mais aussi à des diatopismes, légitimes, qui sont utilisés en tant que mots de la langue générale, techniques ou non, comme *château*, *en rose* et *logis*, ou *passerose*, *sorcière* et *toucher* (v. aussi chap. 4.2.2).

En outre, les diatopismes ne sont pas conventionnels, utilisés parce qu'ils ont été employés par d'autres écrivains, créant une intertextualité, pour satisfaire une convention et se positionner dans un mouvement littéraire particulier ; un des diatopismes de notre nomenclature, *not'mâitre* (v. chap. 3.1.4.4), a en effet été utilisé par d'autres écrivains comme Sand, R. Bazin et Aymé (cf. chap. 2.3.2.1). Il s'agit cependant d'un diatopisme d'extension très large, qui était effectivement usuel en Vendée dans le passé récent que mettent en scène la majorité des romans d'Yves Viollier – usage qui a motivé son exploitation littéraire dans ses romans.

L'ethos de la Vendée que l'auteur crée à travers les mises en relief des diatopismes mis en scène ne représente d'ailleurs pas à proprement parler un 'style', ni une 'image' (cf. chap.

2.3.2.1.2). L'écrivain l'a pertinemment formulé lui-même : son usage de diatopismes n'est pas réductible à un 'ton' ou à un 'style', mais représente un élément d'une écriture nécessaire, qui varie selon le sujet et le lieu de l'action (Viollier 2009 [entretien] ; v. chap. 2.2.2).

Les procédés appliqués pour la construction du discours littéraire concernent un nombre de particularismes insuffisamment élevé pour parler d'un 'style', et ne sont qu'un élément d'une multitude de stratégies discursives ; même en ce qui concerne la stratégie de mise en relief métalinguistique, celle-ci est rarement appliquée aux diatopismes du français, et bien plus souvent à d'autres faits de langue, qui relèvent du français général ou d'autres langues étrangères (v. chap. 4.2.2.3). Le choix terminologique de *image* est d'ailleurs inadéquat, puisqu'il révèle une conception romantique d'une littérature qui serait un 'dessin' plus ou moins réussi d'une réalité objective et extérieure, et où le régionalisme servirait essentiellement à apporter une touche de 'couleur locale' (v. chap. 2.3.1-2.3.2).

Dès lors que l'on tient compte des importantes avancées conceptuelles en matière d'énonciation en percevant le discours littéraire comme une des diverses manifestations discursives de la langue, qui a ses caractéristiques pragmatico-discursives propres (v. chap. 2.3.2.1), la mise en relief de diatopismes représente une stratégie discursive parmi tant d'autres, qui se manifestent dans le roman régionaliste, et avant tout dans la littérature réaliste.

5. Conclusions et perspectives

Dans le cadre du présent projet, nous nous étions donné pour but de décrire l'utilisation discursive des diatopismes du français dans la production romanesque d'Yves Viollier, écrivain contemporain vendéen. Portant sur un aspect de la langue française contemporaine dans ses formes et ses emplois effectifs, cette étude philologique allie les perspectives de la linguistique variationniste – en analysant les diatopismes du français comme des éléments d'une variété linguistique – et de l'analyse du discours, en étudiant leurs réalisations discursives avec leur fonctionnement pragmatique.

L'étude variationniste différentielle qui permet d'identifier et de décrire les éléments qui sont effectivement diatopiquement marqués a pour cela été complétée par une approche que nous avons appelée *sociopragmatique*. En tenant compte du cadre situationnel et socio-discursif, ce paradigme a permis à travers une analyse des emplois particuliers des diatopismes et de leur répartition dans le discours de décrire à la fois les motivations de l'emploi des diatopismes, dans les romans étudiés en général et dans leurs cotextes d'emploi en particulier, ainsi que leurs caractéristiques sociolinguistiques en termes de leurs valeurs et de leur statut.

Nous avons décrit les différents types de procédés métadiscursifs qui présentent les diatopismes en emploi auto-référentiel, signalant une auto-représentation du dire en train de se faire, et proposé une nouvelle terminologie en intégrant en lexicographie différentielle les avancées de l'analyse du discours (cf. chap. 2.3.2.2.1 et 4.3.1). Les différents types ont été rassemblés sous l'étiquette *mise en relief* pour souligner qu'ils attirent toujours l'attention du lecteur sur le diatopisme, que ce soit de façon explicite – comme à l'aide de commentaires métalinguistiques – ou de façon implicite, comme avec des définitions apposées (chap. 4.3.2).

L'analyse a porté sur tous les diatopismes dans l'*opus* étudié sur lesquels l'auteur attire l'attention et qui appartiennent à sa communauté d'appartenance en Vendée. Les mises en relief sont au nombre de 200 environ, accompagnant 143 diatopismes (hapax exclus) (v. chap. 2.5.1 et 4.1). Dans l'ensemble des vingt-six romans d'Yves Viollier, publiés de 1972 à 2009, ils font partie de stratégies discursives qui contribuent à construire des univers narratifs, et sont très majoritairement localisés en Vendée, entre la fin du 18^e et le début du 21^e siècle. Ce n'est que dans neuf romans que l'action est surtout placée en Charente (1994, 1999, 2004, 2007) ou en Europe centrale (1988, 1989, 1990, 2005, 2008). L'étude montre qu'il s'agit d'une stratégie rare dans la production littéraire analysée, avec une moyenne de près de huit par

roman, et d'un peu plus de quatre seulement pour ce qui est des mises en relief qui sont effectivement dues à l'auteur (v. chap. 4.2.1.1 et 4.2.2). Cette stratégie est tributaire de l'orientation réaliste de l'écrivain, et n'est pas caractéristique des seuls romans régionalistes. Elle est en outre loin d'être propre au discours littéraire (v. chap. 4). En présence du cadre discursif qui caractérise les romans étudiés, réalistes, qui visent d'abord à mettre en scène des personnages, l'utilisation de diatopismes a toujours des finalités narratives, surtout de caractérisation de personnages et de leur entourage (v. chap. 4.5).

Dans le discours littéraire, les types de mises en relief de diatopismes et les finalités de leur emploi sont liés à la biographie personnelle de l'auteur, y compris à son expérience, ses intérêts et ses aspirations sociales (v. chap. 2.2.2), mais aussi aux contraintes situationnelles et du genre de discours. Ces contraintes sont imposées par les normes littéraires en vigueur dans les hiérarchies des valeurs du marché littéraire, le monde de l'édition, personnifié par le directeur littéraire, la critique littéraire, et les lecteurs visés et effectifs. Elles sont aussi liées à la situation sociolinguistique en général dans la communauté d'appartenance de l'auteur, mais aussi dans celle de ses lecteurs, que l'auteur anticipe à travers son discours (cf. chap. 2.3.2.1).

Pour tenir compte de la particularité du discours littéraire avec ses caractéristiques énonciatives et discursives propres, les travaux en analyse du discours littéraire ont mis en évidence qu'outre les principes pragmatiques de base de pertinence, de sincérité, et de coopération entre les instances énonciatives, discours littéraire doit essentiellement satisfaire les lois d'exhaustivité, d'informativité et de modalité (Maingueneau³2005 ; v. chap. 2.3.2.1.2). Pour rendre compte des contraintes pragmatiques qui pèsent en outre sur l'exploitation de diatopismes en particulier, nous avons recouru aux travaux menés dans les domaines de la stylistique (Vernois 1963), de la sociologie de la littérature (Bourdieu 1982, 1985) et de l'analyse littéraire (v. chap. 2.3.2). Dans le roman contemporain réaliste, l'utilisation de diatopismes est à priori soumise à quatre conventions énonciativo-stylistiques : l'authenticité, l'intelligibilité, l'expressivité et la rhétoricité (v. chap. 2.3.2). Celles-ci sont en effet respectées lors de l'ensemble des emplois de diatopismes que l'auteur a choisi de mettre en relief, quoique de façons plus ou moins manifestes, selon les cotextes et les époques.

Dans l'œuvre analysée, la convention de la rhétoricité se manifeste par l'alternance fréquente de diatopismes avec des équivalents de la langue générale qui permet d'éviter des répétitions, et par le choix de mises en relief plus discrètes que celles qui ont été ajoutées en note par l'éditeur (v. chap. 4.2.1). Elle s'exprime aussi de façon indirecte lors du recours à des stratégies qui visent à assurer l'expressivité du discours, qui se manifeste par l'emploi de diatopismes qui sont présentés comme expressifs, poétiques, sémantiquement transparents ou

connotés, surtout par leur utilisation particulière dans la phrase, comme dans des comparaisons, des métaphores ou des phrases exclamatives.

Nous avons aussi vu que surtout dans les années 1970/1980, l'intelligibilité littérale des diatopismes n'est pas primordiale pour l'auteur, alors que leur emploi manifeste toujours le but d'assurer l'authenticité du discours. Ceci est particulièrement visible lors de l'emploi de commentaires métalinguistiques de citation, mais aussi lorsque les diatopismes sont attribués au discours de personnages. Ils sont dans les deux cas déclarés cités, selon les modes du dire 'comme on dit', 'comme ils disent', ou 'comme il / elle dit' (Rey-Debove ²1997 ; cf. chap. 4.3.3.2), et attribués quasi-exclusivement à l'usage en français en Vendée ou dans une de ses régions – de façon directe, ou indirecte, par l'identité des locuteurs.

L'analyse a montré que toutes les mises en relief servent à indiquer au lecteur que le mot employé est utilisé parce qu'il correspond à l'usage (l'usage de la personne Yves Viollier en général ou de la communauté mise en scène), et parce qu'il convient à l'idée que l'auteur cherche à exprimer – même s'il n'appartient pas forcément au français général et/ou n'est pas présumé connu par le lecteur qu'il vise : un public francophone large qui n'appartient pas à sa communauté sociolinguistique. Dans le cas de citations du discours d'autrui, contribuant à la polyphonie du discours littéraire, on peut parler de non-coïncidences du discours à lui-même (Authier-Revuz 1993 ; v. chap. 2.3.2.2.1. et 4.3.3.1). La notion de 'non-coïncidence' du dire se comprend d'un point de vue normatif, formulé par rapport à l'idée du bon usage (cf. chap. 1.5) – ici celui que l'auteur pense attendu de lui et reconstruit obliquement dans son discours.

Les mises en relief véhiculant l'inadéquation partielle du diatopisme pour exprimer une idée donnée sont très rares avec deux attestations dans l'œuvre d'Yves Viollier. Les stratégies portent une quinzaine de fois sur le sens des diatopismes utilisés (outre les définitions explicites), afin de mettre en garde le lecteur visé, exogène, devant un sens qu'il présume inattendu de ce dernier. Ce type de mise en relief est en général rare par rapport aux romans d'écrivains en France dans la littérature qui s'adresse à un public endogène, tout comme dans d'autres régions de la francophonie comme en Suisse romande (Thibault 2005a ; v. chap. 2.3.2.2.4) ; il est pourtant de fréquence faible aussi dans l'œuvre d'Yves Viollier. Les commentaires portant sur le sens accompagnent chez ce dernier surtout des diatopismes sémantiques, mais aussi des particularismes qui sont ressentis comme expressifs et poétiques. Certains sont glosés à l'aide de commentaires métalinguistiques incidents explicatifs, s'exprimant au sujet de l'origine des mots ou des raisons de leur emploi, mais les diatopismes ne sont pas toujours rendus accessibles, le cotexte étant jugé suffisamment explicite pour l'accessibilité générale des passages.

Pour ce qui est des valeurs sociolinguistiques que l'auteur attribue aux diatopismes qu'il met en relief dans ses romans, leur identification montre que leur valeur d'authenticité ne va pas souvent de pair avec leur valeur emblématique : la quasi-totalité des diatopismes ne sont pas représentatifs de la Vendée, autant pour les locuteurs en Vendée que dans la communauté sociolinguistique des lecteurs francophones qui sont visés.

L'exploitation de diatopismes vise néanmoins bien à créer un ethos – une représentation discursive du 'régional' (cf. chap. 2.3.2.1.2), ici de la 'Vendée' ou de ses régions, sans cependant se fonder sur des clichés largement partagés. La création des univers narratifs passe chez Yves Viollier entre autres par un choix original de diatopismes, à caractéristiques diverses. Ils relèvent de champs sémantiques variés et peuvent être d'extension aréologique large, mais aussi être par exemple locaux, techniques ou encyclopédiques, et/ou renvoyer à des notions pour lesquelles le français général ne propose pas d'équivalents (cf. chap. 4.3.1).

À travers une analyse sociopragmatique des diatopismes mis en relief, nous avons aussi pu montrer que leurs emplois véhiculent des informations non seulement sur leur face pragmatique et sur leurs valeurs, mais aussi sur leur statut sociolinguistique. La confrontation des analyses individuelles (v. chap. 3) a mis en évidence que toutes les mises en relief étudiées dans l'œuvre d'Yves Viollier sont de type descriptif, et présentent explicitement des diatopismes légitimes, tout au moins dans le discours qui porte sur la région dont ils relèvent (cf. chap. 4.3.3.3). Seuls une minorité d'entre eux sont présentés comme légitimes aussi en dehors de ce dernier, comme a permis de l'identifier l'analyse de leurs mises en relief, corrélée avec celle de leurs répartitions discursives au sein de l'*opus* étudié (cf. chap. 4.2.2). Ces diatopismes ne sont pas utilisés et mis en relief en tant que tels, mais comme des mots qui appartiennent à la langue générale, par exemple comme des mots-souvenirs d'un passé révolu ou comme des termes techniques (v. chap. 4.5).

Dans l'œuvre étudiée, rédigée par un écrivain-énonciateur membre de sa communauté sociolinguistique d'appartenance, en Vendée, mais aussi de sa communauté discursive où les hiérarchies du marché littéraire lui imposent des normes dominantes qu'il accepte ou refuse, la légitimité de l'ensemble des diatopismes, déclarée, montrée, affichée, n'est pas seulement liée au besoin artistique de liberté d'expression de l'écrivain.

L'analyse de l'ensemble des romans de l'œuvre d'Yves Viollier a en effet permis d'observer une évolution significative. L'auteur recourt d'abord à très peu de diatopismes et les met à priori en relief (1972-1975), avant d'en afficher une exploitation extensive dans tout type d'unité discursive, sans les mettre en relief, à deux exceptions près (cf. 4.2.2) : il s'oppose alors ouvertement aux normes littéraires dominantes qui excluent les éléments régionaux de la

littérature prestigieuse (1979-1986). Dans les romans suivants qui sont ancrés dans l'Ouest, l'auteur réduit le nombre de diatopismes et leur fréquence et tend à les mettre en relief en acceptant à priori les normes littéraires dominantes. Lors d'une première phase de refus du régionalisme littéraire traditionnel, dans des romans modérément régionalistes grand public qui se déclarent 'populaires' (v. chap. 2.2.2), il les attribue en bonne partie aux propos de personnages (1988-2001), alors qu'un changement de directeur littéraire l'encourage par la suite à attribuer des diatopismes autant aux personnages qu'aux narrateurs – dont le discours est toujours implicitement associé à l'écrivain (2002-2009 ; aussi 2010). Le recours à des régionalismes est désormais plus valorisé dans le monde éditorial et littéraire, et dans l'opinion publique en général (cf. chap. 2.2.2).

L'œuvre d'Yves Viollier et son évolution au cours du temps peuvent être interprétées comme des indicateurs de la représentation collective contemporaine en France du statut social du régionalisme littéraire ainsi que des éléments régionaux de la langue. Elles illustrent une conception d'une langue française qui est intrinsèquement variable, légitimant la variation diatopique traditionnellement exclue de la norme dominante que perpétue le discours littéraire. L'œuvre étudiée exemplifie pour nous également un changement sociétal plus vaste, qui s'exprime aussi dans le domaine des sciences comme l'attestent les travaux variationnistes depuis la fin du 20^e siècle surtout – y compris le nôtre.

Notre démarche et nos résultats, perfectibles et inévitablement imprégnés par le *Zeitgeist*, peuvent et devront en effet être reconsidérés, corrigés ou complétés par des regards nouveaux.

Comment le travail entrepris pourra-t-il être complété ? Il est en effet loin de proposer l'étude qui a été envisagée à l'origine. Il aurait été souhaitable que l'analyse porte sur l'ensemble des diatopismes dans l'œuvre dépouillée, qu'ils soient mis en relief ou non, et que les analyses soient plus approfondies en diachronie, en exploitant un corpus de référence plus élargi pour l'ensemble des diatopismes qui ont été identifiés. Il reste aussi à fournir une synthèse complète des caractéristiques des diatopismes de notre nomenclature, en synchronie – distinguant en particulier leurs répartitions aréologiques et la part de diatopismes lexématiques, sémantiques et phraséologiques – ainsi qu'en diachronie, au niveau des trajets historico-variétaux qu'ils affichent.

Il serait dans ce contexte instructif de se pencher sur les correspondances lexicales que nous avons observées lors de nombreuses analyses entre l'usage contemporain en Vendée et le français nord-américain, surtout acadien (v. chap. 3 Com. hist.-comp.). Ceci permettrait de contribuer à mesurer l'apport lexical de l'Ouest au français dans le Nouveau Monde.

Pour l'analyse différentielle des diatopismes, la confrontation de la documentation écrite à des enquêtes sociolinguistiques de terrain et la richesse des informations ainsi rassemblées nous font affirmer qu'il est primordial de compléter les analyses à venir par des enquêtes sociolinguistiques systématiques. Elles devront porter sur la variété diatopique qui est étudiée, mais aussi si possible être menées à l'échelle de la francophonie, afin de mieux cerner les répartitions aréologiques des diatopismes, les diatopismes de statut, ainsi que les emplois qui relèvent effectivement de l'usage 'général', et non pas de celui des dictionnaires.

Du point de vue sociolinguistique, il serait également fructueux de se questionner de plus près sur les représentations sociolinguistiques collectives que l'auteur reconstruit à travers son discours. Il serait utile pour cela de mener des enquêtes sociolinguistiques non seulement dans la communauté d'appartenance de l'auteur (nos EnqWissVendée 2006-2009, v. chap. 2.4.5) mais aussi dans celle des lecteurs visés, francophones.

Les résultats de notre analyse dans l'œuvre d'Yves Viollier pourront également être comparés avec ceux d'autres travaux qui portent sur l'utilisation de diatopismes dans des œuvres d'écrivains – du passé comme François Rabelais, Jean-Jacques Rousseau ou Jean Giono (cf. chap. 2.3.1), ou du présent, qu'ils appartiennent au même mouvement littéraire qu'Yves Viollier comme Claude Michelet et Gilbert Bordes, ou non. Une analyse comparative des résultats les plus importants permettrait de s'approcher des points convergents et divergents, selon les écrivains, leurs orientations et les époques. Il serait pour cela intéressant d'étudier la fréquence approximative des diatopismes, avec et sans mise en relief, et les caractéristiques différentielles des diatopismes en synchronie. À titre d'exemple, on observe que dans l'imposante œuvre littéraire du Genevois J.-J. Rousseau, les diatopismes qui relèvent de la faune et de la flore affichent une fréquence comparable à celle relevée dans l'œuvre d'Yves Viollier, alors que les particularismes morpho-syntaxiques y sont largement plus nombreux (cf. François 1907, 30-65). La valeur des données que l'on pourra obtenir par une telle comparaison reste néanmoins relative, en raison d'importantes différences conceptuelles et méthodologiques entre les études.

Des mises en relief accompagnant tout type de discours, notre paradigme descriptif et interprétatif est également applicable à d'autres textes. Nous appelons donc les chercheurs intéressés à proposer des analyses différentielles et sociopragmatiques d'autres œuvres littéraires ou d'autres genres de discours – de langue française ou dans d'autres langues romanes – en complétant ou corrigeant l'approche sociopragmatique proposée ici. Des analyses systématiques comparatives permettraient alors de décrire le fonctionnement variable ou régulier des diatopismes dans la diversité des manifestations discursives de la langue.

Puisque nous nous sommes beaucoup interrogée sur les motivations que peuvent véhiculer les emplois de diatopismes, perçus comme des actes de langage, on peut considérer que notre étude appelle (obliquement ?) à l'intégration des acquis de l'analyse du discours et de la pragmatique en général dans les travaux à orientation sociolinguistique, et lexicographiques différentiels en particulier. La typologie des mises en relief que nous avons proposée peut être aisément appliquée dans les dictionnaires différentiels à venir. L'analyse sociopragmatique de diatopismes mis en relief dans le discours, littéraire ou non, permettra de mieux rendre compte des types de stratégies qui sont mis en place par un énonciateur donné, de ce qu'ils véhiculent sur ce qu'il fait et vise à faire, ainsi que sur les valeurs et le statut sociolinguistique qu'il accorde aux diatopismes de la langue.

6. Références bibliographiques et sitographiques

Pour la présentation des références consultées et citées dans le cadre du présent projet, nous optons pour une présentation sans subdivision afin de permettre une consultation efficace.

Elle regroupe toutes les références bibliographiques et sitographiques que nous avons citées, en exclusion de celles qui sont citées par l'intermédiaire de sources de référence au sein des articles lexicographiques (v. chap. 3).

Dans la mesure du possible, nous avons travaillé avec les éditions originales des sources citées ou alors avec l'édition la plus récente. Nous avons en outre tâché de signaler la première publication des articles et monographies consultés.

Pour ce qui est des sigles repris à ou établis sur le modèle du DRF (v. chap. I), ils sont indiqués après la référence, dans la tradition de citation conventionnelle, par exemple : « Poirier, Claude (*ed.*) (1998), [...], (DHFQ) ».

Les sigles sont en outre repris à leur place alphabétique dans un index à part, dont une première subdivision (v. index 7.1.1) rassemble les renvois à toutes les sources qui appartiennent à notre corpus de référence (v. chap 2.4.3 et 2.4.4), et une seconde les autres sigles qui sont utilisés en accord avec la tradition en lexicographie différentielle (index 7.1.2).

Notre bibliographie a été arrêtée peu avant le dépôt de thèse, c'est-à-dire le 3 septembre 2010.

- 1) Abbaye de Trévoux (1743 ; 1752), *Dictionnaire universel françois et latin*, vol. I-V, Paris : Delaune/Ganeau/Gaudoin/Legras (1743) ; vol. I-VII, Paris : Compagnie des libraires associés (1752). Texte intégral consulté en CD-ROM (*s.ed.*) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF (Trév + année).
- 2) Achard-Bayle, Guy (2008), *Les Réalités Conceptuelles. Identité ^{et}/en Fiction* (coll. Recherches textuelles VIII), Metz : Université Paul Verlaine.
- 3) Adam, Jean-Michel (2004), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (coll. Fac. Linguistique), Paris : Nathan.
- 4) Adam, Jean-Michel (2001) : "Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent et comment faire ?*", *Langages* CXLI, 10-27.
- 5) Adam, Jean-Michel (1997), *Le style dans la langue : une reconception de la stylistique* (coll. Sciences des discours), Lausanne : Delachaux et Niestlé.

- 6) Adam, Jean-Michel (1991), *Langue et littérature. Analyses pragmatiques et textuelles* (coll. Références), Paris : Hachette.
- 7) Alibert, Louis (1965), *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse : Institut d'Études Occitanes.
- 8) Ammon, Ulrich/Arnuzzo-Lanszweert, Anna Maria (2001) : "Varietätenlinguistik", in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. I/2, Tübingen : Niemeyer, 793-823.
- 9) Amossy, Ruth/Herschberg Pierrot, Anne (1997), *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société* [réimpr. 2005] (coll. Lettres et sciences sociales CXXVIII), Paris : Nathan.
- 10) Antoine, Gérald (1987) : "Aspects du lexique claudélien", *Cah. Lexicol.* LI/2, 5-17.
- 11) Arantèle (1987), *La faune, la flore. Le cadre géographique, la faune et la flore sauvage* (coll. Le Béa parlangue III), La Roche-sur-Yon : Arantèle.
- 12) Arantèle (1986), *L'habitat. La vie domestique et professionnelle* (coll. Le Béa parlangue VI), La Roche-sur-Yon : Arantèle.
- 13) Arantèle (1984), *Le temps qui passe, le temps qu'il fait. Historique, les mots sur le temps* (coll. Le Béa parlangue I), La Roche-sur-Yon : Arantèle.
- 14) Arantèle (1983a), *Corps, santé, activités* (coll. Le Béa parlangue IV), La Roche-sur-Yon : Arantèle.
- 15) Arantèle (1983a), *Vie mentale, affective, sociale. La vie mentale et affective, l'enfance, l'âge adulte, la vie sociale* (coll. Le Béa parlangue V), La Roche-sur-Yon : Arantèle.
- 16) Arantèle (1982), *Grammaire des parlers du Bas-Poitou* (coll. Le Béa parlangue II), La Roche-sur-Yon : Arantèle [ArantèleGramVendée 1982].
- 17) ATILF-CNRS (ed.) (2009), *Dictionnaire du Moyen Français 1330 – 1500* (anciennement Base de lexiques de moyen français BLMF) [¹DMF2003], deuxième version DMF2009 mise en ligne en janvier 2009 (mise à jour du 16/09/2009). Dictionnaire augmenté et partiellement synthétisé en accès libre sur le site du laboratoire ATILF-CNRS (Nancy) à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf/> (DMF2009).
- 18) Auer, Peter (2005) : "Europe's sociolinguistic unity, or : A typology of European dialect/standard constellations", in : Delbecq, Nicole/Auwers, Johan van der/Geeraerts, Dirk (edd.), *Perspectives on Variation : Sociolinguistic, Historical,*

- Comparative* (coll. Trends in Linguistics : Studies and Monographs CLXIII), Berlin/New York : de Gruyter, 7-42.
- 19) Auerbach, Erich (⁹1994), *Mimesis : dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur* [¹1946] (coll. Sammlung Dalp XC), Tübingen : Francke.
 - 20) Auffray, Régis (2007), *Le Petit Matao. Dictionnaire Gallo-Français, Français-Gallo*, Rennes : Rue des Scribes Éditions.
 - 21) Auroux, Sylvain/Deschamps, Jacques/Kouloughi, Djamel (2004), *La philosophie du langage* (coll. Quadrige : Manuel), Paris : PUF.
 - 22) Austin, John Langshaw (²1992), *How to do Things with Words* [¹1962], Oxford : Oxford University Press.
 - 23) Authier-Revuz, Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, vol. I-II (coll. Sciences du langage), Th. : Paris, Paris : Larousse.
 - 24) Auzanneau, Michelle (2002) : "Regards sur la situation sociolinguistique des années 90. Les cas des marchés ruraux du Sud de la Vienne et des Deux-Sèvres", in : Gauthier, Pierre (ed.) 2002a, 127-139.
 - 25) Auzanneau, Michelle (1999) : "Le bilinguisme dialectal : un modèle d'analyse sociolinguistique appliqué à la situation poitevine", *Plurilinguismes XVII (Situations régionales françaises et frontalières)*, 101-132.
 - 26) Azaïs, Gabriel (1877-1878), *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, vol. I-III, Montpellier : Société pour l'Étude des Langues Romanes.
 - 27) Babu, Jean (1896), *Poésies sur la ruine des temples protestants* [1663-1682], Poitiers : A. Richard.
 - 28) Babu, Jean (²1875), *Églogues poitevines sur différentes matières à controverses, pour l'utilité du vulgaire de Poitou, dédiées à Monseigneur le Maréchal d'Estrées, Commandant pour sa Majesté dans les provinces de Poitou, Xaintonge et Aunis. Nouvelle édition avec une notice sur Jean Babu et un glossaire* [¹1701], Niort : L. Favre/Paris : Maisonneuve.
 - 29) Baethge, Constanze (2006) : "Parole atopique et sagesse infuse dans *La Pluie d'été* de Marguerite Duras", in : Grenouillet/Reverzy (edd.) 2006, 327-338.
 - 30) Baggioni, Daniel (1996) : "Éléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions)", in : Robillard, Didier de/Beniamino, Michel (edd.), *Le*

français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie, vol. II (coll. Politique Linguistique VI), Paris : H. Champion, 789-806.

- 31) Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch (1989) : "Epos und Roman. Zur Methodologie der Romanforschung", in : Kowalski, Edward/Wegner, Michael (edd.), *Formen der Zeit im Roman. Untersuchungen zur historischen Poetik*, Francfort-sur-Main : Fischer, 210-251.
- 32) Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch (1984), *Esthétique de la création verbale* [¹1979 en russe], trad. Alfreda Aucouturier, Paris : Gallimard.
- 33) Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch (1978), *Esthétique et théorie du roman* [¹1975 en russe], trad. Daria Olivier, Paris : Gallimard.
- 34) Bal, Willy (1983) : "Genèse et travaux de base : Vers l'étude des régionalismes du français", in : Équipe IFA (A.E.L.I.A.) (edd.), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris : Hachette, XV-XIX.
- 35) Bal, Willy (1964) : "Dialectologie et littérature. Témoignage d'un écrivain employant le patois comme langue littéraire", in : Windekens, Albert J. van (ed.), *Communications et rapports du Premier Congrès International de Dialectologie générale, Louvain du 21 au 25 août, Bruxelles les 26 et 27 août 1960*, vol. I (coll. Travaux publiés par le Centre International de Dialectologie générale de l'Université Catholique de Louvain VII), Louvain : Centre International de Dialectologie générale, 258-272.
- 36) Baldinger, Kurt (dir.) (1974-1989) / Möhren, Frankwalt (dir.) (2001-), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, actuellement lettres G (1974) à K (2008), Québec : Presses de l'Université Laval / Tübingen : Niemeyer (DEAF + lettre).
- 37) Baldinger, Kurt (1961) : "L'importance du vocabulaire dialectal dans un thésaurus de la langue française", in : colloques internationaux du CNRS (ed.), *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles. Colloque tenu à Strasbourg du 12 au 16 Novembre 1957*, Paris : CNRS Éditions, 149-176.
- 38) Barkan, Pierre (1980) : "Notes brèves sur le vocabulaire d'Hervé Bazin dans le "Cri de la Chouette", Grasset 1972", *Dico-plus* IV/15, 32.
- 39) Barkan, Pierre (1969) : "Le français régional, prolongement et survie des parlers locaux", *Revue de la SEFCO* IV, 80-87.
- 40) Barkan, Pierre (1961-1962 ; 1963 ; 1965 ; 1966-1967) : "Le français régional de la Vendée. Essai de détermination en vue de son intégration éventuelle dans un "Thesaurus

- de la langue française" [sous-titre de la publ. de 1961-1962]", *Annales de la Société d'Émulation de la Vendée*, 61-82 ; 28-40 ; 62-81 ; 141-153.
- 41) Baronian, Luc/Martineau, France (edd.) (2009), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin* (coll. Les Voies du français), Laval : Presses de l'Université Laval.
 - 42) Barrault, Bernard (2009) : courriel personnel du 02/03/2009 envoyé par le directeur littéraire d'Yves Viollier à nous même suite à une demande de renseignement au sujet des chiffres et de la répartition géographique des ventes de son œuvre aux Éditions Robert Laffont.
 - 43) Barthélemy, Anatole de (1859) : "Le Trésor de la Cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord)", *Revue de l'art chrétien. Recueil mensuel d'archéologie religieuse* III, 451-464.
 - 44) Batelli, Nathalie (2007) : "Yves Viollier, la plume vendéenne", rubrique *Culture et patrimoine*, in : *ibid.* (dir.) (2003 – 2007), *Site officiel du Comité Départemental du Tourisme de la Vendée*, La Roche-sur-Yon : Conseil Général de Vendée. Article publié le 06/02/2007, consulté le 27/11/2007 à l'adresse suivante : <http://www.vendee-tourisme.fr/a-suivre/spip.php?article231>.
 - 45) Bauche, Henri (⁵1951), *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, [¹1920], Paris : Payot (BauchePop ⁵1951).
 - 46) Bauche, Henri (²1929), *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel* [¹1920], Paris : Payot.
 - 47) Bauche, Henri (1920), *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, Paris : Payot (BauchePop ¹1920).
 - 48) Bavoux, Claudine (2008a), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot.
 - 49) Bavoux, Claudine (2008b) : "Introduction", in : *ead.* (ed.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 15-26.

- 50) Bavoux, Claudine (2008c) : "Pour ne pas conclure", in : *ead. (ed.), Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 337-351.
- 51) Baylon, Christian/Fabre, Paul (²2002), *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigés* [²1990/¹1975] (coll. Fac. Linguistique), Paris : Nathan.
- 52) Beauchet-Filleau, Henri (1864), *Essai sur le patois poitevin ou Petit glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne [DSèvres] et les communes voisines* (réimpr. 1970 Slatkine), Niort : Clouzot / Melle : Ch. Moreau.
- 53) Beaulieu, Camille (ed.) (1930), *Burgaud des Marets, Fables et Contes en patois saintongeais*, La Rochelle : Rupella.
- 54) Beaumarchais, Jean-Pierre/Couty, Daniel/Rey, Alain (1994), *Dictionnaire des littératures de langue française* [¹1984], vol. I-IV, éd. mise à jour et enrichie, Paris : Bordas.
- 55) BELTEXT : Base de données textuelles sur la langue française en Belgique et sur la littérature belge de langue française (corpus écrit). Contribution de la Communauté Wallonie-Bruxelles au projet international BDLP sous la direction de Michel Francard au sein du Centre de recherche sur les Variétés linguistiques du français en Belgique, Louvain-la-Neuve.
- 56) Belser, Christoph/Cacqueray, Aurélie de (1998), *Les noms de famille en Poitou-Charentes [et] Vendée*, Paris : Archives & Culture.
- 57) Beniamino, Michel (1993) : "La francophonie littéraire", in : Robillard, Didier de/Beniamino, Michel (edd.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. I (coll. Politique Linguistique III), Paris : H. Champion, 515-531.
- 58) Bercot, Martine/Guyaux, André (edd.) (1998), *Dictionnaire des lettres françaises. Le xx^e siècle* (coll. Encyclopédies d'aujourd'hui, série Le Livre de Poche/La Pochothèque), Paris : Librairie Générale Française.
- 59) Bernabet, Jean/Chamoiseau, Patrick/Confiant, Raphaël (²1993), *Éloge de la créolité* [¹1989], édition bilingue, Paris : Gallimard.
- 60) Bernet, Charles/Rézeau, Pierre (edd.) (1995), *Richesses lexicales du français contemporain* (coll. Publications du Trésor général des langues et parlers français), Paris : Klincksieck.

- 61) Bernet, Charles/Rézeau, Pierre (edd.) (1989), *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières*, Paris : Seuil.
- 62) BHVF : Base Historique du Vocabulaire Français, constituée des 48 volumes de la série *Datations et Documents Lexicographiques des Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, ressource informatique consultée par l'intermédiaire des hyperliens du TLFi (en accès libre) à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr>.
- 63) Billod-Morel, Christian (1997), *Sprache über Grenzen hinweg. Eine Untersuchung des Regionalfranzösischen im französisch-schweizerischen Grenzgebiet*, Th. : Hamburg, Hamburg : Dr. Kovač.
- 64) *Biographie universelle ancienne et moderne* (1812) ou *Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, vol. V, Paris : Michaud Frères.
- 65) Blanchère, Henri de la (1868), *La pêche et les poissons. Nouveau dictionnaire général des pêches*, Paris : Delagrave.
- 66) Blanchet, Philippe (2000a), *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique* (coll. Didact linguistique), Rennes : PU Rennes.
- 67) Blanchet, Philippe (2000b) : "Du provençal au français, pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance entre assimilation et résistance. Étude comparative d'attestations anciennes (XVI^e-XIX^e s.) et contemporaines", in : Dubois, Colette/Kasbarian, Jean-Michel/Queffélec, Ambroise (edd.), *L'expansion du français dans les Suds (XV^e-XX^e siècles). Hommage à Daniel Baggioni. Actes du colloque d'Aix-en-Provence – Mai 1998*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 77-90.
- 68) Blanchet, Philippe (1999) : "Littérature, inter-locuteur, choix de langues : l'exemple de la littérature provençale de langue française", *Lettres Romanes* LIII/3-4, 281-306.
- 69) Blanchet, Philippe (1996) : "Réflexions méthodologiques sur les enquêtes ethnosociolinguistiques (en Bretagne, en Provence, et ailleurs...)", *Le questionnement social* XXVIII/XXIX, 63-69.
- 70) Blanchet, Philippe (1995a) : "Corpus littéraire ou enquête orale : problème de méthode dans l'élaboration d'un dictionnaire d'une langue non normée", *Lexique* XII-XIII, 41-51.

- 71) Blanchet, Philippe (1995b) : "L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification ethno-sociolinguistique d'interférences interlinguales", *Interrogation-2*, 197-213.
- 72) Boillot, Félix (1929), *Le français régional de la Grand'Combe (Doubs)*, Paris : PUF.
- 73) Boillot, Félix (1910), *Le patois de la commune de la Grand'Combe (Doubs)*, Paris : H. Champion.
- 74) Boisdeffre, Pierre de (1985), *Histoire de la littérature de langue française : des années 1930 aux années 1980. Roman – théâtre* [¹1958], nouvelle éd. entièrement refondue, Paris : Perrin.
- 75) Boisgontier, Jacques (1981-1986), *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc Oriental*, vol. I-III, Paris : CNRS Éditions (ALLOr).
- 76) Boon, Dany (réal.) (2007), *Bienvenue chez les Ch'tis*, un film avec Kad Merad et Dany Boon du 17 déc. 2007, Paris : Pathé Distribution.
- 77) Bordas, Éric/Barel-Moisan, Claire/Bonnet, Gilles *et al.* (2002), *L'analyse littéraire. Notions et repères* (coll. Fac. Lettres), Paris : Nathan.
- 78) Borel, Pierre (²1750), *Dictionnaire des termes du vieux françois, ou Trésor de Recherches & Antiquités Gauloises & Françaises*, nouvelle édition [¹1655, 1667], publ. dans la deuxième partie du vol. II de Ménage 1750, Paris : Briasson.
- 79) Bergeron, Léandre (1980), *Dictionnaire de la langue québécoise*, Québec : VLB Éditeur.
- 80) Bork, Hans-Dieter (1978) : "Aspects de la langue du paysan dans la littérature française", in : Baader, Horst (ed.), *Onze études sur l'esprit de la satire* (coll. Études littéraires françaises), Tübingen : Gunter Narr/Paris : Éd. Jean-Michel Place, 179-195.
- 81) Bouchard, Pierre (2004), *La variation dans la langue standard. Actes du 70^e colloque de l'ACFAS, Québec, 13-14 mai 2002* (coll. Langues et sociétés XLII), Montréal : Office québécois de la langue française.
- 82) Boulanger, Jean-Claude (1980), *Les français régionaux : observations sur les recherches actuelles* (coll. Études, recherches et documentation), Montréal : Office de la Langue Française.
- 83) Boulanger, Jean-Claude/Rey, Alain (1992), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale*, Saint-Laurent (Québec) : Dicorobert (DQA).

- 84) Boulanger, Pierre (1995), *Petit Lexique du Vocabulaire des Légistes du Confolentais sous l'Ancien Régime*, Saint Jean d'Angély : SEFCO.
- 85) Bourciez, Jean/Bourciez, Édouard (1967), *Phonétique française. Étude historique* (coll. Tradition de l'humanisme III), Paris : Klincksieck.
- 86) Bourdieu, Pierre (1985) : "Existe-t-il une littérature belge ?", *Études de Lettres : revue de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne* 1984.1985 oct.-déc., 3-7.
- 87) Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard.
- 88) Bourgeois, Henri (1901), *Étymologies vendéennes*, Luçon : M. Bideaux.
- 89) Bouvier, Jean-Claude/Martel, Claude (2006) : "Marqueurs du français régional dans l'écrit", in : Salmon, Gilbert-Lucien (ed.), *Les régiolectes du français. Actes du 3^e Colloque du Centre de Recherches et d'Études Rhénanes, Mulhouse novembre 1993* (coll. Travaux et recherches des Universités rhénanes XIX), Paris : H. Champion, 79-90.
- 90) Brasseur, Patrice (2002) : "Le Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve : méthodes d'enquêtes et exploitation du corpus", in : Pusch, Claus Dieter/Raible, Wolfgang (edd.), *Romanistische Korpuslinguistik* (coll. Script Oralia CXXVI), Tübingen : Narr, 81-92.
- 91) Brasseur, Patrice (2001), *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve* (coll. Canadiana Romanica XV), Tübingen : Niemeyer.
- 92) Brasseur, Patrick (1988), *Dictionnaire patois du canton de Blain de Louis Bizeul* [ca 1850], Nantes : Université de Nantes.
- 93) Brasseur, Patrice/Chauveau, Jean-Paul (1990), *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon* (coll. Canadiana Romanica V), Tübingen : Niemeyer.
- 94) Brasseur, Patrice/Falkert, Anika (2005), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques. Actes du colloque international Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique à l'Université d'Avignon, 17-20 mai 2004* (coll. Langues et développement), Paris : Harmattan.
- 95) Braunmüller, Kurt (1987) : "Zur Ausdrucks-, Appell- und Darstellungsfunktion von Dialekten in der Literatur. Semiotische Untersuchungen anhand skandinavischer Prosatexte", in : Goetsch, Paul (ed.), *Dialekte und Fremdsprachen in der Literatur* (coll. Script-Oralia II), Tübingen : Narr, 11-26.

- 96) Brett-Evans, David (1971) : "Die regionale Literatur des 19. Jahrhunderts – ein soziologisches Phänomen ?", in : Lange, Victor/Roloff, Hans-Gert (edd.), *Dichtung, Sprache, Gesellschaft. Akten des IV. Internationalen Germanisten-Kongresses 1970 in Princeton* (coll. Beihefte zum Jahrbuch für Internationale Germanistik I), Francfort : Athenäum, 37-42.
- 97) Bricout, J. (1925-1928), *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, vol. I-VI, suppl. I-V 1929-1933, Paris: Librairie Letouzey et Ané.
- 98) Brinker, Klaus (⁶2005), *Linguistische Textanalyse. Eine Einführung in Grundbegriffe und Methoden* [¹1988] (coll. Grundlagen der Germanistik XXIX), Berlin : Erich Schmidt Verlag.
- 99) Brochard, Marie-José (2005) : "La représentation des variations diatopiques du français dans le Petit Robert : enjeux et contraintes", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 281-288.
- 100) Broutelle, Marthe (1983) : "L'oralité régionaliste dans l'œuvre écrite d'Honoré Broutelle, poète", in : Centre de recherches en littérature et linguistique de l'Anjou et des Bocages (Angers) (ed.), *Langue et Littérature Orales dans l'Ouest de la France. Actes du Colloque d'Angers des 14 et 15 Mai 1982*, Angers : PU Angers, 342-352.
- 101) Brun, Auguste (1931), *Le français de Marseille. Étude de parler régional* (coll. Bibliothèque de l'Institut historique de Provence X), Marseille : Institut historique de Provence.
- 102) Brunot, Ferdinand/Bruneau, Charles (³1949), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris : Masson.
- 103) Buchi, Éva (2005) : "Les emprunts dans le *Dictionnaire des régionalismes de France*", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 81-98.
- 104) Buchi, Éva (2003), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Index*, publié par l'ATILF-CNRS, Paris : Champion.
- 105) Büchi [Buchi], Éva (1996), *Les structures du "Französisches etymologisches Wörterbuch". Recherches métalexicographiques et métalexicologiques* (coll. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie CCLXVIII), Th. : Bern, Tübingen : Niemeyer.
- 106) Bühler, Karl (1969) : "Das Schema der Sprachfunktion" [1933]", in : *id.*, *Die Axiomatik der Sprachwissenschaften*, Francfort-sur-Main : Vittorio Klostermann, 94-117.

- 107) Bugeon, Claude/Fournier, Thierry (edd.) (1985), *Le parler Islais. Mille et quelques mots d'ici et proverbes. Aide-mémoire afin de ne pas perdrela* [sic] « langue » (coll. Encyclopédie Permanente Islaise I), Clisson : API (Activités Populaires Islaises) [BuFouYeu 1985].
- 108) Buridant, Claude (1991) : "En passant par le *Glossaire des glossaires du moyen français*. Les glossaires des éditions de textes de moyen français et l'élaboration du *Dictionnaire de moyen français* : essai d'analyse critique", *RLiR* LV/219-220, 427-478.
- 109) Burns, Mary (1916), *La langue d'Alphonse Daudet*, Paris : Jouve & Cie.
- 110) Butler, Anthony S. G. (1962), *Les parlers dialectaux et populaires dans l'œuvre de Guy de Maupassant* (coll. Publications romanes et françaises LXXII), Genève : Droz/Paris : Librairie Monard.
- 111) Caradec, François (2001), *Dictionnaire du français argotique et populaire* (coll. Références), Paris : Larousse (CaradecArgot + année).
- 112) Carrard, Philippe (1980) : "C.-F. Ramuz : Conscience régionale et responsabilité des formes", *Stanford French Review* IV, 365-377.
- 113) Carton, Fernand/Rossi, Mario/Autesserre, Denis *et al.* (1983), *Les accents des Français* (coll. De Bouche à oreille), Paris : Hachette.
- 114) Casanova, Jean-Yves (1992) : "La temporalité diglossique des textes littéraires", *Lengas* XXXII, 35-47.
- 115) Catach, Nina (1995) : "Commentaire linguistique d'un poème percheron contemporain. Réflexions sur l'écriture d'un patois", in : Bougy, Catherine/Boissel, Pierre/Garnier, Bernard (edd.), *Mélanges René Lepelley. Recueil d'études en hommage à René Lepelley, Professeur à l'Université de Caen* (coll. Cahiers des Annales de Normandie XXVI), Caen : Musée de Normandie, 127-136.
- 116) Cavoleau, Jean Alexandre (1844), *Statistique ou description générale du département de la Vendée*, augmentée par A. D. de la Fontenelle de Vaudoré, Fontenay-le-Comte : Robuchon.
- 117) Cellard, Jacques/Rey, Alain (²1991), *Dictionnaire du français non conventionnel* [¹1980], Paris : Hachette.
- 118) Cerquiglini, Bernard (³2007), *La naissance du français* [¹1991] (coll. Que sais-je ?), Paris : PUF.
- 119) Cerquiglini, Bernard (1991), *La naissance du français* (coll. Que sais-je ?), Paris : PUF.

- 120) Chabot, Georges (1961) : "Carte des zones d'influence des grandes villes", *Mémoires et Documents (Centre de documentation et de cartographie géographiques)* VIII, Paris : CNRS Éditions, 141-143 ; carte hors texte s.p.
- 121) Chaigne, Edgar (1997), *Trésors du parler des pays de l'Ouest. Poitou, Charentes, Vendée*, Bordeaux : Aubéron.
- 122) Chaigne, Edgar (1995), *Le Parlanjhe. Patois pittoresque des pays de l'Ouest. Charentes, Poitou, Vendée*, Bordeaux : Aubéron.
- 123) Chambers, Jack (1995), *Sociolinguistic Theory. Linguistic Variation and its Social Significance*, Oxford : Blackwell.
- 124) Chambers, Jack/Trudgill, Peter (²1998), *Dialectology* [¹1980] (coll. Cambridge textbooks in linguistics), Cambridge : Cambridge University Press.
- 125) Chambon, Jean-Pierre (2007a) : "Éléments du français parlé à Ronchamp (Haute-Saône) et dans ses environs à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle", in : Rézeau (ed.) 2007b, 255-270.
- 126) Chambon, Jean-Pierre (2007b) : "Toponymie (majeure), diffusion, régionalisation et standardisation du français : quelques observations propédeutiques", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, sect. XII, 349-359.
- 127) Chambon, Jean-Pierre (2006a) : "Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan)", *RLiR* LXX/277-278, 123-141.
- 128) Chambon, Jean-Pierre (2006b) : "Pour l'étude des régionalismes du français moderne : carotte "betterave" et formations annexes", in: *Revue belge de philologie et d'histoire* LXXXIV/3 (*Le point sur la langue française : hommage à André Goosse*), 737-770.
- 129) Chambon, Jean-Pierre (2005) : "Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives [1993-2003]", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 3-29.
- 130) Chambon, Jean-Pierre (2004) : "Les centres urbains directeurs du Midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence : esquisse d'une synthèse cartographique", *RLiR* LXVIII/269-270, 5-13.
- 131) Chambon, Jean-Pierre (1999a) : "L'étymologie des régionalismes. Une étude de cas : Pour l'histoire de *coursière* et *écoursière* "chemin de traverse ; raccourci"", in : *id.* (ed.), *Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français XIII), Paris : CNRS/Klincksieck, 71-86.

- 132) Chambon, Jean-Pierre (1999b) : "Variétés géographiques du français et « substrat dialectal ». L'exemple de Vinzelles (Puy-de-Dôme)", in : *id. (ed.), Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français XIII), Paris : CNRS/Klincksieck, 11-70.
- 133) Chambon, Jean-Pierre (1997a) : "Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique", *Lalies XVII (Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 33-53.
- 134) Chambon, Jean-Pierre (1997b) : "L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata", *Lalies XVII (Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 7-31.
- 135) Chambon, Jean-Pierre (1991a) : "A propos de *gros sous* et de *doigts de pied* chez Rimbaud", *Parade Sauvage, revue d'études rimbaldiennes* VIII, 9-15.
- 136) Chambon, Jean-Pierre (1991b) : "Ornithonymes délocutifs en franco-québécois", *Langues et linguistique* XVII, 141-146.
- 137) Chambon, Jean-Pierre (1989a) : "Aspects philologiques et linguistiques dans la refonte du FEW : utilité d'une approche métaphilologique des représentations linguistiques", in : Kremer, Dieter (ed.), *Histoire de la linguistique et de la philologie romanes. Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier) 1986*, vol. VII, Tübingen : Niemeyer, 218-229.
- 138) Chambon, Jean-Pierre (1989b) : "Démimologiques : délocutivité et zoonymie dans le domaine galloroman", *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* LXXXIV, 81-109.
- 139) Chambon, Jean-Pierre (1989c) : "Tradition et innovations dans la refonte du FEW", in : Kremer, Dieter (ed.), *Histoire de la linguistique et de la philologie romanes. Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier) 1986*, vol. VII, Tübingen : Niemeyer, 327-337.
- 140) Chambon, Jean-Pierre (1988) : compte rendu de Robez-Ferraris 1988, in : *RLiR* LII/205-206, 303-310.
- 141) Chambon, Jean-Pierre/Buchi, Éva (1995) : "'Un des plus beaux monuments des sciences du langage' : le FEW de Walther von Wartburg (1910-1940)", in : Antoine, Gérard/Martin, Robert (edd.), *Histoire de la langue française 1914-1945*, Paris, 935-963.

- 142) Chambon, Jean-Pierre/Carles, Hélène (2007) : "À propos du traitement des emprunts à l'occitan dans le *Trésor de la Langue Française*", in : Rézeau (ed.) 2007b, 313-325.
- 143) Chambon, Jean-Pierre/Chauveau, Jean-Paul (2004) : "Un cas de dialectologue, ou le français rendu invisible : à propos des vues de Pierre Gardette sur francoprovençal *polailli* et moyen français régional *poulaille* "poule", in: *Bulletin de la société de linguistique de Paris* XCIX/1, 155-180.
- 144) Chambon, Jean-Pierre/Grélois, Emmanuel (2007) : "Pour la révision de l'article *cheire* du *Trésor de la Langue Française*", in : Rézeau (ed.) 2007b, 327-360.
- 145) Charaudeau, Patrick/Maingueneau, Dominique (edd.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- 146) Chatelain-Courtois, Martine (1984), *Les Mots du vin et de l'ivresse* (coll. Le français retrouvé X), Paris : Belin.
- 147) Chaudenson, Robert (1993) : "Francophonie, "Français zéro" et français régional", in : Robillard, Didier de/Beniamino, Michel (edd.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. I (coll. Politique Linguistique III), Paris : H. Champion, 385-405.
- 148) Chaurand, Jacques (2000) : "Les variétés régionales du français", in : Antoine, Gérald/Cerquiglini, Bernard (edd.), *Histoire de la langue française, 1945-2000*, Paris : CNRS Éditions, 643-664.
- 149) Chaurand, Jacques (1985) : "Les français régionaux", in : Antoine, Gérald/Martin, Robert (edd.), *Histoire de la langue française 1880-1914*, Paris : CNRS Éditions, 339-368.
- 150) Chauveau, Jean-Paul (2009) : "Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés : quelques exemples de consonnes finales", in : Baronian/Martineau (edd.) 2009, 77-92.
- 151) Chauveau, Jean-Paul (2007a) : "Expansion différenciée des régionalismes et des dialectalismes : Quelques cas bretons", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, sect. XII, Tübingen : Niemeyer, 297-313.
- 152) Chauveau, Jean-Paul (2007b) : "Régionalismes et littérature : les Terres Froides (Isère) au milieu du XX^e siècle d'après le roman de Michel Picard, *À Pierre fendre* (2005)", in : Rézeau (ed.) 2007b, 203-253.

- 153) Chauveau, Jean-Paul (2005) : "Régionalismes et dialectalismes : quelques exemples manceaux", in : Glessgen/Thibault (*edd.*) 2005a, 31-44.
- 154) Chauveau, Jean-Paul (2003) : "L'utilisation du *Dictionnaire* de F. Godefroy dans le FEW", in : Duval, Frédéric (*ed.*), *Frédéric Godefroy. Actes du X^e Colloque international sur le moyen français*, Metz, 12-14 juin 2002 (coll. Mémoires et Documents de l'École des Chartes LXXI), Paris : École des Chartes, 323-344.
- 155) Chauveau, Jean-Paul (2000) : "Sur les emprunts lexicaux du québécois au percheron", in : Simoni-Aurembou, Marie-Rose (*ed.*), *Français du Canada – Français de France. Actes du cinquième colloque international de Bellême du 5 au 7 juin 1997* (coll. Canadiana Romanica XIII), Tübingen : Niemeyer, 87-108.
- 156) Chauveau, Jean-Paul (1995a) : "Le lexique identificateur géographique", in : Bonnot, Jean-François P. (*ed.*), *Paroles régionales. Normes, variétés linguistiques et contexte social* (coll. Maison des Sciences de l'homme de Strasbourg XVIII), Strasbourg : PU Strasbourg, 353-369.
- 157) Chauveau, Jean-Paul (1995b) : compte rendu de Rézeau 1994b, in : *RLiR* LIX/233-234, 279-283.
- 158) Chauveau, Jean-Paul (1983) : "Caractérisation des régionalismes d'un écrivain [René Bazin]", in : Association bourguignonne d'études linguistiques et littéraires (*ed.*), *Mélanges de dialectologie d'oïl. À la mémoire de Robert Loriot*, Fontaine-lès-Dijon : Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, 1-18.
- 159) Chauveau, Jean-Paul (1979) : "Le parler régional dans les romans angevins de René Bazin", in : Cesbron, Georges (*ed.*), *Les Angevins de la littérature. Actes du colloque des 14, 15, 16 décembre 1978 organisé par le Département de Lettres Modernes et Classiques de l'Université d'Angers*, Angers : PU Angers, 290-322.
- 160) Chenin, Guillaume (1997), *812 Proverbes et dictons charentais*, édition bilingue (coll. Parlanjhe), La Crèche : Geste éditions.
- 161) Chevalley, Hervé (2002) : "Contribution de la lexicographie francoprovençale à l'étude des français régionaux. Du GPSR, dictionnaire multidialectal et diachronique à la prétendue « théorie du français régional miroir fidèle du patois »", in : Cunéaz, Ivana/Lambot, Christel (*edd.*), *Lexicologie et lexicographie francoprovençales. Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'Études Francoprovençales, Saint-Nicolas, 16-17 décembre 2000*, Saint-Nicolas (Aoste) : Assessorat de l'Éducation et de la culture, 145-164.

- 162) Chevalley, Hervé (2000) : compte rendu de Thibault 1997 (DSR), in : VR LIX, 278-289.
- 163) Chevrier, Jean-Jacques (1994), *784 proverbes et dictons du Poitou*, édition bilingue (coll. Parlanjhe), Mougou : Geste éditions.
- 164) Chevrier, Jean-Jacques/Chenin, Guillaume/Le Quellec, Jean-Loïc (2007), *2189 proverbes et dictons en Poitou-Charentes-Vendée* (coll. Geste poche), La Crèche : Geste éditions.
- 165) Chevrier, Jean-Jacques/Gautier, Michel (2002), *Le poitevin-saintongeais, langue d'oïl méridionale* (coll. Langue européenne XI), La Crèche : Geste éditions.
- 166) Clas, André/Seutin, Émile (edd.) (1979), *Richesses et particularités de la langue écrite du Québec*, vol. I (coll. Observatoire du français contemporain), Montréal : Université de Montréal, Département de linguistique et philologie.
- 167) Clément, Jean-Luc (2007), *UPCP-Métive*, Parthenay : UPCP-Métive. Site Internet consulté le 12/12/2007 à l'adresse suivante : <http://metive.org>.
- 168) Clément, Jean-Michel (dir.) (1981), *Larousse agricole*, Paris : Larousse.
- 169) Cloonan, William/Postel, Jean-Philippe (1998) : "Celebrating Literature : Literary Festivals and the Novel in 1997", *The French Review* LXXII/1, 8-20.
- 170) Cloonan, William/Postel, Jean-Philippe (1995) : "The Reviews in Review : The Novel in 1994", *The French Review* LXVIII/6, 919-926.
- 171) Clouzot, Henri (1923) : *Niortaisismes ou singularités du langage niortais* (Extrait du *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*), Niort : Baussay.
- 172) CNRTL. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. Ressource informatique de l'ATILF-CNRS, version 2.0, consultée à l'adresse suivante : <http://www.cnrtl.fr/>, Nancy : ATILF-CNRS.
- 173) Cohen, Marcel (⁴1973), *Histoire d'une langue : le français (des lointaines origines à nos jours)* [¹1947], Paris : Éditions Sociales.
- 174) Colas, Michel (1982) : "Les français des Bordes [commune de Chabrac, Charente]", *SEFCO* XVI, 448-455.
- 175) Corbeil, Jean-Claude (1986) : "Le régionalisme lexical : un cas privilégié de variation linguistique", in : Boisvert, Lionel/Poirier, Claude/Verreault, Claude (edd.), *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives. Actes du colloque organisé par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec et tenu à l'Université Laval les 11 et 12*

- avril 1985 (coll. Langue française au Québec VIII, section III : Lexicologie et lexicographie), Québec : PU Laval, 55-65.
- 176) Corbeil, Jean-Claude (1984) : "Le "français régional" en question", *CILL* IX/3-4 (*Langues et cultures, mélanges offerts à Willy Bal. Contacts de langues et de cultures*), 31-44.
 - 177) Corbrejaud, Clément (2005), *Petit dictionnaire de patois Noirmoutrin* [sic], Noirmoutier : Édition des Amis de l'Île de Noirmoutier [CorbrejaudNoirmoutier 2005].
 - 178) Cormeau, Henry (1912), *Terroirs mauges : miettes d'une vie provinciale*, vol. I-II (glossaire : vol. I), Paris : G. Crès.
 - 179) Cormier, Yves (1999), *Dictionnaire du français acadien*, Montréal : Fides.
 - 180) Corneille, Thomas (1694), *Le Dictionnaire des arts et des sciences*, vol. I-II, Paris : Coignard. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
 - 181) Coseriu, Eugenio (1981) : "Los conceptos de "dialecto", "nivel" y "estilo de lengua" y el sentido propio de la dialectología" [1958], *Lingüística española actual* III/1 (Madrid : Centro Iberoamericano de Cooperación), 1-32.
 - 182) Coseriu, Eugenio (³1978), *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico* [¹1957] (Coll. Fac. de Humanidades y Ciencias), Madrid : Gredos.
 - 183) Coseriu, Eugenio (²1971) : "System, Norm und 'Rede'" [¹1952 en espagnol], in : Petersen, Uwe (ed.), *Sprache, Strukturen und Funktionen. XII Aufsätze zur allgemeinen und romanischen Sprachwissenschaft. Aufsätze von Coseriu, Eugenio* [¹1970] (coll. Tübinger Beiträge zur Linguistik II), Tübingen : Tübinger Beiträge zur Linguistik, 53-72.
 - 184) Coseriu, Eugenio (1969), *Einführung in die strukturelle Linguistik. Vorlesung gehalten im Winter-Semester 1967/68 an der Universität Tübingen*, Tübingen : Romanisches Seminar.
 - 185) Coseriu, Eugenio (1962), *Teoría del lenguaje y lingüística general. Cinco estudios*, première éd. (coll. Biblioteca románica hispánica II : Estudios y ensayos), Madrid : Gredos.
 - 186) Coseriu, Eugenio (1952), *Sistema, Norma y Habla* [cf. ²1971 en allemand], Montevideo [Uruguay] : Universidad de la Republica, Facultad de Humanidades y Ciencias, Instituto de Filología, Dept. de Lingüística.

- 187) Coutier, Martine (2007), *Dictionnaire de la langue du vin*, Paris : CNRS Éditions.
- 188) Darmesteter, Arsène/Hatzfeld, Adolphe (¹⁶1934), *Seizième siècle en France : tableau de la littérature et de la langue* [¹1878], Paris : Delagrave.
- 189) Datain, Jean (1958) : "Les normandismes de "Madame Bovary"", *Vie et Langage* LXXII, 159-163.
- 190) Daubrée, L./Bouville, Raoul de Drouin de (1902), *Pêche fluviale en France. Principaux engins et modes de pêche autorisés ou interdits*, Paris : Imprimerie Nationale.
- 191) Dauzat, Albert (1987), *Dictionnaire étymologique de noms et prénoms de France*, réimpr. de 1987, (quatrième ?) édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet [¹1951] (coll. Références Larousse), Paris : Larousse.
- 192) Dauzat, Albert (1953) : "Les français régionaux", *L'Éducation Nationale* X, 12 mars, 10-11.
- 193) Dauzat, Albert (²1946) : "Le français régional de Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)" [1934], in : *id.*, *Études de linguistique française* [¹1945] (Bibliothèque du "français moderne"), Paris : D'Artrey, 146-159.
- 194) Dauzat, Albert (1933) : "La diffusion du français en France et le français régional", *Fr. Mod.* I/2, 133-143.
- 195) Dauzat, Albert (1930), *Histoire de la langue française* (coll. Bibliothèque Scientifique), Paris : Payot.
- 196) Dauzat, Albert (1922), *La géographie linguistique* (coll. Bibliothèque de philosophie scientifique), Paris : Flammarion.
- 197) Dauzat, Albert (1906), *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, Th. : Paris, Paris : H. Champion.
- 198) Dauzat, Albert/Rostaing, Charles (1963), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris : Larousse.
- 199) Delay, Pierre (1989) : "Les traces de béarnais dans le roman français", in : Moreux, Bernard (ed.), *Langues en Béarn* (coll. Cahiers de l'Université XIII), Toulouse : PU Toulouse, 281-288.
- 200) Delemasure, Béatrice (dir.) (2010) : "Le label Grand Site de France attribué au site du Marais Poitevin", article du 31 mai 2010, rubrique *Logement, aménagement durable et ressources naturelles* sur le site du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, mis à jour le 25/06/2010, Paris, s.p. Consulté le

25/06/2010 à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-label-Grand-Site-de-France.html>.

- 201) Delesalle, Georges (1896), *Dictionnaire Argot-Français & Français-Argot*, préface de Jean Richepin, Paris : P. Ollendorf.
- 202) Delpiroux, Guillaume (2007) : "Foire du Livre 2007 : Le Forum des lecteurs", entretien avec Claude Michelet, Yves Viollier et Lola Lafon de Guillaume Delpiroux à la Foire du Livre 2007 (26-28 oct.), diffusé à la télévision régionale de Corrèze en oct. 2007, consulté le 29/11/2007 à l'adresse suivante : www.correzetelevision.fr.
- 203) Demarolle, Pierre (1981) : "Aspects linguistiques et sociaux du régionalisme littéraire : l'exemple d'Émile Moselly", in : Kremer, Dieter/Niederehe, Hans-Josef (edd.), *Littératures et langues dialectales françaises. Actes du Colloque de Trèves du 17 au 19 mai 1979* (coll. RomGG X), Hambourg : Helmut Buske, 135-147.
- 204) Demougin, Jacques (1992), *Dictionnaire des littératures française et étrangères* [¹1985], nouvelle édition, Paris : Larousse.
- 205) Diaz, Laurent (2007) : "Attractivité élevée pour la partie littorale, en hausse dans les quatre départements [données de l'INSEE établies sur la base des recensements de 1999 et 2006]", *Insee Poitou-Charentes - Décimal* s.n., s.p., consulté le 20/01/08 à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes/publi/dec2007269.htm.
- 206) *Dictionnaire de l'Académie française* ¹1694-⁹1992, Paris, consulté dans ses éditions informatisées (⁴1792/⁸1932-1935/⁹1992-) par l'intermédiaire des hyperliens du TLFi en accès libre à l'adresse <http://www.atilf.fr>, de même qu'en version papier (Ac + année).
- 207) Didier, Béatrice (1994), *Dictionnaire universel des littératures*, nouvelle éd. entièrement refondue, vol. I-III, Paris : PUF.
- 208) Dister, Anne/Gadet, Françoise/Ludwig, Ralph *et al.* (2008) : "Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIÉL-F (Corpus International et Écologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien)", *RLiR* LXXII/285-286, 295-314.
- 209) Dotoli, Giovanni (2007), *Dictionnaire et littérature : défense et illustration de la langue française du xvi^e au xxi^e siècle* (coll. Biblioteca della ricerca : Linguistica XXV), Fasano (Brindisi, Italie) : Schena editore.

- 210) Dottin, Georges (1899), *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)* (coll. Commission historique et archéologique de la Mayenne, Suppl. au Bulletin XXXIX), Paris : H. Welter.
- 211) Doujat, Jean (1895), *Dictiounari moundi dé Jean Doujat... Dictionnaire de la langue toulousaine, contenant principalement les mots les plus éloignés du français, avec leur explication, augmenté du virement des mots anciens aux typiques dire d'aujourd'hui par G. Visner*, Toulouse : Bureaux de « lé Gril ».
- 212) Doussinet, Raymond (³1980), *Initiation au patois saintongeais* [¹1958] (coll. Le parler savoureux de Saintonge [I ?]), La Rochelle : Rupella.
- 213) Doussinet, Raymond (²1975), *Le paysan saintongeais "dans ses bots"* [¹1963] (coll. Le Parler savoureux de Saintonge [II ?]), La Rochelle : Rupella.
- 214) Doussinet, Raymond (²1971), *Grammaire saintongaise. Étude des structures d'un parler régional* [¹1963] (coll. Le Parler savoureux de Saintonge IV), La Rochelle : Rupella.
- 215) Doussinet, Raymond (1967), *Les Travaux et les jeux en vieille Saintonge* (coll. Le Parler savoureux de Saintonge III), La Rochelle : Rupella.
- 216) Drouhet, Jean (1878a), *La Mizaille à Tauni toute birolée de nouveâ, et frêschement émmolée, comédie poictevine* [¹1662], avec une notice et un supplément au glossaire par Léopold Favre, Niort : L. Favre.
- 217) Drouhet, Jean (1878b), *Les Œuvres de Jean Drouhet* [ca 1660 à ca 1673], nouv. éd. avec notice et commentaires par Alfred Richard, Poitiers : E. Druincaud.
- 218) Dryhurst, James (1996), *Claude Michelet, La Grande Muraille* (coll. Glasgow introductory guides to French literature XXXVII), Glasgow : University of Glasgow French and German Publications.
- 219) Dubois, C./Kihm, M./Bontemps, V. (2010): "[sous-série] 23 W - Affaires communales (après 1940)", *Archives départementales de la Vendée*, La Roche-sur-Yon ; date de création du dossier : 01/02/2010 ; consulté le 21/07/2010 à l'adresse suivant : <http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds>.
- 220) Dubois, Jean (⁵2002), *Lexis : Larousse de la langue française* [réimpr. 2005 ; ¹1975], Paris : Larousse.
- 221) Dubois, Jean (1975), *Lexis : Dictionnaire de la langue française*, Paris : Larousse.
- 222) Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit* (coll. Propositions), Paris : Minuit.

- 223) Dubois, Ulysse/Angibaud, James/Renaud, Michel (edd.) (2004), *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois : Lexique Français / Poitevin-Saintongeais*, vol. V (coll. Langue et civilisation régionales), Saint-Jean-d'Angély (Les Granges) : SEFCO [SefcoOuest + année].
- 224) Dubois, Ulysse/Migaud, Jean-François/Renaud, Michel et al. (edd.) (1992-1999), *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, vol. I-IV (coll. Langue et civilisation régionales), Saint-Jean-d'Angély (Les Granges) : SEFCO [SefcoOuest + année].
- 225) Du Cange, Charles Du Fresne (1883-1887), *Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a Carolo du Fresne, domino Du Cange [...]*, vol. I-X, éd. augm. [cf. 1688 *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis... Auctore Carolo du Fresne du Cange*], Niort : L. Favre (en partie consulté en version informatisée à l'adresse suivante : <http://ducange.enc.sorbonne.fr>).
- 226) Ducrot, Oswald/Schaeffer, Jean-Marie (²1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* [réimpr. ²1999 ; ¹1972] (coll. Points, série Essais), Paris : Seuil.
- 227) Duguet, Jacques (1995), *Noms de lieux des Charentes. Introduction à la toponymie*, Paris : Bonneton.
- 228) Duguet, Jacques (1984), *Anthologie Poitou – Aunis – Saintonge – Angoumois* (coll. Langue et Civilisation régionales), Niort : SEFCO.
- 229) Duguet, Jacques (1978), *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, 1^e fasc. (n° spécial d'Aiguiaine, coll. Langue et civilisation régionales), Saint-Savinien (Grandjean) : SEFCO [SefcoOuest 1978].
- 230) Duneton, Claude/Claval, Sylvie (1990), *Le bouquet des expressions imagées : encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française*, Paris : Seuil.
- 231) Du Pineau, Gabriel-Joseph/Rézeau, Pierre (ed.) (1989), *Dictionnaire angevin et français (1746-1748) de Gabriel-Joseph Du Pineau* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes IV), Paris : Klincksieck.
- 232) Dupont, Marie-Thérèse (1997), *Expressions et Proverbes du Bas Poitou*, Pouzauges : Dupont.
- 233) Durand, Jacques (2009) : "Essai de panorama phonologique : les accents du Midi", in : Baronian/Martineau (edd.) 2009, 123-170.

- 234) Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (2002) : "La *Phonologie du français contemporain* (PFC) : usages, variétés et structure", in : Pusch, Claus Dieter/Raible, Wolfgang (edd.), *Romanistische Korpuslinguistik* (coll. Script Oralia CXXVI), Tübingen : Narr, 93-106.
- 235) Durand, Jacques/Lyche, Chantal (2004) : "Structure et variation dans quelques systèmes vocaliques du français : l'enquête *Phonologie du Français Contemporain* (PFC)", in : Coveney, Aidan/Hintze, Marie-Anne/Sanders, Carol (edd.) (2004), *Variation et francophonie. Mélanges en hommage à Gertrud Aub-Buscher* (coll. Sémantiques), Paris : L'Harmattan, 217-240.
- 236) Duval, Frédéric (2007) : "Le français au Moyen Âge : une langue en variations", in : Rey, Alain/Duval, Frédéric/Siouffi, Gilles (edd.), *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris : Perrin, 101-216.
- 237) Eberenz, Rolf (2005) : "Un dictionnaire de régionalismes pour l'espagnol ? Quelques réflexions sur les rapports entre lexicographie et dialectologie en Espagne", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 251-263.
- 238) Ecker, Hans-Peter (1997) : ""Authentizität". Über eine problematische Qualität regional orientierter Literatur", in : Maler, Anselm (ed.), *Literatur und Regionalität* (coll. Studien zur neueren Literatur IV), Francfort-sur-Main : Lang, 9-22.
- 239) Ecker, Hans-Peter (1989) : "Region und Regionalismus : Bezugspunkte für Literatur oder Kategorien der Literaturwissenschaft ?", *Dtsch. Vjschr. Lit.wiss.* LXIII, 295-314.
- 240) Eco, Umberto (1985), *Lector in fabula ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs* (coll. Figures), trad. de l'italien par Myriem Bouzaher [¹1979 pour la version originale], Paris : B. Grasset.
- 241) Écrivains de Vendée (2008-2009), Site Internet de la Société des écrivains de Vendée, consultée le 05/08/09 à l'adresse suivante : <http://ecrivainsdevendee.fr/spip.php?article9>.
- 242) Éd. Laffont (2007a) : Site Internet du groupe d'édition Robert Laffont, s.p., consulté les 01/12/2007 et 01/07/2008 à l'adresse suivante : <http://www.laffont.fr>.
- 243) Éd. Laffont [c.-à-d. B. Barrault] (2007b) : "Espace auteur", sur le site Internet du groupe d'édition Robert Laffont, s.p., consulté le 01/12/2007 à l'adresse suivante : <http://www.laffont.fr/espace.asp?code=43>.

- 244) Éd. Laffont (2007c) : "Espace auteur / Mère", sur le site Internet du groupe d'édition Robert Laffont, consulté le 01/12/2007 à l'adresse suivante : <http://www.laffont.fr/livre.asp?code=978-2-221-10958-8>.
- 245) Éd. Laffont (2007d) : "Espace auteur / Orgueil", sur le site Internet du groupe d'édition Robert Laffont, s.p., consulté le 01/12/2007 à l'adresse suivante : <http://www.laffont.fr/livre.asp?code=2-221-10047-6>.
- 246) Éd. Laffont (2007e) : "Nos meilleures ventes", sur le site Internet du groupe d'édition Robert Laffont, s.p., consulté le 01/12/2007 à l'adresse suivante : <http://www.laffont.fr/meilleuresventes.htm>.
- 247) Édouard, Éliet (1965), *Panorama de la littérature négro-africaine (1921-1962)*, Paris : Présence africaine.
- 248) Éloy, Jean-Michel (1998) : "Légitimité et légitimisme linguistiques : questions théoriques et pratiques d'idéologie linguistique", *RQL XXVI/2 (Représentation de la langue et légitimité linguistique)*, 43-54.
- 249) *Encres de Loire, revue trimestrielle gratuite du livre en pays de la Loire*, 2004, XXX, 16, Nantes. Consulté en ligne le 02/12/07 à l'adresse suivante : http://www.paysdelaloire.fr/index.php?id=427&no_cache=1&file=3162&uid=60.
- 250) Enckell, Pierre/Rézeau, Pierre (²2005), *Dictionnaire des onomatopées* (coll. Quadrige : Dicos poche) [¹2003], Paris : PUF.
- 251) Encrevé, Pierre (1996) : "Dialectes et patois" [1983], in : Bersani, Jacques (ed.), *Encyclopaedia universalis*, vol. VII, Paris : Encyclopaedia universalis, 357-358.
- 252) Encrevé, Pierre/Mounin, Georges/Éloy, Jean-Michel (2006) : "Linguistique : Sociolinguistique" [1996], in : s.ed., *Encyclopaedia universalis*, sans pagination, consulté le 29/04/2007 à l'adresse suivante : www.universalis.fr/corpus2-encyclopedia/17/C099045/encyclopedia/.htm. Numérotation des contributions à partir de l'éd. de 1996 de Bersani, Jacques (ed.), *Encyclopaedia universalis*, vol. XIII, Paris : Encyclopaedia universalis, 830-835.
- 253) EnqDRF + région + ms. : manuscrits des enquêtes menées 1994-1996 dans le cadre de la préparation du DRF : EnqDRFChar ms., EnqDRFCharM. ms., EnqDRFDSèvres ms., EnqDRFVendée ms., EnqDRFVienne ms., consultables à la bibliothèque du FEW, ATILF-CNRS, à Nancy (EnqDRF [+ région + ms.]).

- 254) EnqWissVendée + année : manuscrits de nos enquêtes orales menées en Vendée du 11 au 16 juillet 2006, et du 22 au 31 juillet 2009 dans le cadre du présent projet, auprès de huit et vingt-huit locuteurs respectivement [EnqWissVendée + année].
- 255) EnqWissVendéeCompl 2010 : manuscrits de nos enquêtes orales complémentaires menées par téléphone dans le cadre du présent projet, en juin 2010 (le 02/06, 10/06, 15/06 et 21/06), auprès de dix locuteurs vendéens (enquêtés aussi en 2009, des questionnaires A et B) [EnqWissVendéeCompl 2010].
- 256) Ernst, Gerhard/Glessgen, Martin-Dietrich/Schmitt, Christian *et al.* (edd.) (2003-2008), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, vol. I-III (coll. *Manuels de linguistique et des sciences de communication / HSK XXIII*), Berlin/New York : de Gruyter (HSK).
- 257) Esnault, Gaston (1925), *L'imagination populaire. Métaphores occidentales. Essai sur les valeurs imaginatives concrètes du français parlé en Basse-Bretagne comparé avec les patois, parlers techniques et argots français*, Th. : Paris, Paris : PUF.
- 258) Estalénx, Jean-François de (1993), *Dictionnaire français-gascon. Des notions aux mots* (coll. *Études romanes*), vol. I-II, Toulouse : Éditions Universitaires du Sud.
- 259) Estienne, Robert (²1549), *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceulx, tournez en latin*, corrigé et augmenté, Paris : Robert Estienne.
- 260) Estienne, Robert (³1552), *Dictionarium latinogallicum*, Paris : Robert Estienne [¹1539 *Dictionaire Francoislain*], en accès libre en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cnrtl.fr/>.
- 261) Eudel, Paul (1884), *Les locutions nantaises*, Nantes : A. Morel.
- 262) EUROPRESSE : Banque de données Europresse : Presse d'information francophone européenne et canadienne (régionale et nationale) en texte intégral consultable en ligne, Paris : Cedrom-SNi.
- 263) Favraud, Alexis (1884), *Glossaire des Mots patois contenus dans ses œuvres*, Couture-d'Argenson (Deux-Sèvres) : s.ed.
- 264) Favre, Léopold (1867), *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, suivi du *Supplément aux glossaires du Poitou publiés jusqu'à ce jour 1881*, Niort : Robin et Favre [FavrePoit 1867/1881].

- 265) Fellerer, Jan (2001): "Typologie textuelle", in: Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. I/2, Tübingen : Niemeyer, 730-771.
- 266) Féraud, Jean-François Abbé (1761), *Dictionnaire grammatical de la langue française*, Avignon : Girard. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 267) Féraud, Jean-François Abbé (1787[-1788]), *Dictionnaire critique de la langue française*, vol. I-II (1787) et vol. III [1788], Marseille : J. Mossy. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 268) Flydal, Leiv (1952) : "Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue", *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap* XVI, 241-258.
- 269) Fordant, Laurent (1987), *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris : Archives et culture.
- 270) Fortin, Jacqueline (2007) : *SEFCO : Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest*, Saint-Jean-d'Angély : SEFCO. Site Internet consulté le 12/12/2007 à l'adresse suivante : <http://www.sefco-subiet.eu/>.
- 271) Fouché, Pierre (1952-1969), *Phonétique historique du français*, vol. I-III (I.1952 ; II.¹1958/²1969 ; III.¹1961/²1966), Paris : Klincksieck.
- 272) François, Alexis (1907) : "Les provincialismes suisses-romands et savoyards de J. J. Rousseau", *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* III, 1-67.
- 273) Francard, Michel (2008) : "Aux marges de la lexicographie française : les usages régionaux de France et d'alentour", in: Bavoux, Claudine (dir.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 29-37.
- 274) Francard, Michel (2005) : "La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 45-61.
- 275) Francard, Michel (ed.) (2001a), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999*, vol. II (*CILL* XXVII/1-2), Louvain-la-Neuve : Institut de linguistique de Louvain.
- 276) Francard, Michel (2001b) : "Le français de référence : formes, normes et identité", in : Francard (ed.) 2001a, 223-240.

- 277) Francard, Michel (1998) : "La légitimité passe-t-elle pour la reconnaissance du statut de variété "nationale" ? Le cas de la communauté française Wallonie-Bruxelles", in : Verreault, Claude (ed.), *Représentation de la langue et légitimité linguistique : le français et ses variétés nationales, actes du 66^e congrès de l'ACFAS tenu à l'Université Laval, le 11 mai 1998* (Rev. Québ. Ling. XXVI/2), Montréal (CAN) : PU Montréal, 13-23.
- 278) Francard, Michel (1991) : "Français régional et francisation d'un dialecte. De la déviance à la variation", in : Kremer, Dieter (ed.), *Dialectologie et géographie linguistique. Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier) 1986*, vol. III, sect. VIII, Tübingen : Niemeyer, 370-382.
- 279) Francard, Michel/Géron, Geneviève/Wilmet, Régine (2003) : "Les 'belgicismes' sont-ils 'belges' ? La nomenclature du *Dictionnaire du français en Belgique*", in : Nobel, Pierre (ed.), *Variations linguistiques. Koinè, dialectes, français régionaux* (coll. Journées d'étude du programme pluriformation 'formes, langages et identités dans les sociétés multiculturelles' I : Littéraire), Besançon : PU Franche-Comté, 137-150.
- 280) Franconie, Hélène (1991) : "Spécificité du régionalisme écrit : expérience de dépouillement de Jean Anglade", in : Pelen, Jean-Noël/Martel, Claude (edd.), *Parlers et cultures : le français régional* (coll. Bulletin du GdR 009 IX), Provence : Publications de l'Université de Provence, 46-51.
- 281) FRANTEXT : Base de données textuelles FRANTEXT. Consultable sous forme électronique à l'adresse suivante : <http://www.frantext.fr/>, Nancy : ATILF-CNRS.
- 282) Frei, Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Th. : Genève, Genève : Kundig ; Paris : Geuthner ; Leipzig : Harrassowitz [FreiGram 1929].
- 283) Furetière, Antoine (1690), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, vol. I-III, Rotterdam : Arnout & Reinier Leers. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF (Fur 1690).
- 284) Gachignard, Pierre (1983), *Dictionnaire du patois du Marais Poitevin. Particulièrement celui du Canton de Maillezais et des Communes voisines de Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres*, Marseille : Laffitte [GachignardMaillezais 1983].

- 285) Gadet, Françoise (2009) : "Un regard dialinguistique sur les <français marginaux>", Baronian/Martineau (*edd.*) 2009, 171-191.
- 286) Gadet, Françoise (²2007), *La Variation sociale en français* (coll. L'Essentiel français) [¹2003], Paris : Ophrys.
- 287) Gadet, Françoise (2000) : "Français de référence et syntaxe", in : Francard (*ed.*) 2001a, 265-283.
- 288) Gadet, Françoise (1992), *Le français populaire* (coll. Que sais-je ?), Paris : PUF.
- 289) Galet, Pierre (2000), *Dictionnaire encyclopédique des cépages* (coll. Hachette Pratique), Paris : Hachette.
- 290) Galimard, Kalinka (1989) : "La conscience linguistique de locuteurs de français et/ou patois dans une zone de contacts linguistiques : le Croissant", in : Kollmann, Virginie (*ed.*), *Ethnologie et dialectologie du Centre-ouest : Nouveaux patrimoines, perception du changement, langue et conscience linguistique. Actes du Premier Colloque d'Ethnologie et de Dialectologie du Centre-ouest, Saintes – 24 et 25 octobre 1987*, Grandjean : SECFO/ARPE, 115-123.
- 291) Galli, Hugues (2006) : "Interrogation sur la préfixation (de la concurrence de certains préfixes)", *Lexique (Septentrion) XVII* (Buridant, Claude [*ed.*], *La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane. Actes de la table ronde organisée le 24 mai 2002 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg*, Lille : PU du Septentrion), 117-132.
- 292) Gallica : Bibliothèque numérique de la BnF, Paris, en accès libre sur Internet à l'adresse suivante: <http://gallica.bnf.fr/>.
- 293) Gastaud-Correia, Sandrine (2000) : "Le syllabisme de /i/, /y/, /u/ : données géolinguistiques", in : Chambon, Jean-Pierre/Chauveau, Jean-Paul/Gastaud-Correia, Sandrine *et al.* (*edd.*), *Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui III* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français XIV), Paris : CNRS-INaLF/H. Champion, 197-205.
- 294) Gauthier, J[oseph] s.a. [1927], *Le mobilier vendéen et du pays nantais* (coll. L'art régional en France), Paris : C. Massin.
- 295) Gauthier, Pierre (*ed.*) (2002a), *Écrire et parler poitevin-saintongeais du xvi^e siècle à nos jours. Actes du Colloque tenu à la Faculté des Lettres et Langues de Poitiers, 26-27 octobre 2001* (coll. Parlanjhe), La Crèche : Geste éditions.

- 296) Gauthier, Pierre (2002b), *Rolea. Recueil de textes anonymes poitevins du XVII^e siècle*, éd. bilingue (coll. Parlanjhe), La Crèche : Geste éditions.
- 297) Gauthier, Pierre (1998) : "Contribution de la toponymie à l'histoire du Poitou gallo-romain", in : Billy, Pierre-Henri/Chaurand, Jacques (edd.), *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIII^e colloque de la Société Française d'Onomastique (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994)*, Aix-en-Provence, 121-131.
- 298) Gauthier, Pierre (1996), *Noms de lieux du Poitou [Vienne, Deux-Sèvres, Vendée]. Introduction à la toponymie*, Paris : Bonneton.
- 299) Gauthier, Pierre (1995a) : "Les parlers d'oïl de l'Ouest de la France : Première Partie : Traits phonétiques communs", in : Gauthier, Pierre/Lavoie, Thomas (edd.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (coll. Publications du Centre d'études linguistiques de Jacques Goudet, série Dialectologie III), Lyon : Université Lyon III Jean Moulin, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 27-67.
- 300) Gauthier, Pierre (1995b) : "Les parlers du Sud-Ouest. Deuxième partie : Illustration", in : Gauthier, Pierre/Lavoie, Thomas (edd.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (coll. Publications du Centre d'études linguistiques de Jacques Goudet, série Dialectologie III), Lyon : Université Lyon III Jean Moulin, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 187-249.
- 301) Gauthier, Pierre (1985) : "Toponymie et peuplement en Bas-Poitou aux époques anciennes (préhistorique, gallo-romaine et du haut Moyen Age)", in : Moll, Aina (ed.), *Lingüística diacrònica i dialectologia. Actes du XVI^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Palma de Majorque, 7-12 avril 1980*, vol. II, sect. I, Palma de Mallorca : Ed. Mall, 293-304.
- 302) Gauthier, Pierre (1984) : "Du "bon vieux temps" chez quelques écrivains régionalistes contemporains de l'Ouest (Poitou-Pays de Retz)", in : Gauthier, Pierre/Jolicœur, Claude/Penigault-Duhet, Paule et al. (edd.), *Fonction idéologique du passé* (coll. Textes et langages IX), Nantes : Université de Nantes, 5-52.
- 303) Gauthier, Pierre/Jolicœur, Claude/Penigault-Duhet, Paule et al. (1984), *Fonction idéologique du passé* (coll. Textes et langages IX), Nantes : Université de Nantes.
- 304) Gautier, Michel (²2006), *Contes populaires de Vendée* [¹1986], La Crèche : Geste éditions.

- 305) Gautier, Michel (2002) : "La conscience de la langue dans son écriture", in : Gauthier, Pierre (ed.) 2002a, 79-90.
- 306) Gautier, Michel (1996), *Vu dire. Chroniques vendéennes* (coll. Parlanjhe), Mougou : Geste éditions.
- 307) Gautier, Michel (1993), *Grammaire du poitevin-saintongeais. Parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et Charente, Charente-Maritime* (coll. Parlanjhe), Mougou : Geste éditions [GautierGramPoit 1993].
- 308) Gautier, Michel (1986), *Contes populaires de Vendée. En béa parlange do Bas-Poétou*, Les Sables-d'Olonne : Le Cercle d'Or [GautierContesVendée 1986].
- 309) Gazier, Augustin (1880), *Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794). Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de France, au début de la Révolution, suivis du Rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Urbain Domergue [...]* (extrait de la *Revue des langues romanes*), Paris : Durand et Pedone-Lauriel.
- 310) Georges, Yvonne (1966), *Les provençalismes dans "L'eau des collines". La Provence dans L'eau des Collines, roman de Marcel Pagnol : étude de langue* (coll. Publications des annales de la Faculté des lettres, Aix-en-Provence, série Travaux et mémoires XLII), Aix-en-Provence : La Pensée universitaire.
- 311) Gérard, Alain (2005), *La vie quotidienne en Vendée avant la Révolution. Journal inédit de Dangirard, le "pape" des protestants de La Rochelle (1781)* (coll. Mémoire de Vendée), La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques [DangirardRézVendée 2005 [1781]].
- 312) Gérard, Alain (2003), *Les Sables et la guerre de Vendée. Manuscrits de Collinet (1788-1804)* (coll. Mémoire de Vendée), La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques [CollinetRézSables 2003 [1788-1804]].
- 313) Gérard, Alain (2002), *Les Sables au temps de la grande pêche. Manuscrits de Collinet (1739-1782)* (coll. Mémoire de Vendée), La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques [CollinetRézSables 2002 [1739-1782]].
- 314) Gilbert, Pierre (1969) : "Différenciations lexicales", *Fr. Monde LXIX (Unité et diversité du français contemporain)*, 41-47.
- 315) Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond (edd.) (1902-1920), *Atlas linguistique de la France*, Paris : H. Champion (ALF).

- 316) Glessgen, Martin-Dietrich (2007), *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane* (coll. U, série Linguistique), Paris : A. Colin.
- 317) Glessgen, Martin-Dietrich/Thibault, André (edd.) (2005a), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France, Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003*, Strasbourg : PU Strasbourg.
- 318) Glessgen, Martin-Dietrich/Thibault, André (2005) : "La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, III-XVII.
- 319) *Glossaire du parler français au Canada* 1930, Québec : L'Action Sociale (GPFC).
- 320) Godefroy, Frédéric (1880-1902), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, vol. I-X, Paris : Viewieg ; Bouillon, consulté en ligne sous forme d'une base de données conçue par les Éditions Champion Électronique à l'adresse suivante : <http://www.champion-electronique.net/bases/> (Gfd pour t. I-VII¹ 1880-1885 ; GdfC pour le compl. des t. VII²-X 1885-1902).
- 321) Goebel, Hans (2007) : "La distribution spatiale des régionalismes du DRF comparée avec celle des données de l'ALF : un calibrage dialectométrique", in : Trotter (ed.) 2007, vol. I, 381-404.
- 322) Goebel, Hans (2005a) : "Comparaison dialectométrique des structures de profondeur des cartes linguistiques du *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF) et de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF)", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 153-193.
- 323) Goebel, Hans – Rézeau, Pierre (2005) : "L'interprétation de cartes dialectométriques (Goebel – Rézeau)", *RLiR* LXIX/273-274, 297-309.
- 324) Gohier, Jacques (ed.) (1980), *Dictionnaire des écrivains d'aujourd'hui dans les pays d'Ouest. Normandie – Maine – Anjou – Touraine – Poitou-Charentes – Vendée*, vol. I, Les Sables-d'Olonne : Le Cercle d'Or.
- 325) Goicu-Cealmof, Simona (2006), *Étude sur la formation des diminutifs en français*, Timișoara : Editura Augusta.
- 326) Google (2010), *Google Recherche de Livres*, copyright 2010. Corpus de documents numérisés dus à plus de 10 000 éditeurs et auteurs originaires de plus de 100 pays (état 2007, copyright 2010, vérifié le 20/08/10), établi et constamment élargi dans le cadre d'un vaste programme de numérisation, lancé en 2002 et envisagé depuis 1996 lors de la

fondation de Google par ses cofondateurs Brin, Sergey et Page, Larry ; consulté en ligne à l'adresse suivante : <http://books.google.fr/> [*Google Livres*].

- 327) Gorcy, Gérard (1993) : "Glanures lexicologiques régionales chez André Theuriet", in : Marchal, Roger/Guidot, Bernard (edd.), *Lorraine vivante. Hommage à Jean Lanher* (coll. Littérature française), Nancy : PU Nancy, 67-76.
- 328) Gougenheim, Georges (²1974), *Grammaire de la langue française du seizième siècle* [¹1951] (coll. Connaissance des Langues VIII, avant Les Langues du Monde), Paris : A. et J. Picard [GougenheimGram 1974 [16^e]].
- 329) Gougenheim, Georges (1929), *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e siècle, d'après le Petit dictionnaire du peuple de J. C. L. P. Desgranges (1821)*, Th. Compl. (Lett.) : Paris, Paris : Les Belles lettres.
- 330) Goursaud, Albert/Robert, Maurice (1981), *La société rurale traditionnelle en Limousin : ethnographie et folklore du Haut-Limousin et de la Basse-Marche*, vol. IV (coll. Contributions au folklore des provinces de France 13), [Paris] : Maisonneuve & Larose.
- 331) Gouvert, Xavier (2007) : "Le traitement étymologique des « francoprovençalismes » dans le *Trésor de la langue française*. Problèmes méthodologiques et étude de cas", in : Rézeau (ed.) 2007b, 361-413.
- 332) *Grand atelier historique de la langue française* (2002), s.ed., CD-ROM contenant quatorze dictionnaires de la langue française, version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 333) Grenouillet, Corinne/Reverzy, Éléonore (edd.) (2006), *Les voix du peuple dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles : actes du colloque de Strasbourg, 12, 13 et 14 mai 2005 organisé par le Centre de recherches Idées, esthétique et littérature*, Strasbourg : PU Strasbourg.
- 334) Greub, Yan (2009) : "Langage maternel français", in : Nüesch, Hans-Rudolf (ed.), *Galloromanica et Romanica. Mélanges de linguistique offerts à Jakob Wüest* (coll. Romanica Helvetica CXXX), Tübingen : Francke, 87-96.
- 335) Greub, Yan (2007) : "Comment et quand la variation diatopique moderne du français se constitue-t-elle ?", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, sect. XII, 331-348.
- 336) Greub, Yan (2005) : "Diatopismes et diachronie", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 115-127.

- 337) Greub, Yan (2003a), *Les mots régionaux dans les farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier (1450-1550)* (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane II), Strasbourg : Société de Linguistique Romane.
- 338) Greub, Yan (2003b) : "La variation diatopique du lexique dans les farces françaises de la fin du Moyen Âge : prémisses et résultats méthodologiques d'un travail récent", in : Nobel, Pierre (ed.), *Variations linguistiques. Koinè, dialectes, français régionaux* (coll. Journées d'étude du programme pluriformation formes, langages et identités dans les sociétés multiculturelles I : Littéraire), Besançon : PU Franche-Comté, 15-24.
- 339) Greub, Yan/Chambon, Jean-Pierre (2008a) : "Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania", in : Ernst/Glessgen/Schmitt *et al.* (edd.) 2003-2008 (HSK), vol. III, 2499-2520.
- 340) Greub, Yan/Chambon, Jean-Pierre (2008b) : "Histoire des variétés régionales dans la Romania : français", in : Ernst/Glessgen/Schmitt *et al.* (edd.) 2003-2008 (HSK), vol. III, 2552-2565.
- 341) Grevisse, Maurice (¹⁴2008), *Le Bon Usage : Grammaire française. Maurice Grevisse* [¹1936], refondue par André Goosse, Paris/Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot (GrevisseGoosse ¹⁴2008).
- 342) Grevisse, Maurice (¹³1993), *Le Bon Usage : Grammaire française. Maurice Grevisse* [¹1936], refondue par André Goosse, Paris/Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot.
- 343) Grevisse, Maurice (¹²1986), *Le Bon Usage : Grammaire française. Maurice Grevisse* [¹1936], refondue par André Goosse, Paris/Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot.
- 344) Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (ed.) (1992), *Grammaire des fautes et français non conventionnels. Actes du IV^e Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure les 14, 15 et 16 décembre 1989 par le groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (G.E.H.L.F.)* (coll. Études et documents en histoire de la langue française I), Paris : Presses de l'École Normale supérieure.
- 345) Guérin, Jules (1892), *Trelans et Rigourdaines. Essais de poésie en patois nellesais (de l'Île d'Elle, Vendée), dialecte bas poitevin*, Paris : Firmin-Diderot [GuérinElle 1892].
- 346) Guichard, Paul (1990) : "À la recherche de l'identité régionale : La contribution de la littérature", *Folklore de France CCXXIII/1 (Actes des XIX^e Assises Nationales du Folklore Français. Les Sables-d'Olonne, 21 au 27 avril 1987)*, 19-22.

- 347) Guilbert, Louis/Lagane, René/Niobey, Georges (edd.) (1971-1978), *Le Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, vol. I-VII, Paris : Larousse (GLLF).
- 348) Guillaume, Gabriel/Chauveau, Jean-Paul (1975-1983), *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane de l'Anjou et du Maine (atlas linguistique armoricain roman)*, vol. I-II, Paris : CNRS Éditions (ALBRAM + année).
- 349) Guiraud, Pierre (1965), *Le français populaire*, première éd. (coll. Que sais-je ?), Paris : PUF (GuiraudPop + 1965).
- 350) Guiraud, Pierre (1956), *L'argot* (coll. Que sais-je ?), Paris : PUF.
- 351) Guitteny, Eloi (1991), *Chroniques inédites d'un Vieux Paydret*, textes en parler du Pays de Retz présentés par Pierre Gauthier, avec une grammaire et un glossaire et illustré par Marc Guitteny (coll. Parlanjhe), [Vouillé] : Geste Éditions.
- 352) Guitteny, Éloi (1970), *Le vieux langage du pays de Retz [Loire-Atlantique]. Lexique du parler régional*, Paimbœuf : Plaisance.
- 353) Guizot, François (²1822), *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française* [¹1809]. vol. I-II, Paris : Payen. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF (GuizotSynon ²1822).
- 354) Gumperz, John J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris : l'Harmattan.
- 355) Gumperz, John J. (1972a) : "Recent Social Dialect Studies", in : Gumperz, John J./Hymes, Dell (edd.), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication* (coll. American Anthropologist), New York/Chicago/San Francisco : Holt/Rinehart/Winston, 11-14.
- 356) Gumperz, John J. (1972b) : "The Speech Community" [1968], in : Giglioli, Pier Paolo (ed.), *Language and Social Context : selected readings* (coll. Penguin education. Penguin modern sociology readings), Harmondsworth : Penguin books, 219-231.
- 357) Gusteau, François (1855-1861), *Poésies patoises, par l'abbé Gusteau [...] suivies d'un glossaire poitevin par M. Pressac*, Poitiers : H. Oudin.
- 358) Haarmann, Harald (²2004) : "Abstandsprache – Ausbausprache" [cf. Kloss ¹1987], in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J. et al. (edd.), *Soziolinguistik : ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft / Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language*

- and Society*, vol. I (coll. Manuels de linguistique et des sciences de communication / HSK III/1), Berlin/New York : de Gruyter, 238-250.
- 359) Hallig, Rudolf/Wartburg, Walther von (²1963), *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas. Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie. Essai d'un schéma de classement* [¹1952] (coll. Veröffentlichungen des Instituts für Romanische Sprachwissenschaft XIX), Berlin : Akademie-Verlag (*Begriffssystem*).
- 360) Hambye, Philippe (2009) : "The sociolinguistic relevance of regional categories : Some evidence from word-final consonant devoicing in French spoken in Belgium", in : Beeching, Kate/Armstrong, Nigel/Gadet, Françoise (edd.), *Sociolinguistic Variation in Contemporary French* (coll. Impact : Studies in Language and Society XXVI), Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, 25-42.
- 361) Hambye, Philippe (2007) : "Variation régionale de la prononciation du français en Belgique – Contacts de langues ou variation inhérente ?", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, sect. XII, 363-376.
- 362) Hambye, Philippe/Francard, Michel (2004) : "Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ?", *Journ. Fr. Lang. Stud.* XIV, 41-59.
- 363) Hatzfeld, Adolphe/Darmesteter, Arsène (1890-1900), *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris : Delagrave (DG).
- 364) Haugen, Einar (1966) : "Dialect, Language, Nation", *American Anthropologist* LXVIII/4, 922-935.
- 365) Havard, Henry (1887-1890), *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours*, vol. I-IV, Paris : Maison Quantin.
- 366) Hazaël-Massieux, Guy/Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1996) : "Quel français parle-t-on aux Antilles ?", in : Robillard, Didier de/Beniamino, Michel (edd.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. II (coll. Politique Linguistique VI), Paris : H. Champion, 665-687.
- 367) Heinz, Michaela (2005) : "Le *Dictionnaire des Régionalismes* [sic] de France : analyse macro- et microstructurelle", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 195-208.
- 368) Hepp, Noémi (1968), *Homère en France au XVII^e siècle* (coll. Bibliothèque française et romane, sér. C : Études littéraires XVIII), Th. (Lett.) : Paris, Paris : Klincksieck.

- 369) Hertz, Laurent (1997), *Dictionnaire étymologique de noms de famille français d'origine étrangère et régionale avec l'étymologie de quelques noms étrangers célèbres*, Paris : L'Harmattan.
- 370) Höfler, Manfred (1989) : "L'étude historique des régionalismes français", *RLiR* LIII/209-210, 111-129.
- 371) Holtus, Günter (2007) : "'Aus der Perspektive eines überzeugten Gesamtromanisten...'", in : Dahmen, Wolfgang, Schlössler, Rainer (edd.), *Sexaginta. Festschrift für Johannes Kramer* (coll. Romanistik in Geschichte und Gegenwart), Hamburg : Buske, 163-175.
- 372) Holtus, Günter (1986) : "Standard und Substandard als grammatikalisches Problem", in : Holtus, Günter/Radtke, Edgar (edd.), *Sprachlicher Substandard*, vol. I (coll. Konzepte der Sprach- und Literaturwissenschaft XXXVI), Tübingen : Niemeyer, 89-104.
- 373) Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.) (1988-2005), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. I-VIII, Tübingen : Niemeyer.
- 374) Horiot, Brigitte (2004) : "Analyse lexicologique d'un roman de Pierre Senillou : *L'Arantèle*", in : Mercier/Cajole-Laganière (edd.) 2004, 51-57.
- 375) Horiot, Brigitte (1995a) : "Les parlers d'oïl de l'Ouest de la France : Première Partie : Éléments morphologiques communs", in : Gauthier, Pierre/Lavoie, Thomas (edd.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (coll. Publications du Centre d'études linguistiques de Jacques Goudet, série Dialectologie III), Lyon : Université Lyon III Jean Moulin, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 69-73.
- 376) Horiot, Brigitte (1995b) : "Les parlers du Sud-Ouest. Première partie : Description", in : Gauthier, Pierre/Lavoie, Thomas (edd.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (coll. Publications du Centre d'études linguistiques de Jacques Goudet, série Dialectologie III), Lyon : Université Lyon III Jean Moulin, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 187-228 et 245-249.
- 377) Hornsby, David (2006), *Redefining Regional French. Koinéization and Dialect Levelling in Northern France* (coll. Studies in linguistics III), Londres : Legenda.
- 378) Hüe, Denis (1999) : "Espace et Paysage chez Pierre Bersuire et quelques Avignonnais", *Cahiers de recherches médiévales* VI, mis en ligne le 11 janvier 2007 à l'adresse suivante : <http://crm.revues.org//index929.html>, consulté le 15 février 2010.

- 379) Huguet, Edmond (1925-1967), *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, vol. I-VII, Paris : É. Champion (I.1925) ; H. Champion (II.1932) ; Didier (III-VII.1946-1967). Consulté en ligne sous forme d'une base de données conçue par les Éditions Champion Électronique et disponible à l'adresse suivante : <http://www.champion-electronique.net/bases/> (Huguet).
- 380) Imbs, Paul/Quemada, Bernard (1971-1994), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, vol. I-XVI, Paris : Gallimard. Dictionnaire consulté en version informatique avec ses mises à jours régulières en accès libre sur le site du laboratoire ATILF-CNRS (Nancy) à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (TLF).
- 381) INSEE (2010a) : Cotis, Jean-Philippe (dir.), Institut national de la statistique et des études économiques. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris : Insee. Ressource informatique consultée le 07/06/07, le 13/08/09 et le 15/06/2010 à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/>.
- 382) INSEE (2010b) : "Recensement de la population. Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010. Arrondissements - cantons – communes 85 Vendée [date de référence statistique : 1^{er} janvier 2007]", in : INSEE 2010a, copyright INSEE, déc. 2009, 1-8, consulté sous la rubrique *Population* le 15/06/2010 à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-departements.asp?annee=2007>.
- 383) INSEE (2009) : "Nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)", consultée le 13/08/09 à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/pcs2003.htm>.
- 384) INSEE (2008) : "Résultats départementaux des enquêtes de recensement de 2004 à 2007", in : INSEE 2010a, consulté le 07/09/08 à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/default.asp?page=resultats-departements.htm#dep>.
- 385) INSEE (2007a) : "Part des diplômés du Baccalauréat général, technologique ou professionnel" et "Part des diplômés de l'enseignement supérieur", cartes de l'IGN-INSEE de 2007 établies sur la base des recensements des ménages de 2005 disponibles sous la rubrique *Cartes régionales sur le thème Enseignement-Éducation*, in : INSEE 2010a, consulté le 15/01/08 et 07/09/08 à l'adresse suivante :

- <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/default.asp?page=cartes/cartes-regions-Enseignement-Education.htm>.
- 386) INSEE (2007b) : "Pays de la Loire", in : INSEE 2010a, consulté le 07/06/07 à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/home/home_page.asp.
- 387) INSEE (2006) : "Service des technologies et des systèmes d'information (SDTICE)", in : INSEE 2010a, consulté le 09/12/06 à l'adresse suivante : <http://www.educnet.education.fr/insee/emploi/pcs/pcs.htm>.
- 388) INSEE (2002) : "La géographie spécifique des catégories socioprofessionnelles, janvier 2002", in : INSEE 2010a, consulté le 14/12/06 à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs.png.
- 389) *Inventaire du château d'Écoyeux* (1787), Archives Départementales 17 (Cote 1J99). Texte complet présenté dans sa version et son orthographe originales, transcrit par Pierre Collenot, disponible en ligne sur le Site Histoire Passion, créé par Pierre Collenot (gestionnaire et propriétaire du site) en juillet 2006 (consulté en version informatisée le 11/06/09 à l'adresse suivante : <http://www.histoirepassion.eu/spip.php?article64>).
- 390) Jakobson, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, trad. Nicolas Ruwet (coll. Arguments XIV), Paris : Minuit.
- 391) Jan, Eduard von (1938) : "Zum Problem des Regionalismus in der französischen Literatur", *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* CLXXIII (n. s. LXXIII), 181-201.
- 392) Jaubert, Hippolyte-François (²1864), *Glossaire du Centre de la France*, 2 vol. en un [¹1855-1856], Paris : N. Chaix.
- 393) Jaubert, Hippolyte-François (1855-1856), *Glossaire du Centre de la France*, vol. I-II, Paris : N. Chaix.
- 394) Jaulin, Yannick (1999), *La vie des roses. Les nouvelles aventures de Pougne-Hérisson en public*, spectacle enregistré à Paris en février 1995, audio-cédérom de Astérios Productions, Forcalquier : L'Autre Label.
- 395) Jaulin, Yannick (1994), *Contes pour les drôles*, CD-Rom, Paris : Auvidis.
- 396) Jeandillou, Jean-François (1997), *L'analyse textuelle* (coll. Cursus), Paris : A. Colin.
- 397) Jônain, P[ierre] (1869), *Dictionnaire du patois saintongeais*, Niort/Paris : Royan.

- 398) Julien-Labruyère, François (2008), *Cognac story: du chai au verre*, Paris : Harmattan – le Croît Vif.
- 399) Juneau, Marcel (1972), *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives* (coll. Langue et littérature française au Canada VIII), Québec : PU Laval.
- 400) Jurin, Claudine (1990) : "Établissement d'une nomenclature : principes méthodologiques", in : Candel, Danielle (ed.), *Autour d'un dictionnaire : le « Trésor de la langue française », témoignages d'atelier et voies nouvelles, Dictionnaire et lexicographie I* (coll. Publications de l'INaLF), [Paris] : CNRS-INaLF/Didier Érudition, 21-27.
- 401) Kerbrat-Orecchioni, Catherine (³1997), *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* [¹1980] (coll. U, série Linguistique CCCLXVII), Paris : A. Colin.
- 402) Klinkenberg, Jean-Marie (2008) : "À propos du traitement lexicographique des belgicisms", in : Bavoux, Claudine (ed.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 77-88.
- 403) Klinkenberg, Jean-Marie (1978) : "Hors de France : modèles et identités" in Abraham, Pierre/Desné, Roland/Duchet, Claude (edd.), *Histoire littéraire de la France : 1873-1913*, Paris : Éd. sociales, 302-305.
- 404) Kloss, Heinz (1987) : "Abstandsprache und Ausbausprache", in : Ammon, Ulrich/Dittmar, Norbert/Mattheier, Klaus J. (edd.), *Soziolinguistik : ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft / Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society*, vol. I (coll. Manuels de linguistique et des sciences de communication / HSK III/1), Berlin/New York : de Gruyter, 302-308.
- 405) Knecht, Pierre (1997) : "Préface", in : André, Thibault (ed.), *Dictionnaire suisse romand [DSR]. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des Vocabulaires francophones*. Conçu et rédigé par André Thibault sous la direction de Pierre Knecht, Genève : Zoé, 9-15.
- 406) Knecht, Pierre (1993) : "William Pierrehumbert, pionnier exemplaire de la lexicographie du français régional", in : Hilty, Gerold (ed.), *Lexicographie. Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Université de Zurich, 6 – 11 avril 1992*, vol. IV, sect. VI, Tübingen : Francke, 177-188.

- 407) Koch, Peter (2004) : "Sprachwandel, Mündlichkeit und Schriftlichkeit", *ZrP* CXX/4, 605-630.
- 408) Koch, Peter (2002) : "Diachronische Varietätenlinguistik : extern und intern", in : Wesch, Andreas/Weidenbusch, Waltraud/Kailuweit, Rolf/Laca, Brenda (edd.), *Sprachgeschichte als Varietätengeschichte. Beiträge zur diachronen Varietätenlinguistik des Spanischen und anderer romanischer Sprachen. Anlässlich des 60. Geburtstages von Jens Lüdtke* (coll. Stauffenburg-Festschriften), Tübingen : Stauffenburg-Verlag, 3-15.
- 409) Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (2008) : "Comparaison historique de l'architecture des langues romanes", in : Ernst/Glessgen/Schmitt *et al.* (edd.) 2003-2008 (HSK), vol. III, 2575-2611.
- 410) Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (2001) : "Langage parlé et langage écrit", in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. I/2, Tübingen : Niemeyer, 584-627.
- 411) Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (1985) : "Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte", *RJb* XXXVI, 15-43.
- 412) Koppen, Erwin (1986) : "Heimat international", in : Riesz, János/Boerner, Peter/Scholz, Bernhard (edd.), *Sensus Communis. Panorama de la situation actuelle en littérature comparée, Festschrift für Henry Remak*, Tübingen : Narr, 267-275.
- 413) Kremnitz, Georg (1975) : compte rendu de Schmitt 1974, in : *RJb* XXVI, 175-177.
- 414) Kristol, Andres Max (1994-1995) : "Dialectes, français régional et français "de référence" : une dynamique complexe", *Annales [de l'Université de Neuchâtel]* 1994-1995, 230-241.
- 415) Labov, William (1994), *Principles of Linguistic Change*, vol. I (coll. Language in society XXIX), Oxford : Blackwell.
- 416) Labov, William (1976), *Language in the Inner City : Studies in the Black English Vernacular* [4^e impr. depuis 1972, University of Pennsylvania Press], Oxford : Blackwell.
- 417) Labov, William (1972), *Sociolinguistic Patterns* (coll. Conduct and communication IV), Philadelphia : University of Pennsylvania press.

- 418) *La Charente-Maritime* (1968) LXXV (coll. Richesses de France), Paris : J. Delmas & Cie.
- 419) La Chaussée, François de (1966), *Les parlers du Centre-Ouest de la Vendée*, Th. : Paris, Paris : D'Artrey [LaChausséeSables 1966].
- 420) Lachiver, Marcel (1997), *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris : Fayard.
- 421) La Curne de Sainte-Palaye (1876), *Dictionnaire historique de l'ancienne langue française*, vol. I-XL, publ. par Léopold Favre, Niort : Favre. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF (Lac).
- 422) Lacuve, R.-M. (1896), *Locutions poitevines*, Melle : L. Lacuve.
- 423) Lafage, Suzanne (1990) : "Francophonie V. Variétés régionales du français hors de l'Europe II. a) Afrique", in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. V/1, Tübingen : Niemeyer, 767-787.
- 424) Laffont, Robert/Bompiani, Valentino (²1999), *Dictionnaire encyclopédique de la littérature française* [¹1997] (coll. Bouquins), Paris : Robert Laffont.
- 425) Lafont, Robert (1993), *La Nation, l'État, les régions* (coll. Pensée politique et sciences sociales), Paris : Berg international.
- 426) Lafont, Robert (1971), *Décoloniser en France. Les régions face à l'Europe* (coll. Idées CCXXXI, série Idées actuelles), Paris : Gallimard.
- 427) Lafont, Robert/Gardès-Madray, Françoise (1976), *Introduction à l'analyse textuelle* (coll. langue et langage), Paris : Larousse.
- 428) La Fontenelle de Vaudoré, A. D. de (av. 1847) : "Glossaire" [de Niort, Bibl. mun., ms. 151 A], in : Rézeau, Pierre (ed.) (2003), *Premier dictionnaire du patois de la Vendée. Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)*, La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 300-339 [VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]].
- 429) Lagueunière, France (2007a) : "Aires lexicales auxquelles participe le département de l'Allier – Essais d'aréologie établis à partir du DRF", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, 315-329.

- 430) Lagueunière, France (2007b) : "Axes de diffusion lexicale. Le cas des particularismes géographiques du français dans le Centre-Ouest", in : Härmä, Juhani/Havu, Eva/Helkkula, Mervi *et al.* (edd.), *Actes du xxix^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Helsinki 2005* (coll. Publications du Département des langues romanes de l'Université de Helsinki XVIII), Helsinki : Département des langues romanes de l'Université de Helsinki, 129-133.
- 431) Lagueunière, France (2005) : "L'exploitation du FEW et des grands dictionnaires de langue dans l'étude des régionalismes du français", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 71-80.
- 432) Lagueunière, France (2000) : "Le *Französisches Etymologisches [sic] Wörterbuch (FEW)* peut-il constituer un modèle pour un trésor des variétés régionales du français ?", in : Chambon, Jean-Pierre/Chauveau, Jean-Paul/Gastaud-Correia, Sandrine *et al.* (edd.), *Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui III* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français XIV), Paris : CNRS-INaLF/H. Champion, 183-196.
- 433) Lagueunière, France (1998) : "Le traitement de la variation diatopique en français moderne dans le *Französisches Etymologisches [sic] Wörterbuch*", in : Ruffino (ed.) 1998, vol. III (*Lessicologia e semantica delle lingue romanze*), 387-395.
- 434) Lagueunière, France (1993) : "Une source lexicographique inédite pour l'étude historique des variétés méridionales du français. Les *Façons de parler gasconnes, surtout aux environs d'Adge* (Recueil Séguier, Nîmes, 18^e siècle [texte de ca 1770]). Edition critique et commentée", *TraLiPhi* XXXI, 111-161.
- 435) Lalanne, Charles-Claude (1867), *Glossaire du patois poitevin, précédé d'observations grammaticales*, tiré des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* XXXII/1 1867. Consulté dans la réimpression de l'édition de Poitiers 1868 : *id.* (1976), *Glossaire du patois poitevin*, Marseille : Lafitte [LalannePoit 1867].
- 436) Lamprecht, Ferdinand (1900), *Die mundartlichen Worte in den Romanen und Erzählungen von A. Theuriot* (*Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht des Berlinischen Gymnasiums zum grauen Kloster*), Berlin : R. Gaertners Verlagsbuchhandlung Hermann Heyfelder.
- 437) Lang, Ulrike (1995) : "Probleme beim Kommentieren sprachlicher Regionalismen in österreichischer Literatur am Beispiel von Johann Nestroy und Karl Kraus", *Modern Austrian Literature (MAL)* XXVIII/2, 19-30.

- 438) La Révellière-Lépeaux, Louis-Marie (1809) : "Essai d'un vocabulaire vendéen", *Mémoires de l'Académie celtique*, 267-290 et 370-398 [LaRévellièreMontaigu 1809].
- 439) Larousse (2009) : Karoubi, Line/Haboury, Frédéric (edd.), *Le petit Larousse illustré [2010] en couleurs, Multimédia multisupport : 87 000 articles, 5 000 illustrations, 321 cartes, chronologie universelle*, Version en CD-Rom du *Petit Larousse illustré*, Paris : Larousse.
- 440) Larousse (2004) : s.ed., *Le petit Larousse, Dictionnaire multimédia, 100^e Édition 2005*. Version en CD-Rom du *Petit Larousse [illustré ou grand format ?]*, Paris : Larousse (Lar 2004).
- 441) Larousse (1982-1985) : s.ed., *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, vol. I-X, Paris : Larousse (Lar 1982-1985).
- 442) Larousse (1960-1964) : s.ed., *Grand Larousse encyclopédique*, vol. I-X, suppl. 1969 et 1975, Paris : Larousse (Lar 1960-1964/1969/1975).
- 443) Larousse (1928-1933) : Augé, Paul (ed.), *Larousse du xx^e siècle en six volumes*, vol. I-VI, Paris : Larousse (Lar 1928-1933).
- 444) Larousse (1897-1904) : Augé, Claude (ed.), *Nouveau Larousse illustré, Dictionnaire universel encyclopédique*, vol. I-VII, suppl. 1907, Paris : Larousse (Lar 1897-1904/1907).
- 445) Larousse (1866-1876) : Larousse, Pierre (ed.), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, vol. I-XV, suppl. 1878 et 1890, Paris : Larousse. Consulté en CD-ROM (2002), Paris : Redon (Lar 1866-1876).
- 446) Larpent, Gérard (réal.) (1999), *Mémoires de Vendée, 1920-1960*, Paris : Éd. Montparnasse/Neuilley : Film office distribution.
- 447) Le Bidois, Robert (1939) : "Le langage parlé des personnages de Proust", *Fr. Mod.* VII/3, 197-218.
- 448) Lebsanft, Franz (2005) : "Régionalismes et « culture de la langue » dans le monde francophone", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 289-297.
- 449) Ledain, Bélisaire (1902), *Dictionnaire typographique du département des Deux-Sèvres comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, publié par Alfred Dupond, archiviste des Deux-Sèvres, Poitiers : Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

- 450) Le Dimna, Nicole (1997), *Langue régionale et stratégies littéraires. Effets de métissage chez Féval, Châteaubriant, Guilloux* (coll. Lutetia III), Naples : Edizioni Scientifiche Italiane.
- 451) Le Danois, E. (1943) : "L'office scientifique des Pêches maritimes de 1939 à 1943", *Revue des travaux de l'office des pêches maritimes* XIII/1-4, n° 49-51, 1-54 (publ. datée 1943 mais contenant des données de 1944).
- 452) Lefebvre, André (1972) : "Les mots sauvages de Paul Claudel", *Vie et Langage* CCXLIII, 343-350.
- 453) Legoupil, Alain (2005) : "Je me sens un écrivain du réel [entretien avec Yves Viollier du 27/10/2005]", in : Tarlé, Antoine de (ed.), *Ouest-France Multimédia*, Rennes, consulté sur le Site Internet La Roche sur Yon.maville le jeudi 27/10/2005 à l'adresse suivante : <http://www.larochesuryon.maville.com/>.
- 454) Lemaître, Henri-Léon-Louis/Clouzot, Henri (edd.) (1908), *Trente noëls poitevins du XV^e au XVIII^e siècle*, airs notés par Aymé Kunc, Niort : G. Clouzot/Paris : H. Leclerc [LemaîtreClouzotPoit 1908 [15^e–18^e]].
- 455) *Le Monde* (2003-2004). *Le Monde* (2003) : *Le Monde : L'histoire au jour le jour 1939-2002* et *Le Monde diplomatique* (2004) : *Le Monde Diplomatique. 26 ans d'archives 1978-2004*, Coedrion : Le Monde, Emme et IDM. Consultés en CD-Rom (*Le Monde 1939-2004*).
- 456) Lengert, Joachim (1994), *Regionalfranzösisch in der Literatur. Studien zu lexikalischen und grammatikalischen Regionalismen des Französischen der Westschweiz* (coll. Romanica Helvetica CXI), Th. : Cologne, Bâle : Francke.
- 457) Leonard, Clifford S. Jr. (1965-1966) : "The Poitevin Evidence in Comparative Gallo-Romance", *Rom. Philol.* IXX, 468-482.
- 458) Léonard, Jean-Léo (1998) : "Microdialectologie et syntaxe : aspects du pronom neutre poitevin", in : Ruffino (ed.) 1998, vol. II (*Morfologia e sintassi delle lingue romanze*), 543-556.
- 459) Léonard, Jean-Léo (1991) : "Distances et dialecte : Approche des représentations ethnolinguistiques à Noirmoutier (Vendée)", in : Bouvier, Jean-Claude (ed.), *Les Français et leurs langues. Colloque tenu à Montpellier les 5, 6 et 7 sept. 1988*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 59-83.

- 460) Léonard, Jean-Léo (1990), *Variation dialectale et microcosme anthropologique : L'Île de Noirmoutier (Vendée, France)*, Th. : Aix-en-Provence, Toulouse : COREP.
- 461) Le Quellec, Jean-Loïc (2006), *Dictionnaire des noms de lieux de la Vendée. Origines, histoire et légendes de plus de 1300 noms : communes, villages, rivières, fermes, lieux-dits et mégalithes*, nouvelle (3^e ?) édition [¹1995 ; 1998] (coll. Geste poche XIV), La Crèche : Geste éditions.
- 462) Le Quellec, Jean-Loïc (1994), *593 proverbes et dictons de Vendée*, édition bilingue (coll. Parlanjhe), Mougou : Geste éditions.
- 463) Les amis du Gois (2010), Les Foulées du Gois, 85230 Beauvoir sur Mer, site consulté le 29/04/10 à l'adresse suivante : www.lesfouleesdugois.com/.
- 464) Lévrier, Gabriel (1867), *Dictionnaire étymologique du patois poitevin*, Niort : Ch. Mercier.
- 465) Littré, Émile (1872), *Le Littré. Dictionnaire de la langue française*, vol. I-IV [1863-1872], suppl. 1877, Paris : Hachette. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF (Littré).
- 466) Lodge, R. Anthony (2010) : "Standardisation, koinéisation et l'historiographie du français", *RLiR* LXXIV/293-294, 5-25.
- 467) Lodge, R. Anthony (1993), *French : From Dialect to Standard*, London/NY : Routledge.
- 468) Macha, Jürgen (1995) : "Zur vis comica von Dialekt und Standardsprache", in : Viereck, Wolfgang (ed.), *Variation sociolinguistique. Bilinguisme, plurilinguisme, contact de langues, linguistique comparée. Utilisation du dialect et attitudes envers les variétés linguistiques. Communications du Congrès international de dialectologie, Bamberg 29.7.-4.8.1990*, vol. IV (Zs. Dial. Ling. : Beihefte LXXVII), Stuttgart : Franz Steiner, 379-387.
- 469) Magnès, Claire Anne (2001-2002) : "Régionalismes de Belgique. Le "belgicain terreau" de William Cliff", *DW* XXIX-XXX (*Mélanges en hommage à Jean Lechanteur*), 279-295.
- 470) Maingueneau, Dominique (²2009), *Les termes clés de l'analyse du discours* [¹1996] (coll. Points), Paris : Seuil.

- 471) Maingueneau, Dominique (⁴2007), *Linguistique pour le texte littéraire* [réimpr. de ⁴2003 chez Nathan ; ¹1986] (coll. Lettres sup.), Paris : A. Colin.
- 472) Maingueneau, Dominique (³2005), *Pragmatique pour le discours littéraire (L'énonciation littéraire II)* (coll. Lettres sup.), Paris : A. Colin.
- 473) Maingueneau, Dominique (²2005), *Analyser les textes de communication* [¹1998] (coll. Lettres sup.), Paris : A. Colin.
- 474) Maingueneau, Dominique (2004), *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation* (coll. U, série Lettres), Paris : A. Colin.
- 475) Maingueneau, Dominique (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris : Dunod.
- 476) Maler, Anselm (ed.) (1997), *Literatur und Regionalität* (coll. Studien zur neueren Literatur IV), Francfort-sur-Main : Lang.
- 477) Manno, Giuseppe (1999) : compte rendu de Thibault 1997 (DSR), in : *Cah. Lexicol.* LXXV/2, 197-204.
- 478) Marchand, Sylvie (2003) : "Poitiers : première ville étudiante de France [données de l'INSEE établies sur la base des recensements de 1999]", *Insee Poitou-Charentes - Décimal CCXXXV*, 4 pages. Ressource informatique consultée le 15/01/08 à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes/rfc/docs/dec2003235.pdf.
- 479) MARGE. Base de données Usages et Marges du français contemporain. Consultée en ressource informatique (en accès réservé) sur le site du laboratoire ATILF-CNRS (Nancy) à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/>.
- 480) Marguiron, Annie (1973) : "Le Huguet" [compte rendu], *Bulletin des jeunes romanistes* XVIII/XIX, 143-150.
- 481) Martel, Claude (1991) : "Conscience et utilisation de l'outil linguistique : régionalismes du français dans les Alpilles", in : Bouvier, Jean-Claude (ed.), *Les Français et leurs langues. Colloque tenu à Montpellier les 5, 6 et 7 sept. 1988*, Aix-en-Provence : Université de Provence, 481-493.
- 482) Martin, Jean-Baptiste (2006) : "Avant-Propos", in : Salmon, Gilbert-Lucien (ed.), *Les régiolectes du français. Actes du 3^e Colloque du Centre de Recherches et d'Études Rhénanes, Mulhouse novembre 1993* (coll. Travaux et recherches des Universités rhénanes XIX), Paris : H. Champion, 11-16.

- 483) Martin, Jean-Baptiste (1997) : "Le français régional : La variation diatopique du français de France", *Fr. Mod.* LXV/1, 55-69.
- 484) Martinet, André (⁴2003), *Éléments de linguistique générale* [¹1970] (coll. Cursus, série Linguistique), Paris : A. Colin.
- 485) Martinet, André (1999) : "La prononciation du français entre 1880 et 1914", in : Antoine, Gérald/Martin, Robert (edd.), *Histoire de la langue française 1880-1914* [¹1985], nouvelle édition, Paris : CNRS Éditions, 25-40.
- 486) Martinet, André (1970) : "La variété linguistique", in : *id.*, *Langue et fonction* (coll. Grand format Médiations) Paris : Denoël, 125-159.
- 487) Martinet, André (1969), *Le français sans fard* (coll. SUP, série Le linguiste VI), Paris : PUF.
- 488) Martinet, André (1945), *La prononciation du français contemporain. Témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers* (coll. Publications romanes et françaises XXIII), Genève : Droz.
- 489) Martinet, André/Walter, Henriette (1973), *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (coll. Conseil International de la Langue Française), Paris : France-Expansion [MartinetWalterPhon 1973].
- 490) Marxgut, Werner (1990) : "Asterix und die Imitation von Sprachen. Teil I : Graphische Charakterisierung und Varianten des Französischen", *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* CCXXVII/2, 306-322.
- 491) Marxgut, Werner (1988), *Les moyens de caractérisation linguistique dans "Astérix". La caractérisation des français régionaux et des langues étrangères* (coll. Arbeitspapiere der Romanistik Innsbruck VIII), Innsbruck : Inst. für Romanistik d. Univ. Innsbruck.
- 492) Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, vol. I-II, Th. : Paris, Paris : Klincksieck.
- 493) Massignon, Geneviève/Horiot, Brigitte (1971-1983), *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, vol. I-III (coll. Atlas linguistiques de la France par régions), Paris : CNRS Éditions (ALO [1971-1983]).
- 494) Matthey, Marinette/Maître, Raphaël (2007) : "Poids relatif du dialecte local et du français dans un répertoire bilingue – Évolène", in : Trotter (ed.) 2007, vol. II, sect. IV, 49-61.

- 495) Meizoz, Jérôme (2001), *L'âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat* (coll. Histoire des idées et critique littéraire), Genève : Droz.
- 496) Meizoz, Jérôme (2000) : "Situation d'une littérature « périphérique » : la Suisse romande" [1993], in : *id.*, *Un lieu de parole. Notes sur quelques écrivains du Valais romand (xx^e siècle)*, Saint-Maurice : Pillet, 133-142.
- 497) Meizoz, Jérôme (1997), *Ramuz. Un passager clandestin des Lettres Françaises* (Collection critique), Genève : Zoé.
- 498) Ménage, Gilles (1750), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, [deuxième éd. ? ; ¹1694], Paris : Briasson.
- 499) Ménage, Gilles (1694), *Dictionnaire étymologique, ou origines de la langue française*, Paris : Anisson. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 500) Ménage, Gilles (1650), *Origines de la Langue Française*, Paris : Augustin Courbé.
- 501) Mercier, Claude (s.a.) "La ningle", article donné par l'auteur, écrivain vendéen, en 2009, sous la forme de tapuscrit.
- 502) Mercier, Louis/Cajolet-Laganière, Hélène (2004), *Français du Canada – Français de France. Actes du sixième colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000* (coll. Canadiana Romanica XVIII), Tübingen : Niemeyer.
- 503) Meney, Lionel (1999), *Dictionnaire québécois français*, Montréal : Guérin (DQF).
- 504) Messiaen, Jean-Michel (2004) : "Préalables", *Le Français préclassique 1500-1650 VIII (Les régionalismes en français préclassique et classique, Strasbourg, mai 2001)*, 17-27.
- 505) Michaelis, Hermann/Passy, Paul-Édouard (²1914), *Dictionnaire phonétique de la langue française* [¹1897] (coll. Sammlung phonetischer Wörterbücher I), Hanovre/Berlin : C. Meyer [MichaelisPassyPhon ²1914].
- 506) Michel, Claude (2004) : "Patois et français régional dans *Clochemerle* de Gabriel Chevallier", *RLiR* LXVIII/271-272, 475-497.
- 507) Michel, Louis (1961), *Le langage méridional dans l'œuvre d'Alphonse Daudet*. Extrait de Th. Compl. : Paris, Paris : D'Artrey.
- 508) Migaud, Jean-François (2002) : "Pourquoi écrire en poitevin-saintongeais ? Point de vue de l'auteur", in : Gauthier, Pierre (ed.) 2002a, 117-126.

- 509) Mineau, Robert (1982), *Les vieux parlers poitevins : Histoire, phonétique, grammaire* [¹1975], Poitiers : Brissaud.
- 510) Mineau, Robert/Racinoux, Lucien (²1981), *Glossaire des vieux parlers poitevins. Recueillis dans le département de la Vienne et lieux voisins* [¹1975], Poitiers : Brissaud.
- 511) Mineau, Robert/Racinoux, Lucien (1975), *Glossaire des vieux parlers du département de la Vienne* [cf. ²1981], Poitiers : Brissaud (Le bouquiniste).
- 512) Mistral, Frédéric (1932), *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*, édition du centenaire [1879-1886], vol. I-II, Paris : Delagrave.
- 513) Mitterand, Henri (1995), *Dictionnaire des œuvres du xx^e siècle. Littérature française et francophone*, coord. rédact. Alexis Pelletier (coll. Les Usuels), Paris : Le Robert.
- 514) Mitterand, Henri (1992), *Dictionnaire des grandes œuvres de la littérature française* (coll. Les Usuels), Paris : Le Robert.
- 515) Möhren, Frankwalt (2007), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français : Complément bibliographique*, Tübingen : Niemeyer (DEAFCompl).
- 516) Möhren, Frankwalt (2005) : "Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français ?", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 99-113.
- 517) Möhren, Frankwalt (2003) : "Le Godefroy, une source encore valable au xxi^e siècle ?", in : Duval, Frédéric (ed.), *Frédéric Godefroy. Actes du X^e Colloque international sur le moyen français organisé à Metz du 12 au 14 juin 2002* (coll. Mémoires et Documents de l'École des Chartes LXXI), Paris : École des Chartes, 279-294.
- 518) Morlet, Marie-Thérèse (1991), *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris : Librairie Académique Perrin.
- 519) Morvant, Hélouri (2007) : "Taux d'emploi en Pays de la Loire : premier en France, 85^e en Europe...", in : INSEE : Cotis, Jean-Philippe (dir.), Institut national de la statistique et des études économiques. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris : Insee. Ressource informatique consultée le 07/09/08 à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=3&ref_id=11139.
- 520) Mougin, Pascal/Haddad-Wotling, Karen (2002), *Dictionnaire mondial des littératures*, Paris : Larousse.

- 521) Mourain de Sourdeval, Charles (2003), *Premier dictionnaire du patois de la Vendée. Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)*, éd. présentée et annotée par Pierre Rézeau, La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques [MourainRézMaraisV 2003 [1847]].
- 522) Muller, Bodo (1985), *Le français d'aujourd'hui* [1975 en allemand], trad. Annie Elsass (coll. Bibliothèque française et romane XLVII, série A Manuels et études linguistiques), Paris : Klincksieck.
- 523) Muller, Charles (1982) : "Le dictionnaire de Littré et la norme", in : *Actes du Colloque Émile Littré [(1801-1881)] (Revue de synthèse, n° spéciale)*, Paris : Albin Michel, 407-415.
- 524) Musset, Georges (1929-1948), *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, vol. I-V, La Rochelle : Masson.
- 525) Nicot, Jean (1606), *Thresor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne*, éd. revue et augmentée, Paris : D. Douceur. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 526) Nederehe, Hans-Josef/Wolf, Lothar (edd.) (1987), *Français du Canada – français de France. Actes du [premier] Colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985* (coll. Canadiana Romanica I), Tübingen : Niemeyer.
- 527) Not, André/Rouayrenc, Catherine (2006) : « La parole du peuple dans le roman est-elle possible ? La voix de "la" Radigond (Poulaille, *Le Pain quotidien*) », in : Grenouillet/Reverzy (edd.) 2006, 155-165.
- 528) Noulet, Jean-Baptiste/Dassier, Augustin (1838), *Traité des champignons comestibles, suspects et vénéneux qui croissent dans le bassin sous-pyrénéen* [1835-1836], Toulouse : J.-B. Paya (consulté en version informatisée via Google Livres le 18/08/2010).
- 529) Nyrop, Kristoffer (1903-1968), *Grammaire historique de la langue française*, vol. I-VI (I.²1904/⁵1967 ; II.¹1903/⁵1968 ; III.¹1908/²1936 ; IV.1913 ; V.1925 ; VI.1930), Copenhague : Gyldendal (et Leipzig : Harrassowitz/Londres : Gyldendal/New-York : Stechert/Paris : Picard) [NyropGramHist + année].
- 530) Oudin, Antoine (1640), *Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et quolibets pour l'explication de toutes sortes de livres*, Paris : A. de Sommaville. Texte intégral consulté

- en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 531) Ouest-France (coll.) (1991), *Dictionnaire des communes de Vendée*, par les correspondants d'Ouest-France, préface d'Alain Legoupil, Rennes : Éditions Ouest-France.
- 532) Pageard, Robert (1982) : "Les particularismes régionaux dans l'œuvre de G.A. Bécquer. Poésie et raison", in : Dumas, Claude (ed.), *Nationalisme et littérature en Espagne et en Amérique Latine au XIX^e siècle*, Lille : Université de Lille III, 151-165.
- 533) Paperblog (2009) : rubrique *Auteurs* — Yves Viollier recueillant de nombreux articles portant sur les romans d'Yves Viollier, rassemblés par l'utilisatrice Sablachallandaïse, consulté le 05/08/09 à l'adresse suivante : <http://www.paperblog.fr/dossier/Auteurs/yves-viollier/>.
- 534) Paquot, Marcel (1962) : "Conceptions provinciales du "bon usage"", *CAIÉF* XIV mars (*La notion du "Bon Usage" dans la langue française*), 95-112.
- 535) Parent, Monique (1957), *Francis Jammes. Étude de langue et de style* (coll. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg CXXXI), Paris : Les Belles Lettres.
- 536) Péronnet, Louise et al. (1998), *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* (coll. Langue française en Amérique du Nord), Laval : Presses de l'Université Laval.
- 537) Péronnet, Louise (1989), *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux* (coll. American University Studies VIII, série VI : Foreign language instruction), Th. : Grenoble, New York/Berne/Francfort-sur-Main/Paris : Lang.
- 538) Perraudéau, Gilles (s.a.), *Les travaux et les jours à Bois de Céné [de la première moitié du 20^e s.]*, fiche, s.l. : s.ed.
- 539) Perret, Pierre (2002), *Le parler des métiers. Dictionnaire thématique alphabétique*, Paris : Robert Laffont.
- 540) Perrin-Naffakh, Anne-Marie (1992) : "Parler paysan et prose romanesque", in : Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (ed.) 1992, 133-140.
- 541) Peterson, Roger Tory/Hollom, Philip Arthur Dominic/Mountfort, Guy et al. (⁷1976), *Guide des Oiseaux d'Europe*, adaptation française de Paul Géroutet (coll. Les guides du naturaliste) [¹1954 pour l'éd. fr.], Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé.

- 542) Petitjean, André/Privat, Jean Marie (2007a), *Les voix du peuple et leurs fictions* (coll. Recherches textuelles VII), Metz : Université Paul Verlaine.
- 543) Petitjean, André/Privat, Jean Marie (2007b) : "Les voies fictionnelles du populaire", in : Petitjean, André/Privat, Jean Marie (edd.), *Les voix du peuple et leurs fictions* (coll. Recherches textuelles VII), Metz : Université Paul Verlaine, 5-16.
- 544) Peuchmaurd, Jacques (ed.) (2001), *Des maisons au cœur : nouvelles* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont.
- 545) Peuchmaurd, Jacques (ed.) (1999), *Un jour de bonheur : nouvelles* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont.
- 546) Peuchmaurd, Jacques (ed.) (1998), *L'Or du temps : nouvelles* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont.
- 547) Peuchmaurd, Jacques (ed.) (1997), *Rentrées des classes : nouvelles* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont.
- 548) Peuchmaurd, Jacques (ed.) (1996), *L'École de Brive : son histoire, ses acteurs*, Paris : Robert Laffont.
- 549) Peytard, Jean (1995), *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours* (coll. Référence), Paris : Bertrand-Lacoste.
- 550) Pfister, Max (1973) : "Der westfranzösische Sprachatlas" [compte rendu], *ZfSL* LXXXIII, 205-224.
- 551) Picoche, Jacqueline/Marchello-Nizia, Christiane (⁵1998) : "Les français régionaux", in : ead./ead. (edd.), *Histoire de la langue française* [¹1989] (coll. Fac., série Linguistique), Paris : Nathan, 36-38.
- 552) Pierrehumbert, William (1926), *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* (coll. Publications de la Faculté d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, nouvelle série), Neuchâtel : Attinger.
- 553) Pierrel, Jean-Marie/Buchi, Éva (2009) : "Research and Resource Enhancement in French Lexicography : the ATILF Laboratory's Computerised Resources", in : Bruti, Silvia/Cella, Roberta/Foschi Albert, Marina (edd.), *Perspectives on Lexicography in Italy and Europe*, Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 79-117.
- 554) Pignon, Jacques (1960a), *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)* (coll. Bibliothèque du 'Français Moderne'), Paris : D'Artrey (PignonÉvPhon[Poit 1960]).

- 555) Pignon, Jacques (1960b), *La gente poitevinrie* [orig.]. *Recueil de textes en patois poitevin du XVI^e siècle* (coll. Bibliothèque du 'Français Moderne'), Th. Compl. (Lett.) : Paris, Paris : D'Artrey [PignonGentePoit 1960 [16^e]].
- 556) Pignon, Jacques (1955) : "La littérature patoise en Poitou", *Les dialectes belgo-romans (DBR)* XII/1, 5-41.
- 557) Pignon, Jacques (1946) : "Les parlers régionaux dans la "Comédie humaine"", *Fr. Mod.* XIV/175-200, 265-280.
- 558) Piron, Maurice (1986) : compte rendu de Rézeau 1984, in : *Fr. Mod.* LIV/1-2, 96-97.
- 559) Piron, Maurice (1958) : "Les littératures dialectales du domaine d'oïl", in : Queneau, Raymond (ed.), *Histoire des littératures : Littératures françaises, connexes et marginales* (coll. Encyclopédie de la Pléiade VII), vol. III, Paris : Gallimard, 1414-1459.
- 560) Piron, Maurice (1954) : "Les wallonismes de Guillaume Apollinaire", in : s.ed., *Mélanges de linguistique française offerts à M. Charles Bruneau, professeur à la Sorbonne* (coll. Société de publications romanes et françaises XLV), Genève : Droz, 193-207.
- 561) Pivetea, Vianney (²2006), *Dictionnaire français > poitevin-saintongeais, poitevin-séntunjhaes > françaes* [orig.] [¹1996] (coll. Parlanjhe), Mougon : Geste éditions, consulté dans sa version informatique mise à jour en ligne à l'adresse suivante : <http://dicopoitevin.free.fr/> [PiveteaPoit ²2006]
- 562) Pivetea, Vianney (1996), *Dictionnaire du poitevin-saintongeais. Parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime, nord Gironde, sud Loire-Atlantique* (coll. Parlanjhe), Mougon : Geste éditions.
- 563) Pivetea, Vianney (1987), *Parlange Marouin. Lexique poitevin-français du parler de Triaize, Saint-Michel-en-l'Herm, L'Aiguillon-sur-Mer* (coll. Étuderies : Cahiers d'Études poitevines I suppl.), La Roche-sur-Yon : Étuderies [PiveteaMaraisP 1987].
- 564) Pivetea, Vianney (préfacier) (1985), *Écrivajhes. Prose et poésie poitevine-saintongeaise. 53 auteurs de 1850 à 1984, avec un lexique* (coll. Parlanjhe), Mougon : UPCP – La Geste Paysanne.
- 565) Plaisance, Georges/Cailleux, André (1958), *Dictionnaire des sols. Agronomie, écologie, foresterie, géographie, géologie, géomorphologie, minéralogie, pédologie, travaux publics*, Paris : La Maison Rustique.

- 566) Pohl, Jacques (1981) : "Le français qui se parle à Saint-Mard : les grandes zones de son lexique", in : Hasquin, Hervé (ed.), *Hommages à la Wallonie. Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie wallonnes offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle* (coll. Faculté de Philosophie et Lettres LXXX), Bruxelles : PU Bruxelles, 405-419.
- 567) Pohl, Jacques (1979), *Les variétés régionales du français. Études belges, 1945-1977* (coll. Sources et instruments III), Bruxelles : Université de Bruxelles.
- 568) Poiré, François/Kaminskaïa, Svetlana (2007) : "Preliminaires à l'étude de la variation intonative en français régional", in : Trotter (ed.) 2007, vol. I, 209-221.
- 569) Poirier, A. D. (abbé) (1944) : "La langue de Rabelais dans ses rapports avec le Bas-Poitou", *Fr. Mod.* XII/2-3, 109-171.
- 570) Poirier, Claude (resp.) (2002-2008) : Base de données lexicographiques panfrancophone constituée de quinze bases nationales préparées par des équipes internationales dans le cadre du programme du Trésor des vocabulaires français (réseau AUF – Étude du français en francophonie), hébergée par le TLFQ, Laval (Québec) : AUF/TLFQ, actualisée annuellement, dernièrement mis à jour le 28 mars 2008, en accès libre à l'adresse suivante : <http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/> (BDLP).
- 571) Poirier, Claude (2005) : "La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone", *RLiR* LXIX/275-276, 483-516.
- 572) Poirier, Claude (2000a) : "Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec", in : Francard (ed.) 2001a, 139-155.
- 573) Poirier, Claude (2000b) : compte rendu de Rézeau 1999b, in : *Journ. Fr. Lang. Stud.* X/1, 330-332.
- 574) Poirier, Claude (ed.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy (Québec) : PU Laval (DHFQ).
- 575) Poirier, Claude (1995) : "Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois", in : Francard, Michel/Latin, Danièle (edd.), *Le régionalisme lexical* (coll. Université francophone), Louvain-la-Neuve : De Boeck-Duculot, 13-56.
- 576) Poirier, Claude (1987) : "Le "français régional" : Méthodologies et terminologies", in : Niederehe/Wolf (edd.) 1987, 139-176.

- 577) Poirier, Claude (ed.) (1985a), *Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation*, Sainte-Foy (Québec) : PU Laval (DFQPrés).
- 578) Poirier, Claude (1985b) : "Le problème des regroupements et des dégroupements dans un dictionnaire de français régional", in : CILPR (ed.), *Linguistique descriptive : phonétique, morphologie et lexicque. Actes du xvii^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Aix-en-Provence, 29 août - 3 septembre 1983*, vol. III, Aix-en-Provence : Université de Provence, 437-449.
- 579) Poirier, Claude/Mercier, Louis (dir.) (1979-1986), *Index lexicologique québécois*. Inventaire des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un commentaire ou d'une étude depuis 1750 jusqu'à nos jours réalisé dans le cadre de la préparation du DHFQ, consultable sous forme informatique dans sa version actuelle entièrement reprogrammée en 2003 par Jean-François Smith sur le site du TLFQ sous la rubrique *Fonds documentaires* à l'adresse suivante : <http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/>. Dernière mise à jour : 25/09/2009 (ILQ).
- 580) Poirier, Pascal (1993), *Le Glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton : Éditions d'Acadie / Centre d'études acadiennes.
- 581) Poirot-Delpech, Bertrand (2000), *Dictionnaire de la littérature française : xx^e siècle* (coll. Encyclopaedia Universalis), Paris : Albin Michel.
- 582) Pöll, Bernard (2005), *Le français langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Francfort-sur-Main/Berlin/Bern : Lang.
- 583) Pöll (1998), *Französisch außerhalb Frankreichs : Geschichte, Status und Profil regionaler und nationaler Varietäten* (coll. Romanistische Arbeitshefte XLII), Tübingen : Niemeyer.
- 584) Pottier, Bernard (1959), *La cassotte à manche tubulaire : histoire de l'objet et des noms qui le désignent*, Th. : Paris, Paris : PUF.
- 585) Pougnaud, Gaston (1952), *Le parler "franco-provençal" d'Aiript, Commune de Romans, Canton de Saint-Maixent, Deux-Sèvres*, Th. : Poitiers, La Rochelle : chez l'auteur.
- 586) Privat, Jean-Marie (2004) : "La Mare au diable [de G. Sand] ou comment « faire le populaire »", Publication électronique du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (lahic/CNRS), rubrique *Productions scientifiques – Articles*, consulté le 23/08/08 à l'adresse suivante : www.lahic.cnrs.fr.

- 587) QUEBETEXT : Base de données textuelles du Trésor de la langue française au Québec. Contribution québécoise au projet international du Trésor des vocabulaires francophones (TVF) conçue dans le cadre des travaux du TLFQ du Département de langues, linguistique et traduction de l'Université de Laval, Québec.
- 588) Quemada, Bernard (1990) : "Trésor informatisé des vocabulaires francophones", in : Clas, André/Ouoba, Benoît (edd.), *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone. Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche "Lexicologie, terminologie, traduction", de Fès 22-22 février 1989* (coll. Universités francophones. Actualité scientifique), Londres : John Libbey Eurotext, 141-145.
- 589) Rabiller, Gérard (1990), *Le Marais Blanc. Photos de Gérard Rabiller*, traduction anglaise par Annie Groisard, édité par G. Rabiller, St Hilaire-de-Riez : impr. Michel Tessier.
- 590) Raigniac, Guy de (1992), *De château en logis. Itinéraires des familles de la Vendée*, vol. IV, avec des illustrations de Jacques Larocque-Latour, Aizenay [Vendée] : Éd. de Bonnefonds.
- 591) Ravier, Xavier (1978-1993), *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc Occidental*, vol. I-IV, Paris : CNRS Éditions (ALLOc).
- 592) Raynouard, François-Just-Marie (1836-1844), *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine*, vol. I, Heidelberg : Carl Winters Universitätsbuchhandlung.
- 593) Redecker, Andrea (1993) : "Zur literarischen Darstellung sprachlicher Varietät. Grammatik des Substandards in den Comics des Chansonniers Renaud", in : Schmitt, Christian (ed.), *Grammatikographie der romanischen Sprachen. Akten der gleichnamigen Sektion des Bamberger Romanistentages, 23.-29.9. 1991* (coll. Romanistische Kongressberichte I), Bonn : Romanistischer Verlag, 426-441.
- 594) Rédet, Louis (1881), *Dictionnaire typographique du département de la Vienne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris: Imprimerie Nationale.
- 595) REGION. Banque de données des régionalismes. Consultable au sein de la bibliothèque du FEW au laboratoire ATILF-CNRS à Nancy (REGION).
- 596) Rémy, Paul (1974) : "Henri Bosco et le provençal "jassine"", in : Caluwé, Jacques de (ed.), *Mélanges d'histoire littéraire, de linguistique et de philologie romanes, offerts à Charles Rostaing par ses collègues, ses élèves et ses amis*, vol. II, Liège : Association des Romanistes de l'Université de Liège, 871-881.

- 597) Renard, Jacques (réalisateur) (2005), *Les sœurs Robin*, téléfilm d'une durée de 105 min diffusé pour la première fois sur France 3 le samedi 17/02/07 à 20h50, avec un scénario de J. Renard et J. Reboud, librement inspiré du roman éponyme d'Y. Viollier et tourné dans le département du Nord avec les acteurs L. Renaud, D. Lebrun, A. Vaughan-Whitehead et A. Carrière, Lille : France 3 Production Lille.
- 598) Renard, Jean (2010) : "Les ligériens, une famille très recomposée", *Géo CCCLXXV*, mai 2010, 116-119.
- 599) Renard, Jean (2004), *La Vendée. Un demi-siècle d'observation d'un géographe* (coll. Espace et territoires), Rennes : PU Rennes.
- 600) Renaud, Jacques ([1928]), *Galerie Poitevine. Études & Souvenirs sur les Écrivains du Poitou*, deuxième série, Niort : Lavadoux.
- 601) Renaud, Line (2007), Site officiel de Line Renaud réalisé par NewMarketingOnline, Inc., consulté le 29/11/2007 à l'adresse suivante : www.linerenaud.com.
- 602) Reutner, Richard (1998) : "Dialekt und Sprachspiel bei Nestroys Vorgängern und Zeitgenossen : Am Beispiel von Franz Xaver Gewey (1764-1819) und Friedrich Kaiser (1814-1874)", in : Ernst, Peter/Patocka, Franz (edd.), *Deutsche Sprache in Raum und Zeit. Festschrift für Peter Wiesinger zum 60. Geburtstag*, Vienne : Praesens, 105-124.
- 603) Rey, Alain (2008), *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles* (coll. U, série Linguistique), Paris : Armand Colin.
- 604) Rey, Alain (²2001), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, édition augmentée [²1985 ; ¹1953-1962/1970]. Consulté en CD-ROM de Rey, Alain/Morvan, Danièle (²2005), version 2.0, Paris : Le Robert/Sejer – Éd. électroniques (Rob).
- 605) Rey, Alain (²1985), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. entièrement rev. et enrichie [¹1953-1962/1970], vol. I-IX, Paris : Le Robert.
- 606) Rey, Alain/Chantreau, Sophie (²2006), *Dictionnaire des expressions et locutions*, nouvelle présentation [¹1980, ²1993] (coll. Les usuels), Paris : Le Robert.
- 607) Rey, Pierre-Louis (1999) : "Roman", in : Laffont, Robert/Bompiani, Valentino (edd.), *Dictionnaire encyclopédique de la littérature française* [¹1997], nouvelle éd. (coll. Bouquins), Paris : Robert Laffont, 873-877.

- 608) Rey-Debove, Josette (1998), *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage* (coll. U, série Linguistique), Paris : Colin.
- 609) Rey-Debove, Josette (²1997), *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage* [¹1978] (coll. U, série Lettres), Paris : A. Colin/Masson.
- 610) Rey-Debove, Josette/Rey, Alain (edd.) (⁴2008), *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009* [¹1967 ; ⁴2007]. Consulté en CD-Rom version 3.2 intégrant l'édition millésime 2009, copyright 2008, [Paris] : Dictionnaires Le Robert/Sejer (PR).
- 611) Rézeau, Pierre (2009), *La Vendée au fil des mots* (coll. La Vendée, Les Indispensables), La Roche-sur-Yon : Édition du Centre vendéen de recherches historiques [RézVendée 2009].
- 612) Rézeau, Pierre (2008a), *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et étymologie*, réimpr. de 1998, Paris : CNRS Éditions.
- 613) Rézeau, Pierre (2008b) : "Le français de Nouvelle-Calédonie dans les romans policiers d'A.D.G.", in : Thibault (ed.) 2008c, 453-586.
- 614) Rézeau, Pierre (2007a), *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace* (coll. Études alsaciennes & rhénanes), Strasbourg : PU Strasbourg (DRFA).
- 615) Rézeau, Pierre (ed.) (2007b), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. I (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, avec index [RichessesRéz 2007].
- 616) Rézeau, Pierre (2007c) : "Compléments au DRF", in : Rézeau (ed.) 2007b, 415-479 [DRFCompl 2007].
- 617) Rézeau, Pierre (2007d) : "Les traits régionaux dans l'œuvre romanesque", in : Rézeau (ed.) 2007b, 271-309.
- 618) Rézeau, Pierre (2007e) : "Des variétés dialectales gallo-romanes aux variétés régionales du français : la constitution d'un champ disciplinaire", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, 263-275.
- 619) Rézeau, Pierre (2005a) : "Les sources documentaires pour l'histoire du français d'Amérique en lien avec les variétés régionales du français de France", in : Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Deborah (edd.), *Le français en Amérique du Nord. État présent* (coll. Langue Française en Amérique du Nord), Québec : PU Laval, 565-583.

- 620) Rézeau, Pierre (2004) : "Les variétés géographiques du français et les Français", in : Bouchard, Pierre (ed.), *La variation dans la langue standard. Actes du 70^e colloque de l'ACFAS, Québec, 13-14 mai 2002* (série Langues et sociétés XLII), Montréal : Office québécois de la langue française, 9-21.
- 621) Rézeau, Pierre (2003a) : "Variétés géographiques du français de France : les richesses de l'Anjou", in : Argod-Dutard, Françoise (ed.), *Quelles perspectives pour la langue française ? Histoire, enjeu et vitalité du français en France et dans la Francophonie. Actes des Deuxièmes Rencontres de la langue française – Les Lyriades tenues à Liré en Anjou les 28 et 29 septembre 2002* (coll. Interférences), Rennes : PU Rennes, 45-57.
- 622) Rézeau, Pierre (2003b) : compte rendu de Gauthier 2002b, in : *RLiR* LXVII/267-268, 615-619.
- 623) Rézeau, Pierre (ed.) (2001a), *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles : De Boeck-Duculot (DRF).
- 624) Rézeau, Pierre (2001b) : "Le *Dictionnaire des régionalismes du français* ou la fin d'un dialogue de sourds", in : ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP) (ed.), *Séminaire Nancy/ATILF, année universitaire 2000/2001*, Nancy. Publication informatique de 17 pages consultée le 08/02/2006 à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/seminaires>.
- 625) Rézeau, Pierre (2000a) : "Le français de référence et la lexicologie/lexicographie différentielle en Europe", in : Francard (ed.) 2001a, 157-185.
- 626) Rézeau, Pierre (2000b) : "L'influence sur le français de France du français venu d'ailleurs", in : Latin, Danièle/Poirier, Claude (edd.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrièmes Journées scientifiques du Réseau "Étude du français en francophonie"* (coll. Universités francophones. Actualité scientifique), Sainte-Foy (Québec) : PU Laval, 127-141.
- 627) Rézeau, Pierre (2000c) : "R comme les régions de France", in : Cerquiglini, Bernard/Corbeil, Jean-Claude/Klinkenberg, Jean-Marie et al. (edd.), *Tu parles !? Le français dans tous ses états*, Paris : Flammarion, 259-270.
- 628) Rézeau, Pierre (ed.) (1999-2000), *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, ms. en fichiers informatiques datés de 1999, mars 2000 et juin 2000, accessible au sein de la bibliothèque du FEW au laboratoire ATILF-CNRS à Nancy [DRF ms.].

- 629) Rézeau, Pierre (ed.) (1999a), *Variétés géographiques du français de France aujourd'hui. Approche lexicographique*, Bruxelles : De Boeck-Duculot [RézFrance 1999].
- 630) Rézeau, Pierre (1999b) : "Le traitement lexicographique de l'emprunt dans les dictionnaires du français contemporain", in : Bierbach, Mechthild/Gemmingen, Barbara von (edd.), *Kulturelle und sprachliche Entlehnung : Die Assimilierung des Fremden. Akten der gleichnamigen Sektion des XXV. Deutschen Romanistentages im Rahmen von Romania I in Jena vom 28.9.-2.10. 1997* (coll. Abhandlungen zur Sprache und Literatur CXXIII), Bonn : Romanistischer Verlag, 155-169.
- 631) Rézeau, Pierre (1998a) : "L'Académie et les variétés populaires et géographiques du français", in : Quemada, Bernard (ed.), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne. Actes du colloque international, Paris, 17, 18 et 19 novembre 1994* (coll. Lexica II), Paris : H. Champion, 253-269.
- 632) Rézeau, Pierre (1997a) : "« Tire toy la, Colin Greguille ». Richesses lexicales d'un Noël poitevin du XVI^e siècle", in : Kleiber, Georges/Riegel, Martin (edd.), *Les Formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans* (coll. Champs linguistiques), Louvain-la-Neuve : Duculot, 343-354.
- 633) Rézeau, Pierre (1997b) : compte rendu de Pivetea 1996, in : *Recherches vendéennes IV*, 468-469.
- 634) Rézeau, Pierre (1995a) : "Note de lecture", *Recherches Vendéennes II*, 439-448.
- 635) Rézeau, Pierre (1995b) : "Nous deux René", in : Bougy, Catherine/Boissel, Pierre/Garnier, Bernard (edd.), *Mélanges René Lepelley. Recueil d'études en hommage à René Lepelley, Professeur à l'Université de Caen* (coll. Cahiers des Annales de Normandie XXVI), Caen : Musée de Normandie, 355-362.
- 636) Rézeau, Pierre (1995c) : "Les variétés régionales du français de France", in : Antoine, Gérard/Martin, Robert (edd.), *Histoire de la langue française 1914-1945*, Paris : CNRS/INaLF, 677-713.
- 637) Rézeau, Pierre (1995d) : compte rendu de Gautier 1993, in : *Recherches vendéennes II*, 470-473.
- 638) Rézeau, Pierre (1994a) : "L'apport des français d'Amérique à l'étude de la langue française", in : Poirier, Claude (ed.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord. Actes du colloque organisé par la CEFAN tenu à Québec, 1 au 3*

- mai 1991 (coll. Culture française d'Amérique), Sainte-Foy (Québec) : PU Laval, 361-386.
- 639) Rézeau, Pierre (1994b), *Le "vocabulaire poitevin" (1808-1825) de Lubin Mauduyt. Édition critique d'après Poitiers, Bibl. mun., ms. 837* (coll. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie CCLVI), Tübingen : Niemeyer.
- 640) Rézeau, Pierre (1992) : "Les dictionnaires normatifs des XVIII^e et XIX^e siècles et leur intérêt pour l'histoire des variantes régionales du français", in : Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (ed.) 1992, 207-227.
- 641) Rézeau, Pierre (1991) : "Simples prolongements et suggestions concrètes à la suite de l'exposé de Josette Rey-Debove", *Trav. Ling. XXIII (Où en sont les études sur le lexique ? Bilan et perspective)*, 171-174.
- 642) Rézeau, Pierre (1990a), *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée*, Paris : Bonneton (RézOuest 1990).
- 643) Rézeau, Pierre (1990b) : "Le dictionnaire dialectal : l'exemple français", in : Hausmann, Franz Josef/Reichmann, Oskar/Wiegand, Herbert Ernst et al. (edd.), *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexikographie / Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, vol. II (coll. Manuels de linguistique et des sciences de communication/HSK V/2), Berlin/New York : de Gruyter, 1467-1475.
- 644) Rézeau, Pierre (1990c) : "Pour une étude des variantes géographiques et de la phraséologie du français", *Cah. Lexicol. LVI/1-2 (Actes du Colloque de lexicographie franco-danoise, Copenhague, 19 et 20 septembre 1988)*, 131-139.
- 645) Rézeau, Pierre (1989a) : "Points noirs de la lexicographie du domaine français", in : Kremer, Dieter (ed.), *Lexicologie et lexicographie. Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier) 1986*, vol. IV, Tübingen : Niemeyer, 23-27.
- 646) Rézeau, Pierre (1989b) : ""Le peuple de cette ville est affable ; leur langue est à la française". Notes sur les régionalismes de Pierre Prion", in : s. ed., *Espaces romans. Études de dialectologie et de géolinguistique offertes à Gaston Tuaillon*, vol. II (coll. Publications de l'Université Stendhal de Grenoble), Grenoble : Ellug, 254-265.
- 647) Rézeau, Pierre (1987a) : "Le français du Québec à travers la presse écrite", in : Niederehe/Wolf (edd.) 1987, 201-275.

- 648) Rézeau, Pierre (1987b) : "Les marges linguistiques du français", in : Knaebel, Simon (ed.), *Marges, marginalité et institution*, Paris : Cerf/Cerit, 17-44.
- 649) Rézeau, Pierre (ed.) (1986a), *Bibliographie des régionalismes du français et extraits d'un corpus d'exemples* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français II), Paris : CNRS/Klincksieck.
- 650) Rézeau, Pierre (1986b) : "Les régionalismes et les dictionnaires du français", in : Boisvert, Lionel/Poirier, Claude/Verreault, Claude (edd.), *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives. Actes du colloque organisé par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec et tenu à l'Université Laval les 11 et 12 avril 1985* (coll. Langue française au Québec VIII, section III : Lexicologie et lexicographie), Québec : PU Laval, 41-52.
- 651) Rézeau, Pierre (1986c) : "Le vocabulaire régional d'Ernest Pérochon", in : s.ed., *Actes du colloque Terres et hommes du Centre-Ouest (Littérature et Paysages), Poitiers, 10-12 mai 1985* (coll. Travaux du Centre de Géographie Humaine et Sociale XII, série II), Poitiers : Université de Poitiers, Faculté des Lettres et Faculté des Sciences Humaines, 303-309.
- 652) Rézeau, Pierre (1985) : "Le vocabulaire secret d'un pasteur du Poitou (vers 1770) [Deux-Sèvres]", *Revue de la SEFCO* XIX/128, 119-144 ; XIX/129, 181-197 et XIX/130, 261-269.
- 653) Rézeau, Pierre (1984), *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne : Le Cercle d'Or (RézOuest 1984).
- 654) Rézeau, Pierre (1981) : "La place des français régionaux dans les dictionnaires de langue", in : Kremer, Dieter/Niederehe, Hans-Josef (edd.), *Littératures et langues dialectales françaises. Actes du Colloque de Trèves du 17 au 19 mai 1979* (coll. Rom GG X), Hambourg : Helmut Buske, 117-133.
- 655) Rézeau, Pierre (1978) : "Notes sur le lexique d'Ernest Pérochon", *RLiR* XLII/165-166, 81-122.
- 656) Rézeau, Pierre (1976), *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, Th. : Strasbourg (coll. Bibliothèque française et romane XXXVIII, série A : Manuels et études linguistiques), Paris : Klincksieck [RézVouvant 1976].
- 657) Richelet, Pierre (1679-1680), *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*, vol. I-II, Genève : Herman

- Widerhold. Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF
- 658) Ringenbach, Jean-Loup (2007), Bibliographie Godefroy. Reconstitution bibliographique des sources du dictionnaire de Godefroy [Gdf, GdfC] qui sont les plus opaques et qui présentent des difficultés pour l'utilisateur. Ressource disponible sur le site de l'ATILF-CNRS, Nancy, à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/BbgGdf/> (BbgGdf).
- 659) Rivière, Charles (1973) : "Interrogations sur le vocabulaire "local" de Claudel dans *Tête d'Or*", *Vie et Langage* CCLVI, juillet, 375-381.
- 660) Robert, Paul (¹1953-1962), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, vol. I-VI, suppl. 1970, Paris : Le Robert.
- 661) Robez-Ferraris, Jacqueline (1988), *Les richesses du lexique d'Henri Vincenot, auteur Bourguignon* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français III), Paris : CNRS/Klincksieck.
- 662) Roche, Alphonse (1948) : "Les provençalismes et la question du régionalisme dans l'œuvre de Jean Giono", in : Parker, William Riley (ed.), *Publications of the Modern Language Association of America* LXIII, Menasha (Wisconsin) : George Banta, 1322-1342.
- 663) Rodriguez, Liliane (1996) : "Sous la parole, le parler : Place et fonction de la langue régionale dans *La Petite Poule d'Eau et Rue Deschambault*", in : Fauchon, André (ed.), *Colloque international 'Gabrielle Roy'. Actes du colloque organisé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest soulignant le 50^e anniversaire de Bonheur d'occasion, 27-30 septembre 1995*, Saint-Boniface : PU Saint-Boniface, 449-457.
- 664) Rolland, Eugène (1877-1911), *Faune populaire de la France*, t. I-XIII, Paris : Maisonneuve et Larose / Librairie Rolland / Libraires-Commissionnaires.
- 665) Rolland, Eugène (1896-1914), *Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, t. I-XI, Paris : Librairie Rolland / F. Staud / Libraires-Commissionnaires.
- 666) Ronjat, Jules (1930-1941) : *Grammaire [h]istorique des Parlers Provençaux Modernes*, vol. I-IV, Montpellier : Société des Langues Romanes.
- 667) Ropartz, Sigismond/Corbière, Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre de (1879), *Études sur quelques ouvrages rares et peu connus – xvii^e siècle – écrits par des Bretons ou*

imprimés en Bretagne par M. le Comte de Corbière, Nantes : A.-L. Morel (consulté en version informatisée via Google Livres le 09/05/10).

- 668) Roques, Gilles (2008) : compte rendu de Möhren 2007 (DEAFCompl), in : *RLiR* LXXII, 617-626.
- 669) Roques, Gilles (2001) : compte rendu de Rézeau 2001a (DRF), in : *RLiR* LXV/259-260, 546-551.
- 670) Roques, Gilles (1995) : compte rendu de Dubois/Migaud/Renaud *et al.* 1992-1994 vol. I-III (SefcoOuest), in : *RLiR* LIX/235-236, 598-599.
- 671) Roques, Gilles (1993) : compte rendu de Tamine 1992 et de Vurpas/Michel 1992, in : *RLiR* LVII/225-226, 286-287.
- 672) Roques, Gilles (1992) : Commentaires sur quelques régionalismes lexicaux dans le *Roman de Troie* de Bénéit de Sainte More", *Bien dire et bien apprendre X (Actes du colloque "Troie au Moyen Age", Université Charles-de-Gaulle-Lille III, 24 et 25 septembre 1991)*, 157-170.
- 673) Roques, Gilles (1989) : "Les régionalismes dans les premiers dictionnaires français : d'Estienne (1539) à Nicot (1606)", in : Swiggers, Pierre/Hoecke, Willy van (*edd.*), *La langue française au XVI^e siècle : usage, enseignement et approches descriptives* (coll. La Pensée linguistique II), Louvain : Leuven University Press/Louvain-Paris : Peeters, 100-115.
- 674) Roques, Gilles (1988-1989) : "Les régionalismes dans les dictionnaires français", *Parlure* IV-V, 139-147.
- 675) Roques, Gilles (1988) : "Des régionalismes dans les dictionnaires des XIX^e et XX^e siècles", *TraLiPhi* XXVI, 235-250.
- 676) Roques, Gilles (1983) : "Aspects régionaux du vocabulaire du Français Médiéval", *Perspectives médiévales* IX, 22-30.
- 677) Roques, Gilles (1982) : "Les régionalismes dans Nicot 1606", in : Höfler, Manfred (*ed.*), *La lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle. Actes du Colloque International de Lexicographie dans la Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel, 9-11 octobre 1979* (coll. Wolfenbütteler Forschungen XVIII), Wolfenbüttel : Herzog-August-Bibliothek, 81-101.
- 678) Rostaing, Charles (1971) : "Utilisation des variantes dialectales dans l'œuvre de Fr. Mistral", *TraLiLi* IX/2, 323-328.

- 679) Rostaing, Charles (1942) : "Le français de Marseille dans la "trilogie" de Marcel Pagnol", *Fr. Mod.* X/1-2, 29-44 et 117-131.
- 680) Rouchette, Thérèse (2005), *Femmes oubliées de la guerre de Vendée* (Collection Mémoire de Vendée), La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques [FemmesRézVendée 2005 [1793]].
- 681) Rouffiange, Robert (1989), *Le parler paysan dans les romans de Marcel Aymé*, Dijon : Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- 682) Roumain, Jacques (2003), *Gouverneurs de la rosée (roman)* [1944], in : Hoffman, Léon-François (ed.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, édition critique, Madrid/Nanterre : Allca XX (Archivos, 58), 255-396.
- 683) Roumeguère, Casimir (1874) : "Glossaire mycologique. Étymologie et concordance des noms vulgaires ou patois avec les noms français et scientifiques des principaux champignons alimentaires et vénéneux du Midi de la France", *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* XXI, 217-259.
- 684) Rousseau, Pierre (Abbé) (²1869), *Glossaire poitevin*, seconde éd. revue et corrigée d'après les manuscrits inédits de l'auteur, Niort : L. Clouzot.
- 685) Ruffino, Giovanni (ed.) (1998), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza / Actes du XXI^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Palerme, 18-24 septembre 1995*, vol. I-VI, Tübingen : Niemeyer.
- 686) S.a. (2009) : "Tonnelier, un métier d'antan sauvé de l'oubli", article non signé portant sur le travail de Jean-Yves et Maxime Manceau, tonneliers vendéens, trouvé via Google web et consulté sur le site du Conseil Général de Vendée sous "Actualités" le 15/07/09, à l'adresse suivante : <http://www.vendee.fr/articles/detail.aspx?article=1111>.
- 687) Sainéan, Lazare (1920), *Le langage parisien au XIX^e siècle. Facteurs sociaux, contingents linguistiques, faits sémantiques, influences littéraires*, Paris : Boccard.
- 688) Schmitt, Christian (2006) : "Alloglotte Sprechergruppen in den romanischen Sprachräumen : Galloromania/Locuteurs alloglottes dans la Romania : Galloromania", in : Ernst/Glessgen/Schmitt et al. (edd.) 2003-2008 (HSK), vol. II, 1857-1869.
- 689) Schmitt, Christian (2003) : "Französisch", in : Roelcke, Thorsten (ed.), *Variationstypologie. Ein sprachtypologisches Handbuch der europäischen Sprachen in Geschichte und Gegenwart / Variation Typology. A Typological Handbook of European Languages Past and Present*, Berlin/New York : de Gruyter, 400-448.

- 690) Schmitt, Christian (2000a) : "*Nation und Sprache : das Französische*", in : Gardt, Andreas (ed.), *Nation und Sprache. Die Diskussion ihres Verhältnisses in Geschichte und Gegenwart*, Berlin : de Gruyter, 673-745.
- 691) Schmitt, Christian (2000b) : "Sprachliche Varietät als ludisches Element. Beobachtungen zum *Pédant joué* von Cyrano de Bergerac", in : Klettke, Cornelia/Franco, António C./Hammermüller, Gunther (edd.), *Ästhetik der Texte – Varietät von Sprache. Beiträge zu Paul Valéry und zur romanischen Philologie. Festschrift für Jürgen Schmidt-Radefeldt zum 60. Geburtstag*, Tübingen : Narr, 277-288.
- 692) Schmitt, Christian (2000c) : compte rendu de Rézeau 1999a (RézFrance 1999), in : *RJb* LI, 227-229.
- 693) Schmitt, Christian (1997) : "Zur Mimesis des Substandards : Émile Zola und Emilia Pardo Bazán", *RJb* XLVII, 257-283.
- 694) Schmitt, Christian (1990) : "Sprachliche Varietät als Übersetzungsproblem. Bemerkungen zur Übersetzung der Dialektalismen Guy de Maupassants", in : König, Bernhard (ed.), *Gestaltung – Umgestaltung. Beiträge zur Geschichte der romanischen Literaturen. Festschrift zum sechzigsten Geburtstag von Margot Kruse*, Tübingen : Narr, 379-393.
- 695) Schmitt, Christian (1989) : compte rendu de Niederehe/Wolf 1987, in : *ZfSL* XLIX/2, 198-201.
- 696) Schmitt, Christian (1986) : "Der französische Substandard", in : Holtus, Günter/Radtke, Edgar (edd.), *Sprachlicher Substandard*, vol. I (coll. Konzepte der Sprach- und Literaturwissenschaft XXXVI), Tübingen : Niemeyer, 125-186.
- 697) Schmitt, Christian (1984a) : "Variété et développement linguistiques. Sur les tendances évolutives en français moderne et en espagnol", *RLiR* XLVIII/191-192, 397-437.
- 698) Schmitt, Christian (1984b) : compte rendu de Staib 1980, in : *RLiR* XLVIII/189-190, 214-217.
- 699) Schmitt, Christian (1979) : "Afr. *baquerie* = *vacherie* ?", *ZrP* XCV, 62-65.
- 700) Schmitt, Christian (1977) : "La grammaire des XVI^e et XVII^e siècles et les langues régionales", in : Taverdet/Straka (edd.) 1977, 215-225.
- 701) Schmitt, Christian (1975) : "Français moderne chicaner", *TraLiLi* XIII/1, 99-105.

- 702) Schmitt, Christian (1974), *Die Sprachlandschaften der Galloromania. Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung* (coll. Heidelberger Beiträge zur Romanistik II), Th. : Heidelberg, Berne/Francfort-sur-Main : Lang.
- 703) Schöne, Maurice (1941) : "La langue et le style de Maupassant", *Fr. Mod.* IX, 207-222.
- 704) Searle, John R. (1979), *Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge : Cambridge University Press.
- 705) Searle, John R. (1969), *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- 706) Séguy, Jean (1953), *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelone : Instituto de estudios pirenaicos.
- 707) Séguy, Jean (1954-1973), *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, vol. I-VI, Toulouse : Institut d'Études Méridionales de la Faculté des Lettres (1954) / Paris : CNRS Éditions (1956-1973) (ALG).
- 708) Simoni-Aurembou, Marie-Rose (2004) : "Les apports du sud-ouest de la région parisienne aux régionalismes de la France", in : Mercier/Cajolet-Laganière (edd.) 2004, 59-70.
- 709) Simoni-Aurembou, Marie-Rose (2000), *Français du Canada – Français de France. Actes du cinquième colloque international de Bellême du 5 au 7 juin 1997* (coll. Canadiana Romanica XIII), Tübingen : Niemeyer.
- 710) Simonneau, Augustin (1888-1889) : "Glossaire du patois de l'Ile d'Elle (Vendée)", *Revue des patois* II [1888], 89-130 et [devient] *Revue de Philologie française et provençale (RPh)* ; III [1889], 94-127 [SimonneauElle + année].
- 711) Singy, Pascal (1989) : "Français régional et fonction signum social", in : s.ed., *Communauté linguistique : unité et diversité* (coll. Bulletin de la section de Linguistique de la faculté des Lettres de Lausanne X), Lausanne : Univ. de Lausanne 17-102.
- 712) Söll, Ludwig (³1985), *Gesprochenes und geschriebenes Französisch* [¹1974] (coll. Grundlagen der Romanistik VI), Berlin : Schmidt.
- 713) Spillebout, Gabriel (1985), *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle* (coll. Connaissance des Langues), Paris : A. et J. Picard [SpilleboutGram 1985].
- 714) Staib, Bruno (1980), *Semantik und Sprachgeographie. Untersuchungen zur strukturell-
semantischen Analyse des dialektalen Wortschatzes* (coll. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie CLXXIX), Tübingen : Niemeyer.

- 715) Stephan, Bertrand (2006-2010), Nom-famille.com, site édité par auFeminin.com, consulté le 12/01/2010 à l'adresse suivante : <http://www.nom-famille.com/nom-beuque.html>.
- 716) Straka, Georges (1993) : "La Langue de Françoise dans *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust", in : Marchal, Roger/Guidot, Bernard (edd.), *Lorraine vivante. Hommage à Jean Lanher* (coll. Littérature française), Nancy : PU Nancy, 433-453.
- 717) Straka, Georges (1984a) : compte rendu de Massignon/Horiot 1971-1983 (ALO), in : *RLiR* XLVIII/191-192, 493-496.
- 718) Straka, Georges (1984b) : compte rendu de Rézeau 1984 (RézOuest 1984), in : *RLiR* XLVIII/191-192, 496-498.
- 719) Straka, Georges (1983) : "Problèmes des français régionaux", *BARBL* LXIX/1, 27-71.
- 720) Straka, Georges (1981) : "Les français régionaux : exposé général", in : Dupuis, Henriette (ed.), *Les français régionaux. Actes du colloque tenu à Québec, 21 au 25 octobre 1979* (coll. Documentation du Conseil de la langue française IX), Québec : Conseil de la langue française, 31-45.
- 721) Straka, Georges (1977a) : "Les français régionaux. Conclusions et résultats du colloque de Dijon", in : Taverdet/Straka (edd.) 1977, 227-242.
- 722) Straka, Georges (1977b) : "Où en sont les études de français régionaux", in : CILF (ed.), *Le français en contact avec : la langue arabe, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales. Colloque du Conseil international de la langue française (CILF), Sassenage, 16-20 mai 1977*, Paris : CILF, 111-126.
- 723) Suire, Yannis (2006), *Le Marais poitevin : une écohistorie du XVI^e à l'aube du XX^e siècle*, La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques.
- 724) SUISTEXT : Base de données textuelles sur la langue française en Belgique et sur la littérature belge de langue française (corpus écrit). Contribution suisse au projet international du Trésor des vocabulaires francophones (TVF) conçue au sein du laboratoire du centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel, Suisse.
- 725) Svensson, Lars/Mullarney, Kilian/Zetterström, Dan (²2000), *Le guide ornitho*, traduction du suédois par Jean-Louis Parmentier (coll. Les guides du naturaliste) [¹1999 pour l'éd. fr. et l'éd. or. en suédois], Lonay/Paris : Delachaux et Niestlé.

- 726) Svenson, Lars-Owe (1959), *Les parlers du Marais Vendéen*, vol. I-II (coll. Romanica Gothoburgensia VIII), Th. : Göteborg, Göteborg : Elanders Boktryckeri Aktiebolag [SvensonMaraisV 1959].
- 727) Tamine, Michel (1992), *Dictionnaire du français régional des Ardennes*, Paris : Bonneton.
- 728) Taverdet, Gérard (2008) : "Les régionalismes dans les dictionnaires", in : Bavoux, Claudine (ed.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 277-288.
- 729) Taverdet, Gérard (1990) : "Frankophonie II. Regionale Varianten des Französischen in Europa I. Frankreich", in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. V/1, Tübingen : Niemeyer, 704-716.
- 730) Taverdet, Gérard (1977) : "Le français régional dans la Côte bourguignonne", in : Taverdet/Straka (edd.) 1977, 35-42.
- 731) Taverdet, Gérard/Straka, Georges (edd.) (1977), *Les français régionaux. Colloque sur le français parlé dans les villages de vignerons organisé par la Faculté des Lettres et de Philosophie de l'Université de Dijon du 18 au 20 novembre 1976* (coll. Actes et colloques XX) (TraLiLi XV/1), Paris : Klincksieck.
- 732) Telchid, Sylviane (1997), *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris : Bonneton.
- 733) Thibault, André (2009) : "Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages", *RLiR* LXXIII/289-290, 77-137.
- 734) Thibault, André (2008a) : "Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais", *RLiR* LXXII/285-286, 115-156.
- 735) Thibault, André (2008b) : "Lexicographie scientifique et aménagement linguistique : l'expérience du *Dictionnaire suisse romand*", in : Bavoux, Claudine (ed.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 89-100.
- 736) Thibault, André (ed.) (2008c), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. II (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, avec index [RichessesThib 2008].
- 737) Thibault, André (2008d) : "Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel", in : Thibault (ed.) 2008c, 227-314.

- 738) Thibault, André (2007a) : "Banques de données textuelles, régionalismes de fréquence et régionalismes négatifs", in : Trotter (ed.) 2007, vol. I, 467-480.
- 739) Thibault, André (2007b) : "Vers un *Diccionario de los regionalismos de España*", in : Trotter (ed.) 2007, vol. IV, 377-393.
- 740) Thibault, André (2006a) : "Glossairistique et littérature francophone", *RLiR* LXX/277-278, 143-179.
- 741) Thibault, André (2006b) : compte rendu de Valdman/Auger/Piston-Hatlen 2005, in : *RLiR* LXX/277-278, 238-250.
- 742) Thibault, André (2005a) : "Exemples linguistiques vs exemples métalinguistiques dans le *Dictionnaire suisse romand* et le *Dictionnaire des régionalismes de France*", in : Heinz, Michaela (ed.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains. Actes des "Premières Journées allemandes des dictionnaires", Klingenberg am Main, 25-27 juin 2004* (coll. Lexicographica Series Maior CXXVIII), Tübingen : Niemeyer, 95-113.
- 743) Thibault, André (2005b) : "Le traitement des régionalismes dans les notices étymologiques du *Trésor de la langue française* : l'exemple du vocabulaire de G. Guèvremont", in : Buchi, Éva (ed.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF), année universitaire 2005/2006*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP). Publication informatique de 36 pages consultée le 08/02/2006 à l'adresse suivante : http://www.atilf.fr/seminaires/Seminaire_Thibault_2005-10.pdf.
- 744) Thibault, André (²2004), *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des Vocabulaires francophones* [¹1997]. Conçu et rédigé par André Thibault sous la direction de Pierre Knecht, nouv. éd. enrichie et préparée par Pierre Knecht, Genève : Zoé (DSR 2004).
- 745) Thibault, André (2004a) : compte rendu de Poirier 1998 (DHFQ), in : *Estudis Romànics* XXVI, 378-382.
- 746) Thibault, André (2004b) : compte rendu de Simoni-Aurembou 2000, in : *Estudis Romànics* XXVI, 369-378.
- 747) Thibault, André (2003) : "Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre-et-Miquelon", in : Ernst/Glessgen/Schmitt *et al.* (edd.) 2003-2008 (HSK), vol. I, 895-911.

- 748) Thibault, André (2001) : compte rendu de Pöll 1998, in : *Estudis Romànics* XXIII, 306-312.
- 749) Thibault, André (2000a) : "Le traitement des emprunts dans le *Dictionnaire suisse romand* : aperçus théoriques et méthodologiques", in : Latin, Danièle/Poirier, Claude (edd.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrième Journées scientifiques du Réseau "Étude du français en francophonie"* (coll. Universités francophones. Actualité scientifique), Sainte-Foy (Québec) : PU Laval, 69-84.
- 750) Thibault, André (2000b) : "Trois nouveaux dictionnaires différentiels de français : présentation et considérations méthodologiques", in : Englebert, Annick/Pierrard, Michel/Rosier, Laurence et al. (edd.), *Des mots aux dictionnaires. Actes du XXII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles, 23-29 juillet 1998*, vol. IV, Tübingen : Niemeyer, 551-561.
- 751) Thibault, André (1999a) : "'Grand-maman et grand-papa en costume de bain au petit-déjeuner !'" Contribution à l'histoire de quelques lexies complexes", *Cah. Lexicol.* LXXV/2, 35-54.
- 752) Thibault, André (1999b) : compte rendu de Poirier 1998 (DHFQ), in : *Cah. Lexicol.* LXXV/2, 193-197.
- 753) Thibault, André (1998a) : "Le dialogue entre lexicographie générale et lexicographie différentielle illustré par l'exemple du DFSR [lire : DSR]", in : Ruffino (ed.) 1998, vol. III (*Lessicologia e semantica delle lingue romanze*), 893-905.
- 754) Thibault, André (1998b) : "Légitimité linguistique des français nationaux hors de France : le français de Suisse romande", *RQL* XXVI/2 (*Représentation de la langue et légitimité linguistique*), 25-42.
- 755) Thibault, André (1997), *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des Vocabulaires francophones*. Conçu et rédigé par André Thibault sous la direction de Pierre Knecht, Genève : Zoé (DSR).
- 756) Thibault, André (1996a), *Français régional de France. Index métalexicographique*, ms. accessible au sein de la bibliothèque du FEW au laboratoire ATILF-CNRS à Nancy [ThibFranceIndex ms. 1996].
- 757) Thibault, André (1996b) : "Québécoismes et helvétismes : éclairages réciproques", in : Lavoie, Thomas (ed.), *Français du Canada – français de France. Actes du quatrième*

- Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994* (coll. Canadiana Romanica XII), Tübingen : Niemeyer, 333-376.
- 758) Thibault, André (1995) : compte rendu de Lengert 1994, in : *RLiR* LIX/233-236, 247-263.
- 759) Thibault, André (1993) : "La participation suisse-romande au *Trésor des vocabulaires francophones*", in : Drouin, Patrick/Guilbault, Christian/Thibault, Linda *et al.* (edd.), *Actes des VII^e Journées de linguistique tenues les 4 et 5 mars 1993* (coll. Publications du Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique B ; CXCII), Sainte-Foy (Québec) : Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique, 165-170.
- 760) Thibault, André (1988) : compte rendu de Niederehe/Wolf 1987, in : *RLiR* LII/207-208, 454-462.
- 761) Thiesse, Anne-Marie (1993) : "La littérature régionaliste en France (1900-1940)", in : Beaudet, Marie-Andrée (ed.), *Régionalismes littéraires de la francophonie* (coll. Tangence XL), Rimouski (Québec) : Tangence, 49-64.
- 762) Thiesse, Anne-Marie (1991), *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération* (coll. Ethnologies), Paris : PUF.
- 763) Thorel, Mathilde (2005) : "Le DRF et l'aréologie. Une étude de cas : la Bretagne", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 131-152.
- 764) Tittel, Sabine (2010) : "Le « DEAF électronique » – un avenir pour la lexicographie", *RLiR* LXXIV/293-294, 301-311.
- 765) Tobler, Adolf/Lommatzsch, Erhard (1925-2002), *Altfranzösisches Wörterbuch*, vol. I-XI, Berlin : Weidmann (I-II) ; Wiesbaden : Steiner (III-XI). Consulté en CD-ROM conçu et réalisé par Peter Blumenthal et Achim Stein (2002) (coll. Romanistik), Stuttgart : Franz-Steiner Verlag (TL).
- 766) Tremblay, Micheline/Gaudreau, Guy (2002) : "Le Régionalisme littéraire au Canada français. Le point de vue de Harry Bernard", *Globe. Revue Internationale d'Études Québécoises* V/1, 159-178.
- 767) Troospeanet (coll.) (2009) *Le dictionnaire de patois vendéen de Troospeanet*, dictionnaire en ligne rassemblant des mots et expressions encore d'un usage courant en Vendée, consulté le 29/10/09 à l'adresse suivante : <http://dico.troospeanet.fr>.

- 768) Trotter, David (2008) : compte rendu de Hornsby 2006, in : *RLiR* LXXII/285-286, 253-254.
- 769) Trotter, David (ed.) (2007), *Actes du xxiv^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth, 1-6 août 2004*, vol. I-IV, Tübingen : Niemeyer.
- 770) Tuaillon, Gaston (1988) : "Le français régional. Formes de rencontre", in : Vermès, Geneviève (ed.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France. Langues régionales et langues non territorialisées*, vol. I (coll. Logiques sociales), Paris : L'Harmattan, 291-300.
- 771) Tuaillon, Gaston (1984) : compte rendu de Rézeau 1984 (RézOuest 1984), in : *VR* XLIII, 236.
- 772) Tuaillon, Gaston (1983), *Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois* (coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français I), Paris : Klincksieck.
- 773) Tuaillon, Gaston (1982) : "Littre dialectologue", *Revue de synthèse* CVI-CVIII (*Actes du Colloque Littre, Paris, 7-9 octobre 1981*), 377-390.
- 774) Tuaillon, Gaston (1977a) : "Réflexions sur le français régional", in : Taverdet/Straka (edd.) 1977, 7-29.
- 775) Tuaillon, Gaston (1977b) : "Remarques sur le français régional, avec des exemples dauphinois", in : s.ed., *Le français en contact avec : la langue arabe, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales. Colloque du Conseil international de la langue française (CILF), Sassenage, 16-20 mai 1977*, Paris : CILF, 143-151.
- 776) Tuaillon, Gaston/Rézeau, Pierre (1983), *Documents sur les français régionaux, réunis par le GRECO des Atlas Linguistiques*, Grenoble/Nancy, multigraphié, disponible à la bibliothèque du FEW au sein du laboratoire ATILF-CNRS, Nancy.
- 777) Tufte, Leif (1989) : "Le Narrataire dans la fiction dite 'régionale' d'expression française, notamment celle du Québec", in : Carlsen, Jørn/Streijffert, Bengt (edd.), *Essays in Canadian Literature. Proceedings from the Second International Conference of the Nordic Association for Canadian Studies, University of Lund 1987* (coll. L'Association Nordique d'Études Canadiennes III), Lund (Suède) : Association Nordique d'Études Canadiennes, 125-133.

- 778) University of Glasgow (2010) : "French and German Seminar Series", rubrique du site de *School of Modern Languages and Cultures*, University of Glasgow : Glasgow, G12 8RS, Écosse, sans date de mise à jour du site, consulté le 21/05/2010 à l'adresse suivante : <http://www.gla.ac.uk/departments/french/seminarseries/>.
- 779) Uritescu, Dorin (2007) : "Mais où est le québécois d'antan ? Le statut du schwa en québécois populaire et l'évolution du français", in : Trotter (ed.) 2007, vol. I, sect. III, 577-589.
- 780) Valdman, Albert (2008) : "Français des lointaines diasporas", in : Bavoux, Claudine (ed.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française* (coll. Champs linguistiques), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 103-110.
- 781) Valdman, Albert (2005) : "L'évolution du lexique dans les créoles à base lexicale française", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 63-69.
- 782) Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Deborah (edd.) (2005), *Le français en Amérique du Nord. État présent* (coll. Langue française en Amérique du Nord), Québec : PU Laval.
- 783) Valdman, Albert/Rottet, Kevin J. et al. (2010), *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson : University Press of Mississippi.
- 784) Verney, Laurent (dir.) (s.a.), Base de données *LexisNexis* : LexisNexis.fr. 12000 titres de presse internationale avec huit ans d'antériorité en moyenne, dans les domaines de la presse généraliste quotidienne, la presse spécialisée (commerce, finance, énergie, etc.), les agences de presse. Ressource informatique consultable à l'adresse suivante : <http://www.lexisnexis.com/fr/business>, Paris : s.ed. (LexisNexis).
- 785) Vernois, Paul (1963), *Le style rustique dans les romans champêtres après George Sand. Problèmes de nature et d'emploi* (coll. Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand II/XVII), Paris : PUF.
- 786) Verrier, Anatole Joseph/Onillon, René (1908), *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, vol. I-II, Angers : Germain & G. Grassin.
- 787) Vézina, Robert (2005) : "L'OQLF et les particularismes du français du Québec : aspects rétrospectifs", in : Glessgen/Thibault (edd.) 2005a, 267-280.
- 788) Vézina, Robert (1998) : compte rendu de Thibault 1997 (DSR), in : *Langues et Linguistique XXIV*, 225-230.

- 789) Viatte, Auguste (1969), *La Francophonie* (coll. La langue vivante), Paris : Larousse.
- 790) Vieliard, Françoise (2001) : "Avant-propos : La littérature patoise de l'époque moderne", in : *id. (ed.), Littératures dialectales de la France. Diversité linguistique et convergence des destins* (coll. Bibliothèque de l'École des Chartes CLIX) Paris : Champion/Genève : Droz, 11-14.
- 791) Vieuille, Chantal (1986), *Histoire régionale de la littérature en France. Des origines à la Révolution*, Paris, vol. I [suite inédite] (coll. Terres de France), Paris : Plon.
- 792) Vigneau-Rouayrenc, Catherine (1992) : "Le langage populaire dans le roman : code et/ou style", in : Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (ed.) 1992, 141-149.
- 793) Villiers, Philippe de (2007) : "Géographie et démographie vendéennes", rubrique *Territoire et environnement*, in : *Conseil Général de la Vendée*, La Roche-sur-Yon : Conseil Général de la Vendée. Site consulté le 07/06/07 à l'adresse suivante : <http://www.vendee.fr/vendee/dossiers/default.asp?dss=74>.
- 794) Vincent, Marie-Louise (1916), *La langue et le style rustiques de George Sand dans les romans champêtres*, Th. Compl. : Paris, Paris : É. Champion.
- 795) Vinge, Louise (1999) : "Littérature régionale, littérature générale et comparée : Présentation d'un projet d'histoire littéraire", in : Lorant, André/Bessière, Jean (edd.), *Littérature comparée : Théorie et pratique. Actes du Colloque international tenu à l'Université de Paris XII-Val de Marne et à la fondation Gulbenkian les 1^e et 2 avril 1993* (coll. Champion Varia XXVIII), Paris : H. Champion, 39-45.
- 796) Viollier, Yves (2010a), *Délivre-moi : roman*, Paris : Robert Laffont.
- 797) Viollier, Yves (2010b) : Entretien téléphonique avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le mercredi 19 mai 2010.
- 798) Viollier, Yves (2010c) : Entretien téléphonique avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le vendredi 21 mai 2010.
- 799) Viollier, Yves (2010d) : Entretien téléphonique avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le vendredi 28 mai 2010.
- 800) Viollier, Yves (2010e) : Entretien téléphonique avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le mardi 01 juin 2010.

- 801) Viollier, Yves (2009) : Entretien avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le mercredi 29 juillet 2009 à Épinay, lieu-dit de Bourg-sous-la-Roche en Vendée en son domicile.
- 802) Viollier, Yves (2006) : Entretien avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le mercredi 12 juillet 2006 à Épinay, lieu-dit de Bourg-sous-la-Roche en Vendée en son domicile.
- 803) Viollier, Yves (2003) : Entretien téléphonique avec l'écrivain Yves Viollier menée par nous-même le 14 avril 2003.
- 804) Viollier, Yves/Vallet, Philippe (2008) : "« La mère » de Yves Viollier : Le livre du 7 Avril avec Yves Viollier interrogé par Philippe Vallet (1'55'') [entretien]", in : Cluzel, Jean-Paul (dir.), *Radio France*, dans la rubrique Culture : *Chronique (Le livre du jour)*, diffusé sur France Info le 07/04/2008 à 11h21 et consulté le jeudi 07/04/2008 sur le Site Internet de France Info du groupe Radio France, à l'adresse suivante : http://www.france-info.com/spip.php?article119686&theme=36&sous_theme=176.
- 805) Virmaux, Alain/Virmaux, Odette (1992), *Dictionnaire mondial des mouvements littéraires et artistiques contemporains : groupes, courants, pôles, foyers : littérature, peinture, théâtre, cinéma, musique, architecture, photo, bande dessinée* (coll. L'Essentiel), Monaco : Éd. du Rocher.
- 806) Völker, Harald (2009) : "La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique", *RLiR* LXXIII/289-290, 27-76.
- 807) Voltaire (1784), *Dictionnaire philosophique*, vol. I-VII, Paris : Impr. de la société littéraire typographique (Kehl). Texte intégral consulté en CD-ROM (s.ed.) : *Grand atelier historique de la langue française* (2002), version 1.6, Paris : Redon/VUEF.
- 808) Vurpas, Anne-Marie/Michel, Claude (1992), *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris : Bonneton.
- 809) Wagner, Robert Léon/Pinchon, Jacqueline (1991), *Grammaire du français classique et moderne* [¹1961], nouv. éd. (coll. HU : Langue française), Paris : Hachette Supérieur.
- 810) Walter, Henriette (2008), *Aventures et mésaventures des langues de France*, Nantes : Éditions du temps.
- 811) Walter, Henriette (1995) : "Les caractéristiques phonologiques des français régionaux d'oïl de l'Ouest et leur dynamique", in : Horiot, Brigitte (ed.), *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental. Sur le thème des enquêtes dialectales. Actes du IV^e*

- colloque tenu à Poitiers, au siège du Conseil régional, du 6 au 8 mars 1990* (Série dialectologie II), Lyon : Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, 135-166.
- 812) Walter, Henriette (1987) : "Intérêt et limites des questionnaires pour étudier le français oral", *Présence Francophone* XXXI, 31-42.
- 813) Walter, Henriette (1982), *Enquête phonologique et variétés régionales du français* (coll. Le linguiste XXII), Paris : PUF.
- 814) Walter, Henriette (1981) : "Le surcomposé dans les usages actuels du français", in : Université d'Angers : Dép. de Lettres Modernes et Classiques (ed. scient.), *Actants, voix et aspects verbaux. Actes des Journées d'Études linguistiques des 22 et 23 mai 1979 à l'Université d'Angers*, Angers : PU Angers, 24-44.
- 815) Wanono, Anne (1993) : "La transcription littéraire d'un dialecte d'oc dans le roman régionaliste "Gaspard des montagnes" d'Henri Pourrat (l'apport lexical et stylistique de l'Auvergnat, du vocabulaire régional et des archaïsmes de langue)", *La France Latine (FrL)* CXVI, 302-305.
- 816) Warnant, Léon (⁴1987), *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle* [¹1962], Paris/Gembloux-Belgique : Duculot [WarnantPhon ⁴1987].
- 817) Warnant, Léon (³1968), *Dictionnaire de la prononciation française* [¹1962], Paris/Gembloux-Belgique : Duculot.
- 818) Warnant, Léon (²1966), *Dictionnaire de la prononciation française : noms propres* [cf. ¹1962 ; ²1964 en un vol.], vol. II, Paris/Gembloux-Belgique : Duculot.
- 819) Wartburg, Walther von (³2010), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft – Complément*, publié par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidel [¹1929, ²1950] (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane Hors Série I), Strasbourg : Éditions de Linguistique et de Philologie (*Beiheft*).
- 820) Wartburg, Walther von (1928-2003), *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, vol. I-XXV, Bonn : Klopp (1928) ; Leipzig-Berlin : Teubner (1934, 1940) ; Bâle : Helbing et Lichtenhahn (1946-1952) ; Bâle : Zbinden (1955-2002) (FEW). Pour les travaux et recherches en cours de l'équipe du FEW (comme le *Beiheft* ³2010), voir le site Internet en accès libre du laboratoire ATILF-CNRS (Nancy) à l'adresse suivante: www.atilf.fr/few.

- 821) Wartburg, Walther von (1956) : "Archaïsme et régionalisme chez Chateaubriand" [1935 en allemand], in : *id.*, *Von Sprache und Mensch. Gesammelte Aufsätze*, Berne : Francke Verlag, 229- 233.
- 822) Wartburg, Walther von (1935) : "Archaismus und Regionalismus bei Chateaubriand", in : *s.ed.*, *Festschrift für Ernst Tappolet. Professor der romanischen Philologie an der Universität Basel*, Bâle : Benno Schwabe, 275-278.
- 823) Wartburg, Walther von/Keller, Hans-Erich/Geuljans, Robert (edd.) (²1969), *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)* (coll. Publications romanes et françaises CIII), Genève : Droz (BDP).
- 824) Wiedemann, Michel (²1986) : "Le gascon et les régionalismes dans les romans de F. Mauriac", in : Université de Bordeaux III (ed.), *Présence de François Mauriac. Actes du Colloque organisé à Bordeaux pour le centenaire de Mauriac, 10-12 octobre 1985* (coll. Travaux du Centre d'Études et de Recherches sur François Mauriac), Bordeaux : PU Bordeaux, 99-108.
- 825) Wilmet, Marc (1997), *Grammaire critique du français* (coll. HU : Langue française), Louvain-la-Neuve : Duculot / Paris : Hachette Supérieur.
- 826) Wissner, Inka (2008b) : "Les régionalismes dans trois romans d'Yves Viollier, auteur vendéen", in : Thibault (ed.) 2008c, 11-72.
- 827) Wissner, Inka (2008a) : "La variation diatopique du français dans l'œuvre littéraire d'Yves Viollier (Vendée)", in : Loiseau, Mathieu/Abouzaïd, Myriam/Buson, Laurence et al. (edd.), *Autour des langues et du langage. Perspective pluridisciplinaire*, Grenoble : PU Grenoble, 151-158.
- 828) Wolf, Lothar (1983), *Le français régional d'Alsace. Étude critique des alsacianismes* (coll. Bibliothèque française et romane XLV, série A : Manuels et études linguistiques), Paris : Klincksieck.
- 829) Wolf, Lothar (1972) : "Le français régional. Essai d'une définition", *TraLiLi* X/1, 171-177.
- 830) Wolfram, Walt/Schilling-Estes, Natalie (²2006), *American English. Dialects and Variation* [¹1998] (coll. Language in Society XXV), Malden (Massachusetts) : Blackwell Publishers.
- 831) Wolfram, Walt/Schilling-Estes, Natalie (1998) : "Writing Dialect for Literary Purposes", in : Wolfram, Walt/Schilling-Estes, Natalie (edd.), *American English*.

Dialects and Variation, première édition (coll. Language in Society XXV), Malden (Massachusetts) : Blackwell Publishers.

7. Annexe

7.1. Les sigles bibliographiques et sitographiques

Le présent index alphabétique rassemble l'ensemble des sigles auxquels nous recourons dans le cadre du présent travail et qui ont été proposés par le DRF ou par nous-même sur le modèle de celui-ci (DRF, 1089-1118, v. chap. I). Si besoin, les sigles sont suivis d'un renvoi à la référence de notre bibliographie, indiqué selon la tradition de citation conventionnelle (p.ex. : « DRF = Rézeau (*ed.*) 2001 »), qui invite à consulter nos références bibliographiques et sitographiques à l'emplacement alphabétique correspondant (v. chap. 5).

Afin de donner une vue d'ensemble sur les sources qui ont été exploitées de façon systématique dans le cadre du présent travail, selon le procédé que nous avons explicité (v. chap 2.4.3. et 2.4.4), la première subdivision rassemble les renvois à toutes les sources qui appartiennent à notre corpus de référence (index 7.1.1). La seconde subdivision principale fournit les autres sigles auxquels nous recourons suite aux conventions habituelles en lexicographie différentielle (index 7.1.2) ; Ceci n'implique pas les sigles que nous avons proposés nous mêmes pour les différents romans qui constituent notre corpus primaire (v. chap. I), qui figurent dans l'index suivant à la suite de l'indication de la référence (7.2.1).

7.1.1. Les sigles de notre corpus de référence

Dans le corpus de référence que nous avons établi dans le cadre du présent projet, six matériaux constituent le corpus de référence minimal (DRF, EnqWissVendée, MourainRézMaraisV 2003, RézOuest 1984/1990, RézVendée 2009, TLF) et vingt-et-une sources sont exploitées de façon systématique pour chacun de nos articles dictionnaires : CollinetRézSables 2002, 2003, CorbrejaudNoirmoutier 2005, DangirardRézVendée 2005, DRF, DRFCompl 2007, EnqWissVendée, FemmesRézVendée 2005, FEW, SefcoOuest 2004 (et 1978, 1992-1999), Lar 2004, MourainRézMaraisV 2003, PR (2008), RézOuest 1984/1990, RézVendée 2009, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008, Rob (2001), TLF, VaudoréBocageV 2003 (v. chap. 2.4.3 et 2.5.3).

- Ac = *Dictionnaire de l'Académie française*
- ALO (1971-1983) = Massignon/Horiot 1971-1983

- ArantèleGramVendée 1982 = Arantèle 1982
- BauchePop ⁵1951 = Bauche ⁵1951
- BauchePop ¹1920 = Bauche 1920
- BDLP = Poirier (resp.) 2002-2008
- BuFouYeu 1985 = Bugeon/Fournier (*edd.*) 1985
- CaradecArgot = Caradec 2001
- CollinetRézSables 2002, 2003 = Gérard 2002, 2003
- CorbrejaudNoirmoutier 2005 = Corbrejaud 2005
- DangirardRézVendée 2005 = Gérard 2005
- DEAF = Baldinger (dir.) 1974-
- DEAFCompl = Möhren 2007
- DG = Hatzfeld/Darmesteter 1890-1900
- DRF = Rézeau (*ed.*) 2001
- DRF ms. = Rézeau (*ed.*) 1999-2000
- DRFCompl 2007 = Rézeau 2007c
- EnqDRF + région + ms.
- EnqWissVendée(Compl) + année
- FavrePoit 1867/1881 = Favre 1867, *suppl.* 1881
- FemmesRézVendée 2005 = Rouchette 2005
- FEW = Wartburg (von) 1928-2003
- FreiGram 1929 = Frei 1929
- GachignardMaillezais 1983 = Gachignard 1983
- GautierGramPoit 1993 = Gautier 1993
- GautierContesVendée 1986 = Gautier 1986
- Gdf, GdfC = Godefroy 1880-1902
- GLLF = Guilbert/Lagane/Niobey 1971-1978
- GougenheimGram 1974 [16^e] = Gougenheim ²1974
- GrevisseGoosse ¹⁴2008 = Grevisse ¹⁴2008

- GuérinElle 1892 = Guérin 1892
- GuiraudPop + 1965 = Guiraud 1965
- Huguet = Huguet 1925-1967
- LalannePoit 1867 = Lalanne 1867
- LaChausséeSables 1966 = La Chaussée 1966
- Lar = Larousse 1866-1876 ; 1897-1904 ; 1928-1933 ; 1960-1964 ; 1982-1985 ; 2004
- LaRévellièrreMontaigu 1809 = La Révellièrre-Lépeaux 1809
- LemaîtreClouzotPoit 1908 [15^e–18^e] = Lemaître/Clouzot (*edd.*) 1908
- *Le Monde* 1939-2004
- Littré = Littré 1872 [1863-1872, 1877]
- MartinetWalterPhon 1973 = Martin/Walter 1973
- MichaelisPassyPhon ²1914 = Michaelis/Passy ²1914
- MourainRézMaraisV 2003 = Mourain de Sourdeval 2003 [1847]
- NyropGramHist = Nyrop 1903-1968
- PignonÉvPhonPoit 1960 = Pignon 1960a
- PignonGentePoit 1960 = Pignon 1960b
- PiveteaPoit ²2006 = Pivetea ²2006
- PiveteaMaraisP 1987 = Pivetea 1987
- PR (2008) = Rey-Debove/Rey (2008)
- REGION
- RézFrance 1999 = Rézeau (*ed.*) 1999a
- RézOuest 1984, 1990 = Rézeau 1984, 1990a
- RézVendée 2009 = Rézeau 2009
- RézVouvant 1976 = Rézeau 1976
- RichessesRéz 2007 = Rézeau (*ed.*) 2007b
- RichessesThib 2008 = Thibault 2008c
- Rob (2001) = Rey (²2001)
- SefcoOuest 2004 = Dubois/Angibaud/Renaud 2004

- SefcoOuest 1978 = Duguet 1978
- SefcoOuest 1992-1999 = Dubois/Migaud/Renaud *et al.* 1992-1999
- SimonneauElle = Simonneau 1888-1889
- SpilleboutGram 1985 = Spillebout 1985
- SvensonMaraisV 1959 = Svenson 1959
- TL = Tobler/Lommatzsch 1925-2002
- TLF = Imbs/Quemada 1971-1994
- VaudoréBocageV 2003 = La Fontenelle de Vaudoré (de) 2003 (av. 1847)
- WarnantPhon ⁴1987 = Warnant ⁴1987

7.1.2. Autres sigles

- ALBRAM 1975-1983 = Guillaume/Chauveau 1975-1983
- ALF 1902-1920 = Gilliéron/Edmont 1902-1920
- ALG 1954-1973 = Séguy 1954-1973
- ALLOc 1978-1993 = Ravier 1978-1993
- ALLOr 1981-1986 = Boisgontier 1981-1986
- BbgGdf = Ringenbach 2007
- BDP = Wartburg/Keller/Geuljans ²1969
- BéaParlange = Arantèle 1983-1987
- *Begriffssystem* = Hallig/Wartburg ²1963
- *Beiheft* = Wartburg (von) ³2010
- BHVF
- DFQPrés = Poirier (*ed.*) 1985a
- DHFQ 1998 = Poirier (*ed.*) 1998
- DMF2009 = ATILF-CNRS 2009
- DQA = Boulanger/Rey 1992
- DQF = Meney, Lionel 1999
- DRFA = Rézeau 2007a

- DSR 2004 = Thibault ²2004
- DSR = Thibault 1997
- Du Cange = Du Cange 1883-1887
- Du Pineau 1746-1748 = Du Pineau/Rézeau (*ed.*) 1989
- Fur = Furetière 1690
- Goeb1 2005b = Goeb1 – Rézeau 2005
- *Google Livres* = Google 2010
- GPFC = *Glossaire du parler français au Canada* 1930
- GuizotSynon ²1822 = Guizot ²1822
- HSK 2003-2008 = Ernst/Glessgen/Schmitt *et al.* 2003-2008
- ILQ = Poirier/Mercier (dir.) (1979-1986)
- Lac = La Curne de Sainte-Palaye 1876
- Lexis = Dubois 1975/⁵2002
- LexisNexis = Verney *s.a.*
- LRL = Holtus/Metzeltin/Schmitt 1988-2005
- Rézeau 2005b = Goeb1 – Rézeau 2005
- Rich = Richelet 1679-1680
- Trév = Abbaye de Trévoux 1743/1752

7.2. Le corpus primaire

7.2.1. Références bibliographiques : l'œuvre d'Yves Viollier

- (2009), *Aide-toi et le ciel...*, Paris : Robert Laffont [ViollierAide 2009].
- (2008), *La route de glace*, Paris : Robert Laffont [ViollierGlace 2008].
- (2007), *La mère*, Paris : Robert Laffont [ViollierMère 2007].
- (2006), *La chanson de Molly Malone : roman*, Paris : Robert Laffont [ViollierMolly 2006].
- (2005), *La flèche rouge : roman*, Paris : Robert Laffont [ViollierFlèche 2005].
- (2004), *Elle voulait toucher le ciel : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierCiel 2004].
- (2003), *L'orgueil de la tribu : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierTribu 2003].
- (2002), *Les sœurs Robin : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierRobin 2002].
- (2001), *Les lilas de mer : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. Pocket, coll. Terroir) [ViollierLilas 2001].
- (2000a), *Les noces de Claudine* [¹1975], éd. Pocket, Paris : Robert Laffont [ViollierClaudine 2000].
- (2000b), *Notre-Dame des Caraïbes : roman (Saisons de Vendée III)* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. Pocket, coll. Terroir) [ViollierCaraïbes 2000].
- (1999), *Le chemin de Fontfroide : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. Pocket, coll. Terroir) [ViollierFontfroide 1999].
- (1998), *L'étoile du bouvier : roman (Saisons de Vendée II)* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. Pocket, coll. Terroir) [ViollierBouvier 1998].
- (1997), *La Malvoisine : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierMalvoisine 1997].
- (1996), *Les saisons de Vendée : roman (Saisons de Vendée I)* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. Pocket, coll. Terroir) [ViollierSaisons 1996].

- (1994), *Les pêches de vigne : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. Pocket, coll. Terroir) [ViollierVigne 1994].
- (1992), *Par un si long détour : roman* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierDétour 1992].
- (1990), *La force des larmes : roman (Jeanne la Polonaise III)* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierLarmes 1990].
- (1989), *Il neige encore à Varsovie (Jeanne la Polonaise II)* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont [ViollierNeige 1989].
- (1988), *Jeanne la Polonaise : roman (Jeanne la Polonaise I)* (coll. École de Brive), Paris : Robert Laffont (cité en éd. France Loisirs, Paris 1988) [ViollierJeanne 1988].
- (1986), *Le grand cortège : roman*, Paris : Éd. Flammarion [ViollierCortège 1986].
- (1985), *La chasse aux loups : roman*, Paris : Éd. Flammarion [ViollierLoups 1985].
- (1982), *La cabane à Satan : roman*, Paris : Éd. universitaires (avant J.-P. Delarge) [ViollierSatan 1982].
- (1980), *La Mariennée : roman*, Paris : Éd. universitaires, J.-P. Delarge [ViollierMariennée 1980].
- (1979), *Retour à Malvoisine : roman*, Paris : Éd. universitaires, J.-P. Delarge [ViollierMalvoisine 1979].
- (1975), *Les noces de Claudine. Chronique* (coll. Le Fil de la Vie), Les Sables-d'Olonne : Le Cercle d'Or [ViollierClaudine 1975].
- (1974), *Lise : roman* (coll. Les Romans Cercle d'Or), Les Sables-d'Olonne : Le Cercle d'Or [ViollierLise 1974].
- (1972), *Un Tristan pour Iseut, Raymonde : récits* (coll. Les Romans de la Terre), Les Sables-d'Olonne : Le Cercle d'Or [ViollierTristan 1972, ViollierRaymonde 1972].

7.2.2. Résumés des romans constituant l'œuvre d'Yves Viollier

Pour assurer la bonne contextualisation de l'analyse sociopragmatique, nous présentons brièvement les 26 œuvres romanesques choisies pour notre analyse linguistique. Sont notamment retenus dans ce but leurs orientations et thèmes littéraires et leurs modes narratifs, de même que le contexte chronologique et éditorial de leur publication⁵³⁸.

Les premiers romans d'Yves Viollier sont publiés par l'éditeur J. Huguet au *Cercle d'Or*, aux Sables-d'Olonne en Vendée. Situés dans la région natale de l'auteur comme les autres romans de l'époque, ils s'intéressent essentiellement à l'évocation des sentiments de leurs personnages, et se caractérisent par un langage poétique émouvant fort en images et en symboles, discrètement marqué au niveau de la diatopie (v. aussi chap. 2.2.2 et 3).

ViollierTristan 1972, ViollierRaymonde 1972. Le premier roman d'Yves Viollier rassemble deux récits complémentaires (racontés par un narrateur extradiégétique omniscient), *Un Tristan pour Iseut* et *Raymonde* (179 pp.), qui dans un éloge de l'amour allient les souvenirs d'une enfance paysanne à Château-Fromage en Vendée, et une recherche de l'autre. Dans *Un Tristan pour Iseut*, la rencontre avec Iseut de Tristan, blessé suite à une bagarre enfantine où son adversaire a perdu la vie, est celle d'un amour jeune et honnête, mais empêché par la rigidité des structures sociétales en vigueur. Dans *Raymonde*, une femme mourante se confiant à son prêtre développe sa quête de la vie. Depuis les rêves de son enfance jusqu'à la haine qui envahit petit à petit son cœur – par sa désillusion et sa fixation sur un homme qui ne l'aimait pas – le récit de sa vie angoissante et stérile contraste avec le bonheur et l'amour rêvés. L'ouvrage est « salué en 1972-1973 comme 'le plus beau cri d'amour de la saison littéraire' » (ViollierLise 1974, quatrième de couverture [J. Huguet] ; source de la cit. dans la cit. non signalée).

ViollierLise 1974. Le roman *Lise* (144 pp.), couronné du Prix des 1000 et 1 lecteurs, est également inspiré de la vie d'habitants de Château-Fromage – ici de la grand-mère Lise. Dans un entourage rural mystérieux et sauvage avec sa faune et ses marécages, la vie paisible de la fille d'agriculteurs, humble et honnête, est bouleversée par son amour pour le jeune Henri, puis par leur séparation due à leur différence de conditions, ce dernier étant de milieu aisé. Dans son désarroi, elle perd contrôle et le tue, souffrant alors non seulement de son amour

⁵³⁸ Notre description est basée sur notre lecture et interprétation, personnelles, sachant que notre catégorie de lecteur (scientifique linguistique) n'entre pas dans le cercle du public visé.

perdu mais aussi des conséquences de son acte criminel. Le récit est raconté par un narrateur intradiégétique omniscient qui s'adresse à sa grand-mère – qu'il sait exclue de la communauté – et dont les paroles encadrent, et interrompent parfois, le récit de la vie de la jeune agricultrice lorsqu'elle avait dix-sept ans.

Viollier Claudine 1975 (2000). Le roman *Les Noces de Claudine* (144/165 pp.) publié d'abord en 1975 et couronné du Prix régional des Écrivains de l'Ouest, est réédité en 2000 par Robert Laffont. Présenté comme la lutte de l'humanité pour « le soleil de la vie » (Viollier Claudine 2000, 12 *Préface* [Duquesne]), le roman brise avec délicatesse le tabou qu'est devenu la mort et la souffrance qui s'y associe (*ib.*, 10). Le récit inspiré de la mort en 1973 de la petite sœur de l'auteur, âgée de 17 ans, se présente sous la forme d'un journal raconté sur un an au rythme des mois et des saisons, par un narrateur-personnage intradiégétique omniscient présenté comme identique à l'écrivain. Autour du décès de Claudine suite à un accident de la route à proximité de la maison natale à Château-Fromage dans le Bocage vendéen, l'histoire fortement (auto-)biographique et très personnelle développe les émotions des proches de la jeune fille, notamment la tendresse et l'amour, la douleur, la révolte et, dans le désarroi, la recherche du sens de l'incompréhensible.

Avant d'être publiés dans la maison d'édition de Robert Laffont, les romans d'Yves Viollier paraissent successivement chez trois éditeurs. Les romans historiques publiés chez Flammarion et les romans classifiés 'régionalistes', publiés chez J.-P. Delarge (Éd. universitaires), sont plus centrés sur l'histoire et sur le patrimoine culturel et linguistique de l'Ouest que les autres écrits, et recourent tous à un langage fort et marqué, et plus chargé en termes et tournures diatopiques, mis en valeur ou non par l'auteur (v. chap. 3).

Viollier Malvoisine 1979/1997. Le roman *Retour à Malvoisine* de 1979 (196 pp.) – Prix de l'académie de Bretagne – met en scène la fragilité de l'homme face à la mort, et les conséquences dévastatrices des croyances aveugles et des suspicions. Comme dans d'autres romans d'Yves Viollier chez ses différents éditeurs, la présentation en quatrième de couverture est rédigée par l'auteur, comme l'indiquent son style personnel et l'usage du diatopisme *tantôt* (syn. gén. *après-midi*, v. DRF). Le récit a pour centre le destin tragique et mystérieux d'une famille qui possède une ferme-épicerie prospère et accueillante, la Malvoisine, située au centre de la Vendée (à proximité de la résidence de l'écrivain), qui approvisionne toute une région à l'est de La Roche-sur-Yon. La famille est secouée par la mort successive de cinq d'entre eux, par maladie et accident. Les événements réveillent dans l'entourage, qui commence à éviter la ferme, des suspicions et la peur d'une malédiction, où le mal entraîne le mal. Le grand-père de la ferme est rejoint par les jeunes amoureux Armand et

Odile avec leur enfant naissant pour s'opposer stoïquement et paisiblement aux forces négatives, mais eux aussi subissent la violence et la haine du père d'Odile, qui sera responsable de leur mort. Placé entre 1927 et 1929, le récit est présenté comme raconté dans un présent indéfini – des années 1970, voire 1990 – par un personnage-narrateur intradiégétique : Eugène, fils d'Armand et seul survivant de la ferme (v. chap. 14). Alors père de famille, celui-ci rapporte son histoire familiale à un narrataire anonyme qui est ici spécifié comme étant un étranger à la région, venu dans le pays pour acheter la propriété en ruine. Contrairement à l'édition originale, dans l'édition de 1997, le personnage-narrateur s'adresse à un personnage anonyme implicitement associé à l'auteur du texte. Cette réécriture *La Malvoisine* – avec le même thème, les mêmes personnages et le même développement narratif que le premier mais plus compacte (153 pp.) – est présenté comme son édition définitive (ViollierMalvoisine 1997, 6).

ViollierMariennée 1980. Dans un style traditionnel régionaliste terre à terre et fortement marqué, plus encore que dans *La cabane à Satan*, *La Mariennée* (196 pp.) est inspiré de la différence ville/campagne et de la confrontation de l'ancienne société traditionnelle avec les changements qu'apporte l'urbanisation. Le conflit est raconté par le narrateur-personnage Arsène qui quitte la Vendée rurale pour Nantes en suivant sa femme Jeanne. Alors que cette dernière s'épanouit, la ville et le travail en usine provoquent chez Arsène un comportement maladif, la vie étant pour lui associée à la nature. Pour se soigner et retrouver une vie humaine, le (anti-)héros rompt avec les normes sociétales en vigueur et quitte sa femme pour la campagne, où sa symbiose avec la nature est symbolisée par sa relation avec la jeune fille sourde Tobie. L'orientation régionaliste du roman est aussi annoncée par le choix de ses citations d'auteur en début de roman (ViollierMariennée 1980, 11) et par sa dédicace 'aux hommes de la terre', sa « première école » (*ib.*, 9). S'y ajoutent le titre, constitué d'un diatopisme, et un commentaire métadiscursif sur ce dernier sous la forme d'une définition, à l'emplacement habituel des dédicaces : « La mariennée : c'est en Vendée la sieste [...] » (*ib.*, 7).

ViollierCabane 1982. Publié aux Éditions universitaires comme les trois romans qui le précèdent, *La cabane à Satan* (193 pp.) traite de la guerre de religion. L'action est située dans un passé plus proche : celui d'une Vendée agricole traditionnelle de la première moitié du 20^e siècle. Le sujet historique caractéristique de la Vendée est abordé à travers l'évolution des relations des habitants d'un petit village vendéen. Le récit présenté par un narrateur extradiégétique omniscient est construit autour de l'opposition des croyants, mobilisés par le curé Cador, contre les républicains, rassemblés par l'instituteur. Le conflit se répercute dans la

relation des voisins et très proches amis que sont les familles de Chrysostome et de Louis, entraînant la mort subite et tragique du seul fils de ce dernier, et des souffrances profondes. Le roman met indirectement en valeur le patrimoine culturel et linguistique, est représenté surtout un appel à l'amitié et à la paix entre les hommes (Viollier 2006 [entretien]).

ViollierLoups 1985. Né de la même inspiration que *Le grand cortège* et présenté sur le même mode narratif et stylistique (v. ci-dessous), le roman *La chasse aux loups* (279 pp.) raconte la rébellion des Vendéens en mars 1793 à l'exemple de la colère et de la ferveur des meuniers de Château-Fromage, suivis par le village entier. Le récit de cette guerre civile sanglante, avec les combats de l'Oie, de Luçon et de Cholet – tueries insupportables vécues par les personnages principaux comme une lutte pour la liberté – se veut un appel à la liberté mais aussi à la paix, comme sa suite narrative *Le grand cortège* (v. quatrième de couverture).

ViollierCortège 1986. Publié chez Flammarion, *Le grand cortège* (283 pp.) raconte l'exode des cent mille Vendéens fuyant en octobre 1793 jusqu'à la Manche en prenant possession des villes qui croisent leur chemin. Raconté par un narrateur auctorial, le récit se concentre sur les misères et les cruautés de la guerre civile que subissent les anciens habitants de Château-Fromage près de La Roche-sur-Yon en Vendée (où est né l'auteur), rassemblés autour de la famille des meuniers, notamment Guillaume et sa sœur Sétima. Autour d'un événement historique central pour l'Ouest, le roman historique fortement ancré dans les émotions met en valeur la volonté et l'instinct des femmes, et la force et la résistance des hommes, mais décrie également les cruautés absurdes de la guerre, commises aussi par ces derniers.

Les romans d'Yves Viollier publiés entre 1988 et 2001 paraissent chez Robert Laffont sous la direction littéraire de J. Peuchmaurd, depuis 1989 dans la collection École de Brive. Ces romans s'attachent également à développer des histoires et des personnages réalistes inspirés de la vie de gens que rencontre l'écrivain. Ils sont cependant tous placés dans un passé proche, associé à des modes de vie plus traditionnels.

ViollierJeanne 1988 (Jeanne I). Avec un titre qui a des ressemblances avec celui d'un poème du Neuchâtelois Blaise Cendrars, cité en début de roman (ViollierJeanne 1988, 11), la trilogie *Jeanne la Polonaise* commence par un roman portant le même titre (359 pp.). Son action est située entre 1903 et 1905, en Charente et surtout en Europe centrale. Le récit présenté par un narrateur omniscient raconte l'histoire de Jeanne, héritière des Cognacs Lavigne. Suite au décès de son père, la belle femme promise par sa mère autoritaire et dominante à Louis, sous-directeur de l'entreprise familiale, étouffant dans le système en place, quitte sa Charente natale à ses 21 ans. Elle devient éducatrice dans de grandes familles aristocratiques, en Ukraine, en Russie puis au château de Sokolowka en Pologne, chez une comtesse et son époux Stefan,

riche industriel papetier. Avec cet homme qui s'investit pour la sécurité et l'indépendance financière des ouvriers, l'héroïne vit un « amour interdit, coupable, incroyable, passionné » (*ib.*, 290), malgré l'époque mouvementée, celle de la révolution soviétique. Lorsqu'enceinte de Stefan, Jeanne retourne en Charente pour lui éviter le scandale. Le roman, qui inclut des références récurrentes à Flaubert et Zola (p.ex. *ibid.*, 290), se concentre sur les états émotionnels des personnages principaux, notamment de Jeanne, et propose une description réaliste du milieu bourgeois de l'Europe centrale d'avant-guerre.

ViollierNeige 1989 (Jeanne II). Le second roman du cycle, *Il neige encore à Varsovie* (371 pp.), présenté par un narrateur auctorial comme le premier, est situé entre 1906 et 1919. Jeanne est installée en Charente pour la naissance de son fils Stéphane après un mariage arrangé avec son fiancé Louis. Leur relation est tendue, Jeanne refusant la soumission et l'obéissance alors exigées de la femme (ViollierNeige 1989, 11-99). Elle part donc de nouveau comme préceptrice, en Grèce, où elle apprécie son travail et tâche de se libérer de son amour pour son amant polonais Stefan (*ibid.*, 100-172). C'est ce dernier qui vient à sa rencontre pour l'emmener en Lettonie, où il a fait construire un château et une usine en accord avec sa promesse prononcée lors de leur séparation trois ans auparavant, pour s'installer avec elle et revivre leur passion d'autrefois (*ibid.*, 173-296). Leur bonheur trouve une fin au début de la première guerre mondiale où Stefan – actif dans la lutte pour les droits des ouvriers et la liberté des petits pays slaves – est kidnappé par des uhlans allemands. Leur région étant déclarée champ de bataille, l'héroïne fuit à Raga au bord de la mer Baltique où elle attend en vain Stefan avec leur fils. Le roman se termine en 1919 avec leur fuite clandestine vers l'Ouest lors de la révolution bolchévique pour assurer leur survie (*ibid.*, 297-371). Comme dans les deux autres romans du cycle, Yves Viollier confronte la passion, la beauté, l'amour et le courage – représentés par l'héroïne et son amant – à la cruauté et aux souffrances de la guerre en Europe centrale.

ViollierLarmes 1990 (Jeanne III). *La force des larmes* (301 pp.) est le dernier roman de la trilogie *Jeanne la Polonaise*, et en apporte aussi le cadre narratif : il s'agit du récit d'un narrateur intradiégétique associé à l'auteur du roman, qui se textualise dans le premier et dernier chapitres, et raconte ses rencontres hebdomadaires sur une durée de cinq ans, avec une dame très âgée dans une maison de retraite en Vendée (jusqu'en 1982 environ). Le narrateur intradiégétique du premier niveau narratif s'efface entièrement dans le récit encadré devant un narrateur auctorial, qui décrit le troisième grand épisode de la vie de Jeanne et le désastre humain qui règne en Europe centrale de l'entre-deux-guerres à l'après-guerre. La première partie du récit développe la vie de la grande dame en Charente où elle trouve la paix avec sa

mère et son mari Louis, revenu grièvement blessé de la guerre, qu'elle soigne jusqu'à sa mort (ViollierLarmes 1990, 19-73). Croyant en la survie de son amant Stefan, Jeanne repart pour la Lettonie où elle reconstruit pour lui leur château et l'usine de papeterie (*ibid.*, 93) dont elle prend la direction en attendant Stefan (*ibid.*, 75-110). Parvenant à avoir signe de vie de ce dernier, condamné à mort dans un camp de torture en Sibérie (*ibid.*, 102-107), elle réussit à entrer en Russie – pays encore en détresse et malmené par des hommes qui se réclament du communisme. Ténace et intelligente, elle parvient à sortir Stefan du camp, vivant mais physiquement et psychiquement détruit (cf. *ibid.*, 125). Ce dernier devant rester sous surveillance dans la région, elle le rejoint, mais s'échappe avec lui dans la taïga, où il meurt peu après (*ibid.*, 178sq.). C'est désormais leur fils Stéphane, devenu artiste à Varsovie, qui devient sa raison de vivre (*ibid.*, 189). Lors de la seconde guerre mondiale, qui secoue la Pologne avec les mêmes horreurs que vingt-deux ans auparavant (*ibid.*, 211), elle perd ce dernier sur le front (*ibid.*, 231), saisissant alors l'absurdité du bonheur, et retenant comme « seule vérité [...] le malheur sans fin des individus » (*ibid.*, 224). Ses autres proches étant tués eux aussi, pour leurs activités révolutionnaires secrètes (*ibid.*, 258-261), elle fuit la Pologne opprimée. De retour en Charente, où sa mère vient de décéder (*ibid.*, 293), elle reprend la direction de l'entreprise familiale et offre aux Juifs en fuite un relais sur la route du Sud. Le roman triste et émouvant, accuse le désespoir, la brutalité et l'absurdité des guerres, et appelle à l'amour, au courage et à la dignité, que personnifie l'héroïne.

ViollierDétour 1992. Le roman *Par un si long détour* (243 pp.) – Prix du Livre des Écrivains de Vendée 1992 – est le dernier roman à être chargé en émotions comme les œuvres précédentes, contrastant avec les romans ultérieurs, composés dans un style narratif sobre. Le récit présenté par un narrateur auctorial est situé entre 1933 et 1992, dans le Centre-ouest et surtout dans la Vendée natale du personnage principal. Le fils de paysans François Devineau, attaché à la nature et à l'exploitation familiale dont il doit prendre la succession, est découvert par un missionnaire vendéen et intègre le séminaire près de Chavagnes après hésitation, à ses quinze ans (ViollierDétour 1992, 74 sqq., 1^e Partie). Le garçon intelligent et affectionné par les enseignants et ses collègues est perturbé par ses pensées qui vont vers une fille pour qui il avait connue une attirance (p.ex. *ib.*, 99), et se punit alors en priant d'autant plus (*ibid.*, 119-125, 2^e Partie). Ordiné prêtre en 1953, il devient un vicaire exemplaire, actif et moderne, apprécié dans sa commune en Vendée. Lorsqu'il apporte de l'aide à Monique, jeune fille-mère de sa paroisse, tombe amoureux d'elle. Malgré sa mutation en Charente et son éloignement de Monique, le vicaire incapable de se raisonner s'enferme dans un cloître, mais au bout de quatre ans ne se supporte plus soi-même. Il retourne dans sa commune charentaise par amour pour son travail paroissial, mais reste profondément perturbé et critique le système catholique

pour interdire au prêtre d'aimer à la fois Dieu et une femme (3^e Partie). Le décès de sa mère libère pour lui la force de renier officiellement son statut de prêtre et de retrouver son amoureuse. Ils mènent une vie heureuse en Loire-Atlantique, et avec les changements sociétaux dans les années 1970-1980, l'intolérance de sa famille d'origine fait place à une relation apaisée (4^e Partie). Le destin du vicaire illustre un des aspects de l'évolution de la société moderne dans la seconde moitié du 20^e siècle : le conflit entre une société traditionnelle associée aux devoirs, aux contraintes et à l'intolérance, et un mode de vie moderne considéré comme plus proche des besoins et du cœur des hommes.

ViollierVigne 1994. Comme d'autres romans d'Yves Viollier, *Les pêches de vigne* (329/325 pp.) – honoré par le Grand Prix de Vendée (1994) et le Grand Prix littéraire de la Corne d'or limousine (1995) – reprend un sujet caractéristique de l'histoire de la Vendée : l'émigration vers la Charente jusqu'à la seconde guerre mondiale. Le roman inspiré de la vie de membres de la famille d'Yves Viollier (ViollierVigne 1994, 329 *Remerciements*), est présenté comme raconté en 1993 par un narrateur auctorial (*ib.*, chap. 19-20, 5^e Partie). Essentiellement situé entre 1919 lors de l'émigration des Gendreau et 1946 en Charente, le récit se consacre à la vie de chacun des membres adultes de cette famille pionnière, agriculteurs appauvris par une épidémie. La famille emmenée par le fils Antoine qui survit à la guerre, s'installe en Charente pour remettre en état une ferme au bord de la Charente dans la commune fictive de Martignac (v. aussi ci-dessous sous ViollierFontfroide 1999), malgré le déracinement que représente pour eux l'émigration, et la perte de certains d'entre eux lors des deux guerres, par accident et par maladie. Leur ténacité, leur vigueur, et l'intelligence du fils Louis-Marie devenu commerçant, leur permettent d'acquérir plus d'indépendance, et de devenir propriétaires et commerçants dans leur nouvelle patrie. Le roman décrit les relations humaines entre les différents membres de la famille mais aussi les conditions de la vie rurale et agricole dans l'Ouest traditionnel d'entre 1920 et 1945. Des descriptions juxtaposées opposent une Vendée à l'époque humide, avec des habitants catholiques et suspicieux, souffrant des conditions de vie et d'un système de valeur traditionnel strict, à une Charente ensoleillée avec des terres riches et des possibilités de réussite sociale. Le roman exemplifie l'orientation régionaliste modérée de l'œuvre d'Yves Viollier – avec les motifs traditionnels que sont la terre, la religion, et la famille autonome, pilier fondamental du système social de l'époque. Le récit véhicule en même temps des grandes valeurs humaines, récurrentes dans son œuvre : le courage, l'honnêteté, la solidarité et l'amour pour les êtres et la vie. Ces valeurs sont personnalisées notamment par le vieux curé Charentais et les immigrants vendéens, en particulier les parents Toine et Prudence, leurs belles-filles, Antoine et Louis-Marie (v. l'arbre généalogique p. 327).

ViollierSaisons 1996 (Saisons I). Le roman *Les saisons de Vendée* (220/395 pp.), présenté par un narrateur auctorial, est le premier de sa trilogie, qui illustre bien l'adhésion d'Yves Viollier à l'École de Brive du début, par son orientation vers le passé, le travail de la terre, et les hommes simples. Le récit autour de la rigidité des milieux sociaux traditionnels, rompue par le courage de deux jeunes orphelins, commence avec l'enfance du héros Augustin, de famille paysanne, et sa rencontre avec la fille joyeuse Élise, au château de son oncle républicain Tireau. L'action est située entre 1880 et 1916 dans les environs des Moutiers-sur-Vie dans le Bocage vendéen, petite ville imaginaire récurrente dans l'œuvre d'Yves Viollier, située au bord de la rivière la Vie (correspondant à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ville cependant située sur la Côte, le nom étant inspiré de noms de lieu vendéen comme Moutiers-sur-le-Lay et Moutiers-les-Mauxfaits). Au niveau de l'action fictive, Augustin ne suit pas la proposition de ses instituteurs de devenir enseignant frère mais devient petit valet dès ses onze ans, par amour pour la nature et les animaux. Il rencontre les difficultés du travail agricole, mais s'attache à un couple de domestiques sans enfants, Marthe et Élie. Refusant la situation dominante où les riches dominent les pauvres, il réussit à devenir assistant de marchand de bêtes puis prend la direction d'une grande exploitation agricole avec ses parents de cœur. Le jeune homme commence à être respecté par son patron le châtelain Tireau et l'entourage, quoique toujours considéré comme déclencheur de scandales, et fréquente discrètement Élise, devenue institutrice. Leur relation harmonieuse est rompue lorsqu'il apprend qu'Élise est sa cousine germaine et que leur union est donc biologiquement risquée. Augustin, malheureux, accepte un mariage blanc avec l'héritière d'une jolie ferme non loin du château, qui souffrant d'une malformation génitale meurt précocement au début de la première guerre mondiale. A la guerre, Augustin est grièvement blessé et transporté dans un hôpital en Île-de-France, puis à Biarritz. Il survit au coma et commence une guérison grâce aux visites d'Élise, qui n'avait pas cessé de l'aimer. Le roman annonce ainsi une future issue possible de l'amour cru impossible (v. ci-dessous) et oppose la haine et l'absurdité, personnalisées par la guerre mais aussi par des paysans jaloux et retardataires, à la tolérance, au courage et à l'amour des deux héros.

ViollierBouvier 1998 (Saisons II). *L'étoile du bouvier* (305/275 pp.), deuxième roman de la trilogie des *Saisons de Vendée*, également présenté par un narrateur auctorial, est situé dans l'entre-deux-guerres dans les environs des Moutiers-sur-Vie dans le Bocage vendéen (v. ci-dessus). Le récit, adressé à un narrataire indéfini vouvoyé dès les premières lignes, commence en 1916 avec les retrouvailles des héros du premier cycle Augustin et Élise, orphelins de milieux différents, alors trentenaires. La trame narrative principale est entrecoupée de quatre passages présentés en italique qui reconstituent des scènes du récit principal dans sa linéarité narrative, sous la forme de descriptions de photographies, vues par un autre narrateur

extradiégétique (d'un second cadre narratif) à une époque ultérieure non datée. Le récit raconte la réussite des héros qui se marient malgré les risques de consanguinité en gardant le secret de l'identité du père d'Augustin. L'institutrice et le valet devenu maître d'une grande exploitation agricole, mais quasi entièrement hypothéquée, la reprennent afin d'assurer leur indépendance. La joie que leur apporte la naissance de deux enfants contraste avec la souffrance de la malformation de l'aîné, Donatien, déhanché, et avec les difficultés financières et humaines qu'ils rencontrent. Grâce à leur investissement et à l'aide des parents adoptifs d'Augustin, l'exploitation devient un berceau d'élevage de vaches charolaises, et le couple réussit à gagner un certain respect dans la commune, et à rembourser les dettes. Alors que leurs enfants poursuivent des formations à leurs goûts, Augustin élu maire s'investit pour plus de justice et amène la modernité dans la commune retirée. Le récit se termine en 1940 lors de l'invasion des Allemands en Vendée avec une fin ouverte, renouant avec les incertitudes du début. Le roman véhiculant le message de l'amour et de la solidarité, mais aussi celui de la modernité et du lien avec les animaux, propose en même temps une description réaliste de la Vendée rurale dans l'entre-deux-guerres.

ViollierFontfroide 1999. Le roman énigmatique *Le chemin de Fontfroide* (220/316 pp.), présenté par un narrateur auctorial, est placé dans la seconde moitié du 19^e siècle à Martignac, commune imaginaire récurrente dans l'œuvre d'Yves Viollier, localisée entre Cognac et Angoulême en Charente. Le récit prend comme point de départ la mort mystérieuse en 1856 de cinq personnes empoisonnées à la table du château de Fontfroide, découverte par la laveuse Ménie. Malgré des preuves contraires, les recherches du commissariat mènent à la condamnation du fils de la laveuse, innocent mais sans défense car mentalement retardé, coupant court à toute autre requête. L'essentiel de l'action se déroule 22 ans plus tard sur une période de deux ans à partir de l'arrivée d'un groupe de vengeurs vendéens, accompagnés d'un homme blond et gracile aux yeux bleus de 22 ans, Ange Avril, personnage principal du roman. À la recherche de ses parents biologiques, le jeune homme adopté par une famille de dissidents vendéens s'installe dans la région et accompagne son oncle adoptif tonnelier. Il interroge alors les Charentais au sujet du secret de l'assassinat de sa mère empoisonnée, maîtresse de Fontfroide, et de son père, gentleman anglais empoisonné à Paris peu avant. La situation s'éclaircie lorsque le maître de Fontfroide Calixte, pris par Ange pour le meurtrier, cherche à le tuer mais par accident meurt à son tour, et dévoile au curé le secret sur son lit de mort. Le roman autour du sujet de la recherche et de la découverte d'un secret de meurtre, mais aussi de la recherche identitaire, affiche autant des caractéristiques du régionalisme tempéré que du roman policier.

ViollierCaraïbes 2000 (*Saisons III*). Le roman *Notre-Dame des Caraïbes* (299/316 pp.) est le dernier roman de la trilogie *Les Saisons de Vendée*. Il est présenté selon le même mode narratif par un narrateur auctorial, exception faite de son dernier chapitre (VII), présenté en 1998 par un narrateur-personnage intradiégétique Fortuné, fils du héros du récit principal qui vit en Vendée et dit avoir découvert la légende familiale par l'intermédiaire de sa mère adoptive Alexina (ViollierCaraïbes 2000, 371). Le récit principal, situé dans la continuation temporelle des deux premiers, débute pendant la seconde guerre mondiale en Vendée, puis enchaîne sur l'Île de la Dominique jusqu'en 1950. Un premier épisode est centré sur la fille des héros des deux cycles précédents. Alexina Vernageau, infirmière à La Roche-sur-Yon, femme moderne, tolérante et curieuse, apprécie son travail mais subit la maltraitance à la fin de la seconde guerre mondiale pour avoir soigné et rencontré un soldat allemand. Elle réintègre alors l'exploitation familiale dans le Bocage pour en prendre la succession. Un deuxième fil narratif présente l'évolution de son grand frère Donatien, formé à l'école agricole à La Mothe-Achard, homme sensible proche de la terre et des animaux, souffrant d'un déhanchement. Il renonce brusquement au métier de paysan après une déception amoureuse, pour intégrer le séminaire. Ordonné prêtre, il part à la Dominique en 1945 pour satisfaire sa soif d'aventure. Le jeune homme est heureux d'aider un peuple généreux et attachant mais suspicieux, et est confronté à la solitude des missionnaires dans les paroisses isolées, mais aussi à la séduction du sexe féminin, personnalisée par sa jeune servante Caritas. La belle et indépendante indigène qu'il fréquente secrètement et qui l'aime, lui donne un fils, Fortuné, mais meurt lors de l'accouchement, sans dévoiler le secret du père. Donatien confie alors son fils à sa sœur Alexina en Vendée qui ne peut pas avoir d'enfant elle-même et envisageait l'adoption, et continue sa mission de soutien des paroissiens et la construction d'une église pour ces derniers, mais meurt d'une insolation peu après (*ib.*, 363). Le récit basé sur des recherches menées auprès de pères de Chavagnes-en-Paillers en Vendée et sur l'île anglaise de la Dominique, et plus particulièrement inspiré de la vie du père Suaudeau (*ib.*, 7 et 381), reprend le sujet du départ des nombreux missionnaires catholiques pour des pays lointains dans l'immédiate après-guerre. Il aborde le thème, récurrent dans l'œuvre d'Yves Viollier, de la condition et des difficultés des prêtres qui concernent notamment la foi et l'amour entre homme et femme, mais aussi la problématique de la souffrance engendrée par la solitude.

ViollierLilas 2001. Le roman *Les lilas de mer* (297/458 pp.)⁵³⁹ – Prix Charles-Exbrayat 2001 – ni signé ni daté par l'auteur contrairement à la majorité des œuvres d'Yves Viollier, est le

⁵³⁹ La seconde indication de page concerne la pagination de l'édition Pocket et apparaît seulement lorsque c'est cette dernière que nous avons dépouillée.

plus long de tout son *opus*. L'histoire est présentée sous la forme d'un journal intime, celui du personnage-narrateur intradiégétique – le curé Jean Guérite originaire du Bocage vendéen – rédigé dans un présent proche mais vague lors de son dernier service en Charente avant son décès. Outre l'usage de la première personne du singulier, signalant une description des événements par le personnage-narrateur, ce premier niveau narratif est surtout textualisé dans l'épilogue (ViollierLilas 2001, 451-459), de même que sous la forme de dix brèves excursions intégrées au second niveau narratif du récit principal (*ib.*, p.ex. 62sq., 108, 440-459). Ce dernier est présenté comme un « hymne à la Création du modeste curé de campagne » (*ibid.*, 108), rendu sous la forme d'un « roman », meilleur moyen de « réinventer la vie » (*ib.*) ; il est authentifié par l'affirmation qu'il s'agit d'un « compte-rendu » d'événements reposant sur les informations procurées par les personnes impliquées (*ibid.*, 67). Le roman réaliste a en effet été élaboré sur la base de recherches dans des archives, et auprès de cinq personnes principales : le maire de L'Aiguillon-sur-Mer dans le Marais poitevin, un photographe vendéen, un historien, un ornithologue, et le président du tribunal de grande instance d'Angoulême (*ib.*, 461). Le curé narrateur présente l'histoire bouleversée, de 1892 à 1910, d'un jeune couple jugé étrangers dans son ministère dans la ville côtière fictive de Saint-Nicolas-sur-Mer, qui correspond à L'Aiguillon-sur-Mer. La belle et fière Lilas, d'une mère originaire de Guyane, et Jean-Marie, Corrèzien orphelin débordant d'énergie venu contribuer à la construction de la digue communale, mariés par le curé Guérite, réussissent à dépasser leur statut miséreux de domestiques, grâce aussi à la solidarité d'un commerçant local de charbon. Devenu propriétaires d'un bateau, ils assurent le transport de biens le long de la côte. Leur bonheur est brisé par la destruction de leur bateau par une tempête, puis par la condamnation pour meurtre de Jean-Marie suite à une erreur du commissaire, et au silence des habitants de la commune. Le forçat ayant perdu espoir se suicide en Guyane, sa femme investissant alors tout son amour dans leur fils, en gardant sa force et sa dignité. Choqué, remettant en question la bonne foi de ses paroissiens, le curé entreprend des recherches laborieuses et réussit à identifier le meurtrier – le paysan Rougier, poussé par la haine et la jalousie – dévoilant alors une erreur judiciaire d'importance. Le curé déjà jugé dangereux suite à son intervention audacieuse au tribunal d'instance, est alors déplacé en Charente pour avoir rompu avec les conventions. Le roman, éloge au courage, à la solidarité et à l'honnêteté, accuse un système sociétal où règne le mensonge et où la richesse et la haine transmise de génération à génération peuvent dominer une vie communale d'apparence calme. Le récit propose en même temps une description détaillée de la vie des gens modestes de la côte vendéenne, au tournant des 19^e/20^e siècles. Une note liminaire souhaitée par le directeur littéraire pour mieux localiser le récit dans son contexte géographique (Viollier 2009

[entretien]) présente la région avec ses caractéristiques : « C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin [...]. / À pays singulier, langage singulier [...] » (*ib.*, 11 ; v. aussi chap. 2.2.2 et chap. 3 s.v. *boucholeur, cabane, cabanier, maraîchin*).

ViollierRobin 2002. Le roman *Les sœurs Robin* (249 pp.), est publié chez Robert Laffont sous la direction littéraire de B. Barrot, comme les sept romans suivants, et est composé dans le style réaliste et avec la vision critique mais positive qui caractérisent l'œuvre d'Yves Viollier. Le récit rédigé durant l'année précédant sa publication comme la plupart de ses romans est contemporain – comme la majorité de ses romans récents. Il a aussi été enregistré en livre audio (2003) et adapté avec succès comme 'histoire de famille' en téléfilm par J. Renard qui le transpose au département du Nord (2005), est situé en Vendée à l'époque moderne, en 2001. Sur une période d'une demi-année, le récit présenté par un narrateur auctorial décrit la vie de deux sœurs, Aminthe et Marie, survivantes du passé, qui vivent apparemment en paix dans leur grande maison familiale à La Roche-sur-Yon. Développée dans un style léger et humoristique, l'histoire raconte les relations des deux personnages qui se surveillent mutuellement. La confrontation du passé – qui occupe leurs pensées et leurs peurs – avec le présent et ses soucis quotidiens, se cristallise notamment à travers leur excursion involontaire dans le Marais poitevin, et leur opposition à des promoteurs affairistes qui décrètent la rénovation du quartier, et la destruction de leur maison.

ViollierTribu 2003. *L'orgueil de la Tribu* (249 pp.) – qui a reçu le Grand Prix catholique de littérature (2004), aussi enregistré en livre audio (2004) – est inspiré de la vie de la dernière communauté catholique appelée 'Petite Église' qui refuse le concordat de Napoléon de 1801 et qui subsiste encore en Vendée de nos jours. L'action est placée autour de l'an 2002. Un narrateur auctorial raconte comment la vie rythmée et rassurante de la communauté est dérangée par la disparition de Danièle Chaigne. Son acte de rupture, décrit comme le premier de ce genre depuis l'existence de la communauté, provoque la critique et le mépris de membres communautaires – fiers de leur fidélité, de leur rigueur, et de leur courage – mais aussi la tentative de ses parents de la ramener, de même que le désarroi de ses enfants. À cheval entre deux mondes, étouffée dans la communauté rigide, Danièle est tiraillée entre le besoin de liberté, et l'amour pour ses enfants et la stabilité qu'elle veut leur procurer. Comme d'autres romans d'Yves Viollier, le récit développe surtout la recherche de soi, et trace en même temps le portrait de la Vendée avec ses particularités culturelles ; ici la persistance – par rapport à d'autres régions de France – d'une vie religieuse traditionnelle.

ViollierCiel 2004. Publié dans la collection École de Brive comme les romans antérieurs – jusqu'en 1988 inclus – le roman *Elle voulait toucher le ciel* (299 pp.) tient le journal intime de

Renée, femme anxieuse d'une cinquantaine d'années qui est hantée par les humiliations qu'elle avait subies orpheline et décriée comme 'fille de boche'. Le récit présenté comme écrit par cette femme pour ses enfants, raconte surtout les événements de sa vie en Charente entre 2000 et 2004, ponctués de retours vers son enfance. La narratrice raconte le projet de sa vie, la restauration d'un château rural hérité d'une famille de viticulteurs par son mari Bernard, projet rêvé depuis longtemps, et empêché par les haines d'anciens copropriétaires. Les travaux, qui révèlent aussi la fragilité mentale de Renée que son mari porte avec patience et amour, sont freinés par les menaces et agressions d'un corbeau haineux et jaloux. Malgré l'intervention permanente de la police, ce dernier, visiblement mentalement malade, parvient à provoquer des accidents graves visant à être mortels. Un voyage de Renée en Allemagne avec sa fille et sa rencontre avec son demi-frère qu'elle ne connaissait pas, rendue possible grâce aux recherches menées par ses enfants, sont autant d'éléments de la quête de ses origines et de son identité. L'œuvre reprend, comme d'autres, le sujet de la recherche identitaire, et l'opposition des forces contraires que sont la haine et la mort, l'amour et la vie.

ViollierFlèche 2005. Publié aussi en Pocket dans la collection Terroir comme les romans antérieurs – jusqu'en 1994 inclus – le roman *La Flèche rouge* (265 pp.) porte le nom de son lieu d'action principal, le train mythique qui relie Saint-Pétersbourg à Moscou. Présenté sur le même mode narratif que sa suite (v. ci-dessous), développe la rencontre entre 1935 et 1937 du jeune héros vendéen Pierre, parti en Russie en séjour d'étude avec un groupe communiste, et de la jeune danseuse du Bolchoï Maïa, qui veut fuir le régime destructeur. L'aventure amoureuse et l'échange de leurs points de vue, permettant au communiste de père en fils de remettre en question leurs idéaux, met en valeur la force vitale de la jeunesse et de l'amour, mais aussi la nécessité d'une ouverture au monde et de courage pour dépasser les limites des structures sociétales existantes.

ViollierMolly 2006. Inspiré d'une balade irlandaise qui lui donne son titre (Viollier 2006 [entretien]), le roman *La chanson de Molly Malone* (324 pp.), aussi enregistré en livre audio (2007), est inscrit dans deux régions d'Europe associées à une vie profondément religieuse, l'Irlande et la Vendée. Le récit raconté par un narrateur auctorial dans un cadre narratif situé pendant l'été 2004 sur la côte vendéenne, développe sous la forme de regards rétrospectifs le destin du héros Olivier Gallagaire, depuis la fuite de ses parents de l'Irlande traditionnelle et rigide, immigrants en Vendée, jusqu'à sa retraite. Sur le difficile chemin vers la sérénité, les coups du destin de sa jeunesse – la pauvreté, la perte tragique de son père puis de son amour d'enfance, et la dureté de sa famille d'origine qu'il rencontre lors d'un bref séjour en Irlande,

entrepris à la recherche de ses origines – encouragent Olivier à devenir prêtre, pour exercer le métier qu'avait appris son père.

ViollierMère 2007. Le roman *La mère* (216 pp.), inspiré de la vie d'une femme dont Yves Viollier a rencontré la famille (Delpiroux 2007 ; Viollier 2009 [entretien]), développe son destin depuis son enfance des années 1910 jusqu'à son décès en 1988. Le texte est présenté comme raconté par un narrateur intradiégétique omniscient implicitement associé à l'auteur du roman, qui s'adresse fictivement au personnage principal à partir des années 1950, de même qu'à ses enfants, au niveau d'un cadre narratif situé dans un présent vague en Charente (ViollierMère 2007, 207-211). Le récit est donc présenté comme dû aux souvenirs des enfants du personnage principal, que l'écrivain se contente de transmettre. Le personnage principal Reine originaire du Poiré-sur-Vie en Vendée, émigrée près d'Angoulême en Charente, élève ses treize enfants avec patience et modestie, et un amour et une foi sans condition, malgré la haine et la cruauté de son mari Henri, et malgré le conformisme religieux dominant qui tend à étouffer les souffrances, et à nier les maltraitances. Reine est cependant soutenue par l'amour de ses enfants, par la solidarité du boulanger et du curé, et par sa foi profonde. Par l'éditeur du roman, la vie de la « mère courage » est comparée à un chemin de croix (Éd. Laffont 2007c).

ViollierGlace 2008. Le roman *La route de glace* (276 pp.), suite narrative du roman *La Flèche rouge* (v. ci-dessus), est comme ce dernier centré sur le personnage Pierre, mineur communiste de Faymoreau en Vendée (qui produisait du charbon jusqu'en 1958) et basé sur des recherches menées par l'écrivain lors de séjours dans les étendues soviétiques, un de ses espaces imaginaires préférés (cf. Legoupil 2005 ; Viollier 2009 [entretien]). Le récit présenté comme raconté dans un présent vague par un personnage-narrateur, le fils du personnage principal (ViollierGlace 2008, 269-273 dernier chap.), situe l'essentiel de son action à Paris et en Russie, entre 1942 lors du mariage de Pierre, 23 ans, avec Hélène à Faymoreau, et son décès en 1986 à Leningrad. Le récit romantique développe la passion entre Pierre et son amante russe Maïa qu'il avait rencontré dans le premier cycle du roman, et qu'il retrouve dans la Russie de l'après-guerre. Pierre aide cette dernière à fuir le régime communiste oppressif de la guerre froide, malgré son affection pour sa femme, et l'opposition de sa famille d'origine et de son beau-frère José, ami exemplaire qui essaie de le raisonner (*ibid.*, 154 et 147-159). Son désir déraisonné d'aventures compliquées, sa critique profonde du système communiste en Russie, et sa rupture avec les règles sociétales contrastent avec la personnalité de son ami – communiste convaincu et époux fidèle – et avec la stoïcité et l'amour sans condition de sa femme Hélène qui l'attend lors de ses exploits en Russie et pendant la guerre qu'il avait passée en Espagne, et l'attendra jusqu'à sa mort par maladie à l'âge de 43 ans (*ibid.*,

221). Avec Maïa, Pierre mène une vie heureuse à Paris, où ils se cachent pour éviter le rapatriement de cette dernière, pourtant sous les menaces d'agents secrets qui lui rappellent qu'elle est accusée de trahison par le gouvernement russe. Alors que Pierre maintient une relation avec son fils Michel, resté en Vendée, et que leur fille commune Alexandra grandit, il travaille dans l'aviation et Maïa développe sa face créative en devenant artiste iconographe. En 1986, les deux héros osent retourner en Russie pour une exposition de Maïa par invitation de l'épouse de Gorbatchev, accompagnés de leur fille devenue interprète de langues slaves, malgré les méfiances de Maïa et la peur qui se développe en elle (*ibid.*, 235sq.). Quoique surveillés, ils réussissent à se marier secrètement à Leningrad – union à laquelle ils aspiraient depuis longtemps. Le couple au sommet du bonheur est tué dans un attentat par des tirs de kalachnikovs en raison de la fuite de Maïa trente-deux ans auparavant (*ibid.*, 257-267). L'acte criminel suscite l'émotion des proches, et choque le monde des médias et ses artistes en Europe de l'Ouest, mais selon le narrateur pèse peu face à l'effondrement du communisme qui suivra (*ibid.*, 271sq.). Comme d'autres récits d'Yves Viollier, le roman reprend des événements politiques sortis de l'actualité thématisée par les médias, et véhicule les valeurs, chez lui constantes, de l'amour, du courage et de la solidarité entre les êtres.

ViollierAide 2009. Le roman le plus récent d'Yves Viollier, *Aide-toi et le ciel...* (227 pp.) est essentiellement situé dans un contexte urbain aux Moutiers-sur-Vie dans le Bocage vendéen, de même que dans un port de la côte environnante. Le roman est inspiré du suicide par manque d'affection d'un jeune Vendéen environ quatre ans auparavant, dont le père, médecin, s'occupait très bien de ses patients (Viollier 2009 [entretien]). Le développement narratif est aussi basé sur des rencontres hebdomadaires de jeunes Vendéens de milieux défavorisés à la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) aux Herbiers, que l'auteur a suivis durant une année (*ib.* ; ViollierAide 2009, 237 *Remerciements*). Le roman présenté comme raconté par un narrateur auctorial développe avec réalisme le langage des jeunes, ressenti par l'auteur comme contemporain et brusque (Viollier 2009 [entretien]). Il est véhiculé par un très petit nombre de lexèmes usuels dans le discours des jeunes comme *cool* et *scoot* (ViollierAide 2009, 54 et 159), et dans certains passages par une structure syntaxique elliptique (p.ex. *ib.*, 189 : « Facile, dit-il. Fait trop beau »). Dans le récit fictif, Marie, femme généreuse engagée dans le cadre d'une mission épiscopale, s'investit pour une dizaine d'adolescents en difficultés personnelles afin de leur redonner le goût et la force de vivre, à travers son énergie, sa foi et le projet collectif dans lequel elle les inscrit. Suite à la mort de son mari, elle avait élevé seule son fils Simon. Dans les traces de sa mère, ce dernier part à dix-sept ans pour un travail humanitaire à Haïti, mais sa volonté d'aider les pauvres est plus grande que sa stabilité émotionnelle face à la misère qu'il rencontre. Simon, traumatisé, est rapatrié en France où sa

mère le pense capable de surmonter son deuil tout seul. Dépressif, son fils tente le suicide mais survit paraplégique. C'est alors sa mère qui perd sa foi, et se relève seulement grâce au soutien des jeunes qu'elle avait aidés, et à la volonté de son fils qui finit par retrouver l'usage de son corps. Dans ce dernier roman de notre corpus primaire, Yves Viollier aborde les valeurs de l'entre-aide et de la volonté, et souligne que la stabilité émotionnelle et un amour propre équilibré sont la condition nécessaire pour aider et aimer autrui à long terme et de façon constructive. Autour de la grande valeur de l'amour (v. aussi la citation d'auteur en début de roman, p. 7), le récit s'insère dans la problématique de la croyance et du catholicisme, qui occupe l'écrivain depuis les débuts (aussi de par sa formation théologique, v. chap. 2.2.2) – sujet encouragé aussi par son directeur littéraire (Viollier 2006 [entretien]).

7.3. Index des diatopismes d'autres aires linguistiques que la Vendée qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier

L'index des diatopismes du français d'autres aires linguistiques que la Vendée qui sont mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans l'œuvre d'Yves Viollier rassemble les particularismes dans leur ordre alphabétique en les accompagnant de leur citation d'emploi dans l'œuvre primaire dépouillée, d'une définition, de leur localisation, et si possible d'un renvoi aux ouvrages qui les signalent.

benasse s.f. (*Centre-ouest sauf Vend.*) "bien foncier, petite exploitation agricole" (RézOuest 1984, 57sq. ; s.f. "exploitation agricole de peu d'importance" DRFIndex, 1119, dans un ex. d'un locuteur d'Indre-et-Loire, âgé de 65 ans, DRF s.v. *domaine*, ex. 6) :

— Dans le discours citant :

Ils [les voisins, en Charente] avaient une grande *benasse* de vignes et de l'eau-de-vie dans le templier [= cellier de gros propriétaire]. Je n'étais que la fille d'une modiste et d'un clerc de notaire. (ViollierFontfroide 1999, 91) / [Le notaire] prononçait les paroles de la grand-tante : « Je lègue à mon neveu Eugène Fauchard et à mon petit-neveu Bernard Villebois, à parts égales, l'ensemble [...] du logis de Tourtras [...]. La condition est que ce bien devra demeurer indivis. » / [...]. L'oncle a grommelé. / – Comment ça va se faire, cette histoire d'indivis ? [...] / – Indivis, cela veut dire que vous pouvez jouir l'un et l'autre de la propriété sans la partager. / – Je le sais ! / L'oncle avait l'habitude des affaires. Il était le maître de l'une des plus grosses « benasses » de Bou- // teville [en Charente]. (ViollierCiel 2004, 31)

Brassiaud n.pr. de rivière (s.m.) (*Char.*), absent de notre corpus de référence minimal (et de Google web en tant que nom de rivière, testé le 12/07/09), récusé par nos informateurs vendéens (14/14 EnqWissVendée 2009), et confirmé par l'écrivain comme entendu en Charente, et non pas en Vendée (Viollier 2009 [entretien]), formé selon un procédé de formation qui reste à démontrer ; attribué à un contexte vendéen selon un procédé atopique (1972), puis à un contexte en Charente :

— Dans le discours citant :

[...] la rivière le « Brassiaud », qui signifie petit bras, puisqu'il n'est qu'une échappée de la grande, de la majestueuse mère (ViollierTristan 1972, 83) / le Brassiaud, un bras de la Charente (ViollierFontfroide 1999, 67)

— Sans mise en relief : ViollierFontfroide 1999, 67, 100, 148 (deux fois), 215

caburote, caburotte s.f. (*Char.*, *CharM.*) "abri sommaire dans les vignes en forme de toit ou de cabane" dans les syntagmes *caburotte aux outils* et *caburotte de vigne*, emploi non répertorié dans nos sources générales et différentielles de référence mais bien retenu pour les Charentes au sens de "petite cabane, cabane en bois des ostréiculteurs" dans le SefcoOuest (1992 I, 147), et pour la même aire au sens de "cabane (dans les vignes)", comme type dominant, absent de l'aire qui correspond à l'ancien Poitou (ALO I 1971, c. 201 'la cabane'). L'emploi est aussi attesté sur Internet en référence à l'île d'Oléron (*CharM.*) (Google francophone consulté 03/03/09), et confirmé par l'écrivain comme diatopisme de Charente, et non pas de Vendée (Viollier 2009 [entretien]). Dans le corpus primaire dépouillé, ce diatopisme du français de Charente est une fois attribué, de façon atopique, au BocageV (1979) – la version définitive du roman retient d'ailleurs l'hyperonyme général *cabane aux outils* (*id.* 1997, 24) – et une fois attribué à la Charente (2007) :

— Dans le discours citant :

Allez donc chercher un médecin avec le temps qu'il faisait ! Il fallut attendre l'orage à passer, et Armand à rentrer dont on n'était pas inquiet, parce qu'au bout de la vigne il pouvait se tenir au sec dans la caburotte⁽¹⁾ aux outils. [en note :]⁵⁴⁰ (1) Toit en bout de vigne où ranger les outils. (ViollierMalvoisine 1979, 28⁵⁴¹ / Quand Reine la réveillée [lors de leur longue marche], le lendemain matin, il était couché à l'abri sous l'appentis de tôle d'une « caburotte » de vigne. Sa musette lui servait d'oreiller. Sa mère lui avait couvert les jambes avec son gilet. (ViollierMère 2007, 150)

Charenton n.pr. de rivière (s.m.) (*Char.*), absent de notre corpus de référence minimal (et de Google web en tant que nom de rivière, testé le 12/07/09), récusé par nos informateurs vendéens (14/14 EnqWissVendée 2009), et confirmé par l'écrivain comme entendu en Charente, et non pas en Vendée (Viollier 2009 [entretien]), formé avec la base *charent(e)-* et le suffixe *-on* – qui « forme surtout des noms de personnes, d'animaux ou de choses, auxquels il donne souvent une valeur diminutive (parfois affective ou péjorative) » (GrevisseGoosse ¹⁴2008, 176 §169 n° 51 *-on*) et pour lequel le « fr. du Midi a ses formations particulières », comme dans *charreton* "petite charrette" (*ib.* Rem. R14, cit. A. Daudet, Chamson, P. Reverdy 1956, Cl. Seignolle) et *chambron*

⁵⁴⁰ Les annotations en bas de page dans l'œuvre d'Yves Viollier sont dues non pas à l'écrivain, mais à l'éditeur (v. Viollier 2009 [entretien]). Elles se limitent aux trois romans à orientation régionaliste marquée qui ont été publiés aux Éditions universitaires (v. aussi chap. 2.2.2).

⁵⁴¹ Pour le diat. *attendre qqn/qqc à* + INF. (Vend., *CharM.*, DSèvres) "attendre que qqn/qqc + subj.", v. RéseauOuest s.v. *attendre*.

"petite pièce" (*ib.*, cit. Giono), de même que *grangeon* "petite grange" et *fenestron* "lucarne" (*ib.*, avec cit. du Savoyard Vaillant pour *grangeon*, et un renvoi à Rézeau, c.-à-d. à DRF, 454-456 [Chambon/Réz] pour *fenestron*) :

— Dans le discours citant :

Il avait fabriqué adroitement de vastes nasses à goulet qu'il tendait dans le Charenton, le fossé derrière la maison [en Charente], à la montée des eaux. (ViollierFontfroide 1999, 31)

— Sans mise en relief : ViollierFontfroide 1999, 100, 101, 104, 123, 125, 199, 200, 202

dérivée s.f. (*Char.*) "débordement de rivière" (syn. gén. *crue*), absent de notre corpus de référence minimal mais bien retenu pour les Charentes au sens de "crue, inondation, débordement d'un cours d'eau" dans le glossaire SefcoOuest (1992 I, 235) :

— Dans le discours citant :

La Charente se laissait aller à des débordements, appelés « dérivées », inondant les basses terres, noyant les peupleraies. (ViollierFontfroide 1999, 30)

— Sans mise en relief : ViollierVigne 1994, 136, 138, 173 ; ViollierFontfroide 1999, 117, 122, 124, 125, 231

lambig s.m. (*Côtes d'Armor, Morbihan, Finistère*) "eau-de-vie de cidre", innovation régionale à partir du breton *lambig* "alambic" (DRF, 608 s.v. *lambic, lambig*), hapax dans notre corpus primaire, attribué au discours direct d'un membre de l'armée vendéenne lors des guerres de religion :

— Dans le discours cité :

Ils appellent ça du lambig ici [à Mayenne]. Ça te ressusciterait un mort, pas vrai ? (ViollierCortège 1986, 155)

manade s.f. « USUEL » (*Hautes-Alpes, Provence, Languedoc oriental*) "territoire, bâtiments nécessaires à l'élevage du troupeau de bœufs, de taureaux ou de chevaux conduits par un gardien en Camargue" (DRF, 645sq. s.v. *manade*¹ ; v. aussi TLF s.v. *manade*, cit. Vialard 1953), hapax dans notre corpus primaire :

— Dans le discours citant :

Je pense à ces taureaux dans les manades camarguaises qu'on marque d'un fer rouge (ViollierClaudine 2000 [1975], 97)

parfum des dieux loc. nom. masc. (*Char.*), avec référence propre à la région, désignant l'"odeur d'eau-de-vie (dans une barrique)", dont le marquage diatopique reste à déterminer (Ø TLF ; RézOuest 1984, DRF, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée

2009), hapax dans notre corpus primaire, attribué au discours direct d'un tonnelier charentais :

— Dans le discours cité :

[...] odeurs extraordinaires. – [...] Tu sais comment ils appellent ça, les tonneliers charentais ? demanda-t-il à Augustin. Le parfum des dieux. (ViollierSaisons 1996, 76)

parthenais, *-aise*, *parthenay* adj. et s. (*DSèvres*), non attesté dans les sources différentielles consultées (ni TLF, ni SefcoOuest p.ex. 2004, 69 s.v. *bovin*), ni reconnu comme caractéristique de la Vendée (*EnqWissVendée* 2009) ; terme général agricole désignant une race originaire de la « Gâtine, au cœur du département des Deux-Sèvres [... dont la] principale zone de développement est le Poitou-Charentes et les Pays de Loire » (http://www.parthenaise.fr/htm/web_presentation.htm consulté le 08/07/09), dont la caractéristique de diatopisme de statut des Deux-Sèvres reste à montrer, à emploi multiple dans l'œuvre d'Yves Viollier (1979, 1994, 1998), dans le discours direct d'un propriétaire charentais s'adressant à un agriculteur vendéen (1994) et dans le discours citant (1997, 1998), dont deux emplois dans des comparaisons (1979, 1980), repris dans l'édition dite définitive du roman mais sans mise en relief (1997) :

— Dans le discours cité :

– Vous avez l'habitude de travailler avec les bœufs. Ici [en Charente], on connaît davantage les chevaux. C'est normal pour les vignes. Comment appelez-vous cette race de bœufs vendéens ? / – Parthenaise. (ViollierVigne 1994, 80)

— Dans le discours citant :

Le frère Dominique [de l'école d'agriculture à Mothe-Achard, Vendée] s'occupait du bétail et de l'exploitation. Les élèves se relayaient à la vacherie modèle pour soigner des spécimens des races de la région : maine-anjou, partenaise, charolaise. (ViollierBouvier 1998, 222)

— Sans mise en relief (ViollierVigne 1994, 40, 120, 115 [2 empl.], 122, 192, 244)

— Dans des comparaisons

— Dans le discours citant :

Il redresse la tête. Il promène sur l'assistance un regard myope de Parthenay [en note : bœuf blanc du pays vendéen]⁵⁴². (ViollierMalvoisine 1979, 12) / Auguste Rigalleau était

⁵⁴² Toutes les annotations en bas de page dans l'œuvre d'Yves Viollier (v. aussi ci-dessous) sont dues non pas à l'écrivain, mais à l'éditeur (v. Viollier 2009 [entretien]). Elles se limitent aux trois romans à orientation régionaliste marquée qui ont été publiés aux Éditions universitaires (v. aussi chap. 2.2.2).

accoté à la desserte. Il était de taille normale chez nous [en Vendée], un bon mètre soixante, mais trapu comme un parthenais [en note : bœuf vendéen]. (ViollierMariennée 1980, 90)

— Sans mise en relief : ViollierMalvoisine 1979, 89 ; *id.* 1997, 12

planche s.f. (*Char.*) « AGRIC., HORTIC. » "surface cultivée, longue et relativement étroite, dans un jardin ou un champ" (TLF sens III B cit. Pourrat 1930, Pesquidoux 1928 et un ouvrage agricole ; cf. « agric. (jardiniers, horticulteurs) » "bande de terre plus longue que large", Perret 2002, 449), lexie de la langue générale présentée comme diatopisme de fréquence en Charente, absente des ouvrages différentiels consultés (Ø RézOuest 1984/1990, DRF, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009 ; mais *planche* "planche" [à sens ambigu] SefcoOuest 2004, 358), et dont la caractéristique de diatopisme de statut dans cette région reste à vérifier, attribué au discours citant d'un narrateur intradiégétique vendéen vivant en Charente :

— Dans le discours citant :

[En Charente] j'ai été victime de ma première attaque de sciatique en nettoyant mon premier carré – ici on parle plutôt de planche (ViollierLilas 2001, 134 ; pour le s.m. *carré*, exclu de notre nomenclature, v. chap. 2.5.1)

— Sans mise en relief : ViollierBouvier 1998, 163

propriété s.f. (*Char.*) "terre, belle maison d'habitation, domaine appartenant à une ou plusieurs personnes" (TLF s.v. *propriété* sens I B a b en particulier), lexie de la langue générale présentée comme diatopisme de fréquence en Charente, absente des ouvrages différentiels consultés (Ø RézOuest 1984/1990, DRF, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009 ; en vedette comme mot gén. SefcoOuest 2004, 377), et dont la caractéristique de diatopisme de statut dans cette région reste à vérifier, attribué au discours direct d'un Vendéen vivant en Charente :

— Dans le discours cité : ViollierFontfroide 1999, 58 (v. chap. 3.1 s.v. *château*)

— Sans mise en relief : de nombreuses attestations non répertoriées (surtout ViollierFontfroide 1999)

Ramponneau n.pr. de pers. (*Char.*) "monstre imaginaire, fantastique et effrayant, qu'on évoque pour faire peur aux enfants", absent de notre corpus de référence minimal et récusé par nos informateurs vendéens (14/14 EnqWissVendée 2009), mais retenu pour les Charentes dans le SefcoOuest (1994 III, 138 *Ramponau* "croquemitaine") et confirmé par l'écrivain comme entendu en Charente, et non pas en Vendée (Viollier 2009 [entretien]) ; dans l'œuvre d'Yves Viollier, l'hapax est attribué au discours direct

d'une Charentaise, rapporté par une narratrice intradiégétique sous la forme d'un journal :

— Dans le discours cité :

– Qu'est-ce qui t'arrive ? Tu as vu Ramponneau ? / Ramponneau, c'est le croquemitaine dont on menace les enfants désobéissants en Charente. (ViollierCiel 2004, 133)

rançot, s.m. (*Char.*) admis en lexicographie générale sous la forme *rancio* "goût doux et moelleux acquis par une eau-de-vie vieillie en fût" comme terme d'œnologie sans marquage diatopique (TLF s.v. *rancio* sens B), avec cependant une cit. de Pesquidoux 1923 et une autre concernant Cognac, non reconnu par nos informateurs vendéens (Ø 14/14 EnqWissVendée 2009) et absent de notre corpus de référence minimal différentiel et régional (et de SefcoOuest), et confirmé comme entendu en Charente par l'écrivain et en principe inconnu en Vendée (Viollier 2009 [entretien]) ; quatre attest. pour « le rançiot » sur Internet, dans le discours d'un œnologue non localisé (1x), et en référence à la Bourgogne (2x) et à Cognac (1x), due à un écrivain charentais (Julien-Labruyère 2008, 163) sous la forme d'une critique du sens donné au mot par Viollier, qui ne serait « qu'un ignorant de Vendée » (google web consulté le 03/07/09) ; attribué au discours direct d'un vendéen vivant en Charente :

— Dans le discours cité :

Ils appellent ça ici le ranciot, cette saveur de pomme confite, presque trop mûre... (ViollierFontfroide 1999, 81)

— Sans mise en relief : ViollierFontfroide 1999, 109

Rivière de Rochefort n.pr. de rivière (*Char.*), syn. gén. mod. *Charente* : absent de notre corpus de référence minimal, récusé par nos informateurs vendéens (14/14 EnqWissVendée 2009), bien attesté dans des textes des 18^e et 19^e siècle (11 fois dans Google francophone, et de nombreuses fois dans Google livres, consultés le 12/07/09) ; le synt. confirmé par l'écrivain comme entendu en Charente (en remontant la rivière de la Charente en bateau), et non pas en Vendée (Viollier 2009 [entretien]), est attribué à un contexte vendéen – une ville fictive qui correspond à L'Aiguillon-sur-Mer dans le MaraisP (*ib.*) – selon un procédé atopique :

— Dans le discours citant :

À l'époque, à Saint-Nicolas, on ne disait pas la Charente, mais la rivière de Rochefort. (ViollierLilas 2001, 171) / C'est au retour de cette « lune de miel » avec « la rivière de Rochefort » [c.-à-d. du voyage en bateau en amont de la Charente] que Marius Rossignol est mort, de sa belle mort comme on dit chez nous. (*ib.*, 189)

souchot s.m. (*Char.*) "pied de vigne" (dim. et *souche*), absent des ouvrages consultés (Ø TLF ; Ø RézOuest 1984, 1990, DRF, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009) mais retenu pour les Charentes et la Vienne au sens de "souche, cep de vigne" par le SefcoOuest (1994 III, 205) et attesté surtout dans les Charentes (*CharM.*, ouest de *Char.*) et localement : au Langon et au Mazeau (arrond. de Fontenay-le-Comte, Vend.) et à Couhé-Vérac (sud-ouest de la Vienne) ; l'emploi récusé par nos témoins vendéens (14/14 EnqWissVendée 2009) et confirmé par l'écrivain lui-même comme relevant du français en Charente (Viollier 2009 [entretien]), est attribué au discours direct d'un vendéen vivant en Charente :

— Dans le discours cité :

Le souchot, c'est le cep de vigne. Il claqua la langue. (*ib.*, 81 ; pour le contexte, v. ci-dessous s.v. *tisane de souchot*)

— Sans mise en relief : ViollierFontfroide 1999, 81, 108

◆ Var. orthogr. *souchaud*

— Sans mise en relief : ViollierVigne 1994, 197, 270

tisane de souchot loc. nom. f. (*Char.*) "cognac coupé à l'eau", absent des ouvrages consultés (Ø TLF ; Ø RézOuest 1984, 1990, DRF, MourainRézMaraisV 2003, RézVendée 2009) mais retenu pour les Charentes et la Vienne au sens de "vin, jus de la treille" par le SefcoOuest (1994 III, 205 syn. *jhus de souchot*) ; l'emploi récusé par nos témoins vendéens (14/14 EnqWissVendée 2009) est confirmé par l'écrivain lui-même comme relevant du français en Charente, où la loc. nom. désigne bien, selon lui et son épouse (charentaise), le "cognac coupé à l'eau", et non pas le "vin" tout court (Viollier 2009 [entretien]) – selon une définition avancée par un écrivain charentais critiquant le sens attribué à la locution par Yves Viollier, en se référant à Doussinet 1967, 229 (Julien-Labruyère 2008, 178) ; emploi attribué au et glosé dans le discours direct d'un vendéen vivant en Charente, repris par le neveu, vendéen, de ce dernier :

— Dans le discours cité :

– Nous demanderons à ta tante de nous servir une tisane de souchot. / – Une tisane de souchot ? Qu'est-ce que c'est ? / – Tu verras. (ViollierFontfroide 1999, 75) / L'oncle versa du cognac dans le fond de la tasse. La tante versa de l'eau chaude sur le cognac. / – C'est ce que nous appelons la tisane de souchot. / Le souchot, c'est le cep de vigne. Il claqua la langue. Les Anglais ont l'habitude de boire ainsi le cognac coupé d'eau chaude ou froide. (*ib.*, 80sq.)

— Sans mise en relief : ViollierFontfroide 1999, 80.

7.4. Index des diatopismes du français en Vendée qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Yves Viollier : notre nomenclature

L'index des diatopismes de notre nomenclature a été conçu pour faciliter le repérage de la totalité des diatopismes du français en Vendée qui ont été identifiés comme tels (sauf hapax), qui sont mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement) dans l'œuvre d'Yves Viollier et qui sont à ce titre décrits sous la forme d'articles dictionnaires dans le corps de l'analyse (v. chap. 3).

7.4.1. Index par champs sémantiques

En présence du choix d'une présentation onomasiologique de l'analyse des diatopismes lexicaux (v. chap. 3.1), le présent index par champs sémantiques vise à faciliter leur repérage dans le corps de l'analyse.

Les noms propres et les diatopismes phonético-graphiques (*memon*, *pelin*, *ren*) sont également insérés ci-dessous et reconnaissables par le signe « ° » en exposant, signalant que leur analyse est présentée dans deux chapitres à part (chap. 3.2 et 3.3). Lorsqu'un type est mis en relief dans des sens et emplois différents qui relèvent de champs sémantiques distincts, les unités sont suivies de chiffres en exposant (« ¹ » ou « ² »), indiquant qu'il s'agit du premier ou second emploi / sens du type mis en relief (pour *mojette*, *déjoug(u)er*, *dorne*).

1) L'univers :

- **Ciel, atmosphère, terre** : à la basseur, caillé, chiron, enfondre, fosse, marais blanc, remouilloir, sorcière.
- **Flore et faune** : abernote, achet, bacco, bisse, bouillée, bromer, carolin, cocote, gaillard, grelet, mojette¹, molle, passeroise, potiron, pupu, rousse.

2) Le Pays et les hommes : *battures*°, *Bellenoue*°, *cagouille*°, *Chouan*°, *cœur vendéen*, *Gois*°, *Grole*°, *marâchin*, *marais*°, *marais mouillés*°, *Tirouet*°, *ventre-à-choux*°.

3) L'homme : être physique et émotionnel :

- **L'homme : être, corps et santé** : *battre son dail*, *benaise*, *chrétien*, *colique cordée*, *déjaboté*, *dorne*², *grappe*, *rond comme une tonne*.
- **Nourriture** : *brioche*, *caillebote*, *collationner*, *folle*, *godaïe*, *meuil*, *mojette*², *noah*, *oberlin*.

- **Comportement, gestes, caractère** : *apibao, battre des talonnettes, brailler, chacoter, chéti, corgne, débarrer, enjominer, grâler, hucher, mariennée, rembarrer, veurnize.*

4) **L'homme : être social** :

- **Sobriquets** : *beuque°, Bisse°, le chéti°, Ripoton°, tourte°.*
- **Famille** : *bessons, cabosse°, cheville, déjoug(u)er², drapeau, drôle, -esse, embarrassée, grouée, memon°, mon fi, nénène, pelin°.*
- **Loisirs et fêtes** : *alurette, chasse aux galants, évangilation, Foulées du Gois°, maire, pibole, préveil, veuze.*
- **Travail** : *s'agrouer, aux choux, barge, boucholeur, bouchonner, bourne, cabanier, cabosse, cau, chunte, dail, déjoug(u)er¹, devantère, dorne¹, en rose, garde-genoux, journal, métiver, Not'maître, pansion, rabalet, refus, rifle, rote, servante, tail, tirer, toucher, versenne.*
- **Aménagement de l'espace, moyens de déplacement** : *acon, banquette, ningle, palisse, rabotin.*
- **Habitat, la maison et ses dépendances** : *boulangerie, bourrine, cabane, château, écurie, loge, logis, pâtis, place, têt.*
- **Ustensiles domestiques et meubles traditionnels** : *assiette calote, becote, brasson, cassotte, pinette, presse, rollon, salière.*

5) **Divers** : *bourse, fagot, gravelle, raballée, ren°, tricote.*

7.4.2. Index alphabétique

Dans le présent index alphabétique, chaque diatopisme du français en Vendée qui a été retenu dans notre nomenclature est suivi d'une description sommaire et d'un renvoi à la source principale sur laquelle est basée son inclusion. La description concerne exclusivement les emplois explicitement mis en relief (c.-à-d. métalinguistiquement), les autres emplois et sens des mêmes types étant écrits au sein des articles dictionnaires.

Les entrées-renvois correspondent à celles qui apparaissent dans le corps de l'analyse (chap. 3). Leur choix est explicité dans le chapitre dédié à la présentation des données (chap. 2.5.3).

La majorité des diatopismes rassemblés représentent des diatopismes lexicaux appellatifs, les noms propres et les diatopismes phonético-graphiques étant plus rares.

Leur description est toujours suivie entre parenthèses de l'indication de la source qui a été décisive pour leur inclusion dans la nomenclature du point de vue différentiel : un des ouvrages de notre corpus de référence minimal, ou le cas échéant nos enquêtes et entretiens (RézOuest, DRF, MourainRéz, RézVendée ; TLF ; EnqWissVendée, Viollier [entretien]).

Suit systématiquement un renvoi au chapitre où l'on trouvera leur analyse, allant du chapitre 3.1.1.1 pour le vocabulaire (en fonction de champs sémantiques), au chapitre 3.3.

à la basseur loc. adv. de temps VIEILLI "à la fin de la journée, annoncée par la tombée du jour et le coucher du soleil ; dans la première partie de la nuit". Réf. *à l'arrivée du soir / en début de soirée* (cf. MourainRéz) → chap. 3.1.1.1, p. 346

à la basse(-)heure → *à la basseur* (chap. 3.1.1.1, p. 346)

abernote s. surtout RURAL, VIEILLI "plante de la famille des Ombellifères, dont la racine est un tubercule arrondi, noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur, de la grosseur d'une petite noix, à saveur agréable, ressemblant à la châtaigne (*conopodium denudatum*)" (*racine d'abernote*). Réf. *terre-noix* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.1.2, p. 383

achet s.m. FAM. COUR. "annélide au corps cylindrique de couleur rougeâtre, aussi utilisé comme appât pour la pêche". Réf. / Syn. gén. *ver (de terre)* (cf. DRF) → chap. 3.1.1.2, p. 386

acon s.m. (*MaraisP*) COUR. "petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.5, p. 747

(s)'agrouer v. FAM. [le sujet désigne des êtres animés ou des choses] "former un groupe, un ensemble fonctionnel". Réf. / Syn. gén. *se regrouper* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 637

alulette s.f. COUR. "jeu de 48 cartes aux enseignes du tarot ancien, se jouant à deux équipes de deux partenaires, lesquels se renseignent, à l'aide d'une mimique codée et de formules conventionnelles, sur les cartes de leur jeu" (*partie d'alulette, jeu d'alulette*). Syn. gén. Ø (cf. RésVendée) → chap. 3.1.4.3, p. 611

apibao s.m. FAM., surtout A L'ORAL et PLAIS. "individu original, farceur" (*grand apibao*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.3, p. 511

assiette à calotte → *assiette calote* (chap. 3.1.4.7, p. 815)

assiette calote loc. nom. fém. encore COUR. mais VIEILLISSANT "assiette creuse sans rebord, à haut bord". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.4.7, p. 815

assiette(-)calotte → *assiette calote* (chap. 3.1.4.7, p. 815)

auberlin → *oberlin* (chap. 3.1.3.2, p. 509)

aux choux loc. adv. RURAL, USUEL SURTOUT DANS LE PASSE "dans les champs plantés de chou". Loc. syn. gén. *aux champs de chou* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 641

bacco s.m. COUR. "cépage précoce très vigoureux, produisant de longs sarments, à grappes moyennes, cylindriques et compactes, à petits grains sphériques, noires et à pulpe molle et saveur herbacée (*vinifera-riparia*) ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.1.2, p. 389

banquette s.f. FAM. USUEL "petite levée de terre bordant une chaussée hors agglomération". Réf. *accotement, bas-côté* (cf. RésVendée) → chap. 3.1.4.5, p. 752

barge s.f. COUR., surtout RURAL "gros tas de paille, de foin ou de fagots". Réf. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 645

basseur, basse heure → *à la basseur* (chap. 3.1.1.1, p. 344)

battre des talonnettes loc. verb. VX "claquer ses petits sabots de bois" (*être là / toujours à battre des talonnettes*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Viollier) → chap. 3.1.3.3, p. 514

battre son dail RURAL, VIEILLI loc. verb. fig. "être sur le point de mourir ; mourir" (cf. DRF) → *dail* C chap. 3.1.3.1, p. 677

battures n.pr. fém. pl. (*MaraisP*) USUEL "(dans le Marais poitevin) passage d'eau réputé pour ses turbulences à l'embouchure de la rivière le Lay que la marée descendante laisse à découvert, et qui à marée haute relie le port de L'Aiguillon-sur-Mer en Vendée à l'Océan Atlantique" (*sur les battures*) (cf. Viollier) → chap. 3.3, p. 885

becote, becotte s.f. et m. RURAL, auj. RARE s.f. "siège rustique en bois pour une personne, sans bras ni dossier, à un ou trois pieds, utilisé en particulier pour la traite des vaches" (*becote à un pied, becot(t)e à trois pieds*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.7, p. 819

Bellenoue n.pr. fém. USUEL topon. [le sujet désigné est une construction majestueuse entourée de prés humides et généralement fertiles] (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.3, p. 892

benaise, ben aise adj. FAM., surtout RURAL "heureux, content, rassasié" (*être benaise / ben aise*). Réf. *bien aise* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.3.1, p. 455

bessons s.m. pl. FAM. [en parlant de deux garçons] "nés d'un même accouchement". Réf. / Syn. gén. *jumeaux*. (sens 2 *métaph.* RARE) (cf. TLF, EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.2, p. 565

beuque, Beuque n.pr. fém. TRES FAM. surnom (péj.) [désignant une femme, p. réf. aux attributs physiques et stéréotypiquement caractériels de la chèvre] (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.3, p. 897

bisse s.f. FAM. auj. RARE t. générique "oiseau de très petite taille, en particulier le roitelet". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée, Viollier) → chap. 3.1.1.2, p. 392

Bisse n.pr. fém. FAM. auj. RARE [surnom donné à un petit garçon, en référence aux petits oiseaux de même nom] (cf. Viollier) → chap. 3.3 → v. chap. 3.1.1.2, p. 392

blanc → *marais blanc* (chap. 3.1.1.1, p. 371)

boucholeur s.m. TECHN. (MAR.) "personne qui travaille à l'élevage des moules dans des parcs à moules dotés de pieux fichés dans la vase". Réf. / Syn. gén. *mytiliculteur* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 648

bouchonner v. tr. dir. VIEILLI [le compl. désigne un objet poussiéreux, sali, souillé] "nettoyer en frottant afin d'enlever la poussière, ce qui souille". Réf. *essuyer* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 653

bouillée s.f. USUEL "groupe serré de plantes (herbe, fleurs)". Réf. / Syn. gén. *touffe* (sens 2 *anal.* et 3 *métaph.*, MOINS FREQ.) (cf. DRF) → chap. 3.1.1.2, p. 398

- boulangerie* s.f. COUR. surtout RURAL "bâtiment de ferme séparé de la maison qui intègre le fournil où l'on fait traditionnellement le pain". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.6, p. 767
- bourne* s.f. TECHN. (PECHE EN RIVIERE) USUEL "panier de pêche fabriqué avec du fil de nylon qui sert à transporter le poisson pêché". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 657
- bourrine* s.f. USUEL, EMBLEMATIQUE "habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux, à couverture végétale (roseau, massette ou scirpe)". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → chap. 3.1.4.6, p. 772
- bourse* s.f. FAM., p.-ê. VIEILLISSANT "sac d'emballage en papier". Réf. / Syn. gén. *sachet* (cf. RézVendée) → chap. 3.1.5, p. 849
- brailler* v. intr. USUEL [le suj. désigne une pers.] "verser des larmes sous l'effet d'une douleur ou émotion ; (*p. méton.*) manifester du chagrin, avec ou sans larmes ou plaintes". Réf. / Syn. gén. *pleurer* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.3, p. 518
- brasson* s.m. VIEILLISSANT "grande cuiller en bois ou bâton à bout arrondi utilisé(e) en cuisine pour remuer, en particulier la fressure [= préparation cuite longtemps à feu doux, à base de viande, de couenne et de sang de porc, relevée d'épices]". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.7, p. 822
- brioche* s.f. USUEL "gâteau à pâte levée, traditionnellement préparé à l'époque de Pâques". Réf. / Syn. gén. Ø (sens 2 USUEL) (cf. RézVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 477
- bromer* v. intr. surtout RURAL [le suj. désigne un animé de la famille des bovidés] "pousser un cri prolongé et intense, causé par une grande souffrance". Réf. *beugler, meugler, mugir* (cf. MourainRéz) → chap. 3.1.1.2, p. 402
- cabane* s.f. (*MaraisP*) "exploitation agricole du Marais poitevin". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → chap. 3.1.4.6, p. 776
- cabanier, -ière* s.m. et f. (*MaraisP*) RARE "habitant(e) d'une exploitation agricole du Marais poitevin". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 662
- cabosse* s.f. VX "clou à large tête servant à ferrer les chaussures de marche". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 666
- cabosse* PLAIS. n.pr. en appos. [surnom d'une personne qui porte des chaussures en bois munies de clous à large tête et qui travaille beaucoup avec ce type de clou] (*tonton cabosse*) (cf. Viollier) → chap. 3.3 → v. chap. 3.1.4.4, p. 666

cagouille n.pr. fém. PLAIS. RARE [surnom désignant un Charentais, en référence au nom commun *cagouille* désignant l'"escargot petit-gris"] (cf. Viollier) → chap. 3.3, p. 902

caillé adj. VIEILLI (plutôt RURAL) "couvert de petits nuages". Réf. *pommelé* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.1.1, p. 350

caillebote, caillebotte s.f. USUEL *caillebote* [le plus souvent au pl.] "entremets d'été à base de lait de vache (caillé avec de la chardonnette ou de la présure puis cuit à feu doux), que l'on mange froid et sucré, agrémenté de lait ou de crème et parfois de café". Syn. gén. Ø (empl. 2 surnom PLAIS.) (cf. RésVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 481

caillebotte → *caillebote* (chap. 3.1.3.2, p. 481)

calot(t)e → *assiette calote* (chap. 3.1.4.7, p. 815)

carolin s.m. RARE "peuplier originaire de Caroline du Sud, à la ramure peu dense, à grandes feuilles épaisses plus longues que larges, qui en France croit surtout dans les régions chaudes (en particulier Sud-ouest, Midi) (*populus carolinensis*)". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. TLF) → chap. 3.1.1.2, p. 406

cassotte s.f. VX, surtout MOT-SOUVENIR "petit récipient à longue queue tubulaire, le plus souvent en bois, cuivre ou fer-blanc, servant à puiser de l'eau pour se laver les mains, et pour boire l'eau qui coule par la queue tubulaire". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.4.7, p. 825

cau s.f. (encore) COUR., surtout RURAL "pierre dure, généralement du grès destinée à aiguiser une lame ou tout instrument tranchant". Réf. / Loc. syn. gén. *pierre à aiguiser* (cf. MourainRés) → chap. 3.1.4.4, p. 669

chacoter v. tr. USUEL (surtout LANGAGE MASCULIN) "tailler, dégrossir (un morceau de bois) le plus souvent avec un couteau ; taper à coups répétés sur qqc notamment en faisant des travaux de bricolage". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.3.3, p. 524

chasse aux galants loc. nom. fém. MOT-SOUVENIR "activité ludique des jeunes gens consistant à déranger les amoureux qui se cachent dans la nature pour leurs rencontres secrètes, dans le Marais vendéen". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.3, p. 614

château s.m. USUEL "vaste construction de prestige, avec tours ou tourelles, entourée d'un parc avec jardins, servant de résidence royale ou seigneuriale". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.6, p. 783

cheinte → *chunte*

chéti s.m. FAM. USUEL empl. adj. antéposé "qui est de mauvais caractère et fait du mal ou peut être dangereux". Réf. / Type. gén. *mauvais* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.3, p. 529

chéti n.pr. FAM. USUEL [surnom d'un enfant de constitution désavantageuse] (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.3 → v. chap. 3.1.3.3, p. 529

cheville s.f. (*BocageV*) MOT-SOUVENIR "gros piquet de bois qui est enfoncé en terre pour sceller un mariage". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest / Viollier) → chap. 3.1.4.2, p. 570

chiron s.m. (*BocageV*) plutôt RARE "gros rocher granitique affleurant dans un champ ou pré du bocage (région naturelle caractérisée par des champs et des prés entourés de buissons)". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.1.1, p. 354

chou → *aux choux* loc. (chap. 3.1.4.4, p. 641)

chou → *ventre-à-choux* (chap. 3.3, p. 941)

Chouan, chouan n.pr. masc. COUR. péj. [surnom d'un Vendéen dont les ancêtres étaient, ou sont considérés comme ayant été, des insurgés royalistes contre la Révolution de 1791 à 1799] (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.3, p. 906

chrétien s.m. FAM. COUR. [surtout précédé de l'article indéf. *un*] "être humain ; personne ; âme" (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.1, p. 460

chunte s.f. TECHN. (AGRIC.) USUEL "espace laissé libre autour d'un champ, généralement non labouré, sur lequel est traditionnellement tourné la charrue". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. MourainRéz) → chap. 3.1.4.4, p. 673

cocote s.f. RURAL, VIEILLI "fièvre aphteuse des bovidés". Réf. / Syn. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.1.2, p. 411

cœur vendéen loc. nom. masc. MOT-SOUVENIR, EMBLEMATIQUE "insigne vestimentaire religieux adopté par les insurgés de 1793 : image en étoffe symbolisant l'amour du Christ-Rédempteur". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.2, p. 447

colique cordée loc. nom. fém. COUR. (p.-ê. VIEILLISSANT) t. générique "maladie qui se manifeste à travers de très fortes douleurs et contractions abdominales et entraîne des complications graves, voire mortelles en l'absence d'une intervention (pour la plupart chirurgicale), impliquant souvent une inflammation de l'intestin". Ref. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.1, p. 463

collationner v. intr. VIEILLISSANT "prendre un repas sommaire dans la matinée". Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.3.2, p. 486

cordée → *colique cordée* (chap. 3.1.3.1, p. 463)

corgne s.m. FAM. (p.-ê. VIEILLISSANT) "personne qui est excessivement obstinée et se met facilement en opposition". Réf. / Syn. gén. *têtu* (EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.3, p. 534

dail s.m. RURAL, VIEILLI "instrument tranchant, formé d'une lame arquée fixée à un long manche, que l'on manie à deux mains pour couper l'herbe (autrefois du blé)". Réf. / Syn. gén. *faux* (cf. DRF) → chap. 3.1.4.4, p. 677

dail → *raballée* (chap. 3.1.5, p. 860)

débarrer v. tr. FAM. USUEL "libérer le mécanisme de fermeture d'une porte" (*débarrer la porte*). Réf. *déverrouiller* (cf. DRF) → chap. 3.1.3.3, p. 537

déjaboté part. passé en empl. adj. FAM., parfois PEJ. "qui a la poitrine découverte". Réf. / Syn. gén. (FAM.) *dépoitraillé* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.3.1, p. 467

déjoug(u)er, déjouquer v. tr. TECHN. (AGRIC.) VIEILLI empl. absol. *déjouger*, var. *déjouquer* "quitter le joug". Réf. / Syn. gén. *dételer*. (p. méton.) VIEILLI pron. réfl. *déjouquer* "dégager de ses liens". Réf. *se délier* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 686

déjouquer → *déjoug(u)er*

devantère s.f. RURAL, p.-ê. VIEILLISSANT "tablier de femme de devant". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 689

dorne s.f. 1. RURAL COUR. "vêtement de protection de femme [...]". Réf. / Syn. gén. Ø. 2. (p. ext.) RURAL VIEILLISSANT "partie du corps comprise entre la ceinture et les genoux, chez une femme assise". Réf. / Syn. gén. *giron* (cf. RézVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 693

drapeau s.m. MOT-SOUVENIR "pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau [...] pour envelopper les bébés au maillot". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → chap. 3.1.4.2, p. 573

drôle, -esse s. surtout RURAL, VIEILLISSANT "garçon ; fille". Réf. / Syn. gén. fam. *gamin, gamine* (cf. DRF) → chap. 3.1.4.2, p. 577

écurie s.f. USUEL "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (en particulier les bovins mais aussi d'autres animaux comme des chevaux, des porcs et des chèvres)". Syn. gén. *étable* (cf. DRF) → chap. 3.1.4.6, p. 788

embarrassée adj. fém. VIEILLI (SANS CONNOT. PEJ.) "qui est en état de grossesse". Réf. / Syn. gén. *enceinte* (cf. TLF) → chap. 3.1.4.2, p. 591

en rose loc. adj. et adv. TECHN. (TONNELLERIE) [le sujet désigne une barrique] "dont les douelles sont disposées en forme de rose lors de sa réparation, étant assemblées d'un côté et relâchées de l'autre". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Viollier) → chap. 3.1.4.4, p. 696

enfondre v. tr. FAM. COUR. "mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement d'eau, en particulier de pluie". Réf. / Syn. gén. *tremper, mouiller* (cf. RézVendée) → chap. 3.1.1.1, p. 359

enjominer v. tr. FAM. VIEILLISSANT "soumettre à une influence magique souvent maléfique, à l'action d'un sortilège". Réf. / Syn. gén. *ensorceler* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.3.3, p. 540

évangilation, évangélisation s.f. MOT-SOUVENIR (LITURG. CHRET.) "rituel liturgique sous forme de proclamation à la messe par le prêtre d'un extrait de l'Évangile de Saint Jean, représentant une demande de protection et une consécration à la divinité de jeunes enfants, en général dans leur première année". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.3, p. 617

fagot s.m. FAM., plutôt COUR. 1. "volume important d'un assemblage de fleurs que les bras peuvent contenir et porter". Réf. Ø. 2. (p. ext.) "grand nombre". Loc. phrastique *Il y en a des fagots !* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.5, p. 852

fi → *mon fi* (chap. 3.1.4.2, p. 601)

folle s.f. p.-ê. VIEILLISSANT "cépage blanc, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage". Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 489

fosse s.f. COUR. I. "étendue d'eau dans une dépression naturelle ou artificielle" (dans un n.pr.). II. "endroit dans une étendue d'eau où le fond est plus profond". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.1.1, p. 365

Foulées du Gois n.pr. fém. pl. MODERNE USUEL "épreuve sportive consistant en une course à pied, qui se déroule à marée basse en Vendée à Noirmoutier-en-Isle par le passage du Gois*" (cf. EnqWissVendée) → *Gois* chap. 3.3, p. 910

fût en rose → *en rose* (chap. 3.1.4.4, p. 696)

gaillard s.m. COUR. "cépage noir, vigoureux, rustique, à petites grappes cylindriques, ailées et lâches, à grains moyens, sphériques et noirs et à saveur foxée (hybride issu du

- croisement othello-rupestris x noah*) ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage, coloré, très grossier, amer, à saveur framboisée (*gaillard 2*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.1.2, p. 415
- galant* → *chasse aux galants* (chap. 3.1.4.3, p. 614)
- garde-genoux* loc. nom. masc. MOT-SOUVENIR "caisse contenant une couche de paille fraîche sur laquelle la lavandière s'agenouillait". Réf. *auget* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 700
- godaïe* s.f. VIEILLISSANT "vin rouge ajouté à un reste de bouillon, que l'on prend à la cuiller ou que l'on boit à même l'assiette". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → chap. 3.1.3.2, p. 495
- Gois* n.pr. masc. USUEL "passage d'une longueur de 4150 mètres, couvert à marée haute et découvert à marée basse, qui permet de traverser un bras de l'Atlantique entre l'île de Noirmoutier et le continent vendéen" (cf. MourainRéz) → chap. 3.3, p. 910
- grâler* v. tr. ou intr. FAM. COUR. empl. pron. réfl. "se (ré)chauffer les jambes près du feu" (*se grâler les jambes*) (aussi sens 2 RARE) (cf. DRF) → chap. 3.1.3.3, p. 543
- grappe* adj. FAM. [l'objet désigne la main, les doigts] "engourdi par le froid, comme perclus par le froid" (*doigts grappes, mains grappes*). Réf. / Syn. gén. *gourd* (cf. RézOuest, MourainRéz) → chap. 3.1.3.1, p. 469
- gravelle* s.f. COUR. "dépôt de sels minéraux contenus dans le vin qui se colle sous la forme de cristaux durcis aux fonds des barriques". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 856
- grelet* s.m. RURAL FAM. p.-ê. VIEILLISSANT "petit insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, à la stridulation caractéristique". Réf. / Syn. gén. *grillon* (cf. DRF) → chap. 3.1.1.2, p. 418
- Grole* n.pr. fém. topon. *La Grole* [lieu dans le Bocage vendéen, probablement nommé d'après l'oiseau grégaire de la famille des corvidés de même nom] (*chemin de La Grole*) (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.3, p. 916
- grouée* s.f. 1 FAM. COUR. (AFFECT., PLAIS. ou PEJ.) "ensemble des enfants d'une famille". Réf. / Syn. gén. *couvée* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.2, p. 596
- hucher* v. tr. FAM. USUEL "appeler (qqn) d'une voix forte, ou adresser (à qqn) des paroles à grande distance et en criant fort". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. TLF, MourainRéz) → chap. 3.1.3.3, p. 548

journal s.m. TECHN. (AGRIC.) VIEILLI "mesure de surface agraire correspondant à 33 ares".
 Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 703

La Grole (n.pr.) → *Grole* chap. 3.3, p. 916

la Tourte n.pr. → *Tourte* chap. 3.3, 935

le Tirouet/tirouet n.pr. → *Tirouet/tirouet* chap. 3.3, p. 938

loge s.f. MOT-SOUVENIR "bâtiment provisoire construit en matériaux végétaux dans la forêt, servant d'abri et de couchette aux combattants de la guerre de Vendée et à leurs familles" ; (p. méton.) RURAL, USUEL "hangar rustique, bâti en chaume de genêts, accolé à d'autres bâtiments d'une ferme". Réf. / Syn. gén. Ø. (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.6, p. 794

logis s.m. USUEL "maison de maître". Réf. *manoir* (cf. RézVendée) → chap. 3.1.4.6, p. 799

maire s.m. FAM. PLAIS. "maître de cérémonie d'une fête de village dans le Marais poitevin*" (*monsieur le maire*). Ref. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.3, p. 622

maître → *not'maître* (chap. 3.1.4.4, p. 709)

marâchin s.m. USUEL "(personne) qui habite le Marais poitevin, région basse naturelle du sud-est de la Vendée qui s'étend partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime". Réf. / Syn. gén. Ø (aussi sens II). (cf. RézVendée) → chap. 3.1.3.1, p. 450

marais n.pr. masc. *Marais Poitevin* et elliptique *marais* USUEL "région basse naturelle du sud-est de la Vendée qui s'étend partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime" (aussi sens 2) (cf. RézVendée) → chap. 3.3, p. 922

marais blanc loc. nom. masc. TECHN. (MAR.) COUR. "marais inondé, entièrement couvert d'eau". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.1.1, p. 371

marais mouillés n.pr. masc. pl. USUEL "région qui inclut la vallée de la Sèvre Niortaise, en aval de Niort, et la partie de ses affluents (Autize, Mignon, Vendée) qui traverse le marais poitevin (région naturelle basse du Sud-est de la Vendée qui s'étend partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente)" (cf. RézVendée) → chap. 3.1.2, p. 928

Marais Poitevin n.pr. → *marais* chap. 3.3, p. 922

mariennée s.f. surtout RURAL, VIEILLISSANT "temps de repos, avec ou sans sommeil, qui se prend après le repas de midi". Réf. / Syn. gén. *sieste* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.3.3, p. 552

- memon* s.f. TRES FAM., AFFECT. hypocoristique "mère (dans le langage de l'enfant et dans celui de l'adulte pour désigner sa propre mère)". Réf. / Type gén. *maman* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.2, p. 871
- métiver* v. RURAL VIEILLI "effectuer la moisson". Réf. / Syn. gén. *moissonner* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 706
- mettre un fût en rose* → *en rose* (chap. 3.1.4.4, p. 696)
- meuil* s.m. COUR. "graminée à tiges ramifiées, à inflorescence lâche, qui comprend plusieurs espèces, et qui fournit des grains alimentaires et des fourrages". Réf. / Syn. gén. *millet* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 499
- mojette* s.f. 1. USUEL, EMBLEMATIQUE "plante herbacée (*légumineuse papilionacée*) dont, selon les espèces, les gousses fraîches et/ou les graines sont comestibles (*vigna melanophthalma*)". 2. (*p. méton.*) sg. et pl. "plat à base des graines de ce légume". Réf. / Syn. gén. *haricot* (cf. DRF) → chap. 3.1.1.2, p. 421
- molle* s.f. TECHN. COUR. "gros cèpe comestible (*boletus edulis*), noir ou de Bordeaux, à sa maturité, très épanoui et spongieux". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Viollier) → chap. 3.1.1.2, p. 428
- mon fi* loc. nom. masc. FAM., surtout LANGAGE DES ANCIENS [terme d'adresse d'affection, d'amitié]. Loc. syn. gén. *mon garçon, mon fils* (cf. TLF) → chap. 3.1.4.2, p. 601
- Nénène, nénène* s.f. FAM. COUR. AFFECT. hypocoristique "femme qui est choisie par les parents comme une personne de confiance d'un enfant naissant, qui le tient traditionnellement sur les fonds baptismaux, et est en principe appelée à remplacer les parents en cas de décès ou de carence de ces derniers". Réf. / Syn. gén. *marraine* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.2, p. 606
- ningle* s.f. (*surtout côte*) COUR., EMBLEMATIQUE "perche longue servant à faire avancer les barques à fond plat dans les canaux du Marais vendéen". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → chap. 3.1.4.5, p. 755
- noah* s.m. COUR., EMBLEMATIQUE "vin élaboré à partir d'un cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d'un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → chap. 3.1.3.2, p. 504

Not'maître loc. nom. masc. MOT-SOUVENIR [terme d'adresse et titre donné au propriétaire d'un domaine par les métayers et les valets de ferme]. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. TLF) → chap. 3.1.4.4, p. 709

oberlin s.m. "cépage noir précoce, assez productif, à petites grappes lâches, à petits grains sphériques, noirs, à jus colorés ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 509

palisse s.f. RURAL, RARE "haie vive ou sèche limitant un champ, généralement plantée sur une petite élévation". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.5, p. 759

pansion s.f. RURAL COUR. "nourriture (surtout fourrage vert) pour le bétail". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 714

passerose s.f. plutôt COUR. "plante ornementale de la famille des malvacées, caractérisée par des hampes dressées, hautes de deux à trois mètres, où s'étagent, en longue grappe terminale, des fleurs rondes aux couleurs vives (*alcea rosea*)". Réf. / Syn. gén. *rose trémière* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.1.2, p. 432

pâtis s.m. USUEL "pré gras attenant aux bâtiments d'une ferme, exploité en prairie permanente". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.6, p. 804

pelin s.m. TRES FAM., AFFECT. (RARE) hypocoristique "parrain pour lequel on éprouve une affection et un respect particuliers". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Viollier) → chap. 3.2, p. 876

pibole s.f. MOT-SOUVENIR, EMBLEMATIQUE auj. RARE "instrument de musique traditionnel : flûte rustique en bois". Réf. / Syn. gén. *chalumeau* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.3, p. 625

pinette s.f. USUEL "petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau avec un foret, pour goûter le vin". Syn. gén. Ø / Réf. *fausset* (cf. RézVendée) → chap. 3.1.3.2, p. 833

pisser comme une cassote → *cassote* (chap. 3.1.4.7, p. 825)

place s.f. FAM., VIEILLISSANT "sol (d'une chambre ou autre salle) de terre battue". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → chap. 3.1.4.6, p. 808

Poitevin → *Marais Poitevin* (n.pr.) → *MARAIS* chap. 3.3, p. 922

(à) portée de dail → *dail* (chap. 3.1.4.4, p. 677)

potiron s.m. USUEL "champignon comestible de la famille des agaricacées, caractérisé par un long pied fibreux portant un anneau mobile, et par un chapeau mamelonné, écaillé,

- blanc ou brun-gris". Réf. *lépiote élevée* / Syn. gén. *coulemelle* (cf. RésOuest) → chap. 3.1.1.2, p. 435
- presse* s.f. p.-ê. VIEILLISSANT "grande armoire à linge en cerisier". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.7, p. 836
- préveil* s.m. VIEILLISSANT "fête laïque annuelle d'une commune qui a lieu au printemps". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésVendée) → chap. 3.1.4.3, p. 629
- pupu* s.f. FAM. RARE "oiseau migrateur insectivore de l'ordre des coraciiformes et de la famille des upupidés, de la grosseur d'un merle, qui vit dans les lieux boisés et est caractérisé par un plumage chamois orangé marqué de larges bandes noires et blanches, une huppe érectile de plumes rousses terminées de noir, un bec fin et arqué, et un chant portant 'oupp-oupp-oupp' (*upupa epops*)". Réf. / Syn. gén. *huppe* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.1.2, p. 438
- rabalet, raballet* adj. et s. masc. MOT-SOUVENIR "chapeau rond à bords relevés, du costume masculin traditionnel" (*chapeau rabal(l)et*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 717
- raballée* s.f. FAM., plutôt RARE "mouvement rapide et violent d'un objet qui vole". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.5, p. 860
- rabotin* s.m. (*Bas-Bocage vendéen*) VIEILLI, auj. RARE "voie étroite tracée par l'homme ou marquée par le passage répété de gens ou d'animaux". Réf. / Syn. gén. *sentier* (cf. EnqWissVendée, Viollier) → chap. 3.1.4.5, p. 762
- refus* s.m. (*Bas-BocageV*) TECHN. (AGRIC.) "bloc de pierre, partie caillouteuse d'un sol qui arrête ou dévie le fer de la charrue lors du labourage". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée, Viollier) → chap. 3.1.4.4, p. 720
- Relais du gois* n.pr. → *Gois* n.pr. (chap. 3.3, p. 910)
- rembarrer* v. MOT-SOUVENIR dans l'excl. absol. *Rembarre !* [cri de guerre des Vendéens durant la Contre-Révolution (appelant aux interlocuteurs de se ranger)]. Réf. / Syn. gén. Ø (sens 1 USUEL) (cf. RésOuest) → chap. 3.1.3.3, p. 557
- remouilloir* s.m. (*Bas-BocageV*) RURAL, plutôt RARE "espace de terre très humide, notamment partie basse d'un pré ou d'un champ qui retient l'humidité". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Viollier) → chap. 3.1.1.1, p. 375
- ren* pron. TRES FAM. (v. POP.), surtout RURAL pron. indéf. de l'inanimé [comme compl. prép. du verbe (marquant l'origine, le résultat)] [empl. pleinement nég.] "zéro, ce qui n'est

- rien ou très peu de chose". (*naître, vivre de ren ; arriver à ren*). Réf. / Type gén. *rien* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.2, p. 881
- rifle* s. COURANT, et TECHN. (MENUISERIE) USUEL "petite chute de bois produite par un outil tranchant lors du travail de menuiserie". Réf. / Syn. gén. *copeau* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 723
- Ripoton* n.pr. masc. FAM. RARE [surnom d'une personne très timide, en réf. aux traits caractériels attribués au petit canard plongeon de même nom qui capture le poisson en nageant sous l'eau (canard nain qui hiverne sur les côtes, du genre *gavia*, ordre des gaviiformes)] (cf. Viollier) → chap. 3.3, p. 931
- rollon* s.m. VIEILLISSANT "barre de bois, à profil cylindrique ou rectangulaire, servant de support". Réf. / Syn. gén. *barreau* (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.7, p. 840
- rond comme une tonne* loc. adv. (comp.) FAM. VX [le sujet est une pers.] "d'une forte corpulence". Réf. *rond comme un muid* (cf. Viollier) → chap. 3.1.3.1, p. 473
- rose* → *en rose* (chap. 3.1.4.4, p. 696)
- rote* s.f. TECHN. (AGRIC.) "lien d'osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. MourainRéz) → chap. 3.1.4.4, p. 725
- rouche* s.f. USUEL t. générique "plante herbacée des marais qui croît dans les sols humides et marécageux, pouvant appartenir à trois grandes familles, les graminées (roseau), les cypéracées (laiche, ou carex) et les iridacées (iris d'eau)". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.1.2, p. 443
- salière* s.f. surtout MOT-SOUVENIR "large fauteuil en bois intégrant sous le siège un coffre à sel, traditionnellement posé dans le coin de la cheminée". Réf. / Syn. gén. Ø (Viollier) → chap. 3.1.4.7, p. 842
- servante* s.f. TECHN. (AGRIC.) "tige de bois mobile qui, placée sous une charrette non attelée, l'empêche de basculer en avant ou en arrière". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 729
- sorcière* s.f. RARE "tourbillon d'air qui emporte des particules solides extrêmement légères". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → chap. 3.1.1.1, p. 379
- tail* s.m. 1. FAM. "endroit où l'on travaille" (*sur le tail*). Réf. / Syn. gén. *chantier*. (cf. RézOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 732
- talonnets* → *battre des talonnets* (chap. 3.1.3.3, p. 514)

têt s.m. RURAL, USUEL "bâtiment où on loge les bovidés". Réf. / Syn. gén. *étable* (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.6, p. 811

tirer v. tr. RURAL, USUEL "extraire le lait des femelles de certains animaux domestiques (vache, chèvre), part. en pressant leur pis" (*tirer les vaches*). Réf. / Syn. gén. *traire* (cf. DRF) → chap. 3.1.4.4, p. 734

Tirouet, tirouet n.pr. masc. (*MaraisP*) "partie du pâturage collectif sur le terrain communal à Aiguillon-sur-Mer dans le Marais poitevin où se faisait traditionnellement la traite des vaches" (*le Tirouet/tirouet*) (cf. Viollier) → chap. 3.3, p. 938

tonne → *rond comme une tonne* (chap. 3.1.3.1, p. 473)

toucher v. tr. TECHN. (AGRIC.) VIEILLI "conduire des bovidés d'un endroit à l'autre, en particulier à la foire, en se plaçant le plus souvent derrière". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.4.4, p. 738

Tourte n.pr. fém. FAM., RARE [surnom donné à un meunier-boulangier aux sourcils blancs qui roucoule comme une tourterelle, en référence à l'oiseau migrateur de même nom de la famille des colombidés, morphologiquement proche du pigeon mais plus petit et plus fin, au vol rapide et saccadé] (*la Tourte*) (cf. Viollier) → chap. 3.3, p. 935

tricote s.f. FAM. plutôt COUR. "grande abondance d'une chose disposée en longueur, généralement des légumes (typiquement oignons, tomates)". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.3.1, p. 866

ventre-à-choux n.pr. masc. FAM., PLAIS. et EMBLEMATIQUE [surnom du Vendéen] (cf. RésVendée) → chap. 3.3, p. 941

versenne s.f. TECHN. (AGRIC.) COUR. "champ ou parcelle de champ dont les sillons ont la même direction de labourage" Ref. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → chap. 3.1.4.4, p. 743

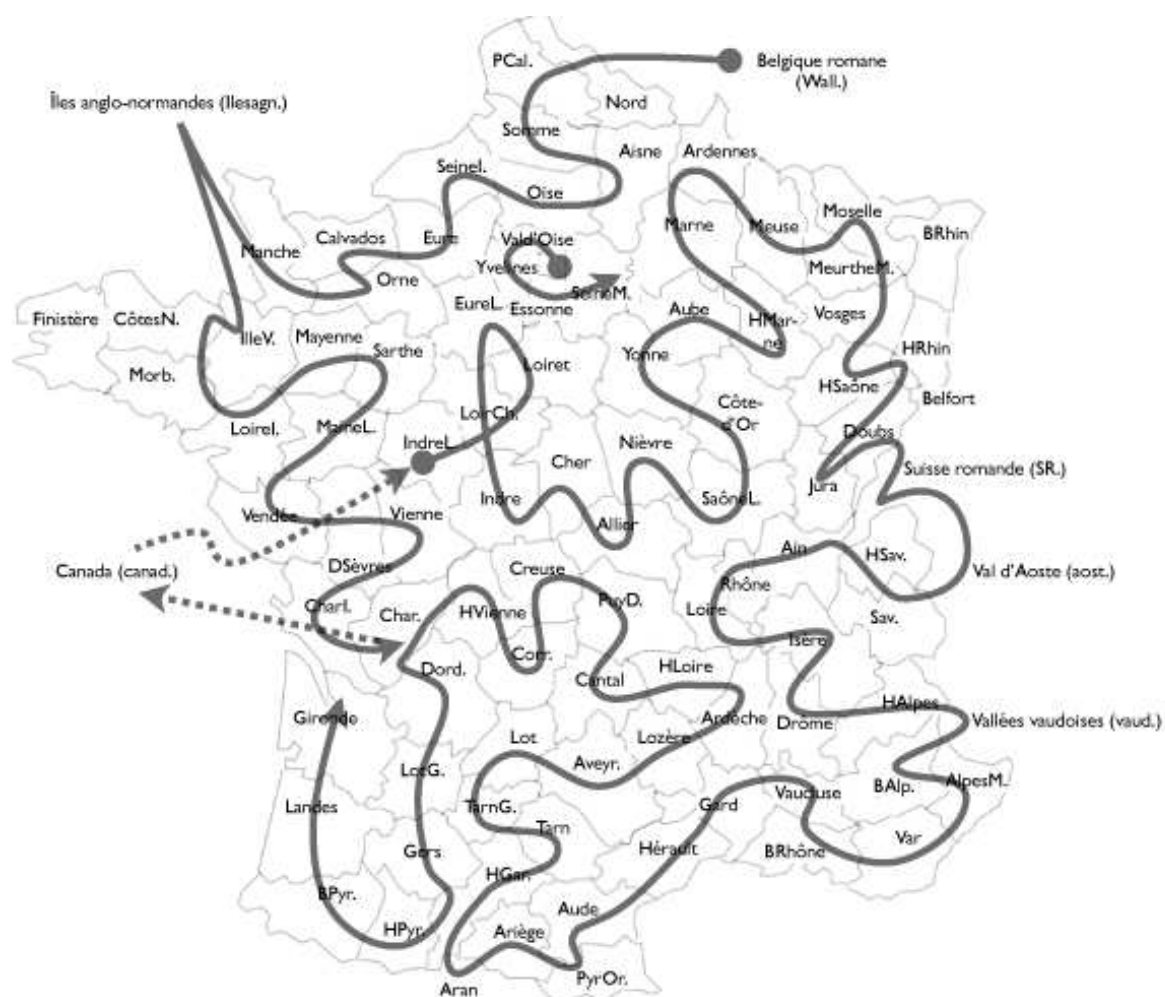
veurnize s.f. FAM. RARE "femme très curieuse en quête de découvertes qui va de gauche à droite 4n bougeant de façon indiscrete" (*petite veurnize*). Réf. / Syn. gén. *fouineuse* (cf. EnqWissVendée, Viollier) → chap. 3.1.3.3, p. 560

veuze s.f. MOT-SOUVENIR "instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant généralement un bourdon". Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RésOuest) → chap. 3.1.4.3, p. 633



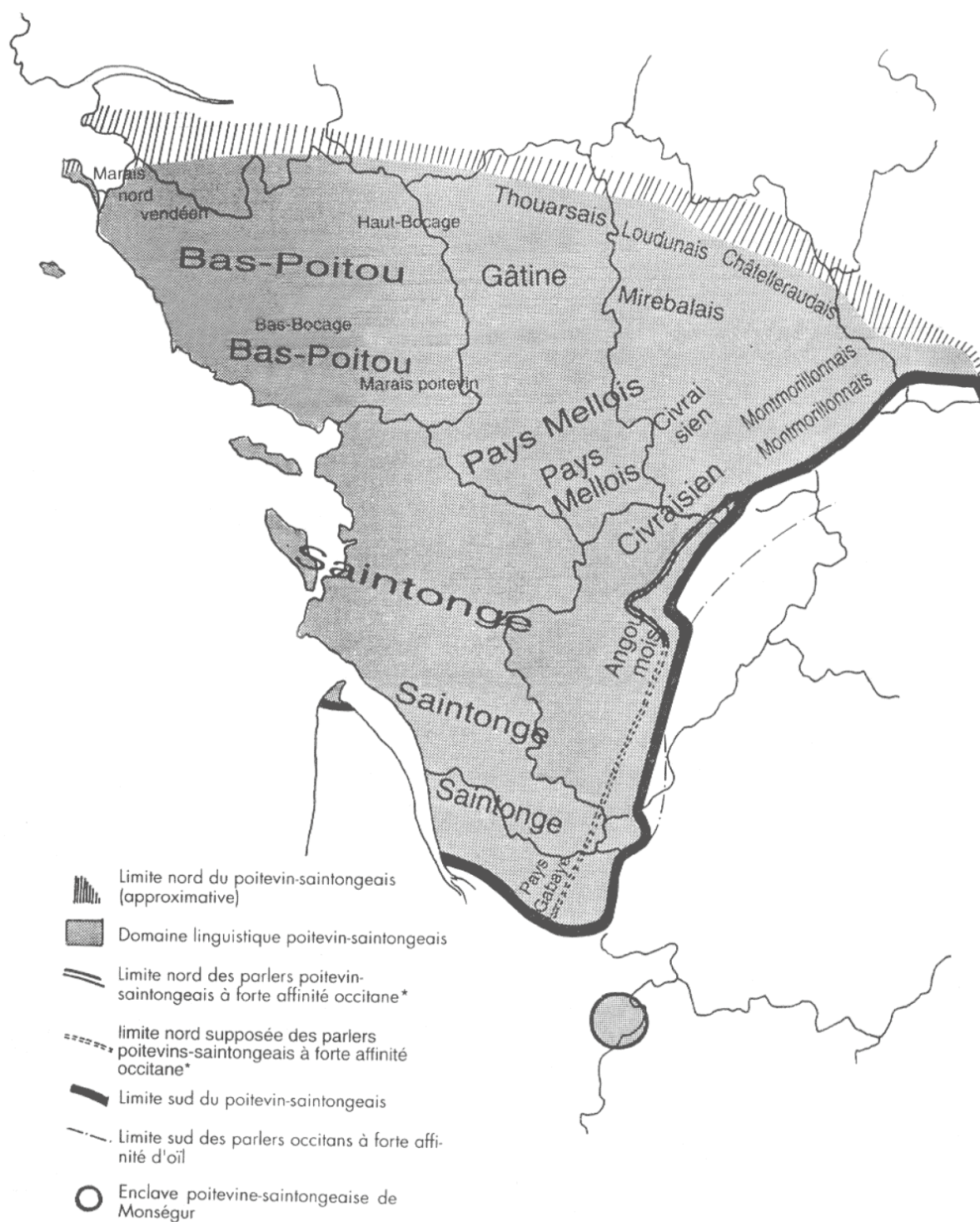
Carte 1 : sans titre, tirée de DRF, 20.

7.5.2. Le Strich. Ordre géolinguistique de Walther von Wartburg



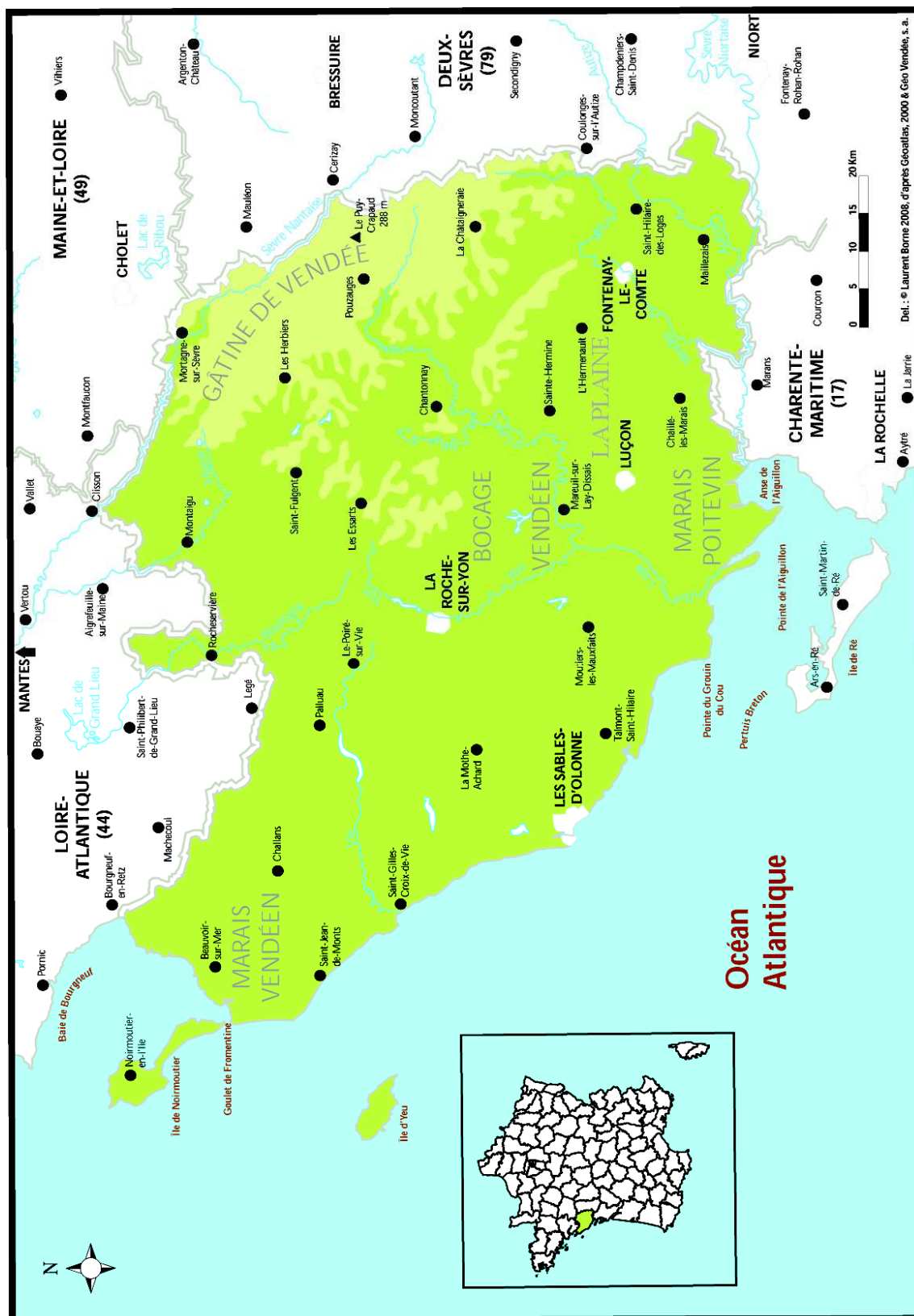
Carte 2 : « Le Strich. Ordre géolinguistique de Wartburg », suivi dans le FEW (v. *Beiheft*, 151) puis en lexicographie différentielle ; téléchargé le 07/06/07 à l'adresse www.atilf.fr/few.

7.5.3. L'aire du poitevin-saintongeais, dans le Centre-ouest



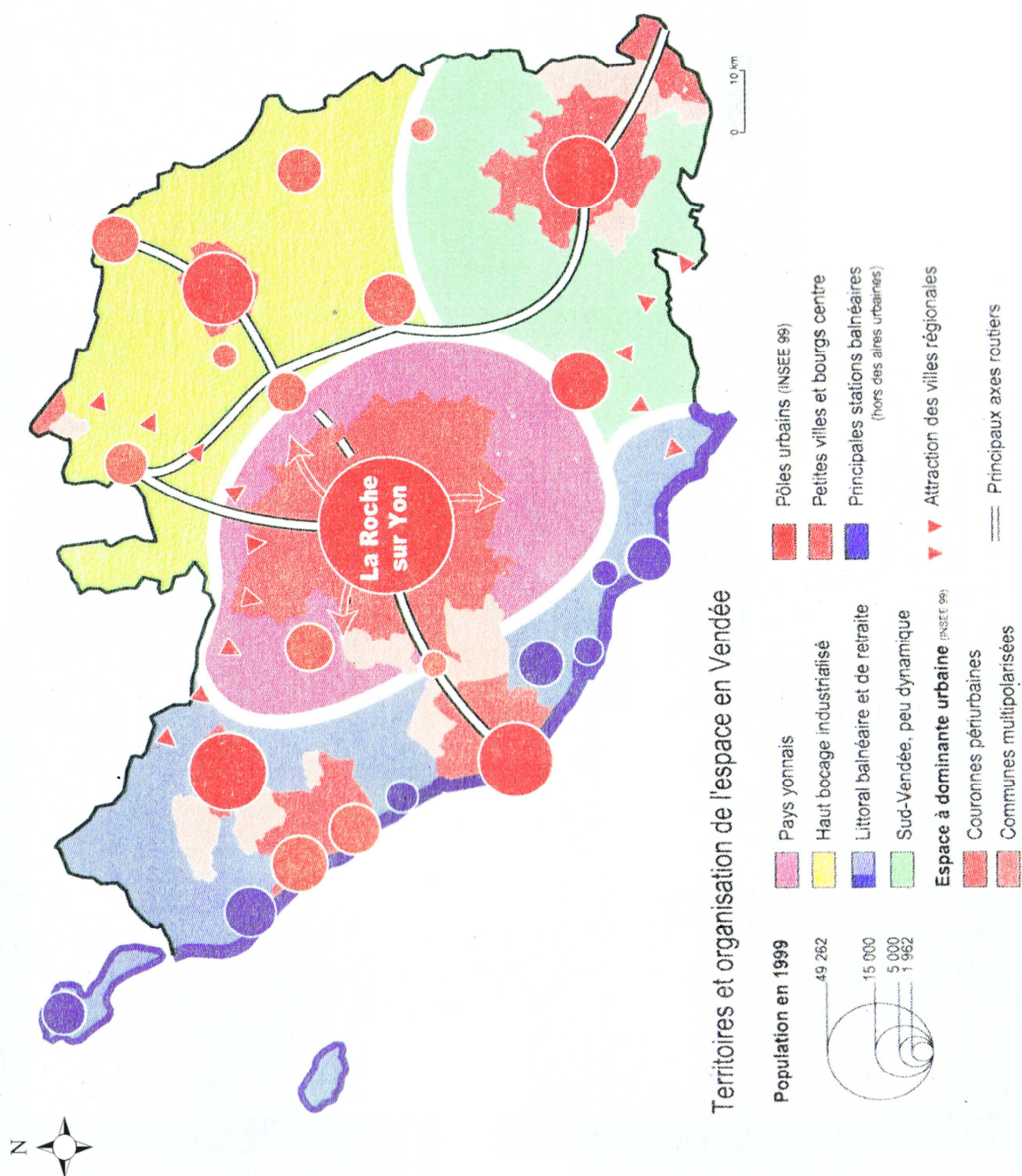
Carte 3 : « Le domaine poitevin-saintongeais et ses principales régions linguistiques [...] » reprise à GautierGramPoit 1993, 15.

7.5.4. Carte physique de la Vendée



Carte 4 : Carte physique de la Vendée (85) élaborée en 2008 par Laurent Borne sur la base d'un fonds de carte de Géoatlas, 2002 et de Géo Vendée, s.a.

7.5.5. Organisation de l'espace en Vendée : réseaux de communication



Carte 5 : « Territoires et organisation de l'espace en Vendée » reprise à Renard 2004, en couverture ; légende en quatrième de couverture.

7.5.1. Points des enquêtes de terrain EnqWissVendée 2006-2009



Carte 6 : Points des enquêtes de terrain menées dans le cadre des EnqWissVendée 2006-2009.
Carte élaborée en 2010 par Nathanael et Verena Wissner sur le fonds de la carte physique de Vendée (v. carte 4).

École Doctorale V 'Concepts et langages', Université de Paris-Sorbonne (Paris-IV)

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, France

Laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française), CNRS/Nancy-
Université

44 Avenue de la Libération, F-54000 Nancy, France

Philosophische Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn, Romanisches Seminar

(Institut für Griechische und Lateinische Philologie, Romanistik und Altamerikanistik)

Am Hof 1, 53113 Bonn, Allemagne

RÉSUMÉS :

*Diatopismen in Westfrankreich (Vendée) und ihre Verwendung in der
zeitgenössischen Literatur: die Romane des Schriftstellers Yves Viollier*

Im Bereich der historischen Varietätenlinguistik und der Pragmalinguistik beschäftigt sich die vorliegende Dissertation mit französischen Diatopismen (Regionalismen), insbesondere mit der Bedeutung ihrer Verwendung in der zeitgenössischen Literatur.

Die Studie beginnt mit einer ausführlichen Darstellung der aktuellen Terminologie und Methoden, sowohl zur Identifizierung der Diatopismen und Interpretation der bestehenden Sekundärquellen und der durch die Autorin durchgeführten Feldstudien, als auch zur angemessenen Analyse der Verwendung der Diatopismen in der Literatur. Ausgehend von einer Beschreibung metasprachlicher Hervorhebungen (mises en relief) und der Verteilung der Diatopismen in den Diskurseinheiten, dient ein neues soziopragmatisches Paradigma der Interpretation der pragmatischen und soziolinguistischen Charakteristika der Diatopismen.

Die Ergebnisse der breiten Korpusanalyse sind in Form von Wörterbuchartikeln dargestellt, die ein Modell der französischen Differentiallexikographie durch soziopragmatische Sparten erweitern. Die Autorin beschreibt alle metasprachlich hervorgehobenen Diatopismen in den sechszwanzig von 1972 bis 2009 erschienen Romanen des Schriftstellers Yves Viollier die dessen Sprachgemeinschaft in der Vendée angehören.

Die Studie zeigt, dass metasprachliche Hervorhebungen von Diatopismen relativ selten sind, trotz der teils regionalen Orientierung der analysierten realistischen Populärromane. Einige Diatopismen tragen in der Tat teilweise zur Schaffung eines Ethos der Region bei, dies jedoch durch die Wahl origineller Diatopismen, und nicht weit verbreiteter Clichés.

Schlagworte:

- Diatopische Variation des Französischen
- Differentielle Lexikographie
- historische Soziolinguistik

- Korpusanalyse
- französische Literatur, Regionalliteratur
- Pragmatik
- Diskursanalyse

Cette thèse de doctorat étudie l'utilisation discursive des régionalismes, ou *diatopismes*, du français en alliant les perspectives de la linguistique variationniste et de l'analyse du discours. L'étude fournit un développement conceptuel, terminologique et méthodologique détaillé en matière de diatopie et des contraintes qui pèsent sur l'usage de diatopismes dans le discours. Elle explicite en particulier la méthode d'analyse appliquée en termes différentiels, pour la description des diatopismes et l'interprétation des sources et des enquêtes de terrain menée par l'auteure, ainsi que pour l'analyse du discours. À partir de l'analyse des procédés discursifs qui présentent les diatopismes en autonymie (les *mis en relief*) et de leur distribution discursive, un nouveau paradigme *sociopragmatique* permet d'interpréter les caractéristiques pragmatiques et sociolinguistiques des diatopismes dans le discours. Le corps de l'analyse est présenté sous la forme d'articles dictionnaires, complétant un modèle lexicographique différentiel de rubriques qui sont consacrées aux aspects discursifs et sociopragmatiques des diatopismes étudiés. L'analyse philologique porte sur tous les diatopismes qui sont mis en relief dans l'ensemble des vingt-six romans grand public du Vendéen Yves Viollier, publiés de 1972 à 2009, et qui appartiennent à la communauté sociolinguistique de ce dernier. L'étude montre que les mises en relief, tributaires de l'orientation réaliste des romans étudiés, sont relativement rares, et que la création de l'ethos du régional passe dans ceux-ci par un choix original de diatopismes, et non par des clichés largement partagés.

Mots-clés :

- variation diatopique du français
- lexicographie différentielle
- sociolinguistique historique
- analyse de corpus
- littérature française et régionaliste
- pragmatique
- analyse du discours

The Diatopic Elements of Western French (Vendée) and Their Usage in Literature: the Works of the Contemporary Novelist Yves Viollier

This doctoral dissertation studying the use of French regionalisms, or diatopicisms, in literature, is situated in the fields of variationist linguistics and of discourse analysis. The study offers a detailed description of the concepts and current terminology in the recent discipline of Francophone differential linguistics as well as in the related branches of French discourse analysis. It pays particular attention to the methods applied in the identification of diatopic elements and the interpretation of existing sources – completed by field studies conducted by the author – as well as for an appropriate discourse analysis of diatopicisms in literature. Developing a new sociopragmatic paradigm, the author analyses the strategies that present meta-linguistically highlighted diatopicisms and their textual distribution in order to interpret what these procedures say obliquely about the diatopicisms in terms of their pragmatic and sociolinguistic characteristics. The large corpus analysis is presented in the form of dictionary articles, based on a model developed in French differential lexicography, and enriched by sociopragmatic sections. The author analyses all highlighted diatopicisms in the twenty-six popular novels of Yves Viollier which belong to the latter's sociolinguistic community (Vendée). The study shows that the strategies highlighting diatopicisms in the analysed novels – published from 1972 to 2009, realist and partly regionalist – are relatively rare. The ethos of the novelist's home region is partly created by the use of diatopicisms – but this is achieved through original choices, rather than largely shared stereotypes.

Key-words:

- diatopic variation of French
- differential lexicography
- historical sociolinguistics
- corpus analysis
- French literature, general and regional
- pragmatics
- discourse analysis

Discipline : Linguistique – Romanistique : philologie française

École Doctorale V Concepts et langage, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)
Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, F-75006 Paris

Romanisches Seminar der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn, Am Hof 1, D-53113 Bonn